
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.

# NOUVELLE

# BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

---

TOME VINGT ET UNIÈME.

—

**Goertz. — Grevile.**

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

# NOUVELLE

# BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

## LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
## JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

## MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

## DE M. LE D^r HOEFER.

---

## Tome Vingt et Unième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^IE, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVII.

# NOUVELLE
# BIOGRAPHIE
# GÉNÉRALE

## DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

---

# G

**GOERTZ** (*Georges-Henri*, baron DE), homme d'État suédois, né en Franconie, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort le 3 mars 1719. Il était conseiller intime et maréchal de cour au service du duc de Holstein, lorsqu'il attira sur lui l'attention de Charles XII, qui le chargea, en 1715, c'est-à-dire après la perte de Stralsund, de la direction des finances de ses États. L'époque était alors bien critique pour la Suède, dont les ressources se trouvaient épuisées par des guerres malheureuses avec les États voisins et surtout avec le czar de Moscovie, Pierre I[er]. En acceptant ce poste, Goertz mit pour condition qu'il ne le garderait que jusqu'à la conclusion de la paix avec les ennemis de la Suède, qui devait être signée en 1716. Parmi les plans financiers qu'on avait soumis à son souverain, il en choisit le principal, qui avait pour but d'augmenter la valeur des signes représentatifs de la monnaie. Approuvé par le sénat, ce plan ne tarda pas à porter fruit, de sorte qu'on vit la valeur des obligations de l'État hausser et le trésor public se remplir de jour en jour. Avec ces nouvelles ressources, le gouvernement parvint à mettre la flotte de Carlscrona dans un état formidable et à pourvoir l'armée de terre de tout ce qui lui manquait. Profitant de circonstances si favorables, le baron de Goertz fit un voyage dans l'Europe continentale pour y former des alliances capables d'assurer à la Suède une paix honorable. Revenu en 1716, avant que les négociations entamées avec la France et la Hollande fussent terminées, il voulut se retirer après avoir rendu compte de sa gestion; mais Charles XII, faisant alors la guerre au roi de Danemark en Norvège, n'accepta pas cette démission. Aussi, ayant reconnu le besoin de se réconcilier avec Pierre, d'après les conseils du baron, nomma-t-il ce dernier son ministre plénipotentiaire au congrès qui allait s'ouvrir à cet effet dans l'une des îles d'Aland. Avant de se rendre à sa nouvelle destination, le baron de Goertz fut obligé de remédier au mal qu'avait produit en Suède la disproportion entre la valeur de la monnaie en espèces et celle de la monnaie de papier. Pour rétablir l'équilibre entre ces deux valeurs, et par conséquent rendre plus libre la circulation de l'argent, il fit adopter au sénat deux projets, d'après lesquels les citoyens les plus riches se trouvaient soumis à un emprunt forcé, en proportion de leur fortune, et tout argent comptant, ayant été déclaré hors de cours, devait être, sous peine de confiscation, échangé contre les obligations de l'État. Quelque temps après il partit pour la Hollande, où il eut une entrevue avec le tzar, puis il retourna dans les îles d'Aland. Secondé par le comte Gyllenborg (*voy.* ce nom), deuxième plénipotentiaire du roi de Suède, il y mena les négociations avec tant d'adresse qu'un projet de paix avec les Russes était déjà arrêté au commencement de l'année 1719. Pour rendre compte de ce résultat, le baron de Goertz fit un voyage en Norvège, où le roi Charles assiégeait la place forte de Friedrichshall, lorsqu'il apprit en route qu'une balle venait d'ôter la vie à ce prince. Arrêté immédiatement après, sur les ordres du sénat, comme prévenu du crime de haute trahison, il fut jugé par une commission extraordinaire et déclaré coupable. En conséquence, on le condamna à avoir la tête tranchée, et son exécution eut lieu à Stockholm, le 3 mars 1719. Parmi les charges élevées contre lui, les principales étaient qu'il aurait travaillé continuellement pour faire naître la méfiance entre le souverain, le

sénat et les autres membres du gouvernement; qu'il aurait présenté des projets dans le but de confisquer aux particuliers toute propriété ayant une valeur quelconque; enfin, qu'il n'aurait rien négligé pour prolonger la guerre avec l'étranger, et serait ainsi devenu auteur de tous les maux qui accablaient alors la Suède. Après la mort de ce ministre, les comptes de son administration furent examinés, par ordre supérieur; on les trouva en parfaite régularité.

N. KUBALSKI.

Voltaire, *Histoire de Charles XII*. — Hirsching, *Historisch-litterarisches Handbuch*. — Geyer, *Histoire de la Suède*.

**GOERTZ** (*Jean-Eustache*, comte DE), homme d'État prussien, né le 5 avril 1737, dans la seigneurie de Schlitn (Franconie), l'héritage de sa famille, mort le 7 août 1821. Il était le treizième et dernier enfant du comte Jean de Schlitn; sa mère était née baronne de Goertz. Sa première éducation fut assez négligée; mais en 1748 sa mère l'envoya au Carolinum de Brunswick, institution alors sous la direction de l'abbé Jérusalem. Ce célèbre pédagogue sut éveiller chez le jeune Goertz l'amour de l'étude. En 1752 Goertz se rendit à l'université de Leyde; sur le conseil du professeur de droit public Weis, il s'initia aux connaissances nécessaires pour la carrière diplomatique. Deux ans après, il vint terminer ses études à l'université de Strasbourg; il suivit assidûment les cours de Schöpflin sur l'histoire et sur la science du publiciste. A l'âge de dix-neuf ans, il entra au service du duc de Weimar, avec le titre de conseiller de légation. En même temps il devint secrétaire du comte de Bunau, ministre dirigeant. Les manières dures de ce dernier, le mauvais ton qui régnait alors à la cour de Weimar, dégoûtèrent bientôt le jeune Goertz. En 1756 il s'empressa d'accepter la place de conseiller de régence à la cour de Gotha. Aucun traitement ne lui fut alloué; mais en revanche il trouva à la cour de la duchesse Louise, femme distinguée sous tous les rapports, une réunion choisie d'hommes instruits et spirituels. C'est au commerce suivi qu'il eut avec eux qu'il attribue lui-même le développement des qualités heureuses qu'il montra plus tard. En 1761 il fut rappelé à Weimar, pour faire l'éducation des deux jeunes ducs Charles-Auguste et Constantin; il y resta pendant quatorze ans. La peine qu'il se donna pour répondre à la confiance qu'on avait eue en lui malgré sa jeunesse fut pleinement récompensée. Le duc Charles-Auguste, l'ami de Gœthe et le protecteur des lettres, devint un souverain accompli. En 1778 Goertz se rendit aux instances de son frère, général au service de Prusse, et il accepta la mission difficile dont il fut chargé par Frédéric le Grand. Il s'agissait d'empêcher l'Autriche de s'emparer d'une grande partie de la Bavière; le cabinet de Vienne avait déjà conclu un traité avec l'électeur de Bavière, qui, n'ayant point d'enfants, avait consenti à un démembrement de ses États. Il ne manquait plus que la ratification des plus proches agnats, les princes de Deux-Ponts. Frédéric II, qui ne savait pas que les choses étaient déjà aussi avancées, désirait savoir à quoi s'en tenir, et il choisit Goertz pour aller sonder les projets de l'électeur; mais il ne voulait pas donner de caractère officiel à son envoyé, afin de pouvoir le désavouer le cas échéant. Pour un début dans la diplomatie, il fallait être sûr de soi-même en se chargeant d'une affaire aussi délicate. Goertz se rendit donc à Munich; mais il s'aperçut bientôt que l'électeur était décidé à obtempérer aux demandes de l'Autriche. Il ne restait plus d'autre ressource que de prévenir l'assentiment des agnats. Outrepassant ses instructions, Goertz se mit en route pour Deux-Ponts; en même temps il s'ouvrit à M. de Hofenfels, conseiller du duc de Deux-Ponts. Apprenant qu'il serait soutenu par Frédéric, le duc se décida à refuser l'adhésion qu'il avait été près d'accorder, et il résista aux menaces de l'Autriche, grâce à l'adresse avec laquelle Goertz apaisa ses craintes. Une courte guerre vint terminer cette contestation; la paix de Teschen donna gain de cause à Frédéric. Sans les démarches heureuses de son envoyé, il n'aurait pas eu le moindre prétexte pour s'opposer à l'agrandissement de l'Autriche. Aussi récompensa-t-il Goertz en le nommant ministre d'État et en lui confiant la charge de grand-maître de la garde-robe. Il le nomma bientôt au poste important d'ambassadeur auprès de la cour de Russie. En congédiant Goertz, le roi, après avoir fait sur lui le signe de la croix, lui dit : « Comme archevêque de Magdebourg, je vous donne l'absolution de tous les mensonges que vous direz en mon nom. Adieu. » Avec cette bouffonnerie mêlée de familiarité bienveillante, le roi croyait avoir consolé Goertz de ce qu'il n'avait porté son traitement qu'à 10,000 thalers. Goertz eut beaucoup de peine à tenir son rang parmi les brillants grands seigneurs envoyés par les différentes cours auprès de Catherine II. Cela ne l'empêcha pourtant pas de se concilier l'amitié de ses collègues. Voici ce que dit sur lui l'un d'eux, M. de Ségur (*Mémoires*, t. II) : « Le ministre de Prusse, plus sérieux, mais peut-être encore plus vif que l'ambassadeur d'Autriche, se faisait estimer et aimer, par sa franchise et par une candeur qui empêchait sa profonde instruction de paraître pédante. Ses entretiens animés intéressaient toujours et ne languissaient jamais. » Des complications politiques rendirent bientôt la position de Goertz très-difficile. Catherine abandonna son ancienne alliance avec la Prusse, et se jeta dans les bras de l'Autriche. Elle ne rêvait plus que du projet gigantesque de rétablir l'empire d'Orient. Pour cela elle avait besoin du consentement de l'Autriche; Joseph ne se refusait pas à l'accorder, pourvu que Catherine le laissât maître à son tour

de s'emparer de la Bavière. Elle accepta ces conditions, et tous les jours Goertz pouvait s'apercevoir de son refroidissement visible pour la Prusse. Ne pouvant pas lutter avec avantage contre l'influence de l'Autriche, Goertz demanda à plusieurs reprises qu'on utilisât ses talents sur un théâtre où il y aurait quelque chance de réussir. En 1785, enfin, Goertz obtint son rappel. Peu de temps après arriva la mort de Frédéric. En 1786 Goertz fut envoyé à La Haye, pour obtenir des états généraux qu'ils rapportassent leurs décisions récentes par lesquelles ils venaient de porter atteinte aux droits de la maison d'Orange. Le roi de Prusse s'intéressait à cette affaire, d'abord à cause de sa sœur, femme du stathouder; ensuite son intérêt politique le portait à contrecarrer la France, par les suggestions de laquelle les patriotes s'étaient soulevés. Cette dernière puissance dissimulait ses véritables intentions, et faisait semblant de vouloir intervenir, concurremment avec la Prusse, pour le rétablissement du stathouder. Rayneval arriva à La Haye comme envoyé extraordinaire du roi de France. Mais Goertz devina bientôt la duplicité du cabinet de Versailles; il conseilla à son maître de prendre une attitude menaçante, s'il voulait se faire écouter. Mais le roi de Prusse envoya au contraire à Goertz des instructions où il n'était question que d'entremise pacifique. Les ennemis de la maison d'Orange, enhardis par ce langage modéré, allèrent jusqu'à arrêter la princesse Frédérique. Alors, enfin, le roi de Prusse se décida à agir avec énergie; en deux mois l'armée du duc de Brunswick parvint à réintégrer le prince d'Orange dans toutes ses prérogatives et même au delà. On aurait pu facilement éviter de verser le sang si, comme Goertz ne cessait de le recommander, les réclamations de la Prusse avaient été faites avec plus de force. Le roi lui garda quelque temps rancune de ce que l'ambassadeur avait mieux deviné que son souverain la marche qu'il fallait suivre. Le prince d'Orange dédommagea Goertz de cette injustice en reconnaissant toujours hautement le dévouement qu'il avait montré pour la cause stathoudérienne; Goertz reçut du prince une pension annuelle de 1,200 florins. En 1788 Goertz fut envoyé comme député du roi de Prusse auprès de la diète de l'Empire, à Ratisbonne; il conserva cet emploi jusqu'à la dissolution de l'Empire. En 1799 Goertz fut député au congrès de Rastadt; il fit partie en 1802 de la députation de l'Empire nommée après la paix de Lunéville. Il y fut reçu avec des témoignages unanimes de respect par ses collègues, qui se plaisaient à honorer en lui le doyen de la diplomatie. Après la paix de Tilsitt, Goertz rentra dans la vie privée. A cause des malheurs qui accablèrent à cette époque la Prusse, il renonça aux traitements qu'il touchait dans ce pays. La maison de Bavière, se souvenant des grands services que Goertz lui avait rendus autrefois, lui fit alors allouer une pension. Il termina ses jours dans la retraite, à Ratisbonne. Au dire de Caillard, envoyé de la république française en Hollande, Goertz avait une imagination peut-être un peu trop ardente; mais il était irréprochable dans ses mœurs, noble dans son caractère, vertueux par principes et scrupuleusement attaché à ses devoirs. On a de lui : *Briefe eines Prinzen-Hofmeisters über Basedows Prinzenerziehung* (Lettres d'un Précepteur de princes sur l'Éducation des Princes, par Basedow); Heilbronn, 1771, in-8°; — *Les Rapports entre la Morale et la Politique*, par le baron de Dalberg, traduit de l'allemand; Berlin, 1787, in-8°; — *Mémoire sur la Neutralité armée et son origine*; Berlin, 1801, in-8°; — *Mémoires et Actes authentiques relatifs aux négociations qui ont précédé le partage de la Pologne*; Weimar, 1810, in-8°; — *Mémoire historique de la négociation pour la succession de la Bavière, confiée en 1778 par le roi de Prusse au comte de Goertz*; Francfort, 1812, 10 vol. in-8°. — Dans le tome II des *Denkwürdigkeiten* (Choses mémorables), de Dohm, se trouve un mémoire de Goertz, qui donne des détails sur la cour de Russie sous Catherine II. Après la mort de Goertz, on a publié : *Des Grafen von Goertz historische und politische Denkwürdigkeiten* (Mémoires historiques et politiques du comte de Goertz); Stuttgard, 1827, 2 vol. in-8°. E. G.

Zeitgenossen, t. II. — Tollins, *Staatkundige Geschriften*, La Haye, 1818, t. II.

**GOES** (*Hugo* VAN DER), peintre flamand, vivait à la fin du quinzième siècle. Élève de van Eyck, il se rendit d'abord célèbre par une peinture, aujourd'hui disparue, qui couvrait le devant d'une cheminée d'une maison de Gand. Cette peinture avait pour sujet la rencontre de David et d'Abigaïl, et elle avait été inspirée à Hugo par l'amour excessif qu'il éprouvait pour la fille du maître de la maison, à laquelle il la destinait. Van Mander et Lucas de Heere se sont plu à combler d'éloges ce premier travail du peintre. Van der Goes dirigea les fêtes qui eurent lieu à Gand lors de l'avénement de Charles le Téméraire au trône des comtes de Flandre. En 1473 il fut un des peintres qui furent employés par la commune de Gand aux décorations des grandes fêtes du jubilé. Sur la fin de sa vie, il se fit ordonner prêtre, et devint chanoine régulier du monastère de Boodendole, dans la forêt de Soignies, où il mourut et où les révérends pères augustins, ses compagnons de retraite, gravèrent sur sa tombe l'épitaphe suivante :

*Pictor Hugo van der Goes humatus hic quiescit.*
*Dolet ars, cum similem sibi modo nescit.*

Le chef-d'œuvre de Hugo van der Goes est un *Crucifiement*, situé dans l'église Saint-Jacques de Bruges. Lors des troubles religieux des Pays-Bas, au seizième siècle, les protestants, s'étant emparés de la ville, recouvrirent ce re-

marquable tableau d'une couche de couleur noire, afin d'y graver à la place les commandements de Dieu en lettres d'or. Mais à peine la couche de couleur était-elle appliquée que la ville fut reprise par les catholiques, qui s'empressèrent de laver le tableau et de remettre au jour le travail du grand peintre, ce qu'ils furent assez heureux pour effectuer. Les autres tableaux de van der Goes sont : un *Triptique* de l'église Santa-Maria-Nuova de Florence, représentant au centre *La Naissance du Christ*, et sur les deux volets *Saint Matthieu* et *Saint Antoine* d'une part, et de l'autre *Sainte Marguerite*, *sainte Marie-Madeleine*, *la femme et les filles de Portinari*; — un *Saint Jean-Baptiste*, à la Pinocathèque de Munich, ayant une très-grande analogie avec les auteurs d'Hemling; — *L'Annonciation*, tableau du musée de Berlin; — *L'Annonciation de l'ange Gabriel*, même musée; le sujet à la Pinacothèque de Munich; — un *Triptique* dans le genre de celui de l'église Santa-Maria-Nuova, dont le sujet principal est *La Vierge et l'Enfant-Jésus entouré d'anges*, dans la maison Puccini à Pistoie; — *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, dans l'Académie des Beaux-Arts à Bologne; — *Marie debout*, *tenant son divin Fils*, *qui bénit le donateur du tableau agenouillé*, à Alton Tower, au château du comte de Shrewsbury, dans le Staffordshire; — *Marie assise*, *tenant le Christ sur ses genoux*, *ayant deux anges auprès d'elle et sainte Catherine agenouillée*, dans la galerie de Florence; — *Marie sous un dais avec l'Enfant-Jésus ayant à droite un ange*, *à gauche le donateur*, dans la galerie de Vienne; — *Marie assise avec l'Enfant-Jésus*, *dans une salle dont les parvis de pierre sont sculptés à jour*, à la Pinacothèque; — *Marie avec son Fils au milieu d'un paysage*, ibid.; — *Marie avec l'Enfant-Jésus*, à Berlin; — *L'Adoration des Mages*, dans la collection de feu le professeur Hauber, à Munich; — *La Face du Christ couronné d'épines*, à Berlin; — *La Vierge pleurant sur le corps du Christ avec saint Jean et trois autres saintes femmes*, dans la Pinacothèque; — *Le Corps du Sauveur descendu de croix et couché sur la terre*, dans l'Académie des Beaux-Arts à Vienne; — *Le Jugement dernier*, à Berlin; — deux volets : sur l'un, *Des hommes qui prient tournés vers la droite*, derrière eux *Saint Jean-Baptiste*; sur l'autre aile, *Des femmes qui prient tournées vers la gauche*, derrière elles *un pape*; dans l'Académie des Beaux-Arts à Vienne; — *Saint Augustin*, *le donateur agenouillé et saint Jean-Baptiste*, à Berlin; — *Saint Jérôme en habit de cardinal*, à Vienne; — *Saint Jean dans le désert avec son agneau*, à la Pinacothèque; — *Saint Jean-Baptiste*, volet d'autel à Vienne; — *Un autre*, dans la même galerie; — *Saint Jean l'Évangéliste*, à Berlin; — *Id.*, volet d'autel à Vienne; — *Falco Portinari tenant un livre*, buste qui se trouve dans le palais de Pitti à Florence. Il existe de van der Goes beaucoup d'autres peintures, indiquées dans différents ouvrages; mais on ne sait pas où elles se trouvent actuellement. Z. PIERART.

Michiels, *Hist. de la Peinture flamande*, II, 178, 268. — Vasari, *Vie des Peintres illustres*. — Van Mander, *Vie des Peintres anciens, italiens et flamands*. — *Messager des Sciences et des Arts de Gand*, année 1826, p. 128; 1833, 420, et 1841, p. 311 et 312. — Reiffenberg, *Histoire des Ducs de Bourgogne*. — *Kunstblatt*, année 1841, n° 3 et suivants. — Descamps, *Vie des Peintres flamands et hollandais*.

**GOES** (*Guillaume* VAN DER), seigneur de BOUCKHORST, en latin *Goesius*, jurisconsulte et philologue hollandais, né à Leyde, en 1611, mort à La Haye, le 13 octobre 1686. Son père, Jean van der Goes, d'une très-ancienne famille, était député aux états généraux des Pays-Bas. Après avoir rempli quelque temps les fonctions de conseiller municipal dans sa ville natale, il fut nommé en 1648 directeur de la Compagnie des Indes. Plus tard il devint conseiller à la haute cour de La Haye. Malgré ses nombreuses occupations, il sut trouver le temps de publier plusieurs ouvrages importants sur des matières de droit et de philologie. Il y fait preuve de grandes connaissances et d'une sagacité critique exercée. Il épousa la fille du célèbre Daniel Heinsius; en même temps il s'associa à l'éloignement que son beau-père montra toujours pour Saumaise. Trois des ouvrages de Goes sont dirigés contre ce dernier. On a de lui : *Specimen controversiæ quæ est de mutui alienatione inter jureconsultos et quosdam grammatico-sophistas*; Leyde, 1641, in-8°; — *Vindiciæ pro recepta de mutui alienatione sententia*; Leyde, 1646; Halle, 1768, in-8°. Il s'agissait, dans ces deux ouvrages, de la question de la nature du prêt. Saumaise avait prétendu que le prêteur reste propriétaire des espèces prêtées; les théologiens et les jurisconsultes s'élevèrent, et avec raison, contre cette opinion. Parmi ces derniers, Goes se fit remarquer par la vigueur de ses attaques, et Saumaise riposta avec aigreur; — *Animadversiones in quædam capitis I et II speciminis Salmasiani*, *quibus varii viri docti ab ejus injuriis vindicantur*; La Haye, 1657, in-8°; nouvelle édit., Halle, 1769, in-8°. Cet ouvrage, quoique publié après la mort de Saumaise, est écrit sur le ton d'une grande violence de langage; — *Rei Agrariæ Auctores*, *cum antiquitatibus agrariis*; Amsterdam, 1674, in-4°. Ce recueil contient les écrits des *Agrimensores*, dont la grande importance pour l'histoire de la constitution et la législation romaine a été surtout remarquée dans ces derniers temps; — *Pilatus judex*; La Haye, 1677, in-4°. Dans cet ouvrage curieux, Goes s'attache à démontrer combien Pilate a violé les lois existantes de son temps, en laissant condamner Jésus-Christ; — *Conjectanea in Suetonium*; La Haye, 1678, in-4°. Les notes contenues dans cet ouvrage, extrêmement rare, ont été insérées

dans l'édition de Suétone donnée par Grævius. Goes a aussi fait des notes à Pétrone; elles se trouvent dans l'édition de cet auteur publiée par Burmann en 1709.

Deux membres de la même famille, Aart van der Goes (mort en 1545), et son fils Adrien, mort en 1560, ont été grands-pensionnaires de la Hollande. E. G.

*Goes, Animadversiones in speciminis Salmasiani*, etc., cap. I et II, p. 24. — Jugler, *Beitræge zur juristischen Biographie*, t. II.

GOES (*Damião* de), historien portugais célèbre, né à Alemquer l'antique (*Jerabrica*), en 1501, mort vers 1573. Sa famille était d'une très-ancienne noblesse; son père, Rui Dias, descendait en ligne directe de D. Aniam de Estrada, seigneur de Goes, gentilhomme asturien, qui avait accompagné le comte D. Henrique lorsque celui-ci avait été investi de la souveraineté du Portugal; sa mère, Isabelle Gomes, avait pour aïeul Nicolas de Limi, qui s'était vu chargé d'un office important à la cour de Philippe le Bon, et qui d'ailleurs était Flamand; cette circonstance suffit pour expliquer la facilité que Damião de Goes eut à lier de bonne heure d'utiles relations avec les Pays-Bas. A neuf ans il fut attaché à la maison du roi, et ce fut dans le palais même qu'il fit ses études: elles furent excellentes et surtout très-variées; mais nous croyons que Barbosa est dans l'erreur lorsqu'il affirme que le jeune Goes alla les compléter à Padoue : ce fut beaucoup plus tard, et lorsque ses missions diplomatiques lui laissèrent du loisir, qu'il sut en profiter pour fréquenter assidûment l'université de cette ville. En 1518 nous le voyons déjà inscrit sur les matricules du palais à Lisbonne comme page de la chambre (*moço da camara*), et ses deux frères, Fructos de Goes et Manoel, remplissent alors le même office auprès du roi; c'est en cette qualité que les trois frères furent admis à lui baiser la main à Saragosse, lors de son mariage avec la sœur de Charles Quint. Goes resta à la cour jusqu'à la dernière maladie de D. Manoel, et assista à ses derniers moments.

Le temps de suivre une autre carrière était arrivé; et bien qu'il eût étudié les langues orientales, il prit alors une détermination opposée à celle qui entraînait au delà du cap de Bonne-Espérance la plupart de ses compatriotes. Sur son désir, Jean III l'envoya en Flandre pour y occuper un poste diplomatique, et il partit, en 1523, à bord de la flotte commandée par P. Affonso de Aguiar. Ce voyage était fertile en incidents; Goes fut, entre autres, témoin alors d'un combat naval qui eut lieu entre les escadres française et anglaise dans la Manche. Parvenu à sa destination, nous le voyons mêler à ses travaux diplomatiques les recherches historiques les plus intéressantes; et il transmet à l'infant D. Fernando, passionné comme lui pour ces sortes d'études, les livres et les manuscrits qu'il peut se procurer. A Bruges, il fait exécuter à grands frais, pour ce prince, un arbre généalogique, peint, dit-on, d'une manière admirable par un illuminateur nommé Simon, et il en fait hommage au prince, qui protège ses études. En 1529 il résidait à Anvers, lorsque Jean III lui donna une mission nouvelle, puis l'envoya en Pologne auprès de Sigismond Ier, qui résidait alors à Wilna. De là il fut envoyé à Dantzig, puis il retourna en Flandre. Nous le voyons en 1531 dans le Nord, où il négocie un mariage entre la princesse Hedwige, fille de Sigismond, et le frère du roi, l'infant D. Luiz; cette union n'eut pas lieu, mais Jean III témoigna officiellement au jeune diplomate sa satisfaction pour le talent qu'il avait montré dans cette négociation délicate. Il se fixa à Anvers, et malgré ses occupations il ne perdait pas l'occasion d'instruire l'Europe savante des hauts faits accomplis par ses compatriotes; et bientôt il publia, à Louvain, les premières notions certaines que l'on eût eues sur l'Abyssinie. Jean III toutefois ne lui laissait que de très-courts loisirs pour se livrer à ses études favorites. En 1532, envoyé successivement auprès des souverains du Danemark et de la Suède, il visita le célèbre Gustave; nous ne savons trop si à cette époque il ne retourna pas en Portugal : certains indices nous le feraient croire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dominé par ses liaisons littéraires et scientifiques, il refusa en 1533, avec beaucoup de désintéressement, la place de trésorier *da casa da India*, riche office qui l'eût fixé à Lisbonne. Par le crédit que lui donnaient ses missions diverses, le jeune diplomate établit des relations suivies avec les savants des contrées si peu explorées où il résidait, et devint l'ami d'Olaüs Wormius, qui le traitait de frère; l'évêque d'Upsal Joannes Magnus, qui avait précédé ce savant dans la métropole du Nord, ne le tenait pas en moindre estime; il avait vécu dans la familiarité d'Érasme, et Glarean, l'éminent artiste flamand, lui donnait des preuves sans cesse renouvelées d'affection. Bientôt il entra en communications plus directes avec les savants de l'Italie, et nous croyons avec Figueiredo que ce fut en 1534, après son voyage en Portugal, qu'il se rendit à Padoue, pour se perfectionner dans les études philosophiques et historiques; il était peut-être déjà venu dans cette ville savante, mais pour peu de temps. Cette fois il y resta six ans, parcourant de temps à autre les régions les plus intéressantes de l'Italie, allant même à Rome, où l'accueillit Paul III. Nous pensons que c'est de cette époque seulement que date sa grande liaison avec Bembo, Sadolet et beaucoup de membres éminents du sacré-collége. Bientôt néanmoins il retourna en Flandre, où le rappelait un tendre engagement : le roi Jean III lui avait accordé la permission d'aller s'y marier avec une riche et belle héritière, Jeanne de Hargen, descendante des comtes d'Ahremberg; il était cer-

tainement d'un âge mûr lorsqu'il contracta cette union; mais si l'on recueille les témoignages de tous les contemporains, jamais union ne fut plus heureuse et mieux assortie. Après son mariage il fixa sa demeure à Louvain; d'où il correspondait avec les savants les plus distingués de l'Europe. A cette même époque, et lorsqu'il n'avait encore publié que des opuscules curieux, mais sans grande importance, il faut fixer l'heureuse période de sa vie où nul souci ne venait troubler son amour pour les arts et ses loisirs studieux. La guerre, à laquelle on le croyait propre, lui ravit bientôt sa tranquillité; plus tard la réputation qu'il s'était acquise comme écrivain, en le faisant rappeler en Portugal, lui créa d'innombrables soucis.

Malheureusement pour Goes, son pays d'adoption devint le théâtre d'une guerre désastreuse. En 1542 les Français firent une irruption sur le Brabant; 25,000 hommes pénétrèrent dans cette province, et assiégèrent Louvain. Goes, qui n'était étranger à aucune science, fut choisi pour conduire les travaux de la défense. Tandis qu'il faisait bravement ses dispositions pour continuer une résistance énergique, plusieurs notables de la ville acceptaient certaines conditions, et se décidaient à rendre aux armes françaises la ville qu'on était d'abord résolu à défendre. Goes, instruit de cette nouvelle décision, était sorti hors des murs pour en conférer avec le général ennemi, lorsqu'un feu terrible partit tout à coup de la place et jeta le désordre parmi les assiégeants. A cette attaque imprévue, Nicolas de Beust, seigneur de Longeval, qui commandait le corps d'invasion, crut à une trahison odieuse, et tourna toute sa colère contre le parlementaire qu'il avait devant lui (1). Goes fut retenu prisonnier, et envoyé comme tel à Saint-Quentin, où il se vit bientôt contraint à se racheter moyennant la somme, énorme pour l'époque, de 22,000 ducats d'or (2). Il a consacré les circonstances détaillées de cet événement dans un opuscule qu'il dédia à Charles-Quint, et qui parut à Lisbonne sous ce titre : *Urbis Lovaniensis Obsidio*; Ulyssiponæ, apud Ludovicum Rhoterigum; 1546, in-4°. Ce travail curieux fut reproduit après sa mort dans le t. II de la *Germania illustrata*, publiée à Bâle, en 1574. On ignore jusqu'à quelle époque se prolongea son séjour dans le Brabant et le Vermandois; mais cette longue absence n'affaiblit nullement ses sentiments patriotiques. Durant la disette qui désola Lisbonne en 1556, il expédia à son frère Fructos de Goes plusieurs navires chargés de froment, avec ordre de n'exiger que les seuls frais de transport. Les qualités éminentes dont Goes avait fait preuve le désignaient pour être chargé en Portugal du premier emploi littéraire que l'on connût à cette époque; il fut nommé *guardá mór da Torre do Tombo* (garde général des archives). Il eut en outre une mission officielle en qualité d'historiographe, pour continuer le corps des chroniques nationales commencé depuis Fernand Lopes. Malgré les hautes fonctions qu'il y remplissait, Goes était devenu pour ainsi dire étranger dans Lisbonne; il s'y isolait d'ailleurs par l'étude, et ses sympathies non déguisées pour les savants du Nord lui créaient une fâcheuse position. Par ses habitudes, par sa mise même, il appartenait à ce monde littéraire libre penseur du Brabant et de la Hollande, qu'il avait si longtemps fréquenté; en sorte qu'on le désignait parfois par le nom de *gentilhomme flamand*, ainsi qu'il est qualifié lorsqu'il donne à Nicot, sieur de Villemain, ces premiers plants de tabac qui, envoyés à Catherine de Médicis, fructifièrent si bien dans Paris (1) et donnèrent bientôt au fisc des bénéfices dont nul ne pouvait encore calculer la portée.

Ce fait, peu connu, eut lieu à Lisbonne vers 1560, époque que l'on assigne généralement à la mort de cet historien : 1560 est même le millésime qu'on lisait naguère à la suite de son épitaphe sur une pierre tombale d'Alemquer. Rien de plus erroné que cette date, adoptée par Barbosa-Machado et par le savant dom Gaetano de Souza (2). Goes prolongea beaucoup plus loin sa carrière; certaines hardiesses philosophiques, dont sans aucun doute il avait puisé les principes durant son contact avec les hommes éminents du Nord, amenèrent pour lui de cruelles persécutions. En 1571, il se vit non-seulement dépouillé de sa charge de *guardá mór*, mais il fut arrêté et plongé dans les cachots du saint-office; la sentence prononcée peu de temps après contre lui fut toutefois adoucie, et l'on suppose qu'il put accomplir le temps d'exil auquel il avait été condamné par le tribunal de l'inquisition, dans le monastère de Batalha. Toute cette époque de sa vie est restée entourée de mystère; il paraît néanmoins certain que l'ami de Sadolet et d'Érasme avait reçu la permission de rentrer au sein de sa famille lorsqu'il termina ses jours, dans sa propre maison, vers l'année 1573. On ne sait encore s'il fut frappé d'apoplexie ou si un lâche assassinat termina cette noble existence. La famille de Goes était nombreuse; lorsqu'il rentra en Portugal avec sa femme, il emmena

(1) *Voy.* Haræus, *Annales Brabantiæ*.

(2) Ce fut vers ce temps, et peut-être pour négocier sa rançon, qu'il se rendit à Fontainebleau. Ses connaissances, pour ainsi dire inépuisables, le charme qu'on trouvait dans sa conversation et peut-être, plus que cela encore, sa science musicale et l'art infini avec lequel il savait accompagner de plusieurs instruments une voix charmante, le firent merveilleusement accueillir à la cour de France. François Ier le reçut au château de Fontainebleau comme Paul III l'avait jadis reçu à Rome.

(1) *Voy.* ma lettre sur l'introduction du tabac en France, à la suite d'une brochure *sur la culture du tabac au Paraguay* par M. Alf. Demersay.

(2) L'auteur de l'histoire généalogique de la maison royale de Portugal, pour donner plus de crédit à son assertion, ajoute à cette date celle du 4 octobre.

avec lui trois enfants ; il en eut cinq autres. Deux de ses fils servirent, et se distinguèrent dans l'Inde et dans l'Afrique. Ruy Dias de Goes mourut au siége de Chaul. André de Goes, son frère, périt à la journée d'Acaçar-Kébir. Un des écrivains les plus laborieux et les plus savants que le Portugal ait produits dans ces derniers temps, le vicomte de Santarem, descendait par les femmes de ce célèbre historien.

L'ouvrage le plus important qui nous reste de Goes est sa chronique de don Manoel ; mais avant de donner ce travail, si varié et si étendu, on peut dire qu'il ne ralentit point un moment ses tentatives pour faire connaître les événements accomplis dans son pays, et qui en réalité changeaient les anciennes conditions politiques et commerciales de l'Europe. La bibliographie complète de cet écrivain a été tentée par le savant Clément, d'après les notes du chevalier d'Oliveyra ; on peut dire qu'elle reste encore à faire. Sans combler définitivement cette lacune, la liste suivante est plus complète qu'aucune de celles que les biographes ont données jusqu'à présent.

*Legatio magni imperatoris Indorum Presbyteri Joannis* ; Dordrecht ; 1518, in-8° ; Anvers, 1532 ; Dordrecht, 1618, in-12. Cet opuscule rarissime annonça le premier au nord de l'Europe les immenses résultats des découvertes accomplies par les Portugais ; il fut suivi d'un autre livre, qui appela l'attention sur l'Abyssinie, et qui précéda de vingt-trois ans la relation d'Alvarez ; — *Legatio David, Æthiopiæ regis, ad Clementem papam VII ; ejusdem David Legatio ad Emanuelem, Portugaliæ regem ; item ad Johannem, Portugalliæ regem. De regno Æthiopiæ ac populo, deque moribus ejusdem populi Nonnula* ; Bologne ; 1533, in-4° ; — *Damiani a Goes Commentarius Rerum gestarum in India, citra Gangem, a Lusitanis* ; Louvain, 1539, in-4° ; trad. en italien durant la même année, sous ce titre : *Avisi delle Cose fatte da Portuguesi nell' India di qua del Gange nel anno* 1538, *scritti in lingua latina da Damiano de Goes è tradotti in Toscano* ; Venise, 1539 ; l'année suivante cet ouvrage parut en allemand, sous un titre légèrement altéré ou plutôt amplifié (1) ; — *Damiani a Goes Fides, religio moresque Ethiopum, sub imperio presbyteri Johannis* ; Louvain, 1540, in-4° ; Paris, 1541 ; Louvain, 1545, gr. in-4° ; Cologne, 1574, in-4° ; Anvers, 1611, in-12 ; — *De Bello Cambaico* ; Louvain, 1549. Ces divers opuscules ont été réimprimés sous ce titre : *D. A. Goes et aliorum Opera : De Rebus Hispanicis, Lusitanicis, Aragonicis, Indicis et Ethiopicis* ; Cologne, 1602, in-8° ; — *Urbis Ulyssiponensis Descriptio, in qua obiter tractantur nonnulla de Indica navigatione per Græcos et Pœnos et Lusitanos diversis temporibus insculpta* ; Evora, 1554. Ce précieux opuscule, écrit dans l'intention de venger le Portugal des calomnies qui circulaient alors, a été réimpr. dans l'*Hispania illustrata* ; — *Chronica do felicissimo rey D. Emanuel*, en quatre parties ; Lisbonne, 1566-1567, in-fol. Tout l'ouvrage a été réimpr. sous ce titre : *Chronica do felicissimo rey D. Manuel, de gloriosa memoria. Aqual por mandado do serenissimo principe o Infante D. Henrique, seu filho, o cardeal de Portugal do titulo dos santos quatro coroados Damião de Goes coligiu e compoz de novo. Ao Excellentissimo senhor D. Theodosio duque de Bragança* ; Lisbonne, 1619, in-4° ; 1749, in-fol. (Barbosa omet de mentionner cette édition) ; Coimbre, 1790, 2 t. in-4°. La chronique de D. Manoel est, nous le répétons, l'œuvre capitale de ce curieux historien, si diligent à s'enquérir des faits peu connus hors de l'Europe. Si l'on veut toutefois avoir sa pensée dans son intégrité, il faut recourir à l'édition princeps : les autres ont subi de fâcheuses altérations ; — *Chronica do principe dom Joam, rei que foi destes reinos segundo do nome, em que summariamente se trattam has cousas sustanciaes que nelles acontecerão, do dia do seu nascimento atte* (sic) *ho em que el rey D. Affonso seu pai faleceo* ; Lisbonne, 1567, in-fol. Cette première édition est fort rare ; elle a été réimp. à Lisbonne, en 1724, in-8°, et à Coimbre 1790, in-4°. On peut dire néanmoins que le règne de Jean II ayant été traité par deux écrivains portugais contemporains, Ruy de Pina et Garcia de Resende, la deuxième chronique de Goes a moins d'importance que la précédente.

Si cet historien faisait de constants efforts pour tenir l'Europe au courant des conquêtes accomplies par les armes portugaises, il ne mit pas moins de zèle à instruire les populations de la péninsule de ce qui se passait parmi les peuples désolés voisins du cercle polaire. L'un de ses premiers ouvrages porte ce titre : *Deploratio Lappianæ gentis* ; apud Tornœsium, 1520. Ce livre rarissime a eu une seconde édition : Parisiis, apud Christinum Vechelum, 1541, in-8° ; on le trouve également dans la collection intitulée : *De Rebus Oceanicis* ; apud Gervinum Calenium et hæredes Quentelios, 1574, in-8° ; la troisième édition est de Louvain 1544, in-4° ; Cologne en donna une en 1602, et

(1) L'original latin fut d'abord dédié au cardinal Bembo ; on en donna bientôt une autre édition, sous un titre très-modifié, qui a fait croire à l'existence d'un autre ouvrage ; voici ce nouveau titre : *Diensis, nobilissimæ Carmaniæ seu Cambaiæ urbis, Oppugnatio* ; Louvain, 1544. Cet opuscule a été inséré également dans le recueil *De Rebus Oceanicis*, 1574, in-8°, et enfin dans Schot ; il s'agit ici du premier siége de Diu, qui eut lieu en 1535, sous Ant. de Sylveira. C'est à tort que Nicolas Antonio a confondu avec ce traité l'opuscule suivant, qui fut dédié à l'infant don Luiz, *De Bello Cambaico ultimo Commentarii tres* ; Louvain, 1549, in-4°. Ce dernier récit a trait au deuxième siége de Diu, qui eut lieu en 1546, sous le commandement de dom João Mascarenhas.

enfin il fut inséré dans l'*Hispania illustrata*.

Sébastien Munster ayant commis dans sa *Cosmographie universelle* de nombreuses inexactitudes touchant l'état réel de la péninsule, Goes jugea à propos de lui répondre par un livre, comme le célèbre Cavanille répondit, durant le siècle dernier, à l'article injurieux qu'avait publié sur l'Espagne l'Encyclopédie; ce petit livre fut imprimé simplement sous le titre d'*Hispania;* Louvain, 1542, in-4° : c'est sans contredit l'un des documents les plus utiles à consulter sur la situation industrielle et commerciale de la péninsule au milieu du seizième siècle. En correspondance régulière avec la plupart des hommes éminents de l'Allemagne et de l'Italie, Goes se plut fréquemment à faire imprimer les lettres qu'il adressait en latin aux savants. Nous avons de lui en ce genre : *Epistolæ aliquot ad cardinales Petrum Bembum, Jacobum Sadoletum, Nicolaum Clenardum, Johannem Vasæum, et illorum Responsiones;* Louvain, in-4°. Douze ans plus tard, il adressa une longue épître à l'hagiographe par excellence des Portugais (*voy.* Cardoso); elle parut sous ce titre : *Epistola ad Hieronymum Cardosum;* Lisbonne, 1556, in-8°. Cette dernière lettre est très-rare. Soumis, comme on l'a vu, au régime inquisitorial, Goes cessa de produire, vers la fin de sa carrière, cette quantité d'opuscules curieux qui marquent une époque d'investigations incessantes durant presque tout le temps où il fut absent du Portugal. Enfin, il a laissé en manuscrit *Nobiliario de Portugal :* ce n'est pas tout à fait un traité original, c'est une continuation du nobiliaire du comte de Barcellos, et de plus ce traité, conservé jadis dans les archives du royaume, en a disparu; les deux copies que l'on en connaissait ont été brûlées; il se composait de 195 feuillets. Le chevalier d'Oliveyra signale également comme inédits : *Avisos que deve guardar hum cortesam;* — *Historia dos Xarifes;* — *Tractado da Theorica da Musica*.

Goes était lié avec tous les grands compositeurs de son époque, et il a donné même un éloge de Josquin Després, qui fut imprimé. Glarean était un de ses meilleurs amis. M. Fétis dit que les études de Goes dans la musique avaient été celles qu'aurait pu faire un maître de chapelle... « Glarean a inséré dans son *Dodecachorde* un motet (*Ne læteris inimica mea*), à trois voix, p. 264, qui est bien écrit dans la manière de Josquin Després, et qui n'a d'autre défaut qu'un peu de nudité dans l'harmonie. Le catalogue de la bibliothèque de musique du roi de Portugal, publié à Lisbonne par Craesbeck, indique beaucoup de compositions de Goes qui y étaient conservées (1). »

Nous ne connaissons guère de livre purement littéraire de cet écrivain fécond; il a traduit cependant un traité célèbre de Cicéron sous ce titre : *Livro de Marco Tullio Cicerão chamado Catam mayor ou da Velhice, dedicado a Tito Pomponio Attico;* Venise, 1534, in-8°. Une édition des opuscules, marquée sur le catalogue de la Bibliothèque impériale, et qui fut publiée en 1544, contient quelques poésies latines composées en l'honneur de Goes par des contemporains célèbres, et elles insistent sur son goût pour les arts et la poésie; elles sont intitulées : *Farrago Carminum*.

Moins heureux que Barros et Castanheda, Goes est beaucoup plus rarement cité que ces deux historiens. Peut-être lorsqu'il écrivait a-t-il eu moins en vue la postérité que ses contemporains, et ses vues sont moins larges. Les vers composés en son honneur, les lettres qu'on lui adressait prouvent suffisamment combien il était apprécié de son vivant. Depuis quelques années une critique équitable lui rend la place qu'il doit occuper entre les deux écrivains qui ont le mieux fait connaître à l'Europe l'histoire des découvertes portugaises et surtout la conquête des Indes.

Ferdinand Denis.

*Damiani Vita*. Elle est insérée dans le vol. int. *De Rebus Hispanicis, Lusitanicis, Indicis;* Cologne, 1602, in-8°. — Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Faria y Souza, *Commentarios ds rimas de Camoens*, p. 101, puis dans son catalogue manuscrit des écrivains portugais. — Galvão, *Livro dos Descobrimentos*, etc. — Clément, *Bibliothèque curieuse*, article communiqué par le chevalier d'Oliveyra. — *O Panorama, jornal literario*. — *Retratos de Varoes e donas;* in-4°. — Reiffenberg, dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. XIV, art. tiré à part, sous ce titre : *Coup d'œil sur les relations qui ont existé jadis entre la Belgique et le Portugal*. — Chaufepié, *Dict*. — Nicéron, t. XXVI, p. 101. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Caetano de Souza, *Historia genealogica da Casa real*. — César de Figanière, *Bibliotheca historica*. — Ant. de Villas boas e Sampayo, *Nobiliarchia Portugueza;* Lisb., 1674, in-4°.

**GOES** (*Luiz*), jésuite portugais, vivait au seizième siècle; il était le second frère du célèbre historien, et passa au Brésil avec Pero de Goes, son frère cadet. Il s'établit à Santos, et là, témoin des efforts généreux du donataire auquel il était attaché par les liens du sang, il alla porter en 1548 au roi une lettre énergique dans laquelle ce dernier prophétisait éloquemment la ruine du pays si on ne lui venait en aide. Luiz de Goes remit ou envoya à Damião, alors archiviste de la Torre do Tombo, les premiers plants de tabac qui, selon toute apparence, fussent venus en Europe, Thevet n'ayant rapporté l'*herbe angoulmoisine* qu'en 1557. Il y a quelque probabilité que ce furent des plants de *petun* brésilien, cultivés à Lisbonne, et qu'on tenait de Luiz de Goes, que l'on remit à Nicot, sieur de Villemain, ambassadeur français, lorsqu'il en fit la demande pour Catherine de Médicis. Cette plante précieuse pouvait être néanmoins cultivée à Lisbonne concurremment avec une espèce venue de la Floride, et qui devait avoir été apportée par quelque compagnon

(1) Estanc., 21, n° 592. J. Baptista de Castro insiste sur le charme extrême de sa voix; partout où il passait, dit-il, on le surnommait *le musicien*. Voy. *Mappa de Portugal*, t. II, p. 348.

du voyage de Soto. Goes doit occuper une place dans l'histoire de la botanique, ne fût-ce que pour avoir propagé la culture du tabac. F. D.

Varnhagen, *Historia do Brasil*; Madrid, 1854, t. I. — Damiam de Goes, *Cronica de D. Manoel*. — *Revista trimensal*.

*GOES (*Pero* DE), homme d'État portugais, l'un des premiers donataires du Brésil, vivait au seizième siècle. Il était frère du célèbre historien; embarqué à bord de la flotte commandée par Martim-Affonso, il avait rendu de grands services à l'expédition. Il était lettré, et l'on a supposé, non sans fondement, qu'il avait pu devenir le rédacteur du fameux *Roteiro* de Pero Lopes. Jean III lui accorda, le 7 octobre 1536, pour lui et ses héritiers, trente lieues de terrain, contigu avec la portion la plus septentrionale de la concession faite à Martim-Affonso et se terminant à Itapemirim; c'est ce que l'on appelle le beau territoire de Campos. Quoique située dans une portion admirable du Brésil, cette concession n'enrichit point celui à qui elle avait été faite. Après le départ de son puissant voisin, qui eût pu être un protecteur efficace, Goes eut à soutenir de rudes combats contre les Indiens; cela ne l'empêcha point de propager la culture de la canne à sucre sur les rives fertiles du Parahiba; les fonds lui manquant pour conduire à bien cette grande entreprise, il passa en Europe, réunit des capitaux, et revint au Brésil, où tout avait été dilapidé en son absence. Avec une admirable persévérance, il entreprit de nouvelles cultures, et fonda des sucreries; mais la guerre contre les Indiens vint en interrompre la prospérité. Durant ces combats, il perdit un œil, et plus tard il fut ruiné; toujours plein de courage, il passa à Lisbonne, et il y était déjà en 1548, lorsqu'il fit à la cour d'éloquentes représentations sur l'état déplorable de la colonie. Ce fut à lui qu'on dut l'organisation politique qui changea pour ainsi dire la face du pays; Goes repassa presque immédiatement en Amérique. L'administration naissante prit alors, sous sa protection immédiate, un homme dont elle avait apprécié l'activité et l'incontestable valeur. Thomé de Souza, le premier gouverneur du Brésil, le revêtit du titre de *capitão mór* de la côte; en cette qualité, Pero de Goes s'embarqua sur un navire de guerre, et commença à faire la police du littoral. En 1551 nous le voyons s'emparer de deux Français qui faisaient le commerce du bois de Brésil, et dont l'un était un interprète habile; mais il échoua dans son attaque dirigée contre un bâtiment français mouillé au Cap-Frio (1). Plus tard, il fut expédié à Lisbonne par Thomé de Souza pour faire connaître l'état réel de la nouvelle colonie; ce fut à lui, sans nul doute, que le docte Goes dut les précieux renseignements qu'il nous a transmis sur le Brésil.

(1) On voit dans l'histoire du Brésil récemment publiée par M. Adolfo de Varnhagen que ce combat se prolongea durant deux jours et demi.

P. de Goes, marié, père de plusieurs enfants, inquiet sur le sort de sa famille, ne sentait pas encore diminuer son énergie; bientôt il se rendit a São-Salvador, cette capitale naissante à l'édification de laquelle il prit part. En 1552 nous le voyons à la tête d'un navire et de deux caravelles, prenant de nouveau la mer et accompagnant le père Nobrega dans le Sud. Là il fit de nouvelles observations, et elles étaient de nature assez importante pour que Thomé de Souza les présentât comme un rapport fidèle à Jean III, dans les dépêches qu'il adressait à ce monarque. Le gouverneur général du Brésil fit plus; mais nous ignorons si ce fut dans l'intérêt de Goes : avant de retourner en Europe, il expédia celui qui lui servait pour ainsi dire de lieutenant, pour Lisbonne. C'était un peu avant l'année 1553; et à partir de cette époque nous ignorons quelle fut la destinée de l'entreprenant donataire. Il est probable qu'il trouva auprès de son frère, dont le crédit pouvait encore le servir, la possibilité d'utiliser des talents dont tant de fois il avait fait preuve. Il contribua prodigieusement au développement du Brésil, et ne reçut que la ruine en échange de tant d'efforts. F. D.

*Mss. de la Bib. imp. de Paris*. — Adolfo de Varnaghen, *Historia do Brasil*; *Revista trimensal*, 18 vol. in-8°.

GOES (*Fernando*), écrivain portugais du seizième siècle, a écrit en espagnol : *Breve Summa y relacion de las Vidas y hechos de los Reyes de Portugal y cosas succedidas en aquel reino, desde su principio hasta el ano de* 1595; Mantoue, 1596, in-4°. F. D.

GOES (*Manoel* DE), jésuite portugais, mort le 3 février 1593. Selon toute probabilité, il était parent de Damião de Goes, et son frère Gaspar de Goes, jésuite comme lui, avait péri en mer sous les coups des corsaires calvinistes, lorsqu'il se rendait, en 1571, à São-Salvador. M. de Goes avait fait ses études en Espagne et à Evora; il entra dans la Société de Jésus à dix-huit ans. Il écrivait alors le latin avec une telle élégance, qu'il excitait l'admiration sincère de Maffei, l'historien des Indes. C'était aussi un helléniste habile. Pendant douze ans Goes professa la philosophie à Coïmbre, et il y mourut. On a de lui : *Commentarii Collegii Conimbricensis in octo libros Physicorum Aristotelis Stagiritæ*, tomus primus; Lyon, 1602, et Cologne, 1602, in-4°; — *Commentarii in quatuor libros Aristotelis Stagiritæ de Cœlo*, t. II; Lisb., 1593, in-4°; réimpr. à Lyon, 1594, chez les Junte, et augm. du texte grec en regard de la trad. latine; — *Commentarii in tres libros De Anima*; Coïmbre, 1598; Cologne, 1604, et Lyon, 1604, in-4°; — *Commentarii in libros De Generatione et Corruptione*, etc.; Coïmbre, 1597, gr. in-4°; Mayence, 1606. F. D.

GOES (*F. Manoel*), théologien portugais, né au seizième siècle, mort le 22 sept. 1595. Il fit profession chez les Carmes chaussés, et de 1536 à 1563 il remplit toutes les dignités de son ordre;

il fut en outre deux fois recteur du collége de Coïmbre. On a de lui : *Processionarium Ordinis Carmelitarum;* Lisbonne, 1551, in-4°. Il a laissé en manuscrit : *Memorias historicas da Ordem do Carmo.* F. D.

**GOES DE VASCONCELLOS**, casuiste portugais du dix-septième siècle. On a de lui : *Caminho Espiritual das almas christams para a salvação*, etc.; Lisbonne, 1613, in-4° ; — *Exame de Consciencia et ordem para penitentes;* Lisbonne, 1615, in-8°. Ferdinand DENIS.

Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

**GOES** (*Bento* DE), voyageur portugais, né aux Açores, en 1562, mort le 21 avril 1607. Il se fit soldat au sortir de l'adolescence; il servit à Goa, et il y mena la vie aventureuse qui nous a été dépeinte avec tant de naïveté par François Pizarro; il se livra, dit-on, à de tels excès, qu'il devint un objet de scandale même pour ses compagnons. Étant dans une église de Travancor, il se sentit tout à coup frappé du plus vif repentir, et se fit jésuite; il n'avait pas alors plus de vingt-six ans. On avait compris tout ce que valait l'énergie d'un tel homme, et on lui offrit dans l'ordre plus d'un office important; il refusa tout, et résolut de se rendre par terre à cette région mystérieuse du Cathay que le P. Matthieu Ricci affirmait avec raison être la même contrée que la Chine; ce fut par les ordres de son supérieur, Pimenta, qu'il entreprit ce périlleux voyage. On savait qu'il avait vécu à la cour d'Akbar, et qu'il y avait acquis des connaissances géographiques dont nul ne contestait la valeur. Il se mit en route sous le double patronage du vice-roi Ayres de Saldanha et du patriarche des Indes, Aleixo de Menezes. Agra fut son point de départ, et il en sortit déguisé, portant le costume arménien, le 6 janvier 1603. Il n'emmenait avec lui que trois compagnons de voyage : deux Grecs et un Arménien. Ce dernier, nommé Isaac, avait déjà visité l'empire du milieu, et, trompé par les rites des populations bouddhiques, croyait retourner en terre de chrétiens. Après avoir bravé toute espèce de périls et visité des contrées complétement inconnues à cette époque, Goes arriva enfin aux frontières de la Chine, à Sao-Cheu, en l'année 1605. Il y fut reçu par un frère de son ordre, car les jésuites, auxquels il avait écrit à Pékin, lui avaient expédié un des leurs pour le recevoir. Ils le trouvèrent dans un état d'épuisement tel, que toute sa personne présentait littéralement l'aspect d'un cadavre. La joie qu'il ressentit d'être enfin arrivé au terme de son périlleux voyage n'eut qu'une bien courte durée; il expira à l'âge de quarante-cinq ans. Bento de Goes n'a pas composé de relation spéciale, mais il a déposé ses observations dans des lettres et des mémoires qui, mis à contribution par le P. Ricci, résidant alors à Pékin, ont été publiés dans ses commentaires, liv. 5, chap. 11, 12 et 13. Nicolas Trigaut les traduisit en latin, d'après le manuscrit italien, sous le titre *De Christiana expeditione;* Rome, 1678, trad. en français en l'année de sa publication à Rome (1). Cette précieuse relation fut insérée en anglais par Purchas dans son *Pilgrimage*, puis le P. Kircher en donna un abrégé dans sa *Chine illustrée;* mais on ne la connaît guère en France que par l'extrait imparfait de l'*Histoire générale des Voyages.* La relation du P. Bento de Goes est à coup sûr une des plus extraordinaires qui existent, et l'on en a à peine gardé le souvenir. Si l'on veut faire attention aux incertitudes qui régnaient alors sur les points de géographie les plus vulgaires touchant les contrées qui séparaient la Chine du Lahor, on aura une idée de la résolution et de la prudence qui furent nécessaires au courageux missionnaire pour franchir cette *terra incognita.* Malheureusement pour son compagnon, les mahométans exerçaient toute leur influence à Sao-Cheu, où le jésuite était venu mourir; Isaac fut chargé de chaînes, et l'on voulut le contraindre à embrasser l'islamisme. Un jeune novice, qui aspirait à entrer dans l'ordre des Jésuites, et qui appartenait par sa mère à la race chinoise, s'attacha à lui avec un zèle admirable, et parvint non-seulement à lui éviter de nouveaux tourments, mais à sauver quelques débris de l'héritage de Bento de Goes, qu'il rapporta à Pékin. Parvenu dans cette capitale avec son sauveur Ferdinand, Isaac se présenta aux jésuites, et leur remit les passeports qu'il avait jadis obtenus des souverains de Kashgar, de Khotan et de Chalis. Ce fut en outre d'après son rapport et les papiers de Goes que fut rédigée plus tard la relation du P. Ricci. Le courageux Arménien ne demeura pas plus d'un mois à Pékin; il gagna Macao, et s'embarqua dans ce port pour l'Inde portugaise. Pris durant ce trajet par les Hollandais, il fut racheté par les autorités de Malacca, et se fixa à Chaul, où il vivait encore en 1615, époque à laquelle Trigault écrivait en latin son mémorable voyage. Ferdinand DENIS.

Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana.* — Ternaux Compans, *Bibliotheca Asiatica.* — Fortia d'Urban, *Histoire de la Chine avant le déluge d'Ogygès*, 1re partie, formant le t. III *de l'Histoire du Globe terrestre*, 10 vol. in-12. — L'abbé Prévot, *Histoire générale des Voyages.*

* **GOESCHEL** (*Charles-Frédéric*), jurisconsulte et philosophe allemand, né le 7 octobre 1784, à Langensalza (Thuringe). Il fit ses études de droit à l'université de Leipzig. En 1807 il commença à pratiquer comme avocat dans sa ville natale; il y occupa plus tard plusieurs fonctions dans l'administration municipale. Après la réunion de Langensalza à la Prusse, il fut nommé, en 1808, conseiller au tribunal supérieur de Naumburg. En 1837 il fut attaché au ministère de la justice. Dans les années suivantes il

(1) Voy. *Histoire de l'Expédition chrétienne du royaume de Chine entreprise par les PP. de la C. de J. comprinse en 5 livres ès quels est traité fort exactement et fidellement des mœurs, lois et coutumes du pays, et tirée des mémoires du P. M. Ricci par le P. Trigault;* Lille, 1617, in-4°.

fit partie de la commission supérieure de censure; en 1845 il devint conseiller d'État. Depuis il a pris une part active aux discussions qui s'élevèrent sur la constitution et sur la confession de l'Église protestante; il se prononça toujours pour le maintien de la discipline ecclésiastique, et il appartient à ce parti, de jour en jour plus puissant en Allemagne, qui, contrairement au principe du protestantisme, s'efforce de donner à l'Église luthérienne une organisation hiérarchique et des dogmes stables. Malgré des opinions religieuses aussi arrêtées, Goeschel a toujours montré une grande sympathie pour la philosophie de Hégel et pour les idées de Gœthe. Il entreprit la tâche difficile de prouver que ces deux grands panthéistes, loin d'attaquer le christianisme, sont parfaitement d'accord avec les principes de ce dernier. Goeschel, dont les premiers écrits philosophiques avaient eu toute l'approbation de Hégel, se crut appelé à expliquer la vraie pensée de ce philosophe, lorsque l'école hégélienne vint à se scinder en plusieurs fractions ennemies, invoquant toutes les écrits du maître. Il se rangea du côté de la droite, et il s'efforça d'établir que le système de Hégel ne conduisait pas, comme le prétendait la gauche, à nier l'immortalité de l'âme. Goeschel a transporté ses convictions religieuses dans le domaine de la jurisprudence; il a développé longuement ses idées sur ce qu'il appelle la théologie du droit. Ses principaux ouvrages sont : *Chronik der Stadt Langensalza* (Chronique de la ville de Langensalza); Langensalza, 1818-1844, 4 vol. in-8°; — *Aphorismen über Nichtwissen und absolutes Wissen im Verhältniss zum christlichen Glaubensbekenntnisse* (Aphorismes sur le non-savoir et le savoir absolu en rapport avec la confession chrétienne); Berlin, 1849; — *Hegel und seine Zeit, mit Rücksicht auf Goethe* (Hégel et son temps, dans leur rapport avec Gœthe); Berlin, 1832; — *Zerstreute Blaetter aus den Acten eines Juristen* (Feuilles éparses tirées des papiers d'un juriste); 1re partie : *Aus der Lehre und dem Leben des Rechts* (Sur la Théorie et la pratique du Droit); Erfurt, 1832, in-8°; 2e partie : *Zur Philosophie und Theologie des Rechts* (Considérations sur la Philosophie et la théologie du Droit); Schleusingen, 1835, in-8°; 3e partie : *Zur theologisch-juristischen Biographie und Litteratur* (Biographie et Littérature théologico-juridiques); Schleusingen, 1837 et 1842, 2 vol. in-8°; — *Unterhaltungen zur Schilderung Goethescher Dicht- und Denkweise* (Entretiens sur la Poésie et les idées de Gœthe); Schleusingen, 1834-1838, 3 vol. in-8°; — *Von den Beweisen für die Unsterblichkeit der menschlichen Seele im Lichte der speculativen Philosophie* (Les Preuves de l'Immortalité de l'Ame au point de vue de la philosophie spéculative); Berlin, 1835; — *Das Particularrecht und der juristische Pantheismus* (Les Législations particulières et le Panthéisme juridique); Berlin, 1837; dans cet ouvrage Goeschel s'élève contre la tendance de notre époque pour les codifications générales. E. G.

*Conversations-Lexikon.*

**GOESCHEN** (*Jean-Frédéric-Louis*), jurisconsulte allemand, né à Kœnigsberg, le 18 février 1778, mort à Gœttingue, le 24 septembre 1837. Il commença ses études de droit à l'université de Gœttingue en 1798; mais deux ans après, croyant qu'à cause de sa fortune médiocre, il ne ferait jamais que végéter dans la carrière juridique, il s'occupa assidûment de physique et de chimie, qui avaient eu toujours de l'intérêt pour lui; en même temps il se mit au courant de l'agronomie pratique. En 1800 il fit l'acquisition d'une ferme dans les environs de sa ville natale, pour y mettre à profit ses connaissances en agriculture; mais cette entreprise ne réussit pas, malgré toute l'activité de Goeschen : il dut l'abandonner. Les ouvrages juridiques de Hugo et de Savigny, publiés vers cette époque, le tirèrent de l'état de mécontentement dans lequel l'avait plongé la ruine de ses projets. Ces travaux ouvraient une nouvelle voie à l'étude du droit romain. Goeschen la poursuivit avec ardeur; Niebuhr l'y encouragea, et lui donna des conseils tels qu'il savait les donner. Goeschen fut reçu en 1811 docteur en droit à l'université de Berlin; deux ans après il y fut nommé professeur. Sur la proposition de Savigny, il fut envoyé en 1816 à Vérone, en compagnie de Bekker, pour explorer les trésors scientifiques récemment explorés par Niebuhr. En 1821 il donna la première édition des *Institutes* de Gaïus; son nom est ainsi lié pour toujours à celui du jurisconsulte romain, dont l'ouvrage changea complétement les idées reçues sur l'histoire de la jurisprudence romaine. En 1822 il se rendit à Gœttingue comme professeur de droit romain. Il était tout entier à ses cours; la plupart de ses ouvrages ne sont que des compléments à ses leçons. Plein de modestie, cherchant trop la perfection, il ne put jamais se décider à publier son grand ouvrage sur le droit civil, lequel n'a paru que depuis sa mort. On y trouve des idées profondes, exposées avec clarté et méthode. Ses principaux ouvrages sont : *Observationum Juris Romani Specimen*; Berlin, 1819, in-8°; — *Gaius, Institutionum Commentarii IV*; Berlin, 1821, in-8°; — *Grundriss zu Pandecten-Vorlesungen* (Abrégé pour le cours de Pandectes); Gœttingue, 1827 et 1832, 2 vol. in-8°; — *Vorlesungen über das gemeine Civilrecht* (Cours sur le Droit civil commun); Gœttingue, 1838-1840, 3 vol. in-8°; nouvelle édition en 1843. Goeschen a fait paraître aussi plusieurs dissertations importantes dans la *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft* (Revue pour la Jurisprudence historique), qu'il publiait en compagnie avec Savigny et Eichhorn. E. G.

*Conversations-Lexikon der Gegenwart.*

**GOESCHEN** (*Georges-Joachim*), éditeur allemand, né à Brême, le 22 déc. 1752, mort près de Grimma, le 5 avril 1828. Successivement libraire à Dessau, à Leipzig et à Grimma, il publia le premier les œuvres de Gœthe, Schiller, Klopstock, Wieland, etc. Il fonda, en 1813, un recueil littéraire, dit *Sonntagsstanden*. On a de lui une comédie, *Mourir deux fois n'est pas permis;* Leipzig, 1800, et une *Histoire de l'Amérique;* ibid., 1818-20, 3 vol. in-8°. E. G.

*Gazette d'Augsbourg*, 1828.

**GOESCHEN** (*Henri*), philologue allemand, né à Hanovre, en 1612, mort à Reval (Esthonie), le 24 novembre 1681. Il étudia la théologie à Rostock, et exerça ensuite les fonctions de précepteur particulier à Stockholm, 1634-1636. Nommé plus tard pasteur de Harrien, puis de Goldenbach (1641), en Esthonie, il devint assesseur du consistoire de Reval. On a de lui: *Manuductio ad Linguam Esthonicam;* Reval, 1660, in-8°. Cette grammaire est accompagnée d'un dictionnaire; — des *Chants d'église*, traduits ou composés en esthonien, et une traduction de la Bible en la même langue. Ce dernier ouvrage est inédit. E. G.

Witte, *Diarium biographicum*. — Gadebusch, *Liefland. Bibl.* — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexik.*

* **GOESLI** *von Ehenhein*, minnesinger, vivait vers le milieu du quatorzième siècle. Il appartient sans doute à la famille des seigneurs d'Ehenheim, petite ville de l'Alsace, à quelques lieues de Strasbourg. Le manuscrit lui donne le titre de *her*, qui ne convient qu'à un chevalier, et le représente dans la miniature qui précède ses chansons couvert de fer de la tête aux pieds, à cheval, l'épée à la main. D'un autre côté, le dialecte dont il se sert prouve suffisamment son origine *alemanique*. Nous avons de lui deux *lieder*, dont l'amour est l'unique sujet; ils ne renferment pas d'idées bien neuves, mais ils ne manquent ni de grâce ni d'harmonie. L'un d'eux (le second) a été publié par Tieck, dans une langue un peu plus voisine de l'allemand qui s'écrit aujourd'hui. Alexandre Pey.

B. J. Docen, *Museum für altd. Literatur und Kunst;* Berlin, 1809. — V. d. Hagen, *Minnesinger;* Leipzig, tom. IV, p. 293.

* **GOETEERIS** (*Anthonis*), publiciste hollandais, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il fit partie, en 1615, d'une ambassade hollandaise en Russie et en Suède; son récit ou *Journal*, très-curieux et devenu très-rare, parut en 1619. A. G.

Beckmann, *Litter. d. alt. Reisebeschr.*, II, 378. — Stück, *Saml. von ältern und neuern Land und Reisebeschreibungen*, I, 127.

* **GOETGHEBUER** (*Pierre-Jacques*), architecte et graveur belge, né à Gand, en 1788. Les rapides progrès qu'il fit dans le dessin le placèrent encore jeune à un rang distingué parmi les artistes belges. Il étudia d'abord l'architecture, et construisit l'*hôtel des postes* à Gand; il se consacra ensuite à la gravure, et reproduisit le premier le *Plan de la bataille de Waterloo;* on a aussi de lui: *Dessins et Description des cathédrales Notre-Dame d'Anvers et Saint-Bavon de Gand;* — un grand nombre de planches dans l'ouvrage publié à Gand sous le titre de: *Choix de Monuments, édifices et maisons les plus remarquables du royaume des Pays-Bas*. A. de L.

*Biographie générale des Belges.*

**GOETHALS**, célèbre famille flamande qui, depuis le commencement du moyen âge jusqu'à nos jours, a fourni beaucoup d'hommes distingués, dont voici les principaux:

**GOETHALS** (*Henri*), surnommé *de Gand* de Mude, savant ecclésiastique, né à Gand, en 1217, mort à Tournay, en 1293. Il fut un des élèves d'Albert le Grand, l'un des condisciples de saint Thomas d'Aquin et l'ami de saint Philippe Benitti. La Sorbonne de Paris le mit au nombre de ses plus doctes professeurs, et lui conféra le titre de *docteur solennel*. Il assista au concile de Lyon, où il se distingua par son mérite et où il obtint la confirmation de l'ordre des Servites. Le pape Honorius IV, le roi de France Philippe le Bel, et surtout les comtes de Flandre l'honorèrent de leur estime. Nommé archidiacre de Tournay, il y combattit dans le peuple les erreurs empruntées aux manichéens, et cela en n'employant que les seules armes de la persuasion, chose rare à cette époque. On doit à sa pieuse libéralité l'agrandissement de l'antique béguinage de Tournay et la fondation de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de l'église Saint-Prat de la même ville. A Gand, il fonda, sur un de ses domaines, l'hôpital Saint-Jacques, encore aujourd'hui existant. A sa mort le clergé de Tournay déposa son corps au sein de l'église cathédrale, dans un superbe tombeau, que les calvinistes détruisirent au seizième siècle. Henri Goethals est auteur d'un *Traité des hommes illustres*, pour servir de suite à ceux de saint Jérôme et de Sigebert et d'une *Théologie* en 3 v. in-fol., qui l'emporte sur la plupart de celles de son temps. Z. Pierart.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esquisses biographiques extraites des tablettes généalogiques de la maison de Goethals;* Paris, 1837. — Le Mayeur de Merprès, *Gloire Belgique*, t. II, p. 197, 248. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 166. — Mirœus, *Elogia Belgica*, p. 37. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 445.

**GOETHALS** (*Henri*), plus connu sous le nom de *Grodals* ou *Gredals*, diplomate et ecclésiastique belge, né à Gand, en 1359, mort à Tournay, en 1433. Il obtint le grade de bachelier en théologie à l'université de Paris, et fut successivement nommé prévôt du chapitre de Lille, chanoine noble de Tournay, chanoine tréfoncier, archiprêtre, trésorier et doyen de la cathédrale de Saint-Lambert à Liége. Depuis il devint secrétaire de Philippe le Hardi, conseiller de Jean sans Peur, vice-président du grand conseil de Philippe le Bon, premier conseiller ecclésiastique ou *de longue robe* au conseil provincial de

Flandre. Il fut chargé de plusieurs missions importantes. C'est ainsi qu'on le vit : à Constantinople, traitant de la rançon des chrétiens faits prisonniers à la bataille de Nicopolis; à Gand, dans une assemblée réunie pour aplanir les différends qui existaient entre le roi de France et le duc de Bourgogne Philippe le Hardi; à Louvain, pour l'élection du duc de Brabant; au concile de Pise, pour l'union de l'Église; à Paris, pour l'accomplissement du traité d'Arras; au concile de Constance, pour l'extinction du schisme; en Angleterre, pour affaires majeures; à Bruxelles, dans l'assemblée des trois états, pour la réforme du gouvernement; à Arras, dans l'assemblée générale qui se réunit par suite de la mort tragique de Jean sans Peur; à Namur, pour l'acquisition du comté de ce nom par Philippe le Bon; à Bâle, afin d'y négocier le douaire de la duchesse d'Autriche; à Liége, pour la répression des hussites; à Rome, pour y traiter du divorce de Jacqueline, comtesse de Hainaut, avec le duc de Brabant. Le choix que l'on fit de Henri Goethals pour assister à ces assemblées et pour remplir des missions aussi importantes est d'autant plus honorable pour sa mémoire que les marques de confiance qu'il reçut de ses souverains n'étaient nullement la récompense de ses adulations. En effet, tandis que son compatriote, le prêtre Jean Petit, faisait l'apologie de l'assassinat du duc d'Orléans, Henri Goethals refusait de continuer à servir la cause du puissant prince qui avait commis le crime, et à la mort de celui-ci il refusait encore de prendre part au funeste traité de Troyes, par lequel Philippe le Bon reconnaissait Henri V, roi d'Angleterre, pour roi de France, au détriment du dauphin Charles, depuis Charles VII. Henri Goethals fut inhumé derrière le maître autel de la cathédrale de Tournay; son cœur fut transporté à Liége et déposé dans un magnifique cénotaphe, qui se voyait dans la riche cathédrale de Saint-Lambert au moment de sa destruction, en 1794.

Z. Pierart.

L'Évêque de la basse Moûturie et le Mayeur de Merpès, *ouvrages cités à l'article précédent*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 446.

**Goethals** (*Arnould*), écrivain et archéologue belge, né en 1425 et mort en 1515. Il devint moine de l'abbaye de Saint-André-lès-Bruges, et en écrivit la *Chronique*. Cette chronique, monument précieux d'histoire, est encore inédite. Elle est surtout connue par un chapitre qu'en a traduit Jules van Praet à la suite de son *Origine des Communes de Flandre*. Z. P.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esquisses biographiques extraites des Tablettes généalogiques de la Maison de Goethals*. — Jules de Saint-Génois, *Miscellanées*, n° 5. — Van Vaernewyck, le *Byvogsal*.

**Goethals** (*François*), écrivain et jurisconsulte, né en 1500. Il fit imprimer à Gand en 1579, chez Gautier Manilius, un ouvrage estimé, ayant pour titre : *Observations sur la pacification de Gand*. Z. P.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esq. biogr.*

**Goethals** (*François* ou *Panagathus* et *Eucollus*), juriste distingué, né en 1539, et mort en 1616. Il fut d'abord docteur en droit canon et en droit romain à l'université de Louvain. Il obtint ensuite le premier la chaire du droit canon à Douay, où il s'acquit une telle réputation que le pape lui permit, quoique marié et père de onze enfants, d'embrasser le sacerdoce. Il devint chanoine de l'église collégiale de Saint-Amé de Douay, tandis que son épouse se faisait chanoinesse au monastère de Denain. Z. P.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esquisses biographiques*. — *Éphémérides historiques de la ville de Douay*, p. 178. — Van Vaernewyck, le *Byvogsal*. — Jules de Saint-Génois, 10ᵉ *Miscellanée*.

**Goethals** (*Philippe*), l'un des meilleurs légistes du seizième siècle aux Pays-Bas, mort à Gand, en 1550. Il était docteur en droit canon et en droit romain de l'université de Paris. Il fut nommé par Philippe le Beau membre du conseil provincial établi en Flandre, et par Charles Quint conseiller honoraire et maître des requêtes. Il a laissé plusieurs manuscrits sur le droit criminel et civil, dont un seul fut imprimé à Bruges après sa mort. Z. P.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esquisses biog.* — Jules de Saint-Génois, art. 6 des *Miscellanées*.

**Goethals** (*Josse*), homme politique gantois, mort en 1582. C'était un des plus nobles et des plus riches personnages de sa ville natale. Tout dévoué à Philippe II, roi d'Espagne, et au dogme catholique, il refusa de faire partie des dix-huit notables magistrats institués à Gand par les chefs religionnaires Hembyse et Ryhove, que le peuple avait investis du souverain pouvoir. Il fut en conséquence jeté dans un cachot, eut les oreilles coupées, fut privé de ses biens, puis expulsé de la ville. Son épouse en mourut de douleur; quant à ses enfants, ils se réfugièrent à l'hôpital de Wenemaere de Gand, où la supérieure Catherine Goethals, leur tante, les déroba aux poursuites des révolutionnaires. Ces enfants, privés de leur patrimoine, s'adressèrent en 1604 aux archiducs Albert et Isabelle, afin d'être autorisés à entreprendre le négoce sans déroger à leur noblesse, ce qui leur fut accordé. Ils furent heureux dans leurs efforts, et parvinrent à gagner une fortune équivalant à celle de leurs pères. De ces enfants sont issus d'autres personnages du nom de Goethals, qui honorèrent la magistrature, l'art militaire, le sacerdoce, les sciences et les lettres dans le courant des dix-septième et dix-huitième siècles. De ce nombre furent *Charles* Goethals, lieutenant général du roi des Pays-Bas en 1825, et *Ambroise-Charles* Goethals, archiprêtre, et vicaire général du diocèse de Gand, mort en 1836.

Z. Pierart.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esq. biogr.* — Jules de Saint-Génois, *Miscellanées historiques*. — Le Mayeur, *Gloire Belg.*, p. 417.

* **Goethals** (*Félix-Victor*), littérateur belge, né à Gand, le 4 juin 1799. Après avoir étudié le

droit à l'université de sa ville natale, il travailla comme stagiaire, de 1825 à 1829, au parquet du procureur général à la cour supérieure de justice de Bruxelles, et fut en même temps, à partir de 1827, adjoint au conservateur de la bibliothèque de Bruxelles, auquel il succéda après la révolution de 1830. Cette ville, pour sortir de ses embarras financiers, ayant vendu en 1842 sa bibliothèque à l'État, qui la réunit à celle de van Hulthem, récemment acquise, pour former la Bibliothèque royale, le baron de Reiffenberg fut mis à la tête du nouvel établissement littéraire; mais M. Goethals ne cessa pourtant d'y être attaché qu'en 1853, lors de son admission à la retraite.

On a de lui : *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique et dans les pays limitrophes*, etc.; Bruxelles, 1837-1838, 4 vol., in-8°; — *Histoire des lettres et des arts en Belgique et dans les pays limitrophes*; Bruxelles, 1840-1844, 4 vol., in-8°; ce sont deux recueils de biographies; — *Notice historique sur la vie et les travaux de Simon Stevin, de Bruges*; Bruxelles, 1842, in-8°; — *Histoire généalogique de la Maison de Horne*; Bruxelles, 1848, in-4°, extrait de l'ouvrage suivant : *Dictionnaire généalogique et héraldique des Familles nobles du royaume de Belgique*; Bruxelles, 1849-1852, 4 vol. in-4°. Exact et patient investigateur du passé, M. Goethals publie en ce moment, par livraisons de format in-4°, le *Miroir des Notabilités nobiliaires de la Belgique, des Pays-Bas, et du nord de la France*, et mettra bientôt sous-presse l'*Histoire des principales Familles de la Hesbaye* et l'*Archéologie de Belgique*. E. Regnard.

*Documents particuliers.*

**GOETHALS**, *Voyez* Drabbe (*Jean*).

**GOETHE** (*Jean-Wolfgang*), le plus grand poëte de l'Allemagne, né le 28 août 1749, à Francfort-sur-le-Mein, et mort à Weimar, le 22 mars 1832. Issu d'une famille bourgeoise, il reçut une solide éducation au sein du foyer domestique. Son père, homme exact et rigide, sa mère, femme d'imagination et de sens, exercèrent une vive influence sur sa pensée. C'est lui-même qui nous l'apprend, dans une strophe souvent citée : « J'ai de mon père la stature, la gravité, l'esprit de conduite; ma mère m'a donné la sérénité de son âme et le goût des inventions poétiques. » Accoutumé de bonne heure à une vie facile et commode, il ne connut pas ces angoisses qui ont été pour tant d'écrivains, pour tant de poëtes surtout, une initiation douloureuse et féconde. Faut-il voir dans les circonstances de sa jeunesse l'explication de cette tranquillité un peu superbe qui lui a été si amèrement reprochée, et qui est en effet un des caractères distinctifs de son génie? Il est certain que l'auteur de *Faust* et de *Wilhelm Meister* ne paraît avoir ressenti dès son enfance que des émotions intellectuelles. Plus que personne peut-être, il a vécu par l'esprit; les jeux du premier âge, les passions de la jeunesse ne devaient être pour lui qu'une série d'expériences destinées à enrichir sa pensée. Voir et réfléchir, observer et combiner ses observations, connaître la nature, les hommes, le passé, le présent, la vie enfin dans ses manifestations sans nombre, s'assimiler toutes choses, ou du moins, selon l'expression de Marc Aurèle, se mettre en harmonie avec ce grand tout que nous appelons le monde (πᾶν μοὶ συναρμόζει) et chercher dans cette harmonie le bonheur de l'homme, la science du philosophe, l'inspiration du poëte et de l'artiste, telle a été l'œuvre de Goethe pendant sa longue carrière, telles sont aussi les premières dispositions qu'il annonce.

C'est une période très-intéressante dans la vie de Goethe que ces premières années d'études à Francfort. Quand il quitta sa ville natale, à seize ans, pour aller suivre les cours de l'université de Leipsig, son esprit était déjà riche de connaissances acquises et de poétiques projets. Aux langues anciennes il avait joint l'hébreu; initié aux beautés de Sophocle, passionné pour les *Métamorphoses* d'Ovide, dont la riante imagination l'enchantait, il avait eu l'ambition de lire Moïse et les prophètes dans le texte original. Il pratiquait aussi la langue de Shakspeare. Au milieu de ces études si diverses, la France l'avait attiré de bonne heure. Bien jeune encore, il avait assisté, pour ainsi dire, sans quitter le toit paternel, aux émotions de la guerre de Sept Ans; un Français, un *lieutenant du roi*, chargé d'une mission militaire à Francfort, le comte de Thorane, logeait chez le père du poëte, et bien que le jeune Wolfgang fît des vœux pour le succès du roi de Prusse, la France, représentée par de spirituels officiers, de brillants gentilshommes, et aussi par une troupe d'acteurs qui jouaient avec les œuvres classiques toutes les nouveautés à la mode, avait exercé maintes séductions sur son intelligence. Lorsqu'il racontera dans sa vieillesse l'histoire de ses premières années, il se souviendra de l'élégante affabilité du maréchal de Broglie, qu'il a vu chez le lieutenant du roi, dans la maison de son père; et ce goût de la littérature dramatique, si ardent chez l'auteur d'*Egmont* et d'*Iphigénie*, qui sait s'il ne fut pas développé alors par la vue de nos comédiens et de notre théâtre? A un âge où il ne faisait que balbutier encore le français, il s'exerçait à réciter, comme un acteur, les morceaux les plus expressifs des tragédies de Racine. Dans les années qui suivent, il lit, plume en main, tout Racine, tout Corneille, tout Molière, et aucun des secrets de l'art ne lui échappe. Telle était déjà l'universalité de son esprit : il passait sans embarras de Molière à Klopstock, et des comédies du dix-huitième siècle aux cantiques des prophètes. On devine, on pressent ici dans l'écolier de Francfort l'homme qui voudra un jour fonder pour son pays une littérature sympathi-

que, cosmopolite, vraiment humaine, une littérature qui accueillera, qui comprendra toutes les œuvres du midi et du nord, la littérature du monde, disait-il, *Die Weltliteratur*.

Que va-t-il faire à Leipzig ? Il a seize ans, il est plein d'ardeur, il aspire à la forte nourriture de la science. Or, la science est sans vie à Leipzig. Gottsched y règne encore; c'est de Leipzig que ce législateur pédantesque, copiant Boileau sans lui emprunter sa verve, travestissant le goût français au point de le rendre odieux, avait longtemps régenté la littérature allemande. Gottsched va mourir quelques mois après l'arrivée de Goethe (1766), mais son école lui survivra; l'université, les salons, l'esprit public subissent son influence. C'est une sombre période dans la vie de Goethe que ce séjour à Leipzig; il n'a plus la naïve ardeur de son adolescence; il n'a pas encore l'enthousiasme réfléchi des années qui vont suivre. On dirait qu'il se cherche lui-même et qu'il se cherche en vain. Aussi, quelle tristesse il éprouva! Cette tristesse, si vivement sentie par l'étudiant, est le premier symptôme des glorieuses destinées que lui réservait l'avenir. Le froid et judicieux Gellert, héritier de l'autorité littéraire de Gottsched, lui enseigne la correction et le soin de la forme, sans pouvoir satisfaire sa juvénile ardeur. Si parfois, au milieu de ces ténèbres, une subite lumière apparaît, tout à coup il renaît à la vie. La publication du *Laocoon* de Lessing (1767) fut un des événements de sa pensée; il en reçut une impression qui ne s'effaça jamais. Il étudia aussi avec amour les premières œuvres dramatiques de ce grand écrivain. Interrogeant, en dehors de l'université, des maîtres de toutes natures, il développa son goût des arts plastiques chez un riche amateur de tableaux, M. Breitkopf, et une femme d'esprit, madame Bœhme, lui fit comprendre ce qu'il y avait d'insipide dans l'abondance de Gottsched, dans « ce déluge de mots qui inondait le sol allemand et menaçait de submerger les montagnes ». Au sortir d'un entretien avec madame Bœhme, il jeta au feu tout un volume de vers et de prose qu'il avait commencé à Francfort et fini à Leipzig. Cette période (1765-1768), si stérile qu'elle lui ait paru, ne fut donc pas inutile, en définitive, au développement de sa pensée; il ne possédait pas encore l'idéal souverain du beau, mais il avait puisé dans son ennui même une aversion décidée pour la fade poésie des rhéteurs. Il concevait vaguement un art nouveau; il avait le goût, il éprouvait le désir de la précision et du vrai. Ce fut là le meilleur bénéfice de ses trois années d'études à l'université de Leipzig.

La ville de Strasbourg peut être fière de l'influence qu'elle a exercée sur le génie de Goethe. Revenu à Francfort, le jeune Wolfgang passe une année dans sa famille, occupé d'études mystiques, lisant van Helmont et Paracelse, commentant les mystagogues de l'antiquité et les gnostiques des premiers temps chrétiens; cette maladie (Goethe lui-même désigne ainsi l'état de son âme), cette maladie, que lui avait inoculée une personne d'une dévotion bizarre et exaltée, ne laissa pas de traces dans son intelligence; il part pour Strasbourg, et tous les mauvais rêves se dissipent. Que de journées fécondes pour le poëte de 1769 à 1771! La cathédrale, la ville, cette riche plaine de l'Alsace, le Rhin qui la traverse d'un bout à l'autre de l'horizon, les Vosges, la Forêt-Noire, tout l'enchante. Des compagnons dignes de lui partagent et multiplient ses émotions. Voici Herder, Lenz, Wagner, Jung Stilling, et cet excellent Lerse dont il a reproduit si bien la loyale figure dans son *Goetz de Berlichingen*. Herder surtout est le guide de ces réunions charmantes. Herder est le maître de Goethe. L'office qu'il remplit auprès du jeune étudiant de Strasbourg est à la fois sévère et bienfaisant. Plus âgé de cinq années, célèbre déjà par des manifestes, qui complètent ceux de Lessing, Herder fait l'éducation de Goethe et dégage son génie des liens qui l'entravaient. Il lui révèle la philosophie de l'histoire littéraire, il lui montre comment les grandes œuvres de la poésie et de l'art sont intimement unies aux destinées sociales de l'homme et représentent la vie des nations. Éclairés de cette lumière, les immenses domaines de la littérature resplendissent tout à coup de trésors qu'on ne soupçonnait pas. Goethe et ses amis s'y élancent comme sur une terre conquise, et y font maintes découvertes. La Bible, Shakspeare, l'art allemand du moyen âge, prennent à leurs yeux une signification inattendue. Ils aiment surtout la nature; les poésies artificielles n'usurperont plus dans les ardentes sympathies de Wolfgang le rang qui appartient aux inspirations vraies. Herder ne travaille pas seulement à exciter l'enthousiasme de son ami, il ne craint pas d'employer le sarcasme pour le guérir de ses erreurs. Génie lumineux et rigide, bienfaisant et bourru, l'auteur des *Fragments* et des *Forêts critiques* (*Kritische Waelder*, 1767) corrige le futur auteur de *Faust* avec une rudesse familière, et rien de plus touchant que l'humilité et la reconnaissance de ce glorieux disciple. En 1811, au faîte de la renommée, Goethe se souvient encore avec joie de ces beaux jours où s'épanouissait son génie; et il écrit dans ses mémoires : « Je n'ai pas passé auprès de Herder une seule heure qui n'ait été pour moi instructive et féconde. »

Il fallut pourtant quitter cette belle Alsace, dont il parle toujours comme d'une sorte de paradis poétique. Goethe avait terminé ses études de droit; il venait de soutenir avec beaucoup d'éclat une thèse sur les rapports de l'État et de l'Église. Revenu à Francfort en 1771, il ne sortit de cette ville que pour aller, quatre ans après, s'établir à Weimar, où l'appelait l'amitié du grand-duc de Saxe-Weimar, Charles-Auguste. Après les inspirations recueillies à Strasbourg, cette pé-

riode de quatre années est comme la préparation de son éclatante carrière; on le voit rassembler toutes ses forces, ouvrir son âme à toutes les impressions, et produire avec feu maintes ébauches puissantes, les unes qui s'achèveront plus tard, les autres qui resteront toujours à l'état de fragment, mais qui composent en quelque sorte le fonds où puisera sans cesse sa pensée. A ces vives années appartiennent les premières scènes de *Faust*, les vers sur *Prométhée*, les fragments sur *le Juif errant*, de spirituelles satires *Contre les Pédants et les philistins* de ce temps-là, un grand nombre de ses *Lieds* les plus gracieux, ses drames de *Clavijo* et de *Stella*, ses jolis opéras *Erwin et Elmire*, *Claudine de Villabela*; signalons surtout l'admirable étude dramatique sur la vie et le siècle de Goetz de Berlichingen, et ce roman passionné, qui fut un événement pour l'Allemagne et pour l'Europe, *Les Souffrances du jeune Werther*.

Le premier grand ouvrage de Goethe, et l'un des plus importants qu'il ait écrits, c'est *Goetz de Berlichingen*, drame historique en cinq actes. Goethe avait vingt-quatre ans. Toutes les idées que Herder avait éveillées en lui, toutes les inspirations tumultueuses qui agitaient son cœur prirent un corps dans cette œuvre puissante. Il avait voulu peindre l'Allemagne au moment où le système du moyen âge se dissout; dans la ruine des vieilles mœurs, au milieu de l'anarchie morale et politique, un homme, un chevalier, le dernier des chevaliers allemands, ose se lever encore pour l'honneur et la justice. Peu lui importe que de nouveaux intérêts soient nés; *l'honneur parle, il suffit*. Partout où un opprimé jette un cri de détresse, Goetz accourt avec ses compagnons; il prend au sérieux les devoirs de sa caste, au moment où chacun ne songe plus qu'à soi. Seul contre tout un monde, que pourra faire ce don Quichotte sublime? Son exaltation, inspirée par l'honneur, mettra son honneur en péril; il deviendra le chef de ces paysans qui ont souillé de sang une cause juste; le loyal chevalier passera pour un rebelle, il sera calomnié, condamné, flétri. Voilà le tragique intérêt de cette peinture. L'auteur a développé son sujet dans une série de scènes et d'épisodes que d'éminents critiques voudraient voir liés d'une façon plus étroite; est-ce une faute? Ne serait-ce pas plutôt un artifice du poëte? Sans absoudre entièrement la composition du drame, on ne peut nier qu'au sein de cette confusion la figure du héros n'apparaisse plus grande. C'est elle qui forme l'unité du tableau; on la voit grandir de scène en scène, et lorsque Goetz, expirant entre sa pieuse Élisabeth et son loyal compagnon de guerre, s'écrie d'une voix éteinte: « Reçois mon âme, pauvre femme! je te laisse dans un monde corrompu. Lerse, ne l'abandonne pas. Fermez vos cœurs avec plus de soin que vos portes; le temps de la perfidie approche... Ils régneront par la ruse, les misérables! le noble cœur sera pris dans leurs filets.. » le lecteur ému répond avec les amis qui ferment les yeux du vieux soldat : « Malheur au siècle qui t'a repoussé! Malheur à la postérité qui te méconnaitra »!

Ce drame fut une révélation. La hardiesse des idées, la profondeur des sentiments, la vigueur naturelle du style attestaient un poëte du premier ordre. Après avoir été le disciple de Herder, Goethe reprenait son rang; Herder, consulté par son ami, avait accueilli avec des paroles moqueuses cette peinture un peu désordonnée du seizième siècle; car ce noble esprit, qui comprenait si bien la grandeur de l'épopée, n'appréciait guère les conditions du drame. Goethe, si docile autrefois, n'avait pas été ébranlé par ces railleries; émancipé de la tutelle de son maître, il avait conscience de sa valeur, et le succès de *Goetz de Berlichingen* consacra la supériorité du poëte sur le critique. Ce succès est un des événements du dix-huitième siècle. Le théâtre allemand, pressenti par Lessing, était enfin créé; une littérature nouvelle allait naître, et qu'on songe à l'influence que devait exercer cette littérature! Propagé d'abord dans les États scandinaves, passant de là en Angleterre, aux États-Unis, en France même, le mouvement imprimé en 1773 par ce poëte de vingt-quatre ans n'est pas encore fini.

L'année d'après, Goethe publiait *Les Souffrances du jeune Werther* (1774). Il avait peint dans *Goetz de Berlichingen* un grand cœur qui essaye de se suffire à lui-même, une âme qui défie héroïquement mille obstacles pour accomplir son devoir, au risque de se tromper sur ce devoir et de méconnaître les changements des âges; il peignit dans *Werther* un esprit jeune et heureusement doué, qui a conçu le dégoût de la vie. Après les fortes âmes du seizième siècle, voici les âmes amollies du dix-huitième. Il y a dans ces peintures poignantes un cri d'accusation contre la société, ou du moins contre une époque sans vie, sans croyances, sans idéal, qui énervait les esprits et les cœurs; il y a aussi pour Goethe le désir d'échapper à une affreuse maladie de l'âme en se retraçant à lui-même les ravages de son mal. C'était là un des procédés de sa pensée. Obsédé par le doute, énervé par le découragement, il cherchait un refuge dans les sereines régions de l'art; et quand il avait analysé ses tourments, quand il leur avait donné une forme dramatique et vivante, les démons de son cœur étaient en fuite. Mais le jeune poëte, en se guérissant de son mal, ne l'a-t-il pas inoculé à une génération tout entière? Goethe lui-même, avec une singulière franchise, s'est posé cette question. Nous ne prétendons pas résoudre ici les problèmes que soulève une telle œuvre; aucun livre n'a été plus discuté que celui-ci, jamais roman n'a tant agité les âmes. Aujourd'hui encore, on n'ose admirer *Werther*; on n'ose louer la finesse des

analyses psychologiques, l'intérêt du récit, la grâce de Charlotte, la passion à la fois subtile et orageuse du héros; on n'ose louer tous ces traits d'une vérité si vive sans faire ses réserves sur l'inspiration générale de l'ouvrage et sur les résultats qu'il a produits. Rappelons simplement que *Werther* a guéri et délivré l'âme de Goethe, qu'il a consolé aussi bien des natures d'élite, qu'un poëte ne peut être responsable des sottises de ses imitateurs, qu'il faut se garder surtout de lui imputer les extravagances commises en son nom, enfin que Goethe lui-même a raillé plus vivement et plus spirituellement que personne le faux désespoir des faux Werther. « Pourquoi, dit-il en ses *Mémoires*, pourquoi exige-t-on toujours qu'une œuvre de poésie ait un but didactique? La véritable peinture n'en a pas; elle n'approuve ni ne blâme; elle déroule dans leur enchaînement les sentiments et les actions, et par là elle éclaire et instruit. » Goethe, en écrivant *Les Souffrances du jeune Werther*, a peint l'Allemagne intellectuelle et morale à la veille des révolutions qui allaient régénérer l'Europe, et la peinture est si vraie, si vivante, dit le sévère historien Gervinus, que, malgré les transformations du modèle, on ne la lira jamais sans être ému.

On ne peut qu'indiquer ici l'immense succès de *Werther* et l'émotion que ce livre produisit d'un bout de l'Europe à l'autre. Les détails de ce sujet demanderaient un volume. Ardemment discuté en Allemagne, accueilli par les uns avec une admiration mêlée de reproches amers, par les autres avec des transports d'enthousiasme, il est bientôt traduit en français (1776, 1777), en anglais (1779), en italien (1781, 1782), en suédois (1783), en russe (1788), et en espagnol (1804). On en publie des commentaires et des imitations; les parodies même ne manquent pas à ce triomphe. Un écrivain célèbre de la littérature allemande, Nicolaï, refait l'œuvre du poëte, et parce qu'il marie Werther avec Charlotte, il s'imagine avoir guéri le héros. Le théâtre, en France et en Allemagne, s'empare de cette douloureuse histoire. Werther a décidément le privilége de passionner la société européenne. Les déclamations de Julie, les malheurs de Clarisse sont oubliés; le candide bourgeois en *frac bleu et à la culotte jaune* vient de proposer aux esprits des questions bien autrement émouvantes. Qu'on le plaigne ou qu'on le maudisse, il est impossible de ne pas s'intéresser à son sort; on étudie avec lui l'état d'un monde malade, avec lui on pleure et on souffre. Pendant son voyage d'Italie, Goethe est comme obsédé par le souvenir de son héros; à Rome même, ce sont ses expressions, il ne peut « échapper à ses mânes irrités ». Il y a des hommes (Goethe en fit l'épreuve à Palerme) qui ne savent pas encore le nom du poëte et qui connaissent les aventures de l'amant de Charlotte. Lorsque le général Bonaparte aborde en Égypte, il a dans sa bibliothèque de campagne une traduction française de *Werther*; il lit ces pages ardentes au pied des pyramides, il les lit avec les yeux d'un homme né pour conduire les hommes, et plus tard, à Erfurt, quand il s'entretient avec le poëte, il discute la conduite de son héros, comme un juge, dit Goethe, examine la vie d'un accusé. Un des plus singuliers incidents au milieu de cette agitation des esprits, c'est l'enthousiasme de ceux qui demandent avec instance à l'auteur une nouvelle œuvre du même genre. « Plaise à Dieu, — écrit Goethe à Eckermann, et cette réponse est à la fois l'excuse et la critique de son livre, — plaise à Dieu que je ne me retrouve jamais dans une situation d'esprit où j'aie besoin de composer une pareille œuvre! »

On n'écrit pas deux fois un roman comme *Werther*. Goethe était guéri. Cependant, il avait pris goût à ces études passionnées du cœur, à cette subtile et ardente casuistique. Deux drames, composés quelques mois après *Werther*, *Clavijo* (1774) et *Stella* (1775), appartiennent au même ordre d'idées. On sait que le premier de ces drames est emprunté à un épisode des *Mémoires* de Beaumarchais. Il y a quelque chose de l'inspiration de *Werther* dans le caractère de ce Clavijo, esprit malade, inquiet, tour à tour généreux et lâche. Goethe s'était peint dans Werther, afin d'affranchir son âme des tentations du suicide; il se peignit, et se peignit sévèrement dans le personnage de Clavijo, pour expier une faute de sa jeunesse. Il avait aimé à Strasbourg cette gracieuse Frédérique, la fille du pasteur de Sesenheim, dont il a tracé dans l'histoire de sa jeunesse un portrait si charmant; il l'avait aimée, il lui avait laissé croire peut-être qu'il unirait sa vie à la sienne, puis il avait rompu avec elle comme Clavijo avec Marie de Beaumarchais. Tourmenté par ce souvenir, il se délivra de son remords au moyen d'une confession poétiquement idéalisée. Sans être une confession aussi directe, *Stella* se rattache encore à un épisode de son séjour en Alsace. Goethe avait été aimé de deux sœurs, et les scènes douloureuses de cette histoire avaient laissé dans son âme une impression pénible; le *Fernando* du drame de *Stella*, partagé entre les deux sœurs qui l'aiment, coupable envers toutes les deux, et qui se tue pour échapper à son supplice (1), rappelle, en les exagérant, quelques traits de la réalité. Il est regrettable que cette aventure singulière et pénible, mais parfaitement innocente, ait été transformée par l'auteur sous des couleurs si sombres, et que les situations

(1) C'est le dénouement de la seconde édition du drame; dans la première, Fernando s'accommode de la situation, et continue à vivre avec les deux femmes, comme si la scène se passait à Constantinople: bigamie ou suicide, il avait hésité longtemps entre ces deux conclusions de sa pièce. On voit quel était alors le désordre de ses pensées.

immorales de la pièce compromettent le mérite des détails. Ces deux œuvres sont intéressantes par les révélations qu'elles nous donnent sur les habitudes psychologiques du poëte; elles le sont aussi, *Clavijo* surtout, par le dessin des caractères, par la dramatique netteté du style et du dialogue.

Mais la véritable création de Goethe pendant cette première période de sa carrière, ce sont, avec *Goetz de Berlichingen* et *Werther*, ces chants, ces strophes, ces *Lieds*, par lesquels il renouvelait la poésie lyrique de son pays comme il avait régénéré le théâtre et le roman. L'étude des chroniques du seizième siècle, quand il écrivait *Goetz*, avait donné une vie particulière à son style; ses strophes attestent aussi le sentiment le plus vif de cette vieille poésie populaire si richement développée en Allemagne. La profondeur du sentiment n'est égalée ici que par la mélodieuse simplicité de la forme. C'est l'âme qui chante, une âme qui a vécu et souffert, mais chez qui toutes les douleurs sont apaisées. Point de cris, point de déclamations, une musique pénétrante et suave. Quelquefois, dans une ou deux strophes, le poëte dessine de merveilleux tableaux de la nature : qu'on lise *Le Calme de la Mer*, *L'Innocence*, *Le Sentiment d'Automne*, *Le Lied nocturne du Voyageur*, qu'on lise ces ballades où la naïveté de la légende est associée à la perfection de l'art, *Le Roi de Thulé*, *Le Chant du Comte prisonnier*; et si l'on peut sentir toutes les délicatesses du texte original, on comprendra l'espèce de révolution que Goethe a faite dans la poésie lyrique. Ces *Lieds*, si peu connus parmi nous, si difficiles à apprécier pour quiconque ne pratique pas l'idiome de l'auteur, ces lieds qui sont aux yeux de l'Allemagne un des meilleurs titres du grand poëte, Goethe en accroîtra le nombre dans les différentes phases de sa vie; il en a commencé le précieux recueil dès cette féconde époque où il écrivait *Goetz de Berlichingen* et *Les Souffrances du jeune Werther*. Poésie lyrique, poésie dramatique, roman, les plus fraîches et les plus vigoureuses créations de son génie se sont épanouies à la fois.

Voici l'auteur de *Goetz*, de *Werther*, du *Roi de Thulé*, jeté à vingt-six ans au milieu des frivolités d'une petite cour d'Allemagne. La première période de son séjour auprès de Charles-Auguste, duc de Saxe-Weimar, semble former une interruption dans sa vie littéraire. Il n'y a guère à citer pendant ces onze années (1775-1786) que les opéras insignifiants *Lila*, *Jery et Bately*, œuvres de chambellan et non de poëte; — une jolie petite comédie, *Le Frère et la Sœur* (*Die Geschwister*) (1776) et quelques belles pièces lyriques, *La Mission de Hans Sachs*, *Le Roi des Aulnes*, *Le Voyage de Harz*, où l'on voit que le feu de son inspiration couve encore sous la cendre. Ses amis s'affligeaient de le voir plongé dans des dissipations dont quelques-unes durent être bien vives, s'il faut en croire la correspondance récemment publiée de Herder et de Zimmermann. Avait-il épuisé toutes ses richesses? Le poëte de Werther était-il mort? Ceux qui le connaissaient bien ne désespéraient pas; ils savaient que l'inspiration n'était qu'endormie chez l'homme de cour. Son voyage en Italie (1786) fut le signal du réveil. La plupart des chefs-d'œuvre que nous offre la période suivante furent composés par lui à Venise, à Florence, à Rome, à Naples et à Palerme. Il écrivait à Florence, sous les ombrages des *Cascines*, les scènes les plus heureuses de *Torquato Tasso*, et c'est à Rome qu'il termina *Iphigénie*. Tout un cortége de poétiques figures ébauchées dans son imagination, *Faust*, *Egmont*, *Wilhelm Meister*, *Hermann et Dorothée* l'accompagnaient au milieu des enchantements de Naples et de la Sicile.

*Iphigénie en Tauride* (1787) inaugure cette période, et révèle d'une façon éclatante la seconde manière du poëte. La vue des monuments antiques et du ciel radieux qui les éclaire a éveillé chez Goethe le sentiment d'une beauté nouvelle. A la fougue de ses premiers écrits succède un enthousiasme inattendu pour le calme et la majesté des formes : l'auteur passionné de *Werther*, le peintre impétueux de *Goetz de Berlichingen* ne craint pas de paraître froid, pourvu qu'il réalise l'idéal de la beauté pure : sa muse est l'harmonie. Par l'élévation de la pensée, par la simple et solennelle ordonnance de la composition, *Iphigénie en Tauride* est certainement une des grandes pages de l'art moderne. La France la connaît à peine de nom; l'Allemagne en est fière comme d'une création aussi originale que savante, et la met au premier rang parmi les chefs-d'œuvre du poëte. Goethe a-t-il voulu donner dans son *Iphigénie* une reproduction de la poésie antique? Non, certes; ce n'est pas là ce qu'il a cherché, ce n'est pas là non plus ce qu'on admire en Allemagne. L'*Iphigénie* de Goethe est une œuvre moderne, et surtout une œuvre germanique. On peut blâmer ce mélange de la philosophie religieuse de l'Allemagne et des souvenirs de la tragédie athénienne; tel fut dès l'origine le sentiment de Schiller, et deux habiles critiques de nos jours, M. Patin, dans ses *Études sur les Tragiques grecs*, M. Julien Schmidt, dans son *Histoire de la Littérature allemande au dix-neuvième siècle* (en all.), ont porté, par des motifs différents, un même jugement sur ce procédé de l'auteur. Mais ce procédé une fois admis, comment ne pas admirer la merveilleuse poésie des détails, et surtout cette dialectique morale qui fait oublier l'absence de l'action? Les péripéties du drame se déroulent dans l'âme des personnages. La conclusion est d'une admirable beauté philosophique, et l'impression qui en résulte est aussi élevée que bienfaisante. La liberté triomphant d'une fatalité odieuse, la civilisation triomphant de la barbarie, sont représentées par

la sœur d'Oreste avec une grâce incomparable. Une vierge accomplit ces miracles, et quand on la voit, si forte en sa douceur, délivrer le martyr des Euménides, soumettre les barbares instincts du roi des Scythes, en un mot réconcilier l'homme avec lui-même, on ne sait plus en vérité si cette vierge est une prêtresse de Diane ou une madone chrétienne.

Cette union de l'antiquité et du christianisme devait charmer l'esprit contemplatif de l'Allemagne et satisfaire son goût des symboles. La nouveauté des idées, la simplicité extrême de la composition déconcertèrent d'abord les admirateurs du poëte; accoutumés, nous dit-il, aux ardentes peintures de ses premiers écrits, ils s'attendaient à une œuvre *berlichingienne* (*etwas Berlichingisches erwarteten*). Peu à peu cependant l'inspiration de Goethe fut comprise, et il n'est pas d'œuvre moderne en Allemagne qui soit étudiée avec plus de ferveur par les esprits d'élite. Schiller, qui en admirait d'ailleurs le caractère moral, y trouvait trop de casuistique; cette casuistique a été pour d'éminents penseurs un sujet de méditations fécondes. L'*Iphigénie* allemande est commentée aujourd'hui par les philosophes, les historiens littéraires et les artistes, comme *Faust* et *La Divine Comédie*.

*Egmont*, qui suivit de près *Iphigénie*, semble appartenir à la fois aux deux systèmes qui se disputaient encore la pensée du grand artiste. Avant de dire adieu aux premières œuvres de sa jeunesse, il y revient avec bonheur, à la condition de les associer à ses inspirations nouvelles. De là un certain manque d'unité dans la composition; à côté de scènes populaires qui rappellent *Goetz de Berlichingen*, le poëte a tracé des peintures morales, des développements psychologiques où la réflexion remplace le mouvement et la vie. Madame de Stael a glorifié *Egmont* comme la plus belle tragédie de Goethe; les critiques allemands les plus autorisés y signalent des disparates de ton qui nuisent à l'harmonie de l'ensemble. Mais que de traits profonds! que de beautés éparses! Comme le caractère d'Egmont, contraire sans doute à l'histoire, est finement conçu et nettement représenté! Quelle grâce, quelle légèreté même, dans son héroïque ardeur! Avec quel art cette figure de Clara, si douce, si dévouée, est jetée au milieu des émotions du drame! Goethe excelle dans ces contrastes. Ce personnage de Clara n'est pas seulement une des plus pures créations de la poésie allemande; il nous révèle, dans ses replis les plus secrets, une pensée qui domine toute la vie du poëte. L'auteur d'*Egmont* n'admet pas que les plus grands événements de l'histoire, les intérêts les plus urgents de la chose publique puissent gêner le libre développement de la vie individuelle. Dans l'épisode d'Egmont et de Clara, Goethe revendique le droit de l'individu, comme il le revendiquera plus tard pour lui-même, comme il l'exercera, sans se soucier des reproches de l'opinion, au milieu des angoisses ou des malheurs de la patrie. Ici du moins tout est concilié; la liberté de la vie intime ne détruit pas le sentiment du devoir public; l'indifférence égoïste qu'on a trop justement reprochée à Goethe ne souille pas un instant l'âme généreuse de l'amant de Clara, et au moment de tomber sous la hache, il peut jeter fièrement ces paroles qui présagent l'affranchissement de son pays : « Peuple, défends tes biens! Pour sauver ce que tu as de plus cher, tombe avec joie, comme je t'en donne ici l'exemple. »

*Torquato Tasso* est encore une de ces œuvres dont on ne peut apprécier le véritable caractère si on ne les rattache à certaines complications secrètes de la vie psychologique de l'auteur. Goethe aimait ces confessions qui étaient pour lui un moyen d'écarter de fâcheux souvenirs ou de se délivrer des soucis de son âme; seulement, la confession est dissimulée cette fois avec tant d'art qu'on en est réduit aux conjectures. Artiste et poëte dans une société d'hommes de cour, avait-il souffert de ce contraste? En avait-il souffert simplement par réflexion, et, si l'on peut ainsi parler, d'une manière idéale? Ou bien, avait-il connu en réalité les pénibles émotions de son héros? Faut-il croire que le poëte de *Werther*, comme le Tasse avec Antonio, ait été exposé à l'un de ces conflits où la froide expérience du courtisan triomphera toujours de l'irritable sensibilité du songeur? Que ce conflit ait éclaté ou non, il suffit que Goethe en ait pressenti l'amertume, et il a composé son drame du *Tasse*. Lorsqu'il partit si précipitamment de Weimar, lorsque, lassé du joug, avide de loisir et de soleil, il s'en allait si gaiement vers *la terre où l'oranger fleurit*, il emportait avec lui la douloureuse ébauche de sa pièce. L'œuvre une fois accomplie, son âme fut soulagée. Cette lutte entre les songes du poëte et les convenances de la vie était apaisée au fond de son cœur. Le Tasse dans la dernière scène se réconcilie avec Antonio; il s'attache à l'homme qu'il provoquait la veille, *comme le matelot s'attache au roc contre lequel il devait échouer;* ainsi, chez Goethe le génie de l'idéal triomphe de ses révoltes intérieures et se soumet à la réalité. Le poëte n'y perdra rien : « La nature, s'écrie le Tasse, m'a donné une voix mélodieuse pour égaler par mes lamentations la profondeur de ma peine. Tandis que chez d'autres la douleur étouffe la voix, un Dieu m'accorda de dire combien je souffre. » Nous ne faisons qu'indiquer ici de quelle manière il faut lire *Torquato Tasso*, œuvre languissante au point de vue du théâtre, mais qui offre au penseur et au poëte les plus délicates analyses revêtues de tous les prestiges du style.

*Torquato Tasso* avait paru en 1790; Goethe publia la même année quelques scènes de la première partie de *Faust*, et un petit livre

scientifique, la *Métamorphose des Plantes*, qui l'avait aussi occupé avec amour pendant son voyage d'Italie. Ce n'est pas le moment de parler de *Faust*, puisque ce drame philosophique embrasse toute la carrière de Goethe, et que, rêvé à Strasbourg, commencé en Italie, publié par fragments en 1790, continué en 1807, il n'est terminé par le poëte qu'en 1831, un an avant sa mort. Faut-il aussi rejeter à la fin de cette notice ce que nous avons à dire des travaux de Goethe sur l'histoire naturelle? J'aime mieux suivre en tout l'ordre chronologique. Le trait distinctif de Goethe, c'est la curiosité universelle de son génie. Sa vie était également partagée entre la science et l'art, entre la poésie du cœur de l'homme et l'observation de la nature. Ne séparons pas ce qu'il unissait; le suivre ainsi, c'est déjà le peindre.

Dès 1780, pendant son premier sejour à Weimar, Goethe avait pris un goût très-vif pour l'étude de l'anatomie, sous la direction du professeur Loder. Homme de cour, compagnon du souverain, intendant des plaisirs, poëte officiel des opéras et des ballets, il trouvait encore le loisir et l'attention nécessaires pour pénétrer les mystères de la création. Il s'était annoncé dès le début de ses études comme un naturaliste de génie. Malgré l'opposition de ses maîtres, il avait affirmé que la loi de l'unité préside à la structure des corps vivants, et il avait commencé cette démonstration par un mémoire consacré à une question de détail, dont voici le titre: *De l'Existence d'un os intermaxillaire supérieur chez l'homme comme chez les animaux*. Cette vue première, d'où il tirera plus tard de si précieuses conséquences, le conduisit bientôt à des recherches analogues sur le règne végétal; *La Métamorphose des Plantes*, dont la pensée l'accompagnait à Naples et en Sicile, fut le premier fruit de ces méditations.

Quelle est l'idée de ce livre? Je le dirai en peu de mots. Précisant et développant avec la prompte sagacité du génie une idée entrevue seulement par Linné (*voy.* dans les *Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749-1763, les dissertations intitulées: *Prolepsis Plantarum*, *Metamorphosis Plantarum*), Goethe démontre qu'un principe unique régit l'organisation des plantes, et que la feuille, de modification en modification, de métamorphose en métamorphose, devient peu à peu la fleur tout entière. L'ouvrage du poëte de Weimar n'avait excité même en Allemagne qu'une attention médiocre, lorsque, vingt-trois ans après, l'illustre naturaliste de Candolle, dans sa *Théorie élémentaire de la Botanique* (1813), arriva de son côté à la découverte de la même loi, et fit sortir tout un système complet. « La théorie de Goethe, dit un juge éminent (1), n'est qu'une partie, mais une partie admirable, de la théorie de M. de Candolle. » L'auteur de la *Théorie élémentaire* ne connaissait pas la *Métamorphose des Plantes*; les savants de profession, devancés par le poëte, avaient fini par le rejoindre, et le livre de M. de Candolle, en même temps qu'il était un titre de gloire pour le botaniste genevois, était l'éclatante consécration des travaux de son prédécesseur. A dater de ce moment Goethe prend la place qui lui appartient dans la littérature scientifique. Le même triomphe lui est réservé pour ses travaux d'anatomie comparée: Geoffroy-Saint-Hilaire confirmera ses vues sur la structure des animaux, comme de Candolle a confirmé sa théorie de la structure des plantes.

(1) Flourens, *Éloge historique de Pyramus de Candolle*; Paris, 1842, page 15.

La révolution française venait d'éclater, et l'on sait quelle impression elle produisit sur l'âme de Goethe. A l'époque même où le généreux élan de 89 enthousiasmait les meilleurs esprits de l'Allemagne, à l'heure où Klopstock, Schiller, Georges Forster, Guillaume et Alexandre de Humboldt s'associaient si noblement à nos espérances, l'auteur d'*Egmont* et de *Goetz de Berlichingen* méconnaissait de la façon la plus mesquine les événements de la France. Il faut avouer qu'aucun spectacle ne devait être plus antipathique aux habitudes nouvelles de sa pensée. Amoureux de l'ordre et du calme, s'appliquant à écarter tout ce qui pouvait troubler la sérénité de son intelligence, le tumulte de la révolution lui en cacha la grandeur; il n'y vit qu'une explosion fortuite des passions humaines. Cette méprise porta malheur au poëte; les comédies et les satires dans lesquelles il essaya de ridiculiser le mouvement de 89 sont certainement les plus médiocres de ses œuvres. Déjà très-frappé de l'affaire du collier de la reine, à laquelle il attribuait une importance exagérée, il avait recueilli avidement en Sicile toutes sortes d'informations sur Cagliostro, et de cette enquête était sortie une ennuyeuse comédie intitulée *Le grand Cophte* (1790); les comédies qui suivent sont plus faibles encore. *Le Citoyen général* (1793), *Les Exaltés* (1793) ne nous offrent qu'une froide parodie des sentiments qui passionnaient la France et l'Europe. Les *Entretiens des Émigrés allemands* (1795) attestent déjà une pensée plus impartiale; mais combien l'invention est languissante, si on la compare aux événements qui l'inspirent! Goethe sera plus heureux, quelques années plus tard, lorsque dans *Hermann et Dorothée* il glorifiera en beaux vers les pures émotions de 89 et flétrira les forfaits de la Terreur. Parmi les écrits du poëte qui appartiennent à cette période, mentionnons encore *La Campagne de France* et *Le Siége de Mayence*; le poëte, qui avait accompagné son souverain à l'armée du duc de Brunswick, nous donne le journal de sa vie pendant les campements et les batailles. Ce sont là du moins des pages intéressantes pour l'histoire de sa pensée; on ne connaît Goethe qu'à demi si on ne l'a pas vu s'occuper de ses travaux d'optique et ver-

sifier le *Reineke fuchs* au milieu de ces luttes mémorables où fut consacré le drapeau de la France nouvelle.

Le *Reineke fuchs*, composé par Goethe pendant les émotions d'un siége, est une satire politique et sociale qui répondait bien aux préoccupations de son esprit; seulement, c'est une satire générale, et Goethe, si médiocre et si faible quand il veut tracer une peinture moqueuse des grands événements de son époque, reprend ici ses avantages. Le *Reineke fuchs* n'est pas, comme on l'a dit, une imitation de notre *Roman de Renart*, c'est une étude d'après un poëme allemand du quatorzième siècle, lequel n'est lui-même qu'une rédaction nouvelle d'un poëme beaucoup plus ancien intitulé *Reinaert* ou *Reinhard fuchs* (*voy.* Glichesære). Il ne faut pas confondre le *Roman de Renart* et l'œuvre qui a inspiré Goethe; notre *Roman de Renart* est un recueil de contes, de fabliaux, de poëmes plus ou moins longs, dont le personnage principal est toujours le *goupil* (*vulpes*), appelé en français *Renart*, en flamand *Reinaert*, en allemand *Reinhardt* ou *Reineke*; le *Reinhardt* germanique est un épisode développé de ce long *romancero* populaire; c'est un seul poëme, un poëme qui a un commencement, un milieu et une fin. Dans notre *Roman de Renart*, le héros représente tour à tour l'Église ou le pouvoir temporel, le seigneur ou le vilain; le poëme allemand est plutôt une peinture morale; Reinhard représente les mauvais instincts de l'humaine nature. Ces deux caractères, l'unité du plan et la peinture de l'homme, reparaissent avec un art supérieur dans le *Reineke fuchs* de Goethe. Qu'importe que des pensées mesquines lui aient dicté ce travail? Le poëte qui a écrit le nouveau *Reineke fuchs* a popularisé en Allemagne une des œuvres les plus curieuses de la vieille littérature nationale, et sans l'exemple qu'il a donné on n'aurait peut-être pas aujourd'hui ces belles traductions, ces vivantes copies des *Niebelungen*, du *Heldenbuch*, de *Gudrun*, du *Parceval*, des chants des *Minnesinger*, qui ont révélé tant de richesses inconnues.

Une des plus heureuses périodes de la vie de Goethe, c'est celle qui a été illustrée par son amitié avec Schiller. Goethé a aimé sincèrement l'auteur de *Jeanne d'Arc* et de *Guillaume Tell*; il s'est associé à ses inspirations, il a joui de ses triomphes; la postérité ne l'oubliera pas, et si la biographie de Goethe nous permet trop rarement de mêler notre sympathie pour l'homme à notre admiration pour l'esprit supérieur, Schiller protégera son ami devant la conscience publique. Cette période a duré onze ans; elle commence en 1794 et ne finit qu'en 1805, à la mort de Schiller.

Ce fut à l'occasion de ses travaux sur les plantes que Goethe entra en relations intimes avec son glorieux émule. « Les plus beaux moments de ma vie, c'est Gœthe lui-même qui s'exprime ainsi dans ses curieuses notes sur l'histoire de ses études botaniques, les plus beaux moments de ma vie sont ceux que j'ai consacrés à l'étude de la métamorphose des plantes; l'idée de leurs transformations graduelles anima mon séjour de Naples et de Sicile. Cette manière d'envisager le règne végétal me séduisait chaque jour davantage, et dans toutes mes promenades je m'efforçais d'en trouver de nouveaux exemples. Mais ces agréables occupations ont acquis une valeur inestimable à mes yeux depuis que je leur dois l'une des plus belles liaisons que mon heureuse étoile m'ait réservées: elles me valurent l'amitié de Schiller, et firent cesser la mésintelligence qui nous avait longtemps séparés. » Goethe avait quarante-cinq ans, Schiller en avait trente-cinq, quand ce rapprochement eut lieu. Il y avait treize ans que Schiller avait débuté par le drame des *Brigands* (1781); et ses fougueuses inspirations étaient antipathiques à l'auteur d'*Iphigénie* et de *Torquato Tasso*, à l'homme qui, guéri des émotions ardentes de *Werther*, n'aimait plus dans la poésie que le calme de la pensée et la pureté de la forme. *Fiesque*, *Intrigue et Amour*, *Don Carlos* étaient pour lui comme les spectres de ses propres rêveries d'autrefois; il y retrouvait les souvenirs d'une crise dont il croyait avoir affranchi son âme. Goethe va jusqu'à dire dans ses *Annales*: Je haïssais Schiller (*Schiller war mir verhasst*). Ce curieux passage doit être cité: « Je haïssais Heinse, l'auteur d'*Ardinghello*, parce qu'il cherchait à anoblir, par l'art, le matérialisme des sens et les idées les plus excentriques; je haïssais Schiller, parce que, doué d'un talent énergique, mais sans maturité, il avait répandu à flots sur l'Allemagne ce torrent de paradoxes sociaux et dramatiques dont je m'efforçais d'arrêter le cours. » Schiller, sur l'invitation de Herder, était venu passer quelque temps à Weimar, et Goethe l'avait évité avec obstination; plus tard, quand il s'établit à Iéna, Goethe, qui allait souvent dans cette ville, ne le vit pas davantage. Un jour pourtant, au sortir d'une séance à la Société d'Histoire naturelle d'Iéna, ils se rencontrent à la porte; la conversation s'engage; Schiller se plaint de la méthode fragmentaire adoptée par les naturalistes, méthode ingrate et qui éloigne les profanes. « Elle répugne même aux initiés, répond Goëthe; il y a certainement une autre manière d'envisager l'action de la nature créatrice, en procédant du tout à la partie, au lieu de l'examiner par fragments isolés. » Goethe expose sa méthode; Schiller écoute, et demande maintes explications. On arrive tout en devisant à la maison de Schiller; on entre, on s'assied; la causerie et la discussion recommencent de plus belle; l'idéalisme kantien de Schiller et le réalisme de Goethe sont aux prises; heureuse soirée! discussion féconde! De cet entretien philosophique sur les transformations des plantes est née cette amitié de deux grands poëtes, si profitable

à l'un et à l'autre, si glorieuse pour les lettres allemandes.

Schiller venait de fonder un recueil littéraire intitulé : *Les Heures ;* Goethe s'associe à cette publication, et une ardeur nouvelle ranime tout à coup son génie. La majestueuse sérénité de son âme le portait à une sorte d'indifférence. Satisfait de comprendre le Cosmos, heureux de tout embrasser par la science du réel et le sentiment de l'idéal, il négligeait sa gloire d'artiste ; sans l'impulsion enthousiaste de son ami, ni les *Élégies romaines* (1795), ni les *Épigrammes vénitiennes* (1795), ni les plus belles, les plus dramatiques de ses ballades, *Le Roi des Aulnes, Le Dieu et la Bayadère, La Fiancée de Corinthe* (1795), ni cette gracieuse idylle intitulée *Alexis et Dora* (1796), ni *Le Nouveau Pausias* (1797) n'auraient vu le jour ; c'est Goethe lui-même qui fait honneur à Schiller du réveil de son inspiration.

Ce que Goethe a reçu de Schiller, il le lui rend sous une autre forme. Est-il dans l'histoire de la poésie un spectacle plus grand que ce fraternel essor ? Quand ils se rencontrent à Iéna, ils sont encore bien éloignés l'un de l'autre ; ces controverses amicales, cette éducation réciproque de deux génies si diversement doués vont produire et préciser peu à peu les principes de critique littéraire qui sont un des titres de l'Allemagne. Rien de plus instructif que de voir se former ainsi, par des progrès en sens contraire, l'harmonieuse communauté de leurs travaux. Schiller maîtrise sa fougue, et s'élève à un sentiment plus pur de la beauté ; Goethe rallume sans crainte l'enthousiasme de sa jeunesse ; la critique et l'art renaissent entre leurs mains. Ici c'est une critique militante et hardie, là c'est un art qui se possède et qui ne marche plus à l'aventure ; la littérature germanique fête les grands jours de sa virilité. D'abord il faut déblayer le terrain. Des juges sans mission, de vulgaires écrivains corrompent le goût public ; Schiller et Goethe lancent contre l'ennemi de joyeux tirailleurs, qui ne manquent jamais leur but ; les *Xénies* font feu de toutes parts, frappant les médiocrités envieuses, et dispersent les critiques rétrogrades. L'explication de ce recueil d'épigrammes (1796-1797), où l'art est si fin et la pensée si vive, serait un curieux chapitre de l'histoire littéraire de l'Allemagne à la fin du dix-huitième siècle. Ce n'est pas assez pourtant d'établir les dogmes et de détrôner les faux dieux ; les deux poëtes sont à l'œuvre. Schiller, qui vient de couronner ses chants lyriques par le poëme de *La Cloche* (1797), compose de 1798 à 1804 ses plus belles tragédies : *Wallenstein, Marie Stuart, Jeanne d'Arc, La Fiancée de Messine, Guillaume Tell ;* Goethe, sans renoncer au drame, s'applique surtout aux peintures du roman et aux compositions épiques. *Wilhelm Meister*, commencé depuis longtemps, est repris avec ardeur et terminé en 1794 ; *Hermann et Dorothée* paraît trois ans après, et de nouveaux domaines sont acquis à la poésie moderne.

Qu'est-ce que *Wilhelm Meister* ? « J'ai eu l'occasion, écrivait Goethe pendant son voyage d'Italie, j'ai eu l'occasion de réfléchir beaucoup sur moi-même, sur les autres, sur le monde et l'histoire ; de cette réflexion j'ai tiré maintes choses, assez peu neuves peut-être, mais bonnes à dire et que j'exprimerai à ma façon ; tout cela formera un ensemble dans *Wilhelm Meister*. » Le roman de Goethe est donc un tableau de la vie humaine inspiré par la société du dix-huitième siècle. Wilhelm Meister est un jeune marchand qui se croit appelé à être artiste ; il poursuit à travers maintes aventures cette vocation imaginaire, et finit par trouver sa véritable voie dans la pratique de la médecine. Un homme qui se cherche lui-même, tel est le sujet de ce livre ; et en même temps que l'auteur voulait y tracer l'image de son époque, c'était pour lui une occasion de dessiner les types les plus divers. Beaucoup d'expérience et d'esprit, des analyses délicates, de fines peintures, des symboles subtils et profonds, voilà ce qu'un œil exercé trouvera dans *Wilhelm Meister ;* mais qu'on n'y cherche pas l'unité, la passion, le dramatique intérêt qui firent le succès de *Werther*. Composé à de longs intervalles, ce singulier roman se ressent trop des transformations qu'a subies la pensée de l'auteur. Souvent ennuyeux, quelquefois trivial, *Wilhelm Meister* n'en est pas moins, par les trésors qu'il renferme, l'un des plus importants témoignages de la pensée du grand poëte. L'épisode de Mignon, à lui seul, effacerait bien des fautes. *Hermann et Dorothée*, au contraire, donne l'idée de la perfection. La beauté de la forme répond à la noblesse de la pensée. Les critiques allemands l'appellent une idylle épique, et il semble que ce titre soit justifié par une merveilleuse union de la grâce et de la grandeur. Un rare esprit, Guillaume de Humboldt, a écrit sur *Hermann et Dorothée* un commentaire qui est devenu toute une philosophie de l'art. Ce qu'il faudra admirer surtout dans ce poëme, c'est la pensée si pure, si haute, représentée par des figures si simples et si vivantes. Les premières scènes sont un épisode des malheurs du temps, un contre-coup lointain de la révolution. Or, tandis qu'on sent trembler le sol de l'Europe, le loyal Hermann est fiancé à Dorothée et lui adresse ces paroles : « Au milieu de l'ébranlement universel, que notre union, ô Dorothée, soit d'autant plus solide ! Tâchons de rester fermes dans l'orage, tâchons de résister et de vivre !.. L'homme dont le cœur vacille, à une époque où tout vacille et tombe, aggrave encore le mal et le propage au loin ; l'homme résolu, au contraire, se crée un monde à son image. Il ne convient pas aux Allemands d'accélérer ce mouvement effroyable et de flotter tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Voilà notre mis-

sion!.. sachons la proclamer et l'accomplir!.. Tu es à moi, et tout ce qui est à moi aujourd'hui est plus à moi que jamais. » Goethe opposait ce sentiment de la famille à la dissolution du vieux monde; et cette conclusion qui couronne l'ouvrage est amenée par une série de tableaux éclairés de la lumière la plus pure. La Nausicaa d'Homère est-elle plus poétiquement mise en scène que la Dorothée de Goethe? D'excellentes figures bourgeoises, l'aubergiste, le pasteur, le pharmacien, dessinés avec une simplicité magistrale, font ressortir naturellement la grâce de Dorothée et la mâle candeur d'Hermann. Rien d'abstrait, rien de subtil; tous ces personnages vivent, et en même temps qu'ils expriment les éternels sentiments de l'humanité, ils portent la date de l'époque et la marque de l'Allemagne.

*La Fille naturelle*, publiée en 1804, appartient plutôt à la période précédente; ce drame singulier se rattache aux œuvres de Goethe sur la révolution. On n'y trouve pas sans doute ce persiflage médiocre que nous avons signalé dans *Les Exaltés* et dans *Le Citoyen général*, mais l'approche du bouleversement social est indiquée comme dans *Le Grand Cophte*. Le sujet qui a tenté Goethe est une aventure fort étrange tirée des *Mémoires de la princesse Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti*. Ces *Mémoires*, où le vrai et le faux semblent confondus à plaisir, nous montrent une jeune fille, enfant illégitime du prince de Conti et de la duchesse de Mazarin, sacrifiée par cette duchesse et par le fils du prince. Le jour même où elle allait être reconnue princesse du sang, elle est enlevée, conduite au fond de la province, et là, tandis que son père la croit morte, on la force d'épouser un procureur de Lons-le-Saunier. Séparée bientôt de son mari, elle cherche un refuge dans un couvent, puis, dès que la révolution éclate, elle revient à Paris, prend un déguisement, combat le 10 août parmi les défenseurs de Louis XVI, échappe au massacre, retourne en province et y gagne sa vie comme écrivain public jusqu'à ce que le Directoire en 1797 lui accorde une pension de 3,000 francs sur les biens de son frère. C'est à cette date que s'arrêtent les *Mémoires*. Voilà le sujet que Goethe a transformé à sa manière pour en faire une peinture de la société française à l'époque de la révolution. On ajoute qu'une certaine dame Guachet, qui se donnait pour la princesse de Bourbon-Conti, fit beaucoup de bruit à Berlin vers l'année 1800, et que Goethe la vit à Weimar. Peu importe que Goethe ait été dupe d'une aventurière; il a été certainement dupe des mémoires de la princesse de Conti, puisqu'il y a vu l'histoire de la France. Les critiques allemands peuvent s'évertuer à découvrir dans *La Fille naturelle* maintes intentions profondes; le lecteur impartial reste insensible à ces finesses. La casuistique sociale qui remplit ces cinq actes paraît singulièrement mesquine en face des problèmes qui tenaient le monde en suspens. Il est vrai que Goethe voulait faire de ce sujet une trilogie, et que cette première pièce n'était pour ainsi dire que l'exposition du drame; la seconde partie eût été une peinture de l'agitation révolutionnaire à Paris et dans les provinces. *La Fille naturelle*, vantée avec enthousiasme par Schiller, Herder et Fichte, fut si froidement accueillie du public, que le poëte abandonna son projet. Un critique distingué, M. Julien Schmidt, tout en condamnant le drame de Goethe avec une rare franchise, regrette qu'il n'ait pu achever ce tableau de la révolution française. Nous le regrettons aussi pour les lumières nouvelles que cette œuvre nous eût données sur la philosophie sociale de Goethe; mais il est trop évident qu'on ne pouvait compter ici sur une peinture véritablement dramatique de la rénovation de la France. L'inspiration de *Goetz de Berlichingen* l'avait fui pour toujours. Le poëte qui avait dessiné à grands traits la révolution du seizième siècle ne voyait plus dans les catastrophes de l'histoire qu'une occasion d'analyses et de rêveries abstraites. La matière des drames héroïques se dissolvait en parfums subtils dans l'alambic de Faust.

Au reste, ces chroniques édifiantes de la société française au dix-huitième siècle excitaient vivement sa curiosité, et Schiller le servit à souhait en lui communiquant un manuscrit du *Neveu de Rameau*, par Diderot, manuscrit destiné, selon toute vraisemblance, à l'impératrice de Russie, Catherine II. Cet ouvrage n'avait pas encore été publié en France, lorsque Goethe le traduisit (1804); il ne fut connu d'abord chez nous que par une traduction de la traduction allemande. Le texte original parut seulement en 1821, dans l'édition de Diderot en 22 volumes publiée par Brière. Goethe avait joint à sa traduction de curieuses notes sur les écrivains français du dix-huitième siècle dont il est question dans *Le Neveu de Rameau*, Voltaire et Fréron, Piron et Palissot. Cette publication de Goethe n'occupe sans doute qu'un rang très-secondaire dans l'ensemble de ses œuvres; elle jette pourtant un jour assez vif sur ses études psychologiques; et bien qu'elle ait été traitée avec dédain par la critique, on ne peut pas dire qu'elle ait passé inaperçue en Allemagne. Un philosophe illustre, Hegel, dans l'un de ses premiers ouvrages (*Phénoménologie de l'Esprit*, 1807) a commenté le caractère du *Neveu de Rameau*, et y a puisé la confirmation de ses théories.

La mort de Schiller (9 mai 1805) fut un coup terrible pour Goethe. « Ce jour-là, — je cite une de ses lettres, — la moitié de mon être me fut enlevée. » Afin de tromper sa douleur, il vivait encore par l'étude avec l'ami qu'il venait de perdre. Schiller avait laissé inachevé son drame de *Démétrius*; Goethe, confident de sa pensée, se mit à l'œuvre aussitôt, et termina le drame en quelques semaines. Le faire jouer à la fois sur tous les théâtres de l'Allemagne, c'eût été, dit-il, « la plus digne cérémonie en l'honneur de l'illustre

mort ». Des obstacles inattendus s'opposèrent à l'exécution de ce projet. « C'est alors, et je transcris encore ses paroles, que Schiller me fut arraché pour toujours ; c'est alors que je sentis le vide de mon âme. » Cet homme, dont la personnalité touche si souvent à l'égoïsme, cet homme, si attentif à écarter tous les sujets de douleur, tout ce qui pouvait altérer la sérénité de son intelligence, resta longtemps en proie à une inconsolable tristesse; on en peut voir de touchants témoignages dans ses *Lettres* et dans ses *Annales*.

L'étude, qui lui était devenue plus que jamais nécessaire, va remplir maintenant toute sa vie. Pendant les vingt-sept années qui forment la dernière période de sa carrière (1805-1832), Goethe nous apparaît comme un pontife de la littérature et de la science. Un des plus récents et des plus ingénieux appréciateurs de ses travaux, M. Rosenkranz, désigne cette période sous le titre d'*éclectisme universel*. Certes, l'auteur de *Faust* produira encore des œuvres originales ; mais la méditation, la critique, l'étude sympathique et avide, le besoin de tout connaître et de tout comprendre seront de plus en plus le signe distinctif de son génie. Il faut lire dans ses *Annales* l'indication des études multiples qui se partagent ses laborieuses journées. Le canon d'Iéna qui tonne à sa porte (1806) ne l'empêche pas de terminer la première partie de *Faust*, de continuer ses observations sur la lumière, de préparer la *théorie des couleurs*, de s'intéresser à toutes les œuvres nouvelles, œuvres de science, d'art, de poésie, depuis la *Physionomie des Plantes* d'Alexandre de Humboldt jusqu'au *Wunderhorn* de Clément de Brentano. Au milieu de ces jouissances de l'esprit, qui le consolaient trop aisément des malheurs de l'Allemagne, de mémorables incidents se produisent. Un congrès de souverains va se réunir à Erfurth; Goethe y accompagne le grand-duc au mois de septembre 1808, et le 2 octobre il est admis auprès de Napoléon. Le prince de Talleyrand et le comte Daru assistaient à cet entretien, que Goethe lui-même a raconté en détail, et non sans une secrète complaisance. L'entretien roula principalement sur *Werther*, sur le *Mahomet* de Voltaire, que Goethe avait traduit, sur la tragédie française en général, sur les drames fatalistes (*Schicksalsdramen*), d'une certaine école allemande, et chacun de ces sujets était traité par l'empereur en quelques paroles brèves, profondes, lumineuses. Napoléon, en cette rapide entrevue, avait pénétré la supériorité de Goethe; le génie de l'action rendit hommage au génie de la pensée. La conclusion de l'entretien est dans ce mot que l'empereur adresse au poëte; « Vous êtes un homme, monsieur Goethe. »

Une des importantes productions de Goethe à cette époque, ce sont *Les Affinités électives*. Malgré le talent psychologique, malgré la finesse d'observation qu'y a déployée l'auteur, on s'explique très-bien le médiocre succès de ce roman. Qu'on se figure Werther, moins la simplicité et l'énergie de la passion, Werther compliqué et subtilisé, voilà la double histoire du Capitaine et de Charlotte, d'Édouard et d'Ottilie. Ce livre a subi bien des vicissitudes. Inconnu à la foule, dédaigné par les uns comme une œuvre fastidieuse, blâmé par les autres comme une composition immorale, il est glorifié en ce moment par l'élite des critiques et des historiens littéraires. La vérité doit être cherchée entre ces deux extrêmes. *Les Affinités électives* resteront une œuvre digne d'étude, et par la richesse des analyses psychologiques, et par les révélations qu'on y pourra puiser sur la philosophie de Goethe. Madame de Stael en apprécie exactement les qualités et les défauts quand elle résume ainsi son opinion : « On ne saurait nier qu'il y ait dans le livre de Goethe une profonde connaissance du cœur humain, mais une connaissance décourageante. La vie y est représentée comme une chose assez indifférente, de quelque manière qu'on la passe : triste quand on l'approfondit, assez agréable quand on l'esquive, susceptible de maladies morales qu'il faut guérir si l'on peut, et dont il faut mourir si l'on n'en peut guérir. »

Au milieu de tant de travaux littéraires, Goethe ne négligeait pas ses recherches scientifiques. La *Théorie des Couleurs* paraît en 1810. Dans la *Métamorphose des Plantes*, il avait découvert quelques-unes des lois qui régissent la structure des plantes; dans ses nombreuses dissertations sur l'ostéologie (*voy.* surtout l'*Introduction à l'Anatomie comparée*, 1796), il avait montré aussi l'unité et la simplicité des principes qui président à l'organisation du squelette animal. L'inattention des savants ne le découragea pas. Confiant dans la vérité, il savait que l'avenir lui rendrait justice, et cette prévision n'a pas été déçue. La même confiance le soutint, mais à tort, dans ses longues et laborieuses recherches sur la lumière. L'entreprise était hardie; Goethe voulait renverser le système de Newton. On peut dire que les travaux de Goethe sur l'optique ont été une des grandes passions de sa vie. Il y avait plus de vingt ans que cette question l'occupait quand il publia la *Théorie des Couleurs ;* et malgré le dédain des physiciens de son temps, il s'obstina dans son système jusqu'à sa dernière heure. On sait que les travaux de Goethe sur la lumière sont condamnés aujourd'hui comme ils l'étaient il y a un demi-siècle. M. de Candolle, pour la botanique, M. Geoffroy Saint-Hilaire, pour l'anatomie comparée, ont confirmé ses découvertes; aucun physicien ne l'a suivi lorsqu'il a essayé de détruire, à l'aide d'observations nouvelles, l'analyse de la lumière accomplie par le savant anglais. Les derniers travaux de la science sont décisifs, la question est jugée pour toujours; Goethe n'a

pas ébranlé les principes établis par Newton. On sait tout cela ; ce qu'on ne sait pas assez, c'est combien l'auteur de *Faust* a dépensé de science et de talent à la poursuite de sa chimère. Cette science, ce talent, ces vues ingénieuses et profondes, bien qu'appliquées à faux, ont fait illusion à d'éminents esprits. Schelling, Hegel, Steffens et quelques-uns de leurs disciples les plus distingués, M. Rosenkranz entre autres, ont proclamé la victoire de Goethe sur Newton. On ne peut s'empêcher de sourire en lisant les invectives de Hegel contre Newton ; il faut voir aussi avec quel mépris Schelling et Steffens traitent les physiciens entêtés qui n'ont pas voulu reconnaître les services rendus par le grand poëte naturaliste. Aujourd'hui encore les philosophes de l'Allemagne défendent obstinément cette cause perdue. M. Rosenkranz écrivait récemment sur ce point des pages d'une vivacité singulière. Ces faits si peu connus disent assez haut quel est dans l'ouvrage de Goethe le mérite des détails, la hardiesse et l'élévation des principes. Les plus graves historiens littéraires s'associent à cet enthousiasme. Ceux-là même qui émettent quelques doutes ou qui reconnaissent décidément l'erreur du poëte n'ont que des paroles d'admiration pour la sagacité de son esprit. « Exact ou non, dit M. Hillebrand, le système de Goethe occupe une place glorieuse dans la littérature scientifique de l'Europe. » — « Que de génie, s'écrie M. Julien Schmidt, pour soutenir une théorie fausse ! »

Avec sa *Théorie des Couleurs* Goethe avait publié, sous le titre de *Morphologie*, une nouvelle édition de la *Métamorphose des Plantes*, accompagnée d'une très-curieuse histoire de ses études botaniques. Il prit goût à ces souvenirs du passé ; quelques années après, ce n'était plus une des occupations spéciales de sa vie, c'était sa vie entière, c'étaient toutes les impressions de son âme, toutes les vicissitudes de sa pensée qu'il étudiait, la loupe à la main, avec l'impartiale curiosité d'un botaniste qui suit le travail secret d'une plante ou la croissance d'un chêne. Remarquez la date : Goethe commence ce livre en 1810, et le publie en 1813. L'Allemagne s'agite pour renverser la domination française. La poésie, la philosophie, la science même s'associent aux sentiments publics et s'arment pour le combat. Au milieu de ces émotions qui passionnent tous les cœurs, Goethe rédige paisiblement les mémoires de son enfance. C'est Egmont dans la chambre de Clara, mais un Egmont qui ne sortira pas de sa retraite pour braver le duc d'Albe. C'est Hermann s'écriant : « Tout ce qui est à moi aujourd'hui est plus à moi que jamais. » Poëte de la vie individuelle, il proteste contre la violence des événements qui viennent troubler le développement naturel de son être. Toutes réserves faites sur l'insensibilité patriotique de l'auteur, le livre est charmant. Goethe l'a intitulé *Vérité et Poésie*, et ce titre est d'une exactitude rigoureuse. La vérité et la poésie se développent ensemble dans son esprit. On l'a dit avec raison : sa poésie, c'est lui-même. Goetz, Werther, Clavijo, Fernando, Torquato Tasso, Wilhelm Meister, Faust enfin, c'est toujours Goethe, c'est toujours le poëte qui transforme en figures vivantes les impressions successives de son âme, et qui s'interrogeait encore, biographe complaisant et impartial, à l'heure où Fichte écrivait ses *Discours à la nation allemande*, à l'heure où Théodore Kœrner, chantant *La Chasse de Lützow*, tombait, frappé au front, sur le champ de bataille de Dresde.

Il est évident que Goethe ne vit plus que par l'esprit, et à mesure qu'il avance en âge cette vie intellectuelle devient plus compliquée ; ce sont des travaux de toutes sortes. En même temps qu'il rassemble ses souvenirs, il fait chaque jour des acquisitions nouvelles. Son âme est un vaste musée où tout vient se classer avec ordre. Il commence en 1814 la rédaction de son voyage d'Italie ; il fonde en 1815 et continue jusqu'en 1828 un recueil intitulé *L'Art et l'Antiquité* ; en 1819 il donne sous le titre d'*Annales* la suite de ses mémoires. Comment citer, comment indiquer seulement tous les articles qu'il écrit sur maintes questions de littérature et d'art, sur maints problèmes des sciences physiques et naturelles ? Au milieu de ces études, son imagination ne se repose pas. Quelques-unes de ses plus belles ballades, *La Cloche qui marche*, *Le fidèle Eckard*, *La Danse des Morts*, attestent l'inaltérable jeunesse de son esprit, et le *Divan oriental-occidental* (1819) ouvre des routes nouvelles à la poésie allemande. En 1821 il publie la seconde partie de *Wilhelm Meister*, œuvre incomplète et fausse sur bien des points, mais qui révèle une pensée toujours en travail. Les problèmes et les rêveries politiques de nos jours semblent pressentis dans les *Années de voyage de Wilhelm Meister*, et plus d'un commentateur en ce moment même s'ingénie à expliquer le socialisme de Goethe. Cette énigme une fois jetée à la curiosité des interprètes, le grand sphynx retournait à ses méditations. Un des traits caractéristiques de son esprit dans cette dernière période, c'est l'attention qu'il prête au mouvement intellectuel de l'Europe. Mécontent de certains symptômes de son pays, hostile à ce romantisme artificiel qui tantôt, avec les Schlegel et Clément de Brentano, voulait ramener le genre humain au moyen âge, tantôt, avec Zacharias Werner et Henri de Kleist, aggravait en les exprimant les maladies morales du dix-neuvième siècle, il cherchait ailleurs l'image de la force et de la santé. N'était-ce pas arracher l'Allemagne à ses rêveries malsaines que de l'associer à l'œuvre des nations étrangères ? Lorsqu'il contemplait ainsi le spectacle de la vie européenne, il espérait que son exemple ne serait pas inutile. Il désirait communiquer à l'Allemagne le goût d'une critique supérieure ; il savait que c'était là la vocation de

son pays et que ce serait un jour sa meilleure part d'originalité. Le poëte, avait dit Schiller, est citoyen du monde; Goethe voulait que l'esprit germanique réalisât ce programme. La littérature allemande, par son zèle, sa sagacité, son érudition compréhensive, par le privilége d'une langue qui se modèle si aisément sur les idiomes étrangers et peut reproduire les chefs-d'œuvre du Midi et du Nord, la littérature allemande, disait-il, devait être la littérature centrale de l'Europe. L'Angleterre, l'Italie, les pays slaves, les contrées les plus lointaines de l'Orient, attiraient sa pensée. Il aimait surtout la France, et suivait avec l'intérêt le plus vif le mouvement littéraire de la restauration.

Le poëte de Weimar, après tant de travaux si divers, ne pouvait-il pas dire comme Faust : « Philosophie, jurisprudence, médecine, théologie aussi, j'ai tout approfondi avec une laborieuse ardeur » ? C'est *Faust* en effet qui résume toute sa vie, et c'est par *Faust* que nous devons terminer notre étude. Ce drame, avec les remaniements successifs qu'il a subis, reproduit comme dans un miroir les transformations de l'auteur. Les premières scènes publiées en 1790 se rapportent à la jeunesse de Goethe; le *Faust* complété en 1807 et la seconde partie publiée en 1831 représentent l'immense et subtil travail de son esprit pendant la dernière partie de sa carrière. Dans le *Faust* de 1790, nous voyons l'écrivain dont le génie s'est éveillé à Strasbourg, l'auteur de *Goetz de Berlichingen* et de *Werther*, le poëte franc, hardi, passionné, qui s'empare d'une œuvre populaire, d'une légende du seizième siècle devenue une comédie de marionnettes, et qui l'élève à la dignité de l'art. Le sens naïvement profond de la légende est mis en pleine lumière, mais sans recherches allégoriques, sans subtilités alexandrines. Le mystérieux s'unit au naturel dans cette proportion harmonieuse qui était ici l'idéal du sujet. La pensée et le style, tout est franc et bien venu. Faust, Marguerite, Méphistophélès, Wagner, tous les personnages sont dessinés avec une netteté supérieure. On s'intéresse à Marguerite et à Faust, comme à des êtres qui vivent, qui aiment, qui souffrent; et cependant la symbolique pensée de la légende provoque nos méditations et nous élève au-dessus du spectacle déroulé à nos yeux. Ce n'est qu'un fragment sans doute, mais cette forme est peut-être celle qui convenait le mieux à une telle œuvre. N'est-ce pas une fin vraiment tragique que la scène de Marguerite s'évanouissant dans l'église aux accents terribles du *Dies iræ*? Un historien littéraire que j'ai déjà cité, M. Julien Schmidt, a très-bien montré les différences qui séparent non-seulement la première et la seconde partie du poëme, mais les deux rédactions du premier *Faust*. Depuis la publication des fragments de 1790, le goût de la poésie symbolique s'était répandu en Allemagne. Goethe avait contribué plus que personne à fonder cette esthétique nouvelle; *Iphigénie*, *Torquato Tasso*, *Hermann et Dorothée* étaient des symboles. Lorsqu'il voulut compléter ses fragments de *Faust*, il se remit à l'œuvre avec une inspiration singulièrement modifiée; et bien que les additions de 1807 contiennent des scènes très-belles, très-heureuses, par exemple le monologue de Faust après le départ de Wagner, la tentative de suicide interrompue par les cloches de Pâques et les chœurs des anges, la double promenade de Faust et de Marguerite, de Méphistophélès et de Marthe, la scène de Marguerite et de Valentin, on sent déjà que l'intention d'écrire un drame symbolique altère la primitive simplicité du plan. C'est bien autre chose dans le second *Faust*; ces continuelles allégories, ces figures mythologiques, ces représentations de l'antiquité et du moyen âge, ces sorcières, ces sphynx, ces lémures, cette phantasmagorie philosophique, esthétique, scientifique, au sein de laquelle s'agitent de gros systèmes et de menues épigrammes, en un mot ce tumultueux sabbat n'a pas seulement le tort d'exiger un commentaire perpétuel, il a le tort, bien plus grave, de projeter son ombre sur la première partie du *Faust* et d'en compromettre la beauté. Il y a certes de magnifiques épisodes à travers les machines de ce grand opéra : la figure d'Hélène ne pouvait être dessinée ainsi que de la main d'un maître; la mort de Faust, le combat de Méphistophélès et des anges, les mystiques degrés du paradis, toutes ces scènes étincellent d'une poésie merveilleuse; mais qu'importe cette poésie? la défaite de Méphistophélès, la justification de Faust, sont des tableaux qui nous laissent froids. Marguerite elle-même priant la Vierge pour son amant et s'élevant plus haut dans le ciel pour que Faust l'y suive, Marguerite elle-même ne réussit pas à nous émouvoir. Pourquoi ? Parce que les personnages vivants ont depuis longtemps disparu. Ce n'est plus Faust, ce n'est plus Marguerite que le poëte nous montre ici; nous avons quitté le terrain du drame réel pour les fastidieux domaines de l'allégorie.

Est-ce à dire que *Faust* soit une œuvre manquée? C'est une œuvre assurément très-défectueuse au point de vue de l'art, mais une œuvre que le génie seul a pu exécuter, et qui, pleine de beautés de détail, offre surtout un attrait singulier à la critique, puisqu'elle contient l'image entière du poëte, Goethe à vingt ans, généreux, passionné, romantique, inspiré de Shakspeare, obéissant à tous les instincts de son cœur, puis Goethe à son retour d'Italie, amoureux de l'art antique, amoureux du calme et de la sérénité, enfin Goethe cherchant l'éclectisme universel, unissant la poésie et la science, l'esprit antique et l'esprit moderne, jouissant de toutes ses richesses et surtout de l'harmonie de ses facultés, ces trois hommes, ces trois Goethe sont réunis ici dans le même tableau. On ne peut exiger qu'un ouvrage composé à de longs intervalles

et dans des dispositions si diverses brille par une vigoureuse unité. C'est l'erreur des critiques allemands d'avoir voulu absolument trouver un logique enchaînement de merveilles dans une œuvre où les disparates sont inévitables. Depuis quelques années on étudie *Faust* plus impartialement. Félicitons les historiens littéraires qui ont donné cet exemple. L'intelligence est le trait dominant de Goethe ; ce n'est pas manquer de respect à un tel poëte que de chercher à le comprendre.

Le dernier écrit de Goethe est le compte-rendu qu'il a donné de la discussion de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire à l'Académie des Sciences. Le 15 février 1830, Geoffroy Saint-Hilaire, lisant un rapport à l'Académie sur un mémoire relatif à l'organisation des mollusques, profita de l'occasion pour exposer sa théorie des analogues, qui est selon lui la véritable clé de la science zoologique. L'illustre savant français, comme le poëte de Weimar, établissait la loi de l'unité qui domine la composition des corps vivants. Cuvier, voyant là un système *a priori*, c'est-à-dire une pure rêverie philosophique, opposa à son confrère maintes objections de détail ; un débat solennel, qui se prolongea à travers les émotions politiques de 1830, s'éleva entre ces deux hommes éminents, et partagea longtemps l'opinion des maîtres de la science. Goethe ne pouvait rester indifférent à cette lutte ; son nom avait été cité par Geoffroy Saint-Hilaire avec les noms de ses émules Kielmeyer, Meckel, Oken, Spix, Tiedemann. En septembre 1830, il avait résumé pour l'Allemagne la controverse des deux naturalistes français ; il y revint encore et avec plus de développements au mois de mars 1832. La consécration donnée à ses études par cette discussion mémorable fut une des joies de sa vieillesse. Quelques jours après la rédaction de ces pages tracées d'une main si sûre, le grand poëte, plein de gloire et d'années, entrait dans les demeures éternelles. Il mourut sans souffrance, avec ce calme et cette sérénité dont sa vie entière avait poursuivi l'idéal. On était au premier jour de printemps. Comme les rideaux de sa fenêtre interceptaient la lumière, il les fit écarter. *De la lumière!* Ce fut son dernier mot.

Tel a été ce puissant esprit, le plus grand poëte de l'Allemagne et l'un des plus vastes génies du monde moderne. On n'a pu traiter dans une simple notice toutes les questions que soulève la vie encyclopédique de Goethe. L'auteur de *Faust* n'est pas de ceux dont on peut résumer la pensée dans une formule : essayons cependant de préciser l'inspiration fondamentale de ses œuvres. Goethe a proclamé lui-même que trois hommes bien dissemblables, Shakspeare, Linné, Spinoza, avaient exercé une profonde influence sur son esprit. Shakspeare et Linné, en éveillant son génie poétique et son goût des sciences naturelles, ne l'empêchèrent pas de se développer librement. A-t-il secoué le joug de Spinoza, comme il s'est affranchi de la tutelle de Linné et de l'imitation de Shakespeare? Il y aurait beaucoup à dire sur le panthéisme de Goethe. Ce mot est si vague et recouvre tant d'erreurs si différentes, que ce serait une injustice de l'appliquer à Goethe sans explications et sans commentaires. Si Goethe a trop souvent confondu le créateur et la création, si la vie humaine dans plusieurs de ses écrits semble un produit naturel, fatal, qui se développe comme l'arbre et la plante, que de fois aussi il a exprimé sa croyance à un Dieu distinct du monde, son espoir d'une vie plus haute et le prix qu'il attachait à la liberté de l'individu! Panthéiste, il a maintes fois dépassé les bornes de son système, ou bien il faut reconnaître que ce panthéisme est d'une espèce à part et qu'il échappe aux classifications établies. L'examen des opinions philosophiques et religieuses de Goethe exigerait tout un livre. Quoi qu'il en soit, l'intelligence est le signe caractéristique de Goethe, l'intelligence sympathique, avide, l'intelligence dominant la passion et cherchant à se mettre en harmonie avec le monde. Ce développement extraordinaire de l'esprit a pu nuire chez Goethe aux autres facultés de l'âme, et sur ce point l'harmonie qu'il cherchait a trompé ses efforts. On a souvent parlé de l'égoïsme de Goethe. Sa bonté à coup sûr n'était pas la bonté active, expansive, qui se fait toute à tous, celle que le christianisme inspire à ses héros ; il était bon cependant, et ce témoignage lui a été rendu par Wieland, par Jacobi, par Herder, par Schiller, par tous ceux qui ont pu pénétrer dans sa retraite. Naturellement bienveillant, toujours porté à l'indulgence, il n'a jamais nui à qui que ce fût. « J'ai marché, dit-il, par bien des chemins ; nul ne m'a vu dans le chemin de l'envie. » Toutes ces choses sont parfaitement exposées dans l'*Histoire littéraire de l'Allemagne* de M. Hillebrand. On ne répète donc plus aujourd'hui les amères paroles que lui adressait le publiciste libéral Louis Boerne : « Quelles larmes as-tu séchées? quelles douleurs as-tu consolées? » On a cessé aussi de demander à Goethe pourquoi, ministre d'un souverain d'Allemagne, il n'avait pas fait de son pouvoir un emploi plus utile, pourquoi l'étude l'avait détourné de l'action ; ces plaintes puériles, qui naguère encore retentissaient si haut, ont fait place à des apologies quelquefois excessives. La mission de Goethe était de penser, et il est évident qu'il servait mieux son pays par des écrits que par des actes ; mais si c'est le droit du génie de se déployer en liberté, c'est son devoir aussi, et un devoir impérieux, de prendre sa part des malheurs publics, de s'associer aux douleurs, aux efforts, aux espérances de son temps. Montesquieu disait : « Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » On voudrait que l'auteur de *Goetz de Berlichingen* n'eût pas été si facilement consolé des

souffrances de son pays. L'Allemagne lui a pardonné; pourquoi serions-nous plus sévère que l'Allemagne? Poursuivi d'abord de violentes invectives, attaqué longtemps par les diverses communions religieuses, par les romantiques, par les libéraux, par les représentants du teutonisme, presque tous les partis s'unissent aujourd'hui pour le glorifier. Les méthodistes seuls continuent à le maudire; les autres écoles littéraires ou religieuses redoublent envers lui d'admiration et de respect. On ne se souvient plus que du poëte, et on commente ses chefs-d'œuvre avec amour. L'anniversaire séculaire de sa naissance, fêté à Francfort il y a huit ans, a provoqué l'enthousiasme d'un bout de l'Allemagne à l'autre. Les écrivains même qui discutent librement sa vie, sa conduite, ses ouvrages, n'obéissent plus, comme autrefois, à des passions étroites; ils le jugent au nom des principes qu'il a proclamés, au nom de la culture intellectuelle et morale dont il a été l'initiateur. Cette indépendance et cette impartialité de la critique sont d'excellents symptômes. Compromise par une admiration aveugle, la gloire du poëte serait exposée aux retours de l'opinion; discuté avec franchise, Goethe conservera son rang à la tête de la littérature européenne du dix-neuvième siècle. Wieland l'appelait un « demi-dieu; » les meilleurs juges de l'Allemagne se contentent aujourd'hui d'expliquer le mot de Napoléon : « Vous êtes un homme. »

Parmi les éditions si nombreuses des œuvres complètes de Goethe, nous ne citerons que les deux plus récentes, l'une en 30 volumes in-8°, l'autre en 3 vol. in-4°, chez Cotta, Stuttg. et Tubingue, 1845-47. La France, depuis le livre éloquent de madame de Stael, n'a pas négligé l'étude de Goethe. *Faust*, traduit d'abord en partie par Gérard de Nerval, l'a été complétement, ainsi que les poésies lyriques, par M. Henri Blaze de Bury. Les principales œuvres dramatiques ont été traduites sous la restauration dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, et plus récemment par M. Xavier Marmier, à qui l'on doit aussi la traduction d'*Hermann et Dorothée*. D'autres ouvrages de Goethe ont été traduits par madame de Carlowitz, MM. Richelot, Louis Énault, Pierre Leroux, etc. Sa curieuse correspondance avec madame Bettina d'Arnim a été mise en français par M. Sébastien Albin (*Goethe et Bettina*, 1843), et ses travaux d'histoire naturelle ont trouvé un savant interprète dans M. Martins (*Œuvres d'histoire naturelle de Goethe, traduites et annotées par M. Martins, avec un atlas in-folio contenant les planches originales de l'auteur*; 1 vol.; Paris, 1837). Saint-René TAILLANDIER.

Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*; 4e édit., 5 vol., Leipzig, 1853. — Hillebrand, *Die deutsche national-Literatur seit Lessing bis auf die Gegenwart*; 3 vol., 1845. — Vilmar, *Geschichte der deutschen national-literatur*; Marbourg, 1845. — Gelzer, *Die deutsche poetische Literatur seit Klopstock und Lessing*; Leipzig, 1841. — Rosenkranz, *Goethe und seine Werke*, 2e édit. Kœnigsberg, 1856. — Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur im neunzehnten Jahrhundert*; 3e édit., 3 vol., Leipzig, 1856. — Duntzer, *Studien zu Goethe's Werken*; Elberfeld, 1849. — Duntzer, *Goethe's Faust.*; 2 vol., Leipzig, 1851. — Viehoff, *Goethe's Leben*; 4 vol. — Varnhagen von Ense, *Vermischte Schriften*; 3 vol. — Riemer, *Mittheilungen über Goethe.* — Appel, *Werther und seine Zeit*; Leipzig, 1855. — Parmi les nombreux recueils des lettres de Goethe, on doit signaler au premier rang sa correspondance avec Schiller. Mentionnons aussi : *Briefe Goethe's an Leipziger Freunde*; Leipzig, 1849. — *Briefwechsel zwischen Goethe und Reinhardt*; Stuttgard, 1850. — *Briefwechsel zwischen Goethe und Knebel*; Leipzig, 1851. — *Goethe und Werther, Briefe Goethe's, meistens aus seiner Jugendzeit...*; Stuttgard, 1854. — L'Angleterre s'est beaucoup occupée de Goethe : avec les beaux articles de Thomas Carlyle, *Essays*, nous citerons la récente et complète monographie de M. Lewes : *The Life and Works of Goethe*; 2 vol., Londres, 1856. — Ralph Waldo Emerson, dans ses *Representative Men*.

* **GOETMAN** (*Lambert*), poëte et moraliste flamand, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Pour donner à la jeunesse de sages préceptes, il écrivit en vers un *Miroir* ou *Speyghel der Jonghers*, imprimé à Anversen 1488. G. B.

Mone, *Niederlandl. Volkslitter*. p. 271.

**GOETTEN** (*Jacob*), théologien luthérien allemand, né à Lubeck, le 26 juillet 1629, mort le 1er février 1671 (d'après d'autres, en 1682). Il étudia à Rostock, Leipzig, Strasbourg, Bâle et Kiel, voyagea ensuite dans les Pays-Bas. Il y eut de fréquents rapports avec les jésuites, qui, dans le dessein de le convertir, l'enfermèrent. Mais il leur échappa, et retourna, en 1653, dans sa ville natale prêcher la religion réformée. Il devint pasteur de l'église de Saint-Jean, en 1658. Il a écrit : *Observationes historico-theologicæ*; — *Spar Stunden kurtzer Betrachtungen* (Heures abrégées, ou courtes méditations, etc., ou *Horæ subsecivæ*, etc., 1671, 2 part. W. R.

Seel, *Athenæ Lubecenses*. — Möller, *Cimbria litterata*. — Witte, *Diarium Biographicum*.

**GOETTEN** (*Henri-Louis*), théologien allemand, né en 1677, à Brunswick, mort le 5 août 1737, à Magdebourg. Il étudia à Helmstædt, Halle et Leipzig, devint, en 1706, pasteur à Wahlsdorf, puis à Magdebourg. On a de lui : *Anleitung das Leben und Sterben Christi zu betrachten, aus Luther's Schriften* (Introduction à des considérations sur la vie et la mort du Christ, d'après Luther); — *Die gerettete Ehre des männlichen Geschlechtes, gegen Agrippam* (L'Honneur du sexe masculin sauvé, contre Agrippa); 1721, anonyme; — *B. C. R. geistliches Journal* (Journal ecclésiastique); — *Historische Beschreibung der Stadt Sudenburg vor Magdeburg* (Description historique de la ville de Sudenbourg, près de Magdebourg), in-4°. W. R.

Götten, *Gelehrtes Europa*. — Strodtmann, *Neues Gelehrtes Europa*. — Adelung, *Jöcher*, *Fortsetz*.

**GOETTEN** (*Gabriel-Wilhelm*), théologien allemand, fils du précédent, né à Hanovre, en 1708, mort dans la même ville, en 1781. Il étudia depuis 1724 à Halle et à Helmstædt, devint en 1732 pasteur de l'église de Saint-Michel à Hildesheim, passa en 1736 à l'église principale de

Zelle, fut nommé en 1741 évêque protestant à Lünebourg, et enfin obtint, avec le même titre, le poste de prédicateur de la cour et de conseiller du consistoire de Hanovre. Il a laissé entre autres les écrits suivants : *Humphrey Diltons Wahrheit der christlichen Religion, aus dem englischen uebersetzt* (La Vérité de la Religion chrétienne, par Humphrey Ditton, traduit de l'anglais); Hildesheim, 1732, 34, 42, 49, in-fol.; — *Das jetzt lebende gelehrte Europa* (L'Europe savante contemporaine); Braunschweig, 1735-40, 3 vol. in-8°; — *Der frühzeitize Student* (L'Étudiant précoce); Hambourg, 1737, in-8°, sous le nom de *Gottlieb Musenhold*; — *Predigten bey sonderbarer Veranlassung* (Sermons faits sur des circonstances extraordinaires); Braunschweig, 1748, in-fol.; — *Evangelische Predigten* etc. (Sermons évangéliques, etc.); Hanovre, 1748, in-fol.; — *Betrachtung ueber die Kraft des Göttlichen Wortes* (Considération sur la puissance de la parole de Dieu); Francfort, 1757, in-fol.; — *Grundsätze oder Anweitung künftiger Lehrmeister in deutschen Schulen* (Principes ou Méthode à l'usage des futurs instituteurs des écoles allemandes); Francfort, 1771, in-fol. W. R.

Louenstein, *Kirchengeschichte*. — Strodtmann, *Neues gelehrtes Europa*. — Adelung, Suppl. à *Jöcher*.

**GOETTLING** (*Jean-Frédéric-Auguste*), chimiste allemand, né à Bernbourg (pays d'Halberstad), le 5 janvier 1755, mort le 1er septembre 1809. Il fut tiré, par la générosité du poëte Gleim, de la position misérable où le laissait sa famille, et devint pharmacien à Weimar. Plus tard il étudia la médecine à Gœttingue, où il se lia avec Lichtenberg. Après un voyage fait en Angleterre, il fut nommé en 1789 professeur extraordinaire de philosophie à l'université d'Iéna, où il enseigna la chimie et la pharmacie. En 1792, il reçut le titre de professeur ordinaire et celui de docteur en médecine. On a de lui : *Einleitung in die pharmaceutische Chemie für Lernende* (Introduction à la Chimie pharmaceutique, à l'usage des étudiants); Altenbourg, 1770, in-8°; — *Almanach für Scheidekünstler und Apotheker auf die Jahre* 1780 *bis* 1796 (Almanach pour les analystes et les pharmaciens, de 1780 à 1796); Weimar, 1779-1795, 17 vol. in-16; continué depuis jusqu'en 1809; — *Vollstaendiges Register ueber den Almanach, oder Taschenbuch fuer Scheide-Kuenstler der Jahre*, 1780-1785 (Registre complet de l'Almanach, ou Album pour les chimistes, de 1780 à 1791); Weimar, 1785-1791, in-16; — *Chemische Versuche über eine verbesserte Methode den Salmiak zubereiten* (Essais chimiques sur une méthode perfectionnée pour préparer le sel-ammoniaque); Weimar, 1782, in-8°; — *Vollstaendiges chemisches Probier-Kabinet, zum Handgebrauche fuer Scheide Künstler, Aertzte, Mineralogen, Metallurgen, Technologen, Fabrikanten, Œkonomen und Naturliebhaber* (Cabinet complet d'expériences chimiques pour l'usage habituel, pour les chimistes, les médecins, les minéralogues, les métallurgistes, les technologues, les fabricants, les économes et les amateurs de la nature); Iéna, 1790, in-8°; — *Versuch einer physichen Chemie* (Essai d'une Chimie physique, etc.); Iéna, 1792; — *Aufklaerung der Arzneywissenschaft* etc. (Explication de la Science pharmaceutique, etc.); Weimar, 1793-94, 3 cahiers, in-8°; — *Beytrag zur Berichtigung der antiphlogistischen Chemie*, etc. (Documents pour servir à la défense de la Chimie antiphlogistique); Weimar, 1794-1798, in-8°; — *Physisch-chemische Encyclopædie* (Encyclopédie physique et chimique); Iéna, 1805-1807, 3 vol. in-8°, et plusieurs autres ouvrages moins importants. W. R.

*Biographie médicale*. — Hirsching, *Hist. Handb.*

* **GOETTLING** (*Charles-Guillaume*), philologue et historien allemand, né à Iéna, en 1793. Il commença l'étude de la philologie à l'université de sa ville natale; mais il l'abandonna pour quelque temps en 1814, et il s'engagea comme volontaire dans le corps des chasseurs de Weimar. La guerre contre la France terminée, il se rendit à Berlin, où il suivit les cours de Wolf, de Boekh et de Buttmann. Peu de temps après il fut nommé professeur au gymnase de Rudolstadt, et en 1819 recteur du gymnase de Neuwied. En 1822 il donna sa démission; peu de temps après il devint professeur extraordinaire de philologie à l'université de Iéna. En 1828 il fit un voyage en Italie et en Sicile; c'est depuis cette époque que date sa prédilection pour les antiquités romaines. En 1832 il fut nommé professeur ordinaire. Après 1840 il entreprit plusieurs voyages en Grèce, en Italie, en Angleterre et en France. Les connaissances de Goettling sont des plus variées; il sait allier une grande érudition à beaucoup de clarté dans l'exposition. Ses idées sont empreintes d'une franche originalité, sans pour cela tomber dans le paradoxe; elles donnent de la vie et de l'intérêt à ses écrits. Son ouvrage capital sur la Constitution romaine est rempli de vues nouvelles sur ce sujet, qui semble si rebattu. Ainsi il a le premier essayé de bien fixer les caractères propres aux trois races dont la réunion a formé le peuple romain. Pour lui les Sabins représentent l'élément théocratique et patriarcal; les Latins, préoccupés surtout de bien régler les rapports politiques, forment l'élément vital et progressif; les tendances oligarchiques, enfin, reviennent aux Étrusques. En partant de ces données, Goettling en poursuit les conséquences; le droit de la famille, tel qu'il fut constitué à Rome, lui paraît avoir été disposé selon les idées sabines; les formes du gouvernement sont dues à l'influence des Latins, tandis que les Étrusques n'ont donné leur empreinte qu'au cérémonial. Les recherches de Goettling sur les comices, sur l'état des

personnes sont bien plus solides ; elles combattent souvent avec succès les idées de Niebuhr. Ses principaux ouvrages sont : *Animadversiones criticæ in Callimachi Epigrammata et Achillem Tatium*; Iéna, 1812; — *Ueber das Geschichtliche im Nibelungenlied* (Sur ce qu'il y a d'historique dans les Nibelungen); Rudolstadt, 1814; — *Nibelungen und Ghibellinen* (Nibelunges et Ghibellins); ibid., 1817; — *Theodorici Alexandrini Grammatica*; Leipzig, 1822; — *Allgemeine Lehre vom Accent der griechischen Sprache* (Traité général de l'Accentuation dans la langue grecque); Iéna, 1835, in-8°; — *Geschichte der römischen Staatsverfassung bis zu Cæsar's Tode* (Histoire de la Constitution romaine jusqu'à la mort de César); Halle, 1840, in-8°; — *Gesammelte Abhandlungen aus dem classischen Alterthum* (Recueil de dissertations sur l'antiquité classique); Halle, 1851, in-8°. Ce volume contient une douzaine de dissertations remarquables sur les antiquités et la mythologie de la Grèce. Ernest Grégoire.

*Conversations-Lexikon.*

* **Goetval** (*Antoine*), historien belge, né à Bruxelles, mort vers 1795. Il était directeur du couvent des Brigittines de sa ville natale, et consacra sa vie à rassembler et à coordonner des matériaux sur l'histoire des Pays-Bas et des provinces voisines : la mort le surprit avant qu'il n'ait pu faire publier ses intéressants travaux. Il a laissé inédits, mais complets, les ouvrages suivants : *Chronique des Pays-Bas de* 1780 à 1790 (en langue flamande), 4 vol. in-8°; — *Histoire des Chanceliers de Brabant*, in-4° (en flamand); — *Annales de l'église de Sainte-Marie de Bruxelles de* 1134 *à* 1777; — *Recueil historique des Pays-Bas*; 2 vol. in-8°; — *Mémoires sur les droits et prérogatives du duc de Lothier et de la basse Lorraine du temps de Godefroid le Barbu.* E. Desnues.

*Biographie générale des Belges.*

**Goetz** ou **Goez** (*Zachariæ*), numismate allemand, né à Mühlhausen, en 1662, mort après 1705. Il se fit recevoir à l'université de Leipzig comme maître ès arts en 1685; en cette même année il fut nommé co-recteur au lycée de Lemgo. Cinq ans après il se rendit à Lippstadt comme recteur; en 1697 il fût appelé en cette même qualité à Osnabrück, d'où il passa ensuite à Brunswick. On a de lui : *Disputatio de hierarchiis angelorum*; Lemgo, 1687, in-4°; — *Elementa Philosophica*; Osnabrück, 1699, in-8°; — *Anmerkungen über G. Arnolds Kirchen und Ketzerhistorie* (Remarques sur l'Histoire de l'Église et des Hérésies d'Arnold); ibid., 1701, in-12; — *Schediasma quo præcipue ea quæ ad virum solide doctum spectant*; 1703, in-4° : recueil de sept programmes; — *Dissertationum de Numis Decas I*; Osnabrück, 1704, in-4°; réimprimé en 1716, à Wittemberg, in-8°, augmenté d'une *Decas II*; nouv. édit. en 1754, à Wittemberg, in-8°, sous le titre de *Amœnitates Numismaticæ*; — *Celeberrimorum Epistolæ de Re Numismatica ad eum*; Wittemberg, 1716, in-8°. E. G.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

**Goetz** (*André*), philologue allemand, né à Nüremberg, le 23 novembre 1698, mort le 18 avril 1780. Il fit d'excellentes études; en 1725 il soutint le même jour deux thèses théologiques. En 1732 il fut nommé professeur à l'école de Saint-Sebald dans sa ville natale. Il entretenait un commerce de lettres avec le cardinal Quirini, avec Facciolati et avec le docteur Heumann. Ses principaux ouvrages sont : *Introductio in Geographiam antiquam*; Nuremberg, 1729, in-8° : traduction d'un ouvrage publié par lui en allemand la même année; — *Orthographia romana*; ibid., 1739, in-fol.; — *Vita G. M. Raidelii*; ibid., 1741, in-4°; — *Brevis Historia de Vita Euphrosinæ, virginis Alexandrinæ*; ibid., 1753, in-4°. Goetz a aussi publié de nombreuses éditions : *Eutropius*; Altorf, 1740, in-12; — *Rutilii Itinerarium*; ibid., 1741, in-8°; — *Censorinus de die natali*; ibid., 1742, in-8°; — *Cornelius Nepos*; 1759, in-8°; — *Barclaji Argenis*, 1769. Il a encore publié avec notes : *Heineccius, Comment. de usu et præstantia veter. numismatum in jurisprudentia*; Nuremberg, 1774, in-8°; — *De Numis contumeliosis non cusis.* E. G.

Adelung, Suppl. à Jöcher, — Meusel, *Gel. Deutsch.*

**Goetz** (*Raphael*), appelé aussi *Eglin* ou *Iconius*, noms qu'avait adopté son père, Tobie, théologien, poëte et pédagogue suisse, né à Goetz de Munchhoff (Thurgovie), en 1559, mort à Marpurg, le 20 août 1622. Il fit ses études à Coire et à Zurich, puis passa en 1580 à Genève, où il soutint une dispute sur la prédestination, sous les auspices de Théodore de Bèze. Deux ans après il se rendit à Bâle, où il déploya de nouveau, sous Grynæus, ses talents dans l'art de disputer. De là il fut appelé à Sonders dans la Valteline pour y remplir le poste d'instituteur; mais en 1586 il dut céder à une émeute suscitée contre lui par un moine, et quitter la place. En 1588 il reçut à Zurich le titre de *Pædagogus alumnorum*, et en 1592 il devint dans la même ville professeur du Nouveau Testament et diacre à la cathédrale. Cette dernière récompense lui fut accordée pour avoir été le premier qui eût ouvert des disputes publiques dans cette église. Quatre ans après, devenu archidiacre, il introduisait les nouveaux chants religieux dans sa paroisse. Malheureusement ces succès ne l'empêchèrent pas de s'adonner à l'alchimie, ce qui l'entraîna dans un abîme de dettes, dont il ne put se tirer que par la fuite, en 1601. Il erra pendant six mois, en proie à une grande agitation, et enfin se rendit à Marpurg, où le landgrave Maurice le nomma professeur

de théologie. On a de Goetz : *Tractatus adversus Albericum Triumcuriani, profess. in Lausanna, De Prædestinatione;— De Peccato in Spiritum S.; De gratuita electorum Salute, et justa reprobatorum Damnatione; — Historia Captivitatis Babylonicæ; — Neue Wunderliche Prophezei über die* 1598 *in Norwegen gefangenen und mit Characteribus gezeichneten Heringe, aus Daniel und der Offenbarung Johannis Recknung* (Nouvelle Prophétie remarquable sur les harengs pêchés dans la mer en Norwège en 1550, et marqués de certains caractères, d'après les calculs de Daniel et l'Apocalypse de Saint-Jean). W. R.

Rotermund, *Allg. Gel.-Lexik.* — Zedler, *Universal Lex.*

**GOETZ** (*Jean-Nicolas*), poëte allemand, né le 9 juillet 1721, à Worms, mort le 4 novembre 1781. Son père, Philippe-Pierre, qui était pasteur, le voua à la carrière des études. Mais Goetz le perdit déjà à l'âge de huit ans. De 1739 à 1742, il étudia la théologie à Halle. Recommandé, en 1742, par Baumgarten, il devint gouverneur et aumônier auprès du colonel prussien le baron de Kalkreuter, qui commandait en chef à Emden, dans la Frise orientale. Sa santé l'obligea de retourner à Worms. Au printemps de 1744, il accepta la place de précepteur chez la veuve de l'ex-général gouverneur suédois comte de Strahlenheim, à Forbach, et y exerçait les fonctions d'aumônier du château. Ses élèves étaient officiers dans le régiment de leur oncle, le général français comte de Sparre. Aussi Goetz les suivit-il souvent dans leurs garnisons, à Sarrelouis, à Metz ou à Strasbourg. Il se familiarisait ainsi avec la littérature française, pour laquelle il avait une préférence marquée. En 1746 il se rendit avec ses élèves à l'Académie de Lunéville, où il fut présenté au roi Stanislas et à Voltaire. En 1748 il devint aumônier du régiment de la Reine, le royal-allemand, qui tenait garnison à Nancy et à Toul. Il suivit ce régiment dans la campagne des Pays-Bas; et lorsque la paix eut été conclue, il visita les principales villes de ce pays. Le duc de Deux-Ponts le nomma pasteur à Hornbach. Ce fut là qu'il se maria, en 1751, avec la veuve d'un magistrat de Deux-Ponts, madame Haulten. En 1761 il devint pasteur, et en 1776 évêque protestant, à Winterbourg, ville qui depuis le partage du comté de Sponheim, se trouvait appartenir au grand-duché de Bade. A Pâques 1781 Goetz fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui s'étant renouvelée quelques mois plus tard mit fin à ses jours. Ses poésies, disséminées d'abord dans l'*Anthologie* de Schmidt, l'*Almanach des Muses*, et le *Choix de Poésies* de Ramler, parurent réunies en 1780 sous le titre de *Gedichte eines Wormser* (Poésies d'un citoyen de Worms). Après la mort de l'auteur, Ramler en donna une édition augmentée, qu'il intitula : *Vermischte Gedichte* (Poésies mêlées), Manheim, 1785, in-fol., avec un portrait de l'auteur et une notice sur sa vie. Gleim a publié dans l'*Almanach des Muses* de Voss un poëme sur la mort de Goetz. Goetz a laissé en outre : *Die Gedichte Anakreons und der Sappho Oden* (Les Poésies d'Anacréon et les Odes de Sapho, traduites du grec, avec des notes); Francfort, 1746, in-8°; Carlsruhe, 1760, in-8°; — *Paperle aus dem französischen des Gresset uebersetzt* (Ver-Vert, traduit du français, de Gresset); Carlsruhe, 1752, in-fol.; — *Der Tempel zu Gnidus* (Le Temple de Gnide, traduit du même auteur); Carlsruhe, 1759, in-fol. W. R.

Goetz, *Vermischte Gedichte herausgegeben V. Carl. W. Ramler.* — Adelung, Suppl. à Jöcher. — Hirsching, *Hist. liter. Handbuch.*

**GOETZ DE BERLICHINGEN.** *Voyez* BERLICHINGEN.

**GOETZE** (*Jean-Chrétien*), théologien et bibliographe allemand, né en 1692, à Hoburg, près de Wurtzen, mort le 5 juin 1749. Son père était ministre protestant. Goetze se fit recevoir en 1708 maître en philosophie à l'université de Leipzig. Peu de temps après il abjura le protestantisme, et entra dans l'Église catholique. Il poursuivit ses études à Vienne chez les jésuites. S'étant ensuite rendu à Rome, il y fut reçu docteur en théologie, en 1717. Un an auparavant il avait été ordonné prêtre, et créé chanoine de la cathédrale de Breslau. En 1717, il fut nommé premier chapelain de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, et en 1727 conservateur de la bibliothèque royale de Dresde. Vers la même époque, le pape Benoît XIII le mit au nombre de ses proto-notaires. Goetze fit depuis quatre voyages en Italie; il en rapporta plusieurs manuscrits importants, qui sont placés à la bibliothèque de Dresde. Ses principaux ouvrages sont : *Merkwürdigkeiten der Königlichen Bibliothek zu Dresden* (Curiosités de la bibliothèque royale de Dresde); Dresde, 1743, 3 vol. in-4°; — *Die durchlauchtigsten Churfürstinnen von Bayern* (Les Électrices de Bavière). Goetze a aussi traduit de l'italien plusieurs ouvrages de théologie. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

**GOETZE** (*Georges-Henri*), polygraphe allemand, né à Leipzig, le 11 août 1667, mort le 25 mars 1729, selon d'autres le 25 avril 1728. En 1687 il se fit recevoir maître ès arts à l'université de Leipzig. Trois ans après, il fut nommé ministre protestant à Bury (duché de Magdebourg). Il occupa successivement diverses fonctions ecclésiastiques à Chemnitz, à Dresde et à Anneberg; en 1702 il devint surintendant des églises de Lübeck, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort. Goetze aimait beaucoup l'étude; mais les singularités en tous genres attiraient surtout son attention. Il était grand amateur de biographies, et avait recueilli une collection considérable d'oraisons funèbres. Plus de cent-cinquante écrits nous restent de lui; ce sont en majeure partie des dissertations sur des

curiosités littéraires ou historiques. Son zèle outré pour le luthéranisme aussi bien que son ardeur à publier sans cesse expliquent comment on peut lui reprocher avec raison de manquer de goût et de critique. Ses principaux ouvrages sont : *De Vigiliis paschalibus veterum christianorum*; Leipzig, 1687, in-4° ; — *De Archidiaconis veteris Ecclesiæ*; ibid., 1687, in-4° ; — *De dubiis Athanasii Scriptis*; ibid., 1689, in-4° ; — *De claris Schmidiis, oratio synodalis*; ibid., 1699, in-4°. Dans ce discours, Goetze donne des détails sur les auteurs qui ont porté, selon leur nationalité, le nom de *Schmid*, de *Smith*, de *Le Fèbre* ou de *Faber*; — *De Theologis pseudomedicis*; ibid., 1700, in-4° : l'auteur veut prouver dans cet écrit qu'il n'est pas permis aux théologiens d'exercer la médecine ; — *De Imperatoribus Romano-Germanicis qui fidem lutherano-evangelicam morte confirmarunt*; Dresde, 1701, in-4°. Parce que Charlemagne, Maximilien, Charles Quint et d'autres empereurs catholiques ont eu foi dans le mérite de Jésus-Christ, l'auteur n'hésite pas à leur prêter les principes de Luther ; — *De Lutheranismo D. Bernardi*; Dresde, 1701, in-4°. Des preuves analogues à celles qui viennent d'être citées établissent, suivant Goetze, que saint Bernard a enseigné les mêmes doctrines que Luther; — *De Principe hebraice docto*; Leipzig, 1701, in-4°. Dans cette dissertation, l'auteur fait la liste des princes et même des princesses qui ont eu quelque teinture de la langue hébraïque ; — *De Reliquiis Lutheri*; Leipzig, 1703, in-4°, ouvrage qu'on ne s'attendrait pas à voir écrit par un sectateur de Luther, qui proscrivait toutes les reliques ; — *De Mercatoribus eruditis*; Lübeck, 1705, in-4°; — *De eruditis Hortorum Cultoribus*; Lübeck, 1706, in-4° ; on y trouve le relevé des auteurs qui ont aimé la campagne. — *Parallelismus Judæ proditoris et Romanæ Ecclesiæ*; Lübeck, 1706, in-4° ; — *Quantum moniales debeant Luthero*; Lübeck, 1707, in-4° ;— *Meletemata Annæbergensia varii argumenti*; Lübeck, 1709, 3 vol. in-12 ; — *Diatribe de rusticis eruditis*; Lübeck, 1707, in-4° ; — *De Sutoribus eruditis*; Lübeck, 1708 ; — *Elogia Germanorum quorumdam Theologorum sæculi XVI et XVII*; Lübeck, 1708, in-8° ; recueil de biographies d'hommes assez obscurs ; — *Elogia Philologorum quorumdam Hebræorum*; Lübeck, 1708, in-8° ; — *Elogia præcocium quorumdam Eruditorum*; Lübeck, 1708, in-8° ; — *Elogia Germanorum quorumdam Theologorum*; Lübeck, 1709, in-4° : ce recueil contient quatre-vingts biographies ; — *De Alecteromachia*; Lübeck, 1709, in-4° : cette dissertation a pour sujet les combats de coq ; — *De Theologia latronis*; Lübeck, 1712, in-4° ; — *Miscellanea historico-theologica de conjugio eruditorum*; Lübeck, 1714, in-4°; — *De Eruditis qui vel aquis perierunt vel divinitus liberati fuerunt*; Lübeck, 1715, in-4° ; — *Ecloga de conviviis eruditorum*; Lübeck, 1716, in-4° ; — *Disquisitio num flexis genibus studiis incumbere liceat*; Lübeck, 1717, in-4° ; — *Bibliotheca anti-pontificiæ clarorum Lubecensium Specimen*; Lübeck, 1717, in-4° ; — *Bibliotheca antifanatica Lubecensis*; Lübeck, 1721, in-4°; — *Die ärgsten Studenten werden die besten Prediger* (Les Étudiants les plus tapageurs deviennent les meilleurs prédicateurs). Goetze a encore publié six ouvrages traitant de divers incidents de la vie de Luther, puis un assez grand nombre d'ouvrages de piété ; ces derniers sont écrits en allemand. Les principaux sont : *Schiffer-Catechismus* (Catéchisme des navigateurs) ; — *Catechismus der Flüchtigen* (Catéchisme des Fugitifs) ; — *Reise-Catechismus* (Catéchisme de voyage). — Enfin, il a inséré dans les *Nova litteraria Germaniæ*, de décembre 1703, dix lettres *De Bibliotheca scholæ Annebergensis*, où il donne des détails sur cette bibliothèque, en regrettant qu'elle ne soit pas plus complète, quoique depuis 1656 on ait introduit à Anneberg l'usage de quêter dans les repas de noces, afin de compléter la bibliothèque de cette ville. E. G.

*Athenæ Lubecenses*, t. I et t. IV. — Fabricius, *Bibl. Histor.*, t. V et t. VI. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIII. — Selen, *Memoria Goetzii*; Lübeck, 1728, in-4°.

**GOETZE** (*Jean-Melchior*), théologien et bibliographe allemand, né à Halberstadt, le 16 octobre 1717, mort à Hambourg, le 19 mai 1786. De 1734 à 1738 il fit des études en théologie aux universités de Iéna et de Halle. Il fut nommé en 1741 adjoint du ministre protestant de Aschersleben; neuf ans après il devint second prédicateur dans une des églises de Magdebourg. En 1755 le sénat de Hambourg le nomma pasteur à l'église de Sainte-Catherine; il conserva cette fonction jusqu'à la fin de sa vie. Goetze s'est fait remarquer par son humeur agressive et intolérante. Pendant les vingt dernières années de sa vie, il a été engagé dans des polémiques continuelles contre les hommes les plus éminents de l'Allemagne, tels que Lessing, Goethe, Semler et autres. Attaquer un mot de la Confession d'Augsbourg était à ses yeux un crime irrémissible. On le nommait l'*Inquisiteur de Hambourg*. Jamais il ne fit la moindre concession aux idées philosophiques de son siècle. En revanche, il prisait beaucoup l'érudition; ses ouvrages, écrits avec une verve de colère et de haine, sont remplis de citations qui ne manquent pas d'à-propos. Les travaux de Goetze sur divers sujets de bibliographie montrent en lui un homme connaissant à fond cette science. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitatio historico-theologica de patrum primitivæ Ecclesiæ feliciori successu in profligando gentium superstitione quam in confirmandi doctrina christiana*; Halle, 1738, in-4°; —

*Gedanken über die Betrachtung von der Bestimmung des Menschen* (Pensées sur la destinée de l'homme); Halle, 1748, in-8°; — *Erweiss und Vertheidigung des richtigen Begriffs von der Auferstehung der Todten nach der Schrift gegen die von Basedow aufgewärmten Irrthümer der Socinianer* (Défense des vraies idées sur la résurrection des morts, conforme à l'Écriture, contre les erreurs des sociniens, réchauffées par Basedow); Hambourg, 1764, in-4°; — *Vertheidigung der Complutensischen Bibel gegen die Wetstein-und Semlerischen Beschuldigungen* (Défense de la Bible d'Alcala contre les attaques de Wetstein et de Semler); ibid., 1765, in-8°; — *Ausführliche Vertheidigung des Complutensischen Neuen Testaments* (Défense détaillée du Nouveau Testament d'Alcala); ibid., 1766, in-8°; — *Theologische Untersuchung der Sittlichkeit der heutigen Teutschen Schaubühne* (Examen théologique sur la moralité du théâtre allemand actuel); ibid., 1770, in-8°; — *Beweis dass der Satz : ein Sandkorn, ein Wassertropf, ein Blumenblatt, ein Würmchen ist weit grösser als der aufgeklärteste Verstand der geübtesten Weltweisen; wahr und vernünftig sei* (Preuve de ce qu'en vérité, selon la raison, un grain de sable, une goutte d'eau, un pétale de fleur, un vermisseau sont supérieurs à l'intelligence la plus éclairée du philosophe le plus exercé); Hambourg, 1774, in-4°; — *Kurze aber nothwendige Erinnerungen über die Leiden des jungen Werthers* (Observations courtes mais nécessaires sur *Les Souffrances du jeune Werther*); ibid., 1775, in-8°; — *Versuch einer Historie der gedruckten Niedersächsischen Bibeln, von* 1470-1621; Halle, 1775, in-8°; — *Verzeichniss einer Sammlung seltener und merkwürdiger Bibeln in verschiedenen Sprachen* (Catalogue d'une collection de Bibles rares et curieuses en diverses langues); Halle, 1777, in-4°; — *Neue für die Kritik and Historie der Bibelübersetzungen Lutheri wichtige Entdeckungen* (Nouvelles Découvertes importantes pour la critique et l'histoire des traductions de la Bible de Luther); Halle, 1777, in-4°: en 1782 Goetze a ajouté un nouveau volume à cet ouvrage; — *Etwas vorläufiges gegen Lessings feindselige Angriffe auf unsere allerheiligste Religion* (Réponse préliminaire aux attaques de Lessing contre notre sainte religion); Hambourg, 1778, in-8°; — *Lessings Schwächen* (Les Faiblesses de Lessing); ibid., 1778, in-8°; — *Sorgfältige Vergleichung der Original-Ausgaben der Uebersetzungen der H. Schrift von Luther von* 1517-1545 (Comparaison soignée des éditions originales des traductions de l'Écriture publiées par Luther de 1517 à 1545); Hambourg, 1777-1779, 2 vol. in-4°, réunis en un volume en 1782 à Dessau. Le reste des ouvrages de Goetze, dont le nombre monte en tout à près d'une centaine, se compose en majeure partie de sermons; la liste complète de ses écrits se trouve dans le t. IV du *Lexikon der von* 1750-1800 *verstorbenen deutschen Schriftsteller*, de Meusel. Goetze a aussi inséré un grand nombre d'articles dans le recueil des *Hamburger Nachrichten aus dem Reiche der Gelehrsamkeit* (Nouvelles hambourgeoises du domaine de la science); à l'année 1766 de cette revue, on trouve une dissertation de Goetze intéressante pour les bibliographes, sous le titre de *Beytrag zu der Geschichte der Hamburger Buchdruckerey vom Jahre* 1523 (Documents pour servir à l'histoire de l'imprimerie de Hambourg dans l'année 1523). E. G.

Thiess, *Hamburger Gelehrtengeschichte*. — Lessing, *Mendelsohn, Risbeck und Goetze*; Offenbach, 1787, in-8°. — *Wahrhafte Nachricht von dem Leben des M. Götze*; Hambourg, 1786, in-8°.

* **GOETZINGER** (*Maximilien-Guillaume*), grammairien et écrivain allemand, né le 14 novembre 1799, à Neustadt près Stolpen. Fils de Guillaume-Leberecht Goetzinger, qui s'est fait connaître par un bon ouvrage sur la Suisse saxonne : *Schandau und seine Umgebungen* (Schandau et ses environs), Dresde, 2° éd., 1812, il fit ses études au collége de Bautzen et à l'université de Leipzig, obtint en 1821 une place de précepteur, et devint en 1824 professeur à l'institut de Fellenberg à Hafwyl. Trois ans plus tard il fut appelé au collége de Schaffhouse, où il remplit jusqu'en 1851 les fonctions de professeur de langue allemande. On a de lui : *Anfangsgründe der deutschen Sprachlehre* (Éléments de la Grammaire Allemande); Leipzig, 1825-1827, 2 vol.; 6° édit., 1850, in-8°; — *Deutsche Sprachlehre für Schulen* (Grammaire Allemande à l'usage des écoles); Aarau, 1827; 7° édit., 1850; — *Dichtersaal* (Recueil de Poésies); Leipzig, 1831; 4° édit., 1850, grand in-8°; — *Deutsche Dichter erlaeutert für Freunde der Dichtkunst* (Commentaires des poëtes allemands, etc.); Leipzig, 1831, 2 vol.; 2° édit., 1844, gr. in-8°; — *Die deutsche Sprache und ihre Literatur* (La Langue allemande et sa Littérature); Stuttgard, 1836-1839, 2 vol.; — *Die deutsche Literatur* (La Littérature allemande); Stuttgard, 1844, 1er vol.; — *Anfangsgründe der deutschen Rechtschreibung* (Éléments de l'Orthographe allemande); Leipzig, 5° édit., 1854; — *Deutsches Lesebuch* (Lectures allemandes); Schaffhouse, 1852, 2 vol.; — *Liedergarten* (Recueil de Poésies); Leipzig, 2° édit., 1855; — *Stylschule* (Exercices pour former le style); Schaffhouse, 1854-1855, 2 vol. R. L.

*Conv.-Lex.* — Kayser, *Index libr.* — Hinrichs, *Verzeichniss.* — Gersdorf, *Repertorium.* — Kirchhof, *Bücher Catalog.*

* **GOEUROT** (*Jean*), médecin du roi de France François Ier, a publié *Summaire tres-singulier de toute medecine et cirurgie, specialement contre toutes les maladies sourvenant quotidiennement au corps humain*,

*composé par maistre Jehan Gœutot, medecin du roy François Premier; Item un regime contre la peste;* sans lieu ni date, petit in-8° gothique. Ce livre est devenu très-rare. L. L—T.

*Catalogue d'une collection de livres rares et précieux provenant des bibliothèques de M. He... et de M. le baron X... qui se sont vendus le 2 avril 1838.*

**GOEZ**. *Voyez* GOES.

**GOEZ** (*Joseph-François*, baron DE), peintre allemand, né à Hermannstadt, dans les Sept-Montagnes, en 1754, mort à Regensbourg, en 1815. Voué par sa naissance à la carrière des affaires publiques, il déroba tout le temps qu'il put à ses études classiques, pour se consacrer à la peinture et au dessin. Plus tard il fut nommé membre du conseil de guerre aulique, puis conseiller du département de justice, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses études favorites, sous la direction de Smuzer, Brand et Füger, et d'acquérir lui-même à Vienne la réputation d'un artiste distingué. Ce ne fut qu'après la mort de son père qu'il se décida à renoncer à la magistrature pour s'adonner tout entier à l'art. En 1779 il partit pour Munich, où il fit d'une ballade de Bürger, *Lenardo et Blandine*, un mélodrame et 160 dessins, qu'il grava lui-même, et qu'il publia en 1784. Il peignit à Munich plusieurs portraits, entre autres celui de l'électeur Charles-Théodore; ce portrait lui valut de l'Académie de Munich une médaille d'or. Il y fit aussi le portrait du fameux comédien Schroder, et termina un grand tableau représentant la scène d'*Hamlet* où la reine expire. Goez publia en 1783 et 1784 ses *Exercices d'imagination de différents caractères et formes humaines*. Sous ce titre, écrit en français, il donnait une série de planches in-4°, dont Nicolaï disait qu'avec un peu plus d'étude de la nature et un choix plus sévère, Goez eût pu égaler Hogarth. Après un séjour de deux ans et demi à Munich, Goez alla à Augsbourg, où il eut l'occasion de faire le *portrait du pape Pie VI* d'après nature, et de le graver. Ensuite il revint à Munich, où il passa quelques heureuses années dans la pratique de son art, mais d'où une fatale erreur l'éloigna en 1791. On croit qu'il fut alors confondu avec un autre artiste de son nom, compromis dans l'ordre des Illuminés; quoi qu'il en soit, il dut quitter Munich. Il se réfugia à Regensbourg, où le prince, enchanté de son arrivée, eut l'idée de fonder une académie des beaux-arts et de l'en nommer directeur. Mais ce projet échoua, et Goez termina ses jours à Regensbourg. On cite parmi ses meilleurs ouvrages: le *portrait du baron de Gleichen*, ceux de *Gustave III*, roi de Suède, et de *Kosciusko*, *La Folie du roi Léar*, une collection de scènes caractéristiques de la Bavière, à la gouache. C'était dans ce genre qu'il excellait.

W. R.

Nagler, *Künstler-Lexicon.*

* **GOEZMANN** (*Louis-Valentin*), magistrat français, né à Landser (Alsace), en 1730, guillotiné à Paris, le 26 juillet 1794 (1). Substitut du procureur général au conseil souverain d'Alsace en 1755, il fut, deux ans après, nommé conseiller au même conseil, et devint conseiller au parlement Maupeou en la grand'-chambre. Marié à Paris, le 6 août 1764, avec Gabrielle-Julie Jamart, qui fut, par arrêt du parlement du 26 février 1774, condamnée « à comparaître devant la cour, pour, étant à genoux, y être blâmée, à payer 3 fr. d'amende envers le roi et à restituer 360 fr. par elle reçus, pour être appliqués au pain des pauvres prisonniers de la Conciergerie », par suite du procès de corruption intenté par Beaumarchais contre elle et son mari (*voy.* BEAUMARCHAIS). On a de Goezmann: *Traité du Droit commun des Fiefs, contenant les principes du droit féodal, avec la jurisprudence qui a lieu dans les pays qui sont régis par le droit commun des fiefs, et notamment en Alsace, avec un dictionnaire féodal;* Paris, 1768 et 1776, 2 vol. in-12. « Cet ouvrage, disait Fréminville en 1769, renferme beaucoup d'érudition et d'excellens principes. L'Alsace, qui fait à présent partie de la France, a des usages différens de nos fiefs saliques, parce qu'elle se gouvernoit anciennement suivant ceux d'Allemagne, et que Louis XIV, qui l'a conquise, a bien voulu leur en conserver (2) »; — *Analyse de l'ouvrage ayant pour titre:* Questions de Droit public sur une matière très-intéressante, *avec pièces justificatives, et deux lettres de Georges Wolssennius Bortt, publiciste allemand, à un jurisconsulte français;* Amsterdam, 1770, in-8°. Ce traité, où Goezmann examine si la *cour des pairs* est distincte de la cour du parlement, fut le prélude de l'ouvrage suivant: *Les quatre Ages de la Pairie en France, ou histoire générale et politique de la pairie de France dans ses quatre âges, pairie de naissance, de dignité, d'apanage, de gentilhomme;* Maestrecht, 1775, 2 volumes in-8°. Goezmann a publié *Les quatre Ages* sous le nom de L. V. *Zemganno*, qu'il a formé en renversant les lettres de son propre nom; — *La Jurisprudence du grand Conseil examinée dans les maximes du royaume, ouvrage précieux*, contenant: l'histoire de l'inquisition en France, celle de la bulle *In Cœna Domini*, celle du pétitoire et du possessoire des matières ecclésiastiques, celle de la pragmatique et du concordat, celle de l'appellation comme d'abus, celle du serment de fidélité et de la régale, celle de l'expectative des gradués

(1) « Avec André Chenier et J.-A. Roucher, comme ennemis du peuple, ayant écrit contre la liberté en faveur de la tyrannie; discrédité les assignats, conspiré dans la maison d'arrêt de Lazare, à l'effet de s'évader, et ensuite dissoudre par le meurtre et l'assassinat les représentants du peuple, et notamment des membres des comités de salut public et de sûreté générale. » (*Moniteur*, t. XX, p. 440, de la réimpression.)

(2) *Dictionnaire des Fiefs*, 1769, 2 vol. in-4°, t. Ier; avertissement, page 18.

celle de l'usure, celle du privilége de cléricature, et celle de la compétence du juge laïc et du juge d'église dans les procès criminels des ecclésiastiques; Avignon, 1775, 2 vol. in-8°; — *Essais historiques sur le Sacre et le Couronnement des Rois de France, les Minorités et les Régences*; Paris, 1775, in-8°; — *Essai politique sur l'autorité et les richesses que le clergé séculier et régulier ont acquises depuis leur établissement*; 1776, in-8°; — *Histoire politique des grandes querelles entre Charles V et François Ier*; Paris, 1777, 2 vol. in-8°; — *Observations contre Beaumarchais* avec cette épigraphe : *Non est lex justitior ulla quam necis artifices arte perire sua*; Paris, 1773, in-4°; — *Mémoire pour madame de Goezmann*; Paris, 1773, in-4°; — *Addition au* Mémoire de madame de Goezmann, *pour servir de réponse au* Supplément *du sieur Caron*; Paris, 1773, in-4°. ROULLIER.

Camus, *Bibliothèque choisie des Livres de Droit*, n°s 465-951.

GOFFAUX (*François-Joseph*), professeur français, né dans les environs d'Angers, en 1755, mort à Paris, le 10 juin 1836. Ses études achevées au collége Louis-le-Grand, il se livra au commerce et à l'industrie, et dirigeait une manufacture dans son pays natal au moment de la révolution de 1789. Il en adopta les principes, mais avec modération. Nommé en 1790 administrateur du département de Maine-et-Loire, il fut élu à l'Assemblée législative. Il s'y effaça complétement, et après la session il passa en Angleterre, où il fut employé à l'éducation de jeunes gens appartenant aux familles les plus distinguées. Le rétablissement de l'ordre le décida à revenir en France. Il y fut nommé professeur au Prytanée français, devenu ensuite lycée Impérial. Vers 1813, il demanda que M. Cousin, alors bien jeune, lui fût adjoint, pour enseigner à ses élèves la poésie latine. En 1815 il prit sa retraite.

On a de Goffaux : *Tableau chronométrique des époques principales de l'histoire, depuis la prise de Troie jusqu'à nos jours*; Paris, 1803, in-fol.; 4e édition, 1823, in-12; — *Narrationes servato temporum ordine dispositæ*; Paris, 1804; — *Époques principales de l'histoire*; Paris, 1805, in-8°; 5e édition, 1826; — *Robinson Crusoëus*; Paris, 1807; cet ouvrage, traduit de l'allemand de Campe en latin, a eu un grand nombre d'éditions; — *Conseils pour faire une version*; Paris, 1811, 1813, 1818, in-8°; — *Conseils pour faire un thème*; Paris, 1812 et 1818, in-8°; — *Tableaux séculaires chronométriques de l'histoire de France*, avec un texte explicatif, dans lequel on suit l'état civil et politique de la nation française depuis son origine jusqu'en 1830; Paris, 1825, in-8°; nouvelle édition, revue et augmentée, 1842, in-8°, avec une carte par province et par département; — *Themata Anglo-Latina*; Paris, 1825, in-8°; — *Devoirs d'humanités*; Paris, 1826, in-8°. Goffaux a publié, sous le voile de l'anonyme, la traduction d'un roman anglais intitulé : *Les Malheurs de la famille d'Ortemberg*; 1801, 3 vol. in-12. Il prit part aussi à la traduction de la grande *Histoire universelle* anglaise.

L. LOUVET.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

GOFFE (*Thomas*), théologien et auteur dramatique anglais, né dans le comté d'Essex, vers 1592, mort à East-Clandon, en juillet 1629. Après avoir achevé ses études au collége de l'église du Christ à Oxford, il entra dans les ordres, et se distingua comme prédicateur. Il fit aussi jouer avec succès quatre tragédies, qui ne furent imprimées qu'après sa mort. En 1623, il obtint la cure d'East-Clandon, dans le comté de Surrey. On raconte qu'il épousa une très-méchante femme, et que des chagrins domestiques abrégèrent ses jours. On a de lui : une *Oraison funèbre*, en latin, de sir Henry Savile, prononcée et imprimée à Oxford, 1622; — une *Oraison funèbre* du docteur Godwin, chanoine de la cathédrale de l'église du Christ, prononcée dans cette église et imprimée à Londres, 1627; — *Raging Turk*, tragédie; 1631, in-4°; — *Courageous Turk*, trag., 1632, in-4°; — *Orestes*, trag.; 1633, in-4°; — *Careless Shepherdess*, trag.-com.; 1656, in-4°. C'est à tort qu'on a attribué à Goffe une comédie intitulée *Cupid's Whirligig*. Y.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Biographia dramatica*. — *Gentleman's Magazine*, n° LXVIII.

* GOFFE (*William*), général anglais, né vers 1605, mort à Hadley (Massachusets), en 1679. Il fut l'un des premiers et des plus fervents puritains. Son enthousiasme mystique, son courage et une certaine intelligence militaire lui donnèrent rapidement une grande influence dans le parti des parlementaires. Il fut l'un des juges de Charles Ier, et vota la mort de ce monarque. Cromwell le nomma major général. Goffe se distingua dans de nombreuses rencontres avec les *cavaliers* (1); mais après la mort du Protecteur, l'abdication de Richard Cromwell et la transaction de Monck, il jugea la partie perdue pour les républicains, et, prévenant la vengeance de Charles II, il passa en Amérique, et débarqua à Boston en 1660, avec son compagnon d'armes, le général Whalley. Le gouverneur Endecott les accueillit d'abord avec bienveillance; mais n'ayant pas trouvé leurs noms sur la liste des amnistiés, il leur fit part de la nécessité où il serait de les arrêter si des ordres lui arrivaient à cet égard. Après un court séjour à Cambridge, où ils apprirent que leur tête était mise à prix, les proscrits se cachèrent durant un mois à New-Haven, chez le député-gouverneur Leet, puis chez le docteur Daven. Craignant de compromettre leurs généreux hôtes, Goffe et Whalley gravirent le West-

(1) On appelait ainsi les partisans des Stuarts.

Rock, montagne élevée, située à trois milles de New-Haven, et y restèrent quelques mois cachés dans une caverne, ne sortant que de nuit. Leur retraite fut encore éventée; ils gagnèrent successivement Milford, Derby, Branford. Partout le danger les suivait. Enfin, en 1664, ils trouvèrent un asile sûr à Hadley, chez le ministre Russel. Ils y restèrent cachés et inconnus de tous durant quinze ou seize ans. En 1675, la ville de Hadley fut attaquée à l'improviste par les Indiens pendant le service divin. Ils étaient conduits par le célèbre Philipp (*voy.* ce nom), sachem de Pokanoket (1). Les habitants, frappés de terreur, allaient tomber sans défense sous le *tomahawk* (2) de leurs ennemis, lorsque tout à coup un vieillard, à barbe blanche, équipé et vêtu d'une manière étrange, paraît dans le temple, harangue rapidement les colons, les fait armer à la hâte, les dispose habilement, charge les Indiens, et les met en fuite avec une perte considérable. Ce sauveur improvisé, c'était le vieux général Goffe. Toujours sous le coup d'une condamnation capitale, sans attendre les remercîments des habitants, il disparut au milieu de son triomphe, et regagna sa retraite pour toujours. Sa disparition, aussi subite que son apparition, laissa les colons dans la persuasion qu'un être surnaturel avait combattu pour eux. Ce fait historique a été habilement mis en scène par Fenimore Cooper, dans ses *Puritains d'Amérique* (*voy.* CHURCH). A. DE LACAZE.

Hazard, *Collections*, t. II. — Hutchinson, *History of Massachusets Bay*, t. I, et *Collections*, t. III. — Neale, *New-England*, vol. I. — Hubbard, *New-England*, 6. — Increase Mather, *A brief History of New-England*. — Church, *History of king Philip's War*.

**GOFFIN** (*Hubert*), maître mineur belge, connu par un beau trait de dévouement, mort le 8 juillet 1821, frappé à la tête par un éclat de pierre dans une détonation de feu grisou. Le 28 février 1812, une inondation obstrua tout à coup la tranchée de la houillière de Beaujonc, sur le territoire d'Ans, près de Liége (alors département français de l'Ourthe), dont Goffin dirigeait les travaux d'exploitation. Cent vingt-deux ouvriers s'y trouvaient; vingt-neuf sortirent dans le premier moment. Goffin pouvait s'échapper comme eux et remonter dans le panier; il n'en fit rien, et se jeta au contraire dans la mine, en s'écriant : « Je veux les sauver tous ou ne pas leur survivre. » Son fils, Matthieu Goffin, âgé de douze ans, et deux autres mineurs, Nicolas Bertrand et Matthieu Labée, le suivirent. Des machines furent apportées de toutes parts, et l'on parvint à arrêter l'accroissement de l'eau. En même temps on s'était mis à travailler dans un puits voisin pour percer une galerie de soixante-dix mètres qui devait rejoindre l'endroit où l'on supposait que les ouvriers surpris avaient dû se réfugier. Au bout de trois jours on entendit le bruit des coups; un trou de sonde finit par permettre de communiquer avec les malheureux mineurs, et après cinq jours de travail opiniâtre, on put les délivrer. Ils n'étaient plus que soixante-quatorze ; dix-neuf manquaient. Goffin avait eu beaucoup de peine à soutenir le courage de ces hommes enfermés sans aucune provision à 180 mètres sous terre, et qui se regardaient comme perdus. Son acte de dévouement fut récompensé par la décoration de la Légion d'Honneur. Plusieurs théâtres le célébrèrent, et enfin l'Académie Française fit de cette belle action le sujet d'un prix de poésie, qu'elle décerna à Millevoye.

L. LOUVET.

*Moniteur*, 8 mars 1812.

***GOFFIN** (*Daniel*), fondeur et graveur français, né à Givonne, près de Sedan, vivait en 1614. Ce fut à cette époque qu'il grava soixante paires de coins, tant pour la monnaie d'or, d'argent et de cuivre de Sedan, que pour celle des souverainetés de Raucourt, de la Tour-à-Glaire et de Château-Regnault. Lambert de Duras, comte de Meldre, gouverneur de Bouillon, et seigneur en partie des villages de Hayons, Bellevaux et Planevaux, ayant tenté d'ériger cette seigneurie en souveraineté, avait chargé Goffin, en 1627, de frapper les coins nécessaires pour faire des monnaies à ses armes; mais cette souveraineté ne dura que quatre ans : il ne fut pas donné suite à ce projet. G. DE F.

Norbert, *Hist. chron. de Sedan*, année 1614. — Bouillot, *Biogr. Ardennaise*.

**GOFFRIDI.** *Voy.* GAUFRIDI.

**GOFRIDI** ou **GOFFRIDY** (*Louis*), ecclésiastique français, né à Beauveset, près de Colmar (1), brûlé à Aix, le 30 avril 1611. Il était fils d'un berger, et fut élevé par les soins de son oncle Christophe Gofridi, curé de Pourrières, qui le dirigea dans la carrière ecclésiastique. Louis Gofridi fut ordonné prêtre, et fut nommé curé de la paroisse des Accoules à Marseille. Selon les documents judiciaires du temps, Gofridi était persuadé de l'existence d'un génie du mal. Un livre qu'il trouva dans la bibliothèque de son oncle acheva d'égarer sa raison. Il évoqua cette puissance occulte, et crut en avoir reçu le don de séduire toutes les femmes sur lesquelles il soufflerait: dès lors on ne sera pas surpris s'il souffla sur beaucoup; mais il initia dans ses mystères Madeleine Mandols de La Palud, jeune fille d'une rare beauté et appartenant à une des premières familles de Provence. Les parents de Madeleine, jaloux de leur honneur, mirent un terme à ce commerce scandaleux, et firent enfermer leur fille au couvent des ursulines d'Aix. Gofridi, au moyen de son caractère apostolique, se ménagea des intelligences dans le monastère; et sous le prétexte de changer d'air la novice, la

(1) Pokanoket est le *Mount-Hope* des Anglais-américains.

(2) C'est le nom que porte la hache de combat des Indiens.

(1) L'ancien *Collis Martis* des Romains.

fit sortir de sa retraite, et continua à se livrer avec elle à toutes les voluptés d'un amour coupable. Une seconde fois la famille de La Palud intervint. Elle reprocha à Madeleine la honte d'une liaison avec un prêtre; Madeleine déclara qu'elle était ensorcelée. Le parlement d'Aix fut saisi de l'affaire; et sur le procès verbal du P. Michaëlis, dominicain et membre du saint-office, qui avait souvent exorcisé Madeleine de La Palud, Gofridi fut condamné à être brûlé vif, comme sorcier. Il subit sa condamnation, bien que jusqu'au dernier moment il protestât qu'il n'avait employé dans ses séductions que des moyens humains et naturels.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que Madeleine de La Palud, après une réclusion de plusieurs années, fut ensorcelée de nouveau. En 1653 le parlement d'Aix la condamna à la prison perpétuelle pour conduite scandaleuse.

De L—z—e.

Le P. Michaëlis, *Histoire de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien*; Paris et Douay, 1613, in-8°. — De Rosset, *Histoires tragiques*. — *Causes célèbres*. — *Dictionnaire de la Provence*. — Michelet, *Histoire de France*.

*GOGEL (*Isaac-Jean-Alexandre*), homme politique, poëte et industriel hollandais, né le 10 décembre 1765, à Vugt (Brabant), mort à Overveen, le 13 juin 1821. Il se livra d'abord à l'industrie, et monta une fabrique destinée à tirer du tournesol (*helianthus*) tous les rendements possibles. Les résultats furent curieux plutôt qu'utiles. Lors de la transformation de la république des Provinces-Unies en république batave, sous la protection de la France, il devint ministre des finances. Napoléon ayant érigé la Hollande en royaume, Gogel entra dans le conseil d'État du nouveau roi Louis Bonaparte, et fit partie du conseil d'État de France après la réunion de la Hollande à l'empire français. Il sut conserver la même position après la restauration de la maison d'Orange, fut nommé commandeur du Lion Belgique et, le 12 juillet 1821, membre de la commission des finances. Il est surtout connu par la traduction de l'opéra allemand *L'Apothicaire et le Médecin*, représenté à Amsterdam. Il a laissé aussi plusieurs pièces de vers.

A. de L.

*Biographie générale des Belges.*

GOGOL (*Nicolas*), littérateur russe, né en 1810, mort à Moscou, en 1851, est l'écrivain contemporain qui a acquis et mérité le plus de popularité en Russie, par une rare originalité et un remarquable talent d'artiste. Après avoir fait ses études à Niéjin, au lycée Berborodko, il alla solliciter un emploi à Saint-Pétersbourg; on le lui refusa, sous le prétexte qu'il *ne savait pas bien le russe;* il montra aussitôt qu'il le savait en publiant, sous le titre de : *Soirées dans une ferme*, une série de nouvelles que M. Viardot a parfaitement réussi à faire goûter en France (*Bibl. des Chem. de Fer*, 2 v.). La première et la plus considérable de ces nouvelles est un tableau animé des mœurs cosaques. « On comprend mieux, a dit M. Sainte-Beuve, après la lecture de *Farass Boulba*, les inimitiés profondes de religion et de nation qui séparent depuis des siècles certaines branches de la famille slave (*Revue des Deux Mondes*, 1er déc. 1845) »; — Puis vient *Le Roi des Gnomes*, conte qui pourrait être signé par Hoffmann; — *L'Histoire d'un Fou*, qui est une satire plutôt qu'une étude psychologique, — et enfin *Le Ménage d'autrefois*, vrai petit chef-d'œuvre dans son genre. « En lisant cette nouvelle, dit M. P. Mérimée, on rit et l'on pleure : tout y est vrai, naturel; il n'y a pas un détail qui ne soit charmant et qui ne contribue à l'effet général (*M. P. Mérimée*, *Nouvelles*). » Le succès de cette première publication engagea Gogol à s'essayer dans l'art dramatique, et il y obtint un immense succès par *Le Réviseur*, que M. Mérimée a si brillamment traduit et commenté. Cette comédie signalait, d'une manière plus bouffonne qu'exagérée, les abus enracinés dans les mœurs administratives; l'empereur Nicolas, qui ne cherchait qu'à les faire disparaître, fut le premier à applaudir à la moralité de la pièce, et l'approuva hautement en nommant son auteur professeur d'histoire à l'université de Saint-Pétersbourg. C'est dans cette position qu'il publia en 1842 ses *Ames mortes*, accueillies avec enthousiasme par un public d'autant plus avide d'émotions littéraires qu'il en est sevré. En Russie, on évalue la fortune d'un noble par le chiffre d'hommes ou *d'âmes* qu'il possède. Le canevas de ce roman, difficile à être bien apprécié en France, consiste à raconter comment un escroc peut parvenir à se faire passer pour le seigneur et maître de paysans qui n'existent que sur le papier. Le but de l'auteur, fort digne d'éloge, était de tuer l'esclavage par le ridicule. Ce n'était pas un poëme, comme il l'intitulait à tort; c'était mieux que cela : un acte de courage. Il n'osa le faire qu'à demi; la seconde partie de son travail est demeurée manuscrite. *Les Ames mortes* ont été inhabilement traduites en anglais en 1854, sous ce titre : *Home life in Russia*. Épuisé par ces travaux, sérieux sous une forme légère, le jeune professeur obtint d'aller reprendre des forces sous un ciel plus clément, et séjourna longtemps à Rome. Là, sur ces pierres vivantes, son âme se replia sur elle-même : il entrevit la vérité; mais, au lieu de l'embrasser, il la combattit, et envoya imprimer à Saint-Pétersbourg, en 1847, un volume de *Lettres*, qui surprit douloureusement ses admirateurs. Apôtre de l'émancipation, il professait dans ces *Lettres* l'étrange doctrine du devoir de conserver le peuple dans l'ignorance; pour se faire pardonner d'avoir incliné vers la foi catholique, qui était, au demeurant, celle de ses pères, il y exaltait le clergé russe; il avançait, sans le prouver, qu'il était infiniment supérieur au clergé catholique. La presse russe blâma sévèrement cette étrange apostasie. Sensible à la critique de ses

amis, Gogol avoua, en cherchant à s'excuser, qu'elle renfermait quelque chose de juste; mais il n'eut plus le loisir d'effacer cette tache dans sa carrière, d'ailleurs si méritante. Rentré en Russie à la suite des commotions de 1848, il y finit ses jours, dans la pénurie et la misanthropie. La société et la jeunesse de Moscou firent toutefois honneur à son cercueil, et M. Ivan Tourguénief, déjà son émule, lui consacra dans la *Gazette de Moscou* un article nécrologique dont le souvenir n'est pas effacé. Pr. A. Galitzin.

*Sovrémenik de* 1847 *et* 1852. — *L'Étoile Polaire*; Londres, 185. — *The English Cyclopædia* (*Biographia*).

**GOGUÉ** (*Jean-Baptiste*), médecin et partisan royaliste, né vers 1769, à Clisson (Loire-Inférieure), où ses parents faisaient le commerce de drap, fusillé à Nantes, le 15 décembre 1805. Il étudia la médecine, et l'exerça à Boussay, canton de Clisson. Son caractère, doux et bon, son cœur, noble et généreux, en avaient fait la providence du malheureux. Son père et l'un de ses frères ayant péri au début de l'insurrection vendéenne, Gogué, qui partageait leurs opinions, marcha sous les drapeaux de Charette. Le courage et la capacité qu'il montra dans diverses rencontres lui firent confier le commandement de la division de La Chapelle-Heulin, où l'un de ses frères, plus jeune que lui, servit comme major. Ce fut en sa qualité de chef de division qu'il signa (17 février 1795) la paix de La Jaunais. Quoiqu'on ait affirmé que les deux frères Gogué attaquèrent et prirent Mortagne au mois d'octobre suivant, nous croyons, d'après des témoignages graves, qu'après la pacification Gogué, jugeant la cause royale irrévocablement perdue, revint à Boussay, et qu'il y reprit, avec la pratique de sa profession, celle de ses actes continus de bienfaisance. Plus tard, quelques imprudents ayant fait luire à ses yeux l'espoir de rétablir la famille déchue, Gogué entra dans une conspiration. Traduit à Nantes devant une commission militaire, il fut condamné et fusillé sur la place des Agriculteurs. P. Levot.

*Documents inédits.*

**GOGUET** (*Antoine-Yves*), érudit et jurisconsulte français, né à Paris, le 18 janvier 1716, mort dans la même ville, le 2 mai 1758. Il commença ses études dans les célèbres colléges de Beauvais, du Plessis et d'Harcourt, et, sur les conseils de son père, riche avocat, originaire de la Picardie, il les acheva sur les bancs de l'École de Droit. Il acheta une charge de conseiller au parlement, et s'adonna dès lors à l'histoire du droit, pour laquelle il montrait une véritable inclination. Lié d'amitié avec Alexandre Fugère, érudit de son âge qui partageait tous ses goûts, il entreprit avec lui et conduisit à bonne fin un ouvrage fort important sur l'origine des lois, des arts et des sciences. Le dix-huitième siècle a produit en France peu de livres d'une érudition aussi étendue, d'une critique aussi sûre, aussi éclairée. L'auteur innovait d'ailleurs quant au soin avec lequel il annotait son travail et indiquait toutes les autorités sur lesquelles il s'appuyait. Cette rigoureuse fidélité, exactement observée aujourd'hui, était alors chose rare, et l'on doit savoir gré à ceux qui en ont imposé l'usage. L'ouvrage de Goguet et de Fugère fut accueilli comme une bonne fortune par tous les amis de l'histoire, et le *Journal des Savants*, l'organe de la critique le plus estimé de l'époque, lui consacra à plusieurs reprises des articles étendus. Les auteurs ne jouirent pas longtemps de leur succès : la petite vérole tua Goguet dans le courant de l'année où parut son livre, et Fugère, depuis longtemps malade, ne put lui survivre. Goguet fut enterré à Saint-Sulpice; sa bibliothèque, qui était belle, fut dispersée. Son ouvrage est intitulé : *De l'Origine des Lois, des Arts et des Sciences et de leurs progrès chez les anciens peuples*; 1758, 3 vol. in-4°; 1759, 6 vol. in-12; 1778, 6 vol. in-12; 1809, 3 vol. in-8°. Cette dernière édition est augmentée d'une table des matières. Il en existe une traduction anglaise : *Origin of Laws, Arts and Sciences, translated from the french*; 1775, 3 vol. in-8°. Les principales dissertations de Goguet qui accompagnent son livre sont : 1° *Sur le Sanchoniaton*; 2° *Sur l'Authenticité et l'Antiquité du Livre de Job*; 3° *Sur l'Évaluation des Monnaies et des Mesures grecques*; 4° *Sur les Périodes astronomiques des Chaldéens*; 5° *Sur les Antiquités de Babylone, des Égyptiens et des Chinois*; 6° *Sur un Passage d'Hérodote*; 7° *Extraits des Historiens chinois*. Il faut y joindre aussi une bonne table des ouvrages consultés par l'auteur. Louis Lacour.

*Journal des Savants*, 1758, mois de mars, mai, juin, juillet. — Fréron, *Année littéraire*, 1758, t. IV, p. 278. — *De l'Origine des Lois*, etc., *Préface*.

**GOHIER** (*Louis-Jérôme*), membre du Directoire de la république française, né à Semblançay, en 1746, mort à Paris, le 29 mai 1830. Il était fils d'un notaire, fit ses études à Tours, chez les jésuites, et son droit à Rennes. Il débuta dans le barreau de cette dernière ville, et acquit parmi ses confrères un rang distingué. A l'occasion de sa plaidoirie pour le comte des Grées contre le duc de Duras, Linguet disait : « Dans cette obscure affaire, il n'y eut de décidé que le talent de l'avocat de des Grées. On m'assure que Gohier est jeune : c'est un phénomène tel que la carrière épineuse du barreau n'en a point encore produit parmi nous. Si les persécutions, les haines d'une multitude envieuse, armée du despotisme le plus fort comme le plus cruel, n'étaient dans le barreau de la capitale le prix des talents vrais et honnêtes, les hommes qui en chérissent la gloire devraient désirer qu'il s'enrichît d'un orateur aussi distingué. »

Gohier consacrait ses loisirs à la littérature; il fit lors du renvoi du parlement *Maupeou* une comédie représentée à Rennes, et plusieurs

pièces satiriques qui eurent un grand succès. Son nom devint populaire, et ce fut à lui que le tiers état de Bretagne confia la défense de ses droits. On ne sait pas assez que dans aucune province de France la bourgeoisie et la petite propriété n'étaient plus opprimées qu'en Bretagne, et que ce fut de ce pays, proclamé depuis comme le soutien dévoué de l'absolutisme, que s'éleva le premier cri de liberté. Il est vrai que ce cri fut arraché par la misère et le désespoir; mais quoi qu'on en ait dit, les peuples ne s'émeuvent guère que quand ils sont froissés dans leurs besoins matériels.

Gohier se fit l'interprète éloquent des plaintes de ses concitoyens; il rédigea contre le ministère de Brienne des requêtes et des mémoires pleins de force et de vérité. Les événements donnèrent raison au jeune avocat, et en 1789 les Rennois le choisirent pour l'un des électeurs qui devaient élire les députés aux états généraux. Il fut alors chargé de plusieurs missions auprès des ministres, et devint ensuite membre de la cour supérieure provisoire de Bretagne, qui remplaça pendant quelques mois en 1790 la chambre des vacations du parlement de cette province. En 1791, le département d'Ille-et-Vilaine l'envoya à l'Assemblée législative : « Il s'y montra plein de zèle et de bonnes intentions, mais du reste, ajoute madame Roland, homme médiocre. » Ce jugement n'est pas complétement fondé, et le rôle de Gohier ne fut pas aussi inactif. Le 22 novembre 1791, il s'éleva contre le nouveau serment exigé des prêtres, serment qui assimilait les ecclésiastiques aux fonctionnaires publics. Il fit observer que l'intérêt de la constitution comme celui du culte était de ne pas confondre deux choses qui devaient être essentiellement séparées, la religion et la politique. Il terminait ainsi : « On ne peut appeler fonctions publiques celles qui doivent être seulement le résultat d'une vocation particulière. » L'Assemblée décreta l'impression du discours de Gohier. Le 9 janvier 1792, dans la discussion sur la question de savoir si les décrets relatifs à l'organisation de la haute cour nationale seraient ou non soumis à la sanction royale, il se prononça pour l'affirmative. « Là où la constitution s'arrête, s'écriait-il, il faut aussi s'arrêter : on semble frappé de la crainte de laisser échapper des criminels au glaive de la loi; on n'est pas saisi d'un danger bien plus grave, celui de sacrifier l'innocence aux préventions de la vertu même! » Le 7 février 1792, il demanda le sequestre des biens des émigrés, et non une triple contribution. « Ce n'est pas, dit-il, une contribution patriotique qu'il faut exiger de Français rebelles ou conspirateurs, c'est une peine infamante qu'il faut leur infliger; or, gardons-nous de nous servir jamais de la contribution comme peine infamante. Dans un État libre le citoyen doit payer non-seulement une contribution pécuniaire, mais un service personnel dans la garde nationale ou l'armée; le citoyen pauvre est seul exempt de la première, le citoyen infirme doit seul être exempté de la seconde. L'homme valide ne doit jamais pouvoir se racheter de son service personnel à prix d'argent. Soumettre la désertion ou la rébellion à un double impôt, ce serait nous rapprocher de ces temps où tous les crimes de l'homme riche se lavaient par une taxe ou une amende, et où l'on pouvait avec l'or s'affranchir de toutes les charges civiques. » Le 21 mars il lut une protestation du 48[e] régiment (ci-devant d'Artois) contre les menées des émigrés. Le 28 juin il fit un rapport sur la question de savoir à quel âge il serait permis de contracter mariage sans le consentement des parents. Gohier conclut pour l'âge de vingt ans. « Ce n'est pas, soutenait-il, des père et mère que l'enfant tient le droit de se marier, mais de la nature, qui l'a formé pour le mariage; il doit donc avoir le droit de contracter cet engagement aussitôt qu'il est parvenu à l'âge où l'union des deux sexes est un besoin irrésistible. » Gohier réclamait ce droit au nom de la morale elle-même. Le 15 août il fut chargé de faire un rapport sur les événements qui s'accomplissaient; il conclut à la déchéance du roi, et terminait ainsi : « Il n'est que trop vrai que le chef des ennemis de la France était celui-là même qui devait la défendre; la nation vient de se convaincre combien peu elle doit se confier à une royauté même constitutionnelle. » Le 16 septembre il fit un rapport détaillé sur les papiers inventoriés dans les bureaux de la liste civile; il constata les hésitations du roi et le peu de loyauté de son entourage; il ajouta qu'après les plus minutieuses recherches, il s'était convaincu qu'il n'y avait qu'un seul traître dans l'assemblée : le député Blancgilly, déjà en état d'arrestation. En octobre 1792 Gohier fut nommé secrétaire général du ministère de la justice, et le 20 mars 1793 il remplaça Garat à ce ministère. Les comités gouvernaient alors : Gohier fut donc plutôt un commis qu'un administrateur. Les nombreuses communications qu'il dut faire à l'Assemblée sont relatées dans le *Moniteur*, mais n'offrent aucun fait appartenant à l'initiative du ministre. Il cessa ces fonctions lors du remplacement des ministres par des commissions exécutives (1[er] floréal an II, 20 avril 1794). Il fut nommé en l'an IV président du tribunal criminel du département de la Seine, et en fructidor an V (septembre 1797) juge au tribunal de cassation. Lorsque, le 28 prairial an VII (juin 1799), le corps législatif eut annulé la nomination du directeur Treilhard, Gohier fut élu pour le remplacer. Il essaya de jouer le rôle de conciliateur entre La Réveillière et Merlin d'un côté, et Sieyès et Barras de l'autre; mais il ne put y réussir. Après la démission et le remplacement des deux premiers (30 prairial), Gohier et le général Moulins représentaient seuls dans le Directoire l'élément vraiment républicain; autour d'eux se groupaient les débris de l'ancienne Montagne ainsi que les partisans sin-

cères de la constitution de l'an III, mais tous deux étaient au-dessous de leur position. « L'un, écrit M. Thiers, était un citoyen probe et dévoué à la république, mais peu capable, étranger à la connaissance des hommes et des affaires. L'autre un général obscur, républicain chaud et intègre, nommé, comme Gohier, sous l'influence du parti patriote. Il était clair qu'en faisant de pareils choix les partis n'avaient pas voulu se donner de maître. » C'était d'ailleurs le système de Barras d'entretenir un certain équilibre parmi ses collègues; Sieyès et Roger-Ducos conspiraient déjà le renversement du gouvernement populaire, et balançaient largement les idées républicaines de Gohier et de Moulins.

Le Directoire était ainsi composé lorsque Bonaparte revint inopinément d'Égypte : Gohier présidait alors, et nous apprend dans ses *Mémoires* qu'une dépêche télégraphique lui annonça le débarquement du général à Fréjus (17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799). M^me^ Gohier (1) était fort liée avec Joséphine Bonaparte. La future impératrice se trouvait à dîner chez le président du Directoire; celui-ci lui témoigna sa vive surprise du retour de son mari, qui sans ordre abandonnait tout à coup son armée au milieu de périls de toutes espèces. Joséphine lui répondit : « Président, ne craignez pas que Bonaparte vienne avec des intentions fatales à la liberté; mais il faudra vous réunir pour empêcher que des misérables ne s'en emparent. Je vais au devant de lui; il est important pour moi que je ne sois pas prévenue par ses frères, qui m'ont toujours détestée. » — Un des premiers soins de Bonaparte fut de se rendre (24 vendémiaire - 16 octobre) auprès de Gohier avec Monge, qui s'écria en embrassant le chef du pouvoir : « Que je suis aise, mon cher président, de trouver la république triomphante! » — « Je m'en réjouis également, dit Bonaparte; les nouvelles qui nous sont arrivées en Égypte étaient tellement alarmantes que je n'ai pas balancé à quitter mon armée pour venir partager vos périls. » — « Ils étaient grands, sans doute, répondit Gohier, mais nous en sommes glorieusement sortis. Vous arrivez à propos pour célébrer avec nous les nombreux triomphes de nos compagnons d'armes, et nous consoler de la perte du jeune guerrier (2) qui près de vous apprit à combattre et à vaincre. » Le lendemain, Bonaparte obtint une audience solennelle des directeurs, et termina l'explication de sa conduite en mettant la main sur la garde de son épée et s'écriant : « Citoyens, je jure qu'elle ne sera jamais tirée que pour la défense de la république et de son gouvernement! » — « Citoyen général, répondit le président, le Directoire exécutif a vu votre retour inopiné avec le plaisir mêlé de surprise qu'il a dû causer à toute la France. Les ennemis de votre gloire, que nous regarderons toujours comme les nôtres, pourraient seuls donner une interprétation contraire aux motifs patriotiques qui vous ont déterminé à quitter vos drapeaux et que vous avez si énergiquement exprimés, etc., etc. » Quelques jours après Gohier réunit à dîner Bonaparte et Sieyès. Joséphine, arrivée la première, lui dit : « Qu'avez-vous fait? Sieyès est la bête noire de Bonaparte! » A ce moment en effet il n'y avait encore aucun rapprochement entre eux. Et même Bonaparte, dans plusieurs conversations qu'il eut avec Gohier et Moulins sur la situation critique des affaires, manifesta l'intention de les seconder pour exclure Sieyès du Directoire, mais à la condition de l'y remplacer. Les deux directeurs opposèrent sur ce dernier point une résistance invicible, fondée sur le texte de la constitution, qui exigeait l'âge de quarante ans pour les fonctions directoriales. Lorsque Bonaparte et Sieyès eurent concerté le coup d'État du 18 brumaire, rien ne fut négligé pour endormir les soupçons du chef du gouvernement. Bonaparte s'était même engagé à dîner chez lui ce jour-là. Le 17 à minuit un billet de Joséphine invita Gohier et sa femme à venir déjeuner avec elle le lendemain à huit heures, Gohier ne se rendit point à cette invitation, qui lui parut avoir quelque chose de suspect, et qui en effet avait pour objet de l'éloigner du Luxembourg et de l'engager dans l'entreprise. Lorsque Moulins et Gohier eurent connaissance du décret du Conseil des Anciens qui investissait Bonaparte du commandement des troupes, ils firent une démarche inutile auprès de Barras, qui venait de se démettre; Roger-Ducos et Sieyès s'étaient déjà rendus auprès du général. Restés seuls, ils résolurent de tenter un effort suprême pour sauver la constitution, et ne craignirent pas d'aller aux Tuileries s'en expliquer avec Bonaparte et lui reprocher son manque de foi. Ils le trouvèrent environné d'un nombreux état-major, de députés, de fonctionnaires : aussitôt qu'il les aperçut, il marcha vers eux, et leur dit « qu'il était satisfait de les voir, qu'il comptait sur leur démission, parce qu'il les croyait trop bons citoyens pour s'opposer à une révolution inévitable et salutaire ». Gohier répondit qu'il venait avec son collègue pour sauver la république. — « Et avec quoi? répartit ironiquement Bonaparte. Avec la constitution, qui croule de toutes parts? » — « Qui vous a dit cela, repartit Gohier? Ceux qui n'ont ni le courage ni la volonté de marcher avec elle! » — Une altercation assez vive s'engagea alors. Dans ce moment on annonça au général què le faubourg Saint-Antoine s'apprêtait à la résistance. « Général Moulins, s'écrie Bonaparte, vous êtes parent de Santerre? » — « Non, répondit Moulins, mais je suis son ami. » — « J'apprends qu'il remue dans les faubourgs; dites-lui

(1) Son nom de famille était Dumoulin, et elle était parente du célèbre jurisconsulte. Joséphine lui disait souvent : « Mon intimité avec vous répond à toutes les calomnies débitées contre moi et contre Bonaparte. »

(2) Joubert, tué à la bataille de Novi.

qu'au premier mouvement je le fais fusiller. » — « Et de quel droit? » répliqua Moulins. — « Dites-lui que je le ferai fusiller! La république est en péril; il faut la sauver.... *Je le veux!* Sieyès et Ducos ont donné leur démission; Barras vient de m'envoyer la sienne; que pourrez-vous faire seuls, isolés, impuissants? Je vous engage à ne pas résister. » — Les directeurs répondirent qu'ils ne déserteraient pas leur poste, et retournèrent au Luxembourg. Moreau, par l'ordre de Bonaparte, les y consigna séparément. Après le retour du consul à Paris, le 20 brumaire, Lucien Bonaparte vint annoncer à Gohier qu'il était libre. Son collègue s'était soustrait à la surveillance de ses gardiens. Gohier, ayant appris que Sieyès ne négligeait rien pour le faire déporter et que la police de Fouché surveillait toutes ses actions, se retira à Antony, puis à Eau-bonne, dans la vallée de Montmorency.

Bonaparte avait toujours conservé une grande estime pour la probité de Gohier (1); il chercha à s'attacher l'ancien directeur, et lui fit accepter en messidor an X le consulat général de France à Amsterdam : Gohier y resta jusqu'à la réunion de la Hollande à l'empire français. Il fut alors nommé pour remplir le même poste aux États-Unis; mais son âge et sa santé le déterminèrent à rentrer dans sa solitude d'Eau-bonne, où il finit ses jours.

Outre de nombreux *rapports*, publiés dans le *Moniteur*, on a de lui : *Le Couronnement d'un Roi*, essai allégorique, en un acte, représenté à Rennes, le 28 janvier 1773; Paris, 1773 et 1825, in-8°. On reconnut dans les personnages allégoriques qui figuraient *les Vices* l'abbé du Terray, Saint-Florentin, le duc d'Aiguillon, le maréchal de Richelieu, enfin le chancelier de Maupeou et son parlement. « Ce drame, dit Le Bas, que Gohier fit réimprimer, à propos du sacre de Charles X et du ministère Villèle, eut dans la nouveauté le plus grand succès, quoique l'on y puisse reprendre un tour d'imagination bizarre et que les détails ne soient pas toujours du meilleur goût; » — *La Mort de César*, tragédie de Voltaire, avec des changements et un nouveau dénoûment, représentée au Théâtre de la République en 1794; Paris, 1794, in-8°; — *Mémoires d'un Vétéran irréprochable de la Révolution*; Paris, 1825, 2 vol. in-8°; réimprimés dans la collection des *Mémoires des Contemporains*, sous le titre de *Mémoires de Louis-Jérôme Gohier*; — *Un Mot sur le procès intenté par la famille La Chalotais contre le journal* L'Étoile; Paris, 1826, in-8°; — plusieurs productions dramatiques restées inédites. A. DE L.

Le *Moniteur universel*, année 1791, n° 326; année 1792, n^os^ 10, 41, 83, 184, 230, 232, 262, 267; an Ier, n^os^ 81, 100, 127, 233; an II, n^os^ 268, 85, 98, 102; an V, n^os^ 357-359; an VI, n^os^ 289; an VII, n^os^ 3, 274; an VIII, n^os^ 4, 81, 193, 211; année 1808, n^os^ 29 et 272. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Rabbe, *Biographie portative des Contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. VIII, liv. XLII-XLV, p. 400-519. — Leonard Gallois, *Biographie des Contemporains par Napoléon*; Paris, 1824, in-8°.

(1) « Gohier était un avocat de réputation, d'un patriotisme exalté; jurisconsulte distingué, homme intègre et franc » (*Mémoires de Napoléon*, t. I, p. 58.)

**GOHIER** (*Jean-Baptiste*), vétérinaire français, né en 1776, à Branges (Aisne), mort à Lyon, le 1er octobre 1819. Il était fils d'un ancien maréchal-ferrant de l'armée; le curé de son village lui donna quelques leçons, et obtint pour lui une place gratuite à l'École d'Alfort, où le jeune élève, après avoir remporté plusieurs prix, mérita d'être employé comme répétiteur. Conscrit, il fut envoyé dans un régiment d'infanterie; mais bientôt le colonel du 20e régiment de chasseurs le fit passer dans ce corps comme vétérinaire. Un concours s'étant ouvert en 1802, à l'école vétérinaire de Lyon pour une chaire de maréchalerie et de jurisprudence vétérinaire, Gohier se mit sur les rangs, et fut nommé. Aux succès qu'il obtint dans ses leçons comme professeur se joignirent ceux que lui méritèrent des mémoires et divers écrits sur son art, fruits de ses observations, de ses recherches et d'une correspondance étendue qu'il entretenait de toutes parts. On a de lui : *Des Effets des pailles rouillées, ou exposé des rapports, recherches et expériences sur les pailles affectées de rouille délivrées pendant le dernier trimestre de l'an IX aux chevaux du 20e régiment de chasseurs*; Lyon et Paris, 1803, in-8°; — *Mémoire sur une épizootie qui se manifesta dans le mois de germinal an VIII sur les chevaux du dépôt de chasseurs en garnison à Metz; suivi d'un aperçu de celle qui a régné en thermidor an XI sur les bêtes à cornes de la commune de Tramois*; Lyon et Paris, 1803, in-8°; — *Tableaux synoptiques des différentes ferrures le plus souvent pratiquées aux pieds des chevaux monodactyles ou solipèdes*; Lyon et Paris, 1803, in-folio, avec fig.; — *Mémoires sur les causes qui dans la cavalerie donnent lieu à la perte d'une grande quantité de chevaux*; Paris et Lyon, 1804, in-8°; — *Mémoires et Observations sur la Chirurgie et la Médecine vétérinaires*, ouvrages couronnés en grande partie par la Société centrale d'Agriculture du départ. de la Seine; 1813-1816, 2 vol. in-8°, avec fig.; — *Mémoire sur la maladie épizootique qui règne en ce moment* (1814) *sur les bêtes à cornes dans le département du Rhône et ailleurs*; Paris et Lyon, 1814, in-8°, avec un tableau synoptique; — *Tableau synoptique des coutumes suivies dans la plupart des ci-devant provinces de la France à l'égard des cas rédhibitoires des animaux*; Paris et Lyon, 1814, in-fol. Gohier a légué un grand nombre de manuscrits à M. Huzard père, inspecteur général des écoles vétérinaires. GUYOT DE FÈRE.

Huzard, *Éloge de Gohier, prononcé à l'École d'Alfort, en 1810*. — *Bibliographie de la France*.

**GOHL**. *Voy*. GOLIUS.

**GOHORY** ou **GOHORRI** *le Solitaire* (*Jacques*), et non *Jean de Gorris*, naturaliste, historien et poëte français, né à Paris, au commencement du seizième siècle, mort le 13 mars 1576. Il fut d'abord un rêveur marchant sur les traces de Nicolas Flamel (1) et des astrologues du quinzième siècle. Il s'occupait de la recherche de plusieurs secrets, que la physique de notre temps s'honore d'avoir trouvés; ainsi l'on pourrait voir un vague pressentiment de la télégraphie électrique dans ces lignes curieuses : « La recherche de faire entendre de nos nouvelles sans missive, sans messager, sans aucun signe, à qui seroit à cent lieues de nous caché en basse-fosse. » Ces idées bizarres lui avaient attiré des ennemis : il prit le parti de vivre loin du monde, et dès lors se surnomma *le Solitaire*, *Solitarius*, *Leo Suavius*, ou se cacha sous ces pseudonymes : *le prieur de Marsilly*, *J. G. P.*, et prit pour devise ces mots énigmatiques : « *Envie d'envie en vie* ». Un petit nombre d'amis dévoués continuaient d'entretenir des relations avec lui : c'étaient Perrot, conseiller au parlement, le président Fauchet, ses parents, et le vidame de Chartres, de Ferrières et quelques capitaines et diplomates qu'il avait connus dans sa jeunesse, ayant été attaché à leurs ambassades. Ses livres et quelques leçons de mathématiques suffisaient à peine à le faire vivre lorsqu'il mourut. On l'enterra dans l'église des Cordeliers, d'autres disent à Saint-Étienne-du-Mont. Voici la liste de ses nombreuses publications : *Le Devis sur la vigne, vin et vendange, auquel la façon ancienne du plant, labour et garde est découverte et réduite au présent usage;* Paris, Vinc. Sertenas, 1549, in-8°; id., 1575 : compilation indigeste empruntée à différents écrits du moyen âge; — *De usu et mysteriis notarum Liber, in quo vetusta litterarum et numerorum et divinorum ex sibylla nominum ratio explicatur;* Paris, Vinc. Sertenas, 1550, petit in-8°; — *Histoire de la terre neufve du Perce en l'Inde occidentale*, trad. de l'ital.; Paris, 1553, in-8°; — *Les deux premiers Livres de la première Décade de Tite-Live, ou décades romaines*, trad. du lat.; Lyon, Arnoullet, 1553, in-8°; — *Les sept Livres de l'Art militaire de Nic. Machiavel*, trad. de l'ital. en lat. par Morel et du latin en fr.; Paris, 1556; — *Amadis de Gaule*, livres X, XI, XIII, XIV; Paris, Rob. Le Mangnier, 1560 et 1563, in-8°; — *Livre de la Conqueste de la Toison d'Or, par le prince Jason de Thessalie, faict par figures* [Paris], 1563, in-fol. : c'est un recueil de vingt-six gravures de Boyvin, contenant deux feuillets de texte par J. Gohory; — *Les occultes Merveilles et Secrets de Nature par Levin Lemne, medec. de Ziriszée en Hollande*, trad. du lat.; Paris, P. du Pré, 1567, in-8°; et Lyon, Ant. du Pinet, 1574, in-8°; — *Instruction sur l'herbe* Petum, *ditte en France* L'Herbe de la roine ou Medicée; *et sur la racine* Mechiocan *principalement (avec autres simples rares et exquis), exemplaire à manier philosophiquement tous autres végétaux;* Paris, Gal. du Pré, 1572, petit in-8°; id., J. Parent, 1580; id., Rouen, 1588 (*Description de l'herbe Nicotiane et traité de la racine* Mechoacan [*blasonnée en* Rhubarbe des Indes]), in-8° : cet écrit est l'un des plus anciens et des plus rares de ceux qui concernent le tabac, importé en France en 1560, et qu'on nomma vulgairement *herbe à la roine*, en l'honneur de Catherine de Médicis; — *Livre de la Fontaine périlleuse avec la Chartre d'Amours, autrement intitulé le Songe du Verger, œuvre très excellent de poésie antique, contenant la stéganographie des mystères secrets de la science minérale, avec commentaire, dédié à J. de Ferrières;* Paris, J. Ruelle, 1572, in-8°. La préface de cet ouvrage et le commentaire qui le suit offrent quelques détails intéressants pour la vie et les travaux de Gohory; — *Sequana ad Vistulam, exhilaratio solitarii;* Paris, Buon, 1574, in-4°; — *Discours responsif à celui d'Alexandre de La Tourette sur les secrets de l'art chimique et confection de l'or potable, fait en la défense de la philosophie et médecine antique contre la nouvelle paracelsique;* Paris, 1575, in-8°. Ce livre est un de ceux que Gohory a signés L. S. S. Dans la préface du *Livre de la Fontaine périlleuse*, il parle de l'intention qu'il avait d'entreprendre une traduction du songe de Polyphile, « si la cour ne l'eust alors transporté malheureusement de ses études, contre son génie ». Par ces mots, que l'on n'a point interprétés, Gohory veut parler de la qualité d'historiographe qu'on lui donna avec la charge de continuer l'œuvre de Paul Émile. Son travail est demeuré manuscrit, et se conserve à la Bibliothèque Richelieu, sous ce titre : *Histoire de Charles VIII et de Louis XII*, en latin, par J. G., deux vol., in-fol., n^os 5971, 5972; il fut commencé par ordre du parlement, en 1573. Presque partout Gohory copie servilement et sans la citer la continuation de Paul Émile faite avant lui par Arnoul du Féron, conseiller au parlement de Bordeaux, qui l'avait conduite jusqu'à la mort de François Ier, et publiée en 1550. Cependant, il ose se donner comme le premier historien français, en ces termes (Préface du treizième livre) : « Enfin, j'ai entrepris de procurer aux Français l'avantage dont ont joui les Grecs et les Romains d'avoir des historiens de leur nation. Après avoir été employé bien des années par des princes ingrats à négocier en Flandres, en Angleterre, à Rome, j'ai voulu rendre mes loisirs utiles à ma patrie. » Louis Lacour.

Goujet, suppl. au *Dict. de Moréri*, 1749. — La Croix

(1) Témoin les tableaux cabalistiques qu'il rapporte avoir vus à l'église Saint-Jacques-la-Boucherie, etc. Si, comme le dit le *Nobiliaire de Touraine*, Gohorri descendait d'une famille originaire de Florence, ses goûts paraîtront moins étonnants. On sait que les *alquemistes* venaient la plupart d'Italie.

du Maine et du Verdier, *Bibl. fr.* — Gohory, *La Fontaine périlleuse*, etc. — *Notices des Mss. de la Bibl. nationale* (Paris, impr. de la républ., an XII, in-4°), t. VII, 2e part., p. 10-40. — *Bibliothèque française, ou hist. de la litt. franç.*, IX, 181. — L'Hermite, *Nobil. de Touraine*, p. 801.

**GOIRAUD DUBOIS.** *Voy.* DUBOIS.

**GOICOECHEA.** *Voy.* LIEUDOT (DE).

**GOIFFON** (*Jean-Baptiste*), médecin français, né à Cerdon (Bugey), en 1658, mort à Lyon, le 30 septembre 1730. Il fit ses études à Lyon, et se rendit ensuite à Montpellier, où il se fit recevoir docteur en médecine. Il eut alors pour émule dans la science phytographique Bernard de Jussieu. Goiffon, à la suite de l'heureuse guérison d'un officier général, fut appelé comme médecin en chef à l'armée des Alpes. Il y servit utilement sous Catinat, revint quelque temps après à Lyon, et suivit, en 1705, le maréchal de Tessé en Espagne. Le roi Philippe V voulut l'attacher à sa personne, mais Goiffon préféra rentrer en France. Il se fixa à Lyon, et en 1717 il fut élu échevin de cette ville. Il proposa et fit adopter des mesures sanitaires qui préservèrent ses administrés de plusieurs maladies contagieuses. On a de lui : *Réponse aux observations de Chicoyneau, Verny et Soulier, sur la nature, les événements et le traitement de la peste de Marseille*; Lyon, 1721, in-12; — *Relation et Dissertation sur la bête du Gévaudan;* Lyon, 1722, in-8°. Suivant l'auteur, cet animal, né en 1702, ressemblait à un lynx. Il fut tué dans le bois des Ternes près Saint-Flour. E. DESNUES.

*Biographie médicale.*

**GOIFFON** (L'abbé *Joseph*), astronome français, frère du précédent, né à Cerdon (Bugey), mort en 1751. Il suivit la carrière ecclésiastique, et après avoir été principal du collége de Thoissey-en-Dombes, il devint aumônier du duc du Maine, membre associé de l'Académie des Sciences et de celle de Lyon. Il fut l'un des érudits qui se retirèrent de cette dernière compagnie lors de la dispute du jésuite Thomas contre D'Alembert, c'est-à-dire qu'il avait embrassé la cause des philosophes. On a de lui : *Felix syderum situs nascente serenissimo delphino;* Paris, 1731, in-4°, trad. en français; Paris, 1738, in-4°; — *Harmonie des deux Sphères, céleste et terrestre, ou la correspondance des étoiles aux parties de la Terre;* Paris, 1731, in-12, et 1739, in-4°. Selon Lalande, cet ouvrage contient des éléments d'astronomie et de géographie, ainsi que la comparaison des déclinaisons des étoiles sous les latitudes terrestres. E. DES.

Lalande, *Bibliographie astronomique*, p. 392 et 411. — Quérard, *La France littéraire.*

**GOIFFON** (***), peintre et vétérinaire français, neveu du précédent, mort vers 1779. Il était professeur à l'École d'Alfort; on le connaît surtout par l'ouvrage qu'il fit avec Vincent : *Mémoire artificielle des principes relatifs à la fidèle représentation des animaux, tant en peinture qu'en sculpture;* Alfort et Paris, 1777 et 1780, 3 vol. in-fol., avec 23 planches.

E. DES.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — Quérard, *La France littéraire.*

**GOIGOUX** (*Jean-Daniel*), lexicographe français, né en 1775, mort le 11 juin 1823. Employé à l'administration des postes, il y devint sous-chef, consacrant ses heures de loisir à des travaux littéraires. Il a donné, en 1821, un *Vocabulaire de l'Académie française;* in-8°; — dans la même année, une nouvelle édition du *Dictionnaire géographique* de Vosgien, in-8°. — De 1821 à 1823, il dirigea une nouvelle édition du *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine, avec des additions et corrections, 30 vol. in-8°. L'édition précédente (1820-1822) n'avait que 20 vol.; la première, de 1766, n'avait eu que 4 vol. G. DE F.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1823. — *Bibliographie de la France*, note de Beuchot, 1824, p. 167.

**GOIS** (*Étienne-Pierre-Adrien*), statuaire français, né à Paris, le 14 février 1731, mort à Paris, le 3 février 1823. D'abord élève de Jeaurat, il passa ensuite dans l'atelier de Michel-Ange Slodtz. Il remporta le premier grand prix de sculpture en 1757, sur un bas-relief ayant pour sujet *Tullie faisant enlever les morts*. Revenu de Rome, où il avait fait des études fructueuses, il fut agrégé à l'Académie royale de Peinture le 26 octobre 1765, et reçu académicien le 23 février 1770, sur le *buste* en marbre *de Louis XV*, destiné à orner la salle des séances de l'Académie, et sur le modèle en terre cuite d'*Aristée pleurant la perte de ses abeilles;* ce dernier morceau lui avait été primitivement imposé avant qu'il fût chargé de faire le buste du roi. Le 27 juillet 1776 l'Académie le nomma professeur adjoint; il devint professeur le 7 juillet 1781. En 1788 il donna à l'Académie un modèle, par lui exécuté avec soin, d'*un cheval écorché*. Les autres ouvrages principaux de ce statuaire sont : la statue en marbre du *Chancelier de L'Hôpital*, exécutée en 1801, pour le grand escalier des Tuileries; — *Le président Molé*, statue pour une des salles de l'Institut; — *Le Serment des nobles devant la Chambre des Comptes*, bas-relief qui se trouvait au-dessus de la porte de la Chambre des Comptes; — *Saint Vincent*, statue dans le chœur de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois; — *Saint Jacques et saint Philippe prêchant et guérissant les malades*, bas-relief qui était destiné à l'église Saint-Philippe-du-Roule, mais qui pendant la révolution fut placé au musée des Petits-Augustins. GUYOT DE FÈRE.

*Archives de l'École imp. des Beaux-Arts.* — *Notes particulières.*

**GOIS** (*Edme-Étienne-François*), statuaire français, fils du précédent, né à Paris, en 1765, mort à Saint-Leu-Taverny, en 1836. Il étudia la sculpture chez son père, et suivit les cours de l'École des Beaux-Arts, où il reçut le second grand prix en 1788 et un premier en 1791, celui-ci sur le sujet d'*Abimélech rendant Sarah à Abraham*. Le premier grand prix avait été décerné à Bridan; mais les camarades de Gois,

qui avaient reconnu le mérite de son œuvre, écrivirent au roi pour qu'un autre premier grand prix, qui avait été réservé pour 1796, lui fût accordé. Louis XVI s'empressa de faire écrire à l'Académie pour que ce prix fût décerné, et celle-ci l'accorda aussitôt au jeune Gois. Les principaux ouvrages de cet artiste sont : *Le Fleuve Lorédan*, bas-relief exposé au salon de 1799; — *Vénus sortant des eaux sur une coquille*, statue exposée au même salon et à divers autres depuis; — *Les trois Grâces*, groupe; — *La Victoire*, grande figure; — *Bonaparte*, statue équestre : ces trois morceaux ont été exposés au salon de 1800; — *Jeanne d'Arc*, statue en bronze pour la ville d'Orléans, qui parut aussi au salon de 1800; — buste en marbre de *Gustave-Adolphe*, exécuté en 1801; — statue de *Desaix*, salon de 1804; — *Céphale*, statue, salon de 1814; — *Psyché*, salon de 1817; — *Descente de croix*, groupe colossal, exposé au salon de 1819, placé ensuite dans l'église Saint-Gervais, à Paris; — *Léda regardant ses quatre enfants sortir d'une coquille*, salon de 1827; — *Sainte Geneviève*, même salon; — buste en marbre du *duc de Bourbon*, salon de 1823 (est au musée de Versailles); — statue de *Charlemagne*, pour l'église de Saint-Denis; — *Mausolée du duc de Berry*, pour la ville de Lille; — statue de *Turenne*, placée sur le pont de la Concorde, et aujourd'hui au musée de Versailles. Sa *Vénus* et son groupe des *Grâces* ont été gravés dans les *Annales du Musée du Louvre*. Gois a reçu des médailles aux salons de 1800 et 1802. GUYOT DE FÈRE.

*Archives de l'École imp. des Beaux-Arts.* — *Annuaire des Artistes français*, 1836.

* **GOISKE** (*Jean-Philippe* KNEYLN-ROSENSTAND), homme d'État danois, né à Copenhague, le 6 décembre 1754, mort le 29 mai 1815. Il étudia d'abord la théologie à l'université de Copenhague, et se dévoua après aux affaires d'État. Il devint en 1791 secrétaire de la chambre des douanes et rentes des Indes occidentales et de la Guinée, en 1795 président de la Société d'Économie publique, en 1803 membre de l'administration de la chambre d'État, en 1805 conseiller de justice, en 1809 conseiller d'État, en 1811 premier député de la chambre générale des douanes, et chevalier de l'ordre de Danebrog, en 1812 conseiller de conférence, en 1813 directeur de la Banque du royaume. On a de lui : *En verdslig mands raisonnement over den erfarne geistlige Mands Tanker om Bastholms liturgiske Forsoeg* (Raisonnement d'un laïc sur les *Pensées* d'un ecclésiastique expérimenté au sujet de l'*Essai liturgique*, ouvrage de Bastholm); Copenhague, 1785; — *Forsoeg til en Laerebog i den christelige Religion* (Essai d'un traité de la religion chrétienne); ibid., 1790; — *Spoergsmaal som angaaer den af nogle jydske Jorddrotter indgivne Adresse* (Question au sujet de l'Adresse présentée par plusieurs propriétaires fermiers de Jutland); ibid., 1791. KALTSCHMIDT.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

* **GOISKE** (*Pierre* ROSENSTAND), écrivain militaire danois, neveu du précédent, né en 1773, à Gunslav en Falster. Ayant étudié à l'université de Copenhague, il devint en 1793 auditeur au régiment d'infanterie de Sélande, et en 1800 avoué du tribunal supérieur. Il fut en 1801 membre d'une commission envoyée par le gouvernement à Sainte-Croix, et nommé en 1804 auditeur général de l'État marin. On a de lui : *Krigsret for den danske Landmagt* (Code militaire pour les troupes de terre danoises); Copenhague, 1799-1801; — *Rescripter, Resolutioner og Collegialbreve* (Rescrits, Résolutions et Lettres de conseil, qui concernent les troupes de terre danoises, depuis 1670 jusqu'à 1800, rassemblés en tome I-IV); Copenhague, 1803-1805, avec un catalogue par J.-C. Hedegaard; ibid., 1805. KALTSCHMIDT.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

**GOLBÉRY** (*Sylvain-Meinrad-Xavier* DE), officier supérieur et voyageur français, né à Colmar, le 24 septembre 1742, mort à Paris, le 13 juin 1822. Il entra dans la carrière militaire, choisit l'arme du génie, et devint rapidement capitaine. Il fut envoyé en mission en 1785 dans les établissements français du Sénégal et de la Gambie. Durant trois années il explora les côtes de l'Afrique occidentale. A son retour il publia la relation de ses voyages, fut nommé chef de bataillon et chevalier de Saint-Louis. Il émigra pendant les premières années de la révolution, mais rentra aussitôt qu'une amnistie lui permit de revoir la France sans danger. Sous l'empire il fut employé dans l'administration du département de la Roër (rive gauche du Rhin). En 1818 il fut nommé lieutenant-colonel, et le 10 août 1820 bibliothécaire de l'Hôtel des Invalides, où il mourut. On a de lui : *Lettres sur l'Afrique*; Paris, 1791, in-8°; — *Fragment d'un Voyage en Afrique, fait pendant les années 1785-1787, dans les contrées de ce continent comprises entre le cap Blanc et le cap des Palmes*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°, avec fig., trad. en anglais par Fr.-W. Blagdon, 1802, 2 vol. in-18; et par W. Madfort, 1803, 2 vol. in-12; trad. en allemand; Leipzig, 1804, 2 vol. in-8°; — *Considérations sur le département de la Roër*, suivies de la *Notice d'Aix-la-Chapelle et de Borcette*; Aix-la-Chapelle, 1811, in-8°. A. DE LACAZE.

Quérard, *La France littéraire.* — Rabbe, etc., *Biographie universelle et portative des Contemporains.*

**GOLBÉRY** (*Marie-Philippe-Aimé* DE), homme politique français, parent du précédent, né à Colmar (Haut-Rhin), le 1er mai 1786, mort à Kientzheim, le 5 juin 1854. Son père, membre du conseil souverain de l'Alsace, lui fit faire ses études en Allemagne, et l'envoya les terminer à Paris, où il suivit les cours de l'école

centrale des Quatre-Nations, puis ceux de l'École de Droit. Enrôlé comme volontaire dans une des cohortes de la garde nationale que Napoléon mobilisait, il y obtint l'épaulette de lieutenant de grenadiers. Mais le vœu de sa famille le rappela à l'étude du droit, et en 1808 il fut reçu avocat. A peine avait-il atteint l'âge exigé par la loi qu'il fut nommé en 1811 substitut du procureur impérial à Aurich (Ems oriental), pays nouvellement réuni à la France, puis appelé comme procureur impérial à Stade (Bouches de l'Elbe). Il y fit connaissance de l'helléniste Jules David, sous-préfet du même arrondissement, et qui fortifia en lui le goût des lettres anciennes. Il était procureur impérial à Aurich lorsque, vers la fin de 1812, il épousa la fille de Merlin de Thionville. En 1813 il fut nommé procureur impérial à Colmar. A la première invasion du sol français, Golbéry, avec l'autorisation du gouvernement, entra dans le corps franc qu'avait formé son beau-père pour la défense du territoire, et ne déposa les armes qu'après la capitulation de Paris. A la seconde restauration, Golbéry, qui avait salué avec enthousiasme le retour de l'empereur, donna sa démission de procureur du roi, et rentra dans le barreau. Cependant, sur la fin de 1816, par l'intervention de M. de Serre, il fut nommé substitut du procureur général près la cour royale de Colmar, et en 1820 conseiller à cette même cour. Il se fit remarquer surtout comme président de cour d'assises à Strasbourg.

En 1834, il fut élu député par le collége électoral de Colmar (*extra muros*). A la chambre il s'assit d'abord sur les bancs de l'opposition modérée, dite du *centre gauche*, vota contre les lois de septembre et réclama l'abrogation de la loi qui proscrivait la famille Bonaparte; mais après l'avénement du cabinet du 29 octobre 1840 il se rangea parmi les députés ministériels. En 1841 il fut nommé procureur général à la cour royale de Besançon. Il siégeait encore à la chambre en 1848. La révolution de Février lui fit perdre ses fonctions. Plus tard il reçut le titre de premier président honoraire de la cour d'Appel de Besançon. Il vivait dans la retraite quand la mort vint l'atteindre. Il était correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Golbéry a publié : *Les Villes de la Gaule rasées par J.-A. Dulaure et rebâties par P.-A. de Golbéry : réfutation;* Strasbourg, 1821, in-8°; traduite en latin par l'auteur lui-même, cette dissertation se trouve insérée dans le cinquième volume de l'édition de *César* de la *Bibliothèque classique* de Lemaire; — *Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges, où l'on examine la question de savoir quel peuple au temps de Jules César était établi dans la haute Alsace;* Paris, 1823, in-8° : extrait des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires;* — *Carte des Routes romaines de la haute Alsace;* 1824 : ce travail lui valut une médaille de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; — *De Tibulli Vita et Carminibus disseruit*, etc.; Paris, 1825, in-8°; — *Sur l'état de la Gaule avant la conquête de ce pays par les Romains*, 1826, mémoire qui obtint la médaille proposée par l'Académie de Toulouse; — *Tibulli Opera varietate lectionum, novis commentariis, excursibus, imitationibus gallicis, vita auctoris et indice absolutissimo instruxit*, etc.; Paris, 1826, in-8°, pour la collection Lemaire : la vie de Tibulle, placée en tête de ce volume, donna lieu à une vive polémique entre Golbéry et plusieurs savants allemands; — *Antiquités de l'Alsace, ou châteaux, églises et autres monuments des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif;* Strasbourg, 1825, 20 livraisons in-fol. : Godefroy Schweighæuser, professeur de Strasbourg, fut son collaborateur pour le département du Bas-Rhin; — *Défense de Tibulle contre quelques savants qui veulent le vieillir de quinze ans;* Paris, 1826, in-8°, extrait du *Bulletin des Sciences;* — *Mémoire sur l'époque à laquelle vécut l'obscur Lycophron;* traduit de l'allemand, de Niebuhr, Strasbourg, 1826, in-8°; — *Mémoire sur la guerre chrémonidienne*, traduit de l'allemand, de Niebuhr; Strasbourg, 1826, in-8°; — *Lettres sur la Suisse*, accompagnées de vues dessinées d'après nature et lithographiées par Villeneuve, faisant suite aux *Lettres* de Raoul Rochette *sur l'Oberland Bernois, l'évêché de Bâle et le lac des Quatre-Cantons;* IV$^e$ partie : *Lac de Genève;* Paris, 1827, in-fol.; V$^e$ partie : *La Route du Simplon;* Paris, 1832, in-fol.; — *Antiquités romaines de Mandeure, du pays de Porentruy et de quelques contrées voisines;* Paris, 1828, 2 livraisons in-fol.; — *Histoire universelle de l'antiquité*, traduite de l'allemand, de M. Schlosser; Paris et Strasbourg, 1828, 3 vol. in-8°; — *Histoire Romaine*, traduite de l'allemand, de Niebuhr, 1829 et ann. suiv., 6 vol. in-8°; — *Mémoire sur Argentouaria, ville celtique;* Strasbourg et Paris, 1829, in-8°; — *Suétone*, traduction nouvelle, dans la *Bibliothèque Latine Française* de Panckoucke, avec notice; Paris, 1829, in-8°; — *Réponse pertinente à quelques impertinences;* 1831, in-8°; — *Quelques Lettres sur le Tyrol, écrites pendant un voyage fait en* 1829; Strasbourg, 1831, in-fol.; — *Coup d'œil rapide sur l'histoire et les antiquités du département du Haut-Rhin;* Mulhouse, 1833, in-4° : extrait de la *Statistique du Haut-Rhin;* — *Notice sur C. Suétone;* Paris, 1833, in-8° : extrait de la *Bibliothèque Latine-Française* de Panckoucke; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de B.-G. Niebuhr;* Strasbourg, 1834, in-8°; — *Notice sur Cicéron;* Paris, 1835, in-4° : extraite de l'édition des *Œuvres complètes* de Cicéron publiée par Panckoucke; Golbéry a en outre traduit pour cette collection le dialogue de Cicéron intitulé *Brutus, sur les orateurs illustres*,

et ajouté des notes aux *Lettres* du célèbre orateur; — *Suisse et Tyrol*, dans la collection de l'*Univers pittoresque;* Paris, 1839, in-8°; — *Rapport sur un Mémoire relatif à l'emplacement d'Amagétobrie, par M. Gravier;* 1843. Golbéry a donné de nombreux articles au *Bulletin des Sciences* de Férussac, à la *Revue encyclopédique*, à la *Revue germanique*, à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, au *Dictionnaire de la Conversation*, à la *Revue étrangère de Législation et d'Économie politique*, aux *Mémoires de la Société des Antiquaires*, et au *Moniteur universel*. L. LOUVET.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. — *Encyclop. des G. du M.*

*GOLDANUS (*Bartolinus*), médecin italien, vivait à la fin du treizième siècle; il était né à Crémone, et il écrivit divers traités *De Febribus, De Dolore et Fluxu Ventris, De Præservatione a Venenis;* ces ouvrages lui valurent une grande réputation, mais ils sont perdus aujourd'hui. G. B.

Arisi, *Cremona litterata*, t. I, p. 139.

GOLDAST DE HEIMINSFELD (*Melchior*), publiciste et historien suisse, né le 6 janvier 1576, à Esperi, près de Bischofszell, mort à Giessen, le 11 août 1635. Sa famille était noble, mais extrêmement pauvre. S'étant destiné à la jurisprudence, Goldast suivit d'abord les cours de Giphanius à Ingolstadt, puis il se rendit en 1596 à l'université d'Altorf. Mais ses ressources ne lui permirent pas de terminer ses études. En 1598 il retourna dans son pays, sans payer son professeur Ritterhusius, chez lequel il demeurait à Altorf : il ne put acquitter sa dette qu'un an après. Un habitant de Saint-Gall, nommé Schobinger, lui accorda pendant quelque temps l'hospitalité. En 1599 Goldast se rendit à Genève, chargé de l'éducation des fils de M. Vassan. Ses lettres de cette époque font voir que sa position ne s'était guère améliorée. Son humeur changeante, qui ne lui permettait pas de séjourner longtemps dans le même lieu, contribuait à l'empêcher d'avancer. Après être resté quelque temps à Lausanne, il fut nommé en 1603 secrétaire du duc de Bouillon, et il se rendit à Francfort. On le congédia bientôt: la misère n'avait pas dompté son penchant d'exprimer librement son opinion. Après s'être fait recevoir docteur en droit en 1604, il erra pendant deux ans en Suisse de ville en ville. En 1606 il se fixa enfin à Francfort; pour subsister, il se fit correcteur d'imprimerie; il publia en même temps un grand nombre d'ouvrages. En 1611 il fut nommé conseiller du prince de Weimar. En 1615 le comte de Schauenbourg l'employa dans diverses négociations. Goldast fut ensuite appelé en 1627 aux fonctions de conseiller impérial. En 1635 il obtint la charge, assez lucrative, de chancelier du landgrave de Hesse-Darmstadt; mais il mourut peu de temps après. Goldast s'attira beaucoup d'ennemis, en sachant fort peu ménager l'amour-propre des savants. Il eut des démêlés très-vifs entre autres avec Scribanus et Scioppius. Dans ses guerres de plume Goldast n'avait pas toujours l'approbation des juges éclairés. Pour compromettre Juste Lipse, il fit imprimer une harangue qu'il prétendait avoir été prononcée par cet érudit; elle était tout entière de la composition de Goldast. Malgré cela, Goldast méritait un meilleur sort. Ses nombreux ouvrages renferment des matériaux immenses pour l'histoire politique de l'Allemagne. Ils ont singulièrement facilité l'étude du droit public de l'Empire. Seulement en rapportant les documents qui se rattachent à cette étude, Goldast a pris quelques fois sur lui de les altérer sensiblement; d'autres fois il cite des pièces entièrement apocryphes. Ses principaux ouvrages sont: *Suevicarum Rerum Scriptores;* Francfort, 1605; Ulm, 1727, in-4°; — *Alamanicarum Rerum Scriptores;* Francfort, 1606, 1661, 1730, 3 vol. in-fol.; recueil de documents divers, chroniques et textes de loi, concernant l'histoire des pays alémaniques et leurs antiquités ecclésiastiques; — *Tractatus de translatione Imperii Romani a Græcis ad Francos;* Hanau, 1608, in-4°, ouvrage dirigé contre Bellarmin; — *Sybilla Francica, seu de admirabili puella Johanna Lotharinga, dissertationes aliquot coævorum scriptorum;* Urselles, 1606, in-4°; — *Imperatorum, Cæsarum, Regum, Principum, Electorum S. Romani Imperii Rescripta et Statuta, a Carolo Magno usque ad Rudolfum II;* Francfort et Offenbach, 1607-1616, 3 vol. in-fol.; les modifications que Goldast s'était permis de faire subir à plusieurs documents insérés dans ce recueil lui valurent une vive attaque de la part de Gretser, défenseur des idées de Bellarmin; Goldast essaya de répondre, mais il n'eut pas le dernier mot; — *Politische Reichssatzungen* (Statuts politiques de l'Empire); Hanau, 1609 et 1613, 2 vol. in-fol.; — *Reichshandlungen* (Actes de l'empire); Hanau, 1609, in-fol.; Francfort, 1712; collections d'actes publics depuis les temps d'Otton III jusqu'à Maximilien II; — *Philologicarum Epistolarum Centuria una diversorum a renatis litteris doctissimorum virorum; insuper Richardi de Buri philobiblion;* Francfort, 1610, in-8°; — *Monarchia S. Romani Imperii, sive Tractatus de Jurisdictione imperiali et pontificia;* Hanau et Francfort, 1611-1615, 3 vol. in-fol. Cette collection, du plus haut intérêt pour ceux qui veulent approfondir les démêlés des deux puissances au moyen âge, contient quatre-vingt-sept traités sur la prééminence de l'une ou de l'autre et sur les moyens d'amener entre elles la concorde. Dans les deux premiers volumes se trouvent les ouvrages des théologiens et des philosophes du moyen âge qui ont trait à ces questions; le troisième est un recueil de dissertations écrites par les publicistes du seizième siècle; — *Politica imperialia, seu Acta publica et Trac-*

*tutus de Imperatoris*, *Pontificis*, *Electorum et Imperii ordinum Juribus*; Francfort, 1614, in-fol.; — *Collectio Consuetudinum et Legum imperialium*; Francfort, 1615, in-fol. C'est une collection comprenant les lois barbares, les capitulaires et plusieurs coutumes féodales allemandes; — *Senior, sive de majoratu libri tres*; Francfort, 1615, in-4°; — *Catholicon Rei Monetariæ, sive leges monarchicæ generales de rebus nummariis, ab urbe condita ad annum* 1620; Francfort, 1620, in-4°; — *De Bohemiæ regni Juribus*; Francfort, 1627, in-4°; — *Collectio constitutionum imperialium ab instauratione primæ monarchiæ Germanæ usque ad Matthiam*; Francfort, 1673 et 1713, 4 vol. in-fol.

Goldast s'est fait remarquer aussi comme éditeur de l'*Histoire* du président de Thou, des Œuvres de Pirkheimer, du *Hodæporicon Ruthenicum* d'Ulfeld (Relation d'un voyage en Russie et en Tartarie); Francfort, 1608, in-4°; ibid., 1627, in-4°; et du *Speculum omnium Statuum*, de Rodericus Lamorensis; Hanau, 1613, in-4°. Enfin, il y a tout lieu de croire qu'il est l'éditeur du *Processus Juris joco-serius*; Hanau, 1611, in-8°: livre curieux, dont une analyse se trouve dans la *Bibliothèque de Droit* de Camus et Dupin. Plusieurs lettres de Goldast se trouvent dans le recueil intitulé: *Virorum clarissimorum ad Melch. Goldastum Epistolæ*; Francfort, 1688, in-4°. En 1641 on a publié à Francfort le *Catalogus Bibliothecæ Goldastinæ*; on y trouve indiqué que Goldast avait laissé 18 volumes in-folio de notes manuscrites; quelques-uns se trouvent dans les bibliothèques de Bremen et de Copenhague. E. G.

Bayle, *Dictionnaire*. — Senkenberg, *Vita Goldasti*, en tête de l'édition des *Scriptores Rerum Alamanicarum*, en 1730. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX.

**GOLDFUSS** (*Georges-Auguste*), naturaliste allemand, né le 18 avril 1782, à Thurnau, près de Baireuth, mort le 2 octobre 1848. Nommé en 1818 professeur de zoologie à l'université de Bonn, il y fut bientôt après chargé de la conservation des collections d'histoire naturelle. Ses principaux ouvrages sont: *Beschreibung des Fichtelgebirges* (Description du Fichtelgebirge); Nuremberg, 1816, 2 vol.: ouvrage fait en compagnie avec Bischoff; — *Grundriss der Zoologie* (Éléments de Zoologie); Nuremberg, 1826; 2e éd., ibid., 1834, in-8°; — *Naturhistorischer Atlas* (Atlas d'Histoire naturelle); Düsseldorf, 1824-1844, 23 livraisons. — *Abbildungen und Beschreibung der Petrefacten Deutschlands* (Dessins et descriptions des Pétréfactes de l'Allemagne); Dusseldorf, 1827-1844, 8 livraisons in-fol.: c'est l'ouvrage de Goldfuss le plus important. E. G.

*Conversat.-Lexik.*

**GOLDHAGEN** (*Jean-Eustache*), philologue allemand, né à Nordhausen, en 1701, mort à Magdebourg, le 7 octobre 1772. En 1744, il fut nommé recteur du gymnase de sa ville natale; neuf ans après il fut mis à la tête de l'école de la cathédrale de Magdebourg. Ses traductions d'auteurs classiques, tels qu'Hérodote, Xénophon, Pausanias, faites en allemand, sont surannées. On a de lui: *Leben Joh. Clayi* (La Vie de Jean Clay); Nordhausen, 1751, in-4°; — *Leben Ap. Wigands Nordhausischen Gelehrten* (La vie d'Ap. Wigand, savant de Nordhausen); ibid., 1752, in-4°. E. G.

Hamberger, *Germania erudita*, part. I et III.

**GOLDHAGEN** (*Hermann*), philologue allemand, né à Mayence, en 1718, mort le 22 avril 1794. Entré dans l'ordre des Jésuites, il professa la théologie dans les maisons de cet ordre. Plus tard il fut appelé aux fonctions de conseiller ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont: *Oratio historico-panegyrica de gloria Moguntiæ*; Mayence, 1743, in-fol. — *Rhetorica explicata et adplicata ad eloquentiam civilem et ecclesiasticam*; Mayence, 1753, in-8°; Francfort, 1760; — *Lexicon Græco-Latinum, recensens potiora Novi Testamenti græci vocabula*; Mayence, 1753, in-8°; — *Meletema biblico-philologicum de Religione Hebræorum sub lege naturali*; Mayence, 1759, in-8°. On a encore de Goldhagen un grand nombre d'ouvrages classiques pour les écoles et plusieurs dissertations sur les langues anciennes, l'Écriture Sainte et l'histoire. Il a aussi publié de 1778 à 1794 un journal intitulé: *Religions-Journal*, *Auszuge aus alten und neuen Schriftstellern und Vertheidigern der christlichen Religion* (Journal religieux, extrait d'anciens et récents auteurs qui ont défendu la religion chrétienne). E. G.

Meusel, *Lexikon der von 1750-1800, verstorbenen Schriftsteller*.

**GOLDHAGEN** (*Jean-Frédéric-Théophile*), médecin allemand, né à Nordhausen, en 1742, mort le 10 janvier 1788. Il fut reçu docteur à Halle en 1765, et devint quatre ans après professeur ordinaire de philosophie et d'histoire naturelle dans cette université. En 1778, il obtint une chaire extraordinaire de médecine, le titre de médecin pensionné de la ville de Halle, et celui de conseiller supérieur des mines du roi de Prusse. On a de lui: *Dubitationes de quadam motus muscularis explicatione*; Halle, 1765, in-4°; — *De Sympathia partium corporis humani*; Halle, 1767, in-4°; — *De Tensione nervorum*; Halle, 1769, in-4°. W. R.

*Biographie médicale.*

**GOLDING** (*Arthur*), poëte et traducteur anglais, né à Londres, vivait au seizième siècle. On a peu de détails sur sa vie. Il était en 1563 secrétaire de Cecil, et ses préfaces montrent qu'il eut pour patrons sir Walter Midmay, lord Cobham, le comte d'Huntingdon, lord Leicester, sir Chr. Hatton, lord Oxford et Robert, comte d'Essex. Il termina la traduction anglaise du traité de Philippe Mornay *Sur la Vérité du Christianisme*, commencée par Philippe Sydney

et publiée en 1587. La première traduction connue de Golding est de 1562. Entre ces deux dates parurent ses autres ouvrages, au nombre de trente environ, dont un seul est original; c'est un *Discourse of the Earthquake that happened in England and other places in* 1580; 1580, in-12. A part ce *Discours* et quelques vers d'éloge en tête de l'*Alvearie* de Baret en 1580, on ne connaît de Golding que des traductions d'auteurs latins anciens ou modernes et de quelques écrivains français. Il était sans doute zélé protestant, puisqu'il s'est plu à faire passer en anglais plusieurs traités théologiques de Calvin, Chytræus, Grosteste et autres controversistes réformateurs. Il se rendit particulièrement utile par ses versions de Justin (1564), de César (1565), de Sénèque (*De Beneficiis*) (1577), de Pomponius Mela, de Solin (1587) et par sa traduction en vers des *Métamorphoses* d'Ovide, dont les quatre premiers livres parurent en 1565, et le tout en 1575. Ce dernier ouvrage est le chef-d'œuvre de Golding; la versification en est facile, vive, et ne s'écarte pas trop de l'original; elle ne fut pas sans influence sur les progrès de la poésie anglaise. Golding figure dans la *Biographia dramatica*, comme traducteur du *Sacrifice d'Abraham* de Théodore de Bèze, 1577, in-8°. Y.

Warton, *History of Poetry*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GOLDMAYER** (*André* comte), mathématicien allemand, né à Guntzenhausen, en 1603, mort à l'hôpital de Nuremberg, en 1664. Il avait commencé par étudier les mathématiques à Altorf; mais bientôt, emporté par une imagination extravagante, il songea à les appliquer à l'astrologie. Après avoir quitté l'université, il prédit à Strasbourg l'époque de la mort de Gustave-Adolphe et la sienne propre. Ayant refusé la place de professeur de mathématiques à Strasbourg et à Altorf, il préféra vivre à Nuremberg en publiant des almanachs. L'empereur le nomma comte palatin, titre alors très-commun, et qui ne l'empêcha pas de mourir dans la plus profonde misère. Goldmayer a laissé des tables astronomiques sur la marche du Soleil et de la Lune, un ouvrage intitulé *Geheimniss der heiligen Schrift und des Lichts der Natur* (Mystère du livre saint et de la lumière de la nature); — *Historische, astronomische und astrologische Beschreibung unterschiedener Städte* (Description historique, astronomique et astrologique de différentes villes); on y remarque particulièrement *Beschreibung der Stadt Augsburg* (Description de la ville d'Augsbourg); Nuremberg, 1644, in-4°. W. R.

Zedler, *Univers. Lexik.* — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon*. — Adelung, *Geschichte der Menschl. Verirrungen*.

**GOLDONI** (*Charles*), le premier auteur comique de l'Italie, naquit à Venise, en 1707, et mourut à Paris, en 1793. Sa famille était originaire de Modène; mais son grand-père s'étant lié avec deux nobles vénitiens les avait suivis dans leur patrie, et avait fini par s'y fixer. Le vieillard vivait encore lorsque Charles Goldoni vint au monde, et il éleva son petit-fils au milieu des plaisirs et des fêtes : riche et de joyeuse humeur, il aimait à s'entourer d'artistes de tous genres, peintres, musiciens, acteurs surtout, et faisait représenter des comédies dans sa propre maison. Malheureusement il vint à mourir (1712); le père de Goldoni partit pour Rome, et l'enfant resta seul avec sa mère. Mais les représentations théâtrales, dont il avait été témoin presque au sortir des bras de sa nourrice, avaient fait une telle impression sur le jeune Charles, que dès qu'il sut lire son goût le porta vers les œuvres dramatiques, dont la bibliothèque paternelle était abondamment fournie. Les pièces de Cicognini surtout excitèrent son enthousiasme; il les lut avidement, et voulut essayer d'en composer lui-même de semblables. A l'âge de huit ans il fit une petite comédie qui étonna tous ceux qui la virent. Son père était alors à Pérouse, où il exerçait avec assez de succès la profession de médecin. Instruit du talent précoce de son fils, il l'appela près de lui, et le plaça dans un collége de jésuites; puis quand vinrent les vacances, il fit disposer en forme de théâtre une salle du palais Antinori : le jeune Goldoni, avec quelques-uns de ses condisciples, y joua plusieurs pièces, entre autres la *Sorellina di don Pilone*, comédie de Gigli. Sa rhétorique terminée, l'élève des jésuites de Pérouse alla faire sa philosophie chez les dominicains de Rimini. Il trouva dans cette ville une troupe de comédiens, dont la société lui plut bien davantage que les leçons du R. P. Candini. Laissant de côté les subtilités scolastiques des thomistes, il se mit à étudier les œuvres de Plaute, de Térence et d'Aristophane, et à fréquenter assidûment les acteurs; et quand ceux-ci partirent de Rimini pour se rendre à Chioggia, il se décida d'autant plus volontiers à les y suivre qu'il devait y revoir sa mère. Celle-ci le reçut avec indulgence; mais son père ne lui pardonna pas si facilement cette escapade : il arriva quelques jours après, et fit au déserteur de vifs reproches. Il se laissa pourtant peu à peu désarmer, se fixa à Chioggia, et commença à enseigner sa profession à son fils. Malheureusement le jeune homme avait peu de goût pour la médecine, et les comédiens étant venus à partir, il s'ennuya tant qu'il sollicita de ses parents la faveur d'aller à Venise étudier la jurisprudence. Mais tandis qu'il travaillait chez le procureur signor Indric, et montrait une remarquable aptitude pour les affaires, un sénateur de Milan, le marquis de Goldoni, grand ami de son père, lui obtenait une place gratuite au collége Ghislieri à Pavie. Force lui fut donc de quitter Venise, de se faire tonsurer et de prendre le petit collet, pour entrer dans cette maison, où l'on n'admettait comme boursiers que des clercs. Du

reste l'éducation qu'on y recevait était passablement mondaine, et durant la première année qu'il y passa (1723) le jeune Goldoni apprit plus de dessin, de danse, de musique et d'escrime que de droit civil et de droit canon. Les vacances le ramenèrent à Chioggia, et il s'y serait trouvé fort désœuvré si un bon chanoine n'avait eu la complaisance de lui prêter *La Mandragore* de Machiavel, qu'il étudia avec un vif intérêt. De retour au collége, il travailla cette fois plus sérieusement, et quand, l'année finie, il revint près de ses parents, il fut en mesure de composer pour un jeune abbé de l'endroit un sermon qui fut très-applaudi. Sa troisième année d'études se termina par une catastrophe : les étudiants de Pavie, ayant reçu des habitants une insulte, résolurent de se venger, et Goldoni, excité par ses camarades, eut l'imprudence de mettre au service de leur ressentiment son talent et sa plume. Il composa contre les bourgeois une satire sanglante : des traîtres le dénoncèrent, et il fut chassé du collége. Honteux et n'osant plus se présenter devant ses parents, il résolut d'aller chercher fortune à Rome. Mais un religieux à qui il raconta sa mésaventure sut, par un innocent stratagème le ramener malgré lui dans sa famille. Il obtint facilement son pardon. Son père le mena avec lui dans le Frioul, à Udine, puis à Vipack (en Carniole), chez le comte Lantieri, homme intelligent et ami des arts. Pour divertir la brillante société au milieu de laquelle il se trouvait, le jeune homme eut l'idée de donner une représentation du *Starnuto d'Ercole* (Éternuement d'Hercule), pièce bizarre, composée par Pierjacopo Martelli. Puis, après avoir fait une excursion en Allemagne et visité Goritz, il alla reprendre ses études à l'université de Modène. Un spectacle affligeant dont il fut témoin dans cette ville faillit exercer sur son avenir une influence décisive et priver le théâtre italien d'un grand nombre de chefs-d'œuvre. C'était un prêtre, un homme recommandable par sa science et par son talent, que l'on traînait dans les rues, tête nue et les mains liées : la populace, excitée par des religieux, l'accablait d'injures ; tout cela, parce que l'infortuné, égaré par la passion, avait eu l'imprudence d'avouer ses sentiments à une dame et que celle-ci avait eu la perfidie de le trahir. Goldoni en fut si révolté, qu'il prit la résolution de quitter le monde et de se jeter dans un cloître. Il fallut toute l'adresse affectueuse de son père et de sa mère pour le détourner de ce projet. Promené par ses parents de fête en fête, de spectacle en spectacle, à Venise et à Chioggia, le jeune homme se réconcilia avec la société, et accepta dans cette dernière ville la place d'adjoint au coadjuteur du chancelier criminel. Nommé bientôt coadjuteur en chef à Feltre, il monta dans sa nouvelle résidence un petit théâtre de société, où il joua la *Didon* et le *Siroe* de Métastase, puis deux comédies de sa propre composition : *Le bon Père* et *La Cantatrice*. Tandis qu'il se faisait applaudir comme auteur et estimer comme magistrat, son père obtenait une place avantageuse à Bagnacavallo, dans la légation de Ravenne, et appelait son fils auprès de lui pour lui faire partager son aisance. Malheureusement, il n'eut pas lui-même le temps d'en jouir ; il mourut en 1731, laissant sa famille dans un état voisin de la gêne.

Devenu l'unique soutien de sa mère et de son jeune frère, Goldoni comprit la gravité des nouveaux devoirs qu'il allait avoir à remplir : en conséquence, il résolut de poursuivre ses études commencées et de se consacrer tout entier à la jurisprudence. L'université de Padoue lui conféra le titre de docteur après de brillants examens, et l'année d'après (1732) le corps des avocats de Venise l'admit dans son sein, avec toutes les formalités qui étaient alors en usage. En attendant les clients, il s'amusa à composer un petit livre mêlé de prose et de vers, de morceaux sérieux ou plaisants, de facéties et de pronostics, espèce d'almanach, qui parut sous ce titre : *Esperienza del Passato, l'Astrologo dell' Avventre, o sia l'almanacco critico per l'anno* 1732, et qui eut un véritable succès. En même temps il commençait son *Amalasunte*, mélodrame ou tragédie lyrique, sur laquelle il fondait de hautes espérances. Sur ces entrefaites une cause importante se présenta : le défenseur de la partie adverse était le plus célèbre avocat de Venise ; Goldoni osa se charger de l'affaire, plaida avec talent, et gagna son procès. Cet éclatant triomphe semblait devoir l'attacher pour toujours au barreau de sa ville natale. Mais un amour malheureux et surtout onéreux, quoique fort honnête, l'obligea tout à coup à s'expatrier. Il partit pour Milan, emportant son unique trésor l'*Amalasunte* presque achevée. Il fut fort bien accueilli dans la capitale de la Lombardie. Le directeur du principal théâtre le reçut avec bonté, et l'invita à lui lire sa pièce ; mais bien qu'elle ne fût pas dénuée de mérite, elle n'était pas susceptible d'être mise en musique. Goldoni eut assez de bon sens pour reconnaître la justesse des critiques qui lui étaient faites, et, de retour chez lui, il jeta au feu son mélodrame. Le lendemain matin il alla voir le résident de Venise, à qui il conta si spirituellement et si gaiement sa déconvenue, que le ministre de la république sérénissime résolut d'attacher à sa personne le jeune avocat et le prit pour son *gentilhomme ordinaire*. Les nouvelles fonctions de Goldoni lui laissaient beaucoup de loisir ; il en profita pour s'adonner à ses occupations favorites. Il commença son *Bélisaire*, pièce en cinq actes, et fit représenter un intermède à deux voix, intitulé *Le Gondolier vénitien*. Ce petit opéra comique fut très-applaudi. Les événements de la guerre de 1733, qui firent perdre à la maison d'Autriche ses possessions d'Italie, interrompirent les travaux de Goldoni, et le chassèrent successive-

ment de Milan à Crème et de Crème à Pizzighettone. Pour comble de malheur, il se brouilla avec son protecteur, et fut réduit pendant quelques mois à mener une vie errante. Ses pérégrinations le firent trouver à Parme le jour même où fut livrée sous les murs de cette ville une grande bataille entre les Autrichiens et l'armée franco-sarde. A quelques lieues de là il rencontra un parti de déserteurs qui lui enlevèrent tout ce qu'il avait, sauf ses précieux manuscrits, et s'estima fort heureux de recevoir l'hospitalité chez un bon curé de campagne, auquel il lut son *Bélisaire*. Puis il se rendit à Vérone, où il rencontra un comédien nommé Cazeli, qu'il avait connu à Milan et qui le présenta à ses camarades. La troupe fit bon accueil à Goldoni, écouta sa tragi-comédie, et lui promit de la jouer; ce qu'ils firent effectivement dès qu'ils furent arrivés à Venise.

Le *Bélisaire* fut représenté pour la première fois le 24 novembre 1734, et joué sans interruption jusqu'au 14 décembre. On le reprit vers le milieu du carnaval, quand le théâtre, fermé pendant quelque temps, fut rouvert, et jusqu'à la fin de la saison. L'œuvre de Goldoni, malgré ses défauts, attira la foule, grâce à deux intermèdes comiques du même auteur que l'on donnait en même temps. L'opéra buffa, né à Naples ou à Rome, était alors encore inconnu à Venise; *La Pupilla* et *La Birba* avaient par conséquent tout l'attrait de la nouveauté, et nous avons tout lieu de croire que ces deux petites pièces contribuèrent singulièrement au succès de *Bélisaire*. Elles ne purent cependant soutenir la tragédie de *Rosimonde*, que Goldoni fit jouer pendant ce même carnaval. L'été venu, il reprit ses pérégrinations; il alla à Padoue, où il mit en vers la tragédie de *Griselda*, de là à Udine, et revint ensuite à Venise, où il revit sa mère. L'ouverture de l'année théâtrale fut signalée par une grande représentation (4 octobre), dont Goldoni fit tous les frais. On donna d'abord une sorte de prologue, sous forme d'*assemblée littéraire*, qui fut fort goûté; puis une comédie en un acte, qui tomba, par la faute de l'Arlequin; enfin, un opéra comique, *La Fondation de Venise*, qui fut très-bien reçu. Le public accueillit avec la même bienveillance *Don Juan Tenorio, ou le dissolu*, assez médiocre imitation du *Festin de Pierre* de Molière, que notre auteur mit sur la scène peu de jours après. Ces différents succès furent suivis d'un événement qui ne fut pas moins heureux pour Goldoni que ses plus brillants triomphes : il avait fait la connaissance à Gênes d'une fort belle personne, fille d'un honnête notaire de cette ville; il l'épousa en 1736, et n'eut jusqu'à la fin de ses jours qu'à se louer de ce mariage. De retour à Venise, il donna une tragicomédie, *Renaud de Montauban*, et une tragédie, *Henri, roi de Sicile*. Cependant la troupe pour laquelle il travaillait s'était enrichie de deux excellents sujets, Golinetti et Sacchi, le premier, *Pantalon* remarquable, et le second, *Arlequin* parfait ; c'était, comme on sait, les deux rôles les plus importants de la scène italienne, où l'on ne représentait encore d'autres comédies que des farces que les acteurs jouaient masqués et d'après un simple canevas tracé par l'auteur. Frappé du talent de Golinetti et de Sacchi, Goldoni jugea que des artistes aussi distingués gagneraient encore à jouer à visage découvert; il avait d'ailleurs beaucoup trop étudié Molière pour ne pas sentir combien la comédie de caractère l'emportait sur les bouffonneries de Cicognini, et dès lors la pensée de réformer le théâtre italien était née dans son esprit. Sûr d'avoir enfin rencontré des acteurs dignes de son noble projet, il se mit résolûment à l'œuvre, et poursuivit sans relâche ce triple but : substituer aux aventures bizarres et triviales la peinture des vices et des ridicules humains, remplacer les pièces à canevas par des pièces entièrement écrites, et enfin dépouiller les comédiens du masque et du costume traditionnels pour leur faire prendre les habits, les gestes et la physionomie de leurs nouveaux rôles. Cette réforme ne pouvait s'effectuer tout d'un coup, et il nous suffit de donner les titres des comédies que Goldoni composa immédiatement après son mariage pour faire voir avec quels ménagements il dut procéder. Nous avons d'abord *L'Homme accompli* (*Il Cortisan veneziano*) et *Le Prodigue*, comédies de caractère, toutes deux en trois actes, partie écrites, partie à canevas; puis, aussitôt après, comme si le réformateur eût senti la nécessité de se faire pardonner le succès de sa téméraire innovation, deux pièces à masques et à canevas : *Les trente-deux Infortunes d'Arlequin*, et *La Nuit critique, ou cent-quatre accidents en une nuit*. Deux opéras sérieux, *Gustave Vasa* et *Oronte, roi des Scythes*, qu'il donna à peu près en même temps, réussirent brillamment, sans contribuer beaucoup à sa gloire, si nous en croyons un de ses biographes : *Tutti applaudirono alla musica; nessuno parlò del libretto.*

Cependant Goldoni avait obtenu, par le crédit des parents de sa femme, la charge de consul de Gênes à Venise (1740). Tout en remplissant ses nouvelles fonctions, que lui facilitaient ses premières études, il composa une comédie de caractère, *La Dona di Garbo* (*La brave Femme*), pièce en trois actes, en prose, la première entièrement écrite, et qui ne fut jouée que quatre ans après. Mais le consulat de Gênes lui imposait de grandes dépenses et ne lui rapportait que fort peu de chose. La banque de Modène, où il avait quelques fonds, vint à suspendre ses payements, et pour surcroît de malheur un aventurier, que son frère lui avait amené, lui escroqua 6,000 livres. Voilà notre auteur dans le plus grand embarras. Il se met bravement en route avec sa femme (18 septembre 1741), non sans avoir composé sur sa mésaventure une pièce

intitulée *L'Imposteur*, et se rend auprès du duc de Modène pour réclamer le payement de ses rentes. La guerre avait recommencé, et le duc se trouvait en ce moment à Rimini, au quartier général des troupes espagnoles. Il reçut gracieusement Goldoni, mais il ne lui parla point de son argent; et le brave homme aurait été dans une gêne cruelle s'il n'avait rencontré dans la ville une troupe de comédiens qui jouèrent ses pièces. Sur ces entrefaites, les Espagnols quittèrent Rimini, qui demeura exposé aux attaques des Impériaux; Goldoni crut prudent de s'éloigner aussi. Chemin faisant, il eut ses bagages enlevés par des hussards autrichiens : un voiturier, qu'il avait payé pour le transporter avec sa femme, l'abandonna sur une grande route. Mais il ne perdit point courage, et se rendit hardiment au camp des Impériaux pour réclamer ce qu'on lui avait pris. Un colonel, ami des lettres, accueillit poliment l'auteur de *Bélisaire*, et lui fit restituer ses effets; il l'engagea en outre à retourner à Rimini, qui était devenu le quartier général des Autrichiens. Goldoni suivit ce conseil, et s'en trouva bien. Le prince Lobkowitz, généralissime de l'armée impériale, le chargea de faire une cantate pour célébrer les noces du prince Charles de Lorraine avec l'auguste sœur de Marie-Thérèse. Il lui confia en outre la direction des spectacles et des divertissements dont Rimini était alors le théâtre. Largement payé, notre auteur répara les brèches faites à sa fortune par les divers accidents que nous avons racontés; il se démit de ses fonctions, peu lucratives, de consul, et quand le prince Lobkowitz changea de quartier général, il se rendit en Toscane pour y étudier la pure langue italienne. Il passa quatre mois à Florence (1742), puis il visita Sienne, et finit par se fixer à Pise. Cette ville possédait alors une société littéraire, espèce d'académie qui prenait le titre de *Colonia arcadica di Roma*. Un jour qu'il assistait à une séance des Arcadiens de l'Italie, Goldoni s'avisa de réciter, en le donnant pour une improvisation, un sonnet qu'il avait composé autrefois dans une occasion analogue. Cette petite supercherie fut récompensée par d'unanimes applaudissements. Le poëte vénitien fut accueilli dès lors avec enthousiasme partout où il se présenta, et ses nouveaux amis l'engagèrent à reprendre son métier d'avocat. Bientôt en effet les clients arrivèrent en foule; en même temps Sacchi lui écrivit de Venise pour lui demander une comédie dont il lui suggérait le sujet : *Le Serviteur de deux Maîtres* (*Il Servitore di due Padroni*). Goldoni se mit donc à travailler ardemment, consacrant ses journées au barreau et ses nuits au théâtre; il composa ainsi son *Enfant d'Arlequin perdu et retrouvé*, qui lui valut plus tard l'honneur d'être appelé à Paris. En attendant, il recevait de Rome deux diplômes : celui qui l'agrégeait à l'Arcadie, sous le nom pastoral de *Polisseno*, et un autre qui l'investissait d'un fief imaginaire dans les poétiques campagnes de Tégée. Mais au milieu de toutes les satisfactions d'amour-propre, il essuya un désappointement qui lui fut singulièrement sensible. La mort d'un vieil avocat avait laissé vacantes plusieurs places lucratives : Goldoni les demanda, espérant en obtenir au moins une; mais elles furent toutes données à des Pisans. Dégoûté du barreau, il s'adonna plus que jamais à l'art dramatique, et Darbes, le *Pantalon* de la troupe Madebach, n'eut point de peine à l'emmener à Livourne, où se trouvaient en ce moment ses camarades. Ce fut dans cette ville que notre auteur eut pour la première fois le plaisir de voir représenter sa *Donna di Garbo*. Il fut très-content des acteurs, et s'attacha tellement à eux et à Madebach, leur directeur, qu'il retourna avec eux à Venise, après cinq ans d'absence.

En passant par Modène, Goldoni avait réglé ses affaires à la banque ducale, et l'arrangement qu'il avait pris avec Madebach semblait le mettre pour longtemps à l'abri du besoin. Des appointements fixes lui étaient désormais assurés; il renonça donc pour toujours au barreau, et se mit à travailler exclusivement pour la nouvelle troupe qui s'était installée au théâtre Saint-Ange. Ses débuts furent heureux, et malgré les efforts d'une puissante cabale, il eut à enregistrer beaucoup plus de victoires que de défaites. *L'heureuse Héritière* tomba, mais *L'honnête Fille*, *La bonne Femme*, *Le Cavalier et la Dame* réussirent parfaitement; *La Veuve rusée* (*La Vedova scaltra*) eut les honneurs d'une parodie. Les partisans de l'ancienne comédie, appelée *commedia del arte*, étaient trop entichés de leurs *arlequinades*, pour se convertir tout d'un coup aux pièces plus sérieuses et plus morales du nouvel auteur dramatique. Ils mirent tout en œuvre pour combattre le réformateur; et celui-ci, poussé à bout, crut ne pouvoir mieux faire pour réduire ses ennemis au silence que de les écraser en accumulant les preuves de son génie et de son intarissable fécondité. A la dernière représentation du carnaval de 1749-1750, il fit annoncer au public par les comédiens que leur poëte donnerait dans la prochaine saison théâtrale seize pièces nouvelles. Il tint parole, et presque toutes ces comédies, si rapidement faites et parmi lesquelles nous citerons une imitation du *Menteur* de Corneille (*Il Bugiardo*), furent couvertes des plus chaleureux applaudissements. Mais ce travail excessif, qui avait sensiblement altéré la santé de Goldoni, ne lui rapporta aucun bénéfice. L'avide Madebach, se tenant à la lettre de leur contrat, refusa de rien ajouter à ses appointements. Il lui contesta même le droit de publier ses œuvres dramatiques, et ne lui permit qu'à grand'peine de faire imprimer un volume chaque année. Ce fut le libraire Antonio Bettinelli qui entreprit la première édition du théâtre de Goldoni : le premier volume parut à Venise, en 1751.

Cependant notre auteur suivait ses comédiens dans leurs pérégrinations annuelles, et au printemps de 1750 nous le trouvons avec eux à Turin. Ici Goldoni se trouva exposé à de nouvelles attaques, et qui différaient totalement de celles qu'il avait essuyées à Venise. On ne lui reprochait plus d'avoir abandonné les antiques errements de la comédie nationale; au contraire, les Piémontais, voisins de la France, accusaient l'auteur italien de ne pas suivre d'assez près les modèles classiques, et secouaient la tête au plus bel endroit de ses pièces en disant : « Ce n'est pas du Molière. » Pour répondre à ces critiques d'un nouveau genre et pour prouver qu'il connaissait aussi bien qu'un autre la littérature du grand siècle, Goldoni fit son *Molière*, comédie dont le sujet est emprunté à la vie même du prince des comiques. L'union qu'il projeta avec Isabelle, fille de la Béjart, et la défense de son *Tartufe* forment toute l'intrigue de cette pièce, écrite en vers *martelliani*, sorte de vers rimés que le poëte italien choisit à cause de leur ressemblance avec les hexamètres français. Elle eut un grand succès à Turin et plus tard à Venise.

De retour dans cette dernière ville, il continua à travailler pour Madebach jusqu'à l'expiration de son engagement, et lui donna encore un assez grand nombre de pièces nouvelles. Mais, l'année théâtrale de 1752 terminée, il s'arrangea avec le propriétaire du théâtre de Saint-Luc, son excellence Vendramini, noble vénitien. Il n'eut qu'à se féliciter de ses relations avec ce patricien. « Je lui remettais mes pièces, dit-il dans ses *Mémoires;* elles m'étaient payées sur-le-champ, et avant la lecture. Mes émoluments étaient presque doublés; j'avais liberté entière de faire imprimer mes ouvrages et point d'obligation de suivre la troupe en terre ferme. Ma condition était devenue beaucoup plus lucrative et infiniment plus honorable. » Mais il n'était pas quitte de toute contestation avec son ancien directeur. Celui-ci gagna le libraire Bettinelli, qui déclara à Goldoni ne plus pouvoir publier ses pièces qu'au profit de Madebach. L'auteur s'en vengea en les faisant imprimer à Florence, chez Paperini : au mois de mai 1753 parut le premier volume de cette édition, qui fut portée à dix volumes in-8°, et tirée à 1700 exemplaires. Il en fut vendu plus de cinq cents à Venise même, bien que Bettinelli, appuyé par la corporation des libraires de cette ville, eût réussi à en faire prohiber l'introduction sur le territoire de la république. Cependant, Goldoni ne se lassait pas de faire jouer des pièces nouvelles, malgré les *vapeurs* auxquelles il était sujet, et qui l'obligeaient à changer d'air fréquemment. Nous citerons parmi les nombreuses productions de cette époque de sa vie une comédie en cinq actes, *L'Épouse persane*, qui eut un très-brillant succès et à laquelle il crut devoir donner deux suites : *Hircana à Julfa* et *Hircana à Ispahan;* et *La Villegiatura, ou la Partie de Campagne*, dans laquelle il se moque des folies qu'un amour exagéré de la campagne faisait faire à ses concitoyens. Ce sujet lui inspira l'une après l'autre trois comédies. Ce fut alors qu'un libraire de Venise, Pitteri, lui offrit de publier à ses frais une édition de ses œuvres (celle de Florence avait été imprimée aux frais de l'auteur et par souscription) ; il y consentit avec empressement, et le *Nouveau Théâtre de M. Goldoni* ne tarda pas à paraître. Cependant, Goldoni voyageait toujours; nous le rencontrons successivement à Modène, à Milan, à Bologne, où, pour répondre aux nombreux détracteurs qu'il trouva dans cette patrie du *Docteur* traditionnel, il composa une pièce intitulée *Térence*, et qui a pour sujet les amours du comique latin avec une esclave grecque « et sa *manumission* » (son affranchissement). Au mois de mars 1756, il est appelé à Parme par l'infant don Philippe, qui lui demande trois opéras comiques, et le renvoie comblé de faveurs : une pension annuelle et le titre de *poëte et de serviteur actuel de son Altesse* furent les fruits solides et brillants de ce petit voyage. A Venise, le *Molière de l'Italie*, comme on commençait déjà à l'appeler, est accueilli par de nouvelles critiques. Ne pouvant plus attaquer son système dramatique, dont le triomphe est désormais assuré, on s'en prend à son style; on épluche son langage, on l'accuse enfin de ne pas parler le pur italien. Et pourtant, il avait passé quatre ans en Toscane, dans le pays classique de la belle langue « *del gentil favellare* »; il avait fait imprimer ses œuvres à Florence, en recommandant à l'éditeur d'être sans pitié pour toutes les locutions incorrectes, pour tous les provincialismes vénitiens. Goldoni se console de ces attaques, en songeant que les académiciens de la *Crusca* ont adressé des reproches analogues au Tasse, qu'il s'amuse à relire et dont il fait le héros d'une nouvelle pièce en cinq actes et en vers. Cependant, on jouait ses œuvres sur tous les théâtres de l'Italie, et particulièrement à Rome, où elles avaient beaucoup de succès; curieux de visiter cette ville, et peut-être aussi désireux d'assister à ses triomphes, il alla passer six mois dans la capitale du monde chrétien. Sa satisfaction ne fut pas sans mélange : car tandis qu'on l'applaudissait au théâtre Capranica, les abbés le sifflaient à outrance dans la salle Tordinona. Il ne regretta pourtant pas son voyage, et revint à Venise avec deux pièces nouvelles : *Les Amoureux*, et *La Maison neuve*, toutes deux en trois actes et en prose. Ces deux comédies furent très-bien reçues du public. Cette même année (1760), il commença la grande édition de ses œuvres (dite *édition de Pasquali*), in-8°, avec figures, et un fragment de sa propre biographie en tête de chaque volume. Au moment où il écrivait ses *Mémoires*, c'est-à-dire plus de vingt ans après, cette publication, retardée par l'éloignement de l'auteur, n'en était encore qu'au volume XVII.

Il avait reçu, peu de temps après son retour de Rome, une lettre datée de Ferney : elle était d'un M. Poinsinet, ami et hôte de Voltaire, qui lui demandait ses pièces manuscrites, afin d'en donner une traduction. Surpris de cette proposition, qui lui parut indiscrète, Goldoni voulut avoir des renseignements sur celui qui la faisait, et se rendit dans cette intention chez l'ambassadeur de France. Celui-ci lui remit une lettre qui lui sembla bien autrement intéressante que celle de M. Poinsinet. C'étaient les premiers gentilshommes de la chambre de Sa Majesté qui, en leur qualité d'ordonnateurs des spectacles et divertissements du roi, offraient un engagement de deux ans et des appointements honorables à Goldoni s'il voulait venir travailler à Paris pour le Théâtre-Italien. Déjà, sur la recommandation du *premier amoureux* Zanuzzi, on y avait joué son *Figlio d'Arlecchino perduto et ritrovato*, qui avait eu un brillant succès. Depuis longtemps notre poëte avait envie de voir la patrie de Molière; il n'hésita donc pas à profiter de la séduisante occasion qui s'offrait à lui. L'autorisation du grand-duc et le consentement du propriétaire du théâtre Saint-Luc lui étaient nécessaires; il les obtint, et prit congé du public vénitien en donnant deux ou trois pièces nouvelles, parmi lesquelles nous remarquons une imitation de *L'Écossaise* de Voltaire. La dernière représentation à laquelle il assista à Venise fut pour lui un vrai triomphe; au milieu des applaudissements qui éclataient autour de lui, on lui criait de tous côtés : « Bon voyage! revenez! n'y manquez pas!.. »

Ce fut au mois d'avril 1761 que Goldoni quitta sa patrie pour n'y plus revenir. Il emmenait avec lui sa femme : sa mère était morte depuis peu. Son voyage ne fut pas heureux; il tomba malade à Bologne; il essuya sur mer une tempête où il faillit périr; enfin, il atteignit Nice, franchit le Var, et mit le pied sur le sol français, « en invoquant l'ombre de Molière, pour qu'elle lui servît de guide ». Malgré son impatience de voir Paris, notre auteur voyageait à petites journées, et l'été presque tout entier se passa avant qu'il arrivât dans cette ville. Il commença par étudier avec soin les mœurs, les habitudes, les modes et le goût de son nouveau public; puis il donna une comédie de caractère, en trois actes, intitulée : *L'Amor paterno*, ou *La Serva riconoscente*. Elle fut accueillie assez froidement, et Goldoni, découragé, fut sur le point de quitter la France. Mais un peu de réflexion lui fit comprendre la cause de son échec. Le public parisien ne cherchait au Théâtre-Italien que des arlequinades; quand il voulait des pièces sérieuses, il les allait demander au Théâtre-Français. Instruit par l'expérience, notre auteur revint aux comédies à canevas et à masques, et retrouva avec elles la popularité et le succès : en même temps il composa pour le théâtre de Lisbonne un mélodrame qui lui rapporta mille écus. Son engagement expiré, il s'apprêtait à retourner dans sa patrie, quand il fut nommé lecteur et maître de langue italienne des filles du roi. Attaché dès lors à la cour, il la suivit tour à tour dans la résidence royale, prenant part à tous les divertissements et à toutes les fêtes qui s'y donnaient. Malheureusement il était peu fait pour l'intrigue; de sorte qu'au milieu des libéralités royales qui pleuvaient de tous côtés autour de lui, il n'avait encore obtenu qu'un vain titre, quand, après trois ans, les princesses ses élèves lui obtinrent enfin une pension de 3,600 francs. Goldoni avait des goûts modestes, et, satisfait de se voir délivré de toute préoccupation importune, il résolut de profiter de ses loisirs pour tenter une entreprise hardie qu'il rêvait depuis longtemps : écrire une comédie en français et la faire jouer sur cette même scène où chaque jour on représentait les chefs-d'œuvre de Molière. Tout en s'accusant lui-même de témérité, il se mit courageusement à l'œuvre, et le fruit de ses efforts fut *Le Bourru bienfaisant*. Donnée pour la première fois à Paris, le 4 novembre 1771, et le lendemain à Fontainebleau, devant la cour, cette comédie valut à son auteur une gratification de cent-cinquante louis que le roi lui accorda, un compliment de Voltaire et d'innombrables applaudissements. Appelé à grands cris par le public, le bon Goldoni refusa de paraître; il fallut que Lekain, aidé de ses camarades, le portât sur la scène, et plus tard encore, quand il écrivit ses Mémoires, il ne manqua pas de protester contre une coutume qui n'existait pas en Italie et qui lui semblait incompatible à la fois avec la modestie et avec la dignité d'un auteur. Il ne pouvait concevoir « comment un homme pouvait dire tacitement aux spectateurs : Me voilà, messieurs; applaudissez-moi! »

Encouragé par son premier succès, Goldoni donna à la Comédie-Française en 1773 une nouvelle pièce : *L'Avare fastueux*. Le sujet en était assez heureux et le caractère du principal personnage fort bien dessiné; mais la faiblesse de l'intrigue et la froideur du style, qui se ressentait de l'âge de l'écrivain, firent tomber cette comédie. L'auteur du *Bourru bienfaisant* se consola de cette chute en revenant à la scène italienne, qu'il enrichit encore de plusieurs productions estimables, et en composant pour le théâtre de Londres un mélodrame, *La Vittorina*, qui fut très-goûté des Anglais. Le dernier travail qu'il entreprit fut la rédaction de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et de son théâtre*. Il y consacra trois ans, et les termina en 1787, au moment où il achevait sa quatre-vingtième année. Ces mémoires, écrits en français, sont extrêmement intéressants, et, au jugement de Gibbon, *plus comiques que les meilleures comédies de leur auteur*. Goldoni s'y peint lui-même avec une admirable franchise; il s'y montre tel qu'il est, avec ses défauts comme avec ses qualités, avec la légèreté de son caractère, comme

avec la bonté de son cœur et l'aimable enjouement de son esprit. On s'attache à lui, en lisant ces *Confessions*, exemptes à la fois d'ostentation et de fausse modestie; on aime à l'entendre analyser scrupuleusement ses pièces, reconnaître naïvement leurs imperfections, enregistrer avec simplicité et avec une résignation qui n'a rien d'amer les jugements, quelquefois sévères, du public. On le suit volontiers, enfin, dans le détail de ses occupations journalières, et les circonstances les plus vulgaires empruntent du charme moins au nom de l'homme distingué auquel elles se rattachent qu'à la grâce facile avec laquelle il les raconte. Ses mœurs furent comme son caractère, douces et honnêtes. Son amour du plaisir ne l'entraîna jamais dans sa jeunesse à commettre une mauvaise action, ni dans sa vieillesse à s'écarter des habitudes régulières que le soin de sa santé lui prescrivait. Il se couchait tous les jours à dix heures; et quand le sommeil tardait à le visiter, il employait pour l'appeler un moyen qu'il nous communique avec sa bonhomie ordinaire : « Quand je ne puis m'endormir, nous « dit-il, je prends au hasard un mot de ma lan« gue maternelle, et je le traduis en toscan et en « français : je passe en revue de la même ma« nière les mots qui suivent par ordre alpha« bétique; je suis sûr d'être endormi à la troi« sième ou la quatrième version ». Un procédé soporatif, c'était tout ce qui lui était resté du projet qu'il avait jadis conçu de rédiger un dictionnaire complet des provincialismes italiens et spécialement du dialecte vénitien.

Goldoni se croyait assuré de terminer ses jours dans la modeste aisance que lui avaient faits ses travaux et la munificence royale, quand tout à coup la révolution française éclata et vint porter au vieillard un coup funeste. Sa pension était inscrite sur la liste civile à côté de bien d'autres gratifications, moins honorablement acquises : elle fut enveloppée dans la proscription commune (septembre 1792), et supprimée impitoyablement par la Convention. L'assemblée, qui envoyait à Schiller un brevet de citoyen français, ne pouvait cependant laisser mourir de faim le réformateur de la scène italienne. Elle revint donc bientôt sur une mesure trop sévère, et rendit à Goldoni, sur le rapport de Chénier, la pension dont il venait d'être privé. Ce décret réparateur fut promulgué le 7 janvier 1793. Le lendemain le vieillard s'éteignait doucement, et sa veuve recevait de la Convention nationale une pension de 1,200 francs, avec le payement des arrérages.

Ce qui frappe d'abord quand on parcourt la liste des productions de Goldoni, c'est la remarquable fécondité de cet écrivain : bien supérieur sous ce rapport à notre Molière, il n'est guère surpassé que par les auteurs espagnols, les Calderone et les Lope de Vega. Tous les genres dramatiques furent successivement abordés par lui : la tragédie, la tragi-comédie, le drame, le mélodrame, l'opéra sérieux ou comique, la comédie d'intrigue et la comédie de caractère, sans compter ces innombrables pièces à canevas qui échappent naturellement à la critique littéraire, et que nous ne pouvons juger que par leur succès. Goldoni ne fut qu'un tragique médiocre, et il ne se fit jamais d'illusion à cet égard, malgré les applaudissements que lui valut son *Bélisaire*. Ses opéras réussirent généralement; mais une grande part de ces triomphes revient légitimement aux compositeurs. Son vrai titre de gloire, ce sont donc ses comédies, et surtout ses comédies de caractère, parmi lesquelles nous citerons *La Donna di Garbo*, *L'Adulatore*, *Il Bugiardo*, *Il Giocatore* (Le Joueur), *La Donna volubile* (La Femme changeante), *Il Vecchio bizarro* (L'aimable Vieillard), *L'Avaro*, etc. Ces titres nous rappellent presque tous quelque chef-d'œuvre de notre théâtre; mais en lisant ces pièces ou seulement les analyses que Goldoni en a faites dans ses *Mémoires*, on se convainc bien vite que l'auteur italien n'a pas été servile imitateur de Molière ni de Corneille. D'ailleurs, pour rendre complétement justice à l'originalité de son talent, il ne faut pas perdre de vue ce que nous avons dit plus haut sur l'état où il trouva à son début la scène italienne et sur l'importante réforme qu'il y opéra. Avant *L'Homme accompli* (*Il Cortezan veneziano*), on n'y avait guère vu que des bouffonneries et des arlequinades, et cette pièce, sans pouvoir être égalée au *Misanthrope* ou aux *Femmes savantes*, est quelque chose de bien supérieur aux farces de *M. Pantalon*. A défaut de la profondeur du génie, à défaut de cette hauteur de vues qui caractérisent notre illustre comique, on trouve dans Goldoni la finesse des aperçus, la vérité des peintures; il dessine habilement ses caractères, il représente avec une grande fidélité les mœurs de la société au milieu de laquelle il vit, surtout celles des classes inférieures. Son style, quelquefois inégal, est presque toujours vif et coloré, et les provincialismes vénitiens, que lui reprochaient les puristes de Florence, ne font que rendre plus gaies et plus piquantes les scènes populaires qu'il introduit volontiers sur le théâtre. Mais nul ne comprit mieux que lui le but moral de la comédie; nul ne se préoccupa plus constamment de corriger en amusant. « Il enseigna toujours, dit un de ses éditeurs (le comte Pietro Verri, de Milan), aux pères la bonté et l'indulgence, aux fils le respect et l'amour de leurs parents, aux épouses l'amour de leur mari et de leur famille, aux maris la complaisance et la bonne conduite; le vice ne paraît dans ses pièces qu'escorté de la réprobation générale, la vertu entourée de l'estime et du respect de tous; enfin, l'honnêteté et la bienveillance, l'amour de l'humanité et la religion du devoir brillent dans tous ses écrits, comme une flamme pure qui éclaire l'esprit et qui réchauffe le cœur. »

Les œuvres de Goldoni ont été plusieurs fois

imprimées : l'édition Pasquali, Venise, 1761, 18 vol. gr. in-8°, fig., est la plus belle; mais elle n'est pas complète, non plus que celle de Turin, 1772 ou 1778, en 34 vol. in-12. La plus complète est celle qui a paru à Venise, de 1788 à 1795, sous ce titre : *Carlo Goldoni : Raccolta di tutte le sue opere teatrali, fra le quali molte furono inedite; edizione distribuita in quattro classi*, 44 vol. in-8°. — Autres éditions : *Commedie*; Prato, 1819-1827, 47 vol. petit in-8°; Turin, 1793, 44 vol. pet. in 8°; Venise, 1817-1823, 50 vol. in-16; — *Commedie scelte (con vita dell' autore)*; Milan, 1821, 4 vol. in-8°. On a commencé à Florence en 1827 une édition in-8°, avec frontispices gravés et vignettes, qui a atteint 53 volumes. Les *Mémoires* de Goldoni, dont la première édition a paru à Paris, en 1787, 3 vol. in-8°, ont été traduits en italien et publiés à Venise, en 1788, 3 vol. in-8°, et à Prato, en 1822, 3 vol. petit in-8°, portrait. On a publié à Lyon et à Paris, an XI (1801), les trois premiers volumes in-8° des *Chefs-d'Œuvre dramatiques de Goldoni, trad. en français* par Amar-Duvivier, avec le texte italien. Mais cette entreprise n'a pas été continuée. Quelques pièces de son théâtre ont été traduites séparément : *Le Père de Famille* et *Le véritable Ami*, par Deleyre; — *Paméla* et *La Veuve rusée*, par D. B. D. V. (de Bonnet du Val-Sablier); — *La Suivante généreuse*, *Les Mécontents*, par Sablier; — *Paméla mariée*, par Desriaux; — *Le Menteur*, *Molière*, *Térence* et *L'Auberge de la poste*, par Aignan (dans les *Théâtres étrangers* de Ladvocat).

Alexandre Pey.

*Mémoires* de Goldoni. — Ghérardini Giovanni, *Vita di Carlo Goldoni*, en tête de l'édition de Milan, 1821. — Meneghezzi, *Memorie istoriche, apologetiche e critiche della vita e delle opere di Carlo Goldoni*; Milan, 1827.

* GOLDSCHMIDT (*Hermann*), peintre et astronome allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, le 17 juin 1802. Comme la plupart des hommes devenus célèbres par leurs talents, il vint au monde avec un corps débile et une santé délicate, qui pour durer réclamaient toute la tendre sollicitude de ses parents. Destiné d'abord au commerce, il ne puisa à l'école que le désir de mieux s'instruire; ses loisirs étaient occupés par l'étude des langues modernes et de la peinture, à laquelle il résolut bientôt de se vouer entièrement. Dans ce but, il se rendit à Munich, où il eut pour maître Cornelius et Schnorr, et ne tarda pas à venir se fixer à Paris, pour se perfectionner dans son art. Parmi ses tableaux, qui portent le cachet du genre sérieux, on remarqua, au salon de 1845, *La Sibylle de Cumes*; — au salon de 1846, une *Offrande à Vénus*, dont le professeur Kinkel de Bonn a fait un éloge mérité dans la *Gazette de Cologne*; — Une *Vue de Rome*, au salon de 1849; — *La Mort de Roméo et Juliette*, commandé par le ministère d'État; — une *Cléopâtre*, remarquable de coloris; — des *Paysages* alpestres, d'une saisissante vérité; etc.

Mais M. Goldschmidt n'est pas seulement un peintre distingué; c'est un astronome observateur du premier ordre. Écoutons-le raconter lui-même, avec cette modestie et cette simplicité qui le caractérisent, comment lui est venu son goût passionné pour l'astronomie : « Je venais de rapporter le *spleen* d'un assez long séjour en Angleterre. J'employais mille moyens pour dissiper mon humeur mélancolique; un jour le hasard me conduisit au cours de M. Le Verrier, à la Sorbonne : le célèbre professeur expliquait une éclipse de lune, qui devait avoir lieu le même soir (le 31 mars 1847). Je compris l'explication, et dans mon enthousiasme je m'écriai déjà intérieurement : *Anch' io son*..... Dès ce moment je me mis à étudier avec amour une science dont je ne possédais encore que de vagues notions. Vers la fin de 1849, j'eus à ma disposition une petite lunette : ce fut le jour le plus heureux de ma vie. » — Trois ans après, le 15 novembre 1852, l'illustre peintre astronome découvrit avec sa « petite lunette », une première planète, baptisée par Arago du nom de *Lutetia*; puis il découvrit successivement : *Pomone*, le 26 octobre 1854; *Atalante*, le 5 octobre 1855; *Harmonia*, le 31 mars 1856; *Daphné*, le 22 mai 1856, et une dernière, encore innommée, le 27 mai 1857 (1). L'Académie des Sciences, qui a fondé un grand prix d'astronomie, ne put faire autrement que de le décerner à M. Goldschmidt. Sans doute ces six petites planètes appartiennent, comme on l'a souvent répété, à ce groupe d'astéroïdes qui, supposés des fragments d'une planète détruite, sont, en nombre considérable, placés entre Mars et Jupiter, et n'ont pas, comme *Neptune*, reculé les limites de notre système du monde. Mais quand on songe à la patience et aux ressources bornées avec lesquelles ces découvertes ont été réalisées, on ne peut s'empêcher d'avoir une véritable admiration pour leur auteur. Plus de dix mille étoiles furent d'abord pointées par lui comme manquant sur les cartes célestes de l'Académie de Berlin, allant jusqu'à la neuvième et à la dixième grandeur, et auxquelles les plus habiles astronomes de l'Europe travaillent depuis près d'un demi-siècle. Puis, ce n'est point dans un superbe observatoire, bâti sur des pilotis de roc et entretenu à grands frais; c'est dans un humble atelier de peintre, au sixième étage d'une vieille maison, dans une des rues les plus fréquentées du quartier latin; c'est du haut du café *Procope*, où se donnaient, dit-on, jadis rendez-vous des astres littéraires, c'est de là que M. Goldschmidt explore le ciel, et continue à en sonder les profondeurs immenses avec un zèle d'autant plus beau qu'il est parfaitement désintéressé : l'infatigable observateur n'y a encore gagné que la triste perspective de devenir

(1) M. Goldschmidt a chargé M. de Humboldt (le 5 juin) de donner un nom à cette planète. Le 28 juin, il a découvert sa septième planète.

un jour peut-être aveugle, *quod Deus avertat*.

F. H.

*Documents partic.*

**GOLDSCHMIDT** (Mme). *Voy.* LIND (*Jenny*).

**GOLDSMITH** (*Olivier*), poëte et romancier anglais, né le 10 novembre 1728, à Pallas ou Pallasmore, paroisse de Forney (1), dans le comté de Longford en Irlande, mort à Londres, le 4 avril 1774. Il était le cinquième des sept enfants du révérend Charles Goldsmith. Celui-ci, marié jeune, et sans avoir les moyens de soutenir une famille, n'obtint son premier bénéfice ecclésiastique, le rectorat de Kilkennywest, qu'en 1730, deux ans après la naissance d'Olivier. Le futur poëte reçut sa première éducation dans l'école du village de Lishoy, où son père avait été nommé recteur. Il fit peu de progrès. Pour ce motif, et aussi parce que son père n'était pas assez riche pour lui faire donner une éducation complète, on le destina au commerce. Mais son goût précoce pour la poésie et d'autres marques d'un esprit vif excitèrent tant d'espérances, qu'un de ses oncles, le révérend Thomas Contarine, et d'autres parents offrirent de l'envoyer à leurs frais à l'université. Goldsmith s'y prépara en fréquentant l'école d'Athlone, puis celle d'Edgeworthstown. Il entra en 1745 au collége de La Trinité à Dublin. Là il eut, dit-on, le malheur de rencontrer un maître trop sévère. Loin de se plier à un joug qu'on lui rendait peut-être trop pesant, il fut plus que jamais un détestable écolier, paresseux et indiscipliné. Au milieu de toutes sortes d'aventures, il mit plus de quatre ans pour atteindre le grade de bachelier ès arts. Son père étant mort dans l'intervalle, il revint à la maison, et y resta jusqu'en 1752, occupé de divers projets, et n'en poursuivant aucun avec résolution. Le révérend Contarine désirait qu'il entrât dans les ordres; Goldsmith ne demandait pas mieux, mais son évêque, on ne sait pour quel motif, peut-être pour cause de mauvaise conduite, refusa de l'admettre. Après avoir essayé de la vie de précepteur dans une maison particulière et s'en être dégoûté bien vite, Olivier songea à la carrière d'homme de loi, ou plutôt le R. Contarine y songea pour lui, et l'envoya à Londres prendre ses inscriptions au Temple. Malheureusement Goldsmith, passant par Dublin, joua et perdit les cinquante livres qu'on lui avait données pour son voyage. Il lui fallut revenir à la maison sans un penny. La patience et la tendresse de son oncle n'étaient pas encore à bout. Le R. Contarine pardonna les folies du jeune homme, et l'envoya étudier la médecine à Édimbourg. Il arriva dans cette ville vers la fin de 1752, suivit tant bien que mal pendant deux ans les cours de médecine, puis, sous prétexte de compléter son éducation médicale, il se rendit à Leyde. Il y resta un an environ. Les leçons de chimie de Gaubius, les leçons d'anatomie d'Albinus l'occupèrent beaucoup moins que les bruyants plaisirs de la vie d'étudiant. De Leyde il partit pour son tour d'Europe, à pied, sans argent, n'ayant, à ce qu'il dit, qu'une chemise, mais plein de confiance dans les ressources de son esprit, et dans son talent musical, car il savait beaucoup de vieilles chansons irlandaises, et jouait passablement de la flûte. Dans *Le Vicaire de Wakefield*, il parle de ses propres voyages lorsqu'il fait dire à un de ses héros : « J'ai quelque connaissance de la musique, et ce qui avait été jadis un amusement pour moi me servit à me procurer des moyens de subsistance. Chaque fois que je m'approchais d'une maison à la tombée de la nuit, je jouais un de mes airs les plus joyeux, et cela me procurait non-seulement un logement, mais la nourriture pour le lendemain. » Grâce à ce moyen et à d'autres expédients que lui fournissait son imagination féconde, il parcourut la Flandre, diverses parties de la France, de l'Allemagne et de la Suisse où il composa une partie de son *Voyageur* (Traveller), et le nord de l'Italie. Goldsmith a plus d'une fois parlé de ses souvenirs de voyage; mais ces vagues réminiscences sont trop mêlées de fictions (1) pour fournir des renseignements sérieux. Il passa quelques mois à Padoue, et si jamais il eut un grade médical, ce qui est fort douteux, c'est là qu'il le prit. Apprenant en Italie la mort de son oncle, il repartit aussitôt pour l'Angleterre, et débarqua à Douvres dans l'automne de 1756. Il arriva à Londres, réduit à la plus profonde pénurie. Il résumait le plus clair résultat de son voyage en disant : « Il y a à peine un pays de l'Europe où je n'aie pas de dettes. » Il commença par être sous-maître dans une école, se dégoûta très-vite de cette tâche, et se fit aide pharmacien. Un de ses anciens condisciples vint à son secours, et le mit en état de commencer l'exercice de la médecine. La pratique de cet art et surtout des articles dans des revues littéraires lui fournirent pendant quelque temps de quoi subsister. En 1758, on lui fit espérer une place qui aurait pu devenir excessivement lucrative, celle de médecin d'une des factoreries de l'Inde. Plusieurs lettres écrites par lui à cette époque prouvent qu'il était très-pressé de partir pour l'Orient. Afin de se procurer de quoi faire le voyage, il rédigea immédiatement et publia le prospectus d'un ouvrage qu'il se proposait de donner par souscription sur l'*État présent des belles-lettres en Europe*. Mais il fut incapable de passer l'examen obligatoire devant le Collége des Chirurgiens, et, sans renoncer au voyage projeté, il dut se passer de la place. Il se rejeta sur la littérature, et prit un engagement avec M. Griffiths, propriétaire du *Monthly Review*. Il recevait pour sa rédaction, outre un salaire conve-

(1) L'épitaphe de Goldsmith le fait naître le 29 novembre 1731; c'est une double erreur.

(1) C'est ainsi qu'il prétend avoir vu Voltaire à Paris dans une réunion d'hommes célèbres, oubliant que Voltaire avait quitté Paris en 1750, pour n'y revenir qu'en 1778.

sable, la nourriture et le logement. Le traité, qui avait été conclu pour un an, fut au bout de sept ou huit mois rompu, d'un consentement mutuel. Après avoir fait paraître, en 1759, un *Essai sur l'état présent des belles-lettres en Europe*, ouvrage agréable, mais bien léger d'information et de jugement, Goldsmith commença pour son compte *L'Abeille* (The Bee), publication hebdomadaire, qui eut huit numéros. L'année suivante, il fut mis en rapport avec le docteur Smollett, éditeur du *British Magazine*, et fournit des articles à ce recueil ainsi qu'au *Critical Review*. Ces travaux, sans beaucoup contribuer à sa réputation, le firent connaître de divers libraires. L'un d'eux, John Newbury, éditeur du *Public Ledger*, lui proposa d'écrire dans ce recueil moyennant cent livres par an. Goldsmith donna au *Public Ledger* une série de *Lettres chinoises*, imitation parfois heureuse des *Lettres persanes*, qu'il réunit plus tard en deux volumes, sous le titre du *Citoyen du Monde*. Se croyant une fortune, il se logea dans un bel appartement, et prit le titre de docteur. La gravité de ce titre ne le rendit ni plus prévoyant ni plus économe, et ses dépenses surpassèrent si bien ses revenus qu'au bout de quelques mois il fut arrêté pour dettes. Hamilton, éditeur du *Critical Review*, le fit mettre en liberté. Mais Goldsmith ne sortait d'un embarras que pour tomber dans un autre, et il lui fallait sans cesse avoir recours à ses amis. « Je reçus un matin, dit Johnson, un message du pauvre Goldsmith, m'annonçant qu'il était dans le plus grand embarras; et comme il n'était pas en son pouvoir de venir me trouver, il me priait d'aller le voir immédiatement. Je lui envoyai une guinée, et allai le voir aussitôt que je fus habillé. Je trouvai que son hôtesse l'avait fait arrêter pour sa pension, traitement qui le mettait dans une violente colère. Je m'aperçus qu'il avait déjà changé ma guinée, et qu'il s'était fait apporter une bouteille de Madère et un verre. Je mis le bouchon sur la bouteille, et priant Goldsmith de se calmer, je commençai à lui parler des moyens de se tirer de là. Il me dit alors qu'il avait tout prêt pour l'impression un nouveau roman, qu'il me montra. Je le parcourus, et j'en reconnus le mérite. Je dis à l'hôtesse que je serais bientôt de retour; et me rendant chez un libraire, je vendis le roman soixante livres. Je rapportai l'argent à Goldsmith. Il paya sa pension, non sans tancer avec hauteur son hôtesse pour avoir si mal agi avec lui. » Le roman vendu si à propos par Johnson était *Le Vicaire de Wakefield*. Newbury l'avait acheté par pitié pour l'auteur, et par déférence pour Johnson, plutôt que par estime du livre. Il en espérait si peu de chose qu'il le garda manuscrit jusqu'à ce que la publication du *Voyageur* eut établi la réputation de Goldsmith. Celui-ci fut dans l'intervalle correcteur d'épreuves chez Newbury, et écrivit trois ou quatre compilations, dont aucune ne mérite un souvenir, pas même ses *Lettres sur l'histoire d'Angleterre*, qui ont pourtant été attribuées à lord Lyttleton. La réputation qui depuis si longtemps échappait à Goldsmith lui vint tout à coup, en 1765, à la suite de son *Voyageur*, petit poëme fort agréable, « le plus beau qui eût paru depuis Pope », dit Johnson. Cette charmante production valut à son auteur l'amitié de lord Nugent, de sir Joshua Reynolds, de Burke, de Topham Beauclerc, de Langton, et il fut élu un des premiers membre du club littéraire qui venait d'être fondé par le docteur Johnson, sir Joshua Reynolds et Burke. *Le Vicaire de Wakefield*, publié peu après, obtint un succès qui dure encore. Sans doute on désirerait plus de vraisemblance dans l'action de ce roman, plus de fermeté et de profondeur dans la peinture des mœurs; mais on admirera ou plutôt on aimera toujours la délicieuse bonhomie des principaux caractères, et la grâce facile du style. Très-applaudi comme poëte descriptif et comme romancier, Goldsmith rechercha les applaudissements plus bruyants du théâtre. *L'Homme au bon naturel*, joué à Covent-Garden, le 29 janvier 1768, n'eut que neuf représentations, Ce succès médiocre eut pour compensation le chaud accueil fait au *Village déserté*, poëme du même genre que *Le Voyageur*, mais avec une plus délicate perfection, chef-d'œuvre d'élégance naturelle, de simplicité, de sensibilité vraie. A côté de ces œuvres exquises, ce serait faire tort à Goldsmith que de rappeler des compilations hâtives, qui ont pu avoir de l'utilité en leur temps, mais où, à part la facilité du style, on chercherait en vain un mérite. Parmi ces compilations figure une *Histoire de La terre et de la Nature animée*, dont Johnson a dit: « Goldsmith, qui peut tout juste distinguer une vache d'un cheval, écrit maintenant une *Histoire naturelle*, qu'il rendra aussi amusante qu'un conte persan. » Il serait injuste de ne pas mentionner la comédie intitulée : *Elle s'abaisse pour vaincre, ou les méprises d'une nuit*. Elle fut jouée pour la première fois à Covent-Garden, le 15 mars 1773. Le fond de la pièce est invraisemblable, bien que le principal incident soit, dit-on, emprunté à la vie même de l'auteur; le comique touche à la farce; mais il y a de l'imagination, de la verve, des qualités entraînantes qui enlevèrent un brillant succès. La pièce rapporta huit cents livres à Goldsmith. Il semble qu'une somme aussi considérable aurait dû lui assurer de l'aisance pour l'année qu'il lui restait à vivre. Il n'en fut rien. Des dettes à payer, des amis pauvres à secourir absorbèrent bien vite cette somme, et l'auteur dut revenir à sa ressource ordinaire, les compilations. Sept cent cinquante livres, qu'il reçut en 1774 pour son *Histoire naturelle*, ne disparurent pas moins rapidement. Vieilli avant l'âge, souffrant d'une strangurie qui avait abattu ses forces morales, atteint d'une fièvre nerveuse qu'il traita fort mal avec la poudre de James, Goldsmith se trouva de plus engagé dans des embarras financiers qui hâtèrent sa

mort (1). Il fut enterré dans le cimetière du Temple. On lui éleva par souscription un monument dans Westminster, et le docteur Johnson, son ami, lui consacra une pompeuse inscription latine. Il y est dit que « Olivier Goldsmith, poëte, médecin, historien, toucha à presque tous les genres d'écrire, et embellit tous ceux auxquels il toucha (2). » Cette facilité universelle n'aurait pas sauvé Goldsmith de l'oubli, si dans l'intervalle des compilations fabriquées pour le compte des libraires, il n'eût laissé tomber de sa plume *Le Voyageur*, *Le Village déserté*, *Le Vicaire de Wakefield*. Ces œuvres aimables ont entouré le nom de Goldsmith de tant de sympathie que l'on hésite à noter, même légèrement, les défauts de son caractère. Olivier Goldsmith fut la faiblesse même. Avec d'excellentes qualités naturelles, il manquait tout à fait de la volonté qui les dirige vers un but utile. Écolier paresseux, étudiant dissipé, il recula autant que possible devant l'obligation de prendre une profession. Si plus tard il se fit écrivain, ce fut pour vivre; si parmi tant d'ouvrages de commande, il rencontra deux ou trois chefs-d'œuvre, ce fut par hasard; hasard qui, à la vérité, n'arrive jamais qu'au talent. Généreux jusqu'à la prodigalité, mais aussi enclin à demander qu'à donner, il se laissa souvent duper, et s'exposa plus d'une fois à duper les autres. D'une vanité si naïve qu'il serait également difficile de n'en pas rire et de s'en fâcher, jaloux même par boutades, Goldsmith, au moral, fut toujours enfant. Il garda jusqu'à sa mort cette jeunesse d'imagination, cette faculté de se faire des illusions, bonne pour composer des romans et des poëmes, mais d'un dangereux usage dans la vie réelle.

On a de Goldsmith : *The Memoirs of a Protestant, condemned to the galleys of France for his religion; written by himself, translated from original*; Londres, 1758, 2 vol. in-12 (sous le pseudonyme de James Willington); — *An Inquiry into the present State of polite Learning in Europe*; ibid., 1759, in-12; — *The Bee*; ibid., 1759; — *The Citoyen of the World*; ibid., 1762, 2 vol.; traduit en français par Poivre, sous ce titre : *Le Citoyen du Monde, ou lettres d'un philosophe chinois dans l'Orient*; Amsterdam, 1763, 3 vol. in-12; — *The Art of Poetry*; Londres, 1763, 2 vol. in-12; — *Life of Nash*; ibid., 1763, in-8°; — *History of England, in a series of letters from a nobleman to his son*; ibid., 1763, 2 vol. in-12 : cette compilation a eu un grand nombre de traductions françaises, parmi lesquelles on remarque celle de M^me^ Brissot, avec des notes de Brissot; Paris, 1786, 2 vol. in-8°; — *The Traveller, or a prospect of society*; Londres, 1765; — *The Hermit*; ibid., 1765 : ballade qui a été insérée dans *Le Vicaire de Wakefield*; — *The Vicar of Wakefield*; ibid., 1766 : ce roman, qui a eu un très-grand nombre d'éditions, a été aussi plusieurs fois réimprimé en France; il en existe au moins neuf traductions françaises : la première, attribuée à M^me^ de Montesson, parut à Londres et à Paris, 1767, in-12; la dernière et la meilleure est de M^me^ Louise Belloc; Paris, 1839, 1844, in-12; — *The good-natured Man*, comédie; Londres, 1768, in-8°; — *The Roman History*; Londres, 1769, 2 vol. in-8° : cette compilation, qui a été longtemps d'un usage général dans les écoles d'Angleterre, a eu trois ou quatre traductions françaises; — *The deserted Village*; Londres, 1770 : ce poëme a eu aussi plusieurs traductions françaises, parmi lesquelles on distingue celle de M^me^ Victorine de Chastenay : Paris, 1797, in-8°; Léonard en a donné une imitation sous forme d'idylle; — *History of England, from the earliest times to the death of George II*; Londres, 1771, 4 vol. in-8°, trad. en français par M^me^ Alex. Aragon; Paris, 1825, 6 vol. in-8°; — *She stoops to conquer, or the mistakes of a night*, comédie; Londres, 1773, in-8° : une traduction française de cette pièce, sous le titre des *Méprises d'une Nuit*, a été insérée dans le *Théâtre Anglais*, faisant partie des *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*; — *The Grumbler*, farce jouée en 1773, et non imprimée; — *An History of the Earth and animated Nature*; Londres, 1774, en 8 vol. in-8°; — *The Grecian History, from the earliest state to the death of Alexander the Great*; ibid., 2 vol. in-8°; — *History of the Haunch of Venison*; *Retaliation*; ces deux poëmes satiriques, dont le dernier est inachevé, parurent peu après la mort de l'auteur. Goldsmith a donné aussi une *Vie de Parnell*, et une *Vie de Bolingbroke*, insérées l'une et l'autre en tête des *Œuvres* de ces deux auteurs. Les *Œuvres poétiques* de Goldsmith ont été recueillies à Londres; 1780, 2 vol. in-8°. Ses *Œuvres mêlées* ont été publiées avec une *Notice sur la Vie et les écrits de Goldsmith*, par Washington Irving; Paris, 1824, 4 vol. in-8°.

L. J.

Percy, *Life of Goldsmith*, en tête de ses *Œuvres*; Londres, 1801 et 1807. — Johnson et Chalmers, *English Poets*. — E. Brydges, *Life of Goldsmith*, dans la *Censura literaria*. — J. Prior, *Life of Oliver Goldsmith*; Londres, 1837, 2 vol. in-8°. — Forster, *The Life and adventures of Ol. Gol.*; Londres, 1848, in-8°. (c'est la meilleure biographie de Goldsmith). — Washington Irving, *Life of Ol. Gol.*; Londres, 1849, in-12. — *Edinburgh Review*, n° 131, avril 1837. — *Gentleman's Magazine*, 1820, t. II, p. 618. — W. Mudford, *Life of Goldsmith and critical examination of his writings*; Lond., 1804, in-12.

*GOLDSMITH (*Lewis*), libelliste anglais, né en Angleterre, vers 1780, d'une famille israélite, mort le 7 janvier 1846, à Paris, avait d'abord exercé la profession de notaire en Angleterre. Une brochure ayant pour titre *Les Crimes des Cabinets*, qu'il publia en 1801, attira l'attention sur lui, et lui valut une condamnation juridique

(1) Ses dettes à ce moment, si l'on en croit Johnson, s'élevaient à 2,000 l. st.

(2) Johnson disait dans la conversation familière : « Goldsmith ne s'est pas donné la peine de remplir son esprit de savoir. Il transporte des connaissances d'un endroit à un autre, sans les fixer dans son propre esprit, de sorte qu'il ne pourrait pas dire ce qu'il y a dans ses livres. »

qui le força à chercher un refuge en France, avec sa famille. Il offrit aussitôt l'appui de sa plume au gouvernement français contre l'Angleterre. Sa proposition fut agréée, et il fit paraître à Paris un journal anglais, intitulé *L'Argus, ou Londres vu de Paris*, dans lequel le gouvernement de la Grande-Bretagne était fort maltraité. En même temps Goldsmith prit part à la rédaction d'un journal français, *Le Mémorial antibritannique*, dont le titre indique assez l'esprit. Pour prix de ses services, Goldsmith obtint d'être attaché aux tribunaux en qualité de traducteur interprète assermenté. Il fut en outre chargé de missions secrètes, dont il s'acquitta, dit-on, assez bien; mais il eut le malheur de commettre quelques indiscrétions, et perdit les bonnes grâces du gouvernement français. Il fut même question, à ce qu'on assure, de le livrer aux autorités britanniques : l'intervention du ministre de la police le sauva. Ayant eu connaissance du danger qu'il avait couru, Goldsmith chercha à faire sa paix avec le gouvernement de son pays, et quand il crut y être parvenu, il retourna en Angleterre. A peine y était-il arrivé qu'il fit paraître, en 1809, un journal intitulé : *L'Anti-Gallican*. C'était, comme on dit, retourner son habit. Néanmoins, il fut arrêté, et dut fournir caution pour conserver sa liberté. Plus tard, il défendit vivement la cause des Bourbons, et rédigea *The British Monitor*. Revenu à Paris, il obtint la place lucrative de notaire de l'ambassade anglaise, et maria sa fille à lord Lyndhurst.

Outre ses journaux, il a fait paraître : *Les Crimes des Cabinets*; Londres, 1801, in-8°; — *État de la France à la fin de l'an VIII*; Londres, 1801, in-8°; — *Exposé de la Conduite de la France envers l'Amérique*, *prouvée par plusieurs cas décidés en conseil des prises à Paris*; Londres, 1809, in-8°; — *Histoire secrète du Cabinet de Saint-Cloud*; Londres, 1810 : ouvrage traduit en français avec de nombreuses additions, Paris, 1814, in-8°; réimprimé, 1815, in-8°. C'est un pamphlet rempli de personnalités grossières contre les personnages les plus éminents de la cour de Napoléon; — *Cours politique et diplomatique de Napoléon Bonaparte*, recueil de traités, actes, mémoires, décrets, ordonnances, discours, proclamations, etc., émanés de l'empereur des Français depuis 1796 jusqu'à sa seconde abdication, en juin 1815; Londres, 1811 et suiv., 7 vol. in-8°; — *Adresse à tous les Souverains de l'Europe, suivie des proclamations, lettres, réflexions, écrits, enfin de tous les débats survenus jusqu'à ce jour en Angleterre touchant la destination de Napoléon Bonaparte*, traduit en français par un volontaire royal, avec des notes et des réflexions du traducteur; Paris, 1815, in-8°; le faux titre porte : *Procès de Bonaparte*; un nouveau tirage a pour titre : *Procès de Bonaparte, ou adresse*, etc.; Paris, 1816; — *Statistics of France*; Paris, 1832, in-8°; traduit par M. Eugène Henrion, sous ce titre : *Statistique raisonnée de la France*; Paris, 1833, in-8°. A l'époque de la Restauration, Goldsmith avait traduit en anglais plusieurs écrits de circonstance, entre autres : *Mémoire de Carnot*, précédé d'une esquisse de sa vie, avec plusieurs de ses discours à la Convention et au Tribunat, 1814, in-8°; — *Dénonciation au Roi*, etc., traduit du français de Méhée de la Touche, sur le manuscrit de l'ouvrage; 1815, in-8°. L. Louvet.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La littér. franç. contemporaine*.

* **GOLEIN** (*Jean*), théologien et traducteur français, né en 1320, à Basqueville, près de Dieppe, mort à Paris, en 1403. Il entra dans l'ordre des Carmes, et devint prieur du couvent de Rouen; en 1354, un chapitre général, tenu à Perpignan, le choisit pour professer la théologie à Paris. Il fut nommé plus tard principal de son ordre pour la province de France. Il écrivit des commentaires, restés inédits, sur les *Sentences* de Pierre Lombard, livre qui servait à cette époque de texte aux leçons de la scolastique; il traduisit l'ouvrage, alors en réputation, de Gilles de Rome, ou Egidius Colonna, archevêque de Bourges : *De Regimine Principum*; les différences sensibles que l'on remarque entre cette version et le texte ont donné lieu de supposer que Golein avait accompli sa tâche d'après un deuxième travail auquel se serait livré le prélat. Un monarque ami des lettres, Charles V, chargea Golein de faire passer en langue vulgaire divers ouvrages latins, entre autres les écrits de Cassien, une histoire des papes, le célèbre *Rationale divinorum Officiorum* de Guillaume Durand (1), où il intercala des détails intéressants relatifs à la liturgie. Les travaux de ce laborieux écrivain sont demeurés inédits; la Bibliothèque impériale à Paris en possède divers manuscrits.

G. B. et L. L—R.

Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. IV. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ Latinitatis*, t. IV, p. 250. — A. Bosting, *De Viris illustribus Ordinis Carmelitarum*, cap. XXII. — P. Lucius, *Carmelitana Bibliotheca*, p. 47. — *Bibliotheca Carmelitana*, t. I, col. 854. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 480. — Paulin Paris, *Les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. II, p. 62, 67, 74; t. IV, p. 101; t. V, p. 66. — A.-F. Gautier, *Notice sur*

(1) Cette traduction fut copiée d'une façon splendide à diverses reprises, et par l'ordre de souverains ou de grands seigneurs (*voy.* à la Bibl. Richelieu les nos 6896, 7378, 7031; à la Bibl. Mazarine, le no 844). Le traducteur omet à dessein des passages entiers, en dénature beaucoup d'autres. Ainsi il s'est cru dispensé de traduire le huitième livre du *Rational* ! « Je laisse la huitiesme [partie] aux astronomiens, qui à ce ont plus saine spéculation. » Il a fait aussi des additions tirées de son propre fonds; mais nous n'osons les lui reprocher, puisqu'elles nous ont appris quelque chose. M. Barthélemy, dans son excellente traduction du *Rational* (Paris, 1854, 5 vol. in-8°), a rapporté, t. I, p. 377, un chapitre curieux appartenant tout entier à Golein et intitulé : « De la Consécration du Roi de France. » Cette traduction du *Manuel des divins Offices* fut composée de 1372 à 1374; Ant. Vérard l'imprima pour la première fois en 1503, in-fol., goth., de 518 feuillets.

J. Colsin, dans les *Mémoires de l'Académie de Bordeaux*, 1847, p. 398. — Ch. Barthélemy, *Le Rational*, t. I, préface.

* **GOLENKOVSKI** (*Barlaam*), moine de Kiew, du siècle dernier, a publié en russe, en 1714, un livre mystique et original intitulé : *Entretien spirituel de l'amant avec l'amour*, et en 1715 une traduction annotée des psaumes. Pce A. G—n.

*Dictionnaire historique des Écrivains de l'Église gréco-russe*; Saint-Pétersbourg, 1827.

**GOLFINO.** *Voy.* GIOLFINO (*Niccolò*).

**GOLGAR.** *Voy.* GHISLANDI.

**GOLIATH**, géant philistin, vivait au onzième siècle avant J.-C. Il était originaire de la ville de Gath, et avait six coudées et un palme de haut. Il faisait partie de l'armée des Philistins qui vint camper entre Socho, dans la tribu de Juda, et Azéka, dans le canton de Dommim, vers l'an 1058 avant J.-C., et contre laquelle Saül vint avec les enfants d'Israel s'établir dans la plaine des Térébinthes. Les Philistins étaient d'un côté sur une montagne, les Israélites de l'autre, aussi sur une montagne, et une vallée les séparait. Goliath, couvert d'un casque, d'une cuirasse, de cuissards et d'un bouclier, le tout en airain, armé d'une lance, et accompagné d'un serviteur, se présenta devant le camp des Israélites, et leur dit : « Pourquoi venez-vous donner bataille? Ne suis-je pas Philistin et vous serviteurs de Saül? Choisissez un homme d'entre vous, et qu'il vienne se battre seul à seul. S'il ose se battre contre moi, et qu'il m'ôte la vie, nous serons vos esclaves; mais si j'ai l'avantage sur lui, et que je le tue, vous serez nos esclaves, et vous nous serez assujettis. » Saül et tous les Israélites étaient frappés d'étonnement et tremblaient de peur, ajoute l'auteur sacré. Pendant quarante jours, Goliath vint répéter sa provocation. Enfin, David, qui devait un jour régner sur les Hébreux, et qui n'était encore que pasteur, apporta au camp du pain, de la farine à ses frères, qui servaient dans l'armée des Israélites, et des fromages pour leur chef. On s'apprêtait à en venir aux mains. David entendit les insultes de Goliath. On lui dit que s'il se trouvait un homme qui puisse tuer ce géant philistin, le roi le comblerait de richesses, lui donnerait sa fille en mariage, et rendrait la maison de son père exempte de tribut. David s'offrit à combattre le Philistin. Il fut amené à Saül, qui le trouva d'abord trop jeune pour lutter contre cet homme extraordinaire. David répondit qu'il avait vaincu un lion et un ours, et qu'il vaincrait ce Philistin. Saül, voyant sa résolution, lui dit : « Allez, et que le Seigneur soit avec vous. » Il lui donna ses armes; mais David, s'en trouvant embarrassé, reprit son bâton, choisit dans le torrent cinq pierres très-polies, les mit dans sa panetière, et, sa fronde à la main, marcha contre le Philistin. Goliath s'avança aussi, et lorsqu'il eut aperçu David avec son bâton, il lui dit : « Suis-je un chien, pour que tu viennes à moi avec un bâton? » Et ayant maudit David en jurant par ses dieux, il ajouta : « Viens à moi, et je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. » David lui répondit : « Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le bouclier; mais moi je viens à toi au nom du Seigneur des armées. Le Seigneur te livrera entre mes mains. » En voyant le géant s'approcher, David se hâta, mit la main dans sa panetière; il en prit une pierre, la lança avec sa fronde et en frappa au front le Philistin, qui tomba le visage contre terre. Alors David se jeta sur Goliath, lui prit son épée, qui était dans le fourreau, et lui coupa la tête. Les Philistins, voyant que le plus vaillant d'entre eux, était mort, s'enfuirent. Les Israélites et ceux de Juda les poursuivirent jusqu'à la vallée et aux portes d'Ekron et de Gath, et en tuèrent plusieurs. Le camp des Philistins fut pillé; David prit la tête de Goliath, et la porta dans le sanctuaire, alors placé à Nob. On a beaucoup discuté sur la taille du géant Goliath. Fréret, estimant la coudée à 20 pouces 6 lignes et le palme à 41 lignes, donnait 10 pieds 6 pouces à Goliath. Paucton ne donne que 12 pouces $\frac{84}{100}$ à la coudée hébraïque, d'où Goliath n'aurait eu que 7 pieds 1 pouce. On a également discuté le poids de l'armure du géant, qui selon l'Écriture pesait 5,000 sicles, et le fer de sa lance 600 sicles.

Il y eut encore un autre GOLIATH, aussi de Gath, qui fut tué à Gob, par Elchanan, fils de Jaaré, surnommé Orgim, de Bethléem, dans une troisième guerre contre les Philistins.

L. LOUVET.

*Rois*, liv. I, ch. XVII, vers. 1er et suiv., liv. II, ch. XXI, vers. 19. — Munk, *La Palestine*, dans l'*Univ. pitt.*

**GOLIKOF** (*Ivan*), écrivain russe, mort vers 1805. Il était négociant à Koursk, et a publié à Moscou, de 1788 à 1797, un *Recueil de documents relatifs à Pierre le Grand*, 30 vol. in-8°. C'est un ouvrage utile à consulter pour la connaissance du caractère et de la vie intime de Pierre Ier. Benj. Bergmann en a traduit une faible partie : *Anektoden v. Peter I nach Golikow bearb.*; Riga et Leipzig, 1802, in-8°. Halem y a largement puisé dans sa *Leben Peter d. Grossen*; Munster et Leipzig, 1807, 3 vol. in-8°.

Pce A. G—n.

*Dictionnaire hist. des Écrivains russes.*

**GOLIUS** (*Jacques*), célèbre orientaliste hollandais, né à La Haye, en 1596, mort à Leyde, le 28 septembre 1667. Il appartenait à une famille notable, dont quelques membres exercèrent de hautes fonctions dans plusieurs cités. Après avoir étudié jusqu'à vingt ans à l'université de Leyde, il se retira à la campagne, non pour y jouir du repos, mais pour s'y livrer avec plus d'ardeur à la culture des lettres et des sciences. Il s'occupa tout à la fois des langues classiques, de philosophie, de théologie, de médecine et de mathématiques. Sa trop grande assiduité au travail lui causa une grave maladie. Dès qu'il eut recouvré la santé, il alla étudier l'arabe sous Erpenius,

puis il suivit en France la duchesse de La Trémouille, et se rendit à La Rochelle pour y enseigner le grec. Les troubles dont cette ville était le théâtre lui en rendirent le séjour si désagréable, qu'au bout d'un an il prit le parti de retourner dans sa patrie. En 1622, il accompagna l'ambassade que les Provinces-Unies envoyèrent au roi de Maroc. Son maître, qui regrettait de ne pouvoir se rendre lui-même au Levant, lui recommanda d'étudier les mœurs des habitants et de s'informer du sens d'un grand nombre de locutions mal comprises en Europe. Comme le roi de Maroc tardait de donner réponse à l'ambassadeur, on lui adressa une requête écrite et composée par Golius. La beauté de l'écriture et la pureté du style dans lequel était rédigée cette pièce excitèrent l'étonnement du roi et des lettrés de la cour. Golius, appelé en présence du monarque, lui parla en espagnol, parce qu'il ne pouvait prononcer l'arabe. Il resta deux ans dans la ville de Saffi, et acquit quelques manuscrits inconnus en Europe. Ces précieux documents furent inutiles à Erpenius, qui mourut d'une maladie contagieuse très-peu de temps après le retour de son élève. Soigné par ce dernier avec le plus entier dévouement, il le recommanda comme le seul homme qui fût digne d'occuper après lui la chaire d'arabe. Golius fut en effet appelé à cette charge en 1624; mais dès l'année suivante il demanda et obtint un congé pour entreprendre un nouveau voyage dans les contrées où l'arabe est parlé. On lui avança une année de solde, et on l'autorisa à acquérir au compte de l'université pour deux mille florins d'ouvrages orientaux. Mais quoiqu'il eût dépassé cette somme de plus de la moitié, on ratifia tous ses actes. Les manuscrits qu'il rapporta de ses deux voyages sont au nombre de plus de deux cents, et se trouvent tous a la bibliothèque de l'université de Leyde. Golius se rendit d'abord à Alep, où il fit un séjour d'un an et demi; il visita ensuite les autres villes de Syrie, et suivit en Mésopotamie l'armée ottomane qui s'avançait contre les Persans. Dans les excursions qu'il fit en Arabie, quelques chefs de tribus désiraient le retenir auprès d'eux, à cause de ses connaissances en médecine; mais il aima mieux partir pour Constantinople, où il fut bien traité du grand-seigneur. Malgré sa qualité de chrétien, on lui permit l'accès de quelques bibliothèques. Il laissa dans ces contrées un nom vénéré. Son frère Pierre, qui y voyagea quelques années après en qualité de missionnaire, fut entouré de respect, au lieu de subir de mauvais traitements. Golius rentra à Leyde en 1629. Durant son absence il avait été nommé, en 1626, professeur de mathématiques, charge qu'il cumula avec celle de professeur d'arabe. Sa frugalité et sa tempérance lui procurèrent une excellente santé, dont il jouit jusqu'à la fin de sa longue carrière. Il était en correspondance avec plusieurs hommes célèbres, parmi lesquels il suffit de citer Descartes. On rapporte qu'il était jaloux des trésors de sa bibliothèque, et qu'il ne les communiquait pas volontiers. Calviniste zélé, Golius n'était pourtant point intolérant; il vécut toujours en bonne intelligence avec son frère, qui s'était converti au catholicisme. Il fit traduire en arabe vulgaire la profession de foi des réformés, leur catéchisme et leur liturgie, et obtint des états généraux qu'ils fissent les frais d'une édition du Nouveau Testament accompagnée d'une traduction en grec vulgaire; Genève, 1638, in-4°. Ces traductions furent respectivement distribuées aux peuples qu'elles concernaient. Outre l'arabe, Golius savait le persan, dont il commença l'étude à l'âge de cinquante-quatre ans, le turc, et un peu de chinois. Il était interprète de ces langues auprès du gouvernement des Pays-Bas.

On a de lui: *Lexicon Arabico-Latinum*, avec un index latin-arabe; Leyde, 1653, in-fol. Ce dictionnaire est principalement composé d'après celui de Djewheri. Il est encore au nombre des meilleurs ouvrages de ce genre, quoique certaines racines et les mots qui en dérivent aient été omis, ou rejetés dans l'appendice. L'auteur en avait préparé une nouvelle édition, qui n'a point paru; — un *Dictionnaire persan*, trouvé dans les manuscrits de Golius, revu et augmenté par Edm. Castell, qui l'inséra dans son *Lexicon heptaglotton*; — une dissertation intitulée *De Regno Catayo*, qui se trouve dans l'*Atlas Sinicum* du P. Martini. Golius y montre que la Chine est le pays connu des Orientaux sous le nom de Cathay; — Golius édita ou traduisit : *Proverbia quædam Alis, imperatoris muslemici, et Carmen Tograi, poetæ doctissimi, nec non dissertatio quædam Aben Synæ* (Avicenne); Leyde, 1629, in-8°, sans nom d'éditeur. Cet ouvrage ne contient que des textes arabes. Une traduction latine que Golius fit du poëme de Thograï fut éditée par Matth. Anchern, Utrecht, 1708, in-8°, et réimprimée avec une nouvelle édition du même poëme par H. van der Slooz; Franeker, 1769, in-4°; — *Ahmedis Arabsiadæ Vita et rerum gestarum Timuri, qui vulgo Tamerlanes dicitur, Historia*; Leyde, 1636, in-4°. C'est une édition assez peu correcte de l'histoire de Tamerlan par Ibn-Arabschah. L'éditeur en promettait une traduction, qui n'a point été imprimée, mais dont on a fait plusieurs copies; — *Muhammedis, filii Ketiri Ferganensis, qui vulgo Alfraganus dicitur, Elementa Astronomica, arabice et latine*, avec d'excellentes notes en latin; Amsterdam, 1669, in-4°; — une nouvelle édition de la Grammaire d'Erpenius; Leyde, 1656, in-4°. Golius y joignit le texte arabe et la traduction latine de 300 proverbes arabes; de 59 sentences tirées de poëtes arabes; de la première séance de Hariri; d'un poëme de Abou'l-Ola, et enfin d'une homélie sur la nativité du Christ, par le patriarche syrien Élie III, qui vivait en 1180. Cette dernière pièce, imprimée à part en 1629, se trouve ordinairement jointe

aux Proverbes d'Ali. Golius acheva la traduction de l'Histoire d'Elmacin, commencée par Erpenius, et publia tout l'ouvrage; Leyde, 1625, in-4°. Il laissa en manuscrit la traduction latine du vocabulaire persan-turc de Mohammed-ibn-Hadji-Elias, du poëme turc intitulé *Schah we Kedah* (Le Riche et le Pauvre), et de plusieurs fragments de l'histoire de Tamerlan par Mirkhond. Ces écrits se trouvent à la bibliothèque Bodleyenne. Golius avait enfin préparé une bibliothèque orientale et d'autres ouvrages.

E. BEAUVOIS.

J.-Fr. Gronovius, *Laudatio funebris J. Golii*; Leyde, 1668, in-8°. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Schnurrer, *Bibliotheca Arabico-Latina*, nos 79, 81, 106, 108, 109, 200, 102. — Dozy, *Catal. Codd. orientalium bibl. Academiæ Lugduno-Batavæ*, t. I, préface.

GOLIUS (*Pierre*), orientaliste hollandais, frère du précédent, né à Leyde, vivait au dix-septième siècle. Il fut élevé dans la religion protestante, mais il embrassa le catholicisme. En entrant dans l'ordre des Carmes déchaussés, il prit le nom de *Célestin de Sainte-Liduvine*. Il alla prêcher l'Évangile aux mahométans, et fonda à Mar-Elia, dans le mont Liban, un couvent de son ordre. Très-versé dans la langue arabe, il traduisit dans cet idiome l'*Imitation de Jésus-Christ*; Rome, 1663, et corrigea les épreuves de la Bible arabe sortie des presses de la Propagande en 1671. On cite aussi de lui plusieurs traductions latines de l'arabe.

*Mercure de France*, juillet, 1744. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Cosme de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*.

GOLLUT (*Louis*), littérateur franc-comtois, né à Pesmes, vers 1535, mort à Dôle, en 1565. Il fit ses études à Dôle, et suivit pendant quelques années son condisciple Claude de La Baume, qui parcourait l'Italie. De retour à Dôle, Gollut s'y fit recevoir avocat, et exerça sa profession avec un grand succès. En 1570, le roi d'Espagne Philippe II, ayant créé une chaire de littérature latine à l'université de Dôle, Gollut fut appelé à la remplir, et la conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Gymnasii Dolani Grammatica Latina*, dédiée Claude de La Baume, archevêque de Besançon ; à Lyon, 1572, in-8° ; — *Paroles mémorables de quelques grands personnages, entre lesquels sont plusieurs mots joyeux et rustiques*; Dôle, 1589, in-12 : très-rare ; — *Mémoires de la République Séquanoise et des Princes de la Franche-Comté de Bourgogne*; Dôle, 1592, in-fol.; Dijon, 1647, in-fol. (1) ; Arbois, 1844-1846, in-8° : avec *Notes* et *Éclaircissements* de Duvernoy (de Besançon) et *Tables méthodiques* de Bousson de Mairet. Dom Grappin, tout en reconnaissant le mérite de cet ouvrage, lui reproche une certaine partialité et surtout de ne pas citer les sources où il a puisé. Gollut réclamait en faveur de Dôle le titre de capitale de la comté de Bourgogne ; les magistrats de Besançon furent si mécontents de cette prétention qu'ils firent brûler le livre de Gollut et en défendirent la vente, sur le territoire soumis à leur juridiction. Celui-ci répondit à cette prohibition par sa *Défense contre le décret de la cité*. Ce mémoire est resté manuscrit ainsi que les ouvrages suivants : *Vie de Philippe II, roi d'Espagne*; — *Dictionnaire des personnes et choses nommées dans l'histoire depuis cinq cents ans*; — *De veterum Philosophorum Familiis, successionibus et regulis; syntagmata et institutiones Œconomiæ litterariæ rerumque publicarum et militarium*; — *Commentaires sur Pomponius Mela*, etc.

D.. A.

*Catalogue des Manuscrits du président Chifflet.* — Dom Grappin, *Abrégé de l'Histoire du Comté de Bourgogne*. — Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. III, nos 38384, 38619.

GOLOD (*Jean*), patriarche arménien de Constantinople, né à Balès, mort en 1741 de J.-C. (1190 de l'ère arménienne). Il fut élevé au monastère d'Amerdolu, et se retira ensuite à celui de Saint-Garabed, dans la province de Baron. Chargé de désintéresser les créanciers du couvent Saint-Jacques à Jérusalem, qui étaient sur le point d'en venir à une saisie, il arrangea cette affaire à la satisfaction générale. Les Arméniens notables le nommèrent patriarche de Constantinople, quoiqu'il y eût déjà un titulaire, Jean de Candzag. Mais après l'abdication volontaire de ce dernier, Jean Golod entra paisiblement dans l'exercice de sa charge (1715-1164), quoiqu'il n'eût point passé par le degré d'évêque. Cette irrégularité ne prit fin que longtemps après, lorsque Garabed, élu patriarche d'Edchmiadzin, par l'influence de Jean Golod, lui eut conféré le caractère épiscopal. Trois églises appartenant aux Arméniens de Constantinople furent brûlées durant son patriarcat; il les fit rebâtir avec goût et élégance. L'instruction de ses compatriotes fut le perpétuel objet de ses soins. Il établit une école pour les enfants indigents, et fonda une école normale, où il entretint à ses frais des élèves de la Propagande, qui traduisirent en arménien plusieurs livres latins. Plus de qu[illegible] ouvrages ou fragments inédits furent imprim[illegible] par ses ordres. Le seul écrit dont il soit l'auteur est une profession de foi, qu'il adressa à la cour pontificale de Rome. Il laissa plusieurs disciples dont le plus connu est Jacques Nalian, qui lui succéda sur le siége patriarcal. La longue durée [illegible] son pontificat fait présumer favorablement [illegible] son administration. Il s'efforça en effet de rétablir la concorde entre les Arméniens nationaux et les Arméniens unis ou catholiques romains [illegible] retrancha de la liturgie tout ce qui pouvait offenser la susceptibilité de ces derniers, et proclama la conformité des dogmes professés par les Églises latine et arménienne. Mais il protesta contre la funeste mesure prise en 1720 par les missionnaires catholiques, celle qui interdisait aux catholiques l'accès des églises des Arméniens

(1) Le P. Lelong doute que cette édition ait jamais existé; il suppose qu'elle ne diffère de la première que par un changement de frontispice.

pationaux. Il laissa passer plusieurs années avant d'user de l'autorité dont il était investi comme représentant des Arméniens de toutes les sectes auprès du grand-seigneur. Mais accusé de mollesse par les siens, et voyant que les prédications des missionnaires étaient une occasion de troubles, il fit fermer leurs églises, et jeter aux galères quelques catholiques. L'ambassadeur de France, le marquis de Villeneuve, tout en désapprouvant, comme le patriarche, la conduite des missionnaires, s'efforça de faire cesser la discorde. Les concessions mutuelles que les deux partis se firent par sa médiation aboutirent à un arrangement, en 1735. E. Beauvois.

M. Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. III, p. 488, 487-490. — G. de Serpos, *Compendio storico di Memorie chronologiche concernanti la religione e la morale della nazione Armena*, t. II, p. 147, 286-290. — Sukias Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia*, p. 185-186.

**GOLOVIN**, célèbre famille russe, dont l'origine remonte au quatorzième siècle : le prince Étienne Khorva vint de Kafa, sa patrie, s'établir à Moscou, et son petit-fils Ivan, surnommé *Golova*, qui signifie *tête*, y devint la souche des Golovin.

**GOLOVIN** (*Sémen Vassiliévitch*), général et homme d'État russe, né en 1560, mort à Moscou, le 20 janvier 1634. Fils de Vassili Pétrovitch, qui descendait des anciens boïars du pays, il fut d'abord attaché à la personne du célèbre prince Schouïski (*voir* ce nom), qu'un parti des boïars avait élevé au trône des tsars, après la mort de Dmitri, prétendu successeur d'Ivan le Terrible (1606-1610), en concurrence avec le prince Ladislas Vasa, fils de Sigismond, roi de Pologne. Nommé ensuite pannetier (*stolnik*) et général (*voievode*), ce seigneur se trouva chargé des négociations avec la Suède, à l'effet de contracter une alliance offensive et défensive contre la Pologne, qui appuyait par les armes le prince Ladislas. À la suite de ces négociations, un traité entre le roi de Suède et le tsar ayant été signé en 1609, le général Golovin fut mis à la tête des soldats qui allaient défendre la capitale de la vieille Russie contre les Polonais placés sous les ordres du grand-général Zolkienski (*voir* ce nom). Lorsque ces derniers eurent remporté une victoire et fait prisonnier Schouïski, Golovin embrassa le parti de ceux de ses compatriotes qui voulaient élever au trône le jeune Michel-Féodorowitch, fils du patriarche de Moscou. Ce parti ayant triomphé en 1613, le nouveau tsar ne tarda pas à combler Golovin de faveurs. Aussi vit-on celui-ci arriver, en 1622, à la dignité de boïar et obtenir, en 1624, le poste de gouverneur général de Kasan. Rappelé, en 1630, à Moscou, il y exerça jusqu'à sa mort plusieurs fonctions importantes, et jouit de toute la confiance de Michel-Feodorowitch, qui lui accorda le titre honorifique de son lieutenant. La ville de Moscou doit à Sémen Golovin le rétablissement d'une partie de ses anciennes fortifications.

N. K.

Bantysch-Kamensky, *Slovar dostopamiatnykh ludei Rossii* (Dictionnaires de Russes distingués); Moscou, 1836. — Eugène Bockhovinoff Snéghiref, *Slovar Ruskisch pisateleï* (Dictionnaire des Écrivains russes); Moscou, 1838.

**GOLOVIN** (*Ivan-Mikhaïlovich*), général et amiral russe, né vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1738. Il vint à Saardam avec Pierre I$^{er}$ apprendre de ses propres mains l'art de construire les navires, fut chargé ensuite par son maître d'une mission près du souverain pontife, dont le but est inconnu, et, de retour dans sa patrie, en 1701, il fut successivement nommé sénateur, général major et inspecteur de la construction des navires. Il était le seul conseiller de Pierre I$^{er}$ qui ne le redoutât pas. Un jour, en 1711, l'empereur intima l'ordre au sénat de prendre sans délai des mesures pour approvisionner sa flotte. Menschikof proposa de soumettre les paysans du gouvernement de Novogorod à ce nouvel impôt; tous les sénateurs se rangèrent à son avis. Golovin n'était pas présent à cette séance; l'empereur le fit venir, et lui présenta cette décision du sénat afin qu'il y apposât sa signature; mais celui-ci, après en avoir pris connaissance, la mit en pièces, et écrivit son opinion ainsi formulée : « Il est injuste d'imposer de nouveaux fardeaux au peuple, déjà accablé. Les sénateurs qui possèdent un grand nombre de villages aux environs de Péterabourg peuvent aisément fournir de leurs greniers les provisions nécessaires. Je m'inscris pour dix mille mesures de seigle. » D'abord menaçant et irrité, l'empereur se jeta au cou de Golovin, et fit frapper en son honneur une médaille sur l'exergue de laquelle étaient gravés ces mots : *Consilio et Robore*. Quand Catherine I$^{re}$ augmenta la marine russe, en 1725, elle nomma Golovin vice-amiral, et l'impératrice Anne l'éleva à la dignité d'amiral.

P$^{ce}$ A. G.

Bantich-Kamenski, *Dictionnaire des Hommes célèbres en Russie*, II. — Bergh, *Hist. d'Yvan Golovin*.

* **GOLOVIN** (*Avtanom Mihaïlovich*), frère du précédent, premier général russe, mort le 3 juillet 1720; il commanda les régiments formés à l'européenne par Pierre I$^{er}$, en 1690, après la dissolution des strelitz. Il fit preuve de grande bravoure en combattant les Suédois, dans les provinces baltiques, et se signala principalement à la prise de Riga. P$^{ce}$ A. G.

*Journal de Pierre le Grand de 1698 à 1714*, traduit d'après les manuscrits corrigés de la main de S. M. I.

**GOLOVIN** (Le comte *Théodore-Alexiévitch*), amiral russe, mort à Glouhof, le 2 août 1706. Il fut d'abord attaché aux enfants du tzar Alexis, parvint en 1685 au rang d'*okolnitchi*, qui était anciennement le second parmi les grands de l'État, et fut chargé en 1686 par la tsarine Sophie d'aller négocier un traité avec la Chine. C'est à Golovin que la Russie est redevable du trafic que depuis deux siècles elle est en possession de faire avec le Céleste Empire par ses frontières de Sibérie, et nous pouvons remarquer, avec Voltaire, que c'est aux bons offices de deux jésuites, les pè-

res Pereira et Gerbillon (*voy.* ces noms) (1), que Golovin dut le succès de la mission qui lui mérita le titre de boïard. En 1696, il se distingua à la prise d'Azof; l'année suivante, il fut le second des ambassadeurs à la suite desquels Pierre Ier voyagea incognito en Europe; il rentra à Moscou avec son maître, et à la mort de Lefort, ce fut lui qui hérita de son titre de grand-amiral ainsi que de la confiance illimitée que le tzar mettait en cet aventurier genevois. Quand Pierre Ier fonda l'ordre de Saint-André, le feld-maréchal Golovin en fut créé le premier chevalier. A la suite de l'alliance que Léopold Ier forma avec la Russie contre les Turcs, Golovin avait été fait comte du Saint-Empire : il dirigea pendant six ans avec une rare sagacité le ministère des affaires étrangères, et allait conclure avec la Prusse un traité avantageux pour son pays, lorsqu'il mourut subitement.

Son fils, le comte *Nicolas Féodorovitch,* fut d'abord ministre en Suède : il décida cette puissance à reconnaître aux tzars le titre d'empereur, puis fut créé amiral en 1733. Il quitta le service en 1743, et mourut à Hambourg, en 1745.

Son petit-fils, le comte *Nicolas Nicolaévitch*, grand-échanson, membre du conseil de l'empire sous Alexandre Ier, fut le dernier rejeton de la famille des Golovin. Pce A. G.

*Bantich-Kamenski, Histoire des Hommes illustres du règne de Pierre le Grand. — Documents de famille.*

**GOLOVINE** (*Michel*), mathématicien russe, mort en 1790. Allié, par sa mère, au savant philologue Lomonosof, et lié intimement avec le célèbre mathématicien Euler, il exerça d'abord, pendant les années 1775-1786, les fonctions d'adjoint près de l'Académie impériale pour les sciences physiques et mathématiques. Ayant passé ensuite, comme professeur, à l'Institut national pédagogique de Saint-Pétersbourg, avec le titre d'adjoint de l'Académie, il y finit ses jours, dans un âge peu avancé.

Parmi les ouvrages de Michel Golovine, qui tous ont été publiés en langue russe, à Saint-Pétersbourg, on remarque : *Sur la constrution et la conservation des vaisseaux, d'après Euler*, trois parties; 1778; — *Trigonométrie planisphère et sphérique, accompagnée de déductions algébriques;* 1786. — *Observations sur les astres, de Lalande* (traduction); 1789.

On lui doit aussi la traduction d'une des comédies de Térence, intitulée *Eschyle*, et une dissertation sur les sons des cloches, qu'il lut à l'Académie, dans le courant de l'année 1781, en latin, sous ce titre : *Applicatio tentaminis de sono campanarum ad sonos scyphorum vitreorum qui sub nomine instrumenti harmonii sunt cogniti.* N. K.

*Dictionnaire des Auteurs profanes russes* (Snéghireff); Moskou, 1838, t. I.

(1) Voy. l'*Histoire de Pierre le Grand* de Voltaire; les *Mémoires* des pères Pereira et Gerbillon; la *Relation manuscrite d'un Voyage d'un Moscovite à la Chine* (Bib. imp., Duplessis, 412, in-fol. 155).

* **GOLOVINE** (*Eugène-Alexandrowitch*), général russe, est né vers la fin du dix-huitième siècle. M. Golovine, après avoir embrassé la carrière militaire, passa rapidement par les grades inférieurs, et parvint, pendant les campagnes de 1828-31, à celui de lieutenant général. On le vit ensuite, promu au grade de général d'infanterie, exercer diverses fonctions dans le royaume de Pologne, sous les ordres du feld-maréchal Paskiewitch. En 1840 il fut nommé gouverneur général des pays du Caucase et commandant supérieur des troupes qui y cantonnaient. Révoqué de ces charges en 1842, après la malheureuse issue de l'expédition contre les Leaghiens, le général Golovine fut, en 1845, placé, comme gouverneur général, à la tête de l'administration des provinces de la Baltique, composées des gouvernements de Courlande, de Livonie et d'Esthonie; en 1848 il fut mis à la retraite, et siége depuis au conseil de l'empire. N. K.

*Pierrer, Ergaenzungen zum Universal-Lexicon. — Documents particuliers.*

* **GOLOVINE** (*Ivan*), littérateur russe, né vers 1808. Il fut d'abord employé au ministère des affaires étrangères en Russie. Ayant donné sa démission, pour cause de santé, il visita l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre, et s'établit dans ce dernier pays en vertu des lettres de naturalisation qu'on lui accorda en 1843. Parmi les ouvrages publiés par Golovine en français depuis qu'il quitta la Russie, on remarque : *Esprit de l'Économie politique;* Paris, 1844; — *Science de la Politique;* Paris, 1844; — *La Russie sous Nicolas Ier;* Paris, 1845. C'est une histoire critique du gouvernement de ce prince, et où l'auteur indique aussi les motifs qui le forcèrent de s'expatrier; — *Types et caractères russes;* 1847; — *L'Europe révolutionnaire;* Paris, 1849; il y expose les événements dont la France et les autres pays de l'Europe continentale devinrent le théâtre en 1848. Cet ouvrage a été traduit en allemand. N. K.

*Documents particuliers.*

**GOLOVKIN** (Le comte *Gabriel*), homme d'État russe, né en 1660, mort en 1734. Il commença sa carrière par des charges de cour, se distingua sous les ordres de Pierre Ier contre les Turcs et les Suédois, fut nommé chancelier de l'empire en 1709, peu de temps après la bataille de Poultava, et élevé à la dignité de comte l'année suivante. C'est à lui que Pierre Ier confia à Amsterdam la garde de son épouse Catherine durant son excursion à Paris en 1717; c'est lui qui, au nom du sénat, offrit en 1721 à ce souverain de prendre officiellement le titre d'empereur, que les puissances étrangères attribuaient déjà à ses prédécesseurs depuis l'an 1507. Membre influent du gouvernement sous Catherine Ire et Pierre II, il coopéra à l'élection de l'impératrice Anne et à la rédaction des conditions constitutionnelles qui lui furent imposées en montant sur le trône;

mais, malgré cela, il l'aida, avec le comte Osterman, à s'en affranchir et à trahir son serment. Il laissa trois fils : le comte *Ivan*, ambassadeur en Hollande, le comte *Alexandre*, ambassadeur en Prusse et en Hollande, où il embrassa avec sa famille le calvinisme, et le comte *Michel*, mort en 1766, en Sibérie, chancelier de l'infortuné empereur Ivan VI. Pce A. G.

Bantich-Kamenski, *Histoire des Hommes illustres du regne de Pierre le Grand.*

**GOLOVNIN** (*Vasili*), navigateur russe, mort du choléra en 1832. Dès sa première jeunesse il sentit naître en lui le désir de voyager et de parcourir les mers. Dès qu'il fut en âge de servir, il s'engagea dans le corps impérial de la marine russe, où il ne tarda pas à se distinguer, par son talent naturel, par ses profondes connaissances et sa bravoure. Une heureuse circonstance vint bientôt lui permettre de satisfaire ses goûts et son inclination. L'empereur de Russie Alexandre Ier avait conçu le dessein de faire relever les contours maritimes de son vaste territoire sur les bords de l'océan Glacial du Nord, et d'en faire dresser ensuite des cartes aussi exactes que possible. Ce prince ne jugea personne plus capable de diriger l'expédition qui se préparait dans ce but que le jeune Golovnin. Celui-ci partit donc de Kronstadt, à bord de la corvette *La Diane*, et dans le courant de l'année 1809 il vint mouiller dans les eaux du Kamtchatka. L'année suivante il se dirigea vers la pointe septentrionale de l'Amérique russe pour en faire l'exploration. A son retour au Kamtchatka, Golovnin reçut de la cour de Russie l'ordre de parcourir les mers qui baignent les Kouriles du sud, et de dresser avec exactitude la carte maritime de toutes les îles comprises entre le 50° 38' de lat. nord et Okostsk. Il commença par visiter les Kouriles appartenant à la Russie, après quoi il se dirigea vers celles qui dépendent du gouvernement japonais. La première de ces îles devant laquelle il se présenta à bord de la corvette *La Diane* fut Kounachir. Il y fut reçu à coups de canon. La raison de cet accueil peu amical de la part des Japonais était que ces derniers avaient eu à se plaindre des sujets russes qui quelques années auparavant étaient venus, sous les ordres des lieutenants de marine Chvostov et Davidov, explorer ces îles, et avaient profité de cette circonstance pour faire souffrir aux insulaires toutes sortes de vexations : ils avaient incendié les temples, insulté aux divinités indigènes, et détruit par le feu les greniers de riz servant à alimenter la population de ces îles, dont une partie se vit ainsi réduite à mourir de faim. On comprend donc facilement que lorsque le vaisseau du capitaine Golovnin apparut devant le port de Kounachir, arborant le pavillon russe, il y fut reçu en ennemi et attaqué à coups de canon. Malgré cette attitude hostile, il ne se découragea pas, et jeta l'ancre. Après plusieurs tentatives de pourparlers inutilement réitérées de la part des Russes, les Japonais se décidèrent à leur faire entendre par des signaux qu'ils consentaient à parlementer. Sans en demander davantage, Vasili Golovnin met pied à terre, accompagné de deux officiers sous ses ordres, de quatre matelots de *La Diane*, et du Kourilien Alexéi qui devait leur servir d'interprète : aussitôt après, quelques officiers japonais avec leur suite viennent au-devant du capitaine russe, puis, en lui témoignant les plus grands égards, ils l'invitent à entrer dans l'intérieur de la forteresse. A peine eut-il accédé à leur demande, qu'il fut entouré, lui et ses compagnons, par plusieurs centaines d'hommes armés de toutes pièces, qui le déclarèrent prisonnier. Le capitaine Ricord, resté à bord de *La Diane*, pendant que Golovnin était descendu dans le port de Kounachir pour parlementer avec les autorités japonaises, désirait sans doute ardemment délivrer ses malheureux compagnons; mais les bas-fonds l'empêchaient d'avancer assez près de la ville pour en entreprendre le bombardement, et le personnel de *La Diane* était trop peu nombreux pour qu'il fût prudent de faire une descente à terre, sans compromettre l'honneur national. Il adressa donc une lettre à Golovnin, qu'il confia à tout hasard à un tonneau flottant, dont la veille encore on s'était servi pour échanger la correspondance entre les Russes et les Japonais : cette lettre exprimait aux prisonniers la profonde douleur qu'avait éprouvée tout l'équipage de *La Diane* en apprenant l'indigne trahison des insulaires : elle les prévenait également que, de retour au Kamtchatka, l'officier de marine Ricord aviserait à leur délivrance aussi promptement que possible. Après quoi la corvette russe mit à la voile pour la Sibérie.

Golovnin eut d'abord beaucoup à souffrir de la triste condition à laquelle lui et ses compagnons de captivité avaient été soumis par ordre du gouvernement japonais. Ils furent garrottés et traités avec la plus grande dureté par leurs gardes, jusqu'au moment où la canonnade cessa de retentir sur le vaisseau russe qui l'avait amené et dont le commandement était passé entre les mains du capitaine Ricord. Aussitôt que celui-ci eut décidé de renoncer aux hostilités, la position des détenus russes s'améliora sensiblement; mais on prit toutes les précautions imaginables pour empêcher leur évasion. Le 8 août Golovnin fut transporté avec ses compagnons d'infortune dans une prison d'Hakodadi, où il fut soumis à de longs interrogatoires, tant de la part des autorités locales que de celle de plusieurs Japonais auxquels on avait accordé la faveur de converser avec les prisonniers russes. Enfin, le 27 septembre de la même année, il fut transféré à Matsmayé, capitale de l'île de Yéso, où il acheva sa longue captivité. Le capitaine Golovnin n'obtint des renseignements curieux sur le Japon qu'en en fournissant d'autres sur sa terre natale aux lettrés japonais, qui le recherchaient, lui et sa suite, pour étendre le champ

de leurs connaissances et pour s'initier aux sciences occidentales, dont ils ont toujours été extrêmement avides. Ainsi un docteur japonais de l'académie de Yédo fut député vers Golovnin, pour lui demander un exposé aussi complet que possible de l'état présent des sciences en Russie et des annales de cet empire. Golovnin dut même rédiger une petite grammaire russe pour satisfaire au désir d'instruction des intelligents et rusés insulaires qui le retenaient captifs. C'est dans le lieu même de cette seconde détention, c'est-à-dire à Matsmayé, que le capitaine Ricord (*voy.* ce nom), nommé ambassadeur tout exprès pour la délivrance des prisonniers russes, trouva Golovnin et ses compagnons, lorsqu'il vint les réclamer au gouvernement japonais, en 1813, au nom du tzar, son souverain. Après avoir donné aux représentants de la cour de Yédo toutes les explications désirables relativement aux actes de vandalisme commis dans les îles Kouriles par les officiers Chvostov et Davidov ainsi que par leurs marins, le capitaine reçut l'avis officiel que ces explications avaient été acceptées comme suffisantes, et qu'en conséquence les prisonniers allaient être mis en liberté. Cette promesse obtint son accomplissement le 7 octobre 1813. Durant sa détention, Golovnin fut mis à même de recueillir une suite de documents extrêmement curieux sur les mœurs, les sciences, l'industrie et le commerce des Japonais : il les a consignés dans la narration de son voyage et de sa captivité dans l'île de Yéso, publiée en russe et traduite en allemand d'abord par Kolzebue, puis par C.-J. Schulze sur le manuscrit autographe de l'auteur, sous le titre de *Begebenheiten der Russischen. Kais. Marine-Capitains Golovnin in der Gefangenschaft bei den Japanern in den Jahr.* 1811-13, *nebst seinen Bemerkk. über das Japan. Reich und Volk. Aus dem Russischen übersetzt* (Aventures du capitaine de la marine impériale russe Golovnin durant sa captivité chez les Japonais, dans les années 1811 à 1813, avec ses remarques sur le royaume et sur le peuple japonais, traduit du russe); Leipzig, 1816, gr. in-8°, avec grav. et cart.; — Éyriès a traduit en français cette même version allemande : *Voyages de Golovnin, contenant le récit de sa captivité chez les Japonois en* 1811, 12, 13, *et ses observations sur l'empire du Japon, suivi de la relation du voyage de Ricord aux côtes du Japon en* 1812 *et* 13; traduit sur la version allemande; Paris, 1818, 2 vol. in-8°. — La traduction anglaise porte le titre suivant : *Recollections of Japan, comprising a particular account of the religion, language*, etc.; Londres, 1819, gr. in-8° (On trouve à la fin de ce volume : *Account of the Voyages of Chwootoff and Davideff*), etc. En 1817 Golovnin reçut l'ordre de parcourir le Grand océan du nord au sud et d'en faire l'exploration. Il s'acquitta avec succès de cette nouvelle mission sur la corvette *Le Kamtchatka*. La relation de cette expédition est consignée dans son *Voyage autour du Monde, fait par ordre de S. M. le tzar, sur le vaisseau* Le Kamtchatka, *dans le cours des années* 1817 *à* 1819; Saint-Pétersbourg, imprim. de la marine, 1822, 2 vol. in-4°, avec cart. et pl. (*en russe*). Après l'accomplissement de ce nouveau voyage, il revint au Kamtchatka, et de là se rendit à Saint-Pétersbourg, le 15 novembre 1813, où il mourut, quatorze ans après, emportant les regrets de ses amis et sans doute aussi ceux du gouvernement russe, auquel il avait rendu degrands et nobles services. L. PRUNOL.

*Documents particuliers.* — *Voyage de Golovnin*, trad. en français par Eyriès. — *Le Japon, ou voyage de Paul Ricord aux îles du Japon*, trad. de l'allemand par Breton. — *Journal des Savants*, 1817. — *Conversations-Lexikon.* — Rikord, *Erzählung von seiner Fahrt nach den Japanischen Küsten in Jahren* 1862-13. *Aus dem Russ. von O. Kotzebue*; Leipz, 1817, in-8°.

**GOLTZ** (*Georges-Conrad*, baron DE), général prussien, né en 1704, à Parsov, en Poméranie, mort le 4 août 1747. Il était d'une des premières familles polonaises, dont le nom primitif était *Golszevo*. Beaucoup de membres de cette famille ont occupé de hautes charges civiles et militaires. Joachim Rüdiger Goltz fut créé baron par Louis XIV.

Le jeune Goltz, destiné par ses parents à la diplomatie, se rendit auprès du roi de Pologne, électeur de Saxe, qui le nomma bientôt conseiller de légation et le chargea, en 1727, d'accompagner le comte de Hoyme, ambassadeur auprès de la cour de France. Deux ans après, des intrigues dirigées contre le ministre Manteufel, oncle de Goltz, firent quitter à ce dernier la Saxe. Il embrassa alors la carrière des armes, et prit du service en Prusse. Frédéric-Guillaume I^er^ le fit avancer rapidement. En 1740 Frédéric II choisit Goltz comme son adjudant général; cinq ans après, Goltz fut nommé major général de la cavalerie. A de grands talents militaires, il joignait des connaissances administratives très-remarquables. Il a inventé un nouveau genre de bateaux de transport ainsi qu'une espèce nouvelle de four pour les troupes. Frédéric faisait le plus grand cas de lui, et le visitait très-souvent pendant sa dernière maladie. Très-affecté de la mort prématurée de Goltz, il lut lui-même à l'Académie de Berlin un éloge qu'il composa en honneur de ce général. Goltz avait une présence d'esprit très-rare; on raconte qu'il pouvait dicter comme César à quatre secrétaires à la fois. On a de lui plusieurs mémoires sur divers sujets d'économie politique, sur les moyens de distribuer les impôts, sur le desséchement des marais, sur les défrichements, etc. E. G.

Frédéric II, *Mémoires de Brandebourg.* — Hirsching, *Historisch-Litterarisches Handbuch.*

**GOLTZ** (Le baron *Bernard-Guillaume* DE), diplomate prussien, né vers 1730, mort le 6 février 1795. Ayant d'abord embrassé la car-

rière militaire, il fut nommé aide de camp de Frédéric II. Ce dernier lui confia en 1772 le poste de ministre plénipotentiaire auprès du cabinet de Versailles. Goltz resta à Paris comme représentant de la Prusse jusqu'en 1792. Son habileté allait jusqu'à obtenir pour peu d'argent les communications des secrets du cabinet français. Au mois de mai 1792, Goltz retourna dans son pays. Il fut chargé en 1794 de traiter à Bâle avec les envoyés de la république française. Ceux-ci, le trouvant trop attaché aux intérêts de la Prusse, le taxèrent d'homme difficile et minutieux. Goltz mourut subitement pendant les négociations; il fut remplacé par le comte de Hardenberg, qui signa la paix préparée par Goltz. E. G.

*Allgem. Encyclop.*

**GOLTZ** (*Auguste-Frédéric-Ferdinand*, comte VON DER), homme d'État prussien, né à Dresde, le 20 juillet 1765, mort le 17 janvier 1832. En 1787, il entra dans la diplomatie prussienne. Quatre ans après il remplit la charge d'envoyé prussien à Copenhague; en 1793 il passa en cette même qualité à Mayence. En 1797 il fut chargé d'une mission auprès de la cour de Suède. Il fut nommé en 1802 ambassadeur à Saint-Pétersbourg; lors des négociations de la paix de Tilsitt, comme Napoléon ne voulut pas traiter avec le ministre Hardenberg, Goltz fut nommé à la place de ce dernier. En 1808 il assista au congrès d'Erfurt; en 1812 il négocia le traité qui fixa les rapports entre la Prusse et l'empire français. En 1814 Goltz reçut la charge de maréchal de la cour. En 1816 il fut député par la Prusse auprès de la diète germanique; un an après il fut fait conseiller d'État. Il quitta ses fonctions auprès de la diète en 1824, et reprit alors celles de grand-maréchal de la cour.

Leutsch, *Geschichte des preuss. Staats.*

**GOLTZIUS** (*Hubert*), peintre et numismate belge, né à Venloo (duché de Gueldre), le 30 octobre 1526, mort à Bruges, le 24 mars 1583. Son père Rüdiger, originaire de Würtzbourg, était peintre; tout en faisant donner à son fils une éducation classique, il l'initia aux premiers principes de son art. Le jeune Goltzius montra dès sa première jeunesse les plus heureuses dispositions pour les arts et les lettres. Il resta pendant douze ans à Anvers; il y publia en 1557, à l'âge de vingt-et-un ans, son ouvrage sur les *Icones Imperatorum*, qu'il dédia à Philippe II, lequel le nomma historiographe et peintre de la maison d'Espagne. En 1558 il se rendit à Bruges, sur l'invitation des frères Laurin, seigneurs de Watervliet, grands amateurs de belles-lettres. Sur leur conseil, il entreprit un voyage en Allemagne, en France et en Italie, afin de visiter les cabinets d'antiquités, pour lesquelles il se sentait un goût marqué, depuis qu'il avait travaillé dans l'atelier du peintre Lombard, où il eut à copier beaucoup de dessins d'après l'antique. Ses protecteurs le défrayèrent entièrement pendant ses explorations. Goltzius fut de retour à Bruges vers la fin de 1560. Il rapportait de riches matériaux, à la rédaction et à la publication desquels il mit tous ses soins. Il établit à cet effet dans sa maison une imprimerie, et surveillait lui-même l'exécution des gravures nombreuses qui accompagnent ses ouvrages. Souvent il gravait lui-même les planches qu'il désirait voir les plus conformes aux modèles. En 1567 le sénat de Rome, auquel il avait dédié son livre sur les *Fastes*, lui accorda le titre de *citoyen romain*, par un décret des plus flatteurs. L'envie ne l'épargna pas plus que tant d'autres hommes distingués. On prétendit d'abord que ses ouvrages n'étaient pas de lui, mais de Marc Laurin, l'un de ses Mécènes. Puis on alla jusqu'à dire qu'il ne savait pas le latin; les preuves du contraire abondent. Cependant, ses ouvrages prêtent à la critique sur certains points importants; un grand nombre des médailles qu'il a publiées sont fausses ou munies d'une légende apocryphe, imaginaire. La discussion sur ce point a été résumée par Eckhel dans la préface de sa *Dissertation sur les médailles d'Antioche* et dans celle qui précède sa *Doctrina Nummorum*. Il faut donc être très-versé dans la numismatique pour se servir des ouvrages de Goltzius sans avoir à craindre d'être induit par lui en erreur. Goltzius n'en reste pas moins au premier rang parmi ceux qui ont propagé au seizième siècle la connaissance des monuments de l'antiquité. Les peintures de Goltzius sont très-rares; il composa à Anvers la *Conquête de la Toison d'Or*, tableau qui lui fut commandé par l'empereur d'Autriche; on cite encore de lui avec éloge un portrait d'un moine nommé frère *Cornille*. Goltzius fut marié deux fois; en premières noces il épousa la belle-sœur du peintre Rœck. Elle lui donna sept enfants, auxquels il donna des noms romains, tels que Marcellus, Julius, etc., en honneur de sa chère antiquité. Il se remaria avec la veuve de l'antiquaire Smeet; elle était d'une humeur acariâtre; les chagrins qu'elle causa à Goltzius hâtèrent la mort de ce dernier. On a de lui : *Vitæ et vivæ omnium fere Imperatorum Imagines, ex antiquis numismatibus adumbratæ*; Anvers, 1557, in-fol. : cet ouvrage fut traduit en italien, Anvers, 1557, in-fol., et en espagnol, Anvers, 1560, in-fol.; — *C. Julius Cæsar, ex antiquis numismatibus*; Bruges, 1560, in-fol.; ibid., 1573, in-fol.; — *Cæsar Augustus et Tiberius, ex antiquis numismatibus*; Bruges, 1574, in-fol. Cet ouvrage, réuni au précédent, fut publié de nouveau en 1620, à Anvers, in-fol., par L. Nonnius; — *Fasti Magistratuum et triumphorum romanorum, ex antiquis tam numismatum quam marmorum monumentis restituti*; Bruges, 1566, in-fol.; André Schott en a donné une nouvelle édition; Anvers, 1620, in-fol.; — *Thesaurus Rei Antiquariæ in locos communes distributus*; Anvers, 1579, in-4°; ibid., 1618, in-fol.; — *Græcia, sive historia urbium et populorum*

*Græciæ ex numismatibus restitutæ;* Bruges, 1576, in-fol.; Anvers, 1617, in-fol. Tous les ouvrages de Goltzius ont été réunis en cinq volumes in-fol., publiés à Anvers en 1644 et en 1708. Ils se trouvent insérés presque tous dans le *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, de Grævius. On a encore de lui : *Itinerarium per Italiam, Germaniam ac Galliam;* Anvers, in-4°. E. G.

Franc. Sweertius, *Athenæ Batavæ*. — Melch. Adam, *Vitæ Germanorum Philosophorum*. — Pope Blount, *Censura celebriorum Autorum*. — Banduri, *Bibliotheca Nummaria*. — Baillet, *Jugement des Savants*, t. I, p. 215. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 486. — Mander, *Leven der Schilders*, t. I, p. 260-265. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 71. — Teissier, *Éloges des Hommes illustres*, t. III, p. 276. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. VI, p. 400. — Van Hulst, *H. Goltzius, C. Plantin et A. Ortelius;* Liege, 1848, in-8°.

**GOLTZIUS** (*Henri*), peintre et graveur allemand, né à Muelebrecht, en 1558, mort à Harlem, en 1617. Issu d'une famille d'artistes sculpteurs et peintres, il eut pour premier maître son père; puis il travailla dans l'atelier de Léonhard, à Harlem. Sous cette habile direction, le jeune artiste fit de rapides progrès, et ne tarda pas à être considéré par son maître plutôt comme un camarade et un ami que comme un élève. Il avait vingt un ans lorsqu'une riche veuve, qui avait un fils du nom de Jacques Matham, parvint à se faire épouser par Goltzius malgré leur différence d'âge. L'aisance que lui donnait ce mariage lui permit de monter un établissement important. Jacques Matham y travailla avec succès, sous sa direction. Cependant, Goltzius ne tarda pas à souffrir des contrariétés amenées par la disproportion d'âge qui le séparait de sa femme. Il tomba dans une profonde tristesse, qui eût mis sa vie en danger si les médecins ne lui eussent conseillé de voyager. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il se mit en route sous un faux nom. Il se fit passer pour le domestique de son valet, et celui-ci joua le rôle tantôt d'un marchand, tantôt d'un cavalier. Après avoir traversé ainsi l'Allemagne, où son incognito lui procurait le plaisir d'entendre louer partout ses œuvres, déjà célèbres, il se dirigea sur Rome, sous le nom d'un peintre allemand, Henri van der Bracht, et s'y lia d'amitié avec un jeune orfèvre, Jean Matthisen, auquel il découvrit son vrai nom. Les deux amis firent ensemble, en 1592, un voyage à Naples, misérablement vêtus, afin d'éviter l'attention des brigands. Un M. de Wingen leur apprit un jour comme une grande nouvelle que le célèbre peintre Goltzius voyageait en Italie sous un faux nom. Là-dessus Matthisen dévoila l'incognito de Goltzius; mais M. de Wingen refusa d'y croire, et frappant sur l'épaule de son nouvel ami, il lui dit : « Non, mon cher Henri, vous pouvez être « un grand peintre, mais vous n'êtes pas Goltzius. » — Et pourquoi pas? demanda notre artiste. — « Parce que, lui répondit M. de Wingen, Goltzius ne porterait jamais d'aussi misérables habits que les vôtres. » — Il persista dans son doute jusqu'à ce qu'il eut fait venir d'Allemagne un portrait du maître et qu'il l'eut confronté avec son ami.

Goltzius est surtout remarquable comme graveur, par l'énergie et la pureté du burin. Sous ce rapport il a atteint, si ce n'est dépassé A. Dürer et Lucas de Leyde, particulièrement dans ses deux célèbres planches de *La Circoncision* et de *L'Adoration des Rois*. Mais il est inférieur à ces maîtres pour l'inspiration. On lui reproche des dispositions de tailles bizarres, une hardiesse affectée, que le succès ne justifiait pas toujours, l'ignorance du clair-obscur et peu de souplesse dans la reproduction de la manière des différents maîtres. Goltzius signait ses planches HG.

Il serait trop long de citer toutes les œuvres de ce grand maître. Les principales sont : *L'Annonciation*, d'après Raphael; — *La Visitation*, d'après le Parmesan; — *L'Adoration des Bergers*, d'après le Bassan; — *La Circoncision*, imitation parfaite d'Albert Dürer; — *Les Mages faisant leur offrande*, dans la manière de Lucas de Leyde, etc. Quelques-unes de ces planches furent publiées en un volume, sous le titre de *Meisterwerke des H. Goltzius* (chefs-d'œuvre). Il a gravé des sujets d'histoire, des allégories, des sujets profanes, et des portraits, dont les principaux sont : le sien, celui de son maître *Cornhert*, ceux de *Henri IV*, du *comte de Leycester*, et d'un jeune homme avec un chien auprès de lui et un oiseau de proie sur le poing. Cette dernière estampe est célèbre sous le nom du *Chien de Goltzius*. William REYMOND.

Descamps, *Les Peintres flamands*. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lex.* — A. Rochas (de Die), *Notes d'un Amateur d'estampes* (inédit).

**GOMAR** (*François*), célèbre théologien protestant, né à Bruges, le 30 janvier 1565, et mort à Groningue, le 16 janvier 1641. Après avoir fait de solides études dans les meilleures écoles protestantes de l'Allemagne, il visita les universités de l'Angleterre. Il suivit à Oxford les leçons de Jean Reynold, et à Cambridge celles de Guill. Witaker; et après avoir pris dans cette dernière université le grade de bachelier (juin 1584), il retourna à Heidelberg, où il passa deux ans à se perfectionner dans la connaissance des langues grecque et hébraïque. De 1587 à 1593, il remplit les fonctions de pasteur de l'église flamande de Francfort. En 1594 il accepta une chaire de théologie à Leyde, après s'être fait recevoir docteur en théologie à Heidelberg. Il occupait cet emploi depuis huit ans, quand, en 1603, Jacq. Arminius fut appelé dans la même université pour succéder à Franç. de Jonghe (en latin Junius). Ce nouveau professeur y apporta des sentiments opposés à ceux qui dominaient alors dans les écoles et dans les églises réformées de la Hollande. Repoussant les dogmes de la prédestination et de la grâce irrésistible, qui caractérisent en propre le système de Calvin, et

rendant à Dieu la bonté et à l'homme la liberté, il enseigna que la miséricorde de Dieu et les mérites de Jésus-Christ s'étendent sur tous les hommes, et que la grâce divine n'entraîne pas forcément au bien et sans les concours de la volonté de ceux auxquels elle est offerte. Cette manière d'entendre le christianisme, qui depuis s'est répandue dans presque toutes les communions protestantes, parut une dangereuse nouveauté à Gomar, qui outrait même, si c'est possible, la doctrine de Calvin sur ces deux points et qui appartenait au parti des *supralapsaires*, c'est-à-dire au parti des théologiens calvinistes, qui soutenaient que Dieu pour exercer sa justice redoutable, et pour montrer en même temps sa miséricorde, avait résolu de toute éternité la chute d'Adam et dirigé le cours des événements de manière que notre premier père ne pouvait se dispenser de pécher. Il accusa Arminius de pélagianisme, et lui reprocha d'incliner vers la doctrine catholique du salut par les œuvres. La discussion, commencée entre les deux professeurs, s'étendit bientôt dans toutes les églises et jusque dans les conseils des villes. Il s'ensuivit une agitation générale. Les états généraux, alarmés, ordonnèrent des conférences publiques, qui n'eurent d'autre résultat qu'un redoublement d'animosité. Ils prescrivirent alors le silence sur les points contestés, mais ne furent pas obéis. Sur ces entrefaites, Arminius mourut (1609); sa mort ne mit pas fin aux troubles. Il avait gagné à sa cause plusieurs théologiens. Un d'entre eux, Vorstius, fut nommé son successeur à l'université de Leyde, malgré tout ce que Gomar put faire pour l'écarter. Irrité de cette nomination, celui-ci donna sa démission, et se retira en 1611 à Middelbourg; il y exerça le ministère évangélique, et donna des leçons de théologie. En 1614 il fut nommé professeur de théologie à l'académie protestante de Saumur. Il quitta ce poste deux ans après, pour aller occuper la chaire de théologie à Groningue, où il se chargea également de l'enseignement de l'hébreu. En 1618 il assista au synode de Dordrecht, et contribua puissamment à y faire condamner la doctrine d'Arminius. Telle fut l'opposition qu'il fit aux arminiens que son nom devint le drapeau des défenseurs du calvinisme qui furent désignés sous le nom de *gomaristes*, aussi bien que sous celui de *contre-remontrants*.

Gomar possédait des connaissances étendues et variées; il était surtout versé dans l'hébreu; mais il manquait de critique, et il était d'une extrême roideur de caractère. Ses œuvres complètes ont été imprimées après sa mort sous ce titre: *Fr. Gomari Opera theologica omnia, maximam partem posthuma, suprema authoris voluntate a discipulis edita;* Amsterdam, 1644, in-fol., autre édit. de 1664, in-fol. Parmi les écrits qu'il avait publiés lui-même, et qui ont été compris dans cette collection, il faut citer surtout les suivants: *Explicatio doctrinæ orthodoxæ de providentia divina;* Leyde, 1597, in-8°; — *Anti-Costerus*, 1a pars, Anvers, 1599; et 2a pars, Leyde, 1600, in-8°. C'est une réfutation du célèbre ouvrage de Fr. Coster: *Enchiridion Controversiarum;* Cologne, 1585, in-8°; — *Speculum veræ Ecclesiæ Christi;* Hanovre, 1603, in-8°; — *Examen Controversiarum de Genealogia Christi;* Groningue, 1631, in-8°; — *Dissertatio de Evangelio Matthæi, quanam lingua sit scriptum;* Groningue, 1632, in-8°; — *Davidis Lyra, seu nova Ebræa sacræ Scripturæ ars poetica, canonibus suis descripta et exemplis sacris et Pindari ac Sophoclis parallelis demonstrata;* Leyde, 1637, in-4°. La métrique hébraïque est fondée, selon Gomar, sur la quantité des syllabes. L. Cappel a réfuté cet ouvrage dans ses *Animadversiones ad Novam Davidis Lyram;* Saumur, 1643, in-12. Michel Nicolas.

Bayle, *Dict. hist.* et *Œuvres diverses*, tom. IV, p. 177. — Rich. Simon, *Hist. critiq. des principaux Commentateurs du N. T.*, ch. LI.

**GOMARA** (*Franz. Lopez*). *Voy.* Gomera.

* **GOMART** (*Charles*), écrivain français, né à Ham, le 1er juillet 1805, membre de la Société française pour la Conservation des Monuments à Saint-Quentin, a publié des *Notes historiques sur la maîtrise de Saint-Quentin et sur les célébrités musicales de cette ville;* et une *Notice sur l'origine du château de Ham (Somme)*; Paris et Saint-Quentin, 1853, in-8°: extrait du *Bulletin monumental* publié par M. de Caumont. L. L—t.

*Documents particuliers.*

* **GOMATRUDE**, première femme de Dagobert Ier, roi de France, au septième siècle. On ignore son origine. On sait seulement qu'elle était sœur d'un seigneur franc, nommé Brunulphe ou Produlphe, et de Sichilde, troisième femme de Clotaire II, ou, selon d'autres auteurs, de Bertrude, seconde femme du même roi. Ce prince, voulant conserver la paix dans la famille royale et prévenir des divisions entre ses fils après sa mort, força Dagobert d'épouser Gomatrude, qui devait être plutôt sœur de Sichilde que de Bertrude, puisque, cette dernière étant mère de Dagobert, il n'aurait pu épouser sa tante, d'après les prohibitions canoniques. Frédégaire nomme d'ailleurs positivement Sichilde. Cet historien raconte que Dagobert, qui ne régnait pas encore, vint exprès à Clichy, près Paris, où, dans le palais de son père et sous ses yeux, en costume royal, *cultu regis*, entouré des leudes, il fut marié en grande pompe, en 625 ou 626, suivant la supputation chronologique qu'on adopte pour le commencement de l'année (1). Clotaire donna pour ainsi

(1) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* n'adoptent pas cette chronologie, puisqu'ils disent: « Il n'avait pas encore vingt ans accomplis lorsqu'en 622 Clotaire l'établit roi d'Austrasie. » Tome III, page 554.

dire en dot à son fils la moitié de l'Austrasie; mais huit jours après selon Mézeray, et seulement trois jours selon Frédégaire, plus croyable, la division se mit entre eux; le roi se trouva réduit à se dépouiller de son vivant et à céder l'autre moitié par force et par crainte d'une révolte sérieuse.

Dagobert, devenu roi d'Austrasie et prince puissant, fit mettre à mort Brunulphe pour avoir conseillé à Charibert, son frère, de réclamer ses droits. Peu après, soit que la reine d'Austrasie fût peu agréable à son mari, à cause de la violence qu'il avait soufferte pour l'épouser, soit qu'elle fût stérile, comme l'ont dit les chroniqueurs, soit enfin qu'il se défiât d'elle et craignit la vengeance du meurtre fraternel, à son retour de Bourgogne, il vint de Paris en un endroit nommé par Frédégaire *Romiliacum villa*, la répudia, et, la laissant dans ce lieu, épousa Nantechilde, une des dames de la cour (628 ou 629) (1). L'abbé Le Beuf a prouvé que ce *Romiliacum* n'est pas Reuilly, comme l'ont dit Adrien de Valois et dom Michel Germain, mais bien Le Roule, qui faisait partie de l'ancien territoire de Clichy-la-Garenne; ainsi se trouve expliqué le récit de Frédégaire, disant que la reine fut épousée et délaissée dans le même lieu, auquel le célèbre chroniqueur donne toutefois deux noms différents. On ne sait ce que devint Gomatrude après son divorce ni quand elle mourut. A. de Martonne.

Grégoire de Tours, liv. IV. — Frédégaire, c. 53-58. — Aymoin, l. IV, c. 18. — *Gesta Dagoberti regis*, par le moine de Saint-Denis. — *Vie de Dagobert*, par Saint-Amable; *Monarchie Sainte*, I. — *Histoire de Dagobert*, par dom Rivet; *Histoire littéraire de la France*, t. III. — *Chronique* de Bèze. — *Histoire de France* de Mézeray, Legendre et Dutillet. — Mabillon, *Act. Ben.*, t. II. — Le P. Dubois, *Histoire de l'Église de Paris*, t. I, p. 268. — L'abbé Le Beuf, *Histoire du Diocèse de Paris*, t. III, p. 63-64. — Aubert Le Mire, *Notice des Églises belgiques*. — P. Lecointe, *Annales ecclésiastiques*, t. III. — *Histoire généalogique de la Maison de France*, par les frères Sainte-Marthe, tome I, p. 147. — *Histoire généalogique*, etc., par le P. Anselme, t. I, p. 11. — *Les Reines de France*, par Mlle Celliez, p. 149.

**GOMBAULD** (*Jean-Ogier* de), poëte français, né vers 1570, à Saint-Just de Lussac, près de Brouage, d'une famille de Saintonge, mort plus que nonagénaire, en 1666. Il avait coutume de dire lui-même par plaisanterie, pour expliquer sa pauvreté, qu'il était cadet d'un quatrième mariage. Après avoir achevé ses études à Bordeaux, sous les meilleurs maîtres, il vint à Paris vers la fin du règne de Henri IV, et ne tarda pas à se faire connaître par ses poésies, entre autres par un sonnet qu'il composa sur l'assassinat de ce monarque. Ces vers plurent à la veuve du roi, et furent la source de sa faveur et de sa fortune; aussi fut-il très-bien en cour sous la régence de Marie de Médicis, qui lui accordait un libre accès auprès d'elle, comme à une personne de haute condition. Il en reçut même une pension de 1,200 écus, dont il usa avec une sage et prévoyante économie. Sous Anne d'Autriche et Richelieu, Gombauld resta en faveur, et il obtint bientôt le titre de gentilhomme ordinaire du roi, quoiqu'il fût huguenot; mais s'il ne cacha pas sa religion, on peut dire du moins qu'il fut assez prudent pour ne la point afficher et pour s'exposer ainsi à tomber en disgrâce. Cependant, une anecdocte bien connue, et souvent rapportée, semblerait indiquer qu'il n'achetait pas toujours cette faveur des puissants par la servilité et la flatterie. Un jour qu'il présentait à Richelieu des vers de sa composition : « Voilà des choses que je ne comprends pas, » lui dit le cardinal. — « Ce n'est pas ma faute », aurait-il répondu. Quoi qu'il en soit de cette particularité, la pension de Gombauld fut d'abord réduite à 800 écus, puis à 400, qui même finirent par ne lui être plus payés que grâce aux bons offices et à la haute bienveillance de ses protecteurs, entre autres du duc et de la duchesse de Montausier. Notre poëte en effet était bien reçu chez eux, et faisait un des principaux ornements de l'hôtel Rambouillet. Il fut un des premiers membres et un des plus actifs de l'Académie naissante, où il prononça un discours sur *Le je ne sais quoi*, sujet singulier et mot fort à la mode alors, sur lequel le père Bouhours a écrit aussi un chapitre de ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. Il fut chargé de revoir le projet du dictionnaire quand Chapelain en présenta le plan, et plus tard d'examiner le travail de du Chastelet sur les statuts : dans le mémoire qu'il rédigea à cet effet, il demanda, par une particularité caractéristique de l'homme et de l'époque, mais qui ne fut pas adoptée, que chaque académicien fût tenu de composer tous les ans une pièce à la louange de Dieu. Lors de l'examen de l'Académie sur *Le Cid*, ce fut également lui qu'on chargea de mettre la dernière main au mémoire que le docte corps voulait envoyer à Richelieu sur ce sujet. Gombauld fut un de ceux qui désapprouvaient, avec Gomberville et quelques autres, que la compagnie censurât les œuvres de Malherbe après sa mort; comme ami et disciple du poëte, il trouvait cette mesure injurieuse à sa mémoire. Sa double prospérité, littéraire et financière, si je puis parler ainsi, eut malheureusement un terme avant la fin de sa vie. Ses œuvres, longtemps très-estimées, qui avaient fait la réputation de l'auteur et les délices des plus illustres *réduits*, perdirent dans l'opinion publique; et ce revirement prit des proportions telles que Boileau put dire, quelques années après :

Et Gombauld, tant loué, garde encore la boutique.

Lorsque les guerres civiles eurent obéré le trésor et fait réduire sa pension au tiers de la somme primitive, gombaud se vit, malgré les économies qu'il avait faites, malgré la sobriété et la simplicité de sa vie, forcé de subsister précai-

(1) Le Mire donne pour date 632, Le père Labbe 635; mais Frédégaire marque positivement 628, et l'inconstance de Dagobert fortifie cette leçon.

rement des secours de quelques grands seigneurs. Une autre pension, qu'il avait obtenue sur le sceau, par le moyen du chancelier Seguier, ne dura que peu d'années. Aussi écoutez cette plainte comprimée, dans son épitaphe de Malherbe :

Il est mort pauvre, et moi, je vis comme il est mort.

Dans sa vieillesse, Gombauld fut obligé de garder presque toujours le lit, par suite d'une chute qu'il avait faite dans sa chambre. Il était âgé de près d'un siècle quand il mourut « si, dit Conrart, une date écrite de sa main dans un des livres de son cabinet, était le temps véritable de sa naissance, comme il l'avait dit en confidence à quelqu'un qui n'en a parlé qu'après sa mort ». Singulière coquetterie de la part d'un vieillard nonagénaire, que celle de cacher son âge, comme une femme qui vient de dépasser trente ans! Gombauld était grand, bien fait, de bonne mine. A en croire Conrart, dont les éloges d'ami et de coreligionnaire sont un peu suspects, « sa piété était sincère, sa probité à toute épreuve, ses mœurs sages et bien réglées ; il avait le cœur aussi noble que le corps, l'âme droite et naturellement vertueuse, l'esprit élevé, moins fécond que judicieux, l'humeur ardente et prompte, fort portée à la colère, quoiqu'il eût l'air grave et concerté ». Aujourd'hui son nom est plus connu que ses œuvres.

On a de Gombaud : *Endymion*, roman ou poème en prose; Paris, 1624, in-8°, dont Ch. Sorel s'est beaucoup moqué dans *Le Berger extravagant;* — *Amaranthe*, pastorale, 1631, in-8° : ouvrage affecté et en style *précieux*, mais ingénieux par endroits; — *Poésies;* 1646, in-4°; — *Lettres;* 1647, in-8°; — *Sonnets;* 1649, in-4°; — *Épigrammes;* 1657, in-12. Gueret, dans *La Guerre des Auteurs*, fait son lot et son domaine particulier du sonnet; on sait le jugement qu'en a porté Boileau. Je trouve parmi les épigrammes manuscrites de Colletet contre quelques illustres, la suivante; je ne sais si elle a été déjà publiée :

Gombauld n'approuve aucun sonnet,
Et dit qu'on n'en saurait bien faire;
La raison en est toute claire,
C'est qu'il n'en a jamais bien fait.

Furetière, dans sa *Nouvelle allégorique*, et l'abbé Marolles, dans la *Suite de ses Mémoires*, le mettent au premier rang pour l'épigramme. Il est certain que ses épigrammes, quoique publiées dans une extrême vieillesse, sont un de ses meilleurs ouvrages; mais peut-être en avait-il composé beaucoup dans un âge moins avancé; — les tragédies ou tragi-comédies d'*Aconce*, de *Cydippe* et des *Danaïdes*, que Marolles nomme les *immortelles Danaïdes;* 1658, in-12; — *Traités et Lettres touchant la religion;* Amsterdam, 1669, in-12 : ouvrage posthume de controverse religieuse, où il se montre zélé calviniste ; à la tête de ce dernier livre se trouve une préface biographique de Conrart, un des rares écrits échappés à ce silencieux académicien. V. FOURNEL.

Pellisson, *Hist. de l'Acad.* — Moreri, *Diction.* — Bayle, *Dictionn.* — Baillet, *Jugem. des Savants*, t. V, p. 25 et 26.

*GOMBERT (*Nicolas*), musicien belge, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Les auteurs contemporains se taisent sur l'époque précise de sa naissance et sur le lieu où il a vu le jour. L'abbé Baini, en le faisant vivre en 1460, en a fait un prédécesseur de Josquin Desprez, dont il fut au contraire l'élève, ainsi qu'on en trouve la preuve dans une *Déploration* composée sur la mort de ce maître par Gérard Avidius de Nimègue et mise en musique par Gombert. On sait d'ailleurs que Nicolas Gombert fut maître de chapelle de l'empereur Charles Quint. Il vivait encore en 1556; Hermann Finck, dans sa *Practica Musica*, publiée dans le courant de cette même année 1556, en parle comme d'un artiste contemporain et le cite comme l'un des plus habiles musiciens qu'il y eût alors. Les productions de ce compositeur se distinguent en effet par une grande facilité dans le style fugué et d'imitation. Gombert mérite, par la pureté de son harmonie et par le mouvement qu'il sut donner aux diverses parties des voix, d'être placé dans l'histoire de l'art au même rang que son contemporain Jean Mouton. La plus ancienne composition que l'on connaisse de ce musicien est un motet écrit sur l'antienne *Conceptio tua*, qui se trouve dans le septième livre de la collection des motets imprimée à Paris par Pierre Attaignant, sous le titre de : *Liber septimus XXIIII trium, quatuor, quinque, sex vocum modulos Dominici adventus, nativitatisque ejus, ac sanctorum eo tempore occurrentium habet.* Ce livre ne porte point de date, mais il a dû paraître peu de temps avant le huitième livre, qui fut imprimé en 1534, et dans lequel on trouve aussi un autre motet de Gombert, *Homo erat in Jerusalem*, à quatre voix. Les recueils de divers auteurs publiés à Anvers et à Louvain par Thomas Susato jusqu'en 1563 renferment des morceaux de Gombert. On connaît aussi de ce maître : *Missa a 5 voci*, lib. I; Venise; — deux livres *motetti a 4 voci;* Venise, 1550; — *Motetti a 3, 4, 5 e 6 voci;* ibid., 1552; — *Motetti a 5 voci*, 2 lib.; ibid., 1564. Le premier et le troisième volumes de la collection manuscrite des messes et des motets du seizième siècle, dite *Collection Eler*, qui existe à la bibliothèque du Conservatoire de Paris, contiennent plusieurs motets extraits des différents recueils qui viennent d'être cités. Dieudonné DENNE-BARON.

Hermann Finch, *Practica Musica*, etc.; Wittenberg, 1556. — Baini, *Memorie storico-crit. della Vita e delle Opere di Gio. Pierluigi da Palestrina.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

*GOMBERT (*Thomas-François-Joseph*), architecte français, né à Lille, le 5 janvier 1725, mort le 9 octobre 1801, au Roult, commune de

Lestrem (Pas-de-Calais). Il étudia l'architecture à Paris, en 1743 et 1744, sous Devigny, architecte du roi. Il fut chargé, en 1772, de reconstruire l'hôtel des monnaies qui avait été érigé à Lille en 1685. Il éleva aussi plusieurs hôtels particuliers, tels que ceux de MM. Van der Cussen, de Nazières, de Cardon de Montreuil et autres, dont on admire la belle ordonnance et les détails. En 1781, il eut à transformer le couvent et le collége général des jésuites en un hôpital militaire. Cet édifice avait été brûlé en 1740; les Pères de la congrégation le faisaient rebâtir lorsqu'ils furent obligés de le quitter, en 1765. Gombert, qui y travailla dix années consécutives, en fit un hôpital magnifique, que l'on cite parmi nos principaux édifices de ce genre, et qui fut érigé en hôpital d'instruction par ordonnance du 30 décembre 1814. Gombert fut aussi nommé inspecteur général des ponts et chaussées des provinces de Flandre et d'Artois, et en cette qualité il eut à diriger des travaux considérables pour empêcher ou atténuer les débordements de la Lys : il délivra le pays des fréquentes inondations qui le désolaient. On lui doit le beau pont de Nieppe, sur la Lys, entre Bailleul et Armentières. GUYOT DE FÈRE.

*Archives historiques du Nord*, tome V. — *La France pittoresque.*

**GOMBERVILLE** (*Marin* LE ROY DE), écrivain et romancier français, naquit en 1600, à Paris suivant les uns, à Étampes ou même à Chevreuse (diocèse de Paris) suivant les autres, d'un boursier de la chambre des comptes, et mourut à Paris, le 14 juin 1674. A quatorze ans, devançant l'exemple plus éclatant que devait donner, en 1657, le jeune Beauchâteau, il publiait un volume de poésies, composé de cent dix quatrains fort médiocres, où, par un singulier contraste avec son âge, il faisait l'éloge de la vieillesse, dont il opposait le bonheur tranquille aux troubles et aux agitations de la jeunesse. Quand l'académie des beaux esprits, qui se tenait chez Conrart, fut constituée en corps officiel, Gomberville se trouva naturellement désigné au choix de Richelieu, par les ouvrages en divers genres qu'il avait déjà composés avec succès. Il prit une part active, par ses discours et ses discussions, aux travaux du docte corps dont il avait été l'un des premiers membres, et l'on sait qu'en particulier, lors de la critique des *Odes* de Malherbe entreprise par l'Académie, il défendit, par respect pour la mémoire de ce poëte, plusieurs de ses expressions qu'on voulait censurer. En cela Gomberville semblait agir contrairement à ses goûts et à ses propres tendances; car il poussait lui-même la sévérité jusqu'à ses dernières limites pour le choix et l'exclusion des mots, et il voulait expulser de la langue tous les termes surannés. On connaît sa haine spéciale contre le mot *car*, qu'il se vantait de n'avoir pas mis dans tout son roman de *Polexandre*, où des gens qui n'avaient probablement pas autre chose à faire eurent la patience de le chercher, et le trouvèrent, dit-on trois fois. Il en sera sans doute à peu près de même toutes les fois qu'on voudra vérifier les tours de force de ce genre. Comme il arriva encore plus tard pour Duclos, au sujet duquel on a prétendu que le mot *femme* ne se trouvait pas une seule fois dans ses *Considérations sur les Mœurs*, où il est cependant (chap. *De la Réputation*). Ces discussions sur les mots étaient alors dans toute leur vogue; la langue achevait de se former en s'épurant : les uns, sous la bannière de M^lle^ de Gournay, défendaient héroïquement les vieux vocables; les autres, sous l'étendard de l'Académie, et Gomberville aux premiers rangs, voulaient leur ravir le droit de cité. Les écrits du temps sont remplis de curieux témoignages à cet égard, et en général le rôle de Gomberville dans cette lutte n'y est pas oublié; je citerai, entre autres, le *Rôle des presentations faites aux grands jours de l'éloquence française*, livret anonyme de Charles Sorel (1634), la comédie des *Académistes*, de Saint-Évremond, la *Requête des Dictionnaires à Messieurs de l'Académie* par Ménage, et une lettre de Voiture à M^lle^ de Rambouillet, badinage qui roule surtout sur la particule *car* (*voy. Œuvres de Voiture*, éd. Charpentier, I, p. 293) : « Mademoiselle, y est-il dit, *car* étant d'une si grande considération dans notre langue, j'approuve extrêmement le ressentiment que vous avez du tort qu'on lui veut faire, et je ne puis bien espérer de l'Académie dont vous me parlez, voyant qu'elle se veut établir par une si grande violence. Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient, pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est le plus à craindre, mademoiselle, c'est qu'après cette injustice, on en entreprendra d'autres. On ne fera point de difficulté d'attaquer *mais*, et je ne sais si *si* demeurera en sûreté. » Heureusement ces funestes présages ne se réalisèrent pas, et tout ce que Gomberville gagna à sa croisade, ce fut une teinte de ridicule jetée sur son nom. Notre auteur, qui possédait aux environs de Port-Royal une terre où il passait une partie de l'année, eut des rapports de bon voisinage avec les solitaires qui peuplaient cette retraite. Ceux-ci, dont l'austérité condamnait la frivolité du roman, l'engagèrent à renoncer à ce genre, où il avait obtenu de si grands succès; il obéit à leurs conseils, et composa quelques fragments d'une histoire des rois de la branche des Valois. Mais ce beau feu ne dura pas; le *vieil homme* l'emporta de nouveau, et il revint au roman, ce qui ne l'empêcha pas de conserver toujours un certain penchant pour l'illustre maison de Port-Royal, et peut-être pour le parti.

Gomberville, dont les œuvres sont aujourd'hui si complétement oubliées, a joué dans la

littérature de son temps un rôle qui ne manque pas d'importance, et il compte à côté de d'Urfé, de Mlle de Scudéry, et de La Calprenède, parmi les plus célèbres romanciers du dix-septième siècle. Ce fut surtout *Polexandre* qui lui valut cette renommée, et il la méritait jusqu'à un certain point. Si nous cherchons à nous rendre compte de son succès, nous trouverons qu'il faut probablement l'attribuer au caractère particulier du sujet et au choix du lieu de la scène. Gomberville en effet a placé l'action dans un pays étranger, inconnu, dont on racontait des merveilles et qu'on était très-avide de connaître, le Mexique. Pour parvenir à satisfaire la curiosité des lecteurs, et pour donner de cette contrée lointaine un tableau qui fût d'une exactitude relative, il se servit des récits de tous les voyageurs, compulsa les relations les plus accréditées, et fit entrer dans son cadre, avec plus ou moins de bonheur, tous les renseignements qu'il avait recueillis. La plupart de ses descriptions, au lieu de flotter dans ce vague, de s'abandonner à ces lieux communs indéterminés qui étaient la ressource ordinaire des ouvrages de ce genre, ont quelque chose de plus précis, de plus fixe, de mieux marqué; elles renferment même des particularités caractéristiques qui sont justes et vraies, et qui indiquent un homme instruit et sérieusement préparé sur ce point. Il est vrai que les Mexicains de Gomberville, comme les Romains de Mlle de Scudéry, sont beaucoup trop courtois et galants, et qu'ils semblent tous avoir fait le voyage de Tendre : c'est là un défaut de l'époque, et qui tenait à trop de circonstances et d'influences extérieures pour qu'on s'étonne de le retrouver uniformément dans les romans héroïques d'alors. Comme analyse des sentiments et des passions, Gomberville est inférieur à d'Urfé, et même à Camus, le pieux et singulier évéque de Belley, dont les romans chrétiens, *Polombe*, *Dorothée*, *Alexis*, etc., ont au moins, à défaut d'autres mérite, celui d'une certaine connaissance du cœur humain. Mais on y trouve un style qui de jour en jour devient plus correct, des côtés neufs, une invention plus originale, sortant du moule reçu et des voies frayées, une intrigue fortement nouée, trop fortement même, car *Polexandre* est certainement un des livres les plus enchevêtrés que nous ayons dans la langue française; mais alors comme aujourd'hui ce n'était pas une raison d'insuccès, au contraire. Les contemporains de Gomberville ont été à peu près unanimes à reconnaître en lui une raison droite, un esprit noble et élevé, un caractère honorable, et les vertus morales les plus dignes d'estime : Fléchier, en particulier, a fait l'éloge de l'homme et de l'écrivain. C'est probablement lui-même que notre auteur avait en vue dans l'épitaphe suivante, qui fait partie de ses œuvres :

Les grands chargent leur sépulture
De cent éloges superflus...
Passant, en peu de mots voici mon aventure:
Ma naissance fut fort obscure,
Et ma mort l'est encore plus.

La modestie qu'on trouve dans ces vers, et qu'on lui reconnaissait dans la vie privée, ne l'a pas empêché de se faire graver en tête de ses ouvrages, sous un costume antique, comme l'un des sept sages de la Grèce : c'était une mode assez en usage parmi les écrivains du temps, et dont beaucoup d'autres, La Serre et Scudéry par exemple, avaient usé plus largement que lui.

Les principaux ouvrages de Gomberville sont : *Discours des vertus et des vices de l'histoire, et de la manière de la bien écrire*, avec un *Traité de l'Origine des Français;* Paris, 1620, in-4° : ouvrage fort rare, qui contient des remarques d'une valeur très-mêlée, les unes judicieuses, les autres singulières et hardies ; — *La Caritie;* 1622, in-8° : roman où sont racontées, comme c'était l'usage alors, des aventures contemporaines sous des noms supposés; — *Polexandre;* 1632, 4 vol. in-4° : roman que l'auteur transforma plusieurs fois, de sorte que les diverses éditions du même ouvrage ne se ressemblent pas. Il donna la suite de *Polexandre*, mais sans l'achever, dans *La Jeune Alcidiane;* 1651, in-8°; — *La Cithérée;* 4 vol., 1640-1642; — *La Doctrine des Mœurs;* 1646, in-fol. : recherchée, non pour le texte, mais pour ses belles gravures, d'après Otto Vœnius; le style en est faible et incorrect, et les vers qui y sont mêlés ne valent pas mieux que la prose; — des *Poésies*, qu'on peut trouver dans le recueil de Loménie de Brienne : plusieurs de ses sonnets, entre autres ceux qui célèbrent *La Solitude* et *Le Saint-Sacrement*, ont joui d'une réputation quelque peu usurpée. Gomberville a fait aussi des poésies latines, sous le nom de *Thalassius Basilides* (Marin Le Roy); il a publié enfin une édition de Maynard, une édition annotée et continuée des *Mémoires du duc de Nevers*, qu'il a conduits, en les enrichissant de pièces importantes et curieuses, de l'an 1596 à l'an 1610. Victor Fournel.

Pellisson, *Hist. de l'Académie.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVIII. — Marolles, *Mémoires.* — Titon du Tillet, *Le Parnasse franç.* — Camusat, *Hist. critiq. des Journaux.*

* **Gomer**, fils de Japhet, eut lui-même pour fils Ascène, Riphath et Thogorma. Il fut le chef des Gomérites, peuples qui demeuraient dans l'Asie, près de la Syrie, et la souche des peuples de la Galatie suivant Josèphe, ou des Phrygiens selon Bochart, ou des Cimbres d'après Calmet. « Selon quelques auteurs, dit Moréri, Gomer était père des Italiens et des Gaulois, sous les divers noms de Gallus et d'Ogygès. Les Babyloniens le faisaient aïeul de Ninus. Quelques-uns disent que c'est le même que Saturne. Il vint en Italie, à ce qu'on croit, l'an du monde 1860, et avant la naissance de J.-C. 2175. Il peupla les îles de la Méditerranée, la Grèce, l'Italie, la Gaule. » J. V.

*Genèse*, ch. X, v. 2 et 3. — Josèphe, *Antiq. judaic.*, lib. I, cap. 6. — Dom Calmet, *Comm. sur la Genèse.* — Dupleix, *Mém. des Gaules*, liv. I, ch.

* **GOMER**, fille de Débélaïm et épouse du prophète Osée, avait d'abord vécu dans la prostitution. Le Seigneur avait dit à Osée de prendre pour femme une prostituée, dit la Bible, parce que la terre d'Israel devait quitter le Seigneur en s'abandonnant à la prostitution. Osée eut d'abord de Gomer un fils, qu'il appela, sur l'ordre du Seigneur, *Jezahel*, puis une fille, qu'il appela *Loruchana*, et un autre fils, qu'il appela *Lo-ammi*. J. V.

*Osée*, I.

**GOMERA** (1) (*Francisco-Lopes* DE), historien espagnol, né à Gomera (archipel des Canaries), en 1510, mort vers 1560. Il vint fort jeune en Espagne, fut élevé à Séville, et étudia à l'université d'Alcala, où il reçut la prêtrise. Il y professa plusieurs années la rhétorique, et sollicita une mission en Amérique : Gomera demeura quatre années dans cette partie du Monde. On suppose qu'il passa ce temps à faire de la propagande catholique. A son retour, il publia : *Historia general de las Indias, con la Conquista del Mexico y de la Nueva-España*, en trois parties; Médine, 1553 (2) in-fol.; Anvers, 1555, in-fol.; trad. en italien par Agostino Cravalia, Venise, 1560, et 1565, in-8°; et par Lucio Mauro, Venise, 1566; en français par Martin Fumée, Paris, 1606, in-8°. Cette histoire, qui s'arrête à l'année 1551, est écrite dans un excellent style, mais les faits qu'elle contient appartiennent plutôt à un ingénieux romancier qu'à un historien sérieux. Alonzo Ramon, Bernardo Diaz et Solis sont venus détruire, par leurs récits historiques, les intéressantes inventions de Gomera. On lui attribue une *Description y traza de todas las Indias;* Anvers, 1553, in-8°. Si ce livre n'est pas sorti de sa plume, du moins ses notes ont fort contribué à sa rédaction. Il a laissé en manuscrits : *Historia de Horruc y Haradin Barbarroja, reyes de Alger; — Los Annales del emperador Carlos V.*

Alfred DE LACAZE.

Chifflet, *Aula sacra Principum Belgii*. — Antonio de Leone, *Epitome bibliothecæ Indicæ*. — Bernardo Diaz del Castillo, *Novæ Hispaniæ Historia*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. t. III, p. 427.

**GOMERSAL** (*Robert*), théologien et poëte anglais, né à Londres, en 1600, mort en 1646. Il fit ses études au collége de l'Église du Christ, à Oxford. Il entra dans les ordres, et devint recteur de Thorncombe, dans le Devonshire, où il résida probablement jusqu'à sa mort. On a de lui : *Lodovick Sforza, duke of Milan*, trag., 1632, in-12; — *The Levite's Revenge*, méditations en vers sur les 19e et 20e chapitres des *Juges*. Ces deux derniers ouvrages ont été réimprimés en 1633, in-12. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — *Biographia dramatica*.

(1) Et non *Gomora*, comme dans Nicolas Antonio, ni *Gomara*, comme dans la *Biographie* Michaud.

(2) C'est par erreur que M. Bocous, dans la *Biographie* Michaud, met cette première édition sous la date de 1558. Gomera aurait, ce qui n'est pas admissible, publié son livre dans les Pays-Bas (à Anvers, en 1555 avant de le faire paraître en Espagne.

* **GOMES** (*Fernam*), commerçant et navigateur portugais, vivait au quinzième siècle. Il joua un grand rôle durant la période de découvertes qui succédait à celle de D. Henrique; il avait acquis un grand crédit sous Alfonse V, et en 1469 ce souverain lui afferma pour cinq ans, et moyennant 500 crusades payées annuellement, le commerce de la côte d'Afrique. Par ce contrat, le roi se réservait néanmoins le commerce de l'ivoire, et spécifiait que Fernam Gomes aurait à découvrir annuellement cent lieues de côtes pour le compte de la couronne. Cet habile marchand, qui avait navigué lui-même, fit choix comme explorateur de João de Santarem et de Pedro de Escobar, serviteurs du roi; le premier prit pour pilote Martim Fernandes de Lisbonne et l'autre Alvaro Esteves de Lagos, l'un des marins les plus habiles de son temps : dans une de ces expéditions fut découverte la côte de Mina, où s'opéra sur une si grande échelle le commerce de la poudre d'or. Plusieurs historiens affirment que les Portugais allèrent alors jusqu'au cap de Santa-Catharina (1°, 50'), puis à des terres que l'on plaçait par le 2° de lat. austr. Selon d'autres, ainsi que le dit le cardinal Saraïva, ce fut seulement en 1471 que Sequeira réalisa cette découverte (1). Le commandant Guillain affirme que ce fut par suite de ce contrat qu'on découvrit les îles *Fernando-Pô*, du *Prince*, de *Saint-Thomas* et d'*Annobon*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après cette série de découvertes opérées sous son influence et par son crédit, F. Gomes prit le surnom *da Mina;* le roi lui accorda des armes. Il portait un écu en champ d'argent à trois bustes d'Éthiopiens, ornés de colliers d'or tombant sur la poitrine avec boucles d'oreilles et ornements de nez du même métal. On suppose que la fortune de Gomes de Mina devait être immense. F. D.

D. F. Francisco de S. Luiz, *Indice chronologico*. — J. de Barros, *Da Asia*. — *Carte* de Livio Sanuto.

**GOMES DE OLIVEIRA** (*Antonio*), poëte portugais, né à Torres-Novas, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. On a de lui : *Idilios maritimos;* Lisbonne, 1617, in-8°; — *Sanctos heroicos a el rei D. Joaõ IIII et o principio do poema del rei D. Joam I;* Lisbonne, 1641; — *Panegirico do sempre augusto rei D. Jöam IIII;* ibid.; — *Octavario heroico*, sans date d'impression. Il a laissé en manuscrit : *Historia da ilha Terceira; — Nos dia da entrada del Rei N. senhor em Lisboa. — Pela festivadade annual da Aclamaçaõ;* Lisbonne, in-fol.; — *Herculeïda*, poëme héroïque; — *Antiquidades, e excellencias do Panifero, e alegre rio Almonda.* A. DE L.

(1) João de Barros fixe la découverte de João de Sequeira à l'année 1464. Le nom de Fern. Gomes se trouverait sur la carte d'Afrique de Livio Sanuto.

*Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 186.

* **GOMES** (*Francisco Dias*), poëte et critique portugais, né à Lisbonne, au dix-huitième siècle, mort en 1795. « De toutes ses facultés brillantes, dit Robert Southey, il ne put exercer que sa mémoire, par de nombreuses lectures, et les continuelles distractions de son état de marchand (de mercerie) l'empêchèrent de perfectionner son talent, comme les distractions de son talent d'améliorer sa fortune... Indépendant au milieu de son obscurité, il ne confia pas même à ses amis le peu de succès de ses spéculations, de peur d'avoir l'air de mendier leur aide, et fut victime de cette fausse honte. Au printemps de l'année 1795, toute sa famille fut attaquée d'une épidémie régnante; Francisco Dias Gomes, médecin et garde de tous les siens, tomba malade lui-même. Il mourut avec la résignation et le courage qu'il avait opposés à toutes les traverses de la vie. A cette occasion l'Académie royale de Lisbonne s'honora en faisant imprimer, à ses frais, les poésies de Gomes, dont la veuve et les enfants devaient seuls recueillir le bénéfice. » Dias Gomes a laissé en manuscrit ses œuvres poétiques; telles sont : une épopée sur la conquête de Ceuta par Jean I^er et un ouvrage, moins considérable, intitulé : *Les Saisons*. Si cet écrivain n'occupe qu'un rang assez secondaire comme poëte, il marche encore, de nos jours, en tête de la critique nationale. Ses poésies, réunies sous le titre d'*Obras poeticas*, Lisbonne, 1 vol. in-8°, sont accompagnées de notes et de courtes dissertations, petits chefs-d'œuvre de philologie. Telles sont, entre autres, les annotations à l'ode 2^me (p. 277 à 378). Nous citerons encore de lui, comme un vrai modèle de critique littéraire, la dissertation suivante, couronnée en 1792 par l'Académie des Sciences : *Analyse e combinações filosoficas sobre a elocução e estilo de Sá de Miranda, Ferreira, Bernardes Caminha e Camões, secundo o espirito do sabio programma da Academia real das Sciencias*, 17 janvier 1790. Dans cette dissertation, Dias Gomes examine quel était l'état de la langue avant l'apparition de Sá de Miranda, et après avoir recherché tout ce qui constitue les qualités fondamentales de ce poëte, il passe à l'analyse du style poétique, chez ceux qui l'ont suivi. Selon lui, comme le rappelle fort bien M. Ribeiro, ce fut Sá de Miranda, qui le premier établit une suite régulière dans la syntaxe portugaise; Ferreira, en continuant son œuvre, lui imprima la force et lui révéla l'élévation, Bernardes la correction et l'harmonie. Caminha l'enrichit peu, mais Camoens en détermina le vrai caractère, lui fournit des termes nouveaux et la rendit propre à exprimer toute espèce de beauté, en se ployant à tous les genres de style.

Ferd. DENIS.

*Memorias da Academia das Sciencias*. — *Revue de Paris*, t. XLIX. — José-Sylvestre Ribeiro, *Primeiros Traços d'uma Resenha da Litteratura Portugueza*.

* **GOMES DE VILLABOAS** (*Custodio*), géographe et astronome portugais, mort vers 1808. Colonel du génie, il appartenait à l'Académie des Sciences de Lisbonne, et entreprit de vastes travaux pour mener à bien la navigation intérieure du Portugal : il fut victime d'un soulèvement militaire qui éclata entre Braga et Porto, et qui eut les plus funestes résultats. On a de lui : *Memoria acerca da latitude e longitude de Lisboa, e exposição das observações astronomicas por onde ellas se determinarão*; Lisbonne, 1797, inséré dans le t. I des *Memorias da Academia das Sciencias*. Balbi dit à propos de cet important travail : « Examinant un grand nombre d'observations d'éclipses et d'occultations d'étoiles, faites depuis 1724 jusqu'en 1784, il trouve que la longitude du centre de la place du Commerce à Lisbonne est de 11° 29′ 25″ à l'ouest de l'Observatoire de Paris »; — *Noticias das observações astronomicas feitas em o anno* 1790 : voy. le t. II des mêmes Mémoires; — *Observação do eclipse da estrella do Lão da terceira grandeza a contecido a* 28 *de mayo de* 1798. Ce géographe avait composé une carte excellente de la province de Minho, que la mort l'a empêché de publier.

F. D.

Balbi, *Essai statistique sur le royaume de Portugal*. — *Memorias da Academia das Sciencias de Lisbonne*.

**GOMES** (*Bernardino-Antonio*), médecin portugais, né à Arcos (province de Minho), en 1769, mort à Lisbonne, le 13 janvier 1823. Il était fils d'un médecin fort intelligent, et sous les leçons de son père fit de rapides progrès dans l'art de combattre les maladies. Après avoir fait ses études à Coïmbre, il fut reçu docteur en 1793, et vint à Lisbonne exercer sa profession. En 1797, il accepta un emploi dans la marine militaire, et, comme chirurgien d'un vaisseau de guerre, se rendit au Brésil. Pendant le séjour qu'il fit dans ce pays, il étudia surtout la botanique, et à son retour fit connaître les propriétés de l'*ipécacuanha gris*, de la *frambœsia*, etc. En 1801, une fièvre typhoïde s'étant déclarée à bord de l'escadre portugaise mouillée en rade de Gibraltar, B.-A. Gomes y fut envoyé, et combattit cette maladie avec succès au moyen d'aspersions d'eau froide. Il appliquait la méthode de Currie (1). En 1805 il fut nommé médecin de l'hôpital de la Maison royale, et mérita une belle réputation. Il cultivait en même temps la chimie, et réussit le premier à obtenir la *quinine* pure, ou du moins l'extrait du *chinonin* qui avait déjà été reconnu en principe dans le quinquina par le docteur Duncan jeune. En 1810, B.-A. Gomes appliqua heureusement son système à Gibraltar, et sauva plus de cinq cents malades. Ce fut à l'initiative de Gomes que les Portugais durent l'introduction de la vaccine. En 1817, il prit la direction de l'hopital San-Lazaro, et fit des expériences

(1) Il est vraisemblable que cette épidémie n'était autre que le choléra, et que Gomes mettait à l'essai le traitement pratiqué depuis en France par des praticiens renommés.

contre l'éléphantiasis. Il partit la même année pour le Brésil, chargé d'accompagner la princesse Léopoldine d'Autriche. A son retour, il entreprit de nouvelles recherches sur les maladies cutanées, et signala la racine du grenadier comme un remède efficace contre les vèrs intestinaux et le ver solitaire (*ténia*). Ces différents traités lui ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences de Lisbonne et celles de plusieurs autres sociétés savantes. Sa vie fut abrégée par des chagrins domestiques : il fut obligé, en 1821, de faire enfermer sa femme au couvent de Sainte-Anne, et depuis lors ne put exécuter aucun travail sérieux. On a de lui : *Mémoire sur l'ipécacuanha gris du Brésil* (1), ou *le Cipó de nos pharmaciens* (avec le docteur Brotero); Lisbonne, 1801, in-8°, avec 2 planches; — *Méthode de traiter le typhus, ou les fièvres malignes contagieuses par l'affusion de l'eau froide*, suivie de la *Théorie du Typhus d'après les principes de la zoonomie et l'explication de la manière d'agir de l'affusion froide*, et d'une *Lettre au docteur James Currie*, contenant des observations et des réflexions sur cette méthode; Lisbonne, 1806, in-12; — *Essai dermosographique, ou description succincte et systématique des maladies cutanées*, d'après *les principes et les observations des docteurs Willan et Bateman*, renfermant l'*Indication des médicaments recommandés dans ces maladies par ces célèbres auteurs et par plusieurs autres;* Lisbonne, 1820, in-8°, avec deux planches. On remarque dans cet ouvrage un chapitre intéressant sur les *assas* (albinos); — *Mémoire sur les moyens de diminuer l'éléphantiasis en Portugal, et de perfectionner la connaissance et la guérison des maladies cutanées*, etc.; Lisbonne, 1821, in-8°; — *Lettre aux médecins portugais sur l'éléphantiasis*, dans laquelle on leur annonce un nouveau remède pour guérir cette maladie; Lisbonne, 1821, in-8°. L'auteur, après avoir constaté que le nombre des individus attaqués de l'éléphantiasis va toujours progressant et a déjà dépassé le chiffre de 800, indique le remède à opposer à cette affection : c'est le muriate de chaux. L—z—e.

*Mémoires de l'Académie des Sciences de Lisbonne*, t. IV, part. 1re.

*GOMES (*Francisco-Agostinho*), économiste et botaniste brésilien, né à Bahia, le 4 juillet 1769, mort le 19 février 1842. Il fut nommé député au congrès constituant du Brésil, puis membre de la législature ordinaire; une invincible défiance de lui-même et de graves infirmités l'empêchèrent de venir siéger dans ces assemblées. Il enrichit le jardin royal de Lisbonne d'une quantité innombrable de plantes rares provenant du Brésil. On a de lui : *Memoria apologetica por occasion de ser regeitada na camara electiva o tratado da commercio entre o Brasil e Portugal;* 1836; — des articles dans le *Jornal da Sociedade de Agricultura, commercio e industria de Bahia*, et dans d'autres feuilles de cette ville. Gomes a beaucoup contribué à la fondation d'une bibliothèque publique à Bahia, et à l'époque où il était dans l'opulence, il aidait de ses moyens beaucoup de jeunes Brésiliens, qui sans lui n'eussent pu y suivre leurs études en Europe. Il a laissé un grand nombre de manuscrits. F. D.

(1) *Callicocca ipecacuanha.*

*Revista trimensal do Instituto Geogr. Historico de Rio de Janeiro*, t. IV.

GOMEZ (*Fernando*), capitaine espagnol, né à Tolède, en 1138, mort en 1182. Il combattit d'abord contre les Maures. Dans l'expédition que Ferdinand II de Léon, régent de Castille, dirigea contre le Portugal, il eut l'honneur de faire prisonnier, au fort d'un combat décisif, Alonso-Enriquez, fils de Henri Ier de Bourgogne, roi de ce pays. Mais ses vices et ses désordres, contrastant ensuite avec la valeur et les prouesses qui le distinguaient auparavant, forcèrent Ferdinand de l'éloigner de sa personne et de son armée. Une circonstance extraordinaire le fit, dit-on, venir à résipiscence. Surpris un jour par une bande de Maures, il éleva son âme à Dieu, et, secondé par le courage de quelques compagnons, armés de bâtons de poirier, il délivra lui et les siens des assaillants qui voulaient le faire prisonnier, et en fit un grand carnage. Après ce fait d'armes, il fonda l'ordre du Poirier, qui, sanctionné en 1170 et présidé par Ferdinand, subsista jusqu'au quatorzième siècle. L'ordre du Poirier devint l'ordre d'Alcantara, en mémoire de la vaillante défense de cette ville par les chevaliers de cet ordre. V. M...y.

Mellado, *Diccionario de Hist. y de Geogr.*

* GOMEZ DE SANTO-ESTEVAM, voyageur portugais, vivait au quinzième siècle. « C'était, dit la légende, le compagnon fidèle du duc de Coïmbre, D. Pedro d'Alfarrobeira, lorsque ce prince entreprit les longs et pénibles voyages dont la renommée subsistait au quinzième siècle, mais dont on n'a conservé qu'un souvenir confus, parce que le fils de Jean Ier, tout entier à ses études classiques ou bien à la poésie raisonneuse de son siècle, a négligé de nous donner le récit de ses pérégrinations; Jean de Mena, parfaitement au courant des faits et gestes de l'infant, nous a laissé la preuve qu'on le considérait au quinzième siècle comme un des voyageurs les plus intrépides de cet âge (1). La renommée populaire alla plus loin, et, rassemblant sous une forme merveilleuse les récits de son ancien compagnon, elle en fit un explorateur infatigable, auquel les siècles antérieurs n'avaient rien qu'on lui pût opposer (2). La première ré-

(1) L'Académie des Sciences de Lisbonne avait mis dernièrement au concours l'histoire de ces voyages si célèbres et si peu connus.

(2) Les longues pérégrinations de l'infant D. Pedro lui inspirèrent un pompeux éloge qu'on sera bien aise de lire ici :

daction de ces fameux voyages ne nous paraît pas remonter néanmoins au delà du seizième siècle; elle fut publiée en espagnol vers 1546, c'est du moins ce que l'on peut supposer de l'existence d'une de ces relations primitives qui existe à la Bib. imp. de Paris, et la première édition portugaise doit être celle que nous signalons: *Livro do Infante D. Pedro, que andou as quatro partidas do Mundo;* Lisbonne, 1554, in-4°. Cette prétendue relation, acceptée avec autant de faveur à Séville qu'à Lisbonne, eut en portugais à peu près autant d'éditions que le roman des *Quatre Fils Aymon* en a eu parmi nous; on ajouta même en la réimprimant au merveilleux du titre: l'une des dernières impressions de cet opuscule est intitulée ainsi: *Livro do Infante D. Pedro de Portugal, o qual andou as sete partidas do mundo, feito por Gomes de santo Estevão hum dos doze, que fordon a sua companhia;* Lisbonne, 1824, pet. in-4°. On voit dans cette relation apocryphe d'un voyage fort réel, comme quoi l'infant, fils de Jean Ier, partit de sa comté de Barcellos, suivi de douze compagnons, en souvenir des douze apôtres; comme quoi encore le roi Jean II de Castille donna à son neveu, lorsque celui-ci fut venu à Valladolid lui faire part de son projet, un interprète connu sous le nom de Garcia Ramirez, qui savait non-seulement le grec et le latin, mais qui parlait l'hébreu, le chaldéen, le turc, l'arabe, ce que l'on appelait alors l'indien, et bien d'autres langues.

Ce polyglotte fut, on le pense bien, utile à l'infant D. Pedro, qui garde fréquemment l'incognito. Tout marche assez bien jusqu'à l'arrivée de la dévote expédition dans les terres de Jérusalem, que l'on aperçoit seulement après un trajet de quatorze lieues dans un désert de sable; mais la géographie est étrangement outragée, lorsqu'on voit un ermite engager l'infant à éviter certaines montagnes couvertes de neige qui le conduiraient de ces terres brûlantes vers le pays de Norvège. Cette fiction nous dispense de pousser plus loin l'examen du voyage attribué à Gomez de Santo-Estevão, qui n'en fut pas moins un personnage réel. Le voyage au pays de Babylone, l'entrée du prince dans la cité sainte sont de cette force; une singulière faute d'impression conduit seulement D. Pedro chez le souverain d'Arménie, qui se trouve changé en roi *d'Amérique*. Dans le livre primitif on ne rencontre, il est vrai, rien de pareil; mais il y reste assez de circonstances merveilleuses pour faire supposer que le narrateur, puisqu'il a existé, doit être rangé dans la classe des Mandeville et des Cubero, c'est-à-dire parmi ces collecteurs de *mirabilia*, auxquels on ne saurait même accorder l'honneur d'un examen. Une circonstance, qui se reproduit fréquemment, nous fait supposer que la rédaction primitive de cet opuscule a été faite en espagnol, ainsi que nous l'indiquons plus haut. Lorsqu'il est interrogé par les souverains de l'Orient sur le lieu de sa naissance, l'infant D. Pedro, fils d'un roi redouté, qui a conquis son royaume sur l'Espagne, fait répondre invariablement par son interprète, tantôt qu'il est vassal du roi de Léon, d'autres fois qu'il est son parent. Il est fâcheux que Vicente Salva ait négligé d'éclaircir ce petit fait bibliographique, du reste étranger à la science. Le nom de Tamerlan revient plusieurs fois dans l'œuvre apocryphe attribuée à Gomez de Santo-Estevão; la tradition veut que ce terrible conquérant ait été visité par D. Pedro; on a heureusement sur lui d'autres documents du quinzième siècle qu'on ne saurait mettre en doute; ce sont ceux qui nous ont été fournis par Gonzalez de Clavijo, dans son *Historia del Gran Tamorlan;* Seville, 1582, pet. in-fol. Ferdinand DENIS.

Barbosa Machado, *Bibl. Lusitana.* — *Cancioneiro* de Resende. — Pinto de Souza, *Bibliotheca historica de Portugal*, n° 317.

Nunca fue despues nyante
Quyen vyesse los atavyos
Y secretos de Levante,
Sus montes, lnssoas y ryos,
Sus calores y sus fryos,
Como vos senhor ifante.
Antre Moros y Indyos:
Esta gram virtud se canta,
Entre todos tres Gentyos
Cantaram los metros myos
Vuestra perfecyon delante.

Ces vers, dont on a conservé scrupuleusement l'orthographe, sont insérés dans le *Cancioneiro* de Garcia de Resende, édit. de 1516. Ce beau livre a été réimprimé récemment pour la collection de raretés bibliographiques publiée à Stuttgard.

**GOMEZ DE CIUDAD-REAL** (*Alvarez*), théologien et poëte latin espagnol, né à Guadalaxara, en 1488, mort le 14 juillet 1538. La noblesse de sa famille lui mérita d'être placé comme *menino* (enfant d'honneur) auprès de l'infant d'Aragon don Carlos (depuis Charles V). Il fit ses études avec ce prince, et révéla une aptitude particulière pour les belles-lettres; cependant, comme tous les gentilshommes de son époque, il prit la carrière des armes, passa en Italie, fit la campagne de Naples, en 1506, celle de Toscane (1512), et reçut plusieurs blessures à Pavie (1512). En 1514, il épousa une fille naturelle du duc de l'Infantado; Charles V lui ayant accordé une pension, Gomez se retira dans sa patrie, où il cultiva son petit patrimoine et la littérature. Il mourut dans un âge peu avancé. On a de lui: *De Militia principis Burgundi, quam Velleris Aurei vocant, ad Carolum Cæsarem, ejusdem militiæ principem, Lib. V;* annotés par Alejo Vanegas, Tolède, 1540, in-8°; — *Thalichristia*, poëme héroïque, en vingt-cinq livres, « in quo Jesu-Christi, redemptoris, triumphus redemptionisque nostræ mysteria celebrantur »; Alcala, 1522, in-4°; — *Musa Paulina, sive don Pauli Epistolæ versibus elegis,* dédiée au pape Clément VII; 1529, in-4°; — *Proverbia Salomonis*, poëme latin; Bâle, 1548; — *Septem Psalmi quos vocant Pœnitentiales,* mis en vers latins; ibid.; — *De Profligatione Bestiarum, adversus hæresiarchas;*

— *La Translacion de los Triunfos del Petrarcha;* — *De la Concepcion de Nuestra Señora;* — *De las tres Marias;* — *Teologica descripcion de los mysterios sogrados*, en douze chants; Tolède, 1541, in-4°; — *Satyras morales contra los siete vicios*, imprimées dans le *Tesoro de sacra Poesia* de Juan-Esteban de Villalobos; Madrid, 1604, in-8°.

L—z—e.

Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica.* — André Schott, *Bibliotheca.* — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 59.

**GOMEZ** (*Estevam*), magistrat portugais (1), au service de l'Espagne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il avait déjà fait plusieurs voyages de long cours, et devait obtenir le commandement d'une escadrille, lorsque les propositions de Magellan firent abandonner ce projet. Gomez se vit contraint de prendre du service comme pilote sur la flottille du célèbre navigateur allant à la recherche d'un passage au sud de l'Amérique. Estevam Gomez dirigeait le *San-Antonio*, bâtiment de 130 tonneaux, de 55 hommes d'équipage et commandé par Juan de Cartagena, contrôleur général de la flotte. Gomez avait espéré obtenir le commandement d'un vaisseau, ou tout au moins les fonctions de pilote principal; mais cette responsabilité si grave fut confiée à l'Espagnol Juan-Rodriguez Serrano. Il n'avait donc qu'un rang secondaire; il en conçut une violente jalousie, qui se manifesta dans la suite. Les détails de cette expédition mémorable se trouvant relatés à l'article MAGELLAN, nous n'en indiquerons ici que les faits principaux. La flottille, composée de cinq voiles, descendit le Guadalquivir jusqu'à Séville, le 10 septembre 1519, et le 21 elle mit à la voile de San-Lucar; le 26 septembre elle relâcha à Ténériffe; retardée par des calmes, elle ne jeta l'ancre sur les côtes du Brésil que le 13 décembre. Après avoir essayé vainement de trouver un passage en remontant la Plata (12 janvier 1520), elle reprit la mer le 6 février, et le 24 les navigateurs furent forcés par une tempête de se réfugier dans la baie *San-Matias* (2). Ils relâchèrent dans une autre baie, celle de *Los Trabajos*, puis dans un bon port, qui reçut le nom de *San-Julian* (8 mars), par 49° 18' lat. Magellan se décida à y hiverner. Juan de Cartagena, capitaine du *San-Antonio*, écoutant les conseils de son pilote, s'était violemment prononcé contre l'amiral au départ de Ténériffe. Il soutenait que la flottille ne cinglait pas assez vers l'ouest. Toujours excité par Estevam Gomez, il renouvela son opposition dans le port de San-Julian. Magellan crut devoir le faire arrêter, et donna le commandement du *San-Antonio* à l'un de ses cousins germains, don Alvaro de Mesquita. Le lendemain une révolte éclata à bord de trois des bâtiments de l'expédition : du *San-Antonio*, qui proclama pour capitaine Gaspar de Quesada; de la *Victoria*, de 90 tonneaux, capitaine Luiz de Mendoza, et de la *Concepcion*, bâtiment du même tonnage. Magellan n'hésita pas; il fit assassiner Luiz de Mendoza, étrangler et couper par morceaux Gaspar de Quesada, et abandonna à terre Juan de Cartagena et un prêtre Pero Sanchez de Reino. L'habileté reconnue de Gomez le sauva du supplice.

Après un hivernage de cinq mois, Magellan reprit sa navigation le 24 août; il atteignit la rivière Santa-Cruz, et y séjourna huit semaines. Enfin le 21 octobre, après avoir découvert et doublé le cap de *Las once mil Virgenes*, voyant que la côte prenait en cet endroit la direction de l'ouest par une ouverture profonde, il envoya le *San-Antonio* reconnaître cette entrée. Ce bâtiment étant revenu après trois jours de navigation sans obstacle, Magellan fit embouquer le détroit, et le 28 octobre mouilla sur le *cap San-Severino*. Dans un conseil général Estevam Gomez renouvela son opposition : il proposa le retour en Espagne pour préparer une nouvelle expédition, destinée à continuer les découvertes du point où elles étaient arrivées; il alléguait qu'il avait reconnu de grands golfes à traverser, et que si la flottille éprouvait un calme où une tempête, elle était perdue. Magellan répondit qu'il avait encore pour trois mois de vivres, mais que, dût-il manger les courroies des antennes, il était décidé à passer outre. Il déclara passible de mort quiconque parlerait du manque de vivres ou de retourner en Espagne. Il ordonna donc de continuer à s'avancer vers l'ouest, et le 27 novembre 1520 il entra dans l'océan Pacifique.

Gomez n'eut pas de part à cette belle découverte. Dans les premiers jours de novembre, Magellan envoya de nouveau le *San-Antonio* explorer un canal vers le sud. Gomez fit mutiner l'équipage; Alvaro de Mesquita fut mis aux fers, Geronimo Guerra prit le commandement, et durant la nuit on mit le cap vers l'Europe. Sur sa route, Gomez reprit Juan de Cartagena, le prêtre Reino et un Patagon qui consentit à les suivre. Il débarqua à San-Lucar vers la fin de mars 1521. Les officiers, pour excuser leur désertion, prétextèrent la sévérité de Magellan, le mauvais état de leur navire et le manque de provisions. Gomez, Guerra, Cartagéna, Reino et deux autres, après avoir subi un interrogatoire à la casa de la Contractation, furent retenus en prison jusqu'au retour de Magellan; le reste de l'équipage, composé de quarante-neuf personnes, fut congédié. D'un autre côté, le gouvernement espagnol défendit à la femme et aux enfants de Magellan de sortir du royaume jusqu'à complète information. Magellan ne revint pas (1); les détenus furent mis en liberté, et en

(1) C'est à tort que M. Becous le fait *Espagnol* dans la *Biographie* Michaud.

(2) Ainsi nommée du jour de sa découverte. On croit que cette baie est celle qui s'étend au nord de la péninsule de San-Josef, du 41° au 42° 20' de lat. sud.

(1) Il fut tué le 26 avril 1521, dans l'île de Matan (l'une des Philippines).

1524 Gomez siégeait parmi le conseil général de navigateurs et de diplomates assemblés pour décider les lignes de démarcation qui existeraient désormais entre les découvertes espagnoles et celles portugaises. Gomez proposa de chercher un passage au nord-ouest pour faire concurrence aux Portugais dans les Moluques. Charles V accepta cette idée, et lui confia une caravelle bien équipée. Le navigateur espagnol côtoya les côtes de la Floride, de la Géorgie, des deux Carolines, de la Delaware, du New-Jersey, du Connecticut, et s'arrêta à l'extrémité de Rhode-Island, probablement au cap Cod (1). Arrivé vers le 42°, sans avoir découvert aucun passage vers l'ouest, il reprit la route d'Europe; mais, chemin faisant, il enleva autant de naturels que son navire pouvait en contenir, et les vendit comme esclaves à son arrivée en Espagne (1525); il se présenta ensuite devant Charles Quint, qui alors tenait sa cour à Tolède. Ce monarque témoigna un vif mécontentement des violences exercées par les navigateurs envers des peuplades inoffensives, et déclara que c'était mal servir ses intérêts que de se faire craindre là où on avait tout intérêt à se faire aimer; car, disait-il, « d'autres voyageurs espagnols iront après vous; comment seront-ils reçus? Avec défiance et haine. » Quant à Gomez, il borna son rapport à déclarer « que les contrées qu'il venait de parcourir abondaient en gibier et en poisson, mais qu'on n'y trouvait pas d'or! » L'or et le pillage c'était là, on doit le dire, le seul mobile des premiers découvreurs portugais, espagnols et anglais. Les Hollandais, qui se hasardèrent ensuite dans les nouvelles contrées, n'avaient d'autre but que le trafic; mais pour y parvenir ils n'hésitèrent pas à se montrer dévastateurs et sanguinaires. Pour les Français, ce fut l'amour du nouveau et de la gloire. Si les hasards de la guerre enlevèrent à cette nation ses colonies, nul ne peut reprocher à ses navigateurs un acte de répression inutile, et il faut y ajouter que les vaincus lui restèrent sympathiques.

Les terres découvertes par Estevam Gomez ont été tracées dans sa carte manuscrite de 1529, par Diego Ribero, qui les nomme *Tierras y Esteban Gomez*. Alfred DE LACAZE.

Trumbull, *History of Connecticut*. — Hutchinson, *History of Massachusets-Bay*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 669. — *Historical Coll. of Massachusetts*, t. VIII. — Drayton, *History of south Carolina*. — Graham, *History of North America*.

*GOMEZ (*Antoine*), jurisconsulte espagnol, né vers le commencement du seizième siècle, à Talavera, mort dans la seconde moitié du même siècle. Il enseigna longtemps avec beaucoup de succès la jurisprudence à l'université de Salamanque. On a de lui : *Variarum Resolutionum Juris civilis, communis et regii, Libri III*; Salamanque, 1552, in-fol.; ibid., 1579, avec des notes de Soarez de Ribeira; Venise, 1572; Francfort, 1573, 1584 et 1597, in-fol.; Lyon, 1602, in-fol.; Genève, 1622 et 1631, in-fol.; c'est un ouvrage de jurisprudence pratique; — *In leges Tauri Commentarius*; Salamanque, 1555, in-fol.; Lyon, 1602, avec des notes de Didacus Gomez Cornejo; Anvers, 1624, in-fol. : c'est un commentaire sur les lois publiées par Ferdinand le Catholique à Guaterno, en latin *Taurum*. Les deux ouvrages de Gomez furent réunis en deux volumes, in-fol., à Lyon en 1661. E. G.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

GOMEZ (*Luiz*), jurisconsulte et canoniste espagnol, né à Origuela, dans le royaume de Valence, vers le commencement du seizième siècle, mort en 1543. Après avoir étudié la jurisprudence à l'université de Padoue, il fut nommé auditeur de la Rote. Il fut ensuite chargé de la direction de pénitencerie, puis enfin élu évêque de Sarno, dans le royaume de Naples, en 1534; mais il continua à résider à Rome, remplissant ses anciennes fonctions auprès de la rote. On a de lui : *In regulas cancellariæ apostolicæ Commentaria*; Paris, 1546; Lyon 1557; Venise, 1575, in-4°; — *Decisionum Rotæ Libri duo*; Lyon, 1546, in-4°; réimprimés à Lyon en 1633, avec l'ouvrage de Coccin sur la même matière; il se trouve aussi dans le tome XX du *Tractatus Tractatuum*, publié par ordre de Grégoire XIII. Dans le collége des Espagnols à Bologne, on conservait au dix-huitième siècle plusieurs traités de Gomez sur le droit canonique. E. G.

Antonio, *Bibl. Hispana nova*, t. III. — Ughelli, *Italia sacra*, t. VII.

GOMEZ (*Alonso*), médecin espagnol, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il fit ses études à Alcala-de-Henarez, et se fit recevoir docteur en médecine à Séville, où il pratiqua. On a de lui : *De Humorum Præparatione, adversus Arabes*; Séville, 1546, in-4°. Portal lui a attribué, mais sans preuves, un traité *De Tumorum Præparatione*. Éloi en conteste l'existence. L—z—E.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 26. — Portal, *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

GOMEZ (*Juan*), peintre espagnol, né vers 1550, mort en 1597. Il apprit la peinture à Madrid, mais on ignore le nom de son maître. Il possédait déjà une belle réputation lorsque, le 25 janvier 1593, le roi d'Espagne Philippe II, le nomma peintre de la cour. Il fut aussitôt employé à réparer les fresques de l'Escurial, et y peignit, sur les dessins de Peregrino Tibaldi, le *Martyre de sainte Ursule et de ses compagnes*. Le même sujet avait été traité par Luca Cambiaso; mais cette première composition n'ayant su plaire au roi, elle avait été reléguée dans la vieille église de l'Escurial. Gomez retoucha dans l'Escurial : *L'Annonciation*, *la Madonne*, *Saint Jérôme pénitent*, tableaux de Federico Zuccaro,

(1) Les géographes accordent la découverte de ce cap à Barthélemy Gosnold, qui le baptisa en 1602; mais il paraît que Gomez en avait eu connaissance dès 1524. Le Florentin Giovanni Verrazzano, au service de la France, s'arrêta en 1524 au 34° degré.

qui avaient aussi encouru la critique royale, et y peignit plusieurs traits de la vie de saint Jérôme. Il mourut jeune encore, et laissa sept enfants, dont Philippe II assura l'avenir. Les œuvres de Gomez se font remarquer par un style doux, gracieux; l'élévation s'y révèle quelquefois, et son coloris est sans reproche. A. DE L.

Le P. Siguenza, *La Historia de la Orden de San-Geronimo;* Madrid, 1605. — Le P. Santos, *La Discripcion del Escorial;* Madrid, 1698; — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GOMEZ PEREIRA** (*Antoine*), philosophe portugais ou espagnol, vivait au seizième siècle. En combattant Galien, il a émis divers principes dans lesquels on suppose que Descartes aurait puisé ses premières idées sur l'âme des bêtes. Son livre est intitulé : *Margarita Antoniana;* Medina del Campo, 1554; il fut réimprimé en 1587, et en 1610 à Francfort. Il y traite de *Anima Brutorum*, et c'est dans cette portion de son œuvre qu'il faut chercher les faits saillants qui ont arrêté sur lui l'attention de quelques savants. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.* — *Mercure étranger, publ. par une société de gens de lettres.*

**GOMEZ** (*Antonio Enriquez*), écrivain espagnol, né à Ségovie, mort en Hollande, vivait au dix-septième siècle. Il descendait d'une famille de juifs portugais. Son père faisait profession apparente de christianisme; mais le fils revint franchement aux croyances de ses ancêtres; il fut assez heureux pour pouvoir se sauver en France; l'inquisition le brûla, mais en effigie seulement, et il acheva sa vie sans être inquiété. Parmi ses ouvrages, on distingue le *Siglo Pitagorico;* Rouen, 1644 et 1682; Bruxelles, 1727; Madrid, 1788; c'est une satire trop peu enjouée, en prose mêlée de vers, et fondée sur la doctrine de la métempsycose; l'âme d'un ambitieux passe successivement dans le corps d'un ministre, d'une coquette, d'un mendiant, etc. Au milieu de ces récits monotones se trouve un long épisode intitulé : *La Vida de don Gregorio Guadaña*, petit roman dans le genre des compositions *picaresques* de Quevedo et d'Alcman, non moins grossier parfois, mais dans lequel se rencontre un vif sentiment de la réalité et des sciences décrites d'après nature. Il est reproduit dans le 2e volume du *Tesoro de Novelistas èspañoles;* Paris, 1847. Une autre production de Gomez, *Academias morales de las Musas*, renferme diverses poésies et quatre comédies; une seule, *Les Droits de l'Honneur*, s'élève au-dessus de la médiocrité. Malgré son faible mérite, ce volume, imprimé pour la première fois à Bordeaux en 1642, a obtenu à Madrid, en 1688 et en 1734, les honneurs de la réimpression. G. B.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 297. — Amador de Los Reis, *Judios de España*, 1848, p. 569. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 78.

**GOMEZ** (*Sebastian*), peintre espagnol, né à Grenade, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il était élève d'Alonzo Cano. On connaît de lui, aux Dominicains de Séville: *La sainte Vierge assise sur des nuages avec saint Dominique, à genoux devant elle;* — aux Franciscains: *Sainte Rose de Viterbe.* Il signait ses œuvres : *Sebastianum Gomez Granatensem habuit auctorem.* A. DE L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura.* — F. Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

**GOMEZ DE VALENCE** (*Felipe*), peintre espagnol, né à Grenade, en 1634, mort dans la même ville, en 1694. Il était élève de Michel Jérôme Cieza. Il a laissé un grand nombre de tableaux dans le commerce et dans les églises. Ses dessins à la plume égalent ceux d'Alonzo Cano. A. DE L.

*Actas de la Academia de Granada.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GOMEZ** (*Sebastian*), dit *le Mulâtre de Murillo*, peintre de l'école espagnole, mort à Séville, vers 1690. On ignore le lieu de sa naissance; il était esclave du célèbre Esteban Murillo, et apprit la peinture en voyant travailler son maître : probablement celui-ci l'aida de ses conseils. Gomez parvint à exécuter des toiles d'un excellent dessin et d'un beau coloris. Il se distingua surtout par les sujets religieux, dont il décora le couvent de la Merci-Chaussée à Séville. On cite comme son chef-d'œuvre une *Vierge avec l'Enfant-Jésus;* — un *Christ à la colonne*, ayant devant lui saint Pierre, saint Joseph et sainte Anne. A. DE L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura;* Madrid, 1788. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GOMEZ** (*Martin*), peintre espagnol, frère du précédent, vivait dans la seconde partie du seizième siècle. Il habitait Cuença, et peignit plusieurs tableaux pour la cathédrale de cette ville : *Saint Matthieu;* — *Saint Laurent;* — *Saint Michel*, etc. Il décora ensuite les portes de plusieurs reliquaires restés à l'Escurial. Philippe III lui accorda une pension de 3,000 réaux. A. DE L.

*Discripcion del Escorial.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

* **GOMEZ DE VALENCE** (*Francesco*), peintre espagnol, fils du précédent, mort au Mexique, vers 1755. Il fut l'élève de son père, et se fit remarquer par une grande facilité dans l'exécution, un coloris frais et agréable. On cite de lui six grands tableaux de cinq mètres de longueur exécutés pour les carmélites déchaussées de Grenade, et représentant les saints fondateurs ou réformateurs de l'ordre. Gomez de Valence passa en Amérique vers 1750, et y mourut, quelques années plus tard. A. DE L.

*Actas de la Academia de Granada.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

**GOMEZ DE VASCONCELLE** (*Louise-Geneviève* DE), Mme GILLOT DE BEAUCOUR, femme de lettres française, morte en 1718. Sa famille était d'origine portugaise. Son père, qui avait contribué à faire monter sur le trône dom Antoine de Portugal, avait été forcé de s'expatrier

à la suite des malheurs de ce prince. Il s'établit en France, et fit donner une excellente instruction à sa fille. Elle épousa, on ne sait à quelle époque, M. Gillot de Beaucour. Mais elle publia son Arioste sous ses noms de demoiselle, ce qui permet de croire qu'elle n'était pas encore mariée. Goujet raconte que l'opéra de *Roland* par Quinault, représenté en 1685, donna à Geneviève de Gomez l'idée de publier un abrégé du poëme de l'*Arioste*. Son but, disait-elle en présentant son livre à Louis XIV, « était de mettre l'*Arioste* dans un jour qui en laissât voir tout ce qu'il a d'agréable, sans en découvrir les endroits trop libres. » M^me^ de Gomez adoucit donc tous les endroits qui lui paraissaient outrés, supprima tout ce qui a quelque rapport aux choses saintes, et retrancha tout ce qui lui semblait trop long. Elle intitula cette traduction modifiée : *L'Arioste moderne, ou Roland le furieux*; Paris, 1685, 2 vol. in-12 : le second volume s'arrête à la dispute de Gradace et de Roger. Cet ouvrage a été réimprimé en 1720. Guyonnet de Vertron attribue en outre à M^me^ Gomez de Vasconcelle, quoique n'ayant pas paru sous son nom : *Le Courrier d'amour;* 1679, in-12; — *Les Caprices de l'amour*; 1681, in-12; — *Le Mari jaloux;* 1688, in-12; — *Le galant Nouvelliste;* 1693, in-12; — *Les Égarements des Passions;* — *Les Mémoires de Roversaut.*

M^me^ Gillot de Beaucour eut une fille, qui cultiva aussi la littérature et qui fut M^me^ de Saintonge (*voy.* ce nom). L. L—T.

Goujet, *Biblioth. française*, t. VII, p. 368. — Prudhomme, *Biogr. univ. des Femmes célèbres.*

**GOMEZ** (*Madeleine-Angélique* Poisson, M^me^ de), femme de lettres française, née à Paris, le 22 novembre 1684, morte à Saint-Germain-en-Laye, le 28 décembre 1770. Fille du comédien Paul Poisson (*voy.* ce nom), elle cultiva d'abord les lettres pour son amusement. Ayant épousé un gentilhomme espagnol, don Gabriel de Gomez, qu'elle croyait riche, et qui au contraire se trouvait fort gêné, elle dut chercher une ressource dans sa plume. Elle composa des romans et quelques tragédies; mais son style manque d'énergie pour ce dernier genre de productions; sa tragédie d'*Habis*, représentée en 1714, fut cependant reprise en 1732. Le succès de cette pièce fit accuser M^me^ de Gomez d'avoir des collaborateurs; elle s'en défendit fortement dans une préface, et il ne paraît pas en effet qu'elle ait été aidée dans ses travaux littéraires. Son meilleur ouvrage est sans contredit *Les Cent Nouvelles nouvelles*. Mariée en secondes noces à un nommé Bonhomme, elle continua à publier des ouvrages de littérature sous le nom de son premier mari.

On a d'elle : *Sémiramis*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1707, in-12; Utrecht, 1737, in-12; — *Habis*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1714, in-12; Utrecht, 1732, 1736, in-12; — *Cléarque, tyran d'Héraclée*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1717, in-12; Utrecht, 1733, in-12; La Haye, 1738, in-12; — *Anecdotes ou Histoire secrète de la Maison Ottomane;* Amsterdam, 1722, 4 parties, in-12; — *Histoire secrète de la Conquête de Grenade;* Paris, 1723, in-12; — *Les Journées amusantes;* Paris, 1723 et ann. suiv., ou 1728, 8 vol. in-12; Londres (La Haye), 1754; Amsterdam (Rouen), 1758, 8 vol. in-12 : c'est un recueil d'historiettes renfermées dans une sorte de cadre banal, à l'imitation des *Nouvelles* de la reine de Navarre, ou du *Voyage de Campagne* de M^me^ Murat; *Les Journées amusantes* ont été insérées en 1776 dans la *Bibliothèque universelle des Romans;* — *Œuvres mêlées*, contenant des épîtres, des rondeaux, des madrigaux, des chansons, des stances, des bouquets, des acrostiches, un ballet en trois actes, intitulé : *Les Épreuves;* une nouvelle américaine, en prose; des lettres et cinq tragédies : *Habis*, *Sémiramis*, *Cléarque*, *Héraclée* et *Marsidie; Lettre sur le poëme de Clovis, de Saint-Didier;* Paris, 1726, in-12; — *Anecdotes persanes;* Paris, 1727, 2 vol. in-12; — *Crémentine, reine de Sanga, histoire indienne;* Paris, 1727, La Haye, 1740, 2 vol. in-12; — *Le Triomphe de l'Éloquence;* Paris, 1730, in-12; — *Entretiens nocturnes de Mercure et de la Renommée au Jardin des Tuileries;* Paris, 1731, in-12; — *La Jeune Alcidiane;* Paris, 1733, 3 vol. in-12 : suite du roman publié par Gomberville sous le même nom en 1651; — *La nouvelle Mer des Histoires;* Paris, 1733, 2 vol. in-12; — *Histoire d'Osman, premier du nom, dix-neuvième empereur des Turcs, et de l'impératrice Aphendina Ashaba;* Paris, 1734, 2 vol. in-12; — *Cent Nouvelles nouvelles;* Paris, 1735, 1758, 8 vol. in-12; réimprimées plusieurs fois et insérées en 1776 dans la *Bibliothèque universelle des Romans;* — *Marsidie, reine des Cimbres*, tragédie en cinq actes et en vers; Utrecht, 1735, in-12; — *La belle Assemblée*, trad. de l'anglais; 1750; — *Histoire du Comte d'Oxford, avec celle d'Eustache de Saint-Pierre au siége de Calais;* Paris, 1757, in-12; — *Histoire d'Eustache de Saint-Pierre;* Paris, 1765, in-12; — *Le Voleur amoureux*, nouvelle; Lille, 1812, in-18; — *Le Scélérat trompé*, nouvelle; Lille, 1812, in-18.
L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire.*

*GOMEZ (*Ildefonso*), Espagnol remarquable par sa longévité, né le 23 février 1731. Il s'engagea d'abord dans le régiment de Léon, fit ensuite, dans le régiment de Soria, les campagnes d'Italie, de France, de Portugal, et combattit contre les Anglais. Dans la guerre de l'indépendance, il se réunit tour à tour aux corps d'armée de La Romana et de Reding. Criblé de blessures dans diverses rencontres, il se vit forcé, par une balle

dont il fut atteint, de se retirer à l'âge de soixante-dix-sept ans, aux Invalides de Saint-Philippe. Il était alors sergent et décoré de quatre médailles et de cinq croix, sans compter les autres cordons de distinction. En 1815 il épousa Luisa Traginer, dont il eut un fils, qui mourut en bas âge. Devenu aveugle par suite du choléra, en 1834, Gomez se retira à Valence, où il se faisait remarquer, quoique sourd, par la solidité de sa démarche et un corps exempt d'infirmités. En 1845, disent ses biographes, il portait si bien ses cent quatorze ans, qu'on lui en eût donné à peine soixante-dix; en 1857 on n'avait pas encore entendu parler de sa mort. Z. M...Y.

Mellado, *Diccionario de Histor. y de Geogr.*

*GOMEZ DE BECERRA (D. *Alvaro* DE), jurisconsulte et homme d'État espagnol, né le 26 décembre 1771, à Caceres (Estramadure). Il commença dans sa ville natale l'exercice de la profession d'avocat. La guerre de l'indépendance lui ouvrit le champ plus large de la carrière politique. Membre de la junte de gouvernement en 1809, et trois ans après de la régence, il fut après la promulgation de la constitution nommé juge en première instance, et en 1813 chef politique supérieur de la province d'Estramadure. Au retour de Ferdinand VII, il fut, après avoir plaidé quelque temps au barreau de Madrid, réintégré dans ses précédentes fonctions en Estramadure, et alla les continuer à Tolède. Membre des cortès en 1821, il devint fiscal ou procureur du tribunal de cette assemblée, qu'il présida à Cadix en 1823. Gomez, pour éviter la vengeance du roi, qui avait recouvré son autorité, se réfugia à Gibraltar, d'où il gagna Malte. Il ne quitta cette résidence qu'en 1830, pour se rendre à Marseille, où il résida pendant quatre ans. L'amnistie proclamée alors par la reine régente d'Espagne lui permit de revenir figurer au barreau de Madrid. Une série non interrompue d'honneurs et de dignités vint le consoler et le dédommager de ses disgrâces. Tour à tour procureur et président d'audience, ministre du tribunal suprême de justice, trois fois ministre de grâce et de justice, membre, président de la chambre des cortès et sénateur, il a dans toutes ces fonctions montré autant de lumières que d'intégrité. V. M...Y.

Mellado, *Diccionario de Hist. y de Geogr.*

GOMEZ (*João-Baptista*), poëte dramatique portugais, né à Porto, mort vers 1812. Frappé par le caractère touchant d'un événement historique, qui avait déjà inspiré Antonio Ferreira et Domingos dos Reis Quita, il résolut de mettre sur la scène les amours d'Inez et de don Pedro, et il intitula sa tragédie *A Nova Castro*, pour établir de prime abord la différence qu'il prétendait mettre entre sa pièce et celles de ses devanciers. Ce n'est pas qu'il y eût une grande originalité ni dans la marche ni dans la conception de sa pièce, mais il y donna la preuve d'un vrai sentiment dramatique. Représentée sur les théâtres du Portugal et du Brésil, lorsque la pièce de Ferreira s'adressait seulement à des lecteurs choisis, la *Nova Castro* obtint un succès vraiment populaire, qui s'est maintenu jusqu'à nos jours. Cette tragédie fut imprimée dès 1806; mais l'édition la plus répandue a paru à Lisbonne, 1817, in-8°; — *Nova Castro, tragedia*, 5me édit., augm. *da Coroação;* Lisbonne, impr. roy., 1830, in-8° (par Gomez le jeune). Elle a été traduite en français par l'auteur de cette notice dès l'année 1823, et insérée dans la collection des *Chefs-d'Œuvre des Théâtres étrangers*. En 1845 M. Alexandre Wittich en a donné une version allemande, en vers. J.-B. Gomez avait composé antérieurement à la *Nova Castro : Fayel, tragedia de M. d'Arnaud, traduzida em verso portuguez;* Lisbonne, 1813, in-8°. On nous assure qu'il n'avait pas encore atteint sa trentième année lorsqu'il mourut. Ce poëte était lauréat de l'Académie de Lisbonne. Ferd. DENIS.

*Documents particuliers.*— Balbi, *Essai sur le Royaume de Portugal.*

*GOMEZ (*François-Jean* DE), écrivain danois, né le 5 avril 1808, à Saint-Thomas, dans les Indes occidentales danoises. Il vint à Copenhague en 1826, et fut nommé lieutenant dans le corps des chasseurs de la garde, en 1829. On a de lui : *Den store Uge i Paris i Aaret* 1830 (La grande Semaine à Paris, en 1830, décrite d'après des sources françaises et anglaises); Copenh., 1831, avec une carte de Paris; — *Om Militair-vaesenet paa de Dansk-vestindiske Oeer* (L'État militaire des îles danoises dans les Indes occidentales); Copenh., 1836. K.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

GOMEZ (*Alvarez*). Voyez CASTRO.

GOMICOURT. Voyez DAMIENS DE GOMICOURT.

*GOMIDAS (*Khéomurdjian*), frère d'Eremia Tschelebi (*voyez* ce nom), écrivain arménien, décapité à Constantinople, le 25 octobre 1707. Il était arménien dissident et premier pasteur de l'église de Saint-Georges. Le patriarche de sa communion, Jean de Smyrne, le traduisit devant le grand-vizir et le grand-mufti, comme *franc*, c'est-à-dire comme rebelle au grand-seigneur, mais plutôt parce qu'il voulait se débarrasser d'un censeur intègre, qui désapprouvait sa conduite tyrannique. Les juges reconnurent l'innocence de l'accusé; néanmoins ils le condamnèrent au dernier supplice, parce que, suivant le patriarche, sa mort était nécessaire au maintien de la tranquillité publique. Dix-huit autres personnes, enveloppées dans la même affaire, n'eurent qu'à embrasser l'islamisme pour se soustraire à la mort. Gomidas seul resta fidèle à la foi chrétienne. Les arméniens-unis ou dissidents s'accordent à le considérer comme un martyr. On lui attribua le don des miracles, et on l'appela le *bienheureux thaumaturge*. Parmi les écrits de Gomidas, il suffit de citer : ses *Mémoires historiques* sur les troubles qui s'élevèrent de son temps entre les Arméniens de Constantinople; — une *Élégie sur la nation arménienne.* E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, III, 781-788. — Giov. de Serpos, *Compendio di Memorie concern. la nazione Armena*, t. II, p. 218-229. — De Ferriol, *Recueil de cent estampes*, n° 28. — Suklas Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia*, p. 160.

* **GOMIDAS**, patriarche d'Arménie, né à Aghtsits, dans le canton d'Arakadzodn, mort en 625 de J.-C. Il était évêque des Mamigoniens lorsqu'il fut élu patriarche, en 617, après la mort de Jean III. Son successeur fut Christophe III. Gomidas fit élever, en 618, une magnifique église dédiée à sainte Hripsime. On a de lui : *Nerpogh Hripsimiah* (Hymne en l'honneur de sainte Hripsime), qui se trouve dans le *Scharacnots* (Recueil d'hymnes) et fait encore partie de la liturgie arménienne. E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, II, 324, 325, 327. — Sukias Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia*, p. 28.

* **GOMIEN** (*Charles*), peintre français, né à Villers-lès-Nancy (Meurthe), en avril 1808. Il vint à Paris au commencement de 1827, entra dans l'atelier de M. Hersent, et y resta jusqu'en 1831, époque où il débuta au salon par deux portraits, un *Capitaine d'état-major*, et *Granville*, qui fut remarqué. Les tableaux qu'on cite de lui sont : *Le Comte de Chabrol*, au salon de 1838; — *Le jeune Clovis trouvé par un pêcheur* (salon de 1839); — *Mme la marquise de Conflans* (salon de 1841); — *Le comte de Rougé*; — *Le comte d'Argentré* (salon de 1842); — *Mme Pellier* (1844); — *Mme la marquise de Pastoret* et sa fille *Mme la marquise du Plessis-Bellière* (1853). THÉNOT.

*La Gazette de France*, 12 déc., 1836.

* **GOMIS** (*Joseph-Melchior*), compositeur dramatique espagnol, né en 1793, à Anteniente (royaume de Valence), et mort à Paris, le 30 août 1836. Admis à l'âge de sept ans comme enfant de chœur dans une maison de chanoines réguliers, ses progrès en musique furent tellement rapides qu'à seize ans il suppléait déjà son maître auprès de ses condisciples. Vers le même temps, il étudia la composition, sous la direction du P. Pons, moine catalan fort instruit dans les diverses parties de l'art, et acquit bientôt de solides connaissances par la méditation des œuvres de musique religieuse que renfermaient les bibliothèques des églises et des couvents de Valence. A l'âge de vingt-et-un ans, Gomis fut nommé chef de musique de l'artillerie de cette ville, ce qui lui permit d'étudier les ressources et les effets des instruments à vent; mais, entraîné par son goût pour la musique dramatique, en 1817 il partit pour Madrid, emportant avec lui les partitions de plusieurs petits opéras qu'il avait composés. L'un de ces ouvrages, l'*Aldeana*, obtint un succès qui fixa l'attention publique sur le jeune artiste et lui valut la place de chef de musique de la garde royale. Les événements politiques de 1823 l'ayant forcé de s'expatrier, Gomis vint à Paris dans l'intention de s'y consacrer exclusivement à la composition dramatique. De cruels déboires l'y attendaient. Trois années s'écoulèrent en sollicitations auprès des gens de lettres sans qu'il pût obtenir un seul livret d'opéra. Fatigué de tant de vaines démarches, il se décida, d'après les conseils de Rossini, à se rendre à Londres, où il arriva en 1826. Là il ne tarda pas à se faire une position agréable comme professeur de chant et comme compositeur de musique légère. Les romances, les boléros, les airs espagnols qu'il publiait avaient une certaine vogue. On cite aussi un quatuor pour quatre voix avec accompagnement d'orchestre, intitulé l'*Inverno*, qui fut exécuté avec succès au concert de la Société Philharmonique. Mais Gomis rêvait toujours le théâtre. Dans un voyage qu'il fit à Paris, en 1827, il réussit à se procurer un poëme d'opéra comique, qu'il emporta vite à Londres. Bientôt après il envoyait sa partition au directeur de l'Opéra-Comique. On l'invita à venir diriger lui-même les répétitions; mais dès la première le directeur se refusa à continuer les études de la pièce. Il en résulta un procès, à la suite duquel Gomis obtint 3,000 fr. à titre de dommages-intérêts, mais ne put faire représenter son œuvre. Les lenteurs de ce procès, les fréquents voyages de Gomis lui avaient fait perdre la position qu'il avait conquise à Londres. Il vint se fixer à Paris, où de nouvelles épreuves l'attendaient. Enfin, au mois de janvier 1831, son opéra du *Diable à Séville* parut sur le théâtre Ventadour. L'Académie royale de Musique le chargea d'écrire un opéra; mais là encore des intrigues s'opposèrent à la représentation de la pièce. Il parvint cependant à faire jouer, en 1833, un nouvel opéra comique, *Le Revenant*, qui fut suivi du *Portefaix*, ouvrage en trois actes. Cette dernière partition obtint moins de succès que les précédentes, quoique les connaisseurs lui eussent reconnu plus de mérite. Les tracasseries auxquelles Gomis avait sans cesse été en butte avaient altéré sa santé. Le gouvernement français vint heureusement à son secours, en lui accordant une pension qui le mit à l'abri des plus pressants besoins. Il mourut à peine âgé de quarante-trois ans.

Les ouvrages de Gomis attestent un véritable talent; mais le rhythme et la modulation de la musique espagnole s'y reproduisent trop souvent. Sa musique manque de variété; elle est d'ailleurs écrite d'une manière peu favorable pour les voix, chose singulière chez un professeur de chant. Ces défauts ont nui au succès des œuvres du musicien, dont le nom est aujourd'hui plus connu des amateurs que du public. Indépendamment des productions que nous avons citées plus haut, Gomis a publié à Londres une méthode de musique avec des solféges, dont il a paru une édition à Paris. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — *Documents inédits*.

* **GOMM** (Sir *William Maynard*), général anglais, né en 1782. Il entra au service comme enseigne en 1794, et fit la campagne de Hollande,

Il fut élevé successivement aux grades de lieutenant (16 novembre 1794), de capitaine (25 juin 1803), de major (10 octobre 1811), de lieutenant-cololonel (17 août 1812), de colonel (16 mai 1829), major général (10 janvier 1837), lieutenant général (9 novembre 1846), général (20 juin 1854). Il prit part aux expéditions que l'Angleterre dirigea contre la France de 1798 à 1815, et se distingua dans la plupart des batailles livrées par l'armée anglaise depuis celle du Elder jusqu'à celle de Waterloo. Créé en 1815 chevalier du Bain, il passa de l'armée de ligne dans la garde. On lui confia, en 1840, le commandement des troupes de la Jamaïque. A son retour en Angleterre, il fut nommé, en 1845, gouverneur civil et commandant des forces militaires dans l'île Maurice. En 1851, il succéda à sir Charles Napier dans le commandement en chef de l'armée des Indes, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Z.

*Men of the Time.*

* **GOMMARC** (*Jean*), théologien protestant, né probablement à Verteuil (Saintonge), entre 1625 et 1630. Le synode provincial de la haute Guyenne, assemblé à Saint-Affrique, le 15 septembre 1667, le nomma, sur la proposition du conseil académique, professeur de philosophie à l'académie protestante de Puylaurens, en remplacement de Verdier. Il entra en fonctions l'année suivante, après avoir, selon l'usage, subi un examen et soutenu une thèse. On a de lui : *De Mediatione Christi et prædestinatione;* Puylaurens, 1668, in-4°. C'est la thèse qu'il soutint pour sa nomination au professorat ; — *De Scientia Dei quam Jesuitæ mediam vive hypothecam vocant;* Puylaurens, 1670, in-4°; — *De Natura Fidei;* Puylaurens, 1671, in-4°; — *De Ortu Fidei;* Puylaurens, 1672, in-4°. Dans les deux dernières dissertations, il fait une assez large part à l'élément subjectif dans la nature et l'origine de la foi. C'était, une grande nouveauté dans l'enseignement de l'académie de Puylaurens, dominée jusque alors par la théologie calviniste, qui ne tient aucun compte ni des aptitudes ni des affections de l'homme. Il est probable que les exemplaires des quatre thèses de Gommarc, que nous avons entre les mains, sont les seuls qui existent aujourd'hui.

Michel NICOLAS.

MM. Haag, *La France protest.* — Aymon, *Synodes nationaux.*

**GOMORA.** *Voy.* GOMERA.

* **GON** (*Corneille* VAN DER), poëte dramatique hollandais, vivait dans la première partie du dix-huitième siècle. Il n'est connu que par les ouvrages suivants : *Faramond, eerste Koning der Francen* (Pharamond, premier roi de France), tragédie; Amsterdam, 1701, in-8°; — *Agelmond, eerste Koning van Lombardyen* (Agelmond, premier roi de Lombardie), tragédie; Amsterdam, 1702, in-8°; — *Scheeps Leven* (La Vie des Matelots), comédie; Schiedam et Rotterdam, 1714, in-8°; — *Gustavus der eersten, Herstelder der Zweden* (Gustave Premier, restaurateur du royaume de Suède), tragédie; Amsterdam, 1727, in-8°. E. DESNUES.

*Register der Nederlandsche Tonlspel-Dichteren*, p. 43. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. XIV, p. 196.

* **GONÇALVES DE ANDRADE** (*Paulo*). *Voy.* ANDRADE.

**GONÇALVES DA COSTA** (Le P. *Manoel*), astronome portugais, né en 1605, à Peras-Alvas, près Montemor de Velho (Beira), mort en janvier 1688. Il fit ses études à Coïmbre, et y embrassa l'état ecclésiastique, en 1629. Il devint vicaire de l'évêque de Leiria. Il s'occupait beaucoup d'astronomie, et composait des almanachs populaires qui avaient un grand succès. Il mourut d'apoplexie, dans son observatoire. Ses principaux ouvrages sont : *Noticias astrologicas e universal influencia das estrellas;* Lisbonne, 1659, in-4°; cet ouvrage, écrit avec simplicité, contient des combinaisons astrologiques et cabalistiques très-ingénieuses concernant l'influence des astres sur les principaux événements; — *Brachilogia astrologica;* Coïmbre, 1670, in-4°. C'est un traité astrologique du Soleil, de la Lune, des planètes, de leurs différents aspects, des constellations, des éclipses, etc. Il a laissé en manuscrit *Ideæ divinæ* et un *Tratado dos ecclipses.* A. DE L.

*Summario da Bibliotheca Lusitana.*

* **GONÇALVEZ DE MAIA** (*Ruy*), voyageur portugais, vivait au douzième siècle. C'est un des premiers voyageurs qui au moyen âge visitèrent l'Assyrie dans un but qui pouvait tourner au profit de la science. Les chroniques le font remonter au douzième siècle. Il avait pour père un homme de sang noble, Gonçalo Roiz de Couto de Palma; sa mère se nommait doña Sancha Gonçalvez de Barundo. On voit dans le livre des lignages, dû au comte de Barcellos, qu'il se rendit en Orient « pour y *faire des chevaleries* et y gagner des richesses, comme cela avait été fait en ce temps où les chevaliers s'en allaient avec armes et chevaux servir les seigneurs, habitant en terres lointaines, qui les voulaient employer ». Gonçalvez de Maia ayant fait un long séjour dans les pays où s'élevait jadis Babylone, reçut de ses compatriotes le surnom de *Babylon*, à peu près comme Marco-Polo reçut, un siècle plus tard, celui de *Messer Millione*. Malheureusement ce vieux voyageur n'a rien écrit, et ses pérégrinations ne sont l'objet que d'une sorte de légende, racontée par ce comte D. Pedro, petit-fils du roi Diniz, qui a préservé de l'oubli tant de précieuses origines. Ce récit, beaucoup trop long pour être exposé ici, mérite cependant d'être examiné, et reporte à une époque bien éloignée les prédécesseurs de Payva et de Covilham. F. D.

*O Livro dos Linhagems*, Ms. de la Bib. imp. de Paris. *Voy.* aussi les deux éditions de ce livre données par Lavanha et Faria y Souza sous le titre de *Nobiliario do Conde de Barcellos*.

**GONÇALVEZ** (*Joaquim-Affonso*), sinologue portugais, né en 1780, mort à Macao, le 3 octobre 1841. Il appartenait à une famille d'agriculteurs peu aisés, du bourg de Tojal (province de Tras-os-Montes). De bonne heure il étudia pour embrasser l'état ecclésiastique, et étant entré dans la congrégation des Missions, il s'embarqua, en 1812, sur *El Magnanimo*, pour la Chine; il fit un séjour assez prolongé au Brésil, à la côte du Malabar, aux Philippines avant de parvenir à Macao; il y entra le 28 juin 1814. Une fois parvenu à la Chine, il résolut d'abord de se vouer à l'étude des sciences exactes, pour lesquelles il avait de rares dispositions, afin d'aller évangéliser dans l'intérieur de l'empire. Les nouvelles persécutions dont le christianisme fut l'objet à cette époque de la part de l'empereur Kia-Kin firent évanouir ses projets, et le fixèrent à Macao. Dès lors il se voua sans partage à l'étude de la langue chinoise. Doué d'une constitution robuste, plus apte qu'on ne l'est ordinairement sous les tropiques à des travaux prolongés, on le vit étudier pendant plusieurs années quinze et seize heures par jour, et ne trouver de repos dans ce travail aride qu'en se vouant à la composition et même à l'exécution de la musique sacrée. Cette ardeur persévérante eut un plein succès. Au bout de quelque temps le P. Gonçalvez possédait parfaitement la langue mandarine, et il avait soumis les principes du chinois écrit à une analyse si approfondie, que le Portugal, qui ne comptait pas encore un seul sinologue capable d'entrer en ligne de comparaison avec ceux dont s'honorent l'Allemagne, l'Angleterre et la France, put en offrir un dont les travaux marchent de pair avec ceux des plus savants de l'Europe (1). Malheureusement le P. Gonçalvez a écrit dans une langue trop peu répandue, même parmi les orientalistes, pour qu'un grand renom se soit attaché à ses publications. Son premier travail néanmoins fut écrit en latin; c'est une petite grammaire intitulée : *Grammatica Latina ad usum Sinensium juvenum, post longam experientiam redacta, et Macao in regali collegio Sancti-Josephi facultate regia typis mandata*; 1828, in-16 : cette grammaire chinoise-latine, destinée uniquement aux jeunes Chinois qui veulent se vouer à l'état ecclésiastique, compte pour assez peu de chose parmi les travaux de l'auteur. L'année suivante fut marquée par un livre d'une tout autre importance; il donna son *Arte China*; Macao, 1829, petit in-4°. Cette grammaire portugaise-chinoise, faite sur le plan de l'ouvrage précédent, mais qui lui est infiniment supérieure, jeta les fondements de la réputation du P. Gonçalvez. Selon le témoignage d'un sinologue contemporain, « le principal mérite de l'*Arte China* consiste dans l'abondance des matériaux qu'il offre au disciple. A le considérer sous ce point de vue, il est plus riche qu'aucun ouvrage de ce genre publié jusqu'à ce jour ». Deux ans après l'apparition de ce livre, l'infatigable Gonçalvez publia le *Diccionario Portuguez-China, no estilo vulgar mandarim e classico geral*; Macao, 1831, 1 fort vol. in-8°. C'était l'œuvre de prédilection du sinologue portugais, et il avait raison, puisqu'un savant fort en état de l'apprécier a déclaré que c'était le meilleur dans son genre qui ait encore paru jusqu'à ce jour. Le *Diccionario China-Portuguez*, Macao, 1833, in-8°, malgré son mérite incontestable, souleva quelques critiques; elles se fondent sur le système de classifiques, qui est incomplet et souvent « contraire aux lois de formation des caractères chinois ». — Les deux lexiques du P. Gonçalvez, sortes de vocabulaires portatifs latins-chinois, publiés en 1836 et 1839, ne peuvent être comparés en rien au grand répertoire manuscrit qu'il a laissé, et qui bien que terminé n'a jamais été imprimé. Il reste entre les mains des missionnaires de Macao. « Cet ouvrage, dit M. Callery, diffère essentiellement, quant au plan, de tous ceux que l'auteur a publiés; car les dix mille caractères principaux qu'il contient s'y trouvent rangés progressivement, suivant le nombre et l'ordre alphabétique des traits dont ils se composent, sans égard aux classifiques, auxquels ils se rattachent de telle manière qu'au lieu d'avoir la classe des *plantes*, *des arbres*, *des pierres*, *des chevaux*, on a des classes de *deux traits*, de *six traits*, *douze traits*, etc., sous chacune desquelles viennent se ranger toutes sortes de classifiques et de phonétiques. »

Une traduction en chinois du Nouveau Testament, qu'on attribuait au P. Gonçalvez, n'est pas de lui : elle provient, ainsi qu'il l'a répété lui-même, d'un manuscrit trouvé dans la bibliothèque du collége de Saint-Joseph. L'infatigable missionnaire venait de terminer ses plus importants travaux lorsqu'il mourut, à Macao. Sa mort fut regardée comme une calamité réelle, car il s'était fait généralement aimer. Il est enterré dans le cimetière de Saint-Paul, et ses élèves lui ont fait élever une tombe de marbre. Son épitaphe latine a été reproduite par M. Callery. La mort le surprit au moment où il se préparait à quitter la Chine pour passer aux Philippines. F. DENIS.

Callery, *Nouvelle Revue encyclopédique publiée par* MM. Didot frères, 2e année, mars, 1847, n° 3.

**GONÇALVEZ** ou **GONSALVEZ** (*Antão*), navigateur portugais, vivait au quinzième siècle. Il faisait partie de la maison de l'infant D. Henrique. Il commença à naviguer vers 1439 ou 1440, c'est-à-dire à l'époque où le Sénégal était déjà découvert; il accompagna Nuno Tristam, et parvenu à l'endroit désigné sous le nom *dos Lobos Marinhos*, il se fit armer chevalier par le commandant de l'expédition. Après cette cérémonie, le lieu prit le nom de *Porto do Caval-*

(1) Il parlait avec moins de facilité, dit son biographe, le dialecte de Canton, qui renferme des sons peu harmonieux pour une oreille musicale.

*leiro*. Gonçalvez retourna alors en Portugal, et il y amena plusieurs noirs, qui, par leurs indications exactes, contribuèrent singulièrement au succès ultérieur des découvertes. Il retourna vers l'Afrique en 1442. Les noirs esclaves qu'il ramenait avec lui donnèrent en échange de leur liberté de l'or en poudre. Ce fut, dit-on, le premier or qui vint de ces parages à Lisbonne, de même que les noirs amenés en Europe par Gonçalvez furent les premiers esclaves qui vinrent de la côte occidentale d'Afrique en Portugal. Nous retrouvons encore ce navigateur en 1446, allant porter le christianisme à la Côte d'Or : il commandait alors une expédition composée de trois navires; depuis lors on a perdu sa trace. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

**GONDEBAUD**, quatrième roi de Bourgogne, mort à Genève, en 516. Il était second fils (1) de Gondioc, roi de Bourgogne, et de Caratena, sœur du patrice Ricimer. Il commença d'abord par gouverner, comme feudataire de son frère aîné, Chilpéric, la Bourgogne et la Franche-Comté. En 472, l'empereur Olybrius le fit prince d'Occident. Vers 477, Gondebaud prit les armes contre Chilpéric. Celui-ci, aidé de son troisième frère Godomar, lutta opiniâtrément; mais il fut vaincu, fait prisonnier, et Gondebaud le tua de sa propre main. Godomar fut ensuite brûlé vif et ses deux fils décapités. La femme de Chilpéric fut jetée dans le Rhône, avec une pierre au cou. Les deux filles de cette princesse furent seules épargnées : l'une, Chrone, fut enfermée dans un couvent, où elle mourut; la seconde, Clotilde, élevée à Genève, par son oncle, devint, en 493, l'épouse du roi des Francs Clovis I^er^. Ce fut vers 491 que Gondebaud monta sur le trône de Bourgogne, après la destruction de sa famille. Il avait depuis plusieurs années embrassé l'arianisme, et les motifs de religion jouèrent un grand rôle dans ces sanglants drames. On doit ajouter que la plupart des actes de Gondebaud provinrent des conseils de son premier ministre Aredius.

Le nouveau roi ne resta pas oisif; profitant des guerres que se faisaient Théodoric, roi des Visigoths, et Odoacre, roi des Hérules, il descendit les Alpes, ravagea l'Émilie et la Ligurie, et rentra à Genève chargé de dépouilles et suivi de nombreux captifs. Au retour de cette expédition (493), il reçut les ambassadeurs de Clovis, qui lui demandait sa nièce Clotilde en mariage. Gondebaud céda, plutôt par crainte que par désir d'alliance. Aredius était alors absent; à son retour il blâma l'imprudence de son maître, qui venait de donner des droits sur la Bourgogne à un voisin redoutable. Gondebaud comprit sa faute, et fit courir après la princesse; mais celle-ci, défiante, avait fait prendre à son escorte des chemins traverse, et put joindre son fiancé, qui l'attendait à Villiers près de Troyes. On comprend dès lors la haine que Clovis porta toujours à Gondebaud.

Le roi de Bourgogne, pour s'attacher son dernier frère Gondeégisile (*voy.* ce nom), lui avait cédé Genève et les territoires environnants; tous deux, en 494, pillèrent l'Italie septentrionale, et en ramenèrent six mille captifs. Théodoric envoya saint Épiphane, évêque de Pavie, et Victor, évêque de Turin, pour traiter de la rançon des prisonniers. Gondebaud, sur la prière de saint Avit, évêque de Vienne, relâcha les vaincus moyennant une très-modique somme.

Les prélats catholiques avaient un grand intérêt à ramener Gondebaud sous les lois de l'orthodoxie. Ils sollicitèrent, en 1499, la permission de réunir un concile à Lyon, offrant de confondre les ariens qui se présenteraient. Gondebaud y consentit, et Boniface fut l'avocat du schisme. Saint Avit porta la parole pour les catholiques. On déploya beaucoup d'éloquence de part et d'autre, et chacun se retira convaincu de la supériorité de ses arguments.

Cependant Clovis, excité par Clotilde, songeait aux moyens de satisfaire son ambition, sous le prétexte de venger les parents de sa femme. Débarrassé de toute guerre en 500, il s'allia secrètement avec Gondegisile, et entra en Bourgogne. Gondebaud marcha à la rencontre des Francs; mais, trahi par son frère, il fut complétement défait à Fleury-sur-Ouche près Dijon, et, suivi par le vainqueur, il se réfugia dans Avignon. C'en était fait de lui, si l'adroit Aredius n'eût réussi à faire conclure un traité par lequel Gondebaud se reconnaissait tributaire du roi de France et cédait le Viennois à Gondegisile. Clovis, satisfait, se retira avec le gros de son armée; mais aussitôt qu'il fut éloigné, Gondebaud courut à Vienne, y surprit Gondegisile, le fit égorger dans une église où il s'était refugié, et massacra tous les Bourguignons qui l'avaient suivi et les sénateurs qui l'avaient reconnu. Cinq mille soldats de Clovis étaient restés dans le Dauphiné. Obligés de se rendre, Gondebaud les envoya à Toulouse au roi des Visigoths Alaric II, avec lequel il s'allia contre Clovis.

Après tant de meurtres, le roi de Bourgogne crut devoir témoigner quelques remords; il trouva un consolateur dans le saint évêque de Vienne, qui lui présenta le repos de sa conscience comme prix de son retour au catholicisme. « Tu pleurais avec une piété ineffable, lui écrivit-il (1), sur les funérailles de tes frères, et l'affliction de ton peuple était la conséquence de la tristesse publique. Mais, d'après l'intention secrète de la Divinité, ces causes de douleur nous préparaient de la joie. *C'était le bonheur du royaume qui diminuait le nombre des personnes*

(1) C'est à tort que Sismondi suppose Gondebaud l'aîné des fils de Gondicaire. Il attribue également beaucoup de faits à Gondebaud qui appartiennent à son frère Chilpéric et même à leur père Gondioc.

(1) Alcimi Ecdicii Aviti, episcopi Viennensis, *Epistola V*.

*royales*, et qui ne conservait que celles-là seules qui suffisaient à l'empire... Crois-en mon expérience, tout ce qui parut fâcheux dans cette occasion est devenu un avantage. » Saint Avit pouvait avoir raison ; mais quelques écrivains ont trouvé qu'il avait poussé la ferveur du prosélytisme un peu loin, en se montrant aussi bienveillant pour l'homme qui s'était rendu trois fois fratricide.

Maître absolu de la Bourgogne, Gondebaud, au moyen de ses évêques, parvint facilement à obtenir la paix de Clovis, qui d'ailleurs était engagé dans de grandes luttes au nord et à l'est de ses États. Il comprit la nécessité pour les Bourguignons de s'assimiler autant que possible les Gaulois et les Romains. Ce fut dans cet esprit qu'il promulgua la fameuse loi dite *Gombette*. Rédigée à Amberieux (Bugey), par les principaux personnages du royaume, elle fut publiée à Lyon, le 4 des calendes d'avril (29 mars). Quoique insuffisante et même vicieuse, elle est regardée par Montesquieu comme le meilleur code que les nations barbares eussent produit jusque alors. Il est probable qu'elle n'est que le recueil et la consécration des coutumes qui existaient antérieurement ; cependant, elle établit une grande égalité entre les conquérants et les conquis. Elle fut même, dans certains cas, à l'avantage des derniers, car elle créa des tribunaux mixtes et une nouvelle juridiction pour les différends entre Bourguignons ou entre un Romain et un Bourguignon, tandis qu'au contraire lorsque la cause s'agitait entre deux Romains la loi romaine resta seule appliquable. Dans aucun cas enfin le Romain ne pouvait être traduit devant un tribunal où ne siégeaient pas un comte bourguignon et un comte romain, et il était interdit à chacun d'eux de procéder l'un sans l'autre. La nation était divisée en trois classes ; l'*optimate* bourguignon, le *noble* romain, formaient la première ; les *hommes libres* de l'une et l'autre nation formaient la seconde ; les *tributaires* formaient la troisième : Gondebaud n'établit point dans ses États les distinctions acceptées chez les Francs (1).

L'administration gratuite de la justice était particulièrement recommandée dans le Code Gondebaud. Le législateur prononce la peine de mort contre les juges prévaricateurs ; il était défendu aux dispensateurs de la justice de recevoir des présents, de quelque nature que ce fût. La peine de douze sous d'or était décrétée contre ceux qui laisseraient sans jugement les procès instruits, après avoir été sommés trois fois par les parties intéressées. L'amende s'élevait à trente sous d'or lorsque les juges, par négligence ou ignorance, causaient un dommage à l'une des parties. La peine du talion est consacrée par Gondebaud : si l'on crève l'œil à quelqu'un avec intention, que l'œil du coupable soit arraché ; mais si ce malheur arrive par accident, on payera soixante-dix sous pour un noble, cinquante sous pour un bourgeois et trente-six sous pour un serf. Un serf qui aura frappé un homme libre recevra cent coups de fouet ; s'il commet un vol, il sera puni de mort et le maître payera la chose volée.

Gondebaud consacra l'hospitalité d'une manière absolue. Dans les articles 38 et 39 de son code, il dit : « Quiconque refusera son toit et son foyer à un étranger payera trois sous d'or d'amende ; il en payera six si cet étranger est un convive du roi ; le Bourguignon à qui l'étranger aura demandé l'hospitalité, et qui au lieu de la lui donner lui aura indiqué la maison d'un Romain, payera trois sous à ce Romain et trois sous d'amende. Le colon du roi qui n'aura pas voulu recevoir un étranger sera puni du fouet... Cependant celui qui aura reçu un homme étranger, de quelque nation qu'il soit, devra le conduire chez le juge : celui-ci l'examinera et emploiera même la torture pour lui faire avouer à qui il appartient. Si l'étranger est reconnu esclave, celui qui l'aura recueilli devra en payer trois fois la valeur, à moins que cet esclave ne soit un captif qui, échappant à l'ennemi, retourne vers ses parents ou à son sol natal. On le voit, ces articles de la loi Gombette sanctionnaient l'esclavage, et garantissaient la propriété mobile des Romains. Dans tous les cas, Gondebaud admettait que le coupable pût recevoir cent coups de fouet en échange de douze sous d'or d'amende.

Les Bourguignons, comme tous les Germains, étaient persuadés que deux intelligences, l'une bonne, l'autre mauvaise, présidaient aux destinées humaines, et qu'un faux serment devait être puni d'une manière divine, soudaine, éclatante ; ils eurent tant de preuves du contraire, que Gondebaud inventa le combat judiciaire (1). Les accusés échappèrent ainsi à la torture, et il n'y eut aucun homme de cœur qui ne préférât le combat aux subtilités des légistes. Le duel était d'ailleurs trop en accord avec les sentiments violents de l'homme pour ne pas être aussitôt accepté, et ce mode de défense se répandit aussitôt dans l'Europe entière. La torture et le combat, employés pour arriver à la vérité, étaient sans doute des moyens aussi barbares qu'absurdes ; mais le combat était certainement le moins cruel.

A côté de ces améliorations relatives ou plutôt de ces transitions entre l'état barbare et la civilisation, Gondebaud avait décrété des pénalités bizarres pour des délits secondaires. Le vol d'un chien de chasse est puni ainsi : « Si quis

(1) Les *Ripuaires* ne s'étaient pas contentés de taxer le sang d'un Romain à moitié prix de celui d'un Franc (*), ils avaient fixé une échelle de proportion pour le meurtre commis sur les étrangers, qui étaient classés dans l'ordre suivant, Romains, Bourguignons, Allemands, Frisons, Bavarois et enfin Saxons.

(*) Le meurtre d'un Franc coûtait deux cents sous d'or, celui d'un Romain ou d'un Gaulois libre cent sous seulement.

(1) *Lex Burgundionum*, § 8, p. [illegible] ; § 45, p. 267 ; § 80, 276.

canem... præsumpserit involare, jubemus ut convictus coram omni populo posteriora ipsius osculetur, aut quinque solidos illi cujus canem involavit cogatur exsolvere, et mulctæ nomine solidos duos. » — C'était encore pis pour le vol d'un épervier : Gondebaud condamnait le voleur à se laisser manger par cet oiseau six onces de chair sur l'estomac ou à payer six sous d'or d'amende et deux sous de dédommagement. Les amendes pouvaient d'ailleurs se payer en grains et en bestiaux. Les peines corporelles étaient sans distinction entre les Bourguignons et les Romains. La majorité pour les enfants des deux sexes était fixée à quinze ans; les filles étaient exclues du droit de succéder concurremment avec leurs frères.

Pendant que Gondebaud réglementait ainsi ses sujets, Clovis formait une alliance contre lui avec Théodoric, roi des Ostrogoths. Le traité portait qu'ils partageraient ensemble la Bourgogne. Clovis se mit le premier en campagne: ennuyé de la lenteur des Ostrogoths, il attaqua seul les Bourguignons, et les battit. Les Ostrogoths n'arrivèrent qu'après la victoire; Clovis reçut les excuses de ses alliés, et consentit à partager avec eux le butin et le pays conquis; mais il garda contre Théodoric une grande défiance. Cette défiance se changea bientôt en hostilité. Clovis traita avec Gondebaud; il lui rendit les provinces dont il s'était emparé, et força Théodoric à imiter son exemple. Sûr du concours des Bourguignons, Clovis attaqua alors les Visigoths, et en 507 les vainquit à Vouillé. Gondebaud se chargea de soumettre la Gaule Narbonnaise, tandis que le roi des Francs s'avançait en Aquitaine. Gondebaud prit Narbonne en 508, après en avoir chassé Genséric, et assiégea Arles. Clovis envoya son fils Thierry en aide aux Bourguignons. La place se défendit avec une grande vigueur. Un ingénieur visigoth inventa une machine pour enlever et submerger les bateaux, qui, par le Rhône, incommodaient la ville. Le siége durait depuis un an, lorsqu'Ybbas, général de Théodoric, tomba à l'improviste sur les Francs et les Bourguignons, débloqua la ville, et se rendit maître de la Provence. Gondebaud se replia sur Genève, où il mourut. Il laissa deux fils, Sigismond et Godomar, qui régnèrent successivement. Alfred DE LACAZE.

Sidoine Apollinaire, lib. V, epist. VII. — Adrian. Valesius, *Rer. Francor.* lib. V, p. 250. — Cassiodore, *Chronica*, p. 1366. — Marius, episcopus Avent., *Chronica*, p. 13-14. — L'abbé Dubos, *Histoire critique de la Monarchie française*, liv. III, chap. XII. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 170-259. — Grégoire de Tours, lib. II, cap. XXVIII-XXXII. — Frédégaire, *Epitome*, cap. XVII-XXIV. — *Gesta Reg. Francorum*, cap. XVI, p. 552. — *Chronic. de Saint-Denis*, liv. I, chap. XC.

**GONDEBAUD-BALLOMER.** *Voy.* GONDOVALD.

**GONDEGISILE**, prince bourguignon, né vers 471, tué à Vienne, en 501. Il était le quatrième fils de Gondioc (*voy.* ce nom), roi de Bourgogne, et eut en partage, à la mort de son père (473), le gouvernement du pays compris entre le Rhône et le Doubs. Besançon était sa capitale; son second frère, Gondebaud, ayant fait décapiter Chilpéric, leur aîné, et brûlé Gondemar (*voy.* ce nom), leur troisième frère, lui accorda, pour récompense de sa neutralité, Genève et son territoire. Sainte Clotilde, fille de Chilpéric et épouse de Clovis Ier, roi des Francs, excita son mari à venger le meurtre de son père. Clovis s'entendit secrètement avec Gondegisile. Par leur traité, Gondegisile devait être seul roi de Bourgogne; mais il se reconnaissait vassal et tributaire du roi des Francs. Clovis alors attaqua Gondebaud (500). Celui-ci appela son frère à son aide, et tous deux marchèrent contre les Francs. La rencontre eut lieu à Fleury, sur les bords de l'Ousche (1). Au moment de l'action Gondegisile et ses troupes tournèrent leurs armes contre les Bourguignons. Gondebaud, vaincu et poursuivi sans relâche, ne trouva d'asile que dans Avignon. Il y fut bientôt assiégé et réduit à la dernière extrémité. Aredius, son ministre, ne désespéra pas de la position; il alla trouver Clovis, et lui offrit les mêmes conditions que Gondegisile avait acceptées. Clovis, qui n'avait réellement fait cette guerre que dans un but de conquête, et pressé d'ailleurs de porter ses armes au nord, traita avec Gondebaud. Cependant, il stipula pour Gondegisile la cession de Vienne et d'une partie du Dauphiné. Il laissa en outre à son allié cinq mille soldats francs. A peine Clovis se fut-il éloigné, que Gondebaud vint assaillir son frère, et le bloqua dans Vienne. Bientôt les vivres manquèrent aux assiégés, et Gondegisile se vit contraint d'expulser les non-combattants. Parmi ceux-ci se trouvait un gardien des aqueducs, qui, pour se venger, introduisit les assiégeants dans la ville par des voies souterraines. Le massacre fut grand; tous les partisans de Gondegisile furent mis à mort; lui-même s'était réfugié dans une église, mais son frère l'y découvrit, et après lui avoir reproché sa trahison, il lui plongea à plusieurs reprises son glaive dans le corps. Une évêque arien, qui avait suivi Gondegisile, eut le même sort. Les soldats francs furent seuls épargnés, et envoyés comme otages au roi des Visigoths, Alaric II, alors à Toulouse. Par ce dernier fatricide, Gondebaud se trouva seul maître de la Bourgogne. A. DE LACAZE.

Frédégaire, *Epist.*, cap. XXII, XXIII, XXIV; *Chronique de Saint-Denis*, lib. I, ch. XX, p. 172. — Grégoire de Tours, *Historia*, lib. II, cap. XXXII et XXXIII. — Adrien de Valois, *Gesta Reg. Francorum*, cap. XVI, p. 552. — Dom Plancher, abbé Dubos, *Histoire critique de la Monarchie française*, liv. III, chap. XII. — Dom Bouquet, *Rerum Gallicarum et Francicarum Scriptores*. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 170, 203, 206. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*.

**GONDEMAR**, prince bourguignon, frère du précédent, brûlé à Vienne, en 473. Il était le troisième fils de Gondioc ou Gondéric, roi des Bourguignons, et eut le Dauphiné en partage à la

(1) Petite rivière qui se jette dans la Saône.

mort de son père (473). Bientôt l'ambition arma l'un contre l'autre ses deux frères aînés, Chilpéric et Gondebaud. Gondemar s'unit à Chilpéric; mais, celui-ci ayant été assassiné, Gondemar eut à soutenir seul le poids de la guerre. Il s'enferma dans Vienne, et s'y défendit courageusement; mais enfin cette ville fut enlevée d'assaut. Gondemar se réfugia dans une tour de son palais : son barbare frère y fit mettre le feu, et nul n'en sortit. Les deux jeunes fils de Gondemar furent amenés devant leur oncle, qui les fit décapiter. Alfred DE LACAZE.

Adr. Valesius, *Rerum Francor.*, lib. V. — Grégoire de Tours, *Hist.* — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*. — Duchesne, *Histoire de Bourgogne*.

**GONDEMAR** ou **GODOMAR**, sixième roi de Bourgogne, régna de 523 à 534. Il était le second fils de Gondebaud, et après l'assassinat de son frère Sigismond, par Clodomir, roi d'Orléans, prit la couronne de Bourgogne, en 524. Le roi d'Orléans, toujours excité par sa mère, sainte Clotilde, marcha contre Gondemar. Les armées se rencontrèrent à Vétéronce, entre Vienne et Belley. Gondemar, se sentant trop faible pour lutter en bataille rangée, simula la fuite. Clodomir le poursuivit, tomba dans les piéges que lui tendirent les Bourguignons, et succomba lui-même après avoir perdu la majeure partie de ses troupes. Gondemar régna paisiblement jusqu'en 532; mais vers cette époque Clotaire et Childebert, rois des Francs et des Austrasiens, vinrent mettre le siége devant Autun. Depuis cette époque il n'est plus question de Gondemar. Selon quelques écrivains, il fut tué dans un combat; d'autres le font mourir de faim et de désespoir dans une tour assiégée; enfin, plusieurs prétendent qu'il se réfugia en Espagne, et de là en Afrique. La première de ces versions semble la plus croyable. En Gondemar finit le premier royaume de Bourgogne, qui avait subsisté environ cent vingt ans. Alfred DE LACAZE.

Dom Urbain Plancher, *Histoire générale du duché de Bourgogne*. — Adrien de Valois, *Gesta Francorum*. — Dom Bouquet, *Rerum Gallicarum et Francicarum Scriptores*, etc. — L'abbé Dubos, *Histoire critique de la Monarchie française dans les Gaules*. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*.

**GONDEMAR** (*Flavius*), roi d'Espagne, né vers le milieu du sixième siècle, mort en 612. Il fut un des principaux instigateurs de la conspiration montée contre Witéric (*voy.* ce nom). Après la mort de ce dernier, Gondemar fut élu roi des Visigoths. Il fit une invasion dans le pays des Gascons, pour les punir des dévastations commises par eux en Espagne; leur pays fut ravagé. Pour faire cesser le différend qui existait entre les évêques de la province de Carthagène et le métropolitain de Tolède, Gondemar convoqua en 610, dans cette dernière ville, un concile, qui donna gain de cause à l'archevêque de Tolède. Gondemar conclut ensuite une alliance avec Théodebert, roi d'Austrasie, contre Théodéric, roi des Burgondes. Mais on en vint bientôt à une rupture; Bulgaran, gouverneur de la Septimanie, reprit par ordre de Gondemar deux villes cédées autrefois à la reine Brunehaut. Cependant, la guerre ne devint pas générale. Gondemar repoussa ensuite une attaque des armées de l'empire, et mourut regretté comme un roi qui protégeait la religion et la justice. Il eut pour successeur Sisebut. E. G.

Isidore de Séville, *Historia Gothorum*. — Ferreras, *Historia d'España*, t. II. — Paquis et Dochez, *Histoire d'Espagne*, t. I.

**GONDÉRIC**, roi des Bourguignons. *Voy.* GONDIOC.

**GONDEVILLE DE MONTRICHÉ** (*A****), littérateur français, mort à Paris, le 14 septembre 1821. Il fut sous-chef au ministère de la guerre, et était gendre du célèbre acteur comique Mira, si connu sous le nom de *Brunet*. On a de lui : *La Conquête de la Prusse*, poëme pouvant servir de continuation à la *Napoléide*, jusqu'à la prise de Berlin; imprimé à la suite de la *Napoléide* par M. M. de G. (Menigant de Gentilly); — *Cantate pour la Naissance du roi de Rome*; Paris, 1811, in-8°; et dans les *Hommages poétiques*, t. I, p. 15; — *Égiste et Clytemnestre*, tragédie en cinq actes; Paris, 1813, in-8°; — *Épître à Carnot*; Paris, 1815, in-8°. On croit que ces vers furent la cause de la destitution de l'auteur après les Cent Jours; — *Épître à ma Femme*; Paris, 1819, in-8°; — *Elfride*, tragédie; il n'est pas certain que cette pièce ait été imprimée. E. DESNUES.

*L'Aristarque* du 18 mai 1815. — *Le Moniteur*, 18 mai 1815. — Beuchot, *Bibliographie de la France*, 1821, p. 675. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1821.

* **GONDI** (*Charles de*), magistrat italien, né à Florence, le 20 septembre 1413, mort en août 1492. Haut prieur et gonfalonier de la république de Florence, il sut se concilier l'estime des factions qui se disputaient le pouvoir, et dont les chefs étaient Pierre de Médicis et Robert Pitti; enfin, forcé de prendre un parti, il se déclara pour les premiers. Une lutte s'engagea; les seconds furent vainqueurs, et quoiqu'il ne conspirât pas contre eux, ils le firent prisonnier. Pour obtenir sa délivrance, Charles de Gondi fut obligé de payer une rançon de 2,500 florins d'or. L'arrivée des Médicis au pouvoir assura sa fortune, et l'indemnisa de cette perte. Vers 1454, il épousa Alexandra Valori, et en eut sept enfants, dont deux fils : Bernard-Jérôme et Philippe-Matthieu de Gondi. Il a laissé des mémoires autographes de sa vie, que ses descendants conservaient au dix-huitième siècle, à Florence, dans les archives de leur maison. Corbinelli en a donné une courte description et des extraits (t. I, p. LXXXIX et CXCVI de l'*Histoire généalogique de la Maison de Gondi*; Paris, 1705, 2 vol. gr. in-4°). Ce dernier ouvrage, important pour l'histoire des Gondi, mais qu'on ne doit consulter qu'avec prudence, à cause de ses panégyriques outrés, contient dans le Ier vol. un *État du Gouvernement de Florence*, des détails sur les origines de la maison, une table des ma-

tières détaillée et 500 pages de preuves. Le second volume, consacré en partie à la branche des Gondi qui vint habiter la France et s'y rendit célèbre sous le nom de *Retz*, n'est pas à beaucoup près aussi soigné que le premier; on y trouve cependant, p. 745 : *Description de la Chapelle de Gondi de Retz sise dans l'église métropolitaine de Paris*, avec des gravures représentant les tombeaux et leur emplacement. En outre, Corbinelli a enrichi son livre de portraits qu'on doit consulter. Louis LACOUR.

Varillas, *Les Anecdotes de Florence, ou l'histoire secrète de la Maison de Médicis*; la Haye, 1685. — Sc. Ammirato, *Hist. de Florence*, 1641, t. III, liv. 28, p. 85. — Le même, *Delle Famiglie nobili Fiorentine*; 1615. — Manuscrit jadis conservé dans les arch. de Toscane, in-8° : *Priorista a priori et a casati della città di Fiorenza con le anni delle famiglie et fatti di quella citta et suo dominio, della sua fondazione messo insieme, et scritto con lunga fatica, somma fedelta et diligenza da Micito Ridolfi.* — Ugolino Verini, *Flor. illustr.*, lib. III. — Paulo Mini, *Hist. Flor.*

* **GONDI** (*Alfonse* DE), surintendant de la maison de Catherine de Médicis, né à Florence, en 1522, mort en 1574, était le huitième enfant de Bernard de Gondi et de Madeleine Corbinelli. Il quitta de bonne heure son pays pour venir en France se joindre à ceux de ses compatriotes que l'on a depuis accusés d'avoir corrompu la cour de France. Dès son arrivée Alphonse de Gondi obtint le rang de chevalier de l'ordre et l'emploi de maître d'hôtel de la reine de Navarre. Un déplorable accident termina sa vie. Le 23 novembre 1574, Henri III entrait dans Avignon, et le même jour le bateau portant les serviteurs de sa maison et ceux de la reine de Navarre faisait naufrage au Pont-Saint-Esprit. Les meubles furent perdus et environ vingt-cinq personnes se noyèrent : Alfonse de Gondi fut de ce nombre. On porta ses cendres aux Augustins d'Avignon. Louis LACOUR.

Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., I, CCLXX. — L'Estoile, *Journ. de Henri III*, éd. Lenglet-Dufresnoy, t. I, p. 107.

* **GONDI** (*Antoine* DE), capitaine d'armes au service de la France, né à Florence, le 27 avril 1552, mort le 17 janvier 1582, était fils d'Antoine-François de Gondi et de Catherine Scali. Il reçut de Henri III le commandement d'une compagnie d'infanterie et sept cents écus de pension, plus l'emploi de gentilhomme ordinaire de la chambre. Le duc d'Alençon l'employa en Provence et en Flandre. Il eut trois frères. Deux peuvent être mentionnés : Laurent, favori de François de Médicis; Cosme, l'un des grands dignitaires chargés de conduire Marie de Médicis à Henri IV, et qui mourut à Livourne.

Deux ans avant lui, le 11 mai 1680, était décédé à Paris, âgé de plus de quatre-vingts ans, Baptiste de Gondi, l'un de ses grands-oncles, partisan riche de plus de 1,500,000 livres. L'Estoile rapporte « qu'à son habit et façon de vivre, on l'eust plustost pris pour un bon marchand de pourceaux ». Louis LACOUR.

Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., t. I, table. — L'Estoile, *Journal de Henri III*, éd. L.-Dufresnoy, t. I, p. 296.

* **GONDI** (*Philippe* DE), seigneur de Campian, conseiller du roi Henri III, né à Florence, le 13 janvier 1560, mort le 5 janvier 1633, était fils de Jean-Baptiste de Gondi et d'Alexandra Capponi. Il avait une maison de banque à Lyon; c'était un grand ami des arts : cette passion le ruina, et l'un de ses créanciers le força de vendre le beau palais de ses ancêtres qu'il possédait à Florence. C'est à sa munificence que les cordeliers de Paris devaient la chaire que l'on admira longtemps dans leur église (1607). Il fut enterré à Avignon, et l'on mit cette orgueilleuse épitaphe sur le tombeau, qui déjà renfermait Alfonse de Gondi : *Non occidit, sed ut sol occidit; non penitus abiit, sed ad certum tempus abiit; non occidit, inquam, quia vera virtus occidentem solem non novit....* » Louis LACOUR.

Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., t. I, table.

* **GONDI** (*Jérôme* ou *Hiéronyme* DE), diplomate, né à Valence, en Espagne, un peu avant le milieu du seizième siècle, mort en 1604. Il fut chargé de négocier le mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche (le 22 novembre 1570). L'un des premiers il reconnut l'autorité d'Henri IV, et prit une part importante à sa rentrée dans Paris, à sa conversion et à sa réconciliation avec le duc de Lorraine. Il remplit la charge d'introducteur des ambassadeurs (1), et fut avec Zamet le seul confident des plaisirs secrets du roi. Il possédait le château de Saint-Cloud, où périt Henri III, et où ce prince trouva moyen de lui écrire dans les courts instants qui précédèrent sa mort (2). L'hôtel que Jérôme de Gondi possédait à Paris, entre les portes Saint-Germain et Saint-Michel, était non moins renommé pour sa splendeur que sa maison des champs (3). Marie de Médicis et son royal époux, à l'époque de leur mariage, descendirent chez l'introducteur des ambassadeurs, qui dépensa à cette occasion 600,000 livres. « C'estoit, rapporte Tallemant, un homme fort voluptueux. On dit que disnant chez un de ses amys, à cinq lieues de Saint-Clou, où il n'y avoit point de verres de cristal, il dit à un de ses gens : « Va m'en querir un à Saint-Clou, et ne te soucie pas de crever mon cheval. » Il y va. Le cheval crève en arrivant, et le valet en descendant cassa le verre. Cet homme méritoit bien de mourir gueux comme il est mort. » Louis LACOUR.

(1) L'auteur de son oraison funèbre le loue d'avoir su parler plusieurs langues vivantes, mérite rare de son temps.

(2) Cette maison de Saint-Cloud était située dans un immense jardin orné de grottes, de fontaines et de jets d'eau à l'italienne (*voy.* FRANCINI). Il était voisin d'autres châteaux dont l'un appartenait à Catherine de Médicis. Sur l'emplacement de ces deux propriétés s'élevèrent dans la suite le château actuel de Saint-Cloud et ses célèbres cascades, qui ont remplacé d'autres jeux hydrauliques, ornement du parc de Gondi.

(3) Catherine de Médicis avait donné cette maison à Jérôme de Gondi en septembre 1568. Sauval suppose que c'était l'ancienne demeure d'Arnault de Corbie, chancelier sous Charles V. On en trouvera les plans et ceux des jardins aux Archives de l'empire. Cet hôtel, qui était devenu celui du prince de Condé, fut détruit vers 1770, avec l'intention d'y construire un nouveau théâtre, aujourd'hui l'Odéon.

Tallemant, *Historiettes*, éd. Paulin Paris; *Hist. du Cardinal de Retz.* — *Apothéose ou oraison funèbre sur le trespas de Hierosme de Gondi, chev. d'honneur de la reine*, par J.-B. Duval; Paris, 1604, in-8°. — *Complainte des Nymphes de Saint-Germain des Prés et de Saint-Cloud sur le trespas de M. de Gondy*; 1604, in-8°.

*GONDI (*Antoine*, et non *Albert*, DE), chef de la branche des ducs de Retz, né en 1486 (1), mort en 1560, était le quinzième et dernier fils de Guidobaldo. Brantôme assure qu'il avait été meunier à Florence, et qu'il fut banqueroutier à Lyon. Il tenait en effet une maison de banque dans cette dernière ville lorsque Catherine de Médicis arriva en France, et peu après nous le retrouvons à la cour. Il acheta la terre du Perron, dont il prit le nom ainsi que sa femme, devint maître d'hôtel du duc d'Anjou (2), plus tard Henri II, et mourut premier maître d'hôtel de François II. L. L.—R.

Corbinelli, *Hist. généal.*, t. II, p. 1. — Brantôme, *Cap. Fr.*, Vie de Charles IX. — *Confession de Sancy*, ch. X. — *Recherches historiques de l'ordre du Saint-Esprit*, t. I, p. 80. — *Réveille-matin des François*, éd. 1574, dial. II, p. 65.

*GONDI, *dame* DU PERRON (*Marie-Catherine* DE), gouvernante des enfants de France, née vers 1515, morte le 4 août 1574. Son père, Nicolas de Pierrevive, d'une maison originaire de Quiers, en Piémont, était seigneur de Lezigny, maître d'hôtel du roi et général des finances de France à Lyon. Elle avait, selon Tallemant, toute la confiance de Catherine de Médicis, « parce qu'elle lui avoit fourni une récepte pour avoir des enfants (3) ». Madame de Gondi fut chargée de surveiller la construction du château des Tuileries. Sur un dessin attribué à Bernard de Palissy, et dont M. de Montaiglon a donné la description, on lit : « Le portrait de la crote (grotte) rustique qui sera en terre... et ladite crote a estée inventée par madame la Grande. » Et l'on n'hésite pas à reconnaître, tout en faisant la part de la flatterie, que ce dessin a passé sous les yeux de la grande-maîtresse des filles d'honneur (4), madame de Gondi, et qu'il a été approuvé par elle. Plusieurs reines de France ont ainsi confié à des femmes la direction des travaux qu'elles faisaient exécuter. Louis LACOUR.

Corbinelli, t. II. — Tallemant, *Historiettes*, nouv. éd., t. V, p. 181. — Brantôme, *Cap. fr.* Vie de Charles IX. — *Réveille-matin des François*, dial. II. — De Montaiglon, *Archiv. de l'Art françois*, 1857, n° 1er.

GONDI (*Philippe-Emmanuel* DE), comte de Joigny, marquis des Isles-d'Or, baron de Montmirail, etc., général des galères, né à Lyon, en 1581, mort au château de Joigny, le 29 juin 1662, était fils d'Albert, maréchal duc de Retz, et de Claude-Catherine de Clermont. Toute sa gloire militaire se borne au concours qu'il prêta au roi Louis XIII devant l'île de Ré. « Il n'estoit pas brave, dit Tallemant, M. de Guyse l'en mesprisoit. » Sa femme fut Françoise-Marguerite de Silly, « une grande prude », ajoute Tallemant. Ils encouragèrent les tentatives charitables de saint Vincent de Paule, lui donnant asile dans leurs terres, et furent avec lui les fondateurs de l'ordre des Pères de la Mission. Françoise de Silly mourut en 1626, âgée de quarante-deux ans. Son mari se retira aussitôt du monde, et entra dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire, au faubourg Saint-Jacques à Paris. Dès lors on ne le voit plus reparaître qu'une fois sur la scène politique, lorsque la capricieuse reine Anne d'Autriche le choisit, en 1643, pour son directeur et son confident d'un jour. Il fut enterré à l'église Saint-Magloire (*Voy.* RETZ). Louis LACOUR.

Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., II, 40 et 230. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, t. II, p. 505; t. III, p. 185; t. VI, p. 699. — Tallemant, *Historiettes*, nouv. éd., t. V, p. 181 et 182.

GONDI (*Pierre* DE) (1), évêque-cardinal de Paris et frère du maréchal duc de Retz, né en 1533, mort le 17 février 1616, était fils du précédent. Il avait étudié la jurisprudence à Toulouse et la théologie à Paris, et se produisit jeune à la cour, où son nom lui promettait une grande fortune. Avant 1569, il était évêque de Langres, grand-aumônier de Catherine de Médicis. On le voit ensuite chancelier d'Élisabeth d'Autriche et confesseur de Charles IX. L'année suivante il devint évêque de Paris. Peu de temps après la mort de son frère, Henri III le nomma administrateur des domaines d'Élisabeth, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et l'envoya à Rome demander au pape la permission d'aliéner 50,000 écus d'or des revenus du clergé. Gondi rapporta la permission sollicitée, et se mit en hostilité avec les grands dignitaires de l'Église, qui y virent une atteinte à leurs droits, quoique la guerre à soutenir contre les protestants fût le motif de cette aliénation. Pierre est celui des Gondi dont on a le moins contesté la fermeté et le dévouement (2). En vain, durant la ligue, les Espagnols cherchèrent-ils à l'attirer dans leur parti; au milieu de la plus grande effervescence populaire, il sut se défendre de toutes les coteries, comme il avait su refuser le chapeau de cardinal que Sixte V lui offrait sans l'agrément du roi (3). Ce monarque le lui donna

(1) C'est par erreur que Corbinelli, *Hist. généal.*, t. II, p. 1, le fait naître en 1436.

(2) Hôtel dit du Perron, situé sur l'emplacement actuel de la rue de Rivoli, à peu près à la hauteur de la rue de la Paix. Une entrée particulière sur le jardin des Tuileries lui était affectée. Antoine de Gondi eut une nombreuse descendance de sa femme, Marie-Catherine de Pierrevive, qu'il avait épousée à Lyon, vers 1534.

(3) L'origine de cette recette est généralement attribuée à Fernel.

(4) « Grande revendereste de p.... », dit Brantôme, *Vie de Charles IX.*

(1) Pierre de Gondi n'a jamais été appelé *de Retz*, comme on l'a dit à tort.

(2) Nous citerons pour preuve de sa fermeté l'excommunication qu'il lança contre les docteurs de Sorbonne, qui avaient ordonné contre son gré, comme article de foi, l'Immaculée Conception de la Vierge. Sur ce, appel comme d'abus; les docteurs sont renvoyés devant leur évêque, et celui-ci exige qu'ils se jettent à ses pieds et demandent l'absolution. Ce qui eut lieu. Nous devons au cardinal du Perron le récit de ce fait, peu connu.

(3) Gondi obéissait en cela aux conseils de son cousin Jérôme de Gondi.

le 21 février 1588. Gondi se rallia franchement à la cause de Henri IV. Il assembla les curés de Paris à son évêché, et leur demanda leur sentiment à l'occasion des prières publiques qu'il voulait ordonner pour la conservation du roi, et il eut à vaincre bien des répugnances individuelles.

Louis Lacour.

*Gallia Christiana.* — De Thou, *Hist.*, trad. de Londres, 16 vol. in-4°, t. VII, 254, 429; XI, 162, 430, 505; XII, 102, 338. — Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., II, 61. — Tallemant, *Historiettes*, nouv. éd., V, 181. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, I, 187, 298, 318. — L'Estoile, *Journ. de Henri III*, tables. — *Mémoires de Sully*, l. VIII. — *Perroniana et Thuana*, 1669, in-12, p. 72. — *Harangue funèbre de Pierre, cardinal de Gondi*, par Hierôme de Bénévent; Paris, 1616.

* **GONDI** (*Jean-François* de), fils du maréchal de Retz, premier archevêque de Paris, né en 1584, mort le 21 mars 1654. En considération de sa famille, l'évêché de Paris fut érigé en archevêché par lettres de Grégoire XV, datées de février 1623 (1). Il fut sacré par François d'Escoubleau de Sourdis et François de Harlay. On lui doit plusieurs règlements relatifs aux petites écoles et à la discipline de son clergé. Le 9 décembre 1629, il posa la première pierre de l'église des Petits-Pères ou Notre-Dame-des-Victoires. L. L—r.

Corbinelli, *Hist. généal.*, t. II, table. — Félibien et Lobineau, *Histoire de Paris*, tables.

**GONDI** (*de Retz*). *Voy.* Retz.

**GONDICAIRE** ou **GUNDAHAIRE**, premier roi des Bourguignons, né vers 385, tué en 436. Suivant l'historien Socrate, il était en 406 le *hendin* (chef de la nation) des Bourguignons. Cette nation est considérée comme une des plus anciennes de la Germanie, et habitait primitivement les rives de la Vistule. Chassés en 245, par Fastida, roi des Gépides, les Bourguignons se retirèrent au delà de l'Elbe et au-dessous de la Thuringe. De là, selon Procope, ils s'avancèrent vers le Rhin, le passèrent en 275, et se rendirent maîtres d'un grand nombre de villes sur la rive gauloise. En 277, l'empereur Probus marcha contre eux, les défit en plusieurs rencontres, et les refoula en Germanie. Toujours pressés par des voisins envahisseurs, les Bourguignons, en 287, rentrèrent dans les Gaules. Maximien Hercule les contraignit encore à repasser le Rhin. Ils se trouvèrent alors cantonnés entre ce fleuve et le Mein, qui les défendaient mal des incursions des Huns et des Allemands. Les Bourguignons à cette époque formaient une république qui choisissait son hendin par le suffrage universel. « Tel était, ajoute Socrate, leur amour de la liberté qu'ils avaient choisi le chat pour emblème, et cet animal indépendant figurait sur leurs enseignes (2). » Cette nation était chrétienne; ce fait est confirmé par Nicéphore, dans son *Histoire ecclésiastique*. Suivant les mêmes historiens, les Bourguignons étaient la plupart charpentiers ou bûcherons (ce qui prouverait qu'ils habitaient dans les bois), obligés qu'ils étaient de lutter continuellement contre les hordes du nord et de l'est, qui ravageaient leurs bourgs. Sidoine Apollinaire, dans une de ses poésies, les appelle *septipedes*, expression qui semble indiquer que les Bourguignons étaient d'une haute taille.

Ce fut dans ces conditions que Gondicaire fut élu chef de sa nation. Stilicon lui offrit un territoire dans les Gaules, si les Bourguignons voulaient s'engager à soutenir Eucher, que le général romain voulait placer sur le trône impérial. Gondicaire accepta, et conduisit ses hordes dans la première Germanique, qu'il occupa sans coup férir, Stilicon en ayant retiré les légions latines. En 413, les derniers Bourguignons abandonnèrent leur patrie pour s'établir en Gaule. Stilicon, assassiné en 409, avait été remplacé par le patrice Constance : les traités conclus entre les Bourguignons et les Romains furent rompus. Gondicaire dispersa ou anéantit les troupes qui vinrent s'opposer à l'établissement des peuples qu'il conduisait, et bientôt il posséda la première Belgique et la Séquanaise. Les habitants le reçurent dans ces contrées comme un libérateur. Partout les Romains furent chassés. Les historiens chrétiens du temps font un bel éloge de ces conquérants barbares : « Les Bourguignons, dit Paul Orose, sont chrétiens et catholiques, grâce aux soins de nos clercs, qu'ils ont favorablement accueillis. Mêlés parmi les Gaulois, il les traitent non pas comme des sujets, mais comme des frères dans le christianisme, menant au milieu d'eux une vie innocente et tranquille. » Quoi qu'il en soit, le territoire envahi fut partagé entre les conquérants et les habitants dans la proportion de deux tiers pour les Bourguignons, un tiers pour les anciens propriétaires du sol. Les nouveaux venus revendiquèrent également un tiers seulement des esclaves et des serfs, dont ils maintinrent la condition et n'améliorèrent en rien le sort. Lorsque Gondicaire vit sa position affermie, il brigua le souverain pouvoir, fit abolir le gouvernement électif et républicain, et, comme récompense de ses services, il se fit donner la couronne, en 413 ou 414. Telle fut l'origine de la fondation du royaume de Bourgogne, dont celui de France ne fut, pour ainsi dire, qu'une imitation. Gondicaire établit d'abord son trône à Genève. Il le transporta ensuite à Vienne, et résida même à Lyon. Il continuait ses conquêtes dans la première Belgique, lorsqu'en 435 il fut défait par le patrice romain Aétius, qui lui tua vingt mille hommes dans une seule bataille. Gondicaire fut refoulé en Savoie et obligé d'implorer la paix (1). L'année suivante il marcha au-devant des Huns, qui allaient franchir le Rhin; il leur livra bataille sur la rive droite, mais fut défait, et périt dans l

(1) Pour lui constituer des suffragants, l'on fut obligé de démembrer l'archevêché de Sens, d'où s'ensuivirent des procès interminables entre les deux prélatures. Seul, Louis XIV put y mettre un terme, quarante ans plus tard.

(2) L. VII, col. 30

(1) Appolinaire Sidoine dit à cette occasion : « Burgundio flexo poplite supplicat quietem. »

mêlée (1). Il avait eu plusieurs fils; quelques-uns d'entre eux avaient pris part au pouvoir, mais un seul lui survécut, ce fut Gondioc ou Gondéric.

A. de Lacaze.

Olympiodore, *Byz. Venet.*, t. I, p. 647. — Prosper, *Aquit. Chron.*, p. 627. — Paul Orose, lib. VII, cap. XXXII, p. 580. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 181.

**GONDIOC** ou **GONDÉRIC**, deuxième roi de Bourgogne, mort vers 473 (2). Il était fils de Gondicaire, et succéda à son père en l'an 436, dans la portion très-restreinte que lui avaient laissée d'une part les victoires d'Aétius et de l'autre les invasions des Huns. Il ne possédait guère que la Sabaudia, c'est-à-dire ce que nous appelons aujourd'hui la Savoie, le Chablais et la Bresse. Il observa durant quelques années les traités que les Romains avaient imposés à son père en lui reprenant la Première Germanique, la Première Belgique, la Première Lyonnaise et la Séquanaise. En 451 il fournit des troupes à Aétius pour combattre Attila, mais il ne commanda pas en personne son contingent. En 456 l'empereur Maximus rechercha l'alliance de Gondioc, et le créa maître de la milice des marches romaines. Chilpéric, fils de Gondioc, reçut en même temps le titre de patrice; Gondioc marcha alors contre les Suèves, les vainquit, et fit prisonnier leur roi Réciaire. L'année suivante, Gondioc rompit son alliance avec les Romains, et s'empara de Lugdunum (*Lyon*); il en fut chassé par l'empereur Majorianus. Mais la mort de ce prince et les troubles qui divisèrent l'empire laissèrent bientôt aux Bourguignons la facilité de prendre leur revanche. L'empereur Anthème se vit contraint de leur céder définitivement Lugdunum et la portion des Gaules qu'on appela depuis la Lyonnaise Germanique.

Gondioc représentait à un haut degré l'élément chrétien dans les Gaules; ce fut à lui que le pape Hilaire s'adressa, en 465, pour faire cesser la contestation qui s'était élevée entre Léonce, évêque d'Arles, et saint Mamert, évêque de Vienne, touchant l'ordination d'un évêque de Die que Mamert avait faite au détriment de Léonce. Dans la lettre que le souverain pontife écrit à ce sujet, il appelle le roi des Bourguignons : *suus filius et vir celeber*. Gondioc, soit par des traités, soit par ses armes, donna à ses États une grande étendue : ils comprenaient à sa mort, outre la Sabaudia, la grande Séquanaise, la Viennaise, la basse Alpine, la Première Lyonnaise, le Nivernais, et la partie de la Seconde Narbonnaise située entre le Rhône et la Durance. Il avait épousé Caratena, sœur, à ce que l'on croit, du patrice Ricimer. Cette princesse survécut à son mari, et termina ses jours dans un couvent à Lugdunum. Leurs enfants furent: Chilpéric ou Hilpéric, qui succéda à son père; Gondebaud, qui régna à son tour, après le meurtre de son frère aîné; enfin, Godomar ou Gondemar et Gondegisile.

A. de Lacaze.

L'abbé Dubos, *Histoire critique de l'Établissement de la Monarchie française dans les Gaules*. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*, t. I. — Dunod de Charnage, *Histoire du Comté de Bourgogne*, t. I.

(1) *Gundicarium, Burgundionum regem, non multo post Hunni peremerunt.* (Cassiodore, *Chron.*), ann. 443, p. 1362.

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur cette date. Les uns placent la mort de Gondioc en 467, d'autres la reculent jusqu'en 476. Nous avons adopté l'opinion la plus répandue, en faisant une étude exacte des faits.

**GONDIOCHE** ou **GONDIUQUE**, **GONDIODE** et **GONDTHEUQUE**, reine franque, née vers 500. Elle épousa Clodomir, roi d'Orléans et second des fils de Clovis Ier. Lorsque Clodomir fut tué par les Bourguignons, à la bataille de Véseronce (524), Gondioche avait trois fils de ce monarque. Elle se remaria pourtant avec le second frère de son mari, Clotaire Ier, roi de Soissons, quoique ce prince eût déjà aux moins deux femmes. Les trois enfants de Clodomir furent confiés à sainte Clotilde, veuve de Clovis Ier; mais deux d'entre eux, Thibald et Gonthaire, furent massacrés, à Paris, par leurs oncles Clotaire Ier et Childebert; le plus jeune échappa, et devint célèbre sous le nom de saint Cloud. On ignore si Gondioche vivait encore lors du meurtre de ses fils, et si elle joua un rôle dans ce drame, qui s'accomplit suivant quelques historiens en 526, suivant d'autres en 533. D'après les auteurs de la *Gallia Christiana*, cette reine serait la même qu'Yngonde, et aurait donné à Clotaire cinq autres enfants savoir : Charibert ou Chérebert, qui fut roi de Paris; Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne; Sigebert Ier, roi d'Austrasie; Chilpéric, roi de Soissons, et Clodoswinthe, qui épousa Albouin, roi des Lombards. Cette opinion n'est pas partagée par beaucoup d'érudits.

A. de L.

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. III, cap. XVIII. p. 196. — Frédégone, *Epist.*, cap. XXXVIIII, p. 402. — *Gesta Reg. Francorum*, cap. XXIIII, p. 557. — Adon de Vienne, *Chron.*, p. 667. — *Chroniques de Saint-Denis*, t. III, liv. II, chap. IX, p. 187. — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. — *Vita sanctæ Chlotildis*, cap. X, p. 400, et *Vita sancti Chlodoaldi*, t. III, p. 422. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 262. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*.

* **GONDISALVUS** (*Dominique*), archidiacre de Tolède, vivait au milieu du douzième siècle. On sait fort peu de chose sur son compte, N. Antonio en a fait trois personnages différents. Gondisalvus s'occupa, avec l'aide d'un interprète juif, nommé Jean Avendeath, à faire passer en latin de nombreux ouvrages d'auteurs arabes, et notamment d'Avicenne, d'Algazel et d'Alpharabi; il traduisit également quelques écrits d'Aristote (*De Cœlo et Mundo; Physica*), et il composa un traité *De Immortalitate Animæ*. G. B.

Jourdain, *Recherches sur les traductions d'Aristote au moyen âge*, p. 413. — N. Antonio, *Biblioth. Hispan.*

**GONDOLA** (*Jean-François*), célèbre poëte illyrien, né à Raguse, en 1588, mort en 1638. Il était d'une des plus anciennes familles de Raguse. Après avoir étudié la jurisprudence, il fut appelé très-jeune à une charge dans la magistrature. A l'âge de trente ans il se maria; le reste de sa vie

fut consacré à la littérature. Il commença par traduire en illyrien la *Jérusalem délivrée* et autres poëmes italiens. Il réforma ensuite le théâtre de son pays, en lui donnant une forme régulière; au vers alexandrin il substitua le vers de huit syllabes, plus gracieux, mais moins énergique. Il est à regretter que Gondola se soit laissé influencer par le goût italien de l'époque pour les afféteries du *Pastor Fido;* pourtant ses drames, dont il prit le sujet dans l'antiquité, ne sont pas dépourvus entièrement de la vigueur des sentiments qui se trouvait à un si haut degré dans le théâtre illyrien du quinzième et du seizième siècle. L'ouvrage capital de Gondola, c'est l'*Osmanide*, la première épopée des peuples illyriens. Les vingt chants de ce poëme, dont deux ont été perdus, sont écrits en vers de huit syllabes. Le sujet en fut pris par Gondola dans l'histoire de son temps; il raconte les dernières années du malheureux sultan Osman I^er^, ses vastes projets, sa lutte avec Vladislas, roi de Pologne. De nombreux épisodes viennent rehausser l'intérêt des événements émouvants décrits par Gondola avec chaleur et énergie. La règle de l'unité de composition n'est pas très-exactement observée; mais ce défaut est racheté par une peinture exacte des mœurs qui distinguaient les hommes à demi civilisés dont Gondola chantait les exploits. L'œuvre de Gondola ne fut connue pendant deux siècles que par des copies manuscrites; l'*Osmanide* n'a été imprimée qu'en 1826. Les œuvres de Gondola ont pour titres : *Salmi del re penitente;* Venise, 1620; — *Ariadna;* Ancône, 1633; Raguse, 1829; — *Il Ratto di Proserpina;* Raguse, 1843; — *Dubravka;* Raguse, 1827. On a encore huit drames inédits de Gondola; — *L'Osmanide;* Raguse, 1826; Bade, 1827: les deux chants perdus ont été remplacés par deux autres, composés par le comte de Sorgo. L'analyse complète de ce poëme, avec des extraits, se trouve dans le tome II de la *Storia di Ragusa*, par Appendini (Raguse, 1803). E. G.

Gliubitch, *Diz. biogr. degli Uomini illustri della Dalmazia.* — Poëic, *Slavajanska Antologia;* Vienne, 1844.

**GONDOLA** (*Sigismond*), fils du précédent, poëte illyrien, né au commencement du dix-septième siècle, mort en 1682. Il fut recteur de la république de Raguse. Ses poésies se distinguent par leur élégance. On a imprimé de lui une traduction de l'*Epithalame* de Catulle. E. G.

Gliubitch, *Diz. biogr. degli Uomini illustri della Dalmazia.*

**GONDOLA** (*Jean*), fils du précédent, poëte illyrien, né vers le milieu du dix-septième siècle, mort en 1721. Il occupa plusieurs charges importantes dans la république de Raguse. Après le grand tremblement de terre qui désola ce pays en 1667, il ranima parmi ses concitoyens le culte des lettres, abandonné par eux. On a de lui : *Radmio*, *Raklika*, et *Ottone*, trois drames; — *Canzoni*. E. G.

Gliubitch, *Diz. biogr. degli Uomini illustri della Dalmazia.*

**GONDOMAR.** *Voy.* GONDEMAR.

**GONDOUIN** (*Jacques*), architecte français, né à Saint-Ouen-sur-Seine, en 1737, mort en 1818. Élève de Blondel, envoyé à Rome sous Louis XV, avec le titre de pensionnaire de l'Académie royale, il puisa dans l'étude des monuments antiques un goût plus pur que celui qui dominait à cette époque, et il fut le premier à l'introduire en France. Grâce à la protection de La Martinière, premier chirurgien du roi, il fut à son retour chargé de l'érection de la nouvelle École de Chirurgie (aujourd'hui École de Médecine), dont les travaux furent commencés sur ses dessins, en 1769. Ce monument est sans contredit, parmi les édifices élevés à cette époque, celui qui s'éloigne le plus du style baroque désigné sous le sobriquet de *rococo;* on y trouve un véritable retour aux principes et au goût de la belle architecture antique. « En un mot, dit Quatremère de Quincy, qui a peut-être le tort de ne pas mentionner aussi les édifices de Gabriel, c'est l'ouvrage le plus classique du dix-huitième siècle. » Gondouin a pris part aussi à la construction de plusieurs beaux hôtels de Paris et à diverses maisons de campagne. Ces travaux lui avaient acquis une fortune assez considérable, qui lui permit de faire en Italie un nouveau voyage, pendant lequel il réunit une nombreuse collection de dessins d'après les ruines de la *Villa Adriana* et d'après les édifices de Palladio. Malheureusement, lorsque Gondouin rentra en France, les événements politiques avaient ajourné pour longtemps toute entreprise artistique, et l'occasion lui manqua de mettre à profit les matériaux qu'il avait rassemblés. Quand le calme fut rétabli, Gondouin était déjà dans un âge très-avancé, et il n'a dessiné sous l'empire que la fontaine, fort insignifiante, bâtie en 1805 et 1806 sur la place de l'École-de-Médecine, et qui depuis 1834 est remplacée par la porte principale de l'Hospice de la Clinique. E. B—n.

Dulaure, *Histoire de Paris.* — Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture.* — Félix et Louis Lazare, *Dictionnaire administratif et historique des Rues de Paris et de ses Monuments.* — Quatremère de Quincy, *Vie des plus célèbres Architectes.*

**GONDOVALD, GONDEBAUD** et quelquefois **GOMBAUD**, surnommé **BALLOMER**, roi d'Aquitaine, né vers 550, assassiné devant Comminges, en 585. Il était fils d'une des nombreuses concubines du roi Clotaire I^er^. Il fut d'abord élevé en prince, à la cour de son père, avec les cheveux flottants; mais sur quelques soupçons que Clotaire conçut sur la fidélité de sa maîtresse, ce monarque déclara que Gondovald n'était pas son fils, mais appartenait au mari de sa concubine, qui n'était qu'un obscur artisan (1). Il fit en conséquence couper la longue chevelure de Gondovald, et le chassa de ses États. La

(1) Selon les uns il était meunier, selon d'autres cardeur de laine; peut-être exerçait-il ces deux professions.

mère de Gondovald conduisit son fils auprès du roi de Paris, Childebert Ier, qui reçut le jeune prince comme son neveu, et lui accorda un asile dans son palais. Après la mort de Clotaire Ier, Charibert, roi d'Aquitaine et de Paris, reconnut Gondevald pour son frère; mais à sa mort, en 567, Sigebert, roi d'Austrasie, s'empara de Gondovald, le fit raser de nouveau, et le relégua à Cologne. Ayant échappé à ses gardiens, il alla joindre Narsès en Italie, s'y maria, passa ensuite à Constantinople, où les empereurs l'avaient traité en prince des Francs et lui avaient assigné des revenus considérables. Il vivait ainsi honoré et paisible, lorsqu'en 580 les leudes de la France méridionale et de l'Austrasie, lassés des exactions et des cruautés de Chilpéric, roi des Francs, et de Gontran, roi des Bourguignons, jetèrent les yeux sur lui. Le duc Gontran-Bozon fut envoyé à Constantinople, et, après douze serments solennels prêtés dans chacune des principales églises de Constantinople, il parvint à décider Gondovald à passer en France avec les trésors immenses qu'il devait à la générosité des empereurs Tibère II et Maurice. Le patrice Mummolus ouvrit à Gondovald les portes d'Avignon; mais, jugeant avec Bozon et Théodoce, évêque de Marseille, que les circonstances n'étaient pas opportunes, ils firent cacher le prince dans une des îles de la Méditerranée jusqu'à la mort de Chilpéric (584).

Lorsque cette mort fut connue, Didier, duc de Toulouse, se rendit à Avignon. De concert avec Mummolus, il fit reparaître le prince, dont le parti se grossit rapidement. Les deux ducs ayant réuni leurs troupes dans le Limousin, leur présentèrent Gondovald, à Brive-la-Gaillarde, et, l'ayant élevé sur un bouclier, le proclamèrent roi d'Aquitaine. Toulouse, Bordeaux, Angoulême, Périgueux et plusieurs autres villes importantes reconnurent le nouveau souverain. Effrayé de ces rapides succès, Gontran s'empressa de se réconcilier avec son neveu Sigebert, roi d'Austrasie; et, réunissant une puissante armée, il fit occuper Poitiers. En même temps il fomenta la trahison parmi les partisans de Gondovald, offrant de leur abandonner les richesses apportées par ce prince. Ce dernier moyen lui réussit. Gontran-Bozon fut des premiers à abandonner son maître, en emportant une partie de ses trésors : Didier imita cet exemple; et les soldats désertèrent en foule. Aussi, lorsque le duc Leudegisile et le patrice Ægila, généraux de Gontran, entrèrent en Aquitaine, Gondovald se vit contraint de reculer jusqu'à Comminges, ville forte et bien approvisionnée, dans laquelle il s'enferma avec les ducs Mummolus et Bladaste, l'évêque Sagittaire, Waddon et quelques autres leudes des plus compromis. Durant quinze jours les attaques de Leudegisile furent repoussées. Le général bourguignon changea de plan; et, suivant la tactique de son maître, il offrit de grands avantages à Mummolus et aux autres chefs, s'ils voulaient livrer Gondovald. Ils écoutèrent ces propositions, et engagèrent le roi d'Aquitaine à se remettre entre les mains de son frère. Le malheureux comprit le sort qui l'attendait; il leur reprocha de l'avoir entraîné dans le péril, et de le trahir dans la mauvaise fortune. Ensuite, baigné de larmes, et léguant à Dieu le soin de sa vengeance, il se laissa conduire à l'une des portes de la ville, que ses perfides amis refermèrent aussitôt sur lui. Ollon, comte de Bourges, et Gontran-Bozon l'attendaient : on prit le chemin du camp; mais à quelque distance, dans un sentier difficile, Ollon poussa le prince, le fit tomber, et le frappa de sa lance. La cuirasse de Gondovald le garantit du coup; il se releva, et s'efforçait de fuir vers la ville lorsque Bozon l'atteignit d'une pierre à la tête; le malheureux tomba de nouveau, et fut percé de coups. Son corps, lié par les pieds avec une longue corde, fut livré aux insultes des soldats et traîné par le camp. Sa chevelure et sa barbe, signes distinctifs de sa naissance royale, lui furent arrachées; enfin, les débris de son cadavre furent livrés aux vautours et aux chiens.

Le lendemain Mummolus ouvrit aux Bourguignons les portes de Comminges; mais les traîtres, qui, en sacrifiant Gondovald, avaient cru sauver leur fortune, furent trahis à leur tour. Les habitants furent massacrés : les femmes, les enfants, les prêtres furent égorgés au pied des autels. Le feu fut ensuite mis aux édifices et les ruines abattues par le marteau. Le patrice Mummolus et l'évêque Sagittaire furent mis à mort par les ordres de Gontran.

Alfred DE LACAZE.

Grégoire de Tours, lib. VII, cap. XIV à XXXVIII, p. 297-309. — Frédégaire, *Epit.* — *Gesta Reg. Francorum.* — Aug. Thierry, *Récits mérovingiens.* — Sismondi, *Victoire des Français*, t. I, p. 376-386. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale.*

* **GONDRET** (*Louis-François*), médecin français, né à Auteuil, près Paris, le 16 juillet 1776, mort du choléra, à Paris, en octobre 1855. Il suivit en 1793 la clinique chirurgicale de Desault, fut employé à l'hôpital militaire de Ruel, servit, de 1794 à 1796, dans les ambulances de l'armée des Pyrénées orientales, et fut reçu docteur en 1803, à la Faculté de Paris. En 1819 il parcourut la Russie depuis l'Ukraine jusqu'à Saint-Pétersbourg. Ce praticien s'est fait connaître par les efforts qu'il n'a cessé de faire pour répandre la méthode des révulsifs cutanés; par l'application qu'il a faite de ces moyens thérapeutiques dans certaines affections de l'œil (cataracte et amaurose), enfin, par la pommade ammoniacale qu'il employait à cet effet et qui porte son nom. Le rapport favorable que firent de sa méthode l'Institut en 1817 et l'Académie royale de Médecine en 1830 déterminèrent le conseil des hôpitaux à confier à Gondret un service spécial, dans les salles de l'hôtel-Dieu, pour le traitement des maladies des yeux. Il suivit ce service pendant les années 1831, 1832, 1833; mais les

réclamations des chirurgiens de cet hôpital, qui firent valoir leurs droits exclusifs au traitement des malades admis dans les salles chirurgicales, le forcèrent à se retirer. Ses principaux ouvrages sont : *Considérations sur l'emploi du feu en médecine; suivies de l'exposé d'un moyen épispastique propre à suppléer la cautérisation et à remplacer l'emploi des cantharides, avec le rapport de MM. Portal, Percy et Thenard, membres de l'Institut, à l'Académie des Sciences;* Paris, 1818, 1819 et 1820, in-8° ; — *Mémoire concernant les effets de la pression atmosphérique sur le corps humain, l'application de la ventouse dans les différents ordres de maladies*, etc.; Paris, 1819, in-8° ; — *Observations d'amaurose communiquées au Cercle médical;* Paris, 1821, in-8° ; — *Observations sur les maladies des yeux;* Paris, 1825, in-8° ; — *Mémoire sur le traitement de la cataracte, lu à l'Acad. royale des Sciences, le* 9 *mai* 1825; Paris, 1825, in-8° ; — *Tableau des forces qui régissent le corps humain;* Paris, 1828, in-4° ; — *Des effets de la dérivation, et appendice à mes observations sur les affections cérébro-oculaires;* Paris, 1832, in-8°, nouvelle édition ; — *Traité théorique et pratique de la dérivation contre les affections les plus connues en général, telles que la pléthore, l'inflammation, l'hémorragie*, etc.; Paris, 1837, in-8° ; — *Recherches sur le traitement de la cataracte sans opération et sur les obstacles que l'administration oppose à son efficacité;* Paris, 1839, in-8° ; réimprimé en 1847, in-4° ; — *De la flamme à petites dimensions employée contre la douleur, la débilité, la torpeur*, etc.; Paris, 1843, in-8° ; — *Problèmes de médecine, solution la plus urgente dans l'intérêt de la science et de l'humanité;* Paris, 1840, in-8°. On trouve aussi dans le 3e cahier du *Journal* de Magendie des expériences curieuses de Gondret sur l'électricité, etc. GUYOT DE FÈRE.

*Journal des Connaissances médicales*, octobre 1855.

**GONDRIN** (Famille DE), ancienne maison de France, remontant au treizième siècle, dont le véritable nom était *Pardaillan*, et qui tirait ce titre de la ville de Gondrin, près de Condom, dont les Pardaillan étaient seigneurs.

Pour d'autres membres de cette famille, *voy.* PARDAILLAN et MONTESPAN.

**GONDRIN** (*Louis-Henri* DE PARDAILLAN DE), prélat français, né au château de Gondrin, diocèse d'Auch, en 1620, mort à l'abbaye de Chaulnes, le 20 septembre 1674. Fils d'Antoine-Arnauld de Gondrin, marquis de Montespan et d'Antin, il commença ses études au collége de La Flèche, fit sa philosophie à l'université de Paris et sa théologie en Sorbonne. Cousin, par sa mère, d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, il fut nommé son coadjuteur en 1645, et lui succéda l'année suivante. Il fut un des premiers à censurer l'*Apologie des Casuistes*, et interdit les jésuites dans son diocèse pendant plus de vingt-cinq ans, parce qu'ils ne voulaient pas se conformer à ses ordonnances. En 1653, Gondrin signa la lettre de l'assemblée du clergé au pape Innocent X, lettre dans laquelle les prélats reconnaissent que les cinq fameuses propositions sont dans Jansenius. Il signa aussi le formulaire sans distinction ni explication. Seulement il croyait qu'on devait avoir quelques égards pour ceux qui n'étaient pas aussi bien persuadés de l'obligation d'y souscrire, pourvu qu'ils fissent profession de condamner la doctrine des cinq propositions. Il se joignit aux quatre évêques d'Aleth, de Pamiers, d'Angers et de Beauvais pour écrire à Clément IX qu'il était nécessaire de séparer la question de fait d'avec celle de droit, qui étaient confondues dans le formulaire. « Les anti-jansénistes ont dit beaucoup de mal de ce prélat, dit d'Avrigny, et les jansénistes assez peu de bien, quoiqu'il ne parlât que de réforme, de morale sévère et de pénitence publique. Il parut toujours avec éclat dans les assemblées du clergé, et défendit avec fermeté les intérêts de l'Église et de l'épiscopat. » Il désapprouvait hautement la conduite de sa nièce, Mme de Montespan, à la cour, et se laissa aller jusqu'à lui donner un soufflet, ce qui lui valut d'être exilé dans sa ville épiscopale; mais pensant que rien ne pouvait empêcher un évêque de faire ses visites épiscopales, il se rendit à Fontainebleau pendant que la cour y était; il y exerça toutes les fonctions de son ministère, disant que si le roi le forçait à retourner à Sens, il l'excommunierait ainsi que Mme de Montespan. Louis XIV, à qui on répéta cette parole, répondit : « Il le ferait comme il le dit. » On a de lui des *Lettres;* — plusieurs *Mandements et ordonnances pastorales;* — *Augustinus docens catholicos et convincens pelagianos*, recueil de passages extraits de saint Augustin. On lui attribue la traduction des *Lettres choisies de saint Grégoire le Grand*, publiées par Jacques Boileau; Paris, 1676, in-12.

L. L—T.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

**GONDRIN** (*Louis-Antoine* DE PARDAILLAN DE), plus connu sous le nom de *duc d'*ANTIN, célèbre courtisan français, fils de Mme de Montespan et du marquis de Montespan, né en 1665, mort à Paris, le 2 décembre 1736. « Il était, dit M. Sainte-Beuve, le fils unique né dans le mariage, et avant que Mme Montespan entrât au lit de Jupiter pour lui donner des demi-dieux. Il se trouvait ainsi, simple mortel, le demi-frère du duc du Maine, du comte de Toulouse, enfin de ces sept enfants qui avaient nom Bourbon, et qui étaient traités comme de la pure race de l'Olympe. C'était lui, fils légitime, dont sa mère rougissait, tandis que les autres, les fils adultérins, s'étalaient par elle avec gloire. D'Antin, de bonne heure, fut un embarras et un inconvénient pour Mme de Montespan; il fut plus tard son remords et sa pénitence, et elle revint

lui comme mère quand elle voulut se mortifier. Cette situation singulière décida dès l'enfance du tour de ses pensées, et donna le pli à son âme. » Né avec de l'esprit, beau et bien fait, il tenait, selon Saint-Simon, « de ce langage charmant de sa mère et du gascon de son père, adouci par un tour et des grâces naturelles qui prévenaient toujours ». Son père l'avait emmené en Guyenne en bas âge, et avait confié son éducation à l'abbé Anselme, qui fut plus tard un bon prédicateur et qui donna à son élève les meilleurs enseignements. Il compléta ses études chez les jésuites de Moulins, chez les Oratoriens de Juilly, et enfin au collége de Louis le Grand, à Paris. Pendant tout le temps de son éducation, il ne vit sa mère que deux ou trois fois; cependant, grâce à des indiscrétions de domestiques, il n'ignorait pas la position qu'elle occupait près de Louis XIV, et tout enfant il rêvait la cour avec ses séductions. A l'âge de dix-huit ans, il entra au service en qualité de sous-lieutenant dans le régiment du Roi. Il fut alors présenté à Louis XIV. « Le roi fut bref avec lui, dit M. Sainte-Beuve; d'Antin ne pouvait que lui rappeler une idée désagréable : c'est qu'un autre l'avait précédé. » Cependant, au siége de Luxembourg, en 1684, le roi le fit manger une fois avec lui, ce qui mit d'Antin au comble de la joie. Il mena grand train, et pour y subvenir, à défaut de secours de sa mère, il s'appliqua au jeu, et sut en tirer de fortes sommes. Plus tard, après sa disgrâce, M^me^ de Montespan, pour remettre son fils légitime dans l'esprit du roi, fit dire au monarque, par le comte de Toulouse, que d'Antin ne jouerait plus. « A la bonne heure, répondit Louis XIV; mais qu'est-ce que ça me fait que d'Antin joue ou ne joue plus? » Cette froide indifférence du roi était le désespoir du malheureux d'Antin.

Il sut pourtant plaire au duc de Montausier, qui lui donna en mariage, en 1686, sa petite-fille, Julie-Françoise de Crussol, fille du duc d'Uzès. D'Antin devint d'emblée colonel d'un nouveau régiment, dit de l'Ile de France, et M^me^ de Montespan le fit nommer menin du dauphin. Dès lors son talent de courtisan se développait librement. Pendant l'hiver il ne quittait pas un instant le dauphin, pendant l'été il faisait la guerre; mais s'il avait de l'aptitude pour la partie savante de l'art militaire, le courage personnel lui manquait; il parvenait toutefois à dissimuler ce défaut avec tant d'adresse, qu'on fut longtemps à s'en apercevoir. Choisi pour servir en Flandre, il fut nommé lieutenant général en 1702. Au commencement de 1707, il se trouva brusquement rejeté de la liste des officiers généraux qui allaient continuer la guerre. On lui reprochait d'avoir faibli à la journée de Ramillies, perdue par le maréchal de Villeroi : on prétendait que d'Antin s'était caché derrière un buisson; cette conduite lui valut d'être chansonné. Il souffrit de l'affront qui lui était fait, et se retira à Bellegarde. La même année sa mère mourut, dans ses bras. Quelque temps après, le roi lui fait meilleur accueil. Le dauphin, dans ses chasses, s'arrête plus d'une fois à sa terre de Petit-Bourg. Louis XIV lui-même vient y coucher. En cinq semaines d'Antin métamorphose Petit-Bourg. Le roi put se croire en y arrivant, au mois de septembre 1707, dans les petits appartements de M^me^ de Maintenon à Versailles, tant on s'était appliqué à en copier tous les détails. Le roi se promena dans le parc, loua tout, sauf une allée de marronniers qui masquait la vue de la rivière; le lendemain à son réveil, l'allée avait disparu. Le roi s'étonne. « Sire, répond d'Antin, comment vouliez-vous qu'elle osât encore paraître devant Votre Majesté? elle vous avait déplu. » M^me^ de Maintenon ne put s'empêcher de dire en partant qu'elle se trouvait heureuse de ne pas avoir déplu au roi le soir; car elle voyait bien, de la façon dont y allait M. d'Antin, qu'elle aurait risqué d'aller coucher sur la grande route. Le roi s'arrêtait depuis chaque année à Petit-Bourg lorsqu'il allait à Fontainebleau. On raconte aussi que, plus tard, dans un séjour de Louis XIV à Fontainebleau, le roi ayant blâmé un bois qui masquait la vue, d'Antin, qui était alors directeur des bâtiments de la couronne, fit scier tous les arbres près de la racine, des cordes y furent attachées, et un jour que le roi devait se promener de ce côté, douze cents hommes furent postés pour les renverser à un signal convenu. Le roi ne manqua pas de renouveler sa remarque. « Sire, lui dit d'Antin, ce bois sera abattu dès que Votre Majesté l'aura ordonné. — Vraiment, répondit le roi, je voudrais déjà en être débarrassé. — Eh bien, sire, vous allez l'être. » D'Antin donna un coup de sifflet, et au même instant tous les arbres furent renversés. « Ah, Mesdames! s'écria la duchesse de Bourgogne, qui était présente, si le roi avait demandé nos têtes, M. d'Antin les aurait fait tomber de même. » Comme M. Sainte-Beuve, nous n'oserions affirmer qu'un peu de légende ne se soit glissé dans ces deux histoires, qui se répètent un peu en renchérissant l'une sur l'autre.

Quoi qu'il en soit, depuis la mort de M^me^ de Montespan, d'Antin avait pu jouir de quelque faveur du roi. Il pouvait, suivant son expression, se croire *dégelé*. Peu de jours après la visite à Petit-Bourg, Louis XIV lui avait donné le gouvernement de l'Orléanais. A la mort de Mansart, surintendant des bâtiments, il fut nommé à sa place sous le titre de directeur général (1708). Il y mit de l'ordre, et y rendit des services; mais ce qui lui avait fait désirer cet emploi, c'était l'occasion qu'il lui fournissait d'approcher continuellement du roi. Enfin, en 1711 la petite vérole lui enlève son protecteur, le dauphin; l'année suivante, il perd la dauphine et leur fils aîné. Lui-même, d'Antin, perd son fils aîné, âgé de vingt-deux ans. A la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans, régent, le fit entrer dans le nouveau gou-

vernement. D'Antin fit ses affaires dans les opérations de Law. Placé à la tête d'un des conseils institués par le régent, membre du conseil de régence, d'Antin ne quitta la direction des bâtiments qu'à sa mort.

Modèle des courtisans, d'Antin « se distingua, dit Voltaire, par un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire ». Lui-même s'est caractérisé ainsi : « Je ne manquais à rien à l'égard du roi de tout ce que l'envie de plaire peut suggérer à un courtisan éveillé. » « Pour mieux gagner dans l'estime du roi, ajoute M. Sainte-Beuve, il mettait sa délicatesse à ne lui rien demander, et visait, par une sorte de platonisme courtisanesque, à n'acquérir que la considération de son maître : c'était le but de toutes ses espérances. Ce qui doit nous donner de l'indulgence pour d'Antin, dans ce métier avoué, qui en lui-même n'a rien de bien honorable, c'est qu'insensiblement, et en même temps que son intérêt l'y attache, il y met son amitié, son affection, son cœur, et qu'aussi il ne fait jamais sa cour avec malignité ni aux dépens des autres. » Le duc d'Orléans jugeait d'Antin plus durement : « Voilà, disait-il, comme un vrai courtisan doit être : *sans humeur et sans honneur*. »

D'Antin avait écrit des mémoires sur les événements historiques auxquels il avait assisté et les affaires politiques auxquelles il avait pris part; ces mémoires, cités par Lémontey, sont restés manuscrits, et on ne sait au juste ce qu'ils sont devenus. Ils étaient sans doute volumineux, puisque Lémontey cite en un endroit le tome VIII°. Indépendamment de cet ouvrage, le duc d'Antin avait laissé une espèce de *Discours de sa vie et de ses pensées,* en cent cinquante pages, et écrit pour lui-même, qui a été imprimé en 1822, dans le volume des *Mélanges de la Société des Bibliophiles*, volume qui n'a été tiré qu'à une trentaine d'exemplaires. « Ils offrent, dit M. Sainte-Beuve, l'image la plus fidèle et la plus naïve d'une âme de courtisan, une confession presque ingénue à force de simplicité et d'abandon dans l'esprit de servitude. »

De son mariage avec M^lle^ d'Uzès, morte le 6 juillet 1742, le duc d'Antin avait eu : *Louis*, marquis DE GONDRIN, né en 1689, mort à Versailles, le 5 février 1712, colonel d'un régiment d'infanterie, menin du dauphin, brigadier des armées du roi; *Louis-Marie,* mort mousquetaire du roi, le 10 juillet 1707; *Gabriel-François-Balthazar*, marquis de Bellegarde, capitaine des vaisseaux du roi, mort le 5 décembre 1719; et *Pierre* DE PARDAILLAN DE GONDRIN, chanoine de l'église de Paris, puis de Strasbourg, abbé de Monstier-Ramei et de Lyre, nommé évêque et duc de Langres, pair de France en avril 1724, mort dans son diocèse, le 2 novembre 1733, âgé d'environ quarante-et-un ans.

Louis de Pardaillan, marquis de Gondrin, avait épousé, en 1707, Marie-Victoire-Sophie de Noailles, qui se remaria au comte de Toulouse. De son premier mariage étaient issus : *Louis* DE PARDAILLAN DE GONDRIN, duc d'Antin, pair de France, connu d'abord sous le nom de duc d'Épernon, né le 9 novembre 1707, mort à Paris, le 9 décembre 1743; *Antoine-François*, vice-amiral de France du Ponant, mort à Brest, le 24 avril 1741, sans enfants. Louis de Gondrin, duc d'Épernon, avait obtenu le gouvernement de l'Orléanais en 1721, en survivance de son aïeul, le duc d'Antin, en même temps que la direction des bâtiments du roi, arts et manufactures de France, place qui fut supprimée en 1736. Fait colonel du régiment royal-marine en 1727, il devint maréchal de camp en 1743. De Françoise-Gironne de Montmorency-Luxembourg, il eut deux filles et *Louis* DE PARDAILLAN DE GONDRIN, duc d'ANTIN, pair de France, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur et lieutenant général de l'Orléanais, né le 15 février 1727, mort à Brême, le 14 septembre 1757. Sa branche et sa famille s'éteignirent en lui.

L. LOUVET.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome V, p. 378. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

**GONDULFE**, prélat normand, né en 1023, dans un village du diocèse de Rouen, mort à Rochester, en 1108. Entré dans les ordres, il fit avec l'archidiacre Guillaume, depuis archevêque de Rouen, le pèlerinage de Jérusalem. Au retour, se trouvant sur mer en grand danger, il fit vœu de se faire moine. Dès son arrivée à Rouen, en 1059, il se rendit à l'abbaye du Bec, et se plaça sous la direction de Lanfranc, prieur de cette maison. Saint Anselme arriva au Bec dans la même année, et les deux néophytes s'unirent de la plus étroite amitié. Lanfranc, nommé en 1063 abbé de Saint-Étienne de Caen, choisit Gondulfe pour son coadjuteur. Il l'emmena aussi avec lui, lorsqu'en 1070 il fut appelé à l'archevêché de Canterbury. L'évêché de Rochester étant venu à vaquer en 1076, Lanfranc désigna pour l'occuper Gondulfe, et obtint sans peine l'assentiment de Guillaume, roi d'Angleterre. Gondulfe, sacré dans la cathédrale de Canterbury, le 19 mars 1077, trouva le diocèse de Rochester dans un état déplorable, et lui rendit peu à peu son ancienne splendeur. Malgré son amour pour la vie contemplative, il ne négligeait aucun des devoirs de la vie active. Jamais évêque ne fut plus soigneux de nourrir les pauvres et de secourir les misérables. Après la mort de Lanfranc, il administra, pendant quatre ans, le siége vacant de Canterbury, jusqu'à la nomination de saint Anselme. Les deux amis n'avaient jamais cessé d'entretenir une correspondance. La joie qu'ils eurent de se retrouver fut bientôt troublée par les démêlés de saint Anselme avec Guillaume le Roux et Henri I^er^. Tout en restant fidèle à son ami et à la cause de l'Église, Gondulfe eut la prudence de ne pas s'aliéner ces deux princes qui occupèrent successivement :

trésor d'Angleterre. Après la mort du roi Guillaume, lorsqu'une guerre civile était à craindre, Gondulfe usa de toute son influence sur le clergé et le peuple pour assurer la couronne à Henri. Ce service lui valut auprès du roi Henri et de la reine Mathilde une faveur dont il n'usa que pour le bien de son diocèse. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et saint Anselme, qui l'avait assisté dans sa maladie, célébra ses funérailles. Gondulfe était fort instruit; il fit usage de son savoir pour corriger les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, corrompus par l'ignorance des critiques. Il était aussi célèbre par son éloquence, mais ses sermons sont perdus. De toute sa correspondance avec saint Anselme il ne reste qu'une lettre. Cette épître et une autre lettre aux moines du Bec sont tout ce que nous avons aujourd'hui de Gondulfe. Les lettres de saint Anselme à Gondulfe sont au nombre de vingt. Z.

*Vita Gondulphi*, dans Wharton, *Anglia sacra*. — *Histoire littéraire de la France*, t. IX. — Rémusat, *Histoire de saint Anselme*.

**GONELLI**, et non **GONNELLI** (*Giovanni*), sculpteur italien, surnommé l'*aveugle de Gambassi*, né en 1610, au château de ce nom, dans le territoire de Volterre, en Toscane; on ignore l'époque de sa mort. Élève de Pietro Tacca, il avait fait dans son art de si rapides progrès que dès l'âge de vingt ans il fut appelé à Mantoue par le duc Charles de Gonzague. A peine arrivé dans cette ville, par suite, soit d'une maladie, soit d'un accident arrivé pendant le siége de Mantoue par les Allemands, il perdit tout à coup la vue. Il ne se laissa pas abattre par une si grande infortune, et continua à faire d'après nature des portraits de la plus parfaite ressemblance. Il reproduisit ainsi, en suppléant à la vue par le toucher, les traits des personnages les plus importants de son temps, ceux des princes, des cardinaux et du pape Urbain VIII lui-même. Il est bien entendu qu'il ne pouvait travailler le marbre, mais n'est-il pas déjà bien merveilleux qu'il ait pu, sans le secours des yeux, réussir à modeler avec une telle perfection que quelques personnes prétendirent qu'il n'était pas véritablement aveugle? Il prouva que son infirmité n'était que trop réelle en travaillant devant elles dans l'obscurité. Il fit plus encore : il exécuta de souvenir le buste d'une jeune fille qu'il avait aimée avant d'avoir perdu la vue, et ce buste fut tellement ressemblant que le cardinal Pallotta écrivit au bas ces deux vers :

Giovan che è cieco e Lisabetta amò,
La scolpì nell' idea che amor formò.

On a même quelques statues de Gonelli, telles qu'un *Saint Étienne*, dans l'église de ce nom à Florence, et plusieurs figures de terre cuite au couvent des Observantins près de Sienne.

E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

* **GONESSE** (*Nicolas* DE), littérateur et théologien français, du quinzième siècle. Il est surtout connu par une traduction française de Valère Maxime. Cette traduction, que Charles V avait commandée à Simon de Hesdin, religieux de Saint-Jean-de-Jérusalem, pour sa bibliothèque, n'avait pu être achevée par ce dernier; Nicolas de Gonesse la termina à partir du chapitre VI du VII^e livre. Cet ouvrage a joui d'un grand crédit. La Bibliothèque impériale seule en possède quatre manuscrits différents (6724, 6725, 6726 [3], 6726 [33]); il a été imprimé à Lyon en 1485, in-fol., par Matthieu Huss. Louis LACOUR.

P. Paris, *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. I. — A. Périgaud aîné, *Bibliographie Lyonnaise du quinzième siècle*.

**GONFREY** (*Michel*), jurisconsulte et poëte français, né à Saint-Lô, vers 1633, mort le 26 février 1696. Il s'appliqua à l'étude des lois, et fut nommé, en 1658, professeur de droit à l'université de Caën. En 1663 il devint recteur de cette université. Gonfrey cultiva la poésie dans sa jeunesse, et réussit surtout dans les vers latins. On a de lui en ce genre plusieurs petites pièces insérées dans les recueils du *Palinod* de Caen. Gonfrey était cousin de l'abbé de Saint-Martin (*voy.* ce nom), un moment fameux par ses ridicules, et il prit une grande part aux mystifications dont ce bizarre personnage fut victime. Z.

Vigneul-Marville, *Mélanges*. — Porée, *La Mandarinade*.

**GONGORA Y ARGOTE** (Don *Louis*) (1), poëte espagnol, né à Cordoue, le 11 juillet 1561, mort dans la même ville, le 23 mai 1627. Il fut à l'âge de quinze ans envoyé à l'université de Salamanque pour y faire son droit. Son père, jurisconsulte distingué, le destinait à la même profession; mais les précoces dispositions poétiques du jeune homme dérangèrent ce projet. Gongora laissa de côté la jurisprudence, et s'adonna à la poésie. Ses premières productions furent des *ballades*, des poésies érotiques, ou d'autres petites pièces (*letrilles*), souvent remplies d'une satire mordante, mais écrites avec esprit et simplicité. En 1584, Cervantes parle de lui comme d'un auteur connu. Gongora avait alors vingt-trois ans. Malgré sa réputation, il resta plus de vingt ans encore dans sa ville natale, pauvre et sans protecteur. Alors, pour s'assurer de quoi vivre dans ses vieux jours, il se fit prêtre. Après être entré dans les ordres, il se rendit à la cour qui résidait à Valladolid, et contribua pour une large part au recueil de poésies publié par Espinosa en 1605. La cour ne fut guère plus favorable à Gongora que Cordoue ne l'avait été. Au bout de onze ans de sollicitations et d'attente, il n'avait obtenu qu'un peu plus de réputation, et le titre d'aumônier de Philippe III. Le tout-puissant favori, le comte duc Olivarès, finit pourtant par le distinguer, et parut disposé à le protéger efficacement. Gongora était sur le point d'at-

(1) Fils de don Francisco Argote, et de dona Leonor de Gongora, il plaça, contrairement à l'usage espagnol, le nom de sa mère avant celui son père.

teindre la fortune qu'il attendait depuis si longtemps lorsqu'une maladie cérébrale, qui lui fit perdre la mémoire, ne lui permit plus de rester à la cour. Il retourna languir dans sa ville natale, et il y mourut, à l'âge de soixante-six ans. Les premières poésies de Gongora sont généralement en petits vers, et remarquables par leur simplicité. Une de ses *ballades*, commençant par ces vers :

La plus belle jeune fille
De notre village,
Aujourd'hui veuve et seule,
Et mariée d'hier,

exprime avec un naturel admirable la douleur d'une jeune mariée se plaignant à sa mère du départ de son mari, appelé soudainement à l'armée. La ballade, plus poétique encore, qui commence ainsi :

Fraîches brises,
Qui au printemps
Déployez les guirlandes
Et épandez les violettes,

est pleine de gracieuse tendresse. On peut en dire autant de ses petits poëmes populaires et religieux. Ses odes de la même époque, celle *sur l'Armada*, celle sur *saint Hermenegild*, respirent la ferveur d'un catholicisme ardent, et sont au nombre des bonnes productions de la poésie lyrique espagnole. Ces divers ouvrages, composés avant le départ de Gongora pour Valladolid, n'eurent pas le succès qu'il avait espéré, et le laissèrent dans la pauvreté. Il résolut donc de changer de manière et de renchérir sur les *concetti* qui avaient si bien réussi à Ledesma. Le genre qu'il adopta et mit à la mode est connu sous le nom de style *culto*. Ce style consiste en un tissu de métaphores, entrelacées les unes dans les autres de manière à cacher la pensée, qui devient une énigme souvent impénétrable. Le sentiment disparaît sous un amas d'hyperboles dans le genre de celles-ci : « Cette jeune fille, dit Gongora en parlant d'une personne aimée, est si belle qu'elle pourrait brûler la Norvège avec ses deux soleils et blanchir l'Éthiopie avec ses deux mains. » A l'étrangeté des figures le poëte joint l'étrangeté de la diction. Il fabrique des mots nouveaux, à l'aide du grec et du latin; il emprunte à la vieille langue espagnole des mots tombés en désuétude, ou il emploie dans des sens forcés ceux qui sont restés en usage. Il a soin de choisir les constructions les moins naturelles, les plus embarrassées, les plus étrangères à la langue espagnole. Enfin, depuis Lycophron, on ne s'était jamais donné autant de peine pour être inintelligible, et jamais on n'y avait aussi bien réussi. Gongora a écrit dans le style *culto* non-seulement plusieurs sonnets, *octavas*, *tercetos*, mais des poëmes de longue haleine : *Las Soledades*, *El Poliphemo*, *El Panegyrico al duque de Lerma*, *Pyramo y Tisbe*, qui furent imprimés après sa mort. Si à ces ouvrages on ajoute trois comédies, *Las Firmezas de Isabela*, *El Doctor Carlino*, *La Comedia venatoria*, dont la première seule est terminée, on aura la liste de toutes les œuvres de Gongora, lesquelles n'étaient pas de nature à se passer de commentaire. Pellicer, qui avait reçu les instructions du poëte lui-même, en publia un sous le titre de *Las Lecciones solemnes a las obras de D. Luis de Gongora*; Madrid, 1630, in-4°. Ce premier commentaire fut suivi de l'*Ilustracion y defensa de la Fabula de Piramo y Tisbe* de Christoval de Salazar Mardones; Madrid, 1636, in-4°. Cette série de scoliastes fut close par l'énorme travail de Garcia de Salcedo Coronel, qui publia les œuvres de Gongora avec un ample commentaire : *Obras de D. Luis de Gongora*; Madrid, 1636-1646, 3 vol. in-4°, en quatre parties; chaque volume a de six à sept cents pages. Les œuvres de Gongora ont été réimprimées à Madrid, 1654, in-4°; Bruxelles, 1659, in-4°. Don Ramon Fernandez en a publié un bon choix; Madrid, 1787. Les poésies de Gongora donnèrent naissance en Espagne à l'école du *cultismo*, que Lope de Vega attaqua vivement, mais dont il n'évita pas toujours les défauts (1); elles ne furent pas sans influence sur la poésie française dans la première moitié du dix-septième siècle (*voyez* MARINI). Le nom du poëte a fourni à la langue française le mot *gongorisme*, qui désigne un style ambitieusement affecté et ridiculement métaphorique; on emploie aussi dans le même sens le mot *cultorisme*.

L. J.

Hozes, *Vie de Gongora*, en tête de l'édition de 1654. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. II. — Tickuor, *History of Spanish Literature*, t. II, 485-490. — A. de Puybusque, *Histoire comparée des Littératures espagnole et française*, t. I, p. 354, 554.

* **GONGYLUS** (Γογγύλος) d'*Érétrie*, fut l'agent que Pausanias employa pour se mettre en communication avec Xerxès en 477 avant J.-C. Pausanias lui laissa le soin de garder Byzance et les prisonniers perses qui s'y trouvaient. Il les laissa échapper, et s'enfuit avec eux portant au roi des Perses la lettre par laquelle Pausanias offrait à Xerxès de lui livrer Sparte et toute la Grèce et lui demandait une de ses filles en mariage. Xénophon, à son arrivée en Mysie, en 399, trouva Hellas, veuve de Gongylus, vivant à Pergame. Ses deux fils, Gorgion et Gongylus, possédaient les villes de Gambrium, de Palægambrium, de Myrina et Grynium.

Y.

Thucydide, I, 128. — Diodore, XI, 44. — Cornelius Nepos, *Pausanias*, 2. — Xénophon, *Anab.*, VII, 8; *Hell.*, III, 1.

* **GONGYLUS**, amiral corinthien, vivait vers 420 avant J.-C. Dans la dix-huitième année de la

(1) Lope de Vega, malgré son goût pour l'éclat, n'admettait pas que la poésie fût tout entière dans le luxe des images et la recherche de l'expression. Le procédé lui semblait d'ailleurs facile, et tout à fait à l'usage de la médiocrité. « Gongora, dit-il, voulait enrichir la poésie et la langue d'ornements inconnus. Plusieurs ont adopté ce nouveau genre, et ils ont eu raison, car tel homme qui sous l'ancien système n'eût jamais été poëte le devient maintenant dans un jour, au moyen de quelques transpositions, six mots latins et quatre sentences ou phrases ambitieuses. »

guerre du Péloponèse, en 414, il reçut le commandement d'un vaisseau destiné à secourir Syracuse, assiégée par les Athéniens. Il quitta Leucade après Gylippe, et ayant fait voile directement pour Syracuse, il y arriva le premier. La ville était alors dans la position la plus critique et sur le point de se rendre. L'arrivée de Gongylus et l'annonce de l'approche de Gylippe ranimèrent les Syracusains, et les décidèrent à une plus longue résistance. Cet événement changea l'issue de l'expédition de Sicile, et décida ainsi du sort de Syracuse, d'Athènes et de toute la Grèce. Gongylus, suivant Plutarque, périt dans la première bataille des Épipoles, après l'arrivée de Gylippe. Y.

Thucydide, VII, 2. — Plutarque, *Nicias*, 19.

* **GONNEAU DE LA BROUCE** (*Michel*), miniaturiste et copiste, vivait au quinzième siècle. Il exerçait le sacerdoce à Crosans, et consacrait ses loisirs à l'étude et à la pratique des beaux-arts. Voici le titre de quelques-uns des riches manuscrits qu'il a exécutés : *Le Roman de Tristan*, commencé en 1453, par ordre d'Éléonore de Bourbon, fille de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, princesse qui porta toute sa vie un grand intérêt à Gonneau. *Le Roman de Tristan* est un chef-d'œuvre : il faut, pour ne pas être injuste, en dire autant du *Roman des marques de Rome* et continuation, du *Roman de Lancelot*, et en général de tous les autres livres entrepris par notre artiste; les deux derniers ont été faits en 1466 et en 1470 pour Jean II, duc de Bourbon. Il y avait quelques doutes sur l'auteur du *Roman de Lancelot;* mais M. Paulin Paris a prouvé que Micheau-Gantelet n'était autre que notre Michel Gonneau. La Bibliothèque impériale est le dépôt auquel est confiée la garde des riches manuscrits dont nous venons de parler; ils sont de format in-fol., et sont cotés 6773, 6767 et 6783.

L. Lacour.

P. Paris, *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, 7 vol. in-12, passim.

**GONNELIEU** (*Jérôme* de), prédicateur français, né à Soissons, le 8 septembre 1640, mort à Paris, en 1715. Entré chez les jésuites à dix-sept ans, il y fit la profession des quatre vœux en 1674. Après avoir exercé quelques emplois dans cette société, il s'adonna au ministère de la chaire, où il se fit quelque réputation. Il a laissé les écrits suivants : *De l'Exercice de la vie spirituelle;* Paris, 1701, in-12; Marseille, 1807, in-12; — *De la Présence de Dieu qui renferme tous les principes de la vie intérieure;* Paris, 1703 et 1709, in-12; Marseille, 1827, in-12; — *Méthode de bien prier;* Paris, 1710 et 1760, in-12; — *Pratique de la vie intérieure, avec les devoirs de piété que tout chrétien doit rendre à Dieu pour mener une vie chrétienne et se sauver dans le monde;* Paris, 1710, in-12; — *Instruction sur la Confession et la Communion;* Paris, 1710, in-12, et avec l'ouvrage précédent, Paris, 1713, in-12; — *Le Sermon de Notre Seigneur à ses apôtres après la Cène, avec des réflexions;* Paris, 1712, in-12; — *Nouvelle Retraite de dix jours, à l'usage des personnes du monde et du cloître;* Paris, 1736, in-12. On a publié aussi : l'*Imitation de Jésus-Christ, traduction en françois, avec des pratiques et des prières*, par le P. Gonnelieu; Nancy, 1712, in-8°. La forme de ce titre a fait attribuer au P. Gonnelieu cette traduction de l'*Imitation*, traduction qui a eu un grand nombre d'éditions. Mais il n'est réellement auteur que des prières et des pratiques (explications) qui sont à la fin de chaque chapitre. La version est de Jean Cusson, imprimeur et avocat au parlement de Paris, qui la donna en 1673, avec les lettres initiales de son nom. Elle fut refondue par son fils, J.-B. Cusson, imprimeur à Nancy, avec le titre équivoque que nous avons cité. (Voir à ce sujet : D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine*, page 318; le P. Patouillet, dans son édition du *Dictionn. des livres jansénistes;* Gence, notice dans le *Journal des Curés*, septembre 1810, et la suite de la *Dissertation* de Barbier sur les traducteurs français de l'*Imitation;* cette dissertation elle-même et le *Manuel du Libraire* de M. Brunet, mot *Imitation de Jésus-Christ*). Malgré ces témoignages réitérés on a continué à réimprimer sous le nom de Gonnelieu la traduction de Jean et de J.-B. Cusson; c'est sous ce nom qu'ont paru la belle édition, avec gravures d'après les dessins d'Horace Vernet, publiée par P. Didot, en 1818; celle de Janet, en 1822, et une autre, publiée en 1856, à Langres, chez Barbou. Guyot de Fère.

Moréri. *Grand Dictionnaire historique.* — D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine.* — *Doc. partic.*

**GONNEVILLE** (De). *Voy.* Paulmier.

**GONSALVE** (*Martin*), imposteur religieux espagnol, du quatorzième siècle, natif de Cuença, se disait l'archange saint Michel, à qui Dieu avait réservé la place de Lucifer et qui devait un jour combattre contre l'Anti-Christ. L'inquisition fit brûler Martin Gonsalve. Son disciple, nommé Nicolas le Calabrois, voulut le faire passer après sa mort pour le Fils de Dieu; il prêcha que le Saint-Esprit s'incarnerait un jour, et qu'au jour du jugement Gonsalve délivrerait par ses prières tous les damnés. Nicolas le Calabrois périt aussi dans les flammes. L. L—t.

D'Argentré, *Collect. jud.*, t. I, p. 376, ann. 1356.

**GONTAUT**, illustre famille de France, qui fait remonter son berceau à la ville et baronnie de Gontaut, située dans l'ancienne sénéchaussée d'Agénais (aujourd'hui département de Lot-et-Garonne). « Une charte de 926, dit M. le duc de Caraman, atteste la haute antiquité de son nom; et dès le commencement du douzième siècle les seigneurs de Gontaut étaient au nombre des barons et princes de la cour de Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. » Déjà, en 1180, les seigneurs de Gontaut prennent le titre de seigneur,

de Biron. Ils étaient possesseurs des titres de Biron et de Lauzun, de Brizembourg, de Moy, de Saint-Blancard, de Chef-Boutonne, de La Chapelle, de Lauzières, de Gontaut-Biron, de Salagnac, d'Arros, de Loubressac, de Gramat, de Cabrères, de Badefol et de Saint-Geniès, de Lansac, de Cusorn, de Saint-Julien et de Châteauneuf. La devise de cette famille est: *Perit, sed in armis.*

Le maréchal de Biron, célèbre par l'amitié de Henri IV et par sa mort tragique, fut fait duc et pair en 1598. Il ne laissa pas d'enfants. Mais de deux de ses frères sortirent les branches de Biron et de Saint-Blancard. Nous avons donné les premiers sous le nom de BIRON. L. L—T.

Moréri, *Grand Dictionn. histor.*

GONTHIER (*Jean*), helléniste et médecin allemand, né en 1487, à Andernach (Allemagne), mort le 4 octobre 1574. Issu de parents pauvres, il fit ses premières études avec le concours de quelques personnes généreuses. Vers l'âge de douze ans, il quitta sa ville natale, et vint à Utrecht étudier les belles-lettres et surtout la langue grecque. Le désir de s'instruire en physique et en philosophie l'attira bientôt à Marbourg. Plus tard il enseigna le grec à Louvain, et vint, en 1525, s'établir à Paris. Là Gonthier sut se concilier, avec l'amitié de Jean Lascaris et de Budé, la protection du cardinal de Bellay. Ce fut dans cette ville que ses goûts pour la médecine, encore indécis, se fixèrent. Pendant qu'il se livrait à une lecture attentive des médecins de l'antiquité, surtout de Galien et d'Hippocrate, il suivait aussi les leçons de la faculté. De brillants succès couronnèrent ses efforts. On l'admit bachelier en 1528 et docteur en 1530. Depuis un siècle la faculté n'avait point vu d'Allemand parmi ses membres. Cinq ans après il devint médecin à la cour de François Ier. Ses cours publics et ceux de son ami Sylvius sur l'anatomie provoquèrent de rapides progrès dans la connaissance du corps humain. Il contribua puissamment à faire tomber le préjugé qui empêchait, comme sacrilége, la dissection des morts; et quant à ses découvertes anatomiques, il suffira de rappeler qu'il décrivit le pouls, le trajet de la veine et l'artère spermatiques, étudia le pancréas, donna une exacte description des muscles, fit connaître ceux qui s'attachent aux os du métacarpe et président aux mouvements de la main. Aussi, malgré ses erreurs sur d'autres points, a-t-il mérité le titre de restaurateur de l'anatomie dans l'université de Paris (*primus anatomes in academia Parisiensi restaurator*). Sa renommée se répandit au loin, et Christiern III, roi de Danemark, essaya de l'attirer dans ses États. Gonthier préféra rester là où il avait trouvé, avec les éléments de sa fortune, des matériaux inépuisables à ses investigations laborieuses. Mais les troubles de religion le chassèrent de Paris. Partisan du protestantisme, il dut chercher ailleurs un asile plus sûr. Il se retira d'abord à Metz, puis à Strasbourg, séduit par l'offre qu'on lui fit d'une chaire de littérature grecque en cette ville. Son double talent de commentateur et de médecin ne tarda pas de lui susciter des envieux. Dégoûté de l'enseignement, il le quitta pour se livrer exclusivement à la médecine. Il parcourut l'Alsace, l'Allemagne, l'Italie, et recueillit dans ces excursions les notes de son traité *De Balneis*.

Le portrait de Gonthier se trouve en tête du poëme de Calaminus et dans les recueils iconographiques des médecins publiés par Reusner, Schenckius et Sambucus. Il a laissé de nombreux ouvrages; les uns sont originaux, les autres sont des traductions d'auteurs anciens; voici la liste des premiers, par ordre chronologique: *Syntaxis Græca, nunc recens nata et ædita*; Paris, 1527, in-8°. C'est le seul de ses écrits qui ne regarde pas la médecine. Il porte une épître dédicatoire signée *Ex ædibus Nicolai Beraldi*, et prouve, dans son auteur, une connaissance approfondie de la langue grecque; — *Anatomicarum Institutionum, secundum Galeni sententiam, Libri IV*; Bâle, 1536, in-8°; —*Item cum Theophili Protospatharii De corp. hum. libris V*; Bâle, 1539, in-4°, et 1556, in-8°; Lyon, 1541, in-8°; — It., *cum opusculo G. Vallæ De partib. hum. corp.*; Venise, 1555, in-16; — It., *cum Andreæ Vesalii Auctionibus*; Padoue, 1558, in-8°; It., Vittemberg, 1616, in-8°. Gonthier insista, dans le quatrième livre de cet ouvrage, sur une partie de l'anatomie fort négligée de son temps, sur la dissection des membres. Comme l'indique le titre, Galien a beaucoup inspiré l'auteur, qui du reste le reconnaît lui-même et oppose son attachement pour ce maître au reproche d'emprunt qu'il pourrait s'attirer; — *De Victus et Medendi Ratione, tum alio, tum pestilentiæ maxime tempore observanda*; Strasbourg, 1542, in-8°; — It., *cum Marsilii Ficini De Vita libr. II*; Paris, 1549, in-8°; — It., *cum Thesauro Sanitatis I. Liebaultii*; Paris, 1577, in-16. Gonthier composa ce traité lorsque la peste répandue sur les bords du Rhin menaçait sa patrie. Il en donna une traduct. française, sous ce titre: *Instruction très-utile par laquelle un chacun pourra se maintenir en santé, tant au temps de peste comme en autre temps*; Strasbourg, 1547, in-8°; — *Avis, Régime et Ordonnance pour connaître la Peste et les fièvres de peste qui règnent à présent; comme il faut s'y conduire et même s'en garantir, etc.*... (en allemand); Strasbourg, 1564, in-4°, et 1610, in-8°: ouvrage dont l'auteur fit un précis intitulé: *Court Abrégé d'un livre sur la peste, pour le commerce des hommes* (en allemand); Strasbourg, 1564, in-4°; — *De Pestilentia Commentarius, in IV dialogos distinctus*; Strasbourg, 1565, in-8°. Le second dialogue, qui traite des préservatifs contre la peste, renferme une recommandation singulière, et témoigne

que Gonthier admettait la suprématie du moral sur le physique : « Avant tout autre soin, évitez l'excès de la joie et de la douleur, qui trouble cet équilibre dont dépend la véritable santé; » *Commentarius de Balneis et aquis medicatis, in tres dialogos distinctus ;* Strasbourg, 1565, in-8°. Ce travail, critiqué par Haller au point de vue médical, offre des parties intéressantes pour la géographie historique, par la description détaillée qu'on y trouve des sources minérales connues alors dans l'Allemagne et l'Italie; — *De Medicina veteri et nova tum cognoscenda, tum facunda, Commentarii duo;* Bâle, 1571, 2 vol. in-8°. C'est de tous les écrits de Gonthier celui qui peut fournir la plus sûre appréciation de son génie; — *Gynæciorum Commentarius, de gravidarum, parturientium, puerperarum et infantium cura, ex bibliotheca Schenckiana emissus a Joanne Georgio Schenkio;* Strasbourg, 1606, in-8°, livre rare et dont l'objet est d'indiquer le régime général à suivre avant et après l'accouchement. Soit hasard ou négligence, l'auteur ne l'imprima point, et sans les soins de Schenckius on l'aurait vraisemblablement perdu. Le même cite encore deux ouvrages de Gonthier restés manuscrits : l'un est un *Traité sur la Fièvre*, et l'autre un recueil de consultations intitulé : *Responsa et Consilia circiter ducenta quæ illustribus et potentibus ægris ad varios morbos dedit Joh. Guinterius.* Voici maintenant les traductions qu'il a laissées, tirées de Galien pour la plupart : *Galeni Introductio, seu medicus et de sectis ;* Paris, 1528, in-8° ; — item, *cum aliis Galeni interpretationibus;* Bâle, 1537 et 1593, in-8°; — it., *græce et latine, interprete Joan. Philologo;* Bâle, 1537, in-8°; — *Galenus, De facultatum naturalium Substantia; quod animi mores corporis temperaturam sequuntur : de propriorum animi cujusque affectuum agnitione et remedio;* Paris, 1528, in-8° ; — it, *cum aliis Galeni versionibus;* Paris, 1534, in-fol.; it., Paris, 1547, in-12; — *Galeni De Semine Libri duo;* Paris, in-8°, 1528 et 1533; — it., *cum aliis Galeni interpretationibus;* Bâle, 1537 et 1593, in-fol.; — *Galenus, De Diebus decretoriis et morborum temporibus;* Paris, 1529, in-8°; Lyon, 1553, in-12; — it., *cum aliis Galeni versionibus;* Paris, 1534, in-fol., et Bâle, 1537 et 1593, in-fol.; — *Galenus, De Atrabile et Tumoribus præter naturam;* Paris, 1529, in-8°, et 1534, in-fol. : — *Galeni De Compositione medicamentorum* κατὰ γένη, *libri septem;* ibid., 1530, in-fol.; it., Bâle, 1537 et 1593, in-fol. ; — *Galeni De Anatomicis administrationibus Libri novem;* Paris, 1531, in-fol.; it., Bâle, 1531, in-fol., et Lyon, 1551, in-12; — *Galeni De Theriaca, ad Pisonem liber;* Paris, 1531, in-4°, et 1534, in-fol.; — *Galeni Liber de Plenitudine;* Paris, 1531, in-8° ; — it., *cum Antonii Benivenii Libro de abditis Morborum Causis;* ibid., 1528, in-fol.; — *Galeni De Antidotis, libri duo*, etc...; Paris, 1533, in-fol.; — *Galeni, De Hippocratis et Platonis Placitis, opus eruditum, et philosophis et medicis utilissimum, novem libris comprehensum*, etc.; ibid., 1534, in-fol.; — *Galeni Varia Opera, nunc recens edita, partem diligentissime recognita ;* ibid., 1534, in-4° ; — *Galeni De Compositione medicamentorum secundum locos, Libri decem*, etc.; Paris, 1535, in-fol.; — it., *cum aliis Galeni interpretationibus;* Bâle, 1537 et 1593, in-fol.; — *Galeni De Ratione medendi, ad Glauconem libri duo, græce et latine;* Paris, 1536, in-8° ; — *Galeni Opera diversa latine jam primum in lucem edita (id est De tremore prænoscendo, typis, seu formis morborum, vulvæ confectione, formatione fœtus*, etc.); Paris, 1536, in-fol.; — *Galenus, De Elementis, ex Hippocratis sententia;* ibid., 1541, in-8° ; — item, *cum aliis Galeni versionibus;* ibid., 1554, in-fol.; — *Polybi De Diæta salubri, libellus, cum Ant. Benivenii Libro de abditis nonnullis Morborum Causis;* Paris, 1528, in-fol.; — *Polybi De Victus salubris Ratione privatorum*, etc.; Strasbourg, 1530, in-8°; Francfort, 1554, in-8°; Anvers, 1562, in-18; — *Pauli Æginetæ Opus de Re Medica;* Paris, 1532, in-fol. ; it., Cologne, 1534, in-fol.; — it., *cum Guinterii commentario;* Strasbourg, 1542, in-fol.; — it., *cum annotationibus;* Lyon, 1551, 1563 et 1589, in-8°; — *Oribasii Commentaria in Aphorismos Hippocratis...... Guinterii Industria, velut e profundissimis tenebris eruta et nunc primum edita ;* Paris, 1533, in-8°; — *Cœlii Aureliani Libri tres de acutis Passionibus*, etc.; Paris, 1533, in-8°; — *Rhasæ medici admirabilis Liber de Pestilentia*, etc.; Strasbourg, 1549, in-8°; — *Alexandri Tralliani Libri medicinales XII;* Strasbourg, 1549, in-8°; Bâle, 1556, in-8°; Lyon, 1560, in-12; — it., *cum aliis artis medicæ principibus;* Paris, Henri Estienne, 1567, in-fol.; — it., *cum Joh. Molinæi annotationibus;* Lyon, 1575, in-12. Louis LACOUR.

*Vita clarissimi.... Joannis Guinterii, Andernaci medici..... heroico carmine conscripta per Georg.* Calaminum Sillerbergensem Silesium, etc...., Strasbourg, 1575, in-4°. — Paschalis Galli *Bibliotheca Medica.... ad annum* 1589; Bâle, 1590, in-8°. — *Petri Castellani Vitæ illustrium Medicorum...;* Anvers, 1618, in 8°. — Melchioris Adami *Vitæ Theologorum Medicorum*, etc..; 1706, in-8°, 2 vol. — Johann. Alb. Fabricii *Bibliotheca Græca*, etc.; Hambourg, 1708-1728, in-4°, 14 vol. — P. Éloy, *Dictionn. historiq. de la Médecine;* Paris, 1758, in-8°, t. I. — Teissier, *Élog. des Savants*, Leyde, 1715, in-12, t. III. — Niceron, *Homm. illust.;* 1734, in-12, t. XII et XX. — Hérissant, *Élog. de Gonthier d'Andernarch;* Paris, 1765, in-12.

**GONTHIER** ou **GUNTHER**, prince franc, l'un des nombreux fils de Clotaire Ier. On ignore quelle fut sa mère. Son père n'était encore que roi de Soissons lorsque Gonthier fut chargé, de 532 à 534, de conduire conjointement avec son cousin Théodebert, fils de Thierry, roi d'Austrasie, la guerre contre les Visigoths. Gonthier

s'avança jusqu'à Rodez ; mais il abandonna tout à coup son cousin, et ramena ses troupes de l'autre côté de la Loire. Gonthier n'existait plus lors de la mort de son père, arrivée en 585.

A. DE L.

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. III, cap. XV, p. 133. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 268. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*.

**GONTRAN**, septième roi de Bourgogne, mais le premier de la race franque, né vers 525, mort le 28 mars 593. Il était le troisième des fils de Clotaire Ier ; sa mère se nommait Ingonde (1). A la mort de son père, 10 novembre 561, le sort donna à Gontran la Bourgogne, ou plutôt une partie de ce royaume, savoir la province de Bourgogne proprement dite, le Dauphiné, la Savoie et la Provence. Sa capitale devint Châlons-sur-Saône (2). En 565 Sigebert, roi d'Austrasie, fit une invasion en Provence, et s'empara d'Arles. Gontran mit le patrice Celsus à la tête d'une armée, et força les Austrasiens à la retraite. En 567 il revendiqua une part de l'héritage de son frère Caribert. Une des femmes du défunt roi, Theudechilde, s'offrit à Gontran en mariage ; *ce bon roi*, comme l'appelle Grégoire de Tours (lib. IV, cap. XXV, p. 215), avait déjà fait entrer dans son lit Vénérande, fille de l'un de ses officiers, Marcatrude, fille de Magnasius, et Austrechilde Bobila ; cependant, il n'hésita pas, et répondit : « Que Theudechilde ne tarde pas à venir à moi avec ses trésors ; je la recevrai, et je la rendrai grande aux yeux des peuples, en sorte qu'elle jouira auprès de moi de plus d'honneur encore qu'elle ne faisait auprès de mon frère. » Theudechilde arriva pleine de joie, et étala ses richesses, ce qu'ayant su, Gontran dit : « Il vaut mieux que ces trésors soient entre mes mains qu'en celles d'une femme qui était entrée indignement dans le lit de mon frère » ; et faisant saisir Theudechilde, il la fit enfermer dans un monastère d'Arles, où elle mourut de douleur et des mauvais traitements qu'elle y reçut. Ce trait caractérise Gontran, et explique les principaux traits de sa vie.

Gontran voulut s'attacher, en habile politique, les Bourguignons en établissant la loi Gombette et les institutions principales des Romains et des Gaulois ; il donna même des titres à ses principaux officiers. En 571, les Lombards firent une irruption en Provence, qu'ils ravagèrent cruellement. Le patrice Amatus, qui avait succédé à Celsus, marcha contre les envahisseurs ; mais il fut tué dans le combat, et les Lombards, après avoir fait un massacre effroyable des Bourguignons, repassèrent les Alpes chargés de butin et emmenant une multitude de captifs. Gontran mit alors à la tête de son armée Ennius Mummolus. Le nouveau patrice surprit, en 572, les Lombards dans une forêt près d'Embrun, et leur fit subir une sanglante défaite. Les Saxons qui avaient accompagné les Lombards en Italie, ne s'accordant pas avec leurs alliés, se précipitèrent à leur tour sur la Provence. Ils rencontrèrent aussi Mummolus, qui en tua plusieurs milliers près d'Establons. Malgré cet échec, ils étaient encore assez redoutables pour que les vainqueurs préférassent traiter avec eux : Mummolus, rappelant aux Saxons leur origine germaine, les détacha des Lombards, et leur livra passage pour regagner les bords de l'Elbe en traversant les Gaules. Beaucoup de ces nomades se fixèrent en Austrasie, et reconnurent la suzeraineté de Sigebert. En 576, les Lombards ravagèrent encore le pays compris entre Marseille et Grenoble ; Mummolus battit en trois rencontres différentes leurs trois ducs, Amo, Zaban et Rhodanus ; il fit acheter à prix d'argent aux vaincus la liberté de repasser les monts, et dès lors leur ôta l'envie de rentrer dans les Gaules.

Durant ce temps une lutte acharnée divisait ses frères, Chilpéric et Sigebert. L'Austrasie et la Neustrie se voyaient tour à tour ravagées par le vainqueur. Cette guerre impie était d'autant plus violente qu'elle était alimentée par la haine et la jalousie de deux femmes, Frédégonde et Brunehault. Gontran essaya en 573 de les accorder. Il les fit consentir à soumettre leurs différends à l'arbitrage des évêques. A cet effet un concile fut convoqué à Paris, ville indivise entre les trois frères. Mais les deux rois ennemis (ou plutôt les deux reines) ne voulurent entendre à rien, et la guerre recommença, plus impitoyable que jamais. Gontran eut le bon esprit de ne pas intervenir activement ; d'ailleurs, suivant les historiens, il n'était pas, comme ses jeunes frères, accessible à des passions fougueuses. Comme leur aîné Charibert, il aimait le repos et les plaisirs, et faisait présager les *rois fainéants*. Cependant, lorsque ses passions étaient excitées, la cruauté prenait le dessus. Les événements si multiples de son époque le forcèrent à jouer un rôle important dans l'histoire des Gaules, et sa faiblesse, sa versatilité, la rapidité avec laquelle il passait d'un côté à un autre ne furent guère moins fatales à la France que la férocité de ses frères. Il attendit donc le résultat pour profiter des dépouilles du vaincu ou vendre chèrement son aide. Il n'avait point de places maritimes dans ses États, et sentait la nécessité d'en posséder une, afin d'animer le commerce dans son royaume. Il demanda donc à son neveu Childebert II, successeur de Sigebert, la moitié de la ville de Marseille. Il obtint cette concession, par le besoin que Childebert avait des troupes bourgui-

(1) Les auteurs de la *Gallia Christiania* pensent que c'est la même que Gondioche ou Gondieuque (*voy.* ce nom), veuve de Clodomir.

(2) Cependant, Grégoire de Tours dit que Gontran résidait à Orléans. *Dedit sors Chariberto regnum Childeberti sedemque habere Parisiis : Guntramno vero regnum Clodomeris, ac tenere sedem Aurelianensem* (lib. IV, cap. XXII). Il faudrait donc ajouter l'Orléanais et le Nivernais aux provinces que le sort avait apportées à Gontran. Rien ne le prouve. Il est probable que ce monarque n'occupa Orléans qu'après la mort de son frère Caribert (567) et le partage des États de ce roi. —

gnons pour défendre son héritage contre Chilpéric. Gontran se déclara le protecteur de son neveu, et réussit à le préserver de l'ambition du roi de Soissons. Le troisième fils de Chilpéric, Clovis, ravageait la Touraine, le Poitou, l'Anjou et la Saintonge, tandis que Didier, duc de Toulouse, envahissait le Quercy et l'Albigeois. Gontran envoya contre eux le patrice Mummolus, qui rencontra les Francs près de Limoges. Le combat fut des plus sanglants : les Bourguignons perdirent cinq mille hommes, mais Didier laissa vingt-quatre mille hommes sur le champ de bataille. On ne sait pourquoi Mummolus, après sa victoire, se retira et laissa les généraux de Chilpéric prendre possession de l'Aquitaine austrasienne. Plus tard Gontran reçut à sa cour un autre de ses neveux, Mérovée, fils de Chilpéric et époux de Brunehault. Ce prince fuyait la haine de sa belle-mère Frédégonde, mais Gontran n'arma pas pour lui. En 577, le « bon roi de Bourgogne » fit tuer ses deux beaux-frères, les fils de Magnacaire, duc de Salins et de la Bourgogne Transjurane, parce qu'ils montraient du ressentiment de ce que Gontran avait répudié Marcatrude, leur sœur, pour épouser Austrechilde, sa servante, et lorsque, quatre ans plus tard, cette femme vint à mourir, de la peste, le roi fit égorger les deux médecins qui n'avaient pas su la guérir. Gontran perdit presqu'en même temps ses deux fils. Il crut voir dans ce malheur une punition céleste, et adopta solennellement Childebert II (1). Il somma Chilpéric de restituer les provinces qu'il avait usurpées sur l'Austrasie. Cette démarche étant restée sans résultat, Gontran marcha contre Chilpéric, et le battit près de Melun. La paix fut ensuite signée, mais sans concessions réciproques (582-583).

Dès 581, Mummolus avait quitté le service de Gontran, on ne sait pour quelle raison. Cet habile général avait trouvé un refuge près de Childebert II; il ne cessa de conspirer contre son ancien souverain. Uni à Gontran-Bozon, il fit revenir de Constantinople Gondovald, un des fils adultérins de Clotaire I^er^, et le proclama roi d'Aquitaine (2). Gontran eut quelque peine à comprimer cette insurrection; il y parvint par l'assassinat de son frère et la mise à mort de Mummolus et de ses complices (585).

A la mort de Chilpéric (584), l'adroite Frédégonde fit inviter Gontran à venir prendre possession du royaume des Francs : « Que monseigneur, lui faisait-elle dire, s'en vienne pour recevoir le royaume de son frère. Il ne me reste qu'un petit enfant, que je veux déposer entre ses bras et soumettre à son autorité. » Le roi de Bourgogne accourut à Paris, et y fit reconnaître le jeune Clotaire II, et protégea Frédégonde contre les Austrasiens, qui voulaient punir les meurtres de Galsuinthe, de Sigebert, de Chilpéric, de Clovis, de Mérovée et d'une foule d'autres princes du sang royal ou seigneurs de premier rang. En 586, Gontran et Childebert voulurent venger Ingonde, sœur du second, morte dans l'exil où Leuvigilde, roi des Visigoths et son beau-père, l'avait envoyée, après avoir fait mourir Herménegilde, son époux; mais l'armée qu'ils envoyèrent en Espagne fut battue, et Leuvigilde la suivit à grandes journées jusqu'aux bords du Rhône; il prit même et pilla Ugernum (Beaucaire). En 587, de concert avec Childebert, Gontran résolut de se défaire de Gontran-Bozon, qui ne cessait de fomenter de nouveaux troubles; il assembla un plaid pour le juger : ce seigneur fut condamné, mais il se réfugia dans la maison de l'évêque de Trèves. Gontran ordonna d'y mettre le feu : « Que l'évêque sorte, ou, s'il ne le peut, qu'il soit brûlé avec l'autre. » Gontran-Bozon en sortit, l'épée à la main, et fut tué sous le portique. Deux ans après, Gontran entreprit une expédition en Septimanie; mais il fut encore battu par Récarède, successeur de Leuvigilde, et vit la Provence ravagée de nouveau. En 591, il céda aux obsessions de Frédégonde, et malgré l'opposition de Childebert II, il tint sur les fonts baptismaux Clotaire II, alors âgé de sept ans. Il se rendit à Nanterre près Paris, et après avoir comblé de présents son filleul, il revint à Châlons, où il mourut, après trente-trois ans de règne. Il fut enterré dans l'église de Saint-Marcel de Châlons, où il avait fait bâtir un monastère. « On trouve dans la vie de Gontran, dit D. Plancher, un mélange assez étonnant de bien et de mal; néanmoins, le martyrologe romain et les autres, tant anciens que modernes, l'honorent comme saint au jour de sa mort. » Ses panégyristes lui attribuent plusieurs miracles, opérés même de son vivant. « On ne s'en étonnera pas, dit Le Bas, en apprenant qu'il dota toujours richement les églises, fonda plusieurs monastères, » et qu'il était, suivant Frédégaire, « un prêtre entre les prêtres. » Ce témoignage historique donne une triste idée du clergé de ce temps. Gontran fut excommunié par saint Germain, à cause de ses nombreuses concubines, et sa dévotion ne tempérait pas son naturel barbare. Il ne recula jamais devant un meurtre, devant des tortures. Il répudia trois

(1) Tous les meurtres dont Gontran avait été témoin ou acteur l'avaient fort effrayé. Pour faire cesser « cette mauvaise coutume de tuer les rois », il chercha à apitoyer le peuple sur son sort, et fit avec les meurtriers une sorte de compromis. « Il arriva qu'un certain dimanche, après que le diacre eut fait faire silence au peuple, pour qu'on entendît la messe, le roi s'étant tourné vers le peuple, dit : Je vous conjure, hommes et femmes qui êtes ici présents, gardez-moi une fidélité inviolable, et ne me tuez pas comme vous avez tué dernièrement mes frères; que je puisse au moins pendant trois ans élever mes neveux, que j'ai faits mes fils adoptifs, de peur qu'il n'arrive, ce que veuille détourner le Dieu éternel! qu'après ma mort vous ne périssiez avec ces petits enfants, puisqu'il ne resterait de notre famille aucun homme fort pour vous défendre. » A ces mots tout le peuple adressa pour le roi des prières au Seigneur. » (*Grégoire de Tours*, lib. V, cap. XVII.)

(2) On trouvera des détails de cette entreprise à l'article GONDOVALD.

femmes. Cependant, quelques auteurs vantent son caractère débonnaire. Cette bonté ne fut d'ailleurs souvent que de la faiblesse, et, comme le dit M. Michelet, « ce bonhomme semble chargé de la partie comique dans le drame terrible des Mérovingiens (1)». Alfred de LACAZE.

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. IV, cap. XXII-XXXXXIII, p. 114, 288; lib. VI, cap. I-XXXVI; lib. X, cap. XXVIII, p. 381. — *Gesta Reg. Francorum*, t. II, cap. XXX, p. 505-560. — Adr. Valeś., t. II, lib. IX-XV, p. 2-450. — Frédégaire, *Epitomata*, cap. LVI-LXXVII, p. 405-408. — Le même, *Scholast. Chron.*, cap. XIV, p. 419. — Paul Diacre, *De Gestis Longob.*, lib. II et III, cap. VII-IX, p. 428-437. — Aimoin, tom. III, lib. III, cap. II-VII, p. 66-69. — Jean Bular, *Chron.*, p. 157. — Dom Plancher, *Chronique historique des Rois de France*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 302-399. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*. — *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 306. — Michelet, *Histoire de France*.

**GONTRAN-BOSON**, seigneur ou *leude* franc, comte d'Arvernie, assassiné à Andelot, en 587. Ce personnage, qui joua un très-grand rôle dans l'histoire de son époque, n'apparut sur la scène qu'en 575, et comme général des troupes de Sigebert, roi d'Austrasie. Il était probablement de race franque, mais il avait épousé une Gallo-Romaine, qui lui avait apporté de grands biens. Il combattit d'abord Théodebert, fils de Chilpéric I[er], qui défendait pour son père l'Aquitaine neustrienne (la Touraine et le Poitou). Séparé des siens dans le combat, le jeune prince fut tué par Bozon lui-même, et enseveli sans pompe, à Angoulême. On soupçonna Bozon d'avoir par ce meurtre servi plutôt la haine de Frédégonde contre ses beaux-fils que les intérêts de Sigebert. L'année suivante, feignant de craindre le courroux de Chilpéric, Bozon se réfugia à Saint-Martin de Tours, et attira près de lui Mérovée, autre fils de Chilpéric. Diverses tentatives d'assassinat furent alors dirigées contre Mérovée, et peut-être Gontran-Bozon n'y fut-il pas étranger. Grégoire de Tours défendit énergiquement les réfugiés, qui purent gagner la Champagne sous l'escorte de cinq cents amis dévoués. Après la mort de Sigebert, Gontran-Bozon fut un des leudes qui se nommèrent tuteurs du jeune Childebert II. En 579, mécontent de Gontran, roi de Bourgogne, qui, par système, rejetait toute aristocratie, Bozon alla à Constantinople chercher Gondovald-Ballomer (*voy.* ce nom), afin d'opposer ce fils adultérin de Clotaire I[er] à ses frères Chilpéric et Gontran. Malheureusement pour Gondovald, il venait avec des richesses considérables, et la cupidité était la plus forte des passions de Bozon. Sous le prétexte que les circonstances n'étaient pas favorables à la révolution qu'il méditait, il força Gondovald à se tenir caché, tandis que lui-même, s'emparant d'une partie des trésors de son protégé, regagnait rapidement son gouvernement d'Arvernie. Après la mort de Chilpéric, il crut l'instant favorable pour présenter un concurrent à Gontran, resté seul chef des divers royaumes francs, et donna le signal à Mummolus, patrice d'Avignon, de proclamer Gondovald. Au même instant, Bozon alla représenter les États d'Austrasie aux plaids des royaumes avec Egidius, évêque de Reims, et Sigevald, l'un des principaux leudes de cette partie des Gaules. Les députés d'Austrasie demandèrent la restitution des villes jadis possédées par Sigebert et enlevées par Chilpéric et Gontran. Ils demandèrent en outre que Frédégonde leur fût livrée. Le roi répondit évasivement à ces sommations; puis, apercevant Bozon, qui s'avançait vers lui, il lui dit: « Ennemi de ce pays et de notre royaume, pourquoi as-tu passé en Orient, il y a quelques années, pour en faire venir ce Ballomer (c'est ainsi que Gontran appelait toujours Gondovald) et le conduire dans nos États. Toujours tu fus perfide, et tu n'as jamais gardé une seule de tes promesses. » Bozon lui répondit: « Tu es seigneur, et tu sièges sur le trône, en sorte que personne n'ose répondre aux choses que tu avances. Je proteste seulement que je suis innocent de tout ce que tu viens de dire; mais si quelqu'un du même rang que moi m'a accusé en secret de ces crimes, qu'il vienne à présent au grand jour, et qu'il parle, et toi, ô roi, tu soumettras cette cause au jugement de Dieu, afin qu'il décide entre nous, lorsqu'il nous verra combattre dans l'esplanade d'un même champ. » Chacun garda le silence, car il était évident que Bozon avait plus foi dans son courage, sa force et son adresse qu'en Dieu. Le duc termina ainsi la séance: « Nous prenons congé de toi, ô roi, car puisque tu n'as pas voulu rendre les cités qui appartiennent à ton neveu, nous savons que la hache est encore entière qui a frappé tes deux frères à la tête; elle abattra la tienne plutôt encore! Il sortit immédiatement de la salle, et monta en selle avec ses collègues. Le roi, irrité, ordonna qu'on leur jetât à la tête le fumier des chevaux, les immondices humains et la boue de la ville. Ils se retirèrent avec leurs habits ainsi tachés (1) ».

Malgré ces discords avec Gontran, Bozon trahit Gondovald au profit du roi de Bourgogne. Il se fit livrer le roi d'Aquitaine à Comminges et le renversa même d'un coup de pierre au moment où il cherchait à fuir. On doit le regarder comme l'instigateur de l'assassinat du malheureux prince qu'il avait été chercher à Constantinople et auquel il avait prêté douze serments de fidé-

(1) Nous croyons devoir emprunter à Grégoire de Tours le trait suivant. « La rusée reine de Neustrie prenait peu de peine pour se jouer de la simplicité de Gontran, qui l'invitait souvent à des repas, lui promettant qu'il serait pour elle un solide appui. Un certain jour qu'ils étaient ensemble, la reine se leva, et dit adieu au roi, qui la retint, en lui disant: « Prenez encore quelque chose. » Elle lui dit: « Permettez-moi, je vous en prie, seigneur, car il m'arrive, selon la coutume des femmes, qu'il faut que je me lève pour enfanter. » Ces paroles le rendirent stupéfait, car il savait qu'il n'y avait que quatre mois qu'elle avait mis un fils au monde: il lui permit cependant de se retirer. »

(1) Grégoire de Tours, lib. VII, cap. XIV, p. 257.

lité dans douze églises différentes, solennellement et devant les reliques les plus vénérées. Un nouveau sacrilége causa enfin la perte de Bozon. Une des parentes de sa femme était morte à Metz; elle avait été, suivant l'usage des Francs de distinction, enterrée avec une grande quantité d'or et de bijoux. Bozon, entraîné par son avarice, envoya des agents dépouiller le cadavre. Les violateurs furent arrêtés, et dénoncèrent leur chef. Bozon fut cité devant un plaid tenu par Childebert II à Belzonac, dans les Ardennes. Loin de chercher à se justifier, il prit la fuite. C'était se faire supposer coupable; mais il connaissait Brunehaut, Childebert et la foi mérovingienne. Ne sachant où se réfugier, il passa en Bourgogne. Gontran le fit arrêter, et le remit à la garde des évêques de Trèves et de Verdun. Le roi se rendit ensuite auprès de son neveu Childebert II. Les deux monarques convinrent de se défaire de ce vassal si puissant et si remuant. Gontran le fit comparaître au plaid d'Andelot; la sentence capitale fut confirmée. Le roi de Bourgogne rédigea lui-même l'arrêt, et se chargea de le faire exécuter. Bozon se réfugia dans la maison de l'évêque de Trèves dès qu'il eut connaissance de l'arrêt prononcé contre lui; mais le roi fit mettre le feu à la demeure épiscopale. Les clercs et les serviteurs du prélat sauvèrent leur maître; quant à Bozon, chassé par les flammes, lorsqu'il voulut se faire jour au travers des incendiaires, « il fut aussitôt percé de tant de lances et de traits que, quoique mort, il resta encore debout (Grégoire de Tours). » Alfred de LACAZE.

Grégoire de Tours, liv. V, cap. XIV-XIX, p. 241-246. — Frédégaire, *Epitomata*, cap. LXXVIII, p. 408. — Aimoin, lib. III, cap. XXIII, p. 76. — *Chronique de Saint-Denis*, liv. III, chap. VII, p. 213.

GONZAGA (*Thomas-Antonio*), surnommé *Dirceo*, poëte portugais, né à Porto, en 1747 (1), mort à Mozambique, en 1793. Son père occupait une charge importante de la magistrature de Bahia, où le jeune Gonzaga reçut ses premiers enseignements. Il revint en Europe, étudia à l'université de Coïmbre, de 1763 à 1768, et vint au Brésil suivre la magistrature. Il occupa, dit-on, en qualité de *juiz de forà*, trois emplois divers sur le littoral avant de passer à Minas, où devaient commencer ses malheurs et se révéler son génie. On ignore en quelle année il fut revêtu du titre d'*ouvidor* et envoyé à Villarica. Il y demeura paisible durant quelque temps; l'amour qui devait l'immortaliser, comme Pétrarque, ne dut naître que vers l'année 1768. Il aimait et épousa une jeune dame née à Minas, dont il a éternisé le charmant souvenir sous le nom de *Marilia*. Du Rio de la Plata au fleuve des Amazones, des bords de l'Océan aux frontières du Pérou, il n'y a pas une aldée dans l'Amérique du Sud où ce nom ne soit répété, comme Laure de Sade. Quoique cette dame vécut jusqu'à nos jours 1847, une certaine convenance a laissé toujours dans le vague l'influence, si pleine de charme, qu'elle exerça sur Gonzaga. On sait seulement qu'elle s'appelait dona Maria-Joaquina-Dorotheia-Seixas Brandão, qu'elle dut se marier avec le poëte, et que lorsque celui-ci fut tout à coup arrêté dans sa carrière, elle repoussa d'abord toutes les offres d'union qui lui furent adressées, jusqu'à ce que les prières réitérées de sa famille la décidèrent à devenir l'épouse d'un honorable officier brésilien. Si l'on s'en rapporte au chanoine Januario, qui sur plusieurs points paraît avoir été bien renseigné, Gonzaga venait d'être pourvu de la charge de *dembargador da relação* (conseiller de la cour suprême de Bahia), et il ne retardait son départ pour la capitale qu'en raison des préparatifs de son futur mariage, lorsqu'il se trouva impliqué dans la funeste conspiration où figurèrent au premier rang Alvarenga Peixoto, Claudio Manoel et plusieurs autres personnages dont nous avons cité les noms en parlant du premier de ces poëtes. Il fut arrêté sur un ordre du vicomte de Barbacena, et mis au secret. Sa position devint d'autant plus critique, que les prétendues révélations qui se faisaient durant l'instruction de ce procès le désignaient comme devant être le chef du nouvel État indépendant. Le poëte nia solennellement sa participation à tout mouvement politique; mais ce ne fut réellement qu'en présence de la commission instituée à Rio-de-Janeiro qu'il sut d'une manière précise ce dont il était accusé. Après un mois du voyage le plus pénible, Gonzaga arriva dans la capitale, où il fut mis au secret, et lorsqu'il comparut devant la cour prévôtale, ce fut pour s'entendre condamner à subir un exil perpétuel dans cette affreuse solitude de l'Afrique orientale que l'on désigne sous le nom de *Pedras d'Angoche* (1). Ce fut par une grâce toute spéciale que cette peine fut commuée en dix années de bannissement, qu'il devait subir à Mozambique. Le poëte quitta le Brésil à la fin de septembre 1793, et il débarqua peu de temps après sur les plages de l'Afrique orientale. Sous ce climat énervant et malsain, il voulait utiliser ses études et s'inscrire pour faire partie du barreau, lorsqu'il fut assailli

(1) Cette question, si controversée, et qui préoccupait naguère encore les littérateurs brésiliens, n'offre plus de doute, grâce à la récente découverte du Dr Silva et à la communication faite à l'Institut du Brésil par M. Adolfo de Varnhagen. Elle trouve sa solution dans un acte authentique, produit par Gonzaga lui-même. (Voy. la *Revista trimensal*, 2me série, t. 6, nº 13, p. 405.) La vérité nous oblige à dire que dès l'année 1847 M. le commandant Pereira da Sylva ne laissait plus la question indécise bien peu d'années auparavant. Néanmoins, le chanoine Januario, que l'on pouvait considérer comme une autorité, faisait il y a vingt-cinq ans naître Gonzaga à Pernambuco.

(1) On désigne sous ce nom certaines îles désolées situées à peu de distance de la côte de Quizungo. La population du bourg d'Angochi ou d'Angoxe est composée en partie de Mojojos, race sortie de Zanzibar; on fit il y a quatre ou cinq ans de vaines tentatives pour la détruire.

d'une fièvre dévorante. Les règles les plus simples que l'hygiène commande impérieusement dans ce pays furent écartées par lui : il s'exposa sans chapeau à l'ardeur du soleil, et bientôt une violente insolation le mit à deux doigts du tombeau. Les soins assidus d'une femme de couleur, qui s'était constituée sa compagne et qu'il paraît avoir épousée, le ramenèrent momentanément à la santé ; rien ne put lui restituer son génie éteint ni lui rendre même simplement les facultés ordinaires qui dirigent un homme dans la vie. Les accès de démence qui marquèrent les derniers jours du poëte ne sont plus un fait douteux (1).

Gonzaga est un de ces poëtes populaires dont la mémoire ne saurait périr. Ses chants sont répétés dans toute l'étendue du Brésil avec le même enthousiasme. Les *Lyras* dont se compose le recueil intitulé *Marilia de Dirceo* se réimpriment sans cesse, et ont subi, on peut le dire, plus d'une fâcheuse interpolation. Une des meilleures éditions a été donnée il y a douze ans sous ce titre par l'auteur du Plutarque brésilien ; mais on y a joint la troisième partie, que la critique sérieuse n'accepte pas intégralement : *Marilia de Dirceo*, por Thomaz-Antonio Gonzaga, *nova ediçao, mas correcta e augmentada de uma introducçao historica e biographica*, pelo Dr J. M. P. da Sylva ; Rio de Janeiro, 1845, in-12 ; elle fait partie de la *Bibliotheca dos Poetas classicos da lingua portugueza* et occupe le Ve vol. L'édition originale de Bulhões, publiée en cahiers, contenait seulement la première et la deuxième partie. En 1800 l'on adjoignit au petit volume une troisième partie, qui se réimprima dans l'édition de Nunez, en 1802 (2). Plusieurs critiques accrédités admettent comme étant l'œuvre de Gonzaga un poëme satirique, qui s'éloigne fort il est vrai de sa manière ordinaire, mais qui dénote un talent incontestable ; il est intitulé : *Cartas Chilenas*, et les éditeurs de la *Minerva Brasiliense*, qui l'ont réimprimé en 1845, dans leur *Bibliotheca Brasilica*, ou *Colleçao de Obras originaes*, etc., n'hésitent pas à reproduire une note de F. das Chagas Ribeiro, qui constate l'authenticité de ce point d'histoire littéraire, admis également par le Dr Maia. Selon un poëte anonyme, les *Cartas Chilenas* auraient été traduites par lui, sur les propres lettres d'un jeune habitant de Chili, dont un heureux hasard lui aurait fait faire la connaissance au Brésil.

Ferdinand Denis.

Adolfo de Varnhagen, *Florilegio de Poesia Brasileira, collecçâo das mas notaveis composiçoes*, etc. ; Lisbonne, 1850 et ann. suiv., 3 vol. in-18. — J.-M. Pereira da Sylva, *Plutarcho Brasileiro*, Rio de Janeiro, 1847, 2 vol. in-8°. — Le même. *Introducçâo* à l'édit. de 1845. — *Revista trimensal do Instituto Geographico Historico de Rio-de-Janeiro*, 19 vol. in-8° (passim). — Le chanoine Januario. *Parnazo Brasileiro*, ou *Collecçâo das melhores Poezias dos Poetas do Brasil* ; Rio de Janeiro, 1830, in-8°. — *A Minerva*, in-8°. — Ferdinand Denis, *Resumé de l'Histoire littéraire du Brésil*. — Maria da Costa e Sylva, *Ensaio biographico critico sobre os melhores Poetas Portuguezes* ; 1858, in-8°.

**GONZAGUE**, ancienne famille princière d'Italie, qui commença à se faire connaître au onzième siècle, lorsque, après la chute de la puissance impériale en Italie, elle disputa à la famille Bonacossi la domination de Mantoue. A la mort de Passerino Bonacossi (*voyez* ce nom), les Gonzague furent reconnus seigneurs de Mantoue ; et ils conservèrent cette souveraineté pendant quatre siècles. Cette maison a en outre donné des souverains à Guastalla, des impératrices à l'Allemagne, une reine à la Pologne, des archiduchesses à l'Autriche, et un grand nombre de cardinaux à l'Église.

L. L—t.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 36 — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Possevin *Historia Gonzagarum Mantuæ et Montisferrati du cum*. — Sacci, *Hist. Mant. et Famil. Gonzagæ*. — Campana, *Genealog. Ducum Mantuæ*.

### I. Gonzague *souverains de Mantoue*.

**GONZAGUE** (*Louis Ier* de), capitaine d Mantoue, né en 1267, mort le 18 janvier 136

(1) Un auteur moderne nous trace ainsi le portrait du poëte : Gonzaga était d'une petite taille, mais assez replet ; ses yeux étaient bleus et animés d'un feu pénétrant. Dans les rapports de la vie, il était gracieux, d'humeur joviale même, et laissait voir facilement dans la conversation l'instruction variée qu'il possédait. La femme infortunée qui devait partager la destinée du poëte lui a survécu plus d'un demi-siècle, car elle est morte en 1856 seulement ; on peut dire que durant ce long espace de temps une vénération touchante, transmise des pères aux enfants, l'a suivie dans la retraite austère où la confinaient ses douloureux souvenirs. Dona Dorothela de Seixas, qui durant une longue carrière avait religieusement accompli ses devoirs d'épouse et de mère, ne sortait jamais dans les rues de Villarica que pour se rendre à l'église, où elle allait entendre la messe ; les regards des habitants la suivaient alors avec un respect plein d'affection. On remarquait qu'un mot, une circonstance inattendue suffisait pour amener des larmes dans ses yeux ; cela arrivait lorsque le nom de Gonzaga était prononcé devant elle, ou qu'elle se trouvait dans quelque endroit jadis visité par lui. Quelques mois avant sa mort, elle donna à ses compatriotes une preuve de la persistance de ses touchants souvenirs. Un vêtement de moire, brodé admirablement par le poëte, fut légué par elle à l'une des chapelles de Villarica consacrée à la Vierge.

(2) Les éditions de l'imprimerie royale, 1812, celle de La Cerda, 1811, dirigées par des éditeurs clairvoyants, ne contiennent point cette partie troisième. Postérieurement, comme le public parut juger ces éditions avec défaveur, sous le prétexte qu'elles étaient moins complètes, les éditeurs rétablirent la troisième partie dans la plupart des réimpressions qu'ils donnèrent au public : on la rencont dans celles de Rolland, pub. en 1820, 1827 et 1840 ; elle trouve aussi dans celles de Nunès, 1825 et 1828 ; enfin, el a été introduite dans le recueil sorti de l'imprimerie roya en 1827. Il en a été de même à l'égard des éditions p bliées à Rio-de-Janeiro et à Bahia. M. A. de Varnhag fait observer avec raison qu'à l'exception de Camoë nul poëte portugais ne compte autant d'éditions q l'auteur des *Lyras*. Ces chants ont été traduits éga ments en plusieurs langues ; la version italienne, que l vante beaucoup, a été donnée par M. Ruscalla. La v sion française porte ce titre : *Marilie, chants élég ques de Gonzaga, traduits du portugais*, par E. Monglave et P. Chalas ; Paris, 1825, in-32. Cette trad tion est précédée d'une Notice, dans laquelle on tro une courte biographie du poëte et l'appréciation de œuvre. MM. de Monglave et Chalas rappellent avec rai qu'il « n'existe pas une de ces *lyres* qui n'ait été plusie fois mises en musique et que la guitare ne reprod sans cesse, jusque dans les sombres déserts du Brés

Il fut appelé à la tête du gouvernement de Mantoue à la suite de la révolution qui enleva le pouvoir aux Bonacossi, en 1328. Il rétablit l'ordre dans la ville, affermit son autorité au dehors par des alliances et des traités, et associa ses trois fils, Guido, Filippino et Feltrino, à sa puissance. S'étant alliés aux Scaliger ou della Scala, seigneurs de Vérone, ils obtinrent d'eux, le 11 juillet 1335, la ville de Reggio, que ceux-ci s'étaient fait céder par les Fogliani, et dont Filippino prit possession. En 1348, ils se liguèrent avec les Vénitiens, pour abaisser les Scaliger. Ceux-ci s'unirent avec Luchino Visconti, seigneur de Milan, et Obizoni, marquis de Ferrare, et entrèrent dans le Mantouan, qu'ils ravagèrent; mais Filippino de Gonzague, de retour de son expédition de Naples, où il était allé venger la mort du roi André, que Jeanne I^re^ avait fait étrangler, vint se joindre à Guido I^er^ Torelli, et le 30 septembre 1348 ils tombèrent sur les troupes milanaises, campées sous Borgoforte, les mirent en déroute, et dissipèrent la ligue. En 1354, Louis de Gonzague reçut à Mantoue l'empereur Charles IV, qui lui confirma, pour lui et ses descendants, la souveraineté de Mantoue avec celle de Reggio et des autres acquisitions qu'ils avaient pu faire. Deux ans après, Filippino de Gonzague mourut, ne laissant que des filles; l'une épousa Rodolphe de Habsbourg. En 1357, Barnabo Visconti, seigneur de Milan, déclara la guerre à Louis de Gonzague, qui soutenait Olegio Visconti dans Bologne. Il vint mettre le siége devant Mantoue. Guido Torelli, brouillé avec les Gonzague, s'était joint au seigneur de Milan. Ils se rendirent maîtres de quelques places; mais Ugolin de Gonzague, petit-fils de Louis, vint d'un autre côté prendre Novare, assiégea Verceil, et dévasta le Milanez. Cette diversion réussit. La paix se fit entre les Visconti et les Gonzague par la médiation d'Aldobrandini d'Este. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 303. — Muratori, *Rer. Ital. Script.* — Platina, *Hist. Mantuana.* — Sismondi, *Hist. des Républ. ital.*, tome V.

**GONZAGUE** (*Guido* DE), second fils de Louis, son successeur dans la seigneurie de Mantoue, né en 1291, mort en 1369. Guido avait trois fils, Hugolin, Louis et François. Ayant confié le soin du gouvernement au premier, il excita la jalousie des deux autres, qui firent périr leur frère en 1362. On renvoya sa veuve, fille de Matthieu Visconti, à Barnabo, seigneur de Milan. En 1365, l'empereur Charles IV donna des lettres de grâce aux deux frères fratricides; deux ans auparavant, Urbain V les avait déjà absous de leur crime. Guido survécut sept ans à la perte d'Ugolin, pendant lesquels ses fils exercèrent à peu près toute l'autorité souveraine à Mantoue. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 306. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

**GONZAGUE** (*Louis II* DE), second fils de Guido et son successeur, mort dans le mois d'octobre 1382, eut pendant quelque temps pour collègue son frère François. Tous deux avaient fait périr leur frère Hugolin; Louis II se débarrassa également de François. Suivant Héninges, Louis II, convaincu d'adultère, fut condamné par ses concitoyens à perdre la tête sur un échafaud. Mais suivant Gazata, dans la *Chronique de Reggio*, il mourut tranquillement à Mantoue, laissant un grand trésor à François, son fils. Quoi qu'il en soit, les historiens s'accordent à dire qu'il mérita l'affection de ses sujets par la douceur de son gouvernement. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 306. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

**GONZAGUE** (*François I^er^* DE), capitaine de Mantoue, né en 1363, mort le 8 ou le 17 mars 1407, succéda à Louis, son frère, en 1382. Trois ans après, il prit, mais sans succès, la défense de son beau-frère, Matthieu Visconti, contre Jean Galéas, seigneur de Milan, qui le tenait assiégé dans Brescia. En 1388, François I^er^ de Gonzague forma avec Jean Galeas et les Vénitiens contre les Carrara, seigneurs de Padoue, une ligue dont il se détacha en 1391. François avait épousé en 1380 Agnès, fille de Barnabo Visconti. Une intrigue de Jean Galeas fit croire à Gonzague que sa femme le trompait; Gonzague fit trancher la tête à sa femme. Ce meurtre fournit un prétexte à Jean Galéas, cousin de la victime, pour déclarer la guerre à François de Gonzague, en 1397. Jacques del Verme, général de Jean Galeas, entra avec une armée dans le Mantouan. Il y fut rejoint par Ugolotto Biancardo. François implora le secours des Florentins, des Bolonais et des Ferrarais. Le Mantouan fut ravagé, quoique les alliés eussent remporté plusieurs avantages sur les Milanais. Enfin une trêve fut conclue, et en 1402 François se ligua avec le duc de Milan contre Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne. En 1404, il s'allia de nouveau avec les Vénitiens, contre les Carrara, et contribua par le succès de ses armes à mettre ses alliés en possession de Padoue, de Vérone, et des autres domaines de cette maison. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 307. — Platina, *Historia Mantuana.* — Sismondi, *Hist. des Républ. ital.*, tome VII.

**GONZAGUE** (*Jean-François I^er^* DE), premier marquis de Mantoue, fils de François, né en 1394, mort le 23 septembre 1444. Il succéda à son père, à l'âge de treize ans, sous la régence de Charles Malatesta, son oncle maternel. Jean-François soutint la gloire de son père. Le pape Jean XXIII l'ayant choisi pour général des troupes de l'Église dans la guerre qu'il soutint contre Ladislas, roi de Naples, il défendit vaillamment Bologne, assiégée par Malatesta, seigneur de Rimini. En 1425, il entra dans la ligue formée par les Vénitiens, les Florentins, les marquis d'Este et de Montferrat, contre le duc de Milan, et il commanda une partie des forces confédérées. Ses exploits et son adresse hâtèrent la paix que Nicolas d'Este, marquis de Ferrare, chercha à

négocier, et qui fut enfin conclue en 1433. Cette même année Jean-François reçut à Mantoue l'empereur Sigismond, qui le créa marquis de Mantoue, le 22 septembre. Pfeffel dit qu'en outre Sigismond le nomma vicaire perpétuel de l'Empire dans le Mantouan. Les Vénitiens le choisirent encore pour général en 1437; mais il les abandonna l'année suivante, pour s'allier avec le duc de Milan. Les Vénitiens renouvelèrent l'ancienne ligue avec les Florentins contre ce prince; François Sforza prit le commandement des troupes florentines, vénitiennes et génoises. Jean-François de Gonzague les battit en diverses rencontres, défendit le cours du Pô, couvrit le Mantouan, prit Lugnago, Lonigo, Montebello, Brandola, Montelino, et surprit Vérone, qui quatre jours après fut reprise par Sforza. Le marquis de Mantoue se réconcilia avec son fils, Louis le Turc, qui par jalousie contre son frère s'était retiré à Milan. La paix se fit enfin en 1441, encore par la médiation du marquis Nicolas d'Este. Jean-François de Gonzague avait eu de Paula Malatesta, sa femme, morte en 1452, Louis III, marquis de Mantoue; Charles, seigneur de Bozzolo; Alexandre, seigneur de Castillon, Canette et Castel Guiffré; Jean-Louis, seigneur de Rodigo et de Capriana; et Cécile de Gonzague, une des plus savantes femmes de son temps. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 208. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Louis III* DE), dit *le Turc*, deuxième marquis de Mantoue, fils et successeur de Jean-François, né le 5 juin 1414, mort à Goito, le 12 juin 1478. Élevé par Vittorio di Feltro, il fit ses premières armes sous Piccinino. Le surnom de *Turc* lui fut donné, dit-on, parce qu'il introduisit dans l'armée l'usage de porter de longues moustaches. En 1450, il se ligua avec François Sforza, devenu duc de Milan. Charles de Gonzague, son frère, lui ayant redemandé sans les obtenir certaines terres de la succession paternelle, fit irruption dans le Mantouan, en 1453, à la tête de trois mille hommes de troupes vénitiennes. Les deux frères se rencontrèrent le 15 juin, et après un combat de cinq heures, Charles fut mis en déroute. Le duc de Milan prit parti pour Charles de Gonzague, et força Louis à lui rendre les terres en litige en 1454. Charles, qui avait épousé en 1441 Lucie d'Este, fille de Nicolas III, marquis de Ferrare, mourut le 19 décembre 1456. Louis ne fit presque jamais la guerre pour son propre compte; néanmoins, il avait toujours soin d'entretenir un bon corps de troupes, réputées pour les plus belliqueuses de l'Europe, et qu'il vendait aux princes voisins, « espèce de trafic, disent les historiens, qui lui rapportait des sommes considérables, au moyen desquelles il se trouva en état de faire chez lui de grandes et utiles entreprises sans grever ses peuples. » La ville de Mantoue lui doit une grande partie de ses embellissements.

De sa femme, Barbe, de la maison de Brandebourg, Louis III de Gonzague laissa: Frédéric Ier, troisième marquis de Mantoue; François, né en 1441, cardinal en 1451, mort en 1483; Jean-François, né en 1445, mort en 1496, marié en 1479, à Antoinette Balza, fille de Pyrrhus, duc d'Andria, souche de la branche des ducs de Sabbionetta et princes de Bozzolo; Rodolphe, né en 1451, mort en 1495, marié en 1480, à Catherine Pic de La Mirandole, d'où sortit la branche des marquis, puis princes de Castiglione et Sulferini; Louis, né en 1458, mort en 1511, évêque de Mantoue en 1483; trois filles, mariées au duc de Milan, au comte de Goritz et au duc de Wurtemberg. Catherine, sa fille naturelle et légitimée, fut mariée à Franciuolo Secchi d'Aragon, général célèbre. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tom. XVII, p. 210. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Frédéric Ier* DE), troisième marquis de Mantoue, fils du précédent, né en 1439, mort le 15 juillet 1484. Quand il apprit la mort de son père, il était à Rovero. Il vint à Mantoue prendre les rênes du gouvernement, et secourut d'abord Bonne, duchesse de Milan, puis chassa les Suisses qui assiégeaient Lugnano. Sixte IV ayant voulu soulever la Toscane, le duc de Ferrare, Hercule d'Este, et Jean Galeas Sforza, duc de Milan, s'unirent contre le pape en faveur des Médicis. Frédéric de Gonzague, chargé du commandement des Milanais, en 1479, ne put s'entendre avec le duc de Ferrare, ce qui détermina ces deux princes à agir séparément. En 1482, Frédéric entra dans la ligue conclue par Ferdinand Ier, roi de Naples, avec le duc de Milan et les Florentins, contre la république de Venise. La paix qu'il avait conseillée se fit après sa mort.

De sa femme, Marguerite de Bavière, qu'il avait épousée en 1463, Frédéric de Gonzague laissa trois filles et trois fils: Jean-François, qui lui succéda; Sigismond, né en 1469, mort en 1525, qui servit utilement l'empereur Maximilien Ier ainsi que le pape Jules II, et fut créé cardinal par ce dernier, en 1505; Jean, marquis de Vescovato, né en 1474, mort en 1523. Claire de Gonzague, une de ses filles, mariée au comte de Montpensier, fut mère du connétable de Bourbon. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 211. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Jean-François II* DE), quatrième marquis de Mantoue, fils du précédent, né le 10 août 1466, mort le 29 mars 1519. Il succéda à Frédéric Ier en 1484. En 1494 il commandait les troupes des Vénitiens lorsque le roi de France Charles VIII entra en Italie. Le 6 juillet de l'année suivante, il se distingua contre les Français au combat de Fornoue, où il fit prisonnier le bâtard de Bourbon. Les Vénitiens le nommèrent alors généralissime de toutes leurs forces. La paix s'étant faite, Jean-François alla conduire les troupes des Vénitiens au secours du roi de Naples. La ré-

publique ne sut pas reconnaître la manière dont le marquis l'avait servie en Calabre ; mais l'empereur le fit à cette époque son capitaine général en Italie. En 1498, Ludovic Sforza le nomma commandant général de ses troupes. Ayant perdu Alexandrie en 1499, Sforza abandonna Milan à Louis XII. Parmi les grands seigneurs qui vinrent lui faire leur cour, le roi de France distingua Jean-François de Gonzague. En 1500 il l'attacha à son service, et en 1503 il l'envoya délivrer Gaëte, que les Espagnols assiégeaient ; le 27 juillet de la même année, il le fit son lieutenant général et vice-roi dans le royaume de Naples. La fièvre força Gonzague à retourner à Mantoue, en 1506. La même année, le pape Jules II le nomma lieutenant général de l'armée qu'il destinait à enlever Bologne aux Bentivoglio. A peine Jean-François eut-il remis cette place entre les mains du pontife, que Louis XII le réclama pour marcher contre les Génois. Le marquis de Mantoue les fit en effet rentrer dans l'obéissance. Louis XII ayant passé les Alpes en 1509, Jean-François, qui avait accédé à la ligue de Cambray, prit Casal-Maggiore, et défit Bartolomeo d'Alviano ; mais après la bataille d'Agnadel, les Français s'emparèrent de Peschiera, qui appartenait au marquis de Mantoue. Celui-ci en fut très-irrité. L'empereur Maximilien l'envoya bientôt après occuper Vérone. Ne recevant pas de secours, il fut obligé d'évacuer cette place. Il alla camper dans l'île de la Scala, et commit la faute de trop diviser ses forces. Lucio Malvezzi, commandant des Vénitiens, vint le surprendre pendant la nuit. Louis de La Mirandole, commandant les troupes papales, au lieu d'accourir à son secours, lors de l'attaque, s'enfuit précipitamment vers Mantoue. Les troupes de Gonzague furent mises en déroute ; lui-même se sauva en chemise, et se cacha dans un champ ; un paysan, qui lui avait promis le secret, le trahit. Il fut fait prisonnier le 9 août 1509, conduit de Lugnano à Padoue, et de Padoue à Venise. Au mois de juillet 1510, il fut rendu à la liberté, à la recommandation du pape Jules II, qui le créa quelques mois après gonfalonier de l'Église. « C'est ainsi, dit Muratori, qu'il épousa, du moins en apparence, les intérêts du pape et des Vénitiens, envers lesquels il se comporta avec beaucoup de sagesse. Il fallut en avoir beaucoup pour avoir préservé ses États de toutes hostilités au milieu de l'incendie général. » Il mourut d'une fièvre lente.

D'Isabelle d'Este, fille d'Hercule Ier, duc de Ferrare, morte en 1539, qu'il avait épousée en 1490, il laissa Frédéric II, marquis de Mantoue ; Hercule, qui devint cardinal en 1527 ; Ferdinand, comte de Guastalla ; Éléonore, femme d'Antoine de Montalte, puis de François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, morts en 1570.

L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, IIe partie, tome XVII, p. 315. — Simonde, *Hist. des Républ. ital.*, tome XIV.

**GONZAGUE** ( *Frédéric II* DE ), cinquième marquis et premier duc de Mantoue, fils du précédent, né le 17 mai 1500, mort le 28 juin 1540. Il succéda à son père dans le marquisat de Mantoue, le 3 avril 1519. Il signala sa bravoure et son adresse dans un tournoi qu'il donna en 1520, et s'occupa de terminer les différends qui s'étaient élevés entre les officiers de sa juridiction et ceux de l'évêque de Mantoue, pour lequel le pape Léon X s'était déclaré. Frédéric II envoya au souverain pontife le fameux Balthasar Castiglione, qui réussit tellement dans sa mission, que le pape nomma Frédéric de Gonzague capitaine général des troupes de l'Église. Obligé par là de faire la guerre à la France, contre laquelle Léon X était alors uni avec Charles Quint, Frédéric de Gonzague accompagna Prosper Colonne, et lui fut très-utile dans la défense du Milanez. En 1527, il entra dans la ligue des princes d'Italie contre l'empereur pour la délivrance du pape Clément VII ; mais deux ans après il alla trouver Charles Quint à Bologne, et entra dans la ligue que ce prince conclut avec les ducs de Savoie et de Milan, les Vénitiens et le marquis de Montferrat pour la sûreté de l'Italie. L'année suivante, Charles Quint étant venu à Mantoue, conféra le titre de duc à Frédéric II de Gonzague, et en 1536 l'empereur lui adjugea la principauté de Montferrat, qui depuis 1533, époque de la mort du marquis Jean-Georges Paléologue, décédé sans enfants, était en séquestre entre les mains de l'empereur. Le duc de Savoie et le marquis de Saluces disputaient cet héritage au marquis de Mantoue. Celui-ci l'emporta, comme ayant épousé, en 1531, Marguerite, fille de Guillaume VI Paléologue et nièce de Jean-Georges Paléologue. De ce mariage Frédéric II laissa François, deuxième duc de Mantoue ; Guillaume, troisième duc de Mantoue ; Louis, né le 22 septembre 1539, qui devint duc de Nevers en 1565, par son mariage avec Henriette de Clèves ; Frédéric, évêque de Mantoue, puis cardinal, né posthume en 1540, mort en 1565. Il eut de plus un fils naturel, nommé Alexandre, et une fille, Isabelle, mariée à François d'Avalos, marquis de Peschiera.

L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 315. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

**GONZAGUE** ( *François II* ou *III* DE ), deuxième duc de Mantoue, fils aîné du précédent, né le 10 mars 1533, mort le 21 février 1550, succéda à son père, sous la tutelle du cardinal Hercule de Gonzague, son oncle. Il se noya, sans laisser d'enfants de sa femme Catherine d'Autriche, fille de Ferdinand, roi des Romains, puis empereur, qu'il avait épousée en 1549. Elle se remaria en 1553, avec Sigismond-Auguste, roi de Pologne.

L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 316. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

**GONZAGUE** ( *Guillaume* DE ), troisième duc de Mantoue, né en 1536, mort à Bozzolo, le 14 août 1587. Deuxième fils du duc Frédéric II, il succéda à son frère François II, en 1550, dans

le duché de Mantoue et le marquisat de Montferrat. En 1567, les habitants de Casal s'étant soulevés pour faire revivre le privilége de ville impériale, dont ils avaient joui autrefois, le duc Guillaume envoya d'abord sa femme à Casal, pour tâcher d'apaiser les esprits, puis il s'y rendit bientôt lui-même. Mais Conrad Mola, Olivier Capello, et Flaminio, bâtard des Paléologue, se mirent à la tête d'une conspiration : assurés de l'appui du duc de Savoie, ils devaient, au son des cloches, entrer dans la ville avec les habitants de la campagne, massacrer le duc, la duchesse et leurs gardes, s'emparer de la citadelle, et établir un nouveau gouvernement. On avait choisi un dimanche. Le duc et la duchesse assistaient à la messe; le duc était accompagné de Louis de La Mirandole et de Vespasien de Gonzague, duc de Sabbionetta. Pendant le *Credo* le duc reçoit une lettre qui lui révèle la conspiration : le soulèvement doit s'effectuer le jour même ; le coup de cloche qui doit servir de signal sera donné au commencement de la préface. Le duc montre la lettre à Vespasien. Celui-ci, sans interrompre l'office, fait serrer ses hallebardiers autour du duc, sort de l'église, et envoie enlever immédiatement toutes les cordes et les échelles des cloches. En même temps il fait défendre, à son de trompe, de sortir des maisons sous peine de mort. La révolution avorta ainsi. Les principaux conjurés furent arrêtés. Cotto fit exécuter Olivier Capello dans Chieri. Flaminio périt depuis à Goïto, où il avait été transféré. La tranquillité rétablie, Guillaume s'en retourna à Mantoue, laissant Vespasien à Casal. En 1574, Guillaume fit ériger le Montferrat en duché par l'empereur. D'une taille contrefaite, Guillanme rachetait ce défaut par de grandes qualités d'esprit.

D'Éléonore, fille de l'empereur Ferdinand Ier, née le 2 novembre 1534, morte en 1594, qu'il avait épousée en 1561, Guillaume de Gonzague avait eu Vincent, quatrième duc de Mantoue; Anne-Catherine, mariée, en 1582, à Ferdinand d'Autriche, et Marguerite, femme d'Alphonse II, duc de Ferrare. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, tome XVII, p. 317. — Campana, *Vita del re Filippo II.* — Caroldi, *Vita di Vespasiano Gonz.* — Ireneo Affo, *Vita di Vesp. Gonz.*

**GONZAGUE** (*Vincent Ier* DE), quatrième duc de Mantoue, fils du précédent, né le 21 septembre 1562, mort le 18 février 1612, succéda à son père, en 1587, et s'acquit beaucoup d'estime par sa piété, sa justice et sa libéralité. En 1608, il institua l'ordre des Chevaliers du précieux Sang; il fit aussi construire une citadelle à Casal. Il avait épousé Marguerite Farnèse, fille d'Alexandre, duc de Parme, de laquelle il se fit séparer en 1580. L'année suivante, il se remaria à Éléonore de Médicis, fille de François, grand-duc de Florence, née en 1566, morte en 1611, sœur aînée de Marie de Médicis, reine de France. Vincent de Gonzague eut de sa seconde femme trois fils, qui lui succédèrent l'un après l'autre, et deux filles, Marguerite, femme de Henri, duc de Lorraine, et Éléonore, mariée le 4 février 1622, à l'empereur Ferdinand II. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XVII, p. 318 — Possevin, *Histor. Gonzag.*

**GONZAGUE** (*François III* ou *IV* DE), cinquième duc de Mantoue, fils aîné du précédent, né le 7 mai 1586, mort le 22 décembre 1612. Il ne survécut que dix mois à son père, auquel il avait succédé. Il avait épousé, en 1608, Marguerite, fille de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, morte en 1655, dont il ne laissa qu'une fille, nommée Marie, née en 1609, morte en 1660, qui épousa, en 1627, Charles II de Gonzague, duc de Rethel. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XVII, p. 318, — Possevin, *Histor. Gonzag.*

**GONZAGUE** (*Ferdinand* DE), sixième duc de Mantoue, frère du précédent, né le 24 mai 1587, mort le 29 octobre 1626. Fait cardinal en 1605, il prit le titre de duc de Mantoue et de Montferrat après la mort de François III, son frère, et s'empara de la tutelle de la princesse Marie, sa nièce. Le duc de Savoie, aïeul maternel de Marie, prétendit que cette tutelle appartenait à la duchesse Marguerite, veuve de François III, et se servit de ce prétexte pour faire revivre ses prétentions sur le Montferrat. On recourut aux armes, et ce différend ne fut terminé que par les traités conclus à Madrid et à Pavie en 1617. Ferdinand, qui avait renoncé au chapeau de cardinal en 1615, continua à jouir paisiblement du duché de Mantoue. Il avait épousé en secret Camille Reticine, dont il eut un fils, Hyacinthe; et après avoir fait casser ce mariage, il épousa Catherine de Médicis, fille de Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane, née en 1593, morte en 1629, dont il n'eut point d'enfants. Admirateur de Virgile, Ferdinand de Gonzague avait fait bâtir, au village d'Andes, une maison de plaisance qui fut appelée la *Virgiliane*. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XVII, p. 318 — Possevin, *Histor. Gonzag.*

**GONZAGUE** (*Vincent II* DE), septième duc de Mantoue, frère des précédents, né le 7 janvier 1594, mort le 26 décembre 1627. Il avait été créé cardinal en 1615; mais à la mort de son frère Ferdinand il renonça à la pourpre romaine, et s'empara du duché de Mantoue. Il avait épousé secrètement, en 1617, Isabelle de Gonzague, fille de Ferdinand, prince de Bozzolo. Vincent voulut d'abord faire casser ce mariage, pour cause de stérilité, afin d'épouser la princesse Marie, sa nièce, et la faire rentrer ainsi dans ses droits sur le duché; mais il changea d'avis, et fit épouser sa nièce Marie à Charles de Gonzague, son cousin, duc de Rethel. Sa mort plongea le Mantouan dans les horreurs de la guerre, par la jalousie de la maison d'Autriche, qui voyait avec peine ce duché tomber dans les mains d'un

prince qui avait de grands biens en France et qu'on savait dévoué à ce pays. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XVII, p. 319. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Charles Ier* DE), huitième duc de Mantoue, mort le 22 septembre 1637. Fils de Louis de Gonzague, duc de Nevers, et de Henriette de Clèves, et petit-fils de Frédéric II de Gonzague, duc de Mantoue, il apprit à Rome, où il était pour les intérêts de la France, la mort du duc Vincent, son cousin. Il partit aussitôt pour se mettre en possession des États de ce prince. César de Gonzague, duc de Guastalla, lui disputa cet héritage, et le duc de Savoie, faisant valoir ses prétentions sur le Montferrat, s'unit aux Espagnols, et mit le siége devant Casal. Le roi de France Louis XIII prit la défense de Charles de Gonzague, força le Pas de Suze en 1629, et délivra Casal. L'empereur Ferdinand II, voulant placer le Mantouan sous le séquestre, le général Collalto forma le blocus de Mantoue en 1630. Le 8 avril le maréchal d'Estrées arriva de Venise, où il avait été solliciter du secours, et s'enferma dans Mantoue avec le duc. Ils persistèrent à défendre cette place, malgré la peste qui y régnait. Enfin, le 18 juillet, les Impériaux surprirent Mantoue par une tranchée qu'on jugeait inaccessible. Le duc et le maréchal se jetèrent dans le fort de Porto; mais n'ayant ni vivres ni troupes suffisantes pour s'y défendre, ils capitulèrent, et se retirèrent sur l'État de l'Église. Les Allemands pillèrent Mantoue pendant trois jours; le cabinet et le trésor des ducs ne furent pas épargnés, et les choses curieuses qu'ils renfermaient, et qui avaient coûté plusieurs millions, furent dispersées par les soldats. Les plus belles peintures des palais de Mantoue furent portées à Prague. Le 13 octobre suivant, le traité de Ratisbonne, conclu entre les ministres de l'empereur et ceux du roi de France, stipula que le duc Charles se réconcilierait avec l'empereur par un écrit à la forme convenue de soumission et de déprécation; que six semaines après on lui enverrait l'investiture des duchés de Mantoue et de Montferrat, et que dans les quinze jours suivants les troupes impériales et espagnoles évacueraient ses États. L'ambassadeur d'Espagne ne voulut point signer ce traité. En 1631, le traité de Quiérasque confirma au duc Charles la possession des duchés, dont il reçut l'investiture le 22 juin. Charles augmenta son duché de Mantoue de la principauté de Correggio, dont il s'empara en 1635, sur la maison de Siro, avec le consentement de l'empereur, qui lui en donna l'investiture. Il fit bâtir Charleville en Champagne. En 1631 ce prince perdit ses deux fils, Charles II, duc de Rethel, et Ferdinand, duc de Mayenne, nés de son mariage avec Catherine de Lorraine, sœur de Henri, duc de Mayenne, qu'il avait épousée en 1599, et qui mourut en 1618. L'aîné de ses deux fils, regardé par les historiens comme le deuxième duc de Mantoue du nom de *Charles*, né en 1609, mort le 30 août 1631, laissa de Marie de Gonzague, sa cousine, que le duc Vincent II lui avait fait épouser en 1627, deux enfants, Charles, qui suit, et Éléonore, troisième femme de l'empereur Ferdinand III, mariée à ce prince en 1651. Le duc Charles Ier laissa trois filles : Marie-Louise, mariée à Vladislas VI, roi de Pologne, puis à Jean-Casimir II, frère et successeur de Vladislas; Anne, dite la princesse palatine, mariée en 1645, à Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin; et Bénédicte, abbesse d'Avenay. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XVII, p. 319. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Charles III* DE), neuvième duc de Mantoue, fils de Charles II et de Marie de Gonzague, né le 31 octobre 1629, mort le 14 août 1665, succéda au duc Charles Ier, son aïeul, en 1637, sous la tutelle de sa mère. Le 13 juin 1649, il épousa Isabelle-Claire d'Autriche, fille de l'archiduc Léopold. En 1657, pendant l'interrègne qui suivit la mort de l'empereur Ferdinand III, Charles de Gonzague prétendit exercer le vicariat général d'Italie, en vertu d'un acte que ce prince lui avait donné. Le duc de Savoie réclama ce titre pour lui-même, alléguant un ancien usage. Les prétentions du duc de Mantoue furent repoussées, et ses lettres de vicariat furent annulées par les électeurs dans la capitulation de l'empereur Léopold. Charles III, qui avait d'abord embrassé le parti de la France, le quitta en 1652 pour s'attacher à l'Espagne. Mais les Français, commandés par le duc de Modène, étant venus prendre leurs quartiers d'hiver dans le Mantouan en 1658, l'obligèrent à renoncer à cette alliance. Ce fut lui qui en 1659 vendit au cardinal Mazarin tous ses domaines de France, les duchés de Nevers, de Rhetel, de Mayenne, etc. Il laissa de son mariage un fils unique, qui suit. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XVII, p. 321. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Ferdinand-Charles* ou *Charles IV* DE), dixième duc de Mantoue, fils du précédent, né le 31 août 1652, mort à Padoue, le 5 juillet 1708. En 1665, il succéda à son père, sous la régence de sa mère. Il avait des vues sur Guastalla; mais il ne put parvenir à obtenir ce duché. Espérant se rapprocher de l'empereur, il fit la campagne de Hongrie contre les Turcs, en 1687, et assista au siége de Bude. La guerre de la succession d'Espagne, dans laquelle il n'avait pourtant aucun intérêt, fut cause de sa ruine. Une sage politique exigeait qu'il restât tranquille spectateur de cette querelle; au lieu de cela, déterminé par les menaces de Louis XIV, il reçut en 1701 une garnison française dans Mantoue. Il avait déjà vendu Casal à la France : c'était livrer les clefs de l'Italie au grand roi. Tant que l'armée française fut triomphante, Charles n'eut qu'à se féliciter de cette alliance; mais après la bataille de Turin, qui enleva la moitié de l'Italie à Louis XIV, les États de Mantoue furent envahis

par les vainqueurs. Charles dut chercher un asile en France. L'empereur, irrité, le mit au ban de l'Empire. Dépouillé de ses États, Charles erra dans différentes villes d'Italie. Il fit ses réclamations à la diète de Ratisbonne; mais Joseph I^er^ n'en tint aucun compte. Charles mourut empoisonné, à ce qu'on croit, par une femme qu'il aimait. Il avait épousé en 1671 Anne-Isabelle de Gonzague, fille de Ferdinand III, duc de Guastalla, morte en 1703; et en 1704 Susanne-Henriette de Lorraine, fille de Charles III, de Lorraine, duc d'Elbeuf, morte à Paris, en 1710. Ces deux mariages furent stériles. La succession du duc Charles fut contestée entre les ducs de Guastalla et de Lorraine; cependant, le duc de Savoie avait un droit plus ancien, qu'il tenait de Jean II Paléologue. L'empereur Joseph I^er^ les mit tous d'accord en prenant possession du Mantouan, où il établit un gouverneur; seulement, il donna au duc de Savoie l'investiture du Montferrat, ainsi que les villes et les districts d'Alexandrie et de Valence, la Lomelline et le val de Sesia, que Léopold avait assuré aux ducs de Savoie par le traité de 1703. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XVII, p. 322. — Possevin, *Hist. Gonzag.*

II. GONZAGUE *souverains de Guastalla*.

GONZAGUE (*Ferdinand* ou *Ferrant I^er^* DE), comte de Guastalla, né le 28 janvier 1507, mort à Bruxelles, le 15 novembre 1557. Fils de Jean-François II, quatrième marquis de Mantoue, et d'Isabelle d'Este, il servit sous le connétable de Bourbon, son cousin germain, et sous le prince d'Orange, auquel il succéda dans le commandement des troupes qui assiégeaient Florence et avec lesquelles il prit cette ville, en 1530. Il commanda les Impériaux en Italie, dans les Pays-Bas, en Hongrie et contre les Turcs. Il se distingua notamment au siége de Tunis en 1535, et à son retour il fut nommé vice-roi de Sicile. Il accompagna ensuite Charles-Quint dans son expédition de Provence. Avec l'autorisation de l'empereur, il acquit, en 1539, Guastalla de la comtesse Louise Torelli. Son but était de faire ériger Guastalla en fief immédiat de l'Empire, et malgré le sénat de Milan Charles Quint satisfit aux désirs de Ferdinand en séparant à jamais le comté de Guastalla du Milanez, en 1541. Ferdinand assista en 1543 au congrès tenu à Busseto par Charles Quint et le pape Paul III, puis il passa en Allemagne pour prendre le commandement de l'armée impériale. Revenu à Guastalla après la paix de Crepi, en 1544, il acheta, des enfants de Paul Torelli, comte de Montechiarugolo, alors mineurs et sous la tutelle de Béatrix Pic de La Mirandole, leurs biens et leurs droits sur une portion du Guastalla. L'empereur le nomma gouverneur de Milan en 1546. En 1547 il aida les conjurés contre Pierre-Louis Farnèse, et il fut le principal artisan de l'assassinat de ce prince. Cependant, on le dénonça à l'empereur comme ayant voulu livrer Milan aux Français. Il fut dépouillé de son gouvernement; mais il parvint à se justifier, et pour le dédommager le monarque lui donna le val San-Severino, au royaume de Naples, et lui assura la succession du comté de Novellara. Charles lui donna en outre le titre de président du conseil aulique. Toutes ces faveurs ne le consolèrent pourtant pas de la perte du gouvernement de Milan, qui ne lui fut pas rendu. Néanmoins, il alla combattre pour Philippe II, roi d'Espagne, en 1557, à la bataille de Saint-Quentin. Une chute de cheval, qu'il fit dans une reconnaissance devant cette place, obligea de le transporter à Bruxelles, où il mourut. De Thou dit de lui que « ce fut un homme d'un grand courage, mais d'un caractère opiniâtre; sur la fin de sa vie, il fut accusé d'une avarice sordide et d'une cupidité insatiable ». On peut aussi lui reprocher des traits de cruauté.

D'Isabelle, fille de Ferdinand, duc de Molfetta, qu'il avait épousée en 1529, il eut César, qui lui succéda; André, prince de Melfe; François et Jean-Vincent, cardinaux; et Octave, qui se fit de la réputation comme capitaine. Hippolyte, fille de Ferdinand, épousa Fabrice Colonne, fils d'Antoine Caraffa, prince de Stigliano. L. L—T.

GONZAGUE (*César I^er^* DE), comte de Guastalla, fils aîné de Ferdinand, mort le 17 février 1575. Il avait accompagné son père en Flandre. En 1558 il fut revêtu du commandement général des troupes autrichiennes en Lombardie et de la charge de grand-justicier du royaume de Naples. Don Juan d'Autriche ayant invité en 1573 les princes chrétiens à venir se joindre à lui contre les Barbaresques, César s'embarqua le 23 août, à Livourne, pour cette espèce de croisade. Jeté par la tempête sur des écueils, il fut sauvé par un forçat espagnol, équipa un autre vaisseau à ses frais, et se rendit sur les côtes d'Afrique. De retour à Guastalla, il tomba malade, et mourut dans les bras de saint Charles Borromée, son beau-frère, qu'il avait fait appeler. De Camille Borromée, sa femme, César de Gonzague avait eu Ferrant II et Marguerite, unie en troisièmes noces à Vespasien de Gonzague, duc de Sabbionetta. L. L—T.

* GONZAGUE (*Ferdinand* ou *Ferrant II* DE), premier duc de Guastalla, mort le 5 août 1630. Il succéda en bas âge à son père, le comte César, sous la tutelle de Camille Borromée, sa mère. Un de ses oncles lui laissa en mourant le comté d'Alessano et le marquisat de Specchia. En 1592, il obtint le gouvernement du Montferrat, qu'il conserva peu de temps. En 1621 l'empereur Ferdinand II érigea Guastalla en duché pour Ferdinand de Gonzague et ses successeurs. En 1624 l'empereur le créa commissaire général de l'Empire en Italie, et lui donna pour adjoint César II, son fils. Après la mort de Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue, le duc de Guastalla crut pouvoir demander la succession de ce duché; il était soutenu par l'empereur, mais le duc de Nevers Charles I^er^, appuyé par la

France, finit par l'emporter. En 1680, la famille de Correggio, qui dominait à Guastalla avant les Torelli, fut dépouillée de ses biens par l'empereur. Le duc Ferdinand de Guastalla en prit possession. Peu de temps après, la famille de Correggio s'éteignit. Ferdinand voyant les Impériaux à Mantoue, espérait obtenir enfin ce duché; mais la peste qui régnait alors en Italie l'enleva dans une villa d'Aurelia. De Victoire Doria, sa femme, il laissa sept fils et quatre filles. L. L—T.

GONZAGUE (*César II* DE), duc de Guastalla, né en 1592, mort à Vienne, le 26 février 1632, succéda en 1630 à Ferdinand II, son père. Il vit traiter ses intérêts à la diète de Ratisbonne, mais il ne put obtenir tout ce que Ferdinand avait espéré; il consentit à un arrangement par lequel l'empereur lui assurait une rente sur les terres de Luzzara et Reggiolo, se réservant de succéder au duché de Mantoue à l'extinction de la ligne masculine des ducs de Nevers. La crainte de la peste l'avait retenu à Vienne, où il mourut. Il aimait et cultivait les arts et les lettres. Il laissa quelques tableaux de sa main et une pastorale intitulée *La Piagha felice*. Il avait épousé Isabelle des Ursins, fille de Virginio II, duc de Bracciano, morte en 1623, dont il eut deux fils. L. L—T.

GONZAGUE (*Ferdinand III* DE), duc de Guastalla, né le 4 avril 1618, mort le 11 janvier 1678, succéda à son père César II en 1632, sous la tutelle de ses oncles. Pour payer les dettes de ses prédécesseurs, il dut vendre les biens qu'il possédait dans le royaume de Naples, et cependant il se vit abandonné au congrès de Munster et d'Osnabruck par la cour d'Espagne, au service de laquelle ses aïeux s'étaient ruinés. De son mariage avec Marguerite d'Este, fille d'Alphonse III, duc de Modène, il ne laissa après lui que deux filles, Anne-Isabelle, née en 1655, mariée à Ferdinand-Charles, duc de Mantoue, et Marie-Victoire, née en 1659, mariée à Vincent de Gonzague, depuis duc de Guastalla. L. L—T.

GONZAGUE (*Vincent* DE), duc de Guastalla, né en 1634, mort le 28 avril 1714, était le petit-fils de Ferdinand II, premier duc de Guastalla. A la mort de Ferdinand III, Charles IV, duc de Mantoue, prit possession du duché de Guastalla. Des réclamations s'élevèrent de plusieurs côtés. Vincent de Gonzague épousa Marie-Victoire, seconde fille de Ferdinand III, duc de Guastalla. La duchesse douairière garda la régence. Bientôt le duc de Mantoue se brouilla avec l'empereur; mais la princesse Marie-Victoire donna le jour à un fils, et cet événement, qui anéantissait l'espoir du duc de Mantoue, le porta à se rapprocher de l'empereur; mais Vincent, retiré à Venise, réussit à mettre l'empereur dans ses intérêts; celui-ci le fit rétablir à Guastalla en 1692. Par reconnaissance, Vincent s'attacha à la maison d'Autriche. Le prince Eugène jeta une garnison à Guastalla en 1702, et s'établit à Luzzara. Le duc de Vendôme vint l'attaquer, et après la bataille le marquis de Vaubecourt s'empara de Guastalla. Vincent était retourné à Venise. Le roi d'Espagne rétablit Charles IV à Guastalla. Les Impériaux ayant repris cette ville en 1706, y rappelèrent le duc Vincent. La succession de Charles IV fit le sujet d'une contestation entre Vincent et Léopold, duc de Lorraine, petit-fils d'Éléonore de Gonzague; mais l'empereur Joseph I[er] n'eut point d'égard au droit de Vincent, et lui donna seulement l'investiture des duchés de Sabbionetta et de Bozzolo, du marquisat d'Ostiano et du comté de Pomponesco. Vincent avait épousé en premières noces Teodora de Bagno, dont il n'eut point d'enfants; de sa seconde femme Marie-Victoire de Gonzague, il eut deux fils et deux filles: l'une épousa François-Marie de Médicis. L. L—T.

GONZAGUE (*Antoine-Ferdinand* DE), duc de Guastalla, mort le 19 avril 1729, succéda à son père Vincent, en 1714. Il vécut d'abord en bonne intelligence avec son frère Joseph; mais un courtisan les ayant brouillés, Joseph résolut de se retirer à Venise. Arrêté en route par ordre d'Antoine-Ferdinand, et retenu captif, sa raison se dérangea. Cependant le duc de Guastalla faisait valoir auprès de l'empereur ses droits sur le Mantouan. L'empereur lui accorda une partie de cet État; le duc n'en fut point content, et il fit encore des efforts inutiles au congrès de Cambray, en 1725, pour avoir tout le duché de Mantoue. Il épousa deux ans après la fille du landgrave de Hesse-Darmstadt, gouverneur de Mantoue, qu'il négligea et dont il n'eut point d'enfants. Gonzague périt d'une manière cruelle, consumé par le feu qui prit à des liqueurs spiritueuses dont il se faisait frotter au retour de la chasse. L. L—T.

GONZAGUE (*Joseph* DE), duc de Guastalla, frère du précédent, mort le 16 août 1746, fut tiré de captivité, à la mort d'Antoine-Ferdinand, pour lui succéder. Le comte de Spilimberg fut chargé de l'administration du duché par le conseil aulique. Il parvint à cacher l'état mental du duc, et obtint pour lui la main de la princesse Marie-Éléonore, fille du duc de Schleswig-Holstein. La princesse ne tarda pas à s'apercevoir de la démence de son mari, et ne voulut avoir aucun rapport avec lui. En 1733, la guerre ayant éclaté entre l'empereur et les rois de France, d'Espagne et de Sardaigne, le duc et la duchesse, à l'approche des armées ennemies, se retirèrent à Venise. Pendant leur absence, le comte de Spilimberg ouvrit les portes de Guastalla au général Mercy, en 1734; mais après le départ des Impériaux il fut obligé de rendre la place au roi de Sardaigne. A la paix, en 1736, le duc et la duchesse revinrent à Guastalla. Jalouse de l'autorité du comte de Spilimberg, la duchesse obtint de l'empereur, en 1737, un décret qui la chargeait d'administrer l'État de Guastalla. Elle entreprit un voyage en Allemagne, et, avec l'agrément de l'empereur, elle choisit pour premier ministre, en 1742, le marquis Valentini. En 1745 le général

Castellar prit possession de Guastalla au nom du roi d'Espagne; l'année suivante les troupes du nouvel empereur, François de Lorraine, reprirent Guastalla. Le duc Joseph étant mort la même année, la duchesse, son épouse, dont il ne laissait point de postérité, se retira en Moravie. Marie-Thérèse occupa Guastalla jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Alors, en compensation des Pays-Bas, que la France lui restituait, cette impératrice abandonna les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla à Philippe, infant d'Espagne, pour lui et ses descendants : les allodiaux en furent réservés au duc de Modène, qui se chargea de l'apanage des duchesses douairières Théodore de Darmstadt et Marie-Éléonore de Schleswig. L. L—T.

*Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XVII, pages 250 et suiv. — *Biografia universale* (édit. de Venise).

GONZAGUE *non souverains* (par ordre chronologique).

**GONZAGUE** (*Cécile* DE), femme savante italienne, née vers 1424, morte vers 1460. Elle était fille de Jean-François de Gonzague, seigneur de Mantoue, et de Paula Malateste, dame très-illustre par sa vertu, et qui sut inspirer à sa fille le mépris du monde. Placée sous la direction de Victorin de Feltri, elle fit des progrès rapides dans l'étude des belles-lettres. A l'âge de huit ans, elle fit preuve d'une connaissance parfaite des éléments de la langue grecque, en présence du savant Ambroise, général des Camaldules, en 1432. Malgré le vœu de son père, qui désirait la marier, elle prit la résolution de se retirer dans un couvent. W. R.

Ambroise de Camaldoli, *Hodœporicon*. — Leander-Albert, *Descriptio Italiæ*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Zedler, *Univers.-Lexicon*.

**GONZAGUE** (*Sigismond* DE), capitaine et cardinal italien, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Mantoue, en 1525. Il était fils de Frédéric Ier, marquis de Mantoue. Ayant embrassé la carrière militaire, il se fit remarquer comme habile général. En 1505 il fut créé cardinal par Jules II. Quelques années après il commanda les troupes que son frère, le marquis de Mantoue, envoyait à l'empereur Maximilien. Il défendit Jules II avec énergie contre les nombreux ennemis qui attaquaient ce pape. Il enleva à la maison de Bentivoglio la ville de Bologne. En 1511 il avait été nommé évêque de Mantoue; c'est lui qui fit venir dans cette ville le peintre Jules Romain. E. G.

Ughelli, *Italia sacra*, t. I. — Paul Jove. — Aubery, *Histoire des Cardinaux*.

**GONZAGUE** (*Pyrrhus* DE), cardinal italien, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1529. Il contribua à la délivrance du pape Clément VII, tenu en prison par Charles Quint. Le pape récompensa Gonzague en le nommant en 1527 à la dignité de cardinal et à l'évêché de Modène. E. G.

Mascardi et Rossio, *Élog. d'illustri Capit.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*

**GONZAGUE** (*Hercule* DE), cardinal italien, né en 1505, mort le 2 mars 1563. Il était fils de Jean-François II, duc de Mantoue. Après avoir fait ses études à Bologne, sous la direction de Pomponace, il fut nommé en 1520 évêque de Mantoue; six ans après il fut créé cardinal, et appelé à l'archevêché de Tarragone. En 1540 il prit en mains le gouvernement du duché de Mantoue, comme tuteur de ses neveux en bas âge. Pendant les seize ans que dura leur minorité, il dirigea l'administration du duché avec beaucoup d'habileté; de grandes constructions furent entreprises à Mantoue sur ses ordres. Lors du conclave de 1559, il eut beaucoup de voix pour être élevé à la papauté; mais le parti français empêcha son élévation. En 1562 Gonzague fut chargé par Pie IV de présider le concile de Trente comme premier légat du saint-siége. Une fièvre maligne l'empêcha bientôt de participer aux délibérations du concile, et l'emporta en peu de temps. Gonzague était intimement lié avec les plus éminents de ses collègues, tels que Bembo, Sadolet et Contarini. Grand amateur des belles-lettres, il aimait à s'entourer de poëtes et de savants, et à les protéger. On a de lui un *Catéchisme* en latin, qu'il fit publier pour les curés du diocèse de Mantoue. Il composa aussi un traité *De Institutione Vitæ Christianæ*, resté en manuscrit; à la Bibliothèque d'Este se trouve deux volumes manuscrits de lettres écrites par lui pendant l'année 1559. E. G.

Ughelli, *Italia sacra*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, partie I.

**GONZAGUE** (*Curtius* DE), littérateur italien, né dans la première moitié du seizième siècle, mort vers la fin de ce même siècle. Il était fils de Louis de Gonzague, lequel était de la branche des Gonzague de Mantoue. Il embrassa la carrière des armes, et se distingua sur le champ de bataille, surtout dans les guerres contre les Turcs. Dès sa première jeunesse, il montra un grand goût pour les lettres. Il fut admis par saint Charles Borromée à l'Académie des *Nuits romaines*, dans laquelle se traitaient les plus hautes questions de philosophie.

Gonzague a composé beaucoup de poésies lyriques; elles sont écrites avec élégance. Son œuvre principale est un poëme héroïque en trente-six chants, intitulé *Fido amante*; Mantoue, 1582, in-4°; Venise, 1641, in-4°. Malgré les éloges que le Tasse accorde au poëme de Gonzague, le *Fido amante* fut bien vite oublié. On a encore de Gonzague : *Rime*, Venise, 1591, in-12; et dans les archives de Guastalla se trouvent plusieurs lettres de Gonzague datées de l'an 1595. Enfin, il a laissé une comédie intitulée *Gli Inganni*. E. G.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, partie I et III. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. V, p. 512.

***GONZAGUE** (*Vespasien* DE), duc de Sabbionetta, né en 1531, mort le 13 mars 1591. Il était fils de Louis de Gonzague, surnommé *le Rodomont*. Ayant embrassé la carrière militaire, il prit du service dans l'armée espagnole; il se fit remar

quer comme habile capitaine. De nombreuses et belles constructions furent entreprises par son ordre dans la ville de Sabbionetta, qu'il transforma presque entièrement, par les embellissements qu'il y fit faire. Il y fit élever par l'illustre Scamozzi un magnifique théâtre. Un collége de langues grecque et latine fut fondé par lui à Sabbionetta, en 1562; le célèbre Ninolius en fut nommé directeur. Gonzague protégeait beaucoup les savants et les poëtes. Il cultivait lui-même les belles-lettres. Le P. Affo a découvert quelques pièces de poésie écrites par Gonzague. E. G.

Al. Luca, *Vita Seb. Gonzagæ*; Vérone, 1592. — P. Iren. Affo., *Vita di Vespasiano Gonzaga* (1780). — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, partie I et III.

**GONZAGUE** (*Scipion* DE), cardinal et littérateur italien, né le 21 novembre 1542, mort le 11 janvier 1593. Il était fils de César, marquis de Gazzolo. Le cardinal Hercule de Gonzague le fit élever avec soin; à l'âge de seize ans, le jeune de Gonzague possédait déjà parfaitement toutes les finesses des langues de l'antiquité. Il s'adonna ensuite avec ardeur à l'étude de la philosophie à l'université de Padoue. En 1563, il fonda dans cette ville l'Académie des *Eterei*, et en resta le protecteur pendant toute sa vie. Ensuite il embrassa l'état ecclésiastique, et il fut nommé patriarche de Jérusalem. Ayant rencontré à Rome son oncle, le duc Guillaume de Mantoue, il lui fit remettre dans la rue une sommation, dans laquelle il exigeait du duc la remise de quelques châteaux, à propos desquels ils étaient en différend. Le duc se plaignit de ce procédé au pape Grégoire XIII, qui fit mettre Gonzague en prison; mais il l'en fit sortir quelque temps après, sur la demande même du duc. Gonzague se réconcilia par la suite avec son oncle, qui sollicita pour son neveu, et obtint en 1587, du pape Sixte Quint, le chapeau de cardinal. Ce dernier avait contracté en prison un rhumatisme articulaire; il en mourut après cinq années de souffrances. Gonzague a professé pendant toute sa vie un véritable culte pour les lettres. Il fut l'ami intime du Tasse; lors du séjour de celui-ci à Padoue, Gonzague partagea avec lui la même chambre. Le poëte le consultait sur les corrections à faire à la *Jérusalem délivrée*; Gonzague en mit au net le manuscrit. Il était aussi très-lié avec Guarini et Muret; le premier lui dédia le *Pastor Fido*, le second la première partie de ses *Orationes*. On a de lui plusieurs pièces de vers insérées parmi celles que fit publier, en 1567, l'Académie des *Eterei*. En 1791, l'abbé Marotti publia des *Commentarii de vita sua*, mémoires écrits en latin par Gonzague. E. G.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, partie I. — Possevin, *Hist. Gonzagarum.*

**GONZAGUE** (*Éléonore-Hippolyte* DE), femme célèbre en Italie par sa naissance et ses vertus. Elle était fille de Jean-François II, marquis de Mantoue, et femme de François-Marie de La Rovère, duc d'Urbin, qui vivaient au seizième siècle. Son mari ayant été dépouillé de son duché par Léon X, en faveur de Laurent de Médicis, Éléonore montra une grande constance dans la mauvaise fortune. A la mort de Laurent de Médicis, ils rentrèrent en possession du duché d'Urbin, et Éléonore perdit son mari en 1538. « Pardessus toutes les vertus, disent ses biographes, elle chérissait la chasteté, et elle en fit preuve par les rigueurs qu'elle exerça contre les femmes de mauvaise vie. » Elle eut cinq enfants, deux fils et trois filles : Gui-Ubalde, son fils aîné, devint duc d'Urbin; le puîné, duc de Sore et cardinal; Hippolyte, l'aînée des filles, épousa Antoine d'Aragon, duc de Montalte; Julie, la seconde, Alphonse d'Este, marquis de Montecchio; et Isabelle, la cadette, fut mariée avec Albéric Cibo, prince de Malespine et marquis de Massa. W. R.

Hilarion de Coste, *Éloges Des dames illustres*, t. I, page 844. — S. Leand. Albert, *Descror. Italiæ*. — Bayle, *Dict.* — Zedler, *Univers. Lexic.*

**GONZAGUE** (*Isabelle* DE), illustre dame italienne du seizième siècle, fille de Frédéric I<sup>er</sup>, marquis de Mantoue, et femme de Gui-Ubalde de Montefeltro, duc d'Urbin. Ses panégyristes la vantent pour sa bonté, son intégrité, son courage et sa noblesse, « plus divine qu'humaine ». On cite comme un trait de sa chasteté, qu'elle vécut deux ans avec son mari sans s'apercevoir qu'il était impuissant, et dans la conviction que rien ne manquait à son mariage. Ce ne fut que lorsque le duc s'aperçut qu'elle en soupçonnait la nature, que son mari se décida à lui avouer son infirmité. Mais elle ne cessa de lui témoigner la plus grande tendresse, et sans se plaindre, elle ne révéla à personne le secret de son mariage. Cependant ce secret ne tarda pas à être connu, et dès lors elle se vit sollicitée de tous côtés de songer à d'autres liens. On lui fit entrevoir qu'il serait très-facile de faire casser son mariage. Mais rien ne put l'ébranler, et la mort de son mari, au bout de vingt ans de mariage, la jeta presque dans le désespoir. W. R.

Hilarion de Coste, *Éloge des Dames illustres*. — P. Bembo, *De Matrimonio Literator.* — Bayle, *Diction.* — Zedler, *Univers. Lexic.*

**GONZAGUE** (*Julia* DE), femme illustre de l'Italie, au seizième siècle, duchesse de Fraiette, et comtesse de Fondi, épousa fort jeune encore Vespasien Colonna, qui était un vieillard pour elle. Néanmoins, quand elle devint veuve, elle prit pour devise une amaranthe appelée *fleur d'amour*, avec cette devise : *Non moritura*. Sa beauté était si grande que sur ce qu'il en avait entendu dire, Soliman, empereur des Turcs, eut envie de la voir. Il envoya donc pour cela, en 1537 ou 1534, Barberousse, roi d'Alger, et son lieutenant général, avec une puissante armée jusqu'à Fondi, où elle faisait son séjour ordinaire. Mais il ne réussit pas dans son dessein; car quoique Barberousse fût arrivé la nuit et eût pris la ville d'assaut, la belle et chaste Julie ne tomba pas entre ses mains. Soit qu'elle eût été avertie, soit par une inspiration miraculeuse, elle s'enfuit

presque nue au premier bruit qu'elle entendit, et en se sauvant tomba entre les mains de brigands dont Brantôme ne croit pas qu'elle ait dû être respectée. On soupçonnait Julie de Gonzague de luthéranisme; elle est louée par de Thou, François Billon et d'autres pour son grand savoir. Depuis son veuvage, elle était recherchée par les plus grands seigneurs de l'Italie; mais elle ne put se résoudre à convoler en secondes noces, « parce que », disait-elle « si le mari qu'elle épouserait était bon, cela la mettrait en continuelle appréhension de le perdre; s'il était mauvais, cela lui serait fort fâcheux et pénible à supporter. » On dit que le cardinal Hippolyte de Médicis fut amoureux d'elle, mais on n'ajoute pas s'il obtint ses faveurs. W. R.

Hilarion de Coste, *Vies des Dames illustres*, t. II, p. 97. — Brantôme, *Vies des Dames illustres*, p. 282. — Varillas, *Hist. de François Ier*, LVIII. — Zedler, *Univers. Lexicon*. — P. Fr. Affo, *Vita di Giulia Gonzaga*.

**GONZAGUE** (*Lucrèce* DE), dame italienne du seizième siècle, célèbre par sa naissance, son esprit, son savoir et ses écrits. Elle eut pour panégyristes Hortensio Lando, J. Buscelli, Bandelli et d'autres beaux esprits de l'Italie. Fille de Pyrrhus de Gonzague, Lucrèce de Gonzague fut mariée à quatorze ans, contre sa volonté, à un gentilhomme de campagne, Jean-Paul Manfroni. Celui-ci, dont la conduite était fort irrégulière, ayant été arrêté pour quelque mauvaise action, fut condamné à mort, et sauvé par l'intercession de Lucrèce; mais on le retint dans une dure captivité. Elle implora pour sa délivrance le duc de Ferrare, Paul III, Jules II, le sacré collége, l'empereur, le roi de France et tous les autres potentats de la chrétienté; elle fit faire des prières dans les couvents et dans les églises, puis lorsqu'elle vit tous ses efforts échouer, elle prit la résolution de s'adresser au Grand-Turc. Elle lui écrivit une lettre flatteuse et respectueuse pour le supplier de s'emparer de la forteresse où son mari était prisonnier. Tout fut inutile; son mari mourut dans sa prison. Il ne lui resta de quatre enfants qu'elle avait eus que deux filles, qui se firent religieuses.

On avait tant d'estime pour les productions de Lucrèce, qu'on recueillit jusqu'aux billets qu'elle écrivait à ses domestiques. Ses lettres furent réunies et publiées sous le titre de *Lettere della signora Lucretia Gonzagua da Gonzuolo*. W. R.

Bayle, *Dict.* — Zedler, *Univers. Lexic.* — P. S. Affo, *Memorie di tre celebre Principesse della famiglia Gonzaga*.

**GONZAGUE** (*Anne* DE), princesse palatine, née en 1616, morte à Paris, en 1684. Elle était la seconde fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers puis de Mantoue, et de Catherine de Lorraine. Dès son enfance elle fut destinée par ses parents à la vie claustrale, pour laquelle elle parut avoir du goût jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Vers cette époque, elle découvrit fortuitement le motif qui incitait son père à lui faire prendre le voile, ainsi qu'à Benedicte de Gonzague, sa troisième fille; ce motif était le désir d'assurer une plus grande fortune et un plus grand établissement à leur sœur aînée. La jalousie que cette préférence éveilla dans le cœur d'Anne altéra ses sentiments de piété; la jeune princesse manifesta tout à coup sa résolution de ne pas s'ensevelir dans un couvent. En effet, quelques années après, elle alla vivre auprès de sa sœur Marie, à l'hôtel de Nesle, que leur aïeul Louis de Gonzague avait acheté à Charles IX, en 1571. Leur père était alors en Italie, où il mourut, en 1637.

Deux passions, l'amour et la politique, agitèrent la vie d'Anne de Gonzague. Bossuet, parlant d'elle, a dit, avec ce style mesuré par lequel il aimait à adoucir le blâme qu'on pouvait jeter sur la conduite des grands : « Le génie de la princesse se trouvait également propre aux divertissements et aux affaires. » Et le cardinal de Retz, un peu plus explicite, a écrit : « La princesse Palatine estimait autant la galanterie qu'elle aimait le solide. » La beauté d'Anne avait moins d'éclat que celle de Marie, mais son esprit était plus lumineux. De rivales que furent d'abord les deux sœurs, elles devinrent confidentes l'une de l'autre, et de ce moment il n'y eut plus entre elles de mésintelligence. La plus singulière des aventures de cœur d'Anne de Gonzague fut sa liaison avec Henri de Guise, deuxième du nom et petit-fils du Balafré. Leur inclination mutuelle fut contrariée par Mme de Guise. La duchesse pensait que les hautes dignités de l'Église procureraient à son fils plus de richesses, d'honneurs et de pouvoir qu'il n'en obtiendrait dans toute autre carrière; Henri était alors archevêque de Reims. Néanmoins, il persista dans son amour pour Mlle de Gonzague et dans son dessein de l'épouser; les démarches qu'il fit auprès du saint-siége ne furent point vaines. Il reçut du pape, avec l'autorisation de rentrer dans la vie laïque, les dispenses que sa parenté avec Anne rendait nécessaires pour la célébration de leur mariage. Mais ils ne se pressèrent point d'en profiter; apparemment ils craignaient le cardinal de Richelieu, qui, lui aussi, était opposé à cette union; peut-être ce ministre, pour lequel il n'y avait rien de caché, pas même les desseins encore confus des ambitieux, soupçonnait-il déjà chez Henri de Guise des dispositions favorables aux intérêts de l'Espagne autant que contraires à ceux de la France, dispositions dont plus tard il donna sujet à l'histoire de l'accuser. Anne et Henri se contentèrent donc pour le moment de la possibilité où les mettait la complaisance du saint-père de contracter l'un avec l'autre des liens indissolubles, et du serment par lequel ils se donnèrent réciproquement leur foi; ce serment, Guise l'écrivit même, dit-on, avec son sang. Confiante dans l'honneur du prince qu'elle aimait, Anne consentit à le suivre, lorsqu'il sortit de France; pour échapper

à l'espionnage de Richelieu, elle se déguisa en homme. Anne rejoignit son amant à Besançon, suivant M<sup>lle</sup> de Montpensier; à Cologne, suivant d'autres auteurs. La princesse se fit alors appeler M<sup>me</sup> de Guise; mais Henri ne tarda pas de lui être infidèle pour la comtesse de Bossut, qu'il emmena à Bruxelles et qu'il finit par épouser, de sorte que M<sup>lle</sup> de Gonzague revint à Paris, où on la nomma comme auparavant M<sup>me</sup> la princesse Anne. En 1645, elle épousa secrètement le prince Édouard de Bavière, quatrième fils de l'électeur Frédéric V, comte palatin du Rhin. « Elle n'en continua pas moins d'être galante; lui était *gueux et jaloux*. » Ainsi s'exprime sur leur compte M<sup>lle</sup> de Montpensier, dont l'humeur était assez dénigrante. Anne eut trois filles du prince Palatin. L'aînée, Anne, épousa Henri Jules de Bourbon, duc d'Enghien, fils de Louis de Bourbon, prince de Condé; Louise-Marie fut mariée au prince rhingrave de Salm, et Benedicte à Jean-Frédéric, duc de Brunswick et de Hanovre.

De l'année 1650 date l'importance politique de la Palatine, comme on appela toujours depuis lors la princesse de Gonzague. Lorsque l'arrestation de Condé, de Conti et du duc de Longueville la poussa à prendre part aux luttes de la Fronde, elle s'y jeta, résolue d'effectuer la délivrance des princes, à laquelle elle travailla avec non moins d'habileté que d'ardeur. Les Chevreuse, les Montbazon, les Guémenée et autres illustres factieuses de ce temps devinrent entre les mains d'Anne de Gonzague autant de fils dont elle se servit pour faire agir à son gré les hommes que ces femmes gouvernaient; car la princesse avait sur toutes ces femmes et sur tous ces hommes la supériorité que donnent le désintéressement, la bonne foi et la fermeté de décision. Gondi, quand il la connut, fut tout de suite frappé de ces qualités, des deux dernières particulièrement : « Savoir se fixer, dit-il, en parlant de sa première entrevue avec Anne, est une qualité rare qui marquait un esprit éclairé au-dessus du commun. » Et plus loin : « Je ne crois pas, remarque-t-il, que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. » Quant à la bonne foi, qui était la base de tous les actes politiques de la Palatine, le coadjuteur l'atteste en ces termes : « Je l'ai vue dans les factions, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé également partout de la sincérité. » La mise en liberté des princes et la réconciliation de Retz avec la cour furent l'ouvrage de la Palatine, qui se montra *toujours*, comme le proclama l'évêque de Meaux, *fidèle à l'État et à la grande reine Anne.* C'était déclarer que la princesse avait bien servi les intérêts de l'un et de l'autre en se prononçant d'abord contre les abus du pouvoir. D'ailleurs elle se rangea tout à fait du côté de la reine dès que celle-ci lui eut témoigné de la confiance, en la choisissant pour médiatrice entre le coadjuteur et Mazarin. Son attachement pour Anne d'Autriche ne souffrit même pas de l'espèce d'injustice que cette princesse lui fit dans la suite en lui ôtant la charge de surintendante de sa maison, dont elle l'avait honorée, pour la donner, sur la demande que lui en fit Mazarin, à Anne Martinozzi, princesse de Conti et nièce de ce cardinal. En 1663, le prince Édouard mourut; quelques années après, Anne renonça au monde, pour ne plus s'occuper que du soin de son salut. Sa conversion fut provoquée par un rêve dont Bossuet, dans l'oraison funèbre de la Palatine, rapporte les particularités, d'après le récit que cette princesse lui en avait fait elle-même. L'influence dont Anne de Gonzague continua de jouir à la cour détermina, en 1671, le mariage de Monsieur, frère de Louis XIV et veuf depuis un an d'Henriette d'Angleterre, avec Élisabeth-Charlotte, palatine du Rhin et nièce d'Anne de Gonzague. Aussi M<sup>me</sup> de Sévigné écrivit-elle à sa fille en lui mandant la nouvelle de ce mariage : *Ce sont des traits de la Palatine.* Les mémoires d'Anne de Gonzague, publiés pour la première fois en 1786, eurent un grand succès de curiosité, malgré le bruit qui se répandit tout aussitôt qu'ils étaient apocryphes et qu'ils avaient été rédigés par de Rulhières, qui prétendait en être simplement l'éditeur; plus tard, ces mémoires furent attribués à Senac de Meilhan. Le seul morceau de littérature qu'ait laissé Anne de Gonzague est une réplique à l'abbé Bourdelot, qui avait écrit un petit *discours contre l'Espérance.* Cette réplique, dont le début est d'un bon style, et qui se trouve d'ailleurs parsemée de raisonnements judicieux, perd tout son agrément par la vulgarité de sa conclusion.

Camille LEBRUN.

Retz, *Mémoires.* — Bossuet, *Oraisons funèbres.* — Montpensier, *Mémoires.* — Motteville, *Mémoires.* — Sévigné, *Lettres avec notices* de Grouvelle. — *Mémoires de la Palatine.*

**GONZAGUE** (*Marie-Louise* DE), née vers 1612, morte à Varsovie, en 1667. Elle était la fille aînée de Charles de Gonzague, duc de Nevers, et de Catherine de Lorraine. En 1627, le duc d'Orléans (Gaston, frère de Louis XIII), tout récemment veuf de sa première femme, M<sup>lle</sup> de Montpensier, s'éprit de Marie de Gonzague. Mais Marie de Médicis, qui désirait faire épouser une princesse de sa maison à son second fils, vit avec déplaisir cette inclination. Louis XIII étant allé, en 1629, aider le duc de Nevers à se mettre en possession du duché de Mantoue, dont il venait d'hériter, et que lui disputait le duc de Savoie, la reine-mère profita de la grande autorité que lui laissa le roi, durant son absence, pour défendre impérieusement au duc d'Orléans d'avoir aucune relation avec Marie de Gonzague. L'amour de Gaston pour la jeune princesse ne céda pas d'abord à cette tyrannie; les entrevues secrètes, les rencontres en apparence fortuites des deux amants n'en devinrent au contraire que plus fréquentes, par la connivence

de la plupart des femmes et des seigneurs de la cour. Gaston forma même le projet d'enlever Marie et de la conduire dans une ville de son apanage, où il l'épouserait. Marie approuva ce projet, qui devait être mis à exécution pendant le voyage qu'elle s'apprêtait à faire en Italie, son père l'ayant appelée auprès de lui. Mais la reine, secrètement avertie, fit arrêter la fille du duc de Nevers, par une troupe de gens armés, sur la grande route, le soir de son départ. On la conduisit au château de Vincennes, avec une de ses femmes seulement. Les choses les plus indispensables à un prisonnier vulgaire manquaient dans la chambre humide et grillée où l'on enferma la princesse; il n'y avait ni feu ni lit, et ce fut à grand'peine que l'on parvint à lui procurer quelques aliments. En apprenant ce coup d'autorité de sa mère, Gaston, irrité et effrayé, quitta précipitamment Paris, et s'en alla errer de province en province, sans s'inquiéter du sort de Marie. Heureusement pour elle, le roi, qui n'aurait pourtant pas approuvé le projet de mariage de son frère, témoigna beaucoup de mécontentement de la manière dont on avait traité la fille d'un prince français, qu'il était allé en personne soutenir contre ses ennemis, et Marie de Gonzague fut mise en liberté. Déjà l'attachement de Monsieur pour cette princesse avait fait place à un autre amour. A la cour de Lorraine, où il s'était arrêté, Gaston avait vu Marguerite, sœur du duc Charles; et c'était à elle qu'appartenait actuellement son cœur. Un si prompt oubli attira au duc d'Orléans la haine de Marie de Gonzague. Vers ce temps, il fut question de marier la princesse avec Sigismond-Ladislas IV, roi de Pologne; mais il préféra épouser une Allemande. Marie avait peu de biens; malgré sa beauté et son esprit, il ne se présentait pas pour elle d'établissements qui fussent à la hauteur de ses prétentions. Étant d'une des plus grandes maisons de France, elle voulait épouser sinon un prince souverain, du moins un illustre seigneur. Cependant, en 1642, douze ou treize ans après qu'elle eut été délaissée par Gaston, le grand-écuyer Cinq-Mars, qui jouissait de la faveur de Louis XIII, étant tombé éperdument amoureux d'elle, sans se laisser intimider par une si haute naissance, la princesse, captivée par sa belle figure, par sa bonne grâce, par sa passion romanesque, par son espérance de devenir connétable à la chute de Richelieu, qu'il travaillait à renverser, ne crut pas trop déroger en lui promettant sa main, s'il accomplissait son dessein. Il parait positif que le désir de mériter et d'obtenir la main de Marie de Gonzague fut le principal motif des folles entreprises dans lesquelles Cinq-Mars se jeta avec tant d'étourderie que la princesse avec qui il entretenait un commerce de lettres pendant le voyage du roi dans le midi de la France, lui écrivit de Paris : « Votre affaire est connue ici, comme on y sait que la Seine passe sous le Pont-Neuf. » La catastrophe qui mit fin aux jours de ce présomptueux fut un coup terrible pour Marie, sa confidente et sa complice morale. Elle réussit à se faire rendre, par l'entremise de la duchesse de Bouillon, les lettres qu'elle avait écrites à Cinq-Mars.

Les deux attachements de cœur auxquels s'était livrée Marie avaient abouti pour elle, le premier à une humiliation, le second à une douleur navrante qui n'était pas sans quelque mélange de remords. Ces tristes souvenirs ne laissèrent plus son âme ouverte à d'autres sentiments qu'à celui de l'orgueil; encore de ce côté n'eut-elle pendant un assez long espace de temps aucune satisfaction. Enfin trois ans après la mort tragique de Cinq-Mars, ce même Ladislas qui avait eu jadis l'idée de l'épouser, ayant depuis lors perdu sa première femme, se voyant refusé dédaigneusement par mademoiselle de Guise aussi bien que par Mademoiselle, fille de Gaston, porta de nouveau ses vues sur la princesse Marie de Gonzague. Le roi de Pologne était vieux et impotent. On regardait en France les Polonais comme un peuple demi-barbare; mais Marie trouva dans la couronne qu'on lui offrait une compensation suffisante à ces inconvénients. Vers la fin de l'année 1645 arrivèrent à Paris les ambassadeurs polonais chargés par leur maître de lui amener sa nouvelle épouse. Le mariage se fit par procuration du côté de Ladislas, le 6 novembre, au Palais-Royal, où résidait alors la cour. Marie s'y rendit le matin de l'hôtel de Nevers, où elle demeurait. Anne d'Autriche assista à sa toilette, et pour la rendre plus somptueuse, elle prêta à la mariée des perles et des diamants de la couronne. Malgré sa prétendue intention d'embellir, en cette circonstance, la future reine de Pologne, Anne lui causa une très-vive contrariété en s'opposant, sous le prétexte que le mariage se faisait sans cérémonie, à ce qu'elle mit par-dessus son habit de noce, dont le corps et la jupe étaient en toile d'argent, le manteau royal à la polonaise, en velours blanc semé de grandes flammes d'or, de sorte que la jupe parut ridiculement courte ainsi. Le palatin de Posnanie épousa, au nom de son roi, Marie de Gonzague. Il y eut ensuite des fêtes splendides que madame de Motteville, amie et *historiographe* de la reine Anne d'Autriche, décrit, ainsi que l'entrée des ambassadeurs polonais à Paris, minutieusement et agréablement. « Le peuple, ajoute cet auteur, courait de toutes parts pour voir la nouvelle reine de Pologne, comme si sa couronne lui eût pu changer le visage. » Peu de jours après la cérémonie nuptiale, Marie, accompagnée de la maréchale de Guébriant, et escortée par cette brillante noblesse polonaise qui était venue la chercher, partit heureuse et fière de ses grandeurs, quoiqu'un peu attristée par les adieux de ses amies et vaguement inquiète de la destinée qui lui était réservée dans ce lointain royaume, auprès d'un mari âgé, souvent malade, peut-être chagrin et bizarre.

La réception que lui fit ce mari dépassa en rudesse toutes les suppositions qu'on eût pu faire à ce sujet. Quand la reine arriva à Varsovie, on la mena tout de suite à l'église, où l'attendait le roi, assis sur une chaise dont il ne bougea pas : c'était un vieillard « accablé de goutte et de graisse » ; il avait l'air maussade et le regard dur. Sigismond laissa la reine se mettre à genoux et lui baiser la main, sans faire un mouvement pour la relever, sans lui adresser une parole de bienvenue. Après l'avoir examinée quelques instants en silence, il dit tout haut en se tournant vers Bregi, l'ambassadeur de France : « Est-ce là cette grande beauté dont vous m'aviez fait tant merveilles ? » Puis il épousa la princesse. Cette cérémonie achevée, le roi et la reine se rendirent au palais, où il y eut un repas de viandes. Ladislas ne parla pas de toute la journée à son épouse, et le soir il la fit conduire dans un appartement séparé du sien pour y passer seule la nuit. Marie, stupéfaite de l'accueil mal séant et du caractère sauvage de ce prince, dit à madame de Guébriant « qu'il valait mieux s'en retourner en France ». Cependant, la maréchale s'étant plainte des mauvais procédés qu'on avait pour la princesse, le roi se civilisa un peu ; et comme d'ailleurs ses sujets firent à la nouvelle reine des cadeaux d'une grande valeur, Marie était à peu près consolée lorsque madame de Guébriant quitta Varsovie. Sans doute la reine ne put se trouver heureuse avec un mari tel qu'on nous dépeint Sigismond-Ladislas ; mais elle sut tirer le meilleur parti possible de sa position, en amassant des richesses, en se faisant des partisans, en soulageant les misères du peuple. Elle fonda à Varsovie le couvent de la Visitation, où elle établit des sœurs grises de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, avec lesquelles elle allait souvent visiter les pauvres.

Les talents politiques de Marie se développèrent dans l'ombre pendant les trois années que vécut encore Ladislas. A la mort de ce roi, en 1648, son frère, Jean-Casimir, fut élu souverain de la Pologne, grâce aux trésors et aux intrigues de Marie. Elle était tendrement aimée de ce prince, dont l'avénement au trône lui donnait à elle-même l'espoir d'y remonter bientôt. En effet, l'année de deuil expirée, le pape releva de ses vœux Jean-Casimir, qui était entré dans l'ordre des Jésuites, sous le règne de son frère, et lui accorda les dispenses nécessaires à son union avec sa belle-sœur. Marie conserva donc sur sa tête cette couronne royale qu'elle avait si chèrement achetée par les ennuis de son premier mariage. Le règne de Casimir, sans cesse agité par des guerres et des révoltes, exerça l'aptitude de sa femme aux affaires du gouvernement, non que le roi manquât de capacité, mais il n'avait pas autant de fermeté de caractère que la reine. Celle-ci étant morte d'apoplexie, en 1667, Casimir, découragé, abdiqua la couronne pour se retirer en France et rentrer dans la vie monastique. Les obsèques de Marie de Gonzague eurent lieu à Cracovie, où, en 1646, elle avait été solennellement couronnée reine de Pologne.

Camille LEBRUN.

Bassompierre, *Mémoires*. — Brienne, *Mémoires*. — Motteville, *Mémoires*. — Montglat, *Mémoires*.

**GONZAGUE** (*Octave* DE), marquis de Mantoue, poëte italien, né le 15 juillet 1667, mort à Bologne, le 9 septembre 1704. Fils de Pierre-Marie de Gonzague et d'Olympe Grimani, il fut élevé par les jésuites. Son goût le portait vers la poésie, et il donna dans le recueil des *Arcadi* quelques pièces de vers sous le nom d'*Aulideno Melichio*. On en trouve aussi dans la collection de poésies composées sur la mort de la duchesse de Mantoue, Anne-Isabelle de Gonzague, protectrice de l'Académie *degli Invaghiti*. Octave de Gonzague mit en vers toscans les *Institutes* de Justinien. Il reste peu de vers de lui, parce qu'il les détruisait souvent après les avoir écrits. Muratori, dans son livre *Della perfetta Poesia*, propose les vers de Gonzague pour modèles.

L. L—T.

Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia*.

**GONZAGUE** (Saint *Louis* DE). *Voy*. LOUIS DE GONZAGUE.

**GONZAGUE* (*Alexandre-André* DE), prétendant aux souverainetés de la famille des Gonzague, né à Dresde (Saxe), le 12 novembre 1799. Fils d'un ancien colonel russe, qui rattachait son origine aux Gonzague d'Italie (1), il s'évada en

(1) Voici comment M. Alexandre de Gonzague prétend se rattacher à l'ancienne famille des Gonzague. A l'époque de la mort de Charles IV, dernier duc de Mantoue, la maison des Gonzague était représentée par deux branches principales : 1° celle des Gonzague-Castiglione, ducs de Solferino, reliée aux Gonzague de Mantoue par Rodolphe I[er] de Gonzague, troisième fils de Louis III de Gonzague-Mantoue, né en 1551 ; c'est en faveur de ce Rodolphe et de ses descendants que les possessions de Sabbionetta et Bozzolo avaient été érigées en duché et principauté, comme celle de Luzzara en marquisat souverain ; 2° celle des Gonzague-Guastalla, qui se rattachait aux Gonzague-Mantoue par Ferdinand I[er] de Gonzague, duc d'Ariano, troisième fils de François II, marquis de Mantoue, et d'Isabelle d'Este, lequel Ferdinand avait, en 1539, acquis du comte de Torelli, comme possession allodiale, le comté de Guastalla, érigé depuis en duché souverain à titre perpétuel. La branche des Gonzague-Sabbionetta s'était éteinte dès 1591, celle des Gonzague-Bozzolo en 1708. D'après un contrat du mois de février 1479, confirmé par l'empereur Frédéric III, la branche des Gonzague-Castiglione succédait à toutes ces souverainetés. Au moment où éclata la guerre de la succession d'Espagne, Ferdinand III de Gonzague-Castiglione, né le 26 août 1648, et marié le 28 février 1680, à Laure Pic de La Mirandole, se trouvait à Milan. L'empereur fit occuper son héritage, et vainement ce prince fit des protestations au congrès de Rastadt (6 mars 1714) ; il n'en fut pas plus tenu compte que des stipulations postérieurement insérées par Louis XIV au traité de Bade (7 septembre 1714) en faveur des princes italiens dépossédés. Ferdinand III de Gonzague-Castiglione, qui s'était d'abord retiré en Espagne, auprès du roi Philippe V, revint en Italie, et mourut à Venise, le 18 février 1723, laissant de son mariage quatre fils : 1° Louis de Gonzague-Castiglione, né le 11 novembre 1680, qui épousa la comtesse Anne Anguissola, dont il eut plusieurs enfants : mais ce mariage fut depuis déclaré nul, et les enfants qui en étaient provenus reconnus conséquemment illégitimes ; 2° Char-

1812 du collége de Cracovie, et vint offrir ses services au maréchal Ney, qui le plaça dans le 9e régiment de la Vistule. Peu de jours après il fut nommé sous-lieutenant. En 1813, lieutenant de lanciers, il se distingua à Dantzig et à Bautzen, et en 1814 il fit la campagne de France. Entré ensuite au service de la Russie, il fut envoyé en mission au Caucase, comme capitaine, en 1823 et 1824. Plus tard, attaché à l'état-major du feld-maréchal Diebitsch, il se fit remarquer au siége de Braïla, où il obtint le grade de chef d'escadron. En 1831, entraîné dans l'insurrection polonaise, il devint major dans le régiment de Kalisch, puis colonel. En 1837 et 1838, on le retrouve en Catalogne servant la cause de don Carlos, en qualité de colonel, puis de général de brigade. Ensuite il entreprend de nouveaux voyages, et se marie à Londres. En 1853 le tribunal de police correctionnelle de la Seine le condamna à deux années d'emprisonnement pour « usurpation de nom et escroquerie ». Il paraît que, sans attendre le résultat d'une réclamation qu'il avait adressée en 1841 à toutes les cours de l'Europe, pour être remis en possession des États de sa maison usurpés par l'Autriche, il distribuait à deniers comptants une décoration instituée par ses ancêtres. Il a publié : *De la Tactique militaire*, avec cartes et plans d'attaque et de défense pour toutes les armes; 1824; — *Contre-révolution de Varsovie;* 1831; — *La comtesse Albertine;* Stuttgard, 1834; — *Anna Ywanowna;* Paris, 1845.

L. L—T.

les de Gonzague-Castiglione, marquis de Medola, né le 25 janvier 1682, mort en 1704, deux ans après son mariage avec Marie de Gonzague-Castiglione, sa cousine, décédée sans enfants, le 10 mai 1716, instituant pour son légataire universel son beau-frère, François II; 3° François II de Gonzague-Castiglione-Mantoue, né le 8 mai 1684, qui occupa une position élevée à la cour de Philippe V, où il fut grand-maître de la maison de madame Louise de France, femme de l'infant don Philippe : deux fois marié, il laissa de sa seconde femme, Julie-Clitène Caracciolo, princesse de Santo-Buono, sept enfants, dont l'aîné lui succéda; 4° Alméric de Gonzague-Castiglione, qui embrassa l'état ecclésiastique. Philippe-Louis de Gonzague-Castiglione-Mantoue, fils aîné de François II, né le 19 décembre 1740, marié à Londres, le 19 avril 1760, à Marianne de Medina-Cœli de la Cerda d'Aragon, mourut jeune; le 3 décembre 1762, laissant à son fils unique, Joseph-Louis, âgé d'un an et neuf mois au moment de son décès, l'héritage de toutes ses prétentions, accrues de celles du prince Joseph Ier Marie de Gonzague-Guastalla, mort en 1746. Joseph II Louis de Gonzague-Castiglione-Mantoue, né à Londres, le 19 mars 1761, héritier désormais unique par le décès de Louis II de Gonzague-Castiglione, arrivé en 1768, des droits et prétentions de toutes les branches des Gonzague successivement éteintes, fut élevé à la cour d'Espagne, par son parent le duc de Medina-Cœli, et commença ses réclamations contre l'Autriche en 1784. Mais du mariage de Louis II de Gonzague-Castiglione avec Anne Anguisscola étaient nés plusieurs enfants : l'aîné, Léopold, marié à Venise, où il servait comme général de la république, laissa de son mariage avec Hélène Medini un fils unique, Louis de Gonzague-Castiglione-Mantoue, patricien de Venise. Celui-ci, moyennant une pension annuelle de 20,000 florins, que lui consentit en 1772 l'impératrice Marie-Thérèse, signa une renonciation générale de toutes les prétentions des Gonzague à leurs nombreuses et antérieures possessions. Depuis, l'Autriche présenta cette renonciation comme une fin de non recevoir à toutes les réclamations des autres membres de la famille de Gonzague. Ceux-ci refusèrent de la reconnaître comme consentie en échange d'une subvention dérisoire par un prince issu d'un mariage annulé et illégitime. Quant à Joseph-Louis, il entra au service de l'empereur de Russie en 1788, avec le grade de colonel. Marié, le 15 octobre de la même année, à Hélène-Marie-Constance Suzoff, comtesse Murzinowa, décédée en 1789, puis à la princesse Euphrosyne-Madeleine-Julienne Esterhazy, il eut de ce second mariage trois fils : Louis-Matthieu, mort à Stockholm, le 22 avril 1828; Maximilien, tué à Leipzig, en 1813; et Alexandre-André, qui hérita des titres de sa famille à la mort de son frère aîné, leur père étant décédé en 1818, à Wilna.

*Esquisse biographique d'Alexandre de Gonzague*, par un diplomate; Paris, 1844; — *Almanach de Gotha*; 1838. — Comte Pourret des Gands, *Mémoire à consulter* (1843). — *Gazette des Tribunaux*, 1853.

**GONZAGUE** (*Barbe* DE). Voyez WURTEMBERG.

**GONZAGUE** (*Louis* DE). Voyez NEVERS.

* **GONZALES** (*Antonio*), compositeur italien, né à Gromo, en 1764, mort à Bergame, vers 1814. Il étudia la musique à Bergame, sous les leçons de Foccaccia, et à Venise, sous celle de Qualia. Il se livra à la composition dramatique, et fit représenter au théâtre San-Mosè, à Venise, une farce sous le nom de *Il Calandrino*, et plusieurs autres ouvrages dans le genre bouffe. De retour à Bergame, il s'y livra particulièrement au style religieux, et écrivit de beaux motifs pour l'orgue. Il professait le piano et l'accompagnement à l'Institut musical de Bergame et conduisait les orgues de Sainte-Marie-Majeure de la même ville. Il garda ses fonctions jusqu'à sa mort. Ses *Œuvres* ont été éditées; Bergame, 1814. A. DE L.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

**GONZALES** (*Bartolomeo*), peintre espagnol, né à Valladolid, en 1564, mort à Madrid, en 1627. Il étudia à Madrid dans l'atelier de Patrice Caxes. Il se fit bientôt une belle réputation, et Philippe III le nomma son peintre, en 1617. Il le chargea de la restauration des châteaux royaux de Burgos, de Valladolid, de l'Escurial, de Lerma, du Prado, du Buen-Retiro et de la torre de la Parada. C'est dans ces palais que se trouvent la majeure partie des œuvres de Gonzales. Ce peintre fit aussi plusieurs fois les portraits de la reine d'Espagne, des infantes et des principaux personnages de la cour. Gonzales réussissait très-bien à reproduire les traits de ses modèles, mais il excellait surtout dans les ornements, les étoffes, les habits, les meubles, et les autres accessoires qui accompagnent les portraits. A. DE L.

Francesco Pacheco, *El Arte de la Pintura.* — Le P. Santos *La Description del Escorial.* — *Catalogo de los cuadros que existen colocados en el real Museo del Prado.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.* — *Notizia de los cuadros que se hallan collocados en la galeria del Museo del Rey, sito en el Pardo de esta corte* (Madrid, 1828).

**GONZALES** (*Christophe*), peintre espagnol, vivait à Madrid en 1590. Il a exécuté plusieurs bons tableaux pour le couvent des Carmelites déchaussées de cette capitale. A. DE L.

Felippe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*

* GONZALÈS (*Jean-Emmanuel-Charles*), médecin en chef des armées françaises, né à Monaco, en 1766, mort à Paris, le 3 juin 1843. Il descendait d'une famille noble d'Espagne, et fit ses études à Turin. Après la réunion de sa patrie à la France, en 1792, il entra dans le corps des médecins militaires. Attaché en cette qualité à l'armée d'Italie, il assista au siége de Toulon, et devint médecin principal, grade qui lui fut conféré à vingt-huit ans et avec lequel il prit une part active aux campagnes d'Italie, d'Égypte, d'Allemagne, de Dalmatie et d'Espagne; il s'y distingua par des services méritoires pour la santé des troupes. A la restauration, il fut appelé à la direction de l'hôpital militaire de Saintes, puis de celui de Nancy, en 1820. Sa longue expérience fut utilisée dans la campagne d'Espagne de 1823, comme médecin en chef du corps d'armée du maréchal Marmont. Il remplit les mêmes fonctions, après 1830, à l'armée du nord, sous le maréchal Gérard, dont les opérations se bornèrent au siége d'Anvers. M. Ch.

*Documents particuliers.*

GONZALES BECERRIL (*Juan*), peintre espagnol, vivait à Tolède, dans la fin du quinzième siècle. Il était élève et parent de Pedre Berruguette, qui lui accorda sa fille, Toledana, en mariage. Il aida son beau-père dans la décoration du cloître de la cathédrale de Tolède (1498). Les fresques que Gonzales Becerril a laissées affectent le style du Pérugin. A. de L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* GONZALES DE SEDILLO (Don *Antonio*), peintre espagnol, né à Tolède, vers 1635, mort vers 1680. Il étudia à Madrid, dans l'atelier de Francisco Rizi. Il fit ensuite le voyage de Rome, et se perfectionna sous les bons maîtres de l'époque. De retour dans sa patrie, il y exécuta plusieurs tableaux remarquables par la facilité du dessin et la pureté du coloris. Il mourut dans la force de l'âge et la plénitude de son talent; ses œuvres sont rares et recherchées. A. de L.

Vicente Carducho, *Los Dialogos de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

GONZALES DE LA VEGA (*Jaime*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1622, mort dans la même ville, en 1697. Il s'adonna concurremment à la peinture et à l'étude du droit. Il se faisait recevoir licencié tandis que Francesco Rizzi le considérait comme un de ses meilleurs élèves. Il se maria, devint veuf, et le chagrin lui inspira la résolution de se retirer du monde. Il entra chez les Pères du Sauveur, et partagea ses jours entre la prière et la peinture. Outre plusieurs tableaux exécutés pour sa communauté et pour l'hôpital des Italiens, où il mourut, on connaît de lui : *La Voie des Douleurs* et *La Descente de croix*, tableaux exécutés pour la chambre des avocats de Madrid; — divers *sujets de la vie du Christ*, pour le couvent des franciscains de la même ville; — plusieurs phases de l'*Histoire de la Vierge*, pour les religieuses de don Juan d'Alarcon; — Gonzales de la Vega fonda et décora une chapelle dans l'oratoire de San-Salvador, avec la condition que les Oratoriens feraient une pension viagère de 150 ducats à une sœur qu'il laissait. Suivant Quilliet, « Gonzales fut un saint homme, mais non un bon peintre : ses ouvrages manquent principalement d'énergie. » A. de L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*, publiés par Pons; Madrid, 1780. — *Viage artistico á varios pueblos de España*; Madrid, 1804. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* GONZALES-VELASQUEZ (Don *Alejandro*), peintre et architecte espagnol, frère du précédent, né à Madrid, le 27 février 1719, mort dans la même ville, le 21 janvier 1772. Il étudia la peinture à l'académie de peinture de Madrid, et fut, quoiqu'à peine âgé de dix-neuf ans, chargé, avec son frère aîné Luis, de la décoration du théâtre du Retiro. En 1744 on lui confia les travaux artistiques du palais de Sant-Ildefonso. Alejandro Gonzales passa ensuite trois années à Aranjuez, et embellit considérablement cette demeure royale. Il professa, de 1752 à 1762, l'architecture à l'Académie de Madrid. Le 3 janvier 1766, le roi Charles III créa dans la même académie une chaire de perspective pour Gonzales, qui devint peu après sous-directeur de cet établissement. Il y exécuta beaucoup de fresques, soit seul, soit avec ses deux frères, Luiz et Antonio. Il décora avec eux les voûtes des couvents de Las Salesas, de l'Incarnation, de Sainte-Anne, del Pastor, etc. Seul, Alejandro peignit l'église de Saint-Just et les murailles du monastère des Bernardins dites *Las Balleras*. Comme architecte, il fit édifier sur ses plans plusieurs églises et d'autres monuments publics, et travailla longtemps au palais royal de Madrid avec Guillaume Langlois, et sur les dessins du chevalier Antoine-Raphael Mengs. Les ouvrages d'Alejandro se distinguent par une grande facilité et une grâce singulière.

Son fils *Antonio* (II[e]) hérita de son talent, mais il quitta sa patrie, et passa au Mexique. En 1800 il était directeur de l'Académie de San-Carlos à Mexico, et professait et pratiquait l'architecture. A. de L.

Philippe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Los Constituciones y Actas de la Academia de San-Fernando* de Madrid. — *Actes de l'Ac. de San-Carlos* à Mexico.

GONZALES-VELASQUEZ (Don *Antonio I[er]*), peintre espagnol, troisième frère de Luiz et d'Alejandro et oncle d'Antonio II, né à Madrid, vers la fin de juillet 1729, mort dans la même ville, le 18 janvier 1793. Il fut envoyé à Rome, où il étudia dans l'atelier de Giacinto Corrado. Il réussit à imiter son maître dans ses teintes et dans tous les heureux effets du prisme. Le premier tableau important d'Antonio Gonzales fut dédié par lui à l'Académie de San-Fernando et envoyé à Madrid. Cette toile représente *David recevant l'onction divine*. Il exécuta ensuite à Rome de fort belles fresques, dans l'église des Trinitaires de Castille. De retour en Espagne, en 1753, il peignit la

coupole de la chapelle de Notre-Dame-del-Pilar, dans la cathédrale de Tarragone. A Madrid il travailla beaucoup avec ses frères Luiz et Alejandro, et peignit seul à Cuença une *Assomption*, ainsi que plusieurs belles fresques à Saragosse. Le 1er mars 1754, il fut nommé sous-directeur de l'Académie de San-Fernando, dont il devint directeur en 1765. Dès 1757 il était peintre de la cour.

Suivant Quilliet, il est peu de peintres espagnols qui aient composé un sujet historique avec autant de grâce et de facilité qu'Antonio Gonzales; aussi se distingua-t-il dans la fresque. Il a laissé beaucoup d'ébauches, d'esquisses, de croquis et de dessins de tous genres, excellents pour les graveurs. Il fit entre autres une belle esquisse pour la *Fondation de l'ordre de la Toison d'Or*, et composa le *cartel* qui sert aux nominations des académiciens. Salvador Carmona a gravé ces deux compositions. Antonio Gonzales laissa trois fils, deux peintres, *Zacarias* et *Castor*, et un architecte, *Isidoro;* tous trois se distinguèrent dans leurs genres. A. DE L.

*Las Constituciones y actas de la Academia de San-Fernando* de Madrid. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **GONZALES-VELASQUEZ** (Don *Luiz*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1715, mort dans la même ville, le 24 mai 1764. Il était fils d'un sculpteur, et fut l'un des premiers élèves de l'Académie royale de Peinture de Madrid. Il y fit de rapides progrès, et peignait avec talent l'histoire et la fresque. En 1748, lors du couronnement de Ferdinand VI, il fut chargé avec son frère Alejandro de la décoration des rues de Madrid et de celle du théâtre du Retiro. Luiz exécutait les figures, et Alejandro les ornements. C'est ainsi qu'ils peignirent l'église des Carmelites-*Descalzas*, la voûte de l'église des religieuses du Saint-Sacrement et quelques autres monuments. En 1752, il exécuta seul les fresques de la coupole de l'église San-Marcos. Cette œuvre lui valut son entrée à l'Académie de San-Fernando, dont il devint sous-directeur, le 3 février 1754. En 1760, Charles III le choisit pour son peintre du cabinet. Quoique mort jeune encore, don Luiz Gonzalez a laissé de nombreux ouvrages dans les églises et les palais de Madrid. A. DE L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Las Constituciones y Actas de la Academia de San-Fernando* de Madrid.

**GONZALEZ** ou **GONZALO** *de Berceo*, un des plus anciens poëtes espagnols, vivait dans la première moité du treizième siècle. Il était né à Berceo, village du territoire de Calahorra, dans une province exposée aux perpétuelles incursions des Maures, et il habitait le monastère de Saint-Millan ou Saint-Émilien. Il n'était pas moine, mais clerc, et même, à ce qu'on suppose, clerc séculier. On ne sait rien de lui, sinon qu'il écrivait entre 1220 et 1246. Comme il se plaint quelque part du poids de la vieillesse, on suppose que sa vie se prolongea jusque après 1260, sous le règne d'Alphonse le Sage; et comme il fut ordonné prêtre en 1221, et que pour recevoir cet ordre, il fallait être âgé d'au moins vingt-trois ans, il devait être né au plus tard en 1198. Voilà tous les détails biographiques que l'on peut recueillir dans les poésies de Gonzalo; ils suffisent pour lui marquer chronologiquement une place parmi les plus anciens poëtes de son pays. Déjà au douzième siècle la poésie espagnole avait produit des œuvres remarquables; mais ces vieux monuments littéraires, le *Poème du Cid*, le *Livre d'Apollonius*, la *Vie de sainte Marie d'Égypte*, l'*Adoration des trois saints Rois*, nous sont parvenus sans nom d'auteur, et Gonzalo, bien qu'il n'eût pas manqué de prédécesseurs, est le premier poëte castillan connu. Ses œuvres ont été recueillies par Sanchez, et forment le tome II de la *Coleccion de Poesias Castillanas anteriores al siglo XV*; elles comprennent neuf poëmes, dont voici la liste : *La Vida de santo Domingo de Silos; La Vida de san Millan de La Cogolla; El Sacrificio de la Misa; El Martirio de san Lorenzo; Los Loores de nuestra Senora; De los Signos que apereceran ante del Juicio; Miraclos de nuestra Señora; Duelo de la Virgen el dia de la pasion du su Fijo; La Vida de santa Oria*. Toutes ces poésies contiennent 3,267 *coplas* ou stances monorimes, chacune de quatre vers de quatorze syllabes. Ce système de versification, dont on trouve dès le commencement du douzième siècle des exemples chez les troubadours, paraît avoir été usité en Espagne bien avant Gonzalo; mais celui-ci s'en servit plus habilement que les poëtes précédents. Sa versification est en général régulière, et parfois harmonieuse, quoique de temps en temps il se permette des rimes insuffisantes, ou même qu'il se contente de simples assonances. Il n'a point d'ailleurs la prétention de faire de la poésie élégante, il ne veut que mettre en langue vulgaire, à la portée du peuple, les pieuses légendes jusque là rédigées en latin. Il le dit lui-même au début de sa *Vie de saint Dominique de Silos*. « Au nom du Père, qui a fait toutes choses, et de notre Seigneur Jésus-Christ, fils de la glorieuse Vierge, et du Saint-Esprit, qui est égal à eux, je veux dire une histoire d'un saint confesseur; je veux faire un récit en roman vulgaire, dans lequel le peuple a coutume de parler à ses voisins; car je ne suis pas assez savant pour parler l'autre latin; cela vaut bien, je crois, un verre de bon vin. » Gonzalo continue sur ce ton familier et populaire, ce qui ne l'empêche pas de rencontrer parfois de beaux élans poétiques et de se complaire à des longues descriptions fleuries qui ont de la grâce et de l'éclat. Comme modèle en ce dernier genre, on peut citer les premières stances des *Miracles de Notre-Dame*. Jamais Gonzalo de Berceo n'est aussi bien inspiré que

lorsqu'il parle de la sainte Vierge. Son *Deuil de la Vierge le jour de la Passion* est admirable de simplicité naïve et de religieuse tendresse. Voici, par exemple, les paroles pathétiques que la Vierge adresse à son Fils expirant sur la croix : « Mon fils, toujours nous eûmes, moi et toi, une seule vie; moi je te chéris beaucoup, et je fus de toi chérie ; moi toujours je te crus, et toujours je fus crue de toi. Ton grand amour à présent m'oublie-t-il ? Mon fils ne m'oublie pas, et enlève-moi avec toi ; il ne me reste au monde qu'un fidèle ami : Jean, que tu m'as donné pour fils, ici pleure avec moi : je te prie que tu m'accordes ce que je te dis. » « En lisant ces vers, dit M. Ticknor, j'éprouve un sentiment semblable à celui avec lequel je regarderais un tableau de Pérugin sur le même sujet. » Parmi les autres poëmes de Gonzalo, on remarque les *Signes qui apparaîtront avant le jugement*, sombre prophétie où brillent des éclairs d'imagination ; l'histoire de Marie de Cisneros, dans *La Vie de saint Dominique*, et l'apparition de saint Jacques et de saint Millan combattant pour les chrétiens à la bataille de Simancas, dans la *Vie de saint Milan de La Cogolla*. L. J.

*Examen critico del tomo primero de el Anti-Quixote*, Madrid, 1806, in-12, attribué à Pellicer, p. 22. — Dunham, *History of Spain and Portugal*; Londres, 1832, in-18, t. IV, p. 215-229. — Longfellow, *Introductory Essay* à sa traduction des *Coplas* de Manrique; Boston, 1833, in-12, p. 5 et 10. — Bouterwek, *Histoire de la Littérature espagnole* t. I[er] de la traduction française. — Sismondi, *Littératures du midi de l'Europe*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 27-30.

**GONZALEZ** (*Antonio*), navigateur portugais, vivait au milieu du quinzième siècle. Il s'était acquis une certaine renommée par ses succès comme capitaine pêcheur, et selon quelques historiens il était même remonté au Nord jusque sur les côtes d'Irlande et d'Écosse, pour chercher les baleines. En 1440, il s'aventura sur la côte d'Afrique, au delà du cap Boyador. Par ruse ou par force, il enleva plusieurs Maures, dont à son retour il fit présent à l'infant don Henriquez. Ce prince ordonna qu'ils fussent rendus à leur patrie. Gonzalez se chargea de les débarquer au lieu où il les avait pris ; mais il consentit à recevoir ou exigea d'eux une rançon en poudre d'or et en esclaves. Ce premier échange donna naissance à la traite des nègres. Gonzalez se défit avec un grand avantage des Africains qu'il ramenait. Bientôt la mode d'avoir des esclaves noirs se répandit. D'autres marins se laissèrent tenter par l'exemple de Gonzalez et allèrent éveiller la cupidité des princes du littoral sénégalais. Ceux-ci trouvèrent d'abord un grand avantage à vendre des prisonniers qui les embarrassaient ; mais plus tard ils ne firent la guerre que pour satisfaire aux demandes des Européens, et ce qui n'avait d'abord été qu'un échange fortuit devint un commerce tarifé. Gonzalez lui-même fit plusieurs voyages sur la côte de Sénégambie, et acquit par son trafic une fortune considérable. Alfred DE LACAZE.

Azurara, *Conquista de Guine*.

* **GONZALEZ** (*Diego*), poëte espagnol, né en 1733, à Ciudad-Rodrigo, mort en 1794. Il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, et passa successivement sa vie à Salamanque, où il fit une connaissance intime avec les poëtes de l'école espagnole moderne, à Séville, où il devint l'ami de Jovellanos, et à Madrid, où il mourut. Ses vers révèlent un talent véritable; il imita Luis de Léon avec un tel succès que dans quelques-unes de ses odes et de ses traductions des psaumes il se montre digne d'être placé à côté de son modèle. Ses meilleures compositions sont toutefois d'un genre moins sévère. Ses vers adressés à une perfide chauve-souris, ceux qu'il envoie à une dame qui s'était brûlé le doigt, ne révèlent point une grande originalité, mais ils offrent du moins toutes les ressources de l'idiome castillan à son âge d'or. Son poëme didactique sur les quatre âges de l'homme, précédé d'une dédicace remarquable à Jovellanos, ne fut jamais terminé. En dépit de son talent, Gonzalez attachait fort peu d'importance à ses écrits; il les laissait devenir ce qu'ils pouvaient, et ce ne fut que près de vingt ans après sa mort que son ami J. Fernandez publia à Madrid, en 1812, le recueil de ses *Poesias*. G. B.

Ticknor, *History of the Spanish Literature*, t. III, p. 298.

* **GONZALEZ** (*D. Thomas*), historien espagnol, mort le 16 mars 1833. Il avait embrassé l'état ecclésiastique. D'abord chanoine de Placencia, il fut nommé auditeur de la nonciature apostolique et archiviste de Simancas en 1813. On a de lui : *Apuntamientos para la historia del rey D. Felipe II de España por lo tocante a sus relaciones con la reyna Isabel de Inglaterra, desde el año* 1558 *hasta el de* 1576, *formados con presencia de la correspondencia diplomatica original de la dicha epoca ;* dans le t. V des *Memorias de la Academia de la Historia ; — Retiro, Estancia y Muerte del emperador Carlos Quinto en el monasterio de Yuste : relacion documentada*, ouvrage manuscrit, formé d'extraits concernant la vie de Charles Quint. Vendu à la France en 1844, par le frère de l'auteur (Biblioth. impér., n° 164), ce travail peut, pour son importance, être mis sur la même ligne que le manuscrit d'un moine anonyme de l'ordre des Hiéronymites, et dont M. Bakhuizen van den Brinck a fait la découverte dans une bibliothèque de Bruxelles : il a pour titre *Historia breve y sumaria de como el emperador D. Carlos V, nuestro senor, trató de venirse a recojer al monasterio de S. Hierónimo de Yuste, que es en la Vera de Plasencia, y renunciar sus Estados*, etc. F. D.

Gachard, *Retraite et mort de Charles Quint, au monastère de Yuste : lettres inédites pub. d'après les Originaux conservés dans les Archives roy. de Simancas*; 1854. — Amédée Pichot, *Charles Quint, Chronique de sa vie intérieure et de sa vie politique*; 1854. — Mignet, *Le Journal des Savants*. — Stirling, *The Cloister Life of the emperor Charles the Fifth*; 2[e] édit., 1853, in-8°.

**GONZALEZ DE ANDRADA.** *Voy.* ANDRADA.

**GONZALEZ-CABRERA-BUENO** (Don *Jozé*), amiral portugais, né à Ténériffe, vers 1670. Il navigua fort jeune, et fit plusieurs voyages dans les Indes orientales. On le considérait comme le marin qui connaissait le mieux les parages de la mer du Sud. En 1701, don Pèdre II, roi de Portugal, l'envoya aux Philippines en qualité d'amiral en chef. Gonzalez y rendit de grands services à sa patrie, et soutint de sanglantes luttes contre les Malais et les Chinois. On a de lui : *Navegacion especulativa y practica*, avec fig.; Manille, 1734, in-fol. Cet ouvrage est encore le *vade-mecum* des navigateurs dans les archipels de la mer du Sud. A. DE L.

*Summario Bibliotheca Lusitana.*

**GONZALEZ DE LEZA** (*Gaspar*). C'était un pilote habile, embarqué au dix-septième siècle à bord des navires de Quiros (*voy.* ce nom), l'un des premiers explorateurs de l'Australie. F. D.

Gomez Eannes de Azurara, *Conquista de Guine.*

**GONZALEZ-RUIZ** (*Antonio*), peintre espagnol, né vers 1720, mort à Madrid, le 11 avril 1785. Il apprit la peinture à Madrid, sous les conseils de Hovasse. Il parcourut ensuite la France, puis l'Italie, où il resta quelques années. A son retour dans sa patrie, il fut nommé par le roi Philippe V (13 juillet 1744) l'un des directeurs de l'Académie royale de Peinture de Madrid, dite de *San-Fernando*. Il fut confirmé dans ses fonctions par Ferdinand VI, et consacra la création de l'établissement qu'il dirigeait par deux tableaux allégoriques considérés, à cette époque de décadence, comme des chefs-d'œuvre. Charles III le nomma peintre particulier de sa cour. Il était membre des Académies de Saint-Pétersbourg et de San-Carlos de Valence. La plus grande partie de ses toiles furent composées à Madrid et à Salamanque. Le style en est maniéré, le dessin incorrect et la couleur peu harmonieuse. A. DE L.

Don José Mussoy Valiente, *Museo y Academia de San-Fernando*, etc.; Madrid, 1826. — Don Mariano, Lopez Aguado, *El real Museo*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

**GONZALEZ** (*Manuel*), canoniste hispano-pérusien, vivait en 1709. Il était évêque de la Nouvelle-Cordoue, au Pérou, et publia sans lieu ni date un livre in-4°, qui eut une certaine publicité lors de son apparition. Il est intitulé : *Nova Repetitio ad textum in. cap. Inter cæteras 4, de rescript. in decretalibus ?* Le livre de Gonzalez traite de l'aptitude des enfants illégitimes à occuper des charges, soit civiles, soit ecclésiastiques. L'archevêque d'Evora avait posé au pape Alexandre III cette question : *Un enfant illégitime peut-il posséder un bénéfice?* Le souverain pontife répondit : Non, si c'est l'enfant d'un prêtre, s'il est né depuis la prêtrise, s'il a succédé dans le bénéfice de son père ou qu'il se le soit procuré par de mauvaises voies. « La difficulté qu'examine Gonzalez est de savoir s'il faut le concours de toutes ces conditions pour l'indignité, ou une seule. L'auteur se prononce pour ce dernier sentiment. Il demande ensuite si *les bâtards peuvent remplir des fonctions publiques*. Il voudrait qu'ils en fussent exclus pour l'honneur des charges, etc. On le voit, Gonzalez poursuivait dans les enfants la faute des parents, et avait peu profité des leçons du Christ aux Pharisiens. L—z—e.

*Journal des Savants*, année 1709, p. 503 ou 487. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

**GONZALEZ** (*Tirso*), théologien espagnol, mort à Rome, le 24 octobre 1705. Il entra fort jeune dans l'institut des Jésuites, et professa à l'université de Salamanque. Son éloquence, son instruction et son intelligence lui méritèrent, vers 1685, d'être élu général de son ordre. Il combattit le *probabilisme*, doctrine soutenue par les casuistes de sa compagnie. Il affirme que les jésuites n'ont pas inventé cette doctrine immorale : il en rejette la culpabilité sur les augustins, et en dénonce comme auteur Michel Salonius (1592). Ce ne serait, suivant Tirso Gonzalez, que l'année suivante que le jésuite Valentia se serait emparé de cette opinion, qui fut développée en 1698 par le P. Vasquez. Gonzalez, tout en reconnaissant que le probabilisme est accepté par la majorité des membres de la Compagnie de Jésus, cite comme ne partageant pas cette opinion les PP. Fernand Rebello, Paolo Comitelo et André Le Blanc (*Candidus Philoletes*) qui ont flétri la nouvelle proposition dans leurs écrits. Gonzalez ne fit pas cas de conscience de sa conviction : il autorisa chacun à agir suivant sa foi et *ses intérêts*. Cependant, ce ne fut qu'après vingt-cinq ans qu'il parvint à faire imprimer son œuvre, et il ne paraît pas qu'elle ait trouvé beaucoup de partisans parmi ses subordonnés. Le père Oliva, directeur de l'*Index*, se montra même contraire à cette publication, malgré l'assentiment donné par le pape Innocent IX. La première édition parut sous le titre de : *Fundamentum Theologiæ moralis, id est tractatus theologicus de recto usu opinionum probabilium*; Dillingen, 1689; Naples, Rome, Lyon, Anvers, 1694, in-4°. Le texte des dernières éditions est altéré dans beaucoup d'endroits et les premières ont été détruites. On a encore de Gonzalez : *De Infallibilitate Romani Pontificis in definiendis fidei et morum controversiis extra concilium generale, et non exspectato ecclesiæ concensu, contra recentes hujus infallibilitatis impugnatores*; Rome, 1689, in-4° : ce livre, imprimé par ordre d'Innocent IX, fut supprimé par Alexandre VIII; — *Manuductio ad conversionem Mahometanorum*; Dillingen, 1680, in-4°; — *Veritas Religionis catholicæ demonstrata*; Lille, 1696, in-12. L—z—e.

L'abbé Racine, *Histoire ecclésiastique*, t. XIII, p. 478. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, part. IV°. — *Journal des Savants*, ann. 1696 et 1698. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

**GONZALO** (*Martin*). *Voy.* GONSALVE.

**GONZALVE.** *Voy.* GONSALVE.

**GONZALVE DE CORDOUE** (Don *Gonçalo-Hernand* Y AGUILAR, duc de TERRA-NUEVA, prince DE VENOSSA, connu sous le nom de), l'un des plus grands hommes de guerre qu'ait produits l'Espagne, où il est appelé généralement *el gran Capitan*. Il naquit à Montilla, près Cordoue, le 16 mars 1443, et mourut à Grenade, le 2 décembre 1515. Son père, don Diego de Cordoue, occupait un rang éminent parmi les nobles espagnols, et s'était distingué par de fréquents exploits contre les Maures. Ce fut aussi contre ces conquérants de la péninsule Hispanique que Gonzalve fit ses premières armes. Il avait alors seize ans, et bientôt se signala entre les plus braves. Le roi de Castille Henri IV, dit *L'Impuissant*, lui confia une compagnie à la tête de laquelle Gonzalve fit des prodiges au combat de Las Yeguas (1460); le roi lui-même l'arma chevalier sur le champ de bataille. A la prise de Gibraltar et dans la guerre de Catalogne, il donna de nouvelles preuves de courage et d'habileté. Il obtint rapidement un grand ascendant sur l'armée et sur les populations. Il s'attacha à la fortune de Ferdinand d'Aragon (plus tard Ferdinand V de Castille, dit *le Catholique*), et fut très-utile à ce prince dans la lutte qu'il eut à soutenir contre Alfonse V, roi de Portugal, au sujet de la succession au trône de Castille. Ferdinand lui dut la victoire de Toro (1476) et la dispersion des partisans de l'infante Juana la *Beltraneja*, fille et héritière de Henri IV.

Gonzalve reporta ensuite son ardeur contre les Maures, et s'empara d'Illora, dont il devint gouverneur. Il eut la plus grande part à la prise de Grenade, et traita lui-même avec les vaincus (1). Les détails de ces divers événements se trouvant déjà longuement rapportés dans notre article FERDINAND V, nous y renverrons le lecteur. Nous ne suivrons Gonzalve que dans la guerre d'Italie, dont il fut un des principaux acteurs.

En 1494, Louis Sforce, *dit le Maure*, avait appelé les Français en Italie pour soutenir son usurpation contre Frédéric ou Ferdinand II, dernier roi de Naples de la branche bâtarde d'Aragon. Frédéric et son frère Alfonse sollicitaient les secours de leur cousin Ferdinand V. Le monarque castillan rassembla aussitôt une armée, qu'il confia à son *grand capitaine*. L'arrivée de Gonzalve en Italie fut le prélude d'une suite non interrompue de victoires, et bientôt l'aventureux Charles VIII fut forcé de se retirer devant les armées espagnoles. La mort du roi de France suspendit les hostilités, et Gonzalve put rentrer dans sa patrie jouir de ses brillants triomphes. Cependant, son repos ne fut pas de longue durée. Dès l'année suivante la guerre s'éleva entre le sultan Amurat I[er] et la république de Venise. Ferdinand V prit parti contre les Ottomans. Gonzalve arriva avec une flotte, nettoya les côtes de Sicile des escadres barbaresques, et vint débloquer Zante, que les Turcs assiégeaient. Venise, reconnaissante, envoya au général espagnol de magnifiques présents, des vases précieux, des riches tapisseries, des fourrures rares. Gonzalve abandonna tout à son maître, et ne conserva que le parchemin qui le créait noble vénitien.

Cependant Louis XII avait repris les prétentions de son prédécesseur. Une armée française avait franchi les Alpes, et le 8 juillet 1501 Louis d'Armagnac, duc de Nemours, était installé vice-roi de Naples. Quoique Louis fût assez fort pour conserver sa conquête, il eut la fâcheuse pensée de la partager avec Ferdinand V. Il se donna ainsi un compagnon qui devint bientôt maître absolu de l'Italie méridionale. En 1501, dix mille Espagnols, sous la conduite de Gonzalve, débarquèrent à Tropea, attaquèrent vigoureusement Tarente, dans laquelle s'était renfermé le prince Alfonse, et forcèrent cette ville à capituler (1). La part de Ferdinand se composa de la Pouille et de la Calabre. Louis garda Naples, la terre de Labour et l'Abbruze. Quant au malheureux roi Frédéric II, trahi par les Espagnols, qu'il avait appelés à sa défense, il préféra se rendre aux Français. Il en reçut un sauf-conduit et une pension de trente mille écus, qui lui fut continuée même après que Ferdinand fut demeuré seul possesseur du royaume de Naples.

Une discussion, qui semble de peu d'importance, ne tarda pas à diviser les Français et les Espagnols. Il s'agissait des douanes de la Capitanate, pays situé entre la Pouille et les Abruzzes. Chaque nation en revendiquait la propriété. Des contestations on vint aux coups : c'était ce que voulait l'astucieux Ferdinand V. Cependant ses généraux ne furent pas heureux, et se virent contraints de solliciter une trêve, qu'ils rompirent encore les premiers. Louis XII ordonna à Nemours « de leur faire une rude guerre », et en peu de temps, chassé de la Capitanate, de la Pouille et de la Calabre, Gonzalve se vit bloqué dans Barletta. Il réussit à repousser l'ennemi par d'habiles sorties; mais ces avantages amélioraient peu la situation de son armée, qui manquait de tout et était affaiblie par les combats et les maladies. Les murmures éclatèrent contre Gonzalve, mais n'altérèrent pas son sang-froid. La mutinerie fut portée au comble : un soldat alla jusqu'à poser la pointe de sa hallebarde sur la poitrine du général. Celui-ci saisit le bras du séditieux, et lui dit en souriant : « Prends garde, camarade, tu pourrais me blesser en badinant avec ton arme. » Un capitaine porta plus loin la brutalité : Gonzalve lui témoignant son regret de ne pouvoir procurer à ses hommes les choses dont ils avaient besoin, « Eh bien, si tu manques d'argent,

(1) C'est ce moment de la vie du héros cordouan que Florian a voulu reproduire, avec les accessoires de l'épopée, dans son poëme en prose de *Gonsalve de Cordoue*.

(1) Gonzalve jura sur l'hostie consacrée de rendre la liberté au jeune prince s'il se rendait et mettait bas les armes : cependant, il le retint prisonnier, et l'envoya sous bonne escorte à Ferdinand V.

s'écria l'insolent, livre-nous ta fille, tu auras de quoi nous payer! » Ces odieuses paroles avaient été proférées au milieu des clameurs de la rébellion; Gonzalve feignit de ne pas les avoir entendues, mais le lendemain matin toute l'armée pouvait voir le cadavre du capitaine suspendu au balcon d'une fenêtre. Cet acte de sévérité arrêta la sédition.

La situation précaire de Gonzalve exigeait autant d'adresse et de ruse que de fermeté. Il lui fallut constamment tromper les Français pour les vaincre; et, on doit le dire, la bonne foi fut rarement de son côté; il se montra souvent le digne représentant de la politique perfide et cauteleuse de Ferdinand V. Un nouveau traité ayant été conclu en 1503, entre les puissances belligérantes par l'intermédiaire de l'archiduc d'Autriche, les généraux en furent informés solennellement. Nemours cessa aussitôt les hostilités, et retira ses troupes des villes conquises. Gonzalve, au contraire, après quelques pourparlers, durant lesquels il assembla des vivres et reçut des munitions des Vénitiens et deux mille reitres ou lansquenets allemands, déclara que n'ayant reçu aucun ordre *autographe* de son maître, il ne reconnaissait pas la pacification. Louis de Nemours, indigné, le défia en champ clos; mais le prudent Espagnol refusa de compromettre dans le hasard d'une lutte individuelle le sort d'un royaume. Il comptait d'ailleurs trop sur l'imprudente valeur de ses ennemis pour désespérer du succès. L'événement lui donna raison. Ayant toujours soin de se placer dans des positions favorables, afin de compenser par l'avantage du terrain tout ce qui lui manquait par le nombre, il restait maître d'accepter ou de refuser le combat, suivant qu'il jugeait la chose utile à ses intérêts. Il assiégeait Cérignoles dans la Pouille, lorsque d'Aubigny, au lieu de rallier Nemours ou d'attendre les secours qui arrivaient de France, se jeta sur les lignes du corps d'armée espagnol campé à Seminara (Calabre) et commandé par Hugues de Cardone, Manuel de Benavidès et Antonio de Lèves. Le combat fut livré le 21 avril 1503. Complétement défait, d'Aubigny put à grande peine se jeter dans Angitola, où il fut forcé de capituler quelques jours plus tard. Ce désastre et surtout les conseils de Yves d'Alègres et de quelques autres capitaines décidèrent Louis de Nemours à attaquer Gonzalve avant que celui n'eût rejoint l'armée victorieuse. La bataille de Cérignoles fut encore plus fatale que celle de Seminara. Le général français y périt avec quatre mille des siens (28 avril 1503). Gonzalve, dit-on, ne perdit que neuf soldats, tant fut avantageuse la position qu'il avait su prendre. Cette déroute entraîna la soumission de la Calabre et de la Pouille. Naples se rendit sans coup férir (15 mai), les forts furent enlevés d'assaut et toutes les richesses qu'on y avait amassées devinrent la proie des vainqueurs. Le butin de l'armée espagnole fut immense cependant, quelques soldats vinrent se plaindre à Gonzalve d'avoir été lésés dans le partage. « Je veux bien réparer votre mauvaise fortune, dit le général: allez dans mon logis, je vous abandonne tout ce que vous y trouverez. » Au rapport de Paul Jove, les soldats, peu touchés du désintéressement de leur chef, le prirent au mot, et dévalisèrent complétement sa maison.

Cependant, Gaète tenait encore, défendue par 1,000 hommes aux ordres du vaillant Louis d'Ars, et Charles de Gonzague, marquis de Mantoue, s'avançait à la tête d'une puissante armée (environ 18,000 hommes). Gonzalve alla au-devant d'elle jusqu'au Garigliano, dont il essaya vainement de défendre le passage. Malgré l'infériorité numérique de ses troupes, il prit alors le parti de se retrancher en vue de l'ennemi dans un détroit des marécages nommés autrefois les *Palus de Minturnes*. Plusieurs de ses officiers trouvèrent quelque témérité dans cette conduite, et opinaient pour une retraite sur une place forte. « J'aime mieux, dit Gonzalve, trouver mon tombeau en gagnant un pied de terre sur l'ennemi que de prolonger ma vie de cent années en reculant d'un pas. » Cette résolution hardie fut couronnée de succès. L'armée française fut obligée d'hiverner dans les plus tristes conditions; les fièvres et le froid firent périr un grand nombre de soldats; la désertion et l'argent des Espagnols en éloignèrent un plus grand nombre. Les Français accusèrent le marquis de Mantoue de trahison : celui-ci feignit une maladie, et il se retira avec la majeure partie de la cavalerie italienne. Le commandement fut alors dévolu au marquis de Saluces; par d'habiles manœuvres Gonzalve lui fit éprouver des pertes sensibles dans différentes rencontres. Saluces, hors d'état de tenir la campagne, se renferma dans Gaète, mais la famine le força de capituler, le 1er janvier 1504. Dès lors le royaume de Naples fut assuré à Ferdinand V, qui nomma Gonzalve connétable et vice-roi de sa conquête. Mais le héros espagnol ne jouit pas longtemps de son élévation; ses ennemis, jaloux de son pouvoir, l'accusèrent de vouloir se rendre indépendant. Le roi catholique était envieux et ingrat; il jalousait depuis longtemps la réputation de son général. Feignant de croire à l'ambition de Gonzalve, il se rendit à Naples, lui ordonna de quitter le pays, et lui donna pour successeur un de ses fils naturels, l'archevêque de Saragosse. Louis XII se montra plus généreux envers le héros espagnol. Lorsqu'il visita Savone, il y trouva l'illustre disgracié; il le fit manger à sa table, et le traita plusieurs jours avec la plus grande distinction. Gonzalve rentra dans sa patrie en 1507, mais il ne put pardonner à Ferdinand son ingratitude. Il profita de la révolte de l'infant don Carlos (depuis Charles Quint) pour lui témoigner son ressentiment. Le roi se vengea en faisant raser Montilla, la ville où était né Gonzalve et qu'avaient habitée ses ancêtres.

Le chagrin minait depuis longtemps le grand capitaine, lorsqu'il tomba malade à Loxa, et mourut peu de jours après, à Grenade.

Alfred de Lacaze.

Fernandez del Pulgar, *Cronica*; Alcala, 1851, in-fol. — Le P. du Poncet, *Histoire de Gonzalve de Cordoue*. — Herrera, *Hechos de los Españoles in Italia*. — Zurita, *Anales de Aragon*, t. I. — Paul Jove, *Vita magni Consalvi*. — Mariana, *De Rebus Hispanicis*. — Laurentius Valla, *De Rebus a Ferdinando Aragoniæ gestis*, lib. II. — Brantôme, *Vie des grands Capitaines*. — Juan de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne* (trad. d'Hermilly), t. VIII, XII<sup></sup>e part., p. 215. — Belcarius, *Comment. Rerum Gal.*, liv. VII. — Mezeray, *Histoire de France*, règnes de Charles VIII et de Louis XII, t. V, p. 77-164. — Don Manuel-Josef Quintana, *Vidas de Españoles celebres* (Madrid, 1807 in-8°), p. 219-342. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. XII et XIII.

**GONZALVEZ** (*Jaime*), missionnaire indo-portugais, né dans l'île de Divar, près de Goa, en 1672, mort le 17 juillet 1742. Il fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur compagnie en 1692. Il fut envoyé à Ceylan prêcher la religion catholique. Il se fixa dans le royaume de Jafana, et y fit un grand nombre de prosélytes (16,000, dit-on). Il avait su gagner la confiance des princes indigènes, et se constitua plusieurs fois comme intermédiaire entre eux et les Européens; mais il se fit remarquer par la haine qu'il portait aux protestants, dont il fit chasser les ministres. Il fonda plusieurs églises et institutions à l'instar de celles européennes. On a de lui beaucoup de manuscrits en portugais, en chingulais et en talmoud. Le collége de Coïmbre en possède un composé en portugais vers 1737, et dont le titre est : *Principes qui démontrent l'origine de la secte de Buddah, où l'on parle des pays dans lesquels elle fut propagée et de l'impossibilité de l'observer*. A. de L.

Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **GONZATE** (*Damiano*, *Filippo* et *Jacopo*), sculpteurs italiens du seizième siècle. Ils ont laissé dans la cathédrale de Parme les statues en bronze des quatre évangélistes. L'un des piédestaux de bronze dus aux mêmes artistes porte cette inscription : *Jacobus, Philippus et Damianus fratres, Philippi Gonzate filii, Parmenses. MDVIII*. Ces belles statues ont malheureusement perdu une grande partie de leur finesse et de leur mérite lorsqu'à la fin du dix-huitième siècle on eut la malheureuse pensée de les dorer. E. B—n.

G. Bertoluzzi, *Nuovissima Guida per osservare le pitture, etc., di Parma*.

* **GON-ZO** ou **KIN-SO**, moine bouddhiste japonais, né en 758 de notre ère, mort en 827 après J.-C. Il naquit dans le district de Taka-Iki, province de Yamato, au Japon. Un jour sa mère vit en rêve un être auguste et resplendissant qui l'enlaçait dans ses bras; quelque temps après elle devint enceinte, et donna le jour à Gon-zô. A peine eut-il atteint l'âge de douze ans qu'il entra dans un couvent, et se fit bonze. Ses talents lui valurent successivement plusieurs hautes charges monastiques. Vers l'an 796, il commença la publication d'un commentaire en huit parties du *Fots-ke-gyô* (en chinois *Fa-Hoa-King*), ou livre sacré de la fleur de la loi. Entre les années 810 à 823, il obtint le nom honorifique de Gon-zô. Après sa mort, il reçut du daïri Ziounwa-ten-wô le nom posthume de So-dzyô. Il est célèbre au Japon, comme ayant possédé à un haut degré la connaissance des livres et des dogmes houddhiques, et en outre pour avoir fixé l'ordre actuel de l'*irofa* ou alphabet japonais, honneur qu'on lui attribue, ainsi qu'à Kôbô daï-si et à Zaï-tsyo.

L.—L. de R.

Klaproth, *Annales des Empereurs du Japon*.

**GOOCH** (*Benjamin*), chirurgien anglais, du dix-huitième siècle. Il exerçait son art à Shottisham dans le comté de Norfolk. On a de lui un bon ouvrage intitulé : *Cases and remarks on Surgery; or wounds and other chirurgical subjects, with an account of the rise and progress of surgery and anatomy*; 1758, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage et quelques autres traités du même auteur ont été réimprimés à Londres, 1792, 3 vol. in-8°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

**GOOD** (*John-Masson*), médecin et littérateur anglais, né à Epping (comté d'Essex), le 25 mai 1764, mort à Shepperton (Middlesex), le 2 janvier 1827. Son père, ministre d'une congrégation d'*indépendants*, lui enseigna le latin, le grec et le français. A l'âge de quinze ans, il entra en apprentissage chez un chirurgien de Gosport, étudia quelque temps à l'hôpital de Guy, et commença en 1784 à pratiquer la chirurgie à Sudbury. Il réussit médiocrement, et s'étant imprudemment porté caution pour un de ses amis, qui devait une somme considérable, et qui ne la paya pas, il se trouva dans un grand embarras; il se rendit à Londres dans l'espoir que la littérature, où il s'était déjà exercé, lui serait plus favorable que la chirurgie. Il ne se trompait pas. Ses œuvres nombreuses et variées, sans le placer au nombre des écrivains éminents de son époque, le firent honorablement connaître, et ses succès littéraires lui valurent une clientèle assez nombreuse. En 1820, il prit le diplôme de docteur en médecine au collége Marishal à Aberdeen; et depuis cette époque jusqu'à sa mort il ne cessa de faire marcher de front une pratique active de la médecine et des travaux dans presque toutes les branches de la science et de la littérature. Ses ouvrages attestent un savoir étendu et varié; ils sont écrits avec méthode et clarté, mais ils manquent d'originalité, et on y trouve trop peu de critique et d'observation personnelle. Good était particulièrement remarquable par la facilité avec laquelle il apprenait les langues. Familiarisé dès la maison paternelle avec le latin, le grec et le français, il apprit l'égyptien et l'hébreu pendant son apprentissage de chirurgien. Puis vinrent l'allemand, l'espagnol, le portugais, auxquels s'ajoutèrent succes-

sivement l'arabe, le persan, le russe, le chinois et le sanscrit. Il profita de ses vastes connaissances linguistiques pour traduire un grand nombre d'ouvrages étrangers, ou pour remplir ses propres ouvrages de citations empruntées aux littérateurs des autres peuples. Ses écrits sont trop nombreux, et en général trop peu importants, pour en donner une liste complète; les principaux sont : *Dissertation on diseases of prisons and poorhouses*; Londres, 1795, in-12 : mémoire couronné par la Société Médicale de Londres; — *A short History of Medicine*; 1795, in-12 : publiée à la demande de la Société Pharmaceutique; — *Translation in verse of the Song of Salomon*; 1800, in-8°; — *Memoirs of Dr. Goddes*; 1803, in-8°; — *Translation of Lucretius*, en vers, 1805, 2 vol. in-4°; c'est le principal ouvrage de Good; — *Translation of the Boock of Job*; 1812, in-8°; — *Physiological System of Nosology, with a corrected and a simplified nomenclature*; 1820, in-8°; — *Translation of the Book of Proverbs*; 1821; — *Study of Medicine*; 1822, 4 vol. in-8°; — *Boock of Nature*; 1826, 3 vol. in-8°. C'est une reproduction des leçons professées par Good à l'institution de Surrey, sur les phénomènes du monde physique et de l'entendement. Good fut un collaborateur très-actif de plusieurs recueils périodiques, tels que le *World*, l'*Analitical and critical Review*, le *British Magazine* et le *Monthly Magazine*. Il donna à toutes ces revues des articles très-remarqués sur les mœurs et la littérature de l'Orient. Il rédigea aussi une partie de la *Pantologia*, publiée par Bosworth et Gregory. Enfin, il donna ses soins à la première édition complète des *Letters of Junius*, publiées en 1813, par Georges Woodfall, fils de l'imprimeur du *Public Advertiser*, où les lettres du publiciste inconnu caché sous le nom de *Junius* avaient paru pour la première fois. Cette édition contient, outre la préface et les lettres publiées sous les yeux de l'auteur, en 1772, de précieuses additions : les billets confidentiels de Junius à son imprimeur, sa correspondance privée avec Wilkes, enfin le recueil de diverses lettres souscrites de signatures pseudonymes, que Woodfall avait insérées dans le *Public Advertiser*, et qu'il se voyait en droit d'attribuer à la même main (1). Plusieurs critiques anglais ont sévèrement reproché à Good ces adjonctions, dont l'authenticité ne leur paraît pas démontrée, et qui suivant eux ont jeté du trouble sur les investigations au sujet de l'auteur des *Lettres*. D'autres, au contraire, l'ont approuvé d'avoir rendu à Junius ce qui, sans porter son nom, lui appartenait. Quoi qu'il en soit du recueil en lui-même, l'*Essai* dont Good l'a fait précéder est d'une grande importance. « Cet essai, dit M. de Rémusat, doit être lu avant tout; on y trouve les noms de tous ceux qui avaient été soupçonnés jusque là d'avoir écrit les lettres de Junius. Leurs titres y sont bien discutés. C'est un résumé de tout ce que savaient ou de tout ce que voulaient qu'on sût les deux Woodfall, de tout ce qui paraissait résulter avec certitude des pièces et documents laissés par le père ou communiqués par le fils. Là est encore aujourd'hui le corps des preuves à étudier; le fond de l'instruction du procès et les additions postérieures ne dispensent pas de faire remonter toute recherche à cette déposition des premiers témoins, à cet exposé des faits donné par le premier investigateur. » L. J.

(1) Cette édition renferme tout ce qu'on peut, avec quelque certitude, regarder comme écrit par Junius, excepté deux lettres adressées à lord Chatam, publiées dans la *Correspondance de Chatam* en 1838, et trois lettres à lord Grenville, insérées dans les *Grenville Papers*.

O. Gregory, *Memoirs on the life and writings of Dr Good*. — Ch. de Rémusat, *L'Angleterre au dix-huitième siècle*, t. II.

**GOODAL** (*Walter*), archéologue écossais, né dans le comté de Banff, en 1706, mort en 1766. Après avoir fait ses études au Collége du Roi, à Aberdeen, il obtint en 1730 un emploi dans la bibliothèque des avocats à Édimbourg, et aida Ruddiman à rédiger le catalogue de cet établissement. On a de lui : *An Examination of the Letters said to be written by Mary to James earl of Bothwell*; 1754, 2 vol. in-8°. Goodal, zélé jacobite et grand partisan de Marie Stuart, a essayé de prouver que les *Lettres* de cette princesse à Bothwell sont apocryphes. On trouve dans ce long mémoire de la passion, peu de critique, et beaucoup de savoir dépensé inutilement au profit d'une thèse insoutenable. Goodal a publié une édition avec notes du *Staggering State of Scots Statesmen* de John Scot, et du *Scotichronicon* de Fordun. Il a écrit une préface pour les *Practicks* de James Balfour, avec une vie de l'auteur. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

* **GOODALL** (*Édouard*), graveur anglais, né à Leeds, en septembre 1795. Il commença dès l'âge de seize ans l'étude et la pratique du dessin, de la peinture, de la gravure, et s'attacha particulièrement à cette dernière. On prétend qu'il n'étudia jamais régulièrement sous un maître; il est sûr que sa manière est originale. Il a gravé un grand nombre d'*illustrations* de livres. Il excelle dans les paysages, surtout dans ceux de Turner. Il est impossible de rendre avec un tact plus exquis la manière de ce maître. Parmi les nombreuses productions d'Édouard Goodall, nous citerons ses petites gravures pour l'*Italy*, et le *Literary Souvenir* de Rogers, ses planches dans le *South Coast* de Turner, ses deux grandes gravures d'après le *Cologne* et le *Tivoli* du même artiste. Z.

*English Cyclopædia* (*Biography*).

* **GOODALL** (*Frédéric*), peintre anglais, fils du précédent, né à Londres, le 17 septembre 1822. Il fit ses études artistiques sous la direction de son père, et dès l'âge de quinze ans il peignit son

tableau du *Cadavre d'un mineur trouvé à la lueur des torches*, qui lui valut une médaille d'argent de la Société des Arts. Dans les étés de 1838-1842, il fit plusieurs excursions en Normandie et en Bretagne, et en rapporta un grand nombre d'esquisses et de croquis. Des tournées artistiques dans le pays de Galles et dans l'Irlande lui fournirent de nombreux sujets. Parmi ses tableaux les plus remarquables on cite les *Soldats français jouant aux cartes dans un cabaret* (1839); — *Entrée et Sortie de l'Église*; — *Vétéran de la vieille garde racontant ses batailles*; — *La Foire de Fougères*; — *La Fête du Village* (1847); — *Hunt le slipper* (1849); — un *Épisode des heureux jours de Charles Ier* (1853). M. Goodall est, depuis 1852, associé de l'Académie royale. Z.

*English Cyclopædia* (*Biography*). — *The Men of the Time*.

*GOODMAN (*Christophe*), réformateur anglais, né à Chester, en 1520, mort dans la même ville, en 1602. Il fit ses études au collége Brazennose, à Oxford, et occupa divers emplois dans cette université sous Henri VIII et Édouard VI. A l'avénement de la reine Marie, il quitta l'Angleterre, et se réfugia d'abord à Francfort, puis à Genève, où lui et Knox furent choisis pour pasteurs de l'Église anglaise. Après la mort de Marie, il se rendit en Écosse, et fut nommé en 1560 ministre à Saint-André. Vers 1665 il rentra en Angleterre, et accompagna sir Henri Sidney dans son expédition contre les insurgés d'Irlande. Il devint ensuite prédicateur à Chester. On ne connaît de lui qu'un *Commentaire sur Amos*; quant au *First Blast of the trumpet against the monstrous regiment of Women*, qui lui est attribué par Wood, c'est un ouvrage de Knox. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Scott, *Lives of the Scotch Reformers*.

*GOODMAN (*Geoffroi*), prélat anglais, né à Ruthwyn (comté de Denbig), en 1583, mort le 19 janvier 1655. Il entra dans les ordres, et devint successivement curé de Stapleford, chanoine de Windsor, doyen de Rochester, et en 1625 évêque de Gloucester. Il refusa de signer les dix-sept articles de doctrine et de discipline prescrits par l'archevêque Laud, fut suspendu de ses fonctions, et fit bientôt après profession de catholicisme. On remarque qu'il fut le seul prélat de son pays qui abandonna l'Église d'Angleterre pour celle de Rome. Il vécut pendant la révolution occupé de recherches érudites, et mourut dans l'obscurité. On a de lui : *The Fall of Man, and corruption of nature proved by reason*; 1616, 1624, in-4°; — *An Account of his Sufferings*; 1650; — *The two Mysteries of christian religion, the Trinity and Incarnation, explicated*; 1653, in-4°. Z.

*Fuller, Church History*, l. XI. — *Gentleman's Magazine*, vol. LXXVIII.

*GOODRICH (*Thomas*), prélat anglais, né à East (Kirby, comté de Lincoln), vers 1480, mort en 1554. Il fut élevé au collége Benet à Cambridge, se fit agréger au collége de Jésus en 1510, et devint proviseur de l'université en 1515. En 1529 il gagna la faveur du roi Henri VIII en se prononçant contre la légitimité du mariage de ce prince avec Catherine. Nommé successivement recteur de Saint-Pierre de Londres, chanoine de Saint-Étienne à Westminster, et chapelain du roi, il fut élu à l'évêché d'Ely, en 1534, et se montra un zélé promoteur de la réforme. Il prit une part active à tous les actes qui eurent pour but l'organisation de la nouvelle église. Il fut un des théologiens chargés de revoir la traduction du *Nouveau Testament*, de compiler le *Common Prayer Book* de 1548 et l'*Institution of Christian Man*, appelé *Bishops' Book*, parce qu'il fut composé par plusieurs prélats, Cranmer, Stokesley, Gardiner, Sampson, Latimer, etc. Goodrich devint membre du conseil privé sous Henri VIII et Édouard VI, qui l'employèrent dans diverses ambassades. En 1551, il fut créé lord chancelier d'Angleterre. A l'avénement de Marie, il perdit les sceaux, mais garda son évêché. Z.

*General Biographical Dictionary*.

GOODWIN (*John*), sectaire et publiciste anglais, né en 1593, mort en 1665. Il fit ses études au collége de la Reine à Cambridge. Nommé en 1633 curé de Saint-Étienne dans Coleman-Street, il perdit sa place en 1645, pour avoir refusé d'administrer indistinctement les sacrements à ses paroissiens. Il était *indépendant*, et s'engagea dans de violentes controverses avec les *presbytériens*. Il n'était pas moins ardent pour les opinions arminiennes. Enfin, il se montra républicain décidé, et écrivit une apologie de la condamnation du roi, sous le titre de *The Obstructors of Justice*. Ce pamphlet, réfuté par Neal, fut brûlé par la main du bourreau en 1660, après la restauration de Charles II, et l'auteur n'évita la peine capitale que par la fuite. On lui permit cependant de revenir, et il mourut à la tête d'une petite congrégation dans Coleman-Street. Ses écrits théologiques, presque tous consacrés à la défense des opinions arminiennes, sont aujourd'hui oubliés. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GOODWIN (*Thomas*), controversiste anglais, né en 1600, à Rolesby, dans le comté de Norfolk, mort en 1679. Élevé d'abord au collége de l'église du Christ à Cambridge, puis à celui de Catherine-Hall, où il fut agrégé, il devint en 1628 prédicateur de l'église de La Trinité à Cambridge, puis vicaire de la même église en 1632. Ses opinions puritaines le forcèrent de quitter l'université et de s'enfuir en Hollande, où il desservit une congrégation d'indépendants à Arnheim. Pendant la révolution, il retourna en Angleterre, et fut un des membres ecclésiastiques de l'assemblée de Westminster. Son attachement au parti des indépendants le mit en grande faveur auprès de Cromwell, qui le nomma président du collége de

La Magdeleine à Oxford. Il assista Cromwell à ses derniers moments. Après la restauration, il fut expulsé d'Oxford, et se retira à Londres, où on lui permit de continuer jusqu'à sa mort l'exercice de son ministère. Ses nombreux écrits, consacrés à des controverses religieuses, furent publiés après sa mort, en 5 vol. in-fol. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Neal, *Puritans*.

*GOODYEAR (*Charles*), inventeur américain, né à New-Haven, État de Connecticut, vers 1800. Il s'appliquait à perfectionner ce qu'on appelle aux États-Unis *domestic tradware*, c'est-à-dire, des instruments servant à l'agriculture ou au ménage, lorsqu'il eut par hasard connaissance de caoutchouc. Dès ce moment toutes ses pensées, tous ses efforts furent concentrés dans des expériences pour en tirer parti. Après une série d'essais, commençant en 1835 ou 1836, il découvrit au commencement de 1840, à Woburn, ville du Massachusets, le procédé du traitement du caoutchouc par le moyen du soufre et de la chaleur à une température élevée, et il prit immédiatement un brevet d'invention. Ce brevet est connu le nom de *procédé pour vulcaniser le caoutchouc*. Par suite des perfectionnements qu'y apporta l'inventeur en 1849 et en 1852, le caoutchouc se laisse travailler comme l'ivoire, l'écaille et la baleine : des échantillons en ce genre ont figuré à l'exposition universelle de 1855 à Paris, et l'inventeur reçut en récompense la grande médaille d'or et la croix de la Légion d'Honneur. Parmi ces échantillons, on remarquait un volume in-8°, imprimé et relié en caoutchouc. Le caoutchouc souple a fourni le soulier Goodyear et diverses espèces de vêtements, des tentes, capotes, sacs à provisions pour l'armée, des ressorts et tampons pour wagons de chemins de fer, des appareils de sauvetage, bateaux pliants portatifs pour la marine, etc. Le caoutchouc durci, inoxidable comme l'autre, résiste aux intempéries de l'air extérieur, au froid le plus vif, à une chaleur de 300 degrés Fahrenheit, à l'humidité, et prend, suivant le mode de traitement, la dureté du cuir, du bois ou du métal. Il peut recevoir, par le galvanisme ou par les procédés ordinaires, la dorure, les couleurs et le poli le plus brillant. Les fabriques qui exploitent les brevets de M. Goodyear se sont considérablement multipliées. Ainsi il y a aux États-Unis vingt-deux compagnies, travaillant 5,000,000 de livres de caoutchouc par an, et le chiffre de leurs ventes annuelles est de 50 millions de francs. J. Chanut.

*Docum. partic.*

*GOOGE (*Barnabe*), poëte et traducteur anglais, vivait dans le seizième siècle. On ne sait rien de lui, sinon qu'il fut élevé au collége du Christ à Cambridge, qu'il était parent du ministre William Cecil, et qu'il devint gentilhomme pensionné de la reine Élisabeth. On a de lui : *Eglogs, Epitaphes and Sonetes*, petit volume publié en 1563, et aujourd'hui de la plus grande rareté ; — *Zodiake of Life*, traduit de Marcellus Palingenius Stellatus ; 1565, in-12. Googe traduisit encore un poëme *Sur l'Antechrist* ; 1570 ; le traité *Sur l'Agriculture* de Herebach ; 1577 ; les *Proverbes espagnols* de Lopes de Mendoza ; 1579 ; et les *Dix catégories d'Aristote*. Z.

Phillips, *Theatrum*. — Warton, *History of Poetry*. — *Censura literaria*, vol. II et V.

GOOKIN (*Daniel*), général et historien anglais, né en 1612, dans le comté de Kent, en Angleterre, mort à Cambridge (province de Massachusetts), aux États-Unis, en 1687. Il quitta fort jeune son pays natal, et s'établit dans la Nouvelle-Angleterre. Il fixa sa résidence à (New) Cambridge (1), où il fut élu capitaine d'une compagnie de milice. En 1652, assistant (comme député) à la première cour d'élection, il combattit les mesures prises contre les *quakers*, *ranters* et autres dissidents. Cependant, il ne put empêcher la cour générale d'accepter les propositions des commissaires anglais qui déclarèrent ces sectaires « des instruments faits pour étendre le royaume de satan, et en conséquence les condamnaient à la prison et à l'exil (2 septembre 1650) ». Quiconque en introduisait un dans la colonie était passible d'une amende de cent livres ; celui qui leur donnait asile devait payer 40 shellings par chaque heure que le proscrit était demeuré chez lui. Si le quaker rompait son ban, il était condamné à perdre une oreille la première fois ; en cas de récidive, on lui coupait l'autre : la troisième fois on lui perçait la langue avec un fer rouge, et sa détention devenait perpétuelle. Nulle exception n'était faite en faveur de l'âge ou du sexe (2). On le voit, la tolérance en matière de religion était aussi inconnue dans le nouveau continent que dans l'ancien.

En 1656, Gookin passa en Angleterre ; il exposa à Cromwell la position et les besoins de la Nouvelle-Angleterre. Le protecteur approuva ses vues, et le chargea de provoquer l'émigration des colons à la Jamaïque, qui venait d'être enlevée aux Espagnols. A son retour, Gookin fut investi de la surintendance des Indiens soumis à la colonie ; il sut concilier les devoirs de l'humanité avec les nécessités de la prudence, et réussit à gagner l'affection des indigènes. En 1662, avec le docteur Mitchell, il remplit les fonctions délicates de censeur de la presse dans les provinces anglo-américaines ; enfin, en 1681, il fut nommé major général de la colonie, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. La colonie, reconnaissante, lui éleva un tombeau dans le cimetière de Cambridge. Les guerres civiles ont respecté ce monument, comme étant celui d'un des premiers législateurs de la colonie. On a de Gookin : *Collection hist. of the Indians*, publiée seulement en 1792, dans

(1) Cette ville, située sur le fleuve Charles, à 3 milles nord-ouest de Boston, fut fondée au printemps de 1631, par le gouverneur anglais Winthrop. Son premier nom était *Newton*.

(2) Loi du 14 octobre 1657.

la *Historical Collection of the Society of Massachusetts*, t. Ier. On trouve dans l'ouvrage de Gookin beaucoup de particularités intéressantes sur les différentes tribus des Indiens qui peuplaient alors le Massachusetts, tribus dont les noms sont aujourd'hui les seuls souvenirs. L'auteur en décrit avec fidélité les coutumes, les mœurs, la religion et l'histoire. Gookin a écrit une *History of New-England;* mais si cette histoire a été imprimée, elle est demeurée peu connue en Europe. Elle a du reste beaucoup servi à celle d'Hubbard. Alfred DE LACAZE.

Winthrop, *Journal*, etc. — Hutchinson, *History of Massachusetts*, t. I, ch. I et II. — Hubbard, *General History of New-England*, ch. LIX. — Thomas, *History of Printing*, vol. I. — Hazard, *Collections*, t. I et II. — Neale, *History of New-England*, t. I. — Chalmers, *Annals*, B. I, chap. XVI.

**GOOL** (*Jan* VAN), peintre et littérateur hollandais, né à La Haye, en 1685, mort dans la même ville, en 1763. Il étudia la peinture sous la direction de Ferwesten et de van der Does. Il a peint de nombreux paysages. Il fut deux fois en Angleterre, où il exécuta plusieurs toiles. En 1712 il devint membre de la société de peinture de La Haye. On a de lui : *Schonwburg der nederlandsche Kunstschilders en Schilderessen* (Le nouveau Théâtre des Peintres et Peintresses néerlandais); La Haye, 1750-1751, 2 vol. in-8° : dans cet ouvrage Gool ne donne aucun jugement sur les tableaux des artistes dont il a écrit la vie avec beaucoup de sécheresse. Houbracken en a gravé le portrait. W. R.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexikon*. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des XVII provinces des Pays-Bas*, t. VIII.

* **GORAN**, roi des Écossais, régna de 501 à 535. Il succéda à son frère Congall, si l'on en croit les chroniques ou plutôt les traditions recueillies par Buchanan ; il gouverna avec justice et sagesse. Il décida les Pictes à abandonner l'alliance des Saxons pour s'unir aux Bretons et aux Écossais. Dans sa vieillesse il laissa l'autorité à son ministre Toncet, homme aussi cruel qu'avide, dont les crimes exaspérèrent la noblesse et le peuple. Une révolte éclata; Toncet en fut la première victime. Les insurgés pénétrèrent ensuite dans le palais, dont les parents mêmes du roi leur ouvrirent les portes, et massacrèrent ce prince. Goran eut pour successeur un de ses neveux, que Buchanan appelle Eugenius; mais son fils Aidan régna plus tard sur les Écossais. L. J.

Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*, l. V.

**GORANI** (*Joseph*, comte), publiciste italien, né à Milan, en 1744, mort à Genève, le 12 décembre 1819. Il appartenait à une ancienne et noble famille, et fit de bonnes études dans sa ville natale. Lié avec Verri, Beccaria et Frisi, il s'affilia de bonne heure à la société dite du *Café*, qui publiait sous le même titre un recueil périodique dans lequel on discutait des questions politiques et philosophiques. Cette société trouva de puissants appuis dans les Encyclopédistes en France. Gorani se fit remarquer par ses attaques contre les gouvernements établis, et surtout par son *Traité du Despotisme*, qu'il publia sous le voile de l'anonyme, en 1770. Quand la révolution éclata en France, la société du *Café* en prit la défense en Italie. Gorani se mit en correspondance avec quelques-uns des chefs du mouvement. Bailly demanda à l'Assemblée nationale, et obtint pour Gorani le titre de citoyen français. Gorani vint à Paris en 1792, et se lia avec les révolutionnaires les plus exaltés. Il écrivit dans plusieurs journaux, et particulièrement dans le *Moniteur*, des Lettres aux souverains contre Louis XVI et en faveur de la révolution; puis il publia un livre violent et injurieux contre les cours italiennes. Pour l'en punir, une décision de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, le bannit et confisqua ses biens. Gorani se rendit même, dit-on, sur la frontière de Suisse, avec une mission secrète pour l'Italie; mais l'envoyé d'Autriche lui fit interdire le territoire helvétique. Après la chute de Robespierre, Gorani se retira à Genève, où il vécut dans l'obscurité. Il a fait paraître : *Éloges philosophiques et très-savants de deux célèbres Florentins, Salluste-Ant. Bandini, archidiacre de Sienne, et le docteur Redi, premier médecin du grand-duc de Toscane;* — *Plan d'Instruction publique;* 2 vol. in-8°; — *Sur le Despotisme;* 1770, 2 vol. in-8°; — *Traité de l'Impôt;* 1772, in-8°; — *Recherches sur la Science du Gouvernement*, ouvrage traduit en français par Ch. Guilloton-Beaulieu, sur un exemplaire corrigé par l'auteur; Paris, 1792, 2 vol. in-8°; — *Lettre d'un Citoyen français au duc de Brunswick;* Paris, 1793, in-8°; — *Lettres aux Souverains sur la Révolution française;* Paris, 1793, in-8°; — *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux États de l'Italie;* Paris, 1793, 3 vol. in-8°; — *Prédiction sur la Révolution française;* Londres (Genève), 1797, in-8°. On lui doit en outre plusieurs mémoires sur différentes parties des sciences et des arts. L. L—T.

*Dictionnaire d'Économie politique*. — Quérard, *La France littéraire*.

**GORCY** (*Pierre-Christophe*), médecin français, né à Pont-à-Mousson, le 19 mars 1758, mort à Metz, le 16 décembre 1826. Il avait appartenu au service de santé militaire. Parmi ses ouvrages on cite : *Mémoire extrait d'un journal d'observations faites pendant l'année 1792, dans les armées françaises du nord, du centre et des Ardennes;* Metz, an VIII, in-12; — *Recherches historiques et pratiques sur l'hydrophobie;* Paris, 1821, in-8°. L. L—T.

Dr Chaumas, *Éloge de Gorcy;* Metz, 1827.

**GORDIEN** (*Gordianus*), nom de trois empereurs romains, père, fils et petit-fils. On les distingue par les surnoms de *l'Africain*, ou *le Vieux*, *le Jeune*, *le Pieux*.

**GORDIEN** (*M. Antoninus-Gordianus*, sur-

nommé *Africanus*), fils de Metius Marullus et d'Ulpia Gordiana, fille d'Annius Severus, né à Rome, en 157, mort à Carthage, en 238. Il descendait du côté paternel des Gracques, du côté maternel de l'empereur Trajan, et épousa Fabia Orestilla, arrière-petite-fille d'Antonin (1). Ses ancêtres, pendant trois générations au moins, avaient été élevés au consulat, dignité dont il fut lui-même revêtu. Aucun autre particulier n'avait dans les provinces des propriétés aussi étendues que les siennes. Il possédait dans la banlieue de Rome, sur la route de Préneste, une villa splendide (2). Sa maison de Rome, héritage de son grand-père, avait appartenu au grand Pompée, et après lui à Marc-Antoine; elle portait encore le nom de *Domus rostrata*, qu'elle devait aux trophées capturés dans la guerre des pirates, et qui décoraient son vestibule lorsque Cicéron écrivit la seconde *Philippique*. Gordien, honnête homme et généreux, immensément riche, et de la plus haute noblesse, esprit très-cultivé, aimant passionnément les lettres, est le type le plus achevé du grand seigneur romain de cette époque. Quelques lignes de Capitolin nous donnent une idée complète de cette existence magnifique plutôt qu'utile, partagée entre les jouissances de l'esprit et des emplois qui n'étaient plus qu'une occasion d'étaler de coûteux spectacles. « Gordien, dit ce biographe, composa dans sa jeunesse plusieurs poëmes..... et refit tous ceux de Cicéron, les poëmes originaux, tels que les *Alcyons*, l'*Uxorius* et le *Nil*, et les traductions de Démétrius et d'Aratus, parce que le style de tous ces ouvrages avait vieilli. Il composa aussi une *Antoniniade*, où il célébra en vers très-élégants et en trente livres la vie d'Antonin *le Pieux*, et de Marc Antonin (Marc Aurèle), leurs guerres, leurs actes publics et privés (3). Voilà ce qu'il fit dans sa première jeunesse. Plus âgé, il déclama des controverses dans l'Athénée et eut des empereurs pour auditeurs. Il déploya dans sa questure une grande magnificence, et pendant son édilité il donna à ses frais douze spectacles au peuple romain, c'est-à-dire un spectacle par mois. Il y fit combattre quelquefois cinq cents paires de gladiateurs, jamais moins de cent cinquante. Il fit paraître en un jour cent bêtes féroces de la Libye, en un autre jour mille ours. Il existe encore dans sa *maison rostrale*, que le fisc s'est appropriée du temps de Philippe, le tableau d'une de ces sylves (représentations de chasse). On y voit deux cents cerfs à cornes palmées mêlés à des cerfs de Bretagne, trente chevaux sauvages, cent brebis sauvages, dix élans, cent taureaux cypriaques, trois cents autruches de Mauritanie peintes en vermillon, trente onagres, cent cinquante sangliers, deux cents chamois, deux cents daims. Il livra tous ces animaux au pillage du peuple, le jour de ce spectacle, le sixième qu'il donnait. » Gordien s'acquitta avec honneur de la préture. Il exerça son premier consulat avec Caracalla (213), son second avec Alexandre Sévère, et bientôt après il fut nommé proconsul en Afrique, à la grande joie des provinciaux. Jamais administrateur ne fut autant aimé des Africains; ils lui prodiguèrent les plus beaux surnoms, empruntés aux grands hommes de l'ancienne république. Cette popularité n'était point imméritée : le fond du caractère de Gordien était la bonté; pour s'en convaincre, il suffit de lire l'aimable portrait qu'en a tracé Capitolin. « Il avait la taille romaine, dit-il, de beaux cheveux blancs, l'air majestueux, le teint plutôt coloré que blanc, la figure assez large, les yeux, la bouche et le front pleins de distinction. Il était un peu chargé d'embonpoint. Telle était la modération de ses mœurs qu'il ne fit jamais rien de passionné, d'immodéré, d'excessif. Il eut pour sa famille un attachement inviolable, pour son fils et son petit-fils un amour sans bornes, pour sa fille et sa petite-fille une tendresse en quelque sorte religieuse. Il buvait peu de vin et mangeait très-modérément. Il se mettait avec une propreté recherchée; et il avait un tel goût pour les bains, qu'il en prenait en été quatre et même cinq par jour, et en hiver, deux. Il lui fallait beaucoup de sommeil; en sorte que, le jour même où il mangeait chez ses amis, il ne se faisait aucun scrupule de dormir à table. » Gordien avait atteint l'âge de quatre-vingts ans lorsque les événements l'arrachèrent à sa paisible et studieuse existence, au doux commerce que depuis tant d'années il entretenait avec Platon, Aristote, Cicéron, Virgile, et les autres grands hommes de l'antiquité. Sous le règne de Maximin il resta proconsul. Il ne put s'opposer aux exactions des agents du fisc impérial qui poussèrent les habitants au désespoir. Un d'entre eux surtout traitait les Africains avec une dureté que Maximin lui-même n'aurait pas soufferte, proscrivant et faisant tuer un grand nombre de personnes et s'attribuant une autorité fort au-dessus de sa charge. Quelques jeunes gens riches et nobles de la ville de Tysdrus, condamnés par lui à une amende qui les aurait réduits à l'indigence, rassemblèrent leurs esclaves et leurs paysans, et les envoyèrent de nuit à la ville, en leur commandant de se mêler le lendemain à la foule, de manière à ne pas exciter les soupçons. Eux-mêmes franchirent les portes de Tysdrus au point du jour, et se présentèrent hardiment à l'agent

(1) Gordien eut deux fils et une fille, Metia Faustina, mariée au consulaire Junius Balbus.

(2) Capitolin décrit ainsi cette villa d'un simple particulier. « On y remarque un tétrastyle de deux cents colonnes, dont cinquante en marbre de Caryste, cinquante en marbre appelé *claudien*, cinquante en marbre de Synna, cinquante en marbre de Numidie, toutes égales en hauteur. On y admire aussi trois basiliques de cent pieds de long, et des thermes d'une telle beauté, qu'excepté à Rome, il n'y en a pas de comparables dans le monde entier. »

(3) Capitolin dit dans un autre passage que Gordien écrivit en prose les éloges de tous les Antonins qui l'avaient précédé.

du fisc comme pour acquitter leur amende. Saisissant un moment favorable, ils lui plongèrent le poignard dans le cœur pendant que les soldats qui accouraient au secours du fiscal, assaillis par les paysans, étaient tués ou mis en fuite. Les conspirateurs, sentant bien que cet acte n'obtiendrait jamais le pardon de l'empereur, résolurent de persévérer dans leur révolte et de se donner un chef assez éminent pour qu'elle eût des chances de succès. Ils coururent à la maison de Gordien, qui se trouvait à Tysdrus, se précipitèrent dans sa chambre, et avant qu'il fût revenu de sa surprise, le revêtirent d'une robe de pourpre et le saluèrent Auguste. Tandis que les chefs du complot lui expliquaient l'événement du matin, et ne lui laissaient que le choix entre une mort immédiate et la dignité impériale avec les dangers éloignés dont elle était accompagnée, toute la population assemblée à sa porte le proclamait empereur. Gordien, s'apercevant que la résistance était inutile, se rendit aux désirs des conjurés et de la multitude. Les plus importantes villes d'Afrique ratifièrent le choix de Tysdrus. La légion III^e^ *augusta*, campée devant Lambæsis et formant la principale force militaire de la province romaine, reconnut le nouvel empereur (1). Celui-ci se rendit quelques jours après à Carthage au milieu des acclamations du peuple qui lui donnait le titre d'*Africain*. Une députation alla porter à Rome la nouvelle de la révolution, et des lettres de Gordien. Il annonçait son avénement, insistait sur les cruautés de Maximin, rappelait ceux que le tyran avait bannis, et promettait de n'être pas moins que ses prédécesseurs prodigue de largesses envers les soldats et le peuple. Le sénat et Rome entière reçurent cette nouvelle avec une joie enthousiaste. L'élection fut aussitôt confirmée. Gordien et son fils furent proclamés augustes. La haine contre le tyran, longtemps contenue, se donna librement cours. Le sénat déclara Maximin ennemi public, ordonna de renverser ses statues, et d'effacer son nom, divisa l'Italie en districts, chargea vingt commissaires de lever des armées pour la défense de l'Italie, et adopta les mesures les plus énergiques pour s'assurer la coopération des provinces éloignées. Sur ces entrefaites les affaires avaient pris à Carthage un aspect tout à fait inattendu. Un certain Capellianus, procurateur du pays des Maurusiens nomades (aujourd'hui Ziban) avait eu autrefois des torts envers Gordien. Celui-ci commit la faute de s'en souvenir, et au lieu de ménager le procurateur, il le destitua. Capellianus rassembla à la hâte une colonne composée de cavaliers d'élite et d'excellents archers, et il arriva en vue de Carthage avant que Gordien eût eu le temps de faire venir la légion de Lambæsis. Le nouvel empereur, n'ayant pas sous la main des troupes régulières, ne put opposer aux nomades qu'une foule de Carthaginois sans discipline, à peine armés et qui furent bientôt mis en déroute. Le fils de Gordien, après avoir vainement essayé de rallier les fugitifs, périt sur le champ de bataille; Gordien lui-même s'étrangla avec sa ceinture. Il avait porté moins de deux mois le titre d'*auguste*. Sa mort fut suivie de vengeances impitoyables exercées contre ses partisans par le procurateur victorieux. Capellianus, entré dans Carthage, fit égorger les principaux des habitants qui avaient survécu au combat, pilla le trésor public et ne respecta ni les temples ni les maisons particulières. Mais tandis que le parti des Gordiens était écrasé en Afrique, il se relevait en Italie (*voy*. GORDIEN *le Pieux*).

(1) Quoique ce fait important ne soit pas constaté par les historiens, la participation de la III^e^ *augusta* à l'insurrection n'est pas douteuse, puisqu'on voit dans plusieurs inscriptions découvertes à Lambæsis que cette légion fut licenciée après la défaite des deux premiers Gordiens et rétablie sous Gordien III.

**GORDIEN** *le Jeune* (*Marcus-Antonius-Gordianus*), fils du précédent, né en 192, mort en 238. Il fut nommé lieutenant de son père en Afrique, partagea avec lui la pourpre impériale, et périt après quelques mois de règne. Moins simple dans ses mœurs que son père, et moins sévère dans sa moralité, il se fit pourtant respecter et aimer dans la vie publique et dans la vie privée. Malgré ses nombreuses concubines et ses enfants naturels, malgré la faveur suspecte d'Héliogabale, qui le nomma questeur, il ne s'abandonna jamais à l'extrême licence de mœurs si commune à cette époque. Il devint préteur sous les auspices d'Alexandre Sévère, et s'acquitta avec tant d'éclat de ses fonctions de juge, qu'il fut, jeune encore, promu au consulat. Comme son père, il aimait les lettres, et il prouva par quelques pièces en prose et en vers cet amour, qu'il devait en partie à Serenus Sammonicus, son précepteur. Tel fut l'attachement de celui-ci pour son élève qu'il lui légua sa magnifique bibliothèque, composée de soixante-deux mille volumes. Quelques détails recueillis dans Capitolin achèveront le portrait de cet épicurien grand seigneur : « Il avait beaucoup de goût pour le vin, mais pour le vin mêlé de roses, de mastic, ou d'absinthe..... Mangeant peu, il achevait en un instant son repas, dîner ou souper. Il aimait passionnément les femmes; on dit qu'il avait vingt-deux concubines, et que de chacune d'elles il laissa trois ou quatre fils (1)..... Il vécut dans les délices, dans les jardins, dans les bains et dans les bosquets les plus agréables..... Ce genre de vie ne l'empêcha pas de mettre à profit les dons de la fortune. Il fut toujours compté au nombre des plus grands personnages de l'État, et ses conseils ne manquèrent jamais ni aux simples citoyens ni à la république..... Il se mettait avec beaucoup de recherche. Il fut cher à ses esclaves et à tous ceux qui l'approchaient (2). »

(1) Capitolin ajoute : « Cordus dit qu'il ne voulut jamais se marier. Dexippe pense, au contraire, que le troisième Gordien était son fils. »

(2) Aucune période de l'histoire romaine n'offre autant

**GORDIEN** *le Pieux* (*M. Antonius-Gordianus*), petit-fils de Gordien *le Vieux*, né vers 223, mort au mois de mars 244. Selon la plupart des autorités consultées par Capitolin, il était fils d'une fille de Gordien *le Vieux;* l'historien Dexippe seul le fait naître de Gordien *le Jeune*. Après la mort de son grand-père et de son oncle, il reçut le titre de césar dans des circonstances racontées à l'article BALBIN (*voy.* ce nom). Lorsqu'au bout de deux ou trois mois, Balbin et Pupien eurent été égorgés à leur tour, Gordien fut proclamé auguste. L'avénement de cet enfant, qui avait à peine quinze ans, mais dont le nom était cher au sénat, au peuple, aux prétoriens, aux provinces, fit cesser la guerre civile qui ensanglantait Rome. Les annales de son règne contiennent peu d'événements remarquables. Sous le consulat de Venustus et de Sabinus, en 240, un certain Sabinien se révolta en Afrique. Le gouverneur de Mauritanie réprima rapidement cette insurrection, et les rebelles vinrent à Carthage livrer leur chef et demander grâce. En 241, année de son second consulat, le jeune prince résolut de marcher contre les Perses, qui menaçaient sérieusement l'empire. Il épousa Sabina Tranquilla, fille de Misithée ou plutôt Thémisithée, homme distingué par son savoir, son éloquence et sa vertu, qui fut aussitôt nommé préfet du prétoire et devint le sage conseiller de Gordien. L'empereur presque enfant n'avait pu jusque là se soustraire à la honteuse influence des eunuques, tout-puissants dans le palais depuis Héliogabale. Thémisithée mit fin à leur domination. Son gendre, qui avait la bonté et la mollesse des Gordiens, fut le plus docile et le plus modeste des pupilles. En 242 il ouvrit le temple de Janus avec les formalités d'usage, et partit pour l'Asie. Ses forces en hommes et en argent étaient immenses. En traversant la Mésie, il battit et détruisit sur les frontières de la Thrace quelques tribus barbares qui cherchaient à arrêter sa marche. Il passa de là en Syrie, et s'avança vers Antioche, dont les Perses s'étaient déjà rendus maîtres. Il livra un grand nombre de combats, dans lesquels il eut l'avantage, reprit Antioche, Carres et Nisibe, et s'empara d'Artaxata. Le roi des Perses Sapor, découragé, évacua la Mésopotamie. Ces succès étaient surtout dûs à Thémisithée, auquel Gordien les attribua modestement dans ses dépêches au sénat. La mort de cet habile ministre mit fin aux prospérités de Gordien. Philippe, que l'on soupçonna plus tard d'avoir fait empoisonner Thémisithée, lui succéda dans la place de préfet du prétoire. Le nouveau préfet, qui visait à l'empire, mit en œuvre toutes sortes d'artifices pour perdre Gordien dans l'esprit des soldats. Il fit en sorte que les provisions destinées au camp fussent interceptées ou envoyées dans une mauvaise direction. Philippe aggrava le mécontentement causé par la disette en attribuant ce malheur à l'incurie et à l'incapacité de l'empereur. Il gagna en même temps quelques chefs de l'armée. Les soldats se soulevèrent, déférèrent l'empire à Philippe, et ordonnèrent qu'il gouvernât conjointement avec Gordien comme son tuteur. Cette combinaison ne fut pas durable. Philippe traita Gordien avec hauteur, et celui-ci eut l'imprudence de redemander l'empire pour lui seul. Voyant cette première demande repoussée, il harangua l'armée pour que la puissance fût également partagée entre lui et Philippe, et il ne l'obtint pas non plus; il supplia qu'on lui laissât le titre de césar, et on le lui refusa; il demanda d'être préfet du prétoire, et on rejeta ses prières; enfin, il parla pour sa vie, et ne fut pas plus heureux; car si les soldats ne le tuèrent pas sur-le-champ, ils l'abandonnèrent à Philippe, qui le fit tuer quelques jours après. Cette scène, dont certains détails peuvent bien être de l'invention de Capitolin, mais dont l'ensemble n'a rien d'invraisemblable, a inspiré à Montesquieu les réflexions suivantes : « Ce qu'on appelait l'Empire Romain dans ce siècle-là était une espèce de république irrégulière, telle à peu près que l'aristocratie d'Alger, où la milice, qui a la puissance souveraine, fait et défait un magistrat qu'on appelle le dey ; et peut-être est-ce une règle assez générale que le gouvernement militaire est à certains égards plutôt républicain que monarchique. »

Gordien était gracieux, beau, bienveillant pour tout le monde, d'un commerce charmant, d'un esprit cultivé; il ne lui manquait qu'un peu plus d'âge pour être tout à fait digne de l'empire. Aucun empereur ne fut plus aimé que lui du peuple, du sénat et de l'armée, avant les perfides manœuvres de Philippe. Celui-ci, qui connaissait toute la popularité de sa victime, n'osa ni faire disparaître les images de Gordien ni renverser

de difficultés chronologiques que l'époque des deux Gordiens, à cause de l'obscurité, de la confusion, de l'incohérence des récits qui nous en restent. Six semaines, cent jours, six mois, un an, deux ans et même six ans, telles sont les limites que des autorités contradictoires assignent à leur règne, tandis que pour celui de Balbin et Pupien, qui leur succédèrent immédiatement, on a vingt-deux jours, trois mois, un an, deux ans. La plupart de ces assertions sont des erreurs si manifestes qu'il serait inutile de les réfuter. Eckel, tirant parti avec beaucoup de sagacité des médailles et des inscriptions relatives à cette période, a établi de la manière la plus satisfaisante que la révolte de l'Afrique contre Maximin eut lieu en 238, probablement au commencement de mars, que les deux Gordiens périrent vers le milieu d'avril, après un règne de six semaines, que l'assassinat de Balbin et de Pupien ainsi que l'avénement du troisième Gordien arrivèrent au plus tard vers la fin du mois de juillet de la même année.

Pour la discussion chronologique du règne des trois Gordiens, *consultez*, outre l'ouvrage capital d'Eckel, cité plus bas, l'abbé Dubos, *Histoire des quatre Gordiens* (l'abbé Dubos a supposé, contre toute vraisemblance, l'existence d'un quatrième Gordien). — Ant. Galland, *Lettre touchant l'Histoire des quatre Gordiens* (réfutation de l'ouvrage précédent); — Dubos, *Pro quatuor Gordianorum Historia Vindiciæ* (réponse de Dubos aux critiques dont son système avait été l'objet); — Cuper, *Historia trium Gordianorum*; — Sperling, *Ad nummum Fubiæ Sabinæ Tranquillinæ, imperatoris Gordiani tertii uxoris, Dissertatio.*

ses statues, ni effacer son nom des monuments. Il l'appela toujours divin, même devant les soldats. Il écrivit au sénat que Gordien était mort de mort naturelle, et que les soldats l'avaient élu lui-même à l'unanimité. Le sénat, qui ignorait ce qui s'était passé, donna à Philippe le titre d'auguste, et mit le jeune Gordien au rang des dieux. Ce prince fut enseveli à l'endroit même de sa mort, près de Castrum Circesium ou Cercusium, en Mésopotamie. On grava sur sa tombe une épitaphe commémorative de ses exploits, en lettres grecques, latines, persiques, hébraïques et égyptiennes. L'inscription fut détruite par Licinius, mais le tombeau existait encore du temps de Julien, en 363. Léo JOUBERT.

Capitolin, *Maximini Duo; Gordiani tres.* — Hérodien, l. VII, VIII. — A. Victor, *De Cæsar.*, XXVI, XXVII; *Epitome*, XXVI, XXVII. — Eutrope, IX, 2. — Ammien-Marcellin, XXIII, 5. — Zosime, I, 14, 16, 19; III, 14. — Eckhel, *Doctrina Numorum*, VII, p. 298 et suivantes. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. III, p. 247, 484. — Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. XVI. — Baumann, *De Vita et Constitutionibus M. Antonii Gordiani III imperatoris*; Leipzig, 1792, in-4°. — Letronne, dans le *Journal des Savants*, octobre et décembre 1847. — L. Renier, dans les *Archives des Missions scientifiques*, avril 1851.

**GORDIEN** (*Fulgence*). *Voy.* FULGENCE.

*GORDIUS (Γόρδιος), ancien roi de Phrygie, et père de Midas, est célèbre par l'histoire du nœud gordien. La tradition le fait vivre vers le quatorzième siècle avant J.-C. Simple laboureur, il vit un jour un aigle s'abattre sur sa charrue et y rester jusqu'au soir. Ce présage lui annonçait la royauté. En effet plus tard les Phrygiens, déchirés par des dissensions intestines, consultèrent l'oracle, qui leur conseilla de prendre un roi, et leur désigna Gordius. Celui-ci consacra dans le temple de Jupiter la charrue et le joug qui y était attaché par un nœud que personne n'était capable de dénouer. Arrien prétend que Midas et non Gordius fut élu roi. Il serait inutile de discuter la réalité historique de ce mythe; nous l'avons rappelé parce qu'il occupe une grande place dans les annales de la Phrygie, et qu'il se rattache à l'histoire d'Alexandre. Y.

Arrien, *Anab.*, II, 3. — Justin, XI, 7. — Quinte-Curce, III, 1. — Plutarque, *Alex.*, 18. — Strabon, XII. — Élien, *Var. Hist.*, IV, 17.

*GORDIUS, Cappadocien de naissance, et agent de Mithridate Eupator VI dans ses tentatives pour annexer la Cappadoce au Pont, vivait dans le premier siècle avant J.-C. En 96, Gordius, à l'instigation de Mithridate, égorgea Ariarathe VI, roi de Cappadoce. Il devint plus tard tuteur du fils de Mithridate, qui, après le meurtre d'Ariarathe VII, fut placé sur le trône de Cappadoce. Mithridate l'employa dans diverses missions diplomatiques, soit à Rome, soit auprès de Tigrane, roi d'Arménie. Sylla chassa en 92 Gordius de la Cappadoce, et rétablit sur le trône Ariobarzane, que Tigrane avait dépossédé l'année précédente. X.

Justin, XXXVIII, 1-3. — Appien, *Mith.*, 66. — Plutarque, *Sylla*, 5.

**GORDON** (*Bernard* DE), célèbre médecin français, né en Rouergue, au commencement de la seconde moitié du treizième siècle, mort vers 1320. En 1285 il commença d'enseigner à la faculté de Montpellier. La réputation que lui attirèrent ses travaux le fit nommer par la suite recteur au collége de cette ville, et non, comme on l'a dit, chancelier de la faculté. Son *Lilium Medicinæ*, sorte de cours, clair, méthodique, fort au-dessus de ce que l'on connaissait encore en ce genre, et sans contredit le meilleur de ses ouvrages, parut vers 1305, neuf ans après son traité de thérapeutique intitulé : *De decem Ingeniis*. La raison du titre qu'il choisit pour le premier de ces écrits témoigne du goût littéraire de l'époque : « L'or et l'argent, dit-il, éclatent sur les fleurs de lis; mon livre brille aussi des mêmes couleurs. La première des sept parties qui le composent, étincelante à l'égal de l'or, traitera des maladies les plus communes, et d'abord de la fièvre; les six dernières auront de la vérité la transparence et la blancheur. » Il croyait à l'influence des astres, et recommandait aux médecins de ne la point négliger dans leurs observations sur les malades. Son mérite ne le préserva pas d'une superstition bien autrement singulière. « Si quelqu'un, écrit-il, tombe d'épilepsie, approchez-vous au plus fort de l'accès; et le patient se relèvera aussitôt que, les lèvres placées sur son oreille, vous aurez prononcé distinctement ces trois vers :

Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthasar aurum.
Hæc tria qui secum portabit nomina regum
Solvitur a morbo, Christi pietate, caduco.

Malgré des erreurs quelquefois enfantines, Gordon a rendu de réels services à la science; et c'est sans raison qu'on l'a blâmé de la persistance qu'il montrait dans ses traités *De Urinis* et *De Cautelis Urinarum* à vouloir tirer des éclaircissements sûrs de l'inspection des urines. Il avait de la religion, de la modestie, comme l'indiquent ces lignes intéressantes mises au début de son livre *De Signis prognosticis* : « Ce que ce travail a de mauvais est mon ouvrage, ce qu'il renferme de bon appartient à Celui

Qui du rocher a fait jaillir l'eau vive. »

On connaît de Gordon les ouvrages suivants : *De decem Ingeniis, seu de indicationibus curandorum morborum*, composé en 1295; — *Compillacion de médecine*; ce manuscrit, conservé à la Bibl. impér. et coté $\frac{7478}{3}$, contient plusieurs traités, dont le premier seulement semble appartenir à Gordon : *Compillation faicte par maistre Bernard de Gourdon, docteur en médecine, et par luy compillé en la noble université de Montpellier, l'an mil trois cens, au mois de juing, ainsi comme cy-après s'ensuit...* L'ouvrage est divisé en vingt-six chapitres; voici le titre du traité suivant : *Cy après s'ensuit le compendil qui a esté ordonné par Bienvenu Rafle pour la douleur et maladie des yeulx*; — *Lilium Medicinæ...*, écrit en juillet 1305 et

traduit en français deux siècles après, sous ce titre : *Cy commence la pratique de très excellent docteur et maistre en médecine maistre Bernard de Gordon, qui s'appelle Fleur de Lys en Médecine*, impr. goth., à deux colonnes, qui se termine ainsi : *Cy finist la practique de laquelle fut accomplye par la grace de Dieu en la noble estude de Montpellier après ce qu'il eust leu l'espace de vingt ans, l'an de grace* 1307, *et translaté du latin en francoys à Romme, l'an* 1377, *au temps de pape Grégoire, et imprimé à Lyon, l'an* 1495, *le dernier jour d'aoust*. Deo Gratias ; — *De Regimine Acutarum Ægritudinum* ; — *De Signis prognosticis* ; — *De Urinis et Cautelis earum* ; — *De Pulsibus*. Ces différents ouvrages, moins le second, furent imprimés pour la première fois à Venise en 1498, in-fol., puis à Paris, en 1542, in-8°, et Lyon, 1559, in-8° : on les imprima aussi séparément ; ainsi le traité *De Urinis* parut en 1509, à Venise, in-fol. ; — Les traités *De Conservatione Vitæ humanæ*, *De Phlebotomia*, *De Floribus Dietarum*, parurent en même temps à Lyon, 1580, in-8° ; le premier, édité par Baudia, avait déjà été imprimé à Leipzig, dix ans auparavant. On a encore : *De Victus Ratione et Pharmacorum Usu in morbis acutis* ; — *De Crisi et criticis diebus, atque prognosticandi ratione* ; — *De Medicamentorum Gradibus* ; — *De Marasmo* ; — *De Theriaca*. Schenckius possédait un plus grand nombre de manuscrits de Gordon. Enfin, on conserve à la Bibliothèque impériale un *Antidotarius*, n° 6966. Louis LACOUR.

Bibl. imp., *Catal.* des *Mss.*, n° $\frac{7476.}{3}$ — R. Fuchsius, *Vitæ illustrium Medicorum*. — Schenckius, *Biblia Iatrica, sive bibliotheca medica* ; Francf., 1609, petit in-8°. — *Recherches sur les Écoles de Médecine de Paris et de Montpellier*, par Riolan ; Paris, 1651, in-8°. — Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier* ; éd. Lorry, Paris, 1767, in-4°.

### I. GORDON *nobles*.

* **GORDON**, famille écossaise, honorée du titre ducal le 1er novembre 1684. On la croit originaire du Périgord, d'où elle serait venue en Angleterre avec Guillaume et en Écosse avec Malcolm Caumore. D'autres la font descendre de Bertrand de Gourdon, archer limousin qui lança le trait dont mourut Richard Cœur de Lion. Quoi qu'il en soit, la ligne principale se termina bientôt à sir Adam Gordon de Huntley, tué à Homildon, en 1402. Les ducs actuels descendent de sa fille unique, mariée à sir Alexandre Seton, dont les enfants prirent le nom maternel. La ligne représentée par les Hamilton-Gordon, comtes d'Aberdeen, a perpétué jusqu'à nos jours la descendance masculine de Patrick Gordon, d'une branche collatérale, et qui périt à la bataille d'Arbroath, en 1445. Forte de ses alliances et de ses richesses, la famille Gordon, catholique et jacobite, se trouva mêlée aux guerres de religion et aux luttes des Stuarts.

*Georges* GORDON, quatrième comte de Huntley, chercha après la mort de Jacques V à empêcher le mariage de la reine Marie avec Édouard VI d'Angleterre ; et en 1546 il fut nommé chancelier du royaume d'Écosse. En cette qualité il combattit de tout son pouvoir les progrès de la réformation dans ce pays. Plus tard, il résolut de s'emparer de vive force de la reine et de lui faire épouser son fils. Murray déjoua ses projets en le faisant arrêter. Il fut étranglé, le 28 octobre 1562. — Son petit-fils, *Georges* GORDON, marquis de Huntley, titre affecté aux aînés de cette maison, lève en 1594, avec d'autres seigneurs, l'étendard du catholicisme, et bat le comte d'Argyle, envoyé contre eux. Vaincu, il fut banni du royaume. Rentré en Écosse en 1596, il abjura le catholicisme, et mourut en 1635.

Sous Charles Ier, trois Gordon payent de leur vie leur dévouement à la cause royale : sir *Georges* GORDON, décapité en 1644, à Édimbourg ; *Georges* GORDON, vicomte Aboyne, capitaine de la garde écossaise sous Louis XIII, qui eut le même sort, le 22 mars 1649 ; enfin, lord *Georges* GORDON, tué à Alford, en 1645, au moment où il chargeait l'ennemi à la tête de la cavalerie de Montrose.

Pendant la révolution de 1688, un duc *Georges* DE GORDON, gouverneur du château d'Édimbourg pour Jacques Ier, tandis que la convention assemblée dans la ville reconnaissait Guillaume III, refusa de tirer sur elle, comme l'y exhortaient les catholiques ; mais il ne se rendit qu'à la dernière extrémité. Il obtint une capitulation fort honorable. Étant venu ensuite en France, il fut pris, au moment où il se disposait à passer en Allemagne, et conduit au château d'Édimbourg.

Les tentatives de 1715 et de 1745 trouvèrent les Gordon fidèles à la cause des Stuart. Ce fut un général Gordon qui à la bataille de Sheriffmuir enfonça, à la tête des clans de l'ouest, l'aile droite de l'armée royale. Plus tard, deux Gordon combattaient à Falkirk et à Culloden ; mais l'aîné de la maison, mécontent des chefs de l'insurrection, traita successivement avec les ducs d'Argyle et de Cumberland, et se soumit à la nouvelle dynastie.

Un comte de Huntley épousa la princesse Jeanne Stuart, fille naturelle de Jacques II. C'est d'eux que descendait Catherine Gordon, seconde femme de John Byron, père du poëte, d'où vint à ce dernier le nom de Gordon.

On c te encore parmi les derniers représentants de ce nom la belle duchesse de Gordon, qui se déguisa en homme pour entendre Pitt à la chambre des communes et qui jouit d'une certaine influence sous le ministère de cet homme d'État. La reine Marie-Antoinette lui avait recommandé la princesse de Lamballe lors du voyage que cette dernière fit à Londres, en 1792, pour tâcher d'intéresser les ministres de la Grande-Bretagne aux malheurs de la famille royale de France.

Sir *Alexandre* GORDON, aide de camp du duc de Wellington, fut tué à Waterloo.

*Thomas* GORDON, philhellène, chef d'état-major du prince Ypsilanti au siége de Tripolitza, se jeta plus tard dans Phalères pour établir une diversion en faveur du colonel Fabvier, renfermé dans l'acropole d'Athènes.

*Georges* GORDON, cinquième et dernier duc, né à Édimbourg, le 1er février 1770, mort le 28 mai 1836, fut créé pair le 11 avril 1807, du vivant même de son père, sous le titre de *marquis de Huntley*. En 1819 il fut nommé général, et plus tard garde du grand sceau d'Écosse, etc. Il était le premier des ducs dans la chambre haute, où il s'était fait remarquer comme orangiste et adversaire du ministère Melbourne. En lui s'est éteinte la ligne mâle des ducs de Gordon; ses titres de marquis de Huntley et de comte d'Enzie, etc., ont été dévolus à *Georges* comte d'Aboyne, né le 28 juin 1761, lequel descendait de lord *Charles* GORDON, fils cadet du marquis décapité en 1649, et qui avant la révolution de 1789 était connu à la cour de Versailles sous le nom de lord *Strathaven*.

L. L—T.

*Peerages.*

**GORDON** (*Patrick* D'ACHLEURIS), général russe, d'origine écossaise, né en 1635, mort à Moscou, le 9 décembre 1699. Il fit ses études chez les jésuites de Bamberg, et alla en 1661 chercher fortune en Russie. Major sous le tzar Alexis, il prit une part active à l'expédition de Crimée du prince Basile Galitzin, et en a laissé des mémoires qui font autorité. Prévoyant la chute de ce ministre, il se rallia à Pierre Ier, et c'est son régiment, composé tout entier d'étrangers, qui abandonna le premier la tzarevna Sophie. Pierre lui en demeura reconnaissant toute sa vie, et l'appelait son père. Lorsque ce jeune souverain quitta son empire pour apprendre à le gouverner, c'est à Gordon qu'il confia le commandement de sa capitale, puis le soin de former ses troupes à l'européenne et enfin l'honneur de les conduire à la victoire contre les Turcs. Gordon mourut général en chef. On rapporte que l'empereur s'écria en lui fermant les yeux : « Maintenant, je n'ai plus aucun serviteur fidèle ! » Gordon était le seul catholique marquant qu'il y eût auprès de Pierre. Il a écrit ses mémoires en anglais : le manuscrit, formant 6 vol. in-4°, se conserve aux archives de Moscou; Müller (*Samml. Russ. Gesch.*, II) en a donné quelques fragments en allemand, et Zacharof en a ingénieusement traduit quelques-uns en russe; mais il manque une édition complète de ces mémoires, dignes de foi et pleins d'intérêt.

Pce A. G—N.

Korb, *Diarium*, p. 216. — Beckmann, *Peter der Grosse als Monarch und Regent*; Mittau, 1830, VI, 178. — Stchebalski, *Règnes de la tzarevna Sophie*; Moscou, 1856. — *Document inédit sur l'expulsion des jésuites de Moscou, en 1689*, publié par le P. Gagarin; Paris, 1857.

**GORDON** (*Alexandre* D'ARCHINTOUL), général russe, parent et gendre du précédent, mort en 1752. Il vint en Russie en 1693, et participa aux faveurs dont avait été comblé son beau-père par Pierre Ier. Il était colonel à la bataille de Narva, à la suite de laquelle il demeura huit ans prisonnier en Suède. Rendu à la liberté, il fut nommé général par Pierre Ier, qui eut beaucoup à se louer de sa valeur à la bataille de Luisna et dans différents combats, qui épuisèrent ses forces, mais non son courage. Gordon voulut finir ses jours en Écosse. Il écrivit une *Histoire de Pierre le Grand*, qui a été publiée en anglais, en 1755, Aberdeen, 2 vol. in-8°, et traduite en allemand par Wichmann, Leipzig, 1765. Pce A. G—N.

Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland bis* 1700.

**GORDON** (*Georges*), homme politique anglais, né à Londres, le 19 décembre 1750, mort le 1er novembre 1793. Il était fils de Cosme-Georges duc de Gordon. Entré d'abord dans la marine, il en sortit lors de la guerre avec l'Amérique, à la suite d'une querelle avec lord Sandwich. Le bourg de Ludgershall l'élut pour son représentant au parlement. Il s'y fit remarquer tout de suite par l'indépendance complète de ses opinions, censurant avec une verve d'ironie égale les whigs comme les tories; c'est ce qui faisait dire qu'il y avait trois partis dans la chambre : le ministère, l'opposition, et lord Gordon. En 1780, Gordon fut élu président du club central qui s'était formé à Londres pour empêcher l'exécution du bill voté en 1778, par les chambres, lequel bill abrogeait quelques-unes des dispositions pénales et des incapacités civiles dont les catholiques étaient frappés. Gordon justifia la confiance que les protestants intolérants avaient mise en lui ; à chaque instant il arrêtait les discussions de la chambre des communes par des interpellations sur les envahissements du papisme. La véhémence de son langage explique comment Gibbon pouvait qualifier Gordon « de méchant fou ». A la chambre on haussait les épaules en entendant les déclamations furibondes de Gordon; mais l'association protestante lui savait gré de son fanatisme. A la réunion qui fut tenue le 29 mai 1780 il fit décider que le 2 juin suivant l'assemblée se rendrait en corps au parlement afin d'obtenir la révocation du bill. Au jour fixé, 40,000 personnes munies de cocardes bleues se groupèrent autour du palais de la chambre, et firent des tentatives pour pénétrer dans la salle des séances. Gordon présenta leur pétition écrite sur un immense rouleau de papier. La chambre refusa d'en entendre la lecture, déclarant qu'elle n'était plus libre. En effet, des excès de toutes espèces avaient été commis; des lords, des membres du parlement avaient été outragés. Gordon insistait pour que les réclamants fussent entendus; mais le général Murray le prévint qu'il lui passerait son épée à travers le corps si un seul des mutins entrait dans la salle. Alors Gordon alla lui-même engager la bande à se retirer, ce qu'elle fit. Elle pilla les chapelles catholiques qui se trouvaient aux ambassades de Bavière

et de Sardaigne. Le lendemain tout semblait apaisé; mais les magistrats n'ayant pris aucune mesure pour punir les fauteurs de troubles, des attroupements se formèrent de nouveau le 4 juin; ils se dirigèrent sur Moorfield, où ils démolirent des chapelles, et même des maisons particulières appartenant aux catholiques. Le jour suivant, des masses de gens sans aveu se joignirent aux rebelles, et l'émeute devint triomphante. Toutes les prisons sauf une furent incendiées, les malfaiteurs délivrés; le pillage devint général. Déjà plusieurs hôtels avaient été dévastés, et l'autorité ne bougeait pas. Gordon demanda qu'on fixât un jour pour la discussion de la pétition; un membre proposa de le chasser, comme moteur principal de la révolte. La chambre n'accéda pas à cet avis, et leva la séance. Gordon fut traîné en triomphe par la populace. Le lendemain les mutins étaient maîtres de la ville; le pillage et l'incendie recommencèrent. Les troupes n'avaient pas le droit d'agir sans la présence d'un magistrat civil, et aucun n'avait le courage de se présenter. Déjà une foule de bandits ivres marchait sur la Banque, lorsque enfin la fermeté du roi triompha de l'idolâtrie anglaise pour la stricte légalité (*voy.* GEORGES III). Les troupes firent usage de leurs armes, on fit un grand nombre d'arrestations; Gordon fut conduit en prison, sur l'ordre du secrétaire d'État, approuvé quelques jours après par le parlement. Le 5 février 1781 les débats s'ouvrirent sur le procès de Gordon; il fut défendu par Erskine. Le jury le déclara non coupable, les débats n'ayant pas établi péremptoirement qu'il eût eu connaissance des projets de révolte. En Écosse une souscription fut organisée pour indemniser Gordon des frais que son procès lui avait occasionnés. En 1786 il fut excommunié par l'archevêque de Canterbury, n'ayant pas voulu paraître comme témoin devant la cour ecclésiastique. Deux ans après, ayant publié un pamphlet rempli d'insultes contre la reine de France, l'ambassadeur français et la magistrature de l'Angleterre, il fut condamné pour ce libelle. Il se réfugia alors en Hollande; mais les bourgmestres d'Amsterdam le firent reconduire en Angleterre par la force armée, et il fut incarcéré à New-Gate, où il resta près de six ans prisonnier. Vers la fin de sa vie, Gordon se fit juif. Les diverses brochures qu'il a publiées sur sa conduite politique se font remarquer par une logique remarquable ainsi que par un style châtié, qualités qui étonnent chez un homme aussi exalté. E. G.

Rose, *Biograph. Dict.* — Lingard, *Histoire d'Angleterre.*

* **GORDON** (Sir *Robert*), diplomate anglais, frère puîné du comte d'Aberdeen, né en 1791, mort à Balmoral, près d'Aberdeen, le 8 octobre 1847. Il étudia à Oxford, et fut attaché en 1810 à la légation anglaise en Perse. Plus tard il fut nommé secrétaire de légation à La Haye, puis en 1826 ministre plénipotentiaire au Brésil. En 1829 il fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople pour rétablir les bons rapports que la bataille de Navarin avait brisés entre la Porte et l'Angleterre. Rappelé par le ministère whig, il resta en inactivité jusqu'en 1841. A cette époque sir Robert Peel lui confia l'ambassade de Vienne, poste dans lequel il fut remplacé en 1846 par lord Ponsonby. Il revint alors en Écosse, où il mourut subitement. L. L—T.

*Conversat.-Lex.*

** **GORDON** (*William*), homme politique anglais, né en 1785, est le frère du comte d'Aberdeen et du précédent. Contre-amiral de l'escadre bleue, il a été lord de l'amirauté de septembre 1841 à février 1846. Représentant du comté d'Aberdeen à la chambre des communes depuis 1820, il siége parmi les conservateurs, et a voté en 1846 pour la protection de l'agriculture. L. L—T.

*Parliamentary Companion.*

II. GORDON *ne paraissent pas avoir appartenu à la famille des précédents.*

**GORDON** (*Jacques* HUNTLEI), théologien écossais, né en 1543, mort à Paris, le 16 avril 1620. Il fut élevé à Rome, et entra dans l'ordre des Jésuites, le 20 septembre 1563. Il professa pendant près d'un demi-siècle l'hébreu et la théologie dans diverses parties de l'Europe, à Rome, à Paris, à Bordeaux, à Pont-à-Mousson; il fut aussi employé dans diverses missions apostoliques, en Angleterre et en Écosse. Son ardeur à faire des convertis lui valut deux emprisonnements. Gordon était instruit, habile et plein de zèle pour son ordre. On a de lui : *Controversiarum christianæ fidei Epitome*, en trois parties publiées : 1re part., Limoges, 1612; 2e part., Paris; 3e part., réimprimée avec les deux autres, Cologne, 1620, in-4°, in-8°. X.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.*

**GORDON** (*Jacques* LESMORE), théologien écossais, né à Aberdeen, en 1553, mort à Paris, le 17 novembre 1641. Il entra dans la Société de Jésus, enseigna la théologie, et fut recteur des colléges de son ordre à Toulouse et à Bordeaux. Dans sa vieillesse il devint confesseur de Louis XIII. On a de lui : *Opus chronologicum annorum seriem, regnorum mutationes, et rerum tota orbe gestarum memorabilium sedem annumque, a mundi exordio ad nostra usque tempora, complectens;* Poitiers, 1613; Cologne, 1614, 2 vol. in-fol. Des extraits de cet ouvrage furent publiés à part, sous le titre de : *Opuscula III; chronologicum, historicum, geographicum;* Cologne, 1636; — *Diatriba de catholica veritate;* Bordeaux, 1623, in-12; — *Biblia sacra, cum commentariis ad sensum litteræ et explicatione locorum omnium quæ in sacris litteris obscuritatem habent;* Paris, 1632, in-fol.; — *Theologia moralis universa, VIII libris comprehensa;* Paris, 1634, in-f. X.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — Dodd, *Church History.*

**GORDON** (*Robert*), géographe écossais, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. On a de lui une excellente description de l'Écosse, sous le titre de *Theatrum Scotiæ*, imprimée avec des cartes à Amsterdam et dédiée à Cromwell. Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary*.

**GORDON** (*Thomas*), publiciste et traducteur anglais, né à Kirkendright (Galloway), vers 1684, mort en 1750. Il fut élevé dans une université écossaise, et vint de bonne heure à Londres, où il gagna sa vie d'abord en enseignant les langues, puis en écrivant des pamphlets politiques et religieux. Deux ouvrages de ce genre, consacrés à la défense de l'évêque Hoadly, et attestant des sentiments démocratiques, le firent connaître de Trenchard, qui le prit chez lui et l'employa d'abord comme secrétaire, puis comme collaborateur. Trenchard et Gordon écrivirent les *Lettres de Caton*, et le *Whig indépendant*, que Gordon continua seul après la mort de son associé. Robert Walpole acheta, vers 1723, ce publiciste, qui mit dès lors sa plume au service du ministre, mais sans abdiquer ses opinions républicaines. Il obtint et occupa jusqu'à sa mort la place de premier commissaire pour les licences de marchands de vins. Il se maria deux fois. Sa seconde femme était la veuve de son ami Trenchard. On publia après sa mort deux collections de ses traités; savoir : *A cordial for low-spirits*; Londres, 1751, 3 vol. in-12; — *The pillars of priestcraft and orthodoxy shaken*; 1768, 4 vol. in-12. Cette publication posthume n'ajouta rien à la réputation de Gordon, qui est restée principalement fondée sur sa traduction de Tacite; 1728-1731, 2 vol. in-fol. En s'efforçant d'être aussi littéral que possible, Gordon manque presque toujours d'élégance, et son style est parfois barbare; mais le sens est bien saisi, et c'est en somme la meilleure traduction de Tacite qui existe en anglais. Gordon a aussi traduit Salluste, avec les quatre *Discours* de Cicéron *contre Catilina*; 1744, in-4°. Les deux traductions sont accompagnées de discours politiques, empreints des passions libérales les plus vives et remplis de déclamations violentes contre la royauté et le sacerdoce. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

**GORDON** (*Alexandre*), antiquaire et historien écossais, né vers la fin du dix-septième siècle, mort vers 1750. Excellent dessinateur et bon helléniste, il résida plusieurs années en Italie, et visita aussi la France et l'Allemagne. En 1736 il fut nommé secrétaire de la Société pour l'Encouragement du Savoir, et succéda au docteur Stukeley dans la place de secrétaire de la Société des Antiquaires. Il résigna la première de ces places en 1739, la seconde en 1741, et fut pendant quelques mois secrétaire du Club Égyptien, composé de voyageurs qui avaient visité l'Égypte, tels que lord Sandwich, le docteur Shaw, le docteur Pococke. En 1741, il suivit en Amérique Glen, gouverneur de la Caroline. Outre une concession de terre, il obtint plusieurs emplois. Il était juge de paix lorsqu'il mourut, laissant une belle fortune à sa famille. On a de lui : *Itinerarium septentrionale, or a journey through most parts of the counties of Scotland, in two parts, with* 66 *copper plates*; 1726, in-fol.; — *Additions and corrections, by way of supplement to the Itinerarium septentrionale; containing several dissertations on and descriptions of Roman antiquities, discovered in Scotland since publishing the said Itinerary; together with observations on other ancient monuments found in the North of England never before published*; 1732, in-fol.; — *The Lives of pope Alexandre VI and his son Cæsar Borgia, comprehending the wars in the reign of Charles VIII, and Lewis XII, kings of France; and the chief transactions and revolutions in Italy, from* 1492 *to* 1516; *with an Appendix of original pieces refered to in the work*; 1729, in-fol.; — *A complete History of the ancient Amphitheatres, more particularly regarding the architecture of these buildings, and in particular that of Verona, by the marquis Scipio Maffei, translated from the italian*; 1730, in-8°; — *An Essay towards explaining the hieroglyphical figures on the coffin of the ancient mummy belonging to capt. William Lethieullier*; 1737, in-fol. avec figures; — *Twenty-five plates of all the egyptian mummies and other egyptian antiquities in England*; 1739, in-fol. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GORDON** (*André*), savant écossais, né en 1712, à Cofforach (comté d'Angus), mort le 20 août 1751. Il fit son éducation à Ratisbonne, voyagea en Autriche, en Italie, en France, et à son retour il entra dans l'ordre des Bénédictins. Il fut nommé en 1737 professeur de philosophie à Erfurt, et se fit connaître dans toute l'Europe par ses travaux sur l'électricité. Il employa le premier le cylindre au lieu d'un globe dans l'appareil électrique. On a de lui, outre un grand nombre de dissertations philosophiques et scientifiques : *Phænomena electricitatis exposita*; Erfurt, 1744, in-8°; — *Philosophia utilis et jucunda*; Ratisbonne, 1745, 3 vol. in-8°; — *Physicæ experimentalis Elementa*; Erfurt, 1751-1752, 2 vol. in-8°. Z.

Adelung, *Allg. Gel.-Lexik.* — Priestley, *Histoire de l'Électricité*.

**GORDON** (*Guillaume*), historien anglo-américain, né à Hitchin, dans le comté de Hertford, en 1729, mort à Ipswich, en 1807. Il fut élevé dans un collége de dissidents, aux environs de Londres, et devint pasteur d'une congrégation indépendante, à Ipswich. En 1772 il se rendit en Amérique, et s'établit à Roxburg. Lorsque la révolution d'Amérique éclata, il prit chaleureu-

sement parti contre son pays natal, et fut nommé chapelain du congrès du Massachusetts. Dès 1776 il semble avoir formé le projet d'écrire l'histoire de la révolution dont il était témoin, et pour en rassembler les matériaux, il entretint une correspondance avec Washington et les généraux les plus distingués de la guerre de l'indépendance. En 1786 il se rendit en Angleterre, et publia son histoire, sous le titre de *History of the rise, progress and establishment of the Independence of the United-States of America;* Londres, 1788, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage est plutôt un recueil de documents utiles qu'une histoire régulière; le style en est commun, et les réflexions vulgaires. Gordon a fait grand usage de l'*Annual Register* de Dodsley; on lui reproche de manquer d'impartialité et d'avoir été trop favorable aux Américains. Gordon ne retourna pas en Amérique; il reprit sa place à la tête de sa congrégation d'Ipswich, et mourut dans cette ville. Z.

Chaudon, *Supplément* (1812). — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

*GORDON (*Angélique*), littératrice française, née à Paris, en 1791, morte dans la même ville, le 11 février 1839. Issue d'une famille d'origine écossaise, miss Gordon reçut de son père une instruction peu ordinaire chez les femmes. Elle apprit à fond les langues française, anglaise, italienne, espagnole et latine; elle fut même poussée fort loin dans l'étude des mathématiques. Des revers de fortune qui vinrent frapper sa famille obligèrent Angélique Gordon, le 16 août 1819, à entrer comme institutrice dans une opulente famille, avec laquelle elle visita une grande partie de l'Europe. Si nous écrivions un roman, nous pourrions raconter ici comment cette jeune et spirituelle fille, entraînée par les premiers charmes d'une passion qu'elle put et dut croire éternelle, se trouva bientôt désillusionnée; comment, trompée, trahie dans son affection toute dévouée, elle se retira d'un monde dangereux, et, le cœur mortellement blessé, fut demander au calme du cloître un adoucissement à ses douleurs. Elle revint à Saint-Pons, et se fit la commensale assidue, la pensionnaire des Ursulines. Pour oublier entièrement ce monde, dans lequel son cœur aimant n'avait trouvé que déception et oubli, elle consacra tous ses instants à la charité et à la composition de bons livres. Parmi ses nombreux écrits les plus connus sont: *Essais poétiques d'une jeune Solitaire;* Paris, 1826, in-8°. La triste victime s'adresse en ces termes au Christ, et dépeint ainsi ses propres douleurs :

Quoi! j'ose à vos tourments comparer mes souffrances!
Vous qui pour mes péchés êtes mort sur la croix!
O mon Dieu! pardonnez!... j'ai mérité cent fois
Le châtiment de mes offenses!
Une vapeur brillante avait séduit mon cœur,
Je m'égarais dans une nuit profonde;
Mais pour me détacher du monde
Vous m'avez envoyé l'ange de la douleur !...

— *Azime et Déliska;* Nantes, 1829, in-18; — *Victorine et Eugénie, ou politesse et charité;* Lille, 1832, in-18; — *Les Vacances, ou lettres de quelques jeunes personnes;* Lille, 1832, 2 vol. in-18; — *Augustine, ou les avantages d'une éducation chrétienne;* Lille, 1833, in-18; — *La Marraine et la Filleule, ou considérations religieuses et touchantes sur le baptême;* Lille, 2 vol. in-18; — *Les Sœurs jumelles, ou la vocation;* Lille, 1834, 2 vol. in-18; — *Les Dangers de la Légèreté;* Lille, 1835, in-18; — *Drames et Proverbes;* Lille, 1839, in-18, fig.; — *La Vie de sainte Catherine de Sienne;* Lille, in-18, avec fig. (ouvrage posthume). A. Jadin.

La Sévigné, *Journal de Jonzac* du 28 juin 1848. — *Documents inédits*.

GORE (*Thomas*), écrivain héraldique anglais, né à Alderton (Wiltshire), en 1631, mort dans la même ville, le 31 mars 1684. Après avoir fait ses études au collége de La Madeleine à Oxford, il se retira dans ses propriétés à Alderton. Nommé en 1680 sheriff du Wiltshire, il fut l'objet d'injustes attaques, auxquelles il répondit dans un écrit intitulé : *Loyalty displayed, and falsehood unmasked;* Londres, 1781, in-4°. Il s'occupa pendant toute sa vie de la science héraldique, sur laquelle il laissa en mourant beaucoup de curieux manuscrits, et plusieurs ouvrages imprimés, savoir : *Series alphabetica, latino-anglica, nomina gentilitiorum sive cognominum plurimarum familiarum quæ multos per annos in Anglia floruere;* Oxford, 1667, in 8°; — *Nomenclator geographicus;* Oxford, 1667, in-8°; — *Catalogus in certa capita, seu classes, alphabetico ordine, concinnatus, plerorumque omnium authorum, tam antiquorum quam recentiorum, qui de re heraldica, latine, gallice, italice, hispanice, scripserunt;* Oxford, 1668, in-4°. Ouvrage très-incomplet, réimprimé avec des additions; Oxford, 1674, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. II. — *Gentleman's Magazine*.

*GORE (*Catherine-Grace* Francis, *mistriss*), célèbre femme de lettres anglaise, née en 1798, dans le comté de Nottingham. Presque aussitôt après son mariage avec le capitaine Ch. Gore, elle écrivit en une semaine son premier roman, *Theresa Marchmont* (1823), qui fut bientôt suivi d'un poëme dramatique, *The Bond* (L'Engagement); 1824. Elle voyagea ensuite sur le continent, et rapporta de France *La Lettre de Cachet* (1827), nouvelle, et de Hongrie ses *Hungarian Tales* (1828), où l'on trouve de touchantes légendes et des tableaux bien observés. Mais son véritable début dans les lettres eut lieu en 1830, avec *Les Femmes comme elles sont;* le succès de Bulwer comme romancier du grand monde semblait lui indiquer sa voie. A ce genre faux de la littérature fashionable (*high life*) appartiennent ses plus brillantes productions : *Mothers and Daughters* (Mères et Filles); 1831; — *Mistriss Armytage* (1836); —

*Memoirs of a Peeress* (1837); — *The Woman of the world* (La Femme du monde); 1838; — *The Cabinet minister* (Le Ministre); 1839; — *Cecil, or the adventures of a Coxcomb* (Cécile, ou les Aventures d'une Coxcomb); 1841; — *Greville* (1841); — *The Ambassador's Wife* L'Ambassadrice); 1842 : peinture des mœurs de la haute société en Russie; — *Modern Chivalry* (La Chevalerie moderne); 1844; — *Peers and Parvenus*; — *Self* (Soi-même); 1845, etc. L'activité de mistriss Gore s'est également portée vers le théâtre, où elle a donné les drames suivants : *The King's Seal* (Le Sceau royal); — *King O'Neil*; — *Lord and Commoneers* (Nobles et Roturiers); — *Dacre of the South* (1841); — *The School of the Coquettes* (1831), comédie, et des pièces traduites du français. Musicienne distinguée, elle a composé pour les mélodies de Burns des airs qui sont devenus un moment populaires. Veuve depuis plusieurs années, elle habite Londres, où en 1853 elle a marié sa fille avec un des fils du marquis de Bath; en 1856 on annonçait comme prochaine la publication des *Memoirs of the present century* (Mémoires de mon siècle), auxquels elle travaille assidûment.

Mistriss Gore se place, par le mérite et le nombre de ses ouvrages, au premier rang des *authoresses* de son pays; elle représente une école qui a eu de brillants interprètes, mais que le goût du jour a remplacée par des études réalistes. *Cécile*, son meilleur roman, offre une bonne peinture de l'époque, et abonde en traits comiques et hardis. Pour l'esprit et la finesse de l'observation, elle l'emporte sur ses rivales. En général elle excelle à dessiner un caractère, à le nuancer, et à en faire saillir les ridicules; si ses intrigues sont faiblement conduites, si l'action est à peu près nulle, elle jette sur ces défauts le charme du style et la vivacité d'une imagination que l'âge n'a pas attiédie. Outre les ouvrages cités, on a encore d'elle : *The Queen of Danmark* (La Reine de Danemark); 1846, roman historique; — *Men of capital* (les Hommes d'argent); — *Sketches of the english character* (Types anglais); nouv. édit., 1856, 2 vol., extraits de sa collaboration au livre satirique de *Heads of the people*; — *Castles in the air* (Les Châteaux en Espagne); 1847; — *The Diamond and the Pearl* (Le Diamant et la Perle); — *Mammon, ou les tribulations d'une héritière*; 1855, 3 vol.; — *A Life's Lessons* (les Enseignements de la vie); 1856, 3 vol., etc.

Paul Louisy.

*Conversations-Lexikon*. — Pierer, *Suppl. des Univers. Lexic.*, 1855-1857. — *Men of the Time*. — *Athenæum*, 1856. – *British Catalogue of Books*.

* **Gorello**, poëte et chroniqueur italien, né à Arezzo (Toscane), au quatorzième siècle. Il écrivit en terzets une *Cronica d'Arezzo*, qui embrasse les années 1300 à 1448, et qui a quelque importance historique; elle a été insérée dans le recueil de Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. XV, p. 813. G. B.

* **Gorge-Legrand** (*Henri de*), grand industriel belge, d'origine française, né près du Quesnoy (département français du Nord), mort du choléra, le 24 août 1832, à Saint-Ghislain, près de Mons (Belgique). S'étant établi en Belgique, où il employait des milliers d'ouvriers à l'exploitation de vastes usines, il créa une ville nouvelle de cinq cents maisons au Grand-Hornu, Chaque ménage de ses ouvriers y possédait son habitation, son jardin. Gorge-Legrand était membre du sénat belge. L. L—t.

*Biogr. univ. belge*.

* **Gorgias**, statuaire lacédémonien, vivait dans la 87e olympiade, en 432. Pline le mentionne, mais on ne connait aucune œuvre de lui. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. – Silly, dans l'*Amalthea* de Böttiger, vol. III, p. 285.

**Gorgias** (Γοργίας), rhéteur et philosophe grec, naquit à Leontium (Sicile), à une époque dont la date précise est inconnue (à peu près vers le même temps que Socrate), et mourut à cent huit ans, s'il faut en croire le double témoignage de Lucien et de Philostrate, conservant jusqu'à cet âge avancé un esprit sain et un corps exempt d'infirmités. C'est le plus illustre représentant, on peut dire le chef, de cette famille nomade d'esprits brillants et subtils qui, échappés des écoles de la grande Grèce ou de l'Ionie, et héritiers infidèles des doctrines qu'ils y avaient puisées, se répandirent dans les villes grecques au siècle de Périclès, professant l'impuissance des systèmes, la vanité de la science, le néant des principes, enseignant pour toute philosophie les artifices de l'art oratoire et les jeux du raisonnement, et promenant au milieu d'une jeunesse trop facile à l'enthousiasme leur indifférence philosophique. On les a flétris du nom de *sophistes*, qui dans la langue de Platon et d'Aristote signifie corrupteur de la sagesse.

La vie de Gorgias est peu connue. La seconde année de la 88e olympiade (426 av. J.-C.), il paraît pour la première fois sur la scène de l'histoire. Les Léontins, attaqués par Syracuse, l'envoient à Athènes à la tête d'une députation pour demander de prompts secours. Il s'acquitta de sa mission avec succès, et captiva son auditoire par l'éclat de son éloquence. En retournant, il s'arrêta à Platée, et rendit hommage dans un discours à cette antique cité. Le souvenir de l'accueil enthousiaste qu'il avait trouvé partout le ramena bientôt en Grèce, où il recueillit de toutes parts des témoignages d'admiration. On raconte qu'il tenait suspendus à ses lèvres non-seulement la foule d'Athènes, si délicate en matière de beau langage, et la jeunesse d'élite, les Critias et les Alcibiade, mais les hommes même armés par une longue expérience contre les surprises et les séductions de la parole, Périclès et Thucydide, déjà vieux. Aspasie prenait plaisir à l'entendre, et le proposait en modèle à Péri-

clès. Les hommes les plus distingués se pressaient autour de lui, et aspiraient à imiter la magnificence et la pompe de ses discours. Eschine le socratique et le poëte Agathon se piquaient de parler ou d'écrire à la manière de Gorgias (γοργιάζειν). Diodore nous dit qu'il est l'inventeur de plusieurs figures de rhétorique, que le premier il employa les antithèses, les périodes à nombres égaux, les chutes de phrase par des consonnances et autres artifices oratoires qui plaisaient par leur nouveauté. Le premier aussi il mit en vogue les discours improvisés. Tandis que Prodicus courait les villes grecques, répétait partout son allégorie de *La Vertu et de la Volupté cherchant à séduire Hercule*, et enchantait les populations comme un nouvel Orphée, Gorgias s'avisa de railler cet éternel diseur de la même histoire, et se fit fort de parler d'abondance sur toute espèce de sujet. Il alla, dit-on, jusqu'à se présenter sur le théâtre d'Athènes, en criant au peuple assemblé : *Proposez*, προβάλλετε. Plusieurs discours de Gorgias sont mémorables. On cite entre autres ceux qu'il prononça dans les solennités religieuses de la Grèce. *Son discours pythique* (Ὁ λόγος ὁ πυθικός) lui valut une statue d'or, qu'on plaça dans le temple d'Apollon. A Olympie, il prit la parole du sommet des degrés du temple, et invita les Grecs à la concorde, leur proposant la conquête des barbares comme trophée digne de leur courage. Il revint sur cette idée dans un éloge funèbre des guerriers morts pour la patrie, qu'il prononça probablement au fort de la guerre du Péloponnèse. Il y rappelait Marathon et Salamine, et s'écriait que de pareils triomphes méritaient des hymnes, tandis que les victoires remportées par les Grecs sur des Grecs ne devaient être saluées que par des gémissements. Isocrate encourut le reproche d'avoir composé son panégyrique en pillant ces deux discours de Gorgias.

Le rhéteur léontin séjourna quelque temps en Thessalie, et y acquit une grande renommée. Les plus considérables des Thessaliens s'étaient pris pour lui d'un véritable engouement. Dans les petites et dans les grandes cités tout le monde à l'envi *parlait à la Gorgias* (ἐγοργίαζον), et l'art de bien dire se nommait de son nom *gorgiaser*, γοργιάζειν. Ses discours publics et les leçons qu'il donnait à la jeunesse lui rapportèrent de grandes richesses. Diodore de Sicile rapporte qu'il recevait de ses disciples jusqu'à cent mines de salaire (9,100 francs). Comme artiste dans l'art de parler, Gorgias paraît avoir eu dans l'antiquité la plus haute réputation. Il ne faut pas, pour le juger, s'en rapporter au seul témoignage de Platon, qui le traite en ennemi et parle de son art avec un mépris qui va peut-être jusqu'à l'excès. Cicéron rapporte qu'il usait des figures et des artifices oratoires avec trop peu de mesure. Quant à Philostrate, il le vante jusqu'à dire qu'il fit pour la rhétorique ce qu'Eschyle fit pour la tragédie. C'est un procès qu'il nous est difficile de juger avec les fragments de discours qu'on lui attribue, d'autant plus que l'authenticité même de ces fragments est contestée. L'expression γοργιάζειν est toujours prise en bonne part dans Philostrate.

Il convient maintenant d'envisager Gorgias comme philosophe. C'est sans doute apprécier un peu légèrement ce que nous connaissons de son traité *Sur la Nature, ou sur le non-être*, que de l'appeler de la *Rhétorique philosophique* (Ῥητορικὴ φιλοσοφοῦσα). On y voit la trace d'un esprit qui ne manque pas de profondeur et qui est armé d'une dialectique pleine de souplesse. Gorgias appartient à l'école d'Élée par la filiation plutôt que par les idées. Il entendit les leçons d'Empédocle, et pénétra très-avant dans la doctrine de Mélissus et de Zénon d'Élée. Il étudia en même temps le système atomistique et la philosophie ionienne. Mais s'il ne fut étranger à aucune école, on peut dire qu'il n'appartint à aucune. Son rôle dans l'histoire de la philosophie grecque est tout négatif. Il ne se servit de la connaissance qu'il avait des systèmes que pour les opposer les uns aux autres. Toute son œuvre consiste à briser l'une contre l'autre la doctrine de Parménide et celle d'Héraclite pour ramener la pensée sur elle-même et la fixer dans un scepticisme sans issue.

Voici en quoi consiste l'argumentation critique de Gorgias telle qu'elle résulte des passages de son traité Περὶ φύσεως ἢ περὶ τοῦ μὴ ὄντος (De la Nature, ou du non-être) cités par Aristote et par Sextus Empiricus. Il veut prouver ces trois thèses : 1° que rien n'existe ; 2° que s'il existe quelque chose, l'homme ne peut le comprendre ; 3° que s'il existe quelque chose et que l'homme puisse le connaître et le comprendre, il ne peut le nommer ni l'exprimer. C'est, on le voit, une triple ligne de circonvallation dans laquelle il enferme l'esprit humain pour conclure au doute absolu.

Pour démontrer 1° *que rien n'existe*, Gorgias oppose deux antinomies, et montre qu'elles sont insolubles. Si l'être est, il est éternel ou engendré. Or l'être n'est pas éternel, car l'être éternel est indéterminé, ne tombant pas sous les conditions du temps et de l'espace, et rien n'existe qui ne soit déterminé, selon Leucippe. L'être n'est pas engendré, car s'il est engendré il est déterminé, et ce qui est déterminé n'est pas, selon les éléates. Donc l'être n'est pas. De même si l'être est, il est un ou plusieurs. Or, l'être n'est pas un, car il ne peut avoir qu'une unité matérielle, sensible, relative, et ce n'est pas là de l'unité. Il n'est pas plusieurs ; car la pluralité est un relatif qui suppose un absolu. Donc l'être n'est pas. Le non-être n'existe pas plus que l'être ; autrement, il serait à la fois et ne serait pas, car le non-être exclut l'être qui est son contraire. Reste que l'être et le non-être existent simultanément ; mais alors l'être serait identique au non-être, ce qui

implique contradiction. Donc, rien n'existe. Toute la méthode de Gorgias consiste à opposer à l'existence absolue l'existence relative, et à l'existence relative l'existence absolue, pour les nier l'une par l'autre. 2° *S'il existe quelque chose, l'homme ne peut le connaître ni le comprendre.* En effet, si la pensée est la représentation exacte de l'être, il faut que tout ce que nous pensons soit, et que nous ne puissions penser ce qui n'est pas. Or, tout ce que nous pensons n'est pas, et nous pouvons penser des choses qui ne sont pas, comme la chimère, Scylla, etc. Il suit de là qu'il n'y a aucun rapport saisissable entre l'être et la pensée, et par conséquent que nous ne pouvons atteindre par la pensée l'être, en supposant que l'être existe. — Il y a dans cette argumentation une subtilité qu'il ne serait pas très-difficile de dénouer. 3° *S'il existe quelque chose, et que l'homme puisse le connaître, il ne peut ni le nommer ni l'exprimer.* L'abîme qu'il y a entre la pensée et les choses se creuse encore quand on compare le discours ou la parole aux choses mêmes; car autre chose sont les mots, autre chose les objets. Les mots articulés sont des sons qui s'adressent à l'oreille. Lors donc qu'on parle ou qu'on communique avec autrui, on exprime des sons, et non des choses mêmes, et ces sons n'ont avec les choses aucun lien nécessaire. Le discours ne peut donc représenter les choses de même qu'une chose ne peut en représenter une autre. Dans des temps et dans des circonstances différentes une même personne ne perçoit pas les objets de la même manière par l'ouïe et par la vue, à plus forte raison le son de la parole ne représente pas la même chose pour celui qui parle et pour ceux qui entendent.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la valeur de cette argumentation; nous l'avons exposée pour marquer avec quelque précision le caractère de la critique philosophique de Gorgias et le chemin qu'il a pris pour aboutir au scepticisme. Personne avant lui n'avait mieux senti ni plus fortement exprimé les contradictions des systèmes. Son effort, avant Pyrrhon et Ænésidème, pour chasser le dogmatisme de la métaphysique mérite qu'on s'y arrête, quelque puérils que soient parfois les arguments qu'il emploie. En morale, s'il faut ajouter pleine foi au témoignage de Platon, Gorgias professe cette doctrine qu'il n'y a ni devoir ni droit, autrement dit que le droit dérive de la force et que l'intérêt individuel suffit à légitimer toute action. *Bien* et *mal* sont des mots vides de sens, s'ils ne veulent pas dire, le premier : la santé, le plaisir, les richesses, la puissance; le second : la maladie, la douleur, la pauvreté, la faiblesse. Les ouvrages de Gorgias ne sont pas venus jusqu'à nous. L'*Éloge d'Hélène* et l'*Apologie de Palamède*, publiés dans les *Oratores Græci* de Reiske (Leipzig, 1773), froides déclamations, lui sont attribués par certains critiques et contestés par d'autres. L'argumentation de son traité *Sur la Nature, ou sur le non-être*, se trouve sinon pour la forme, au moins pour le fond, dans Aristote et dans Sextus Empiricus. B. AUBÉ.

Platon, *Gorgias, Hippias major, Ménon, Phèdre et Philète*. — Aristote, *De Xenophane, Zenone et Gorgia; De Sophist. Elench.*, ch. XXXIV, éd. Firmin Didot; *Rhetor.*, III, 17. — Cicéron, *Orat.*, I, 22. — Diodore de Sicile, *Biblioth. hist.*, XII, 53. — Sextus Empiricus, *Adv. Mathem.*, VII, 65, 85, passim. — Philostrate, *Vit. Sophist. procemium*, I, 9, 13, 16, 17, 21; *Epistol.*, 73. — Lucien, *De ceux qui ont longtemps vécu*, à la fin. — Himérius, *Orat.*, VII. — Foss, *De Gorgia Leontino Commentatio*; Hal., 1828. — Schœnhorn, *De Authentia Declamationum quæ Gorgiæ Leontini nomine exstant*; Vratislav., 1826. — Bélin de Ballu, *Hist. de l'Éloquence*.

* **GORGIAS** (Γοργίας), un des généraux d'Alexandre, vivait en 330 avant J.-C. Il faisait partie des nouvelles levées qu'Amyntas amena de Macédoine en 332. Il fut un des généraux auxquels Alexandre laissa le soin de compléter la soumission de la Bactriane, tandis qu'il allait lui-même apaiser la révolte de la Sogdiane, en 328. Il accompagna Alexandre dans l'expédition de l'Inde, et il commanda, avec Attale et Méléagre, les mercenaires au passage de l'Hydaspe contre Porus en 326. On peut l'identifier soit avec le Gorgias qui figure parmi les vétérans ramenés en Macédoine par Cratère, en 324, soit avec un Gorgias, lieutenant d'Eumène, dans la bataille livrée par celui-ci à Cratère et à Néoptolème en 321.

Arrien, *Anabasis*, IV, 16; V, 12. — Quinte-Curce, VIII, 12. — Plutarque, *Alex.*, 60; *Eum.*, 7. — Diodore, XVIII, 37. — Justin, XII, 12.

* **GORGIAS**, chirurgien grec d'Alexandrie, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Celse le mentionne avec éloges. Y.

Celse, *De Med.*, VII, præf., 14.

* **GORGIAS**, médecin grec, contemporain et ami de Galien, vivait à Rome dans le deuxième siècle après J.-C. Galien lui a dédié son ouvrage *De Causis procatarcticis*. Y.

Galien, *De Locis Affect.* et *De Causis procat.*

* **GORGIAS**, rhéteur athénien, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Le fils de Cicéron suivit à Athènes les leçons de Gorgias, mais son père lui fit quitter ce maître, dont les mœurs étaient corrompues. On cite de Gorgias les ouvrages suivants : *Déclamations*. Sénèque y fait plusieurs fois allusion, et l'on croit que les deux déclamations venues jusqu'à nous sous le nom de Gorgias de Leontium sont de Gorgias le rhéteur; — un livre sur les *Courtisanes athéniennes* (Περὶ τῶν Ἀθήνησιν Ἑταιρίδων). On ne sait si le Gorgias auteur de cet ouvrage est le même que notre rhéteur; — un traité de rhétorique intitulé Σχῆμα Διανοίας καὶ Λέξεως, en quatre livres. L'original est perdu, mais nous en avons encore un abrégé en deux livres, par Rutilius Lupus, sous le titre de *De Figuris Sententiarum et Elocutionis*. Y.

Cicéron, *Ad Fam.*, XVI, 21. — Plutarque, 0, 24. — Sénèque, *Controv.*, I, 4. — Athénée, XIII. — Quintilien, IX, 2. — Ruhnken, *Præfat. ad Rutil. Lup.*, p. 11.

* **GORGIDAS** (Γοργίδας), Thébain du parti

d'Épaminondas et de Pélopidas, vivait en 380 avant J.-C. Après le meurtre d'Archias et de Léontiade, en 379, Gorgidas et Épaminondas se joignirent aux révoltés, les introduisirent dans l'assemblée du peuple, et appelèrent les Thébains au combat. L'année suivante Gorgidas fut béotarque avec Pélopidas. Tous deux, dans l'intention de brouiller les Athéniens et les Spartiates, poussèrent l'harmoste spartiate Gorgidas à envahir l'Attique. Y.

Plutarque, *Pelop.*, 12, 14; *Ages.*, 24. — Xénophon, *Hellen.*, V, 4. — Diodore, XV, 29.

* **GORGION** (Γοργίων), fils ou peut-être petit-fils de Gongylus d'Érétrie (*voy.* GONGYLUS), vivait vers 400 avant J.-C. Il possédait avec son frère Gongylus un district qui comprenait les quatre villes de Gambrium, Palægambrium, Myrina et Grynium. Les deux frères les livrèrent au général lacédémonien Thibron, venu en Asie en 399, pour assister les Ioniens contre Tissaphernes. Y.

Xénophon, *Anab.*, VII, 8; *Hell.*, III, 1.

**GORGO**, fille de Cléomène, roi de Sparte et femme de Léonidas, vivait vers 510 avant J.-C. Elle n'est connue que par quelques paroles remarquables. Un jour Aristagore de Milet, venu à Sparte pour implorer des secours contre les Perses, essaya de gagner Cléomène par de l'argent. Il commença par lui offrir dix talents, et allant toujours en augmentant, il poussa ses offres jusqu'à cinquante. Gorgo, alors âgée de huit ans, et qui se trouvait par hasard présente à cet entretien, s'écria lorsqu'elle entendit ces propositions : « Fuis, mon père, fuis ; cet étranger te corrompra. » Cléomène se mit à rire, et se retira en effet. Gorgo, devenue plus tard femme de Léonidas, entendant une étrangère dire : « Vous autres Lacédémoniennes, vous êtes les seules qui commandiez aux hommes », répondit fièrement : « Aussi sommes-nous les seules qui mettions au monde des hommes. » Y.

Hérodote, V, 48, 51; VII, 205, 239, avec les notes de Baehr. — Plutarque, *Moralia*, 1, 2, p. 902, édit. de Wyttenbach. — Ot. Müller, *Dor.*, t. II, p. 280.

* **GORGO** (Γοργώ), poétesse lyrique grecque, contemporaine et rivale de Sapho, vivait dans le septième siècle avant J.-C. Il ne reste rien d'elle ; sa vie et ses ouvrages sont également inconnus. On sait seulement qu'elle fut souvent attaquée par Sapho. Y.

Maxime de Tyr, *Dissert.*, XXIV, 9.

**GORGON** (Γόργων), historien et critique grec, d'une époque incertaine. Il composa, sous le titre de Περὶ τῶν ἐν Ῥόδῳ θυσιῶν, un ouvrage aujourd'hui perdu. On mentionne aussi de lui des *Scolies* sur Pindare. Y.

Athénée, XV. — Hesychius, au mot Ἐπιτοδλαῖος, Καταῤῥαπτίτης. — *Schol. ad Pind. Olym.*, VII. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. II, p. 65. — Vossius, *De Historicis Græcis*.

* **GORGOPAS**, amiral spartiate, tué en 388 avant J.-C. Il eut successivement des commandements sous Hierax et sous Antalcidas. Laissé à Égine avec douze vaisseaux, il força les Athéniens à évacuer la seule position qu'ils eussent gardée dans cette île. Il escorta ensuite jusqu'à Éphèse Antalcidas, qui était chargé d'une mission auprès de la cour de Perse. A son retour, il rencontra une escadre athénienne commandée par Eunomus, et lui enleva quatre vaisseaux. S'étant laissé surprendre lui-même peu après, par Chabrias, il fut vaincu et tué. Y.

Xénophon, *Hell.*, V, 1. — Polyen, III, 10. — Démosthène, *Cont. Lept.*

* **GORGUS** (Γόργος), fils du héros messénien Aristomène, vivait dans le septième siècle avant J.-C. Il se maria avec la jeune fille qui avait favorisé l'évasion d'Aristomène, pris par des archers crétois au service des Spartiates. Pausanias nous le montre combattant bravement à côté de son père dans la lutte désespérée qui suivit la surprise d'Eira par les Spartiates. Peu après, Aristomène, ayant décliné le commandement des Messéniens qui désiraient émigrer dans une autre pays, confia à Gorgus et à Manticlus, fils du devin Theoclus, le soin de les conduire. Gorgus proposait de prendre possession de l'île de Zacynthe, tandis que Manticlus penchait pour un établissement en Sardaigne. On n'adopta aucun de ces deux partis, et Rhegium fut choisi pour être la nouvelle patrie des exilés. Y.

Pausanias, IV, 19, 21, 23. — O. Müller, *Dor.*, I, 7.

* **GORGUS**, roi de Salamine, fils de Chersis et arrière-petit-fils d'Evelthon, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Son frère Onesilus, après l'avoir longtemps pressé en vain de se révolter contre les Perses, le chassa de Salamine, prit sa place, et leva l'étendard de la révolte avec les Ioniens en 499. Mais dès l'année suivante les Cypriens furent soumis ; Onésile périt dans la lutte, et Gorgus fut rétabli. Il se joignit à Xerxès dans l'expédition de Grèce. Un de ses frères fut fait prisonnier dans le premier combat livré par les Grecs à Artemisium, en 480. Y.

Hérodote, V, 104, 115; VII, 98; VIII, 11. — Larcher, *Notes sur Hérod.*, V, 104. — Clinton, *Fast. Hellen.*, aux années 499, 498.

* **GORGUS**, athlète messénien, fils d'Eucletus, vivait en 220. Suivant la remarque de Polybe, il fut, comme beaucoup d'athlètes, un citoyen sage et habile. En 218, on l'envoya à Philippe V de Macédoine, qui assiégeait Palus, dans l'île de Céphallénie, pour lui demander de venir secourir la Messénie contre Lycurgue, roi de Lacédémone. Mais Philippe aima mieux envahir l'Étolie, et il se contenta d'ordonner à Eperatus, stratége des Achéens, de prêter secours aux Messéniens. Y.

Pausanias, VI, 14. — Polybe, V, 5; VII, 10. — Suidas, au mot Γόργος.

**GORGY**, littérateur français, né dans le Dauphiné, mort au commencement du dix-neuvième siècle, a publié : *Nouveau Voyage sentimental* ; Paris, 1785, 1788, 2 vol. in-18 ; 5e édition, Paris, 1791 ; 6e édition, 1795, 2 vol. in-18. On trouve dans le 2e volume une comédie en un acte

et en prose intitulés *L'Abeillard supposé*, et un proverbe dramatique en un acte ayant pour titre *Un bienfait n'est jamais perdu*; — *Blançay*; Londres et Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *Victorine*; Paris, 1789, 2 vol. in-12; — *Mémoires sur les Dépôts de Mendicité*; Paris, 1789, in-8°; — *Saint-Alme*; Paris, 1790, 2 vol. in-18; — *Tablettes sentimentales du bon Pamphile pendant les mois d'août, octobre et novembre* 1789; Paris, 1791, in-12; — *Lidorie, ancienne chronique allusive*; Paris, 1792, 2 vol. in-12, avec fig.; — *'Ann'quin Bredouille, ou le petit cousin de Tristram Shandy, œuvre posthume de Jacqueline Lycurgue, actuellement fifre major au greffe des menus derviches*; Paris, 1792, 6 vol. in-18, avec fig. On trouve dans le cinquième volume de cet ouvrage une comédie en un acte et en prose portant ce singulier titre : *Le ******, ou la........ ou les* ————

P. A.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

*GORI (*Angiolo*), peintre de l'école florentine, né à Florence, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Élève de Chiavistelli, il peignit avec talent des tableaux de genre et surtout des fleurs et des fruits. Il peignit aussi l'architecture et la perspective, et en 1658, en compagnie de plusieurs autres artistes, il décora le corridor de la galerie publique de Florence.

E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

GORI (*Antoine-François*), archéologue italien, né le 9 décembre 1691, à Florence, mort le 21 janvier 1757. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique; tout en suivant les cours de théologie, il étudia avec ardeur les littératures anciennes sous la direction de l'abbé Salvini. A l'âge de dix-sept ans, il prononça plusieurs harangues latines, qui attirèrent sur lui l'attention publique. Plusieurs de ses parents étaient artistes; ils lui donnèrent l'idée de s'occuper de peinture et de musique. En 1717 Gori fut ordonné prêtre; il fut nommé membre du clergé du baptistère de Saint-Jean de Florence. Il composa alors un grand nombre de sermons et de dissertations théologiques. Ensuite il traduisit en italien plusieurs auteurs grecs. Enfin, sur le conseil de Salvini, il se consacra exclusivement à l'étude approfondie de l'antiquité. Il se mit d'abord à recueillir et à décrire exactement les monuments romains qui se trouvaient dans les environs de Florence. L'archevêque de cette ville, Fontanini, Scipon Maffei et d'autres hommes distingués l'aidèrent dans ses recherches. Philippe Bonarota guida ses premiers pas dans l'étude de l'art d'interpréter les monuments. Gori parvint à réunir une collection considérable d'objets d'antiquité. En 1735 il fonda l'Académie *Columbaria*, destinée à propager l'étude des sciences et des lettres. En 1746, il fut nommé prieur du baptistère de Saint-Jean; après la mort de Corsotti, on lui confia la chaire d'histoire à l'université de Florence. L'empereur François le chargea ensuite de terminer le catalogue des manuscrits orientaux déposés à la bibliothèque de Florence, lequel avait été commencé par Assemanni. Presque toutes les académies de l'Europe se firent un honneur de s'associer Gori. Il sut mener de front des travaux gigantesques, sans négliger en rien ses devoirs de prêtre, tant il possédait la science de ne pas perdre inutilement une minute de temps. Les étrangers, qui demandaient à voir cet érudit, dont la réputation était européenne, les jeunes gens, qui venaient lui demander des conseils, étaient reçus par lui avec l'affabilité exquise qui rendait son commerce si agréable. Il est enterré dans l'église de Saint-Marc à Florence; un buste se trouve sur son tombeau. Ses concitoyens firent graver par Selvi en son honneur une médaille, qui se trouve reproduite dans le tome II du *Trésor* de Mazuchelli.

Les ouvrages de Gori sont composés avec un soin des plus consciencieux; il fait encore aujourd'hui autorité sur plusieurs points importants de l'antiquité. Il y a un peu négligé les agréments du style. Un reproche plus grave qu'on peut lui faire, c'est qu'il n'a pas toujours examiné avec assez de critique les monuments qu'il recueillait. Néanmoins Gori a eu la plus heureuse influence sur le développement de la science archéologique, d'abord en rassemblant des quantités de matériaux disséminés et peu accessibles au public, et ensuite en les expliquant avec beaucoup de bonheur. On a de lui : *Inscriptiones antiquæ græcæ et romanæ, quæ exstant in Hetruriæ urbibus, cum notis Salvini*; Florence, 1726-1744, 3 vol. in-fol. L'authenticité de plusieurs inscriptions rapportées dans cet ouvrage fut suspectée par plusieurs savants italiens; voy. *Lettera giudiziosa prima di un Academico Linceo al Sign. Gori*; Forli, 1746, in-8°; — *Monumentum Columbarium libertorum et servorum Liviæ Augustæ et Cæsarum, XX tabulis æneis illustratum cum notis Salvini*; Florence, 1727, in-fol.; reproduit dans le tome III du *Thesaurus Antiquitatum* de Polenus; — *Descrizione della Capella di S.-Antonino*; Florence, 1728, in-fol.; — *J.-B. Donii Inscriptiones antiquæ nunc primum editæ*; Florence, 1731, in-fol.; ce recueil de deux mille inscriptions contient des remarques nombreuses de Gori; — *Museum Florentinum*; Florence, 1731-1743, 6 vol. in-fol. : superbe ouvrage de luxe. Le t. Ier comprend les *Imagines Deorum et illustrium virorum*; le t. II, *Gemmarum antiquarum Imagines*; le t. III, *Deorum et virorum illustrium Statuæ*; le t. IV, *Antiqua Numismata maximi moduli*; le t. V, *Antiqua Numismata præstantiora maximi moduli, item Observationes in numismata*; le t. VI, *Antiqua Numismata, cum observationibus*. Cet ouvrage fut continué après la mort de Gori. David en a donné une édition moins

chère, avec d'excellentes notes de Mulot, 8 vol. in-4° ; — *Descrizione dell' atrio inalzato della nazione Brittanica sulla piazza della città Livorno per l'ingresso fatto in essa* 1731 *dal Infante Don Carlos ;* Florence, 1732, in-fol. ; — *Nic. Averanii Diss. de menibus Ægyptiorum ;* Florence, 1734, in-4° ; — *Prodromus Musei Etrusci ;* Florence, 1735, in-fol. ; — *Museum Etruscum ;* 1737-1743, 3 vol. in-fol. ; — *Risposta al Sign. Scip. Maffei ;* Florence, 1739, in-8° : cette réponse aux remarques de Maffei publiées dans les *Osservazioni letterarie di Verona*, t. IV, se rattache à l'alphabet étrusque donné par Gori. Sur cette discussion voyez les tomes XXI et XXXV des *Opuscula scientifica et philologica* de Caloger ; — *Difesa dell' Alphabeto degli antichi Toscani disaprovato dal Sign. Maffei ;* Florence, 1742, in-8° ; — *Bibliothecæ Medicæ, Laurent. et Palatinæ Codicum MSS. orientalium Catalogus, digestus a Steph. Assemanno ;* Florence, 1743, in-fol. ; — *Osservazioni critiche sopra alcuni paragrafe del ragionamento degli Itali primitivi ;* Florence, 1743, in-8° ; — *Symbolæ litterariæ, opuscula varia philologica, scientifica, antiquaria signa, lapides, numismata, gemmas et monumenta medii ævi complectentes ;* Florence et Rome, 1748-1758, 10 vol. in-8°, avec gravures ; ce recueil de dissertations archéologiques est très-précieux ; — *Vita di Mich.-Angelo Buonarotti da Arcanio Condivi ;* Florence, 1746, in-fol. ; le second volume de cette édition, enrichie de nombreuses notes par Gori, n'a pas paru ; — *Memorie di varia erudizione della Società Colombaria ;* Florence et Livourne, 1747-1752, 2 vol. in-4° ; le relevé des dissertations recueillies dans cette collection se trouve dans les *Nova Acta Eruditorum*, années 1756 et 1757 ; — *Exemplar tabulæ Trajanæ ex aere pro pueris et puellis alimentariis rei publicæ Veleiatium, cum expositione Muratorii ;* Florence, 1749, in-fol. ; publiée la même année en italien ; — *Dactyliotheca, seu gemmæ antiquæ Ant. Zanotti, cum notis Gorii ;* Venise, 1750, in-fol. ; — *Museum Cortonense, a Fr. Valerio, Fr. Gorio, et R. Venuti illustratum ;* Rome, 1750, in-fol. ; — *Thesaurus Gemmarum antiquarum astriferarum ;* Florence, 1750, 3 vol. in-fol., avec 200 tables de gravures ; — *Thesaurus Morellianus, seu Chr. Schlegelii, S. Havercampi et A. F. Gorii commentaria in XII priorum imperatorum numismata ab Andr. Morellio delineata ; acced. Gorii Descriptio columnæ Trajanæ ;* Amsterdam, 1752, 3 vol, in-fol. ; — *J.-B. Donni Commercium litterarium ;* Florence, 1754, in-8° ; en 1743, Gori avait déjà publié la *Lyra Barberina de Donni* (*voy.* ce nom) ; — *La Toscana illustrata nella sua storia con varj monumenti e documenti*, t. I ; Livourne, 1755, in-4° ; — *Thesaurus Diptychorum, cum notis Passerii ;* Florence, 1759, 3 vol. in-fol. ; c'est encore aujourd'hui l'ouvrage le plus important sur cette classe de monuments ; — *Historia glyptographica, præstantiorum sculptorum nomina operumque eorum descriptionem complectens ;* Florence, 1767, 2 vol. in-fol. ; — *Xenia epigraphica*, dans les t. IV et V des *Acta Societatis Lat. Jenensis.* — Gori a aussi édité beaucoup d'ouvrages ; nous citerons : *Casareggio, sonnetti et canzoni ;* Florence, 1740, in-8° ; — *Soldani, Satire ;* Florence, 1743 ; — *Salvino Salvini, Componimenti poetici ;* Florence, 1750, in-8° ; — *Lupi, Dissertazioni e lettere filologice trezzo ;* 1753, in-8°. Gori avait l'intention de publier encore cinquante-trois ouvrages ; le relevé se trouve dans les *Annali letter. d'Italia*, t. II. E. G.

Brucker, *Pinacotheca Script. illustrium*, dec. IV, n° III. — Strodtmann, *Neues Gelehrten-Europa*, t. I. — Adelung, *Supplém. à Jöcher.* — Saxius, *Onomasticon*, t. IV, p. 391. — Gœthe, *Winkelmann und sein Jahrhundert.*

***GORI-GANDELLINI** (*Jean*), biographe italien, né à Sienne, au mois d'avril 1703, mort le 15 décembre 1769. Son père, François Gori, d'une famille honorable de Sienne, le destina d'abord à l'état ecclésiastique. Gori fit ses études au séminàire. Mais son frère, ayant perdu l'espoir d'avoir des enfants, l'engagea à se marier, afin que leur famille ne vînt pas à s'éteindre. Gori épousa la fille unique de Joseph Gandellini, riche négociant à Sienne. Après la mort de son beau-père, il ajouta le nom de sa femme au sien. Son occupation favorite était la gravure au burin. Ses relations avec les hommes les plus distingués de Sienne lui suggérèrent l'idée de réunir un nombre considérable de notes sur les vies et les œuvres des plus célèbres graveurs ; son livre était déjà entièrement terminé lorsque parut le *Dictionnaire des Graveurs* de Basan. Voulant donner la dernière main à son ouvrage, Gori se rendit à Rome pour y voir les richesses artistiques rassemblées dans cette ville. Il y mourut, peu de temps après. Son travail sur les graveurs fut publié après sa mort, par Giovanni Olmi. Gori laissa deux fils ; Francesco, l'un d'eux, fut l'ami intime d'Alfieri. Le 3 septembre 1784, les deux frères moururent, emportés tous deux en même temps par une fièvre inflammatoire ; la famille de Gori s'éteignit avec eux. On a de Gori Gandellini : *Notizie istoriche degl' Intagliatori ;* Sienne, 1771, 3 vol. in-8° ; une nouvelle édition, considérablement augmentée, en fut faite par l'abbé de l'Angelis à Sienne, 1808-1816, 15 vol. in-8°. E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VI.

* **GORIGÉ** (ou *Gourgen*), et les princes Go*rigéans.*

**GORIGÉ** (en géorgien *Guirigué*), fondateur de la dynastie des Gorigéans, branche des Pagratides d'Arménie, et roi des *Aghovans* ou Albaniens, occupa le trône de 982 à 989, époque de sa mort. Il était le troisième fils d'Achod III, roi des rois d'Arménie. Son frère Sempad II, roi des rois, lui donna en fief les provinces de Dachir, d

Davouch, de Dzoroiked, de Gaïean, de Gaïdzon, de Khoragherd et de Pazkerd, qui comprenaient une partie de l'ancienne Albanie. Gorigé résidait à Lorhi. Il eut plusieurs fois à repousser les invasions des musulmans.

Son fils David Ier régna jusqu'en 1046. Il tenta, mais sans succès, de rompre le lien de vassalité qui l'attachait à Chahanchah, successeur de Sempad II. Il ne réussit pas davantage à conserver les provinces qu'il avait conquises sur les Géorgiens et les Musulmans. On le surnomma *Anoghin*, ou Sans Terre. Après David régnèrent successivement Gorigé II, David II, qui fut dépouillé de toutes ses possessions par les Géorgiens, mais qui, avec l'aide des musulmans d'Arménie, recouvra la forteresse de Madzapert; Gorigé III, Apas ou Abbas, Agsarthan Ier, Gorigé IV. Ce dernier eut pour successeur ses trois fils Poïpahlovan, Thaghiatin et Agsarthan II. Le second se mit au service des Mongols, et assista à la prise de Baghdad en 1258 et à celle de Mafarékin en 1260. Il vivait encore en 1296. A partir de cette époque, l'histoire ne fait plus mention de princes gorigéans.

Cette généalogie diffère un peu de celle qui a été adoptée par Wakhoucht. Cet annaliste géorgien substitue Phadala à David Ier, et Gagic à Apas. Il place d'ailleurs en 918 la date de la mort de Gorigé Ier. E. Beauvois.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. II, III. — Saint-Martin, *Mém. hist. et géogr. sur l'Arménie*, I, p. 422. — Wakhoucht, cité dans la *Monographie des Monnaies arméniennes*, par M. Brosset, Saint-Pétersbourg, 1839, in-4°.

**GORINI** (*Joseph-Corio*, marquis de), poëte dramatique italien, né à Milan, vers la fin du dix-septième siècle, mort un peu après 1761. Il vint de bonne heure à Paris, où il fréquenta beaucoup le théâtre. De retour en Italie, il y fit jouer plusieurs pièces, généralement applaudies. On a de lui : *Rime diverse;* Milan, 1724, in-8°; — *Teatro tragico e comico;* Venise, 1732, in-8°; Milan, 1745, 6 vol. in-12; en tête se trouve un *Trattato della perfetta Tragedia*. La seconde édition renferme neuf tragédies et cinq comédies; parmi les premières on remarque *Jesabel*, le chef-d'œuvre de Gorini; — *Politica, diritto e religione;* Milan, 1742, 2 vol. in-4°; cet ouvrage, mis à l'index, fut attaqué par beaucoup d'écrivains; — *L'Uomo, trattato fisico-morale;* Lucques, 1756, in-4°; traduit en français sous le titre d'*Anthropologie;* Lausanne, 1761, in-4°; — *Via e verità, sui fondamenti della morale cristiana;* Milan, 1761, 2 vol. in-12. E. G.

Adelung, *Supplément à Jöcher*.

**GORINI** (*Jean*), mathématicien italien, né en 1785, à Palazzo, dans le Brescian, mort d'une chute de voiture, le 25 septembre 1825. Il avait étudié la géométrie pour devenir arpenteur; mais ses succès lui valurent une chaire de mathématiques à l'université de Pavie. En 1818 il suppléa Brunacci. On lui doit : *Elementi d'Algebra;* Pavie, 1816, in-8°; — *Elementi di Geometria piana e solida*, etc.; Pavie, 1819, in-8°; — *Elementi di Matematica pura;* Pavie, 1819, 2 vol. in-8°. L. L—t.

*Biografia universale;* Venise.

**GORIONIDES** ou **JOSIPPON BEN-GORION** (*Joseph*, fils de Gorion), pseudonyme d'un compilateur hébreu, que l'on suppose avoir vécu au neuvième siècle de J.-C. Il est parlé de lui pour la première fois dans un ouvrage de Saadia ben-Gaon, composé en 873. On possède sous le nom de Gorionides une *Histoire des Juifs*, écrite en hébreu, et divisée en six livres. C'est une compilation du *Livre des Machabées*, des *Antiquités judaïques*, et de l'*Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains*. Le compilateur paraît être un juif de France; il se donne pour Flavius Josèphe, quoique ce dernier fût fils de Mathatias, et non pas de Gorion. La plupart des rabbins et quelques érudits chrétiens se sont laissé tromper par cette assertion mensongère. Ils ont cru que la compilation de Josippon était le texte hébreu des écrits historiques de Josèphe. Ils sont néanmoins forcés de convenir que la traduction grecque est beaucoup plus complète que le prétendu ouvrage original. L'histoire de Josippon est d'ailleurs remplie d'anachronismes qui décèlent l'époque récente où a vécu l'auteur. Par exemple il y est fait mention des Lombards, des Anglais. On y trouve en outre des interpolations tirées d'ouvrages postérieurs au premier siècle de l'ère chrétienne. Son Histoire a été imprimée à Constantinople, 1490 et 1510; à Cracovie, 1595; à Francfort-sur-le-Mein, 1689; traduite en latin par Adelkind, Venise, 1544; par Munster, qui a aussi donné le texte; Bâle, 1541, in-fol.; par Gagnier, Oxford, 1706, in-4°; par Breithaupt., Gotha, 1707, in-4°; de plus traduite en allemand et en anglais. Un abrégé de cette histoire a été fait par Abraham ben-Dior, et édité avec une traduction latine par Munster, Worms, 1529, in-8°; par Lepusculus, Bâle, 1559, in-8°. Wolfius en a donné une traduction allemande; Magdebourg, 1561, in-4°, Francfort, 1613, in-8°. On en trouve aussi une traduction allemande à la fin des Bibles polyglottes de Lejay et de Walton. Gorionides se déclare auteur de plusieurs autres écrits dont on ne connaît que les titres. E. Beauvois.

Wolfius, *Bibl. Hebræa*, t. I, III, IV, sous l'année 873. — De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*.

**GORIOUN**, surnommé *Skantcheli* (l'Admirable), historien arménien, vivait au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Après avoir étudié la philosophie, la théologie, les langues syriaque et grecque, sous la direction de Mesrob et du patriarche Isaac Ier, il fut envoyé à Constantinople pour y compléter ses études. De retour dans sa patrie, il prit part avec ses maîtres à la traduction en arménien de la Bible et de plusieurs traités des Pères grecs. Il devint évêque d'une province située sur les confins de la Géorgie. On a de lui la *Vie du patriarche Isaac Ier et la vie de Mesrob*. Cette dernière a été éditée dans

*Opere di antichi Scrittori Armeni del quinto secolo*; Venise, 1833, in-8°. Ces ouvrages contiennent un grand nombre de faits relatifs à l'histoire contemporaine et à l'auteur lui-même. Ils se distinguent par la pureté du style. Gorioun a aussi composé des homélies.

E. Beauvois.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. I. — Suklas Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia*, p. 28.

**Gorlæus** (*David*), philosophe hollandais, né à Utrecht, vers la fin du seizième siècle. Dans ses ouvrages de philosophie, il s'éleva contre les formes substantielles des sectateurs d'Aristote. Il n'admettait que deux éléments, la terre et l'eau ; il avait deviné avant Lavoisier que le feu n'était pas un corps spécial ; il ne le considérait que comme un *accident*. Gorlæus se rapprochait en plusieurs points de la philosophie de Descartes ; aussi Regis, disciple du dernier, put-il appuyer de l'autorité de Gorlæus ses opinions sur l'union du corps et de l'âme. Cela donna lieu à Voetius, l'adversaire de Descartes, de déclarer les principes de Gorlæus contraires à la Bible. On a de Gorlæus : *Exercitationes philosophicæ, quibus universa discutitur philosophia theoretica et plurima peripateticorum dogmata evertuntur*; Leyde, 1620, in-8°.

E. G.

Bayle, *Dictionnaire*. — Burmann, *Trajectum eruditum*.

**Gorlæus** (*Abraham*), numismate et antiquaire belge, né à Anvers, en 1549, mort à Delft, en 1609. Tout jeune encore il montrait un goût décidé pour les antiquités ; il avait rassemblé une très-grande collection d'anneaux et de cachets provenant des Romains. Par des raisons inconnues, il quitta sa patrie pour se rendre à Delft, où il occupa des fonctions publiques, on ne sait lesquelles. Sur la foi de Peiresc, on a prétendu que Gorlæus n'avait qu'une connaissance très-superficielle de la langue latine ; mais ce fait est infirmé par plusieurs témoignages contemporains. Scaliger lui reproche d'avoir fabriqué de fausses médailles pour donner cours à ses idées sur l'histoire. Le cabinet d'antiquités de Gorlæus fut vendu après la mort de celui-ci à Jacques, roi d'Angleterre, lequel en fit l'achat pour le divertissement du prince de Galles. On a de Gorlæus : *Dactyliotheca, seu annulorum sigillorumque promptuarium*; Nuremberg, 1601. En tête de cet ouvrage se trouve une savante préface, qu'on s'accorde à attribuer à Worstius. Une seconde partie suivit, sous le titre de : *Variarum Gemmarum, quibus antiquitas in signando uti solita, Sculpturæ*. Les éditions que Gronovius donna de cet ouvrage en 1695 et 1707, à Leyde, en 2 vol. in-4°, sont recherchées, à cause des notes ajoutées par ce savant. En 1778 on a fait de l'ouvrage de Gorlæus une édition française, moins estimée que l'original latin ; — *Thesaurus Numismatum familiarum romanarum*; Leyde, 1608, in-fol. Après la mort de Gorlæus, on publia de lui : *Paralipomena Numismatum*.

E. G.

Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Bayle, *Dictionnaire*.

**Gorm** ou **Gormon**, surnommé *le Vieux*, roi de Danemark, mort en 935, monta sur le trône de Lethra, en Sélande, vers le milieu du neuvième siècle. Il soumit les princes ses voisins et inquiéta même le nord de l'Allemagne. Sous lui le Danemark devint un royaume obéissant au même chef. Selon Adam de Brême il fut repoussé par l'empereur Henri l'Oiseleur, qui aurait établi une marche dans le Schleswig pour le contenir ; mais cette version est contredite par d'autres historiens. Des missionnaires vinrent prêcher le christianisme en Danemark pendant le règne de Gorm. Ce prince ne se convertit cependant pas. Sa femme Thyra, fille de Harald, comte de Holstein, fut appelée l'ornement du Danemark.

P. A.

Saxo Grammaticus, *Hist. Danica*.

**Gornicki** (*Lucas*), historien et publiciste polonais, né dans l'ancien palatinat de Cracovie, en 1530, mort en 1600. Il fit ses études à l'université de Cracovie, et les acheva à l'étranger. De retour dans sa patrie, il fut attaché à la personne de Samuel Macielowski, évêque de Cracovie et chancelier de la couronne de Pologne. Le jeune Gornicki continua, après la mort de ce prélat, à être employé par son successeur le chancelier Przcrembski, et finit par être placé, en qualité de secrétaire, dans le cabinet du roi Sigismond-Auguste. Il occupa ce dernier poste jusqu'à l'année 1572, époque de la mort du même prince.

On lui doit une foule d'ouvrages rédigés en polonais, dont la plupart furent publiés après la mort de l'auteur, et qui tous eurent plusieurs éditions. Les principaux sont : *Dzicie w Koronic Polslingen* (Histoire du royaume de Pologne, y compris quelques événements extérieurs) ; Cracovie, 1657. Ce livre, qui embrasse les temps dans lesquels l'auteur avait vécu, se distingue par l'élégance du style non moins que par des considérations bien profondes ; — *Droga do zupeting wolnosen* (Chemin pour conduire à une liberté complète et entière) ; Elbing, 1650 ; — *Rosmowa Polaka z Wtachem*..... (Dialogue entre un Polonais et un Italien sur l'élection du roi, sur la liberté, sur le droit et les mœurs des Polonais) ; Cracovie, 1616. Dans ces deux ouvrages politiques on trouve des règles si sages qu'elles pourraient être suivies de nos jours encore ; — *Dwozanir Polski* (L'Homme de cour en Pologne) ; Cracovie, 1639. C'est une traduction ou plutôt une imitation d'un ouvrage publié en italien, par le marquis Balthasar Castiglione, sous le titre *Il Cortesiano*. L'auteur y présente en dia logue le type d'un homme de bonne éducatio de bon goût et d'intelligence pour qu'il soit même de se montrer convenablement dans dive rapports de la vie sociale et surtout dans l cours des grands. — *Rsecz o dobrodzicystwa* (Traité sur les Bienfaits, d'après Sénèque) ; Cr

covie, 1593. Ici Gornicki surpasse l'auteur, de manière que son livre paraît plutôt un original qu'une traduction. On attribue aussi à cet écrivain un drame tragique intitulé *Froig* (Froas), qu'il aurait traduit de Sénèque, en vers polonais; Cracovie, 1589. N. Kubalski.

Bentkowski, *Historya Literatury polskiej*, t. I (Histoire de la Littérature polonaise). — Chodynicki, *Dykcyonarz uczonych Polaków*, t. I (Dictionnaire des Polonais érudits). — Juszynski, *Dykcyonarz poetow polskich* (Dictionnaire des Poëtes polonais).

* **GORO DI CINTO**, sculpteur florentin, élève de Nicolas de Pise, travailla vers 1284 à la merveilleuse façade de la cathédrale de Sienne. E. B—n.

Romagnoli, *Siena*. — Cicognara, *Storia della Scultura*.

* **GORO DI GREGORIO**, sculpteur siennois, florissait au commencement du quatorzième siècle. Il exécuta pour la cathédrale de Massa, dans les Marennes, la châsse de saint Cerbon, orné de cinq bas-reliefs et de onze statuettes, qui ne sont pas sans mérite. On y lit cette inscription : Anno Domini MCCCXXIII, *magister Ponci operarius fecit fieri, opus Mro Goro Gregorii de Senis*. Les autres ouvrages qu'on lui attribue à Sienne confirment l'opinion avantageuse que l'urne de saint Cerbon peut donner du talent de Goro; tels sont les sculptures de la porte de San-Francesco, le tombeau du cardinal Petroni dans la cathédrale, et celui du jurisconsulte Niccolo Arringhieri dans le premier cloître de Saint-Dominique, monument qui offre une telle analogie avec le mausolée de Cino, autre légiste, qui se voit dans la cathédrale de Pistoie, que Cicognara ne serait pas éloigné de les croire tous deux du même auteur. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

**GORONWY-OWEN**. *Voy*. Owen.

**GOROPIUS**. *Voyez* Becan.

* **GOROSTIZA** (Don *Manuel-Édouard* de), diplomate et auteur comique espagnol, né le 13 novembre 1790, à la Vera-Cruz, où son père était gouverneur. Vers 1815 il commença à écrire pour le théâtre de Madrid. Partisan déclaré de la constitution de 1820, il dut s'expatrier après les événements de 1823, et il passa en Angleterre. Les Mexicains le chargèrent auprès de différentes cours de l'Europe d'obtenir la reconnaissance de leur indépendance. Gorostiza réussit complétement; il fut nommé ambassadeur du Mexique d'abord à Londres, puis à Paris, où il conclut un traité de commerce avec la France. Au milieu de ses occupations sérieuses, il savait encore trouver le temps de composer de charmantes comédies. De retour au Mexique, il fut nommé conseiller d'État et directeur du théâtre de Mexico. Dans les comédies de Gorostiza, conçues sur le modèle de celles de Moratin le jeune, le dialogue est toujours vif et spirituel; le style en est châtié, la versification très-coulante. Les pièces de Gorostiza ont toujours eu le plus grand succès. On a de lui : *Indulgencia para todos*; — *Don Dieguito*; — *Las Costumbres de antaño*; — *Tal cual para cual*; — *Contigo pan y cebolla*; c'est sa meilleure comédie : Scribe y a puisé le sujet de son vaudeville : *Une chaumière et son cœur!* — *Teatro escogido*; Bruxelles, 1825, 2 vol. in-12. Gorostiza a aussi publié un *Mémoire* sur sa mission aux États-Unis. E. G.

*Conversat.-Lexik.*

**GORRAN** (*Nicolas* de), théologien français, né, suivant les derniers critiques, Échard et M. Lajard, dans le bourg de Gorron, au Maine, vers l'année 1230, mort en 1295. Après avoir commencé ses études littéraires chez les frères prêcheurs du Mans, Nicolas de Gorran vint les achever au collége de la rue Saint-Jacques, à Paris. Il fut ensuite un des lecteurs ou régents de ce collége, et, après s'être rendu célèbre dans la chaire, il devint confesseur du roi de Navarre, fils de Philippe le Hardi. Nicolas de Gorran a laissé des commentaires ou *Postilles* sur l'Écriture Sainte et des *Sermons*. De ces nombreux écrits quelques-uns ont été publiés; d'autres sont inédits, et certainement ceux-ci ne verront jamais le jour. M. Lajard a dressé le catalogue exact des uns et des autres, dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France*, et n'ayant à modifier aucune partie de ce récent travail, nous y renvoyons le lecteur. B. H.

M. Lajard, *Histoire littér. de la France*, t. XX. — B. Haureau, *Hist. littér. du Maine*, t. III. — Nar. Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — *Collectanea typographica et generalia*; Londres, 1841 (*Additionnal particulars relating of the family de Gorran*).

* **GORRESIO** (*Gaspard*), linguiste-orientaliste italien, né le 20 juin 1808, à Bagnasco, petite ville du Piémont. Il fit ses premières études à Mondovi, et fut ensuite envoyé au collége des Provinces, à Turin. En 1830, aussitôt après avoir été reçu docteur ès lettres, il partit pour l'Allemagne, où il s'initia aux grandes études de critique, de philosophie et d'histoire. A son retour à Turin, en 1832, il fut nommé professeur d'histoire à l'Académie militaire de cette ville, et suivit un cours complet, dont il publia des fragments. Élu membre de la faculté des sciences et lettres de l'université, en 1834, il fit paraître à cette occasion divers travaux littéraires sur l'origine de la mythologie et la méthode de son interprétation, sur la poésie de Pindare, sur l'art dramatique, et des recherches sur le génie et l'affinité des langues grecque, latine et germanique. Vers la même époque, on fonda à Turin une revue littéraire et scientifique, *Il Subalpino*. Cette revue, qui eut beaucoup de retentissement en Italie, était rédigée par l'élite des jeunes écrivains; M. Gorresio en fut l'un des principaux rédacteurs. C'était alors le moment où les études indo-germaniques se révélaient dans toute leur splendeur et promettaient de beaux et grands résultats pour la philologie comparée, l'histoire, la philosophie. Le terrain était nouveau; chaque pas dans cette voie nouvelle était pour ainsi dire une découverte. Ces études offraient un attrait tout particulier à M. Gorresio,

qui s'y livra d'abord sans autre guide que lui-même ; puis en 1838 il vint à Paris suivre les cours du savant Eugène Burnouf, et se trouva bientôt en rapport avec les hommes les plus distingués de la science. Deux ans après il avait fixé son choix, et arrêtait le plan des travaux qu'il se proposait d'entreprendre. Il existe dans l'Inde, ainsi que dans la Grèce, deux grands centres, deux foyers de traditions épiques qui ont donné naissance à deux grandes épopées, admirables sous plusieurs rapports, le *Ramâyâna* et le *Mahabhârata*. Le *Ramâyâna*, antérieur à Homère, a recueilli et exprimé d'une manière splendide les plus anciennes et les plus belles traditions ariennes ; il résume en même temps toute une époque historique de la plus haute importance pour les origines des races qui peuplèrent l'Europe. M. Gorresio s'occupa d'abord du *Ramâyâna ;* il travailla avec une patience et une persévérance à toute épreuve à recueillir et à rétablir le texte sanscrit ; il se rendit à Londres pour examiner les manuscrits des célèbres collections qui se trouvent dans les bibliothèques de l'*East-India-House* et de la *Royal Society*, et en 1843 il fut en mesure de faire paraître le premier volume du texte sanscrit, avec une introduction dans laquelle sont traitées les questions principales de critique littéraire et historique qui se rattachent à cette grande épopée. Depuis lors, huit autres volumes parurent successivement, avec des préfaces et des notes destinées à résoudre les différents problèmes qui faisaient naître cette publication ; le dixième, qui complétera l'ouvrage, doit résumer tous les éléments historiques, philosophiques et religieux au milieu desquels l'épopée a pris naissance. Ce que l'on remarque surtout dans la traduction italienne que M. Gorresio a donnée du *Ramâyâna*, c'est la grâce et l'élévation de style, qui reproduisent avec un rare bonheur le type antique de l'original. Encouragé par les suffrages du monde savant, M. Gorresio poursuit aujourd'hui son œuvre avec un zèle infatigable. A peine a-t-il terminé l'immense travail qui lui a coûté plus de dix années de veilles, qu'il prépare déjà la traduction et l'examen critique du *Mahabhârata*. Cette seconde publication, non moins considérable que la première, achèvera de mettre en lumière les deux grandes phases épiques de l'Inde ancienne. Pendant son séjour à Paris, M. Gorresio s'occupa aussi beaucoup de chinois, et suivit assez longtemps le cours de langue et de littérature chinoises de M. Stanislas Julien. Son intention était de se servir de cette langue pour l'étude du bouddhisme dans l'immense développement qu'il a pris en Chine. Il faut espérer qu'il reviendra plus tard à son projet, et qu'à l'aide du sanscrit et du chinois il parviendra à éclaircir et à coordonner l'histoire, encore si obscure, de la religion et de la doctrine bouddhiques. En 1852 M. Gorresio fut appelé à ouvrir à l'université de Turin un cours de sanscrit et de littérature indo-germanique ; c'était la première chaire de ces études créée en Italie. Malgré d'aussi nombreuses occupations, M. Gorresio trouve encore le temps de publier sur différents sujets des articles dans les journaux italiens et français.

M. Gorresio est membre de l'Académie des Sciences de Turin et correspondant de l'Académie des Inscriptions de Paris depuis 1856. C'est en France, par les soins de l'Imprimerie impériale, qu'a été exécuté le grand ouvrage dont nous avons parlé plus haut et qui porte pour titre : *Ramâyâna, poema sanscrito di Valmici, tradutione italiana con note*, 10 vol. gr. in-8°. Il existe de cet ouvrage une seconde édition, de luxe, in-4°, tirée seulement à 50 exemplaires, par ordre du gouvernement sarde.

Dieudonné DENNE-BARON.

*Documents inédits.*

GORRIS (*Pierre* DES), en latin *Goræus*, médecin français, natif de Bourges, qui paraît avoir joui au seizième siècle d'une assez grande réputation, due moins peut-être à son talent pratique qu'à la publication de deux ouvrages de thérapeutique, dont l'un a pour titre : *Praxis Medicinæ*, Venise, 1545, et réimprimé à Paris, en 1555 ; — l'autre : *Formulæ remediorum quibus medici vulgo utantur ;* Paris, 1560. Ce formulaire fut traduit plus tard par Jean Rivière, sous le titre de : *Discours traitant des Remèdes singuliers dont les médecins usent en toutes maladies ;* Lyon, 1570, et Paris, 1581. Le lieu d'impression du premier de ces ouvrages indique peut-être que des Gorris avait beaucoup voyagé et puisé à différentes écoles les connaissances dont il était pourvu. Toutefois sa réputation fut effacée par celle de son fils Jean (*voy.* l'article suivant). H. B.

La Croix du Maine et du Verdier *Biblioth. franç.* — Niceron, *Mémoires*. — Sprengel, *Hist. de la Méd.*

GORRIS (*Jean* DES), érudit médecin, fils du précédent, né en 1505, à Paris, mort en 1577. Il se recommandait, suivant Scévole de Sainte-Marthe, par sa grande connaissance du grec. Il fut nommé en 1537 procureur de la nation française dans l'université de Paris ; mais ayant embrassé le calvinisme, il se vit exclu de ladite université. Rétabli en 1563 par ordre exprès de Charles IX, il en fut exclu de nouveau et réintégré une seconde fois par lettres patentes du 7 mai 1571. Il y était encore à sa mort, arrivée à la suite d'un déplorable événement. Un carrosse où il se trouvait ayant été arrêté par des soldats, il en éprouva tant de saisissement qu'il en demeura frappé de paralysie. Ses œuvres ont été publiées en 1622, en un vol. in-fol. par son petit-fils, du même nom que lui, et qui fut médecin ordinaire de Louis XIII. On a de lui une traduction latine de Nicandre (*Theriaca et Alexipharmaca, cum scholiis ;* Paris, 1543, in-8° ; — *Definitionum medicarum Libri XXIX ;* Paris, 1564 et 1662 ; Francfort, 1578 : c'est un diction-

naire gréco-latin de tous les termes grecs employés dans l'école, ouvrage jadis considéré comme indispensable à ceux qui voulaient entreprendre l'étude de la médecine; — *Galeni In Prognostica Hippocratis, libri VI;* Lyon, 1552, in-12; — *Hippocratis Jusjurandum*, etc., *gr. et lat., cum scholiis;* Paris, 1542, in-4°; — *In Hippocratis librum De Medico Adnotat. et scholia;* ibid., 1543, in-8°; — *Hippocratis De Genitura et natura pueri;* ibid., 1543, in-4°; — *De Lepore marino.*

Sainte-Marthe, *Elog. Doct. gall.*, *Mànget.* — *Biblioth. Scriptorum medic.* — Du Boulay, *Hist. de l'Université de Paris.*

**GORRIS** (*Jean* DE). *Voy.* GOHORY LE SOLITAIRE.

**GORSAS** (*Antoine-Joseph*), publiciste et homme politique français, né à Limoges, le 21 septembre 1751, guillotiné à Paris, le 7 octobre 1793. Il était fils de Barthélemy Gorsas et de Marguerite Rinbeuf, qui exerçaient la profession de cordonniers. Néanmoins, le jeune Gorsas, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, reçut une bonne éducation. Il refusa de se consacrer au culte, vint à Paris, et pratiqua le professorat particulier. Il fonda ensuite une maison d'éducation à Versailles, et se livra à la poésie, malheureusement au genre satirique : il se fit des ennemis dans toutes les classes de la société. Aussi, en 1788, fut-il enfermé à Bicêtre, sous la prévention de corrompre les mœurs de ses élèves. Cette accusation ne fut justifiée par aucune preuve; mais les rigueurs dont Gorsas avait été l'objet en cette circonstance l'irritèrent vivement, et expliquent suffisamment l'exaltation révolutionnaire qu'il montra dès lors. Après un court voyage dans son pays, il reparut à Versailles, au moment où s'assemblaient les états généraux, et rédigea *Le Courrier de Versailles*. Il s'attacha dans cette feuille à dévoiler les intrigues et les imprudences de la cour, et vint le 4 octobre 1789 lire publiquement au Palais-Royal son numéro du jour, contenant le récit du fameux banquet de réception donné par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandre, « banquet dans lequel la santé de *la nation* avait été repoussée avec mépris, et où, en présence du roi et de la reine, la cocarde nationale avait été foulée aux pieds et remplacée par des cocardes noires et blanches (1) ». D'autres provocations ou plutôt d'autres orgies avaient suivi cette première inconséquence. Le 2 un déjeûner eut lieu dans la salle du Manége, et le 3 plusieurs réunions bruyantes se firent encore soit dans les casernes, soit dans le château. A l'audition des révélations de Gorsas, le peuple de Paris, depuis longtemps en proie à la famine, se souleva aux cris de : *A Versailles!* et *Du pain!* Gorsas ne craignit pas de se mettre à la tête d'une des colonnes de l'insurrection, et partagea la triste gloire de Stanislas Maillard (*voy.* ce nom). Après l'égorgement de quelques gardes du corps, l'intervention de La Fayette vint préserver pour cette fois Louis XVI et sa famille, qui néanmoins durent céder au vœu populaire et rentrer à Paris. Gorsas vint s'y fixer aussi (1), et changea le titre de son journal en celui de *Courrier des quatre-vingt-trois départements*. Tandis que ses écrits se faisaient remarquer par une polémique toujours plus véhémente, il parcourait les clubs, anathématisant sans cesse « les aristocrates et les fanatiques ». Il pétitionna pour le transport des restes de J.-J. Rousseau au Panthéon. Il prit une part active aux journées des 20 juin et 10 août 1792. Nommé en septembre 1792 député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, il siégea d'abord à la Montagne; toutefois, il attaqua avec une courageuse indignation les massacreurs des prisons. Peu à peu dégoûté des mesures de violence qu'il voyait préconiser par les chefs de son parti, il se rapprocha des girondins, et voulut arrêter le mouvement qu'il avait accéléré. Il était secrétaire de la Convention lors du jugement de Louis XVI. Il vota pour l'appel au peuple, « attendu que la royauté et les rois, les factions et les factieux, ne seront véritablement et légalement balayés du territoire de la république que quand le peuple aura prononcé qu'il ne veut aucune espèce de tyrannie ». Sur la question de la peine : « Il y a longtemps, s'écria-t-il, que j'ai dit et imprimé que Louis était traître à la nation et à ses serments : et (se tournant vers la Montagne) lorsqu'une sorte de stupeur s'emparait de beaucoup d'esprits, que les braves amis des lois se cachaient, j'attaquai personnellement le tyran sur son trône; j'en appelle à ceux qui me lisaient alors dans leurs souterrains. Comme individu, comme juge, je prononce la peine de mort; mais comme législateur, comme homme d'État, j'ai profondément médité quelle devait être mon opinion pour le salut public. J'ai vu que nos ennemis extérieurs et intérieurs n'affectent de prendre intérêt à Louis, de ne demander sa vie que pour obtenir sa mort, que pour assurer le succès de leurs projets liberticides! Je conclus donc à ce que vous ordonniez la détention de Louis pendant la guerre et son bannissement perpétuel à la paix. » Par une singulière contradiction, Gorsas vota contre le sursis à l'exécution capitale.

En février suivant, Gorsas, dans son *Courrier*, attaqua violemment la commune et la montagne. Il n'épargna ni Danton ni Robespierre, mais Marat fut surtout le juste objet de sa haine. « Comme il est démontré, lui écrivait-il, que la

(1) *Mémoires de Ferrières*, t. I, p. 272-277. — De Toulongeon, *Histoire de France, depuis la Révolution*, t. II. — Bertrand de Molleville, *Histoire*. — *Mémoires de Bailly*, t. III, *suppl.* et *notes*. — Comte d'Estaing, *Lettre à la reine, du 7 octobre 1789*. — Chabroud, *Pièces justificatives du Rapport de la procédure du Châtelet*, p. 61. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. I, p. 177-180, et note n° VIII. — Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution française*, t. I, 281-287.

(1) Il vint demeurer rue Tiquetonne, n° 7.

nation te regarde comme un reptile venimeux et comme un maniaque sanguinaire, continue d'ameuter le peuple contre la Convention ! continue de dire qu'il faut que les députés soient lapidés et les lois faites à coups de pierre ! continue à demander que les tribunes soient rapprochées de l'enceinte, afin que ton peuple ait les représentants sous sa main. Quand les députés, à l'exception de dix ou douze de tes séides, seront immolés, ton peuple se portera chez les ministres que tu n'as pas choisis ! Chez ce Roland surtout, qui a osé te refuser les fonds de la république pour payer et distribuer tes poisons ! Chez tous les journalistes, chez tous les modérés qui n'ont pas applaudi aux massacres des 2 et 3 septembre ! Paris sera ainsi balayé par tout ce qu'il y a d'impur ! Quelle joie pour toi ! ô Marat, de voir ruisseler le sang dans les rues ! Quel délicieux spectacle que de les voir jonchées de cadavres, de membres épars, d'entrailles palpitantes ! Et quelle jouissance pour ton âme de te baigner dans le sang encore chaud de tes ennemis, et de rougir les pages de tes feuilles du récit de ces glorieuses expéditions ! Des poignards ! des poignards ! mon ami Marat ! mais des torches ! des torches aussi ! Il me semble que tu as trop négligé ce dernier moyen de crime. Il faut que le sang soit mêlé aux cendres ! Le feu de joie du carnage, c'est l'incendie ! C'était l'avis de Masaniello, ce doit être le tien. » L'audacieux courage de Gorsas le désignait aux fureurs de la populace, excitée dans les clubs. Le 8 mars 1793, une bande de deux cents forcenés armés, conduits par le Polonais Lazowski, vint envahir son domicile, brisa ses presses, dispersa ses caractères, menaça sa famille : lui-même ne dut la vie qu'à une prompte fuite. Deux jours après, la section du Bon-Conseil demandait à la Convention la mise en accusation de Gorsas et son jugement par le tribunal révolutionnaire. Gorsas, de son côté, porta plaintes des attentats dont il venait d'être victime ; mais sa réclamation ne fut pas accueillie. Lacroix s'éleva contre les députés qui, envoyés pour faire de bonnes lois, ne s'occupaient qu'à exciter le peuple par l'amertume de leurs écrits. « Je vois d'ailleurs, ajouta-t-il, deux caractères dans Gorsas, celui de représentant de la nation, et le peuple l'honore, et celui de journaliste, que le peuple méprise. » Billaud-Varennes alla plus loin : il déclara Gorsas d'autant moins à plaindre que les presses qu'il réclamait étaient celles de l'abbé Royou, qui lui avaient été données par la nation le 10 août, et qu'il les avait prostituées comme ce royaliste (1). « L'Assemblée décréta que les députés journalistes seraient tenus d'opter entre leurs fonctions législatives et la rédaction des feuilles publiques. Cependant, cette résolution ne fut pas appliquée ; car Gorsas, Brissot, Camille Desmoulins, Marat, et quelques autres pamphlétaires continuèrent de siéger parmi les représentants. Gorsas resta donc exposé à la vengeance de ses ennemis ; et, sur la proposition de Chaumette, la commune arrêta « que les anciennes opinions de ce déserteur de la cause populaire seraient imprimées contradictoirement avec ses opinions actuelles et affichées dans Paris sur deux colonnes avec ce double titre : *Le Gorsas d'autrefois et le* Gorsas *d'aujourd'hui* 14 mai 1793. Le 2 juin suivant, Gorsas fut décrété d'accusation avec les principaux girondins. Il se réfugia d'abord à Évreux, puis rejoignit Buzot, qui organisait dans le Calvados l'insurrection à main armée contre la Convention ; mais leurs forces, placées sous les ordres du général Félix Wimpffen, ayant été dispersées, presque sans coup férir, à Pacy-sur-Eure (14 juillet), Gorsas fut mis hors la loi le 28 juillet. Il se tint quelque temps caché en Bretagne, et peut-être eût-il échappé aux poursuites dirigées contre lui s'il n'eût commis l'inconcevable imprudence de rentrer dans Paris et de venir visiter en plein jour une de ses anciennes maîtresses, Brigitte Mathey, qui tenait un cabinet de lecture au Palais-Royal. Arrêté le 7 octobre, il fut aussitôt traduit au tribunal révolutionnaire, qui se contenta de faire constater son identité. Il fut exécuté le même jour. Monté sur l'échafaud avec un grand sang-froid, il prononça ses mots : « Je recommande à ceux qui m'entendent ma femme et mes enfants : je suis innocent ; ma mort sera vengée. »

Parmi les opuscules de Gorsas on cite surtout un écrit devenu très-rare : *L'Ane promeneur, ou Critès promené par son âne* ; Paris, 1786, in-8° ; réimprimé sous le titre du *Nouveau Rabelais*, 1788. C'est une curieuse critique des ridicules du siècle passé. A. DE L.

*Moniteur universel*, année 1789, n° 60 ; année 1792, n° 360 ; an. 1793, n° 69, 70, 286. — Garre, *Annales patriotiques* du 30 novembre 1793. — Barbaroux, *Mémoires*, p. 45. — Mme Roland, *Mémoires*, t. II, p. 256. — De Toulongeon, *Histoire de France depuis la révolution de 1789*, t. I-III. — De Ferrières, *Mémoires*, t. III, p. 472. — Montgaillard, *Histoire de France*, t. III, p. 211. — J.-A. Dulaure, *Esquisses historiques sur la Révolution française*, t. II, p. 250. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. III, p. 107 ; t. IV, p. 180-257 ; t. VI, p. 12. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. I, p. 262 ; t. III, p. 341 ; t. IV, p. 81-88, 130. — Martial Audouin, *Notices sur quelques hommes célèbres du Limousin*, p. 41 à 50. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Rabbe et Boisjolin, *Biographie port. des Contemporains*. — *Galerie historique des Contemporains*.

*GORSKI (*Stanislas-Bogorya*), historien polonais, né en 1494, mort en 1568. Après avoir achevé ses études à l'université de Cracovie, il embrassa la carrière ecclésiastique, et fut attaché à la personne de Pierre Tomicki, évêque de Cracovie, vice-chancelier du royaume de Pologne. Honoré de la confiance particulière de ce prélat, il fut chargé des affaires d'État les plus importantes ; et après la mort de son protecteur il devint secrétaire de la reine Bonne, épouse du roi Sigismond Ier. C'est grâce à ses soins infatigables qu'il nous est parvenu un recueil des lois, des divers actes publics, correspondances, etc., copiés d

(1) Cependant le 17 germinal an III le comité de législation accorda à la veuve de Gorsas et à ses enfants une indemnité complète.

sa propre main, et contenant 27 volumes, sous le titre : *Epistolæ, Legationes, responsa, actiones, res gestæ serenissimi Sigismondi I, regis Poloniæ et magni ducis Lithuaniæ*, etc., *per Stanislaum Gorski, Petri Tomicki quondam notarium, posteaque Sereniss. Bonæ Sfortiæ, reginæ Pol., secretarium, collectæ et in tomos 27 digestæ, Sigismundo ipso rege annis 42 res polonicas ac lithuanas justo ac moderato imperio administrante.* Cette collection renferme les documents qui se rattachent au règne de Sigismond Ier (1506-1548). Gorski y ajouta encore ses propres mémoires, où il raconte fidèlement tous les détails les plus intéressants qui parvinrent à sa connaissance. Après avoir été dispersées dans les siècles suivants, les diverses parties de ce manuscrit commencent aujourd'hui à être réunies et mises au jour. Nous en avons la preuve dans l'ouvrage qui se publie aux frais du comte Titus Dzialyrnski, à Posen, sous le titre *Acta Tomiciana*, dont les cinq premiers volumes ont déjà paru (de 1849-1856).

N. Kubalski.

Bandtke, *Historya Bibliotéki Uniwersitetu Jagellonskiego* (Histoire de la Bibliothèque de l'Université de Jagellons à Cracovie). — Chodynicki, *Dykcyonarz uczonych polaków* (Dictionnaire des Polonais érudits), tom. I.

**GORSKI** (*Jacques-Sstembelo*), philosophe et grammairien polonais, né dans le duché de Mazovie, en 1525, mort en 1583. Il fut professeur de droit et d'éloquence à l'université de Cracovie. Ses principaux ouvrages sont : *De periodis atque numeris oratoris, libri duo;* Cracovie, 1558; — *Commentariorum Artis Dialecticæ Libri X;* Cracovie, 1563; — *Apologia J. Gorscii pro Academia Cracoviensi publice in renuntiandis novis magistris dicta, una cum parænesi ad professores ejusdem Acad.;* Cracovie, 1581; — *De Figuris, tam grammaticis, tam rhetoricis, libri V;* Cracovie, 1550; — *Animadversio, sive Varius in theologos Virtembergenses*, etc.; Cologne, 1586. Il y attaque le livre que Krusius, professeur alors célèbre, publia sous le titre *Turco-Græcia*, ainsi que les disputes qui avaient lieu entre les théologiens de Tubingue et le patriarche de Constantinople.

N. K.

Bentkowski, *Histoire de la Littérature polonaise*, t. II.

***GORSKI** (*Théophylacte*), théologien russe, mort évêque de Kolomna, en 1788. On a de lui : *Orthodoxæ orientalis Ecclesiæ Dogmata;* Leipzig, 1784, et un Abrégé des dogmes chrétiens, en latin et en russe, qui a été traduit en allemand et même en français à Saint-Pétersbourg, en 1792. Ces ouvrages, quoique jusqu'aujourd'hui adoptés dans les séminaires russes, professent ouvertement des doctrines protestantes, et sont autant en contradiction avec les dogmes de l'Église catholique qu'avec le catéchisme de l'Église catholique-orthodoxe-d'Orient.

Pce A. G.

*Dictionnaire historique des Écrivains de l'Église gréco-russe.* — P. Gagarin, *De la Théologie dans l'Église russe;* Paris, 1857.

**GORTER** (*Jean* van), célèbre et fécond médecin hollandais, né à Enckhuysen (Frise occidentale), le 19 février 1689 (1), mort dans sa patrie, le 11 septembre 1762. Il étudia la médecine à Leyde, sous la direction de Bidloo, Dekker, Albinus et Boerhaave, dont il fut le meilleur disciple. Il se fit recevoir docteur en 1712, retourna à Enckhuysen, où il pratiqua jusqu'en 1725. Il fut alors appelé à l'université de Harderwyk pour remplacer Barthélemy de Moor. Gorter passa son examen de maître ès arts, et professa durant vingt-neuf années. En 1754, l'impératrice de Russie Élisabeth le manda près d'elle, et le garda avec la qualité de premier médecin. En 1758, Gorter ayant perdu sa femme à Saint-Pétersbourg, revint en Hollande, et y termina ses jours. Il faisait partie des académies de Harlem, de Saint-Pétersbourg, Rome, etc. Il était très-expérimenté dans la pratique; on lui doit de nombreux ouvrages, écrits avec beaucoup de méthode, et renfermant une quantité d'observations nouvelles et intéressantes. Les principaux sont : *De Obstructione;* Leyde, 1712, in-4°; — *De Perspiratione insensibili Sanctoriana batava;* Leyde, 1725, in-4°, avec de nombreuses additions; Leyde, 1736, et Padoue, 1748, in-4° : l'auteur suit les théories de Sanctorius et de Keill; et il affirme, toutes choses égales, qu'on transpire moins pendant le sommeil que pendant la veille, pendant l'hiver que pendant l'été; — *De dirigendo studio in medicinæ praxi, sive de tabulis pro disciplina medica concinnandis;* Harderwyk, 1726, in-4°; Leyde, 1729, in-4°; Padoue, 1751, in-4°, avec le traité suivant; — *De secretione humorum e sanguine, ex solidorum fabrica præcipue et humorum indole demonstrata;* Leyde, 1727, 1735, 1761, et Padoue, 1751, in-4°. L'auteur y prétend que les globules rouges du sang sont plus petits dans l'hydropisie que dans l'état de santé. Il constate que la cavité des vaisseaux vasculaires en général est plus grande que celle de leur tronc; — *De Praxis medicæ repurgatæ Certitudine;* Leyde, 1731, et réimprimé à Padoue, avec le *Compendium Medicinæ;* 1751, in-4°; — *De animi et corporis Contentione mirabili, tam in secunda, quam adversa valetudine;* Leyde, 1731, et Padoue, 1751, in-4°; — *De gezuiverde heelkonst, ter onderwysinde van den leerende en konst oeffenenden Heelmeesten;* Leyde, 1731, in-8° : Gorter traduisit cet ouvrage en latin, sous le titre de *Chirurgia repurgata*, avec annotations; Leyde, 1742, in-4°; Florence, 1745, in-4°; Padoue, 1750, in-8°; Vienne, 1762, in-8°; la pratique est trop négligée dans ce manuel; — *Compendium Medicinæ, in usum exercitationis domesticæ digestum :* première partie, *De Morbis generalibus;* Leyde, 1731, in-4°; deuxième partie, *Therapeuticam exhibens;* Leyde, 1737, in-4°; l'ouvrage complet a été réimprimé à Francfort et à Leipzig,

(1) C'est à tort qu'Éloy le fait naître à Harderwyck, en 1688.

1749, in-4°; à Venise et à Padoue, 1751, même format; — *Morbi epidemici brevis Descriptio et Curatio per diaphoresin*; Harderwyk, 1733, in-4°; — *Exercitationes medicæ Quatuor* : 1° *De Motu vitali* (séparément, à Harderwyk, 1734); 2o *De Somno et Vigilia* (séparément, à Harderwyk, 1737); 3° *De Fame*; 4° *De Siti*; l'ouvrage complet, Amsterdam, 1737, in-4°, et Padoue, 1751, in-4° : l'auteur y déduit la perpétuité du mouvement vital de la tendance de la fibre à se raccourcir et de l'opposition qu'elle met ainsi à l'extensibilité du corps musculaire. Il constate que dans le sommeil les parties sont dans un état de relâchement et les fonctions ralenties ou suspendues. Des observations sur les phénomènes causés par la faim et la soif rendent surtout ce livre intéressant; — *Medicina hippocratica, exponens aphorismos Hippocratis*; Amsterdam, 1739-1742, 7 vol. in-4°; Padoue, 1747 et 1753, in-4°; — *Medicina dogmatica, tres morbos particulares, delirium, vertiginem et tussim, aphoristice conscriptos et commentariis illustratos, prospecimine exhibens*; Harderwyk, 1741, in-4°; Padoue, 1751, in-4°; — *Pro Medico dogmatico*; ibid.; — *De gezuiverde heelkonst, of kort onderwys der meeste inwendige ziekten, ten nitte der-zee-en Veld-Chirurgyns*; Amsterdam, 1744, 1751, in-8°; et 1761, in-4°; — *Kort vertoog of aanwysing hoe en waar de sluytband der Kraamvrouwen moet gelegt worden*; Amsterdam, 1744, in-8°; — *Geneeskunding onderzoek nude oorzaak, woorkoming en genering van de tegenswoordig heerschente zickte on der net rundvea*; etc., Harderwyk, 1745, in-8°; — *Nieuwe gezuiverde heelkonts*; etc., Leyde, 1746, in-4°; — *Praxis Medicæ Systema*, etc., 2 parties; Harderwyk, 1750, in-8°; Padoue, 1752, in-4°; Leipzig, 1755, in-4°; — *Formulæ medicinales, cum indice virium, qua ad inventas indicationes inveniuntur medicamina*, etc.; Harderwyk, 1752, in-8°; Francfort et Leipzig, 1760, in-4°; — *Het regt gebruyk der sluytband, nevens eenige verbeterde behandlingen in Kraamvrouwen*; Amsterdam, 1752, in-8°; — *Methodus dirigenti studium medicum*; Harderwyk, 1753, in-4°; — *Opuscula varia medico-practica et medico-theoretica*; Padoue, 1751, 2 vol. in-4°. E. D.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

**GORTER** (*David* DE), médecin et botaniste hollandais, fils du précédent, né vers 1720, mort en 1783. Il fit ses études dans sa patrie, et sous la direction de son père, qu'il accompagna en Russie, et auquel il succéda comme médecin de l'impératrice. De retour en Hollande, il s'occupa particulièrement de botanique. On a de lui : *Materia medica, exhibens virium medicamentorum simplicium Catalogus*; Amsterdam, 1740, in-4°; Padoue, 1755, in-4°; — *Flora Gelrozutphenica*; Harderwyck, 1745, in-8°; — *Flora Ingrica, ex schedis Stephani Kraschenninikow*; Leyde, 1761, in-8°; — *Flora Belgica*; Utrecht, 1767, in-8°. E. D—s.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

**GORTON** (*Samuel*), sectaire anglo-américain, né à Gorton, en Angleterre, vers 1600, mort à Rhode-Island, vers la fin de 1677. Lui-même nous dit, dans une de ses lettres : « Je n'ai jamais été élevé dans les écoles du savoir humain, et je bénis Dieu de ne l'avoir pas été. » En 1631 il quitta la cité de Londres, où il était marchand drapier, et se rendit à Boston, dans l'espoir d'y jouir de la liberté de conscience. Mais il trouva dans cette ville une église établie qui accueillit fort mal ses hardiesses de libre penseur. Moins heureux encore à Plymouth, où il se rendit ensuite, il y fut condamné à une amende, à la prison, et finalement expulsé au milieu d'un rigoureux hiver (1637-1638). Il passa à Rhode-Island, où ses prédications hétérodoxes lui attirèrent de nouvelles rigueurs, qui ne le corrigèrent pas. Expulsé encore une fois, il acheta en 1642 quelques terres à Pawluxet, dans la partie méridionale de la Providence. Il paraît qu'il empiéta sur les propriétés de ses voisins, qui portèrent plainte à la cour du Massachusetts. Sommé de comparaître devant cette cour, qui siégeait à Boston, Gorton refusa d'obéir à un ordre qu'il taxa d'illégalité; puis, ne se croyant pas en sûreté à Pawluxet, il passa la rivière de ce nom, et acheta du sachem Miantonomo un terrain à Shawomet, vers la fin de 1642. Peu de mois après, il fut arrêté, avec onze de ses adhérents, par ordre de la cour du Massachusetts et conduit à Boston. Accusé de blasphème contre l'Évangile et d'opposition à tout gouvernement civil, Gorton embarrassa ses juges par la subtilité de ses réponses, surtout en matière de religion. Cette défense n'était pas de nature à lui concilier la bienveillance des juges. Il échappa à peine à une sentence capitale, et fut condamné aux travaux forcés dans la ville de Charlestown, tout le temps qu'il plairait à la cour. Quelques mois après, en janvier 1644, les juges commuèrent cette peine en bannissement. Gorton retourna avec ses adhérents à Aquetnech, ou Rhode-Island, où il persuada aux sachems de se placer sous la protection de l'Angleterre, et d'abandonner à ce pays une partie de leurs terres; puis il partit pour la métropole avec l'acte de cession. Là il obtint du parlement un ordre qui lui assurait la paisible possession des terres qu'il avait acquises à Shawomet. De retour dans cette localité, en 1648, il lui donna le nom de Warwick, par reconnaissance des services que lui avait rendus le comte de Warwick, et passa le reste de ses jours dans la retraite. Sa secte lui survécut plus d'un siècle; elle s'éteignit dans l'oubli, au milieu de la révolution d'Amérique. On a de Gorton : *Simplicity's Defence against seven-headed policy*; 1646, in-4°; — *An incorruptible Key, compo-*

*sed of CX psalms, wherewith you may open the rest of the Holy Scriptures;* 1647, in-4°; — *Saltmarsh returned from the Dead;* 1655, in-4°; — *An Antidote against the common Plague of the world.* Z.

*Cyclopædia of American Literature*, t. I, p. 38.

*GORTSCHAKOF (*Pierre*, prince), général russe, né en 1790. Après avoir fait les campagnes de 1813 et 1814, il servit au Caucase, sous les ordres du général Yermolof. Chef de l'état-major de Wittgenstein en 1826, il fut un des signataires de la paix d'Andrinople. Nommé en 1839 général-gouverneur de la Sibérie orientale, il occupa ce poste important jusqu'en 1851, et vit depuis lors dans la retraite. Pce A. G.

*GORTSCHAKOF (*Michel*, prince), général russe, frère du précédent, né en 1795, commença sa carrière dans l'artillerie, et se distingua aux siéges de Silistrie et de Schoumla en 1828. Chef de l'état-major du comte Palhen en 1831, il fit preuve de bravoure au combat d'Ostrolenka et à la prise de Varsovie. Blessé et fait général à Grohow, il remplaça le comte Toll comme chef de l'état-major de toute l'armée, fut nommé général d'artillerie en 1843 et gouverneur militaire de Varsovie en 1846. En 1853 il commanda l'armée russe qui entra dans les Provinces Danubiennes, lui fit passer le Danube à Braïla le 23 mars 1854, se replia avec elle sur les frontières de Bessarabie au mois d'août de la même année, et prit en mars 1855 le commandement de la défense de Sévastopol. L'habileté qu'il déploya dans cette défense, la courtoisie qu'il apporta dans toutes ses relations avec l'ennemi, son humanité envers les blessés et les prisonniers ont été généralement reconnues. Lieutenant général de l'empereur Alexandre II pour le royaume de Pologne, le prince Michel Gortschakof est aujourd'hui l'exécuteur intelligent de la politique conciliatrice de son jeune souverain à Varsovie. Pce A. G.

*GORTSCHAKOF (*Alexandre*, prince), diplomate russe, frère des précédents, né en 1800. Il fut successivement secrétaire d'ambassade à Londres en 1824, chargé d'affaires à Florence en 1830, conseiller d'ambassade à Vienne en 1832, envoyé extraordinaire à Stuttgard en 1841. Chargé en 1854 par l'empereur Nicolas des intérêts de la Russie aux conférences de Vienne, il y donna des preuves d'un grand talent diplomatique. En 1856, il fut appelé par l'empereur Alexandre II à succéder, comme ministre des affaires étrangères, au comte Nesselrode. Pce A. G.

Le prince P. Dolgorouki, *Notices sur les principales Familles de la Russie*. — *L'Invalide russe*. — *Le Nord*, 1858.

GOSBERT *Voy.* GAUSBERT et GAUZBERT.

GOSELINI (*Julien*), historien et poëte italien, né à Rome, le 12 mars 1525, mort le 13 février 1587. Sa famille était originaire de Nizza-della-Paglia, petite ville de Montferrat. Il y fut élevé sous la direction de Damien Maraffi. A l'âge de quatorze ans il fut reçu dans la maison du cardinal de Santa-Fiora, auprès duquel il resta pendant trois années. Dès sa première jeunesse il montra beaucoup de facilité pour l'étude. Il n'avait que dix-sept ans lorsque don Ferdinand de Gonzague, alors vice-roi de Sicile, le prit chez lui comme son chancelier. Ce prince s'étant rendu à Milan en 1546 comme gouverneur de cette ville, emmena Goselini avec lui, en qualité de secrétaire. Après la mort de Gonzague, Goselini continua d'être employé comme secrétaire par le duc d'Albe et ensuite par le duc de Sessa, qui furent successivement appelés au gouvernement du Milanais. Le duc de Sessa partit ensuite avec Goselini pour l'Espagne. L'adresse particulière que Goselini montra dans l'art des négociations frappa tellement le duc, qu'il lui confia ses propres intérêts à défendre auprès de Philippe II. Goselini sut se concilier les bonnes grâces du roi; il reçut de lui une gratification de huit cents écus d'or, et retourna bientôt à Milan, toujours comme secrétaire du duc de Sessa. Il conserva cet emploi auprès du duc d'Albuquerque, lorsque celui-ci remplaça le duc de Sessa. Mais le nouveau gouverneur fit bientôt après jeter Goselini en prison, l'accusant d'avoir tué un de ses favoris. Goselini ne recouvra sa liberté que lorsque le marquis d'Aimonte fut nommé gouverneur du Milanais; il se justifia entièrement de l'inculpation dirigée contre lui, et fut rétabli dans ses anciennes fonctions, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Une de ses qualités particulières était son habileté à apaiser les différends. Il était en relation avec les hommes les plus distingués de l'Italie. Ses ouvrages historiques sont écrits avec élégance; ses poésies eurent beaucoup de succès auprès de ses contemporains; mais, d'après le jugement de Tiraboschi, les pensées en sont trop recherchées et le style n'en est pas assez pur. On a de Goselini : *Rime;* Milan, 1572, in-4°; Venise, 1573, in-4°; 1588, in-12; — *Dichiarazioni de' moi Componimenti;* Milan, 1573, in-4°; dans cet ouvrage Goselini donne des commentaires sur ses poésies, et en détaille les finesses; — *La Vita di Don Ferdinando Gonzaga;* Milan, 1574, in-4°; — *Tre Congiure : 1° De' Pazzi et Salviati contro i Medici : 1° De' conte Giovanni Fieschi contro la Republica di Genova : 1° D'alcuni Piacentini contro il duca Pier Luigi;* — *Lettere;* Venise, 1592, in-8°; — *Lettere in materia di stato*, dans le tome II du *Tesoro politico;* — *Compendio della Guerra di Parma e del Piemonte dall' anno* 1588 *all' anno* 1590, en manuscrit à la Bibliothèque Ambrosienne. — Beaucoup de poésies latines de Goselini ont été publiées dans divers recueils. E. G.

Bayle, *Diction.* — Ghilini, *Teatro d'Uomini letter.*, t. I. — Argelati, *Bibl. Script. Mediol.*, t. II, p. 2119. — Tiraboschi, *Stor. della Lett. Ital.*, t. VII, parte III.

* GOSIA (*Martinus*), jurisconsulte italien,

né à Bologne, vers la fin du onzième siècle, mort entre 1158 et 1166. Il appartenait à la famille noble des Gosi, laquelle fut plus tard chassée de Bologne comme gibeline. On a très-peu de détails sur la vie de Gosia. Il fut un des quatre docteurs qui se trouvaient au douzième siècle à la tête de l'université de Bologne. Ils présidèrent aux fameuses décisions prises dans les champs de Roncaglia au sujet des droits impériaux. Gosia s'y fit remarquer par son ardeur particulière à proclamer l'absolutisme de l'empereur. Frédéric Ier ayant demandé à Bulgarus, collègue et rival de Gosia, si l'empereur était complétement le maître du monde, Bulgarus répondit que non quant à la propriété. Mais Gosia fut d'avis que la domination de la couronne impériale s'étendait jusqu'à la pleine propriété de la terre entière. On raconte que Frédéric serait alors descendu de son palefroi, et qu'il en aurait fait don à Gosia ; mais ce fait ne se passa qu'en 1191, lorsqu'une question analogue fut adressée par Henri VI à Lothaire et à Azon.

L'empereur traita toujours Gosia avec beaucoup de faveur. Tous les deux se promenant un jour à cheval, la conversation tomba sur une question de droit romain controversée entre Gosia et Bulgarus. « C'est vous qui avez raison, seigneur Martin », dit l'empereur. — « Consacrez donc alors mon opinion par un rescrit », répondit le juriste. Ainsi fut fait ; l'*authentica sacramenta puberum* donna force de loi à l'interprétation de Gosia. Les explications de ce dernier furent encore plusieurs fois préférées à celles de Bulgarus dans les décrétales, dans les statuts de Bologne. Mais en revanche Bulgarus eut pour lui la majeure partie des glossateurs. Néanmoins, un certain nombre d'entre eux resta fidèle aux doctrines de Gosia ; on les nomma *gosiani*. Comme leur maître, ils s'attachaient plus à l'équité qu'à la lettre de la loi. — Gosia avait reçu le surnom de *Copia Legum ;* dans les écrits des glossateurs, il est désigné généralement par son prénom. On a de lui des notes aux différentes parties du droit romain ; ces notes se trouvent dans plusieurs manuscrits, la plupart conservés à la Bibliothèque impériale de Paris ; dans le tome IV de l'*Histoire du Droit Romain au moyen âge*, de Savigny, on en trouve l'indication exacte. E. G.

Sarti, *De claris Archi-Gymnasii Bononiensis Professoribus*, t. I. — Fantuzzi, *Notizie degli Scrittori Bolog.*, t. IV. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. — Savigny, *Geschichte der römischen Rechts im Mittelalter*, t. IV.

**GOSLAWSKI** ou **GOSLAVIUS** (*Adam de Bebelno*), réformateur, partisan des doctrines religieuses de Socin, vivait en Pologne dans la première moitié du dix-septième siècle. On lui doit deux ouvrages imprimés à Rakow, ville polonaise, alors le principal séjour des sociniens. Ils ont pour but de réfuter le système de Keckerman et de Martin sur la divinité de Jésus-Christ. En voici les titres : *Refutatio eorum quæ Barth. Keckermannus in libro primo sytematis sui disputat adversus eos qui solum patrem Domini nostri Jesu Christi esse illum Deum Israelis, Filium vero Dei, neminem alium præter et ante eum qui ex Maria Virgine est natus, confitentur* ; Racoviæ, 1607 et 1613 ; — *Disputatio contra Jacobum Martinum, professorem Wittenberg., ea in libro II° de tribus Elohim refellere enitentem quæ ab auctore Balth. Keckermanno parte tertia disputata sunt, tum de ratione personæ in genere sanctæ, tum de definitione divinæ personæ, a Justino, ut vulgo creditur, tradita respondetur* ; ibidem, 1620. N. K.

Zeltner, *Historia Socini.* — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

**GOSLICKI** (*Laurent*), orateur et littérateur polonais, né en 1535, mort en 1607. Il fut chargé d'importantes négociations auprès du roi de Suède et des divers princes allemands. Goslicki contribua aussi à la pacification de la ville de Dantzick, troublée sous le règne du roi Étienne. Après la mort de ce prince, il mena à bonne fin les négociations avec l'archiduc Maximilien, qui aspirait à la couronne de Pologne, en concurrence avec Sigismond III, devenu alors roi. Nommé successivement aux évêchés de Kamieniec, de Helm et de Posen, ce prélat se distingua surtout en votant dans la diète, le premier parmi les évêques polonais, des garanties pour laisser les protestants en paix.

Ses principaux ouvrages sont : *De optimo senatore, libri duo, in quibus magistratuum officia, civium vita beata, rerum publicarum felicitas explicantur*, etc. ; Venise, 1568, ; Bâle, 1593 ; — *De victoria Sigismondi Augusti, sereni et potentis. regis Poloniæ* ; Padoue, 1564 ; poëme héroïque. — Goslicki laissa aussi deux manuscrits, dont l'un a pour titre : *Discursus de hæreticis* ; l'autre : *Causæ et actiones sereni regis Stephani*.

N. Kuralski.

Chodyniecki, *Dictionnaire des Polonais érudits.*

**GOSLIN.** Voyez Gozlin.

* **GOSSE** (*Georges-Alexandre*), médecin français, né à Saint-Amand-les-Eaux, en 1700, mort dans la même ville, le 13 novembre 1772. Il fut médecin de l'établissement thermal sur lequel il publia : *Observations sur les eaux minérales de Saint-Amand en Flandre* ; Douay, in-12, 1750. Z. P.

*Archives du Nord*, 2e série, t. II.

* **GOSSE** (*Floride*), frère du précédent, littérateur français, né à Saint-Amand, vers 1735 ou 34, mort au commencement du dix-neuvième siècle. Il entra dans les ordres, et devint prieur de l'abbaye d'Arronaise, entre Bapaume et Péronne. On a de lui : *Histoire de l'Abbaye et de l'ancienne congrégation des chanoines réguliers d'Arronaise*, avec des notes critiques, historiques et diplomatiques ; Lille, 1786, in-4° ; — *Essais posthumes*

*en vers et en prose*; Lille, in-8° (sans date). Dom Floride émigra à la révolution, et fut obligé d'exercer pour vivre l'état d'horloger. E. P.

*Archives du Nord*, 2e série, t. II.

* GOSSE (*Henri-Albertet*) (1), chimiste naturaliste suisse, né à Genève, le 28 mai 1752, mort le 1er février 1816. La passion de l'histoire naturelle et des sciences physiques lui fit abandonner l'état de libraire, qu'il avait embrassé; il se rendit à Paris pour y suivre des cours de chimie, de botanique, de pharmacie. Le zèle qu'il déploya lui valut bientôt l'amitié des Lavoisier, Deyeux, Fourcroy, Lacépède, Vauquelin, Parmentier. En 1781 il remporta le prix d'émulation fondé à l'École de Pharmacie par M. Le Noir, lieutenant de police. Gosse prit part au concours ouvert en 1783, par l'Académie royale des Sciences de Paris, *Sur la nature et les causes des maladies auxquelles sont exposés les doreurs sur métaux et sur les moyens de les en préserver*, et il remporta le prix. Son fourneau, remarquable par la simplicité de la construction et par le tirage établi à l'aide d'un foyer d'appel, répondit complétement au but proposé; c'est presque encore le seul employé à Genève dans l'horlogerie. Plus tard en 1785, appelé à concourir dans la question *Sur la nature et les causes des maladies des ouvriers employés dans la fabrique des chapeaux et sur les moyens de les en préserver*, ses observations microscopiques sur les poils, la substitution du plomb au mercure dans le secrétage et surtout son masque d'éponges, lui valurent de nouveaux succès et de nouvelles récompenses honorifiques. A Genève, où il établit une pharmacie, il fut un des fondateurs de la *Société de Physique et d'Histoire naturelle* et de celle *pour l'Avancement des Arts*. Il enrichit la matière médicale de diverses préparations pharmaceutiques propres à combattre efficacement certaines maladies rebelles de la peau, telles que affections scrofuleuses, etc. Ses expériences sur la digestion, consignées par Senebier dans les œuvres de Spallanzani, servirent de point de départ aux travaux des physiologistes modernes. Il appliqua son génie au perfectionnement de diverses industries, telles que la *poterie*, la *fabrication des cuirs*, des *chandelles*, du *charbon* etc., etc. Il fut l'inventeur des *eaux minérales factices*, qui dès lors sont devenues d'un usage général. A peine venait-on d'inventer les ballons, qu'il substitua le *gaz hydrogène* au calorique, comme le prouve sa correspondance avec Montgolfier au moment de la découverte, et par ses expériences aérostatiques il était parvenu à des résultats entièrement nouveaux lorsque les révolutions française et genevoise le lancèrent dans une carrière politique semée de dangers. Réformateur légal des abus, il fut lié avec l'élite des âmes nobles qui luttaient pour une liberté honnête et sage, et défendit, même au péril de sa vie, les victimes de l'anarchie, soit en France, soit à Genève. Le général Bonaparte, qui avait apprécié à Paris le mérite de Gosse, l'accueillit avec distinction, lors de son passage à Genève, quoiqu'on n'ignorât point tous les sacrifices et toutes les démarches qu'il avait faites auprès du Directoire pour empêcher la réunion de Genève à la France. Après cette réunion, Gosse introduisit de nombreuses réformes dans l'administration municipale, et chercha à favoriser l'étude des sciences naturelles par l'établissement d'un musée et par des cours de botanique. Il fut alors nommé correspondant de l'Institut impérial de France. Retiré vers la fin de sa vie dans une campagne à Mornex, Gosse y conçut l'idée des sociétés scientifiques nomades connues sous le nom de *congrès scientifiques*, et après une correspondance active avec divers savants suisses et étrangers, il convoqua à Mornex, le 15 octobre 1815, la première assemblée de la *Société helvétique des Sciences naturelles*. Le plan de cette société nomade fut douze ans plus tard transporté en Allemagne par le professeur Oken, et de là en Angleterre, en France, en Scandinavie et jusqu'en Amérique. Un mois après cette création, Gosse mourut d'apoplexie. Il a laissé un fils, qui s'est distingué dans la carrière médicale. B. (de Genève).

*Docum. partic.*

GOSSE (*Étienne*), littérateur et auteur dramatique français, né en 1773, à Bordeaux, mort à Toulon, le 21 février 1834. Secrétaire de l'arsenal de Nantes lorsque éclata la révolution, il en adopta les principes, et s'enrôla dans un bataillon de volontaires, avec lequel il vint à Paris en 1792. Il y débuta par une pièce de circonstance pour célébrer la mémoire d'un maire qui avait été massacré par le peuple (Simonneau, maire d'Étampes) parce qu'il refusait d'abaisser arbitrairement le prix du pain. Nommé officier, Gosse fut envoyé en Vendée, où il combattit jusqu'en 1796. Une blessure qui le rendit boiteux le força à prendre sa retraite. Il se livra alors tout entier à la littérature. En 1801 il fut nommé inspecteur des remontes, puis receveur de la loterie à Toulon, place qu'il conserva jusqu'à la Restauration. Destitué, il ouvrit un café dans la même ville; son établissement ne réussit pas; il revint alors à Paris, où il devint rédacteur co-propriétaire du journal *Le Miroir*. Un des fondateurs de *La Pandore*, qui remplaça *le Miroir*, il eut à soutenir pour ce journal un procès en police correctionnelle. On a de Gosse: *La Mort de Vincent Malignon, agent national de la commune de Clays, département de l'Ardèche*, trait historique en un acte et en vers; Nantes, 1795, in-8°; — *L'Épreuve par ressem-*

(1) La famille *Gosse* (anciennement *De Cousch*), originaire d'Alsace et devenue protestante, résidait à Sedan à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Un de ses membres, *Pierre Gosse*, émigra en Hollande, et y fonda une maison de librairie très-renommée par ses publications littéraires. Une succursale de cet établissement fut créée à Genève par deux de ses fils.

*blance;* comédie en un acte et en vers libres, représentée au Théâtre Montansier; Paris, 1799, in-8°; — *Les Amants Vendéens;* Paris, 1799, 4 vol. in-12; 1800, 4 vol. in-18; 1819, 4 vol. in-12; — *L'Auteur dans son Ménage*, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes; 1799, in-8°; — *Dorphinte, ou le bienfaisant par intérêt;* 1799; — *Gasparin, ou le héros provençal*, roman éroti-comique; Paris, 1800, 2 vol. in-18; — *L'Esclave par amour*, opéra comique; 1800, in-8°; — *Le Roman*, opéra comique en un acte; 1800; — *Le nouveau Débarqué*, comédie en un acte mêlée de vaudevilles; Paris, 1801, in-8°; — *Le Maréchal de Saxe;* 1800; — *Les Femmes politiques*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1800, in-8°; — *Auguste, ou l'enfant naturel*, drame en trois actes et en prose; Paris, 1812, in-8°; — *Le Nouveau Mentor*, comédie en trois actes et en vers; 1813, in-8°; — *Le Médisant*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1816, in-8°; nouv. édit., Paris, 1835, gr. in-8°; — *Le Susceptible par honneur*, comédie en trois actes et en vers, jouée au Théâtre-Français en 1818 : la censure avait fait changer le titre, qui était *La Crainte de l'opinion;* — *Fables;* Paris, 1818, in-12 : elles roulent presque toutes sur des sujets politiques, et petillent d'esprit; — *La petite Musicienne;* Paris, 1819, 3 vol. in-12; — *Proverbes dramatiques;* Paris, 1819, 2 vol. in-8°; — *Manon Lescaut et le chevalier des Grieux*, mélodrame en trois actes et en prose; Paris, 1821, in-8°; — *Le Flatteur*, comédie en cinq actes et en vers, représentée au Théâtre-Français; Paris, 1820, in-8°; — *Marino Faliero*, drame historique en cinq actes et en vers; — *Histoire des bêtes parlantes depuis* 89 *jusqu'à* 1824, *par un chien de berger;* Paris, 1827 et suiv., in-8° : ouvrage satirique en vers; — *Les Jésuites, ou les autres Tartufes*, comédie en cinq actes et en vers, non représentée; Paris, 1827, in-8°; — *De l'Abolition des Priviléges et de l'émancipation des théâtres;* 1830, in-8°; — *Quatre millions à retrancher du budget de* 1831; Paris, 1831, in-8°. Il avait fait en 1800 avec Bernard Valville *L'Épicière bel esprit*, comédie en un acte et en prose, qui fut sifflée; Gosse vengea cet échec par une *Épître aux garçons épiciers*. Il fit encore, en collaboration avec Morel, Étienne ou Beauplan : *Pygmalion à Saint-Maur;* — *Quel est le plus ridicule? ou la gravure en action;* — *Pont de Veyle, ou le bonnet de docteur;* et *La Fiancée perdue*. La censure ne permit pas la représentation de *Mademoiselle de Tournon, ou l'ancien Droit d'aînesse*, comédie en trois actes; — *L'École des jeunes Gens*, comédie en trois actes et en vers; — *Zadig;* — et enfin *Jane Shore* (en collaboration avec Bert). Gosse a donné une notice sur la vie et les ouvrages de Geoffroy, en tête du *Cours de Littérature dramatique* de ce critique. Enfin, il a laissé en manuscrit un recueil d'épigrammes. L. LOUVET.

Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

*GOSSE (*Nicolas-Louis-François*), peintre français, né à Paris, le 4 octobre 1787, élève de Vincent. Ses principaux tableaux sont : *L'Adoration des Mages*, exposé au salon de 1828, commandé pour l'église de Chaillot; — *La Charité* (église de Vannes); — *La Mort de saint Vincent Ferrier* (même église); — *La Naissance du Christ;* — *La Création* (galerie de MM. Goupil et Vibert); — *La Prudence et la Force*, grandes figures pour le Palais de Justice de Domfront; — *Sainte Geneviève en prières* (M. Vigier, chapelle de Grandvaux); — *Le Christ au prétoire* (fait partie du Musée du Luxembourg); — *Saint Philippe prêchant l'Évangile dans la Thébaïde* (Musée de Tarbes); — *Saint Vincent de Paul délivrant un prisonnier* (gravé par Cornillet); — *Galilée aveugle enseignant la science dans le palais des ducs de Florence* (gravé par Et. Jazet); — *La Visite de l'empereur Napoléon III aux travaux du Louvre*, grand tableau pour la salle du Trône, au Sénat; — 4 tableaux représentant les quatre parties du monde, pour le Ministère des Affaires étrangères; — *Le Rétablissement de l'Empire*, tableau allégorique destiné au Sénat et pour lequel l'empereur a fait remettre à l'auteur, en 1855, une médaille d'or; — *Louis XI aux pieds de François de Paule*, — *Clémence de Napoléon* : ces deux tableaux appartiennent à l'empereur; — *Les Blessés de Juillet à l'ambulance de la Bourse*, petite toile, se conserve au musée de Versailles; — *Napoléon recevant la reine de Prusse à Tilsit*, au même musée. — *Le duc de Penthièvre remettant aux chanoines de Dreux les corps de ses ancêtres*, petit tableau qui est au château d'Eu; — *Le Refus de la couronne de Belgique*, même galerie; — *Les Conférences d'Erfurth*, de petite dimension, sont au Musée de Versailles. En peinture monumentale, M. Gosse a fait le plafond de la troisième chambre du Palais de Justice de Rennes, composé de cinq tableaux, le groupe du milieu représentant *La Justice et les trois Vertus théologales;* aux écoinçons : *La Paix*, *L'Éloquence*, *La Clémence*, *L'Histoire;* — à l'église Sainte-Élisabeth, à Paris, la *Parabole du pharisien et du publicain;* — le plafond de la salle des Caryatides, à l'hôtel de ville de Paris. Il a peint à détrempe : dans la salle des Concours de la Sorbonne : *Galilée expliquant son système du monde;* — *Michel Sorbon expliquant une thèse en théologie;* — *Richelieu au milieu des savants*. Il a peint le rideau de l'Opéra, ayant pour sujet : *Louis XIV accordant les lettres patentes de l'Opéra à Lulli;* les plafonds du Cirque aux Champs-Élysées, de l'Opéra-Comique, du théâtre de Strasbourg, de l'ancien Théâtre-Italien, du Grand-Théâtre de Lyon. M. Gosse a concouru à l'exécution des peintures pour le sacre de Charles X, en exécutant les *figures des*

*rois de France*. Lors de la fête donnée à l'hôtel de ville de Paris, pour le sacre de Charles X, il a peint un plafond de quarante pieds représentant l'*Entrée du duc d'Angoulême à Madrid*.

GUYOT DE FÈRE.

*Documents particuliers.*

* GOSSE (*Philippe-Henry*), naturaliste anglais, né le 6 avril 1810, à Worcester. Après une résidence de huit ans à Terre-Neuve, où il s'occupait de commerce, il parcourut pour son instruction le Canada, les États-Unis, les Antilles, passa en 1844 une grande partie de l'année à la Jamaïque, et se mit ensuite à écrire pour la Société des Connaissances chrétiennes un certain nombre de livres élémentaires sur les sciences naturelles. Depuis 1848 il s'est principalement aidé dans ses recherches du microscope, avec lequel il a pu décrire plus exactement les insectes, les herbes marines, les animalcules, et entre autres le genre des rotifères. M. Gosse a publié les ouvrages suivants : *The Canadian Naturalist* (Le Naturaliste canadien); Londres, 1840; — *The Birds of Jamaica* (Les Oiseaux de la Jamaïque); ibid., 1845, in-fol.; — *A Naturalist's Sejourn in Jamaica;* 1846 : complément de l'ouvrage précédent; — *A Naturalist's Rambles on the Devonshire Coast* (Promenades d'un Naturaliste sur les Côtes du Devonshire); 1853, in-8°, fig.; — *The Aquarium;* 1854, 1856, in-8° : description des animalcules qui peuvent être conservés vivants dans des réservoirs d'eau salée; — *A Manual of marine Zoology for the British Isles;* 1856, in-12; — *Tenby;* 1856, in-8°, ou un Dimanche au bord de la mer; — *Life in its lower, intermediate and higher forms* (La Vie dans toutes ses manifestations); 1857, in.12.

Paul LOUISY.

*Men of the Time. — Illustrated London News, 1856.*

GOSSEC (*François-Joseph*), musicien compositeur belge, né le 17 janvier 1733, à Vergnies, petit village du Hainaut, et mort à Passy, près Paris, le 16 février 1829. Fils d'un pauvre laboureur, il manifesta de bonne heure les plus heureuses dispositions pour la musique. A l'âge de sept ans, il entra comme enfant de chœur à la cathédrale d'Anvers, et en sortit à quinze pour se livrer à l'étude du violon et de la composition. Sans fortune et privé du secours de maîtres, mais avec ce pressentiment de la science qui en est le génie, Gossec se forma seul en méditant les œuvres classiques. Trois ans après, il vint à Paris, et fut chargé de diriger, sous les yeux de Rameau, l'orchestre que le fermier général La Popelinière, ami des arts et protecteur des artistes, entretenait à grands frais dans sa maison de Passy. La musique instrumentale, longtemps bornée aux sarabandes, aux courantes, aux gigues et à d'autres petites pièces semblables, avait fait peu de progrès; quelques sonates de violon et les pièces de clavecin de Couperin et de Rameau étaient à peu près les seuls morceaux qui eussent quelque mérite en France. La symphonie proprement dite n'existait pas. Ce fut vers le style instrumental que Gossec tourna d'abord ses vues. Ses premières symphonies, publiées en 1754, et dont la vigueur d'harmonie et d'instrumentation ne tarda pas à être appréciée, firent bientôt abandonner dans les concerts les ouvertures de Lully et de Rameau. Par un singulier hasard, l'année même où Gossec tentait cette innovation en France, Haydn faisait en Allemagne la même tentative en écrivant la première de ses symphonies. La Popelinière ayant réformé son orchestre, Gossec entra au service du prince de Conti, comme directeur de sa musique. Il profita des loisirs que cette place lui laissait pour travailler, et produisit une foule de compositions de différents genres. Ses premiers quatuors parurent en 1759, et n'eurent pas moins de succès que ses symphonies; mais l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur fut la *Messe des Morts* qu'il fit exécuter à Saint-Roch, où elle produisit la plus vive sensation. On rapporte que Philidor, qui était alors le musicien le plus estimé, s'écria, en sortant de l'église, qu'il donnerait volontiers tous ses ouvrages pour avoir fait cette messe. Jusque là Gossec n'avait encore rien écrit pour le théâtre; il s'essaya dans le genre dramatique par le petit opéra du *Faux Lord*, qui fut représenté en 1764, à la Comédie-Italienne. *Les Pêcheurs*, joués deux ans après sur la même scène, eurent un succès de vogue, et furent bientôt suivis du *Double Déguisement* et de *Toinon et Toinette;* enfin *Sabinus*, *Alexis et Daphné*, *Philémon et Baucis*, *Hylas et Sylvie*, *La Fête du Village*, *Thésée*, *Rosine*, successivement représentés à l'Académie royale de Musique, et les chœurs de l'*Athalie* de Racine, achevèrent de classer Gossec au rang de nos premiers compositeurs. En 1770, Gossec organisa le *Concert des Amateurs*. La fondation de cette société eut une immense influence sur les progrès de l'art. C'est à partir de ce moment que date la première impulsion donnée aux perfectionnements de l'exécution instrumentale en France; Gossec y prit la plus grande part. Il écrivit sa vingt-et-unième symphonie en *ré*, dans laquelle il ajouta aux parties de violon, de viole, de basse, de hautbois et de cor, seuls instruments employés dans l'orchestre, des parties de violoncelle, de contre-basse, de flûte, de clarinette, de basson, de trompette et de timbales, et obtint ainsi une variété et une vigueur d'effets dont on n'avait pas encore d'idée. Ce fut aussi vers la même époque qu'il composa sa symphonie de *La Chasse*, que Méhul prit plus tard pour modèle dans son ouverture du *Jeune Henri*. Gossec déployait alors une prodigieuse activité. En 1773, l'entreprise du *Concert spirituel* étant devenue vacante, il s'en chargea en société avec Gaviniès et Leduc aîné, et contribua puissamment à la prospérité de cet établissement et à l'amélioration du goût musical, par le choix des morceaux qu'il faisait

exécuter et par les talents étrangers qu'il savait attirer. Mais le plus grand service que Gossec ait rendu à son art est la fondation de l'*École royale de Chant*, dont il avait conçu le plan dans le but de former des sujets pour l'Opéra. Cette école, qui peut être considérée comme la première origine du *Conservatoire de Musique*, fut créée par arrêt du conseil du roi, du 3 janvier 1784, et s'ouvrit le 1[er] avril suivant, dans les bâtiments des Menus-Plaisirs. Le baron de Breteuil en confia la direction à Gossec. Ce savant musicien y enseignait l'harmonie et le contrepoint; plusieurs compositeurs distingués, entre autres Catel, furent formés par ses soins. A l'époque de la révolution, Gossec fut nommé chef de musique de la garde nationale. Les événements qui se succédèrent alors ouvrirent une nouvelle voie à ses talents. Il écrivit pour les fêtes nationales un grand nombre d'hymnes et de chœurs, et plusieurs symphonies pour instruments à vent, les instruments à cordes ne produisant pas assez d'effet dans ces morceaux, dont la plupart étaient destinés à être exécutés en plein air. Toutes ces compositions, ainsi que les deux opéras du *Camp de Grandpré* et de *La Reprise de Toulon*, qu'il écrivit dans le même temps, se distinguent par la vigueur du style. C'est dans *Le Camp de Grandpré* qu'il introduisit *La Marseillaise*, arrangée en chœur et à grand orchestre, avec une harmonie d'une élégance et d'une énergie extrêmement remarquables. En 1795, lors de la formation du *Conservatoire de Musique*, Gossec fut nommé l'un des cinq inspecteurs des études, conjointement avec Grétry, Cherubini, Lesueur et Méhul. Malgré son âge, déjà avancé, Gossec ne montra pas moins d'ardeur et d'activité que les plus jeunes de ses collègues. Il s'occupa d'organiser les cours, et prit la plus grande part à la rédaction des ouvrages élémentaires destinés à l'enseignement. Dès que l'avancement des études permit de créer une classe de composition, il se chargea des fonctions de professeur; on le vit alors, dirigeant ses élèves dans cette voie pure et classique dont il ne s'était jamais écarté, leur prodiguer avec autant de zèle que de dévouement l'instruction qu'il ne devait qu'à lui-même et qu'il avait acquise par un constant travail. A la formation de l'Institut, il avait été admis comme membre de la section de musique de la classe des Beaux-Arts, et Napoléon, en instituant la Légion d'Honneur, l'avait nommé chevalier de cet ordre. Gossec exerça jusqu'en 1814 les fonctions d'inspecteur et de professeur au Conservatoire. En 1815, cet établissement ayant été dissous pour être reconstitué sur de nouvelles bases, Gossec fut admis à la retraite; il avait alors quatre-vingt-deux ans. A partir de ce moment il cessa de s'occuper de son art, pour goûter le repos, dont il avait besoin après une aussi longue et laborieuse carrière. Il continua cependant plusieurs années de fréquenter les séances de l'Académie des Beaux-Arts; mais en 1823, ses facultés s'étant affaiblies, il se retira à Passy, où il mourut, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Ce patriarche de la musique française, témoin des succès de Rameau, de Glück et de Rossini, avait assisté à toutes les révolutions d'un art aux progrès duquel il avait lui-même puissamment contribué.

Gossec a écrit une quantité prodigieuse de morceaux. Voici l'indication de ses principales productions : MUSIQUE DRAMATIQUE : à la Comédie-Italienne, *Le faux Lord*, un acte (1764); *Les Pêcheurs*, un acte (1766); *Toinon et Toinette*, un acte (1767); *Le Double Déguisement*, un acte (1767); à l'Opéra, *Sabinus*, cinq actes (1773) : ouvrage écrit à l'occasion du mariage du comte d'Artois; *Alexis et Daphné*, un acte (1775); *Philémon et Baucis*, un acte (1775); *Hylas et Sylvie*, un acte (1776); *La Fête du Village*, un acte (1778); *Thésée*, de Quinault, remis en musique, trois actes (1782); *Rosine*, deux actes (1786); *Le Camp de Grandpré* (1793); *La Reprise de Toulon* (1794)..Gossec a composé la musique des chœurs de l'*Athalie de Racine*, qui fut exécutée sur les théâtres de Fontainebleau et de Versailles, en 1786 et 1788, et plus tard, en 1789, sur les théâtres Français et Italien. — MUSIQUE D'ÉGLISE : Plusieurs *messes avec orchestre*; des *motets* pour le concert spirituel; une *Messe des Morts;* un *Te Deum;* des *oratorios* exécutés au Concert spirituel, entre autres celui de *La Nativité;* un *O salutaris Hostia*, à trois voix, sans accompagnement; ce morceau, devenu célèbre, fut écrit à un déjeûner chez M. de La Salle, secrétaire de l'Opéra, au village de Chenevières, et exécuté immédiatement après dans l'église du lieu par Rousseau, Laïs et Chéron; Gossec l'intercalla ensuite dans l'oratorio de *Saül;* — MUSIQUE COMPOSÉE POUR LES FÊTES NATIONALES : Chant du 14 juillet (*Dieu du peuple et des rois*); — Chant martial (*Si vous voulez trouver la gloire*); — Hymne à l'Être-suprême (*Père de l'univers*); — Hymne à la Liberté (*Vive à jamais la liberté*); — Autre hymne (*Auguste et constante image*); — Hymne à l'Humanité (*O mère des Vertus*); — Hymne à l'Égalité (*Divinité tutélaire*); — Hymne funèbre aux mânes des députés de la Gironde; — Hymne patriotique (*Peuple, réveille-toi*); — Hymne à trois voix, pour la fête de la Réunion; — Chant funèbre pour la mort de Féraud; — Serment républicain (*Dieu puissant*); — Chœurs et chants pour l'apothéose de Voltaire; — Chœurs et chants pour l'apothéose de J.-J. Rousseau; — Musique pour les funérailles de Mirabeau, exécutée ensuite aux obsèques du duc de Montebello, etc., etc. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : Vingt-neuf symphonies à grand orchestre, dont trois pour instruments à vent; dix huit quatuors pour deux violons, alto et basse; un œuvre de quatuors pour flûte, violon, alto et basse; deux œuvres de trios pour deux violons et basse; deux œuvres de duos pour deux

violons; six sérénades pour violon, flûte, cor, basson, alto et basse; une symphonie concertante pour onze instruments obligés; plusieurs ouvertures détachées, etc., etc. Parmi les ouvrages élémentaires de Gossec, on remarque l'*Exposition des Principes de la Musique*, servant d'introduction aux solféges du Conservatoire. Il a écrit pour ces solféges un grand nombre de morceaux à deux, trois et quatre parties. On a aussi de lui deux rapports lus à l'Institut sur les progrès des études musicales et sur les travaux des pensionnaires de Rome, et plusieurs autres rapports sur des instruments ou sur des méthodes soumis à l'examen de l'Institut ou du Conservatoire.

Dieudonné Denne-Baron.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire des Musiciens*. — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*. — *Revue musicale*.

**GOSSELIN** (*Guillaume*)[1], mathématicien français, né à Caen, mort vers 1590, a publié : *L'Arithmétique de Nicolas Tartaglia, Brescian, traduit en français, avec toutes les démonstrations mathématiques et plusieurs inventions du traducteur, éparses chacune en son lieu*; Paris, 1577, in-8°; Anvers, 1578; Paris, 1613, in-8°. J. Courtin lui adressa une pièce de vers pour l'engager à cultiver la poésie et à renoncer aux mathématiques. Bayle, Du Verdier, Moréri, Huet et d'autres lui attribuent un ouvrage que Montucla donne à *Pierre Gosselin* ou *Josselin*, de Cahors. Cet ouvrage a pour titre : *De Arte magna, seu de occulta parte numerorum quæ et Algebra et Almucabala vulgo dicitur, libri quatuor, in quibus explicantur æquationes Diophanti, regulæ quantitatis simplicis et quantitatis surdæ*; Paris, 1577, in-8°. Montucla croyait apercevoir dans ce livre des essais ingénieux d'application de l'algèbre à la géométrie. On cite encore un livre *De ratione discendæ docendæque mathematices Prælectio*; 1583, in-8°, qu'on attribue à un Gosselin surnommé *Issacus*, du lieu de sa naissance, Ysse ou Isses, près de Châteaubriant, ou Issy près de Paris, au Issé en Bretagne.

L. L—t.

Bayle, *Dict. histor. et crit.* — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Huet, *Origines de Caen*. — Montucla, *Hist. des Mathém*, tome I. p. 576 et 618.

**GOSSELIN** (*Jean*), astrologue français, du seizième siècle, né à Vire, mort vers la fin de novembre 1604, âgé près de cent ans, fut garde de la Bibliothèque du Roi. Il s'attacha à Marguerite de France, reine de Navarre, qui aimait les mathématiques. Gosselin s'occupa surtout d'astrologie, et mourut fort vieux, « tout brullé, dit Scaliger, estant tombé dans son feu ». L'Estoile dit que le feu avait pris à la bibliothèque de Gosselin, et qu'on trouva ce savant mort sur sa chaise; il avait reçu un coup à la tête, ce qui fit soupçonner son domestique, lequel avait disparu; mais comme rien n'avait été volé, les poursuites ne furent pas continuées. Casaubon lui succéda à la Bibliothèque du Roi. Si l'on en croit Scaliger, Gosselin ne laissait entrer personne en la bibliothèque dont il avait la garde, tellement que Casaubon y trouva des trésors que personne n'y avait soupçonnés. Gosselin a fait paraître : *La main harmonique, ou les principes de musique antique et moderne, et les propriétez que la moderne reçoit des sept planètes*; Paris, 1571; — *Éphémérides, ou almanach du jour et de la nuict pour cent ans, commençant en l'an* 1571; — *Historia Imaginum cœlestium notro sæculo accommodata, in qua earum vicinitates seu habitudines inter se atque stellarum fixarum situs et magnitudines explicantur*; Paris, 1577; — *La signification de l'ancien jeu des cartes pythagoriques*; Paris, 1582, in-8°; — *Table de la réformation de l'an*; Paris, 1582; — *Kalendrier grégorien perpétuel*, traduit en français; Paris, 1583, in-4°. Quelques-uns lui attribuent le *Discours de la dignité et excellence des fleurs de lys et des armes des rois de France*; Melun, 1593; Tours, 1593; Nantes, 1615, in-8°.

L. L—t.

Bayle, *Dict. histor. et crit.* — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises*. — *Scaligerana secunda*, p. 126. — Moréri, — *Grand Dict. histor.* — Huet, dans ses *Origines de Caen*, 2e édition, p. 351, et dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 227. — Pierre de L'Estoile, *Journal de Henri IV*.

**GOSSELIN** (*Antoine*), historien français, né en Picardie, près d'Amiens, mort à Caen, le 17 mai 1645. Il fit ses études à Paris, et enseigna publiquement dans l'université de Poitiers, dont il devint recteur encore fort jeune. Jacques Lemaistre, sieur de Savigny, chanoine d'Avranches, l'appela, en 1605, à la chaire de rhétorique du Collége des Bois, dont il était principal. En 1609, Gosselin eut une discussion avec Jean de Tourneroche, professeur d'éloquence à l'université de Caen, et lança contre lui une déclamation pleine d'érudition et d'aigreur. Jacques Lemaistre étant mort en 1631, Gosselin lui succéda, et prononça l'éloge de son prédécesseur. Il était en outre curé de Notre-Dame de Froiderue. Malgré ces fonctions, Gosselin continua de professer la rhétorique jusqu'à sa mort. A ce moment il était recteur de l'université de Caen pour la septième fois. Il était très-versé dans les antiquités grecques et latines. On a de lui : *Jacobi Savignæi Laudatio funebris*; Caen, 1632, in-4°; — *Historia Gallorum veterum*; Caen, 1636, in-8°. Bochart l'a critiquée vivement dans une dissertation adressée à Moisant de Brieux, et que Bochart ne voulut pas rendre publique, dans la crainte de déplaire aux parents ou amis de Gosselin. Elle fut pourtant plus tard insérée dans ses Œuvres; — *Ob natum Franciæ Delphinum Gratulatio, D. Seguier Franciæ cancellario oblata*; Paris, 1640, in-8°.

J. V.

Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Huet, dans les *Origines de Caen*, 2e édition, et dans

son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 27 et 28. — Lelong, *Bibl. des Auteurs de l'histoire de France*.

**GOSSELIN** (*Charles-Robert*), littérateur français, né à Folie, près Caen, en 1740, mort à Maurecourt, le 26 septembre 1820. Il appartenait à une famille de cultivateurs. Il fut dirigé dans ses études par l'abbé d'Étemare, et devint un habile helléniste. Il crut devoir s'abstenir de tout rôle politique, et se consacra entièrement aux belles-lettres et à l'agriculture; aussi sa vie s'écoula-t-elle longue et tranquille. On a de lui : *Plan d'éducation*, en réponse aux académies de Marseille et de Châlons; Amsterdam, 1785-1787, in-8°; — *Réflexions d'un Citoyen adressées aux Notables, sur la question proposée par un grand roi* (Frédéric II) : « En quoi consiste le bonheur des peuples, et d'où vient la misère, et des moyens d'y remédier; Paris, 1787, in-8°; — *L'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse, source et origine de la mythologie et de tous les cultes religieux*. La quatrième édition est augmentée de la chronologie de la Genèse et de *La Théogonie d'Hésiode*, expliquée par la Genèse, avec grav.; Paris, 1817, in-8°. Ce dernier travail a pour objet de combattre Dupuis et son *Origine de tous les Cultes*. Gosselin a laissé de nombreux manuscrits, dont on trouvera la liste dans Mahul et dans Quérard; ils traitent surtout de matières religieuses. E. Desnues.

Mahul, *Annuaire nécrologique* de 1820. — Quérard, *La France littéraire*.

*GOSSELIN (*Jean-Edme-Auguste*), écrivain ecclésiastique, né à Rouen, le 28 septembre 1787. Il est supérieur du séminaire d'Issy près Paris, succursale de la compagnie de Saint-Sulpice. Avec le concours de l'abbé Caron, il a publié une belle édition des œuvres de Fénelon (Versailles, 1820 et années suivantes); plus tard il s'occupa d'une autre édition des mêmes œuvres, à la tête de laquelle il a placé une longue introduction, qui fut tirée à part, sous le titre de : *Histoire littéraire de Fénelon, ou revue historique et analytique de ses œuvres, pour servir de complément à son histoire et aux différentes éditions de ses œuvres*. Ce travail renferme, entre autres, une dissertation remarquable sur le quiétisme. On a encore de M. Gosselin : *Pouvoir du pape sur les Souverains au moyen âge, ou recherches historiques sur le droit public de cette époque relativement à la déposition des princes*; Paris, 1839; 2e édit., augmentée, 1845; — *Dissertation sur l'ostensoir d'or offert par Fénelon à son église métropolitaine, pour servir de supplément aux différentes histoires de Fénelon*; Paris, in-8°, 1827; — *Notice historique et critique sur la sainte couronne d'épines de N. S. J.-C. et sur les autres instruments de sa passion qui se conservent dans l'église métropolitaine de Paris*; Paris, 1828, in-8°; — *Méthode courte et facile pour se convaincre de la vérité de la religion catholique, d'après les écrits de Bossuet, de Fénelon, Pascal et Bullet*, 4e édit. in-32; Paris, 1840; — *Instructions historiques, dogmatiques et morales sur les principales fêtes de l'Église*; Paris, 1848, 2 vol. in-12. A. R.

*Docum. particuliers*. — Quérard, *La France littéraire*, t. XI.

**GOSSELLIN** (*Pascal-François-Joseph*), célèbre géographe français, né à Lille, le 6 décembre 1751, mort à Paris, le 7 février 1830. Des voyages intéressants pour la science géographique suivirent d'exactes et d'utiles études. Il voyagea en 1772, 1773, 1774 et 1780, dans les diverses contrées de l'Europe et sur les côtes d'Italie, d'Espagne et de France; ce qui lui donna lieu de vérifier les différentes positions indiquées par les itinéraires romains. Ses recherches s'étaient dirigées dès 1777 vers la géographie ancienne. A cette époque il compo[illegible] sur la Chersonèse d'Or et sur les *Sines* de Ptolémée une dissertation dont il a donné un extrait dans sa *Géographie des Grecs analysée*. De retour dans sa province, et appartenant à une maison de commerce considérable, député au conseil royal de commerce en 1784, il le fut extraordinairement, en 1789, près l'Assemblée nationale, qui, en 1791, supprima les députations de ce genre. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ayant proposé la question de comparer l'état de la science géographique [illegible] Strabon et Ptolémée, fournit à Gossellin [illegible] moyen de développer de nouvelles idées dans [illegible] mémoire très-étendu; ce mémoire remporta [illegible] prix, en 1789 (1), et ouvrit à son auteur [illegible] portes de l'Académie, qui furent, par suite [illegible] événements de la révolution, fermées en 17[illegible]. Mais l'infatigable savant continuait ses recherches, qui ne pouvaient porter ombrage [illegible] terroristes, et fut mis, comme érudit, en réquisition pour des travaux au bureau de la guerre. Les résultats des recherches du géographe [illegible] rent en effet déposés au ministère de la guerre; c'est de là qu'ils furent tirés successivement pour l'impression qui en fut ordonnée, en 1796, [illegible] la commission d'instruction publique. Appelé [illegible] l'Institut dès la formation de ce corps savant, les connaissances qu'il avait acquises dans [illegible] relations avec d'Ennery, possesseur d'un [illegible] cabinet numismatique, dont il fit le catalogue, [illegible] par les liaisons intimes qu'il eut pour le même objet avec l'abbé Barthélemy, directeur et conservateur des médailles à la Bibliothèque Richelieu, le firent élire unanimement à la place que [illegible] savant avait occupée (1799). L'impression de [illegible] savantes *Recherches sur la Géographie systématique des Anciens* (t. Ier et II, 1798) s'exécutait alors sous les yeux du rédacteur de cet article, dont les observations, sous le rapport littéraire, furent toujours favorablement accueillies

(1) Il fut imprimé en 1790, sous le titre de *Géographie des Grecs analysée*; 1 vol. in-4°.

par le géographe. La traduction du grand ouvrage de la géographie de Strabon ayant été ordonnée par le gouvernement consulaire, Gossellin fut désigné pour l'un des collaborateurs, et les notes de haute géographie furent principalement son ouvrage. En 1816 il devint l'un des rédacteurs en chef du *Journal des Savants*.

Voici les titres particuliers, l'ordre de composition et les dates de publication des mémoires de Gossellin qui principalement ont fait de lui un restaurateur de la science géographique, en la rattachant à sa base astronomique ancienne : *Dissertation sur la Chersonèse d'Or et sur le pays des Sines*, refondue, en 1777, dans la *Géographie des Grecs analysée;* — *Catalogue des médailles de M. d'Ennery;* 1788, in-4° : fait en commun avec l'abbé de Tersan; — *Systèmes géographiques d'Ératosthène, de Strabon et de Ptolémée;* 1790 : trois mémoires couronnés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et publiés sous le titre de *Géographie des Grecs analysée;* — *Système géographique de Marin de Tyr;* 1798, dans le I^er volume des *Recherches sur la Géographie des Anciens*, Imprimerie nationale; — *Recherches sur la Sérique des Anciens;* 1808, dans le XLIX^e volume des *Mémoires de l'Académie*, et, en 1813, dans le IV^e volume des *Recherches*, etc., avec quelques changements; — *Système géographique de Polybe;* 1798, dans le II^e vol. des *Recherches*, etc.; — *Recherches sur les côtes occidentales de l'Afrique;* 1798, ibid., 1^er vol.; — *Système géographique d'Hipparque;* 1798, ibid.; — *Recherches sur les côtes orientales de l'Afrique;* 1798, ibid.; — *Examen si les anciens ont fait le tour de l'Afrique;* 1798, ibid.; — *Recherches sur les côtes de l'Océan Atlantique;* 1798, ibid.; — *Recherches sur les côtes du golfe Arabique;* 1798, dans le II^e volume des *Recherches;* — *Recherches sur les côtes méridionales de l'Arabie;* 1808, dans le XLIX^e volume des *Mémoires de l'Académie;* et en 1813 dans le III^e volume des *Recherches;* — *Recherches sur les côtes du golfe Persique;* 1813, dans le III^e volume des *Recherches;* — *Notes sur la traduction de Strabon;* 1805 à 1819, dans les cinq premiers volumes de cette traduction; — *Éclaircissements sur les roses des vents des anciens;* 1805, dans le 1^er volume de la traduction de Strabon et dans le I^er volume des *Recherches;* — *Observations générales sur les stades des anciens;* dans le I^er volume de la traduction de Strabon et dans le IV^e des *Recherches;* — *Lettre à Pinkerton sur la Bretagne de Ptolémée;* 1814, dans les *Recherches* de cet auteur sur les Scythes et les Goths; — *Recherches sur les côtes de la Gédrosie;* 1813, dans le III^e vol. des *Recherches;* — *Recherches sur les côtes de l'Inde;* 1813, ibid.; — article *sur la Géographie ancienne;* 1810, dans le Rapport présenté à l'empereur Napoléon sur les progrès de l'histoire et de la littérature depuis 1789; — *Recherches sur les côtes occidentales et septentrionales de l'Europe;* 1813, dans le IV^e volume des *Recherches;* — *Recherches sur les côtes des Iles Britanniques;* 1813, ibid.; — *De l'Évaluation et de l'emploi des mesures itinéraires grecques et romaines;* Imprimerie impériale, 1813 : ce sont les *Observations générales* dont nous avons déjà parlé, revues et augmentées, suivies de 28 tableaux, au lieu de 16; — *Recherches sur le principe, les bases et l'évaluation des différents systèmes métriques linéaires de l'antiquité;* 1819, dans le V^e volume de la traduction de Strabon, et, en 1822, dans le VI^e volume des *Mémoires de l'Académie;* — *Appendice aux Recherches sur les systèmes métriques linéaires de l'antiquité;* 1821, et dans le VI^e volume des Mémoires de l'Académie, 1822; — *Observations sur une coudée égyptienne;* 1822, et dans le *Journal des Savants*, 22 décembre de la même année; — *Mémoire sur les erreurs en longitude des géographes grecs;* 1828, dans le IX^e volume des *Mémoires de l'Académie;* — *Atlas des cartes*, exécuté d'après les dessins de Gossellin. La collection de ces cartes s'élève au nombre de 75, en 47 feuilles; elles ont été mises en ordre par lui sous différents titres, suivant leurs diverses régions, en tête du recueil, et la carte générale qui les comprend toutes sous le nom d'*Orbis veteribus noti veris limitibus circumscripti Specimen geographicum*, se trouve aussi jointe aux *Recherches* géographiques dont elle est le résultat. Il n'a manqué à Gossellin que de discuter les divers points des côtes de la Méditerranée où s'étaient établis les anciens Pélasges. [GENCE, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Abel de Rémusat, *Éloge de Gossellin*, dans le t. IX des *Mém. de l'Acad. des Ins. et Belles-Lettres.*

*GOSSELMAN (*Charles-Auguste*), voyageur suédois, né à Ystad, le 15 juin 1801, mort à Nykœping, le 4 avril 1843. Fils d'un armateur, il se destina à la profession de marin. Il entra comme cadet à l'Académie royale Militaire en 1818, fut nommé en 1819 sous-lieutenant sur la flotte, et s'éleva bientôt au grade de capitaine-lieutenant. Le premier voyage qu'il fit en Amérique (1825-1826), sur un navire marchand qu'il commandait, nous est connu par plusieurs relations. En 1836, Gosselman se rendit à Buenos-Ayres sur un navire anglais, visita toute la partie espagnole de l'Amérique du Sud, la plupart des Antilles, les États-Unis, et rentra dans sa patrie en 1836. On a de lui : *Resa i Colombia, aren* 1825-1826 (Voyage en Colombie, dans les années 1825-1826); Nykœping, 1828, 2 vol. in-8°, avec carte et pl., Stockholm, 1830; trad. en allem. par Freese, Stralsund, 1829-1831, 2 vol. in-8°; — *Resa mellan Sœdra och Norra America* (Voyage entre l'Amérique du Sud et celle du Nord); Nykœping, 1833; — *Resa i Norra America* (Voyage dans l'Amérique Septentrionale); Nykœping,

1835, 2 vol. Ces ouvrages, écrits d'un style animé, furent très-bien accueillis du public; — *Project till signaler* (Projet de signaux); Stockholm, 1833; — *Bref fran en vandrande Sjoman* (Lettre d'un Marin en voyage); Stockholm, 1839. E. B.

*Biogr. Lexic. œfver namnkunnige svenska Mæn*, V, 171-173. — O. G. Sturzenbecher, *Den nyare svenska skön literaturen* (1845, in-8°), p. 149. — Gersdorff, *Leipziger Repertorium*, 1843.

**GOSSET**, médecin alchimiste français, du dix-huitième siècle, était d'Amiens. Partisan de Van Helmont et de Paracelse, il a publié : *Révélations cabalistiques d'une médecine universelle tirée du vin, avec une manière d'extraire le sel de rosée, et une dissertation sur les lampes sépulchrales*; Utrecht (Amiens), 1735, in-12. Sa médecine universelle était un *arcane végétable* qu'il tirait du vin et dont les vertus « étoient innombrables pour le traitement de toutes les maladies, internes ou externes ». Le sel qu'il retirait de la rosée passait pour une panacée. Il pensait aussi qu'on pouvait trouver dans toutes les substances une matière incombustible et perpétuellement lumineuse. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*.

**GOSSIN** (*Pierre-François*), homme politique et magistrat français, né à Souilly, près Verdun, le 20 mars 1744, guillotiné le 4 thermidor an II. Il était fils d'un procureur du roi à la chambre des monnaies de Metz, et devint lui-même lieutenant général du bailliage de Bar-le-Duc. En 1789, il fut élu député aux états généraux. Nommé rapporteur du comité chargé de diviser la France en départements, il apporta dans ce travail, si difficile à cause des prétentions de chaque localité, une grande impartialité. Le 30 mars 1791, il fit rendre un décret ordonnant que les quittances de don gratuit seraient acceptées comme comptant dans l'imposition des ecclésiastiques. Le 8 avril, répondant à Robespierre aîné, Desmeuniers, Rœderer, Goupil de Préfeln et Buzot, il demanda que l'institution du jury ne fût établie qu'en matière criminelle; car, disait-il, « nous ne sommes point encore assez avancés pour espérer que tous les citoyens actifs soient propres à remplir les devoirs de jurés; répandez d'abord l'esprit public dans la masse, car sans l'esprit public, point de jurés ». Le 10 avril il fit décréter que nul citoyen ne pouvait se soustraire aux charges communes lorsqu'il en tirait un lucre quelconque. Le 22 juin, il fit adopter le décret qui divise encore Paris en quarante-huit sections ou quartiers; il constatait alors que la capitale renfermait 79,631 citoyens actifs. Le 29 juin il fit le rapport du plan qui tendait à organiser les archives nationales. Ce fut sur sa proposition que les restes de Voltaire furent transportés au Panthéon. Plus tard, il fit rendre divers décrets sur le remboursement des offices supprimés et sur l'établissement des bureaux de douane. Il fut nommé procureur général syndic du département de la Meuse. Lorsque Verdun se fut rendue aux Prussiens, Gossin eut la faiblesse d'obtempérer aux ordres du duc de Brunswick et d'administrer au nom du vainqueur; il voulut en rendre compte à la Convention, qui, sans vouloir lire sa lettre, le décreta d'accusation. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 4 thermidor an II (22 juillet 1794) et exécuté cinq jours seulement avant la chute de Robespierre. H. LESUEUR.

*Le Moniteur universel*, année 1790, nos 14, 101, 225, 232, 289, 305, 321, 326, 337, 351, 365; année 1791, 1, 142, 222, 232, 255; année 1792, 251, 252; an II (1794), n° 310; an III, n° 314. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — A. V. Arnault, A. Jay, E. Jouy et J. Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

* **GOSSON** (*Nicolas*), jurisconsulte français, né à Arras, en 1506, décapité le 24 octobre 1578. Il fut accusé « d'avoir été auteur et prometteur de plusieurs assemblées illicites, factions et séditions, advenues en cette ville d'Arras, de soy estre adrogié et attribué juridiction, puissance et authorité, au préjudice des Haulteurs et Prééminences de ceste ville; d'avoir diffamé de bourgeoisie notable, et aultres gens de bien de la dicte ville, de estre de diverses factions, et imposé que les aulcuns étoient *Joannistes* (partisans de don Juan d'Autriche, gouv. des Pays-Bas); les aultres *Allenchonistes* (partisans du duc d'Alençon) tenant le parti des Franchois; les aultres bons patriotz (républicains), qui sont termes factieux et séditieulx; d'avoir imposé aux sieurs du magistrat divers crimes, faulsement et contre vérité, et d'avoir eu en mépris l'autorité suprême, tant de messieurs du conseil d'Artois que dudit magistrat... » Pour ces griefs, par arrêt prononcé le 25 octobre 1578, Nicolas Gosson fut condamné à « estre mis au dernier supplice par l'espée, au devant de la Halle Eschevinalle de ceste ville. » Nicolas Gosson, cette victime des troubles de la guerre civile, s'était appliqué à l'étude particulière des coutumes de la province d'Artois : son travail fut publié sous le titre de *Commentatio ad Consuetudines Atrebatesias jurisconsulti clarissimi*; Anvers, 1582, reproduit dans les diverses éditions des *Coutumes d'Artois*. Jules PERIN.

Lecesne, dans les *Mém. de l'academ. d'Arras*, t. XXIII, p. 19-48; Arras, 1856.

* **GOSSON** (*Stephen*), controversiste anglais, né dans le comté de Kent, en 1554, mort le 13 février 1623. Il entra en 1572 au collége de l'Église du Christ à Oxford, ne poussa ses études que jusqu'au grade de bachelier, et se rendit à Londres, où il devint précepteur dans une maison particulière. Il composa trois pièces, une tragédie intitulée *Catiline's Conspiracies*, une comédie intitulée *Captain Mario*, et *Praise at parting*, moralité. Ces pièces n'ont jamais été imprimées, et seraient restées inconnues si l'auteur lui-même ne les eût plus tard mentionnées en se reprochant de les avoir écrites. Bientôt il se jeta avec passion dans la controverse puritaine dirigée contre le théâtre. Plusieurs pamphlets mordants, injurieux même, où il maltrai

tait fort les poëtes et les comédiens de son temps, contribuèrent à son avancement ecclésiastique. Entré dans les ordres, il obtint d'abord la paroisse de Great-Wigborough, dans le comté d'Essex, puis en 1600 le rectorat de Saint-Botolph, qu'il garda jusqu'à sa mort. Par un hasard bizarre, une de ses dernières lettres est adressée au célèbre acteur Édouard Alleyn : le grand ennemi du théâtre prie le comédien de faire entrer trois pauvres gens à l'hôpital Dulwich. On a de Gosson : *The Schoole of Abuse, conteining a plesaunt invective against poets, pipers, plaiers, jesters, and such like caterpillers of a commonwealth*; 1579, 1587, in-8°. Ce pamphlet, un des plus curieux et le second en date des traités puritains de ce genre, n'est ni très-logique ni très-spirituel, et les plaisanteries en sont grossières; il a été réimprimé en 1841 par la *Shakspeare Society*. Gosson donna dans la même année : *The Ephemerides of Phialo* (réimprimé en 1586), volume de mélanges, dont une partie intitulée : *A short Apologie of the Schoole of Abuse, against poets, pipers, players, and their excusers*, est dirigée contre Thomas Lodge, auteur d'une *Reply to Stephen Gosson, touching plays*. Les deux ouvrages de Gosson sont dédiés à Philippe Sidney, qui, suivant Spenser, se moqua de l'auteur. Celui-ci reprit le même sujet avec un redoublement d'injures contre Lodge, dans ses *Plays confuted in five actions*, publiés en 1581 ou 1582, et dédiés à Francis Walsingham. On cite encore de Gosson : *Pleasant Quippes for Upstart Newfangled Gentlewomen*, 1595, composition versifiée pleine de traits satiriques, et un sermon intitulé *The Trumpet of War*; 1598. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. I. — *Gentleman's Magazine*, vol LXV. — *Biographia Dramatica*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **GOSSOUIN** ou **GOSSONIN**, cosmographe du treizième siècle, qui après Gauthier de Metz (voy. ce nom) traduisit l'*Imago Mundi* d'Honoré d'Autun. Seulement, au lieu de rimer, il « desrime, ou translate du latin » en prose française la célèbre compilation (1). C'était, comme toutes *images du monde*, un précis de cosmographie et d'histoire naturelle, divisé en trois parties et cinquante-cinq chapitres : « Pourquoi Dieu a-t-il fait la terre ronde? « Parce que c'est la plus simple de toutes les figures. » La deuxième partie commence ainsi : « *Comment la terre est divisée et quel part ele puet estre habitée.* » « Puisque vous avez entendu comment la terre est ronde comme une pomme de toutes partz, dont il n'est pas habité la quarte partie, que l'en sache, de toute gent du monde, et n'est habitée qu'en un quartier tant seulement, si comme li philosophe l'enquistrento grant painne et grant estude. Et pour ce la deviserons-nous tout environ en IIII parties. Ces quatre parties sont : Orient, Occident, Midi et Septentrion : Orient n'est point habité; Occident comprend Ayse la grant, Europe et Aufrique. » On signale deux éditions de cette *Image* fort rares, imprimées, in-4°, au commencement du seizième siècle, l'une portant le nom de Trepperel, l'autre intitulée : *Le livre de Clergie nommé l'Image du monde*. Louis LACOUR.

Honoré d'Autun, *Liber de Imagine Mundi*; Bâle, 1544, in-8°. — *Notices et extraits des Manusc.*; Paris, Impr. impér., in-4°, V, 243-266. — *Cat. des Mss. de Bruxelles*, n° 9822, t. II, 1re part., p. 86. — Labbe, *Nova Bibl. mss. libr.*, p. 318. — P. Paris, *Manuscrits français de la Bibl. du Roi*; Paris, 1845, in-12, V, p. 24. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

* **GOSSUIN**, abbé d'Anchin, théologien et philosophe scolastique, né à Douai, en 1086, mort en 1166. Il fut un des étudiants les plus distingués de l'université de Paris, où de bonne heure il s'acquit la réputation d'excellent grammairien et d'habile dialecticien. Admis à l'école de maître Joslain de Vierzy, qui fut plus tard évêque de Soissons et ministre de Louis VII, roi de France, il fut choisi par ses compagnons d'étude pour porter à Abailard, rival de son maître, un défi de science. Le biographe de Gossuin prétend même que l'amant d'Héloïse fut vaincu dans cette joûte dialectique; c'est de quoi l'on ne peut s'assurer. De retour dans sa ville natale, Gossuin entra dans les ordres, et fut successivement religieux de plusieurs monastères. Il se trouvait à l'abbaye d'Anchin quand le pape Innocent II le chargea de la conversion d'Abailard, qu'il avait condamné à la réclusion et au silence, et l'on prétend que, par une douce persuasion, par des insinuations amicales, le moine d'Anchin obtint ce que les mesures sévères du souverain pontife n'avaient pu amener. Nommé depuis abbé de Saint-Pierre de Châlons et de Lobbes en Hainaut, charges qu'il refusa, Gossuin finit par accepter la crosse abbatiale d'Anchin, que laissait disponible la nomination de l'abbé Aloïse à l'évêché d'Arras. Il gouverna avec sagesse cet opulent monastère, qui pendant son administration fournit jusqu'à huit abbés à différentes communautés religieuses. Il assista à plusieurs conciles, notamment à celui de Reims, en 1147, où il se lia d'amitié avec saint Bernard. Gossuin jouit en outre de la faveur de Philippe d'Alsace, comte de Flandre et du comte Baudouin, empereur de Constantinople. Z. PIERART.

Duthillœul, *Biographie Douaisienne*; Douai, in-8°. — Gibbon, *Beati Gosvini celeberrimi Aquicinctensis Monasterii abbatis septimi, Vita, a duobus diversis ejusdem cœnobii monachis separatim enarrata, e veteribus mss. nunc primum edita*; Douai, 1620, in-12.

**GOSSUIN** (*Constant-Joseph-César-Eugène*), administrateur et homme politique français, né à Avesnes, le 12 mars 1758, mort à Paris, en 1827. Il appartenait à une ancienne famille du Hainaut, et était maire d'Avesnes et administrateur des domaines et forêts du duc d'Orléans lorsque éclata la révolution. En 1790 il fit partie

(1) Un des plus beaux manuscrits de cette *Image du Monde* est le n° 7070 de la Biblioth. impériale. Son exécution annonce de riches possesseurs, et en effet un chancelier de France, Guillaume Flotte (1339), et un de ces ducs de Berry qui furent bibliophiles de naissance, se firent tour à tour gloire de le signer.

de la commission chargée par le gouvernement d'organiser le département du Nord. Il remplit ses fonctions avec intelligence et zèle, et fut nommé l'un des administrateurs du département qu'il venait de former. En septembre 1791 il y fut choisi pour présider l'assemblée électorale, et envoyé comme député à l'Assemblée législative, où il fit quelques rapports au nom du comité des Douze. Élu en septembre 1792 à la Convention nationale, il proposa le 8 octobre de mettre à prix la tête du prince Albert de Saxe-Teschen pour avoir bombardé Lille. Lors du jugement de Louis XVI, Eugène Gossuin était depuis le 30 novembre en Belgique, et remplissait une mission à l'armée du nord. A son retour, il fit un rapport contre Dumouriez, et devint membre du comité de la guerre. Il s'y distingua par son activité, et se montra peu partisan des mesures sanguinaires qu'une partie de la Convention crut devoir adopter. Cependant, lors de l'insurrection du 1er prairial an III (20 mai 1795), il demanda l'accolade fraternelle du président pour l'orateur du premier groupe qui se présenta. Censuré pour ce fait, il s'en excusa en déclarant qu'il ignorait alors les projets des pétitionnaires. Il passa au Conseil des Cinq Cents, et y fut réélu, en 1797. En décembre 1799 il entra au corps législatif. Nommé en février 1801 administrateur de l'enregistrement, puis des eaux et forêts, il conserva cette dernière position jusqu'au second retour des Bourbons. En 1815 le département du Nord l'avait envoyé à la chambre des représentants; ce département l'élut encore en 1818. D'abord ministériel, il prit ensuite rang dans l'opposition. Durant sa longue carrière publique, Gossuin mérita la réputation d'un administrateur intègre et habile. Il fut l'un des fondateurs de la Société royale et centrale d'Agriculture. On a de lui de nombreux *Mémoires*, adressés à cette société. Des *Rapports* et *Discours*, imprimés par ordre des différentes législatures, des brochures politiques ou concernant des questions d'administration militaire, entre autres sur l'organisation de la gendarmerie; un *Mémoire* avec carte pour l'organisation judiciaire de l'arrondissement d'Avesnes; Paris, 1790, in-4°; — *Défense et profession de foi de C.-E. Gossuin, prévenu d'outrage à la morale publique et religieuse* pour un article inséré dans le 11e cahier du XIe vol. de la *Bibliothèque historique*; Paris, 1820, in-8°; — *Discours prononcé à la cour d'assises du département de la Seine* le 30 juin 1820; Paris, in-8°. Gossuin fut condamné à un an d'emprisonnement et 6,000 f. d'amende, comme coupable d'attaque formelle contre l'autorité constitutionnelle du roi et des chambres, et de provocation à la désobéissance aux lois (1). H. LESUEUR.

Le *Moniteur universel*, année 1791, n° 336; année 1792, n° 37-129-181, 206, 279, 283; an 1er, n° 38, 114, 210, 224; année 1820, n° 182-184. — *Biographie moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*.

(1) Dans cette affaire, dite *Procès de la souscription nationale*, Gossuin eut pour co-accusés Comte, gérant du *Censeur européen*; Legracieux, de *La Renommée*; Gaubert, du *Courrier français*; Bert, de *L'Indépendant*; Voidel, de *L'Aristarque*, et Foulon, des *Lettres normandes*. Tous furent condamnés.

*GOSWIN ou GOZEVIN (Le bienheureux), mort à la fin du douzième siècle, à l'abbaye de Boullencourt, diocèse de Troyes : on croit qu'il en était abbé. On le cite comme ayant composé une *Histoire des Miracles de son temps*; une *Vie de la bienheureuse Hemeline*; une *Vie de sainte Asceline*; il ne reste rien des deux premières productions; on connaît de la troisième un sommaire, qui n'est nullement authentique. Les Bollandistes l'ont imprimé (*Acta Sanctorum*, *ad* 22 *aug.*), en le signalant comme dépourvu de toute autorité. G. B.

*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 617.

GOT (*Bertrand* DE). *Voy.* CLÉMENT V.

GOTAMA, philosophe indien, d'une époque incertaine. Ses compatriotes lui attribuent l'invention d'un système philosophique qui, sous le nom de *Nyaya* (logique ou dialectique) est encore en usage dans l'Inde. Gotama ne nous est connu que par une tradition mythique rapportée dans le *Ramayana* et les *Pouranas*. D'après cette légende, Gotama naquit sur l'Himalaya, et mena longtemps la vie d'un ascète au sein de ses forêts natales. Il épousa ensuite Ahalya, l'une des filles de Brahma, et la répudia, parce qu'elle s'était laissé séduire par Indra. Il finit ses jours dans la prière et les mortifications, et en mourant il légua à ses disciples des préceptes, qu'ils commentèrent et dont l'ensemble forme le *Nyaya*. Non-seulement ces notions fabuleuses ne nous apprennent rien sur Gotama, mais elles ne peuvent pas même nous donner une idée approximative de l'époque où le système qu'on lui attribue commença à se répandre dans l'Inde. Avant de toucher à cette question chronologique, il faut faire connaître le système lui-même. L'ouvrage où il est exposé a été publié pour l'usage des écoles indiennes sous le titre de : *Nyaya sutra vritti, the logical aphorisms of Gotama, with a commentary by Visvanath Bottacharya, published under the authority of the committee of public instruction*; Calcutta, 1828, in-8° (texte sanscrit sans traduction). Ce livre se divise en cinq lectures : la première, et de beaucoup la plus importante, contient l'exposé dogmatique de la doctrine du *Nyaya*. L'auteur procède par axiomes, et sa première lecture en contient soixante. Il ramène à seize points la science du raisonnement. Il enseigne dans les neuf premiers comment on peut démontrer une vérité, dans les sept derniers comment on peut la défendre contre les objections. Il commence par indiquer les sources générales de la certitude; elles sont, suivant lui, au nombre de quatre : la perception, l'induction, la comparai-

son et le témoignage divin ou humain. Il cherche ensuite quels sont les objets de la certitude, ou, en d'autres termes, quels sont les objets proposés à l'investigation de l'homme, et il en trouve douze. Chacun de ces objets peut être considéré sous diverses faces, et tous peuvent être ramenés à un seul, la connaissance de l'homme et de ses destinées. Après avoir ainsi posé les principes généraux de sa dialectique, Gotama passe à l'application. Son troisième point est le doute. Quand une connaissance nous a été fournie par les sources de certitude indiquées plus haut, il est nécessaire d'en douter, et de ne l'affirmer qu'après l'avoir soumise à un examen scrupuleux. L'affirmation est le quatrième point. Quand une connaissance est affirmée, il reste à la démontrer, et il faut d'abord la préciser par un exemple : cinquième point. Une fois l'exemple fourni, il faut poser l'objet de la démonstration : sixième point. Le septième point est l'énumération des cinq membres de la démonstration. Colebrooke donne l'exemple suivant de cette argumentation, où l'on a cru reconnaître le syllogisme grec : 1° *proposition :* Cette montagne brûle; 2° *raison :* car elle fume; 3° *éclaircissement :* ce qui fume brûle, comme par exemple le feu de la cuisine; 4° *application :* or la montagne fume; 5° *conclusion :* donc elle brûle. Le huitième point, que Colebrooke appelle la réduction à l'absurde, et M. Barthélemy Saint-Hilaire le raisonnement supplétif, est une sorte de confirmation de l'argument. Enfin, le neuvième point est la conclusion définitive, l'affirmation absolue, qui clôt la démonstration. Les sept derniers points résument les objections qui peuvent être opposées à une vérité démontrée. Ces objections sont des sophismes, et celui qui les emploie sera nécessairement vaincu si son adversaire observe scrupuleusement les règles du *Nyaya*. Quant au défenseur de la vérité, Gotama lui promet, outre le plaisir de la victoire, la béatitude éternelle. Ce court résumé de la première lecture du *Nyaya* suffit pour montrer combien l'analyse du philosophe indien est impuissante à décomposer les actes de l'intelligence de manière à en découvrir les éléments essentiels. Ainsi des cinq membres de l'argumentation de Gotama, deux sont évidemment superflus et le troisième est surchargé d'un exemple inutile. Cependant, il y a beaucoup à louer dans la doctrine du *Nyaya*. La théorie de la certitude que Gotama donne pour base à sa dialectique est judicieuse. La règle d'appliquer le doute suspensif à tous les objets de connaissance et de les soumettre à un examen attentif avant de les affirmer est un excellent mode d'investigation. Enfin, cette méthode analytique fut un immense progrès pour la pensée indienne, et à ce titre elle mérite une assez grande place dans une histoire de la philosophie; elle en mériterait une bien plus grande encore si, comme William Jones l'a témérairement avancé, le *Nyaya* avait servi de modèle à l'*Organon*, et si le cinquième point de Gotama était l'ébauche du syllogisme d'Aristote. William Jones a prétendu, sur la foi d'une tradition plus qu'incertaine, que Callisthène avait recueilli pendant l'expédition d'Alexandre des détails sur les doctrines indiennes, et qu'il les avait transmis à Aristote. La logique du philosophe de Stagyre ne serait que le perfectionnement du système de Gotama. Cette étrange assertion a été réfutée de la manière la plus complète par M. Barthélemy Saint-Hilaire. Il prouve que « le *Nyaya* et l'*Organon* n'ont aucun rapport, et que si l'on a parlé de leur ressemblance, c'est qu'on ne connaissait ni l'un ni l'autre, et qu'on jugeait sans avoir jamais vu les pièces du procès. » Sa conclusion est que la Grèce ne doit rien à l'Inde. Maintenant ne pourrait-on pas retourner la question, et se demander si l'Inde ne doit pas quelque chose à la Grèce? La civilisation grecque a brillé pendant plusieurs siècles près de l'Indus et de l'Himalaya. Les royaumes grecs de la Bactriane semblent avoir exercé une action puissante sur la poésie des Indiens; n'ont-ils eu aucune influence sur la philosophie du même peuple? Le *Nyaya* en particulier, cette doctrine analytique si différente des autres systèmes produits par la pensée indienne, ne serait-il pas dû au contact de la pensée hellénique? C'est un problème qu'il est actuellement impossible de résoudre, puisque jusqu'à présent on n'a pas pu déterminer les dates des divers systèmes philosophiques des Indiens. M. Barthélemy Saint-Hilaire croit le *Nyaya* antérieur à l'*Organon*, mais il reconnait « qu'il n'est cité authentiquement que dans des ouvrages postérieurs à l'ère chrétienne ». L. J.

William Jones, *Asiatical Researches*. — Ward, *A View of History, Literature and Mithology of the Hindous*. — Colebrooke, dans les *Transactions of the Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, 1823, t. I, p. 76, et *Miscellaneous Essays*, t. I. — Windischmann, *Die Philosophie, im Fortgang der Weltgeschichte, erster Theil*, p. 1904. — Barthélemy Saint-Hilaire, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. III, 241; dans le *Journal des Savants*, avril et juin 1855, et dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, articles *Gotama*, *Nyaya*, *Philosophie indienne*. — Ritter, *Histoire de la Philosophie*, trad. de M. Tissot, t. I^er^, p. 97; t. IV, p. 310.

* **GOTARZÈS**', roi des Parthes, le vingtième de la dynastie des Arsacides, né au commencement de l'ère chrétienne, mort en 50. Il succéda à son père, Artaban III. Mais sa cruauté le rendit odieux aux Parthes, qui offrirent le trône à son frère Bardane. Une guerre civile s'ensuivit, et eut pour résultat l'abdication de Gotarzès, qui laissa la couronne à Bardane et se retira en Hyrcanie. Il ne tarda pas à se repentir de sa résolution, et essaya de ressaisir la couronne : il fut vaincu; mais son frère, n'ayant pas tardé à se montrer aussi cruel que lui, périt assassiné en 47. Ce fut l'occasion d'une nouvelle guerre civile au sujet du trône, qui resta à Gotarzès. L'exil ne l'ayant pas rendu moins cruel, les Parthes demandèrent un roi à l'empereur Claude, qui leur envoya

Méherdate. Ce nouveau prétendant fut vaincu et fait prisonnier par Gotarzès, qui mourut peu après. Y.

Tacite, *Annales*, XI, 8-10; XII, 10-14.

**GOTER** (*Jean*), controversiste anglais, né dans le comté de Southampton, vers 1640, mort le 2 octobre 1704. Il quitta la religion anglicane, dans laquelle il avait été élevé, se fit catholique, et entra dans les ordres. Il fut au nombre des missionnaires qui, sous les règnes de Charles II et Jacques II, prêchèrent le catholicisme en Angleterre, et il passa pour un des plus habiles controversistes de son temps. Ses écrits, consacrés presque uniquement à des discussions religieuses, n'ont plus aucun intérêt aujourd'hui; on en trouvera les titres dans l'ouvrage de Dodd, cité plus bas. Goter mourut en mer, dans une traversée d'Angleterre à Lisbonne. Z.

Dodd, *The Church History of England*

**GOTESCALC**. *Voy.* GOTSCHALK.

**GOTH** (*Bertrand* DE). *Voyez* CLÉMENT V.

**GOTH** (*Béraud* DE), prélat français, frère du pape Clément V, mort le 12 juillet 1297. Fils de Béraud I[er] de Goth, seigneur de Villandrault (diocèse de Bordeaux), il fut appelé à l'archevêché de Lyon, en 1288. « Il est à croire, dit M. Péricaud, que Béraud fut nommé par le pape, et que le chapitre, qui choisissait le plus souvent son archevêque parmi ses membres, fut étranger à cette élection. » Béraud prit son frère Bertrand de Goth pour vicaire général. Le pape Nicolas IV ayant accordé au chapitre de Lyon le pouvoir de censurer ceux qui attenteraient à la juridiction, les notables se rendirent auprès de l'archevêque pour le prier de garder la juridiction entière. Il la revendiqua en effet, mais il s'ensuivit des démêlés avec le chapitre, et la contestation fut portée devant le pape. Celui-ci nomma deux cardinaux, qui décidèrent que les deux tiers de la juridiction temporelle s'exerceraient au nom de l'archevêque, et l'autre tiers au nom du chapitre. Les citoyens de Lyon ne tardèrent pas à se plaindre au roi, et Philippe le Bel les prit sous sa protection. L'official de la métropole, en l'absence de l'archevêque, se hâta de protester. Les Lyonnais en appelèrent au souverain pontife. Pendant ces démêlés, Béraud fut créé cardinal-évêque d'Albano, en 1294, par Célestin V. Boniface VIII le nomma ensuite son légat en France, et le chargea, avec le cardinal Simon de Beaulieu, de préparer la paix entre les rois de France et d'Angleterre. Lyon était alors en pleine anarchie. En 1297, le pape leva l'interdit qui pesait sur cette ville, commit le ressort de la ville à l'évêque d'Autun, Pierre de Mornay, et sa garde au duc de Bourgogne, Robert II, puis il cita l'archevêque et les magistrats à comparaître devant lui, en engageant le roi, l'archevêque et le chapitre à envoyer des commissaires à Rome. Béraud mourut en revenant d'un voyage d'Angleterre, sans avoir vu la fin de cette discussion. J. V.

*Gallia Christ.*, tome IV. — Cardella, *Mem. storiche de' Cardinali*, tome II. — Ménestrier, *Hist. civ. et consul. de Lyon*. — Dutems, *Clergé de France*, t. IV. — Rubys, *Hist. de Lyon*.

**GOTHA** (Maison DE). *Voyez* SAXE.

**GOTHUS** (*André-Jonas*), ecclésiastique suédois, né à Wadstena, en 1582, mort à Aby, en 1657. Après avoir étudié à Upsal, il devint recteur à Wadstena (1613). Nommé pasteur à Aby, en 1625, il fut élevé aussitôt au rang de *Prost*. On a de lui : *Een kort och wælgrundad Reknekonst* (Court et bon Traité de l'art de compter); Stockholm, 1621, in-4°; — *Thesaurus Epistolicus*; ibid., 1619 et 1631, in-4° : c'est un manuel épistolaire; — *Theoria Vitæ æternæ*; ibid., 1647, in-4°. E. B—s.

Stiernman, *Bibl. Suea-Goth.*, p. 340. — Adelung, *Supplém. au Dict.* de Jöcher.

**GOTHUS** (*Jonas-Petri*), lexicographe suédois, vivait au dix-septième siècle. Il fut d'abord professeur en théologie, ensuite évêque de Linkœping. On a de lui : *Dictionarium Latino-Sueco-Germanicum*, Linkœping, 1640, et Stockholm, 1690, in-fol. E. B—s.

Gezelius, *Biograf. Lex.*

* **GOTI** (*Marcaurelio*), peintre de l'école de Ferrare, vivait vers le milieu du siècle dernier. Il peignit sur toile et à fresque l'architecture, la perspective et l'ornement. Sa manière se rapproche de celle de son maître Giuseppe Facchinetti. E. B—n.

Citadella, *Catalogo istorico de' Pittori e Scultori ferraresi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**GOTSCHALK** ou **GOTESCALC**, en latin *Gothescalcus*, célèbre hérétique, né, dit-on, à Mayence, ou près de Mayence, vers l'année 806, mort dans le monastère de Haut-Villiers, diocèse de Reims, le 30 octobre 867. Son père était un comte saxon, nommé Bern, qui le voua, très-jeune encore, à la vie monastique. Les uns veulent qu'il ait passé les premières années d[e] sa vie à Reichenau; d'autres tiennent pour cer[-]tain qu'il fut élevé dans le monastère de Fuld[a;] il est du moins hors de doute que, fuyant [les] terres germaniques, après avoir eu de véhéme[nts] débats avec ses supérieurs, il se réfugia chez [les] moines d'Orbais, au diocèse de Soissons, et [y] eut assez longtemps en leur compagnie. C'ét[ait] un homme inquiet et subtil, un logicien méla[n]colique. Avec ce tempérament, on s'écarte de [la] foule, on méprise les opinions communes, on [se] complaît dans les raffinements du paradoxe [in]dividuel. Notre religieux saxon avait, en out[re,] de l'ardeur, du courage; ce fut la cause prin[ci]pale de ses malheurs. Il y a toujours eu d[ans] l'Église beaucoup d'esprits heureusement do[ués] qui ont pensé librement, et l'ont fait sans pé[ril;] ceux-là seuls ont soulevé des tempêtes qui [ont] osé publiquement se déclarer libres, et par le[urs] provocations téméraires irriter les ennemis d[e la] liberté. Ayant quitté les moines d'Orbais, G[ot]schalk fit un voyage à travers la Dalmatie e[t la] Pannonie. En Lombardie, il fit la rencontre

l'évêque Nothing, et le trouvant sans doute trop peu versé pour un évêque dans les matières théologiques, il entreprit de l'instruire en lui communiquant ses idées sur un des plus graves problèmes de l'ancienne controverse, le problème de la grâce, qui, joint à son corollaire, le problème de la double prédestination, avait autrefois été l'occasion d'un si grand débat entre saint Augustin et les disciples de Pélage. Nothing l'écouta, et, troublé par ses discours, le dénonça bientôt comme un hérétique à Raban-Maur, archevêque de Mayence.

En quelques mots voici l'opinion de Gotschalk, telle qu'elle nous est exposée par ses adversaires eux-mêmes. Tout homme vient en ce monde esclave du péché originel : en cet état de pure servitude, il ne peut vouloir le bien; par aucun mouvement de sa nature corrompue, il ne peut de lui-même tendre à l'accomplissement des lois divines; et comme il est né méchant, il meurt méchant. Cependant il a plu dans le temps à la miséricorde suprême, à la céleste charité, de racheter une partie de ses misérables créatures : c'est ce qu'elle a fait en leur envoyant sa grâce, don absolument gratuit, c'est-à-dire obtenu par faveur, non par mérite, et elle sauve par ce moyen tous ceux qu'il lui convient de sauver. Ainsi se trouve expliquée la double thèse de la prédestination à l'éternelle peine et de la prédestination à l'éternelle gloire.

Réduite même à ces formules, la doctrine de Gotschalk fut considérée par Raban-Maur comme une étrange nouveauté. Elève d'Alcuin, imbu des opinions philosophiques de l'école de Saint-Martin, Raban se sentit révolté par un système qui respectait aussi peu le libre arbitre de la volonté humaine. A sa prière, Gotschalk est chassé des terres lombardes. Celui-ci vint alors à Mayence même, et, sans redouter son puissant ennemi, il éclate en invectives contre le théologien ignorant qui, dit-il, a conjuré comme autant de propos impies des sentences fidèlement empruntées aux écrits de saint Augustin. Un concile est aussitôt réuni par les ordres du roi Louis. Gotschalk y paraît, invoque l'autorité du Traité contre Faustus, démontre victorieusement (nous n'hésitons pas à l'admettre) que sa doctrine n'est pas nouvelle, que l'Église universelle l'a jadis consacrée, et que le parti de l'erreur est le parti de ceux qui le contredisent en reproduisant tous les blasphèmes des Pélagiens. Il est néanmoins condamné, expulsé des États du roi Louis, et conduit prisonnier dans la ville de Reims, sous la garde de l'implacable Hincmar. Hincmar se déchaîne à son tour contre le pauvre moine; mais, puisqu'il ne dédaigne pas de répondre lui-même, malgré l'arrogance de son caractère, aux arguments de l'hérétique, c'est assurément parce que l'hérésie lui paraît fortement soutenue. Bientôt les États du roi Charles sont agités par les mêmes débats. Un concile assemblé en 849, dans la ville de Kiersy-sur-Oise renouvelle la sentence déjà portée contre Gotschalk, et cette sentence prononcée, des bourreaux entrent, par les ordres d'Hincmar, dans le cachot du condamné, le dépouillent de ses vêtements, et lui infligent l'affreux supplice des verges.

Cependant, les esprits ne sont pas calmés, parce qu'ils ne sont pas satisfaits : malgré la puissance de ses adversaires, Gotschalk trouve quelques défenseurs, et leur voix parvient aux oreilles de Charles le Chauve. Loup Servat, le célèbre abbé de Ferrières, estime qu'on s'est trop pressé de dicter l'arrêt, que la question a été mal débattue, et que pour venger le libre arbitre, méconnu par une logique intempérante, on a trop réduit la part de la grâce dans les œuvres de la volonté humaine. Ratramne, moine de Corvey, exprime avec plus d'énergie le même regret. Ces plaintes excitent dans les consciences de nouveaux doutes : dans les cloîtres, dans les chapitres des églises cathédrales, à la cour même, on rencontre des gens accrédités qui plaignent le captif, blâment les décrets des conciles, et réclament un nouvel examen. Un véritable philosophe intervient alors dans le débat : c'est Jean Scot Érigène. Il défend pour sa part le libre arbitre : mais avec quels arguments? Ce n'est pas un tel homme que doit embarrasser une citation de saint Augustin. Qu'il estime peu le Traité contre Faustus, quand il le compare avec le *Timée!* On lui demande s'il y a des prédestinés. Il répond qu'il admet des prédestinés à la gloire, mais non pas des prédestinés à la peine. Et comment justifie-t-il cette distinction? Les théologiens, suivant lui, ont la mauvaise habitude de considérer Dieu comme un homme doué de toutes les perfections humaines, et cela les conduit à faire sur Dieu les raisonnements les plus singuliers et les plus outrageants. Vouloir, prévoir et prédestiner ne sont pas des actes successifs de l'intelligence divine. Dieu veut le bien : donc il ne peut rien prédestiner au mal; donc le mal, pris absolument, quant à ce qui regarde les choses éternelles, est une pure fiction. Il y avait sans doute dans ces propositions de quoi troubler les esprits. A peine Jean Scot a-t-il parlé, que la discorde recommence. Qu'on le remarque : c'est l'Église du nord, encore fort engagée dans la barbarie, qui s'est déclarée contre Gotschalk. L'Église du midi, représentée par l'Espagnol Prudence, les Lyonnais Florus et Amolon, se prononce à la fois contre Jean Scot et contre Hincmar. Hincmar fait consacrer son opinion par un nouveau concile réuni à Kiersy-sur-Oise (853); le concile de Valence (855) rejette les articles du concile de Kiersy; le concile de Langres (859) réplique à son tour au concile de Valence, et le concile de Tulle au concile de Langres. L'Église des Gaules est en pleine anarchie. Nous n'avons pas à dire ici quelle fut après la mort de Gotschalk la suite de cette célèbre controverse, dont les monuments ont été recueillis par le président Mau-

guin, sous ce titre : *Vindiciæ Prædestinationis et Gratiæ;* 2 vol. in-4°. Les conclusions opposées de Gotschalk et d'Hincmar ont tour à tour été triomphantes au sein de l'Église : au début du dix-huitième siècle, les Molinistes invoquaient l'autorité d'Hincmar, les Jansénistes vengeaient la mémoire de Gotschalk. Aujourd'hui la doctrine d'Hincmar est la plus répandue.

Il nous reste quelques mots à dire sur les écrits de Gotschalk. En 848, il offrait au concile de Mayence un traité sur la double prédestination, qui fut livré aux flammes, et dont aucun exemplaire n'a été sauvé. On possède toutefois deux Confessions fort intéressantes rédigées par Gotschalk pour être lues devant ses juges. Elles ont été publiées par Usser, évêque d'Armagh. Le P. Cellot a donné de plus, dans son *Historia Goteschalci*, une lettre adressée par Gotschalk à Ratramne. On doit enfin à l'abbé Lebœuf et à M. Fr. Monnier la connaissance de quelques petits poëmes composés par le moine captif. Ces débris, sauvés d'un grand naufrage, sont loin d'expliquer tout le bruit qui s'est fait pendant un quart de siècle autour de cet autre Baius.

B. HAURÉAU.

Cave, *Script. eccles. hist. litt.*, t. II, p. 26. — Oudin, *Comment. de Script. eccles.*, t. II, p. 198. — Ceillier, *Hist. des Auteurs ecclésiastiques*, t. XVIII, p. 775. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. VII, p. 11. — Fabricius, *Biblioth. med. Latin.*, t. III, p. 203. — Longueval, *Hist. de l'Église gallicane*, t. V, p. 2. — *Hist. littéraire de la France*, t. V, p. 2. — J. Usser, *Goteschalci De Prædestinatione controversiæ ab eo mot. Hist.*; Dublin, 1631. in-4°. — L. Cellotius, *Historia Goteschalci Prædestinationis*; Paris, 1655, in-fol. — Mauguin, *Auctores latini sæc. IX de Prædestinatione*; Paris, 1650, in-4°. — U. G. Siber, *Hist. Godeschalciorum*; Leipzig, 1712, in-4°. — P. Roeber, *Dissert. de errore Gotsschalci, sec. IX damnat.*; Wittemberg, 1646, in-4°. — *Observations sur l'affaire de Gotescalc* (par D. Clémencet), dans une *Lettre de M. à un ami de province*; 1750. — Fr. Monnier, *De Gothescalci et Joan. Scoti Erigenæ Controversia*; 1853.

**GOTTER** (*Frédéric-Guillaume*), poëte allemand, né à Gotha, le 3 septembre 1746, mort dans la même ville, le 18 mars 1797. Dans son enfance, il s'exerçait déjà à faire de petites comédies en langue française. En 1763, il alla étudier le droit à Gœttingue, où il fit la connaissance de l'acteur Eckhof (circonstance remarquable par l'influence qu'elle exerça sur sa vie), et où il fonda un théâtre de société. En 1766 il fut nommé archiviste à Gotha. L'année suivante il se rendit à Wetzlar en qualité de secrétaire de légation, et un an après il accompagna deux jeunes gens de famille noble à l'université de Gœttingue. De concert avec Boje, il entreprit la publication de l'*Almanach des Muses* de cette ville, et il se fit avantageusement connaître par différents morceaux de poésie lyrique. En 1769 il retourna à Gotha, et l'année suivante à Wetzlar, où il se lia avec Gœthe, Jérusalem et d'autres jeunes gens instruits, dont la société lui fut aussi utile qu'agréable. A Gotha, il obtint, en 1771, une place dans la chancellerie privée. Dans un voyage d'agrément qu'il fit à Lyon, en 1774, Gotter apprit à mieux connaître le théâtre français, pour lequel il avait toujours eu une grande prédilection. Ce fut dans le courant des douze années suivantes qu'il publia ses meilleurs ouvrages dramatiques. Les efforts de Lessing, de Weisse, etc., pour réformer la scène allemande, et les représentations des acteurs distingués qui jouaient alors sur le théâtre de la cour de Gotha, entretenaient surtout son amour pour l'art dramatique. Il a fait preuve lui-même de grands talents comme acteur, et il possédait à un rare degré le don de l'improvisation. Depuis son mariage, en 1780, il ne quitta plus, pour ainsi-dire, sa ville natale.

Gotter empruntait aux théâtres étrangers le fond de ses pièces ; mais quant à la forme, elle lui appartenait en propre. Les poëtes français exercèrent l'influence la plus décisive sur ses compositions. Il s'est essayé dans tous les genres de poésie dramatique, dans la tragédie, dans la comédie, dans l'opéra et dans des genres moins relevés. Ses épîtres, ses chansons, ses contes et ses élégies se distinguent par la délicatesse et l'élévation des sentiments, par une gaieté pleine d'une fine raillerie, par une philosophie aimable. Tous ses ouvrages montrent un soin tout particulier donné à la versification. Du vivant de Gotter furent publiées ses Poésies (Gotha, 1787-1788, 2 vol.), ses Opéras (Gotha, 1778); ses Comédies (Gotha, 1795), et quelques autres ouvrages dramatiques, la plupart simplement traduits. Après sa mort, il parut un troisième volume de ses poésies, sous le titre : *Litterarischer Nachlass*, Gotha, 1802.

Schlichtegroll, *Necrolog.* — *Conversat. Lex.* — *Encyclop. des G. du M.*

**GOTTFRIED** ou **GODEFROI** *von Strassburg*, minnesinger. Comme Wolfram d'Eschenbach, dont il fut le contemporain et le digne rival, ce poëte ne nous est guère connu que par ses œuvres. Les manuscrits qui nous les ont conservées, ainsi que les minnesingers du treizième et du quatorzième siècle qui citent fréquemment Gottfried, joignent toujours à son nom le nom de *Strasbourg*, et leur unanime témoignage, corroboré par les nombreux *alemannismes* qui échappent à notre auteur aussi bien que par ses complaisantes allusions au lac de Constance, au Rhin, et au Siebengebirge, ne nous permettent pas de douter qu'il ne soit né ou du moins qu'il n'ait passé la plus grande partie de sa vie dans l'ancienne capitale de l'Alsace. Cette ville était, comme on sait, l'un des séjours favoris des Hohenstaufen, et Gottfried, témoin des fêtes splendides données par ces princes chevaleresques, put acquérir, sans quitter son foyer, cette connaissance du langage et des mœurs des cours qu'il déploie dans ses brillantes peintures et que les autres minnesingers avaient dû pour la plupart acheter au prix d'une existence vagabonde. Attachés à un riche protecteur par le lien du vasselage ou par la chaine, plus lourde encore, de

besoin, les Wolfram, les Walther von der Vogelweide le suivent tour à tour à la guerre, dans les tournois ou dans son château, exaltant quelquefois sa généreuse hospitalité, plus souvent accusant sa parcimonie et presque toujours déplorant leur propre misère. Gottfried paraît avoir été plus heureux : jamais on ne l'entend se plaindre de sa pauvreté ni de l'avarice des grands, et tout porte à croire qu'un honnête patrimoine le dispensa d'aliéner au profit d'un maître puissant la liberté qu'il devait à sa modeste extraction, car il était né en dehors de la noble hiérarchie féodale : la miniature du manuscrit Maness ne suspend au-dessus de son portrait aucun écusson armorié ; et ses contemporains, au lieu du titre de *herr* (*messire*), réservé aux chevaliers, ne lui donnent que la qualification bourgeoise de *meister* (*maître*). Citoyen d'une ville libre impériale, et jouissant d'une certaine aisance, il ne connut d'autres souffrances que celles du cœur, ni d'autre esclavage que celui de l'amour ; et, comme un poëte moderne, il aurait pu parler de son indépendance, sans que personne eût le droit de sourire, excepté la dame qui « pendant douze ans laissa sa fidélité sans récompense ». Ce fut, si nous l'en croyons, pour se consoler de ses chagrins amoureux, qu'il commença son poëme de *Tristan et Isolde*, importante composition, dont heureusement il nous est possible de déterminer approximativement la date. Au vers 4743 (éd. Massmann, p. 118) nous trouvons une allusion évidente au *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach, qui fut achevé vers l'an 1204. Wolfram, à son tour, dans son *Wilhelm*, qu'il composait en 1215, fait allusion au *Tristan* de Gottfried. C'est donc entre les années 1204 et 1215 que *le maître de Strasbourg* (*der meister von Strassburg*) écrivit la plus grande partie de son chef-d'œuvre. Il n'eut point le temps de l'achever : la mort vint le frapper, à un âge peu avancé, si nous nous en rapportons aux traits juvéniles sous lesquels nous le représente le manuscrit Maness, et surtout à la fraîche et jeune inspiration qui règne dans tout ce qu'il nous a laissé. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au témoignage du minnesinger Rodolphe d'Ems, Gottfried était mort bien avant l'apparition du *Freidanks Bescheidenheit*, poëme qui date de 1229.

Les œuvres de notre poëte, celles du moins qui sont parvenues jusqu'à nous, sont en petit nombre. Il nous reste de lui 1° deux petites pièces gnomiques (*Sprüche*), que le manuscrit Maness attribue à Ulrich von Lichtenstein, mais qu'un passage concluant de Rodolphe d'Ems (dans son *Alexandre*) a permis de restituer à Gottfried : l'une est sur les maux engendrés par l'égoïsme (*von Mein und Dein*), l'autre sur la fragilité du bonheur humain (*vom gläsernen Glück*) ; 2° trois morceaux lyriques (*lieder*), dont le premier est un *minnelied* proprement dit et a l'amour pour sujet ; le second, didactique par le fond (*lehrgedicht*), sinon par la forme, fait l'éloge de la pauvreté, de la pureté, de la chasteté, de l'humilité et de la patience, et les met bien au-dessus de la richesse et de la luxueuse élégance des cours ; quant au troisième, c'est un hymne à la Vierge, à son divin Fils et à Dieu le père ; il a été imité par Konrad von Würtzburg dans sa *Forge d'Or* (*Goldene Schmiede*) ; 3° enfin, *Tristan et Isolde*, l'une des plus belles compositions épiques du moyen âge, la plus belle peut-être si elle eût été terminée et si Wolfram d'Eschenbach n'eût pas fait le *Parzival*.

Née, selon toute probabilité, chez les bardes gallois ou bretons, la légende de Tristan et Iseult avait rapidement fait le tour de l'Europe. Nous la retrouvons en Angleterre, dans la France du nord et dans celle du midi, en Italie, en Espagne, en Danemark et en Norvège, chez les Slaves de la Bohème et chez les Grecs du Bas-Empire. Dès 1173 elle était assez répandue en Provence pour provoquer les fréquentes allusions des troubadours ; et de l'autre côté de la Loire, pendant tout le cours des douzième, treizième et quatorzième siècles, elle ne cessa d'inspirer les plus illustres trouvères, Chrétien de Troyes, Marie de France et cent autres. L'Allemagne, on le pense bien, ne fut pas la dernière à exploiter cette veine féconde ; elle n'attendit même pas que sa langue littéraire eût été perfectionnée et assouplie par les Henri de Veldeke et les Wolfram ni que la venue au monde de Gottfried lui eût donné un poëte digne du sujet et digne d'elle-même. Avant la fin du douzième siècle, vers 1189, Eilhart von Oberg, noble seigneur des environs de Hildesheim, s'était emparé de l'histoire de Tristan et d'Iseult et avait composé, d'après un original français, un poëme qui est cité avec éloge par plusieurs contemporains, et dont il nous reste quelques fragments intéressants. Comme son devancier, Gottfried von Strassburg puisa à une source romane, ou pour mieux dire anglo-normande. Il cite comme garant de la vérité de son récit un *Thomas de Bretagne* (*Thômas von Britanje*, v. 230), dont le témoignage est aussi invoqué par plusieurs de nos compatriotes, les trouvères ; d'ailleurs les nombreux mots qu'il emprunte à notre langue (tels que : *amur*, *amie*, *drue*, *curteiz*, *amer*, etc.) ne permettent pas de douter qu'il n'ait eu sous les yeux, en écrivant Tristan et Isolde, un original français.

Voici l'analyse de ce poëme. Profitant d'une trêve avec son ennemi Morgan, Riwalin de Parménie est allé faire une visite au roi de Kurnewal, Marke, en sa cour de Tintajoel. Il s'éprend pour la sœur de son hôte, la belle Blanscheflur, d'un amour qu'elle ne tarde pas à partager. Elle se déguise même afin de l'accompagner dans une expédition qu'il a entreprise pour le compte du roi Marke. Au moment où elle arrive au camp, Riwalin venait d'être dangereusement blessé ;

tout mourant qu'il est, il lui témoigne son amour et la rend grosse. Il guérit bientôt de ses blessures. Mais, pendant son absence, Morgan a rompu la trêve : il retourne donc en toute hâte dans son pays, emmenant Blanscheflur, qu'il épouse, et périt presque aussitôt dans un combat contre l'envahisseur. Sa veuve meurt en donnant le jour à un fils. L'orphelin, conçu dans la douleur et enfanté dans le deuil, reçoit le nom de *Tristan*, et de fidèles serviteurs de son père, Rual et sa femme Floraste, le soustraient à la haine de Morgan en le faisant passer pour leur enfant. Le fils de Riwalin et de Blanscheflur est élevé par ces braves gens avec le plus grand soin. Mais à peine avait-il atteint sa quatorzième année, que des marchands norvégiens le surprennent au bord de la mer, et l'emmènent sur leur navire. Une violente tempête qui s'élève tout à coup effraye les ravisseurs, qui déposent leur captif sur les côtes de Cornouailles (Kurnewal). Il erre quelque temps au hasard jusqu'à ce qu'il rencontre la suite du roi Marke chassant dans une forêt. Il se joint à elle, et arrive à Tintajoel. Son esprit, son adresse, ses talents de toutes sortes lui eurent bientôt concilié l'affection générale et la faveur du roi en particulier; et celui-ci était même sur le point d'armer chevalier le jeune inconnu, quand Rual, qui depuis quatre ans cherchait son fils adoptif, arrive en Cornouailles et révèle au frère de Blanscheflur que Tristan est son légitime neveu. Cette découverte ne fit naturellement qu'augmenter l'amitié du roi Marke pour son protégé; il lui ceignit le glaive de ses propres mains, et déclara qu'afin de lui laisser tous ses États, il renonçait désormais à jamais se marier. Tristan retourna alors en Parménie, vengea son père en tuant Morgan, et revint en Cornouailles pour défendre son oncle contre Morold, qui était venu exiger de Marke un tribut au nom de son beau-frère Gurmun, le roi d'Irlande. Le nouveau chevalier tue l'agresseur; mais il est blessé lui-même, et ne peut être guéri que par la sœur de sa victime, la femme de Gurmun. Il part donc pour l'Irlande, se présente à la cour sous le nom de *Tantris*, et déguisé en jongleur (*spilman*), il y voit Isôt la blonde, fille du roi, mais sans rien éprouver pour elle; et lorsque, remis de sa blessure, il revient à Tintajoel, il engage son oncle à demander la main de la jeune fille, se chargeant lui-même de la négociation. Marke y consent, et Tristan retourne en Irlande. A une brèche de son glaive qui s'adapte parfaitement à un fragment d'acier trouvé dans le corps de Morold, Isôt reconnaît le meurtrier de son oncle, et elle ferait assassiner celui qu'elle doit un jour tant aimer, si sa mère n'intercédait pour le jeune homme. Cependant la demande du roi de Cornouailles est agréée, et Tristan se rembarque avec Isôt et sa cousine Brangæne, à qui la reine a confié un philtre qu'elle doit faire boire aux futurs époux, afin de leur inspirer l'un pour l'autre un amour éternel. Mais un jour, pendant la traversée, Tristan et Isôt, pris d'une soif soudaine, boivent par mégarde la magique liqueur, qui ne tarde pas à exercer sur eux sa merveilleuse influence; et quand arrive la nuit nuptiale, les deux amants se demandent avec effroi comment ils pourront cacher au roi Marke la faute dont ils se sont rendus coupables. La fidèle Brangæne se dévoue, et dans l'obscurité se substitue à la jeune épouse, qui reprend avant l'aurore sa place dans le lit conjugal. Vient ensuite le récit des ruses employées chaque jour par Tristan et par Isôt pour tromper le roi. Ils trouvent dans Brangæne un auxiliaire toujours dévoué; mais le nain Melota et un perfide ami de Tristan, l'échanson Maridoc, parviennent à dessiller les yeux de l'époux outragé, qui ne peut se résoudre à faire périr les deux coupables et se borne à les bannir de sa cour. Tristan part donc avec Isôt, son gouverneur Kurvenal, son fidèle chien Hiudan, emportant vingt marcs d'or, sa harpe, son cor de chasse et ses armes; et voilà les deux amants réduits pendant quelque temps à mener une vie errante. Un jour que, fatigués de la chaleur, ils reposaient à côté l'un de l'autre dans une grotte, ils entendent tout à coup le son du cor et les aboiements des chiens. Le roi Marke chassait dans la forêt. Isôt tremble d'être surprise. Tristan place entre elle et lui son épée nue, symbole de chasteté, et, rassurés, tous deux s'endorment. Bientôt le roi vient à passer; il considère avec attendrissement ces deux êtres qui lui étaient si chers, et, s'apercevant que le soleil vient frapper le visage d'Isôt, il masque avec des feuilles et des branchages l'ouverture de la grotte. Puis il s'éloigne; mais il n'a pas revu impunément sa séduisante épouse : il lui pardonne, et la rappelle près de lui. Que peut le repentir d'une femme contre l'influence d'un philtre magique! Tristan est de nouveau surpris par son oncle entre les bras de son amie et obligé de s'enfuir. Il va en Normandie, en Allemagne, à Arundel, près du duc Jovelin, qui a une fille nommée aussi Isôt, « *Isôt as blansche mains* ». Pour se distraire, l'exilé se met à lui faire la cour, et lui adresse des rondeaux et chansons (*rondale und schanzûne*), dont le refrain (*refloit*) était :

*Isôt ma drûe, Isôt m'amie,*
*En vûs ma mort, en vûs ma vie.*

Mais en vain il cherchait à se tromper lui-même, en vain il trompait Isôt aux blanches mains, c'était toujours Isôt la blonde qui seule était, dans sa pensée, le véritable objet de ses chants (1).

(1) On ne nous saura peut-être pas mauvais gré de terminer ici, d'après un des continuateurs de Gottfried, Ulrich de Türheim, l'histoire romanesque de Tristan et d'Isoult. Tristan, selon lui, épousa Isôt aux blanches mains; mais, ne pouvant se résoudre à être infidèle à son amie, il feignit un vœu que justifiaient jusqu'à un certain point les usages de la chevalerie, et laissa sa nouvelle épouse dormir vierge à ses côtés. Le fils du duc Jovelin, Kaedin, l'apprend, et demande compte à Tristan

Ici s'arrête l'œuvre de Gottfried, au 19752[e] vers. Deux poëtes ont entrepris de la continuer; l'un, Ulrich von Türheim, vers 1236, l'autre, Heinrich von Friberg, vers 1300. Tous deux sont bien inférieurs à leur illustre devancier, le premier surtout. Il faut du moins lui rendre cette justice qu'il ne se dissimulait pas la témérité de son entreprise et qu'il ne se flattait pas de dédommager ses contemporains de la perte de Gottfried. Lui-même la déclare irréparable :

Uns ist ein schade grôz geschehen,
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Sît meister Gotvrit ist tôt,
Der diss buoches begunde.

C'est par un pieux hommage qu'Ulrich commence sa continuation du chef-d'œuvre inachevé. De même Gottfried, au début de son poëme, avait cité avec éloge ses devanciers et ses maîtres Heinrich von Veldeke, Blikker von Steinach, Hartmann der von Aue et les « *rossignols harmonieux* » von der Hagenau et W. von der Vogelweide. On s'attendait peut-être à trouver ici le nom de Wolfram. Mais loin d'admirer et de prendre pour modèle l'auteur du *Parzival*, Gottfried lui décoche plus d'une fois, sans le nommer il est vrai, de mordantes épigrammes. Il se moque de sa marche pénible, de son style travaillé, de ses pensées empreintes d'un obscur mysticisme. Wolfram, de son côté, reproche à l'auteur de *Tristan* de corrompre la pure langue allemande en introduisant à chaque instant dans ses vers des lambeaux de français. On voit que les deux plus grands poëtes épiques de l'Allemagne du treizième siècle n'avaient l'un pour l'autre qu'une médiocre sympathie; et l'on n'en doit point être surpris si l'on songe combien le caractère de leur génie était différent. Autant Wolfram d'Eschenbach est grave et profond dans ses pensées, énergique et concis dans son langage, autant Gottfried de Strasbourg est gracieux et léger dans son style comme dans ses idées. « Si le premier, a dit M. de Hagen, est le miroir sans tache de la poésie chevaleresque, le second en est la fleur dans toute sa délicatesse et dans tout son éclat. Avec quel charme il peint les souffrances et surtout les jouissances de l'amour! Avec quelle touchante sympathie il se complait dans la peinture des sentiments intimes, délaissant pour elle ces brillants tableaux de la vie guerrière, ces vigoureux coups de lance, ce cliquetis d'armes qui fait tant de bruit dans la plupart des romans du moyen âge! Il n'a point les allures austères et belliqueuses de Wolfram; il n'est pas comme lui le champion armé de l'honneur et du devoir; il est le chantre séduisant des faiblesses humaines. » Aussi n'a-t-il jamais manqué d'admirateurs. La liste de ses panégyristes est trop longue pour que nous puissions la faire complète. Nous nous bornerons à citer Reimar von Zweeter, Marner, Tanhauser, Konrad von Würtzburg, Hugo von Trimberg (vers 1300), Ulrich Fürterer (1478), Püterich de Reichertshausen (1462), etc. Hans Sachs a mis en drame les amours d'Iseult et de Tristan, sous ce titre : *Tragœdie von der strengen Lieb' Herrn Tristrant mit der schœnen Kœnigin Isalden; und hat* 7 *akte.* 1553 *am* 7[ten] *tag Hornungs.* Des auteurs modernes, A.-W. Schlegel, Immermann, Conz ont imité et rajeuni le *Tristan*, et H.-F. Massmann nous en a donné une excellente édition d'après les nombreuses copies manuscrites que le moyen âge nous en a laissées, et qui sont autant de preuves irrécusables de la popularité dont ce poëme a joui.

Alexandre Pey.

de l'affront fait à sa sœur. Celui-ci, pour se justifier, raconte son histoire à son beau-frère; et tous deux conviennent de se rendre ensemble à la cour du roi Marke. Si, de l'aveu même de Kaedin, Isôt la blonde n'est pas plus belle qu'Isôt aux blanches mains, Tristan consent à mourir. Comme on devait s'y attendre, l'épreuve tourne à l'avantage de la reine de Cornouailles. Nous passons rapidement sur l'entrevue des deux amants, sur les ruses que de nouveau ils emploient pour se revoir, sur les déguisements que prend notre héros pour parvenir jusqu'à son amie, et nous courons au dénoûment. En aidant Kaedin dans une entreprise amoureuse, Tristan a été blessé par une lance empoisonnée. Il se fait porter à Karke dans un château, et envoie une barque vers la femme du roi Marke, qui seule peut le guérir : le pilote doit en revenant hisser une voile blanche, s'il ramène Isôt, une voile noire si elle a refusé de venir. Cependant Isôt aux blanches mains est venue s'asseoir au chevet du blessé. De quelle couleur est la voile? demande-t-il en apprenant que la barque s'approche. « Noire comme du charbon, « *Swarz als ein Kol* », répond la perfide. Tristan se retourne sur sa couche, et expire. Sa fidèle amante ne trouve plus qu'un cadavre. Dans l'église, de chaque côté du cercueil, sont debout deux femmes, Isôt la blonde et Isôt aux blanches mains. « Que faites-vous ici? dit la première à sa jalouse rivale, que faites-vous près de celui que vous avez tué? » Et elle se jette sur le corps inanimé de Tristan, l'embrasse une dernière fois, et meurt. Le roi Marke arrive alors; il sait enfin l'histoire du philtre fatal, et les deux amants sont justifiés à ses yeux. Il les pleure, et les fait enterrer magnifiquement, à peu de distance l'un de l'autre, dans le royal caveau de ses ancêtres. Par son ordre un rosier est planté sur la tombe d'Isôt, un cep de vigne sur celle de Tristan. Les racines des deux plantes s'ouvrent un chemin à travers les obstacles qui les séparent, et finissent par se rejoindre et par s'entrelacer dans le sein de la terre. (Edit. *Massmann*, 3728 vers.)

Oberlin, *De Poetis eroticis Alsat.*, Strasbourg, 1786, p. 18-21, et *Notices historiques et littéraires sur les Poëtes alsaciens*, 1806, p. 25. — Rosenkranz, *Geschichte der deutschen Poesie*, p. 314. — Massmann, *Tristan et Isolt*; Leipzig, 1843, in-8°. — Hagen, *Minnesinger*; Leipzig, 1838, in-4°. — Karl Gœdeke, *Das Mittelalter*; 6[e] livraison; Hanovre, 1854. — Gervinus, *National-literatur*; Leipzig, 1835. — Koberstein, *Grundriss der Geschichte der deutschen National-Literatur*; Leipzig, 1837. — Hagen, Docen et Busching, *Museum für altd. Literatur und Kunst*; Berlin, 1809.

**GOTTHARD** (*Joseph-Frédéric*), médecin allemand, né le 21 décembre 1757, mort le 23 février 1834, à Bamberg, où il fut professeur d'anatomie et d'art vétérinaire. On a de lui : *Leitfaden für angehende Aertzte, Kranke zu prüfen und Krankheiten zu erforschen, mit einer Kranken und Witterungs-Beobachtungs-Tabelle, nach Stoll* (Guide du jeune médecin pour l'examen du malade et de la maladie, avec une table d'observations pathologiques et météorologiques, d'après Stoll); Erlangen,

gr. in-8°; — *Entwurf eines Lehrplans zu thieraerztlichen Lehranstalten, nebst Bemerkungen über den Werth der Hausthiere, und die Mittel, die landwirthschaftliche und wissenschaftliche Thierkunde zu verbessern.* (Essai d'un système d'établissement pour l'enseignement de l'étude de l'art vétérinaire, avec des observations sur la valeur des animaux domestiques et les moyens de perfectionner l'art vétérinaire et l'économie rurale); Erlangen, 1796, gr. in-8°. W. R.

Usteri *Repertor. Medic.*; 1793, 405, 6, 471. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller Lexikon*.

* **GOTTI** (*Baccio* ou *Bartolommeo*), peintre de l'école florentine, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Élève de Ridolfo Ghirlandajo, il quitta son pays, et vint en France travailler pour François I^er^. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*.

* **GOTTI** (*Vincenzio*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, mort à Reggio (Calabre), en 1636. Après avoir été condisciple du Guide à l'école de Calvart, il alla, à l'âge de vingt ans, à Rome, où quelques peintures qu'il exécuta lui méritèrent d'être appelé à la cour du vice-roi de Naples, qui lui confia d'importants travaux. Lorsqu'il les eut terminés, Gotti passa à Messine, où il séjourna quelque temps, puis il vint à Reggio, s'y maria, et y passa le reste de sa vie. Peu d'artistes ont autant travaillé que Gotti : à sa mort on trouva un catalogue de ses œuvres, qui ne contenait pas moins de 218 tableaux, peints surtout pour les églises du royaume de Naples. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

**GOTTI** (*Vincent-Louis*), cardinal et théologien italien, né à Bologne, le 5 septembre 1664, mort le 18 septembre 1742. Son père était professeur de droit à l'université de Bologne. En 1680, Gotti prit l'habit religieux dans le couvent des Dominicains de cette ville. En 1684, il se rendit à l'université de Salamanque, où il se consacra pendant quatre ans à une étude approfondie de la théologie. En 1688, de retour en Italie, il fut successivement chargé d'enseigner la philosophie à Mantoue, à Rome et à Bologne. Le sénat de Bologne le nomma, en 1695, premier professeur de théologie à l'université de cette ville. En 1708, Gotti fut élu provincial des dominicains pour la province de Bologne. Le pape Clément XI le nomma, en 1714, inquisiteur de Milan; trois ans après Gotti résigna cet emploi, qu'il avait accepté à contre-cœur, et il retourna à Bologne comme professeur de polémique. Depuis 1719 la réputation de Gotti comme théologien du plus grand mérite était établie en Europe après la publication faite par lui de plusieurs ouvrages importants. Lorsqu'en 1728 Benoît XIII lui conféra la dignité de cardinal, toute la ville de Bologne célébra cet acte de justice. Gotti conserva à Rome son ancienne manière de vivre, simple et modeste; il était tout entier à ses devoirs et à l'étude. Benoît XIII ainsi que son successeur Clément XII consultaient souvent Gotti sur les affaires de l'Église. Gotti se prononça toujours fortement contre les jansénistes; c'est ce qui l'empêcha d'être élu pape. Au conclave de 1740 il eut beaucoup de voix; mais on fit valoir que pour rétablir la paix de l'Église il fallait un pape plus porté à des mesures conciliatrices. Benoît XIV, aussitôt après son élection, s'empressa de nommer Gotti à l'emploi de théologien du pape; plus tard il l'appela aux fonctions de protecteur de la province de Bologne. Gotti mourut entouré de l'estime générale; sa piété était exemplaire, son érudition immense. On a de lui : *Vera Chiesa di Jesu-Christo, dimonstrata da segni e da dogmi*; Bologne, 1719; Milan, 1734, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, qui est presqu'un traité complet de controverse, est dirigé contre les assertions du ministre calviniste Jacques Picenini; — *Colloquia theologico-polemica, in tres classes distributa : in prima sacrorum ministrorum cœlibatus; in secunda Romanorum Pontificum auctoritas; in tertia aliæ catholicæ veritates defenduntur*; Bologne, 1727, in-4°; — *Theologia scholastico-dogmatica juxta mentem divi Thomæ Aquinatis*; Bologne, 1727-1734, 16 vol. in-4°; — *De eligenda inter dissidentes christianos sententia*; Rome, 1734; Ratisbonne, 1740; ce livre est dirigé contre un ouvrage de Jean Leclerc publié sous le même titre; — *Veritas Religionis christianæ et librorum quibus innititur, contra atheos, polytheos, idiolatros, Mahomedanos et Judæos demonstrata*; Rome, 1735-1740, 12 vol. in-4°; ouvrage plein de recherches savantes. E. G.

Le P. Th. Ricchini, *De Vita et studiis Gotti*; Rome, 1742, in-4°. — Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. VI. — *Bibliothèque sacrée*. — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch*.

**GOTTIGNIEZ** (*Gilles-François*), mathématicien belge, né à Bruxelles, en 1630, mort à Rome, le 6 avril 1689. Reçu dans la Compagnie de Jésus en 1653, il fit son noviciat à Malines, et alla à Rome achever ses études. Son goût pour les sciences exactes le fit charger, en 1662, de l'enseignement des mathématiques. Il disputa à Cassini quelques-unes de ses découvertes sur Jupiter et Mars. On a de lui : *P. Gottigniez et Joann. Dom. Cassini Epistolæ duæ astronomicæ, de difficultatibus circa eclipses [illegible] Jove a Mediceis planetis effectas, aliaque noviter in ipso detecta*; Bologne, 1665, in-fol.; — *Lettere intorno alle macchie nuovamente scoperte nel pianeta di Giove*; Rome, 1665, in-8°; — *De figuris cometarum qui annis 1664, 1665 et 1668 apparuerunt, cum brevissimis animadversionibus*; Rome, 1668, in-4°; — *Elementa Geometriæ planæ*; Rome, 16[illegible], in-12; — *Logistica, sive scientia circa quamlibet quantitatem demonstrative discur*[illegible]

*rendi*, etc.; Rome, 1674, in-4°; — *Arithmetica Introductio ad Logisticam*; Rome, 1676, in-4°; — *Idea Logisticæ*; Rome, 1677, in-4°; — *Epistolæ mathematicæ*; Rome, 1678, in-4°; — *Clavis Logisticæ*; Rome, 1679, in-4°; — *Logistica universalis, sive mathesis Gottigniana*; Naples, 1687, in-fol. L. L—T.

Montucla, *Hist. des Mathém.*, tom. II, p. 643. — Delalande, *Bibliogr. astronomique*. — Moréri, *Grand Dict. historique*.

**GOTTLEBER** (*Jean-Christophe*), philologue allemand, né à Chemnitz, en 1733, mort à Meissen, le 1er mai 1785. Il fut longtemps recteur de l'école d'Annaberg; en 1771 il passa en cette même qualité à Meissen. Ses ouvrages se font remarquer par l'érudition alliée à la sagacité critique. Ils consistent principalement en dissertations insérées pour la plupart dans les *Nova Acta Eruditorum*. Les plus remarquables sont: *De emphasium judicandarum difficultate*; Altorf, 1761, in-4°; — *Epistola ad Meynium de consuetudine veterum laudandi scriptorum loca deque eorum usu critico*; Annaberg, 1764, in-4°; — *Prolusio locis super aliquot Homeri, poetarum decori non accommodatis*; ibid., 1764, in-4°; — *De causis dialectorum variorum in poetis græcis obviorum*; ibid., 1765, in-4°; — *Animadversiones ad Platonis Phædonem et Alcibiadem II, cum excursu in quæstiones socraticas de animi immortalitate*; Leipzig, 1771, in-8°; — *Ueber einige alte und rare Bibeln, welche in der Bibliothek der Stadt Annaberg aufbewahrt werden* (De quelques Bibles anciennes et rares conservées à la bibliothèque d'Annaberg); Altorf, 1768, in-4°; — *Observationes in quædam loca Dionysii Halicarn.*; Leipzig, 1769-1770, III parties in-4°; — *De Joanne Rivio, rectore quondam Annabergensi*; ibid., 1771, in-4°; — *De crisi e lege consecutionis temporum in restituendis veterum scriptorum locis depravatis, adhibenda*; Meissen, 1771, in-4°; — *Vita conrectoris Weissii*; ibid., 1772, in-fol.; — *Animadversiones ad Philonis legationem ad Cujam*, IV parties; ibid., 1773-1774; — *Specimen animadversionum ad Menexenum*; ibid., 1776-1778, VI parties in-8°. On a encore de Gottleber plusieurs programmes écrits en allemand sur divers sujets philologiques; il avait entrepris une édition de Thucydide, mais il mourut avant de la terminer; Bauer la continua, et elle fut enfin achevée par Beck. E. G.

Hamberger, *Germania erudita*, pars I. — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, Supplément, 4e édit., t. I. — Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

*__GOTTSCHALCK__ (*Jean-Georges*), pédagogue danois, né en 1741, à Vidskinde (Sélande), mort en 1816, à Odensée. Après avoir fait ses études à l'université de Copenhague, il devint en 1769 maître ès arts, et en 1770 pro-recteur de l'école latine d'Odensée. On a de lui: *Theses quædam de nominibus propriis latinis in danica convertendis*, *præmissæ interpretationi danicæ orationis Ciceronis primæ in Catilinam*; Copenhague, 1768; — *Den ægte Patriotismes Indflydelse paa Modersproget* (Influence du vrai patriotisme sur la langue maternelle); Odensée, 1774; — une traduction danoise de Quintilien et des discours de Cicéron. KALTSCHMIDT.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*.

**GOTTSCHED** (*Jean-Christophe*), célèbre littérateur allemand, né à Juditenkirch, près de Kœnigsberg (Prusse), le 2 février 1700, mort à Leipzig, le 12 septembre 1766. Lorsqu'il eut atteint sa quatorzième année, son père, qui jusque là s'était chargé de son éducation, l'envoya achever ses études à l'université de Kœnigsberg. Fils d'un ministre protestant, le jeune Gottsched fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais bientôt il déserta la théologie pour se livrer tout entier à la philosophie et aux belles-lettres, où il ne tarda pas à se distinguer. Il avait même déjà fait imprimer plusieurs traités et quelques poésies, quand la crainte du service militaire, auquel sa haute taille ne lui permettait guère d'échapper, lui fit quitter la Prusse pour un pays plus pacifique. Il se réfugia à Leipzig, où le savant Mencke lui confia l'éducation de ses enfants (1724). Nommé bientôt professeur à l'université, il vit de nombreux auditeurs accourir à ses leçons: cette faveur du public enfla sa vanité, et il conçut l'ambitieuse pensée de devenir le Boileau de l'Allemagne. La littérature germanique avait en effet grand besoin d'une réforme: les disciples de Lohenstein et d'Hoffmanswaldau avaient mis à la mode la recherche et le mauvais goût. La langue avait été corrompue par l'introduction d'une foule de mots et de tours étrangers, et le théâtre était livré aux grossières bouffonneries de l'arlequin allemand, le trop fameux Hanswurst. Le manifeste du réformateur parut en tête d'une édition de Pietsch, poëte médiocre mais correct, que Gottsched publia en 1725. La pureté du langage, la clarté et l'élégance du style étaient mises par le nouvel aristarque au-dessus de toutes les autres qualités littéraires; et il conseillait à ses compatriotes de prendre désormais exclusivement pour modèles les auteurs classiques et surtout les écrivains français du siècle de Louis XIV. Beaucoup d'esprits distingués se rangèrent sous sa bannière; il fonda avec leur concours un journal hebdomadaire *Les Critiques raisonnables* (*Die vernünftigen Tadlerinnen*); et lorsque en 1726 il eut été nommé président de la Société littéraire de Leipzig, il put se croire arrivé à cette dictature littéraire qui était le but de ses plus chers désirs. Mais il fut troublé dans son triomphe par les attaques de deux écrivains de Zurich, Bodmer et Breitinger, qui avaient fondé l'école suisse, presqu'au même moment où Gottsched se faisait le chef de l'école saxonne. Dans leur journal *Le Peintre des Mœurs*, qui dès 1729 avait remplacé les *Dialogues des Peintres*, ils

accusèrent le professeur de Leipzig de comprimer l'essor du génie en prétendant le régler, et proposèrent pour modèles aux Allemands Shakespeare et Milton, au lieu de Racine et de Boileau. On voit qu'il s'agissait encore ici d'imitation, et que les adversaires de Gottsched n'étaient pas plus que lui les champions de l'originalité. Mais en attendant que Lessing et Klopstock, repoussant avec un dédain presque égal les « *anglomanes* et les *gallomanes* », donnassent à leur pays une littérature vraiment nationale, les chefs de l'école suisse avaient sur le président de l'académie de Leipzig un immense avantage : c'est que les chefs-d'œuvre des écrivains anglais, étant bien plus que les nôtres en harmonie avec le goût, avec le caractère et avec la langue germaniques, pouvaient exercer en Allemagne une influence beaucoup plus directe et beaucoup plus féconde. Bodmer et Breitinger luttèrent donc avec succès contre Gottsched. Celui-ci, doué d'une activité infatigable, dirigea tour à tour ou simultanément plusieurs feuilles périodiques : *Les Critiques raisonnables*, dont nous avons déjà parlé, *Le Spectateur de Leipzig*, *Le Patriote de Hambourg*, et y défendit ses doctrines avec hauteur et obstination. Les littérateurs de Zurich lancèrent contre lui d'acerbes pamphlets, *Le Diogène de Leipzig défrisé* et l'*Acte d'accusation de mauvais goût*. La riposte des académiciens saxons ne se fit pas attendre : Schwabe et Triller, venant au secours de leur président, répliquèrent avec aigreur, et s'égayèrent aux dépens des nombreux provincialismes qui entachaient le style des écrivains de l'Helvétie. Cette polémique déjà si vive s'envenima encore lorsque Bodmer publia sa traduction de Milton. Gottsched critiqua l'épopée anglaise avec les arguments que lui fournissait Voltaire : Bodmer répondit par sa *Dissertation sur l'emploi du merveilleux en poésie*. L'aristarque alors ne connut plus de mesure, et porta dans la discussion une insolence et une morgue pédantesques qui lui aliénèrent tous les esprits. Sa défaite, accélérée par les malheureux essais poétiques ou oratoires qu'il avait composés à l'appui de sa théorie, fut bientôt complète. L'actrice de Leipzig, avec laquelle il avait brûlé solennellement l'effigie du traditionnel Hanswurst, abandonna son ancien allié, et le mit en scène avec une liberté aristophanesque. Quelque chose qui fut peut-être plus sensible encore à Gottsched que la défection de la Neuber, ce fut un libelle satirique que lança contre lui Christophe Rost et que, dans un voyage à Dresde, il trouva placardé dans toutes les hôtelleries où il s'arrêta. Il en acheta le plus d'exemplaires qu'il put, et parvint à rendre ce pamphlet très-rare. Tandis que le ridicule s'attachait à l'infortuné réformateur et le punissait cruellement de son intolérance et de son pédantisme, les honneurs universitaires et académiques offraient à son amour-propre blessé une légère compensation : il était nommé successivement professeur extraordinaire de philosophie et de poésie (1730), professeur ordinaire de logique et de métaphysique (1734), puis décemvir de l'université, enfin doyen de la faculté de philosophie et du grand collége des Princes. La mort le frappa au moment où il venait d'être revêtu de ces dernières dignités.

Il est de mode aujourd'hui de rabaisser Gottsched, et nous devons convenir que comme poëte et comme philosophe il est d'une grande médiocrité. Ses ouvrages de philosophie manquent d'analyse et ses vers d'imagination. Ses tragédies et même son *Caton mourant* (malgré les dix éditions qui en furent faites) sont pâles et froides. Mais elles sont supérieures à tout ce qui avait été représenté jusque alors sur la scène allemande, et elles seraient déjà pour Gottsched un titre suffisant pour la postérité, lors même que ses travaux de philologue et d'érudit ne lui en vaudraient pas de plus sérieux et de plus incontestables. Ses ouvrages élémentaires, son *Essai sur l'Art poétique*, son *Traité de l'Art oratoire*, sa *Grammaire Allemande* surtout exercèrent une utile influence. Ce dernier livre eut un grand succès ; il eut six éditions, fut traduit en cinq langues, et fit longtemps autorité. Ses *Observations sur l'emploi et l'abus d'un grand nombre de mots et d'expressions* contribuèrent puissamment à épurer et à polir la langue allemande. La Société Poétique de Leipzig devint entre ses mains une espèce d'*académie* qui accéléra les progrès de la littérature nationale, en publiant de curieuses analyses d'ouvrages anciens et modernes, de bons articles d'histoire et de philosophie, des notices et des biographies d'un excellent style. Gottsched était l'un des membres les plus laborieux de cette estimable société ; et si depuis les savants modernes ont pu rédiger les annales complètes de la littérature allemande, ils le doivent en partie aux matériaux rassemblés par le professeur de Leipzig, à son précieux *Catalogue des Tragédies, Comédies, et Opéras imprimés* de 1450 *à* 1760, à ses travaux sur Reineke, etc. Mais la liste que nous allons donner des œuvres de Gottsched prouvera mieux que tout le reste la remarquable activité de son esprit ainsi que les éminents services qu'il a rendus à la science et aux lettres.

*Dissert. continens dubia circa Monades Leibnitianas*; Kœnigsberg, 1722, in-4° ; — *Notice sur la Société allemande régénérée de Leipzig*; Leipzig, 1727 et 1731, in-8° ; — *Essai d'Art poétique critique pour les Allemands*; Leipzig, 1730, in-8° ; — *L'Éloquence académique, à l'usage des écoles publiques*; Hanovre, 1728, 2 vol. in-8° ; — *Éloge de Martin Opitz*; Leipzig, 1739, in-8° ; — *Grammaire Allemande*, dont la première édition parut en 1748, sous ce titre : *Fondement de l'art grammatical de la Langue Allemande, d'après les meilleurs auteurs de nos jours et du dernier siècle*; Leipzig, in-8° ; — *De Versione Germanica Æneïdos*

*quæ ante 600 annos*, *auct. Henrico de Veldeick edita, in bibliotheca Gothana adservatur*; Leipzig, 1745, in-4°; — *De rarioribus nonnullis bibliothecæ Paullinæ Codicibus*; ibid., 1746, in-4°; — *Recueil des Discours de Gottsched* en trois parties; Leipzig, 1749; — *Poésies*; ibid., 1736, in-8°; — *Nouvelles Poésies, publiées par la Société royale Allemande*; Kœnigsberg, 1750, in-8°; — *Catalogue de toutes les pièces de théâtre en allemand qui ont été imprimées depuis 1450 jusqu'en 1760*; Leipzig, 1757-65, 2 vol. in-8°; — *Réflexions sur l'emploi et sur l'abus d'une multitude de mots et d'expressions dans la langue allemande*; Strasbourg et Leipzig, 1758, in-8°; — *Dict. abrégé des Belles-Lettres et des Arts libéraux*; Leipzig, 1760, in-8°; — *De lemniaciori laurea in coronandis poetis usu*; Leipzig, 1752, in-4°; — *Traduction des œuvres choisies de Fontenelle*. Gottsched fit encore beaucoup d'autres traductions, parmi lesquelles nous citerons celle de l'*Art poétique d'Horace*; Leipzig, 1751, et celle du *De claris Oratoribus*, publiée en tête de son traité sur l'*Éloquence académique* (IV). En collaboration avec quelques amis (Schwabe, Müller, Gærtner, etc.), et avec sa femme (*voy.* l'article de cette dernière), il traduisit *La Théodicée de Leibnitz*; Hanovre, 1744, in-8°; — *L'Éloge de Leibnitz*, par Fontenelle, ibid.; — *Le Dictionnaire de Bayle*; Leipzig, 1741-1744, 4 vol. in-folio. Il imita le *Caton* d'Addison et l'*Iphigénie* de Racine. Il dirigea un grand nombre de feuilles, et de recueils, entre autres: *Les Critiques raisonnables*; Halle et Leipzig, 1725-26, 2 vol. in-8°; Hambourg, 1747, in-8°; — *Les Mémoires pour servir à l'histoire critique de la langue de la poésie et de l'éloquence allemande, publiés par quelques membres de la Société Allemande de Leipsig*; Leipzig, 1732-44, 8 vol. en 32 cahiers in-8°; — *La nouvelle Bibliothèque des Belles-Lettres et des Arts libéraux*; Leipzig, 1745-54, 10 vol. in-8°; — *La Collection de quelques morceaux choisis de la Société des Arts libéraux*; Leipzig, 1754-55, 3 vol. in-8°. Enfin, il publia, de concert avec Baumann: *Reineke le renard, par Henri d'Alkmar, traduit de l'ancien allemand en allemand moderne sur l'édition de 1798, suivi d'une dissertation sur l'auteur, la véritable époque et le grand mérite de ce poëme*; Leipzig et Amsterdam, 1752, petit in-fol., avec gravures. Alexandre Pey.

Hillebrand, *Deutsche Litteratur*; Hamburg et Gotha, 1850, in-8°. — Koberstein, *Grundriss der Geschichte der deutschen National-litteratur*; Leipzig, 1837, in-8°. — Henry et Apfel, *Histoire de la Littérature allemande*; Paris, 1839, in-8°. — Prutz, *Vorlesungen ueber die Geschichte des deutschen Theaters*, p. 220. — Gervinus, *Geschichte der National-literatur der Deutschen*, t. IV.

**GOTTSCHED** (*Louise-Aldegonde-Victoire*), née *Kulmus*, femme du précédent, naquit à Dantzig, en 1713, mourut à Leipzig, en 1762, le 26 juin. Après avoir reçu de sa mère et de son oncle une brillante éducation et appris la plupart des idiômes modernes, elle entra en correspondance avec Gottsched, dont elle admirait le talent, et se mit, d'après ses conseils, à étudier les langues classiques. En 1735 elle épousa le savant professeur, et ne cessa plus dès lors de travailler sous sa direction. Tous les historiens de la littérature allemande et le sévère Lessing lui-même (dans le n° 26 de sa *Dramaturgie hambourgeoise*) s'accordent pour reconnaître les éminentes qualités de madame Gottsched et pour la mettre au-dessus de son mari sous plusieurs rapports. Le seul reproche qu'on lui fasse, c'est d'avoir trop subi l'influence d'un homme « qu'elle surpassait de beaucoup par son goût, son esprit et la pureté de son style ». Son caractère et ses vertus ont été appréciés aussi favorablement que son talent, et rien n'est plus flatteur pour sa mémoire que l'unanime concert d'éloges qu'elle a obtenus de tous ses biographes; *voy.*, entre autres, Léonard Meister, *Caractères allemands*, 2° vol., et M^me^ de La Roche, dans le journal intitulé *Pomona*, 8° cahier, 1783. Elle a traduit beaucoup d'ouvrages français et anglais, parmi lesquels nous citerons: *Réflexions sur les Femmes*, par M^me^ de Lambert; Leipzig, 1731, in-8°; — la *Zaïre* de Voltaire; — le *Caton* d'Addison; Leipzig, 1735, in-8°; — *La Boucle de Cheveux enlevée*, de Pope, 1744, in-4°. Plusieurs de ces traductions sont en vers. Elle a composé elle-même quelques poésies originales, et quelques écrits satiriques pleins d'une verve mordante. Son *Petit Prophète de Bœmischbroda*, Prague, 1753, dirigé contre Weisse, prouva que Gottsched avait dans sa femme un puissant auxiliaire. Mais le véritable titre littéraire de madame Gottsched, c'est sa correspondance, recueillie par madame Kunkel et publiée à Dresde, en 1771 et 1772. Ces *Lettres*, pleines de grâce, d'esprit et quelquefois de profondeur, jouissent encore aujourd'hui en Allemagne d'une réputation méritée. A. P.

Hillebrand, *Deutsche Litteratur*. — *Conversat.-Lexik.*

**GOTTSCHLING** (*Gaspard*), historien et bibliographe allemand, né à Zobendau (principauté de Liegnitz), mort à Neu-Brandenbourg, en 1739. Après s'être fait recevoir maître ès arts à l'université de Leipzig, il y professa pendant quelque temps. Plus tard il accepta une place de précepteur. En 1705 il fut nommé recteur de la nouvelle école fondée dans la Marche pour les fils de chevaliers. Quatre ans après il alla professer à l'université de Halle; puis il fut appelé en 1710 au rectorat de l'école de Neu-Brandenbourg. On a de lui: *Einleitung in die Wissenschaft guter Bücher* (Introduction à la connaissance des bons livres); Dresde, 1702, 1713, in-8°; — *Kurtze Nachrichten von dem heutigen Zustande Frankreichs* (Notice abrégée sur l'état actuel de la France), publiée sous le nom de E. de Gaule; — *Kurtze Einleitung in die Heroldskunst* (Briève Introduction à

l'art du blason); Neu-Brandenbourg, 1706, 1746, in-8°; — *Chronologische und historische Tabellen des* 16 *und* 17 *seculi* (Tablettes chronologiques et historiques des seizième et dix-septième siècles); — *Nachricht von der Stadt Halle, Frankfurt am Mayn und Leipzig* (Notices sur les villes de Halle, Francfort-sur-le-Mein et Leipzig); — *Versuch von einer Historie der Landkarten* (Essai d'une histoire des cartes géographiques); Halle, 1711, in-8°; — *Recueil de quelques Contes divertissants;* — *Narchricht von den Superintendenten und Inspectoribus in der Neustadt-Brandenburg* (Notices sur les surintendants et inspecteurs de Neu-Brandenbourg); — *Beschreibung von der Stadt Alt-Brandenburg* (Notice sur la ville de Alt-Brandenbourg); — *Lycæum;* Brandebourg, 1710, in-8°. On a encore de Gottschling plusieurs traductions ainsi qu'un grand nombre de dissertations. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexik.*

**GOTTSCHLING** (*Godefroi*), bibliographe allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. En 1703 il commença à Leipzig l'étude de la théologie; il fut nommé plus tard ministre protestant à Medzibor. On a de lui : *Dissertatio de libris hodœporicis;* Leipzig, 1703, in-4°; — *Meteorologium sacrum;* Breslau, 1711, in-4°. Il a aussi mis en vers les Évangiles des dimanches dans son *Balsam für die Mitgenossen am Trübesal* (Baume pour les compagnons d'infortune); Leipzig, 1720, in-4°. E. G.

Adelung, Suppl. à Jöcher. — Wetzel, *Lebensbeschreibung der berühmtesten Liederdichter*, t. IV.

**GOTTWALD** (*Christophe*), naturaliste et médecin allemand, né à Dantzig, en 1636, mort le 1er janvier 1700. Il avait pris le nom d'*Asclepiodotus*, dans l'Académie des Curieux de la Nature, dont il a enrichi les *Mémoires* de plusieurs observations. Il parvint à créer un important cabinet d'histoire naturelle, dont il ne put malheureusement que commencer la description. Ce cabinet, augmenté par son fils Jean-Christophe, fut vendu ou donné à Pierre le Grand, qui en fit présent à l'Académie des Sciences de Pétersbourg. Quant aux dessins et aux planches dont Gottwald avait fait graver mille épreuves, elles restèrent en Allemagne, où elles furent dispersées, ce qui explique leur extrême rareté. On les a réunies en deux volumes, sans texte, dont l'un contient quarante-neuf, l'autre soixante-deux planches, d'après le catalogue de la bibliothèque de Klein, qui indique l'exemplaire le plus complet sous le titre de : *Thesaurus Conchiliorum tabb. æn. XLIX constans, quarum VI priores stellas marinas et corallia, cœteræ testacea univalvia turbinata repræsentant; LXII tabulæ æneæ, artificiose sculptæ, varias curiosas observat. anatomicas in homine et brutis complectentes;* Nuremberg, 1682, in-fol.; — Diverses *Observations physiques et anatomiques sur le castor;* Nuremberg, 1682, in-4°, avec sept planches, ainsi que *Sur les tortues*, Nuremberg, 1681, in-4°, avec dix planches; — et une thèse inaugurale *De melancholia hypochondriaca;* Leyde, 1664, in-4°. W. R.

*Biographie médicale.* — Adelung, *Supplém. à Jöcher.*

**GOUAN** (*Antoine*), botaniste français, né à Montpellier, le 15 décembre 1733, mort dans la même ville, le 1er décembre 1821. Fils d'un conseiller à la chambre des comptes, il fut envoyé, avec deux de ses frères, au collége des jésuites de Toulouse, où il termina ses études classiques. Ses maîtres, au nombre desquels se trouvait l'abbé Raynal, préfet des études, devinèrent de bonne heure que leur élève se distinguerait un jour parmi les observateurs habiles de la nature. Revenu à Montpellier, Gouan suivit les cours de la faculté de médecine, dans l'intention d'embrasser un état qui lui offrait plus d'occasions que tout autre de se livrer à son goût pour l'histoire naturelle. Boissier de Sauvages dirigea ses premières études dans l'art de guérir et en botanique. Sous un pareil instituteur, les dispositions précoces du jeune Gouan se développèrent avec tant de rapidité, qu'à l'âge de dix-neuf ans il fut reçu docteur. Mais il renonça bientôt à l'exercice de la médecine pour se livrer entièrement à sa passion pour la botanique. Boissier lui-même ne désapprouva pas cette résolution, et le mit en rapport direct avec Linné, dont le vaste coup d'œil embrassait la nature entière, et qui reconnut dans Antoine Gouan cette ardeur de connaître et ce talent d'observer qui lui méritèrent par la suite le titre, si glorieux, de son *correspondant le plus chéri*. Pour son premier ouvrage, Gouan mit au jour la description des plantes du jardin de Montpellier : *Hortus regius Monspeliensis, sistens plantas, tam indigenas quam exoticas,* 2200 *ad genera relatas;* Lyon, 1762, in-8°. L'auteur adopta le système, alors peu connu en France, du naturaliste suédois, et qui, parmi les immenses progrès qu'il a fait faire à la science, compte en première ligne la réduction des longues phrases descriptives des anciens auteurs à une simple dénomination générique, et à une seule désignation du caractère spécifique de chaque plante. On doit donc reporter à Gouan le mérite d'avoir, un des premiers en France, popularisé un système admirable, malgré ses anomalies et la supériorité de la méthode naturelle, généralement préférée aujourd'hui. La direction du Jardin des Plantes de Montpellier était confiée au professeur Imbert, dont l'incapacité n'éclatait que trop dans ses cours. Gouan eut le tort, qu'il partagea avec deux autres jeunes docteurs (Cusson et Crassous) de verser à pleines mains le ridicule sur ce membre indigne d'une faculté célèbre, dans un pamphlet intitulé : *Leçons de botanique faites au Jardin royal de Montpellier par M. Imbert, professeur et chancelier en*

*l'université de Montpellier*, par M. Dupuy des Esquilles, maître ès arts et étudiant en chirurgie; 1762, in-12. La publication de ce libelle, devenu fort rare, parce que les auteurs le supprimèrent en grande partie, ne mit point d'obstacle au désir qu'avait Gouan de remplacer le docteur Imbert. Il fut d'abord nommé son suppléant, et lorsque la chaire devint vacante, en 1767, nul mieux que lui ne fut jugé digne de la remplir. Vers le même temps, il fut chargé par le ministre de la guerre de se rendre à Perpignan pour donner le plan et diriger les travaux d'un jardin botanique que le maréchal de Noailles, gouverneur du Roussillon, voulait faire établir dans un des bastions de la place. Lors des deux voyages qu'il fit à Perpignan, Gouan ne manqua pas d'aller herboriser dans les Pyrénées avoisinantes. En 1765 il avait publié la *Flora Monspeliaca*, Lyon, in-8°, qui, attendue avec impatience par les botanophiles, ne fut pas aussi goûtée que l'*Hortus Monspeliensis*, parce qu'il avait jugé à propos d'adopter une méthode *hybride*, dont Rivin et Ludwig lui avaient donné l'idée, et qu'il essaya de combiner avec les ordres de Linné, ce qui devait nécessairement jeter quelque confusion dans ses classifications. Les herborisations, si négligées sous son prédécesseur, reprirent leur cours, et attirèrent un grand nombre d'étudiants. Il déposa le fruit de ses excursions pyrénéennes dans un autre ouvrage, dont malheureusement il ne publia qu'un seul fascicule, sous le titre d'*Illustrationes et Observationes Botanicæ;* Zurich, 1773, in-fol., avec 28 planches. C'est là véritablement que le professeur de Montpellier se montre observateur, par l'heureuse application des principes de la méthode naturelle à la détermination comparative des espèces qu'il décrit. Ce cahier fut imprimé par les soins de Haller, qui fit graver les planches à ses frais. Comme presque tous les botanistes, qui ont en général, des mœurs paisibles, Gouan ne prit aucune part au mouvement politique de 1789 ni à ses suites; heureux de la position que l'étude des sciences naturelles lui avait faite, il ne cessa point de se livrer à leur culture. Il ne put se dispenser d'accepter une place de médecin à l'hôpital militaire de Montpellier, et lors de la création des écoles de santé et de leur transformation en facultés dé médecine, il continua d'occuper la chaire de botanique et de matière médicale jusqu'en 1803. Son âge avancé le détermina à demander sa retraite, qu'il obtint avec le titre de professeur honoraire. Deux profondes afflictions vinrent jeter l'amertume sur ses derniers jours. Il perdit sa fille, seul rejeton d'un mariage d'amour, et devint entièrement aveugle, à l'âge de quatre-vingts ans. Privé du spectacle de la nature, qui avait fait le charme de toute sa vie, il s'en dédommageait en suivant par le toucher le progrès de la végétation des plantes qu'il se plaisait encore à cultiver dans son petit jardin; il prolongea ainsi son existence jusqu'à quatre-vingt-huit ans. Il était lié avec les plus célèbres botanistes ses contemporains, tels que Linné, Haller, Jacquin, Willdenow, Jussieu, etc., et entretint avec eux une correspondance qui leur fut également profitable, sous le rapport de la communication des observations et des découvertes respectives. J.-J. Rousseau lui-même, qui l'avait connu à Paris, ne dédaigna pas d'entrer en relation avec lui (1). Jacquin lui dédia un nouveau genre de plantes, qu'il avait rapporté de Saint-Domingue, et qu'il nomma *gouaniana glabra* (et ensuite *Domingensis*). Lors de la création de l'Institut national, il fut nommé membre non résident de la classe des Sciences physiques et mathématiques, titre changé depuis en celui de correspondant. Un grand nombre d'autres compagnies savantes l'avaient associé à leurs travaux. Il était aussi membre de la Légion d'Honneur. Les autres ouvrages que Gouan a publiés sont: *Historia Piscium, in classes et ordines redacta;* Strasbourg, 1770, pet. in-4°, fig. La traduction française est en regard du texte. Le professeur Herman, ami de Gouan, soigna la publication de cette histoire des poissons, qui a joui de quelque succès, et qui fut traduite en allemand par Meidinger; Leipzig, 1781, in-8°; — *Explication du Système botanique du chevalier von Linné;* Montpellier, 1787, in-8°; — *Herborisation des environs de Montpellier, ouvrage destiné à servir de supplément à la* Flora Monspeliaca; Montpellier, an IV (1796), in-8°, avec une carte itinéraire. Le nombre des plantes de la flore de Montpellier s'était beaucoup accru, par le soin qu'avait pris le zélé professeur de semer dans les environs de la ville des graines de plantes qui n'y croissaient pas spontanément; — *Discours sur les causes du mouvement de la sève dans les plantes*, prononcé à la rentrée de l'École de Médecine de Montpellier, le 9 brumaire an X, in-4°; — *Matière médicale des plantes du Jardin de Montpellier*, précédée d'une nouvelle édition de l'*Explication du Système de Linné, ou nomenclateur botanique;* Montpellier, an XII (1804), in-8°; — *Lettre critique à l'auteur d'un article inséré dans le* Moniteur *du 27 octobre* 1811; Montpellier, 1811, in-8°: c'est la réfutation d'un article dans lequel l'École de Montpellier était attaquée à l'occasion d'une thèse que Gouan avait fait soutenir sur la *Monographie des Renoncules;* — *Description*

(1) Nous croyons devoir faire connaître une particularité curieuse qui se rattache aux relations qui existaient entre le botaniste de Montpellier et le grand écrivain. Une lettre autographe de Gouan que nous avons sous les yeux, et dans laquelle il déplore la perte de Dombey, son élève, mort au Pérou, offre le passage suivant: « Après avoir herborisé avec lui, pendant trois années, dans les Cévennes et dans les Pyrénées, je l'envoyai à Jean-Jacques, chez lequel il resta trois mois.... Jean-Jacques me disait à ce sujet qu'aucune science n'avait fait autant de victimes que la botanique: Commerson, ceux de mes élèves qui ont péri avec La Pérouse ont grossi, avec Dombey, ce fatal martyrologe. »

*du Ginkgo biloba*, dit Noyer du Japon; Montpellier, 1812, in-8°, fig. Après vingt-quatre années de plantation, cet arbre, envoyé par Joseph Banks, fleurit pour la première fois au Jardin de Montpellier. Ce fut pour célébrer cet événement, attendu si longtemps par les botanistes, que Gouan publia le dernier de ses écrits. J. LAMOUREUX.

Lamoureux, *Notice historique sur Antoine Gouan*; Paris, 1822, in-8°.—Mahul, *Annuaire nécrologique*; 1821.—Haller, *Bibliotheca Botanica*. — Pritzel, *Thesaurus Literaturæ Botanicæ*; Leipzig, 1851.

* **GOUARAM** ou **GOURAM** ou **GORAM**, premier roi pagratide de Géorgie, occupa le trône de 590 à 600. A la mort du roi Bacour III Khosroïde, qui ne laissait que des enfants en bas âge, les *éristhaws*, ou seigneurs géorgiens, se déclarèrent indépendants chacun dans ses domaines. Mais attaqués par les Grecs et incapables de les repousser, ils prièrent l'empereur de leur donner un roi de leur nation. Le choix de l'empereur tomba sur Gouaram, curopalate du Clardjeth et du Djawaketh. Ce gouverneur, qui avait épousé une princesse khosroïde et qui par sa mère appartenait à cette dynastie, était issu par son père de la famille des Pagratides ou Bagratides, qui, d'après une très-antique tradition, prétendent descendre d'un des Hébreux emmenés en captivité par Nabuchodonosor, et dont quelques membres vivent encore en Russie sous le nom de Bagration. Une branche des Pagratides régna en Géorgie jusqu'en 1801, une autre en Arménie de 856 à 1079. Gouaram eut sous sa dépendance les fils de Bacour III, tandis qu'il reconnaissait lui-même la suzeraineté de l'empereur d'Orient. Il fit construire un grand nombre d'églises. Sa capitale était Mtzkhéta. Il eut pour successeur son fils Étienne I^er^.

E. BEAUVOIS.

*Hist. de la Georgie*, trad. par M. Brosset, part. I, p. 216 220. — Brosset, *Addit. à l'Hist. de la Géorgie*.

**GOUAZ** (*Yves* LE). *Voyez* LE GOUAZ.

* **GOUBAUX** (*Prosper-Parfait*), littérateur français, né à Paris, le 10 juin 1795. Après avoir terminé ses classes au Lycée impérial, il fut attaché à cet établissement, d'abord comme maître d'étude, puis comme professeur. A la fin de 1815, il donna sa démission, et entra au collége Sainte-Barbe, où jusqu'en 1822 il enseigna la langue grecque. En 1820 il fonda à Paris l'institution Saint-Victor, qui depuis est devenue, sous le nom de *collége Chaptal*, un établissement municipal, sans cesser d'être dirigé par M. Goubaux. On a de lui la traduction de onze des *Philippiques*, dans les *Œuvres complètes de M.-T. Cicéron, traduites en français, avec le texte en regard, publiées par J.-V. Leclerc*, Paris, 1821-1825, 30 vol. in-8°, et (en société avec P. Barbet) *Œuvres choisies d'Horace, nouvelle traduction en prose*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°. En outre, il a fait jouer sur les théâtres de Paris, sous le pseudonyme de *Dinaux*, de nombreux ouvrages, dont voici les principaux : au Théâtre-Français (en société avec M. E. Legouvé) *Louise de Lignerolles*, comédie en cinq actes [1838]; (avec M. Eugène Sue) *Latréaumont*, comédie en cinq actes [1840]; — à la Porte-Saint-Martin (avec Victor Ducange) *Trente Ans, ou la vie d'un joueur*, drame en trois actes et six tableaux [1827], qui eut un grand succès, et comptait en 1850 cinq cents représentations à Paris; (avec M. Alexandre Dumas) *Richard d'Arlington*, drame en cinq actes [1831]; (en société avec M. Eugène Sue) *Les Mystères de Paris*, drame en cinq actes [1844]; — *Le Morne au diable*, comédie-drame en cinq actes [1848]; — *Le Juif-errant*, drame en cinq actes [1849]; — à l'Opéra-Comique, sous le pseudonyme de *Hautefeuille* (en société avec Planard), *La Mantille*, opéra comique en un acte [1836]. M. Goubaux a publié de nombreux articles dans *Le Courrier français*, sous le pseudonyme de *Pierre Aubry*, et dans la *Revue de Paris*, sous celui de *Dinaux*. Il s'est servi aussi du pseudonyme de *Doriva*. E. REGNARD.

Quérard, *La France littéraire*. — *Journal de la Librairie*. — *Documents particuliers*.

**GOUDA** (*Cornille* VAN), peintre hollandais, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il tenait son nom du lieu de sa naissance, et apprit la peinture dans l'atelier de Martin Hemskerck. Il acquit rapidement une belle réputation, et composa d'excellents tableaux; mais s'étant laissé dominer par le goût des liqueurs fortes, il eut le malheur de survivre à son mérite. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 88.

**GOUDAR** (*Ange*), écrivain français, né à Montpellier, vers 1720, mort en 1791, était fils de Simon Goudar, inspecteur général du Commerce. Il s'était de bonne heure livré à l'étude de la morale et de l'économie politique, et avait déjà publié quelques ouvrages en France lorsqu'il alla en Angleterre, vers 1760. Il s'y attacha au parti de Guerchy contre le chevalier d'Éon, qui dans ses ouvrages représente Goudar comme un écrivain mercenaire et versatile. Goudar quitta l'Angleterre pour l'Italie, et était à Naples en 1767. Il épousa vers cette époque une jolie femme, qui avait sans doute de la fortune, car on le vit alors mener grand train. Un livre qu'il publia sur les vices de l'administration napolitaine fut brûlé par la main du bourreau, et l'auteur fut exilé du royaume. Goudar revint en Angleterre, où il faisait paraître son *Espion français à Londres* en 1779. Le 26 juillet 1788, les auteurs de la *Correspondance littéraire secrète* lui attribuaient une brochure intitulée *L'Autorité royale indépendante des parlements*, publiée un mois auparavant. Les principaux ouvrages de Goudar sont : *Pensées diverses, ou reflexions sur divers sujets*; Paris, 1748, 1750, in-12; — *Nouveaux Motifs pour porter la France à rendre libre le commerce du Levant*; Avignon, 1755, in-12; — *Testament politique de M. Louis*

*Mandrin*; Genève, 1755, in-12; 7e édit., 1756; — *Les Intérêts de la France mal entendus, dans les branches de l'agriculture, des finances et du commerce*; Amsterdam, 1756, 3 vol. in-12. Grimm parle de cet ouvrage dans sa *Correspondance littéraire*. Il a été réimprimé en 1761, dans les prétendus *Discours politiques de David Hume*; — *Relation historique du tremblement de terre de Lisbonne*; 1756, in-12; — *Discours politique sur le Commerce des Anglais en Portugal*; Paris, 1756, in-12; — *Journal de la Conquête du Port-Mahon*; 1756, in-12; — *La paix de l'Europe ne peut s'établir qu'à la suite d'une longue guerre, ou projet de pacification générale, combiné par une suspension d'armes de vingt ans entre toutes les puissances politiques*; Amsterdam, 1757, in-12; — *L'Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*; La Haye, 1758, III parties in-12, réimprimées plusieurs fois, notamment en 1773, sous ce titre: *Histoire des Fripons, ouvrage nécessaire aux honnêtes gens pour se préserver des grecs qui savent corriger la fortune au jeu*; Amsterdam, in-12. « Quelques biographes, dit M. Quérard, attribuent cet ouvrage à Pierre Rousseau, auteur du *Journal encyclopédique*; d'autres le donnent au sieur Maillot; » — *Débats au parlement d'Angleterre au sujet des affaires générales de l'Europe*, trad. de l'anglais; Londres, 1758, in-12; — *Lettre à un académicien de Paris au sujet de la nouvelle charrue à semer*; 1758, in-12; — *L'Année politique, contenant l'état présent de l'Europe*; Avignon, Paris, 1759, in-12; — *Observations sur les trois derniers ballets qui ont paru aux Italiens et aux Français*, savoir: *Télémaque*, *Le Sultan généreux*, *La Mort d'Orphée*; 1759, in-12; — *Anti-Babylone, ou réponse à* La nouvelle Babylonne (de Monbron); Londres, 1759, in-12; — *La paix de l'Europe ne peut s'établir qu'à la suite d'une longue trêve*; Amsterdam, 1761, in-12; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Pierre III, empereur de Russie, avec un détail historique des différends de la maison de Holstein avec la cour de Danemark*, par D. G***; Francfort, 1763, in-12; — *La mort de Ricci, dernier général des Jésuites, avec quelques réflexions générales sur l'extinction de la Société*; Amsterdam (Venise), 1766, 2 vol. in-8o; — *L'Espion chinois, ou l'envoyé secret de la cour de Pékin pour examiner l'état présent de l'Europe, traduit du chinois*; Cologne, 1768, 1774, 6 vol. in-12; — *Grammatica francese per gli Italiani*; 1770, in-8o; nouv. édit., Paris, 1847, in-12; — *Considérations sur les causes de l'ancienne faiblesse de l'empire de Russie et sur sa nouvelle puissance*; Amsterdam, 1772, in-8o; — *Naples; ce qu'il faut faire pour rendre ce pays florissant*; Amsterdam (Venise), 1771, in-8o; — *Lettre à M. le marquis de T**** (Tanucci), apologie de l'ouvrage précédent, qui devait servir de préface à une seconde édition; — *Plan de réforme proposé aux cinq correcteurs de Venise actuellement en charge, avec un sermon évangélique pour élever la république dans la crainte de Dieu*; Amsterdam (Venise), 1775, in-8o; — *Della Morte di Ricci, generale di Gesuiti*; 1775; — *Saggio sopra i mezzi di ristabilire lo stato temporale della Chiesa*; Livourne, 1776, in-4o; — *L'Espion français à Londres, ou Observations critiques sur l'Angleterre et les Anglais*, ouvrage destiné à servir de suite à *L'Espion chinois*; Londres 1779, 2 vol. in-8o; nouv. édit., Londres, 1780, 2 vol. in-12; — *Le Brigandage de la musique italienne*; Amsterdam et Paris, 1781, in-12. P. A.

Barbier, *Examen critique des Dict. historiques*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

**GOUDAR** (Mme *Sara*), femme auteur, d'origine anglaise, épouse du précédent, morte à Paris, vers 1800, voyagea avec son mari en Italie. Elle fut exilée de Naples en même temps que lui, en 1774. Barbier pense qu'elle se retira en Hollande ou en Belgique, parce que les caractères de ses *Œuvres* mêlées ressemblent à ceux de Bruxelles. Mme Goudar traîna la fin de sa vie dans la misère et l'abandon. Ses *Œuvres mêlées* publiées à Amsterdam, 1777, 2 vol. in-12, comprennent: *Lettres au comte Alexis Orlow sur le carnaval de Naples*; — *Lettres à mylord Tilney sur les divertissements de l'automne de Toscane*; — *Lettres à un noble vénitien*; — *Lettre à la république de Lucques*; — douze *Lettres sur la Musique italienne et sur la Danse*: deux de ces dernières lettres avaient paru en 1773, avec les initiales de son mari, sous ce titre: *Remarques sur la Musique et la Danse, ou lettres à mylord Pembroke*; — *Remarques sur les Anecdotes de madame Dubarry*; Londres, 1777, in-12. P. A.

Barbier, *Examen critique des Dict. histor.*

* **GOUDCHAUX** (*Michel*), homme politique français, né à Nancy, en 1801. Il appartient à une famille d'honorables commerçants israélites. La mort de son père le plaça bien jeune à la tête d'une maison de banque. Fixé à Paris depuis 1826, il se fit remarquer dans toutes ses relations par sa probité et sa loyauté. Il se signala lors des dernières élections sous la Restauration dans les comités de l'opposition. Rallié d'abord à la royauté de Juillet, il siégea quelque temps au conseil général de la Seine, et accepta les fonctions de payeur de la guerre à Strasbourg. Après le 13 mars 1831, il se sépara de la politique du ministère, et ne craignit pas, en 1833, de soutenir une polémique avec le ministre dont il dépendait, sur la question de l'amortissement et du remboursement des rentes, en même temps qu'il attaquait les tendances politiques du gouvernement. A la suite des événements de Lyon et de Paris en 1834, il fut desti-

tué. Il revint alors à Paris, et placé dans l'opposition la plus avancée, il continua dans *Le National* la lutte qu'il avait engagée sur l'amortissement et la conversion des rentes. Il y demanda en outre la construction des chemins de fer par l'État, s'élevant contre les compagnies et l'agiotage. Après la révolution de Février, M. Goudchaux accepta le ministère des finances. Il fit anticiper le payement du coupon à échoir de la rente; mais la confiance ne répondit pas à son attente, et au bout de peu de jours, lorsque la commission des travailleurs au Luxembourg fut décrétée, contre son avis, il se retira, et laissa le ministère à M. Garnier-Pagès. Porté candidat aux élections générales à l'Assemblée constituante dans le département de la Seine, il n'obtint que 68,000 voix; il fut plus heureux aux élections complémentaires du 4 juin 1848. A l'assemblée, il s'éleva contre l'organisation des ateliers nationaux. Après les événements de juin, le général Cavaignac lui rendit le portefeuille des finances, qu'il garda jusqu'au mois d'octobre; l'assemblée ayant adopté la proposition de M. Creton relative au compte des dépenses du gouvernement provisoire, M. Goudchaux donna sa démission, et fut remplacé par M. Trouvé-Chauvel. Le mois suivant il eut une rencontre avec le général Baraguay-d'Hilliers. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. Candidat à la députation au Corps législatif en 1852, dans la 4e circonscription de la Seine, à la place de M. H. Carnot, qui avait refusé le serment, il ne fut pas élu. En 1857, il a été élu dans la 6e circonscription. En 1854, M. Goudchaux figura comme témoin dans une affaire de société secrète, à cause de secours qu'il s'était chargé de distribuer aux victimes des derniers événements. M. Goudchaux a publié : *Lettre sur la conversion de la rente* 5 *pour* 100, adressée à M. Humann; 1834, in-8°; — *Lettre sur les Monnaies*, adressée à M. Humann; 1834, in-8°; — *Du Projet de loi sur la Prorogation du privilége de la Banque de France*; Paris, 1840, in-8°. Il a fourni en outre un grand nombre d'articles sur les finances au journal *Le National*.

Son frère, banquier à Strasbourg, était directeur du comptoir d'escompte de cette ville en 1851; il perdit cette position au commencement de 1852. L. Louvet.

*Biogr. des Représ. à l'Assemblée constituante de* 1848. — *Moniteur universel*, 1848 et suiv.

**GOUDELIN** (*Pierre*), en latin *Gudelinus*, jurisconsulte belge, né Ath (Hainaut), le 8 août 1550, mort à Louvain, le 18 octobre 1619. Il fit ses humanités et son cours de droit à Louvain, et y obtint, en 1572, le grade de licencié. Il exerça pendant quatre ans la profession d'avocat à Malines, puis fut nommé professeur à l'université de Louvain, où il devint, en 1586, docteur *utriusque juris*, et fut dans la suite élu deux fois recteur. Son savoir et sa modestie lui acquirent une grande considération. Il refusa les fonctions de conseiller au parlement de Malines et celles de conseiller au conseil de Mons. On a de lui : *Commentariorum de Jure novissimo Libri VI, optima methodo, accurate ac erudite conscripti; additis harum vicinarumque regionum moribus*; Anvers, 1620, et 1644, in-fol.; Francfort, 1669, in-4°; Lucques, 1680, in-fol.; traité de droit civil et politique, composé dans l'ordre suivi par Justinien dans ses Institutes, et publié par les fils de l'auteur. Le livre VI traite du droit canon; Goudelin s'y montre fort intolérant; il appelle la liberté de conscience *detestabile illud commentum nostri sæculi, pestis illa teterrima*; aussi est-il d'avis qu'il faut bannir et supplicier les hérétiques; — *De Jure Pacis Commentarii, ad mores Belgii et Franciæ conscripti, ad constitutionem Friderici de pace Constantiensi*; Louvain, 1620, et 1641, in-4°; — *De Jure Feudorum Commentarius, in partes VI distributus, Belgii et Franciæ mores, ac illustria exempla exactissima methodo complectens*; Louvain, 1624, in-4°; nouv. édit., sous le titre de *De Jure Feudorum et Pacis Commentarii, ad mores Belgii ac Franciæ conscripti*; Louvain, 1641, in-4°, à laquelle sont jointes les *Prælectiones Feudales* de Henri Zoesius; — *Syntagma Regularum utriusque Juris, adjectis passim harum regionum moribus*; Anvers, 1646, in-fol.; — *Ad titulos Digestorum et Codicis de testamentis Commentarius, juris romani et morum hodiernorum differentias continens*; Louvain, 1653, petit in-12. Valère André publia ce traité, qui est de tous les ouvrages de Goudelin le plus utile dans la pratique. On a réuni tous ces écrits en un volume; Anvers, 1685, in-fol. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède de Goudelin sept manuscrits, qui n'offrent que peu d'intérêt; ils proviennent du collége des jésuites de Courtray.

E. Regnard.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt des dix-sept prov. des Pays-Bas*. — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belgique*. — *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne*.

**GOUDELIN**. *Voyez* Goudouli.

**GOUDIMEL** (*Claude*), célèbre musicien du seizième siècle. Les biographes ne s'accordent ni sur le lieu ni sur l'époque de sa naissance. Selon l'opinion la plus probable, il aurait vu le jour en Franche-Comté, vers l'année 1510. Il fut massacré à Lyon, le 29 août 1572. On ne sait rien des circonstances de sa jeunesse; néanmoins, il est certain qu'il reçut une éducation solide, non-seulement en musique, mais encore dans les lettres, ainsi que le prouve le style pur et élégant des épîtres latines qu'il a adressées à son ami Paul Melissus. Élevé dans la religion catholique, Goudimel fut d'abord maître de chapelle à Besançon; il se rendit ensuite à Rome, y fonda une école de musique vers l'année 1540, et eut la gloire de devenir le maître de Palestrina. De re-

teur en France, il vint à Paris, où en 1555 on le trouve associé à Nicolas Duchemin pour l'impression des œuvres de musique. Goudimel employa ses talents à mettre en musique à quatre parties les psaumes de David traduits par Marot et Théodore de Bèze; cet ouvrage augmenta la renommée du compositeur, déjà devenue populaire par les chansons françaises à 4 et 5 voix, dont il avait publié un grand nombre. Il avait embrassé la religion réformée; son affiliation aux calvinistes lui devint fatale. A l'époque de la Saint-Barthélemy, en 1572, il se trouvait à Lyon, et fut compté parmi les victimes que François de Mandelot, gouverneur de cette ville, fit massacrer et précipiter dans le Rhône.

Les plus anciennes compositions que l'on connaisse de Goudimel sont des messes et des motets à 5, 6, 7, 8 et 12 voix, qu'il écrivit pendant son séjour à Rome, et qui existent en manuscrit dans les archives pontificales et chez les Pères de l'Oratoire à Santa-Maria-in-Vallicella. Plusieurs morceaux de musique faisant partie de la collection imprimée à Venise, en 1539, sous le titre de *Motetti del frutto*, ont été attribués à ce compositeur, mais ils sont de Claude de Sermizy. Les ouvrages authentiques de Goudimel sont: quelques motets à 4 parties, dans le recueil intitulé: *Liber quartus ecclesiasticarum Cantionum IV vocum, quas vulgo moteta vocant;* Anvers, 1554. Burney en a extrait le motet *Domine, quid multiplicati sunt*, qu'il a inséré dans son Histoire générale de la Musique; — *Q. Horatii Flacci, poetæ lyrici, Odæ omnes quotquot carminum generibus differunt ad rhythmos musicos redactæ;* Paris, ex typogr. Nicol. Duchemin et Claudi Goudimelli, 1555; — *Chansons spirituelles de Marc-Antoine de Muret, mises en musique à 4 parties;* Paris, 1555. Ce recueil contient 19 chansons; — *Magnificat ex oct. mod. quinque voc.;* Paris, 1557; — *Missæ tres a Claudio Goudimel, præstantissimo musico, autore, nunc primum in lucem editæ, cum quatuor vocibus, ad imitationem modularum :* Audi, filia, Tant plus je metz, De mes ennuis; — *Item missæ tres a Claudio de Sermisy, Joann. Maillard, Claudio Goudimel, cum quatuor vocibus conditæ, et nunc primum in lucem editæ, ad imitationem modulorum : Plurimum modulorum*, Je suis déshéritée, Le bien que j'ai; Paris, 1558; — *Psaumes de David mis en musique à 4 parties, en forme de motets;* Paris, 1562; — *Les Psaumes mis en rimes françoises par Clément Marot et Théodore de Bèze, mis en musique à 4 parties par Claude Goudimel;* 1565; — *La Fleur des Chansons des plus excellents musiciens de notre temps, à savoir de Orlande de Lassus et de D.-Claude Goudimel; celles de M. Cl. Goudimel n'ont jamais été mises en lumière;* Lyon, 1574. Dans le premier livre, à 4 parties, on ne trouve que deux morceaux de Goudimel; le deuxième livre, à 5 parties, publié en 1575, en contient sept; — le sixième livre, des *Chansons nouvellement composées en musique par bons et excellents musiciens*, Paris, 1556, renferme une chanson à 4 parties du même compositeur, sur les paroles : *Si planterai-je le may*. Le huitième livre de ce recueil, publié en 1557, contient deux autres chansons: *Je ne t'accuse, Amour*, et *Si on pouvait acquérir*. Les productions musicales de Goudimel se font remarquer par la pureté de l'harmonie; mais ses chansons sont inférieures pour l'élégance et pour l'esprit à celles de Clément Jannequin, de Verdelot et d'Arcadelt. Un de ses meilleurs ouvrages, sous le rapport du rhythme est son recueil des Odes d'Horace à quatre parties. Dieudonné DENNE-BARON.

*Histoire* de De Thou. — Burney, *A general History of Music*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Baini, *Memorie storico crit. della Vita e delle Opere di Gio. Pierluigi da Palestrina*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**GOUDIN** (*Matthieu-Bernard*), mathématicien et astronome français, né à Paris, le 14 janvier 1734, mort dans la même ville, le 9 mai 1817. Il fit ses études chez les jésuites, où il se lia avec Dionis du Séjour, et à peine sortis du collége les deux amis publièrent ensemble quelques travaux, dont l'honneur revint surtout à Dionis. Goudin fut successivement appelé à la cour des aides, au grand conseil et au parlement Maupeou, sans jamais renoncer à l'étude des sciences. La révolution le priva de ses emplois. Après la mort de Dionis, son ami, Goudin se retira à la campagne. Il a publié, en commun avec Dionis, *Traité des Courbes algébriques;* Paris, 1756, in-12; — *Recherches sur la Gnomonique, les Rétrogradations des Planètes, et les Éclipses de Soleil;* Paris, 1761, in-8°; — *Traité des Propriétés communes à toutes les Courbes, suivi d'un Mémoire sur les Éclipses de Soleil;* Paris, 1778, in-8°. Le *Mémoire sur les Éclipses de Soleil*, entièrement de Goudin, avait déjà été publiée en 1761; il y ajouta de nouveaux développements, qu'il augmenta encore dans les éditions de 1788 et 1799. — *Mémoire sur les Usages de l'Ellipse dans la trigonométrie sphérique;* Paris, 1797, in-4°; — *Éclipses du Soleil calculées en prenant pour premier méridien celui de Paris;* Paris, 1806, in-8°; — *Théorie de la distance d'un point à un autre sur la surface d'un solide de révolution;* Paris, 1812, in-4°; — Goudin a en outre donné différents mémoires dans *La Connaissance des Temps*. On a réuni ses principaux ouvrages sous le titre d'*Œuvres mathématiques et astronomiques de Goudin;* Paris, 1799, in-4°; 1803, in-4°. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*.

**GOUDOUIN** ou **GODOUIN** (*Jean*), humaniste et hébraïsant français, né à Paris, le 1er décembre 1620, mort dans la même ville, le 8 octobre 1700. Après avoir enseigné en divers colléges, il fut nommé, vers 1660, professeur d'hébreu au Collége de France. Ayant prétendu au titre de doyen

de la nation française, il rencontra de l'opposition de la part du recteur de l'université, Égasse du Roulay, qui favorisait un autre candidat. On lui objectait qu'étant marié il ne pouvait aspirer aux dignités universitaires. Goudouin réfuta cet argument dans une requête qu'il adressa en 1677 au conseil du roi, et où il a consigné une foule de faits curieux relatifs à l'université. La liberté avec laquelle il s'exprimait en matière de religion faillit lui attirer quelques graves affaires. Il en fut quitte néanmoins pour quelques remontrances que lui fit l'archevêque de Paris, François de Harlay. On croit que Goudouin enseigna l'hébreu à Antoine Galland. Il avait composé une grammaire hébraïque, qui est restée manuscrite. On a de lui une épigramme en vers grecs et quelques pièces de vers latins, parmi lesquelles il suffit de citer : *Carmen exodium illustrissimo dom. Emm. Jos. de Vignerod, abbati de Richelieu, e palæstra Sorbonæ-Plessæa abeunti*; Paris, 1651, in-fol.; — *Ad Pomponiam Believræum*...., *Carmen*, 1657, in-4°; — *In secundum Petri Lallemant rectoratum extemporale et subitarium Carmen*; 1653, in-4°. Il donna une traduction des *Épîtres familières de Cicéron*, accompagnée du texte, Paris, 1663, 2 vol. in-8°, et l'édition des *Commentaires de César ad usum Delphini*; Paris, 1678, in-4°. E. BEAUVOIS.

Goujet, *Mém. hist. et littér. sur le Collége de France*, part. I, p. 128, 169.

**GOUDOULI** ou **GOUDELIN** (*Pierre*), poëte languedocien, naquit à Toulouse, en 1579, et mourut dans la même ville, le 10 septembre 1649. Son père, qui exerçait la profession de chirurgien, lui fit étudier le droit. Goudouli fut reçu avocat, ne plaida pas, et fit des vers. Enjoué, spirituel, homme de plaisir plutôt qu'homme d'étude, il fut recherché par les grands seigneurs, dont il égaya les fêtes. Il sut se les attacher par ses saillies, ses bons mots et les charmes d'une conversation pleine de cette verve piquante et de cet entrain qui sont les qualités habituelles des hommes du midi. Il était jeune encore lorsque Adrien de Montluc, comte de Carmain, et gouverneur du comté de Foix, quitta la cour et se retira à Toulouse. Goudouli devint son protégé et son ami. Le comte avait une grande partie de ses terres dans les environs de cette capitale du Languedoc, séjour favorisé des savants et des poëtes. Les vers de Goudouli, chants royaux, ballades, stances, élégies, épigrammes, écrits dans cet idiome languedocien, dans ce dialecte *moundi* dont il sut reproduire toutes les finesses et toutes les harmonies, furent récités ou chantés dans toutes les fêtes; et il jouit pendant sa vie de cette réputation immense qui est aujourd'hui, dans les mêmes lieux, le partage du poëte d'Agen, Jasmin, l'honnête et gracieux auteur de *Françonnette*. Montluc trouva plus tard, lorsqu'il fut enfermé par Richelieu à la Bastille, quelques consolations dans le souvenir des poésies de son cher poëte, qu'il récitait, en les traduisant, à Bassompierre, son compagnon de captivité.

Goudouli ne trouva pas un protecteur moins empressé dans le duc de Montmorency. Il composa, pour les fêtes somptueuses que donnait ce grand seigneur à sa cour de Toulouse, un grand nombre de vers; et pour les ballets, des discours qu'il récitait lui-même en masque, selon la coutume.

Plus occupé du soin de cadencer les vers que des intérêts de sa fortune, Goudouli vit se dissiper peu à peu, quoiqu'il eût, comme Corneille, dédié ses vers au riche Montauron, le mince patrimoine que lui avait laissé son père. Il mangea, comme La Fontaine, le fonds après le revenu, vendant pièce à pièce les terres dont se composait sa métairie de deux paires de bœufs, et ne conservant à grand'peine qu'un petit bâtiment avec jardin, au-dessus duquel il écrivit gaiement : « Métairie de deux paires.... de poulets. » Heureusement que l'hôtel de ville, qui a des fleurs d'or et d'argent pour les poëtes qui couronnent les Jeux floraux, vint au secours de l'homme qui faisait l'honneur du Languedoc, en lui accordant magnifiquement... une pension de trois cents livres, qui lui fut payée jusqu'à sa mort. Goudouli vécut sans se plaindre au sein de cette médiocrité, qui n'était malheureusement pas la médiocrité dorée célébrée par Horace, et atteignit philosophiquement une vieillesse assez avancée, se promenant de temps en temps dans le cloître des Grand-Carmes de la Daurade, où il devait être enseveli. Un jour qu'il frappait du bâton sur lequel il s'appuyait les dalles du cloître, où il marchait d'un pas alourdi par l'âge : « Pourquoi frappez-vous si fort? » lui demanda quelqu'un. « C'est pour qu'il vienne m'ouvrir, » répondit-il. Il était d'une taille médiocre, un peu gros et replet, ayant les cheveux châtains et le visage haut en couleur. Son buste, placé auprès du poëte Maynard, dans la grande salle de l'hôtel de ville, portait l'inscription suivante :

Musarum, Godoline, decus, sic ora ferebas
 Lirida (1) cum caneres Berteriumque Nemus (2);
Non meliora tuis tentabit carmina Apollo,
 Tectosagum grato cum volet ore loqui.

En 1808 ses cendres furent transportées du cloître des Grands-Carmes, au milieu d'un grand appareil, dans un des cimetières de Toulouse.

Les poésies de Goudouli se distinguent beaucoup moins par la profondeur des idées ou des sentiments que par une certaine grâce de style qui doit une partie de son charme à cette langue sonore et musicale, faite plutôt pour charmer l'oreille que pour parler à l'esprit et à l'intelligence. C'est là en effet le caractère de son patois languedocien, qui n'est autre chose que la langue du dix-septième siècle, avec ses constructions savantes et ses formes à la fois pl[illegible]

(1) Liris était le nom d'une de ses maîtresses.
(2) Le président de Berthier.

de correction et d'élégance, traduite ou plutôt défigurée par un procédé qui est le même que celui de Jasmin, de manière à reproduire les inflexions de la langue vulgaire, reste de ce qui fut autrefois la *langue d'Oc*. Une des pièces qui font le plus d'honneur au poëte toulousain est celle qui lui a été inspirée par l'horrible attentat dont Henri IV fut victime. Les stances sont empreintes d'une sensibilité véritable, on y entend quelques accents partis du cœur; mais le sujet demandait un style plus vigoureux, des idées plus hautes, des plaintes plus énergiques, et Goudouli ne pouvait tirer de son galoubet pastoral qu'une idylle harmonieuse.

Voici le commencement de ce petit poëme :

Jeutis pastoureletes que dejouts las oumbretos,
Sentets apasima la calimas del jour,
Tant que les auzelets per saluda l'amour
Uflon le gargaillol de milo cansounetos, etc.

Goudouli ne s'élève guère à la hauteur de son sujet que dans la strophe où il s'adresse à Ravaillac :

Doune, o tygre cruel, pirt que l'ours sabbatge,
Pu t'abion poussédit las feramios d'Ifer,
Quand ta scariota ma s'anec arma de fer
(Seignour Diu!) contr'un Rey que daurao nost'atge!

On peut remarquer dans le recueil de ses poésies un *Chant royal* en français qui lui avait valu aux Jeux floraux la *fleur du souci*; des stances adressées à Louis XIII; d'autres stances, à Louis XIV, écrites aussi en vers français, et quelques épigrammes dont le mérite disparaîtrait dans une traduction. En voici une qui peut donner une idée des autres :

Un superbe Pedan que l'un é l'autre pico
Apelat en duël, le refusec un cop :
Per so que soun espazo es un pauc laconico,
E la de l'ofensat ero prouliquo trop.

Les œuvres du poëte, que les habitants de Toulouse surnommèrent ambitieusement *l'Homère du Languedoc*, traduites en latin, par le P. Vanière, en italien et en espagnol, ont été imprimées plusieurs fois : à Toulouse, en 1648, 1 vol. in-8°; en 1678, sous ce titre : *Las Obras de Pierre Goudelin, augmentadas de forço pessos, é le dictiounaré sus la lengo moundino, per Jan Peoh*; in-12 : cette édition est précédée d'une notice sur Goudouli, par Germain de La Faille, que l'on trouve dans le recueil des œuvres de cet écrivain; en 1693, sous le titre de *Ramelet Moundi*, ou *La Floureta noubélo del Ramelet Moundi*, in-12. Enfin, les poésies de Goudouli ont été imprimées dans le Recueil *des Poëtes gascons*, publié à Amsterdam, en 1700, 2 vol. in-12. C. HIPPEAU.

Mary Lafond, *Hist. de la Poésie provençale*. — Sernin, dans les *Mem. de l'Acad. de Toulouse*, 1789. — Magasin *Pittoresque*, 1830.

*GOUDOVITCH (*André-Vasiliévitch*), général russe, né en 1731, dans la Petite-Russie, mort le 4 juillet 1808. Élevé en Allemagne, il gagna la bienveillance du prince Charles-Pierre-Ulrich de Holstein-Gottorp, qui devint tzar, sous le nom de Pierre III. Celui-ci le nomma son aide de camp général, lui donna 15,000 paysans, et le chargea de conclure la paix avec Frédéric le Grand. Fidèle à son bienfaiteur jusqu'à ses derniers moments, Goudovich refusa de servir Catherine II, et vécut durant tout son règne dans ses terres près de Tchernigof. Paul I[er], à son avénement au trône, lui écrivit : « Il appartient aux fils de payer les dettes de leurs pères; venez, et soyez mon ami comme vous avez été celui de mon père. » Le vieux général répondit à cette invitation; mais, déshabitué de la cour, original à l'excès, il rentra dans sa solitude, et voulut y mourir avec la chemise qu'il portait le 4 juillet 1762, le jour où la violence le sépara de Pierre III. Par cela seul que Goudovitch n'a servi qu'un seul maître et lui est resté dévoué, il mérite, aujourd'hui plus que jamais, une mention honorable.

P[ce] A. G—N.

Rubllères, *Anecdotes*. — Bantich-Kamenski, *Slovar*.

*GOUDOVITCH (Le comte *Ivan Vasiliévitch*), feld-maréchal russe, né en 1741, mort en janvier 1820, frère du précédent. Il fit sa première campagne en Pologne, en 1764, concourut activement à l'élection de Poniatovski, et se distingua ensuite dans tous les combats et les victoires que les Russes remportèrent à cette époque sur les Turcs. Catherine II lui confia l'administration des provinces caucasiennes, et lui fit cadeau de 1,800 paysans en Podolie. L'empereur Paul l'éleva, le jour de son couronnement, à la dignité de comte, le nomma général-gouverneur de Kamenetz-Podolsk, et lui donna 3,000 paysans; mais, aussi prompt à frapper ses serviteurs qu'à les combler de bienfaits, ce souverain ne tarda pas à destituer Goudovitch, sur le rapport d'un cosaque qui avait arrêté un juif volant un cheval et n'en avait pas été légalement rémunéré. L'empereur Alexandre répara cette injustice en le mettant à la tête de l'armée russe en Géorgie et dans le Daghestan. Les succès qu'il remporta sur le séraskier Yousouf-pacha lui méritèrent en 1807 le bâton de feld-maréchal. Malade et borgne, Goudovitch demanda en 1809 à rentrer en Russie, résida quelque temps à Moscou, et se démit complétement de ses charges en 1812, pour se livrer dans ses terres à ses goûts pour la chasse et pour la musique. C'était un homme d'un caractère bouillant, d'un aspect farouche; mais ses *Mémoires* attestent qu'il était doué d'un esprit fin et possédait parfaitement le latin, le français, l'italien et l'allemand. Il était marié à la fille du dernier hetman de la Petite-Russie, le comte Cyrille Razoumofski, et a laissé à ses enfants une fortune immense. P[ce] A. GALITZIN.

*Moskovskii Viedomosti*, 1791. — Bantich-Kamenski, *Slovar*.

GOUDT (*Henri*, comte de), peintre et graveur hollandais, né à Utrecht, en 1585, mort en 1630 (?). Il s'était fait une manière originale de graver, pleine à la fois de légèreté et d'énergie. Il alla à Rome, où il devint l'ami et le bienfai-

teur des artistes ses compatriotes, et particulièrement de Elzheimer de Francfort, qu'il tira de la prison pour dettes. Mais il ne put l'empêcher de mourir de chagrin, et ce fut avec un soin religieux qu'il reproduisit au burin les tableaux élégants de son malheureux ami. De retour dans son pays, un amour non partagé lui ôta son intelligence et sa santé. Les contemplations des œuvres de Elzheimer et des conversations artistiques pouvaient seules le distraire de sa mélancolie. Goudt réussissait particulièrement dans les effets de lumière et surtout dans les paysages de nuit. On n'a conservé de lui que neuf planches : *Les Anges et Tobie*, deux planches dans deux positions différentes; — un paysage représentant *Le Lever de l'Aurore*, sans figures (on croit que cette dernière composition est entièrement de lui); — une *Fuite en Égypte*; — une *Décollation de saint Jean*, très-rare; — *Philémon et Baucis*; — *Cérès*; etc.

W. R.

Sandrart, *Deutsche Akademie II*, t. III, Buch. S. 308. —Nagler, *Neues Allg. Künstler.-Lex.*

* **GOUESLIER** (*Pierre*), sieur DE LA GOUESLERIE, magistrat français, vivait au Mans en 1570 et était enquêteur du roi au siége présidial et sénéchaussée du Maine. On a de lui : *Épithalame sur le Mariage de messire Jean de Chourses*, chevalier des ordres du roi, seigneur de Malicorne, auquel il le dédia, en 1578; — plusieurs autres *Épithalames*, *Chants lyriques* et *Poëmes* français imprimés au Mans, en 1575 et 1576; — des *Épitaphes* latines et françaises, tant en prose qu'en vers, sur la mort de Marguerite Hervé, fille de Du Penon. Il a aussi traduit quelques églogues de Baptiste Mantuan.

B. H.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*.

**GOUFFÉ** (*Armand*), chansonnier et vaudevilliste français, né à Paris, le 22 mars 1775, mort le 19 octobre 1845, à Beaune (Côte-d'Or). Son père, Louis-Charlemagne Gouffé de Beauregard, gentilhomme, l'avait placé au collége d'Harcourt, à Paris. Le jeune Gouffé y fit de bonnes études, marquées par des succès éclatants. Il entra ensuite au ministère des finances, où il parvint au grade de sous-chef. Il prit sa retraite en 1827, et se retira à Beaune, auprès de sa fille, qui avait épousé un notaire de cette ville. Vaudevilliste ingénieux, chansonnier spirituel, il mérita le surnom de *Panard du dix-neuvième siècle*. Il avait pris en effet pour modèle Panard, qu'il peignait ainsi :

La gaîté dicte ses chansons,
Mais l'innocence peut les lire.
A la fois discret et malin,
En piquant jamais il n'afflige ;
Sans ivresse il chante le vin,
Et sans outrager il corrige.

Un des membres des *Dîners du Vaudeville*, créés en 1796, il fut un des fondateurs du *Caveau moderne*, « académie chantante, mangeante et buvante », comme dit M. J. Janin, et célèbre par ses dîners, par ses bons mots, par la gaîté de ses refrains. Armand Gouffé « était, dit un critique, un véritable chansonnier, tel qu'on les aimait au bon temps du consulat et de l'empire. Il était plein de verve et de saillies; il avait le vers abondant et facile, la rime leste et bien fournie. Ses chansons étaient de celles qu'on chante au dessert, et dont les refrains s'accompagnent merveilleusement du cliquetis des verres. Et pourtant ce poëte, qui faisait des couplets si joyeux, était un homme habituellement triste et morose; on vit bien rarement sourire cet auteur de la fameuse chanson : *Plus on est de fous plus on rit*. Il célébrait dans ses refrains le jus divin de la treille, et ne buvait que de l'eau. Sa santé délicate lui interdisait l'usage du vin, qu'il savait chanter avec un aimable délire, et comme un homme plein de son sujet. » Quelques-unes de ses chansons, remarquables par la philosophie de la pensée et la pureté du style, sont restées comme des modèles du genre. On cite l'*Éloge de l'eau*; *Saint-Denis*; *Le Corbillard*, etc. Gouffé excellait aussi dans l'épigramme; il en a composé un grand nombre, qui n'ont pas été imprimées dans le recueil de ses œuvres, sans doute par égard pour ceux qui avaient servi de point de mire à ses traits. Il n'épargnait personne, et se plaisait surtout à attaquer ses amis. C'est ainsi qu'il lança contre Desaugiers sa piquante chanson de *L'Écuelle de Bois*, qui eut un succès prodigieux, et qu'on attribua à Béranger. Plus accommodant en politique que la plupart de ses confrères, il chanta du même ton l'empire et la restauration, et conserva ainsi sa place; mais son amour des flon-flons nuisit sans doute à son avancement et hâta sa retraite.

On a imprimé de Gouffé : *Cange, ou le Commissionnaire bienfaisant*, fait historique en un acte (avec Viller); Paris, 1795, in-8°; — *Les deux Jocrisses, ou le commerce à l'eau*, vaudeville; Paris, an IV, in-8°; — *Nicodème à Paris, ou la décade et le dimanche*, vaudeville; Paris, an IV, in-8° (avec Rouhier-Deschamps); — *Médard, fils de gros Jean*, parodie d'*Oscar, fils d'Ossian*, en deux actes (avec Rouhier-Deschamps); Paris, an IV, in-8°; — *Coco Rico*, folie-vaudeville; Paris, an V, in-8°; — *La Nouvelle Cacophonie, ou Faites donc aussi la paix!* impromptu pacifique mêlé de vaudevilles; Paris, an V, in-8°; — *Tivoli, ou le jardin à la mode*, vaudeville; Paris, an V, in-8°; — *Clément Marot*, vaudeville anecdotique (avec G. Duval); Paris, an VII, in-8°; — *Gilles aéronaute, ou l'Amérique n'est pas loin*, comédie-parade, mêlée de vaudevilles (avec Buhan et Desfougerais); Paris, an VII, in-8°; — *Le Val de Vire, ou le berceau du vaudeville*, divertissement mêlé de vaudevilles (avec G. Duval); Paris, an VII, in-8°; — *Garrick double, ou les deux auteurs anglais*, comédie

mêlée de vaudevilles (avec G. Duval); Paris, an VIII, in-8°; — *Vadé à La Grenouillière*, folie poissarde mêlée de vaudevilles; Paris, an VIII, in-8°; — *Le Chaudronnier de Saint-Flour*, comédie-vaudeville (avec Henriquez); Paris, an IX, in-8°; — *Cri-cri, ou le mitron de la rue de l'Oursine*, folie grivoise en vaudeville (avec G. Duval); Paris, an IX, in-8°; — *Piron à Beaune*, ânerie anecdotique mêlée de vaudevilles (avec G. Duval); Paris, an IX, in-8°; — *Ballon d'essai, ou Chansons et autres poésies*; Paris, an X, in-18; — *Clémence Isaure, ou les Jeux floraux*, comédie-vaudeville (avec G. Duval); Paris, an XI, in-8°; — *M. Seringa, ou la fleur des apothicaires*, parade-vaudeville (avec G. Duval et Tournay); *Seringapatam* (Paris), an XI, in-8°; — *Ballon perdu, ou Chansons et Poésies nouvelles faites depuis la publication du* Ballon d'essai; Paris, 1804, in-18; — *Le Médecin turc*, opéra-bouffon en un acte et en prose (avec P. Villiers); Paris, 1804 et 1813, in-8°; — *L'Intrigue dans la hotte*, vaudeville; Paris, 1806; 2e éd., 1809, in-8°; — *Encore un Ballon, ou Chansons et Poésies nouvelles*; Paris, 1807, in-18; — *Le Mariage de Charles Collé, ou la tête à perruque*, vaudeville (avec Brazier et Simonnin); Paris, 1809, in-8°; — *Le Dernier Ballon, ou recueil de chansons et autres poésies nouvelles*, etc.; Paris, 1813, in-18; — *Qui l'aura? ou l'impromptu de village*, divertissement mêlé de vaudevilles; Paris, 1813, in-8°, tiré à cinquante exemplaires; — *M. Beldam, ou la femme sans le vouloir*, comédie-vaudeville (avec P. Villiers); Paris, 1816, in-8°; — *M. Mouton, ou la journée mystérieuse*, vaudeville (avec M. Paul de Kock); Paris, 1818, in-8°; 1820, in-8°; — *Le Retour à Valenciennes, ou Rentrons chez nous*, vaudeville (avec Belle aîné); Paris, 1818, in-8°; — *Le Duel et le Déjeuner, ou les comédiens vengés*, comédie anecdotique mêlée de couplets (avec P. Ledoux); Paris, 1818, et 1825, in-8°; — *La Tante et la Nièce, ou C'était moi*, comédie-vaudeville; Paris, 1824, in-8°; — *L'Ophicléide ou le Serpent moderne*, chanson dédiée à M. Labbaye, inventeur de cet instrument; Paris, 1827, in-8°. Gouffé a en outre collaboré à d'autres pièces de théâtre avec Barré, Chazet, Dieulafoi, Léger, Radet, Rouhier-Deschamps, Tournay et P. Villiers; il a remis au théâtre avec changements, en 1796, l'opéra comique de Vadé intitulé *Nicaise*. On a encore de lui : *Le Directeur dans l'embarras*, prologue en prose, mêlé de vaudevilles, pour remplacer *Le Tonnelier*, que l'on devait jouer en société avant *Maison à vendre*, sans nom de ville, ni d'imprimeur et sans date, in-8°. Il a aussi donné une édition des œuvres choisies de Panard, précédées d'une notice sur la vie de cet auteur; Paris, 1808, 3 vol. in-18. Beaucoup de chansons de Gouffé ont été insérées dans différents recueils. Il avait fait avec Belle deux pièces qui n'ont pas été imprimées : *Karabi, ou l'île des Piqûres*, et *M. Fougère, ou le peintre du Marché aux Fleurs*. « Armand Gouffé, dit M. Jules Pautet, termina sa carrière littéraire par la composition de *Contes charades*, pleins de grâce. » L. Louvet.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univ. et port. des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*. — J. Pautet, dans le *Dict. de la Convers*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — *Cabinet de Lecture* du 25 nov. 1845.

**GOUFFIER**, famille de Poitou, féconde en hommes distingués. Elle compta diverses branches, celle de Caravas, celle des marquis de Bonnivet, etc. La branche des marquis de Thois, celle des marquis de Brazeux et de Heilli et celle des marquis d'Espagni ne présentent guère que des officiers qui servirent dans les armées de Louis XIV. La maison de Gouffier s'est aussi alliée à celle de Choiseul.

Voici les principaux membres de cette famille :

**GOUFFIER** (*Adrien*), dit le cardinal *de Boisy*, mort au château de Villendren-sur-Indre, le 24 juillet 1523, était le troisième fils de Guillaume de Boisy, et le frère du grand-maître Artus de Boisy et de l'amiral de Bonnivet. La faveur de ses frères contribua beaucoup à son élévation. Il porta d'abord le titre de protonotaire de Boisy, puis il fut évêque de Coutances en 1509. François Ier demanda le chapeau de cardinal pour Boisy au pape Léon X, dans la conférence de Boulogne, et ce pontife le lui accorda en 1515. En 1519 il obtint la charge de légat en France. Il était déjà grand-aumônier, et possédait en outre l'évêché d'Alby et divers bénéfices considérables.

**GOUFFIER** (*Claude*), duc de Roanez, marquis de Boisy, comte de Maulevrier et de Caravas, seigneur d'Oiron, etc., mort dans un âge avancé, en 1570. Il était fils d'Artus de Gouffier, seigneur de Boisy (*voyez* ce nom), grand-maître de France et gouverneur de François Ier. Il fut grand-écuyer de France, premier gentilhomme de la chambre, et capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi, etc.

**GOUFFIER** (*François*), fils de l'amiral de Bonnivet, mort en 1556. Colonel général de l'infanterie française en Piémont, il s'acquit une belle renommée dans la guerre contre l'empereur, tant en France qu'en Italie. Il se trouva à la bataille de Cerisolles, au ravitaillement de Thérouanne, se jeta dans Saint-Ya, après avoir forcé les lignes des ennemis, et aida à défendre cette place contre les Espagnols. Il fut blessé mortellement au siége d'Ulpian en Piémont.

**GOUFFIER** (*François*), dit *le jeune*, frère du précédent, mort fort âgé, en 1594, seigneur de Crèvecœur, de Bonnivet, de Thois, lieutenant général au gouvernement de Picardie, fit ses premières armes pendant l'invasion de l'empereur en Provence. Il suivit le dauphin en Piémont et au siége du Pas de Suze, se trouva aux

siéges de Hesdin, de Guise, de Perpignan, se signala aux batailles de Cérisolles, de Dreux, de Saint-Denis, aux siéges de Landrecies, de Metz, de Calais, de Thionville et d'Orléans.

**GOUFFIER** (*Henri*), seigneur de Crèvecœur et de Bonnivet, marquis de Deffends, assassiné dans l'église de Breteuil (Picardie), pendant une émeute populaire de la Ligue à la fin de l'année 1589, fut page de Charles IX. Henri III le fit gentilhomme de sa chambre et capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances. Il suivit le duc d'Alençon dans son voyage de Flandre, comme son conseiller et chambellan, surprit la ville d'Eindhowen en Brabant, où il soutint un long siége, et qu'il ne rendit qu'à la dernière extrémité. A son retour, il alla en Italie, au service des Vénitiens, qui le firent général de leurs troupes et lui donnèrent la terre de Casabel, près de Venise, en récompense de ses services. Étant revenu en France, il se trouva encore à la bataille de Senlis.

**GOUFFIER** (*Louis*), chevalier de Genor, comte de Roanez, lieutenant général des galères, né en 1648, dans le Périgord, mort à Marseille, en 1734, se distingua dès l'année 1668, sous les ordres de La Feuillade, son parent, à la défense de Candie. Il servit ensuite dans la marine avec distinction, assista au siége de Nice, défendit avec deux galères les côtes de Guienne, menacées par les Anglais, croisa devant Cette pour empêcher qu'aucun secours pût arriver par mer aux révoltés des Cévennes, chassa les corsaires qui infestaient la rivière de Gênes en 1702, et contribua à la réduction du château de Nice en 1705. En 1716 il fut nommé chef d'escadre des galères, et en 1723 il reçut le brevet de lieutenant général des galères du roi. Aimant les lettres, qu'il cultivait dans ses moments de loisir, il composa dans sa jeunesse quelques pièces de poésie. En 1732, l'Académie de Marseille le choisit pour membre; il fut directeur de cette compagnie en 1733. Chalamont de la Visclède prononça son éloge. L. L—T.

Moréri, *Grand Dict. histor.* — Du Bellai, *Mémoires.* — P. Anselme, *Histoire généalogique des Maisons de France et des grands-officiers de la couronne.*

**GOUFFIER** (*Guillaume*). Voyez BONNIVET.

**GOUFFIER** (*Artus* et *Guillaume*). Voyez BOISY.

**GOUFFIER**. Voyez ROANEZ.

**GOUFFIER**. Voyez CHOISEUL-GOUFFIER.

**GOUGE** (*Jean*), aventurier français au quatorzième siècle, était originaire de Sens. En 1361, à la tête de quelques gens armés, il se fait proclamer roi de France, et choisit pour son lieutenant Jean de Vernay, gentilhomme anglais chassé de son pays. Jean Gouge parcourut alors les environs du Rhône, et son lieutenant s'empara du fort Codelet près d'Avignon. Bientôt de Vernay, vaincu par les troupes du roi Jean, fut fait prisonnier, et Gouge tomba entre les mains du sénéchal de Provence. Les historiens ne fournissent pas de détails sur la fin de ces deux aventuriers. On sait seulement, par une lettre d'Innocent VI, que le roi de France pria ce pape d'user de son crédit auprès du roi de Sicile, Louis comte de Provence, pour obtenir que son sénéchal gardât avec soin son prisonnier. Imbault Dupeschin, ennemi du dauphin d'Auvergne, Robert III, répandit le bruit que ce prince avait promis à Gouge de l'aider dans son entreprise. J. V.

Baluze, *Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne.* — Daniel, *Hist. de France.*

* **GOUGE DE CHARPAIGNES** (*Martin*), chancelier de France, évêque de Chartres et de Clermont, né vers 1360, mort le 25 ou le 2[illegible] novembre 1444. Il était originaire de Bourges. Après la mort de son frère, nommé Jean, trésorier du duc de Berry, Martin fut appelé à le remplacer auprès de ce prince en qualité de lieutenant général des finances, par lettres du 23 août 1402. Ce fut l'origine de sa fortune. Jean duc de Berry était l'oncle du roi Charles VI. Il introduisit son protégé à la cour et dans les faveurs du gouvernement, que le duc exerçait en partie sous l'autorité nominale d'un monarque en démence. Gouge de Charpaignes, chanoine de Bourges, devint en 1406 évêque de Chartres, et vers le même temps conseiller général pour les aides ou contributions du royaume. En 14[illegible] il fut arrêté avec le grand-maître d'hôtel Jean de Montaigu et momentanément compris dans la révolution de palais qui accompagna la disgrâce de ce favori. Gouge fut bientôt relâché, puis banni. Cette sorte d'anathème politique pesait encore sur lui en 1412. A cette époque, le chapitre de Chartres, ou du moins quelques meneurs qui en faisaient partie prirent prétexte de ce que Gouge de Charpaignes, leur évêque, avait été déclaré *ennemi du roi*, pour demander que la juridiction épiscopale passât entre les mains du chapitre (1). Gouge, néanmoins, ne tarda pas à rentrer en faveur. Grâce à ses talents comme orateur et financier, grâce surtout à la puissante protection du duc de Berry, il reparut avec plus d'éclat que par le passé sur la scène des affaires : il fut successivement chancelier du duc Jean; chancelier de Louis, duc de Guyenne, dauphin; ambassadeur du roi en Bretagne; membre du grand conseil; puis transféré (13 mai 1415) du siége de Chartres à celui de Clermont-Ferrand en Auvergne. Le duc de Berry, mort en 1416, le désigna pour être l'un de ses exécuteurs testamentaires. Gouge de Charpaignes appartenait au parti armagnac. Lorsque les Bourguignons s'emparèrent de la capitale, en mai 1418, l'évêque de Clermont fut au nombre des personnages spécialement marqués ou signalés à la colère des triomphateurs. Dans la fameuse nuit du 28 au 29 de ce mois, il s'enfuit avec le dauphin à la Bastille. Peu

(1) Voyez *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. [illegible] page 502.

temps après il rentra dans Paris; mais ses biens, et notamment l'hôtel de Clermont, qu'il y possédait, furent confisqués, le 12 janvier 1419. L'évêque prit alors le parti de fuir à l'aide d'un déguisement. Il s'échappa ainsi de Paris, et se dirigea vers les bords de la Loire, où il comptait rejoindre le dauphin. Mais arrivé devant la tour de Sully, châtellenie qui appartenait au sire de La Trémouille, il fut reconnu par les gens de ce seigneur. Georges de La Trémouille, châtelain du lieu et l'un des barons les plus considérables de cette époque, détint le prélat, comme étant de bonne prise, et déclara qu'il ne le rendrait point à la liberté sans une forte rançon. En cette conjoncture, l'évêque de Clermont dépêcha auprès du dauphin et de Jean de Torsay, grand-maître des arbalétriers, ainsi que du président Louvet. Ces derniers étaient les amis intimes de l'évêque, et jouissaient d'un crédit tout-puissant auprès du jeune prince. Le dauphin fut obligé de passer de la prière à la contrainte; et se dirigeant vers le château de Sully avec des troupes, il menaça La Trémouille de l'y assiéger. Sur ces démonstrations, La Trémouille, qui jusque là s'était montré flottant entre la cause armagnaque et la cause bourguignonne, se déclara en faveur du dauphin, et l'évêque de Clermont fut rendu à la liberté. Par lettres du 3 février 1422 (nouveau style), le dauphin régent nomma Gouge de Charpaignes chancelier de France et de Dauphiné, aux gages de trois mille écus d'or ou quatre mille livres de pension annuelle.

Le jeune et inexpérimenté Charles VII venait d'être appelé à recueillir, sur le trône de France, une succession et une responsabilité bien pesantes. Parmi les tristes conseillers qui l'entouraient alors, Gouge de Charpaignes fut un de ceux qui se montrèrent des mieux intentionnés et non des moins habiles. Vers le mois d'avril 1425, il vit que l'intérêt public lui faisait une loi de se retirer des affaires : il se démit de l'office de chancelier, quitta la cour, et donna l'exemple d'une résignation louable et volontaire. Son éloignement au surplus ne fut pas de longue durée. Il reprit les sceaux le 6 août de la même année, et les conserva jusqu'au 8 novembre 1428 (1). Il eut alors pour successeur dans le conseil privé Regnault de Chartres (*voy.* ce nom), qui remplit après de lui l'office de chancelier. Gouge de Charpaignes demeura néanmoins au nombre des *féaux* ou conseillers affectionnés du prince. Son nom se trouve en 1430 parmi ceux des témoins d'une ordonnance rendue à Montargis, au mois d'octobre, en faveur des habitants de Troyes (1). En 1437 il avait repris une part considérable d'influence dans l'administration des hautes affaires de l'État. A partir de cette époque les actes émanés de l'autorité royale nous offrent les traces de cette intervention apportée par l'évêque de Clermont. Les mêmes témoignages se reproduisent d'année en année jusqu'à la date du mois de septembre 1444, date fort rapprochée du terme de sa vie. Gouge de Charpaignes fut inhumé dans la cathédrale, qu'il avait enrichie de diverses donations ou fondations pieuses. V. DE V.

Anselme et Dufourny, *Histoire généalogique de la Maison de France et des grands-officiers de la couronne*, au chapitre des *chanceliers de France*. — *Gallia Christiana*, t. II, col. 298. — *Instrumenta*, col. 98-99, et t. VIII, col. 1180-1181. — Godefroy, *Histoire de Charles VI*, 1653, et de *Charles VII*, 1661, in-fol. aux tables. — *Ordonnances des Rois de France*, t. XIII, à la table. — Vallet de Viriville, *Itinéraire de Charles VII*. — Cabinet des titres généalogiques.

**GOUGE** (*William*), célèbre théologien anglais, né à Bow (Middlesex), en 1575, mort à Londres, en 1653. Il fit ses études à Éton et au collége du Roi à Cambridge, où il acquit un grand fonds de connaissances. C'était pour lui une règle invariable de lire quinze chapitres de la Bible chaque jour, et à trois reprises chacun. Il devint professeur de logique et de philosophie au collége du Roi. Après avoir rempli pendant neuf ans des fonctions universitaires, il entra dans les ordres, et fut nommé recteur de Sainte-Anne dans Blackfriars à Londres, où il se rendit extrêmement populaire. Il institua les mercredis matin des conférences qui étaient fréquentées par des personnes du premier rang. Lui-même était une des notabilités du parti puritain. Nommé, en 1643, membre de l'assemblée des théologiens, il prit une part active aux mesures adoptées par cette assemblée pour la réforme de l'Église d'Angleterre; mais l'ardeur de ses opinions ne l'empêcha pas de se déclarer en 1648 contre la mise à mort du roi. On lui avait offert la place de proviseur du collége du Roi, et il avait refusé. Il disait souvent que sa plus haute ambition était « d'aller de Blackfriars au ciel ». Son principal ouvrage est intitulé : *A Commentary on the Epistle to the Hebrews;* 1655, in-fol. Gouge travailla au commentaire sur la Bible appelé ordinairement : *The Assembly's Annotations*. Z.

Clarke, *Lives*, à la fin de sa *Martyrology*. — E. Middleton, *Evangelical Biography*.

**GOUGE** (*Thomas*), théologien anglais, fils du précédent, né à Bow, le 19 septembre 1605, mort le 29 octobre 1681. Après avoir fait ses

(1) Dans cet intervalle, le chancelier de France fut de nouveau victime d'un acte de désordre qui serait fort curieux à connaître, mais sur lequel les chroniqueurs principaux du règne ont gardé le silence. Dans le cours de l'année 1427, et à l'occasion des dissensions qui divisaient les favoris du roi, Gouge de Charpaignes fut fait encore une fois prisonnier par Charles de Bourbon, comte de Clermont. Le pape intervint en faveur de l'évêque. Il écrivit des lettres pressantes adressées tant au comte de Clermont qu'au maréchal de La Fayette, qui jouissait d'une certaine influence sur l'esprit de ce prince. Quant au roi, il se contenta d'accorder au prélat captif l'autorisation de frapper de la monnaie d'or et d'argent pour subvenir à la rançon que l'on exigeait de lui. Grâce à de nouvelles instances de la part du pape, accompagnées de menaces d'excommunication, Gouge de Charpaignes fut rendu à la liberté au mois de septembre 1427. (*Gallia Christiana*, église de Clermont.)

(1) *Ordonnances des Rois de France*, t. XIII, p. 159.

études à Eton et au collége du Roi à Cambridge, il entra dans les ordres. Nommé d'abord à la cure de Colsden, près de Croydon, dans le comté de Surrey, il fut promu, en 1638, à celle du Saint-Sépulcre à Londres, où pendant vingt-quatre ans il remplit ses devoirs ecclésiastiques avec un zèle exemplaire. Quand l'acte d'uniformité eut passé, Gouge quitta sa cure du Saint-Sépulcre, et consacra son temps et sa fortune, qui était considérable, à des actes de bienfaisance et de charité. En 1671 il commença l'exécution d'un plan destiné à introduire l'instruction et la religion dans le pays de Galles. Avec l'aide de ses amis, il fit imprimer et distribuer parmi les pauvres de cette contrée huit mille exemplaires de la Bible traduite en gallois. Il ne répandit pas avec moins de profusion des traductions galloises du *Book of common Prayer*, du *Practice of Piety*, du *Whole Duty of Man*, et d'autres ouvrages de piété pratique. Gouge avait l'habitude de dire qu'il avait « deux cures qu'il n'échangerait pas contre les plus grandes d'Angleterre ». Ces deux cures étaient le pays de Galles, où il faisait chaque année un voyage pour y répandre les principes du savoir, de la charité, de la piété, et l'Hôpital du Christ, où il enseignait aux enfants les principes fondamentaux de la religion. Il mourut subitement, dans la soixante-dix-septième année de son âge. Son oraison funèbre fut prononcée par Tillotson, depuis archevêque de Canterbury. Le panégyriste termine le portrait de Gouge par ces mots : « Toutes choses considérées, il n'y a pas eu depuis les premiers temps du christianisme beaucoup de fils des hommes auxquels mieux qu'à lui on ait pu appliquer le glorieux caractère du Fils de Dieu : Il passa en faisant le bien. » On a de Gouge : *The Principles of Religion explained ; — A Word to Sinners ; — Christian Directions to walk with God ; — The surest and safest Way of thryving, viz by charity to the poor ; — The young Man's Guide through the wilderness of this world.* Ces divers traités ont été rassemblés et publiés; Londres, 1706, in-8°. Z.

Tillotson, *Funeral Sermon.* — Clarke, *Lives of sundry eminent Persons.* — E. Middleton, *Evangelical Biography.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

**GOUGE DE CESSIÈRES** (*François-Étienne*), poëte français, né à Laon, le 8 février 1724, mort vers 1782. Il embrassa d'abord la carrière des armes; puis il devint gouverneur du duc de Cadaval, auprès duquel il resta cinq ans à Lisbonne. De retour dans son pays, il fut pourvu de la charge d'avocat du roi au siége présidial de Laon. Quelques pertes le forcèrent à vendre sa terre de Cessières. On ignore sa fin, mais on sait qu'il était remplacé dans sa charge en 1782. On lui doit : *L'Art d'aimer*, poëme héroïque en quatre chants; Paris, 1745, in-8°; Amsterdam, 1748, in-12; Paris, 1757, in-8°; nouvelle édition, en six chants; Londres, 1759, in-8°; Avignon, 1787, in-12; — *Le Remède d'amour*, d'Ovide, traduit en vers français, 1757, in-8°, à la suite de l'édition de l'ouvrage précédent de la même année; — *L'Éducation*, poëme; Paris, 1757, in-8°; — *Les Jardins d'Ornement*, poëme; Paris, 1758, in-8° : ouvrage peut-être trop didactique et sans épisode; — *Poésies philosophiques ;* Paris, 1758, in-8° : ce sont des odes, des épigrammes et une *Épître sur les Ressources du Génie, où l'on attaque plusieurs préjugés littéraires ;* par exemple l'auteur dit que Molière et La Fontaine sont remplis de fautes contre la langue, que nous n'avons pas de vraies élégies, que les idylles de Mme Deshoulières et les pastorales de Fontenelle ne sont pas des églogues, etc.; — *Poëmes : L'Éducation, Les Jardins d'Ornement*, et *Les Ressources du Génie ;* 1769, in-8°. J. V.

Quérard, *La France littéraire.*

* **GOUGENOT**, auteur dramatique français, né à Dijon, vers la fin du seizième siècle; on manque de détails sur sa vie. Gougenot se recommande à l'attention des bibliophiles, à cause de ses écrits, très-médiocres, mais assez curieux et devenus fort rares; ils se composent de deux tragi-comédies, imprimées l'une et l'autre à Paris, en 1633; *La fidèle Tromperie*, et *La Comédie des Comédiens ;* cette dernière pièce présente une singularité dont il n'existe guère d'autres exemples : les deux premiers actes sont en prose et les trois derniers en vers; elle est d'ailleurs curieuse, à cause des détails qu'elle donne sur l'intérieur des coulisses dans les théâtres de Paris à cette époque. Les artistes dramatiques de l'hôtel de Bourgogne, mis en scène sous leurs noms de théâtre (Bellerose, Turlupin, Beauchasteau, etc.), se disputent les rôles d'une pièce nouvelle, qu'ils finissent par représenter et qu'on pourrait intituler : *La Courtisane vertueuse.* G. B.

*Bibliothèque du Théâtre-Français*, t. II, p. [illegible].

**GOUGENOT** (*Louis*), membre libre de l'Académie de Peinture et Sculpture, né à Paris, le 15 mars 1719, mort le 24 septembre 176[illegible]. Il entra dans les ordres, devint conseiller au grand conseil, et consacra ses loisirs à la culture des beaux-arts. Plusieurs artistes célèbres de cette époque se faisaient un mérite de le consulter et de suivre ses avis. Parmi ceux-ci nous nommerons Greuze et le sculpteur Pigale. Il donna surtout d'heureux conseils à Pigale pour les monuments de Louis XV à Reims et du maréchal de Saxe à Strasbourg. Il séjourna longtemps à Rome, où les artistes se pressaient autour de lui, et lui demandaient des avis.

L'abbé Gougenot laissa, en mourant, un magnifique cabinet, qui n'est plus connu dans les arts que par le catalogue; on y remarquait, parmi les gravures, celles des tableaux de Greuze. Il laissa aussi des papiers inédits, contenant les éloges de plusieurs artistes célèbres. X.

*Documents particuliers.*

**GOUGES** (*Marie-Olympe* DE), femme de

lettres française, célèbre dans les troubles de notre première révolution, née à Montauban, en 1755, morte sur l'échafaud, à Paris, le 4 novembre 1793. Fille d'une marchande à la toilette selon quelques biographes, fille naturelle de Louis XV selon d'autres, ou de Lefranc de Pompignan au dire de M. Quérard, elle vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, et y épousa, à ce qu'on croit, un sieur Aubry, dont elle se dit bientôt veuve, mais dont elle ne prit jamais le nom. Sa beauté la fit remarquer, et après quelques aventures galantes, elle se mit à écrire. Elle débuta en 1785, par une petite comédie pour le Théâtre-Français. Elle eut ensuite quelques démêlés avec les acteurs de ce théâtre, composa un roman en épîtres, et dès que la révolution éclata, elle ne laissa guère passer d'événement sans émettre ses idées. Elle rêva l'émancipation des femmes, et formula ainsi leurs droits politiques : « Nous avons bien le droit, disait-elle, de monter à la tribune, puisque nous avons celui de monter à l'échafaud. » Elle manifesta d'abord de l'admiration pour Necker, montra de l'enthousiasme pour Mirabeau, puis devint l'organisatrice et l'âme d'une société populaire de femmes. Plus tard, elle se sentit émue de pitié pour Louis XVI, et prit sa défense. Après la mort du roi, elle se mit à attaquer le régime de la terreur et à invectiver les hommes qui gouvernaient la France. Un jour, un groupe l'entoure dans la rue; un brutal lui serre la tête sous son bras, et lui arrache son bonnet, en criant : « Qui veut la tête d'Olympe pour quinze sous? » — « Mon ami, lui dit-elle sans se troubler, j'y mets la pièce de trente. » On rit, et on la laissa s'esquiver. Une brochure politique fut cause de son arrestation, au mois de juillet 1793.

Déclarée suspecte par le comité de salut public, et traduite au tribunal révolutionnaire, « elle eut, dit M. Michelet, l'affreuse amertume de se voir renier par son fils avec mépris. Là la force lui manqua. Par une triste réaction de la nature, que les plus intrépides ne sont pas toujours exempts, amollie et trempée de larmes, elle se remit à être femme, faible, tremblante, à avoir peur de la mort. On lui dit que des femmes enceintes avaient obtenu un ajournement du supplice. Elle voulut, dit-on, l'être aussi. Un ami lui avait rendu en pleurant le triste office dont on prévoyait l'inutilité. Les matrones et les médecins consultés par le tribunal furent assez cruels pour déclarer que s'il y avait grossesse, elle était trop récente pour qu'on pût la constater. Elle reprit son courage devant l'échafaud, et mourut en recommandant à la patrie sa mémoire et sa vengeance. » — « Ce n'était pas, il faut en convenir, une méchante femme, a dit un journaliste; elle fut violente plutôt et inconséquente, mais tout : révolutionnaire en juillet 1789, royaliste quand le roi était captif à Paris; se tournant contre lui après sa fuite, offrant de le défendre quand elle le vit à la barre de la Convention, et proposant des duels au pistolet à ceux qui riaient de ses vicissitudes. Pauvre tête, faible et brûlante. » — Les ouvrages d'Olympe de Gouges annoncent une féconde imagination et de l'esprit; mais son style laisse beaucoup à désirer. Elle avouait elle-même qu'elle avait reçu une éducation comme on l'aurait donnée du temps de Bayard; qu'élevée dans un pays où l'on parle mal le français, elle ne l'avait jamais appris par principes, qu'elle n'avait jamais lu les bons auteurs, qu'elle n'avait que des notions, de la mémoire et un grand usage de la scène. Elle regrettait que son style n'eût pas été corrigé par quelque homme de lettres; mais par son caractère, impérieux et tracassier, elle rebuta ceux qui auraient pu lui rendre ce service, comme elle dégoûta les directeurs de théâtre de jouer ses pièces.

Olympe de Gouges a fait imprimer : *Le Mariage inattendu de Chérubin*, comédie en trois actes et en prose; Séville (Paris), 1786, in-8°; — *Les Comédiens démasqués, ou Madame de Gouges ruinée par la Comédie-Française pour se faire jouer*; sans date, in-8°; — *L'Homme généreux*, drame en cinq actes et en prose; Paris, 1786, in-8°; — *Molière chez Ninon, ou le siècle des grands hommes*, pièce épisodique en prose et en cinq actes; Paris, 1788, in-8°; — *Le Philosophe corrigé, ou le cocu supposé*, comédie en cinq actes et en prose, sans lieu ni date, in-8°; — *Adresses au Roi et à la Reine, au prince de Condé, et Observations à M. Duveyrier sur sa fameuse ambassade*; sans lieu ni date, in-8°; — *Zamore et Mirza, ou l'heureux naufrage*, drame indien, en trois actes et en prose; Paris, 1788, in-8°; — *Les Droits de la Femme : à la Reine*; in-8°; — *Lettre au Peuple, ou projet d'une caisse patriotique, par une citoyenne*; Vienne et Paris, 1788, in-8°; — *Remarques patriotiques*; 1788, in-8°; — *Œuvres de Mme de Gouges*; Paris, 1788, 3 vol. in-8°, contenant : une *Préface pour les dames, ou le portrait des femmes*; *Mémoires de madame de Valmont sur l'ingratitude et la cruauté de la famille des Flaucourt avec la sienne*, etc. : espèce de roman par lettres; *Dialogue entre mon esprit, le bon sens et la raison, ou critique de mes œuvres*; *L'Homme généreux*, comédie; *Le Mariage inattendu de Chérubin*; *Le Philosophe corrigé*; *Réminiscence*, pièce contre C; *Zamore et Mirza*, drame; *Molière chez Ninon*; *La Bienfaisance, ou la bonne mère*, conte mêlé d'anecdotes; *La Bienfaisance récompensée, ou la vertu couronnée*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes; *Mes vœux sont remplis*; *Les Comédiens à la Bastille* : presque toutes les pièces qui composent ce recueil ont une pagination particulière; — *Mes Vœux sont remplis, ou le don patriotique, dédié aux états généraux*; 1789, in-8°; — *Le Bonheur primitif, ou les rêveries patrioti-*

*ques*; Amsterdam et Paris, 1788, in-8° : « ouvrage écrit, dit l'auteur, dans les accès d'une fièvre violente; » — *Discours de l'aveugle aux Français*; 1789, in-8°; — *L'Ordre national, ou le comte d'Artois inspiré par Mentor*, dédié aux états généraux; 1789, in-8°; — *Séance royale, motion de monseigneur le duc d'Orléans, ou les songes patriotiques*; 1789, in-8°; — *Lettre aux représentants de la nation*; 1789, in-8°; — *Départ de M. Necker et de madame de Gouges, ou les Adieux de madame de Gouges à M. Necker et aux Français*; 1790, in-8°; — *Mirabeau aux Champs-Élysées*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1791, in-8°; — *L'Esclavage des Noirs, ou l'heureux naufrage*, drame en trois actes et en prose; Paris, 1792, in-8° : le même que *Zamore et Mirza*; — *Le Couvent, ou les Vœux forcés*, drame en trois actes (en prose); Paris, 1792, in-8°; — *Le Prince philosophe*, conte oriental; Paris, 1792, 2 vol. in-12; — *Olympe de Gouges, défenseur officieux de Louis Capet, au président de la Convention nationale*; 1792, in-8°; — *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles, ou les Vivandières*, pièce en cinq actes et en prose; Paris, 1793, in-8°; — *Les trois Urnes, ou le salut de la patrie*; 1793, in-8°. L. LOUVET.

Le Bas, *Dictionn. encyclop. de la France*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et port. des Contemporains*. — Michelet, *Les Femmes de la révolution* et *Hist. de la Révolution*, t. V. — Quérard, *La France littéraire*. — *Dict. de la Convers.*

**GOUGH** (*Richard*), célèbre archéologue, né à Londres, le 21 octobre 1735, mort le 20 février 1809. Il entra en 1752 au collége Benet à Cambridge, et quitta l'université en 1756, sans avoir pris ses grades. Des écrits solides et intéressants fondèrent de bonne heure sa réputation comme archéologue, et lui ouvrirent en 1767 la Société des Antiquaires, dont il devint directeur en 1774. Il fut élu, en 1775, membre de la Société royale. Sa vie est tout entière dans ses écrits, et donner une liste des uns, c'est indiquer les seuls événements notables de l'autre. On a de lui : *The History of the Bible, translated from the french by R. G. junior*; Londres, 1747, in-fol. Gough n'avait que douze ans lorsqu'il commença cette traduction; sa mère, enchantée de cette précoce preuve de savoir, la fit imprimer à vingt-cinq exemplaires; — *The Customs of the Israelites, translated from the french of the abbot Fleury*; Londres, 1750, in-8°; tiré aussi à un petit nombre d'exemplaires; — *Atlas renovatus, or Geography modernized; being a particular description of the world as far as known to the ancients..... The whole being the most complete system ever composed before*..... Cet ouvrage, que Gough composa à l'âge de seize ans, est resté manuscrit; il atteste, si l'on en croit Chalmers, un grand savoir; — *The History of Carausius, or an examination of what has been advanced on that subject by Genebrier and Dr Stukeley*; Londres, 1762, in-4°; — *Anecdotes of British Topography*; Londres, 1768, in-4°; ouvrage très-important, réimprimé avec des additions, 1780, 2 vol. in-4°; — *Sepulchral Monuments of Great Britain, applied to illustrate the history of families, manners, habits and arts, at the differents periods, from the Norman conquest to the seventeenth century*; Londres, 1786-1799, 2 vol., en III parties in-fol. Ce magnifique ouvrage, qui ne fut tiré qu'à deux cent cinquante exemplaires, est aussi remarquable par le sujet que par l'exécution typographique; — nouvelle édition, avec additions de la *Britannia* de Camden; Londres, 1789, 3 vol. in-fol., 1806, 4 vol. in-fol.; — *An Account of the beautiful missal presented to Henri VI by the duchess of Bedford*; Londres, 1794, in-4°; — *The History of Plesby in Essex*; Londres, 1803, in-4°; — *An Account of the coins of the Seleucidæ, kings of Syria*; ibid., 1803, in-4°. — Gough publia avec des additions l'*History of Thetford* de Martin; 1779, in-4°. Il donna une nouvelle édition des *Vetusta Medals, coins, and great seals*, par Simon, et il fournit une préface et un glossaire pour la collection des *Royal and noble Wills* de Nichols. A la demande du président et des membres de la Société des Antiquaires, il composa l'*History of the Society of Antiquaries of London*, mise en tête du premier volume de l'*Archæologia* publiée par cette société. Les onze volumes suivants, aussi bien que les *Vetusta Monumenta*, reçurent de lui de nombreux articles. Il ne fit pas moins pour la *Bibliotheca Topographica Britannica*, et l'*History of Leicestershire* de Nichols.

Gough légua à l'université d'Oxford tous ses livres et ses manuscrits concernant la littérature saxonne et septentrionale; tous ses manuscrits, livres, cartes, planches, relatifs à la topographie de la Grande-Bretagne; des exemplaires annotés de ses trois grands ouvrages; les dessins non gravés de ses Monuments funéraires; quatorze volumes de dessins de monuments français; les planches de cuivre de ses grands ouvrages, etc. Le reste de sa bibliothèque fut vendu, et les seuls imprimés produisirent 3,552 l. s. 3 s. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Nichols, *Literary Anecdotes*. — *Biography*, en tête du *Catalogue de la bibliothèque de Gough*.

*GOUGH (Vicomte *Hugues*), général anglais, né en 1779, à Woodstown (Irlande). Soldat dès l'âge de douze ans, il assista en 1795 à la prise du cap de Bonne-Espérance; puis dans les Indes occidentales, aux attaques de Porto-Rico, de Sainte-Lucie et à l'occupation de Surinam. Il passa ensuite en Espagne avec le grade de lieutenant-colonel, et y commanda le 87e régiment d'infanterie, à la tête duquel il se distingua aux batailles de Talavera et de Vittoria ainsi qu'aux siéges de Cadix et de Tarifa, où il reçut une blessure grave; à Orthez, il fut également mis hors de combat. Devenu en 1830

major général, il reçut en 1841 le commandement des troupes destinées à agir de concert avec la flotte contre la Chine, qui fermait ses ports à l'homicide importation de l'opium. Bien qu'il eût à peine quelques milliers d'hommes, il entra en campagne, battit complétement l'armée ou plutôt le fantôme d'armée tartare, et contraignit la ville de Canton à capituler, le 27 mai. Deux mois plus tard, il s'empara d'Amoï (27 août), puis de Chousan (30 septembre), de Ching-Haï et Ning-Po (octobre), coupant ces diverses expéditions par des haltes que rendaient nécessaires l'inconstance du climat ou les négociations, qui n'aboutissaient jamais. Malgré le peu d'importance de ces succès, sir H. Gough fut élevé au rang de lieutenant général et de chevalier grand'croix de l'ordre du Bain. Lorsqu'on reprit les hostilités, au printemps de l'année suivante, il poussa la guerre avec plus de vigueur : pénétrant hardiment dans l'intérieur de l'empire, il battit les Chinois à Tseki (15 mars 1842), et leur fit, par son feu bien dirigé, éprouver des pertes énormes, prit d'assaut successivement les villes de Tcha-fou (18 mai), de Shang-haï (19 juin) et de Tsching-Kiang-fou (21 juillet), où il eut à triompher d'une résistance opiniâtre. Enfin, il était campé devant Nan-King lorsqu'il apprit la nouvelle de l'armistice conclu par sir H. Pottinger, et bientôt suivi du traité du 29 août 1842. A son retour en Angleterre, il fut créé *baronet*.

Appelé en 1843 au commandement en chef des forces britanniques dans l'Inde, sir H. Gough eut la même année à réprimer l'insurrection des Mahrattes : grâce à des mesures aussi prudentes que vigoureuses, il les surprit à Maharadjpour (29 décembre), et les força d'un seul coup à rentrer dans l'obéissance. La guerre des Sikhs, qui éclata deux ans après, fit valoir d'une façon plus glorieuse ses talents militaires. Il se mit en campagne, à la fin de 1845, et dès la première rencontre, à Moudki, il remporta une victoire signalée (18 décembre). Profitant de cet avantage, il ne laissa pas à l'ennemi le temps de réparer ses pertes, et l'attaqua si vivement dans le camp retranché de Ferozeshah que, malgré l'infériorité numérique de ses troupes, il l'emporta d'assaut (21 décembre). Enfin, le 10 février 1846, il fit à Sabraon essuyer une déroute complète aux Sikhs, qui perdirent dans cette journée près de 200 canons, presque tout leur matériel et 10,000 soldats. Le 22 février il entra en maître à Lahore. Cette brillante campagne valut à la Compagnie un accroissement de territoire et au général qui l'avait si heureusement conduite les remercîments du parlement, la pairie héréditaire, le titre de baron et une pension de 50,000 francs. Mais les Sikhs ayant recommencé les hostilités dans l'automne de 1848, lord H. Gough, alors âgé de soixante-dix ans, marcha de nouveau contre eux, et leur livra, le 15 janvier suivant, la sanglante bataille de Chillianwallah, qui ressembla plus à un désastre qu'à une victoire; en effet les Anglais, restés maîtres du terrain, ne purent poursuivre l'ennemi, et furent même obligés de lui abandonner quelques canons. Dès que cette nouvelle fut connue à Londres, elle y causa une vive émotion; on ne se fit pas faute d'accuser la légèreté du gouverneur et l'impéritie du général, et la panique fut telle dans les conseils de la Compagnie qu'on alla jusqu'à remettre le commandement à l'illustre sir Ch. Napier. Cependant, lord H. Gough avait reçu du secours, et, reprenant au plus tôt l'offensive, avait écrasé les Sikhs à Goudjerate (21 février). Le résultat de cette seconde expédition fut l'annexion complète de l'ancien royaume de Runjet-Sing, à l'exception du Cachemire, dont la suzeraineté fut donnée à Goulab-Sing. Lord H. Gough remit le commandement à son successeur, et reçut, en récompense de ses nouveaux services, le titre de vicomte. Au mois de juin 1854, il a été promu au grade de général (général en chef). Paul Louisy.

*Men of the Time.* — *Conversations-Lexikon.* — *Burke Peerage.* — Lord Jocelyn, *Campagne de Chine*, 1842. — *Edinburg Review*, 1850.

* **GOUGNON** (*Jacques*), dit *le chevalier Gougnon d'Argenson*, généalogiste français, né dans l'ouest de la France; il vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il descendait d'une ancienne famille. Son père était seigneur de Bois-de-Vèvre et sa mère se nommait Claude Alleaume de Sainville. Dès sa jeunesse il prit un goût particulier pour l'étude du blason, et se consacra à la science héraldique. « Il connaissait à fond, dit Catherinot, toutes les maisons de France, et principalement du Berry et de Poitou. » Il était chevalier des ordres et milices du Saint-Esprit et de Saint-Lazare de Jérusalem. Il n'a fait imprimer que quelques mémoires sur des questions nobiliaires et la généalogie de Frezeau de la Frézelière; mais il a laissé en manuscrits des documents intéressants pour un grand nombre de familles nobles. Ces titres et ces manuscrits sont aujourd'hui classés par cartons de famille au cabinet des titres à la Bibliothèque impériale. H. de B.

Catherinot, *Escu d'Alliance*; 1680. — La Thaumassière, *Histoire de Berry*; 1689. — Le Prince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*; 1782. — *Documents particuliers.*

**GOUIN** (*Nicolas-Louis*), écrivain français, né à Germigny-l'Évêque, près de Meaux, en 1743, mort à Paris, le 21 décembre 1825. Après avoir été attaché à la maison de Madame, femme du comte de Provence, il entra à l'administration des postes, où il était chef de division lorsqu'éclata la révolution. Ses opinions royalistes le firent traduire au tribunal révolutionnaire; cependant, il fut acquitté. En 1797, impliqué dans une conspiration, il prit la fuite. Lorsque Louis XVIII revint de France, il se hâta de célébrer son retour dans une pièce de vers qu'il fut admis à lui présenter avec le mouchoir que, suivant lui, Louis XVI portait au moment de son

exécution. Il ne tarda pas à être réintégré à l'administration des postes, et en 1821 il en fut nommé un des administrateurs généraux. On a de lui : *Pétition des Chiens à la Convention nationale*; 1796, in-8° ; — *Projet d'une pompe funèbre pour le* 21 *janvier* 1799; in-8°; — *Hymne à la Divinité sur le retour du roi*; 1814 ; — *Réponse à la dénonciation de M. Méhée de Latouche contre les ministres du roi*; 1814, in-8° ; — *Études historiques sur l'établissement des postes en France, sur les produits progressifs de ce domaine royal, les améliorations apportées dans son organisation, depuis l'année* 1464 *jusqu'au mois d'octobre* 1823; Paris, 1823, in-4° ; — *Le nouveau Bon Jardinier*; 1824, in-8° : cet ouvrage, publié sous le nom de Gouin, avait déjà paru sous le nom de C. d'Av. (Cousin d'Avallon), auteur du *Parfait Agriculteur*.

G: DE F.

*Journal des Arts et des Lettres*, janv. 1826. — Quérard, *La France littéraire*.

*GOUIN (*Alexandre*), homme politique français, né à Tours (Indre-et-Loire), le 26 janvier 1792. Il fit ses études au collége de Pont-Levoy; à l'âge de dix-huit ans, il embrassa la carrière commerciale, et se trouva bientôt placé à la tête d'une des plus anciennes maisons de sa ville natale. Élu juge au tribunal de commerce de Tours en 1830, il en devint président l'année suivante, puis il entra au conseil municipal. Nommé député de sa ville natale dès 1831, il ne cessa de faire partie de la chambre qu'à la révolution de Février. Presque toujours membre de la commission du budget, il fut rapporteur des budgets des recettes de 1833 et 1834. En 1836, il fit le rapport général du budget des dépenses, et le rapport particulier de l'administration des finances de 1834. Il fut également chargé du rapport sur la loi d'amortissement de 1833, et de celui du projet de loi relatif aux pensions et aux caisses de retraite des administrations civiles. Enfin, il prit l'initiative de la proposition du remboursement des rentes publiques, proposition qui fut prise en considération par la chambre des députés et détermina la retraite du ministère de M. de Broglie en 1836. Le 1er mars 1840 M. Gouin accepta le portefeuille du commerce et de l'agriculture dans le ministère que présidait M. Thiers. Après la dissolution de ce cabinet, le 29 octobre de la même année, M. Gouin reprit sa place à la chambre des députés, et continua de s'occuper surtout des questions financières. Il présenta et fit adopter la loi concernant le travail des enfants dans les manufactures.

A la mort de Laffitte, en 1845, M. Gouin accepta la direction de la caisse générale du commerce et de l'industrie. Malheureusement grevée de commandites considérables, cette caisse reçut en 1848 un contre-coup terrible des événements; tombée dans l'embarras, elle dut se mettre en liquidation, opération qui fut désastreuse pour les intéressés.

Encore envoyé à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative par le département d'Indre-et-Loire, M. Gouin prit une part importante aux travaux de ces deux assemblées. Il y fut nommé membre d'un grand nombre de commissions, dont il devint presque toujours le président, notamment du comité des finances de la Constituante et des commissions du budget. Il fut chargé des rapports sur presque toutes les questions financières, sur les emprunts, sur la circulation des billets de banque, sur les budgets, etc. Réélu député au corps législatif en février 1852, il y présenta divers rapports sur les budgets, soutenant la nécessité de l'équilibre ramené au moyen d'économies dans les dépenses, l'utilité de garder les règles tutélaires du vote de l'impôt, et aussi le devoir de soumettre les crédits extraordinaires au vote des députés le plus tôt qu'il est possible. En 1856, il parla dans la discussion de la loi sur les sociétés en commandite. En 1857 il fut réélu membre du corps législatif. On a de M. Gouin : *Quelques Réflexions à l'occasion de la question relative à l'établissement d'un nouvel impôt sur les valeurs mobilières*; Paris, 1857, in-8°. L. LOUVET.

*Biogr. des Députés*. — *Biogr. des Représentants*. — *Dict. de la Conversation*.

GOUJET (L'abbé *Claude-Pierre*), historien et littérateur français, né le 19 octobre 1697, à Paris, où il mourut, le 1er février 1767. Il étudia au collége des jésuites et au collége Mazarin. Les efforts de ses maîtres échouèrent pour le faire entrer dans leur compagnie. En 1719 il reçut les ordres mineurs, entra à l'institution de l'Oratoire, fut bientôt nommé chanoine de Saint-Jacques-l'Hôpital, et, comme il le dit dans ses *Mémoires*, il croyait « avoir reçu une grâce du ciel en échappant aux jésuites ». Dans sa thèse de licence, il avait soutenu des principes que condamnait la bulle *Unigenitus*, et il adhéra ensuite à l'acte d'appel du cardinal de Noailles contre cette bulle. Il nuisait ainsi à sa fortune; mais il montrait peu d'ambition; car plusieurs cures lui avaient été successivement offertes, et il les avait refusées. On l'engagea, en 1724 à faire une suite à l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Il s'en occupa, et avait déjà écrit l'histoire du concile de Constance, lorsqu'il apprit que le P. Fabre, ayant entrepris de son côté le même travail, avait deux volumes sous presse. Goujet fit plus tard des corrections à la 2e édition du travail de Fabre. Les deux derniers volumes furent saisis, dit-on, à l'instigation des jésuites. Ces volumes, transportés à la Bastille, n'en sortirent qu'avec des altérations nombreuses, et défense fut faite en même temps de continuer l'ouvrage. Cette sévérité, causée par les opinions qu'avait émises l'abbé Goujet, ne diminua point son ardeur de janséniste. Lorsque, quelque temps après, il fut atteint de la pierre, pour se guérir il s'a-

dressa au bienheureux diacre Pâris, le saint des jansénistes. Au bout de quelques jours, l'abbé Goujet rendit, naturellement et sans douleur, plusieurs petites pierres : il crut à un miracle, et depuis il fit chaque année une neuvaine en actions de grâce. Il se mit à écrire la vie de François Pâris; mais il n'en parut qu'un fragment de 32 pages. Il rédigea aussi en faveur de ses miracles une *Requête au roi;* elle ne fut pas envoyée, et servit seulement de préface à la *Démonstration des Miracles opérés sur Marguerite Thibault et sur Marie-Anne Couronneau*, que publia Carré de Montgéron, magistrat, devenu un des fanatiques apôtres des miracles qu'il avait d'abord décriés, et qui pour ce livre fut enfermé à la Bastille. Du moins l'abbé Goujet refusa-t-il d'être complice du second volume que voulait publier Montgéron, et dans lequel on devait célébrer *le miraculeux et le divin des convulsions* (*Mém.* de Goujet, p. 251). Il répondit « qu'il avait suivi quelque temps « cette œuvre, et que rien ne l'avait persuadé « du surnaturel qu'on lui attribue »; ajoutant « qu'il craignait de s'embarrasser dans une « matière qui offrait beaucoup d'obscurités ». Ses ennemis, cependant, l'accusèrent auprès du cardinal de Fleury d'avoir donné son appui aux convulsionnaires; et bien que ce ministre eût jeté au feu la dénonciation, celle-ci put contribuer aux rigueurs dont l'abbé Goujet fut l'objet. Ainsi, lorsqu'il voulut publier son premier supplément au *Dictionnaire historique* de Moréri, on exigea des changements dans plusieurs articles; l'abbé Goujet s'y étant refusé, le cardinal de Fleury les fit rédiger par l'abbé Thierry, chanoine de l'église de Paris, et on les remit à l'éditeur pour qu'il en fît des cartons, en lui défendant de les communiquer à l'abbé Goujet avant qu'ils fussent imprimés. Ce dernier en eut cependant connaissance, mais ce fut par un procédé peu janséniste : il les déroba chez l'éditeur au moment où il se trouvait seul dans le cabinet de celui-ci (voir *Mém.*, p. 92 et 93). Là ne s'arrêtèrent pas les désagréments suscités à l'abbé Goujet : lorsqu'à la mort de Vertot, en 1735, les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres jetèrent les yeux sur lui pour le remplacer, le cardinal de Fleury s'opposa à sa nomination, en même temps qu'il rayait son nom d'une liste de rédacteurs proposés pour le *Journal des Savans*. Le ministre ne put empêcher qu'il remportât le prix de l'Académie des Belles-Lettres en 1737, pour un *Mémoire sur l'état de la littérature depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert;* mais il mit obstacle à ce que l'année suivante un nouveau prix lui fût décerné. Enfin, lorsque, en 1737, l'abbé Goujet publia la continuation de la *Bibliothèque ecclésiastique* de Dupin, on empêcha le IVe volume de paraître. Au sujet de cet ouvrage, l'abbé Goujet avoue lui-même sa partialité contre les jésuites. « Je me suis attaché particulièrement, dit-il, aux « écrits qui étaient opposés aux jésuites. » (*Mém.*, p. 104, 105.) Enfin, le comte d'Argenson fit une démarche en faveur de Goujet près du ministre. Le cardinal répondit que, dans l'intérêt de la tranquillité, il désirait que cet écrivain se livrât à quelque ouvrage où il n'eût pas à subir l'influence de son jansénisme. D'Argenson parla à son protégé d'écrire une histoire littéraire de la France, d'après un plan qu'avait conçu M. de Chauvelin, ministre d'État. D'abord effrayé à l'idée d'une aussi vaste entreprise, il céda aux sollicitations de ses amis, rédigea un nouveau plan, qui fut approuvé par le cardinal de Fleury, et fit paraître les deux premiers volumes en 1740, sous le titre de *Bibliothèque française, ou histoire littéraire de la France;* les autres volumes parurent successivement jusqu'au dix-huitième, qui conduit l'ouvrage jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Ce grand travail est le fruit de longues recherches. Avant lui, d'autres avaient travaillé à perpétuer la gloire des écrivains français; l'abbé Goujet s'est attaché étroitement à leurs productions; il en donne l'histoire, il les analyse, il les apprécie, mais en manquant parfois de l'impartialité nécessaire. On lui a reproché, avec quelque raison peut-être, de n'avoir point, par le plan qu'il a adopté, justifié son titre d'*Histoire littéraire;* d'avoir suivi l'ordre des matières, en classant ensemble, par exemple, les grammairiens, les orateurs, les historiens, les poëtes, au lieu d'avoir adopté l'ordre chronologique, qui eût présenté la marche, les progrès successifs de notre littérature. Les travaux excessifs auxquels l'abbé Goujet se livra pour ce grand ouvrage altérèrent sa santé; sa vue s'éteignit. Dépourvu de fortune, car les éditeurs payaient très-peu ses écrits, et seul soutien de parents pauvres, il fut réduit à vendre sa bibliothèque, précieuse collection qu'il avait mis cinquante ans à réunir. Le duc de Béthune-Charost la lui acheta en la payant généreusement. Lorsqu'il lui fallut se séparer de ses livres, il éprouva une émotion qui hâta sa fin. En sortant de table, frappé d'apoplexie, il mourut au bout de quelques heures.

Voici la liste de ses principaux ouvrages : Ouvrages historiques : *Bibliothèque française, ou histoire littéraire de la France;* Paris, 1740 et années suivantes, 18 vol. in-12; les vol. XIX et XX sont restés manuscrits (1); — *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, pour servir de suite à celle de Dupin;* Paris, 1736, 3 vol. in-8°, ouvrage non terminé; dans le 1er vol. l'auteur a rectifié des erreurs et des omissions de Dupin; — *Mémoire historique et littéraire sur le Collége royal de France;* Paris, 1758, in-4°, ou 3 vol. in-12. Cet ouvrage

(1) C'est à tort que M. Quérard, dans sa *France littéraire*, met cet ouvrage au nombre de ceux auxquels a seulement *coopéré* l'abbé Goujet, qui en est le seul auteur, et dont il est la plus importante publication.

contient : 1° l'histoire des sciences en France sous François I^er^, jusqu'à l'établissement du Collége de France; 2° la notice historique des lecteurs et professeurs royaux; la 1^re^ partie n'occupe que 236 pages du 1^er^ volume. Crevier, dans son *Histoire de l'Université*, ayant accusé l'abbé Goujet d'avoir dans quelques faits manqué de justice envers l'université, l'abbé Goujet lui répondit par une *Lettre* imprimée en 1761, à laquelle Crevier répliqua par une autre *Lettre*, datée de la même année ; — *Supplément au* Dictionnaire *de Moréri;* Paris, 1735, 2 vol. in-fol.; — *Nouveau Supplément au* Dictionnaire *de Moréri;* Paris, 1749 et 1750, 2 vol. in-fol.; ces deux suppléments ont été fondus dans l'édition du *Dictionnaire* de Moréri donnée en 1759; — *Origine et Histoire de la Poésie française et Histoire des Poëtes français avant Clément Marot;* in-4° de 55 pages, servant d'introduction à la *Bibliothèque poétique* de Lefort de La Morinière, publiée en 1745, 4 vol. in-4° et in-12. Cet auteur n'a pas nommé l'abbé Goujet; — *Dissertations sur l'état des sciences en France depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert;* 1737, in-12 : couronné par l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres; quelques fautes qui se sont glissées dans l'impression ont été relevées par l'auteur, dans une lettre qu'il a fait insérer dans les *Observations sur les écrits modernes* de l'abbé Desfontaines; — *Dissertation sur le renouvellement des études, et particulièrement des études ecclésiastiques, depuis le quatorzième siècle*, 17.., in-12, et en tête du XLIII^e^ vol. de l'*Histoire ecclésiastique* du P. Fabre; — *Histoire des Inquisitions;* Cologne (Paris), 1752, 2 vol. in-12, avec un *Discours sur les auteurs qui ont traité de l'inquisition*, à la suite du II^e^ vol.; — *Histoire du Pontificat de Paul V;* Amsterdam (Paris), in-12 : composée sur les manuscrits de M. de Brèves, ambassadeur de France à Rome; — *Mémoires historiques et littéraires de l'abbé Goujet :* ouvrage posthume, publié par l'abbé Barral; La Haye (Paris), 1767, in-12. — BIOGRAPHIE, ÉLOGES HISTORIQUES : *Vie des saints pour tous les jours de l'année, suivie de l'Histoire de saint Augustin;* 1730, 7 vol. in-12. Mésenguy avait commencé cet ouvrage et écrit les mois de janvier, de février et partie de mars; le mois de décembre est du professeur Roussel; — *Histoire de la Vie et des Ouvrages de M. Nicole;* Luxembourg, 1735, in-12, et dans la *Continuation des Essais de Morale* publiée par Dalgues de Clairefontaine; Liége (Paris), 1767, in-12; — *Vie de messire Félix Vialart, évêque et comte de Châlons, avec la relation de ses miracles;* Utrecht, 1740, in-12; Rouen, 1741, in-12 : l'édition d'Utrecht est la plus correcte; l'abbé Goujet n'a eu aucune part à la rédaction des *Miracles;* — *Vie d'Ovide*, en tête de la traduction des *Métamorphoses* donnée par l'abbé Bannier; — *Vie de Boileau-Despréaux*, en tête de l'édition de ses *Œuvres* faite en 1735; — *Vie de M. Singlin, directeur des religieux de Port-Royal;* Utrecht (Paris), 1736, in-12, et en tête du 1^er^ vol. de l'*Instruction sur les Mystères de Notre Seigneur*, par Singlin; — *Vie de Ruffin, prêtre de l'église d'Aquilée;* 1724, in-12, refaite sur celle de D. Gervaise; — *Abrégé de la Vie de M. Tricalet, directeur du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet;* Paris, 1761, in-12, et en tête du IX^e^ vol. de la *Biblioth. portative des Pères de l'Église* de Tricalet; — les *Éloges historiques de René Reyneau*, en tête du II^e^ vol. de la *Science du Calcul;* de *Pierre Lambert*, en tête de sa traduction de *La Cité de Dieu*, de saint Augustin; *du P. Floriot*, en tête de l'édition de son livre intitulé *La Morale du Pater*, faite en 1745; d'*Étienne-Henri de Duguet*, en tête de l'*Institution du Prince*, édit. de 1740 (a paru aussi séparément et augmentée); du *P. Avrillon*, en tête de ses *Pensées sur divers Sujets de Morale;* de *François de Poilly*, graveur, en tête du catalogue de son œuvre, 1752; de *L.-A. Muratori*, dans les *Mémoires* de l'abbé d'Attigny, t. VI; du *P. Fabre*, continuateur de l'*Hist. ecclés.* de Fleury, dans le *Journal de Verdun*, janvier 1754, et plus exact dans le *Diction.* de Moréri; du *P. Nicéron*, en tête du XI^e^ vol. de ses *Mém. pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres;* du *Cardinal Passionei*, La Haye (Paris), 1763, in-12; de *Nicolas Fontaine*, en tête de ses *Mémoires de Port-Royal;* — *Lettres sur* le gout; 1733, in-8° : c'est une critique de ce livre de Voltaire; — des préfaces et des notes à la nouvelle édition des *Œuvres de saint Augustin* par les Bénédictins, publiée en 1730; aux *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, édition de 1734; aux *Œuvres d'Arnauld d'Andilly*, 1734; aux *Actes des Martyrs* du P. Thierry Ruinart, 1739; à l'*Histoire de France* de Mézeral, édit. de 1740; aux *Mémoires de l'abbé de Marolles*, édit. de 1755; — *Traité des Horloges* de Jacques Alexandre; — diverses notices dans les *Mémoires de Littérature* de Sallengre, dans la *Bibliothèque française* de Sauzet, dans les *Mémoires sur les hommes illustres de la république des lettres*, par Nicéron, etc. L'abbé Goujet a donné des éditions : du *Dictionnaire* de *Richelet;* 1738, 3 vol. in-folio, et un abrégé de ce dictionnaire; 1736, 1756 et 1759, in-8° : ces deux dernières éditions revues et augmentées; des *Mémoires de la Ligue*, par Gontard, avec préface et note; Amsterdam (Paris), 1758, 5 vol. in-4°; du *Dictionn. des Cas de Conscience* de Lamet et Fromageau; des *Mémoires du duc de Rohan*, etc. Il a retouché au *Supplément aux Mémoires de Sully*, par Petit de Monpertuis; 1762. Il a fait les corrections et additions employées dans l'édition des *El.*

...its de l'histoire, par l'abbé Le Lorrain de Valemont, faite en 1746. Il a fait des corrections nombreuses à l'*Histoire des Auteurs sacrés* par Ceillier. L'abbé Goujet a laissé le Catalogue raisonné des livres de sa nombreuse bibliothèque, 8 vol. in-fol. Le bibliographe Barbier, qui possède ce catalogue, en a publié une notice. GUYOT DE FÈRE.

*Mémoires hist. et litt. de l'abbé Goujet*, publ. par l'abbé Barral, 1767. — *Essai sur la Mort de l'abbé Goujet*, par Dugue de Clairefontaine, à la *Suite de la Vie de l'abbé*, édit. de 1767. — *Le Nécrologe* de 1768.

**GOUJON** (*Jean*), célèbre sculpteur et architecte français, né à Paris, vers 1515, assassiné dans la même ville, le jour de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Il fit ses études en France, sous un habile maître, dont le nom est resté inconnu, mais auquel on attribue la statue et les bas-reliefs du tombeau de François Ier. Il se rendit ensuite en Italie, et y étudia consciencieusement les chefs-d'œuvre de l'antiquité; cependant, de retour en France, il dut transiger avec le style sévère et plein de dignité qui caractérise les morceaux des anciens. Il lui fallut ployer son talent au désir d'une cour voluptueuse et efféminée. Au lieu de la beauté noble et pure qui excite l'admiration en satisfaisant le goût, on recherchait alors ces formes, plus gracieuses que belles, qui charment les yeux, exaltent les sens. C'est sous cette influence, très-directe, que Goujon exécuta la statue couchée de *Diane de Poitiers*, maîtresse du roi Henri II. Par une singulière anomalie, il a environné son modèle des attributs qui distinguent la déesse de la chasse, type mythologique de la chasteté. C'est certainement un contre-sens artistique des plus étranges ou une épigramme sanglante. Écartant cette dernière intention, on ne doit voir dans le choix allégorique du sujet qu'un sacrifice aux mœurs et à l'esprit de l'époque. La duchesse de Valentinois était alors la véritable reine de France, et Jean Goujon, tout protestant qu'il était, dut s'incliner devant la souveraine dispensatrice des faveurs royales, c'est-à-dire de la fortune et de la gloire. Il en fit une déesse : sa statue est un chef-d'œuvre; le style en est grec et la disposition d'une élégance incontestable; cependant on en trouve les formes grêles et la tête trop petite pour l'étendue du corps. Mais Goujon, copiant la nature, n'est peut-être ici qu'un fidèle traducteur des charmes et des imperfections de son modèle. Quant aux accessoires qui environnent la statue, un cerf, deux lévriers, ils ne sont qu'une réminiscence de la *Diane* de Benvenuto Cellini.

Jean Goujon avait acquis les bonnes grâces de Henri II et de sa favorite. Il fut chargé de la décoration du château d'Anet; il s'associa Jean Cousin pour la peinture et Philibert Delorme pour l'architecture, et ces trois illustres maîtres embellirent la demeure de Diane de Poitiers de nombreuses merveilles. Goujon, pour sa part, sculpta le bois et les lambris de la chambre à coucher de la duchesse; il fit couler, d'après ses dessins, les bronzes qui décoraient la salle d'entrée. Plus tard, avec Bernard Palissy, il exécuta d'admirables travaux au château d'Écouen, l'édifice de Jean Beaulant. De retour à Paris, il orna la porte Saint-Antoine de quatre petits bas-reliefs en pierre d'une délicatesse exquise; ils représentent *La Seine, La Marne, L'Oise*, et *Vénus sortant des ondes*. Ces chefs-d'œuvre sont maintenant au Louvre. Dans la même salle se voient deux autres bas-reliefs : *Jésus au tombeau*, sculpté pour les Cordeliers de Paris, et un sujet allégorique, *La Mort et la Résurrection;* c'est une nymphe endormie, près de laquelle un génie renverse un flambeau de la vie, tandis que des satyres et des dryades, symboles de la fécondité, forment un concert autour d'elle (1). Goujon orna ensuite l'hôtel de ville d'une suite de panneaux en bois sculptés; les sujets symbolisent les *douze mois de l'année;* il est impossible de trouver quelque chose de plus gracieux, de plus fini que ces morceaux : Goujon fut à la fois l'architecte et le décorateur de l'hôtel *Carnavalet*, que le séjour de Mme de Sévigné rendit célèbre. On trouve encore dans ce monument des détails qui font apprécier le grand maître. On y remarque surtout un *Lion*, un *Léopard*, des *Enfants qui soutiennent des cartouches*, une *Renommée, La Force, La Vigilance*, etc.

L'œuvre capitale de Goujon est certainement la *Fontaine des Nymphes*, dite des *Innocents*. Ce monument fut d'abord édifié (1550) à l'angle des rues Saint-Denis et aux Fers; il ne comportait que trois faces. En 1788, cette fontaine fut transportée au centre des halles de Paris, et forme actuellement un édicule carré, percé d'une arcade sur chacune de ses faces; chaque arcade est surmontée d'un acrotère avec un fronton; une coupole couronne cette espèce de petit temple. Les sculptures de l'acrotère offrent des groupes d'Amours qui, assis dans des conques ou appuyés sur des monstres marins, se livrent à divers jeux. Entre chaque pilastre une naïade debout se repose sur une urne vide, ou en répand les ondes. Ces nymphes ont toutes une attitude différente : quoique exécutées dans un espace resserré, elles respirent une grâce et une liberté d'action surprenantes. Les draperies sont franchement jetées et avec une délicieuse légèreté. Ces draperies laissent suffisamment dessiner le nu qu'elles cachent. L'artiste a su unir ici à un merveilleux point la décence et la volupté. Dans les bas-reliefs du soubassement, on voit *le triomphe de Vénus*. La déesse des amours, mollement couchée sur les eaux, folâtre avec de nombreux Amours qui l'accompagnent en voltigeant ou portés par des dauphins. Les archivoltes de ce monument, dont l'architecture est de Lescot, sont

(1) La conservation de ces six bas-reliefs est due à l'intelligent dévouement du chevalier Alexandre Lenoir, qui les fit, en 1793, transporter dans son musée des Augustins.

ornées de plusieurs renommées, dues également au ciseau de Goujon. On ne saurait trop admirer dans la *Fontaine des Innocents* l'accord parfait qui règne continuellement entre l'architecte et le sculpteur (1). On a peine à comprendre comment ce dernier, renfermé dans un plan si étroit, a pu faire tant de choses et de si belles choses sans alourdir l'ensemble. C'est là surtout qu'il faut admirer le talent particulier de Jean Goujon, celui de donner à ses figures un tel relief, que l'œil trompé croit en embrasser toute la rondeur. A la plénitude des formes, à l'étonnante adresse des *raccourcis*, le spectateur ne suppose pas que l'artiste n'eut à sa disposition que quelques pouces d'épaisseur. A la facilité du dessin, à la grâce des attitudes et des mouvements, à la vérité des effets, on ne s'aperçoit pas que son génie était captif dans un cadre de quelques centimètres. C'est que peu de sculpteurs ont aussi bien compris que ce grand maître les règles de l'optique et du bas-relief. Il poussait à un degré resté sans exemple l'art de modeler un corps peu saillant, *méplat*, et de lui donner de la rondeur. Il arrivait à ce résultat par la façon dont il savait mettre en lumière les parties qu'il voulait faire ressortir, tandis qu'il laissait dans l'ombre celles qu'il voulait éloigner. Il faisait réellement de la perspective *lapidaire*.

Goujon a beaucoup travaillé, et son œuvre ne se borne pas aux monuments admirables que nous venons de citer. Le Louvre lui doit aussi une partie de ses richesses sculpturales. Les frontons circulaires sont animés par ses figures en demi-relief, surtout dans la façade comprise entre le Pavillon de l'Horloge et l'aile en retour, jusqu'à la porte du Pont-des-Arts (angle sud-est de la cour) : on y voit *Le Commerce, L'Abondance*, et au milieu deux génies qui soutiennent des cartels aux chiffres de Henri II. Les entre-pilastres offrent des traits relatifs à la prudence et à la valeur de ce monarque avec des trophées et des esclaves enchaînés ; on doit aussi à Goujon les figures iconologiques qui embrassent les croisées circulaires formées en œil de bœuf. Ces femmes élégantes sans affectation, sveltes sans maigreur, souples sans mollesse, sont bien les gracieuses sœurs des naïades de la Fontaine des Innocents. Dans l'une des salles du Musée, on s'arrête devant une grande et riche cheminée où il a sculpté deux magnifiques statues colossales, qui s'appuient sur une niche circulaire qui contient un buste. Dans la salle dite des *Cent-Suisses* on admire aussi quatre caryatides de quatre mètres de haut et taillées en *ronde-bosse*. Elles soutiennent une tribune enrichie des plus beaux ornements; tout ce morceau gigantesque est d'un goût parfait et d'un admirable dessin.

Il existe, rapporte Miel, une traduction de Vitruve par Martin, extrêmement curieuse : elle fut imprimée à Paris, en 1547, in-fol. Les planches de ce volume ont été exécutées par Jean Goujon, qui gravait aussi sur bois et en médailles. A la suite de la traduction de Martin, on trouve un appendice écrit par *Jehan Goujon, studieux d'architecture*. Ce petit opuscule ne se compose que de cinq pages; mais ces cinq pages, toutes pleines de substance, révèlent la haute intelligence de l'auteur. « Langage superflu, dit-il, est ennuyeux à toutes gentz de bon entendement. » Il recommande surtout la culture des sciences; il rappelle que Raphael et Michel-Ange, si célèbres comme artistes, furent également distingués comme savants; il déclare que « c'est à cause qu'ils se sont tant curieusement délectez à poursuyvre ce noble subject, que leur immortèle renommée est espandue parmi toute la circumférence de la terre ». Il ajoute que « tous les hommes qui n'ont point estudié les sciences ne peuvent faire œuvres dont ils puissent acquérir guère grande louenge, si ce n'est par quelque ignorant ou personnage trop facile à contenter ». Cet écrit porte une empreinte religieuse : il semble dicté par une foi naïve et vraie. C'est toujours Dieu qui a donné à l'auteur l'intelligence de ce qu'il dit; c'est avec l'aide de Dieu qu'il se flatte d'avoir pénétré le sens et l'intention de Vitruve. Pourquoi faut-il qu'une vie qui devait appartenir exclusivement aux annales de l'art se lie si tragiquement, par sa fin prématurée, à l'histoire des crimes politiques et religieux ?

Goujon travaillait à la décoration du Louvre, lorsqu'une balle vint le frapper mortellement sur son échafaudage : c'était durant la boucherie de la Saint-Barthélemy. Nous avons dit que Jean Goujon était huguenot; il avait cru trouver un asile inviolable au milieu de ses immortelles productions, mais quelle gloire le fanatisme respecte-t-il ?

L'œuvre complète de Goujon a été gravée au trait par M. Réveil, d'après les statues et les bas-reliefs eux-mêmes ; Paris, 1827-1844, 18 livraisons, in-8°. Cet ouvrage est accompagné d'un texte explicatif sur chacun des monuments que le grand artiste a embellis de ses sculptures, et précédé d'un *Essai sur sa vie et ses ouvrages*, par MM. J. G***, Audot et André Pottier.

Alfred DE LACAZE.

Androuet Du Cerceau, *Les plus excellens Bâtiments de France;* Paris, 1607, 2 tom. in-fol. — Francesco Milizia, *Memorie degli Architetti antichi e moderni* (Parme, 1781, 2 vol. in-8°), t. II, p. 348. — De Piles, *Vies des Architectes anciens et modernes*, t. II, p. 4. — Michel Félibien, *Recueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*. — *Panorama de Paris*, an XIII (1805), t. I, p. 2, 18, 103, 104; t. II, 5. — Dulaure, *Histoire civile, physique et morale de Paris*. — De Lubersac, *Discours sur les Monuments publics de tous les peuples*, etc.; Paris, 1775, in-fol. — Guy Kersaint, *Discours sur les monuments publics*; Paris, Didot, 1792, in-4°. — Hébert, *Dictionnaire pit-*

(1) Le cavalier Bernin, écrit Marin Saugrin, estime cette fontaine le plus beau morceau de France, tant pour la juste proportion entre l'architecture et les figures (chose fort rare) que pour la délicatesse qui règne partout. « L'entretien en est si négligé, que si je ne vous en instruisois, peut-être passeriez-vous sans en remarquer la beauté et le mérite. » (*Les Curiositez de Paris*; 1716, in-12, p. 79-80.)

*resques et historiques des monuments de Paris*, etc.; Paris, 1786, 2 vol. in-12. — Amaury-Duval, *Les Fontaines de Paris*; Paris, F. Didot, 1813, in-fol. — Le Bas, *Dictionnaire historique de la France*. — Miel, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Le chevalier Alexandre Lenoir, dans le *Dictionnaire de la Conversation*.

*GOUJON (*Jacques-Florent*), voyageur français, né à Dijon, le 15 novembre 1621, de Jacques Goujon, marchand de fer, et mort à Pignerol, en octobre 1693. Il prit l'habit de cordelier le 2 novembre 1636; en 1666 il se rendit en Terre Sainte, et demeura quelque temps à Jérusalem, avec le titre de commandant du saint-sépulcre. Il rédigea une relation des divers événements de son voyage; et, de son aveu, « il avait employé une année et demie au service de la sainte-custodie dans l'Égypte et la Syrie ». Ses supérieurs le choisirent pour terminer certaines difficultés survenues entre les cordeliers, Clément IX et la congrégation *De propaganda Fide*. Il s'embarqua le 8 janvier 1669, à Saide, avec quatre enfants maronites, que le patriarche d'Antioche l'avait prié de prendre sous sa conduite. Après avoir lutté contre la tempête, non loin de l'île de Malte, il put aborder à Marseille, le 6 février de la même année. Là s'arrête le récit qu'il nous a laissé. On sait cependant que vers l'époque de sa mort il était aumônier au régiment de dragons dont le comte de Grammont avait le commandement. Son ouvrage, enrichi d'une carte et de gravures, a pour titre: *Histoire et Voyage de la Terre Sainte, où tout ce qu'il y a de plus remarquable dans les saints lieux est très-exactement descrit par le P. Jacq. Goujon, religieux de l'observance de Saint-François*, etc...; Lyon, 1672, in-4°.

Louis LACOUR.

Papillon, *Bibl. des Aut. de Bourgogne*; Dijon, 1742, in-fol., t. I, p. 263-264.

*GOUJON (*Pierre*), hagiographe, frère du précédent, né en 1623, mort à Autun, le 22 juillet 1673. Cordelier comme son frère, il remplit spécialement les fonctions de gardien. On a de lui : *Vie de sainte Reine, vierge et martyre; son office, etc.*; Autun, 1651, in-12; — *Éclaircissement sur la véritable relique de sainte Reine d'Alyse, donnée à M. de Longueville par l'évêque d'Osnabrug, pour servir de réponse à un libelle intitulé :* Apologie pour les reliques de sainte Reine de Flavigny; Paris, 1651, et 1666, in-8°. L. L.

Papillon, *Bibl. des Aut. de Bourgogne*; t. I, p. 264.

GOUJON (*Louis-Joseph-Marie-Achille*), homme politique, littérateur et jurisconsulte forestier français, né à Amiens, en 1746, mort vers 1810. Il étudia le droit, et fréquenta quelque temps le barreau. Il se montra d'abord partisan des idées constitutionnelles, fut nommé procureur syndic du district de Beauvais, et élu député à l'Assemblée législative; mais dès cette époque il changea d'opinion, et se montra antipathique à toute réforme. C'est ainsi qu'il vota contre la loi sur l'émigration et appuya le projet de proclamation à l'effet de requérir Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII), frère du roi, de rentrer en France. Il combattit ensuite le projet relatif à la formation d'une haute cour nationale, et vota pour que la sanction des arrêts de cette cour fût en tous cas soumise au roi. Il réfuta les dénonciateurs des menées autrichiennes, et s'opposa au séquestre des biens des émigrés. Le 8 juin 1792, il vota contre l'abolition sans indemnité des droits féodaux et du casuel ecclésiastique. Le 17 juillet il vota pour La Fayette, dont les fédérés demandaient la destitution. Par une contradiction singulière, après le 10 août, il fit appliquer la loi sur les émigrés aux Français absents sans cause légitime depuis le 8 avril, et fit décréter la levée des scellés apposés aux Tuileries. Il ne fut pas réélu après la session, et consacra le reste de sa vie à la science, à la littérature et surtout à l'étude des lois concernant la silviculture. On a de lui : *Année militaire*; Paris, 1799, in-8°; — *Coriolan chez les Volsques*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Essai sur la garantie des propriétés littéraires*; Paris, an IX (1801), in-8°; — *Mémorial forestier, ou recueil complet des lois, arrêtés et instructions relatifs à l'administration forestière depuis le 14 juillet 1789 jusqu'à la fin de l'an* X (1801-1802); Paris, 2 vol. in-8°; — *Lettres de Cicéron*, d'après la traduction des abbés Prévost et Mongault, avec *notes courantes, remarques historiques*, et plusieurs *tables*; Paris, 1801-1803, 12 vol. in-8° : « Cette édition, dit Quérard, n'est pas belle. Le travail de l'éditeur, en général très-imparfait, offre pourtant quelques bonnes observations »; — *Des Bois de constructions navales, ou manuel à l'usage des agents forestiers et maritimes*; Paris, 1803, in-12, avec 27 fig. Ce *Manuel* contient les lois, règlements et instructions relatifs à la disposition et à l'usage des bois dits *de marine*. Il est suivi d'un *Dictionnaire des principaux termes d'architecture navale*; — *Tableau historique de la Jurisprudence romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'au dix-huitième siècle*; suivi du *texte de la loi des* Douze-Tables, et de *Notes explicatives, pour servir de préliminaire à l'étude du droit*; Paris, 1803, in-12; — *Annuaire forestier pour l'an* XIII (1804), contenant l'état, tant au personnel qu'au matériel, de toute la partie forestière au 1er nivôse an XIII; Paris, 1804, in-24; — *De l'Étude du Droit*, cours particulier coordonné avec la marche des écoles publiques; Paris, 1805, in-8°. H. LESUEUR.

*Moniteur universel des années* 1791 et 1792. — *Biographie moderne*; édit. de 1806. — Quérard, *La France littéraire*.

*GOUJON (*Abel*), éditeur et littérateur français, fils du précédent, né vers 1795. Après la mort de son père, il s'établit, avec sa mère libraire à Saint-Germain-en-Laye. Il édita tous les ouvrages de son père, et composa lui-même :

*Histoire de la Ville et des Château de Saint-Germain-en-Laye* (avec Odiot fils); Saint-Germain-en-Laye, 1815, in-16, et 1829, in-8°, avec fig. Dans cette seconde édition l'éditeur a joint aux récits historiques, aux descriptions statistique et géographique, des réflexions sur les améliorations à apporter à la ville et à ses environs; — *Manuel de l'homme du bon ton, ou Cérémonial de la bonne compagnie, comprenant des notions sur la manière de faire les honneurs d'une table, sur l'art de dépecer, et terminé par un Choix des plus jolis jeux de société, et de Rondes à danser, avec les airs notés*; Paris, 1821, 1822, in-12; 1823, in-18; — *Petit Manuel de la Politesse, ou l'art de se présenter et de se conduire dans le monde*; Paris, 1822, in-8°, avec fig. H. Lesueur.

*Journal des Débats*, 10 septembre 1861. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

**GOUJON** (*Jean-Marie-Claude-Alexandre*), homme politique français, né à Bourg-en-Bresse, le 13 avril 1766, suicidé le 29 prairial an III (mai 1795). Son père était directeur des postes. Le jeune Goujon s'engagea dans la marine, et quoique seulement âgé de douze ans, il prit part comme novice au combat d'Ouessant et en écrivit le premier les détails à son père. Celui-ci lut publiquement ce compte-rendu dans le Palais-Royal, et l'énergie patriotique du jeune marin fut admirée de tous. En 1784 Goujon fit un voyage à l'île de France. A son retour (mai 1790), il se fixa à Meudon près Paris, et, avec son ami Tissot, il se livra à des études sérieuses, qui complétèrent son éducation. En 1791 il prononça à Versailles l'éloge de Mirabeau, et adressa à l'Assemblée nationale une *Lettre en réponse à celle de l'abbé Raynal* (Paris, 1791, in-8°). Il fut nommé membre du conseil départemental de Seine-et-Oise et, après le 10 août, investi des fonctions importantes de procureur général syndic de son département. En 1792 les électeurs de Seine-et-Oise l'élurent député suppléant à la Convention. Le ministère de l'intérieur lui fut alors offert, mais il refusa. Nommé membre du comité des subsistances, il déploya une capacité et une intégrité égales à son zèle et à son courage. Ce fut alors qu'il épousa Mlle Tissot, sœur de son meilleur ami. Peu après il fut désigné pour l'ambassade de Constantinople; il se disposait à partir lorsqu'un arrêté du comité de salut public (5 avril 1794) lui confia par intérim le ministère de l'intérieur. La mort de Hérault de Séchelles, dont il était le suppléant, l'appela à siéger à la Convention; il résigna son portefeuille trois jours après, et ne voulut plus être que représentant du peuple. Envoyé en mission à l'armée de Rhin et Moselle, il s'y conduisit avec autant de bravoure que de modération. Rappelé à Paris après le 9 thermidor, Goujon reprit sa place parmi les montagnards et à la tribune des Jacobins. Il s'opposa à toute mesure de réaction. En août il défendit les anciens membres du comité de salut public, attaqués par Lecointre, et essaya de prouver que leur conduite n'avait été que la conséquence d'une nécessité impitoyable. Le 1er février 1795 il combattit le rappel du décret qui accordait à Marat les honneurs du Panthéon; selon lui ce décret « n'avait été que l'expression de l'enthousiasme du peuple ». Le 28 du même mois, au milieu des interruptions de la droite et du centre, il demanda qu'il fût pris des mesures contre ceux qui attaquaient sans cesse les *droits de l'homme*. Le 8 mars Goujon se leva seul contre la rentrée des girondins, « non par haine contre eux, disait-il, mais parce qu'il craignait le retour d'hommes qui avaient à venger des injures si cruelles ». Le 11 il se plaignit que l'on désignât sous le nom de *terroristes* ceux qu'on appelait jadis *patriotes*, et demanda que le nom de *citoyen* fût le seul employé pour désigner un Français. Le 21 il répondit à Tallien, qui parlait contre la constitution de 1793, et le menaça de la colère du peuple. Le 31 mars, lorsque se préparait l'insurrection du 12 germinal (1er avril), il appuya l'admission à la barre des pétitionnaires de la section des Quinze-Vingts. Le 1er prairial (20 mai 1795) Goujon se rendit à l'assemblée avec le pressentiment du sort qu'il l'y attendait. « Si le peuple ne nous tue pas ce matin, disait-il à un de ses amis, nos collègues nous égorgeront ce soir. » En effet, la salle ne tarda pas à être envahie. Prise et reprise plusieurs fois, elle fut de dix heures du matin à minuit une arène où plusieurs milliers d'hommes se heurtaient les armes à la main. Durant cette lutte acharnée, les députés furent livrés à tous les périls, à toutes les insultes. Ce fut dans cet affreux désordre que le brave et infortuné Féraud (*voy.* ce nom) fut massacré. Vers neuf heures du soir les insurgés demeurèrent quelque temps vainqueurs; ils parquèrent les députés dans l'hémicycle, et les forcèrent d'écouter et de voter les décrets qu'ils prétendaient faire rendre. Ils trouvèrent des appuis dans les députés montagnards. Au milieu d'un tumulte effroyable, on décréta l'élargissement des patriotes arrêtés le 12 germinal, l'incarcération des journalistes réactionnaires, l'abolition de la peine de mort, etc. Goujon demanda que pour assurer l'exécution de ces mesures une commission extraordinaire fût immédiatement élue et concentrât tous les pouvoirs des divers comités. Sur cette motion, Bourbotte, Prieur (de la Marne), Duroi et Duquesnoy furent désignés pour remplir ces fonctions suprêmes; mais au moment où ils sortaient pour faire reconnaître leur autorité, ils rencontrèrent les représentants Legendre, Kervélegan, Auguis et le commandant de la garde nationale Raffet, qui arrivaient à la tête de nouveaux détachements ralliés dans les sections de Grenelle, Lepelletier et de la Butte des Moulins. La charge retentit de nouveau, et le combat recommença aux lueurs douteuses des lustres et des quinquets.

Chassés d'abord, les insurgés reprennent l'avantage; Kervélegan est blessé, mais de nouveaux renforts arrivent aux gardes nationaux, et enfin les séditieux sont expulsés des Tuileries. Il était minuit. Pour la plupart des députés la journée avait été remplie par la terreur; la nuit donc fut consacrée à la vengeance. Après avoir brûlé les minutes des décrets adoptés et déclaré non avenu tout ce qui avait été adopté sous la pression populaire, sur la proposition de Thibaudeau on décréta l'arrestation des députés qui avaient applaudi à l'insurrection. « Puisque le glaive est tiré, profitons des circonstances pour écraser une minorité factieuse; » s'écriait-il. Tallien lui vint en aide, et dit : « Il ne faut plus de demi-mesures, profitons de la maladresse de ces hommes qui se croient les égaux de ceux qui ont abattu le trône; et veulent rivaliser avec eux; de ces hommes qui veulent des révolutions et ne savent faire que des émeutes. Profitons de leur maladresse, hâtons-nous de les frapper et de mettre ainsi un terme à la révolution! » Sous l'impression de ces sentiments, la majorité désigna comme factieux ses collègues : Rühl, Romme, Duroi, Albitte, Goujon, Duquesnoy, Bourbotte, Prieur (de la Marne), Soubrany, Peyssard et Forestier; ils furent aussitôt mis en arrestation. Pour des actes antérieurs on fit subir le même sort à Lecarpentier, Pinet aîné, Borie et Fayau. Le vieux Rühl fut excepté du décret d'accusation; mais il se donna la mort d'un coup de poignard, léguant ainsi un exemple à ses coaccusés. Les députés arrêtés furent transférés au château du Taureau en Bretagne. Ils faillirent être massacrés à Avranches. Leur procès fut instruit avec une grande activité. Une commission militaire fut instituée pour les juger, malgré les généreux efforts de Louvet, de Legendre, de Fréron; qui demandaient leur renvoi devant le jury. Ils furent ramenés à Paris, et traduits devant la commission le 29 prairial (17 juin). A la première nouvelle de leur mise en jugement, convaincus du résultat, ils se rassemblèrent chez Romme, et firent le serment de se poignarder devant le tribunal. « Je marche, écrivait Goujon à Lanjuinais, avec l'heureux souvenir que je n'ai jamais voté l'arrestation illégale d'aucun citoyen, que jamais je n'ai voté ni l'accusation ni le jugement d'aucun de mes collègues. » Devant la commission, Goujon se défendit avec esprit et sang-froid. « Malgré les recherches les plus soigneuses, dit M. Thiers, on n'avait découvert aucun fait qui prouvât la connivence secrète des accusés avec les révoltés. Il était en effet difficile qu'on en découvrît, car ils ignoraient le mouvement, ils ne se connaissaient même pas les uns les autres; Bourbotte seul connaissait Goujon, pour l'avoir rencontré aux armées. Il était prouvé seulement que, l'insurrection accomplie, ils avaient voulu faire légaliser quelques-uns des vœux du peuple. Ils furent néanmoins condamnés, car une commission militaire à laquelle un gouvernement envoie des accusés importants ne sait jamais les lui renvoyer absous. » Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Bourbotte, Soubrany furent condamnés à mort. A l'instant où l'on prononça leur arrêt, ils remirent au greffier des lettres, des cachets et autres objets destinés à leur famille; Goujon déposa sur le bureau le portrait de son épouse, avec ces mots : « Je meurs pour la cause du peuple et de l'égalité, que j'ai toujours chérie par-dessus tout. » On fit retirer les condamnés dans une salle particulière avant de les conduire à l'échafaud. Il ne leur restait qu'un couteau et une paire de ciseaux. En descendant l'escalier, Romme se frappa le premier de plusieurs coups; il transmit le couteau à Goujon, qui d'une main assurée se porta un coup mortel, et tomba sans vie. Les autres condamnés se frappèrent tour à tour; mais Duroi, Bourbotte et Soubrany survécurent à leurs blessures, et furent guillotinés tout sanglants. « Les cœurs furent soulevés en apprenant les détails de leur supplice, et les thermidoriens en recueillirent une honte méritée. Goujon, ajoute M. Thiers, était jeune, beau et doué de qualités heureuses. » Enthousiaste des vertus républicaines, il n'était ni vénal ni ambitieux, et quoiqu'il ait rempli des fonctions importantes, il ne s'associa jamais aux actes cruels qui souillèrent la première république française.

En 1798, Lacombe-Saint-Michel prononça son éloge dans le Conseil des Anciens. Goujon, dans sa courte prison, avait composé un hymne de mort, dont plus tard Laïs (de l'Opéra) fit la musique; ce morceau se trouve dans un volume intitulé : *Souvenirs de la journée du 1er prairial an II;* Paris, 1800, in-12. Cet ouvrage, publié par M. F.-P. Tissot fils, contient encore de Goujon : *Damon et Pythias*, pièce dramatique; — *Discours sur l'influence de la morale des gouvernements sur celle des peuples*; — sa *Défense devant la commission militaire*, et quelques autres opuscules. A. DE L.

*Moniteur universel*, an II, nos 87, 200. 302, 303, 344; an III, nos 17-35, 136, 174, 185, 246, 265, 272; an VI, 122; an VII, 306. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. VI, liv. XXIII, p. 271-281. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin, *Biographie portative des Contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — *Galerie historique des Contemporains*.

**GOUJON** (*Alexandre-Marie*), littérateur et officier français, frère du précédent, né à Dijon, vers 1790, mort le 9 avril 1823. Il fit ses études militaires à l'École Polytechnique, entra dans l'artillerie légère, et fit les campagnes des côtes de l'Océan, de Hollande, d'Austerlitz, d'Iéna, de Pologne, de Wagram et d'Espagne; il était capitaine et avait été décoré sur le champ de bataille d'Eylau lorsqu'il fut licencié avec l'armée de la Loire en 1815, et se consacra dès lors à la littérature. Il succomba encore jeune à une phthisie pulmonaire. On a de lui : *Poésies légères*, dont quelques-unes ont été mises en musique et gravées; — *Manuel des Français sous le régime de la Charte*, dédié

aux auteurs de *La Minerve*, Paris, 1818, in-8° ; et augmenté de toutes les lois promulguées en 1819, Paris, 1820, in-8° ; — *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les Œuvres complètes de Voltaire*; Paris, 1819, in-8°. Cette table est un travail estimé; elle contient 16,125 articles; — *Bulletins officiels de la Grande Armée;* Paris, 1820-1821, 4 vol. in-12; — *Pensées d'un Soldat sur la Sépulture de Napoléon;* Paris, 1821, in-8° ; — *Hymne à la Vierge d'août;* Paris, 1821, in-8° ; — *Tablettes chronologiques de la Révolution française, depuis le* 10 *mai* 1774, *jour de l'avénement de Louis XVI;* Paris, 1823, in-8°, restées inachevées. A.-M. Goujon fut l'un des principaux rédacteurs des *Annales des Faits et des Sciences militaires*, Paris, 1817, in-8°, et des *Fastes civils de la France*, Paris, 1821-1822, in-8°. H. Lesueur.

Mahul, *Annuaire nécrologique de* 1822.

* **GOUJON** ( *Antoine-Maurice* ), écrivain commercial français, né à Lyon, le 17 mars 1777, mort à Paris, le 11 août 1842. Négociant, puis chef de bureau au ministère des travaux publics, il fut pendant plusieurs années secrétaire de l'Athénée. On a de lui : *Discours prononcé le* 8 *octobre* 1827, *à la séance d'ouverture des études de rentrée dans les classes* ( de l'école spéciale de commerce, à Charonne); Paris, 1827, in-8° ; — *Du choix d'un local pour l'entrepôt de la ville de Paris;* Paris, 1832, in-8° : sous le pseudonyme de G. de Chamfrey ; — *Cours complet d'opérations commerciales et de tenue des livres* ( avec M. Sardou ); Paris, 1842, 2 vol. in-8°. L. L—t.

Louandre et Bourquelot, *La littérature française contemporaine.*

* **GOUJON** ( *Jean-Jacques-Émile* ), astronome français, fils du précédent, né à Paris, le 21 juillet 1823, mort dans la même ville, le 28 octobre 1856. Destiné de bonne heure aux études mathématiques, il fut confié aux soins de M. Courtial, son oncle, répétiteur à l'École Polytechnique. Le 20 janvier 1841 il entra à l'Observatoire de Paris comme élève astronome. S'acquittant avec zèle de ses fonctions, il coopéra pendant quinze ans aux observations méridiennes régulières, qui sont la base de l'astronomie : plus de trente mille observations ont été faites par lui. Il prit part en outre aux observations de trente-trois planètes ou comètes nouvellement découvertes, et calcula les éléments d'un grand nombre de ces astres, calculs dont les résultats ont été insérés dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*. Le 15 avril 1849 il découvrit une comète. En 1846 il avait démontré la périodicité de la comète trouvée par M. Brorsen le 26 février de la même année. Émile Goujon présenta aussi à l'Institut divers mémoires d'astronomie relatifs au diamètre du Soleil et à la détermination de la différence de longitude entre Paris et Greenwich, détermination fondée sur les différences d'ascension droite entre la Lune et des étoiles choisies d'avance. Ses travaux lui méritèrent d'être choisi pour aller observer, avec M. Mauvais, l'éclipse annulaire de Soleil du 9 novembre 1847 à Orléans, et l'éclipse totale de Soleil du 28 juillet 1851, à Dantzig. Les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* constatèrent encore avec quelle supériorité les deux astronomes s'acquittèrent de leur mission. Sur la fin de sa vie, Arago choisit Goujon pour le seconder dans le classement de ses écrits. Le 4 février 1854, Goujon fut nommé astronome adjoint à l'Observatoire de Paris. De nouveaux travaux de calculs et d'observations, et entre autres une expérience magnétique faite en commun avec M. Liais pour déterminer très-exactement l'état magnétique de l'Observatoire, lui méritèrent le titre d'astronome, qu'il obtint le 21 juin 1856. Peu de temps auparavant, deux nominations étant à faire, l'une au Bureau des Longitudes, l'autre à la section d'astronomie de l'Académie des Sciences, le nom d'Émile Goujon avait été porté sur la liste des candidats. La vie semblait donc devoir devenir plus douce pour lui, lorsqu'une congestion cérébrale l'enleva en quelques jours. L. Louvet.

*Notice sur Émile Goujon, astronome à l'Observatoire impérial de Paris.*

**GOULAINE DE LAUDONNIÈRE.** *Voy.* Laudonnière.

**GOULARD** (*Thomas*), chirurgien français, né à Saint-Nicolas de la Grave, près de Montauban, mort après 1784. Démonstrateur royal de chirurgie et d'anatomie à Montpellier, chirurgien-major de l'hôpital militaire de cette ville, il devint maire d'Aleth et conseiller du roi. On a de lui : *Mémoire sur les maladies de l'urètre;* 1746, in-8° ; — *Lettre à M. de La Martinière sur les bougies pour les carnosités;* 1751, in-8° ; — *Traité des effets des préparations de plomb, et principalement de l'extrait de Saturne, employées sous différentes formes et pour différentes maladies chirurgicales;* Pézénas, 1760, 2 tomes en un vol. in-12; Montpellier, 1766, in-12 ; — *Remarques et observations pratiques sur les maladies vénériennes et de l'urètre, avec la manière de composer les bougies pour ces maladies,* avec une seconde édition des *Maladies de l'urètre*; 1761, in-12 ; ou Londres, 1772, in-8° ; — *Œuvres de Chirurgie de M. Goulard, avec son traité sur les effets des préparations de plomb;* Montpellier, 1770, 2 vol. in-12; Pézénas, 177[illegible], 2 tom. en 1 vol. in-12. Le Recueil de l'Académie des Sciences pour l'année 1740 contient un mémoire de Goulard *Sur quelques nouveaux instruments de chirurgie* (1). P. A.

(1) On a donné le nom d'*eau de Goulard* à l'eau commune blanchie par le sous-acétate de plomb liquide, ou extrait de Saturne. Cette eau, employée seulement à l'extérieur, comme siccative et résolutive, s'appelle autrement *eau végéto-minérale* ou *eau blanche*.

Quérard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

**GOULARD** (*Jean-François-Thomas*), vaudevilliste français, fils du précédent, né à Nîmes, mort vers 1830. Administrateur des domaines de la couronne sous l'empire et sous la restauration, il fut élu en 1810 membre du corps législatif pour le département de Seine-et-Oise. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, il continua de siéger à la chambre des députés jusqu'au 20 mai 1815, mais il ne fut pas réélu. On lui doit: *Agis*, parodie en un acte; Paris, 1782, in-8°; — *Cassandre mécanicien, ou le bateau volant*, comédie-parade en un acte et en vaudevilles; Paris, 1783, in-8°; — *Florestan, ou la Leçon*, comédie en deux actes, en prose et en vaudevilles; Paris, an VII (1799), in-8°. Membre des *Dîners du Vaudeville*, Goulard a donné quelques chansons au recueil de cette société. J. V.

Quérard, *La France littéraire*

**GOULART** (*Simon*), théologien protestant, poëte, traducteur, commentateur et compilateur français, né à Senlis, le 20 octobre 1543, et mort à Genève, le 3 février 1628. Il étudiait le droit quand il embrassa la réforme, vers 1565, et se retira à Genève, où il arriva le 25 mars 1566. Le [illegible] octobre de la même année il reçut l'imposition des mains, et presque aussitôt il fut chargé de desservir une église de la campagne. En 1571 il fut nommé pasteur du quartier de Saint-Gervais, à Genève. Depuis cette époque il prit l'habitude de dater ses lettres et la plupart de ses écrits de Saint-Gervais. Il rentra en France à plusieurs reprises différentes, pour diriger des églises qui manquaient de pasteur ou pour rendre des services plus importants à la cause protestante. La compagnie des pasteurs de Genève, qui sentait le prix de ses services, ne voulut jamais lui permettre de quitter définitivement cette ville et d'accepter ailleurs des fonctions permanentes. Plus d'une fois cependant il désira se pourvoir d'un autre emploi, soit en France, soit en Suisse. Il était fatigué du séjour d'une ville où les magistrats ne lui paraissaient pas assez dévoués aux intérêts du peuple et où les pasteurs étaient trop faibles pour leur faire entendre le langage de la vérité. Il ne craignait pas de blâmer lui-même du haut de la chaire tous les actes de la seigneurie qui lui semblaient dictés moins par la justice que par des considérations personnelles et politiques. Il étendait même ses censures beaucoup plus loin. Dans une de ses prédications à Saint-Gervais, amené à parler de l'influence qu'exerçait Gabrielle d'Estrées sur le roi de France, il la traita sans façon de courtisane. Grande fut l'émotion du conseil, qui avait intérêt à ménager Henri IV. Une action fut intentée à l'audacieux prédicateur, qui, grâce à l'intercession des cantons protestants en sa faveur, en fut quitte pour huit jours de prison et pour la censure prononcée en plein consistoire. Le président français ne trouva pas la peine proportionnée au délit, et se plaignit hautement. Goulart, de son côté, se trouvant traité indignement, donna sa démission. Il finit cependant par la retirer, sur les pressantes instances de ses collègues; mais il ne se réconcilia pas avec le conseil, et quand, au mois de mai 1603, celui-ci le choisit pour remplacer Jacquemot dans la chaire du temple de Saint-Pierre, il refusa de reconnaître cette nomination, prétendant que le conseil n'avait pas le droit de se mêler des affaires de l'Église. Il céda cependant encore; mais l'année suivante il entra de nouveau en lutte avec la seigneurie. En décembre 1604, il entraîna ses collègues à faire auprès du conseil une démarche hardie qui les honore : le corps des ministres supplia les magistrats de prêter une oreille bienveillante aux vœux du peuple, qui réclamait quelques réformes dans le gouvernement. Cette supplication fut fort mal accueillie; le conseil la repoussa avec hauteur, et reprocha aux ministres de donner un exemple très-pernicieux et d'encourager le peuple à la révolte. On voit encore en 1606 Goulart faire de l'opposition à la seigneurie, à l'occasion d'un décret qu'elle avait rendu, portant que les conseillers et les pasteurs seraient ensevelis dans le cloître de Saint-Pierre. Il blâma du haut de la chaire cette décision, dictée par la vanité et contraire à l'égalité qui doit régner entre tous les hommes, pour le moins dans le champ du repos. Après la mort de Théodore de Bèze (2 janvier 1607), il fut élu semainier, c'est-à-dire président de la compagnie des pasteurs. Il remplit pendant six ans ces fonctions, dont il se démit le 18 décembre 1612.

Goulart fut un écrivain infatigable. Il a laissé plus de cinquante ouvrages sur diverses matières. Un grand nombre, il est vrai, ne sont que des traductions, des annotations ou même de simples compilations; mais il a su donner à tous ces travaux un cachet qui lui appartient en propre; dans tous les cas ils rendent témoignage à l'activité de son esprit. Des juges compétents s'accordent à reconnaître en lui un des meilleurs prosateurs du seizième siècle, et peut-être il suffirait pour faire prévaloir ce jugement et pour tirer cet écrivain de l'oubli dans lequel il est enseveli, de reproduire par la presse quelques-uns de ses bons ouvrages. Pour donner une idée nette et exacte de ses travaux, nous rangerons ses écrits en quatre classes. 1° OUVRAGES ORIGINAUX : *Imitations chrestiennes; Douze Odes, suite des Imitations chrestiennes, contenant deux livres de sonnets*; 1574, in-8°; — *Expositio verissima et succincta de rebus nuper bello gestis inter Allobrogum regulum et Helveticas regis Galliarum auxiliares copias*; Aug. Raur., 1589, in-4°; — *Vingt-huit Discours chrestiens touchant l'estat du monde et de l'Église de Dieu*; 1591, in-16; — *Apophthegmatum sacrorum Loci communes, ex sacris, ecclesiasticis et sæcularibus litteris collecti*; Genève, 1592,

in-8°; trad. franç., Genève, 1604, in-12; — *Philosophia Morum historica;* Genève, 1594, in-8°; — *Vrai Discours de la miraculeuse délivrance envoyée de Dieu à la ville de Genève, le 12 décembre 1602;* (Genève), 1603, in-8° : c'est l'histoire de l'escalade; — *Le sage Vieillard;* Lyon, 1605, in-12; trad. angl., Londres, 1621, in-4°; — *Quarante-deux Tableaux de la mort représentés, nouv. édit., augm.;* Lyon, 1606, in-12. La 1re édit., qui ne comprenait que 30 tableaux, est antérieure à 1605, puisqu'il en existe une trad. allem. publiée à Cassel cette même année; — *Thrésor d'Histoires admirables et mémorables de nostre temps, recueillies de divers autheurs, mémoires et avis de divers endroits;* Paris, 1600, 2 vol. in-12; un grand nombre d'édit., trad. angl., 1670, in-4°. Goulart y a rangé par ordre alphabétique tous les faits singuliers ou extraordinaires que la rumeur publique faisait circuler comme nouvellement arrivés. Cet ordre alphabétique reprend à chacun des deux volumes, probablement parce qu'au premier volume, qui devait d'abord former tout l'ouvrage, l'auteur voulut en joindre un second, comprenant tous les faits qu'il avait appris pendant l'impression du premier. Plusieurs de ces faits ne sont que des fables, qui depuis ont défrayé les faiseurs d'almanachs. Cet ouvrage n'en est pas moins fort curieux. MM. Haag le comparent à celui de Valère Maxime pour le fond et pour la forme, et en louent le style; — *Considérations de la Conscience humaine;* Genève, 1607, in-8°; — *Considérations sur divers articles de la doctrine chrestienne;* Saumur, 1608, in-8° : il est possible que cet écrit soit du fils aîné de Goulart, qui portait, comme lui, le prénom de Simon; — *Traité de l'Assurance chrestienne ; plus un autre Traité de l'Assurance prophane;* Genève, 1609, in-8°; — *Vingt-cinq Méditations chrestiennes de l'essence, des noms, de la nature et des propriétés de Dieu;* Genève, 1610, in-16; — *Considérations de la mort et de la vie heureuse;* Genève, 1621, in-8°; — *Considérations de la sagesse de Dieu au gouvernement du monde;* Genève, 1623, in-8°. La Croix du Maine cite sans autre indication : *Sonnets chrestiens accommodez à la musique d'Orlande* (Orlando B[illegible]ni). — 2° COMPILATIONS : *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX;* Middelbourg, 1576 et 1578, 3 vol. in-8°. Cette collection, qui n'est pas sans importance, est connue assez généralement sous le nom de *Mémoires de Charles IX.* Une des pièces qui y sont contenues est de Goulart; c'est une *Briève et chrestienne Remonstrance aux François;* — *Recueil des choses mémorables advenues sous la Ligue qui s'est faite et élevée contre la religion réformée;* Genève, 1587-90, 3 vol. in-8°. Cette collection de pièces historiques, à laquelle on a donné le nom de *Petits Mémoires de la Ligue,* fut publiée sous le nom supposé de Samuel du Lys, et a été souvent réimprimée avec des augmentations et avec quelques modifications dans le titre. La dernière édition, la plus estimée, est due à l'abbé Goujet; elle porte ce titre : *Mémoires de la Ligue sous Henri III et Henri IV, rois de France;* Amsterdam (Paris), 1758, 6 vol. in-4°; — *Catalogus testium veritatis qui ante nostram ætatem reclamaverunt;* Lyon, 1597, 2 tom. in-4° : c'est une nouvelle édition, revue, corrigée et disposée dans un autre ordre de l'ouvrage de Flaccius Illyricus; 2e édit., Genève, 1608, in fol.; — *Histoire des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile;* Genève, 1597, in-fol. C'est une nouvelle édition, augmentée de deux livres de l'ouvrage de Crespin. Goulart a continué cette histoire jusqu'à la mort d'Henri IV. La dernière édition qu'il publia est de Genève, 1619, in-fol.; — *Histoire des Pays-Bas depuis 1560 jusqu'à la fin de 1602, tirée de l'histoire de J.-F. Le Petit;* Saint-Gervais (Genève), 1604, 2 vol. in-8°; — *Anthologie morale et chrestienne, contenant divers opuscules, discours ou traités pour l'instruction et consolation des âmes fidèles, recueillis de plusieurs autheurs;* Genève, 161[illegible], in-8°. — 3° ANNOTATIONS : *Harmonia Confessionum fidei orthodoxarum et reformatorum Ecclesiarum : additæ sunt brevissimæ observationes;* Genève, 1581, in-4° : l'harmonie est de Salnar, ministre de Castres, et les observations de Goulart; — *Commentaires et annotations sur* La Semaine de la Création du Monde *de G. de Saluste, sieur du Bartas;* Paris, 158[illegible], in-12; — *La* Judith, l'Uranie, Le Triomphe de la Foy *par G. de Saluste, sieur du Bartas, avec les arguments, sommaires et annotations;* Paris, 1582, in-12; — Les deux Semaines *de G. de Saluste, sieur du Bartas, et sa* Judith, *avec des annotations, sommaires et explications;* Paris, 1582, et Anvers, 1591, 2 vol. in-8°; — *Les Œuvres de G. de Saluste, sieur du Bartas, revues, corrigées et augmentées de nouveaux commentaires;* Paris, 1611, in-fol.; — *Œuvres morales de Plutarque, revues et corrigées par le translateur* (Amyot), *avec des remarques et annotations;* Paris, 1584 et 1597, 2 [illegible] in-8°; — *Nicetæ Acominati Choniatæ Historia Byzantina, gr. et lat.;* Genève, 1593, in-f[illegible]; les sommaires et les notes marginales sont de Goulart; — *S. Cypriani Opera;* Genève, 15[illegible], in-fol. : les notes sont de Goulart; — *Tertullianus, cum notis Pamelii et S. Goulart[illegible]* Genève, 1593, in-fol.; — *Le grand Miroir du Monde par J. du Chesne, 2e édit.;* à la fin de chaque livre sont de nouveau adjoustées amples annotations; Lyon, 1593, in-8°; — *Excellents Discours de J. de L'Épine, touchant le repos et contentement de l'esprit, mis en lumière avec annotations;* Genève, 1599, in-16; — 4° TRADUCTIONS : *La Gaule françoise de Fr. Hotoman, nouv. trad. du lat. en franç.;* Cologne, 1574, in-8°, réimprimée dans le tome III des *Mémoires de l'Estat de Fran*

sous Charles IX; — *Discours de Grégoire Nasienzène contre les dissolutions des femmes fardées et trop pompeusement attifées. Plus les regrets et désirs du même Grégoire Nasienzène*; 1574, in-12, en vers franç., sous le pseudonyme de Samuel du Lys; — *Dix livres de Théodoret touchant la providence de Dieu, trad. du gr. en franç.*; Lausanne, 1578, in-8°; — *Chronique et Histoire universelle, contenant les choses mémorables advenues ès quatre souverains empires, royaumes, républiques et au gouvernement de l'Église, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empereur Charles Cinquiesme, dressée premièrement par J. Carion, puis augmentée par Ph. Melanchthon et G. Peucer, et réduite en cinq livres, trad. du lat. en franç.; plus deux livres adjoustez de nouveau aux cinq autres, comprenans les choses notables advenues sous l'empire de Charles Cinquiesme, Ferdinand Premier et Maximilien Second*; 1579, 4 parties en 2 tomes in-8°; 2e édit., Genève, 1595, 2 vol. in-8°. Les deux livres ajoutés sont de Goulart; — *Histoire de Portugal en vingt livres : les douze premiers trad. du lat. de Hierosme Osorius, évesque de Sylves en Algarve, les huit suivans prins de Lopez de Castagnède et d'autres historiens; nouvellement mise en franç., avec un discours du traducteur : Du Fruit qu'on peut recueillir de la lecture de cette histoire*; Saint-Gervais (Genève), Fr. Estienne, 1581, in-fol.; 2e édit., Paris, 1587, in-8°; — *Les vrais Pourtraits des hommes illustres en piété et en doctrine, trad. du lat. de Th. de Bèze*; Genève, 1581, in-4°; — *Les Devins, ou commentaire des principales sortes de devinations, trad. du lat. de G. Peucer*; Anvers, 1584, in-4°; Lyon, 1584, in-4°; — *Les Vies des hommes illustres grecs et romains, comparés l'un à l'autre, par Plutarque de Chéronée, translatées du grec en franç. par M. J. Amyot, auxquelles sont adjoustées les vies d'Hannibal et Scipion l'Africain, trad. par Ch. de L'Ecluse, et les vies d'Epaminondas, de Philippe de Macédoine, de Dionysius l'aîné, d'Octavius Cæsar Augustus et celles de neuf excellens chefs de guerre, prinses du lat. d'Æmilius Probus, nouvellement mises en lumière, avec amples sommaires sur chaque vie, annotations en marge, chronologie*, etc.; Paris, 1587, 4 vol. in-8°; plus. édit.; — *Du Mariage spirituel de Jésus-Christ avec son Église, trad. du lat. de Zanchius*; 1594, in-8°; — *La Politique de Juste Lipse, trad. nouv.*; 1594, in-12; plus. édit.; imprimée aussi sous ce titre : *Maximes politiques de Juste Lipse*; Cologne, 1682, in-12; — *Traité de l'unique Sacrificature et sacrifice de Jésus-Christ, contre le controuvé sacrifice de la messe, par Ant. de Chandieu, trad. du lat. en franç.*; Paris, 1596, in-8°; — *Œuvres de Sénèque, mises en franç.*; Paris, 1596, 3 vol. in-4°; — *Les Heures dérobées, ou méditations historiques de Camerarius, trad. du lat.*; Lyon, 1603, 2 part. in-4°; Paris, 1608, 2 vol. in-8°; nouvelle édit., augmentée de cent chap.; Lyon, 1610, 3 vol. in-4°; — *Quatrains tirés des épistres de Sénèque, trad. du lat. de Jacquemot de Bar-le-Duc*; (Genève), 1608, in-12. Les quatrains sont suivis de *Caton ou le Censeur chrestien*, petit poëme imité du *Cato Censorius* de Th. de Bèze, et de trois discours en vers franç. : le 1er *Contre la Prophanité*, le 2e *Contre l'Athéisme*, et le 3e *Contre l'Incrédulité*. La Croix du Maine cite encore, mais sans autre indication, une trad. franç. des *cinq livres de J. Wier touchant l'imposture et tromperie des diables*; Bened. Pictet, dans sa *Théol. chrétienne*, tom. III, fait aussi mention de cette traduction. On trouve quelques lettres de Goulart dans les *Épistres françoises des personnages illustres et doctes à J.-J. de la Scala, mises en lumière par Jacques de Rives*; Harderwyck, 1624, in-8°. Michel NICOLAS.

Th. Tronchin, *Oratio funebris S. Goulartii Sylvanectini, in Ecclesia Genevensi pastoris*, etc.; Genève, 1628, in-4°. — Bayle, *Dict. hist.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX, p. 363-374. — Senebier, *Hist. littér. de Genève*. — MM. Haag, *La France protest.*

**GOULART** (*Simon*), théologien protestant, fils aîné du précédent, né à Genève, vers 1576, et mort à Frédérickstadt (Schleswig), le 19 mars 1628. Il fut d'abord pasteur de l'église française de Wesel. En 1601 il fut appelé à Amsterdam pour desservir l'église wallonne. Partisan des opinions d'Arminius, il s'engagea dans une querelle fort vive avec ses collègues, calvinistes déclarés. L'ardeur avec laquelle il s'éleva contre eux finit par le faire suspendre de ses fonctions. Brand, dans son *Histoire de la Réformation dans les Pays-Bas*, livre XXII, raconte fort au long cette affaire. L'exagération avec laquelle Thom. Maurois, un des pasteurs de l'église wallonne, développa dans un de ses sermons (13 sept. 1615) la doctrine de la prédestination, indigna Goulart, qui monta aussitôt en chaire pour le réfuter. Cette scène fit du scandale ; elle amena Goulart devant le consistoire. Accusé d'arminianisme et de pélagianisme, et ne voulant pas d'ailleurs reconnaître ses torts envers son collègue, il fut suspendu après une longue procédure. Il publia aussitôt, pour défendre ses opinions, deux écrits qui attirèrent sur lui l'attention des arminiens. En 1618 il fut choisi pour un des avocats de leur cause au synode de Dordrecht. Les états lui défendirent d'y paraître, par la raison qu'il était frappé de suspension. Enveloppé dans l'arrêt qui bannissait de la Hollande les ministres arminiens (1619), il suivit Episcopius à Anvers. A l'expiration de la trêve entre les Hollandais et les Espagnols, il se retira à Calais. La haine des contreremontrants ne l'y laissa pas en repos. En 1623 ils l'accusèrent d'avoir trempé dans un complot contre le prince d'Orange. Il se lava de cette accusation ; mais

il jugea prudent de s'éloigner encore plus d'ennemis qui semblaient avoir juré sa perte, et l'année suivante il alla s'établir à Frédérickstadt, où un grand nombre de remontrants avaient déjà trouvé un asile. On a de lui : *Brief Traité de la grâce de Dieu envers les hommes et de l'éternelle élection des fidèles et réprobation des infidèles;* Amsterdam, 1616, in-8°; — *Examen des opinions de M. Fabrice Bassecourt contenues en un livre de disputes intitulé :* L'Élection éternelle et ses dépendances; Amsterdam, 1618, in-8°. Ce livre de Fab. Bassecourt était dirigé contre le précédent écrit de Goulart; — *Épître aux Remontrants wallons;* 1620, in-8°; — *Traité de la providence de Dieu et autres points indépendans, avec une Réfutation du sermon de Jos. Poujade contre les cinq articles des remontrants;* 1627, in-12; — huit lettres, dont deux latines et six françaises, sur les affaires de son parti, dans les *Epistolæ remonstrantium ecclesiasticæ et theologicæ;* Amsterdam, 1684, in-fol. Michel NICOLAS.

Nicéron, *Mémoires.* — *Bibliotheca Remonstrantium.* — Bayle. *Dict. hist.* — Senebier. *Hist. litt. de Genève.* — MM. Haag, *La France protest.*

**GOULART** (*Jacques*), géographe suisse, frère du précédent. On a de lui une *Carte du Lac de Genève*, publiée à Amsterdam en 1609; elle fut gravée en 1619 par Leclerc. On la trouve aussi dans l'atlas de Blaëu. Elle passe pour très-exacte. M. N.

MM. Haag, *La France protestante.*

**GOULART** (*Jean*), troisième frère des deux précédents. En outre d'un *Plan de Genève ancienne*, inséré dans l'*Histoire de Genève* de Spon, il a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels Senebier cite un petit traité intitulé : *Antiquitates Genevenses;* — des *Extraits d'une Chronique du pays de Vaud;* — et un *Plan d'une histoire de Genève.* M. N.

MM. Haag, *La France protestante.*

* **GOULBURN** (*Henry*), homme d'État anglais, né en 1784, mort le 12 janvier 1856. Fils de Munbée Goulburn et de Suzanne Chetwynd, il épousa, en 1811, Jane, troisième fille de lord Rokeby. D'une riche famille de la *gentry* anglaise, et propriétaire aux Indes orientales, il était conservateur, mais favorable à la liberté du commerce. Il siégea à la chambre des communes pour Saint-Germain, West-Looe et autres bourgs jusqu'en 1826, puis pour Armagh jusqu'en 1831, et depuis cette époque pour l'université de Cambridge. Il s'occupa d'abord des colonies, et proposa, le 22 mars 1814, un bill concernant les emplois qu'y possédaient les Anglais non résidants. L'année suivante il fut chargé, de concert avec le vicomte Goderich et M. Adams, de régler les relations commerciales de la Grande-Bretagne avec les États-Unis. Secrétaire d'État pour l'Irlande dans l'administration de lord Liverpool, il présenta, le 10 février 1825, un bill dirigé contre l'association catholique, lequel déclarait illégale toute association dont les réunions dureraient plus de quatorze jours et qui seraient formées dans le but de provoquer un changement dans l'Église ou dans l'État. Chancelier de l'Échiquier, de 1828 à 1830, dans le ministère formé par lord Wellington, Goulburn proposa la liste civile du nouveau roi; mais ce bill éprouva un échec qui entraîna la chute du cabinet tory. Dans une discussion sur l'admission des dissidents aux universités, il déclara que s'ils entraient jamais à Oxford, son fils en sortirait. Cet acte d'intolérance lui valut son élection par l'université de Cambridge. Secrétaire d'État au département de l'intérieur, de décembre 1834 à avril 1835, il fut compris dans la liste des ministres que sir Robert Peel présenta à la reine en mai 1839; ce cabinet tory ne parvint pas à s'organiser, et le 27 mai Goulburn fut porté par son parti à la place de *speaker* de la chambre des communes. Il réunit 229 voix; son concurrent, M. Shaw-Lefèvre, en obtint 317, et fut élu. O'Connell fit en cette circonstance un violent discours contre Goulburn, et alla jusqu'à comparer la tête de l'ex-ministre à celle d'un kanguroo, facétie qui eut un grand succès. Goulburn fut encore chancelier de l'échiquier de septembre 1841 à juillet 1846, dans l'administration que dirigeait sir Robert Peel, avec lequel il se retira des affaires. En 1850 il obtint la charge de commissaire des biens de l'Église protestante. L. LOUVET.

*Annual Register.* — *Parliamentary Companion.* — *Gentleman's Magazine.* — *Convers.-Lexikon.*

**GOULD** (*Thomas*), controversiste irlandais, né à Cork, en 1657, mort à Thouars (Poitou), en 1734. Il passa en France vers l'an 1678, s'arrêta à Poitiers, et y fit sa théologie. Après être entré dans les ordres, il fut envoyé à Thouars pour y être aumônier des ursulines de cette ville. Il commença dès lors à s'occuper de la conversion des réformés, et obtint un brevet de missionnaire pour le Poitou. Il poussait un peu loin son zèle convertisseur, car ses biographes nous apprennent que « lorsque l'entêtement des parents mettait obstacle au retour des enfants dans le sein de l'Église, il en donnait avis à la cour, qui secondait ses travaux par des ordres particuliers ». Les *travaux* de Gould furent récompensés par deux pensions, l'une de 300 livres, l'autre de 600, et par l'abbaye de Saint-Laon de Thouars. Comme écrivain controversiste, Gould a fait preuve de savoir et d'habileté. Ses principaux ouvrages sont : *Lettre à un gentilhomme du Bas-Poitou, touchant la véritable croyance de l'Église catholique, contre les dogmes qui lui sont faussement imputés dans les écrits des ministres;* 1705, in-12; cet ouvrage eut plusieurs éditions; la quatrième porte le titre de *La véritable Croyance de l'Église catholique et les Preuves de tous les points de sa doctrine fondées sur l'Écriture Sainte;* Paris, 1720, in-12; — *Le Traité du Sacrifice de la Messe avec l'explication des cérémonies qui s'y ob*

*servent et la manière d'y assister dévotement, selon l'esprit de la primitive Église; adressés à une dame de qualité nouvellement convertie;* Paris, 1724, in-12; — *Entretiens où l'on explique la doctrine de l'Église catholique par l'Écriture Sainte et où l'on fait un juste discernement de sa croyance avec celle des protestants;* Paris, 1727, in-12; — *Recueil de différentes objections que font les protestants contre les catholiques, sur quelques articles de foi controversés, et des réponses des catholiques aux dites objections, qui les réfutent avec évidence et sans réplique par la Sainte Écriture;* Paris, 1735, in-12. Z.

Dreux du Radier. *Histoire littéraire du Poitou.* — Quérard, *la France littéraire.*

* **GOULD** (*John*), naturaliste anglais, né le 14 septembre 1804, à Lyme (comté de Dorset). Jusqu'à l'âge de vingt ans il fut employé au Jardin royal de Windsor, et vint ensuite à Londres compléter ses études de botanique et de zoologie. Ayant acquis en 1830 une belle collection d'oiseaux provenant des régions montagneuses de l'Inde, il en entreprit la description, et l'ouvrage qu'il publia sous le titre : *A Century of Birds from the Himalaya mountains*, 1831, in-fol., eut un tel succès qu'il prépara aussitôt, mais sur un plan plus large, un travail du même genre sur *Les Oiseaux d'Europe*. Après avoir fait paraître les monographies des *Ramphastides* et des *Trogonides*, il s'embarqua en 1838 pour l'Australie, et consacra plusieurs années à parcourir et observer ce pays, où la nature est si différente de celle des autres contrées. Le résultat de cette longue exploration fut un magnifique ouvrage, dont la première partie seulement a été publiée : *The Birds of Australia* (Les Oiseaux d'Australie); Londres, 1845-1850, 7 vol. in-fol., contenant près de 600 espèces, et entre autres la famille si variée des *Trochilides* ou oiseaux-mouches, qui est depuis peu exposée au palais de Sydenham. M. Gould travaille en ce moment à la publication des *Mammifères de l'Australie.* Paul Louisy.

*Men of the Time.*

* **GOULD** (Miss *Anna* Flagg), femme poëte américaine, née vers 1805, à Lancaster (État de Vermont). La plupart de ses poésies ont d'abord été insérées dans la presse périodique, où un style naturel et des sujets touchants lui ont valu un bienveillant accueil du public. Elle en a formé trois recueils, qui ont paru en 1832, 1835 et 1841, et dont les meilleures pièces sont *La Gelée*, *Mary Dow*, *Il neige* et l'*Hymne des Moissonneurs*. On a encore d'elle un volume d'esquisses et de nouvelles en prose et des vers pour les enfants. P. L—y.

*American Cyclopædia*, t. II, 1858. — W.-R. Griswold, *The female Poets of America*, 1849.

* **GOULD** (*Edward-S.*), littérateur américain, né le 11 mai 1808, à Litchfield (État du Connecticut). Depuis 1833, époque où il a débuté dans le *Knickerbocker Magazine*, il a fourni un grand nombre d'articles à la presse périodique, surtout au *Literary World*, au *Mirror*, et au *New-World*. C'est pour ce dernier journal qu'il a traduit du français, de 1839 à 1843, une partie des *Impressions de Voyage* de Dumas, *Eugénie Grandet* de Balzac, *Le beau Pécopin* de V. Hugo, etc. On a encore de lui : *The Sleep Rider* (Le Cavalier endormi); 1843, in-8°, contes et boutades; — *Abridgment of Alison's History of Europe* (Abrégé de l'Histoire d'Europe d'Alison); 1843, in-8°; 4e édit., 1845, et *The very Age* (Le Siècle tel qu'il est), comédie satirique. P. L—y.

*Annual Biography*; New-York, 1842. — W.-R. Griswold, *The Prose Writers of America*, 1852.

* **GOULED** (*Nicolas*), né au seizième siècle, à Nogent-le-Rotrou, mourut à Chartres pendant les guerres civiles de ce temps. On le cite comme savant dans les lettres et habile dans la connaissance du droit. Élu en reconnaissance de son mérite, il fut pourvu de la charge de procureur du roi en cette ville. Nous trouvons une épigramme de Gouled dans les *Covstvmes des pays, comté et bailliage du grand Perche*, etc.; Paris, 1621, in-4°. D. de B.

D. Liron, *Bibl. gen. des Aut. de France*, p. 164.

**GOULET** (*Nicolas*), architecte français, né à Paris, en 1745, mort dans la même ville, en janvier 1820. Il était architecte du cadastre. On a de lui : *Sur les Moyens d'éviter les incendies et d'économiser le bois dans la construction des bâtiments; Inconvénients des fosses d'aisances : possibilité de les supprimer, et nouveau moyen de contenir et exporter les matières sans qu'elles soient vues et senties;* Yverdun et Paris, 1785, in-8°; — *Recueil d'Architecture civile, contenant les plans, coupes et élévations de châteaux, maisons de campagne, etc., situés aux environs de Paris;* Paris, 1806-1807, ou avec un nouveau titre, 1812, grand in-fol., avec fig.; — *Observations sur les embellissements de Paris, et sur les monuments qui s'y construisent, auxquelles on a joint une nouvelle distribution des arrondissements municipaux, et un Essai sur les Contributions;* Paris, 1808, in-8°. L'auteur a reproduit dans ce volume *Sur les Moyens d'éviter les incendies; Inconvénients des fosses d'aisances*, et *Dissertation sur les murs des quais, sur les trottoirs et les fontaines de Paris*, qui avaient déjà été imprimés séparément; — *Description des fêtes à l'occasion du mariage de Napoléon;* Paris, 1810, in-8°; avec des planches dues à Krafft. On doit en outre à Goulet le texte du 3e volume de *La Description de Paris et de ses édifices*, de Landon. J. V.

Quérard, *La France littéraire.*

* **GOULHOT DE SAINT-GERMAIN** (*Achille-Félicité* de), sénateur français, né à Paris, le 21 février 1803. Attaché d'abord au cabinet du ministre de la Guerre, il fut ensuite employé

dans les bureaux de l'intendance de la première division militaire, devint un peu plus tard capitaine d'état-major, et remplit auprès du maréchal duc de Reggio les fonctions d'officier d'ordonnance jusqu'à l'époque du licenciement de la garde nationale. Rendu à la vie civile, il fut successivement maire de la commune de Saint-Germain-sur-Sèves (Manche), sous-préfet de Romorantin et de Bernay. En 1849 il fut envoyé à l'Assemblée législative par le département de la Manche, et y soutint la politique du président. Après l'acte du 2 décembre 1851, M. de Goulhot fit partie de la commission consultative, faisant fonctions de conseil d'État, et fut élevé le 26 janvier 1852 à la dignité de sénateur. Il a publié plusieurs écrits de circonstance, parmi lesquels on remarque : *La Propriété*; — *Le Recrutement militaire*; — *La Présidence de la république*. SACARM.

*Galerie historique et biographique du Sénat.* — *L'Album de la Semaine* (1852).

* **GOULIANOF** (*Jules*), orientaliste russe, mort vers 1856. Il était membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et se livra surtout à l'étude de la linguistique égyptienne. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur l'étude fondamentale des langues*; Paris, 1822; — *Système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*; Paris, 1824. Cette publication a paru sous le nom de M. Th. *Ausonioli*, formé des éléments du nom grec ΙΟΥΛΙΑΝΟΣ; — *Essai sur les hiéroglyphes d'Horapollon et quelques mots sur la cabale*; Paris, 1827, etc. P^ce A. G—N.

*Catalogue Tonnelé.*

**GOULIN** (*Jean*), érudit et médecin français, né à Reims, le 10 février 1728, mort à Paris, le 30 avril 1799. Après avoir terminé son éducation, il remplit les fonctions de répétiteur chez un maître de pension, puis il se mit à étudier la médecine. En 1756 il reprit une place d'instituteur, et quelques travaux littéraires le tirèrent d'embarras. En 1772, la mort de sa femme le plongea de nouveau dans la misère. En 1783, l'abbé de Fontenay l'associa à la rédaction des *Affiches de Province*. Il se trouvait dans le plus affreux dénûment quand la place de professeur d'histoire de la médecine lui fut accordée, en 1795, à l'École de Médecine de Paris. « Singulier, bizarre même dans ses manières, dit l'auteur de sa notice dans la *Biographie médicale*, aigre dans la dispute, prompt à l'attaque, dur à la réplique, ardent à contredire, tranchant dans la discussion, et obstiné dans l'assertion, Goulin fut d'ailleurs bon, humain et désintéressé. Son érudition était vaste, mais indigeste, et la critique ne présidait pas toujours aux jugements qu'il portait. » On a de Goulin : *Antiquités Romaines*; 1765, in-12; — *Le Confiturier royal*; 1765, in-12; — *Lettres à un médecin de province sur l'histoire de la médecine en France*; Copenhague et Paris, 1769, in-8°; — *Le Médecin des Dames, ou l'art de conserver sa santé*; Paris, 1771, in-12; — *Le Médecin des Hommes, depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse*; Paris, 1771, in-12; Jourdain a travaillé aux deux ouvrages précédents; — *Vocabulaire Français, ou abrégé du Dictionnaire de l'Académie Française*; Paris, 1771, 2 vol. in-8°; — *Lettre à M. Fréron, ou critique de l'Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie de M. Portal*; Paris, 1772, in-8°; — *Dictionnaire raisonné universel de la Matière médicale*; Paris, 1773, 4 vol. in-8°; 2^e édition, sous ce titre : *Dictionnaire des Plantes usuelles*; Paris, 1793, 8 vol. in-8°; suivant Barbier, Laheyrie a eu part à cet ouvrage; — *Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques et bibliographiques, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de la médecine*; Paris, 1775-1776, 2 vol. in-4°; — *Abrégé de l'Histoire naturelle*; Paris, 1777-1798, 2 vol. in-12; — *État de la Médecine, Chirurgie et Pharmacie de l'Europe et principalement en France, pour l'année 1777*; Paris, 1777, in-12 (en société avec de Horne et de La Servolle); — *Dissertation dans laquelle on explique un passage de Cicéron relatif à la médecine, et dans laquelle on démontre, par occasion, que Lyso, dont parle cet auteur, ne fut point médecin, bien que Bernier, Leclerc, Éloy et Mathias lui aient donné cette qualité*; Paris, 1779, in-4°; — *Conjectures sur le temps où ont vécu plusieurs anciens médecins*; 1781, in-12; — *Explication d'un passage des Épidémies d'Hippocrate*; 1783, in-8°. On doit en outre à Goulin un *Éloge historique de Pâris*, célèbre opticien, ainsi que la traduction de la thèse de Falconnet sur l'appareil latéral, qu'il a fait insérer dans le premier volume de la collection des thèses donnée par Macquart en 1759, in-12, et la table alphabétique générale de la traduction du *Traité de la Matière médicale* d'Ét.-Fr. Geoffroy, formant le 17^e volume de l'ouvrage. Goulin a aussi participé à la rédaction du *Journal économique*, de 1758 à 1772; à celle des *Annales typographiques*, de 1760 à 1763; au *Dictionnaire domestique portatif*, de 1762 à 1763. Il a travaillé au *Dictionnaire de Médecine* de l'*Encyclopédie méthodique*; mais trop souvent il a copié Éloy sans le rectifier. Comme éditeur, Goulin a donné le 10^e volume in-4° de la *Bibliothèque de Médecine* de Planque, formant les tomes 28 à 31 de l'édition in-12; — l'*Histoire raisonnée des Discours de Cicéron*, par de Fréval (1765); — une édition latine de *La Pharsale* de Lucain, avec le supplément de Th. Maio (1767), et une nouvelle édition de l'*Essai sur les Fièvres* de Huxman, traduction de Marinier (1768). Goulin a laissé un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels on remarque le cours d'histoire de la médecine qu'il avait rédigé pour les leçons qu'il faisait à l'École de Médecine, et qui forme 5 vol. in-fol. D'autres ont pour objet des recherches relatives à l'*Histoire naturelle* de Pline, des interpréta-

tions de différents passages d'Hérodote, des détails chronologiques sur Plutarque, des recherches historiques et chronologiques sur les philosophes grecs depuis Thalès; des explications de passages de Virgile, de Longin, de Lucien, etc.

P. A.

P. Sue, *Mémoire historique, littéraire et critique sur la vie et les ouvrages de Goulin*; Paris, an VIII. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Biographie médicale*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains*.

**GOULLIER** (N.......), grammairien français, mort en 1788. Il avait été maître de pension à Versailles; puis il s'était établi à Paris, où il donnait des leçons de langues. On lui doit: *Lettre à M. l'abbé *** sur la manière d'étudier les langues*; 1769, in-12; — *Grammaire Latine, avec une dissertation sur la syntaxe, à l'usage des colléges*; 1773, ou 1787, in-12; — *L'Art d'écrire et d'orthographier*; 1782, in-12; — *Grammaire Française, élémentaire et raisonnée*; 1787, in-12.

J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

**GOULSTON, GOULSON** ou **GULSON** (*Théodore*), médecin anglais, né dans le comté de Northampton, vers 1576, mort à Londres, le 4 mai 1632. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et fut reçu docteur en médecine en 1610. Il se rendit ensuite à Londres, et se fit agréger au Collége des Médecins, dont il devint plus tard censeur. Il était également distingué par son savoir en médecine et par sa connaissance des langues classiques. Il laissa par testament deux mille livres pour l'achat d'une rente destinée au payement d'une leçon de pathologie qui serait faite chaque année dans le Collége des Médecins, par un des quatre plus jeunes docteurs de la Faculté. Cette institution subsiste encore aujourd'hui, sous le nom de *leçon goulstonienne*. Goulston a traduit du grec en latin plusieurs ouvrages, savoir: *Versio latina et paraphrasis in Aristotelis Rhetoricam*; Londres, 1619, 1623, in-4°; — *Aristotelis De Poetica Liber, latine conversus et analytica methodo illustratus*; Londres, 1623, in-4°; — *Versio, variæ lectiones et annotationes criticæ in opuscula varia Galeni*; Londres, 1640, in-4°. Cet ouvrage fut publié après la mort de l'auteur, par son ami Thomas Gataker.

Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GOULU** (*Nicolas*), humaniste français, né en 1530, aux environs de Chartres, mort vers 1601. Il acquit une connaissance profonde du grec et du latin, et le 8 novembre 1567 il obtint une chaire au Collége royal de France. Il professa avec succès pendant plus de quarante années, et se plaisait à dire qu'un professeur doit mourir dans sa chaire: *oportet regium professorem in regio suggestu non tantum immorari, sed etiam immori*. Ses vœux furent remplis; il fut au milieu d'une leçon frappé d'apoplexie. On a de lui: *Oratoriæ Facultatis breve Compendium, ex Cicerone et Quintiliano collectum*; 1569, in-8°; — *In Ciceronis doctrinam topicam brevis Commentatio, ex Aristotele et aliis*; 1560, in-4°; — *Epitome in universam Ciceronis philosophiam*; 1564, in-4°; — des vers grecs et latins dans la *Somme des Péchez et le remède d'iceux* du R. P. J. Benedicti (1587).

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

D. Liron, *Biblioth. générale des Auteurs de France*, p. 207. — Hérisson, *Biographie Chartraine*, t. I (ms.).

**GOULU** (Dom *Jean*), général des Feuillants, fils du précédent, né à Paris, le 25 août 1576, mort dans la même ville, le 5 janvier 1629. Il prit le goût des lettres dans la maison paternelle, et étudia surtout à fond le grec, si bien qu'à la mort de son père on lui offrit la chaire que celui-ci occupait au Collége royal de France; mais il l'abandonna à son frère puîné, Jérôme, pour suivre la carrière du barreau. En débutant dans ses fonctions d'avocat au parlement, il lui arriva de manquer tout à coup de mémoire, et même, suivant quelques-uns, cet accident lui serait encore survenu dans une seconde tentative. Une telle mésaventure le dégoûta, et il forma le projet de se retirer du monde. Il entra donc, en 1604, dans la congrégation des Feuillants, sous le nom de Jean de Saint-François. Sa première disgrâce l'éloigna-t-elle de la chaire? Oui suivant de La Motte-Aigron et plusieurs biographes, non suivant quelques autres, et en particulier Balzac, qui l'accuse, dans sa *Relation à Ménandre*, de ne s'être pas montré plus heureux prédicateur qu'heureux avocat, et d'avoir été sujet *à manquer de paroles* devant le chapitre comme au parlement. Il y a bien encore une troisième opinion, celle qui le représente comme un orateur éloquent; mais nous ne savons sur quoi elle se fonde, à moins que ce ne soit sur un passage fort vague et sans autorité de son éloge anonyme. Dom Goulu, passionné pour le travail, devint bientôt aussi versé dans la théologie qu'il l'était déjà dans la littérature et dans la poésie latine. Il fut employé dans le gouvernement de sa congrégation, où sa connaissance des affaires et ses précédentes études de jurisprudence lui permirent de rendre des services, posséda toutes les charges de l'ordre, et en devint général, mais non pas deux fois, comme l'a dit la *Biographie* Michaud, après Ménage et d'autres: il conserva six ans cette haute dignité; après quoi, il fut donné pour assesseur et conseiller à son remplaçant. Très-considéré dans son ordre, dom Goulu fut traité avec une bienveillance particulière par Urbain VIII, dans un voyage qu'il fit à Rome, et à l'époque de sa mort, par les ordres du pape, corroborés de ceux du roi, il travaillait à la défense de l'Église contre les accusations des calvinistes. Il était lié avec d'éminents personnages, entre autres avec saint François de Sales, qui parle de lui en excellents termes dans plusieurs lettres; avec le cardinal du Perron, qui aimait beaucoup son entretien; avec César de Vendôme et Françoise de Lorraine, sa femme, qui firent

mettre une épitaphe sur son tombeau, dans le chœur de l'église des Feuillants, où il fut enterré.

C'est surtout à cause de sa polémique, jadis célèbre, contre Balzac, qu'une certaine notoriété est restée attachée à son nom, et qu'il occupe une place dans l'histoire littéraire du dix-septième siècle; car jusque là ses écrits ne lui avaient pas acquis une grande renommée. Un jeune feuillant, frère André, ou, comme l'appelle Balzac, dom André de Saint-Denis, avait fait contre le célèbre écrivain, qui était alors le roi de la littérature, son petit livre de la *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent*. Le prieur Ogier répondit par son *Apologie* à cette pièce, qui était lue avidement, et maltraita fort frère André. Ce fut alors que le père Goulu, irrité peut-être de quelques phrases de Balzac contre les moines, prit fait et cause pour son subordonné, et qu'il publia ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*, 12 livres en 2 volumes (1627). Presque tous les biographes ont fait paraître cet ouvrage avant l'*Apologie* d'Ogier, et cette opinion a pour elle l'autorité de Ménage et de Richelet; mais il y a longtemps que Bayle a démontré qu'elle est fausse, ce qui ne l'empêchera probablement pas d'être encore suivie plus d'une fois. Ce fut précisément l'envoi de cette *Apologie* au père Goulu qui fut prise par lui comme un défi, et qui lui mit la plume à la main.

Les *Lettres de Phyllarque* (c'était lui-même que le père Goulu désignait sous ce nom; il appelait Balzac *Narcisse*) sont remplies d'injures, et écrites tout entières dans le langage le plus violent et le plus emporté. Rien n'égale l'ardeur avec laquelle il critiqua le style, les pensées, l'orthodoxie, les préceptes d'éloquence et de morale de Balzac, et il alla lui-même jusqu'à insinuer aux dames, sans doute par figure de rhétorique, « que si elles avaient tant soit peu de courage, elles devaient lui crever les yeux, ou a tout le moins le fouetter d'importance ». Tel était le ton des polémiques d'alors. Ce livre, malgré son peu de mérite, acquit beaucoup de célébrité à l'auteur, et lui attira un grand nombre de louanges; on le traita de *gouffre d'érudition, d'Hercule gaulois, de héros véritable, seul digne des lauriers attachés à l'usurpateur*, etc. « Quelques-uns de ses partisans, lit-on dans les *Œuvres diverses* de Balzac, dont il ne faut pas prendre l'emphase à la lettre, ont assuré qu'il avait reçu un bref de notre saint-père le pape... D'autres ont dit que l'assemblée du clergé lui avait envoyé des députés, pour se réjouir avec lui de la prospérité de ses armes. Il n'y a point de prince ni de princesse, de seigneur ni de dame de condition, à qui il n'ait fait porter de ses livres en cérémonie, la plupart reliés en forme d'Heures ou de prières dévotes. Ils ont passé le Rhin, le Danube et l'Océan; ils ont volé au-delà des Alpes et des Pyrénées; ils interviennent dans toutes les conversations et se fourrent dans tous les cabinets. On en a chargé des chariots pour envoyer au siége de La Rochelle. » Presque tous les moines surtout, et en particulier les plus jeunes, se déclarèrent pour le père Goulu dans cette guerre. Ce livre suscita une foule de publications pour et contre. De La Motte-Aigron, qui avait porté, avec M. de Vaugelas, un exemplaire de l'*Apologie de Balzac*, au général des Feuillants, et qui avait trouvé quelques traits contre lui dans les *Lettres de Phyllarque*, s'empressa d'écrire sa réponse; le sieur de Javerzac, qui avait publié un livre contre l'un et l'autre, fut attaqué, jusque dans la chambre d'auberge où il était couché, par des gens armés de bâtons, qui le voulaient punir d'avoir écrit contre Balzac, et dès le lendemain on fit crier sur le Pont-Neuf un libelle intitulé : *Défaite du paladin Javerzac par les alliés et confédérés du prince des Feuilles*. Ce libelle, attribué à Balzac, voulait faire retomber sur le père Goulu la responsabilité de ce guet-apens; mais personne, et Javerzac moins que tout autre, ne crut à cette calomnie. On voit jusqu'où alla cette querelle : les coups de bâton et les coups d'épée vinrent à l'appui des coups de plume : auprès de pareils arguments, c'était peu de chose que les gentillesses de dom Goulu et de ses adversaires, qui, pour ne pas demeurer en reste avec lui, badinaient agréablement sur son nom, et le représentaient comme un gourmand, un ivrogne, un moine sensuel. Quant à Balzac, il laissa passer l'orage soulevé contre lui, sans répondre à son adversaire; il mit pourtant la main à la plume dès cette époque pour composer sa *Relation à Ménandre*, mais il ne la publia qu'assez longtemps après (1). La mort de dom Goulu arrêta la querelle, et l'empêcha de jouir plus longtemps de sa nouvelle gloire.

Parmi ses traductions on remarque celle de saint Denys l'aréopagite, 1608, entreprise par lui pour se former le style, et à laquelle il joignit une apologie des œuvres de ce saint; celle du *Manuel d'Épictète*, 1609, faite par ordre de Henri IV, pour la reine Marie de Médicis; celle des *Homélies de saint Basile* sur l'Hexaméron, 1616; des *Œuvres spirituelles du père Augustin Manna*; 1613; celle du *De Æterna Beatitudine* de saint Anselme. On a en outre de lui: *Oraison funèbre de Nicolas Lefèvre, évêque de Chartres*, qui ne fut probablement pas récitée en public; 1612; — *Exhortations au chapitre des Feuillants*; — Réponse au livre *De la Vocation des Pasteurs*, du ministre Du Moulin; 1620; — *Vie de saint François de Sales*, évêque de Genève, 1624, in-4°; — *Vindiciæ theologicæ ibero-politicæ*; 1628, in-8°; — *Épigrammes* et vers latins, parmi lesquels on remarque une

(1) Voir dans la *Bibl. franç.* de Ch. Sorel, ch. VII, la liste des ouvrages pour et contre.

pièce au sujet de l'érection de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf. Il avait aussi revu l'édition des ouvrages de saint Grégoire de Nysse, et la traduction latine faite par son père des écrits de ce docteur contre Eunomius.

V. FOURNEL.

Sainte-Marthe et Papire-Masson : *In elogium Joann. Aur.* — Dom Pierre de Saint-Romuald : *Thres. chronol.* — Ch. Vich, *Biblioth. Cirtercians.* — Ch. Sorel, *Bibl. franç.*, ch. VII. — Balzac, *Relation à Ménandre.* — Bayle, *Dict.*

**GOULU** (*Jérôme*), philologue français, frère puîné du précédent, né en 1581, mort en 1630, obtint la chaire de professeur royal de langue grecque au Collége de France, que l'on destinait à son frère, et que celui-ci lui céda. Jérôme s'en acquitta parfaitement, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans lorsqu'il en fut chargé. Le cardinal du Perron disait que non-seulement cet emploi n'était pas au-dessus des forces de Goulu, mais qu'au contraire il était supérieur à cette fonction, tant il était déjà versé dans la langue grecque et dans les auteurs qui ont écrit en cette langue. Il se livra plus tard à l'étude de la physique et de la médecine ; il prit même le grade de docteur en médecine dans la faculté de Paris, et en exerça la profession avec succès. Selon Moréri, il était ardent catholique et grand ennemi des calvinistes.

Jérôme Goulu laissa de Charlotte de Monantheuil, sa femme, fille de Henri de Monantheuil, docteur en médecine et mathématicien célèbre, un fils, *Nicolas Goulu*, qui nous est connu par les Éloges de sa famille qu'il avait composés, disait-il, pour s'exciter à la vertu et à l'imitation des grands exemples que ses ancêtres lui avaient laissés. Ces *Éloges* en latin et quelques-uns en vers ont été imprimés in-4° en 1650; l'auteur y en a joint de nouveaux en 1653. Philippe Goulu, sœur du précédent, s'était consacrée au service des pauvres.

L. L—T.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — D. Liron, *Bibl. gen. des Auteurs de France*, p. 207. — Hérisson, *Biogr. Chart.* (ms), t. I. — Nicolas Goulu, *Éloges de la famille des Goulu.*

**GOULY** (*Marie-Benoît*), homme politique français, né à Bourg-en-Bresse, vers 1750, mort près de Versailles, le 9 janvier 1823. Il était fils d'un chaudronnier; il alla chercher fortune aux Indes, et se fixa à l'île de France. Il y avait acquis une certaine aisance lorsque la révolution éclata. Il en accepta les principes avec conviction; en 1791 il fut élu secrétaire de l'Assemblée coloniale, et le 12 mars 1793 député à la Convention nationale. Pris par les Anglais dans la traversée, il ne fut relâché qu'après une captivité de trois mois. Il parut à l'Assemblée le 5 octobre, et y fit connaître les sentiments républicains qui animaient les habitants de l'île de France; il offrit en leur nom divers dons patriotiques. Il prit rang dans la montagne, et prit plusieurs fois la parole sur des questions relatives aux colonies. En janvier 1794, il fut chargé d'une mission dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire. Il arrêta autant qu'il put les cruautés de son collègue Javogues. Sa modération le fit rappeler; cependant, il devint en juillet suivant secrétaire de la Société des Jacobins. Après la chute de Robespierre, il se montra très-hostile aux *terroristes*, et ne parut dès lors être préoccupé que de faire oublier la part qu'il avait prise aux événements accomplis. Le 2 prairial an III (21 mai 1795), il appuya la mise hors la loi, proposée par Bourdon de l'Oise, des membres du comité insurrectionnel, qui se tenait à l'hôtel de ville sous le nom de *Convention nationale du souverain* (du peuple), et leur dispersion par la force, mais après sommations légales seulement, afin que le sang des curieux fût épargné; il fit renvoyer le même jour devant le tribunal révolutionnaire les individus arrêtés, et appuya la mise en accusation des députés Riihl, Goujon, Bourbotte et de dix de leurs collègues de la montagne dénoncés la veille. Après la session il entra au conseil des Anciens, d'où il sortit en mai 1797. Il abandonna complétement la scène politique, et finit ses jours dans la retraite. On a de lui un *Compte rendu de ses opérations dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire*; Paris, an III.

H. LESUEUR.

*Moniteur général*, an II, n° 280; an III, 247. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

* **GOUMILEVSKI** (*Moïse*), prélat et écrivain russe, assassiné en Crimée, en 1792. Il était évêque de Théodosie, et avait pris une part active au mouvement scientifique que Catherine II provoqua dans son empire. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Études sur la Langue Russe*; Moscou, 1786; — *Grammaire Grecque*; ibid., 1788; — une traduction en prose de l'*Odyssée*; ibid., 1788; — *Deux oraisons funèbres du prince Potemkin*; ibid., 1791; — plusieurs traductions des Pères de l'Église grecque. Le prince Potemkin l'avait chargé de traduire l'*Histoire ecclésiastique de Fleury*, et l'aidait lui-même dans cette entreprise, qui fut interrompue par la mort de tous deux. Goumilevski a laissé aussi quelques pièces de poésie fugitives en latin et en russe.

Pce A. G—N.

*Dictionnaire historique des Écrivains de l'Église greco-russe.*

** **GOUNOD** (*Charles*), musicien compositeur français, né à Paris, en 1818. Élève de Reicha pour l'harmonie, il entra à l'âge de dix-huit ans au Conservatoire de Musique, où il étudia le contre-point, sous la direction de M. Halévy; il suivit ensuite les classes de composition lyrique de Lesueur et de Paër, et à vingt-et-un ans il remporta au concours de l'Institut le premier grand prix de composition musicale. Après avoir fait entendre à Saint-Eustache une *Messe solennelle* de sa composition, M. Gounod partit pour Rome, où en 1841 il fit exécuter à Saint-Louis-des-Français une seconde *Messe solennelle*, qui lui valut le titre de maître de chapelle honoraire à vie, délivré pour la première fois à un pensionnaire de

l'Académie. De là il se rendit à Vienne, et y écrivit en 1842 un *Requiem*, et l'année suivante une *messe vocale pour le carême*. A son retour à Paris, il fut attaché comme maître de chapelle à l'église des Missions-Étrangères. Les études sérieuses de M. Gounod devaient lui faire trouver de l'attrait à un sujet se rattachant à l'antiquité, si délaissée de nos jours. Son admiration pour Gluck et pour les maîtres anciens lui faisait concevoir la pensée de faire revivre, en y appliquant les formes modernes, le système de déclamation musicale adopté par l'auteur d'*Alceste* et d'*Orphée*. Aussi accepta-t-il avec empressement le poëme de *Sapho*, que M. E. Augier venait d'écrire. Cet ouvrage en trois actes fut représenté au grand Opéra au mois d'avril 1851. Le début du jeune compositeur sur la scène lyrique fut un succès. L'année suivante, M. Gounod ne fut pas moins heureux dans les chœurs qu'il écrivit pour la tragédie d'*Ulysse*, de M. Ponsard, jouée au mois de juin sur le Théâtre-Français. Enfin, il donna une nouvelle preuve de son talent, comme compositeur dramatique, dans *La Nonne sanglante*, grand opéra en cinq actes, représenté au mois de juin 1854. Parmi les productions de cet artiste, on remarque aussi des *symphonies* qui ont été exécutées au Conservatoire et divers autres morceaux, tels que *La Danse de l'épée* et *le vin des Gaulois*, chœur avec orchestre, un *Ave verum*, *Pierre l'Ermite*, etc., etc. En 1852, M. Gounod a été nommé directeur de l'Orphéon de Paris.

Dieudonné Denne-Baron.

Journal *l'Assemblée nationale* des 22 avril 1851, 12 juin 1852, 23 octobre 1854 et 18 mars 1855. — *Journal des Débats* du 24 octobre 1854. — *Documents particuliers*.

**GOUPIL DE PRÉFELN** (*N.......*), homme politique et magistrat français, mort à Paris, le 18 février 1801, était juge au bailliage d'Alençon lorsque le tiers état de ce bailliage le choisit pour représentant à l'assemblée des états généraux de 1789. Il vota en faveur du *veto* absolu, et parut embrasser successivement la cause du peuple et celle de la cour; ces tergiversations lui ôtèrent tout crédit dans l'Assemblée. Ce fut lui pourtant qui adressa un jour à ses collègues, en désignant Mirabeau, que quelques députés croyaient le chef du parti orléaniste, cette apostrophe éloquente : « Eh quoi! Catilina est aux portes de Rome, il menace le sénat, et vous délibérez! » Il fut membre de plusieurs comités, présida longtemps celui des recherches, et prit part à toutes les délibérations importantes. Il fit décréter, dans la séance du 26 janvier 1790, que les membres de l'Assemblée ne pourraient accepter des dons ou des places du gouvernement. Il se prononça en faveur de l'institution du jury, et en demanda même l'introduction dans la procédure civile. Il vota aussi la constitution civile du clergé. Le jour où le départ de Louis XVI fut connu, il demanda le licenciement des gardes du corps, défendit l'inviolabilité du prince fugitif, et attaqua violemment les jacobins. Rentré dans la vie privée, après la session de l'Assemblée constituante, il se tint dans l'obscurité sous la Législative et la Convention. Le département de l'Orne le nomma député au Conseil des Anciens, en 1795. Il fit placer dans la salle le buste de Montesquieu, et fit décréter le séquestre des biens des pères et mères des émigrés, comme une mesure bien dure mais nécessaire. Il fut élu président du Conseil des Anciens, le 2 pluviôse an IV, et arrêté le 18 fructidor an V, par ordre du Directoire. Il obtint cependant sa liberté quelques jours après. Il sortit du corps législatif en 1799, et devint juge au tribunal de cassation l'année suivante. Dans les assemblées il parlait avec violence; mais c'était un homme probe et un député instruit.

Son fils, élu membre du Conseil des Anciens en 1798, fut membre du Tribunat, puis du corps législatif, où il siégea jusqu'en 1811. Il devint plus tard procureur général près la cour royale de Caen. Il se suicida peu après la révolution de 1848.

L. L—t.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*, Suppl.

**GOUPIL-DESPALLIÈRES** (*Claude-Antoine*), médecin et écrivain politique français, mort en 1835, à Nemours, ville dont il était maire. On lui doit : *Dialogue sur la charte entre le maire d'une petite ville et celui d'un village voisin*; Paris, 1819, in-8°; — *Réflexions de M. Aignan* (publiées dans *La Minerve*) *sur le Dialogue précédent, suivies de la réponse de l'auteur*; Paris, 1819, in-8°; — *Réflexions sur les doctrines et principes des dix-huitième et dix-neuvième siècles*; Paris, 1819, in-8°; — *Les Hommes du Jour, ou coup d'œil sur les caractères et les mœurs de ce siècle, précédé de réflexions critiques sur les causes productrices*; Paris, 1820, in-8°; — *Lettres d'un père à ses fils*; Paris, 1823-1824, in-8° : ces lettres publiées, en six livraisons, sont relatives à la morale, à la philosophie et à la religion. Goupil-Despallières avait annoncé un ouvrage intitulé : *La Philosophie du dix-huitième siècle citée au tribunal de la raison*; mais cet ouvrage n'a pas paru.

J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

**GOUPILLEAU** *de Fontenay* (*Jean-François*), homme politique français, né à Fontenay (Vendée), mort à Bruxelles, en 1823. Il entra d'abord dans la carrière militaire; mais il quitta les armes pour le barreau, et était avocat lors de la révolution. Il propagea avec ardeur les nouveaux principes, et, syndic de son district en 1791, il fut élu député de la Vendée à l'Assemblée législative. Il s'y fit remarquer par de sévères motions contre les prêtres, les nobles et les émigrés. Dans la séance du 5 octobre 1791, il se prononça en faveur de la suppression des titres de *sire* et *majesté* accordés au roi. A la séance du 10 août 1792, il demanda que le roi se retirât de la salle, parce que sa présence gênait

délibération, et le même jour il fut nommé membre de la commission chargée d'examiner les papiers trouvés aux Tuileries. Réélu par son département comme membre de la Convention nationale, il était en mission à l'armée du Var avec Collot-d'Herbois lors du procès de Louis XVI. Il crut devoir envoyer son vote par écrit; de retour à son poste, il le renouvela à la tribune : c'était la mort sans appel ni sursis. Goupilleau fut presque toujours en mission en Vendée ou aux frontières, et son nom n'est taché par aucun acte de cruauté. Il accusa même Westermann de pillage, et destitua Rossignol. Après le 9 thermidor il devint membre du comité de sûreté générale, et fit décréter l'arrestation de Rossignol. En même temps il rendit à la liberté un grand nombre de détenus. Il demanda néanmoins le maintien des mesures révolutionnaires, et défendit les anciens membres des comités de sûreté générale et de salut public accusés par Lecointre, mais il agit ainsi dans la crainte de voir le gouvernement républicain succomber sous la réaction, dont les progrès devenaient de jour en jour plus menaçants. Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), lors de la révolte des sections ou du moins d'une partie d'entre elles (1), il fut adjoint à Barras dans le commandement de la force armée. Il devint après la session Conventionnelle membre du Conseil des Anciens, et en sortit le 20 mai 1797. Il fut sous l'empire administrateur du mont-de-piété. Frappé comme régicide par la loi dite d'*amnistie*, du 12 janvier 1816, il dut se réfugier dans les Pays-Bas, où il termina ses jours. H. Lesueur.

*Moniteur*, année 1791, nos 279, 296, 317, 356, 358; année 1792, nos 65, 97, 217, 287, 291, 324; an Ier, nos 8, 88, 240, 327; an II, nos 270, 94, 105, 102, 283, 302, 346, 348. — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822).

**GOUPILLEAU de Montaigu** (*Philippe-Charles-Aimé*), homme politique français, cousin du précédent, né à Montaigu, vers 1760, mort dans la même ville, en 1823. Il était notaire lors de la révolution. L'ardeur de ses opinions le désigna au choix de ses concitoyens, et en 1789 il fut élu député du tiers état de la sénéchaussée du Poitou aux états généraux. Il y siégea à l'extrême gauche. Le 15 février 1790, il fit rejeter la requête par laquelle le marquis Mahi de Favras demandait à connaître le nom de son dénonciateur (*voy.* Mahi). Il annonça dès 1791 la fermentation qui régnait dans la Vendée et dénonça hautement l'esprit de résistance qui dans cette contrée caractérisait le clergé et la noblesse. Lorsqu'il s'agit de discuter la question de savoir si l'acte constitutionnel serait accepté par le roi, il s'éleva contre cette proposition, déclarant que c'était à la nation seule, exerçant la souveraineté, à adopter ou à rejeter l'œuvre de ses représentants. Élu député de la Vendée à la Convention en septembre 1792, il se plaignit de la précipitation avec laquelle le conseil exécutif avait affiché le décret, non encore rédigé, qui expulsait la famille des Bourbons. Le 17 octobre il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Il en sortit le 22 janvier 1793. Lors du jugement de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel ni sursis. Chargé d'une mission en Vendée, il se plaignit de l'ineptie de Rossignol; mais, sur la proposition de Delacroix et de Tallien, ce fut lui-même qui fut rappelé le 28 août 1793. A son retour, 7 septembre, il demanda la formation d'un comité spécial chargé d'examiner la conduite des membres qui avaient été en mission; mais Léonard Bourdon et Delmas firent passer à l'ordre du jour. Goupilleau vota l'arrestation des députés qui avaient protesté contre la constitution de 1791; il légitima son vote par la nécessité de conserver l'unité du pays. Dans les années suivantes, il remplit plusieurs missions dans le midi, mais ne commit aucun acte sanguinaire. Après la chute de Robespierre, il s'associa aux thermidoriens. Le 15 frimaire an III (novembre 1794), il rentra au comité de sûreté générale, et y siégea jusqu'au 15 germinal an III (mars 1795). Il retourna en mission dans le Vaucluse, et s'éleva avec une honorable énergie contre les massacres qui couvraient le Rhône des victimes de la réaction royaliste. Après le 13 vendémiaire, il demanda, mais vainement, l'annulation des élections de Paris, et ne fut pas plus heureux lorsqu'il proposa l'impression de la liste des émigrés pris à Quiberon, « afin, disait-il, qu'on pût reconnaître ceux de ces scélérats qui avaient échappé au supplice ». Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, il en sortit le 20 mai 1797, et fut réélu en mars 1798. Il continua de voter contre les prêtres et les nobles. Lors du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), voyant Arena s'élancer sur Bonaparte, Goupilleau s'écria : « Frappe, Arena, frappe le tyran ! » La loi du 19 brumaire l'exclut du corps législatif.

Républicain désintéressé, quoique de peu de portée politique, Goupilleau se condamna de lui-même à la retraite, et il ne voulut accepter aucun emploi public sous l'empire. Sous la restauration il fut atteint par la loi contre les régicides, mais il obtint bientôt de rentrer en France, et finit ses jours dans sa ville natale. Il a laissé, suivant Le Bas, des mémoires inédits qui contiennent beaucoup de documents nouveaux et curieux. H. Lesueur.

*Moniteur universel*, année 1789, n° 108; année 1790, 21, 272; année 1791, nos 62, 213, 244, 275; année 1792, 257; an Ier, 242, 98-99; an II, nos 153, 325; an III, 32, 214, 292, 352; an IV, nos 19, 204 356; an V, 31, 167; an VI, 295, 354; an VII, 26, 286. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Galerie historique des Contemporains*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

**GOUPYL** (*Jacques*), helléniste et médecin

(1) Les sections qui prirent les armes dans ce mouvement réactionnaire furent celles Lepelletier, de la Butte des Moulins, du Contrat-Social, du Théâtre-Français, du Luxembourg, Poissonnière, de Brutus et du Temple.

français, né dans le diocèse de Luçon (Poitou), vers 1525, mort en 1564. Il était d'une bonne famille, fit ses humanités à Poitiers, cultiva les belles-lettres, et s'attacha surtout à l'étude de la langue grecque. Il vint ensuite à Paris, où il fut reçu docteur, en 1548. Il acquit bientôt une grande réputation, et Henri II lui accorda en 1555 la chaire de médecine au Collége royal, que la mort de Jacques Sylvius laissait vacante. Goupyl avait rassemblé un nombre considérable de manuscrits et de livres curieux ; mais en 1563, dans une émeute, le peuple envahit son domicile et dispersa ces trésors amassés avec tant de soins et de travail. Cette perte causa tant de chagrin à Goupyl, qu'il en mourut peu après. On a de lui : *Alexandri Tralliani Libri XII, græce; Rhasæ De Pestilentia, libellus ex Syrorum lingua in græcum translatus;* Paris, Robert Estienne, 1548, in-fol. Cette édition, soigneusement corrigée par l'auteur lui-même, est toute grecque ; elle fut donnée par Goupyl sur un manuscrit de la Bibliothèque du Roi. Pour l'intelligence du texte, il cite Galien, Paul d'Égine, et les principaux auteurs arabes ; il parvint ainsi à rendre le texte aussi correct que possible. Les corrections ont été placées à la fin du volume ; elles sont si estimées que Gontier d'Andernach les réimprima lorsqu'il donna Alexandre de Tralles en grec et en latin ; Bâle, 1556, in-8° ; — *Rufi Ephesii De appellationibus partium corporis humani, libri tres, græce;* Paris, 1554, in-8° : Goupyl joignit plus tard à cet ouvrage les traités *De Medicamentis purgantibus* et celui *De Utero ac muliebri pudendo*, également de Rufin d'Éphèse ; — *Aretæi, Cappadocis medici, Libri VI de acutorum et chronicorum morborum curatione, græce, e codice regio;* Paris, 1554, in-4°. Cette édition passe pour la plus complète de toutes celles qui ont paru ; elle est augmentée des cinq premiers chapitres dans le dernier livre et enrichie de nombreuses notes et corrections faites d'après Paul d'Égine ; — *De Partu cujusdam infantulæ Agonnensis :* cette dissertation se trouve dans la sixième partie des *Œuvres* de Jacques Sylvius ; — *Annotationes et Scholia in Ambrosii Leonis Nolani versionem librorum Joannis Actuarii;* Paris, 1548, in-8° ; Utrecht, 1670, in-8° ; — *Actuarii Joannis, filii Zachariæ, De actionibus et affectibus spiritus animalis;* Paris, 1557, in-8° ; en grec, avec les *Œuvres* de J. Sylvius ; — Plusieurs pièces de vers grecques et latines ; deux de ces opuscules sont adressés à Jacques Sylvain, que l'auteur appelait *son maître*. Goupyl a laissé incomplet un commentaire sur toutes les œuvres d'Hippocrate. L—Z—E.

Denys Lambin, *Épître au roi Charles*, en tête de son édit. d'*Horace*, p. 2. — Tiraqueau, *De Nobilitate*. — Ramus, *Avertissements pour la réformation de l'université de Paris*. — Marin, *Naniæ* (Paris, 1580, in-8°), p. 103 et 128. — Sylvius, *Opera medica*, édit. de Réné Moreau ; Paris, 1630, in-fol. — L'abbé Goujet, *Mémoires manuscrits*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Thillaye, dans la *Biographie médicale*.

*GOURAMIS-CHWILI (*David*), poëte géorgien, né vers 1715, mort dans la Petite-Russie, au commencement du dix-neuvième siècle. Il habitait à Lomis-Gana, village situé sur la rive droite du Ksan, lorsqu'il tomba entre les mains de quelques brigands lesghis. Il était alors âgé de dix-sept ans. Réduit au plus dur esclavage, il ne put qu'avec peine effectuer son évasion et se réfugier sur le territoire russe. Le roi de Géorgie Wakhtang vivait alors à Moscou. David se rendit à la cour de ce prince, après la mort duquel (1737) il s'engagea dans l'armée russe. Il prit part à la guerre de Sept Ans, fut fait prisonnier par les Prussiens sous les murs de Custrin, en 1757, et enfermé à Magdebourg. La liberté lui fut rendue quelque temps après. La dernière moitié de la vie de Gouramis-Chwili est peu connue ; on sait seulement qu'il écrivit jusque dans un âge fort avancé. Le recueil de ses poésies, intitulé *Gouramiani* ou *Dawithiani*, contient sept à huit mille vers ; c'est un mélange de pièces relatives aux sujets les plus divers. L'autobiographie du poëte et des récits d'histoire contemporaine s'y trouvent mêlés à des hymnes, à des prières, à des chansons, à des acrostiches, et enfin à des traités philosophiques et théologiques. Ce recueil est resté manuscrit. E. Beauvois.

Brosset, *Discours sur la littérat. géorgienne*, dans le *Recueil des actes de la séance publique de l'Académie de Saint-Pétersbourg tenue le 29 décembre* [illegible], p. 38-52.

*GOURAS (*Jean*), général grec, mort en 1827. Chef des Pallikares du mont Othrys ou Gouras en Thessalie, il se distingua dans la guerre d'indépendance de la Grèce par la défense de l'Acropolis d'Athènes. De concert avec Odyssée, et plus tard avec Karaïskakis, il tint en échec le pacha d'Eubée et celui de Janina en occupant les défilés des Thermopyles et l'isthme de Corinthe, quand ces points importants étaient menacés. Après avoir fait lever le siége de l'Acropole en 1823, il poursuivit les Turcs jusque dans le voisinage de Thèbes, et remporta une victoire signalée à Marathon. Ce général, doué des avantages extérieurs qui imposent le respect, avait beaucoup d'influence sur les soldats rouméliotes. Sorti de leurs rangs, il se montra l'adversaire des anciens primats de la Morée, que l'on accusait de vouloir se substituer aux pachas, dont ils n'avaient que trop bien conservé les traditions. Les dissensions que des divergences d'opinions et d'intérêts fomentaient depuis longtemps entre les Grecs éclatèrent à la fin de 1824, et les membres du gouvernement qui voulaient réprimer l'oligarchie des primats appelèrent Gouras à leur aide. Celui-ci, après un combat sanglant près de Tripolitza, fit mettre bas les armes aux chefs de la faction contraire, sans en excepter le général Kolokotronis. Cette affaire était à peine terminée qu'il lui fallut re-

tourner dans l'Attique, menacée par Odyssée, son ancien compagnon d'armes, que des mécontentements avaient jeté du côté des Turcs. Les Othomans furent repoussés, et le général grec rebelle vint lui-même se constituer prisonnier (avril 1825). Pendant ce temps, Missolonghi était de plus en plus menacé par Ibrahim. Gouras, membre de la commission chargée par le congrès d'aviser aux moyens de secourir cette ville, proposa une souscription patriotique, pour laquelle il offrit lui-même 100,000 piastres. Après la chute de Missolonghi, il eut de nouveau à défendre Athènes contre Reschid-Pacha. Une affaire brillante, à laquelle il eut part, ne put empêcher l'investissement de l'Acropolis. Dans une proclamation énergique, datée du 10 juillet 1826, Gouras appelle les Athéniens à suivre le noble exemple de la garnison de Missolonghi et à s'ensevelir sous les débris du Parthénon. Onze mois plus tard, la garnison grecque de l'Acropolis capitula, sur l'ordre que lui fit parvenir le général Church, commandant supérieur des forces de la Grèce; mais à cette époque Gouras avait cessé de vivre. Sa veuve périt aussi durant le siége d'Athènes, sous les débris du temple d'Érechthée, dont un boulet occasionna la ruine. [W. Brunet, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Pouqueville, *Histoire de la Régénération de la Grèce.*

**GOURCY** (*N*...... de), écrivain français, du dix-huitième siècle, abbé, vicaire général de Bordeaux, membre de l'Académie de Nancy, fut un des ecclésiastiques que l'assemblée du clergé chargea d'écrire contre les philosophes. On lui doit : *Éloge de René Descartes;* 1765, in-8° : composé pour le concours de l'Académie Française, il fut distingué par l'Académie, qui le fit imprimer, mais qui couronna celui de Thomas; — *Histoire philosophique et politique de la doctrine et des lois de Lycurgue*; Nancy et Paris, 1768, in-8° : ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; — *Quel fut l'état des personnes en France sous la première et la seconde race de nos rois?* Paris, 1769, in-12, 1789, in-8° : discours couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; — *J.-B. Rousseau vengé, ou observations sur la critique qu'en a faite M. de La Harpe, et en général sur les critiques qu'on fait des grands écrivains;* Londres et Paris, 1772, in-12; — *Essai sur le Bonheur, où l'on recherche si l'on peut aspirer à un vrai bonheur sur la terre;* Vienne et Paris, 1777, in-8°; — *L'Apologétique et les Prescriptions de Tertullien*, traduits du latin; 1780, in-12; nouv. édit., avec le texte en regard et des notes, Avignon, 1833, in-12; — *Suite des Anciens Apologistes de la Religion chrétienne, traduits et analysés*; Paris, 1785, 2 vol. in-8° : cet ouvrage avait été demandé par l'assemblée du clergé; — *Des Droits et des Devoirs du Citoyen dans les circonstances présentes, avec un jugement impartial sur l'ouvrage de l'abbé Mably;* 1789, in-8°; — *Résumé des observations essentielles sur les biens du clergé;* Paris, 1790, in-8°. J. V.

Quérard, *La France littéraire.* — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. française contemporaine.*

**GOURDAN** (*Simon*), écrivain religieux français, né à Paris, le 24 mars 1646, mort dans la même ville, le 10 mai 1729. Fils d'un secrétaire du roi, il entra en 1661 au noviciat de Saint-Victor, y prononça ses vœux, et y acheva ses études. En 1673 il se rendit à La Trappe, puis il revint à l'abbaye de Saint-Victor, où il mena une vie plus dure que la règle ne l'exigeait, ce qui lui attira quelques persécutions. Louis XIV lui fit offrir l'abbaye de Saint-Ruf, qu'il refusa. Le chapitre de Saint-Victor en ayant appelé de la bulle *Unigenitus*, Gourdan protesta contre cette décision. Il mourut sans avoir en rien changé l'austérité de sa vie. On lui doit : *Le Cœur chrétien formé sur le cœur de Jésus-Christ;* in-12; — *Instruction et pratique pour la dévotion au sacré cœur de Jésus;* in-12; — *Lettres et Protestations au sujet de la constitution* Unigenitus; in-12; — *Sacrifice de foi et d'amour au saint-sacrement de l'autel, pour servir de préparation et d'actions de grâces à la réception de l'eucharistie et à la célébration des divins mystères;* Paris, 1714, in-12 : reproduit, avec des augmentations, par l'auteur et réimprimé un grand nombre de fois; la dernière édition, faite d'après les éditions originales, est de Paris, 1789, in-12; l'abbé Viguier en a donné une édition revue et corrigée, en 1816, in-12; — *Méditation continuelle de la loi de Dieu, ou projet de considérations et d'élévations sur tous les livres de l'Écriture Sainte,* tome Ier, contenant le *Pentateuque;* Paris, 1727, in-12 : la suite n'a pas paru; — *Élévations à Dieu sur les Psaumes, disposées pour tous les jours du mois;* 1729, in-12; nouv. édit., 1792. Le père Gourdan a aussi composé des hymnes et des proses d'église, que l'on chantait surtout dans le diocèse de Paris. On y trouve plus d'onction que dans les hymnes de Santeul, mais moins d'élégance et de poésie. Gourdan a en outre laissé inédite une *Histoire des Hommes illustres de Saint-Victor.* J. V.

*Vie du P. Gourdan;* 1756, in-12. — Quérard, *La France littéraire.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

**GOURDAN** (*Charles-Claude-Christophe*), homme politique français, né en 1744, à Champlitte (Franche-Comté), mort en 1804. Il était lieutenant criminel du bailliage de Gray, avant la révolution, et se prononça vivement pour le parti populaire. En 1789 il fut député à l'Assemblée constituante par le tiers état du bailliage d'Amont, et fut l'un des fondateurs de la *Société des Amis de la Constitution*. En septembre

1792, les électeurs du département de la Haute-Saône le choisirent pour représentant à la Convention nationale. Il prit rang parmi les montagnards, et vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis.

Après le 9 thermidor, il combattit avec énergie les tendances réactionnaires, et appela l'attention de ses collègues sur les menées royalistes. Le 7 octobre 1795, il fut élu membre du comité de salut public. Après la session conventionnelle, il entra au Conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit le 20 mai 1797, et fut nommé membre du tribunal de cassation. Il fut réélu l'année suivante au Conseil des Anciens, et en devint président le 20 mai 1799. Il se signala comme républicain dans la lutte engagée entre les Conseils et le Directoire : il se prononça pour les assemblées populaires, la liberté de la presse, etc. Par suite de l'opposition qu'il montra au 18 brumaire, il ne fut pas appelé au nouveau corps législatif, en décembre 1799, et rentra dans la vie privée.. On a de lui : *Éloge funèbre des ministres français Roberjot et Bonnier, égorgés à Rastadt*, prononcé au Conseil des Anciens, dans la séance du 20 prairial an VII, et imprimé par décret du Conseil : ce discours respire une certaine éloquence. Après avoir raconté avec énergie les circonstances de l'assassinat des plénipotentiaires français, l'orateur termine ainsi : « Mais, représentants du peuple, gardez-vous de croire que les Allemands se sont flétris par cet attentat ; il leur fait horreur comme à nous. Les Allemands n'ont point oublié leur antique origine ; ils n'ont point oublié que leurs aïeux ne connaissaient ni lâcheté ni perfidie, et que chez eux l'hospitalité n'était pas moins recommandable que la valeur !... C'est la maison d'Autriche qui seule est coupable de ce forfait inouï ! Vengeance contre la maison d'Autriche ! l'Europe est lassée de ses crimes ; vous aurez bien mérité de l'humanité en brisant cet exécrable fléau : que si Bonnier et Roberjot sortent de la nuit du tombeau, ils puissent voir sur les monuments élevés à leur mémoire : « Ils sont morts pour la patrie, ils avaient vécu pour elle ; ils travaillaient à la paix du monde : ils ont été massacrés par l'Autriche ! L'Autriche a été une puissance ! »

H. Lesueur.

*Moniteur universel*, année 1789, nos 27, 112 ; année 1790, 48, 178, 347 ; année 1791, 89, 240 ; an III, 230, 350 ; an IV, no 18, 216 ; an VI, no 243 ; an VII, 77, 284, 362, 364. — *Galerie historique des Contemporains* ; 1819. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* ; 1822. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

*GOURDAULT (*Antoine*), historiographe français, vivait à la fin du seizième siècle. Il était religieux de l'ordre de Saint-François, et donna le plan d'un ouvrage qui précéda la *Gallia Christiana*. En voici le titre : *Le Plant de la Foy chrestienne et catholique en France, contenant les antiquités des églises cathédrales, les cathalogues des légitimes pasteurs et evesques qui y ont présidé dès le temps des SS. apostres de Nostre Seigneur et rédempteur Jésus-Christ jusques à présent. Item les abbayes situées en chasque evesché selon l'ordre des provinces et archeveschez. Avec un calendrier général où sont remarquez les plus signalez et memorables faictz des empereurs, rois et princes ès jours des festes y assignées. Plus les figures et pourtraicts de plusieurs villes de France. Le tout fidelement recueilly... l'an* 1581. Ni Lelong ni du Verdier n'ont parlé de ce *Plan* ; on le conserve à la Biblioth. impériale, mss. no 7020² ; c'est un in-fol. de 137 feuillets. Au rapport de M. Paulin Paris, un autre ouvrage dont Gourdault parle dans celui-ci est aujourd'hui perdu.

Louis Lacour.

Paulin Paris, *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, t. IV, p. 28.

*GOURDEL (*Pierre*), peintre français, né à Paris, vivait au seizième siècle. On a peu de détails sur lui : il était peintre du roi Henri III, et il est porté comme tel sur un état des officiers royaux pour l'année 1585. Il a dessiné d'après nature presque tous les oiseaux du curieux ouvrage de Pierre Belon intitulé : *L'Histoire de la Nature des Oyseaux* ; Paris, 1555, in-fol., et a probablement travaillé aux *Portraits d'Oyseaux, animaux,... d'Arabie et d'Égypte*, 1557, du même auteur, qui le qualifie dans une préface de « peintre vrayment ingénieux ». Ces dessins sont précis, simples, naturels autant qu'on en peut juger par le mauvais état des gravures.

P. L—y.

*Abecedario* de Mariette. — Comte de Laborde, *La Renaissance des Arts en France* ; 1850. — Brunet, *Man. de l'Amateur de Livres*.

GOURDIN (Dom *François-Philippe*), écrivain français, né à Noyon, le 8 novembre 1739, mort à Rouen, le 11 juillet 1825. Son père était peintre ; le jeune homme quitta d'abord le collége pour se livrer à la peinture ; puis il acheva ses études, et entra dans la congrégation de Saint-Maur. Ayant terminé sa philosophie et sa théologie à l'abbaye de Saint-Wandrille, il fut nommé en 1769 professeur de rhétorique à Beaumont en Auge. La révolution le força à quitter son cloître, mais l'administration du département de la Seine-Inférieure le chargea de recueillir les débris des monuments épars dans la Normandie. Bientôt la ville de Rouen le choisit pour conservateur de sa bibliothèque ; il en dressa le catalogue. Lors du concordat, Gourdin s'empressa de reprendre le costume et les fonctions ecclésiastiques. A sa réinstallation, l'Académie de Rouen le nomma son secrétaire perpétuel, place dont il se démit en 1810. On a de Gourdin : *Observations d'un théologien sur l'éloge de Fénelon* (par La Harpe), *couronné à l'Académie Française* ; Amsterdam et Paris, 1771, in-8° : ces observations éveillèrent l'attention des archevêques de Paris et de Reims, qui dénoncèrent l'éloge de La Harpe, et le firent supprimer ; —

*Nos après-dînées à la campagne*; Rouen, 1772, in-12; — *Considérations philosophiques sur l'action de l'orateur, précédées de recherches sur la mémoire*; Amsterdam et Paris, 1775, in-12; — *Principes généraux et raisonnés de l'art oratoire*; Rouen et Paris, 1785, in-12; — *De la traduction considérée comme moyen d'apprendre une langue, et comme moyen de se former le goût*; 1789, in-12. Gourdin est aussi l'auteur d'une traduction de l'*Art poétique* d'Horace; d'un *Traité de la Prescription en matière de foi, de morale et de discipline*, ouvrage resté en manuscrit; d'une *Histoire de Picardie*; d'un *Recueil d'extraits de poëtes allemands*, et d'une *Rhétorique française*. Il a présenté un grand nombre de mémoires à l'Académie de Rouen. *Le Magasin encyclopédique* a imprimé de lui : *Observations sur un grand nombre de médailles de Lucinius le Jeune*; — *Notice sur la vie et les écrits de Dambourney*; — *Explication d'une des peintures découvertes à Portici*; — *Dissertation sur les médailles satiriques*; — *Dissertation sur cette question : De la conformité entre les hiéroglyphes égyptiens et les anciens caractères chinois doit-on conclure ou que les Chinois soient une colonie égyptienne, ou que les Égyptiens aient commercé en Chine?*

J. V.

Barbier, *Dict. des Ouvr. anonymes*, 2e édition. — Bonnefin, Notice sur dom Gourdin, *Journal de la Librairie*, année 1826, page 806. — Quérard, *La France littéraire*.

* **GOURDON** (*William*), marin anglais, natif de Hull, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il dirigea comme maître pilote deux expéditions commerciales dans le nord de la Russie, et en a laissé une narration succincte, sous ce titre : *A Voyage made to Pechora*; 1611, etc.; — *Later observations of William Gourdon in his Wintering of Pustozera, in the yeeres 1614 and 1615, with a description of the Samoeds life.*

Pr. A. G—n.

Purchas, *Pilgrims*, III, 530 et 553. — John Milton's Works; Amsterdam, 1689, p. 109.

**GOURDON** (*Antoine-Louis*, comte DE), amiral français, né à Paris, en 1765, mort en 1833. Il fit ses premières campagnes sur la frégate *L'Aimable*, et prit part à la conquête de Demerary. Il n'émigra point, comme la plupart de ses collègues, et fut néanmoins destitué en 1793; réintégré après le 9 thermidor, il fut nommé capitaine de vaisseau en 1801, et commanda, lors de l'expédition de Saint-Domingue, la division navale qui prit Port-de-Paix. Gourdon commanda, sous Willaumez, l'escadre de Brest lorsque le contre-amiral reçut l'ordre de rallier la division de Rochefort sous les ordres du capitaine Bergeret. A la suite de différends survenus entre l'amiral et le capitaine, ces deux officiers donnèrent leur démission, et le commandement en chef resta à Gourdon, qui le remit au vice-amiral Allemand, le 16 mars 1809. Dans la terrible nuit du 11 avril, Gourdon portait son pavillon de contre-amiral sur *Le Foudroyant*, lorsque l'amiral anglais Gambier tenta d'incendier la flotte française alors mouillée en rade de l'île d'Aix (1). Au lever de l'aurore, *Le Foudroyant* et *Le Cassard* étaient les deux seuls bâtiments qui, sur onze vaisseaux et quatre frégates, restaient intacts à leur poste, pavillons déployés et écartant encore les brulôts et les *catamarans* anglais avec leurs embarcations ou les broyant sous leurs boulets. Se voyant seuls contre l'ennemi, les deux vaisseaux français demandèrent à rentrer sous les batteries de terre. Soit ignorance des fonds, soit fausse manœuvre, *Le Foudroyant* vint s'envaser sur la côte de Fouras, où gisaient déjà *Le Régulus* et *L'Océan*. Le défaut de résolution des Anglais sauva seul ces vaisseaux d'une destruction certaine. Avec des efforts inouïs, ils purent se renflouer et remonter jusqu'au Vergeron.

En 1811, Gourdon fut chargé de la défense de l'entrée de l'Escaut. En présence d'un ennemi entreprenant et formidable, il montra souvent dans cette mission autant de courage que de sang-froid. Il adhéra, en 1814, au rétablissement des Bourbons, et reçut le titre de comte et le commandement de la marine de Rochefort. Après les Cent Jours, il passa à Brest, et devint membre du conseil d'amirauté et directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine.

Alfred DE LACAZE.

*Histoire de Rochefort*, t. II, p. 474. — Van Tenac, *Histoire générale de la marine*, t. IV, p. 177-182. — Le Bas, *Dictionnaire historique de la France*. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822).

**GOURGAUD** (*Gaspard* baron), général d'artillerie et écrivain français, né à Versailles, le 14 septembre 1783, mort à Paris, le 25 juillet 1852. Son père était musicien de la chapelle de Louis XVI. Le fameux comédien Dugazon était son oncle. Dès son enfance le goût des mathématiques se manifesta chez lui, et à seize ans il fut reçu élève de l'École Polytechnique. Il en sortit deux ans après, et passa quelques mois à l'École d'Artillerie, alors établie à Châlons. Nommé lieutenant en second dans un régiment d'artillerie le 23 septembre 1802, il fut adjoint au professeur de fortification de l'École d'Artillerie de Metz au mois de janvier 1803; mais il se lassa bien vite d'une occupation qui ne semblait pas assez active à son esprit ardent, et dès le mois d'avril il fut incorporé au 6e régiment d'artillerie. Il suivit une compagnie de ce corps en Hanovre; deux ans après il devint lieutenant en premier et aide de camp du général Foucher, qu'il accompagna au camp de Boulogne. Pendant la campagne d'Allemagne, en 1805, il se trouva à la prise d'Ulm, à la prise de Vienne, au passage du Danube, et fut dangereusement blessé d'un coup de mitraille à Austerlitz. Dans la campagne de 1807, il obtint la croix d'Honneur à Pultusk,

(1) Voy. pour les détails de cette affaire nos articles ALLEMAND, COCHRANE, CORBAÈVE et GAMBIER.

et le grade de capitaine après la bataille d'Ostrolenka. Envoyé en Espagne, Gourgaud se distingua au siége de Saragosse, puis il revint à l'armée d'Allemagne, et paya encore de sa personne aux batailles d'Abensberg, d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Essling et de Wagram. A la paix, il rentra en France, et fut attaché en 1810 à la manufacture d'armes de Versailles, position dans laquelle il rendit des services. En 1811 il reçut l'ordre de partir pour Dantzig, afin de reconnaître l'état exact de cette place. La manière dont il remplit cette mission lui valut d'être reçu au nombre des officiers d'ordonnance de l'empereur. Il le suivit d'abord au congrès de Dresde et ensuite dans la campagne de Russie. Blessé à Smolensk, il combattit encore à Valoutina et à la Moskowa, et entra le premier dans le Kremlin de Moscou; il y découvrit quatre cents milliers de poudre que les flammes allaient atteindre; et ce fut à ses dispositions que l'on dut d'échapper à une explosion qui pouvait emporter l'empereur, son état-major et la garde. Ce service fut reconnu par le titre de baron.

Chef d'escadron lors de la retraite, il traversa deux fois la Bérézina à la nage, au milieu des glaçons, pour aller reconnaître les forces ennemies. A son départ, Napoléon le chargea de venir de Wilna lui rendre compte à Paris de la situation de l'armée. L'empereur créa alors pour lui la place de premier officier d'ordonnance. Pendant la campagne de Saxe, Gourgaud se distingua de nouveau à la bataille de Leipzig et au combat d'Hanau; et dans la campagne de France, il sauva encore une fois la vie à l'empereur. Après l'affaire de Brienne, à dix heures du soir, Napoléon regagnait son quartier général de Mézières, lorsqu'un parti de cosaques tomba inopinément au milieu de sa colonne. Déjà l'un d'eux avait la lance levée sur la tête de Napoléon, lorsque Gourgaud accourt et tue le cosaque d'un coup de pistolet. A la bataille de Montmirail, Gourgaud est encore blessé; et cependant on le retrouve à Champaubert, à Nangis et à Montereau. Devenu colonel, il tourne, la veille de la bataille de Laon, à la tête de deux bataillons de la vieille garde et de trois escadrons, le défilé d'Étoutevelles, que le maréchal Ney n'avait pu forcer de front, et réussit à culbuter les Russes. Enfin, à Reims il force les barrières, et enlève la ville. Mais bientôt Paris se rendit. Gourgaud ne quitta l'empereur qu'à Fontainebleau, le 20 avril. Ainsi que tous les officiers d'ordonnance, il fut admis dans les gardes du corps de Louis XVIII, puis employé comme chef d'état-major de l'artillerie de la 1re division militaire. Après le retour de l'île d'Elbe, il reprit sa place auprès de Napoléon. Il le suivit à Fleurus, fut nommé général, aide de camp, combattit à Waterloo, et revint à Paris avec l'empereur, qu'il accompagna à la Malmaison. Il le suivit bientôt à Rochefort, et fut chargé de porter en Angleterre la lettre que Napoléon écrivit au prince-régent. On prit la lettre; mais Gourgaud ne put débarquer. Il rejoignit alors Napoléon, qui le choisit parmi les trois personnes qu'on lui permettait d'emmener avec lui à Sainte-Hélène. Dans cet exil lointain, il fut employé par Napoléon à réunir les matériaux d'une histoire de la grande armée. Des mésintelligences éclatèrent entre Gourgaud et Montholon, qui était son ancien de grade. Gourgaud quitta Longwood. Napoléon avait pourtant dit de lui : « Gourgaud est mon ouvrage; c'est mon enfant. » Il se rendit en Angleterre, d'où il continua de correspondre avec Napoléon. A l'époque du congrès d'Aix-la-Chapelle (1820), il écrivit aux empereurs de Russie et d'Autriche pour tâcher de les intéresser au sort de l'ex-empereur. On crut pouvoir attribuer à cette démarche l'envoi à Sainte-Hélène d'un aumônier, d'un médecin, et de trois domestiques. Gourgaud écrivit aussi à Marie-Louise une lettre dans laquelle il suppliait cette princesse de faire quelque démarche en faveur de son époux. Marie-Louise, déjà engagée dans d'autres liens, devait être sourde à la voix de Gourgaud. En 1818, las d'entendre injurier à Londres l'armée française qui avait combattu à Waterloo, il publia une relation de cette bataille, rédigée à Sainte-Hélène. Le duc de Wellington se plaignit : sous le prétexte de saisir entre les mains de Gourgaud des papiers importants, le ministère anglais le fit arrêter, et après avoir été volé et maltraité, il fut jeté sur le continent à Cuxhaven. La persécution s'attacha à ses pas; partout on croyait voir en lui un agent secret de Napoléon. Il resta plusieurs années errant, proscrit, pourchassé. Il sollicita vainement à diverses reprises de rentrer en France. Sa mère, âgée de soixante-quinze ans, adressa à ce sujet une pétition à la chambre des députés; elle mourut sans le revoir. Enfin, M. Pasquier lui expédia un passeport. Gourgaud revit sa patrie le 20 mars 1821. Lorsqu'on eut appris la mort de Napoléon, Gourgaud signa avec le colonel Fabvier, le comte de Briqueville, François Colin de Nantes et Henri Hartman, fabricant, une pétition dans laquelle ils demandaient à la chambre des députés d'intervenir pour réclamer les dépouilles mortelles de Napoléon. Rayé des contrôles de l'armée pendant son séjour à Sainte-Hélène, Gourgaud rentra dans la vie civile, et en 1823 il publia avec le comte de Montholon les *Mémoires de Napoléon*, en huit volumes, dont deux portent le nom de Gourgaud. En 1825 il répondit à l'*Histoire de la Grande Armée* de M. Philippe de Ségur. Sa réponse, peut-être trop énergique, provoqua de la part de M. de Ségur une explication, à la suite de laquelle eut lieu un duel entre les deux généraux. M. de Ségur fut blessé. En 1827, l'*Histoire de Napoléon* de sir Walter Scott présenta Gourgaud comme ayant mis par ses indiscrétions le gouvernement anglais sur la trace des moyens qu'avait le prisonnier de Sainte-

Hélène de s'échapper, ce qui aurait été la cause indirecte du système de rigueur déployé contre l'empereur. Le général Gourgaud réfuta le célèbre romancier anglais, qui répliqua. La réponse de Gourgaud, repoussée de tous les journaux par la censure, parut dans les *Lettres au rédacteur du Journal des Débats sur l'état des affaires publiques* par Salvandy en 1827.

La révolution de Juillet changea la position du général Gourgaud. Il rentra en activité, fut nommé en 1830 commandant de l'artillerie de Paris et de Vincennes, confirmé dans le grade de maréchal de camp en 1831, en reprenant son rang d'ancienneté, nommé aide de camp du roi en 1832, et promu en 1835 au grade de lieutenant général. En 1840, il fit partie de la commission chargée d'aller chercher à Sainte-Hélène les cendres de Napoléon, que l'Angleterre consentait à rendre à la France. L'année suivante, il fut appelé à la chambre des pairs, où il soutint la politique ministérielle. Plus tard il fut chargé de l'armement des fortifications de Paris. En 1848, un décret du gouvernement provisoire le raya du cadre des officiers généraux en disponibilité pour le mettre à la retraite. Après les événements de juin, la première légion de la garde nationale de Paris le choisit pour colonel, et le 13 mai 1849 il fut nommé représentant à l'Assemblée législative par le département des Deux-Sèvres. Il y faisait partie de la majorité, et crut devoir défendre à la tribune l'expédition de deux de ses subordonnés contre les imprimeries Boulé et Proux, le soir du 13 juin 1849. Le coup d'État du 2 décembre 1851 lui fit perdre ses fonctions. Une longue maladie l'emporta l'année suivante. Gourgaud avait épousé la fille du comte Rœderer. Il a laissé un fils, M. Napoléon Gourgaud.

On a de Gourgaud : *La Campagne de* 1815, *ou relation des opérations militaires qui ont eu lieu en France et en Belgique, pendant les Cent Jours, écrite à Sainte-Hélène*; Londres, 1818, in-8°; Paris, 1818, in-8° et in-12; — *A Messieurs les Membres de la Chambre des Députés; demande des restes de Napoléon Bonaparte*; Paris, 1821, in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon* (avec le général Montholon); Paris, 1822-1823, 8 vol. in-8°; 2e édition, disposée dans un nouvel ordre et augmentée de chapitres inédits, etc.; Paris, 1830, 9 vol. in-8°; — *Napoléon et la grande armée en Russie, ou examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur*; Paris, 1824, in-8°; 3e édition, augmentée d'un grand nombre de pièces officielles et inédites; Paris, 1825; 4e édition, 1826, 2 vol. in-18; — *Réfutation de la Vie de Napoléon par sir Walter Scott*; Paris, 1827, in-8°; — *Lettre de sir Walter Scott et Réponse du général Gourgaud, avec notes et pièces justificatives*; Paris, 1827, in-8°. Il a rédigé avec les généraux Rampon et Belliard le *Récit des campagnes* dans l'*Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte*. Gourgaud a collaboré avec le comte d'Aure et d'autres à l'ouvrage intitulé *Bourrienne et ses erreurs volontaires ou involontaires*. L. LOUVET.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 2e partie, p. 181. — Pascallet, *Le Biographe universel*; 1841. — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires des armées de terre et de mer de* 1789 *à* 1850. — *Biogr. des* 750 *Représentants à l'Assemblée législative.* — *Moniteur*, 1849-1851. — *Enc. des Gens du Monde.* — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France littér.* — Bourquelot, *La littér. franç. contemporaine.*

**GOURGEN**, roi des Aghovans. *Voy.* GORIGÉ.

**GOURGEN KHATCHIG** *Ardzrouni*, prince arménien, mort en 1003 de J.-C. (452 de l'ère arménienne). En 953, après la mort du roi de Vasbouragan, Abousahl Hamazasp, dont il était le second fils, il partagea avec ses deux frères la succession paternelle, et obtint le pays d'Antzevatsi, situé au sud du lac de Van. Quoiqu'il portât le titre de roi, il reconnaissait la suzeraineté du roi pagratide d'Arménie, Achod III, qu'il suivit dans son expédition contre l'empereur Zimiscès, en 973. Les deux souverains ennemis conclurent la paix avant d'en être venus aux mains. Sahag Achod étant mort sans postérité, en 983 (433), ses frères Gourgen et Hohannès Sennakherim se partagèrent ses États. En l'an 1000 ils allèrent rendre hommage à l'empereur Basile II, qui se trouvait alors dans la partie orientale de l'Arménie. Après un heureux règne de trente-deux ans, Gourgen mourut, laissant trois enfants en bas âge, Terenig, Kakig et Achod, qui furent exclus de la succession par leur oncle Hohannès. E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. II.

**GOURGUES** (*Dominique* DE), célèbre marin français, né à Mont-de-Marsan, vers 1530, mort à Tours, en 1593. Il prit la carrière des armes, et durant vingt ans se signala par des actes courageux. Son dernier fait d'armes en Italie avait été de soutenir un siége avec trente hommes contre un corps de troupes espagnoles. Le fort fut pris d'assaut, la garnison passée au fil de l'épée; on ne laissa la vie à de Gourgues que pour l'envoyer ignominieusement ramer comme forçat sur une galère. Il conçut dès lors une haine implacable contre des ennemis qui usaient avec si peu de générosité des hasards de la guerre. Son navire fut capturé par les Turcs sur les côtes de Sicile; il fut conduit à Rhodes, de là à Constantinople; son sort ne changea pas : il continua à servir dans la chiourme. Mais ayant été remis en mer, il fut repris par Romegas, commandant les galères de Malte, et rendu à la liberté. Il revint alors en France, et s'embarqua de nouveau. Il toucha sur les côtes d'Afrique,

au Brésil, et navigua quelque temps dans la mer des Indes. A son retour il s'attacha à la maison de Lorraine, qu'il servit en plusieurs occasions secrètes contre les protestants. Cependant, soit qu'il se lassât de ce métier de sicaire, soit qu'il se fût laissé gagner par les nouvelles doctrines, il se retira dans ses terres, et y vivait tranquille lorsque la *pendaison* des Français par les Espagnols à la Floride vint réveiller son énergie (1). Le gouverneur de la colonie française, René Goulaine de Laudonnière, échappé presque seul, et par miracle, à l'attaque imprévue des Espagnols venait rapporter qu'il avait vu quatre à cinq cents colons, hommes et femmes, vieillards et enfants, surpris et égorgés sans déclaration de guerre; que le brave Ribaut et quatre cent huit de ses marins ou soldats ayant fait naufrage et s'étant fiés à la foi hispanique, après avoir posé les armes, avaient été pendus dans un bois clos de palissades et fermé par une planche qui portait en caractères creusés au fer rouge : *Pendus non comme Français, mais comme luthériens et ennemis de la Foi*. Laudonnière venait demander vengeance pour ses amis et pour l'honneur national; mais ses amis étaient presque tous protestants, et la question de l'honneur disparaissait aux yeux de la cour devant l'intérêt de la catholicité. Pour Charles IX un calviniste n'était plus un Français, c'était un ennemi; et dans sa secrète pensée il remerciait Philippe II d'avoir anéanti dans le Nouveau Monde le germe d'un établissement d'hérétiques. Cependant, importuné par les plaintes des veuves et des orphelins de ceux qui avaient péri, il envoya une ambassade à Madrid, feignant de demander raison et justice au roi d'Espagne. Philippe II désavoua simplement le fait, et l'affaire en resta là entre les monarques très-chrétien et très-catholique.

Dominique de Gourgues ne se contenta pas de si peu. En apprenant l'assassinat des colons de la Floride, il résolut de venger la mort de ses compatriotes et de relever le nom français dans le Nouveau Monde. Il vendit tout son bien, emprunta à ses amis, et équipa trois petits navires, montés par quatre-vingts marins et cent cinquante hommes d'armes déterminés, parmi lesquels se trouvaient bon nombre de gentilshommes. Il commandait le plus grand de ses trois bâtiments; le second était sous les ordres du capitaine Cazenove; le troisième sous ceux du maître François Bourdelois. Le 22 août 1567 Gourgues fit voile de Bordeaux pour la Floride. Des vents contraires le retinrent près de Royan, et le portèrent vers l'embouchure de la Charente, d'où il reprit la mer. Il se rafraîchit sur la côte d'Afrique. Après une longue et pénible traversée, il atterrit au cap San-Antonio, situé à l'extrémité occidentale de Cuba. Il assembla alors ses équipages, et leur peignit les cruautés exercées contre les Français. « Voilà, ajouta-t-il en terminant, le crime de nos ennemis; quel serait le nôtre si nous différions plus longtemps de venger l'affront qui a été fait à la nation française! C'est ce qui m'a engagé à vendre tout mon bien, c'est ce qui m'a ouvert la bourse de mes amis. J'ai compté sur vous; je vous ai crus assez jaloux de la gloire de votre patrie pour lui sacrifier jusqu'à votre vie en une occasion de cette importance. Me suis-je trompé? J'espère vous donner l'exemple, être partout à votre tête; refuserez-vous de me suivre? » Ses compagnons jurèrent de mourir avec lui.

Gourgues franchit alors le détroit de Bahama, et arriva à l'embouchure de la rivière de *Mai* (1). Les Espagnols, prenant son pavillon pour le leur, le saluent de deux coups de caronade. Le capitaine français, pour les entretenir dans leur erreur, leur rend leur salut, et va aborder pendant la nuit à l'embouchure d'une rivière que les premiers colons avaient nommé *La Seine* (2). Voyant au lever du jour le rivage bordé d'Indiens armés, il leur envoie un matelot qui ay[illegible] fait partie de la précédente campagne était co[illegible] de plusieurs d'entre eux. Un jeune homme nom[illegible] Pierre de Bray, né au Havre, échappé au ma[illegible]sacre du fort Caroline se trouvait parmi les [illegible]turels; les relations s'établirent facilement. [illegible] grand-chef Satirova échangea des présents a[illegible] Gourgues, et lui proposa son alliance, « car, di[illegible] depuis que les Espagnols sont établis dans le f[illegible] bâti par les Français, nous n'avons pas eu un b[illegible] jour; ils nous ont fait continuellement la guer[illegible] nous ont chassés de nos maisons, ont coupé [illegible] mils, violé nos femmes, ravi nos filles, tué [illegible] petits enfants. » Gourgues et le chef indien co[illegible]vinrent de remettre l'attaque à trois jours, [illegible] furent employés à reconnaître les forces e[illegible]gnoles et à préparer les moyens d'attaque. [illegible] apprit que les Espagnols étaient au nombre [illegible] quatre cents, sous le commandement de Villar[illegible] et qu'ils avaient élevé deux fortins à envi[illegible] deux lieues du fort principal. Gourgues rés[illegible] d'enlever d'abord ces deux positions, défend[illegible] chacune par soixante hommes. Le 24 avril [illegible] passa la *Somme* (3), divisa sa troupe en d[illegible] portions, qui devaient attaquer sur deux poi[illegible] différents, puis, montrant le fort au travers [illegible] feuillage : « Amis, s'écria-t-il, voilà les vol[illegible] qui ont volé cette terre à notre roi! voilà [illegible] meurtriers qui ont massacré nos Français; [illegible]lons, allons, revengeons notre roi, revenge[illegible] la France, montrons-nous Français! » L'atta[illegible] commença aussitôt; les Espagnols surpris [illegible] purent résister à ce choc impétueux; ils vou[illegible]rent fuir, mais, pris entre deux feux, aucun [illegible]

(1) On trouvera les détails de ce massacre dans nos articles LAUDONNIÈRE, RIBAUT, MENDENEZ (*Pedro*).

(1) Le *Rio San-Matheo* des Espagnols.

(2) Cette rivière, située dans la Géorgie, est appelée [illegible] les naturels *Taostacourou* et *Alhamaha* par les E[illegible]gnols.

(3) L'*Halimacani* des Indiens, l'*Iracana* des Espag[illegible]

...chappa, la plupart furent tués et les autres réservés pour un genre de mort plus affreux. On ...tourna contre le second fort, situé sur l'autre ...té de la rivière de Mai, les batteries du premier. Gourgues passa la rivière dans une barque avec quatre-vingts arquebusiers; les Indiens qui l'avaient rejoint la traversèrent à la nage. Le ...nt fut aussitôt envahi; ses défenseurs voulurent ...gner les bois, mais, cernés de toutes parts, ...urent le sort de leurs camarades. Les journées des 25 et 26 furent employées à préparer ...taque du fort principal. Il était garni d'une ...ne artillerie, et comptait deux cent soixante ...mmes de garnison; la troupe régulière du capitaine français était à peine moitié de ce nombre, et ...vait aucun canon. Gourgues jeta ses Indiens ...ns les bois environnants; Villaréal fit la faute ...nvoyer soixante à quatre-vingts arquebusiers ...connaître l'ennemi. Gourgues lança aussitôt ...nove et vingt Français entre ce détachement ...le fort, tandis que lui-même chargeait à l'épée ...imprudents éclaireurs, qui furent tous massacrés sous les yeux et malgré le feu des défenseurs du fort. Les Espagnols, frappés d'épouvante, abandonnèrent leurs retranchements, et ...hèrent un refuge dans les bois, mais ils y ...uvèrent les tomahawks et les flèches des Indiens. Ceux que le fer épargna furent joints aux ...nniers des jours précédents et tous, au nombre de quatre-vingt-huit, subirent la peine du talion, c'est-à-dire furent pendus aux mêmes ...res qui soutenaient encore les squelettes des ...pais. Gourgues fit rendre les honneurs funèbres aux restes de ses compatriotes, retourna ...lanche qui leur avait servi d'épitaphe, et y ...scrire : *Pendus, non comme Espagnols ...catholiques, mais comme traîtres et assassins.*

...urgues avec son peu de forces ne pouvait ...erver le pays; il fit embarquer tout ce qu'il ...a d'artillerie, d'armes et de munitions, ...il engagea ses amis les Indiens à détruire ...struments de leur esclavage, et en peu de ...s les forts furent rasés. Le capitaine reprit ...r le 3 mai 1568, et arriva à La Rochelle le ...n. Il reçut de ses compatriotes les plus vifs ...ignages d'admiration et de reconnaissance; ...il n'en fut pas de même à la cour, où son ...age et ses succès furent récompensés par ...atitude et la persécution. L'ambassadeur ...pagne demanda sa tête; et l'héroïque Fran... fut obligé de se cacher à Rouen, pour ...r la mort. Il vivait dans un état voisin de ...isère, lorsque la reine Élisabeth lui fit ...r le commandement d'une flotte que l'Angleterre envoyait au secours du roi Antonio de ...tugal; mais affaibli par l'âge, le chagrin et ...tigues, Gourgues ne put profiter de cette ...brillante; il mourut en se rendant à Londres. La relation de la *Reprise de la Floride par le capitaine de Gourgues* se trouve ...nuscrit à la Bibliothèque Richelieu, sous le n° 10,537. M. Fulgence Girard a tiré un bon parti des aventures du héros gascon dans son roman *Le Talion*, publié dans *Le Siècle*, avril 1857.

Alfred de Lacaze.

Bazanier, *Voyage du capitaine de Gourgues dans la Floride*; 1586, in-4°. — Vitet, *Histoire de Dieppe*. — Champlain, *Voyages*, liv. I, chap. III. — Lescarbot, *Voyages*. — De Bry, *Brevis Narratio eorum quæ in Florida Americæ provincia, Gallis acciderunt*; Francfort, 1591. — La Challeur, *Dernier Voyage de Jean Ribaut*. — *Ensayo chronologico*, etc., déc. VI, f°. 46. — G.-H. Gaillard, *Histoire de la Rivalité de la France et de l'Espagne*. — Roux de Rochelle, *États-Unis d'Amérique*, dans l'*Univers pittoresque*.

**GOURIET** (*Jean-Baptiste*), littérateur français, né à Paris, en 1774, mort dans la même ville, en octobre 1855. Il prit une part active à divers journaux : au *Mercure de France*, à *L'Aristarque*, au *Nain rose*, etc. En 1815 il rédigeait *L'Indépendant* (aujourd'hui *Le Constitutionnel*). Il fonda ensuite les *Tablettes universelles*, qu'il dirigea depuis octobre 1820 jusqu'en 1822, époque où il en céda la propriété à Jacques Coste; la collection de ce recueil forme 7 vol. in-8°. En 1824, il fonda les *Lettres parisiennes*, qui furent supprimées par le ministère au 6e mois de leur publication, et forment 2 vol. in-8°. Le *Panorama des Nouveautés* succéda à ce recueil, et parut de 1824 à 1826, 6 vol. in-8°. Il dirigea ensuite *La France nouvelle*. Gouriet est en outre auteur des ouvrages suivants : *Isidore et sa belle Marraine*; 1803, in-18; — *Hymne latine sur le rétablissement de la religion, avec la traduction en vers français*; 1803, in-8°; — *Première églogue française* précédée d'une *Épître à Napoléon*; 1804, in-8°. Dans l'églogue, l'auteur célèbre le retour des proscrits; — *L'Anti-Gastronome, ou l'homme de ville sortant de table, poëme en IV chants, pour faire suite à la Gastronomie, manuscrit trouvé dans un pâté et augmenté de remarques importantes*; 1806, in-8°; — *Les Souterrains de la roche de France, ou le fantôme et les brigands* (anonyme); 1811, 3 vol. in-12; — *Voyage du capitaine Cook dans la mer du Sud, aux deux pôles et autour du monde, précédés des relations de Byron, Carteret et Wallis, édition réduite à la partie historique, accompagnée de notices, de vocabulaires et présentant l'histoire non interrompue de la mer du Sud pendant un espace de quarante ans*; 1811, 6 vol. in-12, ornés d'une carte générale et de 30 gravures : édition souvent donnée en prix dans les colléges et pensions; la traduction est de Gouriet, quoiqu'il ait pu se servir de celles qui existaient; — *Personnages célèbres dans les rues de Paris depuis une haute antiquité jusqu'à nos jours*; 1815, in-8°; reproduit en 1819, sous le titre de *Les Charlatans célèbres*, etc.; — *Il est minuit, ou le mot de ralliement du pont des Arts*; 1816, in-8°, avec un portrait; — *Dissertation sur les girouettes et les marionnettes, par le bonhomme Thomas, concierge logé dans la lanterne du dôme des*

*Invalides*; 1817, in-8°; — *Tablettes militaires*, *Étrennes aux braves* (avec Baudouin jeune); 1818, in-18; — *Violette, ou le Conservateur délivré, poëme politique et anecdotique en quatre chants*, 1819, avec le portrait de l'héroïne; réimprimé la même année; — *La Chaumière de Clichy, nouvelle historique*; 1820, in-12; — *Voltaire en un volume, édition dialoguée*; 1821, in-12. L'auteur présente, dans autant de chapitres que l'exige le classement méthodique des ouvrages de Voltaire, une série de questions adressées à l'illustre écrivain par divers personnages; les réponses sont faites par des extraits de ses divers écrits; ce livre a eu dans la même année une 2e édition; — *Le Mot cher à Sophie, ou le juste milieu, couplets politiques et de société*; 1832, br. in-8°; — *Hymne à Juillet, 4e anniversaire*; 1834, in-8°; — 1713 et 1846, *ou Louis XIV et Louis-Philippe Ier, dithyrambe suivi de quelques notes*; 1847, in-8°. Comme éditeur, Gouriet a publié, sous le titre *Des Orateurs sacrés dits de la petite propriété*, un fort vol. in-12, qui contient le *petit Carême* et les *Pensées de Massillon*; 1821; une édition des *Fables de Phèdre*; 1826; une collection relative au projet de loi sur la police de la presse proposé le 29 décembre 1826, in-8°; 1827. Gouriet est mort pauvre, dans la maison de retraite de Sainte-Périne, à Chaillot. GUYOT DE FÈRE.

*Renseignements partic. — Bibliographie de la France.*

GOURJU (*Pierre*), écrivain français, né en 1762, à Morestel, en Dauphiné, mort à Lyon, le 5 avril 1814. Fils d'un notaire, il entra à l'âge de quinze ans chez les Oratoriens, et deux ans après il se fit admettre dans leur société. Préfet des classes à Lyon, il devint professeur dans d'autres villes, et occupait les chaires de physique et de philosophie à Lyon quand les événements de la révolution firent fermer cet établissement. Gourju chercha son salut dans la fuite. Après la terreur, il revint à Lyon, et donna chez lui des leçons de mathématiques, de littérature et de philosophie. A la fondation de l'université, il fut nommé professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres à l'académie de Lyon. On a imprimé de lui après sa mort : *La Philosophie du dix-huitième siècle dévoilée par elle-même, ouvrage adressé aux pères de famille et aux instituteurs chrétiens, et suivi d'observations sur les notes dont Voltaire et Condorcet ont accompagné les Pensées de Pascal*; Lyon, 1816, 2 vol. in-8°. Gourju avait en outre laissé en manuscrit des cahiers de physique, de rhétorique et de logique. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire.*

*GOURLIER (*Charles-Pierre*), architecte français, né à Paris, le 15 mai 1786, mort dans cette ville, le 16 février 1857. Il étudia l'architecture sous le chevalier Alavoine, fit un court passage à l'École des Beaux-Arts, et s'occupa ensuite de gravure. Il exposa au Louvre, en 1823 et 1827, plusieurs planches d'architecture, en même temps qu'il envoyait aux salles de l'Industrie un système de tuyaux de cheminée en briques cintrées, pour lequel il avait pris un brevet. A la même époque, il faisait à l'École des Arts et Manufactures un cours, qu'il continua près de quinze années. Gourlier, qui fit de bonne heure partie du conseil des bâtiments civils, fut principalement attaché, comme inspecteur, aux travaux de la Bourse et à ceux des Greniers de Réserve (1824 et 1827). Dans ces dernières années, il était devenu inspecteur général, architecte diocésain, etc. Il a toutefois moins attaché son nom à des travaux de construction qu'à des publications utiles et importantes, parmi lesquelles on remarque : *Des Voies publiques et des Habitations particulières*; Paris, in-8°, 1852; — *Choix d'Édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du siècle*; 1825-1850, 3 vol. in-fol., 388 planches; vaste collection entreprise avec le concours de MM. Tardieu, Biet et Grillon, et précieuse à consulter pour ceux qui s'occupent des travaux contemporains.

Les deux fils de Charles Gourlier, *Louis* et *Paul*, se sont livrés à la peinture, et ont fréquemment exposé depuis 1840; le second a obtenu une troisième médaille au salon de 18[illegible]. Ed. RENAUDIN.

V. Gabet, *Livrets des Expositions. — Documents particuliers.*

GOURLIN (*Pierre-Sébastien* ou *Jean-Étienne*), théologien français, né à Paris, le 26 décembre 1695, mort dans la même ville, le 15 avril 1775. Il fit ses études à Paris, fut ordonné prêtre en 1721, et il était vicaire de Saint-Benoît lorsque après la mort du cardinal de Noailles il fut interdit, à cause de son appel contre la bulle *Unigenitus*. Élève et ami de Boursier, Gourlin devint le principal organe des appelants. Il resta le défenseur de ce parti religieux jusqu'à sa mort. Il renouvela son appel dans son testament, et ne reçut les sacrements, qui lui avaient été refusés d'abord, qu'en vertu d'un arrêt du parlement. Ses ouvrages sont : *Mémoire des Curés de Sens*, contre une instruction pastorale de M. Languet, archevêque de Sens, 1732, in-4°; — *Mémoire sur le Catéchisme de Sens*; 1742-1755, 3 vol. in-4° : ce mémoire est à la suite du précédent; il est composé de quatorze articles, qui parurent successivement; il était également dirigé contre l'archevêque Languet; — *Acte d'appel de la constitution* Unigenitus *et du nouveau catéchisme donné par M. Languet, archevêque de Sens, au futur concile général, interjeté par plusieurs curés, chanoines, et autres ecclésiastiques de la ville et du diocèse de Sens* (rédigé par l'abbé Gourlin); 1742-1755, 2 gros vol. in-4°; — *Instruction pastorale de monseigneur l'archevêque de Tours* (de Rastignac

*sur la justice chrétienne*; Paris, 1749, in-12; — *Les Appelants justifiés*, in-12 : additions aux *Nouvelles ecclésiastiques* pour les années 1750 et 1753; — *Observations importantes sur la thèse de l'abbé de Prades*; 1752, in-12; réimprimées dans le recueil des pièces concernant cette thèse; Paris, 1753, in-4°, et Utrecht, 1754, in-8°; — *Lettres d'un Théologien à l'éditeur des Œuvres de M. Petitpied*; Paris, 1756, 2 vol. in-12 : ces cinq lettres sont relatives à une dispute entre ce docteur et les autres appelants; — *Mandement et instruction pastorale de monseigneur l'évêque de Soissons* (Fr. de Fitz-James) *portant condamnation des ouvrages des PP. Hardouin et Berruyer*; Paris, 1760, 7 vol. in-12; — *Catéchisme et symbole résultant de la doctrine des PP. Hardouin et Berruyer*; Avignon, 1762, in-12; — *Examen du nouvel ouvrage du P. Berruyer, intitulé Réflexions sur la Foi*; Paris, 1762, in-12; — *Lettres d'un Théologien à un Évêque député à l'Assemblée de* 1765; — *Requête d'un grand nombre de fidèles contre les actes de l'Assemblée de* 1765; — *Œuvres posthumes de monseigneur le duc de Fitz-James, évêque de Soissons, concernant les jésuites*, etc.; Avignon, 1769-1770, 3 vol. in-12, y compris un supplément : la plus grande partie des écrits qui composent les trois volumes est plutôt de Gourlin que de l'évêque; — *Institution et Instruction chrétiennes, dédiées à la reine des Deux-Siciles*; Naples (Paris), 1776, 3 vol. in-12; ouvrage réimprimé plusieurs fois depuis, sous le titre de *Catéchisme de Naples*; l'abbé de Hautefage en a fait un abrégé; — *Tractatus de Gratia Christi Salvatoris ac de prædestinatione sanctorum, in sex libros distributus*; 1781, 3 vol. in-4° : ouvrage posthume, publié par l'abbé Pelvert. Gourlin composa aussi pour l'évêque d'Alais, M. de Beauteville, une ordonnance et instruction pastorale contre les *Assertions*, etc., 1764, et il continua d'écrire pour le prélat dans les différends que cette ordonnance lui attira. Il participa à la plupart des écrits des appelants, et présida à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*. Enfin, il a été l'éditeur du *Traité de la Nature de l'Ame et de l'origine de ses connaissances*, par Roche; 1759. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GOURMELEN (*Étienne*), chirurgien français, né dans le Finistère, mort à Melun, le 12 août 1593. Il étudia la médecine à Paris, s'appliqua principalement à la chirurgie, et en 1578 il remplaça Akakia dans sa chaire au Collége de France, et donna pendant la peste de Paris (1581) des preuves de son dévouement. On a de lui : *Synopseos Chirurgiæ Libri sex*; Paris, 1566, in-8°, traduit en français par André Malezieu, sous ce titre : *Le Sommaire de toute la Chirurgie, contenant six livres, composé en latin par Étienne Gourmelen*, Paris, 1571, in-8°; et sous celui de *Guide des Chirurgiens, translaté en français par Germain Courtin*, Paris, 1634 et 1637, in-8°. Bien que la faveur qui accueillit ce livre ait été méritée, si l'on tient compte de l'état de la science quand il parut, Quesnay dit que « ce Gourmelen a donné des préceptes sur un art qu'il ignorait »; « il n'est, ajoute-t-il, qu'un compilateur qui déguise sous une nouvelle forme les écrits des anciens, et qui est hérissé d'une philosophie scholastique ». Cette opinion sévère n'a pas été adoptée par le savant auteur du *Traité de l'Auscultation*. Voici en effet comment s'exprime Laennec, dans une note inscrite sur le premier feuillet des opuscules inédit de Gourmelen, dont-il a fait présent à la bibibliothèque publique de Quimper : « Le premier de ces ouvrages (*Synopsis Chirurgiæ*) range Gourmelen au premier rang des médecins qui ont le plus contribué à créer la chirurgie française. L'ouvrage de Gourmelen a fait longtemps la base de l'enseignement chirurgical dans la faculté de Paris. En 1606, à l'occasion d'un procès intenté au docteur Robert Lesec, professeur de chirurgie, le parlement ordonna que la Faculté déterminerait par un décret quelles devaient être les matières de l'enseignement chirurgical. La Faculté indiqua, outre les anciens, diverses parties de Guy de Chauliac, de Tagault et *Gourmelen entier*. » Sur le premier feuillet du cahier qui renferme ces traités inédits, qui ont appartenu à Bosquillon, se trouve l'annotation suivante, attribuée par M. Laennec à Bosquillon, docteur régent de la Faculté de Paris; « Ce manuscrit contient plusieurs ouvrages d'Étienne Gourmelen, savoir : *Epitome de Humoribus*; — *Argumentum et annotationes in libros II et III Galeni De Temperamentis*; — *Annotationes in librum Galeni De naturalibus Facultatibus*; — *Annotationes in librum Hippocratis De Alimento*, qui a été imprimé à Paris en 1572, in-8°; — *In Hippocratis Aphorismos Annotationes*. Ces traités ont été dictés aux écoles de la Faculté de Médecine de Paris depuis 1568 jusqu'en 1579, et contiennent de très-bonnes choses »; — *Hippocratis libellus De Alimento, a græco in latinum conversus, et commentariis illustratus*; Paris, 1572, in-8°; — *Chirurgiæ artis ex Hippocratis et aliorum veterum medicorum decretis ad ratiocinii normam redactæ, Libri sex*; Paris, 1580, in-8°. C'est la seconde édition du *Synopsis Chirurgiæ*. Gourmelen dit, dans sa préface, qu'il a extrait d'Aristote, d'Hippocrate et des ouvrages des médecins anciens, comme des divers écrits composés sur la médecine depuis le milieu du treizième siècle, la substance de son livre. Il y rapporte plusieurs faits concernant l'histoire de la chirurgie de Paris, les règlements qui défendaient d'admettre personne à l'exercice de la profession de chirurgien avant d'avoir été examiné en présence de quatre docteurs de la Faculté, etc. Cet ouvrage

forme le septième livre du traité de Pardoux, intitulé : *Universa Medicina*; Paris, 1539, in-4° ; — *Avertissement et Conseils à Messieurs de Paris, tant pour se préserver de la peste, comme aussi pour nettoyer la ville et les maisons qui en ont été infectées*; Paris, 1581, in-8°. Tout en attribuant à la colère divine la peste qui venait de ravager Paris, Gourmelen indique les moyens de prévenir le retour de ce fléau ou d'en arrêter les effets ; — *Réponse* (sous le nom de B. Comparat, de Carcassonne, l'un de ses élèves) à l'*Apologie* qu'on lit contre lui dans les *Œuvres* d'Ambroise Paré. Gourmelen a laissé un grand ouvrage sur la pharmacie ; le manuscrit est à la Bibliothèque impériale, n° 6879 ; les *Mémoires* qu'il avait, dit-on, composés sur l'histoire de Bretagne, doivent s'y trouver aussi. P. Levot.

Quesnay, *Recherches sur l'Origine et les Progrès de la Chirurgie en France*. — Goujet, *Mémoire sur le Collége royal de France*, t. III, p. 49 et suiv. — Andry, *Encyclop. méth.* — Hazon, *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine de Paris*, *depuis* 1110 *jusqu'à* 1750 *inclusivement*.

**GOURMONT** (*Gilles* de), imprimeur parisien, le premier qui exécuta à Paris des impressions avec des caractères hébreux et grecs, naquit vers 1480, et mourut dans la première moitié du siècle suivant. Il fut reçu imprimeur libraire en 1507, et exerçait encore son art en 1533. Son savoir fixa l'attention de François Tissard d'Amboise, aux frais duquel, en partie, les nouveaux caractères furent gravés. La plupart des confrères de Gourmont avaient refusé d'ouvrir leurs ateliers à l'innovateur et de coopérer à la dépense de l'exécution de livres grecs, malgré les reproches que les Italiens adressaient alors aux Français d'être des barbares, incultes et fiers de leur ignorance de la langue grecque : « *Ad hæc ea non intelligere, ne legere quidem, ejusque insolentes fateri.* » Le premier ouvrage sorti de ses presses est celui sur la première page duquel se lisent ces mots : « *In hoc volumine contenta : Alphabetum græcum ; Regulæ pronunciandi græcum ; Sententiæ septem sapientum ; opusculum De invidia ; Aurea carmina Pythagoræ ; Phocylidæ Poema admonitorium ; Carmina sibyllæ Erythreæ de judicio Christi venturo ; Differentiæ vocum succincta traditio.* » Il parut au mois d'août 1507, in-4°, précédé de dédicaces à plusieurs grands personnages, et se termine par l'hommage que Tissard rend en ces termes au talent et à la bonne volonté de l'imprimeur : « *Operoso huic opusculo extremam imposuit manum Ægidius Gourmontius, integerrimus ac fidelissimus, primus, duce Francisco Tissardo Ambacæo, Græcarum literarum Parrhisiis impressor.* » La devise qu'on lit au bas pour la première fois semble avoir été dictée à Gourmont par ce dévoué protecteur que d'autres imprimeurs avaient repoussé.

« Tost ou tard, près ou loing,
A le fort du foible besoing. »

Secondé par ses deux frères, *Robert* et *Jean*, il publia *Les Œuvres et les Jours* d'Hésiode (28 octobre 1507), la *Batrachomyomachie* d'Homère (18 septembre 1507), *Les Amours de Héro et Léandre*, par Musée, édition très-rare, que M. A. Renouard dit être de la même année, et des ouvrages classiques, parmi lesquels est la *Grammaire* de Chrysoloras (25 novembre 1507). Il imprima ensuite, à dater de 1509, d'autres ouvrages grecs, avec le concours du savant Aléander, que François Ier avait appelé d'Italie, et qui, non moins zélé que Tissard pour propager en France les études grecques, publia chez Gourmont en 1509 deux traités de Plutarque, puis en 1512 un dictionnaire grec-latin qu'il avait composé ; ensuite les *Idylles* de Théocrite, des opuscules de *Lucien*, etc., et la *Grammaire grecque* de Théodore Gaza en 1516. Gourmont imprima le premier à Paris en caractères hébreux les Principes de la grammaire hébraïque en 1 vol. petit in-4°, daté de février 1508, et dédié par F. Tissard à François de Valois, duc d'Angoulême, protecteur des Lettres. Il est précédé d'un Dialogue entre un citoyen patriote et un citoyen prudent. La dédicace rappelle que c'est Tissard qui le premier a fait imprimer en grec à Paris. Les caractères grecs de Gourmont laissent beaucoup à désirer quant à la gravure et à la fonte. Les accents fondus séparés de la lettre, sont placés au-dessus dans une ligne distincte. Plus tard dans quelques ouvrages qu'il imprima les caractères grecs sont beaucoup améliorés et les accents sont fondus avec les voyelles. Le *Champfleuri* de Geoffroi Tory et la traduction de *Thucydide* par Claude Syssel imprimés par Gourmont sont de fort beaux livres. — Il demeura au centre de l'Université, place Cambray, non loin du collége auquel ce lieu devait son nom. Ses fils *Jean* et *François*, puis leurs enfants et d'autres membres de sa famille ont soutenu la réputation de sa maison. L. L. et A. F. D.

André Chevillier, *L'Origine de l'Imprimerie de Paris*; Paris 1694, in-4°. — Greswell, *Parisian greek Press*, t. p. 16-26 (Paris, 1833, in-8°). — Brunet, *Man. du Lib*

**GOURNAY** (*Marie* de Jars de), célèbre femme de lettres, née à Paris, vers la fin de 1566, de Guillaume de Jars, seigneur de Neufoi et de Gour trésorier de la maison du roi, et de Jeanne Hacqueville, morte le 13 juillet 1645. Elle é l'aînée de six frères et sœurs. Son père, desc dant d'une race de gentilshommes appauvris la guerre et forcés de quitter les champs p venir chercher des ressources à la cour, étai bonne voie de rendre à sa maison la prospé et l'éclat qu'elle avait perdus ; mais il fut ar par la mort, lorsque Marie était encore en âge. Sa veuve se retira, avec sa nombreuse mille, à Gournay, en Picardie. Ce fut là Marie, poussée par une vocation irrésistible, ne purent arrêter ni la pénurie des maître l'opposition de sa mère, qui considérait co perdu le temps dérobé aux occupations du nage, se livra passionnément à l'étude.

apprit d'abord le latin, seule, et pour ainsi dire furtivement, sans grammaire, au moyen de quelques traductions françaises qu'elle confrontait avec les originaux; puis elle voulut aborder le grec de la même façon, mais les difficultés la rebutèrent, et elle n'en sut jamais que les éléments, bien qu'à la prière d'un gentilhomme elle ait traduit, par la suite, la vie de Socrate dans Diogène Laerte. Du reste, avec la tournure sérieuse de son esprit, elle se consacra surtout à l'étude des sciences qui semblent le moins faites pour les femmes : l'histoire, la morale, la physique, la géométrie, la grammaire; on dit même qu'elle se livra dans sa jeunesse à la recherche de la pierre philosophale, ce qu'elle ne nie pas, car elle a avoué sa foi à l'alchimie, et qu'elle y dépensa des sommes assez considérables, ce dont elle ne convient nullement.

Elle avait dix-huit ans environ quand la lecture des *Essais* de Montaigne lui inspira une telle admiration qu'elle en sembla comme folle. A cette époque, la réputation des *Essais* n'était pas encore faite, et une pareille sympathie était l'indice d'un goût bien judicieux de la part d'une jeune fille. Aussi, se trouvant à Paris avec sa mère, en 1588, au moment où Montaigne s'y était également rendu pour réimprimer son ouvrage, complété depuis peu, elle lui envoya exprimer l'estime qu'elle avait conçue pour lui, et celui-ci, en retour, la vint voir dès le lendemain « lui présentant, dit-elle, l'affection et l'alliance de père à fille ». Ils se visitèrent souvent, durant un séjour de huit ou neuf mois dans la capitale, et à leur retour la mère et la fille emmenèrent le philosophe à Gournay, où, selon Pasquier, il séjourna trois mois en deux ou trois voyages. Cette affection réciproque, qui pourrait paraître suspecte de la part d'un égoïste de la trempe de Montaigne, et où quelques-uns pour cette raison ont vu une arrière-pensée d'orgueil et d'amour-propre, ne se démentit jamais. Montaigne consigna dans son ouvrage, en le revoyant (II, 17), la haute opinion qu'il avait conçue de sa *fille d'alliance*, et celle-ci, en divers endroits de ses œuvres, exprima vivement sa reconnaissance et son admiration pour lui.

En 1591, à l'âge de vingt-cinq ans, Mlle de Gournay perdit sa mère, et fut dès lors s'établir à Paris. L'année suivante, elle apprit la mort de son second père, et l'amertume de ses regrets ne connut pas de bornes. Malgré l'état intérieur de la France, alors tout entière en armes, et les dangers qu'offrait un pareil voyage, surtout pour une femme, elle se rendit à Bordeaux, afin de partager les pleurs de la veuve et de la fille de Montaigne, qui l'avaient appelée près d'elles, et de recueillir les renseignements nécessaires pour une nouvelle édition du livre qu'elle aimait par-dessus les autres, monument qu'elle voulait élever à sa mémoire. Elle y resta quinze mois, et à l'aide des matériaux qu'on lui fournit, put donner, en 1595, une édition des *Essais* in-folio, laquelle, quarante ans après, fut suivie d'une autre, perfectionnée, exécutée dans le même format avec magnificence, grâce aux secours qu'elle implora et qu'elle obtint de plusieurs personnages importants. Cette édition, dédiée au cardinal de Richelieu, et précieuse par la traduction des nombreux passages grecs, latins et italiens, est précédée d'une préface curieuse, qu'on peut ranger parmi les meilleurs morceaux sortis de sa plume. Le texte de ces deux réimpressions fut soigneusement établi d'après un exemplaire de Montaigne, corrigé et augmenté de sa main, dont parle nettement le *Dictionnaire* de Moréri; c'est avec raison que la plupart des éditions des *Essais* se sont conformées à celles-là et c'est à tort qu'on a voulu en contester l'exactitude.

Après son long séjour au château de Montaigne, Mlle de Gournay revint à Paris, d'où elle entretenait toujours une correspondance suivie avec la veuve et la fille de l'auteur des *Essais*. Sa fortune était médiocre : la mort du père avait été fatale à la prospérité financière de la famille, si bien que, lorsque la part de l'aîné des fils eût été prélevée, il ne resta guère aux trois autres enfants, les seuls survivants, que 2,400 livres de revenus, consistant surtout en rentes mal payées, et diminués bientôt par une série d'accidents divers. Aussi fut-elle obligée de vendre une partie de son patrimoine. Dans la suite, le cardinal, qui l'aimait, et qui s'amusait quelquefois de ses saillies et de son amour pour les vieux mots, lui fit obtenir de la cour une petite pension, qu'elle ne voulut pas laisser augmenter.

Mlle de Gournay vécut à Paris, dans l'intimité des personnes les plus considérables par leur esprit et leur naissance. A la création de l'Académie, les principaux membres du docte corps se rassemblèrent souvent chez elle, et dans les discussions qui avaient pour but d'épurer et de fixer la langue, elle se distingua par la chaleur avec laquelle elle prit la défense des termes anciens, ce qui lui fit donner place par Ménage dans sa *Requête des Dictionnaires*, et par Saint-Évremond, dans sa comédie des *Académistes* (1). Cette passion pour les archaïsmes prêtait à la raillerie, et on ne lui en fit pas faute; joignez-y sa double qualité de vieille fille et de femme auteur, ses bizarreries de caractère, son humeur bouillante et impétueuse, et vous ne serez pas étonnés des nombreux *tours* qu'on lui joua et qu'on peut lire dans Tallemant des Réaux. On connaît l'histoire des *trois Racan*, si souvent exploitée au théâtre et dans le roman. Une autre *niche* dont on la rendit victime fut de supposer une lettre du roi d'Angleterre, qui lui demandait sa vie et son portrait; elle y fut prise, mit six semaines à écrire sa biographie, se fit peindre,

(1) Voir dans Petit, *Dialog. satyriq. et moraux*, 1687, in-12, une curieuse discussion des académiciens chez Mlle de Gournay, sur le mot *rafinage*.

et envoya le tout en Angleterre, où l'on ne sut ce que cela voulait dire. Parmi ceux qui s'acharnaient le plus à se moquer d'elle, il faut citer le chevalier de Bueil et Ywande, le comte de Moret, le poëte Desmarest, Boisrobert, dont la malice du moins était sans amertume et qui lui rendit même des services près de Richelieu, Saint-Amant, qui la maltraite dans son *Poëte crotté*, etc. Mais elle était ferme à la riposte, et elle a répondu à ses détracteurs, dont elle se préoccupa beaucoup, non-seulement par son *Apologie* en prose, et par la *Peinture de ses mœurs*, en vers, mais aussi par des attaques personnelles, qu'elle prodigue surtout contre les courtisans, dont elle avait probablement à se plaindre plus que de tous les autres. Elle eut l'imprudence de s'attirer encore des inimitiés, en se mêlant aux querelles religieuses de son temps : le père Coton avait été attaqué dans *l'Anti-Coton*, elle prit parti pour lui, en publiant *l'Adieu de l'ami du roi pour la défense des pères Jésuites;* Lyon, 1610, in-8°, et on lui répondit par l'*Anti-Gournay, ou le Remerciement des barrières de Paris au sieur de Courbouzon-Montgommery;* Niort, 1610, in-8°, dont Bayle et plusieurs autres critiques ont fait deux ouvrages, mais à tort, suivant l'excellente et substantielle notice de M. L. Feugère sur M^lle de Gournay. Heureusement l'amitié des plus savants et des plus illustres personnages de France, d'Italie, d'Allemagne, de Flandre et de Hollande, suffisait amplement pour la dédommager de ces petites tracasseries.

Après une longue vie, remplie par l'étude, en compagnie de sa gouvernante Jamyn, qui participait alors à la célébrité de sa maîtresse, et de sa chatte, qu'elle a chantée sous le nom de *Donzelle* (l'abbé de Marolles en a fait un chat, — grave erreur! — et l'a nommé *Piaillon*, ainsi que Tallemant), M^lle de Gournay mourut pieusement, et fut enterrée à Saint-Eustache. Ménage, François et Charles Ogier, Valois, Gui Patin, La Mothe Le Vayer, Colletet, Du Pelletier, et divers autres lui firent des épitaphes. Celle de Colletet se terminait ainsi :

Tu remportes, Gournay, cet illustre avantage
D'égaler en mourant les sibylles en âge,
Et d'avoir en vivant surmonté leur vertu.

Quant à l'avocat Du Pelletier, il disait, plus splendidement encore :

Ses vertus, son sçavoir se trouvent sans exemples;
Vous pouvez pour quelque autre élever un cercueil,
Mais pour elle il faudrait ne bâtir que des temples.

Après sa mort, on trouva dans son cabinet des lettres des cardinaux du Perron, Richelieu et Bentivoglio, de saint François de Sales, du duc de Mantoue, du duc de Biron, du président Jeannin, de Balzac, du savant du Puy, de Godeau, Maynard, Heinsius, Dominique Baudius, Juste Lipse, Anne de Schurmann, la gloire de la Hollande, M^me et M^lle Desloges, etc. Par son testament elle désigna comme l'exécuteur de ses dernières volontés La Mothe Le Vayer, ennemi, comme elle, des réformes opérées sur le vieux langage, et lui légua sa bibliothèque, indépendamment de quelques souvenirs donnés à d'autres littérateurs, notamment son *Ronsard* à Claude de L'Estoile.

Le caractère de M^lle de Gournay avait quelque chose de viril, bien qu'elle eût l'âme candide et généreuse et que ce fût une *bonne fille*, suivant l'expression de l'abbé de Marolles (1), qui la fréquenta beaucoup, elle ne laissa pas de se susciter quelques embarras par cette humeur vive et susceptible, par ce manque de souplesse dans le caractère, qu'elle a confessés du reste. Le même abbé de Marolles dit que « sa beauté estoit plus de l'esprit que du corps » : c'est là l'opinion reçue, et l'on sait que, à en croire le *Perroniana*, au lieu de recourir au lieutenant civil contre les calomnies de ceux qui, dans le *Remerciement des Barrières*, l'avaient traitée de *coureuse* et l'accusaient grossièrement *d'avoir servi au public*, elle n'avait qu'à se faire « peindre devant son livre ». Pourtant il est juste de rapporter les témoignages contradictoires, bien qu'ils soient tous un peu suspects. Son ami La Mothe Le Vayer dit, dans des vers à sa louange, qu'elle a montré

. . . . . . . . . . . . . . . . Une illustre alliance
Des beautés de l'esprit et de celles du corps.

Elle-même s'est peinte au physique sous des couleurs moins noires, et son portrait, en tête des dernières éditions de ses œuvres, s'il n'est pas celui d'une beauté, n'est pas davantage celui d'une laide personne.

Ses œuvres, bien oubliées aujourd'hui, ont joui, dans leur temps, d'une grande réputation. Grotius a traduit de ses vers. Heinsius a dit d'elle : « *Ausa virgo concurrere viris, scandit supra viros.* » Baudius l'a surnommée la *Sirène française* et la *dixième Muse*. Outre ceux que nous avons déjà nommés, Cospéan, le père Bouhours, les deux Habert, Maleville, le chancelier Seguier, etc., faisaient d'elle le plus grand cas. Elle réunit une première fois ses œuvres sous le titre singulier : *L'Ombre de la demoiselle de Gournay*, 1626, in-8°, avec cette épigraphe : « L'homme est l'ombre d'un songe, et son œuvre est son ombre; » et pour vignette un arbre accompagné de cette devise : *Factura nepotibus umbram*. Quelques années après elle en donna une édition plus complète, en l'intitulant cette fois : *Les Avis ou les Présents de la demoiselle de Gournay;* in-4°. *L'Ombre* contient un grand nombre de petits traités sur des sujets de littérature et de morale, écrits d'un style en général lent et lourd, embarrassé d'archaïsmes qui en rendent la lecture pénible, mais souvent vigoureux et pittoresque, rude, un peu pédant et grondeur. Voici les titres de quelques-

(1) Tallemant des Réaux et Sorel ont aussi loué la noblesse de son caractère, sa force d'âme, sa reconnaissance, sa générosité, sa bonté, etc.

uns de ses traités moraux : *De la Médisance:* sorte de manifeste fort long, lancé contre ses *drapeurs*; — *Si la vengeance est licite?* — *Que les grands esprits et les gens de bien s'entrecherchent:* trop subtil et pédantesque; — *De la Néantise de la commune vaillance de ce temps, et du peu de prix de la qualité de noblesse:* œuvre curieuse et pleine d'énergie; — *Égalité des hommes et des femmes*, où, comme encore dans *le Grief des Dames*, elle revendique avec chaleur les droits de son sexe; — *Des Vertus vicieuses;* — *Des Grimaces mondaines;* — *De l'impertinente Amitié;* — *Des fausses Dévotions;* — *Advis à quelques gens d'église*. Ces deux derniers traités montrent en elle une piété sincère et éclairée, mais un peu chagrine, comme la plupart de ses autres vertus, et poussant la hardiesse jusqu'à morigéner les confesseurs. Ses traités littéraires sont plus curieux pour nous, parce qu'ils contiennent ses théories et ses doctrines, et qu'ils peuvent servir à l'histoire du goût et de la langue en France; on peut consulter sur ce point ses fragments : *Du Langage françois sur la version des poëtes antiques ou des métaphores, des rimes, des diminutifs françois*, et surtout sur la *Défense de la poésie et du langage des poëtes*. Mlle de Gournay y combat non-seulement pour la conservation des vieux mots, mais aussi, ce qu'on ne sait pas assez, pour la création de mots nouveaux, pour « le droict d'emprunt et de propagation ». Mais elle appuie principalement sur les droits du langage ancien, avec une opiniâtreté de souvenirs et un dévouement chevaleresque qui ont bien leur charme. Au milieu de ses exagérations, elle a émis plus d'une idée juste, plus d'une excellente remarque; elle a souvent montré une véritable intelligence du génie et des besoins de la langue française; elle a rompu des lances pour mainte locution précieuse que voulaient anéantir les *regratteurs* de mots. Mais elle ne sait pas se tenir dans la mesure, et en s'obstinant à remonter en arrière jusqu'à la Pléiade, qui est à ses yeux le modèle idéal, elle s'est condamnée à écrire des ouvrages vieillis aussitôt qu'imprimés. Ce fut la crainte de voir son propre livre soumis à ces épurations de mots, qui lui dicta cette imprécation : « Si ce livre me survit, je deffends à toute personne, telle qu'elle soit, d'y adjouster, diminuer, ni changer jamais aucune chose, soit aux mots ou en la substance, soubs peine à ceux qui l'entreprendroient d'estre tenus pour détestables aux yeux des gens d'honneur, comme violateurs d'un sepulchre innocent. » Mlle de Gournay a encore fait quelques œuvres en prose; entre autres : *Le Proumenoir de M. de Montaigne*, histoire persane, mêlée de vers, dans le genre tout à fait romanesque; des traductions, et un morceau critique *sur la façon d'écrire de MM. le cardinal du Perron et Bertaut*. Parmi ses vers, qui méritent plus d'attention qu'ils n'en ont obtenu jusqu'alors, il y a aussi des traductions (de l'*Énéide*, de quelques psaumes, etc.). Son *Bouquet de Pinde*, dédié à sa sœur d'alliance, la vicomtesse de Gamaches, se compose par moitié environ de ces épigrammes *à la grecque* demeurées célèbres par un mot de Racan (1), qui voulait se venger peut-être des coups de pantoufle qu'il avait reçus dans l'affaire des trois Racan; et par moitié, de pièces de tous genres, églogues, sonnets, odes, épîtres, ballets. Tout cela, bien que trop souvent maniéré et diffus, flottant de la vulgarité à la prétention, offre plus d'une fois du nerf, de la franchise, de la noblesse, de la véhémence et même quelque éclat. Victor FOURNEL.

Mlle de Gournay, *Sa vie*, par elle-même. — H. de Coste, *Vies des Dames illustres*, II, p. 668. — Pasquier, *Lettres*, IIe vol., l. 18. — *Perroniana*. — *Ménagiana*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XVI. — Bayle. — Moréri. — Marolles, *Mémoires* (1628, 1656). — Titon du Tillet, *Parnasse franç.* — Chapelain, *Mélanges*. — Tallemant des Réaux, t. III, édit Monmerq. — J. de La Farge, *Le Cercle des Femmes savantes*. — *Mlle de Gournay*, par L. Feugère (1853 in-8°), notice qui peut tenir lieu de presque toutes les autres sources.

**GOURNÉ** (L'abbé *Pierre-Mathias* DE), géographe français, né à Dieppe, le 23 février 1702, mort vers 1770. Il était prieur de Notre-Dame de Taverny (Ile de France). On a de lui : *Dissertation sur le choix des cartes de géographie;* 1737, in-12; — *La Géographie méthodique, ou introduction à la géographie ancienne et moderne, à la chronologie et à l'histoire, avec cartes et figures et une Préface historique ou Essai sur* l'Histoire de la Géographie *par de Querlon;* 1741, 1742, 2 vol. in-12; — *Lettre de M. Hardy, maître de quartier du collége des Grassins, à M. l'abbé Guyot-Desfontaines, au sujet de la nouvelle traduction de Virgile;* 1743, in-4°; — *Lettres sur la géographie;* 1743, in-12; — *Description géographique des royaumes d'Espagne et de Portugal;* 1743, in-12; — *Description géographique des provinces intérieures de la France;* in-12; — *Tableau de la France ancienne et moderne;* 1752, une feuille in-folio; — *Lettres d'un particulier à un seigneur de la cour, ou observations et remarques sur la science métallique et le style lapidaire, et en particulier sur les deux inscriptions proposées et actuellement tracées sur le plâtre à la place de Louis le Bien Aimé;* 1765, in-8°; ces lettres, au nombre de trois, ont été tirées à un petit nombre d'exemplaires et distribuées par l'auteur à ses amis. L'abbé Gourné a donné aussi un *Petit Atlas stéréographique et géographique* (sans date), et, en 1751, le *prospectus* d'une *Histoire synoptique de la France.* G. DE F.

Quérard, *La France littéraire*.

**GOUROFF** (*A. Jeudy* DUGOUR, plus connu sous le nom de), littérateur russe, d'origine française, né à Clermont-Ferrand, en janvier 1766, mort vers 1840. Il était Père de la doctrine chrétienne

(1) Voir le *Ménagiana*, p. 188, de la 1re édit. de Hollande.

et professeur au collége de La Flèche, dirigé par sa congrégation, lorsque la révolution éclata. Il essaya alors de la profession de libraire, et n'ayant point réussi, il sollicita une place en Russie dans l'instruction publique : on le nomma professeur et bibliothécaire à Kharkoff. Il se fit naturaliser russe, reçut de l'empereur le nom de Gouroff en 1812, et devint conseiller d'État, directeur de l'université de Saint-Pétersbourg, professeur d'histoire et de littérature, etc. Il a publié : *Histoire publique et secrète de Henri IV, roi de France et de Navarre*; Paris, 1790, in-8°; — *Coup d'œil sur l'histoire de France, pour servir d'introduction à la géographie de la France*; Paris, 1791, in-8°; — *Géographie de la France, d'après la nouvelle division en 83 départements*; Paris, 1791, in-8°; — *Nouvelle Rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles*; Angers et Paris, 1792, in-8°; — *École de Politique*; 1792; — *Mémoire justificatif pour Louis XVI*, publié par cahiers les 20, 24 et 31 décembre 1792, et les 7 et 12 janvier 1793; — *Histoire d'Olivier Cromwell*; Paris, 1795, 2 vol. in-12; — *Collection des meilleurs ouvrages qui ont été publiés pour la défense de Louis XVI, roi des Français*; Paris, 1796, 2 vol. in-8°. Cette collection contient : *Mémoire justificatif pour Louis XVI, ci-devant roi des Français, en réponse à l'acte d'accusation qui lui a été lu à la Convention nationale*; 2e édition; *Défense de Louis XVI*, par Malouet; *Réflexions présentées à la nation française sur le procès intenté à Louis XVI*, par Necker; *Réponse à ces Réflexions*; *Anecdotes sur Louis XVI*; *Défense de Louis prononcée à la barre de la Convention, par le citoyen Desèze, l'un de ses défenseurs officieux*; *Lettre de Bertrand de Molleville au président de la Convention*; *Extrait de la déclaration de M. L. de Narbonne*; *Vues générales sur le procès de Louis XVI*, par M. Sourdat; *Un citoyen français à la Convention nationale*; *Plaidoyer pour Louis XVI*, par Lally-Tolendal, etc.; — *Notice sur la vie et les écrits de l'abbé Rozier*, imprimé dans le *Cours complet d'agriculture*; Paris, 1800; — *Collection de pièces intéressantes sur les grands événements de l'histoire de France pendant les années* 1789, etc.; Paris, 1802; — *Critique et Défense de l'histoire*, discours prononcé à l'université de Kharkoff en 1807; Kharkoff, 1807, in-4°; — *Des Révolutions opérées dans l'état social au quinzième siècle*; Kharkoff, 1809, in-4°; — *De la Civilisation des Tartares Nogaïs dans le midi de la Russie européenne*; Kharkoff, 1816, in-8°; — *Mémoire sur l'état actuel de l'hôpital impérial des pauvres malades de Saint-Pétersbourg, avec des détails sur la nouvelle institution des Veuves de la Charité*; Saint-Pétersbourg, 1817, in-8°; — *De la Direction donnée à l'enseignement dans les universités*, discours; Saint-Pétersbourg, 1823, in-8°; — *De l'Influence des lumières sur la condition des peuples*, discours; Saint-Pétersbourg, 1826, in-8°; — *Du Rapport des lettres avec la morale*, discours; Saint-Pétersbourg, 1828, in-8°; — *Essai sur l'histoire des enfants trouvés depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, servant d'introduction à l'ouvrage suivant; Paris, 1829, in-8° : tiré à 100 exemplaires seulement; — *Recherches sur les enfants trouvés et les enfants illégitimes en Russie, dans le reste de l'Europe, en Asie et en Amérique, précédées d'un Essai sur l'histoire des enfants trouvés depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*; Paris, 1839, in-8°. L'auteur cherche à constater les maux que produisent les hospices d'enfants trouvés, et rend compte des moyens employés dans différents pays pour prévenir l'infanticide et l'exposition. Gouroff a été l'éditeur des *Lettres de Platon*, traduites du grec par Papin.

L. Louvet.

Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — *Dict. des Économistes.*

**GOURRAIGNE** (*Hugues*), médecin français, né en Gascogne, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Montpellier, en 1752. Reçu docteur à Montpellier, il devint professeur à la faculté de médecine de la même ville. Ses nombreuses dissertations lui firent une certaine réputation dans son temps. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertationes medicæ, cum specimine de febribus*; Orange, 1725, in-8°; — *Tractatus de febribus juxta circulationis leges*; Montpellier, 1730, 1753, in-12; — *Dissertationes medico-chirurgicæ de circulationis legibus seu de tumoribus*; Montpellier, 1731, in-8°; — *Quæstiones medicæ duodecim, a diversis viris propositæ*; Montpellier, 1732, in-4°; — *Pathologiæ Conspectus*; Montpellier, 1743, in-8°; — *Physiologiæ Conspectus*; Montpellier, 1744, in-8°; — *Quæstiones medicæ duodecim, pro regia cathedra vacante*; 1748, in-4°. Le *Recueil de l'Académie des Sciences* renferme de Gourraigne un *Mémoire sur un fœtus monstrueux* (1741).

J. V.

Quérard, *La France littéraire*. — *Biog. méd.*

**GOURVILLE** (*Jean* Hérault, sieur de), célèbre financier et agent politique français, né à La Rochefoucauld, le 11 juillet 1625, mort à Paris, en 1703. La famille de Gourville était obscure et pauvre; sa mère, restée veuve de bonne heure avec huit enfants, ne put que lui faire apprendre à lire et à écrire, et à dix-sept ans il entra chez un procureur d'Angoulême. Le frère de Gourville, maître d'hôtel du duc de La Rochefoucauld, le fit admettre dans cette maison comme valet de chambre. Son intelligence, son activité ayant attiré l'attention du fils du duc, du prince de Marsillac, il le prit à son service, d'abord comme maître d'hôtel, puis comme secrétaire, et bientôt dans les intrigues de la Fronde, où le prince jou

un si grand rôle, Gourville devint son agent le plus actif. Son audace égalait son esprit d'invention; et quand le prince de Condé eut été arrêté et emprisonné à Vincennes, Gourville tenta de le délivrer, et fut sur le point d'y réussir. Il est vrai qu'en ce temps on pouvait beaucoup oser impunément contre un pouvoir faible et méprisé. « Ceux qui n'ont pas vu la faiblesse du gouvernement d'alors, nous dit Gourville dans ses *Memoires*, ne s'imagineront jamais comment tout se passait sans qu'on l'empêchât; ceux qui ont vu ces choses sont morts, et les jeunes les prendraient pour des rêveries. » Toutefois Gourville avait trop tenté pour ne pas craindre un peu, et il jugea prudent de quitter Paris et de se rendre à La Rochefoucauld. Poursuivi vivement, et deux fois arrêté, il ne dut son salut qu'à son sang-froid et à un esprit de ressources qui ne l'abandonnait jamais. Après la délivrance des princes et leur retour à Paris, Gourville, présenté au prince de Condé, en fut des mieux accueillis, et il devint dès lors un de ses agents et de ses confidents politiques les plus accrédités et les plus employés. Lorsque le coadjuteur, se rapprochant de la cour, était devenu l'ennemi du parti des princes, Gourville proposa de l'arrêter, et un hasard tout à fait inattendu déroba seul le coadjuteur à ses habiles menées. Tous les moyens, au reste, lui étaient bons pour servir la cause des princes. Comme ils manquaient d'argent, Gourville, une fois, saisit celui d'une recette, et une autre fois il mit à rançon un directeur de postes. Lorsque La Rochefoucauld, fatigué de la guerre civile et de sa vie de frondeur aventureux, voulut faire sa paix avec la cour, ce fut Gourville qu'il chargea de négocier son raccommodement, et il déploya tant d'habileté dans cette négociation que le cardinal de Mazarin voulut s'attacher un si précieux diplomate. Il chargea Gourville d'obtenir du prince de Conti, alors maître de Bordeaux, qu'il rendît cette ville au gouvernement, et fit ainsi les premiers pas vers une paix désirée des deux parts, mais que personne ne voulait offrir. Gourville y réussit, et peu après le cardinal le chargea d'une affaire de même nature auprès du prince de Condé. Il eut cette fois moins de succès, sans cependant perdre rien de son crédit à la cour. Gourville allait ainsi d'un camp dans l'autre, et put servir le pouvoir, sans se brouiller avec ses premiers amis politiques. Sa position néanmoins était trop difficile à bien garder pour que sa fidélité n'inspirât jamais quelques soupçons aux uns ou aux autres. Nommé intendant des vivres à l'armée de Catalogne, il était revenu à Paris à la fin de la campagne de 1655; mais Mazarin, craignant qu'il n'y eût été envoyé pour renouer quelques intrigues par le prince de Conti, le fit mettre à la Bastille. Le ministre se trompait: Gourville ne venait à Paris que pour s'y reposer des affaires, et y prendre du bon temps, comme on disait alors. Déjà riche, il s'était fait meubler un appartement avec luxe et avec goût, avait acheté des chevaux, une voiture, et pour figurer dans le grand monde, il apprenait à danser. Quand le gouverneur de la Bastille vint arrêter Gourville, il le trouva qui répétait une courante. S'il se vit forcé de l'interrompre dans cet exercice, on n'en usa pas fort durement avec lui; on le fit monter dans son carrosse, lui donna une chambre fort agréable et adoucit autant que possible le séjour de six mois que Gourville fut forcé de faire dans ce château-fort. Lorsqu'il en sortit, Gourville alla d'abord remercier le cardinal de l'y avoir fait mettre pour le guérir de l'intrigue. Mazarin se mit à rire, et pour lui prouver, du reste, sa bonne volonté, l'engagea à entrer dans les finances, où il lui était aisé de s'enrichir. Bientôt, grâce à la bienveillance de Fouquet, il obtint la recette générale des tailles de la Guienne. Lui-même, dans ses *Mémoires*, nous a tracé ingénument le tableau de toutes les façons dont on dilapidait le bien de l'État. Après quoi il ajoute: « Ayant ces exemples devant moi, je profitai beaucoup. » Il profita si bien qu'il put acheter onze cent mille francs la charge de secrétaire du conseil, et en paya comptant plus de la moitié. Il avait rendu à Fouquet près du cardinal quelques services, qui lui avaient valu toutes les bonnes grâces du surintendant. Mais il eut le mérite plus rare de lui demeurer fidèle dans sa chute. Quand Fouquet fut arrêté, Gourville s'empressa de porter cent mille francs à madame Fouquet « pour gagner quelques juges, si l'on pouvait y parvenir », comme il le dit dans ses *Mémoires*, et plus tard il remit encore à cette dame une somme considérable pour l'aider à l'établissement de son fils, le comte de Vaux. Mais en même temps qu'il frappait Fouquet, Louis XIV sévissait contre tous les traitants, et tout le crédit dont jouissait Gourville, qui même avait eu l'honneur de faire la partie du roi, ne le put dérober aux coups qui venaient d'atteindre, et trop justement, lui et la plupart de ses confrères. La chambre de justice, établie pour contrôler les actes de ceux qui avaient administré les finances, condamna Gourville à être pendu et à la confiscation de ses biens. Mais déjà il avait cherché en Hollande un port contre l'orage. De là il passa en Angleterre, où il se vit très-bien accueilli par Saint-Évremond, Hamilton, Buckingham, et d'autres seigneurs qu'il avait connus à la cour de France. Puis il revint à Bruxelles, y loua un très-bel hôtel, et y donna des fêtes qui attirèrent l'élite de la société. En 1666, pendant la tenue du congrès à Bréda, il s'y rendit, et grâce à ses habiles négociations, les princes de Brunswick et de Hanovre s'y prononcèrent en faveur de la France. Louis XIV alors le fit accréditer comme son ministre près de la cour de Brunswick, de sorte que, comme il le dit dans ses *Mémoires*, « son procès était fait et parfait à Paris, pendant qu'il se trouvait

plénipotentiaire du roi en Allemagne ». Il servit assez bien le roi pour en obtenir son rappel. Mais Colbert, moins facile à fléchir, exigea qu'il payât sa grâce en versant au trésor huit cent mille francs, qu'il consentit à réduire à six cent mille. Sur ces entrefaites, Gourville était devenu l'intendant du prince de Condé, et s'était rendu à Madrid pour y réclamer des sommes dues au prince, à qui il rapporta de quoi continuer ses embellissements de Chantilly, qui, comme on sait, lui tenaient fort au cœur. Gourville, dans son voyage, avait aussi transmis à Lyonne, dont il avait reçu les instructions, beaucoup de renseignements précieux, et ce ministre dit au roi qu'il lui devait de bien connaître l'Espagne. En 1681, Louis XIV renvoya Gourville en Allemagne, avec la mission de rompre l'assemblée des princes à Humelinck. Enfin, après cette mission, il obtint des lettres de grâce, lettres que la faveur du roi emporta ; car elles furent un acte de clémence royale qui força un peu les règles de la justice. Du reste, à cela près de son trop de penchant à l'intrigue et de son peu de délicatesse en matières de finances, suivant l'usage du temps, Gourville avait beaucoup de bonnes qualités. Il n'oublia jamais d'où il était parti, et il s'épargnait ainsi de fâcheuses mortifications. Ses meilleurs amis ne l'oubliaient point ; madame de Sévigné, qui était du nombre, écrit à sa fille, en lui disant que Gourville avait placé un domestique à elle, nommé Hébert, chez le prince de Condé : « M. de La Rochefoucauld dit qu'il prend des liaisons avec Hébert, dans la pensée que c'est un homme qui commence une grande fortune ; à cela je réponds que mes laquais ne sont pas si heureux que les siens. »

Gourville, qui vécut et mourut célibataire, n'avait pas une morale des plus rigides. Mais, dans ses *Mémoires*, il ne touche point au chapitre de ses aventures galantes, et ne parle pas même de Ninon de Lenclos, qu'il aima tendrement et dont il fut tendrement aimé dans sa jeunesse, et dont il demeura toujours l'ami. Au nombre des amis de Gourville, qu'il recevait dans sa maison, il faut, avec madame de Sévigné, compter encore le duc de Bourbon, le duc de La Rochefoucauld, M$^{me}$ de Grignan, de Schomberg, de Coulanges. Madame de Sévigné nous peint de la sorte, en parlant de la mort de M. de La Rochefoucauld, la véracité, la sincérité de l'attachement que lui portait Gourville. « Jamais homme, dit-elle, n'a été si bien pleuré : Gourville a couronné tous ses fidèles services dans cette occasion ; il est estimable et adorable par ce côté de son cœur, au delà de ce que j'ai jamais vu ; il faut m'en croire. » Gourville menait donc à la fois une vie douce et honorée, lorsque les infirmités de la vieillesse se firent cruellement sentir à lui. Une douleur à la jambe, tellement grave, que ses facultés intellectuelles en subirent le contre-coup, le retint pour toujours dans sa chambre. Ce fut là, dans la première année de sa maladie, qu'il dicta ses *Mémoires*, où, dans un style souvent pénible, confus, qui se ressent de la vieillesse de son auteur, il nous retrace pourtant beaucoup de faits très-curieux sur les intrigues de la Fronde et l'état des esprits, des affaires, du gouvernement à cette époque. Ces mémoires parurent en 1724, édités par les soins de M$^{lle}$ de Bussière. Voltaire a inséré dans son *Siècle de Louis XIV* quelques-unes des anecdotes que conte Gourville dans ses *Mémoires*, et madame de Sévigné, à qui il les avait donné à lire, en a dit d'une façon fort spirituelle, mais un peu trop aimable pour l'auteur : « Les *Mémoires* de Gourville sont charmants ; ils sont écrits, non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable. Vous y voyez Gourville pendu en effigie et gouverner le monde ; les caractères de tous les ministres y sont merveilleux ; l'histoire de madame de Saint-Loup et de La Croix y est narrée dans la perfection. Gourville y parle de sa naissance avec une sincérité parfaite ; et son neveu n'est pas un assez grand homme pour soutenir une chose aussi estimable à mon gré. » Gourville mourut à soixante-dix-huit ans, dans les sentiments de la plus grande piété, après avoir fondé un hospice à La Rochefoucauld et en laissant par son testament beaucoup de bien aux pauvres.

AL. DUPAI.

*Mémoires* de Gourville. — *Lettres de Sévigné*. — *Notice sur Gourville* par Petitot. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V.

**GOUSSAINVILLE** (*Pierre*), poëte français, né à Montfort-l'Amaury, vivait à la fin du seizième siècle. Il n'est connu que par l'ouvrage suivant : *Libellus Epigrammatum variorum ad amicos pro xeniis, per Petrum Goussainvillium, Montis-Fortensem, pro anno* 1574. *Apud Dion. a Prato*; 1574.

D. DE B.

Ant. Loysel, *Opuscul.*, p. 787.

**GOUSSAINVILLE** (*Pierre* DE), historien ecclésiastique français, né au pays Chartrain, vers 1620, mourut en 1683. Il fit une étude approfondie des ouvrages de Pierre de Blois, précepteur d'abord, puis secrétaire de Guillaume II, roi de Sicile. Richard, archevêque de Cantorbery, fit de Pierre de Blois son chancelier, à raison de l'estime qu'il portait à son mérite. Pierre continua l'*Histoire des Monastères d'Angleterre* d'Ingulfe depuis 1091 jusqu'en 1596. On a de lui 183 *lettres* et 65 *sermons*. Ceux-ci furent publiés par le P. Budée en 1600, à Mayence. Goussainville donna la meilleure édition de ces *Lettres et sermons* ; Paris, 1667, in-fol. Elle est précédée de la vie de l'auteur et de notes savantes ; cette édition est dédiée à Louis de Bassompierre, évêque de Saintes, dans la maison duquel Goussainville resta quelque temps. Il a encore publié : *Vita Petri Blesensis...* ; Paris, 1647, in-fol. ; — les *Œuvres de saint Grégoire pape*, 1675, 3 vol., qu'il dédia au même personnage.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

D. Liron, *Bibl. gén. des Auteurs de France*, p. 282.

**GOUSSAULT** (*N.....*), écrivain français, de la fin du dix-septième siècle. Abbé et licencié en Sorbonne, il fut pendant quelque temps conseiller au parlement. « Lorsqu'il fut retiré des affaires, dit Barbier, il se livra à la composition de différents ouvrages de morale, qui furent bien reçus du public. » On y remarque, selon le même bibliographe, un mélange assez agréable d'érudition profane et ecclésiastique. Un de ses livres montre aussi que l'auteur avait voyagé en Italie. Il a fait imprimer : *Raisonnements chrétiens sur ce qui s'est passé dans le commencement du monde*; Paris, 1679, in-12; — *Poésies et Pensées chrétiennes*; Paris, 1681, in-12; — *Lettre à un de mes amis sur le mandement de l'évêque de Laon touchant les curés et les prêtres avancés en âge*; 1688, in-4°; — *Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes et sur leurs bonnes qualités*; Paris, 1692, in-12; Lyon, 1694 (anonyme) : Barbier pense que l'auteur avait caché son nom pour n'avoir point l'air de se mesurer avec l'abbé de Villiers, qui venait de publier un ouvrage du même genre. Un libraire de Maestricht reproduisit le livre de Goussault sous ce titre : *Réflexions sur les différents caractères des hommes, par M. E. F., évêque de N.*; 1714, in-12 : « L'ouvrage fit encore plus de sensation sous ce nouveau titre que sous l'ancien, » dit Barbier. L'abbé Fléchier, croyant que ces *Réflexions* étaient réellement de son oncle, les inséra en 1715, à la suite des *Lettres* de l'évêque de Nîmes. Les journalistes du temps n'élevèrent aucune réclamation à ce sujet. Aussi trouve-t-on cet ouvrage dans la collection des *Œuvres de Fléchier*, en 10 vol. in-8°; — *Le Portrait d'un honnête homme*; Paris, 1693; Lyon, 1694 et 1700, in-12 : le style et la marche de ce livre font reconnaître Goussault pour l'auteur du précédent, lequel se trouvait d'ailleurs indiqué dans les catalogues de Brunet, son éditeur, comme étant de l'abbé Goussault; — *Portrait d'une honnête femme*; Paris, 1694, in-12; — *Conseils d'un Père à ses Enfants*; Paris, 1695, in-12; — *Lettres choisies de divers auteurs*; Bruxelles, 1725, in-8° : on pense que c'est une nouvelle édition du recueil de Milleran. P. A.

Barbier, *Examen critique des Dict. historiques.*

**GOUSSET** (*Jacques*), en latin *Gussetius*, théologien protestant, et habile hébraïsant français, né à Blois, le 7 octobre 1635, d'une famille distinguée, et mort à Groningue, le 4 novembre 1704. A Saumur, où il fit ses études de théologie, il acquit une profonde connaissance du grec, sous Lefèvre, et de l'hébreu, sous Louis Cappel. Nommé ministre à Poitiers, en 1662, il ne quitta cette église qu'à la révocation de l'édit de Nantes. Il avait refusé à trois reprises différentes une chaire de théologie à Saumur. En 1685 il passa en Angleterre, et bientôt après en Hollande. A la recommandation de Sal. van Till, il fut nommé pasteur de l'église wallonne de Dordrecht, en 1687. Cinq ans après, il fut appelé à Groningue pour y enseigner le grec et la théologie. Il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de ses jours. Gousset s'appliqua surtout à la culture de l'hébreu, sur lequel il mit en avant un système fort opposé à celui qui commençait à prévaloir en Hollande. Tandis que les hébraïsants hollandais, marchant sur les traces d'Erpenius, regardaient la connaissance de l'arabe et du syriaque comme de la plus grande utilité pour l'intelligence de la langue hébraïque, Gousset, considérant cette langue comme un soleil qui s'éclaire lui-même, selon ses propres expressions, prétendait qu'elle peut et qu'elle doit s'expliquer par elle-même, sans aucun secours étranger. Il faut, d'après lui, déchiffrer l'hébreu, comme une lettre écrite en caractères inconnus, en s'aidant des passages parallèles et de la suite du discours. Il fondait cette opinion sur cette singulière considération que l'hébreu, étant une langue divine, ne peut avoir aucun rapport avec les autres langues, qui sont purement humaines. Il ajoutait qu'on ne peut, sans s'exposer à de nombreux ennuis, aller chercher des secours pour déterminer le sens des mots et pour se rendre compte des formes grammaticales de l'hébreu, qui est la souche des autres dialectes sémitiques, dans ces dialectes qui, venus après lui, ont éprouvé de grandes modifications, inconnues et étrangères à la langue mère. Il trouvait d'ailleurs étrange que Dieu eût voulu que pour entendre sa parole contenue dans l'Ancien Testament il fût nécessaire d'apprendre tant de langues, argument dont, pour le dire en passant, il ne sentait pas sans doute la portée, et qu'il aurait été facile de réfuter par la même argumentation. Enfin, il faisait très-peu de cas des secours que les anciennes versions et les écrits des rabbins peuvent fournir pour l'interprétation de l'Ancien Testament. Schultens, qui à l'âge de dix-huit ans eut avec lui une discussion publique sur ce système, l'a réfuté dans ses *Origines Hebrææ* et dans sa *Vetus et regia via hebraizandi*. Gousset avait cependant une connaissance profonde de la langue hébraïque; seulement ses préoccupations dogmatiques l'avaient égaré et lui avaient suggéré un système insoutenable. On a de lui : *Examen des endroits de l'accomplissement des prophéties de M. Jurieu qui concernent la supputation des temps*; 1687, in-12, sans nom d'auteur; — *Controversiarum adversus Judæos Ternio, in specimen operis, jam affecti, quo R. Isaaci Chizzuk Emonna confutatur*; Dordrecht, 1688, in-8° : cet ouvrage contient trois dissertations critiques sur trois passages de l'Ancien Testament appliqués au Messie; — *Jesu Christi Evangeliique Veritas salutifera demonstrata in confutatione libri Chizzuk Emonna* Amsterd., 1712, in-4° : cet ouvrage, complément ou, pour mieux dire, développement du précédent, est une réfutation du *Chizzuk Emonna* du rabbin Isaac; — *Considérations théologiques et critiques sur le*

*projet d'une nouvelle version française de la Bible, publié l'an 1696, sous le nom de M. Ch. Lecène, dans lesquelles la vérité est défendue sur un grand nombre de passages de l'Écriture Sainte*; Amsterd., 1698, in-12 : critique plus violente qu'impartiale du projet de Lecène; Gousset, qui était un fervent calviniste, accusa Lecène, qui était arminien, d'avoir affaibli ou fait disparaître plusieurs dogmes de la religion, par la manière dont il traduisait les passages qui les contiennent; — *Commentarii Linguæ Ebraicæ, in quibus præcipue opera impenditur primario significatui et sensui dictionum phrasiumque, accurata investigationes definiendo, homonymiis et interpretationibus vagis*, etc.; Amsterd., 1702, in-fol. C'est le meilleur ouvrage de Gousset. On y trouve de fort bonnes remarques sur la grammaire hébraïque et principalement sur les *usus loquendi* propres au style biblique. J.-Ch. Clodius en a donné une nouvelle édition à Leipzig, 1743, in-4°. J.-C. Schwarz a inséré à la fin de ses *Carmina familiæ Cæsareæ*, 1715, in-8°, des remarques et des corrections à ces commentaires; — *Disputationes in Epistolam Pauli ad Hebræos et ad Levitium XVIII*, 4; Amster., 1712, in-fol.; — *Vesperæ Groninganæ, sive amica de rebus sacris colloquia, ubi varia Sacræ Scripturæ loca selecta explicantur*; Amster., 1698, in-8°; 2e édit., 1711, in-8°; — *De viva deque mortua Fide, doctrina Jacobi apostoli evoluta; adjuncta est dissertatio ostendens Cartesianum mundi systema non esse, ut quidam existimant, periculosum; oratio item qua Deum esse ex mundi hujus inferioris harmonia demonstratur*; Amster., 1696, in-8°; — *Causarum primæ et secundarum realis Operatio*; Leuwarden, 1716, in-4°. Gousset attaque dans cet écrit le système de Malebranche, et soutient la réalité de l'activité des causes secondes; — *Theses Theologicæ de typorum interpretandorum methodo apostolica*, à la suite du *Schediasma Theologiæ practicæ* de Herm. Witsius; Groning; 1729, in-8°. Michel NICOLAS.

Bayle, *Œuvres diverses*, tom. III, p. 629; tom. IV, pag. 766, 773 et 837. — Niceron, *Mémoires*, tom. II et X. — *Journal des Savants*, 1702, n° 40. — Meyer, *Geschichte der Schrifterklärung*, tom. IV. — MM. Haag, *La France protest.*

* **GOUSSET** (*Thomas-Marie-Joseph*), prélat français, né à Montigny-lès-Cherlieux (Haute-Marne), le 1er mai 1792. Fils de parents pauvres et d'humble condition, il se livra jusqu'à l'âge de dix-sept ans aux travaux de la campagne. Cédant enfin à une vocation irrésistible, il commença en 1809 le cours de ses études, et obtint en 1812 le diplôme de bachelier ès lettres. Ses premiers progrès ayant développé chez lui le goût des sciences théologiques et la vocation sacerdotale, il entra la même année au grand séminaire de Besançon, et y devint bientôt l'un des élèves les plus distingués. Il quitta le séminaire en 1817, reçut l'ordination sacerdotale des mains de Latil, alors évêque d'Amyclée *in partibus*, devint vicaire de Lure, et fut rappelé l'année suivante au grand séminaire de Besançon par l'autorité diocésaine, pour y professer la théologie morale. Le cardinal de Rohan lui conféra en 1832 le titre de grand-vicaire. Sacré évêque de Périgueux le 6 octobre 1835, Gousset rendit d'importants services dans son diocèse par la fondation de divers établissements utiles, par la création et la restauration de plusieurs monuments religieux. Il fut élevé le 25 mai 1840 au siége archiépiscopal de Reims. En 1851, sur l'initiative du prince président de la république, il fut promu au cardinalat, dignité ecclésiastique qui lui fit prendre rang au sénat. Il est membre du comité historique des arts et monuments et membre de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Besançon. Dans ces derniers temps, le cardinal Gousset a prêté l'appui de son autorité à la doctrine pédagogique de l'abbé Gaume, contre laquelle a protesté la plus grande partie de l'épiscopat français. On sait que cette doctrine consiste dans l'exclusion des auteurs classiques; cette exclusion est absolue jusqu'à la quatrième. A partir de là ils sont admis dans une certaine proportion avec les écrivains ecclésiastiques. On doit au cardinal Gousset les ouvrages suivants. *Conférences d'Angers*; Besançon, 1823, 26 vol. in-12; — *Exposition de la doctrine de l'Église*; Besançon, 1823, in-12; — *Code Civil commenté dans ses rapports avec la théologie morale*; Paris, 1827 et 1829; Besançon, 1834, in-18 et in-8°; — une édition du *Dictionnaire de Théologie de Bergier*, avec notes et dissertations; Besançon, 1834, in-8°; — une édition du *Rituel de Toulon*, avec notes et dissertation; Besançon, 1828, 6 vol. in-8°; — *Justification de la Théologie morale du B. Liguori*; Besançon, 1832, in-8°, ouvrage traduit en italien; — *Lettres à M. le curé de ***, sur la doctrine du B. Liguori*; Besançon, 1834, in-8°; — *Observations sur le projet de loi sur la liberté d'enseignement*; — *Théologie morale*; Paris, Besançon, 1836, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage a été généralement considéré comme un des meilleurs traités sur la matière; — *La Croyance générale et constante de l'Église touchant l'immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie*; Paris, 1855, in-8°. SICARD.

*Docum. partic.* — *Galerie historique et biographique des Membres du Sénat.*

**GOUSSIER** (*Louis-Jacques*), savant français, né à Paris, le 7 mars 1722, mort dans la même ville le 31 octobre 1799. Professeur de mathématiques, ses premiers travaux furent de mettre en ordre et de diriger la publication des mémoires de La Condamine sur la mesure des trois premiers degrés du méridien dans l'hémisphère austral. Goussier fit pour l'*Encyclopédie* quelques articles sur les arts mécaniques, entre autres l'horlogerie, la serrurerie, la menuiserie, etc. Il inventa différents appareils, com-

un moulin à bras portatif pour scier des planches, une machine et un niveau d'eau. Roland, devenu ministre de l'intérieur, s'attacha Goussier, lui fit revoir les articles qu'il donnait à l'*Encyclopédie méthodique*, et le fit entrer à la division des arts et métiers. Il a publié, en collaboration avec le baron de Marivetz : *Discours préliminaire et prospectus d'un Traité de Géographie physique du royaume de France*; Paris, 1779, in-4°; — *La Physique des Gens du Monde*; Paris, 1780-1787, 5 vol. in-4°; — *Système général, physique et économique des Navigations naturelles et artificielles de l'intérieur de la France*; Paris, 1788-1789, 2 vol. in-8° et atlas. P. A.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel historique, critique et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire.*

**GOUTIÈRE** (1) ou **GUTHIER** (2), en latin **GUTHERIUS** (*Jacques*), né à Chaumont, en 1568, mort en 1638. Il était avocat au parlement de Paris, et savant antiquaire. On a de lui : *De veteri Jure pontificio urbis Romæ*; Paris, 1612, in-4°; — *De Jure Manium, seu de ritu, more, et legibus prisci funeris, libri III*; Paris, 1615, in-4°; Leipzig, 1671, in-8°; — *De Officiis domus Augustæ publicæ et privatæ*; Paris, 1628, in-4°; Leipzig, 1672, in-8°. Dans ces trois ouvrages Goutière compare perpétuellement les *Novelles* et le Code Théodosien avec l'histoire; — *Choartius major, seu de orbitate toleranda præfatio*; Paris, 1613, in-8°, condoléance adressée à Anne Robert sur la mort de son fils; — *Specula ad J. Leschassierii J.-C. observationem de ecclesiis suburbicariis*; Paris, 1618, in-4°; — *Tiresias, seu de cæcitatis et sapientiæ cognatione*; Paris, 1618, in-8°; ibid., 1628, in-4°; — *Rupella capta, carmen ad R. card. de Richelieu*; Paris, 1628, in-4°. Élégie à Antoine Loisel, sous le nom de *Phædrus, P. Pithæi libertus*. Goutière fut honoré de la qualité et des privilèges de bourgeois de Rome par Abel de Sainte-Marthe dans des vers qu'il lui adresse au livre II de ses *Épigrammes*, pag. 241. R—R.

Loisel, *Opuscules*; Paris, 1652, in-4°, pag. 281, 611 et ... — Terrasson, *Histoire du Droit romain*, pag. 478. — Brunet.

**GOUTHOEVEN** (*Valère*), historien hollandais, né à Dordrecht, en 1577, mort en 1628. Il était d'une famille patricienne. Après avoir fréquenté les universités de Cologne, de Louvain et de Dôle, il retourna dans sa ville natale, dont l'histoire devint le sujet de ses recherches. On a de lui : *De oude Chronycke ende Historien van Holland, van Zeeland ende van Utrecht, beginnende van de Jare* 449 *tot* 1591 (Ancienne Chronique et histoire de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, depuis l'an 449 à 1591); Dordrecht, 1620, in-fol., avec des notes de Pierre Scriverius. Cette chronique avait été publiée pour la première fois en 1561; il en parut une nouvelle édition à La Haye, en 1636, in-fol., avec une continuation jusqu'en cette même année, due à de Blerk. Gouthoeven a laissé en manuscrit, *Descriptio urbis Dordracensis*. E. G.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Bibl. Belgica*. — *Index Batavicus*, p. 88.

**GOUTTES** (Des). *Voy.* DESGOUTTES.

**GOUTTES** (*Jean-Louis*), prélat et économiste français, né à Tulle, en 1740, guillotiné à Paris, le 6 germinal an II (26 mars 1794). Il entra fort jeune dans un régiment de dragons, qu'il quitta après quelques années pour suivre la carrière ecclésiastique. Il obtint d'abord une cure aux environs de Bordeaux, puis celle d'Argilliers (Languedoc), qu'il occupait au commencement de la révolution. Il s'était fait remarquer par sa bonne conduite, sa tolérance, une certaine éloquence et un sincère désir de voir améliorer le sort des classes inférieures. Il avait acquis une grande influence dans son diocèse, et le clergé de la sénéchaussée de Béziers crut devoir, en 1789, le choisir pour son représentant aux états généraux. Son rôle y fut très-actif, et il n'est guère de discussions où il n'ait pris la parole. Il s'y prononça en faveur de la cause populaire, et l'un des premiers demanda la réunion des ordres. Le 3 octobre 1789, il parla en faveur du prêt à intérêt : « L'argent, disait-il, est une marchandise; il vivifie tout : c'est la semence du commerce comme le grain est la semence du blé. Rien ne produit rien, a dit le Seigneur. — S'il est vrai que l'Évangile ordonne de prêter sans intérêt, même sans exiger le retour du capital, saint Jérôme et saint Basile expliquent ainsi le texte de l'Écriture : cette maxime s'entend seulement pour le *prêt de charité*, et non pour le *prêt de commerce*. Saint Luc, saint Matthieu, saint Thomas n'ont considéré le *mutuum date* que comme un conseil et non comme un précepte. Quand deux hommes traitent ensemble et sans nuire à personne, il est impossible qu'ils pèchent. » Le 31 du même mois, il appuya la motion de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, proposant la vente des biens du clergé. Gouttes s'étendit surtout sur le mal que la possession des richesses avait fait au christianisme, par les scandales des ministres de l'Église, trop faibles pour résister à des tentations continuelles et volontaires. Il fut nommé, en avril 1790, membre du comité des recherches, et le 29 du même mois remplaça de Virieu à la présidence de l'assemblée. En juillet suivant, malgré les résistances obstinées de la majorité de son ordre, il vota l'établissement de la constitution civile du clergé. Il devint quelque temps après membre du comité de liquidation, et blâma vivement le nombre excessif des pensions non méritées dont le trésor royal était grevé. Il appuya ensuite la création des assignats, comme moyen de représenter les biens nationaux et d'utiliser d'une manière active d'immenses ressources immobilières. Le 16 octobre, il fit décréter qu'un prêt de 20,000 fr. serait fait à M. Di-

(1) C'est ainsi qu'Ant. Loisel écrit *Goutière*.
(2) Selon Terrasson, qui en estropie le nom.

dot pour achever l'impression de son édition des *Œuvres de Fénelon*. En février 1791, Gouttes remplaça Talleyrand sur le siége épiscopal d'Autun, et fut sacré par son prédécesseur. Gouttes s'opposa à la destruction radicale du culte catholique; il s'éleva avec énergie contre les excès des ultra-révolutionnaires, et regretta hautement que la belle cause de l'émancipation des peuples, de la liberté générale, fût souillée par tant de sang. Dès lors il devint suspect de *réactionisme*. Dénoncé par les assemblées populaires en pluviôse an II (février 1794), le comité de salut public décreta son arrestation. Mis en jugement le 6 germinal suivant, il fut condamné (1) et exécuté le même jour. On a de lui : *Théorie de l'Intérêt de l'argent, tirée des principes du droit naturel, de la théologie et de la politique, contre l'abus de l'imputation d'usure;* Paris, 1780, in-12; 2e édit., 1782, augmentée d'une *Défense*, etc. Le fond de cet ouvrage est de Bulié, curé de Saint-Pierre de Cahors; Gouttes le refit, avec l'aide, dit-on, de Turgot lui-même; — *Projet de Réforme, ou réflexions soumises à l'Assemblée nationale;* 1790, in-8°; — *Discours sur la vente des biens du clergé;* 12 avril 1790, in-8°; — *Mon Opinion sur l'établissement du papier-monnaie;* 15 avril 1790, in-8°; — *Exposé des Principes de la Constitution civile du Clergé, par les évêques députés à l'Assemblée nationale;* 1790, in-8°. Cet ouvrage porte un nom collectif; mais Gouttes en fut le principal rédacteur. H. LESUEUR.

*Moniteur universel*, année 1789, nos 23, 98; année 1790, nos 24, 55, 76, 88, 120, 147, 168, 178, 241, 255, 344, 364; année 1791, nos 6, 59, 191, 216, 267, 273; an. II, no 191. — *Galerie historique des Contemporains;* 1819. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains;* 1822. — Quérard, *La France littéraire*.

GOUVEA (*André* DE), érudit portugais, né à Beja, en 1497, mort en octobre 1548. Il fit ses études en France, au collége Sainte-Barbe, dont son oncle Jacques était principal, et remplaça plus tard ce parent dans ses importantes fonctions. En 1524 Gouvea fut appelé à Bordeaux pour y organiser le collége de Guyenne. João III, roi de Portugal, le manda en 1547, pour créer à Coïmbre une institution sur les plans des colléges ecclésiastiques français. Gouvea, homme instruit et intelligent, réussit à donner rapidement à sa création une réputation solide, et vit accourir vers lui de nombreux élèves. Il prêchait avec feu et éloquence. Suivant Bèze il portait le sobriquet de *Sinapivorus*. C'était lui que Rabelais avait surnommé *Engoulve Moutarde*, en souvenir probablement de quelque aventure plaisante datant de son séjour au collége. Gouvea n'a rien laissé d'imprimé. On ne connaît de lui que quelques sermons, conservés dans la bibliothèque de Coïmbre. E. D—s. et F. D.

*Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 68. — De Thou, *Histoire*, continuation. — *Memorias da Academia da Historia*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

GOUVEA ou GOVEA (*Antoine*), *Antonius Goveanus*, jurisconsulte célèbre, philosophe et littérateur estimable, frère du précédent, né à Beja (Alemtejo), vers 1505, mort à Turin, le 5 mars 1566, appartient par sa naissance au Portugal, par ses travaux et son enseignement à la France, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il vint à Paris dès l'âge de vingt-deux ans, y étudia sous la direction de son oncle Jacques Govea, principal du collége de Sainte-Barbe, et se fit recevoir docteur ès arts en 1532. Il régenta ensuite, suivant l'expression de Bayle, à Bordeaux, dans un collége dont était principal André Govea, son frère. Sans discontinuer ses travaux littéraires, il étudia le droit à Toulouse (1537), à Avignon et surtout à Lyon, où il suivit pendant trois ans la direction d'Émile Ferret. A partir de cette époque, dit-il lui-même, il ne détourna plus entièrement les yeux des livres des jurisconsultes. Toutefois, il enseigna la philosophie à Paris, de 1541 à 1544. Ramus commençait alors ses attaques contre la dialectique d'Aristote; Govea se montra péripatéticien zélé; trois mois après la publication des *Animadversiones in dialecticam Aristotelis*, il en fit paraître la réfutation. La querelle émut jusqu'au parlement. François Ier évoqua l'affaire, et autorisa les deux adversaires à choisir chacun deux arbitres; Govea désigna Pierre Danès et François de Vicomercat; le roi chargea Jean de Salignac de présider à la discussion. Le président inclinait visiblement pour Aristote; les deux arbitres opposés se retirèrent, et Ramus fut condamné par une décision que confirma le *Père des lettres*. On n'était pas encore au siècle où une plaisanterie de Boileau empêchait le parlement de rendre des arrêts en faveur d'Aristote ou de Descartes. Au surplus, le talent de Govea dut influer sur le résultat de la lutte : c'était, au dire de Scaliger, un rude jouteur (*valens dialecticus*). La victoire semble l'avoir dégoûté des querelles philosophiques. L'année même de la condamnation de Ramus (1544), il se rendit à Toulouse, où s'ouvrit pour lui la carrière de l'enseignement du droit; il y publia ses premiers essais sur quelques textes du titre *De juridictione* et sur le droit d'accroissement. Devenu professeur à Cahors (1549), il épousa Catherine Dufour, fille d'un président du parlement de Toulouse. En 1554, il passa dans l'université de Valence; il jouissait dès lors d'une grande réputation. Cujas, son successeur à Cahors, le proclamait le plus grand de tous les interprètes du droit romain (*quotquot sunt aut fuere*). Aussi malgré les efforts de l'évêque de Valence, Jean

(1) Sa condamnation est ainsi motivée : « Convaincu d'avoir tenu dans la commune de Mont-Darroux (Saône-et-Loire) des propos tendant à provoquer le rétablissement de la royauté, l'avilissement de la représentation nationale et des autorités constituées. » J.-P. Davaux, curé, et Simon Laplace, vicaire épiscopal, furent arrêtés à la suite de ce jugement.

de Montluc, les Grenoblois attirèrent Govea dans leur université, l'année suivante, en lui assurant 800 livres d'honoraires fixes, somme qui vaudrait aujourd'hui dix fois davantage. Govea, dont les appointements furent encore augmentés plus tard, aurait sans doute fini ses jours à Grenoble, où il trouvait un repos conforme à ses goûts, si les guerres religieuses n'étaient venues jeter le désordre dans les universités. Le baron des Adrets s'empara de Grenoble en mai 1562; les cours furent suspendus. Govea, ayant essuyé un outrage sanglant d'un avocat nommé Marc-Antoine, dont il fait l'éloge dans ses écrits, accepta les offres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Il échappa, non sans peine, aux embûches de son ennemi, et vint enseigner le droit à Mondovi, dont l'université fut bientôt transférée à Turin, que la France avait récemment restitué au duc de Savoie. Catherine Dufour étant morte, Govea se remaria avec Lucrezia Guerilla, fille d'un sénateur de Turin. Nommé lui-même conseiller au sénat de Piémont[1], il mourut d'une maladie occasionnée par une indigestion de melon. Il laissa trois fils : Mainfroi (*voy.* l'article suivant), Peroit ou Pierre, prédicateur, et Jantet, mathématicien. Les biographes sont loin de s'accorder sur les détails qui précèdent. La patiente sagacité de Bayle a éclairci plusieurs points; mais son travail doit être complété par la notice de van Vaassen, placée en tête de l'édition complète des œuvres de Govea (Rotterdam, 1766) et par l'*Histoire de l'Université de Grenoble*, de Jacques Berriat-Saint-Prix. On ne sait tout d'abord si l'on doit dire *Gouvea* ou *Govea*. La première version, proposée par le chanoine Joly, cet adversaire perpétuel de Bayle, paraît conforme à la prononciation portugaise : van Vaassen cite à l'appui Machado (*Biblioth. Lusitan.*). Loisel, qui vivait au seizième siècle, disait *Govean*, par une sorte de latinisme. L'orthographe de Bayle est confirmée par Nicolas Antonio (*Biblioth. Hispanica*) et les registres munipaux de Grenoble, qui portent constamment *M. de Govea*. La date du décès de notre héros est l'objet de vives controverses. Ceux qui le font vivre jusqu'à la fin du seizième siècle, comme Antonio, Vinet, Schot et Leyckert, l'ont confondu avec son fils Mainfroi : Bayle l'a prouvé. La date de 1565, donnée par De Thou, Guy Allard et Catini (*Stephanus Catinius*), élève de Govea et auteur d'une notice insérée dans les manuscrits de Dupuy, approche davantage de la vérité; elle est pourtant contredite par les registres de Grenoble, qui constatent une réclamation d'honoraires et arriérés faite par Govea lui-même le 8 février 1566; une réclamation pareille est reproduite le 24 mai par les *héritiers* de *feu* M. de Govea : donc la date véritable est celle du 5 mars, écrite par Pierre de Mornyeu, autre élève de Govea, en marge de l'exemplaire de ses œuvres (éd. de 1562) que possède la bibliothèque de Grenoble.

La supériorité juridique de Govea n'a jamais été contestée, même par ses contemporains. Le président Favre, son plus grand admirateur, a été jusqu'à dire que jamais homme ne fut aussi heureusement doué pour la jurisprudence; Govea, suivant cet illustre savant, aurait surpassé Cujas lui-même, si, trop confiant dans la force naturelle de son génie, il n'avait dédaigné le travail, comme inutile ou comme propre à rabaisser l'idée qu'on se faisait de sa capacité. Ce jugement s'accorde avec le récit latin de Loisel, qui vit Govea, en 1559, à Grenoble. « On ne trouve dans sa bibliothèque, dit-il, ni encre ni plume. Il ne prend pas la peine de consulter les ouvrages d'autrui; il lit seulement le texte qu'il doit expliquer, et le médite profondément, soit couché, soit en se promenant (*in lectulo, vel in vinea quam habet urbi vicina*). Le souverain bien pour lui est une vie tranquille, et il abandonnerait le professorat, s'il n'avait besoin des honoraires. » Cujas, ami de Govea, fut effrayé de ses talents : « J'aurais renoncé à l'interprétation du droit romain, écrivait-il plus tard au président de Thou, si Govea eût été capable de s'imposer un travail sérieux et soutenu. » En effet, Govea nous a laissé des ouvrages trop peu considérables, comparativement à ceux de Cujas et de Doneau, pour qu'on hésite à maintenir ces deux grands jurisconsultes au premier rang parmi les romanistes. Govea parlait si bien français, suivant Scaliger, qu'on n'aurait pu deviner son origine étrangère. Ses leçons attiraient une grande affluence d'auditeurs; en 1560, la ville de Grenoble fut obligée de prendre des mesures pour le logement des élèves que les hôteliers ne pouvaient recevoir. De Thou vante les talents littéraires et philosophiques de Govea; il le qualifie de *poeta elegantissimus* et de *summus philosophus*. On sait du reste que la plupart des jurisconsultes du seizième siècle embrassèrent la réforme; d'où l'adage *bonus jurisconsultus, malus christianus;* Govea ne fit pas exception à la règle. Calvin le met au niveau de Despériers et de Rabelais : « *Rabelæsus, Deperius et Goveanus, gustato evangelio, eadem excitatione sunt percussi.* » Languet le traite de *sceleratus*, et Chorier l'accuse d'incrédulité. Toutefois, au dire de Gui Allard, Govea se justifia par un discours, dont le manuscrit figurait dans la bibliothèque de Rabot d'Illins, premier président du parlement de Grenoble, à la fin du seizième siècle. Voici l'indication des ouvrages de Govea : I. ŒUVRES LITTÉRAIRES (Poésie) : *Epigrammatum Libri duo et Epistolæ quatuor ;* Lyon, 1539, in-4°, et 1540, in-8° (Philologie); — *Virgilius et Terentius pristino splendori restituti;* Lyon, 1541, très-rare dès 1766; Térence a été publié séparément; Lyon, 1541, in-4°; Louvain, 1552, in-4°; Francfort, 1576, 1596; — *Porphyrii Isagoge in latinum translata;* Lyon, 1541, in-8°;

— *In Topica Ciceronis et criticam logices partem;* Paris, 1543 et 1545, in-8°; 1554, in-4°, avec les commentaires de Boetius, Visorius et Latonus; — *In priores libros duos Ciceronis ad Atticum et in librum De Legibus;* Paris, 1543, in-8°; — *Enarratio in Ciceronis orationem* (ou *interrogationem*) *in Vatinium;* Paris, 1545, in-8°; — *In aliquot Ciceronis orationes;* 1553, in-8°; — (Philosophie) : *Pro Aristotele Responsio, adversus Petri Rami calumnias et alia opuscula;* Paris, 1543, in-8°, dédié à J. Spifame. — II. ŒUVRES JURIDIQUES : *De Jure adcrescendi;* Toulouse, 1549, in-4°; Iéna, 1596, in-8°; Worms, 1611, in-12; — *De Jurisdictione, libri duo;* Toulouse, 1550, in-4°; — *Ad legem Gallus De liberis, et post, et ad titulum De vulgari et pupill. substitutione;* Toulouse, 1554, in-4°; — *Ad legem Falcidiam;* 1560; dédié à L'Hôpital : les dix premières lois avaient été commentées quatre ans auparavant; — *Lectionum variarum Juris civilis Libri duo;* Venise, 1565; Cologne, 1575, in-fol. Tous ces ouvrages ont été publiés en 1 vol. in-fol., à Lyon, en 1562, avec un autre, intitulé : *Animadversionum Liber unus.* Les œuvres complètes ont paru en 1766, à Rotterdam, en 1 vol. in-fol., sous ce titre : *Antonii Goveani Opera juridica, philologica, philosophica, ex bibliotheca G. Meerman edidit Jacobus Van Vaassen,* etc. — La bibliothèque du Vatican possède des manuscrits de Govea, contenant des commentaires sur Térence et Cicéron, des discours apologétiques et des poëmes; celle de Paris a un *Orator Ciceronis* corrigé; celle de Grenoble possède un commentaire sur le titre *Ad S.-C. Trebellianum :* c'est le trésor que réclamaient les jurisconsultes hollandais du dernier siècle. Nous le signalons aux libraires d'outre-Rhin; les éditeurs français hésiteraient à le mettre en lumière dans un temps où l'on n'étudie plus du droit romain que ce qui est indispensable pour obtenir un diplôme de licencié.

Félix BERRIAT SAINT-PRIX.

Bayle, *Dictionnaire historique et critique.* — *Vie d'Ant. Loisel*, en tête de ses *Opuscules;* 1652, in-4°. — Van Vaassen, *Notice latine placée en tête de l'édition complète des OEuvres de Govea;* Rotterdam, 1766. — F. Berriat Saint-Prix, *Hist. de l'ancienne Université de Grenoble;* 2e edit., 1839. — D. Clément, *Biblioth. curieuse,* t. IX, p. 254. — Teissières, *Éloges des hommes illustres,* t. II, p. 223.

**GOUVEA** ou **GOVEA** (*Mainfroi*), fils du précédent, né à Cahors, vers 1550, mort en 1613. Il suivit son père à Valence, à Grenoble et en Piémont, où il lui succéda dans les bonnes grâces du duc de Savoie. Il obtint les titres de conseiller d'État et de sénateur. On le chargea en 1591 d'une ambassade auprès de l'empereur Rodolphe II, et en 1599 de faire l'oraison funèbre de Philippe II. Il épousa Eleonora Piautiasca, dont il eut trois fils. Il a laissé divers ouvrages écrits en latin, parmi lesquels se trouvent des consultations (*consilia*), des commentaires sur Julius Clarus, et des poésies. Il a composé en italien l'oraison funèbre de Philippe II, sous ce titre : *Orazione funebre nella morte di Filippo II, rè di Spagna.* F. BT S.-P.

Jérôme Ghilini, *Teatro di Uomini litterati* II°, partie, p. 180. — Van Vaassen, *Notice sur Antoine Govea.*

* **GOUVEA** (*Christovam*), missionnaire portugais, né à Porto, le 8 janvier 1542, mort le 16 février 1622. Il entra comme novice chez les jésuites, à l'âge de quatorze ans, et fit ses études à Coïmbre, puis il alla à Evora, où il fut recteur du collége des Porcionistes; quelque temps après on l'appela pour professer à Coïmbre (1). Son temps écoulé, il fut élu visiteur de l'île de Madère. Devenu recteur du collége de Braga, où il se distingua pendant 1582, le P. Aquaviva le désigna pour être visiteur des célèbres missions du Brésil. Il partit en conséquence pour ce pays, dans la compagnie du P. Fernão Cardim, et il débarqua le 9 mars 1583 à Bahia, après avoir enduré une attaque de fièvre pernicieuse qui le mit à deux doigts du tombeau et qui ne l'épargna pas à son arrivée. Accueilli par le P. Anchéota, bien vu des populations, il commença pour son ordre des travaux considérables, et qui rendent son nom à jamais recommandable; mais ce serait une erreur de suivre sur ce point l'opinion de Barbosa, qui lui attribue la construction des vastes édifices dont la ville de San-Salvador tire aujourd'hui son lustre principal. Gouvea procéda sans retard à la visite des missions américaines, qui lui était imposée; ceci donna lieu aux divers voyages le long de la côte qui sont racontés avec tant de charme par l'opuscule du P. Fernão Cardim. Gouvea alla successivement explorer l'état religieux de Camamú, Ilhcos, Espirito-Santo, Porto-Seguro, enfin toute cette côte orientale désolée par les Aymores ou Guaymorés, dont les petits neveux s'éteignirent de nos jours sous le nom de Botacoudos. De retour à Bahia, il fit voile pour Pernambuco, puis il se rendit dans les missions de San-Vicente. Partout il constata l'état florissant des aldées indiennes soumises récemment au christianisme, et en lisant le récit attrayant de son compagnon, on se demande comment l'anéantissement d'un grand peuple a pu être si rapide. Gouvea demeura au Brésil près de six ans; il partit pour Lisbonne en 1589. Pris en mer par les corsaires français qui suivaient le parti de D. Antonio, il eut beaucoup à souffrir de leurs mauvais traitements. Rentré néanmoins sain et sauf en Portugal, il put gagner enfin Lisbonne, où il fut créé bientôt provincial de son ordre; il venait d'être nommé évêque du Japon en 1622, lorsqu'il sentit sa fin approcher. Il mourut à Lisbonne, âgé de quatre-vingts ans; il y avait soixante-six ans qu'il faisait partie de la Société de Jésus. C'était un homme plein de savoir, et il avait écrit sur l'Amérique portugaise un livre bien précieux à coup sûr pour les temps

(1) Ce fut lui qui, en 1579, posa la première pierre du collége de Sao-Antonio à Lisbonne.

modernes, si on pouvait le retrouver. On conservait jadis ce livre au collége de Coïmbre; mais il a disparu; il est intitulé : *Historia do Brasil e costumes dos seus habitadores*. On avait encore en manuscrit : *Commentario das occcupacões queteve e do que nella fez*; enfin, il avait laissé, toujours inédit, *Summario das armadas que se fizerão e guerras que se derão na conquista do Rio da Paraiba*. Ce dernier ouvrage, devenu si curieux aujourd'hui, avait occupé ses loisirs pendant qu'il était visiteur de la province du Brésil; le frère de Barbosa Machado le possédait dans sa bibliothèque, et le comte de Vimieiro passait pour en avoir l'original. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Fernão Cardim, *Narrativa epistolar de uma Viagem e missão jesuitica*; Lisbonne, 1847 (pub. par Adolfo de Varnhagen). — Adolfo de Varnhagen, *Historia do Brasil*. — Sim. de Vasconcellos, *Historia*; in-fol.

**GOUVEA** (*D. Fr. Antonio* DE), historien portugais, né à Beja, mort le 18 août 1628. Il fit ses premières études dans la ville où il était né, et il adopta la vie religieuse chez les ermites de Saint-Augustin, dans le couvent de Lisbonne de ces moines, le 4 juin 1491. En 1597 il partit pour Goa, pour y enseigner les sciences scolastiques; ce fut de cette capitale qu'il partit lorsqu'il fut nommé ambassadeur auprès de Schah-Abbas, vers lequel l'envoyait Ayres de Saldanha, vice-roi des Indes. De concert avec Hieronymo da Cruz, il s'embarqua pour Ormuz le 15 février 1602. Il avait à remplir à la fois une mission religieuse et politique, et il s'acquitta avec une telle habileté du mandat qu'il avait reçu qu'il parvint à faire tourner les armes de Schah-Abbas contre les Turcs, au profit des princes chrétiens. L'empereur de la Perse, voulant poursuivre vigoureusement cette guerre, le dépêcha pour l'Europe, afin qu'il pût conférer de l'état des choses avec le pape Paul V et Philippe III. En arrivant en Portugal, il fut nommé évêque de Cyrène, le 28 décembre 1612. Il passa de nouveau en Perse, comme nonce du pape, avec les pouvoirs d'un légat *a latere*; mais dans l'intervalle qui s'était écoulé entre son départ et son retour, la politique du schah avait complétement changé, et le malheureux prélat fut jeté dans une étroite prison. Sorti de sa captivité, il traversa le désert, gagna Alep, et s'embarqua pour la Sardaigne; cette navigation fut malheureuse, il fut pris par les Barbaresques. Il demeura deux ans chargé de chaînes dans les *Masmoras*, et ne recouvra la liberté qu'en 1620, grâce aux diligences du Fr. Antonio da Cruz. Il se rendit alors à Madrid, et il y reçut une mission secrète du roi, qui l'envoya à Oran; ce fut la dernière fois qu'il se trouva mêlé à des négociations diplomatiques. De retour en Espagne, il se retira dans la bourgade de Mançanares de Membrilla, où il ne s'occupa plus que de travaux littéraires. C'est à tort, je crois, qu'on l'a représenté comme réfugié dans un couvent de son ordre. Le marquis de Velada, capitaine général d'Oran, son ami particulier, fit les frais de ses funérailles, et il est enterré dans la principale chapelle des carmes déchaussés de la résidence qu'il s'était choisie.

Son ouvrage principal est relatif à une secte curieuse de chrétiens que Vasco de Gama trouva établis aux Indes; mais on aima mieux lire sa relation des événements arrivés en Perse à l'époque de ses négociations. Les voyages de Gouvea furent publiés cinq ans après l'impression de cet ouvrage, et il les dédia au prélat dont il avait raconté la mission. En voici le titre : *Relação em que se tratão as guerras, e grandes victorias que alcançou e grande rey de Persia Xá-Abbás, do grão Turco Mahometo, e seu filho Amethe, as quaes resultarão das embaxadas que por mandado da catholica real magestade del rey D. Filippe II de Portugal, se fizerão alguns religiosos da ordem dos Eremitas de Santo-Agostinho à Persia*; Lisbonne, 1611, in-4° (1). Une version anonyme de ce livre a paru sous ce titre : *Relation des grandes guerres et victoires obtenues par le roy de Perse cha Abbas contre les empereurs de Turquie Mahomet et Achmet son fils, en suite du voyage de quelques religieux de l'ordre des Hermites de S.-Augustin, etc.; par le R. P. Anthoine Gouvea, religieux du mesme ordre, recteur du collége de Saint-Augustin de Goa, professeur en théologie; trad. de l'orig. portugais, imp. à Lisbonne, avec licence de l'Inquisition de l'ordinaire et du palais*; Rouen, 1646, in-4°. L'autre relation d'Ant. Gouvea, qu'il ne faut pas confondre avec celle-ci, et qui fut le résultat de son voyage à la côte de Malabar, où il avait accompagné un prélat de son ordre, est intitulée : *Jornada do arcebispo de Goa, D. fra Aleixo de Menezes, primaz da India oriental, religioso da ordem de Santo-Agostinho, quando foi ásservas de Malavar e Lugares em que morãoos antigos christãos de São-Thomé, e os tirou de muitos erros, e heregias em que estavão, e reduzio a nossa santa fé catholica, e obediencia da santa Igreja romana, da qual passava de mil annos, que estavão apartados*; Coïmbre, 1606, in-fol. Ce livre parut en espagnol, trad. par un moine augustin, Francisco Muñoz. Jean-Baptiste de Glen en donna une version française, plusieurs fois réimprimée : *Histoire orientale des grands progrès de l'Église catholique, apostolique et romaine, en la réduction des anciens chrestiens dits de Saint-Thomas, de plusieurs autres schismatiques et hérétiques, à l'union de la vraie Église, conversion encore des Mahométans Mores et payens, par les bons devoirs du révérendissime*

(1) Barbosa signale une autre relation de la Perse appartenant au même voyageur et intitulée simplement : *Relaçãos de Persia e do Oriente*; Lisbonne, 1609, in-4°. L'ouvrage, que nous n'avons jamais rencontré, diffère, dit-on, essentiellement du précédent.

*seigneur D. Alexis de Menezes, de l'ordré des Ermites de saint Augustin, archevesque de Goa et primat de tout l'Orient;* Anvers, 1609, in-8°; Cologne 1611, in-8°; des omissions considérables se font sentir dans cette traduction.

On a aussi de Gouvea en espagnol : *Vida y Muerte del bendito padre Juan de Dios, fundador de la orden de la Hospitalidad de los Padres infermos;* Madrid, 1624, in-4°; plusieurs fois réimp.; — *Glorioso Triumfo de tres martyres españoles, dos portuguezes, frayles de Santo-Augustin y uno castellano;* Madrid, 1623, in-8°; — *Relacion de la gloriosa muerte que los Turcos dieron à D. Pedro de Miranda, cavallero español en la ciudad de Argel, el año* 1620; ms.; — *Vida do illustrissimo arcebispo D. fra Aleixo de Menezes.* F. Pedro Pojares lui attribue cet ouvrage dans le panégyrique de la bourgade de Barcellos, et Barbosa adopte cette opinion. F. D.

Barbosa Machado *Bibliotheca Lusitana.* — César de Figanière, *Bibliotheca Lusitana.* — J.-C. Pinto de Souza, *Bibl. Hist.*

**GOUVEA** (*Antonio* DE), missionnaire et sinologue portugais, né à Casale, en 1592, mort en 1677. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1611, partit pour les missions de la Chine en 1636, devint provincial de son ordre, et travailla pendant trente ans à la propagation de la foi catholique dans la province de Fou-Kian, située sur le canal de Formose, et dont Fou-Tcheou est la capitale. Gouvea résida successivement à Chao-Wou, à Fou-Ning, à Kan-Ning, à Teng-Cheou, et à Tchang-Tcheou; il a donné de ces villes et de la province de Fou-Kian des relations très-intéressantes. Très-versé dans les langues chinoise et mantchoue, il put durant son long séjour faire d'importantes observations sur le Céleste Empire. Il traduisit plusieurs livres chrétiens dans la langue indigène, et fit de nombreux néophytes. Il assista aux dernières luttes de la dynastie chinoise des Ming contre les Tartares, à la prise de Kien-Ning, pendant le sac de laquelle, suivant son rapport, trois cent mille personnes furent massacrées. Les dissensions entre les Chinois amenèrent la conquête de leur empire. Le P. Gouvea courut de grands dangers durant ces guerres atroces. Le calme renaissait, et les missionnaires reprenaient leurs travaux de propagande, lorsque l'empereur tartare Khang-Hi, après avoir fait exécuter plusieurs travaux géographiques, astronomiques et statistiques par les jésuites et leur avoir témoigné beaucoup d'estime (*voy.* GERBILLON), publia un édit par lequel il interdisait aux missionnaires le séjour de la Chine, et défendait, sous les peines les plus sévères, la pratique de la religion chrétienne dans ses États. « On se demande pourquoi, dit M. Pauthier, lorsque plusieurs sectes religieuses sont tolérées par le gouvernement chinois, la religion chrétienne n'a pas pu jouir du même privilége. Nous remarquerons seulement que dans tous les édits relatifs à cette question les empereurs chinois ont donné pour motif le caractère politique et pour ainsi dire factieux de cette religion, ou plutôt de ses propagateurs. » Le P. Gouvea résista autant qu'il fut en lui à cette persécution, et adressa plusieurs suppliques à l'empereur, retorquant les accusations des bonzes, des mandarins, et du tribunal des rites. Ses démarches n'aboutirent point : il se vit lui-même arrêté, transporté à Canton, où il demeura six ans prisonnier. En 1699, il fut rendu à la liberté, et revint finir ses jours en Espagne. On a de lui : *Innocentia victrix, sive sententia comitionum imperii sinici pro innocentia christianæ religionis lata juridice per* 1669; Kouang-Tcheou (Canton), 1673, in-fol. Cet ouvrage fut publié par les soins des P. Ludovic Buglius, Gabriel Magelhaëns, et Ferdinand Verbiest; l'autorisation de Gouvea est du 28 décembre 1670. Les textes chinois sont en caractères tant anciens que modernes et cursifs. Le texte latin se trouve aussi dans les *Paralipomena ad Propylæum Act. SS.* de Maï; — *Catechismus* latin-chinois vulgaire, suivi de *Elogium S. Legis*, etc.; — *Responsum ad scripta du R. P. Dom. Navarretæ* (circa res Sinenses); dans l'*Apologia pro decreto S. D. D. N. Alexandri VII et praxi jesuitarum circa cæremonias Sinensium* (Louvain, 1700), p. 80; trad. en italien dans l'*Istoria dell' editto dell' imp. de la Cina*, p. 226. — Le P. Gouvea a laissé en manuscrits : *Asia extrema*, dédié au roi D. Joam IV, 1644 : histoire des travaux de la Compagnie de Jésus dans l'Asie orientale; — *Historia da China, dividada em seis idades, tirada dos livros Chinas e Portuguezes, com o continuo estudo e observaçoens de vinte annos, em a metropole de Fò a 20 de janeyro de* 1654: *cum hum Appendix de Monarchia Tartarica;* in-fol. C'est le résultat de vingt années d'observations recueillies dans la capitale du Fou-Kian jusqu'au 20 janvier 1654. Alfred DE LACAZE.

Le P. Couplet, *Catalogus Patrum*, p. 115. — Sotwel, *Scriptores Societatis Jesu.* — Le P. Gabriel de Magelhaens, *Nova Relaçao da China*, p. 101. — Augustin et Alois de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1re série. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 140. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Le P. Lecomte, *Mémoires*, let. XIII. — *Lettres édifiantes et curieuses*, t. XL. — D. Clément, t. IX, p. [illegible]. — *Mémoires concernant l'histoire des Chinois*, publiés par l'abbé Le Batteur, de Bréquigny, de Guignes et de Sacy (Paris, 1776, 1816, 16 vol. in-4°), t. II, p. [illegible]. — G. Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*, p. [illegible].

**GOUVEST.** *Voyez* MAUBEST.

* **GOUVION** (*Jean-Baptiste*), général français, tué d'un coup de canon, le 11 juin 1792, près du village de Grisuelle en avant de Maubeuge, était fils d'un lieutenant de police de Toul. Admis dans le corps du génie, il avait fait comme capitaine la campagne d'Amérique sous le général La Fayette, qui le choisit en 1789 pour major général de la garde nationale de Paris, lorsqu'il en reçut le commandement. En 1791 La Fayette le chargea d'aller donner à l'assemblée les renseig

gnements qu'on avait pu recueillir sur le départ de Louis XVI. La même année, Gouvion fut nommé député de la capitale à l'Assemblée législative ; mais il donna sa démission en avril 1792, après s'être vainement opposé à ce que l'Assemblée admît aux honneurs de la séance des soldats de Châteauvieux condamnés à la suite de la révolte de Nancy, où son frère, commandant de la garde nationale de Toul, avait perdu la vie en combattant sous les ordres du marquis de Bouillé. Sa motion fut assez mal accueillie ; et apostrophé en termes menaçants par Choudieu, il l'appela en duel, et le blessa grièvement. Il rejoignit ensuite La Fayette, sous lequel il servit comme lieutenant général. P. A.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Oraison funèbre de J.-B. Gouvion*, prononcée à Notre-Dame, le 21 juin 1792, par Fr.-Val. Mulot, député de Paris à l'Assemblée nationale.

* **GOUVION** ( *Louis-Jean-Baptiste*, comte ), général français, parent du précédent, né en 1752, à Toul, mort à Paris, le 22 novembre 1823. Il entra fort jeune dans la carrière militaire, et devint général de brigade à l'époque de la révolution. Il passa des armées du nord à celles d'Italie, et revint en 1799 à celles du nord. Il servait sous les ordres du maréchal Brune lorsque celui-ci défit l'armée anglo-russe en Hollande. Nommé général de division sur le champ de bataille de Berghem, il se distingua encore à la bataille de Kastricum. Fait inspecteur général de la gendarmerie en 1802, il fut chargé l'année suivante de présider le collége électoral de la Drôme : ce département le porta sur la liste des candidats au sénat, et l'empereur le nomma membre de ce corps politique le 1<sup>er</sup> février 1805. Appelé à la chambre des pairs après la restauration, le général Gouvion y siégea jusqu'à la fin de sa vie. P. A.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains.*

**GOUVION SAINT-CYR** (*Laurent*), maréchal de France, parent du précédent, né à Toul, le 13 avril 1764, mort à Hyères, le 10 mars 1830. Sa famille n'était point riche ; il reçut toutefois une éducation qui, développant d'heureuses dispositions, lui permettait de s'avancer honorablement dans la carrière où il entrerait. Toul était alors une ville toute militaire : elle avait une garnison, une école d'artillerie y était établie. C'était de ce côté que se tournait la vocation des jeunes gens bien élevés. La famille du jeune Gouvion désirait qu'il prît cette carrière ; plusieurs de ses parents étaient devenus rapidement officiers. Il ne sentit toutefois aucun attrait pour la profession des armes, qui plus tard devait le conduire à la gloire et à une haute fortune. Le caractère d'indépendance qu'il devait conserver à toutes les époques de sa vie dicta sa première résolution. La situation d'un officier de fortune à qui le mérite et les services rendus ne suffisaient pas pour s'avancer, ni pour devenir l'égal des officiers privilégiés, ne lui plaisait point. Son goût s'était porté vers les arts ; il avait sans beaucoup d'étude réussi à bien dessiner. La vie libre d'artiste semblait lui convenir. Pour se perfectionner, pour se faire un nom, pour trouver dans son talent les ressources nécessaires, il eût fallu aller d'abord à Paris, y passer quelques années dans les écoles et dans les ateliers, concourir pour les prix et devenir pensionnaire à l'école de Rome. Le jeune Gouvion ne voulut point s'assujettir à ces conditions ; il conçut à dix-huit ans le projet d'aller à Rome et d'y travailler sans être officiellement élève de l'École de France. Il y passa deux ans. Quels progrès il y fit, quelles furent ses occupations spéciales, c'est ce qu'on n'a pas su : il n'aimait point à parler de lui, il ne se racontait à personne ; il ne rappelait cette époque de sa vie que pour dire combien le séjour de Rome, la vie qu'on y menait, les monuments des arts, les souvenirs et les débris de l'antiquité avaient eu de charmes pour lui. En même temps il y avait acquis une sûreté et une finesse de goût qui n'auraient peut-être pas suffi pour faire de lui un artiste distingué, mais qui lui avaient donné le jugement et la conversation d'un amateur éclairé.

Il parcourut l'Italie et la Sicile, puis vint à Paris en 1784. Il y vécut de même qu'à Rome, mêlé aux jeunes artistes, fréquentant les ateliers et plus spécialement celui de Brenet, peintre oublié aujourd'hui, mais ne se risquait point à entreprendre et à terminer une œuvre quelconque. Il était sévère pour lui-même et difficile à contenter. Avant de prétendre au succès, il lui fallait avoir ses sûretés. La profession qu'il voulait embrasser n'était peut-être pas encore déterminée. Il avait, a-t-il dit quelquefois, envie d'être architecte. La révolution le trouva dans cette incertitude ; ses opinions n'étaient ni excessives ni passionnées, mais favorables aux changements qu'après le 14 juillet l'Assemblée constituante venait d'opérer. Un de ses parents était major général de la garde nationale parisienne, un autre Gouvion était sous-aide de camp de M. de La Fayette ; lui-même était attaché à l'état-major. Après le 10 août, Gouvion, ainsi que plusieurs autres jeunes officiers de la garde nationale, s'enrôla dans un des bataillons que le conseil exécutif appelait à la défense de la patrie. Ils obéissaient ainsi au sentiment patriotique qui leur faisait un devoir de préserver la France d'une invasion étrangère ; en même temps ils trouvaient dans l'armée un réfuge contre les barbaries révolutionnaires qui menaçaient tous les honnêtes gens. Ce fut le 1<sup>er</sup> septembre 1792 que Gouvion se fit inscrire au premier bataillon des chasseurs républicains, en prenant pour surnom le nom de famille de sa mère, afin d'être distingué de ceux de ses parents qui étaient au service militaire.

Tous les enrôlés qui formaient ces bataillons de volontaires n'étaient pas animés des généreux sentiments qui déterminaient la vocation de Gouvion-Saint-Cyr. Parmi les chasseurs républicains on comptait beaucoup de mauvais sujets,

batteurs du pavé de Paris, recrues habituelles des journées de révolution. Les récits contemporains abondent en informations sur l'indiscipline et les méfaits qui signalaient le passage des bataillons parisiens dans les villes qu'ils traversaient en se rendant à l'armée. Le bataillon où il se trouvait avait été dirigé sur l'armée de Custine; il arriva au milieu de novembre devant Mayence. Le général avait su qu'il avait commis quelque désordre. Custine aimait les soldats et les traitait paternellement, mais il était sévère contre tout manquement à la discipline; il fit former le bataillon en carré. — « Vous êtes un tas de coquins! » leur disait-il; — une voix se fit entendre dans les rangs — « Pas tous. » Custine voulut savoir qui avait parlé; un capitaine, qui devait son grade à l'élection de ses camarades, s'avança; c'était un grand jeune homme, d'une tournure distinguée, d'une physionomie grave et intelligente. Le général entra en conversation, et apprit ainsi qui il était: un homme bien élevé, d'un esprit cultivé, qui avait voyagé et savait dessiner; il le plaça comme adjoint à l'adjudant général du génie Gay de Vernon. Ce fut ainsi que Saint-Cyr débuta dans la carrière militaire. Il se fit remarquer par l'exactitude de son coup d'œil et son tact à discerner les avantages ou les inconvénients des positions militaires, à indiquer la direction qui devait être choisie pour la marche des troupes et à reconnaître le côté faible des lignes ennemies. Le service d'officier de troupes, un long apprentissage dans une situation subordonnée, où le mérite consiste dans une obéissance valeureuse et dévouée plutôt que dans l'exercice de l'intelligence, lui eût peut-être mal convenu; les devoirs et les occupations d'officier d'état-major étaient conformes à son caractère. Il avait rencontré sa véritable vocation. Aussi dans sa carrière de chef d'armée ou de ministre de la guerre a-t-il toujours témoigné quelle importance il attachait à la composition de l'état-major, dont il a fait une arme spéciale et savante. Dans le grade subalterne où il fut d'abord placé, il ne tarda donc point à se distinguer et à se rendre utile et même important. Sous le gouvernement déréglé de la Convention, les généraux en chef étaient incessamment nommés, destitués, envoyés à l'échafaud. Les nouveaux venus avaient toujours besoin des rapports et des conseils du capitaine adjoint. Quant à lui, il prenait soin de se dérober à un avancement qui l'aurait exposé soit aux soupçons des commissaires de la Convention, soit aux dénonciations des clubs jacobins, qui avaient alors tant d'influence sur la conduite de la guerre et le choix des officiers. Ainsi sans avoir le grade d'officier général, il en remplissait les fonctions. Dès le mois de novembre 1793 il était le chef d'état-major du général Ferino, et dirigeait les opérations de sa division. Déjà sa parfaite connaissance du théâtre de la guerre, la sagacité avec laquelle il jugeait le lieu et le moment favorables pour agir, lui avaient fait une réputation dans l'armée. — « Saint-Cyr joue aux échecs, » disait-on, lorsqu'il expliquait les combinaisons qu'il avait conçues. Le conventionnel Hentz voulait le faire général. — « Je suis parent de Gouvion, l'ami de La Fayette, » objecta Gouvion-Saint-Cyr. — « N'importe », répondit le représentant, « un coquin dans une famille ne doit pas empêcher les autres de servir la patrie. » Ce fut ainsi qu'il devint général de division. Ce rapide avancement fut la récompense de la part qu'il avait prise à toutes les opérations de la fin de 1793, et surtout à la campagne de décembre, où le général Hoche, réunissant le commandement de l'armée du Rhin et de l'armée de la Moselle, força les Autrichiens à repasser le Rhin. Le succès de la journée de Bertheim fut surtout attribué à Saint-Cyr.

Tout en déplorant le désordre qui régnait souvent dans cette armée et l'autorité révolutionnaire qui la dominait, Saint-Cyr se plaisait aux mœurs et à l'esprit de ses compagnons d'armes. Parmi ces généraux et ces officiers, qu'on surnommait les Spartiates de l'armée du Rhin, régnait alors un patriotisme sincère et dévoué, l'absence d'ambition, un entier désintéressement, des habitudes austères, la patience à supporter les privations, une persévérance que rien ne décourageait et une fraternité avec les soldats qui ne nuisait pas à la discipline. Deux généraux surtout jouissaient de l'estime et de la confiance de l'armée, Desaix et Saint-Cyr; ils s'unirent d'une étroite amitié; Desaix avait un désir plus ardent de la gloire, un plus grand besoin d'activité, une imagination plus exaltée; Saint-Cyr semblait plutôt inspiré par l'amour du devoir, par le soin qu'il apportait à ce qu'il devait faire; il aimait à saisir les occasions plutôt qu'à les chercher : l'un animé et expansif, l'autre calme, porté à la prudence et à la précaution, peut-être à la méfiance. Lorsque les Autrichiens furent repoussés au delà du Rhin et les Prussiens dans le Palatinat, tout l'effort de la guerre fut dirigé vers l'armée du nord. Les soldats de la république avaient acquis l'expérience et l'habitude de la discipline; les généraux avaient été choisis avec plus de discernement et d'après les preuves qu'ils avaient données de leur capacité. Carnot était parvenu à exercer plus d'autorité dans le comité de salut public. Jourdan gagna la bataille de Fleurus; Pichegru reprit la Belgique et conquit la Hollande (1794 et 1795). L'armée du Rhin avait été diminuée en nombre; elle n'avait plus l'appui et la coopération de l'armée de Sambre et Meuse, et ne tenta aucun mouvement. Mais la paix ayant été signée avec la Prusse, les armées de Jourdan et de Pichegru, qui était revenu commander sur le Rhin, reçurent l'ordre d'entrer en Allemagne. A aucun moment l'administration militaire n'avait été plus négligée. La dépréciation rapide des assignats privait le gouvernement de ses ressour-

ces. L'armée du Rhin était dénuée de vivres, de vêtements, de chevaux; toutefois, elle s'empara de Manheim et passa le fleuve. Le succès dura peu. Jourdan, qui s'était avancé sur la rive droite, fut contraint à rétrograder. L'armée de Pichegru, qui avait investi Mayence, sur la rive gauche, fut forcée dans ses lignes et leva le siége. Un armistice suspendit les mouvements de cette armée; elle resta encore longtemps dans le plus triste dénûment. Pichegru commençait alors à se mettre en rapport avec le prince de Condé, et semblait se complaire à la voir misérable, mécontente et hors d'état de lutter contre l'ennemi. Lorsque commencèrent les hostilités, il donna sa démission, et fut remplacé par le général Moreau; à ce moment le Directoire venait d'adopter une vaste combinaison proposée par le général Bonaparte; il allait prendre le commandement de l'armée d'Italie, et, se tenant pour assuré de la victoire, il promettait de chasser les Autrichiens du Piémont et du Milanais, de telle sorte que les armées du Rhin, entrées en Souabe et en Bavière, pourraient communiquer avec l'armée d'Italie par le Tyrol, et marcher de concert jusqu'à Vienne. L'armée du Rhin était dans un état si déplorable qu'il fallut, pour la mettre en état d'entrer en campagne, plus de temps qu'on ne l'avait calculé. L'armée d'Italie avait déjà occupé la ligne de l'Adige et investi Mantoue, lorsque, le 23 juin 1796, l'armée du Rhin passait le Rhin. Ses mouvements ne pouvaient plus être combinés avec le général Bonaparte, mais elle commença par de brillants succès. Le passage du fleuve était déjà une victoire. Moreau avait divisé ses forces en trois corps. Ferino commandait la droite, Desaix la gauche, Saint-Cyr le centre; l'armée de l'archiduc Charles fut repoussée jusqu'au delà du Lech, après avoir éprouvé plusieurs défaites, où le corps de Saint-Cyr prit le plus souvent une grande part à l'action. Le plan de campagne prescrit par le Directoire rendit inutiles les succès des armées françaises. L'armée de Sambre et Meuse, commandée par Jourdan, était aussi entrée en Allemagne et y avait fait de rapides progrès. Traversant la Franconie, elle avait déjà son avant-garde à Ratisbonne; ainsi elle remontait le Danube par sa rive gauche, tandis que Moreau s'avançait jusqu'en Bavière par la rive droite. Non-seulement les deux armées n'opéraient point sous la direction d'un seul chef, mais leurs mouvements n'étaient pas concertés et elles ne communiquaient point. Il en advint qu'après avoir obtenu au combat de Neresheim un assez grand avantage sur l'armée de Moreau, qui se trouvait diminuée par le détachement des corps de Ferino et de Desaix, l'archiduc, ne pouvant toutefois emporter la position qu'occupait Saint-Cyr, réunit toutes ses forces à l'autre armée autrichienne opposée à Jourdan. Se trouvant ainsi supérieur en nombre, il le força à une retraite précipitée, et le repoussa jusqu'à Dusseldorf. Dès lors Moreau se trouvait dans une position périlleuse, au milieu d'un pays ennemi, séparé de la frontière par l'armée de l'archiduc, libre maintenant de se retourner sur lui, ayant devant lui l'armée du général Latour. Cette retraite est demeurée célèbre dans nos fastes militaires; elle a fait la gloire du général Moreau. Une part en doit revenir à Saint-Cyr. Ce fut son corps d'armée qui à Biberach mit l'armée de Latour en déroute et lui fit cinq mille prisonniers. C'est à cette bataille que les grenadiers demandèrent au général de mettre les canons au pillage. Rentrée en France, l'armée dut se tenir sur la défensive. Desaix et Saint-Cyr commandèrent alternativement le camp retranché de Kehl, qui résista pendant plusieurs mois à l'archiduc Charles, pendant que l'armée d'Italie détruisait les armées autrichiennes envoyées pour sauver Mantoue.

Après la paix de Campo-Formio, Saint-Cyr revint à Paris, où il s'étonna, sans en être offensé, de s'entendre demander par Rewbell dans quelle armée il avait servi. Le directeur ajouta : « Entendez-vous l'italien? » — Sur sa réponse, il fut choisi pour commander l'armée qui venait d'entrer à Rome pour en chasser le pape et pour y établir une république (1798). Les officiers, privés de solde, indignés des pillages et des dilapidations qui se commettaient, s'étaient révoltés, avaient forcé leur général, Masséna, à se retirer et avaient formé un comité qui était chargé de gouverner l'armée.

Réprimer cette sédition était une tâche difficile; presque tous les corps de l'armée d'Italie étaient près de s'insurger. La garnison de Mantoue en avait donné l'exemple. Le gouvernement du Directoire n'était pas assez solidement établi, n'avait pas assez de sagesse et de mesure pour qu'il fût possible d'user de rigueur en sévissant contre les coupables. Le choix de Saint-Cyr pour une telle mission était le meilleur possible; le calme et la fermeté de son caractère convenaient à la tâche difficile dont il était chargé. Il annonça d'abord que le gouvernement lui avait donné l'ordre de faire punir, selon la rigueur des lois militaires, les principaux coupables; afin d'en restreindre le nombre, il considéra comme inculpés seulement les signataires d'un arrêté qui dépouillait le général Masséna de son commandement; d'autres actes de rébellion portaient près de trois cents signatures. Il ne parut pas en avoir connaissance. On ne pouvait compter sur les soldats ni sur les officiers pour procéder à l'arrestation des officiers qu'il désignait. Il ordonna aux chefs de corps de se charger eux-mêmes de cette exécution et de conduire au château Saint-Ange les vingt-et-un signataires. Cet ordre fut exécuté dans la nuit du 30 au 31 mars 1798. Dès que l'armée en fut informée, la sédition éclata parmi les officiers; ils s'assemblèrent au Capitole, assurés d'avance qu'ils entraîneraient les soldats avec eux. Toutefois les

moins exaltés se trouvant en majorité, une députation fut envoyée au général en chef pour lui demander la liberté des prisonniers. Saint-Cyr refusa de la recevoir, et ordonna que la réunion des officiers eût à se séparer sur-le-champ. La colère des séditieux fut vive; ils chargèrent une nouvelle députation de forcer la consigne pour arriver jusqu'au général; mais les soldats qui étaient de garde se refusèrent à manquer au devoir de la faire respecter : ils repoussèrent sans hésiter une telle violation de la discipline. Pendant ce temps-là on négociait avec les prisonniers en leur proposant de désavouer leur signature; ils étaient tenus au secret, et, ne sachant pas ce qui se passait, ils se crurent abandonnés par leurs camarades. Ils signèrent la dénégation qui leur était demandée, et furent mis en liberté. Cependant Saint-Cyr avait fait battre la générale, en annonçant que le faubourg des Transtévérins se mettait en insurrection et voulait massacrer les Français; officiers et soldats coururent chacun à son drapeau. L'armée était rangée sur les places ou dans les rues désignées à chaque corps, et y resta jusqu'au soir. Vers dix heures, à la clarté des flambeaux, le général se rendit successivement dans les quartiers occupés par les troupes; elles étaient sous les armes, calmes et en bon ordre. D'une voix forte, sonore et accentuée, il prononça une proclamation où il leur recommandait la discipline comme une condition nécessaire : « Les armées, disait-il, savent obéir pour vaincre, et ne souffriront pas qu'on les agite pour les dissoudre. » Il annonça que le Directoire avait ordonné d'examiner la conduite de quelques officiers, mais avait sévèrement défendu d'inquiéter les autres. L'ordre fut ainsi rétabli dans l'armée de Rome. Deux divisions étaient destinées à s'embarquer à Civita-Vecchia et à faire partie, sous les ordres de Desaix, de l'armée d'Orient; elles refusèrent de s'y rendre; l'autorité et l'influence de Saint-Cyr et de Desaix furent nécessaires pour les déterminer à obéir.

Saint-Cyr continua à commander l'armée qui occupait l'État Romain. S'entremettant le moins possible dans le gouvernement désordonné et l'administration concussionnaire de la république romaine, il crut toutefois nécessaire d'interposer son autorité pour faire restituer à la famille Doria un ostensoir orné de diamants, de la valeur de deux millions, que les consuls romains avaient confisqué comme mobilier d'église; ce brigandage avait été commis avec une telle impudence, qu'on avait vu les femmes de deux consuls parées de ces diamants. Le Directoire avait pour commissaire à Rome le conventionnel Bassal; il s'était opposé à la restitution de l'ostensoir, et rendit à son gouvernement compte de cette affaire, de telle sorte que, sans s'informer davantage, le Directoire destitua le général Saint-Cyr, le raya des contrôles de l'armée, et lui enjoignit de rentrer en France sur-le-champ, sous peine d'être inscrit sur la liste des émigrés. Mais le Directoire fut bientôt mieux instruit, et avant même d'être arrivé à Paris, Saint-Cyr reçut un ordre de service pour l'armée du Rhin; les consuls de Rome furent changés. Peu de tems après Bassal fut arrêté et mis en cause pour concussion.

A ce moment une nouvelle guerre commençait entre la France et l'Autriche. Le Directoire avait voulu que les armées du Rhin et d'Italie, encore incomplètes et mal approvisionnées, prissent l'offensive. Saint-Cyr commanda l'aile gauche de l'armée de Jourdan, qui devait envahir la Souabe; cette invasion ne fut pas de longue durée. L'archiduc Charles avait des forces doubles. Après la bataille de Stockach (1799), où l'aile gauche avait commencé par obtenir l'avantage et avait fait 3,000 prisonniers, Jourdan fut obligé de se replier, et l'archiduc ayant ainsi repoussé les autres corps de l'armée française, Saint-Cyr se trouva coupé; il réussit toutefois à rejoindre l'armée en faisant un détour dans les montagnes. L'armée du Rhin fut mise sous les ordres de Masséna, et sa destination fut désormais de se maintenir en Suisse de manière à rendre impossible l'entrée des Autrichiens par la frontière de l'est. Saint-Cyr ne pensait pas qu'il lui fût possible d'être en bonne intelligence avec Masséna; il demanda à passer en Italie. Moreau y commandait; il venait de succéder à Schérer, qui, de même que Jourdan, n'avait pas eu les forces suffisantes pour résister aux armées autrichiennes et russes. Le nord de l'Italie et le Milanais avaient été évacués. Après plusieurs batailles perdues, l'armée française n'avait pu défendre les lignes de l'Adige, du Mincio, de l'Oglio, du Tessin. Les Russes s'étaient avancés jusqu'à Turin. L'armée que Macdonald avait ramenée de Naples venait de se joindre à l'armée de Moreau, mais après avoir été vaincue à la Trebia; s'appuyant à l'Apennin, toutes les forces françaises avaient à défendre Gênes et le littoral contre un ennemi trois fois plus nombreux. C'est alors que Saint-Cyr arriva en Italie. Joubert fut peu après envoyé par le Directoire pour succéder à Moreau, et livra imprudemment la bataille de Novi, où il fut frappé à mort dès les premiers coups de fusils. Saint-Cyr, qui commandait l'aile gauche, lutta avec avantage contre toute l'armée russe, et se retira tranquillement, lorsque l'aile droite, vaincue par les Autrichiens, le laissait exposé sans appui à toutes les forces ennemies. Championnet fut envoyé pour remplacer Joubert; il occupa le littoral et les montagnes depuis Savone jusqu'à la frontière. Saint-Cyr demeura chargé de la défense de Gênes et des passages qui y conduisent. Jamais, peut-être, dans sa carrière militaire, il ne se trouva aux prises avec tant de difficultés, ayant si peu de moyens pour en triompher. Pendant quatre mois il se maintint contre l'armée autrichienne, repoussant toutes ses attaques et les prévenant souvent avec

succès. Les soldats, laissés dans le dénûment, manquant de vêtements et de pain, se décourageaient parfois, et semblaient résolus à déserter; il les ranimait en les menant au combat. Le 15 décembre, il remporta à Albano une victoire signalée.

Le général Bonaparte était revenu d'Égypte; il était premier consul, il allait sauver et gouverner la France; la guerre était conduite maintenant avec les calculs du génie, et le bon ordre établi dans l'administration fournissait aux armées les ressources nécessaires pour vaincre. Moreau fut chargé du commandement de l'armée du Rhin, et demanda Saint-Cyr pour un de ses lieutenants. Le premier consul venait de lui décerner un sabre d'honneur et de le nommer premier lieutenant de l'armée d'Italie. Moreau lui écrivait : « Le gouvernement a la plus grande confiance dans vos talents; je suis persuadé que vous aurez à vous louer de lui autant vous que vous avez eu à vous plaindre des précédents gouvernements. » Quelle que fût la confiance de Moreau dans son ancien lieutenant, leurs relations devinrent bientôt difficiles. Saint-Cyr, pour avoir toute sa valeur, avait besoin d'indépendance; il tenait à ses idées, et voulait que ses conseils fussent écoutés et suivis. Tout réservé qu'il était, il blâmait ce qui se faisait contre ses avis. Il savait que Moreau, le comparant avec un autre de ses lieutenants, avait dit : « Avec Desaix on gagne des batailles; avec Saint-Cyr on est sûr de n'en point perdre. » Il profita d'une occasion où, obéissant à son chef, il se trouvait dans une situation dangereuse, en face d'une armée ennemie beaucoup plus puissante que Moreau ne l'avait cru; il se crut pourtant en mesure de prendre l'offensive, en attaquant successivement les deux parties de l'armée autrichienne, séparées par une rivière. Le général Kray abandonna ses magasins de Biberach, et perdit 2,000 prisonniers. De toutes ses journées de bataille, c'était peut-être celle dont Saint-Cyr aimait le mieux à se souvenir. Peu après il demanda un congé, et dit adieu pour toujours à Moreau. C'était peu de jours avant la bataille de Marengo. L'Italie était reconquise, un armistice avait été conclu. Le premier consul, de retour à Paris, nomma Saint-Cyr conseiller d'État dans la section de la guerre. En 1801, une alliance venait d'être formée entre la France et l'Espagne, qui devait, aidée par une armée française, conquérir le Portugal. Saint-Cyr fut choisi pour la commander. « Le premier consul devait choisir, écrivait M. de Talleyrand, le général chargé de cette mission parmi ceux dont le nom ne rappelle que des victoires, dont le génie sait unir à la sagesse qui conçoit des plans hardis, la vigueur et la fermeté qui les exécutent. » Aucune suite ne fut donnée à ce projet. Lucien Bonaparte, alors ambassadeur en Espagne, signa avec le Portugal un traité, qui fut sans doute déterminé par les négociations déjà ouvertes avec l'Angleterre. Il revint à Paris, et le général Saint-Cyr fut nommé pour lui succéder dans l'ambassade. Il avait déjà inspiré aux Espagnols une grande estime et une entière confiance dans sa loyauté et dans sa sagesse. La cour d'Espagne continua à le traiter avec distinction; il passa plusieurs mois à Madrid, sans avoir à y traiter de grandes affaires. Déjà il pouvait observer quelques signes des catastrophes qui menaçaient le royaume. La crainte docile et la méfiance que le premier consul entretenait dans le gouvernement espagnol, la haine et le mépris de la nation entière pour un favori puissant, les opinions révolutionnaires qui fermentaient, lui donnèrent à prévoir ce qui devait n'arriver que sept ans après. Il revint à Paris au mois d'août 1802; le premier consul lui demanda quelle ambassade il souhaitait; Saint-Cyr parla de Berlin. « Ce qui me conviendrait le mieux, ajouta-t-il, serait de n'en avoir aucune. » Quelques jours après le consul lui dit : « Je crois que vous avez raison : ce n'est point un métier qui convienne aux militaires. » Saint-Cyr reprit sa place au conseil d'État. Après la rupture du traité d'Amiens, le premier consul, regardant la cour de Naples comme alliée de l'Angleterre, envoya une armée pour occuper le littoral du golfe de Tarente. Saint-Cyr fut choisi pour la commander. Le général Murat était alors à Florence avec le titre de général en chef de l'armée d'Italie; il se crut en droit d'envoyer un agent auprès de Saint-Cyr. Le premier consul trouva cette prétention très-déplacée : « Murat n'avait pas dû oublier les grands services rendus par ce général, ainsi que la latitude que le gouvernement a donnée à sa mission. » Ainsi écrivait le premier consul au ministre de la guerre. En effet les instructions données à Saint-Cyr ne se rapportaient pas seulement à une occupation militaire; la guerre n'était point déclarée au roi de Naples. Le motif invoqué pour cette violation de territoire était la nécessité de ne point laisser les ports à la disposition des Anglais. Il convenait donc de ménager, au moins dans la forme, le gouvernement napolitain, afin de ne pas le pousser aux dernières extrémités. Il était encore plus nécessaire de maintenir une discipline sévère dans l'armée, pour ne point exaspérer les populations, très-disposées à se soulever contre l'occupation étrangère. Saint-Cyr était plus apte que personne à suivre cette ligne de conduite; il eut de bons rapports même avec la reine de Naples, tout irritée qu'elle était contre la France; les habitants du pays demeurèrent en repos. On trouve dans les lettres de Paul-Louis Courier, qui servait dans cette armée : « Le général est un homme de mérite, savant, le plus savant dans l'art de massacrer que peut-être il y ait; bon homme au demeurant, et qui me traite en ami. » En 1804 le premier consul devint empereur. Un de ses premiers actes fut de nommer dix-huit maréchaux de France. Saint-Cyr ne fut pas com-

pris dans cette promotion; il n'avait nullement recherché la faveur de Napoléon; son obéissance et son exactitude aux devoirs qui lui étaient imposés étaient irréprochables, mais il servait son pays, et non point la personne du général Bonaparte. Il était scrupuleusement fidèle, mais n'avait pas le dévouement empressé de ceux qui, par ambition ou par culte d'admiration, s'étaient attachés à la fortune du maître. Ses idées sur la guerre et sur la politique extérieure ne lui laissaient peut-être pas même assez de liberté d'esprit pour admirer le génie et pour adorer le succès qui avaient porté Napoléon au faîte de la gloire et de la puissance. Sans être un grand ami de la liberté, qui le préoccupait beaucoup moins que la nécessité de l'ordre, il avait du goût pour les mœurs républicaines. Sans aucun sentiment d'envie ni de haine, il conservait un éloignement instinctif pour une constitution sociale qui eût comporté le privilége et l'inégalité de droits; c'était l'esprit de l'armée du Rhin et peut-être, au fond, de tout le militaire depuis la révolution.

Lorsque les armées envoyèrent des adresses pour provoquer la création de l'empire, Saint-Cyr n'en fit signer aucune dans le corps qu'il commandait. Interdire aux soldats toute délibération politique lui parut toujours une règle indispensable. Le public s'étonna de ne voir ni Saint-Cyr ni Macdonald sur la liste des maréchaux; mais cette exclusion parut naturelle à quiconque vivait dans la région politique. Toutefois Saint-Cyr fut colonel général des cuirassiers, grand-officier de l'empire, grand-cordon de la Légion d'Honneur. Il n'avait point quitté son corps d'armée, lorsqu'en 1805 la guerre fut déclarée à l'Autriche. Le territoire autrichien en Italie fut évacué, et Saint-Cyr prit le commandement de l'aile gauche de l'armée d'Italie, dont Masséna était le général en chef. Chargé spécialement de garder les débouchés du Tyrol, il combattit, le 23 novembre, à Castel-Franco le prince de Rohan et le fit prisonnier avec tout son corps d'armée, quoiqu'il eût des forces inférieures. Après la victoire d'Austerlitz et la paix de Presbourg, Napoléon détrôna le roi de Naples, et donna cette couronne à son frère Joseph. Saint-Cyr fut d'abord destiné à un commandement dans l'armée qui allait conquérir le royaume du nouveau souverain et soumettre les sujets sur lesquels il devait régner. Plus tard il obtint de revenir en France, et fut chargé de commander l'armée des Côtes, dont le quartier général était à Boulogne. Il y passa deux ans. En 1808, après l'abdication forcée de Charles IV et de Ferdinand VII, après l'insurrection générale de la nation espagnole, après le désastre de Baylen, le général Saint-Cyr reçut l'ordre de prendre à Perpignan le commandement du septième corps et d'entrer en Catalogne, où le général Duhesme avait été contraint de s'enfermer à Barcelone. Toute la population était soulevée; les places fortes étaient occupées par les insurgés, et une armée régulière tenait la campagne. Jamais mission plus difficile ne lui avait été imposée. Le corps d'armée qu'il devait commander n'existait pas encore; le général Duhesme était assiégé dans Barcelone, le général Reille dans Figuières. Une division italienne était attendue à Perpignan; les bataillons ou les régiments qui devaient y être formés allaient être composés de soldats sortant de l'hôpital ou de conscrits non encore exercés. Aucune disposition n'avait été prise pour mettre ce septième corps en état d'entrer en campagne. On manquait d'artillerie, de munitions, d'habillements, de vivres. Saint-Cyr adressa d'inutiles réclamations au quartier général impérial; elles n'étaient pas écoutées. Dans sa méfiance, il imaginait que l'empereur n'était pas fâché de rendre difficile et sans gloire la tâche qu'il confiait à un général en disgrâce; sans doute il se trompait. Hormis pour l'armée que Napoléon conduisit en personne à Madrid, les mêmes embarras, la même détresse affligèrent les chefs de tous les corps qui pendant quatre ans parcoururent l'Espagne, sans pouvoir en achever la conquête. Assurément l'empereur désirait leurs succès; mais telles étaient les conséquences nécessaires de l'entreprise fatale où il s'était engagé, qu'il ne pouvait s'occuper lui-même de cette guerre; il s'était suscité des ennemis dans l'Europe entière. Pour les vaincre et les écraser, il lui fallait prodiguer les hommes et l'argent. Les généraux d'Espagne ne pouvaient donc pas avoir les ressources indispensables pour remporter les victoires qu'il leur ordonnait. Ce qui importait le plus en Catalogne, c'était de faire lever le siége de Barcelone. Saint-Cyr y réussit, en s'emparant du fort de Roses et en gagnant la bataille de Carèdeou; il regarda ensuite comme nécessaire de prendre Girone, dont la résistance contribuait à maintenir les Catalans en état d'insurrection. Un ordre était arrivé de Paris pour se rapprocher de l'armée d'Aragon et opérer de concert avec elle. Saint-Cyr s'y refusa, et le maréchal Augereau fut nommé commandant du septième corps. Il se rendit à Perpignan, sachant d'avance qu'il ne réussirait pas mieux que Saint-Cyr à exécuter les volontés de Napoléon, allégua le mauvais état de sa santé, et ne vint pas prendre le commandement de l'armée. Trois mois se passèrent ainsi. Saint-Cyr, lassé d'une position fausse et abreuvée de dégoûts, écrivit à Augereau qu'il quittait le commandement. L'empereur s'irrita de cet acte d'indépendance; le ministre le censura pour avoir quitté Perpignan sans autorisation, et lui donna l'ordre de tenir les arrêts dans sa terre avec privation d'appointements. Saint-Cyr ne réclama point, et passa deux ans dans cet exil. Le 14 avril 1811, parmi les grâces distribuées après la naissance du roi de Rome, le général Saint-Cyr fut rappelé au conseil d'État, avec remise de ses appointements arriérés. L'empereur se préparait dès lors à l'expédition de Russie; il complétait tous les cadres de son armée et remettait en activité de service

un grand nombre d'officiers qui depuis longtemps étaient hors d'activité. Quoique assurément Saint-Cyr ne fût pas de ceux qui plaçaient quelque espérance de succès et de gloire sur cette entreprise, dont s'alarmaient les plus dévoués serviteurs de Napoléon, il fut choisi pour commander le sixième corps d'armée, réuni au septième qui était sous les ordres du maréchal Oudinot. Ils livrèrent bataille le 7 août 1812 au prince Wittgenstein à Polotsk, sur la rive droite de la Dwina; Oudinot fut blessé, et quitta le commandement; Saint-Cyr le fut aussi, pour la première fois de sa vie, mais pas assez gravement pour l'empêcher de prendre le commandement des deux corps. Le 18 août il attaqua les Russes au moment où ils le croyaient en retraite, et réussit complétement. La bataille fut gagnée; il reçut alors le bâton de maréchal; c'est le dernier que Napoléon ait donné. Deux mois après, et dans le même lieu où le corps de Saint-Cyr avait dû garder position, pour défendre le flanc gauche de l'armée qui marchait sur Moscou contre l'armée de Wittgenstein, une troisième bataille fut livrée. Les Russes étaient très-supérieurs en nombre; ils furent d'abord repoussés, mais un corps russe avait déjà passé le fleuve sur un autre point, et les Français furent obligés de se retirer de la rive droite. Saint-Cyr avait été grièvement blessé le 18; son armée se réunit au corps du maréchal Victor, et bientôt après furent consommés les désastres de la retraite de Moscou. Le prince Eugène, qui fut un moment à la tête des débris de l'armée française, essaya d'abord de les réunir. Il nomma Saint-Cyr commandant d'un onzième corps qui n'existait pas. Le maréchal était à peine guéri de sa blessure; il fut atteint du typhus; il revint en France. L'année suivante, au mois de mai, quelques jours avant la bataille de Bautzen, l'empereur le manda à Dresde; il lui destinait, disait-on, un commandement important, mais il fut pris d'un coup de sang, tomba sans connaissance, resta évanoui pendant plusieurs heures, et aurait sans doute succombé si dans sa chute il ne s'était pas fait une large blessure, dont le sang avait abondamment coulé. Dès qu'il fut rétabli, l'empereur lui donna à commander un corps d'armée composé de conscrits qui arrivaient de France, et le chargea d'occuper Dresde et Pirna. La confiance que l'empereur lui témoignait fut bientôt justifiée. La grande armée des alliés déboucha par les défilés de la Bohême, et il réussit néanmoins à se maintenir à Dresde jusqu'au moment où Napoléon arriva en toute hâte et remporta une de ses plus grandes et dernières victoires. Elle ne le sauva point; il devait succomber sous les efforts de toute l'Europe soulevée contre lui. Il quitta Dresde, qui avait été pendant tout le mois de septembre le pivot de ses opérations. La marche des armées de la coalition n'avait pu être arrêtée. N'ayant point réussi à le cerner dans cette position, elles se dirigeaient vers les plaines de la Saxe, et menaçaient de couper ses communications avec la France. Napoléon dut se transporter avec toutes ses forces sur ce théâtre de la guerre, où son sort allait être décidé. Le 7 octobre il quitta Dresde, y laissant le maréchal Saint-Cyr après lui avoir donné pour instructions de hâter l'évacuation des hôpitaux, qui renfermaient douze mille blessés ou malades, de vider les magasins et de détruire les ouvrages de défense afin de pouvoir abandonner la ville. Il lui écrivit quelques heures après que son intention était de conserver Dresde et qu'il devait s'y maintenir. A ce moment il espérait gagner une bataille sur l'armée autrichienne qui se dirigeait de la Bohême sur la Saxe. Son attente fut trompée, et il continua sa marche sur Leipzig, pour s'opposer aux armées de Blücher et de Bernadotte, qui passaient l'Elbe; pendant cette marche, Dresde fut attaquée par la plus grande partie de l'armée de Bohême. Toutes les positions avancées du corps de Saint-Cyr furent défendues avec vaillance et obstination; mais il fallut se retirer successivement dans l'enceinte de la ville. Ce ne fut pas sans faire de sorties. Le 17 octobre, le maréchal attaqua le corps du général Tolstoy, et le mit dans une déroute complète, lui prenant des canons et emmenant des prisonniers. Cette nouvelle arriva à l'empereur le lendemain du jour où il avait perdu la bataille de Leipzig. Ses intentions sur la défense de Dresde ne pouvaient rester les mêmes. Dès le 19 octobre il fit écrire par le major général : « Vous êtes autorisé à toute espèce de transaction pour vous tirer d'affaire; vous pourrez y comprendre la reddition de Torgau et de Wittemberg, à la condition de faire rentrer en France toutes les troupes françaises de la garnison, les malades compris. » La garnison avait été laissée sans vivres et sans munitions; les troupes allemandes avaient passé à l'ennemi; les soldats et les habitants souffraient les horreurs de la faim. Une capitulation fut signée le 11 novembre par les généraux Tolstoy et Klenau. Le prince de Schwartzemberg, généralissime des armées alliées, se crut en droit de ne la point ratifier. Saint-Cyr protesta contre cet abus de la force; les restes de son armée furent emmenés en Autriche comme prisonniers de guerre, et il eut Carlsbad pour séjour. Cette nouvelle fut annoncée par l'empereur à un comité de généraux qu'il avait réunis pour conférer sur les plans de la défense du territoire. « C'est encore trente mille hommes de moins, dit-on. — Pire que cela, répondit l'empereur, c'est le maréchal Saint-Cyr. » Sans doute il pensait que nul ne s'entendait mieux à la guerre défensive et ne connaissait aussi bien que lui un pays qui semblait destiné à être le théâtre de la guerre, l'Alsace, la Lorraine et les Vosges.

Saint-Cyr, retenu hors de France, fut donc étranger à tous les événements qui amenèrent la chute de l'empire, l'abdication de Napoléon et la restauration. Lorsqu'il rentra, la charte était promulguée, et durant son absence Louis XVIII

avait placé son nom sur la liste des pairs de France. Il ne prit nulle part aux affaires, ne manifesta aucune opinion politique, et vécut habituellement à la campagne. Ce fut là qu'il reçut le 7 mars 1815 l'ordre de se rendre sur-le-champ à Lyon. Sur sa route, il apprit le débarquement de Napoléon, et rencontra à Moulins Monsieur, qui revenait de Lyon, où il avait vainement tenté de prévenir l'entraînement séditieux des soldats et de la population. Saint-Cyr revint à Paris, et fut journellement appelé dans les conseils du roi, où il fut témoin des irrésolutions, des alternatives de crainte et de présomption, et surtout de la méfiance que les princes laissaient apercevoir aux généraux qu'ils appelaient à la défense du trône. Pendant qu'on ne décidait rien, Napoléon avançait, et toutes les troupes qu'il rencontrait sur son passage revenaient sous leur ancien drapeau. Le 19 mars Saint-Cyr fut chargé du commandement des troupes réunies à Orléans; elles avaient été placées sous les ordres du général Dupont, qui ne pouvait exercer aucune influence sur l'armée, tant il l'avait mécontentée pendant qu'il était ministre du roi. Le 20 mars on apprit que Louis XVIII, sa cour et son gouvernement avaient quitté Paris. La troupe prit spontanément la cocarde tricolore, et le général Dupont, désespérant d'obtenir aucune obéissance, partit pour se rendre à Nantes, où il croyait trouver le duc de Bourbon. Telle était la situation lorsque arriva le maréchal Saint-Cyr. Il descendit à une auberge, où les chefs de corps vinrent lui rendre leurs devoirs. Ils furent d'abord un peu étonnés en voyant que le maréchal avait à son chapeau la cocarde blanche; on lui dit que les soldats l'avaient quittée. « Il faut qu'ils la reprennent », répondit-il froidement. Le voyant si décidé, le colonel Du Coëtlosquet lui promit de faire exécuter cet ordre dans son régiment; les autres colonels pensaient qu'il serait seulement possible de faire quitter aux soldats la cocarde tricolore. Le maréchal annonça qu'il passerait la revue le soir à six heures; tous les régiments avaient la cocarde blanche, hormis un seul qui n'avait ni l'une ni l'autre. Le lendemain, 22 mars et le 23 le service fut fait régulièrement, la discipline respectée et la cocarde blanche portée par tous, lorsque depuis trois jours le drapeau tricolore était arboré aux Tuileries. Pour les contemporains qui se rappellent quel était alors l'état de l'opinion dans l'armée et dans une partie de la population, le succès obtenu par une fermeté calme et par le respect attaché au nom du maréchal Saint-Cyr est resté un fait vraiment merveilleux. L'obéissance ne pouvait se prolonger indéfiniment, et le 24 au soir la sédition éclata. Saint-Cyr y courut quelque danger, et se retira à Bourges. Peu de jours après il fut mandé à Paris par l'empereur, qui l'accueillit avec bienveillance et ne lui parla ni du gouvernement de la Restauration ni de sa conduite à Orléans. Saint-Cyr avait, par précaution, témoigné assez hautement qu'il ne voulait pas servir la cause de Napoléon, pensant bien que ses propos lui seraient rapportés. Ainsi aucune offre ne lui fut faite. Lucien Bonaparte l'engagea à être plus réservé dans ses conversations, et lui demanda ce qu'il pensait de l'inévitable guerre qui allait commencer. Saint-Cyr, que tant de triomphes et de conquêtes n'avaient pas réconcilié avec les guerres d'invasion et les batailles où était risqué le sort de l'armée, répondit : « Je pense qu'avec la manière de votre frère cette campagne doit durer quinze jours ».

Après Waterloo et la seconde abdication, Saint-Cyr fut appelé au conseil de généraux qui devaient donner leur avis sur la défense de Paris. Il conseilla de profiter de l'imprudente témérité de Blücher, qui avait passé avec son armée sur la rive gauche : le succès lui semblait certain; il proposait en même temps d'apporter au roi la soumission de l'armée : c'eût été une meilleure chance pour négocier; son opinion ne fut pas adoptée, et il refusa de se charger du commandement de l'armée. Lorsque, le 8 juillet, il alla rendre ses hommages au roi, qui venait de rentrer aux Tuileries, Louis XVIII l'embrassa, et lui demanda comme un nouveau service de prendre le portefeuille de la Guerre. Le maréchal accepta; ses amis s'étonnèrent qu'il consentît à se charger de fonctions si peu compatibles avec l'indépendance de son caractère, avec son goût pour la retraite et le repos, avec sa répugnance à se compromettre dans la politique. Ces considérations ne l'emportèrent pas sur ce qui lui parut un devoir. Les circonstances étaient graves, l'armée se retirait derrière la Loire, et l'on pouvait douter que sa soumission fût complète; beaucoup d'officiers et même quelques généraux pouvaient l'entraîner à de séditieux désordres. Une ordonnance du roi l'avait déclarée dissoute; mais Saint-Cyr se souvenait des services glorieux qu'elle avait rendus au pays, de son esprit patriotique, de sa soumission à la discipline qui subsistait encore, et que la funeste erreur des Cent Jours n'avait pas abolie. Il avait la conscience qu'il serait utile pour assurer la paix publique, pour préserver l'armée des rigueurs et des outrages d'une réaction aveugle et passionnée; il voulait que l'opération, toujours si dangereuse, d'un complet licenciement devînt seulement une transformation de l'armée. Ce fut à quoi il réussit par l'organisation des légions départementales, substituées aux régiments, par une ordonnance qui déclarait qu'aucune promotion n'aurait lieu pendant un an, ce qui comportait la nécessité d'employer les anciens officiers; de telles mesures étaient sages, politiques et même indispensables; elles n'en irritaient pas moins l'opinion des ultra-royalistes, qui voyaient traiter avec tant d'indulgence et même de préférence les serviteurs de la république et de l'usurpation, et fermer les yeux sur la révolte du 20 mars. De ces

moment le maréchal Saint-Cyr leur devint odieux. La maison du roi, si inutilement rétablie pendant la première restauration, fut supprimée; la création d'une garde royale fut une concession: il voyait plus d'inconvénients que d'avantages dans l'existence des corps privilégiés et même des troupes d'élite. Mais il n'avait pas sur ce point l'appui de l'opinion générale ni de la volonté personnelle du roi. Au mois de septembre, les difficultés de la négociation qui devait se terminer par les tristes traités de 1815, et plus encore l'esprit réactionnaire qui semblait prévaloir parmi les députés nouvellement élus, détermina un changement de ministère. Le duc de Richelieu succéda au prince de Talleyrand, et Saint-Cyr se retira sans hésitation ni regrets. Il demeurait dans l'opinion des hommes raisonnables le ministre de la guerre d'un système politique approprié à la société française, telle que l'avaient faite les vingt-cinq dernières années. Aussi dès que le roi et son nouveau ministère, convaincus du danger où la réaction de 1815 précipitait le gouvernement, eurent, par l'ordonnance du 5 septembre et par une nouvelle élection, mis un terme aux exigences passionnées du parti ultra-royaliste, le maréchal Saint-Cyr fut rappelé, d'abord au ministère de la marine et peu après au département de la guerre (12 septembre 1817); il reprit la tâche qu'il avait commencée en 1815: il ne s'agissait de rien de moins que de mettre la composition de l'armée et de l'administration militaire en harmonie avec la monarchie constitutionnelle, de donner au pouvoir royal une force suffisante pour défendre les intérêts extérieurs et l'honneur du pays; et pour maintenir la paix intérieure il fallait aussi régler les dépenses de manière à ce qu'elles fussent votées et contrôlées par les chambres. Déjà l'ordre commençait à s'établir dans les finances de l'État; le budget avait été voté par la chambre nouvellement élue. Après une discussion grave, où avaient été établis des règles et des précédents qui, sans gêner l'administration, devaient lui imposer l'économie et l'exactitude, les dépenses du ministère de la guerre furent proposées dans cet esprit, et la comptabilité de ce département fut assujettie à une régularité scrupuleuse. Saint-Cyr y introduisit la spécialité des crédits par chapitres, garantie essentielle des votes législatifs. Il parvint ainsi à présenter aux chambres des économies considérables, sans nuire au service public. Mais l'acte le plus important de sa vie politique fut la présentation de la loi de recrutement. Un article de la charte avait prononcé la suppression de la conscription. Tout odieuse qu'elle était devenue par les immenses levées d'hommes qui se succédaient sans cesse, épuisant la population et désolant les familles, il restait évident que, dans le système d'armées nombreuses et nationales que les guerres de la révolution avaient introduit et établi dans toute l'Europe, l'enrôlement volontaire et l'engagement à prix d'argent n'étaient plus praticables. Les populations étaient sans doute exaspérées contre la conscription, mais elles n'auraient pas compris comment le recrutement n'appellerait pas à y concourir toutes les familles à titre égal. Le recrutement fut donc établi, sur un autre principe que la conscription. Dans son origine, elle avait consisté à contraindre tous les jeunes gens de vingt ans au service militaire. Plus tard le sort avait déterminé dans quel ordre ils seraient appelés sous les drapeaux; mais en droit, et selon les besoins de la guerre, ils pouvaient jusqu'au dernier être requis de se rendre à l'armée. La loi de recrutement en ordonna autrement; elle régla les exemptions applicables aux jeunes hommes indispensables à leurs familles, et cette exemption fut définitive; le contingent de chaque année fut fixé à 40,000 hommes, et ne pouvait être augmenté que par une loi spéciale. Ce contingent, réparti par départements et cantons, devait être obtenu par la voie du sort. Dès qu'il était complet, tous les jeunes hommes qui n'y étaient pas appelés par leur numéro étaient définitivement libérés du service militaire, et nulle autorité ne pouvait les requérir. Dans la pensée de Saint-Cyr une armée active de 240,000 hommes suffisait à la France, et le service devait durer six ans. Ce ne fut pas sur ce point fondamental de la loi que portèrent les discussions; on ne pouvait guère contester raisonnablement un mode de recrutement juste et nécessaire; mais deux autres chapitres furent attaqués vivement, et devinrent le champ de bataille des opinions et de l'esprit de parti. Une armée de 240,000 hommes ne suffisait évidemment que pour le cas de pleine paix; elle ne présentait pas les forces nécessaires pour commencer et soutenir une guerre. Saint-Cyr y suppléait par une institution qu'il laissa incomplète et qui n'a jamais subi l'épreuve de l'expérience. Après six ans de service, les sous-officiers et soldats rentrés dans leurs foyers étaient classés comme vétérans, et demeuraient assujettis pendant six autres années aux appels ordonnés par une loi qui les convoquerait sous les drapeaux. Il y avait de raisonnables objections à présenter contre ce système, tel qu'il était présenté. Pour lui donner toute son efficacité, il eût fallu assimiler les vétérans de la réserve à des soldats en congé et ne pas rompre tous leurs liens avec l'armée. Saint-Cyr le savait bien; mais il n'espérait pas sur ce point l'assentiment des chambres. Les contradicteurs les plus animés de son projet ne l'attaquaient pas en lui-même : pour eux les vétérans étaient les soldats de l'armée de la Loire. Dans chaque département allait se trouver une troupe prête à l'insurrection, et le ministre leur semblait un conspirateur. Ils s'irritèrent bien davantage sur le chapitre relatif à l'avancement. Nul, disait la loi, ne pourra être officier s'il n'a pas servi pendant deux ans comme sous-

officier, ou s'il n'a pas suivi pendant le même temps les cours et exercices des écoles militaires. Le tiers des sous-lieutenances sera donné aux sous-officiers; les deux tiers des grades de lieutenant, capitaine, chef de bataillon et lieutenant-colonel seront donnés à l'ancienneté. — N'était-ce pas, disait-on, attenter à la prérogative royale? Le roi n'était-il donc plus le chef de l'armée? la discipline militaire pourra-t-elle subsister lorsque l'avancement sera de droit? — Le parti ultra-royaliste était exaspéré; parmi les modérés et les libéraux, il n'y avait point unanimité sur cet article; même dans le cabinet, plusieurs des collègues de Saint-Cyr conservaient des doutes et des hésitations. Le voyant irrévocablement décidé à maintenir cet article, à le regarder comme le plus essentiel de la loi et comme une conséquence juste et nécessaire de l'obligation imposée à tous les citoyens de concourir à titre égal au recrutement de l'armée, ils lui cédaient, non sans se plaindre tout bas de cette volonté inébranlable du dieu Terme. Il le fallait bien; la discussion était devenue une ardente lutte des partis. Tout le système suivi par le ministère, toute sa politique constitutionnelle étaient engagés dans cette délibération, où furent entendus de part et d'autre l'élite des orateurs de la chambre. Le 26 janvier 1818 le débat fut terminé par un discours du maréchal Saint-Cyr; il le prononça d'une voix si ferme, qui n'excluait pas quelque émotion, il accentuait ses paroles de manière à les rendre si pénétrantes, que l'effet en fut prodigieux. Jusqu'à ce jour les séances de la chambre n'avaient pas offert un pareil spectacle, lorsque le maréchal, répondant aux soupçons injurieux qui avaient été opposés à l'institution des vétérans, disait : « Les empires ne se fondent pas sur la méfiance; le roi le sait, le roi ne veut pas qu'il existe en France une seule force nationale qui ne lui appartienne, un seul sentiment généreux dont il ne fasse la conquête. Nos soldats ont beaucoup expié, car ils ont beaucoup souffert. » Ces paroles, prononcées avec une noble chaleur, excitèrent une émotion générale; les yeux étaient humides de larmes; les spectateurs des tribunes applaudissaient sans que le président eût la pensée de les rappeler au silence. La loi fut votée par les députés à une majorité de cent quarante-sept voix contre quatre-vingt-douze, par les pairs à la majorité de quatre-vingt-seize contre soixante et douze; le roi la sanctionna le 10 mars 1818. Douze ans après, le maréchal Soult l'appréciait en ces termes : « La loi du 10 mars n'a point été l'œuvre la moins admirable de ce grand capitaine; si l'on se reporte aux susceptibilités de l'époque, on peut la regarder comme le monument le plus hardi et le plus difficile que les années de la Restauration ont vu s'élever. »

Saint-Cyr continua son œuvre; presque tous les corps militaires reçurent des règlements; le corps d'état-major et l'École préparatoire, accomplissement d'une pensée conçue depuis longtemps, furent institués; un système général de défense fut étudié et préparé; une révision du Code Pénal militaire et un projet de loi sur les pensions devaient être présentés à la session de 1819. Mais les révolutions ministérielles troublèrent le calme de la situation; elles arrêtèrent cette marche progressive vers les améliorations et le développement des institutions constitutionnelles. Une opposition libérale, manifestement hostile au gouvernement du roi, avait acquis une grande influence sur l'opinion populaire; elle avait une action de plus en plus forte sur les élections. Le parti modéré se partagea; les uns, inquiets de cette renaissance de l'esprit révolutionnaire, les autres se fiant à la raison publique et à la puissance des institutions constitutionnelles pour écarter le danger au moment où cette opposition se montrerait excessive et menaçante. A la fin de 1818 le duc de Richelie[illegible] et MM. Molé et Pasquier se retirèrent; le général Dessoles devint chef d'un cabinet appartenant entièrement aux modérés, que n'inquié[illegible]taient point les progrès du parti révolutionnaire; il réussit encore à obtenir dans les élections [illegible] nouveaux succès; le choix de Grégoire au[illegible]menta les alarmes, et persuada cette fois no[illegible] seulement quelques-uns des ministres, [illegible] beaucoup d'hommes sincèrement libéraux, [illegible] la nécessité de modifier la loi électorale et [illegible] prendre des précautions contre la faction e[illegible]nemie du gouvernement. Le général Dessol[illegible] le maréchal Saint-Cyr et le baron Louis ne [illegible]rent point de cet avis. Il leur parut que p[illegible] suivre cette marche nouvelle on serait contr[illegible] de prendre pour auxiliaire le parti ultra-ro[illegible]liste, de lui faire des concessions et définiti[illegible]ment de lui céder le pouvoir. C'est en effet [illegible] qui arriva, plus encore par la mort déplor[illegible] et imprévue du duc de Berry que par la néce[illegible]sité de la situation.

Ainsi fut terminée la carrière politique [illegible] maréchal Saint-Cyr; il rentra sans nul re[illegible] dans la vie privée, et alla vivre à la cam[illegible]gne, s'occupant d'agriculture et encore [illegible] de la rédaction de ses *Mémoires*. Il se [illegible]sentait de temps en temps aux Tuileries, [illegible] était accueilli avec bienveillance; sans rech[illegible]cher la faveur, il ne voulait pas être classé [illegible] les mécontents. Il n'était point assidu [illegible] chambre des pairs, et s'intéressait peu aux [illegible]cussions qui s'y élevaient. En 1824 il mont[illegible] la tribune pour défendre sa loi du 10 mars, [illegible] fut alors amendée, pour en retrancher la [illegible]serve des vétérans et la changer en une rés[illegible] de jeunes soldats laissés dans leurs famil[illegible] En 1829 il prononça l'éloge de son ami le [illegible]néral Dessoles. Depuis longtemps sa santé [illegible] devenue mauvaise; il alla passer l'hiver de 18[illegible] à 1830 à Hyères. Il y mourut, le 10 mars 18[illegible] d'une attaque d'apoplexie, qui le laissa pend[illegible] cinq jours dans un état de torpeur où il ne [illegible]

servait pas ses facultés mentales. Comme on lui présentait une boisson rafraîchissante. — « Ah! dit-il, si on pouvait en donner autant à chacun de nos pauvres soldats, quel bien cela leur ferait. » Telles furent les dernières paroles suivies qu'il prononça. Le roi ordonna que les obsèques du maréchal fussent solennellement célébrées aux Invalides.

Gouvion Saint-Cyr était d'une haute taille; avant que sa santé eût été affaiblie par les fatigues, les blessures et le travail, il avait toutes les apparences de la force. Les traits de son visage étaient réguliers, sa physionomie noble, calme et habituellement sérieuse; il était grave et silencieux, mais sa conversation était animée et intéressante lorsqu'il racontait des faits de guerre ou raisonnait sur les opérations militaires; il craignait l'ennui et aimait l'occupation; son caractère était égal, mais sa volonté était tranquillement impérieuse; il était bienveillant, mais peu expansif, aussi sobre de louanges que le blâme et toujours calme et réservé. Dans la conduite de sa vie, il se guidait par le sentiment du devoir plutôt que par le désir de la gloire ou par l'ambition; il avait le don du commandement, et savait se faire obéir, mais il n'exerçait aucun entraînement et ne s'adressait jamais à l'enthousiasme; son caractère était conforme à sa tactique. Les *Mémoires* qu'il a laissés continuent à honorer son souvenir et ajoutent à sa renommée; ils ont obtenu le plus grand et le plus universel succès. Traduits dans les langues étrangères, ils sont donnés comme livres classiques dans les écoles militaires; mais ils ne sont pas seulement un enseignement de stratégie, c'est aussi une œuvre historique, c'est l'histoire de la révolution française observée au point de vue des armées. L'esprit militaire de cette époque, l'action du gouvernement sur les opérations militaires, les missions des représentants de la Convention, le caractère et le mérite des généraux en chef, les circonstances politiques qui influaient sur la guerre, entrent dans le plan des *Mémoires*, et leur donnent un grand intérêt; tout y est rapporté avec bonne foi, observé avec finesse, peint avec vérité et au vif. Il publia en 1821 la campagne de Catalogne de 1808; en 1829, les campagnes de l'armée du Rhin 1794, 95, 96, 97, en quatre volumes; les campagnes d'Italie, d'Allemagne et de Russie en 1798, 99, 1800, 1812 et 1813. Ces quatre derniers volumes étaient écrits avant sa mort, et ont été publiés en 1831.

Gouvion Saint-Cyr a laissé un fils unique, qui lui succéda à la chambre des pairs. L'indépendance de son caractère, sa modestie, ses habitudes simples et studieuses, l'absence de toute ambition le rendent digne du nom qu'il porte. Il a épousé mademoiselle de Montalivet. B—E.

Le général Lamarque, *Éloge funèbre de Gouvion Saint-Cyr*. — *Mémoires* de Gouvion Saint-Cyr. — M. Gay de Vernon, *Vie de Gouvion Saint-Cyr*.

**GOUY D'ARSY** (*Louis-Henri-Marthe*, marquis DE), homme politique et général français, né à Paris, en 1753, guillotiné le 17 messidor an II (5 juillet 1794). Son père était lieutenant général, et s'était fait remarquer sur plusieurs champs de bataille par son intrépide sang-froid. Lui-même eut le dauphin pour parrain. A vingt-sept ans, il était chevalier de Saint-Louis et colonel en second des dragons de la Reine. Cependant, les faveurs dont le comblaient la cour et son mariage avec une riche créole de Saint-Domingue ne l'empêchèrent pas de prendre rang parmi le petit nombre de gentilshommes qui demandaient l'émancipation des classes inférieures et l'abolition de l'esclavage. On lui reprochait alors d'être franc-maçon, de suivre les expériences de Mesmer et d'applaudir aux mesures de Necker; c'était lui reprocher d'aimer l'humanité, la science et la probité intelligente. Lors des élections pour les états généraux, Gouy d'Arsy était président de la noblesse de Melun, comme grand-bailli d'épée; mais sa candidature ne fut pas appuyée par son ordre. Il se présenta alors aux électeurs de Saint-Domingue, qui le choisirent pour délégué, et le 27 avril 1789 il demanda son admission à l'Assemblée constituante comme député de cette colonie. Le 13 juin sa demande fut accueillie, malgré l'opposition des ministres, et le 20 juin (séance du Jeu de Paume) il prêta le serment civique et plaça la colonie qu'il représentait sous la protection de l'Assemblée nationale. Il fut successivement élu maire de Moret, commandant de la garde nationale de Fontainebleau, membre du comité des finances, de celui des domaines, commissaire de l'Assemblée. Son activité était sans égale; d'ailleurs plein d'esprit, d'instruction et s'exprimant avec précision et facilité, il exerçait une grande influence sur ceux qui l'approchaient. Il prit part à toutes les discussions relatives aux colonies et aux finances, et se fit souvent remarquer par des idées saines et des vues neuves. Le 13 juillet 1789 il fit l'éloge de Necker, et le 23 juillet applaudit vivement aux vainqueurs de la Bastille, tout en déplorant les meurtres qui avaient été les conséquences presque inévitables de leur entreprise. Il accusait fréquemment le ministre de la marine, de La Luzerne (1er et 24 décembre 1789, 24 avril 1790, etc.), et proposa l'établissement d'un comité colonial de constitution. En août 1790, il appuya la création de deux milliards de billets nationaux ayant cours forcé, et dévoila la pénurie des finances nationales. Effrayé des conséquences du système qui tendait à consacrer l'égalité des droits dans les colonies, il essaya de combattre son propre ouvrage, et écrivit, en 1791, une longue lettre à Brissot sur les dangers de l'émancipation des nègres. Celui-ci lui répondit dans les termes les plus insultants (*Patriote français* du 6 janvier 1791). Gouy d'Arsy cessa de paraître à l'Assemblée jusqu'au 20 juin 1791, où le danger public le ramena sur

son banc. Nommé maréchal de camp à la fin de la session, il fut chargé en 1792 d'aller rétablir l'ordre à Noyon; il s'y conduisit avec une telle faiblesse, que l'Assemblée lui demanda un rapport circonstancié. Gouy d'Arsy écrivit pour se justifier, et l'affaire n'eut pas de suite. On l'accusait dès lors d'être partisan du duc d'Orléans, et le 4 septembre, durant le massacre des prisons, il vit son château assailli par huit cents brigands; il repoussa cette attaque. Le 18 mars 1793, Marat et Duquesnoy le dénoncèrent comme rédacteur d'une pétition présentée par la section du Mont-Blanc, tendant à réglementer l'occupation des tribunes de l'Assemblée. Les pétitionnaires se plaignaient que ces tribunes étaient toujours occupées par la lie de la populace, et que de pareils auditeurs influaient sur les délibérations de l'Assemblée par leurs menaces, leurs interruptions et le peu de dignité de leur tenue. Rien ne prouvait que Gouy d'Arsy fût le moteur de la démarche, d'ailleurs honorable, des pétitionnaires; néanmoins, il fut arrêté le 2 avril, mais rendu à la liberté peu après. Collot d'Herbois, étant en mission dans l'Oise, le fit arrêter de nouveau comme suspect, en novembre 1793. Traduit au tribunal révolutionnaire le 17 messidor an II (5 juillet 1794), il fut condamné et exécuté le même jour, comme complice d'une prétendue conspiration qui devait éclater dans la prison des Carmes, où il était détenu.

On a de Gouy d'Arsy plusieurs brochures traitant des questions politiques ou financières alors à l'ordre du jour : quelques-unes ont rapport à la situation des colonies et à l'émancipation des hommes de couleur. H. LESUEUR.

Montjoye, *Histoire de la Révolution*. — *Galerie des États généraux*. — *Galerie historique des Contemporains*. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822).

**GOUYE** (*Thomas*), jésuite et mathématicien français, né à Dieppe, le 18 septembre 1650, mort à Paris, le 24 mars 1725. Admis dans la Société de Jésus en 1667, il fut chargé d'enseigner les mathématiques dans différents colléges. Envoyé à Paris, il fut nommé membre de l'Académie des Sciences, en 1699. Il rendit compte d'une éclipse de lune et fit d'autres observations. On lui doit : *Observations physiques et mathématiques pour servir à la perfection de l'astronomie et de la géographie, envoyées de Siam à l'Académie des Sciences de Paris, par les pères jésuites missionnaires*, avec des réflexions et des notes; Paris, 1688, 2 vol., dont le premier est in-8° et le second in-4°. Cet ouvrage a aussi été imprimé dans le tome VII des *Mémoires de l'Académie des Sciences*.

L. L—T.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. historique*.

**GOUYE DE LONGUEMARRE** (*N.*), historien français, né à Dieppe, en 1715, mort à Versailles, le 11 août 1763. Il était greffier du bailliage de Versailles, et consacrait ses loisirs à des recherches sur les premiers temps de la monarchie française. On a de lui : *Dissertation pour servir à l'histoire des enfants de Clovis*; 1744, in-12; — *Dissertation historique sur l'état du Soissonnais sous les enfants de Clotaire Ier*; 1745, in-12 : cette dissertation partagea, avec celle de l'abbé Fenel, le prix décerné par l'Académie de Soissons; — *Dissertation sur la chronologie des rois mérovingiens, depuis la mort de Dagobert Ier, avec des réponses aux critiques de deux autres dissertations et des éclaircissements sur le roi des ribauds*; 1748 ou 1756, in-12; ce travail avait remporté le prix de l'Académie de Soissons en 1746; — *Lettre importante sur une histoire de France de la première race*; 1755, in-12; l'auteur y relève des faits de chronologie de Vély et du président Hénault; — *Lettre d'un avocat au parlement de Paris sur les entreprises de la juridiction de la prévôté de l'hôtel*; 1758, in-12 : l'auteur y soutient les droits et les prérogatives du prévôt; — *Dissertation sur le sacerdoce chez les Grecs*; 1769, in-12. Il a inséré dans le *Mercure* de mai 1746 une *Lettre à M. Rémond de Saint-Albin en réponse à la Chronologie des rois mérovingiens, par un bénédictin de province*. GUYOT DE FÈRE.

*La France littéraire de 1769*. — L'abbé Lebeuf de Bonnevie, dans le *Journal de Verdun*, de novembre 1751.

**GOUZ** (*François* DE LA BOULLAYE LE), voyageur français. *Voy.* LE GOUZ.

**GOUZ DE GERLAND** (*Bénigne* LE), historien français, né à Dijon, en 1695, mort dans la même ville, le 17 mars 1774. Après avoir fait ses études à Paris, il voyagea en Italie et en Angleterre. De retour dans sa patrie, et nommé membre de l'Académie de Dijon, il fit présent à cette société d'un terrain pour établir le jardin botanique, et y ajouta le don de son cabinet d'histoire naturelle. Il fit ensuite les frais des bustes en marbre des grands hommes de la Bourgogne pour orner la salle des séances publiques de l'Académie. Il créa aussi une école de peinture et de sculpture dans sa ville natale, école qui devint plus tard académie. Ses ouvrages sont : *Histoire de Laïs*; Paris, 1756, in-12; — *Essai sur l'histoire des premiers Rois de Bourgogne et sur l'origine des Bourguignons*; Dijon, 1770, in-4°, avec une carte de l'ancienne Germanie et une de l'ancien royaume de Bourgogne; — *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon et sur les antiquités découvertes sous les murs bâtis par Aurélien*; Dijon, 1771, in-4°, avec une carte de l'ancien Dijon; — *Dissertation sur la cause physique du déluge*, que Gouz attribue à la rencontre d'une comète; dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*, tome Ier; — *Essai sur l'Histoire naturelle*, dans le même ouvrage, tome II. Il a laissé en manuscrit : *Relation d'un Voyage en Italie*; — *Lettres sur les Anglais*; —

*Parallèle de César et d'Auguste; — Histoire de Pompée; — Entrée des Héraclides dans le Péloponnèse; — Fragments sur les Maures de Grenade.* P. A.

Dr Maret, *Éloge de Le Gouz de Gerland*, prononcé dans une séance de l'Académie de Dijon; Dijon, 1774, in-4°. — *Nécrologe des hommes célèbres*, 1778.

**GOVEA DE VICTORIA** (*Pierre*), jésuite et voyageur espagnol, né à Séville, vers 1560, mort dans la même ville, vers 1630. A l'âge de treize ans, il alla s'embarquer à Cadix, parcourut l'océan Atlantique, la mer des Antilles, prit part à plusieurs combats, et passa dans le grand Océan par l'isthme de Panama. Attaqué par des pirates, trompé par le capitaine du navire sur lequel il était embarqué, maltraité par l'équipage, il finit par échouer sur une côte déserte. Après avoir essuyé bien des fatigues, il arriva au Pérou, où il se fit recevoir dans la Compagnie de Jésus, à Lima, en 1597. En 1610 il revint dans sa ville natale; il mit alors au jour son *Naufragio, y peregrinacion en la costa del Piru*; Séville, 1610, in-8°. Il fit lui-même une traduction latine de son ouvrage, mais elle n'a pas été publiée. Une version allemande fut imprimée à Ingolstadt. Jean Bissel, jésuite de Souabe, entreprit de corriger cette version fautive, et en donna une édition latine, sous ce titre : *Joannis Bisselii Argonauticorum Americanorum, sive historia periculorum Petri de Victoria ac sociorum ejus, Libri XV*; Munich, 1647, in-12; nouv. édition, Dantzig (Amsterdam), 1698. Les aventures de Govea tiennent peu de place dans ce livre et offrent peu d'intérêt; on y trouve des extraits de livres connus sur l'Amérique avec des réflexions souvent déclamatoires. J. V.

Nic. Antonio, *Biblioth. Hispana nova.*

**GOVINDA-SINGH**, dixième et dernier *gourou* (précepteur) de la secte des *sikhs*, né à Patnah, dans le Behar, en 1661, mort en 1708, à Naderh, sur les bords du Godavery. Fils du neuvième *gourou*, Tegh Bahadour, il fut élevé à Madra-Dès dans le Pendjab, où les Sikhs ont toujours été en fort grand nombre. Son père, dont la puissance portait ombrage au Grand-Mongol Aurengzeb, fut mis à mort par ordre de ce dernier, en 1675. Avant d'être conduit au lieu du supplice, il recommanda à Govinda de le venger. Mais le jeune homme n'était pas alors en état d'exécuter cet ordre; son autorité était contestée, et un de ses parents, Ram Rae, lui disputait le titre de gourou. Tout ce qu'il put faire, ce fut d'enlever à la dérobée le cadavre de son père et de lui rendre les honneurs funèbres. Il se retira ensuite dans les montagnes qui avoisinent la Djemnah; la chasse lui fournit de quoi pourvoir à sa subsistance. Après vingt-cinq années passées dans la méditation et l'étude du Coran, des livres religieux des Hindous, et de la langue persane, il sortit de la retraite pour prêcher une réforme à ses coreligionnaires. La secte des Sikhs, fondée par l'Hindou Nanek, au commencement du seizième siècle, n'était originairement qu'une société religieuse. Ses membres, sortis du sein de l'islamisme ou du brahmanisme, ne se proposaient nullement de renverser l'une ou l'autre de ces religions. Ils n'étaient d'abord unis entre eux que par un lien spirituel. Vers la fin du seizième siècle, le cinquième gourou, Arjoun, les réunit par une communauté d'intérêts temporels; il établit le siége de sa domination à Amritsir, près Lahore, et soumit ses sectateurs à un impôt. Mais les Sikhs ne formaient encore ni une nation ni même une religion séparée. Govinda changea tellement cet état de choses, qu'on peut à peine le regarder comme le successeur de Nanek. Il protestait néanmoins d'une grande vénération pour cet homme vertueux. Il se donna pour un envoyé de Dieu; mais il déclara en même temps qu'il n'était qu'un simple mortel. Voici les points les plus remarquables de la doctrine qu'il prêchait : l'abolition des castes est confirmée par Govinda; tous les Sikhs sont égaux. Ils ne doivent adorer que le Dieu unique; le culte des saints et celui des images de la Divinité sont considérés comme des actes de superstition. La pratique des préceptes contenus dans le Coran et les Pouranas ne peut procurer le salut. Les fidèles doivent, au contraire, se séparer radicalement des musulmans et des Hindous. Il leur est permis de tuer les animaux et de faire usage de leur chair. Govinda voua à l'infamie ceux qui mettaient à mort les enfants du sexe féminin. Mais, emporté par son ressentiment contre les Mongols, ses oppresseurs, il enseigna que c'était un mérite de les exterminer. La guerre devait être l'occupation de tous ses sectateurs; il leur donna à chacun le titre de *singh* (lion ou soldat), et menaça de l'excommunication et de supplice éternel celui qui abandonnerait son chef dans la bataille au moment du péril. Pour être admis dans la secte, il fallait recevoir une sorte de baptême, et c'était un acte méritoire que de se baigner de temps en temps dans le lac d'Amritsir. Govinda déclara qu'il serait présent partout où se trouveraient assemblés cinq de ses disciples; et il établit des espèces de conciles où les principaux chefs se réunissaient pour discuter des affaires publiques.

Ses prédications lui firent un grand nombre d'adhérents; il fut reconnu pour véritable gourou par tous les Sikhs, et fit mettre à mort le prétendant Ram Rae. On éprouve de grandes difficultés à classer par ordre chronologique les divers exploits dont il est l'auteur. On sait qu'il réussit à comprimer la rébellion d'une partie de ses troupes, les mercenaires Pathans, qui réclamaient l'arriéré de leur solde. Les Mongols lui déclarèrent la guerre parce qu'il avait donné des secours à des princes hindous révoltés. Govinda fut deux fois vainqueur; mais abandonné de ses alliés, il fut poursuivi jusqu'au cœur de ses États. Ses principales forteresses étaient situées dans le Pendjab, et sur les montagnes qui séparent le Setledj de la Djemnah. La ville d'Anondpour,

où il s'était réfugié, fut assiégée en 1706. Tous ses partisans l'abandonnèrent successivement; mais, accompagné de quarante fidèles disciples, il effectua son évasion à la faveur des ténèbres, et se retira dans la place de Tchamkor, qui fut investie. Deux de ses enfants étaient précédemment tombés au pouvoir de l'ennemi, et avaient été mis à mort; deux autres qui lui restaient périrent sous ses yeux au siége de Tchamkor. Pour lui, il mit en défaut la vigilance des assiégeants, et déguisé en dervisch, il se retira dans le désert de Bhutinda. Ses disciples l'ayant rejoint, il livra combat à ceux qui le poursuivaient, et les mit en déroute. Le Grand-Mongol Aurengzeb l'appela à sa cour; Govinda refusa d'abord avec fierté, mais il se laissa persuader par un second message. Il était en route pour Dehli, lorsqu'il apprit le décès d'Aurengzeb. Le successeur de ce dernier, Bahadour-Schah, accueillit avec distinction l'illustre chef de bande, et lui donna, dit-on, le gouvernement d'une province située dans la vallée du Godavery. C'est là que Govinda finit ses jours, peu de temps après. Selon les uns, le chagrin qu'il ressentit de ses défaites et de la perte de ses enfants lui aurait troublé la raison et aurait hâté le terme de sa vie. D'après une autre version, il aurait été assassiné par les fils d'un de ses créanciers, qu'il avait fait périr pour se délivrer de ses demandes importunes. Ces données contradictoires indiquent assez combien furent obscurs les derniers moments de Govinda. Sa carrière militaire ressemble à celle de tant d'autres petits princes de l'Inde, qui à toutes les époques ont résisté, avec plus ou moins de succès, aux conquérants de ce pays. Mais ses institutions lui méritent une place remarquable dans l'histoire de l'Asie : ce sont elles qui donnèrent aux Sikhs ce caractère belliqueux qui les rendit si redoutables. Aussi Govinda est-il considéré comme supérieur aux autres gourous. Il est le dernier qui ait été qualifié de ce titre : ni son successeur, Benda, ni ceux qui vinrent plus tard ne furent jugés dignes de le porter.

On a de Govinda : *Deswen Padschah ka Grenth* (Livre du dixième Roi), en vers hindis, avec une conclusion en persan. Cet ouvrage est divisé en seize livres, dont les cinq premiers et une partie du sixième sont de Govinda lui-même; les autres furent rédigés par quatre de ses scribes. On y trouve des prières, des hymnes, des règles de conduite, des récits mythologiques. Le troisième livre renferme de précieux documents relatifs à l'histoire de la famille de Govinda et à celle de ce réformateur lui-même; — *Rehet nameh* (Livre des Règles); — *Tenkha nameh* (Livre des Restrictions). Tous ces ouvrages sont remplis de beaux préceptes, qui se trouvent parfois mêlés à des prescriptions minutieuses ou empreints d'un esprit de superstition. On en a traduit quelques passages en anglais. Govinda a fait des additions au *Grenth* (Livre), recueil des sentences de plusieurs gourous. Cet ouvrage et le *Deswen Padschah ka Grenth* sont les livres sacrés des Sikhs. E. Beauvois.

*Dabistan, or school of manners*, trad. par le capit. Troyer et D. Shea, t. II. — Syed Gholam Hosein, *Seir el Motakherim*, trad. par Briggs. — Browne, *India Tracts*, t. II. — Forster, *Travels*. — J. Malcolm, *Sketch of the Sikhs*; dans *Asiatic Researches*, t. XI — Elphinstone, *Hist. of India*. — Mac-Gregor, *The Hist. of the Sikhs*, t. I. — Cunningham (J. Davey), *A Hist. of the Sikhs*; Londres, [illegible], in-8°.

**GOVONA** (*Rosa*), fondatrice de l'établissement des *Rosines* en Piémont, née à Mondovi, en 1716, morte à Turin, le 28 février 1776. Née de parents pauvres, Rosa Govona resta orpheline étant encore bien jeune. Douée d'une grande force de caractère et d'un ardent amour du travail, elle supporta avec courage les malheurs qui frappèrent son enfance, et parvint à échapper à la misère par le travail. Un jour elle trouva dans la campagne, aux environs de Mondovi, une jeune fille orpheline comme elle, et que le désespoir allait tuer. Elle la recueillit, lui apprit à travailler, et bientôt le produit de leurs ouvrages les mit au-dessus du besoin. Ce premier succès donna à Rosa l'idée de réunir près d'elle des jeunes filles pauvres, auxquelles elle procurerait le moyen de gagner le nécessaire par un travail assidu. Cette intéressante société s'augmenta bientôt tellement qu'elle attira l'attention publique : on appréciait le noble désintéressement de cette belle et généreuse fille, dont les soins infatigables n'avaient d'autre but que de préserver les jeunes filles pauvres de la misère et des dangers qu'elle entraîne. Les malheureux bénissaient déjà le nom de Rosa Govona; bientôt les riches le prononcèrent avec respect. La noblesse voulut se joindre à sa bonne œuvre, et Rosa obtint de la commune une maison dans la plaine du Brao, où elle put loger ses compagnes, dont le nombre était déjà de soixante-dix. La réputation de cet établissement devint telle que l'autorité fit agrandir cette habitation, et Rosa put établir un atelier pour travailler la laine. Ce n'était pas encore assez pour la bonne Rosa; elle pensa que c'est surtout dans les villes que les jeunes filles désœuvrées courent le plus grand danger : elle résolut de porter son œuvre de charité là où elle devait produire le plus salutaire effet. Confiant à la jeune fille qu'elle avait recueillie la première sa maison de la plaine du Brao, elle vint à Turin en 1755. Rien ne lui coûta pour réussir dans son généreux projet; elle fit tant par ses démarches et ses soins qu'elle obtint d'abord quelques chambres, où elle amena quelques-unes de ses compagnes, qui se mirent au travail et répandirent en peu de temps dans la ville des ouvrages dont la perfection fut partout admirée. La réputation de ces pieuses filles occupa bientôt tous les esprits : de tous côtés on vint faire des emplètes chez elle, et les pauvres artisans accoururent les prier d'admettre leurs enfants dans la laborieuse communauté. Charles-Emmanuel III régnait alors sur le Piémont. Il entendit parler de l'établissement fondé par Rosa; il vint le visiter,

et y remarqua tant d'ordre, tant de sagesse dans l'emploi du temps, il vit si clairement quels devaient être les heureux résultats d'une pareille entreprise qu'il voulut, lui qui protégeait le travail, donner à Rosa les moyens d'agrandir, de perfectionner sa fondation. Il accorda aux laborieuses jeunes filles de vastes bâtiments qui avaient appartenu aux frères de Saint-Jean-de-*Dieu*, organisa l'établissement, auquel il donna le nom *des Rosines*, et fit inscrire sur la porte principale ces mots que la fondatrice adressait sans cesse à ses élèves : *Tu vivras du travail de tes mains.* Un succès si flatteur ne fit qu'encourager Rosa à répandre dans d'autres villes l'association des Rosines; elle partit à pied, elle appela à elle toutes les jeunes filles indigentes qui voulaient se créer une existence honnête par le travail, et fonda des établissements à Novarre, à Fossano, à Savigliano, à Saluces, à Chieri et à Saint-Damiana d'Asti. L'établissement de Turin devint le centre de toutes ces manufactures, qui fleurissent encore. Afin d'éviter tout dérangement aux jeunes ouvrières, chaque maison a sa spécialité. On n'y entreprend pas seulement une partie de la confection, on y prépare la matière première et on conduit l'œuvre jusqu'à son parfait achèvement. C'est chez les Rosines que le riche se procure ses broderies, ses soieries; que l'église achète ses ornements depuis la blanche tunique du diacre jusqu'à la riche chasuble du prêtre. Le gouvernement y prend les draps nécessaires à l'habillement des troupes, et le peuple trouve à bas prix la toile et le lainage dont il compose son humble vêtement. Vers la fin de 1775, Rosa Govona, épuisée plus par la fatigue et les veilles que par l'âge, ressentit les premières atteintes du mal qui devait bientôt l'arracher à la nombreuse famille qu'elle s'était formée. Le danger qu'elle courait fut une calamité pour la population tout entière; de tous côtés des prières furent dites pour elle. Elle supporta son mal avec courage et résignation; dans les moments que lui laissait la douleur, elle s'occupait encore du soin de ses enfants, et chargea de maintenir la règle de la maison celle qu'elle avait recueillie la première, et qui l'avait secondée dans son œuvre de charité. Enfin, Dieu rappela à lui cette heureuse femme, dont la vie tout entière avait été consacrée au bonheur de ses semblables. Un monument, modeste comme celle à laquelle il est consacré, fut élevé dans la chapelle où les Rosines vont chaque jour prier pour leur bienfaitrice. Ce monument se compose d'une pierre tumulaire sur laquelle on lit l'inscription suivante :

Ici repose
Rosa Govona, de Mondovi,
Qui dès sa jeunesse se consacra à *Dieu*,
Pour la gloire duquel
Elle fonda,
Dans sa patrie, ici, et dans d'autres villes,
Des retraites pour les jeunes filles abandonnées,
Afin de les faire servir Dieu;
Et leur donna d'excellentes règles
Qui les attachent à la piété et au travail.
Durant son administration de plus de trente années,
Elle donna des preuves constantes
D'une admirable charité et d'une inébranlable fermeté.
Elle passa à la vie éternelle le 28me jour de février
L'an 1776, de son âge la soixantième.
Les filles reconnaissantes à leur mère bienfaitrice
Ont consacré ce monument.

La bienfaisance de Rosa était sans ostentation; elle ne recherchait ni l'éclat ni la louange; aussi le nom de cette femme, qui honore tant l'humanité, est-il peu connu et n'a-t-on sur sa vie, si généreusement employée, que bien peu de détails.

A. Jadin.

*Archivi de Torino.* — *Documents particuliers.*

**GOWER** (*John*), poëte anglais, né vers 1320, mort en 1402. Originaire, suivant quelques biographes, du comté d'York, il vint de bonne heure à Londres, y étudia la jurisprudence, et parvint à d'assez hauts emplois dans la magistrature; on croit même qu'il fut premier juge à la cour des *plaids communs*. Il se lia avec Chaucer, et quoiqu'on ait lieu de penser que les deux poëtes moururent brouillés, le dernier ouvrage de Gower contient encore des preuves de cette amitié si honorable pour tous deux. C'est Vénus qui apparaît à l'auteur, vers la fin du poëme, et lui dit de saluer de sa part « Chaucer, son disciple favori, son *clerc*, qui a composé en son honneur tant de plaisantes chansons ». Celui-ci, de son côté, avait peu de temps auparavant dédié à Gower son *Troilus et Creséide*, en le priant d'y faire les corrections nécessaires :

« O moral Gower! this boke I directe
To the, and to the philosophicall Strode;
To vouchsafe, there nede is, for to correcte,
Of your benignitees and seles gode. »

Boke.V, v. 1856 et sqq.

En arrivant à Londres, le jeune jurisconsulte avait su s'y concilier de puissants protecteurs. Thomas Woodstock, duc de Glocester, oncle du roi, l'avait accueilli avec bonté, et l'avait attaché à sa personne. Ce fut sans doute à cette haute influence qu'il dut d'être admis à la cour et traité par Richard II avec une amicale familiarité. Une anecdote qu'il nous a transmise lui-même fait voir sur quel pied il vivait avec son souverain. Un jour que la barque du poëte croisait sur la Tamise le canot royal, Richard appela Gower, le fit monter dans son bateau, et après avoir causé longtemps avec lui l'engagea à composer quelque œuvre nouvelle, quelque livre « in which he himself might often look » (*Confessio Amantis*, prologue, éd. Berthelet). Le poëte obéit à cette invitation, et écrivit son principal ouvrage, celui du moins qui contribua le plus à sa réputation.

Les dernières années de sa vie furent troublées par le spectacle des dissensions civiles. Henri de Lancastre détrôna son cousin, et le fit périr, en 1399. Gower s'attacha à son nouveau roi avec une facilité qui le fit accuser d'ingratitude, bien que sa conduite fût jusqu'à un certain point justifiée par la cruauté de Richard envers son pre-

mier protecteur, le duc de Glocester. En 1400 il devint aveugle, comme nous l'apprennent quelques vers latins composés par lui-même et que plusieurs manuscrits nous ont conservés :

Henrici Quarti primus regni fuit annus, etc.

En 1402 il mourut, léguant à l'église conventuelle de Sainte-Marie-Overey, dans Southwark (à Londres), une somme considérable pour y faire dire à perpétuité une messe à son intention. Cette chapelle, qui est un des plus élégants spécimens de l'architecture gothique, avait été rebâtie presque tout entière à ses frais, et l'on y voit encore son tombeau, monument remarquable à beaucoup d'égards. La Charité, La Merci, La Pitié y sont représentées, et chacune est accompagnée d'une légende en français. Au-dessus de la première, on lit :

En toy, qui es fils Dieu le pere,
Sauve soit qui gist sous cest pierre.

Au-dessus de la seconde :

O bone Jesu fait la mercy
A l'alme dont le corps gist icy.

Enfin au-dessus de la troisième :

Pour ta pite Jesu regarde
Et met cest alme en sauve garde.

La statue de Gower est couchée tout de son long sur le cercueil; les mains sont jointes, et la tête, ceinte d'une côuronne de fleurs, est appuyée sur trois énormes volumes, qui figurent les trois principaux ouvrages du poëte, *Speculum Meditantis*, *Vox Clamantis*, et *Confessio Amantis*.

Le dernier de ces poëmes est celui qu'il a composé à l'instigation de Richard II. C'est le seul qui ait été imprimé de bonne heure et plusieurs fois. La première édition en a été donnée par le célèbre Caxton, en 1483. Celle de Berthelet, que nous avons citée plus haut, est datée du douzième jour de mars 1554; Londres, in-folio. Au temps de Charles I[er], ce livre était encore dans toutes les bibliothèques, et un vieux courtisan en tirait de sages leçons à l'usage de ce prince imprudent, comme le témoigne une piquante anecdote rapportée par d'Israeli dans ses *Amenities of Literature* (vol. 1, p. 162). La *Confessio Amantis* renferme plus de trente mille vers. Ce poëme est en anglais, mais de çà et là l'auteur y intercale quelques vers latins, dans lesquels il résume ce qui précède. Le sujet en est fort simple; c'est un dialogue entre un amant et son confesseur, qui est prêtre de Vénus, et qui porte le nom de *Genius*. Dans le cours de la confession, toutes les mauvaises passions, tous les vices qui peuvent empêcher les progrès de l'amour sont successivement énumérés, classés avec une grande rigueur philosophique, dépeints et combattus. Ainsi nous voyons paraître tour à tour *Oisiveté*, *Avarice*, *Micherie* (vol), *Négligence*, secrétaire de *Paresse*, ces héros allégoriques du fameux *Roman de la Rose*. Seulement, au lieu d'être personnifiés et représentés sous des traits humains, comme dans le poëme de Jean de Meung, ils sont seulement caractérisés par leurs symptômes et leurs effets moraux, ce qui est beaucoup plus froid. Gower supplée à l'imagination qui lui manque par une remarquable profusion de citations, de lieux communs, de maximes, d'exemples et d'anecdotes. L'aridité de sa composition est tempérée par de nombreux récits, qui ne sont pas tous heureusement amenés et semblent quelquefois n'avoir guère de rapport avec le sujet. L'auteur se permet de fréquentes digressions, sans autre but que de montrer son érudition. Ainsi dans le quatrième livre il entre dans une exposition très-détaillée de la science hermétique; il décrit les propriétés merveilleuses des plantes et des minéraux; il accorde une grande place aux prétendues découvertes des alchimistes, et s'efforce d'établir un rapport entre leurs chimériques recherches et l'expédition des Argonautes. Dans le septième livre, l'amant malheureux, cherchant une distraction à ses peines, se fait enseigner par son confesseur la philosophie d'Aristote. Mais le prêtre de Vénus ne s'en tient pas là, et, après avoir développé la doctrine péripatéticienne telle qu'elle était comprise de son temps, passe à la politique, mettant largement à contribution, au lieu du traité réellement composé sur cette matière par Aristote, le *Secretum Secretorum Aristotelis*, vaste compilation apocryphe fort en vogue au moyen âge. Dans tout le cours du poëme, Gower fait de fréquents emprunts au *Panthéon* ou *Memoriæ seculorum*, et au *Speculum Regum* de Godefroid de Viterbe (mort en 1190); il puise aussi abondamment dans le recueil connu sous le nom de *Gesta Romanorum*, dans l'*Historia Trojana* de Guido Columna, et même dans le *Roman de Lancelot* ou de *La Charette*, sans doute d'après la rédaction de Robert Borron, car le grave moraliste ne dédaignait pas de faire de temps en temps quelques excursions dans le riant domaine des trouvères et des troubadours. Il nous parle du roman d'*Idoyne* et *Amadas*, et cite parmi les illustres amants, Tristan, Florent, et Parthénopeus à côté de David et de Bethsabée, de Samson, de Salomon, de Virgile, de Platon et d'Ovide. Il y a quelque chose de fort curieux dans ce pêle-mêle, et rien ne caractérise mieux l'époque où vivait notre poëte, période de transition entre le moyen âge et la renaissance, dont les premières lueurs commençaient à briller. Gower connaît déjà plusieurs auteurs classiques ignorés des siècles précédents; mais il ne les connaît que de nom, et sa science ne lui sert qu'à commettre un peu plus d'erreurs et d'anachronismes que ses devanciers, à prendre Ménandre pour un chroniqueur et à donner à Ulysse Cicéron pour maître de rhétorique. Le titre du second ouvrage de Gower, par ordre d'importance (*Vox Clamantis*), est une allusion évidente à un passage bien connu de l'Écriture Sainte. Seulement ce n'est pas dans le

désert que crie la voix du poëte, mais au milieu d'une cour nombreuse et sans doute fort attentive à ses récits ; car il leur racontait des événements contemporains, dont il avait été témoin et auxquels la plupart de ses auditeurs avaient plus ou moins participé ; telle était la récente insurrection des communes sous la conduite de Wat Tyler. Ce poëme, qui est en distiques latins, n'a pas encore été imprimé, mais M. d'Israeli nous en a donné un curieux spécimen, assez court pour que nous puissions le reproduire ici :

Watte vocat, cui Thome venit, neque Symme retardat,
Betteque, Gibbe simul Hyke venire jubent.
Colle furit, quem Gibbe juvat nocumenta parantes,
Cum quibus ad dampnum Wille coire vovet.
Grigge rapit, dum Dawe strepit, comes est quibus Hobbe,
Lorkin et in medio non minor esse putat.
Hudde ferit, quos Judde terit, dum Tebbe juvatur,
Jacke domosque viros vellit, et ense necat.

Le meilleur et le plus beau manuscrit de ce poëme, où l'histoire pourrait puiser sans doute de précieux renseignements, se trouve à Oxford, dans la bibliothèque du collége *Of All Souls*, avec une dédicace en vers latins, adressée à l'archevêque Arundel par l'auteur, alors vieux et aveugle.

Suivant Warton (*Hist. of English Poetry*, 2 vol., p. 226, éd. 1840), le *Speculum Meditantis*, qui n'a pas été non plus imprimé, est un poëme français, en dix livres, qui « décrit les caractères généraux de la vertu et du vice, énumère les félicités de la vie conjugale, en produisant à l'appui nombre d'exemples tirés de divers auteurs, et indique le chemin que le pécheur doit suivre pour recouvrer la grâce divine ». Mais un autre savant anglais, Georges Ellis, déclare que Campbell, l'auteur de l'article *Gower* dans la *Biogr. Brit.*, et Warton lui-même, bien qu'il ait eu la prétention de nous faire connaître le contenu du *Speculum Meditantis*, n'ont jamais vu le manuscrit de cet ouvrage; ils auraient été trompés, suivant lui, par un passage obscur de Tanner et nous auraient donné au lieu de l'analyse du *Mirrour of Meditation* celle d'un tout autre poëme. Un examen détaillé du manuscrit de la bibliothèque d'Oxford pourrait seul nous mettre à même de prononcer entre les deux érudits.

Les trois ouvrages dont nous venons de parler ne sont pas les seuls que John Gower ait composés, et Warton a vu dans la bibliothèque particulière de lord Gower un volume manuscrit qui contenait diverses poésies du même auteur. C'était d'abord le *Carmen de Pacis Commendatione, in laudem Henrici Quarti*, panégyrique d'Henri IV, en stances, et précédé d'un prologue en sept hexamètres latins. Ensuite un petit poëme latin sur le même sujet, en distiques, et commençant ainsi :

Rex cœli Deus et Dominus, qui tempora solus, etc.

En troisième lieu, cinquante ballades en français, terminées par ces mots : *Expliciunt carmina Johannis Gower, quæ gallice composita Balades dicuntur*. Quatrièmement, deux petits poëmes latins en distiques; le premier commençant par ce vers :

Ecce patet tensus cui Cupidinis arcus,

Et le second par celui-ci :

O natura viri potuit quam tollere nemo.

Cinquièmement, enfin, un poëme français en un livre sur la *Dignité* ou l'*Excellence du Mariage* (serait-ce celui-là que Warton aurait confondu avec le *Speculum Meditantis* (1)?

On voit que Gower a écrit en anglais, en français et en latin, et composé des poésies dans les trois langues. Comme versificateur latin, on a trouvé généralement qu'il avait imité Ovide avec assez de bonheur, et que ses distiques renferment moins de solécismes et de fautes de quantité que la plupart des compositions analogues de la même époque. Ses ballades françaises ne manquent pas de grâce ni d'esprit, et sous le rapport de la langue nous aurions tort d'être trop sévère pour un auteur qui sollicite aussi naïvement notre indulgence :

Si jeo n'ai de François la faconde,
Pardonetz-moi qe jeo de ceo forsvoie.
Jeo sui Englois : si quier par tiele voie
Estre escusé; mais quoi que nulls en die
L'amour parfit en Dieu se justifie.

Comme écrivain anglais, Gower n'est inférieur, entre tous ses contemporains, qu'au seul Chaucer. Encore s'il n'égale pas l'immortel auteur des Contes de Canterbury pour la grâce de la diction et la vivacité du style, il le surpasse souvent en clarté et en correction. Esprit froid et essentiellement didactique, il méritait vraiment l'épithète que lui donna son brillant émule quand il dédia son *Troilus et Креséide* au *moral* Gower. Les maximes de la morale, les lieux communs de la philosophie ont été rendus par lui avec élégance et avec force dans des vers souvent harmonieux et bien frappés. Enfin, il a fait faire à la langue nationale de l'Angleterre de remarquables progrès, et la critique moderne a ratifié l'éloge qu'a fait de lui le savant Leland quand il a dit que « Gower avait défriché la poésie anglaise, et que c'était à sa culture intelligente que nous devions d'avoir vu succéder ensuite la douce violette et l'éclatant narcisse aux ronces et aux chardons ».

Alexandre PEY.

Thomas Warton, *The History of English Poetry*; Londres, 1840, 3 vol. in-8°. — J. d'Israeli, *Amenities of Literature*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°. — Todd, *Illustrations of the Lives and Writings of Gower and Chaucer*.

**GOWRIE.** *Voy.* GAWRI.

**GOYA Y LUCIENTES** (*Francisco*), peintre espagnol, né le 31 mars 1746, à Fuente-Todos (Aragon), mort à Bordeaux, le 16 avril 1828. Ce n'est qu'après le décès de cet artiste éminent que la France a apprécié son mérite et lui a rendu justice. La renommée de son talent, plein d'originalité,

(1) Ce manuscrit a été publié en entier par les soins de lord Gower en 1818, à l'exception du poëme *De Pacis Commendatione*, qui avait déjà été imprimé avec les *Œuvres* de Chaucer (éd. Urr., p. 540).

avait été longtemps sans franchir les Pyrénées. Dès son enfance Goya manifesta d'habiles dispositions pour les arts du dessin; après avoir pris quelques leçons à Saragosse, et avoir passé quelque temps à Rome, il revint en Espagne; Charles IV le distingua, et lui accorda, le 31 octobre 1799, le titre de peintre royal, et les plus grands seigneurs de la cour l'admirent dans leur intimité. Ami du luxe et du plaisir, l'artiste donnait des fêtes brillantes, se mêlait à plus d'une intrigue, mais cette existence dissipée ne ralentissait pas son étonnante activité. Il abordait tous les genres avec un égal bonheur; portraits, sujets de sainteté, scènes de mœurs, caricatures, il touchait à tout. Des églises de Madrid, de Tolède, de Séville renferment de ses productions; le Museo del rey à Madrid possède de lui deux portraits équestres de Charles IV et de la reine Maria-Luisa; le dessin est défectueux, mais l'effet vigoureux de l'ensemble, la vérité de la couleur, l'audace et la puissance du pinceau sont dignes des plus grands éloges. Le Museo nacional ne renferme qu'une seule œuvre de Goya, *Une Loge au Cirque des Taureaux;* à l'Académie, on trouve cinq ouvrages: une *dame* (que l'on croit la duchesse d'Albe) en costume de *maja* andalouse, portrait plein de grâce et de vigueur, et quatre petits pendants: (une *Maison de Fous*, une *Course de taureaux*, une *Procession du vendredi saint*, un *Auto-da-Fé*); ils sont traités d'une manière fort spirituelle et fort animée. Les guinées anglaises ont conquis la plupart des nombreux tableaux de chevalet qu'a laissés cet artiste; M. Villiers (lord Clarendon), ex-ambassadeur de la Grande-Bretagne à Madrid, est devenu possesseur du portrait d'une femme qui avait inspiré à Goya la passion la plus vive; un autre amateur a placé dans sa galerie, non loin de Westminster, un tableau représentant une scène singulière, la flagellation volontaire que de pieux Castillans s'infligeaient pendant la semaine sainte. Quant au faire de Goya, voici en quels termes il a été apprécié par un critique ingénieux :

« Sa manière de peindre était aussi excentrique que son talent; il puisait la couleur dans des baquets, l'appliquait avec des éponges, des balais, des torchons, et tout ce qui lui tombait sous la main; il truellait et maçonnait ses tons comme du mortier, et donnait les touches de sentiment à grands coups de pouce. A l'aide de ces procédés expéditifs et pérèmptoires, il couvrait en un ou deux jours une trentaine de pieds de muraille. Il exécuta avec une cuiller, en guise de brosse, une scène du *Dos de Maio*, où l'on voit des Français qui fusillent des Espagnols; c'est une œuvre d'une verve et d'une furie incroyables. » On ne connaît guère en France d'autre production de Goya que ses *Caprichos*, recueil de caricatures et de scènes de mœurs, qu'il a gravé à l'eau-forte mélangée d'aqua-tinta; il y a en tout 80 planches; la première est le portrait de l'artiste; les autres sont des estampes qui rappellent Hogarth pour l'âpreté de l'ironie et Rembrandt pour la science des ombres; elles abondent en allusions aux usages nationaux et à la politique du temps. Il est facile de comprendre que l'auteur, attaquant des personnages tout-puissants, a dû entourer sa pensée d'une obscurité profonde: la faiblesse et l'incurie du roi, les ridicules de la reine, l'arrogante nullité du prince de la Paix, l'ignorance des moines, tout cela ne pouvait être stigmatisé qu'avec de grandes précautions; il ne fallait pas que les blessés sentissent le coup qui leur était lancé. Une *Revue*, qui est morte comme tant d'autres, disait, il y a trente ans environ, dans quelques lignes qu'elle consacrait à l'artiste dont nous parlons: « Dans sa verve âpre et mordante, Goya a profondément compris les vices qui rongent l'Espagne; il les a peints comme il les haïssait. C'est un Rabelais, le crayon et le pinceau à la main, mais un Rabelais espagnol, sérieux et dont la plaisanterie fait frémir. Un de ses dessins en dit plus sur l'Espagne que tous les voyageurs. Rien de plus effroyable que sa pénitente conduite à un *auto-da-fé.* » Ce n'est d'ailleurs pas ici qu'il peut être question d'indiquer le sujet de chacune des planches des *Caprichos* et d'entreprendre de rechercher les allusions qu'elle couvre. Quelques rares exemplaires de ce volume ont passé en France, et se sont payés jusqu'à 150 francs dans des ventes faites à Paris; il s'en trouve un à la Bibliothèque impériale (cabinet des estampes), et l'œuvre de Goya est d'ailleurs extrêmement incomplet. Un recueil plus rare encore offre, sous le titre de *Tauromagnia*, et en trente-trois planches à l'eau-forte, divers épisodes des combats de taureaux depuis les Mores jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. Goya était amateur fervent de ces combats si chers aux Castillans; il fréquentait beaucoup la société des *toreros*; il possédait ainsi tout ce qu'il fallait pour traiter à fond pareils sujets. « Quoique les attitudes, les poses, les défenses et les attaques soient d'une exactitude irréprochable, Goya a répandu sur ces scènes ses ombres mystérieuses et ses couleurs fantastiques. Quelles têtes bizarrement féroces, quels ajustements sauvagement étranges, quelle fureur de mouvement! Un trait égratigné, une tache noire, une raie blanche, voilà un personnage qui vit, qui se meut et dont la physionomie se grave pour toujours dans la mémoire. » Ainsi s'exprime M. Théophile Gautier. N'oublions pas de mentionner plusieurs gravures d'après Velasquez, notamment les portraits de *Philippe III*, de sa femme, *Marguerite d'Autriche*, de *Philippe IV* et de sa femme, *Isabelle de Bourbon*, du *comte d'Olivarez;* il a reproduit aussi quelques-uns des tableaux de ce maître, tels que celui où il s'est représenté *faisant le portrait de l'infante Dona Margarita*,

celui où il a montré *Bacchus couronné par des ivrognes*. Les malheurs qui désolèrent l'Espagne lorsque les armées françaises y pénétrèrent en 1808 et rencontrèrent une résistance opiniâtre, firent naître chez Goya l'idée des *scènes d'invasion*, suite composée de vingt pièces, qu'on peut rapprocher des *Malheurs de la guerre*, de Callot. L'énergie la plus vive règne dans ces terribles compositions. « Ce ne sont que pendus, tas de monde qu'on dépouille, blessés qu'on emporte, prisonniers qu'on fusille, couvents qu'on dévalise, populations qui s'enfuient, familles réduites à la mendicité. Quelle finesse, quelle science profonde de l'anatomie dans tous ces groupes, qui semblent nés du hasard et du caprice de la pointe. Parmi ces dessins, qui s'expliquent aisément, il y en a un tout à fait terrible et mystérieux, et dont le sens, vaguement entrevu, est plein de frissons et d'épouvantements. C'est un mort à moitié enfoui dans la terre, qui se soulève sur le coude, et de sa main osseuse, écrit, sans regarder, sur un papier posé à côté de lui un mot qui vaut bien les plus noirs de Dante : « *Nada* (rien). » Autour de sa tête, qui a gardé juste assez de chair pour être plus horrible qu'un crâne dépouillé, tourbillonnent à peine visibles, dans l'épaisseur de la nuit, de monstrueux cauchemars illuminés çà et là de livides éclairs. Une main fatidique soutient une balance dont les plateaux se renversent. » A la fin de sa vie, devenu sourd depuis longtemps, ayant presque perdu la vue, Goya dessinait encore d'une main fougueuse des lithographies représentant pour la plupart des combats de taureaux. Il est à regretter qu'il n'ait pas songé à écrire ses mémoires ; c'eût été un livre encore plus curieux, d'une originalité plus vive que l'autobiographie de Benvenuto Cellini. Il y eut de tout dans l'existence de l'artiste espagnol : de l'opulence, de la pauvreté, de la gloire, de l'oubli, des amours, d'incroyables intrigues politiques se déroulant sous ses yeux, l'intimité de tout ce que la cour d'Espagne eut de plus puissant, l'amitié des *toreros* les plus célèbres.

G. BRUNET.

*Revue encyclopédique*, t. L, p. 329. — Théophile Gautier, dans *Le Cabinet de l'Artiste et de l'Amateur*, 1842, p. 337, et dans *L'Artiste*, octobre 1845, p. 118. — ...lot, *Catalogue raisonné de l'OEuvre gravé de Goya*, ... *Le Cabinet de l'Artiste*, 1842, p. 346-366. — Viardot, ...*es d'Espagne*, et *Notices sur les principaux Peintres de l'Espagne*; Paris, 1839. — *Bulletin de l'Alliance des Arts*, 1842, t. I, p. 94.

GOYEN (*Jean-Joseph* VAN), habile paysagiste hollandais, né à Leyde, en 1596, mort à La Haye, en 1656. Il était fils d'un riche amateur des beaux-arts, et montra dès sa jeunesse de grandes dispositions pour la peinture. Son père seconda ce penchant naturel, et le plaça successivement dans les ateliers du paysagiste Schilperort, de Jean Nicolaï, bon peintre quoique bourgmestre, de Jean-Adrien de Man, de Henri ..., habile peintre sur verre ; enfin, à Horn, chez Isaïe Geritz. La légèreté du jeune van Goyen ne lui permettait de s'attacher à aucun maître, par conséquent d'adopter aucune manière ; cependant, il resta deux ans sous les leçons de Geritz, et y fit de tels progrès qu'il put, à peine âgé de dix-neuf ans, produire sans conseil et vendre avantageusement ses toiles. Vers 1615, il vint à Paris. La France ne possédait alors aucun bon peintre de genre ; les *paysages*, les *plages*, les *ruines* de van Goyen y furent admirés, et le jeune artiste put retourner dans sa patrie riche de gloire et d'argent. Cependant il manquait encore à Jean van Goyen de bien tracer ses personnages ; aussi évitait-il d'animer ses sujets. Ce défaut est généralement celui des paysagistes ; Goyen résolut de se perfectionner dans cette partie de l'art, et il n'hésita pas à entrer comme élève chez un peintre d'Harlem, Isaïe van de Velde, qui peignait habilement les batailles, les chasses, les paysages animés. Goyen resta un an chez ce maître. Content de ce qu'il avait appris, il se maria, et alla s'établir à Leyde. Il y exécuta de nombreux tableaux, et ouvrit une école de peinture d'où sortirent des paysagistes du premier ordre, Berghem, van der Kabel, Herman Zaftleven, Jean Steen, qui devint le gendre de son maître à la suite d'une liaison clandestine avec Marguerite van Goyen. « Le père était, dit M. Charles Blanc, un homme simple, paisible, laborieux, un Hollandais de pur sang. » Apprenant que les choses étaient tellement avancées que Marguerite ne tarderait pas à lui donner un petit-fils, il en prit son parti sans éclat, et consentit au mariage.

Les tableaux de van Goyen sont pleins de charme ; ses marines, légères de touche, ont beaucoup de profondeur ; le mouvement y est bien observé. L'allure des embarcations y est aussi bien observée que celle des mariniers. Ses figures sont dessinées avec goût et bien disposées. « Ses sujets, écrit M. Charles Blanc, sont simples comme sa manière ; ce sont ordinairement des vues de rivière, dont l'eau tranquille porte des bateaux marchands ou des barques de pêcheurs ; sur le rivage et presqu'à fleur d'eau s'étendent ces terrains d'alluvion qui composent presque tout le sol de la Hollande ; on y voit des hameaux sur pilotis et souvent le clocher d'une église de village, dont le peintre fait contraster les formes pittoresques avec les lignes de l'horison. Quelquefois c'est une tour ruinée qui sert de motif principal à la composition de van Goyen et rappelle l'idée des longues guerres dont la Hollande fut le théâtre, en opposition avec la paix profonde qui règne sur le tableau du maître. Car c'est un des traits caractéristiques de van Goyen que ses *marines* ou plutôt ses *paysages* sont toujours calmes, paisibles et un peu mélancoliques. Sans doute ce n'est point la tristesse amère qui nous saisit et qui nous remue à l'aspect des bocages de Ruysdael, c'est une mélancolie douce et qui fait rêver. Le soleil n'apparaît jamais dans les tableaux de van Goyen. D'hu-

mides nuages voilent constamment ses ciels, qui dans les parties claires affectent les tons argentins de Teniers. La plage est enveloppée d'une brume grisâtre, qui estompe les lointains. Au mouvement des nuages, à la voile inclinée des navires, on devine le souffle du vent, et l'on croit l'entendre gémir le long de la grève. Ces plaines sans accident et sans fin, ces incolores solitudes ne sont animées que par le passage d'un bateau pêcheur ou d'une chaloupe qui porte des paysans et leurs denrées. »

On le voit, par cette description, si exacte, du genre de van Goyen, ce maître s'est surtout inspiré de son pays, de la nature qui l'entourait. C'est un peintre hollandais par excellence; mais on a reproché justement à ses toiles une certaine monotonie. Aucun ton brillant ne vient en relever l'uniformité, et aujourd'hui que le temps a encore bruni les couleurs, ils ressemblent à des grisailles. C'est peut-être à cet aspect peu séduisant autant qu'à leur grand nombre que les peintures de van Goyen doivent leur peu de valeur. On peut s'en procurer pour 300 francs, et jamais les plus chères ne se sont élevées au delà de 1,500. Aussi fort communes dans le commerce, en voit-on peu dans les grandes galeries : à Londres, à la galerie Sutherland, *Bords d'une rivière avec un vieux château*, daté de 1648 : M^me^ Jameson apprécie ainsi ce morceau : *Eminently beautiful, soft, cool and light;* — au musée du Louvre, *Bords d'une rivière en Hollande;* 1653; — *Un canal en Hollande;* 1647; — *Une rivière;* 1644 (gravé dans le t. III du *Musée Filhol*, par Châtaignier, et dans le *Musée Laurent*, par Beaujean et C. Laurent); — *Une marine;* 1647; — au musée royal de Berlin, *Un Paysage* sur bois. Basan, Bacheley, le capitaine Baillie, Vivarès et quelques autres ont gravé de jolies pièces d'après van Goyen. Lui-même a gravé à l'eau-forte plusieurs paysages et marines de sa composition; mais les épreuves en sont si rares qu'elles n'existent même pas à la Bibliothèque impériale; l'exécution de ces eaux-fortes est légère et pleine d'expression. Le musée du Louvre possède quelques dessins de van Goyen. Ils sont le plus souvent à la pierre noire, à l'encre de Chine et quelquefois lavés de bistre; ils charment par la facilité qui y règne. Van Goyen signait ses œuvres tantôt de son nom entier, tantôt d'un monogramme composé des lettres V G accolées ou enlacées. Alfred DE LACAZE.

Hoogstraaten, *Haute École de Peinture* (en hollandais), VI^e livre. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I, p. 247. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Mistress Jameson, *Companion to the most celebrated private Galleries of art in London;* Londres, 1844. — De Perthes, *Histoire de l'Art du Paysage;* Paris, 1825. — F.-X. de Bartin, *Traité théorique et pratique des connaissances nécessaires à tout amateur de tableaux;* Bruxelles, 1808, 2 vol. in-8°. — M. Alfred Michiels, *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise*, t. I, chap. II. — M. Charles Blanc, *Histoire des Peintres de l'École hollandaise*, liv. 96, n° 34.

**GOYERS DE BULENS** (*Jacques*), théologien et historien belge, né à Malines, le 2 avril 1719, mort à Bruxelles, le 15 octobre 1809. Il fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, fit ses études en conséquence, et reçut les ordres. Il devint successivement lecteur du séminaire épiscopal, curé dans le diocèse de Malines, chanoine d'Anderlecht et censeur des livres. Il se lia avec Foppens, archidiacre de Malines; cet érudit, en mourant, lui remit une révision de la *Bibliotheca Belgica* d'André Valère (1) en lui recommandant la publication de cette nouvelle édition corrigée; mais Goyers ne put remplir ce vœu : il crut devoir fuir devant les armées françaises, et s'arrêta peu de temps à Kevelaer, à Munster, à Osnabruck. Cependant, en 1798 il revint à Anderlecht, et enfin se fixa à Bruxelles, où il mourut, dix ans plus tard, d'une léthargie. Lié avec le P. Hartzheim, Visser, Kluit, Gheisguière et quelques autres savants de Belgique et de Hollande, il avait rassemblé une belle bibliothèque et plusieurs manuscrits précieux, qu'il légua au séminaire de Bois-le-Duc. On a de Goyers : *Instructio practica Confessarii circa errores confitentium;* Bruxelles, 1780, in-8°; — *Discussio quo ordine in missa, coram SS. Sacramento exposito, dicenda sit oratio pro pace*, etc.; Bruxelles, 1784, in-4°; — *Continuatio Historiæ Ducatus Geldriæ;* Bruxelles, 1806, in-4°; cet ouvrage, rédigé sur les notes de Jean Krippenberg, fut annoté par van Helmont. Goyers a laissé différents manuscrits concernant la théologie et l'histoire; ils sont conservés à la bibliothèque royale de Bruxelles. L—z—E.

*Catalogue de la Bibliothèque royale de Bruxelles*, n^os^ 497, 553-555, 838. — F.-V. Gœthols, *Lectures*.

**GOYNÆUS** (*Jean-Baptiste*), médecin et littérateur italien, né vers 1520, à Pirano (Istrie), mort à Venise, après 1582. Il fit ses études à Padoue, et pratiqua son art à Venise, occupant ses loisirs par la culture des lettres. Il célébra la bienfaisance de Marc Orsati, son protecteur, dans une pièce intitulée : *Ecloga piscatoria*, adressée à Arnold Arleni, et qui fait partie d'un livre ayant pour titre *Bucolicorum Auctores a Virgilio;* Bâle, 1546, in-8°. On a en outre de Goynæus : *Paradoxum quod latino potius quam vulgari sermone scribendum sit; Quod nobiliora sint litterarum studia quam rei militaris peritia; Enchiridion ad quotidianam medendi exercitationem;* Venise, 1582, in-8°; — *Dialogus quod philosophi et medici dogmatici jurisconsultos dignitate præcedant;* Venise, 1582; — *De Situ Istriæ*, opuscule réimprimé par Græevius et Burmann, dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ*. P. A.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

**GOYON D'ARSAC** (*Guillaume-Henri-Charles*, vicomte DE), magistrat et moraliste français, né à Mézin (Guyenne), vers 1740, mort à Berlin,

(1) Déjà annotée et augmentée par J.-F. Foppens, oncle de celui dont il est question ici. On trouve les documents non publiés par Goyers à la bibliothèque royale de Bruxelles; fonds van Hulthem, n^os^ 824 à 834.

vers 1805. Il appartenait à une famille qui avait occupé de hautes positions dans la magistrature du midi de la France. Lui-même entra, comme conseiller, au parlement de Bordeaux. Les exigences de sa charge ne l'empêchèrent pas de se livrer à la littérature, et il devint membre des Académies de Montauban, de Châlons-sur-Marne, de Besançon et de Berlin. Il traita rarement des sujets frivoles; quoique ses vues puissent être discutées, son but fut toujours l'amélioration du sort de l'espèce humaine. Lors de la révolution, il crut devoir quitter la France, et se retira à Berlin, où un précédent séjour lui avait acquis de nombreux amis. On a de lui : *La Corruption du cœur est la première source des égarements de l'esprit;* discours couronné à l'Académie de Montauban; 1778, in-12; — *La Vertu anoblit les plus petites choses; le Vice degrade les plus grandes;* ibid.; — *Éloge de Guy du Faur de Pibrac, chancelier de la reine de Navarre;* Toulouse, 1779, in-12; — *Les Voyages envisagés comme moyen d'éducation sont-ils plus utiles que nuisibles?* Besançon, 1779; — *Quel serait le meilleur code des lois criminelles?* discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne; 1780, in-12; — *L'Age d'or réalisé, ou les moyens de soulager le peuple, surtout les habitants de la campagne*, discours couronné par la même Académie; ibid.; — *Mémoire sur le meilleur plan d'éducation pour le peuple;* Châlons-sur-Marne, 1781, in-12. Cet ouvrage, également couronné, a été réimprimé sous le titre d'*Essai de Laopédie;* Châlons-sur-Marne, 1783; — *Le Respect pour la vieillesse contribue au maintien des mœurs publiques*, discours couronné par l'Académie de Montauban; 1781, in-8°; — *Éloge du chancelier Michel L'Hospital*, couronné par la même Académie; 1782, in-12; — *Quels seraient les moyens d'administrer la justice avec moins de frais et le plus de célérité*, discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne; 1784, in-12; — *Quels seraient les dédommagements dus par la société à un citoyen condamné injustement, et dont l'innocence serait reconnue*, discours couronné par la même Académie; ibid.; — *Éloge du cardinal Georges d'Amboise, ministre d'État sous Louis XII*, couronné par l'Académie de Montauban; 1784, in-12; — *Quelles sont les causes de l'universalité de la langue française en Europe;* dans le *Journal littéraire de Berlin*, du 24 septembre 1784, et dans *les Essais philologiques sur la langue et la littérature de l'Europe;* — *Quel serait le meilleur plan de réforme pour l'éducation des colléges*, discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne; 1785, in-12; — *Éloge de Louis XII, roi de France;* 1785; — *Quel serait le meilleur plan d'education pour les personnes du sexe;* Châlons-sur-Marne, 1786, in-12; — *Considérations sur les devoirs et les droits des gens de lettres dans la société civile;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin;* 1794-1797; — *La Dépravation des Mœurs et l'Irréligion sont les principales causes de la dissolution des sociétés politiques;* Berlin, 1795, in-8°; — *L'Art de se vêtir et les Vêtements considérés sous leurs divers rapports;* 4 articles dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1798-1804; — *Tableau historique de l'Influence des Femmes sur les grands événements de leur siècle et de leur pays*, quatre mémoires lus à l'Académie de Berlin en 1799. Quelques fragments de cet ouvrage ont été imprimés dans le *Magasin encyclopédique*, t. VI, page 259; — *Mémoire sur les conjonctions* mais, si *et* car, lu à l'Académie de Berlin, et quelques morceaux de poésie insérés dans divers recueils littéraires. E. DESNUES.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Mémoires des Académies de Châlons-sur-Marne, Montauban et Berlin.*

**GOYON DE LA PLOMBANIE** (*Henri* DE), économiste français, né à Bassac, près de Périgueux, mort dans les environs d'Agen, en 1808. Il a fait paraître, sous le voile de l'anonyme : *Vues politiques sur le commerce des denrées;* Amsterdam et Paris, 1766, in-12; — *La France agricole et marchande;* Avignon (Paris), 1762, 2 vol. in-8°; — *L'Homme en société, ou nouvelles Vues politiques et économiques pour porter la population au plus haut degré en France;* Amsterdam, 1763, 2 vol. in-12; — *L'unique Moyen de soulager le peuple et d'enrichir la nation française;* Paris, 1775, in-8°. Il a travaillé au *Journal économique*. P. A.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Dict. des Économistes.*

* **GOYOS** (*Manoel* DE), poëte portugais, vivait au commencement du seizième siècle. Il servit longtemps en Afrique en qualité de capitaine de Mina. De retour à Lisbonne, il fut nommé *porteiro mir* du roi D. Manoel. Les poésies de Goyos se trouvent disséminées dans le *Cancioneiro* de Garcia de Resende, 1516, petit in-fol., recueil précieux, réimprimé par la Société des Bibliophiles de Stuttgard, en 4 vol. in-8°. F. D.

Garcia de Resende, *Cancioneiro.*

**GOZANI** (Le P.), jésuite missionnaire, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il séjourna longtemps en Chine, et s'est fait surtout connaître par une lettre adressée de Caï-fong-fou, en date du 5 novembre 1704, à son confrère le P. Suarez. Cette lettre contient des détails curieux sur l'existence d'une colonie juive dans le Céleste Empire. Les pères Gaubil et Brotier furent chargés d'examiner ces renseignements, et le dernier en donna en partie les résultats à la fin du t. III de son édition de Tacite. Silvestre de Sacy les mit à profit pour la composition de sa *Notice d'un manuscrit du Pentateuque, conservé dans la synagogue des juifs de Caï-fong-fou*, publié dans les *Extraits*

*des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, t. IV. X.

*Recueil des lettres édifiantes*, t. XVIII, de la nouvelle édition.

**GOZELME.** *Voy.* GAUCELME.

* **GOZLAN** (*Léon*), romancier et auteur dramatique français, né à Marseille, le 21 septembre 1806. Son père, armateur, fut ruiné par des corsaires anglais. Le jeune Gozlan fit d'abord un voyage au Sénégal, voyage dont il a depuis raconté les péripéties dans le *Musée des Familles*. A son retour, il demanda et obtint une place de sous-maître dans une pension de sa ville natale. Venu à Paris en 1828, avec un volume qu'il ne réussit pas à placer, il entra en qualité de commis dans une maison de librairie. Peu de temps après il fit ses débuts littéraires dans le journal *L'Incorruptible*. Il travailla ensuite dans *Le Figaro*, *Le Corsaire*, *Le Vert-Vert*, etc.; publia des nouvelles, des romans, et fit jouer des pièces de théâtre. Ses premières nouvelles parurent dans la *Revue de Paris* et dans *L'Europe littéraire*. Vif et mordant dans le genre satirique, il montra, dans ses contes et ses romans, du sentiment et un grand talent d'observation joint à un style piquant et à une implacable ironie. Il a caractérisé sa manière par ces mots : « Plus de héros... des hommes ! »

On a de M. Léon Gozlan : *Les Mémoires d'un Apothicaire* (anonyme); Paris, 1828, 2 vol. in-8°; — *Le Notaire de Chantilly*; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; nouv. édit., Paris, 1855, in-18 : la couverture porte comme premier titre : *Les Influences*. L'auteur se proposait de peindre successivement tous les hommes qui exercent quelque action sur la société, comme le notaire, le médecin, le juge, le député, le prêtre, etc. Il s'est arrêté aux deux premiers; — *Socrate Leblanc et Washington Levert*; Paris, 1837; — *Les Méandres*, romans et nouvelles; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; ce recueil contient : *Comme on se débarrasse d'une maîtresse; La Main cachée; La Villa Marivigliosa; Une Visite chez Bernardin de Saint-Pierre; Le Blocus continental; Le Fifre; Dernier Épisode du naufrage de* La Méduse; *Élisa Mercœur; Léopold Spencer; Ogleu le Pirate; Le premier Navire à vapeur en Afrique; Du pont d'Arcole à Montereau*; — *Les Tourelles*, *histoire des châteaux de France*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; 2e édition, Paris, 1855, 2 vol. in-18; — *Le Médecin du Pecq*; Paris, 1839, 3 vol. in-8°; — *Céleste*; Bruxelles, 1839, in-18; — *Une Nuit blanche*; Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Rosemary*, suivi de *Céleste*; Bruxelles, 1840, in-18; — *Le Château de Rambouillet*; Bruxelles, 1841, in-18; — *Le plus beau Rêve d'un millionnaire*; Bruxelles, 1841, in-18; — *La dernière Sœur grise*; Paris, 1842, in-8° : la couverture porte pour premier titre : *Romans du Cœur*; — *La Main droite et la Main gauche*, drame en cinq actes, joué à l'Odéon, en 1842; Paris, 1843, in-8° : la censure avait exigé la coupure de nombreux passages, qui pouvaient déplaire à l'Angleterre; — *Ève*, drame en cinq actes et en prose, joué au Théâtre-Français en 1843; Paris, 1843, in-8°; — *Aristide Froissard*; Paris, 1843, 2 vol. in-8°; — *Le Dragon rouge*; Paris, 1843, 2 vol. in-8°; — *Pour un cheveu blond*; Bruxelles, 1844, in-18; nouv. édit., suivie du *Voyage de M. Fitz-Gerald à la recherche des mystères*; Bruxelles, 1844, in-18; — *Notre-Dame des abîmes*, drame en cinq actes, joué à l'Odéon en 1845; Paris, 1845, in-8°; — *Les Nuits du Père La Chaise*; Paris, 1846, 3 vol. in-8°; nouv. édit., 1857, in-18; — *Aventures merveilleuses et touchantes du prince Chenevis et de sa jeune sœur*; Paris, 1846, in-8° : le titre porte : *Nouveau Magasin des Enfants*; — *Une Tempête dans un verre d'eau*, comédie en un acte, joué au Théâtre-Historique en 1846, reprise à l'Odéon, puis au Théâtre-Français; Paris, 1846, in-18; — *Le Lion empaillé*, comédie vaudeville en deux actes; Paris, 1848; — *Le Livre noir*, drame en cinq actes et six tableaux; Paris, 1848, in-18; — *La Queue du chien d'Alcibiade*, comédie en un acte, jouée au Théâtre-Français en 1849; Paris, 1849, in-18; — *Pied de Fer*, drame en sept tableaux, joué au Théâtre de la Porte-Saint-Martin; Paris, 1850; — *La Fin du Roman*, comédie en un acte et en vers, jouée au Théâtre-Français; Paris, 1851; — *Le Coucher d'une Étoile*, comédie en un acte, jouée au Théâtre du Vaudeville; Paris, 1851; — *Dieu merci le couvert est mis !* comédie-vaudeville, jouée au théâtre de la Montansier (Palais-Royal); Paris, 1851; — *Les Paniers de la Comtesse*, comédie-vaudeville en un acte, jouée au théâtre du Vaudeville en 1852; Paris, 1852, 1857, in-4°; — *Les Vendanges*; Paris, 1853; — *L'Histoire de cent trente Femmes*; Paris, 1853; — *Louise de Nanteuil*, drame en cinq actes, joué au Théâtre du Vaudeville; Paris, 1854; — *Georges III*; Paris, 1854, in-8°; — *Le Tapis Vert*; Paris, 1855, in-8°; — *La Comédie des Comédiens*; Paris, 1855, contenant : *Le Lilas de Perse; Un Homme plus grand que Charles Quint; L'Oiseau en Cage; L'Agneau, la Vache et le Pigeon; Les belles Folies; Échec à l'Éléphant* et *La Terre promise*; — *La Folle du Logis*; Paris, 1855, in-8°, contenant : *Une Vengeance en miniature; Les Lettres d'amour; Le Feu, histoire de quatre savants; Pour un cheveu blond; Encore une âme vendue au diable; Les petits Machiavels; Mouton; Voyage de M. Fitz-Gerald*; — *Le Gâteau des Reines*, comédie en cinq actes et en prose, jouée au Théâtre-Français en 1855; Paris, 1855; — *Balzac en pantoufles*; Paris, 1856; — *Les Jardies, souvenirs biographiques sur Balzac*; dans la *Revue contemporaine*; — *Les Martyrs inconnus*, nouvelle; dans la même *Revue*; 1856; — *Les Émotions de Polydore Marasquin*; Paris, 1857, in-18; — *La Famille*

*Lambert*, comédie en trois actes, jouée au Vaudeville; Paris, 1857.

M. Léon Gozlan a en outre publié : *L'Urne*, recueil des travaux de J. Ottavi, avec une biographie de l'auteur; 1843, in-8°. Dans le *Livre des Cent et Un*, on trouve de lui *La Morgue* et *Le Napoléon noir*; dans le *Keepsake américain*, *l'Ennui du sultan*; dans la *Revue des Deux Mondes*, *De la Littérature maritime* (1832), un *Épisode du blocus continental* (1832), etc. Enfin, M. Gozlan a collaboré à la *Revue britannique*, aux *Actrices célèbres contemporaines*, au *Foyer de l'Opéra*, *mœurs fashionables*, aux *Français peints par eux-mêmes*, au *Conteur*, au *Navigateur*, *revue maritime*, à la *Revue de Paris*, au *Musée des Familles*, à *La Grande Ville*, au *Journal des Connaissances utiles*, aux *Étrangers à Paris*, au *Mémorial historique de la Noblesse*, au *Talisman*, à *L'Artiste*, à *La Pervenche*, *livre des salons*, etc., quelquefois sous le pseudonyme de Raymond. *Les Cinq Minutes du Commandeur*, drame tombé à l'Odéon, et *La Goutte de Lait*, vaudeville d'un succès contesté au théâtre des Variétés, et dans lequel l'auteur tournait les prétentions aristocratiques en ridicule, n'ont pas été imprimés. L. LOUVET.

*Galerie de la Presse*, 1re série. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. — P. Mantz, dans le *Dict. de la Conversation*.

* **GOZLIN** ou **GAUZLENUS**, prélat et homme d'État français, né vers le commencement du neuvième siècle, mort le 16 avril 886. Il était selon les uns fils de Boricon, comte d'Anjou, selon les autres, fils naturel de Louis le Débonnaire. Il prit l'habit religieux à Reims, vers 848, et devint bientôt abbé de Saint-Germain-des-Prés. Gozlin, comme la plupart des abbés de cette époque, était aussi homme de guerre. Il combattit plusieurs fois les Normands sous le règne de Charles le Chauve; en 858 il fut fait prisonnier par eux avec son frère Louis, chancelier de ce prince. Il dut racheter sa liberté par une forte rançon. Dès 855 il remplissait l'office intérimaire de chancelier de Charles le Chauve; en 867 il fut définitivement appelé à cette dignité, qu'il garda jusqu'en 882. Vers 883, il fut nommé évêque de Paris. Prévoyant une attaque des Normands, il fit deux ans après augmenter les fortifications de cette ville. Quelques mois après, l'armée des Normands vint faire le siége de Paris. Gozlin et le comte Eudes repoussèrent avec la plus grande énergie les assauts livrés par les pirates. Partout on voyait l'évêque la hache en main animer de son exemple le courage des Français. Gozlin mourut pendant la durée du siége. E. G.

Abbon, *De Bello Parisiacæ urbis*. — *Gallia Christiana*, t. VII.

**GOZON** (*Déodat* DE), grand-maître des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, né au château de Gozon (Rouergue), vers la fin du treizième siècle, mort en 1353. Reçu dans l'ordre des Hospitaliers, alors établi à Rhodes, par suite de leur expulsion de la Terre Sainte, il se distingua par plusieurs traits de courage, entre autres, s'il faut en croire une tradition généralement adoptée, par son combat contre un serpent monstrueux, dont il délivra l'île. Nommé pour ce service signalé lieutenant général du grand-maître, il fut élu grand-maître lui-même en 1345. Sous sa direction sage et ferme, l'ordre des Hospitaliers conserva tout son éclat, et la discipline, qui tendait déjà à se relâcher, reprit toute sa vigueur. Gozon rétablit dans ses États le roi de la Petite-Arménie, expulsé par les Turcs, qui faisaient toujours des progrès, augmenta considérablement les moyens de défense de l'île de Rhodes, et mourut dans un âge avancé.

L'unique héritière de sa famille épousa en 1582 le comte de Montcalm, avec stipulation expresse qu'il joindrait au nom et aux armes de Montcalm le nom et les armes de Gozon. H*** C***.

Vertot, *Hist. des Chevaliers de Malte*.

**GOZZADINI** (*Brandaligi* DEI), chef du parti démocratique à Bologne. Il était l'un des citoyens les plus distingués de sa ville natale, et avait toujours tenu le parti populaire (1). En 1334 il s'aboucha avec Colazzo dei Beccadelli, autre riche bolonais, et tous deux résolurent d'affranchir leur patrie du joug que faisait peser sur elle le légat Bertrand du Poïet. Ils se concertèrent avec le marquis d'Este, seigneur de Ferrare et général des guelfes. Celui-ci, après s'être emparé d'Argenta, se dirigea sur Cento, afin d'obliger le légat à marcher à sa rencontre. Le 17 mars 1344 Bertrand du Poïet quitta en effet Bologne à la tête de ses troupes, ne laissant dans la ville que quelques soldats languedociens, donc les excès avaient depuis longtemps exaspéré les habitants. C'était le moment que Gozzadini et Colazzo attendaient : ils parurent sur la place du Prétoire l'épée à la main, et appelèrent le peuple aux armes et à la liberté, insistant sur « la cupidité du prêtre français et la brutale insolence et l'impudicité de ses soldats ». La foule leur répondit par les cris de « Vive le peuple ! meure le légat ! meure le tyran inique et cruel ! » Les Languedociens, surpris isolément dans les rues, furent massacrés ; les autres s'enfermèrent dans la citadelle, où le légat lui-même, abandonné par la plupart des Italiens, ne tarda pas à chercher un refuge. Le peuple ouvrit les portes aux Ferrarais, et un premier assaut fut livré au château ; Bertrand du Poïet n'en attendit pas un second, il se remit aux mains des Florentins, et évacua la forteresse, qui fut aussitôt rasée par les Bolonais. Gozzadini fut nommé l'un des principaux magistrats ; mais le 27 avril 1334 les patriciens, excités par l'ambitieux Taddeo de Pepoli, attaquèrent les *maltraversi*, les mirent en fuite, pillèrent leurs

(1) Ce parti était nommé par les patriciens les *maltraversi*.

maisons, et exilèrent tous leurs chefs (1) Gozzadini fut seul excepté de cette proscription, en reconnaissance de la part qu'il avait prise à l'expulsion du légat. Il fut moins heureux le 7 juillet 1337 : assailli par les Bianchi, trahi par les Pepoli, il vit brûler ses propriétés, tuer plusieurs de ses parents, et une sentence d'exil fut prononcée contre lui. Taddeo Pepoli se fit alors proclamer seigneur général de Bologne. En 1343 Gozzadini fut trouver le chef de la *grande compagnie* de Condottieri, le duc allemand Werner (*Guarnieri* en italien), et lui proposa les plus riches récompenses s'il chassait Pepoli et rendait la liberté à Bologne. Werner s'avança en effet jusque sous les murs de cette ville; mais il traita aussitôt avec le seigneur général moyennant 60,000 livres. Gozzadini, découragé, mourut dans l'exil. A. DE L.

Matheo de Griffonibus, *Memor. historicum*, t. XVIII, p. 150-161. — Miscella, *Cronica di Bologna*, t. XVIII, p. 358-375. — Cherubino Ghirardacci, *Storia di Bologna*, l. XXI, p. 110. — Gazata, *Chronica regiense*, p. 49. — *Annales Cæsanates*, t. XIV, cap. MCLVIII. — *Istorie Pistolesi*, t. XI, p. 467. — Giovanni Villani, l. XI, p. 787-806. — Leonardo Aretino, l. VI, p. 202. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. V, c. XXXIII, p. 225-374.)

*GOZZE (*Ambroise*), biographe illyrien, né vers le milieu du seizième siècle, à Raguse, mort en 1632. Il entra dans l'ordre des Dominicains. En 1609 il fut nommé à l'évêché de Trebigne et plus tard à celui de Stagno. On a de lui : *Catalogus virorum ex familia prædicatorum in litteris insignium*; Venise, 1605, in-8°; bon à consulter pour les modernes; — *Abbatum familiæ Gozzeæ gentis*. E. G.

Échard, *Scriptores Ordin. Prædicatorum*, t. II, p. 414. — Gliubitch, *Diz. biogr. degli Uomini illustri della Dalmazia*.

GOZZI (*Gaspard* et *Charles*), littérateurs italiens, descendant des Gozzi du Frioul, qui s'étaient établis, vers 1500, à Venise, où ils jouissaient des droits de citoyen et du titre de comte. Le père des deux écrivains qui ont illustré ce nom, Jacques-Antoine Gozzi, avait épousé une descendante des Tiepoli. Il en eut onze enfants, dont l'aîné, *Gaspard*, naquit en 1713 et mourut le 26 décembre 1786. Cette maison ressemblait à la plupart des maisons riches de Venise à cette époque : ce n'étaient que fêtes, parties de plaisir, comédies dont les rôles étaient joués par les enfants, etc. Tout cela finit par une catastrophe facile à prévoir, et dont G. Gozzi lui-même rend compte en ces termes : « Notre fortune s'éclipsa comme j'étais jeune encore et que, soumis à la férule d'un maître, je pouvais à peine mesurer l'étendue de notre malheur. De pénibles procès, les chicanes des hommes de loi et de plume, amassèrent un orage au milieu duquel l'héritage paternel s'échappa de nos mains. Quelques-uns te reprochent, ô mon bon père! d'avoir trop aimé les meutes et les chevaux; mais, habitué à l'opulence, pouvais-tu t'arrêter court et mettre soudain un frein à tes désirs? Ton cœur n'était pas armé d'une philosophie si robuste. Je ne t'en accuse point, mais je pleure et j'honore ta tombe (*Sermone III*). » Gaspard, chargé ainsi de pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille, se trouva heureux d'avoir puisé dans les leçons et dans la bibliothèque des clercs Somasques de Murano des goûts littéraires, que vint accroître encore son mariage avec Luisa Bergalli, plus âgée que lui de dix ans, mais célèbre par ses ouvrages et par les grâces de son esprit. Pour subvenir aux charges croissantes du ménage, cette femme, amie de l'intrigue et de la domination, avait décidé son mari à se charger de la direction du théâtre Saint-Ange. Rien ne convenait moins à l'honnête et tranquille Gaspard, qui, retiré dans son cabinet avec ses livres, laissait à sa femme tous les tracas d'une entreprise à laquelle il fallut bientôt renoncer. Mais, plus que jamais alors, Gozzi dut faire ressource de sa plume, nécessité qui lui arrache ces plaintes énergiques : « Affreux supplice que de faire de son esprit métier et marchandise, et de débiter sa cervelle à vil prix. Si du moins il m'était permis de me livrer à un travail moins ingrat que celui de traduire du français des œuvres obscures et méprisables! J'ai dans ma tête le plan d'un grand ouvrage : je voulais populariser dans notre langue les chefs-d'œuvre de l'éloquence grecque et latine... Mais l'hirondelle peut-elle prendre un libre essor dans les cieux quand ses petits l'attendent au nid, le bec béant et le gosier vide? »

Cependant des ouvrages de morale et de critique, mieux appropriés à son talent, ne tardèrent pas à fonder la réputation de Gaspard Gozzi : tels furent ses Épîtres en vers (*Sermoni*), dont nous venons de citer quelques passages et qui rappellent souvent la manière d'Horace; ses *Lettres familières*, 1755, 2 vol. in-8°, composées pour la plupart de lectures faites à l'académie des *Granelleschi*. Cette société bizarre, où figuraient à côté des deux Gozzi des hommes tels que les frères Farsetti, le savant Forcellini, etc., paraît s'être proposé, sous des formes bouffonnes, le but de conserver les traditions du goût indigène et de la saine critique; — le *Jugement des anciens poëtes sur la critique moderne du Dante*, 1748, in-4°, ouvrage dans lequel Gozzi, tout en se préoccupant un peu trop des règles d'Aristote et des formes de l'épopée antique, eut la gloire de réveiller en Italie ce culte de Dante, devenu depuis comme le drapeau littéraire et politique de la jeune Italie; — *L'Observateur vénitien*; Venise, 1768, 12 vol. in-8°, imitation assez heureuse du *Spectateur* d'Addison.

G. Gozzi avait obtenu la place d'inspecteur des livres et de l'imprimerie. Plus tard, il fut chargé par les autorités de Padoue de rédiger

(1) C'étaient les comtes de Panico, Beccadelli, Sabbadini, Rodaldi et Boattieri.

un travail sur la réforme de l'université de cette ville. Ces divers emplois le tirèrent de la gêne où il avait vécu longtemps. Pendant son premier séjour à Padoue, il avait perdu sa femme ; mais les soins d'une ancienne amie, qu'il y épousa plus tard, adoucirent pendant les dernières années de sa vie ses infirmités et un penchant à la misanthropie, qui s'étaient accrus avec l'âge. Outre les travaux que nous avons déjà cités, Gaspard Gozzi a publié : *Le Monde moral*, ouvrage philosophique et religieux ; — *Le Triomphe de l'humilité*, poëme en IV chants ; des *Nouvelles*, et diverses compilations. Il existe trois éditions de ses œuvres complètes, l'une de Venise, 1812, 22 vol. in-12, l'autre de Padoue, 1818-1820, 16 vol. in-8° ; la dernière est de Bergame, 1825-1829, 20 vol. petit in-8°.

*Charles Gozzi* était le troisième fils du comte Jacques-Antoine. Dès l'âge de seize ans il prit du service en Dalmatie ; trois ans après, il revint à Venise, assez à temps pour empêcher la vente de la maison paternelle, pour recueillir les derniers soupirs de son père et s'obliger personnellement afin de lui faire des funérailles décentes. Dans les discussions qui suivirent, il apporta toute la vivacité de son caractère ; mais si l'administration et le partage du patrimoine commun amena entre Gaspard et Charles une séparation et quelques difficultés judiciaires, leur bonne amitié n'en fut pas longtemps altérée. A peine sorti de ces embarras, Charles Gozzi revint à ses études favorites sur l'idiome toscan, qui l'avaient occupé dès sa jeunesse et avaient charmé pour lui le loisir des garnisons. Doué d'un tour d'esprit vif et original, habitué à voir les hommes et les choses du côté plaisant, il avait déjà publié plusieurs petites pièces satiriques, parmi lesquelles on avait remarqué : *La Tartane chargée des influences de l'année* 1757, et brillait au premier rang dans la joyeuse société des *Granelleschi*. Bientôt, pour exhaler sa verve aristophanique, il créa un nouveau genre dramatique, approprié aux idées de ceux au milieu desquels il vivait. Qu'on se figure la Venise du dix-huitième siècle, telle que nous la représentent les *Mémoires* de Casanova, cette société de croupiers, de courtisanes et d'efféminés, cette littérature qu'un écrivain du temps, Baretti, a caractérisée en quelques mots : « De sales comédies, des tragédies stupides, des critiques puériles, des romans futiles, des dissertations frivoles ; » et jusqu'à cet idiome vénitien, dont les molles inflexions trahissent le bégayement de l'enfance ou l'abandon de la volupté. Pour être compris de ce peuple enfant et blasé, il fallait parler sa langue. Charles Gozzi appela la féerie au secours de la vérité. Ce fut dans de vieux recueils populaires, tels que *Lo Cunto delli Cunti*, ce *Cabinet des Fées* de l'Italie, qu'il alla chercher ses pièces-féeries ou fables (*fiabe*), ou mieux encore dans ses souvenirs, tels que son frère les a décrits quelque part en parlant de « cet âge où, pressés autour du large foyer, près de la vieille nourrice conteuse, ils écoutaient, la bouche béante, des récits merveilleux, et croyaient voir de belles demoiselles sortir des tranches de l'orange enchantée ». Du reste, il conserva les vieux types, représentants des diverses nationalités italiennes, *Pantalon* le Vénitien, *Tartaglia* le Napolitain, *Brighella* le Bergamasque. « Pour ces rôles et ces acteurs, dit M. Philarète Chasles, dans un article de critique où ces comédies de notre auteur sont appréciées avec talent, l'auteur comique traçait en quelques pages une esquisse de comédie. Ses personnifications de caractères différents s'y donnaient rendez-vous ; malgré la stérilité apparente de la donnée, on pouvait faire jouer de mille manières ces rôles, toujours les mêmes, comme on se sert des pièces d'un jeu d'échecs dont la marche, invariable et déterminée, donne naissance à tant de combinaisons imprévues. La langue italienne, dont la richesse se prête si bien à l'improvisation, la promptitude d'esprit et la verve de bouffonnerie naturelles à ce peuple, avaient longtemps favorisé le développement de ce genre de comédie que la bonne compagnie commençait cependant à prendre en mépris, et que Gozzi voulut remettre en honneur. » Tel est le cadre où il déposa ses rancunes contre l'ennuyeux abbé Chiari, contre le pur mais un peu pâle Goldoni, contre le goût français et les mœurs vénitiennes, le tout dans un langage plein de *desinvoltura*, et dont l'allure tout indigène explique comment ces comédies originales, *L'Amour des trois Oranges*, *Le Roi cerf*, *La Dame serpent*, *Le Monstre bleu-turquin*, *Le petit Oiseau d'un beau vert*, etc., accueillies à Venise avec tant de faveur lors de leur apparition, sont peu goûtées et presque inconnues au delà des Alpes. Aujourd'hui, Charles Gozzi, quoiqu'un peu oublié dans sa patrie, qui n'a pas même retenu l'époque de sa mort (on croit qu'elle arriva dans l'une des premières années du dix-neuvième siècle), est tenu en haute estime par la nouvelle école littéraire en Italie. « Les partisans du drame pris dans son sens le plus large, dit M. Maroncelli, dans ses *Additions* aux *Prisons* de Silvio Pellico, regardent Charles Gozzi comme un des plus puissants créateurs du genre et comme un génie véritablement original. Si sa patrie ingrate lui refuse le rang qui lui est dû, c'est à nous, exilés politiques, qu'il appartient de réhabiliter nos illustrations, victimes de l'ostracisme littéraire. »

Les autres ouvrages de Charles Gozzi ont été réunis dans l'édition qu'il a donnée de ses œuvres, Venise, 1772, 8 vol. in-8°, tels que ses imitations du théâtre français et espagnol, ses poëmes de l'*Astrazione*, de la *Marfisa bizzarra*, l'un philosophique, l'autre bouffon, parce que ses véritables titres littéraires ne sont pas là. Néanmoins, on retrouve des traces de son talent original dans l'espèce d'autobiographie qu'il

publia en 1788, sous ce titre : *Mémoires inutiles de la vie de Charles Gozzi*. [M. RATHERY, dans l'*Enc. des G. du M.*]

*Memorie inutile*, trad. en franç. par Paul de Musset; Paris, 1848. — Pindemonte, *Elogio del scribe Gasp. Gozzi*; Venise, 1797. — Gherardini, *Vita di Gasp. Gozzi*; 1821. — Fr. Horn, *Ueber K. Gozzi's dramatische Poesie*; 1803, in-8°. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III, p. 393; VII, p. 324. — Ph. Chasles, *Revue de Paris*, t. XVIII, XIX, XXI, XXIII et XXVI, 1re série.

* **GOZZOLI** (*Benozzo*), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1408, mort en 1478. Vasari, dans sa notice sur cet artiste, a commis une foule d'erreurs de dates qui nous permettent de n'adopter ses assertions qu'après mûr examen. Selon lui, Gozzoli serait mort en 1478, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il n'y a aucun doute sur cette époque ; mais il est également certain qu'il ne peignit au Campo-Santo de Pise qu'en 1468. Si on admettait avec Vasari qu'il fût né en 1400, il aurait exécuté ce travail gigantesque à l'âge de soixante-huit ans, supposition bien peu admissible. C'est déjà bien assez de le croire né seulement en 1408, et cette opinion du reste est celle adoptée par presque tous les autres historiens.

Élève favori du frà Angelico, Gozzoli s'efforça cependant plutôt d'imiter le Masaccio, qu'il surpassa à plusieurs égards, surtout dans l'exécution des animaux, des paysages et des fabriques. Il était d'une fécondité remarquable, et dans le cours de sa longue carrière, il produisit une telle quantité d'ouvrages que l'on en rencontre partout en Italie, soit à fresque, soit sur bois, bien que plusieurs aient été détruits depuis longtemps, tels que la *Mort de saint Jérôme*, qu'il avait peinte sur la façade de l'église de S.-Friano à Florence, et ses fresques à Rome dans la tour des Conti et dans les églises d'Ara-Cœli et de Sainte-Marie-Majeure.

Les plus anciennes fresques de Gozzoli qui soient parvenues jusqu'à nous sont celles qu'il exécuta à Orvieto en 1447, soit seul, soit en aidant son maître, le frà Angelico. Les ouvrages de l'élève sont faciles à reconnaître, et parmi ses compositions on n'est pas peu étonné de voir figurer dans une église la *Descente d'Énée aux enfers*, le *Combat d'Hercule et des Centaures*, *Persée et Andromède*, l'*Enlèvement de Proserpine*, *Orphée et Euridyce*, *Diane*, *Pallas*, *Vénus*, etc.

A Florence, dans le palais Riccardi, appartenant alors aux Médicis, il a peint une chapelle, dont une partie a été démolie pour la construction d'un escalier, mais dont les fresques ont été respectées. Ces peintures, parfaitement conservées, couvrent entièrement les quatre parois de la chapelle ; elles représentent *La Nativité* ; des *Groupes d'anges en adoration* et *La caravane des rois mages*, composition dans laquelle l'or est prodigué. Ces fresques, aussi précieuses sous le rapport historique qu'au point de vue de l'art, sont la plus fidèle représentation de l'époque à laquelle elles furent exécutées ; les portraits, les costumes, jusqu'aux harnais des chevaux, tout est du quinzième siècle.

Un des plus intéressants, et cependant un des moins connus, parmi les ouvrages de Gozzoli existe dans le chœur de l'église des Mineurs conventuels de Montefalco (Ombrie). Gozzoli y a peint à fresque les principaux traits de la *vie de saint François d'Assise*, et dans dix médaillons les portraits des personnages les plus célèbres de l'ordre. Sous la fenêtre du milieu sont trois autres médaillons contenant les *têtes du Giotto*, *de Dante* et *de Pétrarque*, accompagnées chacune d'une légende latine. Ces fresques, signées de leur auteur, portent la date de 1452. Ce fut en 1465, et non pas dans sa jeunesse, comme le dit Vasari, que Gozzoli travailla à la curieuse église de San-Gimignano, où il a peint le *Martyre de saint Sébastien*, autour duquel on lit : *Hoc opus constructum fuit die XVIII januarii MCCCCLXV ; Benotius Florentinus pinxit*. Dans la même ville, au chœur de Saint-Augustin, Gozzoli a représenté en seize compartiments accompagnés d'inscriptions l'histoire du saint depuis sa conversion jusqu'à sa mort. Dans la même église, il a peint aussi *Saint Sébastien*, *Le Christ et la Vierge*. Je ne ferai que signaler en passant quelques figures dans la salle du conseil du palais public, et j'arrive au Campo-Santo de Pise. C'est en 1468 que Benozzo vint exécuter ces prodigieux travaux, capables, dit Vasari, d'effrayer une légion de peintres. Quelle qu'ait été sa prodigieuse facilité, il était difficile d'admettre avec lui que deux années eussent suffi à Gozzoli pour couvrir de fresques un côté entier du Campo Santo, vingt-cinq compartiments dont trois seulement ont péri. Des documents récemment découverts ont prouvé la fausseté de cette tradition, qui avait été acceptée jusqu'à nos jours. Ces fresques placent Gozzoli au premier rang parmi ses contemporains, et pour la composition et pour la couleur. Ses sujets, tirés de l'Ancien Testament, retracent l'*histoire de Noé*, *d'Abraham*, *de Jacob*, *de Joseph*, *de Moïse* et *de David*. C'est dans l'une de ces compositions, l'*Ivresse de Noé*, que se trouve cette femme qui se couvre la face avec la main en ayant soin d'entr'ouvrir les doigts. Cette figure fameuse a donné lieu à un proverbe très-répandu en Toscane ; pour désigner une personne qui feint plus de pudeur qu'elle n'en a réellement : on dit qu'elle est comme la pudibonde, la *vergognosa*, du *Campo-Santo*. Dans ces merveilleuses fresques, Gozzoli a déployé au plus haut degré le génie de l'invention et le talent de l'exécution ; il a rendu avec une vérité et une variété étonnantes l'expression des sentiments qui animent ses personnages ; il a enfin semé avec profusion ces riches architectures dont plus tard le Pérugin et Paul Véronèse se plurent à embellir leurs ouvrages.

Les dernières fresques de Gozzoli furent une

*Vie de saint Dominique*, dans l'église des religieuses dominicaines de Pise, peintures qui sont également parvenues jusqu'à nous.

Indiquons maintenant rapidement les principaux tableaux de notre maître répartis dans les églises et dans les galeries. A Rome, on voit au Musée du Vatican les *Prodiges de saint Hyacinthe*, et à l'église de la Minerva une *Annonciation*, qui a été aussi attribuée au frà Angelico. La galerie Rinuccini de Florence possède un des plus beaux tableaux de Benozzo : *La Vierge et plusieurs saints*. Dans la cathédrale de Volterre, il a peint un *Tabernacle*. Paris a de lui au Musée du Louvre un *Triomphe de saint Thomas d'Aquin*; enfin, au Musée de Dresde, on lui attribue *Les Israélites ramassant la manne*.

En 1478, Gozzoli termina cette carrière, si bien remplie, non moins honoré pour ses mœurs irréprochables que pour son immense talent. Les Pisans, reconnaissants, lui donnèrent une place dans le Campo-Santo, au milieu de ses chefs-d'œuvre. C'est au-dessous du compartiment de *Joseph reconnu par ses frères* qu'est placé son tombeau, avec cette inscription :

*Hic tumulus est Benotti, Florentini,*
*Qui proxime has pinxit historias.*
*Hunc Pisanorum sibi donavit humanitas.*
MCCCCLXXVIII.

E. Breton.

C. Lasinio, *Pitture del Campo-Santo di Pisa*. — G. Rosini, *Descrizione delle Pitture del Campo-Santo di Pisa*. — Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — Morona, *Pisa illustrata*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Guida di Volterra*. — *Catalogues des Galeries du Vatican, de Dresde et de Paris*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

**GRAA** ou **GRAM** (Le P. *Luiz* DE), missionnaire portugais, vivait dans le dix-septième siècle. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et après avoir été recteur du collége de Coïmbre, fut envoyé au Brésil, en 1549, en même temps que le célèbre Nobrega, dont il partagea les pouvoirs spirituels, comme provincial adjoint. Il contribua à la fondation du grand collége de Saint-Paul, dans les plaines de Piratininga, à l'extrémité sud du Brésil, et se vit bientôt assez versé dans la langue tupique pour organiser des enseignements réguliers dans cet idiome, dérivé du guarani. Le poids de l'administration des missions naissantes étant devenu beaucoup trop lourd pour Nobrega, qui s'affaiblissait de jour en jour, L. de Gram fut nommé provincial à sa place. Il vint alors s'établir dans le siége principal de la compagnie, c'est-à-dire à Bahia. C'était l'époque où les Français, commandés par Villegaignon, tentaient de s'établir d'une façon durable dans la baie de Rio-de-Janeiro. Le nouveau provincial ne contribua pas peu, en 1569, à leur expulsion définitive. On peut supposer que des questions religieuses activèrent singulièrement son zèle en cette occasion et l'amenèrent à commettre des actes de cruauté, qui contrastent avec sa conduite en tant d'autres circonstances. Un protestant nommé Jean Bolès, homme fort instruit, sachant bien le grec et l'hébreu, était venu chercher un asile au Brésil; L. de Gram le fit arrêter, conduire à Saint-Paul, où son procès fut commencé comme hérétique; puis on le dirigea sur São-Salvador, où il fut impitoyablement brûlé, en présence des missionnaires. Mélange de fanatisme et de dévouement, le P. L. de Gram affrontait à son tour le bûcher pour arracher à une mort inévitable des Indiens qui devaient périr par le feu et servir ensuite à d'horribles festins. Ce provincial organisa les missions dans toute l'étendue de l'Amérique portugaise, notamment à Pernambuco, et selon les renseignements que nous avons pu nous procurer, il mourut au Brésil. F. D.

Simão de Vasconcellos, *Chronica da la Companhia de Jesus do Estado do Brasil*.

**GRAAF** (*Nicolas* DE), voyageur hollandais, né dans les premières années du dix-septième siècle, mort à Egmont-Op-Zee, vers 1700. On ne possède sur sa vie que les renseignements fournis par ses Mémoires. Après de longues études médicales dans les universités de sa patrie, il éprouva le désir de se perfectionner en explorant de lointaines contrées, et s'engagea comme chirurgien sur les vaisseaux de l'État : c'est en cette qualité qu'il parcourut successivement une partie des mers de l'Europe, le nord de l'Afrique, la Chine et les côtes des deux Indes. Le livre que nous avons appelé ses *Mémoires* est écrit en hollandais, dans un style diffus; mais on y trouve à glaner des détails curieux pour l'histoire des mœurs. Voici le titre de la traduction qui en a été faite : *Voyages de Nicolas de Graaf aux Indes orientales et en d'autres lieux de l'Asie, avec une relation curieuse de la ville de Batavia et des mœurs et du commerce des Hollandais établis dans les Indes*; Amsterdam, 1719, in-12. Les Hollandais font cas de ce livre; il n'est pourtant pas aussi complet que l'original publié in-4°, dans la même ville, dix-huit années auparavant.

*Mémoires* de Graaf.

Louis Lacour.

**GRAAF** (*Regnier* DE), médecin hollandais, né à Schoonhaven, le 30 juillet 1641, mort à Delft, le 17 août 1673. Il étudia la médecine à Leyde, sous van Horne et François de Le Boë. Ses progrès dans cette science furent rapides, et dès 1663 il publia un traité important sur le suc pancréatique. Deux ans après, il vint en France, et fut reçu docteur en médecine à Angers, le 23 juillet 1665. De retour en Hollande l'année suivante, il se fixa à Delft, où il exerça la médecine avec grand succès. Ses ouvrages, où l'on retrouve, avec les idées de ses premiers maîtres, un grand nombre de faits bien observés, et plusieurs découvertes, promettaient un anatomiste de premier ordre, lorsqu'une mort prématurée l'enleva à la science. Ses travaux sur le pancréas, sur le fluide sécrété par cette glande, sur les organes

de la génération, comptent dans l'histoire de la médecine et sont encore consultés avec profit. On a de Graaf : *Disputatio medica de natura et usu succi pancreatici;* Leyde, 1663, in-12; — *Epistola de nonnullis circa partes genitales inventis novis;* Leyde, 1668, in-12; — *Tractatus de virorum organis generationi inservientibus. Item de clysteribus et usu syphonis in anatomia;* Leyde, 1668, in-8°; — *De mulierum organis generationi inservientibus, tractatus novus, demonstrans, tam homines et animalia, cætera omnia, quæ vivipara dicuntur, haud minus quam ovipara, ab ovo originem ducere;* Leyde, 1672, in-8°. C'est dans cet ouvrage qu'il donne une description détaillée des ovules qui au moment de la fécondation se détachent des ovaires de la femme; ces ovules ont depuis reçu le nom d'*ovules de Graaf;* — *Partium genitalium Defensio adversus Joh. Swammerdam;* Leyde, 1673, in-8°. Les *Œuvres complètes* de Graaf ont été recueillies à Leyde, 1677, et 1705, in-8°; il en existe une traduction flamande, Amsterdam, 1686, in-8°; — les *Éphémérides des Curieux de la Nature* contiennent deux observations de Graaf, l'une *De Arteriis corotidibus induratis*, l'autre *De monstroso Utero*. U. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXIV. — *Biographie médicale*.

GRAAF (*Laurent* DE), fameux chef des flibustiers, né en Hollande, dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut longtemps au service de l'Espagne, et s'y fit remarquer par sa bravoure, son caractère entreprenant, et une adresse peu commune alors dans l'exercice du canon. Il croisa plusieurs années contre les frères de la Côte (1), leur fit éprouver des pertes sensibles dans de nombreuses rencontres, et finit par tomber entre leurs mains. Ils avaient éprouvé son courage; ils lui proposèrent de s'associer à eux. Il accepta, et prit d'abord une part active aux pirateries de son compatriote Van Horn. Enrichi par quelques prises, il acheta un navire de 24 canons, et opéra pour son compte. Son audace et son adresse furent toujours couronnées de succès. Le récit de ses exploits pourrait passer pour fabuleux. Les Espagnols ne négligeaient rien pour anéantir un ennemi si redoutable, et deux vaisseaux de 60 qu'ils avaient envoyés à sa poursuite finirent par le joindre. Sommé d'amener, il expose à ses compagnons qu'ils n'ont que le choix entre une mort infamante et douloureuse ou une énergique résistance. Les flibustiers acceptent le dernier parti. Pour leur ôter toute pensée de capitulation, Graaf place l'un des plus déterminés d'entre eux à la Sainte-Barbe, une mèche allumée, avec ordre de mettre le feu aux poudres si les Espagnols sont vainqueurs. Le combat s'engage aussitôt, et malgré la grêle de boulets qui frappent leur navire, les flibustiers font un feu si nourri et si bien ajusté qu'à plusieurs reprises les vaisseaux castillans sont obligés de reculer avec leurs ponts couverts de morts et de blessés. Quoique blessé à la cuisse, Graaf conserve le commandement. Sa dextérité comme artilleur lui fut d'un grand secours; il pointait lui-même ses pièces et réussit à abattre le grand mât du vaisseau, qui le coupait au vent. Profitant du désordre que cet accident cause parmi les Espagnols, il fait déployer toute sa voiture, et parvient à fuir le champ de bataille, laissant ses ennemis désemparés, avec une perte énorme. En 1683, il s'unit à Van Horn et au Français de Grammont pour piller la Vera-Cruz. Cette ville, une des plus peuplées et des plus riches de l'Amérique espagnole, comptait trois mille huit cents hommes de garnison; elle avait des murailles garnies d'une nombreuse artillerie, et un fort qui en défendait les approches du côté de la mer. Les flibustiers n'étaient que douze cents, et n'avaient pour armes que des sabres et des pistolets. Ils débarquent de nuit; Graaf, avec un corps choisi, court au fort, l'escalade, renverse tout ce qui fait résistance, et pointe aussitôt l'artillerie dont il vient de s'emparer sur la cité. Dans le même instant, Grammont et Van Horn font sauter les portes de la ville et répandent leurs bandes dans les rues. Les Espagnols courent aux armes; mais en peu d'instants ils sont tués, désarmés et mis en déroute. Les flibustiers firent un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient les plus riches et les plus notables habitants de la Vera-Cruz. Ils les enfermèrent dans une des principales églises, qu'ils disposèrent de manière à la faire sauter au moindre signe de révolte. Ils firent ensuite main basse sur l'or, l'argent, les bijoux et les marchandises de prix. Ils emportèrent pour plus de six millions de piastres sur leurs bâtiments. Ils firent ensuite signifier à leurs captifs qu'ils aient à leur verser deux millions de piastres s'ils voulaient avoir la vie sauve et racheter leur ville de l'incendie. Une collecte faite par l'évêque produisit douze cent mille piastres seulement; mais les flibustiers pressés de partir n'attendirent pas le reste. En effet, ils rencontrèrent la flotte du Mexique, forte de dix-sept voiles; ils firent si bonne contenance que les Espagnols les laissèrent passer. Dans la traversée, Graaf se prit de querelle avec Van Horn; un duel s'en suivit, et Van Horn fut mortellement atteint. De Grammont refusa de rester plus longtemps avec le meurtrier; Graaf se sépara des frères de la Côte, et ne reparut plus dans la mer des Antilles. On croit que, suffisamment riche, il licencia son équipage à la Ja-

(1) C'est le nom que se donnaient les *flibustiers* et les *boucaniers* des Antilles. Leurs principaux repaires étaient la petite île de La Tortue, les savanes de la partie septentrionale de Saint-Domingue et la Jamaïque. Cette terrible association, qui avait ses règlements et une sorte de discipline, fut pendant près d'un siècle la terreur des colonies espagnoles. Ils tenaient la mer sous la protection, tantôt ouverte tantôt tacite, de la France et de l'Angleterre.

maïque, et vint terminer tranquillement ses jours dans sa patrie. Alfred DE LACAZE.

Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. III, p. 20-44. — De la Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 151.

* **GRAAH** (*Pierre-Hersleb*), jurisconsulte danois, né le 1er février 1750, à Copenhague, mort le 14 décembre 1830, à Hjöring. Après avoir fait ses études en théologie et jurisprudence à l'université de Copenhague, il devint, en 1774, secrétaire de chancellerie, en 1777 juge provincial à Bornholm, en 1778 conseiller de justice et bailli de Bornholm, en 1784 assesseur du tribunal supérieur, et en 1802 conseiller d'État. On a de lui : *En Landsmands Tanker angaaende Jorddrottens og Bondens Rettighederog Pligter* (Pensées d'un Paysan au sujet des droits et devoirs des propriétaires et des fermiers); ibid., 1785; — *Forsogtil et Udtog i Statistiken, saerdeles Faedrenelandets*, etc., (Essai d'un Abrégé de Statistique, surtout du Danemark, pour les écoles); ibid., 1798; — *Christian VII des nye Landbolovgivning*, etc., (Législation rurale du roi Christian VII, recueillie depuis 1787 jusqu'à 1808); Copenh., 1797-1809; — *Historisk Fortaelling om Forfaedrenes Tapperhed of Trofasthed*, etc.. (Contes historiques concernant la bravoure et la fidélité des anciens dans les guerres de terre et de mer); Copenhague, 1803;— *Den velinstruerede Skipper, eller Anviisning for Söfarende* (Le Navigateur bien instruit, ou Manuel du Marin); Copenhague, 1800; — *Anhang til den velinstrue rede Skipper, indeholdende en Samling af de gjeldende Lodsanordninger og Reglementer i Danmark* (Manuel du Navigateur, contenant les lois du pilotage); Copenhague, 1800.

KALTSCHMIDT.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*.

**GRAAN**. *Voy*. GRAN.

* **GRAAT** (*Bernard*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1628, mort dans la même ville, le 4 novembre 1709. Il fut d'abord l'élève de son oncle Jean Graat, peintre assez distingué, mais dont la vie est restée peu connue. On sait seulement qu'entraîné par sa femme, il quitta le pinceau pour se mêler de querelles théologiques. Le temps que les deux époux perdaient au temple ou à l'église amena bientôt la misère au logis, et Bernard Graat, au lieu d'apprendre la peinture, se vit contraint de faire la cuisine. L'art culinaire n'était pas sa vocation; il quitta son oncle, et confiant en lui-même, prit la nature pour guide. Fort de sa volonté, il fit de rapides progrès dans le paysage et dans la reproduction des animaux : ses toiles furent recherchées à l'égal de celles de Bamboche, et le fruit de son travail lui permit d'établir ses deux sœurs et d'assurer un paisible sort à sa mère. Il voulait partir pour l'Italie lorsqu'il s'éprit de Marie Boom, jeune veuve du peintre Jean van Baelen. Il réussit à lui plaire, et un mariage heureux le fixa pour toujours en Hollande. Il ouvrit plus tard une école qui produisit quelques bons artistes, entre autres Jean-Henri Roos. Graat possédait une couleur vigoureuse et harmoniée; son dessin est toujours correct; il règne dans ses compositions un accord séduisant. Il peignait avec succès l'histoire et le portrait, mais il excellait surtout dans le paysage animé. Ses chèvres, ses moutons, sont d'un naturel que Berghem, Brascassat et Mlle Rosa Bonheur seuls ont pu atteindre. Ses productions sont presque toutes restées dans sa patrie; le premier rang parmi elles appartient à *David et Bethsabée*, que les poëtes hollandais D. Schelte et G. Bidlo ont célébré dans leurs vers. Une belle composition, destinée à orner une des salles du conseil d'Amsterdam et représentant *Le Temps qui découvre la Vérité*, mérite aussi une mention particulière. A. DE LACAZE.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 157-160.

**GRABBE** (*Dietrich-Christian*), poëte dramatique allemand, né le 11 (d'après d'autres le 14) décembre 1801 (ou 1807?), à Dettmold, où il mourut, le 12 septembre 1836. Dès sa première jeunesse il contracta la funeste habitude de la boisson, qui devait ruiner les brillantes facultés dont il était doué. Il se mit d'abord à étudier le droit à Berlin, eut ensuite le projet de se faire comédien, projet qu'il abandonna pour terminer ses études de droit. Établi à Dettmold comme avocat, il y épousa la fille de Clostermeier, son protecteur, mais il la rendit très-malheureuse. Au milieu des désordres de sa vie, il se remit cependant à la poésie, à l'instigation de son éditeur Kettenbeil. Tout à coup il voulut se faire soldat, et afin de se distinguer un jour comme général, il demanda à son prince le grade de capitaine. On le lui refusa, en l'engageant à remplir plus exactement ses devoirs. Il quitta sa femme, et se rendit à Francfort, puis, sur l'invitation d'Immermann, à Dusseldorf. Employé par ce célèbre directeur de théâtre à copier des rôles, il mit en même temps la dernière main à quelques-uns de ses contes. Épuisé par des excès de boisson, il retourna dans sa patrie, au mois de mai 1836, et y mourut, après s'être réconcilié avec sa femme et après avoir terminé sa pièce principale, *Die Hermannschlacht* (La Bataille d'Hermann ou d'Arminius). Sa première tragédie *Der Herzog von Gothland*, ainsi que celle de *Manette et Marie*, le drame de *Marius et Scylla*, et une comédie pleine d'*humour* et d'esprit, furent réunies sous le titre de *Dramatische Dichtungen* (Poëmes dramatiques); Francfort, 1827, 2 vol. Il écrivit en outre, dans l'ordre de leur composition, un poëme dramatique, *Don Juan et Faust*, Francfort, 1829, d'une conception hardie; les tragédies de *Frédéric Barbarossa* et *Henri IV*; Francfort, 1829-1830; — *Napoleon und die Hundert Tage* (Napoléon et les Cent-Jours); Francfort, 1831; — *Aschenbrödel* (Cendrillon),

conte dialogué ; Dusseldorf, 1835 ; — une tragédie remarquable par l'énergie des scènes, *Hannibal*; Dusseldorf, 1838 ; et une brochure, *Das Theater zu Düsseldorf, mit Rückblicken auf die uebrige deutsche Schanbühne* (Le Théâtre de Dusseldorf, avec des réflexions sur le reste de la scène allemande ) ; Dusseldorf, 1835. Si le style de Grabbe n'était pas le plus souvent lourd et diffus, ses œuvres seraient bien plus admirées encore, grâce à l'originalité des conceptions, à la grandeur des idées, et à l'énergie caractéristique des caractères. On a dit de lui qu'il était le plus grand poëte de l'Allemagne depuis la mort de Schiller. Mais ce jugement est en tous cas exagéré. W. R.

Duller, *Grabbe's Biographie*. — *Conversat.-Lex. der Gegenwart*. — *N. Nekrolog der Deutschen*, XIV, 888.

**GRABE** (*Martin-Sylvestre*), théologien et historien allemand, né le 28 avril 1627, à Weissensee (Thuringe), mort le 23 novembre 1686, à Colberg. Après avoir étudié à Kœnigsberg, il voyagea pendant dix ans, puis fut nommé, dans la même université, professeur extraordinaire de théologie en 1660. Il exerça depuis 1679 les fonctions d'évêque protestant en Poméranie. On a de lui : *Positiones pro extraordinaria historiam docendi facultate* ; 1677 ; — *Formulæ caute loquendi, cum annotationibus* ; — *Synopticæ tabulæ IV monarchiarum regnorumque parallelorum XV*. — *Disp. contra socinianos ; de unione duarum in Christo naturarum ; de perspicuitate Scripturæ Sacræ ejusdemque lectione laicis concedenda*, etc. W. R.

Arnold, *Historie der Königsbergischen Universität*. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

**GRABE** (*Jean-Ernest*), théologien allemand, fils du précédent, né le 30 juin 1666, à Kœnigsberg, mort le 14 novembre 1711. Séduit par la lecture des Pères de l'Église, il conçut des doutes sur l'Église luthérienne, et inclina vers le catholicisme. Il en résulta pour lui des persécutions qui, selon Jöcher, le forcèrent à partir pour Breslau avec l'intention d'entrer dans l'Église catholique. Ses idées furent combattues par le Dr J.-W. Baier, Bernard de Sanden, et par Spener, qui lui conseilla de se rendre en Angleterre pour y appliquer son système aux doctrines anglicanes. Grabe suivit ce conseil, et arriva à Londres en 1697, où il vécut d'une manière indépendante comme professeur. Bientôt après il obtint du roi d'Angleterre une pension de cent livres sterling, en même temps que la faculté d'Oxford lui envoya le titre de docteur en théologie. Le système ecclésiastique anglais lui avait convenu, et il demeura son adhérent jusqu'à la mort, qui le surprit à l'âge de quarante-cinq ans. Lord Oxford lui éleva en 1726 un monument d'albâtre dans l'église de Westminster. Grabe fait preuve d'une grande érudition dans ses éditons des Pères de l'Église, mais il manque de jugement critique. Ses ouvrages ont pour titres : *Spicilegium S. Patrum et hæreticorum sæculi I-III*, etc., *gr. et lat. cum notis* ; Oxford, 1698, 2 vol. in-8° ; 1700, II vol. in-8° ; ibid. — *Justini Apologia prima pro christianis, ad Antonium Pium*, etc., *gr. et lat., c. not.*, 1700, in-8° ; — *Irenæi Adversus omnes hæreses, libri V, gr. et lat., cum notis* ; 1702 ; — *Vet. Testamentum juxta LXX interpretes* ; gr., Oxford, 1707-1709, 4 vol. in fol. et in-8° ; — *G. Bulli Opera omnia, cum notis* ; Londres, 1703, in-fol. ; — *Dissert. de variis vitiis LXX interpretum versione ante Origenis ævum illatis*, etc. ; Oxford, 1710 ; — Grabe a pris part à la publication du *Testamentum Novum, græce, cum scholiis* ; Oxford, 1703, in-fol. W. R.

Hirsching, *Hist. litt. Handbuch*. — M. S. Grabe, *Grabe's Leben*, (dans les *Acta Borussica*, pars p. 1). — Nicéron, *Mém.* — Chauffepié, *Dictionn.*

**GRABE** (*Martin-Sylvester*), médecin allemand, frère du précédent, né le 14 juillet 1674, à Kœnigsberg, mort le 5 décembre 1727. Il prit le grade de docteur à Leyde en 1700, et devint en 1703 bibliothécaire de sa ville natale. On a de lui : *De Renum Calculo* ; Leyde, 1700, in-4° ; — *De Phthisi* ; Kœnigsberg, in-4° ; — Catalogue des livres donnés par le prince Radzivill à la bibliothèque de Kœnigsberg, en 1673 ; — *Vie* de son frère Jean-Ernest, insérée dans les *Acta Borussica*.

Arnold, *Hist. der Kœnigsbergischen universität*. — *Biog. médicale*.

**GRABENER** (*Théophile*), philologue et écrivain allemand, né à Zschoppach, le 3 novembre 1685, mort à Meissen, le 15 avril 1750. Il fit ses études à Wittemberg, obtint en 1709 le grade de docteur en philosophie, et devint en 1711 professeur du collége de Freyberg, en 1717 professeur du collége de Meissen, et en 1735 recteur de ce même établissement. On a de lui : *Vita C. E. Lehmanni* ; Chemnitz, 1712 ; — *Vita Th. Lehmanni* ; ibid., 1715 ; — *Commentatio de iis Lutherani cœtus doctoribus qui scholarum Rectoribus antistites sacrorum exstiterunt* ; 1725 ; — *Adam Böhmer's Leben* (Vie d'A. Böhmer) ; Dresde, 1726, in-8° ; — *Jo. Barclaji Icon Animorum ; cum animadversionibus Buchneri, Junkeri et editoris* ; ibid., 1733, in-8° ; — *De Furto Lacedæmoniorum furto non furto* ; ibid., 1738, in-8° ; — *De Theophilo, episcopo Antiocheno* ; ibid., 1744, in-12 ; — *Dissertationes I-V sist. animadversa ad Cebetis Tabulam* ; ibid., 1744-1748, in-4° ; — un grand nombre de programmes, de discours, etc., etc. R. Lindau.

Grabener C. G., *Vita Theoph. Grabeneri*. — Adelung, *Allg. Gel.-Lex.* — Sax, *Onomast. litter.*, *P. VI*, p. 481. — Meusel, *Lex.*

**GRABENER** (*Chrétien-Godefroy*), philologue allemand, fils du précédent, né à Freyberg, le 15 avril 1714, mort à Schulpforta, le 30 novembre 1778. Il fit ses études à Meissen et à Leipzig, devint en 1738 sous-directeur de l'école urbaine de Meissen, en 1742 recteur de l'école latine de Neustadt-Dresde, en 1751 sous-direc

teur de la célèbre école de Schulpforta, et en 1761 recteur de ce même établissement. On a de lui : *Dissertatio continens stricturas antiquarias de commentariis actorum veterum in foro litigantium*; Leipzig, 1738, in-4°; — *De Epimenide, Athenarum lustratore*; ibid., 1742, in-4°; — *De Bello Wartenburgensi*; Dresde, 1745, in-4°, III parties; — *De Acoluthis*; ibid., 1748 et 1749, II parties; — *De Libro heroico Heldenbuch vocato*; ibid., IV parties, 1750; — *Vita Theoph. Grabeneri*; Dresde et Leipzig, 1751, in-4°, etc. R. L—u.

Adelung, *Gelehrt. Lex.* — *Biographie de Grabener*; Naumbourg, 1779. — Meusel, *Lex.*

GRABERG (*Christian-Gœranson*), magistrat suédois, né le 31 juillet 1718, mort le 3 juin 1795. Après avoir rempli les fonctions de juge dans l'armée, il devint *lagman*, ou président du tribunal de l'île de Gotland. Il n'a rien fait imprimer, mais il a laissé en manuscrit beaucoup de documents relatifs à l'histoire de Suède, de Danemark et de Russie. Son fils (voir l'article suivant) a publié le catalogue de ces pièces dans *Handlingar rocrande Skandinaviens historia* (Mémoires relatifs à l'histoire de Scandinavie). E. B—s.

*Biograf. Lex.* (Dict biograph-suédois).

GRABERG DE HEMSOE (*Jacob*, comte), savant suédois, fils du précédent, né le 7 mai 1776, dans l'île de Gotland, à Gannarfve, paroisse de Hemsœ, dont il ajouta le nom à celui de sa famille, mort à Florence, le 29 novembre 1847. Son père, qui s'était réservé le soin de l'instruire ou de le guider dans ses études, ne lui enseigna ni la philosophie ni l'art d'écrire, mais en revanche il lui fit apprendre les sciences mathématiques et naturelles, la géographie, l'histoire et les langues. Ces premières leçons laissèrent de profondes traces dans l'esprit du jeune homme. Il s'adonna toujours de préférence aux études des faits, et les poursuivit avec une remarquable persévérance, dans les courts moments de loisir que lui laissaient ses fonctions; aussi acquit-il des connaissances aussi variées qu'étendues; mais il n'en tira qu'un médiocre parti, faute d'art et de méthode. Comme il n'avait à compter que sur lui-même pour se faire une position, il songea de bonne heure à se choisir une carrière. En qualité d'insulaire, il se sentit attiré vers la mer. Après avoir fait plusieurs excursions dans la mer Baltique, il prit du service sur un navire de commerce en 1792 et, à peine âgé de seize ans, s'éloigna de sa patrie, qu'il ne devait jamais revoir. La marine marchande lui offrant moins d'espoir d'avancement que la marine militaire, il s'engagea sur un vaisseau de guerre anglais, qui croisa dans la Méditerranée en 1793-94, s'éleva au grade de premier pilote, et assista à la prise du fort de Calvi. La faveur que lui témoignaient ses chefs excita la jalousie de plusieurs de ses collègues; insulté par l'un d'eux, il l'appela en duel, le blessa et en fut blessé, et fut réduit à déserter pour se soustraire à la punition qui lui était réservée (1795). Une maladie, dont il fut atteint peu de temps après, le mit hors d'état de tenir l'engagement qu'il avait contracté avec un navire vénitien. Cette circonstance le détermina à abandonner la profession de marin. Son père, qui venait de mourir, lui avait laissé un trop mince héritage pour qu'il se trouvât dispensé de pourvoir à sa subsistance. Il s'établit à Gênes, et durant les vingt ans qu'il y resta il exerça successivement et quelquefois conjointement l'emploi de teneur de livres, de précepteur particulier, de maître de langues et de traducteur juré auprès du tribunal de commerce de Gênes. Attaché à la légation suédoise en 1800, il occupa ce poste jusqu'au moment où le ministre de Suède se transporta à Florence, après l'incorporation de Gênes à l'empire français (1805). Graberg ne voulut pas abandonner cette ville, qu'il considérait comme une seconde patrie, et à la défense de laquelle il avait concouru, en 1800, comme officier de la milice. La chute du commerce entraîna celle des maisons où Graberg était occupé. Resté sans occupation, il ne voulut néanmoins pas accepter les places qui lui furent offertes par le gouvernement français, alors ennemi de la Suède. Ses connaissances philologiques et son expérience dans les affaires lui furent d'un grand secours. Il continua à enseigner les langues, et se plaça comme secrétaire ou intendant auprès de quelques grands seigneurs. En 1811 une nouvelle carrière s'ouvrit pour lui. Ce fut celle du consulat. Après avoir rempli les fonctions de vice-consul à Gênes pendant l'absence du consul Lagersværd, beau-frère de sa femme, il fut nommé, en 1815, secrétaire du consulat suédois à Tanger, et en 1820 consul par intérim. Le gouvernement sarde l'ayant chargé de négocier un traité de paix avec le Maroc, fut tellement satisfait de la manière dont il conduisit cette affaire, qu'il le nomma en 1819 délégué consulaire. Mais Graberg se démit de cette charge lors de sa promotion au rang de consul par intérim (1820).

L'influence dont il jouissait auprès du sultan de Maroc fut fort avantageuse aux deux nations qu'il représentait; mais un malentendu troubla la bonne harmonie. Graberg avait fait venir de Suède vingt canons pour le compte du sultan de Maroc. Celui-ci feignit de considérer cet envoi comme un don, refusa d'indemniser le mandataire; et irrité de ses réclamations, qui lui furent présentées sous un faux jour, lui signifia l'ordre de quitter Maroc dans les vingt-quatre heures. Graberg se réfugia à Tanger (1822) et l'année suivante il fut nommé vice-consul, puis consul à Tripoli. Après avoir obtenu sa retraite et une pension du gouvernement suédois en 1825, il alla passer à Florence le reste de ses jours. Le grand-duc de Toscane le nomma chambellan, et le pape lui donna le titre honorifique de *conte palatino* (comte palatin), et la décoration de l'un de ses ordres. Graberg était en outre che-

valier d'ordres suédois, sardes, belges, et faisait partie de plus de soixante-dix sociétés ou académies, entre lesquelles il suffit de citer l'Académie des Inscriptions de l'Institut de France (1812), l'Académie des Sciences de Suède (1813). Il ne dédaigna pas d'ajouter à ces titres élevés celui de docteur, qu'il reçut en 1816 de l'Académie de Gênes. La plupart des langues de l'Europe lui étaient connues. Il possédait une bibliothèque de plus de 4,000 volumes imprimés, et près de 300 manuscrits, dont cinquante en arabe et une collection de médailles et d'objets d'antiquités. Ses nombreux écrits sont en suédois, en italien, en français, en anglais, en latin, en portugais. Quelques-uns d'entre eux ont contribué à faire connaître la Scandinavie au reste de l'Europe. Mais ils ne renferment que peu d'idées neuves; ce ne sont pour la plupart que des compilations très-bien faites. Il suffit de citer les suivantes : *Dagbok œfver Genua's Belægring* (Journal du Siége de Gênes); Stockholm, 1801; — *Annali di Geografia*; Gênes, 1802, 8 livraisons; — *Lettera al padre D. Bernardo Laviosa sui piaceri della villegiatura di Albaro presso Genova*; Gênes, 1810, in-8°; — *Saggio istorico su gli Scaldi o antichi Poeti Scandinavi*; Pise, 1811, in-8°; — *Leçons élémentaires de Cosmographie, de Géographie et de Statistique*; Gênes, 1813, in-12; traduit partiellement en italien, Milan, 1816 et 1825; — *Dictionnaire historique et géographique*, accompagnant la traduction italienne *De la Germanie et de la vie d'Agricola*, par Gaetano Murre; Gênes, 1814; — *Sulla falsità dell' origine scandinava data ai popoli barbari che distrussero l'imperio di Roma*; Pise, 1815, trad. en franç. par l'auteur, sous le titre de *La Scandinavie vengée de l'accusation d'avoir produit les peuples barbares qui détruisirent l'empire de Rome*; Lyon, 1822, in-8°; — *De Natura et Limitibus Scientiæ Statisticæ ejusque in Italia hactenus fortuna*; Gênes, 1816; trad. en italien, 1818, in-4°; — *Précis de la Géographie historique du Moghrib al-Aqsà*; Lyon, 1820, in-8°. C'est un catalogue de tous les écrits relatifs à l'histoire et à la geographie du Maroc; — *Vetenskapligt Sændebref* (Lettre scientifique sur la peste de Tanger en 1818-1819); Gênes, 1820; trad. en franç., Tanger, 1820, in-4°; — *Théorie de la Statistique*; Gênes, 1821, in-8°; traduit en allem., Aix-la-Chapelle, 1835; — *Essai géographique statistique sur la Régence d'Alger*; Florence, 1830; — *Specchio geografico è statistico dell' impero di Marocco*; Gênes, 1834, in-8°; avec planches; trad. en allem. par Reumont, Stuttgard, 1835, in-8° : c'est encore le meilleur ouvrage qui ait été publié sur le Maroc; cet empire y est considéré sous tous ses aspects; — *Notizia intorno a la famosa opera d'Ibn Khaldun*; Florence, 1834, in-8°; et aussi en anglais, dans les *Transactions de la Société Asiatique de Grande-Bretagne*, t. III, part. III; — *Notice biographique sur Le comte J. Graberg de Hemsö*; Florence, 1834, in-8°, abrégée dans *Biographiskt Lexicon œfver namnkunnige Svenska Mæn*, t. V, p. 221-261; — *Cenni geografici e statistici su l'Asia centrale e principalmente sul paese dei Kirghizi e sul Khanato de Khiva*; Milan, 1840, in-8°.

Graberg communiquait volontiers des mémoires aux sociétés dont il était membre. Plusieurs d'entre eux ont été imprimés dans le recueil de l'Académie des Belles-Lettres, Histoire, Antiquités, à Stockholm (*Viterhets Historie, och Antiquitets Handlingar*), savoir : *Essai historique sur les progrès et la chute du catholicisme dans la Suède*; *Dissertation sur les rois qui gouvernèrent la Suède dans le neuvième siècle*; *Sur l'arrivée en Suède de Sige Fridulfsson*; — dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences de Turin*, 1811 : *Doutes et Conjectures sur les Bohémiens et sur leur première apparition en Europe*; — dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences d'Upsal* : *Observations grammaticales sur la langue parlée dans le Moghrib el-Aqsà* (Maroc); — dans ceux de l'*Acad. de Lisbonne*, 1818 : *Indagaçoes sobre a lingua dos Berberes*. — Enfin, il a publié un grand nombre de poésies de circonstance et donné des articles au *Journal Asiatique de Paris*, au *Magazin encyclopédique de Millin*, aux *Annales des Voyages de Maltebrun*, au *Giornale enciclopedico de Florence*, au *Giornale dei Letterati*, etc. E. Beauvois.

Graberg, *Autobiogr.*; et *Catalogo delle Opere più o meno estese publicate dal conte cav. J. Graberg*; Florence, 1837, in-8°. — Notice dans *Vetenskaps akademiens Handlingar*; Mém. de l'Acad. des Sc. de Suède, 1847, p. 183-188.

**GRABERG** (*Olof*), écrivain suédois, frère de Christian Gœranson (*voy.* ce nom), né à Upsal en 1716, mort le 3 septembre 1767. Après avoir reçu le grade de docteur en philosophie en 174[illegible], il se voua à la carrière ecclésiastique, que son père et son aieul avaient déjà suivie, et fut nommé en 1760 pasteur de la paroisse Ulrique-Éléonore à Stockholm. Il fut secrétaire du clergé aux diètes de 1751 et de 1755. On a de lui : *De Orthographiæ Linguæ Suecanæ usu, simpliciore in præcipuis de quibus controvertitur casibus*; Upsal, 17[illegible]; — *Anvisning at kænna færbudna Leder* (Instruction pour connaître les degrés prohibés); Stockholm, 1761, 1794, in-8°; — *Tankar om Æglenskapsskilnad* (Pensées sur le divorce); Stockholm, 1761; plusieurs écrits théologiques et un catéchisme qui a été plusieurs fois réimprimé.

E. B.

*Kongl. bibliotheks Tidningar om lærda Saker*, [illegible] — *Biogr.-Lexic.*, t. V, p. 603.

* **GRABINSKI** (*Joseph*), général polonais, né en Lithuanie, en 1767, mort à Bologne, en 1835. Après s'être distingué dans les campagnes de Pologne en 1792 et 1794, contre les Russes, il s'enrôla en 1796 dans les légions po

lonaises en Italie, sous le commandement de Dombrowski; en 1798, il fit la campagne d'Égypte, sous le général Bonaparte; en 1800, il rentra dans les légions polonaises, assista au siége de Peschiera, et après le traité de Lunéville il resta en Toscane. En 1805 il se distingua à l'armée d'Italie, commandée par le prince Eugène de Beauharnais. En 1807 il parut dans le grand-duché de Varsovie; mais bientôt il rentra à Bologne, où il se fixa définitivement et se maria à une Italienne. En 1809, la tranquillité publique ayant été troublée dans le Bolonais, et les brigands ayant résolu d'attaquer la ville de Bologne, le 7 juillet, Grabinski se mit à la tête de quelques troupes et de la garde nationale, et opéra si bien contre les brigands, qu'il les défit complétement. En 1831, à l'époque de l'insurrection de l'Italie centrale, Grabinski fut proclamé commandant en chef de la force armée, vint à Paris, pour s'entendre avec le général La Fayette et le comité italien, et retourna ensuite à Bologne, où il termina sa carrière. L. Chodzko.

Michel Oginski, *Mémoires sur la Pologne et les Polonais*; Paris, 1826. — L. Chodzko, *Histoire des Légions polonaises en Italie*; Paris, 1829.

**GRABOWSKI** (*Étienne*), général et homme d'État polonais, né vers 1765, mort vers 1844. Il fit les campagnes de Pologne en 1792 et 1794. Fait prisonnier de guerre, il fut relégué en Sibérie, et ne recouvra sa liberté qu'en 1797, après la mort de la tzarine Catherine. En 1812 il s'occupa de l'organisation des troupes lithuaniennes, fit la campagne de 1813, et fut fait prisonnier de guerre à Leipzig. En 1815 il occupa à Varsovie le poste de directeur de la guerre, et en 1825 il devint ministre secrétaire d'État du royaume de Pologne, résidant à Saint-Pétersbourg. En 1826, à l'époque de l'insurrection de Pétersbourg, l'empereur Nicolas, qui hésitait à se montrer en personne devant les insurgés, dut son succès aux conseils énergiques d'Étienne Grabowski, qui espérait ainsi obtenir quelque bien pour la Pologne, mais qui mourut désillusionné dans ses espérances. L. Ch—o.

Chodzko, *La Pologne pittoresque et La Pologne illustrée*; Paris, 1835-1847.

***GRABOWSKI** (*Ambroise*), archéologue polonais, doyen des libraires éditeurs de la Pologne, né à Kenty, près Cracovie, en 1782. Ce fécond et infatigable écrivain a publié : *Les Proverbes des anciens Polonais*; Cracovie, 1819, in-8°; — *Histoire et Description de Cracovie et de ses environs*; Cracovie, in-8°, trois éditions, de 1822 à 1836; — *Les Tombeaux des Rois de Pologne à Cracovie*; 1833, in-8°; — *Les Antiquités historiques polonaises de différentes époques*; Cracovie, 1840, in-8°; — *Souvenirs littéraires et artistiques du pays*; Cracovie, 2 vol., 1845, in-8°; — *Lettres du roi de Pologne Wladislas IV*; Cracovie, 1845, in-8°; — *La Mosaïque, ou fragments biographiques sur les Polonais distingués*; Cracovie, 1850, in-8°; — *Les Antiquités de la ville de Cracovie, recueillies dans plusieurs manuscrits rares et inédits, ornées de gravures*; Cracovie et Leipzig, 1852, in-8°; — *Le Trésorial de l'Archéologie nationale*; Leipzig, 1854, in-8°. Léonard Chodzko.

*Histoire de la Révolution polonaise de 1794*, par un témoin oculaire; Paris, 1797. — Michel Oginski, *Mémoires sur la Pologne et les Polonais de 1788 à 1815*; Paris, 1826-1827. — L. Chodzko, *Histoire des Légions polonaises en Italie*; Paris, 1829.

***GRACCHIA** ou **GRANCHI** (Fra *Ranieri*), poëte et historien italien, né à Pise, à la fin du treizième siècle; il écrivit vers l'an 1333 un poëme épique *De Præliis Turciæ*, qui peut être consulté avec quelque fruit pour l'histoire du temps. Muratori l'a inséré dans sa grande collection des *Scriptores Rerum Italicarum*, t. XI, p. 283. G. B.

Moreni, *Bibliografia storica della Toscana*, t. I, p. 487.

**GRACCHUS**, nom d'une illustre famille romaine de la maison plébéienne des Sempronius (*gens Sempronia*). Les membres historiques de cette famille sont:

***GRACCHUS** (*Tiberius-Sempronius*), consul en 238 avant J.-C. Lui et son collègue P. Valerius Falto firent la guerre en Corse et en Sardaigne, peu après l'insurrection des mercenaires carthaginois. Les deux consuls vainquirent l'ennemi, et, sans rapporter de butin, ils ramenèrent à Rome un grand nombre de captifs. L. J.

Festus au mot *Sardi*. — Zonaras, VIII, 18. — Polybe, I, 88. — Orose, IV, 12.

***GRACCHUS** (*Tiberius-Sempronius*), un des meilleurs généraux romains de la seconde guerre punique, tué en 212 avant J.-C. Peu après la bataille de Cannes, il fut nommé maître des cavaliers du dictateur M. Junius Pera, qui commandait la nouvelle armée levée à la hâte contre Annibal. Le dictateur, obligé de retourner à Rome, remit à Gracchus le commandement du camp romain placé près de Casilinum. Il lui défendit d'engager le combat avec les Carthaginois, bien que la ville de Casilinum, assiégée par Annibal et réduite aux dernières extrémités de la famine, réclamât des secours immédiats. Gracchus introduisit quelques vivres dans la place en les abandonnant au cours de la rivière qui traversait Casilinum. Ce moyen précaire fut bientôt rendu inutile par les précautions des Carthaginois. La garnison, composée en grande partie de Prénestins, réduite de plus de moitié, et ayant épuisé tout ce qui pouvait servir d'aliments, se rendit à de bonnes conditions. On éleva plus tard à Préneste une statue en l'honneur de M. Anicius, commandant des héroïques défenseurs de Casilinum. Loin de savoir mauvais gré à Gracchus de la perte de cette place, le dictateur fut très-satisfait qu'il n'eût pas compromis l'armée romaine, et le recommanda vivement pour le consulat. Gracchus fut en conséquence élu consul pour 215, avec L. Postumius Albinus. Au milieu des désastres qui

remplirent cette année, il ne perdit pas courage, et releva la confiance du sénat. A la tête des alliés et des *volones* (esclaves enrôlés volontairement après la bataille de Cannes), il s'établit sur le Vulturne, dans le voisinage de Liternum. Là il exerça et disciplina ses troupes, et les prépara à soutenir le choc des Carthaginois. Averti qu'une grande assemblée des Campaniens devait avoir lieu à Hames, il se transporta à Cumes pour être à portée de la disperser. Tombant brusquement sur les Campaniens, il leur tua deux mille hommes, parmi lesquels se trouvait leur chef Marius Alfius, les mit en fuite, et revint à Cumes. Annibal, accouru à la première nouvelle du combat, et ne trouvant que des morts sur le champ de bataille, vint mettre le siége devant Cumes. Gracchus n'avait pas grande confiance en ses soldats, mais il ne put résister aux cris des alliés qui lui demandaient secours. Il tenta une sortie; ses soldats se battirent bien, et tuèrent treize cents Carthaginois. Annibal espérait que les Romains, enhardis par ce succès, accepteraient une bataille rangée; voyant que Gracchus restait à l'abri derrière les remparts de Cumes, il leva le siége, et se retira sur le mont Tifata, tandis que le général romain se rendait à Luceria en Apulie.

Le commandement de Gracchus fut prorogé pour l'année 214; lui-même eut mission de continuer la guerre en Apulie. Mais le dictateur Q. Fabius Maximus lui ordonna de marcher sur Bénévent. Hannon, qui s'était hâté de quitter le Brutium pour venir défendre cette place, arriva trop tard. La trouvant au pouvoir des Romains, il s'établit sur la rivière Calore, et ravagea les contrées environnantes. Gracchus résolut de le déloger de cette position. Ses volones, qui avaient pris du service dans l'espoir d'être affranchis, et qui étaient toujours esclaves, commençaient à murmurer. Gracchus avait déjà, sans les en prévenir, demandé leur affranchissement au sénat, et il avait reçu plein pouvoir à ce sujet. Il assembla donc ses volones, et leur annonça une bataille prochaine, en promettant la liberté aux braves et en menaçant les lâches du supplice réservé aux esclaves fugitifs. Son discours excita tant d'enthousiasme parmi les volones que ceux-ci voulaient sur-le-champ marcher à l'ennemi. Leur général les retint, et remit la bataille au lendemain. Elle fut acharnée, et se termina par la fuite d'Hannon. Tous les volones n'avaient pas fait leur devoir. Quatre mille d'entre eux, qui s'étaient conduits mollement, n'osèrent pas rentrer au camp, et se tinrent à l'écart, s'attendant à un châtiment exemplaire. Mais avec cette bonté magnanime qui caractérise la famille des Gracchus et qui les place bien au-dessus de leur temps et de leur nation, le général romain ne voulut pas qu'une punition même juste attristât la joie de cette journée. Il donna donc la liberté à tous ses volones, et de peur que les braves fussent blessés d'être confondus avec les fuyards dans la même récompense, il fit jurer à ces derniers de prendre, hormis les cas de maladie, leurs repas debout, pendant toute la durée de leur service. Gracchus revint ensuite à Bénévent, où il fut reçu avec le plus grand enthousiasme. Tous les habitants accoururent au-devant de ces esclaves de la veille que leur courage et la générosité de Gracchus venaient de faire libres et citoyens, les félicitaient, les embrassaient et se disputaient l'honneur de les recevoir à leur table. Ils en demandèrent la permission à Gracchus, qui autorisa ces banquets à condition qu'ils seraient publics. « Chaque habitant, dit Tite-Live, transporta donc devant sa porte ce qui composait le repas; les volones, la tête couverte du *pileus* (symbole de l'affranchissement), ou d'une étoffe de laine blanche, prirent part à ce banquet, les uns couchés, les autres debout, servant et mangeant à la fois. De retour à Rome, Gracchus pensa que le spectacle de cette fête méritait d'être peint dans le temple de la Liberté, construit et inauguré par les soins de son père sur le mont Aventin. »

A la fin de cette année, Gracchus fut en son absence élu consul pour la seconde fois (213), et eut pour collègue Q. Fabius Maximus. Il alla faire la guerre en Lucanie, où il remporta quelques avantages, et où il prit des villes peu importantes. La présence des consuls ayant été jugée indispensable à la tête de leurs armées, il reçut l'ordre de nommer un dictateur qui allât tenir les comices à Rome. Il désigna C. Claudius Centho. En 212, les consuls lui commandèrent de quitter la Lucanie et d'aller reprendre ses anciens quartiers de Bénévent. Au moment du départ un sinistre présage lui annonça un péril imminent. Quelques jours après, en effet, trahi par son hôte le Lucanien Flavius, il tomba dans une embuscade, et périt après s'être vaillamment défendu. Les circonstances et le lieu de sa mort sont incertains. D'après Tite-Live, les récits les plus accrédités le faisaient mourir à *Campi-Veteres* en Lucanie. Suivant les mêmes récits, « Annibal lui fit élever un bûcher à l'entrée de son camp; l'armée défila sous les armes; les Espagnols exécutèrent leurs danses nationales; chaque peuple dont se composait l'armée carthaginoise fit les évolutions et les exercices propres à son pays, et Annibal lui-même honora cette cérémonie de toute la pompe et de tous les éloges possibles. » D'après d'autres historiens, Gracchus fut tué sur les rives du Calore. Sa tête seule tomba au pouvoir des ennemis. Annibal, l'ayant reçue, la fit porter dans le camp romain, et remettre au questeur Cn. Cornelius. Les funérailles de Gracchus furent célébrées par ses volones en présence des habitants de Bénévent.

L. J.

Tite-Live, XXII, 57; XXIII, 19, 24, 26, 30, 32, 35-37, 48; XXIV, 10, 14-16. 48; XXV, 1, 3, 15-17. — Appien, *Annib.*, 36. — Zonaras, IX, 3. — Orose, IV, 16. — Eutrope, III, 4. — Cicéron, *Tuscul.*, I, 37. — Aulu-Gelle, II, 2.

* **GRACCHUS** (*Tiberius-Sempronius*), probablement fils du précédent, fut élu augure en 203

avant J.-C., malgré son extrême jeunesse, et quoiqu'il fût très-rare alors qu'un jeune homme entrât dans le collége des prêtres. Il mourut augure, en 174, pendant une peste. L. J.

Tite-Live, XXIX, 38; XLI, 26.

* GRACCHUS (*Tiberius-Sempronius*), commandant des alliés dans la guerre contre les Gaulois sous le consul Marcellus, en 196 avant J.-C. Il fut une des plus illustres personnes qui périrent dans la bataille contre les Boïens. L. J.

Tite-Live, XXXIII, 36.

* GRACCHUS (*P.-Sempronius*), tribun du peuple en 189 avant J.-C. De concert avec son collègue, C. Sempronius Rutilius, il porta une accusation contre M. Acilius Glabrion, le vainqueur d'Antiochus, l'accusant de s'être approprié une partie du butin fait aux Thermopyles. Caton parla aussi dans cette circonstance contre Glabrion. L. J.

Tite-Live, XXXVII, 57. — Festus, au mot *Penatores*.

* GRACCHUS (*Tiberius-Sempronius*), fils du précédent, père des deux célèbres tribuns Tiberius et Caius Gracchus, né vers 210 avant J.-C., mort vers 160. En 190, il accompagna en Grèce le consul L. Cornelius Scipion. De tous les jeunes Romains qui formaient la suite de ce général, il était de beaucoup le plus distingué par son courage et son intelligence. Scipion le chargea d'aller à Pella sonder les dispositions de Philippe à l'égard des Romains qui devaient traverser ses États pour marcher contre Antiochus. Le jeune ambassadeur fut reçu par le roi de Macédoine avec la plus grande courtoisie. Trois ans plus tard, tribun du peuple et personnellement hostile à P. Scipion l'Africain, il le défendit cependant contre les attaques des autres tribuns, en apaisant les fureurs populaires. Il mérita les remercîments du parti aristocratique. P. Scipion lui témoigna sa reconnaissance en lui donnant la main de Cornélie, la plus jeune de ses filles. Peut-être ne fit-il que la lui promettre, puisque, suivant Plutarque, Cornélie fut mariée seulement après la mort de son père. Une anecdote racontée au sujet de ce mariage montre de quelle haute estime Gracchus jouissait dans tous les partis. Un jour que les sénateurs dînaient au Capitole, quelques amis de Scipion lui proposèrent de donner sa fille à Gracchus; il y consentit sur-le-champ. De retour à la maison, il avertit sa femme Émilie qu'il venait de donner Cornélie en mariage. Émilie, s'étonnant de cette précipitation, dit que « quand même il l'aurait donnée à Gracchus, elle, sa mère, aurait dû être consultée ». En apprenant que son futur gendre était en effet Gracchus, elle félicita Scipion de cet heureux choix. On raconte la même chose sur Tiberius Gracchus et Claudia, fille d'Appius Claudius et d'Antistia. Gracchus, pendant son tribunat, eut aussi l'occasion de défendre L. Scipion, accusé d'avoir reçu de l'argent d'Antiochus, et, contre l'opinion de ses collègues, il soutint les prétentions de M. Fulvius Nobilior au triomphe. En 183, il fut un des triumvirs chargés de conduire une colonie romaine à Saturnia. Élu édile peu de temps après, il dépensa des sommes considérables pour donner des jeux publics. En 181 il remplaça, comme préteur dans l'Espagne Citérieure, Q. Fulvius Flaccus. Il fit contre Munda une attaque soudaine, qui amena la soumission de cette ville. Certima suivit cet exemple, paya une forte contribution, et donna des ôtages. Gracchus marcha contre les Celtibériens réunis près de la ville d'Alce, et s'empara de leur camp après leur avoir tué neuf mille hommes. Il parcourut ensuite le pays, et reçut la soumission de cent trois villes; puis il revint devant Alce, qui se rendit après une vaillante résistance. Il recueillit un immense butin dans ces diverses expéditions, et traita les habitants avec une douceur et une bonne foi qui, jointes à son énergie et à ses talents militaires, amenèrent la soumission d'un pays jusque là indomptable. La reddition d'Ergavica, qui ouvrit volontairement ses portes, et une défaite des Celtibériens près de Complega furent les derniers événements de cette lutte. Le vainqueur prit d'excellentes mesures, qui assurèrent sa conquête et lui concilièrent l'affection des Espagnols. Ceux-ci, près de cinquante ans plus tard, donnèrent des preuves de reconnaissance à son fils Tiberius Gracchus. Il assigna des terres et des habitations aux pauvres, et établit une série de lois pour régler les rapports des Celtibériens avec Rome. En souvenir de l'œuvre qu'il venait d'accomplir en Espagne, il donna à la ville d'Illurcis le nom de *Gracchuris*.

En 178, Gracchus retourna à Rome, où il célébra un magnifique triomphe, et fut élu consul pour l'année suivante avec C. Claudius Pulcher. Il eut pour province la Sardaigne, dont les habitants venaient de se révolter. Deux années furent nécessaires pour rétablir complétement la tranquillité dans cette île. A la fin de 175, Gracchus revint à Rome et célébra un second triomphe. Il ramena, dit-on, un si grand nombre de prisonniers, que le temps qu'on mit à les vendre donna lieu à un proverbe; et *Sardes à vendre* (Sardi Venales) devint une plaisanterie fort usitée pour exprimer une chose de bas prix. Gracchus dédia dans le temple de *Mater Matuta* un tableau où ses batailles en Sardaigne étaient représentées.

En 169 il fut nommé censeur avec C. Claudius Pulcher. Les deux magistrats montrèrent une grande sévérité. Ils renvoyèrent du sénat plusieurs sénateurs, et privèrent plusieurs chevaliers de leurs chevaux. Ils mirent le comble au mécontentement de l'ordre équestre en défendant aux anciens fermiers des impôts de se présenter aux nouvelles adjudications. Les chevaliers trouvèrent un instrument de leur haine dans le tribun Rutilius, qu'une querelle particulière avait irrité contre les censeurs. Rutilius porta donc une accusation contre eux. Claudius fut jugé le premier. Tandis que les tribus votaient sur cette

cause, le peuple criait de toutes parts à Gracchus qu'il n'avait rien à craindre pour lui. Mais Gracchus déclara noblement que si son collègue était condamné, il l'accompagnerait en exil, sans attendre que le peuple eût prononcé sur lui-même. Ces paroles eurent une influence décisive sur le vote. Claudius fut absous, et le tribun déclara qu'il renonçait à toute poursuite contre Gracchus. Avec l'argent qui lui avait été assigné pour les travaux publics, Gracchus acheta l'emplacement de la maison de P. Scipion l'Africain et de quelques bâtiments adjacents, et il y éleva une basilique appelée *Basilica Sempronia*. L'acte le plus important de sa censure fut la mesure par laquelle il distribua dans les quatre tribus urbaines les affranchis qui étaient dispersés dans toutes les tribus. Cicéron appelle cette mesure un des règlements les plus salutaires, un de ceux qui suspendirent pendant quelque temps la ruine de la république. En 164, Gracchus fut envoyé en ambassade par le sénat en Asie pour examiner les affaires des alliés. Dans une de ces missions il adressa aux Rhodiens un discours grec qui existait du temps de Cicéron. En 163 il fut élevé au consulat pour la seconde fois. Polybe mentionne encore de lui plusieurs ambassades où il joua le rôle d'un médiateur bienveillant entre Rome et les souverains étrangers, offrant sa protection à ceux qui en avaient besoin. — Tib. Sempronius Gracchus eut de Cornélie (1) douze enfants, dont neuf moururent en bas âge. Les trois autres furent Tiberius, Caïus et une fille nommée Cornélie, qui épousa le second Scipion l'Africain. Gracchus était aussi aimable dans la vie privée que grand dans la vie publique. Digne mari de Cornélie, digne père des deux Gracchus, il mêla, comme ses fils, aux mâles vertus d'un citoyen romain une humanité rare chez ses compatriotes. Cicéron, qui parle de lui avec beaucoup d'éloges, lui reconnait aussi le talent d'un orateur. L. J.

Tite-Live, XXXVII, 7; XXXVIII, 52-53, 57, 60; XXXIX, 5, 55; XL, 35, 44, 47-50; XLI, 8, 11-12, 21, 26, 33; XLIII, 16-18; XLIV, 16; XLV, 13. — Polybe. XXIII, 6; XXVI, 4, 7; XXXI, 5, 6, 9, 13, 14, 19, 23; XXXII, 3-5; XXXV, 2. — Appien, *Hispan.*, 43. — Plutarque, *Tiber. Gracchus*, 1, etc.; *Marcell.*, 5. — Cicéron, *Brut.*, 20; *De Re publ.*, VI, 2; *De Invent.*, I, 30, 49; *De Nat. Deor.*, II, 4; *Ad Q. Fratrem*, II, 2; *De Divinat.*, I, 17, 18; II, 35; *De Amic.*, 27; *De Orat.*, I, 9, 48; *De Fin.*, IV, 24; *De Off.*, II, 12; *De Prov. Cons.*, 8. — Meyer, *Fragm. Orat. Rom.*, p. 151. — Chauffepié, *Dictionnaire historique*.

**GRACCHUS** (*Tiberius-Sempronius*), fils du précédent, né vers 168 (2) avant J.-C., mort en 133. Très-jeune encore lorsqu'il perdit son père, il fut élevé par les soins de sa mère, Cornélie (*voy.* ce nom). Des maîtres grecs qu'il aima tendrement, et qui, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, lui restèrent passionnément attachés, Diophane de Mitylène, Ménélas de Marathon, Blossius de Cumes, développèrent ses excellentes qualités naturelles, et surtout cette compassion pour les pauvres, pour les faibles, pour les opprimés, cette humanité enfin, qu'il tenait de son père, et qu'il porta à un degré inconnu chez les autres Romains, rare même dans sa famille. Sa jeunesse donna des espérances extraordinaires. Aussitôt qu'il eut atteint l'âge viril, il fut élu augure. Appius Claudius, chef de la plus hautaine des maisons patriciennes, lui offrit la main de sa fille. Plusieurs historiens rapportent au sujet de ce mariage l'anecdote que nous avons racontée à propos de l'union de Sempronius Gracchus et de Cornélie. Lorsque le second Publius Scipion l'Africain, qui avait épousé Cornelia Sempronia, sœur des deux Gracchus, prit le commandement de l'armée envoyée contre Carthage, Tiberius le suivit, et fut témoin de la ruine de cette ville. Il reçut ses premières leçons d'art militaire dans la tente qu'il partageait avec le plus grand général de son temps. D'après l'historien contemporain Fannius, il surpassa tous ses camarades en courage et en discipline, et il monta le premier à l'assaut de Carthage. Les dix années qui suivirent son retour de cette expédition n'ont pas laissé de traces dans l'histoire. Nommé questeur en 137, il accompagna le consul C. Hostilius Mancinus devant les murs de Numance. L'inhabileté du consul mit l'armée romaine dans une position désespérée. Défait par les Numantins, enveloppé par l'ennemi victorieux, Mancinus sollicita une trêve, et demanda à traiter de la paix. Les Espagnols, souvent trompés par les Romains, déclarèrent ne vouloir traiter qu'avec le seul Tiberius Gracchus. Ils connaissaient son intégrité et se rappelaient la juste et clémente administration de son père. Tiberius se rendit donc à Numance, et conclut la paix à des conditions équitables, beaucoup plus favorables que celles qu'on pouvait attendre après la défaite de Mancinus. Vingt mille soldats romains furent sauvés d'une perte certaine. Déjà l'armée avait commencé sa retraite, lorsque Gracchus s'aperçut qu'il lui manquait les tablettes contenant les comptes de l'argent dont il avait disposé comme questeur; elles avaient disparu dans le pillage du camp par les Numantins. Cette perte, qui le mettait dans l'impossibilité de rendre ses comptes, pouvait lui susciter de grands embarras à son retour à Rome. Il revint devant Numance avec quelques compagnons, et fit demander aux magistrats la restitution de ses tablettes. Ceux-ci, charmés de trouver une occasion de

(1) Plutarque nous a transmis sur la mort de Gracchus une touchante légende. « On raconte, dit-il, qu'un jour il trouva sur son lit une paire de serpents. Les devins, après avoir réfléchi sur ce prodige, défendirent de les tuer ou de les lâcher l'un et l'autre. Et quant à celui des deux qui devait être tué, ils déclarèrent que si c'était le mâle, la mort de Gracchus s'en suivrait; et que si c'était la femelle, Cornélie mourrait. Gracchus aimait tendrement sa femme; il se voyait vieux, tandis qu'elle était jeune; il trouva donc juste de mourir le premier, fit tuer le mâle et lâcher la femelle. »

(2) Suivant Plutarque, Tiberius Gracchus n'avait que trente ans à l'époque de sa mort, en 133; il serait donc né en 164; mais nous savons qu'il fut questeur en 137, et comme pour occuper cette place il fallait avoir plus de trente ans, il devait être né au plus tard en 168.

lui rendre service, l'invitèrent à entrer dans la ville, et le traitèrent comme leur plus sincère ami. Non contents de lui restituer ses tablettes, ils lui offrirent un magnifique festin public, et le prièrent d'emporter comme souvenir tout ce qu'il lui plairait; Tiberius prit un peu d'encens, dont il avait besoin pour un sacrifice. Le consul et le questeur arrivés à Rome ne trouvèrent pas le sénat disposé à ratifier le traité de Numance. Le salut de l'armée parut trop chèrement payé par des concessions même raisonnables. Le peuple partageait ce sentiment, mais il fit retomber toute la responsabilité du traité sur Mancinus, qui fut livré aux Numantins. Le sénat voulait envelopper Tiberius dans la procédure, et Scipion l'Africain, qui prit à toute cette affaire la part la plus active, ne songeait point à défendre son beau-frère. Celui-ci fut sauvé par l'amour du peuple, et il conçut dès lors contre l'aristocratie un ressentiment qui hâta la mise à exécution de projets qu'il méditait déjà depuis longtemps.

En traversant l'Étrurie pour se rendre en Espagne, il avait été frappé de l'effroyable misère des cultivateurs et de la dépopulation croissante qui en était la suite. Il chercha la cause de ce double fléau, et le trouva dans l'extension démesurée des grandes propriétés (*latifundia*). Là était le mal, et c'était là qu'il fallait porter le remède. Il sentit donc la nécessité d'une *loi agraire*. Ce mot, employé plus tard dans un sens inconnu aux Romains, a donné lieu aux plus étranges méprises. On a reproché aux deux Gracchus des systèmes dont ils ne pouvaient pas même avoir l'idée. Sans nous arrêter à des utopies qu'un simple exposé des plans de Tiberius Gracchus réfutera suffisamment, disons que ce tribun ne s'est jamais occupé de la propriété privée; il n'a jamais eu d'autre objet qu'un meilleur mode d'exploitation du domaine public (*ager publicus*). Ce domaine était en général le produit de la conquête. Les Romains, devenus maîtres d'un pays s'en appropriaient une partie, le tiers, suivant une conjecture de Niebuhr. Outre la conquête, les donations et les confiscations contribuaient à accroître le domaine public. L'État, qui ne pouvait exploiter par lui-même ces immenses propriétés, dispersées dans toutes les provinces de l'Italie, en abandonnait la jouissance à quiconque voulait les cultiver, à la charge de payer une redevance (*vectigal*). L'adjudication était ouverte à tous; mais les Romains pauvres, qui faute d'esclaves et de troupeaux n'auraient su que faire de ces propriétés lointaines, les abandonnaient aux riches. Ceux-ci ne trouvaient de concurrence que chez les Italiotes: concurrence peu sérieuse. L'Italiote, n'ayant pas le droit de cité, ne pouvait pas plaider à Rome; si on lui contestait le champ dont il s'était rendu adjudicataire, il n'avait de ressource que dans l'appui coûteux et incertain d'un patron romain. Malgré cette condition précaire, les Italiotes retinrent une partie du domaine public; presque tout le reste passa aux riches Romains; la part des pauvres, d'abord peu importante, devint ensuite tout à fait nulle. Il était d'ailleurs bien entendu que ces domaines, quoique transmissibles héréditairement, restaient la propriété de l'État, qui pouvait en changer la destination; les adjudicataires, Romains ou Italiotes n'en étaient que les fermiers. Le mode de répartition, vicieux dès le principe, devint bien plus inique avec le temps. Les riches s'approprièrent à vil prix ou par violence les lots des pauvres. Les parcs, les jardins, les piscines envahirent les champs cultivés. Les laboureurs libres cédèrent la place à des esclaves qui gardaient d'immenses troupeaux, et qui, sous la protection de leurs maîtres, se livraient impunément au brigandage. Le mal, qui au temps de Gracchus atteignit toute son intensité, avait déjà fait tant de progrès deux siècles auparavant, que le tribun du peuple C. Licinius Stolon essaya d'y porter remède. Il établit qu'aucun citoyen ne pourrait avoir en jouissance plus de cinq cents arpents (*jugera*) du domaine public; qu'il ne pourrait faire paître sur les nombreux pâturages qui en dépendaient qu'un certain nombre de bœufs et de moutons; enfin, il ordonna que dans toute exploitation rurale il y aurait au moins un tiers de cultivateurs libres. La *loi Licinia*, d'abord exécutée mollement, puis éludée, et enfin ouvertement violée, était tombée en désuétude, sans avoir jamais été formellement abrogée. Rien de plus légal, de plus conforme à l'intérêt public que de la remettre en vigueur; mais aussi rien de plus difficile, à cause des intérêts privés qu'on allait froisser. Lælius avait songé à la faire revivre, et, par une faiblesse que ses contemporains appelèrent prudence, il y avait renoncé. Gracchus crut pouvoir tenter ce qui avait effrayé le sage ami de Scipion. Ce fut avec cette pensée, bien arrêtée et publiquement avouée, qu'il se présenta comme candidat pour le tribunat en 135. Les élections eurent lieu au mois de juin, et, selon l'usage, les nouveaux magistrats n'entrèrent en fonctions que le 10 décembre suivant. Dans l'intervalle Tiberius eut le temps de préparer sa proposition. Avant de la présenter au vote du peuple, il consulta les personnages les plus compétents: Appius Claudius, son beau-père, le célèbre jurisconsulte Mucius Scævola, alors consul, et Crassus, souverain pontife. Tous trois reconnurent la légalité et l'opportunité de la proposition, et encouragèrent Tiberius dans sa généreuse entreprise. Gracchus n'hésita plus, et il porta devant les comices la célèbre loi agraire, qui s'appela de son nom *loi Sempronia*. Voici quelles en étaient les principales dispositions:

La *loi Licinia* est remise en vigueur avec diverses modifications, dans l'intérêt des riches possesseurs. Outre les cinq cents arpents du domaine public que chaque propriétaire peut posséder de son chef, il peut en posséder deux cent cinquante pour chacun de ses fils. Les terres de-

venues libres par cette nouvelle répartition seront adjugées par petits lots aux citoyens pauvres; ces lots sont inaliénables, et ne payeront aucune redevance au trésor. La répartition adoptée en principe, il fallait la mettre en pratique. Le moyen proposé par Tiberius Gracchus fut d'une extrême hardiesse; mais c'était après tout le seul praticable. Il proposa d'exproprier tous les détenteurs du domaine public, moyennant une juste indemnité accordée pour mise en culture, améliorations, constructions, etc. Le domaine public, redevenu ainsi complétement libre, devait être partagé suivant les dispositions de la *loi Sempronia*, et distribué par un tirage au sort. Trois magistrats ou triumvirs, élus par le peuple, devaient diriger l'exécution de la loi, et statuer en dernier ressort sur toutes les contestations qui en résulteraient.

Cette loi, qui bouleversait la fortune de tous les grands propriétaires, exaspéra le sénat. Ce corps n'avait aucun moyen légal de s'y opposer; car la loi, une fois votée dans les comices par tribus, était exécutoire sans la sanction du sénat, et il était manifeste que la loi serait votée. Le sénat résolut donc d'empêcher à tout prix qu'elle fût mise aux voix. Un tribun, M. Octavius, jeune homme intègre, de mœurs austères, suspect cependant de partialité parce qu'il détenait une grande étendue du domaine public, séduit par les promesses des sénateurs, enivré par leurs flatteries et jaloux peut-être de la popularité de Gracchus, déclara qu'il désapprouvait la loi agraire, défendit de la présenter au vote, ou, suivant le terme consacré, mit son *veto* sur la proposition. La lutte se trouva donc engagée entre deux magistrats du même ordre, également tout puissants, également inviolables. La difficulté était légalement insoluble. Gracchus essaya de ramener son collègue en offrant de l'indemniser sur sa fortune particulière des pertes que la loi pourrait lui faire éprouver: Octavius refusa dédaigneusement. Gracchus chercha alors à l'effrayer ainsi que le sénat sur les conséquences de leur opposition; en vertu de la toute-puissance tribunitienne, il arrêta le jeu du gouvernement, mit les scellés sur le trésor, suspendit les magistrats de leurs fonctions, et défendit qu'on s'occupât d'aucune affaire avant d'avoir voté sur la loi. Une pareille situation ne pouvait se prolonger sans amener la guerre civile. Après avoir vainement employé la prière et l'intimidation, Tiberius dut prendre un parti décisif: il convoqua les comices par tribus, et proposa la déposition d'Octavius. C'était la plus grave atteinte qui eût jamais été portée au tribunat, et la plus extrême nécessité pouvait seule excuser Tiberius Gracchus d'avoir eu recours à ce moyen. Déjà dix-sept des trente-cinq tribus avaient voté la déposition. Gracchus suspendit le vote, et supplia avec larmes Octavius de retirer son veto. « Achevez votre ouvrage », répondit celui-ci. La dix-huitième tribu vota. Octavius n'était plus tribun. Dépouillé de son inviolabilité, il fut assailli par le peuple, et aurait été massacré sans l'intervention de Gracchus. L'adoption de la loi Sempronia suivit de près. Tiberius, son frère Caius, alors absent, et son beau-père Appius Claudius furent nommés triumvirs. Alors commencèrent d'inextricables difficultés d'exécution. Les riches, se prétendant spoliés, remplirent la ville d'agitation; les Latins et les autres alliés, craignant d'être dépouillés dans un remaniement général du domaine public, ne firent pas entendre des plaintes moins vives. Le sénat accueillit leurs réclamations, les excita même à résister aux triumvirs, et leur fit espérer le droit de cité romaine. La populace urbaine montra peu de zèle pour une loi qui, en lui concédant des terres, l'obligeait au travail. Gracchus commençait à se sentir abandonné de tout le monde, et il s'efforçait de ressaisir la popularité qui lui échappait. Attale, roi de Pergame, venait de mourir, instituant le peuple romain son héritier. Tiberius Gracchus demanda que les trésors d'Attale fussent distribués aux citoyens pauvres qui recevraient des terres. Cet argent devait subvenir aux premiers frais d'exploitation. Il alla plus loin, et voulut que le peuple dans ses comices par tribus statuât sur l'administration du royaume de Pergame. C'était empiéter illégalement sur le pouvoir exécutif du sénat. Il est évident que Tiberius, irrité de l'opposition de ce corps, était décidé à en diminuer les prérogatives. Il annonçait l'intention de modifier le pouvoir judiciaire, exclusivement confié aux sénateurs, par l'adjonction d'un nombre égal de juges tirés de l'ordre équestre; enfin, il devait remettre en vigueur la loi qui autorisait l'appel au peuple de tous les jugements. Ces projets, sans être mauvais en eux-mêmes, avaient le tort de compliquer une situation déjà très-embarrassée et de donner au tribun l'apparence d'un factieux et d'un dictateur. On répandit le bruit qu'il voulait se perpétuer dans l'exercice de l'autorité suprême, et se faire proclamer roi: calomnie stupide, que les sénateurs propagèrent, et qu'une nouvelle mesure de Tib. Gracchus accrédita. Le temps lui manquait pour l'exécution de ses plans. Il savait qu'à l'expiration de sa charge on révoquerait la loi agraire, que lui-même et ses amis seraient poursuivis. Il résolut donc de se faire proroger le tribunat pour une autre année. Cette demande, contraire à l'usage, n'était autorisée par aucun précédent, et le tribun devait s'attendre à une résistance désespérée de la part du sénat. L'élection se faisait au mois de juin. Les campagnards sur lesquels il pouvait compter, occupés à la moisson, abandonnaient le Forum à la populace urbaine, indifférente ou hostile. Gracchus sentait tout le danger de sa position. Il se rendit aux comices, tenant son fils tout enfant par la main, et implorant la protection du peuple. L'élection commença. Déjà deux tribus avaient voté pour Gracchus, lorsque les nobles s'écrièrent bruyamment que l'élection était

illégale. Le tribun Rabirius, qui présidait les comices, n'osa pas continuer. Un de ses collègues offrit de prendre sa place. Les autres tribuns s'écrièrent que la présidence devait être tirée au sort. Le jour se passa dans ces tumultueux débats, et Tiberius, voyant que ses ennemis prenaient le dessus, demanda que l'élection fût remise au lendemain. L'assemblée se sépara. Gracchus revint à sa maison, escorté par la foule, qui lui criait de ne pas se désespérer, et lui promettait de le défendre contre ses ennemis.

Le lendemain, au moment du départ, Tiberius apprit que les auspices étaient défavorables. Les poulets sacrés ne voulaient pas manger; des serpents avaient niché dans son casque; il se heurta le pied contre le seuil, et se blessa; des corbeaux qui se battaient sur un toit voisin firent tomber une tuile devant lui. Il hésitait à partir pour l'assemblée, lorsque Blossius lui représenta que ce serait une honte pour le fils de Gracchus et de Cornélie, le petit-fils de Scipion l'Africain, si la vue de deux corbeaux l'empêchait d'obéir à ses concitoyens, qui l'appelaient à leur secours. Gracchus se dirigea vers la place du Capitole, sur laquelle le peuple était assemblé. Il trouva la foule très-agitée. Des rixes avaient déjà éclaté entre ses partisans et ses adversaires. Il essaya vainement de se faire entendre au milieu des clameurs confuses des deux partis, et se tint à l'écart, entouré d'un groupe d'amis. Pendant ce temps les sénateurs, réunis dans le temple de la Foi, délibéraient en tumulte. Les plus hardis, ayant à leur tête Scipion Nasica, proposaient de proclamer la patrie en danger, de créer un dictateur, de proscrire Gracchus. Le consul Mucius Scævola, resté calme, refusait de prendre des mesures violentes; mais sa modération ne pouvait contenir la fureur générale. Un sénateur, ami de Gracchus, Fulvius Flaccus, courut lui faire part de cet état de choses. A cette nouvelle ceux qui entouraient le tribun se disposèrent à repousser la force par la force. Ce mouvement n'échappa point à la multitude, qui en demanda la cause à grands cris. Gracchus, désespérant de se faire entendre, porta la main à sa tête, pour annoncer que sa vie était en danger. Aussitôt ses ennemis s'écrient qu'il demande le diadème, et courent en porter la nouvelle aux sénateurs, qui eurent l'air d'y croire. Scipion Nasica somma le consul de sauver la république, et comme celui-ci, hésitant, objectait la légalité : « Puisque le consul trahit la république, s'écria Nasica, que ceux qui veulent défendre les lois me suivent »; et, brandissant un bâton, il se précipita sur la place publique, suivi des plus jeunes sénateurs et d'un gros de clients et d'esclaves. Cette troupe furieuse, armée de bâtons et de pieds de banc rompus, frappant et renversant tout ce qui s'oppose à son passage, disperse la multitude épouvantée. Tiberius abandonné s'enfuit; il heurte un cadavre, et tombe. Comme il se relevait, un de ses collègues, Publius Satureius, lui asséna un coup sur la tête avec un pied de banc. D'autres assaillants l'achevèrent. Son corps fut outragé et jeté dans le Tibre. Trois cents de ses partisans périrent avec lui. Quelques jours après on punit du supplice des parricides Caïus Bilius, un de ses amis. Diophane, son précepteur, fut mis à mort, et Blossius de Cumes exilé. L'odieux triomphe du sénat fut éphémère; mais on peut dire que la loi agraire, quoique maintenue pour la forme, périt avec son auteur. La lutte, qui recommença bientôt, se porta sur d'autres points. On ne reprit pas cet admirable projet, qui aurait substitué une classe de cultivateurs aisés et laborieux à la populace oisive, misérable et factieuse, du Forum, qui eût arrêté la dépopulation de l'Italie, restreint le fléau de l'esclavage et probablement assuré à la république plusieurs siècles d'existence libre et florissante. Bien qu'il n'ait pas eu même un commencement d'exécution, il n'en reste pas moins un titre d'honneur pour Tiberius Gracchus. Sans doute ce jeune tribun commit des fautes. Il eut tour à tour l'audace et les hésitations de l'inexpérience; il exaspéra imprudemment ses ennemis, et ne se ménagea pas assez d'auxiliaires; il eut enfin le tort plus grave de dépasser le but qu'il s'était sagement marqué. Malgré ces erreurs, qu'explique l'entraînement de la lutte, la pureté de ses intentions, la bonté et la noblesse de son caractère sont incontestables. Rome, qui trouva des sénateurs pour l'assassiner, n'a pas eu un historien pour le flétrir. Velleius Paterculus, adversaire déclaré de la loi agraire, parle en ces termes du tribun qui la proposa : « Il eut la vie la plus pure, le génie le plus éclatant, les intentions les plus saintes; il réunit enfin toutes les vertus que comporte la condition humaine la mieux douée par la nature et la plus cultivée (1). » Leo Joubert.

Plutarque, *Vita Tiberii Gracchi*. — Appien, *Bellum civile*, I, 9, 17. — Tite-Live, *Epitome*, 58. — Velleius Paterculus, II, 2, 3. — Dion Cassius, *Fragmenta* (Peiresc), 88-89. — Orose, V, 8, etc., — Aurelius Victor, *De Viris illust.*, 57. — Orelli, *Onomasticon*, vol. II, p. 881. — Meyer, *Fragmenta Oratorum Romanorum*. — Crell, *Elogium et Character Tiberii et Caji Gracchorum, incomparabilis fratrum paris*; Leipzig, 1727, in-4°. — Hegewisch, *Geschichte der Gracchischen Unruhen in der roemischen Republik*; Hambourg, 1801, in-8°. — Brœmmel, *Dissertatio quâ demonstratur bella civilia Romanorum legibus Gracchorum agrariis falso imputari*; Halle, 1822, in-4°. — Niebuhr, *Histoire romaine* (traduction de M. de Golbéry), t. III, p. 177, t. V, p. 27. — Ahrens, *Rechtfertigung des Tiberi, Sempronius Gracchus*; Coblentz, 1833, in-8°. — *Die drei Volkstribunen Tiberius Gracchus, Marcus Livius Drusus und Publius Sulpicius, nach ihren politischen Bestrebungen dargestellt*; Leipzig, 1836, in-8°. — Mérimée, *Essai sur la Guerre Sociale*. — Macé, *Des Lois agraires chez les Romains*.

**GRACCHUS** (*Caius-Sempronius*), frère du précédent, né en 159 avant J.-C., mort en 121. Plus jeune de neuf ans que son frère, il reçut la même éducation. Lors de la mort de Tiberius,

(1) Vita innocentissimus, ingenio florentissimus, proposito sanctissimus, tantis denique adornatus virtutibus, quantas perfecta et natura et industria mortalis conditio recipit. (*Vell. Pat.*, l. II, 2.)

il était en Espagne, où il faisait devant Numance ses premières armes, sous les ordres de son beau-frère Scipion l'Africain. Il retourna à Rome l'année suivante, en 132. Le meurtre de Tiberius avait produit une profonde impression sur son âme passionnée, plus hardie que ferme. Il songeait à passer ses jours dans la vie privée. Une voix intérieure le dissuadait, disait-il, de prendre part aux affaires publiques. Les circonstances en décidèrent autrement. Peu après son retour, il eut à défendre un de ses amis, Vettius, poursuivi en justice. A cette occasion, il surpassa, dit-on, tous les autres orateurs romains. Le peuple fondait sur lui les plus grandes espérances, et le parti aristocratique le surveillait d'un œil jaloux, car il promettait plus de talents encore et surtout plus d'audace que son frère, dont il gardait d'ailleurs toutes les opinions. Il en donna la preuve lorsque, en 131, il parla en faveur de la proposition de C. Papirius Carbon qui demandait que les tribuns pussent être réélus. La proposition fut rejetée, et Gracchus, découragé de nouveau, se tint à l'écart pendant plusieurs années. Il ne s'opposa point à la suppression en 129 du triumvirat institué pour l'exécution de la loi agraire, bien que par la mort de Tiberius et d'Appius Claudius il en fût le plus ancien membre. Sa conduite étonna le peuple, et l'on prétendit même qu'il désapprouvait les plans de son frère. Les grands ne s'y trompèrent pas, et prévirent qu'il ne resterait pas longtemps dans sa prudente retraite. Il en sortit en effet en 126, et se porta candidat pour la questure. Il racontait qu'il avait vu en songe son frère Tiberius. Celui-ci lui avait dit : « Pourquoi tardes-tu, Caïus ? Tu ne peux échapper. Il nous a été également destiné à tous deux de vivre et de mourir pour le peuple. » Ce fut sous ces sombres auspices qu'il entra dans la carrière politique. Élu questeur, il suivit en Sardaigne le consul L. Aurelius Orestes. Il prit aussitôt un ascendant extraordinaire sur les chefs, sur les soldats, et sur les habitants de l'île. Au milieu d'un hiver rigoureux, le consul, manquant de vêtements pour ses soldats, en demanda aux villes alliées de la Sardaigne. Celles-ci réclamèrent auprès du sénat, qui ordonna au consul de se pourvoir ailleurs. Orestes, très-embarrassé, eut recours à Gracchus. Le jeune questeur parcourut les villes, et par son influence il obtint qu'elles fourniraient volontairement tout ce qui était nécessaire à l'armée. En même temps des ambassadeurs du roi Micipsa vinrent annoncer au sénat que, par considération pour Gracchus, le roi envoyait une provision de blé à l'armée de Sardaigne. Ces preuves de la popularité et de la réputation de Gracchus effrayèrent le sénat, qui ordonna à Aurelius Orestes de rester en Sardaigne, où il était déjà depuis deux ans ; il était entendu que son questeur resterait avec lui. Gracchus comprit que le sénat voulait le retenir au loin ; et quittant brusquement la Sardaigne, il reparut tout à coup à Rome. Son arrivée surprit tous les partis. Les nobles crièrent à la désertion ; ses amis mêmes regrettèrent qu'il eût quitté l'armée sans permission. Traduit devant les censeurs, il ne se contenta pas de se défendre, il attaqua ceux qui l'accusaient ; il opposa ses mœurs pures, son austère probité aux débauches et à la vénalité de certains magistrats. Ce discours, suivi d'un acquittement, révéla aux autres et peut-être lui révéla à lui-même tout son génie et toute son audace. Ses adversaires achevèrent de l'irriter en l'impliquant dans une affaire qui pouvait le perdre dans l'esprit du peuple. Le sénat, pendant le tribunat de Tiberius, avait promis ou du moins fait espérer le droit de cité aux Italiotes ; ceux-ci le réclamaient maintenant sans pouvoir l'obtenir ; quelques-uns d'entre eux essayèrent de l'arracher par force. Sous le consulat de Fulvius Flaccus, la colonie latine de Frégelles s'insurgea, soutint un siége contre le préteur Opimius, et fut impitoyablement saccagée. Là où il n'y avait eu qu'une révolte isolée, le sénat affecta de voir un complot général. Il prétendit que les Italiotes avaient des complices à Rome, dans le parti démocratique, et il accusa formellement Caïus Gracchus d'avoir fomenté l'insurrection. Cette calomnie, en fournissant à Caïus l'occasion d'un nouveau triomphe oratoire, le décida à ne pas rester plus longtemps désarmé en face du sénat. Il demanda le tribunat. Les élections eurent lieu au mois de juin 124 ; elles furent vivement disputées, mais tous les efforts du parti aristocratique n'aboutirent qu'à le faire nommer le quatrième dans le collége des tribuns. Peu importait son rang d'élection, puisque son éloquence et sa popularité lui assuraient la première place. Il arrivait au pouvoir avec un plan bien arrêté. Instruit par la catastrophe de son frère, il savait que pour abattre le sénat, il fallait l'isoler, et tourner contre lui tous les autres ordres de l'État. Tel fut le but qu'il poursuivit avec une habileté peu scrupuleuse sur le choix des moyens et une ardeur que n'inspirait pas seulement l'amour du bien public. Il entra en charge le 10 décembre 123. Ses premières mesures furent destinées à venger son frère. D'abord, contre Octavius, il proposa que tout magistrat privé de sa place par le peuple ne pût plus se présenter aux élections ; sa seconde loi, qui atteignait les meurtriers de Tiberius, et particulièrement Popilius Lænas, portait que quiconque aurait sans jugement mis à mort ou exilé un citoyen serait poursuivi publiquement. Il retira, sur la demande de sa mère, la première de ces propositions, et Lænas évita une condamnation par un exil volontaire. Après avoir ainsi satisfait aux mânes de son frère, il engagea directement la lutte contre le parti aristocratique. Il commença par renouveler, mais pour la forme seulement, la loi agraire. Cette grande mesure d'utilité générale blessait profondément les chevaliers et les Italiotes, que Gracchus voulait gagner, et elle contentait médiocrement la plèbe

urbaine. Pour plaire à celle-ci, Caïus avait mieux à lui donner qu'une honnête aisance achetée par le travail, il lui livra le blé à un prix si minime qu'il équivalait presque à une distribution gratuite. Le déficit qui en résulta pour le trésor public fut en partie comblé par des droits mis sur les marchandises que les riches tiraient des pays étrangers. Il donna en même temps une immense impulsion aux travaux publics, dont il se réserva la direction. Par son ordre, on construisit des greniers publics et des ponts; de grandes voies de communication rendirent les rapports plus faciles entre Rome et les territoires alliés, et préparèrent l'unité politique de toute l'Italie.

Caïus ne fit pas moins pour l'armée que pour le peuple : il défendit d'appeler personne au service avant l'âge de dix-sept ans, et prescrivit d'équiper les soldats aux frais de l'État, et sans retenue sur leur solde. Des innovations administratives il passa aux réformes politiques. Il enleva aux premières centuries, où les riches et les nobles avaient la majorité, la prérogative de voter avant les autres, et décida que l'ordre du vote serait désormais réglé par le sort (1). Il interdit à tout magistrat de rien entreprendre contre un citoyen sans l'ordre du peuple; c'était ôter au sénat la ressource de la dictature. Il porta à ce corps le coup le plus sensible en le privant du pouvoir judiciaire, qui fut confié aux chevaliers. Jusque là le sénat avait assigné les provinces aux consuls et aux préteurs après leur élection, donnant à ceux qu'il favorisait les plus riches, les meilleures, celles qui prêtaient le plus aux exactions et aux conquêtes; il avait ainsi un excellent moyen de récompenser ses amis et de gagner ses adversaires. Gracchus l'en dépouilla, en faisant décréter que les provinces seraient assignées avant l'élection. Il s'occupa aussi du bien-être de ces mêmes provinces; car sa sollicitude, dépassant les bornes de la cité, s'étendait sur tous les sujets de la république. Le consul Fabius avait envoyé d'Espagne du blé extorqué aux habitants; Gracchus les indemnisa. L'Asie était, depuis la conquête, restée dans un état provisoire, qui la livrait au pillage des gouverneurs et de leurs agents; Caïus lui fit donner une administration régulière, et pour mettre autant que possible cette riche province à l'abri des exactions des publicains, il autorisa les habitants à prendre eux-mêmes à ferme les impôts qu'ils devaient payer. Enfin, par une généreuse inspiration, bien supérieure à l'étroit patriotisme de son temps, il résolut de relever les grandes villes qu'avait renversées l'impitoyable ambition des Romains : Capoue, Tarente, et même Carthage, malgré les imprécations prononcées contre quiconque la rebâtirait. Cet ensemble de mesures, qui transformaient en démocratie la vieille constitution aristocratique de la république, laissait pourtant indécise la plus grave question du moment, l'émancipation politique de l'Italie. Gracchus hésitait, non pas que son opinion ne fût arrêtée : il était bien d'avis d'accorder le droit de cité aux alliés latins et aux Italiotes; mais il sentait que le peuple, jaloux de ses priviléges, ne le suivrait pas volontiers sur ce nouveau terrain, et il craignait de fournir au sénat l'occasion de prendre une éclatante revanche. Il reculait donc devant l'exécution de ce grand projet, vers laquelle le poussait Fulvius Flaccus. Voulant se donner le temps de la préparer à loisir, il fit décréter que le tribun dont la magistrature expirerait avant qu'il eût été statué sur les rogations dont il était l'auteur pourrait et devrait, même être réélu de préférence aux autres candidats. Cette loi lui fournissait le moyen de se perpétuer au pouvoir. Il fut en effet réélu aux élections de 122. En même temps le consulaire Fulvius Flaccus, le plus éminent et le plus résolu de ses partisans, sollicita et obtint le tribunat. Le consul Fannius, élu sur sa recommandation expresse, lui paraissait tout dévoué. En ce moment Gracchus avait atteint le plus haut point de sa fortune : deux mesures lui semblaient encore nécessaires pour compléter le remaniement de la constitution romaine, et assurer la durée de ses propres réformes. La première était l'émancipation de l'Italie. S'il réussissait à l'exécuter, il devenait maître des comices, au moyen de cette masse d'électeurs nouveaux qui, lui devant tout, n'auraient rien à lui refuser. Il songeait de plus à briser la majorité du sénat, en triplant le nombre de ses membres par des adjonctions tirées de l'ordre équestre (1). Jusque là le sénat, craignant de se rendre encore plus impopulaire, s'était abstenu de toute opposition; mais maintenant que son existence même était en question, on ne pouvait pas s'attendre à une plus longue patience de sa part. Si Caïus avait été général, s'il avait eu sous ses ordres des légions victorieuses, il aurait pu, comme César le fit plus tard, braver et vaincre la résistance du parti aristocratique; homme de tribune, il n'avait à sa disposition que le peuple, force mobile, capricieuse, exigeante, peu maniable, qui pouvait lui faire défaut au moment où elle lui serait le plus nécessaire. Cependant il savait, et les nobles savaient aussi, que le peuple était son unique ressource. Les chevaliers, gens d'argent, fermiers publics, habitués à s'enrichir aux dépens de l'État, redoutaient les réformes administratives de Gracchus. Ils avaient obtenu tout ce

(1) On attribue cette proposition à Caïus Gracchus sur la foi d'une des *Lettres* de Salluste à César, *de Republica ordinanda*. Voici le passage de Salluste : « Sed de magistratibus creandis haud mihi quidem absurde placet lex quam Caius Gracchus in tribunatu promulgaverat; ut ex confusis quinque classibus sorte centuriæ vocarentur. » En admettant avec plusieurs critiques modernes que ces *Lettres* sont apocryphes, et qu'elles ont été forgées vers le second siècle de l'ère chrétienne, il est du moins prouvé que chez les Romains on croyait à l'existence de la proposition de Gracchus.

(1) On ignore si cette loi, qui aurait reconstitué complétement le sénat, fut présentée aux comices. Il est plus probable qu'elle resta à l'état de projet.

qu'ils désiraient, le pouvoir judiciaire, et le sénat, en ne les inquiétant pas sur ce point, ne les aurait pas pour ennemis. Les Italiotes formaient un parti bien plus redoutable, mais ils n'étaient pas préparés à la lutte, et en les amusant par des promesses, on pouvait les prendre au dépourvu. Restait le peuple : là était la force de Gracchus, et c'était là qu'il fallait miner sa puissance. Le sénat, qui n'avait pas le choix des moyens, employa une tactique peu loyale et même dangereuse pour l'avenir de la république. Un des collègues de Gracchus, Drusus, homme riche et éloquent, se prétendait lui aussi grand ami de réformes démocratiques ; mais il voulait qu'elles fussent exécutées de concert avec le sénat, qui, disait-il, était plus favorable au peuple que Gracchus lui-même. Celui-ci proposait-il la fondation de deux colonies italiennes, Drusus demandait que l'on en établit douze. Le premier faisait-il décréter que les terres concédées aux colons seraient soumises à une faible redevance, Drusus voulait qu'on les leur cédât gratuitement ; il donnait en même temps satisfaction à quelques griefs des Italiotes, et leur faisait espérer le droit de cité. Le sénat favorisait cette politique ultra-démocratique, qui ruina en partie la popularité de Gracchus. Celui-ci, se voyant battu par ses propres armes, tomba dans une incertitude déplorable. Quand tout lui prescrivait d'agir immédiatement, il attendit, et lorsque sa présence était indispensable à Rome il conduisit à Carthage la colonie qui, d'après une de ses lois, allait repeupler cette ville. On doit supposer que cette mission était obligatoire, car on ne s'expliquerait pas qu'il eût commis volontairement une faute aussi grave. Peut-être aussi, sentant sous sa puissance apparente une faiblesse réelle, et redoutant la guerre civile, voulut-il se dérober momentanément aux embarras de sa situation. Son absence dura soixante-dix jours. A son retour il trouva ses affaires bien empirées. Les imprudentes bravades de son ami Fulvius Flaccus, qui provoquait ouvertement l'émancipation des Italiotes, avaient blessé les citoyens paisibles et froissé même l'orgueil de la plèbe ; le consul Fannius faisait maintenant cause commune avec ses ennemis ; enfin Opimius, le grand adversaire des Italiotes, l'impitoyable destructeur de Fregelles, était proposé pour le consulat. A cette manifestation hostile de la politique sénatoriale, Gracchus, poussé par Fulvius Flaccus, en opposa une autre, plus décisive encore, dans un sens contraire. Par son ordre, une immense multitude d'Italiotes durent se rendre à Rome au jour des comices pour y demander en suppliants le droit de cité. Aussitôt le consul Fannius publia un sénatus-consulte enjoignant à tout étranger de quitter Rome et les environs, plusieurs jours avant les comices. Caïus répondit par une proclamation qui promettait son assistance comme tribun à tout Italiote qui désobéirait au sénatus-consulte. Et cependant, malgré cet acte éclatant, il laissa emprisonner un Italiote, son hôte, qui était resté à Rome sur la foi de sa promesse. Sans doute il craignit, en s'opposant au consul, de provoquer une lutte sanglante ; mais sa modération passa pour de l'impuissance. Il faut reconnaître que la prudence lui venait bien tard, et qu'il était allé trop loin pour reculer. Sa faiblesse eut l'effet qu'il pouvait en attendre : les Italiotes, ne comptant plus sur son appui, et retenus chez eux par les menaces des magistrats romains, manquèrent au rendez-vous, et la rogation qui proposait de leur conférer le droit de cité fut rejetée à une grande majorité. Gracchus avait perdu son prestige, sa popularité ; il voyait son œuvre politique compromise et menacée d'une prompte destruction ; il essaya de se faire réélire une seconde fois, en 121, et ne réussit pas (1). Fulvius Flaccus échoua également. Les deux tribuns redevinrent simples particuliers, tandis que Opimius, élu consul, entrait en charge. La législation de Gracchus était réservée à périr bientôt ; mais le sénat, qui naguère affectait un si vif intérêt pour le peuple, ne pouvait pas brusquement demander l'abrogation de lois essentiellement populaires ; il ne s'attaqua d'abord qu'à celle qui n'avait jamais eu le plein assentiment du peuple, c'est-à-dire au rétablissement de Carthage, l'odieuse et redoutable rivale de Rome. Opimius demanda donc la suppression de la colonie Junonia ; c'était le nom de la ville fondée sur les ruines de Carthage. Le jour fut fixé pour la délibération, et des deux côtés on se prépara non pas à un débat, mais à une lutte armée. Fulvius et Gracchus n'avaient à opposer aux forces du sénat que des clients et quelques soldats étrangers ou Italiotes que Cornélie leur envoya sous le déguisement de moissonneurs. Lorsque le jour indiqué fut venu, Opimius soutint sa proposition devant le peuple. Il prétendit que c'était une impiété de rétablir une ville qui avait été vouée aux dieux Mânes et à la Terre. « Les Dieux, disait-il, témoignaient leur colère par de sinistres présages ; des loups avaient emporté les jalons de la colonie. » Flaccus répondit qu'il était absurde de priver pour de pareils motifs les six mille colons conduits en Afrique de l'établissement qui leur avait été concédé

(1) Suivant Plutarque, il employa pour ressaisir la popularité des moyens peu dignes de lui. A peine de retour à Rome, il se hâta de quitter sa maison du mont Palatin pour en prendre une autre dans un quartier habité par le bas peuple. Quelques jours avant les élections, il donna un combat de gladiateurs, sur la place publique, car il n'y avait pas encore à Rome de cirque permanent. Les magistrats avaient élevé des échafauds qui devaient être loués. Caïus les fit abattre, pour qu'il n'y eût pas de distinction entre les spectateurs riches et pauvres. Cette action plut au peuple, « mais, dit Plutarque, ses collègues en furent offensés... On croit même qu'elle lui fit perdre son troisième tribunat ; il avait eu la majorité, et aurait été proclamé tribun si ses collègues n'avaient frauduleusement et méchamment altéré le résultat du vote. Mais le fait n'est pas hors de contestation. »

« D'ailleurs, ajouta-t-il, ces loups qui emportent les jalons sont une imposture des sénateurs. » Ce discours, qui n'était pas plus violent et qui était beaucoup plus sensé que celui du consul, produisit de l'effet sur les auditeurs, et telle est la mobilité de la foule, qu'un revirement de l'opinion publique était possible, lorsqu'un tragique incident vint détruire tout espoir d'une solution pacifique. Gracchus, arrivé avec son cortége pendant le discours de Flaccus, se tenait sous un portique, triste, irrésolu, prévoyant que le sang allait couler et observant les mouvements de la foule. Près de lui passa un certain Antyllus, licteur d'Opimius, portant les entrailles d'une victime sacrifiée. « Place, mauvais citoyens, s'écria-t-il ; » et il accompagna ses paroles d'un geste de dédain et de menace. Aussitôt les clients de Gracchus se jettent sur Antyllus, et le tuent à coups de stylet, malgré les efforts de Gracchus. Celui-ci prévit tout le parti que ses ennemis allaient tirer de cet événement; il essaya vainement de se faire entendre au milieu des clameurs qui s'élevèrent de toutes parts, et tandis que l'assemblée se séparait en tumulte, il reprit consterné le chemin de sa demeure. En passant devant la statue de son père, qui était sur le Forum, il s'arrêta, la regarda en silence, soupira profondément, et fondit en larmes. La foule émue eut honte d'abandonner ce dernier représentant d'une famille qu'elle avait tant aimée; elle le suivit jusque chez lui, et toute la nuit monta la garde devant sa maison. Flaccus rassembla à la hâte ses clients et les gens du peuple qu'il vit disposés à se battre, leur distribua des armes et du vin, les harangua, but avec eux, et finit par s'endormir. Opimius, de son côté, disposa tout pour la bataille du lendemain. Il plaça des postes sur les principaux points de la ville, et mit une garnison dans le Capitole. De sa personne, il s'établit sous la protection d'une troupe d'archers crétois, au centre de la ville, dans le temple de Castor et Pollux, où il convoqua le sénat. Cette assemblée lui conféra des pouvoirs illimités. Il ordonna aux sénateurs de se réunir en armes le lendemain; les chevaliers reçurent le même ordre, avec injonction d'amener chacun deux esclaves armés.

Au point du jour, Flaccus, qu'il fallut réveiller du lourd sommeil de l'ivresse, se saisit du mont Aventin; Gracchus s'arracha aux embrassements de sa femme en larmes, et, vêtu de la toge, sans autre arme qu'un stylet, il alla rejoindre Flaccus, qui, retranché près du temple de Diane, appelait le peuple aux armes, et promettait la liberté aux esclaves. Gracchus, qui voyait avec horreur la guerre civile, aurait voulu négocier; il décida Flaccus à envoyer son plus jeune fils porter au sénat des paroles de paix. La vue et les larmes de cet enfant touchèrent beaucoup de sénateurs; mais Opimius déclara durement que les rebelles devaient avant tout poser les armes et venir rendre compte de leur conduite au sénat. Lorsque le fils de Fulvius rapporta cette réponse, Gracchus fut d'avis de se soumettre; ses amis s'y refusèrent, et l'enfant fut renvoyé au sénat une seconde fois avec des propositions pacifiques. Opimius, impatient de commencer le combat, fit arrêter le jeune négociateur, et donner le signal de l'attaque. Quelques décharges des archers crétois dispersèrent la foule désordonnée qui entourait Flaccus et Gracchus. Eux-mêmes furent réduits à prendre la fuite. Flaccus et l'aîné de ses fils se cachèrent dans la maison d'un plébéien, leur client. Mais le quartier était cerné, et les soldats du consul menaçaient d'y mettre le feu si on ne leur livrait le proscrit. Flaccus et son fils furent en effet livrés et égorgés. Gracchus se réfugia d'abord dans le sanctuaire de Diane. Deux de ses amis, Pomponius et Labirius, l'entraînèrent plus loin; avant de quitter le temple, il s'agenouilla, et supplia la déesse de condamner à une éternelle servitude le peuple ingrat qui l'avait abandonné. Arrivé au pont de bois, il eût été pris si Pomponius et Labirius, en se dévouant à une mort certaine, n'avaient arrêté un moment, à l'entrée du pont, ceux qui le poursuivaient. Arrivé sur l'autre rive du Tibre avec un seul esclave, nommé Philocrate, il demanda un cheval, et personne n'osa lui en donner un. Il se jeta dans un petit bois dédié aux Furies, et se fit tuer par son esclave, qui se tua ensuite. Un certain Septimuleius lui coupa la tête; et comme Opimius avait promis de la payer son pesant d'or, Septimuleius, pour en augmenter le poids, y coula du plomb fondu, et se fit payer en conséquence. Trois mille partisans de Gracchus furent massacrés. On jeta leurs cadavres dans le Tibre, et on défendit à leurs familles de porter le deuil. Les meurtres ne cessèrent pas avec le combat. Des amis de Gracchus furent étranglés après un semblant de jugement; on n'épargna pas même le fils de Flaccus, cet enfant de quinze ans, arrêté lorsqu'il portait des paroles d'accommodement; mais par clémence on lui permit de choisir son genre de mort. A tant d'atrocités, les vainqueurs ajoutèrent une bassesse: Licinia, veuve de Gracchus, fut privée de son douaire. Quand l'œuvre de vengeance fut achevée, le sénat purifia la ville, et fit élever sur le Forum un temple à la Concorde. « Par cette amère dérision, dit M. Mérimée, le sénat rappelait aux plébéiens et leur impuissance et le châtiment qui attendait leurs tentatives pour secouer le joug. »

Caïus Gracchus, comme son frère, dut à son talent oratoire une partie de son influence sur le peuple. Ses discours, que l'on étudiait encore dans les écoles du temps de Fronton, ont été loués avec enthousiasme par Cicéron, si sévère d'ailleurs, et même si injuste pour les deux tribuns. « Je ne sais, dit-il (*Brut.*, c. XXXIII, 126), si personne eût égalé Gracchus en éloquence. Il réunit la puissance de l'élocution et l'habileté des arguments à la gravité de l'ensemble. Il n'a pas

mis la dernière main à ses ouvrages; tout est admirablement commencé, rien n'est entièrement achevé. Si jamais orateur a dû être lu de la jeunesse, c'est celui-là, car il peut non-seulement exciter, mais même nourrir le génie. » Plutarque compare les manières oratoires des deux frères, différentes comme leurs caractères. « D'abord, dit-il, Tiberius avait dans le visage, dans le maintien, dans le geste, quelque chose de facile et de contenu, tandis que Caïus était énergique et véhément. L'un en haranguant le peuple restait modestement à la même place, l'autre fut, dit-on, le premier des Romains qui se promena sur la tribune, et qui rejeta sa robe de son épaule.... L'éloquence de Caïus était terrible et excitait les passions violentes; celle de Tiberius, plus touchante, faisait naître la compassion. Celui-ci employait une élocution pure, travaillée avec soin, Caïus donnait à ses paroles un éclat séduisant........ Il était vif, prompt à s'emporter; aussi lorsqu'il parlait en public il élevait souvent, sans le vouloir, la voix avec colère, proférait des paroles injurieuses et troublait l'ordre de son discours. Pour remédier à ces emportements, il avait un esclave intelligent, Licinius, qui se tenait derrière lui avec un des instruments de musique qui servent à régler la voix. Lorsque l'intonation du tribun annonçait l'approche d'un accès de colère, l'esclave donnait un ton plus doux qui détendait l'âme et la voix de l'orateur et le ramenait à la modération (1). »

Le peuple, dont la faiblesse avait laissé périr, à dix ans d'intervalle, Tiberius et Caïus Gracchus, ne tarda pas à rendre un culte à leur mémoire. On leur éleva des statues, on déclara sacrés les lieux où ils avaient été tués, et l'on y offrit des sacrifices comme dans des temples. La tentative des deux tribuns, quoique violemment réprimée, ne fut pas sans résultats. Beaucoup de leurs projets se réalisèrent, mais trop tard pour profiter à la liberté, à la dignité, ou même au bien être du peuple. Le sénat avait repoussé avec violence, et il ne retrouva plus depuis, l'occasion de réformer sans la détruire la vieille constitution romaine. Triomphant sur des milliers de cadavres, il fit appel à la Concorde : ce fut la guerre civile qui répondit. Soixante ans de discordes sanglantes achevèrent d'épuiser ce qu'il restait de vitalité aux trois ordres, et l'empire s'établit sur les ruines de tous les partis.

Léo Joubert.

Plutarque, *Vita Caii Gracchi*. — Appien, *Bel. Civ.*, I, 21-26. — Tite-Live, *Epitome*, 59-61. — Velleius Paterculus, II, 6. — Dion Cassius, *Fragmenta* (Peiresc), 90. — Orose, V, 12. — Aurelius Victor, *De Viris illustribus*, 65. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*, vol. II, p. 532. — Chauffepié, *Dictionnaire historique*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Reiff, *Geschichte der ræmischen Bürgerkriege vom Anfange der Gracchischen Unruhen bis zur Alleinherrschaft des Augustus*; Berlin, 1825, 2 vol. in-8°. — Gerlach, *Tiberius und Cajus Gracchus*; Bâle, 1843, in-8°. — Nitzch, *Die Gracchen und ihre naechsten Vorgænger, vier Bücher ræmischer Geschichte*; Berlin, 1847, in-8°.

(1) Consultez sur ce fait Cicéron, *De Orat.*, LX, et Aulu-Gelle, l. I, ch. XI. Il nous reste des discours de Caïus Gracchus des fragments peu étendus, mais assez nombreux; ils ont été réunis par Henri Meyer dans ses *Oratorum Romanorum Fragmenta*, p. 227-240, édit de Dübner. Le même recueil contient les *Fragments*, moins nombreux, des discours de Tiberius, p. 222-226. (Voyez sur Tiberius et Caïus, considérés comme orateurs, Ellendt, *Historia Eloquentiæ Romanæ usque ad Cæsares*, en tête des *Fragm. Orat. Rom.*)

* **GRACCHUS** (*Sempronius*), amant de Julie, fille d'Auguste, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il avait entretenu des relations avec Julie lorsqu'elle était femme de M. Agrippa, il les continua quand elle eut épousé Tibère; il l'excita même contre son mari. Il fut banni en même temps que sa complice et envoyé à Cercina, île sur la côte d'Afrique. Il y vécut jusqu'à l'avénement de Tibère, qui le fit mettre à mort, en l'an 14 de l'ère chrétienne. L. J.

Tacite, *Annal.*, I, 53. — Velleius Paterculus, I, 100.

**GRACE** (*Thomas-François* de), polygraphe français, né en 1713, mort le 28 novembre 179[illegible]. Il servit quelque temps dans le régiment irlandais de Clare, où son père était capitaine, puis il quitta le métier des armes pour se livrer à l'étude des lettres et à l'éducation de la jeunesse. Fréret lui fit donner la place de sous-secrétaire de l'Académie des Inscriptions, emploi que de Grace garda jusqu'à la suppression de l'Académie. Dans les loisirs que lui laissaient ses travaux d'érudit, de Grace, grand amateur de botanique, cultivait des fleurs et des plantes exotiques. Il fut longtemps un des rédacteurs les plus actifs de la *Gazette d'Agriculture*, et tous les ans il donnait le résultat de ses observations dans un petit ouvrage qu'il intitulait modestement l'*Almanach du bon Jardinier*. La révolution troubla son obscure et paisible existence. Il fut d'abord privé d'une place de censeur royal, qu'il occupait depuis longtemps, puis de son emploi à l'Académie. Enfin, il perdit la vue, et serait mort dans l'indigence, si deux de ses anciens élèves, successivement ministres de l'intérieur, Benezech et François de Neufchâteau, ne lui eussent fait donner une pension à titre d'ancien censeur royal. On a de lui une nouvelle édition de l'*Introduction à l'histoire générale de l'univers*, trad. de Puffendorf par Bruzen de la Martinière, et continuée par l'éditeur jusqu'en 1750; Paris, 1753-59, 8 vol. in-4°. De Grace l'a enrichie de suppléments tirés en grande partie des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* et des papiers de Fréret; — *Lettre sur l'origine de la monarchie française*; dans le *Mercure* de mai 1765; — *École d'Agriculture pratique suivant les principes de M. Sarcey de Sutières*; Paris, 1770, 1796, in-12. C'est une édition très-augmentée de l'*Agriculture pratique* de Sutières; — *Tableaux historiques et chronologiques de l'histoire ancienne et du moyen âge, des principaux pays de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, avec un Précis de la mythologie grecque, expliquées d'après* [illegible]

*siode*, et un *Tableau des principes généraux de la langue française;* Paris, 1789, in-8°. *Les Principes généraux de la Langue Française*, et les *Tableaux historiques et chronologiques de l'Histoire Ancienne* ont été imprimés séparément dans la même année, 1789, 2 vol. in-12. Z.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — Quérard, *France littéraire*.

GRACE. *Voy*. GRASSE.

* GRACIA DEI, chroniqueur espagnol du quatorzième siècle. Il avait été hérant d'armes à la cour de Pierre le Cruel, et a essayé de réhabiliter la mémoire de ce prince; M. La Vallée le réfute victorieusement, dans son excellente histoire d'Espagne. La *Cronica de D. Pedro* est en manuscrit à la Bibl. imp. de Paris sous ce titre : *Gracia Dei, scrivio del Rey D. Pedro y de sus descendencias que es el liñage de los de Castilla, la relacion siguente* (supp., p. 9994). L'unique impression que nous en connaissions a été donnée dans le recueil suivant, pour ainsi dire introuvable en France : *Semanario erudito que comprehende varias obras ineditas, criticas, morales, instructivas, politicas, historicas, satyricas y jocosas de nuestros mejores autores antiguos y modernos. D'alas a luz, D. Antonio Valladares y Soto-mayor;* Madrid, 1787-91, 34 vol. in-4°, esp. F. D.

*Renseignements particuliers.*

GRACIAN (*Diego*). *Voy*. ALDEVETE.

GRACIAN (*Jérôme*), surnommé *A Matre Dei*, théologien espagnol, fils de Diego Gracian de Aldevete, né à Valladolid, en 1545, mort à Bruxelles, en 1614. Il fit ses études à Alcala, et après avoir été reçu docteur en philosophie et en théologie, il entra dans les ordres, et se distingua comme prédicateur. Son austérité religieuse et ses idées mystiques le conduisirent dans l'ordre des Carmes réformés de Sainte-Thérèse. Il fut chargé de la direction d'une des provinces de l'ordre; mais à la suite de quelques changements peu judicieux qu'il introduisit dans les règles de Sainte-Thérèse, il fut publiquement admonesté en 1585, et renvoyé peu après. Il se rendit à Rome, fit sa soumission, et demanda à être réintégré dans un couvent de Carmes. Il ne l'obtint pas immédiatement, erra en Italie et en Sicile, et fut trois ans esclave à Tunis. Racheté en 1595, et autorisé à rentrer dans son ordre, il se rendit dans les Pays-Bas, et devint confesseur de l'archiduchesse Isabelle. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages théologiques et ascétiques; les principaux sont : *Estimulo de la Propagacion de la Fe;* Lisbonne, 1586, in-8°; Bruxelles, 1609; — *Lampara encendida;* Pampelune, 1588, in-8°; — *Cerco espiritual de la Conciencia tentada;* Rome, 1596, in-8°; — *Tratado del Jubileo del año santo;* publié d'abord dans une traduction italienne; Rome, 1599; puis en espagnol, 1600, in-8°; — *Camino del Cielo, ó mystica Teulugia de san Buenaventura, con declaraciones;* Madrid, 1601, in-16; Bruxelles, 1609, in-4°; — *Vida y Muerte del patriarcha S. Joseph;* Valence, 1602, in-8°; — *Dilucidario del verdadero espiritu... en que se declara la doctrina de la santa madre Teresa-de-Jesus;* Madrid, 1604, in-4°; — *Vida del Alma, libro que trata de la Imitacion de Christo;* Bruxelles, 1609, in-4°; — *Tratado de la Redencion de Cautivos;* ibid., 1609; — *Discurso del mysterioso nombre de Maria;* ibid., 1612; — *Conceptos de divino amor sobre los cantares;* Valence, 1613, in-8°; — *Arte de bien morir;* Madrid, 1616, in-fol. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I. — André de Marmol, *Vita Hieronymi Gratiani;* Valladolid, 1619, in-12. — Le P. Martial, *Bibliothèque des Carmes déchaussés.*

GRACIAN (*Luc*), littérateur espagnol, frère du précédent, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui : *El Galateo Español, destierro de ignorancias, quaternario de avisos;* Madrid, 1599, in-16. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. II.

GRACIAN (*Balthazar*), célèbre écrivain espagnol, né à Calatayud, en 1584, mort en 1658, à Tarragone, ville dont il dirigeait le collége. Il entra fort jeune dans l'ordre des Jésuites, et se distingua comme prédicateur. Son talent était incontestable, mais il le gâta par l'affectation, l'enflure et le mauvais goût. Le premier ouvrage de Gracian, intitulé *Le Héros*, contient des conseils destinés à former un caractère héroïque et exprimés avec une concision énergique. Ce livre fut si bien accueilli que plusieurs éditions *réelles* se succédèrent avec rapidité; aussitôt qu'il eut paru en 1637, il fut traduit en diverses langues. L'*Agudeza y Arte de ingenio*, Madrid, 1648, offre un système de poétique et de rhétorique selon les idées de Gongora, c'est-à-dire plein de recherche et très-justement discrédité. Le plus remarquable des écrits de Gracian est le *Criticon*, qui vit le jour en trois parties, de 1650 à 1653. C'est une allégorie relative à la vie humaine : Critilas, gentilhomme espagnol, est jeté par un naufrage à Sainte-Hélène; il y trouve un sauvage, et après diverses aventures, ils se mettent à parcourir le monde, ayant surtout affaire à des personnages allégoriques. On rencontre parfois dans cette traduction un talent véritable, des réflexions ingénieuses, des descriptions brillantes; mais on ne saurait s'attacher à des êtres fantastiques, où l'on sent que la vie manque. Les autres ouvrages de Gracian ont peu de valeur; son *Politico Fernando* est un panégyrique exagéré de Ferdinand le Catholique : le mauvais goût y domine ainsi que dans *El Discreto*, qui est une collection de mélanges en prose, où il a placé quelques lettres. Il importe d'ajouter que Gracian jugea à propos de faire paraître tous ses écrits sous le nom de son frère Lorenzo, qui vivait à Séville. Il serait long et superflu d'entreprendre l'énumération des traductions françaises, italiennes, anglaises latines des divers

ouvrages de Gracian, qui ont été réunis et plusieurs fois réimprimés en Espagne, dans des éditions plus ou moins complètes, en 1664, 1667, 1700, 1725, 1748, 1757, 1773; aujourd'hui on les lit fort peu dans la Péninsule, et on les a complétement oubliés dans le reste de l'Europe; les observations exactes qu'ils renferment, leur style élégant n'ont pu compenser l'obscurité de quelques idées trop métaphysiques et la prolixité des réflexions morales. G. B.

Aussens, *Voyage d'Espagne*, 1667. — Latassa, *Bibl. nuova*, t. III, p. 267. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 133. — Bouterweck, *Histoire de la Littérature espagnole*.

* **GRACIAN DANTISCO** (*Tomaso*), ingénieur espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Son goût dans les arts le fit attacher à la maison du roi, dont même il devint l'un des secrétaires. Lopez de Vega, dans un de ses poëmes, cite comme un chef-d'œuvre de mécanisme et de décoration, un char triomphal, composé sur les dessins de Gracian. Ce char, qui servit le 19 avril 1605 pour célébrer la naissance de Philippe IV, était d'une grandeur et d'une hauteur extraordinaires : il ne fallait pas moins de vingt-huit mules pour le mettre en mouvement, et cent hommes cachés en faisaient mouvoir les différents ressorts. Des changements à vue s'opéraient durant le trajet; c'était en un mot un théâtre ambulant. A. de L.

Butron, *Los Discursos apologeticos sobre la ingenuidad del arte de la Pintura*; Madrid, 1626. — F. Quilliet, *Vie des Peintres espagnols*.

* **GRACIE** dit *Ferrande* (*Pierre*), navigateur français, vivait au seizième siècle. D'origine espagnole ou portugaise, il demeurait à Saint-Gilles-sur-Vic (Poitou), et s'était acquis une grande célébrité parmi les pilotes du quinzième siècle. Il avoue qu'il « n'a publié ses éléments de pilotage que d'après les avis des confrères qu'il avait en ce temps à Honfleur, Brest, Le Croisic, Saint-Gilles-sur-Vie, Olonne, La Rochelle ». Il espère que grâce à lui on pourra désormais apprendre sans difficulté « l'art et science très-subtile et quasi divine du noble mestier de la mer ». Gracie avait fait une étude particulière des côtes de la Péninsule, et il paraît qu'il fréquentait ces parages. Son traité, qu'il faut mettre au nombre des plus grandes raretés bibliographiques, fut composé vers 1483, et dédié par lui à Pierre Ymbert, son filleul, qu'il paraît estimer comme marin et qu'il appelle son très-loyal ami. Il lui parle des dangers extraordinaires auxquels il a échappé en parcourant l'Océan, et il veut lui enseigner la façon dont il pourra éviter tant de périls. Pour cela il faut savoir « départir la Lune du Soleil, lesquelz Soleil et Lune sont guyde et garde de tous gentilz compaignons fluctuans et saillans parmy les ondes innumérables de la mer tant en faict de marchandize que de pescherye ». Ce livre si rarement consulté, composé cependant en français par un contemporain de Colomb, est intitulé : *Le grant Routier et Pilotage et Enseignement pour ancrer, tant es ports, havres que autres lieux de la mer, faict par* Pierre Gracie dit Ferrande, *tant des parties de France, Bretaigne, Angleterre, Espaigne, Flandres, et haultes Almaignes. Avec les dāgers des ports, havres, rivières et chenals des parties et regions dessus dictes, avec ung calendrier et compost à la fin dudit livre, très-nécessaire à tous compaignons. Et les jugements doleron* (sic) *touchant le faict des nauires*, caractères goth., in-4°, non chiffré. La bibliothèque Sainte-Geneviève possède cette précieuse édition, sans d. c, ni réclame; on lit au bas du titre sur lequel figurent deux personnages emblématiques, ces mots ajoutés à la main : « (1487) à Caen; on en trouvera chez Jehā Burges, demeurant près *Le Moustier Saint-Ouen*. » Ce livre fut réimprimé nombre de fois, et l'une des dernières éditions, fort altérée quant au style, est intitulée ainsi : *Le grand Routier, pilotage et encrage de mer : tant des parties de France, Bretaigne, Angleterre que haultes Alemaignes, les dangers des ports, havres, rivières et chenals des régions susdictes, compost et calendrier très-necessaire pour la mer, par Pierre Garcie* (sic) *dit Ferrande, reveu et corrigé de nouveau à La Rochelle*, 1571, [illegible] in-4°. Les lois d'Oleron relatives à la mer, qui sont données également dans cette réimpression, datent, comme on sait, du douzième siècle. Ce [illegible] les figures grossières de l'édition du quinzième siècle qui ont servi pour celle-ci.

Ferdinand Denis.

*Documents particuliers.*

* **GRACILIS TURRANIUS**, géographe latin, originaire d'Afrique, vivait à une époque incertaine. Pline le cite dans l'*Elenchus* ou Sommaire de son *Histoire naturelle*. Graciiis attribue au détroit de Gibraltar quinze milles de longueur et cinq de largeur. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, III, IX, XVIII.

**GRACQUE.** *Voy.* Gracchus.

* **GRAEZ** (*Clément*), botaniste allemand, vivait en Bohême au milieu du quinzième siècle; on sait seulement de lui qu'il écrivit sur la botanique un ouvrage en vers imprimé à [illegible] en 1495 et devenu très-rare. G. B.

Panzer, *Annal. der Deutschen litter.*, I, 30. — *Abhandlungen der Böhmisch. Gesellsch der Wissenschaften*, 1786, I, 71.

**GRADENIGO** (*Pietro*), cinquantième doge de Venise, né en 1249, mort à Venise, le 13 [illegible] 1311. Il appartenait à une famille de patriciens qui avaient donné d'utiles citoyens à la république de Venise. Lui-même s'était distingué sur les champs de bataille et dans la diplomatie lorsqu'il fut nommé podestat de la colonie de Capo d'Istria. En 1289, lorsque Jacopo Thiepolo se fut réfugié dans le Trévisan pour ne pas accepter la pourpre ducale, que le peuple lui accordait, mais que les nobles lui contestaient, les patriciens portèrent leur pensée vers Pietro Gradenigo comme le seul capable de sauver la république

dans ce temps d'orage. Dix galères, montées par les principaux citoyens, allèrent lui annoncer sa nomination, et le ramenèrent en triomphe. Le peuple le reçut froidement. Il fut néanmoins proclamé le 25 novembre. Dans ce moment le patriarche d'Aquilée venait de défaire les Vénitiens devant Trieste, avait pillé Caorlo et s'avançait, avec ses bandits dalmates et stradiotes, jusqu'à Malamocco, mettant tout à feu et à sang et insultant même les faubourgs de Venise. Les affaires des Vénitiens en Orient étaient ruinées : une flotte de vingt galères que Venise venait d'envoyer au secours de Tripoli n'avait pu empêcher cette ville d'être enlevée d'assaut et brûlée par Kalif-Aseraf, soudan d'Égypte. Le 18 mai 1291, les Sarrasins reprirent Ptolémaïs, et peu après les chrétiens abandonnèrent Béryte et Sidon. Quelques vaisseaux vénitiens ramenèrent les fugitifs, et annoncèrent ainsi à la métropole qu'elle venait de perdre un grand nombre de ses citoyens et ses comptoirs d'Égypte et de Syrie, source de tant de richesses depuis deux siècles. En 1293, la trêve existant entre Venise et Gênes fut rompue à l'occasion de quatre galéasses vénitiennes dont sept galères génoises s'étaient emparées dans la mer de Chypre. Les deux républiques firent des armements formidables que toutes les autres nations réunies n'auraient pu égaler. Les Vénitiens prirent l'offensive. Gradenigo envoya soixante galères dans l'archipel sous la conduite de Ruggiero Morosini. Cette flotte franchit les Dardanelles sans s'inquiéter des protestations de l'empereur Michel Paléologue; elle pilla et brûla Pera, alors colonie génoise, entra dans la mer Noire, détruisit tous les établissements liguriens de la Crimée, et chargée de butin regagna la Méditerranée. Les Génois prirent enfin la mer, et leur flotte, composée de soixante-six navires, sous les ordres de Lamda Doria, vint se présenter devant Curzola (Corcyre la Noire). Gradenigo envoya contre elle Carlo et Andrea Dandolo avec quatre-vingt-quinze bâtiments. Le combat se livra le 8 septembre : il fut terrible, mais la victoire se déclara pour Doria, et jamais peut-être il n'y en eut une si complète : soixante-cinq vaisseaux vénitiens furent brûlés, et dix-huit pris. Les Génois tuèrent 9,400 hommes et firent cinq mille prisonniers, parmi lesquels Marco Polo, le célèbre voyageur, et l'amiral Andrea Dandolo, qui se brisa la tête sur le bordage d'un navire pour échapper à la honte de la captivité. Gradenigo fit instruire contre les capitaines des douze galères échappées au combat, et en fit condamner plusieurs au dernier supplice; en même temps il prit les mesures les plus énergiques pour mettre sa patrie à l'abri des vainqueurs. Multipliant les ressources, il trouva moyen de recréer une seconde marine, et Marco Baseio put reprendre la mer en 1294, avec vingt-cinq galères. Il rencontra les Génois devant Gallipoli, et perdit seize de ses bâtiments. La Canée fut prise et brûlée; Venise vit toutes ses colonies menacées du même sort. Gradenigo ne se découragea pas, et bientôt Nicoola Guerini fut placé à la tête de soixante galères, avec ordre de chercher l'ennemi. Durant ce temps, le doge, profitant des préoccupations publiques, réalisait son grand projet de concentrer et de perpétuer le pouvoir ducal dans les principales familles. La *quarantie* ne fut plus élective et ne dut plus se recruter que par elle-même (28 février 1296) et dans les familles qui depuis quatre ans faisaient partie de ce conseil. C'était un grand pas vers l'oligarchie; cependant Gradenigo n'osa compléter son œuvre qu'en 1309, par la création du *Livre d'Or*, ce fameux registre qui seul donnait à Venise la noblesse et la puissance. On y inscrivit exclusivement les membres du grand conseil, où le droit de siéger devint héréditaire; les fils furent admis à prendre séance depuis l'âge de vingt-cinq ans. Dès ce jour fut consommée la sujétion de presque tous les citoyens de Venise, au profit d'une noblesse souveraine (1). Gradenigo peut donc être à juste titre considéré comme le créateur de l'aristocratie vénitienne. Ainsi que le fait remarquer M. Daru, l'inconvénient d'un pareil gouvernement fut que la puissance ducale s'effaça devant celle du grand conseil, restée sans contrepoids, et que le mérite, la valeur, le talent demeurèrent sans espoir de récompense. Les citadins formèrent aussi une classe séparée du peuple, qui se trouva rejeté de toute représentation. Gradenigo, appliquant les paroles du Christ déclarant « que son royaume n'était pas de ce monde, » fit également exclure les ecclésiastiques de toutes les charges et des conseils publics; on alla même plus tard jusqu'à frapper d'interdiction les nobles qui avaient un frère, un oncle ou un neveu cardinal.

La guerre se poussait néanmoins avec vigueur; presque partout la fortune se déclarait contre les Vénitiens. Matteo Visconti, duc de Milan, s'offrit comme médiateur entre les deux républiques. Gradenigo profita de cette heureuse intervention, et en 1299 conclut un armistice. Les prisonniers furent rendus de part et d'autre; les Vénitiens s'interdirent en outre de naviguer en armes sur les mers Noire et de Syrie.

Gradenigo ne tarda pas à sentir les vices de sa nouvelle constitution, et se vit l'objet de la haine des nobles exclus du grand conseil. Plusieurs d'entr'eux s'assemblèrent tumultuairement, et vinrent assaillir les portes de cette assemblée; le doge les fit introduire; mais durant qu'ils exposaient leurs griefs la garde ducale les cerna, et le lendemain ils furent pendus. Gradenigo voulut alors se ménager l'appui du bas peuple; il oublia son rang jusqu'à donner un banquet aux pêcheurs et à les embrasser. Cette familiarité devint un usage, et depuis à jour marqué les doges se virent assujettis à recevoir à leur table les pê-

(1) Suivant Sanuto, le *Livre d'Or* ne comptait que deux cent quatre-vingt-dix-sept familles.

cheurs et à se laisser baiser sur la joue par chacun d'eux (1). Malgré ces flatteries indignes du chef d'une nation puissante, Gradenigo eut à punir une conspiration sérieuse, tramée par Marino Bocconio et un grand nombre de plébéiens dans le but de rétablir le gouvernement démocratique. Les conjurés, trahis, furent arrêtés, interrogés et exécutés dans l'espace de quelques heures.

En 1308, Frisque, fils naturel d'Azon d'Este, seigneur de Ferrare, après avoir assassiné son père, invoqua le secours des Vénitiens pour se mettre en possession de l'héritage paternel, que lui disputait Francesco d'Este, son oncle. Gradenigo ne craignit pas de venir en aide au parricide, mais ne put vaincre la répugnance des Ferrarais pour un prince meurtrier. Le doge accorda alors une pension de mille ducats à Frisque, et occupa militairement Ferrare. Les citoyens de cette ville s'adressèrent au pape Clément V (Bertrand de Got), et offrirent de reconnaître la souveraineté du saint-siége. Clément V, par une bulle de février 1310, accepta cet accroissement de territoire et demanda la retraite des troupes vénitiennes. Après une discussion orageuse, Gradenigo fit décréter par le grand conseil que la conquête serait conservée. Le pape fulmina aussitôt une excommunication contre la seigneurie (21 mars 1309); et comme le doge n'en tint nul compte, une croisade fut prêchée contre Venise. Le cardinal Pelignio fut mis à la tête des croisés, et attaqua l'armée vénitienne à Francolino. Elle était sous les ordres de Marco Querini; complétement battu, ce général se replia sur Ferrare, mais les habitants profitèrent de cette occasion pour prendre une éclatante revanche; ils ouvrirent leurs portes aux papelins, et firent une véritable tuerie des Vénitiens (28 août 1309) (2). Andrea Vitturi et Raimondo Dardi ramenèrent à grande peine les débris de l'armée et la flottille. En même temps la France, l'Angleterre, les puissances italiennes mirent l'embargo sur les navires des excommuniés; on pilla leurs comptoirs, on dépouilla leurs voyageurs, beaucoup furent ruinés et plusieurs massacrés. Tel fut le résultat de l'ambition de Gradenigo.

De pareils désastres réveillèrent les haines endormies. Jusque ici le règne du doge n'avait eu d'éclat que par de grands revers, et l'on dut croire faire un acte de patriotisme en renversant un tel chef. Le 15 juin 1310 Boemond Thiepolo, soutenu par les puissantes familles de Badouer et de Querini, leva l'étendard de la révolte; mais le doge était aussi vigilant que hardi, et les conjurés le trouvèrent sur la place Saint-Marc à la tête de forces imposantes. On combattit avec la fureur qui distingue les guerres civiles; enfin le courage et l'adresse de Gradenigo l'emportèrent. Thiepolo, rejeté dans Rialto, dut s'embarquer pour le continent; Marc et Benedetto Querini, Giovanni Maffei et Pietro Beccario furent trouvés parmi les morts. Pietro Badouer, Marino Barozzi et Jacopo Querini, faits prisonniers, furent décapités et les insurgés subalternes pendus.

Si une conspiration réprimée et punie affermit toujours un pouvoir, elle ne le réconcilie pas avec ceux dont il s'est attiré la haine. Gradenigo le comprit; il fit assassiner plusieurs des révoltés échappés au combat et aux supplices, et afin de jouir désormais en sécurité de son triomphe, un conseil de dix membres fut nommé pour veiller à la sûreté de l'État. Affranchi de toutes les formes, de toute responsabilité, armé de tous pouvoirs, toutes les têtes lui furent soumises. Cette terrible magistrature ne devait être d'abord que passagère (1) et sévir seulement contre les compromis du moment; mais il est rare que ceux qui ont la puissance consentent facilement à s'en dessaisir : les Dix, après de nombreuses prorogations, se déclarèrent inamovibles et en permanence. Gradenigo ne vit pas l'abus de sa création; il survécut peu à son ouvrage. Sa mort fut attribuée au poison; Marino Giorgi lui succéda.

Alfred de Lacaze.

Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia*, P. Gradenigo. — Ferreti Vicentini, *Hist. Rerum in Italia, ab* 1250 *usque* 1318. — Giovanni Villani, *Hist. de Fioren*, liv. VIII. — Dandolo, *Chron.*, add., t. II. — Mur *Rerum Italicarum Scriptores*, t. IX, p. 967. — An Navigiero, *Storia Veneziana*, t. XXIII. — Pietro Jus niani, *Hist. Venez.*, liv. III. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. IV, p. 343-360. — Daru, *Hist. de Venise*, t. I, liv VI et VII, p. 347-488. — L *Histoire de Venise*, t. III, liv. IX. — Léopold Curti, *hist. et polit.*, t. I, p. 81-109, et t. II, p. 1, 96.

**GRADENIGO** (*Bartolomeo*), cinquante-qua trième doge de Venise, mort le 28 décem 1342. Il succéda, le 9 novembre 1339, à Franc Dandolo. Dès le commencement de son règne grand conseil interdit aux doges la faculté d'ab diquer à moins d'un consentement de l'assem souveraine. « Ce décret prouve, fait obser Daru, combien la couronne ducale avait perdu qui pouvait exciter l'ambition et l'envie. Le g conseil avait déjà ôté aux fils des doges le de faire aucune proposition dans le conseil; déclara exclus de toutes charges pendant le de leur père. » Le règne de Gradenigo fut tr par une révolte des Candiotes, qui donna de terribles combats et à des exécutions cruelles encore. La famine sévit à Venise av grande rigueur. Des tempêtes et des inond vinrent encore affliger cette ville. Gradenig mina son triste règne au bout de trois l'illustre Andrea Dandolo lui succéda. A.

Antonio Sabellico, *Hist. Ven.*, décad. II, lib. II. — *Histoire de Venise*, t. I, liv. VIII, p. 437.

**GRADENIGO** (*Giovanni*), surnommé

(1) Quelques doges se couvraient le visage d'un léger tissu pour subir cette singulière cérémonie.

(2) Daru élève le nombre des morts à quinze mille; mais il cite plusieurs historiens qui donnent des chiffres inférieurs.

(1) Sa durée ne devait être que de dix jours; prolongée de dix autres, puis de vingt, puis de deux et six fois pour le même temps. A l'expiration de les Dix se firent proroger pour cinq ans, auxqu ajouta dix encore; enfin cette constitution fut pour toujours.

(gros nez), cinquante-septième doge de Venise, né en 1279, mort le 8 août 1356. Il avait soixante-seize ans lorsqu'il fut élu, le 21 avril 1355, à la place de Marino Faliero, qui venait d'être décapité. En élevant ce vieillard sur le trône, la seigneurie n'eut d'autre but que d'y mettre un mannequin, qui la laissât libre de prendre toutes les mesures nécessaires pour raffermir le pouvoir de l'aristocratie, que la conspiration du dernier doge avait profondément ébranlé. La trêve avec le roi Louis de Hongrie venait d'expirer. Ce monarque consentait à la renouveler, sous la condition que les Vénitiens lui fourniraient une flotte pour passer en Calabre avec son armée; il demandait en outre que la république lui payât tribut pour ses possessions de Dalmatie. De telles conditions furent rejetées aussitôt. Louis fit alliance avec le duc d'Autriche et le patriarche d'Aquilée, et à la tête de cinquante mille cavaliers il entra dans le Trévisan, tandis qu'une nombreuse armée assiégeait Trau, Spalatro et Zara. Les Vénitiens, par l'entremise des Visconti, seigneurs de Milan, se hâtèrent de conclure la paix avec Gênes, et portèrent toutes leurs forces contre les Hongrois. Louis s'empara de Conegliano, et força Giovanni Delfino et Paolo Loredano à se renfermer dans Trévise. Gradenigo mourut sur ces entrefaites, et le conseil lui donna pour successeur Delfino, quoiqu'il fût bloqué étroitement et qu'il fût difficile de lui faire parvenir la nouvelle de son élection.

A. DE L.

Navigieri, *Istoria Venez.* — Bonficius, *Rerum Hungaricarum Dec.* II, lib. X, p. 289. — Joh. de Kikullew, *Chron. Hungaror.*, part. III, cap. VIII, p. 178. — André Gataro, *Histoire de Padoue*; dans les *Scriptores* de Muratori, t. XVII, p. 36. — Daru, *Histoire de la République de Venise*, t. II, liv. IX, p. 1 et 2.

**GRADENIGO** (*Jean-Augustin*), archéologue et biographe italien, né à Venise, le 10 juillet 1725, mort le 16 mars 1774. Son père, le sénateur Jérôme Gradenigo, fut nommé en 1740 gouverneur du Frioul, et emmena avec lui à Udine le jeune Gradenigo. Ce dernier s'appliqua avec ardeur à l'étude des lettres anciennes, sous la direction de Domenico dall' Ongaro. Il avait à peine dix-huit ans lorsqu'il eut à souffrir d'une grave maladie : un asthme pénible l'incommoda depuis pendant toute sa vie. L'étude étant devenue son unique consolation, pour pouvoir mieux s'y consacrer, il entra en 1744 dans l'ordre de Saint-Benoît. En 1749 il fut appelé à enseigner la philosophie dans le monastère Polirone de Mantoue; deux ans après on y créa pour lui une chaire de droit canon. Il fut ensuite chargé de l'administration de la bibliothèque et des archives. En 1756 il retourna à Venise, dans le couvent de Saint-Georges-le-Majeur, où il avait pris l'habit religieux; comme à Mantoue, il y reçut la direction de la bibliothèque et des archives, qu'il explorait en connaisseur expérimenté, et dont il communiquait les documents avec une complaisance rare en Italie. Il fonda en 1762 une académie d'histoire ecclésiastique. D'après son intention, elle devait publier des travaux importants sur les antiquités chrétiennes; si ce but ne fut point atteint, la faute n'en est pas à Gradenigo. La même année celui-ci fut appelé à l'évêché de Chioggia; le pape Clément XIII voulut lui-même le sacrer. Gradenigo donna les plus grands soins à l'administration de son diocèse; une académie de belles-lettres fut fondée par lui dans son propre palais. Il refusa en 1765 l'évêché de Corfou; mais trois ans après il dut accepter celui de Ceneda, après que sa modestie eut longtemps résisté aux instances du souverain pontife. Il ne prit possession de son siége épiscopal qu'en 1770. Membre de la plupart des académies d'Italie, Gradenigo était en relation avec les hommes les plus distingués de son pays, tels que Mazuchelli, Lami, Mansi, Morelli et autres. Il avait réuni une précieuse collection d'incunables, de manuscrits rares, de monnaies italiennes du moyen âge et de sceaux de cette époque; cette collection fut incorporée, après sa mort, au musée de son frère le sénateur Jacques Gradenigo. On a de Gradenigo : *Calendario Poltroniano del XII secolo*; Venise, 1759, in-8°; — *Due Lettere : nella prima delle quali si prova l'uso de' monasteri doppi in Venezia : nella seconda, si dimostra che i conti che dominavano Padove e Vicenze nel XI secolo erano della famiglia Caudiana, de' dogi di Venezia*; Venise, 1760, in-8°, sous le pseudonyme de Dorasio; — *Vita del vener. servo di Dio don Giambatista Nani, patrizio Veneto*; Venise, 1761, in-fol.; — *Serie di Podestà di Chioggia*; Venise, 1767, in-4°; — *Epistolæ pastorales et Sermones familiares ad clerum et populum Clugiensem*; Venise, 1770, in-4°; — *Rime di Gabriello Fiamma, con la vita stessa*; Trévise, 1771, in-8°; — Gradenigo a aussi inséré plusieurs dissertations dans la *Nuova Raccolta calogerà*; dans le t. II de ce recueil, *Memorie intorno a Giovanni Cornaro abbate*; dans le t. IV, *Memorie intorno la vita e gli scritti di Arnoldo Wion*; dans le t. V, *Memorie istoricho-critiche intorno la vita e gli scritti di Dionisio Faucher*; dans le t. VI, *Memorie intorno la vita e gli scritti d'Innocenzo Cesi*; dans le XXVIII, *De' Piombi diplomatici pontificii* : ce dernier ouvrage fut aussi publié à part, Venise, 1775, in-12; — dans les *Memorie per servire alla storia letteraria* de Valvanense se trouvent aussi des dissertations de Gradenigo; à savoir dans le t. IX, *Lettera sopra un Zecchino di Dombe*, ainsi que *Lettera sopra Augusto Udinese detto il Vaticinatore*; dans le XI, *Sopra un documento del 1404 intorno Giov. Querini, arcidiacono di Torcello*; dans le t. XII, *Lettere in cui s'illustrano quatro monete dei secoli di mezzo, ciò una dell' arcivescovo di Vienna in Francia; l'altra d'Acontry, città d'Irlanda; la terza di Savona; e la ultima, de' conti Gadoldo*; — dans les *Nuove Memorie* de Valvanense se

trouvent d'autres dissertations de Gradenigo : dans le t. I, *Sopra i Poeti laureati;* dans le t. II, *Sopra i codici del monastero di Polirone;* dans le t. V, *Lettera in cui s'illustrano alcuni documenti dell' Archivio di S. Giorgio;* enfin, Gradenigo a eu une grande part à l'édition du poëme macaronique de Merlin Coccaie, donnée à Mantoue en 1768; les notes ainsi que la biographie de Coccaie sont de lui. E. G.

Lucio Doglioni, *Orazione funebre di Gradenigo;* Bellune, 1776, in-4°. — Tipaldo, *Biographia degli Ital. illustri*, t. X.

**GRADENIGO** (*Jean-Jérôme*), prélat et érudit italien, né à Venise, le 19 février 1708, mort le 30 juin 1786. Entré de bonne heure dans l'ordre des Théatins, il occupa plusieurs chaires importantes au séminaire de Brescia. Le 27 janvier 1766, il fut nommé archevêque d'Udine. On a de lui : *Lettera al card. Quirini, intorno agl' Italiani che dal secolo XI insin verso alla fine del XIV seppero di Greco;* dans le t. VIII, des *Miscellanea di varie Operette*, Venise, 1744; publié avec des adjonctions, sous le nouveau titre de *Ragionamenti intorno alla letteratura greco-italiana;* Brescia, 1759, in-8° : dans cet ouvrage Gradenigo établit qu'en Italie pendant le moyen âge l'étude du grec ne cessa jamais entièrement; — *Lettera istorica critica sopra tre punti concernenti la questione del probabilismo e probaliorismo;* Brescia, 1750, in-4°; — *S. Gregorius Magnus, pontifex maximus, a criminationibus Casimiri Oudini vindicatus;* Rome, 1753, in-8°; réimprimé dans le t. XVI des œuvres de saint Grégoire de l'édition de Venise; — *Brixia sacra, seu pontificum Brixianorum series;* Brescia, 1755, in-4°; — *Le Cure pastorali;* Udine, 1756, 2 vol. in-fol.; le premier volume contient des sermons, le second des décisions, des circulaires et des mandements; — *Tiara et Purpura veneta;* Brescia, 1761, in-4°: cet ouvrage contient les vies de cinq papes et de soixante cardinaux d'origine vénitienne; — *De Siclo argenteo Hebræorum;* Rome, 1766. — Gradenigo a encore inséré dans le *Diario di Roma* de 1752 et de 1753 une lettre sur l'édition *Delle Memorie istorico-critiche dell' antico Stato de Cenomani*, donnée par le marquis della Sambuca; cette lettre fut réimprimée dans le t. IX de la *Storia letteraria d'Italia*. E. G.

Gasp. de Soraglio, *Orazione funebre di Gradenigo;* Udine, 1787. — Belgrado, *Orazione funebre di Gradenigo;* Udine, 1786.

**GRADI ou DE GRADIBUS** (*Jean*), jurisconsulte français, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. On ne sait absolument rien sur sa vie; dans les titres de ses ouvrages, il se qualifie de professeur de droit et conseiller du roi de France. Dans un de ces titres il déclare avoir écrit ses notes sur Antoninus à Lyon; la plupart de ses ouvrages sont imprimés dans cette ville, de sorte qu'il est à présumer qu'il y habitait. C'est à tort qu'Argelati a prétendu que Gradi était Italien d'origine. On a de lui : *Opus excellentissimum historiarum seu cronicarum Domini Antonini, archiepiscopi Florentini, annotationibus ac aliorum historiographorum concordantiis illustratum;* Bâle, 1491, 3 vol. in-fol.; — *Magistri J. de Gradibus, professoris utriusque juris, Illustrationes in Joannes Rumini, dicti Fabri Gallici, super Libris Institutionum commentaria;* Lyon, 1501 et 1543, in-fol.; — *La Somme rurale, compilée par maistre Jehan Boutillier, augmentée par Jehan des Degrés;* Lyon, 1503, in-fol.; — *Biblia latina, cum concordantiis Veteris et Novi Testamenti atque Juris canonici;* Lyon, 1515, in-fol.; — *Biblia latina, cum concordantiis; accedunt ex XX de Antiquitatibus Josephi authoritates;* Lyon, 1516, 1520, 1521, 1525, 1527; Cambray, 1522, in-folio; presque toutes ces éditions ont des caractères gothiques; — *Baldi De Perusio Commentaria in I et II partem Digesti veteris revisa;* Lyon, 1517, in-fol.; — *Baldi De Ubaldis Lectura super Digesto novo, cum additionibus;* Lyon, 1518, in-fol.; — *Volumina V Consiliorum Alexandri Tartagni ab Imola, infinitis utilissimis apostillis in margine positis;* Lyon et Trino, 1517-1523, 7 vol. in-fol. On a encore de Jean de Gradibus des additions à Jean de Platea, à Barbatia, à Felinus Sandæus, à Jean d'Imola, au cardinal Zabarella; des sommaires à Philippe Decius; et une édition de Guide de Bays. Jean de Gradibus a publié vingt-cinq volumes in-folio, et presque aucun bibliographe n'a parlé ni de lui ni de ses ouvrages. E. G.

Argelati, *Bibl. Script. Mediolanens.*, t. I. — Prosper Marchand, *Diction. histor.*

**GRADI** (*Étienne*), philologue et poëte dalmate, né à Raguse, en mars 1613, mort à Rome, le 7 mai 1683. Il acheva à Rome ses études commencées à Raguse, et entra dans les ordres. Il fut pourvu de l'abbaye des SS. Cosme-et-Damien, près de Zara, et devint consulteur de la congrégation de l'Index. En 1661, il succéda à Léon Allacci dans la place de conservateur de la Bibliothèque du Vatican. Quelques années après, mécontent du pape Alexandre VII, il quitta Rome, et retourna à Raguse. Cette petite république le députa, en 1679, à Louis XIV, pour demander au roi de France des secours contre les Turcs. Les jésuites, qui lui avaient gardé rancune de sa polémique contre un des leurs, Honoré Fabri, persuadèrent au roi que Gradi venait à Paris dans l'intention de se concerter avec les chefs du parti janséniste, et l'ambassadeur ragusain, à peine arrivé à Paris, reçut l'ordre de repartir sur-le-champ. Ses concitoyens ne lui surent pas moins gré de son zèle pour leur ville, et lui offrirent le siége archiépiscopal de Raguse. Il refusa, à cause de son âge avancé, et fut nommé par Innocent XI préfet de la bibliothèque du Vatican, en 1682. Il a écrit sur un grand nom-

bre de sujets. Ses ouvrages, sans avoir beaucoup d'importance, attestent du savoir et un certain talent de style; les principaux sont : *Festinatio B. Virginis Elisabetham invisentis, lat. gr., oratorie ac poetice pertractata*; 1661; — *Oratio pro eligendo summo pontifice ad S. R. E. cardinales anno* 1667; Rome, 1667; — *Oratio in funere cardinalis Cæsaris Rasponi*; 1670, in-4°; — *Appiani Alex. Historia Romana de bellis illyricis, Grado interprete*; Amsterdam, 1668; — *De Vita, Ingenio et Studiis Junii Palmottæ*; Rome, 1670; — *De Laudibus serenissimæ Reipublicæ Venetæ et cladibus patriæ suæ Carmen*; Venise, 1675, in-4°; — *Disputatio de opinione probabili cum P. Onorato Fabri theologo*; Rome, 1678, in-4°; — *Dissertationes quatuor mathematicæ*; Amsterdam, 1680, in-12; — *Dissertatio de directione navis ope gubernaculi*; Amsterdam, 1680, in-12. On a attribué quelquefois ces deux derniers ouvrages à un autre Étienne Gradi, d'ailleurs parfaitement inconnu. Les poésies latines de Gradi ont été insérées dans le recueil intitulé : *Varia Poemata inter septem illustres poetas*; Amsterdam, 1672. Z.

*Dolci, Fasti Ragusii. — Dizionario biografico degli Uomini illustri della Dalmazia.*

* **GRADLON-MUR** (en latin *Gradlonus Magnus*), communément appelé le roi *Grallon*, premier roi ou comte de la Cornouaille armoricaine (en breton *Kerniw*, en latin *Cornubia* ou *Cornugallia*). Il concentra dans ses mains, vers 485-490, l'autorité exercée par trois princes, Riwelen Mur Marc'hou, Riwelen Marc'hou et Congar, qui régnaient simultanément chacun sur une petite tribu de la contrée. A ce fractionnement il substitua une souveraineté compacte, dont l'importance relative est attestée par la création du siége épiscopal de Quimper, dont il conféra l'investiture à saint Corentin. Il semble avoir aidé les cités armoricaines indépendantes à repousser les pirates saxons qui vinrent mettre le siége devant Nantes, siége que l'abbé Dubos rattache à la guerre faite par Clovis à ces cités de 490 à 497. Célébré dans les traditions populaires de la Cornouaille, principalement dans la fabuleuse légende où est racontée la submersion de la ville d'Is, Gradlon a été mis, dès la fin du neuvième siècle, au nombre des trois pères ou des trois patrons de la Cornouaille (*Cornubiæ proceres*), en compagnie de saint Corentin et de saint Gwennolé : le roi, l'évêque et le moine. Les Bretons du moyen âge croyaient à son immortalité, et cette croyance avait des racines assez profondes pour que Marie de France l'ait consignée dans son lai de *Graelent-Meur* (*Gradlon-Mur*), où, après avoir dit comment ce prince fut transporté par une fée dans un pays inconnu, elle ajoute que les Bretons le croient toujours vivant. « Avant 1789, dit M. Arth. de La Borderie, entre les deux tours de la cathédrale de Kemper, se dressait une statue équestre, couronne en tête, sceptre en main, manteau royal au dos. Ce roi de pierre dominait la vieille ville bretonne, la belle vallée de l'Odet; et, les yeux tournés vers l'ouest, il semblait mesurer du regard toutes ces fertiles campagnes que baigne l'Océan jusqu'aux pointes abruptes du Raz et de Penmarc'h, jusqu'à cette splendide baie de Douarnenez dont les vieux souverains de Cornouaille pouvaient dire : « Mare nostrum. » Cette statue, c'était le roi Gradlon, debout encore après treize siècles, au milieu de son peuple. Au-dessous on lisait l'inscription suivante qui datait (quant à sa rédaction) de 1424 :

Comme au pape donna l'empereur Constantin
Sa terre, aussi livra ceste à saint Corentin,
Gradlon, roy chrestien des Bretons armoriques.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Cy estoit son palais et triomphant demeure;
Mais voyant qu'en ce monde n'est si bon qui ne [meure,
Pour éternel memoir, sa statue à cheval
Fut cy-dessus assise au haut de ce portal,
Sculpée en pierre bise, neufve et dure
Pour durer à jamais si le portal tant dure!

Le portail subsite encore, mais le roi de pierre n'est plus; les Vandales de 1793 le précipitèrent sur le pavé, et le mirent en pièces. Il n'en reste plus que quelques débris. Il y a huit ou dix ans que plusieurs habitants de Quimper eurent l'idée, non encore réalisée, de replacer sur son trône séculaire l'image du vieux fondateur de la nation cornouaillaise. Jusqu'au moment de sa destruction, la statue de Gradlon était restée l'objet d'une curieuse cérémonie. En mémoire de l'amour traditionnel de ce prince pour la musique et les bardes, le peuple se rendait en grande pompe devant sa statue, la veille ou le jour de la Sainte-Cécile, et, après qu'on avait chanté des hymnes en son honneur, un valet de ville ou un ménétrier, monté en croupe derrière le roi, lui offrait à boire, buvait lui-même à son intention, lui essuyait la bouche et jetait le verre au peuple qui se précipitait pour le recevoir. On terminait la cérémonie en mettant une branche de laurier dans le gantelet du roi Gradlon. P. Levot.

*Cartulaire manuscrit de Landevennec. — Histoire de Bretagne de D'Argentré. — Vies des saints d'Albert le Grand. — M. A. de La Borderie, art. Gradlon Mur, dans la Biographie Bretonne.*

* **GRADO ou D'AGRATE** (*Gianfrancesco* da), sculpteur parmesan, florissait au commencement du seizième siècle. Ce n'est qu'à Parme que l'on peut apprécier le talent de cet habile artiste, qui excella dans la figure et surtout dans l'ornement. Ses principaux ouvrages sont le *sarcophage du cardinal Bianchi* au baptistère; dans la cathédrale, *deux chaires de marbre*, le *tombeau de la famille Carissimi*, et l'élégant *mausolée du chanoine Montini*, mort en 1507; à Saint-Jean-Évangéliste, la décoration de la porte et des fenêtres de la salle du chapitre, et quatre consoles de marbre portant des saints modelés par Begarelli; à la Steccata, le *tombeau et la statue de Sforzino Sforza*, mort en 1523; enfin, au palais

Rosa Prati, une magnifique balustrade de marbre provenant de la cathédrale. E. B—n.

Bertoluzzi, *Nuovissima Guida di Parma*.

**GRÆCINUS JULIUS**, homme d'État et agronome romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Caligula le fit mettre à mort, parce qu'il était incommode pour un tyran d'avoir un sujet aussi vertueux. Le nom de Græcinus figure dans les *Fastes* parmi les consuls supplémentaires. Pline le cite dans plusieurs de ses sommaires. D'après ces citations, on croit que Græcinus avait écrit sur la botanique ou la viticulture. Y.

Sénèque, *De Benef.*, II, 21. — Pline, *Hist. Nat. Elench.*; XIV-XVIII.

**GRÆCUS MARCUS**. *Voy.* Marcus.

**GRÆF**. *Voy.* Grævius.

**GRÆFE** (*Charles-Ferdinand* de), chirurgien allemand, né à Varsovie, le 8 mars 1787, mort le 4 juillet 1840. Il étudia à Halle et à Leipzig, où il fut reçu docteur le 21 avril 1807. Il fut d'abord conseiller de cour et médecin ordinaire du duc régnant d'Anhalt-Bernburg. Entré depuis 1811 au service de la Prusse, il fut nommé en 1822 chirurgien d'état-major dans l'armée, puis professeur de médecine et de chirurgie et directeur de la clinique ophthalmique à l'université de Berlin. Il a inventé plusieurs instruments de chirurgie et perfectionné la *rhinoplastie*. Depuis 1819 jusqu'en 1828, il a publié à Berlin avec Walther un journal de chirurgie et d'ophthalmologie. On a encore de lui : *Angiectasii* (Méthode pour la dilatation des vaisseaux); Leipzig, 1808; — *Règles pour l'amputation des membres*; Berlin, 1812; — *Dissertatio de notione et cura angiectaseos labiorum*, etc.; Leipzig, 1807, in-4°; traduction allemande, Leipzig, 1808, in-4°; — *Repertorium augenärztlicher Heilformeln*. (Répertoire des formules pathologiques de l'ophthalmologie); Berlin, 1817, in-8°; — *Rhinoplastik*, etc.; Berlin, 1818, in-4°, avec six planches. W. R.

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lex*.

**GRÆFENHAHN** (*Wolfgang-Louis*), mathématicien et physicien allemand, né le 12 avril 1718, à Wilhermsdorf (Franconie), mort à Bareuth, le 5 mai 1767. Il étudia la théologie, le droit et les sciences mathématiques à Bareuth, Iéna et Halle, et se fixa en 1743 à Bareuth, où il devint successivement sous-directeur du collége (1743), professeur ordinaire (1753), inspecteur des élèves internes (1758), conseiller de la cour et bibliothécaire (1759) et conseiller du consistoire (1760). Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *De mathematicis natione Germanis inter omnes principibus*; Bareuth, 1744, in-fol.; — *De celebratissimis nominibus Germanorum in optices studio*; ibid., 1745, in-fol.; — *De nexu artium picturæ scenicæ, musices et poeseos philosophico*; ibid., 1745, in-fol.; — *De meritis ac inventis Germanorum in Mathesi applicata*; ibid., 1747, in-fol.; — *De speculo caustico Tschirnhausiano*; ibid., 1748, in-fol.; — *De Multitudine eorum qui in litteras incumbunt, reipublicæ maxime inimica*; ibid., 1752, in-fol.; — *De Immortalitate animæ philosophorum Græcorum et Latinorum afferta*; ibid., 1754, in-fol.; — *De veteribus Philosophis qui animæ immortalitatem impugnarunt aut plane negarunt*; ibid., 1755, in-fol.; — *Physikalische Gedanken von Entstehung der Erdbeben*, etc. (Recherches physiques sur les causes des tremblements de terre); ibid., 1756, in-4°; — *De Venere sub Sole videnda*; ibid., 1760, in-fol.; — *Progr., Naturam non facere saltum*; ibid., 1762, in-fol.; — des *Poésies* allemandes; — plusieurs traductions d'ouvrages français; — des articles dans différentes revues périodiques, etc. R. L.

F. Kenscher, *Beitrag zur Gelehrtengesch.*, p. 275-288. — Meusel, *Lex.*, t. IV, p. 319.

**GRAEFFE** (*Jean-Frédéric-Christophe*), écrivain philosophique et théologien allemand, né à Gœttingue, le 15 février 1754, mort dans cette ville, le 27 octobre 1816. Il fit ses études dans sa ville natale, obtint en 1784 la place de ministre d'Obernjesa, et se fixa en 1792 à Gœttingue, où il exerça jusqu'à sa mort les fonctions de pasteur d'une paroisse et de professeur de catéchétique et de philosophie. Ayant approfondi le système philosophique de Kant, pour lequel il eut une prédilection particulière, il publia plusieurs ouvrages de théologie et de philosophie. Nous citerons les suivants : *Neues Katechetisches Magazin* (Nouveau Magasin catéchétique); Gœttingue, 1789-1792, 3 vol.; 1793-1794, 4 vol.; — *Vollstændiges Lehrbuch der allgemeinen Katechetik nach Kantischen Grundsaetzen* (Manuel complet de Catéchétique générale d'après les principes de Kant); ibid., 1795-1799, 3 vol. in-8°; — *Grundsætze der allgemeinen Katechetik nach Kantischen Grundsaetzen* (Principes de catéchétique générale d'après les principes de Kant); ibid., 1799, ouvrage accompagné d'une histoire de la catéchétique depuis l'antiquité jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; — *De Miraculorum Natura, philosophiæ principiis non contradicente*; Helmstædt, 1797; — *Commentar über eine der schwersten Stellen in Kants metaphysischen Anfangsgründen der Naturwissenschaft* (Commentaires d'un des passages les plus difficiles dans les Éléments métaphysiques de la science naturelle de Kant); Celle, 1798; — *Versuch einer moralischen Anwendung des Gesetzes der Stetigkeit* (Essai d'une application morale de la loi de stabilité); Celle, 1801; — *Die Pastoraltheologie nach ihrem ganzen Umfange* (La Théologie pastorale dans toute son étendue); Celle, 1803, 2 vol.; — *Prosodisches Lexicon der griechischen Sprache* (Lexicon prosodique de la Langue grecque); Gœttingue, 1811. R. L.

Beyer, *Allgemeines Magaz. für Predig.*, vol. 12. — Doering, *Gel. Theol.*, vol. I, p. 506.

**GRAEME** (*Jean*), poëte écossais, né à Carnwarth (comté de Lanark), en 1748, mort en 1772. Il était le plus jeune des quatre fils d'un pauvre fermier. Comme il montra de bonne heure du goût pour l'étude, ses parents le destinèrent à la carrière ecclésiastique, et lui firent donner une bonne éducation aux universités d'Édimbourg et de Saint-André. Il fut enlevé prématurément par une maladie de poitrine. Ses productions, qui consistent en élégies et en poésies mêlées, ont été recueillies et publiées à Edimbourg; 1773, in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

*GRAESSE (*Jean-Chrétien-Théodore*), numismate et bibliographe allemand, né à Grimma, en 1814. Après avoir étudié la philologie à Leipzig, il devint bibliothécaire du roi de Saxe, et en 1848 inspecteur du cabinet des médailles de Dresde. Ses ouvrages attestent une connaissance approfondie de la littérature du moyen âge; et on ne saurait choisir de meilleur guide que lui. On a de lui : *Lehrbuch einer allgemeinen Literatur-geschichte* (Histoire générale de la littérature); Dresde, 1837-1854, 8 parties en 11 volumes, in-8°; pas encore terminée. Les appréciations littéraires contenues dans cet ouvrage sont très-courtes, et souvent contestables; le mérite de ce livre consiste dans les renseignements bibliographiques sur les auteurs de toutes les nations, qui ont écrit sur les diverses branches des connaissances humaines; — *Bibliotheca Magica;* Leipzig, 1843; — *Die Sage vom ewigen Juden* (La Légende du Juif errant); Dresde, 1844, traduit en français; Paris, 1845: — *Handbuch der allgemeinen Literaturgeschichte* (Manuel de l'Histoire générale de la Littérature); Dresde, 1844-1850, 4 vol. in-8°: c'est un extrait du grand ouvrage précité de Graesse; — *Bibliotheca Psychologica;* Leipzig, 1845; — *Die Sage vom Ritter Tannhäuser* (La Légende du chevalier Tannhäuser); Dresde, 1846; — *Beitraege zur Literatur und Sage des Mittelalters* (Documents pour servir à la connaissance de la littérature et des légendes du moyen âge); Dresde, 1850; — *Handbuch der alten Numismatik* (Manuel de la Numismatique ancienne); Leipzig, 1852; — *Beitraege zur Geschichte der Gefässbildnerei* (Documents pour servir à l'histoire de la confection des vases); Dresde, 1853. — Graesse a aussi donné une édition de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, Dresde, 1846, et une traduction des *Gesta Romanorum,* Dresde, 1842, 2 vol. in-8°. E. G.

Pierer, *Ergänzungen zum Universal-Lexikon*.

**GRÆTER** (*Frédéric-David*), archéologue allemand, né le 22 avril 1768, dans l'ancienne ville impériale de Schwäbisch-Hall, mort à Schorndorf (Wurtemberg), le 2 août 1830. Nommé, en 1789, professeur au gymnase de sa ville natale, puis en 1818 directeur du gymnase d'Ulm, il fut enfin inspecteur des écoles de l'arrondissement du Danube. En 1827 il prit sa retraite. Frappé des erreurs répandues dans le livre de Schlözer *Allgemeine nordische Geschichte* (Histoire générale du Nord), il publia ses *Nordische Blumen*, Leipzig, 1789, ouvrage consciencieux, qui eut un grand succès. Græter fonda avec C.-G. Bœck une publication littéraire d'antiquités allemandes sous le titre de *Bragur*, Leipzig, 3 vol., 1791-1794, et la continua avec Hasslein, sous le titre de *Braga et Hermode*, Leipzig, 1796 à 1802, 4 vol.; elle était suivie d'un *Allg. Repertorium*, par Heinze, Leipzig, 1804.

En 1812 Græter commença la publication d'un journal archéologique intitulé : *Odina et Teutona*, Breslau, auquel succéda *Iduna et Hermode;* Breslau, 1812-1816, 4 vol. La seconde année de l'ouvrage fut interrompue par la guerre. En 1822, Græter, dans le but de répandre l'étude de la langue et des antiquités du Nord, fonda la Société des Amis des Danois aux bords du Danube (*Dænenfreunde an der Donau*). Il a traduit en outre l'histoire des temps fabuleux dans le Nord par Suhm, *Geschichte der nordischen Fabelzeit;* Leipzig, 1804. Ses œuvres diverses ont été rassemblées sous le titre de *Zerstreute Blätter* (Feuilles éparses); Ulm, 1822-1824, 2 vol. W. R.

*Conversations-Lexikon*.

*GRÆVELL (*Maximilien-Charles-Frédéric-Guillaume*), savant jurisconsulte, écrivain et homme politique allemand, né le 28 août 1781, à Belgard (Poméranie). Fils d'un aumônier de l'armée, il termina ses études à l'université de Halle, entra ensuite dans la carrière administrative, et devint en 1805 assesseur de la chambre de justice de Berlin. Il passa quelques années dans le grand-duché de Posen et en Saxe, mais en 1811 il rentra au service du gouvernement prussien, qui lui donna successivement des emplois aux tribunaux de Saldin et de Stargard. Pendant la guerre de l'Allemagne contre la France, il servit comme aide de camp d'un général de brigade. A la paix il reprit ses anciennes fonctions; mais quelques écrits libéraux qu'il publia à cette époque le mirent en disgrâce auprès du ministère. Suspendu de ses fonctions de justicier du gouvernement de Mersebourg, il se retira dans la basse Lusace, et administra ensuite pendant plusieurs années la seigneurie de Muskaw. En 1834 le gouvernement prussien lui offrit de nouveau un emploi, en lui laissant la liberté de désigner lui-même les fonctions auxquelles il devait être appelé; mais des embarras suscités par le ministre de Kamptz décidèrent M. Grævell à décliner cet honneur. Il vécut dans la vie privée jusqu'au moment où l'agitation générale de 1848 le fit sortir de sa retraite. Il fut nommé alors député à l'Assemblée nationale de Francfort, et y devint bientôt un des membres les plus distingués du parti conservateur. Le 16 mai 1849, lorsque Gagern (*voy.* ce

nom) eut donné sa démission, le vicaire de l'Empire le chargea de la formation d'un nouveau ministère; mais ce cabinet, composé de Detmold, de Merck, du général Jochmus et du prince Wittgenstein, se trouva dans l'impossibilité de gagner les sympathies de la diète, dont la grande majorité appartenait alors à la montagne. Aussi le rôle politique de M. Grævell ne fut que de courte durée, et en 1849 M. Grævell se retira alors à Francfort-sur-l'Oder, où il demeure encore aujourd'hui.

Ses principaux ouvrages sont : *Commentar zu den Creditgesetzen des Preussischen Staates* (Commentaires des lois en Prusse sur le crédit); Berlin, 1813-1820, 4 vol.; — *Quellen des allgemeinen deutschen Staatsrechts seit 1813-1820* (Sources du Droit public allemand général de 1813 à 1820); — *Die Lehren vom Besitz und von der Verjæhrung nach Preuss. Rechten* (De la Propriété et de la Prescription d'après les lois prussiennes); Halle, 1820; — *Praktischer Commentar zur allgemeinen Gerichtsordnung für die preuss. Staaten* (Commentaires pratiques de la Procédure générale en Prusse); Erfurt, 1825-1831, 6 vol.; — *Der Baron und der Bauer oder das Grundbesitzthum* (Le Seigneur et le Paysan, ou la propriété foncière); Leipzig, 1840; — *Der antiplatonische Staat* (L'État antiplatonique); Berlin, 1808; — *Sachsens Wiedergeburt* (La Renaissance de la Saxe); Mayence, 1814; — *Briefe über Pressfreiheit und Volksgeist* (Lettres sur la liberté de la presse et sur l'esprit du peuple); Berlin, 1815; — *Der Mensch* (L'Homme); Berlin, 1815; 4e édit., 1839; — *Das Wiedersehen nach dem Tode* (Le Revoir après la mort); Leipzig, 1819; — *Der Staatsbeamte als Schriftsteller oder der Schiftsteller als Staatsbeamter im Preussischen* (Le Fonctionnaire comme écrivain ou l'Écrivain comme fonctionnaire en Prusse); Stuttgard, 1820, 2 parties; — *Ueber höhere, geheime und Sicherheitspolizei* (De la Police supérieure, de la Police secrète et de la Police de sûreté); Sondershouse, 1820; — *Briefe über die Fortdauer unserer Gefuehle nach dem Tode* (Lettres sur l'existence de nos sentiments après la mort); Leipzig, 1821; — *Der Bürger* (Le Citoyen); Berlin, 1822; — *Der Regent* (Le Régent); Stuttgard, 1843, 2 vol.; — *Der Werth der Mystik* (La Valeur de la Mystique); Merseboug, 1822; — *Die Geschichte meines Austritts aus dem Staatsdienste* (Histoire de ma retraite du service public); Iéna, 1837, 2 vol.; — *Protestantismus und Glaube* (Le Protestantisme et la Foi); Glogau, 1843; — *Die Religion Jesu-Christi und das Christenthum* (La Religion de Jésus-Christ et le Christianisme); Halle, 1845; — *Die Volkssouverainetaet und der Reichsverweser* (La Souveraineté du Peuple et le Vicaire de l'Empire); Francfort, 1848; — *Zu früh und zu spaet; Denkschrift an die Kœnige von Preussen* (Trop tôt et trop tard; mémoire adressé aux rois de la Prusse); ibid., en 1848; — *Mein Glaubensbekenntniss angehend die politischen Zustaenden Deutschlands* (Ma Profession de foi touchant l'état politique de l'Allemagne); Francfort, 1849; — *Die Kirche. Ursprung und Bedeutung des deutschen Worts* (L'Église. Origine et Signification du mot allemand); Goerlitz, 1856.

R. LINDAU.

Brockh, *Lex.* article *Grævell* et article *Deutschland*. — Haym, *Die deutsche Nationalversammlung.* (1848-1850). — *Gazette d'Augsbourg*, 1849. — Gersdorf, *Repertorium.*

**GRÆVIUS** (*Jean-Georges*), célèbre philologue allemand, né à Naumbourg (Saxe), le 29 janvier 1632, mort à Utrecht, le 11 janvier 1703. Il appartenait à une honorable famille de magistrats, dont le véritable nom était *Greffe*. Son père, Georges Greffe, architecte du chapitre luthérien de Naumbourg, l'envoya au collége de Schul-Pforte. Le jeune Grævius s'y distingua bientôt; il passait souvent les nuits à lire les poëtes de l'antiquité, qu'il imitait heureusement, en grec comme en latin. Vers 1649, il se rendit à l'université de Leipzig, et y suivit les cours de son parent Strauch, alors professeur d'histoire. A l'âge de dix-huit ans, il soutint une thèse sur la *Germanie* de Tacite, qui lui fit conférer le titre de docteur. Il se mit ensuite à étudier la jurisprudence, mais uniquement pour se rendre aux désirs de son père; car il préférait de beaucoup les belles-lettres. Peu de temps après, son père le chargea d'aller recouvrer en Frise une créance qu'il avait sur un comte de ce pays. Grævius s'arrêta à Deventer, pour visiter le célèbre Gronovius, pour lequel Reinesius lui avait donné une lettre de recommandation. Ce savant lui fit remarquer combien la latinité en vogue dans les universités de l'Allemagne s'écartait des règles du bon goût. En effet les Allemands imitaient alors le style elliptique et haché de Juste Lipse, qui lui-même avait imité Sénèque et Tacite; ils étaient à l'affût d'archaïsmes et de mauvaises pointes. Grævius, interrogé par Gronovius sur les épîtres de Cicéron, dut avouer que ses premières études étaient presque entièrement manquées; il prit la ferme résolution de rester en Hollande et de recommencer son instruction. Pendant deux ans il suivit les leçons de Gronovius; ensuite il se rendit à Amsterdam, où il étudia l'histoire d'une manière approfondie, sous la direction d'Alexandre Morus et de David Blondel. Vers cette époque, il abjura la confession d'Augsbourg, pour embrasser la religion réformée. En 1656 il fut nommé par l'électeur de Brandebourg professeur de belles-lettres à Duisbourg. Alors il se maria; sur dix-huit enfants, qu'il eut de sa femme Odile Camp, quatre filles seulement lui survécurent. Deux ans après Grævius fut appelé sur la demande de Gronovius à remplacer ce savant à l'Athénée de Deventer. En 1661 il accepta

chaire d'éloquence à l'Académie d'Utrecht, malgré les instances du sénat de Deventer, qui pour le retenir voulait augmenter son traitement et le faire admettre parmi les magistrats de la ville. Sa méthode d'enseigner attira à Utrecht un grand nombre d'étudiants; il insistait peu sur les questions compliquées de la philologie, mais il faisait approfondir à ses auditeurs les auteurs de l'antiquité au point de vue du goût, de l'histoire et de la morale. En 1667 il fut aussi chargé de la chaire de politique et d'histoire. Beaucoup de jeunes nobles de Hollande et d'Allemagne affluèrent à Utrecht pour y suivre les cours de Grævius; ce dernier fut nommé par le roi Guillaume historiographe de la maison de Nassau et précepteur du prince de Frise, héritier de cette maison. Il fut du nombre des savants auxquels Louis XIV donna des pensions. Les universités de Leyde, de Heidelberg et de Padoue lui firent les offres les plus flatteuses pour l'attirer auprès d'elles. Rien ne put lui faire quitter Utrecht, quoiqu'en 1672, après la prise de la ville, ses appointements eussent été diminués. Il mourut d'un coup d'apoplexie, venant de donner une leçon. Grævius nous est dépeint par son élève Pierre Burmann comme un homme des plus estimables. Son ardeur pour le travail était incessante; la preuve en résulte des nombreuses notes manuscrites dont sont enrichies les marges des livres de sa bibliothèque, maintenant incorporée à la bibliothèque de l'université de Heidelberg; elle se composait de 5,000 livres imprimés et d'une centaine de volumes manuscrits. Les ouvrages de Grævius sont faits avec le plus grand soin. Le mérite du philologue ne doit pourtant pas être porté aussi haut que semblent l'autoriser les éloges de ses contemporains. Le vaste génie des Gronovius, des Heinsius manquait à Grævius, comme le remarque avec justesse Fr. Creuzer. D'un autre côté, il ne faut pas méconnaître la lecture immense, la critique généralement sûre, qui donnent encore aujourd'hui beaucoup de valeur aux nombreuses éditions des classiques données par Grævius. La littérature romaine était le principal domaine de ce philologue; sa prose latine est élégante. Il avait un sens pratique tout particulier pour guider les jeunes humanistes; ses *Lectiones Hesiodeæ* sont une excellente introduction à l'étude des poëtes grecs. De plus, Grævius savait tirer de la philologie des résultats intéressants non-seulement pour l'érudit de profession, mais pour tout homme qui aime à connaître l'histoire et les mœurs des temps passés. Son grand *Thesaurus* a beaucoup contribué à propager l'étude des antiquités romaines. On a de lui : *Hesiodi Ascræi quæ exstant Opera, græce et latine, cum notis*; Amsterdam, 1667, in-8° : une quantité de passages des principaux poëtes de l'antiquité sont expliqués dans ce livre; — *Luciani Pseudosophista*; Amsterdam, 1668, in-8° — *Justini Historiæ Philippicæ*; Utrecht, 1669, in-12; Leyde, 1683, in-8°; Amsterdam, 1707, in-4°; — *Monumenta illustrium virorum et elogia aucta antiquis monumentis in agro Trajectino repertis*; Utrecht, 1671, in-fol.; — *C. Suetonius Tranquillus*; Utrecht, 1672, 1688, 1691, 1694, in-4° : excellente édition, enrichie d'inscriptions et de monnaies concernant les premiers empereurs; — *M. T. Ciceronis Epistolarum Libri XVI ad familiares*; Amsterdam, 1677, 2 vol. in-8°; ibid., 1694, 11 vol. in-8°; une autre édition, publiée à Amsterdam en 1689, in-12, ne contient que les notes de Grævius; les deux précédentes renferment de plus les remarques des principaux commentateurs antérieurs; — *L. A. Flori Epitome*; Utrecht, 1680, in-8°; Amsterdam, 1692, 1703, in-8°; la préface de Grævius est la meilleure critique qui ait jamais été faite des défauts du style de Florus; — *Catullus, Tibullus et Propertius*; Utrecht, 1680, in-8°; — *M. T. Ciceronis Epistolarum Libri XVI ad Atticum*; Amsterdam, 1684, 2 vol. in-8°; — *M. T. Ciceronis De Officiis, De Senectute, De Amicitia, Paradoxa, Somnium Scipionis*; Amsterdam, 1688, in-8° : cette édition est dédiée au dauphin fils de Louis XIV, parce qu'elle devait faire partie des éditions *ad usum delphini*; — *C.-J. Cæsar*; Amsterdam, 1697, in-8°; Leyde, 1713, in-8°; — *M. T. Ciceronis Orationes*; Amsterdam, 1699, 6 vol. in-8°; — *J.-G. Grævii Præfationes et Epistolæ CXX*; Hambourg, 1707, in-12; — *J.-G. Grævii Orationes*; Delft, 1721, in-8°. Ce recueil contient beaucoup de détails biographiques sur les collègues de Grævius à l'académie d'Utrecht. Grævius s'est aussi fait remarquer comme éditeur; c'est lui qui a publié pour la première fois presque tous les ouvrages de Jean Meursius (*voy.* ce nom). Nous citerons parmi les autres éditions dues à Grævius : *Fr. Junii De Pictura Veterum*; La Haye, 1694, in-fol.; — *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*; Utrecht, 1694-1699, 12 vol. in-fol. Dans ce recueil, Grævius a réuni plus de cent-vingt dissertations spéciales, dont la plupart étaient très-difficiles à trouver. On regrette qu'il en ait inséré plusieurs qui n'étaient plus à la hauteur de la science archéologique et qu'il ait plusieurs fois fait réimprimer de mauvaises éditions. Le relevé du contenu de chaque volume se trouve dans le tome X des *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas* de Paquot, et dans la *Bibliographia antiquaria* de Fabricius; — *Syntagma variarum Dissertationum rariorum*; Utrecht, 1702, in-4°; — *Thesaurus Antiquitatum et Historiarum Italiæ*; Leyde, 1704, 6 vol., réunis en 3 tomes; l'ouvrage fut augmenté par Pierre Burmann de 39 volumes; — *Inscriptiones antiquæ J. Gruteri*; Amsterdam, 1707, 2 vol. in-fol. : cette édition est de beaucoup préférable à celle donnée par

Gruter lui-même. On a publié sous le nom de Græevius un ouvrage intitulé *Cohors Musarum*, Utrecht, 1715, in-12; ce livre, assez ridicule, n'est pas de lui, mais de Küster. Grævius avait entrepris d'écrire l'histoire du roi Guillaume III; il l'avait déjà conduite jusqu'à l'année 1672, lorsque la mort le surprit. Il a encore donné des notes sur plusieurs écrivains de l'antiquité, tels que Lucien, Rutilius Numantianus et autres; ces notes sont insérées dans diverses éditions de ces auteurs. E. GRÉGOIRE.

P. Burmann, *Oratio funebris in Grævii obitum*; Utrecht, 1703, in-4°; il se trouve aussi dans les *Præfationes* et dans les *Orationes* de Grævius. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. II. — Chauffepié, *Nouveau Dict. hist.* — C. Burmann, *Trajectum eruditum.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, tom. X. — C.-G. Jacob, *Memoria duorum qui e schola Portensi prodierunt philologorum, J.-G. Grævii et J.-A. Ernesti*; dans les *Scholæ Portensis Solemnia secularia*; Naumbourg, 1843, in-4°. — F. Creuzer, *Zur Geschichte der classischen Philologie.*

**GRÆVIUS** (*Théodore-Pierre*), philologue néerlandais, fils du précédent, né en 1669, mort en 1692. Il montrait les plus heureuses dispositions pour l'étude de l'antiquité, lorsque la mort vint l'enlever, à l'âge de vingt-trois ans. On a de lui : *Callimachi Hymni*, *Epigrammata et Fragmenta, græce et latine*; Utrecht, 1697, 2 vol. in-8°; cette édition fut publiée par les soins de Jean-Georges Grævius, auquel appartient un certain nombre des notes. E. G.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. X.

**GRAF** (appelé aussi *Urs* ou *Ursus*, Ours, et connu sous les noms de *van Goar*, *Gamperlin*, *Gemberlein*, *Vis-Graf* et *Le Maître du Rochoir*), graveur suisse, né à Bâle, travaillait déjà en 1485 et encore en 1524. Il a été, dit-on, orfèvre, médailleur et sculpteur. Ses œuvres se ressentent de l'imperfection de l'art allemand à cette époque. Elles sont du reste nombreuses, et l'on compte plus de 200 gravures de lui, et 90 dessins à la plume, qui sont au musée de Bâle. Mais la plupart sont très-négligées; une des meilleures est *La Vierge allaitant Jésus*, d'après Albert Dürer. W. R.

Bartsch, *Le Peintre-Graveur.* — Nagler, *Künstler-Lexicon.*

**GRAF** ou **GRAFF** (*Jean-André*), peintre allemand, né en 1647, à Nüremberg, où il mourut, en 1701. Il étudia sous Häberlein et S. Morel, et peignit principalement des sujets d'architecture, d'animaux et de fleurs. On voit un de ses tableaux dans l'église des Carmélites de Nüremberg. Kraus a gravé d'après Graf treize grandes vues de cette ville, ainsi qu'une *Vue de l'église de Saint-Pierre à Rome*. Sa femme était la célèbre M.-S. Mérian. W. R.

Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lexicon.*

**GRAF** (*Marie-Sibylle*) : Voyez MÉRIAN.

**GRAF** ou **GRAFF** (*Antoine*), peintre allemand, né à Winthcrthur, le 20 décembre 1730, mort à Dresde, en juin 1813 (1). Il étudia son art sous Schellenberg et Jacques Haid à Augsbourg. Dans un voyage qu'il fit avec Haid à Munich, il vit à Schleissheim la première galerie de tableaux. A Regensburg il fit les portraits de plusieurs ambassadeurs, et fut bientôt nommé, sur la présentation d'Hagedorn, peintre de la cour de Saxe et membre de l'Académie, avec un traitement de 400 thalers. A Dresde il fit les portraits de *Gellert*, *Mendelssohn*, *Spalding*, *Ramler*, *Sulzer*, etc. Dans ses voyages, il dessinait sur parchemin de délicieuses petites têtes qui étaient très-généralement goûtées et se vendaient jusqu'à trois florins. Après un voyage en Suisse, il se mit à peindre le paysage. Les meilleurs graveurs reproduisirent ses portraits, dont la perfection rappelait, si elle ne l'égalait pas, celle de Van Dyck. Ses œuvres sont nombreuses, mais les gravures en sont devenues fort rares. W. R.

J. C. Fuessli, *Geschichte der besten Künstler.* — Nagler, *Künstler-Lexicon.*

**GRAFF** (*Charles-Antoine*), peintre allemand, fils du précédent, naquit à Dresde, en 1774, et mourut en 1832. Il avait reçu de son père la plus brillante éducation artistique, et secondé par les meilleures dispositions naturelles, il fit un grand nombre de fort beaux paysages de la Suisse, de l'Italie ou de l'Allemagne. W. R.

Bœttiger, *Abendzeitung* (1828). — Nagler, *Künstler-Lexicon.*

**GRAFF** (*Eberhard-Théophile*), philologue allemand, né à Elbing, en 1780, mort le 18 octobre 1841. Après avoir fait ses études à l'université de Kœnigsberg, il fut nommé en 1802 professeur au collége de Jenkau. En 1810 il fut appelé à l'emploi de conseiller de régence pour l'instruction publique. En 1824 on lui confia une chaire de philosophie à l'université de Kœnigsberg. Vers cette époque il commença à s'occuper exclusivement de l'étude approfondie de la langue allemande, à laquelle les travaux de Grimm lui firent prendre goût. Pendant dix ans il se mit à rassembler tous les mots de l'ancien dialecte haut-allemand, et à les classer selon leur étymologie. Dans ce but il entreprit, en 1825, aux frais du gouvernement prussien, un voyage de deux ans en Allemagne, en France, en Suisse et en Italie. En 1830 il se fixa à Berlin; quelques années plus tard il fut nommé membre de l'Académie de Berlin. On a de lui : *Die für die Einführung eines erziehenden Unterrichts nothwendige Umwandlung der Schulen* (La Réforme des écoles nécessaire en vue d'une instruction propre à l'éducation); Arnsberg, 1817; Leipzig, 1818. — *Ueber die althochdeutschen Præpositionen* (Sur les Prépositions de l'ancien haut-allemand); Kœnigsberg, 1824; — *Diutiska, Denkmale deutscher Sprache und Litteratur aus alten Handschriften* (Diutiska, monuments de la langue et de la littérature allemande tirés d'anciens manuscrits); Stuttgard et Tubingue,

(1) Suivant Fuessli, en 1736.

1826-1829, 3 vol. in-8°; — *Krist, das älteste von Ottfried im 9 Jahrhundert verfasste hochdeutsche Gedicht* (Krist, poëme composé au neuvième siècle par Ottfried, le plus ancien écrit en haut-allemand); Kœnigsberg, 1831, in-4°; — *Althochdeutscher Sprachschatz* (Trésor de l'ancien dialecte haut-allemand); Berlin, 1834-1843, 6 vol. in-4°; une table en fut donnée à Berlin en 1844, in-4°, par Massmann. Cet ouvrage, publié sous les auspices du roi de Prusse actuel, alors prince royal, est l'œuvre capitale de Graff; — *Theorie der schwachen Deklination* (Théorie de la déclinaison faible); Berlin, 1836; — *Boethius, De Consolatione Philosophiæ* (traduction faite en haut-allemand, au onzième siècle); Berlin, 1837; — *Martianus Capella* (traduction faite en haut-allemand, au onzième siècle); Berlin, 1837; — *Althochdeutches Lesebuch* (Anthologie du dialecte haut-allemand); Berlin, 1847; — *Deutsche Interlinearversionen der Psalmen aus Handschriften des 12 und 13 Jahrhunderts* (Traductions interlinéaires allemandes des psaumes, tirée de manuscrits du douzième et treizième siècle); Quedlimbourg, 1828. E. G.

*Conversations-Lexik.*

**GRAFIGNY** ou **GRAFFIGNY** (*Françoise* D'ISSEMBOURG-D'HAPPONCOURT, dame DE), auteur dramatique et romancière française, née à Nancy, le 13 février 1695, morte à Paris, le 12 décembre 1758. Elle appartenait à une famille très-noble, mais déchue de fortune. Fille d'un des officiers du duc de Lorraine, et petite-nièce, par sa mère, du fameux Callot, elle fut mariée fort jeune à un chambellan du duc de Lorraine, Huguet de Grafigny, homme violent et cruel, dont les emportements la mirent plus d'une fois en danger, et qui finit ses jours dans une prison. On a peu de détails sur cette première partie de la vie de M^me^ de Grafigny; on sait seulement qu'elle fut très-malheureuse et qu'il lui en resta toujours un assez grand fonds de tristesse. « J'en suis toujours pour ce que j'ai dit, écrivait-elle plus tard : quand on est malheureux, on l'est sans fin. » « Je suis si convaincue, disait-elle encore, que le malheur me suivrait en paradis, si j'y allais, que je me livre de bonne grâce à mon sort, et ne me plains que du peu. Croyez-en ma parole, le monde entier se renverserait plutôt que la constance de mon étoile à me persécuter. » Après des années de souffrance, elle obtint d'être séparée juridiquement de son mari. Elle avait quarante-trois ans lorsque le hasard la mit en rapport avec Voltaire, qui vivait alors auprès de M^me^ du Châtelet, au château de Cirey. M^me^ de Grafigny arriva à Cirey le 4 décembre 1738. Elle fut très-bien accueillie par Voltaire, et passa dans cette somptueuse demeure quelques mois tranquilles; mais sa mauvaise étoile l'y suivit. Elle avait assisté aux lectures faites à huis clos par Voltaire de son poëme de *La Pucelle*, et elle n'avait pas gardé un silence profond sur ce poëme, dont la divulgation pouvait avoir de graves conséquences pour l'auteur. M^me^ du Châtelet, avertie de ces indiscrétions, fit une scène terrible à M^me^ de Grafigny, et l'aurait immédiatement chassée de Cirey sans l'intervention de Voltaire. Celui-ci, non content de prodiguer les consolations à la malheureuse femme, la recommanda très-vivement au duc de Richelieu. M^lle^ de Guise, devenue duchesse de Richelieu, et qui avait été très-liée avec M^me^ de Grafigny, l'invita à venir à Paris. Il y eut là encore pour elle des années pénibles et peu connues; mais enfin en 1747, à l'âge de cinquante-deux ans, elle sortit de sa longue obscurité grâce au succès des *Lettres d'une Péruvienne*. Ce roman, dont on a retenu le titre, mais que depuis longtemps on ne lit plus, parut aux contemporains une production fort agréable. On y trouva de la tendresse, de la passion; on loua l'élégance du style, la richesse des détails; on fut seulement fâché de l'infidélité de l'héroïne Zilia, et l'on blâma l'auteur d'avoir mis trop de métaphysique dans son roman. Turgot, se plaçant à un point de vue plus élevé, a reproché à M^me^ de Grafigny d'avoir été superficielle dans ses critiques de nos mœurs et de nos institutions. Il voudrait « qu'on nous montrât Zilia *française*, après l'avoir fait voir *péruvienne;* qu'on la montrât non plus jugeant selon ses préjugés, mais comparant les siens et les nôtres; qu'on lui fit remarquer combien elle avait tort d'être d'abord étonnée de la plupart des choses; qu'on lui fit suivre en détail les causes de ces mesures tirées de l'antique constitution du gouvernement, et tenant à la distribution primitive ou graduelle des conditions, ainsi qu'aux progrès des connaissances ». C'était un beau et sérieux programme que Turgot traçait là, mais M^me^ de Grafigny n'était pas de force à le remplir. Elle fit encore preuve d'un certain talent dans son drame de *Cénie*, qui eut presque autant de succès que les *Lettres d'une Péruvienne;* mais sa troisième pièce, *La Fille d'Aristide*, n'en obtint et sans doute n'en méritait aucun. Cette chute hâta, ou même, si l'on en croit Voisenon, causa la mort de M^me^ de Grafigny. « Elle me lut sa pièce, dit-il; je la trouvai mauvaise : elle me trouva méchant. Elle fut jouée : le public mourut d'ennui, et l'auteur de chagrin. » D'autres causes de chagrin attristèrent encore les derniers jours de M^me^ de Grafigny. Une pension de 1,500 livres qu'elle avait de la cour d'Autriche ne suffisant pas à ses dépenses, elle fut réduite aux expédients pour entretenir son train de maison, et laissa, dit-on, plus de quarante mille livres de dettes. De tous les ouvrages de M^me^ de Grafigny, on ne lit aujourd'hui que les lettres écrites par elle pendant son séjour à Cirey, et publiées longtemps après sa mort; mais si on les lit, c'est moins pour leur mérite littéraire que pour les détails piquants, presque scandaleux, qu'elles contiennent au sujet de Voltaire et de M^me^ du Châtelet. « En général, dit M. Sainte-Beuve, le

ton des lettres de Mme de Grafigny est petit, assez commun ; c'est proprement du cailletage : « Cailleter ! oh ! c'est une douce chose, » s'écrie-t-elle en un endroit, et elle prouve de reste qu'elle s'y complait. On y sent partout un jargon de coterie et de province ; le goût de cette petite cour de Lorraine, où l'on vivait entre soi comme dans une bonbonnière. Mais les révélations pour nous n'en sont pas moins intéressantes. » — On a de Mme de Grafigny : *Le mauvais Exemple produit autant de vertus que de vices, nouvelle espagnole ;* dans le *Recueil de ces Messieurs*, Amsterdam, 1745, in-12 ; — *Lettres d'une Péruvienne ;* Paris, 1747, in-12 : ce roman a eu beaucoup d'éditions, parmi lesquelles on remarque celle de Paris (P. Didot), 1798, 2 vol. in-18. Les *Lettres d'Aza*, qui parurent dans cette édition, sont une suite fort médiocre des *Lettres péruviennes ;* d'après Quérard, elles ont pour auteur Lamarche-Courmont, ancien chambellan du margrave de Bareuth ; — *Cénie*, pièce en cinq actes et en prose ; Paris, 1751, in-12 ; — *La Fille d'Aristide*, comédie en cinq actes et en prose ; Paris, 1759, in-12 ; — *Œuvres posthumes*, contenant *Ziman et Zenise*, suivi de *Phanza*, comédies en un acte et en prose ; Amsterdam (Paris), 1770, in-12. Les deux pièces contenues dans les *Œuvres posthumes* furent représentées à Vienne, dans la famille impériale, par les enfants de l'empereur ; — *Œuvres complètes ;* Londres (Paris), 1788, 4 vol. in-12. *Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet, ou six mois à Cirey, suivie de cinquante lettres inédites en vers et en prose de Voltaire ;* Paris, 1820, in-8°. Z.

Voltaire, *Correspondance générale* (année 1738). — Grimm, *Correspondance.* — Morellet, *Mémoires.* — *Histoire littéraire des Femmes savantes*, t. IV, p. 94. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II.

* **GRAFFIONE** (Le), peintre de l'école florentine, vivait au milieu du quinzième siècle. Il fut élève d'Alessio Baldovinetti : on voit encore de lui un *Père éternel dans une gloire*, peint à fresque au-dessus de la porte de l'église de l'hôpital de Santa-Maria-degli-Innocenti à Florence. Le Graffione se fit remarquer par la bizarrerie de son caractère. Vasari raconte qu'il ne dînait jamais que sur ses cartons au lieu de table et qu'il couchait sans couverture dans un coffre rempli de paille. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Fantozzi, *Guida di Firenze.*

**GRAFTON** (*Auguste-Henri*, FITZROY, DUC DE), homme d'État anglais, né en 1736, mort en 1811. Il descendait d'un fils naturel de Charles II. Il fit ses études à l'université de Cambridge, et à la mort de son grand-père, en 1737, il succéda aux honneurs de sa famille. Une jeunesse dissipée, qui l'avait rendu un des héros du Jockey-Club, le préparait mal à la carrière politique, où il entra comme whig, sous les auspices de William Pitt. Secrétaire d'État dans le ministère du marquis de Rockingham en 1765, il attaqua le cabinet dont il faisait partie, et amena par sa retraite celle de ses collègues. Un nouveau ministère fut formé sous la présidence nominale du duc de Grafton, premier lord de la trésorerie, et sous la direction réelle de Pitt, devenu lord Chatam (*voy.* PITT). Cette administration, que Chatam aurait dû servir de ses talents, et qu'il compromit par sa maladive et capricieuse inertie, fut déplorable. Embarrassé par son illustre collègue, Grafton essaya de rallier les diverses nuances du parti whig, et fit en 1767 des ouvertures au marquis de Rockingham. Le mauvais vouloir de Georges III empêcha cette négociation d'aboutir, et Grafton se décida à prendre la haute main dans le cabinet. La démission de lord Chatam, au mois d'octobre 1768, en le délivrant d'une gêne, lui enleva un appui encore imposant. Resté seul en face d'une opposition ardente et de l'opinion populaire soulevée, en présence des troubles de l'Amérique anglaise et de la scandaleuse affaire de Wilkes, ces deux legs de l'administration de lord Grenville, Grafton, esprit d'ailleurs peu solide et dénué de principes, déserta tout à fait les traditions libérales de son ancien parti, se livra aux influences de cour, et prodigua les pires moyens de gouvernement, la corruption et la violence. Cette conduite excita une indignation qui trouva un organe implacable dans le pamphlétaire inconnu caché sous le pseudonyme de *Junius*. Cinq lettres publiées coup sur coup dans le *Public Advertiser*, au commencement de 1769, rassemblèrent en les exagérant tous les reproches qu'on pouvait adresser au ministre. La citation suivante donnera une idée de cet excès d'invectives : « Le caractère de ceux qui sont réputés les ancêtres de certains hommes, écrit Junius au duc de Grafton, a rendu possible à leurs descendants d'atteindre sans dégénérer aux extrémités du vice. Ceux de Votre Grâce, par exemple, n'ont laissé aucun modèle embarrassant de vertu, même à leur légitime postérité, et vous pouvez vous donner le plaisir de contempler derrière vous une illustre généalogie, dans laquelle les annales héraldiques n'ont point conservé mention d'une seule bonne qualité qui pût vous humilier ou vous faire affront. Vous avez de meilleures preuves de votre descendance, mylord, que les registres des mariages ou quelque importun héritage de réputation. Il est des traits héréditaires de caractère qui peuvent distinguer une famille aussi clairement que les signes les plus noirs de la figure humaine. Charles Ier vécut et mourut hypocrite. Charles II était un hypocrite d'une autre espèce, et il aurait dû mourir sur le même échafaud. A la distance d'un siècle, nous voyons leurs différents caractères heureusement revivre et s'unir dans Votre Grâce. Maussade et sévère sans religion, roué sans gaieté, vous menez la vie de Charles II sans être un aimable compagnon, et autant que j'en puis connaître, vous pouvez mourir de la mort de son père sans la réputation d'un martyr

tyr (1). » Bientôt le hardi pamphlétaire, dépassant le ministre, s'adressa au roi lui-même, et lui demanda la dissolution d'une chambre coupable de soutenir un ministère impopulaire. Il ne craignit pas de faire entendre des menaces. « Le prince qui imite la conduite des Stuarts, dit-il, devrait être averti par leur exemple ; il devrait se rappeler que ce qui a été gagné par une révolution peut être perdu par une autre. » La cité de Londres fit écho à ce redoutable avertissement, et le lord maire Beckford, grand ami de Chatam, présenta au roi une humble adresse qui n'avait d'humble que le titre. Enfin Chatam lui-même éleva la voix contre son disciple apostat. Devant ce déchaînement de l'opinion publique, les deux membres qui représentaient encore le parti whig au sein du cabinet, lord Camden et le marquis de Granby, donnèrent leur démission. Grafton, quoique soutenu par la couronne et le parlement, se retira à son tour, au mois de février 1770 (*voy.* NORTH). Quinze mois plus tard, il rentra dans le ministère de lord North avec le titre de lord du sceau privé. Son retour fut salué d'une lettre de Junius, mais n'attira pas sur lui la colère populaire, qui se dirigeait sur le chef actuel du cabinet. Au bout d'un peu plus de trois ans d'une administration peu remarquée, Grafton refusa en 1775 de s'associer plus longtemps aux mesures de ses collègues contre l'Amérique, et passa du pouvoir dans l'opposition. Après la chute de lord North, en 1782, il tint pendant quelques mois le sceau privé, puis il résigna son office, et, tout en renonçant à prendre une part active aux affaires de son pays, il resta jusqu'à sa mort dans les rangs de l'opposition. En 1803, il se prononça très-vivement contre le renouvellement de la guerre avec la France. De graves préoccupations religieuses remplirent les dernières années d'une vie dont les commencements avaient été si dissipés. Le duc de Grafton s'éloigna peu à peu de la religion anglicane, jusqu'au point de faire profession ouverte de socinianisme ou d'unitairisme et d'entendre régulièrement l'office divin à la chapelle de cette secte dans Essex-Street. Il publia au sujet des nouvelles doctrines qu'il avait adoptées deux ouvrages de controverse : *Hints submitted to the serious attention of the clergy, nobility, and gentry newly associated*; et *Apeleutherus*; il fit aussi réimprimer à ses frais et répandit avec profusion l'édition du *Nouveau Testament grec* de Griesbach. Le duc de Grafton avait été élu en 1768 chancelier de l'université de Cambridge, et il occupa cette dignité jusqu'à sa mort. L. J.

*Letters of Junius.* — Lord Mahon, *History of England.* — *Memoirs of the marquis of Rockingham and his contemporaries... by George Thomas earl of Albemarle.* — *Correspondence of William Pitt, earl of Chatam.* — Ch. de Rémusat, *L'Angleterre au dix-huitième siècle*, t. II. — Rose, *New general Biographical Dictionary.*

(1) Nous empruntons la traduction de M. Ch. de Rémusat.

**GRAFTON** (*Richard*), imprimeur et chroniqueur anglais, vivait dans le seizième siècle. Il descendait d'une bonne famille, et ses ouvrages prouvent qu'il avait reçu une assez bonne éducation. Il continua la *Chronique* de Hall d'après les manuscrits de l'auteur, et l'imprima en 1548, sous le titre de *The union of the two noble and illustre famelies of Lancastre and Yorke*. Il donna un *Abridgement of the chronicles of England*; Londres, 1563, in-16; plus tard un abrégé de cet abrégé sous le titre de *A Manuell of the chronicles of England*; Londres, 1565, in-12, et enfin sa grande chronique intitulée : *A chronicle at large and meere history of the Affayres of Englande and Kinges of the same*; Londres, 1569, 2 vol. in-fol. L'apparition des *Chroniques* d'Holinshed et de Stowe rejeta dans l'ombre l'ouvrage de Grafton, qui a été cependant réimprimé en 1809, 1 vol. in-4°. Sous le règne de Henri VIII, Grafton subit un court emprisonnement pour avoir imprimé la *Bible* de Matthews, appelée la *Grande Bible*; mais peu après il fut nommé imprimeur du prince Édouard et chargé, avec son associé Whitechurch, d'imprimer les livres d'église et les livres élémentaires en latin et en anglais. Dans la première année du règne d'Édouard VI, il eut le privilége de l'impression des actes du gouvernement du Parlement. Z.

Ames et Herbert, *Typographical Antiquities.*

* **GRAFSTROEM** (*André-Abraham*), poëte suédois, est né le 10 janvier 1790, à Sundswall (Medelpad), où son père était marchand. Il passa en 1815 l'examen de docteur en philosophie à l'université d'Upsal, et prit les ordres en 1830. Après avoir enseigné l'histoire à l'académie militaire de Carlberg et au gymnase d'Hernoesand, il fut nommé en 1835 pasteur d'Umea (Norrland), où il est devenu *prost* (pasteur de district) en 1837. M. Grafstroem a épousé une fille du poëte Franzen, qu'il a pris pour modèle. Quoique ses compositions poétiques manquent d'originalité, et soient parfois entachées de recherche et d'affectation, on ne peut leur dénier ni la grâce, ni la délicatesse, ni l'harmonie. Il est l'un des dix-huit de l'académie suédoise depuis 1839. On a de lui : *Skaldeförsök* (Essais poétiques); Stockholm, 1826-1832, 2 part., in-8°; — *Sanger fran Norrland* (Chants du Norrland), 1841, in-8°; — *Nya Sanger fran Norrland* (Nouveaux Chants, etc.); 1848, in-8°; et un assez grand nombre de petites pièces de vers disséminées dans la *Poste de Stockholm*, le *Calendrier poétique*, le *Heimdall* de Rydquist, et le t. IX des *Transactions* (Handlingar) de l'académie suédoise. Il a en outre publié *Christeliga Taenkesprak* (Sentences chrétiennes); Stockholm, 1855, in-8°; et le texte de *Et ar i Sverige* (Une année en Suède), tableau de cette contrée, édité par Forsell; Stockholm,

1828-1837, in-4°, avec dessins, par Sandberg.
E. Beauvois.

L. Hammarskoeld, *Svenska Vitterheten*. — *Biog. Lex. øfver namnk. Sv. Maen*, t. V, p. 180. — Lenstroem, *Svenska Poesiens Historia*, p. 426-27, 686. — Sturzenbecher, *Den Nyare Svenska Skoen-Litteraturen*, p. 87. — Marmier, *Voy. en Scandin.*, p. 58-68.

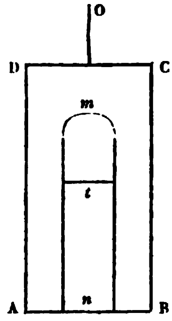
**Graham** (*Jean*, vicomte Dundee), homme politique et général écossais, plus connu sous le nom de *Claverhouse*, qu'il avait pris d'une propriété de son père, sir William Graham, né vers 1650, mort le 17 juin 1689. Il étudia à l'école de Saint-André, et fit quelques progrès dans les mathématiques, sans acquérir cependant une instruction même ordinaire. Comme beaucoup de gentilshommes écossais, pauvres et braves, il alla prendre du service à l'étranger, et combattit avec distinction d'abord dans l'armée française, puis dans l'armée hollandaise. N'ayant pu obtenir du prince d'Orange le grade de colonel, il revint en Écosse en 1677. Comme il montrait beaucoup de zèle royaliste, on lui donna une commission de capitaine dans la cavalerie destinée à faire exécuter les lois pénales contre les Écossais non conformistes. Parmi les cruels instruments de l'intolérance, il se distingua par sa barbarie, et se fit un renom terrible, qui subsiste encore dans les traditions locales. Un grand nombre de *covenanters* avaient annoncé qu'ils tiendraient une réunion solennelle le 1er juin 1679. Graham se dirigea sur le point indiqué, pour disperser les covenanters ; mais sur la route, à un endroit appelé Drumelog, il rencontra un corps avancé de ces enthousiastes, qui battirent complétement ses troupes. Il prit sa revanche quelque temps après, à la bataille de Bothwell-Bridge, et il aurait exercé les plus cruelles représailles si ses conseils d'extermination n'avaient été repoussés par Monmouth, commandant en chef de l'expédition. En 1688, il fut élevé à la pairie, avec le titre de vicomte Dundee et de lord Graham de Claverhouse. Lorsqu'une révolution éclata peu de temps après en Angleterre, et qu'une convention écossaise fut appelée à en ratifier les résultats, lord Graham se plaça à la tête du parti qui voulait rester fidèle à Jacques II. Ce parti se trouvant en minorité dans la convention d'Édimbourg, résolut d'en réunir une nouvelle à Stirling ; mais ses principaux adhérents furent arrêtés avant d'avoir pu exécuter leur projet. Graham parvint à s'échapper avec une cinquantaine de cavaliers, et gagna les montagnes, où il eut bientôt une petite armée de Highlanders et de maraudeurs irlandais. Sommé de rentrer dans la convention, il s'y refusa sous prétexte que ses adversaires avaient attenté à sa vie, et que les délibérations de cette assemblée avaient lieu sous l'influence des armes anglaises. Il fut aussitôt déclaré rebelle, et mis hors la loi. Plusieurs détachements furent envoyés à sa poursuite. Il se fraya une route l'épée à la main, à travers les troupes qui l'entouraient, et leva ouvertement l'étendard de la guerre civile. Entreprenant, brave jusqu'à la témérité, d'une fidélité à toute épreuve, Graham pouvait être pour le nouveau gouvernement anglais un ennemi des plus redoutables ; mais dès le début de la lutte, il fut tué en défendant contre le général Mackay le passage de Killicrankie. Malgré sa vaillance et sa fidélité royaliste Graham n'aurait laissé qu'une mémoire bientôt effacée, si Walter Scott ne l'avait pris pour un des héros de son *Tale of Old Mortality*.
Z.

*Quartely Review*, janvier 1817 (l'article est de Walter Scott). — Macaulay, *History of England from the accession of James II*, t. III. — Lodge, *Portraits of illustrious personnages*, t. VI.

**Graham** (*Georges*), célèbre horloger et mécanicien anglais, naquit en 1675, à Horsgills, paroisse de Kirklinton, dans le comté de Cumberland, et mourut à Londres, le 24 novembre 1751. Dès l'âge de treize ans Graham quitta son pays natal, se rendit à Londres, où il entra, comme apprenti, chez Tompion, un des plus célèbres horlogers anglais de ce temps-là ; l'intelligence, l'habileté, le génie inventif dont il donna des preuves sitôt qu'il eut quelques notions des principes du bel art auquel il se destinait, le firent remarquer ; son maître, prévoyant ce qu'il serait un jour, le prit en affection singulière, le retint chez lui, et le traita toujours comme son fils.

Comme inventeur, en horlogerie, on lui doit un pendule compensateur d'une grande simplicité (1). Dès 1715, Georges Graham avait fait de nombreuses expériences sur les métaux que l'on connaissait alors, pour s'assurer des différences relatives de dilatation qui s'opéraient entre eux, par des degrés égaux de température. « Mais, dit-il, je trouvai les différences de dilatation si petites que je perdis l'espérance de

(1) Qu'on se représente




un cadre en acier ABCD suspendu, en O, d'une manière quelconque ; dans ce cadre, est fixé un tube de verre mn, rempli de mercure jusqu'en *t* faisant fonction de lentille : le mercure étant plus dilatable par un même degré de chaleur que l'acier, il est évident que le centre d'oscillation, qui est descendu par l'effet de l'allongement du cadre d'acier, est remonté par l'allongement de la colonne mercurielle, qui s'est fait en sens contraire : il suffit donc d'établir un rapport convenable entre les longueurs du cadre et de la colonne de mercure pour que la compensation soit satisfaisante.

réussir, par ce moyen (de compensation), et j'abandonnai cette poursuite. » Quoi qu'il en soit, cet artiste est réputé le premier qui ait proposé des assemblages de métaux inégalement dilatables pour corriger les variations de longueur des pendules; ce moyen est presque le seul en usage encore aujourd'hui. Graham est aussi l'inventeur de deux échappements : l'un à *repos*, pour les horloges à pendule, et l'autre, dit à *cylindre*, pour les montres. L'idée première de ces échappements ne lui appartient pas; car ils ont l'un et l'autre pour principe celui de l'échappement à *ancre* (*voy.* HOOKE).

En effet, pour former son échappement à repos, Graham n'avait qu'à allonger les bras de l'ancre, jusqu'au point de leur faire embrasser le quart, le tiers, plus ou moins, de la circonférence de la *roue de rencontre*. Chacun de ces bras se termine en plan incliné, l'un intérieur, l'autre extérieur... L'horloge de la Bourse de Paris est réglée par un échappement de cette espèce. L'échappement à *cylindre* consiste en un cylindre creux lequel forme en quelque sorte l'axe du balancier; ce cylindre est coupé, dans le milieu de sa longueur, par une entaille qui pénètre jusqu'à l'axe; les bords de cette entaille tiennent lieu des bras de l'ancre... Quant à la roue de rencontre qui entretient le système en mouvement, elle diffère tout à fait de celles qui sont communément en usage : ses dents ont la forme de *petits marteaux*. Les deux échappements de Graham, lorsqu'ils sont bien exécutés, passent pour les meilleurs que l'on connaisse. Sans avoir une profonde connaissance de l'astronomie, comme l'assurent certains biographes, il est certain que les principes de cette science ne lui étaient pas étrangers; les relations qu'il entretenait avec des savants du premier ordre ses contemporains lui en avaient rendu les pratiques familières, et, son génie aidant, il se plaça au premier rang des constructeurs d'instruments astronomiques de son temps. Graham exécuta pour l'observatoire de Greenwich un *quart de cercle mural* avec des perfectionnements. Il perfectionna aussi l'instrument des *passages*, si nécessaire pour les observations astronomiques. Ce fut à l'aide d'un très-grand *secteur* sorti des ateliers de Graham que Bradley découvrit dans les étoiles fixes le mouvement dû à l'aberration de la lumière.

On lui attribue encore la composition et l'exécution du premier planétaire qui ait paru en Angleterre, vers 1715. « Tout ce qui paraissait dans cette machine était, dit Desaguliers, parfaitement exécuté : comme les phénomènes du jour et de la nuit, leur accroissement et décroissement, par degrés, suivant les saisons..., le mouvement annuel et réel de la Terre, la rotation du Soleil autour de son axe, le mois périodique et synodique. » Une copie de cette machine, exécutée pour le comte Orrery, fut appelée un *orrery*, par l'ignorance d'un sieur Richard, qui, dans la description qu'il en publia, ignorait le nom du véritable auteur. Graham, comme tous les grands artistes en général, n'épargnait aucune dépense, aucun soin pour donner à ses ouvrages un fini et une précision aussi parfaits que la nature des matériaux pouvait le permettre : on raconte à ce propos qu'un homme, devant s'absenter pendant sept ans, lui commanda une montre, et en la recevant il lui demanda de combien il présumait qu'elle varierait pendant cette période de temps. « Monsieur, répondit Graham, portez la montre partout où il vous plaira, et si après sept ans vous me la rapportez, et qu'elle ait varié de cinq minutes, je vous rends votre argent. » Au bout de sept ans et plus, l'acheteur se présenta chez l'artiste, et lui dit : « Je vous rapporte votre montre, car depuis sept ans elle a varié de plus de cinq minutes. — Dans ce cas, je vous rends votre argent. — Parlez-vous sérieusement? — Oui certes. — Eh bien, moi je ne la donnerais pas pour dix fois le prix que je vous l'ai payée... » Graham retint la montre, ne voulant rien entendre aux raisons qu'alléguait le voyageur, pour justifier sa plaisanterie. Cet artiste éminent était de la secte des *quakers*. La Société royale de Londres l'avait admis au nombre de ses membres. On trouve dans les *Transactions philosophiques* plusieurs mémoires dans lesquels il expose les résultats de ses expériences en physique ou de ses observations astronomiques, qu'il continua sans interruption jusque dans sa vieillesse. Graham eut les honneurs de l'abbaye de Westminster, où les restes mortels de son maître d'apprentissage, Tompion, reposaient déjà, et dont il partagea le tombeau. TEYSSÈDRE.

Thiout, *Traité d'Horlogerie*. — *Année littéraire*, t. V. — Desaguliers, *Physique*. — Fontenay, *Dictionnaire des artistes*. — Berthoud, *Histoire de la Mesure du Temps*.

**GRAHAM.** *Voy.* MACAULAY et MONTROSE.

* **GRAHAM** (Sir *James-Robert-Georges*), homme d'État anglais, naquit en juin 1782, à l'époque où le comte de Grey fut appelé au pouvoir. Sir James fut nommé premier lord de l'amirauté, et conserva cette charge jusqu'en 1834. Il se retira alors, à cause de l'étendue que ses collègues voulaient donner à leurs projets de réformes. A la tête de l'amirauté, il effectua des améliorations et des réductions de près d'un million dans l'administration civile de la marine. Mais il commit de graves méprises dans la construction des vaisseaux, et y consacra des sommes considérables du trésor public qui furent perdues sans ressources. L'éloquente et persuasive exposition qu'il fit des émoluments des conseillers privés, du salaire des fonctionnaires publics, et des sommes affectées aux missions étrangères, contribuèrent beaucoup à fixer l'attention publique sur les dépenses exagérées du gouvernement. En 1821, il écrivit un pamphlet en faveur des *corn laws*; il réclama de fortes mesures pour éteindre la dette nationale. En 1830 il devint conseiller privé. En 1832 il aida à faire rendre le bill de réforme. De 1841 à 1846 il fut secrétaire du département de l'intérieur, et encourut

de graves reproches pour avoir ouvert les lettres de Mazzini et divulgué leur contenu. Dans une adresse aux électeurs de la dissolution en 1841, il déclara qu'il regardait comme légers tous les sacrifices personnels en les comparant au devoir sacré de la défense de l'Église protestante, d'allier la religion à l'éducation, et de soutenir la monarchie contre les principes démocratiques qui en menaçaient la stabilité. Il fut ennemi de l'élection par bulletin, et favorisa les progrès de l'agriculture en maintenant les lois agraires de l'époque. Enfin, comme membre du gouvernement de Peel, il a contribué à l'abolition de ces mêmes lois, et s'est compromis récemment dans une opposition contre le monopole. Comme whig, sir James Graham a représenté Carlisle de 1820 à 1830. Il fut successivement élu par des comtés importants. Lors de la formation du ministère Aberdeen, il fut de nouveau nommé premier lord de l'amirauté, poste qu'il ne conserva que peu de jours, sous le ministère de lord Palmerston, formé en février 1855.

M. GAUDIN.

*Men of the Time.*

**GRAHAME** (*Jacques*), poëte écossais, né à Glascow, le 22 avril 1765, mort près de la même ville, le 14 septembre 1811. Élevé dans une de ces familles protestantes écossaises où règne un christianisme à la fois affectueux et sévère, il reçut profondément l'empreinte des idées religieuses. Il aurait voulu entrer dans les ordres, et s'il se décida à suivre la carrière de procureur, ce fut pour obéir à son père. Il quitta bientôt cette profession pour celle d'avocat. Après quelques années de plaidoiries entremêlées d'agréables productions poétiques bien accueillies du public, il revint à ce qui avait été le désir de sa jeunesse, et se fit consacrer à Londres par l'évêque de Norwich. Il fut d'abord pasteur à Shipton, dans le comté de Glocester, puis Sedgefield, où il connut miss Milbank depuis lady Byron. Sa mauvaise santé le força de quitter sa cure et de retourner à Édimbourg, puis chez son frère, où il mourut. Poëte descriptif, minutieux, ingénieux, fleuri, avec quelque chose de moral, de religieux et de rêveur, Grahame est un écho affaibli, mais gracieux et pur de la poésie de Cowper. On a de lui : *The Sabbath*; 1804, in-12; — *The Birds of Scotland*; Édimbourg, 1806, in-8°; — *Mary Stuart*, poëme dramatique; 1807; — *British Georgics*; 1810, in-4°. X.

*Gentleman's Magazine.*

**GRAILLY** (*Jean* DE), guerrier français, mort à Paris, en 1377. Pendant la prison du roi Jean, Grailly, captal de Buch, (1) attaché au parti des Anglais, était entré en France avec plusieurs autres capitaines et s'était emparé de toutes les places situées sur la Seine. Il ruinait le commerce des marchands de Paris et de Rouen par les droits exorbitants qu'il leur faisait payer. Il se vantait qu'il irait troubler la cérémonie du couronnement du roi Charles V, qui devait avoir lieu à Reims, le jour de la Trinité 1364. Bertrand Du Guesclin, qui était alors à la recherche du captal, le rencontra à Cocherel, et le força à en venir aux mains. Le combat, dont on lit les détails intéssants dans les Mémoires du connétable, fut long et meurtrier. Après des prodiges de valeur de part et d'autre, le captal de Buch se vit forcé de se rendre à Du Guesclin. En 1365, après le traité fait entre le comte de Montfort et la veuve de Charles de Blois, le captal de Buch, qui restait prisonnier en France, obtint sa liberté en cédant au roi quelques châteaux. Charles V, pour se l'attacher, le fit seigneur de Nemours; le captal lui prêta serment de fidélité, et devint vassal du roi de France. Il eut le plaisir d'embrasser Bertrand Du Guesclin, qui venait aussi de recouvrer la liberté; car il avait été fait prisonnier à la bataille d'A[…] Mais bientôt, sollicité par les seigneurs an[…] qui regrettaient vivement la perte d'un p[…] guerrier, le captal se dégagea de son serment renvoyant au roi la donation de seigneurie Nemours. En 1367 il assista à la bataille de […] varette, où Pierre le Cruel, aidé des Angl[…] défit Henri de Transtamare, secondé par […] Français que commandait Du Guesclin. Ce[…] fut une seconde fois fait prisonnier par le p[…] de Galles, et remis à la garde du captal de B[…] Jean de Grailly, plein d'estime pour Bertr[…] lui dit qu'il ne le confinerait dans aucune […] son s'il lui voulait donner sa parole de ne […] s'évader sans le congé du prince de Galles […] qu'il aurait entière liberté de se promener […] vivre avec eux s'il voulait, en homme d'[…] neur, faire serment de n'en point abuser. « […] par Dieu! répondit Bertrand, j'aurais plus […] d'être mort que mon serment eusse fau[…] rompu. » En 1371 le captal fut nommé conn[…] d'Aquitaine, et l'année suivante il fut à son […] fait prisonnier une seconde fois près du ch[…] de Soubise et enfermé au Temple, à Paris […] mourut, au bout de cinq ans de détention, […] avoir généreusement résisté cette fois aux […] que lui fit Charles V pour le détacher du […] des Anglais. On voit dans la chronique d'[…] Chartier, sous la date de 1452, que Gas[…] Grailly, *captau de Buc*, et son fils Sei[…] comte de Kandale, furent exceptés du se[…] fait au roi de France par les seigneurs du […] delais, parce qu'ils étaient tous deux, dit le c[…] niqueur, de l'ordre de la Jarretière, qui […] l'ordre du roi d'Angleterre : c'étaient sans d[…] les descendants de Jean de Grailly. Nous […] marquerons encore que le titre de comte […] Kandale, donné au fils de Gaston, captau […]

(1) Ce titre de *captal* est un mot gascon, que Borel fait dériver de *caput* et Du Cange du mot *capitalis*; il signifie chef ou seigneur des habitants d'un lieu. On ne trouve ce mot en usage que pour le captal de Buch et le captal de Traine. Dans la chronique de Charles VII par Alain Chartier on lit le *captau de Buc*. Ce titre fut aussi celui du duc d'Éperhon, qui possédait la seigneurie de Buch, en latin *Bugium*.

*Buc*, fut aussi porté plus tard par un des fils du duc d'Épernon. [Th. Delbare, dans l'*Encyclop. des G. du M.*]

Froissart, *Chronique*. — Du Guesclin, *Mémoires*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XI.

**GRAIN.** *Voy.* Legrain.

**GRAINBERG** (*Gérard-Antoine*), poëte et médecin allemand, né à Feltens (Jeverland), le 5 novembre 1744, mort le 10 mars 1817. Après avoir fait ses études à Gœttingue, il alla s'établir à Oldenbourg, en 1794. Grand amateur de numismatique et de poésie, il publia un certain nombre de poésies dans les almanachs de Voss et de Gœckingk, et dans d'autres recueils littéraires. Il est connu surtout par une poésie nommée *Kosmotheoros*, et par son *Dialogue avec l'amour*. Il se montra toujours du reste grand ennemi du mysticisme et de la superstition. Presque tous les articles écrits contre Lavater et les magnétiseurs dans l'*Allgemeine deutsche Bibliothek* sont de lui. Outre les nombreuses notices qu'il a publiées dans le *Magasin de Hambourg*, les *Archives de Rahm*, le *Muséum allemand*, et les *Actes de l'Académie des Curieux de la Nature*, on a de lui : *Dissert. de hæmoptysi et speciatim ejus nexu cum varia adversa ex hypochondriis valetudine*; Gœttingue, 1766, in-4°; — *De vera notione et cura morborum primarum viarum commentatio*, etc.; Erlangen, 1793, in-8°; — *Pharmacopæa Oldenburgica*; Oldenbourg, 1801, in-8°. W. R.

Hirsching, *Litt. Handb.* — *Biographie médicale*.

**GRAINDORGE** (*André*), célèbre tisserand français, né à Caen, dans le seizième siècle, est le premier qui ait eu l'idée de tisser des figures sur les toiles qu'on appelle communément *ouvrées*. Il ne faisait guère que des carreaux et des fleurs; mais son fils, *Richard*, perfectionna cette invention. Celui-ci parvint à représenter sur les toiles toutes sortes d'animaux et d'autres figures. Ces ouvrages reçurent de lui le nom de *haute lice*, sans doute par suite de la position qu'il donnait à son métier aux lices, ou fils entrelacés dans la trame; on les appelle aussi *toiles damassées*, à cause de leur ressemblance avec l'étoffe nommée *damas blanc*. La ville de Caen ayant fait présent à la reine Marie de Médicis de ces toiles de haute lice, représentant des siéges et des combats, Graindorge fut du nombre de ceux qui les lui présentèrent. Comme Henri IV admirait la beauté du travail, Graindorge répétait naïvement à chaque instant : « Ce sont là mes œuvres, Sire. » Michel son fils, qui exerça après lui la même profession, établit plusieurs manufactures de ces ouvrages en différents endroits de la France, où elles devinrent assez communes. J. V.

*[illegible] civium Cadomensis*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*

**GRAINDORGE** (*Jacques*), sieur de Prémont, érudit et antiquaire français, né à Caen, 1614, mort en 1659. A en croire Huet, il avait une grande connaissance des antiquités romaines et des médailles. Huet le décida à étudier le grec dans un âge avancé. Graindorge avait le goût délicat, un jugement solide, une critique fine; mais sa paresse naturelle, déguisée en philosophie et en mépris de la réputation, rendirent ses talents à peu près inutiles. On a cependant de lui quelques dissertations scientifiques qui ont été insérées dans les recueils du temps. J. V.

Huet, au commencement de son traité *De Interpretatione*, dans la 2e édition de ses *Origines de Caen*, et dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Ch. Nisard, *Mémoires de Huet*, p. 33 et suiv.

**GRAINDORGE** (*André*), naturaliste français, frère cadet du précédent, né à Caen, en 1616, mort le 13 janvier 1676. Il acheva ses études à Montpellier, et s'y fit recevoir docteur. L'archevêque de Narbonne l'appela dans cette ville, où il resta une vingtaine d'années, s'occupant à la fois de l'exercice de son art et de l'étude de la philosophie, dans laquelle il suivait les principes d'Épicure et de Gassendi. Il retourna ensuite dans sa ville natale, où il exerça plusieurs charges municipales. On lui doit : *In futilem Figuli exercitationem medicam de principiis fœtus, Animadversiones*; Narbonne, 1658, in-8°; — *Dissertatio de natura ignis, lucis et colorum*; Caen, 1664, in-4°; — *De l'Origine des Macreuses*; Caen, 1680, in-8° : mis au jour par Thomas Malouin, réimprimé par Buchoz, en 1780, dans les *Traités très-rares concernant l'histoire naturelle*. Graindorge laissa en manuscrit : *Statera Aeris* et *De Origine Formarum*. J. V.

Huet, au commencement de son traité *De Interpretatione*, dans ses *Origines de Caen*, 2e édition, et dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. — Moréri, *Grand Dict. histor.* — Ch. Nisard, *Mémoires de Huet*, p. 33 et suiv.

**GRAINDORGE** (*Jacques*), astronome français, parent des précédents, né en 1602, mort à l'abbaye de Fontenay, le 25 mai 1680. Il était entré dans l'ordre des bénédictins en 1621, et devint plus tard prieur de Culey. Il commença l'étude de l'astronomie sous la direction de Gilles Macé. Croyant avoir trouvé le moyen de déterminer les longitudes en mer, Graindorge annonça dans des programmes sa prétendue découverte. Jusqu'en 1669 il fit un mystère de sa méthode : alors il reçut l'ordre de venir à Paris, et on lui promit une récompense si sa découverte était réelle. L'Académie des Sciences fut chargée de l'examiner. Il l'exposa devant ce corps savant, qui déclara que le système de Graindorge était fondé sur l'astrologie judiciaire et n'avait par conséquent aucune solidité. On lui doit : *Mercurius invisus, sed tamen prope Solem observatus*; Caen, 1674, in-4°. J. V.

Huet, *Origines de Caen*, 2e édition, et *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. — Moréri, *Grand Dict. histor.*

**GRAINGER** ou **GRANGER** (*Jacques*), médecin et poëte écossais, né à Dunse, vers 1723, mort dans

l'île de Saint-Christophe, le 24 décembre 1767. Il fut attaché en qualité de chirurgien au régiment de Pulteney pendant l'insurrection de l'Écosse en 1745, et dans les campagnes d'Allemagne. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il résigna sa place, pratiqua pendant quelque temps la chirurgie à Londres, tout en publiant divers ouvrages qui lui firent une certaine réputation et ne l'enrichirent pas, et finit par accepter la proposition d'aller s'établir comme médecin dans l'île de Saint-Christophe. A son arrivée, il épousa la fille d'une dame qu'il avait guérie de la petite vérole pendant la traversée. A l'exception d'un court voyage qu'il fit en Angleterre, il résida jusqu'à sa mort à Basse-Terre, dans l'île de Saint-Christophe. Grainger a écrit quelques ouvrages de médecine et plusieurs poëmes; comme médecin, il n'a pas laissé de trace; comme poëte, il a deux ou trois heureuses inspirations : ce n'est pas assez pour sauver ses poëmes de l'oubli. On a de lui : *Historia Febris anomalæ batavæ annorum* 1746, 1747, 1748; Londres, 1753, in-8°; — *Ode to Solitude*, publiée pour la première fois dans la *Collection of fugitive Poetry* de Dodsley. Suivant Boswell, Johnson admirait beaucoup cette ode et aimait à en répéter le commencement; — *Elegies of Tibullus;* Londres, 1758; cette traduction fut vivement attaquée dans le *Critical Review* par le docteur Smollett, qui avait contre l'auteur une rancune personnelle; les critiques de Smollett sont d'ailleurs fondées : la traduction de Tibulle et les notes qui l'accompagnent ont fort peu de valeur; — *Bryan and Pereene*, ballade touchante, imprimée dans les reliques de Percy; — *Sugar Cane;* Londres, 1764, in-4°, poëme didactique sur un sujet qui convenait mieux à un traité en prose. Les embellissements prétendus poétiques, sous lesquels l'auteur déguise les détails techniques, ne sont pas heureux. On n'a guère retenu de son poëme qu'une périphrase ridicule sur les *rats*, qu'il appelle *la vermine à moustaches* (the whiskered vermin race); — *An Essay on the more common west India diseases; and the remedies which that country itself produces. To which are added some hints on the management of negroes;* Londres, 1764. X.

Johnson et Chalmers, *English Poets*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

**GRAINVILLE** (*Pierre-Joseph* DE (1)), numismate et philologue français, né à Rouen, vers 1670, mort dans la même ville, en 1730 (2). Il entra dans la Société de Jésus, et devint bibliothécaire du collége que ces Pères avaient à Rouen. Grand amateur de médailles, dont il rassembla une curieuse collection, il essaya d'établir, à l'aide des monuments numismatiques, certains points historiques controversés. Il fit preuve de savoir et de jugement dans ses éditions destinées aux écoliers. On a de lui : *Lettre sur une médaille de Maximin;* dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1703; — *Lettre à M. Moissonier, sur une médaille de Vitellius avec l'inscription :* Adventus Augusti; ibid., avril 1703; — *Remarques sur une dissertation de La Chausse, touchant une colonne* (la colonne Antonine) *trouvée depuis peu dans le Champ de Mars à Rome;* ibid., septembre 1704; — *Réponse à M. de La Chausse touchant une médaille de Faustine, la mère, et sa consécration avec Antonin le Pieux;* ibid., décembre 1705; — *Lettre sur une médaille de Sévère;* ibid., octobre 1709; — *Réponse à la Lettre sur un trésor de médailles, insérée dans nos Mémoires* (de Trévoux), *du mois de mars* 1709; ibid., mars 1710; — *Dissertation sur quelques médailles satyriques de Gallien, découvertes depuis peu;* ibid., juin 1712; — *Lettre sur la découverte de plusieurs médailles curieuses;* ibid., juillet 1714; — *Lettre sur l'usage qu'on peut faire des médailles par rapport à la religion;* ibid., août 1715; — *Explication d'une médaille de Néron;* ibid., novembre 1718; — *Lettres sur les médailles de son cabinet qui manquent à celui du P. Anselme Banduri;* dans le *Mercure de France*, juin 1723; — *Dissertation sur la vérité de la vision de Constantin;* dans les *Mémoires de Trévoux*, juin 1724. Les deux premières de ces dissertations ont été traduites en latin par Woltereck, dans le volume intitulé : *Electa Rei Nummariæ;* Hambourg, 1709, in-4°. On a encore du P. Grainville : *C. Suetonius expurgatus ab obscœnitate et varie illustratus;* Rouen, 1707, in-12; — *Paterculus, cum notis;* Limoges, 1714, in-12. Z.

Banduri, *Bibliotheca Nummaria*. — Sax, *Onomasticon*, VI, 61. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*. — Augustin et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Société de Jésus*, t. I.

**GRAINVILLE** (*Charles-Joseph* DE LESPINE), jurisconsulte français, né à Paris, vers la fin du dix-septième siècle, mort le 16 décembre 1754. Nommé conseiller au parlement de Paris, il se fit remarquer par son assiduité au travail. On a de lui : *Recueil d'arrêts rendus à la quatrième chambre des enquêtes;* Paris, 1750, in-4°; — *Mémoires sur la vie de Pibrac, avec des pièces justificatives, ses lettres amoureuses et ses quatrains;* Amsterdam (Paris), 1758 et 1761, in-12; ouvrage estimé, publié par l'abbé Sépher avec des additions. Grainville ne rapporte que les arrêts où les questions de droit ne sont pas altérées par des moyens de fait. E. G.

Chaudon, *Dict. historique*.

**GRAINVILLE** (*Jean-Baptiste-François-Xavier* COUSIN DE), littérateur français, né au Havre, le 3 avril 1746, mort à Amiens, le 1[er] février 1805. Destiné à l'état ecclésiastique, Grainville fut, au séminaire Saint-Sulpice, l'un des

(1) Et non *Nicolas*, comme le disent Sax et la *Biographie* Michaud.

(2) Et non en 1728, comme le prétend la *Biographie* Michaud.

émules les plus distingués de l'abbé Sieyès. Les idées de l'un et de l'autre prirent cependant ensuite une direction tout opposée. Adversaire prononcé des doctrines philosophiques qui vers la fin du dix-huitième siècle avaient envahi la société, Grainville ne se contentait pas de les combattre par la prédication, à laquelle il s'était voué avec succès, il les attaqua encore avec les armes du raisonnement et de l'éloquence dans un discours sur la question : *Quelle a été l'influence de la philosophie sur le dix-huitième siècle?* discours qui, en 1778, fut couronné par l'Académie de Besançon. Ce triomphe lui fit, parmi les hommes qui dirigeaient alors l'opinion, des ennemis qu'aigrit encore l'ardeur de sa polémique religieuse. En butte à de nombreuses tracasseries, il prit, afin d'y échapper, le singulier parti de quitter la chaire pour le théâtre; et une pièce de lui, en cinq actes et en vers, intitulée *Le Jugement de Pâris*, était sur le point de paraître à la Comédie-Française lorsque la révolution, qui vint à éclater, en ajourna indéfiniment la représentation. Il reprit alors, à Amiens, l'exercice des fonctions ecclésiastiques. Quoique soumis à la constitution civile du clergé, il professa toujours le respect le plus profond pour les dogmes fondamentaux du christianisme, et cette déclaration explicite le fit jeter dans les fers à l'époque où le culte catholique fut remplacé par celui de la déesse *Raison*, c'est-à-dire par l'athéisme. Le conventionnel André Dumont, envoyé en mission dans le département de la Somme, ayant trouvé Grainville dans les prisons d'Amiens, lui présenta un mariage civil comme son unique moyen de salut. Vaincu par la peur, le prêtre contracta un simulacre d'union conjugale avec une vieille parente, à laquelle, dans le secret de leur intérieur, il ne donna jamais que le nom de cousine. Réduit, pour subsister, à ouvrir une école publique, il parvint à y réunir une trentaine d'élèves; mais à l'époque du retour aux idées religieuses et à la pratique du culte, le caractère de prêtre marié jeta sur l'établissement de Grainville une telle défaveur qu'il perdit tous ses écoliers, à l'exception de trois. C'est alors que, plus que jamais pressé par le besoin, il écrivit en moins de six mois *Le dernier Homme*, poëme en dix chants, dont il avait, dit-on, conçu la première idée dès l'âge de seize ans. Une sœur de Grainville avait épousé, au Havre, un frère de Bernardin de Saint-Pierre, et ce fut à l'appréciation de celui-ci que l'auteur du *Dernier Homme* soumit son poëme, écrit d'abord en prose. Frappé de la grandeur du sujet et du mérite de quelques parties d'exécution, l'auteur de *Paul et Virginie* procura à Grainville un éditeur, qui lui offrit 800 fr. de son poëme. Mais la critique fut malveillante : seulement 36 exemplaires furent vendus. Grainville toucha à peine le quart du prix de vente stipulé, et le chagrin lui ayant occasionné une violente maladie inflammatoire, dans la nuit du 1er février 1805 il se précipita dans le canal de la Somme, qui coulait au bas de son jardin.

Le nom de Grainville, ainsi que son œuvre, serait sans doute resté voué à l'oubli si, en 1810, un érudit anglais, le chevalier Croft, dans ses *Remarques sur Horace*, n'eût mentionné *Le dernier Homme* comme une épopée comparable à celles de Milton et de Klopstock. Dès l'année suivante, Charles Nodier publia une seconde édition du poëme de Grainville, en y ajoutant une notice, qui ne contribua pas peu à relever dans l'estime du public littéraire cet ouvrage, d'abord méconnu. En 1814 Creuzé de Lesser commença à mettre en vers le poëme de Grainville. Ce travail, qui n'a été publié qu'en 1831, présente de nombreux changements et de très-importantes additions, qui font du *Dernier Homme*, mis au jour par M. de Lesser, un ouvrage bien supérieur à celui de Grainville. La notice de Ch. Nodier nous apprend que l'auteur primitif avait eu aussi le projet de versifier son poëme. Dans l'état où il l'a laissé, l'exécution est loin de répondre à la grandeur du sujet.

*The last Man* (*Le dernier Homme*), roman en trois volumes de Campbell, publié plusieurs années après la mort de Grainville, n'offre aucun point de comparaison avec l'œuvre épique de celui-ci; il n'a de commun que le titre. [P.-A. Vieillard, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemp.* — *Dictionnaire de la Conversation.*

**Grainville** (*Jean-Baptiste-Christophe*), poëte français, né à Lisieux, en 1760, mort le 13 décembre 1805. Il se fit recevoir avocat au barreau de Rouen; mais il se fit surtout connaître dans les belles-lettres. On a de lui : *Le Carnaval de Paphos*, poëme; Paris, 1784, in-12; — *Ismène et Tarsis, ou la Colère de Vénus*, roman poétique, suivi de quelques pièces de vers de Métastase, traduites en prose; Londres (Paris), 1785, in-12; — *Les Étrennes du Parnasse;* Paris, 1788-1789, 2 vol.; — *Les Aventures d'une jeune Sauvage*, écrites par elle-même, trad. de l'italien de l'abbé P. Chiari; Turin et Paris, 1789, 3 vol. in-12; — *Le Panthéon, ou les dieux de la fable représentés par des figures, avec leurs explications* (avec Sylvain Maréchal); Paris, 1790, in-8° et in-4°; — *La Fatalité*, roman poétique; 1791, in-12 : c'est une allégorie inspirée par les premiers jours de la révolution française, et dont le théâtre est en Arcadie; — *Le Vendangeur*, poëme trad. de Tansillo; 1792, in-12; — *Les Hymnes de Sapho nouvellement découvertes*, trad. de l'italien de don Vicenzo Imperiali; Paris, an v (1796), in-12; — *Le Remède d'amour*, trad. du latin d'Ovide; Paris, 1797; — *La Musique*, poëme, trad. de l'espagnol de don Th. Yriarte, avec des notes par Langlé; Paris, 1800, in-12 : cet ouvrage, en cinq chants, valut à Grainville des remerciements du Conservatoire de Musique.

Grainville a fourni de nombreux articles au

*Journal encyclopédique*, au *Magasin encyclopédique*, au *Mercure*, au *Journal littéraire* de Clément; au *Courrier des Spectacles*. Il avait commencé la publication d'un *Choix de Monuments inédits*, d'après Winkelmann, mais il n'en a paru que deux livraisons (1789). Grainville a laissé en manuscrit : *La Chasse*, poëme en prose, en quatre chants; — une traduction de l'*Araucana*, poëme espagnol, d'Alonzo Ercilla; — *L'Italie délivrée des Goths*, trad. de l'italien du Trissin; — *Les Argonautes*, poëme trad. du latin de Valerius Flaccus; — *Les Héraclides*, opéra, etc. E. Duchosne.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor.* — Quérard, *La France littéraire*, t. II, p. 180; t. III, p. 448; t. IV, p. 181; t. IX, p. 387.

**GRAM** (*Hans*), érudit danois, né à Bjerby (diocèse d'Aalborg), le 28 octobre 1685, mort en 1748. Après avoir étudié sous la direction de son père, qui était pasteur, il se rendit à l'université de Copenhague en 1703, fut admis au collége Ehlers en 1706, et devint maître ès arts en 1708. Gram remplit, de 1711 à 1720, les fonctions de co-recteur à l'école latine de Copenhague. Ses profondes connaissances en grec lui valurent la place de professeur en cette langue à l'université (1714). Nommé historiographe royal et bibliothécaire en 1730, archiviste privé en 1731, il avait le titre honorifique de conseiller d'État au moment de sa mort. Ses enseignements firent un grand nombre d'élèves distingués. Gram savait et même parlait plusieurs langues, et quoiqu'il ne fût jamais sorti de sa patrie, il était en correspondance avec quelques savants étrangers, comme Fabricius, J.-Chr. Wolf, Haverkamp, Duker, qu'il aidait volontiers dans leurs recherches historiques et philologiques. La part qu'il prit à la réforme des études, à l'organisation de la Société des Sciences, le zèle qu'il mit à classer les archives, à accroître la bibliothèque, à encourager les hommes studieux, et enfin ses propres travaux témoignent de son amour pour les lettres. Mais tous ces mérites, joints aux vertus privées qu'on lui attribue, ne suffisent pas à justifier les éloges que lui ont prodigués quelques savants et entre autres Suhm, qui l'appelle « le plus grand homme du Danemark ». Gram n'a en effet pas produit d'ouvrage considérable; il dissémina les trésors de son érudition dans une foule de petits écrits, et ne s'occupa jamais que de questions de détail. Son principal titre à la reconnaissance de ses compatriotes, c'est d'avoir été l'un des premiers qui aient soumis à un examen vraiment critique les monuments de l'histoire nationale. On a de lui : *De Origine Geometriæ apud Ægyptios*; Copenhague, 1706; — *Architæ Tarentini Fragmentum*; 1707; — *Observationes ex scriptoribus antiquis*; 1709; — *Thesium Decas*; 1709; — *Specimen observationum græcarum ad Arati Phænomena*; 1710; — *Historia Deorum, ex Xenophonte*; — *Castigationes ad Scholia in Thucydidis libros I, II*; 1721, 1722; — *De Veteris Testamenti versionis græcæ in Novo Testamento allegatione*; 8 dissertations; 1722-1733; — *Notitiæ veterum græcæ linguæ Scriptorum*, pars I, II; 1729, 1731; — *Nucleus Latinitatis*; 1722; réimprimé en 1728 et plusieurs autres fois; — *Index alphabeticus descriptionis Musei regii rariorum*; 1726, in-fol.; — *Memoria Christiani de Lenthe* 1725 *defuncti*; 1726, in-fol.

Gram a fourni plusieurs articles aux *Mémoires de la Société des Sciences de Copenhague*, alors publiés en danois et en latin. Les principaux sont : *Sur la Découverte de la Poudre à canon et sur son introduction en Danemark* (t. I); *Sur la Réforme que Christian II avait en vue* (t. III); *Corrections à l'histoire du roi Waldemar, fils de Christophe* (t. IV); *Sur Christine, duchesse de Lorraine, fille de Christian II* (t. V); *Explication de quelques mots danois et de quelques expressions anglo-saxonnes* (t. V). Il a aussi publié un *Mémoires sur l'état des lettres en Danemark et en Norvège, antérieurement à la fondation de l'université de Copenhague*, dans *Dænische Bibliothek*, t. VII, et un *Commentaire sur l'expédition imaginaire de Henri l'Oiseleur en Danemark*, dans *Nova Acta Lipsiensia*, t. II, part. II. Il ajouta de savantes notes à l'*Histoire de Danemark* de Meursius. Ces notes se trouvent dans l'édition des œuvres de Meursius publiée par Lami; Florence, 1746. Enfin, Gram fut l'éditeur de *Lamberti Bos. Antiquitates Græcæ*; Copenhague, 1721, in-12; — *Theophrasti Caracteres*, *græce*; 1725, in-8°; — *Olai Wormii Epistolæ*; 1728, in-8°; édition qui fut presque entièrement anéantie par un incendie; — *N. Cragii Annalium Libri VI, quibus res danicæ ab excessu Friderici I a Christiano III gestæ ad annum* 1550 *enarrantur*, avec préface; 1737, in-fol.; — *Christian IV des historiæ*, par Stange, t. I-IV; 1749, in-fol., édit. revue et améliorée. On trouve des lettres de Gram dans *Sylloge Epistolarum*; Nuremberg; — *Journal for Politik*, etc., redigé par Fabricius, an. 1810, t. I, et dans d'autres recueils.

Son frère *Laurent*, né en 1701, mort en 1774, fut pasteur en diverses localités, et fut nommé en 1757 professeur de théologie à l'Académie de Sorø. On a de lui : *Thesium philologicarum Dodecas*; Copenhague, 1721, in-4°, et d'autres écrits.

Nyerup et Kraft, *Litt.-Lex.*

**GRAM** (*Christian*), jurisconsulte danois, vivait à la même époque; il mourut à Christiania, avec le titre de conseiller de justice. On a de lui : *Kort Journal*; Christiania (1760), in-4°, brève relation de son voyage en France, en Hollande et en Angleterre; — *Forsøg til oprindelse af det beneficerede Gods i Norge* (Essai sur l'Origine des Bénéfices en Norvège); Christiania, 1773, in-4°; — Traduction en danois de l'*Histoire*

*de la révolution de Gènes*, par Voltaire; ibid.
E. BEAUVOIS.

Suhm, *Préface* de la trad. danoise des *Ann.* de Crug. — Wolf, *Histor.*, *Ordborg*. — Mœller, notice sur Grame dans *Skandinavisk Selskabs Skrifter*, 1810.

**GRAMAYE** (*Jean-Baptiste*), historien et antiquaire belge, né à Anvers, vers 1580, mort à Lubeck, en 1635. Il étudia le droit à Louvain, où il obtint en 1600 le grade de licencié, puis il professa dans cette ville la rhétorique et le droit. Il habita ensuite Arnheim pendant quelques années en qualité de prévôt de l'église collégiale de Sainte-Walburge. Nommé historiographe, il parcourut pendant trois années toutes les provinces des Pays-Bas, pour y consulter les archives et rechercher les antiquités, mission rendue souvent difficile par les vanités et les prétentions locales. Ayant entrepris le voyage d'Italie et d'Espagne, il fut fait prisonnier par les Barbaresques et conduit en Afrique. De retour dans sa patrie, il fut comblé de faveurs par les archiducs Albert et Isabelle; mais entraîné par sa passion pour les voyages, il se rendit en Moravie et en Silésie, où l'évêque d'Olmütz, le cardinal François de Dietrichstein, l'attacha au collége de cette ville. Il mourut à Lubeck en revenant de Belgique, où ses affaires l'avaient appelé. Ses principaux travaux sont : *Asia, sive Historia universalis Asiaticarum gentium*, etc.; Cologne, 1591, in-4°; Anvers, 1604, in-4°; reproduit sous le titre d'*Hypomnemata, sive illustria facta Gentium Asiaticarum*; Francfort, 1611; — *Africæ illustratæ Libri X, in quibus Barbariæ gentisque ejus, ut olim et nunc, describuntur*, etc.; Tournay, 1622, in-4°; Cologne, 1623, in-4°; — *Diarium Rerum Argelæ gestarum anno 1619, sive speculum miseriæ servorum turcicorum*; Ath, 1622, in-8°; Cologne, 1623, in-8°; — *Historia Brabantica*; Louvain, 1606, in-8°; — *Antiquitates Ducatus Brabantiæ*, etc.; Bruxelles, 1606, in-4°; et 1610, in-4°; — *Historia Namurcensis, in qua comitum series et gesta, antiquitates urbis et comitatus describuntur*; Anvers, 1607, in-4°; *Historiæ et antiquitatum urbis et provinciæ Mechliniensis Libri III*; Bruxelles, 1607, in-4°; — *Historiæ et antiquitatum urbis Cameracensis summa Capita*; Bruxelles, 1608, in-4°; — *Hasbaniæ illustratæ Libri X*, etc.; Tournay, 1622, in-4°; Cologne, 1623, in-4°. Les ouvrages de Gramaye relatifs à l'histoire et aux antiquités des Pays-Bas sont réunis dans le recueil intitulé : *Antiquitates Belgicæ, emendatiores et auctæ antiquitatibus Bredanis, nunc primum editis*. Accedunt *hac editione Nicolai de Guyse Mons Hannoniæ, Davidis Lindani Teneramonda*; Louvain et Bruxelles, 1708, 2 parties en 1 vol. in-fol. Jöcher lui attribue un *Lexicon Mauritanicum*, mais sans faire connaître si ce livre a été imprimé. Les écrits historiques de Gramaye peuvent être utilement consultés, bien qu'ils soient dépourvus de critique et que le style en soit souvent incorrect. E. REGNARD.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — Jean Zwalliard, *Préface* de la *Description de la ville d'Ath*; Ath, 1610, in-8°.

**GRAMBERT** (*Joseph*), littérateur français, né en 1761, à Villeneuve près Lons-le-Saulnier, mort dans cette dernière ville, le 11 janvier 1829. Il fit ses études dans sa patrie, et sous la protection du docteur et de l'abbé Giraud, ses oncles, il vint à Paris et se fit remarquer par quelques poésies légères ou de circonstance. Il accepta les principes révolutionnaires, et devint membre très-actif de la Société des Jacobins. Comme beaucoup d'autres, il se trouva dépassé par les événements, et sa raison se troubla devant leur accomplissement. Il se retira à Lons-le-Saulnier, et, après une guérison plus ou moins complète, obtint une place dans l'administration départementale. Plus tard, il professa la rhétorique et ouvrit une institution primaire. On a de lui : *La Voltairiade*, ou *Aventures de Voltaire dans l'autre monde*, février 1815, in-8°. C'est l'œuvre d'un esprit malade, où l'auteur, après avoir décrit un pandémonium dans lequel Voltaire joue un grand rôle, fait chasser de l'Élysée le grand philosophe par le goupillon de l'abbé Nonnotte. Grambert a laissé en manuscrit des *Mémoires*. H. LESUEUR.

Quérard, *La France littéraire*.

* **GRAMMARSEO** (*Pietro*), peintre de l'école piémontaise, né dans le Montferrat, florissait en 1523. En cette année, il peignit un bon tableau d'autel que l'on conserve encore à l'église des Conventuels de Casale. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **GRAMMATICA** (*Antiveduto*), peintre de l'école romaine, né d'un père siennois, aux environs de Rome, en 1571, mort en 1626. Élève de Domenico Perugino, il fut un des bons artistes de son temps; il excellait surtout à peindre les portraits et à contrefaire les œuvres des grands maîtres. Il abusa indignement de ce dernier talent, et se fit chasser honteusement de l'académie de Saint-Luc, dont il était *prince* ou président pour avoir tenté de substituer une copie qu'il avait faite secrètement du *Saint Luc* de Raphael que possède l'Académie, afin de vendre ce tableau à un seigneur étranger. La honte et le chagrin paraissent avoir abrégé sa carrière.

Il laissa un fils, nommé *Impériale*, qui mourut à l'âge de trente-six ans, sans avoir su s'élever au-dessus de la médiocrité. E. B—N.

Baglione, *Vite de' Pittori*, etc., dal 1572 al 1642. — Missirini, *Memorie per servire alla storia della Romana Accademia di S.-Luca*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*.

**GRAMMATICO** ou **GRAMMATICUS** (*Nicaise*), astronome italien, né à Trente, mort à Ratisbonne, le 28 septembre 1736. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et fit beaucoup d'observations à Fribourg en Brisgau, depuis 1718; à Ingolstadt, depuis 1722 jusqu'en 1726; à Madrid,

en 1727 et 1728. Il enseignait dans ces différentes villes les mathématiques et la philosophie. Ses ouvrages sont : *Methodus nova Solis et Lunæ eclipsium in plano organice delineandarum*; Fribourg, 1720, in-4°; — des additions à une nouvelle édition des tables astronomiques de La Hire (*Tabulæ astronomicæ Planetarum omnium, Ludovici XIV jussu et munificentia exaratæ anno* 1702, *nunc vero in commodum astronomiæ cultorum denuo in lucem editæ : adduntur in fine Tabulæ Cassinianæ reformatæ motus satellitis primi Jovis*; Ingolstadt, 1722, in-4°; — *Problema geographicum de longitudine locorum terræ per acum nauticam indaganda*; ibid., 1723, in-4°; — *Exercitatio de cometa anni* 1723 (en collaboration avec le P. Schreier, qui succéda à Ingolstadt au P. Grammatico); ibid., 1724, in-4°; — *Planetolabium novum, pro Solis reliquorumque planetarum positu accurate designando*; ibid., 1725, in-fol.; — *Uranophili e Soc. Jesu Tabulæ lunares, ex theoria et mensuris Isaaci Newtoni, in gratiam cultorum astronomiæ concinnatæ, addito usu tabularum*; ibid., 1726, in-4°; — *Dissertatio astronomica de ratione corrigendi typos et calculos eclipsium Solis et Lunæ, mapparumque geographicarum constructiones, ab astronomis et geographis hactenus adhibitas, in hypothesi Telluris sphæricæ, cum ista reapse sit figuræ sphæroidalis*; Nuremberg et Ingolstadt, 1734, in-4°, et dans la *Commercium litterarium astronomicum*, n° 12; l'auteur y supposait, avec Cassini, la terre allongée vers les pôles, erreur qui ne fut dissipée qu'en 1736; — *De vera epocha conditi et per Christum reparati orbis Dissertatio*; Ingolstadt, 1734, in-4°; — *Dissertatio astronomica de cometa annorum* 1729 et 1730; Tyrnau, 1736, in-12.

H.

Lalande, *Bibliographie astronomique*. — Weidler, *Hist. astronomiæ*.

**GRAMMONT**, famille française, qui tire son nom d'un château fort situé entre Vesoul et Montbéliard, lequel a été ruiné par Louis XI. Essentiellement distincte de la maison de Gramont, elle est une branche de la maison de *Granges*, du haut baronnage de l'antique chevalerie de Bourgogne. Cette famille possède des titres historiques curieux, dont l'origine paraît remonter au onzième siècle. Saint Théodule, évêque de Sion sous Charlemagne, était de la maison de Grammont. Guy, sire de Granges, chevalier en 1105, reçut, en 1162, à leur passage dans son pays, les fameuses reliques des trois rois mages, que l'empereur Frédéric Barberousse envoyait de Milan à Cologne, où elles sont encore. Il fut préposé à leur garde, et obtint d'écarteler ses armes d'*azur à trois têtes de rois couronnés d'or*. De là aussi l'origine de la devise de cette maison : *Dieu aide au gardien des rois*. Les Grammont ont été élevés aux premières dignités de l'Église, de l'État et de l'armée, tant sous la monarchie espagnole que sous la souveraineté des rois de France après la conquête de la Franche-Comté. Philippe IV, roi d'Espagne, érigea la terre de Grammont en comté, en 1656. La terre de Villersexel, touchant à celle de Grammont, devenue le séjour du chef de la famille, fut érigée en marquisat, en 1718. Les principaux personnages de cette famille sont :

**GRAMMONT** (*Antoine-Pierre Ier* DE), prélat français, né en 1615, mort le 1er mai 1698. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Alexandre VII le nomma, en 1662, doyen du chapitre de Besançon; Grammont ne voulut pas accepter cette dignité, dont la collation appartenait aux chanoines. Pour lui prouver leur gratitude, ceux-ci l'élurent archevêque; mais le pape, qui ne reconnaissait pas au chapitre le droit de nommer l'archevêque, refusa de confirmer cette élection; cependant il offrit des bulles de nomination. Grammont les accepta; il se fit alors sacrer, et prit possession de son siége. Lorsque Louis XIV envahit la Franche-Comté, en 1668, Grammont, enfermé dans Besançon, fit tous ses efforts pour retarder la prise de cette ville. Les ecclésiastiques eux-mêmes prirent part à la défense de la place, et on vit souvent venir l'archevêque sur les remparts encourager les citoyens à la résistance. Six ans après, son pays fut de nouveau envahi par les troupes françaises. Grammont se résigna, et il reçut Louis XIV à la porte de sa cathédrale, en lui disant : « Nous allons rendre grâces à Dieu de ce que, si sa providence nous a destinés à vivre sous la domination de Votre Majesté, elle nous a donnés au plus grand des rois. » Grammont s'occupa dès lors de relever les études dans son diocèse; il rétablit les écoles de théologie, fonda un séminaire, une maison de missionnaires, et contribua à la reconstruction du grand hôpital. On lui doit de nouvelles éditions du *Missel*, du *Bréviaire*, du *Rituel*, et un *Catéchisme* de son diocèse.

J. V.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Église, de la Ville et du Diocèse de Besançon*.

**GRAMMONT** (*François-Joseph* DE), prélat français, neveu du précédent, mort le 20 [illegible] 1715. Coadjuteur de son oncle, sous le titre d'évêque de Philadelphie, il lui succéda sur le siége de Besançon. Il reconstruisit l'archevêché, donna de nouvelles éditions du *Bréviaire* et du *Rituel*, publia un recueil de statuts synodaux, et légua sa fortune au séminaire.

J. V.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Égl., de la Ville et du Diocèse de Besançon*. — *Histoire du Comté de Bourgogne*, tome II, p. 479.

**GRAMMONT** (*Antoine-Pierre II* DE), prélat français, neveu du précédent, né en [illegible], mort le 7 septembre 1754. Après avoir achevé ses études au collége Louis-le-Grand à Paris, il devint à dix-sept ans aide de camp de son [illegible] le marquis de Grammont, qui commandait alors sur le Rhin. Il se fit remarquer dans la campagne de 1702; mais blessé devant Spire, il fut [illegible]

prisonnier. Échangé, il reçut le commandement d'un régiment de dragons qui porta son nom. A Malplaquet, il eut un cheval tué sous lui. A la paix son régiment fut licencié; Grammont revint dans sa province, et bientôt il embrassa l'état ecclésiastique; l'archevêque son oncle le pourvut d'un canonicat du chapitre de Besançon. En 1735, Louis XV le nomma à son tour archevêque de cette ville. Grammont aimait les lettres, et devint directeur de l'Académie de Besançon.

J. V.

Courbouzon, *Éloge d'Ant.-Pierre de Grammont.*

*GRAMMONT (*Michel* DE), général français, du dix-huitième siècle, mort doyen des lieutenants généraux. En récompense de sa belle défense de la petite place de Rheinstein, sur le Rhin, le roi Louis XIV lui donna six pièces de canon. C'est pour lui que la terre de Villersexel fut érigée en marquisat, en 1718.

Son frère aîné, aussi lieutenant général, fut commandant en chef du comté de Bourgogne.

*Pierre* DE GRAMMONT, fils de Michel, mourut en 1795, doyen des lieutenants généraux.

Duc de Caraman, *Encycl. des G. du M.*

GRAMMONT (*Alexandre-Marie-François-de-Sales-Théodule*, marquis DE), homme politique français, né le 26 avril 1765, au château de Dracy-le-Conches (Saône-et-Loire), mort au château de Villersexel, en 1841. Entré dès l'âge de seize ans dans un régiment de cavalerie, en qualité de sous-lieutenant, il devint trois ans après capitaine. Il épousa une demoiselle de Noailles, et devint ainsi le beau-frère du général La Fayette, dont il partageait les principes politiques. Admis comme grenadier dans la garde nationale, il fut blessé le 10 août 1792, en défendant la monarchie constitutionnelle. Il vécut ensuite dans la retraite jusqu'en 1812, époque à laquelle il reçut le titre de président du collége électoral du département de la Haute-Saône, qui le choisit pour candidat au sénat; mais, peu sympathique au régime impérial, il refusa de faire partie d'une députation envoyée à Napoléon, et ne fut pas nommé. En 1814 il se chargea de présenter au roi Louis XVIII une adresse pleine de dignité au nom du conseil général de la Haute-Saône. De 1815 à 1839, il représenta à la Chambre des députés l'arrondissement de Lure, où est située la terre de Villersexel. Il vota toujours avec l'opposition constitutionnelle, et défendit les droits et la liberté des citoyens. Sa fille a épousé M. le comte Félix de Mérode. J. V.

*Biogr. des Députés.*

*GRAMMONT (*Ferdinand*, marquis DE), homme politique français, fils du précédent, est né à Villersexel (Haute-Saône), le 6 juin 1805. Jeune encore, il prit une part active aux progrès de l'agriculture et de l'industrie métallurgique dans son département. Élu député de Lure, à la place de son père, en 1839, il contribua au rejet de la loi de dotation du duc de Nemours. Il vota constamment avec l'opposition de gauche, et se montra partisan de la réforme électorale. A la révolution de Février, il était encore député; il fut réélu par le département de la Haute-Saône à l'Assemblée constituante, où il fit partie du comité du commerce. A l'Assemblée législative, il vota avec la majorité. Élu député au corps législatif par le même département, après les événements de décembre 1851, il a été réélu en 1857. Le marquis de Grammont a épousé en 1829 une fille du duc de Crillon. J. V.

*Biogr. des Députés. — Biogr. des Représentants à l'Assemblée constituante. — Biogr. des Représentants à l'Assemblée législative. — Les trois grands Corps de l'État.*

*GRAMMONT (*Jacques-Philippe* DELMAS DE), général et homme politique français, né à la fin du siècle dernier, était colonel de hussards à la révolution de Février. Nommé général de brigade le 7 décembre 1848, il fut chargé du commandement d'une brigade de l'armée des Alpes, et en l'absence du général d'Uzer, il devint le commandant en chef des forces militaires dans le département de la Loire, mis en état de siége en juin 1849. Élu représentant à l'Assemblée législative par le même département, le 22 juillet, son élection fut contestée; mais il réussit à se faire admettre, et il se fit bientôt dans l'assemblée une position particulière par ses discours et ses propositions originales. Il demanda d'abord l'établissement d'une banque foncière, puis il présenta un projet de loi contre les mauvais traitements exercés sur les animaux, demanda la réduction des états-majors, le transport du siége du gouvernement et de l'assemblée à Versailles, etc. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fut nommé membre de la commission consultative et chargé du commandement des forces militaires dans le département de Lot-et-Garonne; le 15 janvier 1852, il fut appelé au commandement du département des Basses-Pyrénées. Bientôt après il fit un voyage en Espagne, devint général de division, et fut mis en disponibilité. Au mois de mai 1857, il a été appelé au commandement d'une division de cavalerie réunie à Lunéville. L. L—T.

*Moniteur*, 1849, 1850 et 1851.

GRAMMONT (NOURRY dit). *Voy.* NOURRY.

GRAMOND ou GRAMMONT (*Gabriel-Barthélemy*, seigneur DE), historien et magistrat français, né à Toulouse, vers 1590, mort dans la même ville, en 1654. Issu d'une ancienne famille du Rouergue qui avait fourni un grand nombre de conseillers au parlement de Toulouse, il fut lui-même conseiller au grand conseil, président aux enquêtes du parlement de cette ville, et enfin conseiller d'État ordinaire. On a de lui: *Ludovicus XIII, sive annales Galliæ ab excessu Henri IV. Liber quo rerum in Gallia, Germania, Italia, Belgia, Lotharingia per Gallos hoc tempore gestarum* (*usque ad annum* 1617), *accurata narratio continetur, et quidem uberior quam in aliis hactenus editis libris;* Paris, 1641, in-fol. Grammont fit repa-

raître son ouvrage avec une continuation jusqu'à l'an 1629 : *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV,.... Libri decem octo*; Toulouse, 1643, in-fol.; Amsterdam (Elzevier), 1653, in-8°. Cet ouvrage est une continuation de la grande *Histoire* de De Thou ; mais Grammont n'avait ni le caractère ni le talent de cet illustre écrivain. Il flatte le cardinal de Richelieu, dont il attendait des faveurs, et déchire d'autres personnes, dont il n'espérait rien. Son style est affecté et incorrect. Guy Patin, dans ses lettres, juge fort sévèrement cet ouvrage. « Son livre est peu de chose, dit-il, et infiniment au-dessous de l'*Histoire* du président De Thou. Il est rempli de faussetés et de flatteries indignes d'un homme d'honneur. Quand il fut achevé d'imprimer et près d'être mis en vente, M. de Gramond fit refaire les quinze dernières feuilles, pour y flatter plus fortement le cardinal de Richelieu, qui était alors au plus haut point de faveur. Ce bonhomme crut qu'il n'y avait point de termes assez forts pour le louer; mais il n'y gagna rien, car le cardinal vint à mourir. » Gramond avait déjà publié : *Historia prostratæ a Ludovico XIII sectariorum in Gallia Rebellionis;* Toulouse, 1623, in-4°. Gramond dans cet ouvrage prend plutôt le ton d'un controversiste que celui d'un historien, et il se montre aussi violent qu'injuste pour les protestants. X.

Guy Patin, *Lettres*, t. I, let. 91. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. IV. — Lambert, *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, t. I, liv. 4. — Funccius, *Breviarium orbis hodie imperantis*, p. 44. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Lelong, *Dictionnaire historique de la France* (édit. Fontette), t. II, p. 446. — *Biographie Toulousaine*.

* **GRAMONT**, famille française, qui doit son nom à une petite ville du département des Basses-Pyrénées, appelée aussi Bidache, sur la Bidouze, à deux myriamètres et demi de Bayonne, et qui était autrefois la capitale de la seigneurie indépendante que cette famille possédait entre le Labourd et la basse Navarre. Les Gramont font remonter leur origine à Sanche-Garcie-Agramonte d'Aure, vicomte d'Arboust, seigneur de Montalban et de Salles, qui, en 1381, rendit hommage pour ces divers fiefs au comte de Foix. Ils se sont divisés en deux branches, celle de *Gramont d'Aure* ou *d'Aster*, et celle de *Gramont-Caderousse*.

Les Gramont d'Aure, branche aînée de la maison, descendent en ligne directe de Sanche-Garcie-Agramonte d'Aure. La vicomté d'Aster, en Bigorre, passa, en 1460, par acquisition, dans leur famille, qui depuis en conserva le nom.

Les Gramont-Caderousse, autrement dits du *Dauphiné*, descendaient d'un cadet des Gramont de Navarre, qui au quinzième siècle vint s'établir en Dauphiné, où il acquit la seigneurie de *Vachères*. L. L—T.

*Grands-Officiers de la Couronne*, t. IV, p. 605 et suiv. — *Notice historique sur la Maison de Gramont*; Versailles, 1857.

I. *Branche des Gramont d'Aure*.

Parmi les hommes remarquables de cette branche, on cite :

* **GRAMONT** (*Roger* DE), sieur de Bidache, qui fut ambassadeur à Rome sous Louis XII. Un de ses fils, *Charles* DE GRAMONT, fut archevêque de Bordeaux.

*Notice histor. sur la Maison de Gramont*.

**GRAMONT** (*Gabriel* DE), prélat français, autre fils de Roger de Gramont, mort le 26 mars 1534, dans son château de Balma, près de Toulouse. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, Gabriel succéda à son frère dans l'évêché de Couserans, et fut pourvu de celui de Tarbes en 1522. François I[er] le chargea de plusieurs missions délicates. Envoyé en 1526 en Espagne pour travailler à la délivrance du roi de France, il resta à Madrid après le départ de ce prince. L'empereur ayant appris que François I[er] venait de se liguer avec le roi d'Angleterre, fit arrêter Gramont; mais des représailles exercées sur des envoyés espagnols le firent rendre à la liberté. Revenu en France, Gramont fut envoyé en Angleterre, avec mission de pousser Henri VIII à jeter les yeux sur la duchesse d'Alençon lorsqu'il songerait à remplacer Catherine d'Aragon. Gramont conseilla en effet le divorce au roi d'Angleterre; mais il eut le déplaisir de voir Henri VIII épouser ensuite Anne de Boulen. Son élection à l'archevêché de Bordeaux par le chapitre de cette ville, en 1529, fut annulée par le pape, comme contraire au concordat, mais le pape le nomma aussitôt à cette dignité; cinq mois après il se démit en faveur de son frère. Le roi lui donna l'ambassade de Rome, et Clément VII le revêtit de la pourpre en 1530. Gramont négocia le mariage du duc d'Orléans, qui fut depuis Henri II, avec Catherine de Médicis, nièce du pape. En 1532 il fut nommé évêque de Poitiers et enfin archevêque de Toulouse. On a conservé de lui en manuscrit un recueil de lettres relatives à ses différentes ambassades. L. L—T.

*Notice hist. sur la Maison de Gramont*. — [illegible] *Hist. des Cardinaux*.

* **GRAMONT** (*Antoine I[er]* D'AURE DE), mort en 1576, issu du mariage de Menaud d'Aure, vicomte d'Aster, et de la petite-fille de Roger de Gramont, *Claire* DE GRAMONT, unique héritière de cette maison, fut substitué aux noms et armes de Gramont. Il servit les rois Henri II et Henri III.

*Notice histor. sur la Maison de Gramont*.

* **GRAMONT** (*Philibert* DE), comte DE GUICHE, fils du précédent, né en 1552, mort en 1580. Il avait épousé, en 1567, Diane d'Andouins, la belle Corisande, qui, après la mort de son mari, devint l'une des maîtresses de Henri IV (voy. GUICHE). Gouverneur de Bayonne, le comte de Guiche eut le bras emporté d'un coup de canon au siége de La Fère, et mourut des suites de cette blessure.

*Notice hist. sur la Maison de Gramont*.

* GRAMONT (*Antoine II* DE), vicomte d'Aster et de Louvigny, épousa une nièce de Richelieu.

*Notice hist. sur la Maison de Gramont*; Versailles, 1857.

GRAMONT (*Antoine III*, maréchal duc DE), général français, né en 1604, mort à Bayonne, le 12 juillet 1678. Il parut à la cour sous le nom de *comte de Guiche*. En 1621 il servait au siége de Saint-Antonin, et l'année suivante il se trouvait à celui de Montpellier. En 1624 il se jeta dans Breda, et après la prise de cette place il se rendit en Piémont. Une affaire d'honneur l'obligea de passer en Allemagne, dans l'armée du comte de Tilly. En 1627, le duc de Mantoue le nomma son lieutenant général dans le Montferrat. Le comte de Guiche soutint alors un siége de vingt-et-un jours dans Nice de la Paille, et défendit, en 1630, la ville de Mantoue, assiégée par les Impériaux. Ayant été enveloppé dans une sortie, il fut blessé et fait prisonnier. La paix de Quérasque lui rendit la liberté, en 1631. Deux ans après, il put rentrer en France. On l'envoya en 1634 commander à Calais, et en 1635 il fut nommé maréchal de camp. Employé en cette qualité à l'armée d'Allemagne et de Flandre, sous le cardinal de La Valette, il fut blessé à Binghen, et se signala en plusieurs rencontres. Créé lieutenant général au gouvernement de Normandie et nommé gouverneur du château de Rouen à la mort du marquis de La Meilleraye, en 1638, il servit encore comme maréchal de camp dans l'armée d'Italie sous les ordres du cardinal de La Valette et du duc de Candale. Il y commanda la cavalerie. En 1639, il fut nommé mestre de camp du régiment des gardes françaises, et se trouva à la prise de Hivas. Chargé du commandement des troupes qui devaient suivre le roi en Savoie, il servit sous les ordres du maréchal de La Meilleraye en 1640, à Arras, à Bapaume, et fut promu lieutenant général des armées du roi le 10 avril 1641. Il continua de servir en Flandre, commanda une des attaques au siége d'Aire, investit La Bassée, et contribua à la prise de Bapaume, qui capitula le 18 septembre. Créé maréchal de France quatre jours après, il partagea le commandement de l'armée de Flandre avec La Meilleraye. En 1642 il eut le commandement de l'armée de Champagne, et se laissa battre à Honnecourt par le général Mello. En 1644 il servit sous le duc d'Enghien, eut un cheval tué sous lui à Fribourg, et commanda une attaque à la prise de Philipsbourg. Après la mort de son père, il lui succéda dans le gouvernement de la Navarre et du Béarn et dans le gouvernement de Bayonne. Il commanda encore l'armée du Luxembourg, sous le duc d'Enghien, prit Wimpfen, fut blessé à Nordlingen et fait prisonnier. Échangé presque aussitôt, il commanda l'armée de Flandre avec les maréchaux Gassion et de Rantzau en 1646, et contribua à la prise de Courtray. On le retrouve encore au siége de Lerida et à la bataille de Lens, où il commandait l'aile gauche. En récompense, il fut créé duc et pair de France par lettres d'érection du comté de Gramont en duché-pairie, du mois de novembre 1648; mais il ne fut reçu qu'en 1663. Le maréchal de Gramont commandait l'armée devant Paris sous les ordres du prince de Condé en 1649. Il conserva Bayonne pendant les troubles de la Guienne jusqu'en 1657. Cette année il alla comme ambassadeur extraordinaire à Francfort, où on devait élire un empereur. En 1659 il alla à Madrid demander l'infante Marie-Thérèse en mariage au nom du roi. A la mort du duc d'Épernon, il devint colonel des gardes françaises. Il parut encore à la tranchée aux siéges de Douay et de Courtray en 1667. Quatre ans après, il se démit de sa charge de colonel des gardes françaises, et se retira à Bayonne. Il avait la réputation d'un *courtisan délié*. On a de lui des *Mémoires*, qui ont été publiés par son fils en 1716, 2 vol. in-12. Ils sont loin d'avoir le charme de ceux du comte son frère; mais ils contiennent des détails intéressants sur ses négociations en Allemagne et en Espagne, et sur les faits militaires de l'époque. Dans une lettre du 8 décembre 1678, Mme de Sévigné dépeint la douleur du vieux maréchal en apprenant, de la bouche de Bourdaloue, la mort de son fils aîné, le comte de Guiche. L. L—T.

P. Griffet, *Histoire de Louis XIII*. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*. — *Mémoires* de Richelieu, de Mme de Motteville, du cardinal de Retz, de Montglat, de Lenet, du maréchal de Gramont et du P. d'Avrigny. — Petitot, *Notice en tête des Mémoires* du maréchal de Grammont.

GRAMONT (*Philibert*, d'abord chevalier, puis comte DE), né en 1621, mort le 10 janvier 1707. Fils d'Antoine II, et frère du maréchal de Gramont, son aïeul était Philibert, comte de Gramont, mari de Corisande d'Andouins, maîtresse de Henri IV; aussi Hamilton, qui a écrit les *Mémoires* de notre chevalier, lui fait-il dire à son ami Matta : « Tu ne sais peut-être pas qu'il n'a tenu qu'à mon père d'être fils de Henri IV. Le roi voulait à toute force le reconnaître, et jamais ce traître d'homme n'y voulut consentir. Vois un peu ce que ce serait que les Gramont sans ce beau travers! Ils auraient le pas devant les César de Vendôme. Tu as beau rire, c'est l'Évangile (ch. 3) ». Suivant Mme de Sévigné, il aurait renouvelé un jour ce propos chez le grand dauphin, devant Louis XIV, qu'il prit à témoin des chances qu'il avait eues de faire partie de la maison royale; la légèreté hardie et la joyeuse décision de son caractère permettent de croire à cette anecdote. On le mit au collége de Pau, où il fit ses études tant bien que mal. Sa famille voulait le faire d'Église, mais ce n'était point l'avis du jeune homme; son premier voyage à Paris et sa présentation à la cour achevèrent de le séduire et de le déterminer à rester dans le monde. Le chevalier de Gramont servit comme volontaire sous Condé, entre autres aux journées de Lens, de Nordlingue, de Fribourg; et sous Turenne, il assista à plusieurs siéges, tels que ceux de Trin, d'Arras et de Lerida, joua

son rôle dans plusieurs batailles, et prit part à la conquête de la Franche-Comté en 1668, et à la guerre de Hollande en 1672. Il montra partout la même bravoure insouciante et gaie, à moins qu'on ne veuille écouter les médisances de Tallemant des Réaux; mais il demeura toujours dans des postes secondaires : son incurable frivolité le rendait fort impropre à des commandements supérieurs. Néanmoins, il obtint le cordon bleu, le gouvernement du pays d'Aunis, et la lieutenance générale de Béarn, etc. Après un voyage en Angleterre, entrepris, s'il faut en croire ses Mémoires, par le désir de connaître Cromwell, il fut obligé d'en faire un second, par ordre du roi, qui l'exila, pour avoir osé lui disputer M^lle^ de La Motte, une des filles de la reine mère. Ce n'était point qu'il l'aimât, et il paraît que M^lle^ de La Motte n'était pas d'ailleurs une beauté éclatante, quoiqu'elle eût été recherchée; mais il suffisait qu'elle eût attiré l'attention du souverain pour qu'il la crût digne d'attirer la sienne. Il arriva en Angleterre en 1662, un peu moins de deux ans après la restauration de Charles II, et au plus fort des fêtes pour la réception de l'infante de Portugal. Gramont, qui s'était formé aux cours de Turin et de Paris, devait se plaire à merveille dans cette cour d'Angleterre, frivole, polie, dissipée, toute aux plaisirs, et ses deux passions favorites, celle du jeu et celle des femmes, trouvèrent amplement à s'y satisfaire. Il y plut aussi beaucoup, à côté de Saint-Évremond, qui l'avait précédé d'un an dans son exil, et qui le prit en amitié; il en reçut des leçons d'épicuréisme, dont il n'avait pas besoin, et des règles de conduite qu'il mit à profit. Charles II lui offrit une pension qu'il refusa. Même parmi tous ces brillants seigneurs dont il faut voir la liste et le partrait dans ses Mémoires, il sut se distinguer par son esprit, sa magnificence, ses galanteries, son inconstance en amour, jusqu'à ce qu'enfin la rencontre de M^lle^ Hamilton vint fixer le plus volage des hommes. Le fixer! nous n'oserions toutefois en répondre : c'est Hamilton qui le dit, mais Hamilton est très-suspect quand il parle de sa sœur; ainsi il nous en fait un magnifique portrait, démenti par d'autres témoignages, et il ne nous raconte pas que le chevalier, en quittant Londres pour retourner en France, avait oublié d'épouser celle qui l'avait *fixé pour toujours*, de sorte qu'il se vit obligé de courir après lui, pour l'en faire ressouvenir.

Gramont revint une première fois en France, sur une lettre de la marquise de Saint-Chaumont, sa sœur, qui avait imprudemment conclu d'une parole du roi, qu'il était rappelé. Il dut repartir, après quelques jours, et il le fit sans regret. Mais enfin son exil cessa définitivement. Il ramena sa femme, qui en général ne plut pas à la cour de France. M^me^ de Caylus, dans ses *Souvenirs*, la traite d'*Anglaise insupportable*; mais le roi se plaisait en sa compagnie; M^me^ de Sévigné parle beaucoup d'elle dans sa correspondance avec sa fille. Elle fut dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. En vieillissant, le comte de Gramont ne perdit point les grâces de son esprit ni cette suprême élégance de courtisan dont il était le type : « C'est le seul vieillard que j'aie connu, a dit de lui Ninon de L'Enclos, qui ne fût pas ridicule à la cour ». Il « galantisait » encore, et non toujours sans succès, ne songeant à rien de plus sérieux, malgré les conseils pieux de sa femme. A soixante-quinze ans, il fit une maladie grave, dans laquelle il reçut la visite de Dangeau, qui venait de la part du roi l'exhorter à penser à Dieu. Il se convertit autant qu'il le pouvait faire, c'est-à-dire bien peu, et guérit. Il avait quatre-vingts ans quand son beau-frère, Antoine Hamilton, écrivit, pour le récréer, les aventures de sa jeunesse; et non-seulement ce vieillard ne vit pas le moindre inconvénient à ce qu'on révélât au public toutes les frivolités de sa vie, ses *bons tours* amoureux et ses escroqueries au jeu; mais encore, comme le censeur, qui était alors Fontenelle, refusait l'autorisation d'imprimer ces *Mémoires*, par considération pour lui, il alla se plaindre au chancelier des sots scrupules du censeur, qui dut accorder l'autorisation. Cette anecdote donne la mesure du sens moral de notre héros. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans, laissant de son mariage deux filles, dont l'une, qui lui ressemblait par les qualités de l'esprit, épousa Henri Howard, comte de Strafford, tandis que la seconde devint abbesse de Poussay, en Lorraine.

Saint-Évremond, quoiqu'il eût choisi Gramont pour son *héros*, à ce que disent les *Mémoires*, l'a traité sévèrement, dans une [illegible] qu'il lui envoya à lui-même :

Insolent en prospérité,
Fort courtois en nécessité,
L'âme en fortune libérale,
Aux créanciers pas trop loyale, etc., etc.

Bussy-Rabutin, qui devait nécessairement s'[illegible] occuper aussi, l'a peint, au physique, « les y[illegible] riants, le nez bien fait, la bouche belle, [illegible] petite fossette au menton qui faisait un agré[illegible] effet sur son visage; je ne sais quoi de fin [illegible] la physionomie, la taille assez belle, s'il ne [illegible] point voûté »; au moral « artificieux, volage[illegible] même un peu perfide en amour, infatigable [illegible] cruel sur la jalousie », à ce que rapporte [illegible]milton, qui s'en plaint. Toutefois nous trou[illegible]rions plutôt, quant à nous, qu'on l'a jugé a[illegible] trop d'indulgence. Sans doute, la grâce, l'esp[illegible] la légèreté sémillante, l'élégance des manières[illegible] cent autres qualités encore de ce genre, tout[illegible] françaises et toutes aimables, du moins au [illegible]mier coup d'œil, lui ont créé beaucoup d'amis [illegible] d'admiration parmi ses contemporains; le livre des *Mémoires* est venu consacrer et immortaliser cette réputation, qui par elle seule eût été [illegible]turellement éphémère. Mais que de revers à cette étincelante surface! et quel dommage qu'un si

el esprit et qu'un si parfait courtisan ne fût pas seulement honnête homme! On sent l'approche de la régence dans ce cynisme de bonne compagnie, dans ce vice *charmant* et du meilleur monde, qui s'affiche sans vergogne. Le chevalier de Gramont est un *talon rouge*. On ne peut s'empêcher de le transférer par la pensée en plein dix-huitième siècle, et de le rapprocher du vieux duc de Richelieu, avec lequel il a tant de points de ressemblance, mais sans l'égaler. Le duc de Richelieu en effet occupe une place aux premiers plans de l'histoire de son époque, tandis que Gramont, personnage toujours secondaire, ne fut en somme, comme on l'a dit avec une justesse ingénieuse, qu'un « mauvais sujet de beaucoup d'esprit ». Victor Fournel.

Saint-Évremond, *Poésies*. — Bussy-Rabutin, *Histoire amour. des Gaules*, l. I. — Hamilton, *Mémoires de Gramont*.

**Gramont** (*Armand* de), comte de Guiche, général français, fils aîné d'Antoine III et arrière-petit-fils de la belle Corisande, né en 1638, mort en 1674, à Creuznach, dans le Palatinat. Il avait reçu une éducation soignée, et fit ses premières armes au siége de Landrecies, en 1655. Ses assiduités auprès de Mme Henriette le firent exiler. Il se rendit en Pologne, et se distingua dans la guerre contre les Turcs. Rentré en France, il accompagna le roi à Marsal, en 1663. Compromis ensuite dans une intrigue qui avait pour but de faire renvoyer Mlle de La Vallière, il fut banni en Hollande. Il y prit du service, et se signala notamment en 1666 sur la flotte de Ruyter, au combat de Texel contre les Anglais. Il rentra dans sa patrie en 1669; mais il ne reparut à la cour qu'à la fin de 1671. L'année suivante, il fit, sous les ordres du grand Condé, la campagne de Hollande, célèbre surtout par le passage du Rhin, effectué sous les yeux de l'ennemi, le 12 juin 1672. Louis XIV avait donné au comte de Guiche l'ordre de chercher un gué. Quoiqu'il ne l'eût pas trouvé, il dit au roi qu'il en avait découvert un près de Tolhuis, au-dessous du fort de Schenck. Arrivé là, il se jette à la nage à la tête des cuirassiers commandés par Revel; l'armée entière suit son exemple, et l'ennemi n'ose pas faire résistance. « Le comte de Guiche, écrit Mme de Sévigné (1), a fait une action dont le succès le couvre de gloire; car si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. Il se charge de reconnaître si la rivière est guéable; il dit qu'oui : elle ne l'est pas; des escadrons entiers passent à la nage, sans se déranger. Il est vrai qu'il passe le premier : cela ne s'est jamais hasardé, cela réussit; il enveloppe des escadrons, et les force à se rendre, etc. » Ayant été chargé d'escorter un convoi en Allemagne, Guiche eut le malheur de se laisser battre par Montecuculi, le 22 novembre 1673. Il en éprouva un tel chagrin, qu'il mourut sept mois après. Il avait épousé Marie-Louise de Béthune-Sully; mais cette union n'avait pas été heureuse. En apprenant la mort de son mari, la comtesse de Guiche dit simplement : « Il était aimable; je l'aurais aimé passionnément s'il m'avait un peu aimée. » Mme de Sévigné raconte la fin du comte de Guiche et la douleur de son père dans une lettre des plus attendrissantes. « Le comte de Guiche, disait-elle deux ans auparavant, est à la cour tout seul de son air et de sa manière, un héros de roman, qui ne ressemble point au reste des hommes. » Il a laissé des *Mémoires concernant les Provinces-Unies, et servant de supplément et de confirmation à ceux d'Aubery du Maurier et du comte d'Estrades;* Londres, 1744, in-12. Ils avaient été rédigés par le comte de Guiche pendant son séjour en Hollande. Prosper Marchand les publia, sur un manuscrit provenant de la bibliothèque d'Angevilliers. On trouve à la suite la *Relation du siége de Wesel* et la *Relation du passage du Rhin*. L. Louvet.

*Mémoires* de Mme de Motteville. — *Histoire de Mme Henriette*. — *Mémoires du Maréchal de Gramont*. — *Notice* en tête de ces *Mémoires*, par Petitot. — Marchand, *Dict. hist.*, t. Ier. — Mme de Sévigné, *Lettres*.

**Gramont** (*Antoine IV*, duc de), maréchal de France, petit-fils du duc Antoine III, né en janvier 1672, mort le 16 septembre 1725. Connu d'abord sous le nom de comte de Guiche, il entra, en 1685, dans les mousquetaires, et eut un régiment en 1687. Aide de camp du dauphin en 1688, il servit au siége de Philipsbourg, se trouva à la prise de Manheim, de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Trèves et de Frankenthal. Il combattit encore à Fleurus, à Mons, à Liége, à Leuze, à Namur, à Tongres, à Neerwinde et à Charleroy. Nommé brigadier en 1694, il fit le reste de la campagne à l'armée de Flandre. Créé duc sur la démission de son père, il prit alors le nom de duc de Guiche. Il fit encore la campagne de Flandre en 1695, et se trouva au bombardement de Bruxelles. Nommé mestre de camp général des dragons en 1696, il fut employé sous le maréchal de Catinat, puis sous le maréchal de Boufflers. Maréchal de camp en 1702, il servit en Flandre, fut pourvu de la charge de colonel général des dragons, combattit à Eckeren, et contribua au succès de cette journée. Employé en 1704, sous les ordres du maréchal de Villeroy, il fut promu lieutenant général des armées du roi, le 26 octobre, et obtint la charge de colonel général des gardes françaises, troupes qu'il commanda à la journée de Ramillies. Il fut envoyé en 1705 auprès de Philippe V, roi d'Espagne; mais sa confiance présomptueuse le fit échouer dans la

(1) Lettre du 3 juillet 1672. Boileau célèbre cette action du comte de Guiche dans sa IVe épître, mais en défigurant un peu l'histoire :

> Ils marchent droit au fleuve, où Louis en personne,
> Déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.
> Par son ordre, Gramont, le premier dans les flots,
> S'avance soutenu des regards du héros !...
> Revel le suit de près : sous ce chef redouté
> Marche des cuirassiers l'escadron indompté...
> Louis, les animant du feu de son courage,
> Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

mission qui lui avait été confiée. Il s'imaginait pouvoir gouverner le roi d'Espagne, en dépit de la reine, qui avait un extrême ascendant sur son mari. En 1709 il fut blessé, à la bataille de Malplaquet. En 1712 il fut nommé lieutenant général de Bayonne, puis gouverneur et lieutenant général de la Navarre et du Béarn, en survivance de son père. Il était encore à la prise de Douay et à celle du Quesnoy, au siége de Landau, ainsi qu'à celui de Fribourg. Fait conseiller aux conseils de régence et de la guerre en 1715, il prit le nom de duc de Gramont en 1720, à la mort de son père. Enfin, il fut élevé à la dignité maréchal de France en 1724. L. Louvet.

*Mémoires du Maréchal de Gramont*, *de Noailles*, *du P. D'Avrigny*. — P. Griffet, *Journal hist. de Louis XIV*. — De Quincy, *Histoire militaire*. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

* **Gramont** (*Louis de*), pair de France, né en 1689, colonel des gardes françaises et gouverneur de Navarre, fut tué d'un coup de canon sur le champ de bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745. Sa désobéissance avait causé dix ans auparavant la perte de la bataille de Dettingen.

*Notice hist. sur la Maison de Gramont.*

**Gramont** (*Béatrix* de Choiseul-Stainville, duchesse de), née à Lunéville, en 1730, guillotinée le 17 avril 1794. Sœur du duc de Choiseul, qui devint ministre sous Louis XV, elle fut d'abord chanoinesse de Remiremont, puis elle épousa, en 1759, le duc de Gramont, seigneur de Bidache. La position de son frère, sur lequel elle avait un certain ascendant, lui donna une grande importance. On prétend que c'est par l'influence de cette femme hautaine que Choiseul refusa l'alliance politique que M^me^ Du Barry lui offrait, refus qui entraîna sa disgrâce. Arrêtée pendant la terreur, la duchesse de Gramont fut amenée avec son amie, la duchesse du Châtelet, devant le tribunal révolutionnaire : « Que ma mort soit décidée, dit-elle à Fouquier-Tinville, cela ne m'étonne pas ; j'ai en quelque sorte occupé l'attention du public, et quoique je ne me sois jamais mêlée d'aucune affaire depuis le commencement de la révolution, mes principes et ma manière de penser sont connus ; mais pour cet ange (ajoutait-elle en désignant son amie), en quoi vous a-t-elle offensés, elle qui n'a jamais fait tort à personne, et dont la vie entière n'offre qu'un tableau de vertu et de bienfaisance ? » Ce discours ne devait sauver ni l'une ni l'autre. Toutes deux furent condamnées et conduites ensemble à l'échafaud, avec Duval d'Espréménil, Thouret, Le Chapelier, Lamoignon-Malesherbes, le marquis de Châteaubriand, etc., « convaincus, disait le jugement, d'être auteurs ou complices des complots qui ont existé depuis 89 contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple ». L. L—t.

Besenval, *Mémoires*. — *Moniteur*, 30 avril 1794.

* **Gramont** (*Antoine-Louis-Marie*, duc de), lieutenant général et pair de France, né le 17 août 1755, mort à Paris, le 28 août 1836. Il était capitaine d'une des compagnies des gardes du corps, dénommée d'après lui compagnie de Gramont, gendre de la duchesse de Polignac. Il avait émigré en 1789, avait accompagné partout la famille royale, et n'était rentré en France qu'avec elle. Appelé comme témoin dans le procès du maréchal Ney, il fit une déposition pleine de franchise et de modération. Après la révolution de Juillet, il ne crut pas devoir refuser le serment à la nouvelle dynastie, et continua de siéger à la chambre des pairs jusqu'à sa mort. L. L—t.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*.

* **Gramont** (*Antoine-Geneviève-Héraclius-Agénor*, duc de), général français, fils du précédent, né à Versailles, le 7 juin 1789, mort à Paris, en mars 1855, porta d'abord le titre de comte de Gramont, puis celui de duc de Guiche. Emmené par sa famille dans l'émigration, il parcourut successivement avec elle toutes les contrées de l'Europe. Parvenu en Russie, il reçut à l'âge de neuf ans un brevet de sous-lieutenant dans le régiment de Tauride. Peu de temps après il rejoignit son père à Mittau. Le duc de Gram[ont] le conduisit ensuite en Angleterre, où le je[une] duc de Guiche fut admis, en 1808, comme [sous-]lieutenant dans un régiment étranger. Le t[raite]ment de ce grade fournit aux frais de son é[du]cation. Il servit sous le drapeau anglais en [Es]pagne et en Portugal, pénétra en France, et [fut] en quelque sorte l'instigateur du mouve[ment] royaliste à Bordeaux en 1814. Le duc d'A[ngou]lême lui conféra le grade de colonel, et le n[omma] son premier aide de camp. Il fit sous les or[dres] du prince la campagne du midi en 1815, [re]çut le grade de maréchal de camp le 4 avril, [par]tagea la captivité du duc d'Angoulême à [Pont-]Saint-Esprit, et le suivit dans l'exil. Rentr[é en] France avec ce prince après les Cent Jours, [le] duc de Guiche fut envoyé à Bordeaux le 2[.] [juil]let, et prit le commandement provisoire d[e la] onzième division militaire ; mais il reçut b[ientôt] après le commandement de la deuxième b[rigade] de cavalerie légère de la garde royale, [poste] qu'il occupa pendant huit ans. Il accomp[agna le] duc d'Angoulême en Espagne en 1823, et, [au] retour de cette campagne, il fut nommé li[eute]nant général, puis inspecteur de cavalerie. [À la] révolution de Juillet, il se rendit à Saint-Cl[oud,] accompagna la famille proscrite de Ramb[ouillet] à Cherbourg. Il revint bientôt à Paris [pour] mettre ordre aux affaires personnelles du [duc] d'Angoulême ; ensuite, il alla avec toute sa [fa]mille rejoindre ce prince à Édimbourg, d'où [il le] suivit à Prague. En 1833 il revint en Fr[ance] et se fixa à Versailles, s'occupant de l'édu[cation] de ses enfants, qu'il fit entrer aux écoles [mili]taires. A la mort de son père, il prit le ti[tre de] duc de Gramont. De son mariage avec la f[ille du] général comte d'Orsay, il a laissé trois fi[ls : le] duc de Guiche, ministre de France en Sa[xe]

(voy. l'article suiv.), *Antoine-Léon-Philibert-Auguste* DE GRAMONT, duc DE LESPARRE, officier supérieur de cavalerie; et *Antoine-Alfred-Qué-rius-Théophile* DE GRAMONT, officier d'infanterie, qui a fait la campagne d'Orient. L. LOUVET.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome IV, 1re partie, p. 155. — *Biogr. des Hommes vivants.*

* GRAMONT (*Antoine-Alfred-Agénor*, d'abord duc DE GUICHE, puis duc DE), né à Paris, le 23 août 1819, fils du précédent, fit ses études à l'École Polytechnique. Après la révolution de Février, on le retrouve aux obsèques de Louis-Philippe à Claremont. En 1852, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Stuttgard. En 1853, il fut envoyé comme ministre de France à Turin, poste qu'il occupe encore.

*Annuaire de la Noblesse.* — *Moniteur*, 1852, 1853.

* GRAMONT D'ASTER (*Antoine-Louis-Raymond-Geneviève*, comte DE), né à Paris, le 4 mars 1787, mort au Fort-Royal (Martinique), le 27 juillet 1825. Nommé, en 1818, colonel de la légion départementale des Basses-Pyrénées, qui devint ensuite le 49e de ligne, il était avec son régiment à la Martinique lorsqu'il mourut. En 1815 il avait fait partie de la chambre des députés, et voté avec la majorité. Le 5 mars 1819, le roi l'avait élevé à la pairie, qui passa à son fils, *Antoine-Eugène-Amable-Stanislas*, comte DE GRAMONT D'ASTER, né à Rouen, le 8 mars 1814, et qui prit siége par droit héréditaire le 16 avril 1839. L. L—T.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs.*

II. *Branche du Dauphiné.*

En 1441 et 1442, Charles VI, roi de France, s'attacha Robert de Gramont, qui s'établit en Dauphiné et devint seigneur de Vachères. Ce titre appartint dès lors à ses descendants, qui le joignirent au nom de Gramont. Les principaux membres de cette branche sont :

* GRAMONT (*Philippe-Guillaume* DE), marquis de Vachères, fut page de Louis XIV, servit brillamment sous ce prince, fut élevé au grade de lieutenant général, et quitta le service en 1676.

* GRAMONT (*Marie-Philippe* DE), aide de camp du maréchal de Maillebois pendant la campagne de Corse, en 1739, leva une compagnie de cavalerie en 1742, hérita le 12 octobre 1767, par le testament d'André-Joseph d'Ancezune, duc de Caderousse, son parent maternel, de tous les biens de la maison d'Ancezune, notamment du duché de *Caderousse*, dont le titre a été porté depuis par les descendants de cette branche de la famille de Gramont.

* GRAMONT (*Emmanuel-Marie-Pierre-Félix-Isidore* DE), duc de Caderousse, né le 22 juin 1783, mort vers 1840, servit dans les guerres de l'empire, en Espagne, en Allemagne et en Russie, où il commandait le bataillon sacré pendant la retraite. Une ordonnance royale lui confirma le titre de duc en 1826; en 1827, il fut nommé maréchal de camp et créé pair de France le 19 novembre 1831.

*Charles-Marie-Léonie-Robert* duc DE GRAMONT-CADEROUSSE, dernier de sa famille, périt à l'âge de vingt-et-un ans, dans un naufrage, en 1854. Il était attaché à la légation de France à Washington. L. L—T.

Barjavel, *Dict. hist., biogr. et bibliog. de Vaucluse.* — Lainé, *Archives généal. et Hist. de la Nobl. de France* (1836).

GRAMONT (*Scipion* DE), sieur de Saint-Germain, écrivain français, né en Provence, dans le seizième siècle, mort vers 1638. Il était secrétaire du cabinet du roi Louis XIII, et Richelieu le chargea d'écrire une *Histoire des expéditions qui se sont faites sur mer*, travail qui s'est perdu s'il a été fait. Gramont entreprit différents voyages en Italie. En 1612 il était à Venise, en 1637 à Rome, et plus tard on le retrouve encore à Venise, où l'on pense qu'il termina sa carrière. On a de lui : *L'abrégé des Artifices, traictant de plusieurs inventions nouvelles, et surtout d'un secret et moien exquis pour entendre et comprendre quelle langue que ce soit dans un an, même la latine et la grecque, qui sont les plus nécessaires*; Aix, 1606, in-12; — *Ser. prins. Marco Ant. Memmo pro felici ejus in Venetiarum ducem inauguratione Carmen*; Venise, 1612, in-4°; — *La Rationnelle, ou l'art des conséquences*; Paris, 1614, in-8°; — *Relation du grand ballet du roi, dansé en la salle du Louvre, le 22 février 1619, sur l'aventure de Tancrède dans la forêt enchantée*; Paris, 1619, in-8°; — *Discours du ballet de la reine, tiré de la fable de Psyché*, avec les vers; Paris, 1619, in-4°; — *De la nature, qualité et prérogatives du poinct, où se voient plusieurs belles et admirables curiosités*; Paris, 1619, in-8°; — *Le Denier royal, traité curieux de l'or et de l'argent*; Paris, 1620, in-8°; — *Rupella capta*; Paris, 1628, in-4°; poëme dédié au cardinal de Richelieu; — *Epithalamium in nuptiis Cæsaris de Cambout de Coislin et Mariæ Seguerii*; Paris, 1634, in-4°. On a enfin de Gramont quelques pièces de vers dans le *Sacrifice des Muses*, et il fut l'éditeur de deux recueils publiés en 1634, intitulés *Palmæ regiæ invictissimo Ludovico XIII*, in-4°, et *Epinicia Musarum Emin. Cardinali*, in-4°. L. L—T.

Bayle, *Dict. hist.* — Naudé, *Bibliogr. politica.*

* GRAMOTIN (*Ivan Tarasiévich*), garde des sceaux du tzar Michel Féodorovich, mort en 1635, est connu surtout par sa disgrâce, qui n'eut d'autre motif qu'un avis anonyme le dénonçant comme porteur d'une bague magique. Sur ce simple soupçon, le patriarche Philarète le fit exiler, en 1619, à Alatir. Après la mort de Philarète, le tzar rendit à Gramotin sa charge, qui était alors la plus importante dans la monarchie russe, mais il mourut bientôt après.

Pce A. G—N.

Lakier, *Rousskaia Geraldika*, I, 258.

**GRAN** ou **GRAAN** ( *Olaus-Stephani* ), ecclésiastique et écrivain suédois, vivait à la fin du dix-septième siècle. Après avoir rempli les fonctions d'instituteur à l'école lapone, et de copasteur de la paroisse de Lyckscle (dans l'Umea Lappmark), il devint pasteur de Pitea ( Westerbothnie), où il fut nommé *prost* ou pasteur de district en 1690. On a de lui un alphabet lapon-suédois et plusieurs catéchismes ou traités en lapon et en suédois. Ces écrits ont été imprimés à Stockholm, de 1667 à 1669. Gran composa aussi une description de la nation lapone, qui est restée manuscrite, mais qui a beaucoup servi à Scheffer pour son *Histoire de la Laponie;* Paris 1673, in-4°.

On a d'un certain *Petrus Olaï* ( fils d'Olaüs ) *Gran*, qui probablement est le fils du précédent, une dissertation sur le renne, intitulée : *Exercitatio academica delineationem rangiferi exibens;* Upsal, 1685, in-4°. E. B.

J. Scheffer, *Suecia litterata*, dans Möller, *Bibl. Septentrionis eruditi;* Hambourg, 1698, in-8°, t. III, p. 245-481. — Warmholtz, *Bibliotheca historica Sueo-Gothica*, t. II.

**GRAN** ou **GRANIUS** ( *Nicolas-André* ), érudit suédois, né à Strengnaes (sur le Mélar), au seizième siècle, vivait encore en 1615. S'étant rendu en Allemagne, il devint professeur de physique à l'Académie d'Helmstædt. La chaire de professeur de mathématiques à l'université d'Upsal lui fut offerte en 1611, mais il ne voulut pas l'accepter. Gran manifesta de l'inclination vers le catholiscisme. Il possédait une bibliothèque assez considérable, qui passa à l'Académie de Helmstædt. On a de lui : *De Causis Roboris ac indolis bellicosæ gentium borealium;* Helmstædt, 1615, in-4° ; — un éloge de Simon Svercher, à la fin de *Vita Svercheri Simonis*, par Herm. Kirkner; Marbourg, 1592, in-4°, — et des dissertations sur des points de morale, de politique, de rhétorique, de physique, de mathématiques, de cosmographie. Ces derniers écrits ont paru à Helmstædt, de 1605 à 1608 ; ils sont en latin. E. B.

J. Scheffer, *Suecia litterata*, dans Möller, *Bibl. Septentrionis eruditi*, t. III, p. 184, 390. — Stjernman, *Bibl. Sueo-Gothica*, t. II, p. 81. — *Svenskt Mercurius;* juill., 1758, p. 43. — Gezelius, *Biogr. Lexicon*, suppl. — *Biogr. Lexicon öfver namnk. Sv. Maen*, t. V.

* **GRANACCI** ( *Francesco* ), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1477, mort en 1544. Jusqu'à dix-huit ans il fut élève de Domenico Ghirlandajo; mais s'étant lié d'amitié avec son illustre condisciple, Michel-Ange, il apprit de lui à s'éloigner de l'ancien style pour prendre une manière plus moderne, qu'il adopta surtout après avoir étudié le fameux carton de la guerre de Pise. Après la mort du Ghirlandajo, il aida ses deux frères Davide et Benedetto à terminer les ouvrages qu'il avait laissés imparfaits. Granacci n'a jamais peint que des sujets sacrés, et surtout des *sainte famille*, qui plus d'une fois ont été attribués à son maître. Les plus modernes de style parmi ses ouvrages sont *La Vierge avec saint Zanobi, saint François et deux anges* à l'église de San-Jacopo-trà-Fossi, et *La Vierge donnant sa ceinture à saint Thomas en présence de saint Michel*, tableau qu'il avait peint pour San-Piero-Maggiore, mais qui est aujourd'hui dans la galerie publique de Florence; la figure de saint Thomas est tout à fait dans la manière de Michel-Ange. Granacci joignait à un coloris brillant un fini précieux, qu'il savait allier à un faire large et vigoureux. Riche et aimant le repos, il ne travaillait guère que par passe-temps ; aussi n'a-t-il pas laissé un grand nombre de tableaux ; outre ceux que nous avons indiqués, Florence possède à l'Académie des Beaux-Arts une *Vierge dans une gloire*, et six petits sujets de l'histoire de sainte Appolline. On voit de lui à la Pinacothèque de Munich un *Saint Jérôme*, une *Sainte Apolline*, *Saint Jean-Baptiste*, *la Madeleine*, et une *Vierge glorieuse*, tableau qui avait été commencé par son maître. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Bottari, *Note al Vasari.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.* — *Catalogues des Galeries de Florence et de Munich.*

* **GRANATA** ( *François* ), historien italien, né à Capoue, le 5 février 1701, mort en 1771. Il entra dans les ordres, et se fit recevoir docteur en droit et en théologie. En 1757 le pape Benoît XIV le nomma à l'évêché de Sessa. On a de Granata : *Storia civile della fedelissima città di Capua;* Naples, 1752-1756, 3 vol. in-4° ; — *Ragguaglio istorico della Città di Sessa;* Naples, 1763, in-4° ; réimprimé dans le tome II de l'ouvrage suivant ; — *Storia sacra della Chiesa metropolitana di Capua ;* Naples, 1766, 2 vol. in-4°. E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII.

* **GRANBERG** (*Pierre-Adolphe*), littérateur et économiste suédois, né en 1770, à Gothembourg, mort en 1841. Il dirigea pendant quelque temps une imprimerie à Stockholm. Élu en 1825 secrétaire de l'Académie d'Agriculture de Stockholm, il fut l'un des fondateurs de la société pour la publication des documents relatifs à l'histoire scandinave (1816). Ses écrits sont fort nombreux. Il est auteur de plusieurs tragédies et opéras, où l'on trouve du sentiment, mais qui décèlent peu d'imagination et de talent dramatique. Outre *La Mort de Charles Knutson*, ( Karl Knutson Dœd ; Stockholm 1823 ), tragédie en trois actes, publiée à part, il a donné deux recueils de ses *Œuvres dramatiques* ( Dramatiska Skrifter, Stockholm, 1811, in-8°, et Nyare dramatiska Skrifter, 1838, in-8° ). On a encore de lui : *Skaldestycken* (Morceaux poétiques ); Stockholm, 1813, et une imitation du poëme de *L'Immortalité* par Delille.

Deux fois couronné par l'Académie suédoise pour ses *éloges de Sten Sture* ( Stockholm, 1804) (1) et *de Axel Oxenstjerna* ( Stockholm,

(1) Il n'obtint que la seconde médaille à ce concours; la première fut décernée à Geyer.

1809), Granberg fut chargé de publier *Histo-risk tafla af konung Gustaf-Adolphs sednare regeringsar* (Tableau historique de la dernière année du règne de Gustave-Adolphe); Stockholm, 1810-1811, 3 vol. (anonyme), ouvrage destiné à justifier la révolution de 1809. Parmi ses autres compositions historiques, il suffit de citer : *Kal-mare Unionens Historia* (Histoire de l'Union de Calmar); Stockholm, 1807-1811, 3 vol. in-8°; *Skandinaviens Historia under konungarne af Folkunga ætten* (Histoire de la Scandinavie sous les rois de la dynastie des Folkung); ib., 1819, 2 vol. in-8°; — *Skandinaviens Krigs historia ifran Kalmare fœreningens upphæ-vande till freden efter Carl XIIs. dœd*, (Histoire des Guerres en Scandinavie, depuis la rupture de l'union de Calmar, jusqu'à la paix qui suivit la mort de Charles XII); ib., 1821, in-8°; — *Staden Gœtheborgs historia och beskrifning* (Histoire et description de la Ville de Gothembourg); ib., 1814-1815, 2 vol.); — *Trollhætta Kanalfartens historia* (Histoire de la navigation du canal de Trollhætta), deux éditions. Ses principaux ouvrages économiques et statistiques sont : *Svenska kammarverket under Medelalderen ; — Om Svenska Kam-marverket under K. Gustaf Is. regering* (Les finances de la Suède au moyen âge et sous le règne de Gustave Wasa), traités qui ont l'un et l'autre obtenu des prix de l'Académie suédoise; *Œfversigt af Sveriges pennin gevæsende under fœrra seklet till nærværande Tid* (Coup d'œil sur la situation financière de la Suède durant le siècle précédent, et jusqu'à nos jours); — *Arsberættelser af sællskapet fœr in-hemsk Silkesodling* (Rapports annuels de la Société pour la culture indigène de la soie), de-puis 1831; — *Utkast till en svensk statistik* (Essai de statistique suédoise), 2 vol.; c'est le premier écrit qui ait paru sur ce sujet. Granberg a fourni des articles à plusieurs recueils, et rédigé quelques journaux. E. Beauvois.

*Biographiskt Lex.*, V, 181-185. — Hammarskœld, *Svenska Vitterheten*. — Lenstrœm, *Sv. Poesiens historia*, II, 672.

**GRANBY** (*John* Manners, marquis de), général anglais, né le 2 janvier 1721, mort le 19 octobre 1770. Il entra dans la chambre des communes aussitôt qu'il eut l'âge légal et même un peu avant. Il représenta pendant trois parlements la ville de Grantham, et puis, jusqu'à sa mort, le comté de Cambridge. Lorsque éclata l'insurrection de 1745, il leva un régiment d'infanterie, à la tête duquel il combattit bravement à la bataille de Culloden. Cet événement le décida à suivre la carrière militaire. Après avoir rapidement franchi les grades inférieurs, il fut nommé major général en 1755, colonel du régiment des horse-guards en 1758, et lieutenant général en 1759. Il fit en cette qualité la campagne de Hanovre sous les ordres supérieurs du prince Ferdinand de Brunswick, et sous le commandement immédiat de lord Georges Sackeville, général en chef de la cavalerie anglo-hanovrienne. A la bataille de Minden, tandis que lord Georges, désobéissant au prince Ferdinand, ordonnait à sa cavalerie de rester immobile, le marquis de Granby, méconnaissant cet ordre, lançait ses escadrons sur l'ennemi, et décidait la victoire. Un ordre du jour du prince Ferdinand combla Granby d'éloges, qui étaient une flétrissure pour lord Georges. Ce général fut révoqué, rappelé en Angleterre et traduit devant une cour martiale. Granby, qui l'avait remplacé dans le commandement de la cavalerie, dut venir témoigner contre lui; il le fit avec les plus grands égards, et loin d'exagérer, il supprima quelques circonstances qui auraient pu aggraver la position de son ancien général en chef. De retour en Allemagne, il se distingua à la bataille de Warbourg, en 1760, aux combats de Kirch-Denkern (1761), de Græbestein et de Hombourg, en 1762. Après la conclusion de la paix, en 1763, il se montra au parlement ce qu'il avait été jusque là, un défenseur modéré du ministère. Son mérite et l'immense popularité dont il jouissait en Angleterre le firent bientôt appeler à prendre place dans l'administration, d'abord comme maître général de la guerre, puis en 1766 comme général en chef. Il fut, ainsi que les autres ministres, en butte aux mordantes railleries de Junius. Le pamphlétaire anonyme ne trouva à lui reprocher que d'être trop prodigue de places pour ses parents et ses amis, et ce reproche même ne parut pas mérité. Le marquis de Granby se retira au commencement de 1770, un peu avant le cabinet dont il faisait partie, et il mourut subitement, quelques mois après. Il avait épousé Frances, fille du duc Somerset; il eut d'elle trois fils et trois filles. Son fils aîné mourut jeune, le second succéda en 1779 aux titres et biens du duc de Rutland. Le marquis de Granby fut un bon militaire, brave, actif, généreux, très-aimé de ses soldats, dont il s'occupait beaucoup. Il n'eut pas l'occasion de déployer les talents d'un grand général, et l'on doute qu'il les possédât. Z.

Edmund Lodge, *Portraits of illustrious Personnages.* — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **GRANCEY**, famille française, qui tirait son nom de Grancey-le-Châtel, jolie petite ville du département de la Côte-d'Or. Cette seigneurie ayant passé par mariage au comte de Montrevel, Joachim, fils de ce gentilhomme, obtint de Henri II l'érection de Grancey et de Châteauvillain en comté. L'unique héritière de Joachim mourut sans postérité; alors le comté échut à sa tante, mariée en secondes noces à Jean de Hautemer, seigneur de Fervaques, dont le fils, ami de Henri IV, vit ériger son comté en duché-pairie par lettres patentes de 1611. Fervaques, maréchal de France, mourut sans postérité mâle, en 1613, laissant le comté à une de ses filles, mariée à Pierre Rouxel, baron de Médavy. De ce mariage naquit Jacques III, devenu ma-

réchal de France, et dont le petit-fils fut promu à la même dignité en 1724. La maison de Grancey s'éteignit en 1729, avec l'oncle de ce dernier.

L. L—T.

P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne.* — Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau.* — Moréri, *Grand Dict. histor.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

* **GRANCEY** (*Jacques III* ROUXEL, comte DE) et DE MEDAVY, général français, né en 1602, mort le 20 novembre 1680. Il servit le roi Louis XIII en Piémont, en Flandre, en Lorraine et ailleurs. Fait maréchal de camp en 1636, gouverneur de Montbéliard, puis gouverneur de Gravelines en 1644, lieutenant général des armées, et maréchal de France en 1651, il devint gouverneur de Thionville, et enfin chevalier du Saint-Esprit en 1662. L. L—T.

P. Anselme, *Hist. des Grands-Off. de la Couronne.* — Montglat, *Mémoires.*

* **GRANCEY** (*Élisabeth* DE), dite *madame de Grancey*, fille du précédent, née en 1653, morte sans alliance, le 26 novembre 1711. Selon Saint-Simon, « elle avoit été fort galante, et avoit longtemps gouverné le Palais-Royal sous le stérile personnage de maîtresse de Monsieur, qui avoit d'autres goûts, qu'il crut longtemps masquer par là; mais elle gouvernoit en effet par le pouvoir entier qu'elle avoit toujours eu sur le chevalier de Lorraine. Monsieur, pour la faire appeler *Madame*, l'avoit faite dame d'atours de la reine d'Espagne, sa fille. » La princesse palatine, mère du régent, ajoute à ce portrait : « Cette femme tiroit profit de toute ma maison, et personne n'achetoit une charge chez nous sans être obligé de payer un pot de vin à la Grancey. Elle n'avoit jamais rien fait que jouer avec ses amants jusqu'à cinq ou six heures du matin, se régaler, fumer du tabac, et puis suivre ses goûts habituels. » L. L—T.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Saint-Simon, *Mémoires.*

**GRANCOLAS** (*Jean*), théologien français, né près de Châteaudun, vers 1660, mort à Paris, le 1er août 1732. Reçu, en 1685, docteur en théologie à la faculté de Paris, il devint chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV. Il prononça l'oraison funèbre de ce prince, et ne satisfit point le fils de Monsieur, le duc d'Orléans, qui conserva tous les officiers de la maison de son père, excepté Grancolas. La vie de ce docte théologien fut remplie de travaux de controverse; il avait quelque chose de rude dans le caractère et d'inculte dans le talent. Ses nombreux traités sont d'indigestes compilations de passages des Pères, de canons, d'extraits de liturgie et d'autres monuments ecclésiastiques. On a de lui : *Traité de l'Antiquité des Cérémonies des sacrements*; Paris, 1692, in-12; — *De l'Intinction, ou de la coutume de tremper le pain consacré dans le vin*; Paris, 1693; — *Le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements*; Paris, 1693, in-12; — *Instructions sur la religion tirées de l'Écriture Sainte*; Paris, 1693, in-12. — *La Science des Confesseurs, ou la manière d'administrer le sacrement de Pénitence*; Paris, 1696; — *Histoire de la Communion sous une seule espèce, avec un traité de la concomitance, ou de la Présence du corps et du sang de Jésus-Christ sous chaque espèce*; Paris, 1696; — *L'ancienne Discipline de l'Église sur la Confession et sur les pratiques les plus importantes de la pénitence*; Paris, 1697; — *Heures sacrées, ou exercice du chrétien pour entendre la messe et pour approcher des sacrements, tiré de l'Écriture Sainte*; Paris, 1697; — *Tradition de l'Église sur le péché originel, et sur la réprobation des enfants morts sans baptême*; Paris, 1698; — *L'ancien Pénitentiel de l'Église, ou les pénitences qu'on imposait autrefois pour chaque péché, et les devoirs de tous les états et professions prescrits par les saints-pères et par les conciles*; Paris, 1698; — *Traité des Liturgies, ou la manière dont on a dit la messe dans chaque siècle, dans les églises d'Orient et d'Occident*; Paris, 1698, in-12; — *L'ancien Sacramentaire de l'Église*; Paris, 1699, in-12; — *Traité de la Messe et de l'office divin*; Paris, 1713, in-12; — *Dissertations sur les Messes quotidiennes et sur la Confession*; Paris, 1715, in-12; — *Le Bréviaire des Laïques, ou l'office divin abrégé*; Paris, 1715, in-12; — *Les Catachèses de saint Cyrille de Jérusalem, avec des notes et des dissertations*; Paris, 1715, in-4°; — *Commentaire historique sur le Bréviaire romain*; Paris, 1715, 2 vol. in-12; traduit en latin, Venise, 1734, in-4°; — *Critique abrégée des ouvrages des auteurs ecclésiastiques*; Paris, 1716, 2 vol. in-12; — *Instruction sur le Jubilé, avec des résolutions de plusieurs cas sur cette matière*; Paris, 1722, in-12; — *Histoire abrégée de l'Église, de la Ville et de l'Université de Paris*; Paris, 1728, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fut supprimé, parce que le cardinal de Noailles y était traité avec trop peu de respect; — *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle, précédée d'une *Dissertation sur l'auteur de ce livre*; Paris, 1729, in-12. Dans cette dissertation, Grancolas, après avoir cherché à prouver que l'*Imitation* ne peut être ni de saint Bernard, ni de Thomas a Kempis, ni de Gerson, ni de Gersen, ni de saint Bonaventure, semble pencher pour Ubertin de Casali (*voy.* CASALI), franciscain qui vivait un peu avant le quatorzième siècle. I.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle). — *Journal des Savants*, ann. 1697, 1701, 1713, 1715, 1716, 1720, 1729. — Moréri, *Grand Dict.* — *Dictionnaire historique.*

**GRAND.** *Voy.* LEGRAND.

**GRANDAMI** (*Jacques*), physicien et astronome français, né à Nantes, en 1588, mort à Paris, le 12 février 1672. Il entra dans la Société de Jésus, le 10 novembre 1607, et enseigna la philosophie et la théologie dans divers collèges

de son ordre à Bourges, à Rennes, à Tours, à La Flèche, à Rouen, à Paris. Il s'occupa particulièrement de physique et d'astronomie, et il soutint par d'assez mauvaises raisons l'immobilité de la Terre. Il fut plus heureux dans ses travaux chronologiques. On a de lui : *Nova Demonstratio immobilitatis Terræ petita ex virtute magnetica*; La Flèche, 1645, in-4°; — *Tractatus evangelicus de summa Dei gloria in Christo-Jesu*; Paris, 1664, in-4°; — *Tabulæ astronomicæ*; Paris, 1665, in-4°; — *Le Cours de la comète qui a paru sur la fin de l'année 1664, avec un traité de sa nature, de son mouvement et de ses effets*; Paris, 1665, in-4°; — *Parallèle des deux comètes qui ont paru dans les années* 1664 *et* 1665; Paris, 1665, in-4°; — *Deux Éclipses en l'espace de quinze jours déchiffrées*; Paris, 1666, in-4°; — *Dissertatio de eclipsi Solis notata a Pachymere*, dans l'édition de Pachymère du P. Possin; Rome, 1666, in-fol.; — *Ratio supputandarum eclipsium Solis*; Paris, 1668, in-4°; — *Chronologia christiana; de Christo nato, et rebus gestis ante et post nativitatem*; Paris, 1668, 3 vol. in-4°. X.

Sotwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — *Journal des Savants*, 1669, p. 8. — Lalande, *Bibliographie astronomique*.

GRANDCHAMP (*N*......, DE), officier et écrivain français, tué à l'attaque de la citadelle de Liége, en 1702. Capitaine au régiment de Lillemarais, il s'appliqua à l'étude et surtout aux mathématiques. Il servait comme ingénieur dans l'armée hollandaise unie aux troupes autrichiennes et anglaises qui, sous les ordres du duc de Marlborough, s'emparèrent de Liége, occupé par les Français; il périt pendant ce siége. Il avait fait paraître un an auparavant : *Le Télémaque moderne, ou les intrigues d'un grand seigneur pendant son exil*; Cologne, 1701, in-12. L'année de sa mort, on publia de lui la *Guerre d'Italie, ou mémoires du comte de* **; Cologne, 1702, in-12. En 1707, Sandras de Courtilz donna à La Haye une nouvelle édition de cet ouvrage, avec des additions, ce qui le fit regarder comme l'auteur du livre par quelques biographes. J. V.

*République des lettres*, juin 1764, p. 697. — Barbier, *Examen critique des Dictionn. histor*. — Quérard, *La France littéraire*.

*GRANDE (Saint *Jean*), espagnol, religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, mort victime de sa charité, le 3 juin 1600, au milieu d'une peste qui désolait la ville de Xerès (Andalousie). Par son humilité, il avait pris le surnom de *pécheur*. Il a été canonisé en 1852. J. V.

L'abbé Tresvaux, *Vie des Saints*.

GRANDET (*Joseph*), biographe français, né à Angers, le 30 juillet 1646, mort le 1er décembre 1724. Il entra dans les ordres, et prit une vive part aux querelles des Jésuites avec les jansénistes. Il fut attaché à différentes missions, à Angers, à Saumur, à Château-Gontier; entre autres, avec le fameux père capucin Honoré, qui le mena à Paris pour une neuvaine qu'il devait prêcher à Saint-Paul. Il fut aussi député avec De Launay pour distribuer les aumônes à tout le pays de Craon, dévasté par la famine (1683). Mais, à vrai dire, le soin qui lui tint le plus au cœur fut la prospérité de son séminaire, dont l'évêque Le Pelletier, successeur d'Arnaud, l'avait nommé directeur. Pour en surveiller de plus près l'administration, il avoit refusé la cure de Juigné, et accepté, en 1685, celle de Sainte-Croix d'Angers. Il arrenta d'abord la maison du prieuré de Saint-Éloy pour y loger de pauvres ecclésiastiques, et enfin, grâce au crédit de madame de Maintenon, il obtint du roi des lettres patentes qui autorisaient l'évêque à unir au séminaire des bénéfices de son diocèse jusqu'à concurrence de 10,000 livres de revenu (13 décembre 1694), et spécialement le prieuré de Saint-Éloy, plus particulièrement convoité pour son voisinage et son utilité (mai 1696). Sur la fin de sa vie, il avait résigné toutes ses fonctions (1718), pour ne plus garder qu'un bénéfice, le prieuré de Pruniers. En mourant, il légua sa bibliothèque, qui était très-belle, au grand-séminaire. On a de Grandet : *Lettre circulaire aux Mères de la Visitation*, datée du 21 mars 1680; — *Relation de l'état présent des affaires du monastère de la Visitation d'Angers* (1er octobre 1680). Ces deux écrits sont sous le nom de l'abbé de Sainte-Foy; il s'agissait de combattre le jansénisme, qui avait envahi cette communauté; — *La Vie d'Anne de Melun, fille du prince d'Épinay, fondatrice des Hospitalières de Baugé*; Paris, 1685, in-12 : dédié à Henri Arnaud, évêque d'Angers; — *La Vie d'un Solitaire inconnu, qu'on a cru être le comte de Moret, mort en odeur de sainteté dans l'hermitage des Gardelles à deux lieues de Saumur*; Paris, 1699, in-12 : dédié à Michel Le Pelletier, évêque d'Angers; — *La Vie de messire Gabriel du Bois de La Ferté, chevalier de Malthe, commandeur de Théval près Laval* : dédié à ses neveux; Paris, 1712, in-12; — *Dissertation apologétique sur l'apparition miraculeuse arrivée au Saint Sacrement en la paroisse des Ulmes, près Saumur, le 2 juin 1668, contenant les preuves de ce miracle, la réponse aux objections, et plusieurs autres apparitions arrivées à la sainte Eucharistie en différents siècles* : dédié à Michel Poncet, évêque d'Angers; Château-Gontier, 1715, in-12; — *Considérations et pratiques de piété tirées de l'Écriture Sainte, des conciles et des Pères de l'Église, pour honorer Jésus-Christ au Saint Sacrement*; Château-Gontier, 1715, in-12. Il s'y trouve plusieurs fautes relatives aux dates, qui sont relevées dans le Journal de Le Horeau (manuscrit de l'évêché d'Angers); — *Vie de M. Cretey, curé de Baranthon, diocèse d'Avranches*; Rouen, 1722, in-12; — *Vie de M. Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre missionnaire apostolique*; Nantes,

1724, in-12. On conserve de lui manuscrits au séminaire d'Angers : *Vies des saints personnages d'Anjou*. C'est l'original, dont une copie existe à la Bibliothèque impériale de Paris; — *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps :* espèce d'autobiographie, dans laquelle Grandet recueille surtout tout ce qui se rapporte aux affaires ecclésiastiques. On trouve de lui à la bibliothèque d'Angers, *Notre-Dame angevine*, ouvrage complet, sauf les preuves, dont quelques pièces manquent. C'est l'histoire de toutes les églises élevées en Anjou sous l'invocation de la Vierge; — *Histoire ecclésiastique d'Anjou; — Histoire civile d'Anjou; — Notes pour servir à l'histoire de Touraine; — Fragments divers.*

A l'exception du premier ouvrage, le reste est une collection de matériaux ou de notes pour des travaux que Grandet n'a pas eu le temps d'achever. Célestin PORT.

*Les Illustres* de Pocquet de Livonnière, manuscrit. — *Manuscrits* de Grandet. — *Archives du département de Maine-et-Loire.*

* GRANGAGNAGE (*François-Charles-Joseph*), magistrat et littérateur belge, né à Namur, le 24 juin 1797. D'abord substitut du procureur du roi dans sa ville natale, il est devenu conseiller et ensuite président de chambre à la cour d'appel de Liége. Il est en outre depuis 1835 membre de l'Académie royale de la Belgique. Ses principaux ouvrages sont : *De l'Influence de la Législation civile française sur celle des Pays-Bas, pendant le seizième et le dix-septième siècle*, œuvre remarquable, couronnée par l'Académie royale, insérée dans le tome VIII de ses *Mémoires*, et publiée séparément, Bruxelles, 1831, in-4°; ibid., 1853, in-4°; — *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique, par Justin N...*; Bruxelles, 1835, 2 vol. in-18 : l'auteur critique avec esprit l'école romantique; — *Du Duel et de sa Répression ;* Liége, 1836, in-8°; — *Wallonades ;* Liége, 1845, in-8° ; — *Le Désert de Marlagne;* Namur, 1849, in-8° ; — *Chaude-Fontaine;* Bruxelles, 1853, in-8°; — *Pierre l'Hermite, liégeois ou picard;* Liége, 1854; in-8°. Le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* contient divers travaux de M. Grangagnage.

Son neveu, *Charles-Marie-Joseph* GRANDGAGNAGE, né à Liége, le 9 juin 1812, a fait ses études en Angleterre, à Liége et à Heidelberg. Il a beaucoup voyagé, et s'est particulièrement occupé de linguistique. On a de lui : *Dictionnaire étymologique de la Langue Wallonne;* Liége, 1845-1850, 2 vol. in-8°. E. REGNARD.

*Biographie générale des Belges.* — *Biographie académique ;* Bruxelles, 1850, in-12. — *Documents particuliers.*

GRANDI (*Ercole*), dit *Ercole da Ferrara*, peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, en 1491, mort en 1531. Il fut élève de Lorenzo Costa, qu'il surpassa sous plus d'un rapport. Costa ayant été appelé à Mantoue, chargea Grandi de terminer la chapelle Ganganelli, qu'il avait à peine commencée dans la cathédrale de Bologne. L'Albane et Michel-Ange faisaient le plus grand cas de ces peintures elles égalaient aux meilleurs ouvrages du Mantegna, du Perugin, et des plus habiles maîtres du quinzième siècle pour la douceur du pinceau et l'harmonieuse distribution des figures. Grandi avait passé sept années entières à peindre ces fresques; il en avait déjà consacré cinq autres à les retoucher à sec, et y serait peut-être resté longtemps encore pour rendre son travail plus parfait, si quelques peintres bolonais ne lui eussent par envie dérobé pendant la nuit ses cartons et ses dessins; Grandi, indigné, quitta Bologne. Ces fresques représentaient la *Mort de la Vierge* et le *Crucifiement;* on y trouvait réunis un dessin correct, une belle invention, un coloris brillant, une grande science des raccourcis, des mouvements vrais et bien sentis, en un mot, presque toutes les qualités de l'art. Ces fresques précieuses avaient été enlevées de la muraille lors de la reconstruction de la cathédrale au commencement du dix-septième siècle. Elles restèrent longtemps négligées, puis furent données, il y a peu d'années, à l'Académie des Beaux-Arts qui ne parut pas en faire plus de cas, et les laissait périr, quand, en 184[illegible] on décida qu'elles seraient transportées sur toile. L'opération n'a pas réussi, et ces fresques, le plus beau titre de Grandi à l'admiration de la postérité, sont à jamais anéanties.

Grandi, peignant plus par amour de l'art que par amour du gain, terminait ses peintures avec le plus grand soin. Ayant toujours sur le chevalet plusieurs tableaux à la fois, il allait de l'un à l'autre afin d'en mieux reconnaître les imperfections. Malheureusement pour l'art, sa conduite était peu régulière, et il mourut à quarante ans, des suites de son intempérance. Ses principaux tableaux sont : à Florence, au palais Pitti, *Une Femme adultère*, longtemps attribuée au Mantegna ; à Ferrare, dans l'église San-Paolo, *Saint Sébastien*, *Saint Pierre*, *Saint Jean évangéliste et trois donateurs;* au musée de Londres, une *Conversion de saint Paul ;* à celui de Dresde, enfin, *Le Christ allant au Calvaire*, et la *Prière au Jardin des Oliviers*.

E. B—x.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baruffaldi, *Vite de' più insigni Pittori e Scultori Ferraresi*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti* et *Tre Giorni in Bologna*. — Citadella, *Guida di Ferrara*. — Catalogues de Florence, Londres et Dresde.

GRANDI (*Jacques*), médecin italien, né à Gajato (duché de Modène), en 1646, mort à Venise, le 11 février 1691. Il commença ses études à Bologne, et les acheva à Venise chez son oncle maternel, qui lui enseigna le latin et le grec. Il alla ensuite à Padoue suivre les cours de médecine, et s'y fit recevoir docteur. De retour à Venise, il fut nommé professeur d'anatomie. Les universités de Padoue et de Pise lui offrirent

des chaires qu'il refusa, pour rester à Venise, où il avait beaucoup d'admirateurs et d'amis. Grandi joignait à une instruction médicale étendue le goût des belles-lettres et un certain talent pour la poésie latine. Il était membre de l'Académie *de' Gelati* de Bologne, de celle *de' Curiosi*, et il fut l'un des fondateurs de l'académie *Dodonea*. On a de lui : *Orazione nel aperirsi il nuovo teatro d'anatomia in Venezia;* Venise, 1671, in-4°; — un *Éloge* de Sanctorius; Venise, 1676, in-4°; — un traité, peu remarquable (selon la *Biographie médicale*), dans lequel il cherche à prouver la vérité du déluge universel par l'existence des coquilles fossiles dans des lieux très-éloignés de la mer; Venise, 1676, in-4°; — un poëme latin sur la victoire de Sobieski et la délivrance de Vienne, assiégée par les Turcs; Venise, 1683, in-4°; — *Risposta ad una lettera di Aless. Pini sopra alcune richieste intorno S. Maura e La Prevesa;* Venise, 1686, in-12; — *Dissertatio epistolaris de Stibio, ejusque usu in re cosmetica;* Venise, 1687, in-4°. Cette dissertation, qui a été réimprimée dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature*, t. V, traite de l'emploi de l'antimoine dans les préparations cosmétiques des anciens. On a encore de Grandi quelques opuscules philologiques; mais on a eu tort de lui attribuer les *Observations sur le Vocabulaire della Crusca*, publiées par Apostolo Zeno, sous le nom d'*Alessandro Tassoni*, et la *Vie de Magliabecchi* et *di Cinelli*. On lit une préface de lui en tête de l'édition des *Œuvres* de Lazare Rivière. Z.

*Biographie médicale*. — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*.

GRANDI (*Guido*), mathématicien italien, né à Crémone, le 1er octobre 1671, mort à Pise, le 4 juillet 1742. A l'âge de seize ans il fit profession chez les Camaldules de Ravenne. La philosophie qu'on enseignait dans les colléges de l'ordre était celle d'Aristote. Grandi, qui avait le caractère indépendant et très-porté à la controverse, n'accepta pas docilement les leçons de ses maîtres, et en attendant qu'il pût opposer à l'aristotélisme des doctrines plus neuves, il appliqua à certains saints camaldules une critique pénétrante et aggressive; mais il ne publia que plus tard ces travaux, qui soulevèrent son ordre contre lui. Nommé, en 1696, professeur de théologie et de philosophie, il lut par hasard les *Principes* de Descartes, et fut pris d'un goût très-vif pour la géométrie. Il se mit à l'étude de cette science, et au bout de deux ans il fut en état de donner une nouvelle solution du problème de Viviani sur les voûtes; cette preuve de sagacité lui mérita les compliments de l'illustre disciple de Galilée, et lui valut en 1700 la chaire de philosophie à l'université de Pise. Ses ouvrages se succédèrent dès lors rapidement, et le mirent en rapport avec les principaux savants de l'Europe. Comme distraction de ses spéculations mathématiques, il reprit et publia ses remarques sur le martyrologe des Camaldules. Indignés de l'irrévérence avec laquelle Grandi traitait leurs saints, les Camaldules le déposèrent de sa dignité d'abbé de Saint-Michel de Pise, et l'expulsèrent même de cette maison. Pour l'y faire rentrer, il fallut l'intervention active du grand-duc de Toscane. Grandi renonça dès lors à la critique hagiographique, et transporta sur un autre terrain son humeur batailleuse. Il dirigea contre Varignon une attaque plus vive que fondée à propos des *plus qu'infinis* de Wallis, et il eut une interminable querelle avec Alessandro Marchetti. Il avait avancé dans son ouvrage intitulé *Quadrature du Cercle et de l'Hyperbole* que 0+0+0... à l'infini donne une quantité finie. Cette idée était étrange; Marchetti la trouva impie, et en demanda la suppression. Grandi écrivit un dialogue mordant contre Marchetti, qui répliqua sur le même ton. La dispute dura deux ans, et aurait duré plus longtemps encore sans la mort de Marchetti. « Celui-ci, dit Montucla, avait d'autant plus tort de faire à Grandi une querelle théologique au sujet de son idée, qu'au contraire d'autres ont cru y trouver l'explication du mystère de la création. » Grandi fut nommé en 1714 professeur de mathématiques à l'université de Pise, et il garda jusqu'à sa mort cette place, que, malgré son penchant excessif pour la polémique, il remplissait dignement. Les ouvrages du P. Grandi sont très-nombreux. Fabroni en a donné la liste complète; les principaux sont: *Geometrica Demonstratio Vivianeorum Problematum...... circa formationem ac dimensionem cujus vis regularis architectorum fornicis.... addita etiam appendice de geometrica quadratura infinitarum partium curvæ superficiei coniex variorumque fornicum ex iis compositorum;* Florence, 1699, in-4°; — *Geometrica theorematum hugenianorum circa logisticam seu logarithmicam;* Florence, 1701, in-4°; inséré dans les *Opera posthuma* de Huyghens; Amsterdam, 1728, in-4°; — *Quadratura circuli et hyperbolæ per infinitas hyperbolas et parabolas geometrice exhibita;* Pise, 1703, in-8°; — *Sejani et Rufini Dialogus de laderchiana historia S. Petri Damiani;* Paris, 1705, in-4°; — *Dissertationes camaldulenses, in quibus agitur* 1° *De Institutione Ordinis Camaldulensis;* 2° *De Ætate S. P. Romualdi;* 4° *De Visione scalæ, et habitus mutatione prætensa;* 5° *De S. Petri Damiani et Avellenitarum Instituto Camaldulensi. Obiter etiam multa ecclesiasticæ et profanæ historiæ loca illustrantur et corriguntur;* Lucques, 1707, in-4°; — *De infinitis infinitorum et infinite parvorum ordinibus disquisitio geometrica;* Pise, 1710, in-4°; — *Considerazioni circa il moto de' gravi per il piano inclinato;* 1710, in-4°; — *Dialoghi circa la controversia eccitatagli contro dal sig. dot. Alessandro Marchetti;* Lucques, 1712, in-4°; — *Flores*

*geometrici ex rhodonearum et clæliarum descriptione resultantes, quos una cum novi expeditissimi Mesolabii auctario illustriss. atque excellentiss. D. D. Clæliæ Grillo-Borromeæ, comitissæ clarissimæ et doctissimæ... d. d. d. d. Guido Grandius*; Florence, 1728, in-4°. Ces fleurs géométriques sont certaines courbes décrites dans le cercle, que Grandi appelle *rhodonées* parce que leur figure ressemblait à une rose. « Ces courbes, dit Montucla, sont tantôt géométriques, tantôt transcendantes, suivant que l'arc du secteur qui circonscrit la première feuille ou, si l'on veut, le premier pétale de la rose, est une partie aliquote de la circonférence ou de deux ou de trois... » Le père Grandi détermine quelques-unes des propriétés de ces courbes, comme leurs tangentes, leur aire, qui est pour chaque feuille toujours la moitié du secteur circonscrit. Il en considère aussi d'autres, formées, à l'imitation de ces premières, sur la surface d'une sphère, et qu'il nomme *clélies*, du nom de la comtesse Clelia Boromei, qu'il dit assez versée en géométrie pour être en état de goûter l'odeur de ce bouquet de fleurs géométriques. » On voit que ce fougueux polémiste était galant à sa manière et qu'il savait mettre la géométrie en madrigaux; — *Sectionum conicarum Synopsis*; Naples, 1737, in-8°; — *Lettera al sig. senatore Pier-Francesco Ricci sopra il benefizio d'una specula astronomica in una università*; dans la *Collection* de Calogera, t. XX, Venise, 1739; — *Epistola ad Virginium Valsecchium*. Elle traite de l'origine de la langue italienne; elle a été insérée dans le traité publié sur le même sujet par Muratori, à Venise, 1739; — *Instituzioni meccaniche*; Florence, 1739, in-8°; — *Instituzioni di aritmetica pratica*; Florence, 1740, in-8°; — *Instituzioni geometriche*; Florence, 1741, in-8°. Grandi a laissé de plus un très-grand nombre d'ouvrages inédits, dont on trouve la liste dans Fabroni. Z.

*Memorie per servire alla Vita del P. abate D. Guido Grandi*; Massa, 1742, in-4°. — G.-M. Ortes, *Vita del padre D. Guido Grandi, abbate camaldolese*; Venise, 1744, in-8°. — Bandini, *Memoriæ Italorum*, t VI. — Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, t. VIII. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. II, p. 95; t. III, p. 7. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VII.

**GRANDI** (*Antoine-Marie*), biographe italien, né à Vicence (États de Venise), en 1761, mort à Rome, le 6 novembre 1822. A l'âge de seize ans, il entra dans l'ordre des Barnabites. Il remplit dans cette congrégation des places importantes, et fut un des premiers membres de l'Académie de la Religion catholique, où il lut six mémoires sur des sujets religieux. Grandi jouissait d'une grande réputation, et devint en dernier lieu vicaire général de son ordre, consulteur de l'inquisition, membre de la congrégation de l'Index. Il a donné une excellente *Oraison funèbre du cardinal Gerdil*, Macerata, 1802, in-4°; et publié les volumes XVI à XIX de la 2e édition in-4° de la collection des *Œuvres de Gerdil*. Z.

Baraldi, *Notice sur Grandi*; dans ses *Mémoires de Religion, de Morale et de Littérature*.

**GRANDIDIER** (*Philippe-André*), historien français, né à Strasbourg, le 9 novembre 1752, mort à l'abbaye de Lucelle, le 11 octobre 1787. Il entra dans les ordres, et protégé par le cardinal de Rohan, qui le nomma archiviste de l'évêché de Strasbourg, il se livra à de grands travaux d'érudition historique. Il apporta dans ses recherches un excellent esprit de critique; malheureusement il ruina sa santé par un travail excessif, et mourut à l'âge de trente-quatre ans. On a de lui : *Histoire de l'Évêché et des Évêques de Strasbourg*; Strasbourg, 1777-78, 2 vol. in-4° : cet ouvrage devait former huit volumes; les deux premiers seuls ont paru; — *Mémoires sur l'état ancien de la ville de Strasbourg*; 1778, in-4°; — *Essais historiques et topographiques sur l'Église cathédrale de Strasbourg*; Strasbourg, 1782, in-8°; — *Vues pittoresques de l'Alsace*, dessinées, gravées et terminées au bistre par Walter, et accompagnées d'un *texte historique*; Paris, 1785, sept livraisons in-4°; — *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace*; Strasbourg, 1787, in-4°, t. Ier. Ce volume seul a été publié; les pièces justificatives du t. II ont été aussi imprimées; — *Histoire de la vallée de Lièvre* (ouvrage posthume); Sainte-Marie-aux-Mines, 1810, in-8°; — *Notice historique sur l'état ancien de la ville de Sulz, département du Haut-Rhin*, ouvrage posthume, publié par M. Méglin; Strasbourg, 1817, in-8°; — *Mémoire pour servir à l'histoire des poëtes du treizième siècle connus sous le nom de* Minnesingern.....; — *Notice sur la vie et les ouvrages d'Ottfrid, poëte allemand*; dans la *Bibliothèque du Nord*, année 1778; — *Lettre sur l'origine des francs-maçons*; dans l'*Essai sur la secte des illuminés* du marquis de Luchet. Grandidier fournit des notes à l'abbé Godescard pour une nouvelle édition des *Vies des Saints*, et il fut un des plus zélés collaborateurs de la *Germania sacra*. Z.

Grappin, *Éloge historique de l'abbé de Grandidier*; Strasbourg, 1788, in-8°. — L. Spach, *Éloge historique de Grandidier*; Colmar, 1851, in-8°.

**GRANDIER** (*Urbain*), prêtre français, célèbre par l'affaire des possédées de Loudun, né à Rovère, près Sablé, et mort à Loudun, le 18 août 1634. Son père, notaire royal, lui fit donner à Bordeaux, chez les jésuites, une bonne éducation. Il entra dans les ordres, obtint la cure de Saint-Pierre de Loudun, dans le diocèse du Mans, et peu de temps après le canonicat de l'église de Sainte-Croix, dans la même ville. La réunion de ces deux bénéfices entre les mains d'un homme étranger au diocèse, ses succès comme prédicateur, la popularité qu'il s'acquit tout d'abord, peut-être même aussi son esprit et sa grande mine excitèrent contre lui

surtout parmi certains religieux, une envie qu'il accrut encore par sa hauteur et sa causticité. Cette envie se changea en haine de la part des carmes de Loudun, quand il eut prêché contre quelques-uns de leurs priviléges. D'ailleurs, il faut reconnaître, et ses amis eux-mêmes ne l'ont jamais nié, que sa conduite prêtait à la censure : il avait parlé plus d'une fois, au moins avec imprudence, contre des pratiques respectées, et en particulier contre les confréries; il montrait quelque bienveillance pour le protestantisme. Recherché des femmes pour sa beauté et les agréments de sa conversation, on l'accusait, non sans fondement, de les rechercher aussi. Il vivait en relations intimes avec une jeune fille, Madeleine de Brou. C'était, dit-on, pour calmer ses remords qu'il avait composé son ouvrage manuscrit contre le célibat des prêtres, ouvrage qui fut plus tard découvert chez lui, et qui, suivant Ménage, finissait par ces vers :

Si ton gentil esprit prend bien cette science,
Tu mettras en repos ta bonne conscience.

Urbain Grandier accrut le danger de sa situation par ses témérités, en empiétant sur l'autorité épiscopale. On le dénonça donc une première fois à l'évêque de Poitiers. L'officialité informe; on l'arrête, et il est condamné (1630) à jeûner trois mois, tous les vendredis, au pain et à l'eau, à se défaire de ses bénéfices, et à demeurer interdit pour cinq ans dans le diocèse et pour toujours à Loudun. Il en appela comme d'abus, et fut renvoyé, par arrêt du parlement de Paris, au présidial de Poitiers, qui le déclara innocent; il fut également absous par son métropolitain, d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Mais ce premier avertissement ne le rendit pas plus sage, et malgré les conseils du métropolitain, qui avait deviné son caractère et voulait le tenir en garde contre lui-même aussi bien que contre ses ennemis, il rentra triomphalement à Loudun, et acheva d'irriter par son orgueil ceux dont la haine contre lui n'était pas satisfaite. Une occasion plus propre ne tarda pas à se présenter.

En 1626, un couvent d'Ursulines, composé surtout de filles de qualité, avait été établi dans la ville de Loudun. Urbain Grandier chercha à en être directeur. Était-ce, comme le dit le *Mercure* (t. XX), pour en faire « un deshonneste serrail, et autant de sales concubines qu'il y auroit de belles vierges »? Nous n'en savons rien; mais, par malheur, son caractère ne donnait que trop prise à ces accusations. Quoi qu'il en soit, on lui préféra un de ses collègues dans le canonicat de Sainte-Croix, Mignon, avec lequel il avait eu de grands démêlés. En octobre 1632, des bruits, qui n'étaient point alors si singuliers qu'ils le paraissent aujourd'hui, commencèrent à courir sur le compte des Ursulines : on racontait que des fantômes apparaissaient dans le couvent, que plusieurs religieuses, et même la supérieure, étaient agitées de mouvements extraordinaires, symptômes habituels de la *possession*. Bientôt ces symptômes se prononcèrent avec plus d'énergie; on eut recours aux exorcismes, et toutes les religieuses s'accordèrent à accuser Urbain Grandier comme celui qui les avait ensorcelées, en leur envoyant des légions de diables dans le corps. Grandier, se voyant personnellement mis en cause, porta une plainte en calomnie par devant les juges et l'évêque de Poitiers, et l'affaire s'assoupit d'abord quelque temps, grâce à l'intervention du métropolitain.

Sur ces entrefaites, de Laubardemont, conseiller d'État, créature du cardinal, était venu à Loudun pour en faire démolir le château fort, conformément aux ordres du roi Louis XIII, relatifs à toutes les villes de l'intérieur. La supérieure des Ursulines était sa parente, et dès lors il devait porter un grand intérêt à cette affaire. Le chanoine Mignon et plusieurs des principaux habitants de Loudun l'instruisirent des moindres détails, et accusèrent le curé de Saint-Pierre, ajoutant qu'il était l'auteur d'une violente mais fort plate satire publiée depuis peu contre le cardinal, sous le titre de *La Cordonnière de Loudun*. Ce libelle, écrit en langage des halles, dans lequel on injuriait non-seulement la personne, mais la famille de Richelieu, était sorti de l'entourage de la reine, et les Capucins de Loudun écrivirent, dit-on, au père Joseph, qu'une correspondance suivie entre Urbain Grandier et une femme du pays, nommée Hamon, qui se trouvait au service d'Anne d'Autriche, ne laissait aucun doute sur la part qu'il avait prise à cette satire. Était-elle de Grandier? Cela n'est guère probable, ne fût-ce que pour le style et les inepties de cet ouvrage, indigne d'un homme lettré, d'un bel esprit comme était le curé de Saint-Pierre. Mais on se servit avec adresse de cette accusation près de Richelieu, fort sensible à ce genre d'outrages. Aussi Laubardemont, qui était retourné à Paris, revint-il à Loudun avec une commission datée du 30 novembre 1633, qui lui donnait les plus larges pouvoirs. Il arriva le 6 décembre; l'accusé fut arrêté le 7 et conduit à Angers : on ne trouva chez lui que son manuscrit contre le célibat des prêtres, qu'il avoua, dans le cours du procès, avoir composé lui-même.

L'information commença : huit femmes et soixante témoins l'accusèrent de sacriléges et de divers crimes, mais surtout de mauvaises mœurs; on lui imputait d'avoir commis un adultère avec la femme d'un magistrat de Loudun et d'avoir eu un commerce amoureux jusque dans sa propre église. Les Ursulines s'accordèrent toujours à le désigner comme l'auteur de leur obsession : il avait jeté dans le couvent une branche de rosier, afin que toutes celles qui la flaireraient fussent saisies de l'esprit malin et livrées à un charme qui les ferait soupirer après lui. On assure néanmoins qu'il ne les avait jamais visitées, et même qu'au moment du procès

elles ne l'avaient pas encore vu; mais cette assertion paraît peu probable. « A l'égard des savants, lit-on dans les *Remarques sur la Vie de Gilles Ménage*, la plupart d'entre eux soutenaient que ces religieuses n'étaient que malades, ne se trouvant en elles, quelque chose qu'on ait dit au contraire, aucune des trois marques que le Rituel romain demande pour la marque d'une véritable possession, qui sont la divination, l'intelligence des langues qu'on n'a point apprises, et les forces de corps surnaturelles. » Le calviniste Aubin, dans son *Histoire des Diables de Loudun*, dont il faut se défier, parce que c'est l'œuvre d'un sectaire, raconte le trait suivant, qui vient à l'appui de cette ignorance des langues que les possédées essayaient de parler : « Barré s'approcha de la supérieure pour lui donner la communion et pour l'exorciser, et tenant le sacrement dans sa main, il lui parla en ces termes : *Adora Deum tuum, Creatorem tuum.* Étant pressée, elle répondit : *Adoro te. — Quem adoras?* lui dit l'exorciste diverses fois; — *Jesus Christus*, répliqua-t-elle, en faisant des mouvements comme si elle eût souffert de la violence. Daniel Drouin, assesseur à la prévôté, ne put s'empêcher de dire assez haut : Voilà un diable qui n'est pas congru. — Barré, changeant la phrase, demanda à l'énergumène : *Quis est iste quem adoras?* Il espérait qu'elle dirait encore : *Jesus Christus;* mais elle répondit : *Jesu Christe.* On entendit alors plusieurs voix des assistants qui crièrent : Voilà de mauvais latin. Barré soutint hardiment qu'elle avait dit : *Adoro te, Jesu Christe;* c'est bien là, en effet, la réponse d'un diable qui n'avait pas étudié jusqu'à la troisième, selon le mot de Balzac (*Entret.*, XVII). » Mais beaucoup d'autres ont soutenu, au contraire, que ces religieuses s'exprimaient en toutes langues; et on lit dans une lettre du sieur Séguin, médecin de Tours, au *Mercure* (t. XX, p. 748), qu'elles répondirent en topinambou à M. de Launai-Razilli. Nous aurions trop à faire, s'il fallait rapporter tous les témoignages contradictoires de ce genre, qu'on peut lire et confronter dans la masse d'ouvrages qui ont été publiés pour et contre.

Parmi ceux qui se distinguèrent par leur opposition à ce qu'ils regardaient comme une momerie, on cite Marc Duncan, médecin écossais fort savant, qui s'était établi à Saumur, et Claude Quillet, qui rendit le diable *penaud* (*Sorberiana*); aussi le premier fut-il réprimandé et menacé par Richelieu; le second, ne se voyant plus en sûreté, après avoir irrité Laubardemont et le cardinal, quitta la France, et alla rejoindre le marquis de Cœuvre à Rome.

« Il y eut trois possessions, dit Bayle : durant la première, les diables, hormis un, refusèrent de se nommer; ils se contentèrent de répondre qu'ils étaient ennemis de Dieu. Durant la seconde et la troisième, ils se firent connaître par leurs noms et dignités, et ils accusèrent nommément Grandier. » Ils s'appelaient, si l'on est curieux de le savoir : Astaroth, de l'ordre des Séraphins, chef de la légion de Loudun, Asmodée, Léviathan, Béhémoth, Élimi, Aman, Edzas, Gréal, Zabulon, Uriel, Nephtalim, Cédon, etc. Il est étonnant qu'un tribunal ait reçu la déposition de ces esprits de ténèbres, et que leur témoignage ait servi de preuve dans un procès criminel aussi important. Les docteurs de Sorbonne, consultés là-dessus, avaient répondu que, lors même que la possession des religieuses serait certaine, on ne devait en justice tenir aucun compte de leurs paroles, attendu que, suivant Jésus-Christ, le diable est menteur et calomniateur : « *In veritate non stetit, quia non est veritas in eo; cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, et pater ejus.* » (Év. saint Jean, VIII, 44). Mais on répondait que la force des exorcismes les empêchait de mentir, et qu'ils étaient contraints de confesser la vérité par la toute-puissance de Dieu. Il fallait bien qu'on le crût, puisque l'exorciste de Loudun ne craignait pas d'adresser aux diables qu'il voulait chasser, des questions comme celles-ci : « Quelle est la meilleure voie par laquelle la créature qui s'est égarée de Dieu peut retourner à lui? — S'il y a en enfer des personnes qui aient fort goûté l'amour divin sur terre? » etc.

Après avoir informé, Laubardemont se rendit à la cour pour y porter les pièces; elles y furent examinées, et par lettres patentes du 8 juillet 1634 une commission de douze juges des sièges voisins, Angers, Poitiers, Orléans, Chinon, Tours, La Flèche, etc., tous gens de bien, [illegible] faibles et crédules, fut adjointe à Laubarde[illegible] pour juger souverainement Grandier. Le 18 a[illegible] 1634, au bout de plus de sept mois qu'av[illegible] duré l'information et le procès, il fut cond[illegible] comme atteint et convaincu du crime de m[illegible] maléfice et possession sur les personnes des [illegible] ligieuses de Loudun, « à faire amende h[illegible] rable, nue tête, et être son corps brûlé [illegible] avec les pactes et caractères magiques étant [illegible] greffe, ensemble le livre manuscrit par lui c[illegible] posé contre le célibat des prêtres, et les cen[illegible] jetées au vent. » Avant le supplice, on le m[illegible] la question pour lui faire avouer ses compl[illegible] mais il protesta encore qu'il n'en avait pas, [illegible] n'était pas magicien, que s'il avait commis [illegible] crimes, c'était des crimes de fragilité hum[illegible] mais non ceux qu'on lui imputait. Ses répo[illegible] furent toujours pleines de fermeté et d'adre[illegible] et le firent admirer, dit-on, du premier présid[illegible] Il demanda pour confesseur le gardien des [illegible] deliers de Loudun, docteur en théologie de [illegible] faculté de Paris; mais on le lui refusa, pour [illegible] présenter un capucin, dont il ne voulut pas, [illegible] léguant que c'était son ennemi. Grandier fut br[illegible] vif, le jour même du jugement, refusant toujo[illegible] de se confesser au capucin, et persistant dans [illegible] premières dénégations. La corde qui devait [illegible]

vir à l'étranglér, quand il serait sur le bûcher, se trouva, soit accident, soit malice, arrêtée par un nœud, et on ne s'en put servir. Pendant que les flammes consumaient son corps, on aperçut une grosse mouche qui tournait en voltigeant autour de sa tête, et un moine, ayant ouï dire que Belzébuth, en hébreu, signifiait le Dieu des mouches, cria que c'était ce diable qui guettait l'âme du condamné pour l'emporter en enfer.

La mort d'Urbain Grandier ne mit pas fin aux diableries du couvent des Ursulines, et il fallut continuer les exorcismes longtemps encore. Déjà ces malins esprits avaient fait mourir à la tâche le père Lactance, récollet, et lassé le père Dupin; ce fut au père Surin, jésuite, que revint l'honneur du triomphe définitif, et on lit dans le *Journal des Savants* (mai 1689, page 310) qu'il poussa le dévouement jusqu'à livrer son corps même au démon, et qu'il en demeura obsédé presque tout le reste de sa vie. Les diables ne partirent qu'après une défense acharnée; Léviathan, qui logeait dans la tête de la supérieure, fit retraite le 5 novembre 1635; Béhémoth, le plus brave de tous, prolongea sa résistance jusqu'au 15 août 1637. Ménage et de Monconis rapportent que la supérieure, longtemps encore après cette époque, portait gravés sur sa main les noms de *Jésus*, *Maria*, *Joseph*, *Fr. de Sales*, qui, disait-elle, lui avaient été imprimés par un ange, au moment du départ des démons; tous deux les virent, mais ce dernier, ainsi qu'Aubin, nous apprend que c'était une supercherie, et nous explique en quoi elle consistait.

Nous ne croyons pas que jamais affaire plus ténébreuse et plus difficile à expliquer d'une manière satisfaisante se soit présentée à l'examen du critique et de l'historien. Ceux qui croient à la réalité de la possession et aux manœuvres magiques d'Urbain Grandier, ceux-là ont pris le parti qui semble le plus à l'abri des objections et des impossibilités : leur foi, conforme d'ailleurs à la doctrine de l'Église, recouvre tout et explique à peu près tout. Mais notre époque sceptique ne voudrait pas se contenter de cette explication, bien que, en thèse générale, elle se rattache à ce qui a toujours été la croyance du christianisme, aussi bien qu'à la jurisprudence suivie par le royaume jusqu'à l'édit de Louis XIV, en 1672, et que, *dans l'espèce*, elle ait été consacrée par une information longue et minutieuse, que la possession ait été reconnue par des hommes impartiaux et éclairés et qu'elle ait même paru assez évidente pour opérer la conversion de quelques témoins incrédules et impies, entre autres de M. de Queriolet, de mylord Montaigu, et d'un jeune avocat.

Ménage, Théophraste Renaudot, de Monconys, Aubin, le médecin Duncan, Jacques Boutreux, sieur d'Etiau, Naudé, Sorbière, traitent tout cela de momerie et de chimère, et ont écrit plus ou moins contre cette prétendue possession. Je me borne à nommer ceux du temps, car pour les autres la liste en serait beaucoup trop longue. C'était de la supercherie; voilà le sentiment qui a prévalu, et qui est à peu près unanimement adopté. Ce n'est pas que les écrits en faveur de la possession aient manqué plus que les écrits qui l'attaquent, car cette affaire est une de celles qui ont le plus passionné les esprits et occupé les raisonneurs; mais leurs arguments ont paru en dehors de la raison humaine, que l'on est toujours porté à écouter de préférence à toute autre autorité.

Malheureusement les adversaires de la possession, bien d'accord sur le fait, diffèrent beaucoup sur l'explication. Tout cela, comme le veulent quelques-uns, aurait-il été arrangé par le chanoine Mignon et par Barré, curé de Saint-Jacques de Chinon, pour perdre Grandier, leur ennemi, pour faire parler d'eux et attirer des aumônes au couvent, qui était pauvre? Mais il resterait à comprendre comment des femmes jeunes, faibles, en grand nombre, auraient pu soutenir si longtemps (non pas seulement pendant sept mois de l'information, mais deux ou trois ans encore après) une imposture si difficile et si compliquée, sans se démentir. Sur la fin du siècle précédent, Marthe Brossier avait bien abusé les principales villes du royaume; mais elle était seule, et sa fourberie avait été reconnue toutes les fois qu'il y avait eu enquête. On pourrait plaider la folie, le fanatisme agissant sur l'imagination et sur les nerfs; mais la fourberie pure et simple, et de sang-froid, cela est peu probable. On peut très-bien admettre la bonne foi des religieuses, ainsi que la bonne foi des exorcistes, bonne foi dont le père Surin, spécialement, a donné trop de preuves pour qu'il soit possible de la suspecter. D'ailleurs, cet événement n'avait absolument rien qui dût choquer leurs convictions; au contraire. On peut admettre aussi la bonne foi des juges, laquelle n'a guère été contestée, sauf celle de Laubardemont, personnage décrié à juste titre. Tout le monde croyait alors à la magie, même les plus grands esprits, et les ouvrages de Bodin, de Boguet, de Delancre montrent assez que ce n'était point là pour nos pères une innocente fantasmagorie, mais une réalité terrible et fatale, une menace suspendue perpétuellement sur leurs têtes. Les sorciers et astrologues, vrais ou faux, étaient nombreux alors : on connait César, Cosme Ruggieri, Palma Cayet, Marie Boudin, l'abbé Brigalier, Morin, Petit, Mauregard, etc., et les supplices du prêtre Louis Gaufridy, du médecin Poirot, d'Adrien Bouchard et de Gargan, des quatre Espagnols condamnés à Bordeaux, en 1610, et de bien d'autres encore, démontrent assez que ces comédies tournaient souvent au tragique et que la féroce bonne foi des juges en pareille matière est un fait incontestable. A peu près vers l'époque où ces événements se passaient à Loudun, des scènes du même genre eurent lieu au monastère de Chinon; en 1643, les religieuses de Saint-Louis de Lou-

viers furent aussi possédées, et en 1664 celles d'Auxonne. Serait-ce là, comme d'autres l'ont dit, une vengeance atroce de Richelieu, irrité du pamphlet publié contre lui et attribué à Urbain Grandier, ou conservant le souvenir d'une lutte de préséance soutenue par l'infortuné contre lui, lorsqu'il n'était encore que prieur de Coussay? Ce qui semblerait appuyer cette opinion, c'est le choix de l'homme chargé de diriger le procès, la vigueur que mit le cardinal à le pousser, et la persévérance à envoyer à Loudun, aux frais du roi, des exorcistes de divers ordres. Le *Sorberiana* dit aussi qu'il voulait effrayer Louis XIII, et d'autres ont cru que tout cela avait été arrangé dans un but politico-religieux, pour travailler à saper l'édit de Nantes. Mais ces raisons, même en les admettant sans contrôle, ne pourraient expliquer tout au plus que l'ardeur avec laquelle Richelieu s'occupa de cette affaire et l'intérêt qu'il y attacha, mais non la naissance de l'affaire elle-même, et les difficultés exprimées plus haut, relativement à l'impossibilité d'une fourberie toute pure de la part de sept ou huit religieuses, soutenue si longtemps et par des moyens d'un ordre si particulier devant une information minutieuse, prise au sérieux par des hommes éclairés, instruits, impartiaux, au point d'opérer la conversion de plusieurs incrédules; ces difficultés subsisteraient toujours avec une égale force. D'ailleurs, il paraît certain que les phénomènes de possession commencèrent avant que Richelieu en eût connaissance, et qu'il en fût instruit par Laubardemont; et puis, s'il ne voulait que perdre Urbain Grandier, lui, ministre tout puissant et plus roi que le roi, n'avait-il pas cent moyens bien autrement expéditifs et moins compromettants. Tout ce qu'on peut en croire, c'est qu'il exploita cette affaire, mais il est impossible d'admettre qu'il l'ait suscitée. Des femmes, soit folie, soit maladie, soit imagination faible et surexcitée, se sont trouvées prises des symptômes de la possession; Mignon et Barré, ennemis de Grandier, l'ont accusé d'en être l'auteur, par méchanceté ou par conviction; et cette croyance a pu être d'autant plus facilement admise qu'elle était favorisée par la conduite scandaleuse de Grandier, par sa condamnation précédente et par le désir qu'il avait témoigné d'être directeur des Ursulines. Richelieu, instruit des événements, y aura vu une occasion naturelle de perdre un homme qui l'avait insulté, tout en poussant une affaire qui, d'aucune façon, ne pouvait en rester là, surtout à cette époque. Voilà sommairement ce que l'on peut admettre, mais, ce semble, rien de plus. De quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve que des ténèbres. Nous n'avons pas cherché à les accumuler; nous les avons constatées seulement.

On a d'Urbain Grandier : *L'Oraison funèbre de Scévola de Sainte-Marthe*, prononcée à Saint-Pierre de Loudun, le 11 septembre 1623, et recueillie dans les œuvres de Scévola; Paris, 1629; — *Factum de Grandier pour sa défense*. Son procès et sa mort sont racontés assez au long dans les premiers chapitres du *Cinq-Mars* de M. Alfred de Vigny, qui s'est rangé parmi ses plus chauds partisans. Victor FOURNEL.

*Interrogatoire de maistre Urbain Grandier*, etc., *contre ledit Grandier*; Paris, 1634. — *Véritable Relation des justes procedures observées au fait de la possession des Ursulines de Loudun*, etc.; La Flèche, 1634, in-12. — *Récit véritable de ce qui s'est passé à Loudun*; Paris, 1634. — *La Démonomanie de Loudun*, etc.; *La mort de Grandier*; La Flèche, 1634, in-12. — *Mercure français*, t. XX. — *Examen et Discussion critique de l'histoire des diables de Loudun*, par la Ménardaye; Liège, 1739, in-8°. — *Triomphe de l'amour divin sur les puissances de l'enfer*, par le père Surin; Avignon, 1829, in-12. Tous ces ouvrages, et beaucoup d'autres, qu'il est impossible de citer tous, sont en faveur de la possession et contre Urbain Grandier. Ceux qui suivent sont contre la possession, ou se bornent à exposer les faits : *Histoire des Diables de Loudun, de la possession des Ursulines, de la condamnation et du supplice d'Urbain Grandier*; Amsterdam, 1693, in-12 (ouvrage d'un protestant réfugié, qui arrange les faits à sa manière, et qui n'y voit que fourberie); réimprimé sous le titre de : *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu, ou histoire des diables de Loudun*; Amsterdam, 1716. — La Menardaye, *Examen historique et Discussion critique de l'histoire des diables de Loudun et de la condamnation de Grandier*; Liège, 1749, in-12 (défend la réalité des possessions). — *Relation de tout ce qu'a vu à Loudun l'abbé D.*, en neuf *jours qu'il a visité les possedées* (détails curieux; cette pièce se trouve dans le manuscrit 840, supplément français, de la Bibliothèque impériale). — Bertrand, *De l'Extase* (ce médecin judicieux reconnaît dans les possédées des malades un peu aliénées et s'alarmant sur leur état; les phénomènes propres à l'extase induisirent en erreur les juges et les exorcistes). — Bazin, *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 328-341.

**GRANDIN** (*Martin*), théologien français, né à Saint-Quentin, en 1604, mort à Paris, le 16 novembre 1691. Il commença ses études à Noyon, les continua à Amiens et les acheva à Paris, au collége du cardinal Le Moine, où il enseigna la philosophie. Il fut reçu docteur à la Sorbonne, et y professa la théologie pendant plus de cinquante ans. D'après la *Bibliothèque sacrée*, « Grandin avait beaucoup d'esprit; il parlait aisément, purement, et ce qu'on doit beaucoup plus estimer encore, il était extrêmement pieux ». On a de lui un ouvrage estimé qui fut publié après sa mort par les soins de Duplessis d'Argentré, sous le titre de *Institutiones theologicæ*; Paris, 1710-1712, 6 vol. in-4°. Z.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

* **GRANDIN** (*Victor*), industriel et homme politique français, né à Elbeuf, le 21 décembre 1797, mort à Paris, d'une attaque de choléra, le 27 août 1849. Issu d'une famille qui devait à l'industrie son influence et sa fortune, Victor Grandin, associé à ses deux frères, forma à Elbeuf, sur de grandes proportions, un établissement où la laine recevait tous les traitements qui la font passer de l'état de matière première à celui de draps confectionnés : filature, teinture et draperie. Les perfectionnements introduits dans l'industrie de la laine par la maison Grandin furent attestés par les médailles d'or qu'elle a ob

tenues aux expositions des produits de l'industrie. Membre du conseil général des manufactures, du conseil général de la Seine-Inférieure, Victor Grandin fut élu député à Rouen en 1839, et réélu en 1842 et 1846. Il se plaça dans les rangs de l'opposition constitutionnelle, attaqua l'agiotage, défendit le système protecteur en matière de douanes, demanda l'exécution et l'exploitation des chemins de fer par l'État. Il vota contre l'indemnité que le ministère accordait à l'agent anglais Pritchard à Taïti, et pour la proposition qui devait réduire le nombre des députés fonctionnaires. Quatre fois il fit annuler l'élection de M. Charles Laffitte à Elbeuf, élection qu'il prétendait être le prix d'une promesse de concession de chemin de fer. Après la révolution de Février, il fut envoyé à l'Assemblée constituante par le département de la Seine-Inférieure. Il y devint membre du comité du commerce et de l'industrie, parla beaucoup contre le socialisme, vota contre le droit au travail, pour les deux chambres, pour la suppression des clubs, etc. Réélu à l'Assemblée législative, il vota avec la majorité, et il était un des principaux appuis du nouveau pouvoir. L. LOUVET.

*Biogr. des Députés.* — *Biogr. des Représentants.*

**GRANDJACQUET** (*Pierre-Augustin*), littérateur et prédicateur français, né à Pontarlier (Franche-Comté), en 1730, mort à l'hôpital d'Angoulême, en 1795. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et à la suppression des Jésuites il se fixa à Besançon, où il se fit connaître comme prédicateur. Il devint alors membre de l'Académie ecclésiastique fondée dans cette ville par le cardinal de Choiseul, son archevêque. Cette société ayant été attaquée, Grandjacquet la défendit par des épigrammes. En 1770 il se mit sur les rangs pour une chaire de théologie; il réussit au concours, et n'obtint cependant pas la place. Après la mort de l'archevêque, en 1774, il revint à Pontarlier. A la révolution, la municipalité exigea de lui un serment qu'il refusa. Condamné à la déportation, on le dirigeait sur Rochefort, lorsqu'il tomba malade en route, et mourut. Il a publié *La Muse d'un théologien du mont Jura;* Lausanne, 1777, 2 vol. in-8°, recueil de pièces composées par Grandjacquet pour l'Académie de Besançon. On y remarque surtout une dissertation sur l'état des sciences, des lettres et des arts dans le comté de Bourgogne au dix-huitième siècle. Il avait fait en outre un *Traité sur la Magie, les maléfices, les magiciens, les sorciers, vrais ou supposés;* mais ses manuscrits paraissent être perdus.

J. V.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.*

**GRANDJEAN DE FOUCHY** (*Philippe*), imprimeur français, né à Mâcon, en 1666, mort à Paris, le 6 mai 1714. Issu d'une famille ancienne du Mâconais, il fut destiné à l'état ecclésiastique; et il avait déjà pris l'habit de cette profession lorsque le hasard détermina chez lui une autre vocation. Il était venu à Paris pour un procès. « Conduit par la curiosité dans l'atelier d'un compositeur, dit Condorcet, il fut frappé de l'imperfection des caractères alors employés par les presses françaises. Dès le soir même il essaya de dessiner quelques lettres capitales et de leur donner l'élégance, la netteté et les belles proportions dont le défaut avait révolté son goût. Ces essais, confiés sans dessein à un de ses amis, furent portés par celui-ci au chancelier de Pontchartrain, et montrés bientôt à Louis XIV, qui saisit avec l'empressement d'un prince amoureux de toutes les espèces de gloire, l'occasion de donner aux éditions françaises l'avantage sur celles de la Hollande, et de faire cesser à l'égard d'une nation ennemie cette infériorité que le grand nombre d'écrivains éloquents et d'hommes de génie dont s'honorait alors la France semblait rendre encore plus humiliante. » Grandjean fut mandé par le chancelier, et reçut un brevet par lequel le roi le retenait à son service en lui enjoignant de s'occuper spécialement de tout ce qui avait rapport à l'imprimerie. Grandjean, qui à beaucoup de goût comme dessinateur joignait l'amour de son art, l'activité et la patience dans le travail, changea presque tous les poinçons et toutes les matrices de l'Imprimerie royale, et imagina divers instruments très-simples à l'aide desquels on pouvait frapper et justifier les matrices et tracer les angles les plus petits, même ceux d'une ligne carrée. Les plus beaux caractères de Grandjean sont ceux qui ont servi à l'impression de l'ouvrage qui contient les médailles de Louis XIV. Z.

Condorcet, *Éloge de M. de Fouchy;* dans ses *Œuvres complètes*, t. III, p. 311. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

**GRANDJEAN DE FOUCHY** (*Jean-Paul*), savant français, fils du précédent, né à Paris, le 17 mars 1707, mort dans la même ville, le 15 avril 1788. Son père aurait voulu l'avoir pour successeur; mais le jeune Fouchy montra peu de goût pour l'imprimerie, et il abandonna cette profession et se consacra entièrement à l'étude de la météorologie et de l'astronomie. Il fut admis dans une société de savants et d'artistes, qui s'était formée à Paris, et dont Clairaut, La Condamine et Rameau faisaient partie. En 1731 il devint membre de l'Académie des Sciences, qui en 1743 le choisit pour secrétaire perpétuel. Il était difficile de remplir une place occupée quelques années avant par Fontenelle. Fouchy soutient assez bien la comparaison avec son illustre prédécesseur; s'il n'a pas la même finesse de pensée, la même délicatesse de plume, il compense son infériorité relative par la solidité des connaissances et la justesse d'esprit. Comme astronome, Fouchy excella à trouver des méthodes d'observation ingénieuses et faciles, des moyens adroits de se passer d'instruments coûteux ou difficiles à transporter. L'*Éloge* de Fouchy par

Condorcet, reproduit dans les *Siècles littéraires* de Desessarts, contient des détails curieux et touchants sur les dernières années de ce savant respectable. Fouchy après avoir occupé pendant trente ans la place de secrétaire perpétuel, s'en était démis. « Quelques années après, il éprouva un accident singulier. Saisi d'un étourdissement, il fit une chute, et le lendemain, ayant repris sa connaissance entière, jouissant de toute sa tête, il s'aperçut que si les organes de la voix, qui avaient été embarrassés pendant quelque temps, étaient devenus presque libres, ils avaient cessé d'obéir à sa volonté; que lorsqu'il voulait énoncer un mot, sa bouche en prononçait un autre; en sorte que dans le moment où il avait des idées nettes ses paroles étaient sans suite. Lui-même rendit compte de cet accident dans les *Mémoires de l'Académie;* il détailla tous les symptômes, toutes les particularités de ce phénomène avec une simplicité, un calme, une indifférence même des héros du stoïcisme antique. » On a de Fouchy, outre un grand nombre de mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*, l'*Éloge des Académiciens de l'Académie des Sciences morts depuis 1744*, t. Ier (et unique); Paris, 1761, in-12.

Z.

Condorcet, *Éloge de M. de Fouchy; dans l'Histoire de l'Académie*, année 1788, et dans ses *Œuvres*, t. III.

**GRANDJEAN** (*Henri*), célèbre oculiste liégeois, né au village de Blégné, le 23 décembre 1725, mort à Paris, en 1802. Fils d'un chirurgien distingué, qui lui enseigna les premiers éléments de son art, il vint à Paris vers l'âge de dix-huit ans, suivre les cours de la faculté. Il devint l'élève et l'ami du célèbre oculiste Daviel. Il simplifia l'opération de la cataracte, et fit le premier l'extraction de la membrane cristalline sans extraire le cristallin. Recommandé à Louis XV par La Martinière, premier chirurgien de ce prince, il fut nommé chirurgien oculiste du roi de France et de la famille royale. Louis XVI le continua dans les mêmes fonctions, et lui offrit le cordon de l'ordre de Saint-Michel. Grandjean déclara noblement qu'il ne pouvait pas accepter cette faveur tant qu'elle n'aurait pas été accordée à son ancien maître, Moreau. Le roi, touché de cette délicatesse, chargea Grandjean de remettre le cordon à Moreau, et lui promit que la prochaine nomination serait pour lui; ce qui se réalisa en 1782. Grandjean, dans la pratique de son art, fut habilement secondé par son frère Guillaume Grandjean. Celui-ci, né en 1730, mourut le 28 octobre 1796. Z.

Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*.

**GRANDMESNIL** (*Jean-Baptiste* Fauchard de), célèbre acteur français, né à Paris, le 19 mars 1737, mort dans la même ville, le 24 mai 1816. Issu d'une honnête famille, et fils d'un chirurgien-dentiste, auteur d'un *Traité sur les Dents*, le jeune Grandmesnil, après d'excellentes études, fut reçu avocat au parlement de Paris, devant lequel il plaida, en 1760, la cause du fameux Ramponeau contre Gaudon. Il fut nommé conseiller de l'amirauté en 1765, charge qu'il fut obligé de quitter, par suite de son opposition au coup d'État contre le parlement (1771). En même temps il sortit de France. On s'expliquerait difficilement comment, après avoir jusqu'alors occupé une position sociale aussi honorable que la sienne, Grandmesnil fut amené à se faire comédien, si l'on ne savait que de tout temps il avait manifesté du goût pour le théâtre, où l'un de ses parents, l'acteur Duchemin, avait même jeté quelque éclat. Il partit pour Bruxelles, où bientôt il débuta dans les rôles de *valet*, et ne tarda pas à acquérir une grande réputation. Au bout de plusieurs années, il revint en France, se rendit à Marseille, et de là au théâtre de Bordeaux. C'est à cette époque qu'il prit les *financiers* et les rôles *à manteau*. Un ordre de début l'ayant appelé à la Comédie-Française, il y fit sa première apparition le 31 août 1790, dans le rôle d'Arnolphe de *L'École des Femmes*, et joua successivement ceux de Francaleu (*La Métromanie*), d'Orgon (*Tartufe*), et de Sganarelle (*L'École des Maris*). Il fut reçu peu de temps après pour doubler Desessarts, acteur que le public aimait et qui usa rigoureusement de tous les avantages que lui assurait sa position pour reléguer le nouveau venu dans les rôles secondaires. Grandmesnil, qui déjà n'était plus jeune, comprit que là n'était pas sa place, et, sans récriminations, sans manquer à aucun engagement, il passa au théâtre de la rue de Richelieu, depuis *de la République*, ouvert au Palais-Royal, le 28 avril 1791, et il y resta jusqu'à la fermeture, qui eut lieu en pluviôse an VI (1792).

Lorsque les Comédiens Français, disséminés dans divers théâtres, consentirent à se rapprocher pour former de nouveau une seule société, Grandmesnil se réunit à eux, et fut compris comme chef d'emploi, dans la réorganisation du Théâtre-Français, tel qu'il existe aujourd'hui. Depuis l'ouverture de ce théâtre, le 30 mai 1799, Grandmesnil, malgré son âge avancé, se livra au travail avec ardeur, et confirma par de nombreux succès tous ses droits au titre d'excellent comédien. Doué d'une profonde intelligence et d'une verve chaleureuse, possesseur d'un masque tout à fait approprié à la nature de ses rôles, il fut regardé comme l'un des plus brillants interprètes de Molière, principalement dans les rôles d'Arnolphe et d'Harpagon (*L'Avare*), où il s'éleva à la hauteur de ses plus célèbres devanciers. Il apportait une telle vérité dans l'expression de ce dernier caractère, qu'une tradition de coulisses a prétendu qu'il ne faisait que reproduire sur la scène les habitudes de sa vie privée : rien ne paraît moins fondé que cette allégation. Le 21 mars 1811, Grandmesnil prit sa retraite, en paraissant pour la dernière fois dans *Le Malade imaginaire*. Depuis lors, il habita presque constamment sa terre patrimoniale de

Grandmesnil (près Bures, Seine-et-Oise), où il vivait entouré de la considération que son ton, ses façons distinguées et la régularité constante de ses mœurs lui avaient légitimement acquise.

Lors de la formation de l'Institut, Grandmesnil avait été nommé membre de la troisième classe (Littérature et Beaux-Arts), où il y avait une section de musique et déclamation. En 1803 une portion des membres de cette classe forma la quatrième classe, devenue en mai 1816 l'*Académie des Beaux-Arts*. Grandmesnil n'avait pas cessé d'en faire partie. Sa santé était déjà fort ébranlée, des suites de l'effroi que lui avait causé l'envahissement par les soldats étrangers de sa maison de campagne en 1815, lorsqu'il fut enlevé dans un violent accès de fièvre nerveuse.

Grandmesnil est auteur d'un opéra-comique en un acte, intitulé : *Le Savetier joyeux;* Paris, 1759, in-8°, et non 1757, ainsi que le disent les *Annales dramatiques*. Cette pièce n'a pas été représentée. Beuchot, qui en possédait un exemplaire imprimé, fait remarquer dans le *Journal de la Librairie* (1816), qu'il n'est question de cet ouvrage ni dans les *Ann. typographiques*, ni dans l'*Hist. de l'Opéra-Comique*, ni dans le *Journal de Collé*, ni dans la *Correspondance de Grimm*, ni dans le *Catalogue de la bibl. de La Vallière*. Nous ajouterons qu'il se trouve mentionné dans la *Bibl. dram. de Soleinne*. E. DE MANNE.

*Mercure de France. — Almanach des Spectacles. — Corr. litt. de La Haye. — Éphémérides universelles. — Fastes de la Com.-Française. — Journal de la Librairie.*

**GRANDPERRET** (*Claude-Louis*), humaniste français, né à Gex (Ain), le 9 septembre 1791, mort à Lyon, le 23 octobre 1854. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il se voua ensuite à l'enseignement, et à dix-neuf ans il était professeur de rhétorique au collége de Belley. Venu à Lyon en 1816, il prit part à la rédaction du journal de cette ville, et y fonda une société littéraire appelée *Réunion des Amis des Muses et du Roi*. Il publia ensuite un *Traité classique de Littérature,* qui, approuvé par le conseil de l'université, eut un grand succès. Plus tard Grandperret se mit à la tête d'un établissement particulier d'instruction à Lyon; cet établissement cessa de prospérer après la révolution de juillet 1830. Membre de l'Académie de Lyon, Grandperret fut rapporteur de la commission chargée d'organiser l'école de La Martinière. En 1835, il fonda à Lyon *L'Athénée,* revue littéraire et scientifique. Nommé inspecteur de l'instruction primaire dans le département du Rhône, il obtint enfin les fonctions d'archiviste de la ville de Lyon, place qu'il occupait encore à sa mort. On a de Grandperret : *Traité classique de Littérature*, *contenant les humanités et la rhétorique;* Lyon et Paris, 1816, 2 vol. in-12; 18e édition, Lyon, 1844; — *Les Grecs*, *épître à M. Alphonse de Lamartine;* Lyon, 1826, in-8°; — *Traité classique de Géographie, contenant la géographie naturelle et la géographie politique;* Lyon, 1833, 2 vol. in-12; — *Rapport présenté à l'Académie royale des Sciences*, *Belles-Lettres et Arts de Lyon*, *au nom de la commission chargée d'examiner les mémoires des concurrents sur la question : Quel est le meilleur système d'éducation et d'instruction publiques dans la monarchie constitutionnelle?* Lyon, 1836, in-8°; — *L'Abbé Ballet*, *souvenirs du pays de Gex*, *lettres à M. F. Girod*, *de l'Ain*, *colonel*, *membre de la Chambre des Députés;* Lyon, 1837, in-8°; — *Éloge de M. Torombert*, *avocat à la Cour royale de Lyon*, *membre de l'Académie de cette ville;* Lyon, 1836, 1837, in-8°; — *Histoire de l'Académie royale des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon;* Lyon, 1845, in-8°; — *Notice sur M. Claude Guillard, inspecteur émérite de l'Académie de Lyon;* Lyon, 1845, in-8°; — *L'Instruction primaire dans le département du Rhône;* sans date; — *Lyon : Histoire abrégée de cette ville;* Paris, et Lyon, 1852, in-12. Grandperret a laissé en manuscrit une *Dissertation sur les Religions*, une *Histoire de l'Empire français*, un *Traité classique de Philosophie*, un poëme latin sur *L'Éloquence*. On lui doit en outre quelques poésies latines, qui ont été imprimées, et parmi lesquelles on cite *Les Plaintes du Papier*. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

**GRANDPRÉ** (*César* DE), généalogiste français, né à Grandpré (Champagne), dans le dix-septième siècle. On ignore l'époque de sa mort. Il appartenait à la famille des comtes de Grandpré, et s'occupait particulièrement de l'étude des généalogies et des armoiries. On a de lui : *Le César Armorial*, *ou recueil des armes et des blasons de toutes les illustres*, *principales et nobles Maisons de France*, *où les gentilshommes trouveront promptement leurs noms et leurs armes*, *curieusement recherchés et mis en ordre alphabétique*, *par C. D. G. P.;* Paris, 1645, in-8° et in-4°, 1649, in-8°, 1650, in-8°, et 1654, in-8°. On voit à la fin de l'édition in-8°, de 1645, les armes de l'auteur, avec cette devise : *Animus imperat*. Le portrait de César de Grandpré a été gravé par Rousselet. E. REGNARD.

Lelong, *Histoire de Laon*, p. 480. — La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. VII. — Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, édit. de Fevret de Fontette, t. III et IV.

***GRANDPRÉ** (*Louis-Marie-Joseph* OHIER, comte DE), marin et voyageur français, né à Saint-Malo, le 7 mai 1761, mort à Paris, le 7 janvier 1846. Il comptait quinze années de services et deux campagnes lorsqu'il prit sa retraite. Admis le 1er octobre 1827 à l'hôtel royal des Invalides, il y est mort, dans un tel dénûment que ses funérailles n'auraient pu se faire décemment si le ministre de la marine, sollicité par M. l'abbé Laroque, aumônier de

l'hôtel, n'avait pourvu aux frais exigés en pareille circonstance. Voltairien endurci, il vécut et mourut sceptique. On lui doit les ouvrages suivants : *Voyage à la côte occidentale d'Afrique, fait dans les années* 1786 *et* 1787, *contenant la description des mœurs, usages, lois, gouvernement et commerce des États du Congo, fréquentés par les Européens, et un Précis de la traite des noirs, ainsi qu'elle avait lieu avant la révolution française, suivi d'un voyage fait au Cap de Bonne-Espérance, contenant la description militaire de cette colonie ; les détails d'une excursion sur la fameuse montagne de la Table; l'ordre dans lequel elle doit être classée; la réfutation de quelques voyageurs précédents, et une discussion où l'on examine si les anciens avaient doublé ce promontoire avant les Portugais;* Paris, an IX (1801), 2 vol. in-8°, avec 11 grav. et le plan de la citadelle du Cap de Bonne-Espérance. Grandpré, qui avait fait la traite des nègres à la côte occidentale d'Afrique, en signale les abus, et propose de la supprimer et de la remplacer par plusieurs établissements où l'on aurait importé et cultivé toutes les productions coloniales. Il essaye ensuite de disculper les indigènes de l'accusation d'anthropophagie, qu'il dit n'avoir été exercée par eux que très-rarement, et à titre de vengeance seulement. Cette relation renferme des détails intéressants sur les mœurs, le commerce et la navigation des peuples indiqués par l'auteur; — *Voyage dans l'Inde et au Bengale, fait dans les années* 1789 *et* 1790, *contenant la description des îles Séchelles et de Trinquemalay, des détails sur le caractère et les arts industriels des peuples de l'Inde, la description de quelques pratiques religieuses des habitants du Bengale; suivi d'un Voyage fait dans la mer Rouge, contenant la description de Moka et du commerce des Arabes de l'Yémen, des détails sur leur caractère et leurs mœurs*, etc.; Paris, an IX (1801), avec 7 grav. et le plan de la citadelle de Calcutta; — *Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, fait pendant les années* 1797 et 1798, *contenant des observations sur la géologie, la géographie, l'histoire naturelle de ce continent et une esquisse du caractère des habitants qui environnent le Cap de Bonne-Espérance, suivi de la description de l'état de cette colonie*, traduit de l'anglais de John Barrow (cartes et plans); Paris, an IX (1801), 2 vol. in 8°; — *Dictionnaire universel de géographie maritime, ou description exacte de tous les ports, havres, rades, baies, golfes et côtes du monde connu, des courants, fleuves, rochers, bancs de sable, et de tous les dangers, etc.*, traduit de l'anglais, refait presque entièrement, soigneusement corrigé et augmenté; Paris, F. Didot, 1803, 2 vol. in-4°, ou 3 vol. in-8°; — *Voyage dans l'Inde, au travers du grand désert, par Alep, Antioche et Bassora, où l'on trouve des observations sur l'histoire, les mœurs et le commerce des Maïnotes, des Turcs et des Arabes du désert; la description d'Alep, d'Antioche, de Bassora, etc.; suivi d'instructions sur le commerce, les distances*, etc.; traduit de l'anglais du major Taylor, avec des notes critiques (carte); Paris (1806), 1815, 2 vol. in-8°; — *Abrégé élémentaire de Géographie physique;* Paris, F. Didot, 1825, 2 parties en un vol. in-8°, avec un tableau et six cartes; — *Répertoire polyglotte de la Marine, à l'usage des navigateurs et des armateurs, contenant, par ordre alphabétique, la nomenclature des termes de la marine, leur explication raisonnée, et les méthodes à employer pour résoudre les questions d'astronomie, de statique et de physique, relativement à la marine, suivi de cinq vocabulaires des termes techniques en anglais, espagnol, allemand, italien et portugais;* Paris, 1829, 2 vol. in-8°; — *Manuel theorique et pratique du Serrurier, ou traité complet et simplifié de cet art, d'après les renseignements fournis par plusieurs serruriers de la capitale*, 2[e] édition, revue, corrigée et augmentée (la première est de 1827); Paris, 1830, in-8°, avec planches.

Grandpré a inséré dans le t. II des *Mémoire[s] de la Société des Antiquaires de France* (1820) dont il était membre, un mémoire intitulé : *Carnac : Dissertation sur le camp de César [et] sur la bataille navale entre les Romains [et] les Vénètes.* Comme membre de la Société [de] Géographie, il est auteur des travaux suivants : *Mémoire sur l'emplacement que l'île Atlantide peut avoir occupé entre l'Ancien et [le] Nouveau Monde.* Il assigne pour limites à l'Atlantide les Bermudes, les Açores, les Ca[naries], les îles du Cap-Vert, et toutes les vigies et [les] hauts-fonds intermédiaires. C'est à la côte [sub]mergée de cette île qu'il attribue la marche [des] courants dans l'océan Atlantique; il en obs[erve] la direction, et remarque qu'ils font le tour [de] l'espace que l'île lui semble avoir occupé a[vant] sa submersion. Ce fut le 21 octobre 1825 qu'il [lut] ce mémoire à la société; — *Moyen de sond[er] l'Océan pour reconnaître les vallées [sous-]marines qui déterminent la direction des co[u]rants* (*Bulletins de la Société de Géographie*, 1[re] série, t. IV, p. 246-251). L'auteur fit su[ivre] la lecture de son mémoire d'expériences exé[cu]tées à l'aide d'une machine de son invention; — *Note sur l'île de Panchaïa d'Evhémère* (ibid., 2[e] série, t. VIII, p. 125-127). Lorsque Grand[pré] mourut, il avait en portefeuille un *Voya[ge] en Russie*, en une série de lettres, et des *Con[]sidérations sur le déluge.* P. Levot.

*Archives de la marine.* — Quérard, *La France li[tté]raire.* — *Mémoires de la Société royale des Antiq[uai]res de France.* — *Bulletin de la Société de Géog[ra]phie.*

**GRAND-PRÉ** (Darut de). *Voyez* Darut de Grand-Pré.

**GRANDVAL** (*Nicolas* Racot), musicien et littérateur français, né à Paris, en 1676, mort dans la même ville, le 16 novembre 1753. Son père avait une charge de conseiller du roi. Après avoir commencé par être directeur d'une troupe de baladins, pour lesquels il composait de petits divertissements, il renonça à cette vie nomade, et vint s'établir à Paris maître *joueur de clavecin*, comme on disait alors. Peu de temps après, il devint organiste de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On a de Grandval : *Agathe, ou la chaste princesse*, tragédie *pour rire*, en trois actes, et un prologue en vers; Paris, sans date, in-8°; — *Almanach des Proverbes* pour l'année 1745, seconde édition, revue et corrigée, Anvers (Paris), 1745, in-8°; publié sous le pseudonyme de *Cartouchi-Vandeck*, astronome privilégié, suivant les arts; — *Essai sur le Bon Goût en Musique;* Paris, 1732, in-12; — *Persiflés*, tragédie burlesque, en cinq actes et en vers; La Haye, 1748, in-8°. Le catalogue du duc de La Vallière, n° 18267, attribue cette pièce à Moncrif, et celui de Pont-de-Veyle au duc de La Trémouille; la *Bibliothèque du Théâtre-Français* (du même La Vallière) donne cet ouvrage à son véritable auteur; — *Le Pot-de-Chambre cassé*, tragédie pour rire ou comédie pour pleurer, en un acte, en vers, par *Enluminée de Métaphorenville, grand colifichet de la fée Brillante, à Ridiculomanie, chez Georges l'admirateur;* sans date, in-8°; — *Le Quartier d'Hiver*, comédie en un acte; Rouen, 1697, in-12 : cette pièce avait été représentée à Lyon l'année précédente; — *Théâtre de Campagne, ou les débauches de l'esprit;* Londres et Paris, 1755 et 1758, in-12; — *Le Vice puni, ou Cartouche*, poëme héroïque, comique et tragique, en treize chants, suivi du dictionnaire argot-français et français-argot; Paris, 1827, in-8°. La première édition de ce poëme parut en 1723, sous le titre de *Cartouche, ou le vice puni*, avec une lettre véridique et un examen dudit poëme par le même auteur. Deux ans plus tard, ce poëme fut réimprimé, sous le titre du *Vice puni, ou Cartouche;* Paris, 1726, in-8°; — *Le Valet astrologue*, comédie en un acte, représentée à Rouen en 1697; — *Le Camp de Porchefontaine*, comédie représentée en 1722. Ed. de Manne.

*Catalogues de La Vallière et de Pont de Veyle.* — Quérard, *La France littéraire.*

**GRANDVAL** (*François-Charles* Racot, et non Racot de), fils du précédent, célèbre acteur français et littérateur, né à Paris, le 23 octobre 1710 (et non 1711), mort à Montmartre, le 23 (et non le 24) septembre 1784. Il prit à dix-sept ans le parti de la comédie, et parcourut pendant deux années diverses villes de province, Metz, Rouen, Lille. Appelé à Paris, et soutenu par les conseils de la célèbre Lecouvreur, il débuta, le samedi 19 novembre 1729, par *Andronic* et par *Mélicerte* (1). Il avait paru d'abord sous le nom de *Duval;* mais ayant débuté avec succès à la cour, le 1er décembre suivant, il jugea à propos de reprendre son véritable nom. Il n'avait jusque alors paru que dans le tragique; son goût et ses talents le portèrent à jouer le haut comique, dans lequel il devait un jour exceller. Jusqu'à la retraite de Dufresne, qui n'eut lieu qu'en 1741, il tint le second emploi, et il avait au plus trente ans lorsqu'il prit en chef les premiers rôles tragiques et comiques, sans renoncer pourtant à ceux de *jeune-premier*. Jamais acteur avant lui n'avait saisi avec autant de finesse et d'esprit le ton et les nuances les plus délicates de ceux qu'on nommait alors les *petits-maîtres* de bonne espèce. Il apportait dans tous ses rôles, disent les mémoires de l'époque, une élégance, une noblesse et une chaleur qui lui valurent au plus haut degré la faveur publique, que Lekain seul, à son apparition sur la scène en 1750, put lui disputer mais non lui enlever. Cependant, bien que Grandval n'eût pas rendu dès le principe justice au mérite transcendant de son rival dans la tragédie, il fut amené par la force des choses à reconnaître son erreur, et deux ans n'étaient pas écoulés qu'il le mettait en possession de tous les grands rôles tragiques, ne se réservant que les rôles de haut comique, dans lesquels il n'avait pas à redouter de concurrence. La figure de Grandval était expressive; il avait beaucoup d'aisance et de grâce dans son maintien. « Son jeu était plein d'une exquise finesse, et tout concourait, dit La Harpe, à lui donner sur la scène l'air d'un homme du monde. » Un seul défaut mit un terme à ses succès, et le força de renoncer à l'exercice de sa profession à un âge où il était encore à même de rendre de grands services. Il grasseyait d'une manière assez marquée, et « ce défaut, dont la jeunesse et la beauté font dans le monde une grâce de plus, a dit judicieusement Mlle Clairon, est un défaut intolérable au théâtre ». Grandval prit donc sa retraite à la clôture d'avril 1762, jouissant encore de la faveur publique. Un accès violent de dépit, provoqué par le jeune duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, dont le despotisme pesait si fortement sur les comédiens, ne fut pas étranger à cette résolution. Il avait reçu du roi, dès 1745, une pension de mille livres et touchait quinze cents livres de la Comédie. Soit médiocrité de sa fortune, soit, ce qui nous semble plus probable, que l'oisiveté lui pesât, il remonta sur la scène le 6 février 1764. Il reparut d'abord dans *Le Misanthrope*, puis dans *Le Philosophe marié*, et reprit successivement tous ses rôles. Malgré et peut-être à cause du succès qu'il obtint, il ne retrouva pas chez ses anciens camarades l'accueil sympathique auquel il avait droit de s'at-

(1) Dans *Ino et Mélicerte*, tragédie de Lagrange-Chancel, représentée avec succès le 10 mars 1713 et reprise pour les débuts de Grandval.

tendre, et il put même reconnaître un changement dans les dispositions du public à son égard. Il s'en faut, cependant, que ce refroidissement provînt des causes que lui assigne Grimm, qui prétend que de charmant qu'il était parti, il était revenu détestable. Toujours est-il que Grandval, quatre ans après cette rentrée, se retira définitivement. Il alla habiter aux portes de Paris, à proximité de Mlle Dumesnil, avec laquelle il était lié depuis plusieurs années. Grandval est auteur de plusieurs ouvrages en vers, auxquels il n'osa pas mettre son nom : sa muse était quelque peu libre, pour ne pas dire licencieuse. Toutefois, au milieu de leurs crudités, ses comédies, si on peut leur donner ce nom, renferment quelques plaisanteries piquantes, toujours de l'esprit et beaucoup de gaieté. Voici leurs titres : *Agathe, ou les deux biscuits*, tragédie en un acte; Astracan (Paris), 1752-1759, in-8°; — *L'Eunuque, ou la fidèle infidélité*, parade mêlée de vers; Montmartre, 1750, ou Paris, 1767, in-8°; — *Léandre-Nanette, ou le double quiproquo*, parade en un acte, en vers et en vaudevilles; Clignancourt, sans date, in-12, ou 1756, in-8°; — *La Nouvelle Messaline*, tragédie burlesque, en un acte et en vers, sans nom de ville et sans date; Ancône, 1752, in-4°, ou 1773, in-8°. Ces deux dernières éditions ont été publiées sous le nom de *Pyron* dit *Preputius*; — *Syrop-au-cul, ou l'heureuse délivrance*, tragédie héroï-merdifique, en trois actes, en vers par M***, comédien italien; *au Temple du goût*, sans date, in-8°; — *Le Tempérament*, tragédie-parade, traduite de l'égyptien en vers français et réduite en un acte, par M. G***; au grand Caire, 1756, in-8°; — *L'Eunuque* et *Syrop-au-cul* ont été aussi insérés dans le *Théâtre de Campagne*, cité à l'article précédent, qui fut imprimé pour la première fois en 1756, et dont Grandval fils paraît avoir donné une seconde édition. Ed. DE MANNE.

*Mémoires de Mlle Dumesnil*. — *Id. de Mlle Clairon*. — *Correspondance littéraire de Grimm*. — *Id. de La Harpe*. — *Mercure de France*. — *Journal historique et littéraire* de Collé. — *Histoire du Th. Fr.* par les frères Parfaict. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*. — *Documents inédits*.

**GRANDVILLE** (*Jean-Ignace-Isidore* GÉRARD, dit), célèbre dessinateur français, né à Nancy, le 3 septembre 1803, mort à Paris, le 17 mars 1847. Son père était peintre en miniature. Son grand-père et sa grand'mère, comédiens du roi Stanislas, avaient pris au théâtre le nom de *Grandville*. A vingt ans le jeune Grandville vint chercher fortune à Paris. Il fréquenta d'abord un atelier de peinture, et débuta par une collection de costumes pour un spéculateur. Il publia ensuite une suite de dessins lithographiés intitulés : *Le Dimanche d'un bon bourgeois, ou les tribulations de la petite propriété*. Ce travail ne rapporta presque rien à Grandville, mais il le fit connaître. Il mit encore au jour *Les Amusements de l'Enfance*, *Les Plaisirs de la Jeunesse*, *Les Jouissances de l'Age Mûr*, *Les Passe-temps de la Vieillesse*; et lorsque en 1828 il commença les *Métamorphoses du jour*, il obtint un succès aussi franc que décidé. Ces dessins, où figurent des personnages à tête d'animaux, reproduisant parfaitement les principaux types humains, jouissent encore d'une grande faveur : ils ont été souvent réimprimés. Tour à tour le cerf, le singe, la chatte, l'éléphant, le coq, la poule, le renard, etc., jouent la comédie sous nos costumes, ou plutôt l'homme dans ses rôles divers descend jusqu'à emprunter la tête des animaux auxquels ses passions semblent l'assimiler. La politique s'en mêla, et contribua au succès de ces charges. La révolution de juillet 1830 ouvrit une nouvelle voie au crayon de Grandville. Il travailla pour le journal *La Caricature*, où l'on remarqua surtout *Le Convoi de la Liberté*, *La Basse-Cour*, *Le Mât de Cocagne*, etc., qui resteront comme d'excellents tableaux dans leur genre. Les lois de septembre mirent fin à cette série de caricatures politiques, en exigeant l'autorisation préalable pour l'impression des dessins. Grandville revint aux études philosophico-morales. Il donna une suite de croquis, *Les Cannes*, *Les Parapluies*, *Les Cols*, *Les Pipes*, *Les Chapeaux*, etc.; puis il illustra Béranger, *Gulliver*, La Fontaine, etc. Pour La Fontaine, il était revenu à son système des *Métamorphoses* : comme celles du fabuliste, ses bêtes sont des gens; *M. du Corbeau* a la croix d'Honneur au cou. Près des animaux, sur un plan reculé une petite scène humaine interprète une intention du dessinateur que l'auteur du texte n'avait pas toujours indiquée. C'est ainsi que Grandville ajoute à son auteur. Ensuite il se mit à publier *Les Fleurs animées*, travail moins heureux. Depuis sa mort on fit paraître de lui *Les Étoiles*; mais si l'on y trouve plus de recherche, on y regrette cette facilité qui faisait le charme des premières œuvres de Grandville.

La fin de cet artiste distingué fut des plus malheureuses. Ne connaissant d'autres joies que celles de la famille, il eut le malheur de perdre coup sur coup deux enfants et sa première femme. Il se remaria, et le dernier enfant qui lui restait de son premier mariage périt en avalant un corps étranger. Tous les efforts tentés pour extraire de la gorge ce corps qui obstruait la respiration furent infructueux; il ne restait plus que la ressource de la trachéotomie; le malheureux père n'eut pas le courage d'y consentir, et l'enfant expira étouffé dans ses bras. A quelque temps de là Grandville perdait la raison, et mourait après trois jours de douleur, laissant un enfant en bas âge de son second mariage. Il s'était composé cette épitaphe : « Ci gît J.-J. Grandville. Il anima tout, et, après Dieu, fit tout vivre, parler ou marcher; seul, il ne sut pas faire son chemin. »

Grandville était un savant dessinateur, quelquefois un peu dur et froid, mais toujours ingénieux et délicat. Sous son crayon, on trouve le

penseur, le philosophe. « Il n'a, dit un critique, ni la fougue plébéienne de Daumier, ni l'éloquente bonhomie de Charlet, ni la finesse élégante et musquée de Gavarni; il se distingue par la profondeur de l'observation et de la critique, par l'ingénieuse tournure de l'idée, par la frappante vérité des portraits. Il a sondé les replis du cœur humain, il a étudié la vie, et il en reproduit avec esprit les diverses situations. Rarement il fait rire, il fait songer; ses dessins sont de la haute comédie. »

On a de Grandville : *Métamorphoses du jour; — Les Animaux parlants; — Les Fleurs animées;* Paris, 1845, 2 vol. gr. in-8°; — *Les Étoiles, dernières féeries de J.-J. Grandville*, ouvrage posthume; Paris, 1856-1857, in-8°. Il a illustré la *Vie de Napoléon* par Abel Hugo; *Un autre Monde, Les cent Proverbes; Les petites Misères de la Vie humaine; Les Aventures de Robinson Crusoé;* — les *Fables de La Fontaine*, les *Fables de Florian*, les *Voyages de Gulliver*, les *Caractères de La Bruyère*, *Don Quichotte*, les *Scènes de la vie privée des animaux*, le *Voyage où il vous plaira*, *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*. Il a travaillé à *La Caricature*, au *Figaro*, à *L'Illustration*, etc. Ses dessins du *Magasin pittoresque* sont des plus curieux; on en cite : *Le Bal d'insectes*, *Les différentes Formes du Visage*, *Physionomie du chat*, *Musique animée*, *L'homme descend vers la brute*, *l'animal monte vers l'homme*, *Têtes d'hommes et d'animaux comparées*, etc. Le même recueil a publié, en 1847, deux dessins posthumes de Grandville qu'il appelait *deux rêves : Visions et transformations nocturnes*, *Promenade dans le ciel*. En 1853, les huit à neuf cents dessins originaux de Grandville se sont vendus 12,000 fr.

L. LOUVET.

*Dictionnaire de la Conversation.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

*GRANELLACH (*Bernard* DE), docteur en médecine et astronome à Barcelone à la fin du quinzième siècle. Il composa des Éphémérides qui indiquent les éclipses du Soleil, les fêtes mobiles, etc., depuis l'an 1485 jusqu'à 1550; cet ouvrage parut en espagnol, sous le titre de *Sumario*, in-4°, sans lieu ni date. On en connaît une rédaction latine, mais on ne saurait dire en quel idiome le livre fut primitivement composé. G. B.

N. Antonio, *Biblioth. Hisp. nova*, t. I, p. 178.

GRANELLI (*Charles*), archéologue italien, né au commencement du dix-huitième siècle, mort à Vienne, en 1740. Entré dans la Société des Jésuites, il enseigna les belles-lettres dans plusieurs de leurs collèges, et fut appelé à Vienne comme professeur d'histoire. Il se lia dans cette ville avec le Père Frœlich, et s'appliqua à l'étude de la numismatique. Sa qualité de confesseur de l'impératrice Wilhelmine-Amélie lui procura le moyen de faire exécuter des fouilles en différents endroits et de mettre au jour des médailles jusqu'alors inconnues, sur lesquelles il publia des dissertations. On a de lui : *Appendicula ad numos coloniarum, per A. Vaillantium editos, e cimelio Vindobonensi cujusd. e Soc. Jesu; — Appendicula ad numos Augustorum et Cæsarum ab urbibus græce loquentibus cusos, quos A. Vaillantius collegerat, concinnata e cimelio Vindobonensi cujusdam e Societate Jesu; — Topographia Germaniæ Austriacæ, conscripta a Carolo Granelli, Soc. Jesu sacerdote, novis accessionibus locupletata*, etc.; Vienne, 1759. J. V.

*Dizionario istorico*, édit. de Bassano.

GRANELLI (*Jean*), théologien, orateur et poëte italien, né à Gênes, en 1703, mort à Modène, le 3 mars 1770. Élevé à Venise, il prit l'habit des jésuites, et professa les belles-lettres avec éclat à l'université de Padoue. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Bologne étudier la théologie; il se délassait de cette étude sérieuse en composant pour les exercices des colléges de son institut des tragédies dont tout rôle de femme était exclu. Sa théologie terminée en 1736, il fut destiné à la prédication. Il s'y acquit une grande réputation, et fut appelé à Vienne en 1761 par l'impératrice Marie-Thérèse pour prêcher en italien dans cette ville. Il s'y fit remarquer surtout par l'art des transitions. Les vingt dernières années de sa vie se partagèrent entre la prédication et l'enseignement de la théologie, science dont il fut nommé professeur à Modène. Il devint ensuite recteur du collége de cette ville, et le duc François III le prit pour bibliothécaire. On a de Granelli : *Lezioni morali, istoriche, critiche e cronologiche sul Genesi, sull' Esodo, de' Numeri, del Deuteronomio, di Giosue, de' Giudici, dei Re;* Parme, 1766; Modène, 1768; Bettinelli en a donné une nouvelle édition en 1770, avec l'éloge de l'auteur et des commentaires sur les autres livres de la Bible; — *Quaresima e Panegirici;* Modène, 1771; — *Discorsi e poesie;* Modène, 1772, in-4°. On y touve les tragédies de l'auteur : *Sedecia*, *Manassé*, *Dione* et *Seila*, qui avaient été imprimées séparément et traduites en différentes langues. J. V.

Bettinelli, *Elogio del P. Granelli.* — Signorelli, *Storia critica dei Teatri*, tome V, p. 182.

*GRANELLO (*Niccolosio*), peintre de l'école génoise, né aux environs de Gênes, mort jeune, vers 1600. Il se montra habile peintre à fresque, et eût acquis sans doute une réputation méritée s'il n'eût été enlevé à l'art par une mort prématurée. Il laissa une veuve, qui épousa le peintre G.-B. Castello, dit *le Bergamasque*, et un fils, qui prit de son beau-père le nom de Castello-Granello, reçut de lui des leçons, l'accompagna en Espagne et montra dans ses ouvrages autant de goût que de fécondité. E. B—N.

Ratti, *Delle Vite de' Pittori*, etc., *Genovesi.* — Soprani, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti Genovesi.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **GRANET**, troubadour provençal, mort vers 1266, était né à Aix ou à Marseille; il reste de lui quatre pièces de vers; la plus remarquable est adressée au comte Charles d'Anjou; le poëte adresse à ce souverain, avec modération et fermeté, de sages conseils et de justes reproches.

G. B.

Raynouard, *Choix des Poésies*, t. IV. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, 517-521.

***GRANET** (*Pierre*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Après avoir exercé la profession d'avocat à Grenoble, il fut nommé gouverneur de la Bresse, vers 1630. On a de lui : *Tractatus Pacificationum Vervini et Parisiis initi. Item Tractatus Permutationum regno noviter unitarum in vicem marchionatus Salusiarum;* Bourg-en-Bresse, 1630, in-4°; ibid., en français, 1630, in-4°; — *Stylus regius Galliarum juridicus, olim Salmianis præscriptus;* Wissembourg, 1636, in-4°.

E. G.

Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

**GRANET** (*François*), littérateur français, né à Brignoles (Provence), en 1692, mort à Paris, le 2 avril 1741. Après avoir terminé ses études, il entra dans les ordres, reçut le diaconat, et vint assez jeune à Paris. Il travailla aux *Nouvelles littéraires*, puis à la *Bibliothèque française* et au *Nouvelliste du Parnasse*. Plus tard l'abbé Desfontaines l'occupa à la rédaction des *Observations sur les Écrits modernes*, de 1735 à 1743. On a de Granet : *Le Spectateur inconnu;* Paris, 1724, in-12; — *Vérités littéraires sur la tragédie d'*Hérode et Marianne *de M. de Voltaire;* Paris, 1725, in-8°; — *Réflexions sur les Ouvrages de Littérature;* Paris, 1736-1740, 12 vol. in-12 : le premier volume seul n'est pas de Granet; l'abbé Goujet l'attribue à La Blontière et Bointel; — *La Chronologie des anciens Royaumes corrigée*, etc., traduite de l'anglais de Newton; Paris, 1728, in-4° : un Anglais, nommé Markan, l'aida dans ce travail, — *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine, avec des réflexions pour et contre la critique des ouvrages d'esprit; et des jugements sur ces dissertations;* Paris, 1740, 2 vol. in-12: on lui reprocha d'avoir omis la *Critique de Britannicus* par Boursault; il répara cet oubli en l'insérant dans le tome XI de ses *Réflexions sur les Ouvrages de Littérature*. L'abbet Granet a donné de nouvelles éditions, avec des préfaces, des *Mœurs des Romains* par Lefebvre de Morsan; de la traduction de l'*Histoire des Flagellants*, par Jacques Boileau; des *Œuvres diverses* de P. Corneille; des *Discours sur la Comédie*, par le Père Lebrun; du *Traité des Pratiques superstitieuses*, par le même, ouvrage auquel il ajouta un 4e volume, composé de pièces curieuses; des *Œuvres complètes* de Launoy, avec la vie de l'auteur, et d'un *Launoyana*. Il collabora aux *Entretiens sur les voyages de Cyrus;* Nancy, 1728, in-12, par l'abbé Desfontaines, et publia avec le P. Desmolets un *Recueil de pièces d'histoire et de littérature;* Paris, 1731, 4 vol. in-12, et les premiers volumes de la *Continuation des Mémoires de Littérature* de Sallengre. On attribue aussi à l'abbé Granet la traduction de l'anglais de l'*Essai sur les guerres civiles de France* par Voltaire, 1731, in-8°, et l'on dit qu'il préparait une édition complète des ouvrages de l'abbé Thiers.

J. V.

*Observations sur les écrits modernes*, tome XXIV. — *Mémoires de Trévoux*, mai 1747. — Ch.-Fr. Garnier, *Éloge de l'abbé Granet*. — *Hist. des hommes illustres de la Provence*.

**GRANET** (*Jean-Joseph*), historien français, né à Aix (Provence), en 1685, mort à Paris, le 26 janvier 1759. La *Bibliothèque historique de France* le confond à tort avec l'abbé François Granet. Avocat au conseil et censeur royal, Jean-Joseph Granet a publié une *Histoire de l'Hôtel royal des Invalides;* Paris, 1736, in-fol., avec figures; une nouvelle édition en a été donnée par l'abbé Perau en 1756.

J. V.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

**GRANET** (*François-Omer*), homme politique français, né à Marseille, vers 1755, mort dans la même ville, le 10 décembre 1821. Il était fils d'un riche tonnelier, et pratiquait lui-même le commerce lorsque éclata la révolution. Il s'en montra l'un des plus fervents partisans, et fut arrêté avec Rebecqui et poursuivi par le prévôt de Bournissac, comme fauteur de désordres. Grâce à l'influence de Mirabeau et à la marche des événements, cette affaire n'eut pas de suite. L'année suivante Granet fut nommé administrateur du département des Bouches-du-Rhône, puis, en septembre 1791, député à l'Assemblée législative. Dans les rangs des fédérés marseillais, il prit une grande part à la journée du 10 août, à la suite de laquelle il accusa son collègue Blanc[illegible] de menées contre-révolutionnaires. Élu à la Convention nationale, il siégeait au sommet de la *montagne*, portait une carmagnole, un bo[illegible] rouge, et armé d'un énorme bâton, il se faisait [illegible] marquer par des cris et des gestes de la der[illegible] violence. Son *sans-culottisme* exagéré donna li[illegible] à un couplet ainsi terminé :

Donnez une culotte à Granet,
Donnez une culotte.

Le 17 janvier 1793 il vota la mort de Louis X[illegible] sans appel et sans sursis. Le 13 avril il [illegible] manda l'impression et l'envoi aux départem[illegible] et aux armées de l'adresse des Jacobins, [illegible] avait fait le principal acte de l'accusation co[illegible] Marat. Le 6 septembre il fut adjoint au co[illegible] de salut public; mais il y resta peu de temps : [illegible] était plus turbulent que cruel. Le 23 fév[illegible] 1794, il dénonça le général Lapoype et son [illegible] d'artillerie comme voulant faire réparer [illegible] le midi différentes bastilles pour asservir [illegible] partie de la France. En germinal an II (8 av[illegible] 1794) Granet provoqua des mesures sévè[illegible] contre les atrocités commises par Jourdan [illegible]

nommé *Coupe-Têtes*, alors commandant de la force armée à Avignon. Il révéla aussi les cruautés et les dilapidations autorisées par Barras, Fréron et quelques autres de leurs collègues, en mission dans le Var et les Bouches-du-Rhône; ses accusations n'aboutirent point. Il n'avait jamais obtenu la confiance de Robespierre; aussi le 9 thermidor se montra-t-il l'un des plus violents adversaires de ce chef. Quelques jours plus tard, Fréron et Barras, à leur tour, accusaient Granet de susciter des troubles dans le midi. Il comprit que la réaction allait l'atteindre, et essaya vainement de la combattre. Le 16 germinal an III (5 avril 1795) il fut arrêté, comme l'un des provocateurs de l'insurrection qui avait éclaté le 12 de ce mois et avait marché contre la Convention sous le prétexte de lui réclamer du pain. Il ne fut cependant décrété d'accusation qu'après la nouvelle insurrection du 1er prairial (20 mai) suivant. Il fut compris dans l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), et retourna à Marseille, dont il devint maire sous l'empire. Son administration fut intelligente et probe; elle lui mérita la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Dans les Cent Jours, il fut élu représentant. En 1816, atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, il quitta la France; mais il fut rappelé le 27 décembre 1818, et vint finir paisiblement ses jours dans sa patrie.

H. LESUEUR.

*Moniteur universel*, année 1789, n° 109; ann. 1792, nos 100, 227; an Ier, nos 107, 247; an II, nos 88, 312, 328; an III, nos 6, 199, 218; an IV, n° 44. — *Biographie des Hommes vivants* (octobre 1817). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815). — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France* (1838).

**GRANET** (*François-Marius*), peintre français, né à Aix (Provence), le 17 septembre 1775, mort à sa maison de campagne du Malvallat, près d'Aix, le 21 novembre 1849. Son père était maçon. Tout jeune Granet aimait à tapisser d'images les murs de sa chambre, et s'amusait à les copier. Il travailla d'abord avec son père, puis il fut envoyé à l'école pour apprendre à lire et à écrire. L'enfant en sut bientôt assez; mais ce qui l'occupait le plus dans sa classe, c'était de copier sur ses livres et sur ses cahiers une vieille tapisserie qui l'ornait. A la fin son père montra ces dessins à des connaisseurs; ceux-ci parurent étonnés, et l'enfant fut placé chez un peintre italien qui s'était arrêté à Aix. Là le jeune Granet se mit à dessiner avec ardeur, si bien qu'au bout de quelques jours son maître lui dit : « Mon petit ami, si vous allez de ce train-là, vous gagnerez bientôt de l'argent. » Cet artiste quitta Aix. Heureusement il y avait dans cette ville une école gratuite de dessin; Constantin la dirigeait alors; Granet y fut admis, et s'y fit remarquer. Constantin le fit entrer dans son atelier, et l'initia d'une manière plus intime aux secrets de son art. Cet atelier fut visité par un amateur qui remarqua les travaux du jeune artiste, et lui donna quelques estampes d'Ostade et de Téniers, où Granet trouva, comme il le disait, *la manière d'apercevoir la nature*. Un jour il vit un moulin à huile éclairé par les feux du fourneau. « Cette belle lumière, avec les masses d'ombre qui la faisaient valoir, l'avait charmé, dit Raoul-Rochette. C'était toute une révélation, où un effet de la nature se trouvait d'accord avec son propre génie. Il en fit un tableau qui fut montré avec admiration dans sa petite ville, et payé quelques assignats de cent sous. »

Constantin donnait aussi des leçons de dessin au fils du marquis de Forbin. Le plus souvent c'était Granet qui portait au jeune gentilhomme des couleurs et des modèles. Le comte de Forbin prit l'artiste commissionnaire en affection. « Ainsi se forma, dit Raoul-Rochette, entre le fils d'un ouvrier et celui d'un grand seigneur, cette amitié qui remplit la vie du comte de Forbin et de Granet, qui fit à la fois le charme et l'honneur de cette existence commune, et qui, par une exception peut-être unique, confondit l'homme du peuple et le gentilhomme dans une même destinée d'artiste, en mettant entre eux en commun toutes les jouissances de l'art et de la fortune, et en laissant à chacun d'eux toute sa personnalité d'indépendance et de dignité comme de talent et de gloire. » A l'époque du siége de Toulon, la société populaire d'Aix se leva en masse pour aller contribuer à reprendre cette ville à l'étranger. Elle voulut emmener un artiste avec elle; Granet fut choisi; il céda volontiers. Le voilà donc à dix-huit ans devant Toulon, admirant le terrible tableau de feux de bivouac se détachant sur le fond d'une nuit sombre au milieu d'un silence interrompu seulement de temps à autre par l'éclat de quelque obus. Quel magnifique spectacle pour un artiste qui rêvait comme lui les plus magiques effets de lumière! Le général le reçut avec courtoisie, le retint à dîner avec quelques officiers, parmi lesquels se trouvait Bonaparte, encore inconnu. Le jour suivant, Granet, placé au parc d'artillerie en qualité de dessinateur, fut conduit dans les batteries, avec mission de les dessiner. Il accomplit cette tâche avec zèle. La nuit venue, tout était en repos au parc, lorsque tout à coup, vers minuit, on apprend que Toulon brûle. Granet sort de sa baraque, voit le ciel et la mer en feu. Quinze ou vingt vaisseaux brûlaient dans le port. Leur mâture se distinguait par un feu clair au milieu d'une épaisse fumée rouge de sang; à l'horizon on voyait sur un ciel noir l'escadre anglaise et espagnole qui s'éloignait en bon ordre, ses fanaux allumés. Un énorme ovale de lumière éclate en l'air; c'était la sainte barbe d'un vaisseau qui sautait. Tous ces jeux de lumière devaient vivement impressionner l'esprit du peintre qui les admirait.

Toulon avait cessé d'exister; son nom même fut changé; la ville entière devait être démolie. La société populaire d'Aix voulut s'associer à cette

œuvre. Granet resta avec elle. Bientôt il entra en qualité de peintre à l'arsenal. Dans ce temps de disette, il envoyait à sa famille une partie du pain qu'il recevait, et jamais, disait-il plus tard, il ne trouva ses tableaux mieux payés. Il s'agissait d'abord de peindre aux trois couleurs les embarcations de l'État, et puis de représenter sur le dossier de chaque canot les emblèmes de la liberté. Quelques capitaines demandaient des figures, tirées principalement de l'histoire romaine : Granet en était toujours chargé. Un capitaine de vaisseau le prit en amitié, et lui acheta une petite collection de vues de Toulon qu'il avait dessinées. Il envoya sa petite fortune à ses parents. Une sédition de soldats força Granet à revenir à Aix, où il retrouva le comte de Forbin, qui s'exerçait à peindre des paysages d'après nature. Il l'imita ; les deux jeunes amis firent quelques excursions ensemble, et tous deux se mirent à rêver Paris. Le comte de Forbin s'était compromis par l'exaltation de ses sentiments ; sa mère jugea à propos de le faire partir pour la capitale. Il y était à peine arrivé qu'il écrivait à Granet de venir le rejoindre. En même temps le jeune comte priait sa mère de fournir à son ami le moyen de faire le voyage. « L'occasion se présenta bientôt, dit Raoul Rochette. La marquise de Forbin envoyait à Paris la plus jeune de ses filles avec des religieuses pour y terminer son éducation ; on permit au jeune Granet de suivre la voiture à pied. Mais il fallait vivre durant ce long trajet d'Aix à Paris ; tout le monde contribua, dans la mesure de ses facultés, aux frais du voyage. La marquise donna un double louis, le président Desnoyers un louis et quelques cents francs d'assignats ; et comme on pouvait craindre que toutes ces petites sommes fussent encore insuffisantes, un commissaire des guerres y joignit une feuille de route ; mais le seul titre dont il pouvait encore disposer était celui de conducteur de la chaîne qui avait accompagné les forçats à Toulon et qui retournait à Paris. C'est en s'humiliant sous ce titre, en marchant le sac sur le dos, derrière une voiture, et en cheminant ainsi pendant quatorze jours, que Granet put arriver à Paris ; et les sacrifices que ce voyage avait coûtés à son amour-propre méritaient bien de profiter à son talent. »

L'ami qui l'avait reçu chez lui dans le simple costume d'ouvrier lui fit endosser d'autres vêtements, et le conduisit au Louvre. Granet demeura ébahi devant cette foule de chefs-d'œuvre, dont il n'avait pas le moindre soupçon. David Téniers lui plut par-dessus tous, et sur-le-champ il se mit à copier son tableau de *L'Enfant prodigue*. Un amateur acheta cette copie 36 fr. Rappelé peu de temps après en Provence avec le comte de Forbin, que sa mère avait voulu revoir, et qu'elle dut encore bien vite renvoyer à Paris, Granet se mit à travailler à la décoration des châteaux de cette noble famille. Mais Forbin appelait son ami à Paris, en lui parlant de l'atelier de David, où il venait d'être admis. Granet obtint du grand seigneur dont il peignait et habitait le château la permission de revenir à Paris et le moyen de s'y rendre. Il fallut plusieurs semaines et les plus vives instances du comte de Forbin pour obtenir l'entrée de Granet dans l'atelier de David. Il dut se placer au dernier rang parmi ceux qui dessinaient d'après la bosse. Quelques jours après, David visitait son atelier. Arrivé à Granet, il jette un coup d'œil sur son dessin, et lui dit : « Vous êtes ici pour apprendre, n'est-ce pas ? » Un mouvement de tête fut toute la réponse que Granet put faire. « Eh bien, ce n'est pas cela, reprit David ; recommencez. » Cette dure leçon pouvait abattre le malheureux artiste, qui se mit à pleurer, recommença son dessin une fois, deux fois, jusqu'à ce qu'enfin, à une autre visite, David parut plus content. Dès lors ses idées lui revinrent avec le calme, et ses dessins s'en ressentirent. « La qualité la plus apparente de ses études, dit Raoul Rochette, était l'effet ; elles avaient toujours une sorte de relief qui les sauvait de l'incorrection des formes ; et David, qui savait apprécier dans chacun de ses élèves le genre particulier de son talent, lui en témoigna sa satisfaction d'une manière qui décida peut-être de son avenir. C'était au concours qui avait lieu pour les places à la fin de chaque décade. Tous les dessins étaient exposés dans l'atelier. Quand David se trouva devant celui de Granet : « De qui est celui-là ? s'écria-t-il ; il « n'est pas mal, il sent la couleur. » Alors ses camarades le nommèrent, et le firent approcher du maître, qui lui dit : « C'est bon, c'est bien ; « il faut continuer. » Et qui peut dire qu'il ne soit pas sorti de ce seul mot de David un grand coloriste ?

Mais le titre d'élève de David se payait. Les premiers mois avaient été acquittés par le comte de Forbin, dont les faibles ressources s'épuisai... Granet était honteux de se trouver ainsi à la charge de son ami, et ne retourna plus à l'atelier de David. Le Louvre lui restait. Il y trouva Teniers, Rembrandt, dont les leçons muet-tes étaient plus douces et ne coûtaient rien. Un jour il entre dans le petit cloître des Feuill... de la rue Saint-Honoré. L'idée lui vient aussitôt de faire d'après nature un petit tableau de cette galerie. Le lendemain il était à l'ouvrage, et ... mois après, il rapportait chez son ami sa toile achevée. Richard et Revoil, qu'on appelait les frères Revoil, à cause de leur intimité, é... venus voir le comte de Forbin, furent charmés du petit tableau de Granet. Ils engagent l'auteur à l'exposer au salon qui va s'ouvrir ; mais Granet va s'en retourner en Provence avec son ami : Richard et Revoil se chargent des démar-ches nécessaires et emportent la toile. Un jour Forbin et Granet, qui étaient déjà partis depuis quelque temps de Paris, entrent dans un café à Lyon. Un journal tombe sous la main du comte : un article rendant compte de l'expo...

tion de peinture parle d'un petit tableau représentant *Le Cloître des Feuillants*, peint par Granet, qui obtient tous les suffrages par sa vérité, sa couleur et sa belle lumière. Le lendemain les deux amis partent pour Paris. Aussitôt arrivés, ils courent au Louvre : Granet pénètre dans le groupe qui entoure son tableau; il entend son éloge : il ne peut plus douter de son bonheur, quand un inconnu lui apporte le jour suivant 600 fr. pour le prix de sa toile. Le même jour Prudhon lui en offrait 50 louis de la part d'un de ses amis; il était trop tard. Un tel encouragement poussa Granet à faire pour le même salon un nouveau tableau, *Le Charnier de Saint-Étienne-du-Mont*. Ce tableau fut terminé avant la fin du salon et exposé; bien qu'il n'obtînt pas le succès du premier, un amateur l'acheta le double.

Forbin et Granet désiraient voir l'Italie. A force de tourmenter sa mère, le comte de Forbin en reçut enfin les moyens. Ils y arrivèrent en 1802. Granet, émerveillé, étourdi à la vue de tant de chefs-d'œuvre, voulut d'abord trop entreprendre. Il commença une étude d'après le *Colisée;* mais dans son désir de ne rien omettre, il surchargeait son tableau de détails et ne produisait rien d'agréable, ce qu'un peintre flamand lui fit sentir en lui disant qu'il avait mis sur une petite toile la matière de quatre grands tableaux. Devenu plus maître de lui, Granet représenta le *Souterrain de San-Martino a Monti*, lieu qui sert à la sépulture des religieux. Ce tableau fut suivi d'un second, d'après une grotte qui se trouve au pied du couvent d'Ara-Cœli. Les deux ouvrages obtinrent du succès à Rome. Aussitôt Granet les emballe pour Paris, et part lui-même dans l'idée de les exposer. La douane avait percé les deux toiles, qui dans cet état avaient été reléguées dans un coin. Granet les chercha en vain dans les salles de l'exposition. Lorsqu'il les eût retrouvées, il s'adressa à Denon, directeur des musées, pour obtenir leur placement au salon. C'était, disait-il, du pain qu'il demandait. Denon fut inflexible. Granet s'adressa au sénateur Cacault, qu'il avait connu ambassadeur à Rome. Celui-ci le reçut dans son hôtel, et lui offrit sa protection : il obtint pour Granet que le cardinal Fesch, qui partait pour Rome, l'emmenât avec les personnes de sa maison.

De retour à Rome, Granet se mit à peindre d'abord le souterrain de *Santa-Maria in Via Lata*, où la tradition porte que saint Pierre fut enfermé : cette toile réussit au delà de ses espérances. Ensuite il représenta le peintre *Stella dans la prison du Capitole*, tableau qui eut un immense succès à Rome; admiré par Canova, il fut offert au cardinal Fesch, qui l'envoya à l'exposition du Louvre. Il obtint le suffrage de David, alla orner le château de la Malmaison, d'où le prince Eugène le fit transporter à Munich, où il est encore aujourd'hui. A ce travail assidu Granet gagna la fièvre. Esmenard, qui partait pour Naples, lui proposa de l'accompagner pour se guérir. Il guérit en effet aux portes de Rome. Au retour, la voiture versa; Esmenard périt, et Granet n'eut pas même une contusion. On était en 1812 : depuis que l'empereur était maître de Rome, les moines en avaient disparu. Un jour Granet entre dans le cloître des capucins, dont la maison qu'il habitait n'était séparée que par la place Barberini. Il était désert, et habité seulement par le père supérieur. Devant cette solitude, Granet conçut l'idée de faire un grand tableau, *Le Chœur des Capucins*, où il rétablirait ce qui n'existait plus en réalité. Il réussit à rappeler les moines au moyen d'un modèle qu'il affubla de leur habit, et bientôt il put fixer leurs traits dans son œuvre. Le succès du *Chœur des Capucins* fut prodigieux. Le public se porta dans l'atelier du peintre. Un cardinal s'imagina un jour de dire que l'effet de lumière était produit par un miroir, et il eut besoin de toucher le tableau pour être dissuadé (1). Ce tableau était destiné à la reine de Naples, qui consentit à le céder à l'ex-roi de Hollande, Louis-Bonaparte. Granet refit le même tableau de la même manière, en s'installant encore dans le chœur des Capucins. Il l'exposa à Rome, dans le salon de l'ambassadeur de France. Le pape voulut le voir : l'artiste le fit porter dans une galerie du palais de Monte-Cavallo. Après l'avoir longuement examiné, Pie VII dit avec un profond soupir : « *Poveri capuccini, adesso hanno la barba corta; ma crescera, crescera.* » Le succès qu'avait obtenu ce tableau et l'intérêt qu'il inspirait à Granet le décidèrent à le refaire quinze ou seize fois : tout le monde voulait en avoir. Il en fit un pour le roi de France, un pour le roi d'Angleterre; « Ces répétitions, dit Raoul Rochette, n'étaient pas des copies, ainsi que cela aurait eu lieu si l'artiste s'était borné à reproduire son tableau. Mais c'était toujours d'après nature qu'il peignait, toujours dans le chœur des Capucins, dont il avait fait son atelier; et comme à chaque fois, en travaillant de cette manière, il découvrait dans son sujet de nouvelles beautés qu'il étudiait avec soin, il en résultait que chaque répétition était un tableau nouveau. Je ne crois pas qu'il y ait dans toute l'histoire des peintres, ajoute le savant secrétaire perpétuel de l'Académie, un autre exemple d'un pareil fait, d'un même tableau répété quinze ou seize fois sans que le talent du peintre s'épuise, sans que l'admiration du public se lasse. Le *Chœur des Capucins* devint pour Granet la source de la gloire et de la fortune; il y acquit, avec une réputation européenne, une indépendance honorable, et ce n'est pas là non plus une chose commune dans la vie des peintres. »

(1) On raconte aussi qu'un membre du corps diplomatique à Rome, visitant ce tableau, soutenait que l'illusion était produite dans le cadre par plusieurs plans successifs comme dans la décoration d'un théâtre; il ne se rendit à l'évidence qu'en touchant la toile.

Rien ne manquait désormais au bonheur de Granet : il vivait à Rome dans la simplicité de ses goûts ; ses tableaux se ressentaient de sa tranquillité d'âme, et son talent s'était fortifié par l'étude. On admira une suite d'excellents tableaux qu'il exposa : c'étaient principalement des intérieurs, avec quelque effet de lumière magique. La peinture avait du relief dans les fuites mêmes, et si l'on peut trouver que la distance est mal choisie, du moins on est séduit par le charme de la couleur. On peut bien lui reprocher l'abus de ce qu'on appelle en peinture le *coup de pistolet*, qui consiste à jeter une gerbe accidentelle de lumière sur un sujet environné de masses d'ombres et pour ainsi dire cerné par les repoussoirs; on peut lui reprocher aussi la monotonie habituelle des sujets qu'il traite. Cependant il est par excellence le peintre de la lumière, soit qu'il la reproduise diffuse, soit qu'il exprime ses reflets les plus subtils et ses dégradations les plus insensibles. En même temps il savait bien rendre ces magnifiques effets de clair-obscur qui distinguent les grands maîtres flamands. « Granet s'est créé, dit Raoul Rochette, un genre de peindre où il n'a pas eu de modèle et où il servira toujours de maître; et l'on peut dire de lui, en toute vérité, qu'il est à lui seul toute une école. La vérité de la couleur, la beauté de la lumière et la puissance de l'effet sont les qualités principales de son talent; il en avait dû l'instinct à la nature, et il l'avait cultivé à cette école avec un goût, un soin, une persévérance qui ne peuvent se trouver que dans la passion de l'art. Mais cet amour de la vérité et ce culte de la nature s'alliaient chez Granet avec une autre qualité non moins rare, avec un sentiment religieux aussi vrai que profond... Il se plaisait aux cérémonies de la religion, aux costumes de l'Église, à la vie des cloîtres, et son tableau du *Sacro Convento d'Assisi*, un de ses plus charmants ouvrages, fut peint dans une sorte d'extase, où le sentiment du chrétien avait autant de part que l'enthousiasme de l'artiste. »

Granet passa la plus grande partie de sa vie à Rome; il revint pourtant à Paris en 1819. Il avait exposé au salon de cette année un tableau de *San Benedetto a Subiaco*, qu'il regardait comme le meilleur de ses ouvrages, avec la troisième édition de son *Chœur des Capucins*. C'est devant ce dernier ouvrage que se porta la foule. Louis XVIII s'y fit transporter en fauteuil, et décora l'artiste devant son œuvre en lui disant : « Monsieur Granet, on m'a rapporté qu'on venait d'entendre le bruit du capucin qui se mouche. » Granet avait trouvé son ami Forbin à la tête des musées. En 1830 il remplaça Taunay à l'Académie des Beaux-arts, dans la section de peinture, puis il fut nommé conservateur des tableaux du Louvre; plus tard le roi Louis-Philippe lui accorda un logement au palais de Versailles, en le nommant conservateur du vaste musée qu'il y créait. Mais Rome rappelait toujours Granet : il y retourna plusieurs fois, et y fit de nouveaux ouvrages. Ce ne fut que quand il sentit le moment de renoncer à la pratique de son art qu'il dit adieu à la ville éternelle. En février 1848, onze de ses tableaux furent détruits au Palais-Royal et au château de Neuilly (1). A la même époque il fut destitué. Peu de temps après, il perdit sa femme, compagne de sa vie depuis quarante ans. Aussi rudement éprouvé, il se retira près d'Aix, dans une maison de campagne située près de l'ancien bastion de son père, ornée de chefs-d'œuvre et où il avait réuni avec un soin pieux les souvenirs de sa famille, conservé les outils paternels, où il avait enfin recueilli ses sœurs, simples paysannes, heureuses de lui devoir leur aisance. Une seule lui survécut : il l'institua usufruitière de ses biens, qu'il légua en presque totalité à sa ville natale, à laquelle il donna tous les tableaux, dessins, collections et objets d'art qu'il possédait tant à Paris qu'à Aix, avec la somme nécessaire à l'érection d'un musée où toutes ces richesses artistiques devront être déposées. Il institua une rente de 1,500 fr. destinée à entretenir, soit à Paris, soit à Rome, un élève de l'école de dessin d'Aix ayant de belles dispositions pour la peinture. Enfin, il laissa des sommes considérables aux pauvres, aux hôpitaux et œuvres de bienfaisance : 10,000 fr. entre autres à La Miséricorde; il fonda quatre lits à l'hospice des Incurables, dont deux spécialement destinés aux maçons, « douce et noble pensée d'humanité, dit Raoul Rochette, simple et touchant hommage de respect qu'il rendait, sur son lit de mort, à la profession de son père ». Ses amis et des artistes eurent aussi part à ses générosités. M<sup>me</sup> de Marcellus, fille du comte Forbin, son ami, reçut une bague qui lui venait de l'empereur de Russie; enfin, le musée du Louvre eut seulement 200 dessins choisis.

Granet a peint : trois *Intérieurs d'églises souterraines* (1800); — *L'Intérieur du Colisée*; — *L'Église San-Martino-in-Monte*; — *Intérieur d'un ancien monastère*; — *La Cuisine d'un peintre* (1801); — *Cloître de Jésus-et-Marie à Rome* (1808); — *Stella en prison* (1810); — *Intérieur de la maison de Michel-Ange*; — *Saint-Étienne-le-Rond, à Rome*; — *Saint Pierre baptisant les premiers chrétiens dans la chapelle souterraine de Sainte-Marie-in-Via-lata*; — *Saint Paul prêchant l'Évangile aux prisonniers dans un souterrain du Capitole*; — *Intérieur de l'Église des Capucins à Rome*; — *Intérieur de l'église du couvent San-Benedetto* (1819); — *Intérieur de la basilique de Saint-François-d'Assise*; — *Pierre*

(1) En voici la liste ; au Palais-Royal : *La Bénédiction des maisons; Un Moine en prière dans sa cellule; Bernardo Strozzi, peintre; La Villa Mécène; Saint Paul en prison*; à Neuilly : *Mlle de La Vallière aux Carmélites; La Mort de Jacone; La Mort de saint Antoine; Les premiers Chrétiens à Rome; Un Repas de Moines; Intérieur de Cuisine italienne.*

*Bosquier, dominicain, en prison* (1822); — *Intérieur d'une boulangerie* (1824); — *Une Prise d'habit dans le couvent de Sainte-Claire à Rome*; — *Le chœur des Chartreux à Rome*; — *Le Dominiquin accueilli à la villa Aldobrandini*; — *Le Tasse visité dans sa prison par Michel de Montaigne*; — *Scène d'un hôpital des enfants trouvés, en Italie*; — *Le Mariage forcé* (1826, exposé à la galerie Lebrun); — *Saint Louis délivrant des prisonniers français à Damiette*; — *Vue du cloître de Sainte-Trophime, à Arles*; — *Vue du cloître de Saint-Sauveur, à Aix*; — *La Bénédiction des productions de la terre, usage religieux d'Italie*; — *Bernardo Strozzi, peintre et religieux génois, faisant le portrait du général de son ordre* (1827); — *Intérieur de l'atelier de l'auteur* (1829, à la Société des Amis des Arts); — *Le Souterrain du couvent du Sacro-Speco à Subiaco*; — *Un Cachot de l'Inquisition*; — *Beatrice Cenci conduite à la mort*; — *Le Peintre Sodoma porté à l'hôpital*; — *Les Pères de la Rédemption rachetant des esclaves à Tunis*; — *Réfectoire de religieux récollets*; — *Benedicite de saint Dominique avec ses frères de Saint-François*; — *Vue intérieure prise en Provence* (1833); — *Le Poussin avant d'expirer reçoit les soins du cardinal Massimo et les secours de la religion* (pour le comte Anatole Demidoff); — *Captivité de Vert-Vert, après son retour au couvent des religieuses de la Visitation* (1834); — *Jérôme Savonarole, de l'ordre de Saint-Dominique, ayant été condamné à être pendu et brûlé, reçoit l'exhortation d'un cardinal avant d'aller au supplice* (1835); — *Les premiers Chrétiens dans les Catacombes*; — *Le Cardinal protecteur de la Chartreuse de Rome venant en prendre possession* (1836); — *Hernani recevant de Charles Quint l'ordre de la Toison d'Or et la main de dona Sol*; — *La Visite pastorale dans le couvent des religieuses de Saint-Dominique et Sisto à Rome*; — *Abeilard s'éloignant de ses religieux pour lire une lettre d'Héloïse* (1838); — *Funérailles des Victimes de l'attentat du 28 juillet* 1835, *célébrées aux Invalides*; — *Collation des pénitents laïques à la mort d'un cardinal*; — *Le frère canovajo d'un couvent en Italie*; — *Le Padre Pozzo, de la Compagnie de Jésus, peignant entouré des religieux de son ordre* (1839); — *Godefroy de Bouillon suspend aux voûtes de l'église du Saint-Sépulcre les trophées d'Ascalon*; — *Les moines bénédictins baisant l'anneau de l'abbé de leur ordre* (1840); — *Le pape Honorius III bénissant la règle de l'ordre du Temple*; — *Le religieux San-Felice rapportant des provisions*; — *Le Père Grillo, ami du Tasse, entouré de religieux lettrés, consulte le poëte sur un sonnet qu'il a composé*; — *Le Garde des restes mortels* (1841); — *Baptême du duc de Chartres dans la chapelle des Tuileries*; — *Réception de Jacques de Molay dans l'ordre du Temple*; — *Fête de la mère abbesse du monastère de Sainte-Claire à Rome*; — *Le Speziale, ou le pharmacien du couvent*; — *Solitaires bâtissant une petite chapelle* (1843); — *Chapitre de l'ordre du Temple tenu à Paris sous le magistère de Robert le Bourguignon* (1845); — *Interrogatoire de Girolamo Savonarola*; — *Célébration de la messe à l'autel de Notre-Dame-de-Bon-Secours*; — *Saint François renonçant aux pompes du monde*; — *La Confession*; — *Une Religieuse instruisant des jeunes filles*; — *Saint Luc peignant la Vierge*; — *Un Moine peignant*; — *Un Religieux livré à l'étude* (1846); — *Eudore dans les Catacombes de Rome*; — *Michel Nostradamus reçoit dans sa maison de Salon des malades en consultation*; — *Des Chrétiens, pendant les persécutions, viennent le soir pour retirer le corps d'un martyr jeté dans un cloaque de Rome*; — *Un quart d'heure avant l'office, des religieux se préparent à chanter les vêpres* (1847). On s'étonnait alors qu'à son âge Granet pût encore rendre ces magnifiques effets de lumière si intenses. Dans sa retraite il produisit quelques ouvrages qui montrent combien son talent resta puissant jusqu'à la fin. « Sa *Messe des morts*, disait sur sa tombe M. de Julienne, qu'il a créée sous les tristes préoccupations d'un tendre et douloureux souvenir de sa femme; *L'Intérieur du Cloître de Saint-Sauveur*, *Les Capucins* et *Les Catacombes* sont là comme pour témoigner que jamais ce grand peintre n'a fait preuve de plus d'habileté dans ses effets, son coloris, la pose naturelle de ses personnages, la disposition générale de ses œuvres. » L. LOUVET.

Raoul Rochette, *Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de M. Granet, lue à la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts du 4 octobre* 1851. — *Discours prononcés sur la tombe de M. Granet*; dans le *Mémorial d'Aix* du 25 novembre 1849. — *Livrets du Salon*, de 1800 à 1847. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemporains*. — Miel, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*.

**GRANGE.** *Voy.* LAGRANGE.

**GRANGE** (*Jean-Baptiste-A.*), littérateur français, né à Marseille, le 9 février 1795, mort dans la même ville, le 23 février 1826. Fils d'un notaire, et destiné lui-même à cette profession, il étudia le droit et consacra ses loisirs aux lettres. On lui doit : *Éloge de M. l'abbé Féraud*, couronné par l'Académie de Marseille; avec *L'Ombre de Cicéron*; Marseille, 1819, in-8°; — *Essais littéraires*; Paris, 1824, 2 vol. in-18, contenant seize élégies, treize épîtres, sept prosopopées et odes, parmi lesquelles on distingue une ode à la Grèce, d'autres pièces tirées de la Bible ou imitées d'Anacréon; *La Pudeur*, poëme; quatre *Soirées poétiques*; les *Éloges de Féraud*, *de Poivre*, *de Vauvenargues* et *de Belzunce*; un *Essai sur les Romans*; un *Es-*

*sai sur le sonnet*, et son *Discours de réception à l'Académie de Marseille*. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

**GRANGENEUVE** (*Jacques-Antoine*), homme politique français, né à Bordeaux, en 1750, guillotiné dans la même ville, le 21 décembre 1793. Lorsque éclata la révolution il suivait avec distinction la carrière du barreau. L'enthousiasme qu'il manifesta hautement pour les idées nouvelles le fit, en 1789, élire procureur de la commune. En 1791 il fut envoyé comme député à l'Assemblée législative, où il prit la parole dès la première séance pour demander la suppression des titres de *sire* et de *majesté*. Il soutint ensuite que le roi et le corps législatif étaient deux pouvoirs suprêmes indépendants l'un de l'autre, et par conséquent égaux. Le 1er janvier 1792, il présenta au nom du comité de surveillance un rapport contre les émigrés, il attaqua vivement les frères du roi, et prononça ces paroles. « Le plus grand malheur dont la colère céleste puisse frapper un peuple libre, c'est de lui inspirer l'amour des détenteurs de la puissance. Le gouvernement représentatif est le seul bon, parce qu'il est basé sur la confiance; mais lorsque l'on passe de la confiance à je ne sais quel attachement servile, que de bas courtisans cherchent à inspirer au peuple sous le nom d'*amour*, on est bien prêt de l'esclavage, car on est hors d'état d'apprécier sainement la conduite du magistrat suprême, et l'on tombe à sa merci. » Un mois après Grangeneuve dénonça le ministre de la marine, Bertrand de Molleville, qu'il qualifia « d'artisan infatigable de toutes les trames contre-révolutionnaires et de toutes les intrigues de la cour ». Il appuya aussi l'accusation de Dubois-Crancé contre le ministre de la guerre, Louis de Narbonne. Par une singulière contradiction d'esprit, il se montra alors aussi indulgent pour Jourdan *Coupe-têtes* et les *massacreurs* d'Avignon que plus tard il fut justement sévère contre les *Septembriseurs* de Paris. Il prit aussi la défense des Suisses de Châteauvieux, révoltés à Nancy, et le premier parut à l'Assemblée coiffé d'un bonnet rouge. Un mot blessant qu'il adressa à son collègue Jouesneau lui attira de celui-ci une correction manuelle. Grangeneuve se plaignit à l'Assemblée, qui se borna à envoyer Jouesneau à l'abbaye pour quelques jours. Un duel fut alors convenu; mais arrivés sur le terrain, rapporte Saint-Harrigues, un des témoins de Grangeneuve, se prévalut de sa force physique et maltraita fort Jouesneau. L'affaire fut alors portée devant les tribunaux, et l'honneur n'en resta pas au député bordelais. Vers le 10 août il prit avec Chabot, et en présence de Bazire, une résolution qui prouvait plus d'exaltation républicaine que de bonne foi. Ils convinrent de s'entre-assassiner dans les environs des Tuileries, espérant que leur mort serait attribuée aux royalistes et fournirait au peuple un sujet d'insurrection. Grangeneuve se rendit courageusement au rendez-vous, et attendit longtemps Chabot, qui trouva bon de se conserver pour une meilleure occasion.

Après le 10 août Grangeneuve modifia beaucoup ses opinions, et, réélu par ses concitoyens, il montra dans la Convention une modération inattendue. Dans le procès de Louis XVI il commença par déclarer qu'il ne reconnaissait pas à la Convention le droit d'exercer un pouvoir criminel souverain, qu'elle ne pouvait être impartialement accusateur, témoin et juge. Comme mesure de sûreté générale, il vota pour la détention, « convaincu, disait-il, que la liberté d'un peuple n'a jamais dépendu de la mort d'un homme, mais bien de l'opinion publique et de la volonté d'être libre ». Il ajoutait : « Fussé-je même du nombre de ceux qui pensent qu'il y a autant de danger à laisser vivre Louis qu'à le faire mourir, la prudence me commanderait encore de rejeter les mesures irréparables, pour qu'on puisse, dans toutes les circonstances, opposer aux projets de nos ennemis ou son existence ou sa mort. » Grangeneuve suivit dès lors le parti des girondins, et prit une part active à leurs luttes contre *la montagne*. Aussi fut-il porté sur la liste de proscription du 2 juin. Il put néanmoins se soustraire au décret d'arrestation lancé contre lui, et se réfugia à Bordeaux; mis hors la loi le 18 juillet, il fut arrêté le 21 décembre suivant. Une commission militaire constata le même jour son identité, et l'envoya aussitôt à l'échafaud.

Sincèrement républicain, mais sans grande portée politique, Grangeneuve ne manquait pas d'un certain talent, même auprès d'orateurs tels que Vergniaud, Guadet, Boyer-Fonfrède et des chefs de cette brillante phalange des Girondins; mais, comme beaucoup de ses émules, il était plus exalté qu'énergique, et tombait avec facilité d'un excès dans un autre. Ses adversaires ont pu dire de lui qu'il avait été républicain sous la monarchie et royaliste sous la république.

**GRANGENEUVE** (*Joseph*), frère du précédent, né à Bordeaux, en 1758, fut guillotiné avec lui. Il avait été administrateur du département de la Gironde. Le 18 avril il présenta à la Convention nationale une pétition contre les agents de la montagne, et dénonça les menées des ultra-révolutionnaires. Arrêté avant son frère, il fut condamné avec lui comme fédéraliste. Ils montrèrent tous deux la plus grande fermeté.

H. Lesueur.

*Moniteur universel*. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Galerie historique des Contemporains* (1818). — Arnault, Jay, Jouy, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

**GRANGER**. *Voy*. Grangier.

**GRANGER** (*Jacques*), biographe anglais, né dans le Berkshire, vers 1710, mort à Shiplake (comté d'Oxford), le 15 avril 1776. Granger, qui a raconté la vie de tant de personnes, n'a point écrit la sienne, et l'on ignore la

date exacte de sa naissance. Il fut élevé au collége de l'Église du Christ à Oxford, et quitta l'université sans avoir pris ses grades. Il entra dans les ordres, et obtint la cure de Shiplake, où, comme il dit lui-même, « il eut la bonne fortune de vivre de bonne heure dans l'indépendance, l'obscurité et le contentement ». Il s'amusa à faire une collection de portraits, puis il eut l'idée d'écrire une courte notice de tous les personnages dont il possédait le portrait ; il en résulta un ouvrage qui, après de longues années d'un travail préparatoire, parut sous le titre de : *A biographical History of England, from Egbert the Great to the revolution; consisting of characters disposed in different classes and adapted to a methodical catalogue of engraved british heads; intended as an essay towards reducing our biography to system, and a help to the knowledge of portraits;* 1769, 2 vol. in-4° ; chaque volume forme deux parties, ce qui a fait dire souvent que l'ouvrage était en 4 vol. Quelques exemplaires de cette édition ne sont imprimés que sur un côté, de manière à laisser de la place pour des notes ou des illustrations. En 1774 parut, dans le même format, un volume de *Supplément*, qui a été inséré dans la seconde édition de tout l'ouvrage, 1775, 4 vol. in-8° ; une cinquième édition, avec addition de plus de quatre mille vies, parut en 1824, 6 vol. in-8°. Granger avait rassemblé de nombreux matériaux pour la continuation de son œuvre ; mais la mort l'empêcha d'en faire usage, et ce fut le révérend Mark Noble qui poussa la *Biographical History* jusqu'à la fin du règne de Georges Ier ; cette suite parut en 1806, 3 vol. in-8°. L'ouvrage de Granger, intéressant en lui-même, eut surtout le mérite de donner en Angleterre l'impulsion à d'importants travaux biographiques ; mais comme il était destiné plutôt à servir de texte à une collection de portraits qu'à comprendre systématiquement les célébrités de l'Angleterre, on y trouve les noms les plus insignifiants, les plus indignes de souvenir. Un autre résultat de l'ouvrage de Granger fut de développer chez ses contemporains la manie des collections de portraits. On alla jusqu'à détruire un grand nombre de livres pour en enlever les gravures, et l'on paya très-cher des estampes détestables au point de vue de l'art et sans valeur historique. Lord Bute entreprit un voyage sur le continent pour enrichir sa collection de portraits, et se fit accompagner de Granger. Celui-ci, à son retour, fut frappé d'apoplexie dans son église, le dimanche 14 avril, au moment où il donnait la communion, et il mourut le lendemain. Il a laissé, outre son grand ouvrage biographique, un petit nombre de sermons et de traités sans importance. J.-P. Malcolm, neveu de Granger, publia en 1805 un volume in-8° contenant des extraits de la correspondance de Granger avec ses contemporains relativement à son ouvrage, des mélanges et des notes de ses voyages en France, en Hollande, en Espagne. Z.

*Gentleman's Magazine*, XLVI, LII, LXXIII, LXXX. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *English Cyclopædia (Biography)*.

**GRANGER** (*Philippe-Pierre* (1)), acteur français, né à Paris, en 1744, mort à Vernon, le 25 octobre 1825. Il débuta au Théâtre-Français, le 12 décembre 1763, par les rôles d'Égysthe dans *Mérope* et d'Olinde dans *Zénéide ;* le 17 du même mois, il parut encore dans Séide de *Mahomet*. Malgré son inexpérience, il fit preuve d'un talent que son extrême jeunesse ne permettait pas de soupçonner, et qui lui valut, le 1er janvier 1764, un ordre de réception. Bellecour, Grandval et Molé, en ayant pris de l'ombrage, Granger se vit relégué dans des rôles infimes, ce qui le décida à s'éloigner de la Comédie-Française. Il partit pour la province, où il passa vingt années. Revenu à Paris en 1782, il débuta le 5 mars au Théâtre-Italien, dans les rôles de Dorimon de *L'Apparence trompeuse* et de Dorante de *La Coquette fixée*. On l'accueillit avec une grande faveur. Pendant les huit premières années que cet acteur passa à la Comédie-Italienne, il établit avec succès plusieurs rôles importants. Lorsqu'en 1790 ce théâtre se consacra exclusivement aux pièces à ariettes et que la comédie n'y fut plus qu'un accessoire, Granger ne parut plus sur la scène qu'à de rares intervalles et dans des rôles au-dessous de son talent. Il retourna alors en province, et se chargea de la direction du théâtre de Rouen, qu'il conserva jusqu'en 1808, et qui bientôt, grâce à lui, devint la première scène des départements. Il put s'y faire applaudir dans *Le Misanthrope*, *Le Menteur*, *La Métromanie*, *L'Homme à bonnes fortunes*, etc. En 1819 il faisait partie du jury d'examen du Second-Théâtre-Français, et était nommé professeur de déclamation au Conservatoire.

Granger, à l'époque de la réaction thermidorienne, fut accusé, en plein théâtre d'avoir siégé à Bordeaux en qualité de *membre du tribunal révolutionnaire*. Indigné d'une telle inculpation, il quitta brusquement la scène ; il n'y remonta, quelques jours plus tard, qu'après avoir, par toute la publicité possible, constaté que loin d'avoir jamais été *partisan de la terreur*, il s'était toujours montré et conduit « comme un ami de l'humanité *souffrante* ». Ce sont les propres expressions de son mémoire justificatif. Ed. de Manne.

*Almanach des Spectacles*. — *Mercure de France*, 1782. — *Annales du Th.-Italien*. — *Courrier des Spectacles*, 1797.

**GRANGER** (*Jean-Perrin*), peintre français, né en 1779, mort en 1840. Il fut un des élèves de David et de Regnault, et remporta le premier grand prix de peinture à l'École des Beaux-

(1) Et non *Antoine*.

Arts, en 1801. Ses principaux tableaux sont : *Ganymède*, exposé au salon de 1812, actuellement au Musée de Bordeaux ; — *Apollon et Cyparisse*, salon de 1817 ; — *Saint Charles Borromée*, salon de 1819 (église Saint-Sulpice) ; — *Homère et le berger Glaucus* (Musée de Dijon) ; — *Titus recevant les hommages des Campaniens*, salon de 1822 (Galeries de Versailles) ; — *Phèdre et Hippolyte*, salon de 1827 (Galerie du Luxembourg) ; — *Melantho, nymphe des mers*, même salon ; — *Jésus guérissant les malades*, salon de 1839 ; — *Le Maréchal de Boucicaut faisant lever le siége de Constantinople à Bajazet*, salon de 1840 (Musée de Versailles) ; — Une *Adoration des mages*, peinte à l'huile, sur mur, dans l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Paris. Cet artiste reçut des médailles à divers salons et la décoration de la Légion d'Honneur en 1831.

Guyot de Fère.

*Annuaire des Artistes*, 1836. — *Journal des Beaux-Arts*, 1840.

**GRANGER.** *Voy.* Tournechot.

**GRANGES.** *Voy.* Desgranges.

**GRANGIER** (*Balthasar*), traducteur français, vivait dans le seizième siècle. Il était prêtre, devint aumônier du roi, obtint l'abbaye de Saint-Barthélemy de Noyon, un canonicat de Notre-Dame de Paris et le titre de conseiller d'État. On lui doit la première traduction de Dante qui ait paru en français ; elle a pour titre : *La Comédie du Dante, de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis, mise en rymes françoises et commentée* ; Paris, 1596, 3 vol. in-12 ; les exemplaires portant la date de 1597 n'en diffèrent que par le changement de titre et l'addition d'une épître dédicatoire à Henri IV. Dans sa traduction, Grangier a voulu rendre son auteur vers pour vers, expression pour expression, tour de force que nous avons vu renouveler de nos jours. Cette fidélité donne souvent de l'obscurité à son travail. Les notes qui y sont jointes sont instructives. On a aussi de Grangier une traduction des *Césars*, de Julien, avec annotations et la vie dudit empereur ; Paris, 1580, in-8°.

J. V.

Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

**GRANGIER** (*Jean*), érudit français, né à Châlons-sur-Marne, vers 1576, mort à Paris, en 1643. Il étudia la théologie à Paris, fut ordonné diacre, obtint la prébende théologique de Beauvais, et devint en 1605 principal et régent de rhétorique au collége d'Harcourt. En 1615 il fut appelé à remplir les mêmes places au collége de Beauvais, et en 1617 il fut choisi pour succéder à Théodore Marcile dans la place de professeur d'éloquence latine au Collége royal de France. Il obtint du pape Urbain VIII dispense des ordres sacrés, et se maria avec une femme dont il avait eu des enfants. Vers la fin de sa vie, il éprouva dans ses facultés mentales un affaiblissement qui le força de se démettre de sa chaire. D'après Moréri, Grangier « passait pour le meilleur orateur de son temps, et celui qui s'exprimait le mieux en latin ». Ce talent de la parole est attesté par le distique suivant, qui fut composé sur lui et deux autres professeurs du Collége royal, Marcile et Bourbon :

> Grangerius dicit, scribit Borbonius ; unus
> Marcilius docet ; cætera turba, tace.

On a de Grangier beaucoup d'opuscules scolastiques, la plupart de circonstance ; les principaux sont : *De Francia ab Henrici IV interitu vindicata Exercitatio scholastica* ; Paris, 1611, in-8° ; — *De loco ubi victus Attila fuit olim Dissertatio. Item Josephi Justi Scaligerii Notitia Galliarum* ; Paris, 1641, in-8°. Cette dissertation, devenue rare, a été réimprimée ; Leipzig, 1746, in-8°. Grangier prétend qu'Attila fut défait dans une plaine près de Châlons-sur-Marne.

Z.

Goujet, *Mémoire historique et littéraire du Collége de France*, t. II. — Nicéron, *Mém. pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXVII.

**GRANGIER** (*Pierre-Joseph*), homme politique français, né à Sancerre, le 12 mars 1758, mort à Bourges, le 25 juin 1821. Avocat et subdélégué de l'intendance du Berry, il fut nommé, en 1789, député du tiers état de cette province aux états généraux. Membre du comité des rapports, il y fit constamment partie de la minorité, et signa les déclarations et les protestations qu'elle fit paraître contre les décrets qui lui paraissaient porter atteinte aux droits de la religion et du roi. Grangier protesta encore dans un écrit particulier le jour de l'acceptation de la nouvelle constitution par le roi. Il resta ensuite dans la retraite jusqu'en 1796 ; à cette époque il fut nommé membre de l'administration du département du Cher, puis député au Conseil des Cinq Cents. Sa nomination fut annulée au 18 fructidor. En 1802 il devint membre du conseil général du Cher, et deux ans après du conseil de préfecture. Louis XVIII lui laissa cette place, qu'il quitta pendant les Cent Jours, mais dans laquelle il fut réintégré à la seconde restauration.

J. V.

*Moniteur*, 1789, 1814, 1821.

**GRANIANUS** (*Julius*), rhéteur romain, vivait vers 220 après J.-C. Il enseigna la rhétorique à l'empereur Alexandre Sévère. Il écrivit des déclamations perdues aujourd'hui, mais qui existaient du temps d'Ælius Lampridius.

Y.

Ælius, Lampridius, *Alex. Sev.*, 3.

**GRANIÉ** (*Pierre*), magistrat, historien et écrivain politique français, né à Béziers, en 1755, mort à Bordeaux, le 22 juin 1819. Ayant choisi la carrière du barreau, il fut admis en 1800 au nombre des avocats près la cour de cassation, et fut nommé, en 1819, vice-président du tribunal de première instance de Bordeaux. On a de lui : *Lettre au citoyen D*** sur l'ouvrage intitulé : Mes rapports avec J.-J. Rousseau, par le citoyen Dusaulx* ; 1798, in-8° ; — *Observations sur les lois maritimes dans leurs rapports avec le Code Civil* ; Paris, 1798, in-8° ;

— *Histoire de l'Assemblée constituante, écrite par un citoyen des États-Unis de l'Amérique septentrionale*; Paris, 1799, in-8°; réimprimée après la Restauration, sous ce titre : *Histoire des états généraux ou Assemblée constituante en 1789, sous Louis XVI*; Paris, 1814, in-8° : la première édition est anonyme; la seconde porte le nom de l'auteur; — *Lettre à M*** sur la philosophie dans ses rapports avec notre gouvernement*; Paris, 1802, in-8°; — *Petite Lettre sur un grand sujet* (anonyme); Paris, 1812, in-8°. Cette lettre est relative à la discussion que fit naître la comédie des *Deux Gendres* d'Étienne (*voy.* ce nom), qu'on accusait d'avoir copié *Conaxa*. — *Histoire de Charlemagne, roi de France et empereur d'Occident au renouvellement de l'empire*, précédée d'un précis historique sur les Gaules; Paris, 1819, in-8°. On lui attribue aussi des *Réflexions sur Machiavel*. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

* GRANIER DE CASSAGNAC (*Bernard-Adolphe*), journaliste et publiciste français, né à Cassagnac (Gers), en 1803. Il fit ses études à Toulouse, et vint à Paris avec deux de ses camarades de collége, Louis de Maynard et Burat de Gurgy. Tous trois s'éprirent d'un vif enthousiasme pour le romantisme et d'une profonde admiration pour M. Victor Hugo. Sous le patronage de ce poëte, M. Granier de Cassagnac fit ses débuts littéraires dans le *Journal des Débats* et la *Revue de Paris*. Sa critique était trop ardente et trop acerbe pour convenir longtemps au *Journal des Débats* : il alla offrir sa collaboration à *La Presse*. Il fit ensuite un voyage aux Antilles, dans l'espoir de se faire nommer délégué des colonies, et où il épousa une créole, M^lle de Beauvallon. Partisan de l'esclavage, il faillit être massacré par les noirs. De retour en France, il s'éleva contre l'affranchissement des nègres, et n'ayant pas trouvé acceptables les conditions qu'on lui faisait à *La Presse*, il fonda *Le Globe*. Ce journal ultra-orléaniste, qui n'eut aucun succès, montrait une telle violence dans sa polémique que les autres journaux prirent d'accord la résolution de ne jamais répondre à ses attaques; c'est ce que l'on appelait alors la « conspiration du silence ». M. Granier de Cassagnac, à la suite d'une provocation, eut en 1842 un duel avec M. Lacrosse, qu'il blessa dangereusement. En 1845 il fonda *L'Époque*, à grands renforts d'annonces *monstrueuses*, comme une mascarade aux jours gras. Ce journal ne réussit pas mieux que *Le Globe*, et dut finir par céder ses abonnés à *La Presse*. Il avait pourtant coûté fort cher au pouvoir : c'était un journal ministériel *quand même*; et comme directeur de cette feuille, disent MM. Louandre et Bourquelot, on « l'a accusé en pleine chambre des députés d'avoir promis, moyennant finance, des priviléges de théâtre et d'avoir trafiqué de son influence sur le pouvoir qu'il soutenait ».

Après la chute de *L'Époque*, M. Guizot envoya M. Granier de Cassagnac à Rome pour y fonder un journal français destiné à soutenir la politique du gouvernement dans ce pays, où le pape Pie IX semblait alors vouloir prêter les mains à l'émancipation de l'Italie. La révolution de Février mit fin à cette mission. M. Granier de Cassagnac revint en France, et contribua, dit-on, à la création du journal *L'Assemblée nationale*. En 1850 il prit la direction du journal *Le Pouvoir*, et publia de nombreux articles dans *Le Constitutionnel*. Embrassant avec chaleur la cause du prince Louis-Napoléon, il fit à l'Assemblée législative une guerre acharnée, et se fit remarquer dans cette polémique passionnée qui demandait incessamment le salut de la France à un coup d'État. Quinze jours avant le mois de décembre 1851, il écrivait : « Si les membres influents de l'Assemblée paraissaient dangereux, ils seraient déjà embarqués. » Après le 2 décembre, il publia une brochure où il raillait les vaincus et exaltait les vainqueurs. Puis à propos des décrets du 22 janvier 1852, relatifs aux biens de la maison d'Orléans, il laissa échapper dans *Le Constitutionnel* des phrases sardoniques à l'adresse des princes de cette dynastie, dont il s'était fait autrefois l'ardent champion. Il soutint le nouveau pouvoir avec tant de véhémence, qu'il attira à son journal des avertissements en se disant mieux informé que les organes avoués du pouvoir eux-mêmes.

Élu député au corps législatif en 1852, par le département du Gers, il y défendit la loi de dotation de l'armée, le système de compensation adopté par le département de la Seine pour le prix du pain, demanda un impôt direct sur les valeurs mobilières en y comprenant la rente et les dettes hypothécaires. En 1855, M. de Montalembert s'étant plaint qu'on n'eût pas fait la guerre sur le Danube, M. Granier de Cassagnac répondit que les Bonaparte représentaient l'esprit anti-révolutionnaire et que la guerre serait devenue révolutionnaire sur le Danube. Il eut aussi l'occasion de développer au corps législatif ses idées sur la propriété littéraire : il demandait que la propriété des œuvres intellectuelles fût perpétuelle et absolue comme la propriété matérielle; chaque éditeur aurait le droit d'imprimer ce qui lui conviendrait en payant à l'auteur ou à ses représentants une somme proportionnelle au prix de vente. Enfin, il réclama pour le département qu'il représentait le prompt établissement d'un chemin de fer. M. Granier a été réélu dans la circonscription de Mirande en 1857.

Comme publiciste, M. Granier de Cassagnac a défendu l'esclavage, la féodalité, le servage industriel, l'autorité de l'église dans les choses temporelles. Son type social semble être, en un mot, la société comme elle était constituée au moment de la révolution de 1789.

Le Palais a plus d'une fois retenti du nom de

M. Granier de Cassagnac. D'abord, en 1842 il fut traduit en police correctionnelle à la suite de son duel avec M. Lacrosse. En 1845 il fit condamner Hilbey comme diffamateur pour sa brochure intitulée *Vénalité des Journaux*. Ensuite il figura comme témoin dans l'affaire de M. Beauvallon, son beau-frère, accusé d'avoir tué Dujarrier dans un duel qui passait pour n'avoir pas été très-loyal. On le retrouva en 1847 déposant dans l'affaire d'Ecquevilly, témoin de Beauvallon dans ce duel, et accusé de faux témoignage (1). A la même époque il eut un procès avec M. X. Delasalle, pour une certaine somme d'argent empruntée qu'il prétendait lui avoir rendue intégralement et dont M. Delasalle soutenait n'avoir reçu qu'une portion. Les deux parties se laissèrent entraîner à des paroles trop vives à l'audience, et le président condamna le débiteur à payer, attendu qu'il ne justifiait pas de s'être acquitté. Enfin, en 1855, son éditeur réclama devant la justice une *Histoire de la Guerre d'Orient* que M. Granier de Cassagnac s'était engagé à écrire et dont il ne livrait pas le manuscrit.

On a de M. Granier de Cassagnac : *De l'affranchissement des esclaves par l'éducation religieuse*; Paris, 1837, in-8° ; — *Introduction à l'histoire universelle. Première partie: Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises*; Paris, 1837, in-8°; — *Histoire de l'Église de la Madeleine*; Paris, 1838, in-12; — *Danaé*; Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des classes nobles et des classes anoblies*, t. Ier; Paris, 1840, in-8° ; — *De l'émancipation des esclaves ; lettres à M. de Lamartine*; Paris, 1840, in-8°; — *Voyage aux Antilles françaises, anglaises, danoises, espagnoles, à Saint-Domingue et aux États-Unis d'Amérique*; Paris, 1842-1844, 2 vol. in-8°; — *Idée du christianisme sur l'esclavage*; Paris, 1844, in-8°. La première page porte : *But et conclusion de mon voyage aux Antilles*; — *La Reine des prairies*; Paris, 1845, in-8° : dans le recueil intitulé *Les Mille et un Romans*; — *Histoire des Causes de la Révolution française de* 1789, Paris, 1850, in-8°; 2e édition, Paris, 1856, 4 vol. in-8°; — *Histoire du Directoire*; Paris, 1851-1854, 2 vol. in-8°; un 3e volume doit compléter l'ouvrage. *Récit complet et authentique des événements de décembre* 1851 *à Paris et dans les départements*; Paris, 1851, in-8°; — *Histoire de la Chute du roi Louis-Philippe, de la République de* 1848 *et du rétablissement de l'empire* (1847-1855); Paris, 1857, 2 vol. in-8°. On lui attribue une grande part à la composition d'une *Biographie statistique des Membres de la Chambre des Députés*, publiée d'abord par *L'Époque* en 1846, puis réimprimée; in-8°.

L. Louvet.

Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemporaine*. — *Constitutionnel*, 13, 14 et 15 août 1847. — *Profils critiqués et biogr. des Sénateurs, Conseillers d'État et Députés*. — *Les grands Corps politiques de l'État : biogr. complète des membres du Senat, du Conseil d'État et du Corps legislatif*.

(1) Il fut alors reconnu que les pistolets qui avaient servi appartenaient à M. Granier de Cassagnac, qu'ils avaient été envoyés à Beauvallon et essayés le matin même du duel dans le jardin d'Ecquevilly.

* **GRANIUS** (Maison des), *gens Grania*, maison plébéienne. Bien que certains de ses membres se soient élevés sous la république au rang sénatorial, et qu'ils aient occupé sous l'empire de hautes positions dans l'armée et dans les provinces, ils n'atteignirent jamais le consulat. La *gens Grania* était bien connue dès le temps du poëte Lucilius, 148-163 avant J.-C., et l'on conjecture, d'après quelques passages de Plutarque, de Cicéron et de César, que les *Granii* résidaient à Puteoli.

Y.

Plutarque, *Marius*, 35. — Tacite. *Annal.*, I, 73. — Cicéron, *in Ver.*, V, 59. — Cæsar, *Bel. Civ.*, III, 71.

* **GRANIUS** (*Quintus*), Romain qui se rendit célèbre par son humeur caustique et ses traits d'esprit, vivait vers 120 avant J.-C. Simple employé aux ventes publiques, il n'en était pas moins admis dans la plus haute société. Le satirique Lucilius le mentionne souvent, et son nom devint une expression proverbiale pour signifier un homme d'esprit. Selon la remarque de Cicéron, la seule chose remarquable que fit Licinius Crassus pendant son consulat fut de souper avec Granius. Le même auteur rapporte plusieurs bons mots de Granius, mais ce sont en général des jeux de mots qui, pour être compris, demanderaient un commentaire. Catulus, Crassus, Antonius et tous les chefs de parti de cette période furent l'objet des mordantes attaques de Granius.

Y.

Cicéron, *Ad Fam.*, IX, 15. — *Brutus*, 43 ; *Ad Att.*, VI, 3. — *De Orat.*, II, 60, 62. — *Pro Planco* (Schol. Bob. *Pro Planco*, p. 259, Orelli).—Horacé, *Epod.*, I, 7, 36.

* **GRANIUS** (*Caius*), poëte dramatique d'une époque inconnue. On ne sait rien de sa vie. D'après Nonius, il avait composé une tragédie intitulée *Peliades*.

Y.

Nonius, au mot *Cardo*. — Bothe, *Poetæ scenici Lat. fragm.*, vol. V, p. 271.

* **GRANIUS**, administrateur romain, mis à mort en 78 avant J.-C. Il était décurion à Puteoli. Une taxe avait été imposée sur les cités italiques pour le rétablissement du Capitole brûlé pendant les guerres civiles. Granius, prévoyant la mort de Sylla, retint pour lui-même la contribution de son municipe. Sylla, qui avait à cœur de dédier le Capitole, et d'inscrire son nom sur ce monument, fut exaspéré de ce retard. Il fit venir Granius à sa maison de Cumes, et le fit étrangler en sa présence.

Y.

Plutarque, *Sulla*, 37. — Valère Maxime, IX, 3.

**GRANJON** (*Robert*), graveur et fondeur de caractères du seizième siècle. Son père était libraire-imprimeur à Paris. Lui-même imprima d'abord dans cette ville, en 1551, la traduction des *Satires d'Horace*, par François Habert. Il se rendit ensuite à Lyon, où il imprima, en 1558

*L'Alexandréide*, in-4°. Vers 1572, il grava dans cette ville des poinçons pour l'impression de la musique. Il passa après en Italie, où il s'occupa de la gravure des caractères orientaux. A Rome, il travailla d'abord pour Dominique Basa. Le cardinal Ferdinand de Médicis chercha à s'attacher l'artiste parisien, lui donna le logement, dix écus par mois, et un écu d'or pour chaque lettre dont il gravait le poinçon en acier. Grégoire XIII lui payait 300 écus pour chaque alphabet et défendit l'exportation de ses types. Il savait que les princes allemands avaient fait des offres à Granjon, et il craignait que les luthériens n'employassent ces caractères à la propagation de textes orientaux favorables à leurs opinions. Le premier alphabet que Granjon ait exécuté pour les Médicis est le petit arabe dont la gravure fut terminée en 1580, et qui servit à imprimer Avicenne en 1593, in-fol. Il grava ensuite un syro-chaldéen, qui fut terminé en 1589. Les Médicis dépensèrent, dit-on, 40,000 écus pour établir leur imprimerie orientale. Le premier ouvrage qu'elle ait produit avec ses quatre corps de caractères paraît être l'alphabet arabe de 1592; mais dès 1591 elle avait mis au jour deux éditions in-fol. des *Quatre Évangiles*, l'une toute arabe, l'autre avec une version latine interlinéaire. Cette dernière fut reproduite en 1619 avec un autre frontispice. Revenu à Paris, Robert Granjon s'y appliqua surtout à perfectionner les caractères grecs. On faisait beaucoup de cas de son alphabet ainsi que de son italique. Il avait pris pour marque un marais garni de grands joncs. J. V.

Bandini, *Lettera sopra i Principi della Biblioteca Laurenziana*; Florence, 1773, in-12.

**GRANO** (*Giorgio* DEL). *Voy.* GANDINI (*Giorgio*).

**GRANT** (*Guillaume*), magistrat anglais, né en 1754, à Elchies (comté de Murray, en Écosse), mort le 25 mai 1832. Il appartenait à une famille autrefois puissante, mais alors déchue. Après avoir fait ses études au vieux collége d'Aberdeen, il se rendit à Londres pour s'y consacrer au barreau. En 1779, il fut nommé attorney général pour le Canada; lors du siége de Québec, il se mit à la tête d'un corps de volontaires, et coopéra aux mouvements militaires contre les Américains. En 1787, il donna sa démission, et retourna à Londres, où il rentra au barreau. Le chancelier Thurlow, frappé des talents d'argumentation de Grant, lui fit avoir de nombreuses affaires au tribunal de l'équité. En 1790 Grant fut nommé à la chambre des communes; sa parole éloquente, qui obtint bientôt beaucoup d'autorité, contribua plusieurs fois à faire triompher les mesures proposées par Pitt. Ce dernier fit nommer Grant en 1793 à l'emploi de juge dans la principauté de Galles, et l'année suivante à celui de solliciteur pour la reine. En 1798 Grant fut promu à la charge de *chief-justice* (grand-juge) de Chester, et l'année d'après à celle de solliciteur général, en remplacement de lord Bedesdale. En 1807 il obtint l'emploi lucratif de maître des rôles, qu'il occupa pendant dix ans, après quoi il se retira des affaires publiques. Grant possédait au plus haut degré le talent de résumer avec clarté les affaires les plus embrouillées. Charles Butler déclare dans ses *Reminiscences* n'avoir connu personne qui approchât autant que Grant du modèle parfait de l'éloquence qui convient au juge. E. G.

Rose, *New Biographical Dictionary*. — *Biographie étrangère*.

**GRANT** *de Laggan* (*Anne*), femme auteur écossaise, née à Glasgow, le 21 février 1755, morte à Édimbourg, le 7 novembre 1838. Son père, Duncan Macvicar, servait dans l'armée anglaise en Amérique avant la révolution. Il possédait des propriétés considérables, qui lui furent enlevées par les insurgés, et pour lesquelles il ne put pas obtenir d'indemnité. De retour en Angleterre, il reçut, en 1773, le commandement du fort Auguste dans le comté d'Inverness, et ce fut là que sa fille épousa, en 1779, Grant, desservant de la paroisse voisine de Leggan. Mistress Anna Grant, restée veuve en 1801, avec une nombreuse famille, chercha des ressources dans la littérature, qui jusque là avait été pour elle un amusement. Ses ouvrages, écrits avec facilité et pleins d'imagination, sont presque tous consacrés à la peinture des mœurs écossaises. Elle passa le reste de ses jours à Édimbourg, réunissant autour d'elle un cercle de littérateurs distingués. Voici les titres des ouvrages d'Anna Grant : *Original Poems, with some translations from the gaelic*; 1803, in-8°; — *Letters from the Mountains*; 1806, 3 vol. in-12; — *Memoirs of an American Lady*; 1808, 2 vol. in-12; — *Essays on the superstitions of the Highlands of Scotland*; 1811, 2 vol. in-12. Z.

*English Cyclopædia* (*Biography*).

**GRANT.** *Voy.* GRAUNT.

**GRANT** (*Charles*), administrateur anglais, né en Écosse, en 1746, mort en 1823. Il entra de bonne heure dans la carrière militaire, et partit pour l'Inde en 1767. Mais dès son arrivée il abandonna son grade d'officier, et fut admis dans le service civil de la Compagnie des Indes, sous le patronage de Richard Becher, membre du conseil du Bengale. En 1770, il revint en Écosse. Deux ans après, il repartit pour le Bengale, où il fut d'abord nommé facteur, puis secrétaire du bureau de commerce, et enfin membre de ce même bureau. Il réalisa dans cette place une fortune considérable, et revint en Angleterre en 1790. Après trois ans de repos, il rentra dans la Compagnie des Indes, et obtint un des siéges de directeur. Cette haute position lui permit d'exercer sur les affaires de la Compagnie une influence aussi heureuse que puissante. D'énormes économies furent dues à son initiative, et il s'opposa autant que possible à la politique belliqueuse qui voulait étendre les conquêtes de

l'Angleterre sur toutes les parties de la péninsule indienne. Il porta les mêmes dispositions modérées dans la chambre des communes, où il entra en 1802 et où ses opinions sur les affaires de l'Inde furent toujours écoutées avec la plus grande attention. Pendant son séjour dans le Bengale, il avait particulièrement favorisé les missions chrétiennes. Très-préoccupé du développement de la civilisation parmi les peuples asiatiques soumis à la Grande-Bretagne, il écrivit sur ce sujet un traité intitulé : *Observations on the state of society among the Asiatic subjects of Great-Britain*; la chambre des communes le fit imprimer en 1813 et distribuer à ses membres. Cette publication eut pour résultat la création d'un établissement ecclésiastique dans l'Inde et l'application d'une forte somme à l'éducation des indigènes. Grant était encore directeur de la Compagnie de la Mer du Sud, membre de la Société pour la propagation du christianisme et vice-président de la Société Biblique. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

*GRANT (*Charles*), *lord* GLENELG, homme d'État anglais, fils du précédent, né vers 1780. Il fit de brillantes études à l'université d'Oxford, et entra au parlement sous le patronage de son père. Il devint en 1817 secrétaire d'État pour l'Irlande, et garda cette place jusqu'en 1822. Il fit partie du ministère Goderich (1828), comme président du bureau de commerce, et resta en la même qualité dans le cabinet de lord Wellington. Il en sortit lorsque la nuance whig modérée en fut exclue par les tories, et il forma avec Huskisson et les lords Palmerston et Melbourne un parti intermédiaire, qui inclina bientôt tout à fait du côté des whigs et se confondit avec eux. Lorsque le cabinet de lord Wellington fut renversé, en décembre 1830, Charles Grant entra dans l'administration du comte Grey, comme président du bureau de contrôle des affaires de l'Inde. Son rôle pendant toute la durée du ministère Grey fut utile, mais peu éclatant. Il quitta le pouvoir avec les whigs en 1834, et y rentra avec eux au mois d'avril 1835 (*voy.* lord MELBOURNE). Il avait été créé pair dans l'intervalle, avec le titre de *lord Glenelg*. Il remplit dans le ministère de lord Melbourne les fonctions de président du bureau des affaires des Indes, et ensuite de secrétaire d'État pour les colonies. Sa responsabilité se trouva engagée dans deux questions capitales : l'émancipation des noirs et les affaires du Canada. Dans la première, il sut concilier l'humanité et la prudence. A l'esclavage dans les colonies anglaises succéda d'abord, sous le nom d'*apprentissage*, un état transitoire, où la liberté s'achetait par un travail de sept heures et demie par jour, continué pendant sept ans; première amélioration, qui prépara l'affranchissement définitif. La question du Canada suscita au ministère Melbourne, et à lord Glenelg en particulier, de plus graves difficultés. Les Canadiens ayant demandé à nommer les membres du conseil, à voter les impôts et à en surveiller l'emploi, trois commissaires envoyés par la métropole déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu de changer l'état de choses existant. De là, en 1837, une série d'actes d'insurrection. Des engagements entre les Canadiens et les troupes anglaises eurent lieu au fort Saint-Charles, à Saint-Denis, au Grand-Brûlé, et en dernier lieu à l'île de la Marine (nov. et déc. 1837 et janv. 1838). Lord Durham fut envoyé au Canada avec des pouvoirs extraordinaires : il y arriva en juin 1838; mais un vote de la chambre des lords, provoqué par lord Brougham et exprimant une désapprobation des premiers actes du nouveau gouverneur, le décida à résigner aussitôt ses fonctions. Le 6 mars, sir William Molesworth avait fait à la chambre des communes une motion ayant pour objet de demander à la reine le renvoi du secrétaire des colonies, comme ayant manqué à la fois de fermeté et de pénétration. Lord Palmerston prit la défense de son collègue, et, après un débat de plusieurs jours, la motion fut rejetée, ainsi qu'un amendement de lord Sandon tendant à blâmer la politique générale du ministère. Mais quelques mois plus tard des dissensions avec lord Howick (fils du comte Grey) décidèrent lord Glenelg à donner sa démission, en février 1839, et il fut alors remplacé par le marquis de Normanby. On regarda cette modification ministérielle comme une satisfaction donnée à la partie la plus avancée du cabinet. Depuis cette époque lord Glenelg a vécu dans la retraite.

*Robert* GRANT, frère de lord Glenelg, s'est également distingué comme membre du parlement, surtout par la manière dont il a soutenu la motion faite par lui d'émanciper les juifs. On lui doit, entre autres ouvrages, *A Sketch of the history of the East-India Company*; Londres, 1813. R—Y et Z.

*Encyclopédie des G. du M.* — *English Peerage*.

*GRANT (*Francis*), peintre anglais, né vers 1800. Il s'est surtout fait remarquer comme portraitiste. Ce peintre de la *fashion* de nos jours est le quatrième fils de Francis Grant esq. de Rilgraston (en Perthshire). Il exposa pour la première fois à l'Académie en 1834, et fut nommé associé. La moitié de la noblesse et des *fashionables* de Londres ont posé devant M. Grant. On cite de lui les *portraits de la Marquise de Waterford, des dames Howard, de lady Rodney, de MM. Beauclerk*, etc., *de Macaulay, de Disraeli, de sir Edwin, de lord Hardings, de Gough, de Campbell*, etc. Quelques-unes des premières peintures de M. Grant appartiennent à un genre qu'il a depuis cessé de cultiver; tels sont en 1837 *Poursuite d'un cerf par la meute de Sa Majesté;* ce tableau contenait quarante-six portraits de célèbres sportmen, et attira grandement l'attention. Il fut exécuté pour le comte de Chesterfield et fut gravé dans la suite. *La Chasse de Milton*, qui suivait, fut

achetée par le duc de Wellington, et eut de même les honneurs de la gravure. M. Gaudin.

*Men of the Time.*

* **Grant** (*James*), publiciste anglais, né à Édimbourg, le 1[er] août 1822. En 1832 il fit avec son père, ancien capitaine, un voyage à Terre-Neuve. Il était à Saint-John lors de la révolte de cette colonie et de l'incendie de cette ville. Il passa plusieurs années en Amérique, et reçut pour ainsi dire un instruction dans les casernes. C'est à cette éducation qu'est due le cachet de ses ouvrages. A son retour en Europe, en octobre 1839, il entra comme enseigne dans le 62[e] régiment ou de Wiltshire. Il quitta l'armée bientôt après, et se voua à la littérature et à l'étude des antiquités écossaises. Son premier ouvrage, *The Romance of War and Highlanders in Spain*, 3 volumes, avait paru en 1846; l'auteur y joignit en 1847, comme supplément, *Highlanders in Belgium*. Les autres ouvrages sont : *Adventures of an aide de camp, or a campaign in Calabria*; Londres, 1848, 3 volumes in-8°; — *Memoirs of Kirkcaldy of Grange*; Édimbourg, 1849, 2 vol.;— *The Walter Fenton, or the scottish cavaler*; Londres, 1850, 3 vol. in-8°; — *Memorial Edinburg Castle illustrated*; Édimbourg, 1850, 1 vol.; — *Bothwell, or the days of Mary queen of Scots*; Londres, 1851, 3 vol.; — *Memoirs of sir John Hepburn, marshal of France and colonel of the Scots brigade*; Édimbourg, 1851, in-8°; — *Jane Scots, or the king's advocate*; 1853, 2 vol. — *Philip Rollo, or the Scottish mousquetiers*; 2 vol., 1854; — un grand nombre d'articles dans *Dublin University Magazine, Taits's Magazine, etc.*; enfin, il a publié les mémoires de *sir André Wood*. Le style de M. Grant est d'une grande concision et netteté; les détails militaires en sont traités de main de maître. M. Gaudin.

*Men of the Time. — English Cyclopædia* (*Biography*).

* **Grant** (*James*), publiciste anglais, naquit en Écosse, en 1806. Il est éditeur du *Morning-Advertiser*, qui passe pour un des organes du gouvernement actuel de la Grande-Bretagne. Outre ses travaux quotidiens pour la presse, il trouva le temps d'écrire un grand nombre de volumes, parmi lesquels on remarque : *Random Recollections of the House of Commons*; — *Bench and the Bar*; — *The grant Metropolis*. M. G.

*Men of the Time.*

**Granucci** (*Nicolas*), conteur italien, né à Lucques, vers 1530, mort vers la fin du seizième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue. On a de lui : *L'Eremita, il Carcere e il Diporto : opera nella quale si contengono novelle ed altre cose morali*; Lucques, 1569, in-8°. C'est un recueil de quatorze nouvelles et de quelques opuscules historiques relatifs aux Turcs, à Tamerlan, à Scanderbeg, etc.; — *La piacevol Notte e lieto Giorno : opera morale*; Venise, 1574, in-8°. Ce nouveau recueil contient onze nouvelles. Outre ces deux productions originales, on a de Granucci une édition de l'*Urbano* de Boccace, Lucques, 1562, in-8°, et une traduction de la *Théséide*, du même auteur, Lucques, 1579, in-8°. Z.

Haym, *Bibliotheca Italiana*. — Ginguené, *Histoire de la Littérature italienne*, t. VIII, p. 446.

**Granvelle.** *Voy.* Perrenot.

**Granville, Greenville** ou **Grenville** (*Georges*), vicomte Lansdowne, baron de Bideford, homme politique et poëte anglais, né en 1667, mort le 30 janvier 1735. Envoyé à l'âge de dix ans au collége de La Trinité à Cambridge, il fut reçu maître ès arts au bout de trois ans, et quitta l'université peu après. Il montra de bonne heure du goût pour la carrière militaire et des sentiments royalistes très-vifs. A l'époque de la révolte du duc de Monmouth, il voulait se joindre aux troupes royales; son père, le trouvant trop jeune, s'y opposa. Granville ne put pas non plus, comme il l'aurait désiré, défendre contre le prince d'Orange le trône de Jacques II, et il dut rester paisible spectateur d'une révolution à laquelle sa famille se rallia bientôt. Forcé de renoncer à la gloire des camps, il chercha une autre illustration dans la culture des lettres. Ses poésies, pâle imitation du vieux Waller, modèle un peu pâle lui-même, obtinrent ce succès de société qui ne manque jamais aux littérateurs grands seigneurs lorsqu'ils sont riches et aimables, mais qui ne compte pas pour la postérité. Une de ses pièces, *Les Enchanteurs bretons*, eut quarante représentations. Une *Prophétie d'Urgande*, qu'il y attacha comme épilogue, et dans laquelle il prédisait les futures prospérités du règne de la reine Anne, lui valut la bienveillance de cette princesse. Il entra à la chambre des communes en 1706. Ses rapports avec Harley lui permettaient d'espérer promptement une haute position politique, lorsque ce ministre se retira pour faire place à un cabinet whig. Les whigs quittèrent à leur tour le ministère en 1710, et les tories revinrent au pouvoir. Granville remplaça Robert Walpole au département de la guerre, le 27 septembre 1710, et au mois de décembre 1711 il fut élevé à la pairie, sous le titre de *lord Lansdowne, baron de Bideford*, dans le comté de Devon. L'année suivante la reine Anne l'appela dans son conseil privé, et en 1714 elle le nomma trésorier de sa maison. La mort de la reine, survenue peu après, ruina brusquement la fortune politique de Granville. Très-compromis dans des intrigues en faveur du prétendant, il fut enfermé à la Tour le 26 septembre 1715; il y resta jusqu'en 1717, où il fut mis en liberté sans jugement. Cette persécution n'était pas de nature à le réconcilier avec le parti whig. Il continua de comploter contre la succession hanovrienne, et s'enfuit en France en 1722, pour éviter un nouvel emprisonnement. De retour en Angleterre, après un séjour de dix ans à Paris, il fit imprimer ses poëmes, et il les envoya à la reine Ca-

roline avec des vers flatteurs, qui prouvent qu'il avait renoncé à défendre plus longtemps la cause des Stuarts. Il passa ses dernières années dans la retraite. Granville fut l'ami de Pope, qui lui dédia sa *Forêt de Windsor*. Il ne laissa pas d'enfant mâle de son mariage avec Mary, fille d'Édouard Villiers, comte de Jersey, et le titre de lord Lansdowne s'éteignit avec lui. Ses ouvrages sont : *The she Gallants*, comédie; 1696, in-4°; elle fut refaite par l'auteur, sous ce titre : *Once a lover and always a lover;* 1736, in-12; — *Heroic Love*, tragédie; 1698, in-4°; — *The Jew of Venice*, comédie; 1701, in-4°; — *Peleus and Thetis*, mascarade; 1701, in-4°; — *The British Enchanters, or no magie like love*, conte dramatique; 1706, in-4°; — *Poems;* 1732, 2 vol. in-4°. Granville ajouta à ses poëmes une défense de son oncle, sir Richard Greenville, contre les attaques de Clarendon, Échard et Burnet. On a encore de lui un traité dans la *Collection* de Somers, intitulé : *A Letter from a nobleman abroad to his friend in England;* 1722. Z.

*Biographia Dramatica.* — Johnson et Chalmers, *Lives of Poets.* — Horace Walpole, *Royal and noble Authors.*

**GRANVILLE** (LEVESON-GOWER, comte), diplomate anglais, né le 12 octobre 1773, mort à Londres, le 7 janvier 1846. Il était second fils de lord Granville, premier marquis de Stafford. Il fut envoyé à la chambre des communes en 1793, par le bourg de Lichtfield, renonça à ce siége l'année suivante, et se fit élire par le comté de Stafford, qu'il représenta jusqu'en 1815. En 1800 il fut appelé à remplir les fonctions de lord de la trésorerie. Sorti des affaires avec Pitt, il y revint en 1802, sous Addington, comme chancelier de l'Échiquier. Après la chute du cabinet Addington, Pitt, redevenu ministre, envoya Granville à Saint-Pétersbourg, en qualité de ministre plénipotentiaire, pour qu'il y conclût un traité d'alliance avec la Russie. Granville revint en Angleterre en 1805, et ne fit partie d'aucune des administrations qui s'y succédèrent dans les années suivantes. Un tragique événement signala cette période de sa vie. Un certain Bellingham, marchand anglais, établi en Russie, avait cru avoir à se plaindre de lord Granville, alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Revenu en Angleterre avec une idée fixe de vengeance, il se rendit à l'entrée de la chambre des communes dans l'intention de tuer Granville; mais ayant vu venir le ministre Perceval, il changea brusquement d'idée, et déchargea son pistolet sur le premier ministre. En 1815 Granville, qui jusqu'alors avait été connu sous le nom de *lord Gower,* fut créé *vicomte Granville* et pair d'Angleterre. Il fut nommé en 1824 ambassadeur auprès du roi des Pays-Bas, et la même année, après la mort de Louis XVIII, ambassadeur auprès du roi de France. Lord Wellington le remplaça en 1828 par lord Stuart de Rothsay. Le ministère Grey l'envoya de nouveau à Paris, en 1831. Granville, par la noble libéralité de ses sentiments et le rare agrément de ses manières, contribua beaucoup à maintenir les bons rapports entre les deux gouvernements. Durant le court passage des tories au pouvoir, en novembre 1834, lord Granville partagea la fortune de ses amis politiques. Accrédité de nouveau auprès du roi de France, en mai 1835, par le ministère Melbourne, il continua de remplir ses hautes fonctions diplomatiques jusqu'au retour des tories aux affaires en 1841. Le 2 mai 1833, il avait été créé *baron Leveson* et *comte Granville*. De sa femme, lady Harriet-Élisabeth Cavendish, fille de William, cinquième duc de Devonshire, il laissa cinq enfants, dont l'un est actuellement ministre (*voy.* l'article suivant). Z.

*English Peerage.*

**GRANVILLE** (*Georges* LEVESON-GOWER, comte DE), fils aîné du précédent, né le 11 mai 1815. Il fut élevé à Eton et à Christ-Church. En 1835, il devint, sous son père, attaché d'ambassade à Paris, et en 1836 il fut élu membre du parlement par le bourg de Morpeth, et réélu en 1837. A la fin de la session, il se retira du parlement, et accepta l'emploi de sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'en 1840. A cette époque il siégea de nouveau pour Lichfield. Membre du parlement, il fut toujours du parti libéral et défenseur éloquent du libre échange. En 1846, il succéda à son père à la chambre des lords. En octobre 1851, il fut vice-président de la commission royale de l'exposition universelle de Londres. Le 27 décembre de la même année il entra, comme ministre des affaires étrangères dans le cabinet de lord Russel, dont il fut un des membres les plus actifs. Le comte de Granville fut appelé à siéger dans le cabinet; et le 27 novembre on lui conféra les sceaux du foreign-office, comme successeur de lord Palmerston. Cependant il n'exerça ces fonctions que fort peu de temps; le cabinet Russell fut dissous aussitôt après. En outre du ministère des affaires étrangères, lord Granville a occupé celui de vice-président du département du commerce. Il a été grand-maître de la vénerie et payeur général des troupes. Chancelier du duché de Lancastre et trésorier de la navigation, il fut nommé en 1855 président du conseil privé, et il vient d'être nommé chevalier de l'ordre de la Jarretière.

M. GAUDIN.

*Men of the Time.*

* **GRANVILLE** (*Auguste-Bozzi*), médecin anglais, né en 1783, à Milan, d'une famille anglaise. Il servit depuis 1807 comme officier de santé dans la marine britannique. En 1836, il visita la plupart des pays du continent d'Europe pour y étudier particulièrement les lois de police sanitaire; son rapport sur cette matière fut imprimé officiellement. M. Granville est membre du Collége royal des Médecins à Londres. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Historical and practical Treatise on the Internal Use*

*of Prussic Acid*, etc.; Londres, 1820, 2e édit., in-12; — *Essay on Egyptian Mummies*, etc.; ibid., 1825, in-4°; — *The Spas of Germany*; 1837, 2 vol. in-8°; — *The Spas of England*; 1838, 3 vol. in-8°. X.

*London Literary Journal*, novembre 1882.

**GRANVILLE SHARP.** *Voy.* SHARP.

**GRAPALDI** (*François-Marius* ou *Mario*), poëte et antiquaire italien, né à Parme, vers 1464, mort en 1515. Ses compatriotes l'envoyèrent, en 1512, féliciter le pape Jules II des succès qu'il venait de remporter sur les Français. Grapaldi composa à ce sujet une pièce de vers qu'il récita au pontife. Jules II, charmé du compliment, plaça une couronne sur la tête du diplomate poëte, et le créa chevalier. C'est le seul événement connu de la vie de Grapaldi. On a de lui : *De Partibus Ædium, dictionarius longe lepidissimus nec minus fructuosus*; Parme, 1494, in-4°. Cet ouvrage, dont la première édition est très-rare, a été réimprimé en 1501, 1506, 1516; cette dernière édition contient une seconde partie, intitulée : *De verborum Explanatione quæ in libro Ædium continentur*; elle fut reproduite à Venise, 1517, à Paris et à Turin. Tiraboschi lui attribue encore des *Notes* sur les *Comédies* de Plaute, et *Sept Psaumes de la Pénitence*, à l'imitation de ceux de David. Z.

Paul Jove, *Elogia*, LXII. — Tiraboschi, *Storia della Let. Ital.*, t. VII, p. II, p. 232. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*.

**GRAPHÆUS** (*Corneille*), en flamand *Schryver* (1), poëte et philologue flamand, né à Alost, en 1482, mort le 19 décembre 1558. Ses ouvrages, écrits dans un latin élégant et sur des sujets très-divers, le firent connaître. La régence d'Anvers lui accorda le droit de bourgeoisie, et le nomma greffier de la ville. Il inclina d'abord vers les opinions de Luther; puis il se rétracta, et témoigna de son retour à l'orthodoxie par un poëme contre les anabaptistes. On a de lui : *Exprobatio in Diocletianum*; Louvain, 1515; — *Conjugandi et declinandi Regulæ*; Anvers, 1529, in-12; — *Conflagratio templi D. Mariæ Antuerpiensis*; Anvers, 1534, in-4°; — *Ex P. Terentii Comœdiis latinissimi colloquiorum Flosculi*; Anvers, 1535, in-16; — *Monstrum anabaptisticum, rei christianæ pernicies, carmen heroicum*; Anvers, 1535, in-12; — *Sacrorum bucolicorum Eclogæ tres*; Anvers, 1536, in-12; — *Pacis inter Carolum V... et Franciscum I..... ad Aquas mortuas Descriptio*; Anvers, 1540, in-4°; — *Enchiridion Principis ac Magistratus christiani*; Cologne, 1541, in-4°; — *Descriptio Senatus Antuerpiani, a Carolo V instituti*; Anvers, 1541, in-4°; — *Querela proditi Christi per novos hujus temporis Ischariotas turco-christianos*; Anvers, 1543, in-4°; — *Paraphrasis Psalmi CXXIII*; 1543, in-12; — *Spectaculorum in susceptione Philippi, Hispaniorum principis, Descriptio*; Alost., 1550, in-fol.; — *Historia de gentibus septentrionalibus, auctore Olao Magno, Gotho, archiepiscopo Upsalensi..... in epitomen redacta, ut non minus clare quam breviter quicquid apud septentrionales scitu dignum est complectatur*; Anvers, 1562, in-12. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XL. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. littéraire des Pays-Bas*, t. VI.

(1) On lui donne aussi le nom de *Scribonius*, qui est la traduction latine du mot flamand *Schryver*, comme *Graphæus* en est la traduction grecque.

**GRAPHÆUS** (*Alexandre*), fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut, comme son père, secrétaire de la ville d'Anvers, et se fit aussi connaître par des poésies latines. On ne sait rien de sa vie, mais l'on pense qu'il était mort avant 1585. On a de lui : *In orbis terrarum civitates Colloquium; interlocutores Thaumastes, Panoptes*; en tête des *Civitates orbis terrarum*, de Georges Bruin; Cologne, 1572, in-fol. C'est un poëme de plus de six cents vers, où Graphæus fait l'éloge du recueil de Bruin, et donne une courte description des principales villes qu'il renferme. Z.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VI.

* **GRAPHEUS** ou **GRASSUS**, médecin italien, appartenait à l'école de Salerne; il vivait au douzième siècle, et il s'occupait spécialement des maladies des yeux. Il a laissé sur cette matière deux ouvrages en latin barbare : *Ars probata de oculorum affectibus*; Turin, 1492, in-4°; Venise, 1497, in-fol.; — *Tractatus de Oculis eorumque ægritudinibus et curis*; Ferrare, 1474, in-4°. G. B.

Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*, p. 358.

* **GRAPIGLIA** (*Giovanni* et *Girolamo*), tous deux architectes, travaillaient à Venise à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Girolamo l'aîné donna dès 1572 les dessins du tombeau du doge Léonard Loredan pour l'église Saint-Jean-et-Saint-Paul; il est également l'auteur du beau mausolée élevé dans la même église en l'honneur des doges Alvise Mocenigo et Giovanni Bembo. Giovanni Grapiglia fut l'architecte de la nouvelle église de *S.-Pietro-di-Castello*, commencée en 1621. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

**GRAPPE** (*Pierre-Joseph*), jurisconsulte français, né en 1775, à Trébief (Jura), mort à Paris, le 13 juin 1825. Il fit ses études à Besançon, où il succéda, en 1790, à la suite d'un concours, au professeur Séguin, dans la chaire de droit romain. Défenseur du malheureux maire de Strasbourg Dietrich, accusé de manœuvres contre-révolutionnaires devant le tribunal criminel du département du Doubs, il parvint à le faire acquitter. Ce succès excita un orage contre lui-même, et il dut se retirer dans les montagnes du Jura; ins-

crit sur la liste des suspects, il fut arrêté. Après la mort de Robespierre, il revint à Besançon, et travailla au journal intitulé *Le 9 thermidor*. Plus tard il fit partie de l'administration départementale, devint président du district de Besançon, et fut élu député au Conseil des Cinq Cents par le département du Doubs en 1797. Quoiqu'il fût lié avec Pichegru, il échappa aux proscriptions du 18 fructidor. Au 18 brumaire il passa au corps législatif. Il en sortit en 1804, et se fit inscrire au tableau des avocats près la cour de Paris : il était surtout employé pour la consultation. A l'époque de la réorganisation des facultés de droit, Fontanes le présenta pour une chaire à l'école de Paris; mais son ancienne liaison avec Pichegru fit rayer son nom. Ce fut seulement en 1819 qu'il fut nommé professeur de Code Civil à la faculté de droit de Paris, sur la présentation de Royer-Collard. On a de Grappe des *Consultations* remarquables; l'une d'elles a été insérée par Merlin dans ses *Questions de Droit*, au mot *Subrogation*. Il avait réuni les matériaux d'un *Cours complet de Code Civil*, qu'il n'a pas eu le temps d'achever. J. V.

*Notice nécrologique*, dans le *Moniteur* du 30 juin 1825.

GRAPPIN (Dom *Pierre-Philippe*), savant bénédictin français, né à Ainvelle-les-Conflans (Franche-Comté), le 1[er] février 1738, mort le 20 novembre 1833, à Besançon. Il embrassa la vie religieuse à Luxeuil, en 1756. Envoyé par ses supérieurs à Faverney, il mit en ordre les archives de cette abbaye. L'Académie de Besançon ayant mis au concours l'histoire d'une ville ou d'une abbaye du comté de Bourgogne, Grappin envoya deux mémoires sur les abbayes de Luxeuil et de Faverney. Il eut le prix et l'accessit. Il fut alors nommé professeur au collége de Besançon. En 1774, il remporta un nouveau prix pour des recherches sur les anciennes monnaies du comté de Bourgogne, et en 1778 pour une dissertation sur l'origine des droits de mainmorte. Il fut ensuite occupé à classer les archives de la province. L'Académie de Besançon le choisit pour remplacer dom Berthod. D'abord favorable à la révolution, il quitta plus tard avec regret l'asile où il avait passé sa vie. Il prêta cependant le serment exigé du clergé, et fut nommé vicaire métropolitain; mais il donna bientôt ensuite sa démission, et se retira dans sa famille. En 1797, les prêtres constitutionnels de la Haute-Saône le députèrent au concile national; il en fut élu secrétaire, fonctions qu'il remplit encore au concile de 1801. A la suite du concordat de 1802, le nouvel archevêque de Besançon, Lecoz, nomma Grappin un de ses vicaires généraux et le chargea de réorganiser le diocèse. Grappin contribua au rétablissement de l'ancienne Académie, qui le nomma son secrétaire perpétuel. Après la mort de Lecoz, il quitta l'archevêché. Une chute qu'il fit quelque temps après le força à garder depuis lors la chambre; il ne s'en livra que davantage à l'étude.

On a de lui : *Lettre à l'auteur de l'Examen philosophique de la règle de Saint-Benoît* (D. Cajot), *ou examen religieux de l'Examen philosophique*; 1768, in-8° ; — *Mémoire sur les ville et abbaye de Faverney*; Besançon, 1771, in-8° ; — *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*; Avignon (Vesoul), 1773, in-12; 2[e] édit., augm., Besançon, 1780, in-12 ; — *Quelle est l'origine des droits de main-morte dans les provinces qui ont composé le premier royaume de Bourgogne*; Besançon, 1778, in-8° ; — *Recherches sur les anciennes monnaies, poids et mesures du comté de Bourgogne*; Besançon, 1782, in-8° ; — *Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté*; Besançon, 1785, in-8° ; supplément, 1786 ; — *Éloge historique de Jean Jouffroy, cardinal d'Alby*; Besançon, 1785, in-8° ; — *Essais poétiques*; Besançon, 1786, in-8° ; — *Mémoire historique où l'on essaye de prouver que le cardinal de Granvelle n'eut point de part aux troubles des Pays-Bas, dans le seizième siècle*; Besançon, 1788, in-8° ; — *Mémoires historiques sur les guerres du seizième siècle dans le comté de Bourgogne*; Besançon, 1788, in-8° ; — *Abrégé du Traité du Pouvoir des Évêques*, de Pereira; Paris, 1803, in-8°. On lui doit en outre des odes *à la religion*, *aux états généraux*, *contre le duel*, *sur la question*; les éloges de Lecoz, Moïse, Grandidier, Simon, Toulongeon, Démeunier, Laire, Berthod, Bergier, Talbert, Rose, de Marnesia, insérés dans le recueil de l'Académie de Besançon, ainsi que beaucoup d'autres notices biographiques; de nombreux articles dans le *Journal ecclésiastique*, dans les *Annales de la Religion*, dans la *Chronique religieuse*, dans *La France catholique*, dans les *Affiches de Franche-Comté*. Il a laissé en manuscrit l'*Histoire de l'Abbaye de Luxeuil*, celle de l'*Abbaye de Saint-Paul de Besançon*; une *Vie de l'archevêque Lecoz*; des *Recherches sur les anciens états généraux*; le *Journal du siége de Besançon par les Autrichiens, immédiatement avant l'heureux retour des Bourbons*; *Les loisirs dû chevalier de ****, pièces de poésie, trois petites pièces de théâtre en un acte, intitulées : *Le Nouveau Bourgeois gentilhomme*, *Le Serment civique* et *Le Retour à la raison*, composées en 1790.

J. V.

*Notice*; dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*. — Quérard, *La France littéraire*.

GRAPPIUS (*Zacharias*), théologien et philologue allemand, né à Rostock, le 6 octobre 1671, mort le 11 février 1713. Il étudia à Greifswald, où il fut reçu docteur en théologie (1692), à Lubeck, à Wittemberg, à Berlin, à Leipzig, où il enseigna l'hébreu, la philosophie, la rhétorique et la théologie, enfin à Iéna. Rentré dans sa ville natale, en 1696, après six ans de voyages, il fut successivement nommé professeur de langues sémitiques, de philosophie, d'éloquence,

de théologie et de physique. On a de lui une infinité de dissertations sur les sciences qu'il enseignait. Il suffit de citer : *Historia litteraria Talmudis babylonici et hierosolymitani;* Rostock, 1696, in-4°; — *Historia litteraria Alcorani;* ibid., 1701, in-4°; — *Specimen Metaphysices biblicæ;* ibid., 1702, in-4°; — *Ahmet ben Abdallæ, mohammedani, Epistola de articulis quibusdam fidei*, texte arabe, note et réfutation, suivie d'une lettre du même auteur sur le libre arbitre; Rostock, 1709, in-4°; — *Systema novissimarum Controversiarum, seu theologia recens controversa;* ibid., 4e édit., 1719, in-4°; — *Orator ecclesiasticus;* — *De concionibus artificiosis et alamodicis* (à la mode); — *De mensis et menologiis Græcorum;* — *Riga litterata;* — *Rostockium Evangelicum*, Histoire ecclésiastique de cette ville depuis la réformation. E. B.

Matth. Stein, *Programma in funere Grappii;* Rostock., 1713, in-4°. — *Éloge de Grappius;* dans *Acta Eruditorum Lipsiæ*, 1713, p. 383-386. — Jöcher, *Lex.*

* **GRAPTUS** (Γραπτός), *Théodore* et *Théophane*, deux frères écrivains ecclésiastiques, célébrés dans l'Église grecque (office du 27 décembre) comme saints et confesseurs, vivaient au commencement du neuvième siècle de l'ère chrétienne. Ils étaient nés à Jérusalem. Théodore, qui était l'aîné, fut élevé dans le monastère de Saint-Saba et ordonné prêtre. Son frère entra aussi dans les ordres, et imita sa ferveur religieuse. Le patriarche de Jérusalem députa les deux frères à l'empereur Léon V, l'Arménien, zélé iconoclaste, pour lui faire des remontrances sur son hérésie. Les nobles qualités de Théodore excitèrent l'admiration de l'empereur; mais il finit par s'irriter de la hardiesse des deux frères, les fit battre de verges, et les chassa de Constantinople. Rappelés sous Michel II (820-829), ils ne tardèrent pas à être bannis de nouveau. Sous Théophile, fils de Michel, ils furent bannis pour la troisième fois, et on leur grava sur la face des vers iambiques injurieux, qui ont été conservés par plusieurs écrivains byzantins. Ce barbare traitement valut aux deux frères le surnom de Γραπτοί (gravés). Le lieu de leur exil fut Apamée; Théodore y mourut. Théophane, rappelé sous la régence de Théodora, veuve de Théophile, devint archevêque de Nicée en Bithynie.

On a de Théodore : une *Lettre à Jean, évêque de Cyzique*, contenant un récit de ses souffrances et de celles de son frère. Cette lettre a été insérée dans une *Vie de Théodore* par un anonyme grec; — Βίος Νικηφόρου τοῦ ἁγιωτάτου Πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως (Vie de Nicéphore, patriarche de Constantinople); Combefis en a donné un extrait dans son *Originum Rerumque Constantinopolitarum Manipulus;* — Ὑπὲρ τῆς ἀμωμήτου τῶν Χριστιανῶν πίστεως (*Sur la foi irréprochable des chrétiens*); on en trouve un extrait dans le même ouvrage de Combefis; — *Oratio in dormientibus;* quelques passages de ce discours sont cités dans le traité *De Purgatorio* de Allatius.

Théophane Graptus est surtout connu comme auteur d'hymnes. On en cite trois de lui, savoir : un Κανών ou *hymne* en mémoire de son frère Théodore, donné par Combefis; — *Canon Epinicius sive victorialis*, dans Baronius, *Annales, ad ann.* 842, n° XXVIII; — *Canon Paracleticus ad B. Deiparam*, mentionné par Fabricius. Y.

*Vita Theodori Grapti;* dans les *Orig. rerumque Const. Manip.* de Combefis. — Continuateur de Théophane, *De Theophilo Michaelis fil.*, IV, 14; *De Michaele Theophili fil.*, II. — Symeon Magister, *De Teoph.*, 22, 23; *De Michaele et Theodora*, c. 5. — Georges le Moine, *De Theophilo*, c. 25. — Cédrène, vol. I, p. 799; vol. II, p. 114-117, 140, 150, édit. de Bonn. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. VIII, p. 84; v. X, p. 382, 398; v. XI, p. 84, 220, 718.

**GRAS** (*Henri*), médecin français, né à Lausanne, vers 1600, de parents originaires de Lyon, mort dans cette dernière ville, le 22 mai 1665. Il n'est connu que par la publication des œuvres médicales de Varand (*voy.* ce nom) et du traité *De Tumoribus præter naturam* de Saporta. Henri Gras était un zélé bibliophile, et sa riche collection de livres est citée dans le *Traité des plus belles Bibliothèques* du P. Jacob. Z.

Breghot du Lut, *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire.* — Guy Patin, *Lettres.*

**GRAS** (*Claude-Lupicin*), chirurgien français, né en 1738, à Moyrans (Franche-Comté), mort à Besançon, le 17 mars 1805. Il fit ses études à Dôle, et se rendit à Paris, où il suivit les cours de chirurgie. Revenu dans sa province, il se fit agréger au Collége des Chirurgiens de Besançon. Nommé chirurgien en chef de l'hospice des Enfants trouvés, puis professeur de chirurgie au Collége royal, il se fit recevoir, en 1776, licencié en médecine, et fut nommé quelque temps après médecin des prisons. La révolution lui enleva ses emplois. Il a laissé en manuscrit, outre ses *Cours de Chirurgie*, de nombreuses *Observations pratiques.* J. V.

Bouchey, *Éloge de Gras;* dans le tome VI des *Mémoires de la Société d'Agriculture du département du Doubs.*

**GRAS.** *Voy.* LEGRAS.

**GRASER** (*Jean-Baptiste*), théologien et écrivain italien, né le 2 avril 1718, à Roveredo (Tyrol), mort dans cette même ville, en 1786. Il professa de 1761 à 1779 la philosophie, l'histoire, la patristique et l'histoire de la littérature théologique au collége d'Inspruck, exerça en outre les fonctions de conservateur de la Bibliothèque impériale, et obtint en 1777 le titre honorifique de docteur en théologie. En 1779 il se retira dans sa ville natale. Parmi ses écrits on remarque : *Propugnatio ad notationum criticarum in sermonem de Maria-Renata Saga*, etc.; Venise, 1752, in-4°, édition allemande, Bareuth et Haf, 1752, in-8°; — *Orazione funebre poetice in morte di Gir. Tantarotti;* Roveredo, 1761, in-fol.; — *De Philosophiæ moralis ad jurisprudentiam Necessitate;* Vienne, 1767, in-8°;

— *De historici studii amœnitate atque utilitate*, etc.; 1775, in-4°; — plusieurs *Poëmes*, *Chansons* et *Sonnets*. R. L.

Lucas, *Journal de Liter. u. Statist.*, t. I. p. 42. — Clementini Vanetti, *Commentariolus de J.-B. Graserio*, 1790, in-4°. — Meusel, *Lex.*; vol. 4, p. 226.

**GRASER** (*Jean-Baptiste*), pédagogue allemand, né à Eltmann, en Franconie, le 11 juillet 1766, mort à Bareuth, le 28 février 1841. Il fit ses études au collége de Bamberg et au séminaire de Würtzbourg, obtint en 1790 le grade de licencié en théologie, et occupa ensuite pendant plusieurs années la place de second directeur de l'école archiépiscopale et du collége de Salzbourg. En 1804 il fut nommé professeur de théologie à l'université de Landshut; plus tard il entra dans le conseil supérieur de l'instruction publique des principautés Bamberg et Würtzbourg, et en 1810 il vint à Bareuth, où il exerça jusqu'en 1825 les fonctions de conseiller du gouvernement et de membre du comité de l'instruction publique. Graser a introduit de salutaires réformes dans l'instruction primaire, et a publié un nombre considérable d'ouvrages, traitant surtout des questions de pédagogie, et qui jouissent en Allemagne d'une réputation méritée. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Observationes in nonnullas quatuor priorum capitum epistolas apud Romanos, cum thesibus ex universali theologia*; Würtzbourg, 1790; — *Prüfung der Unterrichts-methode der Katholischen praktischen Religion* (Examen de la méthode d'enseignement de la religion catholique); Landshut, 1800; nouvelle édition, 1831; — *Andachtsübungen* (Heures de piété); Salzbourg, 1801; — *Ueber die Sæcularisation* (De la Sécularisation); Würtzbourg, 1801; — *Moralisches Handbuch für Studirende* (Manuel de Morale à l'usage des étudiants); Landshut, 1801, 2 vol.; — *Beleuchtung der Ideen und Grundsætze des Katholischen Religions unterrichts* (Examen critique des principes de l'enseignement de la religion catholique); Landshut, 1803; — *Beobachtungen und Vorschlæge über Erziehung und Schulen* (Observations et propositions relatives à l'éducation et aux écoles); Landshut, 1804-1805, 2 vol.; nouvelle édition, intitulée : *Die literarische Erziehung*; ibid., 1831; — *Archiv für Volkserziehung durch Kirche und Staat* (L'Éducation populaire par l'Église et par l'État); Salzbourg, 1804; — *Divinitæt oder das Princip der wahren Menschenerziehung* (Divinité, ou principe de la véritable éducation); Bareuth, 1810; 3ᵉ édit., 1830, 2 vol.; — *Der erste Kindesunterricht* (La première Éducation de l'Enfant); Haf, 1819, gr. in-8°; 3ᵉ édit., 1828; — *Das Schulmeisterthum mit der Elementarschule fürs Leben im Kampfe* (Le Pédantisme en opposition avec l'éducation élémentaire pratique); Haf, 1820; — *Elementarschule fürs Leben* (École élémentaire pratique), en trois parties : 1ʳᵉ partie, Haf, 1821, 2 vol., 4ᵉ édit., 1839; 2ᵉ partie, ibid., 1828; 2ᵉ édit., 1843; 3ᵉ partie, ibid., 1841, 2 vol.; — *Dar Hauptgesichtspunkt bei der Verbesserung des Volksschulenwesens* (Le Point le plus important à considérer à l'occasion d'une réforme de l'instruction primaire); Bareuth, 1822; 2ᵉ édit., 1823; — *Ueber die Ausartung der Studirenden unserer Zeit* (De la Corruption parmi les Étudiants de nos jours); Haf, 1824; — *Das Judenthum und seine Reform* (Le Judaïsme et sa réforme); Bareuth, 1828; — *Der Menschheit wiedergegebene Taubstumme* (Le Sourd-Muet rendu à l'humanité); Bareuth, 1829; 2ᵉ édit., 1834; — *Das Verhæltniss der Graserschen Unterrichtsmethode zum positiven Religionsunterricht* (La Méthode pédagogique de Graser considérée dans ses rapports avec la méthode adoptée pour l'enseignement de la religion); Bareuth, 1832; — *Das Verhæltniss des Elementarunterrichts zur Politik der Zeit* (L'Éducation élémentaire considérée dans ses rapports avec la politique de nos jours); Bareuth, 1835; — *Die Erziehung der Taubstummen in der Kindheit* (L'Éducation des Sourds-Muets durant l'enfance), dernier ouvrage de Graser, publié après la mort de l'auteur par Ludwig; Nuremberg, 1843. R. L.

Brockhaus, *Conv.-Lex.* — Kayser, *Index libror.* — Gersdorf, *Repertorium.*

**GRASLIN** (*Jean-Joseph-Louis*), économiste français, né à Tours, en 1727, mort à Nantes, en 1790. Il fit ses études à Juilly, fut reçu avocat au parlement de Paris, puis nommé receveur général des fermes du roi à Nantes, en 1757. La Société d'Agriculture de Limoges ayant mis au concours cette question : *Démontrer et apprécier l'effet de l'impôt indirect sur le revenu des propriétaires de biens fonds*, il envoya un mémoire qui n'eut pas le prix, parce qu'il n'était pas rédigé dans l'ésprit du programme; mais ce mémoire n'en est pas moins remarquable, puisqu'il est un des premiers ouvrages d'économie politique dans lesquels la théorie de la richesse des nations est fondée sur le travail, qu'il s'applique à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce. Selon Graslin, « la richesse consiste dans tous les objets de besoin qui ont entre eux des valeurs relatives, en raison composée du degré de besoin et du degré de rareté ». Examinant successivement l'action de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des arts dans la création de la richesse, il traite de l'impôt, et combat les *économistes* de l'école de Quesnay, qui regardaient le produit net du sol comme source unique de la richesse. Cette doctrine engagea plus tard Graslin dans une vive polémique avec l'abbé Baudeau, auteur des *Éphémérides du Citoyen* et l'un des disciples de Quesnay. Le livre de Graslin ayant précédé de neuf années celui d'Adam Smith, on a supposé que Graslin avait pu suivre le cours professé par l'économiste anglais à Edimbourg de 1751 à 1754. Rien ne le prouve cependant.

Tout en s'occupant de la théorie de la création de la richesse, Graslin cherchait aussi à contribuer à son développement pratique; c'est ainsi qu'il fit défricher des forêts, dessécher des marais, et qu'il conçut le projet d'agrandir Nantes. Sur un vaste terrain qui lui appartenait, il éleva un nouveau quartier, qui est aujourd'hui le plus beau de cette ville. Il voulut aussi doter Nantes d'une salle de spectacle. Mais tout cela excita l'envie, et il eut à faire une série de mémoires pour défendre son œuvre. On a de lui : *Essai analytique sur la richesse et sur l'impôt, où l'on réfute la nouvelle doctrine économique qui a fourni à la Société royale d'Agriculture de Limoges les principes d'un programme qu'elle a publié sur l'effet des impôts indirects*; Londres, 1767, in-8°; — *Correspondance contradictoire avec l'abbé Baudeau sur un des principes fondamentaux de la doctrine des économistes*; Londres, 1779, in-8°; — *Observations sur les additions très-importantes à faire au quartier neuf de Nantes*; in-4°; — *Réflexions d'un citoyen sur la construction d'une salle de spectacle à Nantes*; in-4°; — *Réponse de l'anonyme aux remarques sur la nécessité de construire une salle de spectacle à Nantes*; in-4°; — *A messieurs les officiers municipaux de la ville de Nantes*; in-4°; — *Observations de M. Graslin sur son Mémoire concernant le café de la Comédie*; in-4°; — *Observations de M. Graslin au sujet de trois libelles anonymes qui ont été publiés successivement contre lui*; — *Mémoire pour écuyer Jean-Joseph-Louis Graslin, avocat du parlement, receveur des fermes du roi, servant de réponse à un libelle anonyme*; in-4°; — *Mémoire du sieur Graslin au sujet de sa possession sur la place Saint-Nicolas*; in-4°; — *Réflexions indispensables de M. Graslin sur une brochure qui a pour titre : Réponse au mémoire que M. Graslin a adressé aux officiers municipaux*; in-4°; — *Mémoire justificatif du sieur Graslin sur la suspension des travaux de la salle de spectacle et peut-être son entier abandon*; in-4°; — *Souscription très-modique pour le soutien et l'entretien d'un très-bon spectacle dans cette ville*; — *Dernière requête présentée par le sieur Graslin à messieurs les officiers municipaux de la ville de Nantes au sujet des embellissements du quartier neuf*; in-4°. L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist.* — *Dict. de l'Économie politique*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Le Lycée armoricain*, tome IV.

**GRASSALIO** ou **GRASSAILLE** (*Charles* DE), jurisconsulte français, né à Carcassonne, en 1495, mort en 1582. Il appartenait à une famille de robe, et après avoir étudié à l'académie de Toulouse, il fut nommé, vers 1551, premier conseiller au présidial à Carcassonne. On a de lui : *Regalium Franciæ Libri duo, jura omnia et dignitates Galliæ regis continentes*; Lyon, 1538, in-8°; Paris, 1545, in-8°, avec les *Jura regni Franciæ* de Ferrault. E. G.

*Annuaire de Carcassonne*, année 1851.

**GRASSE-TILLY** (*François-Joseph-Paul*, comte DE GRASSE, marquis DE), amiral français, né à Valette (Provence), en 1723, mort à Paris, le 11 janvier 1788. Il fut destiné par sa famille à entrer dans l'ordre de Malte, et s'embarqua sur les galères de la *religion* (1) dès juillet 1734, en qualité de garde; malgré son jeune âge, il fit plusieurs campagnes contre les Turcs et les Barbaresques. En 1749 il passa au service de France, et fut embarqué sur une frégate faisant partie d'une escadre aux ordres de La Jonquière, chargé d'escorter un convoi de la Compagnie des Indes pour Pondichéry. Rencontrée par l'amiral Anson, cette escadre tomba au pouvoir des Anglais, et de Grasse resta environ deux années prisonnier en Angleterre. En mai 1754, il fut nommé lieutenant de vaisseau; capitaine en janvier 1762, il assista au combat d'Ouessant, où trente vaisseaux de ligne de part et d'autre s'étant rencontrés, sous les ordres du comte d'Orvilliers pour la France, de l'amiral Keppel pour la Grande-Bretagne, se mesurèrent le 27 juillet 1778 à l'entrée du canal de la Manche. On se canonna à outrance une journée entière, et à la nuit les deux flottes furent obligées de regagner leurs ports respectifs pour se réparer, sans qu'il y eût perte d'un seul vaisseau de chaque côté. Ayant reçu le grade de chef d'escadre en 1779, de Grasse partit de Brest avec quatre vaisseaux et plusieurs frégates pour rejoindre l'armée navale de d'Estaing à La Martinique. Le 6 juillet, lors du combat de La Grenade (2), il ne s'engagea qu'à la fin de l'action. On attribua le retard de de Grasse à une jalousie contre d'Estaing; quant à lui, il s'excusa sur le manque de vent. Les gens impartiaux n'y virent que de l'impéritie. A l'imitation de l'amiral anglais Biron, d'Estaing ayant divisé sa flotte en trois divisions, il confia la première à de Grasse, qui hiverna à Saint-Domingue. En 1780, il rallia le pavillon amiral du comte de Guichen (*voy.* ce nom), et prit une part active aux trois glorieux combats des 17 avril, 15 et 19 mai, dans lesquels la flotte anglaise, commandée par Rodney, eut constamment le dessous. De Grasse vint alors passer quelques mois en France, et sortit de Brest le 24 mars 1781 à la tête de vingt-et-un vaisseaux de haut bord, dix frégates, quatre corvettes, et escortant cent quarante-trois bâtiments, qui portaient aux États-Unis des secours d'hommes et d'argent. Le 28 avril il arrive en vue de La Martinique, et rencontre les amiraux Hood et Drake, qui avec des forces bien inférieures essayent de lui

(1) C'est sous ce nom que l'on désignait les navires de l'ordre de Malte.

(2) Gagné par d'Estaing contre l'amiral anglais Biron, qui, très-maltraité, fut forcé à la retraite, mais ne perdit aucun bâtiment.

fermer l'entrée de Port-Royal. De Grasse venait d'être renforcé de quatre vaisseaux; il aurait dû anéantir l'escadre anglaise, qui ne prit chasse qu'après quatre heures de combat et se retira avec une perte peu considérable. Le 2 juin la flotte française contribua à la prise de Tabago, que le marquis de Bouillé, commandant général des Antilles françaises, fit capituler. Quant à de Grasse, des dépêches qu'il reçut de Rhode-Island par la frégate *Concordia*, qui lui amenait des pilotes américains, lui firent quitter ces parages. Après un court séjour à Saint-Domingue, il fait voile pour la baie de Chesapeak, et le 28 août jette l'ancre à Lynn-Haven. Son premier soin fut d'informer Washington de son arrivée et de débarquer le marquis de Saint-Simon avec 3,000 hommes. En même temps il bloqua le James-River et l'York-River pour couper à lord Cornwallis la retraite de la Caroline. Bientôt il se trouva en présence de la flotte anglaise, sous les ordres de Graves, Hood et Drake; il lui livra un combat qui la força à se retirer sans avoir pu secourir lord Cornwallis. Ce général, enfermé dans la péninsule de York-Town, par Washington et Rochambeau, se vit contraint de se rendre, le 19 octobre. Ce succès décida de l'indépendance des États-Unis.

Ayant réparé sa flotte à La Martinique, de Grasse dirigea de vaines tentatives contre la Barbade : la tempête et les vents contraires les firent échouer. Le 12 janvier 1782, il débarqua à la Basse-Terre (île Saint-Christophe) six mille hommes, sous la conduite de Bouillé, qui attaqua aussitôt le fort de Briens-Tom-Hill (ou Brinstone-Hill), où s'était renfermé le gouverneur Frazer. Durant ce temps, parut Hood, avec vingt-deux vaisseaux. De Grasse, qui en comptait trente-deux, au lieu de rester à son poste dans l'inexpugnable rade de la Basse-Terre et d'appuyer les opérations de Bouillé, leva l'ancre, et courut présenter la bataille à l'amiral anglais. Celui-ci, par une manœuvre adroite, attire son ennemi au large, et, le tournant, va s'embosser dans le mouillage qu'on lui a si complaisamment laissé libre. De Grasse, pour réparer sa faute, en commet une seconde : deux fois il attaque avec fureur les Anglais, deux fois il est repoussé avec perte. Heureusement Bouillé enlève Briens-Tom-Hill, et commence à foudroyer Hood. Celui-ci, par une nouvelle adresse, déroda en bon ordre, et causa plusieurs dommages aux vaisseaux français : néanmoins, la prise de Saint-Christophe entraîna celles de Monserrat et de Lewis.

Le 8 avril 1782 de Grasse partit du Port-Royal pour rejoindre l'escadre espagnole à Santo-Domingo et faire avec elle la conquête de la Jamaïque. Il avait trente-trois vaisseaux et convoyait cent cinquante navires de charge. La flotte anglaise de Rodney (forte de trente-six vaisseaux) s'étant offerte à lui dans un moment où il était favorisé par le vent, il en attaqua l'avant-garde sans que l'amiral anglais pût la soutenir. Cependant, il ne sut pas profiter de son avantage, et, satisfait d'avoir causé quelques avaries aux ennemis, il cessa tout à coup le combat. Dans la nuit du 12 le vaisseau *Le Zélé* ayant abordé successivement *Le Jason* et *La Ville de Paris* se trouva dégréé. Il aurait suffi de le faire relâcher dans un port voisin ou même de le brûler; mais de Grasse s'entêta à le faire remorquer par une frégate, et voyant les Anglais sur le point de s'emparer des deux bâtiments arriérés, il se porta sans ordre avec le gros de sa flotte pour les défendre. Rodney, préparé à la bataille, l'attaqua de tous côtés avec des forces supérieures et, après une lutte de dix heures, l'amiral français fut contraint d'amener son pavillon ainsi que cinq autres de ses vaisseaux. De Grasse montra dans cette affaire un admirable courage. Il montait *La Ville de Paris* : la moitié de son équipage avait été mise hors de combat et le bâtiment si maltraité qu'il coula bas avant d'arriver en Angleterre. Les Français perdirent trois mille hommes et eurent six capitaines tués; la perte des Anglais ne dépassa pas le tiers de ce chiffre : Bougainville et le comte de Vaudreuil sauvèrent le reste de la flotte, que Rodney n'osa ou ne put poursuivre. L'amiral prisonnier fut conduit à Londres; il y reçut des éloges excessifs, qui tournaient à la gloire des Anglais, et excita vivement la curiosité publique. « Trompé par son amour-propre, écrit Droz, de Grasse ne sentit pas assez pourquoi on le vantait, pourquoi on l'appelait *le valeureux Français*; il cédait au désir qu'on avait de le voir, et n'eut point la dignité qui convient au malheur. Sa conduite en Angleterre le fit mépriser en France, où le déchaînement contre lui était universel; il y eut contre lui de sanglantes épigrammes. Les femmes portaient des croix à *la Jeannette* : c'étaient des croix d'or surmontées d'un cœur; on en fit *à la de Grasse*; la seule différence c'est qu'elles étaient *sans cœur*. On assurait que l'amiral racontait complaisamment que le roi d'Angleterre l'avait parfaitement accueilli et lui avait dit : « Je vous reverrai avec grand plaisir à la tête des armées françaises. » Toutefois, la captivité du comte de Grasse ne fut point inutile à la France. Ce fut lui qui, se faisant intermédiaire entre lord Shelburne et le comte de Vergennes, prépara la paix le 3 septembre 1783, conclue entre l'Angleterre d'un côté, la France, l'Espagne et les États-Unis de l'autre. A son retour à Paris (août 1782), de Grasse publia un Mémoire justificatif, dans lequel il se plaignait avec amertume de plusieurs des capitaines sous ses ordres au combat de La Dominique; mais il est probable que ses plaintes étaient mal fondées, puisque le gouvernement n'y fit aucune attention. Un conseil de guerre, tenu à Lorient en mars 1784, justifia pleinement la conduite qu'il avait tenue dans la fatale journée du 12 avril 1782, et l'acquitta honorablement; néanmoins, il ne fut plus employé. Il mourut commandeur de l'ordre royal

de Saint-Louis, chevalier de celui de Cincinnatus et lieutenant général des armées navales.

De Grasse possédait à un haut degré cette valeur bouillante commune aux Français. Les marins disaient de lui : « Il a six pieds et six pieds un pouce les jours de combat. » Mais l'expérience même ne put éclairer son manque d'études et de capacité : il se serait mieux distingué comme capitaine que dans les grades élevés qu'il occupa. Il passait pour extrêmement fier, mais il était généreux et loyal. A Saint-Domingue on le vit offrir d'engager sa fortune particulière pour emprunter l'argent nécessaire à l'armée. Alfred DE LACAZE.

*Archives de la Marine.* — Droz, *Histoire de Louis XVI*, t. I. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. III, p. 379-385. — J.-F.-G. Hennequin, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Gérard, *Vies des plus illustres Marins français*, art. *d'Estaing*, p. 180. — *Notice biographique sur l'amiral comte F.-J.-P. de Grasse* (publiée par Alexandre-François-Auguste de Grasse, fils de l'amiral); Paris, 1840, in-8°.

**GRASSER** (*Jean-Jacques*), historien et théologien suisse, né le 21 février 1579, à Bâle, mort dans la même ville, le 21 mars 1627. Il étudia longtemps en France les antiquités, et devint trois ans plus tard professeur à Nîmes. En 1607 il reçut à Padoue les titres de comte-palatin, de chevalier et de citoyen romain. Il fit ensuite un voyage en Angleterre, et à son retour il accepta dans son pays les fonctions de pasteur dans le village de Bernwyl, puis à Bâle, où il fut attaché à l'église de Saint-Théodore. Ses principaux ouvrages sont : *Horatius Flaccus a Pet. Gualt. Chaboto explicatus, nunc a Joh.-Jac. Grassero auctus, emendatus et illustratus*; Bâle, 1595 et 1615, in-fol.; — Εἰδύλλιον, *Helvetiæ laudem complectens, in sacris palladiis Johanni Suartzenbachio Luderecitensi T. dictum a J.-J. Grassero*; Bâle, 1598, in-4°; — *Vita Joh. Brandmulleri, theol. doct. ac past.*; Bâle, 1596, in-8°; — *De Antiquitatibus Nemausensibus*; Cologne, 1572; Paris, 1607; Bâle, 1614, in-8°; — *Ecclesia orientalis et meridionalis*; Strasbourg, 1613, in-8°; — *Poemata; accessit de antiquitatibus Nemausensibus dissertatio; Georg. Weirach, Siles., collegit et quædam de suo addidit*; Bâle, 1614, in-8°; — *Itinerarium historico-politicum per celebres Helvetiæ et regni Arelatensis urbes*; Bâle, 1614, in-8°; — *Michaelis Lithuani De Moribus Tartarorum, Lithuanorum, et Moschovitorum Fragmenta X, et Jo. Lasicii De diis Samogitarum, etc., nec non de religione Armeniorum, etc., Comment., edente J.-J. Grassero*; Bâle, 1615, in-4°; — *Chronicon der Waldenser* (Chronique des Vaudois); 1623, in-8°; et d'autres ouvrages sur l'histoire de l'Italie, de la France, de l'Angleterre et de la Suisse. W. R.

*Freheri Theatrum Eruditorum.* — Witte, *Diarium biographicum.* — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon.* — Zedler, *Univers. Lexicon.*

**GRASSET DE SAINT-SAUVEUR** (*Jacques*), littérateur français, né à Montréal (Canada), le 16 avril 1757, mort à Paris, le 3 mai 1810. Il vint tout jeune à Paris, où il fit ses études au collége de Sainte-Barbe, et entra dans la diplomatie. Il fut vice-consul de France en Hongrie et dans les échelles du Levant. On lui doit : *Hortense, ou la jolie Courtisane*; suivie de *Ware-Julio et Zelmire*, 3 vol. in-18; — *Costumes civils actuels de tous les peuples connus* (avec Sylvain Maréchal); Paris, 1784 et ann. suiv., 4 vol. in-4° ou in-8°, avec des planches; — *Tableaux de la Fable représentés par figures, accompagnés d'explications* (avec Sylv. Maréchal); Paris, 1785, in-4°; — *Tableaux cosmographiques de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, avec l'Histoire générale et détaillée des peuples sauvages*; Paris, 1788, in-4°; — *Encyclopédie des Voyages, contenant l'abrégé historique des mœurs, usages, habitudes domestiques, religions, etc., de tous les peuples*; Paris, 1795-1796, 5 vol. in-4°, avec 432 planches coloriées; — *Le Sérail, ou histoire des intrigues secrètes et amoureuses du grand-seigneur*; Paris, 1795, 3 vol. in-18; — *Les Amours du fameux comte de Bonneval, pacha à deux queues, connu sous le nom d'Osman, rédigés d'après quelques mémoires particuliers*; 1796, in-18; — *L'antique Rome, ou description historique et pittoresque de tout ce qui concerne le peuple romain, dans les costumes civils, militaires et religieux, dans les mœurs publiques et privées depuis Romulus jusqu'à Augustule*; Paris, an IV (1796), 2 vol. in-4°; — *Costumes des représentants du peuple, membres des deux conseils, du Directoire, des ministres, des tribunaux*; 1796, in-8°; — *Fastes du peuple français, ou tableaux raisonnés de toutes les actions héroïques et civiques du soldat et du citoyen français, etc.*; Paris, 1796, in-4°; — *Manuel des infortunés, des indigents et de l'homme de bien*; 1796, in-12; — *Ware-Julio et Zelmire, histoire véritable*, traduite de l'anglais; Paris, 1796, in-12; — *Les Amours d'Alexandre et de la sultane Amazille*; 1797, 2 vol. in-18; — *Description des principaux Peuples d'Asie, contenant le détail de leurs mœurs, costumes, usages*, etc.; Paris, an VI (1798), in-4°; — *Description des Peuples de l'Europe*, etc.; Paris, 1798, in-4°; — *Esprit des Ana, ou de tout un peu*; Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Les Archives de l'Honneur, ou notices historiques sur les généraux, officiers et soldats qui ont fait la guerre de la révolution*; Paris, 1806, 4 vol. in-8°; — *Voyages pittoresques dans les quatre parties du Monde*; Paris, 1806, in-4°; — *Plantes usuelles, indigènes et exotiques* (avec Joseph Roques); 1807, 2 vol. in-4°; — *Muséum de la Jeunesse, ou tableau historique des sciences et des arts*; Paris, 1809-1811, in-4°, avec fig.: les six premières livraisons ont été publiées par

Grasset, les dix-huit autres après sa mort, par Barbié. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

**GRASSET DE SAINT-SAUVEUR** (*André*) jeune, littérateur français du dix-neuvième siècle, commissaire des relations commerciales de France et consul aux îles Baléares sous Napoléon, a publié *Voyage historique, littéraire, pittoresque des îles et possessions ci-devant vénitiennes du Levant*; Paris, an VIII (1800), 3 vol. in-8° et atlas in-4°; — *Voyage dans les îles Baléares et Pithiuses, fait dans les années* 1801, 1802, 1803, 1804 et 1805; Paris, 1807, in-8° avec planches. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

**GRASSI**. *Voy*. GRASSIS.

**GRASSI** (*Horace*), astronome et physicien italien, né à Savone, en 1582, mort à Rome, le 23 juillet 1654. Il entra à l'âge de dix-huit ans dans la Société de Jésus, et professa les mathématiques à Gênes et à Rome. Il est surtout connu par sa polémique contre Galilée touchant la nature des comètes. Non content d'être l'agresseur, et de continuer ses attaques après que Galilée eut cessé d'y répondre, il anima, dit-on, les inquisiteurs contre le grand astronome. On reproche encore à Grassi d'avoir dérobé au Dominiquin et de s'être attribué le plan de l'église de Saint-Ignace à Rome. On a de lui : *Dissertatio optica de iride*; Rome, 1618, in-4°; — *Disputatio astronomica de tribus Cometis anni* 1618, *habita in Collegio Romano*; Rome, 1619, in-4°. L'opinion de Grassi sur les comètes fut réfutée par Guiducci, disciple de Galilée, dans un *Discours sur les Comètes*. Grassi y répondit par l'ouvrage suivant : *Lotharii Sarsi Sigensani Libra astronomica ac philosophica, qua Galilæi opiniones de cometis, a Mario Guiducio in Florentina Academia expositæ ac in lucem nuper editæ, examinantur*; Pérouse, 1619, in-4°. Grassi fit remonter jusqu'au maître la responsabilité des opinions du disciple. Galilée répondit à la *Libra astronomica* par son *Saggiatore*, publié en 1623. La riposte de Grassi se fit attendre plusieurs années; elle parut sous le titre de *Ratio ponderum libræ et simbellæ in qua quid e Galilæi simbellatore de cometis statuendum sit proponitur ab eodem Lothario Sarsio*; Paris, 1626, in-4°. D'après Alegambe, le même ouvrage reparut sous le titre, un peu différent, de *Ratio ponderum libræ et simbellæ, in qua quid de Lotharii Libra, quidque de Galilæi Simbellatore, contra libram edito, statuendum sit, collatis utriusque rationum momentis, proponitur*; Naples, 1727, in-4°. Alegambe cite encore de Grassi : *Oratio in Parasceve habita ad S. D. N. urbanum VIII anno* 1631. Z.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — Lalande, *Bibliographie astronomique*.

* **GRASSI** (*Giovanni-Battista*), architecte et peintre de l'école vénitienne, né à Udine, dans le Frioul, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Bien qu'Orlandi le dise élève du Pordenone, ses précieuses peintures de la cathédrale de Gemona, ville de la délégation d'Udine, ne permettent pas de douter qu'il ne soit sorti de l'école du Titien. Il y a peint sur les volets de l'orgue l'*Annonciation*, l'*Enlèvement d'Élie au ciel* et la *Vision d'Ézechiel*. Il fut également habile architecte, et s'occupa de l'histoire de l'art; il fournit à son ami Vasari la plupart de ses notices sur les artistes du Frioul. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **GRASSI** (*Niccolò*), peintre de l'école vénitienne, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Guarienti le nomme par erreur *Guassi*. Élève du Génois Niccolò Cassana, il peignit à l'huile et au pastel le portrait et l'histoire. Il se trouva souvent en concurrence avec Rosalba Carriera, qui presque toujours l'emporta sur lui. Les plus importants de ses ouvrages sont le tableau du maître autel et l'*Assomption* peinte au plafond de l'église Saint-Valentin à Udine. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Siret, *Dictionnaire historique*.

**GRASSI** (*Séraphin*), historien italien, né à Asti, en 1769, mort à Turin, en mai 1835. Il était né de parents peu fortunés, et de sa figure fort disgracié par la nature. En 1787 il obtint au concours une bourse, qui lui permit de faire ses études de droit à l'université de Turin; il y fut reçu docteur en 1792. Préférant de beaucoup la poésie à la jurisprudence, il réussissait surtout dans la poésie érotique. Après avoir hérité d'un oncle fort riche, il quitta le barreau, pour s'abandonner entièrement à son goût pour les lettres et les arts. Sous la domination française, il fut nommé conseiller de préfecture à Asti; ayant pu pénétrer dans les archives de cette ville, il entreprit d'en faire l'histoire. Il la publia en 1817, après avoir su triompher du mauvais vouloir des censeurs. Grassi consacra le reste de sa vie à rassembler des tableaux et autres œuvres d'art. On a de lui : *Bacci*; Turin, 1794; — *Storia d'Asti*; Turin, 1817, 2 vol. in-4°, tiré à très-peu d'exemplaires; beaucoup de faits intéressants y sont racontés dans un langage élégant; — *Dissertazione in code di Vitt. Alfieri*; Milan, 1819. E. G.

*Biografia universale*, éd. de Venise.

**GRASSI** (*Alfio*), publiciste italien, né en 1774, à Aci-Reale, en Sicile, mort en mai 1827. Ayant embrassé la carrière militaire, il fut nommé colonel en 1800 et ensuite commandant de Syracuse. Ayant empêché le massacre de l'équipage d'un navire français poussé par une tempête dans le port de cette ville, il devint suspect d'entente avec les Français, fut arrêté et mis en jugement. Ayant été acquitté, il passa en France, où il prit du service. Il y obtint le grade de chef d'escadron. Mis en disponibilité en 1815, il consacra les dernières années de sa vie à rédiger

plusieurs ouvrages politiques. On a de lui : *Extrait historique sur la milice romaine et sur la phalange grecque et macédonienne, avec une table d'application qui démontre que nous devons aux Romains et aux Grecs ce qu'il y a de plus important et de plus essentiel dans notre milice;* Paris, 1815, in-8°; — *Charte turque, ou organisation religieuse, civile et militaire de l'empire ottoman;* Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec fig.; — *La Sainte Alliance, les Anglais et les Jésuites, leur système politique à l'égard de la Grèce, des gouvernements constitutionnels et des événements actuels;* Paris, 1826, in-8°. E. G.

**GRASSI** (*Joseph*), littérateur italien, né à Turin, le 29 novembre 1779, mort le 22 janvier 1831. Il étudia d'abord la théologie, puis se consacra presque tout entier à la culture des lettres. Son premier essai fut l'*Éloge historique du comte Saluzzo*, publié en 1812; on en remarqua les qualités de style. Il mit ensuite au jour une *Ébauche de l'histoire du Piémont*, en français, et *Dizionario militare italiano;* Turin, 1813, in-4°; cet ouvrage le fit admettre à l'Académie des Sciences de Turin. Dans la *Proposta di alcune correzioni* (Milan, 6 vol. in-8°) de Vincenzo Monti, on remarque un *Parallèle des trois dictionnaires italien, anglais et espagnol* dû à Grassi, mais publié sans son nom, conformément à sa défense expresse. On a encore de Grassi : *Storia dell' ingresso di Maria-Teresa di Sardegna in Torino;* 1816, in-8°; — *Saggio intorno ai Sinonimi della Lingua Italiana;* Turin, 1821, in-12; 3e édit., 1824; — *Aforismi militari del Montecuculi;* Turin, 1821, 2 vol. in-8°. Grassi était membre de l'Académie des *Arcades*, de Rome, sous le nom d'*Archidamus Téléboïque*. Quelques années avant sa mort, en 1823, il fut atteint de cécité, et supporta ce malheur avec beaucoup de résignation. On a de lui, outre les ouvrages déjà cités, plusieurs lettres philologiques sur les origines réelles de l'italien. Il a laissé une traduction, encore inédite, des *Satires* de Perse, avec notes critiques et archéologiques. G. VITALI.

*Actes de l'Académie des Sciences de Turin. — Doc. partic.*

**GRASSIS** (*Achille* DE), savant canoniste, né à Bologne, en 1463, mort à Rome, le 22 novembre 1523. Il était fils de Balthazar de Grassis, gentilhomme de cette ville. Ses connaissances en droit ecclésiastique le firent parvenir rapidement aux premières dignités. Il fut successivement nommé auditeur de Rote et évêque de Civita-di-Castello; Jules II l'envoya porter au roi de France, Louis XII, protecteur des Bentivoglio, qu'il poursuivait de sa haine, les procédures dressées contre eux à l'occasion d'une tentative qu'ils auraient faite de l'empoisonner ainsi que son neveu le cardinal de Saint-Pierre ès Liens (25 octobre 1507). Il le chargea de plusieurs autres missions auprès des Suisses et de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, et le nomma au retour, le 10 novembre 1511, cardinal de Saint-Sixte, titre qui fut changé plus tard en celui de Sainte-Marie-Transtevère. Un ordre de Jules II enjoignit aux nouveaux cardinaux de quitter leurs noms de famille et de n'employer désormais dans leurs signatures que celui de leur titre. Achille de Grassis fut nommé peu de temps après évêque de Bologne, sa patrie, et y fut accueilli avec toutes sortes d'honneurs. Le 8 mai 1515 il sacra son frère, Paris de Grassis, maître des cérémonies de la chapelle papale, évêque de Pesaro. Il jouissait également de la faveur du pape Léon X, qui le nomma trésorier du Conclave, institua le service solennel qui s'est toujours depuis célébré à Rome chaque année en l'honneur des cardinaux défunts, et mourut âgé de soixante ans. Un *Recueil des Décisions de la cour de Rote*, qu'il laissa manuscrit, fut continué et terminé par ses neveu et petit-neveu Achille et César de Grassis, et publié à Rome par ce dernier, en 1601.

*Moréri, Dict. Hist.*

**GRASSIS** (*Paris* DE), théologien et historien italien, frère du précédent, né à Bologne, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Rome, le 10 juin 1528. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il embrassa l'état ecclésiastique. Nommé gouverneur d'Orviète, il sut gagner l'affection des habitants de cette ville. En 1501, il fut appelé à l'emploi de second maître de cérémonie de la cour papale; cinq ans après il reçut la charge de premier maître, en remplacement de Burcard. Pendant le pontificat de Jules II, il ne fut pas en faveur; mais Léon X le traita avec distinction et le nomma en 1513 évêque de Pesaro. Grassis ne prit possession de son évêché que deux ans plus tard. Afin de se moquer de l'engouement immodéré de son temps pour l'antiquité, il imagina de faire mettre secrètement sous terre un morceau de marbre sur lequel on avait gravé l'épitaphe d'une mule, qu'il avait composée lui-même, en l'attribuant à un certain Publius Grassus. Quelque temps après on découvrit cette épitaphe, et plusieurs savants la considérèrent comme authentique. On a de Grassis : *De Cæremoniis Cardinalium et Episcoporum in eorum diocesibus Libri II;* Rome, 1564, in-fol.; — *Ordo Romanus*, inséré dans le t. II de l'ouvrage d'Edmond Martène; *De antiquis Monachorum Ritibus; — Diarium Curiæ Romanæ*, journal de ce qui s'est passé à la cour de Rome de 1504 à 1521; il ne fut jamais publié en entier; des manuscrits s'en trouvent au Vatican et à la Bibliothèque impériale de Paris, sous les nos 5,164 et 5,165. Ch. G. Hoffmann en a donné un extrait insignifiant dans le t. I de sa *Nova Scriptorum ac Monumentorum Collectio;* les extraits donnés par Raynaldi dans ses *Annales ecclesiastici* sont beaucoup plus intéressants. Enfin, Brecquigny a publié un abrégé du *Diarium* dans le t. II des *Notices et Ex-*

*traits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*. L'ouvrage de Grassis est une des meilleures sources qu'on puisse consulter sur l'histoire du pontificat de Jules II. On a attribué à Grassis un livre intitulé : *Libri III Rituum ecclesiasticorum*; Venise, 1516, in-fol.; ce livre est d'Aug. Patrizi. Loin d'en être l'auteur, Grassis, très-mécontent de la publication de cet ouvrage, qui selon lui devait porter atteinte à l'autorité du pape, réclama auprès de Léon X pour que ce livre fût brûlé ainsi que celui qui l'avait publié (voy. t. II du *Museum Italicum* de Mabillon). La Bibliothèque impériale de Paris conserve de Grassis en manuscrit deux exemplaires d'un *Traité des Cérémonies que le pape et les cardinaux doivent pratiquer dans les offices solennels*. E. G.

Bayle, *Dictionn.* — Ughelli, *Italia sacra*, t. II, p. 863. — Ap. Zeno, *Dissertatione vossiane*. — *Vie de P. Grassis*, en tête du manuscrit coté 5,164 de la Bibl. imp. de Paris.

**GRASSIS** (*Achille* DE), neveu du précédent, prélat et canoniste italien, né à Bologne, vers la fin du quinzième siècle, mort le 8 mars 1558. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il entra dans les ordres. En 1551, il fut nommé évêque de Monte-Fiascone; il assista ensuite au concile de Trente, et fut après nommé auditeur de la Rote. Il a laissé en manuscrit des adjonctions aux *Decisiones Rotæ* de son oncle; elles furent publiées par César de Grassis.
E. G.

Ughelli, *Italia sacra*, t. I.

**GRASSIS** (*César* DE), canoniste italien, de la même famille que les précédents, né vers le commencement du seizième siècle, mort à Rome, le 14 avril 1580. Après avoir été appelé à un canonicat d'abord à Bologne, puis à Rome, il fut nommé protonotaire apostolique et ensuite auditeur de la Rote. On a de lui : *Additiones ad Ach. de Grassis Decisiones Rotæ Romanæ*; Rome et Marbourg, 1601, in-4°. E. G.

Fantuzzi, *Notizie degli Scrittori Bolognesi*.

**GRASWINKEL** (*Théodore*), jurisconsulte et publiciste hollandais, né à Delft, en 1600, mort à Malines, le 12 octobre 1666. Après avoir étudié la jurisprudence à l'université de Leyde, il embrassa pendant quelque temps la profession d'avocat. En 1624, il suivit à Paris le célèbre Hugo Grotius, son parent, pour lequel il mit au net le manuscrit du traité *De Jure Belli et Pacis*. De retour en Hollande, il y fut nommé d'abord avocat du fisc des états de Hollande, et ensuite greffier et secrétaire de la chambre mi-partie établie pour terminer les contestations pendantes entre les Pays-Bas espagnols et les états généraux. Graswinkel, fidèle à sa devise, *Nemo ignavia factus immortalis*, avait su acquérir une connaissance approfondie de la jurisprudence et de l'antiquité; ses ouvrages politiques sont remplis, selon le goût de l'époque, de citations d'auteurs anciens heureusement choisies. Mais Graswinkel n'était pas apte à traiter les questions philosophiques; sa défense de Grotius est, au jugement de Barbeyrac, défectueuse sous tous les points de vue. On a de lui : *Libertas Venetorum, sive Venetorum in se ac suos imperandi jus assertum*; Leyde, 1634, in-4°; — *Dissertatio de jure majestatis*; La Haye, 1642, in-4°; traduit en hollandais, Rotterdam, 1667, in-4°; — *Commentarius ad Sallustii Catilinam*; Leyde, 1642, in-16; — *Psalmorum Davidis Paraphrasis, heroicum carmen*; La Haye, 1643, in-4°; — *Dissertatio de Jure Præcedentiæ inter Rempublicam Venetam et ducem Sabaudiæ*; Leyde, 1644, in-8°; — *Placcaten op het stuck van lyf-toght, als coren, granen*, etc. (Édits sur les objets de consommation, tels que blés, grains, etc.); Leyde, 1651, avec des notes; — *Vindiciæ Maris liberi, adversus P. B. Burgum, reipublicæ Genuensis in mare Ligusticum dominii assertorem*; La Haye, 1652, in-4°; — *Vindiciæ Maris liberi, adversus Guil. Welwodum, Britannici dominii assertorem*; La Haye, 1653, in-4°; — *Stricturæ adversus Seldenum*, ouvrage revendiquant aussi la liberté des mers; — *Stricturæ ad censuram Johannis a Felden in libros Grotii De Jure Belli et Pacis*; Amsterdam, 1653 et 1654, in-4°; Iéna, 1675, in-12; — *Princeps Pacis*; La Haye, 1655, in-4°; — *Excursus politici in Plutarchi Cassium et Brutum*; 1660, in-4°; traduction avec notes d'un ouvrage espagnol de François Quevedo; — *Dissertatio de Præludiis Justitiæ et juris, adversus Franciscum Rebellum*; Dordrecht, 1660, in-12 : ouvrage dirigé contre un jésuite portugais; à la fin se trouve une dissertation *De fide hæreticis et rebellibus servanda*; — *Thomas a Kempis De Imitatione Christi, latino carmine express.*; Rotterdam, 1661, in-8°; — *Van de Oppermacht der Staten van Holland* (Sur la souveraineté des États de Hollande); 1667 et 1674, 2 vol. in-4°, publié en même temps en latin. — Graswinkel a encore laissé : un Poëme latin en l'honneur d'André Catter, jeune homme célèbre par son érudition précoce; *Dissertatio apologetica adversus Samuelem Maresium pro Dissertatione Marci Zuerii Boxhornii de Trapesitiis*, laquelle se trouve dans le *Tractatus de Trapesitiis* de Boxhorn; enfin, un ouvrage hollandais sur l'art de bien vivre, publié sous le titre de *Wellevens-Kunst*. E. G.

Bayle, *Diction.* — Foppens, *Bibliotn. Belgica*; — P... *Index Batavicus*, p. 208. — Gronius, *Animadversiones philologicæ*, pars III, p. 19.

**GRATA**. *Voy.* HONORIA.

**GRATAROLI** (*Guillaume*), médecin italien, né à Bergame, en 1516, mort à Bâle, le 16 avril 1568. Il fit ses études à l'université de Padoue, et en 1537 il fut chargé d'y enseigner le troisième livre d'Avicenne. Comme beaucoup d'autres Italiens éclairés de son temps, il inclinait du côté de la réforme. Il n'est point prouvé qu

ait jamais fait profession ouverte de luthéranisme; mais il est sûr que, ne se croyant pas en sûreté à Bergame, à cause de ses opinions religieuses, il se réfugia à Bâle. Il fut quelque temps après appelé à Marbourg pour y occuper une chaire de médecine. La rigueur du climat et d'autres motifs, restés inconnus, le décidèrent à quitter cette ville et à revenir à Bâle, où il séjourna jusqu'à sa mort. Éloy a jugé Grataroli avec sévérité. « Gratarole, dit-il, est auteur de plusieurs ouvrages, dont quelques-uns font honneur à son savoir, et d'autres le dépassent par son attachement à l'alchimie, à la superstition, et à différentes pratiques qui ne caractérisent point un homme judicieux. » On a de lui : *Prognostica naturalia de temporum mutatione perpetua, ordine litterarum*; Bâle, 1552, in-8°; — *De Memoria reparanda, augenda, conservandaque, ac de reminiscentia; tutiora omnimodo remedia et præceptiones optimas continens*; Zurich, 1553, in-8°; — *De Prædictione Morum, naturarumque hominum facili, ex inspectione partium corporis, Liber*; Bâle, 1554, in-8°; — *De litteratorum et eorum qui magistratibus funguntur conservanda, præservandaque Valetudine, illorum præcipue qui in ætate consistentiæ, vel non longe ab ea absunt*; Bâle, 1555, in-8°. Tous les ouvrages précédents, excepté le premier, ont été réunis sous le titre de *Opuscula, ab ipso auctore denuo correcta*; Lyon, 1558, in-16; — *De Regimine iter agentium, vel equitum, vel peditum, vel navi, vel curru*; Bâle, 1561, in-8°; — *Modus faciendi quintam essentiam simpliciem, et de viribus et usu aquæ ardentis*; Bâle, 1561, in-8°; — *Prolegomena in Alchimiæ Auctorum Collectionem*, en tête de cette *Collection* faite par Grataroli lui-même; Bâle, 1561, in-fol. Les auteurs compris dans cette collection sont Braceschi, Tranladane, Bacon, Richard, Albert, Aristote, Arnauld de Villeneuve, Esserarius, Odomar, Rupescissa, Savonarole et Augurelli; — *Orationes et Opuscula varia de Medicina et Re Rustica*; Strasbourg, 1563, in-8°; — *Theses*; Bâle, 1565, in-8°; — *De Vini Natura, artificio et usu, deque omni re potabili Opus*; Bâle, 1565, in-8°; — *Wilhelmi Aneponymi Dialogus de substantiis physicis. Incerti authoris libri tres de calore vitali, de mari et aquis, de fluminum origine..... ab interitu vindicati*; Strasbourg, 1567, in-8°; — *P. Pomponatii Opera : De naturalium effectuum admirandorum causis, seu de incantationibus liber. Item de fato, libero arbitrio, prædestinatione, providentia Dei, libri quinque*; Bâle, 1567, in-8°; — *Aloysii Mundellæ Theatrum Galeni, hoc est universæ medicinæ a Galeno diffuse sparsimque traditæ promptuarium*; Bâle, 1568, in-8°.

Z.

Boissard, *Icones Virorum illustrium*, part. IV, p. 117. — Freher, *Theatrum Virorum doctorum*. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXI. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

**GRATAROLI** ou **GRATTAROLO** (*Bonjean*), poëte italien, probablement parent du précédent, vivait dans le seizième siècle. Il se fit connaître par une *Topographie* en italien de la rivière de Salo, qui traverse le Bressan, et par trois tragédies : *Actea, Polissena, Astianatte*. Cette dernière pièce a été insérée dans le *Teatro italiano* du marquis Scipion Maffei. Z.

*Dizionario istorico* de Bassano. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, p. III, p. 148.

**GRATELLA** (*Filippo-Sebastiano*), dit le *Bastianino*, peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, en 1540, mort en 1602. Quelques auteurs le font naître en 1532, mais cela est peu probable, son père Camillo n'ayant à cette époque que vingt-deux ans. Le Bastianino, l'un des trois grands peintres de l'école de Ferrare avec Dosso Dossi et le Garofalo, fut d'abord élève de son père; mais un jour il s'enfuit de Ferrare, et partit pour Rome, où il devint disciple de Michel-Ange, que depuis il se proposa pour modèle. Il réussit mieux qu'aucun autre à s'approprier la manière de ce grand maître; mais aussi l'imitation est parfois trop évidente, comme dans le *Jugement dernier* qu'il peignit vers 1577, au cul-de-four de la cathédrale de Ferrare. Non-seulement la composition de ce grand ouvrage, qui occupa trois années de sa vie, rappelle la célèbre fresque de la chapelle Sixtine; mais encore le coloris même, quoique modifié un peu par les retouches, offre une analogie frappante avec celui de Michel-Ange. A l'exemple du Dante, d'Orcagna et de Michel-Ange lui-même, il profita de l'occasion que lui offrait son sujet pour prouver son affection à ses amis en les plaçant parmi les élus, et pour se venger de ses ennemis en retraçant leur image parmi les réprouvés. Ce fut ainsi qu'il relégua parmi ces derniers une jeune fille qui lui avait manqué de foi après lui avoir promis sa main, et qu'il peignit parmi les bienheureux celle qu'il avait épousée, jetant un regard dédaigneux sur son ancienne rivale.

On doit reprocher à ce grand peintre des teintes de chair parfois un peu bronzées, des parties souvent trop négligées, une répétition trop fréquente des mêmes compositions; mais peu d'artistes l'ont égalé par la science et la force du dessin, le grandiose des caractères, l'énergie de la composition. Dans sa jeunesse, il avait peint des arabesques; mais il renonça de bonne heure à ce genre, et lorsque ces ornements devenaient nécessaires, il les faisait exécuter par son frère Cesare. Dans les nus, il se montra toujours fidèle aux traditions de l'école de Michel-Ange; mais il s'en éloigna quelquefois dans les draperies. Il dut le surnom de *Gratella* (Gril) à l'usage, qu'il avait appris

de Michel-Ange, et qu'il importa à Ferrare, de diviser en carrés les tableaux qu'il voulait réduire exactement. Il jouit de son vivant d'une grande réputation, et succéda dans la charge de peintre de la cour au Dossi qu'il avait aidé dans les peintures du plafond de la salle du conseil au palais ducal.

Les ouvrages de ce maître sont très-nombreux à Ferrare. Parmi ses fresques, nous ne trouvons guère à citer, après *Le Jugement dernier*, que deux voûtes de chapelle à Saint-Paul, et une *Madone* peinte au-dessus de la porte de l'église de la Consolazione. Ses principaux ouvrages sont, dans la cathédrale, *Sainte Catherine et sainte Barbe aux pieds de la Vierge*, et une *Circoncision*, qui a passé au noir; à Saint-Paul, *La Purification*, *La Résurrection* et *L'Annonciation*; à l'église du cimetière, l'*Exaltation de la Croix* et *Saint Christophe*, à l'huile; plusieurs *Sibylles et prophètes*, à la détrempe; à Santa-Maria-in-Vado, le *Baptême de Jésus-Christ*; à La Madonnina, *Saint Jérôme*; à Saint-Maurèle, une *Madone*; enfin, au Musée, *La Vierge avec sainte Lucie et saint Matthieu*; *Sainte Cécile*; une *Madone*, la *Nativité de la Vierge*, l'*Assomption*, et l'*Adoration des bergers*. Baruffaldi cite parmi ses bons ouvrages un tableau placé dans l'église de Finale, petite ville du duché de Modène. E. B—N.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — N.-L. Cittadella, *Guida di Ferrara*.

**GRATELOUP** (*Jean-Baptiste*), graveur français, né à Dax (Gascogne), en 1735, mort dans la même ville, le 18 février 1817. Il montra dès son enfance du goût pour les arts; mais occupé dans le commerce, il ne put d'abord consacrer à la gravure que ses moments de loisir. Il commença, en 1771, par le portrait de Bossuet, dans un genre de gravure imitant le lavis, mais avec des touches plus vigoureuses. Il devint conservateur du cabinet de minéralogie de sa ville natale. On lui doit aussi d'ingénieuses inventions, entre autres le collage des objectifs achromatiques avec le mastic en larmes, invention pour laquelle l'Académie des Sciences déclara, en 1791, que Grateloup méritait le maximum des récompenses nationales. Il excellait encore dans la peinture en émail. Parmi ses gravures, on cite le portrait de *Bossuet*, d'après Rigaud; celui de *Fénelon*, d'après Vivien; *J.-B. Rousseau*, d'après Aved; *Dryden*, d'après Kneller; *Le cardinal de Polignac*, d'après Rigaud; *Mlle Lecouvreur*, d'après Drevet; *Descartes*, d'après Hals, et *Montesquieu*, d'après Dassier. L. L—T.

Basan, *Suppl. au Dict. des Grav. anc. et modernes*.

* **GRATI** (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école bolonaise, né en 1681, mort en 1758. Élève de Gian-Giuseppe del Sole, il fut bon dessinateur et peintre très-soigneux; mais sous les autres rapports il ne s'éleva pas beaucoup au-dessus de la médiocrité. Ses principaux ouvrages à Bologne sont: *Sainte Anne instruisant la Vierge*, à San-Giacomo-Maggiore; et la *Madone avec saint Joseph*, *saint François*, *saint Gaétan* et une *Gloire d'anges* à Santa-Maria-Incoronata. E. B—N.

Crespi, *Felsina pittrice*. — Zanotti, *Storia dell' Academia Clementina*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti* et *Tre Giorni in Bologna*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

* **GRATIADEI** (*Mariano*), dit *Mariano da Pescia*, peintre de l'école florentine, né à Pescia (Toscane), vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut élève de Ridolfo Ghirlandajo, qui faisait de lui le plus grand cas, et qui, voulant lui donner une preuve de son estime, voulut que pour la chapelle de la Seigneurie au Palais Vieux, chapelle qu'il avait lui-même décorée de fresques, Mariano exécutât le tableau d'autel, une *Sainte Famille*. Le jeune artiste justifia pleinement la confiance de son maître; mais à peine avait-il terminé cette œuvre, dans laquelle il avait déployé autant de vigueur que de grâce, qu'il fut ravi à l'art par une mort prématurée avant d'avoir atteint sa trentième année.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

* **GRATIANO**, poëte et peintre italien, né à Trévise, et mort en 1594. On connaît de lui un ouvrage qui se rapporte aux traditions chevaleresques : *Di Orlando santo Vita et Morte* ... *venti milla christiani uccisi in Roncisvalle*; Trévise, 1597, in-12; Venise, 1609. G. B.

Quadrio, *Storia e ragione d'ogni Poesia*, t. IV, p. ...

* **GRATIANUS** (*Philippe-Christophe*), théologien allemand, né le 7 juillet 1742, à Ober... (comté de Limbourg), mort à Weinsberg, ... janvier 1799. Il fit ses études aux couvents de Blaubeuren et de Bebenhausen en Würtemberg, exerça ensuite différentes fonctions ecclésiastiques à Heilbronn (1767), à Neustadt en Würtemberg (1773), et à Offterdingen, et devint en 1795 intendant ecclésiastique supérieur et premier pasteur de la ville de Weinsberg. On lui doit les écrits suivants : *De Harmonia repraesentationum Dei realium*; Tubingue, ..., in-4°; — *De memorabilibus Justini Martyris Historicis atque dogmaticis*; ibid., 1766, in-... — *Versuch einer Geschichte über den Ursprung und die Fortpflanzung des Christenthums in Europa* (Essai historique sur l'origine et la propagation du christianisme en Europe); ibid., 1766-1773, 2 vol.; — *Geschichte von Pflanzung des Christenthums in den aus den Trümmern des rœmischen Kaiserthums entstandenen Staaten Europas* (Histoire de l'origine du christianisme dans les États de l'Europe qui se sont formés des débris de l'Empire Romain); Stuttgard, 1778-1779, 2 vol.; — *Grundlehren der Religion* (Principes fondamentaux de la Religion); Lemgo, 1787, 2 vol. R. L.

*Schwaeb. Magaz.*, 1777, p. 891-894. — Meusel, ... vol. IV, p. 287.

* **GRATIDIANUS** (*M. Marius*), orateur

main, fils de M. Gratidius, vivait vers 90 avant J.-C. On voit d'après son nom qu'il fut adopté par un Marius, probablement par le frère du grand Marius. C'était un orateur très-populaire, et capable de garder toute son assurance dans les assemblées les plus tumultueuses. Il fut deux fois préteur, et proposa un édit sur la monnaie (*edictum de re numaria*), accueilli avec faveur. Pendant les proscriptions de Sylla, il fut tué par Catilina, avec des raffinements de barbarie, et sa tête fut portée en triomphe à travers la ville. Cicéron était intimement lié avec lui. Y.

Cicéron, *Brut.*, 62 ; *De Leg.*, III, 16 ; *De Off.*, III, 16, 20 ; *De Petit. Cons.*, 3 ; *De Orat.*, I, 39 ; II, 65. — Ascon., *In Cic. in Tog. cand.*, p. 84, éd. Orelli. — Sénèque, *De Ira*, 3. — Pline, *Hist. Nat.*, XXXIII, 9.

* **GRATIDIUS** (*Marcus*), orateur romain, mort vers 101 avant J.-C. Il était originaire d'Arpinum. Sa sœur épousa M. Tullius Cicéron, grand-père du célèbre orateur. Celui-ci prétend que Gratidius avait beaucoup d'éloquence naturelle, et connaissait bien la littérature grecque. Gratidius, grand ami de l'orateur M. Antonius, l'accompagna dans sa préfecture de Cilicie, et il y fut tué, dans une rencontre contre les pirates.

Un autre *M. Gratidius*, probablement petit-fils du précédent, fut légat de Q. Cicéron en Asie. Y.

Cicéron, *De Legib.*, II, 16 ; Brutus, 45. — Valère Maxime, VIII, 5. — Jul. Obsequens, *Prodig.*, 104. — Drumann, *Gesch. Roms.*, vol. I, p. 41.

* **GRATIEN** (*Gratianus-Funarius*), père des empereurs Valentinien I et Valens, né à Cibalæ ou Cibalis, en Pannonie, et d'une fortune médiocre, vivait dans la première partie du quatrième siècle après J.-C. Sa force extraordinaire et son adresse pour tous les exercices physiques le firent admettre dans la milice, où il parvint jusqu'à la dignité de comte d'Afrique. Il en fut privé sur un soupçon de péculat. On lui donna pourtant dans la suite le commandement des troupes de Bretagne. Il remplit cette charge avec honneur, et retourna ensuite à Cibalis, finir ses jours dans la vie privée. Constance le dépouilla de ses biens, parce qu'il avait reçu chez lui Magnence, qui se préparait à usurper la pourpre impériale. Ce malheur ne l'empêcha pas d'être toujours fort estimé dans l'armée, et la considération des soldats pour lui fut une des causes qui les porta à élire empereur son fils Valentinien. Le sénat de Constantinople lui décerna une statue dès le commencement du règne de Valens, en 364. Y.

Ammien Marcellin, XXX, 7. — Aurelius Victor, *Epit.*, c. XXXXV. — Paul Diacre, *De Gest. Roman.*, lib. XI. — Tillemont, *Hist. des Emp.*, vol. V.

**GRATIEN** (*Gratianus Augustus*), empereur romain, fils de Valentinien par sa première femme Severa, né à Sirmium, en Pannonie, le 19 avril 359, assassiné à Lyon, le 25 août 383. En 366, lorsqu'il était encore *nobilissimus puer*, c'est-à-dire héritier présomptif, il fut créé consul, et le 24 août 367 il fut élevé par son père au rang d'auguste, à Ambiani ou Amiens en Gaule. L'année suivante, il accompagna Valentinien dans son expédition contre les *Alamanni*, et s'habitua ainsi à la guerre dès l'âge de dix ans. Son éducation fut très-soignée. Il eut pour précepteur le poëte Ausone, qu'il éleva plus tard au consulat. Lorsque Valentinien mourut, à Bregites ou Bergentio, maintenant Bregenz, sur le lac de Constance (17 nov. 375), les troupes, à l'instigation de quelques-uns de leurs officiers, appelèrent Valentinien II, enfant de quatre ans, demi-frère de Gratien, à partager l'empire avec lui: Gratien, suivant les historiens les plus autorisés, ne prit aucun ombrage de cette élection. Théophane et Zonaras prétendent au contraire qu'il en punit plus tard les auteurs. Quoi qu'il en soit, l'Empire d'Occident fut divisé entre les deux frères, et Gratien garda la Gaule, l'Espagne et la Bretagne. Mais le partage semble n'avoir eu lieu que pour la forme, car Valentinien II étant trop jeune pour régner, l'autorité resta tout entière aux mains de Gratien. Celui-ci semble avoir fait sa résidence habituelle à Treviri, maintenant Trèves. La première partie de son règne fut signalée par des guerres contre les barbares aux bords du Danube et en Illyrie, où Frigeridus, son général, défit les Taifales. Gratien lui-même se préparait à marcher au secours de son oncle Valens contre les Goths, lorsqu'il fut retenu en occident par une incursion des *Lentienses*, peuplade qui faisait partie de la grande confédération des *Alamanni*. Les envahisseurs, au nombre de 40,000 ou, selon d'autres historiens, de 70,000, furent défaits à Argentovaria ou Argentaria (près de Colmar en Alsace), vers le mois de mai 378, par les généraux romains Nannienus et Mellobaudes, guerrier franc qui occupait la place de comte des domestiques. Cette victoire amena la soumission des *Lentienses*, et Gratien s'avança vers l'orient; mais il apprit en route la défaite et la mort de son oncle Valens, tué à la bataille d'Andrinople, au mois d'août 378. Gratien, héritier de l'Empire d'Orient et ne se sentant pas la force de défendre tant de provinces contre les barbares, fit venir d'Espagne le comte Théodose, le prit pour collègue le 19 janvier 379, et lui confia l'empire d'Orient. Il autorisa certaines tribus germaniques à s'établir dans la Pannonie et dans la haute Mœsie. Il envoya ses deux généraux, Bauto et Arbogaste, au secours de Théodose, attaqué par les Goths, et lui-même conclut un traité avec ces barbares.

Les païens et les chrétiens s'accordent sur les belles qualités de ce prince. Il était bien fait de sa personne et doué d'un caractère bienveillant et aimable. Soumis à ses professeurs, il avait profité de leurs leçons et joignait à l'éloquence naturelle beaucoup d'instruction. Il cultivait la poésie jusque dans les camps, et Ausone prétend qu'Achille avait trouvé en lui un Homère romain. Il était pieux, chaste, tempérant. Son défaut était de manquer de force et de céder trop facilement à l'influence des autres. C'est ainsi

qu'il commit des actes d'une sévérité étrangère à son caractère. A l'instigation de sa mère, il fit, au commencement de son règne, tuer Maxime, préfet du prétoire en Gaule, Simplicius et d'autres officiers de son père. On ne sait quelle part il eut au meurtre du comte Théodose, en 376 ; on croit qu'il ne l'ordonna pas, et qu'il en punit même les auteurs. Sa piété et sa condescendance pour les ecclésiastiques et particulièrement pour saint Ambroise le rendirent persécuteur. Il révoqua l'édit de liberté de conscience que Valentinien I[er] avait sagement accordé à ses sujets. On ne peut que l'approuver, puisqu'il était chrétien, de n'avoir pas voulu porter les insignes de souverain pontife ; mais il eut tort de spolier le culte vaincu, de faire enlever du sénat l'autel de la Victoire, de confisquer les propriétés des temples, de dépouiller les prêtres païens et les vestales de leurs privilèges ; il eut tort surtout de bannir par un édit tous les hérétiques. Cette mesure, heureusement impraticable, aurait achevé de dépeupler l'empire et en eût précipité la chute ; on croit qu'elle n'eut pas même un commencement d'exécution.

Ce zèle excessif excita beaucoup de mécontentement. Le jeune empereur se livrait d'ailleurs à des amusements peu dignes de son rang ; il passait toutes ses journées à tirer de l'arc et à tuer des bêtes dans un parc. On lui reprochait aussi de s'entourer exclusivement d'Alains, de porter leur costume. Par cette conduite, il s'aliéna son armée. L'usurpateur Maxime, proclamé empereur par les légions de Bretagne, débarqua en Gaule. Gratien, vaincu dans une bataille près de Paris, fut abandonné de ses soldats. Il s'enfuit dans la direction de l'Italie ; malheureusement il s'arrêta à Lyon, trompé par les promesses du gouverneur de cette ville. Andragathius, que Maxime avait envoyé à sa poursuite, l'atteignit et le fit tuer. Zosime, par une erreur peu explicable, le fait mourir à Singidunum (maintenant Belgrade).

Gratien fut marié deux fois : la première, vers 374 ou 375, à la fille de l'empereur Constance II, Flavia Maxima Constantia ; il en eut un fils, dont on ne sait rien. Il épousa en secondes noces Læta, qui lui survécut. L. J.

Ammien Marcellin, XXVII, 6 ; XXVIII, 1 ; XXIX, 6 ; XXX, 10 ; XXXI, 9, 10. — Aurelius Victor, *Epit.*, 46, 47, 48. — Orose, VII, 32, 33, 34. — Zosime, VI, 12, 19, 24, 34-36. — Zonaras, XIII, 17. — Marcellin, Prosper d'Aquitaine, Prosper Tiro, *Chronica*. — Idace, *Chronicon* et *Fasti*. — Théophane, *Chronographia*, vol. I, p. 95, 106, éd. de Bonn. — Socrate, *Hist. eccles.*, IV, 31 ; V, 2, 11. — Sozomène, *Hist. eccl.*, VI, 36 ; VII, 1, 13. — Rufin, II, 63. — Themistius, *Orat.*, XIII. — Ausone, *Epigr.*, I, 2 ; *Gratiarum Actio pro consulatu*. — Saint Ambroise, *De Fide prolog. epistolæ*, 11, 17, 21 ; *Consolatio de obitu Valentin.*, c. 79, édit. des Bénédict. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. V. — Gibbon, *Hist. of Decline and Fall of the Roman Empire*, 26-27. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. VIII, p. 157.

**GRATIEN**, usurpateur de la pourpre impériale, vivait au commencement du cinquième siècle. Il prit le titre d'empereur après le meurtre de Marcus. On ne sait rien de sa vie avant son avénement, sinon qu'il était citoyen d'un municipe breton (*municeps Britanniæ*). Comme il fut élu par des soldats, on peut croire qu'il était soldat lui-même. Après quatre mois de règne en 407, il fut égorgé par ceux même qui l'avaient élevé au trône, et eut Constantin pour successeur. Y.

Olympiodore, dans Photius, *Bibl.*, cod. 80. — Zosime, VI, 2. — Orose, VII, 40. — Sozomène, *Hist. eccl.*, IX, 11. — Beda, *Hist. eccl.*, I, 11.

**GRATIEN**, célèbre canoniste italien, né vers la fin du onzième siècle, mort vers le milieu du douzième. Les documents du couvent où il passa une grande partie de sa vie ayant été détruits, on ne connaît presque aucun détail biographique sur Gratien. Des auteurs de la fin du moyen âge, qui ne méritent pas grande confiance, le font naître à Chiusi (Toscane), d'autres à Carraria près d'Orvieto. Il est à peu près certain que Gratien prit l'habit religieux dans le monastère de Classe, près de Ravenne, monastère alors sous la règle des Camaldules. Il entra ensuite au couvent de Saint-Félix de Bologne, également régi par la règle des Camaldules, et il y rédigea son *Decretum*. Au rapport de Robert du Mont-Saint-Michel, contemporain de Gratien, celui-ci fut plus tard nommé évêque de Chiusi ; ce fait est relaté aussi par un biographe italien du quatorzième siècle. Cet auteur ajoute que Gratien aurait fait remettre le *Decretum* au pape par un prélat, lequel se serait attribué l'honneur d'avoir composé ce livre ; mais la fraude ayant été découverte, le pape aurait conféré à Gratien l'évêché de Chiusi. Il ne reste aucun document constatant les fonctions épiscopales de Gratien ; aussi Ughelli ne le cite-t-il pas dans la série des évêques de Chiusi. Le moyen de concilier cette contradiction, c'est d'admettre que Gratien est mort peu de temps après avoir été nommé évêque, sans laisser de trace de son administration. On n'a pas pu jusqu'ici préciser d'une manière certaine l'époque dans laquelle Gratien a composé son *Decretum*. Huguccio, moine de Saint-Félix, qui a probablement connu Gratien, nous apprend que le *Decretum* fut rédigé à l'époque où le pape Alexandre III était encore professeur de théologie à l'université de Bologne ; or Alexandre fut élu à la papauté en 1159, après avoir été neuf ans cardinal. Le *Decretum* n'a donc pu être écrit après 1150. D'un autre côté, Gratien cite les décisions du concile de Latran de 1129 ; il a donc dû rédiger son livre de 1129 à 1150. Le passage, dans lequel Gratien parle d'Adelin, évêque de Reggio, de 1129 à [illegible] n'apporte pas de nouvelles lumières sur l'époque de la rédaction du *Decretum*, comme l'a bien prouvé Savigny dans le t. IV de son *Histoire du Droit Romain au moyen âge*. La conclusion tirée de ce passage par Sarti, laquelle consiste à fixer l'année 1141, comme étant

dans laquelle Gratien aurait terminé son ouvrage, n'est pas en accord avec les plus anciens manuscrits.

Le *Decretum* a fait époque dans l'étude du droit canonique. Les matériaux de la législation ecclésiastique étaient devenus si nombreux, qu'il était nécessaire d'y établir de l'ordre pour en saisir l'ensemble aussi bien que les détails. Bien avant Gratien, au dixième et au onzième siècle, on avait essayé de remédier à cet inconvénient par de nombreuses collections de textes du droit canonique. Mais elles péchaient toutes par un manque complet de méthode; de plus, elles ne contenaient aucune explication des textes qui s'y trouvaient réunis. Or, les interprétations étaient devenues indispensables, à cause des nombreuses contradictions entre les différents canons, les unes seulement apparentes, les autres tenant aux changements qu'avait éprouvés la discipline ecclésiastique. A défaut d'un commentaire qui levât ces antinomies, les divers diocèses commençaient à adopter chacun un droit particulier fondé sur des coutumes locales. Gratien voulut empêcher que cet état de choses, constaté par Sicard et Étienne de Tournay, ne se consolidât, et il y réussit; son œuvre a ramené à l'unité le droit canonique. Le *Decretum* n'est pas une simple compilation, comme l'étaient les collections précédentes, c'est un système raisonné. Gratien a puisé les textes qu'il coordonne, pour la plupart, dans les travaux de ses devanciers, notamment dans ceux de Burchard de Worms et d'Anselme de Lucques, sans cependant les copier servilement; car à plusieurs reprises nous le voyons corriger des erreurs échappées à ces auteurs. C'est bien de lui que provient le titre significatif de *Discordantia concordantia Canonum* donné à son travail, ainsi que l'établit Savigny dans le t. III de son *Histoire du Droit Romain au moyen âge*. Mais les contemporains de Gratien déjà, notamment Alexandre III, désignèrent son ouvrage par un autre nom, celui de *Decreta*, qui se changea depuis en *Decretum*. Il fait allusion à ce que Gratien, en tête de chaque texte, cité par lui, en résume la substance en quelques mots sous forme de *décret*. Ces textes sont de natures diverses; ce sont des canons des conciles généraux et provinciaux, des *Décrétales*, les unes fausses, les autres authentiques, des fragments tirés des écrits des Pères de l'Église, surtout de saint Augustin, des extraits de l'*Ordo Romanus*, du *Pontificalis*, du *Liber diurnus*, du droit romain et de différents pénitenciers, enfin des morceaux de plusieurs ouvrages d'histoire, tels que ceux de Ruffin et de Cassiodore.

Le *Decretum* se compose de trois parties appelées du temps de Gratien *De Ministeriis*, *De Negotiis* et *De Sacramentis*, désignés plus tard par : *Distinctiones*, *Causæ* et *De Consecratione*. La première partie fut divisée en cent et une *distinctiones*, non par Gratien lui-même, mais par Paucapalea, son disciple. Dans les vingt premières se trouvent exposés les principes régissant les matières générales du droit, ses sources, l'autorité respective des décisions des conciles, des décrétales, des édits des princes, de la coutume, etc. Les soixante-et-onze autres *distinctiones* donnent des détails sur la législation canonique à l'égard des personnes ecclésiastiques, de leur élection et de leur ordination ainsi que sur la discipline de l'Église. La seconde partie du *Decretum* a surtout rapport à l'application pratique du droit et à la procédure. Elle fut divisée par Gratien lui-même en trente-six *causæ*; dans chacune d'elles il se pose un certain nombre de questions de droit, et il les résout après avoir cité et discuté les arguments pour et contre. C'est surtout dans cette partie qu'on reconnaît l'immense différence qui existe entre le *Decretum* et les collections antérieures. Dans les *Causæ*, Gratien introduit le premier dans le droit canon la méthode scolastique. On doit lui tenir compte de la difficulté de cette entreprise et ne pas le censurer outre mesure, lorsqu'il intercale par exemple au milieu de la trente-troisième *causa* un *Tractatus de Pœnitentia*, divisé en sept *distinctiones*, lequel ne se rattache qu'à une phrase isolée de cette *causa*. La troisième partie du *Decretum*, enfin, concerne plusieurs points de la liturgie; elle fut divisée en cinq *distinctiones* par Paucapalea.

Le plan suivi par Gratien laisse, comme on le voit, beaucoup à désirer. Mais au douzième siècle les défectuosités de la disposition du *Decretum* ne frappèrent personne; on ne songea qu'à l'utilité incontestable de ce recueil. En peu d'années il éclipsa complétement toutes les collections précédentes; la seule qui fut composée postérieurement, celle du cardinal Laborans, n'eut aucun retentissement. On a voulu expliquer ce succès rapide en prétendant que le *Decretum* prêtait de nouveaux arguments à la puissance du pape; mais il contient bien moins d'extraits des fausses décrétales que les compilations de Burchard et d'Ives de Chartres. Les souverains pontifes n'ont pas contribué directement à accréditer l'œuvre de Gratien; jamais aucun d'eux ne l'a reconnu officiellement comme un texte légal. Du reste, le *Decretum* ne fut considéré à aucune époque du moyen âge comme ayant l'autorité d'un code; à plusieurs reprises les commentateurs traitent de fausses ou de superficielles les opinions de Gratien. Mais l'école de Bologne, alors le centre des lumières en Europe, reconnut dans le *Decretum* le résumé le plus complet et le plus méthodique alors de la jurisprudence canonique; elle l'adopta comme base pour l'enseignement, et toute la chrétienté suivit l'exemple de Bologne. Sous tous les rapports ce n'était que justice; car Gratien est le véritable créateur de la science du droit canonique, qui avant lui n'était enseignée qu'accessoirement dans les cours de théologie. Ce fut Gratien qui

le premier se mit à faire des leçons sur le droit canon, comme formant un corps de doctrine à part, et cela dans son couvent de Saint-Félix de Bologne. Ses disciples Paucapalea, Omnibonus ainsi que Huguccio continuèrent à professer sur ce sujet dans le même couvent. Leurs cours ayant eu beaucoup de retentissement, des chaires de droit canon furent créées à l'université de Bologne dans la seconde moitié du douzième siècle. Le *Decretum* étant devenu le manuel consacré pour ce nouvel enseignement, les disciples de Gratien déjà commencèrent à le commenter. Les rares manuscrits qui n'ont pas de notes peuvent être considérés comme des copies faites très-peu de temps après Gratien. Les premiers commentaires furent intercalés dans le texte, dont ils sont distingués par le nom de *palea*, qui provient vraisemblablement de celui du plus ancien disciple de Gratien, Paucapalea. La séparation entre l'œuvre de Gratien et celle de ses interprètes fut toujours marquée, et jamais ceux-ci n'essayèrent d'interpoler ou de falsifier le texte du *Decretum;* tout ce que Grandi a cru avoir prouvé sur ce point est insoutenable. Il y a bien dans certains manuscrits des passages qui manquent et qui pourraient sembler avoir été ajoutés plus tard; mais la raison de leur absence est donnée à plusieurs reprises dans ces mêmes manuscrits par les mots *non legitur*, c'est-à-dire que ces passages n'avaient pas été copiés parce qu'ils n'étaient pas ordinairement expliqués dans les leçons des professeurs. Ces derniers continuèrent à faire l'un après l'autre sur le *Decretum* des commentaires plus ou moins étendus, dont l'un des plus précieux est celui d'Huguccio, écrit dans la seconde moitié du douzième siècle. Il n'est pas imprimé; un bon manuscrit s'en trouve à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 3892, un autre, sous le n° 2280, à la Bibliothèque du Vatican. Vers la fin du moyen âge les *gloses* ou interprétations étaient devenues aussi nombreuses pour le *Decretum* qu'elles l'étaient pour les Pandectes, et le texte primitif disparaissait sous le poids des explications. Et cependant on n'y trouvait nulle part un contrôle critique des sources où Gratien avait puisé; c'est pour cela que Pie IV nomma une commission, désignée depuis par le nom de *correctores romani*, pour faire la révision exacte des textes cités par Gratien. En 1580, sous le pontificat de Grégoire XIII, cette commission termina son travail, dont elle s'acquitta avec beaucoup d'habileté; deux ans après le *Decretum*, tel qu'elle l'avait corrigé, fut publié à Rome in-fol., en tête du *Corpus Juris canonici*, dont il forme la première partie. Le *Decretum*, qui se trouve naturellement dans toutes les éditions du *Corpus Juris canonici*, a aussi été imprimé très-souvent à part. On distingue les éditions glosées de celles qui ne le sont pas, et ensuite celles d'avant 1582 de celles qui furent publiées depuis avec les corrections de la commission romaine. La première édition est de Strasbourg, 1471, in-fol.; soixante-six autres suivirent dans l'espace d'un siècle et demi. Parmi elles nous citerons: celle de Venise, 1501, in-fol., qui est très-remarquable en ce qu'on y note déjà la plupart des fausses décrétales comme telles; Lyon, 1548 et 1560, in-fol., par les soins de Hugues a Porta; Lyon, 1559, in-4°, par les soins de Dumoulin; ibid., 1585, in-8°, avec des notes d'Haloandre; Paris, 1570, 2 vol. in-8°, avec des notes de Contius; Venise, 1615, in-4°; Paris, 1622, in-fol., la dernière édition à part. Le meilleur texte du *Decretum* se trouve aujourd'hui dans l'édition du *Corpus Juris canonici* donnée par Richter; Leipzig, 1833-1839, in-4°.

Parmi les commentaires sur l'ouvrage de Gratien nous signalerons: Joan. a Turrecremata, *Commentarii super toto Decreto*; Lyon, 1519 et 1520, 3 vol. in-fol.; Venise, 1578, 4 vol. in-fol.; Bellemera, *Remissarius, seu commentarii in Gratiani Decretum*; Lyon, 1550, 3 vol. in-fol.; Berardus, *Gratiani Canones genuini ab apocryphis discreti, corr[illegible] ad emendatiorem codicum fidem exa[illegible] difficiliores commoda interpretatione il[illegible] trati*; Turin, 1752, 4 vol. in-4°: ouvrage p[illegible] de recherches savantes. Ernest Grégoire.

Sarti, *De claris Archigymnasii Boniensis Profe[illegible]bus*, t. I, p. 247. — J.-A. Riegger, *De Gratiano au[illegible] Decreti*; dans les *Opuscula academica* de Riegg[illegible] J.-A. Riegger, *De Gratiani Collectione Canonum ill[illegible] methodo ac mendis*. — Fr. Florens, *Dissertatio de n[illegible] atque auctoritate Collectionis Gratiani*. — J.-B. [illegible]mer, *De varia Decreti Gratiani fortuna* (en tête [illegible] dition du *Corpus Juris canonici* de Bœhmer). — S[illegible] *Beitraege zur Geschichte Gratians*; dans le [illegible] *für Kirchenrecht*; Leipzig, 1778. — Ant. Augusti[illegible] *emendatione Gratiani Dialogorum libri duo*. — Id[illegible] *De spuriis in Gratiano canonibus*. — A.-L. Richt[illegible] *trage zur Kenntniss der Quellen des canonisch[illegible]chts*. — A. Theiner, *Disquisitiones criticæ in pr[illegible] canonum et decretalium collectiones*. — [illegible] *Le Droit canonique dans ses sources*.

**GRATIEN** (*Jean-Baptiste*), évêque c[illegible]tionnel et théologien français, né en 1747, à [illegible] ou à Crescentin, mort à Rouen, le 4 juin [illegible] Il était lazariste, et dirigea depuis 1782 le [illegible] séminaire de Beaul près de Chartres, jus[illegible] fermeture de cet établissement, en 1790. I[illegible] souvent consulté par les prêtres dont il a[illegible] l'instituteur, et ses décisions étaient resp[illegible] parce qu'on était « accoutumé à l'écouter c[illegible] un oracle et à le suivre comme un guide sûr [illegible]périmenté (1) ». Toutefois on le soupçonnait [illegible]cliner vers le jansénisme. A la fin de 1790 G[illegible] alla à Paris trouver son évêque, Jos. de L[illegible] qui siégeait à l'Assemblée constituante, [illegible] promit, dit-on, de lui rester fidèle et de ne p[illegible]serter l'orthodoxie. Mais à peine rentré à Ch[illegible] il se prononça hautement pour la constitu[illegible]

(1) *Observations sur les écrits des nouveau[illegible] teurs et en particulier sur deux ouvrages de M.* [illegible]*tien, prêtre*, pag. 2, et *Panégyrique de saint Vincent [illegible] Paul*, par l'abbé Brière, curé de la cathédrale de Char[illegible] Chartres, 1855, in-8°, pag. 82.

vile du clergé. Il s'unit avec Nicolas Bonnet, curé de la paroisse Saint-Michel, septuagénaire nommé par les électeurs évêque du département d'Eure-et-Loir le 10 février 1791, et institué canoniquement peu de temps après par Gobel, évêque métropolitain de Paris. Gratien accepta les fonctions de vicaire de la cathédrale de Chartres, et les remplissait encore le 31 mai 1791. Son exemple entraîna plusieurs prêtres, et entre autres P. Laurent Rebzé, qui devint vicaire épiscopal, Chauveau, Forestier, Gougis, Huet, Pétion, Tabourier, etc., qui entrèrent en communion avec Bonnet, tandis que M. de Lubersac fuyait en Angleterre, suivi par beaucoup de chanoines et prêtres. Au commencement de 1792 Gratien fut élu évêque du département de la Seine-Inférieure; il reçut l'investiture canonique le 12 mars de la même année, et se mit à organiser le culte dans ce département de concert avec les prêtres qui avaient adhéré à ses principes. En même temps il publia sur *la continence* des prêtres une instruction pastorale qui fit une vive sensation parmi le clergé orthodoxe et qui frappa de stupeur les prêtres assermentés; mais le 14 août 1792 cet écrit fut dénoncé à l'Assemblée législative, par Lejosne, qui demanda que le ministre de la justice ordonnât aux tribunaux de poursuivre cet évêque, et de plus que tous les ministres de la religion qui publieraient des écrits contraires aux droits de l'homme et aux lois fussent privés de leur traitement (1). Cette motion fut suivie du renvoi au comité de législation, où l'affaire s'est apaisée. Le 19 juillet 1797, Moulis, un des grands-vicaires de Gratien, présida, dans la cathédrale d'Évreux, une espèce de synode composé de prêtres assermentés et mariés, qui nommèrent seize grands vicaires pour gouverner l'église d'Évreux et entre autres Fresnay et de Narbonne, prêtres qui protestèrent contre leur nomination, par une circulaire, du 25 du même mois, adressée aux ecclésiastiques et aux fidèles du diocèse d'Évreux, en rappelant qu'ils ne se regardaient pas comme les vicaires de Gratien. Dans ce même synode, Gratien fut nommé député au concile qui devait se tenir à Paris au mois d'août, afin de nommer des évêques constitutionnels; il remplit son mandat, et figura dans ce concile. On a de lui : *Traité ecclésiastique sur les contrats usuraires*, en latin; Chartres, 1790, in-8°; — *Exposition de mes sentiments sur les vérités auxquelles on prétend que la constitution civile du clergé donne atteinte, et Recueil d'autorités et de réflexions qui la favorisent*; 1791, in-8°. Cet écrit, divisé en six articles, a provoqué, de la part d'un anonyme, des « *Remarques* », Chartres. Fr. Durand, 31 pag. in-8°, et *Première lettre à M. Gratien sur son apologie du serment civique par un curé du diocèse de Chartres*, signée : le curé de S.-A. D. F.; année 1791; — *Défense de l'Exposition de mes sentiments, ou réponse à M. le curé de F. datée de Chartres le 31 mai 1791*; Chartres, in-8° : Gratien y soutient que l'Assemblée nationale, où toutes les parties de l'Église gallicane sont représentées, a été compétente non-seulement pour abolir le concordat, mais encore pour y substituer une discipline conforme à la discipline primitive. Le curé de S.-A. D. F. a riposté par des *Observations sur les écrits des nouveaux docteurs et en particulier sur deux ouvrages de M. Gratien, prêtre*; Paris, in-8°; — *Lettre théologique sur l'approbation et la juridiction des confesseurs*; Chartres et Paris, 1791, in-8°; — *Lettre pastorale*; Rouen, 1792, in-8°; — *Instruction pastorale sur la continence des ministres de la religion*; 1792, in-8°; — *Contraste de la réformation anglicane par Henri VIII, et de la réformation gallicane par l'Assemblée constituante*; Chartres, 1791, in-8°; — *La Vérité de la Religion chrétienne démontrée par les miracles de Jésus-Christ*. Gratien se proposait de démontrer dans un écrit spécial « la légitimité des prélats constitutionnels »; on ignore s'il l'a fait. ROULLIER.

Barbier, *Dict. des Anonymes*, n° 3625, et tom. IV, p. 212. — *Collect. précieuse*, tom. X, à la Bibl. pub. de Chartres. — *Souvenirs et journal d'un bourgeois d'Évreux*; Évreux, 1850, pag. 122-3.

GRATIEN. *Voy.* MONTFORT.

GRATIUS FALISCUS, poëte didactique romain, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. On a de lui un poëme sur la chasse. L'auteur et l'ouvrage ne sont désignés qu'une seule fois dans un écrivain de l'antiquité. Cet écrivain est Ovide, qui parle de Gratius comme d'un contemporain, et le cite à côté de Virgile dans les vers suivants (*Pont.*, IV, 16, 33) :

Tityrus antiquas et erat qui pasceret herbas,
Aptaque venanti Gratius arma daret.

Joseph Scaliger a vu dans un passage de Manilius une allusion à Gratius; mais, comme l'a prouvé Barthius, rien n'est plus douteux que cette allusion. Wernsdorf a essayé de remédier par des conjectures au silence des anciens; de toutes ces conjectures une seule a quelque vraisemblance, c'est celle qui, d'après le nom de Gratius, fait de ce poëte un esclave et un affranchi. Barthius donne à Gratius le surnom ou l'épithète de Faliscus, sur l'autorité d'un manuscrit qui n'a jamais été vu de personne, et dont l'existence a été révoquée en doute. Ce surnom semble provenir d'une mauvaise interprétation d'un vers où Gratius dit :

At contra nostris imbellia lina Faliscis.

Le contexte prouve que dans ce passage Gratius n'entend point désigner les Falisques en particulier, mais toute la nation italienne qu'il oppose aux peuples étrangers. Il faut donc renoncer à rien savoir sur Gratius, sinon qu'il vivait du temps d'Auguste et qu'il composa un poëme intitulé : *Cynegeticon liber*, en cinq cent quarante

(1) *Réimpr. de l'anc. Moniteur*, tom. XIII, pag. 480.

vers hexamètres. L'auteur indique quel est l'équipement du chasseur, les divers moyens de se procurer, de préparer et de conserver les instruments de cet exercice. Parmi ces instruments du chasseur (*arma*) sont compris non-seulement les filets, les piéges, les lacets, les dards, les épieux, mais aussi les chevaux et les chiens. Gratius consacre même à ces animaux plus de la moitié de son poëme. La diction de Gratius est pure et digne du siècle d'Auguste, mais ses constructions sont souvent embarrassées; et comme le texte des *Cynegetica* nous est arrivé corrompu et mutilé, bien des passages sont très-difficiles à comprendre. Gratius s'est surtout inspiré de Xénophon; il a mis aussi à contribution des sources anciennes aujourd'hui perdues, telles que Dercyllus l'Arcadien et Hagnon de Béotie. Son ouvrage tomba bientôt dans un oubli si profond que Némésien, qui écrivit plus tard sur le même sujet, put se vanter de « boire à des coupes nouvelles, et d'entrer dans un sentier qui n'avait jamais été foulé ». Les *Cynegetica* nous ont été conservées dans un seul manuscrit que Sannazar trouva en France vers 1503 et porta en Italie, et qui après avoir fait partie de la collection de De Thou se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris. Janus Vlitius découvrit une seconde copie des cent cinquante-neuf premiers vers, dans un manuscrit des *Halieutica* d'Ovide. L'édition princeps des *Cynegetica* fut imprimée à Venise, en février 1534, par Alde Manuce, dans un volume in-8°, contenant les *Halieutica* d'Ovide, les *Cynegetica* et le *Carmen bucolicum* de Némésien, les *Bucolica* de Calpurnius Siculus et la *Venatio* d'Adrien, et réimprimé à Augsbourg, au mois de juillet de la même année. Les meilleures éditions des *Cynegetica* sont celles de Burmann, dans les *Poetæ Latini minores*, Leyde, 1731, vol. 1er; et de Wernsdorf dans le recueil qui porte le même titre. R. Stern en a donné à Halle en 1832 une édition critique, et M. Haupt l'a fait paraître à Leipzig en 1838, en le réunissant aux deux auteurs avec lesquels il avait été publié en 1538. Les *Cynegetica* ont été traduites en vers anglais, par Christophe Wase, Londres, 1654; en vers allemands, par S.-E.-G. Perlet, Leipzig, 1826; en prose française, par M. Jacquot, dans la collection publiée sous la direction de M. Nisard. Il a paru aussi une traduction des *Cynegetica* dans la *Bibliothèque Latine Française* de Panckoucke. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Latina* (édit. d'Ernesti), t. I, p. 474. — Harles, *Introductio in notitiam literaturæ romanæ*, t. I, p. 406. — Wernsdorf, *Prolegomena in Grat. Falis.* — Mueller, *Einleitung in die latein. Schriftsteller*, IV, 210.

**GRATIUS** (*Ortwinus*), célèbre théologien allemand, né au quinzième siècle, à Holtwick, dans le diocèse de Munster, mort à Cologne, le 22 mai 1541. Son vrai nom était *Graës*. Il fit ses études à Deventer, sous la direction du savant Alexandre Hegius. En 1509 il devint professeur au collége de Kuick à Cologne; il y fut nommé, en 1511, *declamator quodlibetarius*. Il entra alors dans les ordres. Ayant pris hautement la défense de Hogstraten contre Reuchlin, il devint le point de mire des railleries de Hutten, qui lui adressa la plupart des lettres connues sous le titre de *Litteræ obscurorum Virorum*. Gratius y était dépeint comme un ignorant, ne sachant pas même les premiers éléments du latin. Il essaya de répondre; mais il ne put lutter contre la verve satirique de Hutten et de Busche, qu'il avait eu l'imprudence de blesser en parlant mal d'un de ses ouvrages. On a de lui : *Orationes quodlibeticæ perjucundæ*; Cologne, 1508, in-4° : c'est un recueil de dix discours sur les diverses branches des connaissances humaines; — *Criticomastix Peregrinationis Ortwini Gratii ad Petrum Ravennatem, in quo multa de viri illius laudibus*; Lyon, 1511, in-8°; — *Lamentationes obscurorum Virorum*; Cologne, 1518, in-4°; — *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum, in quo continetur concilium Basileense*; Cologne, 1535, in-fol.; Londres, 1690, 2 vol. in-fol., par les soins d'Édouard Brown; cet ouvrage, qui fut mis à l'*index*, contient en outre soixante-six pièces intéressantes concernant le concile de Bâle; — *Triumphus B. Job, versu elegiaco*; Cologne, 1537, in-fol.; — *Gemmæ prænosticationum*; Cologne, 1577, in-4°. E. G.

Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — D. Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VIII, p. 241. — Hartzheim, *Bibl. Coloniensis*.

**GRATTAN** (*Henri*), homme d'État et orateur anglais, né à Dublin, en 1750, mort à Londres, le 14 mai 1820. Il fut élevé dans la religion protestante, à laquelle appartenait son père, avocat au barreau de Dublin et représentant de cette ville dans la chambre irlandaise des communes. Après avoir fait de brillantes études au collége de La Trinité dans sa ville natale, il alla à Londres suivre les cours de droit de Middle-Temple. De retour à Dublin, il débuta au barreau en 1772. En 1775 il entra dans le parlement irlandais, sous les auspices de lord Charlemont, comme député du bourg de Charlemont. L'Irlande avait alors contre l'Angleterre des griefs légitimes et nombreux, même de la part des protestants, qui formaient cependant une classe privilégiée, et le moment semblait favorable pour obtenir l'abrogation ou la réforme des lois qui faisaient de l'Irlande une terre vassale et frappaient d'incapacité politique les catholiques, c'est-à-dire la majorité de ses habitants. L'Angleterre, engagée dans une lutte dangereuse contre ses colonies d'Amérique, devait craindre de pousser à bout l'Irlande et d'y provoquer une insurrection plus redoutable encore que celle des États-Unis. Grattan fit donc preuve de patriotisme et d'habileté en mettant sa brillante et nerveuse éloquence au service d'une cause dont le triomphe était légitime

et probable. Les premières années de sa vie parlementaire furent consacrées à une guerre, souvent heureuse, toujours énergique, contre les abus de la suzeraineté anglaise; enfin, en 1780, il obtint du parlement la mémorable déclaration que le roi, les lords et les communes d'Irlande avaient seuls le droit de faire des lois obligatoires pour ce pays. C'était poser en principe l'indépendance de l'Irlande. Cet acte décisif valut à Grattan une immense popularité. On proposa dans le parlement de lui voter une somme de 100,000 livres sterling comme témoignage de la reconnaissance nationale pour ses éminents services, et si cette somme fut réduite de moitié, ce fut sur sa demande expresse. Une faveur aussi éclatante excita l'envie. Des collègues de Grattan, qui ne l'égalaient pas en talent, voulurent du moins le surpasser en audace patriotique. Ils en trouvèrent bientôt l'occasion. La déclaration de 1780 était dirigée contre l'acte (le sixième de Georges I$^{er}$) dans lequel le parlement britannique décidait qu'il avait le droit de faire des lois obligatoires pour l'Irlande. Grattan pensait qu'il fallait se contenter du rappel de cet acte ou statut, sans exiger de la Grande-Bretagne une reconnaissance formelle de l'indépendance politique de l'Irlande; plusieurs de ses collègues au contraire prétendaient qu'un simple rappel du statut serait illusoire, si on n'y joignait pas des garanties explicites. Cette opinion, plutôt inopportune que fausse, trouva un ardent avocat dans le député Flood, qui railla la modération de Grattan, son patriotisme bien affaibli depuis qu'il avait été si richement récompensé, et le représenta même comme vendu au pouvoir anglais. Ces déplorables personnalités amenèrent un duel entre les deux députés, et réjouirent le ministère britannique, heureux de voir ses adversaires s'entre-déchirer. Flood, battu dans le parlement, eut pour lui la majorité de la nation, et la popularité de Grattan souffrit une grave atteinte. Sa vigoureuse opposition aux propositions d'Orde lui rendirent la faveur publique. Orde demandait que le parlement irlandais s'engageât à donner son assentiment à toutes les mesures du parlement britannique relatives aux affaires commerciales. Accepter une pareille prétention, c'était reprendre la chaîne dont on s'était délivré cinq ans plus tôt. Grattan, voyant son œuvre menacée, la défendit avec une énergie qui fit d'autant plus d'effet, qu'elle venait d'un homme récemment accusé de trop de modération. Ces nobles efforts, couronnés de succès et d'autres actes du même genre, replacèrent Grattan à la tête des orateurs les plus aimés du pays. Dublin le choisit pour député en 1791. Un fait qui honore infiniment la mémoire du représentant de Dublin, lui enleva encore la popularité. Au milieu d'une assemblée de protestants, et protestant lui-même, il demanda avec insistance l'émancipation des catholiques. Il n'en fallut pas davantage pour soulever contre lui tous ceux que leur religion investissait du privilége électoral, et en se retirant volontairement du parlement, en 1798, il s'épargna un échec à peu près certain. Un autre motif plus puissant que la crainte de n'être pas réélu l'écartait de l'arène politique. Il ne voulait agir que par des moyens légaux. Voyant que de part et d'autre, après le rappel de lord Fitz-William, on renonçait aux mesures conciliatrices pour tenter la chance des armes, il se tint à l'écart d'un mouvement dont il prévoyait le funeste résultat. L'insurrection irlandaise fut écrasée, et Pitt profita de sa victoire pour consommer l'union de l'Irlande avec l'Angleterre. Cette mesure, dans les circonstances actuelles, mettait en danger la nationalité irlandaise. Grattan, élu pour Wicklow avec mission expresse de s'y opposer, ne put empêcher le parlement irlandais d'adopter le projet de Pitt. L'union fut votée; et les députés de l'Irlande durent siéger désormais à Westminster et non plus à Dublin. Sur ce nouveau théâtre, où il parut en 1805, comme représentant du bourg de Melton, puis, à partir de l'année suivante, comme député de Dublin, Grattan montra la même fermeté généreuse et modérée qui l'avaient distingué dans sa patrie. La grande cause de l'émancipation des catholiques eut en lui l'avocat le plus décidé, et en même temps le plus prudent et le plus sensé. Mais bien du temps devait se passer avant que les préjugés d'une assemblée protestante cédassent à la justice et aux circonstances, et Grattan ne vit pas le triomphe d'une cause à laquelle, on peut le dire, il donna sa vie. Malade à Dublin, il ne se chargea pas moins de porter à Londres et de soutenir devant le parlement la grande pétition des catholiques irlandais. Ses amis essayèrent de le retenir en lui représentant que sa santé affaiblie ne résisterait pas à cet effort. Il répondit qu'il serait heureux de mourir dans l'accomplissement de son devoir, et partit pour Londres. A peine y fut-il arrivé que les forces lui manquèrent tout à fait. Il mourut peu après, et fut enseveli dans l'abbaye de Westminster. Sir James Mackintosh l'a loué dignement, mais sans exagération, dans un discours où l'on remarque les paroles suivantes : « Grattan fut, parmi les orateurs modernes, le seul dont on puisse dire qu'il atteignit le premier rang par l'éloquence dans deux parlements aussi distincts de goûts, d'habitudes et de préjugés que l'aient jamais été les assemblées de deux nations différentes. La pureté de sa vie ajoutait à l'éclat de sa gloire. Il fut du petit nombre de ces hommes dont les vertus privées peuvent être citées pour exemple à ceux qui veulent les suivre dans leur carrière publique. Il fut aussi remarquable par l'observation de tous ses devoirs privés qu'héroïque par l'accomplissement de ses devoirs publics. Parmi tous les hommes de génie que j'ai connus, je n'en ai jamais vu qui réunît aussi heureusement les plus douces

qualités de l'âme et les dons les plus puissants de l'intelligence. Si j'avais à décrire son caractère en peu de mots, je dirais avec un ancien historien qu'il était : *Vita innocentissimus, ingenio florentissimus, proposito sanctissimus* (1). » Les discours de Grattan, dont plusieurs avaient été imprimés séparément de 1788 à 1812, furent réunis après sa mort et publiés par son fils; 1822, 4 vol. in-8°. L. J.

Henri Grattan fils, *The Life and Times of Henry Grattan*; Londres, 1839, 2 vol. in-8°. — Barnes, *Parliamentaries Portraits*. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Rose, *New general Biographical Dictionary*. — D. Thomas Davis, *Life of... Curran, and a memoir of the Life of Henry Grattan*; Dublin, 1846.

* **GRATTAN** (*Thomas*, Colley), littérateur anglais, naquit à Dublin, en 1796. Il étudia d'abord le droit, et embrassa ensuite la carrière militaire, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à la culture des lettres. Son début fut un roman poétique dans le genre de Scott, intitulé *Philibert*, qui n'eut que peu de succès. Un séjour à Paris le mit en rapport avec Washington Irving, Béranger, Lamartine, etc. Admis parmi les rédacteurs au *New Monthly Magazine*, à l'époque où ce recueil était édité par le poëte Campbell, il publia bientôt, sous le titre de *Highways and Byeways*, un ouvrage qui fit la réputation de l'auteur; puis il fit successivement paraître : *Ben Nazid the Saracen*, tragédie; — *Traits de Voyage*; — *L'Héritière de Bruges*; — *Histoire des Pays-Bas et Jacqueline de Hollande*; — *Légendes du Rhin et Agnès de Mansfeldt*. M. Grattan fut nommé consul dans les États de Massachusetts en 1830; il se démit depuis de ses fonctions en faveur de son fils.

M. Gaudin.

*Men of Time.*

* **GRATUS** (*Valerius*), administrateur romain, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il fut procurateur de la Judée depuis l'an 15 après J.-C. jusqu'en 27, et précéda immédiatement Ponce Pilace. Son administration fut surtout remarquable par de fréquentes mutations dans la place de grand-prêtre. Il déposa Ananus, et lui substitua Ismael, fils de Fabi, puis Éléazar, fils d'Ananus, puis Simon, fils de Camith, et enfin Joseph Caïphas, gendre d'Ananus. Il détruisit deux redoutables bandes de voleurs qui infestaient la Judée, et tua de sa propre main le capitaine d'une de ces bandes, Simon, qui avait été d'abord un esclave d'Hérode le Grand. Gratus aida aussi le proconsul Quintilius Varus à réprimer une insurrection des Juifs. Y.

Josèphe, *Antiq.*, XVIII, 2, 6, 10. — *Bel. Jud.*, II, 5.

**GRAU** (*Abraham*), mathématicien néerlandais, né à Wanswerd (Frise), le 14 août 1632, mort le 8 septembre 1683. Après avoir étudié les mathématiques à Franeker et à Groningue, il fut nommé professeur de cette science en 1659 à l'université de Franeker. Depuis 1680, il fit des cours de philosophie. On a de lui : *Historia philosophica*; Franeker, 1674. Cet ouvrage ne va que jusqu'aux temps d'Aristote; — Un traité d'*Algèbre*. E. G.

(1) Ces paroles sont de Velleius Paterculus au sujet de Tiberius Gracchus.

Vriemot, *Series Professorum Franequerarum*.

**GRAU** (*Chrétien-Théophile*), philologue allemand, né en 1656, à Allendorf (Hesse), mort à Bessa, en 1715. En 1687 il fut nommé professeur et trois ans après ministre protestant à Herborn. En 1704 il fut appelé comme pasteur de l'Église réformée à Bessa (Hesse), où il mourut. On a de lui : *Demonstratio paradoxa de nostræ linguæ vernaculæ in docendis discendisque artibus et scientiis possibili usu doctiore et publico*; Herborn, 1692, in-4°; cet ouvrage a aussi été publié avec un titre allemand.

E. G.

Strieder, *Hessische Gelehrten Geschichte*. — Adelung, *Supplém.* à Jöcher.

**GRAU** (*Jean-David*), médecin allemand, né en 1729, à Volkstædt, près Rudolstadt, mort à Nordhausen, en 1768. Il fit ses études à Iéna, professa successivement la médecine à l'université de cette ville et à celle de Gœttingue, et se fixa en 176[illegible] à Nordhausen. Parmi ses écrits on remarque : *De Plethoræ Causis et Effectibus*; Iéna, 175[illegible], in-4°; — *De Mutationibus ex aeris calore diverso in corpore humano oriundis*; ibid., 175[illegible], in-4°; — *De Genuina febres continuas curandi ratione in universum*; ibid., 1760, in-4°; — *De Medicamentorum consolidantium agendi Modo et Usu*; ibid., 1761, in-4°; — *De prognosi status morbosi rite forman[illegible]*; ibid., 1762, in-4°; — *De Pure vero*; ibid., 17[illegible], in-4°; — *De Medicamentorum suppurantium agendi Modo et Usu*; Erfurt, 1763, in-4°; — *Heterodoxe Saetze aus der Arzneigelahrtheit* (Principes hétérodoxes dans la science médicale); Francfort, 1763; — *Von Den Wundmitteln* (Des Médicaments chirurgicaux); Lemgo, 1763, in-8°; — *De Hidropis ascitis semiologia*; Gœttingue, 1764, in-4°; — *Anfangsgründe der Hebammenkunst* (Éléments d'Obstétrique); Lemgo, 1765, in-8°, etc. R. [illegible]

Putter, *Gelehrtengesch. v. Goett.*, t. 1, p. [illegible], t. [illegible] p. 66. — Meusel, *Lex.*, t. 4, p. [illegible].

**GRAUMANN** (*Jean-Philippe*), économiste allemand, né vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1762. Après avoir été commissaire de commerce au service du duc de Brunswick-Lunebourg, il fut nommé, en 1750, conseiller des domaines et des finances et directeur de la monnaie à Berlin. Il donna son nom au *pied Graumann*, qu'il fit adopter en 1550, par la cour des monnaies de Berlin, et qui est encore suivi aujourd'hui en Prusse, avec quelques modifications qui y furent apportées en 1764; le marc d'argent fin de Cologne y est porté à quatorze thalers. Les ouvrages de Graumann avaient de son temps une réputation européenne. On a de lui : *Ausführliche Geld-Tabellen zum Nutzen der Kaufleute* (Tableaux détaillés des monnaies à

l'usage des commerçants); Hambourg, 2 vol. in-8°; — *Abdruck eines Schreibens die Teutsche und andrer Völker Münzverfassung insonderheit die hochfürstliche Braunschweigische Münze betreffend* (Copie d'une lettre concernant les systèmes de monnaie en usage en Allemagne et chez d'autres peuples, surtout de celui en vigueur dans la principauté de Brunswick), Berlin, 1749, in-4°; traduit en français, Berlin, 1752, in-8°; — *Gründliche Prüfung eines Schreibens die Teutsche und andrer Völker Münzverfassung betreffend* (Examen approfondi d'une lettre concernant le système monétaire en usage en Allemagne et chez d'autres peuples); Berlin, 1750, in-4°; c'est un développement de l'ouvrage précédent; — *Licht des Kaufmanns bestehend in Wechsel Arbitrags - Tabellen, eine ausführliche Nachricht von den Münzen aud Wechsel-Geldern der vornehmsten Handelsstædte von Europa* (La Lumière du Commerçant, consistant en des tableaux de change et d'arbitrage, en une notice détaillée sur les monnaies effectives et le change des principales villes de commerce de l'Europe); Berlin, 1754, in-4°; — *Tabellen zur Ausrechenung des Silbers and Goldes nach dem Gehalte* (Tableaux pour calculer l'argent et l'or d'après leur titre); 1761, in-12; — *Gesammelte Briefe von dem Wechsel und dessen Cours, von der Proportion zwischen Gold and Silber, vom dem Pari des Geldes und den Münzgesetzen verschiedener Völker, besonders aber von dem englischen Münzwesen* (Recueil de lettres sur le change et son cours, sur la proportion entre l'or et l'argent, sur le pair des monnaies, et sur les lois monétaires de différents peuples, mais principalement sur le système monétaire anglais; Berlin, 1762, 2 vol. in-4°. Une partie de cet ouvrage fut traduite en français par J.-P.-L. Beyerlé, sous le titre de: *Lettre de M. Graumann 1° sur la proportion de l'or et de l'argent, 2° sur les monnaies de France*; Paris, 1788, in-8°. E. G.

Meusel, *Lexikon der von 1750 bis 1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*, t. IV.

* GRAUN (*Charles-Henri*), chanteur et compositeur allemand, né en 1701, à Wahrenbruck (Saxe), mort en 1769. A l'âge de douze ans, il fut envoyé à Dresde, où il entra au collége de la Sainte-Croix (*Kreuzschule*) pour y faire ses humanités. Heureusement la musique, surtout le chant, faisait partie du programme d'enseignement de ce collége. Graun s'y distingua par la beauté de sa voix, et montra en général les plus heureuses dispositions pour l'art, auquel il ne tarda pas à se vouer entièrement. Sans discontinuer ses études au collége, Graun essaya bientôt de composer des motets, qu'il réussit à faire chanter dans cet établissement. En 1720 Graun, fixé momentanément à Dresde, s'occupa de composition, en écrivant plusieurs œuvres de musique sacrée, parmi lesquelles on remarque une grande cantate pour la fête de Pâques. Cinq années après, lorsqu'on lui offrit la place du premier ténor à l'Opéra de Brunswick, Graun partit pour cette ville vers la fin de 1725, et y débuta avec un plein succès dans un opéra de Schurmann, intitulé *Henri l'Oiseleur*. Peu content des airs de son rôle tels que Schurmann les avait écrits, Graun les remplaça par d'autres, de sa propre composition, qui furent trouvés si beaux qu'on le chargea de composer un opéra entier. Le premier opéra de Graun, intitulé *Polydore*, fut représenté, l'année suivante, aux applaudissements unanimes de la cour et du public. Encouragé par ce succès, il en composa cinq autres, qui obtinrent le même accueil. Le nom de Graun avait retenti en Allemagne. Frédéric le Grand, alors prince royal, désirant l'engager pour la chapelle qu'il avait formée à Rheinsberg, lui fit faire des offres avantageuses. L'artiste accepta, et se rendit, en 1735, auprès du prince, qui le traita avec beaucoup de distinction. Ses fonctions consistaient à chanter dans les concerts du prince; et il composa à cet effet un grand nombre de cantates à une voix seule, qu'il exécutait d'une manière ravissante. Après son avénement au trône (1740), le prince nomma Graun maître de chapelle, et l'envoya en Italie pour y recruter le personnel d'un Opéra italien. Ce voyage étendit la réputation de notre artiste; il chanta dans les principales villes qu'il traversait, et fut applaudi en Italie même, où il avait à lutter contre de redoutables rivaux. Après une absence de près d'un an, il organisa l'Opéra de Berlin, composé par lui d'artistes de premier ordre. C'est à ce théâtre que Graun consacra tout le reste de sa vie, en écrivant dans le cours de quinze années vingt-neuf opéras italiens. Le premier, *Rodelinda*, fut représenté en 1741; le dernier, *Mérope*, en 1756. Parmi les autres, nous ne citerons ici, faute d'espace, que *Demofoonte* (1746), dans lequel l'air *Misero pargoletto* fit verser des larmes à l'auditoire; et *Britannico*, dont le chœur final, *Vanne Neron spietato*, est un vrai chef-d'œuvre. Comme chanteur, Graun se faisait remarquer par le sentiment, la grâce et le goût; il excellait surtout dans les adagios. Sa voix était un ténor élevé très-sonore et plein de charme. Comme compositeur, Graun se distingue par un style classique, une mélodie suave, une harmonie pure et claire, et par une expression vraie qui touche le cœur sans chercher ses effets dans de faux éclats. Ses compositions pour le théâtre sont oubliées aujourd'hui, de même que la plus grande partie de sa musique sacrée; mais parmi cette dernière une œuvre lui a survécu et lui survivra toujours: c'est l'oratorio de *la Mort de Jésus*. [ANDERS, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GRAUNT ou GRANT (*Édouard*), philologue anglais, né vers 1550, mort le 4 avril 1601. Il

fit ses études au collége du Christ-Church à Oxford, et fut nommé, vers 1572, régent de l'école de Westminster. Après s'être fait recevoir docteur en théologie, il obtint une prébende d'Ely, en 1589. Il excellait dans la poésie latine. On a de lui : *Græcæ Linguæ Spicilegium*; Londres, 1575, in-4°. Camden en donna un abrégé, sous le titre de *Institutio Græcæ Grammatices compendiaria, in usum Regiæ Scholæ Westmonasteriensis*; Londres, 1597, in-8°. Graunt recueillit et publia les lettres et poëmes de Roger Ascham, et il y joignit une *Oratio de vita et obitu Rogeri Aschami, ac dictionis elegantia, cum adhortatione ad adolescentulos*; Londres, 1577, in-8°. Z.

*Biographia Britannica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GRAUNT** (*Jean*), statisticien anglais, né à Londres, le 24 avril 1620, mort le 18 avril 1674. Il était marchand mercier, et passa par les diverses charges municipales, jusqu'à celle de membre du conseil commun. Il fut aussi capitaine puis major de milice. Il quitta enfin le commerce, et renonça, pour cause de religion, à ses fonctions municipales. Né et élevé dans le puritanisme, il se déclara socinien, et finit, quelque temps avant sa mort, par faire profession de catholicisme. Burnet l'a accusé d'avoir contribué, par haine pour la religion anglicane, au grand incendie de Londres, en 1766. Il ferma, suivant cet historien, les tuyaux qui portaient de l'eau à la ville; c'est une calomnie manifeste, puisque Graunt n'eut la direction des eaux que vingt-trois jours après que l'incendie eut éclaté. Graunt est surtout connu par ses *Observations on the Bills of Mortality*; Londres, 1661, in-4°. C'est un des premiers ouvrages de statistique qui aient été publiés en Europe, et Graunt est regardé avec raison comme un des fondateurs de cette science. Il avait encore composé des *Observations on the advance of excise*, et un traité religieux; ces deux ouvrages n'ont pas été imprimés. Z.

*Biographia Britannica*. — Dodd, *Church History*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Chauffepié, *Supplément au Dictionnaire* de Bayle.

**GRAUW** (*Henri*), peintre hollandais, né à Horn, vers 1627, mort à Alkmaër, en 1681. Il fut d'abord élève de Pierre Grebber, puis de Jacques van Kampen, dans l'atelier duquel il travailla huit ans. Sous la direction de son premier maître, et par les ordres de Maurice de Nassau, il exécuta les quatre pendentifs de la coupole de la maison du Bois près La Haye. En 1648 il partit pour l'Italie, débarqua à Livourne, et se rendit à Rome, où il resta trois années. Chacune de ses journées fut un jour d'étude sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il sut conquérir l'approbation du Poussin, qui déclara « n'avoir jamais vu de Hollandais mieux réussir dans la copie des grands maîtres italiens ».

Grauw, de retour dans sa patrie, la trouva troublée par la guerre. Homme paisible, silencieux, jaloux de son art, il se retirait devant le bruit des armes. Il quitta successivement, pour cette cause, Amsterdam, Utrecht et Horn. Il ne se crut tranquille qu'à Alkmaër, où il finit ses jours. On connaît peu de ses tableaux : il était d'ailleurs trop soigneux d'exécution pour produire beaucoup. « Sa manière de composer, dit Descamps, est grande et noble : facile à produire et sage dans l'ordonnance, ses draperies sont larges, le nu d'un beau choix et sa couleur fut bonne. » Ses dessins font encore l'admiration des artistes; ce sont de belles compositions à divers crayons et formant série : *L'Éducation de Bacchus*; — *Le Triomphe de Jules César*; etc.

A. de Lacaze.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 145.

**GRAVANDER** (*Lars-Frédéric*), médecin et poëte suédois, né le 3 février 1798, à Sund (paroisse de Nora en Westmanland), mort le 7 mars 1815. Nommé en 1806 médecin du district de Falun, il montra beaucoup de zèle pour la propagation de la vaccine, ce qui lui valut une médaille et des récompenses pécuniaires de la part du gouvernement. Sa mort fut causée par une maladie contagieuse, dont il fut atteint en s'efforçant d'en arrêter les progrès. On a de lui : *Underrættelser roerande Færdelar af Ympning med Skyddskoppor* (Avis sur les avantages de l'inoculation de la vaccine); Falun, 1804; — *Formulær till Vaccinationens Journaler* (Formulaire de journaux de vaccine); Falun, 1805; — *Foervaringsmedlen emot hetsiga smitto-sama Sjukdommar*) (Préservatif contre les maladies contagieuses); Falun, 1807; 2e édit., 1809. Il est auteur de poésies assez médiocres. L'Académie des Sciences de Suède couronna les morceaux suivants : *Les quatre Ages du Monde* et l'*Apothéose de Jules César*, imité de la 1re [illegible] tamorphose d'Ovide (dans *Svenska Akademiens Handlingar*, t. V); — *Le Bonheur de la* [illegible] *champêtre*, d'après Virgile et Horace (dans *Journal for Litteratur och Theater*, 18[illegible], n° 48); — *Hercule et la Fortune*, poëme original (ibid., 1812, n° 92-94); — *La Source de la* [illegible] *gesse*, id. (ibid., 1813, n° 33). On a donné un recueil de ses morceaux poétiques, *Skalde*[illegible]*cken*; Falun, 1831. E. B.

J.-F. Saklén, *Sveriges Lækare-Historia*, t. II. — Hammarskœld, *Svenska Vitterheten*. — *Biographiskt Lexic.*, t. V, p. 185-86.

**GRAVE** (*Henri*), théologien et philologue néerlandais, né vers le commencement du [illegible]zième siècle, à Grave, petite ville de la Gueldre, mort à Nimègue, le 22 octobre 1562. Son [illegible] nom était *Vermolanus*; il prit celui de Grave, lieu de sa naissance. Après être entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il consacra tout son temps à l'étude des langues anciennes et de l'hébreu. En 1548 il professa la théologie dans le couvent des Dominicains de Nimègue, dont il fut peu de temps après nommé prieur. Dans les éditions données par lui des Pères de l'Église, Grave se fait remarquer comme critique [illegible]

et comme interprète habile. On a de lui : *S. Cypriani Opera*; Cologne, 1544, in-fol.; —*S. Patris Joh. Damasceni universa Opera*; Cologne, 1546, in-fol. : cette édition contenait plusieurs morceaux alors inédits; — *Divi Paulini, episcopi Nolani, Opera omnia*; Cologne, 1560, in-8°; — *Epistolarum D. Hieronymi Decas prima, scholiis illustrata*; Anvers, 1568, in-8°, par les soins d'Antonianus. Schott a publié les notes complètes de Grave sur Saint-Jérôme, sous le titre de *M. Gravii Annotationes et Castigationes in S. Hieronymi Epistolas*; Paris, 1609, in-fol.; Cologne, 1618, in-fol. Grave a encore fourni beaucoup de notes pour l'édition de saint Ambroise publiée à Bâle en 1555, in-fol. E. G.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.*, t. II, p. 140. — Foppens, *Bibl. Belgica*.

**GRAVE** (*N...*, vicomte DE), poëte français, du dix-huitième siècle, né à Narbonne, fut capitaine au régiment de Cambis. On a de lui : *Varron*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1752, in-12; — *Œuvres*; Londres (Paris), 1777, in-12, contenant *Varron*; *Phædime, ou la piété filiale*, tragédie en cinq actes, et des poésies fugitives. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

**GRAVE** (*Pierre-Marie*, marquis DE), général, littérateur et homme politique français, né le 27 septembre 1755, mort à Paris, le 16 janvier 1823. Entré jeune dans les mousquetaires, il devint aide de camp du duc de Crillon-Mahon, et assista au siége de Gibraltar. Nommé colonel en 1782 et premier écuyer du duc de Chartres, il devint maréchal de camp, et remplaça M. de Narbonne au ministère de la guerre le 9 mars 1792. Dumouriez l'accusa d'être la cause des désastres de l'armée de Flandre. Le 8 mai il donna sa démission; le 27 août Cambon le fit décréter d'accusation : alors il émigra en Angleterre. Rentré en 1804, il se retira d'abord à Montpellier, puis il reprit du service comme général de brigade, et fut chargé en 1809 du commandement de l'île d'Oléron. A la première restauration, Louis XVIII le nomma lieutenant général honoraire. Le 17 août 1815 Grave fut appelé à la chambre des pairs, où il vota avec la majorité libérale. Il était aussi chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans. Il avait épousé la sœur du comte Daru, M^me^ Lebrun. On lui doit : *La Folle de saint Joseph*, imprimée dans les *Folies sentimentales, ou l'égarement de l'esprit par le cœur*; Paris, 1787, 2 vol. in-12; — *Essai sur l'art de lire*, etc.; Twickenham, 1816, in-12. J. V.

*Moniteur*, 19 janvier 1823. — Comte de Ségur, *Éloge à la Chambre des Pairs*, séance du 25 février 1823; dans le *Moniteur* du 8 mars. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1823. — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — Quérard, *La France littéraire*. — Bertrand de Molleville, *Hist. de la Révol.* — Dumouriez, *Mémoires*. — M^me^ Roland, *Mémoires*.

**GRAVE**. *Voy*. DE GRAVE.

**GRAVE**. *Voy*. PONCELET.

**GRAVELOT** (*Hubert-François* BOURGUIGNON), graveur et dessinateur français, frère du célèbre géographe d'Anville, né à Paris, le 26 mars 1699, mort dans la même ville, le 20 avril 1773. Après un voyage à La Guadeloupe, il entra chez Restout pour apprendre à dessiner. Il s'essaya même à peindre; mais il y renonça. Il passa ensuite en Angleterre, où il fut fort occupé, parce qu'il réussissait surtout à composer avec goût des modèles pour l'orfévrerie et la bijouterie. Bien accueilli des peintres anglais, il les porta à former entre eux une sorte d'Académie. Il fit aussi fabriquer à Londres des mannequins articulés, et écrivit un traité de perspective. En 1745, il revint en France, en passant par la Hollande, et commença par donner des leçons de dessin. Dans une édition faite à Londres du Théâtre de Shakspeare, il avait gravé à l'eau-forte quelques-uns des morceaux qui ornent cette édition. Il fut peu occupé dans les dernières années de sa vie. On lui doit les figures de la grande édition des *Œuvres de Voltaire* de Panckoucke; du *Racine* de Boisjermain; des *Contes moraux* de Marmontel, des éditions de Boccace, de l'Arioste, et de la *Seccha rapita* de Conti. Il fit aussi une suite de quatre-vingt-dix petites figures pour la loterie de l'École Militaire, chaque figure ayant un madrigal de quatre petits vers. Il avait commencé une série de sujets iconologiques publiés par Lattré, qu'il laissa inachevée, mais que Cochin termina sous le titre d'*Almanach iconologique*. Gravelot a gravé presque tous les cartouches des cartes de son frère. P. A.

Notice, par son frère, dans le *Nécrologe* de 1774, p. 129. — Basan, *Suppl. au Dictionnaire des Graveurs*.

* **GRAVENBERG** (*Wirnt* VON), poëte allemand, du treizième siècle. Originaire du village de Gravenberg, près de Krems (*Autriche*), ou plus probablement de la petite ville de Gräfenberg, entre Baireuth et Nuremberg, il paraît avoir passé une partie de sa vie à la cour des ducs de Méranie. Il y était du moins en 1204, lorsque Berthold IV mourut; car il nous a dépeint en témoin oculaire la douleur que cette mort causa aux nobles dames, filles et nièces du prince défunt. Nous trouvons cette touchante description dans *Le Wigalois*, le premier ouvrage que, de son aveu, notre minnesinger ait entrepris (*ditz ist sin êrstez werc*; Wig., v. 140), le seul qui soit arrivé jusqu'à nous. Lorsqu'il l'écrivit, l'*Iwein* de Hartmann avait paru ainsi que les premiers livres du *Parzival* de Wolfram : c'est donc vers 1208 ou 1210 (*v.* ESCHENBACH) qu'il faut placer la composition du *Wigalois*. Voilà tout ce que Wirnt de Gravenberg nous apprend sur lui-même, sur l'époque de sa vie et la date de son œuvre. Mais un poëte presque contemporain, Konrad de Würtzburg, nous a transmis sur notre auteur d'intéressants renseignements, dont on peut user, tout en faisant la part de la fiction : il nous le représente comme un riche chevalier, comblé de

tous les biens, orné de toutes les vertus et de tous les talents. « Beau et bien fait, on voyait le noble seigneur, revêtu d'habits magnifiques, se livrer à tous les exercices, à tous les divertissements qui convenaient à son rang. Il aimait la chasse; le jeu d'échecs et la musique (*seitenspil*) étaient ses plaisirs favoris; il recherchait aussi l'amour des dames vertueuses et modestes. Tel était messire Wirnt de Gravenberg :

» Sô was der herre genant
« Her Wirnt dâ von Grâvenberc. »

Ce panégyrique, qui semble si complet, et que pourtant nous avons singulièrement abrégé, se trouve dans un petit poëme (*der Werlde lôn*) où Konrad de Würtzburg suppose que dame Monde (*frau Welt*) apparaît à l'auteur du *Wigalois* et l'engage, en lui montrant le néant des choses humaines, à partir pour la croisade. Wirnt aurait obéi, toujours suivant Konrad, et ne serait plus revenu. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion; mais, quoiqu'on ne puisse avoir une grande confiance dans la parole du poëte de Würtzburg, le portrait qu'il nous a tracé du sire de Gravenberg nous paraît, sauf quelques exagérations, assez fidèle. Gravenberg dut être en effet riche et heureux : son œuvre respire partout la sérénité du bonheur. Nulle part il ne se plaint, comme tant d'autres minnesingers, de sa pauvreté ou de la parcimonie des princes; et s'il compose un poëme, ce n'est point pour satisfaire un puissant protecteur, pour mériter ses largesses, mais pour plaire aux sages et aux honnêtes gens : « *C'est pour cela qu'il se peine* (comme on eût dit dans notre vieille langue) : *il ne quiert d'autre guerdon.* » *Wigal.*, v. 105 et 143.

Voici en quelques mots le sujet du *Wigalois :* Un chevalier inconnu se présente à la cour d'Artus, et défie tous les chevaliers du roi de lui enlever une ceinture enchantée. Ceux-ci acceptent le défi, et sont vaincus. L'inconnu part emmenant prisonnier le neveu du roi Gawein, qu'il veut marier à sa nièce Flôrie. Le jeune époux, après avoir donné le jour à un fils, revient à la cour d'Artus; mais comme il a oublié d'emporter la merveilleuse ceinture, il lui est impossible de retrouver le pays de la belle Flôrie. Cependant, le fruit de ses amours, Wigalois, grandit, et bientôt il se met en campagne, muni du précieux talisman. Il arrive à la cour d'Artus, où il est fait chevalier, et choisit pour son frère d'armes, sans le connaître, son propre père. Il ne tarde pas à trouver une occasion de signaler sa valeur. Une jeune princesse, Larie de Korntin, était venue réclamer le secours du roi contre Roasz de Gloys. Artus fit choix de lui pour défendre la belle opprimée. Wigalois part aussitôt, triomphe de Roasz, combat des géants et des dragons, délivre un *esprit* qui lui révèle son origine, et épouse Larie. Le poëme, qui n'a pas moins de 11,700 vers, se termine par les conseils que Gawein donne à son fils, devenu souverain d'un vaste pays, et père d'un fils, « *li fort Gawanides* », dont les aventures ont été écrites en français « *in wälscher sprache* »; mais, ajoute modestement le poëte, je n'entreprendrai pas de les conter, à cause de la faiblesse de mon talent.

Quant au *Wigalois*, si nous en croyons Wirnt de Gravenberg, il ne l'a point emprunté, comme c'était l'usage, à quelque roman français; il n'a fait que transcrire le récit d'un écuyer « *eines Knappen* (v. 596) ». Et en effet parmi les nombreux poëmes que le cycle d'Arthur a produits en France, nous n'en connaissons aucun que l'on puisse considérer comme l'original du *Wigalois*. L'œuvre du sire de Gravenberg pèche un peu par la composition. Le fil de la narration est médiocrement conduit; les épisodes sont jetés avec un certain pêle-mêle, mais de temps en temps de sages maximes, des pensées justes et quelquefois profondes, en donnant une avantageuse idée du caractère de l'auteur, prouvent que, s'il est inférieur dans l'épopée aux Godefroid de Strasbourg et aux Wolfram, il aurait pu occuper parmi les poëtes didactiques un rang élevé.

Gravenberg est mentionné avec éloge par plusieurs écrivains du moyen âge : par Adolphe d'Ems, par Ulrich Fürterer, par Puterich de Rechartshauser. Son poëme, qui a été remanié et mis en prose plusieurs fois dans les quinzième et seizième siècles, nous a été conservé par de nombreux manuscrits, parmi lesquels nous citerons : 1° le manuscrit de Cologne, 118 feuilles in-4°, en parchemin, treizième siècle; 2° le manuscrit de Leyde, qui date de la fin du quatorzième siècle; 3° le manuscrit de Stuttgard (papier), quatorzième siècle. Il á été imprimé une première fois par Benecke, Berlin, 1819, avec vocabulaire; et plus tard, en 1847, par F. Pfeiffer, Leipzig, in-8°.

Alexandre Pey.

Karl Gœdeke, *Das Mittelalter*, 5 livr.; Hannover, [illegible]. — Franz Pfeiffer, *Wigalois* (Préface); Leipzig, [illegible]. — B.-J. Docen, *Museum für altd. Liter. und Kunst*, 1er vol.; Berlin, 1809.

**GRAVEROL** (*François*), jurisconsulte et antiquaire français, né à Nîmes, le 11 septembre [illegible], d'après Ménard, au commencement de 1635, d'après Graverol-Floghrevar, son petit-fils, et mort dans cette même ville, le 10 septembre 1694. Il fit ses études classiques à Nîmes et ses études de droit à Orange. Le désir de perfectionner ses connaissances littéraires l'amena à Paris, où il contracta des liaisons d'amitié avec quelques écrivains distingués de cette époque, et surtout avec le poëte Jean Hénaut et sa pupille, Mme Deshoulières. Reçu avocat au présidial de sa ville natale en 1661, il fut attaché l'année suivante, en la même qualité, à la chambre mi-partie de Castres. Quand cette chambre fut supprimée (1670), il retourna dans sa ville natale, et il reprit l'exercice de sa profession d'avocat auprès du présidial. Il fut un de ceux qui fondèrent l'Académie de Nîmes

(1682). Cette société lui doit sa devise, *Æmula lauri*, devise qui signifie que l'académie de Nîmes voulait marcher sur les traces de celle de Paris, qui avait le laurier pour emblème. A la révocation de l'édit de Nantes, Graverol, qui professait la religion réformée, quitta Nîmes, avec sa famille, dans le dessein de passer à l'étranger. Ses biens furent immédiatement frappés d'une contribution de 50 livres par jour. Cette perte considérable ne lui fit pas modifier son projet. Il atteignit Orange sans de trop grandes difficultés; mais à partir de là les routes étaient trop bien gardées pour qu'il pût conserver l'espoir d'emmener avec lui sa famille. La laissant pour le moment à Orange, il essaya de continuer sa route avec Jean Saurin, le père du fameux prédicateur de ce nom, et Ducros, tous les deux avocats, comme lui, auprès du présidial de Nîmes. A Valence ils furent rencontrés par Lefebvre, lieutenant criminel de Nîmes, qui, après les avoir accablés de témoignages d'amitié et leur avoir juré de leur garder le secret, courut les dénoncer. Graverol fut enfermé dans la citadelle de Montpellier. Sa mise en liberté dépendait d'une abjuration. Il résista longtemps aux instances comme aux menaces; mais enfin on eut l'indignité de lui faire croire que sa femme était morte, et à l'idée de l'abandon dans lequel se trouvaient ses enfants, il signa tout ce qu'on voulut. Lefebvre eut l'impudence d'aller le complimenter de sa conversion. Graverol le chassa de sa présence; mais sur la plainte du lieutenant criminel, une lettre de cachet le relégua à Carcassonne (février 1686), pour avoir manqué de respect à un magistrat. On lui permit cependant, six mois après, de retourner dans sa ville natale. En 1689, l'académie des Ricovrati de Padoue le nomma membre correspondant. En 1692 les états du Languedoc le chargèrent, avec Fr. Bertier, évêque de Rieux, de rédiger en corps d'ouvrage toutes les lois relatives aux fiefs et aux droits seigneuriaux dans la province. Cet ouvrage ne fut pas exécuté, par suite de nombreuses affaires qui empêchèrent Fr. Bertier de pouvoir s'entendre avec lui sur le plan qu'ils devaient adopter. On a de Fr. Graverol : *Miles missicius, amicissimo Jac. Sponio olim dicatus, nunc denuo recusus;* 1664, in-12; — *Arrests notables du parlement de Toulouse recueillis des mémoires de La Rocheflavin, augm. des observations de Fr. Graverol;* Toulouse, 1682, in-4°; — *Dissertation sur l'inscription du tombeau de Pons, fils d'Ildephonse, de la famille des Raimond comtes de Toulouse;* 1683, in-8°, dédié à son frère Jean; — *Dissertation sur la statue qui était autrefois à Arles et qui est à présent à Versailles;* 1685, in-8°; — *Mémoires pour la vie de Tannegui Le Fevre;* dans les *Mémoires de Littérature* de Sallengres; Amsterdam, 1686, in-12; — *Dissertation sur une pierre antique et sur une médaille grecque de l'empereur Trajan;* 1686; — *Mémoires pour la vie de Samuel Sorbière et J.-B. Cotelier;* Nîmes, 1687, in-12; et dans le *Sorberiana*, Toulouse, 1691, in-12; — *Dissertation contre Tollius au sujet d'un monument antique;* 1687, in-8°; — *Dissertation adressée à M. Guionnet de Vertron sur son nouveau Panthéon;* 1687, in-8°; — *Petri Bunelli Tolosati Epistolæ familiares, cum notis;* Toulouse, 1687, in-8°; — *Votum duæ Nehalenix solutum, sive Epistola de opere quondam musivo nuper reperto;* 1689, in-4°; — *Dissertation sur une médaille grecque qui porte le nom du dieu Pan;* 1689; — *Dissertation sur une médaille des Tyriens;* 1690, in-4°; — *Epulæ ferules, sive fragmenti marmoris Nemausini enodatio;* 1690, in-4°; — *Sorberiana, sive excerpta ex ore Samuelis Sorbieri;* Toulouse, 1691, in-12; — *Notice ou Abrégé historique des vingt-deux villes chefs des diocèses de la province de Languedoc;* Toulouse, 1696, in-fol., fig. : publiée après la mort de Graverol, par les soins de Colomiès; — *Les Gouvernements anciens et modernes de la Gaule Narbonnaise ou de la province de Languedoc;* Toulouse, 1696, in-fol., publié aussi par Colomiés. Fr. Graverol avait commencé une *Bibliothèque du Languedoc,* contenant l'histoire littéraire de cette province. Il en publia le prospectus dans le *Journal des Savants*, mai 1685. Il se proposait aussi de publier des lettres inédites du cardinal Sadolet, avec des notes explicatives. Bayle, qui annonça la prochaine publication de cet ouvrage, qui n'a cependant jamais été imprimé, espérait qu'il jetterait un jour nouveau sur le pontificat de Léon X. Michel NICOLAS.

Bayle, *Œuvres diverses*, tom. II, p. 280, 498 et 499. — Moréri, *Dict. hist.* — M^me^ du Noyer, *Lettres hist. et gal.*, Paris, 1790, tom. II, p. 238 et 239. — Ménard, *Hist. de la Ville de Nismes.* — Michel Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*, tom. I. — MM. Haag, *La France protest.*

**GRAVEROL** (*Jean*), théologien protestant français, frère du précédent, né à Nîmes, le 28 juillet 1647, ou, selon Graverol de Floghrevar, le 11 septembre 1636, et mort à Londres, en 1730 selon Menard, en 1718 selon Picot et Watt, qui méritent plus de confiance. Après avoir étudié la théologie à Genève, il fut ministre en Pradel (Vivarais) en 1671. L'année suivante il quitta cette église pour celle de Lyon. A la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, et après un court séjour à Amsterdam, il se rendit à Londres, où il fut chargé de la direction d'une église française. Outre cinq sermons, quelques petits écrits d'édification, quelques articles dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle, qui était un de ses amis, et une *Vie de Th. Sprat*, publiée en tête du *Voyage en Angleterre,* de l'évêque de Rochester; Londres, 1709, in-8°, on a de Graverol : *De Religionum Conciliatoribus;* Lausanne, 1674, in-12, sous le pseudonyme de J. Rolegravius, anagramme de J. Graverolius, contre le projet de réunion des diverses communions de d'Huisseau; — *Réponse d'un théo-*

*logien à un de ses amis sur quelques points de la discipline ecclésiastique*; 1679, in-8°; — *L'Église protestante justifiée par l'Église romaine sur quelques points de controverse*; Genève, 1682, in-12; sans le nom de l'auteur; — *De juvenilibus Th. Bezæ Poematiis Epistola ad N. C., qua Maimburgius aliique Bezæ nominis obtrectatores accurate confutantur*; Amsterdam, 1683, in-12; — *Instructions pour les Nicodémites, où, après avoir convaincu ceux qui sont tombés, de la grandeur de leur crime, on fait voir qu'aucune violence ne peut dispenser les hommes de l'obligation de professer la vérité*; Amsterdam, 1687, 1700, in-12 : J. Graverol avait pour but dans cet écrit d'engager les protestants que la persécution avait convertis au catholicisme de sortir de France; — *Projet de réunion entre les protestants de la Grande-Bretagne*; Londres, 1689, in-8°; — *Moses vindicatus, seu asserta historica creationis mundi aliarumque rerum quales a Mose narrantur, veritas, adv. Th. Burnetii archæologias philosophicas*; Amsterdam, 1694, in-12; — *Des Points fondamentaux de la Religion chrétienne*; Amsterdam, 1697, in-8°; — *Histoire abrégée de la Ville de Nîmes*; Londres, 1703, in-8° : ouvrage sans valeur, qui n'avait d'ailleurs d'autre but que de répondre au vœu des réfugiés de Nîmes qui désiraient conserver parmi leurs enfants la connaissance et le souvenir du lieu d'où ils étaient originaires; — *Réflexions désintéressées sur certains prétendus inspirés qui depuis quelque temps se mêlent de prophétiser dans Londres*; Londres, 1707, in-8°. Cet ouvrage, qui se compose de trois lettres, est dirigé contre les partisans des prophètes des Cévennes, parmi lesquels le géomètre Fatis figurait en première ligne. Michel NICOLAS.

Moréri, *Dict. hist.* — Bayle, *Œuvres diverses*, t. IV, p. 605 et 610. — Michel Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*, tom. II. — MM. Haag, *La France protest.*

**GRAVES** (*Richard*), poëte et romancier anglais, né à Mickleton (comté de Gloucester), le 4 mai 1715, mort à Claverton, près de Bath, le 23 novembre 1804. Il reçut son éducation universitaire au collége Pembroke à Oxford, et fut agrégé à celui All Souls. Il entra dans les ordres, se maria, et obtint, vers 1750, le rectorat de Claverton dans le comté de Somerset. Il y passa tout le reste de sa vie, qui se prolongea jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans. Il était aimé dans la société, pour son esprit vif et sa bonne humeur. Il était très-lié avec Shenstone et d'autres écrivains alors admirés, aujourd'hui oubliés. Graves lui-même n'a laissé qu'un nom bien effacé. On ne connaît plus de ses nombreux ouvrages que *The spiritual Quixote* (Don Quichote spirituel); 1772, 3 vol. : roman satirique fort amusant, dirigé contre le clergé méthodiste. Outre cet ouvrage, on peut encore citer de Graves, *Recollections of some particulars in the life of William Shenstone, in a series of letters to W. Seward*, 1778; et *Echo and Narcissus*, drame pastoral, 1780, in-8°. Z.

*Gentleman's Magazine*, vol. LXXIV. — Chalmers, *New general Biographical Dictionary*.

**GRAVESANDE.** *Voy.* 'SGRAVESANDE.

**GRAVESON** (*Ignace-Hyacinthe-Amat* DE), théologien français, né de parents nobles, à Graveson, près d'Avignon, le 13 juillet 1670, mort à Arles, le 26 juillet 1733. Il prit l'habit de Saint-Dominique dans le couvent d'Arles, à l'âge de seize ans, et après sa profession il alla étudier la théologie dans le collége de Saint-Jacques à Paris. Il fut reçu docteur en Sorbonne, et il professait dans son couvent d'Arles lorsque le père Cloche, général de l'ordre, l'appela à Rome. Chargé d'expliquer le texte de Saint-Thomas, il s'acquitta avec tant d'honneur de cet enseignement que Victor-Amédée, roi de Sardaigne, lui offrit la première chaire de théologie dans l'université de Turin. Graveson refusa, et n'ambitionnant aucune dignité ecclésiastique, il revint finir ses jours à Arles. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre de *Opera omnia*; Venise, 1740, 7 vol. in-4° : on y trouve l'*Histoire de l'Ancien Testament*; — l'*Histoire ecclésiastique du Nouveau Testament jusqu'au treizième siècle*; — *Traité de la Vie et des mystères de Jésus-Christ*; — *La Vie de Crillon*; — des *Opuscules sur la grâce et la prédestination*. Les deux premiers ouvrages ont été réimprimés sous ce titre : *Historia ecclesiastica tum Veteris Testamenti... tum et Novi Testamenti, colloquiis digesta*; Augsbourg, 1751, 1756, 2 vol. in-fol. Z.

*Vie du père de Graveson*, en tête de ses *Opera omnia*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**GRAVIER** (*Laurent*), antiquaire français, né à Marseille, en 1654, mort dans la même ville, le 9 janvier 1717. Occupé de la recherche d'anciens monuments, il se forma un cabinet curieux de médailles, tableaux et idoles. Il fut un des fondateurs de l'Académie de Marseille. Il avait composé quelques dissertations sur différents points de l'histoire de Provence; mais il ne les publia pas, et à sa mort on n'en retrouva pas les manuscrits. J. V.

P. Desmolets, *Mémoires de Littérature*. — *Histoire des Hommes illustres de la Provence*, tome I, p. 301 (article de l'abbé Paul).

**GRAVILLE** (*Barthélemy-Claude* GRAILLARD DE), journaliste et littérateur français, né à Paris, en 1727, mort dans la même ville, en 1764. On lui doit : *Le Journal villageois*; 1759, in-12, feuille qui n'eut que trois numéros et dont Graville avait obtenu le privilége sous le nom supposé de J.-J. Thibault de Pierrefite; — *Le Mage de Chica*; Paris, 1759, in-12; — *Entendons-nous, ouvrage posthume de M. Gobe-Mouche* (avec Guichard); 1760, in-12; — *Le Génie de la Littérature italienne* (avec San-Severino); Paris, 1760, 2 vol. in-12; — *L'Homme vrai*; Amsterdam et Paris, 1761, in-12; — *L'Ami des Filles*; Paris, 1761, 1762, 1763, 1770,

in-12; — *Lettre de M. Gobe-Mouche à tous ceux qui veulent entendre* (suite de la brochure intitulée *Entendons-nous*); Amsterdam, 1765, in-8°. Graville avait aussi pris part au recueil *A B C*, à partir du 3e volume (1745-1762).
J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GRAVINA (*Dominique*), historien italien, né à Gravina, dans le royaume de Naples, vers la fin du treizième siècle, mort vers le milieu du quatorzième siècle. Son nom lui vient du lieu de sa naissance. Gravina exerçait la profession de notaire. Lors des troubles auxquels son pays était livré au quatorzième siècle, il prit parti pour le roi André. Ce dernier ayant été assassiné, Gravina fut dépouillé de tous ses biens et exilé avec tous ses parents. On a de lui : *Lo Storico del Regno di Napoli*, inséré dans le tome XII, des *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori. Cette chronique relate les événements qui se sont passés dans le royaume de Naples de 1333 jusqu'en 1350. Elle est très-précieuse, Gravina ayant été témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte. Il est à regretter que le commencement et la fin de l'histoire de Gravina n'aient pu être retrouvés. E. G.

Tiraboschi, *Stor. della Letter. Ital.*, t. V, p. 388.

GRAVINA (*Pierre*), poëte italien, né à Palerme, en 1453, mort en 1527. Il était de la célèbre famille des comtes de Gravina, originaire de Capoue. Doué des plus heureuses qualités intellectuelles, il était en même temps un cavalier accompli. Il pouvait prétendre aux emplois les plus élevés, mais il préféra le commerce tranquille des Muses. Après avoir étudié les langues anciennes sous la direction du savant Aurèle Bienati, il se rendit à Nole, puis à Rome, recherchant l'entretien des littérateurs, sans négliger les plaisirs. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il prononça un discours devant Alexandre VI, en 1493. Peu de temps après il se rendit à la cour brillante que les rois de la maison d'Aragon tenaient alors à Naples. L'élégance de ses poésies latines et italiennes, les charmes de son commerce lui procurèrent l'amitié de Jovius Pontanus, de Sannazar et d'autres hommes éminents. Le célèbre Gonzalve de Cordoue devint son Mécène, et le fit nommer en 1500 à une riche prébende de la cathédrale de Naples. Les guerres civiles qui désolèrent un peu après le royaume de Naples lui firent quitter cette ville; il se retira pendant plusieurs années à Sorrente. Pierre de Navarra l'attira pendant quelque temps auprès de lui dans le camp de l'armée française. Gravina s'attacha ensuite à la personne de Jean François, comte de Capoue. Reposant un jour à la campagne près de Concha sous un châtaignier, il fut atteint à la jambe par un des fruits épineux de cet arbre. Un petit ulcère s'en suivit; Gravina le négligea, et en mourut peu de temps après. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages; la plupart en est perdue. Gravina a lui-même déchiré plusieurs de ses poésies, déclarant que pendant la guerre le chant des Muses était déplacé. Ses poésies étaient fort goûtées de ses contemporains, ainsi que ses discours latins. Il reste de lui : *Epigrammatum Liber, Sylvarum Liber, Carmen epicum, Poematum Libri*; Naples, 1532, in-4°, par les soins de Scipion Capèce. Cette édition contient un fragment du grand poëme héroïque composé par Gravina en l'honneur de Gonzalve de Cordoue; le reste de ce poëme n'a pu être retrouvé; — *Epistolæ et Orationes*; Naples, 1589, in-4°; ibid., 1748. Selon Tiraboschi, la latinité des lettres de Gravina manquerait d'élégance. E. G.

Paolo Jovio, *Elogia Virorum illustrium*, et *Vita Gravinæ*; à la fin de l'édition des *Poésies* de Gravina. — Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, t. II, p. 140. — *Biografia degli Uomini illustri della Sicilia*, t. IV. — Baillet, *Jugements des Savants*, tom. IV, pag. 1. — Roscoe, *Vie de Léon X*.

GRAVINA (*Dominique*), théologien italien, né à Naples, vers 1580, mort à Rome, au mois d'août 1643. Après être entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il s'appliqua à l'étude des lettres et de la théologie. Il enseigna l'interprétation des Écritures dans plusieurs couvents de son ordre. En 1608 il fut promu à Rome au grade de licencié en théologie; il y professa pendant plusieurs années au collége de La Minerve, et fut choisi plusieurs fois pour haranguer le pape; il prêcha aussi avec succès le carême à Naples et à Palerme. Après avoir été pendant quelque temps provincial de son ordre pour le royaume de Naples, il en fut nommé procureur général par Urbain VIII. Ses principaux ouvrages sont : *Catholicæ Præscriptiones, adversus omnes veteres et nostri temporis hæreticos*; Naples, 1619-1639, 4 vol. in-fol., en 7 tomes; sept autres volumes devaient suivre, mais ils restèrent en manuscrit; — *Pro sacro fidei catholicæ et apostolicæ deposito, fideliter a Romanis pontificibus custodito, Apologeticus*; Naples, 1629, in-4°; Cologne, 1638, in-4°; — *Ad discernendas veras a falsis visionibus et revelationibus Lapis Lydius*; Naples, 1638, 2 vol. in-4°. On a encore de Gravina huit autres ouvrages sur la théologie; il en a laissé en manuscrit près de trente. La liste complète s'en trouve dans Toppi, *Bibliotheca Napoletana*, et dans les *Additioni copiose* de L. Nicodème à la *Bibliotheca* de Toppi. E. G.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.*, t. II, p. 560. — Theod. a Valle, *Huomini illustri di Napoli*, p. 230.

GRAVINA (*Jean-Vincent*), littérateur célèbre et jurisconsulte italien, né le 20 janvier 1664, à Roggiano, petite ville de la Calabre, mort à Rome, le 6 janvier 1718. Issu d'une famille distinguée, il fut à même de recevoir dès ses plus jeunes années les éléments d'une bonne éducation. Ce fut son oncle maternel, Grégoire Caloprèse, qui, poëte et philosophe, lui apprit le latin, la rhétorique, l'histoire et les mathématiques. Lorsque ses études classiques furent terminées, à l'âge de seize ans,

son oncle l'envoya à Naples, et le plaça sous les auspices du premier avocat de cette ville, qui se nommait Séraphin Biscardi. La jurisprudence n'employa pas seule tous les moments du jeune Gravina : il se perfectionna dans la langue grecque en suivant les leçons de l'habile helléniste Grégoire Messere, commença quelques essais de poésie, et composa même deux drames, l'un sur le sujet de la Passion, qu'il intitula : *Tragedia di Cristo*, et l'autre qu'il nomma *Sant Atanasio*. Le charme de ces études littéraires détourna Gravina du but qui l'avait fait envoyer à Naples, et Biscardi dut multiplier ses efforts pour ramener son élève vers la science du droit. Il lui montra qu'il ne fallait pas confondre l'étude de la législation proprement dite avec la pratique des affaires; qu'Alciat et Cujas étaient deux grands modèles qui avaient dû leur vaste science et leur légitime influence à la culture de l'histoire et des lettres autant qu'à celle de la jurisprudence. Ces sages conseils ramenèrent l'esprit de Gravina à la vocation de jurisconsulte. Il se livra dès lors avec persévérance à l'étude du droit civil et canonique, et aborda même les épineuses difficultés de la théologie. S'il faut en croire ses biographes, cinq ouvrages surtout servirent de base aux connaissances qu'il voulait acquérir, savoir : la Bible, le Corps des Lois civiles, les œuvres de Platon, celles de Cicéron et les poëmes d'Homère, ouvrages qui ont formé l'objet des investigations non-seulement de Gravina, mais de tous ceux qui, dans les temps modernes, se sont distingués dans la carrière des sciences et des lettres. Ce fut en 1689 que Gravina se rendit à Rome. Il fut accueilli par Paolo Coardo de Turin, qui devint camérier d'honneur de Clément XI, et il eut occasion de se lier dans sa maison avec tous les hommes marquants que la capitale du monde chrétien possédait alors. Il publia successivement plusieurs ouvrages de morale et de littérature, et ayant réuni, dans un jardin qu'il avait acheté à cet effet, sur le mont Janicule, en novembre 1695, les littérateurs les plus célèbres qui résidaient à Rome, ils prirent le nom d'Arcadiens (*Arcadi*), et il devint ainsi le principal fondateur de l'Académie des Arcades.

Antoine Pignatelli, étant monté sur le trône pontifical sous le nom d'Innocent XII, offrit à Gravina les plus grands honneurs ecclésiastiques, mais celui-ci refusa d'embrasser le sacerdoce. En 1699, il fut nommé professeur de droit civil au collége de La Sapience, et il quitta plus tard, en 1703, cette chaire pour celle du droit canonique. Ce fut vers la même époque qu'il publia son principal ouvrage de législation; *Origines Juris civilis*. Cet ouvrage, composé de trois livres, dont le premier parut à Naples en 1701, fut publié complet dans la même ville en 1713. Le premier livre est intitulé : *De Ortu et Progressu Juris civilis*; le second, *De Jure Gentium et Duodecim Tabularum*, et le troisième, *Leges et Senatus-Consulta*. Un autre ouvrage de Gravina, intitulé : *De Romano Imperio*, peut être considéré comme le complément de ses *Origines du Droit*. Ce dernier ouvrage valut à son auteur une grande réputation, non-seulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe. Gravina s'y montrait tout à la fois philosophe, jurisconsulte et historien. Les *Origines du Droit* ont sans doute perdu beaucoup de leur importance aujourd'hui; mais ce livre n'en est pas moins un curieux monument de l'état des sciences morales et politiques au temps où il fut composé, et Montesquieu n'a pas dédaigné de lui emprunter plus d'un trait. Cet ouvrage fut traduit en français, par Réquier, en 1755, et publié à Paris, en 1775, sous le titre d'*Esprit des Lois romaines*, 3 vol. in-12; il a paru une nouvelle édition de la même traduction à Paris, en 1822, 1 vol. in-8°; mais avec le titre plus exact d'*Origines du Droit civil*.

Gravina eut une gloire non moins belle peut-être que celle d'avoir écrit l'ouvrage qui étendit sa renommée dans tout le monde savant : ce fut d'avoir été le maître et le père adoptif de Métastase (*voy*. ce nom). Ce grand poëte s'est plu à lui rendre, dans ses écrits, et notamment dans sa poétique, un éclatant témoignage de tout ce qu'il lui devait. En 1711, une scission vint à éclater dans l'Académie des Arcades, à l'occasion des lois établies par Gravina pour régir cette institution. Par suite de cette scission, il s'en retira ainsi que ses disciples, et ils fondèrent, sous les auspices du cardinal Lorenzo Corsini, l'*Academia della Quirina*, qui s'assemblait l'hiver dans son palais, et l'été dans son jardin, sur le mont Janicule. Les années qui s'écoulèrent ensuite furent employées par lui à revoir ses anciens ouvrages et à en publier de nouveaux. Gravina fut râppelé dans la Calabre, en 1714, pour rendre les derniers devoirs à Grégoire Caloprèse, cet excellent parent qui avait présidé à son éducation. Il y passa deux ans, et revint à Rome en 1716; il y mourut, laissant à sa mère, Anna Lombarda, les biens qu'il possédait dans la Calabre, et à Métastase tout ce qu'il avait acquis à Rome, en substituant toutefois cette dernière partie de ses biens à trois de ses autres élèves qui se sont fait une réputation dans les lettres. Le caractère de Gravina était aussi honorable que son mérite littéraire était incontesté. Ses ouvrages ont été réunis en 3 vol. in-4°, sous le titre de *Opere del Gravina*, à Leipzig, en 17[illegible]. Une autre édition en fut donnée à Naples, en 1756-1758, 4 vol. in-4°, par Mascovius, qui y a joint des notes. Indépendamment de la traduction française que fit Réquier des *Origines du Droit*, le même auteur a encore traduit un ouvrage de Gravina intitulé : *Della Ragione poetica*; Paris, 1755, 7 vol. in-12. Ce dernier ouvrage a été compris dans les *Opere scelte* di Gravina, publiés à Milan en 1819, 1 vol. in-8°, dont une nouvelle édition a paru dans la même

ville en 1827, 1 vol. in-16. Enfin, on a publié à Naples, en 1828, un ouvrage posthume de Gravina, intitulé : *Del Governo civile di Roma*, 1 vol. in-12. Le manuscrit de cet ouvrage avait été trouvé dans la bibliothèque de M. Jean Corona, Napolitain; il ne faut pas le confondre avec le traité *De Romano Imperio*, qui porte à peu près le même titre. A. TAILLANDIER.

*Vie de Gravina* par Passeri, son élève, en tête de la traduction du traité *De Disciplina Poetarum*. — André Serrao, *De Vitâ et Scriptis J.-V. Gravinæ Commentarius*; Rome, 1758, in-4°. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. X. — *Encycl. des G. du M.*

**GRAVINA** (*Frédéric*, duc DE), amiral espagnol, né à Palerme, le 2 septembre 1756, mort à Cadix, en février 1806. Il a passé faussement pour être le fils naturel de Charles III; il était fils de Jean Gravina, prince de Montevago. Gravina après avoir commencé ses études à Rome les continua à Cadix, à l'académie des gardes-marine, et fit ses premières armes avec distinction contre les Algériens et sous les ordres de l'amiral Barcelo. Bientôt après, malgré sa jeunesse, il obtint le commandement de deux frégates, avec lesquelles il parvint à mettre les côtes d'Espagne à l'abri des descentes des Barbaresques. Il fit ensuite plusieurs campagnes sous les amiraux Cordova et Mazarredo, et donna de nouvelles preuves de talent et de bravoure. En 1793, il commandait une division de l'amiral Langara; et lorsque Toulon fut livré aux puissances ennemies de la république, Gravina y commanda les troupes espagnoles de débarquement; il combattit plusieurs fois à leur tête, et fut blessé le 1er octobre, à la prise du fort Faron par les Français. En mai 1794 il fut chargé de secourir Collioure, assiégé par Dugommier; mais il arriva trop tard, et ne put empêcher la reddition de la place. Il replia son escadre sur Roses, et par sa bravoure et son habileté fit échouer les efforts de l'armée française. Ce fait d'armes lui valut le grade de contre-amiral. Après la paix de Bâle, signée entre la France et l'Espagne, le 24 messidor an IV (12 juillet 1795), Gravina fut accusé d'intrigues secrètes et mis en arrestation durant quelque temps. Bientôt il fut réintégré, et nommé vice-amiral. Il avait dû cette disgrâce passagère à l'inimitié de Godoï. En 1802 il commanda l'escadre espagnole destinée à protéger l'expédition française dirigée contre Saint-Domingue. En mai 1804 Gravina vint à Paris comme ambassadeur extraordinaire, et y fut l'objet d'honneurs particuliers; il représenta ensuite la reine d'Étrurie au couronnement de Napoléon. Élevé au rang suprême de *capitaine général* des armées navales, en 1805, il prit le commandement de la nombreuse flotte espagnole (1) qui se réunit à celle du vice-amiral français Ducrest de Villeneuve dans les eaux de Cadix. L'armée navale combinée fit voile vers les Antilles, autant pour engager les Anglais à débloquer les ports d'Europe que pour exercer ses propres marins, presque tous jeunes, sans expérience, et montant à bord pour la première fois. Les Anglais ne donnèrent pas dans le piége, et Villeneuve et Gravina revinrent dans les mers d'Europe. Ils relâchèrent à Vigo, et y furent longtemps retenus par les vents du nord-est et d'est-nord-est. Enfin, ils purent prendre la mer, et le 3 thermidor an XIII (juillet 1805) ils rencontrèrent, à la hauteur du cap Finistère, une escadre anglaise forte de vingt-et-une voiles (dont 14 vaisseaux) et commandée par l'amiral Calder. Gravina et la flotte espagnole prirent la tête de la ligne, et engagèrent le combat par une brume tellement épaisse que les canonniers ne pouvaient tirer qu'à la lueur du feu ennemi. Le combat dura plusieurs heures, et dans la nuit les Anglais profitèrent du vent pour s'éloigner; mais au lever du soleil Gravina put constater qu'il avait perdu deux vaisseaux, *El Firme* et *El Santo-Rafaelo*, qui démâtés ou gouvernant mal étaient venus se jeter dans la ligne ennemie. Les alliés rentrèrent au Ferrol, où ils se renforcèrent de quinze vaisseaux. Ils se dirigèrent ensuite sur Cadix, pour y rallier l'escadre de Brest, commandée par le vice-amiral Ganteaume. Mais le 20 octobre, à la hauteur de Trafalgar, ils rencontrèrent les flottes réunies des amiraux Nelson, Collingwood et Calder. Quoiqu'une tempête fût imminente, de part et d'autre on fit branle-bas. La flotte franco-espagnole comptait trente-trois vaisseaux de ligne, la flotte britannique vingt seulement; mais le désavantage du nombre était plus que compensé par la supériorité des équipages anglais, formés de l'élite des marins de cette nation. Villeneuve et Gravina ne se déguisaient pas le défaut d'ensemble qui allait résulter dans de grandes manœuvres de l'inexpérience de leurs matelots et combien le tir de leurs canonniers était imparfait; mais Napoléon avait ordonné de combattre *quand même*. L'empereur, croyant que le courage peut suppléer à l'expérience et à la discipline sur mer, comme cela arrive quelquefois sur terre, avait menacé Villeneuve de le faire remplacer s'il différait plus longtemps une action générale. Il avait même nommé Rosilly pour aller prendre le commandement des flottes combinées. Les détails du combat appartenant plus particulièrement aux articles NELSON et VILLENEUVE, commandants en chef, nous ne relaterons ici que les faits personnels à Gravina. Il avait arboré son pavillon sur *Le Prince des Asturies* (de 112), et devait guider l'avant-garde; mais par suite du désordre qui régnait dans la ligne de bataille, il se trouva au contraire le serre-file de l'armée combinée qui se présentait aux Anglais en quatre groupes séparés; dix vaisseaux étant tombés sous le vent et laissant vides leurs places de combat, Français et Espagnols étaient

(1) Ce commandement avait d'abord été offert à l'amiral Mazzaredo; mais ce prudent officier refusa, en se fondant sur le manque de marins exercés, de bons maîtres d'équipage, d'habiles canonniers, etc.

mêlés; Gravina se trouvait avoir dix-neuf vaisseaux de son côté, tandis que Villeneuve n'en avait que quatorze. Le feu s'engagea à midi, et les bâtiments anglais, trahis par la brise et arrivant l'un après l'autre sur la ligne ennemie, eussent dû être broyés successivement si le pointage eût été juste (1). Il n'en fut rien, et bientôt coupant les groupes franco-espagnols, ils purent choisir leurs adversaires et se grouper à leur tour plusieurs contre un, une partie des bâtiments alliés étant distancée, ou ne tirant que des coups incertains. *Le Prince des Asturies* était dans ce cas; et déjà sept vaisseaux français et cinq espagnols avaient succombé lorsqu'il fut sérieusement engagé. Appuyé du *San-Ildefonso*, Gravina combattait *Defiance* et *Revenge*, qui s'étaient détachés pour doubler l'arrière-garde franco-espagnole et la mettre entre deux feux, lorsque *Drendnought* (de 98), *Polyphemus* ( de 64 ) et *Thunderer* accoururent pour l'accabler. Les vaisseaux français *Le Platon* et *Le Neptune* volent à sa défense. Au milieu du tourbillon de boulets « qu'on vit se heurter dans l'air », Gravina est blessé grièvement; son chef d'état-major, le contre-amiral Escano, tombe à ses côtés. *El San-Ildefonso* amène sous la volée de *Defiance*. *Le Prince des Asturies* sort alors de la mêlée, et arbore au grand mât le signal do ralliement. La frégate française *La Thémis* (capitaine Jugan) vient l'enlever sous le feu de l'ennemi, et le remorque vers Cadix. A regret *Le Pluton* et *Le Neptune* se rangent sous son pavillon, et vont rejoindre *L'Argonaute* et *L'Indomptable*, qui, avec *El San-Leandro*, *El San-Justo* et *El Montanez*, s'éloignent lentement du champ de bataille, laissant *Le Bucentaure* de l'amiral Villeneuve et la *Santissima-Trinidad* du brave contre-amiral Cisneros se débattre au milieu de toute l'armée anglaise; tandis qu'à un mille plus loin, à l'aile droite, Dumanoir possède dix vaisseaux intacts qui n'ont point encore combattu!

Gravina atteignit Cadix malgré l'affreuse tempête qui s'élevait déjà; mais il mourut trois mois après de ses blessures.

Alfred DE LACAZE.

Jurien de La Gravière, *Guerres maritimes sous la république et l'empire*, t. II. p. 191. — Collingwood, *Correspondence*. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 164-160. — *Archives de la marine*. — *Biographie étrangère* (1819). — Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire*. — Le Bas, *Dictionnaire historique de la France*, art. *Trafalgar*. — Le prince de Torremuzza, *Elogio di F. Gravina*. — *Biografia degli Uomini illustri della Sicilia*, tom. II.

(1) C'est ainsi que *Royal-Sovereing* de l'illustre vice-amiral Collingwood, qui tenait la tête de la première ligne anglaise, combattit pendant vingt minutes contre *Le Fougueux*, le *Santa-Anna*, *El San-Leandro*, *El San-Justo* et *L'Indomptable*. C'est ainsi que *Victory*, monté par Nelson, et guidant la *tête* de la seconde colonne, reçut pendant quarante minutes le feu de toute l'escadre de Villeneuve. Cette position était la conséquence forcée des attaques anglaises, qui étaient perpendiculaires à la ligne de l'armée combinée.

GRAVIUS. *Voy.* GRAU, GRAVE, GRAVE.

GRAVIUS ou GRAUW (*Idsard*), historien néerlandais, vivait au commencement du seizième siècle. Son nom lui vint du lieu de sa naissance, Grauw, village de la Frise près de Leuwarde. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il se mit à recueillir des matériaux pour faire une histoire de son pays. Vers 1512, il se retira à Rome, à cause de la guerre qui désolait sa patrie. Il continua à travailler à sa chronique de la Frise, cherchant surtout à compléter celle donnée par Jean de Beka. Son ouvrage, qui va de l'an 763 à 1514, ne fut pas publié; Suffridus Petrus s'en est beaucoup servi pour ses annales, après avoir constaté l'exactitude de Gravius.

E. G.

Suffridus Petrus, *De Scriptoribus Frisiæ*, decas IX. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. IV.

GRAY (*Étienne*), physicien anglais, vivait dans la première partie du dix-huitième siècle. Antérieurement à l'année 1733, il découvrit le moyen de communiquer l'électricité à des corps qui ne la possédaient pas naturellement, en les mettant en communication avec des corps électriques. Il en tira la conclusion qu'on pouvait accumuler sur un point le fluide électrique, et fournit ainsi la route à l'invention de la bouteille de Leyde de Muschembroeck, aux batteries électriques, etc., etc. Gray lui-même projetait une espèce de planétaire lumineux ou électrique. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Plusieurs mémoires de lui ont été insérés dans les *Philosophical Transactions* de 1720 à 1736.

L.

Priestley, *History of Electricity*. — Rose, *General Biographical Dictionary*.

GRAY (*Thomas*), poëte anglais, né le 26 décembre 1716, à Londres, dans la Cité, où son père était agent de change, mort à Cambridge, le 30 juillet 1771. Il fut le cinquième de douze enfants, qui tous, à l'exception de lui, moururent en bas âge. Il fit ses études au collége d'Éton, où professait son oncle maternel, du nom d'Antrobus. Les frais de son éducation à Éton d'abord, puis à Cambridge, restèrent entièrement à la charge de sa mère; son père, homme dur et brutal, n'en voulut supporter aucune part. A Éton Gray acquit une bonne instruction classique. Il se lia avec Robert West, fils du chancelier d'Irlande, d'une amitié qui, quoique trop tôt brisée par la mort prématurée de ce dernier, tient une grande place dans la vie de Gray. Horace Walpole (depuis comte d'Orford) fut aussi au nombre de ses plus intimes camarades. Tous deux passèrent en même temps à l'université de Cambridge, tandis que West allait à Oxford. Gray entra au collége de Peter House dans l'automne de 1735; il y resta jusqu'au mois de septembre 1738, où il quitta l'université sans avoir pris aucun grade. Il détestait les mathématiques, supportait avec peine la discipline du collége, et consacrait son

aux classiques, à l'étude des langues modernes et à la poésie. Il composa à cette époque un petit nombre de poëmes latins et de traductions anglaises. En quittant Cambridge, il se rendit à Londres. Il avait commencé d'étudier la jurisprudence à l'Inner-Temple, lorsque Horace Walpole lui proposa de l'accompagner en Italie. Les deux amis partirent au printemps de 1739, traversèrent la France, passèrent l'hiver suivant à Florence avec Horace Mann, envoyé d'Angleterre, visitèrent Rome et Naples, et après avoir vu les restes d'Herculanum, tout récemment découverts, ils retournèrent à Florence, où ils restèrent onze mois. En avril 1741, ils partirent pour Venise; mais en route ils se brouillèrent. Horace Walpole, riche, avide de plaisirs, fier d'être le fils d'un premier ministre, n'appréciait pas assez et ménageait trop peu son sérieux compagnon de route. L'extrême susceptibilité de Gray fut bien aussi pour quelque chose dans cette rupture, dont Walpole s'attribua plus tard tout le tort. Gray repartit pour l'Angleterre, où il arriva en septembre 1741, juste à temps pour être présent à la mort de son père. En 1744, l'intervention d'une dame rapprocha Walpole et Gray, et fit renaître entre eux toute l'apparence sinon toute la réalité de leur première amitié. Vers le même temps Gray se lia avec Mason, poëte distingué et critique ingénieux. Il ne reprit pas l'étude du droit, interrompue par son départ pour l'Italie, et alla s'établir dans son ancien collége de Cambridge, sous prétexte de prendre le grade de bachelier en droit; même après l'avoir pris, il continua de résider à Peter-House, retenu par la facilité de consulter une grande bibliothèque et par la vie tranquille d'un collége. Dans cette studieuse retraite il composa un petit nombre de poésies d'une courte étendue, mais de la plus exquise perfection. L'*Ode to Spring* date du printemps de 1742; l'*Ode on a distant prospect of Eton college* et l'*Hymn to Adversity* sont de l'automne de la même année. L'*Elegy written in a Country Churchyard*, commencée aussi à cette époque, ne fut finie que sept ans plus tard. L'*Ode on distant prospect of Eton college* parut en 1747. On fit peu d'attention à cette première publication de Gray; il n'en fut pas ainsi de l'*Elegy*... qui parut en 1749, et qui devint rapidement populaire. En 1753 il perdit sa mère, dont la tendresse avait eu beaucoup d'influence sur son talent. Cette perte laissa dans sa vie un vide irréparable. Son génie poétique ne parut point cependant s'en ressentir immédiatement. Les trois années suivantes furent même assez fécondes, puisque Gray composa son *Ode on the progress of Poetry*, et son *Bard*; mais vers la même époque il éprouva une profonde altération dans sa santé. De fréquents accès de goutte tourmentèrent et abrégèrent sa vie. En 1756 il eut à se plaindre de quelques incivilités à Peter-House, et passa à Pembroke-Hall, autre collége de Cambridge. En 1757 il publia à Londres ses deux dernières odes; elles n'eurent point le succès qu'elles méritaient. Ce demi-échec n'empêcha pas le duc de Devonshire d'offrir à Gray la place de poëte lauréat. Il refusa, et, délaissant la poésie, il trouva dans l'érudition classique et l'archéologie l'emploi favori de ses dernières années. En 1765 il visita l'Écosse, et recueillit de nombreux témoignages d'admiration. L'université d'Aberdeen offrit de lui conférer le grade de docteur en droit. Gray déclina cet honneur, ne voulant pas paraître dédaigner sa propre université « où il avait, disait-il, passé tant d'heures faciles et heureuses ». En 1768 la chaire d'histoire moderne à Cambridge devint vacante. Gray, qui l'avait vainement sollicitée en 1762, l'obtint cette fois du duc de Grafton. L'année suivante cet homme d'État fut élu chancelier, et le poëte écrivit sur son installation une ode reconnaissante, mais exempte de flatterie. Au printemps de 1770 il tomba malade, au moment où il allait partir pour une excursion dans le pays de Galles; il se rétablit, et put exécuter en automne le voyage projeté. Ce mieux ne dura pas, et après plusieurs mois de très-violentes souffrances, Gray mourut presque subitement, d'une goutte remontée. La vie de ce poëte est singulièrement pauvre en événements. Elle offre même très-peu d'incidents littéraires. Gray fuyait le titre et jusqu'à la réputation d'auteur; il s'imposa rarement la tâche pénible d'écrire, et aima mieux se livrer au plaisir de la lecture. Il acquit ainsi un savoir étendu, et même profond quoique extrêmement varié. Il connaissait parfaitement les langues anciennes. Il avait songé à donner une édition de Strabon; il laissa du moins un grand nombre d'observations et de recherches géographiques qui ont été publiées ainsi que ses notes sur Platon et Aristophane. Il s'entendait fort bien à la zoologie et à la botanique. Sa connaissance de l'architecture est attestée par les excellents renseignements qu'il fournit pour l'*History of Ely* de Bentham. Enfin, dans son zèle archéologique, il n'avait pas même négligé la science du blason. A milieu de tout ce savoir, qui aurait surchargé et alourdi un autre esprit, Gray conserva toujours cette sensibilité exquise, ce goût pur et hardi qui font de lui le plus distingué des poëtes de son temps et, on pourrait ajouter, des critiques, bien qu'il n'ait jamais fait de critique dans le sens ordinaire du mot; mais les jugements dispersés dans sa correspondance et ses notes sont du plus grand prix. Comme poëte il eut le mérite de n'exprimer que des sentiments vrais, qu'il trouvait en lui-même. Son caractère timide et susceptible, sa santé délicate le portaient à la tristesse, et cette disposition donna à sa poésie fine et discrète quelque chose de touchant et de sympathique. Châteaubriand a très-bien relevé cette marque distinctive du talent de Gray. « Gray, dit-il, a trouvé sur la lyre une série d'accords et d'inspirations

inconnues de l'antiquité. A lui commence cette école de poëtes mélancoliques qui s'est transformée de nos jours dans l'école des poëtes désespérés. Le premier vers de la célèbre élégie de Gray est une traduction presque littérale de ces vers délicieux du Dante :

..... Squilla de lontano,
Che paja 'l giorno pianger che si muove.

L'exemple de Gray prouve qu'un écrivain peut rêver sans cesser d'être noble et naturel, sans mépriser l'harmonie. L'*Ode sur une vue lointaine du collége d'Éton* est, dans quelques strophes, digne de l'*Élégie sur le Cimetière de campagne*... Qui n'a éprouvé les sentiments et les regrets que le poëte y exprime avec toute la douceur de la muse? Qui ne s'est attendri au souvenir des jeux, des études, des amours de ses premières années? Mais peut-on leur rendre la vie? Les plaisirs de la jeunesse reproduits par la mémoire sont des ruines vues au flambeau. »

Mason publia les lettres de Gray, avec une notice qui a servi de base à toutes les *Vies* subséquentes du poëte. Ses poésies furent recueillies en 1786, par Gilbert Wakefield, qui, dans des notes érudites, repoussa avec vivacité certaines critiques malveillantes de Johnson. Une édition de ses *Œuvres* comprenant ses *Poëmes*, *sa Correspondance*, ses *notes* et ses *recherches critiques*, fut donnée par M. Matthias, 1814, in-4°. Les *Lettres* et les *Poëmes* seuls ont paru, par les soins de M. Milford, d'abord en 1816, 2 vol. in-4°, et tout récemment, 4 vol. in-12. Le même M. Milford a donné, en 1853, la *Correspondance de Gray avec Mason*, et cette édition a fait voir combien Mason avait altéré les lettres de son ami lorsqu'il les avait publiées pour la première fois. Il existe en français un grand nombre de traductions de l'*Elegy written in country Churchyard;* nous ne citerons que celle de M^me^ Necker (en prose), et celle de M. J. Chénier (en vers). Les poésies de Gray ont été traduites en français par Lemierre; Paris, 1798, in-8°. L. J.

Mason, *Life of Th. Gray*. — Milford, *Life of Gray*, en tête de ses deux éditions (c'est la meilleure notice qui ait été publiée sur Gray). — Châteaubriand, *Essai sur la Littérature anglaise*, t. II, p. 279.

**GRAY** (*John*), chirurgien et voyageur anglais, né à Duns (Berwickshire), en 1768, mort à Londres, le 26 mars 1825. Il commença ses études classiques et médicales dans sa ville natale. En 1788 il se rendit à Londres, et suivit les leçons de chirurgie de Morris. En 1790 il fut nommé aide-chirurgien à bord de la frégate *Proserpine*, en partance pour l'Amérique; en 1791 il passa sur le vaisseau *Aquilon*, et parcourut ainsi l'océan Atlantique, la Méditerranée, et visita sur les côtes de l'Afrique septentrionale, Tanger, Salé, Mogador. En mai 1793 il tomba malade à Gibraltar; néanmoins, il s'embarqua sur la flotte de l'amiral Hood, et fit partie du corps de débarquement anglais qui occupa Toulon lorsque cette ville se fut livrée aux puissances ennemies de la France. Après la reprise de Toulon, il servit sur la frégate *Gorgon*, employée au blocus de Bastia, puis sur *Delphin*, bâtiment hôpital et relâcha à Calvi, à Rome, à l'île d'Elbe. De 1797 à 1802 il fut employé successivement aux hôpitaux militaires de Lisbonne, de Gibraltar et de Malte. Après la paix d'Amiens, il revint en Angleterre; mais dès 1803 la guerre le rappelait à Malte. Ayant obtenu de Nelson un congé, pour cause de santé, il débarqua à Trieste, et visita Pola, Venise, Padoue, Vicence, Prague, Dresde, Berlin, Hambourg, et le Danemark. Il séjourna peu à Londres, et en 1805 rejoignit la flotte de Collingwood, et navigua quelque temps avec cet amiral, qui lui confia l'inspection supérieure des hôpitaux de Gibraltar. En 1809 Gray revit Londres, et fut nommé médecin de l'hôpital royal d'Haslar. De 1819 à 1821, il fit deux voyages, l'un en Suisse, l'autre aux îles d'Hyères. A son retour il donna sa démission, et mourut des suites d'une paralysie. John Gray a laissé des mémoires fort intéressants, si l'on en juge d'après quelques extraits publiés dans divers recueils littéraires et surtout par la quantité de pays qu'il avait parcourus; mais jusque ici ils sont restés inédits. Alfred DE LACAZE.

Simon Gray, *Obituary*, t. XI (1827).

**GRAY** (*Robert*), prélat anglais, né à Londres, en 1762, mort le 28 septembre 1834. Il commença ses études au collége d'Éton, où il se lia avec Person, et les acheva à l'université d'Oxford. Il entra dans les ordres, et fut nommé successivement vicaire de Farringdon (Berkshire), recteur de Craik (Yorkshire) en 1802, et chanoine de la cathédrale de Durham en 1804. Son infatigable bienfaisance et ses ouvrages, qui attestent un savoir théologique très-positif et un talent littéraire distingué, le recommandèrent à l'attention du ministère Liverpool, qui l'appela en 1827 au siége épiscopal de Bristol. Son attachement aux priviléges des prélats anglicans lui valut une popularité dont il supporta courageusement les éclats tumultueux et passagers. Le duc de Wellington lui offrit le siége de Bangor; il refusa, et mourut peu après à Rodney-House. On a de Gray : *Key to the Old Testament and Apocrypha, or an account of their several books, their contents and authors, and of the times in which they were respectively written;* 1790, in-8°; — *Tours through parts of Germany, Switzerland, and Italy in the years* 1791 et 1792; 1794, in-8°; — *Bampton Lecture, sermons on the principles of the reformation of the Church of England;* 1796, in-8°; — *The Theory of the Dreams, in which an inquiry is made into the powers and faculties of the human mind, as they are illustrated in the most remarkable dreams recorded in sacred and profane history;* 1808, in-8°; — *The connexion between the sacred writings and the literature of Jewish and heathen authors*,

*particularly that of the classical ages, illustrated principally with a view to evidence, in conformation of the truth and revealed religion*; 1819. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

*GRAY (*Jean-Édouard*), célèbre naturaliste anglais, est né vers 1800. Toute sa vie est dans les travaux et dans les soins qu'il donne, depuis plus de trente ans, aux belles collections zoologiques du Musée Britannique. Les *Catalogues* qu'il a faits de ces collections ne sont pas de simples nomenclatures : on y trouve des remarques précieuses sur les mœurs, les habitudes, les caractères et la synonymie d'un grand nombre d'espèces. Parmi ses travaux, qui se composent d'une prodigieuse quantité de mémoires, nous nous bornerons à signaler : *Zoological Miscellany*, recueil publié de 1835 à 1845, comprenant la description de nombreux mammifères; — *Characters separating the four great divisions of the animal kingdom*; dans *Annals and Magazine of Natural History*, t. XIX; — *On the geographical distribution of the animals of New-Holland*; mémoire lû à l'Association Britannique en 1841; — *Illustrations of Indian Zoology*; Londres, 1830; — *Spicilegia Zoologica, or original figures and short systematic descriptions of new and unfigured animals*; 1828-30; — *Gleanings of the Menagerie and Aviary at Knowsley Hall*; 1846-50; — *Description of some new genera and fifty unrecorded species of Mammalia*; dans *Annals and Magazine of Natural History*, t. X; — La Description des mammifères apportés des côtes d'Australie sur l'*Erebus* et le *Terror*; — *Synopsis of the species of the class Reptilia*, dans la traduction de Cuvier par Griffith; — *New Arrangement of Reptiles*; dans *Annals and Magazine of Natural History*, t. I; — *General Arrangement of the Reptilia*; dans les *Proceedings of the Zoological Society*; — *Observations on the Economy of Molluscous animals, and on the structure of their shells*; dans les *Philosophical Transactions*. Ses travaux sur les mollusques ont surtout rendu de grands services à l'anatomie, encore si peu connue, de ces animaux; les mémoires qu'il a publiés à ce sujet s'élevaient en 1852 à cent dix-neuf, parmi lesquels nous devons signaler son *Systematic Arrangement of Molluscous animals, with characters of families*. M. Gray a trouvé dans son épouse une aide intelligente pour l'exécution des planches qui accompagnent ses travaux conchyliologiques. M. Gray mérite le titre d'un des premiers naturalistes de notre époque : il est membre de la Société royale de Londres, président de la Société de Botanique et membre du conseil de la Société Zoologique de la même ville.

Son frère, *Georges-Robert* GRAY, très-connu pour son *Genera des Oiseaux*, a composé, outre de nombreux mémoires, le catalogue des oiseaux pour le Musée Britannique. H.

*English Cyclopædia* (*Biography*).

*GRAY (*Asa*), botaniste américain, naquit à Utica (New-York), en novembre 1810. A l'âge de vingt-et-un ans, il fut reçu médecin au collége de Fairfield; mais il quitta bientôt sa profession pour se livrer exclusivement, sous la direction du professeur Torrey, de New-York, à l'étude de la botanique. En 1834 il fut attaché comme botaniste à l'exploration scientifique que les États-Unis projetèrent alors; mais le long retard apporté à l'exécution de cette entreprise le força à résigner son emploi, en 1837. Cinq ans après, il accepta la place de professeur d'histoire naturelle qu'il occupe encore à Cambridge. M. Gray a deux fois visité l'Europe, la première fois de 1838 à 1839, la deuxième de 1850 à 1851, et il a rapporté de ces excursions des observations intéressantes pour la science. Il a publié en 1836 ses *Elements of Botany*, reproduits avec des additions dans son *Botanic text Book*, souvent réédité. En 1838, il commença avec le professeur Torrey *The Flora of North America*. En présence de l'immense accumulation des matériaux provenant de la Flore du Texas, de l'Orégon et de la Californie, les auteurs ont dû se borner à une simple nomenclature des espèces découvertes par eux. Les autres ouvrages de M. Gray sont : *Manual of Botany, for the northern United-States*; 1848, in-8°; — *Genera Boreali-Americana illustrata*, avec des planches par Isaac Sprague; 1er vol. 1848; 2e vol. 1855 (ouvrage encore inachevé); — des articles dans divers recueils scientifiques, tels que *Annals of the Lyceum of natural History of New-York*; *Transactions of the American philosophical Society*; *Smithsonian Contributions to Knowledge*, etc. M. GAUDIN.

*Men of the Time*.

GRAY. *Voy.* GREY.

GRAZIA (*Leonardo*), dit *Leonardo da Pistoia*, peintre de l'école florentine, né à Pistoia, mort à Naples, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il avait pris le surnom de *Malatesta*, dont on ignore l'origine; ainsi sa *Madone avec saint Pierre et saint Sylvestre* à Castel-Guidi, près Pistoia, est signée : *Leonardus Malatesta Pistoriensis faciebat*, tandis qu'au bas d'une *Annonciation* placée dans la sacristie des Chanoines à Lucques on lit : *Leonardus Gratia Pistoriensis faciebat*. Vasari, Baldinucci et Orlandi l'appellent simplement *le Pistoia*; enfin Celano, dans sa *Notizia di Napoli*, lui donne le nom de *Guelfo*, que rien ne justifie. Élève de F. Penni, dit *el Fattore*, Leonardo fut employé par lui aux travaux de Raphael, comme Raffaellino del Colle l'était par Jules Romain. Il est assez étonnant qu'à pareille école il soit devenu meilleur coloriste que dessinateur. Il peignit le portrait avec un véritable talent. Sincè-

rement attaché à son maître, il le suivit à Mantoue et à Naples, où il resta après sa mort, continuant à diriger l'académie qu'avait ouverte le Fattore et de laquelle, entre autres peintres de talent, sortirent Girolamo Sicciolante et Francesco Curia. Un assez grand nombre de tableaux de ce maître existent dans les églises de Naples; les plus remarquables sont *La Purification*, à Monte-Oliveto, et le fameux *Saint Michel* de Santa-Maria-del-Parto. Dans ce tableau, le peintre a représenté le démon sous les traits d'une jolie femme; voici la légende qui explique cette idée bizarre : Un évêque était poursuivi par l'amour insensé d'une femme, et ne savait comment s'en débarrasser; il alla trouver Leonardo, et se fit peindre sous la forme de *Saint Michel foulant aux pieds la tentatrice;* la pauvre femme ne comprit que trop l'apologue, et se retira dans un couvent.

A Pistoia on conserve deux tableaux de Leonardo, deux *Madones*, l'une à l'église del Carmine, l'autre dans le salon du gonfalonier. Le musée de Berlin possède aussi une *Madone* de ce maître, qu'il faut bien se garder de confondre avec un autre Leonardo da Pistoia, un peu plus ancien, et dont le nom de famille est inconnu.

E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Baldinucci, *Notizie.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Sarnelli, *Guida di Napoli.* — Celano, *Notizia di Napoli.* — Mazzarosa, *Guida di Lucca.* — Tolomei, *Guida di Pistoja.*

**GRAZIANI** (*Antoine-Marie*), historien italien, né le 23 octobre 1537, à Borgo-San-Sepolcro, petite ville de la Toscane, mort à Amelia, le 16 mars 1611. Il était d'une très-ancienne famille. Ses parents étant morts lorsqu'il était encore en bas âge, son éducation fut longtemps négligée. Ce n'est qu'à l'âge de vingt-et-un ans qu'il apprit le latin. Après s'être appliqué aux langues anciennes dans un collége du Frioul, il se rendit à Padoue, où il étudia la jurisprudence. En 1560 l'évêque Commendon le fit venir à Rome, et le prit chez lui comme secrétaire. Ayant remarqué les heureuses facultés intellectuelles de Graziani, Commendon le traita comme un fils, et le dirigea avec la plus tendre sollicitude dans le choix de ses études. Il lui fit approfondir Platon et Aristote, pour le détourner de son penchant pour la poésie latine. Peu de temps après, Commendon fut nommé cardinal; envoyé en qualité de nonce en Allemagne et en Pologne, il emmena avec lui Graziani. Sur son lit de mort, il remit à ce dernier une lettre de change de 4,000 écus; Graziani la déchira, en disant qu'il ne voulait pas avoir servi son bienfaiteur pour de l'argent. Après la mort du cardinal Commendon, en 1584, Graziani devint secrétaire de Sixte Quint, après le décès duquel il s'attacha à la personne du cardinal Montalto. Il accompagna ce dernier à quatre conclaves différents, et eut beaucoup d'influence dans celui où Clément VIII fut élu souverain pontife. En 1592 ce dernier appela Graziani à l'évêché d'Amelia, et l'envoya quatre ans après comme nonce auprès de la république de Venise. En 1598 Graziani se retira dans son évêché. On a de lui : *Synodus Ecclesiæ Americanæ;* 1597; — *De Bello Cyprio Libri IV;* Rome, 1624, in-12; Nuremberg, 1661, in-12; — *De Vita Commendonis cardinalis;* Paris, 1669, in-4°; édition due à Fléchier, qui traduisit cet ouvrage en français; nouvelle édition, Padoue, 1685, in-12; — *De Casibus Virorum illustrium;* Paris, 1680, in-4°, publié par Fléchier, traduit plus tard en français par Lepelletier; nouvelle édition, Francfort, 1680, in-8°, sous le titre de *Theatrum historicum de virtutibus et vitiis illustrium virorum et fœminarum eorumdemque casibus, maximam partem funestis;* — — *De Scriptis invita Minerva Libri XX;* Florence, 1725, 2 vol. in-4°. Le titre bizarre de cet ouvrage semble indiquer que Graziani ne l'avait écrit que *malgré lui;* pressé par son frère de publier sa propre biographie, il ne voulut pas parler de lui-même dans tout un volume; il joignit au récit de sa vie l'histoire de Borgo-San-Sepolcro, sa patrie, des mémoires sur sa famille, ainsi que des détails sur les voyages de son frère en Palestine, en Égypte et en Turquie; — deux volumes in-folio de lettres écrites par Graziani pendant sa nonciature de Venise ont été dans la possession d'Apostolo Zeno; quelques-unes sont publiées dans la *Epistolographia* de Fr. Parisi; Rome, 1787. On a de Graziani en manuscrit : *Vita Sixti V;* — *Legationum cardinalis Commendoni Vol. II;* — *Itinerario germanico.*

E. G.

Graziani, *De Scriptis invita Minerva.* — Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavani*, t. II. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, part. II, p. 302. — Ughelli, *Italia sacra*, t. I, p. 303. — J.-Vitt. Rossi, *Pinacotheca Imaginum illustr. Virorum.*

**GRAZIANI** (*Jean*), historien italien, né à Bergame, vers 1670, mort vers 1730. Il enseigna avec succès l'astronomie et ensuite la philosophie à l'université de Padoue. On a de lui : *Fr. Mauroceni Peloponesiaci, Venetiarum principis, Gesta, ab anno natali* 1618 *ad annum* 1694; Padoue, 1698, in-4°; — *Thermarum Patavinarum Examen, cui accessit dissertatio de fonte Cœlio acido Recobarii;* Padoue, 1701, in-8°; — *Historiarum Venetarum Libri XXXII;* Padoue, 1728, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, dont vingt-quatre livres seulement ont paru, est une suite à l'*Histoire* d'André Morosini, et va de l'an 1615 à 1700.

E. G.

*Dizionario istorico* (de Bassano).

**GRAZIANI** (*Jérôme*), comte de SARYANA, poëte italien, né en 1604, à Pergola (duché d'Urbin), mort dans sa ville natale, le 10 septembre 1675. Ses premiers ouvrages lui valurent la bienveillance de François Ier, duc de Modène, qui le fit venir à sa cour, le choisit pour secrétaire, et lui donna le comté de Saryana, dans le duché de Reggio. Quadrio place Graziani parmi les meilleurs poëtes de son temps; mais on sait que ce temps fut une époque de décadence, et Graziani n'a rien gardé

de la réputation qu'il avait au dix-septième siècle. On a de lui : *Cleopatra*, poëme en six chants ; Bologne, 1626, 1653, in-12 ; — *La Conquista di Granata, cogli argomenti di Calvi*, poëme en vingt-six chants ; Modène, 1650, in-4° ; — *Il Colosso ;* Paris, 1656, in-fol.; c'est un panégyrique du cardinal Mazarin ; Graziani le composa pendant un voyage qu'il fit à Paris en 1655 ; — *Varie Poesie ;* Modène, 1662, in-12 ; — *Cromvello ;* Bologne, 1671 ; — *Applicazione profetica delle glorie di Luigi XIV ;* 1675.
Y.

Quadrio, *Della Storia e della Ragione d'ogni Poesia*, t. VI. — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*.

* GRAZIANI (*Ercole*), l'ancien, dit *Ercolino*, peintre de l'école bolonaise, né à Mezzolara, dans le Bolonais, en 1651, mort en 1726. Après avoir appris le dessin aux écoles gratuites, *Scuole pie*, il étudia sous Bartolommeo Morelli, et se forma surtout sur les ouvrages de T. Aldovrandini. Il devint très-habile peintre d'ornements à fresque, et fut employé par le grand-duc de Toscane. Il travailla beaucoup aussi pour les églises et les palais de Venise, d'Imola et Bologne.
E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*.

* GRAZIANI (*Ercole*), *le jeune*, peintre de l'école bolonaise, né à Pianoro, en 1688, mort en 1765. Il apprit le dessin de L. Mattioli, et la peinture de Donato Creti, qu'il surpassa par le génie de l'invention, la hardiesse de la touche, la franchise du pinceau, le grand caractère des figures, et l'élévation de la pensée ; on reproche seulement à son coloris de manquer parfois d'harmonie. Il avait fait une étude spéciale des ouvrages de Fl. Torri et de Pasinelli, et souvent on reconnaît dans ses peintures une tendance à l'imitation de ces maîtres. Dans la cathédrale de Bologne, on voit plusieurs tableaux de Graziani, dont les principaux sont *Sainte Anne instruisant la Vierge, le Baptême de Jésus-Christ* et *Saint Pierre consacrant saint Apollinaire*. Ce dernier tableau avait été commandé par le cardinal Lambertini, qui, devenu Benoît XIV, en demanda au peintre une repétition pour l'église Saint-Apollinaire de Rome. Indiquons encore, à Bologne, le *B. Arcangelo Canetoli* à San-Salvator, la *Mort de sainte Julienne* à Santa-Maria-de' Servi, *Saint François Regis, Saint Louis de Gonzague* et *Saint François Borgia* aux Mendicanti. On vante aussi de lui le *Saint Pellegrino* de Sinigaglia, la *Séparation de saint Pierre et saint Paul* à Saint-Pierre de Plaisance, enfin *le B. Niccolò Albergati* à Notre-Dame-des-Anges de Rome.
E. B—N.

Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina*. — Crespi, *Felsina pittrice*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — *Guida di Bologna*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*.

GRAZIANI (*Battista* BALLANTI, dit), sculpteur italien, né à Faenza, en 1762, mort en 1836. Il fut très-habile dans l'art de modeler, et exécuta pour les églises des marches et des duchés de Parme et de Modène une grande quantité de statues, de madones et de saints en stuc colorié. A Bologne, on voit de lui dans l'église de l'Annunziata une *Sainte Marguerite* et une statue de *L'Immaculée-Conception*. Battista fut aidé dans tous ses travaux par son frère Francesco.
E. B—N.

Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

* GRAZIANI (*François*), chanteur italien, né à Fermo (États Romains), le 26 avril 1829. Après avoir pris les leçons de M. Cellini il débuta comme baryton au théâtre de Ventidius Bassus, à Ascoli, dans la *Gemma di Vergy*, de Donizetti. Puis, en 1851 et 1852, après de nouvelles études, il joua avec succès *I Masnadieri, Don Pasquale, Luisa Miller* et *Maria di Rohan* aux théâtres de Macerata et de Chiati. Après s'être fait applaudir à Pise et à La Pergola, de Florence, dans son ancien répertoire, augmenté de *Lucia*, d'*Ernani*, de l'*Elisire d'Amore*, de *La Favorita* et du *Trovatore*, M. Graziani fut appelé à Paris en 1853, où il joua au Théâtre-Italien dans *Lucia, La Donna del Lago, Otello, I Puritani, Beatrice di Tenda, La Sonnambula*, etc. Au printemps de 1854, il partit pour New-York ; puis il revint jouer à Paris, dans *Le Tre Nozze* d'Alary. En 1855, au printemps, il se fit entendre à Londres, au théâtre de Covent-Garden ; il est revenu aujourd'hui à la salle Ventadour, où il est engagé jusqu'au printemps de 1858. Sa dernière création est le rôle de Bandino, dans l'*Assedio di Firenze*, de Giovanni Bottesini.

Son frère, *Ludovic* GRAZIANI, né en août 1823, s'est fait connaître comme ténor, dans les principales villes d'Italie ainsi qu'à Vienne. Il a débuté au théâtre Valle, à Rome, dans le *Don Pasquale*, de Donizetti, et s'est fait entendre à Paris en 1852.
G. VITALI.

*Renseignements particuliers.*

* GRAZINI (*Angelo-Lorenzo*), historien et poëte italien, né à Arezzo, en 1701, mort le 20 février 1790. Il embrassa la carrière ecclésiastique. Chargé de la direction du séminaire épiscopal de sa ville natale, il eut assez de loisir pour s'occuper de travaux littéraires, tout en remplissant ses fonctions avec beaucoup d'assiduité. On a de lui : *Le Lodi di Monsignore Fil. Incontri, vescovo d'Arezzo ;* Florence, 1754, in-4° ; — *Vindiciæ S. Martyrum Aretinorum ;* Florence, 1755 ; — *Bizarri Contrasti*, poésies lues par Grazini en 1761, à l'académie des Arcadi d'Arezzo, dont il était membre. Grazini a laissé en manuscrit : *L'Istoria cronologica dei Vescovi di Arezzo*.
E. G.

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. IV.

GRAZIOLI (*Pierre*), archéologue et hagiographe italien, né à Bologne, en 1700, mort dans la même ville, en 1753. Il prit, à l'âge de dix-

neuf ans, l'habit des clercs réguliers de Saint-Paul, appelés Barnabites, étudia la théologie et la philosophie, et professa pendant deux ans au collége de Lodi. De là il passa comme professeur de rhétorique dans l'université de Milan, où il enseigna pendant douze ans. On lui donna ensuite la prévôté de Saint-Paul à Bologne. Il dirigea ce collége jusqu'à l'époque où Benoît XIV le nomma recteur du séminaire de Bologne, place qu'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui : *De præclaris Mediolani ædificiis quæ Ænobarbi cladem antecesserunt Dissertatio; cum duplici appendice : altera de Sculpturis ejusdem urbis (in qua nonulla usque hac inedita monumenta proferuntur); altera de carcere Zebedio, ubi nunc primum S. Alexandri Thebis martyris acta illustrantur. Accessit Rhythmus de Mediolano jam editus, vero emendatus et notis auctus*; 1725, in-4°; — *Della Vita, Virtù e Miracoli del B. Alessandro Sauli*; Bologne, 1741, in-8°; — *Præstantia Virorum qui in congregatione Sancti-Pauli vulgo Barnabitarum memoria nostra floruerunt.* Z.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. IV, p. 289.

GRAZZINI (*Antoine-François*), dit *Le Lasca*, poëte italien, né à Florence, le 22 mars 1503, mort dans la même ville, en février 1583. Quoique issu d'une famille noble, il fut placé dans sa jeunesse chez un apothicaire. On n'a point de détails sur la première partie de sa vie; et l'on ignore même s'il exerça jamais pour son compte la profession d'apothicaire. Il paraît du moins qu'il l'avait quittée lorsqu'il commença à se faire connaître dans les lettres. Il fut, à l'âge de trente-sept ans, un des fondateurs de l'Académie Florentine, qui s'appela d'abord académie des *Humides*. Grazzini prit pour emblème académique une *lasca* (espèce de poisson), et c'est sous ce nom qu'il figura dans la nouvelle société. Il en devint le provéditeur lorsqu'elle reçut quelques mois après, le 1er novembre 1540, le titre de *Florentine*; mais trois ans plus tard il en fut exclu, à propos d'une querelle grammaticale assez futile. Cette mésaventure ne le dégoûta pas de fonder des académies. Il eut la première idée de celle qui s'établit, vers 1530, sous le titre de *la Crusca* (1). Il continua de s'appeler *le Lasca* dans cette académie, comme dans l'autre, et, après une exclusion de vingt ans, il fut rappelé chez les *Humides*. Ces petits événements académiques sont tout ce que la vie de Grazzini offre de remarquable. C'était un homme d'une grande vivacité d'esprit, très-gai, avec une mine sévère, retenu dans ses mœurs et libre dans ses écrits. Tous ses ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous; ceux qui nous restent suffisent pour placer Grazzini parmi les plus spirituels et les plus corrects écrivains de son époque. On a de lui : *Commedie*; Venise, 1582, in-8°; ce recueil contient six comédies en prose, dont voici les titres : *La Gelosia; La Spiritata; La Stroga; La Sibilla; La Pinzochera; I Parentali.* Une septième comédie du même auteur, *L'Arzigogolo*, parut pour la première fois avec les autres comédies de Grazzini dans le *Teatro comico Fiorentino*; Florence, 1750, 6 vol. in-8°. D'après Ginguené les sept comédies de Grazzini sont moins indécentes et aussi moins plaisantes que la plupart de celles du même temps. « Le sujet de presque toutes est une dupe que l'on berne, un tour qu'on lui joue, un déguisement qui le trompe, et qui sert, à ses dépens, d'autres amours; » — *Sonnetti, Capitoli*; Florence, 1584, 2 vol. in-8°; Les *Capitoli* sont des pièces satiriques assez piquantes, mais qui roulent trop souvent sur des querelles académiques sans intérêt; — *La Guerra de' Mostri*; Florence, 1584, in-4° : c'est un petit poëme burlesque et satirique. Girolamo Amelunghi, surnommé le Bossu de Pise (*il Gobbo di Piza*), avait publié, sous le pseudonyme de *Forabosco*, un poëme sur la guerre des géants contre les dieux, la *Gigantea*, qu'on l'accusa d'avoir dérobé à un certain Arrighi. Un inconnu, caché sous le nom d'*Aminta*, soutint cette accusation de plagiat dans une *Nanea* (Guerre des nains contre les dieux), qui fait suite à la *Gigantea*. Grazzini, à qui l'on a, sans preuves, attribué la *Nanea*, continua la plaisanterie dans sa *Guerra de' Mostri*, poëme agréable, mais où manquent l'imagination et la verve satirique. Ces trois poëmes ont été réimprimés ensemble; Florence, 1612, in-18. Ces ouvrages, publiés du vivant de Grazzini, ont moins fait pour sa réputation que ses *Nouvelles*, qui parurent un siècle et demi après sa mort. Il en avait composé trente, divisées en trois *Cene* (soupers). On publia d'abord la seconde *Cena* à Florence (sous l'indication de Stambul); 1743, in-8°; la première *Cena*, la seconde et une nouvelle de la troisième parurent à Paris (sous l'indication de Londres), 1756, in-8°. Ces *Nouvelles*, écrites à l'imitation de Boccace, sont des tableaux comiques et curieux des mœurs florentines, « tableaux, dit Ginguené, que le génie et le caractère de la langue rendent encore plus piquants. On y trouve toujours de ces expressions métaphoriques, de ces traits spirituels qu'on ne peut traduire sans en atténuer la force, ou sans blesser l'honnêteté. Il est vrai cependant qu'on y désirerait quelquefois plus d'invention et plus de gaieté; mais la pureté et l'élégance du style dédommagent du reste. Il n'y a point eu, au seizième siècle, de *Nouvelles* qui aient plus contribué aux progrès de la langue ». Les *Nouvelles* de Grazzini ont été traduites en français par Lefèvre de Villebrune; Paris et Berlin, 1776, 2 vol. in-8°; la traduction est plus complète que le texte. Lefèvre de Villebrune prétend avoir rétabli, d'après une ancienne traduction française manuscrite, les *Nouvelles* de la troisième *Cena*, qui manquent dans le texte

(1) *Crusca* veut dire *son*. L'académie indiquait par là qu'elle se proposait de trier les expressions de la langue italienne, comme on sépare la farine du son.

italien. — L'abbé Domenico Moreni découvrit des *Eglogues* et d'autres poésies inédites de Grazzini, et les publia à Livourne, 1799, in-8°. Le même Moreni a donné à Rome *Orazioni alla croce di Grazzini, detto il Lasca*; Rome, 1622, in-8°. Grazzini fut l'éditeur du deuxième livre de *Poésies* du Berni, Florence, 1555, in-8°, et d'un recueil *De' tutti Trionfi, Carri, Mascherite o Canti carnabialeschi del tempo di Lorenzo de Medici a questo anno* 1559; Florence, 1559, in-8°. L. J.

*Notizie dell' Accademia Fiorentina.* — Biscioni, *Notice sur Grazzini*, en tête de son édition annotée des *Rime* de ce poëte; Florence, 1741, 2 vol. in-8°. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. V, p. 555; t. VI, p. 292; t. VIII, p. 482.

* **GRAZZINI** (*Giovanni-Paolo*), peintre de l'école de Ferrare, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1632. Il exerça longtemps la profession d'orfèvre, et il était déjà avancé en âge quand les conseils de son ami, Carlo Bononi, l'engagèrent à se livrer à la peinture. Il avait près de cinquante ans quand il acheva pour la chapelle de la confrérie des Orfèvres un *Saint Éloi*, son premier tableau, qui fut jugé digne d'un grand maître et rappelle le style du Pordenone. Les tableaux moins importants qu'il peignit dans la suite furent dignes de cet étonnant début. E. B—n.

Baruffaldi, *Vite de' più insigni Pittori e Scultori Ferraresi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

**GREATHEAD**. *Voy.* GROSSETESTE.

**GREATHEED** (*Bertie*), auteur dramatique anglais, né en 1759, à Guy's Cliff, près de Kenilworth (comté de Warwick), mort le 16 janvier 1826. Homme du monde, riche et amateur des belles-lettres plutôt que littérateur de profession, il visita l'Italie, y fit partie de cette réunion de *dilettanti* si rudement flagellés par Gifford (*voy.* ce nom), et fournit son contingent au recueil publié sous le titre de *The Florence Miscellany*. A son retour il fit jouer avec un succès médiocre une tragédie intitulée : *The Regent*, publiée en 1788, in-8°. Le talent de MM. Siddons sauva seul cette pièce d'un échec, et l'auteur, découragé, renonça à la poésie; mais en cessant de cultiver les lettres, il ne cessa ni de les aimer ni de les encourager. Son fils unique, qui montrait pour le dessin et la peinture un grand et précoce talent, fut assassiné par une bande de voleurs près de Vicence en Italie, le 8 octobre 1804. Z.

*Biographia dramatica.* — Rose, *New general Biographical Dictionary.*

**GREATOREX** (*Thomas*), musicien anglais, né à North-Winfield, près de Chesterfield (comté de Derby), le 5 octobre 1758, mort le 18 juillet 1831. Il se rendit à Londres, en 1772, et reçut les leçons du docteur Cooke. En 1776, lors de l'établissement des concerts d'ancienne musique, il chanta dans les chœurs de cette institution; et il en fit partie jusqu'en 1780, époque où il accepta la place d'organiste de la cathédrale de Carlisle. Peu d'années après il voyagea en Italie, et étudia à Rome la musique vocale sous Santarelli. Il visita ensuite Naples, Florence, Venise, et revint en Angleterre en traversant la Suisse, l'Allemagne, la Belgique et la Hollande. A son retour en 1788, il s'établit à Londres comme professeur de musique. Il succéda à Bates, en 1798, comme directeur des concerts de l'ancienne musique du roi, et en 1819 il obtint la place d'organiste en chef de l'abbaye de Westminster. Greatorex ne fut pas seulement un habile musicien, il s'occupa aussi avec succès de chimie, de botanique et de physique; dans un voyage aux lacs du Northumberland, en 1819, il fit quelques expériences sur la manière de mesurer la hauteur des montagnes au moyen du baromètre. Ses observations sont le sujet d'un mémoire publié dans les *Philosophical Transactions*, et lui-même devint membre de la Société royale. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary.*

**GREATRAKES** (*Valentin*), chevalier *d'Alfane*, fameux thaumaturge anglais, né dans le comté de Waterford, en 1628, et mort en Irlande, vers 1700. A l'âge de treize ans il fut forcé, par suite des troubles civils qui agitaient l'Irlande, de quitter le collége de Dublin, pour suivre sa mère en Angleterre. Plus tard il combattit en Irlande contre les royalistes, et après le licenciement de son régiment, en 1656, il se retira dans son lieu natal, où il exerça plusieurs emplois, entre autres celui de juge de paix. Ayant perdu cet emploi lors du rétablissement de la dynastie des Stuarts, il retourna aux habitudes de retraite et de contemplation qui étaient innées en lui, et avaient fait les délices de sa jeunesse. Au milieu du recueillement d'une telle existence et du perfectionnement moral qu'elle procure, il crut éprouver une sorte d'inspiration et entendre une voix lui dire qu'il avait le don de guérir les écrouelles. Tourmenté plusieurs mois de suite de cette idée, il crut devoir y céder. Il toucha un scrophuleux, et le guérit. Ce succès ainsi que plusieurs autres lui donnèrent pleine confiance dans ses facultés curatives, ce qui contribua, dit-on, à les rendre plus puissantes encore. Trois ans après, en 1665, une fièvre épidémique ayant éclaté dans la contrée qu'il habitait, on le vit se multiplier sur tous les points, et arracher au mal une foule de malades, qu'il guérit par le simple attouchement. Ces prétendues guérisons ne tardèrent pas à éveiller l'attention des autorités locales. Il fut cité à la cour ecclésiastique de l'évêque de Hismore pour avoir pratiqué sans permission et prétendu agir par une inspiration du Saint-Esprit; les médecins surtout, jaloux de voir traiter sans diplôme les malades, figuraient au nombre de ses plus ardents accusateurs. Greatrakes fut condamné, et dut à l'avenir s'abstenir d'imposer les mains. Sur ces entrefaites il fut appelé en Angleterre auprès de la comtesse de Conway, qu'affligeait un mal de

tête invétéré. Il la guérit, et son voyage ne fut, dit-on, qu'un véritable triomphe. Partout où il passait les magistrats, prévenus par la renommée du don merveilleux du chevalier, le priaient de guérir les malades. Le roi voulut le voir, et lui accorda l'autorisation de se livrer à ses cures accoutumées. Il allait tous les jours dans un quartier de Londres, près d'un hôpital, et y guérissait une foule de malades, même des épileptiques ou des possédés. On raconte que ceux-ci en le voyant ou en l'entendant parler tombaient dans des convulsions singulières. Ces faits, qui frappaient l'imagination du vulgaire et semblaient révéler l'existence de vérités d'un ordre surnaturel, firent même dire à certains auteurs que Greatrakes avait la prétention de guérir de l'athéisme; mais il y eut à la cour comme à la ville des esprits railleurs et sceptiques qui se moquèrent de lui. L'un d'eux, le docteur Lloyd, lecteur de l'hospice de Charter-House, publia contre lui un pamphlet intitulé : *Wonders no miracles* (Les prodiges ne sont pas des miracles, ou Examen du don de guérir de M. V. Greatrakes); Londres, 1666, in-4°. Celui-ci répondit par une lettre adressée au célèbre Boyle, et intitulée : *Exposé succinct de la vie de V. Greatrakes et de plusieurs cures singulières qu'il a opérées;* Londres, 1666, in-4°. Boyle, en qualité de président de la Société royale de Londres, ainsi qu'une foule de savants médecins et de personnages recommandables s'empressèrent d'appuyer cette défense par des certificats et de disculper leur auteur de l'imputation de magie. L'un d'eux, le docteur Stubbe, publia même une apologie du nouveau thaumaturge. Greatrakes ne trouva pas seulement des contradicteurs en Angleterre. Saint-Évremond, du fond de la Hollande, en parla, dans une nouvelle intitulée *Le Prophète irlandais*, où il raillait et le prophète, et la crédulité du peuple et l'esprit de superstition. Greatrakes retourna en Irlande pour y passer dans la retraite le reste de sa vie. « C'était, dit Georges Rust (doyen de Conmor, puis évêque de Dromore en Irlande), un homme simple, aimable et pieux, étranger à toute fourberie. Il n'avait sur la religion aucune opinion erronée, et il était fort attaché aux rites de l'Église anglicane. J'ai passé trois semaines avec lui chez M. Conwayes, où j'ai eu l'occasion d'observer ses mœurs et de le voir guérir un grand nombre de maladies. Par l'application de sa main, il faisait fuir la douleur et la chassait par l'extrémité. L'effet était quelquefois très-rapide, et j'ai vu quelques personnes guéries comme par enchantement. Si la douleur ne cédait pas d'abord, il réitérait les frictions et faisait ainsi passer le mal des parties les plus nobles à celles qui le sont moins, et enfin jusqu'aux extrémités. Je puis affirmer, comme témoin oculaire, qu'il a guéri des vertiges, des maux d'yeux et des maux d'oreilles très-graves, des épilepsies, des ulcères invétérés, des écrouelles, des tumeurs squirrheuses et cancéreuses au sein. Je l'ai vu amener à maturité, dans l'espace de cinq jours, des tumeurs qui existaient depuis plusieurs années. »

Voici comment s'exprime le médecin Flaireclow à l'égard de Greatrakes : « Lorsqu'il a guéri quelqu'un, il ne s'en glorifie point; il se borne à lui dire : « Que Dieu vous conserve la santé; » et si on lui témoigne de la reconnaissance, il répond sérieusement qu'il faut uniquement remercier Dieu. Tous ceux qui l'ont connu admirent sa piété et sa modestie. Il se plaît surtout à donner des soins aux matelots et aux soldats malades par suite des blessures qu'ils ont reçues ou des fatigues qu'ils ont éprouvées à la guerre. » « J'ai vu, dit un autre médecin, Astelius, j'ai vu Greatrakes soulager à l'instant plusieurs douleurs par l'application de la main; je l'ai vu faire descendre une douleur depuis l'épaule jusqu'aux pieds, d'où elle sortait enfin par les orteils. Une chose remarquable, c'est lorsqu'il chassait ainsi le mal et qu'il était obligé de discontinuer, la douleur restait fixée dans l'endroit où il s'arrêtait, et ne cessait que lorsque, par de nouveaux attouchements, il l'avait conduite aux extrémités. Il guérissait les plaies en les touchant et en les mouillant quelquefois de sa salive. Quelquefois aussi ses cures n'étaient pas complètes, et dans certaines circonstances il ne réussissait pas. » Z. Pierart.

Joseph Glanville, *Scepsis scientifica*. — Pechlini, *Observationum Medicarum lib.* III. — Desmaiseaux, *Vie de Saint-Évremond*. — Saint-Évremond, *Œuvres*, t. [illegible] — Deleuze, *Hist. critique du Magnétisme animal*, t. [illegible]

**GREAVES** (*Jean*), en latin Gravius, mathématicien et orientaliste anglais, né en 1602, à Colmore (Hampshire), mort en octobre [illegible] Il apprit de son père, qui était ministre [illegible] Colmore, le grec et le latin, puis il se rendit à Oxford pour y achever ses études. Agrégé au collége de Merton en 1624, il se fit recevoir maître ès arts en 1628, et deux ans plus tard fut nommé professeur de géométrie au collége Gresham, à Londres (1630). Le désir d'étudier l'arabe et le persan le conduisit à Leyde, auprès de Golius. De là il passa à Paris, puis à [illegible] où il s'occupa d'archéologie. Se proposant [illegible] faire un voyage en Orient, il retourna en Angleterre, pour s'y munir d'instruments de mathématiques. Ses frères l'assistèrent de leurs richesses, et lui donnèrent des livres imprimés à échanger contre des manuscrits; l'archevêque Laud lui confia un pouvoir discrétionnaire pour l'achat de livres et de médailles. Parti en [illegible] Greaves se rendit d'abord à Constantinople, [illegible] il se mit en relation avec Cyrille Lucar. Ce patriarche des Grecs, non content de l'aider [illegible] ses recherches bibliographiques, était [illegible] point de lui faire ouvrir la bibliothèque du [illegible] Athos, lorsqu'il fut étranglé, en 1638. Désespéré de cette catastrophe, le voyageur s'embarqua pour l'Égypte, où il ajouta à sa collection [illegible] livres grecs des manuscrits arabes et persans

des pierres précieuses et des objets d'antiquités. Greaves mesura aussi avec soin les Pyramides. Rentré en Angleterre, il reprit ses fonctions au collége Gresham ; mais les désordres dont Londres fut le théâtre durant les guerres civiles le forcèrent à s'enfuir de cette capitale. Il se retira à Oxford, où il fut appelé à occuper la chaire d'astronomie fondée par Savilius (14 novembre 1643). Son absence fournit aux républicains un prétexte pour le dépouiller de sa place au collége Gresham, et une occasion de frapper la royauté dans un de ses plus zélés partisans. Ses opinions lui attirèrent d'autres adversités. Il perdit la plus grande partie de ses biens et de sa bibliothèque, lorsque la ville d'Oxford tomba entre les mains des parlementaires, en 1646. Greaves alla vivre à Londres, où pressé, dit-on, par le besoin, il commença à publier ses ouvrages. Il avait eu le dessein de donner à sa patrie un calendrier analogue au calendrier grégorien; la chute des personnages favorables à cette réforme empêcha qu'il fût donné suite à ce projet. On a de lui : *Description of the roman foot and denarius* (Description du pied et du denier romains); Londres, 1647, in-8°. Ce traité, d'une exactitude remarquable, a été réimprimé avec des corrections dans les *Miscellaneous Works* de Greaves, éditées par Birck; Londres, 1737, 2 vol. in-8°; — *Pyramidographia* (Description des Pyramides), en anglais; ibid., 1648, in-8°, trad. en franç. dans les *Relations de divers Voyages* par Thevenot; — *Insigniorum aliquot stellarum Longitudines et Latitudines*, d'après les observations de Oulong Beg. Ce mémoire se trouve à la suite de *J. Bainbrigii Canicularia*, ouvrage achevé et publié par Greaves; Oxford, 1648, in-8°; — *Anonymus Persa, De Siglis Arabum et Persarum astronomicis*; Londres, 1648, in-4°, texte accompagné de notes; — *Elementa Linguæ Persicæ*; ibid., 1649, in-4°, grammaire composée avant le voyage de l'auteur en Orient; — *Epochæ celebriores astronomis, historicis, chronologis Chataiorum, Syro-Græcorum, Arabum, Persarum, Chorasmiorum usitatæ, ex traditione Ulug Beigi, Indictæ*, en persan et en latin; ibid., 1650, in-4°, suivi de la description du Khorazm et du Mawarannahr par Aboulfeda, en arabe et en latin; ce dernier écrit se trouve aussi, avec la description de l'Arabie d'Aboulfeda, dans la *Collection des petits Géographes* par Hudson; — *Astronomica quædam ex traditione Shah Cholgii Persæ, una cum hypothesibus planetarum et cum excerptis quibusdam ex Alfergani elementis astronomicis, et alii Kushgii de Terræ magnitudine et sphærarum cœlestium a Terra distantiis*, avec des tables géographiques de Nasir ed-Din Thousi et de Ouloug-Beg; Londres, 1652, in-4°; — *Lemmata Archimedis*. Le texte grec de cet ouvrage est perdu, mais il en restait une version arabe, que Greaves traduisit et inséra avec des scholies arabes dans les *Miscellanea* de Forster; Londres, in-fol.; — *Sur la manière de faire éclore les œufs au Caire* (dans *Philosophical Transactions*, janvier et février 1677; — *Sur la Latitude de Constantinople et de Rhodes* (ibid., décembre 1685, et *Journal des Savants*, 1689, sept.). Greaves laissa en manuscrit un dictionnaire persan et la traduction complète de la Géographie d'Aboulféda. E. BEAUVOIS.

Nicéron, *Mém.*, VIII, 287. — Smith, *Vitæ quorumdam eruditissimorum et illustrium Virorum*; Lond., 1707, in-4°. — Wood, *Athenæ Oxonienses*; Lond., 1721, 2 vol. in-fol.; 1813-1820, 4 vol. in-4°. — *Vie* par Birch, en tête de *Miscel. Works*. — Ward, *Gresham Professors*. — Chalmers, *The gener. Biogr. Dict.*

GREAVES (*Thomas*), orientaliste anglais, frère du précédent, né vers 1610, mort en 1676. Il entra, en 1627, comme étudiant au collége du Corpus-Christi à Oxford, en devint agrégé en 1636, et fut chargé l'année suivante de professer l'arabe en l'absence de Pocock. Pendant les années qui précédèrent la restauration, il fut recteur de Dunsby, dans le comté de Lincoln, et d'une autre cure près de Londres. En 1666 il obtint une prébende dans la cathédrale de Péterborough. Il était en correspondance avec plusieurs érudits de son temps, entre autres avec Selden et Wheelocke, professeur d'arabe à Cambridge. On a de lui : *De Linguæ Arabicæ Utilitate et præstantia, oratio Oxonii habita* 19 *julii* 1637; Oxford, 1637, in-4°; — *Observationes quædam in persicam Pentateuchi versionem*, imprimées dans le volume VI de la *Polyglot Bible*; — *Annotationes quædam in persicam interpretationem evangeliorum*; dans le même volume. On voit dans une lettre de Baxter que Greaves avait entrepris et poussé assez loin une réfutation du Coran. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Biographia Britannica*.

GREAVES (Sir *Édouard*), médecin anglais, frère des deux précédents, né à Croydon (comté de Surrey), vers 1615, mort en 1680. Il fut admis en 1634 au collége d'All Souls à Oxford, et se fit recevoir docteur en médecine en 1641. Deux ans après il obtint la chaire de premier professeur de médecine au collége de Merton. Pendant la guerre civile l'université se prononça pour la cause royale : Greaves, voyant cette cause perdue, quitta Oxford, et vint s'établir à Londres, où il fut admis dans le Collége des Médecins. Après la restauration, il devint médecin ordinaire de Charles II, qui le créa *baronet*. On a de Greaves : *Morbus epidemicus anni* 1643; *or the New Disease, with signs, causes, remedies*; Oxford, 1643, in-4°; — Traité sur une maladie épidémique appelée *Morbus campestris*, qui avait éclaté à Oxford pendant le séjour du roi Charles I^er; — *Oratio habita in ædibus Collegii Medicorum Londinensium*, 25 *julii* 1661, *die Harveii memoriæ dicato*; Londres, 1667, in-4°. Y.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GRÉBAN. *Voy.* GRESBAN.

GREBBER (*Pierre*), peintre hollandais, né

à Harlem, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il se distingua dans la peinture historique et dans le portrait. La plupart de ses tableaux sont restés dans les établissements publics de sa ville natale. Il a fait un certain nombre de bons élèves.

Sa sœur *Marie* peignait fort bien. Ses toiles se font surtout remarquer par l'exactitude des monuments représentés et la perspective des fonds.

A. DE L.

Descamps, *Vie des Peintres hollandais*.

**GREBBER** (*François*), peintre hollandais, fils du précédent, né à Harlem, vers 1595, étudia dans l'atelier de Roland Savary. Il a laissé un bon nombre de tableaux d'histoire et beaucoup de portraits de diverses dimensions. Toutes ses toiles sont heureusement touchées.

Carle van Mander, *Het Leven der doorluchtighe Nederlandtche en Hooghduytche Schilders*. — Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I, p. 196, 274-275.

* **GREBNER** (*Paul*), astrologue et théologien allemand, était en 1552 pasteur à Magdebourg, puis directeur de l'école de Saint-Michel à Lunebourg. Il passa le reste de sa vie dans le Holstein. On jugera de ses tendances d'après les titres de ses ouvrages : *Paraphrasis elegiaca cantici Salom. et threnorum Jeremiæ; — Oda de conjunctione fidelium cum Christo; — Vaticinia de anti-Christi occidentalis et Mahometi orientalis interitu ; — Conjecturæ vom neuen Sterne in der Cassiopea* (Conjectures sur la nouvelle étoile vue dans la constellation de Cassiopée); — *Weissagung von der grossen Veränderung des römischen Reichs* (Prédiction sur la grande révolution de l'empire romain) ; — *Sericum mundi filum.* W. R.

Möller, *Cimbria litterata*. — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

* **GRECCHI** (*Marcantonio*), graveur et peintre italien, de l'école de Sienne, vivait de 1595 à 1634. On ignore quel fut son maître, mais son style ferme, expressif et correct, rappelle la manière du Tiarini de Bologne. Dans sa jeunesse, il s'était adonné à la gravure au burin, et l'on a de lui une *Descente de croix* d'après Casolani;— *S. Ansano baptisant* et *La Madone avec saint Jean-Baptiste, saint Jean évangéliste et sainte Catherine de Sienne*, compositions de son invention. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

**GRECHETTO** (Le). *Voy.* CASTIGLIONE (*Giovanni-Benedetto*).

**GRECINUS.** *Voy.* GRÆCINUS.

* **GRECO** (*Gennaro*), peintre de l'école napolitaine, vivait en 1670. Élève du P. Pozzi, il travailla surtout à Naples, et excella dans la peinture de perspective, d'architecture et d'animaux. Il mourut de la chute qu'il fit du haut d'un échafaud pendant qu'il peignait le plafond de l'église de Casal-di-Nola.

Orlandi, *Abbecedario*.

**GRECO** (*Gioachino*), dit *il Calabrese* ou *le Calabrois*, fameux joueur d'échecs, né dans le royaume de Naples, vivait en 1696. On ignore les particularités de son existence. Il parcourut l'Europe défiant les plus habiles joueurs d'échecs et gagnant toujours. Venu à Paris, il fit d'amples recettes et vers 1693 battit seul le duc de Nemours, Arnaud le Carabin et Chaumont, qui passaient pour les meilleurs joueurs d'échecs du temps et tinrent partie contre lui. Greco avait composé en italien un traité du jeu d'échecs, qui fut traduit sous le titre de *Le Jeu des Eschets*; Paris, 1696, 1713, 1714, in-12. Cet ouvrage a été reproduit en plusieurs langues et se trouve dans les anciens recueils des jeux; plus tard il fut remplacé par celui de Philidor (*voy.* DUNCAN). L—z—E.

*Le Mercure galant*, décembre 1696. — Quérard, *La France littéraire*.

* **GRECO** (*Paolo*), peintre napolitain, vivait au commencement du dix-septième siècle. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été le premier maître de son neveu Salvator Rosa.

E. B—N.

Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*. — Lady Montague, *Salvator Rosa*.

**GRÉCOURT** (*Jean-Baptiste-Joseph* WILLART DE), poëte français, né à Tours, en 1683, mort dans la même ville, le 2 avril 1743. Il descendait, dit-on, d'une noble famille écossaise, qui, par suite de revers de fortune, était venue s'établir en France. Le crédit de son oncle, ecclésiastique estimé, sous la direction duquel il avait fait de bonnes études à Paris, lui fit obtenir, dès l'âge de treize ans, un canonicat dans l'église de Saint-Martin de Tours. Après son retour dans cette ville, où sa mère, devenue veuve, occupait la place de directrice des postes, le jeune abbé Grécourt voulut s'y livrer à la prédication, et trouva moyen de faire de son premier sermon un premier scandale; il l'avait en effet rempli d'allusions satiriques contre plusieurs des dames de la ville, et l'on s'aperçut dès ce moment que cet abbé mondain était peu fait pour monter dans la chaire chrétienne.

Grécourt retourna dans la capitale, où on lui procura ce qu'on appelait alors une chapelle, véritable sinécure ecclésiastique, qui lui laissait tout le temps de se livrer à cette vie épicurienne pour laquelle il était né, et de composer des contes et des vers grivois pour l'amusement de ses sociétés et de ses protecteurs. Son premier Mécène fut le maréchal duc d'Estrées, qui le menait souvent avec lui aux états de Bretagne, pour se distraire des ennuis de la représentation. Il en trouva ensuite un autre dans le duc d'Aiguillon, qu'il accompagnait tous les ans, pendant la belle saison, à son château de Véret. Là se réunissait une société tout à fait dans les goûts du voluptueux seigneur et de l'abbé libertin, qui était l'Anacréon ou l'Horace, [illegible] soit peu cynique, de cette réunion. Aussi avait-il coutume d'appeler Véret son *Paradis terrestre*. La table et les conquêtes faciles furent toujours les deux muses de Grécourt. Ce [illegible]

pour obtenir les faveurs d'une belle chapelière de la place Maubert, qui se donnait les airs d'être janséniste, qu'il composa contre les jésuites le petit poëme de *Philotanus*, badinage assez ingénieux, dont Voltaire n'eût pas désavoué certains vers. Quelques années après, épris de la femme d'un cordonnier qui en voulait aux jansénistes, notre poëte abbé, girouette littéraire et religieuse, attaquait ces derniers à leur tour. En dépit de tous ses vices, Grécourt avait du moins une vertu : exempt de toute ambition, il refusa des offres brillantes qui lui furent faites par le contrôleur général Law, compatriote de sa famille; il composa à cette occasion l'apologue intitulé *Le Solitaire et la Fortune*, à la fois la plus décente et la meilleure de ses poésies fugitives. Heureux par son caractère gai et insouciant, surtout par l'avantage d'avoir vécu dans un siècle qu'il pouvait dire, comme *le Mondain* du poëte de Ferney, *tout fait pour ses mœurs*, l'abbé de Grécourt vit sa carrière de plaisirs se terminer à cinquante-neuf ans. Ses poésies, presque toutes très-libres, qu'il avait eu la prudence de ne point livrer à l'impression pendant sa vie, furent pour la première fois réunies en 2 volumes in-12 en 1747; il en parut ensuite plusieurs autres éditions, en 4 volumes du même format. Les meilleures sont celles de 1762 et de 1764; toutefois on y a inséré, comme dans toutes les autres, diverses pièces de Voltaire, de Bernard, etc., attribuées à tort à Grécourt. Ses contes sont souvent plus orduriers que plaisants, et il n'a pas même su respecter la chaste muse de la Fable, dont La Fontaine et tous ses disciples n'avaient point outragé la pudeur. Ses vers ont en outre le défaut d'être remplis de négligences et d'incorrections; parfois, cependant, on y trouve de la facilité et du naturel. Si les écrits de l'abbé de Grécourt n'ont pas été complétement ensevelis dans l'oubli, c'est parce que ce sont des témoignages curieux de la licence de son époque. [M. OURRY, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Desessarts, *Siècles littéraires*.

**GREDING** (*Jean-Ernest*), médecin allemand, né à Weimar, en 1718, mort le 27 février 1775. Son père était perruquier, et lui-même exerça d'abord cet état, jusqu'à ce que, admis à l'école de Greitz, il se voua à l'étude de la médecine. En 1737, après un séjour à l'université de Iéna, il alla à Leipzig, où il soutint, sous la présidence de Ludwig, cette thèse : *An fluidum nerveum nutriri possit?* et obtint du médecin pensionné de la ville, Hartranft, la permission de traiter les malades de l'hôpital. Il défendit en 1742 une seconde thèse, sous la présidence de Teichmeyer : *De Cadaveris Inspectione*, qui lui valut le titre de docteur. Pendant seize ans il remplit dès lors la place de médecin de la prison de Waldheim. Il a publié dans les *Adversaria medico-practica* de Ludwig les observations qu'il avait eu l'occasion de faire, et un grand nombre de mémoires. Ses œuvres complètes ont été réunies sous le titre allemand : *Sæmmtliche Schriften*; Greitz, 1790-1792, 2 vol. in-8°.

W. R.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — *Biographie médicale*.

* **GREELEY** (*Horace*), publiciste américain, né à Amherst (New-Hampshire), le 3 juin 1811. A quatorze ans il fut mis dans un atelier de peinture. En 1834 il s'associa à Jonas Winchester, et publia avec lui le *New-Yorker*, journal hebdomadaire, littéraire et scientifique. En 1841 il commença la publication de *New-York Tribune*, qui eut un succès immense. En 1848 il fut choisi pour remplir une vacance dans le trentième congrès; en 1851 il visita l'Europe, et donna un résumé de ses observations dans une série de lettres publiées dans le *New-York Tribune*. Ces lettres réunies à d'autres morceaux littéraires ont été publiées séparément, sous le titre de *Hints towards the reform*. M. GAUDIN.

*Men of the Time*.

**GREEN** (*Matthieu*), poëte anglais, né en 1696, mort en 1737. Il descendait d'une bonne famille de dissidents. Il occupait une place dans la Custom-House (administration de douanes), et ne cultivait la poésie que dans ses moments de loisir. Il n'avait pas reçu grande instruction, et savait à peine le latin. Il pensait fort librement en matière de religion, quoiqu'il eût été élevé parmi des dissidents exacts et formalistes. Son ouvrage le plus connu est un petit poëme original et spirituel intitulé *Le Spleen*. Green le composa par morceaux détachés, et ne l'aurait jamais achevé sans l'insistance de son ami Glover. Celui-ci le fit imprimer en 1737, peu après la mort de l'auteur. *Le Spleen* et quelques autres poésies de Green furent insérés dans la *Collection* de Dodsley; Cadell et Davies en donnèrent, en 1796, une élégante édition avec de belles gravures, et un *Essai* sur l'auteur par Aikin. Z.

Johnson et Chalmers, *English Poets*, 1810. — Rose, *New Biographical Dict.*

**GREEN** (*Jean*), prélat anglais, né vers 1706, à Beverley (Yorkshire), mort à Bath, le 25 avril 1779. Il fit ses études au collége Saint-John à Cambridge, et y fut reçu agrégé en 1730. Il obtint peu après la cure de Hingeston. En 1744 Charles, duc de Somerset, chancelier de l'université, le choisit pour son chapelain, et lui donna en 1747 le rectorat de Borough Green, près de Newmarket. Nommé successivement professeur royal de théologie en 1748, maître du collége Benet en 1750, doyen de Lincoln en 1756, il fut placé sur le siége épiscopal de Salisbury en 1761. Cette dignité lui ouvrit la chambre des pairs. En 1772, dans la discussion du bill adopté par la chambre des communes pour relever les dissidents de certaines incapacités légales, l'évêque de Salisbury fut le seul membre de la chambre haute qui votât en faveur de cette loi. Un grand savoir classique et une rare libéralité de sentiments distinguèrent Green parmi

les prélats de son temps. On a de lui deux lettres adressées en 1767, l'une à M. Berridge, l'autre à M. Whitefield : *On the Principles and Practices of the Methodists*. Il publia en 1750, sous le voile de l'anonyme : *The Academic, or a disputation on the state of the University of Cambridge*. Il fut un des auteurs des *Athenian Letters*, publiées par le comte de Hardwicke; 1798, 2 vol. in-4°. Z.

*Chalmers, General Biographic. Dictionary.*

**GREEN** (*Thomas*), littérateur anglais, né à Ipswich, en 1770, mort le 4 janvier 1825. Il reçut une éducation spécialement dirigée vers l'étude de la jurisprudence, et débuta même au barreau; mais sa grande fortune et ses relations avec le monde élégant le décidèrent bientôt à quitter la profession d'avocat, pour cultiver librement la littérature. Ses ouvrages contiennent de profondes recherches, des réflexions judicieuses, et sont écrits d'un style vif et original. On a de lui : *The Micthodian, a Poetical Olio*; Londres, 1799, in-12; — *An Examination into the leading principles of Godwin's Inquiry concerning poetical justice*; Londres, 1798, 1799, in-8°; — *Extracts from the Diary of a Lover of Literature*; Ipswich, 1810, in-4°. Z.

*Gentleman's Magazine.*

**GREEN** (*Jean-Richard* GIFFORD), écrivain politique et historien anglais, né en 1758, mort en 1818. Il étudia d'abord la jurisprudence; mais ayant dissipé sa petite fortune, il fut obligé de quitter l'Angleterre, et d'aller vivre sur le continent, sous le nom de Gifford, qu'il porta toujours depuis. Il retourna dans sa patrie en 1788. Lorsque éclata la révolution française, il employa sa plume à la défense de l'Église et de l'État. Il fut un des fondateurs du *British Critic*, et fut mis, en 1806, à la tête de l'*Anti-Jacobin Review*. Le gouvernement anglais récompensa les services de Green par une pension et une place dans la police. On a de lui : *The Reign of Louis XVI, and complete history of the french revolution*; Londres, 1794, in-4°; — *The History of France, from the earliest times to the end of the revolution*; Londres, 1795, 6 vol. in-4°; — *A Residence in France in the years 1792, 3, 4 and 5*; Londres, 1797, 2 vol. in-8°; — *A History of the political life of the right honourable William Pitt*; Londres, 1809, 3 vol. in-4°, 6 vol. in-8°. Z.

*Annual Biography.*

**GREEN** (*Valentin*), graveur anglais, né, dans le comté de Warwick, en 1739, mort en 1813. Son père, qui le destinait à la carrière judiciaire, l'avait placé chez un attorney; mais la vocation du jeune homme l'entraîna chez un obscur graveur de Worcester. Il en sut bientôt plus que son maître, et se rendit en 1765 à Londres, où il pratiqua avec beaucoup de succès la gravure à la manière noire. Ses planches d'après les peintures de sir Joshua Reynolds et les tableaux de la galerie de Düsseldorf sont bien connues, et le placent parmi les premiers graveurs anglais en mezzo-tinto. Outre ses productions artistiques, Green a laissé : *Survey of the City of Worcester*; 1764, in-8°; — *Review of the polite Arts in France under Louis XIV, compared with their present state in England*; 1783, in-4°; — *The History of the City of Worcester*; 1796, 2 vol. in-4°. Green était membre de l'Académie royale. Z.

*Bryan, Dictionary of Painters. — Gorton, General Biographical Dictionary.*

**GREENE** (*Robert*), littérateur anglais, né à Norwich, vers 1560, mort le 5 septembre 1592. Après avoir d'abord voyagé sur le continent, et pris des grades universitaires à Oxford et à Cambridge, il embrassa la carrière ecclésiastique; mais quoique marié et père de famille, étant venu à Londres, il se livra à une conduite des moins édifiantes : son patrimoine fut bientôt dissipé; il chercha des ressources dans sa plume, et composa rapidement des écrits en vers et en prose, qui lui rapportèrent des sommes assez fortes. Elles furent presque aussitôt follement dépensées, et Greene finit par se trouver malade et ruiné sans ressources. Il se repentit alors, mais un peu tard, et il publia comme signe d'amendement un livre intitulé : *Groatsworth of wit purchased at a Million of Repentance* (Du plaisir pour un denier payé par un million en repentir); 1592, 1621, 1629. L'auteur fut, dit-on, emporté par une indigestion, ce qui permet de croire qu'il revint promptement à ses habitudes d'intempérance. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *The Historie of Orlando Furioso*; Londres, 1594, 1599, in-4°; — *The comical History of Alphonsus king of Aragon*; Londres, 1599, in-4°; — *The Scottish History of James the Fourth, slain at Flodden*; 1598, in-4°; — *The honorable History of frier Bacon and frier Bonguy*; Londres, 1594, 1640, in-4° (réimprimé dans le recueil des *Old Plays*, édité par Dodsley); — *The pleasant conceited Comedie of George Greene, the Pinner of Wakefield*, 1599 (insérée dans le même recueil, t. III, p. 1); — *A most pleasant Comedy of Mucedorus and Amadine*; 1611, 1619, 1663, 1668; — *The Repentance of R. Greene*; 1592, in-4°; — *Never too late, or a powder of experience sent to all youthful gentlemen*; 1590, 1600. Les œuvres dramatiques de Greene ont été recueillies par Al. Dyce, qui y a joint une introduction et des notes, Londres, 1831, 2 vol. in-8°, mais qui n'a point voulu reproduire toutes les œuvres de cet auteur trop fécond; les bibliographes anglais en ont compté une cinquantaine; on y remarque, à cause de leurs titres bizarres : la *Planetomachie*; *Jamais trop tard, ou adieu à la folie*; *La Paire de Tourterelles*, etc. Il y a de l'imagination, une grande facilité, et parfois de la gaieté dans ces ouvrages; ils sont utiles pour la connaissance des mœurs

de l'époque, mais le style en est négligé et les idées se ressentent un peu trop « des lieux que fréquentait l'auteur ». Devenus fort rares pour la plupart, et payés fort cher par les bibliophiles anglais, qui les recherchent avec avidité, les écrits de Greene sont à peu près inconnus hors de la Grande-Bretagne. G. B.

Collier, *The History of English dramatic Poetry*, t. III, p. 147. — Haslewood, *British Bibliographer*, t. IV, et *Censura litteraria*, t. VII et VIII. — Drake, *Shakespeare and his times*, p. 287. — D'Israeli, *Calamities of Authors*, vol. II. — Dibdin, *Library Companion*, p. 591.

GREENE (*Thomas*), prélat anglais, né à Norwich, en 1658, mort en 1738. Élève puis professeur au collége Benet à Cambridge, il fut nommé en 1695 curé de Minster (île de Thanet), et en 1708 archidiacre de Canterbury. Georges Ier, à son avénement, le choisit pour un de ses chapelains, et il lui donna en 1721 l'évêché de Norwich. Greene fut transféré deux ans plus tard sur le siége épiscopal d'Ely. On a de lui : *The sacrament of the Lord's supper explained to the meanest capacities*; Londres, 1710, in-12; ce traité est sous la forme d'un dialogue familier entre un ministre et son paroissien; — *The Principles of Religion explained for the instruction of the weak*; Londres, 1726, in-12; — *Four Discourses on the four last Things, viz Death, Judgment, Heaven, and Hell*; Londres, 1734, in-12. Z.

Chalmers, *New general Biographical Dictionary*.

GREENE (*Maurice*), musicien anglais, né à Londres, en 1696, mort à Londres, le 1er septembre 1755. Il fit ses premières études musicales dans le chœur de Saint-Paul, sous la direction de King, et reçut aussi les leçons de Richard Brind, organiste de cette cathédrale. Il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il fut nommé organiste de Saint-Dunstan à Londres. Il succéda en 1718 à Brind, et obtint en 1726 la place d'organiste et de compositeur de la chapelle royale. Il fut reçu docteur en musique à Cambridge, et nommé bientôt après professeur de cet art à la même université. En 1750 il se retira dans un beau domaine que lui avait laissé son oncle paternel. Il résolut de réunir et de publier une collection de la meilleure musique religieuse anglaise; mais sa santé, qui déclinait rapidement, l'empêcha d'exécuter ce projet; il en remit les matériaux à son ami et disciple le docteur Boyce, qui termina ce remarquable ouvrage. Greene écrivit pour l'Église et le théâtre; mais des critiques sévères prétendent que ses *Opéras* sont des psalmodies, et que ses *Antiennes* sont de la musique de théâtre. Z.

Hawkins, *History of Music*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GREENE ou GREEN (*Nathanael*), général anglo-américain, né à Warwick (Rhode-Island), le 27 mai 1742, mort le 19 juin 1786. Ses parents étaient quakers, et son père fabriquait des ancres de navire. Toute la partie de sa vie antérieure à l'insurrection est restée obscure. On sait cependant qu'il apprit le latin sans maître, et que dans son enfance il aimait à lire les histoires militaires. Nommé en 1770 membre de l'assemblée de Rhode-Island, il ne se contenta pas des fonctions de législateur, et après la bataille de Lexington, il accepta, au grand scandale des autres quakers, le commandement du contingent fédéral de Rhode-Island. On lui confia, vers la fin de mai 1775, trois régiments, et il reçut le titre de général de brigade. Il conduisit ses soldats à Boston, rendez-vous général des milices américaines, et gagna bientôt la confiance du commandant en chef Washington. Promu en 1776 au grade de major général, il se distingua aux combats de Trenton et de Princeton. Il commanda en 1777, à la bataille de Germantown, l'aile gauche de l'armée américaine, et en 1778 il devint quartier-maître général. En 1780, il succéda à Gates (*voy.* ce nom) dans le commandement de l'armée américaine de la Caroline du Sud. Gates venait de se laisser battre complétement par Cornwallis. Greene trouva les soldats qui lui étaient confiés dans un état déplorable, sans discipline, sans armes, sans vêtements, sans vivres. A force d'activité, il mit son armée sur un assez bon pied, et pendant les derniers mois de 1780 il resta sur la défensive. Le 17 janvier 1781, il eut avec un détachement anglais un engagement heureux, mais qui attira sur lui toutes les forces de Cornwallis. Greene, se voyant très-inférieur en nombre, se décida à se mettre à couvert derrière la rivière Dan. Sa retraite fut exécutée avec autant d'habileté que de bonheur, et Cornwallis rentra dans ses cantonnements. Greene ne l'y laissa pas tranquille. Avec cinq mille hommes de nouvelles recrues, il attaqua les Anglais, moins nombreux, mais tous vieilles troupes. La bataille livrée à Guilford le 7 février fut acharnée et indécise. Les Anglais, qui dans leurs rapports s'attribuèrent la victoire, se retirèrent peu de jours après. Au lieu de les poursuivre dans la Caroline du Nord, Greene pénétra dans la Caroline du Sud, et marcha sur Camden, où il combattit lord Rawdon le 27 avril. La victoire sembla d'abord favoriser les Américains; mais la défection de deux compagnies entraîna la défaite de toute l'armée. Greene se retira en bon ordre, et parvint à empêcher lord Rawdon de recueillir les fruits de la victoire. Les mois suivants se passèrent en marches et en contre-marches, qui n'amenèrent pas de résultats et découragèrent l'armée américaine. On conseillait à Greene de se retirer en Virginie; il s'y refusa, et résolut de tenter un grand coup propre à relever sa propre réputation et le moral de son armée. Il rallia ses forces dispersées, atteignit les Anglais à Eutaw-Springs, dans la Géorgie, le 7 septembre, et remporta un avantage éclatant. Les Anglais se replièrent sur Charlestown, qu'ils évacuèrent bientôt après. Le congrès fit frapper une médaille d'or en l'honneur de Green. La victoire d'Eutaw-Springs termina la guerre dans la Caro-

line du Sud. Greene n'eut plus affaire qu'à des difficultés intérieures, qu'il surmonta par sa fermeté. A la conclusion de la paix, en 1783, Greene retourna à Rhode-Island, et y recueillit de nombreux témoignages de l'admiration publique. En 1785 il abandonna entièrement les affaires, et se retira dans ses terres en Géorgie, au sein de sa famille. Il y mourut, l'année suivante. Le congrès lui fit élever un monument au lieu même des séances du gouvernement fédéral. Greene fut un des premiers généraux de la guerre de l'indépendance. Exact, sévère même dans le maintien de la discipline, il ne s'en montra pas moins toujours humain. Il était l'ami intime de Washington, qui déplora amèrement sa mort prématurée. Z.

Caldwell, *Life and campaigns of general Greene*; Philadelphie, 1819, in-8°.— William Johnson, *Life and Correspondence of general Greene*; Charles-Town, 1822, 2 vol. in-4°. — H. Lee, *The Campaign of* 1781 *on the Carolinas, with remarks historical and critical on Johnson's Life of Greene, to which is added an appendix of original documents relating to the history of the revolution*; Philadelphie, 1824, in-8°. — G. Greene, *Life of Nathanael Green*, dans l'*American Biography* de Sparks, seconde série, t. X; Boston, 1848, in-12.

**GREENE** (*Édouard-Barnaby*), traducteur anglais, né vers 1740, mort en 1788. Il fut élevé au collége de Benet à Cambridge, et vécut pauvrement du produit de ses ouvrages. On a de lui des traductions d'Anacréon, 1768, de plusieurs odes de Pindare, 1778, d'Apollonius de Rhodes, 1781, et une paraphrase de Perse, 1779, in-8°. Il a aussi publié des *Poetical Essays*, 1772, in-8°, et quelques opuscules sans importance. Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary*.

* **GREENE** (*Georges-Washington*), historien américain, né le 8 avril 1811, à East-Greenwich (Rhode-Island). Nommé consul des États-Unis à Rome, il occupa ces fonctions de 1837 à 1845, et obtint, à son retour en Amérique (1847), la chaire de littérature moderne à l'université de Brown. On a de lui : *Historical Studies* (Études historiques); New-York, 1850, in-8°; collection d'articles insérés dans plusieurs revues, et qui ont pour sujet : Pétrarque, Machiavel, Manzoni, la Réforme, etc.; — une édition des *Œuvres d'Addison*; 1854, 5 vol.; — *Life and Writings of Nathaniel Greene* (Vie et Correspondance du général Greene); 1855-6, in-8°. P. L—Y.

*Cyclopædia of American Literature*.

**GREENVILLE** (Sir *Richard*), navigateur anglais, l'un des premiers colonisateurs de la Virginie, né en 1540, dans l'ouest de l'Angleterre, tué en 1588. Il était d'une des premières familles d'Angleterre et beau-frère du célèbre Walter Raleigh. A peine âgé de seize ans, Richard Greenville combattait comme volontaire en Hongrie contre les Turcs. A son retour, il obtint un commandement dans les troupes employées à soumettre l'Irlande, et, malgré son jeune âge, fut nommé *sheriff* de Cork; en 1571 il fut élu représentant au parlement par le comté de Cornwall, dont il devint le principal magistrat (*high sheriff*). Walter Raleigh avait formé le projet de former une colonie dans le Nouveau Monde, et malgré la fin déplorable de sir Humphry Gilbert (*voy.* ce nom), il sollicita et obtint de la reine Élisabeth de nouvelles lettres patentes qui l'autorisaient à faire des découvertes en Amérique et lui accordaient la possession de tout le territoire non occupé par aucun peuple chrétien et situé entre les 33° et 40° degrés de lat. C'est l'espace compris aujourd'hui depuis Charleston dans la Caroline du Sud jusqu'à Philadelphie en Pensylvanie. Richard Greenville s'associa à l'entreprise de Raleigh, et une première expédition, sous la conduite des capitaines Philipp Amidas et Arthur Barlow, partit de la Tamise le 27 avril 1584; elle revint heureusement le 15 septembre suivant, après avoir exploré la côte nommée par les indigènes *Wingandacoa* (1). Les navigateurs ramenèrent deux Indiens, qu'ils présentèrent à la reine, et firent de leur découverte un tableau enchanteur. Par une exagération de flatterie, la contrée nouvelle reçut le nom de *Virginie*, en l'honneur du célibat de la souveraine (2). Le succès de cette expédition détermina Richard Greenville à en conduire lui-même une seconde; cette fois on devait tenter un essai de colonisation. Une flottille de sept petits navires fut préparée en conséquence et munie de tout ce qui pouvait être nécessaire à un premier établissement. Outre des équipages nombreux et habiles, elle portait cent huit colons. Ralph-Lane devait prendre le gouvernement de la colonie; Thomas Hariot était l'historiographe de l'expédition; With devait peindre les objets d'histoire naturelle et les principaux [illegible] parmi les officiers se distinguait Thomas Cav[illegible]dish, qui s'illustra par ses voyages autour du monde. Greenville partit de Plymouth le 9 av[illegible] 1585. Il releva les Canaries le 14 suivant, [illegible] 7 mai La Dominica, et le 12 atterrit à Porto-Rico. Il fit descendre son monde, et se fortifia pour construire une pinasse. Les Espagnols lui ay[illegible] refusé des vivres, il s'empara de deux de le[illegible] frégates. Il passa ensuite à Hispaniola (dep[illegible] Saint-Domingue et aujourd'hui Haïti); il y [illegible] mieux reçu. Après s'être ravitaillé, il reprit la mer, et jeta l'ancre le 26 juin sur l'île Wokok[illegible] située au sud de l'entrée d'Occakock. Il déb[illegible] ensuite sur la terre ferme, et découvrit, vers [illegible] milieu de juillet, les villages indiens [illegible] *Aguascogok*, *Pomésok* et *Secotan*, aux envi[illegible] du grand lac de *Paquipe*. Il sympathisa d'ab[illegible] avec les habitants; mais un d'entre eux lui ay[illegible] dérobé une tasse d'argent, le 25 août, il fit [illegible]

(1) La partie découverte par Amidas et Barlow est [illegible] l'embouchure du Roanoke dans la baie formée par le [illegible] Look-Out et le cap Hatteras. Ce territoire fait aujourd'[illegible] partie de la Caroline du Nord.

(2) Quelques géographes affirment que le nom de *Virginie* ne fut que la corruption du nom indigène *Virg*[illegible] dont se servaient les Indiens pour désigner leur pays.

ler Aguascogok, ravagea les champs, brûla les récoltes. Cette sévère répression, exercée sur tous lorsqu'un seul était coupable, lui aliéna l'esprit des Indiens de ces parages, qui renoncèrent à toute relation amicale avec les Anglais. Greenville se rendit alors au cap *Hatteras ;* il y fut visité par Granganimeo, frère de Wingina et fils d'Ensenore, souverains de l'île Wokoken et de vastes territoires sur le continent. Granganimeo était chef d'un petit village sur l'île de Roanoke (plus tard *Moratuck*), près de l'entrée de la source d'Albermale. Ses cabanes étaient en cèdre et entourées de palissades. Il accueillit les étrangers d'une façon très-hospitalière, et leur présenta sa famille. Tout annonçait parmi ses peuplades une certaine aisance et un commencement de civilisation (1). Elles connaissaient le trafic et ses lois naturelles. Les Indiens apportèrent à Greenville des peaux, du corail et plusieurs sortes de bois de teinture, contre lesquels ils échangeaient loyalement des produits européens. Ils recherchaient surtout la vaisselle d'étain ou de cuivre. Cependant lorsque Granganimeo était présent le commerce cessait. Il semblait s'en être réservé le monopole, de connivence avec quelques autres chefs, qui se distinguaient par une plaque de cuivre rouge fixée sur la tête. Il faisait connaître chaque fois son arrivée par autant de feux qu'il avait de pirogues, et faisait déposer les armes de tous ses guerriers avant d'entrer en conférence. Durant tout le séjour de Greenville, cet amiral reçut chaque jour gratuitement du prince indien une paire de daims, des lièvres, des lapins et du poisson, quelquefois des melons, des concombres, des pois et autres légumes. Parmi les productions du pays se trouvait le tabac (*nicotiana tabacum*), dont les indigènes apprirent les divers usages aux Anglais. Les Indiens le considéraient comme une sorte de panacée.

Greenville laissa sur l'île Roanoke les cent huit colons qu'il avait sur ses navires, et les plaça sous les ordres de Ralph Lane, avec l'ordre et les moyens de reconnaître le pays et d'y former un établissement. Il mit ensuite à la voile le 25 août 1585. Durant sa traversée il rencontra un navire espagnol richement chargé, et ne put résister au désir de s'en emparer ; il arriva heureusement à Plymouth avec sa prise, le 18 septembre.

A son départ, Greenville avait promis aux colons un prompt retour : il tint parole, et dès 1586 il jetait l'ancre sur l'île de Roanoke avec trois navires. Mais il n'y trouva aucun de ceux qu'il avait laissés l'année précédente. La guerre s'était élevée entre Wingina et les Anglais. Le chef indien avait été battu et tué. A la suite des hostilités Ralph Lane, pressé par la famine, avait dû profiter de l'arrivée de Francis Drake (*voy.* ce nom) pour embarquer les colons et abandonner la Virginie. Malgré ce triste résultat, Greenville laissa quinze hommes (1) dans l'île de Roanoke, pour en garder possession, avec des provisions suffisantes pour un an ; ce fut le véritable noyau de la colonisation virginienne, qui fut ravitaillée l'année suivante par John White (*voy.* ce nom).

Lors de la guerre contre l'Espagne et de la mise en mer de la fameuse *Armada* (1588), Greenville fut nommé membre du conseil de défense de sa patrie et quelque peu après promu au grade de vice-amiral. En cette qualité il prit le commandement de cinq bâtiments de guerre destinés à intercepter un riche convoi espagnol arrivant des Indes occidentales. La flotte espagnole fut rencontrée en vue des Açores. Elle se trouva composée de 53 voiles portant environ dix mille marins ou combattants. Néanmoins, Greenville résolut de s'ouvrir un passage au milieu des ennemis, et donna le signal de l'attaque. Il était alors trois heures de l'après-midi : le vaisseau de Greenville fut aussitôt accosté par l'amiral espagnol et quatre autres bâtiments ; cependant, le lendemain au lever du jour il combattait encore, après avoir repoussé quinze abordages. Deux des navires espagnols étaient coulés, les deux autres se perdirent en cherchant à gagner Saint-Michel. Greenville, blessé dès le commencement de l'action, avait voulu se faire panser sur le pont ; une balle lui traversa le corps pendant l'opération. Il fut descendu dans la cabine, et le chirurgien qui le soignait fut tué à ses côtés. Greenville s'entêtait néanmoins à couler plutôt que d'amener pavillon : les débris mutilés de son équipage acceptèrent l'offre de quartier que leur firent les Espagnols, émerveillés d'une telle défense. L'amiral anglais fût transporté sur un navire ennemi, le sien coulant bas ; il y fut traité honorablement et reçut tous les soins qu'exigeait sa position ; mais il mourut trois jours après. Les derniers mots qu'il prononça furent en langue espagnole : « Je meurs l'esprit content et paisible, car je termine ma carrière en brave, mourant pour mon pays, ma

(1) « La femme de Granganimeo, écrit Thomas Hariot, était petite, mais très-bien faite et d'une timidité remarquable. Elle portait une longue robe de peau, retenue autour des reins par une ceinture ; son front était orné d'un bandeau de corail ; à ses oreilles étaient suspendues des boucles en perles de la grosseur de gros pois, et qui tombaient jusqu'au milieu du corps ; les pendants d'oreilles des autres femmes étaient en cuivre. Le costume des hommes était semblable à celui des femmes, mais celles-ci avaient les cheveux longs d'un côté seulement, tandis que les hommes les avaient également longs des deux côtés. Leur peau était d'une couleur cuivrée et leur chevelure noire. Cependant les cheveux de quelques enfants étaient d'un beau châtain. Leur langage était harmonieux, leurs gestes élégants. Les repas qu'ils offrirent à Greenville et à ses marins se composaient de venaison, de poissons grillés, de racines et de fruits. Les femmes lavaient les pieds et même les vêtements de leurs hôtes. » Tels étaient les premiers habitants de la côte est de l'Amérique septentrionale, race aujourd'hui anéantie ou du moins complètement transformée.

(1) Quinze hommes selon Hackluyt, suivant Smith cinquante. Ce dernier chiffre semble le plus probable, si l'on considère surtout l'état de guerre où se trouvait la colonie.

reine, ma religion et l'honneur. J'ai l'assurance de laisser derrière moi la réputation d'avoir agi comme devait le faire un vaillant soldat! »

Alfred DE LACAZE.

Smith, *Virginia*, liv. Ier. — Hackluyt, *Voyages*, vol. III, p. 246-265. — De Bry, *Historia Novi Orbis*, pars Ia. — Hariot, *The first Voyage made to the coast of America*. — Ledlard, *Histoire navale d'Angleterre*, vol. I, liv. II, ch. XXII. — Short, *Account of the first Settlements in Virginia*. — Hazard, *State Papers*, vol. I. — Chalmers, *Annals*, liv. Ier, ch. II. — Rose, *Biographical Dictionary*. — *Biographia Britannica*.

**GREENVILLE** (Sir *Bevil*), officier anglais, petit-fils du précédent, né en 1596, mort le 5 juillet 1643. Il fit ses études à Oxford, et adopta avec ardeur les principes religieux et royalistes qui dominaient dans cette université. Entré au parlement, il s'y montra dévoué à la cause de Charles Ier, et suivit ce prince dans l'expédition d'Écosse en 1638. Lorsque la guerre civile éclata, il eut un commandement dans l'armée royale, et se distingua à la bataille de Stratton, où les parlementaires furent vaincus. Il fut tué quelque temps après, dans un engagement à Lansdown près de Bath. Clarendon a fait de lui un magnifique éloge. Son descendant, lord Lansdowne, lui éleva un monument à l'endroit où il avait été tué. Z.

Clarendon, *History of the Rebellion*. — *Biographia Britannica*.

**GREENVILLE** (*Denis*), prélat anglais, fils du précédent, et frère cadet de sir John Greenville, premier comte de Bath de son nom, né vers 1650, mort à Paris, le 7 avril 1703. Il fit ses études au collége d'Exeter à Oxford. Son parent Cosin, évêque de Durham, lui donna les rectorats de Easington et d'Elwick, dans le comté de Durham, l'archidiaconat de Durham et une prébende de la cathédrale de la même ville. Greenville fut nommé doyen de Durham en 1684. Le 1er février 1690, il perdit toutes ses places pour avoir refusé de prêter serment au nouveau roi Guillaume d'Orange. Il se retira en France, et vécut tantôt à Corbeil, tantôt à Paris et à Saint-Germain, à la cour du roi déchu. Aucun de ses contemporains ne montra plus de zèle pour la restauration de Jacques II. On prétend même que son exaltation politique troubla sa raison. Il a publié plusieurs *Sermons*, *Lettres*, *Traités*. On trouve dans Chalmers la liste de ces opuscules, peu importants. Z.

*Biographia Britannica*. — Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

* **GREENOUGH** (*Horace*), sculpteur américain, né à Boston, le 6 septembre 1805, et mort dans cette ville, le 18 décembre 1852. En sortant du collége Harvard, où il tira grand profit des conseils du peintre W. Allston, il s'embarqua pour l'Italie, et habita tour à tour Rome et Florence. On cite parmi ses productions les plus remarquables : un *Groupe de chérubins*, exécuté pour Fenimore Cooper; — une statue colossale de *Washington*, placée au Capitole de Philadelphie; — *La Délivrance*, groupe en marbre. Sous le titre d'*Æsthetics at Washington* (New-York, 1853), on a réuni tous les écrits de cet artiste sur les beaux-arts. P. L—Y.

Tuckerman, *Memorial of H. Greenough*, 1853.

* **GREFIN ARFAGART**, sieur DE COURTEILLES, voyageur français, vivait au seizième siècle. En 1533, il entreprit avec Bonaventure Brochard le voyage de Jérusalem, et en revint avec le titre de chevalier du Saint-Sépulcre. Il visita deux fois encore les même lieux, suivant le témoignage de La Croix du Maine. Dom Liron, qui avait sous les yeux une copie manuscrite du *Voyage à Jérusalem* de Grefin Arfagart, n'en a publié qu'un fragment. Cette relation, qui mérite d'être consultée, se trouve au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, sous le numéro 10265 de l'ancien fonds français. B. H.

La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — Dom Liron, *Singularités historiques*, t. III, p. 485. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. I, p. 56, et t. IV, p. 306.

* **GREFFLINGER** (*Georges*), poëte allemand, mort en 1677; il était notaire à Hambourg, et il publia en un volume in-8°, qui vit le jour en 1657, un récit poétique de la guerre de Trente Ans. Il s'était caché sous le pseudonyme, assez bizarre, de *Céladon du Danube*. Il avait déjà pris ce nom en tête d'un recueil de *Chants mondains* et de pièces enjouées, imprimé à Francfort en 1651, et il avait précédemment donné un livre d'épigrammes; Dantzig, 1645. G. B.

Jordens, *Lexikon deutscher dichter und prosaisten*, t. VI, 247.

**GREGENTIUS** (Γρηγέντιος), archevêque de Téphar (1), mort en 552 après J.-C. Quelques auteurs le font naître à Milan, d'Agapius et de Théodota. Un manuscrit place cependant le lieu de sa naissance à « Lopliane, sur la frontière de l'Avarie et de l'Asie ». Il se rendit à Alexandrie, où il embrassa la vie d'anachorète. Aster[...], patriarche d'Alexandrie, le chargea d'aller [...] l'église des Homérites, qui, après avoir été [...]versée par le juif Dunaan, roi de cette [...], avait été relevée par l'Éthiopien Elesbaan, r[...] Axumites. A l'arrivée de Gregentius, le r[...]gnant était Abramius ou Abraha, qu'Ele[sbaan] avait placé sur le trône. Le nouvel arch[evêque] exerça une grande influence sur Abram[ius et] sur son fils Serdidus, et il s'en servit pour [pro]pager le christianisme parmi les tribus [...] ou idolâtres de l'Yémen. Il existe un [...] intitulé : Τοῦ ἐν ἁγίοις Πατρὸς ἡμῶν Γρη[γεντίου] ἀρχιεπισκόπου γενομένου Ταφρῶν Διάλεξις [...] Ἰουδαίου Ἑρβᾶν τοὔνομα (S. Patris nostri [Gre]gentis, Tephrensis archiepiscopi, Disputatio [cum] Herbano Judæo), publiée avec une trad[uction] latine par Nicolas Gulonius; Paris, 1586, [...] in-8°. On le trouve dans l'*Auctarium* de Duc[...]

(1) *Tephar* (Τεφάρ, *Zhafar* ou *Dhafar*), le S[...] (Σάπφαρ) de Ptolémée et le *Saphar* (Σάφαρ) [...]rien, capitale des Homérites (*Himyarites*) dans l'[Arabie] Heureuse, est encore aujourd'hui une des prin[cipales] villes de l'Yémen; elle est située à 100 milles [...] au nord-nord ouest d'Aden

t. I[er], dans la *Bibliotheca Patrum*; Paris, 1654, vol. XI, et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, Venise, 1765, vol. XI, in-fol. Voici une analyse de ce curieux ouvrage, où à côté de faits supposés on rencontre quelques détails historiques. La dispute entre Gregentius et Herban eut lieu à Tephar en présence du roi Abramius, de beaucoup d'évêques, d'un grand nombre de Juifs, et de toute la population de la ville; elle se termina par l'apparition de Jésus-Christ et par l'aveuglement miraculeux infligé aux Juifs, qui furent rendus à la vue après avoir été baptisés. Le roi lui-même fut le parrain d'Herban, auquel il donna le nom de Léon, et dont il fit un de ses conseillers. Le nombre des Juifs convertis et baptisés à la suite de cette dispute s'éleva, dit-on, à 5,500,000. D'après les conseils de Gregentius, pour éteindre entièrement le judaïsme, on abolit parmi les Juifs la distinction des tribus, puis on les mêla avec les autres chrétiens, et on leur défendit, sous peine de mort, de donner pour époux à leurs filles des hommes de race juive; on leur enjoignit, au contraire, de les marier à des chrétiens, ce qui amena promptement la fusion des deux peuples. On voit que c'est là une fiction historique dont Gregentius est le héros et non pas l'auteur ainsi qu'on l'a prétendu. Le code promulgué par Gregentius, au nom du roi Abramius, est intitulé : Νομοθεσία ὡς ἐκ προσώπου τοῦ εὐσεβεστάτου βασιλέως Ἀβραμίου. On le trouve parmi les manuscrits de la *Bibliothèque impériale* de Vienne. L. J.

Fabricius, *Bibliot. Gr.*, vol. VI, p. 749; VII, p. 468; X, p. 115. — Galland, *Biblioth. Patr.*, vol. XI, *Proleg.*, c. XII. — Cave, *Hist. liter.* — *Catalogus Manuscriptorum Angliæ et Hib.*, vol. II, p. 96. — Baronius, *Annales*, ad ann. 522, XVI-XXXI. — Pagi, *Criticae in Baronium*. — Oudin, *Comment. de Script. eccles.*, vol. I. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire* (édit. de Saint-Martin), t. VIII, l. XL. — De Hammer, *Hist. de la Littérature arabe*, t. I.

I. GRÉGOIRE, *nom commun à seize papes. Les voici, dans leur ordre chronologique.*

GRÉGOIRE (Saint), surnommé *le Grand*, premier pape de ce nom, naquit à Rome, vers 540, et mourut en 604, après avoir occupé le saint-siége pendant treize ans. Issu d'une famille patricienne qui avait donné des sénateurs à la république et un pape (Felix IV) à l'Église, il semblait, par son nom et sa fortune, appelé à jouer un grand rôle dans le monde. Il reçut l'éducation des jeunes gens riches de son époque, et fut initié de bonne heure aux exercices du *trivium* et du *quadrivium* (1). Élevé à la dignité de préteur, il crut honorer la charge dont il était revêtu par la splendeur de son luxe et le faste d'une vie toute mondaine. Il marchait, nous disent ses biographes, avec des vêtements de pourpre ou de soie, étincelants de pierreries. A la mort de son père, il ouvrit les yeux sur le néant des ambitions et des vanités du monde, consacra son immense fortune à des fondations pieuses, établit six monastères en Sicile et un à Rome, dans la maison même qu'il habitait, sous l'invocation de saint André, y prit l'habit d'un simple religieux, se fit le serviteur des pauvres, et se soumit à des jeûnes et à des macérations telles que sa santé en souffrit. Sa vie se passa dès lors entre la méditation des livres saints et les devoirs de la charité. Il ne resta pas longtemps dans l'obscurité de cette retraite. Le pape Benoît I[er] l'en tira pour le nommer l'un des sept diacres de l'Église romaine, et l'attacha plus particulièrement à sa personne. On raconte qu'il avait confié à son zèle apostolique le soin d'aller catéchiser l'Angleterre, mais que le peuple, qui le connaissait et l'aimait, ne voulut pas le laisser partir, et obligea le pape à le rappeler. Vers 582 Pélage II, successeur de Benoît dans la chaire de saint Pierre, l'envoya à Constantinople en qualité de nonce apostolique. Un des objets les plus importants de cette mission était de mettre sous les yeux de l'empereur la déplorable situation de Rome en face des Lombards et de solliciter des secours. Grégoire partit avec quelques religieux de son ordre pour continuer en leur compagnie les exercices de la vie monastique. Il fut reçu avec honneur à la cour impériale, eut plusieurs conférences avec Eutychius, patriarche de Constantinople, qui n'admettait pas la résurrection des morts, et le ramena sur ce point à l'opinion orthodoxe, lia des relations d'amitié avec les grands de la cour et les évêques d'Orient, et se concilia l'estime de l'empereur Maurice, qui le choisit pour être le parrain d'un de ses enfants. Grégoire prolongea son séjour à Constantinople jusqu'en 585. Il ne paraît pas qu'il réussit à appeler sur l'Occident la pensée de l'empereur, occupé de mille autres soins. C'est dans ce voyage qu'il composa ses explications morales sur le livre de Job. De retour à Rome, Grégoire rentra dans son monastère, et Maximien, qui en était le supérieur, ayant été promu à l'évêché de Syracuse, il lui succéda dans ses fonctions. En même temps il remplissait auprès de Pélage II celles de secrétaire. En 590 le siége pontifical de Rome étant devenu vacant, Grégoire fut élu d'une voix unanime par le clergé, le sénat et le peuple. L'éclat et la responsabilité d'une si lourde charge l'effrayèrent, et il refusa. Il écrivit même à l'empereur pour le conjurer de ne pas approuver le choix qu'on avait fait de lui (1) : mais le préfet de Rome intercepta sa lettre, et Maurice confirma le décret d'élection. En vain Grégoire s'enfuit de la ville et essaya de se dérober aux recherches; il fut découvert, entendit dans son

(1) On sait que ces deux mots désignent toute la matière de l'enseignement des écoles du moyen âge. Le *trivium* comprenait : la grammaire, la logique et la rhétorique; le *quadrivium* : l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie, c'était comme on disait encore les *sept arts libéraux*. Cette division remonte à la première moitié du sixième siècle.

(1) Les empereurs s'étaient réservé l'investiture des papes : aucun ne pouvait être consacré sans qu'ils eussent confirmé le décret de l'élection.

cœur l'appel de Dieu, céda, et fut consacré solennellement dans l'église de Saint-Pierre. Ses scrupules et ses terreurs ne l'abandonnèrent pas cependant. « On m'a ramené au siècle, sous prétexte de l'épiscopat, écrit-il à la sœur de l'empereur; j'y suis chargé de plus de soins temporels que je n'en avais étant laïque, et paraissant monter au dehors, je suis tombé au dedans;..... encore que je ne craigne rien pour moi, je crains beaucoup pour ceux dont je suis chargé. » Et dans une autre lettre : « A la nouvelle de mon épiscopat, pleurez, si vous m'aimez : car il y a ici tant d'occupations temporelles que je me trouve presque séparé de l'amour de Dieu. » Et l'année suivante, à saint Léandre, archevêque de Séville : « Je suis chargé de la conduite d'un vieux bâtiment si usé et si battu de la tempête que je ne puis le conduire au port (1) ». Toutes les lettres qu'il écrivait à la même époque contenaient les mêmes expressions de regret du passé et de crainte de l'avenir. L'archevêque de Ravenne lui reprocha sa fuite de Rome; il lui répondit en composant son livre intitulé *Pastoralis*, qui traite des devoirs des évêques.

Rome n'avait jamais été plus cruellement éprouvée qu'au moment où Grégoire Ier fut appelé à diriger le vaisseau de saint Pierre. Au dehors les Lombards ravageaient, pillaient, tuaient; au dedans la peste, la famine, le Tibre débordé. Les populations consternées croyaient voir dans ces fléaux les signes avant-coureurs du dernier jugement. Le premier soin de Grégoire fut d'essayer par de solennelles processions (grandes litanies) d'apaiser la colère divine. Bientôt, grâce à la protection du ciel et à son infatigable activité, il parvint à rétablir l'ordre et la sécurité dans Rome. La peste disparut; les Lombards se retirèrent, les églises et les édifices publics renversés par des tremblements de terre furent relevés, une grande quantité de blé fut transportée de Sicile, et la famine cessa. Après avoir ainsi pourvu au temporel, le chef de l'Église tint un concile à Rome (février 591), où il dressa, suivant l'usage, sa profession de foi, qu'il envoya dans sa lettre synodale aux quatre patriarches d'Orient. Il y déclarait qu'il recevait les cinq conciles généraux, et condamnait avec le deuxième concile de Constantinople (3e concile universel), Ibas, Théodore de Mopsueste et Théodoret, montrant que ce n'était nullement infirmer l'autorité du concile de Chalcédoine. Cette affaire, dite des *trois chapitres*, tenait les églises, en Orient surtout, divisées depuis près de cinquante ans, et avait produit un véritable schisme. Les efforts de Grégoire pour l'éteindre ne furent pas couronnés d'un plein succès. Les évêques schismatiques d'Istrie invoquèrent l'intervention impériale, et Maurice écrivit à Grégoire de patienter jusqu'à ce que l'Italie fût plus tranquille. Les soins de Grégoire s'étendirent dès les premières années de son pontificat sur toutes les affaires spirituelles et temporelles des églises d'Italie, de Sicile, d'Afrique et des Gaules. Il est permis de dire qu'aucun pape ne déploya à un plus haut degré les qualités d'un administrateur habile et vigilant. Pour donner plus d'unité et de force au gouvernement ecclésiastique, il nomma en Sicile, en Afrique, en Gaule, en Angleterre, des vicaires avec lesquels il communiquait directement. Il réunit sous un seul évêché des populations décimées par la guerre, veilla à ce que partout les évêchés fussent remplis, et intervint par ses conseils dans les élections. Dès 591 il écrit à Gennade, patrice et exarque d'Afrique, pour stimuler son zèle contre les donatistes, à Virgile, archevêque d'Arles, pour l'inviter à réprimer les désordres et la simonie dans les églises des Gaules : en Italie il organise des distributions de blé aux indigents et aux étrangers, aide les monastères par des secours d'argent. Partout il a soin que le patrimoine de saint Pierre soit administré avec une justice exacte; cependant, il ne veut pas que les paysans soient appauvris par les impôts. « Les coffres de l'Église, écrit-il, ne doivent point être souillés par des gains sordides. » Il travaille à la conversion des juifs, tout [illegible] s'opposant aux violences qu'une populace ignorante et fanatique exerçait contre eux. Il [illegible] que c'est par la prédication et non par la violence qu'il est permis de gagner les âmes à [illegible] foi, et qu'il n'y a qu'une seule contrainte qu[illegible] puisse employer, c'est celle des bienfaits acco[illegible] à ceux qui se convertissent. Promettez, écri[illegible] une « diminution d'impôts à ceux qui v[illegible] dront à nous; encore que la conversion [illegible] pères ne soit pas sincère, nous aurons [illegible] moins les enfants (*aut ipsos ergo aut eor[illegible] filios lucramur*) ».

En 592 la trêve avec les Lombards ayant [illegible] rompue, le territoire de Rome fut de nou[illegible] livré aux pillages et aux exactions des barb[illegible] Grégoire, qui n'avait pas de garnison à leur [illegible] poser, sollicita vainement les secours de l'e[illegible] que de Ravenne; cependant, la ville éternelle [illegible] préservée. En 595, ils revinrent avec Agi[illegible] leur tête, et mirent le siége devant Rom[illegible] faut lire dans la XVIIIe homélie sur Ézéchi[illegible] peinture que fait Grégoire de l'état lamen[illegible] de Rome : « Nous ne voyons que tristesse, [illegible] n'entendons que gémissements; les villes [illegible] détruites, les forteresses ruinées, les cam[illegible] gnes ravagées, la terre est réduite en solitu[illegible] Nous voyons les uns entraînés en capti[illegible] les autres mutilés, les autres tués... Que [illegible] je, des hommes? les édifices même se [illegible] truisent, les murailles tombent... Mépris[illegible] donc de tout notre cœur ce monde, du m[illegible] quand il périt, et abandonnons tous les [illegible] qui nous y attachent. » Délaissé par l'exar[illegible] Grégoire entama avec le roi des Lombards [illegible] négociation particulière, qui réussit, et Rom[illegible]

(1) Lettres de Grég., liv. I, ép. 14.

encore sauvée. Maurice, aigri par une lettre de l'exarque, blâma Grégoire de s'être laissé prendre aux artifices des Lombards. A une si grande distance du gouvernement central, quand le représentant direct de la puissance impériale semblait abandonner Rome, à qui appartenait-il de la défendre, si ce n'est au pape? A bien juger les choses, Grégoire le Grand est plutôt un homme politique, un administrateur et un organisateur qu'un docteur de l'Église.

Dans deux autres circonstances, le pape et l'empereur avaient été en désaccord. Maurice ayant porté une loi qui défendait de recevoir dans le clergé ou dans les monastères ceux qui exerçaient quelque magistrature, ou qui, même étant sortis de charge, n'auraient pas rendu leurs comptes, et les soldats enrôlés, avant la fin de leur service, Grégoire se plaignit de cette loi, fit des représentations à l'empereur, allégua « qu'on fermait ainsi l'entrée du ciel à bien des gens ». Cependant, il se soumit, et la fin de sa lettre à Maurice montre très-nettement dans quelle position se trouvait alors la papauté en face du pouvoir impérial : « Pour moi, étant soumis à vos ordres, j'ai envoyé cette loi dans les diverses provinces, et je vous ai représenté qu'elle ne s'accorde pas avec la loi de Dieu. J'ai donc rempli mon devoir de part et d'autre, puisque j'ai obéi à l'empereur, et déclaré mes sentiments pour l'intérêt de Dieu. » C'est faire un étrange roman que de transformer la papauté au sixième siècle en une vaste théocratie qui embrassait l'Orient et l'Occident et dictait des lois à toutes les puissances. Elle tient une place infiniment plus humble et plus modeste à cette époque; et il faut ignorer singulièrement l'histoire pour ne pas apercevoir qu'il y a un abîme entre Grégoire I[er] et Grégoire VII. Bien plus, à voir combien sont rares et incertaines les relations de Grégoire le Grand (si actif pourtant et si jaloux de son autorité) avec les quatre patriarches, on pourrait peut-être, avec quelque droit, mettre en question la juridiction du saint-siége sur les églises d'Orient (1). Le patriarche de Constantinople, à l'exemple de ses prédécesseurs, prenait le titre de patriarche œcuménique. Pélage II s'y était opposé vivement : ce conflit se renouvela en 595. Grégoire mit dans cette dispute une âpreté extraordinaire, comme s'il s'agissait du renversement de toute l'Église. Il répétait dans toutes ses lettres qu'en prenant ce titre fastueux on dégradait tous les autres évêques, contre les lois divines et humaines. « Est-ce ma cause particulière que je défends, écrivait-il à l'empereur Maurice; n'est-ce pas celle de Dieu et de l'église universelle?... Je suis le serviteur de tous les évêques tant qu'ils vivent en évêques; mais si quelqu'un élève sa tête contre Dieu, j'espère qu'il n'abaissera pas la mienne, même avec le glaive. » Maurice soutint le patriarche Jean le Jeûneur, et les efforts de Grégoire n'aboutirent pas. Cette même année 595, Grégoire tint un concile à Rome, où il régla quelques affaires de discipline. Ce ne fut que l'an 596 que Grégoire songea à mettre à exécution un projet depuis longtemps médité, celui de convertir l'Angleterre à la foi catholique. A cet effet il envoya des missionnaires sous la conduite d'Augustin, prévôt de son monastère de Saint-André, avec des lettres de recommandation pour un grand nombre d'évêques, les jeunes rois de Bourgogne et d'Austrasie et Brunehaut leur aïeule. Augustin, qui avait d'abord désespéré du succès de son entreprise, fut lui-même étonné de sa rapidité, et organisa cette nouvelle conquête de l'Église, suivant les conseils de Grégoire.

L'exarque romain était mort, une paix plus solide avait été conclue avec les Lombards (598), l'Italie était plus calme; Grégoire en profita pour reprendre une affaire qu'il avait ajournée, la réunion des schismatiques qui n'admettaient pas le deuxième concile de Constantinople. Il y réussit en partie, malgré la résistance des évêques Istriens. Consumé de travaux, Grégoire ressentit les atteintes d'une vieillesse précoce. « Il y a près de deux ans, écrivait-il l'an 600, que je suis au lit, ayant la goutte aux pieds, avec de si grandes douleurs, qu'à peine les jours de fête puis-je être levé pendant trois heures et célébrer la messe. » En dépit de son état, Grégoire montrait dans le gouvernement de l'Église une activité que nulle fatigue, nulle souffrance ne pouvaient abattre. Il entretenait une correspondance laborieuse en Gaule, en Espagne, en Angleterre, en Italie et en Orient, répondait assidûment aux difficultés qu'on lui proposait, donnait des règlements aux monastères, et traçait à Augustin un plan de conduite plein de sagesse pour l'organisation et l'administration de l'Église d'Angleterre. Il mania sans faiblir jusqu'au dernier moment de sa vie les nombreuses affaires de l'Église. Un mois avant sa mort, il écrivait à Théodelinde, reine des Lombards, qui l'avait consulté sur le cinquième concile. L'année précédente l'empereur Maurice ayant été renversé par une conspiration militaire et cruellement massacré avec toute sa famille, le pape écrivit à l'usurpateur Phocas pour le complimenter de son avénement, trait justement reproché à sa mémoire par quelques historiens.

Au reste, Grégoire I[er] a eu, comme tous les grands hommes, le privilége d'être jugé par les historiens avec une extrême passion. On l'a accusé d'avoir fait détruire, par une jalousie inexplicable, les statues, les arcs de triomphe et les monuments des arts de l'ancienne Rome, et d'avoir fait brûler la bibliothèque Palatine, fondée par Auguste. Il est vrai de dire que Grégoire de-

(1) « Nous ne trouvons pas, dit Fleury, qu'il exerçât de juridiction particulière sur tout ce qui était de l'Empire d'Orient. Il était en communion et en commerce de lettres avec les quatre patriarches, mais sans entrer dans la conduite particulière des églises et de leur dépendance, si ce n'est dans quelques cas extraordinaires. » (Fleury, *Hist. eccl.*, l. 35, 19).

venu pape professait pour les lettres profanes un singulier mépris. « Les louanges de Jupiter et celles de Jésus-Christ, écrivait-il à Didier, archevêque de Vienne, ne peuvent être dans la même bouche. » Mais de cette parole à cet acte de sauvage vandalisme et de stupide vengeance contre les arts et les lettres païennes il y a loin; et on ne saurait recevoir légèrement une aussi grave accusation. Bayle lui-même, qui n'est rien moins que favorable à la papauté, affirme que cette accusation est sans fondement.

Grégoire le Grand a attaché son nom à une réforme dans la liturgie romaine. En 599 il régla les cérémonies, et fixa l'ordre des prières pour l'administration des sacrements et principalement pour la célébration du saint office. C'est l'objet du *Sacramentaire* qu'il composa. Il s'appliqua aussi à régler le chant dans son antiphonaire, et pour empêcher toute variation sur cet article, il institua une académie de chantres. On raconte qu'il prenait lui-même part à leurs exercices pour les diriger. Il envoya en France et jusqu'en Angleterre des élèves de cette école qu'il avait instituée à Rome, pour propager le chant grégorien.

*Ouvrages* de saint Grégoire le Grand. — Le premier, suivant l'ordre des temps, est son *Commentaire sur Job*, qu'il entreprit à la prière de saint Léandre, évêque de Séville. Ce commentaire, qu'on appelle plus souvent *Morales sur Job*, est divisé en trente-cinq livres et partagé en six parties. C'est une interprétation tantôt historique, tantôt allégorique. Voici l'idée qu'il en donne lui-même : « Nous établissons d'abord l'histoire comme le premier fondement de notre discours; ensuite par le sens allégorique nous élevons le bâtiment de la foi, et par la moralité nous embellissons tout cet édifice spirituel, comme avec des ornements et des peintures »; — *Homélies sur le prophète Ézéchiel*; elles sont au nombre de vingt-deux, et ont été prêchées au peuple pendant le fort de la guerre des Lombards; — *Homélies sur les Évangiles*, divisées en deux livres, qui contiennent chacun vingt homélies; — *Pastoral*, écrit en 590 sur les devoirs des évêques, divisé en quatre parties : 1° Sur la vocation à l'épiscopat; 2° Sur les devoirs d'un pasteur, 3° Sur les instructions qu'il doit donner à son peuple, 4° Sur les réflexions fréquentes qu'il est obligé de faire sur sa propre conduite; — *Les Dialogues*; Dom Remy Ceillier n'hésite pas à croire qu'ils sont de Grégoire, et invoque à l'appui de sa thèse l'autorité d'écrivains du septième, du huitième et du neuvième siècle contre ceux qui refusent d'admettre leur authenticité; — les *Lettres* de Grégoire ont été distribuées en quatorze livres. Chaque livre contient à peu près les lettres d'une année; ainsi on peut y trouver les matériaux les plus précieux pour l'histoire du pontificat de Grégoire le Grand. C'est là qu'on peut voir dans le plus grand jour le zèle de Grégoire pénétrer jusqu'aux plus minces détails, les affaires de foi de discipline, de police et d'administration ecclésiastiques. Il s'y montre aussi vigilant gardien de la foi et des vieilles traditions qu'habile homme d'État et bon politique; — le *Sacramentaire* et l'*Antiphonaire* de Grégoire contiennent le recueil des prières et des chants des offices. On a quelquefois attribué à saint Grégoire un commentaire sur le livre des Rois et sur les sept Psaumes de la pénitence. Dom Ceillier incline à croire que ce dernier seul est de lui, aussi bien qu'un petit écrit qui a pour titre : *Concordance de quelques passages de l'Écriture*.

Paterius, contemporain et secrétaire de saint Grégoire, composa de son vivant avec des extraits de ses ouvrages son Commentaire sur l'Écriture, en trois parties.

La plus ancienne édition générale des œuvres de saint Grégoire le Grand est de 1518, à Paris, chez Berthold Rembolt. Depuis cette époque on en compte plus de vingt dans le seizième siècle. Pierre Goussainville en donna une nouvelle en 1675, 3 vol. in-fol. Une autre édition parut à Paris, en 1705, en 4 vol. in-fol., chez Claude Rigaud, par les soins des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dédiée au pape Clément XI. Enfin, les Bénédictins en donnèrent une dernière, à Venise (1768-1776), en 17 vol. in-4°. Son *Pastoralis*, ses *Morales sur Job*, le *Sacramentaire* et l'*Antiphonaire* ont plus d'une fois paru séparément. B. Aub.

*Vie de saint Grégoire* par Paul diacre, moine du Mont-Cassin, et par Jean diacre, religieux du même monastère. Ces deux vies sont en tête de l'édition de … —Platina, *In Gregorio*.—Jean Salisbury, *De Nugis Curialium*, liv. II, ch. XXVI. — Maimbourg, *Hist. du Pontificat de Grégoire le Grand*; Paris, 1686, 2 vol. in-12. — Fleury, *Hist. Ecclesiast.*, tom. VII et tom. VIII. — Remy Ceillier, *Hist. des Aut. ecclésiast.*, tom. XV… Dom Denys de Sainte-Marthe, *Vie de saint Grégoire*, Paris, in-4°, 1697. — Bayle, *Dict. hist. et critique*, GRÉGOIRE Ier. — Dupin, *Bibliothèque des Aut. ecclésiastiques*, tom. V.

GRÉGOIRE II (Saint), quatre-vingt-dix… pape, né à Rome, successeur de Constantin, élu le 19 mai 715 ou le 21 mars 716, mort … janvier ou en février 731. Élevé dans le … de Latran, sous les yeux du pape Sergius, Grégoire était instruit, et son éloquence lui … le surnom de *Dialogue*. Les Lombards … laient alors l'Italie; ils s'emparent de la ville de Cumes, le pape les menace vainement de la colère de Dieu, les barbares ne se retirent qu'… vant la promesse de trente livres d'or. Tran… à cette condition, Grégoire envoya en … des missionnaires qui, munis de sages in… tions, devaient favoriser les progrès du chris… nisme dans la Germanie. Les iconoclastes v… arrêter l'essor de ce prosélytisme; Grégoire refuse de reconnaître une idolâtrie dans le … rendu aux images; il assemble un concile (… qui excommunie Léon l'Isaurien, autorise … Italiens à se soulever, et leur défend de p… aucun tribut à l'empereur. Léon répond par … tentative d'assassinat, qui échoue; il charge … l'exarque Paul de déposer Grégoire. Ces …

lences excitent contre l'empereur une révolte générale. Lombards et Romains s'unissent pour défendre le pape; mais à la faveur de ces troubles, les Lombards, oubliant le but de leur croisade, s'avancent dans l'Italie et prennent Sutri en Toscane. Ils cèdent d'abord aux prières de Grégoire. Mais la vie du pape est sans cesse menacée par les émissaires de Léon, les peuples révoltés veulent secouer le joug impérial; Anastase, patriarche de Constantinople, soutient les iconoclastes, l'Italie est ensanglantée de nouveau, et les Lombards pénètrent sans obstacles jusqu'à Ravenne. Grégoire II mourut sur ces entrefaites; plein de zèle pour l'Église, il avait, dans un concile tenu en 723 (ou 721), rendu d'importants décrets relatifs au mariage des chrétiens. Par ses soins le monastère du Mont-Cassin avait été réparé et plusieurs anciennes églises reconstruites. — On a quinze lettres de ce pape dans les *Conciles* du P. Labbe, t. VI, p. 1437 et suiv.; une dans la *Bibliotheca Floriacensis* de Dubois, 1re partie; deux dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. V, p. 1087 et 1088; et treize dans les *Annales* de Baronius, t. XII, p. 258. E. Dupin en donne l'analyse dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*, t. V, p. 300. On lui attribue encore *Explanationum ecclesiasticarum Libri X, græce et latine, edente A. Morello*, Venise, 1791, in-fol.; et un recueil liturgique publié sous ce titre : *S. Gregorii papæ quem Dialogum Græci cognominant Divinum Officium, sive missa*; Paris, 1595, in-12, et 1604 in-4°. Il eut pour successeur Grégoire III. Alfred FRANKLIN.

Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia*; Paris, 1671, 18 vol. in-fol.; t. VI, p. 1420 à 1461. — J. Dubois (Johannes a Bosco), *Bibl. Floriacensis*; Lyon, 1605, in-8°. — F. Ughelli, *Italia sacra*; Venise, 1717-1722, 10 v. in-fol.; t. V, p. 1087. — Baronius, *Annales ecclesiastici*, continuées par Raynaldi; Lucques, 1738, 37 vol. in-fol., t. XII, p. 253 à 395. — E. Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques*; Paris, 1691, 58 vol. in 8°, t. V, p. 300. — J. Mabillon, *Præfationes Actis Sanctorum ordinis Sancti-Benedicti*; Rouen, 1732, in-4°, p. 182, n° 18. — Anastase le Bibliothécaire, *De Vitis Romanorum Pontificum*, Mayence, 1602, in-4°, p. 95. — Luitprand, *De Vitis Romanorum Pontificum Opusculum*; Mayence, 1602, in-4°, p. 97. — A. Ciccarelli, *Le Vite de' Pontefici*; Rome, 1588, in-4°, p. 91.

**GRÉGOIRE III**, quatre-vingt-onzième pape, né en Syrie, successeur de Grégoire II, élu le 5 ou le 18 mars 731, mort le 28 novembre 741. Le pontificat de Grégoire III fut, comme celui de son prédécesseur, agité par la querelle des iconoclastes; mais le nouveau pape sut, en habile politique, faire tourner ces dissensions au profit de l'Église. Elle rompt enfin avec une humilité forcée, et, le premier, Grégoire III notifie à l'empereur la distinction entre les puissances temporelle et spirituelle. En 710 le pape Constantin s'était rendu à Rome sur l'ordre de Justinien; en 731 Grégoire III ose écrire à Léon l'Isaurien : « L'évêque ne se mêle pas de donner des dignités temporelles, l'empereur ne doit donc point se mêler des élections du clergé..... Vous croyez m'épouvanter en disant : « J'enverrai briser à Rome l'image de saint Pierre, et j'en ferai enlever le pape Grégoire. » Sachez que les papes sont les médiateurs et les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident. Nous ne craignons pas vos menaces; à une lieue de Rome, vers la Campanie, nous sommes en sûreté..... » Ces lettres n'arrivèrent point jusqu'à Constantinople; le prêtre qui en était porteur fut retenu en Sicile. Le pape assemble alors un concile (732), qui anathématise les iconoclastes. Mais les Lombards menaçaient Rome; abandonné des empereurs, Grégoire implore l'appui de Charles Martel, qui sous les murs de Poitiers venait d'écraser les Sarrasins. Il lui envoie les clefs du tombeau de saint Pierre, des lettres humbles et suppliantes, et en échange de sa protection lui offre de se soumettre à sa domination et de se soustraire à celle des empereurs d'Orient. Cette légation, qu'on regarde comme l'origine des nonces apostoliques en France, resta sans effet; le vainqueur des Sarrasins avait encore à chasser les mahométans de ses États. Le pape se consolait de ces échecs en voyant les progrès que faisait la religion en Allemagne sous Boniface, en Bohême sous Willibalde, et en Angleterre sous le vénérable Bède. Grégoire III savait le grec et le latin, parlait bien et prêchait avec onction; ami des arts, il fit orner plusieurs églises de peintures remarquables, et bâtit, près du monastère de Saint-Chrysogone, un monastère où des moines devaient prier nuit et jour. Le premier, enfin, il gouverna l'exarchat de Ravenne, que les Grecs laissaient à l'abandon. On a sept lettres de ce pape dans les *Conciles* de Labbe, t. VI, p. 1464; huit dans les *Annales* de Baronius, t. XII, p. 400; et deux dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. V, p. 1089 et 1090; quatre de ces lettres ont été reproduites dans les *Historiæ Francorum* de Duchesne, t. III, p. 703, et dans les *Epistolæ* de J. Gretser, p. 1; elles sont analysées dans le cinquième volume de Dupin. Grégoire III eut Zacharie pour successeur. Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. VI, p. 1461 à 1498. — Baronius, t. XII, p. 395 à 474. — Mabillon, p. 182, n° 18. — Ciccarelli, p. 92. — Anastase, p. 101. — Luitprand, p. 98. — Dupin, t. V, p. 304. — Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*; Paris, 1641, 5 vol. in-fol.; t. III, p. 703. — J. Gretser, *Volumen Epistolarum quas Romani pontifices Gregorius III...... miserunt ad reges Francorum*; 1618, in-4°. — F. Pagi, *Breviarium illustriora Pontificum Romanorum gesta complectens*; Anvers, 1717, 3 vol. in-4°; t. 1er, p. 534. — J.-B. de Glen, *Histoire pontificale*; Liége, 1600, in-4°; p. 91. — A. Duchesne, *Histoire des Papes et souverains chefs de l'Église*; Paris, 1615, 2 vol. in-4°; t. 1er, p. 725. — Platine, *De Vitis et Moribus summorum Pontificum Historia*; Paris, 1530, in-12; p. 115. — Alletz, *Histoire abrégée des Papes*; Paris, 1776, 2 vol. in-8°; t. 1er, p. 288.

**GRÉGOIRE IV**, cent-treizième pape, né à Rome, successeur de Valentin, élu en décembre 827, sacré le 5 ou le 28 janvier 828, mort le 11 ou le 25 janvier 844. Les événements qui remplissent le pontificat de Grégoire IV se lient d'une manière intime à l'histoire de France. Lothaire, roi d'Italie, venait de commencer sa lutte impie contre Louis le Débonnaire; pour re-

lever sa cause, il y fait entrer Grégoire; indigné, les évêques français adressent au pape de sévères remontrances, et l'accusent de violer le serment qu'il a prêté au roi de France. Grégoire les menace d'excommunication; ils répondent que le pape n'a aucun droit sur leurs diocèses, et lui intiment l'ordre de retourner sur ses pas, s'il ne veut s'exposer lui-même à l'anathème. Pressé par Valla et Watbert, moines ambitieux, Grégoire, inaugurant une doctrine devenue fameuse, déclare la puissance ecclésiastique au-dessus de la puissance séculière, et ordonne aux évêques de lui obéir plutôt qu'à l'empereur. Il se pose pourtant en médiateur entre le père et le fils; mais au lieu de négocier, il corrompt les troupes de Louis, qui, forcé de se soumettre à Lothaire, est honteusement traité par lui; d'abord enfermé dans un monastère, il n'obtient sa liberté qu'au prix d'une humiliante pénitence, et après avoir confessé des crimes odieux, dont il était innocent. Une réaction eut bientôt lieu, et le pape, complice de tous ces forfaits, dut retourner à Rome. Grégoire réédifia la ville d'Ostie, et lui donna le nom de *Gregoriopolis*. C'est à lui que remonte la célébration de la fête de *Tous les Saints*. Il répara des monastères, bâtit plusieurs églises, qu'il enrichit d'offrandes, et fit solennellement déposer à Saint-Pierre les restes de Grégoire le Grand; aussi les écrivains ecclésiastiques font-ils de lui le plus grand éloge : l'histoire à la main, il est permis de le juger autrement. On a deux lettres de ce pape dans les *Conciles* de Labbe, t. VII, p. 1572; cinq dans les *Miscellanea* de Baluze, t. I^er; et une dans Baronius, t. XIV, p. 136. Grégoire IV eut Sergius II pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. VII, p. 1559 à 1767. — Baronius, t. XIV, p. 135 à 296. — Anastase, p. 233. — Luitprand, p. 104. — F. Pagi, t. II, p. 46. — J.-B. de Glen, p. 103. — A. Duchesne, t. I^er, p. 890. — Alletz, t. 1^er, p. 296. — Ciccarelli, p. 104. — Platine, p. 136. — Baluze, *Miscellanea*; Paris, 1678-1715, 7 vol. in-8°. — De Prades, *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*; Berne (Berlin), 1766, in-12; p. 177. — Bruys, *Histoire des Papes*; La Haye, 1732, 5 vol. in-4°; t. II, p. 13. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, continuée par le P. Fabre; Paris, 1757, 37 vol. in-4°; t. X, p. 47. — Velly, Villaret et Garnier, *Histoire de France*; Paris, 1765-1786, 30 vol. in-12; t. II, p. 5. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. Pontifes romains*; Paris, 1847, in-8°; t. II, p. 5.

**GRÉGOIRE V** (*Brunon*), cent quarante-troisième pape, né en Allemagne, successeur de Jean XV, élu le 17 mai 996, mort le 11 ou le 18 février 999. Othon III, roi de Germanie, se trouvait à Pavie lorsque mourut Jean XV. Une députation du sénat et des principaux habitants de Rome vint le prier de désigner lui-même le nouveau pape; Othon se prononça en faveur de Brunon, son neveu, alors âgé de vingt-quatre ans seulement, qui fut aussitôt élu par le peuple et le clergé, et qui huit jours après couronna son oncle empereur d'Occident. Dès qu'Othon eut repassé les Alpes, Crescence, sénateur influent, déjà célèbre par ses révoltes contre Jean XV, soulève le peuple, se fait déclarer consul, chasse Grégoire, et place sur le trône pontifical Philagate, Grec de basse extraction, qui prend le nom de Jean XVI. Le concile de Pavie (997) excommunie Crescence et l'anti-pape; Othon quitte l'Allemagne et s'avance sur Rome; Jean XVI s'enfuit : il est arrêté par les gens de l'empereur, qui lui arrachent la langue, le nez et les yeux. Saint Nil et Othon intercèdent vainement en sa faveur. Grégoire lui fait parcourir les rues de Rome, couvert d'habits sacerdotaux en lambeaux, et assis à rebours sur un âne dont il tenait la queue entre ses mains. Crescence s'était réfugié dans le château Saint-Ange; au mépris d'une capitulation qui lui garantissait la vie, Grégoire lui fit trancher la tête, et Othon prend sa femme pour maîtresse. En France, Robert avait épousé sans dispense Berthe, sa cousine; Grégoire lui impose une pénitence de sept ans, suspend l'archevêque qui avait donné la bénédiction nuptiale, et ordonne que Berthe soit répudiée. Robert refuse de se soumettre; un concile l'excommunie, anathème si terrible en ces temps d'ignorance que, dit P. Damien, deux serviteurs seuls restèrent au roi; encore avaient-ils soin de jeter au feu tout ce qu'il avait touché, tous les vases qui lui avaient servi. Après trois ans de résistance, Robert dut céder; il renvoya la douce Berthe, et épousa Constance, princesse acariâtre et cruelle. On a plusieurs lettres et diplômes de Grégoire V dans les *Miscellanea* de Baluze, t. VI; cinq bulles dans *l'Italia sacra* d'Ughelli, t. II, p. 352 à 354; III, 618; IV, 98; deux dans le *Spicilége* de Luc d'Achery, t. VI; une dans la *Marca* de P. de Marca, p. 952; et quinze lettres dans les *Conciles* de Labbe, t. IX, p. 75[illegible]. Grégoire V eut Sylvestre II pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. IX, p. 751 à 775. — Baronius, t. XVI, p. [illegible] à 388. — F. Pagi, t. II, p. 262. — J.-B. de Glen, p. 10[illegible]. — A. Duchesne, t. I^er, p. 938. — Alletz, t. I^er p. 300. — [illegible] Prades, p. 260. — Ciccarelli, p. 144. — Bruys, t. II, p. [illegible] à 304. — Fleury, t. XII, p. 57. — Velly, Villaret et Garnier, t. II, p. 295 et s. — J. Mabillon, p. 370, n° [illegible], n° 93. — Platine, p. 165. — Artaud de Montor, t. II, p. [illegible] — Luc d'Achery, *Veterum aliquot Scriptorum qui in Galliæ bibliothecis.... latuerant Spicilegium*; Paris, 1653-77, 13 vol. in-4°; t. VI. — P. de Marca, *Marca hispanica, sive limes hispanicus*; Paris, 1688, in-fol., p. [illegible] — S. Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*; Paris, 1693, 2 vol. in-4°; t. I^er, p. 426. — P. Damien, *Opera*; Paris, 1663, in-fol.; epist. 5. — *Rome et ses Papes*; Paris, 1829, in-8°; p. 71.

**GRÉGOIRE VI** (*Jean-Gratien*), cent-cinquante-et-unième pape, né à Rome, successeur de Benoît IX, élu le 8 avril 1045, abdique le 17 décembre 1046, meurt en 1047. Benoît IX avait traité avec les anti-papes Sylvestre III et Jean XX : Benoît régnait à Saint-Jean-de-Latran, Sylvestre à Saint-Pierre, Jean à Sainte-Marie-Majeure, et tous trois se partageaient les revenus du saint-siége, qu'ils dépensaient en orgies. J. Gratien réussit sans peine à former un parti contre ces misérables; ils consentirent à abdiquer moyennant de fortes sommes, qui leur furent

payées par le nouveau pontife et le clergé. L'Église se trouvait dans une affreuse situation ; ses possessions avaient été usurpées, les mœurs étaient révoltantes, on s'entretuait jusqu'au pied des autels pour enlever les offrandes. Grégoire, par la douceur d'abord, puis par la force, réforma plusieurs abus et diminua le désordre ; mais les prêtres, forcés de cacher leurs débauches, se plaignirent, et répandirent mille calomnies contre le nouveau pape. La guerre civile allait éclater, quand l'empereur Henri III vint en Italie et réunit un concile à Sutri (1046) ; Grégoire y fut accusé de simonie, et son élection déclarée irrégulière ; on eût dû cependant reconnaître le bienfait qu'il avait rendu à l'Église en éloignant, même à prix d'argent, l'indigne Benoît IX. Grégoire, fatigué de ces luttes, renonça au trône pontifical, et Henri l'emmena en Allemagne, où il mourut. On a de ce pape une lettre adressée à tous les fidèles pour leur demander des aumônes destinées à soutenir l'éclat de la dignité qu'il avait achetée ; elle est insérée dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. III, p. 65. Grégoire VI eut Clément II pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. IX, p. 942. — Baronius, t. XVII, p. 1. — F. Pagi, t. II, p. 315. — J.-B. de Glen, p. 151. — A. Duchesne, t. II, p. 970. — Alletz, t. I, p. 876. — Ciccarelli, p. 182. — Bruys, t. II, p. 333 et 336. — Fleury, t. XII, p. 59. — Platina, p. 173. — P. Damien, *Epist.* 1 et 3. — Artaud de Montor, t. II, p. 144. — Glaber, *Chronique*, lib. V, insérée dans les *Historiæ Francorum* de Duchesne ; Paris, 1641, 5 vol. in-fol.

**GRÉGOIRE VII**, élu le 20 avril 1073, mort le 24 mai 1085. Le pape Jean Gratien, en quittant l'Italie pour aller vivre dans l'exil que lui assignait l'empereur, emmena avec lui un jeune homme dont il avait dirigé naguère les premières études : on l'appelait *Hildebrand*. Quoique ce nom indique une origine allemande, il était né dans la ville de Soane, en Toscane, où son père était charpentier. A Rome, où il passa, selon toute apparence, une partie de sa jeunesse, il avait eu sous les yeux les brigues et tous les scandales qui avaient déshonoré les derniers règnes. Il s'éloigna cependant avec regret, attaché par la reconnaissance à la fortune de son ancien maître. Les exilés traversèrent la France, et s'arrêtèrent à Cluny. Au sein de cette pieuse retraite, soumise à la règle la plus austère, Hildebrand montra de telles dispositions pour la vie du cloître et exerça, malgré sa jeunesse, un tel ascendant autour de lui qu'il fut bientôt élu prieur. Mais son influence ne resta pas longtemps confinée dans l'étroite enceinte du monastère. L'empereur Henri III avait ressaisi le droit de nommer seul au saint-siége, et trois papes de son choix s'y étaient succédé à peu d'intervalle. Le dernier, Bruno, évêque de Toul, Allemand d'origine et d'illustre maison, s'arrêta à Cluny, en se rendant en Italie. Telle fut sur lui l'autorité de la parole d'Hilbebrand qu'il dépouilla, d'après ses conseils, les insignes pontificaux pour se rendre à Rome sous l'habit de pèlerin, ne tenant son élection pour valide qu'autant que le peuple et le clergé de Rome l'auraient ratifiée. L'état de l'Église empirait de jour en jour ; ses mœurs primitives et son esprit s'abîmaient dans une société farouche, dont elle n'avait pu triompher. Une réforme prompte et hardie était l'espérance de tout ce qui restait d'âmes fortes et pures. Mais de quel côté pouvait-on l'attendre, dans l'état d'abaissement où le saint-siége était descendu ? Le trouble et le désordre n'avaient été nulle part aussi grands qu'au faîte même de l'Église. Le pouvoir religieux s'était divisé, isolé, à l'exemple des pouvoirs temporels. On ne voit pas que l'esprit d'Hildebrand ait hésité longtemps devant ce difficile problème. Son premier pas marque un choix et un parti déjà bien pris, une vue nette et hardie de la voie qu'il fallait suivre. Rendre avant tout à l'Église un pouvoir unique et sans contrôle, en établir la source à l'abri des caprices et de l'atteinte du pouvoir temporel, le réhabiliter devant le monde par l'indépendance, et le constituer assez fort pour arracher à la société barbare les hauts intérêts de la communauté chrétienne, puis chasser de l'Église, redevenue universelle, tout ce qui s'y était introduit d'étranger : c'est là sans doute ce qu'avait déjà rêvé le moine de Cluny dans la paix et la sécurité du cloître, avant d'être à portée de conduire à fin de pareils plans.

L'évêque Bruno, selon les conseils d'Hildebrand, avait soumis son élection aux suffrages de l'Église de Rome. Consacré sous le nom de Léon IX (1049), il appela bientôt près de lui le prieur de Cluny, et le fit cardinal. Ce pontife commença le travail de la réforme avec un zèle où l'on reconnaît l'influence et les inspirations évidentes d'Hildebrand. Des conciles convoqués à Rome, à Reims, à Mayence, où le pape lui-même se rendit, abordèrent toutes les graves questions que faisait naître l'état de l'Église. Les empiétements de l'autorité laïque sur le pouvoir spirituel, le relâchement de la vie monastique, le concubinage des prêtres, et enfin la vente des dignités ecclésiastiques et leur collation par les princes (ce qui remplissait l'Église de leurs créatures et viciait son esprit et ses institutions par l'introduction des pratiques féodales) : c'étaient là des abus presque universels, que l'usage et le temps avaient consacrés.

Léon IX mourut après six ans d'un règne actif, et Hildebrand fut député vers l'empereur par le peuple et le clergé de Rome pour le faire consentir au choix du nouveau pape. La bonne harmonie qui s'était rétablie entre les deux pouvoirs fit préférer sans doute cette voie de conciliation et de ménagements. Hildebrand proposa l'évêque Gebhard, l'empereur de son côté présenta ses candidats ; mais le négociateur résista, et finit par faire prévaloir son choix. Le nouveau pape fut consacré (1055) sous le nom de Victor II, après une élection régulière à Rome, dans la forme et selon les vues apostoliques ; ce qui ré-

duisit à une simple formalité le consentement de l'empereur. Victor II poursuivit les réformes de son prédécesseur. Il assembla des conciles, envoya Hildebrand en France, où de grands désordres troublaient l'Église et qu'agitait encore l'hérésie de Bérenger (*voy*. ce nom). Le pape et l'empereur vinrent à mourir bientôt; Hildebrand était absent, et l'élection se fit sans ses conseils. Ce fut sur un ennemi de l'empereur Frédéric I, frère de Godefroy de Lorraine, que tomba le choix du clergé. Cette brusque conduite pouvait tout compromettre et engager la lutte avant le temps. Hildebrand se fût contenté sans doute de faire encore un pas en avant pour soustraire peu à peu l'élection au principe qu'il voulait ruiner par degrés. Mais le nouveau pape, Étienne IX, mourut presque aussitôt (1058). On dit qu'il avait recommandé à son lit de mort qu'on attendît le retour d'Hildebrand pour lui donner un successeur; mais les puissants comtes de Tusculum ne tinrent point compte de sa volonté : ils mirent sur le trône apostolique un évêque de Velletri, leur créature, qui s'était aidé de son or pour y parvenir et qui s'y maintenait par la force. Hildebrand accourut d'Allemagne à la nouvelle de ces désordres, qui présageaient le retour de ces jours honteux où le pontificat dépendait des caprices d'une Marosie. Il arriva appuyé par l'Allemagne, et fit élire l'évêque de Florence (Nicolas II), dans une assemblée tenue en Toscane. La situation était délicate : on avait besoin de l'empereur pour écarter l'anti-pape (*voy*. Benoît X), les circonstances voulaient qu'on le ménageât; on députa vers lui pour obtenir la confirmation du choix qu'on venait de faire. L'acte le plus important de ce règne fut l'adoption d'un nouveau mode d'élection pontificale. Le bas clergé, par son manque de lumières et sa corruption, se montrait peu digne d'exercer tant d'influence; le peuple venait de prouver, par son dernier choix, que l'intrigue et l'or ne pouvaient que trop sur son suffrage. Voici le remède qu'on adopta sur l'avis d'un conseil tenu par cent-treize évêques : « Nous ordonnons, dit le nouveau décret, que, le pape venant à mourir, les évêques-cardinaux avant tout traitent entre eux de l'élection, qu'ils y appellent après les clercs-cardinaux, et que le peuple et le clergé ensuite y apportent leur consentement, prenant garde surtout que le poison de la vénalité ne se glisse quelque part; que les hommes les plus pieux dirigent l'élection et conduisent les autres; que ce soit dans l'Église de Rome que l'on choisisse d'abord, s'il s'y rencontre un sujet assez digne; sinon, que l'on prenne dans quelque autre, sauf l'honneur qui est dû à notre cher fils Henri, présentement roi...; Si quelqu'un est élu ou intronisé au mépris de ce statut, qu'il soit anathématisé et déposé avec ses complices, qu'il soit rejeté comme l'Antéchrist.... qu'il soit du nombre des impies qui ne ressusciteront point au jour du jugement...; que le courroux des apôtres saint Pierre et saint Paul, dont il ose troubler l'Église, le poursuive dans cette vie et dans l'autre; que sa demeure soit déserte et que personne n'habite dans sa maison, etc. »

L'établissement des Normands au midi de l'Italie vint donner au saint-siége des auxiliaires d'un puissant secours. La politique romaine, dont Hildebrand avait en main tous les ressorts, fit servir cette alliance, nouée avec tant de dextérité, à tenir l'Allemagne en respect. Elle l'employa d'abord à châtier l'aristocratie romaine. Une armée normande appuya les réclamations des pontifes dans la Campanie, sur les territoires de Préneste, de Tusculum, et fit rendre au domaine de saint Pierre les possessions que la violence en avait arrachées. Nicolas II mourut (1061) après deux ans de règne, et ce fut encore une occasion de troubles. La question était de savoir si le nouveau mode d'élection serait accepté et passerait en coutume. Les cardinaux choisirent Anselme, évêque de Lucques, qui prit le nom d'*Alexandre II* (*voy*. ce nom); mais la noblesse romaine et une partie du peuple résistèrent, et s'adressèrent à l'empereur, qui convoqua à Bâle une assemblée d'évêques attachés à sa cause. Les canons de Nicolas II y furent attaqués avec violence, et l'évêque de Parme, Cadalous, y reçut de leurs mains la papauté. Comme la plupart des évêques lombards, alors en guerre ouverte avec l'autorité apostolique et livrés à tous les excès que la réforme poursuivait, l'évêque Cadalous (*Honorius II*) ne jouissait pas de la plus sainte renommée. Plusieurs textes le qualifient « d'homme vil, réceptacle de vices et de péchés ». Si l'Église de Rome eût plié dans cette circonstance et eût laissé périr l'autorité des décrets en se laissant imposer un tel chef, c'en était fait de son indépendance; elle eût perdu en un instant tout le terrain qu'Hildebrand lui avait conquis. Aussi ce dernier n'hésita-t-il pas à faire confirmer l'élection d'Alexandre II. Ce pape prit pour chancelier l'homme dont l'autorité décidait en tout du gouvernement de l'Église. Cadalous s'avança avec une armée impériale jusqu'aux portes de Rome, où les deux pontifes en vinrent aux mains après s'être excommuniés [illegible]. Les Allemands et leur pape furent mis en fuite. Le jeune empereur fut soustrait à l'influence de sa mère, et passa sous la garde de l'archevêque de Cologne Annon (Hannon), qui provoqua [illegible] l'assemblée de Goslar la reconnaissance d'Alexandre II.

Hildebrand, plus puissant que jamais, [illegible] avec toute l'ardeur dont il était capable [illegible] guerre entreprise au sein de l'Église. Il poursuivit la simonie et les dérèglements du clergé en Lombardie, à Florence, au mont Cassin. [illegible] se rencontre vers cette époque de la vie d'Hildebrand un fait dont il faut tenir compte pour l'appréciation de son caractère : c'est sa [illegible] avec l'un des hommes les plus purs et les plus sévères de son temps, le célèbre Pierre [illegible]

mien. Unis longtemps par les mêmes vues, tendant de cœur au même but, ils tombèrent en désaccord sur quelque point qui reste obscur, et le ressentiment éclate en amères invectives dans les écrits de l'éloquent évêque. Las et découragé, il avait sollicité sa retraite et résigné l'évêché d'Ostie : l'infatigable Hildebrand s'y était opposé avec roideur, en gourmandant son ami de ce qu'il désertait son poste. Voici ce que l'évêque écrivait à ce sujet : « Peut-être ce tyran flatteur (Hildebrand), qui m'a toujours plaint avec une compassion de Néron, qui m'a aiguillonné en me soufflettant, qui m'a pour ainsi dire caressé avec des serres d'aigle, se plaindra de moi en disant : « Voyez ! il cherche un coin pour se retirer, et sous prétexte de pénitence et de mortification il s'efforce de quitter Rome et cherche la fraîcheur de l'ombre pendant que les autres se précipitent au combat. » Mais je dirai à mon saint Satan ce que les enfants de Ruben et de Gad répliquèrent à Moïse, leur chef : « Nous marchons au combat, ceints et armés, devant les fils d'Israel, jusqu'à ce que nous les ayons conduits à leur demeure. » Damien ajoute que « s'il a renoncé au monde, c'est qu'il ne pouvait plus vivre avec ceux dont les mœurs s'éloignaient si étrangement des siennes ». On peut lire encore l'adresse d'une lettre en ces termes : « Au fléau Assur, Hildebrand, de la part de Pierre. » Le principe de cet antagonisme tiendrait-il simplement à quelque démêlé personnel ? Les idées de ces deux hommes sur l'état et les besoins de l'Église concordaient assez, en général ; mais l'influence souveraine d'Hildebrand pouvait porter aussi quelque ombrage secret au pieux évêque, plus propre à dénoncer éloquemment les maux et les scandales du temps qu'à y porter le remède d'une main vigoureuse. Il se pourrait encore que, dans le contact des affaires, celui qui y avait le premier rôle eût, par la roideur de sa conviction, l'âpreté de ses volontés, froissé la vive et irritable susceptibilité de Pierre Damien. Mais Hildebrand touchait à l'instant décisif de sa vie. Alexandre II mourut, et celui qui dictait ordinairement les choix se trouva porté lui-même au trône d'un mouvement général et soudain (1073). Il ne consentit qu'avec peine à son élévation. Les contemporains assurent qu'il était ce jour-là en proie à de grands combats. On comprend que son regard se troublât devant l'immensité et les périls d'une tâche que personne ne connaissait mieux que lui ; il fallait marcher à découvert, répondre de tout ce que les circonstances pouvaient exiger. Lui-même, il affirme qu'il n'avait pas souhaité la tiare : on doit l'en croire, car son ambition aurait pu se satisfaire plus tôt (1).

L'histoire du pontificat de *Grégoire VII* (nom qu'Hildebrand choisit, par un pieux souvenir de son ancien maître) est l'histoire politique et religieuse de l'Europe pendant ce temps. Ce serait donc ici le lieu de jeter un regard sur la vaste scène que l'activité de Grégoire allait remplir ; mais il serait difficile d'embrasser cet immense horizon.

La pensée des croisades était déjà conçue par le nouveau pape dès la seconde année de son pontificat ; il travailla à la faire adopter de tous les princes chrétiens. Il écrivait à l'empereur Henri IV (1074) : « Je vous avertis que les chrétiens d'outre-mer, persécutés par les païens et pressés par la misère qui les accable, ont envoyé vers moi, me priant humblement de les secourir ainsi que je le pourrais, et d'empêcher chez eux la ruine entière de la religion chrétienne. J'en suis pénétré de douleur jusqu'à désirer la mort et exposer ma vie pour eux, plutôt que de commander à toute la terre, en négligeant de les secourir. C'est pour cela que je travaille à exciter tous les chrétiens et à leur persuader de donner leur vie pour leurs frères, en défendant la loi du Christ, et de montrer aussi clair que le jour la noblesse des enfants de Dieu. Déjà les Italiens et ceux d'au-delà des monts, inspirés de Dieu, comme je le crois, ont reçu de bon cœur cette exhortation. Déjà plus de 50,000 fidèles se préparent à cette entreprise, et, s'ils peuvent m'avoir pour chef, à marcher à main armée contre les ennemis de Dieu et pénétrer jusqu'au sépulcre de Notre-Seigneur. Ce qui m'excite encore puissamment à cette entreprise, c'est que l'Église de Constantinople, séparée de nous au sujet du Saint-Esprit, attend sa réconciliation avec le siége apostolique. Les Arméniens aussi se sont écartés presque tous de la foi catholique, et la plupart des Orientaux attendent que la foi de l'apôtre Pierre décide entre leurs croyances diverses... Et comme nos pères, dont nous voulons, quoique indigne, suivre les traces, ont souvent visité ces contrées pour le triomphe de la foi catholique, et aidé par les princes de tous les chrétiens, si Dieu nous en ouvre le chemin, nous sommes tenu d'y passer pour la défense de la même foi. Mais comme une si grande chose veut de sérieux conseils et de puissants secours (car si je fais ce voyage avec l'aide de Dieu, c'est à vous, après Dieu, que je confierai l'Église romaine, afin que vous la gardiez comme une mère sainte et préserviez son honneur), faites-moi connaître au plus tôt ce qu'il vous semble de ce projet et ce que l'inspiration du ciel suggère à votre prudence (1)... » Mais les affaires d'Europe ne permirent pas longtemps à Grégoire d'appliquer sa pensée à ce grand

(1) On lit dans un historien, postérieur de deux siècles, que Grégoire le lendemain de son élection, après avoir réfléchi sur les dangers qui l'environnaient, envoya deux légats à l'empereur pour l'informer du choix qu'on venait de faire et pour le conjurer d'y mettre obstacle ; mais aucune trace de ce fait ne se rencontre dans les lettres et les écrits contemporains.

(1) *Epist.*, II, 31.

projet. Il était inévitable que la guerre éclaterait entre les deux pouvoirs ; l'autorité temporelle ne pouvait se laisser désarmer sans résistance et sans lutte.

L'empereur Henri IV, durant une minorité orageuse, n'avait guère subi d'influence propre à modérer l'ardeur naturelle de ses passions, et déjà, sous le pontificat de Nicolas II, les écarts de sa vie domestique lui avaient attiré les censures de Rome. Les désordres dénoncés par les derniers conciles n'en avaient pas moins leur cours ; les défenses formelles, les anathèmes restaient sans effet. L'empereur abusait plus que jamais du droit d'octroyer et de vendre les hautes charges ecclésiastiques, et jamais le scandale des choix n'avait donné prise à des plaintes plus légitimes. Grégoire laissa passer les premières atteintes sans faire d'éclat ; une patience prudente, un désir bien marqué de conciliation caractérisent d'abord ses relations avec l'empereur : il eut bientôt à s'en applaudir. Une lettre de Henri, implorant la clémence du pape, vint l'assurer de son repentir et de sa soumission. Malheureusement cette lettre était dictée par les circonstances : la Thuringe et la Saxe s'étaient insurgées, et Henri cherchait partout des appuis ; mais quand il vit sous ses pieds les deux provinces vaincues, il reprit avec Rome son attitude hautaine et provoquante. Il exigea la déposition des prélats saxons, et nomma de nouveaux évêques ; des protestations s'élevèrent dans le sein des villes contre ces investitures scandaleuses. Cologne se souleva, et repoussa un desservant obscur que l'empereur avait tiré de sa chapelle pour en faire un archevêque. Le pape, provoqué par tant d'actes hostiles, se plaignit plus haut, et mêla à des remontrances énergiques une menace d'excommunication ; il somma l'empereur par ses légats de comparaître à Rome devant un concile et de s'y justifier (1076).

L'empereur, pour toute réponse, chassa les légats, et convoqua à Worms une assemblée d'évêques dévoués à sa cause ; plusieurs d'entre eux étaient interdits ou excommuniés. Grégoire VII y fut attaqué avec fureur ; des crimes de toutes natures, le meurtre, la simonie, l'adultère, le sacrilége, lui furent imputés, et l'assemblée prononça sa déposition, que l'empereur signa le premier. Les évêques lombards, dont les dispositions étaient connues, souscrivirent avec joie à cet acte audacieux ; mais à Rome il reçut un tout autre accueil. Grégoire avait convoqué un synode où le messager de l'empereur se présenta : quand il eut parlé, le préfet de Rome et ses soldats tirèrent leur épée ; Grégoire le sauva en le couvrant de son corps, puis il ouvrit ses lettres et les lut à haute voix. L'une d'elles lui était ainsi adressée : « Henri, roi, non par usurpation, mais par ordre de Dieu, à Hildebrand, faux moine et non pape. » C'était une longue et violente invective, dont voici quelques traits : «....... Tu es parvenu au pontificat par l'astuce et la fraude, par toutes les voies que la religion réprouve : par l'or, tu as gagné la faveur du peuple ; par cette faveur, tu as acquis une puissance de fer ; par cette puissance, tu es monté sur le siége de paix, et tu as troublé la paix de ce siége en armant les sujets contre leurs chefs, etc... Comme tu ne crains pas Dieu, tu ne m'honores pas, moi qu'il a constitué roi. Puisque tu es frappé d'anathème et condamné par le jugement de tous nos évêques et par le nôtre, descends ! » Grégoire répondit en exposant sa conduite et ses desseins ; toute l'assemblée jura de lui rester fidèle, et demanda d'une voix unanime l'excommunication du *tyran*. Alors le pontife se leva, et prononça l'anathème dans ces termes solennels et si propres à remuer les âmes : « Saint Pierre, prince des apôtres, écoutez votre serviteur, que vous avez nourri dès l'enfance et soustrait jusqu'à ce jour à la main des méchants, qui me haïssent parce que je vous suis fidèle ; vous êtes témoin, vous et la sainte Mère de Dieu, saint Paul votre frère et tous les saints, que l'Église romaine m'a obligé, malgré moi, à la gouverner, et que j'eusse mieux aimé fixer ma vie dans l'exil que d'usurper votre place par des moyens humains ; mais, m'y trouvant par votre grâce et sans l'avoir mérité, je crois que votre intention est que le peuple chrétien m'obéisse, suivant le pouvoir que Dieu m'a donné, à votre place, de lier et de délier sur la terre. C'est en cette foi et pour l'honneur et la défense de l'Église, de la part du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, que je défends à Henri, fils de l'empereur Henri, qui, par un orgueil inouï, s'est élevé contre votre Église, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie. J'absous tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et je défends à qui que ce soit de le servir comme roi ; car celui qui attente à l'autorité de votre Église mérite de perdre la dignité dont il est revêtu... Je le charge d'anathèmes en votre nom, pour que les peuples sachent par expérience que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elles. » Grégoire poussa jusqu'au bout sa résolution hardie, et se leva devant tous ses ennemis à la fois ; il excommunia du même coup tous les prélats rebelles d'Allemagne, tous ceux de la haute Italie, et somma les assistants du concile de Worms de se justifier sans délai. Déjà plusieurs l'avaient prévenu par des lettres de repentir et d'obéissance.

Le bruit d'un tel événement remua le monde chrétien et le partagea en deux factions ennemies. L'école historique du dix-huitième siècle a pris fait et cause pour l'empereur : trop de préventions l'éloignaient du parti de l'Église

pour lui laisser le loisir d'étudier à fond les pièces de ce grand procès. Le droit du pontife, quelle qu'en fût la source et la nature, avait du moins pour répondants sa conviction et ses efforts pour le salut de la foi chrétienne et le redressement moral du monde. D'ailleurs, les premiers torts de conduite semblent avoir été du côté du prince : c'est lui qui manque à ses promesses, et qui, dans l'emportement de son orgueil, que le succès avait relevé, compromet le repos du monde en le déchirant par un schisme. L'anathème dont il fut atteint répandit une terreur immense. La cause de l'empereur fut assez vite abandonnée, et la plupart des évêques allèrent à Rome implorer leur pardon. Une des lettres de Grégoire qui lui ont attiré le plus de reproches est celle qu'il écrivit à l'un d'eux, et où il établit, en s'appuyant d'antécédents historiques, le droit d'excommunication ainsi que la suprématie temporelle de Rome. L'expression s'y ressent, il est vrai, de la passion militante et de la roideur de ses convictions; mais l'attitude qu'il avait prise était franche et décidée : pour se faire le réformateur du monde il sentait le besoin d'en être l'arbitre. « Si le saint-siége, écrit-il, a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pourquoi ne jugerait-il pas aussi les choses temporelles?... Si donc on juge comme il le faut les hommes spirituels, pourquoi les séculiers ne seraient-ils pas encore plus obligés à rendre compte de leurs mauvaises actions ? Mais ils croient peut-être que la dignité royale est au-dessus de la dignité épiscopale. On en peut voir la différence par l'origine de l'une ou de l'autre : celle-là a été inventée par l'orgueil humain, celle-ci instituée par la bonté divine; celle-là recherche incessamment la vaine gloire, celle-ci aspire à la vie céleste. Qu'ils se rappellent ce que le saint pape Anastase écrivait à l'empereur et ce qu'en dit saint Ambroise dans son Pastoral : « L'épiscopat est autant au-dessus de la royauté que l'or est au-dessus du plomb. » Constantin le savait bien lorsqu'il prenait la dernière place entre les évêques. »

Mais, quoique aux prises avec l'Allemagne, Grégoire n'en était pas moins appliqué à ses projets intérieurs de réforme dans l'Église. C'était une tâche encore plus ardue que de mettre à la raison le chef de l'Empire; Grégoire allait porter la main sur un ordre de choses que le temps avait affermi sur des faits presque universels, que l'habitude revendiquait comme des droits; il n'entreprenait pas moins que de rompre tout à coup les mœurs et la vie habituelles de plusieurs millions d'hommes. L'interdiction du mariage aux ecclésiastiques souleva surtout et de toutes parts les plus vives résistances, et Grégoire, après des tentatives réitérées, en vint à faire exécuter les canons avec la dernière rigueur : les prêtres rebelles furent arrachés des autels et livrés, comme autant de sacriléges condamnés, à tous les outrages des exécutions populaires. L'Église abandonnait son chef, et le peuple lui vint en aide : il s'ensuivit de tristes désordres et de sauvages excès. Le réformateur de la discipline en dut gémir au fond de son âme; mais, dans les extrémités où il se vit réduit, il devait être convaincu que le salut de l'Église était à ce prix. Les habitudes féodales de la famille introduisaient l'hérédité dans les fonctions sacrées : l'autel était inféodé à la maison du prêtre. L'anathème dont l'empereur restait frappé avait eu pour effet de rendre aux Saxons l'espoir et le courage : ils se levèrent de nouveau, et entraînèrent dans leur cause une partie des princes de l'Empire. Ils s'adressèrent au saint-siége pour l'élection d'un nouveau roi. La réponse de Grégoire atteste qu'il avait le désir et l'espoir de faire sa paix avec Henri, et qu'il hésiterait longtemps avant de jeter l'Empire dans les bouleversements d'une rivalité. « Comme nous ne sommes, écrit-il, animé contre Henri ni par l'orgueil du siècle ni par une vaine ambition, que la discipline et le soin des églises sont les seuls motifs qui nous font agir, nous vous demandons, comme à des frères, de le traiter avec douceur s'il revient sincèrement à Dieu, non avec cette justice qui lui enlève l'Empire, mais avec cette miséricorde qui efface ses crimes. N'oubliez pas, je vous prie, les fragilités de la nature humaine. Rappelez-vous le souvenir pieux de son père et de sa mère, auxquels on ne peut comparer nul prince de notre temps..... » Toutefois Grégoire terminait en accordant que si Henri s'obstinait dans le péché, on lui désignât un prince dont le choix pût être confirmé par l'Église. Une diète générale fut convoquée à Augsbourg par les princes; Henri, plein de terreur, n'osa plus attendre. Tant de revers avaient abattu son courage : il prit le parti d'aller chercher lui-même ce pardon que le pape laissait encore espérer.

Grégoire quitta Rome, et se mit en route pour Augsbourg, selon ses promesses. « Nous serons à Mantoue le 7 janvier (1077), mandait-il aux princes, et nous n'hésiterons pas à affronter les dangers et la mort même, s'il est nécessaire, pour la liberté de l'Église et le bien de l'État. » Mais comme il traversait la Lombardie, il apprit que Henri venait de franchir les monts : abandonné de tous, sans escorte et sans argent, il arrivait en effet avec sa femme et son enfant; il en avait été réduit à payer le passage des Alpes au prix d'une province. Au bruit de son approche, Grégoire VII craignait quelque surprise; car il avait déjà failli être victime d'un coup de main dans Rome : il gagna la forteresse de Canosse, qui appartenait à Mathilde, souveraine de Toscane. On sait le pieux dévouement que cette femme portait à sa cause, et l'événement capital de cette histoire, la scène dont le château fut le théâtre, est un fait connu de tous. La ri-

gueur excessive dont s'arma Grégoire à l'égard de l'empereur suppliant a jeté sur sa figure historique, plus que tout autre acte de sa vie, une expression de dureté et d'orgueil farouche; elle fut au moins une faute politique et eut des suites fâcheuses pour les affaires du pape. Cependant sa conduite s'explique, si l'on considère le grand rôle que l'idée expiatoire avait alors dans les consciences chrétiennes. Grégoire avait promis son pardon sous la condition d'une pénitence; il en fait mention dans ses lettres. Les temps antérieurs, où il puisait des règles de conduite, lui fournissaient plus d'un exemple de ces dures expiations imposées à des princes. L'empereur Henri III s'y était soumis, et son fils, Henri IV plus coupable aux yeux de Grégoire que ne l'avait été Théodose, ne fut pas plus sévèrement traité. Il faut se souvenir encore que la rébellion était aux portes de la forteresse. Les évêques excommuniés s'étaient portés au-devant de l'empereur; le parti rebelle menaçait de se relever, et Grégoire pensa l'abaisser et le punir dans son chef. Du reste, quelle qu'eût été la conduite du pape, celle de Henri IV eût été la même; il avait obéi aux nécessités du moment, et n'était pas plus sincère dans cette démarche qu'en mille autres. Quand Grégoire célébra la messe de bénédiction, il éleva l'hostie en disant : « Je veux que le corps de Notre Seigneur, que je vais recevoir, soit une preuve de mon innocence. Je prie le Tout-Puissant de dissiper tout soupçon si ma cause est juste, et de me faire mourir à l'instant si je suis coupable. » Puis il offrit une moitié de l'hostie à Henri, qui s'éloigna plein d'embarras et de terreur. Les ennemis de Grégoire accueillirent le roi de façon à réveiller son orgueil et à le pousser à venger son affront. Il sollicita une entrevue du pontife dans le but de s'emparer de lui; mais la tentative manqua, et Henri en vint bientôt à une rupture ouverte. Il avait pour lui la plupart des seigneurs et des évêques de l'Italie; mais l'Allemagne gardait toujours une attitude hostile, et bientôt la diète de Forchheim donna la couronne à Rodolphe, duc de Souabe.

Grégoire VII avait tenté d'ajourner au moins cette mesure, qui vint lui apporter encore de graves embarras; il voyait l'empire partagé, les deux partis, également redoutables, prêts à décider le conflit par les armes. Il différa de se prononcer. On a attribué son hésitation à des vues intéressées. Cet intérêt, quoi qu'il en soit, était celui de la cause qu'il représentait. La déposition d'un empereur était un fait d'assez haute gravité pour qu'il y regardât de près. Il n'avait pas complétement désespéré de Henri; il voulait épuiser tous les moyens de conciliation avant d'en venir avec lui à ce remède extrême; d'un autre côté, en repoussant Rodolphe, il eût aliéné de sa cause les princes qui faisaient son appui; car on voyait alors, comme il a été remarqué, un empereur allemand soutenu par l'Italie et abandonné de l'Allemagne.

Grégoire se préparait à franchir les monts pour aller régler sur les lieux le différend des deux princes. « Notre cœur, écrivait-il, est plongé dans l'amertume à la vue de tant de chrétiens voués à leur perte dans ce monde et dans l'autre, de la religion chrétienne déchirée, de l'empire romain menacé de ruine par l'orgueil d'un seul homme..... Nous n'avons rien promis aux deux rois que notre justice; car nous aimons mieux souffrir la mort, s'il le faut, que de consentir à être la cause des troubles de l'Église. » Mais Henri IV mit obstacle au voyage de Grégoire; il était moins disposé que jamais à livrer sa conduite à une enquête. Le pontife retourna à Rome (1080), où il porta de nouveau ses regards sur les affaires ecclésiastiques et le gouvernement des États chrétiens. Il avait donné un roi à la Dalmatie, en lui enjoignant de protéger les orphelins et les veuves et d'empêcher la traite des esclaves. Il s'élevait aussi avec force contre la coutume barbare de dépouiller les naufragés sur les côtes. Il rattachait la Corse à l'Église romaine, veillait à l'état précaire des églises d'Orient, arrêtait dans la Pouille les rapines des Normands, et entretenait avec le conquérant de l'Angleterre une amitié profitable, que quelques nuages pourtant vinrent obscurcir. Des envoyés de Rodolphe de Souabe arrivèrent à Rome pour dénoncer au pontife d'odieux excès que Henri commettait, portant partout le fer et la flamme, ruinant les églises, emprisonnant les évêques fidèles. A ces nouvelles, Grégoire ne balança plus : il renouvela l'anathème et prononça la déposition de Henri IV.

Henri, de son côté, convoqua un concile à Brixen (1080), et répondit par une nouvelle déposition de Grégoire. Un nouveau pape y fut ensuite élu sous le nom de Clément III; c'était l'un des évêques excommuniés de la Lombardie, Guibert de Ravenne. Mais le parti qui soutenait Grégoire en Allemagne se trouva ruiné tout à coup. Rodolphe, après plusieurs combats heureux, périt les armes à la main, sur les rives de l'Elster, au milieu d'une victoire. Son rival, libre de ce côté, pouvait paraître d'un moment à l'autre en Italie. Grégoire ne se laissa point abattre. « Que l'espérance de chacun soit forte et inébranlable, mandait-il aux siens..... Je méprise l'arrogance du roi, et, même dans le cas où les secours me manqueraient, je redoute peu son arrivée. » Il n'était pas sans appui cependant : la chevaleresque et pieuse Mathilde, qui venait d'enrichir le saint-siége par une donation faite en 1077 et qui fut renouvelée en 1102, était prête à se jeter, avec ses seules forces, au-devant de l'empereur, son parent. Grégoire trouva un autre appui dans les Normands de la basse Italie. Il saisit une heureuse occasion de les réconcilier avec Rome au moment où l'empereur en approchait (1080). Henri en effet parut bientôt sous les murs, escorté de l'anti-pape.

Grégoire, avec quelques troupes toscanes et l'appui énergique des Romains, résista pendant deux ans, inébranlable dans la conviction de son droit et de la plénitude de son pouvoir, qu'il s'efforçait encore d'établir dans ses lettres. « Si saint Grégoire, ce docteur plein de douceur, décréta qu'on devait non-seulement déposer, mais encore anathématiser les rois qui violeraient les privilèges accordés à un hospice, qui oserait nous blâmer d'avoir frappé du même châtiment Henri, le contempteur des sentences apostoliques, lui qui foule aux pieds l'Église, sa mère?.,. Qui ignore que les rois tiennent leurs titres d'hommes qui ne connaissaient point Dieu, qui, enflés par l'orgueil, coupables de rapines, de meurtres et de toutes sortes de crimes, ont cherché à dominer sur leurs semblables avec une fureur aveugle et une intolérable présomption? »

Enfin, Grégoire, abandonné des Romains, assiégé dans le château Saint-Ange, se tourna, dans sa détresse, du côté des Normands. Ils accoururent (1084). A leur approche, Henri, déjà maître de Rome, quitta la ville en toute hâte. Les Normands pénétrèrent dans Rome avec le fer et la flamme. Grégoire, du haut de la forteresse, fut témoin des scènes effroyables auxquelles la ville fut livrée. Son parti était écrasé; Rome était un séjour dangereux pour lui. Il suivit ses libérateurs, et se retira à Salerne, où il mourut l'année d'après.

On rapporte qu'il dit en expirant : « J'ai aimé la justice, j'ai haï l'iniquité; voilà pourquoi je meurs dans l'exil. » S'est-il senti vaincu après tant d'épreuves, et quitta-t-il la terre découragé? Nul ne peut le dire. Avons-nous bien lu au fond de cette vie, si diversement jugée, quel fut le secret, quel fut le but véritable de ses longs combats? Poursuivait-il réellement, derrière ce pouvoir théocratique tant revendiqué, une pensée de réforme et d'affranchissement? Les grands désordres du temps, la ruine imminente des institutions chrétiennes l'occupaient-ils plus que la passion du pouvoir? Tout dépose, si nous ne nous abusons, de son désintéressement et de sa foi; il troubla le monde un instant, mais il raffermit sa croyance et sa moralité.

Quand on applique à la société du onzième siècle les théories absolues du droit et l'idée du pouvoir telles que les entend l'esprit moderne, on ne saurait que condamner les maximes et les actes de Grégoire VII; mais cette préoccupation a trop influé sur les jugements qu'on a portés de lui. En écartant, comme il est permis, cette question du droit pontifical, il faut reconnaître que, dans ce conflit des prétentions de Rome et de l'Empire, les idées de Grégoire étaient, en matière de gouvernement et de raison sociale, fort supérieures aux pratiques grossières du monde barbare. Le moyen âge a vécu plusieurs siècles des conceptions de ce grand esprit; sa voix, qui dictait à l'Église le choix de ses pontifes, garda son autorité après sa mort; tous ceux qu'il avait désignés à ses derniers moments passèrent après lui sur le trône pontifical. Il est vrai qu'il usa violemment de ce pouvoir, qu'il disputait à la barbarie; exalté par les résistances, il ne mesura pas toujours ses coups. Grégoire VII était placé pour l'action au faîte d'une société farouche, et il n'eut pour la conduire que cette puissance morale dont il est dans l'histoire la plus haute expression. [*Enc. des G. du M.*] Amédée RENÉE.

Platina, Claconi, etc., *Vitæ Pontificum*. — Ranke, *Histoire de la Papauté*. — Artaud de Montor, *Histoire des Papes*. — J. Voigt, *Histoire du pape Grégoire VII et de son siècle*; Weimar, 1818; trad. en français, Paris, 1839, 2 vol. in-8°. — Spittler, *Geschichte der Hierarchie von Gregor VII*, etc.: Hamb., 1827, in-4°. — Grlesley, *Life and Pontificate of Gregory VII*; Londres, 1829; Bowden, idem, 1840, 2 vol. in-8°. — Madelaine, le *Pontificat de Grégoire VII*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°. — Cassander, *Das Zeitalter Hildebrand's*, etc.; Darmstadt, 1842, in-8°. — J.-M. Soeltl, *Gregor VII*; Leipzig, 1847, in-8°. — M. Villemain, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er oct. 1833.

**GRÉGOIRE VIII**, anti-pape. *Voy.* BOURDIN (*Maurice*).

**GRÉGOIRE VIII** (*Albert* DE MORA), cent-soixante-quinzième pape, né à Bénévent, successeur d'Urbain III, élu le 21 octobre 1187, mort à Pise, le 16 décembre 1187. Pontificat court et nul. On s'accorde à regarder Grégoire comme un homme savant, éloquent, d'une vie pure, et plein de zèle. Il s'efforça d'organiser une croisade pour délivrer la Terre Sainte; les cardinaux eux-mêmes promirent de se croiser et de renoncer à toutes leurs richesses, promesses toujours éludées. Grégoire s'occupait de réconcilier les Pisans et les Génois quand la fièvre l'emporta. On a trois lettres de ce pape dans les *Conciles* de Labbe, t. X, reproduites par Baronius, t. XIX, p. 586, et une bulle publiée dans l'*Italia sacra* d'Ughelli et dans la collection de du Breuil.

A. F—N.

Baronius, t. XIX, p. 584 à 589. — F. Pagi, t. III, p. 133. — J.-B. de Glen, p. 175. — A. Duchesne, t. II, p. 1270. — Ciaconius, p. 176. — Alletz, t. Ier, p. 497. — Bruys, t. III, p. 105. — Fleury, t. XV, p. 74. — Artaud de Montor, t. II, p. 327. — J. du Breuil, *Bullæ tres Romanorum Pontificum*; Paris, 1616, in-12. — *Vita Gregorii papæ VIII, ex ms. Bernardi Guidonis; vita ejusdem ex altero ms. bibliothecæ Ambrosianæ*, publiées par Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*; Milan, 1723, 5 vol. in-fol.; t. III, p. 478.

**GRÉGOIRE IX** (*Hugolin*), cent-quatre-vingtième pape, né à Anagni, successeur d'Honorius III, élu le 19 mars 1227, mort à Rome, le 20 août 1241. Grégoire IX, fidèle aux traditions de Grégoire VII et d'Innocent III, fut le zélé continuateur de cette politique qui avait pour principe de faire regarder le saint-siége comme maître de tous les empires et supérieur à tous les rois. Le couronnement du nouveau pape fut d'une magnificence inconnue jusque là; il célébra la messe à Saint-Jean-de-Latran, couvert d'or et de pierreries; puis, monté sur un cheval richement caparaçonné, entouré de cardinaux vêtus de pourpre et d'or, il parcourut en triom-

phateur les rues de Rome tendues de précieuses tapisseries, inondées de fleurs et embaumées de parfums. L'empereur Frédéric II avait dans Rome une faction puissante : il fallait l'éloigner; le pape lui rappelle son vœu d'aller en Terre Sainte et lui ordonne de partir. Frédéric, au moment de s'embarquer, tombe malade à Otrante; Grégoire croit à une feinte (29 septembre 1227) : il l'excommunie, et notifie sa sentence à tous les prélats de la chrétienté. Frédéric, de son côté, écrit à tous les princes pour se plaindre des procédés du pape. Grégoire l'excommunie de nouveau, avec menace de lui enlever l'Empire; Frédéric brave ouvertement ces prétentions absurdes; il soulève le peuple romain contre Grégoire, qui, insulté pendant la messe, doit se réfugier à Rienti, puis à Spolète et enfin à Pérouse. Plus tranquille, Frédéric laisse à Rome Raynald pour traiter avec le pape, et s'embarque, cette fois malgré les ordres de Grégoire, qui lui avait défendu de passer la mer comme croisé avant d'avoir été relevé de son excommunication. Raynald organise une armée, et envahit le patrimoine de saint Pierre; le pape place ses troupes sous les ordres de Roger d'Aquila, et la lutte commence (1228). Telle est, dit-on, l'origine des deux factions si célèbres dans la suite sous le nom de *guelfes* et de *gibelins*, les premiers tenant pour le pape, les seconds pour l'empereur. Frédéric avait été précédé en Terre Sainte par des émissaires de Grégoire; se voyant mal soutenu des chrétiens de la Syrie, pressé d'ailleurs de regagner l'Italie, où Raynald s'était laissé battre, il conclut une trêve de dix ans avec le sultan d'Égypte, et, quoique excommunié, se fait couronner roi de Jérusalem. Le pape, en apprenant son arrivée, l'excommunie de nouveau et délie tous ses sujets du serment de fidélité; « car, disait-il, personne ne doit fidélité à celui qui se révolte contre Dieu et ses saints et qui foule aux pieds ses commandements ». Mais Frédéric, rappelé dans son royaume par des troubles graves, offrit de se soumettre, demanda l'absolution, et la paix fut conclue le 28 août 1230. Les Romains, excités en secret par l'empereur, se révoltent et chassent encore le pape (20 juillet 1232), qui doit se réfugier à Anagni; il implore l'aide de Frédéric, et parvient en 1235 à rentrer dans Rome après avoir vainement attendu des secours. Une étincelle suffit pour rallumer la guerre; Frédéric prend la Sardaigne, et la donne à Henri (*voy.* ENZO), son fils naturel. Le pape la réclame. Les deux adversaires y avaient aussi peu de droits l'un que l'autre; aucun ne cède. Frédéric est excommunié pour la quatrième fois (1239); une lettre circulaire le fait savoir à tous les évêques de la chrétienté. L'empereur, à son tour, adresse sa justification à tous les princes; le pape répond par une lettre commençant par ces paroles de l'Apocalypse : *Une bête pleine de noms de blasphèmes s'est élevée de la mer...*; et tous deux continuent à s'injurier, à l'aide de citations tirées de l'Écriture. Le pape offre l'Allemagne à saint Louis pour le comte d'Artois, son frère; saint Louis refuse, et blâme Grégoire, qui convoque un concile. Mais Frédéric marche sur Rome; il allait s'en emparer quand Grégoire mourut. Génie fier et hautain, résolu d'étendre encore à tout prix les prérogatives de l'Église, tel était Grégoire IX; il ne rencontra d'appui à cet égard que dans le roi d'Angleterre, qui pour faire annuler l'élection d'un évêque consentit à donner au saint-siége la dîme de tous les biens de son royaume. Saint Louis, plus habile politique, refusa nettement, même sous la menace d'une excommunication, de dispenser les ecclésiastiques de la juridiction civile. Grégoire canonisa saint Dominique, saint Virgile et saint François d'Assise, dont il avait été l'ami; il s'efforça d'amener la réunion des Grecs et la conversion des mahométans. Très-instruit en droit civil et canonique, il donna en 1234 une collection de décrétales, ouvrage remarquable qui a été souvent réimprimée et commentée; la première édition est de 1473, Mayence, in-fol., gothique, avec ce titre : *Nova Compilatio Decretalium, cum glossa*. On a encore de ce pape trente-et-une lettres et cent-quatre-vingt-onze fragments dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 310, cinquante-six lettres dans l'*Italia sacra* d'Ughelli; neuf lettres dans Vossius; une bulle dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 861, et une dans Mabillon, p. 421, n° 106. Grégoire IX eut Innocent IV pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 309 à 589. — F. Pagi, t. III, p. 283. — J.-B. de Glen, p. 180. — Alletz, t. Ier, p. 521. — A. Duchesne, t. II, p. 1310. — Ciocarelli, p. 181. — Bruys, t. III, p. 172. — Fleury, t. XVI, p. 79. — Raynaldi, t. Ier, p. [illegible] à 618; II, 1 à 279. — Mabillon, p. 421, n° 106; 531, n° [illegible]. — Artaud de Montor, t. II, p. 422. — G. Vossius, *Gregorii papæ Noni Gesta quædam insignia*; Rome, [illegible], in-4°. — *Vita Gregorii papæ IX ex ms. Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*, dans Muratori, t. III, p. 570 et 575.

**GRÉGOIRE X** (*Thebalde* ou *Thibaud*), cent-quatre-vingt-sixième pape, né à Plaisance, successeur de Clément IV, élu le 1er septembre 1271, sacré le 27 mars 1272, mort à Arezzo, le 10 janvier 1276. Le saint-siége resta trois ans vacant après la mort de Clément IV : les cardinaux, réunis à Viterbe, ne pouvaient s'entendre; ils se décidèrent enfin à charger six d'entre eux de terminer cette élection; ceux-ci élurent à l'unanimité Thibaud, archidiacre de Liége et de la famille des Visconti. Il était alors à Saint-Jean-d'Acre en Palestine, où l'avait conduit son zèle pour les chrétiens de la Terre Sainte. Son premier soin en arrivant à Rome fut de convoquer un concile général qui devait prononcer sur trois objets principaux : le schisme des Grecs, le triste état de la Terre Sainte, et les abus introduits dans l'Église. Ce concile se tint à Lyon, en 1274, et fut très-nombreux; on y compta cinq cents évêques, soixante-dix abbés, cent autres prélats, et des ambassadeurs de presque tous

les princes chrétiens. Les tentatives pour la réunion de l'Église grecque n'eurent aucun résultat sérieux; les préparatifs faits dans l'espérance d'une croisade restèrent inutiles. Quant aux vices et abus, ils portaient presque exclusivement sur la conduite déréglée des prélats; inutile de dire qu'on n'y porta point remède. En revanche, la vacance de trois ans, qui avait suivi la mort de Clément IV, fit prendre de sages mesures pour les élections suivantes; la nouvelle constitution, œuvre de Grégoire X, porte en substance que « les cardinaux présents à Rome lors de la mort d'un pape attendront les absents pendant dix jours seulement; ils logeront dans une chambre sans issue : une petite fenêtre sera cependant disposée pour qu'on puisse y faire passer les aliments; si après trois jours l'élection n'est pas terminée, les cardinaux devront se contenter d'un plat pour chaque repas; après cinq jours écoulés ainsi, on ne leur donnera plus que du pain, du vin et de l'eau ». Grégoire X revint en Italie, et le 10 décembre 1275 il arrivait devant Florence. Il ne voulait pas entrer dans cette ville, qu'il avait excommuniée deux ans auparavant, pour avoir, contre ses ordres, maltraité les gibelins; mais l'Arno débordé ne pouvait se passer à gué : le pape, forcé de traverser un des ponts de Florence, relève la ville de son excommunication et donne sa bénédiction aux habitants; mais dès qu'il est dehors, il excommunie de nouveau cette cité désobéissante, et prononce en colère ce verset du psaume 31 : *In camo et fræno maxillas eorum constringe.* Il gagna de là Arezzo, où il mourut. Grégoire avait peu d'instruction, mais ses mœurs étaient très-pures, et il montra le plus grand zèle pour pacifier l'Église et la chrétienté; il ordonna de conclure la paix avec les gibelins, quoiqu'ils eussent le dessous; il décida Alphonse de Castille à abandonner ses prétentions sur l'Empire, et activa l'élection de Rodolphe de Habsbourg, qui fit cesser un sanglant interrègne de vingt-huit ans. On a de Grégoire X cent-deux lettres dans l'*Histoire* de Campi, t. II, p. 410 à 485; une dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 929; et une dans l'*Italia* d'Ughelli, t. IX, p. 217. Grégoire X eut pour successeur Innocent V.

Alfred Franklin.

Labbe, t. XI, p. 928 à 1121. — F. Pagi, t. III, p. 385. — J.-B. de Glen, p. 186. — A. Duchesne, t. II, p. 1348. — Alletz, t. II, p. 12. — Ciccarelli. p. 187. — Bruys, t. III, p. 219. — Fleury, t. XVIII, p. 86. — Raynaldi. t. III, p. 288 à 293. — Baluze, t. II, p. 181. — Campi, *Histoire ecclésiastique de Plaisance*; Plaisance, 1661, 3 vol. in-fol. — *Vita Gregorii papæ X, ex ms. Bernardi Guidonis; Vita ejusdem ex antiquissimo anonymo auctore scripta*, publiées par Muratori, t. III, p. 597. — A. Bonucci, *Istoria del pontefice B. Gregorio X*; Rome, 1711, in-4°.

**Grégoire XI** (*Pierre-Roger* de Montroux), né en 1336, au château de Maumont (bas Limousin), élu pape le 30 décembre 1370, mort le 27 mars 1378. Il était fils de Guillaume II, seigneur des Roziers, comte de Beaufort en Anjou, et de Marie de Chambon. Deux Limousins venaient d'être successivement papes, Clément VI et Innocent VI; le premier était l'oncle de Roger de Montroux. Dès l'âge de dix-sept ans Pierre de Montroux fut créé cardinal au titre de Sainte-Marie-la-Neuve, et après la mort d'Urbain V il devint pape. Les cardinaux avaient délibéré onze jours (19 au 30 décembre) pour cette élection, et le couronnement eut lieu aux Jacobins d'Avignon, le 5 janvier suivant. Louis, duc d'Anjou et frère de Charles V, conduisit par la bride, dans les rues d'Avignon, le palefroi du nouveau pontife. La guerre existait alors entre le roi de France et Édouard d'Angleterre. Un des premiers actes de Grégoire XI fut de les amener à un traité de paix. A ces fins il députa vers eux plusieurs légats; mais ses efforts restèrent d'abord infructueux. Bientôt il envoya d'autres légats, et finit par obtenir une trêve de quatre ans (1373 à 1377). Grégoire secourut les Arméniens, qu'Amurat I^er^ venait d'attaquer. Il concilia par des négociations de mariages les rois de Navarre, de Castille et d'Aragon, Charles le Mauvais, Henri II, et Pierre IV, qui étaient sur le point de se faire la guerre. Il amena également à un traité de paix Frédéric de Sicile et Jeanne de Naples (1^er^ octobre 1372). Pendant qu'il se livrait à ce rôle de pacificateur, l'hérésie se propageait en Allemagne; elle y avait plusieurs représentants, entre autres l'évêque d'Halberstadt, dont la nouvelle doctrine était une sorte de fatalisme. Grégoire XI lança contre eux l'excommunication. En Espagne, il fit examiner la doctrine de Raimond Lulle par plusieurs théologiens, et la proscrivit. Les partisans de Raimond Lulle s'étant récriés sur ce que cette doctrine n'avait pas été comprise, le pape confirma et renouvela sa sentence de condamnation par une bulle du 25 janvier 1376. Il demandait à Charles V qu'il lui vînt en aide pour extirper l'hérésie, et il lui écrivait (1372) : « Nous avons appris qu'en plusieurs provinces de votre royaume des personnes de l'un et de l'autre sexe de la secte des bégards, connus sous le nom de turlupins, sèment diverses hérésies, et que vous avez commencé à les faire poursuivre par les inquisiteurs. » En effet une paysanne, nommée Jeanne Daubenton (*voy.* ce nom), qui était à la tête des bégards, venait d'être arrêtée et brûlée vive ainsi que plusieurs de ses co-religionnaires.

Si l'hérésie gagnait l'Europe, des vices gagnaient les cloîtres. Grégoire XI réforma les ordres monastiques. Il ordonna en outre aux prélats qui suivaient habituellement la cour de rentrer dans leur diocèse. « Cette injonction ne doit point vous offenser, écrivait-il à Charles V, le bien de l'Église la rend nécessaire (1372). » En 1373, la Candie et la Moldavie regorgeant de Grecs schismatiques, il écrivit au doge de Venise, dont relevait l'île de Candie, pour demander que les évêques latins et les Grecs catholiques eussent seuls le droit de conférer les ordres, d'instruire le peuple et d'administrer les sacrements. Il fé-

licita Lasco, duc de Moldavie, de la soumission à l'Église romaine, et il envoya dans ses États des religieux chargés d'instruire les Moldaves. En 1374 il engagea l'empereur Jean Cantacuzène, réfugié dans un cloître, d'user de l'influence qu'il pouvait avoir encore pour que l'Église grecque fût réunie à l'Église romaine. Le 29 mai 1375 une bulle rendit générale l'injonction déjà faite à des prélats de quitter la cour de France. « Nous ne pouvons, disait le pape, dissimuler la coupable négligence de quelques prélats, qui paraissent oublier que leur devoir est de paître du pain de la parole les ouailles confiées à leur soin et de les soustraire à la fureur des loups. Mercenaires plutôt que pasteurs, ils vivent, sous divers prétextes, loin de leurs églises, qui se trouvent ainsi en état de veuvage. De là les vices pullulent dans le clergé et parmi le peuple; le culte divin est amoindri, les choses saintes sont méprisées, l'esprit de dévotion affaibli, les erreurs propagées, la foi mourante, la liberté ecclésiastique violée, et les temples et les autres biens de l'Église dépérissent. »

Les Florentins s'étaient insurgés, et avaient poussé plusieurs villes à la révolte. Leur étendard portait ce seul mot : *Libertas*. Pérouse, Bologne, Viterbe, Ancône s'étaient retirées de l'obéissance du saint-siége, et Rome elle-même était sur le point de passer dans le camp de l'insurrection. Grégoire XI écrivit aux chefs florentins pour les faire rentrer dans l'ordre; mais ceux-ci n'en ayant tenu aucun compte, il envoya Robert de Genève, à la tête d'une armée, et en qualité de légat *a latere*, puis il publia une bulle dans laquelle, après avoir reproché aux Florentins des incendies, des sacriléges et des assassinats, il leur disait : « Par nos lettres du 3 février, nous avons fait signifier aux Florentins, c'est-à-dire à ceux qui ont été chez eux en charge, depuis le mois de juin 1375, qu'ils eussent à faire cesser leurs entreprises et à comparaître dans le dernier jour de mars, pour voir qu'ils avaient encouru les peines portées par le droit et par nos constitutions précédentes. Comme ils n'ont point comparu à ce terme, nous les avons réputés contumaces et avons prononcé contre eux sentence d'excommunication et d'interdit contre la ville et le diocèse de Florence. Nous avons de plus interdit aux Florentins tout commerce avec les fidèles, défendant à qui que ce soit de leur porter ni argent, ni blé, ni viande, ni laine, ni drap, ni bois, ni autre marchandise, et de rien acheter ou recevoir d'eux, le tout sous peine d'excommunication des personnes et d'interdit sur les villes et autres lieux. Nous avons aussi privé les Florentins de tous leurs priviléges et de toute juridiction et avons supprimé les études de leur université. Enfin, nous avons confisqué tous leurs biens et abandonné leurs personnes à ceux qui s'en saisiront pour les réduire en servitude. » Les Florentins bravèrent la colère du souverain pontife; mais ils ne tardèrent pas à en ressentir les terribles effets : ils furent dépouillés de leurs biens, même hors d'Italie. Réduits en servitude en Angleterre, ce fut alors que sainte Catherine de Sienne se rendit à Avignon pour y implorer la paix en leur nom. Présentée au pape, elle en reçut ces paroles : « Pour que vous voyiez clairement que je veux la paix, je la remets simplement dans vos mains. Ayez toutefois en recommandation l'honneur de l'Église. » Quelque temps après, des ambassadeurs florentins s'étant rendus à Avignon dirent qu'ils n'avaient l'ordre ni de conférer avec Catherine de Sienne ni de ratifier ce qu'elle avait pu faire, et ils accusèrent le pape et principalement ses légats d'user de la tyrannie la plus cruelle et d'être cause de tous les maux qui désolaient l'Italie. La paix n'en fut pas moins maintenue. Le peuple romain était convaincu que la tranquillité de l'Italie dépendait de la présence du pape à Rome, et pour que le retour de la papauté eût lieu, il avait passé de la prière à la menace. Ses ambassadeurs disaient à Grégoire XI : « Si vous nous refusez de transf[...] sans délai le saint-siége en Italie, nous dev[...] vous assurer que les Romains vont se donner [...] pape qui demeurera à Rome avec eux. » Gré[...] goire XI avait dit à un évêque : « Pourq[...] passez-vous votre vie loin de votre église? [...] est votre épouse. » L'évêque lui avait répon[...] « Et vous, saint-père, qui me blâmez, n'êtes-[...] pas en retard auprès de la vôtre? ne la dé[...] gnez-vous pas? Elle est bien plus votre ép[...] que la mienne. » Cette réponse l'avait fr[...] comme un avertissement du ciel; il se [...] dans une chapelle de son palais, et fit [...] d'aller à Rome aussitôt qu'il le pourrait. Q[...] il fut question de partir, le roi de France [...] duc d'Anjou usèrent de sollicitations et [...] de menaces pour le retenir; et comme on a[...] buait ce départ à des suggestions de Cath[...] de Sienne, cette fille eut à essuyer de [...] prélats des paroles mordantes et pleines de [...] pris (1). Trois d'entre eux ayant demandé au [...] ce qu'il pensait d'elle, il répondit que « c'[...] une personne d'une rare prudence et d'une g[...] sainteté ». Grégoire XI, pressé par les sol[...] tions de Charles V et ne sachant quel parti [...] dre, demanda à Catherine s'il devait a[...] Rome. Celle-ci lui répondit : « Pontife, po[...] interroges-tu une fille obscure? Tu sais ce [...] tu as promis à Dieu; garde ton vœu. » [...] mots il n'hésita plus : résistant à son pè[...] son frère, à ses parents et à ses amis, il [...] sur une galère, 13 septembre 1376, et se [...] en Italie. Arrivé à Rome en 1377, il fut acc[...] par de grandes démonstrations de joie; m[...] voulait que l'autorité de Rome fût partagée [...] Florence, qui était encore en insurrection. Le [...] s'en plaignit à Charles V, au roi d'Anglet[...]

(1) Touron, *Histoire des Hommes illustres de l'O[...] de Saint-Dom.* — *Vie de Catherine de Sienne*, t. II.

à un très-grand nombre de princes, leur disant que les Florentins demandaient des choses tellement absurdes et iniques qu'il était évident que la paix naguère recherchée par eux n'était que de la dissimulation. Il fit appeler Raimond de Capoue, prieur au couvent de La Minerve, et lui dit d'engager Catherine de Sienne à se rendre en ambassade auprès des Florentins. Celle-ci accepta; on lui donna toutes les instructions nécessaires, et la paix fut conclue par cette fille mystérieuse, qui courut risque d'être brûlée vive à Florence. Grégoire XI mourut peu de temps après. Les derniers regrets de Grégoire XI furent d'avoir quitté la France. Le népotisme avait signalé son pontificat. Huit de ses cardinaux étaient Limousins, et parmi eux cinq étaient de ses parents. Son tombeau se voit à Santa-Francesca-Romana. A la Bibliothèque impériale, n° 4127, fonds Colbert, et 4129, fonds Letellier, se trouvent les épîtres de ce pontife, qui fut lettré et dont les décisions en droit firent foi en Italie. Balde, dont il avait été le disciple, disait souvent, comme l'eût fait un aristotélicien : « Gregorius XI, dominus noster, in hac lege sic dicit. » La cathédrale de Limoges eut part aux libéralités de ce pontife. Ayant été dépouillée de ses ornements par le prince de Galles, Grégoire XI la dota de superbes pluviaux, de dalmatiques, de calices en argent doré, etc... Le monastère Saint-Martial reçut aussi des présents, une châsse pour la conservation du chef de son saint : elle était émaillée, ornée de marguerites et de pierreries précieuses; elle pesait, ainsi que le porte la bulle, 700 marcs d'argent et plus. Un don posthume la suivit : c'était un reliquaire formé d'une double coupe de vermeil; il était aux armes des Roziers, l'écusson à bande d'azur, avec six roses, comme on l'a constaté, lors de l'ostension de 1785. On y lisait cette inscription en langue limousine :

† P. PA. Gregori XI. donet. aqvestas coppas, l'an. M. CCC LXXX. B. Vidal. me f.
(fey, en latin *fecit*).

Martial Audoin (de Limoges).

Baluze, *Vit. Pap. Av.* — Platina, *De Vit. Pont.* — Raymond de Capoue, *In Act. Sanct.* — Nic. Eymeric, *Ap. Baluz.*, t. I. — Odoric, 1376, n° 6. — J. de Seva, p. 488. — Bzovius, 1376, § 15. — Rayn., 1372, n° 32. — Wading, *Cod.*, n°s 30 et suiv. — Spond., 1376, 1377. — Crantzius. — Villani, liv. XXX, c. 48. — Ægid. Bellamera, *Decis.* 752. — Théodoric à Niem., *Tract.*, 80. — Nem., *Union*, p. 39. — Berthier, *Hist. de l'Eg.* — Fleury, *Id.* — Vitrac, *Élog.* — Touron, *Hist. des Hommes illust. de l'ord. de Saint-Dom.*

**GRÉGOIRE XII** (*Ange-Conrario*), deux-cent-septième pape, né à Venise, vers 1325, successeur d'Innocent VII, élu le 30 novembre 1406, déposé le 5 juin 1409, mort à Recanati, le 18 octobre 1417. La lutte continuait entre les papes de Rome et ceux d'Avignon, où siégeait Benoît XIII. A la mort d'Innocent VII, les cardinaux réunis en conclave pour lui élire un successeur prirent une mesure propre à faire enfin cesser ce schisme scandaleux : ils signèrent un acte par lequel chacun d'eux s'engageait, s'il était élu, à renoncer à son droit dès que Benoît renoncerait au sien. L'unanimité des suffrages s'étant portée sur Grégoire, on s'occupa aussitôt de ramener la paix dans l'Église; les cardinaux demandent l'appui du roi de France (Charles VI), qui prend contre Benoît de rigoureuses mesures. Les deux papes tenaient également à leur pouvoir : Benoît menace d'excomunication tous ceux qui lui refuseraient obéissance; Grégoire, plus modéré, se contente de faire répandre des apologies qui n'ont aucun effet. Charles VI publie un décret portant soustraction d'obédience aux deux papes, et donne ordre au maréchal Boucicault d'arrêter Benoît, qui se sauve en Catalogne. Les cardinaux convoquent à Pise un concile général (25 mars 1409) pour l'élection d'un troisième pape; Pierre Philange fut proclamé, sous le nom d'Alexandre V; on déclara alors Pierre de Lune, dit Benoît XIII, et Ange Conrario, dit Grégoire XII, « notoirement schismatiques, fauteurs de schisme, hérétiques, coupables de parjure et de scandale; » ils furent en conséquence déchus de toute dignité, séparés de l'Église *ipso facto*, et défense fut faite à tous les fidèles, sous peine d'excomunication, de les reconnaître ou de les soutenir. Grégoire se réfugie à Austria, réunit un concile, et promet d'abandonner le pontificat si les deux autres papes veulent lui donner l'exemple; il se rend ensuite à Venise, où l'on tente de l'assassiner; il parvient à gagner l'Abbruze, et s'établit à Gaète, sous la protection de Ladislas, roi de Sicile. Alexandre V meurt, Jean XXIII lui succède, et la guerre éclate en Italie; le concile de Constance s'assemble, et Grégoire XII y envoie sa renonciation formelle au pontificat (1415). En récompense de cette soumission, on lui donna le titre de doyen des cardinaux et de légat perpétuel dans la marche d'Ancône. Grégoire, pénétré du néant des grandeurs et détrompé sur les sublimes misères qui avaient rempli sa vie d'amertume, passa le reste de ses jours dans l'obscurité et le repos. On a de ce pape deux lettres et deux bulles dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. II, p. 259; IV, 289; V, 210; VIII, 311, et une lettre dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 2086.

Alfred Franklin.

Labbe, t. XI, p. 2084 à 2090. — J.-B. de Glen, p. 207. — A. Duchesne, t. II, p. 1519. — Alletz, t. II, p. 123. — Ciccarelli, p. 208. — Bruys, t. III, p. 646; IV, 1 et s. — Fleury, t. XX, p. 99. — Raynaldi, t. VIII, p. 166 à 388. — *Rome et ses Papes*, p. 200. — De Prades, p. 154 à 167.

**GRÉGOIRE XIII**, deux-cent-trentième pape, de l'illustre famille des Boncompagni, naquit à Bologne, le 7 février 1502, de Christophe Boncompagni et d'Angèle Marescalchi, fut élu le 14 mai 1572, et mourut le 10 avril 1585. Il étudia d'abord le droit à l'université de Bologne, fut reçu docteur à vingt-huit ans, et enseigna la jurisprudence, entre autres, à Alexandre Farnèse, à Christophe Madruzzi, à Charles Borromée, qui tous depuis devinrent cardinaux. Ce fut probablement pendant ce temps-là qu'il eut un fils naturel d'une dame dont le nom est resté inconnu. A trente-six ans Boncompagni fut appelé

à Rome, où Paul III le nomma successivement premier juge du Capitole, abréviateur et vice-chancelier de la Campagne de Rome; Paul IV l'attacha en qualité de dataire à son neveu, le cardinal Carafa; enfin, Pie IV le députa auprès du concile de Trente et le créa cardinal-prêtre de Saint-Sixte: en lui remettant le chapeau, il répéta ces mots de l'Évangile: *Ecce vir in quo dolus non est*. Peu de temps après, le cardinal Boncompagni fut envoyé en Espagne pour réviser le procès de l'archevêque de Tolède, Miranda y Carranza, que l'inquisition tenait depuis six ans emprisonné comme suspect d'hérésie. Cette accusation fut annulée, comme ne reposant que sur des notes informes écrites en marge de livres hérétiques.

Après la mort de Pie V, le 14 mai 1572, le conclave élut pape le cardinal Boncompagni, qui prit le nom de Grégoire XIII et choisit pour symbole ces paroles du Psalmiste: *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis*. Dans son premier consistoire, le souverain pontife fit lire la bulle de Pie V qui défendait d'aliéner les biens de l'Église, et il chargea les cardinaux Borromée, Paleotti, Aldobrandini et Arezzo de former une commission pour détruire tous les abus de la discipline ecclésiastique.

Le cardinal de Lorraine était à Rome lorsqu'on y reçut, le 6 septembre 1572, la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy. Il avait fait placarder au-dessus des trois portes de l'église de Saint-Louis, où les Français firent une grande procession, une notification qui vantait le massacre des huguenots et rappelait les maux que Rome avait soufferts des luthériens, lors de son siége par le duc de Bourbon. Le même cardinal y ajoutait qu'il se réjouissait grandement que ceux de sa maison (les Guises) avaient été les exécuteurs principaux d'un fait « si grand et si mémorable (1) ».

Grégoire XIII voulut d'abord élever son fils aux dignités de l'Église; mais ses amis lui en firent un cas de conscience, et il se borna à le nommer gouverneur du château de Saint-Ange; il le maria avec une riche héritière, autorisa la république de Venise de l'inscrire sur son livre de noblesse et le roi d'Espagne de le choisir pour général de ses hommes d'armes. Grégoire donna la pourpre à deux de ses neveux; mais il refusa même une audience au troisième, qui s'attendait à la même faveur, et il intima l'ordre à son frère de retourner à Bologne, d'où il était parti pour recevoir aussi sa part de la bonne fortune arrivée à sa famille.

Ce pape s'attacha particulièrement à améliorer et à propager l'instruction ecclésiastique. Il fit des dons considérables aux colléges des jésuites à Rome, à Vienne et à Gratz. A Venise il fonda une école où étaient reçus des jeunes Grecs de Constantinople, de Corfou, de la Morée et de Candie: « Ils étaient revêtus de caftans et du bonnet vénitien; on voulait les élever à la manière des Grecs, afin qu'ils eussent constamment à la pensée qu'ils étaient destinés à retourner dans leur patrie. On devait leur laisser leur rite aussi bien que leur langue, et les instruire dans la foi selon les dogmes du concile dans lequel l'Église grecque et l'Église latine avaient été réunies. » Enfin, on évalue à deux millions de scudi les dépenses qu'il faisait pour l'entretien d'étudiants pauvres (1). Ennemi de l'islamisme, il aurait voulu rétablir la ligue qui avait remporté la victoire de Lépante, en 1572, et il reprochait aux Vénitiens et à Philippe IV d'avoir fait la paix avec les Turcs. Il ne se montra pas moins actif à poursuivre les hérétiques: les troubles de l'Irlande et la fameuse *armada* (*voy*. ÉLISABETH et PHILIPPE II) étaient en grande partie son œuvre; et c'est dans ses relations avec les Gui-ses qu'il faut chercher l'origine de la ligue q devint si menaçante en France pour Henri et Henri IV. Il aida souvent de ses ressou pécuniaires l'empereur et le grand-maître chevaliers de Malte. On rapporte qu'il en un jour à Charles IX 400,000 ducats, prove d'une subvention des villes de l'État Romai l'expédition de Stuckleys, qui échoua en Afr lui coûta une somme considérable. Pour face à tant de dépenses, Grégoire XIII em de singuliers moyens d'augmenter ses reve D'abord il abolit ou fit racheter les privi dont l'exercice nuisait au trésor. Ainsi, il prima le droit qu'avaient les Vénitiens d'e ter du blé de la Marche et de Ravenne. « juste, disait-il, que l'étranger paye autant pôts que l'indigène » (2). Comme ils fire récalcitrants, le pape fit ouvrir de force magasins à Ravenne, en fit vendre le c aux enchères et arrêter les propriétaires. voici un moyen qui mit en émoi toute la blesse du pays. Il déclara « qu'une gra tie des châteaux et des biens des seign l'État de l'Église était dévolue au sou pontife, les uns par extinction de la bran en avait été primitivement investie, les parce qu'ils avaient depuis longtemps n sens stipulé » (3). En exécution de ce mani enleva Castelnuovo aux Isei de Cesène, C aux Sassatoli d'Imola, Lonzano et Sav aux Rangone de Modène, etc. « On récla Ranke, non-seulement les biens dont les sesseurs ne remplissaient plus le devoir sal, mais encore ceux qui primitivement été réunis, sans aliénation aux barons, l'origine était tombée depuis longtemps en ces biens avaient passé de main en main,

(1) On a beaucoup parlé d'une médaille avec l'inscription: *Ugonotorum Strages*, 1572, qui aurait été frappée en commémoration du massacre des huguenots. C'est à tort qu'on a voulu nier l'authenticité de cette médaille.

(1) Possevin, dans Ciaconi, *Vitæ Pontif.*, IV, 3.

(2) Disp., *Antonio Tiepolo*, 12 ap. 1577. — *Ma nali di Gregorio XIII*.

(3) Ranke, *Hist. de la Papauté*, liv. III.

une propriété libre, et avaient subi de grandes améliorations ; maintenant il plaisait au pape et à son commissaire Rudolfa Bonfiglivolo (qui passe pour l'auteur de ce système financier) de les reprendre. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent, entre autres, du château Sitiano, en restituant la somme hypothéquée, 14,000 scudi, somme qui était bien loin d'atteindre la valeur actuelle. »

Ces exécutions remplirent en effet les coffres du saint-siége, et le pape croyait acquérir un droit de plus à la grâce du ciel chaque fois qu'il réussissait à augmenter les revenus de l'Église seulement de dix scudi sans avoir recours à de nouveaux impôts directs. « Grégoire, disait le cardinal Como, est *vigilant* (jeu de mot, du grec γρηγορεῖν, être vigilant) : il veut veiller et mettre la main sur tout ce qui lui appartient. »

Mais ces mesures violentes eurent bientôt un contre-coup funeste. De grandes familles étant ainsi expulsées de leurs possessions, qu'elles avaient toujours regardées comme légitimes, aucun feudataire ne se crut en sûreté chez lui. Beaucoup d'entre eux résolurent de défendre leurs biens à main armée plutôt que de les remettre au commissaire de la chambre; et l'un d'eux dit un jour au pape : « Perdu pour perdu, quand on se défend, on éprouve du moins une sorte de satisfaction. » L'influence de l'aristocratie sur les paysans ne tarda pas à produire une fermentation générale. Les anciennes factions se réveillèrent : elles se mirent en révolte ouverte non pas, chose remarquable, contre le gouvernement pontifical, mais pour s'attaquer les uns les autres avec leurs haines de famille redoublées. A Ravenne, les Rasponi étaient opposés aux Leonardi; à Rimini, les Ricciardelli aux Tignioli ; à Césène, les Venturelli aux Bottini ; à Forli, les Numai aux Sirugli; à Imola, les Vicini aux Sassatelli. Les premiers étaient toujours gibelins, portant la plume au chapeau sur le côté gauche; les autres étaient toujours guelfes, portant la plume sur le côté droit. La division s'étendait jusque dans les moindres bourgades; un frère n'eût fait grâce de la vie à son frère, si chacun appartenait à un parti opposé. Au milieu de cette guerre de factions, les provinces, particulièrement la Marche et la Campanie étaient désolées par des bandes de brigands, qui reconnaissaient pour chefs Alfonse Piccolomini, Robert Malatesta et d'autres jeunes gens nobles. Le pape envoya contre ces bandes Giacomo et le cardinal Sforza avec les pouvoirs les plus étendus ; mais dès que les troupes pontificales s'étaient éloignées, les mêmes désordres recommençaient. Malheureusement les États voisins, Venise, la Toscane, Naples, Ferrare, Parme, n'étaient nullement disposés à secourir le pape, qui leur avait aussi donné des sujets de mécontentement. Ils le voyaient avec plaisir dans l'embarras, et recevaient sur leur territoire les bandits poursuivis, qui à la première occasion rentraient dans l'État de l'Église.

Ce fut au milieu de ces maux, augmentés encore d'une année de disette, que Grégoire XIII expira, levant les yeux au ciel et s'écriant : « Tu t'éveilleras, Seigneur, et tu auras pitié de Sion ». Quelques jours avant sa mort, il avait reçu à Rome les premiers ambassadeurs japonais qui fussent venus en Europe; partis de Nangasaki, sur un bâtiment portugais, le 22 février 1582, ils avaient mis trois ans à faire leur voyage.

Le pontificat de Grégoire XIII a été marqué par un événement important, la correction du calendrier, dont nous allons essayer de donner une idée nette. On rapporte au premier concile de Nicée, en 325, la fixation de la fête de Pâques ; mais aucun recueil de conciles, pas même celui de Labbe, ne mentionne un semblable décret. On lit seulement dans Eusèbe (*Vie de l'empereur Constantin*, lib. III, c. 5) qu'un différend s'était élevé touchant le jour où l'on doit célébrer la fête de Pâques. « Les uns, dit-il, soutenaient qu'il fallait suivre la coutume des Juifs; les autres prétendaient, au contraire, qu'il fallait examiner exactement le temps, et ne pas s'accorder avec un peuple qui en ce point-là était éloigné de la grâce de l'Évangile. Il y avait longtemps que les nations étaient divisées sur ce sujet, et la discipline de l'Église en était troublée, parce que pendant que les uns se mortifiaient par les jeûnes et par les austérités de la pénitence, les autres célébraient la fête avec tous les témoignages de joie. Personne ne pouvait apporter de remède à ce mal. Il n'y avait que Dieu qui pût résoudre la difficulté, et il semble qu'il n'y avait sur la terre que Constantin de qui Dieu eût agréable de se servir pour cet effet. »

Les juifs célébraient leur fête de Pâques le jour même de la première pleine lune après l'équinoxe du printemps. Beaucoup de chrétiens en faisaient autant, ce qui prêtait aux railleries des philosophes païens. Or, pour prévenir désormais tout contact entre les deux religions, il fut décrété, probablement par l'empereur Constantin lui-même (jaloux de la gloire de César) que les chrétiens célébreraient leur fête de Pâques le premier dimanche après la première pleine lune (terme pascal) qui suivrait l'équinoxe du printemps. L'équinoxe du printemps, c'est-à-dire l'instant où le Soleil (en supposant la Terre immobile) franchit l'équateur pour passer de l'hémisphère austral dans l'hémisphère boréal, arrivait à l'époque du concile de Nicée le 21 mars, date qu'il importe de retenir. Conformément au calendrier Julien, on continuait d'admettre la division de l'année en 365 jours et un quart (6 heures), l'intercalation des bissextiles tous les quatre ans, et le nombre de Méton, cycle de dix-neuf ans, au bout duquel la Lune était supposée revenir exactement aux mêmes points du ciel. L'intervalle de temps compris entre deux coïncidences successives du centre du Soleil avec l'équinoxe du printemps mesure la lon-

gueur de l'*année tropique*, la révolution apparente complète du Soleil autour de la Terre. Cette longueur, évaluée en révolutions diurnes, est de 365 jours et *environ* un quart ; les anciens avaient pris cette dernière fraction pour un *quart entier*, et de là toute l'erreur qui a dû nécessiter la réforme grégorienne du calendrier. La valeur moyenne de l'année tropique est, en réalité, de 365 jours 242,264, ou de 365 jours 5 h. 48′ 46″ : en comptant 6 heures en chiffres ronds on commettait donc une erreur *en plus* d'environ 11 minutes. Pour la durée d'une année c'est une fraction de temps insignifiante ; mais souvent répétée l'erreur devint considérable : au bout de 134 ans elle fut d'environ 1 jour, et de 3 jours au bout de 402 ans. De là une conséquence grave : l'équinoxe du printemps, qui à l'époque du concile de Nicée tombait au 21 mars, arrivait déjà le 11 du même mois, c'est-à-dire 10 jours trop tôt : il avait *rétrogradé*. Cette rétrogradation était une simple faute de calcul ou d'observation : elle n'a rien de commun avec la *précession* des équinoxes, qui est un phénomène de l'harmonie éternelle de la mécanique céleste, où tous les rouages agissent en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances. La précession des équinoxes s'évalue par la différence de l'année tropique et de l'*année sidérale* : celle-ci est un peu plus longue ( 365 jours 2,563 ), et se mesure par l'intervalle compris entre deux coïncidences successives du centre du Soleil avec une même étoile située sur l'écliptique. Cette différence, qui s'accroît tous les ans de 50″,3, montre que les points où l'orbite solaire coupe l'équateur ( points équinoxiaux ) rétrogradent par un mouvement dirigé de l'orient à l'occident, et qu'en vertu de ce mouvement les équinoxes feront le tour de l'équateur en 25 à 26,000 ans. La précession des équinoxes, déjà connue d'Hipparque, est due à un mouvement conique ondulatoire de l'axe de la Terre autour de la verticale au plan de l'écliptique. Elle n'a, je le répète, rien de commun avec cette rétrogradation (1), qui aurait pu faire tomber l'équinoxe du printemps, successivement en février, en janvier, en décembre, etc. C'était là tout purement une *erreur humaine*. Pour s'en faire une idée exacte, supposons que deux personnes observent le passage du Soleil au méridien l'une avec un bon chronomètre, l'autre avec une mauvaise montre qui avancerait de 11 minutes en 24 heures ; il s'ensuivra pour la dernière que déjà au bout de six jours le Soleil passera au méridien une heure trop tôt ; il y aura donc une heure à retrancher pour mettre la montre d'accord avec le chronomètre. C'est ainsi que le pape Grégoire, après avoir consulté les plus célèbres astronomes de son temps (*voy.* CLAVIUS, LILIUS, REGIOMONTANUS), ordonna, en 1582, de supprimer 10 jours, en passant immédiatement du 4 au 15 octobre de la même année, appelée année de la *correction* ; et que l'on continuerait à avoir, comme dans le calendrier julien, tous les quatre ans un jour intercalaire (année bissextile). Mais pour retenir l'équinoxe à la même date (21 mars) il fut en même temps arrêté que l'on supprimerait une année bissextile tous les trois siècles, c'est-à-dire que des années 1600, 1700, 1800, 1900, la première seule serait bissextile, tandis que les autres ne le seraient pas, bien qu'elles soient bissextiles suivant le calendrier julien. Ce système ne suffit pas encore, il est vrai, pour épuiser les fractions de l'année tropique, mais en l'an 4000 l'erreur en plus dont on se sera trompé ne fera qu'un jour. Mais là n'était pas encore le point difficile de la question qui a occupé depuis plusieurs siècles les plus savants astronomes. La grande difficulté était de rattacher l'année solaire à l'année lunaire. On avait reconnu que le cycle de Méton ne ramène pas précisément les nouvelles lunes aux mêmes points de l'année julienne ; car 19 années juliennes excèdent les 235 lunaisons du cycle de 1 h. 32′, ce qui fait un jour en 31[illegible] et demi. L'erreur était donc de 4 jours en [illegible] Nous ne pouvons pas ici exposer les diverses combinaisons qu'on imagina pour amener cette concordance ; il nous suffit de rappeler que Grégoire XIII, dans une bulle spéciale, recommanda le nouveau calendrier, appelé depuis *grégorien*, à la sollicitude de l'empereur Rodolphe et de tous les prince de la chrétienté :

*Pro data autem nobis a Domino auctoritate hortamur et rogamus carissimum in C[illegible] filium Rodolphum, Romanorum regem illu[illegible] in imperatorem electum, cæteros reges, pr[illegible] ac respublicas, iisdemque mandamus ut q[illegible] dio illi a nobis contenderunt ut hoc tam [illegible] clarum opus perficeremus eodem, imo [illegible] majore, ad conservandam in celebrandis f[illegible] tatibus inter christianos nationes concor[illegible] nostrum hoc calendarium et ipsi suscipiant [illegible] cunctis sibi subjectis populis religiose [illegible] dum inviolateque observandum curent.*

Les pays catholiques s'empressèrent d'[illegible] l'appel du pape ; mais les protestants de [illegible] communions s'obstinèrent longtemps à [illegible] recevoir des mains du souverain pontife une [illegible] qu'il « aurait, dit avec raison Voltaire, [illegible] cevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée [illegible] sait que les Russes et les Grecs suivent en[illegible] calendrier julien : leur erreur est aujourd'hui de douze jours. F. H.

(1) Cette étrange confusion a été commise par Voltaire, quand il dit, dans son *Essai sur les Mœurs* : « L'équinoxe du printemps, au siècle du concile de Nicée, arrivait le 21 mars ; mais au temps du concile de Trente l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours ; cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la Terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul Newton a connu et calculé les phénomènes, qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain. »

Ciaconi; *Vitæ Pontificum.* — Ranke, *Histoire de la Papauté.* — Artaud de Montor, *Hist. des Papes.* — Delambre, *Hist. de l'Astronomie.* — Montucla, *Hist. des Mathémat.*, t. I.

**GRÉGOIRE XIV** (*Nicolas* SFONDRATE), deux cent-trente-troisième pape, successeur d'Urbain VII, né à Crémone, élu le 8 octobre 1590, mort le 15 octobre 1591. Le premier soin du nouveau pape fut de faire donner mille écus à chacun des cinquante-deux cardinaux qui l'avaient élu. La mauvaise habitude qu'il avait contractée de rire toujours fut cause qu'il ne put s'en abstenir pendant la cérémonie de son couronnement, ce qui donna lieu à de nombreuses satires. Sollicité par le roi d'Espagne et le duc de Mayenne, il excommunie Henri IV, le déclare hérétique, persécuteur de l'Église et privé de ses domaines; en même temps, avec le trésor que Sixte Quint avait réservé pour défendre l'Italie, il lève une armée destinée à ravager la France. Mais le clergé français assemblé à Mantes et le parlement protestent contre l'arrêt prononcé par Grégoire; ils déclarent cet arrêt nul, scandaleux, séditieux, contraire aux saints canons et aux droits de l'Église gallicane, et ordonnent qu'il soit brûlé de la main du bourreau; quant à l'armée, elle fut dissipée sans combat. Grégoire donna le bonnet rouge aux cardinaux réguliers qui ne portaient là que le chapeau, et envoya des missionnaires au Japon pour protéger les chrétiens persécutés. Sans intelligence politique, ce pape n'apporta sur le trône pontifical que les qualités d'un moine; sa sobriété était poussée à l'excès; il n'usa d'un peu de vin que sur la fin de sa vie. Il mourut de la pierre, et Innocent IX lui succéda. A. FRANKLIN.

Labbe, t. XV, p. 1480. — A. Duchesne, t. II, p. 1798. — Alletz, t. II, p. 350. — Bruys, t. V, p. 94. — Fleury, t. XXXVI, p. 179. — L. Ranke, *Hist. de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, traduction J.-B. Haiber; Paris, 1838, 4 vol. in-8°; t. III, p. 278. — *Tria Conclavia, id est tres historicæ narrationes de rebus trium pontificum Urbani VII, Gregorii XIV et Clementis VIII*; Francfort, 1617, in-4°. — J.-B. Garcia, *De felici S. D. N. Gregorii XIV Pontificatu*; Rome, 1591, in-4°. — *Discours des raisons et moyens pour lesquels messieurs du clergé, assemblés à Chartres, ont déclaré les bulles monitoriales décernées par Grégoire XIIII, contre les ecclésiastiques qui sont demeurés en la fidélité du roi, nulles et injustes*; Tours, 1591, in-18. — G. Maffei, *Annali di Gregorio XIV, pont. mass.*; Rome, 1742, 2 vol. in-4°.

**GRÉGOIRE XV** (*Alexandre-Ludovisio*), deux-cent-trente-huitième pape, successeur de Paul V, né à Bologne, en 1554, élu le 9 février 1621, mort le 8 juillet 1623. La politique extérieure ne joue presque aucun rôle dans le pontificat de Grégoire XV. En 1623 la France forme avec Venise, la Savoie et l'Espagne une ligue pour reprendre à la maison d'Autriche les possessions qu'elle avait usurpées dans la Valteline; Grégoire, appelé comme médiateur, accepte les provinces contestées, qui furent l'année suivante conquises par les Français, à la sollicitation d'Urbain VIII. Il envoie des secours à l'empereur d'Allemagne et au roi de Pologne, qui soutenaient une rude guerre, l'un contre les réformés, l'autre contre les Turcs. Élève des jésuites, il demande leur rétablissement à Venise; mais la république ne cède ni à ses prières ni à ses menaces. Au dedans, Grégoire opère de nombreuses réformes: il modifie les règlements relatifs à l'élection pontificale, et décide qu'elle aura lieu désormais au scrutin secret; il canonise sainte Thérèse, saint François-Xavier, saint Ignace de Loyola et saint Philippe de Neri; il érige l'évêché de Paris en métropole et fonde la congrégation de la Propagande; il approuve la réforme des Bénédictins de Saint-Maur; il a soin d'entretenir l'abondance dans Rome, secourt les pauvres et visite les malades. Grégoire était très-instruit; on lui doit la publication de plusieurs collections importantes, à la tête desquelles se placent les *Décisions de la Rote*; on a imprimé à Paris: *S. D. N. Gregorii XV Epistola ad Persarum regem Sciahabbahas*; 1627, in-8°; — *Bulla apostolica erectionis archiepiscopatus Parisiensis*; 1623, in-8°. Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XV, p. 1699. — Bruys, t. V, p. 178. — Alletz, t. II, p. 388. — Ranke, t. IV, p. 112. — F. Torrigio, *Roma giubilante per la nuova elettione e coronatione di N. S. papa Gregorio XV*; Rome, 1621, in-4°. — F. Strada, *Oratio in novendiali funere Gregorii XV*; Rome, 1623, in-4°. — N. Villani, *De laudibus Gregorii XV Carmen*; Viterbe, 1621, in-4°. — J. Accarisi, *In funere anniversario Gregorii XV Oratio*; Rome, 1629, in-4°.

**GRÉGOIRE XVI** (*Mauro* CAPPELLARI), né à Bellune, le 18 septembre 1765, mort à Rome, le 1[er] juin 1846. Il appartenait à l'ordre des Camaldules, où il se fit remarquer par ses connaissances approfondies en théologie et en langues orientales. Par un ouvrage qu'il fit paraître en 1799 (*Le Triomphe du Saint-Siége et de l'Église, ou les novateurs modernes combattus par leurs propres armes*, et dont la 3[e] édition parut en 1832, à Venise (J. Bataglia), il se posa commme l'adversaire des jansénistes d'Italie. Dès 1801 il fut inscrit parmi les membres de l'Académie de la Religion catholique, devant laquelle il lisait souvent des mémoires philosophiques et théologiques. Après la dispersion des ordres religieux par suite de la captivité de Pie VII, le P. Cappellari se retira dans l'ancien monastère de Saint-Michel de Murano, près Venise. Au commencement de 1814, il résidait à Padoue, et fut bientôt appelé à Rome comme général de son ordre; il remplissait les fonctions de consulteur de l'Inquisition, de la Propagande, examinateur des évêques, etc., lorsqu'il reçut, le 13 mars 1826, des mains de Léon XII, le chapeau de cardinal, au titre presbytérial de Saint-Calixte, et fut nommé en même temps préfet de la Propagande. Peu de temps après, il fut chargé d'une mission importante ayant pour objet la signature d'un concordat qui devait concilier les intérêts des Belges catholiques avec ceux des Hollandais protestants.

Dans le conclave de 1828 qui élut Pie VIII, le cardinal Cappellari était le candidat de la France, vivement appuyé par le vicomte de Châteaubriand, alors ambassadeur à Rome. Cappellari fut élu le

2 février 1831, après soixante-quatre jours de conclave. Cappellari et Pacca se trouvèrent en présence. Le cardinal Pacca, soutenu par le parti autrichien, obtint 19 voix, et son concurrent 26; enfin, à un dernier scrutin, six ou sept voix dont disposait le cardinal Albani, chef du parti autrichien, échappèrent à Pacca et assurèrent l'élection de Cappellari.

La révolution de Juillet venait de faire sentir son contre-coup dans toute l'Italie; et au moment où Grégoire XVI ceignait la tiare Bologne s'insurgeait, nommait un gouvernement provisoire sous la présidence de Bevilacqua et décrétait l'abolition du pouvoir temporel du pape. Le prolégat, gouverneur de la province, fut contraint de s'enfuir à Florence. Avant la fin du mois de février, Pesaro, Urbin, Fano, Fossombrone, Sinigaglia et Osimo avaient suivi cet exemple. Rome, où les arrestations se multipliaient, Ancône, malgré sa forte garnison, semblaient à la veille de se soulever aussi. Ancône fut entraînée le 17 par le colonel Sercognani, envoyé de Bologne. Le cardinal Benvenuti, dépêché comme légat *a latere* pour calmer les rebelles, fut fait prisonnier et conduit à Bologne. Bientôt l'Ombrie suivit l'exemple de la Romagne : Pérouse, Spolète, Foligno, Terni, Narni adhérèrent successivement, et les députés des révolutionnaires, réunis dans la ville qui avait donné le signal, promulguèrent le *Statut constitutionnel provisoire des provinces italiennes*. Le gouvernement français ayant proclamé le principe de non intervention, les insurgés s'arrêtèrent, afin de ne pas donner aux Autrichiens un motif pour envahir le territoire romain. Cependant, le 20 mars ceux-ci pénétraient dans les légations, en même temps que le pape déchaîna contre les libéraux dispersés les *san-fédistes*, les paysans de la Sabine, et annulait, dans les villes reconquises, les capitulations signées par ses légats.

Sur ces entrefaites, les ministres des cinq grandes puissances intervinrent pour présenter collectivement au souverain pontife un *memorandum* où elles réclamaient pour les sujets romains l'ensemble des libertés civiles et constitutionnelles accordées à d'autres nations de l'Europe, particulièrement l'admissibilité des laïques aux emplois, l'élection libre des conseils municipaux, l'institution de conseils provinciaux et d'un conseil d'État, la réforme administrative, judiciaire et financière. Le cardinal Bernetti répondit en annonçant une « ère nouvelle de paix et de liberté pour les États Romains ». Les Autrichiens n'avaient pas encore évacué la Romagne, lorsque l'édit du 5 juillet rétablit l'ancien ordre de choses. Grégoire XVI répondit aux pétitions innombrables qui lui furent adressées contre cet édit, en envoyant dans les légations le cardinal Albani à la tête des *san-fédistes*. De nouvelles luttes éclatèrent; les *san-fédistes* remportèrent de sanglantes victoires à Forli et à Césène. Les Autrichiens profitèrent de ces troubles pour occuper de nouveau Bologne, et la France mit garnison dans Ancône. Cependant, le pape ne revint sur aucune des dispositions de son édit; il excommunia les villes d'Ancône, de Forli et de Ravenne, refusa d'accepter les démissions des conseillers municipaux de Bologne, et décréta que, quel que fût leur nombre, leurs délibérations seraient validées. Il congédia ensuite la garde urbaine, et prit à sa solde 5,000 Suisses. La plupart des concessions faites par l'édit du 5 juillet 1831 furent retirées en 1836; et depuis cette époque l'agitation fut incessante dans les provinces; le souverain pontife eut à prononcer chaque jour pour cause politique des condamnations à mort, à l'exil, aux galères et à la prison. L'Angleterre seule protesta contre la violation des promesses pontificales; elle ne fut pas appuyée par les ministres de France, de Russie, d'Autriche et de Prusse. Cependant, plus tard le pape accorda une amnistie aux révolutionnaires, en en exceptant trente-huit individus, parmi lesquels on remarque Mamiani, Silvani, Armandi, Sercognani, Pepoli, Bianchetti, Vicini, Malaguti, Montallegri, Zannolini, Bofondi, Pescantini, Fusconi, Canuti et Orioli.

Grégoire XVI aimait les arts et les sciences; il fit reconstruire la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, créa un jardin botanique, un musée étrusque, une école d'agriculture et deux écoles gratuites. Mais, en revanche, il ne voulut jamais entendre parler d'industrie, de réparation de routes, d'établissement de télégraphes ou de chemins de fer; c'est à grand' peine qu'on lui arracha l'autorisation d'instituer un service de bateaux à vapeur sur le Tibre. Il défendit aux savants romains d'assister aux congrès scientifiques de l'Italie, augmenta les privilèges du clergé et de la noblesse, combla d'honneurs un barbier, nommé Cajetan Moroni, auquel il permit d'installer sa femme dans le Vatican même, et choisit pour ses agents principaux un homme tout à fait méprisé, Freddi, et un ancien forçat, Nardoni, qu'il combla tous deux de pensions et qu'il nomma colonels et chefs de la police. C'est surtout dans ses relations avec la Russie que Grégoire XVI se montra fidèle à la mission qu'il s'était donnée d'étouffer le libéralisme. Il n'hésita pas à seconder le tzar, en invitant, par son encyclique du 9 juin 1832, le clergé polonais à soutenir l'autorité de l'empereur. Nicolas répondit à cette marque de condescendance par la suppression des deux cent deux congrégations catholiques. Le pape protesta une première fois par une note en date du 6 septembre de la même année; il ne reçut qu'en mai 1833 une réponse signée Gourieff, et pleine de dédain et de sarcasmes. L'intervention officieuse du cabinet de Vienne, et les prières que Grégoire XVI adressa personnellement au prince Alexandre, héritier présomptif du tzar, qui visitait Rome en 1838, furent inutiles; les persécutions contre les prêtres et les Polonais catholiques ne cessèrent pas, et la conversion à la religion

gréco-russe fut imposée par la violence. Le pape n'osa pas protester de nouveau contre ces abus de force, qui excitèrent un cri d'horreur dans l'Europe entière. Cédant enfin à la voix de l'opinion publique, Grégoire XVI se décida à annoncer publiquement, le 22 novembre 1839, les malheurs de l'Église romaine en Pologne, en insinuant que ces malheurs étaient dus au tzar. Celui-ci y répondit en condamnant à la déportation Gutzkowski, évêque catholique de Podolie: il exigea même que le pape intervînt pour engager le prélat exilé à donner sa démission; le pape y consentit. Cet acte de condescendance produisit une indignation générale. Grégoire XVI essaya alors de se justifier, et trouva quelques paroles énergiques, dans son consistoire du 22 juillet, pour flétrir les attentats du tzar contre la religion et contre l'humanité.

Dans les États Romains il s'était formé deux partis, donnant de nouvelles occasions de répressions sanglantes. La *jeune Italie*, qui avait réuni de nombreux prosélytes, excita un soulèvement à Viterbe, en février 1837. Mais les révolutionnaires furent promptement dispersés; le tribunal militaire reprit ses fonctions et prononça plusieurs condamnations à mort, qui furent commuées par le pape en prison perpétuelle. L'autre parti, celui des *Réformistes*, demandait seulement l'accomplissement des promesses faites en 1831. Lors des événements de Sicile, en 1841, quelques jeunes gens de Bologne, appartenant à cette opinion, prirent les armes, malgré leurs chefs, et furent vaincus par les carabiniers pontificaux. A la suite de cette échauffourée, la garnison suisse de Bologne fut renforcée et les Autrichiens envoyèrent de nouvelles troupes se joindre à celles qui occupaient Rovigo et Ferrare. Les persécutions de la police, dirigée par le colonel Freddi, obligèrent un grand nombre de citoyens des plus distingués de la Romagne à s'enfuir dans les Apennins, où ils furent vivement poursuivis. Les proscrits se rendirent maîtres de Rimini par un hardi coup de main, et de cette ville ils adressèrent à l'Europe une protestation. Mais Rimini fut bientôt reprise, et ceux des rebelles qui ne purent gagner la Toscane tombèrent au pouvoir des agents du souverain pontife. Vingt d'entre eux furent condamnés à mort : quatorze obtinrent une commutation de peine; six furent fusillés. Le fanatisme et le désordre administratif ne connurent dès lors plus de limites. On vit l'évêque de Sinigaglia prescrire que tout jeune homme qui entrerait trois fois dans la maison d'une jeune fille nubile serait tenu de l'épouser, et l'archevêque de Ferrare défendre aux médecins d'accorder leurs soins aux malades qui refuseraient la confession. Un autre prélat ordonna de punir les blasphémateurs par la perforation de la langue, et le père Scala, inquisiteur général, publia son fameux édit contre les Israélites. La France s'émut de ces actes renouvelés du moyen âge. M. Thiers entreprit à la tribune une campagne contre les jésuites; on fit choix pour ambassadeur auprès du pape, d'un exilé romain, le comte Rossi, célèbre professeur de droit, qui reçut la mission d'aller observer les jésuites dans leur centre d'action et d'insister pour l'établissement d'une meilleure administration dans les États du souverain pontife. A la même époque, l'empereur Nicolas, sous prétexte d'aller visiter la tzarine, qui résidait à Palerme pour des motifs de santé, entreprit un voyage en Italie. Il fut reçu à Rome avec une pompe extraordinaire; cette fois Grégoire XVI lui parla d'un ton digne des anciens papes, et protesta avec éloquence contre le traitement dont la Pologne catholique avait été victime. Soit remords, soit pressentiment de sa fin prochaine, il montra plus d'énergie et d'élévation d'idées qu'on n'eût pu s'y attendre, et il termina ses reproches en citant le tzar devant le tribunal de Dieu. Grégoire XVI souffrait depuis longtemps d'un cancer au nez, qui le minait extérieurement, en lui laissant les apparences d'une santé robuste. Dès le mois de mai 1846, il fut obligé de garder le lit. Dès que sa vie parut en danger, on l'isola, pour empêcher que la vérité sur son état ne fût connue hors du Vatican; ses serviteurs eux-mêmes le délaissèrent. Il ne put obtenir qu'on lui accordât les moindres distractions. Le père Apri, son confesseur, ne voulut point lui administrer la communion sous forme de viatique, afin de ne donner lieu à aucun soupçon. On ne laissa pas même pénétrer auprès de lui le cardinal Lambruschini, qu'il demandait avec instances; on lui refusa une consultation de médecins. Enfin, il mourut sans que le doyen du sacré collége et le grand-pénitencier, qui, suivant l'étiquette, doivent assister à l'agonie des papes, fussent auprès de lui. Le glas funèbre apprit aux Romains la maladie du pape en même temps que son décès. Grégoire XVI eut des obsèques magnifiques, et on inscrivit sur son tombeau : *Catillus perforatus; Musæa instituta; Pauli altare dedicatum; Cœlestes honores aucti* (Canal à travers le mont Catillus; Musées ouverts; Autel dédié à saint Paul; Canonisation de nouveaux saints).[1]

G. VITALI.

La Farina, *Storia d'Italia, dal 1815 al 1850*. — La Forge, *L'Italie et la France*. — Guillaume Pepe, *Révolutions et guerres d'Italie*. — Farini, *Lo Stato Romano*. — Mamiani, *Précis politique des événements des États Romains*. — Gualterio, *I Rivolgimenti italiani*. — *Revue des Deux Mondes* (juin, 1847). — *Revue Britannique* (juillet 1847). — Montanelli, *Memorie sull' Italia*. — *Documenti della guerra santa d'Italia* (Capolago, 1850).

II. GRÉGOIRE *autres que des papes : les saints sont placés les premiers.*

**GRÉGOIRE** (Saint), surnommé *Thaumaturge* (Γρηγόριος ὁ Θαυματουργός), naquit à Néocésarée, ville du Pont, dans les premières années du troisième siècle, et vraisemblablement entre 210 et 215, et mourut vers 270. Il s'appelait *Théo-*

*dore*, et prit plus tard le nom de Grégoire. Il appartenait à une famille distinguée par la naissance et la fortune. Son père, qui était attaché à la religion païenne, mourut quand il n'avait encore que quatorze ans. Il semble que dès cette époque il fit la comparaison de la religion nouvelle, qui commençait à se répandre autour de lui, avec les vieilles traditions du paganisme qui avaient bercé son enfance, mais que le souffle d'une foi depuis longtemps éteinte n'animait plus, et qui n'avaient d'autre autorité que l'antiquité de leur origine. La mère de Grégoire le destinait au barreau : il étudia la rhétorique avec un grand succès, et apprit la langue latine, nécessaire à tous ceux qui aspiraient aux fonctions publiques, et les éléments du droit romain. Il alla même à Béryte, en Phénicie, pour se perfectionner dans l'étude des lois, puis, s'étant rendu à Césarée (Palestine) avec son frère Athénodore, il s'attacha à Origène, qui s'était retiré dans cette ville, et prit de lui la connaissance et le goût de la philosophie profane et de la religion chrétienne (231). Il resta quatre ans auprès de son maître, oubliant dans le commerce d'une illustre amitié et dans la pratique des sciences de la Grèce et des Saintes Écritures le soin de sa carrière et ses projets d'avenir. La persécution de Maximien, en forçant Origène à se cacher, les sépara. Grégoire alla passer deux ou trois ans à Alexandrie, où toutes les écoles et toutes les doctrines avaient des interprètes. La philosophie néoplatonicienne, fondée par Ammonius Saccas, commençait à s'y établir, mais n'avait pas encore vis-à-vis du christianisme cette attitude décidément hostile qu'elle prit plus tard. Vers 237 ou 238 Grégoire quitta Alexandrie, et retourna en Palestine avec son frère, qui avait été le compagnon fidèle de ses études et de ses voyages. L'Église était en paix sous le jeune Gordien, et Origène était revenu à Césarée. Grégoire reçut de nouveau ses leçons. C'est probablement pendant cette nouvelle année qu'il passa près de lui qu'il fut baptisé. Rappelé par sa famille, il s'arracha des bras de son maître, non sans lui avoir témoigné sa reconnaissance dans un panégyrique qu'il prononça publiquement. Dans ce discours, Grégoire fait l'histoire de son initiation philosophique et religieuse auprès d'Origène. Les adieux qui le terminent sont assez touchants : « Désormais la tristesse sera notre partage : nous échangeons la paix pour l'embarras et le trouble, le calme d'une vie tranquille et bien réglée pour l'agitation et le désordre, cette douce liberté pour un pénible esclavage, pour le forum avec ses procès et son tumulte. Nous ne trouverons plus ces loisirs délicieux d'une âme qui se nourrit des meilleures pensées ; nous ne converserons plus des choses de Dieu, nous manierons les affaires des hommes et encore des plus pervertis. Au grand jour, à la clarté vont succéder les ténèbres, à la fête l'affliction. Je quitte la patrie pour une terre ennemie, où je ne pourrai plus chanter l'hymne sacré (1). »

Grégoire trompa bientôt les espérances de sa famille et de ses concitoyens. Sa naissance, ses grands biens, son éducation semblaient le destiner à une haute fortune. Après un court séjour à Néocésarée, il abandonna le soin de ses affaires, et se retira à la campagne pour philosopher plus librement. C'est vers ce temps, à ce qu'on croit, qu'Origène lui écrivait pour lui conseiller la lecture des philosophes et la méditation des Écritures. En 240, Grégoire dut sacrifier son goût pour la vie contemplative à de nouveaux devoirs. Le christianisme ne comptait à Néocésarée qu'un très-petit nombre de partisans. L'illustration de la famille de Grégoire et l'influence qu'elle devait lui donner, son savoir, et aussi sans doute ses éminentes vertus appelèrent sur lui les yeux de Phédime, évêque métropolitain du Pont, qui lui offrit la mitre épiscopale. C'était un lourd fardeau pour un homme qui avait à peine trente ans. Il en fut effrayé, résista à l'appel de l'évêque, et essaya quelque temps de se dérober aux recherches. Mais ayant été consacré, quoique absent, il se soumit. Grégoire de Nysse, son biographe, nous raconte qu'au milieu d'un songe saint Jean l'Évangéliste lui apparut, calma ses angoisses, et lui laissa le symbole de la foi qui devait subjuguer et réunir les esprits (2). Le texte même de ce symbole nous a été conservé. Établi évêque de Néocésarée avec toutes les cérémonies habituelles, Grégoire travailla avec une activité infatigable à la propagation de la foi chrétienne. S'il faut en croire la tradition, les nombreux miracles qu'il fit, et auxquels il doit son surnom, secondèrent puissamment son zèle. On raconte qu'il convertit le ministre d'un temple païen en transportant sous ses yeux un énorme rocher par la seule force de sa parole. Deux jeunes frères étaient en dispute pour la possession d'un lac qu'ils ne voulaient pas partager ; Grégoire, après avoir essayé en vain de leur faire entendre la voix de la raison, et d'apaiser ce débat, voyant qu'ils allaient en venir aux mains, transforma par ses prières ce lac en un vaste terrain inculte. Le Lycus débordé menaçait les habitations des riverains : il arrêta l'inondation avec son bâton. Pendant la persécution de Decius, il se métamorphosa en arbre pour échapper aux soldats qui le cherchaient. Ces prodiges, dit saint Basile, lui firent donner le nom de second Moïse par les ennemis même de la foi (3).

En 264 Grégoire assista au concile d'Antioche, assemblé pour juger l'hérésie de Paul de Samosate ; peut-être même prit-il part aux travaux du second concile réuni dans la même ville pour le

(1) Grégoire Thaumaturge, édit. de Gérard Vossius, [illegible], in-4°. *Panégyrique d'Origène*, pag. 220, 221.

(2) Grégoire de Nysse, *Vie de Grégoire Thaumaturge*, p. 978, 979.

(3) Saint Basile, *De Spiritu Sancto*, ch. 29.

même objet, en 269. Il mourut vers cette époque. On dit qu'à sa dernière heure, il demanda s'il restait encore des infidèles dans son diocèse. Ayant appris qu'il y en avait encore dix-sept : « Il est fâcheux, dit-il, qu'il manque quelque chose à la plénitude de ceux qui se sauvent; mais je dois à Dieu de grandes actions de grâces de ne laisser à mon successeur qu'autant d'infidèles que j'ai trouvé de chrétiens (1). »

Les seuls ouvrages authentiques de Grégoire le Thaumaturge sont l'Éloge d'Origène (Εἰς Ὠριγένην προσφωνητικὸς καὶ πανηγυρικὸς λόγος); — le Symbole ou Exposition de foi (Ἔκθεσις τῆς πίστεως); — une autre Exposition de foi à Élien citée par saint Basile (*Epist.* 125, *ad Neocæsar.*). Celle que Vossius lui attribue dans son édition de 1604 n'est pas de saint Grégoire, au jugement de plusieurs critiques, et entre autres de Dom Ceillier. On y trouve une réfutation des ariens qui prouve clairement qu'elle est postérieure à l'époque de Grégoire le Thaumaturge; — L'Épître canonique, à un évêque du Pont; — la Paraphrase sur l'Ecclésiaste qu'on a quelquefois attribuée, mais à tort selon l'opinion commune, à Grégoire de Nazianze. Le Traité de l'Ame à Tatien et les quatre Sermons que Vossius a donnés sous le nom de Grégoire le Thaumaturge sont des pièces supposées.

Les ouvrages de Grégoire le Thaumaturge ont été recueillis par Girard Vossius, prévôt de l'église de Tongres, et imprimés à Mayence, en 1604, in-4°; à Paris, en 1622 et 1626, in-fol., avec les écrits de saint Macaire d'Alexandrie et de saint Basile de Séleucie; dans la Bibliothèque des Pères, à Cologne, en 1618, et dans celle de Lyon, en 1677; — l'Eloge d'Origène a été imprimé en 1605 à Augsbourg, in-4°, avec les livres contre Celse; — le Symbole a été souvent cité : Grégoire de Nysse, dans sa vie de Grégoire le Thaumaturge, Eusèbe, dans le 7e livre de l'*Histoire ecclés.*, et enfin beaucoup d'autres en ont fait mention. B. AUBÉ.

Grégoire de Nysse, *Vie de Grégoire le Thaumaturge.* — Eusèbe, *Hist.*, liv. 6 et 7 passim. — Saint Jérôme, *in Catalog.*, ch. LXV. — Saint Basile, *De Spiritu Sancto*, ch. XXIX. — Dom Remy Ceillier, *Histoire generale des Auteurs sacrés*, tom. III, p. 307-325. — Fleury, *Hist. ecclés.*, t. II, p. 127, 131, 164, 250, 253, 266.

**GRÉGOIRE (Saint) *de Nazianze* (Γρηγόριος Ναζιανζηνός), Père de l'Église grecque, surnommé *le Théologien*, naquit vers 329, à Arianze, petit bourg du territoire de Nazianze, en Cappadoce, et mourut vers 389. Son père, qui portait aussi le nom de Grégoire, avait embrassé le christianisme vers 325, et quatre ans après avait été élu évêque de Nazianze. Les exemples et les leçons d'une famille pleine de piété formèrent son enfance, et les livres saints furent ses premières lectures. Très-jeune encore, il quitta la maison paternelle avec Césaire, son frère cadet, alla en Palestine, où il apprit la rhétorique de Thespesius,** qui enseignait à Césarée, se rendit de là à Alexandrie, où il continua ses études, et impatient d'acquérir de nouvelles connaissances, s'embarqua bientôt pour Athènes, où il arriva, après avoir essuyé une violente tempête. Le culte des arts et de l'éloquence s'était conservé dans la ville de Périclès, bien que le mouvement philosophique se fût rapproché de l'Orient par Alexandrie. Tous les esprits avides de culture se donnaient rendez-vous à Athènes comme autrefois. Grégoire y rencontra saint Basile, et s'y lia avec lui de cette amitié touchante dont nous avons tant de témoignages dans leurs écrits, et qui dura toute leur vie, presque sans nuage. Julien, plus tard empereur, se trouva dans la même ville avec eux. Il n'est pas douteux que ces trois jeunes gens, qui avaient même âge, même ardeur pour la philosophie, qu'ils venaient chercher au même foyer, se rencontrèrent et conversèrent plus d'une fois. Julien n'était encore connu que par les malheurs de sa famille, les persécutions qu'il avait souffertes de la part de Constance, l'exaltation de ses sentiments religieux, son ardeur pour l'étude et son goût pour les sciences et les arts de la Grèce. En 356, Grégoire quitta Athènes, d'où Basile était parti l'année précédente, passa à Constantinople, où il retrouva son frère, qui arrivait d'Alexandrie, et revint avec lui en Cappadoce, dans la maison de son père. C'est probablement à son retour de Grèce que Grégoire reçut le baptême. Il avait vingt-sept ou vingt-huit ans. Il se prit alors de dégoût pour les sciences profanes, laissa ses livres de rhétorique, et resta auprès de sa famille, occupé avec son frère de l'administration de la maison et des biens paternels. Les tracas des procès eurent bientôt épuisé son zèle. Saint Basile l'invitait depuis longtemps à venir le rejoindre, et lui dépeignait en traits pleins de séduction sa retraite du Pont. Grégoire dit adieu aux affaires, et alla goûter avec lui les âpres jouissances de la vie solitaire, vers laquelle il se sentait entraîné par un irrésistible instinct. Rappelé par son père, que les infirmités de l'âge rendaient incapable de porter seul le fardeau de l'épiscopat, il immola sa passion à son devoir, revint auprès de lui, et fut ordonné prêtre. Il nous parle lui-même de son ordination comme d'une surprise, d'une tyrannie, d'une violence faite à sa vocation et à ses goûts. Il était comme saisi du démon de l'ascétisme, non pas de cet ascétisme languissant où l'imagination se consume dans une immobile rêverie, mais de cette vie plus pratique où la contemplation, l'étude et la prière se mêlent aux exercices du corps et aux travaux manuels. Cette vie qu'il n'avait fait qu'essayer quelques mois dans la société de Basile et de quelques amis, loin du bruit et des distractions des villes, l'attirait invinciblement. « Rien, dit-il, ne me paraissait préférable à l'état d'un homme qui détaché du monde et de la chair, retiré en lui-même et séparé autant que

(1) Dom Remy Ceillier, *Hist. génér. des Aut. sacrés*, tom. III, p. 311.

possible des choses humaines, s'entretient avec sa pensée et avec Dieu, mène une vie élevée au-dessus de tout ce qui tombe sous les sens, et nourrissant dans son esprit des images pures de tout mélange terrestre, travaille à faire de son âme le parfait miroir des choses divines (1) ». Cet idéal, dont il avait un instant touché l'ombre, fit oublier à Grégoire les devoirs de ses nouvelles fonctions, et sourd à la voix des habitants de Nazianze, aux instances de ses amis et de ses proches, aux prières de son vieux père, il s'enfuit de nouveau, et retourna à sa chère solitude, auprès de saint Basile. Vaincu à la fin, il se rendit, et après quelques mois revint à Nazianze diriger son troupeau et consoler les derniers jours de son père. Peu de temps auparavant il s'était entremis pour réconcilier son père avec une partie de son clergé, qui s'était séparée de lui sous prétexte d'arianisme. En 362 saint Basile était ordonné prêtre comme son ami, et lui écrivait pour s'en plaindre : « Tu as été pris comme moi, lui répond Grégoire; l'un et l'autre nous avons été portés, comme par contrainte, à une dignité que nous n'avions pas souhaitée. Tous deux, nous sommes témoins l'un à l'autre, et dignes de foi, s'il en est, que nous aurions aimé à pratiquer la philosophie dans l'humilité et l'obscurité de la vie privée (τὴν πεζὴν στέργειν φιλοσοφίαν καὶ κάτω μένουσαν); peut-être eût-il mieux été que cela ne fût pas, mais puisque la chose est faite, il faut nous résigner (2). » Dans le premier discours qu'il prêcha au peuple de Nazianze, Grégoire se justifia de sa fuite, en traitant des devoirs et des périls du sacerdoce. « Un homme peut-il souffrir, dit-il, qu'on le mette à la tête du troupeau de Jésus-Christ sans s'y être longtemps préparé par la méditation de la parole de Dieu, sans avoir acquis l'intelligence des divines Écritures, et s'en être fortement pénétré, sans être entré en possession de ces trésors inconnus à la multitude, et y avoir puisé les moyens d'enrichir les autres? » Césaire, son frère, qui exerçait la médecine à Constantinople, avait été attiré auprès de Julien. Il vivait dans la faveur de ce prince, qui s'efforçait par ses caresses de le ramener au paganisme. On murmurait de voir le fils d'un évêque servir dans le palais de l'ennemi des chrétiens, et se laisser éblouir par les honneurs et la gloire du siècle. Saint Grégoire lui écrivit à ce sujet, et le décida par ses instances à quitter la cour et à revenir en Cappadoce. L'édit de Julien, qui interdisait aux chrétiens la lecture des auteurs profanes, blessa profondément les orateurs chrétiens. Nul ne sentit plus vivement le coup que saint Grégoire. Dans les deux discours qu'il écrivit contre Julien, sa colère perce à chaque ligne; il semble parler d'un ennemi personnel. « Il nous a arraché l'éloquence, dit-il, comme on retire au voleur le bien d'autrui qu'il a dérobé »; et ailleurs, s'adressant aux païens : « Je vous abandonne volontiers tout le reste, les richesses, la naissance, la gloire, la puissance, et toutes les vaines pompes de la terre, dont l'éclat passe comme un songe; mais je m'attache à l'éloquence seule, et je ne plains pas les fatigues que j'ai supportées sur terre et sur mer pour la conquérir. Plaise à Dieu que mes amis et moi nous possédions la puissance de la parole! c'est la première des choses auxquelles je tienne, la première, j'entends après ce qui passe avant tout, la foi et les espérances qui nous relèvent au-dessus des choses visibles. » Et encore : « C'est un devoir pour nous de rendre grâces à Dieu pour l'éloquence à laquelle la liberté a été rendue (1). » Au reste, ces deux discours de Grégoire sont de véritables pamphlets; son langage (il faut bien le dire) n'a ni l'onction, ni la douceur, ni la charité qu'on voudrait chez un chrétien parlant d'un ennemi qui n'est plus : l'insulte lui est prodiguée avec un fiel et une âpreté singulières. Il y a néanmoins une certaine grandeur dans cette indignation de prophète que Grégoire épanche à grands flots. A la fin du second discours, cette fougue s'apaise, et l'orateur semble vouloir prévenir les vengeances et modérer les violences de la réaction contre les partisans de Julien. « Que la facilité de nous venger, dit-il, ne nous fasse pas oublier les devoirs de la modération... Réservons au jugement de Dieu le châtiment de ceux qui nous ont offensés... Contentons-nous de voir le peuple crier publiquement contre nos persécuteurs sur les places publiques et dans les théâtres. »

Les relations de Grégoire avec saint Basile n'étaient pas interrompues. Grégoire en 365 avait opéré la réconciliation de son ami avec Eusèbe de Césarée. Ce dernier étant mort en 370, Basile fut porté au siége archiépiscopal de cette ville, et Grégoire vint le trouver l'année suivante. La contestation de saint Basile et d'Anthime, évêque de Tyane en Cappadoce, pensa un instant altérer leur amitié. Saint Basile, pour avoir auprès de lui un appui sûr contre l'évêque de Tyane, qui prétendait s'ériger en métropolitain de la Cappadoce, proposa à Grégoire l'évêché de Sasime, petite bourgade malsaine et misérable, située sur la frontière des deux provinces qui divisaient la Cappadoce. Grégoire refusa quelque temps, puis se laissa fléchir, et fut ordonné évêque (372); mais il prit à peine possession de son siége, et répondit à Basile, qui gourmandait sa paresse, « qu'il ne prendrait pas les armes pour sa querelle avec Anthime, et ne voulait servir ni de champ de bataille ni de proie. » Retiré à Nazianze, évêque sans évêché, il resta auprès de son père, et l'aida dans le gouvernement de son église. « Il instruisait le peuple de Nazianze,

(1) Grég. Nazianz., *Apologeticus* (oratio I), tom. I, p. 4, édit. de Paris, 1630.
(2) Grégoire de Naz., *Ep. à saint Basile*, t. I, p. 776.

(1) 1er discours contre Julien, t. I, p. 51, 52. — 2e discours, p. 96.

il le défendait contre les vexations des gouverneurs romains, et il exerçait par l'éloquence et la vertu cette espèce de tribunat religieux qui dans ces premiers siècles fit en partie la puissance du sacerdoce (1). » Ayant perdu son père et sa mère presqu'en même temps, il alla s'enfermer à Séleucie, dans un monastère. Il y était encore, vivant dans un calme que « le sifflement des hérétiques », comme il dit, ne parvenait pas à altérer, lorsqu'il apprit la mort de saint Basile, en 379. Il en ressentit une vive douleur, et écrivit une lettre de consolation à Grégoire de Nysse, frère de l'ami qu'il venait de perdre.

L'Église de Constantinople était depuis quarante ans la proie de l'arianisme ; on pensa au solitaire de Séleucie pour la relever. Grégoire ne vit pas sans répugnance troubler son repos ; cependant, il céda à l'appel des fidèles et aux pressantes sollicitations de ses amis. Son extérieur pauvre et misérable, les marques que les austérités et la maladie avaient laissées sur son corps, son accent rude et étranger lui attirèrent d'abord les sarcasmes et les outrages des hérétiques. Les catholiques n'avaient plus d'église à Constantinople ; il prêcha dans une maison particulière, qu'on appela plus tard *Anastasie*, en souvenir du renouvellement et de la *résurrection* de la foi. Ce fut là qu'au milieu d'une grande foule, séduite par l'éclat de son éloquence, il enseigna et défendit la foi de Nicée. La force de ses raisonnements et l'étendue de son érudition lui valurent alors le surnom de *Théologien*. Le succès de ses prédications accrut l'audace de ses ennemis : sa vie fut plus d'une fois en danger. Pierre, patriarche d'Alexandrie, qui en l'appelant l'avait nommé évêque de Constantinople et lui avait envoyé les insignes de cette dignité, se mit dans le parti de ses ennemis, et contribua à soutenir les prétentions d'un certain philosophe cynique nommé Maxime, qui se porta son compétiteur et se fit élire évêque de Constantinople. De ce jour les haines s'aigrirent singulièrement. En vain Théodose mena saint Grégoire en grande pompe et au milieu de nombreux soldats prendre possession de Sainte-Sophie, en vain il l'assura de sa protection et fit confirmer sa nomination à l'évêché de Constantinople par un concile assemblé en cette ville, en vain l'ordination de Maxime fut annulée, les intrigues et les calomnies contre Grégoire ne cessèrent pas. Certains évêques d'Égypte et de Macédoine alléguèrent, pour infirmer la validité de son élection, qu'il était déjà évêque de Sasime, et que les canons défendaient de transférer un évêque d'un siége à un autre. Grégoire offrit de se démettre volontairement : « Si mon élection cause du trouble, dit-il, jetez-moi dans la mer, comme Jonas, pour apaiser la tempête, bien que je ne l'aie pas excitée (1) ». Cette proposition de se retirer coupait court aux contestations ; on l'accepta avec une facilité qui put blesser la vanité de Grégoire. Avant de quitter Constantinople, il réunit le clergé et le peuple à Sainte-Sophie, et prononça son discours d'adieu, le plus touchant sans doute de tous ses discours. « Adieu, disait-il en terminant, Église d'Anastasie, qui tirais ton nom de notre pieuse confiance ; adieu, monument de notre nouvelle victoire, nouvelle Siloé, où nous avons pour la première fois planté l'arche sainte, depuis quarante ans agitée et errante dans le désert ; adieu aussi, grand et célèbre temple, notre nouvelle conquête... adieu, vous toutes, demeures sacrées de la foi, les secondes en dignité, qui embrassez les diverses parties de cette ville, et qui en êtes comme le lien et la réunion ; adieu, saints apôtres, céleste colonie, qui m'avez servi de modèle dans mes combats ; adieu, chaire pontificale, honneur envié et plein de périls, conseil des pontifes, orné par la vertu et par l'âge des prêtres ; vous tous, ministres du Seigneur à la table sainte, qui approchez de Dieu quand il descend vers nous ; adieu, chœur des Nazaréens, harmonie des psaumes, veilles pieuses, sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblée des orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu et vers moi ; adieu, maisons hospitalières, amies du Christ et secourables à mon infirmité. Adieu, vous qui aimiez mes discours, foule empressée, où je voyais briller les poinçons furtifs qui gravaient mes paroles..... Adieu, ô rois de la terre, palais des rois, serviteurs et courtisans des rois.... applaudissez, élevez jusqu'au ciel votre nouvel orateur ; elle s'est tue la voix incommode qui vous déplaisait.... Adieu, Orient et Occident, pour lesquels j'ai combattu, et par qui je suis accablé. J'en atteste celui qui pourra vous pacifier, si quelques autres évêques savent imiter ma retraite, mais je m'écrierai surtout : adieu, anges gardiens de cette église, qui protégiez ma présence et qui protégerez mon exil ; et toi, Trinité sainte, ma pensée et ma gloire ! puissent-ils te conserver, et puisses-tu les sauver, sauver mon peuple ! et que j'apprenne chaque jour qu'il s'est élevé en sagesse et en vertu (2). »

Grégoire, avant de regagner sa retraite, passa à Césarée, où il prononça l'oraison funèbre de saint Basile, puis il s'arrêta à Nazianze. Le siége épiscopal de cette ville était toujours vacant, et l'hérésie d'Apollinaire faisait de grands progrès, au milieu d'une population presque abandonnée à elle-même. Grégoire y fit nommer un évêque, et sans s'inquiéter de ceux qui l'accusaient de dédaigner les soins de l'épiscopat, il alla chercher un asile dans sa ville natale. En 383 Théo-

(1) Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, p. 123.

(1) Grég. de Naz., *Carm.*, t. II, p. 29.

(2) Grég. de Naz., *Orat.* 32, t. I, p. 527. Nous empruntons ce passage à l'excellent livre de M. Villemain (tabl. de l'*Éloq. chrét.*, p. 137, 138 ). Il n'est pas possible de mieux faire passer en français l'onction et la grâce de l'original.

dore l'invita à prendre part à un concile convoqué à Constantinople. Il s'en excusa. « A dire vrai, écrivit-il à cette occasion, je fuirai toujours ces assemblées d'évêques ; je ne les ai jamais vues avoir une heureuse issue, mais aggraver les maux plutôt que les guérir. Ce n'est que luttes de paroles et jeux d'ambition. » Était-ce un souvenir, un mouvement de rancune? Grégoire ajoutait que, dans son état de maladie, il était incapable de sortir de sa solitude. Il y demeura jusqu'en 389, époque de sa mort. Un jardin qu'il cultivait, une fontaine, l'ombre de quelques arbres, étaient ses seules délices. Il partageait son temps entre la prière et la composition de poésies où il épanchait les inquiétudes, les désirs, les troubles d'une imagination rêveuse et d'une âme naturellement portée à la mélancolie. L'abondance, la grâce et l'éclat sont les caractères de l'éloquence de Grégoire de Nazianze. C'est le plus aimable des orateurs sacrés du quatrième siècle et le plus grand après Jean Chrysostôme et saint Basile. La fécondité de son imagination, exaltée par la solitude au milieu de laquelle il passa une partie de sa vie, donne à ses écrits un charme et, si je puis dire, un parfum de jeunesse incomparable. Ses lettres sont pleines de vivacité et quelquefois d'enjouement et d'une innocente ironie. On pourrait peut-être lui reprocher parfois un peu de mollesse et de langueur dans ses développements oratoires ou poétiques, un luxe immodéré d'images et de comparaisons, une complaisance excessive à s'abandonner à sa pensée. Un goût sévère pourrait noter certains passages qui touchent à la déclamation et à l'enflure. Mais ces défauts sont les défauts du temps où Grégoire de Nazianze a vécu. Si grand qu'on soit, on porte toujours plus ou moins l'empreinte de son siècle.

Saint Grégoire nous a laissé un grand nombre de poésies. Dès le règne de Julien, lorsque la culture des lettres profanes fut interdite aux chrétiens, Grégoire, qui en avait nourri sa jeunesse, qui plus tard déclarait hautement qu'elles sont un auxiliaire puissant pour la piété, et taxait de grossièreté et d'ignorance (σκαιοὶ καὶ ἀπαίδευτοι) ceux qui s'efforçaient de les proscrire (1), entreprit de consoler les amis des Muses profanes, en fournissant en même temps un aliment plus sain à leur méditation. Il composa des poëmes religieux sous la forme des poëmes antiques. Dans la suite, il reprit ce travail dans ses moments de liberté, et la poésie fut la compagne constante de sa retraite.

« La plupart de ses poésies, dit M. Villemain, sont des méditations religieuses, qui, malgré la différence des génies et des temps, ont plus d'une affinité avec les rêveries de l'imagination poétique dans nos jours de satiété sceptique et de progrès social (2). » Mêlée de réflexion et de rêverie, de la peinture des beautés naturelles et de la description des angoisses du cœur, cette poésie, plus intime, si je puis dire, que la poésie antique, parce qu'elle exprime des émotions nouvelles, « n'échappe pas à l'influence qu'on peut appeler *Alexandrine*, qui marque chez les différents peuples les époques tardives de l'art; mais elle a deux dons précieux, la grâce naturelle et la mélancolie vraie; elle passe lentement de l'une à l'autre : c'est là toute sa variété, mais c'en est une; c'est le mouvement qui vous porte et vous entraîne sur le cours un peu monotone de tant de *méditations* échappées du même cœur et de la même pensée. On sent une âme d'abord douce et tendre, qui s'attriste par la vie, se trouble et s'aigrit par le malheur; puis, absorbée dans l'affliction, n'a plus que ses austérités pour consolation de ses regrets et que ses inquiétudes pour distraction de sa douleur. L'épreuve est un peu longue à suivre dans le recueil original formant plus de vingt mille vers. Mais si on choisit et si on abrège, que de beautés neuves et touchantes ! Et quel demi-sourire d'une âme innocente et poétique éclaire parfois ce fond uniforme de tristesse chrétienne! »

Grégoire a composé un grand nombre de *Discours*, soit pendant l'administration du diocèse de Nazianze pour son père, soit à Constantinople pour la défense de l'orthodoxie. Parmi ces discours on trouve des *Éloges funèbres* et des *Panégyriques*, par exemple les panégyriques de saint Athanase et de saint Basile, des *Invectives* (deux discours contre Julien), des *Sermons* sur des points de *morale*, de *discipline* et de *dogme*. La plupart de ceux qu'il fit à Constantinople, dans sa lutte contre les ariens et les macédoniens, sont de cette dernière espèce. Ces discours sont au nombre de cinquante-trois. Quelques critiques prétendent que le 45e, le 47e, le 49e, le 50e et le 53e ne sauraient être attribués à saint Grégoire de Nazianze. Les *Lettres* de saint Grégoire sont au nombre de deux cent quarante-deux. Elles touchent à mille sujets divers; il en est de tout à fait insignifiantes. Toutes cependant servent à faire pénétrer plus ou moins dans le caractère et dans la vie intime de leur auteur. Aucunes ne sont plus intéressantes sous ce rapport que celles qui sont adressées à saint Basile.

On met souvent dans les œuvres de Grégoire de Nazianze la *Paraphrase* ou *Métaphrase* sur l'Ecclésiaste. On est généralement d'accord aujourd'hui qu'elle est de Grégoire de Néocésarée, surnommé *Thaumaturge*. Les *Poésies* de saint Grégoire de Nazianze comprennent cent cinquante-six poëmes, fort divers pour la longueur, les sujets qui y sont traités, le mètre des vers : méditations religieuses, descriptions, lieux communs, jeux d'esprit en vers élégiaques ou iambiques, acrostiches, épigrammes, épitaphes. On y trouve tous les genres, tous les rhythmes et tous les tons. Il faut joindre à ces poëmes deux cent vingt-huit petites pièces de vers recueillies et com-

(1) *Oraison funèbre de saint Basile*, Grég. de Nazianze, discours XXe, tom. I, p. 323-324.

(2) Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, page 139.

nées au public par le savant Muratori en 1709. On trouve quelquefois dans les œuvres de Grégoire de Nazianze une tragédie intitulée le *Christ patient* (Χριστὸς πάσχων); il est admis aujourd'hui par la critique que cette tragédie n'est pas de Grégoire de Nazianze. Son nom, qui se trouve sur un manuscrit de Suidas, y a sans doute été ajouté après coup. B. Aubé.

La première édition des écrits de saint Grégoire de Nazianze vit le jour à Bâle, en 1550, in-folio; elle est divisée en deux parties, une pour le texte, une pour la traduction latine; elle est peu estimée. L'édition publiée à Paris en 1609-1611, 2 vol. in-folio, est bien plus complète; mais l'éditeur, F. Morel, ne sut pas suffisamment tirer parti des manuscrits qu'il consulta, et la traduction de Billy, dont il fit usage, est très-défectueuse. En 1630, cette édition fut reproduite à Paris, 2 vol. in-folio, avec quelques augmentations, mais sans un soin suffisant; elle le fut aussi avec négligence à Leipzig (sous la rubrique de Cologne), en 1690, 2 vol. in-folio. Dans l'édition de Venise, 1753, 2 vol. in-fol., on a, comme dans les précédentes, conservé la version de Billy; mais elle présente des variantes et des notes, résultat des travaux de quelques érudits, tels que Tollius et Muratori. Les Bénédictins, qui avaient tout fait pour les publications patristiques, songèrent à saint Grégoire, et en 1768 ils firent paraître à Paris, in-folio, le premier volume d'une édition donnant un texte revu sur de nombreux manuscrits. L'exécution typographique est belle, mais le travail critique laisse à désirer. Le second volume n'a été mis au jour qu'après un intervalle de plus d'un demi-siècle, en 1840, et il laisse trop voir l'inexpérience et le défaut de soin. Les éditions isolées des *Discours*, des *Lettres*, des *Poésies* de saint Grégoire sont nombreuses, mais ne peuvent être signalées ici; elles ne sont pas d'ailleurs d'une grande valeur; les bibliophiles recherchent les *Carmina*, publiés chez Alde à Venise en 1504. La tragédie du *Christus patiens*, imprimée dès 1542, à Rome, sous le nom du saint docteur, mérite une mention spéciale; elle a eu plusieurs éditions isolées : Paris, 1544; Anvers, 1550; Leipzig, 1855; elle a été comprise dans bien des recueils. Les meilleurs critiques pensent que c'est à tort qu'on a attribué à saint Grégoire cette espèce de *mystère*, centon composé presque entièrement de vers extraits d'Eschyle, de Lycophron et plus particulièrement de sept tragédies d'Euripide. Il y a de la maladresse dans cet arrangement; on trouve dans l'économie du drame de l'embarras et de la lenteur, mais c'est le plus ancien ouvrage dramatique qui soit né sous l'inspiration de la foi chrétienne. Les matériaux, les détails appartiennent au paganisme; le sujet est tout chrétien : il en résulte une production fort curieuse au point de vue de l'histoire littéraire. La traduction latine de Billy dont nous avons déjà parlé a été imprimée à part à Paris, en 1569 et en 1583, à Bâle, 1571, avec des améliorations. Il n'existe dans les diverses langues de l'Europe que des traductions d'ouvrages isolés de saint Grégoire de Nazianze; ses sermons ont été mis en français par l'abbé de Bellegarde, 1701, 2 vol. in-8°; ses poëmes ont été interprétés et commentés, en 1718, par D. Gaulleyer. G. Br—t.

*Vie de saint Grégoire de Nazianze* (écrite en grec et trad. en latin), par le prêtre Grégoire en tête de l'édition des *Œuvres de saint Grégoire de Nazianze*, édit. de Paris, 1630. — Saint Jérôme, dans son *Catalogue des Écrivains ecclésiast.* — Socrate, *Eccles. Histor.*, IV, 21; V, 5, 7. — Sozomène, *Hist. eccles.*, V, 17; VI, 17, 27; VII, 5, 7. — Suidas. — Dom Remy Ceillier, *Hist. génér. des Aut. sacrés*, tom. VII. — Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. IV, passim. — Lenain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. des aut. eccles.*, tom. VIII. — Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, p. 111 et suiv. — J. Lechner, *Oratio de Gregorio Nazianzeno*; Vittemberg, 1558, in-4°, et dans *Melanchtonii Opera*, t. V, p. 50. — J. Leclerc, *Vie de saint Grégoire de Nazianze*; dans la *Bibliothèque universelle*, t. XVIII, p. 2-128. — J. C. Schupart, *Dissert. de Gregorio Nazianzeno*; Giessen, 1721, in-4°. — L. Ullmann, *Gregorius im Nazianz*; Darmstadt, 1825, in-8°. — Cave, *Script. ecclesiastic. Histor. litter.*, t. I, p. 246. — Ceillier, *Hist. générale des Auteurs ecclésiastiques*, t. VII, p. 1. — Oudin, *Comment. de Scriptor. eccles.*, t. I, p. 614. — Dupin, *Bibliothèque*, t. II, p. 201. — Schrœck, *Christliche Kirchengeschichte*, t. XIII, p. 275-466. — Stolle, *Nachricht vom dem Leben der Kirchenväter*, p. 404. — *Acta Sanctorum*, édités par les Bollandistes, mai, t. II, p. 373. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VII, p. 507; t. VIII, p. 383, édit. de Harles; sur le *Christus patiens* im Eichstædt : *Drama christianum quod Χριστὸς πάσχων inscribitur non Gregorio Nazianzeno tribuendum sit*; Iéna, 1816, in-4°. — E. Deschanel, *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1847. — Ch. Magnin, *Journal des Savants*, avril 1848, janvier et mai 1849.

**GRÉGOIRE** (Saint) de Nysse (Γρηγόριος Νύσσης), Père de l'Église grecque, frère de saint Basile le Grand, naquit vers 331 ou 332, à Sébaste, et mourut dans les deux ou trois dernières années du quatrième siècle. Il s'adonna de bonne heure à la culture des belles-lettres, et y porta le goût le plus vif; plus tard il s'engagea dans les liens du monde, et épousa Théosébie, dont Grégoire de Nazianze parle dans une de ses lettres avec le plus grand honneur. Un songe qui fit une forte impression sur lui parut un avertissement d'en haut. Il se sépara de sa femme, embrassa l'état ecclésiastique, et fut revêtu des fonctions de lecteur, tandis que Théosébie était reçue au rang des diaconesses. Il ne demeura pas longtemps fidèle aux humbles devoirs de cette vie sévère; séduit par le désir de la gloire et entraîné par sa passion pour la philosophie et l'éloquence, il abandonna le service de l'Église, et se mit à enseigner la rhétorique aux jeunes gens. Les fidèles se plaignirent, et Grégoire de Nazianze, avec l'autorité que donne une vie sainte, lui écrivit pour lui reprocher d'avoir déserté le sanctuaire, et le conjurer, au nom de son amitié, au nom des chrétiens scandalisés de cette espèce d'apostasie, de rentrer en lui-même et de venir à résipiscence. Grégoire, docile à ces conseils, rentra dans le sein de l'Église, et s'efforça toute sa vie d'expier ce moment de défaillance. En 371 il alla aider son frère Basile dans l'admi-

nistration du diocèse de Césarée, et s'initia aux pénibles fonctions de l'épiscopat. Cette même année, ou la suivante, il fut, malgré sa répugnance, consacré évêque de Nysse en Cappadoce. S'il faut rapporter à cette époque une lettre que saint Basile lui écrivit pour lui expliquer la différence des termes de *substance* et *d'hypostase*, on a quelque droit de dire que le nouvel évêque n'avait pas encore pénétré bien profondément dans les dogmes de la théologie chrétienne. L'Église était de toutes parts déchirée par l'arianisme, qui, à l'ombre de la protection de l'empereur Valens et des représentants de son autorité, devenait de plus en plus oppresseur à Constantinople et dans les provinces. A l'instigation de Démosthène, vicaire du Pont, les évêques ariens de Cappadoce, réunis à Ancyre, attaquèrent la validité de l'élection de Grégoire de Nysse et prétendirent qu'elle avait été faite au mépris des règles canoniques : allant plus loin, ils l'accusèrent de malversation dans le maniement des fonds de son église. Vainement Grégoire essaya de se justifier de cette double accusation, vainement saint Basile écrivit à ce sujet à Démosthène au nom des évêques de Cappadoce, et pria saint Amphiloque d'intervenir. Un concile arien s'assembla à Nysse, et Grégoire eut la douleur de voir donner son siége à un hérétique « plus digne d'être valet qu'évêque », dit Dom Ceillier. Il fut même arrêté, mais il parvint à s'échapper des mains des soldats, et se retira dans la solitude. Il promena plusieurs années son exil et son affliction, épanchant ses tristesses dans le sein de Grégoire de Nazianze, qui, de son monastère de Séleucie, essayait de ranimer et de raffermir cette âme si flexible aux événements. « Ne te laisse pas abattre par les maux qui t'éprouvent, lui écrivait-il; les afflictions sont moins amères quand on les porte vaillamment. Tout n'est pas perdu parce que les hérétiques paraissent de nouveau pulluler. Semblables à des serpents ranimés par la chaleur du printemps, ils sortent en rampant de leurs retraites, comme tu le dis; mais crois-moi, après avoir poussé leurs sifflements, ils se cacheront de nouveau sous la terre, domptés par la vérité et par le temps, surtout si nous laissons à Dieu le soin de les vaincre (1). » A l'avénement de Gratien (378), les catholiques furent remis en possession de leurs églises, et Grégoire revint à Nysse reprendre ses fonctions d'évêque; peu de mois après il allait rendre les honneurs suprêmes à son frère Basile, qui venait de mourir, et prononçait son oraison funèbre dans l'église de Césarée. Le concile d'Antioche qui se réunit cette même année le chargea de parcourir les églises d'Arabie, de réprimer les abus qui s'y étaient glissés et de pacifier la Palestine, en proie au schisme et à l'hérésie. Avant d'entreprendre ce voyage, il alla recevoir le dernier soupir de sa sœur, Macrine (sainte), supérieure d'un monastère du Pont, et eut avec elle, à son lit de mort, un entretien qu'il nous a conservé *sur l'âme et la résurrection*. Le spectacle des désordres des églises d'Arabie et de la corruption des mœurs du clergé de la Palestine affligea profondément Grégoire. Il se consola en visitant Bethléem, le Calvaire et le Saint-Sépulcre, et revint en Cappadoce après avoir fait de vains efforts pour faire cesser les divisions qui troublaient l'Église de Jérusalem. A son retour il écrivit une lettre pour blâmer les fréquents pèlerinages aux saints lieux : « Ce n'est pas le changement d'habitation, disait-il, qui nous rapproche de Dieu. Quelque part que vous soyez, Dieu viendra vers vous, si votre âme est un asile digne de le recevoir. Si l'homme intérieur en vous est plein de pensées coupables, quand même vous seriez sur le Golgotha, sur le mont des Oliviers, devant le sépulcre de la résurrection, vous êtes aussi loin de Jésus-Christ que ceux qui n'ont jamais professé sa loi. Conseillez donc à vos frères de s'élever vers Dieu et non de voyager de Cappadoce en Palestine (1). »

La fin de la vie de saint Grégoire de Nysse est marquée par de nombreux travaux et la part sérieuse qu'il prit aux divers conciles qui se firent successivement à Constantinople en 381, 382 et 383. Le titre de métropolitain qu'on lui conféra d'une voix unanime témoigne de l'autorité qu'il s'était acquise, et le choix qu'on fit de lui pour prononcer, en 385, l'oraison funèbre de l'impératrice Flaccille prouve l'estime qu'avait pour son caractère et son éloquence l'empereur Théodose. En 381 il avait été compris au nombre de ces prélats autorisés qui servaient de centre et de point de ralliement aux fidèles et représentaient officiellement la pure orthodoxie. Grégoire passa ses dernières années dans l'accomplissement pacifique de ses devoirs d'évêque et la composition de nombreux traités. En [illegible] il assista à un nouveau concile qui se tint à Constantinople. A partir de ce moment il n'est plus fait mention de lui dans l'histoire, et il est très-probable que sa vie ne se prolongea pas au delà du quatrième siècle. Les Pères du second concile de Nicée rendirent un éclatant hommage à la mémoire de Grégoire de Nysse en lui donnant le titre glorieux de *Père des Pères*.

Saint Grégoire de Nysse n'est pas comme orateur sur la même ligne que les Chrysostome, les Basile et les Grégoire de Nazianze. Ce n'est pas à dire cependant que son imagination soit sèche et stérile (2), mais elle est intempérante et mal réglée. Dans sa *Vie de Moïse*, dans son commen-

(1) Grég. de Naziance, lettre 35, t. I, p. 799, édit. de 1630 à Paris.

(1) Grég. de Nyss., *Œuv.*, t. III, p. 618; trad. par M. Villemain, *Tableau de l'Éloq. chrét. au quatrième siècle*, p. 131.

(2) M. Villemain, qui l'en accuse (*Tableau de l'Éloq.*, p. 131), nous semble un peu sévère à son égard, et ne lui fait peut-être pas la place qu'il mérite.

taire sur le *Cantique des Cantiques*, qu'est-ce que cette recherche assidue du point de vue spirituel et du sens figuré, ces interprétations mystiques, cette profusion d'allégories, si ce n'est l'excès d'une imagination surabondante qui se donne trop librement carrière? Les ouvrages exégétiques de Grégoire de Nysse sont pleins d'une poésie subtile; on pourrait presque dire que ce sont des œuvres d'imagination. La pensée de Salomon, en traversant l'esprit du commentateur, s'y transforme comme la lumière au sortir du prisme. La lettre du texte disparaît, et au lieu de maximes de morale pratique, au lieu d'accents d'une poésie tout extérieure, nous trouvons une théorie de l'amour divin et comme une initiation à ses ineffables mystères. Si l'on voulait prendre la peine de parcourir le traité De la Formation de l'Homme (Περὶ τῆς ἀνθρώπου κατασκευῆς), le livre De la Vie de Moïse, ou de la vertu parfaite (Περὶ τοῦ βίου Μωσέως τοῦ νομοθέτου, ἢ περὶ τῆς κατ'ἀρετὴν τελειότητος), le livre De l'Ame et de la Résurrection (Περὶ ψυχῆς καὶ ἀναστάσεως), que nous avons cité déjà, on ne pourrait s'empêcher de reconnaître à côté de détails languissants et de puériles subtilités des pensées ingénieuses et où la grâce ne fait pas défaut, de longs passages d'une élévation et même d'un éclat incontestables. « L'homme, dit Grégoire de Nysse, porte dans sa nature l'image de Dieu; mais il dépend de lui de compléter cette image, bien plus c'est son devoir ». « Pourquoi aurais-tu une récompense? Pourquoi serais-tu couronné? Pourquoi les portes du ciel te seraient-elles ouvertes? Une partie t'a été donnée, l'autre a été laissée inachevée, afin que tu gagnes en te perfectionnant la récompense que Dieu accorde. » « Si tu as de l'aversion pour le mal, si tu es sans rancune, si tu ne te souviens pas de l'injure d'hier, si tu aimes ton frère, si tu es compatissant, tu es devenu semblable à Dieu. Si du fond du cœur tu pardonnes à ton ennemi, tu es devenu semblable à Dieu. Si, à force de charité pour ton prochain, tu agis envers ton frère coupable à ton égard comme Dieu même a agi envers toi, misérable pécheur, tu es devenu semblable à Dieu (1) »... « Le modèle de la Divinité resplendit en ceux-là seuls qui conduisent leur vie suivant les règles de la vertu. Si on refuse de reconnaître l'image de Dieu dans une âme malade et souillée de vices, qu'on regarde une âme pure et sans tache, et on pensera avec plus d'indulgence de la nature humaine (2). » Voilà certes de nobles et belles paroles. Quoi de plus ingénieux maintenant que cette explication des songes : « Lorsque les sens sont assoupis par le sommeil, l'intelligence, sans être éteinte, est comme engourdie, et agit obscurément, semblable au musicien qui touche les cordes détendues de sa lyre : elle exprime comme un écho affaibli des bruits de la veille (1). » Enfin, on trouve dans le traité De ceux qui meurent dans l'enfance (Περὶ τῶν πρὸ ὥρας ἀφαρπαζομένων νηπίων) la vieille comparaison de la vie avec un festin, mais renouvelée, rajeunie et parée d'une assez vive poésie (2).

Si Grégoire de Nysse n'a pas la puissance et l'éclat des grands orateurs du quatrième siècle, il a une profondeur et une portée philosophique infiniment supérieures. Aucun Père de l'Église grecque de ce siècle n'est plus nourri de philosophie profane, aucun ne la tient en plus haute estime. A ses yeux la philosophie ancienne est la conquête du christianisme; elle est son auxiliaire et son alliée naturelle; elle est utile non-seulement pour l'enfantement de la vertu, comme il dit, mais encore pour combattre les hérésies. Les Hébreux emportant dans leur fuite les vases des Égyptiens, c'est sous le voile de l'allégorie la prise de possession de la philosophie profane par le christianisme. Moïse épousant une femme étrangère est l'image de l'alliance entre les sciences sacrées et les sciences humaines; et la circoncision représente la purification à laquelle ces dernières doivent être soumises pour être dignes de servir à l'ornement du temple de Dieu (3).

Les écrits de saint Grégoire de Nysse sont tout imprégnés, si je puis dire, de philosophie grecque. On y rencontre à chaque instant des pensées et des expressions qui appartiennent à Aristote et à Platon. N'est-ce pas, par exemple, à Aristote que l'évêque de Nysse emprunte cette distinction de la vie végétative, de la vie sensitive et de la vie raisonnable (traité *De la Formation de l'Homme*)? N'est-ce pas encore à Aristote qu'il doit cette idée, que « c'est dans un juste milieu que réside la vertu, et que le vice en est l'excès ou le défaut ». (*De la Vie de Moïse*, p. 249). — L'empreinte de Platon est plus visible encore. Les passages qui suivent frapperont ceux qui sont le moins familiers avec la philosophie et la langue platoniciennes : « La nature divine est incompréhensible et au-dessus de toute appellation » (ὑπὲρ πᾶν ὄνομα) (4). « L'homme qui possède la véritable vertu participe de Dieu (Θεοῦ μετέχει), car Dieu est la vertu même » (5). « Le dernier terme du bonheur est l'imitation de Dieu » (ἡ πρὸς θεῖον ὁμοίωσις) (6). Les créatures ne vivent que par participation » (μετέχουσα τῆς ζωῆς) (7). — « Qu'est-ce que le christianisme? L'imitation de Dieu dans les limites de la nature humaine » (τί ἐστι χριστιανισμός; Θεοῦ ὁμοίωσις κατὰ τὸ ἐνδεχόμενον ἀνθρώπου φύσει) (8). — « Le corps est l'ins-

(1) Œuvres de saint Grég. de Nyss., p. 180, t. I, édit. de 1638.

(2) Traité *De la Formation de l'Homme*, ch. XVIII, Oratio I, pag. 94, t. I.

(1) Traité *De la Formation de l'Homme*, ch. XIII, Orat. I, t. I, p. 77.

(2) Traité *De ceux qui meurent dans l'enfance*, t. III, p. 334 et suiv.

(3) *De la Vie de Moïse*, p. 190, 194, t. I.

(4) Livre *Sur la Trinité, à Eustathe*, t. III, p. 11.

(5) *De la Vie de Moïse*, t. I, 169.

(6) *Sur l'Inscription des Psaumes*, ch. I, t. I, p. 258.

(7) *Contre Eunomius*, oratio VII, t. II, p. 641.

(8) *Sur ces paroles : « Faisons l'homme à notre image »*, t. I, orat. I, p. 150

trument de l'âme; l'homme, à proprement parler, c'est l'âme elle-même » (1). — « Le corps humain revêt des âges divers, comme autant de vêtements; mais quels que soient les changements qu'il traverse, il est en lui quelque chose qui demeure fixe, c'est l'*idée du corps* » (2). — « L'âme, comme le veulent les philosophes, comprend trois parties, la partie concupiscible, la partie irascible, et la partie rationnelle. Une vie bien ordonnée est celle où les deux premières sont soumises à la troisième » (3). — « La vue de Dieu, c'est la vie de l'âme; or la pratique du bien rend l'intelligence plus claire et la vue de Dieu plus facile et plus pleine : ainsi la science est un fruit de la vertu, et l'ignorance un fruit du vice » (4). « Les hommes enfermés dans la vie comme dans une prison, enchaînés, et supportant plus facilement leurs maux, parce qu'ils les partagent avec leurs compagnons, les ignorent en réalité : que si quelqu'un sort de cette prison, les autres s'affligent, ne sachant pas que celui qu'ils pleurent est appelé à la lumière du jour » (5).

Il résulte de ces citations, presque toutes littérales, et qu'on pourrait multiplier à loisir, que Grégoire de Nysse, tout en reprochant à Eunomius de coudre maladroitement à sa doctrine des lambeaux de la philosophie de Platon, en était lui-même profondément imbu et ne dédaignait pas d'y puiser ce qu'il estimait conforme à la foi. Il s'en faut cependant que Grégoire de Nysse, même quand il n'est pas lié par l'Église, suive aveuglément l'antiquité. Dans son exégèse Sur l'Ecclésiaste il s'élève contre l'esclavage, et le déclare hautement contraire à la morale et au droit naturel : « L'homme, dit-il, image de Dieu, ne saurait être possédé par l'homme. Et de quel prix le pourrait-il payer (6)? » Ailleurs il relève la dignité de la femme, si abaissée dans la société ancienne : « La femme, dit-il, est égale à l'homme en nature; elle a les mêmes vertus, les mêmes luttes à soutenir, le même compte à rendre à Dieu. Ne dites pas : Je suis faible : qu'importe la faiblesse de la chair, c'est dans l'âme qu'est la force... La femme est pleine d'énergie dans les souffrances, de patience dans les veilles... Quel homme peut surpasser la constance de la femme dans le jeûne, égaler son ardeur dans la prière, sa tendresse de cœur, sa charité (7) ? »

Ce n'est peut-être pas le lieu de discuter ici une question d'orthodoxie; néanmoins, l'histoire, qui juge les hommes sur leurs actions et leurs écrits, ne saurait passer sous silence certains textes de Grégoire de Nysse où le dogme de l'éternité des peines est non-seulement mis en question, mais implicitement condamné ; « Quelque jour, dit-il, le mal sera anéanti, et la bonté divine comprendra dans son sein toute nature raisonnable, et aucun être né de Dieu ne sera exclu du royaume de Dieu, lorsque tout le mal mêlé aux créatures, comme par un alliage adultère, aura été consumé par l'action purificatrice du feu » (1). Et ailleurs : « Toutes les âmes, par la nécessité de leur nature et leur parenté avec Dieu, sont attirées vers lui après la mort. »

« Les unes pures et sans attache terrestre y retournent d'un vol libre et facile; mais les autres, entravées par le poids des péchés, sont retenues jusqu'à ce qu'elles aient été purifiées. De même qu'un métal impur, plongé dans un creuset brûlant, dépose ses scories et sort brillant et sans mélange, de même l'âme entachée de la rouille du péché doit être plongée dans le feu jusqu'à ce que la souillure qui la couvre ait été dévorée. Mais ce feu ne sera pas éternel. « *Si cet intolérable supplice devait durer une éternité, quelle espérance pourrait encore consoler celui dont l'expiation ne devrait pas avoir de terme* (2) ». Cette conception de l'enfer est sans doute belle et éminemment philosophique. Ajoutons qu'il est fort difficile d'admettre des interpolations. Car on ne saurait retrancher ces passages sans troubler toute l'économie des deux ouvrages où ils se trouvent. En effet, cette pensée que l'enfer est un lieu de transition où les âmes coupables devront séjourner comme dans une hôtellerie (πανδοχεύειν), qu'un jour le mal disparaîtra complétement, et que toute créature se réunira à Dieu, se trouve répétée et remaniée à diverses reprises dans ce traité De *l'Âme et de la Résurrection* (3). Grégoire

(1) *Sur ces paroles :* « Faisons l'homme à notre image », t. I, p. 148.

(2) *De la Formation de l'Homme,* t. I, p. 117.

(3) *De la Vie de Moïse,* t. I, p. 205.

(4) *De ceux qui meurent dans l'enfance,* t. III, p. 327.

(5) *Sermon sur les morts,* t. III, p. 628 et suiv.

(6) Exégèse *Sur l'Ecclésiaste de Salomon*, homélie IV, t. I, p. 405 et suiv.

(7) *Sur ces paroles :* « Faisons l'homme à notre image », t. I, p. 151.

(1) Livre *Sur la Soumission du Fils, ou sur cette parole de saint Paul :* « Quand tout lui sera soumis, le fils se soumettra à lui », I. *Corinth*, ch. 15, vers. 28, *Œuvres de saint Grégoire de Nysse*, t. II, p. 12.

(2) Traité *De l'Âme et de la Résurrection*, tom. III, p. 226-227 : εἰ δ' εἰς αἰώνιόν τι διάστημα ἡ ἀσ[...] ἐκείνη ὀδύνη παραταθείη, τίς ἐκ τῆς ὕστερον [...]δος ὑπολέλειπται παραμυθία ᾧ πρὸς ὅλον [...] συνδιαμετρεῖται ἡ κόλασις ; on lit à la page précédente le terme αἰωνίῳ (éternel) joint au mot πυρί, qui est manifestement contraire à l'esprit du morceau, à tel point que le traducteur s'est dispensé de le rendre dans la version latine. Une main scrupuleuse l'aura sans doute ajouté. Est-il besoin de rappeler les origines [...]tiques de cette opinion des peines temporaires réservées aux âmes coupables et proportionnées à la gravité de leurs fautes? On connaît l'épilogue de la République de Platon; on se souvient des vers du sixième chant de Virgile que le divin philosophe a sans doute inspirés :

Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt. . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . aliis sub gurgite vasto
Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni :
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Donec longa dies, perfecto temporis orbe,
Concretam exemit labem, purumque relinquit
Æthereum sensum, atque aurai simplicis ignem.
(Virg., VI, 740-738)

(3) Traité *De l'Âme et de la Résurrection*. — *Œuvres de Grégoire de Nysse*, tom. III, p. 219 et encore [...]

Nysse insiste si bien sur cette universelle possession de Dieu qui n'est autre chose qu'une union parfaite avec lui, qu'on pourrait presque, en regardant de près, trouver là quelque semence de panthéisme (1). Ce ne fut pas vraisemblablement l'opinion du concile d'Éphèse, qui ne crut pouvoir mieux faire pour défendre la pureté de la foi que d'opposer les écrits de Grégoire aux attaques des hérétiques (431).

Toute l'antiquité a eu la plus grande estime pour les écrits de Grégoire de Nysse. Rufin, Photius, Suidas, Sophrone de Jérusalem font entendre autour de son nom un concert d'éloges. Les historiens ecclésiastiques modernes les ont répétés, en y mêlant toutefois quelques restrictions. La vérité est que saint Grégoire de Nysse est fort inégal. Son style est plein d'abondance, de fécondité et de vives images; mais cette abondance dégénère trop souvent en diffusion; cette fécondité languit à force de s'épancher, ces images, pour être d'un goût contestable ou trop complaisamment développées, fatiguent le lecteur. Sa délicatesse touche souvent à la subtilité; sa grandeur à la déclamation. L'art ne se cache pas assez, et dans les panégyriques surtout on voit trop les procédés de la rhétorique. On ne saurait rien admirer sans réserve dans les ouvrages de Grégoire de Nysse; cependant, on y rencontre fréquemment des morceaux pleins d'élévation et de vraie beauté et animés d'une chaleur de sentiment qui va jusqu'à l'enthousiasme.

Les ouvrages de saint Grégoire de Nysse comprennent une très-grande variété d'écrits. Lenain de Tillemont a essayé de déterminer l'ordre chronologique de quelques-uns d'entre eux. Il est plus facile et plus utile peut-être de les classer, en les rapportant à certains chefs, sans s'inquiéter de la date de leur composition.

**Écrits qui se rapportent aux livres saints.** — ANCIEN TESTAMENT : L'*Hexaemeron*, ou l'œuvre des six jours; — deux homélies sur le sens de ces paroles : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (douteux); — *De la Vie de Moïse, ou de la vie parfaite;* — deux livres *Sur l'inscription des Psaumes;* — exégèse *Sur l'Ecclésiaste*, en VIII homélies : dans le préambule de cet ouvrage, saint Grégoire fait mention d'un commentaire sur les Proverbes, qui n'est pas venu jusqu'à nous; — exégèse *Sur le Cantique des Cantiques*, en XV homélies; — L'Ecclésiaste sur les Proverbes dans la pensée de saint Grégoire forme comme une introduction aux mystères de l'amour de Dieu, où le Cantique des Cantiques nous introduit; — autre traité sur cette parole : *Comment l'homme est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu* (douteux); — *Sur la Pythonisse;* — NOUVEAU TESTAMENT : *Sur l'Oraison Dominicale;* — *Sur les huit Béatitudes*, en VIII homélies; — *De la Soumission du Fils;* — *Sur la Trinité, à Eustathe* (appartient à saint Basile); — *Sur la Trinité, à Ablavius.*

TRAITÉS DOGMATIQUES ET LIVRES DE CONTROVERSE : *De la Formation de l'Homme;* — *Contre le Destin;* — *Des Notions communes;* — *Témoignages contre les Juifs* (douteux); — *Grande Catéchèse;* — *De la Virginité;* — *De l'Ame* (n'est pas de saint Grégoire); — *De ceux qui meurent dans l'enfance* (douteux); — *De l'Ame et de la Résurrection;* — trois traités *De la Perfection chrétienne;* — *Contre Eunomius*, en XII livres (l'un des plus longs ouvrages de controverse religieuse des premiers siècles); — *Antirrétique*, ou traité *Contre Apollinaire;* — *Lettre à Théophile, évêque d'Alexandrie, contre Apollinaire;* — *Contre les Manichéens, dix syllogismes;* — traité *Sur le Baptême.*

DISCOURS, ORAISONS FUNÈBRES, PANÉGYRIQUES ET VIES : *Contre ceux qui diffèrent leur baptême;* — *Sur la Purification* (douteux); — *Contre les Fornicateurs* (douteux); — *Sur la Pénitence* (douteux); — *Sur l'Aumône ou l'Amour des Pauvres;* — *Sur la Pentecôte;* — *Contre les Usuriers;* — *Sur les Répréhensions;* — *Sur Abraham, ou sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit;* — *Sur son Ordination;* — *Sur les Morts;* — trois discours *Sur les quarante Martyrs;* — cinq discours *Sur la Résurrection* (le quatrième et le cinquième douteux); — *Sur la Nativité* (douteux); — *Oraisons funèbres de saint Basile;* — *de saint Étienne;* — *de Pulchérie;* — *de l'impératrice Flaccille;* — *Panégyriques de saint Pierre* et *de saint Paul* (faux); — *Vies de saint Grégoire Thaumaturge;* — *de saint Théodore;* — *de saint Mélèce;* — *de sainte Macrine;* — *de saint Ephrem* (contesté).

Enfin, des lettres, en assez petit nombre, parmi lesquelles il convient de citer l'*Épître canonique à Letoius;* — la *Lettre sur le Pèleri-*

et encore traité *De la Soumission du Fils*. — *Œuvres de Grégoire de Nysse*, tom. II, p. 13-16, 20. — Saint Grégoire, dans ces différents passages, parlant de la destruction absolue du péché et de l'universelle communion des âmes dans le sein de Dieu, a soin de se couvrir de l'autorité de l'Écriture et de la tradition. On trouve très-souvent ces mots καθὼς εἴρηται... ὁ λόγος φησί.

(1) Voilà une bien grave accusation, et qui vaudrait la peine d'être discutée longuement et examinée d'une manière approfondie. Une pareille discussion ne saurait être introduite ici. Il convient cependant, dans une question de fait après tout, de citer quelques passages pour ôter à notre affirmation l'apparence de la témérité. Lorsque le mal aura été complétement anéanti et effacé du monde « Dieu, dit saint Grégoire de Nysse, sera dans tous les êtres, ἐν πᾶσι τοῖς οὖσι ὁ Θεὸς ἔσται. (Traité *De l'Ame et de la Résurrection*, tom. III, p. 229.) « Alors, dit-il ailleurs, tous les êtres posséderont Dieu, s'uniront à Dieu, seront consubstantiels à Dieu, οὐδὲν δὲ ἕτερόν ἐστι τὸ ἔχειν τὸν Θεὸν ἢ τὸ ἑνωθῆναι Θεῷ οὐκ ἂν δέ τις ἑνωθείη μὴ σύσσωμος αὐτῷ γενόμενος. (*De la Soumission du Fils*, tom. II, p. 18.) La version latine rend le mot σύσσωμος par *concorporalis;* consubstantiel nous semble être le seul équivalent en français. — Voir de près ces deux traités que nous citons ici.

*nage de Jérusalem*; — la *Lettre à Flavien*, *contre Hellade*.

Quelques traités de saint Grégoire de Nysse ne sont pas venus jusqu'à nous, entre autres l'*Éloge de saint Grégoire de Nazianze*.

La première édition générale des œuvres de saint Grégoire de Nysse parut à Cologne, en 1537, in-fol. (le texte latin seul), puis à Bâle, en 1562 et 1571, et à Paris, en 1573 et 1603. Fronton Le Duc donna la première édition grecque-latine à Paris, chez Nivelle, 2 vol. in-fol., 1615; un appendice, en 1 vol. in-folio, parut trois ans après. Cette édition fut réimprimée en 1638, en 3 vol. in-fol.; elle est plus commode, mais moins nette et moins correcte que celle de 1615. Presque tous les ouvrages de saint Grégoire ont été imprimés séparément. Dom Ceillier donne un long catalogue de ces éditions particulières. (*Hist. générale des Auteurs sacrés*, tom. VIII.) B. AUBÉ.

Il n'existe que deux éditions grecques complètes des œuvres de saint Grégoire de Nysse; l'une et l'autre sont peu satisfaisantes; toutefois, la première, mise au jour par le jésuite Gretier, Paris, 1615-1618, 2 vol. in-fol., est préférable à la seconde (Paris, 1638, 3 vol. in-fol.), qui n'est qu'une réimpression peu soignée. On a souvent publié à part des lettres, des discours, des opuscules divers du saint docteur. Des traductions latines entières ont paru à Bâle, 1562; à Paris, 1573 et 1603, in-folio, ainsi que les versions d'ouvrages isolées. En français, on n'a publié à part qu'une traduction de l'Homélie pour le jour où le Christ fut baptisé (Paris, 1606). Saint Grégoire de Nysse est un des Pères qui a le moins attiré les travaux de la critique moderne et des interprètes. G. B.

Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Hist. litter.*, t. I, p. 249. — Dupin, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 222. — Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. VIII, p. 200. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. IX, p. 561. — Oudin, *Commentarius de Scriptoribus ecclesiæ*, t. I, p. 583. — Goldwitzer, *Patrologie*, t. I, p. 482-498. — Oudin, *Commentar. de Scriptoribus eccles.*, t. I, p. 588-614. — *Acta Sanctorum*, mars, t. II, p. 44. — J. Rupp, *Gregors des Bischoffs von Nyssa Leben und meynungen*; Leipzig, 1834, in-8°. — S. P. Heyns, *Disputatio historico-theologica de Gregorio Nysseno*; Leyde, 1835, in-4°. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. VIII, p. 143; t. IX, p. 96, édit. de Harles. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. II, p. 321-328. — *Lettres de saint Grégoire de Nazianze* (passim). — Rufin, *Histoire Ecclés.*, II, 9. — Photius, cod. 6, 231. — Suidas, in *Lexic.*, tom. I, édit. de Cambridge, ann. 1715, p. 497. — Vincent de Lérins, in *Commentario*, p. 262, tom. VII, *Biblioth. Patr.* — Dom Ceillier, *Histoire générale des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, tom. VIII. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, tom. IV. — Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, 130, 131.

*GRÉGOIRE DE BÉTIQUE (Saint), théologien latin, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il était évêque d'Illiberis (maintenant *Elvira*), dans la Bétique. Saint Jérôme le représente comme un ami de Lucifer de Cavalis (Cagliari) et un vigoureux adversaire des ariens, qui le persécutèrent, sans cependant le déposséder de son siége. Grégoire avait écrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels se trouvait un traité *De Fide*, que saint Jérôme appelle *elegans libellus*. Quesnel, éditeur du *Codex Canonum Romanus*, a cru reconnaître ce traité dans une des trois *formules de foi* contenues dans le *Codex*, formule qui est attribuée par erreur à Grégoire de Nazianze. Quant au traité *De Fide, contra arianos*, que certaines éditions de la *Bibl. Pat.* donnent sous le nom de Grégoire de Bétique, il appartient réellement à Faustinus. L. J.

Saint Jérôme, *Chronicon, ad ann.* 371; *De Vir. illust.*, c. 105. — Cave, *Histoire littéraire*. — Tillemont, *Mémoires*, vol. X, 727.

* GRÉGOIRE D'AGRIGENTE (Saint), théologien grec, né près d'Agrigente, vers 524, mort dans la même ville, le 23 novembre 562. Destiné à la prêtrise, il alla recevoir les ordres à Jérusalem. Il y passa quatre ans à étudier la grammaire, la philosophie, l'astronomie et l'éloquence. De Jérusalem il se rendit à Antioche, et d'Antioche à Constantinople, où il excita une admiration générale. D'après Nicéphore Calliste, il était regardé comme supérieur en sainteté, en éloquence, en savoir à presque tous les ecclésiastiques contemporains. De Constantinople il alla à Rome, où le pape le nomma évêque d'Agrigente. Cette élévation fut pour Grégoire une source de chagrins. Deux prêtres envi[…] de lui l'accusèrent de fornication, et cette ca[…]lomnie le décida à entreprendre encore une f[…] le voyage de Constantinople. Il fut bien acc[…] par l'empereur Justinien I^er, et n'eut pas [...] peine à se justifier. Il mourut peu après son [re]tour à Agrigente. Sa vie fut écrite en grec [par] Leontius, abbé de Saint-Saba, et par Syméon [Mé]taphraste. Surius a donné une traduction la[tine] de cette dernière vie. Celle de Leontius [se] trouve dans les *Sancti Siculi* de Cajetan[…] vol. I^er. Grégoire a écrit : *Orationes de f[…] dogmatibus, ad Antiochenos*; — *Orati[…] tum ad docendum tum ad laudandum*, [...] *Constantinopoli*; — *Conciones ad popu[…] de dogmatibus*. Tous ces discours se trou[vent] dans l'ouvrage de Leontius; — *Commentari[…] in Ecclesiastem*, resté inédit. L. J.

Nicéphore Calliste, *Histoire ecclésiastique*, XVII, [...] — Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, vol. I. — Cave, [His]*toire littéraire*. — Surius, *De probatis Sanct.* [...] 487.

GRÉGOIRE DE TOURS (*Georgius-Flo[ren]tius*), saint évêque et historien français, né [en] Auvergne, le 30 novembre 544 (1), mort à To[urs]

(1) C'est la date généralement acceptée. L'évêque de [La] Ravalière veut qu'il soit né en [illegible], et cite un pa[ssage] de Grégoire où il raconte que sa mère vint le trou[ver à] Tours *après son ordination*, et y fut guérie d'une [ma]ladie qu'elle avait depuis trente-quatre ans. Or la [mère] de Grégoire ayant contracté cette maladie en le m[et]tant au monde, et l'ordination de Grégoire ayant eu [lieu] en 573, il paraît donc à l'évêque de La Ravalière [qu'il] faut placer sa naissance à l'année [illegible]. Ce raisonn[ement] serait juste s'il était dit dans le passage allégué que [...]

le 17 novembre 595. La naissance de Grégoire était illustre. Florentius, son père, et Armentaria, sa mère, se recommandaient tout à la fois par leurs richesses et par la gloire de leurs alliances. Son aïeul, du côté paternel, Georgius avait eu pour femme une certaine Léocadie qui descendait de Vectius Epagatus, dont toutes les histoires racontent le martyre. Un des fils de Léocadie, Gallus, occupait le siége épiscopal de Clermont. Enfin, l'aïeul d'Armentaria était saint Grégoire évêque de Langres. Les anciens biographes de Georges-Florent Grégoire nous ont transmis quelques détails sur les premières années de sa vie. La connaissance des lettres latines était alors bien peu répandue. Tant de fois traversées et dévastées par les barbares, les Gaules avaient oublié presque tout ce que leur avaient enseigné les Romains. C'est le temps où saint Avit, de Vienne, un des derniers représentants de la civilisation gallo-romaine, renonçait, disait-il, à écrire en vers, parce qu'il ne trouvait plus d'oreilles exercées à distinguer une syllabe brève d'une syllabe longue. Cependant comme il restait encore chez quelques gens de haute condition un souvenir, un regret du passé, les parents de Grégoire prirent soin de lui faire apprendre tout ce qu'il était permis de savoir. Il eut pour premier maître son oncle Gallus, ou saint Gal, qui avait lui-même reçu les leçons de saint Quintien, célébré par Fortunat. Ensuite il étudia sous la discipline d'Avit, appelé après Gallus sur le siége de Clermont. Mais il paraît que le savoir d'Avit était fort limité ou fort mal réglé. Ne savait-il pas la grammaire? Ou bien méprisait-il cette science profane au point de ne pas vouloir l'enseigner à ses élèves? Le dédain pour la grammaire allait quelquefois alors jusqu'à la haine. On trouve chez quelques écrivains sacrés du sixième siècle des paroles d'imprécation contre la grammaires et les grammairiens. Deux siècles après, Charlemagne, à l'apogée de sa puissance, lorsqu'il imposait à tout le monde occidental les décrets de sa volonté souveraine, avait recours aux plus timides, aux plus fallacieux arguments non pas même pour ordonner, mais pour conseiller, en l'excusant, l'étude de cette science maudite. Quelque temps après, Smaragde, disciple éclairé de Donat, s'engageait, pour ne pas offenser l'ombrageuse humeur de l'Église, à composer une grammaire pure de tout exemple pris dans les auteurs profanes. Grégoire n'eut donc, sous la sévère direction d'Avit, aucun commerce avec les grammairiens; il apprit simplement à lire les Psaumes de David, les Évangiles et les Épîtres (*Vita Patrum*, c. 2), dans la version barbare qu'on appelle la Vulgate. Ce n'est pas assurément à cette école que peut se former un lettré. Ne nous étonnons donc pas de le voir confesser lui-même la dureté, la rusticité de son style, *crudæ rusticitatis temeritatem* : les plus brillantes qualités du cœur et de l'esprit ne font pas seules un écrivain.

mère de Grégoire vint à Tours *aussitôt* après l'ordination de son fils : mais le texte est beaucoup moins précis.

Il suffisait alors d'avoir franchi les premiers degrés du sacerdoce pour être propre à occuper les plus hauts emplois de l'Église : la hiérarchie n'existait pas encore. Parvenu au diaconat, Grégoire quitta ses montagnes d'Auvergne, et vint à la cour de Sigebert, roi d'Austrasie, réclamer ou attendre l'éminente fonction à laquelle sa naissance et ses alliances lui donnaient un droit incontesté. Sur ces entrefaites mourut Euphronius, archevêque de Tours. On était en l'année 573; Grégoire avait atteint sa vingt-neuvième année : il était donc en âge de remplacer Euphronius. Une circonstance particulière l'appelait d'ailleurs sur le siége dont on venait d'apprendre la vacance; tous les anciens évêques de Tours, à l'exception de cinq, étaient de ses parents (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 50). Enfin le peuple et le clergé de Tours le désignaient au roi Sigebert comme le plus digne héritier d'Euphronius. Un des anciens biographes de Grégoire, Odon, nous assure qu'au moment d'accepter le fardeau de l'épiscopat il eut de grandes hésitations, et que les instantes prières de Sigebert et de Brunehaut purent seules triompher de sa résistance. Nous le voulons bien : cependant, toute la vie de Grégoire nous le montre plus résolu, et certainement la moins éclatante de ses vertus fut la modestie. Il fut consacré par Gilles, archevêque de Reims, au rapport de Fortunat. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* veulent que la cérémonie de cette consécration ait eu lieu le 22 août 573. C'est une date discutable. Quoi qu'il en soit, Grégoire se rendit à Tours peu de temps après son élection ou sa consécration, et y fût bientôt occupé des plus grosses affaires.

Théodebert et Sigebert meurent en 575, tous deux assassinés. On ne recherche pas les meurtriers de Sigebert, puisque c'est Frédégonde qui a mis le glaive entre leurs mains; mais on accuse le duc Guntran d'avoir perfidement frappé Théodebert, et celui-ci, pour échapper à la vengeance de Frédégonde, qui lui reproche d'autres perfidies, se rend en toute hâte dans la ville de Tours, et se réfugie dans la basilique de Saint-Martin. C'était un asile inviolable. Quiconque avait franchi le seuil de cette église vénérée, fût-il chargé des plus grands crimes et poursuivi par les plus puissants ennemis, y pouvait faire en paix, à l'abri de toutes les vengeances, un séjour sans terme prescrit. Cependant Frédégonde envoie un de ses lieutenants, le farouche Roccolenus, réclamer le duc Guntran. Roccolenus arrive sur les bords de la Loire, établit son camp aux portes de Tours, et aussitôt ses messagers vont annoncer à Grégoire que s'il ne livre lui-même sans délai le duc Guntran, les faubourgs de la ville épiscopale seront livrés aux flammes. Grégoire, si jeune et si nouveau sur

son siége, n'avait pas encore été mis à une telle épreuve; mais comme il n'était pas de race servile, il ne savait pas trembler. Roccolenus aura fait de vaines menaces : on lui répond par un refus. Aussitôt l'ordre de pillage est donné. Roccolenus ose davantage; il monte à cheval, traverse le fleuve, et pénètre lui-même dans l'asile pour y saisir Guntran. Mais au moment où il s'avance déjà sous la voûte du temple, l'épouvante le fait reculer en arrière, et Guntran est sauvé (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 4). A quelque temps de là, le jeune Mérovée, nouvel époux de Brunehaut, vient à son tour se jeter dans l'église de Saint-Martin. Aveugle instrument de toutes les fureurs de Frédégonde, Chilpéric va s'élancer sur les traces de son fils, si Grégoire ne s'empresse pas de le tirer du sanctuaire et de le remettre aux envoyés du roi. Les ordres de Chilpéric ne sont pas plus écoutés que ne l'avaient été ceux de Roccolenus : Grégoire est inflexible; la majesté du saint lieu ne sera pas outragée, et Mérovée restera sous la protection de saint Martin aussi longtemps qu'il croira devoir braver le ressentiment de son père (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 14). Appellera-t-on cela des actes de révolte accomplis sous le masque de la piété? L'accouplement de ces mots exprime une idée bien moderne. La révolte s'entend, d'ailleurs, de la résistance aux lois, et il n'y a pas de révolte contre le crime. Voudra-t-on plutôt se représenter sous les nobles traits de Grégoire toute l'Église des Gaules au sixième siècle, luttant, au nom de la moralité chrétienne, contre les instincts sauvages de la royauté franque? C'est ainsi que l'esprit de système va toujours du particulier au général. Mais ici les faits se contredisent. C'est ce qu'on peut voir dans l'affaire de Prétextat. Prétextat, évêque de Rouen, avait, comme Grégoire, offensé l'implacable Frédégonde. En l'année 577, un concile est réuni pour le juger. Quels sont ses juges? Des évêques. Tous, excepté Grégoire, le condamnent. Voilà l'Église du sixième siècle! Et parmi ces juges si dociles aux instructions de Frédégonde, il ne faut pas croire qu'il n'y ait que des gens intimidés : la plupart sont des partisans, des complices. On ne sait trop ce qui a si longtemps protégé Grégoire contre la vengeance de Frédégonde; mais elle ne supportait pas volontiers les injures, et il ne lui fit jamais le sacrifice de sa fière indépendance; cependant, elle hésita quelque temps à le poursuivre. Elle n'en rechercha pas, il paraît, l'occasion; mais elle lui fut offerte. Il y avait à Tours un gouverneur civil nommé Leudaste, qui, né dans une condition médiocre, s'était élevé par l'intrigue et par l'audace à une grande fortune. Le comte Leudaste, plus ou moins zélé pour les intérêts de Frédégonde, était un ennemi déclaré de Grégoire. Quand donc il le vit si fort compromis auprès du roi, si mal noté dans l'esprit de la reine, il ne le ménagea plus, et, sans désormais s'inquiéter de la résistance qu'il pourrait rencontrer chez un homme tombé dans cette disgrâce, il s'abandonna sans aucune retenue à toute l'intempérance de son humeur, n'épargnant pas même aux lieux les plus saints l'affront de ses déprédations avides. Grégoire le somma de comparaître devant des juges. Leudaste se rendit aussitôt auprès de Chilpéric, et dénonça Grégoire comme un partisan déclaré de la race de Sigebert, qui par des manœuvres secrètes et des outrages publics à la personne du roi, de sa femme, de ses ministres, préparait toutes les voies à une éclatante trahison. Grégoire comptait parmi ses amis Gallienus et Platon, alors archidiacre de Tours, qui fut depuis évêque de Poitiers. Par les ordres de Frédégonde, ils sont arrêtés, et conduits devant elle. Bientôt Grégoire lui-même est cité devant le concile de Braine, où il est accusé par Bertram, évêque de Bordeaux. On lui reprochait surtout d'avoir fait de criminels rapports sur les mœurs de la reine. Grégoire nous a raconté les détails de ce procès. Ils sont curieux. Interrogé sur le fait grave qu'on lui impute, Grégoire répond qu'il a bien entendu mal parler de Frédégonde et des mystères de sa couche, mais qu'il n'a pas lui-même répandu ces bruits. Pendant cet interrogatoire, le peuple, qui se presse autour de l'édifice où le concile est assemblé, murmure co[ntre] les accusateurs, et contre les juges. Le roi Chil[...]péric est présent, et sa situation, comme il l'ex[...]plique bien, est fort délicate. Il voudrait [...] pour son honneur, que Grégoire n'eût pas [...] le propos rapporté par l'évêque de Borde[aux;] mais des témoins sont là, dit-on, qui atte[stent] le fait. Pourquoi se sont-ils présentés? Et p[...] on se dispenser de les entendre? Chilpéric [...] un mari faible; mais à d'autres égards [...]tait un homme habile, ingénieux. Il n'y [...] qu'un moyen pour lui d'échapper aux s[...]cheuses de ce procès, et il l'a trouvé. On d[...] aussitôt que des clercs subalternes ne p[...] déposer contre un évêque, et les témoins [...] écartés. Grégoire n'a donc jamais acc[...] mœurs de Frédégonde, et il est absous. Le[...] est donc un calomniateur, et il est exilé ([...] (*Franc.*, lib. V, c. 50). Telle fut la se[...] rendue par le concile de Braine.

Cependant Leudaste ne s'est pas engagé [...] cette affaire sans avoir quelque raison d[...]pecter les sentiments politiques de Gré[...] Élevé à la cour d'Austrasie, Grégoire ava[...]servé pour la mémoire de Sigebert un p[...]tachement; et comme Childebert, son fils, [...] roi de Metz, avait, en outre, un parti co[...]rable dans les États de Chilpéric, tout no[...] à supposer que l'évêque de Tours était [...] parti. De là, comme il semble, son opp[...] opiniâtre à toutes les entreprises de Chilp[...] ses persévérantes hostilités contre Frédég[...] Mais après le concile de Braine un r[...]quable changement s'opère dans sa cond[...]

cesse de lutter contre Chilpéric; de son côté, Chilpéric lui rend sa confiance, et lui confie des missions difficiles. Comment expliquer ces brusques retours? Nous allons hasarder une conjecture. En l'année 581, Chilpéric, effrayé du vide que tant de meurtres ont fait autour de lui, tourne ses regards vers son neveu Childebert, et lui offre l'héritage du royaume de Soissons (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 3). Ainsi la paix se fait entre les deux rois. Grégoire, qui avait peut-être contribué à ce rapprochement, pouvait-il ensuite continuer la guerre?

Doué d'un esprit vif, alerte, emporté, Grégoire ne connaissait pas le repos. Mais durant la trêve des luttes dynastiques, n'avait-il pas encore assez d'affaires pour l'occuper, pour le passionner? C'est vers ce temps que Chilpéric proposa ses doutes sur la Trinité. Ce roi, un des hommes les moins illettrés de son siècle, avait quelque philosophie. Il ne comprenait donc pas de quelle manière on prétendait concilier deux thèses aussi contraires que celle de la substance une et celle des personnes diverses. Tout son péripatétisme se révoltait contre cela, et, comme Sabellius, il sacrifiait, dans son système, le Dieu triple au Dieu un. Grégoire lui répondit en médiocre théologien, posant tour à tour la distinction des personnes comme réelle, ou comme simplement spirituelle : ce qui jeta l'esprit du roi en de nouvelles perplexités. Ils achevèrent ce débat en s'adressant de mutuelles injures (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 45). Grégoire eut à la même époque une autre controverse du même genre avec un arien, nommé Agila, ambassadeur du roi d'Espagne Leuvichilde (*Ibid.*, c. 44). Mais ce qui paraît lui avoir causé, vers ce temps, le plus d'embarras et de soucis, c'est sa querelle avec Félix, évêque de Nantes. Dès l'année 576, ou environ, ils s'étaient brouillés ensemble, à l'occasion d'une métairie sur laquelle ils prétendaient l'un et l'autre avoir des droits. Leurs rancunes réciproques se réveillèrent bien plus vives après la clôture du concile de Braine. Félix ayant accueilli dans son diocèse un des ennemis les plus ardents de Grégoire, un complice de Leudaste, le traître Riculfus, les deux évêques échangèrent à cette occasion des lettres pleines d'amertume, et s'accusèrent de méchants vices. Mais il ne faut prendre à la lettre aucune de ces invectives. Grégoire a lui-même célébré plusieurs fois le courage et la vertu de Félix, dans son *Histoire des Francs* et dans son livre *De Vita Patrum*. Mais au sixième siècle on ne pratiquait pas, on ne soupçonnait pas les premières règles de l'urbanité, et les plus honnêtes gens, prompts à s'emporter, se renvoyaient aussitôt les plus grossières injures. Comme Grégoire, Félix était un homme ferme, mais avec trop de fougue; jaloux de son autorité, mais avec trop d'arrogance : ils ne furent jamais médiocrement amis ou ennemis.

Grégoire souscrivit, en l'année 584, le testament de Radégonde, reine des Francs. Nous le trouvons, en 585, arrivant avec la suite du roi Guntran dans l'antique capitale des Allobroges. Après avoir passé la nuit dans son palais, le roi se rend de grand matin au logis de Grégoire, reçoit de ses mains la coupe fraternelle, et l'invite à dîner (*Hist. Franc.*, lib. VIII, c. 2). En l'année 588, Grégoire est à Metz auprès du roi Childebert. Ce prince avait alors de graves contestations avec Guntran; et cependant, menacés l'un et l'autre par leurs sujets, les deux rois n'avaient rien de mieux à faire que de s'entendre et de se prêter un appui mutuel. C'est Grégoire que Childebert envoya vers Guntran, avec des propositions d'accord. La négociation fut difficile; néanmoins l'habileté de Grégoire triompha de tous les obstacles. En l'année 589 il est à Poitiers, et travaille à rétablir l'ordre dans le monastère de Sainte-Croix, agité par les dissensions de Chrodielde et de Basine. La même année il réussit par ses prières et par ses remontrances à rétablir l'église et la ville de Tours dans l'exemption de cens dont elles avaient joui sous quelques rois précédents.

En 590 il fait le voyage de Rome, curieux de visiter avant de mourir l'illustre pape que l'Église a canonisé sous le nom de saint Grégoire le Grand. On raconte que saint Grégoire fut surpris en le voyant. Ce qu'on lui avait raconté de l'évêque de Tours lui avait fait supposer que c'était un personnage de grande taille, offrant tous les signes extérieurs de la puissance et de l'autorité; et il avait sous les yeux un homme chétif, débile, un *homuncio*. On lit cette anecdote dans la biographie de Grégoire par saint Odon. Grégoire n'a pas lui-même parlé de son voyage. En l'année 591 nous voyons de nouveau l'évêque de Tours à la cour d'Austrasie (*Hist. Franc.*, lib. IX, c. 13), et en 593 il accompagne Childebert à la cour d'Orléans (*De Mirac. S. Mart.*, lib. IV, c. 37). Enfin, il meurt à Tours, en 595.

Nous ne possédons encore aujourd'hui qu'une édition complète des Œuvres de Grégoire de Tours. C'est celle qui a été donnée en 1699, chez François Mugnet, par dom Thierry Ruinart, de la congrégation de Saint-Maur, en un volume in-fol. Ce volume nous offre d'abord les dix livres de l'*Historia Francorum*, ouvrage aussi important pour l'histoire de l'ancienne Gaule que celui d'Hérodote l'est pour l'histoire de l'ancienne Grèce. Il n'y a pas à parler du style et de la méthode de l'auteur : c'est un homme sans lettres, qui a raconté naïvement, dans une langue barbare, les faits dont il a été le témoin. Mais que ce témoignage est instructif! En effet, Grégoire ne se contente pas, ainsi que le plus grand nombre des anciens chroniqueurs, d'esquisser à larges traits les faits principaux de l'histoire contemporaine : c'est un narrateur plein de rudesse, et d'une franchise souvent indiscrète, qui dit tout, décrit tout, apprécie au point de

vue de ses idées, de ses passions personnelles, tous les événements qui s'accomplissent sous ses yeux, et fournit ainsi à chaque page les renseignements les plus curieux, les plus utiles à l'érudition, les plus propres à faire naître dans l'esprit du lecteur ces heureuses conjectures qui sont le germe fécond de la science. Nous ne désignerons pas toutes les éditions séparées de cet ouvrage : la dernière a été publiée par les soins de la Société de l'Histoire de France. M. Bordier vient de nous en donner une traduction française, qui sort des presses de MM. Firmin Didot. Le traité *De Gloria Martyrum* a beaucoup moins d'intérêt; on y trouve cependant quelques passages dignes d'être recueillis. Quand Grégoire raconte sur la foi d'autrui, ce n'est plus qu'un légendaire crédule et grossier. Nous préférons l'opuscule intitulé : *De Gloria Confessorum*. C'est un des derniers écrits de l'auteur, et un grand nombre des faits qu'il y rapporte ont eu lieu de son temps. Le traité *De Miraculis S. Martini* est bien inférieur à la *Vie de saint Martin*, par Sulpice Sévère. Le recueil artificiel intitulé : *Vitæ Patrum* est beaucoup plus souvent consulté. Enfin celui des écrits de Grégoire qui mérite le moins d'estime a pour titre : *De Miraculis S. Andreæ*. Quelques opuscules, comptés par Grégoire lui-même parmi ses œuvres, ont disparu, ou sont encore enfouis dans quelques bibliothèques inexplorées. Quant aux ouvrages attribués faussement à saint Grégoire par les calligraphes, ignorants ou peu scrupuleux, du douzième et du treizième siècle, dom Ruinart et les auteurs de l'*Histoire littéraire* en ont dressé le catalogue, et il paraît exact. B. HAURÉAU.

*Vita Gregorii ab Odone monacho*; en tête de l'édition de Ruinart. — *Vita Gregorii, per clericos Turonenses descripta*; dans Surius, 17 novembre. — *Histoire littér. de la France*, t. III, p. 372. — *Nouvelle Vie de saint Grégoire*, par Lévêque de La Ravallière. dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, prem. série, t. XXVI, p. 598-637. — *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 23. — Cave, *Scriptorum ecclesiast. Hist. litter.*, t. I, p. 535. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. V, p 89. — Oudin, *Commentat. de Scriptor. ecclesiasticis*, t. I, p. 1454. — Ceillier, *Hist. des Auteurs ecclésiastiques*, t. XVII, p. 1. — Fabricius, *Biblioth. med. Lat.*, t. III, p. 292. — J.-W. Loebell, *Gregorius v. Tours und seine Zeit*, 1835, in-8°.

### III. GRÉGOIRE *patriarches de l'Arménie, princes ou écrivains arméniens.*

**GRÉGOIRE** *l'Illuminateur* (Saint), en arménien *Cricor Lousavoritch*, apôtre et premier patriarche de l'Arménie, né en 257, à Vagharchabad, mort vers 332. Son père s'appelait Anag, et appartenait à la maison royale des Arsacides. Séduit par les promesses de Ardeschir, ou Artaxerxès Sassanide, qui avait dépouillé les Arsacides de Perse, et qui voulait également se défaire de ceux d'Arménie, Anag se rendit auprès de Khosrov I^er^, roi de ce pays, et, après avoir passé deux ans à sa cour, trouva l'occasion de le priver de la vie. Mais il ne jouit pas du fruit de sa trahison : il fut mis à mort avec toute sa famille. Grégoire, qui avait alors près de deux ans, échappa seul à ce massacre. Transporté à Césarée (Cappadoce) par sa nourrice, qui était chrétienne, il y reçut le baptême, et il y épousa une femme chrétienne, qui lui donna deux fils, Verthanès et Arisdaguès. Au bout de trois années de mariage, les deux époux se séparèrent d'un commun accord, afin de se consacrer à la vie monastique. Grégoire alla trouver le roi Dertad (Tiridate) II, qui vivait à Rome depuis le meurtre de son père, Khosrov I^er^. Il s'attacha à ce prince, sans lui déclarer son origine et ses opinions religieuses, et le suivit en Arménie lorsqu'il rentra dans le royaume de ses ancêtres, à la tête d'une armée romaine. Invité à prendre part à un sacrifice offert aux idoles à l'occasion de cet heureux événement, il avoua qu'il était chrétien, et refusa courageusement de renier sa profession de foi. Rien ne put ébranler sa fermeté, ni les promesses, ni les menaces, ni les supplices. Après avoir été soumis à douze espèces de tortures différentes, il fut jeté dans un gouffre auprès d'Artaxata. Une veuve chrétienne pourvut à l'entretien du vénérable martyr. Il vivait depuis quatorze ans dans ce lieu de souffrances, lorsqu'il en fut tiré pour entreprendre la guérison d'une maladie incurable dont le roi était atteint. En lui rendant la santé, Grégoire le convertit à la foi chrétienne. Cet événement eut lieu vers l'an 302, ou peut-être vers la fin du deuxième siècle. On doit donc considérer l'Arménie comme le premier royaume où le christianisme ait été reconnu pour religion de l'État. Mais quoique plusieurs seigneurs eussent suivi l'exemple de Tiridate, il restait beaucoup à faire pour extirper entièrement le culte des faux dieux. Grégoire se voua à l'accomplissement de cette œuvre. Au moyen, trop lent, de la prédication il ajouta l'expédient, plus énergique, de la violence. Il brisa les idoles, renversa les temples des païens, et y substitua des croix et des églises. Mais ses efforts ne furent pas tellement heureux que le paganisme ne conservât une multitude d'adhérents. Quelques années plus tard ce parti eut assez de puissance pour mettre à mort le roi Tiridate, en punition de ce qu'il avait abandonné la religion nationale.

Grégoire s'étant fait sacrer évêque d'Arménie par Leontius, archevêque de Césarée, institua une grande quantité de prêtres et d'évêques, fonda des monastères, des hôpitaux, des écoles, des bibliothèques, et établit le siége de son administration dans la capitale du royaume, à Vagharchabad, près des ruines de laquelle se trouve aujourd'hui le monastère d'Edchmiadzin. On prétend qu'il fut élevé à la dignité de patriarche par le pape saint Silvestre, dans un voyage qu'il aurait fait à Rome en compagnie de Tiridate. Quoique ce voyage n'ait rien d'invraisemblable, certains critiques ont nié qu'il ait eu lieu. Ils sont mieux fondés dans leurs doutes sur l'authenticité d'une pièce que l'on donne pour le traité conclu entre le pape saint Silvestre et

l'empereur Constantin d'une part, le roi Tiridate et saint Grégoire de l'autre. Ce document apocryphe se trouve dans la *Conciliatio* de Galanus et à la fin de l'édition arménienne d'Agathangelos.

Invité à se rendre au premier concile général tenu à Nicée, en 325, Grégoire y envoya à sa place Arisdaguès (ou Rostanès), son fils et son coadjuteur. Ce dernier remplissait depuis plusieurs années les fonctions de patriarche, tandis que son père se livrait aux exercices de piété ou parcourait les campagnes pour y prêcher l'Évangile. A son retour, Arisdaguès réunit un concile national pour lui faire connaître les actes et la profession de foi du concile de Nicée. Le patriarche et les Pères arméniens souscrivirent à tout ce qui avait été décidé à Nicée, et firent trente canons relatifs à divers points de discipline. Quelque temps après Grégoire se sépara entièrement de la société des hommes; il se retira sur le mont Sébouh, dans la caverne de Mani, où l'on découvrit plus tard son corps inanimé. Ses reliques, déposées d'abord à Thortan, puis à Vagharchabad, sont actuellement dispersées en Europe et en Asie. Il s'en trouve jusqu'à Naples et à Nerito en Italie, où elles furent apportées de Constantinople. Grégoire est vénéré comme un saint par toutes les communions chrétiennes. Sa principale fête a lieu le 30 septembre, jour anniversaire de la découverte de ses reliques. Un grand nombre d'églises lui sont dédiées. Il eut pour successeur son fils Aristacès, qui fut remplacé par son frère Verthanès. Le dernier descendant de Grégoire qui ait occupé le siége patriarcal est saint Sahag ou Isaac, mort en 440. On a de saint Grégoire : *Hadjakabadoum* (Stromates), recueil d'homélies; Constantinople 1737; — Des oraisons et des prières, imprimées avec l'ouvrage précédent sous le titre de *Le celebre Omelie e Preci del nostro S. padre Gregorio Illuminatore*; Venise, 1838, in-8°.

E. Beauvois.

Agathangelos, *Légende de saint Grégoire*, texte grec et trad. lat.; dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 30 sept., t. VIII, p. 295; texte arménien, Constantinople, 1709. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, texte et trad. franç. par M. Levaillant de Florival; Venise, 1841. — Zenob, *Hist. contempor.*; Constantinople, 1719; Calcutta, 1814. — Jean VI Catholicos, *Hist. d'Arm.*, trad. par Saint-Martin. — Domin. Gravina, *Vita e Miracoli di S. Gregorio*; Naples, 1630 et 1655, in-4°. — Galanus, *Conciliatio*, t. I. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. I. — Sukias Somal, *Quadro*, p. 28.

**GRÉGOIRE II**, surnommé *Vgaiaser* (Martyrophile), patriarche d'Arménie, fils de Grégoire Magisdros, mort en 1105, à Garmir Vankh, près Khésoun. Élevé sous la direction de son père, il fit de grands progrès dans l'étude des sciences et des langues. Comme il était l'aîné de sa famille, il hérita en 1058 du gouvernement du duché de Mésopotamie. Mais ni cette dignité ni la faveur dont il jouissait à la cour de Constantinople ne purent l'attacher à la vie séculière. Il se sépara de sa femme, vendit ses biens, en distribua le prix aux malheureux, et se consacra à la vie monastique. Peu de temps après, en 1065, élu pour succéder au patriarche Khatchig II, il changea son nom de Vahram en celui de Grégoire, qui avait été illustré par un de ses ancêtres et de ses prédécesseurs, saint Grégoire Ier l'Illuminateur. Le concile qui l'élut se tint dans une forteresse, à Dzamentav, dans les montagnes de Cappadoce. Il n'avait été réuni qu'un an après la mort de Khatchig II, parce que l'empereur d'Orient, maître de la plus grande partie de l'Arménie, avait jusque alors refusé de consentir à sa convocation, voulant que l'Église arménienne, privée de chef, vînt se placer sous l'autorité du patriarche de Constantinople. Mais Eudoxie, princesse arménienne, eut le crédit, de faire changer cette résolution.

A cette époque l'Arménie était le théâtre des incursions des Persans et des Grecs. Grégoire ne tarda pas à se dégoûter d'une dignité qui ne lui donnait pas le pouvoir de remédier aux souffrances de ses compatriotes. Il résolut de se démettre de ses fonctions et de se retirer dans un couvent. Son secrétaire Georges de Lorhi, qui avait promis de l'y accompagner, refusa de tenir parole, lorsque les princes l'eurent choisi pour patriarche. Grégoire avait sacré le nouveau dignitaire avant son départ pour le couvent de la montagne Noire, situé dans le Taurus. Mais, quoiqu'il eût abdiqué de son plein gré et volontairement institué son successeur, on continua à le considérer comme le véritable patriarche. C'est à lui qu'on s'adressait dans toutes les affaires importantes. Georges III, mécontent de se voir négliger, persécuta ceux qui avaient recours à son prédécesseur. Cette conduite lui aliéna tous les cœurs. Grégoire, invité à reprendre le pouvoir, convoqua dans son monastère un concile, qui prononça la déchéance de Georges III en 1073. Après son rétablissement, il alla habiter à Moudarhasoun, près de Khesoun. Un de ses ennemis, Pilardos (Philarète), prince de Marah, qui voulait l'avoir sous sa dépendance, exigeait qu'il se fixât au bourg de Thavplour, lieu de résidence de Georges III, et sur son refus, le considéra comme démissionnaire. Il le fit remplacer par un certain Sarkis (Sergius), dans un concile tenu à Honi (pays de Dchahan), en 1073. Grégoire se rendit en 1074 à Ani, dans la grande Arménie. Il créa évêque de cette ville son neveu Basile, qu'il choisit en même temps pour son coadjuteur. Il passa ensuite à Constantinople, et de là à Rome, où il reçut un accueil fort amical (1075) de la part de Grégoire VII. Ce pontife fut très-satisfait de l'exposé que le patriarche lui fit des rites de l'Église arménienne. Grégoire, après avoir fait le pèlerinage de la Terre Sainte, alla visiter l'Égypte et les lieux qui avaient servi de retraite aux anciens ermites. Lors de son départ, il nomma son neveu Grégoire évêque du Caire, où vivaient un très-grand nombre d'Arméniens. Retourné dans le mont Taurus, en 1077, il s'établit au monastère d'Arek. Ce ne fut pas là le terme de

ses voyages. En 1083 il retourna à Constantinople pour essayer de réconcilier les Grecs avec les Arméniens; mais cette tentative n'ayant pas eu de succès, il abandonna tout le fardeau de l'administration à son neveu Basile, qu'il avait autorisé à prendre le titre de patriarche d'Ani (1082). Il y avait encore en Arménie deux autres patriarches, qui se considéraient comme indépendants, Théodore à Honi, et Paul à Marasch. Grégoire se trouvait dans les murs de Jérusalem, en 1099, lors du siége de cette ville par les croisés. Il n'y éprouva aucun mal. En 1102, à la requête du puissant Kogh Vasil, il alla s'établir au couvent rouge, à Rhaban près Khesoun, où il termina sa longue carrière. Deux événements importants se passèrent en Arménie durant son patriarcat: la chute du royaume d'Arménie, dont le dernier roi, Kakig II, fut massacré par les Grecs, en 1079; et la fondation du royaume de Cilicie, ou petite Arménie, par Ruben, vers 1080. Peu de temps avant sa mort Grégoire désigna pour ses successeurs Basile, son neveu, puis Grégoire et ensuite Nersès, ses petits-neveux. Cet exemple de faveur accordée aux liens du sang fut imité de tous les descendants de Magisdros qui occupèrent le siége patriarcal. Durant un siècle (1105-1202) cette dignité sembla héréditaire dans cette famille. Grégoire est moins remarquable comme administrateur que comme protecteur des lettres. Il avait réuni autour de lui des savants grecs et syriens, auxquels il fit traduire une foule d'ouvrages écrits en grec et en syriaque. Leurs versions étaient revues par d'habiles littérateurs arméniens, qui en retouchaient le style. Le patriarche lui-même mit la main à la traduction du Martyrologe; c'est cette circonstance qui lui a valu le surnom de *Martyrophile*. On lui attribue aussi une grammaire, une explication de la messe et un traité sur le pain azyme. E. Beauvois.

Matthieu d'Édesse, *Récit de la prem. Croisade*, trad. par M. Dulaurier, 1850, in-4°, ch. XXV-XXXVII. — Galanus, *Conciliatio*, t. I, ch. XIX. — Lequien, *Oriens Christianus*, t. I, p. 1396. — Tchamtchian, t. II. — Suktas Somal, *Quadro*.

**GRÉGOIRE III** *Bahlavouni*, surnommé *le petit Vgaïaser* (Martyrophile), patriarche d'Arménie, né en 1092, mort en 1166. Il eut pour maître Étienne (*voy.* ce nom), surnommé *Manoug*. Après la mort de son oncle Basile, il fut sacré patriarche en 1113, conformément aux dispositions faites par Grégoire II. Mais plusieurs évêques qui blâmaient l'usage introduit par ce dernier, et qui trouvaient trop jeune le nouveau patriarche, refusèrent de le reconnaître. L'un d'entre eux David, archevêque d'Aghthamar, se fit sacrer patriarche au concile de Dsoreï Vankh. Mais cette usurpation fut condamnée dans un concile convoqué en 1114 par Grégoire III à la montagne Noire. Cette imposante assemblée, composée de 2,500 évêques et docteurs, établit que pour l'élection d'un patriarche il faudrait à l'avenir le consentement unanime des quatre archevêques de Pedchni, de Haghpad, d'Artaz et de Dathev. Grégoire vécut en bonne relation avec l'Église romaine. Après avoir assisté, en 1141, au concile latin d'Antioche, il se rendit au concile de Jérusalem, où il se distingua par son éloquence. Ayant reçu un pallium de la part d'Eugène III, il se mit en correspondance avec ce pontife, et lui envoya une ambassade qui fut reçue à Viterbe, en 1145. Il chargea également son frère Nersès Chnorhali ou Glaïetsi de traiter de la réunion des Églises arméniennes et grecque avec l'empereur Jean Comnène, qui se trouvait alors à Anazarbe; mais cette mission échoua, comme tant d'autres qui eurent le même objet. Après avoir habité à Garmir Vankh (*monastère rouge*), Grégoire se retira (en 1125) dans la forteresse de Dzoukh, située au milieu du lac Kharpert (Mésopotamie). Mais les incursions des Atabeks le forcèrent à abandonner cette dernière résidence. Étant allé s'établir en 1147 à Hrhomgla (*château romain*) sur l'Euphrate, il fut nommé gouverneur de cette place au nom du comte d'Édesse, et plus tard il en fit l'acquisition. Grégoire désigna Nersès IV, son frère, pour son successeur. On a de lui des hymnes, fort bien écrites, qui se chantent encore maintenant dans les solennités de l'Église arménienne; il mit en ordre le Martyrologe arménien, et y fit quelques additions. Les lettres qu'il adressa à divers personnages sont aujourd'hui perdues.

E. Beauvois.

Matthieu d'Édesse, *Récit de la prem. Croisade*, trad. par M. Dulaurier, ch. 57, 64, 65. — Samuel d'Ani, *Chronol.*, à la suite de la *Chronique d'Eusèbe*, trad. par Zohrab, p. 77, 78, 80. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III. — Galanus, *Conciliatio*, t. I, ch. 10. — Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, p. 1387. — Serpos, *Compendio*, t. II. — Sukias Somal, *Quadro*, p. 81.

**GRÉGOIRE IV**, surnommé *Dgha* (l'Enfant), parce qu'il s'était distingué dès l'âge le plus ten[dre], succéda à son oncle Nersès IV, en 1173, et mou[rut] en 1193. Il se concilia l'affection du p[euple] par son air imposant et la distinction de ses ma[nières]. Invité par l'empereur Manuel Com[nène] à renouveler la tentative de réunir l'Église ar[mé]nienne à l'Église grecque, il convoqua à cet e[ffet] un concile à Tarse, en 1178, tandis que de [son] côté le patriarche de Constantinople faisait [dis]cuter par son clergé les conditions auxqu[elles] un accord pourrait avoir lieu. Les Pères g[recs] exigèrent que les Arméniens reconnussent p[our] œcuménique le concile de Chalcédoine et q[u'ils] admissent deux natures distinctes en Jé[sus-]Christ. En 1179, le chef de l'Église armén[ienne] convoqua un nouveau concile au lieu de sa [ré]sidence, à Hrhomgla. Il s'y rendit trente-[...] archevêques ou évêques et un grand nombre [de] docteurs, parmi lesquels se distingua particu[lière]ment Nersès Lampronetsi. Les propositions [des] Grecs furent acceptées; mais la mort de l'em[pe]reur Manuel, survenue en 1180, empêcha [que] les décrets du concile de Hrhomgla ne fussent [mis] à exécution. Les habitants de la grande Arm[énie] désapprouvant les actes de ce concile, se sé[...]

rèrent de Grégoire, et reconnurent pour patriarche Basile, archevêque d'Ani. Le docteur Grégoire Doudeorti, abbé de Sanahim, accusa Grégoire V de nestorianisme, et lui écrivit une lettre de reproches. Ce dernier répliqua avec modération, mais sans pouvoir calmer le ressentiment de son adversaire. Il fut plus heureux dans une apologie qu'il adressa, en 1184, au pape Lucius III, pour le prémunir contre les calomnies débitées par les Grecs au sujet des rites de l'Église arménienne. Le souverain pontife traita avec distinction l'envoyé du patriarche; mais il exigea que les Arméniens se conformassent à la pratique de mêler du vin à l'eau, dans l'eucharistie, et à celle de célébrer Noël le 25 décembre. Grégoire IV fut fort utile aux croisés, dirigés par l'empereur Frédéric Barbe-Rousse, qu'il pourvut de vivres à leur passage en Cilicie, en 1189. On a de lui *Odanavor Oghp* (Lamentation poétique) sur la prise de Jérusalem par Saladin en 1187; lettre aux habitants de Haghpad; six lettres adressées à l'empereur Manuel, et la lettre de convocation pour le concile de Hrhomgla. Cette dernière pièce lui assure un rang distingué parmi les écrivains classiques; ses trois lettres au pape Lucius III n'existent plus. Il avait aussi écrit un poëme où il blâmait quelques cérémonies des jacobites; mais il anéantit lui-même cet écrit, de peur que ce ne fût un sujet de discorde entre les jacobites et les arméniens. Les méchitaristes ont publié un choix de ses lettres, sous le titre de *Opere del patriarcha Gregorio sopranominato Degha*; Venise, 1838, in-24. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III. — Sukias Somal, *Quadro*, p. 93. — Galanus, *Concil.*, t. I, ch. 62. — Assemani, *Bibl. orient.*, t. II, p. 360, 368.

GRÉGOIRE V, surnommé *Manoug* (le jeune) et *Kahavej* (qui tombe de haut), succéda à son oncle Grégoire IV, en juillet 1193, et mourut en 1195. Placé sur le siége patriarcal par Léon II, roi de Cilicie, malgré l'opposition de Nersès Lampronetsi, qui le trouvait trop jeune pour occuper une place si importante, Grégoire V ne tarda pas à justifier les prévisions de son adversaire. Après avoir bien administré pendant une année, il changea de conduite, et se rendit odieux aux nobles et au clergé. Accusé devant Léon II et jeté dans la forteresse de Gobidarh, par ordre du monarque, en 1194, il se brisa sur le pavé en cherchant à effectuer son évasion (1195). E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III, 189-190. — Assemani, *Bibl. orient.*, II, 369.

GRÉGOIRE VI, *Abirad*, patriarche d'Arménie, neveu de Grégoire III, fut élu après la déposition de Grégoire V, et mourut en 1202, au couvent d'Arcah Gaghin. Les habitants de la grande Arménie, et particulièrement les moines d'Haghpad et de Sanahin, refusèrent de le reconnaître, parce que le lieu de sa résidence, le château fort de Hrhomgla en Cilicie, ou petite Arménie, était trop éloigné d'eux. Ils choisirent pour patriarche un de leurs concitoyens, Basile, archevêque d'Ani. Outre ce schisme, Grégoire eut un autre sujet de douleur. Ce fut la persécution dirigée par les Grecs contre les Arméniens, en 1197. Il tenta inutilement de ramener l'empereur Alexis l'Ange à des principes de tolérance. Le délégué qu'il lui envoya à cet effet, le célèbre Nersès Lampronetsi, ne put, avec toute son éloquence, obtenir une réponse satisfaisante. Mais sous ce patriarcat l'Église d'Arménie fut dans de meilleurs rapports avec celle de Rome. En 1198 le pape Célestin III et l'empereur Henri VI chargèrent Conrad, archevêque de Mayence, d'aller conférer à Léon de Cilicie le titre de roi, que les ancêtres de ce prince s'étaient arrogé d'eux-mêmes. Le légat obtint en retour que douze prélats arméniens fissent, au nom de leur nation, la promesse d'observer certaines règles de discipline établies en Occident. Grégoire VI fut aussi en correspondance avec Innocent III. Ses lettres, dont l'original arménien n'existe plus, se trouvent en latin dans la *Conciliatio* de Galanus. Ce fut le dernier patriarche de la famille de Makisdros. Jean VII lui succéda. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III. — Galanus, *Concil. Eccl. Armenæ cum Romana*, t. I, p. 346-359. — Sukias Somal, *Quadro*, p. 99.

GRÉGOIRE VII, surnommé *Anavarzetsi* (natif d'Anarvaze ou Anazarbe) et *Sesatsi* (habitant de Sis), patriarche d'Arménie, mort en 1306. Dès l'année 1287, il fut proposé pour succéder au patriarche Jacques Ier. Mais son attachement pour les doctrines de l'Église romaine fit que le concile électoral lui préféra Constantin II, qui eut pour successeur Étienne IV. A la mort de ce dernier pontife, qui était captif en Égypte, Grégoire fut appelé à occuper le siége patriarcal, en 1294. Il établit le siége de son administration à Sis en Cilicie, parce que la place forte de Hrhomgla, résidence de son prédécesseur, avait été ruinée par les Mamelouks. Comme il était d'un caractère fort conciliant, il mit fin au schisme qui depuis l'avénement de Grégoire III (1113) séparait le patriarcat d'Aghthamar du reste de l'Église arménienne. Il fut décidé que chacun des deux patriarches jouirait du pouvoir suprême dans les limites de sa juridiction. Ses tentatives pour substituer la liturgie romaine aux rites de l'Église arménienne furent mal vues des moines de la grande Arménie, qui le prièrent de s'abstenir de ces innovations impopulaires. Ayant pris le parti du prince Sempad contre le roi Thoros, frère de Sempad, il sacra ce dernier, en 1297, et le mit sous la protection du pape. Il pria aussi le souverain pontife de faire prêcher une croisade en faveur des Arméniens. Sur la fin de sa vie il s'occupa avec beaucoup d'activité de la réunion des Églises arménienne et romaine, ce qui lui mérita le surnom de *Horhom* (Romain). Ses efforts furent inutiles. Il chargea Étienne Orbélian, archevêque de Siounie, Zacharie Dzordzoretsi, archevêque d'Artaz,

et Jean Ezengatsi de discuter les conditions d'un arrangement; mais ces trois théologiens ne purent s'entendre, et Étienne écrivit, en 1302, un livre de controverse intitulé *Tzerhnarg* (Manuel), où il combat les doctrines catholiques. Le patriarche recourut alors au vieux roi Hethoum, qui, malgré son abdication, jouissait encore d'une grande influence sur ses anciens sujets. Mais le concile qu'il convoqua avec l'approbation de Hethoum ne se réunit qu'après sa mort, arrivée subitement en 1306. Constantin III lui succéda. Grégoire écrivit une profession de foi destinée à être soumise au concile; une lettre à l'empereur d'Orient; une lettre adressée au prince Oschin; une lettre en langue vulgaire adressée à Hethoum. On trouve un fragment de cette dernière dans la *Conciliatio* de Galanus. Il composa des hymnes, ajouta quelques vies au Martyrologe, et fut l'auteur d'un nouveau calendrier imité de celui des Latins. Son style se ressent de la barbarie de l'époque. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.* — Galanus, *Concil.*, t. I, ch. 27, 28. — Lequien, *Oriens Christ.* — Sukias Somal, *Quadro*, p. 121.

**GRÉGOIRE VIII** *Khandsoghad*, patriarche d'Arménie, succéda, en 1411, à Jacques III. Il était moine avant son élection. Les habitants de Sis, qui avaient empoisonné son prédécesseur, formèrent contre leur nouveau chef une conspiration, dont les auteurs furent punis par le gouverneur mamelouk de Cilicie. Mais ils se soulevèrent en 1418, déposèrent le patriarche, et le jetèrent dans une forteresse, où il mourut peu de temps après. Son successeur fut Paul II. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III, p. 457.

**GRÉGOIRE IX** *Mousapégiants*, patriarche d'Arménie, succéda à Joseph III, en 1440, et mourut en 1447. La Cilicie était alors sans cesse ravagée par toutes sortes d'envahisseurs. Quelques évêques désirant établir le siége patriarcal dans une province moins tourmentée, proposèrent de le transférer de la ville de Sis au monastère d'Edchmiadzin, qui venait d'être mis en possession d'une main de saint Grégoire l'Illuminateur, et qui est bâti près des ruines de Vagharchabad, ancienne résidence des patriarches d'Arménie. Mais comme Grégoire ne voulut pas se prêter à ce projet, on attaqua son élection, qui avait en effet eu lieu dans une assemblée trop peu nombreuse. Sept cents évêques et docteurs, réunis en 1441 à Edchmiadzin, sous la présidence de Zacharie, évêque de Havouts-Tharha, élurent Guiragos, moine de Kharabasd dans le canton de Khadchperouni. Ce dernier s'établit à Edchmiadzin. Grégoire continua d'habiter la ville de Sis, n'étant reconnu que des habitants de la Cilicie. Il eut pour successeur un moine nommé Garabed. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III, p. 483-486.

**GRÉGOIRE X**, surnommé *Magovetsi*, patriarche d'Arménie, mort en 1462. Il était évêque de Magou, lorsqu'il fut élu en 1443 pour succéder à Guiragos, que Zacharie, évêque de Havouts Thara, avait fait déposer. Yacoub bey d'Erivan, gouverneur d'Arménie, lui imposa un lourd tribut, ce qui n'empêcha pas Grégoire de trouver les moyens de faire réparer l'église patriarcale. Comme il était incapable d'administrer par lui-même, il prit pour coadjuteur un certain Arisdaguès, qui bientôt après tenta de se substituer à son supérieur, en 1460. Pendant qu'ils se disputaient le pouvoir, un certain Sarkis, moine d'Edchmiadzin, prétendit de son côté aux fonctions de patriarche, en qualité de possesseur de la main de saint Grégoire, qu'il avait dérobée. Il alla solliciter l'appui de Jahinschah, gouverneur de Tébriz. Mais ce personnage disposa du patriarcat en faveur de Zacharie, évêque d'Aghthamar, et se contenta de donner à Sarkis le titre de coadjuteur. Le patriarche légitime, expulsé par ces deux intrus, en 1461, ne tarda pas à rentrer à Edchmiadzin (1462), par la protection de Hasan Ali, gouverneur de Nakhitchevan, fils de Jahinchah; mais il fut privé de la main de saint Grégoire, que Zacharie avait emportée à Aghthamar. Grégoire X eut pour successeur Arisdaguès II. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III, 509-517.

**GRÉGOIRE XI**, élu patriarche d'Arménie en 1536, après la mort de Sarkis III, mourut en 1541, et eut pour successeur Étienne V.

Tchamtchian, III, 525.

**GRÉGOIRE XII**, patriarche d'Arménie, succéda à Michel de Sébaste, en 1562, mourut en 1573, et eut pour successeur Étienne VI.

Tchamtchian, III.

**GRÉGOIRE XIII**, patriarche d'Arménie, né à Edesse, mort à Amid, en 1606. Disciple de Lucas Géghaïctsi, il se fit une grande réputation de science et de vertu, et fut nommé évêque d'Amid. Comme il était en possession d'une immense fortune, le patriarche Melchisedech et son coadjuteur David offrirent de lui céder la dignité, s'il voulait payer leurs dettes. Sérap[illegible] (car tel était le nom de Grégoire XIII avant [illegible] avénement au patriarcat) se rendit, en 1[illegible] à Djoulfa (faubourg d'Ispahan) pour traiter [illegible] le patriarche des conditions de l'arrangement. Il ne put rien conclure; mais il se fit chérir [illegible] peuple de Djoulfa. Quelques habitants de [illegible] ville le conduisirent à Edchmiadzin et le [illegible] élire patriarche, le 14 août 1603. Cette dig[illegible] causa la perte de Grégoire. Les Turcs, se voy[illegible] sur le point d'être expulsés de l'Arménie par [illegible] troupes de Schah Abbas, exigèrent le paye[illegible] de toutes les créances. Comme Melchisedech était insolvable, ils se saisirent de son suc[illegible] seur, et lui extorquèrent tout ce qu'ils pu[illegible] Grégoire n'était pas au bout de ses peines. Sc[illegible] Abbas exigea de lui une somme énorme, [illegible] livra à ses ministres, qui le mirent à la tor[illegible] pour le forcer de décelèr ses trésors. Après [illegible] donné caution, le patriarche se retira à V[illegible] puis à Amid. Il y mourut, par suite des tour[illegible]

excessifs qu'il avait endurés. Le siége patriarcal, resté vacant, retourna à Melchisedech. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III, p. 537, 540, 544.

**GRÉGOIRE MAMIGONIAN**, patrice arménien, frère et successeur de Hamazasb, mort en 683. Donné en otage aux Arabes, lors de la conquête de l'Arménie par ce peuple, il fut renvoyé dans sa patrie en 659, pour gouverner ce pays, avec le titre de patrice. Il releva des khalifes de Baghdad, jusqu'en 679, époque à laquelle il se rendit indépendant, à la faveur des troubles qui s'élevèrent dans l'empire suzerain. Mais, quatre ans plus tard, il périt dans une rencontre avec les Khazars, qui avaient franchi le Caucase et dévastaient l'Arménie. On loue sa piété, sa bonté, et son caractère pacifique. Il fit élever plusieurs édifices, entre lesquels se distinguent particulièrement le monastère d'Aroudj, près d'Erivan, et celui d'Elivard. E. B.

Jean VI, dit Jean *Catholicos*, *Hist. d'Arm.*, trad. par Saint-Martin. — Ghevond (Erets), *Hist. des Guerres et des Conq. des Arabes en Arm.*, trad. par Garabed V. Chahnazarien (Paris, 1856, in-8°), p. 13-15. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. II.

**GRÉGOIRE** *Magisdros* (ou *Magister*), prince arménien de la famille des Bahlavouni ou Arsacides, né au commencement du onzième siècle, mort en 1058. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla les achever à Constantinople. En 1021 il hérita du titre et des biens de son père Vasag, qui possédait la principauté de Pedchni. Mais il était trop jeune alors pour lui succéder dans ses fonctions de généralissime des troupes arméniennes. Cette dernière dignité resta néanmoins dans la famille des Bahlavouni, et passa à Vahram, frère de Vasag. Grégoire s'acquit une grande influence dès qu'il fut parvenu à l'âge de virilité; il jouit de la faveur du roi Jean et de celle de Kakig II, fils d'Achod IV, qu'il avait contribué à faire nommer roi d'Arménie, en 1042. Mais ses envieux, et particulièrement Sarkis, prince des Siouniens, lui aliénèrent l'esprit de Kakig, en le faisant passer pour un traître qui favorisait secrètement les vues des Grecs sur l'Arménie. Il fut obligé de se réfugier dans ses domaines du pays de Daron, qu'il avait naguère mis à l'abri des invasions des Seldjoucides, et qu'il entreprit alors d'orner de beaux édifices, d'églises et de monastères. Plus tard, en 1044, il se retira à Constantinople, où il fut honorablement accueilli et nommé *magisdros*, c'est-à-dire *général*. Cette conduite de l'empereur ne fit que confirmer le roi dans ses soupçons. Grégoire ne donna que trop de poids à ces présomptions en se mettant au service d'un souverain qui était l'ennemi de sa patrie, et qui finalement s'empara des derniers débris de l'antique royaume d'Arménie, en 1045. Cet événement ne causa aucun dommage au magisdros; il céda à l'empereur les forteresses de Pechni, de Gaïen et de Gaïdzon, et obtint en échange une partie de la Mésopotamie, avec le titre de gouverneur héréditaire de cette province. Les autres places qu'il possédait en Arménie, dans le Daron, le Sasoun et le Vasbouragan, continuèrent à lui appartenir. En 1049 il contribua à la victoire que le gouverneur d'Arménie, les princes de cette contrée et ceux de Géorgie remportèrent conjointement près de Kars sur les Seldjoucides. Grégoire ne montra pas moins de zèle à préserver ses sujets du contact de l'hérésie qu'à les protéger contre les incursions des ennemis. Il persécuta la secte des Asevortikhs (fils du soleil), qui professaient une sorte de magisme, s'empara de la forteresse de Thontrag (dans le pays d'Abahouni), qui leur servait de lieu de refuge, en extermina un grand nombre, et fit baptiser le reste. Il convoqua en 1051 le concile de Harkh, qu'il chargea de discuter les moyens de convertir ces derniers. On rapporte que durant son séjour à Constantinople, il opéra la conversion de deux Arabes, avec lesquels il était lié, par l'effet de son éloquence et la force de ses arguments. Grégoire laissa quatre fils, Vahram (le patriarche Grégoire II), Vasag, duc d'Antioche, Vasil et Philippe, qui devinrent généraux dans l'armée grecque. Ses descendants occupèrent le siége patriarcal d'Arménie jusqu'au commencement du treizième siècle. On a de lui : une *Grammaire Arménienne*, à l'usage de son fils Vahram; — une *Collection de Lettres*, en prose et en vers, sur des sujets historiques, politiques, philologiques. C'est une source abondante de précieux renseignements; — un poëme de mille vers, sur les principaux épisodes de la Bible, imprimé à Constantinople; il fut composé, dit-on, dans le court espace de trois jours; — un *Éloge de la Croix*; — un *Éloge du Bâton doctoral*. Grégoire traduisit aussi du grec et du syriaque en arménien le *Phédon* et le *Timée* de Platon, la *Géométrie* d'Euclide, des ouvrages de Callimaque, d'Olympiodore, d'Andronic. Grand imitateur des Grecs, fort versé dans leur langue, ainsi que dans l'arabe, le syriaque et le chaldaïque, il a fait passer dans son style une trop grande quantité d'idiotismes étrangers. Il en résulte que ses écrits sont difficiles à comprendre.

E. Beauvois.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. II. — Sukias Somal, *Quadro*, p. 70.

**GRÉGOIRE DZERENTS** *Khlathetsi*, écrivain arménien, né vers 1350, massacré par les Kurdes, vers 1425. Il eut pour maître Sergius Abragounetsi, abbé de Soukara. Il passa la plus grande partie de sa vie au monastère de Zibnah, dans le Daroupéran. On a de lui : *Okevor erekh* (Hymnes sacrés) en l'honneur des martyrs; — *Nor Vgaïapanouthioun* (Vie des Martyrs les plus récents), ouvrage qui se trouve à la suite du grand martyrologe arménien imprimé à Constantinople en 1706 et en 1730. E. B.

Thomas Medzopetsi, passage trad. par M. Nève, dans le *Journ. Asiat.*, 1855, II, p. 277. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III, p. 482. — Sukias Somal, *Quadro*, p. 138.

**GRÉGOIRE** Dathevatsi, Erzengatsi ou Ezengatsi, Naregatsi. *Voy.* ces noms.

IV. **Grégoire** *divers, classés par ordre chronologique.*

**Grégoire**, patriarche d'Alexandrie depuis 341 après J.-C. jusqu'en 348. Les prélats ariens, réunis au concile d'Antioche en 341, nommèrent Grégoire patriarche d'Alexandrie, bien que cette dignité appartînt à Athanase, alors exilé. On ne sait rien de sa vie avant son élévation; mais on croit qu'il était Cappadocien ainsi que Georges, son successeur. Les documents qui nous restent sur la conduite de Grégoire sont contradictoires. Les orthodoxes lui attribuent beaucoup de mauvaises actions; mais il est douteux que ses violences aient dépassé celles de ses adversaires, puisque ceux-ci brûlèrent l'église de Dionysius à Alexandrie. Le concile de Sardique déclara que non-seulement il n'était pas évêque, mais qu'il n'était pas même chrétien. Grégoire mourut un peu avant le retour de saint Athanase de son second exil, en 349. Socrate et Sozomène s'accordent à dire que Grégoire fut déposé par son propre parti, qui sans doute ne le trouvait pas assez ardent. L. J.

Saint Athanase, *Encyc. ad episcop. epistol.*; *Histor. Arian. ad monachos*, c. 11-18, 54, 75. — Socrate, *Hist. Eccl.*, II, 10, 11, 14. — Sozomène, *Hist. Eccles.*, III, 5, 6, 7. — Théodoret, *Hist. Eccl.*, II, 4, 12. — Photius, *Bibl.*, cod. 257. — Philostorge, *Hist. Eccles.*, II, 18. — Théophane, *Chronog.*, vol. I, p. 54, 58, éd. de Bonn. — Tillemont, *Mémoires*, vol. VIII.

***Grégoire**, évêque d'Elviça, en Espagne, vivait au milieu du quatrième siècle; il assista aux conciles de Sirmium en 357 et de Rimini en 359, et se montra l'un des adversaires les plus zélés de l'arianisme; on lui attribue un livre *De Fide orthodoxa, seu de Trinitate*, qui est parvenu jusqu'à nous, mais que quelques critiques ont regardé comme l'œuvre de Faustin. Il fut édité pour la première fois à Rome par Achille Statius en 1575, in-4°, et il a reparu d'abord dans les *Monumenta Patrum orthodoxographorum*, t. II, p. 1998; ensuite dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. V, p. 637. G. B.

Saint Jérôme, *De Viris illustribus*, c. 105. — Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Hist. litteraria*, t. I, p. 235. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 108. — Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés*, t. VI, p. 57. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. III, p. 429.

***Grégoire** *d'Antioche*, théologien grec, mort en 593 ou 594. D'abord moine à Constantinople, il devint ensuite abbé d'un couvent du mont Sinaï. Là il eut à soutenir un siége contre les Arabes; il les éloigna, et réussit à établir avec eux des relations pacifiques. Après la déposition d'Anastasius, patriarche d'Antioche, vers 570 ou 571, il fut désigné pour lui succéder. Au rapport d'Evagrius, il se distingua par sa charité envers les pauvres, et sa fermeté à l'égard du pouvoir séculier. Mais il eut plus d'une fois à redouter les violences des habitants d'Antioche. Un de ses intimes amis, Anatolius, ayant été reconnu coupable de pratiques magiques, de sacrifices aux divinités païennes et d'autres crimes, la populace le regarda lui-même comme complice des mêmes crimes, et l'assaillit dans sa demeure. Heureusement pour lui, Anastasius, conduit à Constantinople et livré aux plus cruelles tortures, nia toujours la culpabilité du patriarche. Celui-ci, sans cesse en querelle avec les officiers impériaux, ne tarda pas à être exposé à de nouvelles accusations : on prétendit qu'il entretenait des relations incestueuses avec sa sœur, et il dut aller se justifier devant un concile à Constantinople. Ces désagréments décidèrent Grégoire à se démettre de sa dignité patriarcale. Il fut un grand adversaire des acéphales, disciples de Sévère d'Antioche, et expulsa de la Syrie ceux qui ne revinrent pas à l'orthodoxie. On a de lui deux discours, l'un intitulé Δημηγορία πρὸς τὸν στρατον (Discours à l'armée), dans l'*Hist. Eccl.* d'Evagrius, et l'autre Λόγος εἰς τὰς μυροφόρους (Discours sur les femmes qui se parfument), dans le *Novum Auctarium* de Combefis; Paris, 1648, I, p. 727. Ces deux pièces ont été recueillies dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, t. XII. L. J.

Evagrius, *Hist. Eccles.*, V, 6, 9, 18; VI, 4-7, 11-13, 18, 24. — Nicéphore Calliste, *Hist. Eccles.*, XVII, 36; XVIII, 4, 12-16, 23, 26. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. II, p. 102. — Cave, *Hist. lit.*, vol. I, p. 534. — Galland, *Bibl. Pat.*, vol. XII. — *Proleg.*, c. XIII.

**Grégoire**, gouverneur de la province byzantine d'Afrique à l'époque de la première invasion des Sarrasins, en 647. D'après Théophane, Grégoire, à l'aide des Africains (mot qui désigne sans doute les Maures), se révolta, et se fit tyran, c'est-à-dire souverain indépendant, de sa province, événement qui s'accomplit en 646, sous le règne de Constant II. Cette insurrection provoqua ou du moins facilita l'invasion des mahométans, qui l'année suivante pénétrèrent dans les contrées situées au nord-ouest de l'Afrique. Grégoire fut complétement vaincu. La révolte de Grégoire et sa défaite, voilà tout ce que nous apprend Théophane. Les historiens arabes ajoutent à ces simples faits des détails romanesques que Cardonne a recueillis et que Gibbon a répétés. Nous les rapporterons aussi, mais sans en garantir l'authenticité. A la première nouvelle de l'irruption des Sarrasins, Grégoire avait rassemblé cent vingt mille hommes; le général ennemi Abd-allah n'en avait que quarante mille, mais c'était l'élite des tribus arabes. La bataille s'engagea dans un lieu nommé Yacoubé; elle fut acharnée, et n'était pas encore terminée à la fin du jour. Les Sarrasins s'étonnèrent surtout de voir la fille de Grégoire, éclatante de beauté et magnifiquement parée, surpasser en courage les plus vaillants soldats. Montée sur un cheval vigoureux, elle ne cessa de combattre à côté de son père, et par des coups terribles elle abattait les Sarrasins que ses charmes avaient éblouis. Le lendemain la bataille recommença. Grégoire avait fait publier qu'il donnerait sa fille avec une dot de cent mille dinars à quiconque, soit chrétien, soit musulman, lui appor-

terait la tête du général arabe; Abd-allah fit la même proclamation, et promit une dot aussi forte et la jeune guerrière à celui qui tuerait Grégoire. La bataille dura plusieurs jours, acharnée et indécise. Enfin, un stratagème acheva ce que le courage n'avait pu décider. Les chrétiens furent vaincus, et Grégoire périt sous la lance de Zobaïr. La fille de Grégoire, faite prisonnière, fut livrée à Zobair avec cent mille dinars. L. J.

Théophane, *Chronog.*, vol. I, p. 825, éd. de Bonn. — Cardonne, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes*, t. I. — Gibbon, *Histor. of Decl. and Fall of Roman Emp.*, c. 51. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. LIX.

**GRÉGOIRE TIBÈRE**, prétendant à la pourpre impériale sous le règne de Léon III l'Isaurien, en 718. En apprenant le siége de Constantinople par les Sarrasins peu après l'avénement de Léon, Sergius, général des troupes byzantines en Sicile, se révolta, et revêtit de la pourpre un de ses esclaves ou de ses soldats appelé Grégoire, auquel il donna le nom de Tibère. Théophane et Cédrène prétendent que ce fantôme d'empereur se nommait Basile, était fils de Grégoire Onomagulus et natif de Constantinople; Zonaras l'appelle Grégoire. A la nouvelle de cette insurrection, Léon l'Isaurien envoya un de ses officiers, Paul, pour rétablir l'ordre. L'arrivée de Paul ramena les soldats à l'obéissance; Sergius s'enfuit, et Grégoire, fait prisonnier, eut la tête tranchée. L. J.

Théophane, *Chronographia*, vol. I, p. 611-612, éd. de Bonn. — Cédrène, vol. I, p. 790, éd. de Bonn. — Zonaras, XV, 2.

**GRÉGOIRE** *de Syracuse* ou *Asbestas*, prélat grec, né vers 820, mort vers 880. Il devint évêque de Syracuse en 845. Il se rendit peu après à Constantinople, pour échapper, à ce que l'on croit, à l'invasion des Arabes, et il s'y trouvait à l'époque de l'élection du patriarche Ignace. Celui-ci, le sachant accusé d'actes coupables, lui défendit d'assister à son sacre. Grégoire se retira en proférant des menaces; et suivi de plusieurs prélats, qui embrassèrent son parti, ils formèrent un schisme contre Ignace. Celui-ci, après avoir essayé, dit-on, de ramener les schismatiques par la douceur, fit juger Grégoire dans un concile de Constantinople, en 854, et le déposa de son épiscopat. Cette décision fut confirmée par le pape Benoît III. Lorsque Ignace eut été déposé à son tour, Photius, placé sur le trône patriarcal, fut sacré par Grégoire. Ce prélat fut ainsi un des auteurs du schisme définitif des deux Églises. Photius le nomma évêque de Nicée en Bithynie. L. J.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. — Cave, *Hist. lit.* — Smith, *Dict. of Gr. and Rom. Biog.* — Jäger, *Histoire de Photius*, l. I, II.

***GRÉGOIRE** *le Moine*, hagiographe grec, vivait dans la première partie du dixième siècle. L'épithète de moine ne lui convient pas parfaitement, car s'il pratiqua la vie ascétique, ce fut dans une maison de campagne qui lui appartenait, et non pas dans un couvent. Il eut pour directeur spirituel saint Basile le jeune, ascète qui vivait vers le commencement du dixième siècle. Après la mort de saint Basile, Grégoire écrivit sur lui deux notices. La plus longue a péri; l'autre a été insérée avec une traduction latine par les Bollandistes dans leurs *Acta Sanctorum*, mars, t. III, p. 667, et *Appendix*, p. 24. Cette notice, quoique remplie de faits merveilleux, contient aussi des détails historiques intéressants. Combefis en a donné un long extrait dans ses *Historiæ Byzantinæ Scriptores post Theophanem*; Paris, 1685, in-fol. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. X, p. 206. — Cave, *Hist. lit.*

***GRÉGOIRE** *de Césarée*, hagiographe, vivait au dixième siècle. Il habitait Césarée de Cappadoce, et l'on croit qu'il était prêtre de l'église de cette ville. On a de lui *Vita sancti Gregorii Nazianzeni*; le texte grec de cette vie est encore inédit; Billius en a donné une traduction latine, en tête de son édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, et cette traduction a été réimprimée dans les *Vies des Saints* de Surius, mai, 121; — *Scholia in orationes XVI Nazianzeni*, aujourd'hui perdus, mais cités par Élie de Crète; — *In patres Nicænos*, imprimé avec une traduction latine dans le *Novum Auctarium* de Combefis, vol. II, p. 547. La traduction latine est donnée par Lipomannus, dans ses *Vies des Saints*, et par Surius, 10 juillet. L. J.

Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. VIII, p. 806, 432; vol. X, p. 233, 296. — Cave, *Hist. lit.*

***GRÉGOIRE** (*Patzo*), jurisconsulte grec, vivait après le règne d'Alexis Commène Ier. A la cour de Constantinople il occupa l'emploi de *Logotheta Dromi*. Il avait laissé un *Commentaire sur les Novelles*, perdu aujourd'hui, que Nicolas Comnène Papadopoli cite avec beaucoup d'éloge. E. G.

Fabricius, *Bibl. Græca*, t. XI, p. 622.

**GRÉGOIRE** *de Naples*, de la famille des comtes de Segni, mort en 1276, deux ans après avoir été nommé évêque de Bayeux; il a composé une *Vie du pape Urbain IV*, dont il avait été le chapelain; elle a été publiée par Papire Masson (*De Episcopis Romanis*, 1586, in-4°). G. B.

*Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 434.

**GRÉGOIRE** (*Samblak*), prélat russe, mort en 1419. Il était d'origine bulgare, et fut élevé à la dignité de métropolitain de Kief en 1414, par l'influence du grand-prince de Lithuanie Vitrot et sans l'agrément du patriarche de Constantinople. Il se rendit au concile de Constance en 1418, et décéda l'année suivante. Il est indubitable que ce prélat était catholique, car on retrouve son nom dans l'ancienne liturgie, parmi ceux que l'Église russe livre à l'anathème la semaine de l'*Orthodoxie*, ou première semaine de carême. Les chroniques russes contemporaines attestent, toutefois, qu'il était « un homme pieux, extrêmement érudit, qui dès l'enfance

avait sucé la sagesse dans les livres et en a composé lui-même un grand nombre » : la bibliothèque du synode de Moscou possède vingt-sept *Discours* de ce métropolitain, qui confirment ce jugement. Pce A. G—n.

Dmitri de Rostof, *Catalogue des Métropolitains de Kieff*. — Johannes Lindenblatt, *Jahrbücher*. (Kœnigsberg, 1823).

**GRÉGOIRE** (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Toulouse, vers 1540, mort selon Bayle en 1597, et selon Calmet seulement en 1617. Lui-même s'est toujours appelé *Gregorius Tolosanus*, d'après le lieu de sa naissance. On ne sait presque rien sur les premières années de sa vie. En 1570 il fut appelé comme professeur de droit à Cahors; quelque temps après il passa en cette qualité à l'université de Toulouse. En 1582 le duc de Lorraine le nomma doyen de la faculté de droit à l'université de Pont-à-Mousson. Grégoire y eut des démêlés avec les jésuites, qui voulaient s'emparer de la direction de toutes les branches de l'enseignement. En 1585 il alla enseigner le droit à Saint-Mihiel avec ses collègues de la faculté; mais à la suite de plusieurs différends avec le parlement qui siégeait dans cette ville, il retourna à Pont-à-Mousson, en 1587. Plusieurs discussions s'engagèrent de nouveau entre lui et les jésuites, entre autres une assez plaisante sur la question de savoir si on doit traduire Pont-à-Mousson en latin par *Ponti-Mussum* ou par *Pons Camæssionis*. Grégoire se trompait aussi bien que les jésuites. Il avait une grande réputation auprès de ses contemporains; mais Naudé lui reproche avec raison de manquer de méthode. Cela explique comment les ouvrages de Grégoire, quoique remplis de vues neuves et de recherches très-érudites, tombèrent bientôt dans l'oubli. On a de lui : *Syntagma Juris universi atque Legum pene omnium gentium et rerum publicarum præcipuarum, in tres partes digestum, in quo divini et humani juris totius, naturali ac nova methodo per gradus, ordineque, materia universalium et singularium simulque judicia explicantur;* Lyon, 1582, in-fol.; ibid., 1587; Francfort, 1591, 1599, 1611; Genève, 1623 et 1639, toujours in-folio. Cet ouvrage, dédié à Dieu par Grégoire, est très-remarquable pour l'époque de sa publication; c'est le premier essai d'un système de législation comparée; — *Universi Juris Methodus parva;* Lyon, 1582, in-12, extrait de l'ouvrage précédent; — *Syntaxis Artis mirabilis, in tres partes digesta per quas de omni re proposita multis et prope infinitis rationibus disputari aut tractari omniumque summaria cognitio haberi potest;* Lyon, 1583, 3 vol. in-8°; ibid., 1587, 4 vol. in-12; Cologne, 1602, in-12, et 1610, 2 vol. in-8°; — *Réponse au Conseil donné par Charles du Moulin sur la dissuasion de la publication du Concile de Trente en France;* Lyon, 1584, in-12, sous le pseudonyme de *Raymundus Rufus*, réimprimée dans le tome V des *Œuvres* de Dumoulin, édit. de 1681. François Villier répondit à l'ouvrage de Grégoire, qui riposta par un écrit intitulé : *Duplicatio in Patronum Molinæi*, imprimé en 1585; — *De Republica;* Pont-à-Mousson, 1596, in-4°; Lyon, 1609, in-fol.; Francfort, 1609, in-4°, 1642, in-4°; cet ouvrage contient une critique des théories politiques émises depuis Aristote jusqu'à la fin du seizième siècle (voy. *Historia Bibliothecæ Fabricianæ*, t. III, p. 472); — *Commentaria et Annotationes in Decretalium Proœmium;* Lyon, 1592, in-fol.; — *Juris canonici Partitiones;* Lyon, 1594, in-fol.; Francfort, 1595, in-4°; Orléans, 1623, in-fol; cet ouvrage, ainsi que le précédent, fut réimprimé dans les *Opera omnia ad Jus Pontificium spectantia;* Lyon, 1612; — *Tractatus de Appellationibus, libri octo;* Urselles près Francfort, 1599, in-8°; publié par Palthen, auquel on avait remis le manuscrit de Grégoire, qu'il croyait déjà décédé. E. G.

Bayle, *Diction.* — Doujat, *Prænotiones canonicæ.* — Calmet, *Bibliothèque Lorraine.* — Jägler, *Beiträge zur juristischen Biographie*, t. IV.

**GRÉGOIRE**, patriarche de Constantinople, l'un des premiers martyrs de l'indépendance des Grecs, naquit à Calavrita (Arcadie), vers 1746, pendu à Constantinople, le 22 avril 1821. Il fit ses études aux écoles de Dimitzana (Morée), du mont Athos, de Pathmos et de Smyrne. C'est là qu'il prit l'habit monastique, et, après avoir passé par les degrés de diacre et de prêtre, il fut, jeune encore, élu métropolitain de cette ville importante. La plupart des églises de ce diocèse tombaient en ruines, et l'on sait quels obstacles les Turcs opposaient à leur reconstruction. Le zèle de Grégoire parvint cependant à doter Smyrne de plusieurs édifices religieux. Ses vertus ont laissé dans cette ville des souvenirs non moins durables, et y ont exercé la plus salutaire influence. Ainsi, dans une de ces dissensions qui trop souvent partageaient les Grecs, le métropolitain s'était laissé entraîner à prendre parti pour une des factions; mais ayant reconnu bientôt l'injustice de la cause qu'il soutenait, il profita d'une solennité religieuse qui réunissait tous les fidèles dans la métropole, et, après avoir prêché sur la concorde, il descendit de son siége épiscopal, et, les yeux humides de larmes, demanda publiquement pardon à tous ceux qu'il avait pu offenser. Cet exemple était fait pour agir sur l'esprit des Grecs, aisément accessibles aux nobles impulsions, et les ennemis de la veille s'embrassèrent avec effusion. Les qualités éminentes de Grégoire le firent appeler, en 1795, au trône patriarcal de Constantinople, position la plus haute qu'un Grec pût occuper. Aussi actif qu'éclairé, il aurait favorisé le mouvement intellectuel de la nation, qui commençait à sortir d'une longue torpeur; mais l'expédition française en Égypte vint, dans le même temps,

raviver la haine des Turcs contre les Francs. Accusé d'être favorable à leurs idées, le patriarche fut déposé, heureux pourtant d'avoir pu détourner avant sa disgrâce les dangers qui menaçaient ses coreligionnaires. Retiré dans l'un des monastères du mont Athos, Grégoire n'y fut pas inactif; non-seulement il composa plusieurs ouvrages utiles à la religion, mais il étudia l'art de les multiplier par la typographie, et rappelé bientôt à la tête de l'Église grecque, il rétablit dans le palais patriarcal, en partie réédifié par lui, l'imprimerie que ses prédécesseurs avaient tenté d'y fonder. Ces occupations et les encouragements qu'il donnait à l'établissement des écoles furent interrompus par un nouvel exil, à la suite des révolutions de Constantinople, en 1808, alors que le divan, flottant entre Alexandre et Napoléon, sacrifiait aux revirements de sa politique ministres, hospodars et drogmans. Le patriarche fut aussi déposé comme partisan des Russes. Enfin, il venait d'être, pour la troisième fois, obligé d'accepter le patriarcat, quand l'invasion d'Hypsilantis (1821) dans les provinces danubiennes devint le signal de l'insurrection des Hellènes. Constantinople était le but supposé de l'entreprise, et, selon les plans que l'on prêtait aux hétéristes, les Grecs de la capitale devaient se soulever, immoler le sultan et rétablir le trône de Constantin. Sur ces accusations les princes du Fanar et les malheureux artisans grecs étaient journellement massacrés par une soldatesque exaspérée, qui désignait le palais du patriarche comme l'arsenal et le trésor des chrétiens. La position du clergé grec en présence d'une révolution qui s'annonçait au nom de la religion était des plus difficiles. En effet, il avait été maintenu, lors de la conquête othomane, dans une partie de ses prérogatives pour devenir le garant de la soumission des chrétiens, et il avait souvent adouci la tyrannie en prêchant toujours l'obéissance. Grégoire dut suivre ces traditions et lancer un anathème religieux contre les auteurs de la révolte. Soit qu'il eût obtenu par cette mesure la confiance des ministres turcs, soit qu'ils voulussent l'éprouver, ils lui confièrent la garde de la famille Morousi, dont le chef avait été mis à mort peu de jours auparavant, comme hétériste. L'ecclésiastique chargé par Grégoire de veiller sur ces infortunés favorisa leur évasion : de ce moment le patriarche prévit son arrêt. Il se rend immédiatement chez les ministres, qui l'accablent d'injures, mais sans attenter à sa liberté. Ses amis le pressaient de fuir; mais lui veut remplir jusqu'au bout les devoirs de son apostolat. On était dans la semaine sainte; le jour de Pâques arrive, et le patriarche célèbre avec calme, avec la pompe accoutumée, et au milieu d'un silence de mort, cette solennité où les chrétiens orientaux font d'ordinaire éclater leur joie. Au sortir de l'église, il est saisi, jeté dans un cachot, et quelques heures plus tard pendu devant la porte de l'église, comme fauteur de la révolte. Les principaux membres du synode partagent son supplice ou sont réservés à d'autres tortures. Des ordres de mort vont dans les provinces frapper les dignitaires du clergé. Ainsi périssent plus de soixante évêques ou exarques. Le vénérable Cyrille, prédécesseur de Grégoire, retiré à Andrinople, y subit le même sort. Cependant, au milieu de ses fureurs, le divan, persévérant observateur des anciens usages, fait élire un nouveau patriarche, et le 22 avril le jour même du supplice de Grégoire, à la vue de son gibet, Eugène, évêque de Pisidie, est installé avec le cérémonial habituel. Au bout de trois jours le corps du patriarche fut abandonné à des juifs, qui le traînèrent ignominieusement par les rues et le jetèrent à la mer. Mais quelques fidèles avaient suivi des yeux ces restes vénérés; un capitaine de navire les recueillit à son bord, et fit voile vers Odessa. Un service funèbre y fut célébré le 28 juin avec la plus grande pompe, en présence des dignitaires du clergé russe, venus de Moscou et des autres provinces. [W. Brunet, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Constantin Œconomos, *Oraison funèbre du patriarche Grégoire*. — Pouqueville, *Hist. de la Régénération de la Grèce*.

**GRÉGOIRE** (*Henri*), homme politique français, né à Vého, près de Lunéville, le 4 décembre 1750, mort à Paris, le 28 avril 1831. En 1789 les suffrages des électeurs allèrent le chercher dans sa petite cure d'Embermesnil pour l'envoyer représenter le clergé lorrain aux états généraux. Ses opinions politiques et religieuses s'étaient fait jour plus d'une fois, particulièrement dans un *Essai sur la Régénération physique et morale des Juifs*, œuvre de tolérance bien remarquable sous la plume d'un prêtre catholique, et que l'Académie de Metz avait couronnée en 1788. Quinze ans auparavant, celle de Nancy avait décerné le même honneur à l'*Éloge de la Poésie*, premier écrit de l'auteur, qui atteignait à peine sa vingt-troisième année. Rendu à son nouveau poste, Grégoire se lia bientôt avec les députés les plus influents du tiers état. La première question importante qui s'agita fut celle de la réunion des trois ordres : le curé d'Embermesnil contribua beaucoup, par son exemple, par ses discours et par d'énergiques publications, à y déterminer la portion du clergé qui, sortie des rangs populaires et vivant de la vie du peuple, avait senti comme lui le poids des abus et des priviléges. Le 14 juin 1789 il vint, avec Dillon et quelques autres ecclésiastiques, accéder solennellement aux actes des représentants du tiers état. « Cette conduite, dit Grégoire, fait pressentir que j'étais, le 20 juin, à la célèbre séance du Jeu de Paume, où se trouvaient quatre autres curés, et à la séance que tinrent le tiers état et cent quarante-neuf membres du clergé dans l'église Saint-Louis, où je recueillis les témoignages les plus flatteurs de l'ap-

probation publique. » Les 13, 14 et 15 juillet, il présida la séance permanente de soixante-douze heures, pendant laquelle le peuple de Paris prenait d'assaut la Bastille. Sept cents députés et une foule de citoyens alarmés encombraient la salle et les galeries. Grégoire prit la parole, et prononça un discours véhément contre les ennemis de la révolution, en terminant par ces vers d'Horace :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Tous les votes de Grégoire à l'Assemblée constituante furent dirigés vers l'affranchissement du peuple, l'amélioration de son sort et l'élévation de ses sentiments. Ainsi, il prit une part active à l'abolition des priviléges dans la mémorable séance nocturne du 4 août 1789, où il réclama spécialement et obtint la suppression des annates; il vota contre le droit d'aînesse et contre le *veto* absolu; il parla en faveur des Israélites et des hommes de couleur.

Lorsque la constitution civile du clergé fut mise à l'ordre du jour, Grégoire fut le premier à lui donner son adhésion; « non, dit-il, qu'il la trouvât sans reproche, mais parce qu'il regardait cette adhésion comme un devoir de patriotisme propre à porter la paix dans le royaume et à cimenter l'union entre les pasteurs et les ouailles ». Son discours à cette occasion, deux publications *Sur la légitimité du serment civique*, et surtout son exemple, exercèrent une influence décisive sur les autres membres de l'ordre auquel il appartenait. Les suffrages de deux départements, ceux de la Sarthe et de Loir-et-Cher, conférèrent simultanément à Grégoire l'épiscopat constitutionnel. Il opta pour le dernier siége, et ne tarda pas à y être investi de l'affection et de la confiance des patriotes, qui le désignèrent pour présider l'administration centrale, et en 1792 pour représenter le département à la Convention. Laissons-le raconter lui-même ses débuts dans cette nouvelle assemblée. « Dès la première séance, je déclare à divers membres que je vais demander l'abolition de la royauté et la création de la république. Ils pensent que le moment est inopportun, et m'engagent à suspendre. Collot d'Herbois me prévient, et se borne à énoncer cette proposition; je m'empresse d'en développer les motifs. On recueillit surtout de mon discours ces paroles : *L'histoire des rois est le martyrologe des nations*. Sur ma rédaction, la royauté fut abolie, le 21 septembre 1792, et j'avoue que pendant plusieurs jours l'excès de la joie m'ôta l'appétit et le sommeil. » Dans la discussion sur le procès du roi, il demandait que la peine de mort fût supprimée. « Cent fois, dit-il, on a débité que, malgré mon absence lors du jugement, de Chambéry, où j'étais en mission, j'avais, avec mes collègues, écrit pour demander que Louis XVI fût condamné à mort. Notez qu'en déclarant le contraire je ne prétends émettre une opinion sur ceux qui ont voté de cette manière : ils remplissaient la pénible fonction de jurés de jugement, et je dois croire qu'ils ont suivi comme moi la voix de leur conscience. » Il fut écrit en effet à la Convention une lettre datée de Chambéry, 20 janvier 1793, et signée des noms de Hérault, Jagot, Simon et Grégoire; mais voici la vérité. « Lorsque la première rédaction de cette lettre par mes collègues, connue Grégoire, fut présentée à ma signature, je refusai d'y souscrire, attendu qu'elle demandait que Louis fût *condamné à mort*. Alors on en substitua une autre, dans laquelle effectivement les mots *à mort* ne se trouvent pas. On peut la voir aux archives, d'où M. Moyse (ancien évêque de Saint-Claude) en a tiré une copie certifiée par Camus; mais ce qui est remarquable, c'est que pour avoir supprimé ces mots les quatre commissaires furent dénoncés aux Jacobins, dont la tribune était alors vouée à l'exagération la plus outrée. Jean-Bon Saint-André jugea à propos de prendre notre défense. » Revenu de sa mission dans le nouveau département du Mont-Blanc, Grégoire fut élu membre du comité d'instruction publique, et devint l'un des collaborateurs de cette section du gouvernement républicain à laquelle nous devons tant de belles et utiles créations. Sur ses rapports, et en grande partie par ses soins, furent établis le Bureau des Longitudes et le Conservatoire des Arts et Métiers. D'autres rapports non moins importants, présentés par lui à l'Assemblée, eurent pour objet la rédaction des *Annales du Civisme*, la composition de livres élémentaires, l'organisation de bibliothèques publiques, l'établissement de jardins botaniques et celui des fermes expérimentales, la propagation de la langue nationale et l'abolition des patois provinciaux. Il contribua plus que personne à prévenir la destruction des monuments des arts, et qualifia le premier ce genre de crime du nom de *vandalisme*, terme adopté depuis dans toutes les langues européennes; il protégea de tout [illegible] crédit les savants, les hommes de lettres et [illegible] artistes, et obtint pour eux de la Conve[illegible] des encouragements pécuniaires. Enfin, il [illegible] blit, par l'intermédiaire des agents dipl[illegible] tiques et consulaires, une immense corre[illegible] dance avec les pays étrangers, destinée à [illegible] pandre les lumières et à propager les déc[illegible] vertes utiles. Lorsque les changements [illegible] tiques vinrent l'interrompre dans l'exécution [illegible] cette belle pensée, livré à ses ressources per[illegible] nelles, il la continua avec persévérance pen[illegible] tout le reste de sa vie. Dès avant la révo[illegible] il avait élevé la voix en faveur des Juifs; il [illegible] tint de l'Assemblée constituante leur intro[illegible] tion dans la vie civile et politique. Cette [illegible] blée, sur sa demande, admit aux mêmes [illegible] les hommes de couleur libres des colonies [illegible] çaises; la Convention, également provoqu[illegible] lui, supprima la prime accordée jusque [illegible]

la traite des nègres, et abolit complétement, en février 1794, l'esclavage de la race africaine. A l'Assemblée constituante, Grégoire avait demandé que le nom de l'Être suprême fût inscrit au frontispice de la *Déclaration des Droits*, et que celle-ci fût accompagnée d'une *déclaration des devoirs*. A la Convention, il proposa une *déclaration du droit des gens*, destinée à régler les rapports de la république française avec les nations étrangères. Cette pièce est l'application des préceptes du christianisme aux relations internationales. Mais l'un des traits les plus éclatants de la vie de Grégoire est la courageuse persistance avec laquelle il proclama ses opinions religieuses au milieu des injures et des menaces que lui prodiguaient les partisans d'Hébert et de Chaumette. La commune de Paris, voulant substituer aux cultes établis celui de la Raison, et l'évêque de la métropole, Gobel, ayant eu la faiblesse d'apostasier, on somma en pleine assemblée l'évêque de Blois d'imiter cet exemple. « Catholique par conviction et par sentiment, répondit Grégoire à la tribune, prêtre par choix, j'ai été délégué par le peuple pour être évêque, mais ce n'est ni de lui ni de vous que je tiens ma mission. J'ai consenti à porter le fardeau de l'épiscopat dans le temps où il était entouré d'épines; on m'a tourmenté pour l'accepter : on me tourmente aujourd'hui pour me forcer à une abdication qu'on ne m'arrachera jamais. Agissant d'après des principes sacrés qui me sont chers, et que je vous défie de me ravir, j'ai tâché de faire du bien dans mon diocèse : je reste évêque pour en faire encore; j'invoque la liberté des cultes. » Défenseur de l'humanité en faveur même de ses ennemis, on vit encore Grégoire demander et obtenir la liberté des ecclésiastiques réfractaires entassés sur les pontons de Rochefort. Après leur délivrance, ces ecclésiastiques publièrent une relation de la captivité qu'ils venaient de subir, sans un mot de reconnaissance pour celui qui l'avait fait cesser. C'est aussi Grégoire, comme il le rappelle dans une de ses lettres à l'archevêque de Paris, en 1831, qui réclama le premier, après la révolution, l'ouverture des temples chrétiens; et des prêtres chrétiens ont assiégé de menaces son lit de mort; ils lui ont fermé la porte de ces temples!

Grégoire avait vu dans la révolution française l'application des préceptes de l'Évangile aux relations politiques. Bourdon de l'Oise le caractérisa parfaitement lorsqu'il lui reprocha, au club des Jacobins, de vouloir *christianiser la révolution*; ceci explique fort bien l'indignation qu'il laisse souvent éclater dans ses ouvrages envers ses coopérateurs à l'œuvre politique du dix-huitième siècle. Porter atteinte aux sentiments, aux habitudes religieuses de toute sa vie, au corps ecclésiastique dont il faisait partie, c'était à ses yeux une déviation funeste des véritables principes révolutionnaires. Mais, en même temps que la rigueur de ses opinions et l'extrême irritabilité de son caractère donnaient assez fréquemment à sa parole et à ses écrits une sorte de violence, il avait su accoutumer sa raison à exercer un admirable empire sur ses passions, naturellement ardentes, et dans la pratique de la vie c'était l'homme le plus affectueux et le plus inoffensif. Un de ses biographes a pu justement lui appliquer la maxime de saint Augustin : *Immoler l'erreur et aimer les hommes*. On eût dit quelquefois qu'il y avait prédilection chez lui pour ses adversaires, tant il s'efforçait de les entourer de soins; et à voir la vivacité avec laquelle il défendait les droits des Israélites, des protestants, de tous ceux qu'il croyait égarés, on serait tenté de former pour le peindre l'alliance la plus bizarre de deux mots qui jurent de se trouver ensemble : *le fanatisme de la tolérance*.

Après la clôture de la Convention nationale, Grégoire entra au Conseil des Cinq Cents, créé par la constitution de l'an III : il y siégea jusqu'au 20 mai 1798; et après le 18 brumaire il fit partie du nouveau corps législatif. Cette assemblée l'élut pour son président, comme l'avaient déjà fait l'Assemblée constituante et la Convention. A trois reprises différentes, elle le présenta comme candidat au sénat conservateur; mais ses opinions républicaines, qu'il continuait de professer hautement, plaisaient médiocrement au gouvernement nouveau; ses principes religieux, pratiqués avec exactitude, n'étaient pas un moindre scandale aux yeux de plusieurs philosophes peu tolérants. On essaya même d'obtenir de lui qu'il renonçât à ces pratiques; mais il rejeta bien loin toute capitulation de conscience. Enfin, son élection au sénat, longtemps retardée, eut lieu en décembre 1801. Grégoire fit partie de la minorité qui ne cessa de protester contre les complaisances de cette assemblée politique. Il s'opposa à l'occupation des États Romains, à la création des droits réunis, à l'organisation des tribunaux exceptionnels et des prisons d'État; il vota, avec deux de ses collègues, contre l'érection du gouvernement impérial, et combattit seul l'adresse à Napoléon au sujet du rétablissement des titres nobiliaires; enfin, il se prononça contre le divorce de l'empereur, et refusa d'assister à son nouveau mariage. Tant que la puissance du maître sembla bien assurée, Grégoire et Lambrechts formèrent à peu près seuls l'opposition; mais quand de premiers revers eurent dissipé le prestige, cette minorité se recruta et s'enhardit; des conciliabules furent tenus, dans lesquels on s'entretenait des affaires publiques et des moyens de briser le joug impérial. Grégoire et quelques-uns de ses amis rédigèrent même, chacun de son côté, des actes de déchéance motivés, et il avait été résolu que l'occasion se présentant on livrerait à la publi-

cité celle des rédactions qui serait approuvée. Le projet écrit par Grégoire a été conservé : c'est la diatribe la plus vive contre Napoléon. Quelque temps après, la déchéance de l'empereur fut en effet prononcée par le sénat. Grégoire ne fut pas compris dans la chambre des pairs formée en 1814 par les Bourbons, auxquels il avait rappelé, dans une brochure énergique, qu'ils montaient sur le trône avec la condition de proposer à l'assentiment national un pacte constitutionnel. Il ne fut pas appelé davantage dans la chambre des pairs nommée par l'empereur pendant les Cent Jours. La seconde restauration ne se contenta plus de le délaisser, elle le persécuta. Il se vit d'abord éliminé de l'Institut, dont il avait été l'un des créateurs; puis on s'efforça de l'atteindre dans ses moyens d'existence par une suspension prolongée de sa pension d'ancien sénateur. Il vendit sa bibliothèque pour vivre, et se renferma dans une studieuse retraite, à Auteuil, où il acheva des travaux littéraires pour lesquels dès longtemps il avait amassé d'immenses matériaux. L'apparition du concordat de 1817 fut pour Grégoire une nouvelle occasion de monter sur la brèche. Il fit paraître son *Essai historique sur les Libertés de l'Église Gallicane;* 1818; 2[e] édit., 1826. Les empiétements de l'ultramontanisme commençaient alors à inspirer de fortes répugnances au pays; l'espérance d'acquérir en Grégoire un défenseur éloquent et éprouvé des libertés ecclésiastiques, jointe aux grands souvenirs qui se rattachaient à son nom et au désir de répondre par une manifestation solennelle aux scènes de réaction qui venaient d'ensanglanter l'Isère, fixèrent sur lui les yeux des électeurs de ce département. Son élection, en réveillant les haines contre-révolutionnaires, effaroucha la timidité du parti libéral dans la chambre; car le projet annoncé par les ultra-royalistes d'exclure comme *indigne* le nouveau député allait placer ce parti dans la fâcheuse alternative ou de ratifier une violation formelle de la Charte ou de compromettre son plan d'opposition parlementaire en prenant la défense d'un républicain avoué. On fit auprès de Grégoire pour l'engager à donner spontanément sa démission, de vives instances, que sa fermeté repoussa. La difficulté fut tournée au moyen d'un subterfuge législatif. L'élection de l'Isère fut annulée sans un motif nettement formulé, de manière à ce que les uns pussent voter l'annulation pour vice de forme, tandis que les autres la prononçaient pour cause d'*indignité*, et personne (hormis M. Dupont de l'Eure) n'eut le courage de repousser hautement cette injure de la tête du respectable vieillard. La calomnie profita de ces circonstances pour renouveler ses attaques dans les journaux soumis à l'influence du pouvoir. L'ancien évêque de Blois s'en plaignit à M. de Richelieu : « Je suis comme le granit, lui écrivait-il : on peut me briser, mais on ne me plie pas. » En 1822 une occasion se présenta encore à Grégoire de déployer le même caractère de dignité. Le chancelier de la Légion d'Honneur lui ayant communiqué l'ordonnance du 26 mars 1816 sur le remplacement des anciens brevets par de nouveaux, Grégoire répondit par une renonciation au titre de commandeur dans cet ordre.

L'ancien évêque de Blois passa les quinze dernières années de sa vie dans le calme de la retraite, entretenant avec les savants de toute l'Europe une vaste correspondance, au moyen de laquelle il réalisait en quelque sorte le projet d'association intellectuelle qu'il avait autrefois proposé à la Convention. Un grand nombre d'écrits utiles furent le fruit de ses loisirs; tels sont: *Histoire des Confesseurs des Empereurs, des Rois et d'autres Princes* (1824); — *Histoire du Mariage des Prêtres en France* (1826); — *De l'Influence du Christianisme sur la Condition des Femmes* (1821); — *Des Peines infamantes à infliger aux négriers;* — *De la Noblesse de la peau*, etc. : cette dernière brochure est en quelque sorte la conclusion d'un livre plus étendu, *De la Littérature des Nègres* (1808), où l'auteur s'efforçait de réfuter par des exemples le préjugé qui refuse aux noirs le même développement moral que nous reconnaissons chez les blancs. Le plus important des ouvrages de Grégoire est l'*Histoire des Sectes religieuses;* 1810, 2 vol. in-8°; 2[e] édit., 1828, 5 vol.; le sixième et dernier, resté manuscrit, n'a été publié qu'après la mort de l'auteur (1).

Le gouvernement sorti de la révolution de Juillet 1830 ne répara pas envers Grégoire les injustices de la Restauration. Trompé dans les espérances qu'il avait fondées sur cette révolution pour la réalisation de ses idées politiques, le vieillard ne put maîtriser sa douleur; un chagrin rongeur s'empara de lui, et détruisit en peu de [illegible] ses forces. Dès que la maladie eut pris un caractère de gravité, il envoya prier le curé de sa paroisse de lui administrer les sacrements. L'archevêque de Paris lui fit annoncer que les secours spirituels lui seraient refusés s'il ne consentait [illegible] rétracter le serment civique prêté à l'Assemblée constituante. Le mourant ne voulut point souscrire à une pareille condition. Une correspondance s'engagea à ce sujet entre lui et l'archevêque, correspondance dans laquelle la dignité et la douceur évangélique ne se trouvent pas [illegible] côté de ce dernier. Les sacrements furent administrés par l'abbé Guillon, qui pensa que la discipline ne devait pas dans de telles circonstances l'emporter sur l'humanité. Le vieillard mort, l'autorité ecclésiastique lui refusa la sépulture : l'autorité civile dut s'emparer de l'église de l'Abbaye-aux-Bois, où la messe fut [illegible]

(1) Son *Essai historique sur les arbres de la liberté*, an II, Paris (F. Didot), a été réimprimé en 1831.

par un prêtre proscrit sous la Restauration pour avoir baptisé un enfant dont Manuel était le parrain. Au sortir de l'église, des jeunes gens dételèrent les chevaux du char funèbre, et le traînèrent à bras jusqu'au cimetière du Mont-Parnasse. [Dans l'*Enc. des G. du M.*]

H. CARNOT.

*Notice historique* par M. Carnot, en tête des *Mémoires ecclésiastiques, politiques et littéraires de Grégoire.* — Lavaud, Dagast, Bordas-Demoulin, *Notices sur H. Grégoire.* — Buchez et Leroux, *Hist. parlement. de la Révolution.*

**GRÉGOIRE ANÉPONYME.** *Voy.* GEORGES.

**GRÉGOIRE DE SAINT-VINCENT.** *Voy.* SAINT-VINCENT.

**GRÉGORAS NICÉPHORE** (Νιχηφόρος ὁ Γρηγόρας), historien byzantin, né vers 1295, à Héraclée (*Heracleia Pontica*), en Asie Mineure, mort vers 1360. Il reçut sa première éducation de Jean, archevêque d'Héraclée, puis il fut envoyé à Constantinople et confié aux soins de Jean Glycis, patriarche de cette ville. Il étudia les mathématiques et l'astronomie sous Théodore Métochita. Jeune encore, il entra dans les ordres, et mérita la confiance de l'empereur Andronic Ier l'Ancien, qui lui offrit la place élevée de *chartophylax*, ou gardien des archives impériales. Grégoras eut la modestie de refuser cette place, sous prétexte de sa trop grande jeunesse. Plus tard cependant il accepta des fonctions importantes, et en 1326 il fut envoyé en ambassade auprès du *kral* ou roi de Servie. Il s'acquit de bonne heure une grande réputation de savoir. Comme on disputait sur le jour où Pâques devait être célébré, Grégoras prouva, dans une excellente dissertation, que le système admis pour la computation de ce jour était erroné, et proposa une autre méthode. Si le clergé n'eût pas craint de soulever, par une réforme du calendrier, la multitude superstitieuse, la computation de Grégoras eût été adoptée, et ce fut d'après sa méthode que trois cents ans plus tard Grégoire XIII réforma le calendrier. Le traité que Grégoras écrivit à ce sujet existe encore aujourd'hui, et les astronomes en font le plus grand cas. Grégoras était trop attaché à Andronic pour ne pas être entraîné dans la déchéance de ce prince, qui fut détrôné par son petit-fils, Andronic III, en 1328. Ses biens furent confisqués; lui-même passa plusieurs années dans une retraite, d'où il sortait de temps en temps pour faire sur divers sujets des leçons extraordinairement applaudies. La vivacité de son langage lui attira beaucoup d'ennemis. En 1332, il prononça l'oraison funèbre de l'empereur Andronic l'Ancien et celle du grand-logothète Théodore Métochita. Il s'opposa à l'union de l'Église grecque et de l'Église latine. Il soutint à ce sujet une vive discussion contre le moine Barlaam, et il remporta, dit-on, une victoire si complète que Barlaam n'osa plus reparaître à Constantinople. Ce triomphe éclatant ne termina point les discussions soulevées par Barlaam. Gregorius Palamas, évêque de Thessalonique, adopta les opinions de ce moine, et eut pour adversaire Grégoire Acyndinus. Il en résulta deux partis, les *palamites* et les *acyndinites*, dont les violentes querelles agitèrent tout l'empire byzantin. Grégoras, qui essaya de garder la neutralité s'attira la haine des deux partis. En 1345 les acyndinites triomphants l'auraient sacrifié à leurs soupçons, s'il n'eût été protégé par Jean Cantacuzène, alors son ami, et les palamites, victorieux à leur tour, en 1351, l'emprisonnèrent. Il fut mis en liberté, quelque temps après; mais ses adversaires, parmi lesquels figurait son ancien ami Cantacuzène, le rendirent odieux au peuple, et lorsqu'il mourut ses restes furent insultés par la populace.

Grégoras écrivit un nombre prodigieux d'ouvrages sur l'histoire, la théologie, la philosophie, l'astronomie, des panégyriques, des poëmes. Fabricius et Schopen ont donné la liste complète de ces publications, dont la plupart sont restées inédites. Nous ne citerons que celles qui ont été imprimées, savoir : Ῥωμαϊκῆς Ἱστορίας Λόγοι, *Histoire Byzantine*, en trente-huit livres, dont vingt-quatre seulement ont été imprimés. Elle s'étend depuis la prise de Constantinople par les Latins, en 1204, jusqu'en 1359; la partie imprimée va jusqu'en 1351. Cette histoire est l'ouvrage le plus important de Grégoras. Rapide et abrégée dans les premiers livres, elle devient détaillée et diffuse dans le récit des faits contemporains. Entraîné par ses passions politiques et religieuses, Grégoras n'est pas juste pour ses adversaires, et traite Cantacuzène avec une extrême rigueur. Les Mémoires que ce dernier nous a laissés sont la contre-partie de l'Histoire de Grégoras. Si le savant théologien est plus érudit, Cantacuzène est plus apte à juger les événements; mais il n'est ni plus impartial ni plus sincère. Le style de Grégoras est enflé, diffus, plein de répétitions, visant à l'élégance et s'égarant dans des périodes sans fin.

On a prétendu que Frédéric Rostgaard publia l'Histoire de Grégoras, avec une traduction latine, en 1559; mais c'est une erreur, ou du moins cette édition est introuvable. L'édition princeps est celle de Hiéronyme Wolf, Bâle, 1562, in-fol., contenant les onze premiers livres, avec une traduction latine. Le même volume contient les *Paralipomena* de Nicétas, et l'*Histoire des Turcs* de Laonic Chalcondyle. La même édition fut reproduite dans les *Historiæ Byzantinæ Descriptores tres;* Genève, 1615, in-fol. Les manuscrits employés par Wolf étaient très-défectueux; le P. Pétau réimprima les onze premiers livres d'après de meilleurs manuscrits, avec le *Breviarium* de Nicéphore le Patriarche; Paris, 1616, in-8°. Boivin publia l'Histoire Byzantine de Grégoras dans la *Collection* du Louvre; Paris, 1702, 2 vol. in-fol. Le premier volume est une réimpression très-amé-

livrée de l'édition de Wolf. Le second volume contient les treize livres suivants, avec une traduction latine de Boivin (excepté pour les livres 23 et 24, traduits par Capperonier), et d'excellentes notes de Du Cange sur les dix-sept premiers livres. Boivin avait promis un troisième volume, contenant les quatorze livres inédits, et un quatrième, renfermant des commentaires, mais il ne fit paraître ni l'un ni l'autre. L'édition de Venise, 1729, in-fol., est une reproduction fautive de l'édition de Paris. Cette dernière édition a été reproduite avec beaucoup de soin et des améliorations par Schopen; Bonn, 1829-1830, 2 vol. in-8°. On regrette que l'éditeur n'ait pas publié les quatorze livres inédits. Les autres ouvrages imprimés de Grégoras sont : *Oratio in obitum Theodori Metochitæ* (grec-latin), dans l'*Historia Romana Theodori Metochitæ* de Joh. Meursius; Leyde, 1618, in-8°; — *Commentarii sive scholia in Synesium De Insomniis*, dans l'édition de Synesius; Paris, 1553, in-fol.; — *Vita sancti Codrati*, traduite par Reinold Dehn, dans le second volume des *Acta Sanctorum*; — *Paschalium correctum*, Τὸ διορθωθὲν πασχάλιον ὑπὸ Νικηφόρου φιλοσόφου τοῦ Γρηγορᾶ, περὶ οὗ καὶ ὁ Ἄργυρος ἐν τῇ ῥηθείσῃ μεθόδῳ διαλαμβάνει; dans l'*Uranologium* de Petau, et dans la *Doctrina Temporum* du même auteur, t. III; — *Epistola ad Theodulum monachum*, dans l'édition de Théodule par Normann; Upsala, 1693, in-4°. L. J.

Oudin, *Comment. de Script. Eccles.*, vol. III, p. 768. — Boivin, *Vita Nic. Gregor.*, dans son édit. — Cave, *Hist. lit.* — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. VII. — Hankius, *De Byz. rer. Script.*, p. 579.

* **GREGORI** (*Girolamo*), peintre de l'école de Ferrare, né à la fin du dix-septième siècle, mort presque octogénaire, en 1773. Il fut élève de Giuseppe Zola pour le paysage, du Parolini et de Gian-Giozeffo del Sole pour la figure. Manquant de patience pour les entreprises de longue haleine, il n'a peint qu'un petit nombre de sujets d'histoire, à l'huile ou à fresque, d'une exécution assez médiocre; en revanche, il a laissé beaucoup de jolis petits tableaux de paysage animés par des figures spirituellement touchées. E. B—N.

Cittadella, *Catalogo istorico de' Pittori e Scultori Ferraresi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **GREGORIANUS**, jurisconsulte romain, vivait au quatrième siècle. Il ne nous est connu que par sa collection de rescrits impériaux, le *Codex Gregorianus*. Quelques érudits ont prétendu que son nom était *Gregorius*, d'où aurait été formé l'adjectif *Gregorianus*, qui qualifie son code; mais saint Augustin ainsi qu'un scoliaste du Code Théodosien désignent par le nom de *Gregorianus* l'auteur lui-même de la collection. Cette dernière était divisée en treize livres au moins; elle était très-étendue, et comprenait les constitutions impériales les plus importantes, depuis Adrien jusqu'à Dioclétien. Selon toute probabilité, Gregorianus a publié son code avant celui d'Hermogénien (*voy.* ce nom). Les recueils de ces deux jurisconsultes furent d'un usage général dans les tribunaux de l'empire jusqu'à la rédaction du Code Théodosien. Ils ont servi avec ce dernier à fournir les textes réunis dans le Code de Justinien. De la sorte la majeure partie du *Codex Gregorianus* nous a été conservée de fait, sans que nous puissions exactement la déterminer, parce que le Code de Justinien n'indique jamais dans quelle source a été prise telle ou telle constitution. Quelques autres compilations, le *Breviarium*, les *Fragmenta Vaticana*, la *Collatio Mosaicarum et Romanarum Legum*, et autres, citent plusieurs constitutions impériales comme ayant été empruntées à tel livre, à tel titre du *Codex Gregorianus*. Parmi les soixante-dix constitutions que nous savons ainsi avoir appartenu à ce code, la plus ancienne est de l'an 196, la plus récente de 295. Ce qui reste du *Codex Gregorianus* fut réuni pour la première fois par Sichard, à la suite de son *Codex Theodosianus*; Bâle, 1528, in-fol. D'autres éditions suivirent, notamment celle donnée par Schulting, dans sa *Jurisprudentia Ante-Justinianea*; la meilleure et la plus complète est celle fournie par Hænel dans le *Corpus Juris Ante-Justinianei*; Bonn, 1837, in-4°. E. G.

Smith, *Diction. of Greek and Roman Biog.* — Puchta, *Institutionen*, t. I, p. 648.

**GREGORII** (*Jean-Godefroi*), géographe et archéologue allemand, natif de Toba, en Thuringe, vivait au commencement du dix-huitième siècle. En 1719 il était pasteur à Siegelbach et Trostdorf, et remplit plus tard le même office à Dornheim près d'Arnstadt. Gregorii a beaucoup écrit; mais la plupart de ses ouvrages ne sont que de médiocres compilations; elles parurent jusqu'en 1712 sous le pseudonyme de *Melissantes*. On connaît de lui : *Geographia novissi[...]*; Erfurt, 1708-9, 1713, in-8°; — *Compendi[...] Zeitungs-Lexikon* (Dictionnaire abrégé [...] Journaux); ibid., 1708, in-8°; — *Histori[...] Nachricht von der Stadt Tännstadt* (N[...] historique sur la ville de Tännstadt); — [...] *jetzt florirende Thüringen* (La Thuringe ac[tuel]lement florissante); ibid., 1711, in-8°; — *S[...]diasma von den zwölf Superintendenten* [...] *Arnstadt* (Notice sur les douze Évêques [pro]testants d'Arnstadt); 1712, in-fol.; — *Der* [...] *rieuse Historicus*; Erfurt, 1712, in-8°; — [...] *chreibung einiger Bergschlösser in Thüri[ngen]* (Description de quelques Châteaux forts en T[hu]ringe); 1721, in-8°; — *Curieuse Geda[nken] von den vornehmsten alten und neuen La[nd]karten* (Réflexions sur les principales C[artes] géographiques anciennes et modernes); Er[furt], 1713, in-8°; — *Orographia*, etc. (Descri[ption] des principales montagnes d'Europe, d'[Asie], d'Afrique et d'Amérique); Francfort et Le[ipzig], 1715, in-8°; — *Neueröffnete Schatzk[ammer] Griechischer Antiquitäten* (Trésor ouvert [...]

antiquités grecques); Francfort, 1717, in-8°; — *Gott gefälliger Glanz der Wahrheit, dass die Gräfinn zu Schwarzburg-Rudolstadt, Æmiliana Juliana, allein Verfasserinn des Liedes ist :* Wer weiss wie nahe mir mein Ende ist? (Preuve que la comtesse de Schwarzbourg-Rudolstadt, Émilie-Julie, est seule auteur du célèbre cantique protestant : *Qui sait combien ma fin est proche?*); Francfort, 1719, in-8°; — *Jetztlebendes Europa, oder Genealogische Beschreibung aller jetztlebenden durchlauchtigsten Häupter* (Généalogie des Souverains de l'Europe actuelle); 7e édit., Arnstadt, 1726, 5 vol. in-8°. C'est le plus important des ouvrages de l'auteur. H.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexikon.*

* GREGORIO (.....), peintre de l'école de Sienne, mort en 1420. Il est un des maîtres les moins connus du quinzième siècle, et cependant aussi l'un de ceux qui mériteraient le moins l'oubli dans lequel l'ont laissé les biographes. A l'église de la Concezione-de' Servi de Sienne, il avait peint la *Vierge accompagnée de deux anges visitant les âmes du purgatoire.* Cette peinture est détruite en partie, mais ce qui en reste a été entouré avec soin d'un élégant tabernacle; la Vierge et un ange sont encore en bon état; le front de la Madone a bien un peu souffert, mais cette figure n'en est pas moins admirable; Raphael lui-même n'a rien produit de plus céleste, et c'est une fresque de premier ordre. E. B—n.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.*

GREGORIO (*Maurice* DE), théologien sicilien, né vers 1575, à Camerata en Sicile, et non pas Camerota dans le royaume de Naples, comme l'a dit Toppi, mort à Naples, le 3 novembre 1651. Il entra dans l'ordre des Dominicains, enseigna la théologie d'abord à Messine, puis à Naples, et devint consulteur du saint-office. Il était membre de l'Académie *degli Oziosi* de Naples. Ses principaux ouvrages sont : *Isola di Sicilia beata di S. Domenico, cioè compendio delle vite de' frati singolari beati Siciliani dell' ordine di detto santo;* Naples, 1611, in-8°; — *Rosario delle stampe di tutti i Poeti e Poetesse, antichi e moderni, di numero* 500; Naples, 1614, in-12; — *Condottiere de' predicatori per tutte le scienze, d'onde potranno cavar concetti non solo da qualle, ma da poeti, e da tutti professori di belle e curiose lettere;* Naples, 1615, in-8°; — *Ad Concilii Tridentini Decreta Margarita et Hyacinthus;* Venise, 1619, in-8°; — *Praxis S.S. Inquisitionis;* Venise, 1640, in-8°; — *Commentaria laconica ad sensum Proœmii in quatuor libros contra gentiles;* Naples, 1644, in-fol.; — *Expositio laconica paraphrastica omnium Bullarum, Conciliorum, decretorum;* Naples, 1645, in-fol.; — *Encyclopædia; id est omnium scientiarum circulus ad sensum Proœmii in quatuor libros contra gentiles;* Naples, 1652, in-fol. Z.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula.* — Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 807.

GREGORI ou GREGORIO (*Carlo*), dessinateur et graveur italien, né à Florence (1), en 1719, mort dans la même ville, en 1759. Il apprit la gravure à Rome, sous la direction de Giacomo Frey. De retour dans sa patrie, il se perfectionna sous les meilleurs maîtres florentins. Comme dessinateur ses principaux ouvrages sont les dessins qu'il fit pour l'ornementation de la chapelle de San-Filippo-Neri. Il a gravé beaucoup de tableaux du cabinet Gerini et de la galerie de Florence, ainsi qu'un grand nombre de statues du musée Clementin et du Capitole. Ses autres œuvres sont les portraits de *Francesco-Maria de Médicis, prince de Toscane* et de sa femme *Eleonora-Vincenzina Gonzaga*, d'après Campiglia; — de *Sebastiano Bombelli*, d'après lui-même; — *L'Image de la sainte Vierge apportée à Bologne par des Anges*, sur le dessin del Fratta; — *S. Catherine de Sienne*, d'après Francesco Bartolozzi; — *Traits de l'histoire de César en Égypte*, d'après Alessandro Allori, surnommé *il Cruppino;* — *Le Soudan d'Égypte*, d'après le même; — l'œuvre de Bernardini Barbatello, dit *il Poccetti*, formant quatorze estampes; les sujets en sont tirés de l'église Santa-Magdalena-de'-Pazzi; — *La Madona et les autres Marie au sépulcre*, d'après Raphael; — *S. Padio, évêque de Florence, avec son clergé*, d'après Betti; — *La bienheureuse Boninzella Cacciaconti*, d'après Antonio Bonfigli; — *Le Mausolée de la princesse Charlotte de Lorraine*, d'après Joseph Chamant. A. DE L.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs français.* — Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori* (revues par l'abbé Luigi de' Angelis), t. II, 217.

GREGORIO (*Ferdinando*), dessinateur et graveur italien, fils du précédent, né à Florence, vers 1740, mort dans la même ville, vers 1800. Il prit les premières leçons de son art sous la direction de son père. Après la mort de celui-ci, Ferdinando Gregori, par la protection du grand-duc Léopold, vint à Paris se perfectionner sous Georges Wille. Il fit de rapides progrès, et se plaça au rang des meilleurs graveurs de l'époque. On a de lui : *La Mort de saint Louis de Gonzague*, d'après un dessin de J.-B. Cipriani. Cette estampe est appréciée comme le chef-d'œuvre de F. Gregori; — le Portrait de son père; — *La sainte Vierge allaitant l'enfant Jésus*, d'après Carlo Maratta; — *Le Sommeil de Vénus*, d'après le Guide; — *Martyre de saint Sébastien;* — *Vénus et l'Amour jouant avec un dauphin*, d'après Giovanni Casa-Nuova; — deux *Groupes d'enfants*, d'après les dessins d'Allegranti et les moulures de Cellini; — *La Sainte Famille*, d'après Andrea del Sarto : cette gravure, d'un effet remarquable, fut exécutée en 1760; l'auteur avait à peine vingt ans; il la dédia à l'empereur François Ier; — *La Lapidation de saint Étienne*,

(1) C'est à tort que Basan le fait maître à Milan.

d'après Luigi Cardi, dit *il Civoli :* cette estampe est d'un grand caractère. A. de L.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs français*. — Huber, *Manuel*, t. IV, fol. 150. — Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori* (Revues par l'abbé Luigi de' Angelis), t. II, p. 218.

* **GREGORIUS** (Γρηγόριος), chirurgien vétérinaire, qui vivait dans le quatrième ou le cinquième siècle après J.-C. Il nous reste de lui quelques fragments dans les recueils sur la chirurgie vétérinaire publiés en latin par Jean Ruellius; Paris, 1530, in-fol., et en grec par Simon Grynæus; Bâle, 1537, in-4°. Y.

Smith, *Dict. of Greek and Rom. Biography*.

**GREGORIUS** (*Jean-Frédéric*), théologien et philologue allemand, né à Camenz, le 19 mars 1697, mort le 28 septembre 1761. Après avoir fait ses études à l'université de Wittemberg, il fut nommé en 1727 substitut du recteur au collége de sa ville natale et en 1730 co-recteur. En 1735 il devint premier pasteur de Rothenbourg, dans la haute Lusace. On a de lui : *De Scholarum Necessitate et Antiquitate ;* Dresde, 1727, in-fol. ; — *Studia humaniora Jurisprudentiæ studioso maxime necessaria ;* Camenz, 1729, in-fol. ; — *De Senum apud veteres Honore ;* Camenz, 1730, in-fol. ; — *De Nomine urbis Camenz ;* Camenz, 1732. Gregorius a encore publié en allemand plus de quinze ouvrages et brochures sur des sujets de théologie. E. G.

*J.-Fr. Gregorius, Lehrer des evangelischen Zions zu Rothenburg ;* Lauban, 1753, in-4°. — Otto, *Lexikon der Oberlausitzischen Gelehrten*, t. I, pars II, p. 517.

**GREGORIUS** (*Emmanuel-Frédéric*), théologien, philologue et biographe allemand, fils du précédent, né à Camenz (haute Lusace), en 1730, mort le 9 septembre 1800. Après avoir fait ses études à Görlitz et à Wittemberg, où il obtint le grade de maître en philosophie en 1749, il fut nommé trois ans après co-recteur du lycée de Lauban. Depuis 1758 il occupa dans cette ville plusieurs fonctions ecclésiastiques ; il y devint en 1772 archidiacre et en 1793 premier pasteur. On a de lui : *Commentatio de beato Luthero, senioris eloquentiæ pro nostris sacris instauratore ;* Wittemberg, 1749, in-4° ; — *De pruritu* ὀνοματοποιΐας *in philosophia ;* Wittemberg, 1749, in-4° ; — *Von den Verdiensten der Grossen um die Teutsche Sprache* (Sur les mérites des grands par rapport à la langue allemande) ; Lauban, 1751, in-fol. ; mémoire adressé à la Société royale allemande de Kœnigsberg ; — *De Eruditis quos reales vocant ;* Lauban, 1751, in-4° ; — *De Jani Cultu apud veteres Romanos ;* Lauban, 1752, in-4° ; — *Genealogisch - historische Nachricht von dem Henricischen Geschlechte in Budissin* (Notice généalogique et historique sur la famille Henrici, de Bautzen) ; Lauban, 1753, in-4° ; — *Von den Feuergötzen der Samariter* (Des Idoles de feu des Samaritains) ; Lauban, 1754, in-4° ; — *De jurisconsulto Apolline Schediasma ;* Lauban, 1755, in-4° ; — *De Favorino Arelatensi philosopho ;* Lauban, 1755, in-4° ; — *Spicilegium ad historiam Petri Ravennatis ;* Lauban, 1772, in-4° ; — de nombreux articles théologiques, historiques et biographiques dans diverses revues ou publications périodiques. E. G.

Otto, *Lexikon der Oberlausitzischen Schriftsteller*, t. I, pars II, p. 507. — Meusel, *Lexikon der von 1750-1800 verstorbenen Schriftsteller*, t. IV.

I. Gregorj ou Gregory *Italiens*.

**GREGORJ** ou **GREGORY** (*Joseph-Antoine* de), comte de Marcorengo, administrateur italien, né à Crescentino, dans le Verceillais, le 2 juillet 1687, mort dans la même ville, le 8 février 1770. Fils de l'avocat collégial et vice-auditeur de guerre de son pays natal, il suivit d'abord la carrière de son père, et fut nommé juge, après avoir été reçu docteur en droit civil et canonique à Turin. Le duc de Savoie Victor-Amédée II étant venu visiter les fortifications de Crescentino, Gregory le complimenta au nom de la municipalité ; le prince, charmé de l'esprit du jeune docteur, lui donna un emploi à Turin. En 1713 il l'envoya en qualité de vice-auditeur général de guerre dans la Sicile, que venait de lui donner le traité d'Utrecht ; et lorsque les événements forcèrent Victor-Amédée à échanger la Sicile contre la Sardaigne, Gregory revint en Piémont, et fut nommé en 1721 juge-mage dans la vallée de Lucerne. En 1730 le roi Charles-Emmanuel l'appela aux fonctions de premier officier des finances. Sur son rapport le collége des provinces fut ouvert à trois cents jeunes gens. Pendant la guerre de 1733, il fut intendant de l'armée, puis intendant de la maison du roi, en 1736, enfin intendant général des finances du roy[...] en 1740. Le roi le créa comte en 1751, et l[...] fournit les fonds nécessaires pour acheter la te[...] de Marcorengo. En dissentiment avec le mi[...] de la guerre Bogini sur la division des pièces [...] monnaie à établir, il dut prendre sa retraite. [...] 1731 il avait rédigé un *Projet pour une nou[...] fabrication des monnaies, attendu l'augm[...]tation des matières d'argent*. En 1740 il é[...]vit *Sur le moyen propre à procurer des p[...] d'argent* et *Sur les inconvénients de co[...] la fabrication de la monnaie à des entre[...]neurs, qui s'enrichissent aux dépens de l'É[...]* En 1741 il présenta un *Projet sur l'u[...] d'employer les forçats à la lanterne des m[...]lins de la monnaie, à la place des chev[...]* Enfin, en 1756 il donna son *Avis sur le syst[...] qu'il convient d'adopter pour la valeur [...] monnaies*. Son opinion était pour la parité [...] monnaies en or, argent et cuivre, et la supp[...]sion des pièces de billon ; il demandait aussi [...] division décimale, tandis que le comte Bo[...] voulait des écus de 3 et 6 livres et une divi[...] analogue. J. V.

*Biografia di Torino*.

**GREGORJ** ou **GREGORY** (*Charles-E[...]nuel* de), théologien et archéologue italien, [...] aîné du précédent, né à Crescentino, en 1713, [...]

à Turin, le 14 janvier 1789. A l'âge de seize ans il entra dans l'ordre des frères Mineurs de Saint-François, alla étudier à Turin, fut lecteur de théologie à Fano, puis vicaire général des couvents du Piémont, et en 1781 consulteur du saint-office et directeur de la bibliothèque de son couvent à Turin. Il était très-habile dans la composition des inscriptions latines. On lui doit : *L'antichità di Crescentino;* Turin, 1770, in-8°; il croit que cette ville est l'antique *Urbs Quadrata* des Itinéraires; — *La vie du très-glorieux apôtre saint Thomas;* Turin, 1781, in-4°. Il a laissé en manuscrit : *Mémoires historiques sur l'ancien couvent de Saint-François à Crescentino,* et *Mémoires pour servir à l'histoire de l'origine de la Maison de Savoie.* J. V.

*Biografia di Torino.* — Gregory, *Storia della Vercellese Letteratura.*

**GREGORJ** ou **GREGORY** (*Jean-Dominique* DE), chevalier DE MARCORENGO, écrivain italien, frère du précédent, né à Turin, le 27 décembre 1731, mort dans la même ville, en juin 1802. Appelé à l'état ecclésiastique après s'être fait recevoir docteur en droit civil et canonique, il entra dans la congrégation des oratoriens de Saint-Philippe à Turin. Lors de la suppression des couvents, il resta librement dans cette ville. Il a publié en italien, sous le nom de *Basilio Grazioso,* deux centuries de *Fables morales;* Turin, 1770 et 1776, 2 vol. in-12, qui lui valurent le titre d'*Ésope italien* de la part de Denina. J. V.

Denina, *Lettres brandebourgeoises.* — Gregory, *Storia della Vercellese Letteratura.*

**GREGORJ** ou **GREGORY** (*Jean-Laurent* DE), magistrat et statisticien italien, neveu des deux précédents et petit-fils du ministre de Gregory, né à Turin, en 1746, mort dans la même ville, en avril 1817. Élevé dans l'académie des nobles avec Alfieri, il se fit recevoir docteur en droit en 1768, voyagea ensuite en France, en Angleterre et en Allemagne, et fut un des premiers à lancer un ballon en l'air dans son pays. Nommé en 1801 préfet du nouveau département français de la Stura, il fut créé sénateur de l'empire en 1803, fonctions qu'il perdit en 1814, et en 1815 promu commandeur de la Légion d'Honneur par Louis XVIII. Il a publié à Cuneo la *Statistique du département de la Stura.* J. V.

Abrial, *Éloge de Gregory;* dans *Le Constitutionnel* du 2 mai 1817.

**GREGORJ** ou **GREGORY** (*Jean-Gaspard* DE), magistrat et écrivain italien, né en 1769, mort à Turin, le 12 septembre 1846. Reçu docteur en droit en 1792, il exerça les fonctions de défenseur officieux au bureau de l'avocat général à Turin jusqu'en 1798. Le gouvernement ayant changé alors, il fut nommé professeur de droit civil et d'économie politique à l'université de Turin. En 1801 il devint sous-préfet de l'arrondissement de Lanzo (département du Pô), où il resta quatre mois. Lors de l'organisation judiciaire des départements du Piémont, il fit imprimer un ouvrage propre à faciliter l'exécution des lois françaises dans ces départements. Il fut ensuite nommé procureur impérial à Asti. Député au corps législatif par le département de la Sesia en 1809, il devint en 1811 président de la cour impériale de Rome. Après la restauration il revint à Turin, et obtint du roi de France le titre de président honoraire de la cour royale d'Aix. On lui doit : *Statistique de l'arrondissement de Lanzo;* — *Solution du problème économico-politique concernant la conservation ou la suppression de la culture du riz en Lombardie et basse Italie, avec l'indication des moyens propres à former des rizières sans porter atteinte à la salubrité publique;* Turin, 1818, in-8°; — *Storia della Vercellese Letteratura ed arti;* Turin, 1819-1824, 4 vol. in-4°, avec portraits et vues; — *Mémoire sur le véritable auteur de* l'Imitation de Jésus-Christ, *revu et publié par les soins de M. le comte Lanjuinais, pair de France;* Paris, 1827, in-12; il cherche à prouver que la composition de l'*Imitation de Jésus-Christ* n'appartient ni à Thomas a Kempis, ni à Gerson, mais à un moine bénédictin, Jean Gersen (*voyez* tous ces noms), abbé du couvent de Verceil dans la première moitié du treizième siècle; Gence a combattu cette opinion; — *Projet de Code pénal universel, suivi du système pénitentiaire;* Paris, 1832-1833, in-8°; — *Codex de Advocatis sæculi XIII,* De Imitatione Christi e contemptu mundi omniumque ejus vanitatum Libri IV, *fideliter expressus, cum notis et variis lectionibus;* Paris, 1833, in-8°. Ce volume, tiré à 100 exemplaires, reproduit l'orthographe d'un manuscrit découvert par Gregory en 1830, mais qui ne paraît pas être du treizième siècle, comme il le disait; — *De Imitatione Christi et contemptu mundi omniumque ejus vanitatum Libri IV; codex de Advocatis sæculi XIII, editio secunda, cum notis et variis lectionibus;* Paris, 1833, in-8° : c'est le même ouvrage que le précédent, avec l'orthographe rectifiée et destiné à faire suite à la collection latine de Lemaire; — *Dell' Imitazione di Cristo et disprezzo del mondo e di tutte le sue vanità, libri IV, secondo il manuscritto de Advocatis del XIII secolo;* Paris, 1836, in-18; — *De l'Imitation de Jésus-Christ et du mépris du monde et de toutes ses vanités, traduite d'après le manuscrit de Advocatis du treizième siècle;* Paris, 1836, in-18 : cette édition est précédée d'une dissertation dans laquelle on cherche à prouver que l'auteur de l'*Imitation* est l'abbé de Verceil Jean Gersen; — *Histoire du livre* De l'Imitation de Jésus-Christ *et de son véritable auteur;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°. Le chevalier de Gregory a publié dans l'*Univers pittoresque* la *Sardaigne.* Il a donné des articles à la *Revue Encyclopédique,* à *L'Écho du Monde savant* et à la *Biographie* des frères Michaud.

L. LOUVET.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains.* — Louandre et

Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — Lasjunais, *Revue Encyclopédique*, tome XXVI, p. 108.

**GREGORJ** ou **GREGORY** (*Jean-Charles*), magistrat français, né à Bastia, le 4 mars 1797, mort aux eaux de Pietra-Pola (Corse), le 27 mai 1852. Envoyé à Rome pour y compléter son éducation, il prit un goût prononcé pour la législation romaine. Il passa à Paris huit années, consacrées à l'étude du droit, de la philosophie et de l'histoire, et fut nommé en 1826 juge auditeur à Bastia. Il devint ensuite successivement juge à Sartat, à Ajaccio et à Château-Thierry, conseiller à la cour royale de Riom en 1835, et deux ans après conseiller à celle de Lyon. Ces fonctions, remplies d'ailleurs avec autant de zèle que de lumières, ne l'empêchèrent point de continuer ses études de prédilection qu'il avait commencées à Paris. On a de lui : *Sampiero Corso, tragedia*; Paris, 1832, in-8°; — *Statuti civili e criminali di Corsica, publicati con addizioni inedite e con una introduzione*; Lyon, 1843, 2 vol. grand in-18; l'introduction de cet ouvrage, traduite en français par Garnier Dubourgneuf, se trouve dans le tome X de la *Revue étrangère et française de Législation, de Jurisprudence et d'Économie politique*. Les procès-verbaux des séances générales du congrès scientifique de 1841 contiennent de Gregorj l'*Histoire du Commerce italien, étudié surtout dans les annales de la république de Pise*. Il a publié comme éditeur : *Istoria di Corsica dell' arcidiacono Antoni Pietro Filippini, sec. edizione, revista e corretta*; Pise, 1832, 5 vol. in-8°; — *Istoria di Corsica di Pietro Cirneo, sacerdote d'Aleria, recata per la prima volta in lingua italiana, ed illustrata*; Paris, 1834, in-8°. Enfin, il a laissé manuscrits : *Paoli, roman historique*; — *Histoire du Commerce des peuples maritimes*; — *Histoire de la Corse* : ce dernier travail devait former trois volumes, dont le premier au moment de la mort de l'auteur était prêt pour l'impression.

E. REGNARD.

*Moniteur universel* du 19 juillet 1852. — Alph. de Boissieu, *Notice sur la Vie et les Écrits de J.-C. Gregorj*, Lyon, 1853, in-8°.

II. GREGORY *Anglais.*

**GREGORY** (*Jean*), théologien et orientaliste anglais, né à Amersham (comté de Buckingham), en 1607, mort le 13 mars 1646. Il montra de bonne heure de fortes dispositions pour l'étude. Ses parents étaient trop pauvres pour l'envoyer à l'université comme étudiant; il se fit admettre comme serviteur au collége de Christ-Church, à Oxford, en 1624. Après avoir ainsi complété ses études, il entra dans les ordres. Brian Duppa, doyen de Christ-Church, le nomma chapelain de ce collége. Gregory publia alors des ouvrages qui le placèrent au nombre des théologiens et des orientalistes les plus savants de son époque. La protection de Duppa, devenu successivement évêque de Chichester et de Salisbury, lui procura une prébende dans chacune de ces deux églises; mais ses opinions royalistes les lui firent perdre dès le commencement de la guerre civile. Privé alors de moyens d'existence, il se réfugia à Kiddington Green, près d'Oxford, dans une taverne, où il fut reçu par charité, et où il mourut, dans l'obscurité et la misère. On a de lui une seconde édition annotée de l'ouvrage de sir Thomas Ridley, intitulé : *View of the civil and ecclesiastical Law*; Oxford, 1634, in-4°; — *Notes and Observations on some passages of Scripture*; Oxford, 1646, in-4°; — *Opera posthuma*, publiés par son ami Jean Gurgany; Londres, 1650, 1664, 1671, 1683, in-4°; ce volume contient : *A Discourse of the LXX interpreters; the place and manner of their interpretation; A Discourse declaring what time the Nicene creed began to be sung in the church; A Sermon upon the Resurrection from I Cor. XV, verse 20; Kainan* [illegible] *or a disproof of him in the third of st. Luke, verse 36; Episcopus puerorum in die Innocentium*; — *De Æris et Epochis, showing the several accounts of time among all nations, from the creation to the present age; The Assyrian Monarchy, being a description of it rise and fall; The Description and Use of the terrestrial Globe.* Outre ces ouvrages, Gregory avait écrit un traité liturgique intitulé *Alkibla*, Londres, 172[illegible], in-8°; des *Observations* sur la *Chronographie* de Jean Malala, restées manuscrites; il avait traduit du grec en latin : Palladius, *De Gentibus Indiæ et Brachmanibus*; — S. Ambroise, *De Moribus Brachmanorum*; — Anonym[illegible], *De Brachmanibus*. Ces traductions [illegible] après la mort de Gregory entre les mains d'E[illegible]mond Chilmead, chapelain de Christ-Ch[illegible] puis entre celles d'Édouard Bysshe, qui les p[illegible] sous son propre nom; Londres, 1665, in-4°. [illegible]

*Vie de Gregory*, en tête des *Opera posthuma*. — W[illegible] *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Chaufepié, *Diction*[illegible] *historique*. — *Biographia Britannica*.

**GREGORY** (*Jacques*), célèbre mathémati[illegible] anglais, naquit à Aberdeen (Écosse), en nov[illegible] 1638, et mourut en octobre 1675. Son père, [illegible] Gregory, remplissait les fonctions de pa[illegible] Drumoak, et sa mère était la fille d'un g[illegible]homme, David Anderson de Finhaugh, qui [illegible] eu beaucoup de goût pour les mathém[illegible] Le jeune Gregory reçut de sa mère les pre[illegible] éléments de son instruction; et acheva ses é[illegible] dans sa ville natale. Galilée, Kepler et Des[illegible] formaient sa principale lecture : les livres d'[illegible]que et de dioptrique du grand géomètre fra[illegible] avaient surtout fixé son attention.

A peine âgé de vingt-quatre ans, Gregory [illegible]venta le télescope réflecteur, qui porte encore [illegible] nom : il en donna la description dans un ou[illegible] intitulé : *Optica promota, seu abdita radior[illegible] reflexorum et refractorum mysteria ge[illegible]trice enucleata*; Londres, 1663, in-4°. Le [illegible]cope de Gregory se composait de deux miro[illegible]

concaves : l'un, parabolique, placé au fond du tube, devait former à son foyer l'image des objets éloignés ; l'autre, elliptique, plus petit, devait coïncider par son foyer avec celui du miroir parabolique, recevoir les rayons sortant de l'image et produire ainsi une seconde image identique, qu'on aurait regardée avec un oculaire placé au sommet percé du miroir parabolique (1). Les plus grands mathématiciens s'occupèrent de cette invention : la manière de placer les deux miroirs sur le même axe parut à Newton présenter l'inconvénient de perdre les rayons centraux du plus grand miroir; en conséquence il proposa, pour y remédier, de donner une position oblique au plus petit miroir, et de placer l'oculaire sur le côté du tube. Malgré ce perfectionnement, le système de Gregory est encore aujourd'hui préféré pour la construction d'instruments de moyenne grandeur, tandis que W. Herschel préférait le système newtonien pour la construction de ses immenses télescopes, avec lesquels il se plaisait à « jauger le ciel ».

En 1665 Gregory vint à Londres pour y faire exécuter le télescope de son invention. Il s'y lia d'amitié avec John Collins, qui le recommanda aux plus habiles tailleurs de verre de la capitale. Mais il fut bientôt arrêté à l'impossibilité de se procurer des surfaces polies parfaitement sphériques. Découragé par ses essais, il entreprit un voyage en Italie pour se perfectionner dans ses études. Ce fut pendant son séjour à Padoue qu'il publia en 1667, sous le titre de *Vera Circuli et Hyperbolæ Quadratura*, in-4°, sa nouvelle méthode analytique pour sommer une série infinie convergente, par laquelle l'aire de l'hyperbole ainsi que celle du cercle peuvent être calculées à un degré près. Ce mémoire, tiré à un petit nombre d'exemplaires, fut envoyé à Collins, qui le communiqua à la Société royale de Londres. Il fut réimprimé à Venise en 1667, avec une autre pièce, sous le titre de *Geometriæ pars universalis, inserviens quantitatum curvarum transmutationi et mensuræ;* l'auteur établit le premier une méthode pour la transmutation des courbes. Ces travaux mirent Gregory en correspondance avec les plus grands mathématiciens de l'époque, avec Newton, Huygens, Wallis, et peu de temps après son retour de l'Italie il fut élu (le 14 janvier 1668) membre de la Société royale de Londres. Le premier sujet dont il entretint ses collègues fut le mouvement de la Terre, alors nié par Riccioli et ses disciples. Dans la même année sa brochure sur la quadrature du cercle fut attaquée par Huygens : il s'éleva une vive controverse, à la suite de laquelle Gregory perfectionna le développement de ses séries, et bientôt après il publia : *Exercitationes geometricæ;* Londres, 1668, in-4°. En 1669, il fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Saint-André, et épousa la fille du célèbre peintre Georges Jameson, que Walpole avait surnommé le Van Dyke de l'Écosse. L'Académie royale des Sciences de Paris le proposa, en 1671, pour l'une des pensions que Louis XIV se plaisait à donner aux plus illustres savants de l'Europe. Gregory refusa l'offre avec modestie. En 1674 il fut appelé à la chaire de mathématiques à Édimbourg; en octobre de l'année suivante, pendant qu'il examinait au télescope les satellites de Jupiter, il fut subitement frappé de cécité, et expira peu de jours après. La violente satire dirigée contre le professeur Sinclair de Glasgow, sous le titre de *The great and new Art of weighing vanity, or a discovery of the ignorance and arrogance of the great and new artist in his pseudo-philosophical writings, by M. Patrick Mathers*, 1672, in-8°, paraît être de Gregory, qui avait vivement critiqué les écrits de Sinclair sur l'hydrostatique. Au moment de sa mort il était occupé à chercher, comme le fit Newton, une méthode générale de quadrature par des séries infinies.

Son frère, *David*, s'occupa de philosophie, et laissa une Histoire inédite de l'Écosse. C'est le fils de ce frère, portant également le prénom de *David*, qui se rendit, comme son oncle, célèbre dans les mathématiques. (*Voy.* l'article suivant.)

F. H.

Préface en tête des *OEuvres* de John Gregory, édit. 1788, 4 vol. in-12. — *Biograph. Brit*. — Hutton, *Diction*. — Martin, *Biogr. Philos*. M. Collins, *Commercium Epist*. — Montucla, *Hist. des Math.*, t. II.

**GREGORY** (*David*), neveu de Jacques Gregory, mathématicien anglais, né à Aberdeen, le 24 juin 1661, mort le 10 octobre 1708. Il étudia à Édimbourg, où il devint, à l'âge de trente-deux ans, professeur de mathématiques. Newton le recommanda à Flamstead, qui lui fit obtenir, en 1691, lors de la démission d'E. Bernard, la chaire d'astronomie à l'université d'Oxford. D. Gregory était plutôt géomètre qu'astronome. Il mourut d'une apoplexie pulmonaire, à Maidenhead, dans le Berkshire, pendant son trajet de Londres à Bath. On a de lui : *Exercitatio geometrica de dimensione figurarum*; Édimb., 1684, in-4°; il y développe les idées de son oncle sur la quadrature des courbes; — *Catoptricæ et Dioptricæ sphæricæ Elementa*; Oxford, 1695, in-8° : c'est le recueil de ses leçons professées à l'université d'Édimbourg; Brown le traduisit en anglais, Lond., 1705, et Desaguliers en donna une édition anglaise bien complète (en 1735); — *Astronomiæ physicæ et geometricæ Elementa*; Oxford, 1702, in-fol.; nouvelle édit., augmentée par Huart, Genève, 1726, 2 vol. in-8°; il a passé longtemps pour le meilleur traité d'astronomie; — plusieurs mémoires dans les t. XVIII, XIX, XXI, XXIV et XXV des *Philosophical Transactions*, etc. Gregory avait entrepris de publier un recueil complet des mathématiciens grecs ; il y préluda par une excellente édition (gréco-latine) des Œuvres d'Euclide,

(1) Montucla, *Hist. des Math.*, t. II, p. 984.

et laissa des matériaux pour une édition des *Conica* d'Apollonius. F. H.

Gleig, *Supplement to the Encyclop. Brit.* — Hutton, *Dict.* — *Letters by eminent persons*; Londres, 3 vol. in-8°.

**GREGORY** (*Jean*), médecin écossais, petit-fils de David Gregory, né à Aberdeen, en 1724, mort à Édimbourg, le 9 février 1773. Il était le troisième fils de Jacques Gregory, professeur de médecine au King's-College d'Aberdeen. Il étudia la médecine à Édimbourg, à Leyde, à Paris, et en son absence il reçut de l'université d'Aberdeen le titre de docteur. A son retour dans sa patrie, il fut nommé professeur de philosophie au King's-College. En 1749 il renonça à l'enseignement de la philosophie, pour consacrer tous ses instants à l'art de guérir, et en 1754 il alla s'établir à Londres. Il y devint l'année suivante membre de la Société royale. En 1756 il fut rappelé en Écosse par la mort de son frère, professeur de médecine au King's-College, et il le remplaça dans cette chaire. En 1766 il succéda au docteur Robert Whytt, dans les fonctions de premier médecin du roi, et vers la même époque il eut aussi la chaire de médecine pratique, qu'il occupa avec beaucoup de zèle et d'activité. « Ses ouvrages, suivant la *Biographie médicale*, sont écrits avec clarté, correction et élégance. » En voici les titres : *Comparative view of the state and faculties of man with those of the animal world*; Londres, 1764, in-12; — *On the duties and offices of a physician, and on the method of prosecuting enquiries in philosophy*, Édimbourg, 1769, in-8°; trad. en français par Verlac; Paris, 1787, in-12; — *Elements of the Practice of Physic*; Édimbourg, 1772, in-12; — *A father's Legacy to his daughters*; Édimbourg, 1774, in-12 : ce petit traité de morale, qui fut publié après la mort de Gregory, par son fils, devint promptement populaire; il a été traduit en français par Bernard, Leyde, 1781, in-8°, et par Morellet, Paris, 1774, 1800, in-12; Londres, 1793, in-12, avec le texte en regard. Les *Œuvres complètes* de Gregory ont été réunies et publiées avec une notice sur la vie de l'auteur par M. Tytler (lord Woodhouselee); Édimbourg, 1788, 4 vol. in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *Biographie médicale*.

**GREGORY** (*Jacques*), médecin écossais, fils du précédent, né à Aberdeen, en 1753, mort au mois d'avril 1821. Il était professeur de médecine pratique à Édimbourg, membre de la Société royale de cette ville et correspondant de l'Institut de France. On a de lui : *Dissertatio de morbis cœli mutatione medendis*, thèse soutenue en 1774; — *Conspectus Medicinæ theoreticæ, ad usum academicum*; Édimbourg, 1776-1782, 2 vol. in-8°; — *Philosophical and literary Essays*; Édimbourg, 1792, 2 vol. in-8°; — *Memorial presented to the managers of the royal infirmary of Edinburgh*; Édimbourg, 1800, in-4°. Gregory a publié l'ouvrage de son père intitulé *A father's Legacy*, et une édition annotée des *First Lines of the Practice of Physic* de Cullen. Il a aussi inséré dans les *Transactions of the royal Society of Edinburgh* un mémoire sur la *Théorie des modes des verbes*. Z.

Rose, *New General Biograph. Dictionary*.

**GREGORY** (*Georges*), polygraphe irlandais, né en 1754, à Edernin (Irlande), mort le 12 mars 1808. Il descendait d'une famille écossaise, mais il naquit en Irlande, où son père était prébendaire de Ferns. Il le perdit à l'âge de douze ans, et suivit sa mère, qui alla s'établir à Liverpool, et passa quelque temps dans une maison de commerce de cette ville. Il fit ses études à l'université d'Édimbourg, et s'appliqua particulièrement aux mathématiques et à la philosophie. Il entra ensuite dans les ordres, et devint pasteur de Liverpool en 1778. En 1782 il alla remplir les mêmes fonctions à Londres dans la paroisse de Cripplegate. Il obtint en 1804, par la protection de lord Sidmouth, la cure de Westham, dans le comté d'Essex. Ce fut là qu'il passa ses dernières années et rédigea ses ouvrages les plus importants. Pendant toute sa vie, il fit les plus louables efforts pour provoquer l'abolition de la traite des nègres. On a de lui : *Essays historical and moral*; 1785, in-8°; — *A Translation of Lowth's Lectures on the sacred poetry of Hebrews*; 1787; — *Church History*; 1788, 1795, 2 vol. in-8°; — *Life of Chatterton*; 1789, in-8°; réimprimée dans la *Biographia Britannica*; — *A Translation of Telemachus*, qui n'est guère qu'une révision de la traduction de Hawkesworth; 1795, in-4°; — *The Economy of Nature*; 1796, 3 vol. in-8°; — *A Dictionary of Arts and Sciences*; [illegible], 2 vol. in-4°. Gregory fut pendant plusieurs années le directeur du *New Annual Register*, qui fit une violente opposition au ministère de Pitt. Après la chute de ce ministre, il ne continua pas les hostilités contre son successeur, Addington (depuis lord Sidmouth); il écrivit même en faveur de la nouvelle administration, et en fut récompensé par la cure de Westham. Z.

*Monthly Magazine*, vol. XXV.

**GREGORY** (*Olinthus Gilbert*), mathématicien anglais, né à Yaxley, village du Huntingdonshire, le 29 janvier 1774, mort le 2 février 1841. Il apprit les mathématiques sous Richard Weston, s'établit en 1798 comme libraire à Cambridge, en même temps qu'il donnait des leçons de géométrie et d'astronomie. Bientôt après il obtint, par l'influence de son ami Hutton, la chaire de mathématiques à l'académie militaire; il occupa cette chaire jusqu'en juin 1838, époque de sa retraite. En 1823 il avait été employé à Woolwich pour faire des expériences sur la vitesse du son : il trouva 1,[illegible] pieds (anglais) par seconde, pendant un temps calme, et le thermomètre Fahr. étant à 33°. Ses

principaux ouvrages sont : *Lessons Astronomical and philosophical*; in-8°, 1793; — *Ladies's Diary*, commencé en 1794; — *Treatise on Astronomy*; 1801, in-8° : ouvrage estimé, dédié au Dr Hutton; — *Treatise on Mechanics*, 3 vol. in-8°; 1806; — *Lettres on evidence of Christianity*; 2 vol. in-8°, 1810; ces lettres eurent un grand succès; — *Tracts on the trigonometrical survey*; 1815; — *Plane and spherical Trigonometry*; 1816; — *Account of pendulum experiments and astronomical observations made at Shetland*; dans le *Philosophical Magazine*, 1817; — *Mathematics for practical men*; 1825; — *Hints to mathematical teachers*; 1840. O. Gregory a aussi édité ou traduit un grand nombre d'ouvrages de mathématiques appliquées. F. H.

*English Cyclopædia* (*Biography*).

**GREIDERER** (Le P. *Vigile*), franciscain allemand, mort en 1780. Il enseigna l'histoire dans plusieurs établissements de l'Autriche. Il a écrit : *Germania Franciscana, S. Chronicon geographico-historicum ord. S. Francisci in Germania*; Inspruck, 1777, 1781, 2 vol. in-fol. W. R.

Götting. *Gel. Zeit.*, 1782. — Vogel, *Bibl. Austr.*, t. I, p. 74. — Adelung, Suppl. à Jöcher.

**GREIFF** (*Frédéric*), chimiste et pharmacien allemand, né à Tubingue, le 29 octobre 1601, mort le 18 novembre 1668. Il étudia la philosophie et la médecine dans sa ville natale, et se laissa même aller à quelques essais de poésie. Devenu en 1620 maître ès arts, il était sur le point de prendre ses degrés de docteur, lorsqu'il se décida à entrer dans la pharmacie de son père. Il s'appliqua à perfectionner la thériaque céleste de Duchesne, ce qui lui attira une pension annuelle du duc Eberhard III de Wurtemberg, avec le titre de conseiller du prince. Il écrivit des psaumes et des harmonies évangéliques en vers; mais ses vrais titres à la postérité sont les ouvrages de pharmacie dont voici les titres : *Consignatio medicamentorum omnium quæ in officina prostant*; Tubingue, 1632, in-4°; — *Decas nobilissimorum medicamentorum galenico-chymico modo compositorum et præparatorum*; Tubingue, 1641, in-4°; trad. en allemand, ibid.; — *Kurze Beschreibung einer sehr geschmeidigen Feldapohek* (Courte Description d'une pharmacie de campagne très-commode); Tubingue, 1642, in-16; — *Sieben auserlesene trockne Arzneyen* (Six Médicaments secs choisis); Tubingue, 1600, in-12. W. R.

Möser, *Erlæutertes Wurtemberg*. — Freher, *Theatr. erudit.* — V. der Linden, *De Scriptor. med.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — *Biographie médic.*

* **GREIFF** (*Conradin-André*), théologien allemand, né à Albeck, près Ulm, le 4 février 1745, mort à Prenzlau, le 3 avril 1795. Il fit ses études à l'université de Halle, et devint en 1777 sous-directeur et en 1779 recteur du Lycée de Prenzlau. On a de lui : *Specimen philologico-criticum de versionibus antiquis non absolute ad interpretationem Veteris Testamenti adhibendis*; Ulm, 1764, in-4°; — *De Cognatione Philosophiæ cum Literis humanioribus*; ibid., 1779, in-4°; — *Zweifel gegen das Studium der alten Literatur auf Schulen* (Doutes relatifs à l'étude des auteurs classiques dans les écoles); ibid., 1784, in-4°. R. L.

*Berl. Monatsschr.*, avril, 1796, p. 382 sq. — Schlichtegroll, *Necrol.*, 1795, t. I, p. 1-20. — Weyermann, *Nachr. v. Gelehrt.*, p. 208 sq. — Meusel, *Lex.*, t. IV, p. 350-351.

* **GREIG** (*Samuel-Carlovitch*), amiral anglais, mort le 15 octobre 1788. Il entra dans la marine russe en 1764, et les améliorations qu'il y introduisit dans la construction des bâtiments lui méritèrent en 1770 le grade de contre-amiral. Il accompagna le comte Orlof dans son expédition dans l'archipel, l'aida puissamment à la victoire de Tchesmé, et en fut récompensé à son retour dans sa patrie adoptive en 1775 par le commandement de Cronstadt. Il fortifia considérablement ce fort; et c'est ainsi que les travaux qu'y a faits un Anglais au siècle dernier n'ont peut-être pas permis de nos jours à ses compatriotes de s'en approcher. Nommé amiral en 1782, il remporta d'éclatants succès sur les Suédois en 1788, devant Sweaborg, et mourut sur son vaisseau, peu de temps après, en laissant des plans qui devaient aider plus tard la Russie à acquérir ce poste important. L'impératrice Catherine fit frapper une médaille en l'honneur de Greig, et lui éleva un monument dans l'église luthérienne de Revel.

Le petit-fils de l'amiral Greig, après s'être distingué au siége de Sévastopol, est actuellement officier d'ordonnance du grand-duc Constantin. Pce A. G—n.

Zapiski Gousoudarstvénago, *Admiralskago Departamenta*, VII. — *Mémoires* du comte de Ségur, t. III.

**GREISEL** (*Jean-Georges*), médecin allemand, mort à Vienne, le 18 mai 1684. Il était médecin de la cour impériale, et professeur à la faculté de médecine de Vienne. On a de lui : *Tractatus medicus de cura lactis in arthritide, in quo indagata natura lactis et arthritidis, tandem rationibus et experientiis allatis, diæta lactæa optima arthritidem curandi methodus proponitur*; Vienne, 1670, in-12; Bautzen, 1681, in-12. W. R.

Adelung, *Suppl.* à Jöcher.

* **GRELLET DU MAZEAU** (*Jean-Baptiste-Michel*), archéologue et jurisconsulte français, né à Aubusson (Creuse), le 10 juin 1777, mort à Limoges, le 25 avril 1852. Il étudia le droit à Paris, tout en suivant ses goûts pour l'archéologie et les mathématiques. Appelé sous les drapeaux en l'an VI, il fut incorporé dans les canonniers de marine, en garnison à Brest, où il inventa un bateau-plongeur propre à opérer des reconnaissances sur les côtes de l'Angleterre. Il adressa cette découverte à l'Institut, et Monge, la trouvant ingénieuse, se chargea d'en présenter lui-même le rapport. Grellet du Mazeau comptait à peine dix-huit mois de service lorsqu'il fut

admis à se faire remplacer, grâce à son parent, le célèbre navigateur de Bougainville. De retour à Paris, il connut dom Brial, qui lui fit partager ses goûts pour l'histoire. En 1808 il était juge au tribunal d'Aubusson, en 1809 juge d'instruction, fonctions qu'il exerça pendant près de trente ans, et enfin conseiller à la cour d'appel de Limoges. M. Gay de Vernon a caractérisé ainsi M. Grellet du Mazeau : « Si toutes les vérités utiles à l'humanité avaient été dans la main de cet homme, il l'aurait ouverte au lieu de la fermer, car il portait haut et noblement la conscience de l'historien, et l'assimilait à celle du juré venant déclarer devant les hommes ses convictions telles qu'il les a. » On a de lui : *Essai sur la Souveraineté*; Paris, 1834; — *Du Partage des Communaux dans le département de la Creuse*; Aubusson, 1831; — *Du Bail à métairie perpétuelle*; — *Traité de la Diffamation, de l'Injure et de l'Outrage*; 1847, 2 vol. in-8°. C'est un des meilleurs ouvrages sur la matière; — *Des Phases de la dot*; Limoges, 1848. Les *Bulletins de la Société Archéologique et historique du Limousin*, dont il fut un des fondateurs, renferment divers articles de lui : *Sur la mort de Richard Cœur de Lion*; — *Sur Vaïfre, duc d'Aquitaine*, *et sur la lionne de l'église de Saint-Sauveur à Limoges*; — *De la Domination anglaise sur certaines provinces d'outre-Loire*; — *Recherches historiques sur les idiomes vulgaires du moyen âge dans les Gaules*.

Martial Audouin.

*Documents particuliers.* — Le baron Gay de Vernon, *Bulletin de la Société Archéologique et historique du Limousin*, t. IV.

**GRELOT** (*Guillaume-Joseph*), dessinateur et voyageur français, né vers 1630. Il habitait depuis quelque temps Constantinople, et y exerçait son art avec succès, lorsque Chardin arriva dans la capitale de l'empire ottoman, le 9 mars 1671. Le célèbre voyageur se rendait en Perse; il offrit un traitement avantageux à Grelot, qui s'embarqua avec lui le 17 juillet, et l'accompagna dès lors dans toutes ses explorations. Il reproduisit habilement, et surtout exactement, les sites, les monuments, les costumes et les cérémonies dignes de remarque des lieux qu'ils visitèrent. On trouvera les détails de cet intéressant voyage et des aventures qui s'y rattachent à notre article Chardin. Grelot parcourut ainsi la Crimée, la Circassie, la Mingrélie, la Perse et une portion de l'Inde. Il se sépara de Chardin en 1676, revint à Constantinople, et de là à Paris. Il y fit paraître : *Relation nouvelle d'un Voyage de Constantinople*, etc., 1680, in-4°, avec plans et fig., et 1681, in-12, avec fig. réduites; trad. en anglais, Londres, 1686, in-12. Le livre de Grelot, nettement écrit, offre encore beaucoup d'intérêt; confirmé lors de son apparition par tous les voyageurs dans le Levant, il apprend bien ce qu'était Constantinople à l'époque de l'auteur.

Alfred de Lacaze.

Chardin, *Journal de son Voyage en Perse et aux Indes orientales*. — Langlès, *Voyage du chevalier Chardin en Perse*. — William Smith, *Collection de Voyages autour du Monde*, t. X.

***GREMONVILLE** (*Nicolas* Bretel, sieur de), diplomate français, vivait dans le dix-septième siècle. Il fut ambassadeur de France à Venise de 1648 à 1647, puis à Rome, et enfin à Vienne en 1671. Il était président au parlement de Rouen. Il laissa en manuscrit des relations de ses ambassades. On a aussi de lui : un *Récit de la bataille de La Marfée*, imprimé dans les *Mémoires* de Montrésor; Leyde, 1665. E.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*.

***GREN** (*Frédéric-Albrecht-Charles*), chimiste allemand, né à Bernbourg, le 1^er^ mai 1760, mort à Halle, le 26 novembre 1798. Il fit ses premières études au collége de sa ville natale, apprit ensuite la pharmacie, et vint en 1783 à l'université de Halle, où il se distingua de telle manière qu'il obtint, étant encore étudiant, l'autorisation de faire des cours publics de chimie à l'École de Médecine. Plus tard, ayant passé ses examens de docteur en médecine et de docteur en philosophie, il fut nommé professeur ordinaire. Il exerça ces fonctions durant onze ans, et publia dans cet intervalle un grand nombre de travaux scientifiques, parmi lesquels nous citerons : *Betrachtungen über die Gaehrung und die dadurch erhaltenen Producte* (Observations sur la fermentation et sur les produits formés par elle); Halle, 1784, in-8°; — *Observationes et Experimenta circa genesin aeris fixi et phlogisticati*; ibid., 1786, in-8°; — *Systematisches Handbuch der gesammten Chemie* (Manuel systématique de Chimie); Halle, 1787-1789, 2 vol.; 2^e^ édit., ibid., 1794, in-8°; — *Grundriss der Naturlehre* (Éléments des Sciences naturelles); ibid., 1787; — *Grundriss der Pharmacologie*, etc. (Éléments de Pharmacologie); Halle, 1790, 2 vol.; — *Handbuch der Pharmacologie* (Manuel de Pharmacologie); ibid., 1791-1792, 2 vol.; — *Grundriss der Chemie nach den neusten Entdeckungen* (Éléments de Chimie au point de vue des découvertes les plus récentes); Halle, 1796; — un grand nombre d'articles insérés dans le *Journal de Physique*, Leipzig, 1794, 8 vol.; dans le *Nouveau Journal de Physique*, Leipzig, 1795-1796, 3 vol.; dans les *Annales de Chimie* de Crell, 1785-1794; etc.

R. L.

Elwert, *Nachrichten über Aerzte*, etc., t. I, p. 173-184. — *Allgem. Zeitung*, du 20 décembre 1798. — *Neue Schriften der Gesellsch. der Naturf. zu Berlin*, t. II, p. 404 sq. — Schlichtegroll, *Necrolog.*, 1798, t. II, p. 322-329. — *Denkwürd. aus d. Leb. ausgez. Deutsch. d. XVIII. Jahrh.*, p. 235-237. — Meusel, *Lex.*, t. IV, p. 352-355.

**GRENADE** (*Louis* de), célèbre prédicateur espagnol, né à Grenade, en 1505, de parents pauvres, mort à Lisbonne, le 31 décembre 1588. Ses heureuses dispositions furent remarquées par le comte de Tendilla, gouverneur de l'Alhambra, qui le fit élever avec ses propres enfants. Il prit

l'habit de Saint-Dominique le 15 juin 1524, dans le couvent de Santa-Cruz à Grenade. Il étudia particulièrement les PP. grecs et latins, sans négliger les historiens et les orateurs de l'antiquité classique. Il passa de là à Valladolid, où il acheva dans le collége de Saint-Grégoire son éducation théologique. Nommé prieur du couvent d'Escala-Cœli, il commença à s'exercer à la prédication, sous la direction éclairée de son ami Juan Davila. Il acquit bientôt une grande réputation. Il venait de fonder un monastère à Badajos lorsque le cardinal Henry, infant de Portugal, archevêque d'Evora, l'appela près de lui dans cette ville, en 1555. Deux ans après, il fut élu provincial du Portugal. La reine Catherine, régente de ce royaume, le choisit pour son confesseur et son conseiller, mais sans pouvoir lui faire accepter aucune dignité ecclésiastique. Il refusa en particulier l'archevêché de Braga, qu'il fit donner à Barthélemy-des-Martyrs. A l'expiration de sa charge de provincial, en 1561, il se retira dans le couvent de Saint-Dominique de Lisbonne, où il passa le reste de ses jours. Même dans les dernières années de sa vie, qui se prolongea jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il remplit avec une activité infatigable ses fonctions apostoliques, passant la plus grande partie des nuits à méditer ou à prier, et les jours à prêcher, à entendre des confessions, à étudier, à écrire. Sa célébrité attira l'attention de la cour de Rome : Grégoire XIII lui écrivit en 1585 pour l'encourager à poursuivre ses travaux évangéliques. Sixte V songea même, dit-on, à lui conférer le chapeau de cardinal; mais la mort du pieux dominicain rendit ce projet inutile. Louis de Grenade fut le premier prédicateur de son temps, et peut-être l'Espagne n'a pas eu depuis son égal en ce genre. Il ne fut pas moins remarquable comme théologien; ses nombreux ouvrages, écrits en latin ou en espagnol, furent immédiatement traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, ce qui atteste leur popularité. Saint François de Sales parle ainsi de Louis de Grenade : « Ayez Grenade tout entier; et que ce soit votre second bréviaire. Le cardinal Borromée n'avait point d'autre théologie pour prêcher que celle-là, et néanmoins il prêchait très-bien : mais ce n'est pas là son principal usage; c'est qu'il dresse votre amour à la vraie dévotion et à tous les exercices spirituels qui vous sont nécessaires. Mon opinion serait que vous commençassiez à le lire par la *Grande Guide des Pécheurs*; puis que vous passassiez au *Mémorial*, et enfin que vous le lussiez tout (1). » L'éloquence sacrée eut un maître dans Louis de Grenade, dit M. A. de Puibusque. Aucun prédicateur avant ce nouveau Chrysostome n'avait ouvert le champ de la discussion, aucun n'avait osé ou daigné raisonner. La chaire évangélique, armée et militante, ne demandait pas la foi, elle l'exigeait. Louis de Grenade versa sur l'enseignement religieux toute l'aménité de cette raison bienveillante que Louis de Léon étendit à l'enseignement philosophique; il préféra les formes onctueuses de la persuasion au ton hautain du commandement; l'impénétrable profondeur des décrets célestes ne fut pas pour lui un sujet d'anathème contre l'aveuglement de l'homme, mais d'adoration pour la puissance de Dieu. Quel esprit égaré par le doute, quel cœur endurci dans l'incrédulité ne se serait ému en le voyant humilier ainsi sa haute intelligence devant les desseins du Créateur! » Les principaux ouvrages de Louis de Grenade sont : *Guida de Pecadores*, publié sans indication de lieu et de date; réimprimé à Salamanque, 1570, in-8°. C'est le plus beau et le plus populaire des ouvrages de Louis de Grenade; il en existe plusieurs traductions françaises, dont la meilleure est celle de Girard; — *Memorial de la vida christiana*, d'abord imprimé à Lisbonne, puis à Salamanque, 1566, in-fol., traduit par Nicolas Dany sous le titre de *L'Arbre de vie, ou traité de l'amour divin*; Paris, 1575, in-16; — *Libro de la Oracion y Meditacion*; Salamanque, 1567, in-8°, traduit en français par François de Belleforest, sous le double titre de *Dévotes Contemplations et spirituelles Instructions sur la vie, passion, mort, résurrection et glorieuse ascension de N.-S. Jésus-Christ*; Paris, 1572, in-16, et de *Le vrai Chemin et Adresse pour acquérir et parvenir à la grâce de Dieu...*; Paris, 1576, in-8°; — *Introduccion al simbolo de la Fee*, en quatre parties; Louis de Grenade y en ajouta une cinquième, intitulée : *Quinta parte de la Introduccion... Añadiose un tractado de la manera de enseñar los misterios de nuestra fee a lors que se convierten de los infieles*; Salamanque, 1582, in-fol.; — *Conciones*, publiées en plusieurs séries, savoir : *Conciones de tempore; A Dominica; Adventus ad Quadragesimam*; suivies des *Conciones quinque de pœnitentia*; Lisbonne, 1575; Anvers (Plantin), 1577, in-8°; — *De quartis et sextis feriis et dominicis Quadragesimæ ad Pascham*; Lisbonne, 1575; Salamanque, 1577, in-4°; Anvers, 1581, in-8°; — *A Pascha ad festum corporis Christi*; Lisbonne, 1575, Anvers, 1579, in-8°; — *De Dominicis ad Adventum*; Lisbonne, Anvers, 1582, in-8°; — *Conciones de sanctis*; Anvers, 1580, in-8°. Tous ces sermons ont été traduits en français par Jean Charon; Paris, 1585-1602, 6 vol. in-8°; — *Collectanea moralis Philosophiæ tomis III : quorum I selectissimas sententias ex omnibus Senecæ operibus, II ex moralibus opusculis Plutarchi, III clarissimorum principum et philosophorum insigniorum apophthegmata complectitur*; Lisbonne, 1571, in-8°; — *Rhetoricæ ec-*

(1) Après avoir lu ce jugement de saint François de Sales, on s'étonne que la plupart des ouvrages de Louis de Grenade aient été mis à l'index par l'inquisition.

*clesiasticæ, sive de ratione concionandi, Libri VI*; Lisbonne, 1576, in-4°; — *Silva locorum communium omnibus verbi concionatoribus... necessaria : in qua tum veterum Ecclesiæ Patrum, tum philosophorum, oratorum et poetarum egregia dicta... leguntur, in tres classes digesta*; Lyon, 1582, in-8°. Louis de Grenade a écrit une *Vie de Juan d'Avila*; il a traduit l'*Échelle spirituelle de saint Jean Climaque*, Madrid, 1611, et l'*Imitation de Jésus-Christ* sous le titre de *El Contemptus Mundi, o menosprecio del mondo y imitacion de Christo*; Anvers, 1572. Les *Œuvres* de Louis de Grenade ont été publiées à Anvers, chez Plantin, 1572, 9 vol. in-8°. L'édition la plus complète des *Œuvres latines* est celle d'André Schott; Cologne, 1628, 3 tomes in-fol. L'édition la plus complète des ouvrages espagnols est celle de Denis Sanchez Moreno; Madrid, 1679, 3 vol. in-fol. Ses *Œuvres spirituelles* ont été traduites en français par Sébastien Hardy, Rouen, 1634, in-fol., et par Simon Martin, Paris, 1643, in-fol. La meilleure traduction est celle qui a été publiée sous le nom de Guillaume Girard; Paris, 1658-1662, 10 vol. in-8°; 1664-1667, 10 vol. in-8°; 1688-1690, 2 vol. in-fol. On croit que Girard n'a traduit que la *Guide des Pécheurs*, et que le reste de la traduction est de J. Talon. Z.

Louis Muñoz, *La Vida y Virtudes de Luis de Granada*, Madrid, 1639, in-4°; et dans le tome III de l'édition de Denis Sanchez. — Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. nova*. — Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 285. — Saint François de Sales, *Lettres spirituelles*, livre Ier, let. 34. — Le P. Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. IV, p. 588. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 114, 162. — Adol. de Puibusque, *Histoire comparée des Littératures espagnole et française*, t. I, p. 170, 470.

***GRENADE** (*Nicaise* LADAM, dit), roi d'armes de l'empereur Charles Quint, mort vers le milieu du seizième siècle. Il a laissé des écrits concernant sa profession et l'histoire de son temps; on les trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale intitulé : *Croniques en rimes de plusieurs choses advenues ès païs de France, d'Angleterre, d'Italie*, etc. La partie relative à la bataille de Pavie a été publiée en 1847, dans l'ouvrage intitulé : *Captivité du roi François Ier*, par M. Aimé Champollion-Figeac (*Documents inédits sur l'histoire de France*; Paris, Imprimerie royale). Grenade y rend pleine justice à la bravoure de François Ier, contestée, comme l'on sait, par certains historiens :

« Courant, cercant, traçant en victoire formée,
Le roy François, puysant, fust prins la main armée. »

La *Coppie des lettres du roy estant prisonnier envoyées à sa mère*; la *Déclaration des mors en la journée*; les *Prisonniers qui furent prins à la journée*, sont les appendices pleins d'intérêt à ces *Croniques*. L. LACOUR.

*Catalogues des Manuscrits de la Bibl. impériale*. — *Captivité du roi François Ier*, ouvrage ci-dessus mentionné, pages XVII et 67.

**GRENAILLES** (*François*), sieur DE CHATONNIÈRE, écrivain français, né en 1616, à Uzerche (bas Limousin), mort en 1680. Il entra jeune encore dans un couvent de moines de Bordeaux, puis d'Agen; mais, ne se sentant bientôt plus aucune vocation pour la carrière monastique, il déposa le froc, et vint à Paris exercer la profession d'homme de lettres. Il y devint historiographe de Gaston, duc d'Orléans, et publia coup sur coup un nombre considérable de livres : *L'honnête Fille*, *L'honnête Garçon*, *L'honnête Vesve*, *L'honnête Mariage*, *L'honnête Maîtresse*, *La Bibliothèque des Dames*, *Les Plaisirs des Dames*, *Le Sage résolu contre la fortune*, *La Révolution de Portugal*, *Le Théâtre du monde*, etc. On voit au titre de ces divers écrits que Grenailles se plaçait sous le patronage du beau sexe; et comme il ne doutait point que ses œuvres n'eussent bien un jour un grand retentissement, il y encadra son portrait, avec cette inscription :

Sic mortales immortales evadimus.
Franciscus de Grenailles, dominus de Chatonnière, natus Uzerchii, in Lemovicibus, Burdigalæ tantum non mortuus, Renatus Agendici, Parisiis immortalis, ætatis anno 24, æterni regni 1624.

On ne souffrirait pas une pareille prétention dans un homme de génie, à plus forte raison dans un écrivain médiocre; aussi Guéret, dans sa *Guerre des Auteurs*, fut-il pour Grenailles ce que fut Boileau pour Chapelain. Il lui fait adresser par Balzac ces mordantes paroles : « On vous laisse votre *Sage résolu* (1), en faveur de Pétrarque, que nous honorons, et l'on veut bien encore vous laisser votre relation de la révolution de Portugal, à la charge d'en ôter votre portrait, dont l'inscription est trop fanfaronne pour un auteur comme vous. Si vous n'y aviez marqué que le lieu de votre naissance et que vous vous fussiez contenté d'y joindre que vous vous êtes fait moine à Bordeaux et que depuis vous jetâtes le froc à Agen, on l'aurait souffert; mais vous y ajoutez que vous vous êtes rendu immortel à Paris : c'est un article qui n'a rien de la vérité des trois précédents, et sous le bon plaisir d'Apollon, il sera rayé. »

Dans la préface du *Sage résolu*, Grenailles nous apprend qu'il fut accusé de crime d'État et qu'il courut risque de périr sur l'échafaud. Parmi ses autres ouvrages nous citerons : *L'innocent malheureux, ou la mort de Crispe*, tragédie; Paris, 1639, in-4°. C'est le même sujet que celui de *Phèdre*, et Racine, ainsi que le remarquent les anciens auteurs de l'*Histoire du Théâtre français*, y a pu prendre le caractère de Crispe, pour faire son Hippolyte. — *Le bon Esprit*, dédié au cardinal de Richelieu; Paris

(1) Traduction du livre de Pétrarque : *De Remediis utriusque fortunæ*. Le premier volume parut en [illegible], le second dix ans après. La réimpression n'en eut lieu qu'en 1678, sous le titre de : *Entretiens de Pétrarque*; Paris, 2 vol. in-12.

in-4°; — *L'auguste Convoi* (de Louis XIII); — *Le Soldat suédois racontant l'histoire de tout ce qui s'est passé en Allemagne, depuis la mort du roi de Suède jusqu'à présent*, avec un éloge ou discours *Sur la Vie et la Mort du duc de Veymar;* Paris, 1642, in-8°. Mais tous ces ouvrages sont, depuis plus d'un siècle, tombés dans l'oubli; un seul est recherché encore par les bibliophiles. Sa singularité lui a valu cette faveur : c'est *Le Livre des Plaisirs des Dames*, divisé en cinq parties : *Le Bouquet*, *Le Bal*, *Le Cours*, *Le Concert* et *La Collation;* Paris, 1641, in-4°. Grenailles y traite cette question, digne de l'hôtel de Rambouillet : Est-ce le bouquet qui orne le sein, ou le sein emprunte-t-il du bouquet toute sa grâce ? L'auteur conclut en faveur de ce dernier, estimant que des deux hémisphères d'une dame il sort une influence qui anime le bouquet et le rend non-seulement plus beau, mais encore de plus de durée.

Mart. AUDOIN.

Bayle, *Dictionnaire critique* et *Remarques* de l'abbé Joly. — Guéret, *Guerre des Auteurs*, p. 168. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. VII, p. 208. — *Sorberiana*, p. 125. — Colon, *Vivier de France*, t. I, p. 535-536. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. VI, p. 87. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXVIII, p. 388. — Nadaud, *Manuscrits limousins*, t. IV, p. 141. — *Bibliothèques* Rothelin, Oisel et Baluze. — *Catalogue* de Trichet-Dufresne. Fontette, *Bibl. hist. fr.*

**GRENAN** (*Pierre*), poëte français, né en Bourgogne, en 1660, mort le 17 février 1722. Il entra le 27 septembre 1677 dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, et fut successivement employé à l'enseignement et à la prédication. Il avait beaucoup de talent pour l'administration, et il était pour la troisième fois provincial de son ordre lorsqu'il mourut. On a de lui : une *Apologie de l'Équivoque*, 1710, in-12. Cette espèce de continuation et de contre-partie de la satire de Boileau sur le même sujet a été réimprimée dans la *Bibliothèque française de* Du Sauzet, t. I, p. 81-113. Z.

Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.*

**GRENAN** (*Benigne*), poëte latin moderne, né à Noyers, en Bourgogne, vers 1680, mort à Paris, le 13 mai 1723. Il professa pendant vingt ans la seconde, puis la rhétorique au collége d'Harcourt. Il mourut à l'âge de quarante-deux ans. Grenan, dans un temps qui comptait tant d'excellents latinistes, se distingua en ce genre par un style pur, élégant, animé. Comme poëte et comme orateur, il fut le rival de Coffin, et n'en resta pas moins son ami. Il s'engagea entre eux une lutte poétique à propos du vin de Bourgogne et du vin de Champagne. Cette joûte, où de part et d'autre on fit assaut de bel esprit et de belle latinité, amusa le public. On a de Grenan une traduction en vers latins de la X^e^ et de la XI^e^ satire de Boileau, imprimée à Paris, vers 1705; — *Epistola clarissima Viri Nic. Boileau-Despréaux, de amore divino, conversa e gallico in latinum;* Paris, 1706, in-8°; — une *ode* latine sur le vin de Bourgogne imprimée, avec la traduction française de Bellechaume, dans le *Procès poétique touchant les vins de Bourgogne et de Champagne, jugé souverainement par la faculté de médecine de l'isle de Co*, avec une *Requête* latine de Grenan à Fagon, premier médecin du roi; Paris, 1712, in-8° et in-12. Cette *Requête* de Grenan à Fagon fit dire que le vin de Bourgogne était malade, puisqu'il avait recours aux médecins, et un latiniste tourna sur cette pensée les deux distiques suivants :

I.

Quid medicos testa implores Burgunda? Laboras :
Nemo velit medicam poscere sanus opem.

II.

Cur fugis ad doctum, Burgundica testa, Fagonem?
Arte valet multa, sed nimis ægra jaces.

— *Défense du Vin de Bourgogne*, ode latine, traduite en vers français par La Monnoye; Dijon, in-8°. Elle a été insérée, avec la réponse de Coffin, intitulée *Le Vin de Champagne vengé*, dans les *Selecta Carmina clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi Professorum*, de Gaullyer; tout le septième livre de ce recueil ne contient que des pièces de Grenan, au nombre de vingt. Celle qui célèbre l'arrivée de l'infante d'Espagne en France, et qui est intitulée *Zephirus et Rosa, dialogus*, a été traduite en français par Piat, professeur au collége du Plessis, et par Racine, dans le *Mercure* de mai 1722; — *Paraphrasis Lamentationum Jeremiæ, carminibus expressa;* Paris, 1715, in-8°. — Dans les *Selectæ Orationes clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi Professorum*, publiées par Gaullyer, on trouve l'*Oraison funèbre de Louis XIV*, prononcée en Sorbonne par Grenan, le 11 décembre 1715. Cette *Oraison funèbre* excita une dispute entre Grenan et le P. Porée, qui l'accusa de n'avoir pas cité le jansénisme au nombre des hérésies réprimées par Louis XIV. Un professeur de l'université prit la défense de Grenan; les pièces du procès ont été recueillies, Paris, 1716, in-12. Z.

*Mercure* de mai 1723. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

* **GRENET** (*Jean*), poëte latin moderne, né à Chartres, vivait au seizième siècle. Il était conseiller au présidial de Chartres. Il a célébré la levée du siége de la ville de Chartres en 1568 par les protestants, dans des vers latins qu'on voit encore gravés sur deux pierres près de la fontaine de la porte Drouaise. Georges Merula les a insérés dans sa *Géographie*, et Josse Sincère dans son *Itinéraire de la France*. R—B.

P. Challini, *Panégyriq. de Chartres*, pag. 40. — Mss. Lainé, p. 487, 498, et 540. — Lefèvre, *Discours*, p. 113.

**GRENET** (L'abbé ***), géographe français, né vers 1750. Il embrassa l'état ecclésiastique, professa d'abord librement, puis obtint une chaire de géographie au collége de Lisieux. Pour se rendre plus compréhensible à ses élèves, il inventa des

sphères où les systèmes céleste et terrestre se trouvaient représentés d'une façon aussi simple qu'ingénieuse. Il composa aussi des ouvrages qui rendaient l'étude de la géographie à la fois facile et agréable. L'abbé Grenet disparut durant la révolution. On a de lui : *Atlas portatif général pour servir à l'intelligence des auteurs classiques*; Paris, 1781, in-4°; augmenté en 1784, porté à quatre-vingt-onze cartes en 1800. Cet *Atlas*, dont les cartes ont été dressées par Bonne, accompagne ordinairement la *Géographie* de Lacroix. — *Abrégé de Géographie ancienne et moderne*; Paris, 1782, in-12; — *Traité de la Sphère*; Paris, 1784, in-12; — *Géographie ancienne et moderne, historique, physique, civile et politique des quatre parties du monde*; cet important ouvrage devait avoir au moins sept volumes; il n'en parut que deux, Paris, 1789, in-12; ils contiennent, outre une cosmographie très-lucide, la description de la France, des Pays-Bas, de l'Angleterre et de la Suisse. L'abbé Grenet s'occupait également d'une sphère céleste qui devait représenter la grande période de vingt-cinq mille ans et la précession des équinoxes; mais ce curieux travail est demeuré inachevé.

Alfred de Lacaze.

*Journal des Savants*, ann. 1788, p. 548. — *Journal encyclopédique*, année 1787, t. III, p. 151. — Félix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

GRENIER (*Jacques-Raymond*), chevalier, puis vicomte de Giron, hydrographe français, né à Saint-Pierre (Martinique), le 28 juin 1736, mort à Paris, en janvier 1803. Il n'avait pas encore dix ans quand il obtint, le 8 mars 1746, le titre de lieutenant de frégate honoraire dans la colonie, titre qui semble indiquer que sa famille était vouée de père en fils au service de la marine. Entré comme garde dans la compagnie de Rochefort, le 11 décembre 1755, il était enseigne de vaisseau et avait navigué pendant près de cinq années sur quatre navires différents lorsqu'il fut nommé, le 1er novembre 1767, commandant de la corvette *L'Heure du Berger*, destinée à stationner aux Iles de France et de Bourbon. Trouvant cette mission trop restreinte, il obtint l'autorisation d'explorer, quand son service ne serait pas nécessaire aux deux îles, les mers qui les séparent des Maldives et de Ceylan, d'en reconnaître les écueils, et de chercher la route la plus directe pour aller de l'île de France à la côte de Coromandel. Il demanda en outre l'adjonction de l'abbé Rochon, qui serait spécialement chargé des observations astronomiques, et celle d'un dessinateur hydrographe; il ne fut rejoint par l'abbé Rochon qu'au mois de mai 1769, à l'Ile de France. Dans l'intervalle, il avait parcouru les mers avoisinantes et s'était particulièrement attaché à y étudier l'action des vents et des courants. *L'Heure du Berger* ayant appareillé de l'Ile de France le 30 mai 1769, avec sa conserve *Le Vert-Galant*, ces deux navires explorèrent l'archipel au nord de la colonie, et pendant les quatre mois que dura leur exploration Grenier et Rochon déterminèrent ou rectifièrent la majeure partie des positions assignées sur les cartes de d'Après de Mannevillette aux îles et écueils de cet archipel. La précision des travaux géographiques et astronomiques accomplis dans cette campagne eut pour résultat d'indiquer les moyens d'abréger considérablement et de rendre plus sûre la navigation de l'Ile de France à Coromandel. A son retour à l'Ile de France, en octobre 1769, Rochon, qui ne partageait pas de tous points l'opinion de Grenier sur la sûreté de la route tracée par ce dernier, crut devoir soumettre à MM. des Roches et Poivre, administrateurs des Iles de France et de Bourbon, les raisons de ses dissentiments; et à peine arrivé en France, il adressa presque simultanément une copie de ce mémoire à l'Académie des Sciences et à celle de la Marine, laquelle émit le vœu qu'il fût publié. Ce travail était entre les mains du duc de Praslin, ministre de la marine, lorsque Grenier lut à son tour, à l'Académie royale de la Marine, le 16 août suivant, un récit détaillé de ses opérations dans trois mémoires qui obtinrent l'approbation de cette compagnie, et que l'auteur publia immédiatement sous ce titre: *Mémoires de la campagne de découvertes de M. le chevalier Grenier, enseigne de vaisseau et de l'Académie royale de la Marine, où il propose une route qui abrège de 800 lieues la traversée de l'Ile de France à la côte de Coromandel* (carte); Brest, 1770, in-4° (1). Quoiqu'il différât d'opinion avec Rochon, et qu'il eût joint à ses *Mémoires* une lettre (elle n'a pas été publiée) où il répondait avec l'expression d[illegible] mécontentement à celui que ce dernier avait communiqué aux administrateurs des deux colonies, l'approbation formulée par l'Académie sembl[illegible] avoir prévenu toute possibilité de discussion; mais des incidents imprévus provoquèrent d[illegible] débats qui eurent un regrettable caractère d'acrimonie.

L'abbé Terray, successeur (par intérim) d[illegible] duc de Praslin, avait demandé à Rochon, le 27 [illegible]vrier 1771, son avis sur les inconvénients qu'il aurait à ce qu'une escadre suivît la route indiquée par Grenier. Rochon répondit par une longue lettre, ou plutôt par un mémoire détaillé dans le[illegible]quel, tout en reconnaissant que cette route [illegible] la plus naturelle puisqu'elle était la plus direc[illegible]

(1) Indépendamment de ses mémoires, Grenier [illegible] composé une *Relation géographique et histori[illegible] d'une partie de la côte de l'est de Madag[illegible]* petit in-fol. Les détails nautiques et hydrographiques [illegible] occupent un peu plus d'un quart; deux autres quart[illegible] viron sont consacrés aux aventures personnelles de Gre[illegible]nier et de ses compagnons et à leurs rapports avec [illegible] chefs de Madagascar; le reste traite de l'aspect et [illegible] mœurs du pays. Cette relation ne manque pas d'int[illegible] mais elle ne contient guère, quant aux mœurs des in[illegible]gènes, que des renseignements qu'on trouve beau[illegible] plus détaillés dans Flacourt, Rochon, Le Gentil, [illegible]combe, etc., et dans les mémoires manuscrits de d[illegible] plus récentes que possèdent les Archives du ministère [illegible] la marine.

il exprimait le doute qu'elle fût praticable, surtout pour une escadre, parce qu'il y avait à ses yeux une grave imprudence à la faire passer entre des écueils aussi prolongés et aussi périlleux que les bancs de Nazareth, qu'elle devait nécessairement franchir, et que pour le faire elle serait obligée de louvoyer entre ces écueils par les vents variables qui règnent d'octobre en avril dans ces parages. A l'appui de cette opinion, il invoquait l'exemple de plusieurs navigateurs, des Portugais surtout, qui après avoir primitivement suivi la route proposée par Grenier lui avaient préféré depuis un chemin plus long, mais plus sûr. Frappé de la gravité des objections de Rochon, et adhérant d'ailleurs à sa demande, le ministre invita l'Académie de la Marine (18 mars 1771) à confier l'examen des mémoires des deux antagonistes à une commission dont elle ferait connaître l'avis en même temps que le sien propre. Les choses en étaient là quand surgit un auxiliaire spontané de Grenier; c'était d'Après de Mannevillette, considéré alors comme un oracle infaillible en matière d'hydrographie des mers de l'Inde (1). Froissé de ce que Rochon avait redressé bon nombre de ses erreurs, il l'attaqua avec une violence que l'Académie dut désapprouver. Ne tenant aucun compte de cette malencontreuse intervention et uniquement déterminée, comme Pingré et Legentil, par les solides raisons qu'avait développées Grenier, l'Académie pensa que Rochon, habile en astronomie plutôt qu'en hydrographie, avait exagéré les inconvénients de la nouvelle route. Aussi se prononça-t-elle (25 avril 1771) en faveur de Grenier, et plus de quatre-vingts ans d'expérience ont confirmé la sagesse de son jugement. Mais ce jugement, bien qu'il eût été complétement ratifié par l'Académie des Sciences le 6 juillet 1771, avait besoin, aux yeux du ministre, d'une sanction pratique. Le soin de l'obtenir fut confié à Kerguelen et à Rochon, qui s'embarquèrent sur *Le Berryer*. Toutefois, le dernier ayant débarqué à La Martinique, Kerguelen continua seul sa mission, au retour de laquelle il formula son entière adhésion au projet de Grenier, à qui une décision royale du 3 septembre 1776 accorda une pension de 1,200 liv. en considération des services immenses qu'il avait rendus à la navigation. Les divers témoignages de satisfaction qui lui avaient été décernés avaient stimulé son zèle, comme le prouve l'envoi qu'il fit à l'Académie de la Marine, douze jours plus tard, d'un travail complet sur l'archipel au nord de l'Ile de France, travail qui, examiné et approuvé par de Bory et de Roquefeuil, obtint la sanction de l'Académie. Plus développé que celui qui a été imprimé, il comprenait trois mémoires, les deux premiers sur la théorie des vents et des courants dans les mers de l'Inde, lorsque la mousson est à l'ouest et au nord-est dans le nord de l'équateur; et le troisième sur les vents et les courants qui règnent au nord-est dans le sud de l'équateur dans le temps de la mousson du nord-est au nord de l'équateur. Grenier y attribue la cause des vents généraux au mouvement de la Terre et à l'action du Soleil qui leur donne une direction différente, selon qu'il est au nord ou au sud de l'équateur. Ces mémoires contenaient l'exposé d'un moyen ingénieux, mais un peu conjectural, de déterminer la force des courants de l'archipel, dont Grenier avait cherché la direction pendant la mousson de l'ouest; et après avoir retracé l'historique de la découverte et de l'établissement des Français aux îles Mahé, l'auteur faisait à la route suivie jusqu'à lui, par les diverses moussons, pour se rendre à la presqu'île du Gange et aux autres établissements des Indes, les corrections indiquées par la force des diverses moussons observées à leur commencement, à leur milieu, à leur fin. Ce qui donnait à l'ensemble de ce travail un intérêt réel, c'était le soin qu'avait pris Grenier d'y joindre les cinq cartes suivantes: *Carte réduite de l'archipel au nord de l'Ile de France, avec un plan particulier des îles Mahé*; — *Carte réduite, à grand point, des îles Mahé et de l'Amirante*; — *Carte des découvertes de Grenier au nord-est de l'Ile de France, pour servir à prouver une partie des corrections qu'il a faites à l'archipel au nord de cette île*; — *Carte des courants pour la mousson du sud-ouest au nord de la ligne*; — *Carte du système des courants des mers de l'Inde dans le temps de la mousson du nord-est au nord de la ligne*. Ces deux dernières cartes renfermaient tout l'espace contenu entre le 25° de latitude nord et le 35° de latitude sud et depuis le 28° de longitude est de Paris jusqu'au 99°. — Grenier commanda, de 1778 à 1780, la frégate *La Boudeuse*, qui prit, le 22 janvier 1779, la frégate anglaise *Veazle* (la Belette). Nommé capitaine de vaisseau le 9 mai 1781, et chef de division le 16 décembre 1786, il ne fit plus que s'occuper de ses travaux de cabinet, par suite desquels il publia *L'Art de la Guerre sur Mer, ou tactique navale assujettie à de nouveaux principes et à un nouvel ordre de bataille*; Paris, Didot fils aîné, 1787, grand in-4° (9 plans), ouvrage que lui avaient suggéré plusieurs campagnes, sa participation à trois combats, l'analyse des tactiques antérieures, et l'étude de l'art des évolutions à un point de vue en quelque sorte nouveau, celui de l'attaque; car les tactiques publiées jusque alors avaient plus particulièrement eu en vue la défense. Lorsqu'il mourut, il s'occupait de la rédaction d'un ouvrage considérable *Sur les Vents et les Courants dans toutes les mers du globe*, avec une théorie qui en rendait l'explication plus facile. P. Levot.

(1) L'expérience a tellement démontré, de nos jours, l'absence de toute valeur pratique ou scientifique du *Neptune oriental* de d'Après de Mannevillette, que le ministre de la marine, dans l'intérêt de la navigation, en a ordonné, au mois d'octobre 1851, la remise au domaine pour qu'il fût vendu comme vieux papier.

*Archives de la marine et de l'Académie royale de la Marine.* — *Bibliographie astronomique de Lalande.* — *Documents inédits.*

**GRENIER** (*Jean*, baron), jurisconsulte et magistrat français, né à Brioude (basse Auvergne), le 16 septembre 1753, mort à Riom, le 31 janvier 1841. Fils d'un notaire, il étudia le droit, et devint, en 1777, avocat au présidial de Riom, où il se distingua bientôt par la précocité de son jugement et l'étendue de son savoir. Quelques années après, il mit au jour son *Commentaire sur l'édit portant création des conservateurs des hypothèques sur les immeubles réels et fictifs, et abrogation des décrets volontaires*; Riom, 1785, 1787, in-12. Il était au premier rang des avocats du barreau de Riom, et il avait adopté avec modération les principes de la révolution, lorsqu'en 1790 il devint procureur syndic du district de Riom, fonctions dont il fut plus tard révoqué. Nommé en 1795 commissaire national, puis commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de Riom, il fut envoyé en 1798 par les électeurs du Puy-de-Dôme au Conseil des Cinq Cents, où il fit un rapport sur les ventes des biens nationaux et proposa d'en exclure l'action en rescision. Membre du Tribunat après le 18 brumaire, il vota en faveur du rétablissement du droit de tester, qu'il regardait comme inhérent au droit de propriété, et repoussa, comme immorale, la proposition de faire succéder la nation de préférence aux parents collatéraux. En janvier 1804, il devint secrétaire de cette assemblée, et bientôt après il se prononça énergiquement pour que le premier consul Bonaparte devînt empereur. Le Tribunat ayant été supprimé (1807), Grenier entra au corps législatif, et fit partie de la commission de législation civile et criminelle dans la session de 1808. Après la session, il fut nommé procureur général près la cour d'Appel de Riom, et il conserva lors de la réorganisation des tribunaux en 1811, et même sous la restauration, cette place, qu'il échangea en 1819 contre celle de premier président de la cour royale de Riom. Il était baron depuis 1810; il fut appelé à la pairie en 1832, devint en 1834 membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, et fut en 1837 admis à la retraite comme magistrat.

Grenier prit une part active à la discussion des codes. Comme l'un des deux secrétaires de la section de législation du Tribunat, il rédigea la moitié des procès-verbaux contenant les observations de cette section sur chaque titre du Code Civil. Ces observations sont reproduites dans le recueil publié par F. Didot sous ce titre : *Conférences du Code Civil, avec la discussion particulière du Conseil d'État et du Tribunat avant la rédaction définitive de chaque projet de loi.* On a encore de ce savant jurisconsulte : *Essai sur l'Adoption considérée dans ses rapports avec l'histoire, la morale et la législation*; Paris, 1801, in-12; — *Traité des Donations, des testaments et de toutes autres dispositions gratuites, suivant les principes du Code Napoléon*; Riom et Clermont, 1807, 3 vol. in-8°; 4° édit., considérablement augmentée par M. Bayle-Mouillard; Clermont-Ferrand, 1844-1847, 4 vol. in-8° : cet ouvrage est suivi d'un *Traité de l'Adoption et de la Tutelle officieuse*, précédé d'un *Discours historique sur l'adoption*; — *Traité des Hypothèques*; Clermont-Ferrand, 1822, 2 vol. in-4°; 3e édit., ibid., 1829, 2 vol. in-4°. Il a annoté le *Traité de la vente des immeubles par expropriation forcée*, de Gabriel Lachaire; Paris et Clermont-Ferrand, 1829, 2 vol. in-8°. E. REGNARD.

*Moniteur universel* du 9 janvier 1841. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, tom. II. — Bayle-Mouillard, *Notice sur la vie et les travaux de M. le baron Grenier*, en tête du 1er vol. du *Traité des Donations*, 4e édit.

**GRENIER** (*Paul*, comte), général français, né à Sarrelouis, le 29 janvier 1768, mort à Mo-rambert, près de Gray, le 18 avril 1827. Fils d'un huissier, il s'enrôla comme simple sold en 1784. Sa conduite à Jemmapes lui valut grade d'adjudant général. Général de brigade avril 1794, et général de division au mois d'o tobre suivant, il reçut à la bataille de Fl les éloges du général en chef. En 1795, il d gea le passage du Rhin par l'avant-garde l'armée française. En 1797, le Directoire adressa des félicitations pour sa conduite à N wied. En 1797 il passa à l'armée d'Italie; l'a suivante, il était à l'armée du Rhin. Da campagne de 1800, il contribua à la pris Guntzbourg, aux succès des batailles d'Hoch et de Hohenlinden. Après la paix de Luné il fut nommé inspecteur général d'infanteri fit encore les campagnes de 1805 à 1807, d vint gouverneur de Mantoue et comte de l pire. En 1809 il se signala en Italie, à la d'un corps d'armée, aux passages de la Pia du Tagliamento. Sa conduite fut encore brillante à Raab et à Wagram. En 1810 il mandait en chef le corps d'armée de l méridionale. En 1812 il arriva en Prusse tête d'une division pour protéger la retra prince Eugène. L'année suivante il prit le mandement d'un corps d'armée sur l'Adig lieutenant du vice-roi, il battit les Autri en plusieurs rencontres. Après la défecti Murat, il contribua au succès de la batai Mincio, et lors de l'évacuation de l'Italie mena l'armée en France. Pendant les Cent J le département de la Moselle l'envoya à la bre des représentants, où il exerça une influence; il en fut nommé vice-président, partie de plusieurs commissions, notam la commission de gouvernement créée a bataille de Waterloo. A la seconde restau il quitta le service actif, et obtint bientôt sa retraite. Élu de nouveau député en 1 défendit à la chambre les intérêts de ses compagnons d'armes, et combattit le comte

Bourdonnaye à propos de la loi du recrutement et du budget de la guerre. En 1821 il se retira avec sa famille dans sa terre de Morambert. On a de lui : *Correspondance du général Grenier et de son état-major, avec les généraux Jourdan, Kleber, Ernouf, etc., pour servir à l'histoire des campagnes sur le Rhin en* 1795 *et* 1796; Bamberg, 1800, in-8°. L. L—T.

Fr. Sicard, *Précis hist. sur le comte Grenier, lieut. gen.*; Metz, 1828, avec portr. — Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve. *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires.* — Quérard, *La France littéraire.*

**GRENOT** (*Antoine*), homme politique français, né à Gendre (Franche-Comté), en 1749, mort à Besançon, le 25 mai 1808. Avocat et député du Jura à la Convention, il appartenait au parti girondin, et vota la mort de Louis XVI. Le 6 juin 1793, il protesta contre le 31 mai avec Caseneuve, Laure-Duperret et autres. Il fut décrété d'arrestation et compris dans l'art. 4 du décret du 3 octobre suivant, relatif aux députés prévenus de conspiration. Après s'être caché pendant dix-huit mois il fut rappelé à la Convention par décret du 18 frimaire an III (8 décembre 1794) et ensuite envoyé en mission près des armées des côtes de Brest et de Cherbourg et dans les départements de leurs arrondissements, où il concourut avec Guezno et Guermeur à faire exécuter le traité de pacification conclu à La Jaulnais, le 15 février 1795, entre Ruelle, député, et Charette et Sapinaud (1). Cependant, le 25 mai 1795 les généraux vendéens, craignant que le comité de salut public ne cherchât à éluder l'observation du traité, communiquèrent à Grenot leur projet d'envoyer Chastellier à Paris pour demander l'élargissement provisoire de Louis XVII et de sa sœur. Grenot feignit d'approuver cette démarche, et le lendemain il lança de Rennes une proclamation violente, à la suite de laquelle il transcrivit les lettres saisies sur le courrier du major général royaliste Cormatin, lesquelles révélaient le projet d'une nouvelle prise d'armes par les chouans. Dans cette proclamation Grenot et Bollet protestent de leur « amour pour la paix et de leur désir de tenir à la pacification, de l'exécuter avec loyauté, et de protéger la propriété, la sûreté des personnes, la liberté du culte avec vigilance et force » (2). Cette proclamation était suivie d'un rapport du général Humbert dans lequel ce dernier affirmait que Cormatin lui avait dit que « s'il recommençait la guerre, il couperait toutes les communications, empêcherait les provisions d'arriver en ville, et qu'en levant le doigt la Bretagne était à lui ». Grenot s'est complétement associé aux actes et aux discours de Guezno et de Guermeur pour faire accroire à Charette et à Stofflet qu'il voulait sincèrement le maintien de la pacification, tandis qu'il poussait à la destruction des royalistes. Après avoir siégé au Conseil des Cinq Cents jusqu'au 18 brumaire, il fut, en vertu de l'art. 20 de la constitution du 22 frimaire an VIII, élu par le sénat, le 4 nivôse suivant (25 décembre 1799), un des trois cents citoyens qui devaient composer le corps législatif : il en sortit au bout de quelques années. R—R.

*Réponse des Armées catholiques et royales de la Vendée et des chouans* (Imprimerie royale de Maulevrier, Chambart, 24 pages in-12, sans date).

(1) La pacification de la Vendée fut presque entièrement achevée par les soins de Ruelle, Dornier et Bollet, qui eurent, le 26 février 1795, une entrevue avec les chefs vendéens sous une tente surmontée du drapeau tricolore, dressée en rase campagne sous les murs de Nantes. Ces mêmes représentants traitèrent avec Stofflet le 2 mai 1795, à une demi-lieue de Montgloire, paroisse de Saint-Florent-le-Vieil, près de Varades, où ils dînèrent avec les chefs vendéens, qui se parèrent de panaches et de cocardes tricolores pour se rendre à cette réunion. *Moniteur* réimprimé, tom. XXIV, pag. 419 et 140.

(2) *Moniteur*, réimprimé, tom. XXIV, pag. 582, 3.

**GRENTEMESNIL.** *Voy.* PAULMIER.

**GRENUS** ou **GRENUT** (*Pierre*), colonel des gardes suisses et magistrat, né en 1658, à Genève, où il mourut, en 1749. La famille Grenus était originaire de Flandre. Pierre Grenus se distingua, de 1690 à 1696, comme capitaine, sous le commandement du lieutenant général de Stoppa. Il devint brigadier en 1707, et gouverneur de Weissembourg en 1708. En 1710 il se retira du service, et retourna à Genève, où il devint membre du Conseil des Deux Cents. W. R.

Zurlauben, *Histoire militaire des Suisses.* — *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, vol. VIII, pages 22 à 36.

**GRENUS** (*Jacques*), parent du précédent, avocat et publiciste genevois, né à Genève, en 1760, mort en 1818. Ses ouvrages sont : *Éloge d'Honoré Riquetti de Mirabeau*, prononcé à Gex, le 16 juin 1791 ; Saint-Claude, 1791, in-8° ; — *Correspondance de Grenus et Desonnaz, ou état politique et moral de la république de Genève*; Genève, 1794, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été continué par Desonnaz, sous le titre de *Histoire de la Conjuration de Grenus*, etc. ; — *Appel à la Nation* ; 1791 ; — *Correspondance sur Genève* ; Annecy, 1792 ; — *Essai sur la Législation contre l'Usure* ; Genève et Paris, 1808 ; — *Fragments de l'histoire ecclésiastique de Genève au dix-neuvième siècle* ; Genève, 1817, in-8°., avec un *supplément* ; — *Mémoires sur les avantages réciproques de l'introduction de l'horlogerie de Genève en France, suivant le tarif arrêté* ; Genève, 1818, in-8°. W. R.

*Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, vol. VIII.

**GRENVILLE.** *Voy.* GREENVILLE.

**GRENVILLE** (*Georges*), homme d'État anglais, né en 1712, mort en 1770. Il était frère de Richard Grenville, comte Temple, et beau-frère de William Pitt, comte Chatam. Il fut membre du parlement pour le comté de Buckingham. Il entra en 1754, comme trésorier de la marine, dans le cabinet où siégeait aussi son frere, et où William Pitt remplit si glorieusement les fonctions de secrétaire d'État (*voy.* PITT). Il signala son ad-

ministration par le bill de 1757 qui régularisa le payement des marins. Lorsque lord Temple et William Pitt se retirèrent, en 1761, il resta comme premier lord de l'amirauté dans l'administration qui eut pour chef d'abord le duc de Newcastle, puis lord Bute. Celui-ci, trouvant le rôle de premier ministre au-dessus de ses forces, donna sa démission au mois d'avril 1763, et eut pour successeur Georges Grenville, qui réunit les titres de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier. Georges III, qui ne l'aimait point, l'avait choisi dans l'espoir de le brouiller avec Temple et Pitt et d'amener ainsi au sein du parti whig des dissensions qui tourneraient au profit de la couronne. Mais Grenville, quoiqu'il aimât la force et même la dureté dans le pouvoir, et qu'il traitât avec un rude mépris l'opinion populaire, n'en fut pas plus docile pour cela aux influences de cour. Par son caractère impérieux et cassant, il se rendit également désagréable au roi, au parlement, au public, et avec des qualités estimables il fut un mauvais ministre. Comme l'a fort bien dit un éminent publiciste français, M. de Rémusat, « Georges Grenville était ce qu'on appelle dans le monde politique un homme d'affaires. Il en avait toutes les qualités excepté celles qui d'un homme d'affaires feraient un homme d'État. Exact, laborieux, passionné pour le bien public, indifférent aux plaisirs du monde et aux jouissances de l'esprit, il ne se plaisait que dans le maniement et dans la discussion des intérêts positifs du gouvernement. Les yeux constamment fixés sur la balance de fin d'année, il était consterné et scandalisé toutes les fois que l'équilibre du doit et de l'avoir était sacrifié à la politique. » Cette constante préoccupation de l'équilibre financier le conduisit à une mesure qui eut les plus fâcheux résultats. Pour subvenir aux besoins du trésor, il taxa certaines denrées importées par les colonies anglaises d'Amérique, et établit dans ces contrées les droits de timbre qui existaient en Angleterre. Cette mesure amena entre la métropole et les colonies une querelle qui aboutit à la révolution et à l'émancipation des États-Unis. Quelque temps avant de commettre cette grande faute, Grenville s'était engagé dans une autre querelle, qui, si elle eut moins de gravité, n'en causa pas moins pendant dix ans les plus sérieux embarras au gouvernement anglais. En 1763, il ordonna des poursuites contre le quarante-cinquième numéro du *North Briton*, journal rédigé par Wilkes, membre de la chambre des communes. Wilkes, dont lord Temple était l'inspirateur et le complice, fut même arrêté. Cette violation du privilége parlementaire donna lieu dans la chambre des communes à un débat violent où Pitt parla contre son beau-frère. Wilkes n'en fut pas moins expulsé du parlement au mois de janvier 1764; mais l'affaire n'en resta pas là, et présenta des complications au milieu desquelles le ministère Grenville, en butte à un formidable mécontentement populaire, et mal soutenu par le roi, perdit chaque jour du terrain. Il fit place, en juillet 1765, à l'administration du marquis de Rockingham. Deux ans plus tard Grenville publia pour la défense du ministère de lord Bute et du sien deux pamphlets; le premier est intitulé : *Considerations on the commerce and finances of England, and on the measures taken by ministry from the conclusion of the peace, relative to the great objects of national interest*. Ce livre eut pour but de signaler au peuple anglais la nécessité d'une sage administration des finances. L'auteur y manifeste des inquiétudes sur l'avenir de l'Angleterre, à cause de l'accroissement de la dette. Le second pamphlet qu'il rédigea ou fit rédiger porte le titre de *The present State of the Nation*. D'après ce curieux ouvrage, où ne manquent ni les faits ni les arguments, la guerre de Sept Ans, [illegible] glorieuse pour l'Angleterre, avait cependant [illegible] ce pays sur le penchant de sa ruine. Bute en faisant la paix, Grenville en relevant le commerce, en réparant le désordre des finances avaient sauvé l'Angleterre; mais Rockingham et Gra[illegible] avaient tout compromis de nouveau par leur faiblesse. La conclusion sous-entendue du pamphlet était la nécessité de rappeler Bute et Grenville aux affaires. Cette apologie de deux [illegible]nistres impopulaires fut réfutée par Burke; [illegible] Grenville mourut sans avoir ressaisi le pou[illegible] Il laissa de sa femme, fille de sir William W[illegible]ham, trois fils : lord Temple, marquis de [illegible]kingham, Thomas Grenville, et William W[illegible]ham, depuis lord Grenville. L. J.

J. Smith. *The Grenville Papers, from the* [illegible] *Stowe*. — Lord Mahon, *History of England*.

* **GRENVILLE** (*Thomas*), diplomate et [illegible]bliophile anglais, fils du précédent, né le 31 [illegible]cembre 1755, mort le 18 décembre 1846. D[illegible] jeunesse, il se trouva mêlé à d'importantes [illegible]gociations. Il prit part à celles qui amenèr[illegible] traité par lequel la Grande-Bretagne reco[illegible] dépendance des États-Unis; il prit une part [illegible]tive aux conventions que conclut l'Angle[illegible] avec les puissances qu'elle soutenait de ses [illegible] aides dans la guerre déclarée à la répu[illegible] française. Ses services furent récompens[illegible] de riches pensions. Après la mort de Fox, [illegible]ville se retira des affaires, et consacra le [illegible] de sa longue vie à l'étude et à la fréque[illegible] de la plus haute société, où il jouissait d'un[illegible] estime. Il ne voulut point augmenter le [illegible] déjà si considérable, des livres que l'impri[illegible] a mis au jour, mais il se plut à former un[illegible] bibliothèques les plus remarquables de l'A[illegible]terre; les voyages, l'histoire de la Grande-[illegible]tagne et de l'Irlande, l'ancienne littérature [illegible]lienne et espagnole étaient les parties prin[illegible] de cette riche collection. Les meilleures et l[illegible] rares éditions des classiques grecs et latins, [illegible] nombreux volumes sur peau-vélin, des [illegible] provenant des collections d'amateurs cél[illegible]

( tels que Grolier, De Thou et Mac Carthy ), des romans de chevalerie figuraient dans cette bibliothèque, composée avec un goût exquis. Nombre de volumes portaient des notes bibliographiques de la main de leur propriétaire. Le catalogue des ouvrages rares et curieux admis dans ce cabinet a été rédigé par deux habiles libraires de Londres ( J.-F. Payne et H. Foss ) et publié en 1842, sous le titre de *Bibliotheca Grenvilliana*, in-8°; il a été rédigé avec beaucoup de soin, et tiré à 150 exemplaires seulement. La bibliothèque de Grenville comprenait en tout 20,210 volumes, et avait coûté 54,000 livres sterling (1,370,000 francs environ). Son possesseur la légua au Musée britannique; elle y a été transportée après sa mort, et elle forme un fonds spécial, qui n'est pas la partie la moins importante de ce vaste établissement. G. B.

*Gentleman's Magazine.*

**GRENVILLE** ( *William* WYNDHAM, lord), homme d'État anglais, frère du précédent, né le 24 octobre 1759, mort dans sa résidence de Dropmore (Buckinghamshire), le 12 janvier 1834. Il fit au collége d'Éton et à l'université d'Oxford de brillantes études, et il remporta en 1779 un grand prix de vers latins pour une composition dont le sujet était la force électrique ( *vis electrica* ). Il fut élu membre de la chambre des communes en février 1782. Au mois de septembre de la même année, il suivit son frère lord Temple, devenu lord lieutenant de l'Irlande dans l'administration de lord Shelburne. La prompte chute de ce cabinet ramena les deux frères en Angleterre, et au mois de décembre 1783 Pitt, nommé premier lord de la trésorerie, donna la place de payeur général de l'armée à Grenville, qui fut son plus habile auxiliaire dans la chambre des communes. Il fut réélu membre de cette assemblée après la dissolution, et il n'avait pas encore atteint sa trentième année lorsque la chambre le choisit pour *orateur* (président), le 5 janvier 1789. Moins de quatre mois après il entra comme secrétaire d'État pour l'intérieur dans le ministère, qui était toujours dirigé par son cousin Pitt; Georges III l'éleva à la pairie par lettres patentes du 25 novembre 1790. Au mois de janvier suivant il échangea la direction de l'intérieur contre celle de l'extérieur. Pitt, prévoyant l'immense importance que prendrait le ministère des affaires étrangères dans la grande crise européenne qui commençait, voulait avoir à ce poste un homme sûr. Grenville répondit parfaitement à l'attente de son cousin. Il montra aussi bien que lui une haine implacable contre la France et la révolution, avec cette différence seulement que Pitt haïssait plus la France, et Grenville la révolution. Il repoussa avec hauteur les ouvertures que lui firent l'ambassadeur français Chauvelin et Talleyrand pour obtenir la neutralité de l'Angleterre dans la guerre qui s'engageait sur le continent. Après la révolution du 10 Août, il rappela de Paris l'ambassadeur d'Angleterre, et ne permit à Chauvelin de rester à Londres que comme simple particulier. Les concessions auxquelles le gouvernement français était disposé ne le firent point revenir sur sa résolution de faire la guerre, et lorsqu'il vit l'opinion publique anglaise soulevée par le jugement et la condamnation de Louis XVI, il ne garda plus de ménagements; Chauvelin reçut l'ordre de quitter sous huit jours le territoire anglais, et les hostilités commencèrent bientôt après ( *voy.* PITT ). Les revers que les Anglais essuyèrent sur terre furent faiblement compensés par leurs succès maritimes, et après la conquête de la Hollande par les Français, dans l'hiver de 1794, l'opinion publique, changeant avec les événements, devint favorable à la paix; mais deux ans s'écoulèrent avant que Grenville et Pitt cédassent à ce mouvement des esprits. Enfin, au mois d'octobre 1796, lord Malmesbury fut envoyé à Paris avec le titre de ministre plénipotentiaire. Les négociations, conduites de part et d'autre avec peu de sincérité, n'aboutirent pas. En France et même en Angleterre on rejeta sur Grenville le blâme de la rupture des négociations; on a reconnu depuis que les torts furent plutôt du côté du Directoire. Quoi qu'il en soit, les hostilités continuèrent avec les mêmes alternatives pour les Anglais de succès maritimes et de défaites sur terre. Le ministère disposait dans le parlement d'une immense majorité, qui lui permettait de braver l'opinion populaire. Grenville repoussa avec dédain les propositions pacifiques que Bonaparte en arrivant au pouvoir consulaire avait faites à Georges III. Cependant les événements de plus en plus favorables à la France auraient fini par triompher de son obstination, si une question tout à fait étrangère à la politique extérieure n'eût amené la chute du ministère Pitt. Grenville, qui avait pris la part la plus active à l'*union* de l'Angleterre et de l'Irlande, voulut, d'accord avec Pitt, compléter ce grand acte par l'émancipation des catholiques romains de ce dernier pays. Georges III s'y refusant absolument, Grenville et Pitt firent place au cabinet Addington, en février 1801. Grenville se rapprocha peu à peu de l'opposition, qu'il combattait depuis dix-sept ans, et il fit partie de la coalition qui renversa Addington et ramena Pitt aux affaires. Il n'y revint pas avec lui, parce que Pitt se refusait à stipuler l'émancipation des catholiques. En 1806 il fut premier ministre ! dans l'administration qui rassembla Fox, Addington ( lord Sidmouth ) et Grey ( *voy.* FOX et GREY ). Les hommes éminents que renfermait ce ministère ne purent lui assurer une durée de plus de treize mois, et Grenville quitta en 1807, pour ne plus le reprendre, le gouvernement de son pays; mais il garda la place, richement rétribuée, d'auditeur de l'Échiquier. En décembre 1809, il succéda au duc de Portland dans la dignité de chancelier de l'université d'Oxford. Pendant toute la durée de la

guerre, il vota avec l'opposition, et refusa les offres qui à plusieurs reprises, en 1809 et 1812, lui furent faites de rentrer au ministère. En 1815 il se sépara de lord Grey, et soutint la politique belliqueuse du cabinet Liverpool. Deux ans plus tard il rompit avec ses auxiliaires whigs d'une manière encore plus éclatante. Lorsque le marquis de Lansdowne demanda une enquête sur l'état du pays, et en particulier sur la détresse et le mécontentement des districts manufacturiers, lord Grenville prit prétexte de cette motion pour prononcer, le 30 novembre 1819, un discours où il signala avec une colère mêlée d'effroi la recrudescence d'un mal qui, selon lui, remontait aux premiers temps de la révolution française, et où il proclama la nécessité de cette politique de compression qu'il avait pratiquée lui-même de 1792 à 1800. Ce discours, où l'on retrouvait tout entier l'ancien collègue de Pitt, fut le dernier acte parlementaire important de lord Grenville et comme son testament politique. Il continua d'exercer une grande influence à la chambre des pairs, et n'en fit usage au profit exclusif d'aucun parti. Ainsi, quoique partisan de la politique libérale du comte Grey, il s'abstint de voter dans la question de la réforme du parlement. Ce fut dans cette retraite honorée et indépendante qu'il passa ses dernières années. Cet homme d'État était ce que les Anglais appellent un excellent *scholar;* il avait gardé de l'université le goût des vers latins et des études classiques; il avait aussi hérité de l'aptitude de son père pour les discussions financières. On a de lui outre plusieurs discours : *A new Plan of Finance, as presented to Parliament with the tables*; Londres, 1806, in-8°; — *Letter to Earl of Fingal;* 1810. Il avait traduit en latin diverses pièces grecques, anglaises et italiennes; il réunit ces traductions sous le titre de *Nugæ metricæ*, et les communiqua à ses amis; il fit aussi imprimer pour lui et ses amis une édition d'*Homère* qu'il avait enrichie de notes. Il publia les *Lettres* écrites par le premier comte de Chatam à son neveu Thomas Pitt (depuis lord Camelford, et tué en duel par M. Best, en 1804), alors à Cambrige; 1804, in-8°. Lord Grenville avait épousé, en 1792, Anne Pitt, fille de Thomas, premier lord Camelford, et sœur du second lord Camelford, que nous avons cité plus haut; il mourut sans postérité, et la baronnie de Grenville s'éteignit avec lui. Il laissa une précieuse collection de documents privés ou publics relatifs à lui-même et à sa famille; elle a été publiée par J. Smith, sous le titre de *The Grenville Papers, from the archives at Stowe, including M. Grenville's political Diary;* Londres, 1832, 2 vol. L. J.

Smith, *Grenville Papers*. — Rose, *New general Biographical Diction.* — Alison, *History of Europe*. — *Edinburgh Review*, janvier 1820.

**GREPPI** (*Jean*), auteur dramatique italien, né à Bologne, en 1751, mort en janvier 1811. Il montra de bonne heure un penchant marqué pour la poésie; très-jeune encore, il composa de nombreuses poésies érotiques. Né sans fortune, il accepta un emploi de secrétaire auprès d'un grand seigneur; mais bientôt ses goûts littéraires aussi bien que son caractère indépendant lui firent prendre en dégoût cette place subalterne, et il la résigna. Il se mit alors à travailler pour le théâtre; ses pièces réussirent assez bien, et leur produit lui permit d'entreprendre un voyage à Rome. Le cardinal Zelada, alors secrétaire d'État, appréciant le talent de Greppi, lui fit accorder une place dans ses bureaux, et obtint pour lui le titre de chevalier. Greppi, très-adonné au beau sexe, osa faire une déclaration à une princesse, parente du souverain pontife; elle s'en plaignit, et Greppi perdit son emploi. De retour à Bologne, il se fiança quelques années plus tard avec une jeune fille d'Imola. Un soir il assistait à une représentation de sa pièce *Teresa e Claudio* (Milan, 1787, in-8°), lorsqu'on lui remit une lettre de sa future, dans laquelle elle lui annonçait que ses parents l'avaient obligée d'en épouser un autre. Greppi ne fit que rire de cette brusque rupture, et il passa toute la nuit à boire avec ses amis et à faire des épigrammes sur l'inconstance des femmes. Le lendemain il avait disparu. Pendant une année entière on n'entendit pas parler de lui. Il fut enfin reconnu par un de ses amis dans un couvent de franciscains, ... lesquels il était entré pour pleurer sur ses pé... ainsi qu'il le disait. Mais bientôt la vie du cloître ... fut à charge; n'ayant pas encore prononcé ... vœux, il put facilement quitter le couvent. Il ... remit à faire des pièces de théâtre. Lors de l'en... trée des Français, il se montra plein d'enthou... siasme pour les idées républicaines, et rem... plusieurs fonctions publiques pendant la d... de la République Cisalpine. Les pièces de Gr... ont eu beaucoup de succès en Italie; elles ... méritaient à plusieurs égards. Ses drames, i... de La Chaussée, notamment sa *Teresa* ... (Milan, 1787, in-8°), se distinguent par la v... des caractères, par la vivacité du dialogue ... par d'heureuses situations; son *Poeta tr...* contient des allusions très-plaisantes aux ave... de sa vie. Les tragédies de Greppi sont ent... d'assez nombreux défauts, tels que des in... semblances et des atrocités; cependant, ... remarque souvent des scènes émouvantes. ... drame *Gertrude di Aragona* (Milan, 178..., ... est assez estimé, malgré les sentiments ... qu'on y rencontre. Outre les pièces déjà citées, ... a de lui : *Teresa Ewilk;* Bologne, 1787, in-8°; ... *Cappricci Teatrali;* Venise, 1792, 4 vol. in-... collection de toutes ses pièces, qui se comp... de huit comédies et quatre tragédies, r... primée avec ses autres poésies; Bologne, 1... 2 vol. in-8°. E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, tom. VIII.

**GREPPO** (*Jean-Baptiste*), écrivain ... çais, né à Lyon, le 17 mai 1712, mort le 1...

il exprimait le doute qu'elle fût praticable, surtout pour une escadre, parce qu'il y avait à ses yeux une grave imprudence à la faire passer entre des écueils aussi prolongés et aussi périlleux que les bancs de Nazareth, qu'elle devait nécessairement franchir, et que pour le faire elle serait obligée de louvoyer entre ces écueils par les vents variables qui règnent d'octobre en avril dans ces parages. A l'appui de cette opinion, il invoquait l'exemple de plusieurs navigateurs, des Portugais surtout, qui après avoir primitivement suivi la route proposée par Grenier lui avaient préféré depuis un chemin plus long, mais plus sûr. Frappé de la gravité des objections de Rochon, et adhérant d'ailleurs à sa demande, le ministre invita l'Académie de la Marine (18 mars 1771) à confier l'examen des mémoires des deux antagonistes à une commission dont elle ferait connaître l'avis en même temps que le sien propre. Les choses en étaient là quand surgit un auxiliaire spontané de Grenier; c'était d'Après de Mannevillette, considéré alors comme un oracle infaillible en matière d'hydrographie des mers de l'Inde (1). Froissé de ce que Rochon avait redressé bon nombre de ses erreurs, il l'attaqua avec une violence que l'Académie dut désapprouver. Ne tenant aucun compte de cette malencontreuse intervention et uniquement déterminée, comme Pingré et Legentil, par les solides raisons qu'avait développées Grenier, l'Académie pensa que Rochon, habile en astronomie plutôt qu'en hydrographie, avait exagéré les inconvénients de la nouvelle route. Aussi se prononça-t-elle (25 avril 1771) en faveur de Grenier, et plus de quatre-vingts ans d'expérience ont confirmé la sagesse de son jugement. Mais ce jugement, bien qu'il eût été complétement ratifié par l'Académie des Sciences le 6 juillet 1771, avait besoin, aux yeux du ministre, d'une sanction pratique. Le soin de l'obtenir fut confié à Kerguelen et à Rochon, qui s'embarquèrent sur *Le Berryer*. Toutefois, le dernier ayant débarqué à La Martinique, Kerguelen continua seul sa mission, au retour de laquelle il formula son entière adhésion au projet de Grenier, à qui une décision royale du 3 septembre 1776 accorda une pension de 1,200 liv. en considération des services immenses qu'il avait rendus à la navigation. Les divers témoignages de satisfaction qui lui avaient été décernés avaient stimulé son zèle, comme le prouve l'envoi qu'il fit à l'Académie de la Marine, douze jours plus tard, d'un travail complet sur l'archipel au nord de l'Ile de France, travail qui, examiné et approuvé par de Bory et de Roquefeuil, obtint la sanction de l'Académie. Plus développé que celui qui a été imprimé, il comprenait trois mémoires, les deux premiers sur la théorie des vents et des courants dans les mers de l'Inde, lorsque la mousson est à l'ouest et au nord-est dans le nord de l'équateur; et le troisième sur les vents et les courants qui règnent au nord-est dans le sud de l'équateur dans le temps de la mousson du nord-est au nord de l'équateur. Grenier y attribue la cause des vents généraux au mouvement de la Terre et à l'action du Soleil qui leur donne une direction différente, selon qu'il est au nord ou au sud de l'équateur. Ces mémoires contenaient l'exposé d'un moyen ingénieux, mais un peu conjectural, de déterminer la force des courants de l'archipel, dont Grenier avait cherché la direction pendant la mousson de l'ouest; et après avoir retracé l'historique de la découverte et de l'établissement des Français aux îles Mahé, l'auteur faisait à la route suivie jusqu'à lui, par les diverses moussons, pour se rendre à la presqu'île du Gange et aux autres établissements des Indes, les corrections indiquées par la force des diverses moussons observées à leur commencement, à leur milieu, à leur fin. Ce qui donnait à l'ensemble de ce travail un intérêt réel, c'était le soin qu'avait pris Grenier d'y joindre les cinq cartes suivantes: *Carte réduite de l'archipel au nord de l'Ile de France, avec un plan particulier des îles Mahé*; — *Carte réduite, à grand point, des îles Mahé et de l'Amirante*; — *Carte des découvertes de Grenier au nord-est de l'Ile de France, pour servir à prouver une partie des corrections qu'il a faites à l'archipel au nord de cette île*; — *Carte des courants pour la mousson du sud-ouest au nord de la ligne*; — *Carte du système des courants des mers de l'Inde dans le temps de la mousson du nord-est au nord de la ligne*. Ces deux dernières cartes renfermaient tout l'espace contenu entre le 25° de latitude nord et le 25° de latitude sud et depuis le 28° de longitude est de Paris jusqu'au 90°. — Grenier commanda, de 1778 à 1780, la frégate *La Boudeuse*, qui prit, le 22 janvier 1779, la frégate anglaise *Veazle* (la Belette). Nommé capitaine de vaisseau le 9 mai 1781, et chef de division le 16 décembre 1786, il ne fit plus que s'occuper de ses travaux de cabinet, par suite desquels il publia *L'Art de la Guerre sur Mer, ou tactique navale assujettie à de nouveaux principes et à un nouvel ordre de bataille*; Paris, Didot fils aîné, 1787, grand in-4° (9 plans), ouvrage que lui avaient suggéré plusieurs campagnes, sa participation à trois combats, l'analyse des tactiques antérieures, et l'étude de l'art des évolutions à un point de vue en quelque sorte nouveau, celui de l'attaque; car les tactiques publiées jusque alors avaient plus particulièrement eu en vue la défense. Lorsqu'il mourut, il s'occupait de la rédaction d'un ouvrage considérable *Sur les Vents et les Courants dans toutes les mers du globe*, avec une théorie qui en rendait l'explication plus facile. P. LEVOT.

(1) L'expérience a tellement démontré, de nos jours, l'absence de toute valeur pratique ou scientifique du *Neptune oriental* de d'Après de Mannevillette, que le ministre de la marine, dans l'intérêt de la navigation, en a ordonné, au mois d'octobre 1851, la remise au domaine pour qu'il fût vendu comme vieux papier.

Arnoul Gresban (1)? Qu'il fût déjà ou ne fût pas encore pourvu de son canonicat du Mans, sans doute il venait d'y traiter avec l'échevinage pour une copie de son *Mystère*, et en dirigeait alors dans cette ville les représentations. On ne pourra bien juger *La Passion* d'A. Gresban que lorsqu'elle sera publiée, comme elle doit l'être par MM. Ch. d'Héricault et L. Moland (3 vol., *Bibl. Elzev.*). On y trouvera, comme dans tous les mystères, bien des longueurs et bien des répétitions : l'ouvrage a environ 25,000 vers. Mais qu'est-ce auprès de *La Passion* de Jean Michel, qui en a le double? On y rencontrera plus d'un trait de mauvais goût; mais on n'y sera pas sans cesse choqué par les ordures que Jean Michel se plaît à faire débiter par les démons et par les bourreaux de Jésus, et l'on y reconnaîtra plus de naturel et de naïveté. Outre son Mystère, Arnoul Gresban avait composé plusieurs pièces de poésie. Guill. Tory, dans son *Champ fleury*, cite de lui une *complainte*, et ajoute, d'après « l'auteur du vieux *Art poétique françois* », que « cet Arnoul fut le premier inventeur en France de cette manière de rime, qui n'est pas pauvre ».

Simon Gresban fut moine de Saint-Riquier (Ponthieu) et secrétaire du comte du Maine, Charles d'Anjou. Tout ce que l'on sait sur sa vie, c'est qu'elle s'est prolongée au moins jusqu'en 1461 : car il a publié plusieurs « *Epitaphes* sur la mort du roi de France Charles VII (2), écrits en forme d'églogue ou pastorale » (La Croix du Maine). On a encore de lui des *Élégies*, des *Complaintes*, des *Déplorations*; deux poëmes intitulés : l'un *La Création du Monde*, l'autre *La Sphère du Monde, ou les vertus de l'espèce du monde*; une traduction d'un ouvrage latin, *Le Cueur de Philosophie*; enfin, *Le triumphant Mystère des Actes des Apostres, translaté fidèlement de la vérité historiale, ordonné par personnages*, etc. C'est le seul de ses ouvrages dont on se souvienne aujourd'hui. Simon Gresban ne vit pas plus que son frère son *Mystère* publié de son vivant; son drame n'a pas échappé non plus aux remaniements; mais enfin, si son œuvre a été altérée, sa réputation est restée entière, tant qu'a duré la vogue de ces sortes d'ouvrages. *La Passion* de Jean Michel une fois imprimée a fait oublier celle d'Arnoul Gresban; *Le Mystère des Actes des Apôtres*, à travers bien des modifications sans doute, est resté jusqu'au moment de l'impression tel que l'avait conçu Simon Gresban, et c'est à lui que le *Prologue* de l'édition de 1540 en reporte l'honneur :

> De tous ces jeux un plus beau ne peus lire :
> Simon Gresban, bon poëte estimé
> Mesme en son temps, print peine de l'escrire,
> Comme le vois, moult doulcement rithmé.

Divers témoignages nous apprennent que ce mystère fut représenté de 1536 à 1541, à Bourges, à Tours, au Mans, à Angers, à Paris : évidemment il n'avait cessé depuis sa composition, c'est-à-dire depuis près d'un siècle, d'être joué à diverses époques, dans les principales villes de France. Si l'on veut avoir une idée de l'appareil déployé pour ces sortes de représentations, il faut lire la *Relation de l'ordre de la triomphante et magnifique monstre du Mystère des Actes des Apostres, qui a eu lieu à Bourges le dernier jour d'avril* 1536, *par J. Thibaust* (Bourges, 1836, in-8°). — On distingue quatre éditions de cet ouvrage. La première a pour titre : *Le Triomphant Mystère des Actes des Apôtres*; Paris, N. Couteau, 2 vol. in-fol. Elle est précédée d'un privilége accordé à G. Alabat, « marchant demeurant à Bourges », et daté de 1536; on y lit une Préface où G. Alabat dit « avoir fait iceulx *Actes* diligemment reveoir et conformer par la sentence et jugement de docteurs sçavants es saintes lettres »; le verso de l'avant-dernier feuillet indique P. Curet comme l'un de ces correcteurs. Le titre de la deuxième et de la troisième édition est le même; mais la deuxième est un volume in-fol., sans date ni lieu d'impression (le privilége, qui s'y trouve, atteste au moins qu'elle n'est pas antérieure à 1536); la troisième fut publiée par Arn. et Ch. Les Angeliers; Paris, 1540, 2 vol. in-f[illegible]. Enfin, la quatrième, dont le titre est un peu plus étendu que celui des précédentes éditions, [illegible] qui est de 1541 (Paris, Les Angeliers, 3 vol. in-fol.), contient, outre les *Actes des Apôtres*, le *Mystère de l'Apocalypse*, par L. Choque[illegible]; c'est pour cette raison l'édition la plus recherchée; mais on n'y trouve pas les *Tables* et [illegible] *Prologue*. Il existe entre ces diverses édi[illegible] un certain nombre de différences, qui tiennent aux remaniements que subit l'œuvre de Simon Gresban; la première de ces éditions nous [illegible] indiquée comme publiée avec les correc[illegible] de P. Curet; à ces corrections succéd[illegible] d'autres corrections et quelques additions, [illegible] quelles venaient surtout des troupes d'acte[illegible] jalouses d'apporter au mystère des changem[illegible] capables de leur donner sur cet ouvrage un d[illegible] de propriété. C'est ce que l'on peut voir par [illegible] arrêt du parlement de Paris, inséré dans l'é[illegible]tion de 1541 : le parlement, après un pr[illegible] entre G. Alabat et Les Angeliers, ses associ[illegible] d'une part, et de l'autre les *maistres et en[illegible]preneurs du jeu du Mystère des Actes [illegible] Apostres en ceste ville de Paris*, fit « inhibitions et défenses aux dicts entrepreneurs d'in-

(1) Le manuscrit 7206-4, ancien fonds français ou fonds du roi, contient le mystère d'Arnoul Gresban. Il y est dit que ce mystère avait été « composé par Arnoul Gresban, notable bachelier en théologie, à la requeste d'*accouns de Paris* » (voy. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1842, t. III, p. 453). V. de V.

(2) Le roi Charles VII mourut le 22 juillet 1461. Ces épitaphes existent manuscrites à la Bibliothèque impériale. En 1468 Simon Gresban vivait encore. Il figure sous cette date parmi les officiers de Charles d'Anjou, comte du Maine (M. 2340, supplément français, page 708). V. de V.

primer ne faire imprimer le dict *Mystère, quelques additions qu'ils y fassent* ». — Nous renvoyons aux frères Parfaict pour l'analyse de cet ouvrage, qui n'est autre chose que le livre de saint Luc découpé en scènes et mis en vers : quelques-unes de ces scènes ne manquent pas d'un certain art, et quelques-uns de ces vers méritent l'estime qu'en faisait Cl. Marot. Mais il y en a près de 80,000; c'est dire assez qu'ils sont fort mêlés, et l'on y a fait tant de remaniements que Simon Gresban n'est guère responsable que de l'édition de 1536 : encore porte-t-elle déjà les corrections de P. Curet. Le *Répertoire des noms contenus au jeu des Actes des Apôtres* accuse 485 personnages, et fait songer à ce que l'on a dit des représentations des mystères, que la moitié d'une ville était chargée d'y amuser l'autre. A. Chassang.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Guill. Colletet, *Histoire des Poëtes françois* (manuscrit conservé à la Bibl. du Louvre). — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre franç.*, t. II. — Le duc de La Vallière, *Bibl. du Th. fr.*, t. I. — Pr. Marchand, *Dictionn. histor.* — Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III. — Paulin Paris, *Cours d'Hist. litt. de la France au moyen âge*, dans la *Revue des Cours publics* du 24 juin 1855. — Le même, *Manuscrits français de la Bibl. du Roi*, t. VI.

***Greslan** (*Pierre*), statisticien français, né le 21 mars 1702, à Nantes, où il est mort, le 5 décembre 1768. Il fut reçu avocat au parlement. Échevin de sa ville natale en 1750 et 1751, maire en 1752, il fut député aux états tenus à Rennes en 1749. Élu procureur syndic en 1762, il assista en cette qualité aux états de Rennes de la même année et à ceux de Nantes en 1764. Il a publié en 1766, dans le *Dictionnaire des Gaules* de l'abbé d'Expilles, l'article *Nantes*, le meilleur et le plus étendu de cet ouvrage : à l'aide des archives qu'il avait compulsées avec soin, il a présenté une statistique complète de Nantes à cette époque. P. Levot.

*Biographie Bretonne.*

**Gresham** (Sir *Thomas*), riche marchand anglais, né à Londres, en 1519, mort dans la même ville, le 21 novembre 1579. Son père, sir Richard Gresham, membre de la compagnie des merciers, avait servi le roi Henri VIII dans diverses négociations, et reçu de ce prince le titre de chevalier. Il avait aussi exercé les fonctions de lord maire. Sir John, frère de sir Richard, et son *sheriff* dans l'office de lord maire, fonda le Bethlehem-Hospital, et dota l'école libre de Holt. Thomas Gresham fit ses études à Gonvill-Hall (maintenant le collége Caïus) à Cambridge. Ses progrès lui méritèrent de la part de Caïus, fondateur de ce collége, le titre de *doctissimus mercator*. Il passa ensuite huit ans en apprentissage chez son oncle, et fut reçu en 1543 membre de la compagnie des merciers. Il s'engagea aussitôt dans de grandes entreprises commerciales, et avant l'âge de vingt-cinq ans il eut la fourniture des vivres de l'armée anglaise qui assiégeait Boulogne. Son intelligence et son intégrité furent appréciées des ministres, qui lui conférèrent en 1551, sous le règne d'Édouard VI, la mission difficile de négocier sur le continent les emprunts nécessaires à l'Angleterre. Il s'établit à Anvers, alors le grand marché de l'Europe; et tels étaient à cette époque les embarras des transactions financières, que pour conclure les emprunts projetés il ne fit pas moins de quarante voyages d'Anvers à Londres. Éprouvant par lui-même combien de pareilles opérations étaient difficiles et onéreuses, il conçut le dessein d'en affranchir son pays. Les fonctions qu'il remplissait sous Édouard lui furent continuées sous Marie et sous Élisabeth, qui le créa chevalier, en 1559. Il persuada à cette dernière princesse de ne plus recourir aux étrangers, et d'effectuer ses emprunts en Angleterre. Le premier emprunt national eut lieu en 1570, et réussit, grâce au dévouement de Gresham. Dès lors commença en Angleterre une pratique financière très-favorable au pays. Gresham, *le marchand royal*, comme on l'appelait, jouissait somptueusement de son immense fortune. Outre sa maison de ville, il avait plusieurs belles résidences de campagne, où il reçut plus d'une fois la visite de la reine Élisabeth. Il mourut subitement, à l'âge de soixante ans, sans laisser d'autre postérité qu'une fille naturelle. Deux fondations, la Bourse de Londres et le collége Gresham, ont particulièrement illustré la mémoire du marchand royal. Privé de son fils unique, en 1564, il résolut de disposer de sa fortune en faveur de ses concitoyens, et fit bâtir, à l'imitation de la Bourse d'Anvers, le premier établissement de ce genre qui ait existé en Angleterre. Cet édifice, commencé en 1566, et achevé en 1570, fut inauguré le 23 janvier de cette année par la reine Élisabeth, qui lui donna le nom de *Royal-Exchange*. La Bourse, brûlée dans l'incendie de 1666, et rebâtie sur une plus grande échelle, fut de nouveau détruite par le feu le 10 janvier 1838. Une nouvelle Bourse a été élevée sur les ruines de l'ancienne, dans des proportions plus vastes et appropriées aux besoins toujours croissants du commerce anglais. Le prince Albert posa, le 17 janvier 1842, la première pierre du Royal-Exchange actuel, et l'édifice achevé fut inauguré le 28 octobre 1844 par la reine Victoria. Gresham, par son testament, du 5 juillet 1575, légua la moitié de la propriété du Royal-Exchange à la commune de Londres, et l'autre moitié à la compagnie des merciers, à la charge pour ces deux corps de subvenir aux traitements de sept professeurs pour la théologie, la jurisprudence, la médecine, l'astronomie, la géométrie, la musique et la rhétorique, à raison de cinquante livres par an pour chacun d'eux. Les cours, qui eurent lieu d'abord dans la maison même du fondateur, furent transportés depuis dans une chambre du Royal-Exchange, et ils se font maintenant dans une belle salle de Gresham-Street. L. J.

Ward, *Lives of the Gresham Professors*. — *Biographia*

*Britannica.* — Lodge, *Portraits*, t. II, p. 115 édit. de Londres, 1840. — *Cyclopædia Britannica* (*Biography*).

**GRESLON** (*Adrien*), missionnaire français, né à Périgueux, en 1618, mort en 1697. Il entra dans la Société de Jésus à Bordeaux dès le 5 novembre 1635. Il professa jusqu'en 1655 la littérature et la théologie dans divers établissements de son ordre. A cette époque il fut attaché aux missions asiatiques et dirigé sur la Chine. Il débarqua dans l'île d'Hian en 1657. C'était au moment de la conquête du Céleste Empire par les Tartares et de la chute de la dynastie des Ming. Le jeune empereur tartare Chun-Tchi venait d'être reconnu à Péking; néanmoins le P. Greslon crut devoir attendre que le pays fût plus calme pour servir utilement la foi catholique. Il apprit durant ce temps les langues chinoise et mantchoue, et lorsque le dernier descendant des Ming, Young-li, vaincu dans les provinces méridionales de la Chine, eut été forcé de se réfugier dans le Pégu (*Mion Kouë*), Greslon se décida à descendre en terre ferme, et commença à cathéchiser dans la province de Kian-si, l'une des plus rapprochées de la capitale de l'Empire Céleste et dont il a donné une pompeuse description : cette contrée est selon lui d'une fertilité merveilleuse : le riz et les autres grains couvrent les vallées; les légumes de toutes sortes, les plus beaux fruits, le coton et le thé viennent aussi en abondance. Les collines sont peu boisées, mais elles abondent en plantes médicinales et en bons pâturages, où l'on élève de nombreux bestiaux. Toutes les eaux sont très-poissonneuses; on y pêche des truites, des saumons, des esturgeons, etc. Les montagnes recèlent à foison l'or, l'argent, le fer et l'étain. La porcelaine que fabriquent les Kian-siens est la plus estimée du royaume. La population n'est pas moindre de 5,922,160 habitants, remarquables par leur esprit vif et la sûreté de leur jugement; bref, selon le P. Greslon, le Kian-si peut donner une idée de l'Éden. Cependant, les scènes qu'il décrit ne portent pas toujours le cachet idyllique. Il raconte un fait dont il fut témoin, et qui peint mieux les mœurs des habitants de son paradis. La flotte tartare ayant éprouvé une rude défaite, les Chinois firent quatre mille prisonniers. L'amiral victorieux fit aussitôt couper le nez et les oreilles à ses captifs, et les relâcha en cet état. La population tartare s'émut d'un pareil spectacle; l'empereur Chun-Tchi, prenant en considération la sensibilité de ses sujets, donna ordre de massacrer les malheureux mutilés, ce qui fut exécuté aux acclamations générales. Greslon raconte aussi le supplice de Young-li, qui, livré par le roi de Pégu, fut amené à Péking et étranglé avec toute sa famille. Il rapporte aussi très au long les amours du monarque tartare, qui, nouveau David, enleva la femme d'un de ses officiers. Celle-ci étant morte, l'empereur, pour calmer sa douleur, fit immoler trente hommes sur le tombeau de sa maîtresse. Il se fit ensuite raser la tête, et courut de pagode en pagode comme un insensé; il ne retrouva la raison que pour mourir. Le P. Greslon revint en France en 1670, et reprit ses occupations studieuses. Il a publié la relation de son séjour en Chine. Ce livre est d'autant plus intéressant que l'auteur parle surtout de faits accomplis sous ses yeux. Il est intitulé : *Histoire de la Chine sous la domination des Tartares, où l'on verra les choses les plus remarquables, qui sont arrivées dans ce grand empire depuis l'année* 1651, *qu'ils ont achevé de la conquérir, jusqu'en* 1669; Paris, 1661, in-8°. Greslon avait publié précédemment *Les Vies des saints Patriarches de l'Ancien Testament*, avec des réflexions en langue chinoise.

Alfred DE LACAZE.

*Lettres édifiantes.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

**GRESLY** (*Gabriel*), peintre français, né à L'Isle-sur-le-Doubs, vers 1710, mort à Besançon, en 1756. Sa famille était originaire de Soleure. Selon Nagler, il annonça dès son enfance les plus étonnantes dispositions pour le dessin. Des morceaux de charbon ou de craie étaient ses moyens de reproduction; la nature lui fournissait de nombreux modèles. Un artiste resté inconnu lui donna les premières notions de la peinture. Gresly se perfectionna sans maître, et ignorant tout système, toute école, resta dans le vrai. Il vint à Paris, et ne fut pas peu étonné de rencontrer un de ses tableaux (*Une vieille Dentelière*) prôné et mis en vente comme l'œuvre d'un maître. Gresly démasqua les imposteurs, et depuis lors ne manqua pas de travaux; mais la faiblesse de sa santé le força de retourner dans sa province, où il mourut jeune encore. Gresly ne réussit pas dans la peinture historique, excepté comme copiste; il égalait alors souvent l'original. Il excellait dans les scènes d'intérieur, et ses tableaux, quoique nombreux, sont fort appréciés des amateurs.

A. DE L.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.* — *Dictionnaire historique*, edit. de 1822.

**GRESNICK** (*Antoine-Frédéric*), compositeur belge, né à Liége, en 1752, mort le 16 octobre 1799. Envoyé fort jeune au collége Liégeois de Rome, en qualité de pensionnaire, il y fit de bonnes études musicales, qu'il alla terminer à Naples. Venu en Angleterre, il y obtint quelques succès, et fut choisi pour directeur de la musique du prince de Galles. Après un séjour de six ans à Londres, il vint à Paris en 1791; et n'y pouvant trouver l'emploi de son talent, il se rendit à Lyon comme chef d'orchestre du grand théâtre. Le succès d'un opéra qu'il y fit jouer le ramena à Paris, où il travailla pour différents théâtres. La chute de sa pièce de *Léonidas* à l'Opéra lui causa un profond chagrin, dont il mourut. On a de Gresnick : *Il Francese bizzarro*, opéra bouffe, joué à Sargono, en 1784; — *Demetrio*, opéra en trois actes, joué à Londres, en 1785; — *Alessandro nell' Indie*, opéra en trois actes,

la même année, dans la même ville ; — *La Donna di cattiva umore ;* la même année ; — *Alceste*, 1786 ; — *L'Amour à Cythère ;* opéra représenté à Lyon, en 1793 ; — *Le Savoir-faire*, en deux actes, joué au théâtre Louvois, en 1795 ; — *Les petits Commissionnaires*, un acte, au même théâtre, la même année ; — *Éponine et Sabinus*, deux actes, au même théâtre, 1796 ; — *Les faux Mendiants*, un acte, 1796, au même théâtre ; — *Le Baiser donné et rendu*, un acte, 1796, au même théâtre ; — *Les Extravagances de la Vieillesse*, un acte, au théâtre Montansier ; — *La Forêt de Sicile*, deux actes, au même théâtre, 1797 ; — *Le petit Page, ou la prison d'État*, un acte, au même théâtre, 1797 ; — *Les faux Monnayeurs, ou la vengeance*, drame en trois actes, mêlé de chants, 1797 ; — *Le Tuteur original*, un acte, 1797, au même théâtre ; — *La Grotte des Cévennes*, un acte, 1798, au même théâtre ; — *L'heureux Procès, ou Alphonse et Léonore*, un acte, au théâtre Feydeau, 1798 ; — *La Tourterelle dans les bois*, un acte, au théâtre Montansier, 1799 ; — *Rencontres sur Rencontres*, un acte, au même théâtre, 1799 ; — *Le Rêve*, un acte, au théâtre Favart, 1799 ; — *Léonidas, ou les Spartiates*, un acte à l'Opéra (en société avec Persuis). Il avait encore écrit pour ce théâtre une pièce en trois actes, intitulée : *La Forêt de Brahma*, qui ne fut reçue qu'à correction. Indépendamment de ses pièces de théâtre, Gresnick a publié : *Amusement social*, recueil d'ariettes avec accompagnement de piano ; — *Récréations nouvelles*, ariettes, duos et romances ; — dix romances et ariettes avec accompagnement de piano ou harpe, et violon ou flûte ; Paris, 1797 ; — duo italien : *Questa e la bella face*, avec accompagnement de piano ou harpe, et violon ou flûte ; Paris, 1797 ; — Symphonie concertante pour clarinette et basson, avec orchestre, exécutée aux concerts de Feydeau ; Paris, 1797.

P. A.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — *Biogr. Liégeoise*.

**GRESSET** (*Jean-Baptiste-Louis*), écrivain français, l'un des plus célèbres du dix-huitième siècle, mort en 1777, naquit à Amiens, en 1709, d'une famille originaire de la Grande-Bretagne. Admis au collége des jésuites de sa ville natale, il s'y distingua par une rare et précoce intelligence. Les jésuites s'associaient volontiers les élèves dont ils pressentaient le mérite : Gresset se laissa recevoir novice dans la Compagnie de Jésus, il avait à peine seize ans, et se vit porté, comme il le dit lui-même, du berceau sur l'autel. Il vint à Paris perfectionner son éducation au collége Louis-le-Grand. Là, selon l'excellent usage de l'Ordre, il recommença, comme professeur, les études qu'il venait d'achever comme élève. Bientôt il alla tenir les hautes classes en province. Riche d'érudition, libre dans ses goûts littéraires, il essaya de composer des thèses, des sermons et de rimer des stances ; il s'adonna surtout à la poésie. Une anecdote de couvent, dont la rumeur plaisante pénétra jusqu'à sa retraite, lui offrit le sujet de *Vert-Vert ;* il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il fit paraître (à Rouen) ce charmant et poétique badinage, dont le fond léger et vulgaire se relève par une ingénieuse adresse. Un plan habilement conçu, des détails gracieux, une versification élégante, harmonieuse et pure, une peinture délicatement ironique des petits travers des nonnes, donnèrent une grande vogue à ce persiflage de bon ton, si convenable à une société polie et gaiement infidèle à ses traditions. Les pratiques minutieuses, les graves riens, la mysticité puérile des cloîtres, décelés par la piquante malice d'un jeune poëte revêtu lui-même de la robe monacale, attirèrent l'attention de la foule railleuse, toujours disposée à louer ce qui l'amuse. Tout concourut au succès de *Vert-Vert*. Jean-Baptiste Rousseau, encore en possession d'une réputation exagérée, parla avec enthousiasme du nouveau poëme ; il le regardait comme un chef-d'œuvre, un phénomène surpassant toutes les productions contemporaines. « Je n'ai jamais vu, écrivait-il, d'ouvrage qui m'ait autant surpris que celui-là ! » Qu'aurait-on pu dire de plus de *Phèdre*, du *Misanthrope* ou d'*Athalie ?* L'excessive admiration du vieux lyrique trouva de nombreux échos. Mais tout en réduisant à sa véritable valeur le mérite de *Vert-Vert*, les arbitres de l'art, qui, malgré leur faible nombre, ramènent pas à pas la foule éblouie dans les limites du vrai, rendirent pleinement justice à un écrivain qui apparaissait à l'horizon littéraire avec un éclat inattendu. Il ne déploie pas sans doute une grande puissance inventive, que n'exige pas d'ailleurs le sujet, ni un luxe d'images, au coloris éblouissant et varié ; il n'est pas constamment embrasé de ce feu sacré qui féconde la verve du poëte et le fait planer au-dessus de la sphère ordinaire de l'esprit et du talent ; mais on ne peut trop estimer le goût exquis, la piquante originalité d'une composition qui féconde un sujet de stérile apparence, où les situations s'enchaînent ingénieusement, où les portraits brillent d'une vivante ressemblance, où la plaisanterie est si spirituelle, où les détails les plus infimes intéressent à force d'art. Quel que soit le degré de perfection de ce petit poëme, il accroît nos richesses littéraires, et sera toujours doublement précieux, par les qualités du style et par la peinture fidèle d'un ordre de choses anéanti et que nul de nous n'a pu connaître.

Encouragé par le succès, Gresset revint à Paris, et publia plusieurs pièces de vers, toutes favorablement reçues. Le jeune poëte, qui attirait sur lui l'attention publique, vivait cependant solitaire dans une mansarde délabrée du collége *Louis-le-Grand*. Il eut l'heureuse idée de faire gaiement la description pittoresque de sa cellule, qu'il appelle *ma Chartreuse*. Dans

cette pièce de vers de huit syllabes, on retrouve l'esprit, l'agréable enjouement de *Vert-Vert*, et une fine critique des travers de l'époque, adroitement amenée; mais les réflexions communes y sont trop prodiguées, les épithètes multipliées appauvrissent le style et l'embarrassent souvent dans une verbeuse obscurité. A *La Chartreuse*, succéda *Le Carême impromptu*, plaisanterie vulgaire sur l'ignorante insouciance d'un curé insulaire, qui, dit le poëte,

> Enseveli dans l'indolence
> D'une héréditaire ignorance,
> Vit de baptêmes, de trépas,
> Et d'offices qu'il n'entend pas.

Ce petit conte rimé laisse entrevoir encore le talent facile de l'auteur; mais, ignorant le monde, le poëte essaye de le divertir par une facétieuse trivialité.

*Le Lutrin vivant* est écrit avec plus de verve, plus de fine gaieté. La frivolité du sujet est relevée par une gracieuse élégance et par des vers que la mémoire se plaît à retenir. *Les Ombres*, agréable fiction, où brille une critique adroite des mœurs et une délicate apologie de l'art que cultive l'auteur, et, peu après, l'épître au père Bugeant, furent aussi accueillies par un public avide de nouveautés littéraires.

Longtemps professeur, Gresset avait le goût des études antiques, et il s'était familiarisé avec les beautés de Virgile; il essaya de traduire en vers les *Bucoliques*, et fit paraître sa version par parties. Le naturel, la justesse des sentiments, les tours, la fraîcheur, la simplicité des images sont trop souvent dépouillés de leur touchante originalité. Le traducteur suit péniblement le vol léger du modèle. Il ne manque ni de clarté ni d'une certaine élégance, mais lors même qu'il se montre exact, sa fidélité est lourde, sa couleur est vulgaire, la forme virgilienne lui échappe. La hardiesse elliptique, le mot pittoresque et simple, la flexibilité des tons, enfin l'harmonieux artifice du langage, ou plutôt ce doux concert, ces accords mélodieux de la poésie antique, n'étaient pas encore révélés à notre littérature.

La réputation de Gresset grandissait dans le monde, où il n'avait pas encore paru; le poëte reclus semblait ignorer qu'il avait déjà assez de renommée pour mériter l'envie et obtenir la persécution. La supérieure générale de la Visitation, sœur d'un ministre, s'effaroucha des spirituelles plaisanteries de *Vert-Vert*.

> Désir de fille est un feu qui dévore,
> Désir de nonne est cent fois pis encore.

Ce seul distique lui parut un outrage à la peuplade embéguinée. Sur un mot du ministre, les jésuites renvoyèrent en province le poëte, coupable de talent et de franchise; on prétend qu'il promit de ne plus composer de vers et qu'il tint mal sa promesse. Sa *Chartreuse*, qui parut bientôt, contenait un passage appliquable au parlement. Les deux jésuites Lynières et Lavaud offrirent au cardinal de Fleury de renvoyer Gresset de leur Compagnie. Le ministre accepta cette lâcheté (1). La persécution souvent vient en aide au mérite : Gresset n'avait point encore prononcé de vœux; fatigué de l'obéissance passive, il dépouilla la robe de jésuite; mais, doué de la sérénité qui sied aux esprits supérieurs, il adressa en vers touchants des adieux à ses anciens maîtres. Il composa bientôt l'épître *A ma Muse*, noble profession de foi, où le poëte expose ses principes de sagesse, et trace les limites dont il ne veut pas s'écarter; enfin, l'épître *A ma Sœur*, pièce élégiaque, où le talent seconde l'effusion d'une âme tendre et reconnaissante.

Rentré à Paris, Gresset fut accueilli par la haute société; les maisons des riches et des grands étaient alors des espèces de petites cours, que fréquentaient les hommes de talent; justement considérés, arbitres du goût, ils examinaient et jugeaient les œuvres nouvelles : c'est là que se faisaient les réputations. Dans un monde choisi, le choc des opinions et des principes divers fait jaillir des traits lumineux; d'ingénieuses idées y circulent comme une précieuse monnaie dont s'enrichit un esprit pénétrant et juste. Gresset en profita bientôt; il se rendit compte à lui-même de la véritable valeur de ses talents; il apprit à connaître les hommes, et, pour étudier l'art de les peindre, il fréquenta les spectacles. Les œuvres de nos maîtres l'enflammèrent d'une émulation téméraire. Il composa une tragédie, *Édouard III*. La vigueur tragique lui manquait. Il inventa un roman invraisemblable, et peignit faiblement les mœurs et les caractères d'une époque qu'il n'avait pas étudiée; pourtant l'élégance du style soutint l'œuvre, où l'on applaudit de nobles sentiments, et surtout un coup de théâtre qui parut une hardiesse; on ne permettait pas alors d'ensanglanter la scène; in-

(1) Il est difficile de concilier cette rigueur des jésuites avec le sentiment que Gresset exprime dans ces vers :

> Oui, même en la brisant, j'ai regretté ma chaîne;
> Et je ne me suis vu libre qu'en soupirant.
> Je dois tous mes regrets aux sages que je quitte.
> . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
> Oui, j'ai vu ces mortels, j'en fais ici l'aveu,
> Trop combattus, connus trop peu.
> J'ai vu ces esprits vrais, ces cœurs incorruptibles
> Prodigues de leurs jours, tendres, parfaits amis,
> Et souvent bienfaiteurs paisibles
> De leurs plus fougueux ennemis, etc.

Cependant, voici la lettre du cardinal de Fleury à Hérault, lieutenant général de police, lettre datée d'Issy, 28 novembre 1735 :

« Je vous envoie une lettre, monsieur, du P. de Lynières au sujet du jeune homme dont vous m'avez donné trois petits ouvrages. Celui du *Perroquet* est très-joli et passe les deux autres (*Les Ombres* et *La Chartreuse*); mais le jeune homme est libertin, et fera très-certainement des affaires aux jésuites, s'ils ne s'en défont. Tout le talent de ce garçon est tourné du côté du libertinage et de ce qu'il y a de plus licencieux, et on ne corrige point de pareils *génies*; le plus court et le plus sûr est de le renvoyer, etc. »

Des lettres des PP. Lavaud et Lynières écrites au lieutenant de police confirment aussi le renvoi de Gresset. Ces lettres ont été publiées par les soins du savant M. de Monmerqué.

terdiction dont on s'est largement dédommagé. *Sidney*, drame en trois actes, parut quelques années plus tard, au moment où l'on essayait le drame larmoyant; on accueillit cette nouveauté. Gresset renonça à la tragédie et à ces compositions mixtes que l'incorrect et bizarre La Chaussée tentait de substituer aux chefs-d'œuvre de la scène. En 1747, il donna *Le Méchant*, comédie de caractère, et l'une des meilleures du dix-huitième siècle. Il ne faut pas y chercher la gaîté, la verve comique, une intrigue fortement nouée. La marche en est lente et froide; à l'exception du principal personnage, les caractères sont faiblement tracés; et cependant cette pièce attache constamment, par la justesse des idées, la grâce d'une raison exquise, le naturel, l'élégante et spirituelle vivacité d'un dialogue étincelant de vers devenus proverbes.

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a,

dit si bien l'auteur, et il prouve sans cesse que le sien est riche de son propre fonds et connaît sa mesure (1). Cette belle comédie le fit bientôt admettre à l'Académie Française. Il y remplaça Danchet, en 1748. Soit que, tout entier à sa méditation poétique, Gresset eût négligé l'étude difficile de la prose, soit que le mérite incertain de son devancier l'eût mal inspiré, le discours du poëte ne parut pas digne de ses vers.

A peu près à cette époque Gresset avait terminé deux comédies, destinées au théâtre de la cour : ces pièces ne parurent pas, on n'en sait pas précisément la cause. L'une avait pour titre : *L'Esprit à la mode;* l'autre : *L'École de l'Amour-propre*. Il composa aussi un assez grand nombre d'odes, qui n'ont que rarement l'élévation du style, le mouvement, les images, la vivacité des tours, indispensables au lyrisme. A l'avénement du grand Frédéric, Gresset lui adressa une ode; le monarque lettré répondit par une ode. On y trouve un vers qui caractérise le talent de Gresset :

Tes vers harmonieux, élégants sans parure.

La pièce se termine par ces strophes flatteuses pour la France et le poëte français. Le grand nom de leur auteur nous absoudra de citer ces vers médiocres :

Au centre du bon goût, dans la nouvelle Athène,
Tu moissonnes en paix la gloire des talents,
Tandis que l'Univers, envieux de ta scène,
Applaudit à tes chants.
Berlin en est frappé : à sa voix, qui t'appelle,
Viens des muses de l'Elbe animer les soupirs
Et chanter aux doux sons de ta lyre immortelle
L'amour et les plaisirs.

Il s'établit un échange de courtoisies entre le prince et le poëte, qui déjà avait été élu membre de l'Académie de Berlin; les instances du roi redoublèrent, et l'on pensait généralement que Gresset ne résisterait pas à de si nobles prévenances. Des hommes sages disaient pourtant : Au faîte des honneurs littéraires, entouré de considération, Gresset quittera-t-il le théâtre de ses triomphes? Oui, il abandonne la grande cité; il part, mais pour Amiens. Jeune encore, il aspire au repos; d'un caractère aimant et modeste, il veut jouir des affections de famille; il se marie (1), et ne retourne dans la capitale que pour y remplir ses devoirs d'académicien, chaque fois que le sort le désigne comme officier de l'illustre corps. Il vint y prononcer son discours sur l'harmonie, où quelques remarques ingénieuses se perdent dans d'obscures digressions. Il avait autrefois composé en latin ce discours, qui ne gagna rien dans la version française. En 1754, il reçut à l'Académie Boissy, successeur de Destouches, et il ne sut trouver aucune inspiration dans la brillante carrière de l'auteur du *Glorieux* et du *Philosophe marié*. Bientôt à Surian, évêque de Vence, succéda D'Alembert; la réponse de Gresset au hardi philosophe fut froide et embarrassée. Dans sa retraite d'Amiens, il était devenu très-religieux; la dévotion avait remplacé dans sa vive imagination la ferveur littéraire. Il profita de ses fonctions de directeur pour lancer des traits piquants aux évêques mondains « qui se dispensent, disait-il, de résider, « et qui regardent leur devoir comme un ennui, « promenant leur inutilité dans la mollesse, et « rampant à la cour en y traînant de l'ambition « sans talent et de l'intrigue sans affaires ».

En frappant si juste, il souleva la colère des prélats. Aussi quand le trop sincère et religieux directeur présenta, selon l'usage, les discours à Versailles, le roi lui tourna le dos. Louis XV le prit pour un philosophe; Gresset ne le fut point assez pour supporter gaiement cette royale boutade; il ne pouvait pas se désaccoutumer des faveurs de cour. Il avait reçu des pensions sur la cassette et sur le *Mercure*, plus le titre de poëte de Paris, titre singulier, dans les attributions du prévôt des marchands, et dont le traitement annuel était de cinq mille francs. Gresset, chagrin, humilié, en devint plus solitaire et plus dévot. Il avait choisi sa résidence dans un riant faubourg, sur les bords de la Somme; il y vivait entouré de sa famille, et ne venait à la ville que pour prendre part aux travaux d'une société littéraire, où il se plaisait. Dans la patrie de Du Cange et de Voiture on a toujours entretenu le goût des sciences et des lettres; Gresset eut le crédit de faire ériger en Académie cette société, qui depuis sa création n'a pas cessé de se montrer digne de son fondateur.

En ce temps Gresset retrouva près de lui un des hommes d'esprit et de savoir qu'il avait

(1) M. Berville, si connu par sa touchante éloquence et son mérite littéraire, dit de Gresset, son compatriote : « Il ne lui a manqué qu'une parcelle de plus de ce feu sacré qui fait le génie; du moins est-il de ceux qu'on nomme immédiatement après les maîtres. »

(1) Gresset épousa la parente de Galland, l'auteur des *Mille et une Nuits*, et non pas la fille du physicien Rohault, comme l'affirme l'auteur de *L'Année française*. La femme de Gresset n'était plus jeune : il n'eut point de postérité.

connus dans la société du duc de Chaulnes, l'abbé Dorléans de La Motte (1), devenu évêque d'Amiens. L'âge n'avait point affaibli la vive intelligence de ce prélat; son caractère méridional se montrait toujours franc, gai, et même un peu jovial; modeste, simple, bienfaisant, il avait mérité la devise que son ami Gresset fit inscrire au bas de son portrait : *Dignitate clarus*, *pietate clarior*. Tout à coup cet évêque respecté céda à l'entraînement d'une aveugle intolérance, à l'occasion d'un procès criminel intenté à deux jeunes gentilshommes âgés de moins de vingt ans : d'Etalonde et le chevalier de La Barre, soupçonnés d'avoir mutilé le bois d'un crucifix, placé sur la voie publique, dans une ville du diocèse d'Amiens. L'évêque aggrava le scandale en lançant des *monitoires*, espèces d'appels à la délation, faits au nom du ciel; il ameuta ainsi une foule grossière, dont on recueillit les dépositions absurdes et dérisoires. On accusait de La Barre et d'Etalonde d'avoir récité des vers irréligieux et d'être restés couverts au passage d'une procession de capucins. Des deux victimes condamnées au bûcher, de La Barre subit l'horrible supplice avec la fermeté d'un sage; l'autre échappa au bourreau. D'Etalonde, recommandé par Voltaire, trouva un asile et du service auprès du roi de Prusse. Le public fut consterné, et l'évêque, revenu à lui-même, frémit d'avoir été au delà du véritable zèle religieux; il devait bientôt terminer sa vie, si longtemps honorable, dans les angoisses d'une conscience tourmentée. Cependant Gresset, s'abandonnant plus que jamais à sa scrupuleuse dévotion, adressa à ce même évêque l'abjuration de son titre d'auteur dramatique, et, dans une pièce de vers, il demanda pardon à la Vierge d'avoir fait des comédies. Ce transfuge des lettres subit les sarcasmes du public. Piron lui décocha deux mordantes épigrammes, et Voltaire ne dédaigna point de lancer à ce déserteur ingrat quelques-unes de ses flèches inévitables.

Gresset, doué du double privilége
D'être au collége un bel esprit mondain
Et dans le monde un homme de collége,
Gresset, dévôt, jadis petit badin,
Sanctifié par ses palinodies,
Enfin prétend avec componction
Qu'il composa jadis des comédies,
Dont à la Vierge il demande pardon:
Gresset se trompe, il n'est pas si coupable.

Le poëte ne répondit à aucun reproche ; il en sentait peut-être la justesse, ou il se soumettait aux mortifications, car il s'enfonça de plus en plus dans les pratiques religieuses et dans l'absorption de la vie de province. Cependant, il produisait encore quelques vers sans portée, quelques pages de prose qu'il communiquait à l'Académie d'Amiens. Poursuivi de près par ses scrupules, il brûla plusieurs de ses comédies inédites ; on a conservé le titre de trois de ces pièces : *L'Esprit à la Mode*, *Le Secret de la Comédie*, *Le Monde tel qu'il est*. Il en avait composé une quatrième, dont on ignore le sujet; l'auteur la regardait comme son œuvre la plus morale.

On retrouva depuis quelques-unes de ces poésies diverses échappées aux flammes, *L'Abbaye*, *Le Chartreux*, *L'Épître sur L'Égalité* et la *Requête au Roi*. Les quatre dernières sont insignifiantes ; mais *l'Abbaye*, qu'on doit, dit-on, aux recherches de François de Neufchâteau, pièce composée en 1741, est très-faible : la négligence du style et le fond des idées forment une disparate fâcheuse avec le bon goût et l'élégance du poëte. Les attaques contre les couvents sont d'une grossièreté qui donnerait tort à la vérité elle-même. Philosophe à la manière de Diderot, mordant comme Juvénal, au talent près, il flagelle la paresse voluptueuse des moines sans ménager les expressions. Ainsi, après avoir contemplé en pensée les riches domaines, les bois, les prairies du monastère, le poëte s'écrie : Qui donc va jouir de tous ces biens?

Un obscur et pesant reptile,
Un être platement tondu.
Simulacre ignare, imbécile,
De la terre poids inutile;
Un moine, épais et lourd cafard,
Qu'ébaucha le ciel au hasard, *etc.*

Cette pièce, fort longue, constamment écrite sur ce ton, abonde en malédictions furieuses contre la luxure monacale; l'auteur aspire, dit-il, au jour où les richesses de ces *détestables fainéants* seront réparties entre les honnêtes *citoyens*. La corruption de l'opulence, le relâchement des mœurs exigeaient de prudentes réformes dans les vieilles institutions, et les esprits les plus sages en convenaient; mais la triste satire de Gresset, dénuée de talent, semble un prélude des imprécations révolutionnaires de 93. On souffre de cet abaissement de pensée, et l'on aurait peine à comprendre les palinodies d'un écrivain élégant, judicieux et modéré, si l'on ne savait que les défauts de l'esprit viennent de ses qualités; ses perceptions vives et profondes se soumettent à l'influence des objets qui l'entourent, et, comme un miroir, l'esprit en reflète les images. Ainsi Gresset, professeur novice, esprit avec une juvénile élégance les plaisanteries du collége; demi-jésuite, il se montre écrivain adroit et fin; homme du monde, il en prend la grâce et le bon goût. Philosophe avec les philosophes, courtisan à la cour, misanthrope dans la solitude, il se renferme dans un cercle étroit, partage les travers de province, et se courbe dévotement sous l'influence d'un rigide prélat.

Au milieu de ses devoirs de famille et de ses exercices de dévotion, Gresset ne négligeait pas son Académie d'Amiens. Il lui communiquait des opuscules en prose ou en vers, qu'il composait comme par habitude et sans y attacher d'importance; il y récita *Le Gazetin*, petit poëme en quatre chants, espèce de diatribe rimée contre un vieux médecin, qui avait la manie des journaux. A cette époque, Gresset eut la fantaisie

(1) Dorléans de La Motte, né en 1683, mort en 1774.

d'ajouter deux chants à son *Vert-Vert*. L'un, intitulé *L'Ouvroir*, l'autre *Les Pensionnaires;* un sage conseil les lui fit supprimer. Il composa aussi *Le Parrain magnifique,* autre poëme, qui, retrouvé en 1810, fut publié sans succès. Gresset semblait avoir ainsi répudié son talent.

Le cygne du corbeau revêtait le plumage.

A son retour d'Angleterre, Jean-Jacques s'arrêta à Amiens, et rendit visite à Gresset. Ces deux hommes célèbres furent réunis dans un repas, donné par la ville. Tous deux, dépouillant leur humeur sauvage, se livrèrent à une brillante causerie, qui enchanta, dit-on, les convives, préparés sans doute à l'admiration par le nom des interlocuteurs. On prétend qu'en quittant le poëte l'auteur d'*Émile* lui dit : « Vous ne vous attendiez pas à me trouver tel que vous m'avez vu? Mais il n'est pas surprenant que celui qui a fait si bien parler les perroquets apprivoise les ours. » Il apprit à Gresset qu'il avait répondu à un détracteur de sa comédie : « *Cléon* ne vous paraît pas le type du méchant, parce que vous l'êtes plus que lui (1). » Il faut adopter avec réserve ces sortes de bons mots, ces impromptus anecdotiques que l'inventeur abrite sous des noms célèbres.

Gresset, comme directeur de l'Académie Française, en juin 1774, vint féliciter Louis XVI et Marie-Antoinette sur leur avénement au trône. Peu de temps après, il prononça à la réception de Suard, un discours *Sur l'influence des mœurs dans le langage*. Il resta fort au-dessous du sujet, et peignit mal une société qu'il ne connaissait plus. Son échec d'amour-propre fut complet, il s'en affligea vivement; mais il trouva bientôt une petite consolation dans un retour de la faveur royale. On le créa chevalier de Saint-Michel, historiographe de l'ordre de Saint-Lazare, et l'on confirma sa noblesse. Le ministre Bertin, qui aimait Gresset, contribua sans doute à ce changement flatteur. Ce ministre avait la manufacture de Sèvres dans ses attributions; il fit faire pour le poëte, son ami, un joli cabaret de porcelaine, dont chaque pièce représentait quelques scènes de *Vert-Vert*. Gresset se plaisait à dire, en le montrant : *Voilà mon poëme, édition de Sèvres*. La douce satisfaction qui lui était rendue ne le berça pas longtemps. Aux premiers jours de juin 1777, il mourut, d'un abcès dans la poitrine, à l'âge de soixante-huit ans.

Gresset fut un des hommes de lettres les plus éminents de ce dix-huitième siècle, si fameux par le grand nombre de ses hommes illustres et par la téméraire émancipation des esprits, qui, insurgés contre de graves abus, renversèrent l'édifice social au lieu de le réparer. A cette époque couvaient les ferments de la catastrophe qui ouvrit un abîme sous notre belle France. Le don d'écrire alors n'était plus qu'un moyen de remuer la société; on se hâtait, et les formes étaient négligées, l'art ne s'employait que comme une arme au service des passions anarchiques. De là sans doute l'abaissement de la littérature dans un siècle où tant de sublimes intelligences semblaient devoir la soutenir. Abandonnant les nobles fictions pour de tristes réalités, les poëtes les mieux doués n'atteignirent que le second rang. Gresset du moins n'entra point dans le mouvement agressif de son époque. Voué tout entier à son art, dès ses débuts il conquit parmi les poëtes une place à part; et, comme sa poésie, son caractère eut une empreinte particulière. Noble dans sa conduite, sincère, bienfaisant, il unit à la vivacité de l'esprit les qualités du cœur; enjoué, malin et même un peu railleur, il ne descendit jamais à la satire ni à la licence; il conserva le respect de lui-même, afin de ne donner à personne le droit de ne le pas respecter; il sentait que le littérateur exerce un véritable sacerdoce, et que ses préceptes n'ont plus d'influence quand ils sont démentis par ses mœurs.

Depuis plus d'un siècle, Gresset n'a rien perdu de sa haute renommée; il est considéré comme l'un des ornements de notre sphère poétique. Lorsqu'une intelligence supérieure a mis dans son œuvre l'étincelle du feu divin, loin de l'éteindre, le temps en ranime l'éclat. De volumineux écrits procurent trop souvent à la médiocrité féconde, à la bizarre affectation un triomphe sans avenir : Gresset, créateur d'un petit nombre d'ouvrages, ne resta poëte que pendant un court intervalle; cet intervalle suffit pour rendre son nom impérissable.

DE PONGERVILLE, de l'Académie Française.

La Picardie, *Revue littéraire et scientifique*. — Dannyère, *Éloge de Gresset;* Paris, 1789. — Bailly, *Éloge de Gresset;* Londres et Paris, 1785. — Robespierre, *Éloge de Gresset;* Londres et Paris, 1785. — *Gresset*, article de M. Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1848.

**GRESSET** (*Félix*), philologue français, né à Pontarlier, en 1795, mort à Saint-Germain-en-Laye, en avril 1831. Après avoir terminé ses études, il fut, dès l'âge de dix-huit ans, nommé régent à Vesoul. Admis en 1816 à l'École Normale, en sortant de cet établissement il devint successivement professeur de rhétorique à Auch, puis à Toulouse, membre de l'Académie des Sciences de cette dernière ville et inspecteur de l'académie de Grenoble. Destitué à l'avénement de Louis-Philippe, il mourut de chagrin. On a de lui : *Essai sur la Langue Grecque, ou précis de sa formation, de sa grammaire et de sa prosodie*, avec des *Notes* contenant surtout des applications au latin; Paris, 1825, in-8°; — des *Dissertations* philologiques insérées dans le *Journal de la Haute-Garonne;* — un *Dictionnaire Polyglotte*, un ouvrage *Sur la Formation des Langues*, des *Recherches étymo-*

(1) Le savant M. Dusevel, l'historien exact de la Picardie, a transmis avec sa sagacité remarquable des renseignements précis sur l'entrevue de Jean-Jacques et de Gresset, qui démentent une partie de cette anecdote.

*logiques*, etc., et quelques autres écrits incomplets ou manuscrits. L—z—e.

Quérard, *La France littéraire*. — Félix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

**GRÉTRY** (*André-Ernest-Modeste*), célèbre compositeur dramatique et l'une des gloires de la scène lyrique française, naquit le 11 février 1741, à Liége (Pays-Bas), et mourut le 24 septembre 1813, à Montmorency, près Paris. Fils de parents pauvres et obscurs, chez lesquels la profession de musicien était héréditaire, il fut placé de bonne heure comme enfant de chœur à l'église collégiale de Saint-Denis, à Liége. Sa faible constitution, qu'avaient encore ébranlée plusieurs graves accidents, semblait le rendre peu propre au travail. L'excessive sévérité du maître auquel il fut confié ne tarda pas à rebuter l'enfant; on le crut incapable d'apprendre la musique. Son père fut obligé de le retirer de la maîtrise, et lui donna pour professeur un nommé Leclerc, homme habile, qui, usant de douceur avec son élève, parvint en peu de temps à le rendre bon lecteur. A la même époque, une troupe de chanteurs italiens vint s'établir à Liége et y représenter les opéras de Pergolèse, de Buranello, etc. Cette circonstance contribua plus que toute autre à développer chez le jeune Grétry l'instinct musical dont il était doué. Il assistait à toutes les représentations, et bientôt il se prit de passion pour l'art dans lequel il devait plus tard acquérir une si grande renommée. Sans avoir aucune notion des règles de l'harmonie, il essayait de composer quelques morceaux. Un *motet à quatre voix* et une espèce de *fugue instrumentale*, qu'il écrivit en prenant pour modèle une autre fugue dont il retourna le sujet, furent ses premières productions. On lui donna pour maître de clavecin et d'harmonie Renekin, organiste de la collégiale; il commença ensuite le contrepoint avec Moreau, maître de chapelle de Saint-Paul. Mais Grétry avait déjà trop d'idées musicales dans la tête pour s'en tenir à ses leçons de composition, et le besoin d'en faire usage était trop vif pour qu'il pût y résister. Il écrivit *six symphonies*, qui furent exécutées avec succès. Un chanoine de la cathédrale, qui l'avait pris en affection, lui conseilla d'aller à Rome terminer ses études. Ce voyage devint bientôt l'unique pensée du jeune musicien; mais pour l'entreprendre il fallait de l'argent, et il n'en avait pas. Une *messe* qu'il composa pour une fête solennelle décida le chapitre de Liége à lui accorder les secours nécessaires à la réalisation de son projet, et au mois de mars 1759 Grétry partit pour l'Italie : il avait alors dix-huit ans. Arrivé à Rome, il fit choix de Casali pour maître de contrepoint, et reçut ensuite des conseils du P. Martini. Au milieu de ses études, Grétry sentait qu'il n'était pas né pour les abstractions de la science; entraîné par un penchant irrésistible vers la musique dramatique, il était persuadé qu'il ne ferait jamais rien de bien s'il ne prenait la déclamation pour guide. Les entrepreneurs du petit théâtre Aliberti ayant entendu plusieurs scènes italiennes de sa composition, le chargèrent d'écrire la musique d'un intermède intitulé *Le Vendemiatrice* (Les Vendangeuses). Le public applaudit à cet essai, qui valut à l'auteur les encouragements de Piccini. Dans le même temps, un de ses amis, attaché à l'ambassade de France, lui montra la partition de *Rose et Colas*. Grétry fut charmé de la musique naturelle et gracieuse de Monsigny. Le genre de l'opéra comique français convenait à la nature de son talent. Il résolut d'aller tenter la fortune à Paris, et au mois de janvier 1767 il partit de Rome, après être resté huit ans dans cette ville. Il se rendit d'abord à Genève, dans l'intention d'aller voir Voltaire à Ferney et de lui demander un poëme d'opéra comique. Voltaire lui fit l'accueil le plus flatteur, mais ne prit avec lui qu'un vague engagement. Grétry profita de son séjour à Genève pour refaire la musique de la pièce de Favart ayant pour titre *Isabelle et Gertrude*. L'ouvrage fut joué avec succès, et quelques mois plus tard Grétry, plein d'espérance et d'illusions, arrivait à Paris. De cruelles déceptions l'y attendaient. Deux années s'écoulèrent en vaines sollicitations, sans qu'il pût trouver un auteur qui voulût lui confier un poëme d'opéra. Enfin, du Rozoy, jeune poëte dont le nom était aussi ignoré que le sien, écrivit pour lui *Les Mariages samnites*. Cette pièce en trois actes était destinée à la Comédie-Italienne. On la trouva d'un genre trop noble pour ce théâtre; on fut obligé de l'arranger pour l'Opéra. Le jour de la première répétition, tout alla au plus mal; il en fut de même le soir chez le prince de Conti, où toute la cour s'était rassemblée pour juger de l'ouvrage, qu'on y exécuta avec l'orchestre. Chacun se retira avec la persuasion que le compositeur n'était pas appelé à faire de [illegible] musique dramatique : les répétitions furent suspendues. Grétry, découragé, se disposait à [illegible]tourner dans son pays. Heureusement pour [illegible] le comte de Creutz, envoyé de Suède, qui s'[illegible]tait fait son protecteur, ainsi que Suard et l'[illegible] Arnaud, avec lesquels Grétry s'était lié, n'avai[illegible] pas partagé l'opinion générale; ils décidè[illegible] Marmontel à lui confier la petite comédie [illegible] *Huron*. La première représentation de [illegible] pièce eut lieu à la Comédie-Italienne, le 20 [illegible] 1769; elle fut un véritable triomphe pour [illegible] musicien : le lendemain, on vint lui offrir [illegible] poëmes d'opéras comiques pour en faire la mu[illegible]sique. Quelques mois après il donnait *Lu*[illegible] où se trouve le quatuor si connu : *Où peut-*[illegible] *être mieux qu'au sein de sa famille?* et [illegible] que en même temps *Le Tableau parlant*, [illegible] les mélodies, pleines de charme, de naturel [illegible] d'expression, placèrent bientôt Grétry au [illegible] des meilleurs compositeurs français; *Sy*[illegible] *Les deux Avares*, *L'Amitié à l'épreu*[illegible] *Zémire et Azor*, *La Rosière de Salency*, [illegible]

présentés de 1770 à 1774, ajoutèrent encore à sa réputation. A partir de ce moment les ouvrages de Grétry se succédèrent avec une rapidité qui atteste une rare fécondité; *La fausse Magie*, *Le Jugement de Midas*, *L'Amant jaloux*, *Richard Cœur de Lion*, *L'Épreuve villageoise*, et à l'Opéra *La Caravane du Caire*, *Panurge dans l'île des Lanternes*, *Anacréon chez Polycrate*, qui introduisirent sur cette scène le genre de demi-caractère et même le genre bouffon, mirent le comble à la gloire du compositeur.

Au milieu de ses succès, Grétry avait tenté d'aborder la tragédie lyrique; mais il n'était pas né pour traiter le style élevé qu'elle exigeait; aussi l'opéra de *Céphale et Procris*, écrit en 1773 pour le mariage du comte d'Artois, ne réussit-il pas lorsqu'il parut, en 1775, à l'Académie royale de Musique; *Andromaque*, *Aspasie*, *Denys le Tyran* qui lui succédèrent, ne furent pas plus heureux.

Grétry régnait en maître sur la scène de l'Opéra-Comique français, où il semblait n'avoir point de rivaux à redouter, lorsque survinrent les événements de 1789. La révolution, en exaltant les esprits, avait imprimé aux idées une énergie dont les arts ne tardèrent pas à se ressentir. Une transformation subite s'effectua dans la musique dramatique par les travaux de Méhul et de Cherubini. Le style sévère, vigoureux d'harmonie, riche d'effets d'instrumentation, que ces deux compositeurs venaient d'inaugurer, le premier dans *Euphrosine et Coradin*, le second dans *Lodoïska*, devint bientôt à la mode, et fit oublier les vives et légères mélodies du *Tableau parlant*, de *L'Amant jaloux*, de *La fausse Magie*, et de tant d'autres productions qui pendant longtemps avaient fait les délices du public parisien. Grétry, entraîné malgré lui dans cette voie nouvelle, en dehors de laquelle il n'y avait plus de succès à espérer, essaya de lutter contre ses adversaires. Il écrivit dans ce but *Pierre le Grand*, *Lisbeth*, *Guillaume-Tell* et *Elisca*. Mais on ne trouve plus dans ces partitions l'abandon et la verve qui distinguent les œuvres de la jeunesse du compositeur. De créateur qu'il avait été, Grétry n'est plus qu'imitateur timide, et l'on aperçoit facilement les efforts qu'il fait en travaillant dans un genre qui n'était pas dans ses goûts et qui exigeait d'ailleurs des études plus fortes que celles qu'il avait faites.

Rien n'avait été plus sensible à Grétry que l'espèce de disgrâce dans laquelle il se croyait tombé. De nouveaux triomphes, cependant, lui étaient réservés. Lorsque les passions révolutionnaires se furent apaisées, une réaction s'opéra dans le goût musical, de même qu'elle se manifestait dans les besoins de la société. Aux grandes conceptions harmoniques alors en vogue succédèrent des productions d'un genre moins sévère. Dans ce mouvement rétrograde vers la musique légère, le célèbre chanteur Elleviou entreprit de remettre sur la scène les ouvrages de Grétry, qui depuis longtemps étaient abandonnés; le succès dépassa son attente. *L'Ami de la Maison*, *Le Tableau parlant*, *Richard Cœur de Lion*, *Zémire et Azor* excitèrent des transports d'enthousiasme plus vifs encore que dans leur nouveauté. Le produit considérable que le compositeur en retira, joint à une pension de 4,000 francs que Napoléon lui avait accordée, lui rendit l'aisance, que la révolution lui avait fait perdre. Grétry, dont la santé s'était affaiblie, avait renoncé à son art depuis plusieurs années; il avait fait l'acquisition de l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau, à Montmorency : ce fut dans cette retraite, où il passait la plus grande partie de son temps, qu'il mourut, à l'âge de soixante-douze ans. Ses obsèques eurent lieu le 6 octobre 1813, à l'église Saint-Roch; on y exécuta une messe de *Requiem* que Grétry avait composée pour ses propres funérailles. Une foule immense suivit jusqu'à sa dernière demeure l'homme de bien, l'artiste éminent que la France venait de perdre; chacun tenait en main des palmes, des rameaux de cyprès. Le cortége, dans lequel figuraient toutes les illustrations artistiques et littéraires, parcourut une partie des rues de Paris, et s'arrêta devant les théâtres de l'Académie impériale de Musique, et de l'Opéra-Comique, où furent exécutés des chants funèbres, empruntés aux ouvrages du compositeur. La cérémonie se termina, au cimetière de l'Est, par plusieurs discours prononcés sur la tombe du défunt; son éloge, par Méhul, ne fut pas le moins remarquable de ces morceaux. Le soir même on donna à l'Opéra-Comique *Zémire et Azor*, qui fut suivi d'une sorte d'apothéose et excita une vive émotion parmi les spectateurs; enfin, pendant plusieurs jours les théâtres lyriques ne représentèrent que les ouvrages de Grétry. Aucun artiste n'avait encore reçu autant d'honneurs même pendant sa vie. En 1785, la ville de Paris avait donné son nom à l'une des rues qui avoisinent le Théâtre-Italien; son buste fut placé dans le même temps au foyer de l'Opéra, et en 1809 une statue en marbre lui fut érigée sous le vestibule de l'Opéra-Comique. Membre de la Société Philharmonique de Bologne dès sa jeunesse, Grétry fut lui-même nommé en 1795 inspecteur de l'enseignement au Conservatoire de Musique, membre de l'Institut l'année suivante, puis de l'Académie de Musique de Stockholm, de la Société d'Émulation de Liége, du jury de lecture de l'Opéra, etc. Il était membre la Légion d'Honneur depuis la fondation de cet ordre. Grétry avait légué son cœur à sa ville natale; le mari d'une de ses nièces refusa de céder ce legs. Il y eut à cette occasion un procès, qui ne se termina qu'en 1828, et où les magistrats de Liége ne furent pas toujours traités avec impartialité par leur adversaire. Enfin, ils se justifièrent d'une manière éclatante, et un mo-

nument confié au ciseau du sculpteur Geefs a payé au grand musicien la dette de ses compatriotes.

Grétry est, avec Duni, Philidor et Monsigny, qui le précédèrent de quelques années, l'un des créateurs du genre de l'opéra comique français. Né avec l'inspiration des chants les plus heureux, et avec le sentiment le plus vrai qu'on puisse citer, il était, dans toute l'acception du mot, le musicien de la nature, composant par instinct, ne faisant rien par souvenir ou par acquis, et ne connaissant pour ainsi dire d'autre musique que la sienne. Dans l'état où était l'art au moment où ce compositeur commença à travailler pour le théâtre, on pouvait écrire avec plus de correction, avoir une harmonie plus forte, une instrumentation plus variée, mais non adapter mieux la musique au genre de chaque ouvrage ni mieux soutenir l'intérêt. L'expression des paroles était tout pour lui; il attachait si peu de prix à l'instrumentation de ses ouvrages, qu'il en chargeait ordinairement un autre musicien, et si on lui parlait de ces effets d'harmonie et d'instrumentation qui en musique sont à la mélodie ce qu'en peinture la couleur est au dessin, il répondait : « Je connais quelque chose qui fait plus d'effet que tout cela : la vérité. » Il allait même jusqu'à reprocher à Mozart de donner trop d'importance à ses accompagnements. « Mozart, disait-il, met la statue dans l'orchestre et le piédestal sur le théâtre. » De tous les compositeurs d'opéras comiques, Grétry est celui qui a obtenu les succès les plus éclatants et dont les ouvrages sont restés le plus longtemps en faveur; malgré les progrès de l'art et les caprices de la mode, ses opéras sont encore aujourd'hui des modèles du genre.

Voici la liste des nombreuses productions de ce compositeur : Opéras : *Le Vendemiatrice*, intermède, au théâtre Aliberti, à Rome (1765); — *Isabelle et Gertrude*, à Genève (1767); — *Le Huron*, deux actes, à la Comédie-Italienne, à Paris (1769); — *Lucile*, un acte, ib. (1769); — *Le Tableau parlant*, un acte, ib. (1769); — *Sylvain*, un acte, ib. (1770); — *Les deux Avares*, deux actes, ib. (1770); — *L'Amitié à l'épreuve*, deux actes, ib. (1771); — *Zémire et Azor*, trois actes, ib. (1771); — *L'Ami de la Maison*, trois actes, ib. (1772); — *Le Magnifique*, trois actes, ib. (1773); — *Céphale et Procris*, trois actes, représenté à Versailles en 1773, à l'occasion du mariage du comte d'Artois, et en 1775 à l'Opéra; — *La Rosière de Salency*, quatre actes à la Comédie-Italienne (1774), réduite ensuite en trois actes; — *La fausse Magie*, deux actes, au même théâtre (1775); — *Les Mariages samnites*, trois actes, ib. (1776), repris en 1782 avec des changements; — *Matroco*, quatre actes, ib. (1778); — *Le Jugement de Midas*, trois actes, ib. (1778); — *Les trois Ages de l'Opéra*, prologue dramatique, à l'Opéra (1778); — *Les Événements imprévus*, trois actes, à la Comédie-Italienne (1779); — *Aucassin et Nicolette*, trois actes, ib. (1780); — *Les Filles pauvres*, pour la clôture du même théâtre (1780); — *Andromaque*, trois actes, à l'Opéra (1780); — *Émilie*, un acte, ib. (1781); — *La double Épreuve, ou Colinette à la cour*, trois actes, ib. (1782); — *L'Embarras des richesses*, trois actes, ib. (1782); — *La Caravane du Caire*, trois actes, ib. (1783); — *Thalie au nouveau Théâtre*, prologue pour l'ouverture du Théâtre-Favart (1783); — *Théodore et Paulin*, représenté sans succès au même théâtre, le 18 mars 1783, et repris avec beaucoup d'effet le 24 juin de la même année sous le titre de *L'Épreuve villageoise*, en deux actes; — *Richard Cœur de Lion*, trois actes, au Théâtre-Favart (1784); — *Panurge dans l'île des Lanternes*, trois actes, à l'Opéra (1785); — — *Les Méprises par ressemblance*, trois actes, au Théâtre-Favart (1786); — *Le comte d'Albert*, deux actes, ib. (1787); — *La suite du comte d'Albert*, un acte, ib. (1787); — *Le Prisonnier anglais*, trois actes, ib. (1787), remis au théâtre en 1793, avec des changements, sous le titre de *Clarice et Belton*; — *Le Rival confident*, deux actes, au Théâtre-Favart (1788); — *Amphytrion*, trois actes, à l'Opéra (1788); — *Aspasie*, trois actes, ib. (1789); — *Raoul Barbe-Bleue*, trois actes, au Théâtre-Favart (1789); — *Pierre le Grand*, trois actes, ib. (1790); — *Guillaume Tell*, trois actes, ib. (1791); — *Basile, ou à trompeur trompeur et demi*, un acte, ib. (1792); — *Les deux Couvents*, deux actes, ib. (1793); — *Denys le Tyran, maître d'école à Corinthe*, trois actes, à l'Opéra (1794); — *Joseph Barra*, un acte, au Théâtre-Favart (1794), — *Callias, ou amour [illegible] patrie*, ib. (1794); — *Anacréon chez Polycrate*, trois actes, à l'Opéra (1797); — *Lisbeth*, trois actes, au Théâtre-Favart (1797); — *Élisca*, un acte, au Théâtre-Feydeau (1799); — *Le Barbier du Village*, un acte, ib. (1799); — *Le Casque et les Colombes*, un acte, à l'Opéra (1801); — *Delphis et Mopsa*, trois actes, au même théâtre (1803). Grétry a écrit aussi les divertissements d'*Amour pour Amour*, pièce représentée en 1777 sur le théâtre de la cour, et *Momus sur la terre*, prologue donné au château de [illegible] Rocheguyon. Les opéras qui n'ont pas été représentés et qu'il a laissés en manuscrits sont : *Alcindor et Zaïde*, trois actes; — *Ziméo*, trois actes; — *Zelmar, ou l'asile*, un acte; — *Electre*, trois actes; — *Diogène et Alexandre*, trois actes. — Musique d'Église : *Messe solennelle*, à quatre voix; Liége, 1759; — *Confiteor*, à quatre voix et orchestre; Rome, 1762; — Six *Motets*, à deux et trois voix; Rome, 1763 et années suivantes; — *De profundis*. — Musique instrumentale : Six *Symphonies* pour orchestre; Liége, 1758; — Deux *Quatuors* pour clavecin, flûte, violon et basse; Paris, 1768; — Six *Sonates* pour le clavecin; Paris, 1768; — Six *Quatuors* pour deux

violons, viole et basse; Paris, 1769. Il a publié en outre *Mémoires ou Essais sur la Musique*; Paris, 1797, 3 vol. in-8°; — *Méthode simple pour apprendre à préluder*; Paris, 1802, 1 vol. in-8°; — *La Vérité*, ouvrage politique; Paris, 1802, 3 vol. in-8°. Deux ans avant sa mort, il avait annoncé la publication prochaine d'un ouvrage intitulé: *Réflexions d'un Solitaire*; cet ouvrage n'a pas paru.

Grétry avait été marié et avait eu plusieurs enfants, qu'il eut le malheur de voir mourir. L'une de ses filles, Lucile Grétry, élève de son père, composa à l'âge de treize ans la musique du petit opéra intitulé : *Le Mariage d'Antonio*, qui fut joué avec succès, en 1786, à la Comédie-Italienne. L'année suivante, elle donna au même théâtre un autre ouvrage : *Toinette et Louis*. Lucile Grétry mourut à la fleur de l'âge, en 1794.

Dieudonné DENNE-BARON.

*Notice sur la Vie et les Ouvrages de Grétry*, par Le Breton; Paris, 1814. — *Grétry en famille, ou anecdotes littéraires et musicales relatives à ce célèbre compositeur*, par André-Joseph Grétry, neveu du musicien; Paris, 1815. — *Cause célèbre, relative au procès du cœur de Grétry*, par M. Flamant; Paris, 1825. — *Hommage rendu aux mânes de Grétry*, par M. Fremolle; Bruxelles, 1828. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Patria, *Histoire de l'Art Musical en France*; Paris, 1847.

**GRÉTRY** (*André-Joseph*), auteur dramatique français, neveu du précédent, né à Boulogne-sur-Mer, le 20 novembre 1774, mort le 19 avril 1826. Toujours dans la détresse, il perdit la vue, et mourut d'hydropisie. On lui doit : *Le Barbier du Village, ou le revenant*, opéra comique en un acte et en vers; Paris, 1797, in-8°; — *Duval, ou une erreur de jeunesse*, comédie en un acte et en prose, mêlée de chants; Paris, 1802, in-8°; — *La Sifflomanie* (avec Decour), folie-vaudeville en un acte et en prose; Paris, 1804, in-8°; — *Une Matinée des deux Corneille*, comédie-vaudeville en un acte et en prose; Paris, 1804, in-8°; — *L'Oncle et le Neveu*, comédie en un acte et en prose, mêlée de chants; Paris, 1804, in-8°; — *Coraly, ou la lanterne magique*, opéra comique en un acte et en prose; Paris, 1804, in-8°; — *Un Peu de méchanceté* (avec Decour), comédie en un acte et en vers; Paris, 1805, in-8°; — *Roses et Pensées, ou contes, fables, épigrammes, romances, chansons et autres poésies fugitives*; Pari , 1805, in-18; — *Armand et Mathilde, ou la carrière*, mélodrame en trois actes; Paris, 1806, in-8°; — *Boira-t-il encore?* comédie en un acte et en prose; Paris, 1806, in-8°; — *Lutineau, ou le château de Narrembourg* (avec Hermann), comédie en quatre actes et en prose; Paris, 1806, in-8°; — *Une Aventure de Plombières*, comédie-vaudeville en un acte et en prose; Paris, 1806, in-8°; — *Sigebert, roi d'Austrasie, ou l'amour gaulois*, drame héroïque en trois actes et en prose; Paris, 1807, in-8°; — *Treize à table*, comédie-vaudeville en un acte; 1807; — *L'Amour et le Crime, ou quelques journées anglaises*; Paris, 1807, in-12; — *Madame de Beaufort, ou correspondance d'autrefois*; Paris, 1807, in-12; — *Tom et Betsi*, roman traduit de l'anglais, de Caroline Sowars; Paris, 1809, 2 vol. in-12; — *Faustine et l'ancien Paris, ou l'enfant de la chaumière lancé dans le grand monde*, roman traduit de l'allemand de Willereck; Paris, 1809, 2 vol. in-12; — *Le nouveau Théâtre de Séraphin, ou entretiens instructifs, amusants et moraux d'une mère de famille avec ses enfants*; Paris, 1809, 1810, 2 vol. in-8°; — *Le Portefeuille de la Jeunesse, ou nouveau recueil de contes, d'histoires, de dialogues*, etc.; Paris, 1810, 2 vol. in-12; — *Mes moments de loisir à l'ermitage d'Émile, ou quelques essais poétiques*; Paris, 1811, in-18; — *Fables de Lessing, mises en vers*; Paris, 1811, in-8°; — *Entretiens de Mme de Gerville avec ses enfants*; Paris, 1812; Besançon, 1821, 2 vol. in-18; — *Elisca, ou l'habitante de Madagascar* (avec Favières), drame lyrique en trois actes; 1812; — *Haine aux deux Sexes, ou amour et mensonge*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1815, in-8°; — *Grétry en famille, ou anecdotes littéraires et musicales, relatives à ce célèbre compositeur*; Paris, 1815, in-12; — *Le Château de Cliffort, ou le souterrain de la forêt*, roman imité de l'allemand; Paris, 1819, 2 vol. in-12; — *Le Calabrois, ou les poignards accusateurs*; Paris, 1823, 3 vol. in-12; — *Juliani, ou les masques napolitains*; Paris, 1824, 2 vol. in-12. Grétry neveu a aussi écrit quelques romances, dont il a composé la musique. Il a laissé un opéra comique inédit intitulé : *Zelmar, ou l'asile*. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France littér.*

**GRÉTRY**. *Voy.* FLAMAND.

* **GRETSCH** (*Nicolas Ivanovitch*), publiciste russe, né à Saint-Pétersbourg, le 3 août (vieux style) 1787. Descendant d'une famille depuis longtemps établie en Russie, il étudia d'abord le droit, et fut bientôt employé à la chancellerie. De 1809 à 1813 il enseigna la littérature russe au gymnase de sa ville natale; il rédigea longtemps la première revue hebdomadaire en langue russe, paraissant depuis 1812 sous le titre de *Suinn Otetchestwa* (fils de la patrie), et fonda en 1825, avec Bulgarine, *L'Abeille du Nord*, un des journaux russes les plus répandus. En 1830 il fut nommé conseiller d'État, et fit plusieurs voyages en Allemagne et en France. Ses principaux ouvrages sont : *Grammaire raisonnée de la Langue Russe, précédée d'une Introduction sur l'histoire de cet idiome*; Saint-Pétersbourg, 1828, 2 vol. in-8°; l'édition russe avait paru en 1805; — *Manuel de la Littérature Russe*; ibid., 1830; 2e édit., 4 vol. in-8°; — *Essai sur l'Histoire de la Littérature Russe*; 1834; — *Excursion en Allemagne*; 1830, 2 vol. in-8°; — *La Femme noire*; 1834, 2 vol.

in-8°; traduit en français par Mme Sophie Conrad; Paris, 1838. M. Gretsch a dirigé aussi diverses feuilles politiques, et a contribué, en 1854, à la fondation du journal *Le Nord*, qui se publie à Bruxelles. X.

*Biographie des Hommes du Jour.* — *Conversat.-Lexikon.* — Kœnig, *Nic. Gretsch und die russische Literatur*; Hanau, 1846, in-8°.

**GRETSER** (*Jacques*), célèbre théologien, philologue et historien allemand, né à Markdorf (Souabe), en 1561, mort à Ingolstadt, le 29 janvier 1625. A peine âgé de dix-sept ans il entra dans l'ordre des Jésuites. En 1589 il fut appelé à Ingolstadt pour y enseigner la philosophie; trois ans après il fut chargé du cours de théologie morale, et en 1599 il obtint la chaire de théologie scolastique, qu'il occupa pendant quatorze ans. Sa vie entière fut partagée entre l'étude et la prière. Il a publié plus de cent cinquante ouvrages, la plupart dirigés contre les protestants. Le cardinal Duperron disait de Gretser « qu'il avait bien de l'esprit pour un Allemand ». Son érudition était des plus vastes, mais il manquait souvent de critique. Son style est facile, mais on y remarque à regret beaucoup de véhémence et d'aigreur contre ses adversaires, qui du reste lui répondaient sur le même ton. « Ce qu'on doit le plus estimer dans ses ouvrages, dit Dupin, c'est l'exactitude avec laquelle il recueille sur chaque sujet tout ce qui peut y avoir quelque rapport. On peut dire que ses livres sont de bons mémoires pour ceux qui veulent travailler sur les matières qu'il a traitées. » Gretser était d'une modestie tout exceptionnelle. Les habitants de sa ville natale, désirant avoir son portrait pour le mettre dans leur hôtel de ville, le demandèrent aux supérieurs de Gretser; dès que celui-ci apprit cette demande, il fit dire à ses concitoyens que s'ils voulaient avoir son portrait, ils n'avaient qu'à faire peindre un âne. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio philosophica de Topica et locis*; Ingolstadt, 1589, in-4°; — *Institutionum Linguæ Græcæ Libri tres*; ibid., 1593, in-8°; — *Integra Refutatio Historiæ Ordinis Jesuitici ab Elia Hasenmillero conscriptæ*; ibid., 1594, in-4°; — *Nomenclator Latino-Græcus*; ibid., 1596; — *De Sancta Cruce*; ibid., 1598, in-4°; nouvelle édition considérablement augmentée, ibid., 1600 et 1608, in-4°; deux nouveaux volumes suivirent, ibid., 1600 et 1605, in-4°; ils furent tous trois réunis en un volume in-fol., publié à Ingolstadt en 1616 : c'est un recueil d'auteurs grecs sur la croix, enrichi de plusieurs dissertations, telles que sur les monnaies avec l'emblème de la croix, sur les crucifix, sur les croisades, etc.; — *Locorum quorumdam Tertullianicorum a perversis Fr. Junii Calvinistæ depravationibus Vindicatio*; ibid., 1600, in-4°; — *De Jure et More prohibendi, expurgandi et abolendi libros hæreticos et noxios*; ibid., 1603, in-4° : cet ouvrage était dirigé contre Junius; Jacques Laurent essaya de réfuter Gretser dans sa *Dissertatio theologica de Libris Gentilium, Judæorum, Turcarum veterum Patrum et Pontificiorum permittendis, Protestantium vero prohibendis*; Amsterdam, 1619, in-8°; — *Hippolyte Thebani Chronicon, ex græco versum*; Ingolstadt, 1603, in-4°; — *Notæ copiosissimæ in historiam Joannis Cantacuzeni*; ibid., 1603, in-fol.; — *Exercitationum theologicarum Libri sex*; ibid., 1604, in-4° : ouvrage de controverse dirigé contre les protestants; — *De Spontanea disciplinarum seu flagellorum Cruce*; ibid., 1606, in-4°; traduit par Vetter en allemand en 1612; — *De Ecclesiæ catholicæ sacris Processionibus*; ibid., 1606, in-4°; — *Defensionis Bellarminianæ Tomus primus*; ibid., 1607, in-fol.; suivi d'un second volume, ibid., 1609, in-fol. : cet ouvrage de controverse, rempli d'érudition, contient une critique très-vive de la version allemande de la Bible donnée par Luther, auquel Gretser reproche de nombreuses falsifications; — *Cæsar Baronius a Goldasti criminationibus vindicatus*; ibid., 1610, in-4°; — *Commentariolus de Imperatorum, Regum ac Principum christianorum in Sedem Apostolicam Munificentia; accedunt appendices duæ de edicto donationis Constantinianæ, et de diplomate donationis Othonis III*; ibid., 1610, in-4°; — *De Funere christiano*; ibid., 1611, in-4°; — *Divi Bambergenses, S. Henricus imperator, S. Runegundis imperatrix et S. O[illegible] episcopus Bambergensis*; ibid., 1611, in-4°; — *Gemina adversus M. Goldastum Defens[illegible]*; ibid., 1612, in-4°; — *Volumen Epistolar[illegible] quas Romani Pontifices miserunt ad Principes et Reges Francorum*; ibid., 1613, in-4°; — *Appendix ad S. Gregorii Nysseni Op[illegible]*; Paris, 1618, in-fol.; — *Georgii Codini, C[illegible]ropalatæ, De Officiis et officialibus ma[illegible] Ecclesiæ et Aulæ Constantinopolitanæ*, la[illegible] versus, adjunctis tribus commentarior[illegible] *libris*; Paris, 1625, in-fol. Gretser a [illegible] publié près de cent quarante ouvrages; des [illegible]talogues en ont été publiés en 1610 et en 1[illegible] par lui-même; un troisième, publié en 16[illegible] Münich, in-4°, n'est pas très-exact. Les [illegible] complètes de Gretser furent publiées à R[illegible]bonne de 1734 à 1741, en 17 volumes in-f[illegible] d'après l'ordre des matières. E. G.

Bayle, *Diction.* — Baillet, *Jugements des Sa[illegible]*, t. VI. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXVII. — Aleg[illegible], *Bibl. Script. Soc. Jesu.* — *Vita Gretseri* (en tête [illegible] premier volume de ses *Opera omnia*). — So[illegible], *Bibl. Soc. Jesu.* — Aug. et Alois de Backer, *Bibl. [illegible] Écrivains de la Compagnie de Jésus.* — Dupin, *Nou[illegible] Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. XVII, [illegible]

* **GREUTER** ou **GREUTHER** (*Mathias*), [illegible]veur français, né en 1564 ou 1566, à Stras[illegible] mort en 1638. Sa vie n'est pas connue; on sait [illegible]lement qu'il a pratiqué l'art de la peinture à Ly[illegible] à Avignon et enfin à Rome. On vante la correct[illegible]

de son dessin. Il signait ses planches tantôt d'un monogramme formé d'un *M* et d'un *G*, tantôt des trois initiales *M. G. F.* Quelques auteurs prétendent cependant que les copies de A. Dürer qui portent la signature de Greuter sont d'une date plus ancienne. Il a gravé d'après Wendel, Diterlin, Polidor, Baroccio, Molta, Michel-Ange. Quelques vues et compositions sont de lui. W. R.

Nagler, *Kunstler-Lexicon.*

**GREUTER** (*Jean* ou *Giovanni-Frédéric*), graveur italien, fils du précédent, né à Rome, en 1600, mort en 1660. Il surpassa son frère dans son art, et dessina surtout plus correctement. Lanfranc en faisait le plus grand cas, et le chargea de graver plusieurs de ses tableaux. Il signait d'un monogramme composé de deux G. Il a reproduit quelques-unes des œuvres remarquables de Pierre de Cortone, Guido Reni, Tempesta, du Dominicain, de J.-L. Bernini, G. Vuet, et Lanfranc. W. R.

Nagler, *Künstl.-Lexic.*

**GREUZE** (*Jean-Baptiste*), l'un des peintres les plus distingués de l'école française du dix-huitième siècle, né à Tournus (Bourgogne), en 1726, mort à Paris, le 21 mars 1805. Dès son enfance il manifesta une vive passion pour le dessin et négligeait toute étude pour esquisser sur son papier ou charbonner les murailles. Son père avait résolu de le diriger vers le commerce; mais voyant que ni prières ni menaces ne pouvaient changer la vocation du jeune artiste, il le confia à un assez bon portraitiste de Lyon, nommé Grandon, qui se chargea de lui enseigner gratuitement les premiers éléments de la peinture. Greuze fit de rapides progrès, et lorsque Grandon vint à Paris, il obtint de la famille de Greuze d'emmener son élève. Celui-ci fut bientôt en état de bien peindre le portrait; mais la clientèle manquait. Il résolut alors d'occuper ses loisirs forcés à l'étude du genre historique, et suivit les cours de l'Académie. Il ne réussit pas dans le *nu;* mais il corrigea du moins ce que son dessin avait de défectueux, et ses professeurs furent étonnés lorsqu'il leur présenta son tableau si remarquable, *Un Père de famille expliquant la Bible à ses enfants;* de nouveaux morceaux du même genre vinrent consacrer sa réputation, et *Le Paralytique servi par ses enfants* le fit agréer par l'Académie.

Greuze ayant produit comme œuvre de réception *L'Empereur Sévère reprochant à son fils Caracalla d'avoir voulu l'assassiner*, il se vit en butte à de vifs sarcasmes de la part de ses confrères, qui, d'un commun accord, le refusèrent comme *peintre d'histoire* et ne voulurent jamais voir en lui qu'un *peintre de genre*. La nature avait refusé à son génie le degré d'élévation et de grandiose qui convient à la peinture historique; il ne possédait ni l'ampleur de composition, ni la hauteur de style nécessaires à cette partie de l'art; son coloris manquait de fermeté, ses personnages de noblesse et d'élégance. Greuze fut sensible à la critique, et crut devoir se rendre à Rome pour se perfectionner sur les grands maîtres; mais il n'y put réussir, et perdit de son originalité primitive. Les toiles qu'il produisit dans le genre héroïque, toutes au-dessous du médiocre, furent encore refusées par les académiciens. Greuze alors se crut dispensé de satisfaire à la loi qui assujettissait tous les agréés à faire accepter un tableau de réception. On ne le raya point de la liste académique, mais on interdit l'entrée du Louvre à ses productions. Il préféra se priver de publicité plutôt que de se soumettre, et dès lors s'abstint de présenter ses ouvrages au salon.

Rendu plus sage par ce double échec, il renonça au style héroïque, revint à son ancienne manière, et ajouta de nombreux chefs-d'œuvre à ceux qui avaient assuré sa réputation. Une suite non interrompue de succès brillants vint le consoler des déceptions qu'un peu trop d'ambition lui avait attirées. Sa réputation devint européenne; les amateurs se disputèrent à l'envi ses œuvres, et y mirent un prix proportionné à leur mérite. Si Greuze n'a pas laissé de grands biens, il faut l'attribuer à son caractère obligeant, aux événements politiques et à des malheurs de famille. Il se plaisait surtout dans la société des femmes, avec lesquelles il était toujours fort aimable; cependant, l'humeur difficile de la sienne empoisonna son existence. Il laissa deux filles, excellentes artistes.

La manière de peindre de cet habile maître mérite d'être connue : suivant Mérimée, « il ébauchait toujours une tête en pleine pâte; lorsqu'il voulait repeindre sur cette ébauche, il commençait par la glacer en entier et la mettait à l'effet avec des couleurs transparentes délayées dans une pâte onctueuse, à l'aide de laquelle sa peinture séchait sans s'emboire. Après cette préparation, qu'il exécutait assez rapidement, il repeignait sa tête en entier, en commençant par établir les lumières et en arrivant progressivement jusqu'aux ombres. Comme il manquait de facilité, il ne parvenait pas à terminer dans cette seconde opération : ce n'était encore qu'une ébauche peu avancée; quelquefois même son travail n'était supportable qu'après plusieurs séances. Enfin, en suivant toujours la même manière d'opérer, il parvenait à produire un ouvrage dans lequel on admirait la couleur sans apercevoir en aucun endroit la fatigue du travail. » Du temps de Greuze, il était reçu, et l'on enseignait même, qu'une sphère doit être représentée comme un polyèdre. Formé par Restout, qui propagea cet absurde système, Greuze l'accepta implicitement : aussi trop souvent les joues potelées d'une jeune fille prirent-elles sous son pinceau l'apparence d'un corps taillé à facettes. Néanmoins, son tableau de *La petite Fille au chien*, qui est peut-être son chef-d'œuvre, et d'autres de ses ouvrages très-

terminés sont exempts de ce défaut. On lui reproche encore d'avoir sacrifié le fini des draperies à l'effet de la tête, de les avoir alourdies par de trop nombreux plis, de leur avoir donné des tons fiévreux et violacés ; enfin, de ne pas avoir assez varié le caractère et les types de ses figures. Peut-être aussi pourrait-on trouver avec raison qu'il a trop visé à l'effet théâtral et surchargé certaines de ses compositions de personnages et de détails qui nuisent à l'action principale ; mais la sensibilité et la chaleur d'âme qu'il a répandues dans ses ouvrages lui font pardonner ces défauts. Les qualités de l'artiste se rencontrent surtout dans les nombreux sujets qu'il a été prendre sous le toit de l'artisan ou au milieu de la vie de famille ; ces sujets-là, conformes à ses goûts, à son génie observateur, il les a traités avec une originalité, une verve, un naturel inimitables. Personne autant que lui n'a réussi à représenter des scènes morales et touchantes ; personne ne possédait comme lui l'art d'ennoblir le genre rustique sans en altérer la simplicité. Ses tableaux sont de petits drames complets, pleins de vie et de mouvement, dans lesquels il a su conserver le caractère de la vérité sans tomber dans le trivial et le commun.

Ses œuvres les plus remarquables, outre celles déjà citées sont : *La Malédiction paternelle ; — La Bonne Mère ; — Le Père dénaturé, abandonné de sa famille ; — Sainte Marie Égyptienne*, chef-d'œuvre de beauté et de vérité d'expression ; — *Le Retour du Chasseur ; — L'Enfant du Capucin ; — La Dame de Charité ; — L'Accordée de Village* actuellement au musée du Louvre et achetée 16,650 fr. ; — *Le Gâteau des Rois ; — La Fille confuse ; — La bonne Éducation ; — La Paix du ménage ; — La Cruche cassée*, tableau charmant de naïveté ; — *Le Départ de Barcelonnette ; — La Bénédiction paternelle ; — L'Enfant pleurant la mort de sa mère ; — Le Fils coupable ; — Une jeune Fille* (en buste) *tenant une colombe*, vendue 35,000 fr. en 1847 ; — *Sainte-Madelaine*, payée 8,600 fr. en 1851 ; — *La Prière*, tête de jeune fille, payée 2,500 fr. en 1853. Presque tous ces ouvrages ont été gravés par les plus habiles graveurs de l'époque. Les connaisseurs attachent particulièrement un grand prix aux gravures de Filipart et à celles de Massard père.

Les tableaux de Greuze ont inspiré à l'abbé L. Aubert un *Recueil de Contes moraux ;* Paris, 1761-1763, in-8°. M^lle de Valory ( avec Beaunoir ) a donné au théâtre du Vaudeville, *Greuze, ou l'Accordée du Village*, comédie-vaudeville, publiée avec une *Notice sur Greuze et sur ses ouvrages ;* Paris, 1813, in 8°.

A. de Lacaze.

Ch. Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. 80-81. — L.-C. Soyer, dans *l'Encyclopédie des Gens du Monde*. — Mérimée, *De la Peinture à l'huile* ( Paris, 1830, in-8° ), p. 18. — V. Dourroux et L. Louvet, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Quérard, *La France littéraire*, t. I, p. 100 ; t. X ; p. 33. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin, etc., *Biographie portative des Contemporains*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

* **GREVE** ( *Henri* ), littérateur allemand, né à Gœttingue, vers 1450, s'établit à Leipzig, où il professa les belles-lettres, et où il mourut, au commencement du seizième siècle. Il laissa de nombreux ouvrages manuscrits ; un seul a été imprimé : *Parva Logicalia ;* Leipzig, in-4°, sans date.

G. B.

Mader, *Centuria Scriptorum Lips. Friberg. Viteberg.*

**GREVE** ( *Jean* ), prédicateur arminien hollandais, né dans le duché de Clèves, vers 158[illegible]. Il résidait d'abord à Arnheim, puis à Campen et enfin à Heusden. En 1619 il fut expulsé du pays pour n'avoir pas voulu signer la confession de foi adoptée par le synode de Dordrecht. Rappelé plus tard de son exil par ses co-religionnaires, il prêcha quelque temps en secret au milieu d'eux à Campen ; puis ayant été découvert, il fut arrêté, mis en jugement et condamné à la prison perpétuelle dans la maison d'arrêt d'Amsterdam. Mais il n'y resta qu'un an et demi, et en fut tiré en 1621, grâce au dévouement périlleux de ses partisans. Il avait profité de sa captivité pour écrire son principal ouvrage, quoiqu'on lui eût refusé de la lumière même en hiver. Ce livre est intitulé : *Tribunal reformatum, in quo sanioris et tutioris justitiæ via judici christiano in processu criminali commonstratur, rejecta et fugata tortura, cujus iniquitatem dupli[illegible] cem, fallaciam atque illicitum inter chri[illegible] tianos usum, libera et necessaria disserta[illegible] tione aperuit ;* Hambourg, 1624-1635, in-4°. [illegible] a laissé en outre quelques lettres dans les *Lim[illegible] burgii Epistol. Remontr. ecclesiast.*, entre au[illegible] tres celle adressée à Vorstius, dans laquelle [illegible] raconte sa délivrance.

W. R.

Bayle, *Dictionnaire*. — Moller, *Cimbria litterata*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexik*. — Zedler, *Univ[illegible] Lexic.*

**GREVE** ( *Pierre* de ), jurisconsulte holl[illegible] dais, né à Arnheim, en 1621, mort à Nimègue, [illegible] 1677. En 1648 il fut appelé comme professeur [illegible] droit à l'académie de Harderwyck, nouvelle[illegible] fondée. En 1655 il passa en la même qu[illegible] à l'académie de Nimègue. On a de lui : *Exer[illegible] tationes ad loca difficiliora Pandectar[illegible]* Harderwyck, 1653, in-8° ; Nimègue, 1680 ; [illegible] *Dissertationes ad Institutionum imperial[illegible] loca difficiliora ;* Nimègue, 1668, in-12. [illegible]

Gérard Noodt, *Oratio funebris in obitum P. de Gr[illegible]* 1787, in-fol. — Foppens, *Bibl. Belgica*.

**GREVE** ou **GREEVE** ( *Egbert-Jean* ), héb[illegible] sant néerlandais, né à Deventer, le 4 septem[illegible] 1754, mort le 13 août 1811. Il se rendit à Le[illegible] pour y étudier les langues orientales, sous la [illegible] rection de H.-Alb. Schultens ( 1775-178[illegible] Rentré à Deventer, il y refusa la chaire de la[illegible] gues orientales. Les troubles dont cette v[illegible] était le théâtre le forcèrent à s'en élo[illegible] pendant deux ans ( 1787-1789 ). Élu membre [illegible] l'assemblée néerlandaise en 1796, il fut cha[illegible] en 1800 d'enseigner les langues orientales et [illegible]

antiquités hébraïques à l'université de Franeker. Il prétendait avoir retrouvé le système métrique des anciens Hébreux. On a de lui : *Ultima Capita Jobi* (38-42) *ad græcam versionem recensita*, avec notes, suivi d'un traité des mètres hébreux; part. I, Deventer, 1788; part. II, Burg-Steinfort, 1791, in-4°; — traduction hollandaise de la plupart des *Épîtres de saint Paul;* 1790, in-8°; — *Observations sur les Épîtres de saint Paul;* Amsterdam, 1794 et 1804, 3 vol. in-8°; — *Vaticinium Nahumi et Habacuci*, texte hébreu, avec traductions en latin et en hollandais; Amsterdam, 1793, in-8°; — *Vaticinia Jesajæ hebraica ad numeros recensita*, avec une trad. holland.; Amsterdam, 1800, 2 vol. in-8°; — *Oratio de nexu qui studio LL. OO. cum cæteris artibus et doctrinis humanioribus intercedit indivulsus;* Leeuwarden, 1800, in-4°. Quelques-unes de ses œuvres posthumes ont été publiées par son ami le poëte Feith; Amsterdam, 1813, in-8°. E. B.

Saxius, *Onomasticon litterarium*, part. VIII, p. 450. — A.-A. Lotze, *Laudatio E.-J. Grevii;* Leyde, 1815, in-8°. – Arnault, Jay, etc., *Biog. nouv. des Contemp.*

* **GRÉVÉ** (*Victor*), pseudonyme d'Antoine Fusi (*voy.* ce nom).

* **GRÉVEDON** (*Pierre-Louis-Henri*), peintre et dessinateur lithographe français, né à Paris, le 17 octobre 1783, mort en 1849. Tout jeune, il suivit les cours de l'Académie, et resté orphelin, il se mit à faire des copies, qu'il plaça avantageusement. Il imita ensuite la manière d'Isabey, entra dans l'atelier de Regnault, et concourut pour le grand prix de peinture. En 1806, il obtint le premier prix pour le torse à l'École des Beaux-Arts, et son *Achille abordant au rivage de Troie*, exposé au salon, lui valut une médaille d'or de première classe. Avide de succès, Grévedon partit pour la Russie, où il exécuta quelques tableaux et un grand nombre de portraits. *La Mort d'Hector* le fit agréger à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. En 1812 il vint à Stockholm, puis il passa en Angleterre, où il fit un grand nombre de portraits; il y séjourna jusqu'en 1816, année où il revint en France. La lithographie commençait. Grévedon crut y voir un moyen d'accroître sa réputation en perfectionnant un art qui était encore au berceau. Il s'y adonna tout entier, et exposa des dessins lithographiques qui lui valurent une médaille de première classe en 1824 et la croix d'Honneur en 1830. Il dessina les portraits de presque toutes les célébrités de l'époque, des souverains, etc. Son crayon, doux et moelleux, excellait surtout à rendre des têtes de femme, et quelques-unes de ses lithographies en ce genre ont eu un grand succès. L. LOUVET.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. V, 2e part., p. 22. — Nagler, *Neues Allg.-Künstl.-Lexic.*

* **GREVENBRUCH** (*Gerhard*), littérateur allemand, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il a publié à Cologne, en 1608, un vol. in-8°, une histoire du faux Dmitri, intitulée : *Tragœdia Moscovitica, sive de vita et morte Demetrii, qui nuper apud Ruthenos imperium tenuit, narratio, ex fide dignis scriptis excerpta*, qui a été réimprimée l'année suivante, et dont De Thou a tiré tout ce qu'il raconte sur ce dramatique personnage. Cette tragédie rarissime indique que Grevenbruch n'a jamais été en Russie, et il est à présumer qu'il n'en a été que l'éditeur. Pce A. G—N.

Müller, *Samml. Russ. Gesch.* V, 240 et 282.

**GREVILE** (*Fulk* ou *Foulke*), lord BROOKE, homme d'État et poëte anglais, né en 1554, à Beauchamp-Court (comté de Warwick), mort à Londres, le 30 septembre 1628. Il commença ses études à l'école de Shrewsbury, où il fit connaissance avec Philippe Sidney, qui fut l'aimable compagnon de sa jeunesse et le plus cher ami de son âge mûr. Après avoir passé quelques années aux universités de Cambridge et d'Oxford, il voyagea sur le continent. A son retour, il fut présenté à la reine Élisabeth, qui le prit bientôt en grande faveur et lui donna la place de clerc du cachet (*clerck of the signet*) du conseil de Galles, laquelle rapportait, dit-on, plus de 2,000 livres sterl. par an. Plein de l'esprit aventureux de son temps, Grevile aurait voulu aller chercher à l'étranger une illustration militaire que l'Angleterre ne pouvait pas lui donner; mais Élisabeth lui en refusa constamment la permission. Lui et Philippe Sidney furent expressément rappelés par message royal lorsqu'ils étaient sur le point de s'embarquer avec Drake, pour les Indes occidentales, en 1585. L'année suivante Philippe Sidney périt à Zutphen. Grevile, qui représentait dans le parlement son comté natal, fut créé chevalier en 1597, et continua jusqu'à la mort d'Élisabeth de recevoir des marques de la bienveillance royale. Il ne jouit pas de moins de faveur auprès de Jacques Ier, qui lui donna le vieux château de Warwick. Grevile fit réparer à grands frais cette antique demeure. Il fut nommé sous-trésorier, chancelier de l'échiquier en 1615, et pair d'Angleterre en 1620, sous le titre de baron Brooke de Beauchamp-Court. Une fin tragique termina sa vie, dont rien jusque là n'avait troublé le bonheur. Se trouvant dans sa maison d'Holborn, il eut une altercation avec un vieux serviteur nommé Haywood, qui se plaignait de n'être pas suffisamment récompensé de ses longs services. Grevile reçut très-mal ces reproches, et Haywood, exaspéré, le frappa mortellement d'un coup de poignard et se tua ensuite. Grevile fut enseveli dans l'église collégiale de Warwick, où il s'était fait lui-même bâtir un tombeau avec cette inscription : *Fulke Grevile, servant to queen Elisabeth, counseller to king James, and friend to sir Philipp Sidney. Trophæum Peccati.* Fulke Grevile ne se maria jamais, et son titre passa avec sa fortune à son parent Robert Grevile. La carrière de Grevile, plus heureuse qu'éclatante, le recommande moins au souvenir de la postérité

que son amitié pour Philippe Sidney et le généreux patronage qu'il accorda à Spenser, Shakspeare, Ben Johnson, Camden et Davenant. Lui-même cultiva les lettres, et il n'a peut-être pas conservé en ce genre une réputation égale à son mérite. Il est plus remarquable par la vigueur et la finesse des pensées que par l'originalité des images ou le bonheur des expressions. Tous ses écrits et particulièrement ses vers sont très-obscurs. Ses ouvrages ont été publiés après sa mort; en voici les titres : *Certain learned and elegant Workes of the right honorable Fulke lord Brooke, written in his youth and familiar exercise with sir Philip Sidney*; Londres, 1633, petit in-fol. Ce volume contient trois poëmes didactiques, savoir : *Treatise on human learning, inquisition upon fame and honour; Treatise of Wares*; deux tragédies à la manière de Sénèque : *Alaham* et *Mustapha*; *Cœlica*, collection de cent neuf petits poëmes qui portent le nom de sonnets, sans en avoir exactement la forme, et de deux lettres en prose, dont l'une est un long essai moral. Les vingt-deux premières pages du volume manquent dans tous les exemplaires de cette édition; on croit qu'elles ont été enlevées par l'ordre de l'archevêque Laud, parce qu'elles contenaient le *Treatise on Religion*, petit poëme qui se trouve dans l'édition de 1670; — *The Life of the renowned sir Philip Sidney, with the true interest of England, as it then stood in relation to all foreign princes*; Londres, 1652, in-12; — *The Remains of sir Fulke Grevile, lord Brooke, being poems of monarchy and religion, never before published*; Londres, 1670, in-8°. On trouve des extraits des poésies de Grevile dans les recueils de Campbell et d'Élis; ses poëmes didactiques ont été insérés dans les *Select Works of the British Poets* de Southey, et sa *Vie de Sidney* fut réimprimée par sir Egerton Brydges. Chauffepié et Horace Walpole ont attribué à tort à Grevile une composition historique intitulée : *Five yeares of king James, or the condition of the State of England, and the relation it had to other provinces*; Londres, 1643, in-4°; réimprimée en 1651, in-4°. L. J.

*Biographia Britannica*. — Chauffepié, *Dictionnaire historique*. — Lord Oxford (Horace Walpole), *Royal and noble Authors*. — Lodge, *Portraits*, III, 239. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

**GREVILE** ( *Robert* ), homme politique et controversiste anglais, parent et héritier du précédent, né en 1608, mort le 2 mars 1643. Il suivit le parti du parlement, devint lieutenant du comté de Warwick, colonel, et fut tué d'un coup de mousquet au siége de Litchfield. On a de lui : *The Nature of truth; its union and unity with the soule, which is one in its essence, faculties, acts; one with truth*, etc.; Londres, 1641, in-12; — *A Discourse opening the nature of the episcopacy which is exercised in England*; Londres, 1641, in-4°; — *Two Speeches, spoken in the Guildhall, London, concerning his majesty's refusal of a treaty of peace*; Londres, 1642, in-4°; — *Answer to the speech of Philip earl of Pembroke, concerning accommodation, in the House of Lords*; Londres, 1642, in-4°; — *Speech at the election of his captains and commanders at Warwick-Castle*; Londres, 1643, in-4°. Lord Brooke avait épousé Catherine Russell, fille aînée de Francis, quatrième comte de Bedford. Il laissa cinq fils : le troisième et le quatrième moururent jeunes, et sans s'être mariés; Francis et Robert, le premier et le second, héritèrent successivement de la dignité de leur père. Cette dignité passa à Fulke, le cinquième fils, ancêtre actuel du comte Brooke et comte Warwick, deux titres qui furent conférés par Georges III au huitième lord Brooke. L. J.

Chauffepie, *Dictionnaire historique*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Lodge *Portraits*, t. IV, p. 87.

FIN DU VINGT ET UNIÈME VOLUME.

# NOUVELLE
# BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

---

TOME VINGT-DEUXIÈME.

—

**Grévin. — Gyulay.**

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^ie, RUE JACOB, 56.

# NOUVELLE

# BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

## LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
## JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

## MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

## DE M. LE D^r^ HOEFER.

—

## Tome Vingt-Deuxième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^ie^, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56

—

M DCCC LIX.

# NOUVELLE
# BIOGRAPHIE
# GÉNÉRALE

## DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

---

# G

GRÉVIN (*Jacques*), poëte et l'un des premiers auteurs dramatiques français, et de plus médecin, né en 1539, à Clermont (Beauvoisis), mort en 1570. Après avoir fait des études brillantes dans l'université de Paris, il prit de bonne heure ses grades auprès de la faculté de médecine, et se fit en même temps remarquer parmi les disciples de Ronsard; le maître disait dans une de ses *Élégies* :

> Ainsy dans nostre France un seul Gresvin assemble
> La docte médecine et les beaux vers ensemble.

Il se signala d'abord comme poëte dramatique, et débuta par une comédie intitulée *La Maubertine*, qu'il dit lui avoir été dérobée; mais cette pièce avait été représentée, et elle avait suffi pour mettre en vue J. Grévin. Henri II lui en commanda une autre pour les noces de Claude, duchesse de Lorraine. Grévin écrivit *La Trésorière*, que des obstacles imprévus empêchèrent de jouer en cette circonstance, mais qui fut représentée le 5 février 1558, au collége de Beauvais. Deux ans après on jouait au même endroit une autre comédie de Grévin, *Les Esbahis*, et une tragédie, *Jules César*. Les comédies de Grévin ne brillent pas par la noblesse et l'élévation des sentiments, mais on y trouve des intrigues assez bien démêlées, de l'enjouement, un style vif et naturel; lui-même dans ses *Préfaces* se vante de savoir donner à ses personnages, qui sont en général des gens du commun, le langage qui convient à leur condition, au lieu de leur prêter celui du bel esprit. Sa tragédie de *Jules César*, qu'on a dite à tort traduite de la pièce latine de M. A. Muret, lui a valu les éloges de La Harpe, qui ne fait pas difficulté d'y reconnaître « des idées grandes, fortes » et « le ton de la tragédie »; l'auteur lui paraît bien supérieur à Jodelle. Le *Discours* qui sert de préface au théâtre de J. Grévin (Paris, 1562, in-8°) mérite d'être lu : l'auteur y traite des règles de la poésie dramatique, et c'est peut-être le premier ouvrage écrit en français sur cette matière: Grévin a composé encore plusieurs poëmes : ainsi, en 1558, *Les Regrets de Charles d'Autriche, empereur Cinquième de ce nom, ensemble la Description du Beauvoisis, avec quelques autres œuvres*; et un *Hymne sur le Mariage de François, dauphin de France, et de Marie Stuart, reine d'Écosse*; en 1559, une *Pastorale* sur le mariage d'Élisabeth, reine d'Espagne; en 1560, *L'Olympe*, recueil qui contient des sonnets, des chansons, des odes, des villanesques, etc., et où Grévin célébrait, sous le nom d'*Olympe*, la belle et savante Nicole Estienne, dont il était épris et qui depuis épousa un autre médecin; en 1567 un poëme sur l'histoire de France, intitulé *Proëme*, et qui, bien que non signé, est attribué à J. Grévin par La Croix du Maine, Du Verdier et G. Colletet; une traduction en vers des *Thériaques* de Nicandre et des *Emblèmes d'Adrianus Junius*. Dans ses *Poésies*, réunies en 1561 (Paris, in-8°), on trouve encore, sous le titre de *La Gélodacrie*, des sonnets et diverses pièces de vers. Tous ces poëmes ajoutèrent à la réputation de Grévin auprès de ses contemporains; mais la postérité ne se souvient que de son théâtre. M. Viollet-Leduc a réimprimé la comédie des *Esbahis* dans le 4e vol. de l'ancien Théâtre français (*Biblioth. Elzevir.*). J. Grévin prit aussi part à quelques satires contre Ronsard. Ce qui avait séparé le maître et l'élève, c'étaient des motifs de religion: Grévin, comme calviniste, avait pris fait et cause pour ses coreligionnaires, fort maltraités dans les vers de Ronsard. Le chef de la Pléiade n'imagina pas contre le rebelle de châtiment plus sévère que de rayer de ses poésies tous les vers à la louange de Grévin; mais, pour ne pas les perdre, il s'imagina de les appliquer à d'autres poëtes contemporains. C'est Ronsard lui-même

qui, dans une *Ode* à la fin de ses œuvres, nous confesse cette petite vengeance :

J'oste Grevin de nos escrits,
Pour ce qu'il fust si mal appris,
Affin de plaire au calvinisme,
Je voulois dire à l'athéisme,
D'injurier par ses brocars
Mon nom, cognu de toutes parts,
Et dont il faisoit tant d'estime
Par son discours et par sa ryme.

Il ne faut pas que le poëte nous fasse oublier dans Grévin le médecin. Il eut comme tel une polémique sur l'antimoine avec un nommé de Launay, qu'il appelle dédaigneusement « un empirique », et contre lequel il écrivit en vers et en prose. Il fit imprimer en 1568 à Anvers deux livres *Des Venins*, et en 1569 une traduction de l'*Anatomie* d'André Vésale. Il avait publié en 1567 une traduction d'un ouvrage latin de Jean Wier, *De l'Imposture et Tromperie des Diables, enchantements et sorcelleries*. Il mourut à Turin, peu de temps après y avoir été appelé par la fille de François Ier, Marguerite de France, duchesse de Savoie, près de laquelle il remplissait à la fois les fonctions de médecin et de conseiller d'État. Il avait trente ans, et laissait de jeunes enfants, qui furent recueillis par sa protectrice. A. CHASSANG.

Du Verdier, *Bibl. fr.* — De Thou, *Histoire.* — G. Colletet, *Hist. des Poètes franç.* (manuscrit de la Bibl. du Louvre). — Nicéron, t. XXVI. — La Harpe, *Cours de Littérature.* — Ronsard, *Élegies*, sixième partie de ses *OEuvres*; Paris, 1609 et 1623, in-fol. — Teissier, *Éloges des Hommes savants*, t. II. — Baillet, *Jugements des Savants sur les Poëtes modernes*, t. IV, 1312. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, tom. III, 310, 316. — Titon du Tillet, *Parnasse français*, p. 130.

*GRÉVY (*François-Judith-Paul-Jules*), avocat et homme politique français, né à Mons-sous-Vaudrez, le 15 août 1809. Ses parents étaient cultivateurs. Il fit ses études au collége de Poligny, et vint suivre les cours de droit à Paris. Encore étudiant, il se mêla aux combattants de 1830. Inscrit au tableau des avocats en 1837, il défendit plusieurs co-accusés de Barbès, Blanqui et Martin Bernard devant la chambre des pairs, dans l'affaire des 12 et 13 mai 1839. Cependant il s'occupa moins de politique que d'affaires civiles, et il s'était fait une certaine réputation au palais lorsque éclata la révolution de février 1848. M. Ledru-Rollin le nomma d'abord commissaire du gouvernement dans le département du Jura. Ce département le plaça le premier sur sa liste de représentants à l'Assemblée constituante. Il y fit partie du comité de la justice, et attacha son nom à un amendement qu'il présenta sur la constitution, amendement qui repoussait le principe de la création d'un président de la république, pour ne laisser qu'un conseil des ministres nommé et révoqué à volonté par l'assemblée. Cet amendement fut rejeté par 643 voix contre 158. Partisan du général Cavaignac, il vota constamment contre le ministère du 20 décembre 1848, et nommé rapporteur des diverses propositions qui demandaient la dissolution de l'Assemblée constituante, il les combattit de toutes ses forces. Réélu le premier dans le Jura à l'Assemblée législative, il vota avec l'extrême gauche, parla en faveur de la liberté de la presse, contre l'état de siége, et présenta un amendement pour que le chemin de fer de Lyon fût exécuté par l'État; cet amendement, qui devait consacrer le principe contraire à l'exécution des chemins de fer par des compagnies, fut repoussé par 443 voix contre 205. En dehors de l'assemblée, M. Grévy présidait une petite réunion de représentants, et l'assemblée le choisit elle-même plusieurs fois pour vice-président. Le coup d'État du 2 décembre 1851 l'a rendu au barreau. L. LOUVET.

*Biogr. des représentants.*

GREW (*Obadiah*), théologien anglais, né à Atherstone (comté de Warwick), en 1607, mort en 1698. Il fut élevé au collége Balliol à Oxford, entra dans les ordres, se déclara pour le parlement, et fut nommé ministre de Saint-Michel à Coventry. Quoiqu'il fût d'accord avec les presbytériens contre la hiérarchie ecclésiastique, il ne les suivit pas dans leurs procédés envers le roi. Il obtint même de Cromwell, lorsque celui-ci passa à Coventry, la promesse de ne commettre aucun acte de violence contre Charles Ier. Sous la restauration, il refusa de reconnaître la hiérarchie, et fut privé de sa paroisse. On a de lui : *A sonner's justification by Christ*; 1670, in-8° ; — *Meditations upon Our Saviour's parable of the prodigal Son*; 1678, in-4°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

GREW (*Néhémie*), célèbre naturaliste anglais, fils du précédent, naquit vers 1628, à Coventry, et mourut subitement à Londres, le 25 mars 1711. Élevé dans le presbytérianisme, il poursuivit ses études à l'étranger depuis la restauration de Charles II. Reçu docteur en médecine, il s'établit d'abord à Coventry; c'est là sans doute qu'il commença, vers 1664, ses recherches sur l'anatomie et la physiologie des plantes. Il fut encouragé dans cette voie par son [illegible], le Dr. Sampson, qui lui montrait un passage du traité de Glisson (*De Hepate*, c. 1) où l'auteur indique l'anatomie des plantes comme un sujet encore inexploré et propre à éclairer le traitement des maladies. En 1772 il vint se fixer à Londres, et peu de temps après il fut élu membre de la Société Royale, à laquelle il avait communiqué, en 1770, son premier essai sur l'anatomie des plantes, sous le titre de *Idea of a philosophical History of Plants* (imprimés en 1672, [illegible] aux frais de la Société Royale). Plus tard, il devint secrétaire de cette savante compagnie, et en publia les mémoires (*Philosophical Transactions*) depuis le 6 janvier 1677 (n° 137) jusqu'en février de l'année suivante (n° 142). [illegible]

L'important ouvrage de Grew, *Anatomy of Vegetables, of Roots and of Trunks*, forma primitivement trois publications distinctes, [illegible] elles furent par la suite réunis en un vol. in-fol.

Londres, 1682, avec 83 planches; trad. en français par Le Vasseur, Paris, 1675 et 1679, in-12. On y trouve un grand nombre d'observations très-ingénieuses sur le développement de la graine, de la racine, de la tige, de la fleur et du fruit, observations qui ont singulièrement contribué aux progrès de la science. Grew a le premier fait reconnaître la véritable nature des fleurs composées, dont les centres ou *cœurs-fleuris*, comme on les appelait alors, étaient pris pour des étamines. « Les cœurs-fleuris, dit-il, comme sont ceux des soucis, des fleurs de tanaisie et autres, sont ordinairement appelés *étamines*, parce qu'on les croit composés de filets simples, *quasi stamina;* mais les observations que j'ai faites m'ont persuadé qu'ils ne sont pas bien nommés car, quelque différentes que soient les étamines de diverses fleurs, elles ont toutes cela de commun que les parties qui les composent et qu'on croit n'être que des filets simples et solides, sont elles-mêmes composées de deux ou de plusieurs parties, qui ont toutes des figures différentes, mais fort régulières et fort agréables; et c'est pour cela que je les appelle des *fleurons.* » — Les autres ouvrages de Grew sont : *Museum Regalis Societatis, or a catalogue and description of the natural and artificial rarities belonging to the Royal Society and preserved at Gresham college;* Londres, 1681, avec 22 planches coloriées; on y trouve joint : *Comparative Anatomy of Stomacks and guts begun, being several lectures read before the Royal Society in* 1676; avec 9 planches, fournies par Dan. Colwell.; — *Cosmographia sacra, or a discourse of the Universe, as it is the creature and kingdom of God;* Londres, 1701, in-fol.; Chauffepié, dans son *Dictionnaire*, a donné une analyse détaillée de ce livre, plutôt théologique que scientifique; — *De Aqua marina dulcorata;* Londres, 1700, in-8°; — plusieurs mémoires, dans les *Philosophical Transactions.*

F. H.

*Biogr. Brit.* — *Rees. Cyclopædia.* — Chalmers, *Gen. Biogr. Dict.*

**GREY** (*Jeanne*), reine d'Angleterre pendant neuf jours, naquit en 1538, et mourut sur l'échafaud, en 1554. Jeanne était la fille aînée de lord Grey, marquis de Dorset, et de Françoise de Suffolk (1), cousine germaine d'Édouard VI. En 1548, un des oncles maternels de ce jeune roi, Thomas Seymour, qui était grand-amiral d'Angleterre et qui avait épousé la reine douairière Catherine Parr, conçut, dans l'intérêt de sa politique particulière, le projet d'unir Édouard et Jeanne; ils étaient du même âge l'un que l'autre, et ils avaient passé ensemble la plus grande partie de leur enfance. Le grand-amiral décida le marquis et la marquise de Dorset à laisser leur fille résider auprès de sa femme; mais la mort de lady Seymour ayant eu lieu dans le courant de cette même année 1548, Jeanne retourna dans sa famille, et il ne fut plus question de ce projet de mariage avec le roi. L'année suivante Seymour, atteint et convaincu de haute trahison, eut la tête tranchée. Tous les historiens anglais, sans en excepter un, que l'attachement de Jeanne pour la religion réformée dispose à une certaine sévérité à l'égard de cette princesse, vantent les charmes de sa figure et de son esprit, l'aménité de son caractère et la noblesse de ses sentiments. Jeanne aimait l'étude. Roger Ascham, le précepteur d'Élisabeth, rapporte qu'un jour il alla faire une visite au marquis et à la marquise de Dorset, qui se trouvaient alors dans leur résidence du comté de Leicester; quand il arriva au château, toute la famille, hormis Jeanne, qui était occupée à lire en grec un ouvrage de Platon, chassait dans le parc. Ascham ayant témoigné à la jeune princesse son étonnement de la solitude dans laquelle il la voyait, Jeanne lui répondit qu'aucune sorte de divertissement ne lui procurerait autant de plaisir que la lecture du traité *De l'immortalité de l'Ame.* Au reste, cette inclination de sa pensée vers la philosophie ne lui ôtait pas les grâces de son sexe; elle se sentait heureuse de plaire et d'être aimée, et elle poussait même, remarque-t-on, le goût de la parure plus loin que ne l'eussent approuvé les rigoristes de sa religion.

Cependant le déclin de la santé d'Édouard VI préoccupait le duc de Northumberland. Le pouvoir, la richesse et la duplicité de ce seigneur lui avaient attiré un grand nombre d'ennemis, qui sous un autre règne se vengeraient peut-être de sa haute fortune et de son insolence. Pour éviter une chute, il résolut de s'élever au-dessus de tous, en plaçant un de ses enfants sur le trône, après la mort du roi Édouard. Dans ce dessein, il demanda et obtint pour Guilford Dudley, son quatrième fils, la main de Jeanne Grey, à qui sa mère, devenue duchesse de Suffolk, céda ses droits personnels (1) à la succession d'Édouard. Il ne manquait plus, pour assurer la réalisation des espérances de Northumberland, que la sanction du roi. Ce dernier avait conservé une tendre amitié pour sa cousine; le penchant de sa sœur Marie pour le papisme l'éloignait au contraire de cette princesse; quant à Élisabeth, elle lui était

(1) Françoise de Suffolk, marquise de Dorset, était la fille aînée de Marie d'Angleterre, sœur cadette de Henri VIII, et qui, peu après la mort de son premier mari, Louis XII, avait épousé Charles Brandon, duc de Suffolk. Leurs deux fils, Charles et Henri, ayant été enlevés par une épidémie, le titre de duc de Suffolk fut transmis en 1551, par une faveur particulière du jeune roi Édouard VI, à Grey, marquis de Dorset, époux de Françoise de Suffolk et père de Jeanne Grey.

(1) Les droits de la duchesse de Suffolk à la succession au trône d'Angleterre étaient basés sur le testament d'Henri VIII. Par ce testament, la couronne d'Angleterre devait être transmise, dans le cas où les trois enfants d'Henri mourraient sans laisser de postérité, aux héritiers de Marie, duchesse de Suffolk, et seconde sœur du roi, à l'exclusion des héritiers de Marguerite, sa sœur aînée, qui, mariée d'abord à Jacques IV, roi d'Écosse, avait épousé en secondes noces le comte d'Angus.

à peu près indifférente. Henri VIII, leur père, en nommant dans son testament ses deux filles pour lui succéder après Édouard, à défaut d'héritier direct de ce prince, les avait désignées l'une et l'autre en des termes qui indiquaient de sa part une condescendance marquée et n'effaçaient pas le caractère d'illégitimité que par ses ordres le parlement avait autrefois imprimé sur leur naissance. Northumberland décida Édouard à faire, lui aussi, un testament par lequel il déposséda ses deux sœurs de leurs droits à sa succession en faveur de Jeanne Grey. Celle-ci avait entièrement ignoré les intrigues de son beau-père pour l'élever à une position qu'elle n'ambitionnait pas. Le 10 juillet 1553, quatre jours après la mort d'Édouard, qu'on avait tenue secrète, Northumberland, accompagné de plusieurs seigneurs, entre autres du duc de Suffolk et des comtes de Pembroke et d'Arundel, se rendit auprès de Jeanne. Bien qu'il ne lui apprît pas d'abord le motif de sa visite, le profond respect avec lequel il lui parlait éveilla dans l'esprit de la jeune princesse une curiosité qui n'était pas exempte d'inquiétude. Bientôt parurent la mère et la belle-mère de Jeanne; Northumberland attendait leur présence pour instruire sa belle-fille de la mort et des dernières volontés d'Édouard : ce prince avait ordonné au conseil des lords de proclamer reine Jeanne Grey, à laquelle succéderaient, dans le cas où elle n'aurait pas d'enfants, les deux sœurs de cette princesse, Catherine et Marie. A ces paroles, les autres seigneurs mirent un genou en terre devant Jeanne, déclarèrent qu'ils la reconnaissaient pour leur souveraine, et jurèrent qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour soutenir ses droits. Cette révélation inattendue jeta le trouble et l'effroi dans l'âme de la nouvelle reine; elle poussa un cri, devint pâle et tremblante, et s'évanouit. Quand elle eut recouvré l'usage de ses sens, elle fit observer à ceux qui l'entouraient qu'elle ne possédait pas les qualités et les talents nécessaires pour gouverner un royaume; elle plaida même la cause des sœurs d'Édouard; mais ensuite, sur l'insistance de son mari et de sa famille, elle accepta la couronne, avec l'espoir, dit-elle, que Dieu lui donnerait la force d'en soutenir le poids, pour la gloire de la religion et le bonheur du peuple.

Le lendemain la princesse fut conduite par eau à la tour de Londres, où c'était la coutume que les rois d'Angleterre résidassent jusqu'à leur couronnement. Elle y fit son entrée avec le cérémonial alors en usage, et dans la même journée les hérauts proclamèrent la mort d'Édouard et l'avénement de Jeanne. Cette proclamation fut mal accueillie par le peuple; il ignorait le mérite de celle qu'on lui imposait pour souveraine, mais il connaissait l'astuce et la cruauté de son beau-père. L'influence dont Northumberland avait tant abusé sous le dernier règne ne serait-elle pas encore plus grande sous celui-ci, et ne devait-on pas appréhender que plus tard il usurpât pour lui-même le trône sur lequel il allait faire asseoir son fils à côté de la cousine du feu roi? Marie, ayant pour elle la nation presque tout entière, devait l'emporter sur Jeanne, les membres du conseil qui avait proclamé cette dernière furent promptement dégagés. Arundel et Pembroke passèrent des premiers dans le parti de la fille d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Les troupes que Northumberland conduisait contre elle se débandèrent, et le duc, forcé de s'arrêter à Cambridge, y proclama lui-même le règne de Marie avec des démonstrations de joie.

Pendant ce temps, les jours s'écoulaient avec bien de la lenteur pour Jeanne, à la Tour, où elle était restée. A la tristesse des pressentiments qui assombrissaient sa pensée se joignait l'amertume des querelles de famille, auxquelles donnèrent lieu les prétentions de son mari à partager avec elle la puissance souveraine. Un chroniqueur italien du seizième siècle rapporte que Guilford ayant obtenu de sa femme, après une longue discussion, qu'elle lui donnerait la couronne par un acte du parlement, et Jeanne s'étant ensuite rétractée, l'époux, irrité, avait voulu se retirer à Sion-House. Mais la lettre écrite plus tard par Jeanne Grey à la reine Marie, et que cite Pollini, est-elle bien authentique? Le même écrivain dit encore, d'après ce document, que la duchesse de Northumberland s'emporta, en cette occasion, contre sa belle-fille au point que cette dernière, effrayée de ses reproches et de ses menaces, en vint à s'imaginer qu'on lui avait fait prendre du poison. D'un autre côté, les historiens anglais représentent Guilford Dudley comme un jeune homme digne sous tous les rapports de son épouse, dont il était tendrement aimé et qu'il aimait également. Toutefois, il faut le reconnaître, les pressantes instances dont la mère et le fils obsédèrent Jeanne pour la contraindre à couronner Guilford coïncident avec les vues intéressées de Northumberland; et si réellement la résistance de la nouvelle reine aux volontés de ces trois personnes amena la tentative d'empoisonnement dont nous venons de parler, cet incident jetterait un jour nouveau sur la cause du refus de Jeanne de voir Guilford avant de mourir!

Le 10 juillet, avons-nous dit, Jeanne Grey avait été reconnue reine d'Angleterre par le conseil des lords; le 20, Suffolk remit au comte de Pembroke le commandement de la Tour, et la princesse retourna à Sion-House. A peine Marie eut-elle pris possession du trône, qu'on instruisit le procès des conspirateurs. Le jugement qui les condamna à mort ne fut exécuté qu'à l'égard de Northumberland et de deux autres seigneurs. La vie de Jeanne, ainsi que celle de son père et de son mari, fut d'abord épargnée. Cette princesse avait été plutôt l'instrument que la complice de Northumberland; d'ailleurs, son existence devait être pour la reine une garantie

de la fidélité à venir de Suffolk et de ses adhérents. Mais au commencement de l'année suivante le duc de Suffolk prit part à une nouvelle insurrection, dont on présume qu'il fut le moteur, bien que cette insurrection eût pour chef Wyat et pour objet l'élévation de la princesse Élisabeth au trône d'Angleterre. Wyat et Suffolk, ayant été faits prisonniers, subirent la peine capitale. Le jugement prononcé contre Jeanne et Guilford était resté suspendu sur leur tête ; deux jours après l'arrestation de Wyat, ils furent avertis de se préparer à mourir. Jeanne ne témoigna pas de surprise de ce message; seulement le délai de trois jours mis à l'exécution de son arrêt parut lui être pénible. Marie lui envoya un de ses chapelains, le docteur Feckenham. Il essaya vainement de tourmenter la conscience de Jeanne en lui disant que sa persistance dans sa foi religieuse l'exclurait du ciel ; ses efforts ne réussirent point à ébranler la conviction de la princesse. Le matin du jour fatal, le 12 février, la permission de se dire adieu fut donnée aux deux époux ; mais Jeanne refusa cette entrevue, sous le prétexte que dans quelques heures elle et lui se retrouveraient dans un autre monde. Aucun historien anglais n'a commenté ce refus ; ils paraissent croire que Jeanne voulut éviter une scène d'attendrissement qui eût amoindri le courage de Guilford et le sien propre. Un grand écrivain français, M[me] de Staël, a considéré ce renoncement de Jeanne à la consolation qu'on lui offrait, comme une expiation volontaire et méritoire, parce qu'elle n'était pas forcée, du tort qu'elle avait eu d'accepter la couronne dont une autre femme était l'héritière légitime. Mais chez les grandes âmes la pensée a quelquefois des profondeurs que l'œil humain oublie de sonder ; peut-être cette victime de l'ambition des deux familles auxquelles elle appartenait sentit que le souvenir de la conduite de Guilford envers elle jetterait sur ce moment suprême une amertume qui troublerait ses sentiments religieux. La crainte d'émouvoir trop fortement le peuple, dont le malheur d'une si jeune et si aimable princesse excitait la pitié, empêcha, plus encore que le respect pour le sang royal dont Jeanne était issue, que son exécution eût lieu en public. On dressa son échafaud dans l'enceinte de la Tour, où elle était gardée depuis l'avénement de Marie, ainsi que Guilford ; quant à lui, il fut supplicié avant elle, hors de la Tour, et à la vue d'une multitude immense. Jeanne conserva jusqu'à sa dernière heure la liberté de son esprit et le stoïcisme de son caractère. De la fenêtre de sa prison, elle vit passer le corps décapité et dégouttant de sang de Guilford, que l'on transportait du lieu de son exécution à la chapelle de la Tour pour y être inhumé ; un soupir fut la seule expression du mouvement intérieur qu'elle éprouva. Lorsque ensuite sir John Gage, gouverneur de la Tour, vint chercher la princesse pour la conduire à l'échafaud, il la pria de lui laisser un souvenir ; elle lui donna des tablettes sur lesquelles elle avait écrit un instant auparavant, en grec, en latin et en anglais, trois sentences que venait de lui suggérer la vue du cadavre de son époux. Sur l'échafaud, où elle monta d'un pas ferme, elle adressa aux assistants d'un ton calme, et avec une physionomie sereine, quelques paroles simples et vraies. Elle confessa qu'elle avait erré, mais par obéissance, non par ambition ; elle n'était point coupable d'avoir cherché à s'emparer de la couronne, mais de n'avoir pas assez fortement résisté à la volonté de ceux qui lui ordonnaient de l'accepter. Elle termina son discours en exprimant la confiance que son âme serait sauvée par les mérites du Christ, et après avoir dit un psaume avec Feckenham, elle posa sa tête sur le billot. Un seul coup de hache mit fin à cette vie si pure, qui avait à peine duré seize ans. Camille LEBRUN.

Strype, *Memorials, Annals of the Reformation.* — Ascham, *Works.* — Haynes, *State Papers.* — Noailles, *Dépêches.* — Pollini, *Istoria della Rivoluzione d'Inghilterra*, publiée en 1594. — Lingard, *History of England.* — Hume, *History of England.*

GREY (*Richard*), théologien et écrivain pédagogique anglais, né à Newcastle, en 1694, mort en 1771. Il fut élevé à Lincoln-College à Oxford, obtint successivement le rectorat de Kilncote (comté de Leicester), celui de Hinton (comté de Northampton), et la prébende de l'église cathédrale de Saint-Paul. Ses principaux ouvrages sont : *Memoria technica, or a new method of artificial memory applied to and exemplified in chronology, history, geography, astronomy; also Jewish, Grecian, and Roman Coins, weights, and measures, etc., with tables proper to the respective sciences, and memorial lines adapted to each table;* 1730, in-8°; — *A System of English ecclesiastical Law, extracted from the* Codex Juris ecclesiastici Anglicani *of the R. R. the lord Bishop of London, for the use of young students in the universities who are designed for holy orders;* 1731, in-8°. L'université d'Oxford décerna à Grey pour cet ouvrage le diplôme de docteur en théologie. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

GREY (*Zacharie*), théologien et littérateur anglais, né en 1687, mort en 1766. Il fit ses études au collége Jésus à Cambridge, et devint recteur de Houghton Conquest (comté de Bedford), puis vicaire de Saint-Giles et de Saint-Pierre à Cambridge. Chalmers cite de lui trente-trois ouvrages, dont le plus connu est une édition de *Hudibras*, avec des notes et une préface; 1744, 2 vol. in-8°. Il publia un supplément à ce poëme en 1752, in-8°. Il fut le violent antagoniste de Warburton. On estime son *Impartial Examination of the second volume of M. Daniel Neal's History of the Puritains;* 1736, in-8°. Il assista Whalley dans son édition de Shakspeare, en 1756; lui-même avait publié : *Critical, historical, and explanatory Notes*

in *Shakspeare, with emendations on the texte*; 1755, 2 vol. in-8°. E.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GREY** (*Charles*), comte Grey, et baron Grey de Howick, homme d'État anglais, né le 13 mars 1764, à Fallowden, près d'Alnwick (Northumberland), mort à Howick-House, le 17 juillet 1845. Il appartenait à une famille anoblie sous le règne d'Édouard VI. Son père, sir Charles Grey, qui s'était distingué à la bataille de Minden et à la prise de Québec, fut élevé à la pairie en 1802, avec le titre de baron Grey de Howick, et créé comte Grey en 1806. Il mourut au mois de novembre 1807, dans sa soixante-neuvième année.

Charles Grey fit de brillantes études au collége d'Eton, et avant d'avoir atteint sa seizième année il entra à l'université de Cambridge, où il resta environ deux ans. Il entreprit ensuite le voyage sur le continent qui est en Angleterre le complément obligé de toute éducation aristocratique, et consacra deux ans à visiter la France, l'Espagne, et surtout l'Italie. Sa carrière parlementaire commença presque aussitôt après son retour. Élu, en 1786, membre de la chambre des communes pour le comté de Northumberland, il s'attacha au parti et surtout à la personne de Fox. Son début oratoire, son *maiden speech*, prononcé en 1787, fut une vive attaque contre le traité de commerce que Pitt venait de conclure avec la France. La chambre, sans donner raison au jeune orateur, remarqua son talent. En 1788, il fut un des commissaires désignés pour soutenir la poursuite de la chambre des communes dans le procès de Warren-Hastings, et, l'année suivante, il prit une grande part à la discussion du bill de régence. Le parti whig, que la régence du prince de Galles devait ramener aux affaires, demandait pour ce prince des pouvoirs plus étendus que ne voulait lui en accorder la politique jalouse de Pitt. Grey, que l'éclat de sa jeunesse, de son rang, et l'agrément de ses manières avaient placé parmi les amis les plus familiers de l'héritier présomptif, fit partie de tous les conseils de Carlton-House, pendant les débats de la régence, et il eût été ministre si le parlement eût adopté la régence. Mais Pitt temporisa, le roi se rétablit; et les whigs, pour longtemps écartés des affaires, s'engagèrent plus vivement dans l'opposition. Ce parti était à la veille d'une dissolution partielle. Les premiers mouvements de la révolution française, ses excès et ses progrès, eurent une immense influence sur la politique intérieure et étrangère de la Grande-Bretagne. Les whigs ressentirent profondément le contre-coup des espérances et des craintes également exagérées que la révolution excita en Angleterre. Tandis que les uns, saisis d'effroi, cherchaient, avec Burke, dans la politique du ministère, un refuge contre les agitations populaires, les autres, en petit nombre, mais ayant à leur tête Fox et Grey, conservèrent leurs idées libérales au milieu d'une réaction dont le gouvernement n'avait pas seul donné le signal, et que l'opinion publique accueillait avec faveur. Cette période de lutte, pour une cause que le pouvoir attaquait et que la nation ne défendait pas, dura depuis 1792 jusqu'en 1801, et ce fut l'époque la plus brillante de la vie politique de Grey. En 1792, de concert avec lord Lauderdale, Erskine, Withbread, Sheridan, et plusieurs personnes distinguées du même parti, il fonda la Société des Amis du Peuple. Cette société, qui n'eut aucune action immédiate sur le pouvoir, mérite cependant une place importante dans l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne; elle prépara la réforme exécutée quarante ans plus tard par son principal fondateur. Le 30 avril 1792, au nom de la Société des Amis du Peuple, il annonça dans la chambre des communes qu'il ferait l'année prochaine une motion sur la réforme à introduire dans la représentation nationale. Mais, dans l'intervalle d'une session à l'autre, des faits graves s'accomplirent qui semblaient devoir le détourner de son projet. La révolution française avait renversé la monarchie et proclamé la république. Beaucoup de whigs, de plus en plus alarmés, négocièrent, sous la direction du duc de Portland, une coalition avec Pitt, laquelle finit par se conclure en 1794. Fox, effrayé de la dissolution de son parti, ne voulut pas que son nom fût inscrit parmi les Amis du Peuple que l'opinion publique stigmatisait comme des jacobins et des niveleurs. La tentation de remettre à une autre époque le projet de réforme était forte; Grey n'y céda pas. Homme de principes sévères, libéral par devoir, avec beaucoup de hauteur et de dédain aristocratique; il se souciait peu de l'opinion et ne comptait pas ses adversaires. Le 6 mai 17[illegible], il présenta à la chambre des communes la mémorable pétition des Amis du Peuple. Les pétitionnaires se plaignaient que le nombre des représentants élus par les comtés fût singulièrement [illegible] proportionné avec leur étendue comparative, [illegible] population et leur commerce. « Les droits électifs, disaient-ils, sont distribués d'une manière si inégale, si partiale, et sont souvent confiés à des corporations si peu nombreuses, que la majorité de la chambre se trouve élue par moins de quinze mille électeurs. » Ils avançaient [illegible] comme un fait incontestable, que trois cent [illegible] membres, formant une grande majorité dans la chambre, étaient nommés pour l'Angleterre et le pays de Galles, indépendamment des quarante-cinq membres d'Écosse, par [illegible] onze pairs et quatre-vingt-onze propriétaires. Grey, dans le discours éloquent où il soutint la pétition, ne mit en avant aucun plan de réforme; il demanda un retour aux vrais principes de la constitution, et fit une motion tendant à faire examiner, par une commission spéciale, l'état de la représentation dans la chambre des communes. Cette motion fut rejetée, à la majorité de [illegible]

cent quatre-vingt-deux voix contre quarante-et-une. Ce résultat était trop prévu pour que Grey s'en décourageât. Il n'en continua pas moins de faire une opposition énergique, quoique toujours vaine, à ce qui constituait alors la politique de Pitt : compression à l'intérieur, intervention à l'étranger, dépenses énormes couvertes par des emprunts. En 1794 il essaya d'obtenir une enquête sur la conduite du gouvernement qui avait introduit en Angleterre des troupes étrangères sans le consentement du parlement. Il s'opposa avec une grande vivacité à la suspension de l'*habeas corpus act*. En 1795 il s'opposa avec une égale vigueur au bill qui avait pour but de limiter, sinon de prohiber, les réunions publiques. Le 10 mars 1796 il demanda une enquête sur l'état général des affaires, appelant l'attention sur l'immensité des dépenses, les larges avances faites par la banque, et l'application de l'argent à des objets différents de ceux qui avaient été votés par le parlement. Toutes ces propositions furent rejetées. Mais si le ministère gardait toute son action sur le parlement, il commençait à perdre dans l'opinion. Grey crut donc le moment venu de tenter un nouvel et décisif effort en faveur de la réforme. Le 26 mai 1797 il développa devant la chambre son plan de réforme parlementaire. Le nombre des députés des comtés devait être porté de quatre-ving-treize à cent treize, et la franchise électorale étendue des francs-tenanciers aux fermiers à long bail. Les autres quatre cents membres devaient être nommés par les chefs de famille payant l'impôt. Les élections auraient lieu dans un seul et même jour. Dans le cours de la discussion, Grey déclara qu'il ne prendrait plus de part aux débats de la chambre si sa proposition était repoussée; elle le fut, à la majorité de deux cent cinquante-neuf voix, contre quatre-vingt-treize.

Grey ne reparut dans la chambre que deux ans plus tard, pour s'opposer à la réunion projetée de l'Irlande avec la Grande-Bretagne. Il craignait que l'addition des représentants irlandais n'accrût la majorité du ministère, et il aurait voulu que l'union, si elle devait se faire, fût précédée d'une réforme électorale en Irlande. Cette nouvelle proposition ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Cependant, le moment était venu où le parti conservateur allait à son tour se diviser, sous l'influence de l'opinion publique. Pitt, remplacé au pouvoir (1801) par Addington (depuis lord Sidmouth), se coalisa contre lui avec des whigs de toutes nuances; mais, peu fidèle à ses nouveaux alliés, il rentra sans eux au ministère (1804), et les eut pour adversaires. A travers cette double évolution politique, le parti whig se reconstitua, et compta parmi ses chefs Grenville, le plus important des anciens collègues de Pitt. Lorsque la mort de celui-ci, en 1806, porta le dernier coup à son ministère, déjà bien ébranlé, les diverses fractions du parti whig, réunies à quelques conservateurs, formèrent un cabinet, où Grey (maintenant lord Howick) prit place, d'abord comme premier lord de l'amirauté, puis après la mort de Fox, en septembre, comme secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Il remplit aussi les fonctions de *leader* de la chambre des communes dans le parlement qui se réunit au mois de décembre de la même année. La nouvelle administration, affaiblie par le mauvais vouloir de la couronne, ne sut pas conquérir l'appui de la nation par de grandes mesures populaires. L'objet principal qu'elle se proposait, la paix avec la France, devint impossible par suite de la campagne de Prusse. Elle fut brisée par le roi, au mois de mars 1807, sans exciter de regrets. Elle eut pourtant l'honneur, dans sa courte existence, de faire adopter dans la chambre des communes l'abolition de la traite des nègres. Personnellement lord Grey eut le mérite de refuser aux instances de Georges III une promesse secrète de renoncer à l'émancipation des catholiques. Cette noble résistance fut la cause immédiate du renvoi du ministère Grenville. A la mort de son père, en novembre 1807, lord Howick, devenu comte Grey, alla continuer à la chambre des lords l'opposition, rarement interrompue, qu'il faisait depuis vingt ans dans la chambre des communes. Un de ses premiers actes fut de protester contre le bombardement de Copenhague. En 1809, la désastreuse expédition de Walcheren, le duel et les démissions de lord Castlereagh et de Canning, puis la mort du duc de Portland, amenèrent la dissolution du cabinet qui avait remplacé celui de lord Grenville. Perceval, par l'ordre exprès du roi, adressa deux duplicatas de lettre aux lords Grey et Grenville, alors absents, pour les inviter à se rendre immédiatement à Londres, à l'effet d'y composer « un ministère de coalition ». Lord Grey, qui se trouvait dans sa résidence du Northumberland, repoussa dédaigneusement des ouvertures qu'il ne regardait pas comme sincères, et le cabinet Perceval se forma à l'exclusion des whigs. Le prince de Galles, nommé bientôt après régent (1811), et lié depuis longtemps avec les membres de ce dernier parti, semblait devoir prendre ses conseillers parmi eux. Il se contenta d'exprimer froidement, dans une lettre au duc d'York, en 1812, le désir que les lords Grenville et Grey fissent partie du ministère Perceval. Cette offre presque dérisoire fut rejetée. L'ascendant de Perceval et des tories paraissait assuré, lorsque ce ministre fut assassiné, le 11 mai 1812. Dans le désarroi où cet événement jeta le pouvoir, il fallut revenir aux whigs. Le régent autorisa lord Moira à traiter avec les deux lords, sans condition. On était sur le point de s'entendre; mais lord Grey redoutait l'empire de la marquise de Hertford sur l'esprit du régent; et il savait que la maison de ce prince était toute composée de membres de la famille de la marquise ou de ses créatures. Lui et Grenville demandèrent donc que les grandes charges du pa-

lais fussent mises à leur disposition. Cette exigence inopportune fit rompre les négociations ; une administration se constitua sous lord Liverpool. Elle dut bientôt une force irrésistible aux événements qui, après bien des alternatives, donnèrent raison à la politique de Pitt. Lord Grey rompit, en 1815, le lien qui l'attachait à lord Grenville : il défendit le droit qu'avait la France de changer son gouvernement, et blâma, avec une généreuse éloquence, l'intervention de l'Angleterre dans les affaires d'un pays étranger. Pendant les six ou sept années suivantes, il s'opposa constamment, bien qu'avec une réserve taxée de timidité par les plus hardis de son parti, à la politique compressive de lord Liverpool. Il demanda une enquête sur la conduite du gouvernement dans la sanglante répression connue sous le nom de massacre de Manchester. Sa motion fut repoussée par cent cinquante-cinq membres contre trente-quatre ; mais l'on remarqua que deux membres de la famille royale, les ducs de Kent et de Sussex votèrent avec la minorité. Il combattit la peine de la transportation appliquée aux auteurs de libelles séditieux. Enfin, il défendit la reine Caroline contre les poursuites haineuses du ministère, et prêta à la réputation, bien compromise, de cette princesse l'appui de sa haute moralité. Cette conduite retrempa la popularité de lord Grey. En même temps le mouvement de plus en plus prononcé de l'opinion vers les idées libérales rendait difficile la position des ministres qui les combattaient. Canning le comprit, et lui, qui avait quitté jadis les whigs pour les tories, revint aux premiers, par une évolution habile et sincère, dont son pays lui sut gré. On s'attendait que lord Grey prêterait son appui à ce ministre : il lui fit, au contraire, une opposition que n'exigeait certainement pas l'intérêt public. C'est que, avec toutes ses nobles qualités, le comte Grey était profondément imbu de l'esprit aristocratique. La défense de la liberté lui semblait appartenir de droit aux grandes familles de son pays, et il souffrait de voir cette cause confiée à un plébéien, qu'il regardait au fond comme un brillant aventurier. Canning, devenu premier ministre en 1827, l'eut donc pour adversaire, et cette opposition à contre-temps empêcha le parti whig de s'installer solidement aux affaires. Grey se trouva un moment presque confondu avec le parti contraire. Il soutint l'amendement du duc Wellington qui amena l'abandon du *corn-bill* (loi sur les céréales) de Canning. Comme dans cette discussion un orateur avait dit que le rejet de la loi provoquerait une rupture entre l'aristocratie et le peuple, le comte Grey prononça ces paroles, qu'on devait lui rappeler plus tard : « Si ce vote, dit-il, doit amener une lutte entre cette chambre et une grande portion du peuple, mon parti est pris ; avec l'ordre auquel j'appartiens, je résisterai ; ou je succomberai ; » et il ajouta : « Je maintiendrai jusqu'à la dernière heure de mon existence les privilèges et l'indépendance de cette chambre ». Le temps était proche où les circonstances forceraient lord Grey à modifier ce que cette déclaration avait de trop absolu.

Jusqu'en 1830 le gouvernement anglais se refusa à la moindre réforme électorale. Lorsqu'un nouveau parlement se rassembla après la mort de Georges IV, le duc de Wellington, alors premier ministre, déclara expressément que le système de représentation méritait et possédait la pleine et entière confiance du pays : superbe assurance, que démentait l'état des esprits et qu'il fut impossible de maintenir, lorsque la révolution française de 1830 vint provoquer en Angleterre une redoutable émulation. Le duc de Wellington, quoiqu'il eût la majorité dans les chambres, donna sa démission, en novembre 1830. Lord Grey fut aussitôt chargé de former un ministère. Il le fit au milieu des circonstances les plus difficiles, sur la plus large base. Le radicalisme mitigé et le torysme libéral ne furent pas exclus de cette combinaison, et le parti whig dans toutes ses nuances y fut représenté par les lords Althorp, Brougham, Durham, Holland, Lansdown, Melbourne, Palmerston, Stanley, Russell, Glenelg. On remarque seulement que lord Grey, fidèle à ses idées aristocratiques, avait un peu trop prodigué les lords dans son ministère, et qu'il n'avait pas fait aux illustrations plébéiennes une place aussi large que le duc de Wellington. Malgré cette prédominance de l'élément aristocratique, la nouvelle administration fut franchement libérale. « Tout ce que j'ai professé dans l'opposition, je me propose de l'accomplir au pouvoir », avait dit lord Grey ; il remplit noblement cet engagement. Le 1[er] mars 1831 lord John Russell (*voy.* RUSSELL), au nom du cabinet, présenta le bill de réforme à la chambre des communes. Repoussé une première fois, le cabinet fit appel au pays, et il en obtint une chambre où le parti réformiste avait décidément la majorité. Un second bill, peu différent du premier, fut porté le 12 décembre 1831 devant la chambre des communes. La chambre des lords au contraire, à laquelle il fut présenté [illegible] mars 1832, montra un parti bien arrêté de ne pas l'adopter, et le 7 mai 1732 lord Lyndhurst fit passer un amendement qui équivalait à un rejet. L'opposition des lords était un obstacle [illegible] qu'on pouvait surmonter en menaçant la chambre de modifier sa majorité par la création d'un certain nombre de pairs. La menace ne pouvait avoir d'effet que si elle était sérieuse. Lord Grey demanda donc au roi Guillaume la permission de créer, s'il le fallait, un nombre de pairs suffisant. Guillaume s'y refusa, et le cabinet de lord Grey se retira le 9 mai. Aussitôt une agitation menaçante se produisit dans la chambre et dans le pays. Le parti tory, qui essaya de former une administration, échoua complétement, et le 17 mai lord Grey revint au pouvoir. Cette fois il n'était plus possible de lui refuser l'autorisation de créer des pairs, et l'on savait que,

malgré sa profonde répugnance à employer un pareil moyen, il en userait au besoin. Les lords cédèrent. Le bill passa le 4 juin, à une majorité de cent-six voix contre vingt-deux, et trois jours après il reçut la sanction royale. Ainsi fut résolue, sans atteinte portée à l'ordre ou à la constitution, une question qui remise en d'autres mains aurait pu conduire l'Angleterre à une révolution. L'honneur de cette solution pacifique appartient à tous les membres du cabinet whig, mais à aucun autant qu'à lord Grey, dont la conduite durant la crise fut admirable de calme et de fermeté.

Le premier parlement réformé se rassembla le 29 janvier 1833, et ses premières mesures furent l'abolition de l'esclavage colonial, l'abolition du monopole de la Compagnie des Indes orientales, la réforme de l'Église anglicane d'Irlande, et la réforme de la loi des pauvres. Au milieu de son triomphe, le cabinet whig portait en lui le germe d'une prochaine dissolution. Les progrès mêmes de sa politique devaient marquer chaque jour d'une manière plus tranchée, et enfin rendre inconciliables les différentes nuances qui le composaient. En mars 1833 lord Durham donna sa démission, pour cause de santé. A la fin de mai 1834 lord Stanley (maintenant comte Derby), sir James Graham, le comte de Ripon et le duc de Richemond, refusèrent de s'associer à des mesures qui selon eux portaient atteinte à l'Église anglicane, et ils quittèrent le ministère. Le comte Grey lui-même n'attendait qu'une occasion d'abandonner avec honneur la carrière politique. Il la trouva dans de graves dissidences qui survinrent au sein du cabinet à propos de l'Irlande. Le comte Grey croyait à la nécessité de maintenir dans cette contrée le *coercion bill;* plusieurs de ses collègues, au contraire, par ménagement pour O'Connel, auraient voulu en adoucir les dispositions les plus rigoureuses. Le secret de ce dissentiment fut livré à O'Connel (*voy.* lord SPENCER), qui fit aussitôt contre le premier ministre des sorties violentes. Lord Grey, malgré son dédain de grand seigneur pour l'*agitateur de l'Irlande*, ne pouvait rester insensible à ces attaques, et ne trouvant pas dans ses collègues d'appui assez dévoué, il résigna le pouvoir, le 9 juillet 1834. Pendant un an ou deux après sa sortie de charge il parut encore de temps en temps à la chambre des lords, puis il rentra tout à fait dans la retraite, qu'il avait toujours aimée, et où il passa, au milieu d'une nombreuse famille, les dix dernières années de sa vie. Il mourut dans sa quatre-vingt-deuxième année, laissant un des noms les plus honorables et les plus honorés de l'histoire parlementaire de l'Angleterre. Éminent par le caractère et les lumières, le comte Grey porta soit dans la conduite de l'opposition, soit au pouvoir, un trop vif désir d'indépendance, une réserve trop hautaine, une certaine inhabileté à manier les hommes; aussi avec de grandes qualités ne fut-il pas un grand homme d'État, et parut-il plus propre à honorer son parti qu'à le diriger.

Grey avait épousé, le 18 novembre 1794, Marie-Élisabeth, fille unique du très-honorable William Brabazon-Ponsonby. Il eut d'elle dix fils et six filles. Sa veuve, huit de ses fils, et quatre de ses filles lui ont survécu. Léo JOUBERT.

*Penny Cyclopædia* (*Biography*). — Rose, *New general Biographical Dictionary*. — *Monthly Magazine*, 1831. — Mérivale, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1836. — *Revue Britannique*, 1846. — Rœbuck, *History of the Whig Party of* 1830; Londres, 1852. — *Edinburgh Review*, avril 1852. — Harriet Martineau, *History of Thirty Years' Peace*.

** GREY (*Henry-Georges*, comte DE), lord HOWICK, homme d'État anglais, fils aîné du précédent, naquit en 1802. Il entra au collége de Trinity à Cambridge. Il fut envoyé à la chambre des communes en 1829 par Winchelsea, et y siégea en 1830 comme représentant de Higham-Ferrars. A la formation du ministère de son père, il fut nommé sous-secrétaire des colonies; mais en 1833 il donna sa démission, ne voulant pas concourir à l'exécution des projets de lord Stanley (aujourd'hui comte de Derby) pour l'émancipation des esclaves. Il occupa successivement pendant une courte période le poste de sous-secrétaire de l'intérieur, et à la formation de l'administration Melbourne, en 1835, il devint secrétaire du département de la guerre. En 1841, après avoir échoué auprès des électeurs du Northumberlandshire, qu'il avait représenté pendant dix ans, il fut élu membre du parlement par Sunderland, vint siéger dans les rangs de l'opposition, et sut gagner la réputation d'un homme d'État aussi sage qu'habile. En 1845 il succéda à son père comme comte de Grey, siégea alors à la chambre des pairs, et occupa en 1846 le poste de secrétaire d'État des colonies dans le cabinet de lord John Russell. En 1852 il quitta le ministère avec ses collègues, publia un long mémoire justificatif (2 vol. in-4°) sur son administration, qui avait été l'objet de nombreuses critiques, et entra en opposition contre lord Derby. Après la dissolution du ministère de la coalition, il fut désigné comme ministre de la guerre; mais il refusa ce poste, parce qu'il ne regardait pas la guerre de l'Orient « comme juste et nécessaire ». Il développa à ce sujet ses vues dans un long discours, prononcé à la chambre des lords le 25 mai 1855. M. GAUDIN.

*Men of the time.*

*GRÉZIN (*Jacques*), poëte français, vers le milieu du seizième siècle. Il fut curé de Condac et vicaire général du cardinal de La Bordaizière, évêque d'Angoulême; on manque de détails sur sa vie, et il est resté si peu connu qu'il n'est nulle mention de lui dans les écrits des anciens bibliographes (La Croix du Maine, Du Verdier, les frères Parfaict, etc.). Il est auteur d'une composition dramatique, véritable *moralité*, sans distinction d'actes ni de scènes, imprimée à Angoulême, en 1565, in-4°, et intitulée : *Advertissement fait à l'homme par les fléaux*

de Notre-Seigneur; les fléaux sont la famine, la peste et la guerre qui frappent l'homme pécheur et l'amènent à se convertir. A la suite de cette production on trouve des *Sonnets lamentables de notre mère sainte Église*; et *Vers lamentables en forme de dialogue pour chanter en l'honneur de Dieu*. Cette œuvre n'a d'autre mérite que celui de la rareté : elle était si recherchée des bibliophiles que M. de Soleinne, qui n'avait rien épargné pour former une bibliothèque dramatique française complète, avait dû se contenter de posséder une copie manuscrite et moderne de l'*Advertissement* du bon curé de Condat. G. B.

*Bibliothèque du Théâtre français*; t. I, p. 170-180.

GRIBALDI (*Matthieu*), jurisconsulte italien, né à Chieri (Piémont), au commencement du seizième siècle, mort en septembre 1564. Sur le titre de quelques-uns de ses ouvrages il prend, on ne sait pourquoi, le nom de *Mofa*. Après s'être appliqué à l'étude de la jurisprudence, il enseigna cette science successivement à Pise, à Pérouse, à Pavie, à Toulouse et enfin à Valence, où il fut appelé en 1541. Sept ans après il fut chargé d'une chaire de droit à l'université de Padoue; il y professa avec tant de succès que la salle des cours ne pouvait pas contenir le grand nombre d'étudiants qui affluaient pour l'entendre. Vers 1550, Gribaldi embrassa secrètement la réforme; craignant d'être poursuivi, il quitta sa patrie cinq ans après. Il se rendit à Genève, où il eut une conférence avec Calvin; ce dernier ne voulut pas lui donner la main avant qu'il n'eût fait une profession de foi orthodoxe sur l'article de la Trinité. Gribaldi se retira incontinent, sans vouloir s'expliquer; sur quoi Calvin le menaça d'une fin malheureuse, à ce que dit Théodore de Bèze. Pendant quelque temps il professa le droit à l'université de Tubingue; mais ayant laissé apercevoir qu'il était de la secte des anti-trinitaires, il se rendit dans sa terre de Farges près de Genève, afin de ne pas être inquiété par les autorités luthériennes. Lors d'un séjour qu'il fit à Berne, il fut arrêté pour avoir parlé contre la Trinité; il ne fut relâché qu'après avoir fait solennellement abjuration des principes sociniens, ce qui ne l'empêcha pas de rester attaché à ses premières opinions. Il donna l'hospitalité à Valentin Gentilis, lorsque ce dernier fut exilé de Genève. Calvin méditait sa perte; et selon Théodore de Bèze Gribaldi n'aurait pas échappé au supplice si la peste ne l'avait emporté. On a de lui : *De Methodo ac ratione studendi in Jure civili*; Lyon, 1544 et 1556, in-16; ibid., 1574, in-8° : dans cet ouvrage, composé en huit jours, Gribaldi soutient qu'un bon jurisconsulte doit avoir une connaissance approfondie de l'histoire; — *Recentiores Jureconsulti singuli singulis distichis comprehensi*, inséré dans le *Catalogus Jureconsultorum veterum* de Madamat, Bâle, 1545, in-4°; ainsi que dans l'édition du traité de Panciroli *De claris Legum Interpretibus*; Leipzig, 1721; — *Commentarius in § Vulgo dat legem Falcidiam*; Pavie, 1548, in-8°; — *Epistola de morte Francisci Spieræ*; insérée dans le recueil de Cœlius Secundus Curio, ayant pour titre : *F. Spieræ, qui quod susceptæ evangelicæ veritatis professionem abnegasset, in horrendam incidit desperationem, historia*; Bâle, 1550, in-8°; — *De Jure fisci Subtiles ac perutiles Interpretationes*; Venise, 1551, in-8°; — *Commentaria in aliquot præcipuos Digesti, Infortiati, novi et codicis titulos*; Francfort, 1567, in-fol.; — *De omni Genere Homicidii*; Spire, 1583 et 1592, in-8°. Les ouvrages de Gribaldi se distinguent par une grande largeur de vues; dans ses interprétations il recherche plus l'équité naturelle que la stricte lettre de la loi. E. G.

Bayle, *Diction.* — Niceron, *Mémoires*, t. XLI. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*, t. I, p. [illegible] — Sand, *Bibl. Anti-Trinitaria*, p. 17. — Bayer, *Notitia* [illegible] *Juridicorum*. — Gerdes, *Italia reformata*, p. [illegible] — Tiraboschi, *Storia della Lett. ital.*, t. VII, part. [illegible]

GRIBAN. *Voy.* GRESBAN.

GRIBEAUVAL (*Jean-Baptiste* VAQUETTE DE), général français, né à Amiens, le 15 septembre 1715, mort à Paris, le 9 mai 1789. Entré, en 1732, comme volontaire, dans le régiment d'artillerie, il fut trois ans après nommé [illegible] pointeur. Il s'occupa particulièrement de la partie des mines, et en 1752 il devint capitaine du corps des mineurs. Sa réputation était [illegible] établie que le comte d'Argenson, [illegible] guerre, le choisit pour aller étudier l'artillerie prussienne, dans laquelle on venait d'adopter le système des pièces légères attachées aux régiments d'infanterie. Gribeauval remplit sa mission d'une manière utile, et rapporta des mémoires sur cet objet et sur l'état des places et des fortifications qu'il avait visitées. [illegible] au grade de lieutenant-colonel en 1757, [illegible] au service de l'Autriche, sous la [illegible] Marie-Thérèse. Il fut nommé général de [illegible] commandant le génie, l'artillerie et les mineurs, et servit en cette qualité pendant la guerre de Sept Ans. Il dirigea les opérations du siége de Glatz, et par ses savantes dispositions [illegible] la prise de cette ville, clef de la Silésie. [illegible] le comte de Guasco, il fut chargé des opérations relatives à la défense de Schweidnitz [illegible] Frédéric II était venu lui-même faire [illegible] « Cette place, un des plus forts remparts de la Silésie, dit le colonel Carette, avait été prise [illegible] octobre 1761, après deux jours d'attaque [illegible] garnison de 3,000 Prussiens, par l'habile et audacieux maréchal Laudhon, à la tête d'une division autrichienne. L'année suivante (1762) Frédéric II voulut reprendre Schweidnitz : il chargea le major Lefebvre, ingénieur prussien d'un grand mérite, de la direction des travaux de siége, par lesquels il comptait s'emparer promptement de la place. » Gribeauval la défendait avec

mille Autrichiens. La tranchée fut ouverte le 8 août, et le 13 Frédéric écrivait au marquis d'Argens : « Mon entreprise sur Schweidnitz va jusque ici à merveille; il nous faut encore onze jours heureux, et notre épreuve sera remplie. » Vingt-trois jours s'étaient écoulés lorsque, le 6 septembre, le roi de Prusse écrivait au même marquis d'Argens : « Je suis aussi maladroit à prendre des places qu'à faire des vers. Un certain Gribeauval, qui ne se mouche pas du pied, et 10,000 Autrichiens nous ont arrêtés jusqu'à présent. Cependant, le commandant et la garnison sont à l'agonie; on leur donnera incessamment le viatique. » Il s'était engagé en effet une guerre souterraine, dans laquelle Gribeauval prolongeait sa défense par une grande supériorité de moyens. Il avait perfectionné les globes de compression inventés par Bélidor, et par leur emploi il empêchait les travaux de l'assiégeant d'avancer. Le 28 septembre Frédéric écrivait : « Je vous avais annoncé avec trop de présomption la fin de notre siége. Nous y sommes encore; les mines nous ont beaucoup arrêtés... Il nous faut employer six semaines à reprendre une place que nous avons perdue en deux heures. Je ne veux plus être prophète ni vous annoncer le jour de la réduction; je crois que cela pourra durer encore quelques jours. Le génie de Gribeauval défend la place plus que la valeur des Autrichiens. Ce sont des chicanes toujours renaissantes qu'il nous fait de toutes les façons. Je suis obligé de faire ici le métier d'ingénieur et de mineur; il faut bien que nous réussissions à la fin. » Ces chicanes se multipliaient si bien que le siége dura jusqu'au 9 octobre 1762. Une grenade étant tombée sur un magasin à poudre, il sauta et renversa un bastion entier. L'assaut devenait dès lors possible, et la garnison capitula, après soixante-trois jours de tranchée ouverte, dont quarante-neuf depuis le commencement de l'attaque par les mines. Lorsque la garnison fut présentée à Frédéric, ce prince refusa de voir Gribeauval; cependant, il le reçut plus tard à sa table, et le combla d'éloges.

En 1762 l'impératrice nomma Gribeauval feld-maréchal lieutenant. Après la conclusion de la paix, il fut rappelé en France par le duc de Choiseul, nommé maréchal de camp et bientôt après inspecteur général de l'artillerie. En 1765 il fut promu lieutenant général, et premier inspecteur de l'artillerie en 1776. On doit à Gribeauval la rédaction de l'ordonnance de 1764 qui fixa la proportion des troupes de l'artillerie relativement à la force des armées et détermina son emploi; on lui doit encore l'établissement des écoles d'artillerie sur un excellent pied; la formation du corps des mineurs, dont il eut le commandement particulier; le perfectionnement des manufactures d'armes, forges et fonderies; les nouvelles proportions assignées aux calibres des bouches à feu; de nouvelles batteries de côtes avec des affûts de son invention; l'abolition de la chambre porte-feu dans l'âme des canons, qu'il rendit parfaitement cylindrique; le changement de place des tourillons, fortifiés par des embases; l'adoption du *grain de lumière*, morceau de métal percé d'un trou pour conduire le feu, moins fusible que le bronze, vissé à froid dans la pièce, et facilement remplaçable; la réduction de la charge de poudre au tiers du poids des projectiles, et de la longueur des pièces de campagne à 17 fois le calibre; la réduction des épaisseurs des pièces de bataille à $^{15}/_{24}$ de calibre à la lumière, $^{2}/_{3}$ aux tourillons, $^{1}/_{2}$ à la naissance de la volée, $^{3}/_{8}$ à la partie la plus faible; en sorte que le poids des pièces de siége devint environ 250 fois celui de leur boulet, et celui des pièces de campagne 150 fois celui de leur projectile; un nouvel ordre établi dans les arsenaux de construction, et la plus parfaite uniformité dans toutes les pièces des trains d'artillerie; enfin, il fit adopter ses projets relatifs à l'artillerie de campagne, dont il avait pris la première idée en Prusse et qu'il avait améliorée durant la guerre de Sept Ans.

« Les perfectionnements introduits dans la tactique par le grand Frédéric, dit M. Thiroux, rendaient l'ancienne artillerie trop lourde pour suivre le mouvement des troupes. Ce prince, et bientôt après les Autrichiens, remédièrent à cet inconvénient en créant une artillerie de campagne composée de canons et d'obusiers légers; mais les Français se bornèrent à adopter la pièce de 4 légère, et conservèrent leur ancienne artillerie. Cependant, cette artillerie ne répondait plus au besoin de l'époque. Vainement on avait élargi les pièces de 8 au calibre de 12, et celles de 12 au calibre de 16, le canon de bataille était toujours en retard, et il n'y avait que les pièces de 4, attachées aux bataillons, qui pussent suivre le mouvement des lignes. Dans cet état de choses, Louis XV ayant rappelé le général Gribeauval du service d'Autriche, cet officier proposa bientôt un nouveau système d'artillerie, bien supérieur à tout ce qui existait alors en Europe. Ce système, longtemps repoussé par les partisans de l'ancienne artillerie, fut enfin adopté en 1765. Dans le système Gribeauval, l'artillerie de campagne se compose de trois calibres : du canon de 4; du 8, qui est le canon de bataille; du 12, qui est celui de réserve, et d'un obusier de 6. Ces bouches à feu, près de moitié moins lourdes que celles de siége, donnent des portées suffisantes pour le service auquel elles sont destinées; les affûts sont légers et roulants; les caissons et les voitures sont perfectionnés dans toutes leurs parties. Les attelages sont à l'allemande, c'est-à-dire que les chevaux sont sur deux files, ce qui raccourcit les colonnes et rend le tirage plus facile. L'artillerie de siége se compose de canons de 24, de 16, de 12 et de 8; d'obusiers de 8 pouces, de mortiers de 12 pouces, de 10 pouces ordinaires, de 10 pouces à grande portée, de 8 pouces et de

pierriers de 15 pouces. Les affûts de siége ont des avant-trains à la limonière. Les canons de 24 et de 16, ainsi que les mortiers et pierriers, ne peuvent voyager sur leurs affûts, et sont portés sur des chariots à quatre roues, attelés à l'allemande. Il y a des affûts particuliers pour la défense des places et pour la défense des côtes; ces affûts ne sont propres qu'à ce genre de service; les mortiers ont des affûts en fonte. Enfin, tout est calculé de manière à produire le plus grand effet avec la dépense et les dimensions les plus petites possibles. » En 1803 Napoléon allégea son artillerie de campagne, et la réduisit à deux calibres, le 12 et le 6. Il adopta, à l'imitation des étrangers, deux obusiers, l'un de 6 pouces, et l'autre de 24. Après la restauration on en revint provisoirement au système de Gribeauval; mais un comité d'officiers d'artillerie s'occupa de créer une nouvelle artillerie en harmonie avec les progrès de la tactique moderne.

Une réforme apportée dans les fusils de l'infanterie fut pour Gribeauval une cause indirecte de désagrément. Bellegarde, lieutenant-colonel agissant sous la direction de son chef, prit sur lui d'opérer ce changement. Le ministre trouvant dans cette réforme le moyen de faire passer des armes aux insurgés de l'Amérique, l'avait secrètement ordonnée. Un conseil de guerre assemblé aux Invalides blâma cette opération; mais Louis XVI, qui venait de monter sur le trône, fit terminer l'affaire à l'avantage de Bellegarde, et Gribeauval reprit dans son corps toute son influence: le roi le nomma gouverneur de l'Arsenal; Gribeauval jouit peu de temps de cette dignité. Les premiers mouvements de la révolution excitèrent son indignation, et il ne craignait pas de l'exprimer d'une manière énergique. La mort ne lui laissa pas le temps d'en voir tous les excès.

Les travaux de Gribeauval sont consignés dans un ouvrage intitulé : *Tables des constructions des principaux attirails de l'artillerie, proposées et approuvées depuis 1764 jusqu'en 1789, par M. de Gribeauval, exécutées et recueillies par M. de Manson, maréchal de camp, et par plusieurs autres officiers du corps royal d'artillerie de France, imprimées et gravées par ordre du roi*; Paris, 1792, 3 vol. en 4 parties, in-fol., avec 125 pl. Le faux titre imprimé porte : *Règlement concernant les fontes et constructions de l'artillerie de France*. « Cet ouvrage, dit M. Quérard, n'a été tiré qu'à cent-vingt exemplaires seulement, dont le gouvernement s'est réservé la distribution; aussi, lorsqu'il en passe dans les ventes, sont-ils vendus à des prix élevés. » On cite un exemplaire, ayant appartenu au général Pommereul, qui s'est vendu 2,000 fr. Le volume publié sous le titre de *Collection de Mémoires authentiques qui ont été présentés à messieurs les maréchaux de France*, 1744, in-8°, contient quelques pièces de Gribeauval.

L. Louvet.

Marquis de P... (Puységur), notice dans le *Journal de Paris*, suppl. du 8 juillet 1789. — Gaucher de Passac, *Précis sur M. de Gribeauval*; 1816, in-8°. — Louis Napoléon Bonaparte, *Manuel d'Artillerie*. — Thiroux, *Encycl. des Connaissances utiles*, art. Artillerie. — Quérard, *La France littéraire*.

**GRIBOYÉDOF** (*Alexandre*), poëte et diplomate russe, né en 1795, mort le 24 février 1829. Il servit pendant la campagne de 1812, et se fit plus tard connaître par une comédie intitulée : *L'Esprit emmène le chagrin*, où il fait spirituellement ressortir certains ridicules de la vieille société de Moscou; il promettait de conquérir une place importante dans la littérature russe, lorsqu'il périt au service de son pays, dans une terrible catastrophe. Envoyé à Téhéran, en qualité de ministre plénipotentiaire, pour surveiller l'exécution du traité de Tourkmantschay, Griboyédof fit arrêter deux Arméniennes, soumises par ce traité à l'extradition. Ces femmes parvinrent à s'évader et à soulever la populace contre l'ambassade russe. Cent gardes du schah et une vingtaine de cosaques la repoussèrent d'abord en faisant feu sur six émeutiers. Les six cadavres furent exposés dans six mosquées différentes, et les mollahs appelèrent tous les musulmans à venger ces victimes des infidèles Moscovites. Aussitôt trente mille individus se ruèrent sur l'hôtel de la légation, et y massacrèrent impitoyablement Griboyédof avec tous ceux qui s'y trouvaient, à l'exception de son secrétaire, M. Maltzof, qui parvint à se sauver.

P^ce^ A. G—n.

Le prince Elim Mestcherski, *Les Poëtes russes*.

***GRIEBNER** (*Michel-Henri*), jurisconsulte allemand, né à Leipzig, le 14 octobre 1682, mort le 19 février 1734. Après avoir étudié la théologie et ensuite la jurisprudence à l'université de sa ville natale, il fut nommé en 1707 professeur de droit romain à Wittemberg. En 1717 il devint conseiller de justice et archiviste à Dresde, et en 1726 professeur de droit à Leipzig. On a de lui: *Principiorum Jurisprudentiæ naturalis Libri quatuor*; Wittemberg, 1710, in-4°; ibid., 1715, 1718, 1725, 1732 et 1774, in-8°: cet ouvrage ne contient pas uniquement des considérations philosophiques; on y trouve des réflexions pratiques sur des changements à opérer dans la législation; — *Observationes de Vicariis Imperii*; Wittemberg, 1711, in-4°; — *De Repetitione tormentorum confesso infitiante*; Wittemberg, 1714 et 1735, in-4°: Griebner y passe en revue toutes les opinions émises jusqu'à ce jour sur la légitimité de la torture; — *De Usu Tormentorum apud Athenienses*; Wittemberg, 1714, in-4°; — *De Terris Juris Saxonici*; Wittemberg, 1711, in-4°; — *Observationes de Sigillo majestatis Saxonico*; Wittemberg, 1712, in-4°; — *Principia Processus judiciarii*; Halle, 1714, in-8°; ibid., 1719, in-8°; Iéna, 1728, 1733, 1743 et 1769, in-8°; — *De Præjudiciis Prin-*

*cipum Imperii ex abusu juris Justinianei*; Wittemberg, 1715, in-4°; — *Opuscula Juris publici selecta*; Leipzig, 1722, in-4°; — *De sub-feudorum Imperii, quæ olim immediata feuda fuerunt, Prærogativa*; Leipzig, 1728 et 1742, in-4°; — *Ad Caroli IV Auream Bullam*; Leipzig, 1728, in-4°; — *De Feudis Imperii masculinis, non fœmininis*; Leipzig, 1734, in-4°; — *Principia Jurisprudentiæ privatæ illustris*; Gœttingue, 1736, in-8°; Gotha, 1745, in-8°. Griebner a encore publié cinquante-trois dissertations sur divers points de droit; la liste s'en trouve dans le *Lexikon litteraturæ Academico-Juridicæ*, publié à Leipzig par Weigel. E. G.

Jenichen, *Programma in Griebneri funere*; Leipzig, 1734, in-fol. — *Acta Eruditorum*, année 1734, p. 372. — *Acta Jureconsultorum*; Wittemberg, 1735, pars II, p. 147. — C.-Ot. Rechenberg, *Oratio parentalis Griebnero dicta*; Leipzig, 1735, in-fol.

* GRIEPENKERL (*Robert*), littérateur suisse, né en 1810, à Hofwyl, dans le canton de Berne. Il a été professeur de littérature allemande à Brunswick. Ses principales publications sont : *Das Musikfest oder die Beethovener* (La Fête musicale, ou les partisans de Beethoven); Leipzig, 1838 et 1841; — *Ritter Berlioz in Braunschweig* (Le chevalier Berlioz à Brunswick); Brunswick, 1843; — *Die Oper der Gegenwart* (L'Opéra contemporain); Leipzig, 1847; — *Der Kunstgenius der Deutschen Literatur im letzten Jahrhundert* (Le Génie artistique de la littérature allemande dans le dernier siècle); Leipzig, 1846; — *Maximilian Robespierre*, tragédie; Brême, 1851; — *Die Girondisten* (Les Girondins). W. R.

*Conversations-Lexikon.*

GRIERSON (*Constantia*), Irlandaise célèbre par son savoir, née de parents pauvres, à Kilkenny, en 1706, morte en 1733. Elle reçut quelques leçons d'un curé de sa paroisse; mais elle dut surtout à son propre travail de connaître le grec, le latin, l'histoire, la théologie, la jurisprudence, la philosophie, les mathématiques, et même un peu d'hébreu. Elle épousa George Grierson, imprimeur de Dublin, et obtint pour lui, de lord Carteret, lord lieutenant d'Irlande, un brevet d'imprimeur royal. Lord Carteret voulut que le nom de Constantia Grierson fût inséré dans le brevet. Comme témoignages du savoir de Constantia, il nous reste une bonne édition de Tacite, avec une dédicace à lord Carteret, une édition de Térence avec une dédicace et une épigramme grecque, adressées l'une et l'autre au fils de lord Carteret. On a aussi d'elle diverses pièces de poésie anglaise, dans le *Recueil de Poésies* de Mary Barber et dans les *Mémoires* de Lætitia Pilkington. Z.

Ballard, *Memoirs*. — Cibber, *Lives*. — *Préface des Poems de Mrs. Barber*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GRIESBACH (*Jean-Jacques*), théologien protestant et célèbre critique biblique, né à Butzbach (Hesse-Darmstadt), le 4 janvier 1745, et mort à Iéna, le 24 mars 1812. Peu de temps après avoir achevé ses études de théologie, il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France, pour collationner des manuscrits du Nouveau Testament, dans le dessein de travailler à une révision raisonnée du texte sacré. Trois années furent consacrées à ces voyages scientifiques. En 1773 il fut nommé professeur de théologie à Halle; trois ans après il passa avec le même titre à l'université de Iéna. Griesbach a continué avec le plus grand succès l'œuvre commencée par les Mill, les Bengel, les Wetstein, pour la révision du texte du Nouveau Testament. Sa méthode, son système, les résultats auxquels il arriva, ont trouvé des contradicteurs, entre autres Matthæi; cependant ses travaux ont acquis une autorité presque décisive, et le texte tel qu'il l'a rétabli est celui qui est aujourd'hui le plus généralement adopté. Les principes d'après lesquels il a opéré sa révision du texte sont aussi simples que rationnels. Après avoir observé que la valeur d'une variante ne dépend pas du nombre de manuscrits en sa faveur, puisque des manuscrits faits d'après une même copie ne donnent, en réalité, quelque nombreux qu'ils puissent être, qu'un seul et unique témoignage, il chercha à classer tous les documents qui peuvent servir à faire connaître le texte primitif, tels que manuscrits, versions anciennes, citations du Nouveau Testament dans les Pères de l'Église. L'étude qu'il fit de ces divers documents, par rapport au but spécial qu'il se proposait, le conduisit à les ranger en quatre familles. La première, qu'il appela *récension occidentale*, embrasse les manuscrits, les versions et les Pères latins; la deuxième, qu'il désigna du nom de *récension alexandrine*, est représentée par tous les documents et tous les écrivains de l'Égypte; la troisième, à laquelle il donna le nom de *récension constantinopolitaine*, comprend une foule de manuscrits dont les plus anciens datent du quatrième siècle; ce sont ceux qui ont été suivis, à peu de chose près, par les premiers éditeurs du Nouveau Testament; le texte qu'elle donne est celui qui forme le texte reçu; enfin, la quatrième est formée de documents peu nombreux, mais importants, tels que la version syriaque connue sous le nom de *Peschito*, et les citations des Évangiles dans Chrysostome. Chacune de ces quatre familles contenant à peu près un texte uniforme, tous les documents appartenant à l'une d'elles ne peuvent valoir que pour un seul témoignage. S'appuyant ensuite sur cette classification et sur les conséquences qu'il en fit naturellement sortir, Griesbach posa quelques principes pour la discussion des variantes, principes dont les deux plus importants sont 1° qu'on ne doit jamais admettre de variante sans l'autorité positive d'une récension au moins, et 2° que l'autorité d'une leçon est en raison inverse de la probabilité d'altération. Enfin, après ces travaux préliminaires, il entreprit la discussion critique de chaque mot du Nouveau Testament et

nota sur chaque variante son degré de probabilité. Il a exclu du texte ordinaire quelques mots contre lesquels toutes les preuves critiques s'accordent et quelques autres qui étaient condamnés sur les principes qu'il avait posés, et il y a admis quelques variantes que les documents historiques aussi bien que ses principes lui faisaient regarder comme la leçon véritable et primitive. Le résultat de ce travail fut une édition du Nouveau Testament grec, qu'il publia sous ce titre : *Novum Testamentum; græcum textum ad fidem codd. verss. et Patrum recens. et lection. varietatum adjecit J.-J. Griesbach*; Halle, 1771 et 1775, 2 vol. in-8°, avec des Prolégomènes, dans lesquels il expose son système. Les autres ouvrages où il fait connaître les principes de sa méthode ont pour titres : *Dissert. de Codicibus quatuor Evangeliorum Origenianis*; pars Iª, Halle, 1771, in-4°; — *Dissert. curarum in historiam textus græci Epistolarum Paulinarum, specimen primum*; Iéna, 1777, in-4°; — *Symbolæ criticæ ad supplendas et corrigendas varias Nov. Test. lectiones; accedit multorum Nov. Test. codicum græcorum descriptio et examen*; Halle, pars Iª, 1785, pars IIª, 1793, 2 vol. in-8°; — *Commentarius criticus in textum græcum Nov. Test.*; Iéna, pars Iª, 1798, pars IIª, 1811, 2 vol. in-8°; — *Bemerkungen uber Hetzel's Vertheid. der Æchtheit der Stelle S. Joh. v. 7* (Remarques sur la défense de l'authenticité de saint Jean, v. 7, par Hetzel); Giessen, 1793, in-8°. La réponse de Hetzel se trouve à la suite de l'écrit de Griesbach. On a encore de ce célèbre théologien : *Dissert. de fide historica, ex ipsa rerum quæ narrantur natura judicanda*; 1764, in-4°; — *Dissert. historico-theologica, locos theologicos, ex Leone max. pontifice Romano, sistens*; Halle, 1768, in-4°; — *Synopsis Evangeliorum Matthæi, Marci et Lucæ, una cum iis Johannis pericopis quæ historiam passionis et resurrectionis Jes. Christ. complect.*; Halle, 1774-1775, 2ᵉ part., in-8° : plusieurs édit.; — *De vera notione vocabuli πνεῦμα in cap. VIII Epistolæ ad Romanos*; Iéna, 1776-1777, 2ᵉ part., in-4°; — *Programma de fontibus unde evangelistæ suas de resurrectione Domini narrationes hauserint*; Iéna, 1784, in-4°; — *Anleitung zum Studium der popul. Dogmatik, besonders für künftige Religionslehrer* (Introd. à l'étude de la Dogmatique populaire, en particulier pour ceux qui auront à enseigner la religion); Iéna, 1785, in-8°; plusieurs éditions : ouvrage remarquable, qui exerça une grande influence; — *Stricturarum in loc. de theopneustia libror. sacr.*; Iéna, 1784-1788, 5 part., in-4°; — *Progr. de imaginibus judaicis quibus auctor Epistolæ ad Hebræos in describenda Messiæ provincia usus est*; Iéna, 1791-1792, 2ᵉ part., in-4°; — *Vorlesungen uber die Hermeneutik des N. T. mit Anwendung auf die Leidens und Auferstehungsgeschichte Christi* (Leçons de l'herméneutique du Nouveau Testament, avec une application à l'histoire de la Passion et de la résurrection du Christ); Nuremberg, 1815, in-8°, publié par J.-K.-S. [illegible] — *Opuscula academica*; Iéna, 1824, 2 vol. [illegible] publiés par J.-Ph. Gabler.

Michel Nicolas.

Paulus, *Heidelb. philolog. Annalen*, 18[illegible]. — [illegible] (en allem.) *sur la vie de J.-J. Griesbach*, par [illegible] Iéna, 1812, in-8°; par Augusti, Bréslau, 18[illegible], in-8°; [illegible] Eichstadt, Iéna, 1815, in-4°.

**GRIESINGER** (*Jean-Burchard*), prédicateur luthérien, né le 17 décembre 16[illegible], à [illegible] mort le 15 juillet 1701. Aveugle dès l'âge de trois ans, ce ne fut qu'à dix-neuf ans qu'il se décida à entreprendre des études que le succès [illegible] récompenser. Après avoir suivi les universités de Strasbourg et d'Iéna, il alla, en 1686, se [illegible] Kœnigsberg, où il se fit connaître par ses talents de prédicateur. On a de lui : *Disput. de conceptu quidditativo immutabilitatis Dei*; — *De genuina nominis tetragrammati lectione*. Il avait pour devise ces deux vers :

> Tertius annus erat, qui me privabat ocellis;
> Sed mea lux Jesu semper abunda fuit.

W. [illegible]

Arnold, *Erleuterter Preussen*. — Jöcher, *Allg. Gel. Lex.*

* **GRIESINGER** (*Georges-Frédéric*), théologien allemand, né le 16 mars 1734, à [illegible]kenzimmorn, près Sulz, mort à Stuttgard, le 27 avril 1828. Fils d'un ministre protestant, il fit ses études aux écoles de [illegible], Bebenhausen et au séminaire théologique de Tubingue, et obtint, en 1766, une place de prédicateur à Stuttgard. Il employa son influence à introduire un grand nombre de salutaires [illegible] dans l'administration des écoles et des [illegible] du royaume de Wurtemberg. Ses principaux ouvrages sont : *Einleitung in die Schriften des neuen Bundes* (Introduction aux [illegible] Nouveau Testament); Stuttgard, 1799, [illegible] *Ueber die Authentie der alttestamentlichen Schriften* (De l'authenticité des [illegible] l'Ancien Testament); ibid., 1804, in-8°; [illegible] *sämmtlichen Schriften des alten* [illegible] *Testaments in neuen Uebersetzungen verschiedener Verfasser* (Nouvelle [illegible] toute la Bible, faite par différents [illegible] ibid., 1824, 2 vol. grand in-8° : [illegible] tant, dans lequel se trouvent réunies [illegible] de De Wette, Augusti, Michaelis, [illegible] Gesenius, Eichhorn, Bertholdt, J[illegible] Storr, Preiss et Wegscheider; — [illegible] *dogmatica*; ibid., 1825, in-8°; — [illegible] *logiæ moralis*; ibid., 1826, in-8°.

Doering, *Gel. Theol.*

**GRIFFENFELD** (*Pierre* Schumacher, [illegible] de). *Voy.* Schumacher.

**GRIFFET** (*Henri*), historien et [illegible] français, né à Moulins (Bourbonnais), [illegible]

tobre 1698, mort à Bruxelles, le 22 février 1771. Admis dans la Société de Jésus en 1715, il fut bientôt après chargé de suppléer le P. Porée comme professeur de belles-lettres au collége Louis-le-Grand. Plus tard il renonça à l'enseignement, devint confesseur à la Bastille, et exerça la prédication à Paris et à Versailles. Quoi qu'il n'obtînt aucun succès, il reçut cependant le titre de prédicateur ordinaire du roi. Il défendit courageusement son ordre, attaqué, et après la suppression des Jésuites en France, il se retira à Bruxelles. Le Père Griffet a publié : *Panégyrique de saint Louis*; 1743, in-4°; — *L'Année du Chrétien, contenant des instructions sur les mystères et les fêtes*, etc.; Paris, 1747, 18 vol. in-12; nouv. édition, Lyon et Paris, 1811-1812, 18 vol. in-12 : la première édition est anonyme; — *Exercices de piété pour la communion*; 1748, in-18 : ouvrage continuellement réimprimé; — *Histoire du Règne de Louis XIII*; Paris, 1758, 2 vol. in-4°, faisant aussi partie de la nouvelle édition de l'*Histoire de France* du P. Daniel; — *Méditations pour tous les jours de l'année sur les principaux devoirs du christianisme*; Paris, 1759, in-12; 1769, in-16 : ouvrage encore souvent réimprimé; — *Coup d'œil sur l'arrêt du parlement de Paris concernant l'institut des Jésuites*; Avignon, 1761, 2 parties in-8° (avec le P. Menoux); — *Mémoire concernant l'institut, la doctrine et l'établissement des Jésuites en France*; Avignon, 1761; Rennes, 1762, in-12; — *Mémoire sur l'établissement des Jésuites en France*; Rennes, 1762, in-8° : — *Exercices ou Prières pendant la Messe*; Paris, 1762, in-12; — *Lettre à M. D*** sur le livre intitulé* : Émile, ou de l'Éducation, *par J.-J. Rousseau*; Amsterdam et Paris, 1762, in-12 (attribué au P. Griffet); — *Remarques sur un écrit intitulé* : Compte rendu des constitutions des Jésuites, *par M. de La Chalotais*; 1762, in-12; — *Mémoire sur l'Institut et la doctrine des Jésuites*; Rennes, 1763, in-8°; — *Nouveaux Éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre, adressés à M David Hume*; Amsterdam et Paris, 1766, in-12; — *Varia Carmina*; Liége, 1766, in-8°; — — *Sermons pour l'Avent, le Carême et les principales fêtes de l'année*; Paris, 1766 ou 1767, 4 vol. in-12; Liége, 1774, 3 vol. in-12; — *Histoire de Tancrède de Rohan, avec quelques autres pièces concernant l'histoire de France et l'histoire romaine*; Liége, 1767, in-12; — *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité dans l'histoire*; Liége, 1769, in-12; réimprimé l'année suivante, in-12, avec augmentation de deux chapitres, l'un : *De la vérité dans les généalogies*; l'autre *De la vérité dans les harangues rapportées par les historiens*. On y ajoute souvent la *Réponse de Saint-Foix et recueil de tout ce qui a été écrit sur le prisonnier masqué*; Londres (Paris), 1770, in-12 (1); — *Histoire des Hosties miraculeuses*; Bruxelles, 1770, in-8°; — *L'Insuffisance de la religion naturelle, prouvée par les vérités contenues dans les livres de l'Écriture Sainte*; Liége et Paris, 1770, 2 vol. in-12 : l'auteur a mis dans ce recueil des dissertations sur la version des Septante, sur la Vulgate et sur les nouveaux systèmes du P. Hardouin et de l'abbé de Villefroy; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France, mort à Fontainebleau, le 20 décembre 1765, avec un Traité de la Connaissance des Hommes, fait par ses ordres, en 1758* (publiés par l'abbé de Querbeuf); Paris, 1777, 2 vol. in-12 : lors de la publication de ces Mémoires, dit Barbier, l'éditeur supprima quelques passages du *Traité de la Connaissance des Hommes*; les plus piquants étaient relatifs aux écrits de Voltaire et de Montesquieu et aux sollicitations dont on assiége les princes lorsqu'ils ont des places à donner. Le P. Griffet a fourni des matériaux pour l'*Apologie des Jésuites* publiée par Cerutti. Dans sa jeunesse il avait composé des poésies latines, parmi lesquelles on distingue des hymnes d'église. Il avait eu le projet de traduire toutes les oraisons de Cicéron; mais il n'acheva la traduction que des vingt premières, dont Fréron faisait un grand éloge. On doit au

(1) Un chapitre de ce livre, consacré à l'*Examen de la vérité dans les anecdotes*, est rempli tout entier par l'histoire de l'homme au masque de fer. Le Père Griffet, qui avait exercé à la Bastille le ministère de confesseur durant neuf ans, « était plus que personne, dit M. Paul Lacroix, dans son *Histoire de l'Homme au masque de fer*, en état de lever le voile étendu sur le prisonnier masqué, que bien des gens regardaient comme une création romanesque sortie du cerveau de Voltaire ou du chevalier de Mouhy; car on ne connaissait encore aucune pièce authentique constatant que cet homme eût existé. Le Père Griffet surpassa encore ce qu'on attendait de son esprit juste et impartial en citant pour la première fois le journal manuscrit de M. Dujonca, lieutenant du roi à la Bastille en 1698, et les registres mortuaires de la paroisse de Saint-Paul... Le Père Griffet, qui mettait ainsi hors de doute le mystère de l'homme au masque, sans prétendre toutefois le découvrir, crut devoir relater quelques faits qu'il tenait d'un des derniers gouverneurs de la Bastille, Jourdan-Delaunay, mort en 1749... Après avoir rapporté ces nouvelles pièces d'un procès qu'on avait débattu en l'air jusque là, le Père Griffet examina et réfuta tour à tour les *Mémoires de Perse* et les *Lettres* de Lagrange-Chancel, de M. de Palteau et de Saint-Foix; il évita de se prononcer sur le récit de Voltaire, qu'il ne nomme même pas, en citant ce récit comme tiré d'un *livre très-connu et très-bien écrit* : il se borna à rapprocher les différentes *traditions*, pour en faire ressortir les contradictions et les invraisemblances... Quant aux trois opinions émises au sujet du personnage condamné à rester masqué toute sa vie, il ne voulut reconnaître ni le duc de Beaufort, ni le duc de Monmouth dans cette victime d'État, et il préféra pencher du côté de la version des *Mémoires de Perse*, parce que le comte de Vermandois lui semblait entrer plus naturellement dans cette mystérieuse captivité, dont il fixa le commencement à l'année 1683. » M. Paul Lacroix attribue aussi au Père Griffet lui-même une *Lettre d'un ami du Père Griffet* au sujet des pièces du procès réunies et publiées par Saint-Foix sur le prisonnier masqué, en 1770, et insérées dans l'*Année littéraire* de Fréron.

P. Griffet, comme éditeur, la publication des *Fabulæ dramaticæ* du P. Porée; 1749; — une nouvelle édition, considérablement augmentée et corrigée, de l'*Histoire de France*, par le P. Daniel; Paris, 1755-1758, 17 vol. in-4°; l'histoire de Louis XIII et le journal du règne de Louis XIV, contenus dans les tomes XIV, XV et XVI, appartiennent au Père Griffet. « Les dissertations critiques et historiques dont il a enrichi ce grand ouvrage sont, dit Sabatier, d'une instruction et d'une netteté qui jettent le plus grand jour sur plusieurs points de nos annales qui n'étaient pas encore connus. » On lui doit en outre les *Mémoires de la Vie du maréchal Fr. de Scépeaux de Vieilleville*, par Vinc. Carloix, avec une préface et des notes de l'éditeur; 1757; — une nouvelle édition des *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, par le P. d'Avrigny, augmentés d'un cinquième volume; 1757; — un *Recueil de Lettres pour servir à l'histoire militaire du règne de Louis XIV, depuis* 1671 *jusqu'en* 1694; 1761-1764, 8 vol. in-12.

L. Louvet.

Éloge du P. Griffet, dans l'*Année littéraire*, 1771. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

**GRIFFET** (*Claude*), humaniste français, frère du précédent, né à Moulins ou à Nevers, le 30 mars 1702, mort on ne sait à quelle époque, entra aussi chez les Jésuites, et s'occupa de littérature. On lui doit un poëme latin intitulé : *De Arte regnandi*, qui a été inséré dans le supplément aux *Poemata didascalica*; Paris, 1813, in-12. Il avait fait aussi une pièce de vers français sur la majorité de Louis XV. Mais il est surtout connu comme éditeur des œuvres du Père Porée.

L. L—t.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

**GRIFFET DE LA BEAUME** (*Antoine-Gilbert*), littérateur français, neveu des précédents, né à Moulins, le 21 novembre 1756, mort le 18 mars 1805. Après avoir fait de bonnes études, il vint à Paris, en 1776, et s'occupa de traductions. Il avait obtenu un emploi dans un ministère, mais il fut bientôt congédié, et d'autres chagrins l'accablèrent. On a de lui : *Galatée*, comédie en un acte et en vers; 1776, in-8°; — *Agathis*, scène en vers et en prose; in-8° : M. Quérard doute que ces deux pièces, citées par Beuchot, aient jamais été imprimées; — *Lettres sur le désastre de Messine*, traduites de l'italien; Paris, 1779, in-8° : traduction supposée, ajoute M. Quérard; — *Les Épanchements de l'amitié et de l'imagination*, traduits de l'anglais, de Langhorne; Paris, 1780, in-18; — *Evelina, ou l'entrée d'une jeune personne dans le monde*; traduit de l'anglais, de mistriss d'Arblay; Paris, 1785, 2 vol. in-12; 1816, 2 vol. in-12; — *Quelques vers*; Paris, 1786, in-16; 1801, in-12; — *Sermons choisis* de Sterne, traduits de l'anglais; Paris, 1786, in-12; — *Daniel*, traduit de l'allemand, de Moser; Paris, 17[illegible], in-18 : M. Quérard attribue cette traduction à Charles Griffet de La Beaume; — *Réflexions sur l'abolition de la traite et de l'esclavage des nègres*; traduites de l'anglais; Paris, 1788, in-8°; — *Lettres de Sterne à ses amis*, traduites de l'anglais; Paris, 1788, in-12; — *Les Poésies d'Ossian*, traduits de l'anglais; Paris, 17[illegible] : suivant M. Beuchot, Griffet n'aurait été que l'éditeur de cette traduction de David de Saint-Georges; — *Le Fou de qualité*, traduit de l'anglais, de Brooke; Paris, 1789, in-8°; — *Le Sens commun*, traduit de l'anglais, de Th. Payne; Paris, 1790, in-8°; — *Les Souffrances maternelles*, roman imité de l'allemand; Paris, 1793, 4 vol. in-18; — *Marianne-Charlotte, ou l'apparence trompeuse*, traduit de l'allemand, de J.-F. Junger; Paris, 1[illegible], 3 vol. in-18; — *La Victime de l'imagination, ou l'enthousiasme de Werther*, traduit de l'anglais; Paris, 1794, 2 vol. in-18; — *Le [illegible] de Gnide*, ouvrage posthume du citoyen [illegible] *body* (mot anglais qui signifie personne); [illegible] nève (Paris), 1794, in-24 : cette pièce [illegible]cieuse a été réimprimée dans les *Fêtes et Courtisanes de la Grèce*, de Chaussard; — *[illegible]dine, ou les enfants perdus et retrouvés*, traduit de l'allemand de Fr. Schulz; Paris, [illegible] 4 vol. in-18; — *Peregrinus Protée, ou Dangers de l'enthousiasme*, traduit de l'allemand de Wieland; Paris, 1795, 2 vol. [illegible] — *Le Tableau du Déluge*, traduit de [illegible] Paris, 1797, in-18; — *Histoire des Suisses*, traduite de l'allemand, de J. de Müller; [illegible] 1797, 8 vol. in-8°; le premier volume a [illegible]duit par N. Boileau; — *Vie de Daniel De Foe*, mise en tête de l'édition de *Robinson Crusoé* publiée par la veuve Panckoucke; 17[illegible] *Contes orientaux et autres*; Paris, 1[illegible] *Mémoires sur les établissements d'[illegible]* Paris, 1799 : Beuchot n'attribue à Griffet de La Beaume qu'une coopération à cet [illegible] — *Louise*, poëme champêtre, traduit de l'allemand de Voss; Paris, 1800, in-18; — *Les Enfants de l'Abbaye*, traduit de l'anglais de Mme M.-R. Roche; Paris, 1801, 6 vol. [illegible] *Les Abdérites, suivis de La Sala[illegible] la Statue*, traduit de l'allemand de [illegible] Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Aperçu [illegible]que des États de l'Allemagne*, traduit de l'allemand de Hoek; Paris, 1802, in-fol.; — [illegible] *de Fr. Hornemann dans l'Afrique septentrionale*, traduit de l'anglais; Paris, 1[illegible] — *Recherches Asiatiques, ou mémoires de la société établie au Bengale pour [illegible] recherches sur l'histoire, les sciences [illegible] littérature de l'Asie*, traduites de l'anglais [illegible] des notes de Langlès, Cuvier, [illegible] Paris, 1805, 2 vol. in-4°; — *Anna [illegible] les Dunes de Barham*, traduit de l'anglais de Mackenzie; Paris, 1810, 4 vol. in-12.

de La Beaume a en outre travaillé au *Censeur universel anglais*, dans lequel il signait d'un Z; au *Bulletin de Littérature*, au *Mercure de France*, au *Journal Encyclopédique*; à *La Décade*, où il signait d'un L; au *Magasin encyclopédique*, recueil dans lequel il a publié une *Notice biographique et littéraire sur les femmes auteurs les plus distinguées de la Grande-Bretagne*, par ordre alphabétique.

J. V.

Notice dans *la Décade*, tome XLV, p. 182. — Notice dans le *Magasin Encyclopédique*, avril 1806, p. 414. — Quérard, *La France littéraire*.

**GRIFFET DE LA BEAUME** (*Charles*), économiste français, frère du précédent, né à Moulins, en 1758, mort à Nice, le 10 mars 1800, ingénieur en chef du département des Alpes-Maritimes. On lui doit : *Théorie et Pratique des Annuités décrétées par l'Assemblée nationale de France pour les remboursements du prix des acquisitions des biens nationaux*; Rouen et Paris, 1791, in-8°. On trouve du même écrivain, dans le premier volume du *Journal de l'École Polytechnique*, un article intitulé : *Des Moyens de construction appliqués aux travaux publics relatifs aux communications* (1794).

J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

**GRIFFI** (*Léonard*), archevêque de Bénévent, né à Milan, en 1437, mort à Rome, en 1485. En 1478 il avait été nommé évêque de Gubbio, et cinq ans après il fut transféré à un siége plus important. Ses talents et ses qualités le firent distinguer avec avantage. Il cultiva la poésie latine, et composa beaucoup de vers, presque tous demeurés inédits. On trouve de lui dans le recueil de Muratori (*Scriptores Rerum Italicarum*, t. XXV, p. 465) un petit poëme en vers hexamètres, qui raconte les exploits de Braccio de Pérouse auprès d'Aquila.

G. B.

Argelati, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, t. I, P. II, p. 709. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. XVII, p. 140.

***GRIFFIER** (*Jean*), peintre hollandais, né à Rotterdam, en 1656, mort en 1718. Fils de parents pauvres, il fut d'abord apprenti charpentier; le hasard lui ayant fait connaître les enfants d'un fabricant de carreaux de fayence, il négligea son chantier pour aller peindre avec ses jeunes amis, et devint rapidement le plus habile ouvrier de leur manufacture. Griffier obtint alors de suivre ses penchants naturels, et entra chez un peintre de fleurs; mais cet homme était un ivrogne, qui passait tout son temps au cabaret. Griffier se dégoûta d'un pareil maître, et devint élève de Rœland Rogman. Il se lia avec Jean Lingelbach, Adrien van den Velde, Ruisdael et Rembrandt, et, par les conseils de ces grands artistes, surpassa bientôt son maître, dont il n'imita pas la manière lourde et monotone. Griffier travailla alors de lui-même, et peignit des paysages avec des ruines antiques. Ses tableaux furent surtout recherchés en Angleterre; il passa alors à Londres, s'y maria, et y amassa quelque bien. Il voulut alors retourner dans sa patrie, acheta pour deux mille florins un petit bâtiment, et s'embarqua avec sa famille, toute sa fortune et une nombreuse collection de tableaux de prix. Mais en vue des côtes de Hollande, un orage violent brisa le navire de Griffier, qui ne gagna la terre avec les siens que presque nu et après des dangers inouïs. Au moyen de quelques guinées sauvées par sa fille aînée, il put se rendre à Rotterdam, et recommença une vie de labeur et de privations.

Le terrible accident qui avait causé sa ruine eût dû l'éloigner pour toujours des voyages maritimes; il n'en fut rien. Griffier se procura à crédit une vieille barque pontée, la fit réparer tant bien que mal, fit distribuer le dedans pour les besoins de sa famille, se réservant un atelier pour lui-même, et dans cette nouvelle arche il parcourut pendant plusieurs années les côtes de la Hollande, jetant l'ancre tantôt à Amsterdam, tantôt à Enkhuisen, à Hoorn, à Dorpt, enfin partout où une vue, un site, attiraient son attention. Il ne quittait sa maison mobile que pour vendre ses productions, acheter des vivres, des châssis et des couleurs. Son inexpérience en navigation lui fit courir encore de grands dangers. Une fois, entre autres, il échoua sa barque sur un banc de sable aux environs de Dorpt, et resta huit jours sans secours. Heureusement un changement de vent et une forte marée renflouèrent le bâtiment.

Le nombre des tableaux que peignit Griffier durant cette singulière existence est considérable. Ils consistent en jolies vues de côtes, de ports ou d'entrées de rivières; cependant il ne s'en tint pas à copier la nature, et s'attacha à contrefaire Poelembourg, Ruysdael, Teniers et même Rembrandt; il le fit avec tant de succès que ses copies peuvent à peine se distinguer des originaux et trompent encore les connaisseurs les mieux exercés. Il acquit par ce moyen de grosses sommes, et résolut d'aller achever sa fortune en Angleterre; mais, se souvenant cette fois de sa précédente traversée, il embarqua sa famille et une partie de ce qu'il possédait sur un bon et solide navire; quant à lui, il demeura dans son habitation flottante. Le passage s'opéra sans accident, et Griffier se fixa à Londres, où le duc de Beaufort accapara à des prix fort élevés toutes les toiles que le peintre hollandais pouvait exécuter. Les tableaux de Jean Griffier se font remarquer par une grande limpidité; l'air et la lumière y circulent abondamment; ses eaux ont des teintes naturelles et ses paysages une fraîcheur vaporeuse et charmante. Il réussissait très-bien dans les personnages, écueil ordinaire des paysagistes; aussi n'a-t-il pas craint d'animer suffisamment ses sujets.

Ses tableaux les plus connus sont : à Amsterdam, galerie Bierens, deux *Vues du Rhin*; — galerie Lubbeling, une *Vue du Rhin* et *une*

*Kermesse* (fête flamande); — à La Haye, galerie Rapel, une *Vue du Rhin*; — galerie Le Lormier, *Vue de Montagnes*; le Rhin; chargé de bateaux coule au premier plan; — *Passage du Rhin par un corps d'armée*; — galerie Van Heteren, *Une famille qui fait emballer ses richesses*; on croit que le peintre s'est représenté dans ce cadre; — *Vue des Sept Châteaux* (en Allemagne), fort beau morceau; — galerie Verschuring, une *Vue du Rhin*, tableau capital; — à Rotterdam; galerie Leers; un magnifique *Paysage*; — galerie Bisschop, deux *Vues du Rhin*, avec figures et animaux; — à Gand, galerie Baut, un *Paysage* fort bien animé. A. DE LACAZE.

Houbraken, *Levensbeschr. der Nederl. Konst-Schilders*, t. II.

**GRIFFIER** (*Robert*), peintre hollandais, fils du précédent, né en Angleterre, en 1688, mort à Amsterdam, vers 1750. Après avoir travaillé plusieurs années en Angleterre, il vint se fixer à Amsterdam, et y exécuta beaucoup de bons tableaux, fort recherchés. Il n'avait eu d'autre maître que son père, et, comme lui, il excellait dans le paysage et les vues de rivière, peut-être même avait-il plus de légèreté dans la touche. Une couleur excellente, une intelligence fine de la perspective aérienne rendent ses toiles précieuses. Ce sont généralement des *Vues du Rhin*, bien mouvementées et animées par de nombreuses figures d'un dessin correct. On cite surtout de lui : à La Haye, galerie de Wassenaër, un *Effet de neige*; deux *Vues du Rhin*; — galerie Le Lormier, une *Scène d'hiver*, avec de nombreux patineurs; — à Rotterdam, galerie Bisschop, une *Vue du Rhin*, avec figures et bateaux. A. DE LACAZE.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 26.

**GRIFFIN** (*Edmond*), poëte américain, né à Wyoming (Pennsylvanie), le 10 septembre 1804, mort à New-York, le 31 août 1830. Il fit ses études à New-York, où son père était venu s'établir; et se destinant à l'état ecclésiastique, il suivit, de 1824 à 1826, les cours du séminaire général théologique. Il reçut le diaconat en 1826, et pendant les deux années suivantes il remplit les fonctions du ministère évangélique. La faiblesse de sa santé le força de renoncer à la prédication. Pour se rétablir, il essaya des voyages, et visita l'Angleterre, la France et surtout l'Italie. De retour à New-York, le 13 avril 1830, il consentit à terminer, au collége Columbia, un cours d'histoire de la littérature commencé par son ami Mac Vickar, et que celui-ci avait dû suspendre pour cause de maladie. Il traita des littératures romaine, italienne et anglaise. Ses leçons, quoique improvisées, obtinrent un grand succès, mais elles exigèrent des efforts qui achevèrent de consumer ses forces; il mourut presque subitement, au commencement des vacances. Il laissait divers ouvrages, qui furent publiés, d'après ses manuscrits, par son frère et par son ami Mac Vickar, sous le titre de *Remains of R. Ed. Griffin*; New-York, 2 vol. gr. in-8°. Ces volumes contiennent des poésies, dont quelques-unes sont en latin, un Voyage en Italie et en Suisse en 1829, des notes des voyages de Griffin en France, en Angleterre et en Écosse; dans les années 1828, 29 et 30, des extraits de son cours de littérature et quelques dissertations écrites lorsque l'auteur était encore au séminaire. Parmi ses productions, qui toutes n'étaient pas destinées à la publicité, on remarque un petit nombre de poésies écrites avec élégance et sensibilité. Z.

Mac Vickar, *Notice sur Griffin*, en tête de ses *Remains*. — *Cyclopædia of American Literature*, t. II, p. 391.

**GRIFFITH** (*Élisabeth*), romancière anglaise, née dans le pays de Galles, vers 1730, morte à Millecent, dans le comté de Kildare, Irlande, le 5 janvier 1793. Dans sa jeunesse, elle [illegible] du théâtre en Irlande; et en 1753 et 64 elle joua à Covent-Garden. Pendant son séjour en Irlande, elle épousa Richard Griffith, d'une bonne mais pauvre famille du pays. Elle composa, quelquefois en collaboration avec son mari, les ouvrages suivants : *The Letters of Henry and Frances*; 1756, 8 vol. in-12. C'est un recueil de lettres réelles que Élisabeth et Richard avaient échangées avant leur mariage; — *Amana*, poëme dramatique; 1764, in-4°; — *The platonic Wife*, comédie; 1765, in-8°; — *The double Mistake*, com.; 1766, in-8°; — *The School for Rakes*, com.; 1769, in-8°; — *Two Novells, in letters*, 4 vol.; *the first and second, entitled : Delicate Distress, by Francis; the third and fourth, entitled : The Gordian knot, by Henry*, [illegible] 1769, 4 vol. in-12; — *History of Lady [illegible]ton*, roman; 1771, 3 vol. in-12; — *A Wife [illegible] the right*, comédie; 1772, in-8°; — [illegible] *of Juliana Harley*; roman; 1775, 2 vol. [illegible] — *The Morality of Shakspeare's Drama [illegible]trated*; 1775, in-8°; c'est une des plus agréables productions d'Élisabeth Griffith; — *The [illegible]* comédie; 1780, in-8°; — *Essays to [illegible] married women*; 1782, in-8°. Élisabeth G[illegible] traduisit du français *Le Barbier de Séville* [illegible] Beaumarchais, 1776, in-8°, et les *Lettres [illegible] Ninon de Lenclos*. Richard Griffith co[illegible] seul *The Triumvirate, or the authentic [illegible]moirs of A. B. and C. J.*; 1764, 2 vol. [illegible] c'est un roman fort immoral, dont [illegible] Griffith n'osa recommander la lecture [illegible] hommes seuls. [illegible]

*Gentleman's Magazine*, XL, XLIII. — *Biographia Dramatica*, vol. I.

**GRIFFITH**. Voy. ALFORD.

**GRIFFITHS** (*Ralph*), libraire anglais, [illegible] dans le comté de Shrop, en 1720, [illegible] 1er septembre 1803. Il tenait un magasin [illegible]brairie à Londres. En 1749, il fonda le *Monthly Review*, qui fut longtemps le meilleur des [illegible]vrages périodiques de ce genre, et qui [illegible] encore un des plus judicieux et des [illegible] formés. Longtemps avant sa mort Griffiths [illegible]

quitté les affaires et s'était retiré à Turnham-Green. E.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

**GRIFFON** ou **GRIPPON**, prince franc, né en 726, tué dans la Maurienne, en 753. Il était le troisième fils de Charles *Martel* et de sa seconde femme, la princesse bavaroise Sonichilde. Lorsque Charles Martel mourut (21 octobre 741), il partagea ses États entre ses deux fils aînés, Carloman et Pépin, enfants de sa première femme, Rotrude; la raison qui fit exclure Griffon de la succession paternelle est restée inconnue. Cependant Sonichilde fit revenir son époux sur cette disposition, et obtint pour son fils quelques petits pays de Neustrie et d'Austrasie situés vers la Champagne. Quelque modeste que fût cet apanage auprès de leurs beaux royaumes, il excita la jalousie des aînés de Griffon, qui persuadèrent aisément aux leudes qu'il ne convenait pas d'altérer les anciennes limites de la Neustrie et de l'Austrasie. Ils taxèrent de nullité la donation de leur père, comme n'ayant pas été ratifiée par les grands de la nation. Leur dessein était de se saisir de Griffon et de le forcer à renoncer à son héritage. Sonichilde les prévint: elle s'enfuit avec son fils à Laon, où elle espérait se défendre. Carloman et Pépin vinrent les assiéger, et les forcèrent de se rendre à merci. Carloman enferma sa belle-mère dans le couvent de Chelles, et Griffon à Neufchâtel dans les Ardennes, puis, par une convention passée à Vieux-Poitiers (*Limonum*), les vainqueurs se partagèrent le patrimoine de leur jeune frère (742). En 747, Carloman ayant abdiqué pour suivre la vie monastique, Pépin, demeuré seul maître du plus puissant État de la chrétienté, rendit la liberté à Griffon; il le reçut dans son palais, et lui assigna plusieurs comtés et des revenus fiscaux en apanage. Mais Griffon, qui prétendait avoir droit à la souveraineté, et non à des pensions alimentaires, ne fut pas longtemps satisfait du rang qui lui était octroyé. Il était alors parvenu à la force de l'âge, et avait trouvé à la cour de son frère un parti de mécontents qui s'empressa de le prendre pour chef; il espérait que les provinces germaniques se déclareraient pour lui. Tandis que Pépin, en 748, avait convoqué les Francs sur le champ de mars à Duren (comté de Juliers), Griffon s'échappa du camp, passa le Rhin, suivi par un grand nombre de jeunes gens, les plus distingués de la nation, et leva l'étendard de la guerre civile. Pépin le poursuivit aussitôt, et le força de chercher un refuge chez les Saxons. Theudéric, principal chef de ce peuple, prit parti pour Griffon, et, secouru par les Vénèdes (Wendes) (1) et les Frisons (2), réunit une armée de cent mille combattants pour arrêter Pépin. Néanmoins celui-ci battit les confédérés en plusieurs rencontres, soumit les Nordsquaves, fit prisonnier Theudéric, franchit l'Ocker au lieu où est bâti aujourd'hui Brunswick, et durant quarante jours il ravagea le pays ennemi. Sur ces entrefaites Odilon, duc de Bavière, mourut, et son fils Tassilon, encore en bas âge, fut reconnu comme son successeur. Tassilon était fils de Chiltrude, sœur des princes francs. Aussitôt que Griffon apprit son veuvage, il accourut près d'elle, et les Bavarois le désignèrent pour tuteur de leur jeune duc. Lanfrid, duc des Allemands, amena des renforts à Griffon. Pépin ne tarda pas à passer le Lech, et parut sur les bords de l'Inn. Les confédérés, effrayés, demandèrent alors à traiter. Pépin y consentit: il évacua ses conquêtes, emmenant Griffon avec lui, et le traitant non point en prisonnier, mais en frère. Il lui donna pour apanage Le Mans, avec douze comtés, nombre compétent alors pour faire un duché. Les deux frères vécurent en paix jusqu'en 751, où Griffon, toujours inquiet, alla chercher une retraite chez Guaifer ou Waifre, duc d'Aquitaine. Pépin, justement irrité de cette nouvelle défection, envoya des ambassadeurs au duc pour le prier de lui renvoyer son frère. Guaifer refusa avec hauteur. Pépin ne jugea pas à propos de poursuivre Griffon pour le moment; mais en 753, le prince franc ayant quitté Toulouse à la tête d'une troupe armée pour se joindre à Astolphe, roi de Lombardie, qui s'apprêtait à traverser les Alpes, il prévint cette trahison, et le fit attaquer sur les bords de l'Arche, dans la vallée de Maurienne, par deux de ses vassaux, Théodouin, comte de Vienne, et Frédéric, comte de la Bourgogne Transjurane. Quoique surpris, Griffon se défendit vaillamment, et tua les deux comtes; mais, accablé par le nombre, il demeura sur le camp de bataille avec la plupart des siens.

A. d'E—P—C.

Frédégaire, *Continuatio*, cap. CXI, p. 458; CXVII, 459; CXVIII, 2. — *Gesta Reg. Francorum*, p. 572-576; *Appendix*, p. 576-578. — *Annales Nazariani*, p. 640 et seq. — *Annales Fuldenses*, p. 675; — Adon, *Chronica*, p. 671. — *Annales Metenses*, p. 688-689. — Adrien de Valois, *Gesta Francorum*, lib. XV, p. 448. — *Annales Tiliani*, p. 648. — *Annales Lambeciani*, p. 646. — Ant. Pagi, *Critica historico-chronologica*, § 2, p. 288. — Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. I, liv. VIII, p. 407-418. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 149-201. — Augustin Thierry, *Lettres sur l'hist. de France*.

**GRIFFONI** (*Matteo*), en latin *de Griffonibus*, historien italien, né à Bologne, en 1351, mort en exil, en 1426. Après avoir longtemps rempli des missions diplomatiques au service de sa ville natale, il a laissé un *Memoriale historicum Rerum Bononiensium ab anno* 1109-1428, inscrit dans le recueil de Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. XVIII, p. 101.

G. B.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. IV, p. 297. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. XVI, p. 201.

* **GRIFFONI** (*Annibale*), peintre de l'école de Modène, né à Carpi, vivait au milieu du

(1) Peuple d'origine slave, qui habitait l'Allemagne orientale. On les trouvait épars depuis la Baltique jusqu'aux Alpes Carniques; particulièrement dans la Poméranie, le Brandebourg, la Silésie, la Styrie et l'Illyrie.
(2) Les Frisons s'étendaient depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à l'Elbe.

dix-septième siècle. Il fut un des habiles artistes qui contribuèrent au perfectionnement de la *scagliole*, qui venait d'être inventée par leur compatriote Guido del Conte. Il voulut élever cet art au rang de la peinture, et essaya de reproduire des gravures sur cuivre et des tableaux à l'huile; mais soit parce que ce travail demandait trop de temps, soit parce que ses produits étaient d'un prix trop élevé, il n'eut pas d'imitateurs, et son fils *Gaspare*, né en 1640, se borna aux arabesques et aux ornements, qu'il peignait encore en 1677. E. B—N.

Tiraboschi, *Notizie degli Artifici Modenesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**GRIFFOLINI** (*François*), littérateur italien, natif d'Arezzo, vivait au quinzième siècle. Son nom latinisé, *Franciscus Aretinus*, l'a fait souvent confondre avec *Franciscus Aretinus de Accoltis;* et c'est pourquoi on lui a attribué la traduction latine des lettres de Phalaris et de Diogène, donnée par Accolti; Trévise, 1471, in-4°. Cette opinion, émise d'abord par Panciroli, fut longuement exposée par le père Gabriel Scarmagli dans le t. Ier de ses *Note alle Lettere dell' Ab. Agliotti;* Fabrucci et Tiraboschi l'ont victorieusement réfutée. Grifolini mourut jeune, d'une chute de cheval. On a de lui plusieurs poésies italiennes, dont le P. Lami donne le relevé dans sa *Bibliotheca Riccardiana*. E. G.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, parte I, p. 457.

* **GRIFFOLINO**, alchimiste italien, né et brûlé à Arezzo, dans le treizième siècle. Dante en parle comme d'un faux monnayeur; il lui fait dire : *Che falsai li metalli con alchimia.* Les plus anciens commentateurs de Dante ont fait ici une longue glose, où ils entrent dans des détails fort curieux sur l'alchimie vraie ou fausse, car la chimie était alors appelée *falsa alchimia*. Quant à Griffolino, son évêque le fit brûler vif, non comme faux monnayeur, mais comme magicien et pour avoir dit en plaisantant qu'il pouvait voler dans les airs. L—z—e.

Dante, *Divina Commedia*, *Inferno*, cant. XXIX, v. 110 et 137. — Benvenuto da Imola ou Jacopo delle Lana, *Commento della Divina Commedia* (Venise, 1477, in-fol.). — *Ottimo Commento della Divina Commedia* (Pise, 1827, 3 vol. in-8°), t. I, p. 483 et 504-507. — Guillaume Libri, *Histoire des Sciences mathématiques*, t. II, p. 135, note 4.

**GRIFOL** (*Francisco*), peintre espagnol, né à Valence, mort dans la même ville, en 1765. Il s'essaya longtemps dans la peinture historique; mais le succès ne répondant pas à sa volonté, il peignit des marines, des paysages, des fruits, etc. Il devint en grande réputation à Séville et à Valladolid; le marquis de Jura-Réal se déclara son protecteur. Mais, soit paresse, soit débauche, Grifol mourut à l'hôpital. Ses toiles sont encore recherchées. A. de L.

Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **GRIGNAN** (Famille de), illustre maison de Provence, qui tirait son nom de la petite ville de Grignan, près de Montélimart, ancienne baronnie, érigée en comté par Henri II. Les Grignan se sont d'abord fait connaître sous le nom d'Adhémar de Monteil; c'est d'eux que Montélimart s'est appelé ainsi (en latin *Mons* ou *Montilium Adhemari*). En 1164, *Gérard* ou *Giraud Adhémar* fit hommage pour les terres de sa baronnie à Raymond-Béranger II. L'empereur Frédéric Ier lui accorda divers priviléges. La branche qui en descendait s'éteignit avec Louis Adhémar de Monteil. Son neveu, Gaspard de Castellane, fils de sa sœur Blanche, hérita de ses biens, et fut substitué aux nom et armes d'Adhémar.

Les principaux personnages de cette famille sont :

* **GRIGNAN** (*Louis* Adhémar de Monteil, d'abord baron, puis comte de), diplomate français, mort en 1557. Ambassadeur de François Ier à Rome en 1541, il contribua de tout son pouvoir, comme la plupart des autres ambassadeurs, à empêcher la réconciliation de ce prince avec Charles Quint, en lui faisant suspecter les intentions de l'empereur. En 1543 il engagea le comte d'Enghien à s'emparer du château de Nice, que trois traîtres promettaient de lui livrer. D'Enghien accepta la proposition; mais Vieilleville, qu'il consulta, lui fit craindre quelque tromperie, et l'empêcha de monter sur les quatre premières galères qui s'approchèrent de Nice, et qui furent prises par Giannettino Doria, caché derrière le cap Saint-Soupir. Les traîtres avaient averti Doria, et d'Enghien, qui suivait d'un peu loin, eut bien de la peine à échapper avec les quinze galères qui lui restaient. Cependant, uni à Barbe-Rousse, d'Enghien vint mettre le siége devant Nice, et le 22 août cette ville se rendit, mais non le château. Barbe-Rousse prétendait s'établir dans cette place quand elle serait réduite. D'Enghien s'y opposait. Le bruit courut dans l'armée que le marquis del Guasto marchait avec une armée impériale pour faire lever le siége aux Français et aux Turcs. Le roi d'Alger insistait pour que la place fût donnée comme sûreté à sa flotte; d'Enghien, au contraire, conclut qu'on devait se retirer, et le siége du château de Nice fut levé le 8 septembre. « La ville de Nice, dit Vieilleville, fut saccagée, contre la capitulation, et puis brûlée, de quoi il ne faut blâmer Barbe-Rousse ni tous ses Sarrasins, car ils étoient déjà assez éloignés quand cela advint, mais le sieur de Grignan, par dépit de ce que les Nissards avoient essayé de le tromper. » Devenu gouverneur de Provence, il fut appelé à Paris en 1544, parce que le roi voulait l'envoyer à la diète de Worms, où l'on devait prendre des mesures rigoureuses contre les hérétiques. Grignan poussa le roi à sévir contre eux, et le 1er janvier 1545 François Ier ordonna au parlement de Provence de mettre à exécution l'arrêt rendu quatre ans auparavant contre les Vaudois, nonobstant les lettres de grâce que lui-même leur avait accordées six mois auparavant. D'Oppède, lieutenant de Grignan en Provence, fit une ex-

dition contre les Vaudois. Arrivé à la diète de Worms, comme ambassadeur de France, et ne sachant ni le latin ni l'allemand, Grignan adressa la parole en français à l'assemblée. Son discours, traduit par un interprète, était plein de menaces pour les protestants, qu'il sommait de se soumettre au concile assemblé à Trente. Ses menaces ne tardèrent pas à porter leur fruit. Grignan, lieutenant général dans les gouvernements de Provence, Lyonnais, Forez et Beaujolais, fut nommé chevalier de l'ordre du roi et créé comte. Sous Henri II, on accueillit les plaintes qu'une dame de Cental forma contre le cardinal de Tournon, le comte de Grignan et le baron d'Oppède, à l'occasion du massacre des Vaudois. Le grand conseil voulut d'abord s'occuper de cette affaire; mais d'Oppède et les autres conseillers mis en cause déclinèrent son autorité, alléguant que le parlement d'Aix était une cour souveraine qui ne relevait que du roi. Henri II évoqua l'affaire le 17 mars 1550, puis il en renvoya l'examen à la grand'chambre du parlement de Paris. Celle-ci y consacra cinquante audiences. Cependant les Guises, qui avaient demandé la punition des prévenus et témoigné tant d'horreur pour ces massacres, changèrent tout à coup de langage: « Le comte de Grignan, dit Sismondi, avait fait accepter au duc de Guise sa belle terre de Grignan, et dès lors le duc n'avait plus songé qu'à sauver les accusés. De son côté, le parlement de Paris désirait par esprit de corps épargner celui de Provence. Le seul avocat général Guérin fut sacrifié par ses co-accusés. On le chargea d'avoir falsifié quelques pièces : on lui fit couper la tête; mais tous ceux qui, de concert avec lui, s'étaient réellement souillés des crimes les plus atroces furent déclarés innocents. » Grignan avait épousé Anne de Saint-Chaumont; il mourut sans laisser de postérité. L. L—T.

Vieilleville, *Mémoires*. — Martin du Bellay, liv. X. — Ferronius, liv. IX. — De Thou, liv. VII. — Th. de Bèze, *Hist. ecclés.*, liv. I. — Bouche, *Hist. de Provence*. — Sismondi, *Hist. des Franç.*, tome XVII. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — P. Anselme, *Hist. généal. de la Maison de France et des grands-officiers de la couronne*.

* **GRIGNAN** (*François* ADHÉMAR DE MONTEIL, comte DE), né en 1632, mort le 30 décembre 1714. Successivement colonel du régiment de Champagne, capitaine lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la reine Anne d'Autriche, puis lieutenant général du roi en Languedoc et en Provence, chevalier des ordres du roi, etc., il manifesta son zèle contre les jansénistes. Il épousa, en 1658, Angélique-Claire d'Angennes, fille du marquis de Rambouillet, morte en 1665. Il se remaria à Marie-Angélique du Puy-du-Fou, et en 1669 il épousa en troisièmes noces Françoise-Marguerite de Sévigné, fille de Mme de Sévigné, dont il eut un fils, *Louis-Provence* ADHÉMAR DE MONTEIL, appelé le marquis de Grignan, né en 1671, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier des armées du roi, mort de la petite vérole, en 1704, sans laisser d'enfants d'Anne de Saint-Amand. L. L—T.

Bouche, *Hist. de Provence*. — *Mém. manusc. des Maisons de Castellane et des Adhémar*. — P. Anselme, *Hist. généal. de la Maison de France et des grands-officiers de la couronne*. — P. Clément, *Notice sur Grignan*.

**GRIGNAN** (*Françoise-Marguerite* DE SÉVIGNÉ, comtesse DE), née en 1648, morte en 1705. Elle était fille de Henri marquis de Sévigné et de Marie de Rabutin. Son éducation fut très-soignée par sa mère, restée veuve fort jeune. Mlle de Sévigné parlait et traduisait l'italien et l'espagnol et comprenait assez bien les auteurs latins. Son esprit, développé de bonne heure par l'étude, s'éleva plus tard jusqu'aux régions de la métaphysique et de la philosophie. Cet essor téméraire lui attira des inimitiés; encore aujourd'hui bien des gens ne pardonnent pas à Mme de Grignan d'avoir été une adepte du cartésianisme, c'est-à-dire d'avoir compris ce qu'eux-mêmes ne pouvaient comprendre. Sa beauté, mise au-dessus de toute comparaison par l'amour-propre maternel, était effectivement ravissante. Sa figure, régulière et fine, a été reproduite sur la toile et sur l'émail par les plus fameux peintres du dix-septième siècle. Le poëte Saint-Pavin a légèrement esquissé son portrait moral dans une épître qu'il adressa à Mme de Sévigné, et dont les premiers vers sont des contre-vérités immédiatement démenties.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Le bruit court que votre étourdie,
Qui depuis longtemps étudie
L'espagnol et l'italien,
Jusques ici n'y comprend rien.
Est-elle toujours mal bâtie,
Sans jugement, sans modestie?
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Il faut quitter ce badinage;
Votre fille est le seul ouvrage
Que la nature ait achevé;
Dans tout le reste elle a rêvé.

Mlle de Sévigné fut présentée à la cour en 1663; elle eut l'honneur très-brigué de remplir des rôles dans les ballets où Louis XIV lui-même dansait. « Cette beauté brûlera le monde », dit en parlant d'elle le marquis de Tréville. Cette métaphore aurait sans doute eu sa réalisation, si la sagesse de la comtesse de Grignan n'eût refroidi les cœurs tout prêts à s'enflammer, en leur ôtant la perspective du succès. Ce fut au commencement de l'année 1669 que Mme de Sévigné maria sa fille au comte de Grignan, lieutenant général au gouvernement de Provence. Cet établissement, en apparence très-brillant, fut une source de déceptions pour la mère et pour la fille. D'un âge déjà mûr, veuf de deux femmes, dont il avait des enfants, chargé de dettes, et toujours entraîné à faire des dépenses excessives, autant par ses goûts magnifiques que par la représentation à laquelle sa place l'astreignait, M. de Grignan ne put dans la suite relever sa maison que grâce au dévouement de la comtesse, qui engagea toute sa fortune personnelle pour apaiser les créanciers de son mari. Il ne paraît pas que celui-ci ait été fort touché de ces géné-

reux procédés, peut-être à cause de la persuasion où il était que sa femme ne se prévaudrait jamais de ses torts envers elle pour en avoir à son tour envers lui. Mme de Grignan avait l'âme fière; elle ressentit péniblement le malaise qui accompagne une existence somptueuse qu'il faut soutenir par artifice au milieu d'embarras pécuniaires sans cesse renouvelés. Presque au début de son mariage, elle avait eu à supporter des mécomptes d'un autre genre. Peu de temps après avoir épousé Mlle de Sévigné, M. de Grignan avait reçu l'ordre de se rendre en Provence pour y commander à la place du duc de Vendôme, qui ne résidait pas dans son gouvernement; Mme de Grignan dut, contre son attente, se séparer de sa mère et renoncer aux plaisirs de la cour. Ce changement de climat influa fâcheusement sur sa santé; l'air vif et sec qu'on respirait sur le roc aride où s'élevait le château de Grignan fut très-nuisible à sa constitution délicate. Néanmoins, au milieu de ses inquiétudes et de ses souffrances, Mme de Grignan conserva la fraîcheur et l'originalité de son esprit. C'est grand dommage qu'une réserve hors de propos, et aussi, a-t-on prétendu, que des scrupules religieux aient induit la fille de Mme de Grignan, la marquise de Simiane, à retrancher de la correspondance de Mme de Sévigné, quand elle consentit à la laisser publier, toutes les lettres de sa mère. Quatre seulement (je ne parle pas de quelques billets et apostilles, remarquables toutefois par l'élégance du style) ont échappé à ce décret *anti-filial*. Mme de Simiane aurait dû comprendre que supprimer les réponses de Mme de Grignan à sa mère, c'était laisser le champ libre à toutes sortes de conjectures. Aussi avec quelle animosité certains écrivains, esprits jaloux et malveillants, se sont efforcés de décrier le caractère de la fille de Mme de Sévigné. L'un lui lance indirectement un trait qui n'en porte pas moins coup. « Mme de Sévigné, dit-il, est un exemple que l'amour maternel a aussi un bandeau. » L'autre accuse Mme de Grignan d'avoir instillé dans le cœur de sa mère des haines *très-féminines*. Il soupçonne Mme de Grignan « d'être altière, guindée dans les hauteurs de son esprit cartésien et dans les priviléges d'une commandante de Provence, abaissant sans pitié et désirant qu'on n'épargne point tout ce qui a rencontré sa défaveur. » Un troisième, celui-là vivait au temps de Mme de Grignan, la traite de *précieuse*, qualification qui équivalait à celle de pédante; et à l'époque de sa mort, il n'hésite pas à avancer que M. de Grignan doit être fort satisfait de se trouver débarrassé de sa femme. Le public, dont la majorité se compose d'esprits paresseux, toujours disposés à adopter une opinion toute faite, surtout quand elle caresse leur prédilection pour la satire, le public s'imagine qu'effectivement la fille de Mme de Sévigné avait le caractère froid et roide, l'âme vindicative, l'esprit sec et prétentieux, en résumé, qu'elle était une détestable personne. Telle est l'impression qu'on reçoit des malveillantes insinuations des détracteurs de Mme de Grignan, bien que ces détracteurs ne méritent guère de créance. Saint-Simon, dont les *Mémoires* ont rendu de grands services aux historiens, ne brille pas néanmoins par l'impartialité; les louanges exagérées qu'il donne à Louis XIII, auprès de qui son père avait été en faveur, prouvent le peu de poids de quelques-uns de ses jugements. Vaucelles, après avoir dénigré l'esprit et le cœur de Mme de Grignan, se contredit lui-même, en avouant que, *d'une part*, il n'a *lu contre elle aucune accusation contemporaine et positive*, et que, *de l'autre*, il voit, *de quels éloges sa mère l'a comblée pendant tant d'années. De tels éloges donnés par une telle mère ne peuvent être*, ajoute-t-il, *ni une longue bêtise, ni une effronterie maladroite*. Il convient *même* que ces éloges *soient aussi mérités que sincères*. Quant à Voisenon, ses *Anecdotes littéraires* fourmillent d'erreurs sur les gens et sur les choses. Les arrêts qu'il rend et les faits qu'il rapporte sont également hasardés. Pour apprécier équitablement la valeur morale et intellectuelle de Mme de Grignan, il faut écouter ce que disaient d'elle ses amis, il faut remarquer les traits charmants, les mots heureux, les pensées d'une exquise délicatesse dont elle parsemait ses causeries avec sa mère et que celle-ci prenait plaisir à lui répéter; enfin, il faut lire ces quatre lettres qui nous restent d'elle. Le sentiment, l'abandon, la grâce dont elles sont imprégnées en font de véritables chefs-d'œuvre de l'esprit et du cœur féminin. Le *laisser-aller* de sa plume nous est d'ailleurs garanti par ces paroles de Mme de Sévigné : « Vous me dites plaisamment que vous croiriez m'ôter quelque « chose en polissant vos lettres. »

Quoi qu'on en ait dit, la tendresse que Mme de Sévigné avait pour sa fille ne devait pas être supérieure à celle que lui portait Mme de Grignan. Vainement voudrait-on tirer des inductions opposées de certaines lettres de Mme de Sévigné où se trouvent des allusions à de courts instants de mésintelligence, ou plutôt de malentendu, entre cette mère très-expansive dans sa tendresse et dans ses inquiétudes, et la fille, plus concentrée dans ses affections et dans ses peines. Cet apparent désaccord se rattache d'ailleurs à un séjour que fit à Paris Mme de Grignan, et pendant lequel elle fut constamment malade. Je trouve des preuves bien autrement frappantes de la parfaite réciprocité des sentiments de ces deux femmes dans une infinité de passages analogues à ceux-ci: « Vous m'aimez, ma chère enfant, vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. » — « Quand je vous écris des lettres courtes, vous croyez que je suis malade; quand je vous écris des lettres longues, vous craignez que je ne le devienne. Le chevalier de Mirabeau a conté ici de quelle manière vous avez

été touchée de mon mal et comme en six heures de chagrin votre visage devint méconnaissable. » Lorsque cette mère mourut, la douleur de Mme de Grignan fut si profonde que M. de Coulanges, leur parent et ami, disait à Mme de Simiane : « Je n'écrirai de longtemps à madame votre mère, de peur d'augmenter sa douleur par mes lettres. » C'est en cette occasion que Mme de Grignan écrivit au président de Moulceau une lettre dans laquelle son affliction est exprimée d'une manière si vraie qu'on se sent tout ému en la lisant. Mme de La Fayette avait dit que Mme de Grignan serait parfaite si elle n'était trop sensible. Le fait est qu'elle mourut en partie du chagrin que lui causa la perte de son fils, le marquis de Grignan, à qui elle avait fait épouser Mlle de Saint-Amand, fille d'un riche financier. Au reste, je ne prétends pas qu'il n'y eût point d'ombres à cette remarquable figure. On a reproché à Mme de Grignan d'avoir attaché trop de prix à sa beauté, d'avoir trop aimé les grandeurs. Il est vrai que pour conserver l'élégance de sa taille elle recourut à des moyens qui compromirent sa santé; mais le premier tort de cette imprudence n'appartiendrait-il pas, en bonne justice, à Mme de Sévigné, si orgueilleuse de l'admiration dont sa fille était l'objet, et qu'elle entretenait sans cesse? Il est également certain que la *commandante* de Provence ne se dissimulait pas et peut-être ne dissimulait pas assez aux provinciales qui l'entouraient sa supériorité sur elles; c'est une faiblesse dont l'élévation de son esprit aurait dû la préserver. Quant à la mésalliance par laquelle elle rétablit l'équilibre dans les affaires de la maison de Grignan, il n'y aurait à y reprendre que le dédain avec lequel on a prétendu qu'elle regardait sa belle-fille. Encore ce dédain n'est-il prouvé que par des propos de gens de cour, propos tellement exagérés par les bouches qui les font circuler qu'à la fin les médisances deviennent des calomnies. On a encore inféré de quelques lettres de Mme de Sévigné et de son fils à Mme de Grignan que cette dernière n'aimait pas l'histoire et n'appréciait pas mieux la naïveté de La Fontaine que la sublimité d'Homère. Mais lorsque dans un dialogue on ne peut entendre que les paroles d'un des interlocuteurs, on risque d'interpréter faussement des plaisanteries ou des contre-vérités; il en est de même à l'égard d'un commerce épistolaire. Je le répète, les jugements erronés portés sur Mme de Grignan doivent peser sur la mémoire de sa fille, qui a détruit les pièces du procès.

Camille Lebrun.

Grouvelle, *Notice sur Mme de Grignan*. — De Perrin, *Préface aux Lettres de Mme de Sévigné*. — Vauxcelles, *Réflexions sur les Lettres de Mme de Sévigné*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Coulanges, *Lettres*. — Mme de Grignan, *Lettres*.

**GRIGNON** (*Pierre-Clément*), métallurgiste et antiquaire français, né à Saint-Dizier, le 24 août 1723, mort à Bourbonne, le 2 août 1784. En 1770 il remporta un prix proposé par l'Académie royale de Biscaye pour un mémoire ayant pour objet de déterminer quel était le meilleur des soufflets employés dans les forges de fer. Directeur des forges de Bayard, il fit des expériences sur le minerai qui alimentait les fourneaux de cette usine, et soumit le résultat de ses recherches à l'Académie des Sciences, dont il devint correspondant. Ami de Buffon, il partagea longtemps sa demeure à Paris. En 1772, il entreprit une fouille près de Saint-Dizier, et découvrit quelques antiquités, qui ont passé pour la plupart dans le cabinet de l'abbé du Tersan. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le choisit alors pour correspondant; le roi lui accorda une indemnité de 10,000 fr. pour continuer ce travail, et lui donna le cordon de Saint-Michel. Il mourut aux eaux de Bourbonne, que les médecins lui avaient conseillées. On a de lui : *Mémoires sur la nécessité et la facilité de rendre navigable la rivière de Marne depuis Saint-Dizier jusqu'au-dessus de Joinville;* Amsterdam (Paris), 1770, in-12; — *Bulletins des fouilles faites par ordre du roi d'une ville romaine sur la petite montagne du Châtelet, en Champagne;* Bar-le-Duc et Paris, 1774-1775, 2 part. in-8°; — *Mémoires de physique sur l'art de fabriquer le fer, d'en fondre et forger des canons d'artillerie; sur l'histoire naturelle, et sur divers sujets particuliers de physique économique;* Paris, 1775, in-4°, avec planches : ce livre a été réimprimé en 1807, sous ce titre : *L'Art de fabriquer le fer, de fondre et de forger des pièces d'artillerie*, etc.; — *Observations sur les épizooties contagieuses, et particulièrement sur celle qui a régné en Champagne;* Paris, 1776, in-8°; — *Analyse du Fer*, de T. Bergmann, traduite de l'allemand, avec des notes et un appendice suivi de quatre mémoires sur la métallurgie; Paris, 1783, in-8°; — *Les Orangers, les Vers à soie et les Abeilles*, poëme traduit du latin et de l'italien, suivi de quelques lettres sur nos provinces méridionales et de pièces fugitives; Paris, 1786, in-12. J. V.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*.

* **GRIGOROVICH** (*Basile*), moine et voyageur russe, né à Kief, en 1702, mort dans la même ville, en 1747. Il passa toute sa vie en voyages; leur relation, parfois trop prodigue de détails, a été publiée après sa mort par les soins du prince Potemkin, et a été depuis souvent rééditée, sous ce titre : *Voyages de B. Grigorovich aux lieux saints d'Europe, d'Asie et d'Afrique, commencés en 1723 et terminés en 1747*. Cet ouvrage est surtout remarquable en ce que c'est le premier pèlerin russe qui ait fait ainsi connaître ses impressions. Pce A. G—n.

*Dictionnaire historique des Écrivains de l'Église gréco-russe.*

**GRIJALVA** (*Juan* de), navigateur espagnol, né à Cuellar, vers la fin du seizième siècle, tué à Nicaragua, le 21 janvier 1527. Il était compa-

triote de Diego Velasquez. Celui-ci lui [illegible] le commandement d'une flottille composée de quatre caravelles et d'un brigantin pour aller explorer les côtes de la terre ferme, qu'avaient visitées tour à tour Hernandez de Cordova et Juan Alaminos. Grijalva partit le 1er mars 1518 de l'île Fernandina (Cuba). Au bout de trois jours de navigation, il atteignit la côte du Yucatan (1), et le 4 mars il pouvait apercevoir sur un promontoire aride un petit édifice construit en pierre et affectant la forme d'une tour; c'était un de ces petits *téocallis* au sommet desquels avaient lieu tant de sacrifices abominables, mais dont les chrétiens ne soupçonnaient pas encore l'usage. Bientôt les navigateurs pénétrèrent dans le golfe de Yucatan, et ils côtoyèrent l'île de *Cuzamil* (l'île des hirondelles), où s'élevait le principal sanctuaire des Indiens de cette région. Là, quatorze tours semblables à la première se dressaient sur le rivage; Grijalva entra en rapport avec les Indiens au moyen d'un interprète, et l'on apprit que des deux Espagnols laissés dans ces parages par Cordova pour étudier le pays, l'un était déjà mort, mais que l'autre vivait. Un peu plus loin, le commandant de l'expédition alla planter l'étendard de Castille, sur le plus élevé des téocallis qu'on avait aperçus du rivage, et il prit possession du pays au nom des souverains de l'Espagne, tandis que les prêtres du temple, brûlant de la gomme copale, invoquaient leurs sanglantes divinités. Les lois de l'hospitalité furent d'ailleurs strictement suivies à l'égard de ces étrangers, que les Indiens regardaient comme étant d'origine divine; les Espagnols n'étaient pas moins émerveillés qu'eux. L'art développé dans leurs constructions (car ils n'avaient pas encore vu les grands monuments du Mexique) les frappaient de surprise; ils ne les trouvaient en rien inférieures à celles de l'Europe. Le 7 mars on quitta Cuzamil pour s'avancer vers la presqu'île du Yucatan; partout on demandait aux Indiens du *taquin* ou de l'or, et c'était la seule chose que l'on consentît à prendre en payement des vins de Guadalcazar, qui avaient été emportés comme moyen principal d'échange avec les Indiens. Sur la côte du Yucatan beaucoup de grands villages étalaient leurs solides constructions aux yeux des Espagnols; mais Grijalva, malgré un certain mérite comme marin, qui n'avait rien d'entreprenant dans le caractère, ne voulut jamais consentir à ce qu'on allât les visiter. Croisant toujours dans le golfe, il alla de la côte à l'île de Cuzamil pour reprendre sa navigation vers le continent et se rendre de nouveau dans l'île. Sur les côtes du Yucatan [illegible], les Espagnols découvrirent une grande ville, [illegible] jour, leur dit-on, d'une série d'[illegible]. Le 10 mai l'escadre se trouva en vue de Potonchan. Une partie des équipages étant débarquée, les Indiens les attaquèrent aussitôt; mais les Espagnols les repoussèrent, et prirent possession de leur ville. Grijalva eut dans cette affaire trois tués et soixante blessés. Il se rembarqua au bout de quatre jours, et se dirigea vers l'ouest, en côtoyant la *Boca de Terminos*, rade qu'il prit d'abord pour une île. Grijalva aperçut des villages aux maisons de pierre blanches et [illegible] des champs cultivés et les paysages les plus riches et les plus variés. Il vit aussi des temples remplis d'idoles à figures de femmes, de serpents, de biches et de lapins. Le 17 mai il entra dans la rivière appelée par les Indiens *Tabasco*, et par les Espagnols *Grijalva*. Il atterrit sur une pointe de terre, à deux milles d'une ville assez peuplée. Les habitants vinrent l'environner avec cinquante canots bien armés. Grijalva leur fit porter des paroles de paix, les invita à lui fournir des provisions et à se soumettre à son monarque. Les Indiens, en gens sages, consentirent à trafiquer, mais ne voulurent pas entendre parler d'un roi, « parce que, disaient-ils, ils en avaient déjà un, ce qui leur était bien suffisant ». Ils n'oublièrent pas de prévenir Grijalva qu'une armée de [illegible] mille hommes était prête à appuyer cette explication. Le chef espagnol parut satisfait de la réponse, et les relations s'ouvrirent. Le cacique fit apporter en abondance aux étrangers du pain de maïs, du poisson, du gibier, et fit brûler devant lui de la gomme copale et d'autres parfums. Enfin, il donna à Grijalva et à ses officiers de petits morceaux d'or, taillés en forme d'[illegible] de lézards, de poissons et trois colliers à [illegible] grains du même métal; les Castillans en demandèrent encore, et s'informèrent avidement où l'on ramassait le métal précieux; mais les Indiens leur répondirent *culria, culria* (passez outre). Grijalva suivit ce conseil, et après deux journées de navigation arriva à la hauteur de l'île [illegible]*lunco*, qu'il nomma *La Rambla*. Il se rendit ensuite à l'embouchure du fleuve *Tonala*, auquel il donna le nom de *Rio de San-Anton*. [illegible] il passa devant l'entrée du *Guazacoalco*. [illegible] après, il aperçut *las sierras Nevadas* (montagnes Neigeuses), spectacle étrange dans [illegible] chaudes contrées et celles de *San-Martin* [illegible]

(1) C'est la partie la plus orientale du Mexique; elle forme tout à fait une presqu'île, et est située entre 16° 30' et 21° 30' de lat. N. et entre 91° et 94° de long. O. Suivant Bernal Diaz le nom d'*Yucatan* fut donné à ce territoire par suite d'un malentendu. Les Espagnols, selon leur coutume, demandèrent aux Indiens si le pays renfermait de l'or. Ceux-ci, croyant qu'ils voulaient savoir s'il y avait du pain, répondirent: *Yuca tale*. La plante dont les Indiens faisaient leur pain s'appelait *yuca*, *tale* était le nom de la terre sur laquelle s'élève cette plante; les navigateurs formèrent de ces deux mots *Yucatan*. Gomara donne une autre version, aussi invraisemblable: il prétend que les Indiens répondant toujours aux Espagnols: *Tectécan* (je n'entends point), ceux-ci prirent ce mot pour le nom du pays.

(1) C'est ainsi que les historiens espagnols ont [illegible] ce mot; mais le sens véritable paraît être: *Il* [illegible] *cela ne vous regarde pas*; ou quelque autre phrase [illegible]valente. Plusieurs géographes ont affirmé que c'[illegible] ce mot que les naturels désignaient les Mexicains, [illegible] disaient ainsi que l'or qu'ils possédaient venait [illegible]

(2) Du nom du soldat qui les découvrit le premier. [illegible]

Pedro de Alvarado découvrit la rivière de *Papaloapan* (aujourd'hui l'*Alvarado*); de là il se rendit à l'embouchure d'un autre fleuve, le *Rio de Banderas*, ainsi nommé à cause des bannières blanches que les Indiens envoyés par l'empereur du Mexique Montezuma déployèrent sur ses bords. Grijalva donna l'ordre au capitaine don Francisco de Montejo de descendre à terre avec dix-sept hommes. Il fut parfaitement reçu par le gouverneur de la province. L'amiral débarqua alors avec tout son monde, et pour quelques verroteries et autres babioles il obtint des quantités considérables de provisions et plusieurs objets en or travaillé d'une valeur de quinze mille écus. Il prit ensuite possession du pays au nom du roi Charles Quint, et l'appela *Nueva España* (1). Ses compagnons le pressèrent d'y former un établissement; mais, trop scrupuleux observateur des ordres de Velasquez, il remit à la voile, et continua à relever la côte vers l'ouest. Six jours après, il découvrit quatre îles, qu'il nomma : *Blanca*, à cause de la couleur de son sable; *Verda*, à cause de ses ombrages; *de Los Sacrificios*, parce que les Espagnols y trouvèrent cinq cadavres d'hommes qui gisaient sur une espèce d'autel dédié au dieu Bakalha; de *San-Juan d'Ulloa* (2), qu'il trouva fort commode pour fonder une colonie. Il y retrouva les mêmes idoles et les mêmes sacrifices que dans l'île précédemment découverte. Quatre prêtres en manteau noir lui offrirent l'encens de copal, et l'introduisirent dans leur *téocalli* (temple); il y vit, sur un autel assez élevé, ouvert de tous côtés, et auquel on montait par plusieurs degrés, la hideuse image d'une des principales divinités mexicaines, au pied de laquelle deux jeunes garçons gisaient la poitrine ouverte et le cœur arraché.

Grijalva demeura environ dix jours dans ce lieu, et reçut divers présents, parmi lesquels se trouvait de l'or fondu en barre, une petite statue et un masque de la même matière et de nombreux bijoux. Toutes ces merveilles et surtout la fertilité du pays engageaient les Espagnols à y fonder une colonie.

Grijalva, sollicité de nouveau de s'assurer la possession de cette belle contrée autrement que par une vaine cérémonie, dépêcha, sur le *San-Sebastiano*, Pédro de Alvarado à Cuba pour recevoir les instructions de Velasquez et en obtenir du renfort et des vivres, sans lesquels il ne pouvait songer à aucune colonisation. Il avait perdu dix hommes seulement, mais ses équipages étaient épuisés et découragés. Velasquez, dans le même temps, envoyait un de ses officiers, Christoval de Olid, à la recherche de Grijalva, dont il était fort inquiet; Olid et Alvarado arrivèrent ensemble à Cuba, le premier n'ayant pu dépasser les côtes du Yucatan; le second, empressé d'annoncer d'importantes découvertes et d'offrir l'or et les curiosités dont il était porteur. Velasquez entra dans une violente colère lorsqu'il apprit qu'aucun établissement n'avait été commencé. Il avait bien défendu à Grijalva toute entreprise de ce genre, dans la crainte de se brouiller avec l'audience royale d'Hispaniola, mais il se flattait que ses intentions seraient devinées et que son lieutenant prendrait sur lui une désobéissance que le succès devait absoudre. Pendant qu'il accusait d'ineptie ce loyal officier, Grijalva continuait d'explorer les rivages mexicains. Il découvrit les montagnes de Tustla et de Tuspan, et arriva sur la côte de Panuco, couverte de villes populeuses; partout il recueillait avec soin de nombreux et utiles documents. Le navire d'Alonzo Davila étant entré dans une rivière (1), y fut assailli par une flottille de canots indiens, contre lesquels il dut employer toutes ses forces. Malgré une victoire complète, sa position ne fut pas améliorée. Son pilote, Alaminos, lui déclara que les bâtiments ne pouvaient plus tenir la mer; les vivres manquaient, et les hommes ne suffisaient plus aux manœuvres. Grijalva, après avoir fait radouber son plus grand navire dans le fleuve de Tonala, fit voile pour Cuba, et débarqua à Santiago le 15 novembre 1518.

Ce voyage, le plus long et le plus heureux que les Espagnols eussent encore entrepris dans le Nouveau Monde, fut aussi le plus riche en grands résultats. Il prouva que le Yucatan n'était point une île; il révéla non-seulement l'existence du Mexique, mais donna sur les côtes de ce vaste empire des renseignements qui devaient en assurer la conquête. Velasquez néanmoins montra la plus grande ingratitude envers l'intelligent et courageux navigateur à qui il devait une si belle découverte. Ayant préparé une nouvelle expédition, il en refusa le commandement à Grijalva, qui se retira à La Trinidad, dont il avait le gouvernement. Ce fut Fernand Cortès qui recueillit la gloire et le profit de ses travaux. Lorsque ce dernier, en novembre 1518, s'arrêta à La Trinidad, Grijalva eut la générosité de lui fournir cent soldats d'élite; il alla ensuite s'établir parmi les colons du Nicaragua; mais au moment où ceux-ci se croyaient dans la plus grande sécurité, les Indiens de la vallée de Ulancho se ruèrent sur eux et sur leurs alliés, et massacrèrent le 21 janvier seize Européens, parmi lesquels se trouvait Grijalva. Seize autres chrétiens, disséminés chez les caciques d'alentour, périrent en cette occasion. L'expédition de Grijalva, toujours

(1) Un soldat s'étant écrié qu'il lui semblait être dans « une nouvelle Espagne », Grijalva retint ces mots, et en baptisa sa découverte.

(2) Ainsi nommé en l'honneur du saint du jour, qui était aussi le patron de l'amiral. Les naturels, ayant été interrogés sur le motif des sacrifices humains qui venaient d'être accomplis, répondirent : *Oulloa*. Les Espagnols ajoutèrent ce mot à celui de San-Juan; de là *Saint-Jean d'Ulloa*.

(1) De cette circonstance, ce cours d'eau prit le nom de *Rio de Canoas*; depuis il a reçu celui de *Grijalva* ou de *Panuco*.

imparfaitement racontée, explique on ne peut mieux les sinistres préoccupations de Montezuma, lorsqu'il apprit le débarquement de Cortez; l'empereur des Aztèques savait on ne peut mieux déjà à quoi s'en tenir sur le pouvoir de l'artillerie et sur l'ardeur impitoyable des nouveaux débarqués, lorsqu'il s'agissait de s'emparer d'une position. On a longtemps laissé dans l'oubli le récit de cette expédition; elle avait été cependant minutieusement racontée dans ses détails par le chapelain de Grijalva; elle est jointe à l'itinéraire italien de Varthema (1522, in-8°), sous ce titre, et a probablement été écrite d'abord en espagnol, puis traduite par quelque curieux en italien: *Qui cominciala lo itinerario de lisola de Iuchathan, novamente ritrovata per il signor Joan de Grisalve, capitan generale del armata del re de Spania, etc.; per il suo capellano composta* (*sic*). M. Ternaux-Compans a donné une traduction française de ce précieux itinéraire, dans sa collection de *Voyages, Relations et Mémoires*, etc.; Paris, 1838, in-8°, dans un volume qui a pour titre: *Recueil de pièces relatives à la conquête du Mexique*. Ferdinand Denis et A. de L.

Bernal Diaz del Castillo, *Historia verdadera de la Conquista de la Nueva-España*; Madrid, 1632, in-fol. — Gomara, *Hispania Victrix*; Medina del Campo, 1553. — Hackluyt, *Voyages*, vol. III, p. 447-497. — D. Francisco Lorenzana, *Historia de Nueva-España*; Mexico, 1770, in-fol. — Antonio de Solis, *Historia de la Conquista de Mexico*; Madrid, 1783, 2 vol. in-4°. — Robertson, *History of America*. — Abbé Clavigero, *Storia antica del Messico*; Cesena, 1780-1781, 4 vol. in-4°. — De La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*. — *Itinerario de Ludovico de Varthema Bolognese ne lo Egypto ne la Suria*, etc.; Venezia, 1522, in-8°. — Cogolludo, *Historia de Yucatan*. — Prescott, *Histoire de la Conquête du Mexique*. — Oviedo, *Historia*, etc. *Voy.* le t. IV de l'édition donnée par M. de Los Rios. — *Histoire de Nicaragua*, du même trad. en français, par M. Ternaux-Compans, dans la *Collection de Voyages, Relations et Mémoires*.

**GRIJALVA** (*Hernando* DE), *conquistador* et navigateur espagnol, parent du précédent (1), vivait dans la première partie du seizième siècle. Il suivit Cortez lorsque cet illustre capitaine retourna au Mexique, en 1530. En 1533 Cortez fit construire deux bâtiments, *La Concepcion* et *El San-Lazaro*, à Tehuantepec, et les destina à la recherche de D. Diego Hurtado de Mendoza et à l'exploration de la mer du Sud. Il confia le commandement du premier à son parent D. Diego Becerra de Mendoza, et celui du second à Hernando de Grijalva, auxquels il donna pour pilotes le Biscayen Fortun Ximenez (2) et le Portugais Martin d'Acosta. Les deux capitaines mirent à la voile de Santiago (aujourd'hui San-Diego) le 30 octobre 1533; mais dès la première nuit une tempête sépara les deux navires: El San-Lazaro, ballotté par les vents, pendant cinquante-six jours entre le 14° 50, et le 23° 50' de lat. nord, se trouva le 25 décembre en vue d'une île déserte, que Grijalva nomma *Santo-Tomas* ou *Thomé*(1). Un peu plus au nord, il découvrit, le 28 décembre, plusieurs petites îles, qu'il appela *los Inocentos* (ou de *S. Benedicto*). Le 4 janvier 1534 il arriva sur les côtes de la Nouvelle-Espagne; il y reconnut une île par 20°,20, trois [illegible] de Cignatlan, et lui donna le nom de [illegible]. De là il fit voile pour Xucutlan, où il se ravitailla. Il reprit la mer le 16 février, et côtoya jusqu'à Acapulco. Il en sortit pour explorer la côte méridionale, toucha à Xamiltepec, navigua vers le sud-ouest jusqu'au 12°, puis retourna à Tehuantepec. Il fut chargé de réduire plusieurs révoltes des indigènes, et fit quelques excursions heureuses dans les contrées non encore soumises aux Espagnols. En 1536, Cortez l'emmena dans l'expédition qu'il fit en personne pour trouver un passage entre les deux mers. Si les navigateurs ne rencontrèrent pas le détroit désiré, du moins ils découvrirent la Californie, dont ils explorèrent une partie des côtes et naviguèrent dans la mer intérieure à laquelle ils donnèrent le nom de *Bermeja* (Vermeille). L'année suivante Grijalva partit d'Acapulco avec deux navires chargés de soldats et de munitions, que Cortez envoyait à Francisco Pizarro, alors à Lima et dans une position presque désespérée: on ignore ce qu'il devint depuis. Alfred de Lacaze.

Bernal Diaz del Castillo, *Historia verdadera de la Conquista de la Nueva España*, [illegible], cap. CC. — Gomara, *La Historia de las Indias*, [illegible] del campo, 1553, goth., lib. II, p. 74. — Herrera, [illegible] lib. VII, cap. III et IV. — *Relacion del Viage [illegible] los goletas Sutil y Mexicana*; etc., introduccion, [illegible]

* **GRILLE** (*Joseph-François*), poly[graphe] français, né à Angers, le 29 décembre 1782, [mort] à L'Étang, près Saint-Germain-en-Laye, le [illegible] [dé]cembre 1856. Il occupa, sous la fin de l'[Empire] et la restauration, le poste de chef de bu[reau], pendant quelque temps celui de chef de di[vision] des beaux-arts au ministère de l'intérieur, [rédigea] pendant deux ans *Le Messager*, et devint, [après] la démission de son oncle, Toussaint Grille, bibliothécaire de sa ville natale. En 1848, il [fut] nommé commissaire du gouvernement [dans le] département de la Vendée. Ses principaux [ou]vrages sont: *Le Négociant anglais*, com[édie en] trois actes et en prose; Paris, 1803, in-8° ([sous le] pseudonyme d'*Ernest*, avec de Servières); — *La Ville au Village*, comédie en un acte, [mêlée] de couplets; Paris, 1809, in-8° (même pseudo[nyme]); — *Les Théâtres*, recueil des lois, règlements sur les théâtres, l'administration [et la] propriété théâtrale; Paris, 1817, in-8°; — *[Intro]duction aux Mémoires sur la Révol[ution]*

(1) C'est à tort que les rédacteurs du *Dictionnaire historique* n'ont fait qu'un seul personnage de Juan et Hernando Grijalva.

(2) C'est par erreur que Eyriès, dans la *Biographie universelle*, donne *Ximenes* comme pilote de Grijalva. Fortin Ximenez conduisait le bâtiment de Becerra de Mendoza, qu'il tua et du vaisseau duquel il s'empara.

(1) Cette île, située par 20° 30, de lat. nord, a environ cinq lieues de circonférence et est distante de [illegible] à trente lieues du continent.

*française, ou tableau comparatif des mandats et pouvoirs donnés par les provinces à leurs députés aux états généraux de 1789*; Paris, 1825, 2 vol. in-8°; — *Itinéraires de Paris à Genève, de Dijon à Genève, de Paris à Saint-Germain-en-Laye, de Paris à Bordeaux, de Paris à Dijon, de Paris à Rouen, à Dieppe, au Havre*; Paris, 1828-1829 (sous le pseudonyme de *Malvoisine*); — *Description du département du Nord, histoire, topographie, population, administration, industrie, commerce, agriculture, mœurs*; Paris, 1830, in-8°; — *Gineva, ou la peste à Florence*, drame en cinq actes et en prose; Angers et Paris, 1838, in-8°; — *Philosophie de la Guerre, ou les Français en Catalogne sous le règne de Napoléon*; Angers et Paris, 1839, in-8°; — *Le Ver rongeur*, comédie en trois actes et en vers; Angers, 1839, in-8°; Paris, 1840, in-8° (sous le pseudonyme de Malvoisine); — *Larevellière-Lepeaux, essai sur sa vie et ses œuvres*; Angers, 1840, in-8°; — *Trois Lettres sur Napoléon, ses campagnes d'Italie, ses cendres*; Angers, 1840, in-8°; — *Bouquet de Violettes*; Angers, 1840, in-8° (sous le pseudonyme de Malvoisine); — *Le Siége d'Angers, précédé et suivi de différents morceaux biographiques et littéraires*; Angers, 1841, in-8° (sous le pseudonyme de Malvoisine); — *L'Émigration angevine, les princes, l'armée de Condé, Quiberon, Lastallande*; Angers et Paris, 1842, in-8°; — *L'École du Commerce*, comédie en cinq actes et en vers; Angers, Paris, 1844, in-8° (sous le pseudonyme de Malvoisine); — *Pièces inédites sur la guerre civile de l'Ouest*; Angers, 1847, in-8°; — *Notes d'un Représentant du peuple*; — *Lettres d'un moine, d'un abbé, d'un médecin et pièces authentiques sur la révolution*; Angers et Paris, 1847, in-8°; — *Athalie*, tragédie lyrique en trois actes; Paris, 1848, in-8°; — *Lettres, Mémoires et Documents publiés avec des notes sur la formation, le personnel, l'esprit du premier bataillon des volontaires de Maine-et-Loire et sa marche à travers les crises de la révolution française*; Paris, 1848-1850, 4 vol. in-8°; — *La Vendée en 1793*; Paris, 1851-1852, 3 vol. in-8°; — *Fables et Fabliaux*; Paris, 1852, 2 vol. in-12, — *Miettes littéraires, biographiques et morales livrées au public avec des explications*; Paris, 1853, 3 vol. in-12; — *Autographes de savants et d'artistes, de connus et d'inconnus, de vivants et de morts, mis aux vents, avec annotations, gloses et commentaires*; Paris, 1853, 2 vol. in-12; — *Bric à brac*; Paris, 1854, in-12; — *La Fleur des Pois*; *Carnot et Robespierre, amis et ennemis*. Outre ces travaux, Grille a inséré un grand nombre d'articles politiques ou littéraires dans les journaux du temps, notamment dans *L'Album*, journal des arts, des modes et des théâtres (sous le pseudonyme de Malvoisine), et dans les divers recueils des sociétés savantes d'Angers. La bibliothèque de cette ville possède de lui, outre sa correspondance, un grand nombre de notes et de manuscrits d'ouvrages inédits.

Célestin Port.

*Docum. partic.*

GRILLENZONE (*Jean*), érudit italien, né à Modène, au commencement du seizième siècle; mort le 28 juillet 1551. Il suivit à l'université de Bologne les cours de Pomponace sur la philosophie, ceux de Bocca di Ferro sur la jurisprudence et ceux de Firenzuola sur la médecine, science qu'il étudia à fond après la mort de Pomponace. De retour à Modène, il s'appliqua avec ardeur à la langue grecque, sous la direction de Marcantonio de Crotone, pour lequel fut créée à Modène, grâce aux démarches de Grillenzone, une chaire de littérature grecque. Grillenzone habitait la même maison que ses six frères ainsi que leurs femmes et leurs enfants. La famille, composée d'environ cinquante personnes, vivait dans la plus grande harmonie; c'est que tous se soumettaient aux avis de Grillenzone, qui possédait au plus haut degré l'esprit de conciliation. Vers 1530 Grillenzone assembla dans sa maison plusieurs jeunes gens, pour approfondir avec eux, dans des entretiens exempts de tout pédantisme, les principaux auteurs de l'antiquité. Des banquets suivaient les heures d'étude; on y lisait des compositions en vers et en prose, écrites tantôt en italien, tantôt en latin ou en grec. De fines plaisanteries assaisonnaient ces réunions choisies, dont la renommée se répandit bientôt partout. L'Académie de Modène, fondée quelque temps auparavant, en fut éclipsée. Tiraboschi affirme même que cette académie ne fut qu'une transformation des banquets littéraires institués par Grillenzone, ce qui est démenti par les faits. Quoi qu'il en soit, Grillenzone fut un des principaux fondateurs de l'Académie de Modène, devenue si célèbre en Italie vers 1540. On a de lui : *Statuta Collegii Medicinæ*, approuvés par le duc Hercule. Il a aussi laissé un *Traité des Familles de Modène*, ouvrage aujourd'hui perdu.

E. G.

*Vita del Castelvetro* (en tête des *Opere varie critiche* de cet auteur). — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, parte I, p. 148.

GRILLENZONE (*Orazio*), peintre et sculpteur italien, né à Carpi, avant 1530, mort en 1617. Il demeura longtemps à Ferrare, où, ayant été connu du Tasse, ce grand poëte l'immortalisa par un dialogue qui a pour titre *Grillenzone* ou l'*Epitaphio*. Cependant, malgré la réputation de Grillenzone, on ne voit rien à Ferrare qui soit sorti de son pinceau, et ce qu'on montre à Carpi comme étant de sa main ne présente aucun caractère d'authenticité. En sculpture, c'est avec plus de certitude qu'on lui attribue un *buste d'Alfonso II d'Este, duc de Ferrare*, et un *Saint Sébastien*. Ces deux morceaux existent à Ferrare.

A. de L.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*. — Lanzi, *Storia della Pittura*, t. III, p. 414.

**GRILLET** (*Jean*), missionnaire français, l'un des premiers explorateurs de la Guyane, né vers 1630, mort vers 1676. Il entra dans la congrégation des Jésuites, obtint d'être envoyé dans les missions, et fut dirigé sur celles de la Guyane. Il était supérieur de l'établissement de son ordre à Cayenne, lorsque le chevalier Harman, à la tête d'une escadre anglaise, vint détruire la colonie (22 octobre 1667). Le P. Grillet resta courageusement au milieu du pillage et de l'incendie, et put rendre d'éminents services à plusieurs des malheureux colons. En décembre suivant, Lefebvre de La Barre, gouverneur de la Guadeloupe, renvoya à Cayenne son frère le chevalier de Lézy, ancien gouverneur, avec des renforts, et l'ordre de rétablir la colonie. Le P. Grillet l'aida efficacement dans cette entreprise, et ramena ses collègues ainsi que beaucoup de Français qui s'étaient dispersés chez les peuplades indiennes les plus voisines. Vers la fin de 1673, un visiteur de sa compagnie le chargea d'aller explorer l'intérieur de la Guyane, sur lequel on ne possédait encore que des renseignements incertains. Le P. François-Jean Béchamel accompagna Grillet dans cette excursion. Les deux missionnaires partirent de Cayenne le 25 janvier 1674, dans un canot conduit par un pilote pêcheur, ayant à bord deux de leurs serviteurs et trois Indiens. Leurs provisions consistaient en cassave et en pâte de bananes; ils emportaient aussi une certaine quantité de haches, de couteaux, de hameçons et de verroteries, pour échanger avec les Indiens. Après une journée de navigation sur l'Oyah (*Weia*), ils rencontrèrent une troupe de Maprouanes fuyant les Portugais et les Arianes, qui avaient égorgé une partie de leur nation. A douze lieues plus haut, les voyageurs séjournèrent deux jours chez les Galibis. La langue de ces Indiens est la plus répandue en Guyane. Ils adorent un seul Dieu, invisible sous le nom de *Tamoucicabo* (l'Ancien du ciel). Ils ne manquent ni d'adresse ni d'intelligence, mais leur indolence est extrême. Leur peau est bistre clair, et ils la teignaient en rouge à l'aide du rocou; leurs cheveux, longs et noirs, étaient coupés droit sur le front et leur corps était bizarrement tatoué. Les femmes étaient généralement bien faites; mais elles faisaient boursoufler leurs mollets d'une manière hideuse en se serrant fortement les jambes avec des lanières de cuir. Quittant la rivière Weia, le 6 février, Grillet et Béchamel voguèrent sur celle de Nouragues, et visitèrent les Indiens de ce nom, qu'ils trouvèrent doux, serviables, et qui leur fournirent trois guides. Ils passèrent ensuite sur le territoire des Arecarets, firent vingt-quatre lieues dans les montagnes, traversèrent l'Aretay, affluent de l'Approuague, et s'arrêtèrent à un *carbet* (1), appelé *Caracaribo*, du nom du ruisseau qui y coule. Selon leur estime, ils se trouvaient à quatre-vingts lieues de Cayenne. Les guides Nouragues les quittèrent en ce lieu, en les recommandant à Camiati, chef de Caracaribo. Les missionnaires restèrent un mois parmi ces sauvages, et n'eurent qu'à se louer de leurs procédés. Camiati consentit même à leur louer un canot, et leur prêta neuf de ses sujets pour ramer et leur servir d'escorte. Le 14 mars 1674, la petite caravane se trouvait par 2° 46' de latitude Nord. De nombreux rapides et des chutes d'eau avaient retardé leur navigation, et chaque fois il avait fallu faire décharger les canots et les porter à travers les bois. Les voyageurs s'engagèrent alors sur le Tinaporibo, cours d'eau étroit, profond et tortueux. Les arbres des deux bords se croisaient de telle sorte qu'il était difficile de passer sous leur voûte. Les missionnaires passèrent la nuit chez les Nouragues. Ceux-ci leur apprirent qu'ils étaient les premiers Français qui se fussent avancés jusque là, mais que quelques années auparavant, à la même place, ils avaient tué et mangé trois Anglais, venant probablement du Maroni. Cette confidence était peu rassurante pour les bons Pères; cependant, rien ne leur fit supposer que les sauvages recommenceraient leur horrible festin à leurs dépens.

Du 15 au 30 avril Grillet et Béchamel parcoururent un pays très-accidenté, et couchèrent plusieurs fois dans les bois, quoiqu'ils fussent sans cesse en danger d'être attaqués par les innombrables reptiles qui sillonnent les forêts de la Guyane. Outre un *boa constrictor* de vingt-deux pieds que les Indiens tuèrent, les Pères virent beaucoup de couleuvres, de toutes sortes de couleurs : l'amphisbène blanc, l'acpéton lenticulé, l'ophisaure, le serpent à cornes et le camaïlior, ou grand serpent d'eau, qui attaque l'alligator, l'enveloppe de ses longs replis et ne le quitte qu'après l'avoir étouffé. Les Pères arrivèrent enfin sur les bords de l'Eiski, où les Nouragues leur fournirent un canot; le 2 mai ils firent dix lieues sur l'Inipi, qui se réunit au Camopi; les 3 et 4 ils remontèrent cette dernière rivière, et reçurent l'hospitalité sur les confins du territoire des Nouragues. En les quittant le chef du carbet avertit, par le son d'une espèce de flûte, ses voisins, les Acoquas, que des étrangers arrivaient sur leur frontière. Bientôt trois jeunes guerriers de cette nation se présentèrent, et les conduisirent à leurs cases, situées par 2° 25' de lat. nord. Les missionnaires y furent parfaitement accueillis; ils se trouvèrent en peu de temps entourés de deux ou trois cents Acoquas, accourus d'une trentaine de lieues à la ronde, et qui les examinaient avec tous les signes de l'admiration. Ces naturels montraient un caractère fort doux, quoiqu'ils vinssent d'exterminer une petite nation limitrophe et d'en manger les habitants. Pendant les treize jours que les Pères restèrent chez les Acoquas, ils cherchèrent en vain à se procurer des renseignements sur cette

(1) Nom des villages indiens.

nation populeuse. Ils apprirent seulement que les peuplades voisines étaient au sud les Mercioux et les Pirioux, redoutables toutes deux par leur nombre. A l'est et au sud-est habitaient les Pirionos, les Mayapus, les Pinos et les féroces Moroux; enfin, au nord on trouvait les Caranes et les Aramisas (1), nations puissantes et riches. Le P. Grillet s'informa aussi s'il n'y avait pas dans les environs un grand lac nommé *El Parimé* ou *El Dorado*, puis il demanda du *caracoli*, c'est-à-dire de l'or, de l'argent ou du cuivre. Les Acoquas répondirent qu'ils ne connaissaient rien de semblable. La fièvre et la dyssenterie commençaient à attaquer les voyageurs et leurs gens. Le retour fut donc décidé. Les missionnaires s'embarquèrent dans deux canots, avec un jeune Acoqua, qui voulut les accompagner. Ils arrivèrent à Cayenne le 15 juin 1674. Les fatigues, les privations de toutes espèces qu'avaient éprouvées durant cinq mois les deux courageux explorateurs, abrégèrent leurs jours, et ils n'eurent pas le temps de terminer le travail qu'ils préparaient sur le pays qu'ils avaient parcouru. Cependant le P. Grillet avait envoyé en France une relation succincte de son expédition. Elle est intitulée : *Journal du Voyage qu'ont fait les PP. Jean Grillet et François Béchamel dans la Guyane, l'an 1674*. Ce *Journal* fut inséré par de Gomberville dans les t. II et IV de la *Relation de la Rivière des Amazones*; Paris, 1670-1680, 4 vol.; avec des *Notes* de l'éditeur et une carte de N. Sanson, et à la suite de la traduction du *Voyage autour du Monde* du capitaine anglais Woodes-Roger; Paris, 1823, in-12. La relation du P. Grillet est encore consultée avec fruit; le style en est clair et les détails qu'elle renferme sont curieux et exacts. Alfred de Lacaze.

Malouet, *Mémoires et Correspondances officielles sur l'administration des colonies*, etc.; Paris, 1802, 5 vol. in-8°, t. Ier, p. 115. — Le Blond, *Description de la Guyane*. *Lettres édifiantes*, XXIIe recueil. — De Milhau, *Histoire de l'île de Cayenne et province de Guyane*, manuscrit de la bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, 1732-1733, pet. vol. de 696 p. — *Recueil de Voyages dans l'Amérique méridionale*, etc.; Amsterdam, 1738, 3 vol. in-12. — Pierre Barrère, *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*; Paris, 1743, in-12.

GRILLET (*René*), mécanicien français, était horloger à Paris sous le règne de Louis XIV. Il imagina une machine à calculer et un hygromètre qu'on trouve décrits dans le *Journal des Savants*. Sa machine à calculer se compose d'une boîte contenant vingt-quatre cylindres disposés sur trois rangs, chacun desquels porte sur sa circonférence les neuf bâtons arithmétiques de Neper et sur l'extrémité supérieure trois cercles concentriques, le plus petit servant à faire tourner le cylindre, le cercle moyen servant à l'addition, et le plus grand à la soustraction. Fondée sur le même principe que la roue de Pascal et le tambour arithmétique de Petit, cette machine avait du moins l'avantage d'être portative. L'hygromètre de Grillet se composait d'une planche avec rainure le long de laquelle montait ou descendait un soleil doré et d'un cercle gradué avec aiguille. Ce soleil et cette aiguille étaient mus au moyen de petites cordes placées derrière la planche sur des poulies et s'allongeant ou se raccourcissant selon que l'air était plus ou moins humide. L. L—T.

*Journal des Savants*, 1678, n° 14, p. 170; 1681, n° 3, p. 38.

GRILLET (*Jean-Louis*), pédagogue et historien italien, né à La Roche (Savoie), le 16 décembre 1756, mort dans la même ville, le 11 mars 1812. Ses études achevées, il embrassa l'état ecclésiastique, exerça peu de temps les fonctions de son ministère, devint chanoine de La Roche, et présenta pour le collége de Carouge un plan d'éducation fondé sur la plus grande tolérance religieuse, puisqu'il permettait d'admettre aux mêmes études les catholiques, les protestants et les juifs. Son plan ayant été adopté, il fut nommé en 1786 directeur de ce collége, professeur de rhétorique et préfet des études. Forcé à la révolution de chercher un refuge en Piémont, il se chargea de l'éducation de deux jeunes seigneurs, avec lesquels il fit un voyage à Rome et dans le midi de l'Italie. Rentré en Savoie après une absence de treize ans, il fut nommé, en 1806, directeur adjoint de l'école secondaire de Chambéry, et l'année suivante professeur de philosophie. Trois ans après, il fut créé censeur du lycée de Grenoble, puis principal du collége d'Annecy; mais sa santé ne lui permit pas d'accepter ces dernières fonctions, et il se retira dans sa ville natale. On a de lui : *Éléments de Chronologie et de Géographie adaptés à l'histoire de Savoie*, abrégé à l'usage des colléges; Chambéry, 1788, in-8°; — *Histoire de la Ville de La Roche, depuis sa fondation, en l'an 1000, jusqu'en 1790*; Genève, 1790, in-8°; — *Dissertazioni economico-agrarie sulla preparazione delle canapi per tessere tele e pannolini fini*; Florence, 1802, in-8°; — *Saggio sopra la storia degli Zodiaci e degli anni dei popoli antichi, per servire di regola a chi vuole giudicare le scoperte che si dicono fatte recentemente in Egitto*; Florence, 1805, in-8°; — *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman, contenant l'histoire ancienne et moderne de la Savoie, et spécialement celle des personnes qui, y étant nées ou domiciliées, se sont distinguées par des actions dignes de mémoire ou par leurs succès dans les lettres, les sciences et les arts*; Chambéry, 1807, 3 vol. in-8°. On lui doit en outre un *Éloge de Saussure* et d'autres morceaux insérés dans le Recueil de l'Académie de Florence. Enfin, il a laissé en manuscrit une *Histoire généalogique de la maison de Sales*, et une collection de *Mémoires et titres intéressants pour servir à l'histoire du diocèse de Genève*. J. V.

(1) Probablement la même peuplade que les *Aramagotos* ou *Aramagotas* du P. Lombard.

*Notice nécrologique*, par G.-M. Raymond, dans le *Journal du Mont-Blanc*, du 27 juillet 1812. — Quérard, *La France littéraire*. — Barbier, *Examen des Dict. histor.*

* GRILLI (*Jean-Baptiste*), littérateur italien, né à Bologne, le 5 octobre 1768, mort le 2 janvier 1837. Il se fit recevoir en 1791 docteur en droit à l'université de sa ville natale. Cinq ans après il devint secrétaire du marquis Lupari; il remplit le même office en 1806 auprès du comte Pallavicini. En 1814 il fut nommé professeur d'éloquence et de poésie à l'université de Bologne. A des connaissances très-variées il alliait une grande modestie, qui l'empêcha plusieurs fois de publier des travaux remarquables, mais pas assez parfaits à son gré. On a de lui : *Il Canario Silfo, terze rime*; Bologne, 1800, in-8°; — *Anacreontiche*; Bologne, 1807, in-16; ibid., 1808, et 1811, in-12; — *Della Tranquillità negli studii*; Bologne, 1818, in-8°; — *Tragedie, Ditirambo e Poemetto*; Bologne, 1818, in-8°; — *Delle Lodi di Ferd.-Ant. Ghedini, poeta lirico*; Bologne, 1820, in-8°; — *Delle Lodi del marchese Gian-Gioseffo Orsi, letterato Bolognese*; Bologne, 1822, in-8°. Grilli a encore publié diverses pièces de poésie dans la *Collezione di cento Monumenti sepolcrali nel cimitero di Bologna*; il y a inséré l'*Elogio del marchese Pir. Malv. Lupari*, ainsi que la *Vita di Jacopo-Alessandro Calvi, detto il Sordino*. E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

GRILLO (Dom *Ange*), littérateur italien, né vers le milieu du seizième siècle, à Gênes, mort en septembre 1629. Il était fils de Nicolas Grillo, seigneur de Montenagioso; sa mère était de la maison de Spinola. Pouvant prétendre aux plus hautes dignités dans sa ville natale, il préféra embrasser l'état monastique. Entré dans l'ordre des Bénédictins du Mont-Cassin, en 1572, il s'appliqua avec ardeur à la théologie, à la philosophie et aux mathématiques. En même temps il s'adonnait à la poésie et à l'éloquence. En relation avec les hommes les plus distingués de l'Italie, il comptait parmi ses amis intimes Le Tasse, Marini et Guarini. Nommé abbé du couvent des Bénédictins de Saint-Paul à Rome, il fonda l'Académie des *Humoristes*, dont il fut longtemps directeur. Il fut à quatre reprises appelé à la dignité de président de sa congrégation. Le cardinal Pinello insista auprès de lui pour qu'il acceptât l'évêché d'Aleria en Corse; Grillo refusa, de même qu'il préféra sa tranquille retraite lorsque Urbain VIII, qui l'estimait beaucoup, voulut le nommer à l'évêché d'Albenga. On a de lui : *Rime morali*, 1580 et 1599, in-8°; — *Affetti pietosi*; Venise, 1591, in-8°, plusieurs fois réimprimé; c'est un recueil de poésies religieuses; — *Pompe della Morte*; Venise, 1599; — *Lagrime del Penitente*; — *Lettere*; Venise, 1608, 2 vol. in-4°; ibid., 1616; — *Capitolo al Crocifisso*; Venise, 1611; — *Elogio di Giovanni Imperiali, doge di Genova*; Venise, 1618. — Grillo a encore laissé des *Poemi*, *Canzoni*, *Sonetti*, ainsi que *Regulæ pro exercitio ecclesiasticarum dignitatum*, et *idea veri religiosi*, ouvrage resté en manuscrit. E. G.

Ghilini, *Teatro d'Huomini letterati*. — Giustiniani, *Scrittori della Liguria*. — Rossi, *Pinacotheca imaginum ill. Virorum*, t. I. — Boccalini, *Ragguagli di Parnaso, centuria seconda*.

GRILLO-CATANEO (*Nicolas*), littérateur italien, né à Gênes, le 26 août 1750, mort le [illegible] juillet 1834. Il était d'une famille patricienne; sa mère était de la maison des Grimaldi. Après avoir fait ses études au collége de Parme, il retourna dans sa ville natale. Il entra en relation avec plusieurs jeunes gens amis des lettres, tels que le poëte et philosophe Augustin Lomellini, l'historien Joseph Doria, le poëte Pallavicini, lesquels se réunissaient tantôt chez le marquis Jacques Durazzo, tantôt dans la maison de campagne du marquis Hippolyte Durazzo, [illegible] s'occuper de questions littéraires et scientifiques. Encouragé par ses amis, Grillo écrivit l'*Éloge d'André Doria*; cet ouvrage ainsi que plusieurs pièces de poésie publiées par Grillo lui procurèrent l'admission dans la plupart des académies d'Italie. Grillo, appelé par sa [illegible] aux magistratures de la république, [illegible] parmi les procurateurs de la banque de Saint-Georges. L'aristocratie ayant été dépouillée de ses priviléges en 1796, Grillo retourna à ses études. Il fit paraître une traduction des [illegible] mes, qui attira sur lui l'attention de l'archi-trésorier Lebrun, le traducteur du Tasse, chargé pendant quelque temps d'administrer la Ligurie lors de sa réunion à la France. En 1805 ce dernier fit nommer Grillo recteur de l'Académie établie à Gênes; mais Grillo, s'étant opposé avec franchise à plusieurs innovations dans le système de l'enseignement projetées par le gouvernement impérial, fut destitué peu de temps après. Il reçut en 1811 l'ordre de se rendre à Paris, pour y vivre sous la surveillance de la police. Cinq mois après il obtint la permission de retourner à Gênes; mais les vexations continuelles du préfet Bourdon l'obligèrent à se retirer à Savone. En 1814 le gouvernement provisoire de la Ligurie nomma Grillo [illegible] la commission de l'instruction publique; l'année suivante il fut appelé par le roi de Sardaigne à la présidence de la direction des études. [illegible] il résigna cet emploi, et se retira dans sa [illegible]. On a de lui : *Elogio storico d'Andrea Doria*, publié avec l'Éloge de Chr. Colomb de [illegible] Durazzo, sous le titre *Elogi storici di Cristoforo Colombo e d'Andrea Doria*; Parme, [illegible] in-4°, anonyme; — *Il tempio della* [illegible] Finale, 1779, in-8° : traduction d'un poëme de Pope; — *Parafrasi poetica de' Salmi* [illegible] *dici*; Gênes, 1803, 2 vol. in-4°; ibid., [illegible] 3 vol. in-8°, augmenté de trente [illegible] *Parafrasi poetica dei Cantici profetici* [illegible] nes, 1825, in-8°; — *Proverbi di Salomone* [illegible] *rafrasi con note*; Gênes, 1827, in-8°; —

*di Geremia profeta, parafrasi poetica; con note*; Gênes, 1828, in-8°. E. G.

*Notizia della Vita e delle Opere del march. N. Grillo-Cataneo*; Gênes, 1834, in-4°. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. I.

* **GRILLON** (*Edme-Jean-Louis*), architecte français, né à Paris, le 7 février 1786, mort à Dieppe, le 23 août 1854. Il étudia d'abord l'architecture sous Labarre, puis sous Debret et Lebas, et suivit en même temps les cours de l'École des Beaux-Arts, où il obtint six médailles et le second prix en 1809, sur un *projet de cathédrale*. Après deux ans de séjour en Italie, il fut successivement sous-inspecteur à l'abattoir du Roule (1811), inspecteur au palais des Beaux-Arts et à la salle de l'Opéra (1820), et chargé (1826), comme architecte du gouvernement, des travaux du piédestal de la statue de Louis XVI, projetée pour la place de la Concorde. Il était devenu en 1819 rapporteur près le conseil des bâtiments civils, dont il fut ensuite inspecteur général depuis 1832 jusqu'à sa mort. Membre du comité historique, il siégea de 1834 à 1848 au conseil municipal et général de la Seine.

Les travaux les plus importants de cet architecte sont : l'Entrepôt des Douanes de Paris et les bâtiments de la Compagnie générale du Magasinage public, place des Marais; la construction d'un certain nombre d'hôtels et d'usines, ainsi que la restauration d'anciens châteaux de diverses époques. Il était l'un des principaux collaborateurs du *Choix des Édifices publics* (voy. GOURLIER), et a publié en 1848, avec MM. Callou et Jacoubet : *Études sur un nouveau système d'alignement et de percement de voies publiques, faites en France en 1840 et 1841, présenté au Conseil des Bâtiments civils d'après l'invitation de M. le citoyen ministre de l'intérieur*; Paris, in-8°. Ed. RENAUDIN.

Gabet, *Annuaires*. — Bourquelot, *La Littérat. franç. contemporaine*. — Doc. partic.

**GRILLOT** (*Jean-Joseph*), théologien français, né à Chablis, le 26 mars 1708, mort dans la même ville, le 31 septembre 1765. Attaché au parti janséniste, il fut arrêté à Paris, dans une imprimerie qui s'occupait clandestinement de la propagation des écrits en faveur de l'appel. Mis au carcan le 13 mars 1731 et banni de la France, il se retira en Hollande. Il obtint en 1749 la permission de rentrer dans sa patrie, s'établit à Auxerre, où il put vivre tranquillement. On a de lui : *Recueil de Cantiques spirituels sur les principales vérités de la religion*; in-12; — *Suite au Catéchisme historique et dogmatique*; in-12; — *Vie de M. Creusot, curé de Saint-Loup, à Auxerre*. On dit qu'il la supprima pour en laisser paraître une d'une autre main. Il fut un des principaux éditeurs des *Œuvres de M. Colbert, évêque de Montpellier*, et participa, sous la direction de Legros, à l'édition des *Mémoires* de Fontaine, Lancelot et Dufossé. Il donna une édition augmentée de *La Vérité rendue sensible à tout le monde*, par Dusaussois, curé d'Hausourt en Normandie; 1743, 2 vol. in-12. Il avait préparé une *Histoire de la Religion depuis la création du monde jusqu'à son temps*, qui est restée inédite, de même qu'une *Réfutation complète de la Théologie de Collet*. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*.

**GRILLOT** (*Jean-Baptiste*), prédicateur français, né à Arnay-le-Duc, en 1588, mort à Grenoble, le 3 septembre 1647. Reçu dans la Compagnie de Jésus en 1605, il passait pour un bon prédicateur, et montra beaucoup de courage en assistant les malades dans une épidémie à Lyon. On lui doit : *Oratio habita in funere illustrissimi conestabilis de Montmorency*; — *Lugdunum lue affectum, et refectum*, etc., dont il a paru une traduction sous ce titre : *Lyon affligé de contagion, ou narré de ce qui s'est passé de plus mémorable en cette ville depuis le mois d'août 1628 jusqu'en octobre 1629*; Lyon, 1629, in-8°. J. V.

Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*.

* **GRILLPARZER** (*François*), poëte dramatique allemand, né à Vienne, le 15 janvier 1790. Il fut d'abord employé auprès de la cour impériale; puis devint en 1832 directeur des archives de la chambre. Il voyagea en Italie et en Grèce; mais sa vie se résume principalement dans les œuvres remarquables qu'il a données à la scène allemande, et dont les principales sont : *Die Ahnfrau* (L'Aïeule), tragédie; Vienne, 1816; 5e édit., 1844; — *Sappho* (Sapho); Vienne, 1819; 3e édit., 1822; — *Das Goldene Vliess* (La Toison d'Or); Vienne, 1822; c'est une trilogie, dans laquelle le poëte a rassemblé les esprits infernaux de l'antiquité d'une manière fantastique, qui conviendrait plutôt à un opéra qu'à un drame; — *Des Meeres und der Liebe Wellen* (Les Vagues de la mer et de l'amour); Vienne, 1840 : tragédie dans laquelle l'auteur a cherché à dramatiser la tradition de Héro et Léandre; elle est encore une des meilleures pièces de l'auteur; — *Kœnig Ottokar's Glück und Ende* (Prospérité et Mort du roi Ottokar); Vienne, 1825; — *Ein treuer Diener seines Herrn* (Un fidèle Serviteur de son maître); Vienne, 1830; — *Melusina*; Vienne, 1830, tragédie; — *Der Traum ein Leben* (La vie est un rêve), drame poétique. W. R.

Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen National-Literatur im 19n Jahrhundert*.

**GRIM**, roi d'Écosse, régna de l'an 996 jusqu'en 1005. Fils de Duff, selon les uns, ou, selon d'autres, de Mogall, frère de Duff, il fut proclamé roi après la mort de Constantin IV. Il trouva un compétiteur redoutable dans Milcolomb ou Malcolm, prince de Cumbrie. Les deux prétendants, au moment d'en venir aux mains, firent la paix. Il fut convenu que Malcolm régnerait après la mort de Grim, et qu'en attendant les deux princes garderaient leurs États respectifs, qui étaient séparés par le mur de Sévère. Au bout de plusieurs années, ce traité fut violé par

Grim, qui envahit et dévasta les possessions de Malcolm, alors occupé à guerroyer contre les Danois. Malcolm revint en toute hâte, et Grim, vaincu, abandonné de ses soldats et blessé à la tête, tomba entre les mains du vainqueur, qui lui fit crever les yeux. Le prince captif survécut peu à ce cruel traitement, et mourut dans la dixième année de son règne. Z.

Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*, l. VI.

**GRIM** (*Herman-Nicolas*), médecin suédois, né en 1641, à Visby (île de Gottland), mort de la peste, en 1711. Il étudia la médecine d'abord auprès de son père, qui avait été chirurgien de Gustave-Adolphe, ensuite à Copenhague, puis en Hollande. En 1661 il servit comme chirurgien sur un navire hollandais, qui fit le voyage de la Nouvelle-Zemble, et en 1666 il passa dans l'île de Java. Le gouvernement le chargea de l'exploitation des mines d'or de Sumatra. Grim fut aussi nommé médecin de la Compagnie des Indes et directeur des hôpitaux de Java. Il séjourna quelque temps dans l'île de Ceylan et dans les établissements danois des Indes, mais on ignore à quelle époque. Retourné en Europe, il exerça la médecine dans sept ou huit localités de Hollande, d'Allemagne, de Danemark et de Suède; il fit même un nouveau voyage aux Indes, en 1683. S'étant définitivement établi à Stockholm, en 1706, il fut nommé médecin du roi, et membre du conseil médical, auquel il fit présent des collections qu'il avait rapportées de l'Inde. On a de lui : *Laboratorium chymicum Ceylanicum*, publié d'abord en hollandais, Batavia, 1677; traduit en latin par Barth. Piélat, sous le titre de *Thesaurus insulæ Ceylaniæ medicus*; Amsterdam, 1679, in-8°; — *Compendium Medico-Chymicum*; Batavia, 1679, in-8°; Augsbourg, 1684, in-8°, où il conseille l'usage des médicaments chimiques pour le traitement de toute espèce de maladie; — Des mémoires dans les *Miscellanea Academiæ naturæ Curiosorum*. E. B.

Sacklen, *Sveriges lækare hist.* — Éloy, *Dict. hist. de la Méd.* — Nyerup et Kraft, *Lit.-Lex.*

* **GRIMALD** (1), théologien et homme d'État allemand, né vers la fin du huitième siècle, mort le 13 juin 872. Il était d'une famille noble : Hesti, archevêque de Trèves, était son frère. Grimald prit l'habit religieux dans le monastère de Reichenau. En 825 il devint l'archichapelain de Louis le Germanique, dont il fut depuis le confident intime, à ce point que le roi le chargeait des négociations les plus délicates. Grimald fut nommé en 841 abbé de Saint-Gall; il fit terminer la fameuse église et les autres bâtiments du monastère, dont le plan, conservé jusqu'à nous, fait connaître les dispositions de l'architecture religieuse de l'époque carlovingienne. Grimald profita de la faveur du roi pour protéger les amis des lettres, qu'il cultivait lui-même. Walafride Strabon, Raban-Maur et d'autres lui dédièrent leurs ouvrages, comme au Mécène de la Germanie. On a de lui : *Commentarii ad Gregorii Sacramentarium*, dans le tome II de la *Liturgica Latinorum* de Pamelius. Ayant remarqué de nombreuses fautes dans les manuscrits du *Sacramentarium*, Grimald entreprit de les faire disparaître par un examen comparé; au jugement d'Oudin, Grimald, au lieu de corriger le texte du *Sacramentarium*, l'aurait rendu plus incorrect. Son œuvre reste, en tous cas, comme un échantillon de la critique au neuvième siècle. E. G.

*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 608. — Oudin, *De Script. ecclesiasticis*.

(1) On l'a souvent confondu avec Grimald, archichapelain de Louis le Débonnaire.

**GRIMALDI** (Maison DE), une des familles patriciennes les plus illustres de Gênes, possède depuis plus de six cents ans la souveraineté de Monaco. Elle embrassa le parti guelfe, et le soutint avec les Fieschi contre les Doria et les Adorne. Ces quatre familles entraînaient dans leurs querelles le reste de la nation; et quoique plusieurs fois elles furent simultanément bannies des emplois publics, elles ne cessèrent de jouer le plus grand rôle dans le gouvernement de leur pays. Les Grimaldi se montrèrent constamment partisans de la France, où beaucoup d'entr'eux occupèrent de hautes positions. Ils se divis[illegible] en plusieurs branches, dont nous allons d[illegible] les principaux membres. Ils font remonter l[illegible] origine à GRIMOALD ou GRIMAUT, maire d[illegible] lais sous Childebert III, assassiné en 714. S'il [illegible] en croire les généalogistes, Grimoald eut pour [illegible] THÉOBALD ou THIBAUD, qui eut d'Aliarde Hu[illegible] seigneur d'Antibes, qui vivait en 800 et s[illegible] utilement Charlemagne, et *Ramire* qui fit [illegible] la guerre contre les Maures et fut la tige [illegible] Grimaldi d'Espagne.

PASSANUS, fils de Hugues, eut pour fils [illegible] MALDI I[er] et pour frère *Thibaud*, *Théoba[illegible]* *Thado*, archevêque de Milan en 861, mort [illegible] 869.

GRIMALDI I[er] vivait en 920, suivant les c[illegible] niqueurs; il chassa les Sarrasins de Monaco, [illegible] obtint de l'empereur Othon I[er] la possession [illegible] cette forteresse. Il épousa Crispine, dont i[illegible] *Gui*, qui lui succéda : *Crispin*, dit *Ange*, qui [illegible] vint le chef de la maison du *Bec-Crespin-*[illegible] *maldi*, et *Gibalain*. Ce dernier aida Guillaume [illegible] comte de Provence, à expulser les Sarras[illegible] Fraxinet, et reçut en récompense le pays [illegible] qui est bordé par ce qu'on appelle encore [illegible] *golfe Grimaut*.

GUIDO I[er] hérita de son père et de s[illegible] Gibalain. Il paraît être le premier qui p[illegible] titre de prince de Monaco. Il eut trois fils : [illegible] *maldi II*, *Alphant*, évêque d'Apt en 10[illegible] *Borel*, qui s'établit en Languedoc.

GRIMALDI II, prince de Monaco et seigneur [illegible] golfe de Grimaut, fils du précédent. Il p[illegible] parti du pape Léon XI, et soutint le saint-siège [illegible] tre l'empereur Henri III; il eut plusieurs [illegible]

entre autres *Gui II*, qui lui succéda; *Carlo*, évêque de Sistéron, et le cardinal *Teobaldo*.

Guido II, prince de Monaco, fils du précédent, servit, au contraire de son père, l'empereur Henri IV, en qualité d'amiral; il laissa sept fils: *Grimaldi III*, qui lui succéda; *Luc* et *Gui*, tous deux cardinaux; *Humbert*, évêque de Fréjus; *Mainfroi*, évêque d'Antibes; *Bozon*, abbé de Lérins, et *Albert*, commandeur de Puimosson, dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1168).

Grimaldi III, prince de Monaco et seigneur de Grimaut, fils du précédent, vivait en 1160. La république génoise lui confia plusieurs fois le commandement de ses escadres. Il montra du courage et de l'intelligence dans ces diverses missions. Parmi ses nombreux enfants, on connaît *Oberto*, qui lui succéda; *Raymond*, évêque d'Antibes; *Pierre*, évêque de Vence; *Polixène*, mariée à Felippe Spinola; *Éliza*, épouse de Sinibaldo Doria, seigneur de Cremorino; et *Aurelia*, femme de Nicola Doria.

Oberto, fils du précédent, prince de Monaco, etc., se distingua au service de l'empereur Frédéric Ier, dont il était le grand-maître d'hôtel. Il représenta le monarque allemand en France et en Angleterre. Il laissa *Grimaldi IV*, qui lui succéda; *Nicolas*, tige des Grimaldi de Carignan; *Obert*, tige des seigneurs de Châteauneuf et de Guartières (comté de Nice); et *Ingo*, tige des ducs d'Eboli, des princes de Salerne, des marquis de Teano, des comtes de Polo, des Cavelleroni, des barons Monte-Pelouse, de ceux de San-Feli, etc.

Grimaldi IV, prince de Monaco, fit la guerre en Terre Sainte, et remplit sur la flotte génoise nolisée aux croisés les fonctions importantes d'intendant général. Il épousa Oriette de Castres, dont il eut *Franco*, qui lui succéda; *Devotus*, évêque de Grasse; *Luchet*, chef guelfe, qui prit Vintimille et devint la tige des marquis de Maudunio (Naples), des barons de Beaufort, des Grimaldi de Séville, et des princes de Lixen-Sampigni (Lorraine).

François, prince de Monaco, etc., mort en 1275; il embrassa le parti papal, et fournit des secours importants à Charles d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence. Il s'était uni à Aurelia de Caretto, qui lui donna: *Rainier Ier*; *Antonio*, l'un des capitaines de Charles II, roi de Naples; *Andaro*, tige des comtes de Beuil, qui produisit plusieurs hommes remarquables.

Rainier Ier, prince de Monaco, etc., mort vers 1300, servit aussi Charles II. Il épousa Speciosa de Caretto-Final, dont il eut *Rainier II*; *Bertonto* ou *Bartolomeo*, gouverneur de Calabre pour le roi Robert et tige des seigneurs de Missimerio (Sicile), et *Francesco*, qui se distingua contre les gibelins.

Rainier II, prince de Monaco, seigneur de Neuville (Normandie), fils du précédent. Il entra en 1302 au service de Philippe le Bel, et pour la première fois il amena, en 1304, une flotte génoise dans l'Océan. Il conduisit seize galères sur les côtes de Flandre, et après plusieurs succès rencontra la flotte flamande devant Ziricksée; il prit peu de souci de sauver les vaisseaux français qui lui étaient adjoints: presque tous furent pris ou mis en déroute; mais comme les Flamands se félicitaient déjà de leur victoire, il revint sur eux avec la marée montante, qu'il avait attendue, coupa leur ligne, détruisit un grand nombre de leurs navires, et fit prisonnier Gui de Namur, fils du comte de Flandre. Il força ensuite les Flamands à lever le siége de Ziriksée. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Mons-en-Puelle (1304). Rainier II, de sa femme, Marguerite, eut *Charles Ier*, qui lui succéda; *Antoine*, tige des seigneurs d'Antibes et de Corbon, et *Lucien*, seigneur de Villefranche, et grand-chambellan de Jeanne II, reine de Naples.

Charles II, dit *le Grand*, prince de Monaco, seigneur de Vintimille et de Cagnes, blessé mortellement à la bataille de Crécy, en 1346. Il fut gouverneur de Provence pour la France, et Gênes lui confia ses flottes. En 1338 il conduisit vingt galères contre les Flamands au secours de Philippe VI (de Valois). En 1346, avec Antonio Doria, il en amena trente dans les mêmes conjonctures contre les Anglais. Les équipages furent débarqués, et se joignirent à l'armée française qui rencontra les Anglais à Crécy. Les Génois passaient alors pour les meilleurs archers du monde. Grimaldi et Doria les conduisirent vaillamment; mais une forte pluie, qui tomba toute la matinée, avait mis les arcs de leurs hommes hors de service. « Aussi quand on leur commanda l'attaque, dit Froissart, ils essent eu aussi cher que néant de commencer adonc la bataille; car ils étoient durement las et travaillés d'aller à pied ce jour, plus de six lieues, tous armés et de leurs arbalètes porter; et dirent adonc à leurs connétables (Grimaldi et Doria) qu'ils n'étoient mie adonc ordonnés de faire nul grand exploit de bataille. Ces paroles volèrent jusqu'au comte d'Alençon, qui en fut durement courroucé, et dit: « On se doit bien charger de cette ribaudaille, qui faillit au besoin. » Malgré leurs représentations, et quoique la journée fût avancée, on leur réitera l'ordre de charger: ils le firent avec dévouement et résolution. Grimaldi se tenait aux premiers rangs, encourageant les siens de la voix et de l'exemple; mais les Anglais, qui avaient attendu leur attaque, les accueillirent par des décharges meurtrières. Ils avaient placé durant l'orage la corde de leurs arbalètes dans leurs chaperons, et purent s'en servir utilement. Les Génois tombèrent en foule, sans pouvoir presque riposter. « Édouard, dit Villani, avait entremêlé à ses archers des bombardes, qui avec du feu lançoient de petites balles de fer, pour effrayer et détruire les chevaux, et les coups de ces bombardes causèrent tant de tremblement et de bruit, qu'il sembloit que Dieu tonnoit, avec grand massacre de gens et renversement de chevaux ». Les Génois perdirent

enfin courage, et voulurent fuir; « mais, rapporte Froissart, une haie de gendarmes françois, montés et parés moult richement, leur fermoit le chemin. Le roi de France, par un grand mutalent, quand il vit leur pauvre arroi et qu'ils se déconfissoient ainsi, commanda et dit : « Or, tôt tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. » Là vissiez gendarmes de tous côtés entre eux férir et frapper sur eux, et les plusieurs trébucher et cheoir parmi eux, qui oncques puis ne se relevèrent; et toujours traioient les Anglois en la plus grande presse, qui rien ne perdoient de leurs traits, car ils empalloient et ferroient parmi le corps ou parmi les membres gens et chevaux, qui là cheoient et trébuchoient à grand méchef. » Le propos atroce de Philippe n'était pas une explosion de colère : ce fut une ordre, qui par son exécution entraîna la perte de la bataille. Ce massacre des auxiliaires génois est si odieux, qu'on a besoin pour le croire des témoignages de tous les contemporains. On peut consulter à cet égard, outre Froissart, chap. CCLXXXVIII, p. 361, Villani, l. XII, cap. LXVI, p. 949; le continuateur de Nangis, p. 108; Uberto Folieta, *Historia Genuens.*, lib. VII, p. 445. Grimaldi fut mortellement blessé dans ce massacre; mais on ignore si ce fut par les traits anglais ou les lances françaises. Il avait épousé Luchinetta Spinola, dont il eut une nombreuse postérité.

RAINIER III, fils du précédent, prince de Monaco et de Menton, baron de Vence, mort en 1406, servait en France du vivant de son père, combattit sous Geoffroy de Charni, en 1350, et au siége de Loudun, sous le seigneur de Beaujeu, en 1351. Il commanda avec Baldo Doria depuis le 3 décembre 1354 jusqu'au 22 novembre 1372 3,000 arbalétriers et 3,000 épavesiers qui composaient les équipages de dix galères au service de France. Charles V, le 28 janvier 1369, le nomma membre de son grand conseil. Il eut pour enfants : *Ambrosino*, noyé en pêchant, en 1422; *Jean*, qui hérita de son père; *Henri*, chambellan du roi de Sicile, et tige des princes de Santa-Catarina; *Griffetta*, mariée à Louis de Lascaris, seigneur de Brigue.

JEAN Ier, prince de Monaco, fils du précédent, mort en 1454, se distingua surtout dans les guerres contre Pise et Venise. En 1431 il prit parti pour les Visconti, seigneurs de Milan, contre les Vénitiens, et leur amena un grand nombre de ses compatriotes. Le duc de Milan lui confia, conjointement avec Pacino Eustachio, le commandement de sa flotte. Partis de Crémone, Grimaldi et Eustachio, descendirent le Pô, et le 22 mai 1431 attaquèrent les Vénitiens, qui, commandés par Nicolà Trevisiani, ne comptaient pas moins de cent trente-sept navires de diverses grandeurs, tandis qu'une armée de douze mille cuirassiers et d'autant de fantassins, guidée par l'illustre Carmagnola, côtoyait le fleuve. Le premier jour les Milanais perdirent cinq galères; mais leurs généraux, Piccinino et Francisco Sforza, réussirent à tromper Carmagnola, et purent jeter sur leur flotte l'élite de leurs soldats. Grimaldi, le 23, attaqua Trevisiani, et, dans un combat terrible, lui tua deux mille cinq cents hommes et lui prit soixante-dix bâtiments. — Grimaldi avait épousé Lomellina Fregoso, dont il eut *Catalan*, qui lui succéda; *Costanza*, mariée à Antonio del Caretto, marquis de Final; *Bartolomea*, alliée à Pietro Fregoso, doge de Venise.

CATALAN, prince de Monaco, fils du précédent, mort en 1457, ne laissa qu'une fille, *Claudia*, qui épousa son parent, Lambert Grimaldi, de la branche des seigneurs d'Antibes et de Corbon, et lui apporta sa principauté en dot.

LAMBERT, prince de Monaco, était le second fils de Nicolas Grimaldi, co-seigneur d'Antibes et de Cagne, et de Césarine Doria d'Oneille. Il mourut en 1493; légataire substitué de son père, il s'attacha à René d'Anjou, comte de Provence, et au roi de France Charles VIII; il eut plusieurs enfants : *Jean II* et *Lucien*, qui lui succédèrent; *Augustin*, évêque de Grasse et abbé de Lérins (*voy.* plus loin); *Philibert*, prévôt de l'église de Nice; *Louis*, chevalier de Malte; *Françoise*, mariée à Luc Doria; *Césarine*, qui épousa Charles, marquis de Cères; *Isabelle*, alliée à Antoine, vicomte de Châteauneuf, de [illegible]don, de Tornielle; enfin, *Blanche*, mariée à Honoré, baron de Villeneuve et des Tourettes.

JEAN II, prince de Monaco, fils aîné du précédent, fut tué, en 1505, par Lucien, son frère, qui lui succéda. Jean II laissa d'Antoinette de Savoie une fille unique, *Marie*, qui fut mariée à Renaud de Villeneuve, baron de Vence.

LUCIEN, prince de Monaco, assassiné en [illegible], prit le pouvoir après le meurtre de son frère. Il fut chambellan des rois de France Louis XII et François Ier. Il fit de sa principauté un refuge de pirates, et intercepta la navigation dans la [illegible] Ligurienne. Soutenu par les Français, il [illegible] aux Pisans et aux Génois, qui successivement assiégèrent Monaco, et enleva Menton et Roquebrune aux derniers. Barthélemy Doria, son neveu, seigneur de Douces-Aigues, vengea sur lui la mort de son oncle Jean II. Lucien avait épousé [illegible] de Pontevez, dame de Cabannes, dont il eut *Honoré Ier*, qui lui succéda.

HONORÉ Ier, prince de Monaco, marquis de Campagna et comte de Canosa, mourut en [illegible]. « C'étoit, dit Moréri, un seigneur bien fait, [illegible] vaillant, ami des lettres; et qui savoit beaucoup. » A cet éloge le biographe aurait pu ajouter [illegible] *politique*; car, si Honoré invoqua, en [illegible], la protection du roi de France François Ier, il l'abandonna dès les premiers revers, et se rangea sous les drapeaux du roi d'Espagne. Charles[illegible] du reste paya bien cette défection, et les Grimaldi en tirèrent de grandes faveurs. Honoré combattit vaillamment à la bataille de L[illegible]. Il avait épousé en 1545 sa parente Isabelle Grimaldi de Montaudion, dont il eut *Charles*, qui lui succéda; *François*, mort en 1583; [illegible]

*cule I^er*; *Horace*, mort à Naples, en 1620; *Ginevra*, épouse de Stefano Grillo; *Aurelia*, mariée à Agostino de' Franchi; *Virginia*, religieuse à Gênes, et *Claudia*, morte jeune encore.

CHARLES II, prince de Monaco, mourut en 1589, sans alliance.

HERCULE I^er, prince de Monaco, assassiné en 1604, succéda à son frère. Il avait épousé Claudia Landi de Valdetare, dont il eut *Honoré II*; *Jeanne*, mariée à Teodoro Trivulcio, prince de Misochio et vice-roi de Sicile; et *Marie-Claude*, qui entra aux carmélites de Gênes.

HONORÉ II, prince de Monaco, marquis de Campagna, comte de Canosa, duc de Valentinois, comte de Cardalez, baron de Calvinet, des Baux et du Buis, né en 1597, mort le 10 janvier 1662. Il était chevalier de la Toison d'Or et grand de Castille, lorsqu'en 1641 il chassa les Espagnols de ses États et se plaça sous la protection de la France. Louis XIII le fit chevalier de ses ordres au camp devant Perpignan (22 mai 1642). Il lui donna le duché de Valentinois, le comté de Cardalez et la baronnie de Calvinet en Auvergne, les belles seigneuries des Baux en Provence, et du Buis en Dauphiné, avec le titre de pair de France. « Honoré II, selon Moréri, avoit de très-belles qualités, beaucoup de savoir, une grande douceur, une prudence admirable, et beaucoup de valeur. » Il rédigea l'histoire de sa maison, qui fut publiée par son secrétaire, Charles de Venasque, sous le titre de *Genealogica et Historica Grimaldiæ gentis Arbor*. — Honoré II avait épousé Hippolita Trivulcio de Melcio, dont il eut :

HERCULE II, prince de Monaco, marquis des Baux, né en 1624, tué en 1651. Il seconda énergiquement son père dans l'expulsion des Espagnols. Il fut tué en tirant au blanc par un de ses gardes, dont le fusil partit inopinément. Il avait épousé, en 1641, Maria-Aurelia Spinola (morte le 29 septembre 1670), dont il eut *Louis*, qui lui succéda; *Marie-Hippolyte*, née le 8 mai 1644, mariée, en 1659, à Carlo-Emanuele-Filiberto de Simiane, marquis de Pianezza; *Giovanna-Maria*, née le 4 juin 1645, mariée à Andrea Impériali, prince de Franca-Villa; *Devote-Marie-Renée*, née le 4 septembre 1646, qui entra dans l'ordre des Carmélites; *Thérèse-Marie*, née en 1647, mariée en 1671, à Sigismondo-Francesco d'Este, marquis de San-Martino et de Lanzo.

LOUIS I^er, prince de Monaco, duc de Valentinois, marquis des Baux, etc., né le 25 juillet 1642, mort à Rome, le 3 janvier 1701. Il fut tenu sur les fonts baptismaux au nom du roi de France par le comte d'Alais, gouverneur de Provence. Il suivit Louis XIV dans les guerres des Pays-Bas, et s'y distingua en plusieurs occasions. Nommé chevalier des ordres royaux, il fut envoyé en ambassade à Rome, et y mourut. Il avait épousé, le 30 mars 1660, Catherine-Charlotte de Gramont (morte le 5 juin 1678), dont il eut *Antoine*, qui lui succéda; *Maria-Teresa*, née le 14 janvier 1662, morte visitandine, à Monaco; *Anne-Hippolyte*, née en 1663, morte le 23 juillet 1700, après avoir été l'épouse de Jacques-Charles de Crussol, duc d'Uzès; *Honoré-François*, né le 31 décembre 1669, mort à Paris, le 16 février 1748, qui fut successivement chevalier de Malte, abbé de Saint-Maixent (Poitou), en 1717, et archevêque de Besançon, en octobre 1723. Il renonça en faveur de sa nièce Louise-Hippolyte aux droits qu'il possédait sur le duché de Valentinois et se démit de son archevêché, en 1735.

ANTOINE, prince de Monaco, duc de Valentinois, marquis des Baux, etc., né le 27 janvier 1661; il était pair de France et chevalier des ordres royaux. Il avait épousé Marie de Lorraine-Armagnac, dont il n'eut que deux filles *Louise-Hippolyte*, duchesse de Valentinois, mariée, le 20 octobre 1715, à Jacques-François de Matignon, comte de Torigny, qui apporta à son époux la souveraineté de son père, à la charge par le comte de Torigny de prendre le nom et les armes des Grimaldi; *Marguerite-Camille*, née le 1^er mai 1700, mariée, le 16 avril 1720, à Louis de Gand de Mérode et de Montmorency, prince d'Isengheim et de Masmimes; *Marie-Pauline-Thérèse*, morte sans alliance.

En la personne d'Antoine Grimaldi s'éteignit la branche masculine directe des Grimaldi princes de Monaco; les souverains qui lui succédèrent n'étant plus de cette famille se trouveront à leur nom patronymique. A. D'E—P—C.

Carlos de Venasque, *Arbor geneal. et hist. gentis Grimald.* — Nostradamus, *Histoire de Provence.* — Bouche, *Histoire de Provence.* — Le père Anselme, *Histoire généalogique des Grands-Officiers de la couronne de France.*

GRIMALDI *non souverains, par ordre chronologique :*

GRIMALDI (*Luca* DE), poëte provençal, né à Grimauld (Provence), en 1273, suicidé en 1308 (1). Il tenait un rang distingué à Gênes, tant à cause de sa noblesse et de sa fortune que pour son savoir et son esprit. Il écrivit en langue provençale de nombreuses poésies, aujourd'hui perdues. Suivant Nostradamus, il avait fait quelques satires sanglantes, en forme de comédies, dirigées contre le pape Boniface VIII. On l'obligea de brûler ses œuvres; mais il les recomposa de mémoire, et, après les avoir considérablement augmentées, il en fit présent à Gambaleza, gouverneur de Provence; elles n'ont point été imprimées. Grimaldi devint amoureux de la châtelaine de Villeneuve (Provence), et lui dédia plusieurs chansons et sirventes; cette dame, voulant mettre à l'épreuve la passion du poëte, lui fit prendre un philtre, qui le fit entrer dans une telle fureur, qu'il se perça de son épée.

A. D'E—P—C.

Nostradamus, *Vitæ Poet. Prov.*, cap. LV. — Oldoin, *Athenæum Ligusticum.* — Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. II, p. 67. — Soprani, *Scritt. della Liguria.*

GRIMALDI (*Augustin*), prélat génois, mort le 12 avril 1532. Il était troisième fils de Lam-

(1) C'est à tort qu'Oldoin rapporte cette mort à 1303.

bert, prince de Monaco, et de Césarine Doria d'Oneille. Il apprit les belles-lettres, la théologie, et devint ami particulier des cardinaux Bembo et Sadolet. Le roi de France Louis XII le combla de faveurs; il le fit entrer dans son conseil, le choisit par son aumônier, et lui donna l'évêché de Grasse. En 1505 Augustin fut élu abbé de Lérins, et assista en 1512 au concile de Latran. En 1515 il soumit son antique et célèbre abbaye à la congrégation des Bénédictins de la réforme du Mont-Cassin et de Saint-Justin de Padoue. Lorsque, en 1523, Lucien Grimaldi, prince de Monaco, fut assassiné par Bartolomeo Doria, seigneur de Douces-Aigues, qui vengeait sur son oncle le meurtre de Jean II, prédécesseur et frère aîné de Lucien, Augustin poursuivit son neveu devant la chambre impériale de Spire, et pour trouver faveur en cette cour, le prélat se déclara pour l'empereur Charles Quint et mit sous la protection de l'Espagne la principauté de Monaco, dont il s'était rendu maître comme tuteur des fils de Lucien. François I[er], justement indigné de cette démarche, priva l'ingrat Augustin de tous ses revenus en France; Charles Quint l'en dédommagea par l'évêché de Majorque et l'archevêché d'Oristano; il l'avait même désigné au pape Clément VII comme cardinal, mais Augustin mourut avant sa promotion : on croit que ce fut de poison.

On a de ce prélat plusieurs lettres adressées à des hommes illustres de son temps, entre autres une réponse à Sadolet commençant par ces mots: *Gravissimo mihi;* c'est la XX[e] du recueil de Gregorio Cortesi. La lettre de Sadolet, datée de 1529, se trouve sous le n° 14 du livre IV des *Epistolæ* de ce savant. A. D'E—P—C.

Carlo de Venasque, *Arbor geneal. et hist. gentis Grimald.* — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* — Giustiniani, *Scritt. della Liguria.*

**GRIMALDI** (*Antonio*), amiral génois, vivait dans le quatorzième siècle. En 1332 il fut chargé de venger les ravages que les Aragonais avaient commis sur les côtes de la Ligurie, alors que la guerre civile empêchait les Génois d'opposer une résistance efficace. Grimaldi suivit avec une flotte de quarante-cinq navires les côtes de la Catalogne, débarquant partout où il en trouvait l'occasion, ne laissant derrière lui que des ruines et comblant ses vaisseaux de captifs et de butin. Il enleva des galères ennemies jusque sur la rade de Majorque. Les Aragonais envoyèrent contre lui une flotte de vingt-quatre voiles, qui essaya de le cerner dans les eaux de Minorque; mais il la battit complétement. De retour dans sa patrie, il ne paraît pas avoir joué un rôle politique important; mais au printemps de 1353 il fut remis à la tête des forces navales génoises: il s'agissait encore de combattre les Aragonais, réunis cette fois aux Vénitiens. Grimaldi forma une flotte de cinquante-deux bâtiments, et chercha les ennemis, espérant les battre en détail et avant leur jonction. Il n'y put réussir, et les rencontra réunis dans les parages de la Loiera, île située sur la côte septentrionale de la Sardaigne (29 août 1353). L'habile Pisani, général des Vénitiens, déguisa une partie de ses forces. Grimaldi, trompé, attaqua résolument; mais il ne se vit pas sans émotion en présence de soixante-treize voiles ennemies. Pour présenter à l'ennemi un front compacte, il fit lier ses galères les unes aux autres par les bordages et par les mâts; il en réserva seulement quatre sur chaque aile pour porter secours où besoin serait durant l'action. Les Vénitiens et les Catalans, voyant cette ordonnance, unirent ensemble de leur côté cinquante-quatre de leurs bâtiments, et en laissèrent seize de libres sur leurs flancs, afin de neutraliser la réserve génoise. Cette disposition singulière des deux flottes montre combien l'intelligence des manœuvres était encore peu développée : ce n'était par le fait qu'un combat de pied ferme qui allait se livrer sur un sol factice. Les Catalans laissèrent arriver à pleines voiles trois grands vaisseaux ronds, nommés *coques*, sur l'aile droite de Grimaldi, et coulèrent un pareil nombre de ses galères. Effrayé de ce début, il détacha onze de ses galères, qu'il rallia aux huit restées libres, et simulant l'intention de tourner ses adversaires, il gagna la haute mer. Abandonnant [illegible]teusement le reste de sa flotte, il fit voile pour Gênes. Les trente autres galères liguriennes, liées ensemble, se voyant abandonnées, se rendirent sans résister davantage. Deux mille Génois furent tués, trois mille cinq cents faits prisonniers; jamais la république n'avait éprouvé [illegible] pareil désastre. Le désespoir s'empara du peuple et de ses gouvernants; d'un commun accord [illegible] abdiqua l'indépendance, et Jean Visconti, [illegible] Milan, fut proclamé seigneur de Gênes. [illegible]maldi échappa à la punition de sa [illegible] plutôt de sa trahison. A. DE L[illegible]

Matteo Villani, *Istoria*, etc., lib. III, [illegible] p. 908. — Georgio Stella, *Annales Genuenses*, [illegible] — Daru, *Histoire de Venise*, t. I, chap. III, p. [illegible] Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, [illegible] chap. XLI, p. 125-130.

**GRIMALDI** (*Geronimo*), homme d'[illegible] prélat génois, mort en 1543. Il occupa les [illegible]cipales charges de la république; et remplit [illegible]sieurs missions diplomatiques avec intelligence et succès. Sa femme étant morte, il [illegible] l'état ecclésiastique, et arriva facilement aux [illegible]mières dignités de l'Église. Il était déjà [illegible] de Venafro (Terre de Labour), et [illegible] lorsqu'en 1527 le pape Clément VII le fit cardinal diacre du titre de Saint-Georges-in-[illegible] Il lui donna plus tard l'archevêché de Bari [illegible] celui de Gênes. Geronimo y mourut, [illegible] fils, *Luca*, *Giambatista* et *Anto*[illegible] A. [illegible]

Carlo de Venasque, *Arbor geneal. et hist.* [illegible] *mald.* — Auberi, *Histoire des Cardinaux.* — [illegible] et Ciaconi, *Vitæ Pontificum.* — Giustiniani, *Scritt.* [illegible] *Liguria.*

**GRIMALDI** (*Dominique*), prélat [illegible] mort en 1592. Il était fils de Giamb[illegible] [illegible]maldi, seigneur de Montaldeo. Il s'était [illegible]

par quelques brillants faits d'armes lorsque Pie V le nomma commissaire général des galères de l'Église; il prit en cette qualité une part active à la bataille de Lépante, livrée aux Ottomans en 1571. Il embrassa alors l'état ecclésiastique, obtint l'abbaye de Mont-Majour-lez-Arles. En 1581 Grégoire XIII lui donna l'évêché de Savone, d'où il le transféra en 1584 sur le siége épiscopal de Cavaillon (comtat Venaissin). Les guerres religieuses étaient alors dans toute leur violence; il fallait à Avignon un homme d'énergie et d'expérience; Grégoire y installa Grimaldi comme archevêque et vice-légat. Celui-ci se montra digne de la confiance du souverain pontife par la rigueur avec laquelle il poursuivit les protestants. Il a laissé un volume de lettres, mais elles n'ont pas été publiées. A. L.

Carlo de Venasque, *Arbor geneal. gentis Grimald.* — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* — Ughelli, *Italia sacra.* — Nouguier, *Histoire des Évêques d'Avignon.* — Giustiniani, *Scritt. della Liguria.*

*GRIMALDI (Le *P. Francesco*), architecte italien, né vers 1550, à Oppido, dans le royaume de Naples, mort plus que septuagénaire. Il était religieux théatin. Son premier ouvrage paraît être l'église Saint-André de Naples, construite en 1578. En 1586 il donna les dessins de l'église de son ordre consacrée aux Saints Apôtres; en 1600 il élevait sur Pizzo-Falcone, également pour les théatins, l'église de *Santa-Maria-degli-Angeli*, un des édifices les mieux proportionnés et du meilleur goût qui existent à Naples. En 1607 il bâtissait l'église de *Santa-Maria-della-Sapienza*, et concourait pour l'exécution de la chapelle de Saint-Janvier, dite *le Trésor*, dans la cathédrale de Naples, et l'emportait sur ses rivaux. Cette chapelle, le plus beau titre de gloire du P. Grimaldi, fut commencée en 1608; elle n'est pas moins remarquable par la beauté et la richesse de son architecture que par les admirables peintures qui la décorent. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.* — Galanti, *Napoli e contorni.* — *Napoli e luoghi celebri delle sue vicinanze.*

GRIMALDI (*François-Marie*), célèbre physicien italien, né à Bologne, le 2 avril 1618, mort le 28 décembre 1663. Il entra dans l'ordre des Jésuites, en 1632, fut d'abord chargé d'enseigner la rhétorique; ensuite il eut à faire des cours de géométrie et de philosophie. De très-bonne heure adonné à l'étude de l'astronomie, il eut beaucoup de part aux travaux du P. Ricioli sur cette science. Il décrivit avec soin les taches de la Lune; la dénomination qu'il proposa pour ces taches est encore admise aujourd'hui; elle l'emporta sur celle qu'Hevelius avait donnée quelques années auparavant, les astronomes ayant préféré, comme dit Montucla, se loger dans cette planète en compagnie des principaux philosophes et mathématiciens de l'antiquité. Le principal titre de gloire de Grimaldi est d'avoir découvert l'*inflexion* de la lumière, qu'il appelait lui-même *diffraction*. Par les expériences faites par lui sur ce sujet ainsi que sur d'autres phénomènes d'optique, il prépara les découvertes de Newton. Ses observations sur la lumière sont relatées dans l'ouvrage suivant, publié après sa mort: *Physico-Mathesis de lumine, coloribus et iride, aliisque adnexis, libri duo, in quorum primo afferuntur nova experimenta pro substantialitate luminis; in secundo autem dissolvuntur argumenta in primo adducta et probabiliter sustineri posse docetur sententia peripatetica de accidentalitate luminis. Qua occasione de hactenus incognita luminis diffusione, de reflexionis, refractionis ac diffractionis modo et causis non pauca proferuntur*; Bologne, 1665, in-4°. E. G.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XIII, in-4°. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 240 et 208.

GRIMALDI (*Giovanni-Francesco*), surnommé *il Bolognese*, peintre, architecte et graveur italien, né à Bologne, mort en 1680. Dans la peinture il avait pris le Corrége pour maître, et l'imitait heureusement: bon architecte, il laissa des monuments qui servent encore de modèles aujourd'hui. Il travailla quelque temps avec l'Albane, et lui emprunta la grâce affectée de son pinceau. De ces différentes combinaisons, il se créa un genre particulier. Sa touche est légère, son dessin correct, son coloris plein de force, ses ornements bien soignés, et sa partie architecturale à l'abri de la critique. On lui reproche d'avoir trop employé le vert; mais si aujourd'hui ses teintes décolorées et tournant *au bleu* sont désagréables, il faut reconnaître qu'elles n'étaient pas ainsi lorsqu'il les enleva de sa palette. Comme tant d'autres de ses contemporains, il ignorait l'altérabilité des principes colorants. Innocent X l'employa au Vatican, dans le palais Quirinal, et à San-Martino-del-Monte. Grimaldi vint à Paris, et y fut reçu honorablement par le cardinal Mazarin. Sa fortune égala son talent. Ses œuvres sont fort recherchées des connaisseurs; la galerie Colonna en possède plusieurs. Il gravait fort bien, et reproduisit avec talent ses principaux tableaux et plusieurs paysages du Titien. On a souvent confondu ses productions avec celles de son fils Alessandro. A. DE LACAZE.

Orlandi, *Lettere pittoriche*, t. II, p. 299. — Lanzi, *Storia della Pittura*, liv. IV.

GRIMALDI-CAVALLERONI (*Geronimo*), prélat italien, né à Gênes, le 20 août 1597, mort à Aix, le 4 novembre 1685. Il descendait de la branche napolitaine des Grimaldi, entra dans la carrière ecclésiastique, et y obtint un rapide avancement. Grégoire XV le fit référendaire de l'une et l'autre signature en 1621. Il était archevêque de Séleucie et évêque de Brugneto, lorsqu'en 1621 Urbain VIII lui donna la barrette comme prêtre cardinal des titres de Saint-Eusèbe et de La Trinité in-monte-Pincio. Il eut quelques démêlés avec Innocent X, à cause de la famille Barbarini, dont il prit généreusement la défense. Louis XIV ayant nommé Grimaldi archevêque d'Aix, Innocent X refusa de lui accorder les bulles sacramentales; néanmoins,

le roi de France mit son prélat en possession de l'économat et de tous les droits et revenus archiépiscopaux. Grimaldi attendit sept années avant d'être consacré régulièrement; mais le pape Alexandre VII, dès son avénement, s'empressa de le reconnaître (25 novembre 1655). Le 1er août 1656, il reçut dans son palais la reine Christine de Suède, et eut avec elle de longues conférences théologiques. Il se fit remarquer par sa piété, et fonda un séminaire pour les enfants de familles pauvres qui désiraient se consacrer à l'état ecclésiastique. Il se montra très-sévère contre les dissidents; un ecclésiastique de Saint-Tropez, nommé Raimonde, ayant donné deux volumes contre les premiers tomes de la *Théologie morale* de Grenoble, Grimaldi fit instruire contre lui à Rome, obtint sa condamnation, l'obligea à se rétracter, et le chassa d'Avignon. En 1659, il apaisa un soulèvement du peuple d'Aix, qui voulait pendre un certain nombre de membres du parlement de Provence, et entre autres Henri Forbin d'Oppède, premier président. L'année suivante, Louis XIV lui confia plusieurs missions à Rome. Il y représenta constamment les intérêts de la France, et se trouva aux conclaves où Innocent X, Alexandre VII, Clément IX et Innocent XI furent élus. Il était lorsqu'il mourut, doyen du sacré collége. A. L.

Le P. Bougerel, dans *Le grand Dictionnaire historique* de Moréri.

**GRIMALDI** (*Nicolò*), prélat génois, né le 6 décembre 1645, mort à Rome, le 25 octobre 1717. Il n'est guère connu que pour son immense richesse, et paraît avoir souvent oublié que le royaume du Christ n'était pas de ce monde. Rarement on vit autant de charges lucratives accumulées sur la tête d'un seul personnage. Il fut d'abord clerc de la chambre apostolique et préfet des chemins et rues de Rome. En mars 1696, il devint votant de la Signature de Grâce; en avril, secrétaire de la Congrégation des Eaux et préfet de l'Aumône pontificale. Après avoir tiré bon parti de ces différents emplois, il les quitta pour, en décembre 1701, devenir secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers. Le pape Clément XI le créa cardinal du titre de Santa-Maria-in-Cosmedin, le 17 mai 1706. Le 14 septembre suivant, Grimaldi était légat de Bologne. Après avoir été plusieurs annés préfet de la Consulte, le 8 juin 1716, il passa dans l'ordre des prêtres-cardinaux, et opta pour le titre de Saint-Matthieu-in-Merulana. Il mourut peu après, laissant à un de ses neveux quatre millions d'écus romains en espèce. Sa fortune était du double. A. L.

Aubert, *Histoire des Cardinaux*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

**GRIMALDI** (*François*), humaniste italien, né dans le royaume de Naples, vers 1678, mort à Rome, en 1738. Admis jeune dans la Société de Jésus, il fit d'abord les basses classes, et fut enfin chargé de la rhétorique au collége Romain. On a de lui: *De Vita urbana*; Rome, 1725, in-8°; — *De Vita œconomica*; Rome, 1738, in-8°; — *De vita aulica*; Rome, 1740, in-8°; ce poëme a été inséré dans le supplément au *Poemata didascalica*; Paris, 1813. J. V.

*Dizionario istorico.*

**GRIMALDI**, marquis de Raguse (*Charles-Louis-Sextius*), jurisconsulte français, d'origine génoise, né à Aix, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il était président à mortier au parlement de Provence. Sa vie fut consacrée, écrit-il lui-même, « à maintenir les droits du sacerdoce et de l'empire, la confiance et la sûreté dans le commerce, l'exactitude dans la police et la précision dans la législature ». On a de lui: *Arrêts de règlement rendus par le parlement de Provence*, avec des *notes*; Aix, 1774, in-4°; — *Arrêts notables rendus par le parlement de Provence*; Aix, 1746, in-4°. A. L.

*Journal des Savants*, ann. 1746, p. 12. — Quérard, *la France littéraire*.

**GRIMALDI** (*Constantin*), jurisconsulte et philosophe italien, né à Naples, en 1667, mort dans cette ville, en 1750. Ayant acquis des connaissances étendues en jurisprudence, en théologie, en médecine et même en mathématiques, qu'il apprit tout seul, il défendit avec force la philosophie cartésienne contre les attaques violentes du P. Benedictis (*voy.* ce nom). On a de lui: *Risposta alla lettera apologetica* di *Benedetto Aletino nella quale si dimostra* [illegible] *quanto necessaria e utile la teologia dogmatica e metodica tanto inutile e* [illegible] *volgar teologia scolastica*; — *Risposta alla seconda lettera di Ben. Aletino in cui* [illegible] *vedere quanto manchevole via la peripatetica dottrina*; — *Risposta alla terza lettera di Ben. Aletino, in cui dimostrasi quanto* [illegible] *e pia via la filosofia di Descartes*; — *Considerazioni teologiche e politiche fatte a* [illegible] *degli editti di S. M. C. intorno alle* [illegible] *ecclesiastiche del regno di Napoli*; Napoli, 1708, 2 vol. in-4°; — *Discussioni istoriche teologiche e filosofiche fatte per occasione delle risposte alle lettere apologetiche* [illegible] *Ben. Aletino.* E. G.

*Dizion. istorico* (édit. de Bassano). — [illegible] *Dict. histor.*, t. VI, p. 81.

*__GRIMALDI__ (*Gregorio*), poëte et jurisconsulte italien, né à Naples, en 1695, mort à Naples, le 27 novembre 1767. Constantin Grimaldi, son père, littérateur distingué et conseiller [illegible], voulut lui-même l'instruire dans les lettres et les sciences, et ne lui laissa apprendre le [illegible] qu'après une longue et sérieuse étude de l'antiquité et de l'histoire romaine. Le fils répondit à l'espoir du père, et donna des preuves de ses talents en paraissant avec honneur au barreau et par des productions poétiques qui lui valurent son admission à l'Académie des Arcades, sous le nom de *Clarisso Licuntee*. En 1744 il tomba en disgrâce, pour une certaine correspondance

qu'il était accusé d'avoir eue pendant la guerre de Villetri. Le 17 février il fut enfermé dans Castello Nuevo ainsi que son père. Leur cause ayant été examinée par un tribunal spécial, dit la *giunta dell' inconfidenza*, Constantin Grimaldi ne fut trouvé coupable d'aucun méfait, et Gregorio fut seul exilé du royaume et confiné à perpétuité dans l'île della Pantelaria. Il obtint toutefois au bout de quelque temps la permission de passer en Sicile, où il mourut. On a de lui : *Istoria delle Leggi e Magistrati del regno di Napoli;* tome I et II, Lucques; tome III, Naples, 1732, in-4°; tome IV, publié par son frère D. Ginesio, à Naples, 1752 : Ginesio continua ensuite l'œuvre de son frère, qu'il réimprima, et à laquelle il ajouta huit autres volumes de lui, qui furent imprimés à Naples, de 1767 à 1774. On a encore de Gregorio Grimaldi *Lettera, in cui si esaminano due luoghi delle opere del sig. Francesco Maradei, per occasione de' quali si ragiona della sospezione proposta dal procuratore de' Gesuiti in persona del regio consigliere D. Costantino Grimaldi*; 1716, in-4° : ce livre parut sous son nom d'Arcade; mais il se dévoilait en nommant son père; — *Egloghe pastorali e rime;* Florence, 1717, in-8°. D'autres vers de lui se trouvent dans divers recueils, particulièrement dans l'*Apertura della Colonia Sebezia*.

J. V.

Mazzuchelli, *Vita di Costantino Grimaldi*; dans la *Raccolta del Calogera*, tom. XLV. — Zaccaria, *Storia lett. d'Italia*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, tom. VIII, p. 300, article de Francescantonio Soria.

* GRIMALDI (*N....*), savant jésuite italien du dix-huitième siècle, était de Civita-Vecchia. Il revenait des Indes orientales, où il avait sans doute été appliqué aux missions, lorsqu'il se fabriqua une machine en forme d'aigle, au moyen de laquelle il passa, en 1751, de Calais à Douvres dans une heure, en dirigeant son vol tantôt plus haut, tantôt plus bas, si l'on en croit Milizia, auteur italien d'une *Vie des Architectes*.

J. V.

Milizia, *Vie des Architectes*, trad. en français par Pingeron (1771).

GRIMALDI (*François-Antoine*), publiciste et historien italien, né en 1740, à Seminora (Calabre), mort à Naples, en 1784. Grimaldi montra dans sa jeunesse une grande inclination pour les beaux-arts. Après avoir étudié la jurisprudence, il professa à Naples, comme avocat; puis il fut nommé auditeur militaire. On a de lui : *Indiritta al signor Agostino Lomellini, lettera sopra la Musica*; Naples, 1766; l'auteur essaye de ramener dans la musique l'élément moral et philosophique, tel que l'entendaient les anciens; — *Vita di Ansaldo Grimaldi*; — *Vita di Diogene*, essai de réhabilitation du fondateur de l'école cynique; — *Reflessioni sopra l'ineguaglianza tra gli uomini*; Grimaldi, contrairement à Rousseau, regarde l'inégalité comme inhérente à la nature humaine; — *Annali del regno di Napoli, epoca I*; Naples, 1781, 6 vol. in-8°; il n'y a que les six premiers volumes de cette seconde partie qui soient de Grimaldi, les quatre derniers sont de Cestari. La première partie de ces *Annales* comprend les événements qui se sont passés de l'an de la fondation de Rome à l'an 409 de notre ère; la seconde, ceux qui ont eu lieu de 409 à 1211. E. G.

Alchior Delfico, *Elogio di Fr. A. Grimaldi*; Naples, 1784, in-4°. — Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*, t. VII, p. 94.

GRIMALDI (*D. Geronimo*, marquis DE), diplomate espagnol, d'origine italienne, né à Gênes, en 1720, mort en 1786. Après avoir été chargé de diverses missions sous Philippe V et Ferdinand VI, il devint ambassadeur à Paris sous Charles III, et l'un des principaux agents du changement politique opéré par le pacte de famille. Il conserva cette place importante pendant la guerre qu'amena ce pacte, et fut après la conclusion de la paix appelé au ministère des affaires étrangères par Charles III. A son arrivée à Madrid, le nouveau ministre se montra hautain envers les envoyés étrangers, et manifesta ouvertement sa prédilection pour la France, à tel point que le duc de Choiseul se vantait d'exercer un plus grand ascendant à Madrid qu'à Versailles.

L'issue malheureuse d'une expédition qu'il conseilla contre Alger porta atteinte à son crédit. Fatigué des embarras de sa position, il abandonna son portefeuille au comte de Florida-Blanca, et retourna en Italie. Le roi récompensa les services de Grimaldi par le titre de duc et le rang de grand d'Espagne pour lui et ses héritiers.

V. MARTY.

W. Coxe, *L'Espagne sous la maison de Bourbon*, trad. par Muriel, in-8°, 6 vol.

GRIMALDI (*Dominique*, marquis), économiste italien, né en 1735, à Seminara (royaume de Naples), mort à Reggio, le 5 novembre 1805. Après avoir étudié le droit, il se rendit à Gênes, se fit réintégrer au rang des patriciens, et remplit quelques emplois. Il s'appliqua à l'étude de l'agriculture et à l'exploitation des huiles et des étoffes de soie, et fit pour cet objet quelques voyages en Suisse et en France. Il fit construire ou envoya en Calabre diverses machines qu'on n'y connaissait pas, et introduisit dans sa patrie la culture des pommes de terre, y fit établir des prairies artificielles, des jardins à la française, et construire des moulins à huile. Ces essais dérangèrent sa fortune. Il se mit à écrire sur l'agriculture. En 1782 il fut nommé membre du conseil des finances, et reçut une mission pour surveiller les travaux de la séricicultare en Calabre. Arrêté en 1798 comme ayant pris part aux mouvements révolutionnaires, il parvint à se justifier, et recouvra les bonnes grâces de son souverain. On a de lui : *Mémoire sur l'herbe appelée Sulla*, imprimé aux frais de l'Académie des Georgofili de Florence; — *Essai sur l'Économie agricole pour la Calabre ultérieure*; Naples, 1770, in-8°; — *Instruction sur les nouveaux procédés pour la fabrication de*

*l'huile*; Naples, 1773, in-8°; Naples, 1777, in-8°; — *Observations économiques sur les fabriques et le commerce des soies dans le royaume des Deux Siciles*; Naples, 1780; — *Projet sur les moyens d'employer utilement les condamnés aux travaux forcés*; Naples, 1781; — *Mémoire sur le commerce et la fabrication des huiles, soit chez les anciens, soit chez les modernes*; Naples, 1783; — *Mémoire pour le rétablissement du commerce des huiles et de l'agriculture dans la Calabre*; Naples, 1783; — *Projet de réforme de l'économie politique dans le royaume de Naples*; Naples, 1783; — *Rapport au roi, avec quelques réflexions d'économie politique relatives à la Calabre*; Naples, 1785; — *Rapport sur une école établie par ordre du roi à Reggio pour le filage de la soie à la piémontaise*; Messine, 1785. J. V.

*Biografia popolare*; Turin, 1845, in-4°.

GRIMALDI (*Joseph-Marie*), prélat italien, né à Moncallieri (Piémont), le 3 janvier 1754, mort le 1er janvier 1830. Il tenait par son père à la famille des Grimaldi de Menton, par sa mère à la famille d'Alciat. Après avoir fait ses études à Turin, il embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu docteur en théologie à l'université de Turin, se rendit à Verceil en 1779, fut nommé chanoine de la cathédrale en 1782, puis évêque de Pignerol en 1797. Lors de la réunion du Piémont à la France, son siége fut supprimé; mais il fut aussitôt nommé évêque d'Ivrée. Il assista en 1811 au concile assemblé à Paris, fit partie de la commission chargée de rédiger la réponse au message de l'empereur, et soutint hardiment les droits du souverain pontife. En 1817 le roi de Sardaigne rétablit l'ancienne division épiscopale, et nomma Grimaldi au diocèse de Verceil, qui venait d'être érigé en archevêché. J. V.

*Biografia popolare*; Turin, 1845, et suiv. in-4°.

GRIMALDI (*Louis* DELLA PIETRA, marquis), patricien génois, né en 1762, à Gênes, mort à Turin, le 31 juillet 1834. Il s'occupa de musique, et composa quelques morceaux pour le violon. Il épousa la fille d'un avocat de Florence, qui donnait des concerts; cette femme était excellente musicienne. Il n'eut que deux filles de son mariage, et vit la principauté de Monaco passer dans une autre branche de sa famille. Bien que le congrès de Vienne eût reconnu en 1815 les titres du duc de Valentinois sur cette principauté, le marquis de Grimaldi revendiqua les droits agnatiques de sa famille, comme dernier représentant de Lambert Grimaldi, qui en 1563 avait reçu l'investiture du duc Emmanuel-Philibert de Savoie. La mort mit fin à ses réclamations. J. V.

*Biografia popolare*; Turin, 1845 et suiv.

GRIMALDO (D. *Jose* GUTTIEREZ DE SOLORZANO, premier marquis DE), homme d'État espagnol, né en Biscaye, en 1664, mort à Madrid, en 1733. Il débuta dans la carrière des affaires sous les auspices d'Orry, ministre des finances, qui l'admit dans ses bureaux. D'un esprit lucide et fécond en ressources, Grimaldo devint indispensable à son protecteur, qu'il remplaçait auprès de madame des Ursins, du roi et de la reine. Sous un extérieur grotesque, il cachait une finesse et une dextérité qui le rendaient propre au maniement des affaires; et son caractère doux et insinuant lui fit beaucoup d'amis. Il fut secrétaire d'État au département de la marine et de la guerre, et siégea en 1714 au conseil d'État. Mais son attachement et sa constante fidélité à Orry et à la princesse des Ursins le rendirent suspect à Alberoni, qui l'exila du pouvoir sans oser lui enlever son titre de ministre d'État. Philippe V, qui n'avait jamais cessé de l'aimer, l'éleva au rang de premier ministre. Grimaldo fut seul admis à travailler avec le monarque, à l'exclusion de tous les autres secrétaires d'État. C'est par ses mains que passèrent toutes les grandes affaires, guerres, alliances et traités. Par ses manières polies et gracieuses, il s'établit si bien dans la faveur publique, que la reine Élisabeth Farnèse (*voy.* ce nom) se vit obligée elle-même de le traiter avec distinction. Il essaya de cacher son infime naissance sous les armes des Grimaldi, et fut décoré de l'ordre de la Toison d'Or, en 1724, pour avoir porté à l'Escurial, au jeune prince Louis, la renonciation de son père à la couronne. V. MARTY.

Saint-Simon, *Mém.* — *Mém.* de Noailles, Duclos, [illegible] — Saint-Philippe, *Los Commentarios de la Guerra* [illegible] *Succession de España.* — Vicente Baccalary Sanna, *Historia de re Philippe V el animoso desde principio de su reinado hasta la paz del ano 1725*; Gênes, [illegible] 4 vol. in-12.

GRIMANI (*Antonio*), doge de Venise, né [illegible] 1436, mort le 7 mai 1523. Il appartenait à l'une des plus puissantes familles patriciennes, et remplit avec distinction plusieurs charges importantes dans la république et divers commandements dans les armées vénitiennes. Il [illegible] surtout la réputation d'un habile marin. En [illegible] il était procurateur de Saint-Marc : il fut la même année nommé capitaine général de la flotte [illegible] Venise envoya contre le sultan Bajazet. A[illegible] Loredano était son lieutenant. Leur expédition ne fut pas heureuse : battus devant l'île de Sapienza, ils ne purent empêcher la prise de [illegible]pante. Grimani fut accusé d'avoir causé [illegible] échecs par sa jalousie pour Loredano. Les [illegible]gadors du commun le citèrent devant le grand conseil, qui ordonna son exil dans les [illegible] Cherso et d'Ossero. Son fils, *Domenico*, [illegible] 1460, qui avait été fait cardinal en 1493 [illegible] pape Alexandre VI, offrit de subir la peine [illegible] noncée contre son père, et lorsque Grimani [illegible] embarqué, chargé de chaînes, pour son lieu d'exil, il l'aida à porter ses fers. Ce trait de dévouement filial adoucit le peuple envers Grimani, et le disposa à la clémence pour le vieux général, peut-être plus malheureux que coupable. Aussi, [illegible]

bout de quelques mois Grimani obtint-il de passer son exil à Rome. Il profita de son séjour dans la capitale du monde chrétien pour gagner la bienveillance de la cour papale, et se servit de son influence pour bien disposer le saint-père en faveur de ses concitoyens. Ceux-ci, reconnaissants, le rappelèrent et lui rendirent ses dignités. Enfin, le 22 juin 1521, le doge Leonardo Loredano étant mort, les électeurs, d'une commune voix, élurent pour lui succéder Grimani (7 juillet), quoiqu'il eût plus de quatre-vingt-cinq années. Grimani ne gouverna que vingt-deux mois, et Andrea Gritti le remplaça dans le dogat. Le cardinal Domenico ne survécut que quelques mois à son père : il mourut le 27 août 1523.

Alfred DE LACAZE.

Guicciardini, *Historia d'Italia*, liv. X. — Lunig, *Codex Italiæ Diplomaticus*, t. II, pars II, sectio VI, p. 30. — *Recueil des lettres de Louis XII*, t. IV, p. 28. — Daru, *Histoire de Venise*, t. IV, liv. XXV, p. 3. — Petri Bembi *Historiæ Venetæ* lib. V et VI.

**GRIMANI** (*Marino*), quatre-vingt-dixième doge de Venise, mort le 26 décembre 1605. Il avait succédé, le 26 avril 1595, à Pasquale Cicogna. Il soutint d'abord contre le saint-siége les droits de César d'Este à la succession d'Alfonse II, duc de Ferrare; mais la renonciation de César termina pacifiquement le différend. Grimani dirigea ensuite une expédition contre les Uscoques, habitants de la Croatie, qui infestaient l'Adriatique par leurs pirateries. Ces forbans virent leurs habitations incendiées, et furent obligés de fuir dans les montagnes. En 1600, Henri IV, roi de France, demanda et obtint son inscription au livre d'or de la noblesse vénitienne, avec le privilége de transmettre cette prérogative à sa postérité. En 1605 commença le fameux démêlé du pape Paul V avec la république de Venise (*voy. Leonardo* DONATO); ce démêlé portait sur trois sujets, 1° l'emprisonnement d'un chanoine de Vicence et de l'abbé de Nervesa; accusés de divers crimes; 2° le renouvellement d'un décret du sénat défendant aux ecclésiastiques d'acquérir des biens fonds; 3° la défense formelle de bâtir de nouvelles églises sans l'autorisation de la seigneurie. Le pape écrivit le 10 décembre deux brefs à Grimani, l'un pour l'obliger à faire rapporter les deux lois ci-dessus, l'autre lui enjoignant de remettre les deux ecclésiastiques arrêtés entre les mains de son nonce; Mattei. Le tout était accompagné d'une menace d'excommunication. Les brefs furent présentés au sénat le jour de Noël, en l'absence du doge, qui était très-malade et mourut le lendemain. On en renvoya, suivant l'usage, la lecture après l'élection d'un nouveau doge. Grimani avait épousé Morosina Morosini, qui fut couronnée en 1595. Ce fut la dernière dogaresse qui reçut cet honneur. Celles qui lui succédèrent ne furent plus que les premières *gentilles-donnes* de l'État, et ne participèrent en aucune façon aux honneurs ni aux émoluments du dogat. Leonardo Donato fut appelé à remplacer Grimani. Ce prince a laissé une grande réputation de justice et d'affabilité.

A. DE L.

Nicolò Doglioni, *Historia Veneziana*, liv. XVIII. — Paolo Sarpi, *Historia particolare delle cose passate tra'l sommo Pontifice Paolo V e la Serenissima Republica di Venezia*, lib. I. — Daru, *Histoire de Venise*, t. IV, liv. XXVIII, p. 181, 201. — Le cardinal d'Ossat, *Correspondance et Lettre au roi du 20 décembre 1597*, manuscrit de la Bibliothèque Mazarine. — Morosini, *Historia Veneziana*, lib. XVII. — De Fresne-Canaye, *Correspondance*, manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds Dupuy, n° 271.

**GRIMANI** (*Pietro*), cent-seizième doge de Venise, mort au commencement de mars 1752. Il succéda, le 29 juin 1741, à Ludovico Pisani. L'Italie était alors le théâtre de la guerre occasionnée par la succession d'Autriche, que Marie-Thérèse disputait à la moitié de l'Europe. Le sénat vénitien se déclara pour la neutralité, et rejeta les sollicitations du comte d'Holderness, qui le pressait de se déclarer en faveur de la reine de Hongrie. En 1749, Grimani termina amiablement les contestations qui existaient depuis longtemps entre la république et le saint-siége au sujet des limites du duché de Ferrare. La même année il se ligua avec le pape Benoît XIV, le roi des Deux-Siciles et les Génois contre les corsaires d'Alger et de Tunis, qui ruinaient le commerce méditerranéen. En 1750 le doge rompit de nouveau avec le souverain pontife, à l'occasion du patriarcat d'Aquilée, auquel les Vénitiens et l'impératrice reine prétendaient nommer chacun de leur côté. Benoît XIV, choisi pour arbitre, rendit un bref, le 19 novembre 1749, par lequel en maintenant le sénat dans la possession où il était de nommer seul le patriarche d'Aquilée, il établissait en même temps dans la partie autrichienne de ce patriarcat un vicaire apostolique, pour soustraire les sujets autrichiens à la juridiction du prélat vénitien. Ce tempérament déplut au sénat, qui protesta. Benoît XIV ne tint nul compte de cette opposition, et le 27 juin 1750 il créa évêque *in partibus* et vicaire apostolique d'Aquilée le comte d'Artimis, chanoine de Bâle. La république rappela alors son ambassadeur, signifia au nonce de sortir de son territoire, et arma sur terre et sur mer. Le pape, intimidé, se mit hors de cause, et laissa le différend à vider entre les deux intéressés. Les rois de France et de Sardaigne s'interposèrent comme médiateurs, et en 1751 l'affaire fut accommodée, de la manière suivante : le patriarcat d'Aquilée fut supprimé et son diocèse divisé en deux archevêchés, l'un à la nomination du sénat, celui d'Udine, l'autre, dont le siége était à Gœritz, au choix des princes autrichiens. Grimani mourut l'année suivante, et Francesco Loredano lui succéda.

Alfred DE LACAZE.

Daru, *Histoire de Venise*, t. V, liv. XXXV, p. 182-200.

**GRIMAREST** (*Jean-Léonor* LE GALLOIS, sieur DE), littérateur français, né à Paris, mort dans la même ville, en 1720, à un âge assez avancé, était maître de langues à Paris, et enseignait le français aux seigneurs étrangers qui visitaient

la capitale. Il remplissait aussi auprès d'eux les fonctions de *cicerone*. Comme il avait fait une ample provision d'anecdotes, il vivait dans la société de personnes riches, qu'il amusait. Il ne manquait pas d'esprit; mais sa vanité était plus grande encore, et il disait avec prétention que c'était lui qui avait donné de l'esprit à tout le Nord. On a de Grimarest : *Commerce de Lettres curieuses et savantes*; Paris, 1700, in-12 : Hérissant dit que c'est la suite d'un autre volume, intitulé : *Commerce savant et curieux*, qu'on attribue à Germain Brice, que Grimarest avait remplacé comme *cicerone* parisien; — *Les Campagnes de Charles XII, roi de Suède*; Paris, 1705, 2 vol. in-12 : pitoyable ouvrage au jugement de Lenglet-Dufresnoy; — *Vie de M. de Molière*; Paris, 1705, in-12; revue et corrigée, Amsterdam, 1705, in-12; — *Additions à la Vie de M. de Molière, contenant une réponse à la critique qu'on en a faite*; Paris, 1706, in-12 : Voltaire dit que cette vie de Molière est pleine de contes faux; Grimarest prétendait cependant qu'elle était écrite sur les mémoires du comédien Baron; — *Traité du Récitatif dans la lecture, dans l'action publique, dans la déclamation et dans le chant, avec un traité des accents, de la quantité et de la ponctuation*; Paris, 1707, in-12; nouv. édit., augm., Amsterdam, 1740, in-12; — *Traité sur la manière d'écrire des lettres et sur le cérémonial, avec un discours sur ce qu'on appelle usage dans la langue françoise*; Paris, La Haye, 1709, in-12; Paris, 1735, in-12. Le père Lelong attribue à cet écrivain des *Mémoires historiques de la révolte des fanatiques*, Paris, 1708, in-12, qui, dit M. Quérard, sont de Fr. Duval, de Tours. J. V.

P. Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Goujet, *Bibl. franç.*, tome II, p. 188. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*. — Quérard, *La France littéraire*.

**GRIMAREST** (*Charles-Honoré* Le Gallois de), grammairien français, fils du précédent, a publié : *Éclaircissements sur les Principes de la Langue Françoise*; Paris, 1712, in-12; — *Nouvelle Grammaire Françoise, réduite en tables*; Paris, 1719, in-4°. Il s'était servi des travaux de Regnier Desmarais et du P. Buffier; ce dernier se plaignit du plagiat; — *Lettre d'un Gentilhomme périgourdin à un Académicien de Paris, sur la réfutation de la Grammaire italienne de l'abbé Antonini, par M. de la Lande, interprète du roi, etc.*; Paris, 1730, in-12; réimprimée l'année suivante, avec la *Réponse* du sieur de la Lande, maître de langues; — *Recueil de Lettres sur divers sujets*; Paris, 1725, 1729, in-12. J. V.

Goujet, *Biblioth. franç.*, tome I, p. 68, 193. — Quérard, *La France littéraire*.

**GRIMAUD** (*Jean-Charles Marguerite-Guillaume* de), médecin français, né à Nantes, en 1750, mort dans la même ville, le 5 août 1789. Il fit ses études médicales à Montpellier, et fut reçu docteur en 1776. En 1781 il obtint la place de professeur adjoint et de survivant de Barthez. L'excès du travail ruina sa constitution, naturellement faible, et il mourut prématurément. Il essaya de concilier le système de Stahl avec celui de Barthez; mais malgré son savoir et l'habileté de ses raisonnements, il ne réussit pas à établir solidement les doctrines qu'il voulait faire prévaloir; cependant, il a rendu des services à la physiologie. On a de lui : *Essai sur l'irritabilité*; Montpellier, 1776, in-4°; — *Mémoire sur la Nutrition*; Montpellier, 1787-1789, 2 vol. in-8°; — *Cours de Fièvres*, ouvrage posthume, publié par Dumas; Montpellier, 1795, 3 vol., in-8°; — *Cours complet de Physiologie*; Paris, 1818, 2 vol. in-8°. Z.

*Biographie médicale.*

**GRIMAUDET** (*François*), jurisconsulte français, né à Angers, en 1520, mort le 20 août 1580. Il prétendait descendre de l'illustre famille italienne des *Grimaldi*; mais il ne dut la réputation dont il jouit qu'à sa probité, à son érudition, au courage civil dont il fit maintes fois preuve. Nommé en 1558 avocat du roi au présidial d'Angers, il prononça, le 14 octobre 1560, aux états provinciaux d'Anjou, une harangue célèbre, qui le fit accuser d'hérésie et confondre, malgré ses protestations, avec les huguenots. Dans ce discours imprimé sous le titre de *Remontrances aux États d'Angers*, il soutenait entre autres propositions que « le concile général ne doit pas seulement se composer d'évêques et de prélats, mais aussi de laïques, en sorte que le concile indiqué à Trente [illegible] être nul si les laïques n'y prenaient part; » [illegible] ajoutait que « la convocation des conciles [illegible] toute la chrétienté et la réformation de la discipline [illegible] appartiennent à la puissance séculière, et [illegible] l'ecclésiastique ». Raoul Surguin, avocat [illegible] à Angers, fit un livre pour lui répondre, [illegible] 15 avril 1561 la Sorbonne condamna six propositions extraites du discours de Grimaudet. Il [illegible] tint dès lors du barreau, et ne donna plus [illegible] des consultations. Lors de la Saint-Barthélemy [illegible] son frère Jean, argentier du roi de Navarre, [illegible] épargné, par ordre exprès d'Henri III, [illegible] jou, adressé aux échevins d'Angers. [illegible] Grimaudet, dont la vie n'était pas moins [illegible] dut sans doute à la même protection de [illegible] pas inquiété; car l'année suivante, 1573, [illegible] nommé chef du conseil et maître des requêtes du même prince, et prêta serment en cette qualité le 29 mai 1574 (1). On a encore de Grimaudet : *Commentaria ad edictum de jurisdictione judicum præsidalium*, publ[illegible] *anno* 1550; Paris, in-8°; — *Remontrances aux États d'Angers*; Angers, Tours, [illegible] 1561, in-8°; Poitiers, in-12; — *Paraphrase du droit des retraits lignagers*; Paris, [illegible] in-8°; réimprimé depuis avec les opuscules [illegible] P. Ayrault, qui en tête avait mis un traité [illegible]

(1) Le portrait de Grimaudet est gravé par Th. de Leu.

*la Nature, Variété et Mutation des Lois;* — *Des Causes qui excusent le dol;* Paris, 1569, in-8°; — *Paraphrase du droit des usures et contrats pignoratifs;* Paris, 1577, in-8°; — *Paraphrase du droit des dixmes inféodées et ecclésiastiques;* Paris, Robert Estienne, 1574, in-8°; — *Traité de l'Augmentation et Diminution des Monnoies;* Paris, 1579, in-8°; — *De la Puissance royale et sacerdotale;* 1579, in-8°; *Opuscules politiques;* Paris, 1580, in-8°. Tous ces ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Œuvres de François Grimaudet sur les matières ecclésiastiques, du droit public et du droit civil;* Amiens et Paris, 1669, in-fol. On a omis dans cette collection l'ouvrage intitulé : *De Hæreticis a principe puniendis et gratia hæreseos resipiscentibus facienda;* Paris, 1580, in-8°; — *Traité de la Dignité royale dans l'Église*, ms.; — *Annotations sur la Coutume d'Anjou*, ms. Célestin PORT.

Ménage, *Vie d'Ayrault*, p. 242. — Nicéron, *Mémoires*. — *Pepius*, ms. de Ménard. — *Hist. ecclésiastique*, par le continuateur de Fleury, t. XXXI, page 617; t. XXXII, p. 181.

**GRIMAULD** ou **GRIMOALD**. *Voy.* URBAIN V.

* **GRIMBOLD, GRIMBALD** ou **GRIMOALD** (*Nicolas*), poëte et traducteur anglais, né dans le comté d'Huntingdon, en 1519, mort vers 1563. Il fit son éducation d'abord à Christ's-College à Cambridge, puis à Oxford, où il fut agrégé au collége Merton, en 1542. De là il passa, vers 1547, à Christ-Church-College, où il enseigna la rhétorique. La même année il écrivit une tragédie latine, intitulée : *Archipropheta, sive Joannes-Baptista*, qui fut probablement représentée dans le collége, et qui a été imprimée à Cologne, 1548, in-8°. En 1548, il expliqua les *Géorgiques* de Virgile dans une paraphrase latine publiée à Londres, 1591, in-8°. Il traduisit en anglais le *De Officiis* de Cicéron, et dédia au savant Thirlby, évêque d'Ely, cette traduction, qui parut à Londres, en 1553, in-8°, et fut réimprimée en 1574 et 1596. Il fut, selon l'opinion générale, le second poëte anglais qui écrivit en vers blancs, et il le fit avec plus de force, d'élégance et d'harmonie que lord Surrey, qui avait le premier employé cette forme poétique. Les *Songes written* ont été annexés aux *Songes and Sonnettes of uncertain auctours*, dans l'édition des *Poems* de lord Surrey par Tottell. Ellis et Warton ont cité plusieurs poésies de Grimbold. Z.

Warton, *History of Poetry*. — Ellis, *Specimens*. — Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GRIMLAIC**, auteur ecclésiastique français, du diocèse de Reims, vivait vers la fin du neuvième siècle. Il nous apprend lui-même qu'après avoir étudié les lettres très-tard, il fut ordonné prêtre. Ensuite il se retira dans la solitude, où il vécut quelque temps sans s'astreindre à des pratiques régulières. Sur le conseil d'un prêtre nommé aussi Grimlaic, il composa plus tard une règle devant servir aux solitaires. Voilà tout ce qu'on sait de précis sur la vie de Grimlaic; les conciles cités par lui indiquent qu'il vivait au neuvième siècle. Mabillon a mis ce point hors de doute, dans sa réponse à Rancé, lequel assignait à Grimlaic une époque beaucoup plus récente. Grimlaic a inséré dans sa règle des extraits nombreux des Pères, des Vies des saints, ainsi que des anciennes règles monastiques, notamment de celle de Saint-Benoît. Il prescrit à plusieurs reprises l'étude comme une obligation indispensable. Sa règle, divisée en soixante-neuf chapitres, est écrite avec méthode; on y remarque une piété éclairée. Cette règle fut publiée pour la première fois par D'Achery, sous le titre de *Regula Solitariorum;* Paris, 1653, in-16. Holstenius l'inséra dans son *Codex Regularum;* Rome, 1662, Paris, 1663, in-4°. E. G.

*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 633.

**GRIMM** (*Frédéric-Melchior*), célèbre critique français, d'origine allemande, né à Ratisbonne, le 26 décembre 1723, mort à Gotha, le 19 décembre 1807. Élevé avec distinction à l'université de Leipzig, où il eut Ernesti pour professeur, il accompagna à Paris le comte de Schomberg, dont il instruisait les enfants. Il s'attacha ensuite au prince de Saxe-Gotha, mais avec peu de profit, à ce qu'il semble; car J.-J. Rousseau, dont il fit la connaissance vers 1749, le trouva dans un mince état de fortune. Pauvre lui-même et peu connu, Rousseau rendit à Grimm le service de le mettre en relation avec les principaux littérateurs de l'époque. Le jeune Allemand, très-instruit et très-habile, s'insinua bientôt auprès du neveu du maréchal de Saxe, l'aimable et prodigue comte de Friesen, devint son secrétaire, et fut introduit par lui dans les plus brillantes sociétés de Paris. Il avait alors dans le caractère quelque chose de sentimental et d'exalté, « un fonds de romanesque allemand qu'il dut recouvrir et étouffer, » dit M. Saint-Beuve. Si l'on en croit son biographe Meister, il ressentit pour une princesse allemande un profond et mystérieux amour, qui faillit le conduire au suicide. Un peu plus tard, il éprouva pour une chanteuse de l'Opéra une passion dont Rousseau; alors son ami intime et depuis son ennemi implacable, a tracé un tableau fort plaisant et sans doute exagéré. « Grimm, dit Rousseau, après avoir vu quelque temps M^lle^ Fel, s'avisa tout à coup d'en devenir éperdument amoureux, et de vouloir supplanter Cahusac. La belle, se piquant de constance, éconduisit ce nouveau prétendant. Celui-ci prit l'affaire au tragique, et s'avisa d'en vouloir mourir. Il tomba tout subitement dans la plus étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler : il passait les nuits et les jours dans une continuelle léthargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais sans parler, sans bouger, paraissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, même par signes, et du reste sans agitation, sans dou-

leur, sans fièvre, et restant comme s'il eût été mort..... On lui amena le médecin Sénac, et je le vis sourire en sortant..... Un beau jour il se leva, s'habilla, et reprit son train de vie ordinaire. » Grimm aimait beaucoup la musique, et dans sa passion pour M^lle Fel, il y avait autant du dilettante que de l'amoureux. Il faisait partie de ce qu'on appelait *le coin de la reine*, coterie d'amateurs qui avaient déclaré la guerre à l'opéra français. Il publia à ce sujet une brochure intitulée : *Le petit Prophète de Boehmischbroda*, où il plaidait en style biblique la cause de la musique italienne. Ce pamphlet, original et piquant, eut du succès, et Voltaire s'écria en le lisant : « De quoi s'avise donc ce Bohémien d'avoir plus d'esprit que nous? » Un mot pareil suffisait pour faire la réputation de celui qui en était l'objet, et Grimm fut dès lors compté parmi les plus spirituels écrivains français. L'abbé Raynal, qui adressait une correspondance littéraire à quelques princes étrangers, le choisit pour suppléant, en 1753. Grimm commença, sous le nom d'un autre, une œuvre qu'il devait porter à sa perfection. En même temps il s'attacha de plus en plus à la société parisienne. Présenté par Rousseau à M^me d'Épinay, il fixa aussitôt l'attention de cette dame, dont la réputation était assez mauvaise, mais qui valait mieux que sa réputation. Dès le début il la défendit contre une grave accusation d'improbité. Le bruit courait que M^me d'Épinay avait dérobé et détruit des papiers dont la perte compromettait à son profit la fortune d'un de ses parents. Ce bruit trouva des échos à un dîner du comte de Friesen, et Grimm, qui les releva avec vivacité, dut échanger des coups d'épée avec un des convives. Les deux adversaires se blessèrent légèrement, et quelques jours après les papiers se retrouvèrent. Cet incident romanesque attacha décidément Grimm à M^me d'Épinay, et cette liaison eut entre autres conséquences celle de le brouiller avec Rousseau. Celui-ci s'est cruellement vengé des torts que Grimm eut à son égard. Il a présenté dans ses *Confessions* la conduite de son ami sous le jour le plus odieux. Sans accepter comme fondées ses assertions passionnées jusqu'au mensonge, il faut reconnaître que Grimm se montra peu reconnaissant des services que Rousseau lui avait rendus. Il l'avait vu avec peine s'établir à L'Ermitage, petite habitation qui dépendait de la maison de campagne de M^me d'Épinay; il ne se souciait pas qu'il y restât, et il ne contribua pas à lui en rendre le séjour agréable. Mais si sa conduite ne fut pas celle d'un ami, il observa du moins les convenances, et sut tout mettre de son côté, même le bon droit. Tout en réglant cette affaire d'intérieur, il assit et assura sa position, un moment ébranlée par la mort du comte de Friesen. Sa *Correspondance*, d'abord adressée à la princesse de Saxe-Gotha, finit par s'étendre à six princes souverains, dont les principaux étaient l'impératrice de Russie, le roi de Suède, le roi de Pologne. Le tact et le talent avec lesquels il s'acquitta de cette mission le mirent en grande considération auprès de ses correspondants, et lui valurent des dignités considérables. La ville de Francfort le choisit pour son ministre près de la cour de France. Malheureusement, il paraît que le spirituel critique apporta dans ses fonctions diplomatiques la causticité qu'il mettait dans sa *Correspondance littéraire*. Certaine dépêche qui contenait des plaisanteries sur les ministres français fut interceptée par la poste, peu scrupuleuse, de Louis XV, et lui fit perdre sa place. Ses augustes correspondants se disputèrent l'honneur de le dédommager de cette perte. Il fut créé baron de l'Empire à Vienne, conseiller d'État et grand-cordon de Saint-Vladimir à Saint-Pétersbourg. Ces distinctions, qui flattèrent son amour-propre et augmentèrent sa morgue naturelle, n'ajoutent rien aujourd'hui à sa réputation. La postérité ne voit en lui ni le diplomate ni le baron de l'Empire, mais le plus habile correspondant littéraire et l'un des premiers critiques du dix-huitième siècle.

Les seize volumes de sa *Correspondance* contiennent l'histoire complète, détaillée de la littérature française de 1752 à 1790 : histoire écrite au jour le jour, et reproduisant fidèlement les impressions du narrateur. Grimm est [illegible] esprit positif, d'une forte instruction et d'[illegible] grande connaissance du monde. Il possède à [illegible] haut degré les trois qualités essentielles de [illegible] tique, l'étendue, la finesse et la fermeté [illegible] tous les ouvrages, sur tous les auteurs, il a [illegible] jugements généralement exacts, impartiaux, [illegible] toujours nets, précis, qui frappent et se gravent. Ses points de vue, s'ils ne sont pas toujours [illegible] élevés, ne sont jamais du moins vulgaires [illegible] communs. Sans fatigue et sans efforts, il [illegible] et touche à tous les sujets, aux plus [illegible] comme aux plus légers. Familier avec les [illegible] tières les plus élevées, la politique, la [illegible] phie, habitué aux discussions les plus [illegible] il ne dédaigne ni les petits vers, ni les [illegible] contes; il ne repousse aucun sujet, comme [illegible] cune forme de critique. Le ton de cette [illegible] est fin et railleur, amer et inexorable [illegible] s'agit d'idées religieuses, s'élevant parfois à [illegible] haute gravité, et parfois aussi se jouant [illegible] gaieté en des parodies amusantes, mais [illegible] leur portée. Il eut rarement l'occasion de [illegible] d'auteurs morts, presque jamais d'auteurs [illegible] siques; cependant, certains passages sur [illegible] poëtes anciens, d'excellentes pages sur [illegible] taigne et Shakespeare attestent un [illegible] exempt de préjugés, qui, sans s'arrêter à la [illegible] versité des formes, recherche et admire [illegible] l'originalité de la pensée, et le génie [illegible] Sur ses contemporains illustres, Diderot [illegible] cepté, son plus constant et plus intime [illegible] Grimm est en général sévère et même [illegible] Comme presque tous les critiques, il fait [illegible] son esprit aux dépens de ceux qu'il apprécie.

n'a qu'à réduire un peu de la sévérité de ses jugements, et on arrive à quelque chose de vrai et de définitif. Quoique s'adressant à un auditoire couronné, Grimm ne s'interdisait pas les pensées hardies. Lorsque sous l'empire on voulut publier sa *Correspondance*, il fallut retrancher de nombreux passages. Le correspondant de Catherine parut trop libre à la censure impériale. De ces coupures on a pu former un volume supplémentaire, et ce n'est pas le moins intéressant. Ces hardiesses sont plutôt philosophiques que politiques; car en ce qui touche le gouvernement Grimm a les opinions les plus larges, les moins dogmatiques. Il pensait, c'est lui qui nous l'apprend, « qu'il est absurde d'agiter avec emphase quel est le meilleur gouvernement possible, parce que, quelle que soit la différence dans les formes extérieures, chacun l'est pour le peuple qui l'a adopté. A mesure qu'une nation devient policée ou éclairée, elle a non à changer un gouvernement contre un autre, mais à corriger les défauts du sien ». Grimm croyait donc qu'on pouvait arriver sans bouleversement à la réforme de la monarchie française. L'événement trompa ses prévisions. Il vit éclater la révolution. Pendant plusieurs années il en suivit le spectacle et en nota les principales scènes. Il dut enfin quitter la France avec les autres membres du corps diplomatique. Ce fut avec une amertume profonde que le vieillard s'éloigna d'un pays qui l'avait si bien accueilli jeune homme, et qui était devenu sa patrie. En partant il regretta d'avoir manqué le moment de se faire enterrer. En effet sa vie, qui se prolongea jusqu'aux premières années de l'empire, fut désormais insignifiante. En 1795 Catherine le nomma son ministre près des États du cercle de basse Saxe. Paul Ier le confirma dans cette place, dont il se démit à la suite d'une maladie qui lui fit perdre un œil. Ses facultés intellectuelles déclinèrent avec ses forces physiques, et il s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

On a de Grimm : *Lettres sur Omphale*, tragédie lyrique (sans nom de lieu); 1752, in-8°; — *Le petit Prophète de Boehmischbroda*; Paris, 1753, in-12; — *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne* : *1re partie, de 1753 à 1770*, publiée par Michaud aîné et Chéron, Paris, 1813, 6 vol. in-8°; *2e partie, de 1771 à 1782*, publiée par Salgues, Paris, 1812, 5 vol. in-8° : cette seconde partie parut avant la première comme étant la plus intéressante; *3e partie, pendant une partie des années 1775 et 1776, et pendant les années 1782 à 1790, inclusivement*, publiée par Suard, Paris, 1813, 5 vol. in-8°; — *Supplément à la Correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot, contenant : Les opuscules de Grimm; Treize lettres de Grimm à Frédéric II, roi de Prusse; Plusieurs morceaux de correspondance de Grimm qui manquent aux 16 vol.; Des Remarques sur les 16 vol.*, par Ant.-Al. Barbier; Paris, 1814, 1 vol. in-8°, en tout, 17 vol.; — *Nouvelle édition, revue et mise dans un meilleur ordre, avec des notes et des éclaircissements, et où se trouvent rétablies pour la première fois les phrases supprimées par la censure impériale*; publ. par M. Jules Taschereau; Paris, 1829-1831, 15 vol. in-8° (les notes des trois derniers volumes sont de M. Chaudet); — *Correspondance inédite de Grimm et Diderot, et Recueil de lettres, poésies, morceaux et fragments retranchés par la censure impériale en* 1812 *et* 1813; publ. par MM. Chéron et Thory; Paris, 1829, in-8°. L. J.

Salgues, *Notice sur Grimm*, en tête de la 2e partie de la *Correspondance*. — Mme d'Épinay, *Mémoires*. — Rousseau, *Confessions*. — Taschereau, *Notice sur Grimm*, en tête de son édition. — Meister, *Mélanges de Philosophie et de Littérature*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII.

**GRIMM** (*Jean-Frédéric-Charles*), médecin allemand, né à Eisenach, en 1737, mort le 28 novembre 1821. Il prit ses degrés à Gœttingue, devint médecin du duc de Saxe-Gotha et inspecteur des eaux minérales de Ronnebourg. On a de lui : *Dissert. de Visu*; Gœttingue, 1758, in-4°; — *Sendschreiben von der Epidemie zu Eisenach in der ersten Haelfte de J.* 1767, *und die Mitteln wider dieselbe* (Épître sur l'épidémie qui a régné à Eisenach dans la première moitié de l'an 1767, et les moyens de la combattre); Hildburghausen, 1768, in-8°; — *Abhandlung von den Mineralwassern zu Ronneburg* (Traité sur les Eaux minérales de Ronneburg); Altenbourg, 1770, in-8°; — *Bemerkungen eines Reisenden durch Teutschland, Frankreich, England und Holland* (Observations d'un Voyageur à travers l'Allemagne, la France, l'Angleterre et la Hollande); Altenbourg, 1775, 3 vol. in-fol., anonyme. Il a en outre traduit du grec en allemand les *Œuvres complètes d'Hippocrate* (Altenbourg, 1781-1792, 4 vol. in-fol.), et écrit quelques articles dans les *Actes de l'Académie des Curieux de la Nature*. W. R.

Callisen, *Med. Lex.* — *Biographie médicale*.

* **GRIMM** (*Louis-Jacques*), célèbre érudit et philologue allemand, né le 4 janvier 1785, à Hanau. Il étudia d'abord le droit à Marbourg, et seconda plus tard à Paris M. de Savigny, son maître, dans diverses recherches d'érudition. C'est alors qu'il sentit naître en lui le goût de la littérature du moyen âge. À son retour en Allemagne, il fut nommé secrétaire de la guerre à Hesse-Cassel, et devint successivement conservateur de la bibliothèque de Wilhelmshöhe et auditeur au conseil d'État. Lors de la réintégration de l'électeur de Hesse, il accompagna comme secrétaire l'ambassadeur de ce prince, à Paris et au congrès de Vienne. Au mois d'août 1815, il fut envoyé à Paris par le gouvernement prussien, afin de faire restituer les manuscrits précieux enlevés par

les armées de Napoléon. En 1830 il fut appelé comme professeur de littérature allemande à l'université de Gœttingue. Lors de l'abolition de de la constitution par le roi de Hanovre, en 1837, M. Grimm fut un des sept professeurs qui protestèrent contre cet acte. Destitué pour la franchise de son langage, il vécut pendant quelques années à Cassel, dans la retraite. En 1841 il fut appelé à Berlin comme membre de l'académie de cette ville. En 1848 il siégea à l'assemblée de Francfort jusqu'à ce qu'elle fut transférée à Stuttgard. C'est aux travaux archéologiques de M. Grimm que l'on doit la connaissance plus intime de la langue et des croyances des nations germaniques. Ses ouvrages sont des mines de faits et d'érudition; mais la pensée échappe au lecteur dans la masse des détails. Son admiration pour les Germains va jusqu'à regretter qu'ils aient été soumis à l'influence de la civilisation romaine. Les titres de ses ouvrages sont : *Ueber den altdeutschen Meistergesang* (Sur la Poésie des Meistersaenger); Gœttingue, 1811, in-8°; — *Deutsche Grammatik* (Grammaire Allemande), t. I[er], Gœttingue, 1819, in-8°; t. II-IV, ibid., 1826-1837, in-8°. Ce travail étendu est une analyse des plus minutieuses sur les formes grammaticales de toutes les branches de l'idiome germanique, depuis les langues scandinaves jusqu'à celle des Frisons, y compris les divers dialectes allemands du moyen âge. L'examen seul des consonnes et des voyelles contient six cents pages. Il manque encore un volume pour terminer ce monument, qui a donné une impulsion toute nouvelle aux recherches linguistiques en général; — *Deutsche Rechtsalterthümer* (Antiquités du droit allemand); Gœttingue, 1828, in-8°; ibid., 1854, in-8° : ce livre important est un relevé des coutumes tantôt poétiques, tantôt bizarres, en vigueur chez les nations germaniques; on y trouve aussi des détails curieux sur les coutumes françaises au moyen âge; les *Origines du Droit français* de Michelet ne sont qu'un résumé de l'ouvrage de M. Grimm; — *Deutsche Mythologie* (Mythologie Allemande); Gœttingue, 1835, in-8°; ibid., 1844, in-8°. La conclusion de l'auteur est que les dieux des anciens Germains se rapprochent de ceux des Grecs, tandis que les usages superstitieux ressemblent beaucoup à ceux des Romains. Il constate aussi les traces d'un monothéisme primitif, qui, remplacé d'abord par la Trinité de Wuotan, de Donar et de Zio, dégénère ensuite en polythéisme; — *Geschichte der deutschen Spracke* (Histoire de la Langue Allemande); Leipzig, 1848, 2 vol. in-8°. On y trouve réunies et discutées toutes les données qu'on possède sur les peuples, généralement si peu connus, qui figurent dans l'invasion des barbares. Suivant l'auteur, les nations germaniques se relient aux Grecs et aux Latins par les Thraces, dont il établit l'affinité avec les Gètes, identiques avec les Daces et les Goths. Dans le chapitre consacré aux Scythes, il repousse d'abord l'opinion de Niebuhr, qui ne voit dans cette nation que des Mongols; et il établit que ce nom de Scythes comprenait plusieurs peuples de races diverses, et que le principal d'entre eux avait de la parenté avec les Germains. Il expose ensuite la loi de la *lautverschiebung*, ou du déplacement des consonnes, découverte par lui, d'après laquelle les mots des langues indo-germaniques, telles que le sanscrit, le grec et le latin, se sont modifiés dans les idiomes germaniques. Il fait voir comment, vers le milieu du premier siècle de notre ère, les consonnes muettes des racines indo-germaniques se sont changées dans la langue gothique, de telle sorte qu'une *tenuis* a été remplacée par une *aspirata*, la *media* par une *tenuis*, et enfin l'*aspirata* par une *media*. Vers le sixième siècle, les mots gothiques ainsi transformés ont subi une nouvelle altération dans le haut-allemand. Pour donner un exemple de cette loi, qui se reconnait surtout dans le dialecte allemanique, citons le mot πατήρ de la langue grecque, qui devient *Fadr* en gothique et *Vater* en haut-allemand. L'auteur enfin, après un examen des fameuses *gloses malbergiques*, dont il restitue un grand nombre aux langues germaniques, en combattant l'opinion de [illegible] qui y reconnaissait des traces du celtique, développe les caractères grammaticaux propres aux idiomes germaniques. Les quatre principaux de ces caractères sont la *Lautverschiebung*, dont nous venons de parler, l'*Ablaut*, ou la modification des voyelles du verbe pour en marquer [illegible] temps, la *déclinaison* et la *conjugaison* [illegible]

En communauté avec son frère Guillaume, M. Grimm a encore publié : *Kinder und Hausmärchen* (Contes d'Enfants et du foyer); [illegible] 1812-1814, 2 vol. in-16; ibid., 1819, 3 vol. in-[illegible] Gœttingue, 1840, 2 vol. in-16; ibid., 1843, [illegible] in-12; Gœttingue, 1850, 2 vol., in-16; [illegible] publié une petite édition en 1 vol. in-16, [illegible] septième réimpression a paru à Berlin en [illegible] C'est un recueil de contes dont l'origine [illegible] au moyen âge; leur exquise poésie les rend [illegible] supérieurs aux contes de fées français; — [illegible] *deutsche Wälder* (Forêts de l'ancienne [illegible]manie); Cassel et Francfort, 1813-1816, [illegible] recueil de quelques productions poétiques [illegible] moyen âge, telles que *Le Chevalier du* [illegible] de Conrad de Wurtzbourg, la *Chronique* [illegible] *Empereurs*, écrite en 1160, et de divers [illegible] sur la littérature de cette époque; — *Deutsche Sagen* (Traditions allemandes); Berlin, [illegible] 1818, 2 vol.; — *Deutsches Wörterbuch* ([illegible]tionnaire Allemand); Leipzig, 1852-1857, [illegible] in-4°. Cet ouvrage, encore inachevé, qui [illegible] modèle de lexicologie, fait connaître l'étym[illegible] et les diverses acceptions des mots de la [illegible] allemande moderne, depuis Luther [illegible] Goethe.

M. Grimm s'est aussi fait connaître [illegible]teur; en cette qualité il a publié : *Silva de romances viejos*; Vienne, 1818; — *Hymn*[illegible]

*teris Ecclesiæ XXVI interpretatio theotisca*; Gœttingue, 1830, traductions de chants d'église faites au neuvième siècle; — *Reinhard Fuchs*; Berlin, 1834, in-8°; — *Lateinische Gedichte des zehnten und elften Jahrhunderts* (Poëmes latins du dixième et du onzième siècle); Gœttingue, 1838, in-8°, avec la collaboration de Schmeller; — *Deutsche Weisthümer* (Coutumes allemandes); Berlin, 1840-1842, 3 vol. in-8°; recueil de coutumes rurales du moyen âge; — *Gedichte auf König Friedrich I und aus seiner Zeit* (Poésies sur le roi Frédéric Ier, avec d'autres de son époque); Berlin, 1844. Enfin M. Grimm a publié de nombreuses dissertations dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum* de Haupt et dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin. E. G.

*Conversations-Lexikon.* — Jul. Schmidt, *Geschichte der deutschen Nationallitteratur im neunzehnten Jahrhundert*, t. I.

* **GRIMM** (*Guillaume-Charles*), philologue allemand, frère du précédent, né à Hanau, le 24 février 1786. Une longue maladie, dont il ne guérit qu'en 1809, interrompit les études de droit qu'il avait comme son frère commencées en 1804 à Marbourg. D'abord secrétaire de la bibliothèque de Cassel, il fut nommé, en 1830, sous-bibliothécaire à Gœttingue, et cinq ans après professeur suppléant à la même université. Ayant signé, avec son frère, la fameuse protestation contre l'abolition de la constitution, il fut destitué. Il rejoignit en 1838 son frère à Cassel, et il l'accompagna en 1841 à Berlin. Collaborateur de son frère (on ne les appelle depuis que les *frères Grimm*), il s'est spécialement occupé de la littérature allemande au moyen âge. C'est ainsi qu'il a donné : *Altdänische Heldenlieder* (Anciens Chants héroïques Danois); Heidelberg, 1811 : traduction d'une collection de poésies danoises qui remontent au seizième siècle; — *Ueber deutsche Runen* (Sur les caractères runiques allemands); Gœttingue, 1821, in-8°; — *Grave Ruodolf* (Le comte Rodolphe); Gœttingue, 1828, in-4°; ibid., 1844, in-4°; fragments d'un poëme allemand écrit vers l'an 1170; — *Die deutsche Heldensage* (Les Traditions héroïques des Germains); Gœttingue, 1829, in-8° : l'auteur y réfute les anciens systèmes qui cherchaient à expliquer l'origine des fables par des faits historiques. Il les attribue en grande partie à l'imagination des peuples primitifs procédant sans réflexion; — *De Hildebrando, antiquo carmine teutonico*; Gœttingue, 1830, in-fol.; — *Vridankes Bescheidenheit*; Gœttingue, 1834, in-8° : poëme didactique du commencement du treizième siècle; — *Der Rosengarte* (Le Jardin des Roses); Gœttingue, 1836, in-8°; — *Ruolandes Liet* (La Chanson de Roland); Gœttingue, 1838, in-8°; — *Wernhers von Niederrhein Veronica*; Gœttingue, 1839, in-8°; — *Die Goldene Schmiede* (La Forge d'Or); Berlin, 1840, in-8° : poëme de Conrad de Wurtzbourg en l'honneur de la Vierge; — *Conrad von Würtzburg Silvester*; Gœttingue, 1841, in-8°; — *Athis and Prophylias*; Berlin, 1846; un supplément a paru à Gœttingue en 1852; — *Altdeutsche Gespræche* (Conversations sur des sujets allemands du moyen-âge); Berlin, 1851, 2 vol.; — plusieurs dissertations sur la langue et la littérature de l'Allemagne au moyen âge. E. G.

*Conversat.-Lexik.*

* **GRIMMELSHAUSEN** (*Christophe* DE), romancier allemand, né en 1615, à Gelnhausen, mort le 17 août 1676. Il fut d'abord soldat, puis greffier à Renchen, dans la forêt Noire; sa carrière est d'ailleurs assez peu connue. En 1647 il publia un roman, *Le chaste Joseph*, qui passa inaperçu; mais bientôt il se fit remarquer par son *Simplicissimus* (*Abentheuerlicher Simplicissimus, d. i. Beschreibung des Lebens eines seltsamen Vaganten genannt Melchior Sternfels v. Fruchsheim*), Mömpelgard, 1669, que les Allemands regardent comme leur premier roman national; c'est, comme dans les récits *picaresques* des Espagnols, une autobiographie; mais au lieu de raconter des aventures de filous et de mendiants, l'auteur met en scène un personnage qui a traversé toute la guerre de Trente Ans et qui y a joué un rôle. Simplicissimus est le fils d'un paysan, et à certains égards son histoire rappelle celle de Robinson. Après avoir servi sous les drapeaux de divers princes, après avoir assisté à bien des batailles (et Grimmelshausen retrace des scènes dont il avait été le témoin oculaire), il parcourt le monde, tombe au pouvoir des Turcs, et subit une longue captivité. Après sa délivrance, il se rend en pèlerinage à Rome, et finit par se retirer dans la forêt Noire, pour y mener la vie d'un ermite. C'est ainsi que se termine le cinquième livre de l'œuvre originale. Une seconde édition, qui parut en même temps (en 1669), renferme une continuation, fort mal écrite, et présentant une série d'épisodes sans vraisemblance et maladroitement entassés; on y reconnaît de suite une main étrangère. On peut reprocher à Grimmelshausen des longueurs et une prolixité parfois fatigante, mais la vivacité des impressions qu'il retrace, la fidélité de ses portraits, le naturel de ses récits, lui prêtent, surtout pour ses compatriotes, un attrait qu'il est extrêmement rare de rencontrer chez les romanciers de cette époque. Dès la seconde année de son apparition, *Simplicissimus* fut réimprimé, en 1670, en 1671, en 1685; il l'a été souvent depuis, et il eut au dix-septième siècle des imitateurs nombreux, qui lui sont restés fort inférieurs. T. de Bulow l'a reproduit en rajeunissant le style; Reichard en a donné un extrait dans la *Bibliothek der Romane*, t. IV, p. 125-140. Parmi les auteurs qui le prirent pour modèle, on cite comme un des meilleurs celui qui composa, sans y mettre son nom, le *Simplicissimus hongrois*, publié en 1683. G. B.

Koch, *Compendium der deutschen Literaturgeschichte*, t. II, p. 258. — Wolff, *Geschichte des Romans* (1841), p. 178-189. — Echtermeyer, dans les *Annales de Halle*, 1838, nº 82-84. — Passow, dans les *Blätter für literarische Unterhaltung*, 1843, nº 259-264. — Gervinus, *Geschichte der poetischen National-literatur der Deutschen*, t. III, p. 383.

**GRIMMER** (*Jacques*), peintre hollandais, né vers 1500. Il fut élève du paysagiste Matthieu Kock et de Chrestien de Queburgh, mais plus encore de la nature. Il avait la réputation de travailler extrêmement vite. Son œuvre se compose surtout de vues des environs d'Anvers, qu'il reproduisit dans leurs divers aspects. Il réussissait parfaitement à imiter les différents effets du soleil et des nuages. Ses lointains et ses ciels, d'une couleur et d'une légèreté admirables, font rechercher ses tableaux. Grimmer n'était pas seulement un peintre distingué, il faisait fort bien les vers. A. DE L.

Descamps. *La Vie des Peintres flamands.*, t. I, p. 97.

**GRIMOALD Ier**, duc de Bavière, né vers 630, mort en 695. Fils de Tassilon II, il succéda à son cousin germain Théodebert II, qui ne laissait point de postérité mâle. Le règne de Grimoald n'offre pas d'incidents remarquables; son fils unique, Théodore VI, hérita du pouvoir.

**GRIMOALD II**, duc de Bavière, tué en 725, fils de Théodore VI. A la mort de son père il eut en partage la Bavière supérieure, et usurpa la part de ses deux frères Théodore VII et Ugobert. Il épousa Pilitrude, sa belle-sœur. Saint Corbinien fit tous ses efforts pour rompre ce mariage, qu'il considérait comme incestueux, mais il n'y put réussir. Grimoald II tenait sa cour à Freisingen. Il refusa de reconnaître l'autorité des maires d'Austrasie. Charles Martel envahit la Bavière, et défit Grimoald, qui perdit la vie dans le combat. Le vainqueur dépouilla les enfants de Grimoald de l'héritage de leur père, et Pilitrude finit misérablement ses jours en France. Ces enfants furent *Firmin*, qui chercha à soulever les Saxons pour appuyer ses droits sur la Bavière; il fut défait, et mourut oublié; *Théobald*, qui fut emmené prisonnier par Charles Martel. Ayant pris part en 741 à une révolte de Sonichilde, belle-mère de Pépin et de Carloman, il fut mis à mort. *Sonichilde*, seconde femme de Charles Martel, fut mère de Griffon (*voy.* ce nom). Prise à Laon par ses beaux-fils, elle fut renfermée dans le couvent de Chelles, où elle mourut.

Alfred DE LACAZE.

Eckart, *Francia orientalis*. — Aventin, *Annales Boiorum*, l. III, cap. VI et VIII. — Aribon, *Vita Corbiniani*, cap. X et XIX.

**GRIMOALD Ier**, cinquième duc de Bénévent, mort en 667. Il était dernier fils de Gisulfe Ier, duc de Frioul, et succéda en 647 dans le duché de Bénévent à Rodoald, son frère. En 650 il remporta une brillante victoire sur les Grecs, qui voulaient s'emparer des trésors de la basilique de Saint-Michel sur le mont Gargan. En 662 le roi Godebert lui envoya Garibald, duc de Turin, pour l'engager à venir à son aide contre son frère Pertharit. Garibald, loin d'accomplir sa mission, détermina Grimoald à profiter de la division des deux frères pour s'emparer de la couronne de Lombardie. Le duc de Bénevent céda à ce conseil : il se rendit près de Godebert, le poignarda en l'embrassant, et se mit en possession du trône. En 662, il abdiqua la couronne ducale en faveur de son fils.

**GRIMOALD II**, septième duc de Bénévent, mort en 686. Il succéda en 683 à son père Romoald. Il ne régna que trois années; il avait épousé Wigilinde ou Vimilinde, fille de Pertharit, et n'en eut pas d'enfant. Son frère Gisulfe Ier régna après lui.

**GRIMOALD III**, seizième duc de Bénévent, deuxième fils d'Arigise et d'Adelberge, fille de Didier, roi des Lombards, monta sur le trône après la mort de son père (787). Il était alors en otage à la cour de Charlemagne. Cet empereur lui rendit la liberté, malgré les instances du pape Adrien; mais il lui imposa néanmoins pour conditions de reconnaître sa suzeraineté, de démolir les principales forteresses de ses États, [illegible] faire raser ses sujets, et de frapper sa monnaie au coin du roi des Francs. (On voit au musée [illegible] Vienne une de ces pièces, où Charlemagne [illegible] côté et Grimoald de l'autre). Grimoald trouva [illegible] duché envahi par son beau-frère Adelgise [illegible] d'Hildeprand, duc de Spolète, il battit et tua [illegible] surpateur, et força les Grecs qui le soutenaient à se rembarquer. Affermi dans ses États, il [illegible] coua le joug des Francs, releva les murs d'Acerenza, de Conza et de Salerne, fit frapper la monnaie à sa seule image, et mit son [illegible] dans les actes publics. Il envahit même les [illegible] de l'Église romaine à l'aide du patrice de [illegible] (793). Pépin, fils de Charlemagne, marcha contre lui, mais obtint peu de succès. Ce ne fut qu'en 801 qu'il prit et incendia Théate (aujourd'hui *Chieti*). Il somma alors Grimoald de lui [illegible] hommage. A cette sommation le duc répondit qu'il était né libre et qu'il comptait, avec la [illegible] tion du ciel, mourir de même. Pépin poursuivit la guerre avec vigueur; mais le duc de Bénévent déploya tant de valeur et d'activité, qu'il tint [illegible] toutes les forces de l'Occident. Il repoussa en même temps les Grecs, dont il était devenu l'[illegible] depuis qu'il avait répudié sa femme, Uvantia [illegible] de l'empereur Constantin Porphyrogénète. [illegible] moald sut jusqu'à sa mort maintenir son indépendance contre deux puissants empires, et [illegible] sans laisser d'enfants, en 806. Son [illegible] Grimoald Avrasaitz ou Storézaïs lui [illegible]

**GRIMOALD IV** *Storézaïs*, dix-septième [illegible] de Bénévent, assassiné, en 827. Il était l'[illegible] grands-officiers de son prédécesseur. Il [illegible] énergiquement la lutte engagée contre [illegible] magne, et obtint enfin, en 812, la reconnaissance de son indépendance moyennant une [illegible] vingt-cinq mille sous d'or; ce tribut fut réduit [illegible] Louis le Débonnaire, en 814, à sept mille [illegible] Un seigneur bénéventain, Daufer le [illegible]

révolta contre Grimoald. Celui-ci marcha contre les insurgés, et les poursuivit jusqu'à Naples, où ils s'étaient réfugiés, auprès du duc grec Théodore, qui y commandait pour l'empereur Léon l'Arménien. On en vint à un combat sur terre et sur mer devant Naples, et le carnage fut si grand, au récit d'Erkempert, que la mer demeura teinte de sang durant plusieurs jours. Daufer échappa au massacre, et obtint sa grâce; mais il n'en persévéra pas moins dans sa trahison, et Grimoald étant tombé malade, il le fit assassiner dans son lit par ses fils, les comtes de Conza et d'Acerenza. L'un d'eux, Sicon, succéda à la victime. Grimoald a laissé la mémoire d'un prince brave, équitable et doux. A. DE L.

Eginhard, *Annales*, p. 208. — Le même, *Vita Caroli*, cap. X, p. 90. — Erkempert, *Epit. Histor. Longobard.*, dans les *Scriptores Ital.* de Muratori, t. V, p. 16. — Petaviani, *Annales Francorum*, p. 15. — *Annales Tiliani*, p. 21. — *Annales Loiseliani*, p. 44-48. — *Annales Moissiacens.*, p. 72. — *Annales Metenses*, p. 345. — *Annales Nibelung.*, p. 38. — *Codex Carolin.*, Epist. LXXXX, p. 571. — Baronius, *Annales eccles.*, année 787, p. 402. — Théophane, *Chronographia*, t. VI, p. 311. — Ottavio Rinaldi, *Mem. istor. della città di Capua*, lib. V, cap. IX. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 300-401.

**GRIMOALD**, maire du palais d'Austrasie, mort à Paris, en 656. Il était fils de Pépin de Landen, ou *le Vieux*, et lui succéda, en 642, comme maire du palais d'Austrasie. Il avait pour lui l'armée et la noblesse; mais il trouvait un rival puissant dans Otto, dont le père, Uron, était précepteur de Sigebert. Otto disposait des courtisans et de la volonté enfantine de Sigebert. Grimoald parvint à faire assassiner son antagoniste par Leuthaire, duc des Allemands. Dès lors il s'attribua toute l'autorité, qui devint absolue entre ses mains. A cette époque (642), la province la plus orientale de la monarchie, et en même temps la plus barbare, se détacha de l'empire des Francs. Le duc héréditaire de Thuringe, Radulphe, ne voulut plus reconnaître l'autorité des rois mineurs, ni celles des maires du palais, qu'il regardait comme ses égaux. Grimoald tenta vainement de le réduire à l'obéissance; il fut mal secondé par les ducs de l'Austrasie, qui s'intéressaient plus à l'indépendance de leur collègue qu'au maintien de la monarchie. L'armée austrasienne fut battue sur l'Unstrut; Radulphe consentit pourtant à reconnaître nominalement l'autorité de Sigebert II, mais dès lors il se conduisit en souverain, et forma des alliances particulières. Sigebert en mourant (656) laissa un fils nommé Dagobert, à peine âgé de trois ans. Grimoald jugea les Austrasiens indifférents à la famille de Clovis, et crut qu'il était temps de supprimer les monarques enfants, qui gênaient l'administration, sans donner aucune garantie, et il essaya de réunir la royauté réelle des maires à la royauté fictive des princes mérovingiens. De concert avec Dudon, évêque de Poitiers, il fit tonsurer le jeune Dagobert, et le relégua dans un monastère d'Irlande. En même temps il proclama roi son propre fils, Childebert, en vertu d'un testament supposé de Sigebert. Mais il avait mal pris ses mesures; les seigneurs se soulevèrent, s'emparèrent du maire et de son fils, et le livrèrent à Clovis II, qui les fit mourir en prison. Alfred DE LACAZE.

Frédégaire, *Chronica*; cap. LXXXVI, p. 446. — *Gesta Reg. Francorum*, cap. XXXXIII, p. 568. — *Chronic. Moissiac.*, p. 652. — Adon, *Chronica*, p. 669. — *Chronic. Sancti Benigni Divion.*, p. 317. — Sigebert, *Gemblac.*, p. 348. — Adrien de Valois, lib. XX, p. 186. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 61-61

**GRIMOALD**, maire du palais d'Austrasie. Suivant l'auteur des *Annales de Metz*, Drogon eut pour successeur comme duc de Champagne son frère Grimoald, le second des fils légitimes de Pépin d'Héristall. Le continuateur de la chronique de Frédégaire le présente comme ayant été plein de douceur et faisant d'abondantes aumônes. En 695, Pépin, son père, lui donna la charge de maire du palais de Neustrie, comptant sur lui pour soutenir dans ce royaume l'influence de sa famille. Il se servit de lui également pour assurer la paix qu'il venait de conclure avec la nation remuante des Frisons, en lui faisant épouser Theusinde, fille de leur duc, Radbod. En 714, Grimoald s'était arrêté dans la basilique de Saint-Lambert à Liége, se rendant auprès de son père, qui, sur le point de mourir, l'avait mandé; au moment où il était agenouillé devant la châsse du saint, il fut tué par un Franc, nommé Routgare. Le motif de ce meurtre est resté inconnu. Étienne GALLOIS.

Frédégaire, *Contin.*, cap. CII, p. 453. — *Gesta Reg. Francorum*, cap. XXXXVIIII, p. 571. — *Annales Metenses*, p. 661. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 98-107.

**GRIMOARD** (*Philippe-Henri*, comte DE), général et littérateur français, né à Verdun, vers 1750, mort en 1815, était issu d'une ancienne famille d'Avignon, originaire du Gévaudan, qui avait donné à l'Église le pape Urbain V. Sous Louis XVI, Grimoard remplit une mission en Hollande. A la révolution, il travaillait dans le cabinet du roi, et c'est à lui qu'on doit les plans de la campagne de 1792. Après le 10 août les cartons qui contenaient ces plans furent portés au comité de salut public. Partisan du gouvernement constitutionnel, Grimoard dut se cacher pendant la terreur. On lui doit : *Essai théorique sur les Batailles*; Paris, 1775, in-4°, avec 38 pl.; — *Histoire des dernières Campagnes du maréchal de Turenne de* 1672 *à* 1675; Paris, 1780, 2 vol. in-fol. : « Une introduction pleine de documents précieux sur les affaires du temps, et qui va de 1668 à 1672, précède, dit Quérard, cette histoire, rédigée uniquement d'après les papiers originaux du maréchal. » Les mutilations faites à cet ouvrage par la censure portèrent Grimoard à enlever son nom du titre de ce livre, qui parut sous le nom de Beaurain fils, lequel n'avait fait que graver les cartes et les plans; une dixaine d'exemplaires seulement, distribués à des amis, portent le nom du véritable auteur; — *Lettre du marquis de Caraccioli à M. D'Alembert* (publiée avec

quelques additions par Daudet de Jossan); Londres, 1781, in-4° et in-8°. C'est une satire contre Necker, publiée au moment où le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples, quittait Paris; personne ne la crut de celui dont elle portait le nom; réimprimée dans le *Recueil de pièces pour et contre Necker* et dans l'*Histoire du 18 brumaire*, de M. de la Rue en 1821, cette lettre fut attribuée à Beaumarchais; Grimoard avoua plus tard en être l'auteur; — *Collection de Lettres et Memoires du maréchal de Turenne;* Paris, 1782, 2 vol. in-fol.; — *Traité sur la constitution des troupes légères et sur leur emploi à la guerre;* Paris, 1782, in-8° : la partie dogmatique de cet ouvrage est du comte de Grimoard, et la partie systématique de Gugy; — *Histoire des Conquêtes de Gustave-Adolphe, roi de Suède, en Allemagne, ou campagnes de ce monarque en* 1630, 1631, 1632, *précédées d'une introduction contenant l'origine et le commencement de la guerre de Trente Ans, avec les plans des principales batailles;* Stockholm, 1782, 11 livraisons in-fol. : cet ouvrage, composé sur la demande de Louis XVI et du roi de Suède Gustave III, n'a pas été achevé. Le manuscrit de l'auteur allait seulement jusqu'en février 1632. La société typographique de Neufchâtel s'étant procuré une grande partie du texte de cet ouvrage le fit réimprimer, en 3 vol. in-8°, en 1789, sous le même titre et sous le nom du comte de Grimoard, bien que le travail de ce dernier s'arrêtât au milieu du troisième volume; — *Tableau historique et militaire de la Vie et du Règne de Frédéric le Grand;* Londres (Paris), 1788, in-8° : l'ouvrage de Muller a servi de guide à l'auteur; — *Correspondance particulière et historique du maréchal de Richelieu en* 1756, 1757 *et* 1758 *avec M. Paris-Duverney*, *suivie des mémoires relatifs à l'expédition de Minorque et précédée d'une notice sur la vie du maréchal;* Paris, 1789, 2 vol. in-8°; — *Correspondance particulière du comte de Saint-Germain avec Paris-Duverney;* Paris, 1789; — *Correspondance du cardinal de Bernis avec Paris-Duverney de* 1759 *à* 1769; Paris, 1790; — *Lettres et Mémoires de Gustave-Adolphe, etc., sur les guerres des Suédois en Pologne et en Allemagne;* Paris, 1790; — *Considérations sur l'état de la Russie sous Paul Ier, envoyées en* 1737 *à Voltaire par le prince royal, depuis roi de Prusse, auxquelles on a joint sa Dissertation sur la littérature allemande, diverses pièces sur la Russie, et le Mémoire par le roi de Prusse remis en* 1740 *au cardinal de Fleury par le marquis de Beauvau, ambassadeur de France à la cour de Berlin;* Berlin (Paris), 1791, in-8°; — *Mémoires sur la guerre que les Français ont soutenue en Allemagne depuis* 1757 *jusqu'en* 1762, par de Bourcet; Paris, 1792; — *Correspondance du général Dumouriez avec Pache, ministre de la guerre, pendant les campagnes de la Belgique;* Paris, 1793, in-8°; — *Lettres et Mémoires choisis du maréchal de Saxe;* Paris, 1794, in-8°; — *Collection de pièces originales, inconnues et intéressantes sur l'expédition de Minorque ou de Mahon, en* 1756; Paris, 1798, in-8°, ouvrage très-rare; — *Recherches sur la force de l'armée française, les bases pour la fixer selon les circonstances, et les secrétaires d'État ou ministres de la guerre depuis Henri IV jusqu'en* 1805; Paris, 1806, in-8°; — *Mémoires de Henri de Campion;* Paris, 1806, in-8°; — *Mémoires et lettres du maréchal de Tessé;* Paris, 1806, in-8°; — *Lettres du baron de Vioménil sur les affaires de Pologne en* 1771 *et* 1772; Paris, 1808, in-8°; — *Tableau historique de la guerre de la révolution de France depuis son commencement, en* 1792, *jusqu'à la fin de* 1794, *précédé d'une introduction générale contenant l'exposé des moyens défensifs et offensifs sur les frontières du royaume en* 1792, *et des Recherches sur la force de l'armee française de[puis] Henri IV jusqu'à la fin de* 1806, *accompa[gné] d'un atlas militaire, ou recueil de cartes [et] plans pour servir à l'intelligence des opé[ra]tions des armées, avec une table chrono[lo]gique des principaux événements de la gu[erre] pendant les campagnes de* 1792, 1793 *et* 1[794]; Paris, 1808, 3 vol. in-4° : la publication fut ar[rêtée] par le gouvernement impérial : le premier [vo]lume est du général Grimoard; le deuxième [est] extrait de ses mémoires particuliers; le trois[ième] est du général Servan; — *Lettres historiq[ues], politiques, philosophiques et particulières [de] Henri Saint-John, lord vicomte Bolingbr[oke], précédées d'un Essai sur sa vie;* Paris, 1[808], 3 vol. in-8°; — *Traité sur le service de l'é[tat-]major général des armées, contenant [son ob]jet, son organisation et ses fonctions [sous les] rapports administratifs et militaires;* [accom]pagné de tableaux et de planches; Paris, 1[809], in-8°; Brunswick, 1811, 2 vol. in-8°. Grim[oard] publia aussi avec Grouvelle une édition des *[Let]tres de Mme de Sévigné*, en 8 vol. in-8°, [et les] *Œuvres de Louis XIV*. Enfin, il est auteur [du] *Mémoire sur la politique de la France [et de] l'Autriche*, qu'on trouve fort mutilé d[ans les] *Mémoires de Louis XVI* publiés par S[oulavie].

L. L—[illegible]

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog[ra]phie universelle et portative des Contemporains*; — Quérard, *La France littéraire.*

**GRIMOARD** (1) (*Nicolas* DE), amiral fr[ançais], frère du précédent, né à Fontenay-le-Co[mte], 25 janvier 1743, guillotiné à Rochefort, le [illegible] [plu]viôse an II (7 février 1794). Il entra d[ans la] marine royale, était enseigne en 1770, et [lieu]tenant de vaisseau l'année suivante. En 17[illegible] fut appelé au commandement de la frégat[e] [illegible]

(1) Et non *Grimouard*, comme l'écrit la *Biogr[aphie]* de Michaud.

*Minerve*, de 24 canons, et envoyé en croisière contre les Anglais dans les Antilles. En janvier 1779, il prit *Berkoot*, corsaire de 20 canons; le 7 février il fut rencontré dans la baie des Baradaires (île Saint-Dominique) par le vaisseau *Ruby* et les frégates *Niger*, de 28, *Loweston* et *Éolus*, et ne prit chasse qu'après un long combat, qui obligea la division ennemie de gagner la terre pour se réparer. De Grimoard sortit de Port-au-Prince le 3 mars, et le 8 enleva presque sans combat *Providence*, frégate de 24, qu'il ramena à Inague. Le 4 janvier 1781 il commandait dans la Manche une escadrille composée de *La Minerve* et de deux autres frégates de moindre force; il rencontra deux vaisseaux anglais, *Courageous* et *Valiant*, d'un numéro supérieur. De Grimoard comprit qu'il lui serait impossible de lutter avec avantage; il résolut donc de se dévouer pour sauver ses conserves, et tandis qu'elles forçaient de voile, il engagea un combat terrible avec *Courageous* à portée de pistolet. De Grimoard tomba blessé; mais son équipage, électrisé par son exemple, n'amena pavillon que réduit de moitié et sur le point de couler bas. De Grimoard conduit en Angleterre y fut traité avec les égards dus à sa position et à son courage. Il ne resta pas longtemps prisonnier. Remis de sa blessure, il fut échangé, et reçut le brevet de capitaine de vaisseau. Parti de Brest le 24 mars suivant, il accompagna sur *Le Magnifique* le comte de Grasse, qui se rendait à La Martinique avec une flotte de vingt-et-un bâtiments. De Grimoard se distingua au combat livré en vue de Fort-Royal, à la prise de Tabago (2 juin 1781) et à la bataille navale de la baie de Chesapeack (*voy.* Grasse). Il passa au commandement du *Scipion*, et partit de Saint-Domingue avec la frégate *La Sibylle*, escorta un convoi partant de Port-au-Prince pour France. La traversée n'offrit aucun incident remarquable; mais au retour, le 17 octobre 1782, de Grimoard rencontra dans les eaux de Saint-Domingue une division anglaise. La *Sibylle* parvint heureusement à échapper à la rude chasse qui lui fut donnée. Mais *Le Scipion* se vit serré de près par *London*, de 90, et *Torbay*, de 74, suivis d'une corvette et d'une goëlette. De Grimoard alors n'hésite plus; il vire de bord, laisse arriver sur *London*, qu'il aborde aussitôt et dont il se fait un rempart contre les batteries du *Torbay*. Cependant celui-ci longe le *London*, et va mettre *Le Scipion* entre deux feux. De Grimoard, par une prompte manœuvre, se dégage de son ennemi, l'écrase d'une dernière bordée en défilant sous sa poupe et reprend sa rapide course, laissant au *Torbay* le soin de secourir le *London*, qui flotte au hasard et n'offre plus qu'un débris sanglant. Le courageux capitaine français se dirigea sur la baie de Samana; mais il échoua sur un bas-fond non signalé, et malgré tous ses efforts il ne put relever son vaisseau. Il dut le brûler après avoir sauvé l'équipage. A son arrivée en France, Louis XVI le créa comte, et le complimenta sur son habileté et sa valeur. Il lui confia une escadre d'évolution, puis le gouvernement du Sénégal et des îles sous le Vent. En 1791 de Grimoard commandait la station de Saint-Domingue; il réussit, par sa fermeté, à ramener la discipline parmi les équipages, révoltés à la nouvelle des événements accomplis dans la métropole. Le 1er janvier 1792 il fut nommé contre-amiral; mais malgré les instances de Monge, qui lui offrait de l'avancement, il refusa de servir la république. Il se retira à Rochefort; bientôt il fut accusé de menées contre-révolutionnaires. Mis en arrestation et traduit devant le tribunal révolutionnaire de la Charente-Inférieure, il fut condamné à mort le 7 février 1794, et exécuté le lendemain.

Alfred de Lacaze.

*Archives de la marine. — Biographie moderne* (1806).

**GRIMOD DE LA REYNIÈRE** (*Alexandre-Balthazar-Laurent*), écrivain français et célèbre gastronome, né à Paris, le 20 novembre 1758, mort en janvier 1838. Son père, fermier général et administrateur des postes, avait épousé Mlle de Jarente, nièce de l'évêque d'Orléans (1). Un seul enfant était né de cette union;

(1) Les Grimod de La Reynière appartenaient à une famille bourgeoise de Lyon. Le grand-père du gastronome fut aussi fermier général, en 1721, et administrateur des postes. Il est question de sa mort vers 1750, dans les nouvelles lettres de Voltaire et dans le journal de Collé. Il était renommé pour sa passion de la table. Son fils fit bâtir à l'angle des Champs-Élysées et de la place Louis XV un bel hôtel, qui porte encore son nom. Le faste de sa maison, son excellente cuisine lui valurent une grande célébrité. Les *Mémoires* de Bachaumont et la *Correspondance* de Grimm ont gardé le souvenir d'une quantité de petits travers de ce financier, qui recevait à sa table les plus grands seigneurs. Un bel esprit disait de lui : « On le mange, mais on ne le digère pas. » Sa femme, pleine d'esprit, était fort galante; elle poussait à l'extrême l'orgueil de sa naissance, ce qui ne lui allait guère après une pareille mésalliance; aussi eut-elle beaucoup à souffrir de la part de son fils. On raconte en effet de lui des anecdotes qui sont loin d'annoncer un bon cœur pour ses parents. Un jour il invite à souper des gens de lettres, des garçons tailleurs, des artistes, des militaires, des gens de robe, des apothicaires, des comédiens, par une lettre conçue dans la forme des billets d'enterrement, et dans laquelle on disait que du côté *de l'huile et du cochon* on n'aurait rien à désirer. A la porte de l'hôtel un Suisse demandait au convive si c'était M. de La Reynière *sangsue du peuple*, ou son fils, le *défenseur de la veuve et de l'orphelin*, qu'il désirait voir. Des Savoyards faisaient le service. Quatre enfants de chœur étaient placés aux coins de la salle avec leurs encensoirs. « Quand mes parents donnent à manger, dit l'amphitryon, il y a toujours trois ou quatre personnes à table chargées de les encenser; j'ai voulu, messieurs, vous épargner cette peine. Ces enfants s'en acquitteront à merveille. » Vingt services composaient le souper; le premier ne se composait que de porc. « Comment trouvez-vous ces viandes? dit le président du festin. — Excellentes. — Eh bien! je suis fort aise de vous dire que c'est un de mes parents qui me les fournit. » Le repas se prolongea jusqu'à sept heures du matin. Il avait demandé à ses parents la permission de recevoir quelques amis, et avait obtenu de leur complaisance qu'ils dîneraient en ville pour lui laisser plus de liberté. Qu'on juge de leur étonnement lorsque, rentrant le matin chez eux, ils trouvèrent cette singulière société. Mme de La Reynière s'étant présentée donnant la main au bailli de Breteuil, son fils s'oublia jusqu'à dire tout haut :

Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.

cet enfant avait un défaut de conformation aux mains qui l'obligeait de se servir de doigts postiches, avec lesquels il était très-adroit. On le destinait à la magistrature; mais cette profession ne lui sourit pas. Il s'en prit à sa mère de sa laideur et de sa difformité, et se plut à la mortifier, en rappelant à tout propos l'origine plébéienne de son père. Il voulut seulement être avocat, disant que s'il avait été juge, il aurait bien pu se trouver dans le cas de faire pendre son père, tandis qu'étant avocat, il conservait au moins le droit de le défendre. Il eut quelques succès au barreau; ses mémoires se distinguaient par des pensées originales et un style piquant; mais il préférait l'indépendance et la littérature, passant son temps aux foyers des théâtres, dans les coulisses, fréquentant les actrices et la société du café du Caveau. Il travailla à un journal de théâtre, édita différents ouvrages, et composa des brochures qui eurent un grand succès. Un libelle qu'il publia contre le poëte Fariau Saint-Ange lui valut d'être exilé dans l'abbaye de [illegible]mont, près de Nancy, au moyen d'une lettre de cachet, donnée à sa famille.

Grimod de La Reynière eut de nombreux démêlés avec sa famille. Peu de temps avant la révolution, il fit un voyage à Lyon, où il s'occupa de commerce. Après la terreur, il revint à Paris, où il se réconcilia avec ses père et mère, qui moururent très-âgés et dont la succession rétablit sa fortune. Il avait gaiement supporté les malheurs du temps, et plus tard il disait tranquillement que la révolution avait respecté la plus précieuse de ses propriétés, son appétit. Sous le Directoire, il se remit à faire un journal de théâtre, qui fut supprimé, comme royaliste et contre-révolutionnaire, après le 18 fructidor, parce que l'auteur s'était permis de mal parler des premières actrices du théâtre de la république. Son *Almanach des Gourmands* rendit sa réputation européenne. Les meilleures tables lui étaient ouvertes. Après la chute de l'empire il se retira au château de Villiers-sur-Orge, près de Longjumeau, avec sa femme, ancienne actrice du théâtre de Lyon. Il accepta à la campagne des fonctions municipales. Il fit arranger très-confortablement un château, qui avait appartenu à la fameuse marquise de Brinvilliers, et il y garda, malgré le fâcheux souvenir, toute son originalité et son excellent appétit. Petit-fils d'un aïeul mort comme il disait, *au champ d'honneur*, c'est-à-dire d'une indigestion de pâté de foie gras, il n'oubliait [illegible] mais, lui, qu'une certaine dose de sobriété [illegible] nécessaire au gourmet (1).

En littérature Grimod de La Reynière dé[illegible] par le *Journal des Théâtres*, qu'il rédigea [illegible] Levacher de Charnois, en 1777 et 1778. En [illegible] il édita *Le Fakir*, conte en vers, dont l'auteur [illegible] était inconnu, disait-il, mais qui est de Lantier [illegible] 1781 et 1782 il rédigea seul la partie dram[illegible] du *Journal de Neufchâtel*. En 1782 il fit [illegible] paraître *Le Flatteur*, comédie en cinq ac[illegible] en vers libres de Lantier, et y ajouta une pré[illegible] Au mois d'avril 1783, il publia des *Réfle[illegible] philosophiques sur le Plaisir, par un cé[illegible]taire*, avec cette épigraphe : *Legite, cens[illegible] crimen amoris abest*. Cette brochure, [illegible] eut trois éditions dans la même année; elle [illegible] tenait une censure vague des mœurs de l'épo[illegible] « On y remarque, disait La Harpe dans sa [illegible]

Depuis ce repas on distingua Grimod le père et Grimod le fils par ces deux épithètes : Grimod *le publicain*, et Grimod *l'avocat*.

Une autre fois, Grimod l'avocat donna un repas à ses confrères en exigeant des convives des preuves de roture. Pour faire peine à sa mère, il s'inclinait très-bas devant les personnes de mince noblesse qui venaient la visiter. Enfin, il s'adonna au commerce, et fit publiquement du trafic. S'étant enfermé un jour dans son appartement, il déclara à son père qu'il n'en sortirait pas à moins de recevoir une somme de cent mille francs, dont il avait besoin pour satisfaire ses créanciers. Grimod le père refuse; alors Grimod le fils menace de faire sauter l'hôtel avec cent livres de poudre. Dans son effroi le père consent à tout, mais à la condition que son fils lui remettra les cent livres de poudre contre les écus. Le traité s'exécuta; contre argent, le père reçut en effet cent livres de poudre *à poudrer*.

Pour reconnaître ses vrais amis, Grimod de La Reynière, s'avisa, dit-on, de faire le malade. Il se tint clos chez lui, et sa porte fut fermée à tout le monde. Quinze jours après, il envoie à ses amis un billet de faire part, qui les invite à son convoi, lequel doit avoir lieu le lendemain, à quatre heures du soir. C'était l'heure du dîner. A l'heure dite une bière recouverte d'un drap noir est exposée sous le péristyle. On introduit les personnes qui se présentent dans une salle d'attente tendue de noir. Une demi-heure se passe; alors une porte s'ouvre à deux battants, et un domestique s'écrie : « Messieurs, vous êtes servis! » Un repas délicieux les attend; Grimod de La Reynière est assis à sa place accoutumée. Il n'est donc pas mort; on s'empresse, on lui adresse des félicitations mêlées d'étonnement : « Messieurs, leur répond-il, le dîner est servi, il pourrait se refroidir, prenez donc vos places. » Le repas n'en fut pas moins joyeux, et l'on rit beaucoup du déboire des absents. Mais Grimod ne se trouvait pas suffisamment vengé, à ce qu'il paraît; il les invita à leur tour à dîner, et les fit entrer dans une salle à manger décorée en chapelle ardente. Un cercueil ouvert était placé derrière chaque convive, et le repas se passa au milieu de ces apprêts de pompes funèbres.

On raconte encore cette anecdote sur Grimod de La Reynière. Fouché, ministre de la police, l'appela un jour dans son cabinet, et lui reprocha certains propos irrévérencieux qu'on lui attribuait relativement à Napoléon. « Monseigneur, répondit Grimod, on vous a fait un faux rapport; personne plus que moi n'admire notre grand empereur; mais peut-être me sera-t-il permis de déplorer l'emploi que S. M. fait de son immense génie. — Comment! Que voulez-vous dire? — Oui, monseigneur, s'il s'était appliqué aux progrès de la cuisine, qui sait à quel degré de perfection il l'aurait poussée! » Le ministre voulait se fâcher; mais il rit, *et le voilà désarmé*.

(1) Voici quelques-uns des principes qu'il [illegible] l'art de manger : « Un véritable gourmand ne [illegible] mais attendre. — La méthode de servir plat à [illegible] le raffinement de bien vivre; c'est le moyen de [illegible] chaud, longtemps et beaucoup, chaque plat [illegible] un centre unique, auquel viennent aboutir tous [illegible] tits. — Toutes les cérémonies, lorsqu'on est à table, [illegible] nent toujours au détriment du dîner; le grand [illegible] de manger chaud, longtemps et beaucoup. — [illegible] gourmand aime autant faire diète que d'être [illegible] manger précipitamment un bon dîner. — Quel[illegible] sonnes redoutent à table une salière renversée [illegible] nombre treize. Ce nombre n'est à craindre qu[illegible] qu'il n'y aurait à manger que pour douze; quant à [illegible] lière, l'essentiel est qu'elle ne se répande pas dans [illegible] plat. »

*respondance*, plus d'esprit qu'on n'en supposait à un homme qui passe pour une espèce de fou. Il y a des observations assez justes parmi beaucoup de lieux communs. » En 1785 Grimod fit imprimer : *Lorgnette philosophique, trouvée par un R. P. capucin sous les arcades du Palais-Royal et présentée au public par un célibataire ;* 2 vol. in-12. On reproche à cet ouvrage d'être presque une copie de *La Berlue* de Poinsinet de Sivry. En 1786 parut son *Mémoire à consulter, et consultation pour maître Marie-Élie-Guillaume Duchosal, avocat en la cour, demandeur, contre le sieur Ange Fariau de Saint-Ange, coopérateur subalterne du Mercure de France, défendeur,* avec cette épigraphe : *Stulte nudabit animam suam* (Phèdre). Dans ce libelle, Duchosal est censé réclamer contre l'attribution qu'on lui fait de vers à la louange de Fariau Saint-Ange, que celui-ci avait fait insérer dans l'*Almanach littéraire*. Grimod demande, avec toutes les formes usitées au barreau, une réparation pour son client, prétendant que les vers en question sont d'un sieur Deville, trésorier de France en la généralité d'Amiens, lequel n'a eu d'autre intention que de se moquer du sieur Fariau ; et enfin il attaque un marquis de La Salle, qui, dit-il, « se qualifie de marquis chez les auteurs et d'auteur chez les marquis ». Cette diatribe allait lui valoir d'être rayé du tableau des avocats, un procès criminel de Saint-Ange, et un châtiment plus prompt peut-être du marquis de La Salle, quand une lettre de cachet le mit à couvert par l'exil. De 1787 à 1788, il travailla à la *Correspondance littéraire et secrète de Neuwied*. A la suite d'un voyage à Lyon, où il fut reçu membre de l'Académie de cette ville, Grimod de La Reynière publia : *Lettre à M. Mercier, ou réflexions philosophiques sur la ville de Lyon ;* Paris, 1788, in-8°. Quelque temps après, il fit imprimer *Peu de chose, idées sur Molière, Racine, Crébillon, Piron*, etc. : *Hommage à l'Académie de Lyon ;* Paris, 1788, in-8°. En 1792 il publia *Lettre d'un Voyageur à son ami sur la ville de Marseille*, in-8° ; et en 1793, *Moins que rien, suite de peu de chose*, in-8°. De 1797 à 1798 Grimod de La Reynière rédigea *Le Censeur dramatique*, dont la collection forme 4 vol. in-8°. Ce journal fut supprimé après le 18 fructidor. En 1803 Grimod publia *L'Alambic littéraire, ou analyse raisonnée d'un grand nombre d'ouvrages publiés récemment ;* Paris, 2 vol. in-8°. De 1800 à 1806 il rédigea la partie littéraire des *Petites Affiches*, avec Ducray-Duminil. *La Vision d'un Bonhomme* parut aussi en 1803, in-12. Mais le livre qui a le plus contribué à la réputation de Grimod de La Reynière, c'est son *Almanach des Gourmands, ou calendrier nutritif, servant de guide dans les moyens de faire excellente chère, par un vieil amateur ;* Paris, 1803-1812, 8 vol. in-18. Chaque volume est dédié à un personnage important dans l'art de la table ; ainsi le premier l'est à M. d'Aigrefeuille, ci-devant procureur général des aides de la cour de Montpellier ; le second à M. Camerani, semainier perpétuel de l'Opéra-Comique ; le sixième à M. Grimod de Verneuil, ancien directeur des postes, etc. Dans une note de son livre il engage les *artistes* à envoyer à l'auteur, en sa maison, rue des Champs-Élysées, n° 1, toutes les lettres, documents, notes et *légitimations* relatifs à son ouvrage, et déclare que tous les articles devront être affranchis. « Quoique ses occupations, ajoute-t-il, ne lui permettent guère de répondre, il tient un fidèle compte de tout ce qui lui parvient, et traite chacun *selon ses œuvres*. » Ces *légitimations* étaient des pièces culinaires que l'on goûtait à table, et dont on rendait compte dans le recueil. Pour éclairer sa critique, Grimod de La Reynière avait institué un *jury dégustateur*, qui se réunissait une fois par mois et qui était composé de gens de goût et d'appétit. Ces aristarques prononçaient solennellement sur le mérite des mets présentés au jury, qui fut présidé successivement par d'Aigrefeuille, le docteur Gastaldy, mort en 1804, et Grimod de Verneuil, né en 1731, mort en 1810. L'*Almanach des Gourmands* enregistrait les décisions de ce jury, et répandait partout l'adresse des heureux qui avaient su lui plaire. « On sait, disait l'*Almanach des Gourmands*, que des femmes aimables et jolies font quelquefois partie du jury dégustateur, où cependant elles n'ont que voix consultative. Mesdames Émilie Contat, Mézeray, Desbrosses, Belmont, etc., ont daigné faire quelquefois l'ornement de ses séances. » En 1808 Grimod de La Reynière publia le *Manuel des Amphitryons, contenant un traité de la dissection des viandes à table, la nomenclature des menus les plus nouveaux de chaque saison, et les éléments de la politesse gourmande, ouvrage indispensable à tous ceux qui sont jaloux de faire bonne chère et de la faire faire aux autres ;* Paris, 1 vol. in-8°, avec 16 planches. Il a en outre fourni des articles littéraires à un grand nombre de journaux. Il a participé à la composition du roman publié par Car. Wuiet sous le titre de *Mémoires de Babiole*. En 1785 il avait annoncé un grand ouvrage intitulé : *Considérations sur l'Art Dramatique*, qui devait avoir 4 vol. in-8° ; mais ce livre n'a point paru. Il est l'auteur d'un *Éloge de la Jalousie*. On lui a attribué un *Journal des Gourmands et des Belles*. Le *Songe d'Athalie*, parodie-satire contre M^me^ de Genlis, publié sous son nom par Rivarol et Champenetz, n'est pas de lui ; mais il ne réclama pas. Coste l'a aidé dans la rédaction de l'*Almanach des Gourmands*. MM. Léon Thiessé et Raisson fils ont voulu recommencer la publication d'un *Nouvel Almanach des Gourmands* en 1824 ; mais cette publication n'a pas eu de suite.

L. Louvet.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr.*

*univ. et port. des Contemporains.*— Fayot, *Les Classiques de la Table.* — Gustave Desnoiresterres, *Revue française*, mars 1857. — Ch. Monselet, *Oubliés et délaissés.*

* **GRIMONT** (*Antoine-Marie-Joseph*), littérateur français, né à Besançon, vers 1753, mort en 1793. Il embrassa très-jeune la carrière du barreau, sous les auspices de son père, greffier en chef du parlement de Besançon, et de son oncle paternel, qui occupait avec éclat la chaire de droit canon à la faculté de cette ville.

Les succès littéraires qu'il obtint, tout en se livrant à sa profession, le firent rechercher dans la haute société, et principalement chez la comtesse de Faltan, où se réunissait alors l'élite des beaux esprits de Besançon. A l'époque de la révolution de 1789, son dévouement profond pour la cause monarchique le mit au nombre des suspects; et ayant refusé de concourir, comme garde national, à l'arrestation d'un de ses confrères et amis, il allait être jeté en prison, lorsqu'il parvint à s'échapper de la ville et à passer la frontière. Il se retira en Allemagne, auprès du prince de Condé, qui se l'attacha comme secrétaire intime. Les chagrins de l'exil et la douleur que lui causa la mort du roi minèrent sa santé, et il mourut à Lahr-en-Brisgau. On a de lui, sous le nom d'un curé de la Haute-Saône, un recueil de *Cantiques nouveaux* sur différents sujets de piété, 1 vol. in-12; Vesoul, 1780. Plusieurs fragments de ces petits poëmes religieux se retrouvent dans le recueil de Saint-Sulpice; — un volume de poésies fugitives; Besançon, 1787; — *Le Veuvage du Cygne*, in-4°, même date. F. G.

Barbier, *Dictionnaire des anonymes.* — Querard, *La France littéraire.* — *Documents particuliers.*

**GRIMOUX, GRIMOU** ou **GRIMOUD** (*Alexis* ou *Jean*), peintre suisse, né à Romont (canton de Fribourg), mort vers 1740. Son père, entré au service dans la compagnie des Cent-Suisses à Versailles, abandonna l'éducation du jeune Alexis à une sœur qui l'avait accompagné en France, et qui, grâce à sa beauté, fit un brillant mariage à Paris. Grimoux, richement traité, mais assez mal surveillé, s'abandonna de bonne heure à des excès auxquels le poussait son ardent caractère. D'un autre côté, on le contrariait dans son goût pour le dessin, qu'il devait satisfaire pendant la nuit. Mais les modèles ne lui manquaient pas, et la galerie de son oncle lui fournissait des tableaux des meilleurs maîtres à copier. Ses séances nocturnes furent bientôt découvertes; mais loin de l'en punir, on lui permit de se livrer ouvertement à la peinture. Dès cet instant il ne quitta plus la maison, et s'y livra entièrement à son art. Cependant il s'éprit en même temps de sa cousine, et ne tarda pas à la mettre dans la position la plus embarrassante pour une jeune fille. Cette fois la colère de son oncle eut pour notre peintre les plus tristes suites. Il fut emprisonné sans avoir même la consolation d'emporter avec lui ses pinceaux. Un ami de son oncle, témoin de tant d'infortune, intercéda en sa faveur, et Grimoux fut marié avec celle qu'il avait séduite. Dès cet instant il commença à se distinguer comme portraitiste. Mais les mauvais traitements qu'il infligeait à sa femme ayant forcé celle-ci à chercher un refuge dans la maison paternelle, Grimoux retomba dans la débauche. Cependant la considération que méritait son talent ne faisait qu'augmenter; ses portraits étaient excessivement recherchés. Largillière et Rigaud l'estimaient fort. Ce dernier lui dit un jour : « Monsieur Grimoux, nous serions heureux de jouir souvent de votre société; mais nous vous supplions de vous vêtir un peu plus convenablement. — Bon! dit Grimoux, vous allez voir! » Il s'acheta alors les plus riches habits, se fit friser et ajuster avec soin, et se présenta ainsi chez Rigaud. Tout le monde fut ravi de sa bonne mine. La seconde fois ses habits étaient encore plus magnifiques. « Il va se ruiner! » dit Rigaud. Mais à la troisième visite Grimoux avait repris son costume d'atelier et de guinguette. Rigaud en parut blessé. — « Monsieur, lui dit notre peintre, je croyais que vous me recherchiez pour mes talents, et non pour la richesse de mes habits. Je vois que je m'étais trompé. Adieu! » — En rentrant chez lui il rencontra un mendiant, auquel il donna ses habits galonnés, et dès lors il ne reparut plus dans le grand monde. Grimoux ne songea jamais à voir l'Italie et à copier les maîtres. Pour lui la nature était le grand modèle; aussi ses œuvres sont-elles en même temps originales, pleines de vie et de couleur. Un de ses admirateurs l'ayant appelé le second Poussin : « Non, dit Grimoux, la France a assez d'un Poussin, mais il lui manque un Rembrandt. » Grimoux, agréé à l'Académie de Peinture le 5 septembre 1705, en fut rayé le 3 mars 1709. Le Louvre possède de lui : *Un portrait* signé *Alexis Grimou, pain* (sic) *par lui-même*, 1724; — *Un Buveur*; — *Une Pèlerine*; — et deux *portraits de militaires*. Ses œuvres sont très-répandues dans les châteaux et les galeries de familles riches. William R[illegible].

Fuesli, *Geschichte der besten Künstler in der Schweiz*, t. III.

* **GRIMSTON** (*Harbottle*), jurisconsulte anglais, né à Bradfield-Hall (comté d'Essex), en 1594, mort en 1683. Il étudia la jurisprudence à Lincoln's-Inn, et pratiqua avec succès comme avocat. Nommé en 1640 membre du parlement, il s'y fit remarquer par son animosité contre la cour. Deux ans après il fut appelé à la charge de lieutenant du comté d'Essex. Quelque temps après, il cessa de faire cause commune avec les ennemis déclarés du roi. Envoyé en 1647 par le parlement pour traiter avec Charles Ier, il vota pour l'adoption de l'accord proposé par le roi. La modération de Grimston lui valut la haine des puritains; pour en éviter les effets, il entreprit un long voyage. En 1656, de retour en Angleterre, il fut élu au parlement; quatre ans après, il fut nommé membre du conseil d'État, chargé du pouvoir exécutif après l'abdication de Richard Cromwell;

Au mois d'avril 1660, élu speaker du parlement, il se rendit auprès de Charles II, à Bréda, qui récompensa les démarches faites par Grimston pour la restauration des Stuarts, en le nommant à la charge de maître des rôles. Grimston occupa cet emploi jusqu'à sa mort. Burnet fut pendant plusieurs années le chapelain de Grimston, qui lui fournit de nombreux détails pour son *History of the Reformation*. Grimston a publié l'ouvrage de son beau-père, Georges Croke, intitulé : *Reports*, 3 vol. in-folio. E. G.

Burnet, *Own Times*. — Clarendon, *History*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GRINDAL** (*Edmond*), prélat anglais, né en 1519, à Hinsingham, petit village du Cumberland, mort à Croydon, le 6 juillet 1583. Il fit ses études à Cambridge, d'abord à Magdalen-College, puis à Christ's-College, et enfin à Pembroke-Hall, où il fut agrégé en 1538. Devenu en 1549 président de ce collége, il se distingua comme prédicateur, et fut remarqué par Ridley, évêque de Londres, qui le choisit pour chapelain en 1550, et le fit nommer l'année suivante un des chapelains du roi. Sous le règne de Marie, il fut persécuté comme les autres partisans de la réforme anglicane, et s'enfuit sur le continent. Il résida à Strasbourg, et prit une part assez vive aux discussions qui s'élevèrent au sujet de la liturgie parmi les réfugiés anglais. De retour en Angleterre, à l'avénement d'Élisabeth, il fut nommé évêque de Londres en 1559. Il montra à l'égard des dissidents une indulgence qui déplut au ministre Cecil et à l'archevêque Parker. Cependant, à la mort de ce prélat, en 1575, il le remplaça sur le siége archiépiscopal de Canterbury. Deux ans après il fut suspendu de ses fonctions pour avoir refusé d'obéir aux ordres de la reine, qui lui avait prescrit de diminuer le nombre des prédicateurs et de supprimer certaines réunions religieuses irrégulières. On ignore à quelle époque précise son interdiction fut levée, mais il est sûr qu'il était rétabli dans ses fonctions de métropolitain lorsqu'il perdit la vue, en 1582. Il résigna son siége vers la fin de la même année, et se retira à Croydon, où il mourut peu après. On a de Grindal un *Dialogue between Custom and Truth*, dans la *Martyrology* de Fox. D'après Chalmers, Grindal, qui est l'*Algrind* de Spenser, rapporta du continent en Angleterre le tamarisc, si employé en médecine. Z.

Strype, *Life of Grindal*. — *Biographia Britannica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GRINGALET** (*Samuel*), personnage probablement fictif, d'après Goliffe, l'historien des familles de Genève. Suivant Constantin de Renneville, *Gringalet* était le nom d'une espèce de fou ou d'espion, détenu à la Bastille en 1702.

Constantin de Renneville, *Hist. de la Bastille*, t. I.

**GRINGONNEUR** (*Jacquemin*), l'un des plus anciens peintres et miniaturistes français, vivait à Paris à la fin du quatorzième siècle. Il doit en partie sa célébrité à une erreur que commit le père Ménestrier dans la lecture du texte suivant : « Donné à Jacquemin Gringonneur, peintre », dit un compte de l'argentier du roi Charles VI, « pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, de plusieurs devises, pour porter devers ledit seigneur roi, pour son ébattement, LVI sols parisis (environ 39 fr. de notre monnaie). » De ce passage, où les cartes ne figurent que comme un divertissement connu, le père jésuite tira la conclusion qu'elles avaient été inventées par l'artiste chargé de les fournir. Aucun historien ne vint confirmer le père Ménestrier dans son opinion; cependant, sur ce texte mal lu, il imagina un système que reproduisirent jusqu'à nos jours les dictionnaires et encyclopédies. Il est également faux de dire que Gringonneur a introduit les cartes à la cour de Charles VI; cette supposition gratuite doit être rejetée comme la première. Les cartes à jouer, comme les échecs et plusieurs autres jeux, nous viennent de l'Asie. On possède la preuve que les Chinois fabriquaient des cartes dès l'an 1120. Elles furent introduites dans le midi de l'Europe par les Bohémiens, vers la fin du treizième siècle. Ce furent d'abord des *tarots*. Le jeu de tarots est composé de soixante-dix-huit cartes; l'Espagne le reçut la première, l'Italie le connut ensuite; en France, où il parvint entre les années 1369 et 1380, il se perfectionna rapidement entre les mains d'enlumineurs habiles. L'un des jeux de tarots, que Jacquemin Gringonneur présenta au roi Charles VI, a laissé quelques traces, puisque le cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale croit en posséder dix-sept cartes. « Elles sont peintes avec grand soin, dit M. Duchesne, même avec talent, sur un fond doré rempli d'ornements formés par de petites lignes, en points légèrement enfoncés dans la pâte sur laquelle l'or est appliqué; elles sont entourées d'une bordure d'argent, où se voit aussi un ornement également en points, le même répété sur toutes les cartes, et figurant un ruban ou une bande de papier étroite, roulée autour d'une baguette. Quelques parties de broderies sur les vêtements sont rehaussées d'or, tandis que les armes et armures sont couvertes d'argent, en grande partie oxydé par le temps, comme celui de la bordure. Aucune inscription, aucune lettre, aucun numéro n'indique la manière d'arranger les cartes. » Parmi ces cartes se trouvent des dames; on sait qu'il n'en existait pas dans les tarots espagnols : cette modification appartient à la France. Bientôt on y apporta un changement plus important : on créa sous Charles VII les cartes aux couleurs modernes ou jeu de piquet. Depuis cette époque les jeux de cartes n'ont éprouvé que des modifications insignifiantes. On ne connaît de Gringonneur d'autres œuvres que les dix-sept cartes ci-dessus mentionnées; car c'est sans fondement qu'on lui a attribué plusieurs tableaux de l'ancienne école française.

Louis LACOUR.

Arch. de l'emp., *Comptes des rois de France*. — *Collection des Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, XVI.

239. — Ménestrier, *Bibl. cur.*, éd., 1704, II, 168. — *Journal de Trévoux*, mai 1720. — Bullet, *Recherches sur les Cartes*, 1757, in-12. — C. de Gébelin, *Le Monde primitif*, éd. 1781, VIII, 365. — Leber, *Coll. de Mémoires*, etc., t. X. — Peignot, *Recherches sur l'Origine des Cartes à jouer*, 1826, p. 197-328. — Rey, *Orig. des Cartes*, etc., 1836. — P. Lacroix, *Orig. des Cartes*, 1835, in-8°. — *Collections du Cab. des Estampes*. — Daneau, *Brève Remontrance sur les jeux de Cartes*. — Lenoir, *Musée des Monum. franç.*, III, 13. — Teste d'Ouet, *Jacq. Gringonneur*, 1855. — P. Boiteau, *Les Cartes à jouer*, avec figures (*Bibl. des Chemins de Fer*).

**GRINGORE** ou **GRINGOIRE** (*Pierre*), poëte français, naquit entre 1475 et 1480, et mourut vers 1544. On l'a cru né en Lorraine, parce qu'il se dit quelque part *sujet et serviteur* du seigneur de Ferrières, et qu'il y a dans le diocèse de Toul une terre de ce nom; puis parce qu'il fut héraut du duc de Lorraine, et prit le nom de *Vaudemont*, qui est celui d'une terre de ce pays. D'un autre côté, l'abbé de La Rue s'est efforcé de démontrer que Gringore naquit en Normandie; on trouve en effet dans des papiers de la fin du quinzième siècle le nom de P. Gringore, et toute une famille de Gringore, propriétaires de modestes biens à Caen, à Thury et dans les communes voisines; or, le seigneur de Ferrières, auquel il adressa une épître, était en même temps seigneur de Thury, et il y a en Normandie deux petites villes des noms de Thury et de Ferrières.

Son vrai nom était *Gringon*, ainsi qu'on le voit par les acrostiches qu'il mettait assez volontiers à la fin de ses poëmes comme pour les signer. Mais sur la fin de sa vie, pour rendre son nom plus doux à l'oreille, il s'appela *Gringoire*. On ne sait rien sur sa jeunesse; seulement un vers des *Contredits de Songe-Creux*, ouvrage qui lui est attribué, donne à entendre qu'il avait négligé de prendre ses grades :

> Je n'ai degré en quelque Faculté.

On suppose que c'est son histoire qu'il raconte dans *Le Château de Labour*, son premier poëme (1499) et l'un de ses meilleurs. Un jeune homme vient d'épouser une jeune femme qu'il aime; mais aux joies d'une nouvelle union succèdent bientôt les ennuis de toutes sortes, ou, pour parler le langage allégorique de l'auteur, le nouveau marié a reçu la visite d'hôtes fort importuns, *Souci*, *Besoin*, *Desconfort*, etc. *Raison* le prend en pitié, et lui donne de sages conseils, que *Tromperie* s'efforce d'effacer de sa mémoire. Heureusement *Raison* revient à la charge, et le laisse entre les mains de *Bonne Volonté* et de *Talent de bien faire*, qui le conduisent au *Château de Labour*, c'est-à-dire de *Travail*. Le jouvenceau, après s'être assujetti à la rude vie que lui font mener les seigneurs du château, *Travail* et *Peine*, va conter à sa femme ce qui lui est arrivé. Sa femme se moque de lui. Il prend le parti de la quitter et de retourner au *Château de Labour*. C'est encore aux désenchantements du mariage que se rapporte *Le Château d'Amours* (1500). Gringore met en présence deux personnages, dont l'un revient du *Château d'Amours*, et dont l'autre s'y rend. Le premier est tout triste et mélancolique; il a pour lui l'expérience; le second, qui croit trouver un lieu de délices, a l'espérance et la joie peintes sur le visage. C'est en vain que son devancier l'engage à revenir sur ses pas, il poursuit sa route. Il arrive, reçoit un gracieux accueil, et se croit heureux : il l'est cependant moins que l'autre voyageur, car dans ce fatal château il va trouver le désespoir et la mort.

Sous le voile de toutes ces allégories se cache sans doute non-seulement une leçon morale, mais aussi une allusion à la vie même de l'auteur. Ce n'est pas la dernière fois que Gringore médira du mariage. Plus tard, dans les *Contredits de Songe-Creux* (si cet ouvrage est bien de lui), il se plaint d'avoir fait une mauvaise emplette, en prenant sa femme :

> Treize deniers l'ay achetée,
> Mais par ma foy, c'est trop vendu :
> Qui pour le prix me l'a baillée,
> Que par son col fût-il pendu!

Suivons Gringore au *Château de Labour*. Il commence, nous venons de le voir, par écrire des poëmes moraux, et se fait ainsi connaître. Puis il devient *compositeur*, *historien et facteur* de mystères : les registres des comptes de la Prévôté de Paris nous le montrent en cette qualité associé avec Jean Marchand, maître juré charpentier, et dirigeant l'exécution de plusieurs mystères joués de 1502 à 1517 pour l'entrée à Paris de divers princes. En même temps Gringore était affilié à la société des *Enfants sans souci*, qui l'élevaient à la deuxième dignité [illegible] l'ordre, c'est-à-dire à la charge de *Mère-Sotte*, et sans doute plus tard à la première, celle [illegible] *Prince des Sots*. Il préludait au rôle qu'il [illegible] jouer à la tête de cette société par quelques [illegible] poëmes satiriques et quelques écrits politiques.

Ses poëmes satiriques (*Les folles Entreprises*, vers 1502, *Les Abus du monde*, [illegible] ressemblent aux thèses de Pic de La Mirandole; ils parlent de tout et de plusieurs choses [illegible] Gringore commence ce poëme par l'éloge [illegible] pragmatique-sanction et par la censure de [illegible] adversaires : après une sortie vigoureuse [illegible] les gens d'Église, depuis les prélats jusqu'aux marguilliers, il fait une revue satirique [illegible] noblesse, des artisans, des marchands, des médecins, sans oublier les femmes. La forme [illegible] du reste assez variée : il se sert ici de [illegible] fiction, là il établit un dialogue, de [illegible] autre il glisse un rondeau. Dans *Les folles Entreprises*, Gringore combat encore les vices [illegible] différents états, mais surtout ceux de la noblesse et du clergé : les marges de ce livre sont [illegible] vertes de citations latines empruntées aux [illegible] teurs sacrés et profanes, et développées dans [illegible] texte. L'auteur veut se donner des airs de savant, il eût mieux fait de se montrer poëte.

Gringore avait une autre prétention, c'[illegible] de se mêler de politique. Il cherchait fortune [illegible]

faisait tout pour s'attirer les bonnes grâces du moins libéral des rois, de Louis XII. Ce poëte fut ainsi quelque temps une manière de publiciste au service de la royauté. En 1500 il célèbre la conquête du Milanais dans les *Lettres nouvelles de Milan*, suivies du *Débat des Francoys contre le sire Ludovic* et de *La Complainte des Milannoys*. Au début des *Folles Entreprises*, dans un *Advertissement aux Princes*, il fait l'apologie de l'expédition de Louis XII contre le royaume de Naples. En 1509, il écrit en faveur de la ligue de Cambray *L'Entreprise de Venise avec les cités, châteaux et forteresses qu'usurpent les Vénitiens*. L'année suivante, il publie deux pamphlets contre Jules II : *L'Espoir de Paix, et y sont déclarés plusieurs gestes et faits d'aucuns papes de Rôme* (1510) ; — *La Chasse du Cerf des Cerfs*. Ce dernier ouvrage, qu'un bibliographe maladroit s'est avisé de ranger parmi les traités de vénerie, est un pamphlet allégorique sur les démêlés entre les princes et la papauté, et son titre fait allusion à la qualité que se donnaient les papes de *serf des serfs de Dieu* (*servus servorum Dei*). Enfin, il imagina, toujours pour le service du roi, de transporter sa polémique sur le théâtre des *Enfants sans souci*, et ce fut peut-être lui qui créa en France la comédie politique. Il fut l'Aristophane des halles de Paris; malheureusement il n'eut de son devancier d'Athènes que la hardiesse à tout dire ; et en cela même il eut moins de mérite, car il attaqua *Père Saint* avec l'appui du roi, tandis qu'Aristophane, en pleine démocratie, persiflait impitoyablement le bonhomme *Peuple*, et n'obtenait grâce pour son audace qu'à force d'esprit et de gaieté.

Le mardi gras de l'année 1511, au plus fort de la guerre contre Jules II, P. Gringore fit jouer et joua lui-même le *Jeu du Prince des Sots et de Mère Sotte*. L'ouvrage, comme tous ceux que Gringore publia vers cette époque, porte au frontispice le portrait de *Mère Sotte*, couverte d'une robe de moine, avec un capuchon garni d'oreilles d'âne, et conduite par deux de ses enfants coiffés de même. Tout autour on lit cette devise : *Tout par Raison ; Raison par tout ; Par tout Raison*. Cela veut dire qu'il faut chercher un sens sérieux sous les bouffonneries de Gringore ; ce sens est du reste assez transparent. Voici en quelques mots l'analyse de cette *sotie* : une convocation des états généraux de la Principauté de Sottise a eu lieu ; les députés de la noblesse, du clergé et du tiers état (*sotte commune*) viennent successivement prendre place ; le prince arrive à son tour ; une délibération s'engage, qu'interrompt l'arrivée de *Mère Sotte*, déguisée en *Mère Église*. Elle vient disputer au prince le pouvoir temporel, et essaye de mettre dans son parti tous les *sots* : elle n'y réussit pas, et l'un d'eux, enlevant brusquement sa robe, fait voir *Mère Sotte* avec ses oreilles d'âne, sous le déguisement sacré dont elle s'était affublée. Cette *sotie* était suivie d'une *Moralité* encore plus irrévérencieuse contre la papauté, et qui a pour titre *L'Homme obstiné* (Jules II). Venait ensuite une *farce* licencieuse : *Faire et Dire* ; c'était, comme on le voit, une sorte de trilogie. A ces trois pièces reconnues pour être de Gringore, il faut en ajouter deux autres, que la tradition lui attribue, mais que la critique lui a quelquefois retirées : *Le Monde*, satire générale de la société du temps, où *Sot dissolu* désigne le clergé, *Sot glorieux* la noblesse, *Sot corrompu* les hommes de loi, *Sot trompeur* les marchands, *Sotte folle* la femme ; — *Le Nouveau Monde*, pièce relative aux démêlés qui eurent lieu sous Louis XII sur la pragmatique sanction. Cette pièce est datée de 1508 ; à cette époque Louis XII était l'allié de Jules II, avec qui il allait contracter la ligue de Cambray. Il était question d'abolir définitivement la pragmatique, à laquelle Louis XI avait déjà porté un premier coup. De là cette pièce, représentée

> Sous la tente
> De l'Université plaisante,
> En la place très-bien duisante
> Qu'est de Saint-Estienne nommée.

Rien ne prouve que *Le Nouveau Monde* soit de Gringore ; il est encore moins démontré qu'il soit du procureur poitevin J. Bouchet, comme l'a prétendu le duc de La Vallière.

Les *Fantaisies de Mère Sotte* (1516), les *Menus Propos de Mère Sotte* (1521) et le *Testament de Lucifer* (1521) firent diversion aux drames de Gringore, à ses *Soties* publiées et conservées, comme à ses ébauches improvisées, et dont il ne reste pas de trace. C'est dans les *Menus propos de Mère Sotte* que se trouvent les dernières épigrammes de Gringore contre les nobles et les gens de cour. Lui-même ne va-t-il pas devenir courtisan et vivre à la cour du duc de Lorraine,

> Dont fut hérault à gaiges et profits ?

Il va perdre les habitudes de médisance qu'il a contractées chez les *Enfants sans souci* et retourner au genre moral, par lequel il a débuté : il rimera les *Notables Enseignements et Proverbes par quatrains* (1527) ; — *Les Dits et Autorités des sages Philosophes* (date incertaine) ; il écrira quelques poésies anodines, capables d'être agréées à la cour : *Épître de Clorinde à Rheginus* (vers 1530) ; — *Rondeaux singuliers à tout propos* (1527). On cite bien encore comme de lui deux ouvrages satiriques : *Les Contredits de Songe-Creux* (vers 1530) ; et les *Feintises du monde qui règne* (1532) ; mais il n'aurait eu garde de les signer. Sur ses vieux jours, les libéralités de la duchesse aidant, il va se mettre à composer des ouvrages de piété. C'est ainsi qu'il persifle la réforme naissante dans *Le Blason* (c'est-à-dire le *Jargon*) *des hérétiques* (1524) (1), et qu'il consacre le peu

(1) *Le Blason* ou *Blazon des hérétiques*, pièce rarissime, a été réimprimée par M. Hérisson, 1832, Chartres

qui lui reste de verve poétique à écrire les *Heures de Nostre-Dame* (1525); — *Les Chants royaulx figurés moralement sur les mystères miraculeux de Nostre Sauveur* (1527); — *La Paraphrase des sept très-précieux et notables Psaumes* (1541), et *La Quenouille spirituelle*, traduite du latin de J. de Laca. Vers la même époque il composa, pour la *Confrérie de Saint-Louis*, un drame ou mystère important sur la vie de ce prince. Ainsi, après avoir été le poëte des *Enfants sans souci*, Gringore finit par être un poëte de confréries pieuses : d'un côté comme de l'autre, il a marqué sa trace par des œuvres estimables pour son temps, curieuses pour le nôtre. Ses poëmes moraux et ses satires, encore plus ses poésies dévotes, le laisseraient confondu dans la foule des poëtes de la fin du quinzième siècle; mais il mérite d'en être tiré comme poëte dramatique. Ses *Soties* et ses *Moralités* offrent des types assez piquants d'un genre littéraire qui ne doit pas avoir en France de bien longues destinées, la comédie politique. Son *Mystère* est digne de figurer à côté de ceux des frères Gresban; il a même sur le *Mystère de la Passion* et celui des *Actes des Apôtres* l'avantage de ne pas défigurer les livres saints, et d'être un des premiers essais dramatiques sur l'histoire nationale. Il n'existait des poésies de P. Gringore que des éditions du seizième siècle fort rares; elles vont être réimprimées par MM. Ch. d'Héricault et Anat. de Montaiglon (*Bibl. Elzevirienne*).

A. CHASSANG.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françoises*. — Guillaume Colletet, *Hist. des Poëtes françois*, ms. de la Bibl. imp. au Louvre. — Nicéron, *Mém. sur les hommes illustres*, t. XXXIV. — Goujet, *Bibl. fr.*, t. X. — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre franç.*, t. II et III. — Le duc de La Vallière, *Bibl. dram.* — Marmontel, *Éléments de Litt.* — La Rue, *Essai sur les Bardes*, t. III. — Onésime Le Roy, *Études sur les Mystères*. — Géruze, *Nouveaux Essais d'Hist. littér.* — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Hérisson, *Notice*, en tête de la réimpression du *Blason des Hérétiques* (Chartres, 1832). — G. Duplessis, *Notice* en tête de la réimpression des *Feintises du Monde*, Douay, 1841, in-8°. — Th. de Puymaigre, *Poëtes et Romanciers de la Lorraine*; Metz, 1848. — H. Lepage, *Études sur le théâtre en Lorraine et sur P. Gringore*; *Mémoires de la Société de Nancy*, 1848. — V. Leduc, *Bibl. poét.*, I, p. 171. — Villemain, *Journal des Savants*, avril 1838.

**GRIPENHJELM** (*Edmond*). *Voy.* FIGRELIUS.

**GRIPENHJELM** (*Charles*), fils de Figrelius, poëte suédois, mort en 1694. Nommé directeur général du corps des arpenteurs suédois, vers 1683, il s'efforça de répandre les connaissances scientifiques parmi ses subordonnés, qui jusque alors n'avaient été que de véritables manœuvres. Plusieurs cartes spéciales furent exécutées par lui ou d'après ses ordres. Mais les nombreux services qu'il rendit à sa patrie en qualité de topographe sont maintenant à peu près oubliés; il n'est plus guère connu que comme poëte érotique. Ses œuvres (*Poetiska Skrifter*), publiées par M. Lenstrœm, Upsal, 1838, renferment de jolis morceaux, dont le principal mérite est la clarté du style et la vivacité des sentiments. On reproche à l'auteur de manquer de goût.

E. BEAUVOIS.

Hammarskœld, *Svenska Vitterheten*. — Lenstrœm, *Svenska poesiens hist.* — *Biogr. Lex.*, V.

* **GRIPENSTJERNA** (*Joël*), financier et administrateur suédois, né le 9 avril 1637, mort à Stockholm, le 26 août 1697. Il portait d'abord le nom de *Drysander*, qu'il traduisit en suédois par celui d'*Ekman*. Il se fit appeler *Gripenstjerna* lorsqu'il eut été anobli, en 1669. Fils d'un pauvre pasteur, il s'éleva aux dignités par la protection de Charles X Gustave. Peu de temps après la mort de ce monarque, qu'il avait suivi dans toutes ses campagnes, il se démit, en 1662, des fonctions qu'il occupait à la chancellerie, et fit un voyage à l'étranger. Mais en 1666 il rentra au service de l'État, fut nommé en 1669 directeur général des mines de cuivre appartenant au domaine public, devint directeur des douanes maritimes en 1674, et conseiller de la chambre des finances en 1676. La fortune qu'il avait lui-même acquise était colossale : on le considérait comme le plus riche particulier du royaume. De 1668 à 1680, il prêta à la couronne près de sept mil[...] de thalers d'argent, qui font environ vingt mil[...] de francs. Durant plusieurs années le crédit [...] l'État ne se soutint qu'avec l'aide de Grip[...] tjerna. Ce riche personnage rendit d'autres [...] vices à sa patrie, comme, par exemple, en [...] tretenant des soldats à ses frais, en dég[...] une flotte de dix-huit vaisseaux qui était [...] dans les glaces et qui ne pouvait porter de[...] cours en Poméranie (1676). Mais ces titres [...] reconnaissance de la nation et à celle du r[...] le préservèrent pas de la destinée comm[...] beaucoup de créanciers de monarques [...] Charles XI, cédant aux mauvais conseils de[...] nemis de Gripenstjerna, le priva des hypoth[...] qu'il lui avait données, refusa de lui rendre [...] sommes qu'il en avait reçues, en un mot le [...] pouilla tellement qu'il le réduisit à l'indig[...]

E. B.

Gjoerwell, *Svenska Bibl.*, t. II. — Stjernman et [...] binder, *Matrikel*. — *Biogr. Lex.*, t. V.

* **GRISAR** (*Albert*), compositeur de mu[...] belge, né à Anvers, le 26 décembre 1808. [...] d'une belle voix et ayant appris la musiq[...] bonne heure, il se mit d'abord à chanter [...] quelques concerts. Ses parents résolurent [...] de l'envoyer à Liverpool, espérant que da[...] ville où l'on s'occupe beaucoup plus de com[...] que de musique, il s'adonnerait avec moin[...] distraction à la profession qu'on lui des[...] Mais, au mois de juillet 1830, le jeune G[...] quitta furtivement Liverpool et accourut à P[...] dans le but d'y prendre des leçons de co[...] point. Il s'adressa à Reicha, qui l'accueill[...] bienveillance, mais qui ne put, toutefois, [...] baucher ses études de composition, car les [...] nements politiques de l'Italie décidèrent le [...] professeur à se rendre dans son pays natal. G[...]

(tiré seulement à 66 exemplaires). (Note de M. Roullier, de Chartres.)

n'en continua pas moins ses travaux; bientôt la romance *La Folle*, dont il composa la musique, fixa l'attention sur son talent. Il mit ensuite en musique un vaudeville de Mélesville et Carmouche, *Le Mariage impossible*, qui fut représenté avec succès au théâtre de Bruxelles, le 4 mars 1833. Le gouvernement belge accorda aussitôt au jeune compositeur une pension de 1,200 francs pour l'aider à compléter son éducation musicale. Il revint à Paris, et y publia un *Album* de romances, qui fut suivi de beaucoup de compositions du même genre. Il réussit à se faire jouer à l'Opéra-Comique, où il donna successivement : *Sarah*, deux actes; 1836; — *L'An mil*, un acte; 1837; — *Lady Melvil*, trois actes; 1838; — *L'Eau merveilleuse*, un acte; — *Gilles*, un acte; — *Les Porcherons*, un acte; — *Bonsoir, Monsieur Pantalon*, un acte; — *Le Carillonneur*; — *Les Amours Du diable*; — *Le Chien du Jardinier*, un acte, 1854. GUYOT DE FÈRE.

*Annuaire dramatique de la Belgique*, 1839. — *Documents particuliers*.

**GRISAUNT** (*Guillaume*), astronome anglais, vivait au quatorzième siècle. Il étudia d'abord à Oxford, puis à Montpellier, et vers 1360 il exerçait la médecine à Marseille. Il écrivit divers ouvrages sur l'astrologie et l'astronomie : *Speculum Astrologiæ*; *De Quadratura Circuli*; *De Magnitudine Solis*; *De Qualitatibus Astrorum*, qui paraissent perdues.

Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. III, p. 488. — Weidler, *Historia Astronomiæ*, p. 288.

**GRISCHOW** (*Augustin*), philologue et mathématicien allemand, né à Auclam (Poméranie), le 13 décembre 1683, mort le 10 novembre 1749. En 1707 il obtint le grade de maître ès arts à l'université de Iéna; il y enseigna alors pendant dix-huit ans la philosophie et les mathématiques au collége de médecine et de chirurgie de Berlin; peu de temps après il devint membre de l'Académie des Sciences de cette ville, laquelle académie le chargea pendant vingt-cinq ans de suite des observations météorologiques et de la rédaction des almanachs. On a de lui : *Disputatio de Philologia generali*; Iéna, in-4°; — *Isagoge ad Studia Mathematica*; Iéna, 1712, in-4°; — *Introductio ad Philologiam generalem, una cum selecta bibliotheca scriptorum philologiæ generalis et specialis*; Iéna, 1715, in-8° : dans cet ouvrage il examine la nature de la parole et les moyens qui peuvent servir à perfectionner le discours; — *Astrognosia novissima, seu phænomenorum atque hypothesium circa stellas novas speciatim ita dictas succincta æque ac distincta neque alibi ita juncta explicatio*; Iéna, 1717 (*voy.* les *Mémoires de Trévoux* de décembre 1717). Grischow a aussi inséré plusieurs dissertations dans les *Miscellanea Berolinensia*, ainsi que dans les premiers volumes des *Mémoires de l'Académie de Berlin*; il a encore rédigé, comme nous l'avons déjà dit, pendant vingt-cinq ans, le calendrier publié par l'Académie de Berlin; les vingt-quatre premiers de ces calendriers sont écrits en allemand; le dernier, celui de 1749, fut publié en latin, sous le titre de *Calendarium ad annum 1749 pro meridiano Berolinensi*, in-4°, avec beaucoup de tables et de problèmes astronomiques. E. G.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lex.* — *Mémoires de l'Académie de Berlin*. — Dunkel, *Historisch-kritische Nachrichten*, t. I. — Formey, *Éloges des Académiciens de Berlin*, t. I, p. 84.

**GRISCHOW** (*Auguste-Nathanael*), astronome allemand, né à Berlin, le 29 septembre 1726, mort à Saint-Pétersbourg, le 4 juin 1760. Il fit ses études sous la direction de son père, professeur de mathématiques à Berlin, devint en 1749 membre ordinaire de l'Académie des Sciences de cette ville, et fut appelé en 1751 à Saint-Pétersbourg, où il exerça durant neuf ans les fonctions de professeur ordinaire d'astronomie et de secrétaire de l'Académie impériale des Sciences. On lui doit les travaux astronomiques suivants : *De Parallaxibus*; Saint-Pétersbourg, 1755, gr. in-4°; — *Methodus investigandi parallaxin Lunæ et Planetarum*, etc., insérée dans les *Nouveaux Commentaires de l'Académie de St.-Pétersbourg*; 1752; — *Observatio insoliti luminis australis*, *Petropoli habita*; ibid., 1752; — *Solutio novi cujusdam problematis astronomici, in usum præcipue nauticum propositi, in dissertatione de progressu artis nauticæ in determinanda maris et longitudine et latitudine*; ibid., 1754 et 1755; — *Investigatio parallaxeos Lunæ, observationibus aliquot 1752 Petropoli et in Promontorio Bonæ Spei ex compacto habitis*; ibid., 1756-1757; — *Observatio Eclipseos lunaris partialis d.* $\frac{21}{?}$ *mart.* 1755 *habita in insula Oisilia*; ibid., 1757; — *Observationes circa longitudinem penduli simplicis institutæ*; ibid., 1758-1759; — *Investigatio positionum insigniorum Russiæ locorum*; ibid., 1760-1761; — *Latitudinum Specularum astronomicarum Tychonis Brahei et aliarum disquisitio*; ibid., 1760; — *Observatio Eclipseos solaris et 1758 d.* $\frac{1}{31}$ *dec. Petropoli habita*; ibid., 1762-1763. R. L.

Mensel, *Lex.*, t. IV, p. 270. — Adelung, *Gelehrt.-Lex.* — *Leipzig. Gel. Zeitg.*, 1760, n° 80. — *Erlang. Gel. Zeitg.*, 1760, p. 687, sq.

**GRISCHOW** (*Jean-Henri*), traducteur allemand, né à Osterode, dans les environs d'Halberstadt, mort le 6 novembre 1754. Après avoir fini ses études à l'université, il se consacra tout entier à la Maison des Orphelins de Halle, et particulièrement à l'établissement biblique de Canstein. Il traduisit de l'anglais en latin les *Origines ou Antiquitates ecclesiasticæ* de Joseph Bingham; Halle, 1724, 10 vol. in-4°; — de l'anglais en allemand : *Betrachtungen über die vier letzten Dinge* (Considérations sur les quatre dernières choses), de Thomas Green; Halle, 1736; — du latin en allemand, *Anton*

*Wilhelm Böhme's geistreiche Gebete* (Prières spirituelles d'Antoine W. Böhme); Altona, 1731, in-12; — de l'allemand en latin, un grand nombre de pièces religieuses. Son ouvrage le plus important est : *Kurzgefasste Nachricht von ältern und neuern Liederverfassern* (Courte Notice sur les anciens et les nouveaux Auteurs de cantiques); Halle, 1771. W. R.

Adelung, *Supplément à Jöcher*.

*GRISEL (*Jean*), poëte français, né à Rouen, vivait à la fin du seizième siècle. Il adressa à Henri IV un volume imprimé en 1599 : *Premières Œuvres poétiques* ; il est difficile de trouver quelque chose de plus insignifiant; *Les martiales Visions*, la pièce la plus importante du recueil, offrent le récit d'un songe qui retrace l'histoire d'Henri IV. Puis viennent des *Amours*, en trente-deux sonnets, des vers figurés en forme de hache ou d'œuf, *nugæ difficiles*, qui ont exercé la patience de quelques écrivains de l'antiquité, des odes, des énigmes assez peu décentes. G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 321.

GRISEL (*Joseph*, abbé), écrivain ascétique français, né à Cherbourg, en 1703, mort à Versailles, le 21 janvier 1787. Il fit ses études dans son pays, et vint à Paris, où il entra au collége Louis-le-Grand; mais il ne s'enrôla pas dans la Compagnie de Jésus. Engagé dans l'état ecclésiastique, il fut reçu en 1738 à la cathédrale de Paris comme vicaire perpétuel de Saint-Germain-l'Auxerrois, dont le chapitre avait été réuni à celui de Notre-Dame. Il se fit surtout remarquer par son zèle comme directeur de conscience. Il confessait, dit-on, quelquefois pendant plus de dix heures par jour, et la foule se pressait à son confessionnal. Supérieur de plusieurs communautés, confesseur extraordinaire de quelques autres, il contribua à établir le culte du sacré cœur et l'adoration perpétuelle du saint-sacrement. Il donna même les constitutions de la maison de Sainte-Aure, près de Sainte-Geneviève. Ses relations avec le financier Billard du Monceau le firent mettre à la Bastille, où il resta dix-huit mois. M. l'abbé Badiche déclare qu'il ignore pour quel motif l'abbé Grisel fut ainsi enfermé, et serait prêt à attribuer cet emprisonnement à la haine des jansénistes, qui l'attaquaient dans les *Nouvelles ecclésiastiques*. Un *historien de la Bastille* explique autrement les motifs de l'arrestation du célèbre confesseur. « L'abbé Grisel, sous-pénitencier du chapitre de Paris et confesseur de l'archevêque, cachait, dit Dufey de l'Yonne, sous l'apparence d'une grande sévérité de mœurs et d'une fastueuse dévotion, une insatiable cupidité. Il était à la piste de tous les vieillards riches et dévots, et directeur titulaire de toutes les douairières opulentes; il recevait des dépôts, qu'il ne rendait jamais s'ils étaient considérables; il se ménageait une place dans tous les testaments de ses pénitents et pénitentes, non sous son nom, mais sous celui de son digne ami Billard. Ainsi les legs n'étaient que des *fidéi-commis*, et chaque fois l'officieux Billard se parjurait en justice. Le partage venait ensuite, à quelques exceptions près; car si le legs était d'une quotité trop séduisante, le prête-nom éprouvait des scrupules, et gardait tout. L'autorité fut informée; une pareille spéculation devait faire naître les plaintes des héritiers légitimes. L'association fut rompue, et l'abbé Grisel emprisonné. » Le conseiller Muyart de Vouglans fit un mémoire en faveur de l'abbé, qui put sortir de prison, comptant un pénitent de plus, le gouverneur de la Bastille lui-même, Jumilhac. En 1785, il subit une opération pour l'extirpation d'une loupe qu'il portait à la tête, et qui était crevée. Enfin, étant allé à Versailles pour confesser une femme de chambre de la reine Marie-Antoinette, il tomba malade dans cette ville, et mourut trois jours après.

On a de Grisel : *Le Chemin de l'Amour divin, description de son palais et beautés qui y sont renfermées*; Paris, 1746, in-12. Barbier attribue une partie de la composition de cet ouvrage à la duchesse d'Ayen; — *Lettres d'une religieuse du Calvaire*; Paris, 1755, in-12; — *L'Année religieuse, ou occupation intérieure pendant les divins offices*; Paris, 1766-[illegible], 8 vol. in-12; — *L'Adoration perpétuelle du sacré cœur de Jésus*; Paris, 1784, in-12; — *Constitution des Religieuses de Sainte-[illegible] suivant la règle de Saint-Augustin*, avec *Instructions pour les novices*; Paris, [illegible], in-18. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Dufey (de l'Yonne), *Dict. de la Conversation*, à l'article BILLARD DU MONCEAU.

GRISELIDIS, GRISLA, marquise de Sa[illegible], vivait au onzième ou au douzième siècle. Son histoire forme le sujet de récits célèbres au moyen âge, et sans doute arrangés à plaisir. Selon les meilleurs critiques il y a cependant un fond de vérité dans ces récits naïfs, et il ne faut point la reléguer, comme on l'a fait quelquefois, parmi les personnages imaginaires. Fille d'un villageois fort pauvre, elle gardait les troupeaux lorsque le marquis de Saluces, un des plus grands seigneurs du Piémont, épris de sa beauté et de sa vertu, l'épousa; « belle et bonne vie, [illegible] manière, sagesse et doucéur avoit en elle, [illegible] chascun se delectoit de l'ouyr et regarder, [illegible] pas seulement en son pays, mais aux régions voisines sa grant louenge et bonne renommée publioit. » Son mari la soumit à des épreuves fort rudes, lui enlevant l'un après l'autre ses deux enfants, la répudiant et la renvoyant chez son père, voulant qu'elle servît une autre femme qu'il feignait devoir épouser; rien ne la fit renoncer à « sa grant constance et patience [illegible] marquis ayant pu se convaincre pleinement de la vraye amour et obéissance de mariage [illegible] avait en elle, la combla de louanges, et [illegible] receue en plus grant honneur et triomphe [illegible] par avant ». Deux des plus célèbres [illegible]

de l'Italie au moyen âge s'emparèrent de ce récit, et lui donnèrent une immense popularité : Boccace l'inséra dans le *Décaméron* (journée X, nouvelle 10); Pétrarque en fit l'objet d'un récit latin, qui a trouvé place dans le recueil de ses œuvres, sous le titre : *De Obedientia et Fide uxoria*, et qui a été imprimé à part : *Epistola ad Johannem Florentinum poetam, de Historia Griselidis, mulieris maxime constantie et patientie*, sans lieu ni date (Cologne, 1470), in-4°; Ulm, 1473, in-fol. (réimprimé dans l'ouvrage de Manni, *Istoria del Decamerone*, 1742, p. 607. On connaît aussi une *Novella* anonyme imprimée au seizième siècle, et qui présente en vers le récit de Pétrarque; il avait déjà été traduit en français; *La Patience de Griselidis;* Brehan, Lodeac, 1484, in-4°; Vienne (sans date), in-4°; Lyon (vers 1500), in-4° (deux exemplaires de ce livret fort rare ont été adjugés à 350 et à 395 fr. aux ventes du prince d'Essling et de M. Ch. Giraud). Il en existe aussi plusieurs vieilles éditions allemandes, imprimées à Ulm, en 1473, à Augsbourg, en 1471, 1472 et 1480, à Strasbourg, en 1478, etc. Quelques fabliaux français racontent la même histoire; Legrand d'Aussy en a donné un extrait en prose (*Fabliaux et Contes*, t. II, p. 297). On connaît un manuscrit fort ancien à la bibliothèque de Chartres (*voir* Duplessis, *Catalogue des Manuscrits de la bibliothèque de Chartres*, 1840, in-8°, n° 411), et deux dans celle du Vatican (voir Greith, *Spicilegium Vaticanum*, p. 85). Olivier de La Marche raconta cette naïve histoire dans son livre, moitié en vers, moitié en prose, intitulé : *Le Parement des Dames*. Dès 1395 on avait composé le *Mystère de Griselidis*, à trente-cinq personnages; il fut imprimé à Paris, sans date (vers 1550), in-4°; cette édition est si rare qu'on n'en connaît qu'un exemplaire, celui de la Bibliothèque impériale à Paris; mais en 1842 il en a été fait une réimpression, tirée à 42 exemplaires seulement. Marie de France a, dans son *Lai del Freisne* (*Œuvres*, 1820, 2 vol. in-8°, t. I, p. 138), raconté une histoire toute semblable, qui se trouve imitée sous des noms nouveaux dans la ballade anglaise de *Lord Thomas and Fair Anne* (*voir* Walter Scott, *Scotish Minstrelsy;* Paris, 1838, t. II, p. 113); mais c'est à Pétrarque lui-même et sans intermédiaire que Chaucer emprunta le conte du clerc qui figure dans ses *Contes de Canterbury;* c'est à la même source que puisèrent les vieux auteurs dramatiques qui en Angleterre et en Allemagne arrangèrent cette légende pour le théâtre. Trois auteurs en renom sous le règne d'Élizabeth, Dekker, Chettle et Haughton, se réunirent pour composer *The pleasant Comodie of patient Grissill;* Londres, 1603, in-4°); réimprimée en 1840, et comprise dans les *Old Plays* éditées par Dodwell, t. III, p. 7. Hans Sachs donnait, de son côté : *Die geduldig und gehorsam Marggræfin Griselda*, pièce insérée dans ses *Œuvres*, t. I, p. 246, diverses rédactions, à l'usage du vulgaire, existent en allemand (*voir* Reichard, *Bibliothek der Romane*, t. III, p. 58-68, et Gœrres, *Deutsche Volksbücher*, p. 148-151), en hollandais, 1621; en danois, 1597, 1697, 1709, 1733; en suédois, 1654 (*voir* Lanstroëm, *Histoire de la Poésie suédoise*, t. I, 121); en bohémien, 1520, 1779, 1802. Il existe aussi en islandais une *Saga of Grishilde* (consultez d'ailleurs l'*Histoire de la Poésie scandinave* par E. du Méril; Paris, 1839, in-8°, p. 368). Après avoir longtemps fait partie des livres populaires répandus par le colportage, après avoir fourni à Perrault le sujet de l'un de ses contes, l'ancien récit français, rédigé au seizième siècle, a passé dans la *Bibliothèque bleue* publiée par M. Leroux de Lincy (Paris, 1842, in-18, pages 275-297; voir aussi l'introduction, pages XLI-XLV); c'est le même texte que celui que présente le *Miroir des Femmes vertueuses*, opuscule où l'histoire de Jeanne d'Arc précède celle de Griselidis, et dont il existe plusieurs éditions anciennes : Lyon, 1546, in-16 (un exemplaire, le seul connu, a été payé 505 fr. à la vente Coste, en 1855); Orléans, 1547; Lyon, 1610; il a été reproduit dans la collection d'ouvrages anciens qu'un éditeur parisien, M. Silvestre, a réimprimés, en caractères gothiques et dans le format in-16. Toutes ces indications bibliographiques (et nous nous gardons bien d'épuiser la matière) démontrent l'étendue de la vogue dont a joui le touchant récit des épreuves de la marquise de Saluces. G. BRUNET.

M. Leroux de Lincy, introduction à la *Bibliothèque bleue*.

* GRISI (*Judith*), cantatrice italienne, née à Milan, en 1805, morte en mai 1840. Son père, Gaetano Grisi, était officier topographe du vice-roi; sa mère était sœur de la cantatrice Grassini. Admise fort jeune au conservatoire de sa ville natale, elle débuta dans des concerts; en 1823, elle joua à Vienne dans *Bianca e Faliero* de Rossini, où elle fut applaudie. Elle possédait une voix de mezzo soprano, d'une qualité dure et peu flexible, qu'elle eut beaucoup de peine à assouplir. De retour en Italie, elle chanta à Milan, Parme, Florence, Gênes et Venise. Bellini écrivit pour J. Grisi le rôle de Romeo dans son opéra *I Capuleti*. En 1832 elle débuta à Paris, au Théâtre-Italien, dans *La Straniera*, où elle produisit peu d'effet, mais d'autres rôles lui furent plus favorables. L'année suivante elle retourna en Italie. Ayant amassé une certaine fortune, elle épousa un gentilhomme italien, et se retira du théâtre. L. L—T.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — *J. des Débats* du 17 mai 1840.

* GRISI (*Julia*, *Giulia* ou *Giuletta*), Mme MELCY; cantatrice italienne, née à Milan, en 1810, sœur de la précédente. Dès l'âge de douze ans elle se fit remarquer par les plus heureuses dispositions et par la pureté de sa voix. Plus tard elle commença des études musicales chez un de ses

oncles, résidant à Bologne. A peine âgée de seize ans, elle débuta avec succès au Teatro Communale dans la *Zelmira* de Rossini. Un poëte composa pour elle un opéra, et en 1828 elle obtint de grands succès à Florence, et fut ensuite applaudie à Pise. Sa manière se dessina surtout dans les rôles de *Semiramide* et de *Desdemona*. Elle revint encore à Florence, puis elle se rendit à Milan, et y excita l'enthousiasme. Bientôt cependant des intrigues jalouses lui firent quitter l'Italie; elle se réfugia près d'une sœur qui habitait un bourg de la Corse. Sa santé s'y rétablit, et elle y reçut les offres du directeur de l'Opéra Italien de Paris. Ce ne fut pas sans hésitation qu'elle aborda cette scène, le 13 octobre 1832. Son succès fut complet : voici en quels termes le constatait le *Journal des Débats* : « Une voix éclatante de *mezzo soprano*, toujours juste et ferme, que l'on entend toujours sans que le plaisir de l'auditeur soit jamais altéré par l'appréhension la plus légère; de la noblesse dans le maintien, de la grâce et de la vérité dans les gestes; une tête charmante se tournant avec noblesse sur ce que les sculpteurs et les peintres appelleraient un cou de cygne : tels sont les avantages réunis qui ont contribué à faire obtenir un grand succès à M^lle Julia Grisi. » Depuis lors Julia Grisi fit alternativement les délices de Paris et de Londres. Longue serait la liste des rôles dans lesquels elle a charmé les *dilettanti* : Rossini, Donizetti, Bellini, Mozart n'ont jamais eu de meilleur interprète. Aussi grande tragédienne que bonne cantatrice, elle possède au plus haut degré l'art du geste et des attitudes. « La Grisi, disait un critique, avec sa tête impérieuse et superbe, son front de reine et son buste admirable, taillé dans le plus beau marbre de Paros, n'a point de rivale à craindre dans les grands rôles de la tragédie lyrique. » En 1847, elle joua dans une même pièce avec M^lle Alboni, et en grande artiste elle offrit à son émule les couronnes tombées à leurs pieds. Après la révolution de Février, Julia Grisi abandonna la scène française; elle soutint presque seule la scène italienne en Angleterre. En 1854 elle partit avec Mario pour les États-Unis. Revenue du Nouveau-Monde, elle a reparu au Théâtre-Italien de Paris en 1856 et en 1857.

En 1836, Julia Grisi avait épousé à Londres M. Gérard de Meloy. Deux ans après, son mari avait un duel avec lord Castlereagh, duel dans lequel celui-ci fut blessé au bras près du poignet. Plus tard une séparation judiciaire a rompu des liens trop précipitamment formés. L. LOUVET.

Cousilhac, notice dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*. — D. Monde, notice dans le *Monde dramatique*, 28 octobre 1838. — F. Fayol, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

*GRISI (*Carlotta*), M^me PERROT, danseuse italienne, cousine germaine des précédents, née vers 1815, était à Vienne, délaissée par les maîtres du ballet, lorsque Perrot, dans ses voyages, devina son talent, et la fit sortir de la foule. Formée par ses leçons, elle le suivit, et depuis elle fut la compagne des triomphes de son maître. A Paris, M^lle Grisi débuta avec Perrot au Théâtre de La Renaissance, dans *Le Zingaro*. Plus tard elle entra à l'Opéra, où elle obtint de grands succès. L. L—T.

Th. Gautier, notice dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*.

*GRISI (*Ernesta*), cantatrice italienne, sœur de la précédente. Douée d'une jolie voix de *mezzo soprano*, elle débuta aux Italiens le 30 octobre 1838, dans le rôle d'Adalgisa de *la Norma*, et se fit bientôt remarquer dans *Roberto Devereux*. En 1839 elle débuta à Londres, puis elle resta quelque temps éloignée du théâtre. En 1846, elle revint à Paris; sa voix, à la suite d'une longue maladie, s'était modifiée et était descendue au registre du contralto. En 1848 elle quitta encore Paris, et y revint en 1850. A la fin de la même année, M^lle E. Grisi fut engagée à Bruxelles, et depuis 1853 elle a chanté de nouveau à notre Théâtre-Italien.

L. L—T.

N. Gallois, *Théâtres et Artistes dramatiques de Paris* (*Théâtre imp. italien*).

*GRISONI (*Giuseppe*), peintre de l'école florentine, mort en 1769. Élève de T[illegible] Redi, il fréquenta les diverses écoles d'Italie, [illegible] parcourant l'Allemagne, la Flandre, la F[illegible] l'Angleterre, il acquit partout quelques [illegible] connaissances des diverses branches de son [illegible] Ne peignant pas moins bien le paysage que l'[illegible]toire et le portrait, il se plaisait à intr[illegible] dans ses compositions des vues analog[illegible] sujet qu'il avait à traiter. S'étant trouvé en [illegible]currence avec le Meucci dans une chapel[illegible] la Nunziata de Florence, il peignit un *Mart*[illegible] *de sainte Barbe* sur un fond de paysage, ta[illegible] tellement supérieur aux ouvrages de son [illegible] que celui-ci en mourut, dit-on, de dépit. [illegible] des qualités réelles de relief et de coloris, G[illegible] ne sut pas se défendre du maniérisme; [illegible] faut en accuser surtout le goût dominant [illegible] poque où il vivait. Parmi les tableaux q[illegible] laissés à Florence, indiquons encore une [illegible] *Visitation* à Saint-François-de-Sales, et son [illegible]trait peint par lui-même faisant partie de la [illegible]lection iconographique de la galerie publique[illegible]

E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, [illegible] — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogue de* [illegible] *lerie de Florence*.

GRISOT (*Jean-Urbain*), théologien [illegible] né vers 1710, à Chancey (Franche-C[illegible] mort à Besançon, le 13 avril 1772. Il entra [illegible] les ordres, et devint l'un des directeurs [illegible]minaire de Besançon. On a de lui : *Lettre* [illegible] *ministre protestant au sujet d'une* [illegible]*tion*; Besançon, 1755, in-12; — *Lettre* [illegible] *protestant sur la Cène du Seigneur*, [illegible] *divine Eucharistie*; Besançon, 1767, in-1[illegible] *Histoire de la Vie publique de Jésus-C*[illegible] *tirée des quatre évangélistes, avec des* [illegible] *flexions, et une règle de vie pour se* [illegible]

*dans le clergé*; Besançon, 1765, 3 vol. in-12; — *Histoire de la sainte Jeunesse de Jésus-Christ, tirée de l'Évangile, par forme d'entretiens*; Besançon, 1769, 2 vol. in-12; — *Histoire de la Vie souffrante et glorieuse de Jésus-Christ, dès la dernière pâque jusqu'à son ascension au ciel, tirée des évangélistes*; Besançon, 1770, 2 vol. in-12. N.

Quérard, *La France littéraire*.

* **GRISWOLD** (*Rufus-Wilmot*), littérateur américain, né le 15 février 1815, dans l'État de Vermont. Après avoir passé sa jeunesse à voyager, il étudia la théologie, et fit, en qualité de ministre, partie de la secte religieuse des baptistes. Il s'associa de bonne heure aux travaux du journalisme, et collabora successivement au *New-Yorker*, au *Brother-Jonathan*, au *New-World*; en 1842, il fonda le *Graham's Magazine*, et depuis 1850 il dirige l'*International*, une des revues mensuelles de New-York. Cet auteur s'est fait connaître par de nombreux écrits, parmi lesquels la biographie occupe une grande place : *The Biographical Annual* (Annuaire biographique); New-York, 1842; — *The Poets and Poetry of America* (Les Poëtes américains et leurs œuvres); ibid., 1842, in-8°; — *The prose Writers of America* (Les Prosateurs américains); ibid., 1846, in-8°; — *Washington and the Generals of the american revolution* (Washington et les Chefs de la révolution américaine); Philadelphie, 1847, in-8°; — *Napoleon and the Marshals of the Empire* (Napoléon et ses Maréchaux); ibid., 1848; — *The Female Poets of America* (Les Femmes poëtes de l'Amérique); 1849, in-8°; — *The Poets and Poetry of England in the nineteenth century* (Les Poëtes anglais contemporains); 1852, in-8°; — *The sacred Poets of England and America* (Les Poëtes religieux de l'Angleterre et de l'Amérique), in-8°. Ces différents travaux, conçus dans un esprit de bienveillante critique, renferment des renseignements exacts et d'abondantes citations. On a encore du même auteur : un volume de *Poésies*; 1841; — *Curiosities of American Literature*; in-8°; — *The republican Court* (La Cour républicaine); 1854, in-8°; tableau de la société américaine du temps de Washington. Paul Louisy.

*Cyclopaedia of American Literature*, t. II. — *American Catalogue*.

**GRITTI** (*Andrea*), soixante-dix-huitième doge de Venise, né en 1454, mort le 28 décembre 1538. Il s'était rendu célèbre par ses exploits militaires, et avait été ambassadeur près diverses puissances, lorsqu'il fut nommé provéditeur. La république luttait alors contre la ligue de Cambray, elle dut à Gritti ses premiers succès. Il chassa les Impériaux de Padoue, de Vicence, reconquit le Polésine de Rovigo, ravagea Guastalla et son territoire, et reprit, en 1512, Brescia et Bergame sur les Français. Mais Gaston de Foix accourut de Ravenne, rentra dans Brescia, et fit prisonnier Gritti après un combat opiniâtre. Le vaincu fut envoyé à Paris; il réussit à intéresser le roi Louis XII au sort de sa patrie, et signa avec lui, le 13 mars 1513, un traité d'alliance. De retour à Venise, Gritti joignit ses troupes à celles du maréchal de Lautrec, et tous deux chassèrent les Impériaux de Brescia. Le 7 mai 1523 mourut Antonio Grimani, et le 20 mai suivant Gritti fut élu doge. Changeant tout à coup de politique, dès le 28 juin il abandonna François I^er^ et se rangea du côté de Charles Quint. En 1526 il retourna à la France, et conclut à Cognac, le 22 mai, une ligue avec François I^er^, Clément VII, les Florentins, et Francesco Sforza II, dans le but de s'opposer aux progrès de l'empereur, de rétablir Sforza dans le Milanais et de faire la conquête de Naples. En 1527, tandis que le pape était assiégé dans le château Saint-Ange par les troupes impériales, Gritti s'empara de Ravenne, qui avait appartenu aux Vénitiens avant la ligue de Cambray, en mit à mort le gouverneur papal, et occupa Cervia sous le prétexte de défendre ces deux places au nom de l'Église. En 1528 Clément VII réclama les villes usurpées; les Vénitiens éludèrent sa demande, et envoyèrent une flotte prendre plusieurs places dans le royaume de Naples. Cependant, par le traité de Bologne, consenti en décembre 1528, ils rendirent Ravenne et Cervia au pape et à l'empereur leurs conquêtes dans le pays napolitain. En février 1538, une nouvelle ligue se forma entre Venise, Paul III, Charles Quint, et Ferdinand, roi de Hongrie, contre le sultan Soliman II, dont les succès alarmaient la chrétienté. Andrea Doria (*voy.* ce nom) fut nommé capitaine général des flottes alliées, et le duc d'Urbin eut le commandement des troupes de débarquement. Andrea Doria s'acquitta fort mal de sa mission. Deux fois il se trouva en présence de l'ennemi avec des forces supérieures, et chaque fois il évita le combat. A la seconde rencontre (28 septembre) il laissa l'escadre vénitienne exposée seule à l'artillerie des Turcs, qui lui fit éprouver des pertes considérables. Gritti mourut sur ces entrefaites. « La république, dit Laugier, n'eut jamais un chef plus digne de sa confiance, plus estimé au dedans, plus considéré au dehors. » Il avait pris pour emblème Atlas soutenant le globe céleste et la devise : *Sustinet, nec fatiscit*. Pietro Lando lui succéda.

Alfred de Lacaze.

Vettore Sandi, *Storia civile Veneziana*, lib. X, cap. 1. — Paul Jove, *Historia*. — Nicolas Barbadico, *Andreæ Griti Vita*. — Guichardini, *Istoria d'Italia*, liv. XIV. — Benedetto Varchi, *Storia Fiorentina*, lib. X. — Le P. Paruta, *Historia Venetiana*, lib. IX. — Leopoldo Curti, *Mémoires historiques et politiques sur la République de Venise*, 1^re^ part., chap. X. — Daru, *Histoire de Venise*, t. IV, liv. XXV, 5, ss. — Verdizotti, *Fatti Veneti*, t. II, lib. XVI. — *Varie Scritture di Venezia*, manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 1007 $\frac{H}{261}$. — Lünig, *Codex Italiæ diplomaticus*, t. IV, sect. VI.

**GRITTI** (*Louis*), aventurier italien, au service des Turcs et fils du précédent, naquit en 1501, à

Constantinople, d'une esclave turque et du doge André Gritti, alors ambassadeur auprès du sultan, et fut décapité le 28 septembre 1534, par les habitants de la Transylvanie. Il fit son éducation à Padoue; mais n'ayant aucun espoir de s'élever aux honneurs en Italie, il retourna à Constantinople, où il remplit les fonctions d'agent de la république de Venise. Fort versé dans les langues grecque et turque, bien informé de la situation des cours européennes, il mit à profit ces connaissances pour s'insinuer dans la faveur du premier vizir Ibrahim. Ce grand personnage le fit connaître de Soliman II, qui lui témoigna constamment la plus grande bienveillance, et le chargea de diriger les relations diplomatiques de la Porte avec les nations étrangères. Gritti s'occupa activement des affaires de Hongrie. Séduit par les dons et les promesses de Lasczky, envoyé de Jean Zapoly, prétendant au trône de Hongrie, il fit obtenir à ce prince l'appui de Soliman II, en 1528. L'année suivante, il fit la campagne de Hongrie, et lors de la retraite des troupes ottomanes, il fut mis à la tête de 6,000 hommes et chargé de garder la ville de Bude. Il y soutint un siége en 1531, jusqu'à ce que le sultan pût lui faire parvenir des secours. Le roi Jean le récompensa des nombreux services qu'il en avait reçus, en le nommant gouverneur général de la Hongrie, en 1533. Gritti abusa de son pouvoir, pour faire mettre à mort tous ses ennemis et ceux qui s'opposaient à ses projets. On le soupçonne d'avoir voulu se rendre maître du trône de Hongrie. Rappelé à Constantinople pour y présider les conférences entre les envoyés de Charles Quint et de son frère Ferdinand d'une part, les délégués de la Porte et de Jean Zapoly de l'autre, il prit part à la conclusion du traité de paix de 1533. En retournant dans son gouvernement, à la tête de 1,000 janissaires et de 2,000 spahis, il fit massacrer l'évêque de Waradin, Jean Cibaco, qui était son ennemi personnel. Cet assassinat excita l'indignation des habitants de la Transylvanie, de la Valachie et de la Moldavie; quarante mille d'entre eux prirent les armes, et allèrent attaquer les troupes de Gritti. Ce dernier se réfugia dans la forteresse de Medgyes ou Medwisch; mais trahi par les habitants, et livré à ses ennemis, il fut décapité, après avoir été mutilé et torturé durant toute une journée (1534). Ses deux fils furent également mis à mort par les Moldaves. Soliman, qui avait en vain donné des ordres pour que la vie de Gritti fût épargnée, jura de punir ses meurtriers. Mais il se laissa apaiser par les prières de Jean Zapoly, et abandonna tout projet de vengeance.

E. Beauvois.

Paul Jove, *Hist.*, l. XXVII. — Isthuanfi, *Hist. de Rebus Ungaricis*, X, XI, XII. — *Scriptores Rerum Hungaricarum*, édit. par J.-G. Schwanter, t. II. — De Hammer, *Hist. de l'Emp. Ottoman*, trad. de Hellert, t. V. — E. de Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. I, p. 178, 185, 212, 237.

**GRIVAUD DE LA VINCELLE** (*Claude-Madeleine*), archéologue français, né à Châlon-sur-Saône, le 5 septembre 1762, mort à Paris, le 4 décembre 1819. Après avoir fait de bonnes études, il suivit d'abord la carrière du commerce, à laquelle il renonça au commencement de la révolution, pour se retirer dans sa famille. Il occupa ensuite un emploi dans les bureaux du ministère de la guerre. En 1802 il accompagna le général Morand en Corse, et de retour à Paris il devint sous-chef du bureau de la trésorerie du sénat. Il avait épousé une demoiselle Grimaldi de La Vincelle, fille naturelle reconnue d'Honoré III, prince de Monaco; telle est l'origine du surnom de *La Vincelle* que dans les dernières années de sa vie il ajouta à son nom propre. Il était membre de la Société des Antiquaires de France et de l'Académie de Dijon. On a de Grivaud : *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat pendant les travaux d'embellissement qui y ont été exécutés depuis l'an IX jusqu'à ce jour*; etc.; Paris, 1807, 1 vol. in-4° de [illegible] et 1 vol. in-fol., contenant 26 pl.; — *Recueil de Monuments antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule*, [illegible] Paris, 1817, 2 vol. in-4°, avec pl. et cartes; — *Arts et Métiers des Anciens, représentés [illegible] les monuments*; Paris, 1819, in-fol., [illegible] commencé par l'abbé de Tersan, continué [illegible] Grivaud de La Vincelle, et terminé par G. [illegible] Grivaud de La Vincelle a mis en ordre et [illegible] avec des notes, partie dans le *Magasin encyclopédique*, et partie dans les *Annales des Voy[illegible] de la Géographie et de l'Histoire*, divers [illegible] vaux laissés manuscrits par Pasumot, [illegible] géographe du roi. Il a fait tirer à part des [illegible] plaires de ces opuscules, qu'il a réunis [illegible] volume intitulé : *Dissertations et Mém[illegible] sur différents sujets d'antiquité et [illegible] toire*, etc.; Paris, 1810 à 1813, in-8°. On [illegible] paraître après sa mort une *Dissertation [illegible] situation du jardin d'Éden, ou le [illegible] terrestre, avec une carte, par feu [illegible] rédigée sur ses manuscrits par C.-M. [illegible] vaud*; Paris, 1824, in-8°. Il avait fourni [illegible] cles au *Magasin encyclopédique*, aux *[illegible] encyclopédiques*, aux *Mémoires de l'Aca[illegible] de Dijon*, et aux *Mémoires de l'Académ[illegible] tique*.

E. Regnard.

*Mémoires de la Société des Antiquaires de* [illegible] t. III, p. 188. — *Biographie universelle et* [illegible] *Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.* — [illegible] *logue de la Bibliothèque impériale.* — *Journal* [illegible] *Librairie.*

**GRIVE.** *Voy.* La Grive.

**GRIVEL** (*Jean*), jurisconsulte franc-com[illegible] né le 15 mars 1560, à Lons-le-Saunier, [illegible] Bruxelles, le 14 octobre 1624. Il apparte[illegible] famille noble des seigneurs de Perrigny. [illegible] s'être fait recevoir docteur en droit, il [illegible] profession d'avocat auprès du parlement [illegible] En 1599 il fut nommé conseiller à ce [illegible] lement. Neuf ans après il fut appelé, par [illegible]

duc Albert, à l'emploi de conseiller au conseil secret de Bruxelles. L'année suivante il fut chargé de la procuration des affaires de Bourgogne. On a de lui : *Decisiones celeberrimi Sequanorum senatus Dolani*; Anvers, 1618, in-fol.; Genève, 1632, in-fol.; édition augmentée, Dijon, 1731, in-fol. C'est le premier recueil qu'on a donné des arrêts du parlement de Dôle; Grivel le publia parce qu'on avait blâmé la procédure de ce parlement. Il laissa en manuscrit des *Decisiones concilii privati*, dont il a défendu la publication par son testament. E. G.

Foppens, *Bibl. Belgica*. — J. Christyn; *Tombeaux des hommes illustres*. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces des Pays-Bas*.

**GRIVEL** (*Guillaume*), littérateur français, né à Uzerche (Limousin), le 16 janvier 1735, mort à Paris, le 19 octobre 1810. Il exerça d'abord la profession d'avocat à Bordeaux, puis il vint à Paris, où il s'occupa de littérature. A la création des écoles centrales, il fut chargé d'un cours de législation. On lui doit : *Nouvelle Bibliothèque de Littérature, d'Histoire et de Critique, ou choix des meilleurs morceaux tirés des Ana*; Lille, 1765, 2 vol. in-12; — *L'Ami des Jeunes Gens*; Lille, 1766, in-12; — *Théorie de l'Éducation*; Paris, 1776, 1783, 3 vol. in-12; — *L'Ile inconnue, ou mémoires du chevalier de Gastines, contenant l'histoire de la formation et de la civilisation de la société*; 1783-1787, 6 vol. in-12; réimpr. en 1804 et 1806; 4e édit., Paris, 1812, 2 gros vol. in-12; — *Principes de Politique, de finances, d'agriculture, de législation et autres branches d'administration*; Paris, 1789, 2 vol. in-8°. Grivel a en outre fourni une préface et un cours de belles-lettres à la *Nouvelle École du monde*, par Lebret, 1764. Il a travaillé au *Dictionnaire d'Économie politique* de l'*Encyclopédie méthodique*. Il a été l'éditeur des *Entretiens d'un jeune Prince avec son Gouverneur*, par L. D. H (l'Ami des Hommes, le marquis de Mirabeau); Paris, 1785, 4 vol. in-12. Enfin, A. Lorin a donné une *Analyse synoptique du Cours de Législation du citoyen Grivel*; 1802, in-8°. J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*.

**GRIVEL** (*Claude-Alexandre-Bonaventure-Fidèle*, comte DE), général français, né en 1767, mort à Lons-le-Saulnier, le 18 octobre 1838. Il entra au service en 1782, comme officier de cavalerie, émigra en 1791, combattit avec l'armée de Condé, revint en France sous le Directoire, et se fit rayer de la liste des émigrés en 1799. Étant à Bordeaux en 1814, il prit part au mouvement en faveur des Bourbons qui se manifesta alors dans cette ville. Louis XVIII, à son retour, lui conféra le grade de maréchal de camp, avec le commandement des gardes nationales du département du Jura. Il se trouvait en cette qualité à Lons-le-Saulnier quand on apprit que Napoléon revenait de l'île d'Elbe. Il offrit aussitôt au maréchal Ney de mêler les gardes nationales aux troupes de ligne pour inspirer de la confiance aux uns et maintenir la fidélité des autres. Le lendemain, à la parade, en entendant lire la proclamation du maréchal Ney qui déclarait les Bourbons à jamais déchus, il ne put retenir son indignation, brisa son épée en présence de tout l'état-major, et se mit à faire deux fois le tour de la place d'armes devant les troupes en criant : *Vive le roi!* A la seconde restauration, Louis XVIII lui rendit son épée, et le nomma inspecteur général des gardes nationales du Jura. Appelé comme témoin dans le procès du maréchal Ney, sa déposition fut empreinte d'une grande modération. Il vécut longtemps dans la retraite. J. V.

*Biogr. des Hommes vivants*. — *Moniteur*, 1815, 1816, 1838.

* **GRIVOT** (*Charles-Auguste*), ouvrier poëte français, né le 16 mars 1814, à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), mort en 1855. Fils d'un tonnelier, il fut tonnelier lui-même; sa mère lui apprit à lire dans les *Fables* de La Fontaine. A quinze ans il étudia la *Grammaire* de Noël sans maître, puis il retint Boileau par cœur. Dès lors, sans cesser de travailler de ses mains, il se mit à composer des vers. Quelques années de chômage lui ravirent son épargne; une place d'agent voyer se trouvait vacante; il concourut, et l'obtint. En 1848 la députation lui fut offerte; il n'accepta pas. Deux jours de marches pénibles au soleil dans l'été lui causèrent une fièvre qui l'emporta. Des amis ont réuni ses œuvres pour venir en aide à sa femme et à ses enfants. Elles ont paru sous le titre de *Poésies de Charles-Auguste Grivot, de Châteauneuf-sur-Loire*; Orléans et Paris, 1857, in-18, avec portrait. L. LOUVET.

*Notice* en tête de ses poésies, par M. F. Dupuis. — Ed. Thierry, *Moniteur* du 9 juin 1857.

**GRIZIO** (*Annibal*), prélat et poëte italien, né en 1550, à Iesi (marche d'Ancône), mort le 5 avril 1612. Le pape Paul V l'avait en haute estime, et le nomma gouverneur de Terni. L'on a de Grizio : *Rime*, poésies à la louange de Sixte Quint, insérées dans la *Raccolta* d'Antoine Constantini; Mantoue, 1611, in-4°. Grizio avait encore composé de nombreuses poésies; elles n'ont pas été publiées. Apostolo Zeno en possédait un recueil ainsi que des *Mémoires* sur la vie de Grizio. E. G.

Fontanini, *Bibliotheca*, t. VI, p. 376.

**GRIZIO** (*Pierre*), historien italien, frère du précédent, né dans la première moitié du seizième siècle, mort en 1586. Il était l'ami du Tasse et du jeune Alde Manuce. On a de lui : *Ristretto delle Storie di Jesi*; Macerata, 1578, in-4°; — *Il Castiglione, ovvero dell armi di nobiltà, dialogo*; Mantoue, 1586, in-4°. Le titre de cet ouvrage provient de ce que Grizio y expose l'opinion du comte de Castiglione sur

l'origine des armoiries. Les deux ouvrages de Grizio sont rares. E. G.

Waym, *Biblioth. Italiana.*

**GRIZOT.** *Voy.* GRISOT.

**GROCHOWSKI** (*Stanislas*), poëte polonais, né vers le milieu du seizième siècle, décédé en 1612. Il embrassa la carrière ecclésiastique, et obtint deux canonicats près des églises collégiales. Doué d'une vive imagination, Grochowski débuta dans la littérature par quelques satires composées en polonais; mais ces écrits lui ayant attiré beaucoup d'ennemis, il renonça à ce genre pour s'adonner aux poésies lyriques. Ce fut là qu'on le vit se distinguer par l'élévation des pensées, non moins que par la pureté du style. Les principales de ses publications sont : *Wiersze i Pisma wybransze...;* Cracovie, 1608 et 1609 (Poésies et autres écrits choisis, tant originaux que traduits du latin); — *Zalosna Kamena;* Cracovie, 1608 (Camène désolée par la violente inondation de 1605) : le poëte y déplore les désastres éprouvés alors par les habitants du pays, en imitant saint Grégoire de Nazianze dans son épître *In cladem grandinis;* — *Niebieskie na Ziemi Zabawy* (Divertissements célestes sur la terre, tirés des livres de saint Thomas a Kempis); Cracovie, 1611; c'est une traduction en vers de quatre livres composés par saint Thomas, mais dont le quatrième resta inachevé. On doit encore à Stanislas Grochowski quelques publications latines et polonaises en prose, qui traitent des objets religieux exclusivement. N. K.

Juszynski, *Dykcyonarz poëtow Polskich* (Dictionnaire des poëtes polonais). — Bentkowski, *Historya literatury polskiey* (Histoire de la Littérature polonaise). — Siarczynski, *Obraz wieku Zygmunta III* (Tableau du siècle du roi Sigismond III).

**GROCYN** (*William*), philologue anglais, né à Bristol, en 1442, mort à Maidstone, en 1519. Il reçut sa première éducation à l'école de Winchester. Il passa de là à New-College à Oxford en 1467, et en 1479 il fut désigné par les gardiens et les agrégés de cet établissement pour le rectorat de Newton-Longueville, dans le comté de Buckingham. En 1486 il devint prébendaire de Lincoln, et trois ans plus tard il entreprit un voyage en pays étrangers. Son but principal était de se perfectionner dans la connaissance de la langue grecque, qui était alors peu cultivée en Angleterre. En conséquence il se rendit en Italie, où pendant quelque temps il étudia sous Démétrius Chalcondyle, Politien, Hermolaüs Barbarus. De retour en Angleterre, il se fixa au collége d'Exeter à Oxford. Là il professa publiquement le grec. Cette langue ne s'introduisit pas sans difficulté dans l'enseignement universitaire. Beaucoup des collègues de Grocyn réprouvèrent son cours, comme une innovation dangereuse, et le collége d'Exeter se divisa en deux factions hostiles, qui s'appelèrent les Grecs et les Troyens. Au plus vif moment de cette querelle classique, Érasme visita Oxford. Grocyn l'accueillit comme un ami et un auxiliaire, et le logea dans sa maison. Érasme, reconnaissant, parle du philologue anglais avec une grande estime, et lui donne les noms de *patronus* et de *præceptor*. Dans le cours de sa carrière, Grocyn obtint un ou deux bénéfices, et en 1506 il devint maître de Allhallows-College à Maidstone, dans le comté de Kent. Il n'en continua pas moins de résider habituellement à Oxford. On connaît de lui une lettre latine à Alde Manuce, en tête de la traduction de la *Sphæra* de Proclus par Linacre, à la fin des *Astronomi veteres;* Venise, 1499, in-fol. « Il ne reste de lui que cette lettre, dit Érasme; elle est travaillée et ingénieuse, et écrite en bon latin. Il avait le goût si délicat, qu'il aimait mieux ne rien écrire que mal écrire. » Bale, Leland et Tanner attribuent à Grocyn diverses productions qui n'ont jamais été imprimées. Z.

Knight, *Life of Erasmus.* — Érasme, *Epistolæ*, p. [illegible] de l'édit. de Leyde, 1806, in-fol. — Wood, *Athenæ Oxonienses*, edit. Bliss., 1, 30-32. — Bale, *Illustres Majoris Britanniæ Scriptores.* — Leland, *Comment. de Scriptoribus Britannicis.* — Tanner, *Bibliotheca Britannico-Hibernica.*

**GRODDECK** (*Gabriel*), philologue allemand, né à Dantzig, le 7 janvier 1672, mort le 12 septembre 1709. Après avoir obtenu en 1693 le grade de maître ès arts à l'université de Leipzig, il entreprit deux ans après un long voyage à l'étranger, parcourut d'abord la Hollande et l'Angleterre; puis il s'arrêta assez longtemps à Paris, où il compléta ses connaissances en [illegible] langues orientales, sous la direction de Longuerue. De retour à Leipzig, après avoir encore visité l'Italie, il y fut nommé en 1698 professeur de langues orientales. L'année suivante il [illegible] chargé de la chaire de philosophie pratique [illegible] l'université de Dantzig ainsi que de l'administration de la bibliothèque de cette ville; un [illegible] plus tard, il fut aussi appelé à enseigner [illegible] langues orientales. En 1701 il fut admis [illegible] les membres de l'Académie de Berlin. On a [illegible] lui : *Auctarium ad Joh. Moppii Schediasma de scriptoribus historiæ Polonicæ;* D[illegible] 1707, in-4°; se trouve aussi dans le premier [illegible] lume de l'*Historia Polonica* de Dlugoss, [illegible] de Leipzig, 1711. — Groddeck a laissé [illegible] près d'une trentaine de dissertations sur [illegible] sujets, parmi lesquelles nous citerons : *De* [illegible] *rimonia palmarum apud Judæos in* [illegible] *Tabernaculorum solemni;* Leipzig, 1694, [illegible] — *Observationum singularium* [illegible] *toria litteraria;* — *De Johanna d'Arc;* [illegible] *eo quod justum est circa tormenta* [illegible] Dantzig, 1708, in-8°; — *Pseudonymorum* [illegible] *braicorum Hexaconta;* — *De recusatione* [illegible] *ramenti judicialis;* — *De probationibus* [illegible] *titatis;* — *De rebellione Burdigalensi* [illegible] 1675; — *De anno et die passionis I. Poly*[illegible] — *De enthusiasmo philosophico.* Grodd[illegible] enfin collaboré au *Theatrum Anonymorum* [illegible] Placcius, en ce qui concerne les auteurs [illegible] braiques. E. G.

Charitius, *De Viris eruditis Gedani ortis.* — Pöneman, *Leben gelehrter Männer*; Wittemberg, 1716, p. 149. — Ephr. Prætorius, *Athenæ Gedanenses*, p. 155. — *Neue Hallische Bibliothek*, t. VI, p. 180. — Jöcher, *Allgem. Gelehrt-Lexikon.*

**GRODDECK** (*Benjamin*), neveu du précédent, orientaliste allemand, né en 1728, et mort le 8 juin 1778, à Dantzig. Il fit ses études dans sa ville natale, ensuite à l'université de Cracovie. Établi enfin à Dantzig, où il jouit de la protection de ses souverains, Frédéric-Auguste III et Stanislas-Auguste Poniatowski, rois de Pologne, il publia les ouvrages suivants : *Commentatio de necessaria Linguarum Arabicæ et Hebraicæ Connexione*; Wittemberg, 1746, in-4° ; — *De Natura Dialectorum ad Linguam Hebraicam et Arabicam applicata*; Wittemberg, 1747; — *De vero Originum Hebræorum Fonte et Utilitate*; Wittemb., 1747; — *De Linguæ Hebrææ Antiquitate*; Dantzig, 1750; — *De Litteris Hebraicis, sectio I*; Dantzig, 1751; — *De Sensu Scripturæ Sacræ*; Dantzig, 1752; — *De Punctis Hebræorum*; Dantzig, 1755; — *De Vita ad notitiam interiorem Linguarum Orientalium, præsertim Hebrææ*; Dantzig, 1757; — *Oratio de anno Jubilæo Hebræorum*; Dantzig, 1758; — *De Usu versionum græcorum Vet. Test. hermeneutico et critico*; Dantizg, 1763. Ce dernier ouvrage fut publié aux frais du prince Adam-Kasimir Czartoryski.

L. Chodzko.

Meusel; *Gelehrtes Deutschland.*

* **GRODDECK** (*Ernest-Godefroi*), fils du précédent, philologue allemand, né à Dantzig, en 1762, mort à Kliowek, dans la goubernie de Minsk (Lithuanie), le 13 août 1824. Après avoir terminé ses classes à Dantzig, il alla à l'université de Gœttingue, où il obtint le grade de docteur en philosophie. En 1787, il fut appelé par le prince Adam-Kasimir Czartoryski, staroste général des terres de Podolie, à remplir les fonctions d'instituteur auprès de ses enfants, Adam-Georges et Constantin Czartoryski. En 1793 il passa en la même qualité chez les princes Lubomirski. En 1797 il revint chez les Czartoryski, et en 1804 il occupa une chaire à l'université de Vilna. Depuis 1810 il fit gratuitement un cours d'archéologie et de numismatique. Il a été élu à plusieurs reprises doyen de la faculté de philosophie et de jurisprudence. Savant de premier ordre et bon patriote, il excitait l'enthousiasme des étudiants de l'université de Vilna. Ses ouvrages sont : *De Oraculorum quæ Herodoti Historiis continentur Natura et Indole*; Gœttingue, 1786; — *Ueber die Argonautica des Apollonius Rhodius*; 1787; — *Ueber das Lokal der Unterwelt beym Homer*; 1791; — *Antiquarische Versuche*; Leopol, 1800; — *Ueber das Studium der Philologie*; Leopol, 1801; — *Allocutio in Univers. Vilnen.*; 1805; — *Sophoclis Philoctetes, græce*; Vilna, 1806; — *Sophoclis Trachiniæ, græce, in usum lectionum*; Vilna, 1808; — *Historiæ Græcorum litterariæ Elementa*; Vilna, 1811; la 2e édition, complétement refondue, fut publiée en 1821. Il a publié des dissertations dans divers écrits périodiques, et rédigé avec Kasimir Kontrym la *Gazette littéraire polonaise de Vilna*.

Léonard Chodzko.

Bentkowski, *Histoire de la Littérature polonaise*; Varsovie, 1814. — *Biographie de Groddeck*, par Nicolas Malinowski; 1825. — *Dictionnaire des Savants*, par Eugène Bolkovitinoff-Sneghireff; Moskou, 1838. — *Annales biographiques polonaises*, par L. Chodzko, ouvrage inédit.

**GROEBEN** (*Otton-Frédéric* von der), poëte et voyageur allemand, né en 1657, à Pratten, village de l'Ermeland. Il appartenait à une ancienne et illustre famille de la province de Prusse. Après avoir terminé ses études, il partit en 1675 pour l'Italie et Malte avec le colonel Méglin, prit part à quelques combats sur les galères maltaises, et visita l'Orient. De retour dans sa patrie, il devint chambellan de l'électeur de Brandebourg à Berlin. A cette époque ce prince ayant le projet de fonder un établissement sur la côte d'Afrique en Guinée envoya à Angola von der Grœben avec deux vaisseaux. L'expédition ayant réussi, notre voyageur fut nommé à son retour capitaine des juridictions de Marienwerder et de Riesenburg. Mais la vivacité de son caractère ne lui permettait pas de goûter longtemps le repos; aussi obtint-il la permission de prendre part à la campagne des Vénitiens contre les Turcs dans la Morée. Parti en 1686, il revint l'année suivante, et épousa une héritière de la famille de Schlieben. On a de lui : *Orientalische Reisebeschreibung des Brandenburgischen adelichen Pilgers, nebst der Brandenburgischen Schiffahrt nach Guinea, und den Verrichtungen zu Morea* (Description du voyage en Orient du noble pélerin de Brandebourg, avec l'expédition brandebourgeoise en Guinée, et les affaires de la Morée); Marienwerder, 1694, in-4°; éd. très-augmentée, Dantzig, 1779, in-8°; — *Bergonens und seiner tugendhaften Areteen Lebens und Liebes Geschichte* (Histoire de la Vie et des amours de Bergonen et de sa vertueuse Aretée); Dantzig, 1700, in-4°, ouvrage dans lequel von der Groeben a décrit poétiquement son voyage en Palestine.

W. R.

Les ouvrages de von der Groeben. — Adelung, *Suppl. à Jöcher.* — Zedler, *Univers.-Lexic.*

**GROEBEN** (*Georges-Thierry* de), général prussien, de la famille du précédent, né à Kœnigsberg, le 25 octobre 1725, mort le 20 juillet 1794. Il entra en 1743 comme cornette dans un régiment de cuirassiers, et prit part à toutes les campagnes de Frédéric le Grand. En 1756 il devint aide de camp du feld-maréchal Schwerin. Après avoir parcouru les divers degrés de la hiérarchie militaire, il fut nommé en 1780 lieutenant-colonel, en 1782 colonel, en 1788 chef du département de la guerre à Berlin, peu

de temps après président du conseil suprême de la guerre, et enfin lieutenant général en 1794. Ses ouvrages sur la science militaire eurent beaucoup de succès en Allemagne. Ils ont pour titres : *Der Rittmeister* (Le Capitaine de Cavalerie); Breslau, 1754, in-8°, traduit du français de Birac; — *Die Befestigungskunst im Felde* (L'Art de la Fortification de Campagne); Breslau, 1755, et 1776, in-4°; traduction annotée du français de Clairac; — *Kriegsbibliothek oder gesammelte Beytræge zur Kriegs-Wissenschaft; Zehn Versuche* (Bibliothèque de Guerre, ou documents réunis pour servir à la science militaire; dix Essais); Breslau, 1754-1772, in-8°; continué sous le titre : *Neue Kriegsbibliothek* (Nouvelle Bibliothèque de la Guerre); Breslau, 1774-1781, in-8°; — *Vorschlag einer allgemeinen Büchermanufactur in und für Deutschland* (Projet d'une manufacture générale de livres pour l'Allemagne); Francfort et Leipzig, 1764, in-8°; — *Untersuchungen über die ersten Grundsætze der Taktik* (Observations sur les premiers Principes de la Tactique); Breslau, 1771, in-4°; — *Erläuterung zum Verstand der Schiffarth und des Seekrieges* (Explication pour faire comprendre la navigation et la guerre maritime); Breslau, 1774, in-8°; — *Abhandlung von den Turnieren besonders der Deutschen, nebst einem Vorschlag diese festlichen Uebungen zum Gebrauch der Reuterey zu erneuern und der heutigen Kriegsverfassung gemäss einzurichten* (Mémoire sur les Tournois, surtout sur ceux qui ont eu lieu en Allemagne, avec un projet de renouveler à l'usage de la cavalerie ces exercices de fête et de les disposer selon l'état actuel de la guerre); Breslau, 1772, in-8°; — *Der Unterhalter für Krieger zum Nutzen und Vergnügen* (Le Causeur pour l'utilité et l'amusement des militaires); Breslau, 1781-1782, in-8°; trois trimestres seulement de cette revue ont paru. E. G.

Streit, *Alphabet. Verzeichniss der schlesischen Schriftsteller*. — Goldbeck, *Litterarische Nachrichten von Preussen*, t. I, p. 158, et t. II, p. 141. — Meusel, *Lexikon der von 1750-1800 verstorbenen Schriftsteller*.

**GROEME.** *Voy.* GRAEME.

* **GROENDAL** (*Benedikt-Jonsson*), poëte islandais, né le 13 novembre 1762, à Gaarden-Vogum, dans le district septentrional de l'Islande, mort le 30 juillet 1825. Il entra à l'université de Copenhague en 1786, passa l'examen de jurisprudence en 1791, et fut nommé la même année *vice-laugmand* (vice-sénéchal) dans sa patrie. Nommé en 1800 assesseur au tribunal supérieur de l'Islande, il occupa ces fonctions jusqu'en 1817. On a de lui : *Kvædi* (Chants); Videy, 1833, publiés par son gendre Sveinbjœrn Egilsson; — d'autres poésies et des mémoires originaux, ou traduits du grec, du latin, de l'allemand, de l'anglais, dans les *Skrifter* (Écrits) de la Société de Littérature islandaise, dont il fut secrétaire de 1788 à 1791. E. B.

Not. en tête de *Kvædi*, p. 3-16. — A. Helgason, *Ligtale* (Oraison funèbre); Videy, 1833. — Erslef, *Forf.-Lex.*

* **GROENDAL** (*Benedikt*), poëte islandais, petit-fils du précédent, et fils du savant Sveinbjœrn Egilsson, né en 1826, à Besestad, passa en 1847 l'examen de philosophie à Copenhague, et fut nommé en 1852 maître de danois et d'histoire à l'école latine de Reykiavik. Il est depuis 1846 membre de la société littéraire islandaise. On a de lui : *Drapa um Œrvar-Odd* (poëme en l'honneur de Œrvar-Odd, ancien héros), en 12 chants; Reykiavik, 1851, in-8°; — *Kvædi* (Chants); Copenhague, 1853; — traduction en vers des chants 19 à 22 de l'Odyssée (le reste est de Sv. Egilsson); ib., 1853-54; — *Sœur af Tusund og einni Nott islenkadar* (Les contes des *Mille et une Nuits*, traduits en islandais); Reykiavik, 1852; — et des articles ou des pièces de vers dans divers recueils. E. B.

Erslef, *Forf.-Lex.*

**GROENING** (*Jean*), publiciste, bibliographe et numismate allemand, né à Wismar, en 16[illegible], mort dans le commencement du dix-huitième siècle. Après avoir étudié la jurisprudence, il se rendit en 1690 à Rome, afin d'y compléter ses connaissances. De retour en Allemagne, il pratiqua comme avocat dans sa ville natale. Après s'être occupé de numismatique, il prit goût [illegible] mathématiques, et entra, vers 1696, en correspondance avec Leibnitz. Ses ouvrages se [illegible] remarquer par un style élégant et par un [illegible] ment solide. C'est à Grœning qu'on doit la [illegible] mière histoire de la philosophie du droit. [illegible] écrits sont intitulés : *De Jure horlorum*; [illegible] zig, 1687; — *De Jure electionis regis* [illegible] *norum vivente imperatore*; 1691; — *Nova* [illegible] *tituta practica, quibus processus* [illegible] *cum parallelismo judicii aulici*, [illegible] *seu tribunalis Wismariensis et fori* [illegible] *ex prudentis practicæ principiis et pr*[illegible] *ctis novissimis, libris III exhibentur*, [illegible] *Catalogo scriptorum practicorum ad* [illegible] *nem institutionum digesto*; Lubeck, [illegible] in-12; Hambourg, 1702, in-12; — *De N*[illegible] *tione libera, seu de jure quod* [illegible] *belligerantium commercia compet*[illegible] tock, 1693, in-12, sous le voile de l'a[illegible] Puffendorf ayant écrit contre cet ouvrage, [illegible] ning répondit par un *Discursus apolog*[illegible] mis en tête d'une nouvelle édition de [illegible] Lubeck, 1698, in-8°; — *Historia N*[illegible] *critica*; Hambourg, 1700, in-8° : ouvrage [illegible] nant surtout les auteurs et les cabinets [illegible] tiques, ainsi que les médailles modernes; [illegible] *bliotheca universalis, seu codex* [illegible] *variorum*; Hambourg, 1701, in-8° : [illegible] auquel se trouve réunies : *Bibliotheca* [illegible] *Gentium* et *Historia Juris Principum*; — [illegible] *toria Expeditionis Russicæ Caroli XII*, [illegible] *Sueciæ*; Hambourg, 1701, in-8°, ouvrage d[illegible] quel règne une grande partialité pour Charles [illegible] — *Historia Expeditionis Britonnicæ*, [illegible]

*mismate;* Hambourg, 1701, in-8°; — *Historia Cycloidis, contra Pascalium;* Hambourg, 1701, suivi de *Hugenii Annotationes posthumæ in Is. Newtonii Philosophicæ naturalis Principia mathematica;* — *De Nævis Juris Romani et Forensis;* Hambourg, 1701; — *Bibliotheca Juris Gentium exotica, seu de juris naturæ et gentium principiis juxta doctrinam Asiaticorum, Africanorum et Americanorum;* Hambourg, 1701; — *Relationes Reipublicæ litterariæ, tomus I, seu apparatus ad historiam scientiarum et artium, notitiam universalem celebriorum auctorum, epistolas, diplomata et observationes, maxime antiquarias et physico-mathematicas;* Hambourg, 1702, in-8°; — *Neu eröffnete Historie der modernen Medaillen* (Nouvelle Histoire des Médailles modernes); Hambourg, 1702, et 1815, in-8°; — *Historie der heutigen Religionen* (Histoire des Religions modernes); Hambourg, 1702, in-12; — *Kurze Historie der alten Münzen* (Histoire abrégée des Médailles modernes); Hambourg, 1702; — *Bibliotheca Juris Gentium Europæa, sive de juris naturæ et gentium principiis juxta doctrinam Europæorum;* Hambourg, 1703, in-8°; — *Statistische Bücher, das ist Wahrhaftes Staats-Interesse und Vollkommner Staats-Minister; Vollkommener Baumeister und Ingenieur; neu projectirtes mathematisches Dictionarium* (Recueil d'ouvrages statistiques, c'est-à-dire Les vrais Intérêts de l'État; Le parfait Ministre d'État; le parfait Architecte et Ingénieur, et Projet d'un nouveau Dictionnaire Mathématique); Hambourg, 1703, in-8°; — *Præcognita Philosophiæ experimentalis et antliariæ;* Hambourg, 1703, in-8°; — *Experimenta Physicæ primigenia;* Hambourg, 1703, in-8°; — *Apparatus ad Historiam Artium et Scientiarum;* Hambourg, 1703; — *Musæum Juris et solidioris Litteraturæ, quo exhibentur : Bibliographia propria; Selectus epistolarum Lynkeri et Leibnitzii; Delineatio musæi rariorum rerum; Methodus nova emendandi mores et studia orbis christiani;* Wismar, 1721, in-8°; — *Philosophia nova Numismatum;* Hambourg; — une édition de l'ouvrage de Puffendorf *De Officiis hominis et civis;* Hambourg, 1706, in-12, précédée d'une *Historia Juris Gentium.* E. G.

*Kurzer Bericht von denen sämmtlichen Schriften des Herrn Groening,* en tête des *Statistische Bücher* de Grœning. — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

**GROENWEGEN** (*Simon* van der Made), jurisconsulte hollandais, né à Delft, en 1613, mort le 5 juillet 1652. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il fut nommé secrétaire de sa ville natale. Ses ouvrages sont estimés, malgré la partialité qu'il y montre contre les catholiques. Ils sont intitulés : *Introductio ad* Jus Hollandium *Hugonis Grotii;* Dordrecht, 1644, in-4°; Amsterdam, 1647; Delft, 1652 et 1667; ouvrage qu'il traduisit lui-même en hollandais; — *Tractatus de Legibus abrogatis et inusitatis in Hollandia vicinisque regionibus;* Leyde, 1649, in-4°; Nimègue, 1664 et 1677, in-4°; Amsterdam, 1669, in-4°. E. G.

Foppens, *Bibl. Belgica.*

**GROESBECK** (*Gerard* de), prince-évêque de Liége, né en 1508, mort le 28 décembre 1580. Il était fils de Jean, baron de Groesbeck, et de Berthe de Goër, et d'une des principales maisons de la Gueldre. Il était doyen de la cathédrale de Liége, lorsque Robert de Berg, prince-évêque, résigna ses pouvoirs en sa faveur, le 22 juillet 1563. Gérard fut consacré à Herkenrode, le 20 mai 1565, et fit son entrée solennelle à Liége le 13 juin suivant. Le voisinage des protestants dans les Pays-Bas espagnols fut contagieux pour les Liégeois, et en 1566 Hasselt, Maëstricht, Maseick, Stokeim et quelques autres villes de moindre importance se soulevèrent à la voix du prédicateur réformiste Hermann Stuicker. Gerard de Groesbeck marcha rapidement contre les révoltés. Hasselt se rendit le 11 mars 1567, avec charge de payer les frais de la guerre, de réparer les lieux consacrés au culte catholique et de chasser les calvinistes. Maëstricht se soumit sans coup férir; mais comme cette ville appartenait par indivis à l'Espagne et à l'évêché de Liége, Marguerite, duchesse de Parme et gouvernante des Pays-Bas, crut devoir n'accorder de pardon qu'après un certain nombre d'exécutions. Les autres villes, effrayées, n'attendirent pas l'arrivée de l'armée épiscopale pour rentrer dans le devoir. En 1568, après l'odieux supplice du comte de Horn et la mort de son frère Montigny, le comté de Horn revint par dévolution à l'évêché de Liége, parce qu'ils n'avaient point laissé d'héritiers masculins. La même année Gerard Groesbeck refusa le passage aux troupes que Guillaume, prince d'Orange, amenait d'Allemagne au secours des protestants des Pays-Bas. Le prince traversa alors la Meuse, pilla Saint-Tron et passa outre. Repoussé par le duc d'Albe, il rentra dans le Liégeois, dont il assiégea la capitale. Groesbeck appela les Espagnols, et Guillaume fut obligé de lever le siége. Plusieurs habitants, que l'on soupçonna d'être d'accord avec les réformistes, furent mis à mort. Les jésuites, que l'évêque s'était empressé d'appeler dans sa principauté, aidèrent beaucoup Groesbeck dans les persécutions qu'il fit subir aux calvinistes, et formèrent en 1569 leur premier établissement à Liége. Cette même année vit fonder dans le Liégeois les célèbres manufactures de glaces dont les produits ont gardé jusqu'à nos jours une réputation méritée. En juillet 1571, Guillaume d'Orange reparut de nouveau, et le 4 août il s'empara de Ruremonde, après un vigoureux siége. Durant les années suivantes Groesbeck fut occupé à éloigner les Espagnols ou à repousser les confédérés, qui, selon les chances de la guerre, refoulaient sur le territoire liégeois;

enfin, en 1580, il se prononça ouvertement pour l'Espagne, et fournit de l'artillerie et quatre mille pionniers au duc de Parme, qui assiégeait Maëstricht. La ville fut emportée d'assaut, le 29 juillet, après un siége des plus meurtriers, où l'on vit les femmes combattre avec la même ardeur que les hommes. L'évêque voulut vainement s'interposer entre les vainqueurs et les assiégés; le sac dura trois heures, pendant lesquelles, dit la *Grande Chronique de Hollande*, les Espagnols, Walons, Italiens et Allemands, tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent sans y rien « espargner, hommes ny femmes, ieunes ny vieux ». Le prélat mourut quelques mois après ce massacre. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Saint-Lambert. Le pape Grégoire XIII lui avait accordé la barrette en 1578. Ernest de Bavière lui succéda. A. d'E—p—c.

Jean-François Le Petit, *La Grande Chronique ancienne et moderne de Hollande*, etc.; Dordrecht, 1601, 2 vol. in-4°; t. II, col. 1870-1880. — *L'Art de vérifier les dates, Chronologie des Évêques et Princes de Liége*, t. XIV, p. 259-241. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*.

**GROGNET** ou **GROSNET** (*Pierre*), poëte français du seizième siècle, né à Toucy, petite ville du diocèse d'Auxerre, mort vers 1540. On croit qu'il avait étudié le droit à Orléans ou à Bourges. Il prit le grade de maître ès arts et licencié en droit, fréquenta le barreau, et finit par embrasser l'état ecclésiastique. Il se donne lui-même les titres de *prêtre et humble chapelain*. « La principale utilité des poésies de Grognet se tire, dit l'abbé Goujet, des faits historiques dont il nous a conservé la mémoire, et dont il nous donne les dates précises avec les circonstances au moins principales. » Ses principaux ouvrages sont : *Les mots dorés du grand et saige Caton, lesquels sont en latin et en françois avecques aucuns bons et très-utiles adaiges, auctorités et dicts moraux des saiges, profitables à ung chascun; et en la fin du livre sont insérées aucunes propositions subtiles et énigmatiques sentences, avecques l'interprétation d'icelles pour la consolation et la récréation des auditeurs*, tome Ier; Paris, 1530, in-12; tome II, Paris, 1533, in-8°; réimprimés avec des additions, sans date, Paris, 2 vol. in-16, très-rare; — *De la Louange et excellence des bons Facteurs qui bien ont composé en rime tant deçà que delà les monts*. L'abbé Goujet a donné quelques fragments de cette pièce dans sa *Bibliothèque françoise* et l'abbé Lebeuf l'a publiée en entier dans le *Mercure de France* de juin 1739. C'est une notice d'un grand nombre de poëtes, depuis Alain Chartier et même Jean de Meung, jusqu'à ceux qui vivaient du temps de l'auteur, écrite en vers de huit syllabes; elle contient l'éloge des plus grands poëtes de l'Italie, Dante, Pétrarque, Boccace, et des poëtes français les plus célèbres alors; Goujet en cite plusieurs qui n'étaient déjà plus connus que par les vers de Grognet; — *Récollection des merveilleuses choses et nouvelles advenues au noble royaume de France en nostre tems depuis l'an de grâce 1480*. Grognet composa cette chronique vers l'an 1530, dit Goujet, et la présenta à Jehan de Dinteville, maître d'hôtel ordinaire du roi, le suppliant d'en « corriger le gros et trop rude langaige, mal aorné, et cela faict, le présenter (avec les beaux mots dorés de Caton) à messeigneurs les enfants de France. » Cette chronique rimée, écrite avec naïveté, dans le goût de celle de Chastelain et de Molinet, a été réimprimée dans le *Mercure* de novembre 1740; — *La Louange des Femmes*, dédiée à la reine Aliénor; — *Bonne Doctrine pour les Filles*; — *La Louange et description de plusieurs bonnes Villes et cités du noble royaume de France*; — *Description de l'an que les bleds semez gelerent en terre* (1523); — *Paraphrase en prose de quelques endroits des tragédies de Sénèque; à la suite des Sentences et mots dorés du même en rime*; Paris, 1534, in-8°; — *Le désenchantement du Péché de Luxure, et généralement de tous les péchés mortels*; Paris, 1537. Du Verdier en cite une autre édition, sous ce titre : *Manuel ou Promptuaire des Vertus morales et intellectuelles*; Paris, sans date, in-8°; c'est la traduction d'un ouvrage latin qu'il publia ensuite sous le titre d'*Enchiridion Virtutum*, 1538, in-8°, et qu'il dédia à Antoine Duprat, chancelier de France. L. L—t.

Goujet, *Bibliothèque françoise*, tome X, p. 263 et — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.* — beuf, *Lettres sur P. Grognet et ses ouvrages*; *Mercure de France*, décembre 1737, juin 1738, juin 1739. — Abbé Joly, *Lettre sur la Patrie et le nom de Grognet*; dans le *Mercure de France*, 1739. — *Réponse aux difficultés de M. Joly touchant la patrie et le nom de P. Grognet*; dans le *Mercure de France* de juillet 1739. — *Lettre de M*** aux auteurs du Mercure, contenant le fragment de la Chronique rimée de P. Grognet*; insérée dans le *Mercure de* vembre 1740.

**GROGNIER** (*Louis-Farcy*), vétérinaire français, né à Aurillac, le 20 avril 1775, Lyon, le 7 octobre 1837. Son père était et le destinait à la marine. Il était dans une spéciale à Bordeaux lorsque la révolution revenir près de ses parents. Il entra ensuite à l'école vétérinaire de La Guillotière, y devint teur, combattit avec les Lyonnais contre les de la Convention; et après la reddition ville il s'enrôla, sous un nom emprunté, troupes de la république. Il fit une dans la Vendée, où il put utiliser ses sances dans un dépôt de cavalerie. En vint reprendre sa place à l'école vétérinaire Lyon, et reçut l'emploi de bibliothécaire cette école, et plus tard, à la suite d'un la chaire de botanique médicale. Enfin, il y chaire de zoologie, d'hygiène, de des animaux domestiques et de jurisprudence vétérinaire. Membre de la Société d'Agriculture dont il devint secrétaire perpétuel, et du de salubrité, il composa beaucoup d' de mémoires, de rapports et d'éloges. On

doit : *Notice historique et raisonnée sur C. Bourgelat, fondateur des écoles vétérinaires, où l'on trouve un aperçu statistique sur ces établissements*; Paris, 1805, in-8°; — *Comptes rendus des Travaux de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon*; Lyon, 1811-1812, 1817, 1821-1822, 1823, 1824, 5 cahiers in-8°; — *Rapport sur un nouvel engrais végéto-minéral, dit gadoue artificielle*; Lyon, 1820, in-8°; — *Éloge de M. Varenne de Fenille, couronné en 1813, par la Société d'Émulation et d'Agriculture du département de l'Ain*; Paris, mai 1817, in-8°; — *Rapport sur l'établissement pastoral de M. le baron de Staël à Coppet, lu à la Société royale d'Agriculture de Lyon*; Lyon, 1827, in-8°; — *Notice sur M. Rieussec*; Lyon, 1828, in-8°; — *Considération sur l'usage alimentaire des végétaux cuits pour les herbivores domestiques*; Lyon, 1831, in-8°; — *Notice sur J.-B. Balbis*; Lyon, 1831; — *Recherches sur le Bétail de la haute Auvergne, et particulièrement sur la race bovine de Salers*; Paris, 1831, in-8°; — *Notice sur les Travaux de la Société d'Agriculture de Lyon en 1832*; Lyon, 1832, in-8°; *Mémoires de la Société d'Agriculture de Lyon*; Lyon, 1832-1833, in-8°; — *Précis d'un Cours de Zoologie vétérinaire*; Lyon, 1833, in-8°; 2e édit., revue et augmentée, publiée sous le titre de *Cours de Zoologie vétérinaire*; Paris, 1837, in-8°; — *Précis d'un Cours d'Hygiène vétérinaire*; Lyon, 1833, in-8°; 2e édit., revue et augmentée, sous le titre de *Cours d'Hygiène vétérinaire*; Paris, 1837, in-8°; — *Notice sur F.-N. Cochard*; 1836, dans la *Revue du Lyonnais*; — *Notice sur C.-M. Jacquard*; Lyon, 1836, in-8°; — *Précis d'un Cours de Multiplication et de perfectionnement des principaux Animaux domestiques*; Lyon, 1838, in-8°; 3e édit., sous le titre de *Cours de Multiplication*, etc.; Paris, 1840, in-8°; — *Recherches historiques et statistiques sur le Mûrier, les Vers à Soie, et la fabrication de la soierie, particulièrement à Lyon et dans le Lyonnais*; in-8°; — *Notes sur les Chèvres de Cachemire importées en France*; in-8°. Grognier a en outre donné des articles aux *Archives du Rhône*, à la *Gazette universelle* et au *Courrier de Lyon*. Il a rédigé avec Morogues, Mirbel et autres un *Cours complet d'Agriculture, ou nouveau dictionnaire d'agriculture théorique et pratique, d'économie rurale et de médecine vétérinaire*. Enfin, il a joint un *Traité de l'Engraissement des Veaux, des Bœufs et des Vaches* au *Manuel du Bouvier* de Robinet; 3e édition, 1837, 2 vol. in-12. J. V.

Magne, *Notice nécrologique sur M. Grognier*; dans la *Revue du Lyonnais*, tome VIII, p. 265-309. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

**GROHMANN** (*Jean-Godefroid*), graveur et écrivain artistique allemand, mort en 1805. Il a gravé, entre autres, en 1802, le *portrait d'Albert Dürer*, d'après Sandrart et Kilian; dans la *Gallerie merkwürdiger Menschen* (Galerie des hommes remarquables). Les ouvrages qu'il a publiés ont pour titres : *Ueberreste der ægyptischen Baukunst* (Monuments de l'Architecture égyptienne), cahier avec dix planches in-fol.; Leipzig, 1799; — *Bruchstücke der gothischen Baukunst* (Fragments d'Architecture gothique), 2 cahiers avec 24 planches; Leipzig, 1799-1802; — *Handwörterbuch der bürgerlichen Baukunst und schönen Garten-Kunst* (Dictionnaire d'Architecture civile et d'Horticulture), 2 parties, avec planches; Leipzig, 1804; — *Gebräuche und Kleidungen der Chinesen*, 12 cahiers avec 60 planches coloriées; Leipzig, 1798-1803. W. R.

Kayser, *Bücher-Lexikon*. — Nagler, *Neues Allg.-Künstler-Lexicon*.

**GROIGNARD** (*Antoine*), ingénieur maritime français, né le 4 février 1727, à Solliès (Var), mort à Paris, en 1797. Sorti des écoles de Paris, il subit avec honneur, en 1745, les examens à la suite desquels il fut admis à l'emploi d'ingénieur constructeur. Il voyagea d'abord, et constata dans deux mémoires couronnés par l'Académie des Sciences ses connaissances pratiques dans l'art de la navigation. Il introduisit l'uniformité dans la construction des bâtiments de l'État. Puis il fut chargé de la formation de la marine de la Compagnie des Indes, composée de plus de vingt vaisseaux. Tout en laissant à ces navires leur destination commerciale, il les rendit propres à la guerre, et améliora leur marche. Ses plans furent adoptés pour toute la marine marchande, et même pour la course. En 1759 il contribua à la défense du Havre, attaqué par les Anglais; l'année suivante, il fut attaché au maréchal de Vaux, qui préparait une descente en Angleterre. Il augmenta la sécurité des ports de Saint-Valery, La Hougue et Cherbourg par des travaux bien conçus, et construisit les premiers bassins de Toulon et de Brest, en 1783 et 1784. Un million avait été promis à celui qui parviendrait à doter la marine d'un bassin à Toulon. Groignard se contenta du grade de capitaine de vaisseau et d'une pension de 6,000 fr. Le roi y ajouta des titres de noblesse avec cette devise : *Mare vidit, et fugit*. Le titre d'*ingénieur général de la marine* fut créé pour lui. En 1796 il fut nommé ordonnateur à Toulon; il y avait commencé de grands travaux, lorsque des raisons de santé le rappelèrent à Paris, où il mourut.

Deux mémoires de ce savant ont été imprimés dans le recueil des prix de l'Académie des Sciences; le premier a pour titre : *Mémoire sur le roulis et le tangage d'un vaisseau*, composé à l'occasion d'un concours ouvert par l'Académie des Sciences; le second est intitulé : *De l'arrimage des vaisseaux*; il a été réimprimé en 1814, à la suite du *Manœuvrier* de Bourdé de Villehuet. P. A.

Quérard, *La France littéraire*.

* **GROICKI** (*Bartholomé*), jurisconsulte polonais, vivait vers le milieu du seizième siècle. On lui doit la première traduction en polonais des lois saxonnes, qui, connues sous le nom de lois de Magdebourg, régissaient jadis certaines villes de la Pologne. Il traduisit aussi la procédure criminelle de l'empereur Charles V, appelée la *Constitutio Carolina*, ainsi que l'ouvrage de Justus Damhœndorius, célèbre jurisconsulte belge, sous le titre de : *Obrona sierat i Wdow*; Cracovie, 1665 (Défense des Orphelins et des Veuves, à l'usage de leurs tuteurs). Outre ces traductions, Groïcki fut l'auteur de nombreuses publications judiciaires, dont les principales, rédigées en idiome national, sont : *Porzadek Spraw i Sadow* (Ordre des procès jugés par les tribunaux d'après les lois de Magdebourg); — *Ustawa placy* (Ordonnances sur les taxes judiciaires à payer d'après les lois de Magdebourg); — *Summaryusz porzadku spraw* (Sommaire corrigé de l'ordre judiciaire et des articles que renferment les lois de Magdebourg ou impériales). Enfin, il publia, par ordre de Sigismond Ier, roi de Pologne, *Abrogatio et Moderatio abusuum et sumptuum, quibus litigantes partes, tam apud scabinale quam advocatiale officium, nimio antea gravabantur, necessario constituta et per senatum civitatis Cracoviensis promulgata*; Cracovie, 1647.

N. K.

Niesiecki, *Korona Polska* (La Couronne ou Armoiries de Pologne). — Bentkowski, *Historya Literatury pol.* (Histoire de la Littérature polonaise), tome II. — Chodyniecki, *Dykcyonarz Polakow Uczonych* (Dictionnaire des Polonais érudits), tome I.

**GROLÉE** (*Humbert* ou *Imbert* DE), capitaine français, né vers la fin du quatorzième siècle, à Lyon, mort dans la même ville, le 23 décembre 1434. Fils d'Aimar, seigneur de Grolée, qui appartenait à une ancienne famille du Bugey établie à Lyon, il devint conseiller, camérier et maréchal du dauphin, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon en 1418. On le connaît aussi sous le nom de seigneur de Passin. En 1422 il battit un parti d'Auvergnats commandés par le sire de Rochebaron. En 1423, Grolée battit des Mâconnais, et fit prisonnier le maréchal de Toulongeon, leur chef. Jean de Châlons, duc d'Orange, ayant échoué dans son attaque sur le Dauphiné, que défendait Gaucourt, résolut de se rendre dans la Bresse. Il rencontra Grolée et d'autres capitaines près d'Anton, où il devait passer le Rhône. Il accepta la bataille, et fut défait, le 11 juin 1430. Cherchant son salut dans la fuite, le duc d'Orange dut se jeter dans le fleuve à cheval et tout armé, pour se réfugier dans le Bugey. Le 9 juillet suivant, Grolée était à Vinzelles, dans le Mâconnais, et toutes les places situées entre Mâcon et Lyon reconnaissaient l'autorité du roi. Au mois de juin 1434, il assistait à l'entrée de Charles VII à Lyon. Au mois d'août il fit son testament, et mourut quelque temps après.

*Antoine* DE GROLÉE, petit-fils d'Humbert, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, portait l'étendard de la religion au siége de Rhodes en 1531. Il fut envoyé en ambassade à Soliman par le grand-maître, et conduisit la flotte contre Barbe-Rousse en 1535. C'est lui qui fut chargé de demander à l'empereur l'île de Malte pour son ordre, et il se rendit maître de La Goulette sous les yeux de Charles Quint.

L. L—T.

La Chenaye-Desbois, *Dict. de la Noblesse*. — Abbé Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*. — M. de Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*. — Périsaud, *Documents sur Lyon* (sous Charles VI et Charles VII). — Chorier, *Hist. du Dauphiné*. — Breghot du Lut et Péricaud, *Biogr. Lyonnaise*.

**GROLIER DE SERVIER** (*Jean*), vicomte d'Aguisy, bibliophile célèbre, né à Lyon, en 1479, mort à Paris, en octobre 1565. Il était originaire d'Italie, et il montra de bonne heure un goût très-vif pour l'étude. Son père, qui était gentilhomme du duc d'Orléans, devenu le roi Louis XII, l'introduisit à la cour; François Ier le distingua, et le choisit pour intendant général de l'armée dans le Milanais. Après les désastres des Français en Italie, Grolier repassa les Alpes; il devint l'un des quatre trésoriers généraux, et administra les finances avec habileté et avec intégrité; il fut toutefois en butte à de vives accusations, mais il triompha de l'envie de ses ennemis. Chargé de missions diplomatiques importantes à Rome, il y déploya une capacité remarquable. En Italie comme à Paris, il était lié avec les savants et avec les littérateurs, auxquels il accordait une protection efficace; à la fin d'un repas, il lui arriva, un jour, d'offrir à ses doctes convives, des gants où il avait placé une somme en or. Les nombreuses dédicaces qui lui furent adressées ne permettent pas de douter qu'il ne récompensât généreusement de pareils hommages. Gaffuri lui dédia, en [illegible] son ouvrage sur la musique, et Budé, en [illegible] son traité *De Asse* (un exemplaire sur peau vélin de ce volume, celui qui fut présenté à Grolier, acheté 1,500 fr. en 1816, à la vente Mac-Carthy, a passé en Angleterre). Nous trouvons aussi des dédicaces pareilles en tête d'un Suétone imprimé à Lyon, en 1518, du livre d'[illegible] Niger sur la littérature grecque (Milan, [illegible]) et de divers autres ouvrages. Dans maint écrit du temps il est mentionné avec de grands éloges. Ce qui a fait la gloire de Grolier, c'est sa bibliothèque. Elle était formée d'exemplaires de choix des meilleurs ouvrages en tous genres qui existaient alors, et il avait donné à tous ses volumes une reliure fort élégante : des ornements de très bon goût décorent les plats du livre, et chacun d'eux porte indépendamment de la devise [illegible] propriétaire (*Portio mea, Domine, sit in terra viventium*), une inscription qui [illegible] sa générosité : *Io. Grolierii et amicorum*. On connaît plusieurs exemplaires d'un même ouvrage qui portent cette marque, et on acquiert ainsi la preuve de sa libéralité dans la communication de ses trésors littéraires. Les [illegible]

bliothèques publiques les plus riches se font un honneur de posséder des volumes à la reliure de Grolier; les bibliophiles les recherchent avec un empressement qui va toujours en croissant et qu'attestent les prix élevés qu'ont obtenus dans le cours de ces dernières années certains de ces livres lorsqu'ils se sont présentés dans les enchères publiques de Paris. On a vu, par exemple, en 1854, les *Adages* d'Érasme (Alde, 1520, in-fol.) s'adjuger à 1,720 fr., le Virgile de 1527 (Alde, in-8°) à 1,600 fr.; le traité de Marsile Ficin, *De Sole* (1490, in-fol.) est monté à 1,500 fr.; les *Lettres* de Pline (Alde, 1508, in-8°) à 1,106 fr. En mars 1856, à la vente Hebbelinck, le Catulle d'Alde, 1515, a été adjugé au prix énorme de 2,500 francs. Le Cicéron des Junte 1536 à 1537, 5 vol. in-fol. (marocain violet antique), vendu 1485 fr., chez Decotte, en 1804, a été revendu seulement 902 fr. chez F. Didot en 1810. Nous laissons de côté bien d'autres volumes isolés, payés de 400 à 800 francs. Parmi les amateurs qui s'étaient attachés à réunir des volumes à la reliure de Grolier, on doit signaler Renouard, le savant historien des Alde Manuce et des Estienne, et Coste, magistrat lyonnais. Leurs collections ont été dispersées; mais celle d'un autre Lyonnais, M. Yemeniz, et celle que forma lord Spenser, existent encore, et elles offrent en ce genre des objets fort précieux. La Bibliothèque impériale de Paris offre également aux yeux des amateurs des Grolier dignes d'une admiration véritable. Le Musée Britannique en possédait plusieurs, et le legs de la collection formée par sir Thomas Grenville (*voy.* ce nom) lui a procuré six de ces précieux volumes. Il serait curieux de refaire l'inventaire de la bibliothèque de Grolier; on a tenté de réunir tous les titres que présentent les catalogues, mais une pareille énumération est encore bien imparfaite. La bibliothèque elle-même subsista un siècle, et fut dispersée en 1675, moins heureuse que la belle collection de médailles que Grolier avait formée, et dont Louis XIV fit l'emplète, ne voulant pas que la France fût privée de ce trésor. Un auteur du temps, qui recueillit quelques-uns des volumes de Grolier, s'exprime ainsi : « Il semble à voir ces livres, que les Muses qui ont contribué à la composition du dedans se soient aussi appliquées à les approprier au dehors, tant il paraît d'art et d'esprit dans leurs ornements. Ils sont tous dorés avec une délicatesse inconnue aux doreurs d'aujourd'hui; les compartiments sont peints de diverses couleurs et parfaitement dessinés. »

G. Brunet.

Dibdin, *Bibliomania*, p. 480, et *Bibliographical Decameron*, t. II. — *Bulletin de l'Alliance des Arts*, t. II (1844), p. 282. — Bonaventure d'Argonne, *Mélanges*, 1725, t. I, p. 186. — Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*. — Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*; 1757, 2 vol. in-8°.

**GROLLIER** (*César*), historien français, né vers 1510, mort après 1582. Il reçut une bonne éducation, et fut emmené à Rome. Le pape Clément VII voulut se charger de lui; et s'il mourut sans avoir assuré son sort, il lui laissa du moins des protecteurs puissants. Après avoir occupé divers emplois, César Grollier devint secrétaire des brefs. Avec la permission de Jules III, il épousa une riche héritière de Florence. Compris dans la disgrâce de son fils Alexandre, il se réfugia à Florence, où il se tint caché avec son fils tant que vécut Grégoire XIII. Après la mort de ce pape, il revint à Rome. On a de lui : *Historia expugnatæ et direptæ urbis Romæ per exercitum Caroli V, imperatoris, die sexta maii* 1527, *Clemente VII pontifice*; Paris, 1637, in-4°. Selon Bonamici, cet ouvrage est plutôt d'un rhéteur que d'un historien.

J. V.

Bonamici, *De claris pontificar. epistol. Scriptoribus*. — J.-V. Rossi (Erythræus), *Pinacotheca Imaginum illustrium*. — Le P. Colonia, *Hist. littér. de Lyon*.

**GROLLIER** (*Antoine*), capitaine et diplomate français, né à Lyon, en 1545, mort à Saint-Germain-du-Mont-d'Or, près de Lyon, en 1610. Après avoir accompagné de l'Aubespin dans son ambassade d'Espagne, il embrassa la carrière militaire, et se distingua pendant les guerres de religion par son dévouement à la cause royale. Enfermé par les ligueurs dans le château de Pierre-Encize en 1589, il réussit à s'échapper, par les soins de sa femme, qui lui apporta des cordons de soie sous ses vêtements, et il se retira en Suisse, d'où il revint avec 1,500 hommes et rejoignit Henri IV au siége de Rouen. En 1595, il contribua à faire rentrer Lyon sous l'obéissance du roi, et fut chargé successivement de différentes négociations en Suisse et à Turin. Il demeura plusieurs années dans cette dernière ville avec le titre de résident. La nouvelle de l'assassinat de Henri IV fut cause de sa mort. On conservait un recueil de ses lettres à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

J. V.

Moréri, *Grand Dict. histor.* — Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*.

**GROLLIER DE SERVIÈRES** (*Nicolas*), fils du précédent, né à Lyon, en 1593, mort dans la même ville, en 1686. Il servit pendant quarante années avec distinction, devint lieutenant-colonel, major de Turin, commandant à Pignerol. Après avoir pris sa retraite, il se livra à la mécanique, et forma un cabinet assez curieux pour que le roi Louis XIV désirât le visiter en passant à Lyon. On y voyait plusieurs pièces de tours, des horloges extraordinaires, des machines pour l'attaque et la défense des places, pour la construction des ponts, des maisons, des moulins, etc. On le regardait comme un des meilleurs ingénieurs et officiers d'infanterie de son temps. Au siége de Verceil, il reçut sept coups de fusil et eut un œil crevé. Il s'était fait cette épitaphe : « Ci-gît qui a vécu longtemps parce qu'il ne connut ni procès ni médecin. »

J. V.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — P. Colonia, *Hist. littér. de Lyon*. — Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*.

**GROLLIER** (*Gaspard*), comte de Servières,

né à Lyon, en 1676, mort dans la même ville, le 26 février 1745. Il entra au service en 1696. Il se distingua à Neustadt et à Luzzara, et fut nommé lieutenant-colonel en 1702, puis commissaire provincial des guerres en 1708. A sa mort il était membre de l'Académie de Lyon et directeur de la Société des Beaux-Arts de cette ville. On a de lui : *Recueil d'ouvrages curieux de mathématiques et de mécanique, ou description du cabinet de Nicolas Grollier de Servières*; Lyon, 1719, 1732, et Paris, 1751, in-4°, avec fig. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, indiqués par Delandine dans le *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*.

J. V.

Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*. — Quérard, *La France littéraire*.

* GROLLIER (N. DE FULIGNY-DAMAS, marquise DE), célèbre peintre de fleurs, née le 21 décembre 1742, morte en 1828. Mariée fort jeune au marquis de Grollier, elle vécut d'abord ignorée du monde, dans le château de Pont-d'Ain, puis elle vint à Paris, où sa vocation se manifesta. Élève de van Spaendonck, elle en devint bientôt l'émule. Aux Tuileries, où elle habitait près de Marie-Antoinette, à Lainville (Seine-et-Oise), dans son magnifique parc, elle soignait de ses mains les fleurs ses modèles. Fuyant la révolution, elle parcourut la Suisse, l'Allemagne, et habita Florence et Rome : Canova, qui la suivit dans ces deux villes, l'appelait le *Raphael des fleurs*. Quand il lui fut permis de revenir en France, elle alla s'établir à Épinay près Paris, où son atelier servit de rendez-vous aux plus illustres artistes. C'est dans ce lieu qu'elle perdit la vue : ce malheur, récompense ordinaire des études longues et opiniâtres, fut par elle supporté avec une pieuse résignation. Louis LACOUR.

Solange Bodin, *Notice sur madame la marquise de Grollier*; dans les *Annales de la Soc. d'Horticulture de Paris* (déc. 1828).

GROLMAN (*Charles-Louis-Guillaume* DE), jurisconsulte et homme d'État allemand, né le 23 juillet 1775, à Giessen, mort le 14 février 1829. Son père était conseiller de régence au service du landgrave de Hesse-Darmstadt. A l'âge de seize ans Grolman commença l'étude de la jurisprudence, à l'université de sa ville natale, où il obtint le grade de docteur en droit en 1795. Il y fit ensuite pendant trois ans des cours particuliers de droit, en qualité de *privat-docent*; en 1798 il fut nommé professeur extraordinaire, et deux ans après professeur ordinaire. Dès 1797 il se signala par la publication d'ouvrages philosophiques sur la science du droit, notamment du droit criminel : il y établissait une théorie nouvelle pour le droit pénal, la théorie de la prévention. Les circonstances politiques ayant rendu vraisemblable l'introduction du Code Civil français en Hesse, Grolman se consacra à l'étude approfondie de la législation française, pour laquelle il se montra d'abord très-favorablement disposé. Nommé recteur en 1810, il se fit remarquer par sa sévérité dans l'exécution des mesures suggérées par le gouvernement français contre les associations d'étudiants. En 1814 il prit une part active à la guerre contre Napoléon, en qualité de chef de bataillon dans la *Landwehr*.

Après avoir été nommé chancelier de l'université de Giessen en 1815, il quitta l'année suivante la carrière de l'enseignement, et se rendit à Darmstadt comme président de la commission nommée pour élaborer un nouveau code de lois pour le grand-duché. Vers la fin de l'année 1819, il fut nommé ministre d'État, et mis à la tête de toute l'administration, à l'exception des affaires militaires. Des mesures énergiques furent prises sur son ordre pour arrêter les manifestations de mécontentement, qui dans plusieurs endroits avaient dégénéré en révolte ouverte. En même temps Grolman fit donner aux contribuables des moyens assurés pour se prévaloir contre les extorsions des percepteurs, de même qu'il mit fin à l'arbitraire des juges, par la nomination d'une commission chargée de faire des enquêtes sur la manière dont se rendait la justice. Le 18 mars 1820 fut rendu, d'après les conseils de Grolman, un édit établissant le gouvernement représentatif. Les attributions subalternes assignées aux chambres par cet édit étaient loin de réaliser les promesses de la déclaration du grand-duc en 1814 ; les élections se firent donc sous l'inspiration d'un mécontentement général : à peine Grolman put-il réunir, pour l'ouverture des chambres, la majorité absolue des députés, tant les démissions furent nombreuses pour protester contre le manque de foi du grand-duc. Les débats ayant prouvé à Grolman que l'opinion libérale était celle du pays, il n'hésita plus à conseiller à son souverain d'aller au-devant de cette opinion et de lui faire des concessions; mais il eut à lutter d'abord contre de nombreuses influences de cour, et ensuite contre les insinuations réitérées de la Prusse et de l'Autriche, qui voyaient d'un mauvais œil toute introduction de gouvernement constitutionnel en Allemagne. Enfin, il triompha de tous ces obstacles, et la déclaration du 14 octobre 1820, dans laquelle le grand-duc exposait les bases d'une nouvelle constitution, fit connaître les véritables intentions du ministre, qui jusque ici avait été suspecté et calomnié par tous les partis, à cause de son caractère conciliant. Grolman prit ensuite une part active à la nouvelle réorganisation de l'administration du grand-duché; sur ses instances il ne fut plus chargé que du ministère de l'intérieur et de celui de la justice ainsi que de la présidence du conseil des ministres, tandis que jusque ici tout le poids des affaires avait reposé sur lui. Le ministère d'État fut supprimé; deux ministres furent adjoints à Grolman, l'un pour la direction des finances, l'autre pour la conduite des affaires étrangères et en même temps pour l'administration de la maison du grand-duc.

Grolman s'occupa ensuite activement de l'amélioration de la législation de son pays; sous sa direction, des jurisconsultes travaillèrent à rédiger des codes, qui devaient remplacer la multitude de lois, souvent contradictoires, qui régissaient le grand-duché. Cette œuvre ne fut terminée qu'après la mort de Grolman, qui jusqu'à la fin de sa vie dirigea le gouvernement de la Hesse. On a de lui : *Versuch einer Entwickelung der rechtlichen Natur des Ausspielgeschäfts* (Essai d'une exposition de la nature juridique de la loterie); Giessen, 1797, in-8°; — *Grundsätze der criminal Wissenschaft, nebst einer systematischen Darstellung der deutschen Criminal-gesetze* (Principes du Droit criminel, avec une exposition systématique des lois criminelles de l'Allemagne); Giessen, 1798, in-8°; 4e édit., ibid., 1825, in-8°; — *Ueber die Begründung des Strafrechts und der Strafgesetzgebung nebst Entwickelung der Lehre von dem Maasstabe der Strafen und der juridischen Imputation* (Sur le fondement du Droit pénal et de la législation criminelle, avec des développements sur la doctrine des degrés dans les peines et de l'imputation juridique); Giessen, 1799, in-8°; — *Theorie des gerichtlichen Verfahrens in bürgerlichen Rechtsstreitigkeiten* (Théorie de la Procédure pour les contestations civiles); Giessen, 1800, in-8°; ibid., 1803; ibid., 1818; ibid., 1825; c'est l'ouvrage capital de Grolman; — *Ausführliches Handbuch über den Code Napoléon* (Manuel complet du Code Napoléon); 1810-1812, 3 vol. in-8°; cet ouvrage devait avoir dix volumes, les événements de 1814 en empêchèrent la continuation; — *Ueber olographische und mystiche Testamente* (Sur les Testaments olographes et mystiques); Giessen, 1814, in-8°. — Grolman a aussi publié des revues de droit : *Magazin für die Philosophie und Geschichte des Rechts und der Gesetzgebung* (Magasin pour la Philosophie et l'Histoire du Droit et de la Législation); Giessen; 1798-1799, 2 cahiers, in-8°; — *Magazin für Rechtswissenschaft und Gesetzgebung* (Magasin pour la Science du Droit et la Législation); Giessen, 1800-1825, 15 cahiers, 4 vol. in-8°; à partir du troisième volume en collaboration avec E. de Löhr. E. G.

Hermes, no XXXIII. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. VII, p. 281.

**GROLMAN** (*Charles-Guillaume-Georges de*), général prussien, frère du précédent, né à Berlin, le 30 juillet 1777, mort à Posen, le 15 septembre 1843. Il entra dans l'armée à l'âge de treize ans; en 1806 il était capitaine d'état-major. Après la paix de Tilsit, il prit une part active à la réorganisation de l'armée prussienne. En 1809 il donna sa démission pour pouvoir combattre les Français : il entra au service de l'Autriche, et il fut placé dans l'état-major de Kienmayer. La paix étant conclue, il se rendit en Espagne, où il fut mis à la tête d'un bataillon de la légion étrangère. Fait prisonnier en 1811, il fut conduit en France : il s'évada, et se rendit sous un faux nom à l'université de Iéna, où il se qualifia d'étudiant. Après la reprise de la guerre, il rentra dans l'armée prussienne comme major, et prit part aux batailles de Lützen et de Bautzen; il passa ensuite dans le corps de Kleist, et se trouva à la bataille de Leipzig. Nommé en 1815 quartier-maître général de Blücher, il eut occasion de mettre en œuvre ses connaissances stratégiques. Après la paix de Paris, il devint chef de l'état-major. En 1819 il vécut retiré à la campagne pendant six années, après lesquelles il fut nommé commandant de la neuvième division de l'armée; en 1832 il passa en cette même qualité à la cinquième division, et fut nommé général en 1837. On a de lui : *Geschichte des Feldzugs von 1815 in den Niederlanden und Frankreich* (Histoire de la Campagne de 1815 dans les Pays-Bas et en France); Berlin, 1837-1838, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est le résumé d'un cours tenu par Grolman devant plusieurs officiers sur les opérations de Blücher; la rédaction définitive en appartient au lieutenant-colonel Damitz, adjudant de Grolman. E. G.

*Conversat.-Lexikon der Gegenwart.* — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. XXI, p. 231.

* **GRONING** (*Frédéric*), physicien danois d'origine allemande, mort le 1er février 1842, à Copenhague. Il enseigna la physique à l'institut royal, voyagea en Allemagne et en Angleterre; puis il alla en Amérique, où il établit une distillerie à New-York. Ses ouvrages sont : *Beskrivelse over flerere, deels ny opfundne deels forbedrede Brænderie og Destilleer Apparater*; Copenhague, 1822 (Description de quatre appareils de distillerie en partie inventés, en partie perfectionnés); — *Die vortheilhafteste Anwendung des Thermometers, zugleich als Alkolometer bey dem Brenn and Destillationsgeschäft*; Copenhague, 1822 (Application la plus avantageuse du thermomètre et du baromètre, etc.); — *Beschreibung eines neuen Brenn und Destillir Apparats eines neuen Vorwärmers und einer Abükhlungs Einrichtung*; Copenhague, 1823, 4 vol. S.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

**GRONOVIUS** (*Jean-Frédéric*), célèbre philologue allemand, né le 8 septembre 1611, à Hambourg, mort à Leyde, le 28 décembre 1671. Il était fils de David Gronovius, conseiller du duc de Holstein et plus tard syndic de Brême. Après avoir fréquenté les universités de Leipzig et de Iéna, il se rendit, en 1631, à celle d'Altorf, pour y étudier la jurisprudence sous la direction de Conr. Ritterhusius. Sur le conseil de Mich. Virdungus, il s'appliqua en même temps à l'étude des belles-lettres. En 1633, son père étant venu à mourir, Gronovius retourna à Brême; de là il passa à Hambourg, où il fit la connaissance de Hugo Grotius, avec lequel il se lia intimement,

comme le prouve la correspondance qu'il entretint avec ce grand homme. L'année suivante il se rendit en Hollande, où il accepta un emploi de précepteur auprès des fils d'un sénateur d'Amsterdam. Il y noua des relations suivies avec Saumaise, Vossius, Heinsius et Scriverius. En 1637, décidé à se consacrer entièrement à l'étude de l'antiquité, il renonça à ses fonctions d'instituteur. Après avoir passé deux ans à La Haye, il se rendit en Angleterre, où il fut admis, après beaucoup de démarches, à consulter la bibliothèque de Cambridge. En 1640 il parcourut la France; à Angers il se fit recevoir docteur en droit. Vers cette époque on voulut l'attirer comme professeur à Deventer et à Groningue; mais il préféra voyager encore pour rechercher les manuscrits et les livres rares et pour vivre dans le commerce des érudits. Il se rendit en Italie; à Rome il recueillit de nombreux documents sur l'antiquité dans le palais Barberini. De retour en France, il se procura beaucoup de copies de manuscrits précieux. En 1643 enfin, il se décida à accepter la place de recteur du gymnase de Deventer. Cet établissement eut bientôt une telle réputation, grâce à la direction de son chef, que Vossius le regardait comme supérieur à bien des universités, et qu'en effet Græviu (*voy.* ce nom) y vint suivre les leçons de Gronovius après avoir déjà terminé ses études dans les universités d'Allemagne. En reconnaissance de ses éminents services, Gronovius fut nommé par le sénat de Deventer *tribunus civitatis*, honneur qui n'avait pas encore été accordé à un professeur. En 1653 il se rendit à Leyde, pour enseigner les belles-lettres à l'université de cette ville, en remplacement de Boxhorn; il y resta jusqu'à la fin de sa vie, occupé de travaux incessants. Gronovius était d'une modestie toute exceptionnelle chez les érudits de son époque; autant son fils Jacques cherchait les disputes littéraires, autant il les évitait avec soin. Ayant publié dans sa jeunesse une réponse satirique aux observations faites par Cruceius contre sa *Diatribe in Statium*, il s'en repentit aussitôt, et il racheta pour les détruire tous les exemplaires de sa brochure, qui est par cela devenue très-rare. Une urbanité exquise s'alliait chez Gronovius à toutes les qualités de l'homme de bien. « *Ego a prima ætate in lectione veterum id potissimum habui, ut mei mores emendarentur, non ut apices et puncta librorum;* » ainsi écrit-il lui-même à Heinsius. Comme philologue, on doit le proclamer, avec Wyttenbach et Creuzer, comme le connaisseur le plus profond de la langue et de la littérature latines qui ait existé depuis la Renaissance jusqu'au dix-huitième siècle. Ses commentaires, insérés dans une grande partie des éditions *Variorum*, ont eu la plus heureuse influence sur l'étude des auteurs latins. Cependant, quant à l'agrément du style, il resta inférieur à Muret et à quelques autres humanistes. Ses premiers travaux font déjà pressentir la sagacité critique, par laquelle Gronovius se distingue surtout parmi les philologues de son époque. Il embrassait l'antiquité tout entière, dans ses moindres particularités, comme le prouve entre autres son ouvrage *De Sestertiis*, et il savait porter la lumière d'une interprétation heureuse au milieu des questions philologiques et archéologiques les plus obscures. C'est lui qui a ramené l'attention des érudits sur l'explication raisonnée de Tite Live, et qui a arrêté les filandreux imitateurs de Machiavel, qui ne voyaient plus dans l'historien latin qu'un texte à des considérations politiques les plus creuses; seulement il s'est mépris souvent dans l'interprétation des premiers livres de Tite Live, et il a accrédité, comme la remarque Niebuhr, de nombreuses erreurs sur la constitution romaine. On a de Gronovius : *Diatribe in Statii poetæ Sylvas;* La Haye, 1637, in-8°; — *Observationum Libri tres;* Leyde, 1639, in-8°; ibid., 1662, in-8°, augmentée d'un livre; Leipzig, 1757 et 1831, in-8°; trésor de remarques judicieuses sur l'antiquité; — *Elenchus Anti-Diatribes Mercurii Frondatoris ad Statii Sylvas;* Paris, 1640, in-8° : réponse aux attaques d'Émeri de La Croix contre la *Diatribe* de Gronovius; — *De Sestertiis, seu subsecivarum pecuniæ veteris græcæ et romanæ libri IV;* Deventer, 1643, in-8°; Amsterdam, 1656, in-8°; Leyde, 1691, in-4°, avec des adjonctions de Jacques Gronovius; cet ouvrage ayant été attaqué par Saumaise et autres, Gronovius le défendit dans plusieurs [illegible] sertations, telles que *De centesimis usuris [illegible] fœnore unciario;* Leyde, 1661, in-8°; [illegible] *iisdem antexegesis;* Leyde, 1664; — *Notæ [illegible] Titum Livium;* Leyde, 1645, in-12; — [illegible] *in Senecam philosophum et rhetorem;* Leyde, 1649, in-12; réimprimé dans l'édition de [illegible] nèque des Elzevier, 1673, 3 vol. in-8°; — [illegible] *servationes in scriptores ecclesiasticos [illegible] nobiblos;* Deventer, 1651, in-8°, ouvrage [illegible] constate la connaissance étendue de la [illegible] grecque que possédait Gronovius; — *Stat[illegible] cum notis;* Amsterdam, 1653 : excellente [illegible] tion; — *Senecæ Tragœdiæ, cum notis;* Leyde, 1661, in-8°; édition augmentée par les soins [illegible] Jacques Gronovius, Amsterdam, 1682, in-8°; [illegible] *Plautus, ex recensione J.-Fr. Gronovii, c[illegible] notis variorum;* Leyde, 1664 et 1684, in-8°; [illegible] *Sallustius, cum notis variorum, ex re[illegible] sione J.-Fr. Gronovii;* Leyde, 1665, [illegible] 1686 et 1690, in-8°; — *Quintiliani In[illegible] tionum oratoriarum Libri XII ad fidem [illegible] tustissimorum codicum restituti;* Leyde, [illegible] 2 vol. in-8°; — *Titus Livius, ex recensione [illegible] cum notis J.-Fr. Gronovii, additis [illegible] C. Sigonii et selectis variorum notis;* Amsterdam, 1665 et 1679, 3 vol. in-8°; — [illegible] *Historia naturalis, ex recensione J.-Fr. [illegible] novii et cum ejusdem et variorum [illegible]* Leyde, 1669, 3 vol. in-8° : édition qui [illegible] l'approbation du père Hardouin; — *Tacitus* [illegible]

*recensione et cum notis J.-Fr. Gronovii et variorum*; Amsterdam, 1673, 2 vol. in-8°; ibid., 1685, 2 vol. in-8°, avec de nombreuses adjonctions de Jacques Gronovius; — *Grotius, De Jure Belli et Pacis, cum notis*; Amsterdam, 1680, in-8°; les remarques historiques de Gronovius sont excellentes, mais celles qui concernent la philosophie du droit montrent qu'il n'avait pas pénétré ce sujet; — *Observationes ad Ben. Paullini Petrocorii de Vita B. Martini carminum libros sex*, dans l'édition de Petrocorius (saint Paulin); Leipzig, 1682, in-8°; — *Auli Gellii Noctes Atticæ, cum notis et emendationibus*; Leyde, 1687, in-8°; — *Notæ in Phædri Fabulas*, publiées par son fils Jacques, dans l'édition qu'il donna de Phèdre en 1703; — *De Musæo Alexandrino*; inséré dans le t. VIII du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum*; — *Lectiones Plautinæ, quibus non tantum fabulæ Plautinæ et Terentianæ, verum etiam Cæsar, Cicero, Livius, Virgilius, Ovidius aliique scriptores illustrantur*; Amsterdam, 1740, in-8°; — *Notæ in Terentium*; Oxford, 1750, in-8°; Leipzig, 1833, in-8°. — Des notes de Gronovius se trouvent encore dans l'édition de Justin donnée par son petit-fils Abraham, en 1719, ainsi que dans l'édition d'Hesychius publiée à Leyde en 1668. Les lettres de Gronovius se trouvent dans les *Epistolæ Richieri*; Nüremberg, 1662, in-4°; dans la *Silloge Epistolarum* de Burmann, dans le *Leben J.-Fr. Gronovii*, Hambourg, 1723, in-8°, et dans les *J.-Fr. Gronovii Epistolæ ad filium suum Jacobum, nondum editæ*, Landshut, 1837, par les soins de Harter. Enfin, on a de Gronovius une *Oratio pro Lege regia*; Leyde, 1678. E. G.

*Daventria illustrata*; Leyde, 1651, in-4°, p. 712, autobiographie. — Wilkens, *Leben des berühmten J.-Fr. Gronovii*; Hambourg, 1723, in-8°. — *Vita Gronovii*, en tête des *Lectiones Plautinæ* de ce philologue. — Möller, *Cimbria litterata*, t. III, p. 265. — Brucker, *Ehrentempel der Deutschen Gelehrsamkeit*, decas III, p. 115. — Kliefker, *Biblioth. Eruditorum præcocium*. — Grævius, *Suetonius*, préface, p. 177. — Crenius, *Animadversiones philologicæ*, passim. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Chauffepié, *Nouveau dict. historique*. — Creuzer, *Zur Geschichte der classischen Philologie*. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 427.

**GRONOVIUS** (*Jacques*), célèbre philologue néerlandais, fils du précédent, né le 20 octobre 1645, à Deventer, mort à Leyde, le 21 octobre 1716. Son père ayant été appelé en 1658 à Leyde, l'emmena avec lui dans cette ville. Le jeune Gronovius s'appliqua avec ardeur à l'étude des auteurs de l'antiquité ainsi qu'à celle de la jurisprudence. En 1668 il se rendit en Angleterre; il y collationna plusieurs manuscrits dans les bibliothèques d'Oxford et de Cambridge. Les savants les plus distingués, tels que Pockocke, Pearson, Casaubon, l'accueillirent avec la plus grande distinction; le dernier mourut dans les bras de Gronovius. De retour à Leyde, Gronovius publia en 1670 une édition excellente de Polybe. La même année on lui offrit une chaire à l'académie de Deventer; il refusa, ayant l'intention d'entreprendre encore plusieurs voyages. Il partit bientôt après pour Paris, où il se lia intimement avec Chapelain et d'Herbelot. Lors de la mort de son père, il retourna à Leyde. Au printemps 1672 il se rendit en Espagne, accompagnant M. de Paats, ambassadeur extraordinaire des états généraux auprès de la cour de Madrid. Il visita ensuite l'Italie; s'étant arrêté à Florence, il fut reçu avec beaucoup de marques d'estime par le grand-duc Côme de Médicis. Sur la recommandation du cardinal de Médicis et de Magliabecchi, Gronovius fut nommé peu de temps après professeur de grec à l'université de Pise. Après avoir exercé cet emploi pendant deux ans, il le résigna, visita encore quelques villes de l'Italie, Venise et Padoue entre autres, et se rendit enfin à Deventer pour y recueillir l'héritage que lui avait laissé son grand-père maternel. Il avait l'intention de se consacrer exclusivement à l'étude approfondie de l'antiquité. En 1679 les curateurs de l'Académie de Leyde insistèrent auprès de lui pour qu'il vînt prendre possession de la chaire de belles-lettres, occupée auparavant par son père; il se rendit à leurs désirs. Dans son discours d'ouverture, il montra une telle étendue de connaissances, que son traitement fut aussitôt augmenté de 400 florins. L'université de Kiel ainsi que celle de Padoue cherchèrent à attirer Gronovius dans leur sein; il résista constamment aux propositions les plus flatteuses. En 1702 il fut nommé géographe de l'Académie de Leyde. Au mois de septembre 1716, la plus jeune de ses filles vint à mourir; cette perte l'affecta au plus haut point: il mourut de chagrin un mois après. Gronovius était infatigable à faire des recherches d'érudition, à rassembler des matériaux pour la connaissance de l'antiquité, et enfin à discuter avec âpreté les opinions des autres philologues; c'est ainsi que Wachler le qualifie avec justesse. Gronovius eut des querelles nombreuses avec Perizonius, Is. Vossius, Fabretti, Bentley, Jean Leclerc et autres; son langage de polémique allait souvent jusqu'à l'insulte outrageante. Ce manque de goût ne doit pas faire oublier ses travaux sur Polybe, Hérodote, Arrien, les géographes grecs, Ammien Marcellin et Cicéron, travaux de main de maître. Son *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* est encore aujourd'hui indispensable à ceux qui veulent connaître en détail l'organisation politique et les mœurs de la Grèce. Cependant on peut reprocher à Gronovius de s'attacher parfois dans ses commentaires à établir des interprétations bizarres, et de manquer souvent d'élégance dans sa latinité. Ses ouvrages ont pour titres: *Macrobius, cum J. Gronovii et variorum notis*; Leyde, 1670, in-8°; Londres, 1694, in-8°; — *Polybius, cum J. Gronovii ac ineditis Casauboni utriusque, Valesii et Palmerii notis, græce et latine*; Amsterdam, 1670, 3 vol. in-8°; — *Cornel. Tacitus, cum J. Gronovii et variorum notis*; Amsterdam, 1672, et

1685, 2 vol. in-8° ; Utrecht, 1721, 3 vol. in-4° ; cette dernière édition a été très-augmentée par le fils de Gronovius, qui avait recueilli de nombreuses notes dans les papiers de son père ; — *Supplementa lacunarum in Ænea Tactico, Dione Cassio, et Arriano ;* Leyde, 1675, in-8° ; — *Dissertationes epistolicæ ;* Amsterdam, 1678, in-8° : dans cet ouvrage Gronovius proposait plusieurs corrections à divers auteurs anciens. Fabretti se moqua des modifications que Gronovius voulait apporter au texte de Tite Live, dans son livre *De Aquis et de Æquæductibus veteris Romæ ;* Gronovius répondit par sa *Responsio ad cavillationes Raph. Fabretti ;* Leyde, 1685, in-8° : réponse écrite avec beaucoup d'aigreur; Fabretti (*voy.* ce nom) y riposta dans son *Jasitheus ; — Titus Livius ;* Amsterdam, 1679, 3 vol. in-8° ; c'est une nouvelle édition des travaux de Jean-Frédéric Gronovius, augmentée des notes de son fils et de celles de Valois ; — *Fragmentum Stephani Byzantini grammatici de Dodone ;* Leyde, 1681, in-4° ; — *Exercitationes academicæ de pernicie et casu Judæ proditoris ;* Leyde, 1683 et 1702, in-4° : cet ouvrage fut attaqué par Joachim Feller (*voy.* ce nom); Gronovius lui répondit dans la seconde édition de ce livre, à propos duquel il eut encore une autre querelle avec Perizonius ; — *Castigationes ad Paraphrasim græcam Enchiridii Epicteti, ex codice Mediceo ;* Delft, 1683, in-8° ; — *Dissertatio de origine Romuli ;* Leyde, 1684, in-8° : Gronovius y traite de fable toute l'histoire de Romulus ; — *Pomponius Mela ;* Leyde, 1685, in-8°, sous le voile de l'anonyme ; ibid., 1696, in-8°, augmenté des ouvrages géographiques de Julius, Honorius, Æthicus et du géographe de Ravenne. Dans cette édition Gronovius attaquait sur un ton injurieux les remarques publiées par Isaac Vossius sur Pomponius Mela ; Vossius y ayant répondu, Gronovius répliqua par son *Epistola ad J.-G. Grævium de Pallacopa ubi descriptio ejus ab Arriano facta liberatur ab Is. Vossii frustrationibus*, Leyde, 1686, in-8°, ainsi que par son *Epistola de argutiolis Is. Vossii*, 1687, in-8° ; — *Cebetis Tabula, græce et latine, cum notis ;* Amsterdam, 1689, in-8° ; — *M.-T. Ciceronis Opera quæ exstant omnia, cum integris notis J. Gruteri, accessione Asconii Pediani et veteris scoliastæ, numquam antea editi ;* Leyde, 1692, 4 vol. in-4°, ou 11 vol. in-12 : cette édition est estimée ; elle ne mérite pas la critique sévère qu'en fait Harless ; le texte en servit de base aux deux premières éditions de Cicéron données par Ernesti ; — *Ammiani Marcellini Historiarum Libri, cum notis Fr. Lindenbrogii et Henrici Valesii ;* Leyde, 1693, in-fol. et in-4° : excellente édition ; — *Memoria Cossoniana, id est Danielis Cossonis vita, cui annexa est nova editio Monumenti Ancyrani cum notis ;* Leyde, 1695, in-4° ; — *Q. Curtius, cum J. Gronovii et variorum notis ;* Amsterdam, 1696, in-8° ; — *Harpocrationis De Vocibus Liber, cum J. Gronovii et Valesii notis ;* Leyde, 1696, in-4° ; — *Thesaurus Antiquitatum Græcarum ;* Leyde, 1697-1702, 12 vol. in-fol.; Venise, 1732-1737, 13 vol. in-fol. : quant à l'exécution typographique, cet ouvrage est inférieur au *Thesaurus* de Grævius, mais il lui est supérieur en ce qui concerne le choix des dissertations recueillies ; les nombreuses notes de Gronovius contribuent aussi à donner beaucoup de prix à cette collection. On lui reproche cependant avec raison de ne pas avoir incorporé dans son ouvrage plusieurs livres extrêmement rares. Les trois premiers volumes contiennent des notices biographiques sur les principaux personnages fabuleux ou historiques de la Grèce, avec leur iconographie. Laur. Beger (*voy.* ce nom) signala en 1702 plusieurs défectuosités qui se trouvent dans ces premiers volumes. Le tome IV traite de la description géographique de la Grèce; les tomes V et VI de son organisation politique : dans le tome VII se trouvent les ouvrages ayant pour sujet la religion et les [illegible] les tomes VIII, IX, X et XI concernent la [illegible]ture et les usages de la Grèce ; le tome XII contient les *Vetera Sepulcra* et les *Ve[illegible] Lucernæ sepulcrales*, de P. Sanctis [illegible]tolius, l'*Archeologia Græca* de Potter, [illegible] table générale des matières. Le relevé [illegible]taillé des ouvrages rassemblés par Gron[illegible] se trouve dans la *Bibliographia antiquar[illegible]* Fabricius ; — *Geographia antiqua, Sc[illegible] Periplus, Anonymi Periplus, Agathemeri [illegible]potyposis Geographiæ, omnia græco-lat[illegible]* Leyde, 1697, in-4° ; — *Appendix ad Geo[illegible]phiam antiquam ;* Leyde, 1699, in-4° ; — [illegible] *nethonis Apotelesmaticorum Libri VI, [illegible] primum eruti ;* Leyde, 1698, in-4° ; — *Su[illegible] a Salmasio recensitus, cum emendatio[illegible]* Leyde, 1698, in-12 ; — *Phædri Fabulæ ;* L[illegible] 1703, in-8° ; — *Arriani Expeditionis Al[illegible]dri Libri VII ;* Leyde, 1704, in-fol. : trè[illegible] édition, mais remplie d'injures contre b[illegible] de philologues ; — *A. Gelli Noctes A[illegible]* Leyde, 1706, in-4° ; — *Minucius Felix, [illegible]vius, Cyprianus de Idolorum vanitate [illegible]lius Firmicus Maternus ;* Leyde, 17[illegible] — *Infamia emendationum in Menan[illegible] liquias nuper editarum a Phileleuther[illegible]siensi ;* Leyde, 1710, in-12 : livre dirigé [illegible] Bentley, qui avait pris le pseudonyme [illegible]*leleutherus ; — Decreta Romana et [illegible] pro Judæis a Josepho collecta ;* acced[illegible] *dæ aliquot loca a vitiis purgata ;* Ley[illegible] in-8° : ouvrage dans lequel Gronovius [illegible] les travaux de Küster sur Suidas ; ce[illegible] répondit par sa *Diatribe anti-Gronov[illegible] Ludibria malevola clerici ;* Leyde, 1711, [illegible] — *Recensio brevis mutilationum qu[illegible]tur Suidas in editione Cantabrigi[illegible]* 1705 ; Leyde, 1713, in-8° : ouvrage encore [illegible] contre Küster ; — *Herodoti Historiarum [illegible]*

*novem, græce et latine*; Leyde, 1715, in-fol. : cette édition, qui devint l'objet d'une critique acerbe de la part de Küster et de Bergler, est remplie de remarques injurieuses contre les plus célèbres philologues antérieurs à Gronovius ou ses contemporains. Les notes dans lesquelles il explique le texte d'Hérodote sont regardées par les célèbres éditeurs récents de cet auteur, Baehr et Fr. Creuzer, comme méritant d'être encore consultées aujourd'hui. Gronovius a aussi publié, souvent avec des additions, des travaux d'autres érudits, notamment de son père. Il a prononcé de nombreux discours en l'honneur du roi Guillaume III. Ses lettres n'ont pas été réunies dans un seul recueil; elles sont disséminées dans : *J. Gronovii Epistolæ*, Amsterdam, 1678, in-8°; *Francii Posthuma*, Amsterdam, 1706, in-8°; *Clarorum Belgarum ad Ant. Magliabecchium Epistolæ*, Florence, 1745, in-8°. E. G.

Chauffepié, *Diction. histor.* — Nicéron, *Mémoires*, t. II. — Joh. Fabricius, *Hist. Biblioth.*, pars II, p. 370. — Saxius, *Onomasticon*, t. V, p. 178. — Fr. Creuzer, *Zur Geschichte der classischen Philologie.* — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.*

GRONOVIUS (*Laurent-Théodore*), jurisconsulte et archéologue néerlandais, frère du précédent, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort vers le commencement du dix-huitième. Il se rendit deux fois en Italie, où il se lia avec plusieurs érudits, notamment avec Cinelli. On a de lui : *Emendationes Pandectarum juxta florentinum exemplar emendatarum*; Leyde, 1688, in-8°; Halle, 1730, in-8° : cet ouvrage ne contient des corrections que pour les préfaces et les premiers titres des Pandectes; — *Marmorea basis colossi Tiberio Cæsari erecti ob civitates Asiæ restitutas post horrendos terræ tremores, cujus colossi fides a J. Meursio oppugnata defenditur, cum notis et observationibus*; Leyde, 1697, in-8°, et 1720, in-8°; inséré dans le t. VII du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Jacques Gronovius; — Gronovius a encore laissé des notes sur Vibius Sequester, qui se trouvent dans les *Varia Geographica* de son neveu Abraham Gronovius; dans les *Clarorum Belgarum Epistolæ ad Magliabecchium* se trouvent quatorze lettres de Gronovius. E. G.

Saxius, *Onomasticon*, t. V, p. 240. — Cinelli, *Bibl. volante.* — *Leben Joh.-Fr. Gronovii* (Hambourg, 1723), p. 29.

GRONOVIUS (*Abraham*), philologue néerlandais, fils de Jacques Gronovius, né à Leyde, en 1695, mort le 17 août 1775. Il pratiqua longtemps la médecine en Angleterre et en Hollande; plus tard il devint bibliothécaire de l'université de Leyde. Les éditions qu'il a données de divers auteurs anciens sont estimées. On a de lui : *Justini Historiæ Philippicæ, cum integris commentariis virorum doctorum*; Leyde, 1719, in-8°; ibid., 1760, 2 vol. in-8°, édition très-augmentée; — *Taciti Opera, cum notis Jac. Gronovii*; 1721, 2 vol. in-4° : Gronovius a recueilli toutes les notes qu'il a trouvées dans les papiers de son père, lequel se proposait de faire une nouvelle édition de Tacite; il y a ensuite ajouté ses propres commentaires; — *Pomponii Melæ De situ orbis, cum notis Is. Vossii et Jac. Gronovii*; Leyde, 1722, et 1748, in-8°; en réunissant les notes de ces deux commentateurs, dans lesquelles ils s'étaient dit mutuellement des injures, Gronovius élagua tout ce qui avait un caractère de polémique trop vif. Cette édition est très-estimée; Gronovius en publia le texte sans les notes; Leyde, 1743, in-12; — *Cl. Æliani Varia Historica, græce et latine, cum notis*; Leyde, 1731, 2 vol. in-4°; — *Varia geographica : J.-Fr. Gronovii dissertatio de Gothorum sede originaria*; — *Libellus Provinciarum, cum notis And. Schotti et Laur.-Th. Gronovii*; *J. Casp. Hagenbachii exercitatio de Osismiis*; Leyde, 1739, in-8°; — *Cl. Æliani De Natura Animalium, græce et latine*; Londres, 1744, 2 vol. in-4°; Bâle, 1750, 2 vol. in-4°. E. G.

Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.* — Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 318.

GRONOVIUS (*Jean-Frédéric II*), jurisconsulte et naturaliste néerlandais, frère du précédent, né vers le commencement du dix-huitième siècle, mort en 1760. Après avoir étudié la jurisprudence, il fut nommé à un emploi dans la magistrature à Leyde. Il s'occupait de botanique avec passion, et il était en relation suivie avec Clayton (*voy.* ce nom) et Linné. On a de lui : *Dissertatio camphoræ historiam exhibens*; Leyde, 1715, in-4°; — *Flora Virginica*; Leyde, 1743 et 1762, in-8°; — *Index supellectilis lapideæ*; Leyde, 1750, in-8°; — *Flora orientalis, seu recensio plantarum quas L. Rauwolf annis* 1573, 1574 *et* 1575, *collegit*; Leyde, 1755, in-8°. E. G.

*Biographie médicale.*

GRONOVIUS (*Laurent-Théodore II*), frère du précédent, né au commencement du dix-huitième siècle, mort en 1777. Il fut nommé échevin de la ville de Leyde; il avait le même goût pour l'histoire naturelle que son frère, et fut membre des sociétés savantes de Londres et d'Harlem. On a de lui : *Museum Ichthyologicum, seu de naturali piscium historia*; Leyde, 1754-1756, 2 vol. in-fol.; — *Bibliotheca Regni Animalis atque lapidei*; Leyde, 1740, in-4°; — *Zoophylacium Gronovianum, fasciculi tres*; Leyde, 1763-1781, in-fol.; — *C. Plinii Historiæ naturalis Liber nonus*; Leyde, 1778, in-8°. E. G.

Adelung, suppl. à Jöcher. — *Biographie médicale.*

GROOT (*Gérard* ou *Gérard le Grand*), célèbre théologien et fondateur d'ordres religieux, né à Deventer, en 1340, mort le 20 août 1384. Son père, Werner Groot, était bourgmestre de la ville de Deventer. Vers l'âge de quinze ans, le jeune Groot se rendit à l'université de Paris, où il obtint à dix-huit ans le grade de maître ès arts.

Il passa ensuite à Cologne, et il y enseigna la philosophie et la théologie; les succès de ses leçons lui procurèrent le surnom de *Magnus*, qui était en même temps la traduction de son nom de famille. Pourvu d'un canonicat à Utrecht et d'un autre à Aix-la-Chapelle, il vécut pendant quelque temps dans le faste et dans la bonne chère. Mais après un entretien avec le prieur de la chartreuse d'Arnheim, son ancien condisciple, il changea entièrement de vie. Ayant renoncé à ses bénéfices, il se retira pendant trois ans chez les chartreux de Munichuysen dans la Gueldre. Il se fit ensuite ordonner diacre, et commença à prêcher dans les principales villes du diocèse d'Utrecht. Couvert d'un cilice, portant les habits les plus grossiers, il exhortait les hommes de tous les états à se réformer dans leurs mœurs. Les prédications de Groot étaient suivies de nombreuses conversions. Mais la corruption était alors si générale et si profonde, qu'à plusieurs reprises on voulut empêcher Groot de stigmatiser les vices du jour; il dut se faire accompagner d'un notaire, pour dresser des procès-verbaux contre ceux qui s'opposaient à ses prédications. A Zwoll, un des plus riches habitants lui dit un jour avec humeur : « Laissez-nous aller en enfer en paix. » — « C'est ce que je ne ferai pas », répondit Groot avec douceur. Son entreprise réformatrice est entièrement analogue à celle qu'eurent en vue à la même époque les *Gottesfreunde* (les Amis de Dieu) de l'Allemagne et les célèbres mystiques Tauler, Ruysbroeck et Suso. Groot, tout en maintenant entièrement la doctrine et les pratiques catholiques, s'élevait en même temps contre la sécheresse de la théologie scolastique de son époque. La lecture et la méditation des Écritures et des Pères de l'Église devaient, selon lui, être une des principales occupations du chrétien. Il traduisit lui-même en hollandais les Psaumes et les Heures à l'usage des personnes ne sachant pas le latin. Après s'être procuré de nombreux manuscrits de la Bible et des Pères, il réunit dans sa maison paternelle à Deventer plusieurs copistes chargés de les transcrire et de les corriger. Florence, l'un d'eux, homme riche converti par Groot, lui demanda un jour de leur permettre de vivre en commun de ce qu'ils gagnaient par leur travail. Groot, après avoir un instant hésité, dans la crainte que les ordres mendiants ne vinssent empêcher la formation de la nouvelle congrégation, consentit au désir de Florence. Ce dernier rédigea une règle pour la vie commune des copistes mis sous ses ordres; elle fut conçue d'après les principes de simplicité observés par les premiers chrétiens. En peu de temps, plus de cent petites congrégations se formèrent sur le modèle de celle instituée par Groot. Ce que celui-ci avait prévu arriva. Les Frères mendiants reprochèrent publiquement à la nouvelle institution de rentrer dans la classe des associations défendues par les papes. Dans la discussion qui s'engagea à ce

sujet, Groot démontra, avec une grande con- naissance du droit canon, que les prohib[itions] rendues contre les congrégations ... beggards ne pouvaient s'appliquer aux *Frè[res] de la Vie commune*, ainsi qu'on appela le nou- vel ordre, lesquels se réunissaient pour ... et travailler dans un but des plus élevés. Les Frères mendiants furent réduits au silence, et ... 1376 le nouvel ordre fut formellement approuvé par le pape Grégoire XI. Groot eut ensuite à subir les attaques d'un certain Barthélemy, qui prêcha au nom des *Frères du libre Esprit* contre la vie de retraite conseillée par Groot. Avec ... sentiment des bourgeois de Campen, ce Barthé- lemy propageait publiquement la doctrine de l'émancipation complète de toute contrainte mo- rale, la valeur égale des actions humaines, ... vice et de la vertu. Groot s'éleva avec ... contre ces prédications dangereuses, et ... la cour de l'évêque d'Utrecht la condamnation de Barthélemy. La sentence ordonnait, comme pu- nition de cet hérétique, qu'on coudrait ... place publique deux morceaux de drap ... leurs différentes sur ses vêtements. Les ... de Campen, furieux de cet arrêt, chassèrent de leur ville tous les disciples de Groot. ... continua son œuvre, prêchant la pé[nitence], fondant de nouvelles congrégations, ... des ouvrages ascétiques. En 1381 ayant ... visite au fameux Ruysbroeck, il fut ... frappé de l'esprit d'abnégation ... introduit par Ruysbroeck dans son cou[vent de] Val-Vert. Il songea dès lors à fonder un [monas]tère soumis à une règle plus précise ... suivie par les Frères de la Vie commune, ... quels n'étaient jusque ici astreints à ... solennel. Trois ans après, un de ses ... venter étant tombé malade de la peste, G[root], possédait des connaissances en méde[cine], ... le trouver pour le soigner. Bientôt ... même atteint de l'épidémie. Sentant ... prochaine, il recommanda à Florence ... un monastère régi non par la règle des ... treux, selon lui trop sévère, mais par ... chanoines réguliers; ce monastère ... mission de protéger les autres associ[ations des] Frères de la Vie commune, qui ... comme auparavant, libres de vœux ... irrévocables. Quelques jours après, Groot ... âgé de quarante-quatre ans, après ... plus actives, après avoir assuré la ré[forme] morale et intellectuelle de son pays. ... même dans toutes les connaissances ... émouvoir profondément les âmes. Il ... telle modestie qu'il ne voulut jamais, ... changement de vie, accepter de dignité ec[clé]siastiques et qu'il refusa même de se ... donner prêtre. Selon ses derniers vœux, ... nastère de chanoines réguliers fut fondé ... à Windesheim près de Zwoll; l'ordre se ... rapidement dans les Pays-Bas et en Al[lemagne]; en 1460 on comptait déjà cent-cinquante ...

régies par la règle des chanoines réguliers de Windesheim. Au seizième siècle ils possédaient plusieurs établissements en France, notamment une maison au collége Montaigu de Paris. L'occupation de ces religieux, dont les services ne peuvent être assez appréciés, était la copie des livres et l'instruction de la jeunesse. Dès leur premier établissement à Windesheim, ils réunirent, à l'imitation de Groot, les meilleurs et les plus anciens manuscrits de la version de la Bible par saint Jérôme qu'ils purent se procurer, afin d'en tirer un texte soigneusement corrigé, qui, approuvé dès lors par le pape, fut plus tard consulté comme autorité par les éditeurs de la Bible nommés par Sixte Quint. Le même travail de correction critique fut entrepris sur les ouvrages des Pères de l'Église. Ce sont là pour les pays du Nord les premières traces de la renaissance de la philologie. Le second but des Frères de la Vie commune fut, comme nous l'avons dit, l'éducation de la jeunesse; une quantité d'écoles furent fondées par eux dans le courant du quinzième siècle, notamment la célèbre école de Deventer, devenue, grâce à eux, l'Athènes de l'Empire, d'où sortit Érasme. Enfin, fidèles à remplir les intentions de leur fondateur, les Frères de la Vie commune cherchèrent toujours à ramener leurs semblables à une vie de vertu et de piété; c'est dans ce but qu'ils rédigèrent une série d'ouvrages ascétiques, dont le plus célèbre serait l'*Imitation de Jésus-Christ*, si ce livre, comme on l'a cru, est dû à Thomas a Kempis (*voy.* ce nom).

On a de Groot : *Publica Protestatio de veridica prædicatione Evangelii quod prædicavit*, imprimé dans le t. III des *Opera* de Thomas a Kempis; — *Conclusa et Proposita*, dans le même volume : c'est un recueil de pieuses résolutions recommandées par Groot; — *De sacris Libris studendis*, inséré dans le même volume. On a encore de Groot trente-trois ouvrages et opuscules en manuscrit, dont Paquot donne le relevé complet, avec l'indication des bibliothèques des Pays-Bas dans lesquelles ils se trouvaient au milieu du dix-huitième siècle. Nous citerons parmi ces ouvrages : *Epistolæ ad diversos*; — *Epistola de schismate*; — *De Eruditione scholarum*; — *In librum J. Ruysbroeckii* De XII Virtutibus; — *Tractatus de Paupertate*; — *Sermo de Nativitate Christi*; — *De Conversatione interna*. Ernest GRÉGOIRE.

Busche, *Chronicon Canonicorum regularium capituli Windesemensis*, cap. I-VII. — Thomas a Kempis, *Chronicon Canonicorum regularium Montis S. Agnetis*, cap. I. — Rodolphe Dier de Muden, *De magistro Gherardo Grote* (dans le t. I des *Analecta* de G. Dumbar). — Foppens, *Bibl. Belgica*. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. IV, p. 264. — Delprat, *Verhandlung over de Broederschap van Gerard Groot*; Utrecht, 1830, in-8°; traduit en allemand, avec additions, par Mohnike, Leipzig, 1840, in-8°. — Sax, *Onomasticon*, t. II, p. 391.

**GROOT PIER** (en français le *grand Pierre*). *Voy.* PIER GROOT.

**GROPP** (*Ignace*), historien allemand, né à Kissingen, en 1695, mort à Gundersleben, le 19 novembre 1758. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoit, et devint prieur du monastère de Saint-Étienne à Wurtzbourg. Ses ouvrages sont faits avec beaucoup de soin, et contiennent de précieux documents pour l'histoire de la Franconie. On a de lui : *Vita S. Bilhildis, ducissæ Franciæ orient.*; Wurtzbourg, 1727; — *Monumenta sepulchralia ecclesiæ Ebracensis*; Wurtzbourg, 1730, in-4°; — *Historia Monasterii Amorbacensis*; Francfort, 1736, in-fol.; — *Lebensbeschreibung der heil. Kiliani, Colonati und Tolnani* (Biographie des saints Kilian, Colonatus et Tolnanus); Wurtzbourg, 1738, in-4°; — *Collectio Scriptorum et rerum Wirceburgensium*; Leipzig et Wurtzbourg, 1744-1750, 4 vol. in-fol.; — *Antiquitates Wirceburgenses*; — *Würzburgische Chronik* (Chronique de Wurtzbourg); 1750; — *Gottgeheiligter Würzburgischer Bischofssitz* (L'Évêché béni de Wurtzbourg); 1754; — *Ætas mille annorum antiquissimi et regalis Monasterii B. M. Virg. in Amorbach, etc., hist. methodo adumbrata*; Francfort, 1736, in-fol.; — plusieurs sermons. W. R.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Hirsching, *Handbuch*.

**GROPPER** (*Jean*), théologien catholique allemand, né en 1501, à Soert, mort à Rome, en mars 1558. Il fut docteur en droit canon, prieur et archidiacre à Cologne. Il se montra d'abord favorable à la réforme, et rédigea même dans ce sens, en 1536, le formulaire d'après lequel l'électeur Hermann voulait réformer ses fondations pieuses. Mais ce formulaire ne convint ni aux protestants ni aux catholiques. En 1541 il fut appelé aux conférences convoquées par l'empereur pour résoudre les questions débattues entre les luthériens et les catholiques. Il parut y donner quelques avantages aux protestants, et l'on prétend même qu'il fut l'auteur d'un livre que l'empereur donna aux deux parties comme un programme qui devait servir à leurs discussions. A cette occasion, Gropper se lia avec Bucer, dont il semblait partager les continuelles hésitations. Mais bientôt après il changea de conduite, et s'opposa de toutes ses forces à la réforme que l'électeur cherchait à introduire dans ses États. A cet effet, il écrivit au nom de l'université et du clergé de Cologne un livre contre le protestantisme, intitulé *Antididagma*, et alla jusqu'à dénoncer l'électeur auprès de l'empereur à la diète de Worms, en 1545. Celui-ci dut résigner ses fonctions et se retirer du chapitre, tandis que Gropper reçut la dignité d'archidiacre auprès de Frédéric, comte de Wieda. Paul II voulut le nommer cardinal, mais il refusa d'accepter cette dignité. Il se montra d'une violence extrême contre les luthériens au concile de Trente. Du reste, on vantait beaucoup sa chasteté, dont on raconte des exemples curieux,

On a de lui : *Religionis christianæ Enchiridion*; Cologne, 1546, 1550-1586; — *Institutio ad planiorem christianæ religionis cognitionem*; Cologne, 15..; — *De Veritate corporis et sanguinis Christi in Eucharistia*; Cologne, 1546, in-fol.; — *De Asservatione Eucharistiæ*; id.; — *De Christo in Eucharistia adorando*; — *De communione sub una*; Cologne, 16...

W. R.

Seckendorf, *Historia Lutheranismi*. — Sleidan, *Comment. de statu religionis et reipublicæ Germanorum*. — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Alfred de Reumont, *Beiträge zur italiänischen Geschichte*, t. VI, p. 306.

**GROS** (*Pierre* DE), moraliste français du quinzième siècle. Il était franciscain, et sa vie se passa sans doute paisiblement dans l'obscurité des cloîtres. Il composa en 1464 un livre intitulé *Le Jardin des Nobles*, dont la Bibliothèque impériale possède un manuscrit. Ce livre est adressé à Yves du Fou, qui fut conseiller et chambellan des rois Charles VII et Louis XI. Il y parle des défauts et des qualités des femmes, des Anglais, de l'université, de Jeanne d'Arc, de la sainte ampoule, de l'oriflamme, des fleurs de lis, des jeux de hasard, etc.

J. V.

P. Paris, *Hist. des Man. de la Bibl. royale*.

**GROS** (*Antoine-Jean*), célèbre peintre français, né à Paris, le 16 mars 1771, mort à Meudon, le 25 juin 1835. Son père, Jean-Antoine Gros, un excellent peintre en miniature, voulait que son fils suivît la même carrière. A quatorze ans le jeune Gros entra dans l'école de Louis David, qui revenait d'Italie. Après deux ans d'études sous cet habile maître, Gros fut admis à l'École des Beaux-Arts, où bientôt il obtint la première médaille et le prix du torse. En 1791 il fit *La Baigneuse* et *Les Bergers d'Arcadie*, et concourut pour le prix de Rome; le thème choisi par l'Académie était : *Antiochus voulant contraindre Éléazar à manger d'un mets impur*. En 1793 il perdit son père, n'ayant survécu que peu de temps à une faillite qui engloutit presque toute sa fortune : à la suite de ce coup fatal, il résolut de s'expatrier, et visita l'Italie à une époque où il était difficile de sortir de France. David et Regnault s'employèrent à lui faire délivrer un passe-port par la section des Tuileries (29 janvier 1794). Il partit, fit des portraits pour vivre à Nîmes, à Marseille, à Nice, à Florence, et revint s'établir à Gênes, où une grande aptitude à saisir la ressemblance l'avait mis en faveur. Là une circonstance imprévue fut le prélude de sa gloire : Joséphine, allant rejoindre son mari, qui était général en chef de l'armée d'Italie, passa par Gênes : madame Faypoult, femme de l'envoyé de la république française, lui présenta et lui recommanda le jeune Gros. Joséphine, après avoir vu plusieurs de ses portraits, l'emmena avec elle à Milan, et le présenta au général Bonaparte. Voici ce que Gros écrivit à sa mère à cette occasion : « 17 frimaire an V (décembre 1796). Je viens de commencer le portrait du général; mais l'on ne peut même donner le nom de séance au peu de temps qu'il me donne. Je ne puis avoir le temps de choisir mes couleurs; il faut que je me résigne à ne peindre que le caractère de sa physionomie, et après cela, de mon mieux, à y donner la tournure d'un portrait. Mais on me fait avoir courage, étant déjà satisfait du petit peu qu'il y a sur la toile. Je suis bien inquiet de voir la tête à peu près faite. » Gros mit deux semaines pour terminer ce portrait si connu, où le général Bonaparte excite l'ardeur de ses soldats en allant planter leur drapeau sous le feu des batteries autrichiennes. Bonaparte fit graver ce portrait, et fit cadeau de la planche au peintre. A quelque temps de là, Gros fut nommé membre de la commission du gouvernement chargée de rechercher les objets de science et d'art qui se trouvaient dans les villes et musées de l'Italie et de les diriger sur la France pour en orner les galeries du Louvre. Les travaux de la commission étant accomplis, Gros resta à l'armée avec le titre d'inspecteur aux revues; il prit ces fonctions le 1er frimaire an VI (1798). Mais à partir de ce moment [illegible] éprouva toutes sortes d'accidents : les Autrichiens ayant repris l'offensive, il fut obligé [illegible] fuir de ville en ville, manquant de tout, la [illegible] délabrée par la faim. Il arriva enfin à [illegible] dans un état qui faisait craindre pour [illegible] jours; il y avait neuf années qu'il avait quitté la France. Pendant ce temps, à l'exception de quelques portraits de grandeur naturelle, Gros [illegible] vait produit que des miniatures à l'huile, [illegible] coloris frais et suave, d'un dessin pur et [illegible] d'une grande vérité. Il avait exécuté beaucoup de dessins, mais nous ne connaissons que [illegible] d'*Alexandre domptant Bucéphale*, [illegible] et le *profil de Bonaparte*, tous dessins [illegible] plume, et *Timoléon de Corinthe*, lavis [illegible] de blanc. En 1799, il avait envoyé au [illegible] *portrait du général Berthier*. [illegible]

De retour à Paris, Gros resta quelque [illegible] dans l'inaction; puis il ressaisit sa palette, et [illegible] un chef-d'œuvre de grâce et de sentiment [illegible] lancolique, *Sapho se précipitant dans les* [illegible] du haut du rocher de Leucade. Ce tableau [illegible] petite dimension, qui a été gravé par [illegible] été exposé au salon de 1802, avec le portrait de Bonaparte à Arcole, et une miniature [illegible] En 1803 il fit une esquisse à la plume d'un [illegible] emprunté à la campagne d'Égypte : *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire*; et [illegible] de ce moment ce grand artiste entra dans [illegible] sphère de gloire, car tout ce qu'il [illegible] pour lui un sujet de succès. Le *Combat de Nazareth*, qui devait avoir quinze mètres [illegible] fut diminué de plus de moitié, par [illegible] rieur, la *Peste de Jaffa*, sont des chefs-d'œuvre qui excitèrent un enthousiasme [illegible] la suite de la cérémonie où l'on [illegible] *Peste de Jaffa*, un banquet fut offert [illegible] (le 2 vendémiaire an XIII). L'[illegible]

Girodet, se fit l'interprète de l'assemblée entière; il lut une longue pièce de vers à la louange de Gros. Pierre Guérin voulut payer également à son émule un tribut de félicitation en lui adressant une lettre de Rome. Le *Combat de Nazareth* a été gravé à l'aqua-tinta, par Jazet, et la *Peste de Jaffa*, au burin, par Laugier. Gros fit encore en l'année 1804 le portrait en pied de la famille de Lucien Bonaparte. Au salon de 1806 parut la *Bataille d'Aboukir*, qui fit sensation dans le monde artistique. « La *Bataille d'Aboukir*, dit B. Delestre, n'est pas une improvisation, comme on pourrait le croire, en ne considérant que la facilité d'un travail rapide et conduit dans toutes ses phases avec le même esprit et le même enthousiasme. Gros ne doit pas au hasard les masses épisodiques de sa composition; il a procédé comme pour le *Combat de Nazareth* : c'est sur le plan des lieux, mis en perspective, et du point de vue déterminé par l'aspect plus favorable à son but, que l'artiste a établi ses lignes. Il a puisé ses poétiques conceptions dans l'exposé des faits. Six mois à peine lui furent nécessaires pour transcrire ce noble chant de guerre, où tout ce qui tient à la vérité des incidents et des costumes est strictement observé. » Le tableau de la *Bataille d'Aboukir* fut racheté du roi de Naples, en 1825, par Gros et M. Chaptal fils, pour la somme de 15,000 fr.; c'est de leur main qu'il est passé dans la collection de la liste civile.

En 1805 parut le portrait de *Durec*, grand-maréchal du palais; en 1806 et 1807 le portrait du maréchal *Massena; Un Seigneur turc et ses deux esclaves*; le portrait équestre de *Jérôme Bonaparte*. Le salon de 1808 vit le portrait en pied du général de *Lasalle*, qui a été gravé par Jazet, et la *Bataille d'Eylau*. Dans ce beau tableau, où les costumes de l'Orient ne pouvaient apporter leur brillant prestige, l'artiste n'a voulu qu'émouvoir en présence des calamités de la guerre. M. Vallot a traduit ce tableau avec son savant burin. Après l'exposition, l'empereur vint en personne faire la distribution des croix de la Légion d'Honneur : il détacha la sienne de sa poitrine, et la remit au grand artiste. Citons encore, comme daté de 1808, le portrait à mi-corps de *Zimmerman* et celui en pied du général *Legrand*. En 1809 parurent le portrait de l'impératrice *Joséphine* et le portrait équestre du prince *Jousoupoff*, en costume tartare. Gros se maria cette année avec M[lle] Augustine Dufresne. C'est en 1810 que fut exposé la *Prise de Madrid*, l'un des ouvrages les plus achevés du maître, et dans lequel les personnages sont nettement caractérisés par leur physionomie particulière et l'expression de leurs gestes. A ce même salon, on vit aussi la *Bataille des Pyramides*. Cette belle toile a été gravée par Vallot, qui a su en conserver l'esprit et le sentiment. Près de ces deux immenses toiles figurait l'*Esquisse de la bataille de Wagram*, occupant une surface de huit pieds six pouces, sur cinq pieds huit pouces, commandée par le prince Alexandre Berthier de Neufchâtel, pour sa galerie de Gros-Bois. Les *portraits* en pied *du roi* et *de la reine de Westphalie*, qui font pendant l'un de l'autre, furent achevés à cette époque. En 1811 Gros fit un second *portrait de la reine de Westphalie*, où elle est représentée à cheval; cette même année (17 novembre) il devint membre de l'Académie de Saint-Luc. Napoléon le chargea d'exécuter sur la surface intérieure de la calotte du dôme du Panthéon, dans des proportions de figures de quatre mètres, *Clovis*, *Charlemagne*, saint *Louis*, et lui-même, le fondateur d'une nouvelle dynastie. Gros devait terminer le tout en deux ans, pour la somme de 36,000 fr., lorsque survint la funeste retraite de Russie, puis la campagne de France, enfin le retour des Bourbons : la coupole subit les conséquences de ces événements. Le 10 août 1814 le ministre de la maison du roi fit écrire à Gros de *placer Louis XVIII à la place de Napoléon*, et on porta à 50,000 fr. la somme de 36,000 primitivement allouée. Le 31 mars 1815, nouvelle lettre ministérielle enjoignant à l'artiste de représenter Napoléon comme il l'avait commencé; le prix de 50,000 fr. était maintenu. Enfin, le 16 mai de la même année, après les Cent Jours, un troisième contre-ordre l'obligeait de placer de nouveau Louis XVIII à la place de Napoléon empereur.

Au salon de 1812 on admira le portrait en pied de la *Comtesse de Lassalle;* le portrait équestre de *Murat*, *roi de Naples;* le portrait en pied du *Général Fournier;* l'*Entrevue de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche en Moravie*, et le tableau de *François I[er] et Charles Quint visitant l'église Saint-Denis*. C'est dans cette période qu'ont été exécutés l'esquisse de la *Prise de Caprée* par le général Lamarque, le portrait en pied du *Duc de Bellune*, et un des plus remarquables dessins à la plume de Gros, représentant *François I[er] et Charles Quint à cheval*, *devant le porche de Saint-Denis*. *L'Incendie de Moscou* est un dessin à l'estompe, sur papier jaunâtre rehaussé de blanc; il est de 1813. Mentionnons de cette époque le portrait en pied du *Comte Daru*, commandé par l'empereur pour la galerie de Fontainebleau, et dont une répétition orne le Musée de Versailles; le tableau qui exprime avec tant de sentiment les *Adieux du comte de La Riboisière et de son fils*, un dessin représentant *Napoléon mettant le roi de Rome sous la protection de la garde nationale parisienne;* une esquisse d'*Electre*, et enfin le portrait en pied de la *Comtesse Legrand* qui a figuré au salon de 1814. Le *portrait du comte Honoré de La Riboisière* a été peint en 1815. Lorsque Napoléon fut relégué à l'île d'Elbe, Gros fut chargé de remplacer les portraits officiels du monarque exilé par ceux de *Louis XVIII;* puis il fit le même *portrait en pied* pour la Chambre des Députés. *Le Départ*

de *Louis XVIII* du château des Tuileries, dans la nuit du 19 au 20 mars 1815, a été peint en 1816 et exposé au salon de 1817. *L'Embarquement de la duchesse d'Angoulême à Pouillac*, près Bordeaux, a de même été exécuté en 1815, et exposé au salon de 1819. Vers la fin de 1816, Gros dut peindre un grand tableau pour l'église de La Madeleine qu'on venait de rendre au culte : *Saint Denis prêchant dans les Gaules*. De ce projet il ne réalisa que quelques croquis. C'est cette même année qu'il fut nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts et conseiller honoraire des musées royaux, enfin, professeur de dessin et peinture à l'École royale des Beaux-Arts (19 octobre 1816). Le portrait en pied de la *Duchesse d'Angoulême*, commandé par la Chambre des Députés, a été exécuté à la fin de 1816 et mis au salon de l'année suivante. Nous ne connaissons dans les années 1817 et 1818 que les portraits d'*Alcide de La Rivallière* et de la *comtesse* de *La Riboisière*; celui de la *comtesse Turpin de Crissé* porte la date de 1819, où parurent aussi *Œdipe et Antigone*.

En 1820 : portrait du *comte Roy*, ancien ministre des finances sous Louis XVIII; en 1821, *Bacchus et Ariane*, exécuté pour le comte de Schombuorn; une répétition de cet ouvrage a été exposée au salon de 1822, et appartient à M. Chaptal fils. En 1822 il exposa le tableau de *Saül*, qui lui avait été commandé par Louis-Philippe, pour sa galerie du Palais-Royal; cet ouvrage fut le sujet d'amères critiques de la part de plusieurs journalistes : c'était l'époque où s'élevait l'école romantique. David lui écrivit de Bruxelles le 30 avril 1822......... « Le salon d'exposition est donc ouvert : Est-ce vous, mon bon ami, qui allez être le but de mire; car vous savez qu'il en faut toujours un; tout le monde n'a pas cet honneur. Je ne serais pas surpris qu'on vous opposât un Thersite comme Ulysse trouva le sien; Molière trouva le sien dans Scarron. Ils vous en déterreront un aussi ridicule. Laissons-les faire : vos ouvrages resteront, et leurs critiques feront un jour pitié. » En 1824, après avoir exposé un *Saint Germain s'élevant aux cieux*, deux portraits, un à mi-corps de *Galle*, célèbre graveur, et du *comte Chaptal*, ancien ministre de l'intérieur, Gros termina sa coupole de Sainte-Geneviève. Cet immense travail, qui n'a pas moins de 1,035 mètres 33 centimètres de superficie, et qu'on ne peut apercevoir que d'une distance de 70 mètres, fut livré aux regards du public le 4 de novembre. La cour fut satisfaite de cette œuvre, et M. H. de Lourdoueix, alors directeur des Beaux-Arts, profitant de cette bonne disposition, demanda au ministre, M. de Corbière, non-seulement d'acquitter les 14,000 fr. complément de la somme convenue, mais de donner à Gros une gratification de 60,000 fr. Une circonstance assez curieuse, qui se rattache à l'inauguration de ce chef-d'œuvre, c'est que le grand artiste qui était l'objet de cette faveur royale voulait percevoir 50 [illegible] par chaque personne qui viendrait visiter la coupole; mais cette demande ne fut pas accordée. [illegible] témoignage de sa satisfaction, Charles X [illegible] notre artiste baron. Alors, profitant des [illegible] dispositions dont il était l'objet, Gros [illegible] le retour de David en France. M. de [illegible], ministre de la justice, le seconda de son [illegible] à cet effet; mais Charles X, comme Louis XVIII, exigea qu'une demande lui fût adressée [illegible] par David lui-même. Celui-ci ayant [illegible] condition déclara ne pas s'y soumettre [illegible] été, dit-il, exilé par un décret, je ne [illegible] que sous la sauve-garde d'un décret. » [illegible] dut abandonner une espérance dont depuis [illegible] temps il s'était bercé. A quelques [illegible] il accompagnait à sa dernière demeure Gi[illegible] son plus redoutable émule, son ancien cam[illegible] son plus constant ami. Il prit la parole [illegible] un discours pathétique il retraça tout [illegible] l'école perdait en la personne du peintre [illegible] *dymion* et d'*Atala*. Nous fûmes tous vivem[illegible] pressionnés par son éloquence du cœur [illegible] ne pourrait rendre l'effet qu'il produisit [illegible] il nous dit : « Quelques jours avant sa m[illegible] rodet se fit conduire dans son atelier; [illegible] tant à genoux, il s'écria avec l'accent [illegible] pathétique : « Adieu, palette! adieu, [illegible] adieu! adieu, belle peinture! adieu, je [illegible] reverrai plus! » Le portrait à mi-corps de [illegible] *cips*, avocat, fut peint en 1825 et ex[illegible] 1827 (1). Au même salon figurait le por[illegible] *comte de Villemanzy*, celui du *docteur* [illegible] *donne* et *Charles X, monté sur un cheval* [illegible] entrant dans le camp formé sous les [illegible] Reims, lors de la cérémonie de son sa[illegible] sieurs portraits, celui de *Madame* [illegible] belle-mère de Gros, et celui de *M.* [illegible] contemporains de ceux que nous venons [illegible] Pendant les années 1827, 1828 et 18[illegible] occupé à peindre plusieurs *plafonds* [illegible] *Charles X*, ou *musée Égyptien*, qu'on [illegible] fonder. La salle d'introduction et la [illegible] salle lui doivent leur décoration. [illegible] exécutait ce travail, une ordonnance [illegible] 9 avril 1828, l'élevait au grade d'officier [illegible] gion d'Honneur. Au salon de 1833 [illegible] les portraits de la *Comtesse Yermoloff*, [illegible] *dame Sagot*, et *L'Amour piqué par* [illegible] *se plaignant à Vénus*. Le portrait [illegible] *Clot-Bey* et la composition d'*Acis et* [illegible] sont de cette époque. — Gros se pénét[illegible] ment alors de la critique qui le [illegible] vint timide, et sembla ne plus avoir [illegible] confiance en son talent. Dans sa jeunesse [illegible] dant son long voyage à travers l'Italie, [illegible] breux produits avaient été pour la [illegible] miniatures à l'huile, remarquables par [illegible] savante et par le modelé frais et [illegible]

(1) Par un souvenir d'amitié [illegible] M. A.-F. Didot, il voulut bien [illegible] d'étude que la mort avait empêché Girodet [illegible]

[illegible] Là, comme dans ses tableaux de grandeur naturelle, les nuances sont graduées avec finesse et posées franchement. Depuis 1809 Gros modifia sa manière de peindre, ainsi qu'on peut le remarquer dans le *Combat de Nazareth*, la *Peste de Jaffa*, la *Bataille d'Eylau*. Dans ces produits on remarque que la brosse n'a fait qu'effleurer la toile, en la couvrant d'un léger glacis, dans les endroits où l'on pouvait supposer que le ton [illegible] paraîtrait, tandis qu'il a rendu la pâte solide, [illegible] mêlée, d'une teinte ferme et lumineuse, dans les grands clairs, comme dans les places qui les avoisinent; mais il y a tant de chaleur, d'entraînement et de spontanéité dans ce travail, qu'on le dirait d'un seul jet. Quant au dessin de ce maître, on peut certifier qu'à toutes les époques de sa vie il a toujours été naturel, grand, savant, nerveux et varié. Son pinceau était plein de verve, brillant, facile, sans manière et sans exagération. Mais dès 1832 les qualités précieuses semblaient considérablement affaiblies. On voit par ses travaux qu'il manque à son labeur l'audace des jeunes années; le pinceau trace bien l'expression, mais parfois [illegible] est oublié. C'était surtout depuis le salon de 1831 que le découragement était venu [illegible] goutte à goutte dans cette existence [illegible] si impressionnable et si sensible. Cependant, nous qui avons pu l'étudier tout à [illegible], l'ayant souvent aidé dans le tracé perspectif des accessoires de ses productions, nous sommes persuadé qu'il était moins affaibli par la nature que par les coups multipliés dont il était constamment blessé. Enfin, pour faire cesser les [illegible] qui lui arrivaient jusque sous la forme de lettres anonymes, Gros se décida à entrer encore une fois dans l'arène; il se recueillit le [illegible] nécessaire, et adressa au salon de 1835 *Le portrait à mi-corps de Niemcewich*, l'ancien aide de camp de Kosciusko, un chef-d'œuvre [illegible], et *Hercule et Diomède*, tableau qui a droit aux applaudissements des connaisseurs. Mais la nouvelle école, dite de *l'avenir*, [illegible] aux romantiques, n'en fut pas désarmée: [illegible] renouvela ses attaques. Gros ferma ses ateliers en s'écriant « qu'il ne connaissait pas de malheur plus grand que celui de se survivre ». Il en perdit la tête; et peu de temps après on trouva son corps noyé dans les eaux de la Seine, près Meudon. Le lendemain le corps de Gros fut porté à Paris. On lui fit des funérailles magnifiques; une foule immense l'accompagna au cimetière du Père-Lachaise: chacun [illegible] traîner le char mortuaire, dont on avait ôté les chevaux; des discours furent prononcés sur sa tombe par Garnier, Paul Delaroche, Coiffet Court. THÉNOT.

[illegible] le livre de M. J.-B. Delestre, *Gros et ses ouvrages* (Paris, 1845); Notes de M. Rouget. — Documents particuliers.

**GROS** (*Étienne*), philologue et professeur français, né à Carcassonne, le 27 juillet 1797, mort à Paris, le 22 juillet 1856. Élevé dans sa ville natale, il professa la rhétorique dans divers colléges de l'académie de Montpellier. En 1820 il se fit recevoir agrégé des classes supérieures, et professa aux colléges Saint-Louis, Charlemagne et Louis-le-Grand. En 1838 il fut nommé inspecteur de l'académie de Paris, puis en 1851 proviseur du Lycée Bonaparte. On lui doit : *La Rhétorique d'Aristote*, traduite en français, avec le texte, des notes et un index des morceaux parallèles dans Cicéron et Quintilien; Paris, 1822, in-8°; — *Discours sur l'alliance de la sagesse avec le goût des sciences et des lettres*; Paris, 1824, in-8°; — *Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce*, par Denys d'Halicarnasse, traduit en français pour la première fois avec des notes et le texte en regard, collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque impériale; Paris, 1826-1827, 3 vol. in-8°; — *Pline le jeune*, édition critique, avec notes et commentaires, en latin; Paris, 1831, 2 vol. in-8°; — *Œuvres complètes d'Ovide*, traduction nouvelle; Paris, 1835-1836, 5 vol. in-8° : dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke; — *Caii Suetonii Tranquilli Opera*; Paris, 1835, 1836, 2 vol. in-8°, dans la *Nova Scriptorum latinorum Collectio*; — *Étude sur l'état de la rhétorique chez les Grecs, depuis sa naissance jusqu'à la prise de Constantinople* (an de J.-C. 1453); Paris, 1835, in-8°; — *Mémoire sur la Rhétorique chez les Grecs, depuis la mort d'Alexandre jusqu'à la destruction de Corinthe* (années 363-146 avant J.-C.), lu à l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres); Paris, 1836, in-4°; réimprimé avec additions, sous le titre de *Mémoires sur la Rhétorique chez les Grecs*, etc.; Paris, 1839, in-4°; — *Philodemi Rhetorica, ex Herculanensi papyro lithographice Oxonii excusa; restituit, latine vertit, etc. Adjecti sunt duo Philodemi libri De Rhetorica, Neapoli editi*; Paris, 1841, in-8°; — *Histoire Romaine* de Dion Cassius, traduite en français, avec des notes critiques, historiques, etc., et le texte en regard, collationné sur les meilleures éditions et sur les manuscrits de Rome, Florence, Naples, Venise, Turin, Munich, Heidelberg, Paris, Tours, Besançon; Paris, 1845-1855. Cet ouvrage est resté au quatrième volume. « M. Gros, a dit M. Ch. Giraud, s'était préparé de longue main et en érudit consommé à donner au monde savant une nouvelle édition de Dion Cassius; il avait entrepris et accompli l'exploration particulière des manuscrits de cet auteur dans les principales bibliothèques de l'Europe. » Sa mort a laissé le monument inachevé. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemporaine*. — *Journal de la Librairie*, numéro du 16 mai 1857. — *Discours* de M. Ch. Giraud, aux prix du lycée Bonaparte en 1858.

**GROS** (*Jean-Baptiste-Louis*, baron), diplomate français, entra dans la carrière diplomatique en 1823. Premier secrétaire de légation au

Mexique après la révolution de Juillet, puis chargé d'affaires à Bogota, il remplit plusieurs missions importantes, notamment dans la Plata et en Angleterre, où il fut envoyé en 1849 à l'occasion de l'expédition de Rome. En 1850 il se rendit à Athènes, en qualité de commissaire médiateur et de ministre plénipotentiaire pour contribuer à régler le différend existant entre l'Angleterre et la Grèce. Plus tard le baron Gros fut un des plénipotentiaires nommés pour la délimitation des frontières entre la France et l'Espagne; après de longues négociations, un traité fut signé à Bayonne, le 2 décembre 1856, et doit mettre fin à des difficultés qui attendaient une solution depuis des siècles. Enfin, le 6 mai 1857, le baron Gros a été chargé d'une mission pour la Chine, avec le titre de commissaire extraordinaire et des lettres de créance d'ambassadeur. Il doit agir de concert avec lord Elgin, envoyé anglais, et obtenir satisfaction du meurtre d'un missionnaire français, M. Chapdeleine, commis en 1856, l'ouverture de nouveaux ports au commerce, des agents à Pékin, et enfin une protection efficace pour les missionnaires. L. L—T.

*Journal des Débats*, 12 mai 1857.

**GROS DE SAINT-JOYRE** (*René*), poëte français, né à Lyon, vers 1570, mort presque centenaire. Il comptait parmi ses ancêtres le pape Clément IV. Il commença ses études à Lyon, et les termina à Padoue. De retour en France après la mort de son père et possesseur d'une grande fortune, il contribua à la restauration du monastère des cordeliers de l'observance. Il composait des anagrammes et des vers latins avec une grande facilité. En 1585 et 1586, il prononça à Lyon des harangues latines sur des sujets sacrés et profanes, dont la bibliothèque de Lyon possède un manuscrit. On lui doit : *Rime del signor Renato Grossi, figliulo del signor Cesar Grossi, signor di San-Giori*, etc., *gentilhuomo francese, dedicate al serenissimo et invitissimo Pasqual Cicogna, principe di Venetia*; Padoue, 1590, in-4°; — *Accueil des Lyonnois à très-illustre et très-révérend père en Dieu messire Denys Simon de Marquemont, leur archevesque*, etc.; Lyon, 1613, in-4°; — *La Mire de vie à l'amour parfaict*; Lyon, 1614, in-4° : poëme en octaves, dédié à Marie de Lévis, abbesse du monastère royal de Saint-Pierre à Lyon; — *La Fleur de la Poésie morale de ce temps*; Lyon, 1614, in-8° : c'est un recueil de quatrains composés par Claude Guichard, sieur d'Arandas, dédié par René Gros à Louis XIII; — *Remonstrance à messieurs le prevost des marchands et eschevins de Lyon*, citée par le P. Menestrier dans ses *Divers caractères*, etc.; — *Anagrammata emblematica, sive figuræ verbis anagrammaticis et versibus illegatæ, adjunctis quibusdam magnatum epistolis*, etc.; Lyon, 1675, in-4° : ce livre, dont la dernière figure est le portrait de R. Gros, a été publié par son fils, Michel Gros, qui fit paraître dans la même année un recueil semblable de sa composition, sous ce titre : *Anagrammata emblematica in aliquorum sanctorum laudem excogitata, carminibus græcque adornata*. Cet ouvrage est dédié à Clément X. J. V.

Breghot du Lut, *Nouveaux Mélanges*, p. [illegible].

**GROS-GUILLAUME** (*Robert* Guérin, dit), célèbre farceur français, naquit probablement vers 1554, car on sait que lorsqu'il mourut, en 1633 ou 1634, il était âgé de quatre-vingts ans (1). Les mêmes incertitudes et les mêmes contradictions qui se remarquent dans les biographies de son compagnon de théâtre Gaultier Garguille se rencontrent aussi dans les siennes. Comme lui, d'après un mémoire particulier du temps, il aurait été d'abord garçon boulanger au faubourg Saint-Laurent, aurait commencé par jouer près de la porte Saint-Jacques et serait ensuite entré à l'hôtel de Bourgogne, d'après l'ordre du cardinal de Richelieu, qui, au lieu de tenir compte des observations des comédiens [illegible] tentés, se plaignant que les farceurs de la porte Saint-Jacques leur enlevaient la faveur du public, leur aurait ordonné, après avoir éprouvé le savoir-faire de ceux-ci, de se les adjoindre (*voy.* l'article sur Gaultier Garguille). [illegible] qu'il en soit, il est certain qu'en 1622 [illegible] Guillaume jouait à l'hôtel d'Argent et [illegible] à l'hôtel de Bourgogne, en compagnie de ses camarades Gaultier et Turlupin. Un magistrat [illegible] lèbre, dont il avait osé, enhardi par l'impunité de ses nombreuses licences et par l'[illegible] veur du public, imiter d'une façon bien [illegible] paisable le *tic* de physionomie, fut moins indulgent que les autres, et le fit décréter [illegible] deux compagnons, qui se sauvèrent; mais Gros-Guillaume, moins leste, fut appréhendé au corps et mourut de saisissement dans la prison. [illegible] ne répéterons pas ici les détails que nous [illegible] déjà donnés en parlant de Gaultier Garguille, [illegible] avec Turlupin et Gros-Guillaume formait une sorte de trinité grotesque, étant, pour ainsi dire, une et indivisible. Gros-Guillaume fut [illegible] dans l'église Saint-Sauveur; il laissait une [illegible] qui fut comédienne, et qui épousa La [illegible] de l'hôtel de Bourgogne. [illegible]

Gros-Guillaume était extrêmement [illegible] gros que les plaisants prétendaient qu'il [illegible] longtemps après son ventre. Ce fut [illegible] valut son surnom. Il portait toujours deux ceintures, l'une au-dessous des aisselles, l'autre [illegible] le ventre, c'est-à-dire, à peu près en [illegible] cuisses, car son énorme panse [illegible] que là; d'où ce mot *sale* et beaucoup [illegible] lois de M^me de Chevreuse à Louis XIII, [illegible]

(1) L'expression d'une épitaphe qui dit que

Gaultier, Guillaume et Turlupin,
Qui mettaient le monde en liesse,
Ont tous trois rencontré leur fin
Avant d'avoir vu leur vieillesse,

ne peut s'entendre que métaphoriquement de la [illegible] cité et de la jeunesse de leur jeu.

souffrait les femmes, disait-il, que depuis la tête jusqu'à la ceinture : « On peut la mettre comme Gros-Guillaume. » Ainsi accoutré, notre farceur ne ressemblait pas mal à un tonneau cerclé aux deux bouts. Tonneau, du reste, est le vrai mot, car il aimait le vin par-dessus tout; et pour être de bonne humeur, pour jouer avec verve, il fallait qu'il se fût préalablement enivré avec son compère le savetier. Ame basse et rampante, suivant l'expression de Sauval, il ne se montrait rien moins que délicat sur le choix de ses compagnies, et son entretien particulièrement était fort grossier. Aussi « il n'aima jamais qu'en bas lieu, et se maria, en vieux pécheur, sur la fin de ses jours, à une fille assez belle et déjà âgée. » Gros-Guillaume, dans les parades, se réservait ordinairement le rôle d'un homme sentencieux, d'un moraliste grotesque ne parlant que par proverbes et aphorismes à faire rire les pierres. Il s'enfarinait au lieu de se masquer, et avait la précieuse faculté, par le simple mouvement des lèvres et des sourcils, de couvrir de farine ceux qui étaient en scène avec lui, à la grande jubilation des badauds. Tout, jusqu'à ses infirmités, contribuait à rendre son aspect des plus comiques; ainsi, quoiqu'il n'ait jamais été taillé, il souffrait beaucoup de la pierre, à ce point que souvent sur le théâtre les larmes lui en venaient aux yeux, de douleur. Mais il se dominait assez pour rire et faire rire les autres, et les grimaces même que lui arrachaient ses tortures semblaient fort réjouissantes à la foule, qui les prenait pour des bouffonneries. On lit au bas de son portrait ces vers, qui donnent une idée de ses succès comiques :

Tel est dans l'hôtel de Bourgogne
Gros-Guillaume, avecque sa trogne,
Enfariné comme un meunier.
Son minois et sa rhétorique
Valent les bons mots de Regnier
Contre l'humeur mélancolique.

Le premier de ces vers semble répondre suffisamment à ceux qui ont cru à tort que les trois célèbres farceurs ne jouaient pas sur le théâtre même de l'hôtel de Bourgogne, mais se bornaient à exécuter des parades devant la porte, avant la représentation. Il est vrai qu'il jouait aussi dans la comédie, sous le nom de *La Fleur*; mais comme il est question ici de son visage enfariné, ce sixain ne s'applique évidemment qu'à ses farces. Gros-Guillaume avait pour costume une culotte rayée; de gros souliers gris noués d'une touffe de laine; il était enveloppé d'un sac plein de laine lié au haut de ses cuisses, et portait en guise de coiffure une calle ou barrette ronde, avec mentonnière de peau de mouton.

Victor Fournel.

Sauval, *Antiquit. de Paris*. — Parfaict, *Hist. du Th. fr.* — Gouriet, *Personn. célèbr. dans les rues de Paris.*

**Gros-René** (Du Parc, surnommé), l'un des plus anciens comiques de la scène française, mort en 1673. Il fut un des premiers acteurs de la société bourgeoise qui joua en 1645 sur l'*Illustre Théâtre* situé sur les fossés de Nesle. Cette société n'ayant pu réussir à s'établir à Paris, Molière, qui en était, proposa à ses camarades de se joindre à lui et de former une troupe pour aller jouer en province. Duparc fut un de ceux qui acceptèrent cette proposition; il prit alors le surnom de *Gros-René*, qui lui resta. Il revint à Paris avec Molière en 1648. En mai 1659, il fit un rôle dans un impromptu joué par deux acteurs français et quatre italiens, devant le roi et toute la cour, en visite chez le cardinal Mazarin, alors à Vincennes. Loret dit à cette occasion que :

Gros-René, chose très-certaine,
Paya de sa grosse bedaine.

Pour connaître le caractère des rôles adoptés par Gros-René, il faut voir *Le Dépit amoureux*, dans lequel il créa le rôle qui porte son nom. Son costume consistait en une souquenille avec manteau court, un berret et des culottes bouffantes; le tout d'une étoffe rayée bleu et blanc. En avril 1660, il quitta la troupe de Molière pour remplacer Jodelet dans celle de l'hôtel de Bourgogne. Loret, après avoir parlé de la mort de Jodelet, ajoute :

Du dit acteur les compagnons,
Quoiqu'ils se soient frottés d'oignons,
N'ont pu pleurer cette disgrâce,
Car Gros-René vient à sa place,
Homme *trié sur le volet* (1)
Et qui vaut trois fois Jodelet.

A. J.

Loret, *Muse historique* des 31 mai 1659 et avril 1660. — Chapuzeau, *Théâtre français*, III, p. 208.

**Gros-René** (Mme ou Mlle Du Parc), actrice française, femme du précédent, morte à Paris, le 11 décembre 1668. Elle suivit son mari lorsqu'il s'engagea dans la troupe de Molière; cependant, suivant l'auteur de la vie de Molière, Mlle Du Parc ne faisait point partie de la troupe que Molière forma à Paris. Ce fut à Lyon seulement que l'illustre auteur-acteur en fit connaissance. Elle jouait sur le théâtre de cette ville; Molière fut charmé de la personne de cette actrice, et essaya de lui plaire; mais elle le traita avec tant de fierté, qu'il tourna ses vœux du côté de Mlle de La Brie. Cependant, ne pouvant se résoudre à se séparer de la cruelle, il l'engagea dans sa troupe; Mlle Du Parc y parut avec succès, dans les seconds rôles tragiques et les seconds rôles d'amoureuses; belle et admirablement faite, elle brilla beaucoup dans les danses hautes. « Elle faisait, dit un contemporain, certaines cabrioles remarquables, car on voyait ses jambes et partie de ses cuisses, par le moyen d'une jupe qui était ouverte des deux côtés avec des bas de soye attachés au haut d'une petite culotte. » Mlle Du Parc revint avec Molière et sa troupe à Paris en 1658, et se fit vivement applaudir sur le théâtre du Petit-Bourbon et sur celui du Palais-Royal. Molière l'estimait beaucoup; on en voit la preuve au dialogue qu'il tient avec elle dans *l'Impromptu de Versailles*. Racine fut si satisfait de la manière dont cette ac-

(1) Vieux proverbe qui veut dire *choisi*.

trice créa le rôle d'Ariane dans la tragédie d'*Alexandre*, qu'il (la fit entrer dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Cet enlèvement le brouilla sans retour avec Molière. Mlle Du Parc joua, en 1666, *Andromaque* d'une manière supérieure; elle montra qu'elle possédait une grande flexibilité de talent. Elle mourut peu après, encore jeune et pleine de grâces et de beauté. Robinet, dans sa gazette, annonce ainsi sa mort :

L'hôtel de Bourgogne est en deuil,
Depuis peu voyant au cercueil
Son Andromaque, si brillante,
Si charmante, si triomphante,
Autrement la belle Du Parc;
Pour qui l'amour tirait de l'arc
Sur les cœurs avec tant d'adresse.
Clotho, sans yeux et sans tendresse,
Nous a ravi cette beauté,
Dont chacun était enchanté, etc. A. Jadin.

Grimarest, *Vie de Molière*. — *Mercure de France*, mai 1740, p. 846. — Molière, *Impromptu de Versailles*, scène II. — Robinet, *Lettre* du 13 décembre 1668.

**GROSCHUF** (*Henri-Augustin*), bibliographe allemand, mort à Leipzig, vers 1715. On a de lui : *De gentis Trillerianæ Ortu, Progressu et Insignibus*; Leipzig, 1705, in-4°; — *Nova Librorum rariorum Collectio*; Halle, 1709-1716, in-8°, en cinq parties, dont la première contient entre autres des extraits de : *Holofernis Krugbotteri Responsiones ad epistolam Isaaci Casauboni pro Casp. Scioppio*; *Casp. Scioppii Commentarii in Priapeia*; *Catulli casta Carmina ab Raphaele Leonio collecta*; et *Casp. Scioppii Notæ in Claudii Verderii censuram*. En outre se trouve : *Camerarius erratum*. Dans la seconde partie on remarque : *Recensio operum historicorum Thuaneorum a Jo. Petro filio conscripta*; *Germania milite destituta et literatis ceu mole laborans*; dans la troisième partie : *Jo.-Bapt. Galli Notationes in Thuani Historiam*; *Cynophoria, sive canis portatione ignominiosa*; *Joan.-Henrici Meibomii ad J. Marquardum Epistola*, etc. Groschuf donna plus tard une *Nova variorum Scriptorum Collectio*; Halle, 1716-1717, 3 vol. in-8°. W. R.

Fabricius, *Introduct. in notitiam rei litterariæ*, pars II, page 321. — Adelung, *Supplém. à Jöcher*.

**GROSCHUFF** ou **GROSCHUPF** (*Fabien*), philologue allemand, né à Dantzig, le 5 novembre 1693, mort à Schleitz, le 15 décembre 1783. Après avoir étudié la théologie et ensuite la jurisprudence aux universités de Kœnigsberg et de Leipzig, il devint précepteur dans plusieurs familles nobles. Plus tard il obtint l'emploi de secrétaire auprès du prince Guillaume de Hesse-Philippsthal, gouverneur de Bréda, duquel il reçut, lorsqu'il le quitta, le titre de conseiller de justice. Il vécut quelque temps à Cassel comme particulier; en 1759 il se rendit à Schleitz, où il fut nommé membre du sénat de la ville. On a de Groschuf : *Tagebuchsweise Uebersetzungen der Gedichte des Q. Horatius* (Traduction en prose des Poésies de Q. Horace); Cassel, 1749, 2 vol. in-4°; — *Kurze Abhandlung von der Händesprache, in so-*

*weit deren Merkmale bey alten Schriftstellern sich äussern* (Courte dissertation sur le langage des mains, en tant que les indices s'en trouvent dans les anciens auteurs); Cassel, 1750, in-8°; — *Abhandlung von den Fingern, deren Verrichtung, und symbolischen Bedeutung* (Mémoire sur les doigts, leurs fonctions et leur signification symbolique); Leipzig, 1757, in-8°; — *Kurzgefasste historische Erläuterung über die Lebensbeschreibung des Generals Cronström* (Brève explication historique sur la biographie du général Cronström); Francfort et Leipzig, 1757, in-8°; — *Historische Abhandlung von den Druiden der Teutschen, worin erwiesen wird, dass die Teutschen und Catten, ebenso wie die Gallier, ihre eigene Druiden gehabt haben* (Dissertation historique sur les druides des Germains, dans laquelle on prouve que les Germains et les Cattes avaient comme les Gaulois, leurs propres druides); Erfurt, 1759, in-8°. — Groschuf a inséré dans le tome VI du *Neuer Büchersaal der schönen Wissenschaften und freyen Künste* de Gottsched deux mémoires, l'un sur la *Muthmassliche Herleitung der Redensart : den Korb bekommen* (Origine probable de la locution : recevoir le panier, locution employée en allemand lorsqu'une femme refuse quelqu'un pour époux); l'autre *Ueber das Blindekuhspiel* (Sur le jeu de colin-maillard). Groschuf a travaillé aussi à la *Beschreibung Cassels* (Description de Cassel), publiée avec des adjonctions par Schminke, 1767; il a donné en 1750 une édition des *Veer olden berömden scherzgedichte* (Quatre vieux Poëmes comiques célèbres) de Laurenberg; enfin, il a laissé en manuscrit : *Origines etymologico-historicæ in usum germanicæ*. E. G.

Meusel, *Lexikon der vom 1750-1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*, t. IV. — Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

**GROSE** (*François*), archéologue anglais, né à Greenford (Middlesex), en 1731, mort à Dublin, le 6 mai 1791. Il montra de bonne heure du goût pour la science héraldique. Son père, riche joaillier suisse, établi en Angleterre, lui procura, dans le Herald's College, la place de *Richmond-Herald* (héraut de la maison de Richmond). Grose résigna cet emploi en 1763 pour entrer dans la milice du Hampshire, où il devint adjudant, payeur-maître et plus tard capitaine. A la mort de son père, en 1769, il hérita d'une fortune assez considérable, qu'il n'eut pas la sagesse de conserver. Du temps qu'il était payeur-maître de la milice, il disait qu'il n'avait que deux livres de compte, sa poche droite et sa poche gauche, l'une pour la recette, l'autre pour la dépense. Avec un pareil système de comptabilité, il en résulta bientôt un extrême désordre dans sa fortune. Son esprit le sauva d'une ruine complète. Il possédait avec une bonne éducation, le goût et l'aptitude pour le dessin. Encouragé par ses amis, il publia

vrages dans lesquels il fit preuve d'une égale habileté à manier la plume et le crayon. Il mourut en Irlande, où il était allé relever des plans et dessiner des points de vue. François Grose était un joyeux et intrépide convive, spirituel, malgré une grande facilité à se laisser duper, recevant bien la plaisanterie, et la rendant avec esprit. Comme à sa bonne humeur et à sa bonhomie il joignait une énorme corpulence, on le comparait à Falstaff et à Sancho Pança. On a de lui : *Views of Antiquities in England and Wales*; 1773-1787, 8 vol. in-4° et in-8°. Cet ouvrage contient aussi les *Antiquités de Guernesey et de Jersey*; — *The Antiquities of Scotland*; 1790, 2 vol. in-4° et in-8°; — *The Antiquities of Ireland*; 1794, 2 vol. in-4° et in-8° : ce dernier ouvrage, que l'auteur avait laissé incomplet, fut achevé par Ledwich; — *A Treatise on ancient Armour and Weapons*; 1785-1789, in-4°; — *A classical Dictionary of the Vulgar Tongue*; 1785, in-8°; — *Military Antiquities; being a history of the english army from the conquest to the present time*; 1786-1788, 2 vol. in-4°; — *The History of Dover-Castle, by the rev. William Darell*; 1786, in-4°; — *A provincial Glossary, with a collection of local proverbs and popular superstitions*; 1788, in-8°; — *Rules for drawing caricatures*; 1788, in-8°; — *A Guide to Health, beauty, honour and riches; a collection of numerous advertisements, pointing out means to obtain those blessings*; in-12; — *The Olio; a collection of Essays*; 1793, in-8°. C'est un recueil de jeux de mots et de petites pièces de poésie, qui s'accordent très-bien avec le genre d'esprit de Grose, mais qui ne paraissent pas être tous sortis de sa plume. Z.

*European Magazine*, 1791. — *Gentleman's Magazine*, 1791. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GROSEZ** (*Jean-Étienne*), écrivain religieux français, né à Arbois, au commencement du dix-septième siècle, mort à Lyon, vers 1695. Il entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, fit les basses classes dans différents colléges, et se consacra ensuite aux missions. On lui doit : *Le Journal des Saints, où sont représentées leurs images, avec un abrégé de leur vie, et une méditation pour chaque jour de l'année, tirée ou de la vie du saint, ou d'une maxime de l'Évangile*; Lyon, 1675, 3 vol. in-12; réimprimé un grand nombre de fois; nouv. édit., avec les oraisons en français, Paris et Lyon, 1822-1828, 2 vol. in-12; — *Vie de la Mère Anne de Xaintonges, fondatrice de la Compagnie de Sainte-Ursule, au comté de Bourgogne*; Lyon, 1681, 1691, 1697, in-8°; — *Vie de la Mère Marie-Madeleine de La Trinité, fondatrice de l'ordre de Notre-Dame de La Miséricorde*; Lyon, 1690, 1696, in-8°; — *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France*; Lyon, 1683, in-12. J. V.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

**GROSIER** (*Jean-Baptiste-Gabriel-Alexandre*), critique français, né à Saint-Omer, le 17 mars 1743, mort à Paris, le 8 décembre 1823. Il fit de bonnes études chez les jésuites, et entra dans leur société en 1761. Il débuta dans la carrière littéraire en faisant insérer dans le *Mercure de France* de juillet 1760 une imitation en vers français d'une ode d'Horace. « Après sa sortie de chez les jésuites, dit Barbier, l'abbé Grosier vint à Paris, et y fut recherché par Fréron, qui lui fit de vives instances pour le déterminer à prendre part au travail de ses feuilles, alors si connues sous le titre d'*Année littéraire*. Il fut son coopérateur pendant six ans, et se trouva seul chargé de presque toute la rédaction dans les dernières années de la vie de ce critique célèbre. Après sa mort, sa femme et ses enfants, dont ce journal était devenu la seule ressource, eurent encore recours à l'abbé Grosier pour le continuer et le soutenir; il se rendit à leurs désirs, et l'*Année littéraire*, que ses nombreux ennemis regardaient comme tombée, reprit un nouvel essor. C'est à lui que sont dus entre autres ces articles qui firent tant de bruit sur le *Suétone* de La Harpe et sur les fausses *Lettres* du pape Ganganelli. » En 1779, Grosier se décida, en faveur d'un établissement de bienfaisance, à se charger du *Journal des Beaux-Arts*, qui était en discrédit; il le reprit sous le titre de *Journal de Littérature, des Sciences et des Arts*; le succès était assuré; mais l'abbé Grosier ne crut pas devoir continuer ce recueil. La première année, qui est seule de lui, renferme, suivant Barbier, d'excellents morceaux de critique et des analyses très-bien faites. L'*Année littéraire* fut reprise en 1800 par l'abbé Grosier et Geoffroy, qu'on peut regarder comme son élève dans l'art de la critique. Des circonstances qui tenaient à la révolution firent supprimer ce journal après la publication de sept ou huit volumes in-12.

Pendant quarante ans l'abbé Grosier s'occupa de l'histoire, des arts et de la littérature de la Chine. Il publia, de 1777 à 1784, conjointement avec Le Roux des Hauterayes, en 12 volumes in-4°, l'*Histoire générale de la Chine*, compilée à Pékin par le P. de Mailla sur les originaux chinois ou mantchoux. « Le prospectus très-développé, par lequel il l'annonça, fut singulièrement bien accueilli du public, et lui valut, en peu de mois, dit Barbier, 80,000 fr. en souscriptions, qui servirent à faire les frais de l'édition. » D'Alembert et La Harpe firent l'éloge de ce prospectus. Il ajouta à ce grand travail, qui le premier faisait connaître aux Européens la longue suite des événements politiques du Céleste Empire, un treizième volume, intitulé : *De la Chine, ou description générale de cet empire, rédigée d'après les Mémoires de la mission de Pékin, ouvrage qui contient* : 1° *la Description topographique des quinze provinces qui composent cet empire, celle de la Tartarie, des îles et des États tributaires qui en dépendent*; *le*

*nombre de villes*, etc.; 2° *l'exposé de toutes les connaissances acquises et parvenues jusqu'en Europe sur le gouvernement, la religion, les lois, les mœurs, les sciences et les arts des Chinois*; Paris, 1786, in-4°. « Ce volume eut le plus grand succès, dit Barbier; on le vendit séparément, avec un frontispice particulier; et trois mois après on en fit une seconde édition, en 2 vol. in-8°. Il obtint la même faveur de l'étranger, puisqu'il fut traduit en anglais et en italien. Ce volume n'était cependant qu'un supplément jugé nécessaire pour l'intelligence de la grande *Histoire Chinoise*. Depuis l'auteur s'occupa à compléter cette description, et cet ouvrage fut réimprimé, en 1818 et années suivantes, en 7 vol. in-8°. » — L'abbé Grosier a laissé en manuscrit une nouvelle édition de l'*Histoire générale de la Chine*, traduite par le père de Mailla, refondue quant au style, au choix et à la disposition des faits. On doit encore à l'abbé Grosier les *Mémoires d'une société célèbre, considérée comme corps littéraire et académique depuis le commencement de ce siècle, ou mémoires des jésuites sur les sciences, les belles-lettres et les arts*; Paris, 1792, 3 vol. in-8°. Cette collection, extraite du fameux *Journal de Trévoux*, rédigé par les jésuites, devait être portée à un grand nombre de volumes; mais la révolution empêcha l'éditeur de continuer. La préface de l'éditeur contient l'apologie des jésuites considérés surtout sous le rapport littéraire. Le marquis de Fortia d'Urban a inséré dans le 10e volume des *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe terrestre*, Paris, 1809, in-12, une attaque assez vive de l'abbé Grosier contre le *Voyage à Pékin* de Guignes fils. Grosier travailla encore à la *Gazette de France*. La *Biographie des hommes vivants*, de Michaud, lui attribue l'ouvrage intitulé : *Antidote de l'Athéisme, ou examen du Dictionnaire des Athées* (de Sylvain Maréchal); Paris, 1801, in-8°; mais d'après Barbier ce livre appartient à Léon Alea.

La publication de l'*Histoire de la Chine* n'avait pas fait la fortune de l'abbé Grosier : les nombreux agents qu'il avait été forcé d'employer ne lui laissèrent qu'un faible bénéfice. Avant la révolution il possédait un canonicat à Saint-Louis du Louvre. Plus tard il vécut d'une modeste rente. En 1810 il fut nommé sous-bibliothécaire de l'Arsenal; en 1817 il devint conservateur, et plus tard administrateur de cette même bibliothèque. « Dans les fonctions de sa nouvelle place, il sut, dit Barbier, par sa complaisance et par son empressement à communiquer les lumières qu'il devait à de longues études, se faire aimer des gens de lettres. » L. L—T.

Barbier, *Revue encyclopédique*, 1828, t. XXI, p. 740. — Quérard, *La France littéraire*. — Abel Rémusat, *Mélanges Asiatiques*, t. I, p. 283 à 307.

**GROSLEY** (*Pierre-Jean*), érudit français, né à Troyes, le 18 novembre 1718, mort le 4 novembre 1785. Fils d'un avocat et destiné à la même profession, il fit ses études dans sa ville natale, au collége de l'Oratoire, où régnaient des opinions jansénistes assez prononcées. Il alla ensuite à Paris suivre les cours de droit, et y passa plusieurs années comme clerc de procureur. Il se lia intimement avec le P. jésuite Tournemine, chez lequel il vit souvent Voltaire, Piron, Lefranc de Pompignan. L'amitié du savant jésuite mit à sa disposition les bibliothèques de Huet et de Ménage. Il semblait vouloir se consacrer tout entier à la littérature et ne plus quitter Paris, lorsque la mort du P. Tournemine lui fit renoncer à ce projet. Il revint à Troyes, et y exerça la profession d'avocat. Selon son expression, « il ouvrit boutique et eut pour premiers chalands quelques vieilles pratiques de son père. » Le barreau l'occupait fort peu, et dans l'intervalle de deux consultations, il allait volontiers faire une excursion en Italie, en Angleterre, en Hollande, en Suisse. En 1745 et 1746, il fit la campagne d'Italie, dans l'état-major du maréchal de Maillebois, en qualité de caissier des vivres. Au retour de chaque voyage, il publiait ses observations dans un style peu élégant, mais [illegible] et piquant. Il donna en même temps plusieurs ouvrages qui appartiennent à un genre littéraire qu'on pourrait appeler l'érudition facétieuse. C'est à peine si parmi ses nombreuses productions on en trouve deux ou trois de tout [illegible] sérieuses. Elles lui valurent l'honneur d'être associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il adressa à cette compagnie plusieurs mémoires. « Mais entraîné, dit Dacier, par l'originalité de son esprit, il confondait [illegible] cesse les genres, mêlait le gai au sérieux, le grave au badin, le noble au burlesque, [illegible] tait sur des minuties, errait au gré de son imagination, arrivait où il pouvait et quand il pouvait, quelquefois n'arrivait nulle part, et [illegible] sait souvent ne s'être proposé d'autre [illegible] de s'amuser sur la route; de sorte qu'aucune de ces compositions, moitié érudites, moitié plaisantes, n'a pu trouver place dans ses mémoires. » Ce mélange de sérieux et de plaisant se [illegible] quait dans ses actions même les plus graves, aussi bien que dans ses écrits. Ainsi il abandonna à sa sœur un legs de quarante mille livres, [illegible] l'acte de donation, il déclara qu'il faisait [illegible] « *proprio motu*, uniquement pour [illegible] dispensant même de reconnaissance en [illegible] besoin serait ». Dans son testament, il lègue une somme pour l'entretien de « deux [illegible] commensaux », et une autre somme pour [illegible] tion d'un monument en l'honneur du grand [illegible] nauld. Une donation d'un autre genre, [illegible] quelques années avant sa mort, eut pour sa [illegible] quillité de fâcheuses conséquences. Il [illegible] de consacrer une somme de dix mille [illegible] élever des bustes aux célébrités de Troyes [illegible] ceux de Pithou, de Passerat, du P. Le [illegible] de Mignard, de Girardon, étaient posés, [illegible]

piédestal attendait un sixième buste, lorsqu'un revers de fortune empêcha Grosley d'aller plus loin. Ses compatriotes se moquèrent beaucoup de cette libéralité brusquement interrompue, et prétendirent que le donateur réservait à son propre buste le sixième piédestal. Grosley attacha une singulière importance à cette futile contrariété, et dans ses écrits, il parle souvent des chagrins qu'elle lui causa. « Les ouvrages de Grosley, dit M. Sainte-Beuve, ont peu de lecteurs aujourd'hui; en y regardant bien, on trouverait dans presque tous quelque chose de particulier, d'original, de non vulgaire pour l'idée et à la fois de populaire de ton et de tour; mais pourtant il faut convenir qu'en prolongeant le Bayle au delà des limites possibles, en s'abandonnant à tout propos au sans-gêne de la note, de la digression et de la rapsodie locale, en ne tenant nul compte des façons littéraires exigées par le goût d'alentour, Grosley, vieillissant, s'est de plus en plus perdu dans le farrago. On ne cite plus guère de lui et on ne recherche encore que deux productions d'un genre bien différent; son ouvrage sérieux, solide, la *Vie de Pierre Pithou*, et son premier essai, tout badin et burlesque, les *Mémoires de l'Académie de Troyes*. » On a de Grosley : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, nouvellement établie à Troyes en Champagne*; 1744, in-12; 1716, 2 vol. in-12; 1768, in-12 : c'est un recueil de mémoires sur des sujets étranges; la plus connue de ces dissertations est celle qui traite *De l'Usage de battre sa maîtresse*; — *Mémoires pour servir de supplément aux « Antiquités ecclésiastiques du diocèse de Troyes » par M. N. Camusat*; ..., 1750, in-12. Ces *Mémoires* sont dirigés contre les jésuites. La première édition fut saisie arrivant à Paris et brûlée à la Bastille; Grosley donna une seconde très-augmentée; Troyes, ..., in-12; — *Dissertation sur cette question : Si les lettres ont contribué aux progrès des mœurs?* 1751, in-12 : ce discours fut adressé au concours ouvert par l'académie de Dijon, obtint l'accessit : Grosley se prononça pour la négative, comme Rousseau, mais il ne prit pas sa thèse au sérieux; — *Recherches pour servir à l'histoire du droit français*; Paris, 1752, in-12; — *Éloge historique et critique de Breyer, chanoine de Troyes*; 1753, in-12; — *Vie de Pithou avec quelques mémoires sur son père et ses frères*; Paris, 1756, 2 vol. in-12; — *Discussion historique et critique sur la conjuration de Venise, et sur l'histoire de cette conjuration par l'abbé de Saint-Réal*; Paris, ..., in-12 : Grosley prouve sans peine que le récit de Saint-Réal n'est qu'un roman. — *Éphémérides troyennes*; Troyes, 1757-1768, ... in-24 : ces *Éphémérides* sont une espèce d'almanach; Grosley a inséré, à la suite du calendrier, beaucoup de dissertations relatives à l'histoire civile et littéraire, aux antiquités, aux manufactures, au commerce de Troyes et de la Champagne. Son zèle patriotique fut mal récompensé. Quelques libertés de plume firent crier au scandale, et le présidial de Troyes supprima l'ouvrage comme « contenant des satires, des invectives, des calomnies, des faussetés, des indécences, etc. »; — *Nouveaux Mémoires ou Observations de deux Gentilshommes suédois sur l'Italie et sur les Italiens*; 1764, 3 vol. in-12; — *Londres*; Lausanne (Paris), 1770, 3 vol. in-12 : Grosley ne savait pas l'anglais, et il ne passa que six semaines à Londres; cependant son livre contient beaucoup d'observations curieuses, mais l'auteur s'abandonne trop à son goût pour les digressions; ainsi il consacre près de deux cents pages à rechercher les causes et les effets du *spleen*; — *Mémoires sur les campagnes d'Italie de* 1745 *et* 1746, *avec un journal de la campagne du maréchal de Maillebois en* 1743; Amsterdam, 1777, 2 vol. in-12; — *Vie de Grosley, écrite en partie par lui-même, continuée et publiée par l'abbé Maydieu, dédiée à un inconnu*; Londres (Paris), 1787, in-8°; — *Œuvres inédites*; Troyes et Paris, 1812, 3 vol. in-8°. Grosley publia aussi la *Théorie des Bénéfices*; Troyes, 1767, 2 vol. in-12; c'est une nouvelle édition des *Traités* de fra Paolo et de Richard Simon *Sur les Bénéfices*. N.

*Vie de Grosley*, citée plus haut. — Dacier, *Éloge de Grosley*, dans les *Mémoires de l'Ac. des Insc.* — Desessarts, *Siècles littéraires*. — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1852.

GROSNET. *Voy.* GROGNET.

*GROSS (*Erhart*), moraliste allemand, né à Nuremberg, au quinzième siècle. Il entra dans l'ordre des Chartreux, et traduisit en langue germanique un ouvrage latin de morale chrétienne qui avait de la vogue au moyen âge sous le titre de *Doctrinale Laicorum*. Cette traduction eut un succès qu'attestent trois éditions successives; la première est in-folio, sans lieu ni date; les deux autres virent le jour à Augsbourg, en 1485, in-folio, et en 1498, in-4°. G. B.

Will, *Nürnberg. Gelehrt.-Lexikon*, V, 424. — Panzer, *Annal.*, I, 28. — Haym, *Repert. bibliogr.*, t. I, part. II, p. 330.

GROSS (*Jean-Georges*), écrivain suisse, né à Bâle, le 28 mars 1581, mort dans cette même ville, le 8 février 1630. Il étudia la théologie, devint en 1604 pasteur d'une des paroisses de Bâle, et obtint en 1612 la chaire de théologie à l'université de cette ville. On a de lui : *Libri III de Christiana Republica, s. de felici gubernatione populi Dei*; Bâle, 1612; — *Libri IV tractatus de formandis orationibus oratoriis*; ibid., 1613; — *De Bellis Christianorum*; ibid., 1614; — *De Terræ Motibus a 600 retro annis Basileæ obortis*; ibid., 1614; — *Theatrum Biblicum, ex scriptis theologorum veterum*; ibid., 1615-1618, 2 vol. in-4°; — *Thesaurus Concionum sacrarum*; ibid., 1616-1617; —

*Bericht von dem Cometen des Jahrs* 1618 (Compte rendu de la comète de l'année 1618); ibid., 1618; — *Compendium Philosophiæ, Medic., Jurispr. et Theologiæ*; ibid., 1620; — *Theologia popularis*; ibid., 1622; — *Epitaphia et Inscriptiones urbis Basileensis*; ibid., 1622. V—u.

Adelung, suite de Jöcher. — *Athenæ Rauricæ*, p. 83.

GROSS (*Jean-Godefroi*), publiciste allemand, né le 8 octobre 1703, à Uhlfeld, principauté de Bareuth, mort le 12 juillet 1768, à Erlangen. Il fréquenta pendant plusieurs années les universités de Halle et de Leipzig, où il étudia la théologie, l'histoire, la statistique et la politique, et enseigna ensuite successivement à Halle, à Kloster-Bergen et à Erlangen. En 1741 il renonça à la place qu'il occupait à l'Académie des Nobles de cette dernière ville, et fonda la *Gazette d'Erlangen*, qui, rédigée avec beaucoup de goût, obtint bientôt une très-grande vogue et compta jusqu'à 18,000 souscripteurs. Durant les vingt-huit ans que Gross fut à la tête de ce journal, il parut successivement sous cinq titres différents : *Christian-Erlangischer Zeitungs Extract.*, 1741-1750, tome I-X; — *Auszug der neuesten Weltgeschichte*, 1751-1753, t. XI-XIII; — *Auszug der neuesten Weltgeschichte und schönen Wissenschaften*, 1754-1757, t. XIV-XVII; — *Auszug der neuesten Weltgeschichte*, 1758-1762, t. XVIII-XXII; — *Realzeitung*, 1763-1768; XXII-XXVIII. En 1745 Gross se rendit à Nuremberg, où l'impératrice-reine Marie-Thérèse l'avait nommé son agent, avec le titre de conseiller impérial; mais une discussion assez vive avec le sénat nurembergeois l'obligea à retourner à Erlangen. En 1752 il devint conseiller et historiographe du margraviat de Brandebourg, et en 1765 le roi de Prusse lui conféra le titre de conseiller de sa cour, en reconnaissance de 30,000 florins qu'il avait donnés pour l'établissement d'une école à Berlin.

Gross écrivait avec élégance et avec une très-grande facilité. Redoutable à ses adversaires par son talent satirique, il était lui-même d'un caractère très-timide, et on assure que pour éviter des dangers qui le plus souvent n'existaient que dans son imagination, il avait l'habitude de dormir le jour et de veiller la nuit. On lui doit les ouvrages intitulés : *Der angehende Lateiner* (Éléments de la Langue Latine); 5e édit., Halle, 1769; — *Gedanken über ein mit leichten Kosten zu errichtendes Seminarium politicum* (Pensées sur l'établissement d'un séminaire politique); Nuremberg, 1739; — *Auszug der neusten Geschichte der Gelehrten* (Précis de l'histoire des savants modernes); ibid., 1749-1750, revue continuée par le professeur Will, d'Altdorf; — *Orbis in tabula*, carte géographique universelle en deux grands tableaux, faisant partie de l'*Atlas* de Homann. V—u.

J.-P. Reinhard, *Memoria J.-G. Gross*; Erlangen, 1768, in-folio. — *Erlang. gel. Zeitung*, 1768, p. [illegible] et suiv. — [illegible] Gross verfasset von [illegible] Nuremberg, [illegible] daw, *Vermischte Beiträge zur Gesch.* [illegible] berg, tome IV, p. [illegible]. — [illegible] cher, *Gel. Fürstenthum Bareith*, t. III, p. [illegible]. — Will et Nopitsch, *Nuremb. Gelehrt. Lexik.*, t. V, p. 431. — [illegible] *Lex. verst. schriftst.*, vol. [illegible], p. [illegible].

GROSSE (*Henning*), jurisconsulte allemand, né à Wittemberg, vers la fin du seizième siècle, noyé le 14 mars 1649. Il enseigna la jurisprudence à l'université de sa ville natale; plus tard il devint syndic dans la basse Lusace; il fut en dernier lieu chargé d'une chaire de droit à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Il tomba dans la Neiss par accident, et s'y noya. On a de lui : *Magia de spectris, divinatione et de evocatione spirituum*; — *De Translatione imperii romani a Græcis ad Germanos*; — *De quod ex feudo acquiritur, tam vasallo quam domino*; — *De Causis feudum amittendi*; — *De processu feudali*; — *Positiones quædam* [illegible] *biorum juridico-politicorum*; et quelques autres dissertations sur diverses matières de droit. E. G.

Witte, *Diarium biographicum*. — [illegible] *Academiæ francofurtanæ*.

GROSSE-TÊTE ou GROSTHEAD (*Robert*), en latin *Capito*, prélat anglais, né à Stradbrook, village du comté de Suffolk, vers 1175, mort à Bugedon, le 9 octobre 1253. Ses parents étaient pauvres et de basse condition. Il l'envoya étudier à Oxford. De là il passa à l'université de Paris, où il reçut d'abord, puis donna des leçons. De retour en Angleterre, il obtint diverses dignités ecclésiastiques, devint en 1232 archidiacre de Leicester, par la protection de Simon de Montfort, comte de cette ville, et succéda, en 1235, à Hugues de Walles sur le siége épiscopal de Lincoln. Le principal événement de son administration diocésaine fut son éclatant démêlé avec le pape Innocent IV. Ce pontife avait donné à un enfant, son petit-neveu, un canonicat de Lincoln. Grosse-Tête protesta contre une [illegible] qui était à la fois un acte de népotisme et une atteinte aux libertés de l'Église d'Angleterre. Il déclara qu'il ne laisserait jamais exercer le ministère ecclésiastique par des enfants incapables de se gouverner eux-mêmes, et adressa à ce sujet au pape une lettre très-vigoureuse. Innocent, en la recevant s'écria : « Quel est ce vieillard en délire, sourd et absurde (*Quis est iste senex delirus, surdus et absurdus*)? » Mais, malgré sa colère il n'osa rien entreprendre contre le prélat. La querelle, commencée en 1253, n'était pas encore terminée lorsque, trois mois après, Grosse-Tête finit ses jours, dans sa résidence de Bugedon. Un peu avant sa mort, s'entretenant avec Jean de Saint-Gilles, il déclara que le pape était hérétique, et que les frères mineurs et prêcheurs devaient le combattre sous peine

eux-mêmes coupables d'hérésie. Après une peinture terrible de la cour pontificale, dont, dit-il « la terre entière ne suffit pas à l'avarice, toutes les courtisanes du monde à la luxure », il ajouta « qu'il prévoyait que des maux plus affreux arriveraient dans peu de temps ». Ce furent ses dernières paroles. « Le saint évêque de Lincoln, dit Matthieu Paris, quitta donc ce monde, qu'il n'avait jamais aimé, et où il était en exil, et mourut à Bukedon, son manoir, la nuit de la Saint-Denis. Pendant sa vie, il avait réprimandé publiquement le seigneur pape et le roi, corrigé les prélats, réformé les moines, dirigé les prêtres, instruit les clercs, soutenu les écoliers, prêché devant le peuple, poursuivi les incontinents, fouillé avec soin les divers écrits, et avait été le marteau et le contempteur des Romains. Il était libéral, prodigue, courtois, gai et affable à la table de la réfection corporelle; mais à la table spirituelle, il se présentait en pleurant et avec un cœur pieux et contrit. Il avait gagné le respect de tous par son zèle infatigable à remplir les fonctions pontificales. » La lutte que Robert Grosse-Tête avait soutenue contre la cour romaine rendit sa mémoire chère aux Anglais. On lui attribua des miracles. Il laissa la plus grande réputation de savoir. L. Roger Bacon (*Ad Clementem papam*, c. 29) le distingue du vulgaire des philosophes, et le place avec Salomon et Aristote dans ce petit nombre de sages qui ont atteint la perfection de la philosophie. Trithème l'appelle « calculator insignis, theologorum sui temporis facile princeps ». Sixte de Sienne enchérit encore sur ces éloges; l'abbé Fleury, tout en rendant hommage à sa science, à la pureté de sa doctrine et de ses mœurs, blâme l'excessive âpreté de son zèle. Déjà de son temps, si l'on en croit Harpsfeld, plusieurs personnes, jouant sur son nom, trouvaient que cette *grosse-tête* était *entêtée* (quibusdam visus est capito fuisse suoque nomini respondere). Robert Grosse-Tête composa de nombreux ouvrages, dont plusieurs ont été imprimés; parmi ces derniers on remarque une traduction latine, qu'il fit en 1242, du *Testament des douze Patriarches*. Bien que le livre original, rédigé en hébreu, soit apocryphe, il n'en remonte pas moins à une époque ancienne, et paraît même antérieur à l'ère chrétienne. La traduction de Robert Grosse-Tête, faite d'après une version attribuée à saint Chrysostome, a été imprimée à Augsbourg, 1483; Haguenau, 1532, in-8°; Paris, 1549, in-12; elle a été insérée dans le *Spicilegium* de Grabe, Oxford, 1698, in-8°, et dans le *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti* de J.-A. Fabricius. Les autres ouvrages publiés de Robert Grosse-Tête sont : *De Corruptelis Ecclesiæ*; discours prononcé devant le pape dans un consistoire tenu à Lyon en 1250, imprimé dans l'*Anglia sacra* de Warton; — un *Commentaire sur la théologie mystique de Denis l'Aréopagite*, imprimé avec les *Œuvres* de Denis; Strasbourg, 1503, in-fol.; — un *Commentaire sur les deux livres des Secondes analytiques d'Aristote, et sur les huit livres de Physique* du même philosophe; on ignore s'il a été imprimé; — *Compendium Sphæræ Mundi*, dans un recueil d'ouvrages du même genre; Venise, 1518, in-fol.; — *Ruperti Lincolniensis, bonarum artium optimi interpretis, Opuscula dignissima, nunc primum in lucem edita*; Venise, 1514; — *De Cessatione Legalium*; 1652, in-12. Divers *opuscules* ecclésiastiques de Robert ont été recueillis par Brown dans son *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*. Les ouvrages manuscrits de Grosse-Tête sont relatifs la plupart à la théologie, et écrits en latin; cependant, un manuscrit de Cambridge contient plusieurs traités et sermons en langue anglaise. Ce prélat paraît être aussi l'auteur de mille sept cent quarante-huit vers français, où il est question du péché d'Adam et de la rédemption du genre humain. Ce poëme porte dans le manuscrit le titre de *Roman des Romans*; l'abbé de La Rue en a donné un extrait dans ses *Essais historiques sur les Bardes, les Trouvères*, III, 107-114.

Z.

Richardus Bardeniensis, *Vie de Robert*, en vers latins; dans Warton, *Anglia sacra*, t. II, 325, 344, 345. — Matthieu Paris, *Grande Chronique* (trad. par Huillard-Bréholles), t. V, p. 37, 398; VI, 209-407, 417-433; VI, 164; VII, 21, 131, 188, 293, 373, 417-424. — Samuel Pegge, *Life of Robert Grosseteste*; 1793, in-4°. — Harpsfeld, *Historia Ecclesiæ anglicanæ*, t. XIII. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. LXXX, n° 46; t. LXXXIII, 27-30. — Milner, *Church History*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, 437.

**GROSSER** (*Samuel*), philologue allemand, né le 8 février 1664, à Paschkerwitz (Silésie), mort le 24 juin 1736. En 1685 il se fit recevoir maître ès arts à l'université de Leipzig. Cinq ans après il fut nommé successivement co-recteur à l'école Nicolaï de Leipzig, en 1691 recteur à l'école d'Altenbourg, en 1695 recteur à Gœrlitz. En 1712 il devint membre de l'Académie des Sciences de Berlin. On a de lui : *Otium Ulyssæum studiosæ juventutis, hoc est geographia quadripartita gæodesico-physico-politico-historica, tabulis synopticis digesta*; Francfort et Leipzig, 1696, et 1698, in-fol.; traduit en allemand par Grosser, sous le titre de *Weltbeschauung in Tabellen* (Aspect du monde en tableaux); Leipzig, 1718, in-fol.; — *Pharus intellectus, sive logica electiva*; Leipzig, 1697, in-8°, ouvrage plusieurs fois réimprimé, quoique, selon Sancius, la logique en soit inepte et barbare; — *Isagoge stili romani*; — *Vita Christ. Weissii, cum commentario de scriptis ejus*; Leipzig, 1710, in-8°; — *Lausnitzische Merkwürdigkeiten* (Curiosités de la Lusace); Leipzig et Bautzen, 1714, in-fol.; — *Historisch-politische Merkwürdigkeiten der beyden Markgrafthümer Ober und Nieder-Lausitz* (Curiosités historiques et politiques des deux

margraviats de la haute et de la basse Lusace ). Grosser a encore laissé plusieurs ouvrages de piété, quelques pièces de théâtre et une vingtaine de dissertations latines, parmi lesquelles nous citerons : *De Bullis imperatorum aureis Gorlicii*, insérée dans le tome II des *Scriptores Rerum Lusaticarum* de Chr.-G. Hoffmann. ; — *De ambiguis politicorum Locutionibus* ; — *De Feminarum Meritis in rempublicam collatis* ; — *De Ambidextris*. E. G.

Fr.-Chr. Baumeister, *Memoria Sam. Grosseri* ; Gorlitz, 1737, in-fol., et dans les *Exercitationes academicæ* de Baumeister. — G.-B. Schultes, *Ehrengedaechtniss Sam. Grossers* (Gœrlitz, in-fol. ) — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **GROSSI** ( *Jean-Baptiste* DE ), historien et jurisconsulte italien, né à Catane, en 1605, mort le 20 août 1666. Après avoir obtenu le grade de docteur en théologie et en droit, il fut successivement professeur de droit canon au lycée de Catane, vicaire général, enfin chanoine et proto-notaire apostolique. On a de lui : *Catanense Decachordum, sive novissima sacræ Catanensis Ecclesiæ notitia*; Catane, 1642-1647, 2 vol. in-fol. ; inséré dans le t. XL du *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Grævius et de Burmann ; — *Theori-Praxis ad constitutiones pragmaticales comitis Gastrensis in Siciliæ regno olim pro regis* ; Catane, 1651 et 1667, in-fol. ; — *Abbas vindicatus, sive Nicolai de Tudiscis, archiepiscopi Panormitani vita* ; Florence, 1651, in-4° ; — *Catana sacra, sive de episcopis Catanensibus* ; Catane, 1654, in-fol. ; — *Controversiæ forensium judiciorum* ; Catane, 1662, in-fol. ; — deux ouvrages in-fol. *Sur les Contrats de Mineurs*. Il a laissé en manuscrit, entre autres : *Diarium Catanense* et *Lyceum Catanense, sive de scriptoribus Catanensibus*. E. G.

Mongitore, *Biblioth. Sicula*, t. I, p. 322. — *Alphabetica Virorum illustrium Corona, qua Joh.-Baptistæ de Grossis frons præeminet* ; Catane, 1686.

**GROSSI** ( *Ernest* DE ), médecin allemand, né à Passau, en 1781, mort à Munich, le 31 décembre 1829. Il fut professeur à l'université de Munich, et a publié : *Versuch einer allgemeinen Krankheitslehere* ( Essai d'une Pathologie générale ) ; Munich, 1811, 2 vol. ; — *Beurtheilung des Handbuchs der allgemeinen Pathologie v. K. Sprengel* ( Critique du Manuel de Pathologie générale de Sprengel ) ; ibid., 1813 ; — *Pathologia generalis* ; ibid., 1831 ; — *Familiarum morbor. humanor. Expositio* ; ibid., 1831 ; — *Semiotice et Isagoge in Clinicen* ; ibid., 1832 ; — une traduction allemande du *Manuel des Chirurgiens* de Asselini et plusieurs articles insérés dans la *Gazette médico-chirurgicale* de Salzbourg. D^r^ L.

*Historia Morbi D^r^ Ernesti de Grossi* ; Munich, 1830. — Hecker, *Annalen der Heilkunde*.

**GROSSI** ( *Thomas* ), poëte italien, né à Bellano, village de la province de Côme, le 20 janvier 1791, mort à Milan, le 10 décembre 1853. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il entra au petit séminaire de Lecco, puis il continua ses études à Rezzonico et à Milan. Ayant renoncé à la carrière cléricale, il se fit recevoir docteur en droit, en 1810, à l'université de Pavie. Enfin, il se livra tout entier à la littérature. Lors de la révolution de 1848, Grossi célébra dans de beaux vers la délivrance de sa patrie, et fut appelé à la tête des gymnases de la Lombardie. Après le retour des Autrichiens, il revint dans sa retraite à Monza. L'Académie de Brera, à Milan, lui a élevé un monument, où le statuaire M. Vela a représenté le poëte sous les traits ... dans la position d'un homme qui rêve, tenant à la main un acte notarié.

Les principales œuvres de Grossi sont : *La Prineide*, poëme satirique, où l'auteur évoque l'ombre de Prina, ministre du vice-roi Eugène, massacré par la populace le 24 avril 1814. — *La Pioggia d'Oro* ; 1816 ; — *La Fuggitiva*, élégie, en dialectes mélangés ; — la tragédie *G.-Maria Visconti* ; — *Ildegonda*, poëme remarquable, publié en 1820, où l'auteur a ... possible l'union du genre romantique et du ... classique ; — *I Lombardi alla prima crociata* (1826), qui a inspiré le talent de Verdi ; — *Marco Visconti*, roman historique, qui a été traduit en français, en allemand et en anglais ; — *Ulrico e Lida*, nouvelle en six chants, dont Silvio Pellico, dans une lettre adressée à M. de La ... disait (1837) que « cette œuvre a un ... qui lui donne beaucoup de charme ». Grossi décrit avec prédilection la belle nature, les ... pittoresques qui furent son berceau, le ... et l'église de Bellano et les villages de ses montagnes natales. Il est plein de grâce, douceur, d'élégance, et ces qualités n'... pas chez lui la force, la passion, l'élévation, tendresse. G. V...

Romani, dans la *Gazette Piémontaise* du 12 ... 1853. — Boetti, dans le *Risorgimento* de décembre ... et de janvier 1854. — Cherubini, *Vi* ... Silvio Pellico, *Epistolario*, publié par M. ... de Florence.

**GROSSMANN** ( *Gustave-Frédéric-Wilhelm* ), artiste et poëte dramatique allemand, né à Berlin, en 1744, mort à Hanovre, en 1796. Après avoir fait d'excellentes études, il devint secrétaire de légation à Dantzig, et prit part, en cette qualité, aux négociations relatives au premier partage de la Pologne. Ayant été appelé à remplacer un acteur qui manquait à une représentation importante, il y réussit avec tant de succès qu'il résolut dès lors de se vouer à la scène. Il retourna à Berlin, où il ... 1774. Cinq ans après il se rendit à ... l'électeur Maximilien, qui lui donna la ... de son théâtre de Bonn. Il fit preuve ... fonctions de la connaissance à la fois ... et pratique la plus approfondie de la scène, ... faire de tels progrès à l'art dramatique ... pays, qu'on le surnomma « le Shakespeare allemand ». En 1784 il fonda une nouvelle société dramatique, avec laquelle il parcourut ...

férentes résidences et en dernier lieu Hanovre, où il mourut, des suites de son intempérance. Lors de l'explosion de la révolution française et des mouvements qu'elle occasionna en Allemagne, Grossmann se trouva compromis dans un procès politique avec quelques autres enthousiastes, et fut condamné à une réclusion de six mois. Ses œuvres dramatiques eurent de son temps le plus grand succès. Il a écrit les comédies suivantes : *Wilhelmine de Blondheim*; — *Henriette Adélaïde de Wellheim*; — *Die Fuersbrunst* (L'Incendie); — *Die Ehestandscandidaten* (Les Candidats au Mariage); — et la plus célèbre, intitulée : *Nicht mehr als sechs Schlüssel* (Pas plus de six clefs), qui produisit, malgré le blâme de Gœthe, le plus grand effet lors des premières représentations. W. B.

Jördens, *Charakteristik deutscher Dichter*. — Græsse, *Geschichte der deutschen literatur*. — *Conversations-Lexikon*.

* **GROSSMANN** (*Chrétien - Dieudonné-Leberecht*), philologue et théologien allemand, né le 5 novembre 1783, à Priesznitz (Altenbourg). Il fit ses études à Schulpforta et à l'université de Iéna, remplaça son père pendant trois ans dans les fonctions de pasteur de Priesznitz, et occupa depuis 1811 jusqu'en 1822 la place de pasteur de la petite commune de Grœbitz près Weissenfels. En 1822 il fut nommé professeur à Schulpforta, en 1823 intendant supérieur ecclésiastique et prédicateur de la cour d'Altenbourg, enfin en 1829 il fut appelé à Leipzig, où il demeure encore aujourd'hui en qualité d'intendant supérieur des affaires ecclésiastiques et de professeur de théologie évangélique. On a de lui : *De Procuratore, parabola Jesu-Christi ex re provinciali Roman. illustr. comment., historico-exegetica ad Luc. XVI*, 1-9; Leipzig, 1824, in-8°; — *Quæstiones Philoneæ*, 1° *De Theologiæ Philonis Fontibus et Auctoritate*; 2° *De λόγῳ Philonis*; Leipzig, 1830, in-4°; — *Die Begeisterung für den Glauben* (L'Enthousiasme pour la foi); Leipzig, 1830; — *Ueber die Reformation der protestantischen Kirchenverfassung im Königreich Sachsen* (De la Réformation de l'Église protestante dans le royaume de Saxe); Leipzig, 1833; — *De Judæorum Disciplina Arcani*; Leipzig, 1833 et 1834, 2 parties; — *De Philosophia Sadducæorum*; Leipzig, 1836-1838, 3 parties; — *Die Verdienste des Churfürsten von Sachsen um den Abschluss des Augsburger Religionsfriedens* (Les Mérites de l'électeur de Saxe pour la conclusion de la paix religieuse d'Augsbourg); Leipzig, 1855, in-8°; — un grand nombre de *sermons*; Altenbourg, 1829; Leipzig, 1829, 1830, 1831, etc. R. L.

Brockhaus, *Conv.-Lex*. — Hinrichs, *Bücher-Verzeichniss*. — Kayser, *Index libror*. — Gersdorf, *Repertorium*.

* **GROSSO** (*Nanni*), sculpteur florentin, florissait en 1488. Il fut un des bons élèves d'Andrea Verocchio, mais se fit remarquer encore plus par la bizarrerie de son caractère. Partout où il était appelé, il voulait, comme chez lui, travailler les pieds sur la trappe de la cave, afin de pouvoir boire à discrétion et sans contrôle. Mourant sur le lit d'un hôpital, on lui présenta un crucifix grossièrement sculpté; il le repoussa, et ne voulut entendre parler de religion que quand on l'eut remplacé par un Christ de Donatello. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*.

**GROSSON** (*Jean-Baptiste-Bernard*), archéologue français, né à Marseille, en 1733, mort sur la côte de Naples, le 20 décembre 1800. Destiné au commerce par ses parents, il consacrait tous ses loisirs à l'étude des lettres et de l'antiquité. L'Académie de Marseille le reçut parmi ses membres en 1773. Il lui donna son cabinet d'histoire naturelle, qui contenait des échantillons de presque toutes les productions minérales de la Provence. Forcé de quitter Marseille à la révolution, il se réfugia à Malte, où il fut pendant quelque temps attaché au secrétariat du grand-maître de l'ordre de Saint-Jean. Il revenait en France après huit années d'exil, lorsqu'il mourut dans la traversée. On lui doit : *Recueil des Antiquités et monuments marseillais qui peuvent intéresser l'histoire et les arts*; Marseille, 1773, in-4°, avec fig.; — *Discours sur l'origine et les progrès du commerce de Marseille ancienne et moderne*; 1788, in-8°. Il a aussi fait imprimer ses recherches sur les antiquités dans l'*Almanach historique de Marseille*, 1770 et ann. suiv., 20 vol. in-18, ouvrage dont la collection est rare. On trouve aussi de lui, dans les recueils de l'Académie de Marseille, les dissertations suivantes : *Sur la belle Mayo*; 1773; — *Sur quelques passages des Commentaires de César où il est parlé des Albiœi ou Albiciens*; 1775; — *Sur un ancien volcan dont on voit les traces à Beaulieu*; 1776; — *Sur les temps héroïques de Marseille*; 1780. En 1793, il lut devant l'Académie de Marseille une *Dissertation sur la forêt sacrée dont parle Lucain*. Il a laissé en manuscrit des *Poésies provençales*, des *Recherches sur la minéralogie, les antiquités et l'histoire de la Provence*. J. V.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

* **GROSTÊTE** (*Claude*), sieur de La Mothe, théologien protestant français, né à Orléans, en 1647, mort à Londres, en 1713. Il étudia d'abord le droit, prit le grade de docteur à l'université d'Orléans en 1664, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris en 1665. Il abandonna ensuite la jurisprudence pour la théologie, et accepta la place de pasteur à Lisy, en 1675. Appelé à l'église de Rouen en 1682, il retourna bientôt à Lisy, et y resta jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Forcé alors de quitter la France, il se retira à Londres. On lui doit : *Traité de l'Inspiration des livres sacrés du*

*Nouveau Testament*; Amsterdam, 1695, in-8°; — *Entretiens sur la correspondance fraternelle de l'Église anglicane avec les autres Églises réformées*; La Haye, 1706, in-8°; Londres, 1707; Rotterdam, 1708, in-12; — *Relation de la Société établie pour la propagation de l'Évangile dans les pays étrangers, avec trois sermons*; Rotterdam, 1708, in-8°; — *Caractère des nouvelles Prophéties en quatre sermons*; Londres, 1708; — *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire des trois Camisars, où l'on voit les déclarations de M. le colonel Cavalier*; Londres, 1708, in-8°; — *La Pratique de l'Humilité*; Amsterdam, 1710, in-12; — *Charitas Anglicana*; vers 1712; — *Le Devoir du chrétien convalescent, en quatre sermons sur le Ps. CXVI, 8, 9, et les quatre sentimens du roi Ézéchias sur sa maladie, sa convalescence et sur sa chute après sa convalescence*; La Haye, 1713, in-8°; — *Sermons sur divers textes*; Amsterdam, 1715, in-8°. L. L—T.

*Vie de Claude Grostête*, en tête de ses *Sermons sur divers textes*. — MM. Haag, *La France protestante*.

**GROSTÊTE DES MAHIS** (*Marin*), théologien français, frère du précédent, né à Orléans, le 22 décembre 1649, mort dans la même ville, le 16 octobre 1694. Il suivit la carrière ecclésiastique, et se fit inscrire, en 1666, parmi les étudiants de l'Académie de Genève. Ses études terminées, il fut reçu ministre et placé à Orléans. Quelques années après il abjura entre les mains de l'évêque d'Orléans, en 1683. « C'est un homme considérable par sa naissance, par sa piété et par son érudition, disait le *Mercure de France* en annonçant cette conversion, et qui estoit généralement estimé dans le party qu'il vient de quitter. » Une pension de 1,200 livres lui fut accordée; mais il l'abandonna au couvent des Nouvelles Catholiques. Son père, mécontent, lui interdit l'entrée de sa maison. Après la révocation de l'édit de Nantes, non-seulement il revit son fils, mais il suivit son exemple. Grostête s'occupa alors de conversion, et il fut envoyé comme missionnaire dans le Poitou. Il mourut chanoine de l'église d'Orléans, quoiqu'il n'eût voulu recevoir que le diaconat. On lui doit : *Lettres sur le schisme des protestants*; Orléans, 1685, in-12; — *La Vérité de la Religion catholique prouvée par l'Écriture Sainte*; Paris, 1696, 2 vol. in-12. L. L—T.

*Éloge de Marin Grostête des Mahis*, dans le *Journal des Savants*, 1696, 14e numéro. — *Éloge historique de feu M. des Mahis, chanoine de l'Église d'Orléans, cidevant ministre de la religion prétendue réformée*, en tête de son livre : *La Vérité de la Religion catholique*.

* **GROTE** (*Georges*), historien anglais, né en 1794, à Clay-Hill, près de Beckenham (comté de Kent). Son grand-père, issu d'une famille allemande, fonda à Londres, avec M. Georges Prescott, la maison de banque qui porte encore aujourd'hui le nom de Prescott, Grote et Ce. M. Grote fut élevé à l'école de Charter-House. Il commença en 1809 son apprentissage de banquier en qualité de commis dans la maison paternelle. Tous les loisirs que lui laissaient les affaires, c'est-à-dire les premières heures du jour et les soirées, il les consacrait aux lettres anciennes ou aux sciences économiques, qu'il étudiait avec M. Mill et quelques autres amis appartenant à la classe des politiques libéraux. En 1821 il publia, sans se nommer, un pamphlet sur la réforme parlementaire, en réponse à un article de sir James Mackintosh dans la *Revue d'Édimbourg*. En 1823 il se mit à rassembler les matériaux de son Histoire de la Grèce, et, devenu chef de la maison de banque de son père, il trouva encore du temps à donner à ses travaux d'érudition. Les grandes préoccupations politiques de 1830 et 1831 l'enlevèrent momentanément à ses recherches historiques. Élu en décembre 1832 membre du parlement pour la cité de Londres, M. Grote le représenta dans trois parlements successifs jusqu'en 1841, où il résigna son siége pour se [illegible] sacrer à l'achèvement de son Histoire de la [illegible] Le 23 avril 1833 il demanda que dorénavant [illegible] élections des membres de la chambre des [illegible] nes eussent lieu au scrutin (*ballot*). Sa motion [illegible] rejetée par 211 voix contre 106. Il la reproduisit [illegible] dans les sessions suivantes; et malgré la [illegible] de ses raisons et la vigoureuse logique de [illegible] éloquence, il ne parvint point à la faire [illegible] Les deux premiers volumes de l'*Hist*[illegible] *Greece*, comprenant l'époque héroïque et l[illegible] daire du peuple grec, parurent à Londres [illegible] 1846, in-8°. Le douzième et dernier volume [illegible] termine à la mort d'Alexandre, où finit [illegible] M. Grote, l'histoire grecque proprement [illegible] a été publié à Londres en 1856. Les [illegible] lumes avaient paru successivement, savoir [illegible] IV en 1847, V et VI en 1849, VII et [illegible] 1850, IX et X en 1852, XI en 1853. Cet [illegible] ouvrage est spécialement destiné, selon [illegible] pressions de l'auteur, à exposer le dév[illegible] ment spontané du génie grec, et le [illegible] cial de ce peuple progressif au milieu [illegible] nations stationnaires. M. Grote a [illegible] l'examen des faits une critique pénétrante [illegible] sitive, également ennemie des lieux [illegible] et des paradoxes. Partout où sa riche [illegible] lui a permis de recueillir des témoignages [illegible] vérifiés, confrontés, réduits à leur juste [illegible] là où les témoignages manquent, il n'a [illegible] sayé d'y suppléer par l'imagination. Ainsi [illegible] toute la période antérieure à l'établissement [illegible] Doriens dans le Péloponnèse, période [illegible] nous est connue que par les poëmes [illegible] et par des légendes mythiques, il n'a [illegible] sayé de séparer ce qui appartient [illegible] à la fable de ce qui peut appartenir [illegible] lité (1). Il a rapporté simplement les [illegible]

(1) « Pour que la croyance à un fait s'élève [illegible] teur d'une certitude, dit M. Grote, il faut [illegible] croyance repose sur un témoignage positif [illegible]

[illegible] que les anciens nous les ont transmises, [illegible] avec raison qu'elles nous représentent [illegible] l'esprit grec à une certaine période de son développement, tandis que les prétendues [illegible] de la même époque, ne s'appuyant sur [illegible] témoignage positif, ne peuvent être que des [illegible] plus ou moins vraisemblables (1). En [illegible] plus nettement qu'on ne l'avait fait jus[illegible] avec l'évhémérisme (voy. Évhémère), et [illegible] autres systèmes d'interprétation mythologique, M. Grote a rendu un grand service à la [illegible] historique, et il a heureusement appliqué [à] l'exposition des premiers temps du peuple [illegible] la belle loi de l'évolution de l'humanité [illegible] par M. Auguste Comte (voy. ce nom). [illegible] la période historique proprement dite, [M.] Grote n'est pas arrivé à des résultats moins [illegible] et moins satisfaisants. Rien de plus lumi[neux] que son récit du développement graduel de [la] démocratie athénienne. Pour se rendre un [compte] aussi exact des phénomènes multiples [par] lesquels s'est manifestée la vie sociale des [illegible], il fallait joindre comme M. Grote à une [érudition] étendue, profonde, minutieuse, l'ha[bitude] des hommes et des affaires, la connais[sance] familière des luttes des partis et du jeu [des] institutions constitutionnelles; enfin, il fal[lait], selon l'expression du *Quarterly Review*, [joindre] à l'érudition d'un professeur allemand la [illegible] pratique d'un homme du monde et d'un [homme] d'État de la Grande-Bretagne. On a re[proché] à M. Grote de donner trop de place aux [discussions] critiques, qui refroidissent et embar[rassent] le récit; on a relevé un certain manque [de pro]portion entre les premiers volumes et les [derniers]; enfin, presque tous les critiques anglais [s'accor]dent à trouver que son style est un peu [illegible] et surchargé de néologismes empruntés à [la langue] grecque. Malgré ces défauts, dont aucun [n'est] essentiel, l'ouvrage de M. Grote est le ta[bleau] le plus complet et le plus exact du déve[loppement] politique et intellectuel des peuples [hellé]niques; c'est une des plus grandes œuvres [histor]iques du dix-neuvième siècle. Outre son [History] of Greece et le pamphlet cité plus haut, [M. Grote] a publié : *Essentials of parliamentary* [illegible]; il a donné dans la *Revue de West[minster]* un article sur l'*Histoire de la Grèce* [de Mitford], et un autre sur les *Légendes héroï[ques] de la Grèce* de Niebuhr (*West. Rev.*, mai, [illegible]). Ce dernier article a une grande valeur. [illegible] L. J.

[illegible]

[illegible] grande qu'elle puisse être, n'équivaut jamais [à la] preuve. »

[Selon] M. Grote, de toutes les tentatives la plus [illegible] dénuée de raison est celle qui voudrait [trouver] l'histoire dans les aventures de Persée et de [illegible] dans les légendes des Argonautes et dans celles [de la gu]erre de Troie. « Que ces faits aient existé ou non, [c'est une] question que ne peut décider l'historien; [illegible] n'a pas même à décider; il est vis-à-vis de ces [illegible] où le doute est ce qu'il y a de mieux, car l'i[illegible] qui s'avoue et a conscience d'elle-même vaut [illegible] [illegible] qui ne repose sur rien. [illegible]



*English Cyclopædia* (*Biography*). — *Men of the Time*. — *Edinburgh Review*, octobre 1846, janvier 1850, juillet 1851, octobre 1853. — *Quarterly Review*, 1846, 1847. — *Westminster Review*, janvier 1850. — *Revue britannique*, avril 1857. — Mérimée, *Mélanges historiques et littéraires* : on y trouve sur Grote cinq articles qui avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes*, 1847-1853.

**GROTEFEND** (*Georges-Frédéric*), célèbre philologue allemand, né le 9 juin 1775, à Münden (Hanovre), mort le 15 décembre 1853. Il fit ses études de collége au Pædagogium de Ilfeld. En 1795 il se rendit à l'université de Gœttingue pour y étudier à la fois la théologie et la philologie. Il entra en relation avec Fiorillo, Tychsen, Heeren, et surtout avec son professeur Heyne, qui lui procura en 1797 un emploi à l'école de la ville de Gœttingue. Grotefend se consacra dès lors entièrement à la philologie, dont il étudia à fond tous les détails dans le séminaire philologique que dirigeait Heyne. En 1803 il fut nommé pro-recteur, et quelque temps après co-recteur du gymnase de Francfort-sur-le-Main. En 1821 il fut mis à la tête du lycée de Hanovre, qu'il dirigea pendant vingt-huit ans, au bout desquels il prit sa retraite. Grotefend a surtout exercé la sagacité de son esprit sur des matières philologiques ordinairement négligées; ainsi il a fait beaucoup avancer la connaissance des langues de l'ancienne Italie, par les travaux très-remarquables publiés par lui sur ce sujet. Il ne se renfermait pas dans le cercle des littératures grecque et latine, mais il a aussi étudié d'une manière approfondie les langues orientales. C'est lui qui le premier proposa un système de déchiffrement pour les inscriptions cunéiformes; si ses idées à ce sujet ne se sont pas toutes vérifiées, cela tient surtout, dit-on, à ce que les copies de ces inscriptions qu'il avait à sa disposition avaient été faites par les voyageurs avec négligence. Grotefend a encore montré la grande connaissance qu'il avait de l'Orient dans l'excellente préface mise par lui en tête des fragments apocryphes du Sanchoniaton (*voy.* ce nom), en 1836, dont il fut un des premiers à reconnaître la fausseté. Enfin, Grotefend s'est aussi livré à l'étude des langues germaniques dans leurs origines; il fut en 1817 le fondateur du *Francfurter Gelehrtenverein für deutsche Sprache*. On a de lui : *De Pasigraphia, sive scriptura universali*; Gœttingue, 1799; — *Ueber die Erklärung der Keilschrift und besonders der Inschriften von Persepolis* (Sur l'Explication de l'Écriture cunéiforme, et en particulier sur les Inscriptions de Persépolis), inséré en 1802 dans les *Ideen über Politik, den Verkehr und den Handel der alten Welt* de Heeren; — *Anfangsgründe der deutschen Prosodie* (Éléments de la Prosodie allemande); Giessen, 1815; — *Grössere lateinische Grammatik, für Schulen* (Grande Grammaire Latine, à l'usage des écoles); Francfort, 1817, 1820, 1823, 2 vol. in-8°; c'est une nouvelle édition augmentée, de la *Lateinische Grammatik von Wenk durchaus umgearbeitet von Grotefend*

(Grammaire Latine de Wenk, entièrement refondue par Grotefend); Francfort, 1814-1816, 2 vol. in-8°; — *Kleine lateinische Schulgrammatik* (Petite Grammaire Latine, à l'usage des écoles); Francfort, 1822 : très-recommandable par la méthode et la précision; — *Geschichte des Lyceums zu Hanover von* 1733-1833 (Histoire du Lycée de Hanovre de 1733 à 1833); Hanovre, 1833, in-4°; — *Rudimenta Linguæ Umbricæ, ex inscriptionibus enodata*; Hanovre, 1835-1838, 8 livraisons, in-4°; — *Neue Beitræge zur Erläuterung der Persepolitanischen Keilschrift* (Nouveaux Documents pour servir à l'explication de l'Écriture cunéiforme de Persépolis); Hanovre, 1837; — *Rudimenta Linguæ Oscæ*; Hanovre, 1838; — *Zur Geographie und Geschichte von Altitalien* (Remarques sur la géographie et l'histoire de l'Italie ancienne); Hanovre, 1840-1842, cinq livraisons : ouvrage rempli de conjectures hardies; — *Neue Beitræge zur Erläuterung der babylonischen Keilschrift* (Nouveaux Documents pour servir à l'explication de l'Écriture cunéiforme de Babylone); Hanovre, 1840; — *Bemerkungen zur Inschrift eines Thongefässes mit babylonischer Keilschrift* (Remarques sur l'inscription d'un vase en argile gravé en écriture cunéiforme de Babylone); Gœttingue, 1848; — *Bemerkungen zur Inschrift eines Thongefässes mit Ninivitischer Keilschrift* (Remarques sur l'inscription d'un vase en argile gravé en écriture cunéiforme de Ninive); Hanovre, 1850; — *Anlage und Zerstörung der Gebäude zu Nimrud* (Construction et Destruction des Édifices de Nimrud); Gœttingue, 1851. — Enfin, Grotefend a encore publié plusieurs dissertations et articles dans les *Abhandlungen* de la Société des Sciences de Gœttingue, dans la *Kritische Bibliothek* de Seebode, dans l'*Encyclopädie* d'Ersch et Gruber, dans les *Jahrbücher des Frankfurter Gelehrtenvereins für deutsche Sprache*, et dans la *Zeitschrift für Kunde des Morgenlands*. E. G.

*Conversations-Lexikon der Gegenwart.*

* **GROTEFEND** (*Frédéric-Auguste*), philologue allemand, neveu du précédent, né le 12 décembre 1798, à Ilfeld, mort le 25 février 1836. En 1821 il fut nommé *collaborator* au *Pædagogium* de Ilfeld, dont il devint quelques années après le co-recteur. En 1831 il fut appelé aux fonctions de directeur du gymnase de Gœttingue, qu'il réorganisa sur un plan nouveau, approprié à l'époque. En 1835 il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Gœttingue. Grotefend a eu le grand mérite de ramener la grammaire latine à un système rationnel et méthodique. On a de lui : *Materialien lateinischer Stylübungen, für die höhren Classen der Gymnasien* (Matériaux pour des exercices de style latin, à l'usage des classes supérieures des colléges); deuxième édition, Hanovre, 1828; — *Commentar zu den Materialien lateinischer Stylübungen nebst grammatischen Excursen und Bemerkungen* (Commentaires sur les matériaux pour des exercices de style latin, avec des dissertations et remarques grammaticales); Hanovre, 1825; — *Grundzüge einer neuen Satztheorie in Beziehung auf die Herlingische Theorie* (Principes d'une nouvelle théorie de la phrase, par rapport à la théorie de Herling); Hanovre, 1827; — *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache* (Grammaire complète de la Langue Latine); Hanovre, 18[illegible], 2 vol. in-8°. E. G.

*Conversations-Lexikon der Gegenwart.*

**GROTHUSEN** (*Christian-Albert*), [illegible]), compagnon de Charles XII, périt, [illegible] térité, en 1714, dans un engagement avec les Danois, à Stresow (île de Rugen). Petit-fils d'un noble courlandais, qui entra vers 1640 au service de la Suède, il eut pour père Otto-[illegible] qui servit dans les armées suédoises et [illegible]mandes; fut élevé au rang de baron, et [illegible] en 1697, avec le titre de commandant de [illegible]bourg. Grothusen était colonel lorsqu'il [illegible] à la bataille de Posen, en 1704. Il devint [illegible] tard général, et suivit Charles XII dans sa [illegible]traite sur le territoire ottoman. Ce prince l'ai[illegible] beaucoup, et l'admettait à sa table et dans [illegible] ciété habituelle. En 1710 il lui donna la [illegible] de se rendre à Constantinople en qualité d'[illegible] voyé extraordinaire, et à l'occasion de [illegible] part, en 1714, il le chargea d'aller remercier le sultan de sa généreuse hospitalité et de lui demander un firman de sauvegarde. Grot[illegible] qui avait une suite de soixante-dix per[illegible] fut accueilli avec honneur. Il obtint par [illegible] veur spéciale la permission de visiter [illegible] Sophie, inaccessible aux chrétiens [illegible] qu'elle avait été convertie en mosquée. [illegible] avoir emprunté d'un négociant anglais une [illegible] considérable, il retourna auprès du roi. [illegible] quitté la Turquie en même temps que Cha[illegible] mais par une route différente, il le re[illegible] Stralsund. Ce prince le récompensa de [illegible]lité en l'élevant au rang de major gé[illegible] en lui confiant le commandement de l'île [illegible]sedom en Poméranie. Grothusen pé[illegible] de temps après. Il savait si bien le [illegible] put persuader aux janissaires de différer [illegible] sieurs jours l'attaque projetée contre C[illegible] à Bender. Trésorier du roi, il se montr[illegible] moins généreux, ou plutôt non moins [illegible] que son maître. Un jour il lui rendit [illegible] ces termes d'une dépense de 10,00[illegible] « 10,000 écus distribués par ordre de S[illegible] aux Suédois et aux janissaires, le re[illegible] par moi. » Ce style laconique plut [illegible] narque. Un vieil officier qui passait [illegible] se plaignait un jour de ce que le roi [illegible] à son trésorier. « Mes libéralités, répliqu[illegible] les XII, ne s'adressent qu'à ceux qui [illegible] faire usage. » E. B[illegible]

Voltaire, *Hist. de Charles XII*, l. V-VII. — Nordberg, *Hist. de Charles XII*. — Banz, *Karl XII*, t. II, p. 10. — *Biogr. Lex.*, t. V, p. 215-217.

**GROTIUS** (*Corneille*), jurisconsulte néerlandais, né à Delft, le 25 juillet 1544, mort en 1610. Il était petit-fils de Corneille Cornets, gentilhomme de Franche-Comté, qui, s'étant rendu à Delft, vers le commencement du seizième siècle, y avait épousé la fille du bourgmestre de cette ville, Diederic de Groot. Ce dernier, étant d'une très-ancienne famille, avait exigé que les enfants qui naîtraient de ce mariage prendraient le nom de leur mère, Ermengarde de Groot. Elle eut un fils qui s'appela Hugues de Groot; il était très-versé dans les littératures anciennes, et fut cinq fois nommé bourgmestre de Delft. Corneille Grotius, son fils aîné, fit d'abord des études de philosophie à l'université de Louvain, ensuite il alla suivre des cours de droit à celle d'Orléans. De retour à Delft, après avoir suivi pendant quelque temps la carrière du barreau, il fut appelé à remplir l'office d'échevin. En 1575 il accepta une chaire de philosophie à l'université de Leyde, nouvellement créée; il y enseigna le système de Platon, pour lequel il eut toujours beaucoup de goût. Il fut ensuite nommé professeur de droit, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages de jurisprudence.

E. G.

Bayle, *Dictionnaire*. — Swertius, *Athenæ Belgicæ*. — *Academia Leidensis*, p. 76.

* **GROTIUS** (*Jean*), érudit hollandais, frère du précédent, né dans le commencement de la seconde moitié du seizième siècle, mort au mois de mai 1640. Il fit ses études sous la direction de Juste Lipse, qui devint plus tard son ami. Il fut quatre fois nommé bourgmestre de Delft et curateur de l'université de Leyde. Après avoir pris le grade de docteur en droit, il s'attacha à la personne du comte de Hohenlohe, dont il devint conseiller. Il avait en 1582 épousé Alide Overschie, d'une des premières familles de Hollande.

E. G.

Bayle, *Dictionnaire* (à la fin de l'article Guillaume Grotius). — Meursius, *Athenæ Batavæ*, p. 201. — Burigny, *Vie de Grotius*, t. I, p. 3.

**GROTIUS** (*Hugo*), célèbre homme d'État et polygraphe hollandais, fils du précédent, né à Delft, le 10 avril 1583, mort à Rostock, le 28 août 1645. Dès son enfance il montra les plus heureuses dispositions pour l'étude. Sa première éducation, confiée d'abord à un précepteur et dirigée par son père avec un soin particulier, s'acheva dans la maison du ministre Utengobad, membre influent du parti arminien. A l'âge de douze ans, Grotius se rendit à l'université de Leyde, où il resta trois ans, sous la conduite de François Junius. Sa capacité précoce frappa le célèbre Joseph Scaliger, alors professeur à Leyde, qui se plut à le diriger dans ses études. Fidèle à sa devise « *Hora ruit* », le jeune Grotius veillait des nuits entières penché sur ses livres. En 1597 il fut en état de soutenir des thèses publiques sur les mathématiques, la philosophie et la jurisprudence. Les hommes les plus distingués de la Hollande, tels que Douza, Meursius et D. Heinsius, étaient émerveillés des succès rapides du jeune étudiant. En 1598, Grotius accompagna à Paris le grand-pensionnaire Barneveldt, qui se rendait à la cour de France comme ambassadeur. Présenté à Henri IV, il fut accueilli par lui de la manière la plus courtoise. Après un séjour d'une année en France, pendant lequel il se fit recevoir docteur en droit à Orléans, il retourna dans sa ville natale, comblé de politesses par les hommes les plus éminents du pays : il n'avait qu'un seul regret, c'était de ne pas avoir pu rencontrer le président De Thou. Il lui écrivit de Hollande, pour lui demander l'honneur de son amitié; un commerce épistolaire plein d'intimité s'engagea entre ces deux hommes d'un âge si disproportionné, mais réunis par leur amour pour les lettres et par l'élévation de leur esprit. C'est à Grotius que De Thou doit la plupart des renseignements sur les événements de l'histoire des Pays-Bas, rapportés dans son *Histoire*. En 1599, Grotius, s'étant décidé pour la carrière du barreau, plaida à l'âge de seize ans sa première cause au tribunal de Delft. Il fit une étude consciencieuse de la pratique des affaires et des secrets de la plaidoirie, dans laquelle il évitait soigneusement, malgré son amour de l'antiquité, de tomber dans l'abus des citations grecques et romaines, qui le choqua plus tard si vivement chez les avocats français. Pendant les années suivantes, il sut mener de front, avec les occupations de son état, des travaux littéraires considérables. Aidé par son père, il avait déjà publié en 1599 une édition de Martianus Capella, édition dont les notes indiquaient combien il s'était familiarisé avec l'antiquité. Ses connaissances en mathématiques le mirent à même de traduire en latin, dans la même année, l'ouvrage de Stevin sur la *Navigation*. L'édition qu'il donna d'Aratus en 1600, dans laquelle il se montra versé en astronomie, lui attira les éloges les mieux mérités de Juste Lipse et de Casaubon. Son délassement favori était la poésie latine; sa prosopopée sur le siége d'Anvers, longtemps attribuée à Scaliger, fut traduite en français par du Vair, Pasquier et Rapin. Les tragédies latines que Grotius composa à partir de 1601, sur des sujets tirés de la Bible, mirent le comble à sa réputation comme un des plus grands poëtes latins modernes. En 1602 il fut choisi spontanément par les états généraux pour être leur historiographe. En 1607 il fut nommé à la place importante d'avocat général du fisc de Hollande et de Zélande; les états de cette province, voyant qu'ils ne s'étaient pas trompés en accordant leur confiance à ce jeune homme de vingt-quatre ans, augmentèrent bientôt ses appointements.

En 1608, Grotius épousa Maria de Reigersbergen, d'une des premières familles de Zélande;

femme d'un rare mérite, dont le dévouement pour son époux fut à toute épreuve. L'année suivante Grotius publia son *Mare liberum*, le premier ouvrage dans lequel il abordait les questions de droit public. En 1610 parut son livre *De Antiquitate Reipublicæ Batavæ*, où il s'efforçait de prouver que le pouvoir absolu n'avait jamais été reconnu dans les Pays-Bas. Élu en 1613 pensionnaire de Rotterdam, Grotius, prévoyant les troubles qui allaient s'élever dans son pays, n'accepta que lorsqu'on eut déclaré cet office inamovible. Il eut alors droit d'entrée aux états généraux. Il y retrouva Old Barneveldt, dont il devint l'ami intime. En 1615 il fut envoyé en Angleterre, pour représenter la Hollande dans la conférence tenue à propos des pêcheries du Groenland, sur lesquelles les Anglais s'arrogeaient un droit exclusif. Tous les arguments des commissaires anglais ayant été victorieusement réfutés par Grotius, les commissaires se virent réduits à faire ajourner la solution de la contestation. Pendant son séjour en Angleterre, il fréquenta beaucoup Casaubon, avec lequel il eut de longs entretiens sur les moyens de réunir les catholiques et les protestants. De retour en Hollande, il se mêla activement aux discussions religieuses, sous le coup desquelles sa patrie allait être ébranlée: il se rangea du côté du bon droit, et succomba avec lui. De tous temps il s'était montré favorable aux idées d'Arminius, dont il avait publié l'éloge en 1609. Quoiqu'à cette époque il fût encore assez étranger aux questions de théologie, il se sentait singulièrement attiré vers la doctrine arminienne, et ce sentiment se corrobora plus tard par la réflexion et l'étude. En effet cette doctrine d'Arminius, qui, repoussant les principes de Calvin sur la prédestination, enseignait que l'homme est libre d'accepter ou de refuser la grâce, devait convenir à un esprit aussi droit que celui de Grotius. Elle était professée par la majorité des états de Hollande; et lorsque Gomar (*voy.* ce nom) et son nombreux parti essayèrent de faire proscrire les disciples d'Arminius, les états firent tous leurs efforts pour arrêter cette tendance, et enjoignirent aux deux partis de se tolérer mutuellement. Les gomaristes excitèrent alors le peuple à résister ouvertement aux ordres des états; à leur instigation, des émeutes sanglantes éclatèrent dans beaucoup d'endroits, plusieurs ministres arminiens furent chassés de leurs églises. Grotius, qui avait déjà assisté de ses conseils son ami Utengobad lors de la rédaction du fameux acte de *Remontrance*, dans lequel sont exposés les principes arminiens, rédigea alors en commun avec Barneveldt un nouvel édit de tolérance, qui fut voté par les états de Hollande. Mais les gomaristes n'en tinrent aucun compte. Les séditions augmentant tous les jours, les états donnèrent aux magistrats des villes, par un décret du 4 août 1617, le pouvoir de lever des troupes pour s'opposer aux factieux. Le décret fut rendu sans la participation du stathouder Maurice de Nassau. Depuis longtemps ce dernier cherchait une occasion pour rompre avec Barneveldt et le parti républicain. Dans ce but il se hâta de saisir le prétexte offert par le vote de décret, qui lésait selon lui ses droits de capitaine général. Il se prononça dès lors pour les gomaristes, les encouragea dans leurs projets d'opposition, et défense fut donnée par lui aux troupes d'obéir aux magistrats des villes. Un peu avant ces événements, Grotius avait été envoyé auprès des magistrats d'Amsterdam, qui avaient pris parti contre les arminiens; il était chargé de les faire revenir à d'autres sentiments. N'ayant pas réussi dans sa mission, et voyant la lutte s'animer de plus en plus, il tomba malade de chagrin. Depuis le commencement des troubles, il avait publié plusieurs ouvrages pour la défense de son parti. Il cherchait à y établir, pour justifier les mesures prises par les états de Hollande, que l'État a un droit de suprême réglementation en ce qui concerne la discipline et même le dogme de l'Église; cette opinion est en effet très-logique, dès qu'on se place au point de vue protestant. Grotius s'appliquait aussi à montrer combien la doctrine arminienne pouvait s'appuyer sur les conciles et les écrits des Pères de l'Église, point fondamental, selon lui, qui reconnaissait dès lors une autorité supérieure aux interprétations de l'Écriture admises dans les premiers siècles de l'Église. Les gomaristes, se sentant battus sur le terrain de la discussion, recoururent à la violence pour avoir raison de leurs adversaires. En 1618, Maurice, appuyé par les états généraux, se mit en mesure de réduire à l'obéissance les villes qui, se fondant sur la souveraineté que leur assurait la constitution, avaient traité d'illégal et laissé sans effet l'ordre du prince qui leur interdisait de lever des troupes. La Hollande fut envahie par les soldats du stathouder, qui ne songea dès lors qu'à donner libre cours à ses ressentiments. Ayant réuni huit membres des états généraux, il leur fit rendre contre Barneveldt, Grotius et Hogerbets, pensionnaire de Leyde, un décret d'arrestation, les qualifiant d'ennemis de leur patrie pour avoir essayé d'organiser à Utrecht des moyens de résistance à l'armée du prince. Les magistrats de [illegible] et de plusieurs autres villes de la Hollande protestèrent contre cette violation flagrante des lois de leur province; on les destitua. Le synode dont les gomaristes, sûrs de la majorité [illegible] ecclésiastiques, réclamaient depuis longtemps la réunion dans le but de faire condamner la doctrine de leurs adversaires, fut alors convoqué à Dordrecht. A la suite des décisions de ce synode les ministres arminiens furent les uns [illegible] les autres jetés en prison. Ainsi [illegible] gomaristes, unis aux partisans de Maurice, commencèrent en novembre 1618 l'instruction du procès des trois prisonniers; vingt-[illegible] commissaires choisis parmi leurs ennemis déclarés

furent chargés de les juger. Après avoir assassiné judiciairement Barneveldt, malgré les représentations de Du Maurier, ambassadeur de France, ami intime de Grotius, ils procédèrent contre ce dernier. Il les récusa, comme n'étant justiciable que des états de Hollande; on répondit à sa réclamation par de mauvais traitements. Cinq heures de temps lui furent accordées pour préparer sa défense, et il ne lui fut remis pour la rédiger qu'une feuille de papier. Le 18 mai 1619, Grotius fut condamné à la prison perpétuelle. Comme le jugement ne portait pas que Grotius se fût rendu coupable de lèse-majesté, seul crime qui entraînât la confiscation, les commissaires y ajoutèrent un an après un décret portant que leur intention avait été de le condamner comme ayant commis ce crime. Le 6 juin 1619 Grotius fut transféré dans la forteresse de Lovenstein (Sud-Hollande), où sa femme obtint, à force de sollicitations, la permission de le rejoindre. L'infortune ne put abattre la sérénité de son âme; il se remit tranquillement à ses anciennes études (1). Ses lettres datées de cette époque nous le montrent occupé des travaux littéraires les plus divers; il commentait et traduisait des auteurs de l'antiquité, composait ses *Institutions du Droit hollandais*, et rédigeait les dimanches son *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne* et ses *Notes sur l'Évangile*. Ainsi se passèrent près de deux ans. On s'était un peu relâché de la sévérité dont on avait d'abord usé envers lui, et on lui permettait d'emprunter des livres de ses amis. Lorsqu'il avait fait usage de ces livres, il les renvoyait dans un grand coffre, que les gardiens visitèrent soigneusement pendant quelque temps, mais qu'ils se lassèrent enfin d'ouvrir. La femme de Grotius conçut alors l'idée de profiter de cette négligence des geôliers. Le 22 mars 1621 elle enferma son mari dans ce coffre, dont la pesanteur frappa les soldats qui le portaient hors de la prison; mais elle sut répondre à leurs remarques avec sang-froid, et le contenu de la caisse ne fut pas examiné. Grotius arriva ainsi sans encombre à Gorcum, chez un de ses amis, et s'étant déguisé en maçon il se rendit à Anvers. Sur l'invitation du président Jeannin, il partit ensuite pour Paris, où il arriva le 15 avril 1621. Le prince de Condé, le garde des sceaux du Vair, Peyresc et beaucoup d'autres hommes de mérite le reçurent avec les témoignages d'estime les plus flatteurs et lui firent obtenir, en janvier 1622, une pension de 3,000 livres. Mais l'embarras des finances étant alors à son comble, cette pension ne lui fut payée que très-irrégulièrement.

Au commencement de 1622 Grotius fit paraître son *Apologie*, exposé calme et digne de toutes les injustices révoltantes commises contre lui et son parti. Les états généraux en défendirent la vente sous peine de mort; ce n'était pas là une réponse, mais il n'y en eut pas d'autre. Pendant l'été de l'année 1623, Grotius se retira dans la maison de campagne du président de Mesme, située aux environs de Senlis. C'est là qu'il commença, sur les instances de Peyresc, son grand traité *Sur le Droit de la Paix et de la Guerre*, qui parut en 1625, avec une dédicace au roi Louis XIII. Partout ce livre fut accueilli, comme devant former le code des relations entre les diverses nations. La brillante renommée que cet ouvrage valut à Grotius ne l'empêchait pas d'être réduit à vivre dans la gêne, sa pension ne lui étant payée qu'à de rares intervalles. Dès 1624 il avait songé à offrir ses services à une puissance du Nord. Le cardinal de Richelieu chercha à le retenir; mais, autant qu'il est possible d'en juger par quelques mots des lettres de Grotius, le cardinal exigea de lui un dévouement complet à ses idées et à ses volontés; l'esprit indépendant de Grotius ne voulut pas y condescendre. Sa pension cessa dès lors entièrement de lui être payée; et il se trouva en 1631 dans un embarras tel qu'il se vit forcé, à son plus grand regret, de quitter la France (1), afin de pouvoir tirer parti de ses talents dans d'autres pays. Il se rendit d'abord en Hollande, gouvernée alors par le prince Frédéric, avec lequel il avait été autrefois en bons rapports. Ses ennemis, honteux de la réprobation répandue par l'Europe entière sur leur conduite envers lui, se montrèrent disposés à s'adoucir à son égard, pourvu cependant qu'il consentît à demander lui-même son rappel comme une grâce. Mais Grotius se refusa constamment, malgré les instances de ses amis, à toute démarche qui pût impliquer de sa part le moindre aveu de culpabilité. Lorsqu'il était encore en prison, il écrivit sur ce sujet les paroles suivantes, qui montrent la force et la dignité de son caractère : *Illud durissimum, quod et infirmitas corporis mei cœlo et animi mœror amicorum solatio destituitur. Potius tamen ut hoc, si quid pejus fingi potest, Deo adjuvante perpetiar, quam veniam poscam earum rerum in quibus animus culpam non agnovit.* (Lettre de Grotius du 15 janvier 1621). S'étant convaincu que la majorité de ses concitoyens, fanatisés par les prédicateurs gomaristes, continuait à lui être hostile, Grotius quitta sa patrie le 17 mars 1632, et se rendit à Hambourg, où il resta près de deux ans. Le roi de Danemark et plusieurs autres princes lui firent des propositions séduisantes, pour l'attirer à leur service; mais il refusa ces offres, conservant encore un reste d'espérance de pouvoir consacrer à son pays l'emploi de ses facultés. Privé de ses livres, il mena d'abord à Hambourg une vie assez triste; enfin, sa femme, dont l'attachement le consolait de tous ses malheurs, vint le rejoindre à la fin

(1) « *Mihi fërtunæ levamentum sunt illæ, ut nosti, tunc etiam cum negotiis pene opprimerer, dulces ante omnia Musæ.* » (Lettre de Grotius du 15 décembre 1619.)

(1) « *Mihi constitutum est Galliam, cujus amicitiam plurimi semper feci, non deserere, nisi prius ipsa deserat.* » Lettre de Grotius, du 29 novembre 1624.

de 1633. Vers cette époque, il fit connaissance avec Salvius, vice-chancelier de Suède, lequel, ayant pu apprécier les talents de Grotius, détermina le grand-chancelier Oxenstiern, régent du royaume, à attacher Grotius au service de la Suède, ainsi que Gustave-Adolphe l'avait déjà ordonné quelques heures avant sa mort. Grotius, mandé auprès d'Oxenstiern, alla le trouver à Francfort, en mai 1634 ; quelques mois après il fut nommé ambassadeur de la reine de Suède auprès de la cour de France, poste de la plus haute importance en ce moment. Les Suédois en effet, vaincus à Nordlingue, et abandonnés de plusieurs de leurs alliés d'Allemagne, avaient un besoin pressant des secours de la France. Le 14 février 1635 Grotius arriva à Saint-Denis. Quelques difficultés s'élevèrent sur le cérémonial à observer pour sa réception par le roi : elles furent, selon De Maurier, suscitées par Richelieu, pour se ménager le temps d'obtenir la réponse d'Oxenstiern à la demande qu'il lui avait faite de nommer un autre ambassadeur; selon Grotius lui-même, le cardinal voulait connaître le degré de condescendance que le grand-chancelier montrerait dans une négociation alors pendante entre la France et la Suède, afin d'y proportionner les honneurs qu'il ferait rendre au représentant de cette dernière puissance. Il s'agissait d'un nouveau traité d'alliance, dans lequel Richelieu prétendait modifier, au détriment de la Suède, plusieurs clauses stipulées en faveur de ce royaume dans le traité précédent. Grotius, qui fit enfin son entrée solennelle à Paris le 2 mars 1635, déclara qu'il déconseillerait toujours au grand-chancelier de ratifier ces changements proposés par Richelieu. Le père Joseph et ensuite Richelieu lui-même cherchèrent, dans des entretiens dont Grotius nous a conservé le récit, à ébranler sa fermeté, d'abord par des flatteries et enfin par des menaces, mais sans y parvenir. Sur ces entrefaites, Oxenstiern étant venu en France, fit renouveler l'ancien traité dans toute sa teneur; il exprima par de nombreux témoignages combien il était satisfait de la vigueur déployée par Grotius dans cette occasion. Ce dernier resta pendant dix ans chargé des affaires de Suède en France; il s'acquitta de sa mission avec une intelligence et une droiture parfaite. Il eut à lutter constamment contre le mauvais vouloir de Richelieu et des ministres; à tous moments il devait insister avec force pour que la France eût à remplir les engagements pris par elle, surtout ceux concernant les subsides. Il eut aussi à se plaindre de Paw, ambassadeur de Hollande, et de plusieurs autres de ses compatriotes, qui, par des calomnies et même par des lettres supposées, cherchèrent à le noircir auprès de la cour de France, déjà si défavorablement disposée à son égard, à cause du peu de complaisance qu'il montrait pour les exigences de Richelieu. En 1636 le cardinal fit demander le rappel de Grotius; mais Oxenstiern n'hésita pas un instant à maintenir son ambassadeur, quoique ce dernier, las des tracasseries souvent mesquines auxquelles il était en butte, eût lui-même demandé à être remplacé. Malgré les éloges qu'il recevait du grand-chancelier sur son activité et sur son zèle, Grotius resta pendant plusieurs années à ne toucher que très-irrégulièrement ses appointements, qui étaient de 20,000 livres. Les ministres de France, connaissant l'embarras que lui causait cet état de choses, essayèrent à plusieurs reprises de lui faire accepter une pension; mais il la refusa avec persistance.

Tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires étaient consacrés à l'étude (1). En rapport direct avec tous les érudits de Paris, il entretenait un commerce épistolaire avec les savants les plus distingués de l'Europe. Ses travaux littéraires étaient de la nature la plus variée. Commentaires sur les auteurs anciens, traductions de ces auteurs, travaux historiques, théologiques et juridiques, il menait tout de front, et il se reposait ensuite, comme [illegible] fois, en composant des poésies latines. Une de ses grandes préoccupations fut de reprendre [illegible] projet d'union entre les chrétiens, projet qui [illegible] 1621 avait été pleinement approuvé par le [illegible] des sceaux Du Vair. Grotius publia dans [illegible] un ouvrage destiné à attaquer une opinion [illegible] cule, admise alors presque comme article [illegible] chez les protestants, à savoir que le pape [illegible] autre que l'Antichrist. Une nuée de [illegible] insulteurs s'éleva contre lui, lui reprochant [illegible] termes indignes, d'attenter à la vérité [illegible] lique. Ces procédés des calvinistes [illegible] la froideur que lui marquèrent ses anciens [illegible] Saumaise et Sarrau, ne lui firent pas [illegible] ner ses desseins de conciliation. Il eut des [illegible] férences avec des docteurs en Sorbonne, [illegible] des ministres, mais surtout avec le savant [illegible] Pétau, dont il recherchait beaucoup le [illegible] merce. Il exprimait de toutes manières son [illegible] que la réforme fût allée jusqu'au schisme [illegible] qu'elle ne se fût pas bornée à l'abolition des [illegible] Partisan déclaré de la tradition pour l'[illegible] tion des Écritures, dans laquelle les [illegible] les Pères de l'Église étaient ses guides, il [illegible] procha du catholicisme dans beaucoup de [illegible] fondamentaux. L'animation des protestants [illegible] augmentait tous les jours contre lui; il [illegible] même la faveur de la cour luthérienne de [illegible] holm. Elle lui adjoignit en septembre [illegible] aventurier français, nommé Cérisante, [illegible] tarda pas à manquer d'égards envers [illegible] Celui-ci demanda alors son rappel, et [illegible] au commencement de 1645. S'étant [illegible] Hollande, il y fut reçu avec les plus [illegible] égards; ses ennemis rougissaient enfin de [illegible] persécuté. Après avoir rejoint Oxenstiern, [illegible]

(1) « *Mihi adversus aulica tædia magnum est* [illegible] *in virorum literatissimorum colloquiis, quibus* [illegible] *tis largio temporis quod a negotiis* [illegible] » ( Lettre de Grotius du 15 mars 1636. )

l'accueillit très-bien, il partit pour Stockholm, où la reine Christine vint exprès pour voir *ce monstre de doctrine*, comme l'appelait Ménage. Elle lui offrit une place de conseiller d'État; mais il refusa, à cause du climat de la Suède, trop nuisible à sa santé délabrée. Alors elle lui fit remettre une somme de 10,000 écus et un service d'argenterie. Le 12 août 1645 Grotius s'embarqua pour Lubeck; après avoir été longtemps ballotté par une tempête, il aborda le 17 à quatorze milles de Dantzick. S'étant fait transporter à Rostock par un temps affreux dans un chariot découvert, il y arriva, le 26, dans un état de santé alarmant. Le lendemain, se trouvant au plus mal, il fit venir auprès de lui un ministre nommé J. Guistorp, qui nous a laissé un récit détaillé des derniers instants de Grotius, passés presque entièrement en prières. Enfin, ce grand homme expira le 28 août, à minuit. Son corps fut transporté à Delft et enterré dans le tombeau de sa famille. Un monument lui fut élevé dans cette ville en 1781; l'inscription qu'on y grava en l'honneur de celui qui avait toujours cherché à établir la concorde parmi ses semblables donna lieu à une guerre de plume des plus acrimonieuses.

Grotius était petit de taille; il avait le visage agréable et avenant, le nez aquilin, le regard plein de feu, le front très-vaste. Comme homme, Grotius fut à la hauteur des plus beaux caractères de l'antiquité. Grandeur d'âme, fermeté inébranlable, désintéressement complet, amour de son pays, que ne diminua pas l'ingratitude de ses concitoyens; toutes ces hautes vertus étaient couronnées chez lui par une douce bienveillance, inspirée par ses sentiments chrétiens. Des hommes tels que Grotius font honneur à l'humanité; sa vie, passée tout entière au grand jour, ne put être ternie par ces révélations posthumes qui nous font aujourd'hui revenir sur tant de jugements, que nous avions crus à l'abri de toute contestation. Presque toutes les appréciations portées sur Grotius par ses contemporains ont été confirmées par l'histoire. Les œuvres de cet homme, l'un des plus grands esprits de son temps, sont empreintes des qualités de son âme. L'élévation des idées y est alliée au bon sens, qui est la force du génie. Dominant toute la masse de ses connaissances, presque universelles, Grotius est bien au-dessus de tous les savants plus ou moins pédantesques de son siècle (1), parce qu'il n'eut jamais pour but que la vérité et le bien de ses semblables. Le jugement suivant porté sur lui par Balzac (dans ses *Lettres*, livre XXI, n° II), nous semble résumer, sous une forme un peu vieillie, ce qu'on peut dire de mieux sur les ouvrages de Grotius. « Tout ce qui part de Grotius, dit Balzac, m'est en singulière recommandation, et outre la solidité de sa doctrine, la force du raisonnement et les grâces de la langue, j'y remarque un certain caractère de probité, qui fait que notre foi exceptée, dont malheureusement il est étranger, on peut se fier en lui de toute autre chose. »

L'influence de Grotius a été des plus grandes et des plus salutaires. D'abord ses tentatives de conciliation entre les catholiques et les protestants, quoiqu'elles n'aient pas abouti à un résultat direct, ont cependant été le premier pas décisif dans une voie nouvelle à suivre pour les questions religieuses. S'adresser à la raison et au cœur des hommes, avec douceur et tolérance pour les personnes, sans tomber dans l'indifférence pour les dogmes, telle fut sa préoccupation constante dans ses controverses religieuses (1).

Par son livre *De Jure Belli et Pacis*, Grotius a fait sinon dominer, au moins prévaloir des principes plus humains dans les relations entre les différents peuples. Cet ouvrage n'a empêché, il est vrai, ni l'incendie du Palatinat, ni le bombardement de Copenhague, ni le partage de la Pologne; mais si la politique de nos jours est en général relativement plus honnête que celle du seizième siècle, les maximes répandues dans le traité de Grotius ont contribué pour une bonne part à ce résultat, le plus cher de ses vœux, de même qu'elles ont aidé à rendre peu à peu la guerre moins barbare qu'elle ne l'était lors des massacres de Tilly et de Cromwell. Ce même livre a aussi donné naissance à la philosophie du droit: toutes les théories modernes de droit naturel en découlent. Armés des principes exposés par Grotius, les publicistes ont contrôlé avec une hardiesse inconnue auparavant l'ensemble des lois civiles et politiques, élevant en face des législations existantes un système idéal d'axiomes juridiques fondés uniquement sur le raisonnement. De ces efforts sont sorties les idées de 1789, aussi bien que la *Déclaration des Droits de l'Homme*, c'est-à-dire des principes vrais et féconds en même temps que des systèmes faux et funestes. Mais il semble difficile de ne pas admettre que dans cette réforme des institutions provoquée par Grotius le bien l'emporte sur le mal; or, on ne peut demander plus aux entreprises humaines. Tout ce qu'il y avait de poétique, de pittoresque et souvent de touchant dans les législations antérieures a été battu en brèche par les déductions méthodiques et un peu sèches du droit naturel; grâce à ce droit, les codes des diverses nations ont pris un air de conformité qui offusque l'école historique, parce qu'elle voit s'accélérer ainsi la disparition des nationalités. Quoi qu'il en soit, le système de Grotius, dont la base est au moins très-incomplète, a, malgré ses défectuosités, servi les progrès de la civilisation.

(1) « Vossius et Saumaise étaient très-savants, dit Leibnitz (*Opera*, t. VI, p. 261); mais Grotius méditait profondément. »

(1) « *Quod si nihil obtinemus aliud quam ut minuamus odia ex maledictis nata et paulo leniores magisque inter se sociabiles faciamus christianos, nonne hoc et labore aliquo et offensis quorumdam emendum est?* » (*Grotii* Epistolæ, p. 806.)

Enfin, dans le domaine des lettres, Grotius a eu le grand mérite de faire goûter généralement par d'excellentes traductions les trésors de morale renfermés dans les ouvrages de l'antiquité grecque. « *Ego quidquid mihi ab injunctis laboribus superfuit temporis*, dit-il dans la préface de sa traduction de l'Anthologie, *id illis semper oblectamentis quæsivi impendere, quæ ab utilitate publica non nimium abscederent. Talia autem vel maxime ea esse judicavi, quæ sub mellitis veluti verborum crustulis sapientiæ præcepta nec sentienti juventuti ingererent.* Les Commentaires qu'il a publiés sur les Écritures ainsi que sur divers auteurs anciens sont encore estimés aujourd'hui. Il fut moins heureux dans la critique des textes, comme le remarque Creuzer; mais comment un esprit à vues si larges n'aurait-il pas commis quelques erreurs dans un travail d'exactitude si minutieuse?

On a de Grotius : *Poemata nonnulla, seu caracteres pontificis romani, regis Gallorum, regis Hispaniæ, cardinalis Alberti Austriaci, reginæ Angliæ et ordinum fœderatorum*; Leyde, 1599, in-8°; — *Sim. Stevini Portuum investigandorum Ratio, metaphraste H. Grotio*; Leyde, 1599, in-4°; ibid., 1601 et 1629, in-4°; — *Martiani Capellæ Satyricon, seu de nuptiis Philologiæ et Mercurii libri duo, et de septem artibus liberalibus libri totidem, emendati et notis illustrati*; Leyde, 1599, in-8°; Anvers, 1600, in-8°; Leyde, 1601, in-8°: le texte donné par Grotius est défectueux, comme le prouve Ch.-Fr. Hermann dans sa *Præfatio* mise en tête de l'édition de Martianus Capella donnée par Kopp, p. XIV; mais les notes rédigées deux ans avant la publication, c'est-à-dire lorsque Grotius avait quatorze ans, font deviner que ses connaissances devaient plus tard devenir encyclopédiques; — *Syntagma Aratæorum, græce et latine, cum notis*; Leyde, 1600, in-4°; — *Adamus exul, tragœdia*; Leyde, 1601 et 1608, in-8°, recueillie dans ses *Poemata sacra* : l'auteur taxait cette tragédie d'ouvrage de jeunesse; — *Poemata sacra*, La Haye, 1601, in-4° : paraphrases de psaumes et de différents hymnes; — *Epistolæ ad Gallos*; Leyde, 1601, 1648 et 1650, in-12; Amsterdam, 1650, in-12; Leyde, 1651, in-12; avec les lettres de Saumaise et de Sarrau adressées à Grotius, Leipzig, 1674 et 1684, in-12; Leyde, 1691, in-12; — *Christus patiens, tragœdia*; Leyde, 1608, in-8°; Leipzig, 1666, in-12 : il en a paru six autres éditions, une traduction en allemand et une en anglais par Sandys, dont Lander accusa Milton d'avoir copié plusieurs vers. S.-B. Carpzov choisit, en 1671, cette tragédie comme sujet de son cours à l'université de Wittemberg; elle était généralement regardée comme égalant les drames de l'antiquité, comme le prouve entre autres l'ouvrage de Fr. Rappoltius : *Poetica, qua ex mente Aristotelis tragœdiæ ratio explicatur et exemplis [illegible] in Troadibus et Grotii in Christo patiente illustratur*; Leipzig, 1678, in-12; — *Mare liberum, seu de jure quod Batavis competit ad Indica commercia*; Leyde, 1609, in-8°, sous l'anonyme; réuni plusieurs fois à l'ouvrage de Merula *De Maribus*; traduit en hollandais; Leyde, 1614, in-12; joint aussi à quelques éditions du *Jus Belli et Pacis*. Dans les chapitres I, VII et VIII se trouvent les premières idées de Grotius sur le droit naturel, qui s'opposait selon lui à ce qu'aucune nation ne puisse s'arroger un privilége de navigation exclusif sur la mer; ces principes ont été admis par le droit public moderne, malgré les attaques faites contre l'ouvrage de Grotius par Selden et plusieurs autres; — *D. Baudii et H. Grotii Epicedia in J. Arminium*; Leyde, 1609, in-4°; — *De Antiquitate Reipublicæ Batavæ*; Leyde, [illegible] in-4°; ibid., 1630, in-24; Amsterdam, [illegible] in-12; traduit en hollandais, La Haye, [illegible] in-4°; en français, 1648, in-12; — *Ordinum Hollandiæ et Westfrisiæ Pietas ab [illegible] bissimis multorum calumniis, præsertim vero a Sibrandi Lubberti epistola, vindicata*; Leyde, 1613, in-4°; Leuvarden, 1614, in-4°; traduit en français, Leyde, 1613, in-4° : [illegible] entrepris sur la demande des états de Hollande; — *Bona Fides Sibrandi*; Leyde, 1614, [illegible] réplique à une réponse faite par Lubbert à l'ouvrage précédent; — *Ordinum Hollandiæ [illegible] cretum pro pace Ecclesiarum [illegible] S. Scripturæ, conciliorum, Patrum [illegible] sionum et theologorum testimoniis*; [illegible] 1614, in-4°; — *Lucani* Pharsalia, cum [illegible] — *Poemata collecta et edita a Guilielmo Grotio, fratre*; Leyde, 1617, 1620, et 1637, [illegible] Amsterdam, 1639, in-12; Leyde, 1644, et [illegible] in-12; Londres, 1650, in-8°; Amsterdam, [illegible] in-12; ce recueil contient 1° trois livres [illegible] *Silvæ*, dont le premier roule sur des sujets [illegible] crés, le second sur des événements historiques et des ouvrages publiés par des amis de Grotius, et dont le troisième contient plusieurs [illegible] lames, que ces ennemis lui reprochèrent [illegible] tard d'avoir publiés; 2° un livre d'*Elegiæ*, [illegible] lesquelles on remarque surtout les *Plaintes* [illegible] *Suzanne*; 3° un livre de *Farrago*, sur des sujets divers, et 4° un livre d'*Epigrammata* [illegible] suite vient une paraphrase en vers latins [illegible] titre 1[er] du second livre des *Institutes* de [illegible] nien, l'essai peut-être le mieux réussi [illegible] genre de tour de force (1); — *Defensio [illegible] catholicæ de satisfactione Christi*, [illegible] *F. Socinum*; Leyde, 1617, in-8°; [illegible] 1661, in-12; Saumur, 1675, in-12 : cet [illegible] écrit pour repousser les principes [illegible] nom des disciples d'Arminius, fut attaqué [illegible]

(1) Sur le mérite des poésies latines de Grotius, [illegible] Budik, *Leben und Wirken der vorzüglichsten lat[illegible] chen Dichter des 15 ten bis 18 ten Jahrhundert*; [illegible] 1837, in-8°; t. II, p. 313 et 362.

Ravensperger et Crellius (*voy.* ces noms). Pendant toute sa vie Grotius a hautement exprimé qu'il ne partageait pas les opinions de Socin, regardées par lui comme une hérésie dangereuse. Bossuet l'accuse néanmoins, dans sa *Dissertation sur Grotius*, d'avoir partagé les erreurs sociniennes. Les expressions de Grotius citées par Bossuet peuvent en effet être à la grande rigueur interprétées dans ce sens; mais, comme le remarque Burigny avec justesse, Grotius a toujours montré une telle horreur de la dissimulation, que lorsqu'il déclare, comme il le fait, ne pas être socinien, il a le droit d'être cru malgré quelques paroles équivoques, qui ne sont pas concluantes; — *Silvæ sacræ et Silvæ ad Fr.-Aug. Thuanum;* Paris, 1624, in-8°; ibid., 1634, in-4°; — *Bewys van den waeren Gottsdienst* (Preuves de la vraie Religion); 1622, in-4°; La Haye, 1683, in-4°: trad. en allemand par Martin Opitz, 1631, in-4°; ce livre, écrit en vers, fut rédigé par Grotius pendant l'époque de sa détention; il l'adressa aux matelots hollandais, pour les instruire de la manière dont ils pourraient convertir au christianisme les peuples qu'ils rencontreraient pendant leurs voyages; — *Joannis Stobæi Florilegium, dicta poetarum continens, latino carmine redditum;* Paris, 1622, in-4°; dans les *Prolegomena;* reproduit dans l'édition de Stobée donnée par Gaisford: Grotius insiste sur l'utilité des maximes morales exprimées dans de beaux vers, et il établit ensuite une concordance entre plusieurs morceaux tirés des poëtes grecs et différents passages de l'Ancien et du Nouveau Testament; — *Disquisitio an Pelagiana sint ea dogmata quæ nunc sub eo nomine traducuntur;* Paris, 1622, in-8°; ibid., 1640, in-12; — *Apologeticus eorum qui Hollandiæ, Wesfrisiæ et vicinis quibusdam nationibus ex legibus præfuerunt, ante mutationem anni 1618, quo eu referuntur quæ adversus H. Grotium et alios acta judicataque fuerunt;* Paris, 1622, in-8°; Heidelberg, 1629, in-8°; Paris, 1631, 1640, et 1665, in-12; traduit en hollandais, Paris, 1622, in-4°; — *De Jure Belli et Pacis;* Paris, 1625, in-4°: édition rare; Francfort, 1626, in-8°; Amsterdam, 1631, in-fol.; avec des corrections de l'auteur, ibid., 1631, in-8°: édition défectueuse; ibid., 1632, in-8°; ibid., 1642, in-8°, avec beaucoup de notes ajoutées par Grotius: son ouvrage, ayant eu un immense retentissement, fut bientôt annoté par divers commentateurs, dont les remarques furent jointes aux éditions suivantes: Iéna, 1673, avec les notes de J.-G. Simon; Amsterdam, 1680, in-8°, avec celles de J.-Fr. Gronovius (*voy.* ce nom); Francfort-sur-l'Oder, 1691, in-4°, *cum notis variorum*, par les soins de J.-Chr. Becmann; Leyde, 1696, in-4°, avec des remarques de Ziegler, d'Osiander et de J.-Fr. Gronovius, rassemblées par Spinæus; Utrecht, 1696-1704, 3 vol. in-fol., avec un commentaire perpétuel, dû à van der Meulen; Francfort, 1696, in-fol., avec des notes de Tesmar et d'Obrecht; Naples, 1719, 2 vol. in-4°, avec des explications de Bœclerc; Amsterdam, 1720, in-8°; ibid., 1735, 2 vol. in-8°; Leipzig, 1758, in-8°, avec des notes de Barbeyrac, etc. On a aussi publié, en dehors des éditions annotées, de nombreux commentaires sur l'ouvrage de Grotius, parmi lesquels nous citerons: Felde, *Annotationes ad H. Grotium*, Amsterdam, 1652, in-12: livre écrit dans le but d'attaquer les principes de Grotius; Th. Graswinckel (*voy.* ce nom) y fit une réponse; Bœcler, *Commentaria in H. Grotium*, Strasbourg, 1663-1704, 2 vol. in-4°; Coccejus, *Grotius illustratus*, Varsovie, 1744-1752, 4 vol. in-fol.: excellent ouvrage; etc. Le livre de Grotius fut traduit 1° en français par Courtin, Paris, 1687, 2 vol. in-4°, version peu estimée; par Barbeyrac, Amsterdam, 1724, 2 vol. in-4°: la cinquième édition fut donnée à Leyde, 1759, 2 vol. in-4°; 2° en allemand, par Sinold, Leipzig, 1707, in-4°; 3° en anglais, par Ewats, Londres, 1654, in-fol.; 4° en hollandais, Harlem, 1635, in-4°, etc. Grotius eut en écrivant ce livre pour but principal de faire diminuer les guerres incessantes qu'il voyait s'engager presque toujours par un abus de la force entre les princes de la chrétienté: le droit public du moyen âge n'existait plus, et n'avait pas encore été remplacé; les États faibles et secondaires ne pouvant invoquer ni l'arbitrage de la papauté ni les lois de la féodalité, rien n'arrêtait l'ambition des princes. Le livre *De Jure Belli*, publié en 1589 par Alb. Gentilis, pour remédier à cet état de choses, n'avait eu aucun retentissement. En effet, cet auteur ne donne à l'appui des préceptes par lesquels il veut arrêter les guerres injustes, que des citations d'auteurs anciens, des fragments de droit romain, des maximes tirées d'un historien ou même quelque tirade poétique. Grotius procéda tout autrement. Il se rendit bien compte de ce qu'il avait à poser des principes devant régler des rapports entre des peuples indépendants les uns des autres; et pour trouver un titre impliquant la reconnaissance universelle de ces principes, il alla le chercher dans le fond même de la nature humaine. Il fixa ainsi un certain nombre de droits, appartenant à tout être humain en sa simple qualité d'homme, et il qualifia de crime la violation que la force brutale entreprendrait sur ces droits fondamentaux. Le résumé de ses méditations sur ce sujet se trouve exposé dans une courte introduction, qui portait en germe tous les systèmes de droit naturel. A part un certain nombre de chapitres du second livre, il n'y a que cette introduction qui ait encore de l'intérêt aujourd'hui. Nous allons en donner une courte analyse, après un examen rapide de l'état de la philosophie du droit avant Grotius, indispensable pour établir combien il a été un créateur original.

Chez les Grecs, pour lesquels la patrie était tout, l'individu comme tel, n'eut jamais de droits

à réclamer, même dans l'esprit des philosophes. Aristote, aussi bien que Platon, ne se préoccupe que de la grandeur et de la prospérité de l'État, sans s'inquiéter de l'homme en particulier. Pourtant il fut beaucoup question du droit naturel chez les philosophes de la Grèce; Aristippe et surtout Carnéade en niaient l'existence. Mais ce mot ne désignait pour eux que les préceptes généraux de la morale, fondés, selon leur opinion, uniquement sur l'intérêt, tandis que ceux qui admettaient le droit naturel ne songeaient qu'à reconnaître comme base de ces préceptes de morale la conscience, la même d'après eux chez tous les hommes. Les stoïciens, conséquents avec leur panthéisme matérialiste, ne virent plus dans le droit naturel que les instincts communs à l'homme et aux animaux, tels que la procréation et l'éducation des enfants. Les Romains acceptèrent cette définition; mais comme elle n'offrait aucun résultat pratique, ils se bornèrent à répéter les stoïciens, sans entrer dans un examen plus profond de la question. Ils donnèrent toute leur attention à ce qu'ils appelaient le *jus gentium*, lequel enfin a quelque rapport avec le droit naturel des modernes. Voici son origine: Les étrangers, dont le nombre augmentait continuellement à Rome, avaient tous les jours des différends avec les Romains; la législation romaine ne pouvant, d'après la constitution de la république, être appliquée pour vider ces différends, le préteur spécial chargé de les juger eut à prendre pour règle les lois existantes chez ces étrangers, modifiées selon un certain instinct d'équité. Peu à peu se forma ainsi le droit des *gentes*, c'est-à-dire des nations autres que la romaine; tout ce qui tenait aux singularités des diverses législations en fut exclu, et ce droit devint le résumé des règles légales dont on avait pu constater l'application chez tous les peuples. La réflexion philosophique n'eut, comme on le voit, aucune part dans la formation de ce *jus gentium*, dont les maximes ne furent jamais réunies en corps de doctrine; il consiste donc dans les préceptes juridiques qui conviennent le mieux à l'homme considéré comme en dehors des influences de race, de climat et de forme gouvernementale. Vers la fin de la république, le *jus gentium* fut introduit peu à peu dans la législation régissant les Romains eux-mêmes, et il en fit disparaître l'ancien formalisme et les particularités vieillies. Mais quant à un système raisonné sur le fondement du droit, il ne s'en trouve pas de trace dans toute l'antiquité. On n'en rencontre pas davantage chez les scolastiques; la loi naturelle exposée par eux, notamment par saint Thomas, est la loi qui porte l'homme vers sa fin légitime, c'est-à-dire vers le bonheur. Dans l'*Introductio Juris Naturæ*, publiée en 1539 par Oldendorp, dans la *Methodus de Lege Naturæ* de Memmingius, parue en 1562, la base de ce que ces auteurs appellent le droit naturel, n'est autre que le Décalogue. Quelques idées neuves se trouvent dans l'ouvrage publié en 1615 par Winkler (*voy.* ce nom), sous le titre de *Principiorum Juris Libri V*; mais dès la même année Grotius avait déjà mûri plusieurs points essentiels de son système (voy. *Grotii Epistolæ*, p. 752 et 757), dont nous allons donner un aperçu succinct. (Voy. Stahl, *Geschichte der Rechtsphilosophie*, liv. III, part. III, c. I.) Le fondement du droit naturel consiste selon Grotius dans l'*appetitus socialis*, c'est-à-dire dans le penchant instinctif qui pousse l'homme à vivre avec ses semblables dans une communauté réglée selon les principes de la raison. *Jus naturale est dictatum rectæ rationis, indicans actui alicui ex ejus convenientia aut disconvenientia cum ipsa natura rationali et sociali inesse moralem turpitudinem aut necessitatem moralem* (lib. I, ch. I, § 10). Ce principe du droit naturel, tellement immuable qu'il ne dépend pas de l'existence de Dieu, est ensuite appliqué par Grotius aux divers rapports qui existent entre les hommes; et ce qui lui est conforme devient le patrimoine inaliénable de l'individu, qu'aucune puissance ne peut lui ravir. C'est ainsi que notre auteur établit l'inviolabilité de la propriété et la force obligatoire des contrats, laquelle est d'une importance majeure dans son système. Le gouvernement en effet dérive selon lui d'un contrat social, quoique le peuple ou la race préexiste pour lui à ce contrat. C'est donc dans le peuple que réside la souveraineté; mais une fois qu'il l'a aliénée, expressément ou tacitement, il ne peut plus en réclamer l'exercice. Cette restriction de Grotius est en désaccord avec son principe; le mérite ou le tort de Rousseau fut dû s'être aperçu de cette inconséquence (1). De même que le despotisme, l'esclavage n'a rien d'incompatible selon Grotius avec le droit naturel; car l'homme peut légitimement aliéner sa liberté; de plus, les prisonniers de guerre, qui forment la majorité des esclaves, sont censés avoir ainsi disposé de leur personne. Quant aux enfants de l'esclave, ils appartiennent au maître, car il dépend de lui de permettre à son esclave de procréer des enfants ou de le lui interdire. On voit par ces deux exemples que les idées de Grotius sont encore loin de celles de la révolution française. Mais l'impulsion était donnée: la première chaire de droit naturel va être fondée en Allemagne, et dans un siècle et demi les principes de Grotius, émis pour empêcher la discorde, auront puissamment contribué à faire naître une lutte gigantesque. — *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis græcis latinis versibus reddita*; Paris, 1626, in-4° : première édition un

(1) Pour empêcher de voir que son système n'est qu'une transformation de celui de Grotius, Rousseau prétend injustement que celui-ci donne presque toujours des faits pour des droits. D'autres ont reproché à Grotius de donner comme des preuves souvent des passages d'orateurs ou de poëtes anciens; mais il ne les cite jamais que pour corroborer ce qu'il a déjà établi par le raisonnement.

peu complète des fragments de Ménandre et de Philémon ; Meinecke (*voy.* ce nom) déclare en avoir beaucoup profité ; — *De Veritate religionis christianæ* ; Leyde, 1627, in-12 ; ibid., 1629, in-12, etc., avec notes ; Paris, 1640, in-12 ; Leyde, 1640, in-12 ; il en a paru encore un grand nombre d'éditions, de même qu'on en a publié des traductions dans presque toutes les langues (*voy.* J.-Chr. Kœcker, *Dissertatio historiam libelli Grotiani* De Veritate Religionis christianæ *complectens* ; 1725, in-4°). Cet ouvrage, traduction augmentée du *Bewys van den waren Gottsdienst*, précité, est divisé en six livres : le premier contient des considérations sur l'existence et les attributs de Dieu ; le second renferme l'exposé de l'excellence de la religion chrétienne, prouvée entre autres par la pureté de sa morale ; le troisième roule sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament ; dans les livres suivants, Grotius réfute successivement les objections qui peuvent être élevées contre le christianisme au nom du paganisme, du judaïsme et du mahométisme. Cet ouvrage n'a pas une grande étendue, mais il est substantiel ; l'argumentation en est serrée, le style éloquent ; — *Obsidio Grollæ* ; Amsterdam, 1629, in-fol. ; — *Euripidis tragœdia Phœnissa, cum versione* ; Paris, 1630, in-8° ; — *Inleydinge tot de hollandsche Rechtsgeleerdtheyt* (Introduction à la Jurisprudence hollandaise) ; La Haye, 1631, in-4° ; souvent réimprimé ; — *Sophompaneas* ; Amsterdam, 1635, in-4° : tragédie sur l'histoire de Joseph, traduite par le poëte hollandais Vondel ; — *De Cœnæ Administratione ubi pastores non sunt* ; Amsterdam, 1638, in-8° ; — *De absoluto reprobationis Decreto* ; Amsterdam, 1640, in-4° ; — *Commentatio ad loca quædam Novi Testamenti quæ de Antichristo agunt aut agere putantur* ; Amsterdam, 1640, in-8° ; suivie dans la même année d'un *Appendix* ; — *Tacitus, cum notis* ; Leyde, 1640, in-12 ; — *Adnotata in consultationem G. Cassandri de articulis religionis inter catholicos et protestantes* ; Leyde, 1642, in-8° : Rivet ayant attaqué cet ouvrage, Grotius répondit par ses *Animadversiones in Riveti Animadversiones* ; Amsterdam, 1642 ; — *Votum pro pace ecclesiastica* ; Amsterdam, 1642, in-8° ; — *Via ad pacem ecclesiasticam* ; Amsterdam, 1642, in-8° ; — *Florum Sparsio ad jus Justinianeum* ; Paris, 1642, in-4° ; Amsterdam, 1643, in-8° ; ibid., 1660, in-12 ; réunion de passages des auteurs de l'antiquité pouvant servir à l'explication de plusieurs textes des *Institutes*, des *Pandectes* et du Code de Justinien ; — *De Origine Gentium Americanarum* ; Paris et Amsterdam, 1642, in-8° : Grotius y soutient que l'Amérique du Nord a été peuplée par des hommes venus de la Norvège, opinion aujourd'hui en partie confirmée par les recherches de Rafn (*voy.* ce nom). J. de Laet ayant attaqué ce livre, il répondit par : *De Origine Gentium Americanarum Dissertatio altera* ; Paris, 1643, in-8° ; — *Annotationes in libros Evangeliorum et varia loca S. Scripturæ* ; Amsterdam, 1641, in-fol. ; — *Annotationes in epistolam ad Philemonem* ; Amsterdam, 1642, in-8°, et 1646, in-4° ; — *Annotationes in Vetus Testamentum* ; Paris, 1644, 3 vol. in-fol. ; Venise, 1663, in-fol. : dans ce commentaire Grotius fait preuve de ses connaissances étendues dans les langues orientales. Dom Calmet, quoique faisant ses réserves sur plusieurs interprétations de Grotius, fait un grand éloge de cet ouvrage, dans lequel l'auteur a réuni une quantité de passages de l'antiquité pouvant être rapprochés de l'Écriture ; — *Annotationes in Novum Testamentum* ; Paris, 1644, in-fol., ouvrage plein d'érudition, écrit avec beaucoup de clarté, dans lequel l'auteur a évité toute discussion irritante ; — *De imperio summarum potestatum circa sacra* ; Paris, 1647, in-4° ; ibid., 1648, in-8° ; La Haye, 1652, in-8°, etc. ; — *Philosophorum Sententiæ de Fato* ; Amsterdam, 1648, in-12 ; — *Quædam hactenus inedita et ex belgico editis latine versa argumenti theologici, juridici et politici* ; Amsterdam, 1652, in-12 ; — *Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum, latine versa, cum prolegomenis* ; Amsterdam, 1655, in-8° : cette traduction de Procope est accompagnée de remarques expliquant les antiquités des peuples du Nord, notamment de la Suède ; — *Annales et Historiæ de Rebus Belgicis usque ad inducias anni 1609* ; Amsterdam, 1657, in-fol. ; ibid., 1658, in-12 ; traduit en français, Amsterdam, 1662, in-fol. ; Paris, 1672, in-fol. ; ce livre, entrepris dès 1614, retouché par Grotius pendant toute sa vie, était un de ses ouvrages favoris. Il est écrit avec impartialité, sur des données la plupart incontestables. Dans ces derniers temps, beaucoup de documents, dont Grotius ne pouvait avoir connaissance, ayant été publiés sur les événements qu'il raconte, ses *Annales* ne sont plus consultées aujourd'hui comme source ; mais cet ouvrage n'en méritera pas moins d'être considéré comme un chef-d'œuvre littéraire. Les portraits rappellent ce qu'il y a de plus achevé dans ce genre chez les historiens de l'antiquité ; nous signalerons particulièrement ceux de Guillaume d'Orange (au commencement du livre Ier des *Annales*), d'Alexandre Farnèse (à la fin du livre II des *Historiæ*) et celui de Philippe II (dans le livre VII des *Historiæ*.) Le style, imité de Tacite, est quelquefois obscur par excès de concision ; la remarque en avait été faite à Grotius par Bignon, et l'auteur avait l'intention de faire disparaître ces imperfections, mais il en fut empêché par la mort. En tous cas, cette imitation de Tacite, comme le remarque justement Wachler, dans le tome II, p. 782, de sa *Geschichte der historischen Forschungen*, ne concerne que le style. Grotius s'est bien gardé de prendre à l'historien romain ses accents d'indignation amère, ayant à

peindre des hommes d'un tout autre caractère que les Romains de l'empire ; à travers sa sévérité mâle, on voit percer au contraire la bienveillance sereine, qui est le trait fondamental de son caractère. Persécuté par Maurice de Nassau, il lui prodigue l'éloge sur sa conduite dans la guerre de l'indépendance des Pays-Bas. Dans l'exposé de son sujet, Grotius s'est montré, selon l'observation de Mably (*Sur la manière d'écrire l'histoire*), supérieur à Tacite ; tout chez lui est combiné de manière à faire saisir les très-faibles commencements de cette république des Pays-Bas, son agrandissement, ses revers, ses luttes intestines, enfin son triomphe sur la monarchie la plus puissante de l'Europe. Pas un hors-d'œuvre inutile ne vient arrêter le développement de ce tableau émouvant ; — *Anthologia Græca, latinis versibus reddita* ; Utrecht, 1797, 3 vol. in-4° ; publiée par les soins de Bosch ; cette traduction excellente, commencée en 1630 et terminée en une année, montre combien le P. Rapin se trompait en déniant aux poésies latines de Grotius la grâce et la facilité. Les vers de Grotius sont des modèles d'élégance et de pureté de langage ; qu'on lise entre autres sa paraphrase du *Cupido fugitivus* de Moschus, et l'on conviendra que personne n'a plus approché que lui de l'exquise finesse des anciens. (*Voy.* Chardon de La Rochette, *Mélanges de Critique et de Philologie*, t. Ier, p. 370) ; — *Parallelon Rerumpublicarum Libri III, de moribus ingenioque populorum Atheniensium, Romanorum et Batavorum* ; Harlem, 1801, 3 vol. in-8°, avec un commentaire en hollandais de Meermann : ouvrage de jeunesse, écrit avant 1602, dans lequel Grotius donne l'avantage à la constitution de son pays sur celles de tous les peuples de l'antiquité. — Les *Lettres* de Grotius, après avoir paru dans diverses collections, furent réunies en un volume in-folio publié à Amsterdam, en 1687 ; elles sont très-intéressantes, écrites dans la meilleure latinité (1) ; quelques-unes sont de véritables traités sur des matières d'érudition, de théologie ou de droit ; celle adressée à Du Maurier (*Grotii Epistolæ*, p. 17) contient un long exposé de la meilleure manière d'étudier. Un grand nombre des lettres adressées à Oxenstiern contiennent des parties écrites en chiffres ; Puffendorf en a possédé la clef dans le recueil de deux cents lettres inédites de Grotius, qui passa plus tard dans la bibliothèque de Bunau. Plusieurs lettres de Grotius furent depuis publiées dans le t. II de la *Sylloge Epistolarum* de Burmann, p. 360-445. Meermann a publié quatre-vingt-onze lettres inédites de Grotius adressées à Oxenstiern et à plusieurs Suédois, sous le titre de *Grotii Epistolæ ineditæ* ; Harlem, 1806, in-8°. En 1809, Stolker fit paraître à Leyde encore quelques lettres inédites de Grotius ; enfin M. Geffroy en a recueilli plusieurs dans sa *Relation d'un Voyage en Suède* ; Paris, 1857. Les *Opera theologica* de Grotius ont été recueillis en 4 vol. in-fol., Amsterdam, 1679 ; les trois premiers contiennent ses Commentaires sur l'Écriture ; le quatrième renferme ses autres ouvrages concernant des matières théologiques. La bibliothèque et les manuscrits de Grotius furent achetés par Christine de Suède pour la somme de 4,400 florins.

Ernest Grégoire.

Bayle, *Dictionnaire*. — Niceron, *Mémoires*, t. XIX. — *Vita H. Grotii* ; Leyde, 1704, in-4°. — Lehmann, *H. Grotii Manes ab iniquis obtrectationibus vindicati*. — Brandt, *Historie van het leven des Heeren H. de Groot*. — Lévesque de Burigny, *Vie de Grotius*. — Seegar, *Oratio de Grotio illustri humanarum et divinarum scripturum interprete* ; Utrecht, 1785, in-4°. — Cras, *Laudatio H. Grotii* ; Amsterdam, 1796, in-8°. — Luden, *H. Grotius nach seinen Schicksalen und Schriften dargestellt* ; Berlin, 1806, in-8°. — Butler, *Life of H. Grotius*. — Vries, *Huig de Groot en Maria van Reigersbergen*. — Laurentius, *Grotius papizans* ; Amsterdam, 1680, in-8°. — Creuzer, *Luther und Grotius* ; Heidelberg, 1846, in-8°.

**GROTIUS** (*Guillaume*), jurisconsulte hollandais, frère du précédent, né le 10 février 1597, à Delft, mort le 12 mars 1662. Après avoir fait des études de droit sous la direction de son frère, il se rendit en 1617 en France. De retour en Hollande, il entra au barreau, et fut nommé en 1639 avocat de la Compagnie des Indes. Il correspondait activement avec H. Grotius pendant son exil. On a de lui : *Isagoge ad Praxin Fori Batavici* ; Amsterdam, 1655, in-4° ; Leyde, 1694, in-4° ; traduit en hollandais, La Haye, 1656 ; — *Enchiridion de principiis Juris naturalis* ; La Haye, 1667, in-4° ; Iéna, 1669 ; — *De Vitis Jurisconsultorum quorum in Pandectis exstant nomina* ; Leyde, 1690, in-4° ; — Grotius a publié en 1617 les *Poemata* de son frère. E. G.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Witte, *Diarium Biographicum*. — Burigny, *Vie de Grotius*, t. II, p. 304.

**GROTIUS** (*Pierre*), homme d'État hollandais, fils de Hugo Grotius, né en 1610, mort en 1680. Il fit ses premières études en Hollande, sous la conduite de G. Vossius. Il se destina ensuite à la carrière du barreau, et se fixa à Amsterdam, où il devint pensionnaire en 1660. Sept ans après il représentait les états généraux auprès des cours de Danemark et de Suède ; la correspondance qu'il entretint en cette qualité avec Jean de Witt se trouve dans le quatrième volume des *Négociations* de cet homme d'État. L'aptitude toute particulière pour la diplomatie dont il fit preuve le fit choisir en 1669 comme ambassadeur de la république auprès de Louis XIV. La guerre ayant éclaté entre la France et la Hollande, Grotius, rentré dans sa patrie, fut nommé député aux états généraux. Républicain aussi déclaré que son père, il résista avec les frères de Witt aux envahissements du stathouder ; son parti ayant été vaincu, il dut s'enfuir de Hollande, et se retira en dernier lieu à Cologne. Ayant aidé de ses conseils

(1) Sur le style de ces lettres, *voy.* Wyttenbach, *Bibliotheca critica*, pars XII, p. 121.

les plénipotentiaires de la république chargés de traiter de la paix avec la France, il obtint l'autorisation de rentrer dans son pays. Il fut arrêté quelque temps après, comme ayant trahi des secrets d'État; mais comme on ne pouvait lui reprocher que de l'imprudence, il fut acquitté, en 1676. Il alla ensuite terminer ses jours dans une maison de campagne qu'il possédait près de Harlem, ne s'occupant plus que de littérature. En 1655 il avait entrepris de publier en neuf volumes in-folio les *Œuvres complètes* de son père; mais il n'en fit paraître que quatre volumes, imprimés en 1679, comprenant les ouvrages théologiques de Hugo Grotius. E. G.

Burigny, *Vie de Grotius*, t. II, p. 307. — *Manes Grotii vindicati*, t. II, p. 575. — Cattenburgh, *Bibl. Remonstrantium*.

**GROTO** ou **GROTTO** (*Louis*), plus connu sous le nom de *Il Cieco d'Adria*, (*l'Aveugle d'Adria* (dans la Vénétie), poëte italien, né à Adria, le 7 septembre 1541, mort à Venise, le 13 décembre 1585. Il perdit la vue le huitième jour de sa naissance. Il n'en fit pas moins de bonnes études, et excita par ses talents précoces l'admiration de ses compatriotes. En 1556, à l'âge de quatorze ans, il fut choisi pour prononcer des harangues publiques dans deux occasions solennelles, lorsque la reine de Pologne visita Venise, et à l'installation du doge Lorenzo Priuli. D'autres villes, Ferrare, Bologne, Rovigo lui demandèrent des discours dans diverses circonstances. Il fit aussi jouer des pièces, tragédies, comédies, pastorales, qui obtinrent un succès très-supérieur à leur mérite. Il parut lui-même sur le théâtre, dans l'*Œdipe* de Sophocle traduit par Orsato Giustiniani, et représenté à Vicence en 1585. Louis Groto fut conduit d'Adria à Vicence aux frais de l'Académie olympique de cette ville, et, partout sur sa route il fut accueilli par des banquets, des concerts et des applaudissements. Il mourut peu après ce triomphe, laissant une réputation qui ne devait pas lui survivre longtemps, parce qu'il la devait moins à son talent qu'à sa cécité. On a de lui: une traduction du premier livre de l'*Iliade*; Venise, 1570; — *Trofeo della vittoria sagra ottenuta dalla christianissima lega contro i Turchi nell' anno 1571*; Venise, in-8°; — *Adriana* et *Dalida*, tragédies; *Emilia*, comédie; *Il Tesoro*, comédie; 1580, in-12; *L'Alteria*, comédie; Venise, 1592, in-12. Ces trois comédies ne sont pas sans mérite, « quoique on y désirât, dit Ginguené, moins d'indécence dans les mœurs et moins d'affectation dans le style »; — *Il Pentimento amoroso*, et *Calisto*, pastorales; Venise, 1586. Dans la pastorale, comme dans la comédie, Groto blesse souvent la décence, le goût et le bon sens. « Les ouvrages qu'il a laissés, dit Ginguené, sont pleins d'esprit; mais ils manquent d'art et encore plus de goût; ils abondent en jeux de mots, en métaphores outrées, et en tous ces raffinements de style qui furent tant en vogue dans le siècle suivant. Ces défauts ne pouvaient être, dans aucun genre d'ouvrage, plus déplacés que dans le drame pastoral. » — *L'Orazioni volgari e latine*; Venise, 1585, traduites en français par Barthélemy Viotte; — *Lettere famigliari*, précédées d'une vie de l'auteur; Venise, 1601, in-4°. Groto a annoté le *Decamerone* de Boccace publié à Venise, 1590, in-4°. Les divers ouvrages de Groto ont été recueillis à Venise, 1598, in-4°.

Deux autres écrivains portant le même nom, et appartenant sans doute à la même famille, *Louis Groto* et *Joseph Groto*, ont publié la *Vie* du Cieco d'Adria, l'un à Venise, 1701, l'autre à Rovigo, 1777. V.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, Part. III, p. 157. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VI, p. [illegible].

**GROU** (*Jean*), théologien français, né le 24 novembre 1731, dans le Calaisis (diocèse de Boulogne), mort dans un château appartenant à Th. Weld, dans le comté de Dorset, le 13 décembre 1803. Il fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur ordre. Après la suppression de cette société, il se retira à Pont-à-Mousson. En 1765 il alla en Hollande, d'où il revint à Paris vers 1776. Il y vécut dans la retraite, sous le nom de *Leclaire*. L'archevêque lui donna une modique pension, qui lui fut continuée par le roi. La révolution l'éloigna de la France. Il se retira en Angleterre, chez Thomas Weld, pieux catholique, qui avait fait bâtir un couvent pour des trapistes sur sa terre de Lulworth. L'abbé Grou avait laissé à Paris un manuscrit *Sur la vraie Religion*, qui lui avait coûté beaucoup de travail, mais qui fut brûlé pendant la terreur, selon M. Philbert; Barbier prétendait que les matériaux de cet ouvrage, fait en société avec le P. Guérin, avaient été remis à l'abbé Bergier, qui s'en serait servi, l'aurait revu et augmenté et l'aurait publié sous son nom seul, en 1786.

On a de l'abbé Grou : *La République* de Platon, traduite en français, Paris, 1762; Amsterdam, 1763, 2 vol. in-12; — les *Lois* de Platon, traduites en français; Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8° et in-12; — les *Dialogues* de Platon, trad. en français; Amsterdam, 1770, 2 vol. in-8° et in-12; — *Morale tirée des Confessions de saint Augustin*; Paris, 1786, 2 vol. in-12; — *Les Caractères de la vraie Dévotion*; Paris, 1788, in-18; souvent réimprimés; — *Maximes de la Vie spirituelle* (en vers), avec des explications en prose; Paris, 1789, in-12; nouv. édit., Besançon, 1827, in-12; — *La Science pratique du Crucifix dans l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie*; Paris, 1789, in-12; souvent réimpr. : c'est une suite à son livre du P. Marie, intitulé *La Science du Crucifix*, dont l'abbé Grou avait fait paraître une nouvelle édition en 1786; — *Méditations en forme de retraite sur l'amour de Dieu, avec un petit écrit sur le don de soi-même à Dieu*;

Londres, 1796, in-12; souvent réimprimées depuis; — *L'Intérieur de Jésus et de Marie*, ouvrage posthume; Paris, 1814, 2 vol. in-12; souv. réimpr. A l'époque de la suppression des Jésuites en France, il concourut à la défense de la Société. Il fournit à Cerutti des matériaux pour la rédaction de l'*Apologie de la Compagnie de Jésus*, et prit une grande part à la *Réponse au livre intitulé : Extraits des assertions*, etc.; 1763-1765, 4 vol. in-4°. Grou donna aussi en 1770 une édition du *Premier Alcibiade* de Platon, traduit par Tannegui Lefèvre. L. L—T.

Barbier, *Examen crit. des Dict. histor.* — Quérard, *La France littéraire.* — *Notice sur Grou*, en tête de la 1re édition de son livre *L'Intérieur de Jésus et de Marie*; Paris, 1847.

**GROUBENTALL DE LINIÈRE** (*Marc-Ferdinand* DE), littérateur français, né à Paris, en 1739, mort dans la même ville, en 1815. En sortant du collége, il composa des prônes et des sermons pour de jeunes prêtres, et obtint la place de secrétaire du maire de Rennes, député pour les affaires de sa cité à Paris. Il se lia avec Dulaurens, et tous deux concoururent en 1760, devant l'Académie de Douay, qui leur donna à chacun un prix de poésie. Ils composèrent ensemble les *Jésuitiques*, recueil d'odes satiriques; mais lorsque Dulaurens les vit imprimées, craignant d'être poursuivi, il s'enfuit en Hollande. Groubentall fut arrêté, au mois d'août 1761, et rendu à la liberté quelques jours après. Dulaurens lui ayant adressé des exemplaires de son poëme intitulé *Le Balai*, la police les découvrit chez Groubentall, et il fut envoyé à la Bastille le 1er juin 1762. Il en sortit le 28 août suivant, sur la demande de son père, qui ne le réclamait, disait-il, que pour le marier, afin de lui procurer un établissement et des occupations utiles. « Mais si une plus longue détention rompoit nos arrangements, ajoutait le père, comme elle lui a fait perdre son poste chez M. Hevin, parce que les gens de la police lui ont dit qu'il étoit étonnant qu'il se fût servi de lui, je ne pourrois que l'abandonner à votre sage discrétion, car étant né à Paris, où la jeunesse a acquis des licences presque généralement applaudies, je ne pourrois, après m'avoir épuisé à lui donner de l'éducation pour être utile à l'État, âgé de soixante ans, et toujours infirme, le suivre pas à pas. En sorte que s'il devenoit un citoyen perdu, il ne seroit pas de ma faute. » Cette leçon n'empêcha pas Groubentall d'écrire à Dulaurens. Il lui parle de notes et de corrections qu'il fait au *Balai*, dont il espère lui faire part un jour. « Je ne donne aucun ouvrage, dit-il, et de longtemps n'en donnerai, tant j'ai en horreur les prisons de l'inquisition française... Mon aventure de la Bastille m'a porté un préjudice dont je ressens encore les effets. Ma situation n'est point heureuse quoique brillante... Je suis répandu dans le plus grand monde, et vous dire que j'ai l'honneur de manger aux tables des princes et des princesses, c'est vous en dire assez. Si j'étois à mon aise avec cela, je serois au comble du bonheur; j'en attends le moment. Mille protecteurs ardents et mille protectrices charmantes s'empressent à l'envi de m'être utiles; je n'attends que la décision de mon sort. Mon mariage est suspendu comme l'étoit ma liberté; je veux dire jusqu'à nouvel ordre. » Il annonce ensuite à son ami qu'il va donner aux Italiens une pièce réduite en trois actes. La lettre de Groubentall fut saisie. Un agent de police eut ordre de prendre des informations : il répondit que Groubentall n'était qu'un *polisson* et un mauvais écrivain faufilé avec de fort mauvaises compagnies, n'ayant sans doute aucun rapport avec les tables des princes et des princesses. Sachant probablement qu'on le surveillait, Groubentall devint plus sage; du moins il n'eut [illegible] nouvelles aventures.

On a de Groubentall de Linière : *Irus, ou le Savetier du coin*; Genève; 1760, in-8° : [illegible] édition de ce poëme parut sous le nom de [illegible] taire; — *Le Sexe triomphant*, poëme; [illegible] 1760, in-8°; — *Notice sur Dulaurens*, à la tête de *La Chandelle d'Arras*, édition de [illegible] et dans *Les Quatre Saisons du Parnasse* [illegible] même année. L. L—[illegible]

Delort, *Hist. de la Détention des Philosophes et Gens de Lettres à la Bastille*, tome III, p. 1 à 26. — [illegible]rard, *La France littéraire*.

**GROUBER DE GROUBENTAL** (*N....*), [illegible]nomiste français, né en Allemagne, [illegible] tième siècle, mort au commencement du [illegible] neuvième. Il était avocat au parlement de [illegible] avant la révolution. On lui doit : *La F*[illegible] *politique réduite en principes et en pra*[illegible] Paris, 1775, in-8°; — *Théorie généra*[illegible] *l'Administration des Finances*; Paris, [illegible] 2 vol. in-8°; — *Moyens comparatifs de* [illegible] *ration des dettes nationales de l'Ang*[illegible] *et de la France*; Paris, 1788, in-8°; — *D*[illegible] *sur l'autorité paternelle et le devoir* [illegible] *considérés d'après la nature, la* [illegible] *et l'acte social*; Paris, 1790, in-8°; — [illegible] *assurés de parvenir à la formation* [illegible] *système général de finance en Fra*[illegible] *d'amortir l'intégralité de la dette* [illegible] Paris, 1800, in-8°; — *Discours phi*[illegible] *servant d'introduction aux législ*[illegible] *vile et criminelle*; Paris, 1802, in-8°; — [illegible] *cipes élémentaires de gouverne*[illegible] *parvenir à l'établissement d'une* [illegible] *générale. Constitution religieuse* [illegible] Paris, 1802, in-8°. En 1771 Grouber [illegible] bental avait annoncé des *Mémoires* [illegible] *de Jurisprudence*, qui n'ont point [illegible] rard lui attribue encore *L'Anti-*[illegible] *sidérations politiques sur les* [illegible] *nécessité d'abolir les ordres* [illegible] *France*; 1790, in-8°; et *Conseils de* [illegible] *à la nation française*, en France [illegible] que d'autres attribuent à Groube[illegible]
L. L—[illegible]

Quérard, *La France littéraire*.

GROUCHY ou GROUCHÉ (*Nicolas*), en latin *Gruchius*, érudit français, né vers 1520, mort en 1572. Il professa la philosophie et le grec à Bordeaux, à Paris et à Coïmbre, où il avait été appelé par le roi Jean. A son retour en France, alors désolée par la guerre civile, Grouchy, qui était protestant, fut exposé aux persécutions, et mena une vie pauvre et errante. Les habitants de La Rochelle lui offrirent la direction de leur collége; il s'empressa d'accepter; mais à peine arrivé dans cette ville, il mourut, d'une fièvre contractée en route. De Thou fait le plus grand éloge du savoir et du caractère de Grouchy. On a de lui : *Dialecticæ Præscriptiones*; Paris, 1552; — *De Comitiis Romanorum, Lib. III*; Paris, 1555; in-4°; inséré dans le *Thesaurus Antiquit. Roman.* de Grævius, t. I; — *Elenchi Sophistici*; 1556, in-8°; — *Logica Aristotelis*; Paris, 1558, in-8°; — *Responsio ad Car. Sigonii Disputationes de binis magistratuum comitiis et lege curiata*; Paris, 1565, in-8°; Bologne, 1566, in-4°; insérée dans le *Thesaurus* de Grævius; — *De Conjugiis Romanis*; Venise, 1566, in-8°; — *Ethica*; Paris, 1572, in-4°; — *Histoire des Indes de Portugal, contenant comment l'Inde a été découverte par le commandement du roi Emmanuel, et la guerre que les capitaines portugais ont menée pour la conquête d'icelle, escripte par Fernand Lopez de Castaneda*; Paris, 1553, in-4°; Anvers, 1576, in-4°. Selon Gesner, Grouchy a aussi traduit les *Analytica posteriora* d'Aristote. Z.

Teissier, *Bibliotheca*. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Eug. et Em. Haag, *La France protestante*.

GROUCHY (*Emmanuel*, marquis DE), maréchal de France, né à Paris, le 23 octobre 1766, d'une famille ancienne de la Normandie, mort à Saint-Étienne, le 29 mai 1847. Destiné à la carrière militaire, vers laquelle l'appelait une vocation très-prononcée, il entra en 1779, à l'âge de quatorze ans, au corps d'artillerie en qualité d'aspirant; au bout d'une année, il fut lieutenant en second dans le régiment de La Fère, puis il passa dans les troupes à cheval, et en 1784 il devint capitaine dans le régiment Royal-Étranger; enfin, nommé sous-lieutenant aux gardes-du-corps vers la fin de 1786, il occupa ce poste jusqu'en 1789. Quelque opposées que fussent les idées politiques à celles au milieu desquelles le jeune Grouchy avait été élevé, il n'hésita pas à embrasser la cause révolutionnaire. Le commandement du 12e de chasseurs lui fut confié, et au bout de quelques mois (1792) il devint colonel. Il fut ensuite placé, dans la même qualité, à la tête du 2e régiment de Condé, et fit la campagne de 1792 dans l'armée de La Fayette. Élevé au grade de général de brigade (septembre 1792), et envoyé à l'armée des Alpes, il y prit le commandement de la cavalerie, et participa à la conquête de la Savoie. La guerre civile s'alluma en Vendée : le général Grouchy y fut envoyé pour prendre le commandement, d'abord de l'avant-garde, puis de l'aile gauche de l'armée de l'ouest. Ce fut surtout à la défense du camp des Sorinières, le 5 septembre 1793, qu'il déploya sa bravoure : la victoire flottait indécise; Gouchy, quoique blessé, saute à bas de son cheval, et, à la tête de quelques compagnies de grenadiers, il fond sur les Vendéens, les culbute et les met enfuite. Éloigné, malgré les vœux des soldats, des champs de bataille par le décret de la Convention nationale qui excluait les nobles des armées, Grouchy y retourna comme simple soldat, dans les rangs de la garde nationale, et fut bientôt récompensé de cette patriotique résolution par le décret du 13 juin 1795 (25 prairial an III), qui, en proclamant son civisme, le confirma dans le grade de général de division, auquel il avait été promu en 1793, par les représentants du peuple en mission aux armées. Nommé en outre chef d'état-major de l'armée de l'ouest, il contribua puissamment aux succès du général Hoche. A la nouvelle du débarquement de Quiberon, il accourut du fond du Poitou, rassembla à la hâte toutes les troupes disséminées dans le pays par suite de la pacification de La Jaunaie, et les conduisit au point du débarquement. Nommé général en chef de la même armée à la place de Canclaux, il refusa; et persuadé que pour terminer la guerre civile il fallait remettre dans les mêmes mains la conduite de toutes les opérations, il écrivit au Directoire pour l'engager à réunir en une seule les trois armées des côtes de Cherbourg, des côtes de Brest et de l'ouest, indiquant le général Hoche comme le chef le plus propre à occuper ce triple commandement. Son conseil fut approuvé : Hoche fut nommé général en chef de l'armée des côtes de l'Océan, dont Grouchy, par le même décret, devint chef d'état-major. En cette qualité, il dirigea plusieurs expéditions, et conduisit souvent contre Charette et Stofflet des corps d'armée à la tête desquels il remporta des avantages signalés. Après la pacification de la Vendée, il fut nommé d'abord chef d'état-major à l'armée du nord, puis, lorsque Hoche eut organisé l'armée d'élite destinée à envahir l'Irlande (1796), ce général obtint du Directoire que Grouchy fût revêtu du commandement en second. Le vaisseau que ce dernier montait fut du petit nombre de ceux qui purent arriver aux côtes d'Irlande. Dès qu'il fut entré dans la baie de Bantry, Grouchy ordonna le débarquement : la mer était grosse, et la marine refusa d'obéir, sous le prétexte que la nuit allait tomber; on ajourna donc la descente au lendemain à la pointe du jour. Vers minuit, une violente tempête s'éleva : aussitôt, sans en prévenir le général, le contre-amiral Bouvet voulut regagner la haute mer. En vain Grouchy adressé à Bouvet de vives représentations : on sort de la baie; puis, lorsque la tempête est calmée, le contre-amiral refuse encore, et pour toute réponse déclare à Grouchy qu'il n'a pas d'ordre à

recevoir de lui. On rentra donc à Brest, et Bouvet ne tarda pas à être destitué.

L'agitation se prolongea dans les provinces de l'ouest ; le général Grouchy, qui y fut envoyé en qualité de commandant des 11ᵉ, 12ᵉ, 13ᵉ, 14ᵉ et 22ᵉ divisions militaires, ramena le calme par d'excellentes mesures, et sa modération lui mérita l'estime générale. Il passa en 1798 à l'armée d'Italie, sous les ordres de Joubert. Au moment où se formait une coalition nouvelle et où une armée russe devait fondre sur l'Italie et agir de concert avec les Autrichiens, il importait d'empêcher le roi de Sardaigne de se réunir aux coalisés : Joubert et Grouchy se consultent, et ce dernier, bravant les dangers, et malgré la responsabilité qu'il allait assumer sur lui, se rend à Turin (décembre 1798), sous le prétexte d'y prendre le commandement de la citadelle ; secondé par le comte de Saint-Marsan, ministre et favori de Charles-Emmanuel IV, il parvient adroitement à amener ce prince à abdiquer sa couronne et à remettre aux Français le Piémont avec ses places fortes. Le commandement en chef du Piémont fut le prix de cette habile et heureuse négociation, et le Directoire chargea en outre le général Grouchy de l'organisation générale du pays.

Lorsque Moreau, succédant à Schérer, qui venait de perdre le Milanais, prit le commandement en chef de l'armée d'Italie, ce général écrivit à Grouchy : « Ne perdez pas une minute à venir me joindre, car j'ai grand besoin de vos conseils, et il me reste trop peu d'hommes de votre trempe, etc. » Grouchy fit de concert avec lui la mémorable campagne du Piémont, et lorsqu'un décret du Directoire le nomma général en chef de l'armée des Alpes, il refusa, préférant partager avec Moreau la gloire et les dangers de la lutte brillante que soutenait l'armée d'Italie. Ce fut surtout aux affaires de Valence et de San-Giuliano que Grouchy se distingua. A la bataille de Novi, les premiers efforts de l'ennemi furent dirigés contre sa division ; ce corps, qui faisait partie de l'aile gauche de l'armée, fut engagé onze fois dans cette journée. Animant les troupes par ses paroles et son exemple, on le vit, le drapeau de la 39ᵉ demi-brigade à la main, ramener au combat les soldats ébranlés ; un boulet brise la hampe du drapeau : Grouchy élève alors son chapeau au bout de son sabre, et, se précipitant à la tête de ses braves sur les Autrichiens, il leur prend 1,500 hommes et leur fait perdre plus d'une lieue de terrain. Placé entre deux feux par la retraite du centre et de la droite de l'armée française, il est obligé de se replier ; en se retirant, il veut sauver l'artillerie abandonnée par l'aile droite dans le défilé de Pasturana ; mais accablé bientôt par le nombre, cerné de tous côtés et percé de quatorze blessures, il tombe baigné dans son sang au pouvoir de l'ennemi. Le général Grouchy dut la vie au grand-duc Constantin, qui, l'ayant reconnu, le fit panser par ses propres chirurgiens, et voulut assister lui-même aux soins qu'ils lui prodiguaient. Rétabli après quatre mois de souffrances et échangé après un an de captivité contre un général anglais, il entra en France après la bataille de Marengo. Placé aussitôt à la tête de l'une des divisions de la seconde armée de réserve, stationnée au pied du mont Jura, Grouchy chasse les Autrichiens de l'Engadine, pénètre dans le pays des Grisons, occupe Coire, et allait passer le Splugen, lorsque Macdonald vint le remplacer.

Moreau attendait Grouchy à l'armée du Rhin, dont une division, forte de 18,000 hommes, lui était réservée. A la tête de ce corps, il prit part à plusieurs affaires partielles, et contribua au succès de la bataille de Hohenlinden. Il fut nommé, après la campagne, inspecteur général de la cavalerie, et en 1801 le premier consul le chargea de conduire de Paris à Florence le gendre du roi d'Espagne, et de le faire reconnaître roi d'Étrurie.

Lors du procès de Moreau (1804), le général Grouchy ne dissimula point son attachement pour le rival du premier consul : sa franchise blessa Bonaparte, mais elle ne l'empêcha pas de l'employer dans toutes ses campagnes. En 1805 Grouchy commanda une des divisions du camp de Brest ; dans la guerre de 1806 et 1807 contre les Prussiens, il fit partie de la grande armée, et après la bataille d'Iéna, son corps entra le premier dans Berlin. A la bataille d'Eylau, il contribua à la victoire par les charges qu'il fit pour protéger le corps d'Augereau et donner au maréchal Davout le temps d'arriver. Dans cette journée, il eut un cheval tué sous lui, fut blessé, et ne dut la vie qu'au dévouement de son aide de camp, La Fayette fils, qui l'arracha des mains des Russes. A la bataille de Friedland, le 14 juin 1807, ce fut lui qui, en l'absence de Murat, commanda la cavalerie ; à l'aide d'une retraite habilement simulée, il rejeta un corps d'infanterie par delà le Prégel, et prépara ainsi la victoire ; elle lui valut le grand-cordon de la Légion d'Honneur et l'honorable mention au bulletin de cette bataille d'avoir *rendu des services importants* ; ce sont les expressions mêmes de Napoléon. Après le traité de Tilsitt, Grouchy rentra en France ; mais, envoyé presque aussitôt en Espagne, il fut nommé gouverneur de Madrid (1808). Le 2 mai une insurrection éclate dans les murs de cette capitale ; 300 Français y sont lâchement assassinés par les révoltés : le général se hâte de les attaquer, les disperse, et reprend l'arsenal ; le calme fut rétabli. Quelques mois après, Grouchy, alléguant des motifs de santé, obtint son rappel, et se retira dans ses terres ; mais l'ordre de se rendre en Italie lui suivit à peu d'intervalle. Rappelé de ce pays pour opérer sa jonction avec la grande armée, il participe à la bataille de Wagram, culbute la cavalerie autrichienne, et met en fuite l'arrière-garde du prince de Rosenberg. Napoléon, sur

lant reconnaître sa bravoure, nomma Grouchy commandeur de la Couronne de Fer, et colonel général des chasseurs, ce qui lui donnait le rang de grand-officier de l'empire. Dans la campagne de Russie, il contribua d'abord à la prise de Vilna, puis il se distingua à l'affaire de Krasnoï, et refoula l'armée russe dans les murs de Smolensk. Le 7 septembre 1812, en tournant avec habileté la grande redoute, il facilita le succès de la bataille de la Moskowa. Dans cette grande journée, il eut un cheval tué sous lui et reçut un biscaïen dans la poitrine; son fils, qui combattait à ses côtés, fut blessé presque au même moment. Pendant la malheureuse retraite, l'empereur forma un corps, composé uniquement d'officiers et de généraux, destiné à veiller à sa sûreté personnelle : ce fut à Grouchy qu'il confia le commandement de cet *escadron sacré*. Au commencement de 1813, le général ayant sollicité le commandement d'un corps d'infanterie pour la campagne qui se préparait, Napoléon le lui refusa; alors Grouchy, mécontent, quitta le service. Mais lorsque la bataille de Leipzig eut été perdue, que notre armée d'Allemagne fut en pleine retraite et que l'ennemi menaçait les frontières de la France, Grouchy écrivit à l'empereur pour reprendre le service, et Napoléon accepta.

Les alliés avaient passé le Rhin. Le général arrêta d'abord leur marche dans les plaines de Colmar et ensuite dans les Vosges; il vint se réunir, à Saint-Dizier, aux troupes que Napoléon amenait de Paris, et prit part aux combats de Brienne et de La Rothière. Il couvrit la retraite de l'armée. A l'affaire de Vauchamps, le 14 février 1814, il coupa le corps du général prussien Kleist; au défilé d'Étoges, il combattit encore glorieusement. Le 7 mars eut lieu la bataille de Craonne; Grouchy y fut grièvement blessé, ce qui l'obligea de quitter l'armée.

Après la première Restauration, il fut dépouillé de son grade de colonel général des chasseurs, en faveur du duc de Berry; le général écrivit vainement au roi pour réclamer contre cette mesure, qu'il regardait comme une infraction à la parole donnée : sa lettre déplut, et il demeura en disponibilité. Mais après le retour de l'île d'Elbe, Napoléon, le 1er avril, donna à Grouchy le commandement en chef des 7e, 8e, 9e et 10e divisions militaires. En cette qualité, il eut à s'opposer au duc d'Angoulême, qui à la tête de cinq à six régiments, se portait sur Lyon. Le prince ne tarda pas à capituler; il quitta ses troupes, demandant pour toute faveur la faculté de sortir de France. Le général, par ordre de l'empereur, le lui permit, après l'avoir retenu quelques jours prisonnier au Pont-Saint-Esprit. Le prince s'embarqua à Cette. Alors Grouchy, que l'empereur venait de nommer maréchal, se porta sur Aix et Marseille, afin de dissiper les débris de l'armée royale et d'empêcher le marquis de Rivière de soulever le midi. Le maréchal fut ensuite chargé du commandement en chef de l'armée des Alpes; et après qu'il eut mis les frontières du Piémont et de la Savoie en état de défense, il alla se mettre à la tête de toute la cavalerie de réserve de la grande armée. De Charleroy, où il était entré le 1er juin 1815 avec sa cavalerie légère, il poursuivit le général Ziethen, arriva jusque sous Fleurus, passa la nuit du 15 au 16 à portée du canon ennemi, et emporta Fleurus dans la matinée du 16. Le même jour, vers midi, l'attaque générale s'engagea, et le maréchal, placé à la tête de toute l'aile droite, prend Ligny, et force le général Blücher à la retraite. Le lendemain, 17, il se met à la poursuite de l'armée prussienne, pour l'empêcher d'opérer sa jonction avec lord Wellington, et se dirige, d'après les instructions de l'empereur, vers la Meuse, à Namur et Liége. Mais Blücher, au lieu de marcher sur Namur, s'était dirigé vers Wavres, où, le 17 au soir, il opéra la réunion de ses troupes; en sorte que lorsque Grouchy put en être instruit, le 18 au matin, et diriger ses divisions sur ce point, l'armée prussienne avait déjà traversé la Dyle et rejoint Wellington. Au bruit effroyable de la canonnade qui se faisait entendre sur le champ de bataille de Waterloo, les généraux Gérard, Exelmans, Vandamme supplièrent le maréchal de se porter par la gauche vers Mont-Saint-Jean : il résista à leurs instances, en leur montrant les nouveaux ordres qu'il venait de recevoir de l'empereur et qui lui enjoignaient derechef de se porter sur Wavres. Lorsque le maréchal reçut, vers les quatre à cinq heures, une seconde lettre de l'empereur, qui lui ordonnait de manœuvrer pour joindre la droite de l'armée, il le fit aussi promptement que le lui permit un corps de l'arrière-garde prussienne avec lequel il était aux prises. Dès qu'il fut informé du désastre de Waterloo, il effectua sa retraite sur deux colonnes; le 21, à la pointe du jour, toute l'armée évacua Namur, et se mit en marche pour Dinant. Ce ne fut qu'à Rethel que le maréchal apprit la seconde abdication : à cette nouvelle, il adressa une proclamation à ses troupes, et leur fit reconnaître Napoléon II pour empereur. Le 27 on commença, près de Soissons, à communiquer avec les débris de l'armée vaincue à Waterloo, et le 28 le maréchal reçut du gouvernement provisoire l'ordre de prendre le commandement en chef de toute l'armée du nord et de se rapprocher de Paris. Sa retraite lui mérita les éloges du gouvernement; mais en butte à la haine de tout ce qui tenait pour une seconde restauration, le maréchal remit son commandement à Davout, puis, compris l'un des premiers dans l'ordonnance royale du 24 juillet, il alla demander un asile au Nouveau Monde. Le maréchal habita cinq ans Philadelphie, où son fils, le comte de Grouchy, qui s'était rapidement élevé au grade de colonel de chasseurs, le rejoignit, au mois de mai 1817. L'exil ne satisfit pas les ennemis du maréchal; il leur fallait contre lui une

sentence de mort : il fut donc traduit devant un conseil de guerre, qui se déclara incompétent. Le 24 novembre 1821, une ordonnance royale spéciale pour le marquis de Grouchy vint enfin mettre un terme à son exil, en étendant à sa personne le bienfait de l'amnistie accordée dès 1819. Le maréchal rentra immédiatement dans sa patrie, fut réintégré dans tous ses droits et honneurs, à l'exception de la dignité de maréchal de France ; il fut classé parmi les lieutenants généraux et mis à la retraite définitive. La révolution de 1830 le réintégra enfin dans la plus haute dignité de l'armée, et, par ordonnance du 11 octobre 1832, il fut appelé à la chambre des pairs, où il s'est toujours montré du parti de l'opposition modérée. Lors du grand procès politique des accusés d'avril 1834, il refusa de prendre part aux travaux de la chambre constituée en haute cour de justice. [E. Pascallet, dans l'*Enc. des G. du M.*]

En 1846, le maréchal de Grouchy acheta une propriété sur les bords du Loiret, où il comptait se retirer. Souffrant de la poitrine, il alla passer l'hiver en Italie, séjourna à Pise, à Florence et à Rome, et mourut en revenant de ce voyage. Ses obsèques eurent lieu à l'église des Invalides, et son corps fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise. Il avait perdu en février 1843 la fille qu'il avait eue de sa seconde femme, Mlle Fanny Hua. Il laissait de son premier mariage, avec Cécile-Félicité-Céleste Doulcet de Pontécoulant, deux fils et une fille : le marquis Alphonse de Grouchy, général de division et sénateur ; M. Victor de Grouchy, général de brigade ; et la marquise d'Ormesson.

On doit au maréchal Grouchy : *Observations sur la Relation de la campagne de 1815 publiée par le général Gourgaud, et Réfutation de quelques-unes des assertions et écrits relatifs à la bataille de Waterloo* ; Philadelphie et Paris, 1819, in-8° ; — *Réfutation de quelques articles des Mémoires du duc de Rovigo* ; Paris, 1829, in-8° ; — *Fragments historiques relatifs à la campagne et à la bataille de Waterloo : N° I, Lettre à MM. Barthélemy et Méry* ; Paris, 1829, in-8° ; N° II, *Influence que peuvent avoir sur l'opinion les documents relatifs à la bataille de Waterloo publiés par M. le comte Gérard* ; Paris, 1830, in-8° ; — *Chambre des Pairs : Discussion du projet de loi sur l'état de siége. Discours prononcé dans la séance du 19 février 1833* ; Paris, 1833, in-8° ; — *Réclamation du maréchal Grouchy* ; Paris, 1834, in-8° ; — *Plainte contre le lieutenant général baron Berthezène* ; Paris, 1840, in-8°. Cette plainte, adressée par le maréchal Grouchy à M. Pasquier, président de la chambre des pairs, a été reproduite dans *La Presse* du 7 juillet 1840, dans *L'Écho français* du même jour, dans *Le Siècle* du 8, dans *Le Droit* du 9. Elle était motivée sur une réclamation que le général Berthezène avait fait imprimer dans la *Biographie des Hommes du Jour*, tome V, 1re partie. Dans une lettre insérée au *Moniteur* des 26 et 27 décembre 1840, et dans la *Biographie des Hommes du Jour*, tome V, 2e partie, le général Berthezène désavoua toute intention d'accuser de trahison le maréchal Grouchy, et rétracta diverses imputations qu'il avait portées contre lui, tout en maintenant ses dires relativement à Waterloo (1) ; — *Fragments historiques* ; Paris, 1840 : ce sont des correspondances et des ordres qui établissent que ni le maréchal Grouchy ni le général Lesénécal n'avaient eu de correspondances coupables avec l'ennemi, comme ils semblaient en être accusés par le général Berthezène, qui se rappelait avoir vu un officier prussien dans la voiture de l'aide de camp Lesénécal quand l'armée rétrogradait vers Paris, ce que le maréchal explique par les ordres qu'il avait reçus du gouvernement provisoire de négocier un armistice. Une publication du *Biographe universel* amena aussi une nouvelle discussion entre le maréchal Gérard et le maréchal Grouchy, qui fut insérée dans le *Journal des Débats*, comme une première lettre du maréchal Gérard avait été insérée dans la *Biographie des Hommes du Jour*, tome V, 1re partie.

L. Louvet.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouvelle Biographie des Contemporains*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin [illegible]

(1) Le maréchal se prévaut surtout des ordres de Napoléon, qui lui enjoignaient de marcher sur Wavres ; [illegible] le général Berthezène répond que le même ordre lui [illegible] sait de suivre la trace des Prussiens, d'instruire l'empereur de leur marche, et de se tenir continuellement [illegible] communication avec le quartier général. « L'empereur s'est trompé sur le plan des alliés, dit le maréchal [illegible] était persuadé, d'après la connaissance qu'il [illegible] leur système de guerre, que les Prussiens se retireraient sur Namur ; ses ordres étaient positifs : il n'avait [illegible] de lui. » Mais l'ordre général dominant était [illegible] se placer entre les Prussiens et les Anglais et [illegible] cher leur jonction, puisque la séparation des [illegible] n'avait eu lieu que dans la supposition de l'action séparée des deux armées alliées. D'ailleurs, comme [illegible] mandant de la cavalerie d'abord, et ensuite comme [illegible] supérieur des généraux Pajol et Exelmans, le [illegible] ne devait-il pas surveiller la marche des Prussiens [illegible] éclairer l'empereur sur leur changement de direction [illegible] sur leur marche de flanc pour rejoindre les Anglais [illegible] ne pouvais marcher au bruit du canon, ajoute le maréchal, puisque la veille le maréchal Ney avait [illegible] pour une marche semblable, qui avait empêché [illegible] d'être complet. La canonnade ne pouvait me [illegible] puisque l'empereur m'avait prévenu qu'il [illegible] les Anglais à Waterloo. » Sans doute, répond-on, [illegible] Prussiens avaient été tous devant vous à Wavres [illegible] auriez bien fait d'y rester ; mais il ne fallait pas [illegible] avec une arrière-garde, pendant que le [illegible] en avance déjà sur vous, vous dérobait son [illegible] de jonction. L'empereur avait eu tort de ne pas [illegible] un corps au centre ; c'est vrai, mais il fallait y [illegible] par de fréquentes communications avec le quartier [illegible] toujours prêt à vous porter vers elle. Enfin, et [illegible] la part de chacun, ajoutons qu'entraînés par une [illegible] irréfléchie, les jeunes généraux n'écoutaient pas [illegible] des vieux chefs, que les ordres s'exécutaient [illegible] plus d'une fois Grouchy fut désobéi, et qu'il ne [illegible] toujours maître de ses mouvements, par le fait de [illegible] subordonnés. Napoléon a donc été injuste lorsqu'il [illegible] dit : « A Waterloo Grouchy s'est perdu ; j'[illegible] cette affaire sans son imbécillité. » [illegible]

Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, tome II, 1re partie, pag. 226 et suiv.; tome III, 2e partie, pag. 395; tome V, 1re partie, pag. 393 et suiv.; tome V, 2e part., p. 457 et suiv. — *Le Biographe universel*, tome 1er, 4e vol., 1842. — Jomini, *Précis politique et militaire de la campagne de* 1815. — *Opinions et jugements de Napoléon*, tome 1er. — Norvins, *Histoire de Napoléon*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — Duc de Raguse, *Mémoires* (le général Grouchy a fait insérer une réclamation dans le *Moniteur* du 4 avril 1857, et y promet un travail plus étendu de rectification sur les événements de 1815).

**GROUCHY** (*Sophie* DE). *Voyez* CONDORCET (Mme DE).

* **GROUCHY** (*Alphonse-Frédéric-Emmanuel*, marquis DE), général français, fils du précédent, naquit à Vilette (Seine-et-Oise), le 5 septembre 1789. Entré à l'École militaire de Fontainebleau, le 15 août 1806 et passé sous-lieutenant au 10e régiment de dragons, le 15 novembre suivant, il fit la campagne de Prusse de 1806, et fut nommé lieutenant aide de camp de son père, le 25 mai 1807. Le jeune Grouchy servit en Pologne et à l'armée d'Espagne, où il se fit particulièrement remarquer. Promu au grade de capitaine dans le 1er régiment de chasseurs à cheval, le 17 janvier 1809, il rejoignit ce corps en Allemagne, retourna en Espagne en 1810, fut nommé chef d'escadron au 19e de chasseurs en 1811, et fit avec distinction la guerre de Russie de 1812. Sa belle conduite pendant la campagne de Saxe lui mérita, le 15 décembre 1813, le brevet de colonel. Placé à la tête du 13e de chasseurs, il servit à l'armée d'Italie, et rentra en France après les événements politiques et militaires de 1814. Resté en non-activité sous les deux restaurations, il fut un instant délégué pour le recrutement par ordonnance du 19 décembre 1827. Le 30 août 1830, le roi Louis-Philippe lui donna le commandement du 3e régiment de chasseurs, et le nomma maréchal de camp le 2 avril 1831. L'année suivante le ministre de la guerre l'appela au commandement d'une brigade de cavalerie, qu'il conserva jusqu'en 1834. Le général de Grouchy occupa la position de disponibilité jusqu'en 1837, époque à laquelle le roi lui confia le commandement des départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. Il fit partie du comité de la cavalerie, et fut attaché à l'inspection de cette arme de 1836 à 1842. Nommé lieutenant général le 28 avril de cette dernière année, il reçut en 1844 le commandement de la 13e division militaire (Rennes), puis celui de la 2e (Bordeaux). Aux élections de 1849, le département de la Gironde l'élut son représentant à l'Assemblée législative par 70,943 suffrages. Il y vota constamment avec le parti modéré, et se déclara partisan de la politique du prince-président de la république. L'empereur l'éleva à la dignité de sénateur par décret du 31 décembre 1852.

SICARD.

*Archives de la guerre.* — *Biographie des 750 Représentants à l'Assemblée législative.*

**GROULART** (*Claude*), magistrat français, né à Dieppe, en 1551, mort à Rouen, le 3 décembre 1607. Il étudia la jurisprudence à Bourges, sous François Hotman et Hugues Doneau, et il se rendit ensuite à Valence, où il entendit Cujas et eut pour condisciple l'historien De Thou. La Saint-Barthélemy rendit les écoles désertes, et Groulart se retira à Genève auprès de Scaliger, son maître et son ami. Disciple de Juste Lipse et de Casaubon, savant philologue avant d'être magistrat, il donna, en 1575, une version latine de l'orateur grec Lysias, éditée par Henri Estienne et considérée par Huet comme un modèle de fidélité et d'élégance (1). Appelé au grand conseil par Henri III, en 1576, Groulart y siégea avec distinction pendant sept ans; et ce fut en 1585 que le duc de Joyeuse, gouverneur de Normandie, l'appela au parlement de Rouen. L'esprit de corps était presque éteint à cette époque dans le parlement de Rouen. Groulart le ranima par son énergie et sa sagesse. Il profita de l'autorité qu'il sut y conquérir en peu de temps pour essayer d'opposer une barrière à l'avidité insatiable des favoris, en faisant adresser et en adressant lui-même à Henri III des remontrances sévères au sujet des impôts qu'il faisait peser sur la province et dont il dissipait le produit en de folles largesses. Les refus réitérés d'enregistrer les édits, contre lesquels le parlement ne cessait de protester, irritèrent le chancelier de Giverny. « On fera le procès à la cour de Normandie, » lui dit un jour celui-ci. — « On a vu des parlements, répond tranquillement Groulart, faire le procès à des chanceliers, et non des chanceliers faire le procès à des parlements. » Aux désastres causés par des taxes oppressives se joignaient alors les calamités qu'entraînaient les dissensions religieuses. Lorsque le roi de France, croyant frapper un grand coup, se mit lui-même à la tête de la Ligue organisée contre lui, il voulut y faire entrer Groulart. « On ne revient jamais d'une fausse démarche, lui dit avec sa franchise ordinaire le zélé magistrat; il y a bien des degrés pour monter au trône, il n'y en a pas pour en descendre. »

Dès les premières années de son entrée au parlement de Rouen, Groulart avait pris la plus grande part à la réformation de la *Coutume de Normandie*, proclamée comme édit perpétuel et irrévocable entre tous les sujets du pays. Rédigée entre les années 1270 et 1280, la Coutume de Normandie était dès 1302 invoquée par les évêques et reconnue comme loi par le roi de France. En 1315 Louis *Hutin*, dans sa *Charte aux Normands*, renvoie plusieurs fois au registre de cette célèbre coutume, *Regestro Consuetudinis Normanniæ*. A la suite d'*enquêtes par turbes*, faites dans les bailliages de Caen, d'Évreux, d'Alençon, de Caux, de Gisors et de Coutances, eut lieu, en 1558, la première dérogation à la Coutume de Normandie, lorsque

(1) *De claris Interpretibus*, t. II, p. 161.

le parlement avait déclaré abrogée par *non-usance* la loi dite du *Sang damné*, par laquelle les fils d'un condamné décapité étaient déclarés exclus de la succession de leur père et de leur aïeul. Une grande solennité entoura la dernière révision de la Coutume. Plusieurs assemblées des députés des sept bailliages de Normandie se réunirent. Là, devant le livre des Évangiles, tous avaient juré, la main levée, qu'ils n'apporteraient que ce qu'ils avaient trouvé dans les divers usages *d'utile au bien commun du pays et des habitants d'icelui*; et ce fut en 1585 que, sous la présidence de Groulart, fut arrêtée la rédaction définitive de la Coutume, qui devait être suivie pendant deux siècles encore.

En 1589 de nouveaux édits fiscaux publiés par Henri III avaient été l'objet de nouvelles remontrances de la part du président Groulart, qui fit connaître à ce prince que depuis deux ans les édits vérifiés à Rouen avaient dépassé un million six cent mille écus. L'assassinat du duc de Guise, aux états de Blois, fit soulever la ville de Rouen, dont les ligueurs se rendirent maîtres le 9 février 1589; et le duc de Mayenne y ayant été proclamé un mois après gouverneur de Normandie, le parlement fut forcé d'enregistrer les pouvoirs dont il était investi. Henri III transféra à Caen le parlement de Rouen, et Groulart, son président, vint s'y établir au mois de mars de la même année. Il eut à lutter avec une intrépidité que rien ne découragea contre la Ligue, qui ne put parvenir à faire révolter la basse Normandie; et lorsque le poignard de Jacques Clément eut frappé Henri III, il eut assez d'influence sur les habitants pour faire proclamer Henri IV comme roi légitime. Il n'en fut pas moins obligé de continuer la lutte qu'il avait engagée contre les ligueurs, qui plus d'une fois, secondés par la plupart des congrégations religieuses, furent sur le point de triompher. Henri IV, plein de reconnaissance, le fait venir à Falaise et lui offre la dignité de chancelier, que Groulart refuse. Cette modération donna un nouveau relief à son autorité. Le parlement de Caen, uni à son chef vénéré, put à la fois réprimer les menées des religionnaires et punir les partisans de la Ligue qui recevaient l'or du roi d'Espagne. Il fit prompte et sévère justice des brigands qui infestaient la province.

Catholique fervent autant qu'intrépide magistrat, Groulart n'avait cessé d'exhorter Henri IV à embrasser la religion catholique. Ce grand événement, qui eut lieu le 25 juillet 1593, aplanit tous les obstacles; Henri devint bientôt maître de Rouen, où il rappela le parlement par lettres patentes du 8 avril 1594. Il lui rendit, sur les instances du président, ses anciennes prérogatives, et Groulart employa le crédit dont il ne cessa de jouir auprès de ce prince pour essayer de faire diminuer les impôts que le nouveau roi fut contraint, pendant plusieurs années, de faire peser encore sur la Normandie, déjà si cruellement éprouvée. Il brava à plusieurs reprises, pour accomplir ce qu'il considérait comme un de ses premiers devoirs, les emportements du prince, qui lui faisait oublier ensuite la vivacité de ses paroles par des témoignages d'affectueuse estime.

Les dernières années de Groulart furent attristées par les déceptions et les mécomptes. Il avait espéré que l'avénement d'Henri IV amènerait la tolérance et la réconciliation entre les partis; mais ses rêves de bonheur et de paix pour la France ne se réalisèrent que d'une manière bien imparfaite, et lorsqu'il vit le sauveur de sa patrie menacé dix-neuf fois par le fer des assassins, il ne put s'empêcher de se laisser aller aux plus noirs pressentiments. Les fatigues et la douleur abrégèrent ses jours, et il mourut âgé de cinquante-six ans.

Groulart n'avait jamais renoncé aux études de sa jeunesse. Il releva l'académie des Palinods de Rouen. Il fut le protecteur et l'ami de Malherbe, qui lui adressait, dans le premier recueil de ses essais poétiques (1), une pièce de vers commençant par les quatre suivants :

> Je meurs, Groulart, d'ouïr sortir des hommes
> Tant de mépris pour la Divinité;
> Et ne puis croire en voyant ta bonté
> Que tu sois fait du limon que nous sommes.

Protecteur des poëtes et des littérateurs de son époque, il se plaisait à les recevoir à Saint-Aubin-le-Cauf, près Dieppe, où il aimait à se délasser de ses fatigues et à se consoler aussi de ses chagrins, au milieu de ses auteurs favoris.

La ville de Rouen avait rendu les plus grands honneurs à la mémoire de Groulart. On a retrouvé en 1840, à Saint-Aubin-le-Cauf, la statue en marbre blanc qui décorait le tombeau magnifique qui lui avait été érigé au milieu du palais, ainsi que celle de Barbe Guiffard, sa deuxième femme (2).

On a du président Groulart le *Récit de ses Voyages en cour*, imprimé pour la première fois en 1826 par M. de Monmerqué. Cet ouvrage, fort intéressant, fait partie de la collection Petitot (3). C'est dans les registres du parlement, conservés au greffe de la cour impériale de Rouen, que l'on peut trouver les renseignements les plus précieux sur Groulart et sur la part considérable qu'il a prise aux événements de son temps. Une grande partie de ces documents a été recueillie par M. Floquet, qui en a enrichi son *Histoire du Parlement de Normandie*. Quelques-uns des manuscrits de Groulart et une copie des actes du parlement sont conservés aux Archives impériales.

C. HIPPEAU.

(1) Le *Bouquet de fleurs de Sénèque*, imprimé dans l'ouvrage de l'abbé De La Rue sur les bardes et les trouvères.

(2) Ces deux belles statues, données à la ville de Rouen par la duchesse de Fitz-James, petite-fille de Groulart, ont été déposées en 1844 dans le Palais de Justice.

(3) Groulart nous apprend, dans ses *Voyages en cour*, qu'il avait composé d'autres ouvrages, qui n'ont point encore été retrouvés.

*Oraison funèbre de Groulard*, par Jean Roennet; Paris, 1608, in-8°. — Son *Éloge*, par M. Sorbier, avocat général, *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1846. — *Notice* de M. de Monmerqué, *Collection des Mém. relatifs à l'hist. de France*, t. XXXXIX, 1re série. — *Mémoires de Groulard*, même volume. — *Hist. du Parlement de Normandie*, par M. Floquet.

**GROUVELLE** (*Philippe-Antoine*), littérateur français, né à Paris, en 1758, mort à Varennes, le 30 septembre 1806. Fils d'un orfèvre, il fut placé chez un notaire, qui, le voyant plus occupé à faire des vers que des actes, le congédia. Chamfort le prit alors pour secrétaire; et lorsqu'il quitta l'emploi de secrétaire des commandements du prince de Condé, il obtint que Grouvelle le remplaçât. Celui-ci se rendit agréable : il eut même des succès à Versailles, où la reine fit représenter le petit opéra des *Prunes*, qu'il avait composé avec Desprez. Le 20 juin 1788 il fit représenter au Théâtre-Français une comédie ayant pour titre *L'Épreuve délicate*; mais elle n'eut qu'une seule représentation, et ne fut pas imprimée. Lorsque la révolution éclata, Grouvelle en adopta les principes, fut un des fondateurs du club de 89, et en publiant une brochure politique la date du palais Bourbon même. Il ne pouvait plus dès lors conserver ses fonctions près du prince. Après l'avoir quitté, il s'associa à Chamfort, Cerutti et Rabaud de Saint-Étienne pour publier *La Feuille villageoise*. Devenu, en août 1792, secrétaire du conseil exécutif provisoire, il lui fallut porter à Louis XVI, au Temple, l'arrêt qui le condamnait à mort. Cléry, dans ses *Mémoires*, dit que « Grouvelle lut cet arrêt d'une voix faible et tremblante, et qu'il sortit de la prison dans un état d'agitation marqué ». En mai 1793, Grouvelle fut envoyé en Danemark comme ministre de France, et remplit ces fonctions jusqu'en 1800; il fut alors appelé au corps législatif, où il siégea jusqu'en septembre 1802. Il avait été nommé en 1796 associé de l'Institut, et était devenu en 1803 correspondant de la troisième classe (histoire et littérature ancienne). S'étant présenté pour une place de membre titulaire, des attaques violentes, dirigées contre lui dans les journaux, à raison des fonctions qu'il avait remplies en 1793, l'affectèrent si vivement qu'elles causèrent sa mort. On a de lui : *La Satire universelle*, *prospectus dédié à toutes les puissances de l'Europe*; Paris, 1788, in-8°, pamphlet piquant dirigé contre Rivarol, que Grouvelle composa avec Cerutti et qui a été inséré dans les *Œuvres* de ce dernier; — *De l'Autorité de Montesquieu dans la révolution présente*; Paris, 1789, in-8°; réimprimé dans le t. VII de la *Bibliothèque de l'Homme public*; — *Adresse des habitants du ci-devant bailliage de.... à M. de...., leur député à l'Assemblée nationale, sur son duel et sur le préjugé du point d'honneur*; Paris, 1790, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Point de duel ou point de constitution; adresse des habitants d'un ci-devant bailliage*; etc.; 1790, in-8°; — *Réponse à tout; petit colloque entre un sénateur allemand et un républicain français*, *Taciturnus Memoriosus*, traduit librement par un sans-culotte; Copenhague, 1793, in-8°; — *Lettre en vers à ma sœur sur le roman philosophique et sentimental de Woldemar*; Copenhague, 1797, in-8°; — *Mémoire historique sur les Templiers, ou éclaircissements sur leur procès, les accusations intentées contre eux et les causes secrètes de leur ruine, puisés en grande partie dans plusieurs monuments ou écrits publiés en Allemagne*; Paris, 1805, in-8°. Enfin, Grouvelle a donné une édition des *Lettres de madame de Sévigné*, avec un précis et des notes historiques; 1806, 8 vol. in-8°, ou 11 volumes in-12, et les *Œuvres de Louis XIV*, 1806, 6 vol. in-8°, avec Grimoard, qui avait été chargé de la partie militaire de cet ouvrage.

GUYOT DE FÈRE.

*Moniteur*, 3 octobre 1806. — Rabbe, *Biogr.*, Suppl.

* **GROUVELLE** (*Laure*), femme politique française, fille du précédent, née en 1803, morte vers 1842. Après la révolution de Juillet, elle se lança avec ardeur dans la politique, et passait sa vie à porter des secours aux malheureux, à visiter les hôpitaux, les prisons, aidant surtout les victimes de leur opinion. Elle fit partie de l'Association libre pour l'instruction du peuple; et lors de l'exécution de Pépin et de Morey, elle donna des preuves d'une grande exaspération, et aida à les ensevelir. Compromise dans l'affaire de Hubert (*voy.* ce nom), elle passa en cour d'assises en 1838, et déclarée par le jury coupable de complot contre le gouvernement, avec circonstances atténuantes, elle fut condamnée à cinq ans de prison. Conduite à Clairvaux, puis à Montpellier, elle mourut folle, quelques années après.

L. L—T.

L. Blanc, *Hist. de Dix Ans*. — *Moniteur* 1838. — *Dict. de la Convers.*

**GROVE** (*Henri*), controversiste anglais, né en 1683, à Taunton (comté de Somerset), mort à Fullwood, près de Taunton, en 1738. Il commença ses études dans sa ville natale, et les acheva à Londres. De retour à Taunton, il devint directeur du collége de cette ville, et pasteur de deux petites congrégations dissidentes du voisinage. On a de lui : *The Regulation of Diversions, drawn up for the use of his pupils*; 1708; — *An Essay towards a demonstration of the soul's immortality*; 1718; — *Essay on the terms of christian communion*; 1719; — *The Evidence of Our Saviour's Resurrection*; 1730; — *The Fear of Death, as a natural passion, considered both with respect to the grounds of it and the remedies against it*; 1730; — *Some Thoughts concerning the proof of a future state, from reason*; 1730; — *A Discourse on the Lord's supper*; — *Wisdom, the first spring of action in the deity*; 1734; — *A Discourse on saving faith*; 1736. Outre

ces ouvrages, on a de Grove un volume de *Miscellanies in prose and verse*, et les n[os] 588, 601, 626, 635, dans le huitième vol. du *Spectateur*. Après sa mort, ses amis publièrent ses *Posthumous Works;* 1741, 4 vol. in-8°. Z.

Th. Amory, *Vie de Grove*; en tête des *Posthumous Works*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

* GROVE (*William-Robert*), célèbre physicien anglais, né à Swansea, le 14 juillet 1811. Fils d'un magistrat, il fut de bonne heure destiné au barreau. Il fit ses études à l'université d'Oxford, où il obtint ses grades en 1835, et professa ensuite pendant cinq ans à l'Institution de Londres. Tout en poursuivant avec distinction la carrière d'avocat, il consacra ses moments de loisir à des recherches scientifiques, et parvint à se faire un grand nom dans la science, aux progrès de laquelle il a puissamment contribué. M. Grove fut nommé en 1852 conseiller de la reine (*queen's counsel*), et il est actuellement vice-président de la Société Royale de Londres, qui l'avait honoré de sa médaille en 1847. Voici la liste de ses importants travaux, par ordre chronologique : *Pile à acide nitrique* (*pile voltaïque de Grove*) : c'est la pile la plus puissante connue; elle est, selon Jacobi, seize fois et demie plus puissante que celles qui la précédaient (*voy. Philosophical Magazine*, 1839 et 1840). Vers la même époque M. Grove fit connaître une expérience du plus haut intérêt pour la théorie de la pile : « Si deux lames d'or plongées dans deux dissolutions, l'une d'acide nitrique, l'autre d'acide chlorhydrique, sont séparées l'une de l'autre par un diaphragme en argile poreuse, il n'y aura pas d'action chimique : l'or reste intact. Mais dès que l'on vient à toucher les deux lames avec un fil métallique, l'or dans l'acide chlorhydrique se dissout. » C'est un exemple de double affinité chimique convertie en action voltaïque ; — *Recomposition de l'eau au moyen de la pile* (dans les *Comptes rendus* de l'*Acad. des Sciences de Paris;* 1839) : c'est l'inverse de l'expérience connue de la décomposition de l'eau par la pile; — *L'inaction chimique du zinc amalgamé dans l'acide sulfurique;* dans le *Philosophical Magazine*, 1839. M. Grove a le premier solidifié l'amalgame ammoniacal, et après l'avoir ainsi examiné, il a formé d'autres combinaisons solides analogues avec le zinc, le cuivre, le cadmium, etc., en déposant ces métaux par l'électrolyte dans des dissolutions ammoniacales. Il obtint de même des combinaisons de métaux avec les gaz azote et hydrogène, dont quelques-unes ont une densité très-faible, de quatre à cinq fois celle de l'eau. (Voy. *Philosophical Magazine*, 1841); — *Gravure de plaques daguerriennes par l'électricité et l'application de la galvanoplastie* (dans le *Philos. Mag.*, 1841) : un daguerrotype arrangé comme électrode positive d'une pile dans l'acide chlorhydrique est gravé par l'action du chlore naissant, qui attaque l'argent plus que le mercure; les plaques ainsi gravées peuvent servir à imprimer sur papier ou comme clichés pour le dépôt galvanoplastique : ce sont des épreuves dessinées par la lumière et gravées par l'électricité ; — *Toiles métalliques comme éléments négatifs des piles ;* travail communiqué à la Société Électrique en 1841 ; — *Pile voltaïque à gaz* (dans le *Philosoph. Mag.*, 1842, et *Philosophical Transactions*, 1843-1845; trois mémoires) : dans cette pile, la force électrique est produite par la combinaison des gaz ; l'eau peut être ainsi décomposée par la force qui doit son origine à la combinaison même des éléments de l'eau; c'est un excellent moyen d'apprécier la force électromotrice des gaz et de la comparer avec celle des métaux. Dans le troisième mémoire (1845), l'auteur a montré comment on peut se servir des corps solides non conducteurs, tels que le soufre, le phosphore, etc., comme éléments de la pile, et ainsi établir leurs relations électriques avec les métaux et les corps conducteurs; — *Action électrique produite par le rapprochement sans contact de métaux dissemblables* : l'auteur démontre par là que l'électricité (communément attribuée au contact) est engendrée par une sorte de radiation ou action moléculaire, semblable à celle qui se produit dans les expériences de Moser (*Lit. Gaz.*, 1843); — *Pile dans laquelle la polarisation des électrodes est distribuée de manière à ajouter sa force à la force initiale de la pile* (*Philos. Mag.*, 1843); — *Action moléculaire des courants électriques* (dans *Electrical Mag.*, 1843) : quand les courants électriques échauffent les fils de platine et de plomb, ces métaux sont contractés, et ce dernier est stratifié transversalement par l'action calorifique du courant; — *Explication d'un phénomène lumineux observé quand les extrémités des électrodes d'une pile voltaïque sont plongées dans un liquide quelconque* (*Electric. Mag.*, 1843) : l'auteur démontre que cet effet est dû à la combustion soit d'un [illegible] éliminé par l'électrolyte, soit de la combinaison du platine même de l'électrode avec la [illegible] l'électrolyte, telle que le soufre, etc. ; — *Expérience sur l'état moléculaire induit par le magnétisme* (*Electr. Magazine*, 1845) : un tube rempli d'un liquide tenant en suspension de l'oxyde magnétique de fer est placé dans l'intérieur d'une hélice de fil de cuivre; quand on y fait passer un courant électrique, les molécules d'oxyde se redressent, et l'observateur, en regardant dans la direction de l'axe du tube, voit un éclair de lumière chaque fois que le courant électrique est établi ; — *Notices sur les phénomènes de l'arc voltaïque et le transport des particules de matière effectué par les décharges géoélectriques* (*Athenæum* de Londres, et *Literary Gaz.* [résumé d'un cours fait à l'Institution Royal en 1846]); — *Expérience qui démontre* qu'un fil de platine chauffé au blanc par la pile s'éteint lorsqu'on le plonge dans le gaz hydrogène, comme s'il était plongé dans l'eau (*Philos.*

*losoph. Magaz.*, 1846) : cette expérience curieuse devint l'objet de plusieurs recherches et de différentes opinions ; aujourd'hui on l'explique par un effet refroidissant de la mobilité des particules d'hydrogène ; — *Décomposition de l'eau en oxygène et en hydrogène par la chaleur* (*Philosophical Transactions*, 1847). On sait que le fer ou tout autre métal oxydable décompose l'eau en se combinant avec l'oxygène et rendant l'hydrogène libre. Mais M. Grove parvint le premier à décomposer l'eau en oxygène et en hydrogène, tous deux également libres. L'expérience se fait en plongeant une boule de platine chauffée presque au point de fusion, dans de l'eau pure et bien purgée d'air atmosphérique. Plusieurs conséquences ont été tirées de ce fait fondamental dans le *Bakerian Lecture* ; — *L'influence des milieux environnants sur les corps chauffés par la pile* (dans les *Philos. Transact.*, 1848), — *Production de la chaleur par le magnétisme* (dans les Comptes rendus de la Soc. Royale de Londres, 1849) : l'auteur y démontre qu'une barre d'un métal magnétique (fer, nickel, cobalt) s'échauffe quand on la magnétise et démagnétise (par le courant électrique ou par la rotation en face d'un aimant permanent) ; — *Expériences avec 500 éléments de la pile de Grove faites à l'Institution royale en 1849* : un fil de platine est fondu à la surface de l'eau ; une bulle de platine liquide reste comme suspendue au-dessus de la surface de l'eau par la force du courant électrique ; — *Polarité électro-chimique des gaz* (*Philos. Transact.*, 1852). Les phénomènes de la décharge électrique démontrent l'existence d'une polarité chimique dans les gaz ; par exemple, une plaque d'argent poli est alternativement oxydée ou désoxydée, selon la direction du courant. On remarque aussi dans les anneaux qui se forment sur la plaque, par l'effet de la décharge dans le vide pneumatique, des phases alternatives d'oxydation et de désoxydation, ayant beaucoup d'analogie avec les phénomènes d'interférence de la lumière. On y a signalé pour la première fois le phénomène des stratifications de la décharge électrique ; — *Proportions inégales des gaz, données dans de certains cas de décomposition de l'eau par l'électricité* (dans *Philos. Mag.*, mars 1853). Dans une première série de ces expériences, on obtient deux parties d'oxygène contre une d'hydrogène ; et dans une autre série quatorze parties d'hydrogène contre une d'oxygène. Ces effets, encore insuffisamment expliqués aujourd'hui, tiennent peut-être à la formation de sous-oxydes et de peroxydes ; — *Électricité de la flamme du chalumeau* (dans *Philos. Mag.*, 1854). Ce sont les premières expériences qui démontrent un vrai courant électrique dirigé dans le sens de la flamme et dû à la combustion de celle-ci. On avait observé auparavant un courant thermo-électrique en sens inverse ; — *Plusieurs expériences sur l'appareil d'induction de Rhumkorff* (*Philos. Mag.*, 1854) : on peut avec le même appareil augmenter indéfiniment la pile, pourvu qu'on augmente aussi le condensateur secondaire ou bouteille de Leyde ; — *Expérience sur la conversion de l'électricité en puissance mécanique* (dans *Philos. Mag.*, 1856) : M. Grove y démontre le premier que lorsqu'un poids est élevé par l'attraction ou répulsion électrique, il y a diminution dans la tension électrique et que l'étincelle ne peut traverser la même distance que sans l'élévation du poids il aurait pu franchir ; — *Production de figures électriques entre deux plaques de verre, et fixation de ces images* (1857). Karsten avait montré qu'en plaçant une médaille sur une plaque polie électrisée quelconque, il se produisait une impression des reliefs de la médaille sur la plaque. M. Grove alla plus loin : il fit voir que si l'on place entre deux verres de glace bien propres des lettres en papier ou en clinquant, ou du papier imprimé d'un côté, et qu'on électrise par une machine de Rhumkorff la surface extérieure de ces verres recouverte d'étain comme une bouteille de Leyde, il s'y forme à l'intérieur une impression invisible : il suffit alors d'exposer le verre à l'influence des vapeurs d'acide fluorhydrique pour obtenir une véritable gravure. L'impression invisible peut être également développée et fixée par les procédés photographiques du collodion : le verre ainsi impressionné communique son état moléculaire à la pellicule de collodion argenté, de sorte que quand celle-ci est exposée à la lumière diffuse, puis aux agents désoxydants, tels que l'acide pyrogallique, l'impression électrique devient visible ; — *Corrélation des forces physiques* ; Londres, 1842, in-8° ; la 3e édit. (1856) de cet ouvrage capital a été traduite en français par l'abbé Moigno ; l'auteur y expose avec une grande lucidité que les forces, telles que la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, l'affinité chimique, sont tellement liées entre elles que l'une ne peut être produite qu'aux dépens des autres ; qu'il y a des relations nécessaires, définies, équivalentes, entre toutes ces forces ; qu'elles dépendent, en dernière analyse, des mouvements moléculaires de la matière même, et non de fluides particuliers hypothétiques. Ces doctrines de M. Grove, qui arracheront peut-être un jour à la nature ses plus grands secrets, furent d'abord assez mal accueillies, parce qu'elles contrariaient les idées reçues. Mais nous espérons qu'elles auront bientôt des partisans nombreux. F. H.

*Documents particuliers.*

**GROZELIER** (*Nicolas*), littérateur français, né à Beaune, en 1692, mort le 19 juin 1778. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1710, et professa successivement les belles-lettres, la philosophie et la théologie dans les établissements de cette société religieuse. Il a composé un certain nombre de poésies. On a de lui : *Observations curieuses sur toutes les parties de*

*la physique*, *tirées des meilleurs écrivains*; Paris, 1719-1771, 4 vol. in-12 : le premier volume de cette compilation est du père Bougeant; — *Prose sur la résurrection de Jésus-Christ*, par le père Voisin, traduite en vers français; Paris, 1742, in-12; — *Pastorale sur le mariage du Dauphin*; Paris, 1747, in-12; — *Recueil de Fables nouvelles en vers français*; Paris, 1760, in-12; — *Nouveau Recueil de Fables, divisé en six livres*; Paris, 1768, in-12. Il a laissé non imprimée une *Dissertation dans laquelle on s'attache à prouver que saint Ennodius, évêque de Pavie, est né à Arles, et que tous ses parents y demeuraient*. On lui doit en outre un grand nombre d'ouvrages dont Gandelot donne la liste. J. V.

Gandelot, *Histoire de la Ville de Beaune*, page 210. — Quérard, *La France littéraire*.

* **GRUAMONTE**, sculpteur et architecte du douzième siècle, précéda de quelques années Nicolas de Pise, mais avait probablement étudié dans cette ville, où les grands travaux du baptistère et de la cathédrale avaient donné naissance à une école un peu supérieure à celles des autres villes de la Toscane. C'est à Pistoia que se trouvent les seuls ouvrages qui nous restent de cet ancien maître. On croit que ce fut sur ses dessins qu'en 1166 la façade de l'église Saint-André fut élevée; son architrave offre un bas-relief représentant l'*Adoration des Mages*, avec cette inscription : *Fecit hoc opus Gruamons, magister bon.* (bonus) *et Adod.* (Adeodatus) *frater ejus*. A la façade de Saint-Jean-Évangéliste, une autre architrave, représentant *la Cène*, porte cette légende : *Gruamons magister bonus fecit hoc opus*. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Tolomei, *Guida di Pistoia*.

* **GRUBBE** (*Samuel*), publiciste suédois, né le 9 février 1786, dans la paroisse de Seglora, diocèse de Gothenbourg, mort à Stockholm, le 6 novembre 1853. Après s'être fait recevoir docteur en philosophie à l'université d'Upsal, en 1805, il y fut nommé *docens*, et devint professeur de logique et de métaphysique en 1813, puis de morale et de politique en 1827. La netteté de ses idées et la clarté avec laquelle il les exposait contribuèrent beaucoup à vulgariser la science. Il avait adopté le système de Schelling, en y faisant quelques modifications. L'université d'Upsal, dont il fut recteur à plusieurs reprises, le députa à la diète en 1834. Grubbe fut nommé en 1840 conseiller d'État, et en même temps président du comité au ministère des affaires ecclésiastiques. En 1843 il se démit de cette dernière fonction, et ne resta que conseiller d'État sans département. Il était chevalier de l'Étoile polaire et membre de plusieurs académies suédoises et danoises. On a de lui : *Om förhållandet mellan religion och moralitet* (Relations entre la religion et la morale); Upsal, 1812; — *Bidrag til utredandet af Samællslærans grundbegrepp* (Documents pour l'éclaircissement des principes de la science sociale); Upsal, 1826, et dans *Svea*, nos 8, 10; — *Éloge de Léopold*, discours de réception, prononcé à l'Académie suédoise en 1830; dans les *Mémoires* (*Handlingar*) de cette Académie, t. XIV; — *Discours sur le beau*; ibid., t. XVI; — *Discours de réception*, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, histoire, antiquités, à Stockholm, t. XV; — Des mémoires dans *Svea*, *Skandia*, etc.; Des dissertations et articles archéologiques. R. B.

*Biogr. Lexic.*, V, p. 220. — *Convers. Lex. der Gegenwart*, note dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1853. — Clausade, *Voy. à Stockholm*, p. 160.

**GRUBENMANN** ou **GRUBEMANN** (*Jean-Ulrich*), architecte suisse, né à Teufen (canton d'Appenzell), au dix-huitième siècle. Il bâtit en trois ans l'admirable pont de Schaffhouse sur le Rhin. Malheureusement cette construction n'existe plus : les Français la détruisirent par le feu, le 13 avril 1799, tandis que les Autrichiens se préparaient à assiéger Schaffhouse. Grubenmann éleva ensuite de concert avec son frère le beau pont de Reichenau, dans les Grisons, qui, dans la même guerre de 1799, eut le sort du pont de Schaffhouse. Les œuvres des deux frères étaient destinées à ne pas leur survivre. Leur troisième construction, le pont de la Limmat, près du couvent de Wettingen, fut aussi la proie des flammes. Ce couvent devint le refuge de Grubenmann, qui sur la fin de sa vie se fit catholique. W. R.

Lutz, *Nekrolog denkwürdiger Schweizer*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

**GRUBER** (*Grégoire-Maximilien*), en religion *A. S. Ignatio*, historien et antiquaire allemand, né à Horn (Autriche), le 7 août 1739, mort le 20 avril 1799. Entré en 1755 dans l'ordre des Piaristes, il fut chargé d'enseigner la philologie dans l'école de son ordre à Vienne. Plus tard il donna des leçons d'histoire et de géographie à la princesse Élisabeth de Wurtemberg, fiancée de l'empereur François II. Ensuite il devint professeur d'histoire universelle à l'Académie des Chevaliers de Savoie à Vienne. Après la transformation de cette académie, il fut nommé professeur de diplomatique en 1781. Il obtint quatre ans après une chaire de diplomatique à l'université de Vienne, et il devint enfin archiviste de la maison d'Autriche. Dans ses ouvrages Gruber montre des connaissances très-exactes et très-complètes en ce qui concerne les documents du moyen âge. Ils sont intitulés : *Die ältesten Einwohner und glänzendsten Völker Europas im ächten Alterthume* (Les plus anciens Habitants et les principaux Peuples de l'Europe dans la véritable antiquité); Vienne, 1773, in-4°; — *Das Erzhaus Oestreich in seinem ganzen Umfange vorgestellt* (La Maison d'Autriche exposée dans toute son étendue); Vienne, 1774, in-4°; — *Rede über Diplomatikals Brodstudium* (Discours sur la diplomatique comme carrière); Vienne, 1783, in-4°;

— *Lehrsystem einer allgemeinen Diplomatik vorzüglich für Oestreich und Deutschland* (Système de Diplomatique générale, surtout à l'usage de l'Autriche et de l'Allemagne), première partie, comprenant la théorie; Vienne, 1783, in-8°; seconde partie, donnant des applications pratiques, ibid., 1783, in-8°; une troisième fut ajoutée, sous le titre de *Lehrsystem diplomatischer Zeitenkunde, worinn alle möglichen politischen, kirchlichen und astronomischen Urkundendatums theoretisch und praktisch behandelt worden sind* (Système de Chronologie diplomatique, dans lequel toutes les dates des diplômes possibles, qu'elles soient politiques, ecclésiastiques ou astronomiques, ont été théoriquement et pratiquement traitées), Vienne, 1784, in-8°; — *Auszug aus dem diplomatischen Lehrsystem zum Gebrauch der öffentlichen Vorlesungen* (Extrait du Système diplomatique, à l'usage des cours publics); Vienne, 1784, et 1789, in-8°; — *Ueber die Evidenz und den höchsten Grad der Gewissheit in der Diplomatik* (Sur l'Évidence et le plus haut degré de Certitude dans la Diplomatique); Vienne, 1788, in-4°; — *Super optima methodo tradendi docendique artem diplomaticam*; Vienne, 1796, in-4°. E. G.

Schaller, *Kurze Lebensbeschreibung jener verstorbenen Männer aus dem Orden der frommen Schulen*; Prague, 1799, in-8°. — Meusel, *Lexikon der deutschen Schriftsteller*, t. IV. — Schönemann, *Versuch eines vollständigen Systems der Diplomatik*, t. I, p. 18.

GRUBER (*Jean-Daniel*), jurisconsulte et historien allemand, né à Ipsheim (Franconie), mort à Hanovre, le 24 mars 1748. Après avoir obtenu en 1710 le grade de maître en philosophie à l'université de Halle, il s'y fit recevoir trois ans après docteur en droit. En 1723 il fut nommé professeur de droit extraordinaire à la même université; l'année suivante il devint professeur ordinaire à Giessen. Ensuite il fut nommé successivement historiographe, bibliothécaire à Hanovre, enfin conseiller intime de justice du roi d'Angleterre. On a de lui: *De Cura Historiæ universalis*; Halle, 1714, in-4°; — *De Differentiis Juris Romani et Germanici in Re Militari*; — *De Judæo Milite*; Halle, 1723, in-4°; — *Vindiciæ Austriacæ pro aurei Velleris ordine*; Halle, 1724, in-4°; — *Lancellotti Institutiones Juris ecclesiastici, cum Justi Hen. Boehmeri notis*; Francfort et Leipzig, 1728, in-8°; — *Origines Livoniæ sacræ et civilis, seu chronicon Livonicum vetus, continens res gestas trium priorum episcoporum, quibus devictæ a Saxonibus et ad sacra Christianorum traductæ Livoniæ absolvitur historia a pio quodam sacerdote qui ipse his rebus interfuit, conscripta et ad annum 1226 deducta; e codice manuscripto recensuit, scriptorum, cum ætate tum locis, vicinorum testimoniis illustravit, sylvam documentorum et triplicem indicem adjecit Gruber*; Francfort et Leipzig, 1740, in-fol., ouvrage très-important pour l'histoire de la Livonie au moyen âge. Gruber a édité le tome Ier du *Commercium epistolicum Leibnitianum*; Hanovre et Gœttingue, 1745, 4 parties in-8°. Il a mis en tête du premier volume de la *Zeit-und Geschichtschreibung der Stadt Göttingen* une introduction, qu'il qualifie de *Vorrede und unpartheyische Betrachtung über die ältesten Nachrichten von Göttingen* (Préface et Considération impartiale sur les plus anciens documents concernant Gœttingue). Gruber a laissé en manuscrit une histoire complète de Brunswick, rédigée en latin. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*. — Moser, *Lexikon der jetztlebenden Rechtsgelehrten*.

GRUBER (*Jean-Godefroi*), savant écrivain allemand, né le 29 novembre 1774, à Naumbourg, mort le 7 août 1851, à Halle. Il fit ses classes au collége de sa ville natale, et vint en 1792 à l'université de Leipzig, étudia simultanément la philosophie, la philologie et les sciences naturelles. Après avoir vécu ensuite à Gœttingue, Leipzig, Iéna, Weimar et Dresde, il devint en 1811 professeur à l'université de Wittemberg, et en 1815 professeur de philosophie à l'université de Halle.

Gruber, dont les travaux littéraires jouissent d'une réputation méritée, a attaché son nom à l'*Encyclopédie universelle des Sciences et des Arts* (Leipzig, 1818 et années suivantes, in-4°), excellent ouvrage aux proportions colossales, qui est plus connu sous la dénomination allemande de *Allgemeine Encyclopædie von Ersch und Gruber*; il est très-apprécié des savants, et formera, quand il sera terminé, plus de 100 vol. in-4°, à 2 col. On lui doit en outre les ouvrages suivants: *Ueber die Bestimmung des Menschen* (De la Destination de l'Homme); Zurich, Leipzig, 1800 et 1809; — *Versuch einer pragmatischen Anthropologie* (Essai d'une Anthropologie pragmatique); Leipzig, 1803; — *Charakteristik Herders* (Études sur Herder), ouvrage publié en commun avec Danz; Leipzig, 1805; — *Revision der Æsthetik* (Révision de l'Esthétique); Halle, 1805-1806; — *Wörterbuch für Æsthetik und Archæologie* (Manuel d'Esthétique et d'Archéologie); Weimar, 1810; — *Geschichte des menschlichen Geschlechts* (Histoire du Genre Humain); Leipzig, 1806, 2 vol. (1); — *Wörterbuch der altclassischen Mythologie* (Dictionnaire de l'ancienne Mythologie classique); Weimar, 1810-1815, 3 vol.; — *Sophia's Lieblingsstunden* (Les Heures de Récréation de Sophie), recueil de poésies, de nouvelles, etc.; Leipzig, 1811; — *Wieland's Leben* (Vie de Wieland): bonne étude biographique, faite d'après des documents fournis par Wieland lui-même, Leipzig, 1815-1816, 2 vol.; autre édition corrigée, Leipzig, 1828, faisant partie de l'édition des *Œuvres*

(1) Et non *Histoire du Sexe Masculin*, comme le traduit M. J. Tissot, dans la *Biographie Michaud*.

*complètes* de Wieland; — *Das Leben Lafontaine's* (Vie de La Fontaine); Halle, 1838; — un grand nombre d'articles dans le *Dictionnaire de la Conversation* de Brockhaus, dans la *Gazette littéraire*, etc., et dans d'autres revues et recueils semblables. R. L.

*Conversat.-Lex.*

**GRUCHIUS.** *Voy.* GROUCHY.

**GRUDÉ.** *Voy.* LA CROIX DU MAINE.

**GRUDIUS** (*Nicolas*), poète latin moderne, né à Louvain (Belgique), vers 1515; mort en 1571. Il était fils de Nicolas Everard (*voy.* ce nom), et fut surnommé *Grudius*, du nom de sa ville natale, qui, suivant certains auteurs, avait été la demeure des anciens *Grudii*. Grudius devint trésorier des états de Brabant, secrétaire de l'ordre de la Toison d'Or, et conseiller de Philippe II. Il mourut pendant une mission qu'il remplissait à Venise. On a de lui : *Nænia in obitum illust. principis Margaretæ Austriacæ*; Louvain, 1532; — *Epigrammata Arcuum triumphalium Valentianis Carolo V, in ejus adventu exhibitorum*; Louvain, 1540; — *Apotheosis in obitum Maximiliani ab Egmondo, comitis Burani*; Louvain, 1549; — *Negotia, sive poemata sacra*; Anvers, 1566, in-8°; — *Otia, sive poemata profana*; Leyde, 1612, in-8°. Z.

Foppens, *Bibl. Belgica.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVI.

* **GRUEL** (*Guillaume*), historien breton du quinzième siècle, qui demeurait vers 1427 sur la paroisse de Saint-Étienne de Rennes, et que l'on regarde comme Breton, fut longtemps attaché à la personne d'Arthur III, comte de Richemont, surtout depuis qu'il fut connétable de France. C'est ce qui résulte de sa *Chronique*, ou plutôt de son apologie de ce prince. Elle se termine ainsi : « Dieu veuille pardonner à celui qui a dicté ce livre et mis en escript des faits du bon duc Arthus, car il ne sçauroit aussi bien faire comme il le sent et pense. Et la plupart en a veu, au moins depuis qu'il fust connestable; et n'y a rien mis qu'il a peu sçavoir qui ne soit la vérité. » Malgré cette dernière assertion de Gruel, sa *Chronique*, dont il y a une excellente copie manuscrite à la Bibliothèque de Nantes, contient des faits ou singuliers ou exagérés; le style en est facile et agréable. Elle est intitulée : *Histoire du vaillant chevalier Arthus, fils du duc de Bretagne*; 1521 (alias 1522), in-4°, goth.; — *Histoire d'Artus III, duc de Bretagne et connestable de France, contenant ses mémorables faicts depuis l'an 1413 jusqu'en l'an 1457, de nouveau mise en lumière par Théod. Godefroy*; Paris, 1622, in-4°. La *Chronique* de Gruel a encore été publiée par Denis Godefroy, dans ses *Remarques sur l'Histoire de Charles VII*; Paris, 1661, in-fol. Mais dans l'édition de Théodore, le texte ancien semble avoir été peu respecté; c'est celui qu'ont suivi M. Petitot dans sa *Collection des Mémoires sur l'Histoire de France* (t. VIII) et M. Buchon dans ses *Chroniques et Mémoires du Panthéon littéraire*. Albert Le Grand (*Vies de Françoise d'Amboise et de Charles de Blois*) mentionne deux Guillaume Gruel : l'aîné, qui a fait une *Chronique de Jean le Conquérant*; et le jeune, auteur de celle d'*Arthur*. P. LEVOT.

*Biographie Bretonne.*

**GRUEL** (*Raoul*), frère du précédent [illegible], gentilhomme, de petite noblesse, était d'une famille attachée à la maison de Montauban. [illegible] 1420 Jean de Montauban donna le jeune [illegible] Gruel au connétable de Richemont, pour [illegible] cher à table devant lui. La famille de [illegible] entra ainsi au service de la maison ducale [illegible] Bretagne. Raoul obtint un grand crédit [illegible] d'Arthus, avant et depuis qu'il eut ceint l'épée [illegible] connétable. En 1421 Raoul négocia le [illegible] d'Arthus avec la sœur du duc de Bourgogne, [illegible] du duc de Guyenne. En 1423 et 1435 il [illegible] part aux importantes négociations politiques [illegible] eurent lieu entre Charles VII, le duc de [illegible]gogne, le duc d'Orléans et le connétable [illegible] 1440, Raoul fut fait chevalier au siége d'A[illegible]ches. Il participa encore, en 1442, à la [illegible]velle union que le comte de Richemont [illegible] à Nérac, avec la fille du comte d'Albret. V. DE [illegible]

*Chronique de Guillaume Gruel.*

**GRUGET** (*Claude*), traducteur [illegible] à Paris, dans le seizième siècle, mort vers [illegible] encore jeune. Il devint secrétaire de [illegible] Bourbon, prince de Condé. « Gruget a [illegible] le désir, dit Du Verdier, d'enrichir la langue [illegible]çaise, en ce qu'il a usé d'un langage [illegible]lement affecté. » On lui doit : *Les Épîtres [illegible] Phalaris, tyran agrigentin*, mises en [illegible]gaire françois; Paris, 1550, in-8°; [illegible] avec les *Épîtres* d'Isocrate, traduites par [illegible] de Matha, et le *Manuel d'Épictète*, [illegible] Antoine Du Moulin; Anvers, 1558, in-[illegible] *Les Dialogues de messire Speron S[illegible] Italien, traduicts en françois*; Paris, [illegible] in-8°; — *Les diverses Leçons de Pierre [illegible] gentilhomme de Séville, contenant [illegible] mémorables Histoires, mises en fr[illegible]*; Paris, 1554, in-8°; les mêmes, revues et [illegible]*mentées de la cinquième partie et de trois [illegible]ques touchant la nature du Soleil, de la [illegible] et des Météores*; Paris, 1560, in-8°; Lyon, [illegible] in-8°; Paris, 1583, in-16; Lyon, 158[illegible] Tournon, 1604, 1609, in-8°; — *Les [illegible] d'Honneur de messire Jean-Baptiste [illegible] Mantouan, esquels est amplement [illegible] et résolu de tous les points de l'[illegible] entre toutes personnes*, mis en [illegible] Paris; Lyon, 1557, in-4°; — *Le plai[illegible] des Eschecs renouvellé*, traduit de l'[illegible] Paris, 1560, in-8°; — *L'Heptameron*, [illegible]*toire des amans fortunés des Nouvelles [illegible] Marguerite de Valois, reyne de Navarre*,

— *Lehrsystem einer allgemeinen Diplomatik vorzüglich für Oestreich und Deutschland* (Système de Diplomatique générale, surtout à l'usage de l'Autriche et de l'Allemagne), première partie, comprenant la théorie, Vienne, 1783, in-8°; seconde partie, donnant des applications pratiques, *ibid.*, 1783, in-8°; une troisième fut ajoutée, sous le titre de *Lehrsystem diplomatischer Zeitenkunde, worinn alle möglichen politischen, kirchlichen und astronomischen Urkundendatums theoretisch und praktisch abgehandelt worden sind* (Système de Chronologie diplomatique, dans lequel toutes les dates de diplômes possibles, qu'elles soient politiques, ecclésiastiques ou astronomiques, ont été théoriquement et pratiquement traitées), Vienne, 1784, in-8°; — *Auszug aus dem diplomatischen Lehrsystem zum Gebrauch der öffentlichen Vorlesungen* (Extrait du Système diplomatique, à l'usage des cours publics), Vienne, 1784, et 1788, in-8°; — *Ueber die Evidenz und den höchsten Grad der Gewissheit in der Diplomatik* (Sur l'Évidence et le plus haut Degré de Certitude dans la Diplomatique), Vienne, 1785, in-4°; — *Super optima methodo scribendi docendique artem diplomaticam*; Vienne, 1796, in-4°. E. G.

Jaroch-Schaller, *Kurze Lebensbeschreibung jener verstorbenen Männer aus dem Orden der frommen Schulen*; Prague, 1790, in-8°. — Meusel, *Lexikon der deutschen Schriftsteller*, t. IV. — Schönemann, *Versuch eines vollständigen Systems der Diplomatik*, t. I, p. 18.

**GRUBER** (*Jean-Daniel*), jurisconsulte et historien allemand, né à Ipsheim (Franconie), mort à Hanovre, le 24 mars 1748. Après avoir obtenu en 1710 le grade de maître en philosophie à l'université de Halle, il s'y fit recevoir onze ans après docteur en droit. En 1723 il fut nommé professeur de droit extraordinaire à cette même université; l'année suivante il devint professeur ordinaire à Giessen. Ensuite il fut nommé successivement historiographe, bibliothécaire à Hanovre, enfin conseiller intime de justice du roi d'Angleterre. On a de lui: *De Cultura Historiæ universalis*; Halle, 1714, in-4°; — *De Differentiis Juris Romani et Germanici in Re Militari*; — *De Judæo Milite*; Halle, 1723, in-4°; — *Vindiciæ Austriacæ pro Aurei Velleris ordine*; Halle, 1724, in-4°; — *Fleurii Institutiones Juris ecclesiastici, cum J.-Hen. Boehmeri notis*; Francfort et Leipzig, 1724, in-8°; — *Origines Livoniæ sacræ et civilis, seu chronicon Livonicum vetus, continens res gestas trium priorum episcoporum, quibus devictæ a Saxonibus et ad sacra christianorum traductæ Livoniæ absolvitur historia, a pio quodam sacerdote qui ipse tantis rebus interfuit, conscripta et ad annum 1226 deducta; e codice manuscripto recensuit, scriptorum, cum ætate tum locis, vicinorum testimoniis illustravit, syllabumque documentorum et triplicem indicem adjecit* Gruber; Francfort et Leipzig, 1740, in-fol., ouvrage très-important pour l'histoire de la Livonie au moyen âge. Gruber a édité le tome I<sup></sup>er du *Commercium epistolicum Leibnitianum*; Hanovre et Gœttingue, 1745, 4 parties in-8°. Il a mis en tête du premier volume de la *Zeit-und Geschichtschreibung der Stadt Göttingen* une introduction, qu'il qualifie de *Vorrede und unpartheyische Betrachtung über die ältesten Nachrichten von Göttingen* (Préface et Considération impartiale sur les plus anciens documents concernant Gœttingue). Gruber a laissé en manuscrit une histoire complète de Brunswick, rédigée en latin. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel. Lexikon*. — Moser, *Lexikon der jetztlebenden Rechtsgelehrten*.

**GRUBER** (*Jean-Godefroi*), savant écrivain allemand, né le 29 novembre 1774, à Naumbourg, mort le 7 août 1851, à Halle. Il fit ses classes au collége de sa ville natale, et vint en 1792 à l'université de Leipzig, étudia simultanément la philosophie, la philologie et les sciences naturelles. Après avoir vécu ensuite à Gœttingue, Leipzig, Iéna, Weimar et Dresde, il devint en 1811 professeur à l'université de Wittemberg, et en 1815 professeur de philosophie à l'université de Halle.

Gruber, dont les travaux littéraires jouissent d'une réputation méritée, a attaché son nom à l'*Encyclopédie universelle des Sciences et des Arts* (Leipzig, 1818 et années suivantes, in-4°), excellent ouvrage aux proportions colossales, qui est plus connu sous la dénomination allemande de *Allgemeine Encyclopædie von Ersch und Gruber*; il est très-apprécié des savants, et formera, quand il sera terminé, plus de 100 vol. in-4°, à 2 col. On lui doit en outre les ouvrages suivants: *Ueber die Bestimmung des Menschen* (De la Destination de l'Homme); Zurich, Leipzig, 1800 et 1809; — *Versuch einer pragmatischen Anthropologie* (Essai d'une Anthropologie pragmatique); Leipzig, 1803; — *Charakteristik Herders* (Études sur Herder), ouvrage publié en commun avec Danz; Leipzig, 1805; — *Revision der Æsthetik* (Révision de l'Esthétique); Halle, 1805-1806; — *Wörterbuch für Æsthetik und Archæologie* (Manuel d'Esthétique et d'Archéologie); Weimar, 1810; — *Geschichte des menschlichen Geschlechts* (Histoire du Genre Humain); Leipzig, 1806, 2 vol. (1); — *Wörterbuch der altclassischen Mythologie* (Dictionnaire de l'ancienne Mythologie classique); Weimar, 1810-1815, 3 vol.; — *Sophia's Lieblingsstunden* (Les Heures de Récréation de Sophie), recueil de poésies, de nouvelles, etc.; Leipzig, 1811; — *Wieland's Leben* (Vie de Wieland): bonne étude biographique, faite d'après des documents fournis par Wieland lui-même, Leipzig, 1815-1816, 2 vol.; autre édition corrigée, Leipzig, 1828, faisant partie de l'édition des Œuvres

(1) Et non *Histoire du Sexe Masculin*, comme le traduit M. J. Tissot, dans la *Biographie Michaud*.

Son fils, *Philippe-Gerhard* GRULING, médecin aussi, passa sa vie à Stollberg, et publia de nouvelles éditions de quelques ouvrages de son père. Dr L.

*Biogr. médic.* — *Adelung, Suppl. à Jöcher.* — Adelung, Suppl. à Jöcher.

GRUMBACH (*Guillaume* DE), célèbre aventurier allemand, dont les actes, connus sous le nom de la *rébellion de Grumbach*, et qui ne tendaient à rien moins qu'à changer la face de l'Allemagne, firent grand bruit au seizième siècle. Grumbach, né en 1503, mort en 1566, se montra de bonne heure capable de grandes entreprises. Après avoir commandé un corps d'armée au service de la France, il s'attacha au margrave Albert de Brandebourg, dont il encouragea les instincts rebelles, en l'excitant non-seulement contre son cousin, le margrave Georges, mais encore à une guerre générale contre tous les évêques allemands. Aussi perdit-il son patrimoine pour avoir combattu avec le prince contre son propre suzerain, l'évêque de Wurtzbourg. Grumbach traduisit l'évêque pour cet acte spoliateur devant la cour de justice; mais ne pouvant obtenir aucune réparation, il fit assassiner l'évêque en 1558, et continua le procès contre son successeur. A cette occasion il y eut échange de violentes diatribes entre les deux partis. Cependant Grumbach, qui avait confiance dans des moyens plus énergiques, rassemblait autour de lui quelques-uns des seigneurs de la Franconie avec lesquels il avait combattu sous le margrave Albert. Les principaux étaient : Guillaume de Stein, Albert de Rosenberg, Ernest de Mandelslo et Jobst de Zetwitz, avec l'aide desquels il espérait soulever toute la noblesse allemande, la délivrer de ses suzerains immédiats, et la placer sous la domination seule de l'empereur. Pour s'assurer de puissants auxiliaires, il s'adressa à l'ambition des deux princes de Saxe, Jean-Guillaume et Jean-Frédéric. Le premier repoussa ses avances, mais le second se laissa gagner, et l'accueillit lui et sa suite. Quelques-uns ont pensé que ce prince visait à l'électorat ou même à l'empire. Grumbach, assuré de ce côté, et voyant que son procès avec le chapitre de Wurtzbourg ne marchait pas à une solution favorable, résolut de se rendre justice lui-même. A cet effet, il rassembla huit cents hommes, et assiégea avec eux la ville de Wurtzbourg, le 2 octobre 1563. Après avoir pillé les couvents, il adressa au chapitre de l'évêché un manifeste par lequel il lui ordonnait de lui rendre ses biens, d'arrêter toute action juridique dirigée contre lui, et de payer une forte somme d'argent aux seigneurs de sa suite, ainsi qu'à ses hommes d'armes. Pour cette action, Grumbach fut mis au ban de l'Empire, et la sentence fut maintenue par la députation de Worms, malgré la protestation qu'il fit paraître à ce sujet. Aussi continua-t-il à s'appuyer sur le duc Jean-Frédéric. Il se retira chez lui, y réunit un grand nombre de ses partisans, et fit avec eux quelques expéditions à main armée sur les terres de l'électeur de Saxe.

L'empereur Maximilien II s'en émut de nouveau, mit en 1566 Grumbach et ses compagnons au ban de l'Empire, et fit signifier à Jean-Frédéric qu'il eût à livrer les coupables. Mais Grumbach, auquel on attribuait des influences surnaturelles, sut si bien intéresser le duc à sa cause, que celui-ci déclara vouloir le garder sous sa protection. Grumbach tenta alors de faire assassiner le prince Auguste, et un meurtrier, soupçonné d'être à sa solde, fut roué à Dresde après une tentative échouée. A la suite de cette affaire, le duc Jean-Frédéric lui-même fut mis au ban de l'Empire le 12 décembre 1566, et le [illegible] électeur Auguste fut chargé de le livrer. [illegible] se mit aussitôt à l'œuvre, assiégea la ville de Gotha et la forteresse de Grimmenstein. Les habitants de Gotha, exaspérés des malheurs que leur attirait la présence de Grumbach, se mirent à sa recherche, et le trouvèrent caché dans la chambre à coucher du duc. Après avoir été livré, il fut mis en jugement, condamné à être écartelé, et exécuté le 12 décembre 1566. On raconte que l'abbé de Spanheim, Trithemius, qui avait vu Grumbach à la cour de Wurtzbourg, avait prophétisé, d'après les traits de la figure de cet homme audacieux, qu'il causerait de grands malheurs ou qu'il serait d'une grande utilité à sa patrie. La fatalité des circonstances semble paraît avoir fait pencher la balance du mauvais côté. William REYMOND.

Friese, *Hist. der Bisch. zu Würzburg.* — *Lorenz, Würzb. Geschichte.* — Muller, *Annales Saxon.* — [illegible] Thon, *Chytræi Chron.* — Langen, *Thüring. Chronik.* — Binhard, *Neue Thüring. Chronik.* — Sagittar, *Hist. [illegible] Thal.* — *Historica Descriptio captæ Gothæ, [illegible]* — Zedler, *Univers. Lexic.* — Elssbach, *[illegible] von Sachsen.* — Voigt, *Historisches Taschenbuch*, 1846-47. — Bechstein, *Grumbach*, roman.

* GRUMMELHUT (*Jean*), connu aussi sous le nom de *Jean van Svest*, littérateur allemand, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il fut maître de musique du comte palatin Philippe le Sincère; il s'exerça à faire passer dans l'idiome germanique ces romans de chevalerie qui jouissaient alors de la plus grande vogue; les récits relatifs à Malagis, à Ogier, aux fils Aymon l'occupèrent, et il se rendit également l'interprète d'une longue histoire répandue en Flandre, et où le merveilleux abonde. Elle a pour titre : *Les Enfants d'Othon de Limbourg*; Grummelhut la délaya, sans faire preuve de talent, en une épopée qui ne renferme pas moins de 25,000 vers et dont quelques critiques ont récemment entrepris l'analyse. G. B.

Mone, *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1834, p. 184-190. — Genthe, *Deutsche Dichtung des Mittelalters*, I, 181-196. — Hoffmann, *Horæ Belgicæ*, I, 20, V, 102.

* GRÜN (*Jean-Jacques-Charles-Alphonse*), jurisconsulte et littérateur français, né à Strasbourg, le 8 mars 1801. Il étudia le droit dans sa ville natale, et commença à Besançon le stage qu'il vint achever à Paris, où il fut inscrit sur

*ramis en son vrai ordre, confus auparavant en sa première impression*; Paris, 1560, in-4°, 1574, in-16; Lyon, 1578, in-16; réimprimé un grand nombre de fois. Claude Gruget a laissé inédite une traduction inachevée de l'*Histoire* de Flavio Biondo; il avait commencé la traduction de l'*Institution des Filles* de Louis Domenichi et le *Traité des Mathématiques* de P. Messie. J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* — P. Nicéron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes ill. dans la rép. des lettres*, tome XLI, p. 181.

**GRUGET** (*François*), littérateur français, frère du précédent; il était, « selon Du Verdier, référendaire en la chancellerie ». Il lui attribue un *Recueil des Prophéties et Révélations tant anciennes que modernes, lequel contient un sommaire des révélations de sainte Brigide, saint Cyrille, et plusieurs autres saints et religieux personnages*; Paris, 1561, in-8°. La Croix du Maine ne cite point cet ouvrage; il se borne à dire que François Gruget, référendaire, était de Loches et qu'il avait écrit la *Description de Loches avec plusieurs antiquités de Touraine*. J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.*

**GRUGET** (*François*), littérateur français, cousin des précédents, aida Claude Gruget dans sa traduction des *Leçons* de Pierre Messie, et publia une édition estimée du *Plaisant Jeu du Dodechordon de fortune*; Paris, 1560, in-4°. Barbier croit que ce François Gruget était de Lyon. J. V.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Nicéron, *Mémoires*.

* **GRUITHUISEN** (*Franz* von Paula), astronome et naturaliste allemand, né le 19 mars 1774, au château de Haltenberg, sur le Lech, mort à Munich, le 22 juin 1852. Il étudia la philosophie, la médecine et les sciences naturelles, obtint en 1808 une chaire à l'école de médecine de Munich, et devint en 1826 professeur ordinaire d'astronomie à l'université de cette ville. Ce fut lui qui inventa le premier, longtemps avant Civiale, un instrument de chirurgie à l'aide duquel on peut parvenir à réduire en petits morceaux la pierre de la vessie. L'Institut de France récompensa cette belle invention par un prix de 1,000 francs. On a de Gruithuisen les travaux suivants : *Naturhistorische Untersuchungen über den Unterschied zwischen Eiter und Schleim* (Recherches scientifiques sur la différence entre le pus et le mucus); Munich, 1809; — *Ueber die Existenz der Empfindung in den Koepfen und Rümpfen der Gekoepften* (De l'Existence du sentiment dans les têtes et les troncs des décapités); Nuremberg, 1809; — *Anthropologie, oder von der Natur des menschlichen Lebens und Denkens* (Anthropologie, ou recherches sur la nature de la vie et de la pensée humaine); Munich, 1810; — *Organozoonomie*; ibid., 1811; — *Ueber die Natur der Kometen* (De la Nature des Comètes); ibid., 1811; — *Beitraege zur Physiognosie und Eautognosie* (Recherches de Physiognosie et de la connaissance de soi-même); ibid., 1812; — *Biographie des Verstandes* (Biographie de l'Intelligence); ibid., 1813; — *Hippokrates des zweiten ächte Schriften* (Les Écrits authentiques d'Hippocrate le second); ibid., 1814; — *Selenognostische Fragmente* (Fragments sélénognostiques), insérés dans les *Acta* de la Caesareo-Leopoldina Academia de Bonn, 1821; — *Ueber Naturforschung* (De l'Étude de la Nature); Augsbourg, 1824; — *Gedanken und Ansichten über die Ursachen der Erdbeben* (Pensées et Opinions sur les causes des Tremblements de Terre); Nuremberg, 1825; — *Einleitung in das Studium der Arzneikunde* (Introduction à l'Étude de la Médecine); Nuremberg, 1824; — *Naturgeschichte des gestirnten Himmels* (Histoire naturelle du ciel étoilé); Munich, 1836; — *Kritik der neusten Theorie der Erde* (Critique de la dernière théorie sur la formation de la Terre); Landshut, 1838; — *Neue einfache trigonometrische Methode die Höhe der Berge zu messen* (Nouvelle Méthode trigonométrique pour mesurer la hauteur des montagnes); Munich, 1842; — *Entdeckung deutlicher Spuren der Mondbewohner* (Découverte de traces évidentes d'habitants dans la Lune), dissertation qui fit beaucoup de sensation en Allemagne et qui se trouve insérée dans les *Archives* de Kastner.

Gruithuisen rédigea en outre les *Analekten für Erd und Himmels Kunde* (Travaux pour servir à l'Étude de la Terre et du Ciel); Munich, 1828-1831, les *Neue Analekten* etc.; ibid., 1832 et années suivantes, et le *Naturwissenschaftlich-astronomisches Jahrbuch* (Annuaire d'Histoire naturelle et d'Astronomie); ibid., 1838 et années suivantes. R. Lindau.

Brockhaus, *Conv.-Lexic.* — Engelmann, *Bibliotheca Medico-Chirurgica*. — Kayser, *Index Libror.* — Voss, *Bibliotheca Physico-Medica*. — Gersdorf, *Repertorium*.

**GRULING** (*Philippe*), médecin allemand, né à Stollberg, en 1593, et mort dans cette même ville, en 1667. Il rendit de grands services à la ville de Nordhausen durant la peste qui la ravagea en 1626, et retourna en 1627 en sa patrie, où il fut nommé médecin particulier du comte de Stollberg et bourgmestre. On lui doit les ouvrages suivants : *Florilegium Hippocratico-Chimicum novum*; Leipzig, 1631; 3e édit., 1665; — *Von der Pest* (De la Peste); Nordhausen, 1659, in-4°; — *Von den Kinderkrankheiten* (Des Maladies des Enfants); ibid., 1660; — *De Calculo et Suppressione Urinæ*; Nordhausen, 1662; Leipzig, 1666; — *Observationum et Curationum medicinalium dogmatico-hermeticarum Centuriæ VII*; Nordhausen, 1662; Leipzig, 1668; — *Medicinæ practicæ Libri V*; Leipzig, 1668, et 1673, etc. Ses œuvres complètes ont été réunies sous ce titre : *Opera omnia, in quatuor tomos distributa*.

Son fils, *Philippe-Gerhard* GRULING, médecin aussi, passa sa vie à Stollberg, et publia de nouvelles éditions de quelques ouvrages de son père. D[r] L.

*Biog. méd.* — Jöcher, *Allg. Gel. Lex.* — Adelung, Suppl. à Jöcher.

GRUMBACH (*Guillaume* DE), célèbre aventurier allemand, dont les actes, connus sous le nom de la *rébellion de Grumbach*, et qui ne tendaient à rien moins qu'à changer la face de l'Allemagne, firent grand bruit au seizième siècle. Grumbach, né en 1503, mort en 1566, se montra de bonne heure capable de grandes entreprises. Après avoir commandé un corps d'armée au service de la France, il s'attacha au margrave Albert de Brandebourg, dont il encouragea les instincts rebelles, en l'excitant non-seulement contre son cousin, le margrave Georges, mais encore à une guerre générale contre tous les évêques allemands. Aussi perdit-il son patrimoine pour avoir combattu avec le prince contre son propre suzerain, l'évêque de Wurtzbourg. Grumbach traduisit l'évêque pour cet acte spoliateur devant la cour de justice; mais ne pouvant obtenir aucune réparation, il fit assassiner l'évêque en 1558, et continua le procès contre son successeur. A cette occasion il y eut échange de violentes diatribes entre les deux partis. Cependant Grumbach, qui avait confiance dans des moyens plus énergiques, rassemblait autour de lui quelques-uns des seigneurs de la Franconie avec lesquels il avait combattu sous le margrave Albert. Les principaux étaient : Guillaume de Stein, Albert de Rosenberg, Ernest de Mandelslo et Jobst de Zetwitz, avec l'aide desquels il espérait soulever toute la noblesse allemande, la délivrer de ses suzerains immédiats, et la placer sous la domination seule de l'empereur. Pour s'assurer de puissants auxiliaires, il s'adressa à l'ambition des deux princes de Saxe, Jean-Guillaume et Jean-Frédéric. Le premier repoussa ses avances, mais le second se laissa gagner, et l'accueillit, lui et sa suite. Quelques-uns ont pensé que ce prince visait à l'électorat ou même à l'empire. Grumbach, assuré de ce côté, et voyant que son procès avec le chapitre de Wurtzbourg ne marchait pas à une solution favorable, résolut de se rendre justice lui-même. A cet effet, il rassembla huit cents hommes, et assiégea avec eux la ville de Wurtzbourg, le 2 octobre 1563. Après avoir pillé les couvents, il adressa au chapitre de l'évêché un manifeste par lequel il lui ordonnait de lui rendre ses biens, d'arrêter toute action juridique dirigée contre lui, et de payer une forte somme d'argent aux seigneurs de sa suite, ainsi qu'à ses hommes d'armes. Pour cette action, Grumbach fut mis au ban de l'Empire, et la sentence fut maintenue par la députation de Worms, malgré la protestation qu'il fit paraître à ce sujet. Aussi continua-t-il à s'appuyer sur le duc Jean-Frédéric. Il se retira chez lui, y réunit un grand nombre de ses partisans, et fit avec eux quelques expéditions à main armée sur les terres de l'électeur de Saxe.

L'empereur Maximilien II s'en émut de nouveau, mit en 1566 Grumbach et ses compagnons au ban de l'Empire, et fit signifier à Jean-Frédéric qu'il eût à livrer les coupables. Mais Grumbach, auquel on attribuait des influences surnaturelles, sut si bien intéresser le duc à sa cause, que celui-ci déclara vouloir le garder sous sa protection. Grumbach tenta alors de faire assassiner le prince Auguste, et un meurtrier, soupçonné d'être à sa solde, fut roué à Dresde après une tentative échouée. A la suite de cette affaire, le duc Jean-Frédéric lui-même fut mis au ban de l'Empire le 12 décembre 1566 et le prince électeur Auguste fut chargé de le livrer. Celui-ci se mit aussitôt à l'œuvre, assiégea la ville de Gotha et la forteresse de Grimmenstein. Les habitants de Gotha, exaspérés des malheurs que leur attirait la présence de Grumbach, se mirent à sa recherche, et le trouvèrent caché dans la chambre à coucher du duc. Après avoir été livré, il fut mis en jugement, condamné à être écartelé, et exécuté le 12 décembre 1566. On raconte que l'abbé de Spanheim, Trithème, qui avait vu Grumbach à la cour de Wurtzbourg, avait prophétisé, d'après les traits de la figure de cet homme audacieux, qu'il causerait de grands malheurs ou qu'il serait d'une grande utilité à sa patrie. La fatalité des circonstances seule paraît avoir fait pencher la balance du mauvais côté. William R[illegible]

Friese, *Hist. der Bisch. zu Würzburg.* — [illegible] *Würzb. Geschichte.* — Muller, *Annales Sax.* — De Thou, *Chytræi Chron.* — Langen, *Thuring. Chron.* — Binhard, *Neue Thuring. Chronik.* — Sagittar, *Hist. Gothau.* — *Historica Descriptio captæ Gothæ*, [illegible] *dium.* — Zedler, *Univers. Lexic.* — Elisabeth, [illegible] *gin von Sachsen.* — Voigt, *Historisches Taschenbuch*, 1846-47. — Bechstein, *Grumbach*, roman.

* GRUMMELHUT (*Jean*), connu aussi sous le nom de *Jean van Svest*, littérateur allemand, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il fut maître de musique du comte palatin Philippe le Sincère; il s'exerça à faire passer dans l'idiome germanique ces romans de chevalerie qui jouissaient alors de la plus grande vogue; les récits relatifs à Malagis, à Ogier, aux fils Aymon l'occupèrent, et il se rendit également l'interprète d'une longue histoire répandue en Flandre, et où le merveilleux abonde. Elle a pour titre : *Les Enfants d'Othon de L*[illegible]. Grummelhut la délaya, sans faire preuve de talent, en une épopée qui ne renferme pas moins de 25,000 vers et dont quelques critiques ont récemment entrepris l'analyse. G. B.

Mone, *Anzeiger für Kunde der deutschen* [illegible], 1835, p. 184-190. — Genthe, *Deutsche Dichtung des Mittelalters*, I, 181-196. — Hoffmann, *Horæ Belgicæ*, V, 102.

* GRÜN (*Jean-Jacques-Charles-A*[illegible]), jurisconsulte et littérateur français, né à Strasbourg, le 8 mars 1801. Il étudia le droit dans sa ville natale, et commença à Besançon le [illegible] qu'il vint achever à Paris, où il fut [illegible]

le tableau des avocats à la cour royale. Après avoir travaillé pendant plusieurs années au *Journal de Paris*, il devint rédacteur en chef du *Journal général de France* de 1836 à 1839, et du *Moniteur universel* de 1840 à 1852. Il fut nommé en 1853 archiviste de la couronne, et en 1856 chef de la section législative et judiciaire des archives de l'empire. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Traité des Assurances terrestres, et de l'Assurance sur la Vie des hommes*, etc.; Paris, 1828, in-8° (en société avec M. Joliat); — *Journal des Assurances, ou recueil des lois, ordonnances, règlements, arrêts, jugements, statuts, etc., relatifs aux assurances*; Paris, 1836 et ann. suiv., 6 vol. in-8°; (avec le même); — *Éléments du Droit français, ou analyse raisonnée de la législation politique, administrative, civile, commerciale et criminelle de la France*; Paris, 1838, gr. in-18; — *Guide et Formulaire pour la rédaction des actes de l'état civil, des procès-verbaux, déclarations et actes divers*; Paris, 1838, 3e édit., ibid., 1852, in-18; — *Le vrai et le faux Socialisme, le Communisme et son histoire*; Paris, 1849, in-12 : reproduction d'articles insérés dans le *Moniteur universel*; — *Les États provinciaux sous Louis XIV*; Paris, 1850, in-18, et 1853, in-18; — *La Vie publique de Montaigne, étude biographique*; Paris, 1855, in-8°.

E. REGNARD.

*Journal de la Librairie.* — *Docum. partic.*

GRUNÆUS (1) (*Simon*), historien et antiquaire allemand, né le 9 mars 1564, à Liegnitz, mort dans cette ville, le 21 mai 1628. Après avoir étudié la théologie, il devint surintendant à Liegnitz. On a de lui : *Monumentorum Silesiæ Pericula*; — *Biologia Principum*; — *Basileensium Monumentorum Antigrapha*; Liegnitz, 1602, in-8° ; cet ouvrage contient soixante-douze épitaphes en vers latins et grecs; à la fin se trouve l'éloge de Grunæus, en vers latins, par Laubanus.

E. G.

Witte, *Diarium biographicum.* — Jöcher, *Allg. Gelehrt.*

GRUND (*Norbert*), peintre allemand, né à Prague, en 1714, mort en 1767. Il était fils d'un peintre, qui l'envoya faire ses études à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne, où il fut placé plus particulièrement sous la direction de Ferg. Il a peint des paysages, des marines, des batailles, des animaux, des foires, etc., dans lesquels on reconnaît de belles qualités de couleur et beaucoup de soin. Il voyagea dans plusieurs parties de l'Allemagne. Balzer a gravé un grand nombre de ses tableaux. Il a été souvent confondu avec le suivant.

W. R.

Nagler, *Künstler-Lex.*

GRUND (*Jean-Jacques-Norbert*), peintre et littérateur allemand, né à Gunzenhausen (principauté d'Anspach), en 1755, mort en 1814.

(1) Plusieurs bibliographes l'ont confondu avec Simon Grynæus.

Son intention était d'abord d'entrer dans l'ordre des Jésuites; mais cet ordre ayant été bientôt expulsé, Norbert se voua à la peinture en miniature. Après avoir fait à Anspach ses premières armes dans l'art, il partit pour l'Italie, et fut nommé professeur à l'Académie de Florence. Ses essais de peinture en cire ne l'ont pas moins illustré que son grand ouvrage intitulé : *Malerei der Griechen, oder Entstehen, Fortschritt, Vollendung und Verfall der Malerei* (La Peinture chez les Grecs, ou naissance, progrès, perfection et décadence de la peinture); Dresde, 2 vol., 1810-11. On a encore de lui : *Malerische Reise eines deutschen Künstlers nach Rom* (Voyage artistique d'un Peintre allemand à Rome); Weissenbourg, 1789; Vienne, 1789.

W. R.

Nagler, *Künstler-Lexicon.*

* GRUNDLER (*Louis-Sébastien*, comte), général français, né à Paris, le 29 juillet 1774, mort à sa campagne du Plessis (Aube), le 21 septembre 1833. Il entra en 1792 dans un bataillon de la Seine, et fit ses premières armes en Champagne, contre les Prussiens. Il servit ensuite en Vendée. Lieutenant en 1793, capitaine en 1794, il fit les campagnes suivantes aux armées du nord et du Danube. En 1801 il passa à l'armée d'Italie, où il devint aide de camp du général Bonnet. Attaché comme chef de bataillon à l'état-major de la grande armée en 1805, il se fit remarquer plus tard à Iéna. Il assista encore à la prise de Weimar, fut nommé adjudant-commandant, et envoyé sous les murs de Stralsund, assiégé par le maréchal Brune. Après la paix de Tilsitt, il revint en France, commanda le département de la Manche en 1808, et fut envoyé à l'armée d'Espagne, où il se distingua devant Burgos. Les Français étant entrés dans Madrid, Grundler quitta la péninsule, se rendit à Anvers, auprès du prince de Ponte-Corvo, à l'époque de la vaine tentative des Anglais. En 1810 il fut envoyé en Hollande; puis il commanda le département du Simplon, et fit en 1812 la campagne de Russie. Il combattit avec distinction, particulièrement à Dunabourg, le 12 juillet, et reçut à Moscou, le 10 septembre, le grade de général de brigade. En novembre, il fit prisonnier quatre cents Russes à Polotzk, fut blessé au passage de la Bérézina, et se trouva encore aux batailles de Lutzen et de Bautzen. En 1814 il offrit ses services au roi, et fut mis à la tête d'un détachement sous les ordres du duc de Berry pour l'entrée de Louis XVIII dans la capitale. Il reçut ensuite le commandement de Paris, avec celui du département de la Seine. Quand ce poste fut supprimé, Grundler, qui avait été chargé de l'arrestation du général Exelmans, fut créé comte et chevalier de Saint-Louis. Le 13 mars 1815 le duc de Feltre lui confia le secrétariat de la guerre, et après la bataille de Waterloo il fut envoyé à Soissons, en qualité de commissaire, puis il commanda le département de l'Aisne. Il remplit les fonctions de rapporteur dans le procès

du prince de la Moskova devant le conseil de guerre; mais l'impartialité avec laquelle il traita la question de compétence du conseil ne plut pas à la cour. On lui confia néanmoins le commandement de la subdivision de l'Aube, qu'il garda jusqu'en 1818, époque à laquelle il fut compris dans le corps d'état-major. En 1823 il fut nommé lieutenant général, et en 1830 il faisait partie du comité de l'infanterie. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains.*

**GRUNDMANN** (*Martin*), théologien protestant allemand, né le 18 décembre 1619, à Leobschütz (Silésie), mort le 26 octobre 1696, à Gruno, près Gœrlitz. Il fit ses études à l'université de Iéna, occupa pendant quelque temps la place de recteur de l'école de Hof, et devint en 1844 pasteur de la commune de Gruno. On a de lui : *Deliciæ historicæ*; 1658; — *Vade mecum s. Memoriale Biblicum*; Gœrlitz, 1654; — *Geist-und weltliche Geschichtschule* (Histoire religieuse et Histoire profane); Dresde, 1665 et Gœrlitz, 1677, 2 vol.; — quelques écrits de controverse. Il a laissé en manuscrits un grand nombre de dissertations sur des questions de théologie, d'histoire, etc. V—U.

**GRUNDMANN** (*Christian*), fils du précédent, né à Grunau, le 18 décembre 1668, mort à Heuckewald, près Scheitz, le 6 février 1718. Il étudia la théologie à l'université de Leipzig, et devint en 1708 pasteur de Heuckewald. Il avait fondé une académie sous le titre de *Collegium Philolitterarium*, et était en correspondance avec les principaux écrivains de son époque. Parmi les ouvrages qu'il a laissés nous citerons : *Ossa et Cineres quorundam in Republica orbis Europæi, tum civili, tum literaria*, 1716 et 1717 *defunctorum*; Leipzig, 1717 et 1718, 2 vol. Biographe érudit et consciencieux, il travailla à un dictionnaire des écrivains allemands de son époque, qui devait paraître sous le titre de *Germania literata*, lorsque la mort le surprit. V—U.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*; — Adelung, *Suite* de Jöcher.

* **GRUNDTVIG** (*Othon*), prédicateur danois, né en Seelande, le 20 octobre 1772, mort en 1823. Il se fit une grande réputation dans l'éloquence sacrée, et laissa un recueil de *Sermons* fort estimé de ses contemporains. DE S.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

* **GRUNDTVIG** (*Nicolas-Frédéric-Séverin*), poète et ecclésiastique danois, frère du précédent, né en Seelande, le 8 septembre 1783. Il étudia à Copenhague, où il fut vivement impressionné par les cours de Henrik Steffens, qui y popularisa la philosophie de Schelling et l'esthétique de l'école romantique. Bientôt l'éclat de la nouvelle poésie d'Œhlenschlæger le porta à l'étude de l'ancien Nord; il publia en 1808 une *Mythologie Scandinave*, remplie d'aperçus poétiques et philosophiques, et en 1809 les *Scènes dramatiques de la Chute des anciens Héros* (Optrin af Heltelivets Undergang Norden), ouvrage remarquable par la profondeur historique et la mâle énergie qu'il révèle. Peu de temps après, un excès de dévotion s'emparant de Grundtvig lui fit presque regretter comme une apostasie son enthousiasme pour le paganisme des anciens habitants du Nord. Il publia 1810-12 des [illegible] de poésies (*Iduna et Saga*) où les idées religieuses prédominent, et un *Résumé de l'Histoire du Monde* (*Kort Begreb af Verdens Krønike*), où tous les faits historiques sont jugés du point de vue de la plus austère dévotion luthérienne. Au commencement de 1814, lorsque la coalition formée contre la France et son allié, le Danemark, envahit le Holstein, il prêcha à la jeunesse des écoles une croisade patriotique pour repousser l'ennemi. Il publia depuis [illegible] un grand nombre d'ouvrages poétiques et historiques, où à côté d'inspirations [illegible] trouve des tendances mystiques [illegible]. En 1818 il entreprit une œuvre immense, la [illegible] duction des anciens historiens, Snorro [illegible] et Saxo Grammaticus, qui fut terminée [illegible]. En 1820 parut sa traduction en vers du [illegible] anglo-saxon de Beowulf, et en 1821 il [illegible] Rudelbach une revue religieuse. Ayant [illegible] en 1825 avec trop de vivacité le chef de [illegible] rationaliste, le professeur Clausen, il [illegible] damné à une amende de 200 rixdalers [illegible] censure. A la suite de ce procès, il [illegible] place de pasteur, qu'il occupait depuis [illegible] se fit ouvertement chef d'une nouvelle [illegible] logique, dite des *Orthodoxes*, et qui [illegible] compte beaucoup de partisans : dans ses [illegible] vers l'Église primitive, elle se rapproche à [illegible] égards du catholicisme. Toutefois, Grundtvig n'abandonna pas le culte des lettres; il [illegible] de publier des poésies lyriques, et fit des [illegible] en Angleterre pour étudier les manuscrits [illegible] saxons jusque là négligés ou ignorés par les [illegible] glais. En 1832 parut une nouvelle édition [illegible] *Mythologie Scandinave*, complétement [illegible] niée et augmentée de digressions d'un [illegible] contestable. De 1833 à 1842 il publia [illegible] volumes d'un *Manuel de l'Histoire* [illegible] où des idées lumineuses sont mêlées [illegible] saillies d'esprit très-bizarres. Mais [illegible] depuis ce temps sa vie fut principalement [illegible] plie par une lutte continuelle pour la [illegible] de l'Église », et pour la séparation de [illegible] toute communauté avec l'État. Dans [illegible] publia des brochures et des articles [illegible] trouva encore le temps de faire paraître un [illegible] recueil de psaumes et de poésies [illegible] (*Sangvork til den danske Kirke*) [illegible] traduction du poëme anglo-saxon *L'O*[illegible] *nix* (1840). Depuis 1839, de nouveau [illegible] pasteur d'une des églises de Copenhague, [illegible] par ses improvisations la foule, en [illegible] qu'il fit à l'université des cours très-[illegible] l'histoire et de mythologie grecque et scandinave. La guerre de race qui éclata en 1848 entre [illegible]

Danemark et l'Allemagne, et les événements qui s'en suivirent donnèrent un nouvel essor à la verve et à la passion patriotique de Grundtvig. Sans cesser son activité de publiciste religieux et politique, il fut depuis 1848 presque toujours membre de la diète, et se trouva mêlé à toutes les luttes parlementaires. P.-L. MOLLER (de Copenhague).

*Conversations-Lexikon.* — *Documents partic.*

* **GRUNDTVIG** (*Svenn-Hersleb*), écrivain danois, fils du précédent, né à Christianshavn, le 9 septembre 1824. S'étant engagé dans l'armée danoise, en 1848, il fut nommé second lieutenant au bout de quelques mois. Durant l'insurrection des duchés de Schleswig-Holstein-Lauenbourg, il prit part à plusieurs combats, et mérita la décoration de chevalier du Danebrog. On a de lui : *Dansken paa Færœerne* (Le Danois aux Færœer); Copenhague, 1845, in-8°, sous le pseudonyme de *Frederiksen*; — *Danmarks gamle Folkeviser* (Anciens Chants populaires du Danemark), avec des variantes, des notes et des explications historiques; ibid., 1853-1856, 2 vol. in-4°; — *Gamle danske Minder i Folkemunde* (Anciens Souvenirs conservés par le peuple danois) : recueil d'aventures, de chansons et de traditions populaires; ibid., collections I, II, 1854-1856, in-8°; — *Islenzk Fornkvædi* (Anciens Chants islandais), publiés en collaboration avec J. Sigurdsson, aux frais de la Société de Littérature septentrionale; ibid., vol. I, 1854; — traduction danoise de chants populaires anglais et écossais, sous le titre d'*Engelske og Skotske Folkeviser*; ib., 1842-1846; — quelques poésies et des articles dans des revues et des journaux. E. B.

Th.-H. Erslew, *Almindeligt Forfatter-Lexic.*, t. I et supp. I.

**GRUNER** (*Jean-Frédéric*), philologue allemand, né en 1723, à Cobourg, mort le 29 mars 1778, à Halle. Il fit ses études à Cobourg et à Iéna, devint en 1747 professeur de latin et d'archéologie romaine, plus tard professeur d'éloquence classique au collége de Cobourg, et fut nommé en 1764 professeur de théologie à l'université de Halle.

Ses principaux ouvrages sont : *Observationes ad Phædri priores libros II*; Iéna, 1745; — *Introductio in antiquitates Romanas qua populi Romani res publicæ et privatæ, tam sub republica quam sub imperatoribus, studiose explicantur*; ibid., 1746; — *Cœlii Sedulii Mirabilium divinorum Libri V, ad codicum Mss. et ad fidem veterum editionum recensuit, lectiones varias, observationes et indices necessarios adjecit*; Leipzig, 1747; — *Miscellanea sacra*; Iéna, 1750; — *De Odii Romanorum adversos Christianos Caussis*; Cobourg, 1750; — *Eutropii Breviarium Historiæ Romanæ, cum notis criticis et historicis*; ibid., 1768; — *Sexti Aurelii Victoris Historia Romana, cum animadversionibus criticis atque historicis*; Erlangen, 1787; — *Opuscula ad illustrandam historiam Germaniæ pertinentes*; Erlangen, 1760-1761, 2 vol.; — *C. Velleii Paterculi quæ supersunt, ex historiæ Romanæ voluminibus duobus, recensuit et commentario perpetuo illustravit*; Cobourg, 1762; — *Historische Untersuchung über den Ursprung des fraenkischen Reichs in Gallien* (Recherches historiques sur l'origine de l'empire des Francs dans la Gaule); ibid., 1764; — *De Origine Episcoporum eorumque in Ecclesia primitiva Jure*; Halle, 1764; — *Anweisung zur geistlichen Beredsamkeit* (Leçons d'Éloquence sacrée); ibid., 1765; — *Versuch eines pragmatischen Auszugs aus der Kirchengeschichte der Christen* (Essai d'un extrait pragmatique de l'histoire ecclésiastique des chrétiens); ibid., 1766; — *Praktische Einleitung in die Religion der heiligen Schrift* (Introduction pratique à la religion de la Bible); ibid., 1773; — *Institutionum Theologiæ dogmaticæ Libri tres*; Halle, 1777; — *Observationum criticarum Libri II*; Iéna, 1777. V—u.

Harlesius, *Vitæ Philologorum*, t. Ier, p. 234-248. — *Lebensbeschr. jetzlebend. Gottesgel. in den preuss. Landen*, v. Ier, p. 61-66. — Adelung, *Suite de Jöcher*. — Sax, *Onomast. litterar.*, P. VII, p. 48-49. — Hirsching, *Handbuch*; *Denkwürdigk. aus dem Leben ausgez. Deutsch. d. XVIIIten Jahrh.*, p. 479, sqq. — Meusel, *Lex. verst. Schrifst.*, vol. IV, p. 419-422.

**GRUNER** (*Johann-Rudolph*), bibliographe et philologue suisse, né à Berne, en 1681, mort à Burgdorf, le 19 mars 1761. Il fut pasteur et plus tard doyen du chapitre de Burgdorf, et travailla assidûment à la topographie du canton de Berne. Il a laissé un grand nombre de manuscrits et un ouvrage précieux pour l'histoire de la ville de Berne : *Deliciæ Urbis Bernæ : Merkwürdigkeiten der Hochloebl. Stadt Bern, aus mehrentheils ungedruckten authentischen Schriften zusammengetragen* (Curiosités de la ville de Berne, recueillies sur des manuscrits authentiques, pour la plupart entièrement inédites). R. L.

Haller, *Bibliothek der Schweizergeschichte*. — Meusel, *Lexicon der von 1750-1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*, t. IV, p. 420-430.

**GRUNER** (*Gottlieb-Siegmund*), naturaliste suisse, né à Berne, en 1717, mort en 1778. Il fit ses premières études sous la direction de son père, savant historien et statisticien, fréquenta ensuite l'école de droit, et obtint, après avoir débuté au barreau, la place d'archiviste du landgrave de Hesse-Hombourg. Plus tard il visita une partie de l'Allemagne, en compagnie du prince d'Anhalt-Schaumbourg; de retour dans sa patrie, il fut nommé avocat au grand conseil de Berne. En 1764 il devint secrétaire du cercle de Landshut. Gruner consacra tous ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle. Ses principaux travaux sont : *Die Eisgebirge des Schweizerlandes* (Les glaciers de la Suisse); Berne, 1760-1762, 3 vol. Héraclio a donné de cet ouvrage une traduction française; — *Auserlesene Sammlung zum Vortheil*

*der Staatswirthschaft, der Naturforschung und des Felbaues* (Recueil de mémoires choisis sur l'économie politique, l'histoire naturelle et l'agriculture, traduits du suédois); Bâle, 1763-1769, 2 vol.; — *Die Naturgeschichte Helvetiens in der alten Welt* (Histoire naturelle de l'Helvétie dans l'ancien monde); Neufchâtel, 1766. Le pasteur Dulon a publié une traduction française de cet ouvrage; — *Reisen durch die merkwürdigsten Gegenden Helvetiens* (Voyages dans les contrées les plus remarquables de l'Helvétie); Berne, 1778, 2 vol.; — plusieurs mémoires insérés dans les recueils scientifiques publiés par la Société économique de Suisse.

R. L.

Meusel, *Lex. d. von 1750-1800 verstorb. Schriftsteller*, vol. IV, p. 468. — *Nekrolog. denkwürdiger aus dem 19ten Jahrh*, etc.; Aarau, 1812, p. 187.

**GRUNER** (*Johann-Gerhard*), publiciste allemand, né à Cobourg, le 15 février 1734, mort dans cette même ville, le 1[er] juillet 1790. Il étudia le droit à l'université de Iéna, et revint en 1756 à Cobourg, où il remplit jusqu'à sa mort diverses fonctions administratives et judiciaires. On a de lui : *Einige Berichtigungen der Topographie des Herzogl. Sachsen-Meiningischen Antheils an dem Herzogthum Coburg, und geographische Karte dieses Landes* (Quelques rectifications de la topographie de la portion du duché de Cobourg appartenant à la maison ducale de Saxe-Meiningen, avec une carte géographique du duché de Cobourg); Cobourg, 1781, in-4°; *Supplément*, fait d'après des documents pour la plupart entièrement inédits; ibid., 1782, in-4°; — *Historisch-statistiche Beschreibung des Fürstenthums Coburg* (Description historico-statistique de la principauté de Cobourg); Cobourg, 1783-1793, 4 vol.; — *Zur Geschichte Johann-Friedrich's des Mittlern, Herzogs zu Sachsen, gehörige und mit ungedruckten Urkunden belegte Nachrichten* (Notices authentiques pour servir à l'histoire de Jean-Frédéric, duc de Saxe); Cobourg, 1785; — *Geschichte Johann Kasimiri, Herzogs von Sachsen* (Histoire de Jean-Casimir, duc de Saxe); ibid., 1787, in-8°; — *Biographie Albrecht's des Dritten, Herzogs zu Sachsen* (Biographie de Albrecht III, duc de Saxe); *Biographie Friedrich Wilhelm II, Herzogs zu Sachsen* (Biographie de Frédéric-Guillaume II, duc de Saxe); ibid., 1789, in-8°; — *Geschichte Friedrich-Wilhelm I, Herzog zu Sachsen* (Histoire de Frédéric-Guillaume I[er], duc de Saxe); ibid., 1791, etc., etc. R. L.

Weidlich, *Biographische Nachrichten von jetzlebenden Rechtsgelehrten*, t. III, p. 97-99. — *Deductionsbibliothek von Teutschland*, t. IV, p. 2179. — J. G. Gruner, *Beschreibung des Fürstenthums Coburg*, vol. I, p. 315, vol. III, p. 184. — Schlichtegroll, *Nekrolog auf d. Jahr* 1790, vol. II, p. 18-24.

**GRUNER** (*Christian-Godefroi*), médecin allemand, né à Sagan (Silésie), le 8 novembre 1744, mort le 4 décembre 1815. Après avoir étudié les langues classiques, l'histoire et les sciences accessoires, il s'occupa de théologie, parce que son père le destinait à la carrière ecclésiastique; plus tard il devint étudiant en médecine, et se fit recevoir docteur en 1770 à l'université de Halle. Il exerçait la profession de médecin dans sa ville natale, lorsqu'il fut nommé, en 1773, professeur de botanique et de médecine théorique à l'université de Iéna. On a de lui : *Dissertatio de causa sterilitatis in [illegible] sexu, ex doctrina Hippocratis veterum[illegible] medicorum*; Halle, 1770, in-4°; — *C[illegible] librorum Hippocrateorum, qua veri a [illegible] integri a suppositis, segregantur*; [illegible], 1772, in-8°; ouvrage estimé; — *Gedank[illegible] der Arzneywissenschaft und den [illegible]* (Pensées sur la Médecine et les [illegible]); ibid., 1772, in-8°; — *Variolarum [illegible] tates ab Arabibus solis repetendæ*; [illegible] 1773, in-4°; — *Analecta ad antiquit[illegible] dicas, quibus anatome Ægyptiorum [illegible] pocratis, nec non mortis genus quo C[illegible] regina periit, explicantur*; id., 177[illegible]; — *Morborum Antiquitates*; id., 1774, [illegible] vrage divisé en quatre parties; la prem[illegible] des maladies inconnues aux anciens; la [illegible] des maladies sur les noms desquels on [illegible] la troisième des maladies sur le nom [illegible] ractère desquelles on est d'accord; la q[illegible] des maladies qui ont été étudiées av[illegible] détails par les anciens que par les mod[illegible]; — *Dissertatio de causis impotentiæ in [illegible] tiori, ex doctrina Hippocratis [illegible] medicorum*; Iéna, 1774, in-8°; — *S[illegible] physiologicam et pathologicam [illegible]*; Halle, 1775, in-8°; trad. en allemand, [illegible] in-8°; — *Joh.-Jac. Reiskii et Joh.-[illegible] Opuscula medica, ex monumentis [illegible] Ebræorum*, nouvelle édition, [illegible] notices des auteurs; Halle, 1776, [illegible] *Joh.-Ernesti Ebenstreit Palæologia [illegible] qua veterum de morbis curandis [illegible] tiora recentiorum sententiis æqui[illegible]* tion de trente-deux dissertations qui [illegible] été imprimées; Halle, 1779, in-8°; — [illegible] *dissertationum medicorum Ienens[illegible]* bourg, 1771; t. II, III, Heidelberg, [illegible] in-4°; — *Almanach für Ærzte [illegible] ærzte, auf die Jahre*, 1782 bis 17[illegible] nach pour les Médecins et non Méde[illegible] 1782 à 1796); Iéna, 1781-1795, 15 [illegible] — *Bibliothek der alten Ærzte* ([illegible] des Médecins anciens); Leipzig, [illegible] 2 vol. in-8°, traductions et analyses [illegible] d'Hippocrate, de Thucydide, Ari[illegible] phraste, Euryphon, Dioclès, Prax[illegible] sippe; — *Oribasii Medicinalium [illegible] Libri I, II*; Iéna, 1782, in-4°, [illegible] traduction latine; — *Dissertatio de [illegible] lancholiæ et maniæ dubiis in [illegible] rensi caute admittendis*; Iéna, 17[illegible]; — *Kritische Nachrichten von [illegible] dizinischen Schriften in und aus[illegible]*

*Akademien vom Jahr 1780, in Auszuegen und kurzen Urtheilen* (Analyses critiques de mémoires et de petits écrits des académies allemandes et étrangères depuis l'année 1780); Leipzig, 1783-88, 3 vol. in-8°; — *De Momentis infanticidam excusantibus*; Iéna, 1786, in-4°; — *Fragmenta Medicorum Arabum et Græcorum de Variolis*; Iéna, 1786, in-4°; — *Fragmenta Medicorum Arabum et Græcorum V*; Iéna, 1787, in-4°; — *De Signis Mortis diagnosticis dubiis caute admittendis et reprobandis*; Iéna, 1788, in-4°; — *Aphrodisiacus, sive de Lue venerea*: collection de documents d'auteurs anciens et d'écrits omis dans le recueil d'Aloysius Lusitius; Iéna, 1789, in-fol.; — *De Variolis et Morbillis Fragmenta Medicorum Arabistarum Constantini Africani*, etc.; ibid., 1790, in-4°; — *De Annis climactericis*; ib., 1790, in-4°; — *De Incontinentiis*; ib., 1792, in-4°; — *Lusus Medici I-V*; ib., 1792, in-4°; — *De Morbo Gallico Scriptores medici et historici, partim inediti, partim rari et notationibus aucti*; ibid., 1793, in-8°; — *Catalogus Bibliothecæ Græcæ ineditus*; Iéna, 1794, in-4°; — *Nosologiæ historicæ I-IX*; ib., 1794-95, in-4°; — *Nosologia historica, ex monumentis medii ævi lecta*; ibid., 1795, in-4°; — *Vitæ liberæ et dissolutæ Encomium*, ib., 1795, in-8°; — *Pandectæ Medicæ I-IV*; ibid., 1796-1800, in-4°, réimprimés ensemble en 1800 : c'est une explication des passages médicaux qui se trouvent dans le texte de droit romain; — *De Imputatione Suicidii dubia, I-IX*; ib., 1797-1799, in-4°; — *Spicilegium I-VIII Scriptorum de Morbo Gallico*; ib., 1799-1800, in-4°; Continuation, *IX-XIV*, ib., 1801-1802, in-4°; — *Commentatio I-VI in locum Lutheri de filiis per diabolum subditis*; ib., 1800-1802, in-4°; — *Commentatio in locum Celsi de sectis medicorum*; ib., 1803, in-4°; — *Itinerarium sudoris anglici*; ibid., 1805, in-4°; — *De Stupore mentis infanticidam non excusante*; ibid., 1805, in-4°; — *Programmata I-VII Isidis, christiani et pappi philosophi jusjurandum chemicum*; ib., 1807-1808, in-8°; — *Programma I-V de prioritate mortis*; ibid., 1810-1814, in-4°; — *Zozymi Panopolitani De Zythorum confectione Fragmentum*, en grec et en latin; Salzbach, 1814, in-8°. Il a écrit une infinité d'autres dissertations. E. B.

Meusel, *Gel. Deutschl.* — *Biographie médicale.*

**GRUNER** (*Carl Justus* von), homme d'État et ambassadeur allemand, né à Osnabruck, le 28 février 1777, mort à Wisbaden, le 8 février 1820. Il mena une vie aventureuse, dont les incidents n'offrent aujourd'hui aucun intérêt. Il fut en 1811 directeur général de la police à Berlin, et travailla activement, après la campagne de Russie, à une coalition des États allemands contre la France. Il avait aussi imaginé de mettre le feu à tous les magasins de subsistances des Français et de leur couper ainsi la retraite. Mais son complot fut découvert, et le gouvernement prussien dut ordonner son arrestation, qui eut lieu à Prague. Il fut dépouillé de 20,000 écus qu'il possédait, puis conduit par les Autrichiens dans la forteresse de Peterwardein, sur les frontières de l'Esclavonie, d'où il sortit en 1813, sur la réclamation de la Russie, qui le nomma conseiller d'État; mais il préféra rester en Prusse, où il obtint l'administration du Rhin inférieur, avec Dusseldorf pour résidence. Plus tard, il accompagna les alliés à Paris, y fut un de leurs agents les plus importants, et s'occupa activement de la restitution des objets d'art enlevés par les Français à l'étranger. Après la seconde paix de Paris, en 1815, Gruner fut nommé ambassadeur à Dresde, puis en Suisse. Il fut le premier à découvrir le complot de Grenoble et à en avertir le gouvernement français. Il mourut aux eaux de Wiesbaden. On a de lui : *Authentische, actenmässige Erzählung der Betrügerei eines angeblichen Wundermädchens im Hochstifte Osnabruck, das seit zwei Jahren ohne Speise und Getränke gelebt haben wollte* (Histoire authentique et fondée sur les actes judiciaires d'une prétendue fille miraculeuse de l'hôpital d'Osnabruck, qui soutenait avoir passé deux ans sans manger et sans boire); Berlin, 1800; — *Wallfahrt zur Ruhe und Hoffnung* (Pèlerinage au repos et à l'espérance); Francfort-sur-le-Main, 1803, 2 vol.; — *Versuch über die rechte und zweckmässige Einrichtung öffentlicher Sicherungsinstitute* (Essai sur l'Organisation efficace des Établissements de détention); Francfort-sur-le-Main, 1802, 1 vol. W. R.

*Allgemeine preussische-personal-Chronik*, page 55. — *Zeitgenossen*, n° XXI.

**GRUNERT** (*Jean-Auguste*), mathématicien allemand, est né le 7 février 1797, à Halle (Prusse). Il fit ses études dans sa ville natale et à l'université de Gœttingue, obtint en 1820 le grade de docteur en philosophie, et devint dès l'année suivante professeur de mathématiques et de physique au collége de Torgau, professeur à l'école militaire et membre de la commission des examens militaires. De 1828 jusqu'en 1833 il occupa une place de professeur à l'école urbaine de Brandebourg, et en 1833 il fut appelé à l'université de Greifswald, où il exerce encore aujourd'hui les fonctions de professeur ordinaire des sciences mathématiques. Depuis 1838 il occupe en outre à l'Académie d'Eldena, près Greifswald, la chaire de mathématiques théoriques et pratiques. On a de lui : *Mathematische Abhandlungen* (Dissertations mathématiques); Altona, 1822; — *Lehrbuch der Kegelschnitte* (Traité sur les Sections coniques); Leipzig, 1824, avec 7 pl.; — *Statik fester Körper* (Traité de Statique); Halle, 1826; — *Sphæroidische Trigonometrie*; Berlin, 1833; — *Elemente der ebenen, sphärischen und sphæroidischen Trigonometrie in analytischer Darstellung* (Description analytique des Éléments de Trigonométrie plane,

sphérique et sphéroïdale); Leipzig, 1837; — *Elemente der Differential und Integralrechnung* (Éléments du Calcul intégral et différentiel); Leipzig, 1837, 2 vol.; — *Leitfaden für den ersten Unterricht in der höhern Analysis* (Guide pour les premières leçons d'Analyse supérieure); Leipzig, 1838; — *Elemente der analytischen Geometrie* (Éléments de Géométrie analytique); Leipzig, 1839, 2 vol.; — *Lehrbuch der Mathematik für die obern Classen* (Traité de Mathématiques à l'usage des classes supérieures); Brandebourg, 3e édit., 1850, 4 volumes; — *Lehrbuch der Mathematik für die mittlern Classen* (Traité de Mathématiques à l'usage des classes inférieures); ibid., 4e édit., 1851, 2 vol.; — *Lehrbuch der Mathematik und Physik* (Traité de Mathématiques et de Physique), 1re partie : *Arithmétique politique*, Leipzig, 1841, 2 vol.; 2e partie : *Géométrie plane, Stéréométrie, Trigonométrie plane et Géodésie*, ibid., 1842-1843, 2 vol.; 3e partie : *Physique*, ibid., 1845-1851, 2 vol.; — *Beitræge zur reinen und angewandten Mathematik* (Études de Mathématiques pures et appliquées); Brandebourg, 1840, 2 vol.; — *Versuch einer neuen Methode zur Bestimmung der Polhöhe* (Essai d'une nouvelle Méthode pour déterminer la hauteur du pôle); Leipzig, 1844; — *Ueber die mittlere Entfernung einer Figur von einem Punkte* (De la Distance moyenne d'un point à une figure); Greifswald, 1848; — *Optische Untersuchungen* (Recherches sur l'Optique); Leipzig, 1846-1851, vol. 1-3; — *Beitræge zur meteorologischen Optik und zu verwandten Wissenschaften* (Recherches pour servir à l'étude de l'Optique météorologique et des sciences qui s'y rattachent); Leipzig, 1850, 1er vol.; — *Untersuchungen über die Bestimmung der Stationen der um die Sonne sich bewegenden Weltkœrper* (Recherches pour déterminer les stations des corps planétaires se mouvant autour du Soleil); Vienne, 1855; — *Ueber die Proximitæten der Bahnen der Planeten und Kometen* (Des Proximités des Orbites des Planètes et Comètes); Vienne, 1855; — *Theorie der Sonnenfinsternisse* (Théorie des Éclipses de Soleil); ibid., 1855; — *Analytische Geometrie der Ebene und des Raumes für polare Coordinatensysteme* (Géométrie analytique, etc.); Greifswald, 1856.

R. LINDAU.

*Conv. Lex.* — Kayser, *Index libror.* — Gersdorf, *Repertorium.* — Kirchhoff, *Bücher Catalog.* — Sohncke, *Bibliotheca Mathematica.*

**GRUNINGER.** *Voy.* REINHARD.

**GRUNPECK** (*Joseph*), nommé aussi GRUENPECK et GRUENBECK, astrologue allemand, né en 1473, à Burghausen (Bavière), et mort dans la Styrie, vers le milieu du seizième siècle. Il exerça les fonctions de secrétaire et d'astrologue de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, et embrassa dans la suite l'état de prêtre. Il n'était pas médecin, comme la biographie Michaud et plusieurs autres l'ont prétendu. Ses deux ouvrages sur la syphilis, qui ont probablement [illegible] erreur, sont remplis de rêveries astrologiques. Presque tout ce qu'on y trouve de bon a été pris dans Sébastien Brandt, que Grunpeck a copié le plus souvent littéralement. Ses livres sont extrêmement rares. Nous citerons les plus remarquables : *Josephi Grunpeck Prognosticon, sive judicium ex conjunctione Saturni et Jovis decennalique resolutione Saturni, ortu et fine Antichristi ac aliis quibusdam interjectis prout ex sequentibus claret proinde hic inseritur*; Vienne, 1496, in-4°. On n'en connaît qu'un exemplaire, qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne; — *Tractatus de pestilentiali Scorra, sive mala de Franzos, originem remediaque ejus continens, compilatus a venerabili viro magistro Joseph Grunpeck de Burghausen, super carmina quædam Sebastiani Brandt, utriusque juris professoris.* La dédicace porte la date [illegible] réimprimé par les soins de Chrétien Godefroi Gruner, Iéna, 1787, in-8°; traduction allemande avec le titre *Eulogium de Scorra pestilentiali*; Augsbourg, 1496; — *Libellus de mentulagra, alias morbo gallico*; Burkhausen, 1503, in-4°, réimprimé la même année à Augsbourg et à Vienne. Grunpeck décrit sa propre maladie dans ce livre; — *Josephi Grunpeck Bojarii* [illegible] *utilissime, omnem latini sermonis* [illegible] *continentes*; Augsbourg, 1497; — *Speculum* [illegible] *sionis omnium super omnes status* [illegible] *reip. futurarum calamitatum*; [illegible] 1508; réimprimé en allemand à Nuremberg, 1508; — *Ad reverendiss. et* [illegible] *Philipp. et Johann. Frisingensis. et* [illegible] *ness. ecclesiarum episcopos, salubris* [illegible] *tio Josephi Grunpeck in litterariis* [illegible] *et universorum graduum cum honore* [illegible] *dignitatum gravissimam jacturam*; [illegible] shut, 1515, in-4°; — *Dialogus epistolaris Josephi Grunpeck ex Burgh*[illegible] *quo Arabs quidam Turcorum* [illegible] *mathematicus disputat cum* [illegible] *quodam de christianorum secte et* [illegible] *secta*, Landshut, 1522; réimprimé en allemand, ibid.; — *Aufklærung der* [illegible] *dentlichen Wahrzeichen so* [illegible] *Dauer des Reichstages am Himmel* [illegible] *nen sind* (Explication des signes extra[illegible] qui ont paru dans le ciel pendant la diète), sans indication de date et de [illegible] pression; — *Geschichte Friedrich III und Maximilians I* (Histoire de Frédéric III et Maximilien Ier), ouvrage posthume, [illegible] Tubingue, 1721; plusieurs manuscrits [illegible] thèque impériale de Vienne, tels que *Expl*[illegible] *relative à la comète qui, en 1531, a paru pendant soixante-onze jours*; *Horoscope de Maximilien Ier*, etc. [illegible]

Zedler, *Universal-Lex.* — [illegible]

*Biographie médicale.* — Astruc, *De morbis venereis*, t. I, p. 549. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten Lexikon*, p. 365. — Hain, *Repertorium Bibliographicum*, t. I, II, p. [illegible].

* **GRUNWALD** (*Frédéric-Emmanuel*), médecin et naturaliste allemand, né à Kupper (Haute-Lusace), le 10 avril 1734, mort à Bellevaux, près de Bouillon (Pays-Bas), le 16 octobre 1826. Fils d'un pasteur, il prit ses premiers grades en médecine à Leipzig, en 1753, et fut admis au collége de médecine et de chirurgie à Dresde en 1756. Six ans après il vint s'établir à Bouillon. Il était collaborateur du *Journal Encyclopédique* pour la partie étrangère, c'est-à-dire allemande, anglaise et italienne. Il fonda surtout sa réputation avec la *Gazette salutaire*, qui avait pour objet de répandre les découvertes se rattachant à l'art de guérir, et qu'il rédigea pendant trente ans. Diderot et D'Alembert l'invitèrent à travailler au supplément de l'*Encyclopédie*. Il rédigea en outre un grand nombre de mémoires sur l'agriculture. Par suite de la révolution, Grunwald était tombé dans l'indigence, mais ses travaux utiles lui valurent des gratifications de la Convention, du Directoire et du gouvernement impérial ; le roi des Pays-Bas lui continua une pension que lui faisait la France.

L. L—T.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Biographie universelle Belge.*

**GRUPEN** (*Chrétien-Ulric*), historien et jurisconsulte allemand, né en juin 1692, à Harbourg, mort le 10 mai 1767. Son père, Joachim Grupen, bailli à Harbourg, a publié en 1719 une paraphrase des psaumes de David en vers allemands. Grupen étudia le droit à Rostock et à Iéna. En 1715 il se fixa comme avocat à Hanovre ; quatre ans après il y fut nommé syndic. Il fut ensuite appelé en 1725 aux fonctions de bourgmestre, et en 1734 à celles de conseiller du consistoire. Le moyen âge devint l'objet de ses patientes recherches ; ses nombreux ouvrages sur cette époque et ceux qu'il a publiés sur l'histoire du droit romain sont remplis de curieux renseignements ; mais le style en est sec et monotone. Grupen a légué sa riche bibliothèque à la cour d'appel de Zelle. On a de lui : *Tractatus juridicus de virgine præ vidua ducenda* ; Iéna, 1712, 1714 et 1720, in-4° ; Lemgo, 1761, in-4° ; — *Commentarius ad l.* 19 *cod. de donat. ante nuptias* ; Iéna, 1714, in-4° ; Francfort et Leipzig, 1741, in-4° ; — *Schediasma de amoris illecebris* ; Iéna, 1715, 1723 ; Francfort et Leipzig, 1750, in-4° ; — *De Successione Britannica legitima stirpis Guelphicæ* ; Iéna, 1715, in-fol. ; — *De Uxore Romana, cum ea quæ in manum convenit, farre, coemtione et usu, tum illa quæ uxor tantum modo habebatur* ; Hanovre, 1727, in-8° ; — *Disceptationes forenses, cum observationibus* : 1° *De Judiciis curiæ in terris Brunswicensibus* ; 2° *De Judiciis provincialibus* ; Leipzig, 1737, in-4° ; recueil d'arrêts avec de nombreuses notes savantes, qui remplissent plus de la moitié du volume ; — *Origines et Antiquitates Hannoverenses* ; Gœttingue, 1740, in-4° ; — *Origines Pyrmontanæ et Swalenbergicæ* ; Gœttingue, 1740, in-4° ; — *Deutsche Alterthümer zur Erlæuterung des Sächsischen und Schwäbischen Land-und Lehnrechts* (Antiquités germaniques servant à l'explication du droit commun et du droit féodal de la Saxe et de la Souabe) ; Hanovre, 1746, in-4° : cet excellent recueil contient des fac-similés des miniatures qui se trouvent dans les manuscrits du Miroir de Saxe et de celui de Souabe ; — *Abhandlung de uxore Theotisca* (Traité *de uxore Theotisca*) ; Gœttingue, 1748, in-8° : ouvrage où sont rassemblés des documents historiques et juridiques sur le mariage en Allemagne ; — *Observationes : De forma conficiendi acta apud Romanos ; De forma testamentorum judicialium et privatorum* ; Hanovre, 1753, in-4° ; — *Observatio juris criminalis de applicatione tormentorum* ; Hanovre, 1754, in-4°, avec fig. ; — *De Pomœrio civitatum promurali* ; sans indication de lieu, 1756, in-4° ; — *Disputationes forenses* ; Hanovre, 1756, in-4°, sous l'anonyme ; — *Observationes de primis Francorum sedibus originariis* ; Hanovre, 1758, in-4° ; — *Observationes rei agrariæ Germanicæ* : 1° *De marchis civitatum et villarum* ; 2° *De Almeintiis, Meinten, cum dissertatione de civitatum forma* ; — *Observationes Rerum et Antiquitatum Germanicarum et Romanarum* ; Halle, 1763, in-4°, avec fig. : ouvrage important, qui contient une préface sur la langue anglo-saxonne ; — *Origines Germanicæ, oder das ælteste Deutschland unter den Römern, Franken und Sachsen* ; Lemgo, 1764 et 1768, 2 vol. in-4° ; — *Formulæ veterum confessionum cum versionibus et illustrationibus et capitulare Ludovici Pii* ; Hanovre, 1767, in-4°. — Grupen a publié aussi plusieurs articles dans les *Hannöverische Anzeigen*. Il a laissé en manuscrit : *Corpus Juris feudalis Longobardici*, et *Corpus Juris Weichbildici*.

E. G.

*Nachrichten von Niedersächsischen berühmten Leuten*, t. II, p. 172. — Adelung, *Supplém.* à Jöcher : *Allgemeines Gelehrt.-Lexikon*.

* **GRUPELLO** (*Gabriel* DE), sculpteur belge, né à Grammont, le 28 mai 1644, mort le 20 juin 1730, à Ehrenstein, près d'Aix-la-Chapelle ; il descendait d'une ancienne famille du Milanais, dont une branche, peu favorisée de la fortune, était venue s'établir dans les Pays-Bas. Après avoir étudié à Anvers et à Paris, Grupello fut appelé à la cour de l'électeur palatin, Jean-Guillaume, qui, en 1695, le nomma son premier sculpteur. Rentré dans sa patrie en 1706, l'artiste obtint le même titre de la part de l'empereur Charles VI. Selon de Reiffenberg, Grupello avait de la facilité, du feu, de l'invention, de l'élégance ; mais son ciseau manquait souvent de largeur et de pureté. Il n'avait pas assez étudié l'antique. Ses pro-

*la physique, tirées des meilleurs écrivains*; Paris, 1719-1771, 4 vol. in-12 : le premier volume de cette compilation est du père Bougeant; — *Prose sur la résurrection de Jésus-Christ*, par le père Voisin, traduite en vers français; Paris, 1742, in-12; — *Pastorale sur le mariage du Dauphin*; Paris, 1747, in-12; — *Recueil de Fables nouvelles en vers français*; Paris, 1760, in-12; — *Nouveau Recueil de Fables, divisé en six livres*; Paris, 1768, in-12. Il a laissé non imprimée une *Dissertation dans laquelle on s'attache à prouver que saint Ennodius, évêque de Pavie, est né à Arles, et que tous ses parents y demeuraient*. On lui doit en outre un grand nombre d'ouvrages dont Gandelot donne la liste. J. V.

Gandelot, *Histoire de la Ville de Beaune*, page 210. — Quérard, *La France littéraire*.

* GRUAMONTE, sculpteur et architecte du douzième siècle, précéda de quelques années Nicolas de Pise, mais avait probablement étudié dans cette ville, où les grands travaux du baptistère et de la cathédrale avaient donné naissance à une école un peu supérieure à celles des autres villes de la Toscane. C'est à Pistoia que se trouvent les seuls ouvrages qui nous restent de cet ancien maître. On croit que ce fut sur ses dessins qu'en 1166 la façade de l'église Saint-André fut élevée; son architrave offre un bas-relief représentant l'*Adoration des Mages*, avec cette inscription : *Fecit hoc opus Gruamons, magister bon.* (bonus) *et Adodu* (Adeodatus), *frater ejus*. A la façade de Saint-Jean-Évangéliste, une autre architrave, représentant *la Cène*, porte cette légende : *Gruamons magister bonus fecit hoc opus*. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Tolomei, *Guida di Pistoia*.

* GRUBBE (*Samuel*), publiciste suédois, né le 9 février 1786, dans la paroisse de Seglora, diocèse de Gothenbourg, mort à Stockholm, le 6 novembre 1853. Après s'être fait recevoir docteur en philosophie à l'université d'Upsal, en 1805, il y fut nommé *docens*, et devint professeur de logique et de métaphysique en 1813, puis de morale et de politique en 1827. La netteté de ses idées et la clarté avec laquelle il les exposait contribuèrent beaucoup à vulgariser la science. Il avait adopté le système de Schelling, en y faisant quelques modifications. L'université d'Upsal, dont il fut recteur à plusieurs reprises, le députa à la diète en 1834. Grubbe fut nommé en 1840 conseiller d'État, et en même temps président du comité au ministère des affaires ecclésiastiques. En 1843 il se démit de cette dernière fonction, et ne resta que conseiller d'État sans département. Il était chevalier de l'Étoile polaire et membre de plusieurs académies suédoises et danoises. On a de lui : *Om förhållandet mellan religion och moralitet* (Relations entre la religion et la morale); Upsal, 1812; — *Bidrag til utredandet af Samællslærans grundbegrepp* (Documents pour l'éclaircissement des principes de la science sociale); Upsal, 1826, et dans *Svea*, nos 8, 10; — *Éloge de Léopold*, discours de réception, prononcé à l'Académie suédoise en 1830; dans les *Mémoires* (Handlingar) de cette Académie, t. XIV; — *Discours sur le beau*; ibid., t. XVI; — *Discours de réception*; dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, histoire, antiquités, à Stockholm, t. XV; — Des mémoires dans *Svea*, *Skandia*, etc.; — Des dissertations et articles archéologiques. E. B.

*Biogr. Lexic.*, V, p. 220. — *Convers. Lex. der Gegenwart*, note dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1853. — Clausade, *Voy. à Stockholm*, p. 441.

GRUBENMANN ou GRUBEMANN (*Jean-Ulrich*), architecte suisse, né à Teufen (canton d'Appenzell), au dix-huitième siècle. Il bâtit en trois ans l'admirable pont de Schaffhouse sur le Rhin. Malheureusement cette construction n'existe plus : les Français la détruisirent par le feu, le 13 avril 1799, tandis que les Autrichiens se préparaient à assiéger Schaffhouse. Grubenmann éleva ensuite de concert avec son frère le beau pont de Reichenau, dans les Grisons, qui, dans la même guerre de 1799, eut le sort du pont de Schaffhouse. Les œuvres des deux frères étaient destinées à ne pas leur survivre. Leur troisième construction, le pont de la Limmat, près du couvent de Wettingen, fut aussi la proie des flammes. Ce couvent devint le refuge de Grubenmann, qui sur la fin de sa vie se fit catholique. W. R.

Lutz, *Nekrolog denkwürdiger Schweizer*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

GRUBER (*Grégoire-Maximilien*), en religion *A. S. Ignatio*, historien et antiquaire allemand, né à Horn (Autriche), le 7 août 1739, mort le 20 avril 1799. Entré en 1755 dans l'ordre des Piaristes, il fut chargé d'enseigner la philologie dans l'école de son ordre à Vienne. Plus tard il donna des leçons d'histoire et de géographie à la princesse Élisabeth de Wurtemberg, fiancée de l'empereur François II. Ensuite il devint professeur d'histoire universelle à l'Académie des Chevaliers de Savoie à Vienne. Après la transformation de cette académie, il fut nommé professeur de diplomatique en 1775. Il obtint quatre ans après une chaire de diplomatique à l'université de Vienne, et il devint enfin archiviste de la maison d'Autriche. Dans ses ouvrages Gruber montre des connaissances très-exactes et très-complètes en ce qui concerne les documents du moyen âge. Ils sont intitulés : *Die ältesten Einwohner and glänzendsten Völker Europas im achten Alterthume* (Les plus anciens Habitants et les principaux Peuples de l'Europe dans la véritable antiquité); Vienne, 1773, in-4°; — *Das Erzhaus Oestreich in seinem ganzen Umfange vorgestellt* (La Maison d'Autriche exposée dans toute son étendue); Vienne, 1774, in-4°; — *Rede über Diplomatikals Brodstudium* (Discours sur la diplomatique comme carrière); Vienne, 1783,

déclarant ne pas connaître ce livre, et fut congédié sans égards. Il vint en mai 1592 à Heidelberg, où il fut peu de temps après nommé professeur d'histoire; on le trouve en 1602 directeur de la bibliothèque Palatine. En 1622, lors de la prise de Heidelberg par les Bavarois, il se retira à Bretten, chez Simondius, bailli de cette localité, son gendre. Sa belle bibliothèque, qui lui avait coûté douze mille écus, fut en partie pillée par les troupes de Tilly. Plus tard le commissaire du pape permit à Gruter de reprendre les ouvrages imprimés qui lui appartenaient, mais le général Tilly ne voulut jamais y consentir. Gruter passa ensuite quelque temps à Tubingue; puis il revint à Bretten, et fit l'acquisition d'une maison de campagne aux environs de Heidelberg. Ayant été un jour faire visite à son gendre, il tomba malade chez ce dernier, et mourut dix jours après. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre à Heidelberg, au moment même où arriva la nouvelle que l'Académie de Grœningue l'avait nommé professeur d'histoire et de langue grecque. Déjà plusieurs universités lui avaient fait des propositions séduisantes pour l'attirer dans leur sein.

Gruter était infatigable au travail; il étudiait une grande partie de la nuit, et toujours debout. Son délassement consistait à cultiver des fleurs; il aimait aussi à faire construire. Il était d'un commerce très-doux; à cette époque, où les savants se prodiguaient entre eux les injures, il n'eut que deux discussions littéraires, l'une avec Denis Godefroi (*voy*. ce nom), avec lequel il se réconcilia depuis entièrement, et l'autre avec Pareus, à l'égard duquel, il faut l'avouer, il ne ménagea pas ses termes. Gruter, naturellement obligeant, prêtait de l'argent à tout venant, et se déclarait heureux « de ne pas être né fille, parce qu'il n'aurait jamais su rien refuser ». Il fut marié quatre fois; on l'accuse d'avoir montré trop d'indifférence lors des morts successives de ses épouses. On lui fait de même le reproche d'avoir été peu religieux et d'avoir incliné vers l'athéisme. Th. Crenius prouve péremptoirement la fausseté de cette dernière inculpation dans ses *Animadversiones philologicæ*, t. IV, p. 142. Quant à la première, elle s'explique parce que Gruter détestait toute discussion sur la religion. Cependant, s'il refusa de signer le livre de concorde, il ne fit aucune difficulté d'embrasser à Heidelberg le calvinisme, après avoir fait à Wittemberg profession de luthéranisme. Comme philologue, Gruter joignait à une érudition immense un coup d'œil critique des plus exercés; Duker, Drakenborch, Burmann et autres, qui ont publié après lui des auteurs qu'il avait édités, ne peuvent assez louer son talent d'interprète et de correcteur. Le *Thesaurus Inscriptionum*, que Gruter recueillit avec l'aide de Joseph Scaliger, est encore aujourd'hui indispensable à qui veut connaître à fond les antiquités romaines. De plus, on doit louer chez Gruter le goût constant qu'il montra pour la poésie; ce sont les recueils des poëtes latins modernes rassemblés par lui qui ont donné l'idée des collections de ce genre faites chez les différentes nations de l'Europe. On a de Gruter : *Pericula poetica, id est : Elegiarum libri IV; Manium Guillielmianorum liber unus; Epigrammatum libellus; Harmosynes, sive ocellorum libellus;* Heidelberg, 1587, in-12; — *Pericula secunda ;* Heidelberg, 1590, in-12; — *Suspicionum Libri novem, in quibus varia scriptorum loca, præcipue vero Plauti, Apuleii et Senecæ, emendantur;* Wittemberg, 1591, in-8°; Gruter rédigea encore trente livres de *Suspiciones*, dont le manuscrit passa d'abord dans la bibliothèque de Sarrau, puis dans celle d'Isaac Vossius; — *Confirmatio suspicionum extraordinariorum, contra Dion. Godefredi in Senecam conjecturas;* Wittemberg, 1591, in-8°; — *Animadversiones in Senecæ Opera;* Heidelberg, 1594, in-fol.; Genève, 1595, 2 vol. in-12, avec des notes de Faber; — *Notæ ad Flori libros IV Rerum Romanarum;* Heidelberg, 1597, in-8°; — *Papinii Statii Opera;* Heidelberg, 1600, in-8°; — *Valerii Martialis Epigrammata, cum notis;* Heidelberg, 1600, in-12; Francfort, 1602, in-16; Leyde, 1619, in-12; — *Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani, auspiciis Jos. Scaligeri ac M. Velseri; accedunt XXIV Scaligeri Indices,* 2 vol. in-fol.; sans date et sans nom de lieu, mais sûrement publié à Heidelberg, selon Nicéron en 1601, selon Fabricius en 1603; Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol., de beaucoup augmenté par Grævius. Après la mort de Smetius (*voy*. ce nom), la collection d'inscriptions latines recueillies par lui avait été publiée en 1588. Scaliger engagea Gruter à la compléter, et lui remit un grand nombre d'inscriptions, qu'il avait lui-même rassemblées. Aidé par Scaliger, Velser et d'autres, Gruter publia en effet les *Inscriptiones antiquæ*, et dédia cet ouvrage à l'empereur Rodolphe II. Celui-ci laissa à Gruter le choix de la récompense qu'il désirait pour son travail; le savant ne voulut pas se prononcer, disant seulement qu'il n'accepterait pas d'argent. Mais ayant appris qu'on songeait à lui conférer la noblesse de l'Empire, il déclara qu'il ne voulait pas de nouvelles armoiries, celles qu'il tenait de ses ancêtres lui étant déjà trop à charge. L'empereur alors lui accorda un privilége pour tous les livres qu'il publierait, et lui destina la dignité de *comte du sacré palais;* mais il mourut sans en avoir signé le brevet; — *Lampas sive Fax artium liberalium, hoc est thesaurus criticus, in quo infinitis locis theologorum, philosophorum, oratorum, historicorum, poetarum, grammaticorum scripta supplentur, corriguntur, illustrantur, notantur;* Francfort, 1602-1612, 6 vol. in-8° : recueil très-précieux, contenant une quantité de dissertations philologiques émanant des humanistes du quinzième et du seizième siècle, lesquelles étaient devenues très-rares. Un septième volume fut ajouté par Pa-

reus, adversaire de Gruter; ce dernier y est fort maltraité. Une nouvelle édition du recueil de Gruter fut faite à Florence, en 3 vol. in-fol., 1737-1747; on y trouve de plus les biographies des érudits auteurs des traités rassemblés dans cet ouvrage. Le relevé du contenu de chaque volume de la première édition se trouve à la page 247 de la *Bibliotheca Latinitatis restitutæ* de Noltenius et dans *la Bibliographia antiquaria* de Fabricius; — *Notæ Tyronis et Annæi Senecæ, sive characteres quibus utebantur Romani veteres in scriptura compendiaria*; Francfort, 1603, in-fol.; — *L. Annæi Senecæ Tragœdiæ*; Heidelberg, 1604, in-8°; Leyde, 1621 et 1708, in-8°; — *Onosandri Strategicus, sive de imperatoris institutione; accessit Urbicii Inventum; adjiciuntur J. Gruteri Discursus varii ad aliquot insigniora loca Taciti atque Onosandri*; Paris, 1604, in-4°; Francfort, 1607, in-8°; Amsterdam, 1673, in-8°; les *Discursus politici in Tacitum* ont été publiés à part; Leipzig, 1679, in-4°. Au jugement de Baudius et d'Amelot de La Houssaye, les réflexions de Gruter sur Tacite prouvent que leur auteur n'entendait rien aux affaires politiques; — *Duodecim Panegyrici veteres emendati, aucti*; Francfort, 1607, in-16; — *Velleii Paterculi Historiæ Romanæ*; Francfort, 1607, in-12; — *Sallustii Opera, cum J. Ricii, Glareani, Aldi Manutii, F. Ursini, Jani Donsæ Janique Gruteri notis*; Francfort, 1607, in-8°, édition estimée; — *Deliciæ CC Poetarum Italorum hujus superiorisque ævi*; Francfort, 1608, 2 vol. in-16, sous le pseudonyme de *Ranutius Gherus*; — *Historiæ Augustæ Scriptores, cum notis politicis*; Francfort, 1609, in-fol.; Hanau, 1611, in-fol.; cet ouvrage comprend tous les historiens latins depuis Auguste, tels que Florus, Suétone, Ammien Marcellin, Jornandès, et enfin les historiens spécialement connus sous le nom de *Historiæ Augustæ Scriptores*; les notes de Gruter ont été réimprimées avec celles de Casaubon et de Saumaise dans les *Historiæ Augustæ Scriptores*; Leyde, 1671, 2 vol. in-8°; — *Deliciæ C Poetarum Gallorum hujus superiorisque ævi*; Francfort, 1609, 3 vol. in-16; — *T.-Livii Historiæ, ad fidem codicum Bibliothecæ Palatinæ*; Francfort, 1609-1612, 2 vol. in-8°, et 1628, in-fol.; Paris, 1625, in-fol.; Francfort, 1634, 2 vol. in-8°; — *Florilegium ethico-politicum, cum gnomis Græcorum, proverbiis germanicis, belgicis, britannicis, italicis, gallicis, hispanicis*; Francfort, 1610-1612, 3 vol. in-8°: les proverbes rapportés et annotés par Gruter dans ce livre n'ayant pas été classés par lui dans un ordre méthodique, l'ouvrage n'eut pas de succès; — *Plinii Epistolæ cum notis*; Francfort, 1611, in-16; les notes de Gruter ont été réimprimées dans l'édition de Pline donnée à Leyde en 1669, in-8°; — *Deliciæ C Poetarum Belgicorum hujus superiorisque ævi*; Francfort, 1614, 4 vol. in-16; — *Chronicon Chronicorum ecclesiastico-politicum*; Francfort, 1614, 4 vol. in-8°, sous le pseudonyme de *Joannes Gualterus*; compilation souvent inexacte et incomplète, commençant à la première année de notre ère et allant jusqu'en 1613; — *M. T. Ciceronis Opera, emendata a Jano Guillielmio et Jano Grutero, cum notis*; Hambourg, 3 vol. in-fol.; [illegible], 1618, 5 vol. in-fol.; Amsterdam, 1661, [illegible] vol. in-4°, par les soins de Schrelvius; Leyde, [illegible], 2 vol. in-4°, par les soins de Jacques Grævius: cette édition est estimée. Gruter se servit de la collection de variantes rassemblées par Guillelmius, mais non du manuscrit que ce dernier avait déjà remis à l'imprimeur pour une édition de Cicéron; — *Orationes politicæ [illegible], Lesbonactis, Lycurgi, Herodis, [illegible], græce et latine*; Hanau, 1619, in-12; — *Christophori Pflugii Epistola monitoria, in qua fatuitas Apologiæ Joan. Ph. Parei contra J. Gruterum detegitur*; Wittemberg, [illegible], in-12. Pareus, ancien disciple de Gruter, voyant plusieurs de ses remarques sur Plaute contestées par Gruter, avait écrit contre ce dernier, qui riposta par cette lettre très-violente, où ne se reconnaît plus du tout son caractère ordinairement calme. Pareus répondit, et Gruter répliqua par la satire suivante: *Asini C[illegible] fraterculus e Plauti electis electus*; 1619, [illegible], antidaté, sans nom de lieu, sous le pseudonyme de *Eustathius Sw. P.*; — *Plauti [illegible]*; Wittemberg, 1621, in-4°: édition estimée; [illegible] vision critique fut faite par Gruter, les notes [illegible] de Taubmann; — *Florilegium magnum, [illegible] Polyantheæ tomus secundus*; [illegible], 1624, in-fol.; continuation de la *Polyanthea* [illegible] Jos. Langius; un abrégé en fut donné à [illegible]bourg, en 1624, in-8°; — *Bibliotheca E[illegible] seu enchiridion divinæ humanæque [illegible]dentiæ*; Strasbourg, 1624, in-12; [illegible], 1625, in-12: recueil de maximes [illegible] Gruter, extrait de son *Florilegium [illegible]liticum*; — *Ovidii Opera*; Leyde, 1629, 3 [illegible] in-16: il n'y a qu'une partie des notes [illegible] de Gruter, les autres sont de Scaliger; [illegible] fut corrigé par Heinsius. Les lettres de [illegible] sont disséminées dans plusieurs recueils; il y a vingt-quatre dans *G. Camdeni et illustrium virorum ad eum Epistolæ*, Londres, [illegible] in-4°; treize dans *Marq. Gudii et doctorum virorum ad eum Epistolæ*, Utrecht, [illegible]; d'autres se trouvent dans les *Epistolæ [illegible] eruditorumque virorum*, Amsterdam, [illegible] in-12; dans les tomes I et II de la *Sylloge Epistolarum* de Burmann; dans les tomes [illegible] des *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn.

E. G[illegible].

E. Stida, *J. Gruteri Manes*; Erfurt, [illegible] — F. Her. Flayder, *Vita Gruteri*; Tubingue, [illegible] — Balth. Venator, *Panegyricus J. Gruteri*, dans les *Memoriæ Philosophorum*, de Hen. Witten; [illegible] primé avec l'ouvrage précédent dans le t. I des [illegible]tiones de l'édition de Grævius et dans les [illegible]

*Tacitum* de Gruter de l'édition faite à Leipzig en 1679. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Bibl. Belgica*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Nicéron, *Mémoires*, t. IX. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. XVI. — Creuzer, *Zur Geschichte der classischen Philologie*, p. 93. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 7.

**GRUTER** (*Pierre*), médecin et épistolographe néerlandais, né dans le Palatinat (1), vers 1555, mort à Amsterdam, le 26 septembre 1634. Son père, Thomas Gruter, Néerlandais de naissance, avait quitté la Hollande, parce qu'ayant embrassé la réforme, il avait à craindre des persécutions, et il s'était rendu à Duisbourg, où il fut nommé professeur de théologie. Gruter, après avoir étudié la médecine, fit un voyage de plusieurs années en Italie pour se perfectionner dans son art. Il alla ensuite pratiquer à Dixmude, puis à Ostende, où il fut nommé médecin militaire pour la garnison. En 1620 il passa à Middelbourg, et de là en trois ou quatre autres endroits; il se fixa enfin à Amsterdam. Gruter avait trois frères, tous adonnés à l'étude des belles-lettres, sur lesquels on trouve quelques détails dans le tome XVI des *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*. Il correspondait avec eux en latin; l'idée lui vint de recueillir les lettres échangées entre eux et d'en ajouter d'autres adressées à divers personnages. Sa latinité est des plus affectées; outrant les défauts de Juste Lipse, Gruter recherche trop les archaïsmes et les tournures elliptiques. On a de lui : *Epistolarum Centuria*, suivie d'une *Apologia pro eadem, qua instituti sui, et styli abusa et latinismi puritate abhorrentis, rationem reddit*; Leyde, 1609, in-12; — *Epistolarum Centuria secunda*; Amsterdam, 1629, in-12. E. G.

Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Bayle, *Diction.* — La Rue, *Geletterd Zeeland*, p. 332. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, tom. XVI.

**GRUTHUYSE**. *Voy.* LA GRUTHUYSE.

**GRUYER** (*Antoine*, baron), général français, né le 15 mars 1774, à Saint-Germain (Haute-Saône), mort à Strasbourg, le 27 août 1822. Volontaire dans un bataillon de son département, il fut élu capitaine, et fit les premières campagnes de la révolution. Il fut blessé à Fleurus, et se distingua à l'armée d'Italie. Blessé à Austerlitz, il devint en 1806 lieutenant-colonel des chasseurs de la garde impériale, fit les campagnes de Prusse et de Pologne, fut nommé colonel en 1808 et attaché comme aide de camp au prince Borghèse, qu'il suivit à Turin. Promu au grade de général de brigade, le 6 octobre 1813, il eut deux chevaux tués sous lui en s'emparant du village d'Interbroch près de Teplitz. Séparé, dans cette position, des autres corps de la grande armée, il réussit à la rejoindre après des efforts inouis. Encore blessé à Leipzig, il revint à Lure; mais quand cette ville tomba aux mains de l'ennemi, Gruyer accourut à Paris, et accepta le commandement d'une brigade à la tête de laquelle il parut à Montmirail, Château-Thierry, Champaubert et Montereau. Le 22 février 1814 il reprit aux Russes Méry-sur-Seine; mais il fut dangereusement blessé, et trente grenadiers le transportèrent à Paris. Nommé au mois de juillet suivant commandant du département de la Haute-Saône, il occupait ce poste quand le maréchal Ney, chargé de s'opposer aux progrès de Napoléon, arriva à Lons-le-Saulnier le 12 mars 1815. Il se rallia, comme le reste de l'armée, au nouveau gouvernement impérial. A la seconde restauration, il fut arrêté, dans la nuit du 13 décembre 1815, et condamné à mort le 16 mai 1816 par un conseil de guerre. Les démarches de ses amis firent commuer sa peine en celle de vingt ans de réclusion. Sa femme voulut partager sa captivité : elle accoucha d'un fils en prison. Le duc d'Angoulême, passant à Strasbourg en 1817, s'intéressa au sort du général Gruyer, qui fut rendu à la liberté après vingt-huit mois de détention. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouvelle des Contemporains*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*.

**GRUYÈRE** (Maison de), seigneurs suisses, descendait d'un chef bourguignon qui avait suivi le roi Gondioc dans l'Helvétie occidentale au cinquième siècle de notre ère. Ce chef fut la souche des comtes de Gruyère, qui s'enrichirent par la culture, se firent remarquer par leur bienfaisance, leurs fondations pieuses et leurs exploits guerriers en Suisse et en Terre Sainte. En 1268 le pays de Gessenai paya la rançon du comte *Pierre Ier*, et en 1348 deux cents vassaux suivirent *Pierre III*, son petit-fils, dans une guerre contre les villes de Berne et de Fribourg. Ils lui sauvèrent la vie, et en récompense il les exempta de toute taxe, eux et leurs descendants. En 1383, *Rodolphe V* s'étant engagé dans des querelles étrangères, quelques-uns de ses sujets formèrent avec Berne un traité de bourgeoisie, qu'ils maintinrent contre leur seigneur. Lors de l'expédition de Charles le Téméraire, un seigneur de Gruyère combattit avec les Suisses. *François III*, comte de Gruyère, n'ayant pas laissé d'héritiers mâles, tous ses biens passèrent à un de ses parents, *Jean* DE GRUYÈRE, seigneur de Mont-Salvens en 1501. Son fils, *Michel* DE GRUYÈRE, lui succéda en 1539. Mais son héritage était grevé de dettes. Il entra au service de la France avec 5,000 hommes, et combattit à Cérisolle en 1544. Il n'en tira aucun profit, et dut vendre au pays de Gessenai tous les priviléges que celui-ci voulut acheter. Ses dettes s'accrurent encore. Il était en querelle avec Berne et Fribourg, qu'il avait refusé de reconnaître pour suzerains, et ne pouvait espérer aucun secours de l'empereur, dont il avait soutenu l'ennemi. Cité par ses créanciers devant le tribunal d'une diète géné-

(1) Selon l'opinion peu probable de Swertius, Gruter serait né à Zirikzée, en Zélande.

rale des treize cantons, en 1553, il ne put obtenir qu'un court délai. Il convoqua ses sujets, et leur offrit la liberté s'ils voulaient se charger de ses dettes. L'offre ne fut pas agréée. L'année suivante tous ses biens furent saisis; sa femme conserva seulement sa dot. Le comte Michel ayant pris la fuite, les deux cantons payèrent sa dette, et se partagèrent le pays. La messe fut abolie et le protestantisme établi dans la partie échue à Berne. Le roi de France ne voulut rien faire pour le pauvre comte; celui-ci quitta alors son service, et se retira dans les Pays-Bas, où il trouva des amis et de l'argent. Alors il demanda à deux reprises, en 1569 et 1570, à racheter ses anciennes possessions; mais les cantons ne répondirent pas. Philippe II voulait s'employer pour lui, lorsque la mort du comte Michel de Gruyère, arrivée au château de Thaloue (haute Bourgogne), en 1570, mit fin à ces débats.

Son frère puîné, dom *Pierre* DE GRUYÈRE, qui avait embrassé l'état ecclésiastique et qui avait été nommé vicaire général du comté par le chapitre de Lausanne, prononça l'éloge funèbre du duc Michel devant le peuple assemblé. J. V.

*Lettres sur un des peuples pasteurs de la Suisse; dans la Collection des écrits de V.-C. de Bottstenen.* — Hisely, *Histoire des Comtes de Gruyère*, Lausanne, 3 vol. in-8°.

GRYFF, en latin *Griphius* (*Christian*), philologue polonais, né à Fraustadt (*Prusse polonaise*), en 1649, mort à Breslau, en 1706. Après avoir achevé ses études aux universités allemandes, où il fit de grands progrès dans diverses langues, il fut nommé professeur de latin et bibliothécaire à Breslau. Il conserva cette dernière place jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Entwurf von geistlichen und weltlichen Ritterorden* (Essai sur les ordres ecclés. et civ.); Leipzig, 1697; — *Traité sur l'origine et le progrès de la langue allemande* (en allemand); Breslau, 1706; — *Fasciculus primus et secundus lusuum ingenii*; 1699; — *Diatribe de Scriptoribus Galliæ et Lotharingiæ*; publ. dans le recueil de Jean-Albert Fabricius; — *Dissertatio de scriptoribus historiam sæculi XVII illustrantibus*; Leipzig, 1710. N. K.

*Acta Eruditor.*, Leipzig, 1706. — Niceron, *Mémoires*, t. II. — Jöcher, *Allgem. gel.-Lexikon*, vol. XI.

*GRYLLUS (Γρύλλος), fils aîné de Xénophon, tué en 362, avant J.-C. Lorsque la guerre éclata entre l'Élide et l'Arcadie, en 365, au sujet des villes de la Triphylie, Xénophon et ses deux fils, Gryllus et Diodore quittèrent leur résidence de Scyllus, et se rendirent à Corinthe. Gryllus servit dans la cavalerie athénienne envoyée au secours des Spartiates contre les Thébains, et fut tué à la bataille de Mantinée. Il était de tradition chez les Athéniens et les Thébains qu'Épaminondas avait reçu la mort de la main de Gryllus, et ce fait était représenté dans la bataille peinte par Euphranor sur le Céramique. Les Mantinéens, bien qu'ils attribuassent la mort d'Épaminondas à Machærion, honorèrent Gryllus de funérailles publiques, et lui élevèrent une statue équestre. Suivant Diogène Laerce, la mort de Gryllus fut l'objet d'épigrammes et de panégyriques sans nombre. Y.

Diogène Laerce, II, 52-55. — Xénophon, *Hellen.*, VII, 4. — *Anab.*, V, 3; *Ep. ad Sot.* — Diodore, XV, 71. — Élien, *Var. Hist.*, III, 3. — Plutarque, *Ages.*, 35. — Pausanias, I, 3; VIII, 9, 11; IX, 15.

GRYNÆUS ou GRUNÆUS (*Simon*), surnommé *Major*, théologien protestant et philologue allemand, né en 1493, à Veringen (comté de Hohenzollern), mort le 1er août 1541, à Bâle. Il fit ses études à Pforzheim et à Vienne, enseigna ensuite la langue grecque dans cette dernière ville, à Bude et à Heidelberg, vint en 1534 à Tubingue pour introduire dans les écoles et dans l'église des réformes que le duc Ulrich de Wurtemberg l'avait chargé d'opérer, et se fixa enfin en 1536 à Bâle, où il mourut de la peste. Ami d'enfance de Mélanchthon, lié avec Luther, Calvin, Thomas Morus et autres personnages célèbres du siècle de la réforme, Grynæus embrassa les nouvelles doctrines avec la fermeté d'un honnête homme qui est convaincu que sa cause est bonne. Dangereusement exposé à plusieurs reprises, il parvint toujours à se soustraire aux persécutions de ses adversaires, grâce à la protection de quelques amis influents auxquels les grandes qualités de Grynæus avaient inspiré le plus vif intérêt. Il fut présent à la diète de Spire et au colloque de Worms, fit en 1531 un voyage en Angleterre pour conférer avec Thomas Morus, et assista Érasme de Rotterdam à son lit de mort. Il partagea l'amour passionné de ce dernier pour les lettres classiques, et contribua beaucoup aux progrès des bonnes études en Allemagne. Ce fut lui qui découvrit dans un couvent aux bords du Rhin, les cinq derniers livres de Tite Live et qui les remit à Érasme, auquel nous devons la publication de ce précieux manuscrit (1) (Bâle, 1531, in-fol.). Les principaux travaux de Grynæus sont : la traduction latine de la *Vie d'Agésilas* de Plutarque, d'une partie des *Homélies* de saint Jean Chrysostome sur la première épître de saint Paul aux Corinthiens et de quelques *Traités* d'Aristote; Bâle; — l'édition des *Vies* de Plutarque en latin et de la traduction des *Œuvres de Platon* par Marsile Ficin, avec des corrections et des préfaces; — la première édition grecque des *Veterinarii medici*, Bâle, 1537, in-4°, et de l'*Almageste* de Ptolémée, ibid., 1538, in-fol.; — *Novus Orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum, cum tabula cosmographica*, [illegible] 17 *scriptoribus consimilis argumenti*; Bâle, 1532, 1535, 1537, 1555, in-fol. : curieuse compilation, que l'on peut considérer comme la première histoire générale des voyages. On y trouve les relations de Marco Polo, d'Hayton, de Cadamosto, de Colomb, de Vespucci, de [illegible]

(1) Le manuscrit original trouvé par Grynæus est conservé dans la Bibliothèque impériale de Vienne, dans mss. 297. *Voy.* Lambecius, t. III, p. [illegible].

tes, etc.; — *Epistola de obitu Œcolampadii*, imprimée en tête du *Commentaire* d'Œcolampade zur Ezéchiel et du *Recueil* de ses lettres; traduction française dans les *Vies des principaux Réformateurs*; Orléans, 1564, in-8°; — *Somnium ad cl. vir. Jacob. Sturmium, carmine heroico*; Bâle, 1541, in-8°; — *Encomium Medicinæ*; ibid., 1542, in-8°; — *Tractatus de utilitate legendæ historiæ*, en tête de différentes éditions de Tite Live; dans le *Penus artis historicæ* de Jean Wolf, Bâle, 1579, et dans le *Basileensium Monumentorum Antigrapha*; Liegnitz, 1602, in-8°, et Bâle, 1661, in-4°.

*Samuel* GRYNÆUS l'aîné, fils du précédent, né à Bâle, en 1539, mort en 1599, s'est distingué comme jurisconsulte. Il exerça pendant plusieurs années les fonctions de syndic de la ville de Bâle.

*Samuel* GRYNÆUS, le jeune, fils du précédent, né à Bâle, le 21 septembre 1595, mort le 1er mars 1658, ouvrit dans sa ville natale une école de théologie, et laissa après sa mort plusieurs ouvrages en manuscrit, qui n'ont pas été imprimés.

R. LINDAU.

Pantaléon, *Prosopograph.*, P. III, p. 241-243. — Vossius, *De Scientiis Mathemat.*, c. LVII, § 7, p. 384, et c. LXV, § 11, p. 375. — Pope-Blount, *Censura celebr. Auctor.*, p. 570, sqq. — Baillet, *Jugements*, t. II, p. 156, n. 366, et p. 391, n. 886. — Jo. Moller, *Homonymoscop.*, sect. II, c. VI, § 53, p. 680. — Bælius, *Lexicon Criticum*, t. II. — Heumann, *Via ad Histor. Lit.*, c. IV, § LIII, p. 160. — Jac. Brucker, *Historia critica Philosoph.*, t. IV, period. III, pars I, L. II, c. I, § XII, p. 105, sqq. — *Catal. Bibl. Bunav.*, t. I, vol. II, p. 1288. — Freytag, *Adparatus Litterarius*, t. III, p. 497, sqq. — Melch. Adam, *Vitæ Theolog.*, p. 59. — Verheiden, *Vitæ Theolog.* — *Athenæ Rauricæ in professoribus Novi Testamenti*, n. II, p. 69-72. — Reimmann, *Hist. Litterar.*, vol. IV, p. 207, sqq.; vol. V, p. 497. — *Nachricht von der Stollischen Bibliothek*, vol. I, p. 66.

**GRYNÆUS** (*Thomas*), neveu de Simon Grynæus *major*, né à Veringen, en 1512, mort à Rœteln, le 2 août 1564. Il fut élevé par son oncle Simon, professa les langues anciennes à Bâle et à Berne, et embrassa, à l'exemple de son bienfaiteur, les nouvelles doctrines religieuses. Le margrave Charles de Bade, qui commença alors à introduire la réforme dans son pays, le nomma pasteur et surintendant ecclésiastique à Rœteln, où il mourut, de la peste, âgé de cinquante-deux ans. Il laissa quatre fils, dont Simon et Jean-Jacques (*voir plus bas*) ont acquis une certaine réputation.

R. L.

Pantaléon, *Prosopograph.*, III. — Adam, *Theolog.*, p. 191.

**GRYNÆUS** (*Simon*), surnommé *minor*, fils du précédent, né à Berne, le 1er décembre 1539, mort à Bâle, le 3 septembre 1582. Il professa les mathématiques et exerça la médecine à Heidelberg, mais quitta cette ville à cause de quelques discussions religieuses, et se fixa, en 1580, à Bâle, où il mourut, deux ans plus tard. On a de lui : *Commentarii duo : de ignitis meteoris unus; alter de cometarum causis et significationibus; accessit observatio cometæ qui anno superiore* 1577 *et ab initio* 1578 *fulsit; et disputatio de inusita magnitudine et figura Veneris conspecta in fine anni* 1578 *et ad initium* 1579; Bâle, 1580, in-4°. Cet ouvrage a été attribué par erreur à Grynæus l'aîné, mort trente-neuf ans avant l'apparition du livre en question.

R. L.

Jos. Moller, *Homonymoscopia.*, sect. II, c. VI, § 53, p. 680. — F.-G. Freytag, *Adparatus Litterarius*, t. III, n. 207, p. 772. — *Athenæ Rauricæ in professoribus ethicæ*, n. VI, p. 425-426.

**GRYNÆUS** (*Jean-Jacques*), troisième fils de Thomas Grynæus, théologien suisse, né à Berne, le 1er octobre 1540, mort à Bâle, le 30 août 1617 (1). Il fit ses premières études à Bâle, sous Thomas Plater, père du médecin de ce nom, et se livra ensuite tout entier à la théologie. Nommé diacre à Rœteln en 1559, il obtint en 1565 la place de ministre que son père y avait occupée, et qu'il garda pendant douze ans. Il vint alors à Bâle, où il enseigna la théologie jusqu'à l'an 1584, et de là il passa à l'université de Heidelberg, où Jean Casimir, administrateur du Palatinat, l'avait attiré. Il resta dans cette dernière ville pendant deux ans, au bout desquels il retourna à Bâle, où il exerça jusqu'à sa mort les fonctions de premier ministre de la ville. On a de lui : *Variorum Patrum Græcorum et Latinorum Monumenta orthodoxographa*; Bâle, 1569, 2 vol. in-fol.; — *Ecclesiastica Historia Eusebii, Pamphili, Ruffini, Socratis, Theodoreti, Sozomeni, Theodori, Evagrii, et Dorothei, in locis obscuris innumeris illustrata, dubiis explicata, mutilis restituta*; Bâle, 1571, 1588, 1611, in-fol.; — *Epitomes Sacrorum Bibliorum, pars 1a, complectens Veteris Testamenti, tum librorum tum capitum, argumenta*; Bâle, 1577, in-8°; — *Character Christianorum, seu de fidei, spei et charitatis doctrina*, etc.; Bâle, 1578, in-8°; — *Synopsis Historiæ Hominis, seu de prima hominis origine, ejusque corruptione, reconciliatione cum Deo et æterna salute, theses* 200 *in Academia Basileensi anno* 1579 *propositæ. Accesserunt theses analyticæ Symboli Apostolici*; Bâle, 1576, in-8°; — *Chronologia brevis Historiæ Evangelicæ*; Bâle, 1580; — *Sciagraphia Sacræ Theologiæ secundum tres methodi formas, synthesim, analysim et definitionem, delineata. Item theses* 60, *complectentes præcipua quædam religionis nostræ capita et totidem de studio theologico*; Bâle, 1577, in-4°; — *Censura theologica de prima Antichristianorum errorum origine*; Heidelberg, 1484; — *Theoremata et Problemata theologica*; Bâle, 1590, 3 vol.; — *De Viris illustribus quorum opera Deus in reformandis ecclesiis usus est*; 1602, — un grand nombre de commentaires et de discours.

R. LINDAU.

Tob. Magiri, *Eponymolog.* — Crenius, *Animadv. Philolog.*, P. XIII, p. 182-183; P. XVI, p. 82-84. — Jo. Fabricius, *Historia Biblioth.*, P. VI, p. 418-421. — Dan. Gerdes, *Florileg. Lib. rar.*, p. 153. — *Catal. Biblioth. Bunav.*, t. I,

(1) Et non le 31 août 1618, comme le dit la *Biographie* Michaud.

vol. II, p. 1848. — *Athenæ Rauricæ in professoribus Veteris Testamenti*, n. VI, p. 29-34. — M. Adami, *Vitæ Theologorum Germanorum*. — Nicéron, *Mémoires*, vol. XXXVII, p. 307-315. — Witte, *Diar. Biogr.*, ad. an. 1617. — Freher, *Theatr. claror. Viror.*, P. I, p. 392. — Ubse, *Leben der berühmtesten Kirchen Scribenten*, p. 196. — Zeltner, *De Viris theolog.*, Altdorf, p. 64, sqq.

**GRYNÆUS** (*Jean*), théologien suisse, né en 1805, à Leufelfingen (canton de Bâle), mort le 11 avril 1744, à Bâle. Il étudia la théologie, et acquit en même temps de très-bonnes connaissances des langues orientales. Durant les dernières sept années de sa vie il occupa une chaire à la faculté théologique de Bâle. On a de lui : *Opuscula Theol. miscell.*; Bâle, 1746, in-8°, qui le montrent comme savant théologien et philologue. R. L.

*Catal. Bibl. Bunav.*, t. I, vol. II, p. 1868. — *Athenæ Rauricæ in professoribus Novi Testamenti*, n. XIV, p. 79-81. — M. Lutz, *Nekrol. denkw. Schweizer aus dem XVIIIten Jahrh.*; Aarau, 1812, p. 187.

**GRYNÆUS** (*Simon*), théologien et philologue, dernier représentant d'une famille illustre en Suisse, né en 1725, à Bâle, et mort en 1799, dans cette même ville. A l'exemple de ses ancêtres, il s'adonna à l'étude de la théologie. Il aimait passionnément les belles-lettres, et fut très-versé dans la littérature française, anglaise et latine. On lui doit une traduction de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament* et des traductions de *Juvénal*, de *Thomas a Kempis*, de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme, de plusieurs ouvrages anglais, etc. Tous ces travaux parurent anonymes. R. L.

M. Lutz, *Nekrol. denkw. Schweiz. aus d. XVIIIten Jahrh.*

**GRYPH**, en français *Gryphe*, en latin *Gryphius* (*Sébastien*), imprimeur allemand, né à Reutlingen (Souabe), en 1493, mort à Lyon, le 7 septembre 1556. Il vint encore jeune s'établir à Lyon, où il ouvrit ses ateliers d'abord rue Thomassin, puis dans une maison devenue l'hôtel de Liergues, de la rue Sala. Il se rendit célèbre par la netteté de ses caractères et la correction de ses éditions. Il avait pris pour emblème un griffon sur un cube lié par une chaîne à un globe ailé. Sa devise était : *Virtute duce, comite fortuna*, empruntée à Cicéron; quelquefois il y substitua ces deux vers de Juvénal :

Nullum numen abest si sit prudentia; sed te
Nos facimus, fortuna, deam, cæloque locamus.

Maittaire (t. II, p. 266-277) a donné la liste des ouvrages sortis des presses de Gryph entre les années 1528 et 1555; quoique quelques-uns y soient omis, leur nombre dépasse trois cents, ce qui est très-remarquable pour cette époque et prouve quelle était alors l'activité de l'imprimerie de Lyon. Nous citerons seulement sa belle *Bible* latine de 1550, dont les caractères sont purs, arrondis et les plus grands qui eussent paru jusque alors. Quelques fautes, de très-peu d'importance, sont indiquées dans un errata, que Gryph plaça non pas à la fin, comme on le fait d'ordinaire, mais immédiatement après le titre, se faisant gloire de ce petit nombre de fautes dans un ouvrage d'une telle étendue. Cependant en général ses éditions offrent peu de charme aux yeux, à moins, ce qui est rare, que le papier n'ait conservé sa blancheur.

Jules-César Scaliger, en tête de son livre *De Causa Linguæ Latinæ* (Lyon, 1540, in-4°), écrivait à Gryph : « Tuam, mi Gryphi, summam pietatem, excellentem eruditionem, insignem humanitatem his nostris lucubratiunculis et praeesse volui et moderari », etc. Conrad Gesner lui dédia le douzième livre de ses *Pandectes*, et fit l'éloge de cet habile imprimeur dans une épître dédicatoire, où l'on remarque ces mots : « Impressis libris, optima fide, summaque diligentia elegantiaque procussis, maximam tibi gloriam peperisti. » Dolet lui dédia aussi le quatrième livre de ses poésies : « Et amicitiæ quæ tibi mecum jamdudum intercedit, pignus æternumque perpetuum »; et Jean Voulté composa [illegible] l'épigramme suivante, dans laquelle il le compare aux deux plus habiles imprimeurs de l'époque :

Inter tot norunt libros qui cudere, tres sunt
Insignes : languet cætera turba fame.
Castigat Stephanus, sculpsit Colinæus, utrumque
Gryphius edocta mente manuque facit.

Dans son édition des *Nugæ*, Lyon, 1533, Nicolas Bourbon lui adressa ces vers :

En tibi committo mea ludicra, candide Gryphi,
Ut subeant lucem pumice tersa tuo;
Interea, dum plura tibi ac meliora paramus
Quæ nondum limam sustinuere satis.
Ergo tuo ex prælo fac talis prodeat iste
Ut volitet toto splendidus orbe liber.

Les premières impressions de Gryph datent de 1528, et ses dernières de 1555. La plus remarquable est *Commentaria Linguæ Latinæ* de Dolet (1536), formant deux vol. in-fol. [illegible] 1800 colonnes, dont la correction est telle [illegible] n'a nécessité qu'un errata de huit [illegible] ouvrage est imprimé en caractères [illegible] ractères que Gryph employait de préférence [illegible] romains. Le frontispice est décoré d'un [illegible] drement, dans lequel on voit les Muses [illegible] grands poëtes et prosateurs grecs et romains [illegible] sidés par Salomon, placé entre Platon et [illegible]

Charles Fontaine, dans ses *Étrennes* [illegible] *seigneurs et dames de Lyon*, a composé [illegible] Gryph ce bizarre quatrain :

La grand'griffe qui tout griffe
A griffé le corps de Gryphe;
Le corps de ce Gryphe; mais
Non le los, non, non, jamais!

Bayle, *Dict. hist.* — Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*, p. 140. — Baillet, *Jugements des Savants* [illegible] — Ménage, *Anti-Baillet*. — De Vengiues, [illegible] *phie*. — Bayle, *Dictionnaire critique*. — *Colonia* [illegible] *littéraire de Lyon*, t. II, p. 592. — L'abbé [illegible] *Lyonnais dignes de mémoire*, t. I, p. [illegible]

**GRYPH** (*Antoine*), imprimeur [illegible] du précédent, exerça avec distinction l'[illegible] père, dont il soutint la réputation. La [illegible] édition du *Thesaurus Linguæ Latinæ*, [illegible] tient plus de 3,000 colonnes grand in-folio [illegible] core regardée comme une œuvre [illegible] servait de la même marque et devise [illegible]

**GRYPH** (*François*), imprimeur [illegible] milieu du seizième siècle, et frère de S[illegible]

Gryph, habitait Paris. Il se fit aussi remarquer par son savoir. Au contraire de son frère, il se servait plutôt du caractère romain que de l'italique. Il avait gardé pour marque le griffon de sa famille, mais en avait changé la devise en celle de *Vires et Ingenium*.

Un troisième frère, *Jean*, imprimait à Venise avec la devise du griffon entourée d'un bel encadrement.

Plusieurs autres membres de cette famille se sont encore distingués dans la profession d'imprimeur, en Italie, en Allemagne et en Hollande. La forme de leur nom s'est altérée suivant le pays qu'ils habitaient : c'est ainsi qu'à Venise, à Padoue, ils prennent le nom de *Griffio*, à Hambourg celui de *Greeff*, etc. A. F.-D.

Jean-Théodore Leubscher, *Schediasma de claris Gryphiis*, Brieg, 1702, in-4° ; le même, *Aὐτοσχεδιάσμα litteraria*, Breslau, 1704, in-4°. — *Nova litteraria*, Hambourg, 1703, p. 88 et 91, et 1705, p. 9. — Dibdin, *Decameron*, t. II, p. 126.

**GRYPHIANDER** (*Jean*), historien et jurisconsulte allemand, né vers la fin du seizième siècle, à Oldenbourg, mort en décembre 1652. Il commença ses études à Brunswick; mais pour vivre il fut forcé de se faire pendant quelque temps négociant. Ensuite il acheva ses études à Helmstaedt et à Iéna. Il fut nommé dans cette dernière ville professeur d'histoire et de poésie en 1612. Deux ans après, il se fit recevoir docteur en droit. En 1618 il fut nommé conseiller et juge dans sa ville natale. On a de lui : *Phœnix Poetarum carminibus celebratus et commentario illustratus*; 1618, in-4°; — *De Insulis Tractatus, in quo plurimæ quæstiones de mari, fluminibus, littoribus, portubus, aquæductibus, navigationibus excutiuntur*; Francfort, 1624, in-4° : cet ouvrage contient un exposé historique sur toutes les questions dans lesquelles les mers et les fleuves jouent un rôle; — *Commentarius de Weichbildis Saxonicis, sive Colossis Rulandinis urbium quarumdam Saxonicarum*; Francfort, 1625, in-4°; Strasbourg, 1666, in-4°; ouvrage intéressant, dans lequel Gryphiander réunit les documents historiques et fabuleux de l'histoire de Roland, et où il examine l'origine des statues gigantesques connues en Saxe sous le nom de colosses de Roland; — *Œconomicorum legalium, seu de arte acquirendi et conservandi patrimonii, Libri II*; Brême, 1662 : publié par le fils de Gryphiander. On a encore de lui : *Meditationes Politico-Juridicæ*, et *Collegium Politicum*. E. G.

Freher, *Theat. erudit. Virorum*. — Beyer, *Professores Ienenses*, p. 1016. — Zeumer, *Vitæ Professorum Jenensium*, class. IV, p. 161. — Bayle, *Dict.*

* **GRZEPSKI** (*Stanislas* GREPIUS ou), philologue et mathématicien polonais, né dans le duché de Varsovie, en 1526, mort en 1572. Il fut professeur à l'université de Cracovie. Ses principaux ouvrages sont : *Duo Poemata Gregorii Nazianzeni theologi : alterum de virtute hominis, alterum de vitæ itineribus et vanitate rerum, hujus sancti, scholiis explicata*; Cracovie, 1561 : c'est un commentaire sur l'un des ouvrages de saint Grégoire de Nazianze; — *De multiplici siclo et talento hebraico. Item de mensuris hebraicis, tam aridorum quam liquidorum*, etc.; Anvers, 1568; — *Geometrya*, t. I. *Miernicka Nauka* (Géométrie ou Étude des mesures, tracée d'après les ouvrages grecs et latins); Cracovie, 1566. N. K.

Chodynicki, *Dykcyonarz Uczonych Polakow* (Dictionnaire des Polonais érudits), tom. I.

**GUA DE MALVES** (*Jean-Paul* DE), mathématicien et polygraphe français, né à Carcassonne, en 1713, mort en 1786. Il embrassa l'état ecclésiastique, et se livra plus particulièrement à l'étude des mathématiques. Il obtint la chaire de philosophie au Collége de France, et la conserva quelques années. En 1740 il était au nombre des membres de l'Académie des Sciences. Homme entreprenant, il s'engagea dans des entreprises qui compromirent à la fois sa fortune et sa santé. En 1754, il forma un projet d'exploitation des mines d'or du Languedoc, et se chargea de l'essai, qui ne réussit pas. Un procès avec sa famille acheva de le ruiner, et il mourut dans l'indigence. Il était membre de la Société des Arts de Londres et de l'Académie de Bordeaux. On a prétendu que ce fut lui qui donna à Diderot l'idée et le plan de l'*Encyclopédie*. Il a publié les ouvrages suivants : *Usage de l'analyse de Descartes pour découvrir, sans le secours du calcul différentiel, les propriétés ou affections principales des lignes géométriques de tous les ordres*; Paris, 1740, in-12; — *Voyage d'Anson autour du monde*, trad. de l'anglais, 1740, in-4°, ou 4 vol. in-12; — *Dialogues entre Hylas et Philonoüs contre les sceptiques et les athées* par G. Berkeley, trad. de l'angl.; Amsterdam (Paris), 1750 et 1785, in-8°; — *Essai sur les causes du déclin du commerce étranger de la Grande-Bretagne*, trad. de l'angl. du cavalier Decker; 1757, 2 v. in-12; — *Discours pour et contre la réduction de l'intérêt de l'argent*, traduits de l'angl., avec un avant-propos du traducteur; Wesel et Paris, 1757, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — *Annuaire de l'Aude*, 1851.

* **GUAÇANAGARI**, cacique haïtien, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1499. Ce chef, qui fit la première alliance des Indiens avec les Espagnols, appartenait à la race des Igneris. Il dominait dans la grande île de Guisquey, ou d'Haïti, le beau territoire baigné par le golfe de la Samana, depuis l'Artibonite jusqu'au delà de Monte-Christo. Ce territoire fertile portait le nom de Marien, et comprenait cinq provinces : *Baynoa*, *Guahaba*, *Haliey*, *Iguamuco* et *Dahabon*. Il s'en faut bien que l'histoire puisse le placer parmi ces chefs sauvages dont le courage brutal avait asservi son île. Très-supérieur aux Caraïbes, il était parvenu à un degré de civilisation qu'on peut mettre hardiment au-dessus de la civilisation naissante de

Tonga-Tabou, des îles Sandwich ou de Tahiti. Ses sujets connaissaient l'art de travailler les métaux précieux, cultivaient régulièrement certaines plantes alimentaires et savaient tisser le coton. On fixe au 22 décembre 1492 l'époque où il eut pour la première fois une entrevue avec les Espagnols ; et comme l'a dit son dernier historien, l'étiquette de son agreste cour offrait les rudiments d'une civilisation naissante qui n'était pas dépourvue d'élégance et de recherche au milieu de sa simplicité. Ce fut sur l'emplacement de la ville du Cap, à côté du bourg de Guarico, que fut édifié le premier fort construit par les Européens dans le Nouveau Monde. Lors de son retour en Europe, Christophe Colomb confia le commandement de ce poste à Diego de Arana, qui avait pour lieutenant Pedro Guttierez, officier de la maison royale. Les Européens formant le noyau de ce premier établissement se montaient en tout à 42 hommes (à 38 ou 39 selon d'autres). Ce fut le 2 janvier 1493 que Christophe Colomb plaça solennellement ses compatriotes sous la protection de Guacanagari et qu'il quitta Puerto-Real. Ainsi que nous le prouve Oviedo, le fort carré édifié alors offrait une certaine sécurité aux Espagnols. Bâti avec les poutres d'un navire échoué, renforcées par des murailles en terre, il aurait pu les préserver contre les armes débiles des Igneris et même contre le courage formidable des Caraïbes (1). L'amiral n'eut pas plus tôt quitté les rivages de l'île que les nouveaux colons, s'abandonnant à tous les mauvais instincts, soulevèrent les populations voisines contre eux. Ils s'étaient divisés, et périrent tous sans exception. L'innocent Guacanagari ne put les sauver d'une destruction complète. Lorsque Christophe Colomb se présenta de nouveau devant ces rivages et demanda compte au jeune cacique des hommes qui lui avaient été confiés, à défaut du courage qu'il eût dû puiser dans sa bonne foi, Guacanagari tenta de se tirer de ce mauvais pas en employant la ruse : il feignit d'avoir été dangereusement blessé en défendant les chrétiens. Sa défense avait été réelle ; il avait tenté de défendre ses hôtes contre la fureur de Caonabo et de May Reni, mais sa blessure offrait si peu de gravité qu'on pouvait la croire feinte. Cette circonstance n'échappa point à l'esprit observateur et défiant du P. Boïle, ce religieux qui avait accompagné Colomb lors de son second voyage à la suite d'une fraude pieuse dont la responsabilité doit tomber tout entière sur Ferdinand. Le P. Boïle, dans son zèle exagéré, voulait que l'on s'emparât de la personne de Guacanagari ; Christophe Colomb résista. Mais la passion dominante du cacique ne tarda pas à le perdre. Accoutumé à passer sa vie au sein des voluptés faciles, que permettaient le doux climat du Marien et l'état social du peuple qu'il gouvernait, ce jeune chef ne semblait vivre que pour le plaisir. Durant une de ses visites à bord de l'amiral, il distingua l'une des Indiennes que l'expédition ramenait, après lui avoir fait contempler les merveilles de l'Europe ; on l'avait nommée au baptême Catalina ; les regards du jeune souverain firent oublier un moment à la néophyte les préceptes de sa nouvelle loi, et surent lui indiquer d'une façon précise la manière dont elle devait quitter les chrétiens pour venir le rejoindre. Soit que l'exact decorum auquel obéissait le cacique lui en fit une loi, soit que l'on craignît l'oreille subtile de Diego Colomb, l'interprète lucayen de l'expédition, pas un mot n'avait été échangé entre les deux amants ; et cependant au bout de quelques jours Catalina, se jetant à la nage avec plusieurs de ses compagnes, joignait le jeune souverain, et fuyait avec lui au sein des forêts, sur des hauteurs inaccessibles. Les États de Guacanagari furent dès lors abandonnés aux déprédations des Européens, et une centaine d'Espagnols, dont il [illegible] lérait encore la présence, achevèrent de le ruiner, sans qu'il se décidât à les repousser. Il devint suspect à Caonabo, l'implacable ennemi des Européens, le chef de la coalition qui s'était formée contre eux ; on arma contre le jeune cacique durant cette guerre des Indiens contre les [illegible] diens, et il eut la douleur de perdre cette belle Catalina pour laquelle il avait fui la présence de Colomb. Après cette mort il se rapprocha de [illegible] de l'amiral, et lui jura encore fidélité. F. [illegible]

*Documents particuliers.*

**GUACCIMANI** ou **GUAZZIMANI** (*Jacques*), littérateur italien, né à Ravenne, vers 1570, [illegible] dans la même ville, en 1649. Il entra d'abord dans la carrière militaire, puis après avoir fait en Hongrie plusieurs campagnes contre les Turcs, il revint dans sa ville natale, et s'adonna à la culture des lettres. On a de lui : *Racolta di sonetti di autori diversi ed eccelenti dell'[illegible] nostra* ; Ravenne, 1623, in-fol. L.

Ginani, *Memorie storico critiche degli Scrittori Ravennati.*

**GUACCIMANI** (*Joseph-Just*), poète [illegible] de la même famille que le précédent, né à Ravenne, en 1652, mort à Rome, en 1705. Il [illegible] la seconde moitié de sa vie à Rome, où ses talents poétiques lui firent trouver quelques protecteurs. Malheureusement il s'engoua des [illegible] veries de l'alchimie, dépensa son talent et [illegible] argent à chercher la pierre philosophale, [illegible] mourut dans l'indigence. On a de lui : *La [illegible] toria della santissima Vergine nelle [illegible] guerre e miserie dell' Europa*, ode ; [illegible] 1696, in-4° ; — *La Nave d'Argo*, o sia [illegible] *propria ed il merito del conte di Marti*[illegible] ode ; Rome, 1699, in-fol. [illegible]

Ginani, *Mem. stor. degli Scrit. Rav.*

**GUADAGNI** (en français *Guadagne*), [illegible] florentine, qui occupa les principaux emplois [illegible] son pays. Elle compte douze gonfaloniers [illegible]

(1) « E fico hacer un castillo quadrado a manera de palenque, con la madera de la caravela capitana o galega... e con fauina e tierra lo mejor que se pudo fabricar en la costa. » *Voy.* Oviedo, t. I, édit. de l'Académie.

prieurs ou seigneurs de la Liberté. Exilés de leur patrie, ils vinrent se fixer à Lyon, et y acquirent des richesses considérables par le commerce. Il était passé en proverbe de dire : *Riche comme Gadagne* (1). Les membres les plus connus sont :

*Bernardo* contribua en 1530 à l'expulsion des Médicis, les croyant dangereux pour la liberté de Florence. Il fut nommé membre de la balie, créée au nom de la souveraineté du peuple. En octobre suivant, il fut confirmé dans sa charge. Alessandro Médicis s'étant emparé du pouvoir, le 5 juillet 1531, Bernardo Guadagni rentra dans la vie privée. Cependant il ne cessa de travailler au rétablissement du gouvernement populaire, et prit une part active à plusieurs séditions. Cosme Ier de Médicis crut devoir le bannir de Florence en janvier 1537. Guadagni se réfugia en France, où il termina ses jours.

*Thomaso Ier*, qui s'établit à Lyon, rendit de bons services à François Ier, auquel il prêta même cinquante mille écus après la bataille de Pavie. François Ier, sorti des prisons de Charles Quint, nomma Thomaso Guadagne son maître d'hôtel ordinaire, et lui accorda d'autres charges. Thomaso Guadagne fit un noble emploi de ses revenus ; il dota l'hôpital des pestiférés de Lyon et celui d'Avignon.

*Thomaso II*, dit *le Magnifique*, était maître d'hôtel de Henri II. Il n'est connu que par sa bravoure et sa libéralité. Cette dernière qualité lui mérita son surnom.

*Guillaume Ier*, fils du précédent et de Pernette de Berti, né en 1536, mort en 1598. Dès l'âge de dix-huit ans il combattait vaillamment. Il suivit en Allemagne le maréchal de Saint-André, se trouva, le 13 août 1554, à la bataille de Renty, où Henri II défit les Espagnols, à la reprise de Calais sur les Anglais par le duc François de Guise (1-9 janvier 1558), à celle de Thionville, par le même duc sur les Espagnols (2-22 juin 1558), et à plusieurs affaires importantes. Henri II le choisit pour son sénéchal et le nomma lieutenant de roi dans le Lyonnais. Plus tard il l'admit au nombre des vingt-quatre gentilshommes de sa chambre. Sous Charles IX, Guillaume de Guadagne contribua à enlever aux protestants Blois, Tours, Amboise et Bourges. Il se distingua aussi à la bataille de Dreux (1562). Il servit ensuite dans le Lyonnais, sous les ordres du duc de Nemours et sous Charles de Brissac au siége du Havre. Il leva même à ses frais une compagnie de deux cents hommes d'armes, presque tous Italiens, pour le service de Charles IX, qui le fit chevalier de son ordre. Du même pays que Catherine de Médicis, Guadagne était fort bien en cour ; il mit son poignard et ses sicaires à la disposition de cette reine lors de la Saint-Barthélemy, et selon l'expression terrible d'un contemporain, « ils besoignèrent rudement ». Henri III envoya Guadagne comme ambassadeur en Allemagne et à Venise ; et à son retour de ces missions, il le fit conseiller d'État et gouverneur du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais. Le 24 février 1589, Lyon s'étant insurgé en faveur de la Ligue, Guadagni fut chassé de la ville, et rejoignit l'armée de Henri III. Après l'assassinat de ce roi, le souple Guadagne se rallia à Henri IV, qui le chargea de plusieurs transactions délicates. Il mourut peu après, de la douleur que lui causa la perte de son fils unique, *Gaspard*, qui fut tué par les ligueurs dans une embuscade à Verdun-sur-Saône. Guillaume de Guadagne avait épousé Jeanne de Sugni, dont il laissa cinq filles. L'aînée, *Diane*, fut mariée à Antoine d'Hostun, baron de La Baume. Leur fils aîné, *Balthazar*, reprit le nom et les armes des Guadagni ; il mourut sénéchal et lieutenant de roi du Lyonnais pour Henri IV.

*Guillaume II*, duc de Guadagni, fils de Balthazar et de Renée du Clos, né à Lyon, fut lieutenant général en France. En 1664, le duc de Beaufort s'étant emparé, le 22 juillet, de Gigeri (Barbarie), il en confia le gouvernement à Guadagni. Celui-ci fut bientôt bloqué par les Maures ; il abandonna ses canons, ses équipages dans la nuit du 29 au 30 octobre, et s'embarqua avec sa garnison. Ce départ se fit avec tant de précipitation qu'un bâtiment qui portait la plus grande partie du régiment de Picardie, sombra en vue des côtes sous le poids de son chargement : il ne paraît pas qu'aucun des passagers ait pu être sauvé. Plus tard Guadagni entra au service des princes italiens, et commanda les flottes papale et vénitienne. Il obtint de brillants succès sur les Turcs.

*Giambatista*, diplomate florentin, frère de Guillaume Ier. Il avait pris la carrière ecclésiastique. L'un des favoris de Catherine de Médicis, il la servit activement dans ses trames politiques. Charles IX l'attacha comme conseiller ou plutôt comme surveillant à La Noue lorsque ce seigneur vint traiter avec les protestants de la reddition de La Rochelle (5 novembre 1572). En juin 1574, Catherine de Médicis le dépêcha de nouveau auprès de Gontaut de Biron, qui commandait les forces catholiques dans le Poitou et qui se trouvait alors en présence de La Noue. Le P. Guadagni réussit à amener une trêve de deux mois entre les deux partis. En octobre et décembre 1586, Guadagni fut encore chargé par la reine de traiter avec Henri de Navarre ; il ne put convaincre ce prince des bonnes intentions de la cour de France, mais il amena les conférences de Saint-Bris (10 et 14 décembre 1586). On ignore l'époque de sa mort.

*Bernardo-Gaetano*, en religion *Jean-Antoine de Saint-Bernard*, prélat italien, né à Florence, le 14 septembre 1674, mort après 1733. Il était fils du marquis Donato-Mario de Guadagni et de Maria-Madalena Corsini, sœur du pape Clément XII. Il fit profession dans l'ordre

(1) Leurs armes étaient fond de gueules à la croix engrelée d'or. Leur écu portait pour cimier une tête de licorne en argent et pour support deux lions au naturel. Leur devise était : *Exaltabitur*.

des Carmes déchaussés, au couvent d'Arezzo (Toscane), le 11 novembre 1700. Après avoir été successivement maître des novices, plusieurs fois prieur et provincial à Florence, il fut nommé par le pape Benoît XIII, le 20 décembre 1724, à l'évêché d'Arezzo, et il reçut le 26 novembre 1730 le pallium, des mains de Clément XII. Le 24 septembre 1731 le même pontife le créa cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts. Ce pape lui assigna en même temps les congrégations des évêques de l'immunité, de la discipline régulière, et des sacrés rits. Le 28 février 1732, Jean-Antoine de Saint-Bernard fut nommé vicaire général de Rome. Il exerça cette fonction jusqu'à sa mort. A. de L.

De Thou, *Historia sui temporis*, l. LIII, p. 857, et l. LXXXXIIII, p. 408. — Davila, liv. V. — Le P. Anselme, *Histoire généalogique des Grands-Officiers*, etc. — Tristan, *La Toscane française*. — Le P. Ménétrier, *Éloge historique de la Maison de Guadagne*, — *Mémoires de la Ligue*, t. III, p. 271-286. — Auberi, *Histoire des Cardinaux*. — Mongiat, *Mémoires*, t. LI, p. 131. — Limiers, *Histoire de France*, l. V, p. 88. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVIII, p. 206, 289; t. XX, p. 220, 501; t. XXV, p. 56. — Perrettl, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, t. I, p. 176; t. II, p. 19.

**GUADAGNI** (*Léopold-André*), jurisconsulte italien, né le 21 novembre 1705, à Florence, mort le 6 mars 1785. A cause de la faiblesse de ses yeux, il ne suivit pas la profession de son père, qui était médecin. S'étant destiné à la jurisprudence, il alla l'étudier à l'Académie de Pise, où il eut pour maître Averanius. Il cultivait en même temps concurremment les littératures latine, italienne et grecque, pour laquelle Salvini avait été son maître. Sur le conseil de Facciolati, il voulut ensuite se rendre à l'université de Padoue; et pour y être admis, il publia en 1731 sa dissertation sur les lois des censeurs. Mais le sénat de l'université de Pise le retint, en lui confiant la même année une chaire d'Institutes. Sa réputation fut bientôt si répandue que les républiques de Gênes, de Lucques et autres lui demandèrent des consultations de droit. En 1742 Guadagni fut appelé à la chaire de Pandectes, par suite des plaintes des autres professeurs d'Institutes, qui n'avaient presque plus d'auditeurs; il garda cet emploi jusqu'à sa mort. Les ouvrages de Guadagni se distinguent par une latinité des plus élégantes; la pureté de son style était si bien reconnue, qu'on le priait souvent de composer des inscriptions funéraires et autres, ce dont il s'acquittait avec beaucoup de bonheur. Quant à la jurisprudence, il se montra, comme il en faisait ouvertement profession, un sectateur de l'école de Cujas, de cette école qui allie l'étude du droit romain avec celle de toute l'antiquité classique. Le commentaire publié par Guadagni sur les Institutes a le mérite de joindre à l'explication historique de ce texte des interprétations lumineuses concernant son application pratique. On a de Guadagni: *Dissertazione circa le Leggi censorie*, insérée dans les *Novelle letterarie*, Venise, 1731; il y expose au long les fonctions législatives des censeurs romains; — *De Florentino Pandectarum exemplari, an sit Justiniani archetypum et an ex eo ceteri qui supersunt Pandectarum libri emanaverint*, dans le tome IV des *Symbolæ litterariæ* de Gori; réimprimé avec des adjonctions de Walch, Iéna, 1755, in-8°: Guadagni résout la première des questions qu'il se pose, négativement; la seconde affirmativement; — *Institutionum liber I, cum adnotationibus*; Pise, 1758, 2 vol. in-8°: un troisième volume suivit, dans lequel ne se trouve commenté que le premier titre du second livre; — *Exercitationes in Jus civile*; Pise, 1766, 3 vol. in-8°. On a encore de Guadagni plusieurs discours latins; dont l'un, intitulé *De Periculosa copia subsidiorum in litterarum studiis ... vendis*, est dirigé contre les études superficielles faites à l'aide de manuels.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XIII, p. 68.

**GUADAGNI** (*Gaetano*), contraltiste ..., né à Lodi, vers 1725, mort à Padoue, en ... Il fut l'un des plus célèbres chanteurs ... du dix-huitième siècle. Il débuta à Parme ... 1747. En 1754 il vint à Paris, et chanta avec beaucoup de succès au concert spirituel et devant la cour à Versailles. De retour en Italie, il ... rôle de *Telemacco*, que Gluck avait écrit pour lui, et y produisit une vive impression. Le compositeur le fit engager en 1766 à ... pour représenter son *Orfeo*, où Guadagni atteignit le plus haut degré de perfection. L'année suivante il visita Londres, et revint ... chanter l'*Orfeo* de Bertoni. Ce fut pour ... l'occasion d'un nouveau triomphe, qui lui ... titre de chevalier de Saint-Marc. Il ... en 1770 à Vérone et de là à Dresde, où ... l'électrice régente de Saxe. En 1776 il ... cour de Saxe pour celle de Prusse, et ... marques de satisfaction de Frédéric II. ... il se retira à Padoue, et ne voulut plus ... que dans les cérémonies religieuses. ... amassé une fortune considérable, dont ... usage avec intelligence et générosité. Les ... principales du talent de Guadagni, outre ... de la voix, consistaient dans l'expression ... l'art de déclamer le récitatif. E. ...

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — ... vasoni, *Biografia*, etc.

* **GUADAGNINI**, famille d'habiles luthiers italiens, dont plusieurs membres existent ... Naples; les plus renommés sont:

*Lorenzo*, né à Plaisance, sur la ... septième siècle. Il apprit son état à ... chez le célèbre Stradivari, et s'établit ... vement à Plaisance, puis à Milan. Il ... forme des instruments de son maître, ... lièrement pour les violons, qu'il ... d'un petit modèle: « Les ouïes, ... sont d'une forme élégante, les filets ... et le vernis fort beau. Cependant on ... que la troisième corde est sourde dans ...

part, ce qui leur ôte beaucoup de prix. On les vend encore néanmoins de 600 à 800 francs. »

*Giambatista*, fils du précédent, né à Plaisance, vers 1720. Il suivit son père à Milan, et l'imita dans son talent comme dans ses défauts. Ses meilleurs instruments sont de 1742 à 1771. E. D—s.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**GUADAGNOLI** (*Philippe*), orientaliste italien, né vers 1596, à Magliano (Abruzze ultérieure), mort à Rome, le 27 mars 1656. Il n'était pas encore sorti de l'adolescence lorsqu'il se voua à la vie monastique. Admis dans l'ordre des Clercs réguliers mineurs, il fit profession à Rome en 1612. Il enseigna l'arabe au collége de la Sapience. Cette langue lui était si familière qu'il s'en servit dans un discours qu'il prononça le 14 janvier 1656 en présence de Christine de Suède. Il savait en outre le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque. En 1622 le souverain pontife lui donna ordre de travailler, conjointement avec l'archevêque de Damas, à une traduction arabe de la Bible, destinée à l'usage des chrétiens d'Orient. Mais bientôt Guadagnoli resta seul chargé de l'entreprise, qui ne fut achevée qu'en 1649. Vers les derniers temps, il n'eut plus qu'à surveiller et à corriger le travail d'interprètes placés sous sa direction. Cette traduction a paru sous le titre de *Biblia sacra S. Congregationis de Propaganda Fide*; Rome, 1671, 3 vol. in-fol. En 1625 Guadagnoli fut chargé de répondre à plusieurs objections qu'un musulman, Ahmed-ben-Zein-al-Abedin avait faites contre la religion chrétienne. Il publia en latin : *Apologia pro christiana religione qua respondetur ad objectiones Ahmed filii Zin Alabedin Persæ Asphaensis contentas in libro inscripto Politor Speculi*; Rome, 1634, in-4°. Cet ouvrage est divisé en quatre parties; la première et la seconde ont pour objet de démontrer que la Bible est un livre divin, tandis que le Coran est un tissu d'impostures; les deux dernières traitent du mystère de la Trinité et de la divinité de Jésus-Christ. L'auteur invoque à l'appui de ses raisonnements des preuves qui ne sauraient toucher beaucoup les musulmans; par exemple, il s'appuie sur l'autorité des conciles, des Pères de l'Église, des papes et même sur celle de livres sibyllins. On dit pourtant qu'Ahmed, après avoir lu la réfutation de son écrit, se convertit au christianisme. Urbain VIII ayant été instruit de ce fait remarquable, fit imprimer le texte arabe de l'Apologie; Rome, 1637, in-4°. On a encore de Guadagnoli : *Breves Institutiones Linguæ Arabicæ*; Rome, 1642, in-fol. : grammaire qui est suivie d'une chrestomathie contenant des vers d'Ali, de Gabriel Maronite sur la Trinité, des fragments du Coran, et des vers sibyllins traduits en arabe; — un Traité de polémique contre le Coran (en arabe); Rome, 1649; — un Dictionnaire Arabe-Latin, qui est resté inédit. E. B.

Toppi, *Biblioth. Neapolitana*, 1678, in-fol. — Niceron, *Mém.*, t. VII, p. 272. — Bayle, *Dict.* — Schnurrer, *Bibl. Arabica*, nos 78, 267.

**GUADALAXARA Y XAVIERO** (*Marcos*), historien et théologien espagnol, né à Saragosse, vers 1580, mort dans la même ville, le 15 janvier 1630. Il entra dans l'ordre des Carmes, et fut nommé préfet des études du monastère d'Alcaña, en 1608. Il consacra sa vie à l'étude de l'histoire et à la composition de livres mystiques : ses ouvrages se font plutôt remarquer par la piété que par le style et la critique; cependant, Philippe IV lui faisait une pension annuelle de deux cents ducats. On connaît de lui : *Quarta el quinta parte de la Historia pontifical, general y catholica*, contenant les vies de Clément VIII, de Léon XI et de Paul V; Saragosse, Madrid et Barcelone, 1612, 1614 et 1630, in-fol. Les deux premières parties appartiennent à Gonzalve de Illescas, la troisième à Luis Babia; — *Memorable expulsion y justissimo destierro de los Moriscos de España*; Pampelune, 1613, in-4°; réimprimé sous le titre de : *Prodicion y destierro de los Moriscos de Castilla hasta el valle de Ricote, con la disension de los dos hermanos Xerifes, y presa in Berberia de la fuerza y puerto de Alarache*; Pampelune, 1614, in-4°; — *Catalogo de los santos de la orden de Nuestra-Señora-del-Carmen*; — *De las Indulgencias y gracias concedidas a la orden de Nuestra-Señora-del-Carmen*; — *Tesoro espiritual de la orden del Carmen*; Saragosse, 1616, in-8°; trad. en italien par le F. Elia Marrugi, 1624; — *Milagrosa Vida y Muerte de santa Maria-Magdalena de Pazzis, natural de Florencia, de la orden de Nuestra-Señora-del-Carmen*, trad. de l'italien de Vicenzo Puzzini; Saragosse, 1627, in-8°. Le F. Guadalaxara a laissé en manuscrits : *Los Apotechmas de la santa virgen Maria-Magdalena de Pazzis*; — *Vida y Hechos del venerable martyr de Jesu-Christo Pedro Arbues Epmado, vulgarmente Mastrepila*; — *Vida de S. Alberto de Trapana* (publiée depuis la mort de l'auteur); — *Arte de bien morir*. Ces manuscrits se conservaient dans le couvent des Carmes de Saragosse. A. L.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ*, t. IV, p. 88. — Le Mire, *De Scriptoribus sæculi decimiseptimi*. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Richard et Girard, *Bibliothèque sacrée*.

**GUADET** (*Marguerite-Élie*), homme politique français, l'un des chefs du parti girondin, né à Saint-Émilion (Bordelais), le 20 juillet 1758, guillotiné à Bordeaux, le 15 juin 1794. Dès l'âge de quinze ans il vint à Bordeaux, y fit son droit et débuta dans la carrière du barreau. Comme la majorité de ses collègues, parmi lesquels brillaient au premier rang Vergniaud et Gensonné, il accepta avec ferveur les principes de la révolution, et se dévoua dès lors à la chose publique. En 1789, il réunit, lors des élections pour les états généraux, un nombre considérable de suffrages; mais son âge l'empêcha d'être nommé.

Le républicanisme et l'éloquence qu'il montra dans les sociétés démocratiques, où il prit souvent la parole, le firent élire à l'Assemblée législative (septembre 1791). Dès lors commence le rôle si important qu'il joua dans les luttes politiques de cette grande époque, rôle qui devait être pour lui aussi brillant que funeste.

Dès son arrivée à Paris il s'était fait admettre au club des Jacobins, qui marchait alors avec celui des Cordeliers en tête du parti populaire. Doué d'une âme forte et d'une parole entraînante, Guadet était également propre à résister aux mouvements d'une assemblée parlementaire ou à la précipiter vers le dénouement; il relevait ces dons de l'intelligence par une physionomie méridionale, où la passion s'allumait du même feu que le discours. Disciple de Brissot, il était moins profond, mais aussi courageux et plus éloquent; s'il n'égalait pas la splendide éloquence de Vergniaud, sa parole, plus âpre, frappait des coups également terribles; leurs ennemis communs l'admiraient moins, mais le craignaient davantage. Ardent à la tribune, comme la plupart de ses collègues, il agissait peu au dehors, et n'avait aucune influence sur les masses populaires. Quelques historiens l'on surnommé le *Danton* de la Gironde; mais nous pensons que ce surnom convenait mieux à Isnard. Le 5 octobre, quatre jours après l'ouverture de la session, il fit son début à la tribune; il y monta pour appuyer Couthon, qui proposait l'adoption d'un nouveau cérémonial à observer avec le roi et la suppression des titres de *sire* et de *majesté*. « Le roi, dit Guadet, qui s'accoutumerait à régler dans nos séances le mouvement de nos corps, croirait bientôt qu'il peut régler aussi le mouvement de nos âmes. » Le 18 il dénonça le ministre de la justice au sujet de l'exécution de la loi d'amnistie, affirmant que les aristocrates étaient relâchés tandis que les patriotes restaient détenus. Le 28 octobre il appuya une motion ayant pour but d'enjoindre à Monsieur (depuis Louis XVIII), frère du roi, de rentrer en France dans le délai de deux mois : cette motion fut décrétée deux jours après. Au commencement de novembre, il demanda que les émigrés fussent déclarés suspects de conjuration, et que si au 1er janvier 1792 ils n'étaient pas rentrés dans le royaume, on les poursuivît comme conspirateurs et on leur infligeât la peine de mort. Il voulut aussi que le séquestre fût mis sur leurs biens, et que la nation en perçût les revenus. L'Assemblée adopta ces diverses propositions. Peu de temps après, un député ayant demandé qu'on mît en accusation les frères du roi, Guadet répondit ironiquement « qu'il fallait réserver cette mesure pour les étrennes du peuple », et la fit ajourner au 1er janvier. Le 25 novembre il proposa, avec Albitte, d'exclure les prêtres dissidents des temples servant aux cultes autorisés et salariés par la nation, et de permettre la vente des autres monuments religieux. Vers la fin de décembre, il [illegible] clama l'application de l'amnistie [illegible] pour les Suisses insurgés du régiment [illegible] teauvieux. Il fut appuyé par Pastoret, [illegible] influent du parti modéré, et quelques [illegible] plus tard Collot d'Herbois venait [illegible] le roi avait sanctionné la mise en liberté [illegible] pables. Le 2 janvier 1792 Guadet appuya [illegible] sonné pour faire prononcer le décret d'a[illegible] jusque là ajourné sur sa demande, [illegible] princes frères du roi et les autres chefs [illegible] gration. Le 14 suivant il présidait l'Ass[illegible] lorsque Gensonné vint faire un rapport [illegible] du comité diplomatique sur les menées [illegible] triche et l'attitude des puissances [illegible] qui, d'accord avec les émigrés, voulaient [illegible] dans un congrès sur l'organisation [illegible] la France. Guadet quitte aussitôt le fauteuil [illegible] s'élançant à la tribune : « On vient nous [illegible] d'un congrès ! s'écrie-t-il; quel est donc [illegible] plot nouveau formé contre la liberté [illegible] patrie et jusques à quand souffrirons-[illegible] nos ennemis nous fatiguent par ces [illegible] et nous outragent par leurs espérances? [illegible] bien pensé ceux qui le trament? La [illegible] de la possibilité d'une capitulation de [illegible] pourrait porter au crime les mécont[illegible] auraient l'espoir, et ce sont les crimes [illegible] prévoir. Apprenons donc à tous ces [illegible] la nation est résolue de maintenir sa [illegible] tion tout entière ou de périr tout entière [illegible] elle! » (Applaudissements : les tribunes [illegible] leurs acclamations à celles de tous [illegible] de l'Assemblée, et de toutes parts [illegible] cris *Vivre libre ou mourir! la constitution [illegible] mort!*) Guadet reprend : « Oui, nous [illegible] tous plutôt que de permettre qu'il soit [illegible] seule atteinte à notre liberté! Je propose [illegible] tant même de décréter que la nation [illegible] comme infâme, traître à la patrie, [illegible] crime de lèse-nation, tout agent [illegible] exécutif, tout Français qui prendrait [illegible] directement, soit indirectement, [illegible] dont l'objet serait d'obtenir une [illegible] notre constitution, ou une [illegible] France et les rebelles! Et marquons [illegible] une place aux traîtres, et que cette [illegible] l'échafaud! » Le décret proposé par [illegible] adopté à l'unanimité, et lui-même [illegible] pour présider la commission chargée [illegible] mettre à Louis XVI la décision [illegible] blée. Ce triomphe éleva le député [illegible] amis à la hauteur d'hommes d'[illegible] prudence quelque peu machiavélique [illegible] soit, l'esprit politique de leur parti [illegible] de suite remplacé aux affaires [illegible] *feuillant*, déjà ébranlé par la [illegible] bonne. Prêts à tout, à diriger [illegible] le pouvoir, ils préférèrent rester [illegible] la position sans en avoir la [illegible] conserver ainsi leur popularité. [illegible] Guadet donna le coup de grâce [illegible]

en appuyant les accusations de Brissot et de Vergniaud et en faisant décréter la mise en jugement de De Lessart, ministre des affaires étrangères, qui s'était coalisé avec Bertrand de Molleville pour renverser Narbonne. Dès lors le triomphe de la Gironde fut assuré. Ses chefs persistèrent à rester en dehors de la nouvelle combinaison ministérielle; ils cherchèrent autour d'eux quels étaient les hommes nuls par eux-mêmes, mais inféodés à leur parti, dont ils pouvaient faire des ministres; il leur fallait des instruments, et non des maîtres, en un mot des séides dévoués, qu'ils pussent tourner à leur gré contre le roi ou contre les montagnards. Ils crurent les avoir trouvés lorsqu'ils eurent fait nommer Dumouriez aux affaires étrangères, avec la haute main sur le portefeuille de la guerre, que conserva de Graves, Roland à l'intérieur, Clavière aux finances, Lacoste à la marine, Duranthon à la justice (24 mars). Louis XVI parut très-satisfait du choix et de l'activité de ses nouveaux ministres, et réussit à le faire croire. La Gironde, qui au fond n'était républicaine que par méfiance du roi (1), cessa de l'être alors, et durant quelque temps Guadet s'abstint de faire de l'opposition systématique contre la cour. A sa honte, il se prononça, le 14 avril, pour que l'on couvrît par une amnistie les affreux massacres de La Glacière à Avignon; il est vrai que plusieurs députés de son parti se trouvaient compromis dans ces assassinats.

Cependant, le ministérialisme de Guadet et de ses collègues ne fut pas de longue durée; Dumouriez, arrivé au pouvoir par leur intermédiaire, voulut s'y maintenir par la protection royale, et la division éclata entre lui et ceux des ministres qui, comme Roland et Clavière, étaient restés fidèles à la Gironde. Une dernière circonstance acheva de brouiller le général avec ses anciens amis; il avait demandé en entrant au ministère six millions pour dépenses secrètes; les feuillants s'y étaient opposés, mais la Gironde avait fait triompher sa demande. Pétion avait demandé des fonds pour la police de Paris, Dumouriez lui avait alloué trente mille francs par mois; mais, cessant d'être girondin, il ne les paya qu'une fois. En même temps on apprit qu'il venait de consacrer cent mille francs pour ses plaisirs ou à des dépenses inutiles. La probité étant la principale vertu des girondins, ils craignirent avec raison que les dilapidations de leur protégé ne fussent tournées contre eux. Guadet et ses collègues se virent donc forcés de rentrer dans les rangs de l'opposition. Le 3 mai, Guadet dénonça *L'Ami du Roi* en même temps que *L'Ami du Peuple*, et fit rendre un double décret d'accusation contre Royou et Marat, rédacteurs de ces deux feuilles : c'était, en affichant de l'impartialité, assez dire au peuple et au roi que ni l'un ni l'autre ne prévaudrait contre la volonté de la Gironde. En même temps les girondins poussèrent Servan au ministère de la guerre, où il remplaça de Graves, dominé par Dumouriez. Guadet n'avait jamais partagé les illusions de Gensonné sur ce général; aussi le ménagea-t-il peu. Il alla jusqu'à demander que les ministres engageassent le roi à prendre pour directeur un prêtre assermenté. Dumouriez répondit justement que les ministres ne pouvaient ni ne devaient intervenir dans les pratiques religieuses du roi, et fut approuvé par Vergniaud et Gensonné; mais la querelle n'en fut pas moins vive, et la rupture devint définitive. La Gironde ne se regardait plus comme maîtresse de Louis XVI depuis que Dumouriez s'en était emparé. Indécis jusque là entre la république et la monarchie, ils avaient surtout cherché le pouvoir, prêts à le saisir où ils le rencontreraient. Ne pouvant l'obtenir par le roi, ils jugèrent qu'il y avait plus de sûreté à saper le trône qu'à le consolider, et ils se tournèrent du côté des exaltés (1).

Le 19 mai Guadet provoqua la suppression du million que la liste civile attribuait aux frères du roi : c'était une conséquence naturelle, puisque ces princes avaient été déclarés en état d'hostilité contre la France. Le 20 il attaqua vivement le juge de paix Larivière, qui avait décerné des mandats d'amener contre Merlin de Thionville, Chabot et Bazire, coupables suivant la cour d'avoir affirmé sans preuves l'existence d'un complot autrichien. Le 28 il demanda que de La Porte, directeur de la manufacture de Sèvres, fût appelé à la barre pour s'expliquer sur les ballots de papiers brûlés par ses ordres (2). Le 30 il appuya la proposition de licencier la garde royale et de mettre en accusation le duc de Brissac, chef de ce corps. Quelques jours après, il vota la déportation hors du royaume des prêtres non assermentés. Le 18 juin, lorsqu'on lut à l'Assemblée nationale la lettre où La Fayette manifestait le dessein de défendre par les armes la monarchie constitutionnelle contre les envahissements de la démocratie, Guadet soutint que cette lettre « digne d'un nouveau Cromwell, » n'était pas du général, ou qu'on avait abusé de sa signature. Sur la protestation de Matthieu Dumas en faveur de La Fayette et contre ce qu'il appelait « une atroce calomnie », il s'exprima ainsi : « Oui, je le répète, cette lettre ne peut être du fils aîné de la liberté ! M. de La Fayette doit savoir que lorsque Cromwell tenait un langage pareil, la liberté était perdue en Angleterre. Or je ne me persuaderai jamais que l'émule de Washington veuille imiter le protecteur de la Grande-Bretagne. Il faut ou s'assurer qu'un lâche s'est couvert du nom de M. de La Fayette, ou prouver par un

(1) Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. II, liv. V, *Assemblée législative*, p. 88. Consulter aussi Lamartine, *Hist. des Girondins*, et Villaumé, *Hist. de la Révolution*.

(1) Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. II, liv. XIII, p. 261.

(2) Ces papiers étaient une *Vie secrète de la reine Marie-Antoinette*.

grand exemple au peuple français que vous n'avez pas fait un vain serment en jurant de défendre la constitution. L'habile argumentation de Guadet eut un plein succès; et malgré une foule de membres, qui vinrent attester qu'ils reconnaissaient la signature du général, la lettre n'en fut pas moins renvoyée au comité des Douze pour en constater l'authenticité. Elle fut ainsi privée de l'impression et de l'envoi aux départements. Huit jours après la journée du 20 juin, lorsque La Fayette vint à la barre de l'Assemblée demander la répression des excès commis contre le monarque, et que le président lui eut répondu que sa demande serait examinée, Guadet comprit l'utilité de détruire l'effet produit par le discours probe et énergique du général. Il s'élança aussitôt à la tribune, et s'écria : « Au moment où j'ai vu M. de La Fayette, une idée bien consolante s'est offerte à mon esprit : Ainsi, me suis-je dit, nous n'avons plus d'ennemis extérieurs, ainsi les Autrichiens sont vaincus. L'illusion n'a pas duré longtemps : nos ennemis sont toujours les mêmes, nos dangers extérieurs n'ont pas changé; et cependant M. de La Fayette est à Paris! Il se constitue l'organe des honnêtes gens et de l'armée! Ces honnêtes gens, qui sont-ils? Cette armée, comment a-t-elle pu délibérer? Mais d'abord qu'il nous montre son congé. Je n'examinerai pas si M. de La Fayette, qui ne voit dans le peuple français que des factieux entourant et menaçant les autorités, n'est pas lui-même entouré d'un état-major qui le circonvient; mais je ferai observer à M. de La Fayette qu'il manque à la constitution en se faisant l'organe d'une armée légalement incapable de délibérer, et que probablement aussi il a manqué à la hiérarchie des pouvoirs militaires en venant à Paris sans l'autorisation du ministre de la guerre. » Le reste de son discours ne fut ni moins fougueux ni moins finement ironique. Il finit par demander que le ministre fût interrogé sur-le-champ pour savoir s'il avait ordonné ou permis à M. de La Fayette d'abandonner ainsi, en présence de l'ennemi, le corps placé sous son commandement. Cette motion ne fut pas appuyée, mais le discours de Guadet n'en fit pas moins une vive impression, et agrandit encore la brèche faite à la popularité du général. Toutefois, au moins autant pour empêcher la Montagne d'arriver au pouvoir que par peur des excès populaires, les girondins résolurent de faire une dernière tentative auprès de la cour. Le 16 juillet Guadet présenta, au nom de la commission extraordinaire nommée à cet effet, un projet de message au roi, où l'assemblée déclarait que « la France saurait se sauver toute seule si le roi compromettait son salut. » Quoique ferme et énergique, ce langage avait cessé d'être en rapport avec l'opinion publique, qui ne s'arrêtait plus que devant l'abdication ou la déchéance du roi. Par l'entremise du peintre Boze, Louis XVI fit engager les chefs de la Gironde à lui présenter un mémoire sur leurs vues et sur la position générale des partis. Ils y consentirent, et firent une lettre qui [illegible] par Guadet, Gensonné et Vergniaud. [illegible] saient qu'il n'était plus temps pour le [illegible] dissimuler que sa conduite ambiguë était la [illegible] de l'agitation publique et de la [illegible] clubs; que de nouvelles protestations [illegible] inutiles ou paraîtraient dérisoires; qu'il [illegible] des actes décisifs pour rassurer le peuple, qu'il [illegible] lait d'ailleurs éloigner les armées étrangères, rappeler Roland, congédier La Fayette, qui ne [illegible] vait plus servir utilement, soumettre la liste [illegible] à une comptabilité publique, rendre une loi [illegible] l'éducation constitutionnelle du jeune dauphin, et déclarer solennellement la souveraineté [illegible] nation. A ces conditions, franchement [illegible] ils espéraient calmer l'effervescence des [illegible] crates, et avec le temps faire recouvrer [illegible] narque la confiance qu'il avait complètement perdue. Guadet accepta même une entrevue [illegible] crète aux Tuileries. La nuit couvrit [illegible] marche, qui n'était pas sans danger. « Un [illegible] et un escalier dérobé, rapporte M. de La[illegible] le conduisirent dans un appartement où le [illegible] Marie-Antoinette l'attendaient seuls. La [illegible] cité et la bonhomie de Louis XVI [illegible] au premier abord des préventions politiques [illegible] hommes droits qui l'approchaient. Il [illegible] Guadet comme une dernière espérance [illegible] peignit l'horreur de sa situation comme [illegible] surtout comme époux et comme père. La [illegible] versa des larmes devant le député. L'entretien se prolongea longtemps dans la nuit. Des [illegible] furent demandés, donnés et non suivis [illegible] La bonne foi était des deux côtés dans le [illegible] la constance et la fermeté de résolution [illegible] étaient pas. Quand Guadet voulut se retirer, la reine lui demanda s'il ne désirait pas [illegible] dauphin; et, prenant elle-même un [illegible] sur la cheminée, elle le conduisit dans [illegible] binet où le jeune prince était couché [illegible] dormait. Les charmes de sa figure, [illegible] meil tranquille dans ce palais [illegible] jeune mère, reine de France, se [illegible] ainsi dire, de l'innocence de son fils pour [illegible] la commisération d'un ennemi de la [illegible] attendrirent Guadet. Il écarta de la [illegible] cheveux qui couvraient le visage [illegible] et l'embrassa sur le front [illegible] « Élevez-le pour la liberté, [illegible] condition de sa vie, dit Guadet à la [illegible] déroba quelques larmes sous ses [illegible] Ces démarches n'eurent pas de lendemain [illegible] n'eut pas de peine à faire rejeter par [illegible] les propositions des triumvirs bordelais. [illegible] de ceux-ci, retrouvée dans l'armoire de fer [illegible] contre eux un des principaux chefs d'[illegible]

(1) « Cette condition seule, [illegible] prouve que les girondins ne considéraient [illegible] chie comme un avenir insupportable et que la [illegible] ne fut désirée par eux qu'en désespoir de [illegible] mode de gouvernement.

Il faut attribuer à l'espérance qu'avaient les girondins de voir leurs avis écoutés les ménagements qu'ils gardèrent chaque fois que l'on voulut soulever dans l'Assemblée la question de déchéance, tous les jours agitée dans les clubs, dans les groupes populaires, demandée par des pétitions; mais les moyens de transaction échouèrent, et la catastrophe prévue et redoutée arriva bientôt. La journée du 10 août dépassa toutes les prévisions. Le peuple venait de faire la république, mais comme le peuple fait tout quand il est sans direction supérieure, c'est-à-dire par le désordre, par le fer, par le feu, par le sang. Quant à l'Assemblée, son rôle était passif : elle ne fit qu'enregistrer la volonté populaire. Les girondins furent terrifiés de ce résultat; mais ce fut leur rôle constant de préparer l'événement, de l'attendre, sans lui demander d'avance son secret et l'avenir qu'il recélait. Ce système d'imprévoyance fit de ces hommes les instruments de la révolution, et ne leur permit jamais d'en devenir les chefs. Aussi les emporta-t-elle tous avec elle ailleurs et plus loin qu'ils ne voulaient aller. Aussi, malgré les efforts de Vergniaud, de Guadet et de Gensonné, qui tous trois présidèrent successivement l'Assemblée dans la journée du 10 août, le roi fut-il déclaré non pas seulement suspendu, comme ils le voulaient, mais déchu, comme le demandaient la Montagne et la commune de Paris. Roland, Clavière et Servan, les protégés de la Gironde, rentrèrent, il est vrai, au ministère, et deux autres ministres, Monge et Lebrun, étaient de son choix; mais on leur avait adjoint Danton, et Danton, à lui seul, dominait le conseil. Il plaçait ses créatures, faisait partager à ses amis les profits de la révolution, et enlevait toute influence aux girondins.

Cependant, le 30 août Guadet demanda et fit décréter la dissolution de la commune de Paris; mais l'Assemblée, reculant devant les menaces des factieux, rapporta son décret. Les massacres du 2 septembre, auxquels les girondins n'eurent pas le courage de s'opposer activement, mais qu'ils flétrirent à la tribune, vinrent augmenter les causes d'inimitié qui existaient entre les deux partis.

Réélu à la Convention dès le 23 septembre, Guadet se joignit à Vergniaud, à Rebecqui et à Barbaroux pour attaquer les députés de Paris et surtout Robespierre, qu'il affectait de confondre avec Marat, « ne voulant pas souiller sa bouche de ce nom impur ». Robespierre depuis longtemps ne désignait les membres de la Gironde que sous le nom d'*intrigants* : ceux-ci, de leur côté, lui prodiguaient les noms d'ambitieux, de nouveau Cromwell, de tyran, etc. Les deux partis succombèrent successivement sous cet échange d'accusations vagues et calomnieuses. Le 29 octobre Louvet formula une attaque plus directe contre Robespierre; Guadet se présenta pour soutenir la lutte. Robespierre, effrayé des applaudissements prodigués à ses adversaires, demanda jusqu'au 5 novembre pour préparer sa réponse. Durant ce temps les girondins firent passer plusieurs décrets, et obtinrent la soumission du conseil général de la commune; mais l'Assemblée au jour décisif, après avoir écouté Robespierre, passa à l'ordre du jour sur la motion de Louvet. « Ainsi, dit Thiers, finit cette célèbre accusation, qui fut une véritable imprudence. »

Toute la conduite des girondins est caractérisée par cette démarche; ils éprouvèrent une généreuse indignation, ils l'exprimèrent avec talent, mais ils y mêlèrent assez de ressentiments personnels, assez de conjectures et de suppositions pour donner à ceux qui aimaient à s'abuser une raison de ne pas les croire, à ceux qui redoutaient une action d'énergie un motif de l'ajourner, à ceux qui affectaient l'impartialité un prétexte pour rejeter leurs conclusions. Les montagnards, vainqueurs, adressèrent à leurs antagonistes le reproche absurde de vouloir sacrifier Paris à l'invasion étrangère et de se réfugier dans les départements et au delà de la Loire; on leur reprocha encore de vouloir rompre l'unité nationale et composer des quatre-vingts-trois départements quatre-vingt-trois États égaux entre eux et unis par un simple lien fédératif. On ajoutait qu'ils voulaient par là détruire la suprématie de Paris et s'assurer une domination personnelle dans leurs départements respectifs. C'est alors que fut imaginée la grande fable du fédéralisme. Il est vrai que lorsque la France avait été envahie par les Prussiens, qui menaçaient la capitale, les girondins, loin de désespérer de la France, avaient songé, dans cette extrémité, à se retrancher dans les provinces méridionales et à y continuer la guerre en y transportant les principaux moyens d'action et de gouvernement; il est vrai qu'en voyant les excès et les désordres commis à Paris au nom de la liberté, ils avaient plusieurs fois discuté si les départements ne devraient pas intervenir d'une manière plus énergique. Mais de là à un projet formel de régime fédératif il y avait un abîme. Quelques girondins, et surtout Brissot et Buzot, ne voyaient au surplus rien de coupable dans un pareil système, et demandaient si après tout la Nouvelle Amérique, la Hollande, la Suisse étaient moins libres et moins heureuses pour vivre sous un gouvernement fédératif. Ces conversations, méchamment interprétées, donnèrent un certain poids aux attaques des jacobins. Guadet et Vergniaud protestèrent toujours contre ces calomnies.

Lors du procès du roi, la majorité fut d'accord sur la culpabilité; mais la Montagne voulait porter un jugement définitif, tandis que la Gironde, refusant de prendre sur elle la responsabilité d'un pareil acte, voulait l'appel au peuple; l'appel fut rejeté. Sur l'application de la peine Guadet vota la mort, mais avec sursis; le sursis fut rejeté encore, et de tous les biais employés par les Girondins il ne ressortit qu'une seule chose, c'est qu'il leur répugnait d'envoyer Louis XVI à l'échafaud et qu'ils

n'osaient l'avouer. Vers cette époque des tentatives de rapprochement furent essayées par Danton entre la Gironde et la Montagne ; Barbaroux déclara qu'il ne pouvait y avoir aucune alliance « entre le vice et la vertu ». Guadet, de son côté, ne contribua pas peu à envenimer la lutte, et son opiniâtreté fit souvent échouer les projets de réconciliation qui auraient pu ramener la paix au sein de la Convention. Danton l'ayant conjuré, au nom du bien public d'abjurer tout ressentiment, Guadet repoussa ces propositions, ce qui lui attira cette apostrophe prophétique de Danton : « Tu veux la guerre : tu auras la mort. »

Le 9 mars Guadet appuya vivement Lanjuinais demandant que la juridiction du tribunal extraordinaire ne s'étendît pas au delà du département de la Seine. Le lendemain, s'étant réuni à Buzot pour demander le rapport de l'article qui portait que les jurés seraient pris exclusivement à Paris et dans les quatre départements limitrophes, Duhem l'interrompit en criant : « Nous ne pouvons entendre un conspirateur ! » Des menaces de mort se firent entendre de toutes parts ; et pour la première fois les girondins comprirent que le péril devenait imminent pour eux.

Cependant le combat était engagé, et au mois d'avril Guadet et Vergniaud eurent à leur tour à se défendre contre les attaques de la Montagne. Robespierre porta la parole en cette occasion ; il ne ménagea pas Guadet, qui sut répondre avec un rare talent d'improvisation. Guadet repoussa surtout l'accusation d'avoir correspondu avec Dumouriez : « Mais, ajoutait-il, j'aurais eu des liaisons avec lui qu'il ne s'en suivrait pas que j'aurais partagé ses intrigues criminelles. Conquérant victorieux, je l'admirai ; conspirateur, je saurai le condamner ! Eh ! crois-tu donc, Robespierre, que Brutus n'aimait pas ses enfants ? Brutus avait des liaisons naturelles avec eux : cependant Brutus les condamna, et personne ne le supposa complice de leurs crimes. » Puis, reprenant hardiment l'offensive il rappela les intelligences de Danton et de Dumouriez. « Ah ! tu m'accuses, moi ! s'écria Danton ; tu ne connais donc pas toute ma force ?.. Je te répondrai ; je prouverai tes crimes ! » Guadet, toujours impétueux, toujours entraînant, arracha les applaudissements de l'Assemblée ; mais dès lors il ne se fit plus d'illusion sur le résultat de la lutte. En vain un de ses amis lui faisait espérer le peuple, plus juste, se rapprochant des girondins et reconnaissant leur patriotisme. « C'est impossible ! lui dit Guadet ; nous ne pouvons promettre au peuple que du pain, et cela en échange de son travail ; nos ennemis, au contraire, lui offrent sans travail toutes les jouissances de la fortune et du pouvoir : il n'est pas difficile de prévoir quel sera son choix. » Le 15 avril en effet les députés de trente-cinq sections de Paris se présentèrent pour demander l'expulsion de vingt-deux représentants ; le nom de Guadet figurait en première ligne. Cette demande illégale fut rejetée. Représentée le 20, avec plus d'insistance, elle fut encore repoussée ; mais ce fut le commencement de cette série de récriminations et de violences dont l'issue fut la catastrophe du 31 mai. Les girondins avaient perdu toute popularité dans la capitale par leurs attaques incessantes contre la députation de Paris. Le 24 avril, jour où la populace ramena en triomphe Marat, Guadet demanda que le siége de la Convention nationale fût transféré à Versailles ; cette fois la majorité des députés ne répondit pas à son appel. Le [illegible] mai il vint lire une adresse des Bordelais, qui menaçaient Paris d'une éclatante vengeance s'il était porté atteinte à la personne de leurs mandataires. L'Assemblée vota l'impression et la distribution de cette adresse ; Guadet, profitant de ce dernier triomphe, proposa le 18 mai de casser les autorités de Paris, de remplacer dans les vingt-quatre heures la commune et de convoquer les suppléants de l'Assemblée à Bourges, dans la crainte d'une dissolution violente de la Convention. Cette motion fut repoussée ; mais l'Assemblée, sur la proposition de Barrère, institua une commission de douze membres destinée à veiller d'une manière permanente la chose publique, et à préparer les mesures d'ordre général. Cette commission fut composée [illegible]ment de girondins ; malheureusement ils ne [illegible]rent pas se servir du pouvoir exceptionnel qu'ils avaient entre les mains, ni prévenir les [illegible]tions des 31 mai et 1er juin. Compris dans la liste des vingt-deux députés décrétés d'accusation [illegible] juin, Guadet monta encore à la tribune ; [illegible] la journée même il quitta Paris, et se réfugia dans le Calvados, où Brissot, Louvet, B[illegible] Salles, etc., vinrent le rejoindre. Ils appel[illegible] armes les populations des départements [illegible] Leur voix eut peu d'écho, et l'armée [illegible] avaient assemblée et mise sous les ordres du général royaliste Wimpfen fut facilement [illegible] Guadet et la plupart de ses collègues allèrent chercher un refuge dans la Gironde ; [illegible] la Convention y avait rétabli son pou[illegible] proscrits gagnèrent secrètement Saint-[illegible] séjour de la famille de Guadet. Le [illegible] Tallien vint faire à Saint-Émilion de[illegible]tions, auxquelles échappèrent les pros[illegible] mois plus tard les recherches [illegible]rent. Le 15 juin 1794, au point du jour [illegible] les carrières de la ville de Saint-Émilion [illegible] elle-même et les maisons de Guadet [illegible] sa famille se trouvèrent cernées. [illegible] Salles furent trouvés dans la maison [illegible] père, et conduits à Bordeaux devant [illegible] mission militaire, qui n'eut qu'à con[illegible] identité, car ils avaient été mis hors [illegible] « Bourreaux, faites votre office, dit G[illegible] membres de la commission ; allez, [illegible] la main, demander votre salaire [illegible] de ma patrie. Ils ne la virent jamais [illegible] lir ; en la voyant abattre, ils pâlirent [illegible] Jusque sur l'échafaud Guadet conserva [illegible] fermeté. Il voulait parler, lorsque [illegible]

tambours vint couvrir sa voix ; il ne put faire entendre que ces mots : « Peuple, voilà l'unique ressource des tyrans ; ils étouffent la voix des hommes libres pour commettre leurs attentats. » Il n'avait que trente-cinq ans, et laissait après lui une veuve et deux orphelins. Le père de Guadet et une tante, arrêtés en même temps que lui, furent aussi mis à mort ; un jeune frère, adjudant général à l'armée de la Moselle, qui se trouvait à Saint-Émilion lors de l'arrestation du député, eut le même sort.

A. DE L.

*Moniteur universel*, année 1791, n° 292 ; années 1792, 1793, an II, III et IV, passim. — Mme de Campan, *Mémoires*, t. II. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. II et III. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. II-VI. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — *Galerie historique des Contemporains*; Bruxelles 1822. — J. Guadet, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*.

**GUAGNINO** (*Alexandre*), historien polonais, originaire de Vérone, né en 1548, mort à Cracovie, en 1614. Il alla de bonne heure chercher fortune en Pologne, et se distingua en qualité d'ingénieur par la défense de Witepsk et en général dans les guerres que la Pologne eut alors à soutenir contre les Livoniens, les Moldaves et les Russes. Il s'intitulait dans ses écrits *capitano de' fanti nella rocca di Witebska, che con la Moscobia confina*. On a de lui : *Rerum Polonicarum Libri III*; Francfort, 1584, et dans Starowolski, *Centuria Script. Polon.*; traduit en polonais par Carzlowski, et imprimé sous le titre : *Chronique de la Sarmatie européenne*; Cracovie, 1611 ; — *Gesta præcipua tyrannique ingens Monarchæ Moscoviæ nuper perpetrata*; Spire, 1581, écrit satirique dirigé contre le czar Iwan Vasiliéwitch, et qui lui fut envoyé par Étienne Batori, roi de Pologne, avec ces mots : « Lisez, et sachez ce qu'on dit de vous en Europe ; » — *Sufficiente e vera Discrettione de tutte le regione al monarca di Moscovia soggette*, qui, primitivement publiée dans la *Raccolta* di Ramusio, tom. II, a été un grand nombre de fois traduite en latin (*Sarmatiæ Europeæ Descriptio*; Cracovie, 1578), en polonais et en bohême. Ce second ouvrage est du plus haut intérêt ; car, ainsi que l'a observé son dernier et érudit éditeur, Guagnino fut le témoin oculaire des faits dont il est l'élégant historien : *Magna profecto est auctoritate, quippe qui non ex aliis accepta, sed ab ipso visa tradidit* (1). On a reproché à Guagnino d'avoir profité sans scrupule de Strekowski en parlant de la Lithuanie et d'Herberstein au chapitre de la Moscovie. Si ce reproche est fondé, ce qui n'est pas complétement jugé, ses récits perdent sans doute en originalité, mais n'en demeurent pas moins dignes de foi et précieux à consulter pour ce qui concerne la Pologne et la Russie ancienne.

Pce A. G.

Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland bis 1700*, I, 226.

(1) Starczewski, *Historiæ Ruthenicæ Scriptores exteri sæculi XVI*; Berlin et Saint-Pétersb., 1841, t. I.

**GUAIFER**, cinquième prince de Salerne, régna dans la seconde moitié du neuvième siècle. Il forma en 861 une conjuration contre Adémar, prince de Salerne, que ses vices avaient rendu odieux aux Salernitains, le jeta en prison, et se fit proclamer à sa place. L'empereur Louis II désapprouva ce changement ; et lorsqu'il vint à Bénévent combattre les Sarrasins, en 866, il exigea le rétablissement d'Adémar ; Guaifer alla trouver Louis II à Sarno, mais il ne put en obtenir la confirmation de son usurpation. L'empereur exigea même qu'Adémar fût remis entre ses mains. Guaifer y consentit, mais avant il fit crever les yeux à son prisonnier, et de la sorte le rendit incapable de reprendre le pouvoir. Il continua donc de gouverner Salerne, qu'il fortifia et défendit avec succès contre les Sarrasins de Sicile. En 877, Guaifer associa à son gouvernement son fils Guaimar Ier ou Waimare. La fin de son règne ne présente aucun fait intéressant.

A. DE L.

Erkempert, *De Gestis Princip. Beneventi.* — Don Salvador-Maria Blasi, *Series Principum qui Langobardorum ætate Salerni imperarunt*; Naples, 1785.

***GUAIFER** (*Benoît*), théologien napolitain, né à Salerne, vivait dans le troisième siècle. Il entra parmi les moines du Mont-Cassin sous la direction de l'abbé Didier, et se fit remarquer par sa piété, son savoir et son éloquence. On a de lui : *Vita sancti Secundini, episcopi Triventi* (Puglia), imprimé dans le 1er vol. de l'*Italia sacra*; — des *Homélies sur l'Avent, sur les fêtes de Noël, de l'Épiphanie, sur les dimanches de la Septuagésime, des Rameaux; sur la Cène*; — *Martyrium sancti Lucæ papæ*; — des poëmes à la louange du Psautier ; sur la résurrection d'un homme qui, s'étant suicidé, fut ressuscité par saint Jacques ; sur la conversion de quelques habitants de Salerne ; — *Elog. sancti Martini, episcopi*; etc. Ces divers écrits étaient conservés dans la bibliothèque du couvent du Mont-Cassin.

L—z—E.

Ughelli, *Bibliotheca sacra*, t. I. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XXI, p. 97. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**GUAIMAR OU WAIMARE Ier**, surnommé de *Mauvaise Mémoire*, sixième prince de Salerne, régna de 877 à 901. Il était fils de Guaifer, qui l'avait associé au pouvoir dès 877. Il régna seul à la mort de son père (880). Il fut continuellement en guerre avec les Sarrasins, qui le pressèrent vivement. Trop faible pour résister seul plus longtemps, il mit ses États sous la protection de l'empereur d'Orient, Léon VI, dit *le Philosophe*; mais celui-ci, au lieu de lui venir en aide, fit une tentative pour s'emparer de Salerne. Guaimar s'allia alors avec Gui, duc de Spolète, dont il avait épousé la fille, Viote ; et tous deux parvinrent à expulser les Grecs, en 896. Guaimar, en 893, s'était donné pour collègue son fils Guaimar II. Cette

précaution ne fut pas inutile; car en 897, étant dans le château d'Avellino, le châtelain, nommé Adelferio, qui avait à venger quelque injure particulière, lui fit crever les yeux pendant la nuit. Cette trahison acheva d'aigrir le caractère de Guaimar I^er, déjà enclin à la violence; sa cruauté ne connut plus de bornes, et exaspéra ses sujets; ils le reléguèrent dans le couvent de Saint-Maxime, et ordonnèrent à son fils de prendre les rênes du gouvernement.

**GUAIMAR II**, surnommé de *Bonne Mémoire*, septième prince de Salerne, fils du précédent, régna de 893 à 933. Il commença à gouverner seul en 901, et peu après son avénement prit les armes pour soutenir les intrigues de Pierre, évêque de Bénévent, contre son prince, Aténulfe. Cette fois le succès fut pour la bonne cause, et Guaimar dut solliciter la paix. En 929 il réunit ses armes à celles de Landolfo, fils d'Aténulfe, pour attaquer les Grecs dans l'Apulie. En 933 il partagea le pouvoir avec son fils Gisulfe I^er. Il vivait encore en 943.

**GUAIMAR III**, treizième prince de Salerne, mort en 1027. Il était le second fils du Toscan Jean-Lambert, qui s'était emparé, on ne sait comment, du gouvernement de Salerne. Guaimar, à la mort de son frère aîné, Gui, en 988, fut associé au pouvoir par son père. Il eut d'abord à lutter contre les Sarrasins, qui ravagèrent souvent ses États et le tenaient comme assiégé dans sa capitale. Vers 1003 quarante pèlerins normands, revenus de la Terre Sainte sur des vaisseaux d'Amalfi, se trouvaient à Salerne lorsqu'une flotte sarrasine vint insulter cette ville et en exiger une contribution. Les habitants du midi de l'Italie s'étaient abandonnés aux délices de leur climat; ils n'étaient pas moins énervés que les Grecs, et avaient perdu presque tout courage: ils allaient donc lâchement payer le tribut demandé, lorsque les quarante chevaliers normands demandèrent à Guaimar des armes et des chevaux, se firent ouvrir les portes de la ville, chargèrent les Sarrasins, et les mirent en désordre. Les Salernitains suivirent alors l'exemple donné par les braves étrangers. Conduits par leur duc, ils complétèrent la défaite des musulmans, dont les cadavres couvrirent la campagne; un petit nombre des vaincus put seul regagner les vaisseaux. Guaimar combla d'honneurs et de présents ses libérateurs; il essaya de les fixer à sa cour par les promesses les plus brillantes; et lorsqu'il les vit déterminés à quitter la Campanie, il les supplia d'inviter du moins de sa part des hommes de leur nation et aussi braves qu'eux à venir l'aider à repousser les infidèles. Il promit des terres et des richesses à ceux qui voudraient s'établir près de lui. S'il se délivra ainsi des Sarrasins, il attira les aventuriers qui plus tard régnèrent sur une grande partie de la péninsule (*voy.* DRENGOT). Guaimar III avait épousé Gaitelgrime, dont il eut trois fils, *Jean* et *Gaimar*, qui eurent part au pouvoir, et *Pandulfe*, qui fut duc de Sorrento. En 1016, suivant la coutume, Gaimar III s'associa son fils aîné, *Jean II*; il le perdit en septembre 1018, et le 21 du même mois il lui substitua son second fils, Guaimar IV, encore en bas âge.

**GUAIMAR IV**, quatorzième prince de Salerne, né vers 1025, assassiné en 1052. Il succéda à son père en 1024. En 1039 il se donna pour collègue son fils aîné, *Jean III*, qui mourut deux ans après. Son frère Gisulfe II le remplaça. Guaimar agrandit d'abord ses États par le don que lui fit l'empereur Conrad le Salique de la principauté de Capoue, dont il avait dépouillé Pandolfo IV, et par la conquête d'Amalfi avec l'aide des Normands. En 1040 il envahit le duché de Sorrento; il porta ensuite ses armes dans la Calabre et l'Apulie, fonda en 1044 la forteresse de Squillace, et mit le siége devant Bari. Tout à coup la fortune l'abandonna: en 1047, l'empereur Henri III le força à restituer la principauté de Capoue à Pandulfe V. Jusque-là les Normands avaient suivi ses drapeaux; mais ayant mécontenté ces dangereux auxiliaires, il se vit rapidement réduit par eux à Salerne et à Amalfi; encore les habitants de cette dernière ville souffraient-ils impatiemment la perte de leur liberté. En 1052, ils formèrent une conjuration, et pendant que Guaimar se rendait d'Amalfi à Salerne, ils le tuèrent, sur le bord de la mer, de trente-six coups de poignard. Guaimar laissa quatre enfants: *Gisulfe II*, qui lui succéda; *Jean*; *Sikelgaïte*, femme du célèbre [illegible] Guiscard; et *Gaitelgrime*, mariée en premières noces à Jourdain, prince de Capoue, et en secondes à Hugues de Païda. A. D'E—[illegible]

Romuald de Salerne, *Chronica*. — Léon d'Ostie, *Chronic. Mont.-Cassin.*, t. IV, l. II, cap. XXXVII [illegible] *Salernitani Paralipom.* — Antonio Mazza; *Series Principum qui Langobardorum ætate Salerni imperitarunt*; [illegible] 1785. — Sismondi, *Histoire des Républiques* [illegible] t. I, p. 284. — Muratori, *Antiq. Ital. medii ævi*; le même, *Annales*, t. VI. — Erchempert, *De Casibus* [illegible] *cip. Benevent.* — *Chronica Amalphitani*, [illegible] seq. — Cave, *Chronica*.

* **GUAINERIUS**, médecin italien, [illegible] quatorzième siècle. On manque de renseignements sur son compte; il écrivit un livre [illegible] *Venenis*, qui fut imprimé in-folio, sans [illegible] date, et qui est accompagné d'un traité [illegible] où l'on trouve des détails sur cette fameuse épidémie, dite *la mort noire*, qui ravagea l'Europe à partir de 1348. G. [illegible]

Hain, *Repert. Bibliogr.*, t. I, P. II, p. [illegible]

**GUALA-BICHIERI** (*Jacques*) (1), [illegible] italien, né à Verceil, dans la seconde [illegible] douzième siècle, mort en mai 1227. Il [illegible] la célèbre famille des Bichieri, qui avait [illegible] rôle important dans le gouvernement de la république de Verceil. Après avoir fait des études brillantes en droit canon, il fut nommé [illegible] de vingt-et-un ans chanoine de la cathédrale Eusébienne. S'étant rendu à Rome en [illegible] fut créé dans la même année cardinal par [illegible]

(1) Plusieurs historiens du moyen-âge le désignent [illegible] le nom de *Gualo* ou *Walon*.

cent III. En 1207 il fut chargé par ce pape d'aller apaiser la lutte entre Sienne et Florence, à quoi il réussit complétement. En 1208 Innocent III l'envoya en France en qualité de légat, pour réformer les mœurs du clergé. Guala fit à cet effet rédiger des constitutions sur la discipline ecclésiastique; elles se trouvent dans plusieurs collections de conciles. Trois ans après il parvint à réconcilier Philippe-Auguste avec sa femme, la reine Ingelburge. Selon Ciacconius, Guala aurait ensuite été envoyé dans le midi de la France lors de la guerre contre les Albigeois; mais il est maintenant établi que ce fut le cardinal Robert Corcon qui prêcha la croisade contre ces hérétiques. En 1216 Guala fut chargé par le pape d'interdire à Louis, fils de Philippe-Auguste, d'accepter la couronne d'Angleterre, que les barons de ce pays avaient offerte à ce prince. Louis ne tint pas compte des menaces d'excommunication dont le légat accompagna l'ordre du pape, et passa la Manche. Guala l'y suivit, alla rejoindre le roi Jean, et prononça la sentence d'excommunication contre Louis. Peu de temps après, le roi Jean étant venu à mourir, Guala réunit un certain nombre de prélats et de barons, qui proclamèrent roi Henri III. En 1217 il tint, dans une nouvelle assemblée, un discours plein de chaleur contre l'usurpation de Louis, et il bénit l'armée de Henri, qui battit les troupes françaises quelques jours après à Lincoln. Il ménagea plus tard la paix entre Henri et Louis. Matthieu Pâris l'accuse d'avoir commis après de nombreuses exactions sur les ecclésiastiques qui s'étaient prononcés pour les Français; mais on sait que les assertions de cet historien demandent à être sévèrement contrôlées dès qu'il parle de la cour de Rome. Guala resta encore deux ans en Angleterre, pour guider les premiers pas du jeune roi, dont il fut nommé tuteur et gardien; secondé par le grand-maréchal Pembroke, il sut faire respecter l'autorité royale. Conciliant pour les choses de peu d'importance, il déployait la plus grande énergie dès qu'il s'agissait d'infractions graves aux lois. De retour à Verceil, en automne 1219, Guala y fonda la même année le monastère de Saint-André; il y établit aussi un hôpital de deux cents lits, qu'il dota avec les sommes d'argent que Henri III lui avait données à son départ. Cet hôpital existe encore aujourd'hui.

Après avoir été chargé de réformer le clergé de la Lombardie, Guala fut envoyé en Sicile auprès de l'empereur Frédéric II, pour l'engager à entreprendre une nouvelle croisade; mais il ne parvint pas à y décider Frédéric. De retour en Italie, il contribua à la fondation de l'université de Verceil; il mourut avant son établissement définitif. Sa riche bibliothèque, dont les volumes étaient d'une exécution très-belle, fut remise par son ordre au monastère de Saint-André; le catalogue en a été donné par Frova, dans son excellente biographie de Guala. E. G.

Matthieu Pâris, *Chronicon* (année 1216 et 1217). — Frova, *Vita et Gesta Gualæ-Bicchieri*; Milan, 1767, in-8°. — C. Denina, *Elogio del cardinal Guala-Bicchieri*; Turin, 1782, in-8°.

**GUALANDI** (*Jean-Bernard*), traducteur italien, vivait au seizième siècle. On n'a point de détails sur sa vie. On sait seulement qu'il était ecclésiastique, et qu'il mourut vers 1570. Il a traduit en italien : Philostrate, *Vita Apollinii*; Venise, 1549, in-8°; — Guil. Bude, *De Asse*; Florence, 1562, in-8°; — Plutarque, *Apophthegmata*; Venise, 1565, in-4°. On a encore de lui : *Tractatus de vero Judicio et Providentia Dei*; Florence, 1562, in-8°, et quelques discours latins. Z.

Gamba, *Serie dell' edizioni de' Testi di lingua italiana.*

**GUALANDI** (*Odoardo*), philosophe italien, né à Pise, vers le commencement du seizième siècle, mort à Rome, le 17 mars 1597. Entré dans les ordres, il fut nommé par Paul IV, qui l'estimait beaucoup, évêque de Césène, en 1557. Après avoir gouverné son diocèse pendant trente-et-un ans, il se démit de son évêché en faveur de son neveu Camille Gualandi, et alla résider à Rome. Gualandi s'est fait remarquer comme partisan déclaré des doctrines platoniciennes. On a de lui : *Philosophiæ moralis ac totius facultatis civilis vera et absoluta Methodus*; Rome, 1598 et 1604, in-fol. E. G.

Ughelli, *Italia sacra*, t. II, p. 464. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.*

**GUALANDI** (*Hermès*), poëte italien du dix-septième siècle, mort à Bologne, le 22 juillet 1629. Il étudia la théologie et la jurisprudence, et exerça pendant plusieurs années les fonctions de protonotaire apostolique et de vicaire général de Parme. On lui doit un recueil de poésies lyriques : *Rime*; Bologne, 1631. V—U.

*Biografia universale*; Venise.

* **GUALANDI** (*Michelangelo*), littérateur italien, né à Bologne, le 13 mars 1793. Issu d'une ancienne famille originaire de Pise, mentionnée par le Dante au XXX^e chant de l'*Enfer* :

*Gualandi con Sismondi e con Lanfranchi*
*S'avea messi dinanzi alla fronte,*

et dont les membres occupèrent les premières charges dans les républiques de Pise et de Bologne, M. Gualandi renonça aux emplois auxquels sa naissance et son mérite l'appelaient, pour se livrer tout entier à son goût pour les arts. Habitant à Bologne cet appartement du palais Fava rendu célèbre par les fresques des Carrache et de leur école, il y réunit autour de lui une riche collection de tableaux, de dessins et de gravures de maîtres, de livres sur les arts, de curiosités de toutes sortes et surtout d'autographes, fruits de ses longs voyages en Italie, en France, en Angleterre et en Allemagne. Chercheur infatigable, il a su ramasser d'innombrables documents, dont il a déjà fait paraître une partie dans un recueil formant trois volumes in-8°, Bologne, 1840 à 1845, sous le titre de : *Memorie originali Italiani risguardanti le belle arti.* Cha-

cune de ces pièces originales, qui éclaircissent tant de points obscurs de l'histoire de l'art, et que nous-même avons souvent mises à profit dans nos notices de la *Biographie générale*, est accompagnée de notes et de commentaires qui accusent dans leur auteur autant de savoir que de sagacité. Ce travail précieux, dont un quatrième volume est annoncé en ce moment, fut accompagné en 1844 et 1845 de deux autres volumes non moins intéressants, qui en sont pour ainsi dire le complément et font suite aux publications de Bottari et de Ticozzi. Cet ouvrage est intitulé : *Nuova Raccolta di Lettere sulla Pittura, Scultura ed Architettura, scritte da' più celebri personaggi dei secoli XV a XIX, con note ed illustrazioni*. Le troisième volume de ce recueil est annoncé.

M. Gualandi a publié en 1850 un excellent guide de Bologne, intitulé *Tre Giorni in Bologna*, et en 1854 la curieuse relation d'un voyage fait à la Chine en 1695 par le peintre bolonais Giovanni Gherardini. Sans parler de ses nombreux articles donnés aux recueils littéraires et artistiques de l'Italie, nous indiquerons encore trois brochures de M. Gualandi : une *Notice sur Victoire Jaquotot*, l'habile peintre sur porcelaine, morte en 1855 ; *Le Porrettane*, lettres artistiques adressées à un ami, des bains de La Porretta, Bologne, 1850, in-8° ; enfin, une notice pleine de précieuses recherches, intitulée : *Di Ugo da Carpi e dei conti da Panico, Memorie e Note*; Bologne, 1854, in-8°.

M. Gualandi a coopéré à la publication, si importante pour l'histoire de l'Italie, de l'*Archivio Storico Italiano*. Il fournit en ce moment des notes pour la magnifique édition de Vasari en cours de publication à Florence, chez Le Monnier. Tant de travaux consciencieux et utiles ont valu à leur auteur le titre de membre des académies de Bologne, de Florence, du Panthéon de Rome, de Naples, de Messine, etc.

E. Breton.

*Documents particuliers.*

GUALBERT (*Jean*). *Voy.* JEAN-GUALBERT (Saint).

GUALBERTO FERREIRA DOS SANTOS REIS (*João*), poëte brésilien, né à Bahia, au dix-huitième siècle, mort en 1854. Il vivait dans un état voisin de la gêne, à l'Ilha de Maré, où il possédait un petit héritage. Il a donné une traduction portugaise de Virgile, et ses Œuvres poétiques ont été publiées à Bahia, en 6 ou 8 volumes.

F. D.

*Revista trimensal do Rio de Janeiro*, 19 vol. in-8°.

GUALCA (*Diego*), explorateur de mines péruvien, vivait au seizième siècle. Il appartenait à la nation Chumbivilcas, qui s'était fixée aux environs de Cuzco; il gardait ses troupeaux sur le penchant du Potosi, et il courait après ses moutons, lorsque, pour éviter une chute, il saisit le rameau d'un arbuste que l'on nomme *icho*, et dont le revers de la montagne était couvert; l'arbuste fut arraché, et un lingot d'argent natif brilla aux yeux de l'Indien, qui le recueillit. Gualca fit part de sa découverte à deux Espagnols qui travaillaient aux mines de Porco. Guidés par ses indications, ils commencèrent, vers 1545, les riches exploitations qui eurent une si prodigieuse influence sur la richesse métallique du monde entier.

F. D.

Ignacio Nunez, *Esquisses historiques, politiques et statistiques de Buenos-Ayres, des autres Provinces-Unies de la Plata et de la République de Bolivar*, trad. de l'espagnol par M. Varaigne; Paris, [illegible]

* GUALDIM-PAES (Dom), [illegible] maître de l'ordre du Temple en Portugal, né à Braga, au douzième siècle, mort en 1195 (1). Il se battit fréquemment contre les Maures de la Péninsule, et dès 1147 contribua par son courage à la conquête de Santarem. Au moment de la deuxième croisade, il était provincial de l'ordre des Templiers. Il prolongea durant cinq ans son séjour en Orient, et prit part au siège d'Ascalon en 1155; l'année suivante, il revint en Europe. Nommé grand-maître de son ordre, l'un de ses actes les plus mémorables fut de jeter les fondations du magnifique château de T[illegible] qui devait servir désormais de chapitre [illegible] laire aux templiers portugais. Ce vaste [illegible] tère fortifié, qui subsiste encore, et [illegible] admirer tous les voyageurs, fut commencé [illegible] mois de mars 1160. Neuf ans plus tard [illegible] Alfonse-Henriquez confia la défense de [illegible] Tejo à Gualdim-Paes. C'était le moment [illegible] luttes les plus animées avec l'Espagne [illegible] narque portugais concéda alors au grand [illegible] le tiers de tout ce que ses armes pourraient [illegible] quérir. Les exploits des chevaliers du Temple [illegible] taient rapidement succédé, et Gualdim-Paes [illegible] parvenu à l'apogée de sa puissance, lorsqu'il [illegible] subit une attaque imprévue dans le couvent [illegible] qu'il avait su rendre pour ainsi dire [illegible] Jacoub, fils d'Abu-Joussouf, s'était [illegible] venger sur les chevaliers du Temple [illegible] son père avait éprouvé en [illegible] vestit la province de Beira avec [illegible] nombreuse que toutes celles qu'on avait [illegible] raître jusque alors dans cette partie de [illegible] sule. C'était en l'année 1190, sous le [illegible] D. Sancho. Cette troupe, composée d'é[illegible] léments divers, se porta avec impétuosité [illegible] la place de Thomar, et avant de faire le [illegible] siège de la forteresse anéantit le bourg [illegible] protégeait. Gualdim-Paes ne se laissa [illegible] rifier par cette redoutable multitude, [illegible] liers le secondèrent admirablement, [illegible] s'enfuirent bientôt en désordre. On [illegible] core, dans la partie fortifiée du [illegible] porte par laquelle s'effectua la sortie [illegible] des chevaliers. Les templiers du Portugal [illegible] réellement un rempart pour les populations [illegible] tiennes. Aussi leur ordre fut-il [illegible]

(1) Une ancienne chronique ajoute à son nom [illegible] *Piscos*; le même document lui donne pour [illegible] Ramirez, et pour mère dona Gotor [illegible]

au moment où le souverain pontife sévissait avec le plus de sévérité contre leurs couvents.

Le couvent de Thomar, édifié par ce grand-maître, passe avec juste raison pour une des constructions religieuses les plus remarquables de la péninsule; mais l'édifice, qui remonte au douzième siècle, n'offre que des vestiges sans importance. On considère cet ancien monastère comme recélant encore les peintures les plus anciennes dont on garde le souvenir en Portugal. Gualdim-Paes mourut paisiblement dans le monastère qu'il avait si bien défendu.

Ferdinand Denis.

*Nobiliario do Conde de Barcellos*, nouv. éd. de la Bib. imp. de Paris, édit. de Faria, y Souza, id., édit. de Lavanha. — *O Panorama, jornal litterario.*

**GUALDO-PRIORATO** (*Galeazzo*), comte de Comazzo, officier supérieur, tacticien, diplomate et l'un des plus féconds historiens italiens, né à Vicence (1), le 23 juillet 1606, mort dans la même ville, en 1678. Il était fils de Nicolas Gualdo-Priorato, et de Antonietta Roma. Peu d'hommes ont eu une existence aussi active que la sienne. Dès l'âge de quinze ans il passa en Flandre, et servit contre les Espagnols, sous les ordres de Maurice de Nassau, prince d'Orange. Il était dans Breda lorsque cette ville fut prise par Spinola (5 juin 1625). Il accepta ensuite le grade d'enseigne dans le régiment français du comte d'Hauterive; mais il refusa de suivre son colonel lorsque celui-ci fut rappelé en France, et entra dans le corps allemand du comte Ernest de Mansfeld, où il obtint une compagnie de cavalerie. Mansfeld, ayant été complétement défait et forcé de se réfugier en Angleterre, Gualdo le suivit dans ce pays. L'année suivante il s'embarqua pour la Hollande avec sept cents passagers, presque tous protestants et militaires; mais leur vaisseau fit naufrage en vue des côtes bataves, et Gualdo ne gagna la terre qu'avec douze compagnons seulement. L'ambassadeur de Venise le prit sous sa protection, et lui facilita les moyens de gagner la France. Gualdo y vint rejoindre le colonel d'Hauterive, qui alors était à La Rochelle. D'Hauterive reçut Gualdo comme capitaine; et tous deux, après la reddition de la ville, retournèrent guerroyer en Hollande. Gualdo fut blessé d'un coup de pique dans le côté au siége de Bois-le-Duc. A peine rétabli, il s'embarqua avec le prince Maurice de Nassau pour aller combattre les Portugais dans le Brésil; mais ayant eu connaissance de la capitulation de Rio-de-Janeiro, ils se bornèrent à dévaster les possessions portugaises des côtes de l'Afrique occidentale. Gualdo personnellement visita Fez et Maroc. Après un court séjour en Hollande, il revint à Vicence; mais, incapable de repos, il courut bientôt s'enrôler, comme capitaine, sous les drapeaux du célèbre Albert de Walstein, duc de Friedland, et combattit les Suédois. Sa condition d'étranger et plusieurs querelles qu'il eut au sujet de sa patrie le firent descendre au rang de sergent-major dans le régiment allemand de Tersica. Cependant, le 10 février 1632, Venise récompensa son patriotisme par une pension annuelle de 400 ducats.

Gualdo perdit son père vers cette époque; dégoûté du service impérial, il revit l'Italie, régla ses intérêts, et composa quelques-uns des ouvrages que nous connaissons de lui. Cédant toujours à ses instincts belliqueux, on le voit, en 1643, commander un régiment de cuirassiers dans les troupes vénitiennes. Après la paix, il conduisit ses cavaliers à l'électeur de Bavière; mais le 3 août 1645 ils furent anéantis à la bataille de Nordlingue. Blessé et échappé à grande peine au désastre, Gualdo renonça enfin à l'épée, et reprit la plume; mais il n'en fut pas plus tranquille. En 1652 il quitta Vicence pour venir à Paris écrire l'histoire du ministère de Mazarin. Il se fit naturaliser Français, le 6 octobre 1653; et le 10 novembre suivant il reçut du cardinal le cordon de Saint-Michel. Le 16 février 1656 il était à Rome, où le pape Alexandre VII lui accordait un diplôme de noblesse. L'ex-reine Christine de Suède se trouvait alors dans la capitale du monde chrétien; elle apprécia l'incroyable activité de Gualdo, le créa gentilhomme de sa chambre, et le chargea de plusieurs négociations délicates. En 1659 elle l'envoya auprès de Louis XIV, afin que ce monarque la fît payer des pensions qu'elle s'était réservées en abdiquant la couronne en faveur de Charles-Gustave. Gualdo conduisit si bien l'affaire qu'après un voyage en Suède il obtint complète satisfaction pour l'ex-reine.

En 1660 le gouvernement vénitien envoya l'infatigable Gualdo en Suède et en Danemark, pour engager ces puissances à prendre parti contre les Turcs. Il fut depuis chargé de plusieurs missions semblables. En 1664 il était à Ratisbonne; l'empereur Léopold s'y trouvait alors : ce monarque accueillit Gualdo avec une grande faveur; il le nomma son historiographe, et l'admit dans le conseil aulique. Gualdo renonça enfin à sa vie d'aventurier; il se retira des intrigues politiques, pour se consacrer exclusivement à la littérature, et se fixa à Vicence, où il fut enterré, quatorze ans plus tard, dans l'église San-Lorenzo. Venise l'avait créé chevalier de Saint-Marc, le 2 mars 1670. On comprend difficilement comment Gualdo-Priorato a pu trouver le temps d'écrire autant d'ouvrages qu'il en a publiés. Il faut reconnaître en lui une facilité peu commune. Il est vrai qu'il a traité surtout des événements accomplis sous ses yeux, et par cela même ses écrits présentent un grand intérêt pour l'histoire de son siècle. On a de lui : *Historia delle guerre di Ferdinando II et Ferdinando III, imperatori, e del re Filippo IV di Spagna contro Gustavo-Adolfo, re di Suezia, e Luigi XIII, re di Francia*, successe

(1) C'est par erreur que le P. Lelong et l'abbé Lenglet font naître et mourir Gualdo-Priorato à *Vienne*; c'est *Vicence* qu'il faut lire.

*dall' anno* 1630 *sino all' anno* 1639; Venise 1640, 1641, in-4°; Genève, 1642, 2 vol. in-8°; — *Il Guerriero prudente e politico;* Venise, 1640, in-4°; Bologne, 1641, in-12; — *Il Maneggio dell' Armi moderni, con un breve Compendio sopra la Guardie, Quartieri, Fortificazioni e Artigliera;* Vicence, 1642, in-12; — *Historia della Vita d'Alberto Valstain, duca di Fritland*, Lyon, 1643, in-12; trad. en latin par Josué Arndius, Rostock, 1668, in-8°; — *Histoire des Révolutions et mouvements de Naples pendant les années* 1647 *et* 1648; Paris, 1654, in-4°; on ne sait si cet ouvrage parut d'abord en italien; — *Historia delle Rivoluzioni di Francia sotto il regno di Luigi XIV, dall' anno* 1648 *sin all' anno* 1654, *con la continuazione della guerra tra le due Corone;* Venise, 1655, et Paris, 1656, in-fol.; réimprimé avec un *Aggiunta d'altri accidenti occorsi in Europa sino alla pace de' Pirenei;* Cologne, 1670, 2 vol. in-4°; une traduction anglaise de cet ouvrage, commencée par le duc de Montmouth et terminée par Williams Brandt, a paru à Londres, in-fol.; — *Historia della sacra real majesta di Cristina-Alessandra, regina di Suezia;* Modène, 1656, in-4°; — *Scena d'Uomini illustri d'Italia, singulari per nascità, per virtù, e per fortuna;* Venise, 1659, in-4°; — *Vita e Condizioni del cardinale Mazarini*, Cologne, 1662, in-4°; trad. en français, ibid.; en allemand, Francfort, 1665, in-12; en anglais, Londres, 1669, in-12; — *Relatione della Corti e Stati del serenissimo Filippo-Guglielmo, duca di Giuliers, di Neubourg*, etc.; Cologne, 1664, in-4°; — *Il Trattato della Pace conclusa tra le due corone nell' anno* 1659, *con quanto ha havuto connessione con la medesima*, Brême, 1664, in-12; Cologne, 1669, in-8°; trad. en latin dans le tome IV *De Jure publico Imperii*, etc., Francfort, 1710, in-fol.; — *Relatione della Città e Stato di Milano, sotto il governo dell' eccel. sign. don Luigi de Guzman Ponce di Leone;* Milan, 1666, in-4°; — *Relatione delle Citte imperiali et ansiatiche di Colonia, Lubecca, Bremen et Hambourg;* Leyde, 1668, in-8°; — *Relatione dell' Arcivescovato di Saltzburg, delli Vescovati e Principati di Bamberg, d'Eistet, e dell' abbatia di Fulda;* Cologne, 1668, in-8°; — *Relatione della Città di Fiorenza e del Gran-Ducato di Toscana, sotto il regnante gran duca Ferdinando II;* ibid.; — *Relatione della città di Genova e suo dominio;* ibid.; — *Relatione delle Provincie-Unite del Paese-Basso;* ibid.; — *Relatione della Signoria di Lucca et suo dominio;* ibid.; — *Relatione del Governo e Stato delle Citte imperiali di Noremberg, Augusta, Ulm e Francfort;* ibid.; — *Relatione della Corte e Stati del serenissimo Ferdinando-Maria elettore di Baviera;* Leyde, 1668, in-8°; — *Relatione delli Ellettorati di Magonza e Colonia, delli Vescovati d'Herbipoli, Munster, Paderborn et Osnabruch;* Cologne, 1669, in-8°; — *Relationi delle Corti e Stati* di vari *Elettori et altri Principi ecclesiastici di Germania, nello stato che s'attrovavano gli anni* 1663 *e* 1664; ibid.; — *Relatione delle Corti e Stati di vari Elettori et altri Principi secolari di Germania, nello stato che s'attrovavano negli anni* 1663 *e* 1664; ibid.; — *Relatione della Corte e Stati del serenissimo Alberto-Christiano, duca d'Holstein, de Slesvic*, etc., *e conte d'Oldenburg;* ibid.; ces quatorze relations ont été réunies en un volume; Vienne, 1674, in-fol.; — *Historia del Ministerio del cardinale Giulio Mazarino, primo ministro della corona di Francia*, Cologne, 1669, 3 vol. in-12; trad. en français, Paris, 1669, 3 vol. in-12, et 1672, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1671, 3 vol. in-16; — *Historia di Leopoldo, cesare, divisa in tre tomi, che contiene le cose più memorabili successe in Europa dell' anno* [illegible] *sino al* 1670; Vienne (Autriche), 3 vol. [illegible] 1676, in-fol.; avec une continuation, *nella quale si descrive la ribellione d'Ungheria*, Vienne, 1676, in-4°; — *L'Uomo [illegible] alla [illegible] ria di se stesso, e della morte;* ibid., [illegible] in-4°; — *Arte della Guerra;* ibid., in-12, [illegible] des additions du P. Giuseppe Leoncini; [illegible] 1681, in-12; — *Historia di Ferdinando* [illegible] *imperatore;* Vienne, 1672, in-fol.; — *Vite et Attioni di Personaggi militari e politici*, [illegible] 1674, in-4°; — *Lettera al* [illegible] *dinale Barberino, decano del Sacro Collegio, con la quale si dà ragguaglio a S.* [illegible] *quanto è passato negli augustissimi* [illegible] *sali di S. M. Cesarea; col più che di* [illegible] *e rigardevole s'è fatto nella cesarea corte* [illegible] *tutto il corso del carnevale dell' anno* [illegible] ibid., in-fol.; — *Teatro del Belgio, o* [illegible] *crittione della Diecisette Provincie* [illegible] *simo, con le piante delle citte e* [illegible] *principali;* Francfort, 1683, in-fol. [illegible]

[illegible]

Michel-Ange Zorzi, *Vita di Galeazzo Gualdo Priorato*, dans les *Opuscoli scientifici*, t. IV; [illegible] in-12. — *Le Glorie degli incogniti*. — le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*. — Lenglet, [illegible] *que des historiens*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des lettres*, t. XXXIV, p. 1-18.

**GUALFREDUCCI** (*Bandino*), [illegible] lien, né à Pistoie, en 1565, mort à [illegible] 5 mars 1627. Entré dans l'ordre des Jésuites, [illegible] enseigna la rhétorique pendant six ans, [illegible] il devint successivement secrétaire [illegible] de son ordre, *coadjutor spiritualis* [illegible] maison professe de Rome, enfin de [illegible] professeur de rhétorique. On a de lui : [illegible] *meniæ, seu sacrorum mensium partes* [illegible] Rome, 1622, in-12; ibid., 1625, in-12; — [illegible] *riorum Carminum Libri VI, et Sophoclis* Œdipus Tyrannus *in latinum carmen* [illegible] *latus;* Rome, 1622, in-12; — *Sigericus*, [illegible] *gœdia;* Rome, 1627.

E. G.

Alegambe. *Biblioth. Scriptorum Societ. Jesu.* — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

* **GUALLA** (*Pietro*), peintre de l'école piémontaise, né à Casale (Montferrat), à la fin du dix-septième siècle, mort à Milan, en 1760. Bon peintre de portraits, il se crut appelé à traiter à l'huile ou à fresque des sujets historiques; mais il n'avait pas fait d'assez sérieuses études de dessin et d'anatomie : il échoua dans son entreprise. Déjà avancé en âge, il prit l'habit religieux de l'ordre des Paoletti, et voulut peindre la coupole de l'église Saint-François de Paule de Milan, appartenant à cet ordre; il mourut avant d'avoir pu achever ce travail, qui du reste lui eût fait peu d'honneur. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

* **GUALLERY** ou **GALLERY** (*Jean*), poëte français, né au Mans, vivait en 1540. « Il estoit, dit La Croix du Maine, poëte françois, philosophe, mathématicien et bien versé en d'autres sciences. » Il vint à Paris, et obtint la place de principal au collége de Justice (1). Il y fit représenter plusieurs pièces, tant en français qu'en latin. Il composa aussi quelques poésies; mais ses œuvres sont restées manuscrites. Il cultivait l'astrologie, et passait pour expert dans l'art de la nécromancie. Il avait écouté les plaintes et avait promis ses bons offices à un procureur d'Alençon, nommé Saint-Aignan, qui, après avoir assassiné l'un des amants de sa femme, voulait se défaire de celle-ci au moyen de certains maléfices; mais la dame, ayant découvert toute la trame, dénonça les deux associés; et le mari et le sorcier furent envoyés aux galères, où ils finirent leurs jours. A. JADIN.

Marguerite de Navarre, *Contes et Nouvelles*, t. Ier, p. 1. — La Croix du Maine, *Biblioth. françoise*, p. 228. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. II, p. 269. — Barthélemy Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. II, p. 10.

* **GUALO**, poëte latin du douzième siècle. Tout ce qu'on sait à son égard, c'est qu'il était né dans le pays de Galles; il reste de lui un petit poëme satirique contre les moines, qui a été imprimé dans le recueil de Flaccius Illyricus: *Poemata de corrupto Ecclesiæ Statu*, Bâle, 1557, que Fabricius a reproduit. G. B.

Leyser, *Historia Poetarum medii ævi*, p. 424. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. III, p. 321 et 322.

**GUALTER.** *Voy.* GAULTIER.

**GUALTERIO** (*Filippo-Antonio*), prélat et érudit italien, né à San-Quirico-de-Fermo, le 24 mars 1660, mort à Rome, le 21 avril 1728. Il était fils de Gualterio et d'Anna-Maria Cioli, et appartenait à une des premières familles de la Marche d'Ancône. Son grand oncle, le cardinal Carlo Gualterio, archevêque de Fermo, se chargea de son éducation, et l'envoya, en 1672, à Rome, étudier au collége Clémentin. Filippo Gualterio fit sa philosophie à Rome, son droit et sa théologie à Fermo, et dès l'âge de dix-neuf ans recevait le grade de docteur dans ces deux dernières facultés. Vers 1684, et malgré sa jeunesse, il fut admis au nombre des prélats récipiendaires de l'une et l'autre signature. Gualterio sut gagner la faveur particulière de plusieurs souverains pontifes. Sous Innocent XI, il obtint successivement l'inspection générale de l'Annone, les gouvernements de San-Severino, de Fabriano, d'Iesi, de Camerino, de Loretto et la vice-légation d'Avignon. Le 17 février 1700 Innocent XII lui confia la nonciature de France; Clément XI lui conféra l'abbaye de La Trinité (Milanais), l'évêché d'Imola, celui de Todi, la légation *a latere* dans Ravenne et la Romagne; enfin, en 1799 il le créa cardinal du titre de Saint-Chrysogone. Suivant Moréri, Gualterio quitta cependant la France avec regret : il s'y était lié avec les principaux savants, avait compulsé toutes les bibliothèques laïques et monacales, et s'était formé une fort belle collection de manuscrits uniques ou précieux, de médailles antiques et modernes, d'instruments de précision rares ou ingénieux; mais toutes ces richesses littéraires ou scientifiques, embarquées à Marseille, périrent dans la traversée. Gualterio recommença de nouvelles recherches, et parvint à réunir de nombreux éléments qu'il croyait devoir lui être utiles pour une histoire universelle qu'il projetait d'écrire. Un nouveau désastre vint l'affliger. Il était alors légat à Ravenne : les troupes impériales ayant envahi cette ville pillèrent sa maison, et brûlèrent ou dispersèrent ses documents. Gualterio revint en France, où Louis XIV lui accorda l'abbaye de Saint-Remy de Reims; il le créa aussi académicien honoraire, avec une bonne pension. Sous la régence du duc d'Orléans, le prélat italien fut pourvu de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, l'une des plus riches du royaume; et Louis XV, devenu majeur, le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Le cardinal Gualterio, malgré ses goûts littéraires, n'a laissé aucun écrit. L—z—E.

De Boze, *Éloge du cardinal Philippe-Antoine Gualterio*; dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VII. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique.*

**GUALTERIUS.** *Voy.* GAULTIER.

**GUALTERUS** (*Rodolphe*), théologien suisse, né en 1518, à Zurich, mort dans cette même ville, le 24 décembre 1586. Il fit ses études en Suisse et en Allemagne, se lia avec quelques chefs de la réformation, accompagna en 1541 le landgrave Philippe de Hesse à la diète de Ratisbonne, et se fixa peu de temps après à Zurich, où il épousa la fille de Zwingli et où il devint, en 1575, surintendant des affaires ecclésiastiques. Parmi ses ouvrages, dont une édition complète a paru à Zurich en 1585 (16 volumes), nous citerons son *Antichristus*, Zurich, 1546; dans lequel il se prononça sur la religion catholique

(1) Ce collége était situé rue de la Harpe, au-dessus de Saint-Côme. Il avait été fondé en 1353, par testament de Jean de Justice, chantre à l'église de Bayeux, chanoine de Notre-Dame de Paris et conseiller du roi.

d'une manière qui souleva beaucoup d'ennemis contre lui.

Son fils, *Rodolphe*, mort à l'âge de vingt-cinq ans (1577), s'est fait connaître par quelques poésies latines.

Teissier, *Eloges*, [illegible] Hottinger, *Bibliotheca Tigur.*, p. 115; le même, *Helvetische Kirchengesch.* — Zedler, *Universal Lexic.*

**GUALTERUZZI** (*Charles*), littérateur italien, né à Fano, vers la fin du quinzième siècle, mort après 1569. Très-jeune il se rendit à Rome, où il devint le disciple du cardinal Bembo, et où il se lia avec d'autres personnages éminents, tels que les cardinaux Polo et Sadolet. Ses amis lui procurèrent un emploi important dans la chancellerie papale. Bembo le nomma son exécuteur testamentaire, et lui fit remettre beaucoup de ses livres et de ses manuscrits. Gualteruzzi donna de nouvelles éditions des *Prose* et des *Lettere* de Bembo, et publia en 1551, pour la première fois, l'*Historia Veneta* de son maître dans l'original latin, et l'année suivante en italien. Longtemps la traduction italienne fut attribuée à Gualteruzzi; mais le manuscrit original de cette version, découvert depuis à Venise, se trouve être de la main même de Bembo. Ce manuscrit a servi de plus à constater que dans l'édition de Gualteruzzi le style de Bembo a été retouché, et que les faits rapportés par cet historien ont été altérés. Gualteruzzi a encore publié la première (1) édition du *Libro di Novelle e di Parlar gentile*, Bologne, 1525, in-4°; ce recueil de cent Nouvelles, tirées des *Gesta Romanorum*, des fabliaux et des chroniques, fut rédigé vers la fin du treizième siècle, par divers auteurs, restés inconnus; il n'offre d'intérêt que comme curiosité littéraire. Plusieurs autres éditions de ces Nouvelles ont été données depuis: Florence, 1572, in-4°, avec des notes de Vincent Borghi; Naples (sous la rubrique *Florence*), 1724, in-8°; Florence, 1778-1782, 2 vol. in-8°, avec des notes de Manni; Turin, 1802, in-8°; Milan, 1825, in-8°; Modène, 1826, in-8°: très-bonne édition, augmentée de onze nouvelles extraites du livre de Fr. Barberino *Del Regimento de' Costumi delle Donne*, et de notes intéressantes. Dans les collections des *Lettere volgari*, publiées au seizième siècle, se trouvent plusieurs lettres de Gualteruzzi; le sénateur Jacq. Soranzo en possédait un volume entier, manuscrit.

E. G.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

* **GUALTIERI** (....), peintre de l'école vénitienne, né à Padoue, vers 1550. En compagnie de son parent Domenico Campagnola et de Stefano dell' Arzere, il peignit à Padoue la grande salle de l'université, servant aujourd'hui de bibliothèque, dans laquelle ils représentèrent des empereurs et des hommes illustres de proportion colossale, ce qui lui fit donner le nom de *Sala dei Giganti*. Ces figures sont d'un dessin inégal; les costumes ne sont pas toujours [illegible], les têtes sont à peu près de fantaisie; mais le coloris est brillant, et il serait difficile de trouver en Italie des fresques qui aient mieux résisté aux attaques du temps. On voit aussi à Padoue, dans le vestibule du palais Venezze, [illegible] colossales allégoriques dues au pinceau de Gualtieri; une quatorzième est détruite. E. B[illegible]

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Paolo Faccio, *Nuova Guida di Padova*. — [illegible] *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

**GUALTIERI** (*Giovanni*). *Voy.* GUARI[illegible].

**GUALTIERI** (*Nicola*), médecin et conchyliologiste italien, né en 1688, mort à Florence le 25 février 1744. Il enseignait à Pise, et fut premier médecin de la famille des Médicis. Savant en histoire naturelle, il avait formé une belle collection de coquilles, dont il a publié le catalogue raisonné. On a aussi de Gualtieri deux lettres: l'une insérée dans le nouveau recueil de l'Académie de Lucques, l'autre publiée [illegible] et dans laquelle il combat l'opinion de Vall[isnieri] sur l'origine des sources. [illegible]

*Biographie médicale.*

**GUANO** (*Bernabo*), doge de Gênes [illegible] 1415. Il appartenait à une riche famille plébéienne et était estimé de tous les partis. Il contribua au rétablissement de l'ordre dans sa patrie lorsque les Génois expulsèrent de leur ville le marquis de Montferrat et secouèrent le joug étranger. Le 29 mars 1415, le peuple força Giorgio [illegible] à se démettre, et par un commun accord Guano fut acclamé doge. C'était un esprit honnête mais faible. Cependant la confiance parut renaître un moment; les fonds publics se relevèrent. Le doge fit réparer la ville, reconstruire les édifices abattus durant les luttes civiles, et ne s'occupa qu'à effacer les traces des discordes. Mais il ne put désarmer l'ambition des principaux citoyens; de nouveaux troubles éclatèrent, et Guano, se voyant menacé, renonça à sa dignité, le 3 juillet 14[illegible]. Le peuple demanda aussitôt Tomaso Fregoso pour doge, et Guano, dégoûté de son court passage au pouvoir suprême, se tint dès lors éloigné des événements politiques. A. de L.

Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. [illegible].

**GUANZELLIS** (*Gianmaria de'*), prélat et érudit italien, né en 1557, à Brisighella, près Faenza, mort en 1619. Il prit fort jeune l'habit de dominicain, et professa avec distinction dans divers établissements de son ordre. Paul V le choisit pour maître du Sacré Palais, et en 16[illegible] le nomma évêque de Polignano (Terre de Bari). On a de lui: *Index librorum expurgandorum in studiosorum gratiam confectus*; Rome, 1607, in-8°; Bergame, 1608, in-8°; — *Synodus diœcesana Polymnianensis*; Bari, [illegible]

L—z—e.

N. Baronius, *Apologia*, lib. II, sect. [illegible] — [illegible] *Candores liliæ*, p. 211 et 315. — Ughelli, *Italia sacra*.

(1) Pourtant Ap. Zeno regarde comme plus ancienne une autre édition, sans date, décrite dans le Catalogue de Crevenna, t. IV, p. 160. (Voy. les notes d'Ap. Zeno sur le *Ragionamento della Eloquenza italiana* de Fontanini, t. II, p. 181.)

t. VII, col. 1028. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 673.

*GUARANA (*Giacomo*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né à Venise, en 1716, vivait encore en 1775. Après avoir étudié sous Sebastiano Ricci et Giovanni-Battista Tiepolo, il prit pour modèle les ouvrages de Carlo Cignani, dont il se proposa d'imiter le style, dans un *Sacrifice d'Iphigénie*, qu'il peignit pour la cour de Russie, ainsi que dans les autres ouvrages qu'il exécuta à Venise pour les palais Rezzonico et Contarini, pour la chapelle du palais ducal et pour plusieurs églises. Dans un âge assez avancé, il grava à l'eau-forte divers sujets mythologiques de sa composition. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

GUARCO (*Nicola*), septième doge de Gênes, de 1378 à 1383. D'une riche et ancienne famille plébéienne, il s'unit, en 1378, avec Antoniotto Adorno (*voy.* ce nom) pour renverser Domenico Fregoso. Les conjurés réussirent, et la famille Fregose fut bannie à perpétuité. Des électeurs gagnés élurent alors Antoniotto Adorno, et une poignée de prolétaires proclama son avénement au dogat. Pendant quelques heures il se crut maître du pouvoir; mais le reste des citoyens nomma Nicola Guarco, et Adorno, se voyant mal soutenu, consentit à céder sans coup férir la pourpre ducale à son compétiteur. Guarco montra d'abord de brillantes qualités, et affermit rapidement son gouvernement. Réputé gibelin, il se montra favorable aux guelfes; plébéien, il traita les nobles avec égard et affecta de prendre leur avis. Dès la première année de son règne, il les admit dans son conseil et dans les charges publiques en nombre égal aux populaires. Il souffrit que des statuts précis limitassent ses droits et son pouvoir. Il continua vigoureusement la quatrième guerre contre les Vénitiens, et envoya Luciano Doria avec vingt-quatre galères ravager les côtes de la Vénétie, tandis que par terre Francesco de Carrara, allié des Génois, enlevait Mestre et menaçait Trévise. Luciano Doria rencontra, devant Pola Vettore Pisani, qui revenait de la Pouille avec vingt-cinq galères escortant un convoi de grains. On combattit avec une extrême fureur. Luciano Doria fut blessé mortellement dès le commencement de l'action; mais son parent Ambrosio Doria le vengea si bien que quinze galères vénitiennes furent prises, et le convoi resta aux mains des vainqueurs. Durant ce temps le territoire de Gênes était dévasté par une compagnie d'aventuriers dite *de l'Étoile*, soudoyée par Bernabo Visconti, seigneur de Milan, qui tenait le parti de Venise. Nicola Guarco, craignant d'armer le peuple, préféra acheter leur retraite au prix de 9,000 écus d'or, consentant lâchement à ce qu'ils emmenassent leurs captifs et leur butin. Cette concession déshonorante eut les suites qu'elle méritait, et trois mois après la compagnie de l'Étoile campait de nouveau à Saint-Pierre d'Arena sous les murs de Gênes. Cette fois Nicola Guarco se montra digne. Il réunit l'élite des citoyens, les plaça sous les ordres de son frère Isnardo Guarco, et le 22 septembre 1380 les Génois marchèrent contre les *condottieri*. La défaite de ces derniers fut complète : cette victoire parut si importante aux Génois, qu'ils en consacrèrent l'anniversaire par une fête publique. Nicola Guarco réussit à traiter avec les empereurs grecs Jean Paléologue et Andronic (2 novembre 1382); il conclut aussi une trêve avec les Turcs, qui attaquaient les colonies génoises en Orient, et principalement Pera et Galata. Pietro Doria, qui avait pris le commandement de la flotte génoise, vint bloquer Venise, et prit Chioggia (16 août 1379). Les Vénitiens se crurent perdus; ils allèrent jusqu'à implorer la miséricorde des vainqueurs, et offrirent les plus larges concessions; mais l'arrogant Doria (*voy.* ce nom) exigeait qu'ils se rendissent à discrétion. Le désespoir et l'indignation donnèrent de nouvelles forces aux assiégés, qui, après avoir fait essuyer aux Génois différents échecs, les enfermèrent à leur tour dans Chioggia et les ayant affamés, ils les forcèrent à capituler honteusement (24 juin 1380). L'amiral génois Maruffo vengea ce désastre sur Trieste, Capo d'Istria et Pola, qu'il prit et pilla (juillet 1380). Enfin, après quelques mois de dévastations réciproques, la paix fut conclue à Turin, le 8 août 1381, par l'entremise du pape Urbain VI et d'Amédée VI, comte de Savoie.

Guarco ne sut pas réparer les maux de la guerre. Il vivait dans la défiance, et avait souvent recours à l'arme du despotisme. Le peuple était accablé de taxes, que le doge employait à soudoyer des mercenaires pour garder sa personne. Il s'attira l'opposition des magistrats chargés d'administrer les finances de l'État. Un nouveau droit sur la viande mit le comble à l'exaspération publique; les portes du palais ducal furent forcées, et Guarco fut obligé de s'enfuir à Final (17 avril 1383). Leonardo Montaldo fut proclamé à sa place. Guarco ne reparut plus dans les affaires publiques. A. de L.

Le marquis Girolamo Serra, *La Storia dell' Liguria e di Genova*; Turin, 1834, 3 vol., t. II, p. 252-50, t. III, p. 84-89. — De Bréquigny, *Histoire des Révolutions de Gênes*; Paris, 1753, 3 vol. in-12. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. VII, p. 195-228. — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 13.

GUARCO (*Antoniotto*), quatorzième doge de Gênes, en 1394, fils du précédent et assassiné à Pavie, en 1404. En 1391 il prit les armes avec Boccanegra pour renverser Antoniotto Adorno; mais les révoltés furent vaincus, et leurs chefs obligés de chercher un refuge à l'étranger. De son exil, Guarco chercha plusieurs fois à saisir le pouvoir, et fomenta sans succès plusieurs émeutes. En 1394 il réussit à expulser du palais ducal Nicola Zoaglio; mais il ne put conserver la souveraineté que quelques jours, et dut se retirer une seconde fois devant Antoniotto Adorno. Profitant alors des troubles amenés par la lutte d'A-

dorno et d'Antonio Montaldo, il s'empara de Ronco, petite place forte, située sur le penchant des Apennins, et y rassembla des bannis et des mécontents. De ce poste il descendait faire des excursions jusqu'aux portes de Gênes, dont il n'était qu'à 19 kilomètres. Quoique allié en apparence avec les Adorni, Giovanni-Galeas Visconti, seigneur de Milan, soudoyait Guarco et l'encourageait dans ses tentatives. Adorno, désespérant de résister utilement contre ses ennemis, se plaça sous la seigneurie de Charles VI, roi de France, le 25 octobre 1396, et livra Gênes aux Français, le 18 mars suivant. Le 12 janvier 1400, les Génois s'insurgèrent contre leurs maîtres, et le gouverneur français, Colard de Calleville, se vit dans la nécessité de se retirer à Savone. Antonio Guarco fut un des fauteurs de la révolte, mais il n'en profita point. Batista Boccanegra fut proclamé *capitaine de la garde du roi de France*. Ce titre affectait une singulière considération pour la protection française, que l'on venait de briser; mais toute la vie politique des Génois fut aussi inconséquente. Boccanegra fut renversé par les Adorne. Ceux-ci eurent pour concurrents les Montaldi, les Fregose, et Guarco : ils se saisirent, et s'expulsèrent les uns les autres du palais. Il y eut un des usurpateurs qui ne fut qu'une seule journée au pouvoir. Des autres compétiteurs, il y en eut qui furent capitaines trois jours, d'autres une quinzaine; l'un d'eux remonta deux fois sous le dais dans le même mois. Cette anarchie ne se prolongeait que parce que le peuple restait indifférent et plein de mépris pour des intrigues sanglantes et compliquées dans lesquelles il n'avait rien à gagner. Enfin, le maréchal français Jean Le Meingre de Boucicault vint rétablir l'ordre, en désarmant les factieux et faisant exécuter plusieurs des chefs (31 octobre 1401). Antonio Guarco se retira à Pavie, où il fut assassiné, peu de temps après. A. DE L.

Serra, *La Storia di Genova*, t. III, p. 60. — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 78-211. — Georg. Stella, *Annal. Genuens.*, p. 1187. — De Bréquigny, *Histoire des Révolutions de Gênes*.

GUARCO (*Isnardo*), doge de Gênes, oncle du précédent, né vers 1355. Il s'était distingué fort jeune par sa bravoure et son habileté dans les armes. Le 22 septembre 1380 il avait dispersé la fameuse compagnie *de l'Étoile*, alors la terreur de l'Italie septentrionale. Il soutint longtemps les prétentions de son neveu Antoniotto. Exilé sous le dogat de l'illustre Tomaso Fregoso, Isnardo Guarco s'était réfugié auprès de Felipe-Maria Visconti, duc de Milan. Ce seigneur ne cessait d'exciter des troubles à Gênes, afin d'avoir un prétexte pour intervenir. En 1417, il excita Guarco à s'unir aux Montalde et aux Adorne pour renverser Fregoso, s'allia lui-même aux marquis de Montferrat et de Caretto, et tous ensemble vinrent attaquer Gênes. Fregoso se défendit vigoureusement; en même temps il fit des cessions de territoire à plusieurs des principaux confédérés. Ceux-ci abandonnèrent alors les insurgés; qui avaient proclamé un doge, Teramo Adorno. Fregoso repoussa [illegible] son compétiteur; mais bientôt, pressé sur mer par le roi d'Aragon Alfonse V, et assiégé [illegible] par Visconti, il remit la dignité ducale entre les mains du duc de Milan. Le 12 décembre [illegible] les Génois se soulevèrent, tuèrent leur gouverneur, Olzati, chassèrent Trivulce et les Milanais, et se déclarèrent indépendants. Le premier doge qu'ils proclamèrent fut Isnardo Guarco; mais au bout de sept jours, Tomaso Fregoso vint [illegible] mer le dogat, et personne ne s'élevant pour lui disputer, il marcha au palais, et [illegible] Guarco sans autre formalité. Celui-ci mourut peu après. A. DE L.

Uberto Foglietta, *Historia Genuensis*, lib. [illegible] — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 189.

*GUARDI (*Francesco*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1712, mort en 17[illegible]. Élève et imitateur du Canaletti, il peignit [illegible] lui, les plus pittoresques sites de Venise [illegible] un grand succès. L'effet de ces vues est [illegible] de vérité et de charme, quoiqu'elles [illegible] touchées avec moins de netteté que celles [illegible] maître. On reproche aussi à leur auteur d'[illegible] quelquefois altéré les proportions et [illegible] règles rigoureuses de la perspective. [illegible] imperfections, les tableaux de Guardi sont [illegible] recherchés, et le plus bel éloge que l'on [illegible] en faire est de dire qu'ils sont souvent [illegible] au Canaletti. C'est ainsi que les sept [illegible] de Guardi que possède le Musée du Louvre [illegible] été longtemps indiqués dans les [illegible] comme appartenant au Canaletti, et [illegible] été gravés sous ce nom par Brustolon. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Villot, *Musée du Louvre*.

GUARGENA (*Domenico*), dit le *P. Félicien de Messine*, capucin et peintre de l'école [illegible] taine, né à Messine, en 1610. Élève de [illegible] Abraham Casembroodt, ce fut surtout [illegible] diant les ouvrages du Guide dans [illegible] de Bologne qu'il se forma un style à l'[illegible] de celui de ce grand maître. Une *Madone* [illegible] Félicien, conservée au couvent des Capucins [illegible] Messine, le place au premier rang des [illegible] qu'ait possédés cet ordre, qui pourtant [illegible] quelques peintres de talent. E. B—N.

Hackert, *Memorie dei Pittori Messinesi*. — [illegible] *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

*GUARIENT (*Ignace-Cristophe* [illegible]), diplomate italien, vivait à la fin du dix-[illegible] et au commencement du dix-huitième [illegible] la suite de la coalition de Léopold Ier, [illegible] et Frédéric-Auguste II contre les Turcs, [illegible] deux fois ambassadeur de Venise à Constanti[illegible] nople, chargé d'une mission importante [illegible] cou. Il en a laissé trois relations [illegible] qui se conservent dans les archives de [illegible] En outre, il passe pour avoir publié, [illegible] nom de son secrétaire Korb, un document curieux sur Pierre Ier, dans un ouvrage [illegible]

*Diarium itineris in Moscoviam*, J.-G. de *Guarient*; *Viennæ Austriæ*, in-fol. : l'auteur a été présent à la révolte des strelitz et aux supplices qui l'ont suivie. Pierre Ier exigea et obtint de la cour de Vienne que ce livre fût supprimé, ce qui est la cause de son extrême rareté.

P^ce^. A. G—n.

Gordon, *Gesch. Peter's des Grossen* (Leipzig, 1765), I, 128. — Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland*, bis 1700, II, 392. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

GUARIENTI (*Pietro*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone selon les uns, à Venise selon d'autres, un peu avant 1700, mort vers 1758. Après avoir étudié le dessin et la peinture à Bologne, sous Giuseppe Crespi, il passa à Dresde en qualité de directeur de la galerie Électorale. Cette position le mit à même de connaître beaucoup d'artistes anciens et modernes oubliés par Orlandi dans son *Abbecedario*; il en profita pour enrichir d'une foule d'articles nouveaux ce recueil, qu'il réimprima à Venise, en 1753.

E. B—n.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Crespi, *Felsina pittrice*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*.

* GUARIENTO, GUARENTE, GUARINETTO ou GUARIERO, peintre de l'école vénitienne, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Vérone et Padoue se disputent l'honneur d'avoir donné naissance à ce peintre, moins servile imitateur du Giotto que ceux qui l'avaient précédé. Il eut de son vivant une immense réputation, que justifient ceux de ses ouvrages, en petit nombre, qui sont parvenus jusqu'à nous. On voit un *Crucifix* et une fresque de ce maître à Bassano. En 1365, il avait peint en camaïeu à la terre verte, par ordre du sénat, dans la grande salle du conseil à Venise, un *Paradis*, qui en 1508 fut remplacé par celui du Tintoret. Sous cette immense toile restent encore, dit-on, quelques vestiges de la fresque du Guariento. Au palais Lazzara de Padoue, on conserve *un ange*, petit tableau du Guariento; mais c'est dans cette ville, au chœur de l'église des Eremitani, qu'il faut chercher les plus importants et les plus singuliers ouvrages de cet ancien maître. Ses fresques couvrent le chœur tout entier, et représentent les *têtes des douze Apôtres*, six *prophètes*, plusieurs *saints* et *martyrs*, quatre *docteurs*, *le Christ entouré des Apôtres*, des *groupes d'élus* et *de réprouvés*, plusieurs sujets de l'Ancien Testament, enfin *les sept Planètes*, parmi lesquelles figure Mercure en habit de moine, et en sa qualité de Dieu de l'éloquence, tenant un livre à la main. Ces compositions sont un peu confuses; elles tiennent encore du style byzantin; les auréoles des saints dorées et en relief sont bien primitives; mais pourtant on reconnaît déjà dans ces peintures une tendance marquée vers le progrès, et on ne peut s'empêcher de regretter qu'elles aient été en partie défigurées en 1589 par de maladroites restaurations.

E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti e dello Stato*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. — P. Faccio, *Guida di Padova*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

*GUARIN, abbé de Sainte-Geneviève, puis de Saint-Victor à Paris, au douzième siècle, mourut en 1194. On ne sait rien sur ses premières années; il gouverna avec sagesse ses communautés dans des temps difficiles. La considération dont il jouissait était grande, car Philippe-Auguste, partant en 1190 pour la croisade, le nomma, par son testament, un des dispensateurs de ses trésors dans le cas qu'il vint à mourir. Il reste de cet abbé plusieurs sermons manuscrits et quelques lettres, disséminées dans divers recueils.

G. B.

Oudin, *De Scriptor. eccles.*, t. II, col. 1664. — *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 80.

GUARIN (Dom *Pierre*), hébraïsant français, né au Tronquay, près de Lions-la-Forêt (Normandie), en 1678, mort à Paris, le 29 décembre 1729. Il fit profession chez les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, le 21 octobre 1696. Il était très-versé dans les langues anciennes, professa le grec et l'hébreu, et mourut bibliothécaire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On a de lui : *Grammatica Hebraica et Chaldaica, ex optimis quæ hactenus prodierunt, nova facilique methodo concinnata*; Paris, 1724-1728, 2 vol. in-4°. Deux projets de cet ouvrage avaient paru en 1717 et en 1721 : dans son premier projet, le P. Guarin attaqua le chanoine Masclef, qui avait donné une *Nouvelle Méthode pour apprendre l'hébreu sans points*; Paris, 1716; il l'attaqua de nouveau dans la *préface* de son premier volume. L'abbé Masclef y répondit par une longue *Lettre*, Paris, 17 novembre 1724; une seconde réplique de l'abbé Masclef fut rédigée par le P. oratorien de La Bletterie : elle se trouve dans l'édition de 1730 de la *Grammaire Hébraïque* de Masclef; — *Lexicon Hebraicum et Chaldæobiblicum, in quo non solum voces primigeniæ, seu radicales, verum etiam derivatæ, cum omnibus earum accidentibus, ordine alphabetico disponuntur, et latinis earum interpretationibus, quas exhibent optima, quæ hactenus prodierunt, vocabularia hebraica et chaldaica, præmittuntur græcæ quas suppeditant LXX interpretum translatio, et quæ supersunt Aquilæ, Symmachi, Theodotionis V, VI et VII editionum fragmenta. Accedunt nomina propria virorum, mulierum, idolorum, populorum, regionum, urbium, montium, fluviorum*, etc., *cum præcipuis eorum etymologiis*; Paris, 1746, 2 vol. in-4°. Les auteurs de la *Préface* de ce dictionnaire avertissent que le travail de dom Guarin ne s'étend que jusqu'à la lettre *Mem* inclusivement; que les lettres suivantes ont été exécutées par dom Le Tournois, et que les deux dernières lettres sont de la composition de deux autres bénédictins.

L—z—e.

Dom Le Cerf, *Bibliothèque historique et critique des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*. — *Le Mercure*, décembre 1729.

**GUARINI** *de Vérone*, célèbre humaniste italien, né à Vérone, en 1370, mort à Ferrare, le 4 décembre 1460. Il était de la famille noble des Guarini; ses contemporains l'appellent tous *Guarino* ou *Varius*. Après avoir étudié le latin sous la direction de Jean de Ravenne, le maître de presque tous les Italiens distingués de cette époque, il se rendit vers 1390 à Constantinople, pour y suivre l'enseignement d'Emmanuel Chrysoloras dans la langue grecque. Il y resta cinq ans. Selon Viruncio, auteur du commencement du seizième siècle, Guarini rapporta de Constantinople deux caisses de manuscrits précieux, dont l'une fut perdue pendant la traversée. A cette nouvelle Guarini fut, dit-on si affecté que ses cheveux blanchirent pendant une seule nuit. Maffei a prouvé la fausseté de cette anecdote. De retour en Italie, Guarini enseigna publiquement le grec, selon toute probabilité, d'abord à Florence. Par suite de démêlés qu'il eut avec Niccolo Niccoli, il quitta Florence, et se rendit en 1415 à Venise, où il fut chargé d'une chaire de langue et de littérature grecques. Vers 1422 il passa, toujours en qualité de professeur de grec, à Vérone, avec cent-cinquante ducats d'appointements; il y enseigna aussi le latin. Vers 1426 il se rendit à Trente, mais il retourna à Vérone peu de temps après. L'envie de quelques-uns de ses concitoyens l'ayant dégoûté du séjour de Vérone, il accepta vers le mois de juillet 1429 l'emploi de précepteur, que Nicolas III, marquis d'Este, lui offrait auprès du jeune Lionel d'Este. Guarini se rendit donc à Ferrare, où il fut nommé en 1436 professeur de grec et de latin, avec quatre cents livres d'appointements. Lors du concile de Ferrare, il servit d'interprète entre les théologiens grecs et ceux de l'Église latine. Il est probable que Guarini retourna pour quelque temps à Vérone; mais il est certain qu'il passa les dernières années de sa vie à Ferrare. Il eut, selon Viruncio, jusqu'à vingt-trois enfants; ce qui semble le prouver, c'est qu'il annonce au comte San-Bonifacio, par une lettre datée de 1438, qu'il viendra le trouver avec ses douze enfants. Les éloges unanimes d'Æneas Sylvius, de Pogge, de Philelphe, de Valla mettent Guarini au premier rang parmi ceux qui ont ranimé au quinzième siècle l'étude de l'antiquité. Ses nombreuses traductions du grec doivent être, il est vrai, déclarées aujourd'hui défectueuses sous beaucoup de points; mais pour les contemporains de Guarini elles étaient la première initiation aux écrits des anciens. Selon l'opinion commune, ce serait Guarini qui aurait découvert en 1425 l'unique manuscrit des poésies de Catulle; Lessing, dans ses *Vermischte Schriften*, a prouvé le peu de fondement de cette assertion. Les principaux ouvrages de Guarini sont : *Plutarchi Paralela minora*, incunable sans marque de lieu ni d'année, réimprimé par Jodocus Badius avec quelques [illegible] de Léonard Arétin; — *Strabonis Geographiæ libri decem*; Rome, 1470, in-fol., et Venise, 1472, in-fol., avec les sept autres livres, traduits par Grégoire Typhernas. C'est sur l'ordre du pape Nicolas V que Guarini avait traduit tout l'ouvrage de Strabon, et non les dix livres seulement imprimés ici : ce fait a été prouvé par Maffei d'après des manuscrits écrits tout entiers de la main de Guarini; — *Vocabularius breviloquus*, [illegible] *logus de arte diphthongandi et de accentu*[illegible]; Bâle, 1478, et 1480, in-fol.; Cologne, [illegible] in-fol.; — *Grammaticæ Institutiones*, [illegible] date et sans nom de lieu (Vérone, 1487 [illegible] 1540), premier modèle d'une grammaire [illegible] méthodique. — *Plutarchi Vitæ*; Brescia, [illegible] in-fol.; Strasbourg, 1506, in-4°; Bâle, [illegible] cette traduction comprend quatorze vies de [illegible] tarque; Guarini en a traduit plusieurs [illegible] comme l'atteste un manuscrit de la Biblio[illegible] bodleyenne; — *Emmanuelis Chrysoloræ* [illegible] *mata Linguæ Græcæ in compendium red*[illegible] Ferrare, 1509, in-8° : extrêmement rare [illegible] ses notes Guarini contredit plusieurs [illegible] maître (*voy.* Henri Estienne, *De infidu* [illegible] *Linguæ Magistris*, p. 1571); — *Notæ in* [illegible] *Ciceronis Orationes*; Bâle, 1553, in-fol. [illegible] 1554, in-fol. On a encore de Guarini [illegible] ques pièces de poésies, beaucoup de [illegible] des lettres, etc.; il n'y a qu'une petite par[illegible] primée dans divers recueils, le reste est [illegible] inédit; deux volumes manuscrits de ses [illegible] sont à la Bibliothèque d'Este. E. G.

Joannes Pannonius, *Sylva Panegyrica, ad* [illegible] *præceptorem suum*; Bâle, 1518, in-4°; — Paul [illegible] *Elogia*, n° CX. — Barth. Fazio, *De Viris* [illegible] — Trithemius, *De Scriptoribus* [illegible] *tribus*, p. 17. — Trithemius, *De Scriptoribus* [illegible] *ticis*. — Maffei, *Verona illustrata*, part. II, [illegible] Apost. Zeno, *Dissertazione Vossiane*, t. I, p. [illegible] bricius, *Bibl. mediæ et infimæ Latinitatis*, [illegible] t. III, p. 119. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX [illegible] *Dictionnaire*. — Tiraboschi, *Storia della Lette*[illegible] t. VI, parte II, p. 287. — *Giornale de' Letterati* [illegible] t. XII, p. 352; t. XIII, p. 406; t. XVI, p. [illegible] p. 279. — Rosmini, *Vita e Disciplina di Guari*[illegible] *nese e de' suoi discepoli*; Brescia, 1805, 3 vol. [illegible]

**GUARINI** (*Jean-Baptiste*), philo[illegible] lien, fils du précédent, né à Vérone, [illegible] mort à Venise, en 1513. Il succéda en [illegible] père dans la chaire de grec et de la[illegible] versité de Ferrare, où il eut pour dis[illegible] autres, les Giraldi, Alde Manuce et [illegible] dius. Angelo Poliziano l'appelle le [illegible] professeur de son temps. Le duc Bor[illegible] en France en qualité d'ambassade[illegible] professait encore à Ferrare en 1495 [illegible] *De Ordine docendi et studendi*; [illegible] 1489, in-8°; Strasbourg, 1514, in-8° [illegible] in-8°, avec des additions de Ge[illegible] — *De Secta epicurea*; — *De Regn*[illegible] *trando*; — *Orationes et Epistolæ* [illegible] *cani Pharsalia*. Il a aussi trad[illegible] discours de Démosthène, de Dion [illegible] et de saint Grégoire de Nazianze; [illegible] premier les *Commentaria in Virgil*[illegible]

… à Venise, sans date, en 1571; il en fit une seconde édition.

*Alexandre* GUARINI fils, a publié, en 1521, à Venise, in-4°, les *Expositiones in Catullum*, de son père. E. G.

Trithemius, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Onuphrius, *Antiquitates Veronenses*. — Maffei, *Verona illustrata*, part. II, p. 156. — Le même, *Degli Scrittori Veronesi*, libro III, p. 81. — Borsetti, *Hist. Gymnasii Ferrariensis*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VI, part. II, p. 70. — Sax, *Onomasticon*, t. II, p. 462.

GUARINI (*Jean-Baptiste*), poëte italien, fils d'Alexandre, né à Ferrare, le 10 décembre 1537, mort à Venise, le 4 octobre 1612. Il fit ses études dans sa ville natale, à Pise et à Padoue. Il alla ensuite à Rome. De retour à Ferrare, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'université de cette ville. Il l'était encore en 1563, et il commençait à être connu comme poëte. De sa vie jusqu'à cette époque on ne sait rien, sinon qu'il plaida contre son père pour l'héritage de son grand-père et de son grand-oncle, que le duc Hercule II s'entremit dans le procès, et que l'héritage, qui était considérable, fut partagé entre le père et le fils. Guarini se maria peu après avec Taddea Bendidei, d'une bonne famille de Ferrare. Vers l'âge de trente ans, il entra au service du duc Alphonse II, qui lui conféra le titre de chevalier, et l'employa dans diverses missions diplomatiques qui remplirent dix années de sa vie, et dont il s'acquitta avec plus d'honneur que de profit. Chargé, en 1567, d'aller complimenter le nouveau doge de Venise, Pierre Loredano, il fut ensuite nommé ambassadeur résident à la cour du duc de Savoie Emmanuel-Philibert; et après y être resté plusieurs années, il prêta à Rome en 1572 le serment d'obéissance du duc Alfonse au pape Grégoire XIII. En 1573 il eut une mission auprès de l'empereur Maximilien en Allemagne, et de là il se rendit en Pologne pour féliciter Henri de Valois sur son avénement au trône. A peine de retour à Ferrare, où il fut aussitôt nommé conseiller et secrétaire d'État, il dut repartir pour la Pologne, dont le trône était devenu vacant. Le duc Alfonse y prétendait; mais l'habileté de son ambassadeur fut inutile, et les nobles polonais portèrent leurs voix sur un autre candidat. De vains titres avaient été la seule récompense des travaux diplomatiques de Guarini. Dégoûté d'une cour ingrate, il se retira en 1582 à La Guarina, maison de campagne qu'il possédait dans la Polésine de Rovigo. Malgré de fâcheux procès et le soin d'une fortune embarrassée, Guarini trouva dans sa retraite le loisir de cultiver les lettres. Il revint à la poésie, qu'il avait négligée depuis sa jeunesse, et conçut l'idée de lutter contre le Tasse. Des rapports d'abord amicaux, puis froids et même hostiles, avaient existé entre les deux poëtes. Cependant, Guarini, voyant que les premières éditions de la *Jérusalem délivrée* étaient extrêmement incorrectes, surveilla celle qui fut imprimée à Ferrare en 1581. Il rendit le même service aux *Rime*; Ferrare, 1582, in-4°. Après avoir ainsi contribué à mettre en lumière les écrits du Tasse, Guarini, qui ne prétendait pas l'égaler dans le genre héroïque, crut pouvoir le surpasser dans le genre pastoral. Il composa son *Pastor fido*. Cette pièce, d'abord communiquée à quelques amis, lue ensuite à la cour du duc de Guastalla, Ferrante II, destinée à être imprimée, et peut-être même jouée, si l'on en croit Tiraboschi, aux noces de Charles-Emmanuel de Savoie et de l'infante Catherine, en 1585, eut une grande réputation, et essuya même des critiques longtemps avant d'être imprimée. Alfonse II, qui jusque là avait été fort indifférent pour le poëte, craignit de le perdre, et lui ordonna de venir reprendre à Ferrare ses fonctions de conseiller d'État. Guarini obéit; mais bientôt, ennuyé du séjour de cette ville, il demanda son congé au duc, et passa au service du duc de Savoie. Il y resta peu de temps, et se retira à sa maison de campagne, où il mit son *Pastor fido* en état de paraître. Cette pièce fut imprimée en 1590, et obtint un succès prodigieux. Guarini, qui se dégoûtait vite du service des princes, mais qui ne savait pas vivre loin d'eux, perdit encore douze ans de sa vie dans les petites cours de Mantoue, de Ferrare, de Florence, d'Urbin. Enfin, en 1605, redevenu simple citoyen de Ferrare, il alla complimenter Paul V sur son avénement au trône pontifical. Ce fut la dernière affaire publique où Guarini se trouva employé; mais ses affaires lui fournirent amplement de quoi s'occuper. Par un effet du hasard ou de son caractère, il eut toute sa vie des procès. Après avoir plaidé jeune contre son père, il plaida vieux contre ses enfants. Ses dernières années se passèrent à courir de Ferrare à Rome, de Rome à Venise, toujours sollicitant les juges et consultant les avocats. Ce fut entre deux procès que la fièvre le prit à Venise, et qu'il mourut, âgé de soixante-quatorze ans.

On a de lui : *Oratio ad Ser. Venetorum principem Petrum Lauretanum*; Ferrare, 1568, in-4°; — *Oratio ad Gregorium XIII*; Ferrare, 1572, in-4°; — *Oratio in funere imperatoris Maximiliani II*; Ferrare, 1577, in-4°; — *In funere Aloysii Estensis S. R. E. cardinalis Oratio*; Ferrare, 1587, in-4°; — *Il Verato, o vero difesa di quanto ha scritto Giason de Nores contra le Tragicommedie e le Pastorali*; Ferrare, 1588, in-8°. C'est une réponse de Guarini à une attaque de Jason de Nores contre le *Pastor fido*, qui était encore en manuscrit. De Nores répliqua, et Guarini publia une seconde réponse sous ce titre : *Il Verato secondo, ovvero replica dell' Attizzato accademico Ferrarese, in difesa del Pastor fido, contro la seconda scrittura di Giason di Nores, intitolata* Apologia; Florence, 1593, in-4°; — *Il Pastor fido*, tragi-comédie pastorale; Venise, 1590, in-4°; Ferrare, 1590, in-12. Cette pièce est l'ouvrage le plus célèbre de Guarini; c'est

Dom Le Cerf, *Bibliothèque historique et critique des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*. — *Le Mercure*, décembre 1729.

**GUARINI** *de Vérone*, célèbre humaniste italien, né à Vérone, en 1370, mort à Ferrare, le 4 décembre 1460. Il était de la famille noble des Guarini; ses contemporains l'appellent tous *Guarino* ou *Varius*. Après avoir étudié le latin sous la direction de Jean de Ravenne, le maître de presque tous les Italiens distingués de cette époque, il se rendit vers 1390 à Constantinople, pour y suivre l'enseignement d'Emmanuel Chrysoloras dans la langue grecque. Il y resta cinq ans. Selon Viruncio, auteur du commencement du seizième siècle, Guarini rapporta de Constantinople deux caisses de manuscrits précieux, dont l'une fut perdue pendant la traversée. A cette nouvelle Guarini fut, dit-on si affecté que ses cheveux blanchirent pendant une seule nuit. Maffei a prouvé la fausseté de cette anecdote. De retour en Italie, Guarini enseigna publiquement le grec, selon toute probabilité, d'abord à Florence. Par suite de démêlés qu'il eut avec Niccolo Niccoli, il quitta Florence, et se rendit en 1415 à Venise, où il fut chargé d'une chaire de langue et de littérature grecques. Vers 1422 il passa, toujours en qualité de professeur de grec, à Vérone, avec cent-cinquante ducats d'appointements; il y enseigna aussi le latin. Vers 1426 il se rendit à Trente, mais il retourna à Vérone peu de temps après. L'envie de quelques-uns de ses concitoyens l'ayant dégoûté du séjour de Vérone, il accepta vers le mois de juillet 1429 l'emploi de précepteur, que Nicolas III, marquis d'Este, lui offrait auprès du jeune Lionel d'Este. Guarini se rendit donc à Ferrare, où il fut nommé en 1436 professeur de grec et de latin, avec quatre cents livres d'appointements. Lors du concile de Ferrare, il servit d'interprète entre les théologiens grecs et ceux de l'Église latine. Il est probable que Guarini retourna pour quelque temps à Vérone; mais il est certain qu'il passa les dernières années de sa vie à Ferrare. Il eut, selon Viruncio, jusqu'à vingt-trois enfants; ce qui semble le prouver, c'est qu'il annonce au comte San-Bonifacio, par une lettre datée de 1438, qu'il viendra le trouver avec ses douze enfants. Les éloges unanimes d'Æneas Sylvius, de Pogge, de Philelphe, de Valla mettent Guarini au premier rang parmi ceux qui ont ranimé au quinzième siècle l'étude de l'antiquité. Ses nombreuses traductions du grec doivent être, il est vrai, déclarées aujourd'hui défectueuses sous beaucoup de points; mais pour les contemporains de Guarini elles étaient la première initiation aux écrits des anciens. Selon l'opinion commune, ce serait Guarini qui aurait découvert en 1425 l'unique manuscrit des poésies de Catulle; Lessing, dans ses *Vermischte Schriften*, a prouvé le peu de fondement de cette assertion. Les principaux ouvrages de Guarini sont: *Plutarchi Paralela minora*, incunable sans marque de lieu ni d'année, réimprimé par Jodocus Badius avec quelques [illegible] Léonard Arétin; — *Strabonis Geographiæ libri decem*; Rome, 1470, in-fol., et Venise, 1472, in-fol., avec les sept autres livres, traduits par Grégoire Typhernas. C'est sur l'ordre du pape Nicolas V que Guarini avait traduit tout l'ouvrage de Strabon, et non les dix livres seulement imprimés ici: ce fait a été prouvé par Maffei d'après des manuscrits écrits tout entiers de la main de Guarini; — *Vocabularius breviloquus*, [illegible] *logus de arte diphthongandi et de accentu*; Bâle, 1478, et 1480, in-fol.; Cologne, [illegible], in-fol.; — *Grammaticæ Institutiones*, [illegible] date et sans nom de lieu (Vérone, [illegible] 1540), premier modèle d'une grammaire [illegible] méthodique. — *Plutarchi Vitæ*; Brescia, [illegible] in-fol.; Strasbourg, 1506, in-4°; Bâle, [illegible] cette traduction comprend quatorze vies de Plutarque; Guarini en a traduit plusieurs [illegible] comme l'atteste un manuscrit de la Bibliothèque bodleyenne; — *Emmanuelis Chrysoloræ* [illegible] *mata Linguæ Græcæ in compendium* [illegible] Ferrare, 1509, in-8°: extrêmement rare [illegible] ses notes Guarini contredit plusieurs [illegible] maître (*voy.* Henri Estienne, *De infidis* [illegible] *Linguæ Magistris*, p. 1571); — *Notæ in* [illegible] *Ciceronis Orationes*; Bâle, 1553, in-fol. [illegible] 1554, in-fol. On a encore de Guarini [illegible] ques pièces de poésies, beaucoup de [illegible] des lettres, etc.; il n'y a qu'une petite partie imprimée dans divers recueils, le reste est [illegible] inédit; deux volumes manuscrits de ses [illegible] sont à la Bibliothèque d'Este. [illegible]

Joannes Pannonius, *Sylva Panegyrica, ad* [illegible] *præceptorem suum*; Bâle, 1518, in-4°; — [illegible] *Elogia*, n° CX. — Barth. Fazio, *De Viris* [illegible] *tribus*, p. 17. — Trithemius, *De Scriptoribus* [illegible] *ticis*. — Maffei, *Verona illustrata*, part. II, [illegible] Apost. Zeno, *Dissertazione Vossiane*, t. I, p. [illegible] bricius, *Bibl. mediæ et infimæ Latinitatis*, [illegible] t. III, p. 119. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXII, [illegible] *Dictionnaire*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura* [illegible] t. VI, parte II, p. 287. — *Giornale de' Letterati* [illegible] t. XII, p. 352; t. XIII, p. 408; t. XVI, p. [illegible] p. 279. — Rosmini, *Vita e Disciplina di Guarino Veronese e de' suoi discepoli*; Brescia, 1806, 3 vol. [illegible]

**GUARINI** (*Jean-Baptiste*), philologue italien, fils du précédent, né à Vérone, [illegible] mort à Venise, en 1513. Il succéda en [illegible] père dans la chaire de grec et de latin [illegible] versité de Ferrare, où il eut pour disciples [illegible] autres, les Giraldi, Alde Manuce et [illegible] dius. Angelo Poliziano l'appelle le [illegible] professeur de son temps. Le duc [illegible] en France en qualité d'ambassadeur [illegible] professait encore à Ferrare en 1495. [illegible] *De Ordine docendi et studendi*; [illegible] 1489, in-8°; Strasbourg, 1514, in-8°; [illegible] in-8°, avec des additions de [illegible] — *De Secta epicurea*; — *De Regno* [illegible] *trando*; — *Orationes et Epistolæ*; [illegible] *cani* Pharsalia. Il a aussi traduit [illegible] discours de Démosthène, de Dion [illegible] et de saint Grégoire de Nazianze; il [illegible] premier les *Commentaria in Virgilium* [illegible]

vius à Venise, sans date; en 1471 il en fit une seconde édition.

*Alexandre* GUARINI fils a publié, en 1521, à Venise, in-4°, les *Expositiones in Catullum*, de son père.

E. G.

Trithemius, *De Scriptoribus ecclesiasticis.* — Onufrius Panvinius, *Antiquitates Veronenses.* — Maffei, *Verona illustrata*, part. II, p. 106. — Le même, *Degli Scrittori Veronesi*, libro III, p. 81. — Borsetti, *Hist. Gymnasii Ferrariensis.* — Bayle, *Dictionnaire.* — Tiraboschi, *Storia della Letter. ital.*, t. VI, part. II, p. 70. — Sax, *Onomasticon*, t. II, p. 472.

GUARINI (*Jean-Baptiste*), poëte italien, fils d'Alexandre, né à Ferrare, le 10 décembre 1537, mort à Venise, le 4 octobre 1612. Il fit ses études dans sa ville natale, à Pise et à Padoue. Il alla très-jeune à Rome. De retour à Ferrare, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'université de cette ville. Il l'était encore en 1563, et il commençait à être connu comme poëte. De sa vie privée à cette époque on ne sait rien, sinon qu'il plaida contre son père pour l'héritage de son grand-père et de son grand-oncle, que le duc Hercule II s'entremit dans le procès, et que l'héritage, qui était considérable, fut partagé entre le père et le fils. Guarini se maria peu après avec Taddea Bendedei, d'une bonne famille de Ferrare. Vers l'âge de trente ans, il entra au service du duc Alfonse II, qui lui conféra le titre de chevalier. Le duc l'employa dans diverses missions diplomatiques, qui remplirent dix années de sa vie, et dont il s'acquitta avec plus d'honneur que de profit. Chargé, en 1567, d'aller complimenter le nouveau doge de Venise, Pierre Loredano, il fut ensuite nommé ambassadeur résident à la cour du duc de Savoie Emmanuel-Philibert; et après y être resté plusieurs années, il prêta à Rome en 1571 le serment d'obéissance du duc Alfonse au pape Grégoire XIII. En 1573 il eut une mission auprès de l'empereur Maximilien en Allemagne, et de là il se rendit en Pologne pour féliciter Henri de Valois sur son avénement au trône. A peine de retour à Ferrare, où il fut aussitôt nommé conseiller et secrétaire d'État, il dut repartir pour la Pologne, dont le trône était devenu vacant. Le duc Alfonse y prétendait; mais l'habileté de son ambassadeur fut inutile, et les électeurs polonais portèrent leurs voix sur un autre candidat. De vains titres avaient été la seule récompense des travaux diplomatiques de Guarini. Dégoûté d'une cour ingrate, il se retira, en 1582 à La Guarina, maison de campagne qu'il possédait dans la Polésine de Rovigo. Malgré de nombreux procès et le soin d'une fortune embarrassée, Guarini trouva dans sa retraite le loisir de cultiver les lettres. Il revint à la poésie, qu'il avait négligée depuis sa jeunesse, et conçut l'idée de lutter contre le Tasse. Des rapports d'abord amicaux, puis froids et même hostiles, avaient existé entre les deux poëtes. Cependant, Guarini, voyant que les premières éditions de la *Jérusalem délivrée* étaient extrêmement incorrectes, surveilla celle qui fut imprimée à Ferrare en 1581. Il rendit le même service aux *Rime*; Ferrare, 1582, in-4°. Après avoir ainsi contribué à mettre en lumière les écrits du Tasse, Guarini, qui ne prétendait pas l'égaler dans le genre héroïque, crut pouvoir le surpasser dans le genre pastoral. Il composa son *Pastor fido*. Cette pièce, d'abord communiquée à quelques amis, lue ensuite à la cour du duc de Guastalla, Ferrante II, destinée à être imprimée, et peut-être même jouée, si l'on en croit Tiraboschi, aux noces de Charles-Emmanuel de Savoie et de l'infante Catherine, en 1585, eut une grande réputation, et essuya même des critiques longtemps avant d'être imprimée. Alfonse II, qui jusque-là avait été fort indifférent pour le poëte, craignit de le perdre, et lui ordonna de venir reprendre à Ferrare ses fonctions de conseiller d'État. Guarini obéit; mais bientôt, ennuyé du séjour de cette ville, il demanda son congé au duc, et passa au service du duc de Savoie. Il y resta peu de temps, et se retira à sa maison de campagne, où il mit son *Pastor fido* en état de paraître. Cette pièce fut imprimée en 1590, et obtint un succès prodigieux. Guarini, qui se dégoûtait vite du service des princes, mais qui ne savait pas vivre loin d'eux, perdit encore douze ans de sa vie dans les petites cours de Mantoue, de Ferrare, de Florence, d'Urbin. Enfin, en 1605, redevenu simple citoyen de Ferrare, il alla complimenter Paul V sur son avénement au trône pontifical. Ce fut la dernière affaire publique où Guarini se trouva employé; mais ses affaires lui fournirent amplement de quoi s'occuper. Par un effet du hasard ou de son caractère, il eut toute sa vie des procès. Après avoir plaidé jeune contre son père, il plaida vieux contre ses enfants. Ses dernières années se passèrent à courir de Ferrare à Rome, de Rome à Venise, toujours sollicitant les juges et consultant les avocats. Ce fut entre deux procès que la fièvre le prit à Venise, et qu'il mourut, âgé de soixante-quatorze ans.

On a de lui : *Oratio ad Ser. Venetorum principem Petrum Lauretanum*; Ferrare, 1568, in-4°; — *Oratio ad Gregorium XIII*; Ferrare, 1572, in-4°; — *Oratio in funere imperatoris Maximiliani II*; Ferrare, 1577, in-4°; — *In funere Aloysii Estensis S. R. E. cardinalis Oratio*; Ferrare, 1587, in-4°; — *Il Verato, o vero difesa di quanto ha scritto Giason de Nores contra le Tragicommedie e le Pastorali*; Ferrare, 1588, in-8°. C'est une réponse de Guarini à une attaque de Jason de Nores contre le *Pastor fido*, qui était encore en manuscrit. De Nores répliqua, et Guarini publia une seconde réponse sous ce titre : *Il Verato secondo, ovvero replica dell' Attizzato accademico Ferrarese, in difesa del Pastor fido, contra la seconda scrittura di Giason di Nores, intitolata* Apologia; Florence, 1593, in-4°; — *Il Pastor fido*, tragi-comédie pastorale; Venise, 1590, in-4°; Ferrare, 1590, in-12. Cette pièce est l'ouvrage le plus célèbre de Guarini; c'est

un drame pastoral, dont les nombreux incidents sont rattachés les uns aux autres avec une rare habileté, et dont le style est d'une richesse et d'une élégance admirables. Le sujet en est emprunté à l'histoire tragique de Corésus et de Callirhoé, rapportée par Pausanias. Guarini a fondé sur cette légende une intrigue très-complexe, entremêlée d'épisodes comiques et pastoraux. On lui reproche, avec raison, la subtilité et le raffinement des pensées, l'affectation du style, la licence de beaucoup de passages. Ces défauts, qui n'en étaient pas aux yeux de la plupart de ses contemporains, furent loin de nuire au succès du *Pastor fido*. Les éditions se multiplièrent rapidement; celle que Guarini donna à Venise, 1602, in-8°, est la vingtième; elle est enrichie de notes de l'auteur. Le *Pastor fido* a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; il en existe des traductions françaises par l'abbé de Torche, Amsterdam, 1677, in-12; par Léonard de La Roche, Lyon, 1720, in-12, et par Pecquet, Paris, 1733-1759, 2 vol. in-12; — *Rime*. Ces poésies ont été souvent imprimées à la suite du *Pastor fido*; elles consistent en sonnets et en madrigaux. Les *Madrigaux* ont été traduis en français par Alexandre Picot, baron du Puiset; Paris, 1664, in-12; — *Il Secretario, dialogo nel quale si tratta dell' ufficio del secretario, del modo di comporre lettere*; Venise, 1594, in-4°; — *Lettere*; Venise, 1603, in-8°. On a encore de Guarini une comédie intitulée *Idropica*. Cette pièce, qui avait été composée en 1582, ne fut jouée qu'en 1608, à la cour de Mantoue; elle fut imprimée à Venise, 1613, in-8°, et à Viterbe, 1614, in-12. Il y a de la gaieté dans l'*Idropica*, mais trop peu de respect des convenances, et moins encore de vrai comique. Les comédies, sonnets, satires, traités politiques, discours de Guarini ont été recueillis dans l'édition de Ferrare, 1736, in-4°. Cette édition devait avoir huit volumes; il n'en a paru que quatre. Z.

Apostolo Zeno, *Vita del Guarini*, dans la *Galleria di Minerva*, t. I. — Alexandre Guarini, *Vita del Guarini*, dans le *Supplément* au *Giornale de' Letterati d'Italia*, t. II, p. 154, t. XXXV, p. 286. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXV, p. 172. — Barotti, *Difesa degli Scrittori Ferraresi*, p. 1. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. 111. — Ginguené, *Histoire de la Littérature italienne*, t. VI, p. 379.

**GUARINI** (*Alexandre*), littérateur italien, fils du précédent, né vers 1575, mort le 14 août 1636. Il remplit plusieurs emplois à la cour de Ferrare et à celle de Mantoue. Il cultiva les lettres comme son père, mais avec moins de succès. On a de lui : *Bradamante gelosa*; Ferrare, 1616, in-4°; — *Apologia di Cesare, ingiustamente tiranno appellato*; Ferrare, 1632, in-fol.; — *Il frenetico Savio*; Ferrare, 1641, in-8°. C'est un dialogue sur la folie du Tasse.

Un autre *Alexandre* GUARINI, petit neveu de celui-ci et arrière-petit-fils de Jean-Baptiste, a laissé une *Vie* de son aïeul, insérée dans le *Giornale de' Letter. d'Italia*, t. II, p. 225, supplément. Z.

Borsetti, *Historia Gymnasii Ferrariensis*, t. II, p. [illegible].

**GUARINI** (Le P. *Camillo-Guarino*), religieux théatin et architecte italien, né à Modène, en [illegible], mort en 1683. Savant philosophe, profond mathématicien, il avait fait une sérieuse étude de Vitruve, de Leo-Battista Alberti, de Palladio et de Vignole; on devait donc espérer trouver en lui une tendance à un retour au bon goût en architecture, si tristement méconnu au dix-septième siècle. Il arriva tout le contraire, et on ne sait ce qui doit le plus étonner de l'extravagance du P. Guarini, ou de l'aveuglement des princes, des prélats, des magistrats qui lui permirent d'exécuter à grands frais les conceptions [illegible] brides de son imagination en délire. Il fit de ses connaissances en mathématiques la plus [illegible] application aux combinaisons de toutes les manières dont les matériaux peuvent se prêter [illegible] jeux de l'imagination, et il tira de ses [illegible] une malheureuse facilité à tourmenter et tort[illegible]rer tous les éléments de l'architecture. Il [illegible]ploya la science du trait qu'à faire de son art [illegible] jeu de difficultés. Ennemi déclaré de toute [illegible] simple, il sembla prendre à tâche de défier [illegible] spectateur de trouver dans ses ouvrages [illegible] seule ligne droite ou même une courbe r[illegible]lière. Enfin, auprès du P. Guarini, le [illegible] lui-même, ce père du genre baroque et [illegible] est un modèle de simplicité, de pureté [illegible] bon goût; et pourtant telle était alors la d[illegible]vation des esprits que l'Europe entière [illegible] se disputer le triste privilége de posséder [illegible]ques œuvres de ce cerveau malade. Sur [illegible] dessins s'élevèrent, à Modène, *l'église de S[illegible] Vincent*; à Vérone, le *tabernacle de [illegible] Nicolas*; à Messine, *l'église des PP. [illegible]ques*; à Prague, *Sainte-Marie d'[illegible]*; [illegible]bonne, *Sainte-Marie de la Providence*; à [illegible] enfin, *l'Église de Sainte-Anne-la-Royale* [illegible]partenant aux Théatins, commencée [illegible] terminée en 1720, et démolie cent ans [illegible] après avoir servi aux destinations les [illegible]posées.

C'est surtout à Turin que le P. G[illegible] donner carrière à sa fantaisie. Architecte [illegible] de Savoie, il construisit la *Porte du Pô*, [illegible] *chapelle du Saint-Suaire*, ajoutée à la c[illegible]drale de Saint-Jean, *l'église Saint-[illegible] des-Théatins*, celle de *Saint-Philippe-[illegible] palais du prince Philibert de Savoie* [illegible] deux *palais Carignan* de Turin et de [illegible]*nigi*.

Après sa mort on a publié un ouv[illegible] P. Guarini intitulé : *Architettura civile*, [illegible] que confirmer l'idée que ses monuments [illegible] fait concevoir du déréglement de son g[illegible].

Ticozzi semble s'être chargé de [illegible] pinion de la postérité et de faire l'[illegible]nèbre du P. Guarini en terminant ain[illegible] consacrée à ce singulier architecte : « I[illegible]

ut enfin, à l'âge de cinquante-neuf ans, *au grand avantage de l'art.* » E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura.* — Milizia, *Memorie degli Architetti antichi e moderni.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Quatremère de Quincy, *Vie des plus célèbres Architectes.* — Dulaure, *Histoire de Paris.* — Sciani et D. Mondo, *Torino e suoi dintorni.*

GUARINO (en latin *Varinus*), plus connu sous le nom de *Favorinus*, *Phavorinus* ou *Favorino*, philologue et lexicographe italien, né vers 1460, à Favora, près de Camerino (Ombrie), d'où il prit les surnoms de *Favorinus* et *Camers*, mort en 1537. Il étudia le grec et le latin à Florence, sous Ange Politien, et se perfectionna dans ces deux langues classiques sous la direction de Jean Lascaris. Il entra ensuite dans l'ordre des Bénédictins, et se rendit célèbre par de grands travaux de lexicographie grecque. Il fut choisi pour être le précepteur de Jean de Médicis, et plus tard pour diriger la bibliothèque des Médicis à Florence. Son élève, devenu le pape Léon X, le nomma, en 1514, évêque de Nocera. On a de Guarino : *Thesaurus cornucopiæ et horti Adonidis;* Venise, Alde, 1496, in-fol.; 1504, in-fol. Cet ouvrage est un recueil par ordre alphabétique d'observations grammaticales sur la langue grecque, extraites de trente-quatre grammairiens grecs ; avant d'être imprimé, il fut revu par Antinori, Ange Politien, Alde Manuce, et Urbain Bolzano; — *Apophthegmata ex variis authoribus per Joannem Stobæum collecta, Varino Favorino interprete*, Rome, 1517, in-4°; réimprimé sous ce titre : *Varini Camertis Apophthegmata ad bene beateque vivendum...*; Rome, 1519, in-8°; — *Magnum Dictionarium, sive Thesaurus universæ Linguæ Græcæ, ex multis variisque autoribus collectus;* Rome, 1523, in-fol.; Bâle, 1538, in-fol.; Venise, 1712, in-fol. Ce dictionnaire a été pour les modernes le premier grand ouvrage de lexicographie grecque. Guarino a coordonné et fondu les *lexiques* de Suidas, d'Hesychius, d'Harpocration, d'Eustathe, de Phrynicus. On a reproché à Henri Estienne d'avoir largement profité du travail de Guarino et de n'en avoir pas fait mention. Y.

[illegible], *Chronologia de' Vescovi di Nocera.* — *Biblioteca degli Scrittori dell' Umbria.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, [illegible].

GUARIONEX, cacique d'Haïti, né au quinzième siècle, mort au mois de juillet 1502. C'était, après Guacanagari et Caonabo, le roi le plus puissant de la région nouvellement découverte. Il étendait sa domination sur un peuple à demi civilisé, qui se développait dans la Vega-Real sur une cinquantaine de lieues, et dont le père Roman Pane entreprit inutilement la conversion, vers l'année 1496. La ville à laquelle on avait imposé le nom d'Isabelle s'était élevée, sans qu'il permît sa destruction, sur le territoire de Guarionex, et Margarit, qui se montra si contraire à Colomb, ruina ce beau pays. Guarionex entra d'abord dans la confédération des caciques armés contre les Espagnols et dirigée par Caonabo, le seigneur de la Maison d'Or. Colomb parvint à l'en détacher, et sans nul doute les différences de race qui existaient entre les Igneris, à demi civilisés, et les farouches Caraïbes, étaient pour beaucoup dans la facilité que ce chef malheureux montrait à se porter du parti de ses ennemis. Lorsqu'on imposa aux caciques alliés le tribut qui devait être payé en poudre d'or et que l'on devait percevoir tous les ans, Guarionex offrit de payer en maïs et en vivres de toutes espèces ce qu'on exigeait en valeur métallique. Il donnait pour motif de sa proposition que les peuples de la Vega-Real montraient peu d'aptitude pour le lavage des sables aurifères, assez peu riches d'ailleurs dans son pays. Il eût été sage sans aucun doute d'écouter ses raisons, et de lui laisser livrer à la culture un magnifique territoire de cinquante lieues d'étendue et dont rien n'égalait la fertilité; on n'en fit rien ; et cependant en agissant ainsi on eût évité de grands maux. Guarionex sentit son esprit s'aigrir de nouveau : il ne s'était pas encore séparé des chrétiens, il recevait leurs missionnaires et acceptait en partie les dogmes de leur religion (1), lorsqu'un Espagnol, nommé Barahona, vint à enlever la femme du chef indien : celui-ci se sépara dès lors de la cause des étrangers, que, pour son malheur, il avait si bien accueillis. Ce cacique était peu belliqueux, et surtout sans talent pour la guerre, malgré l'armée de quinze mille Indiens qu'il parvint à réunir et à laquelle se joignirent des caciques plus vaillants que lui. Il fut défait dans la Vega par Barthélemy Colomb, qui le rendit après la victoire à ses sujets éplorés. Au risque de compromettre sa popularité, l'adelantado fit même en cette occasion un acte de justice, dont on ne saurait trop le louer : tandis qu'on rendait la liberté au chef vaincu, on emprisonnait celui qui l'avait outragé dans son honneur conjugal.

Comme la belle Anacoana, Guarionex paraît avoir été une sorte de barde inspiré, un dépositaire des traditions poétiques de son beau pays. C'était probablement ce caractère, uni à quelque souvenir religieux, qui le rendait si cher à ses peuples. Lorsqu'on supposa qu'il allait être mis à mort par Barthélemy Colomb, après la bataille que celui-ci avait remportée sur les Indiens qu'il avait commandés, ceux-ci se roulaient à terre dans leur désespoir et faisaient entendre en chœur des espèces de hurlements prolongés. Ces plaintes douloureuses ne contribuèrent pas peu à émouvoir la pitié du vainqueur. Durant la fête où Ovando extermina la race des chefs igneris, Guarionex faisait partie des quatre-vingt-quatre caciques dont se composait l'assemblée ; il périt avec eux. F. D.

(1) On affirme que les efforts des missionnaires avaient été assez fructueux pour qu'il sût réciter le *Pater* et l'*Ave*. Il n'avait pas cependant accepté encore le baptême.

Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb, histoire de sa vie et de ses voyages*; Paris, 1856, 2 vol. in-8° — Washington Irving, *Histoire de Colomb*. — Charlevoix, *Histoire de Saint-Domingue*. — Émile Nau, *Histoire des Caciques d'Haïti*; Port-au-Prince, 1855, in-4°.

**GUARNA** (*André*), de Salerne, littérateur italien, vivait à la fin du quinzième siècle. On ne sait guère sur son compte autre chose si ce n'est qu'il était d'une famille noble et qu'il composa en distiques latins un ouvrage grammatical, assez bizarre, consacré à raconter la rivalité du *nom* et du *verbe*, représentés comme deux rois qui se disputent la souveraineté.

Cette production, qui paraîtrait aujourd'hui fort insipide, fut alors très-bien accueillie; la première édition est datée de Crémone, 1511; elle avait été précédée d'une ou deux autres, sans date, et fut suivie de plusieurs dans le seizième et le dix-septième siècle; les deux dernières qui nous sont connues virent le jour à Leyde en 1674, à Cobourg en 1734. Il en existe aussi deux traductions françaises, publiées à près de deux cents ans d'intervalle, par Roger, Paris, 1616, et par H. B., Poitiers, 1811. G. B.

Hummel, *Neue Bibliothek seltn. Bücher*, t. I, p. 408.

**GUARNACCI** (*Mario*), prélat et érudit italien, né à Volterre, en 1701, mort le 21 août 1785. Après avoir pris le grade de docteur à Florence, où il suivit les cours de Salvini, il se rendit à Rome. Il y fut d'abord *segreto*, c'est-à-dire docteur de l'abbé Rezzonico, qui devenu pape prit le nom de Clément XIII. Ensuite il entra dans la prélature, et fut nommé membre et plus tard doyen de la signature de justice. Quoique honoré de la faveur de Benoît XIV, qui le chargea de continuer les *Vies des Papes* de Chacon, Guarnacci se retira en 1757 dans sa patrie. Il y découvrit des restes considérables de thermes romains. Ayant réuni une collection d'antiquités étrusques, qu'il légua plus tard à la ville de Volterre, il s'occupa avec ardeur de revendiquer en faveur des anciens habitants de sa patrie, les Étrusques, une grande part dans la formation de la nation italique. L'ouvrage dans lequel il exprima ses idées sur ce sujet, les *Origini Italiche*, fut critiqué par divers érudits; Guarnacci défendit son système avec opiniâtreté et passion, jusqu'à demander au grand-duc de Toscane la destitution du P. Antonioli, un de ceux qui avaient attaqué les opinions de Guarnacci. Dans ses ouvrages, ce dernier fait preuve d'une grande érudition; mais il s'abandonne trop souvent à des hypothèses sans fondement. On a de lui : *Dissertazione sopra le XII Tavole*, insérée dans les *Memorie della Società Colombaria*, t. I, Florence, 1747, in-4°; — *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum et Cardinalium a Clemente X ad Clementem XII*; Rome, 1751, 2 vol. in-fol.; — *Origini Italiche*; Volterre, 1768-1772, 3 vol. in-fol. Guarnacci publia, dans l'*Esame critico dei Prefetti di Roma*, du P. Corsini, une réponse aux objections faites par le P. Bardetti contre les *Origini Italiche*; — *Poesie di* [illegible] *Arassiona*; Lucques, 1769, in-4°: ces [illegible] furent publiées sous le nom que Guarnacci [illegible] dans l'Académie des Arcades. Il a encore [illegible] la biographie de Salvini, insérée dans le [illegible] *degli Arcadi illustri*. Enfin, il a fait [illegible]cription du musée étrusque rassemblé [illegible] dans une lettre adressée à Séb. Donati; [illegible] dans le t. III des *Œuvres* de Muratori, de l'édition d'Arezzo. E. G.

Lombardi, *Storia della Letter. Ital.* [illegible], t. IV. — *Novelle Letterarie di Firenze*, t. XXI, [illegible]

**GUARNANA** ou **VARANA** (*Giacomo*), [illegible] de l'école vénitienne, né à Vérone, en 17[illegible], mort en 1807. Il fut élève de Seb. Ricci [illegible] G.-B. Tiepolo. A un grand talent de compo[illegible] il joignait un bon coloris. L'académie de Co[illegible]penhague lui avait offert le titre de son [illegible] peintre, et l'impératrice de Russie avait [illegible] à l'attirer à sa cour, enchantée qu'elle était [illegible] tableau qu'elle possédait de ce maître, *La* [illegible]*fice d'Iphigénie*; mais il ne put se dé[illegible] quitter sa patrie.

Il fut le maître de son fils *Vincenzo*, [illegible] 1815, sans avoir pu égaler son père. E. B[illegible]

Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

**GUARNERI**, famille d'habiles luthiers [illegible] dont les principaux sont :

*Pietro-Andrea*, né à Crémone, vers [illegible] mort après 1680. Il fut l'un des meilleurs [illegible] du célèbre Geromino Amati. Ses violons [illegible] généralement d'un grand modèle; cependant [illegible] en trouve quelques-uns plus petits, qui [illegible] timbre argentin et pénétrant, mais qui [illegible] de rondeur. Les bons instruments de [illegible]tiste ont été fabriqués entre 1662 et 16[illegible].

*Pietro*, fils du précédent, né à Crémone [illegible] 1670, mort à Mantoue, vers 1720. Il [illegible] de son père, auquel il succéda. Vers [illegible] quitta sa ville natale, et vint s'établir [illegible]toue. Ses meilleurs violons portent les [illegible] 1700 à 1717; ils sont inférieurs à ceux [illegible] père pour l'éclat du son; cependant, ils se [illegible] couramment de 1,000 à 1,200 francs.

*Giuseppe*, neveu du précédent, né à [illegible]mone, vers 1690. Il est le plus célèbre [illegible] famille, et étudia dans l'atelier de Stra[illegible] Des principes positifs et une grande [illegible]sance des vibrations le guidaient dans [illegible]binaisons. Cependant, il n'eut jamais [illegible] vail la délicatesse de son maître; [illegible] souvent même très-négligée. Ses [illegible] presque droites et anguleuses sont mal [illegible] Ses filets sont mal tracés, son modèle [illegible]néral plus petit que celui de Stradivari [illegible] voûtes sont moins élevées et ses [illegible] fortes. Le son de ses instruments a [illegible] mais il a moins de rondeur et de velouté [illegible] de son maître. Les violons de Giuseppe [illegible]neri se vendent de 2,000 à 3,000 francs, [illegible] état de conservation. E. D.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**GUARNIER** ou **GUARNERIUS** (*Guil*[illegible]

compositeur belge, de la seconde moitié du quinzième siècle. En 1478 il professait la musique à Naples avec une grande réputation. On trouve dans un manuscrit in-fol. de la bibliothèque de Cambray (sous le n° 9), qui contient des *faux bourdons* et d'autres pièces à quatre parties, *deux hymnes* de Guarnerius *Optimus*. Ce manuscrit est d'environ 1450.

E. D.—s.

*Fétis, Biographie universelle des Musiciens.*

GUARNIERI-OTTONI (*Aurelio*), antiquaire italien, né à Osimo, en 1740, mort en 1788. Il vint très-jeune se fixer à Venise, y forma une précieuse collection de livres et de manuscrits rares, ainsi qu'un riche musée d'objets antiques. Une mort prématurée l'empêcha de mettre au net et de publier le fruit de ses savantes recherches. On a de lui : *Dissertazione epistolare sopra un' antica ara marmorea esistente nel museo Veneto Nani*; Venise, 1785, in-4°; — *Dissertazione intorno all' antica via Claudia dalla città di Altino fino al fiume Danubio*; Bassano, 1789, in-4°. Cette dissertation fut publiée par Geronimo-Ascanio Molini après la mort de l'auteur. Dans les *Antichità Picene* de Colucci, t. XI, p. 117, on trouve une controverse entre Guarnieri-Ottoni et l'abbé Lancelotti. Ce dernier avait avancé que Nuceria Camelaria, ville du Picenum, était voisine de Piticchio-di-Roccacontracta. Guarnieri semble avoir réfuté cette opinion d'une manière victorieuse.

L—z—e.

*Biografia universale* (édit. Bassano).

GUASCO (*Annibal*), littérateur italien, né à Alexandrie, vers le milieu du seizième siècle, mort dans cette ville, le 4 février 1619. Il s'adonna avec ardeur à la culture des lettres; il ne se distingua néanmoins dans aucun genre, parce que, voulant trop apprendre à la fois, il passait précipitamment d'un sujet à un autre, sans rien étudier profondément. Ses ouvrages sont : *Ragionamento del governarsi ella in corte, andadovi per Dama*; Turin, 1586, in-8°; — *Rime*; Alexandrie, 1599, in-12; — *Tela cangiante, madrigali*; Milan, 1605, in-12; — *Lettere con alcune rime*; Pavie, 1618, in-4°.

E. G.

Ghilini, *Teatro d'huomini letterati.*

GUASCO (*Octavien* de), comte de Clavières, érudit piémontais, né à Pignerol (Piémont), en 1712, mort à Vérone, le 10 mars 1781. Il était le second des trois fils du comte François de Guasco, gouverneur de Pignerol, et d'Anne Castiglioni. Sa santé ne lui permit pas d'embrasser la carrière militaire, que suivaient déjà ses frères. Après un long séjour à Turin et dans d'autres universités d'Italie, il vint en France (1738). Montesquieu l'honora de son amitié, et le prince Cantemir, ambassadeur de Russie, l'aida de ses conseils et lui indiqua des sujets de travaux. Guasco mit au jour plusieurs dissertations qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et celles de la Société Royale de Londres. Sa fortune, déjà considérable, s'accrut en 1751 des revenus d'un canonicat à Tournay, et d'une pension faite par l'Autriche. Une mésaventure lui attira l'inimitié des courtisans de madame Geoffrin, jadis ses amis; il prit en dégoût sa patrie d'adoption, et ne songea plus qu'à se choisir une retraite : il se rendit d'abord à Florence, puis à Vérone, où il mourut. Ses deux frères, devenus généraux, moururent, l'un en 1762, l'autre en 1780.

On a d'Octavien de Guasco : *Satires du prince Cantemir, précédées de l'histoire de sa vie*; Londres, 1750, 2 part. in-12; — *Dissertations historiques, politiques et littéraires*; Tournay, 2 vol., pet. in-8° : ce livre, estimé, contient : *Mém. sur l'état des sciences et des arts en France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII*, couronné en 1766 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; *De la véritable signification du titre d'autonome, que prenaient plusieurs villes soumises à une puissance étrangère, et des priviléges attachés à ce titre*; dissertation couronnée en 1747, et imprimée à Avignon, 1748, in-8°; — *Traité sur les Asiles, tant sacrés que politiques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ceux du christianisme*; — *Dissertation sur le préteur des étrangers* (prætor inter cives et peregrinos); — *Lettres familières du président de Montesquieu*; Florence, 1767, in-12. Ces lettres sont une sorte d'apologie de Guasco; néanmoins, il nie en être l'éditeur. Mme Geoffrin, qu'elles offensaient, en fit faire deux autres éditions, avec des suppressions, dans la même année. La dernière édition, qui parut à Rome, en 1773, in-12, est complète; — *Essai historique sur l'usage des statues chez les anciens*; Bruxelles, 1768, in-4° : livre écrit au point de vue de la philosophie, et non de l'esthétique; — *Dissertation sur les Volces anciens habitants du Languedoc*: parut d'abord en partie dans le XXIIIe volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, et imprimée complétement dans les volumes IV et V du *Recueil de la Société Typographique de Bouillon*, 1769 et 1770; — *Mémoire sur l'état des sciences en France sous le règne de Louis XI*, couronné en 1749 par l'Ac. des Inscriptions. On croit que cet ouvrage est demeuré manuscrit ainsi que les suivants : *Observations historiques sur quelques-unes des provinces méridionales de la France*; — *Dissertation sur le pape Clément V*; — *Essai sur le temple consacré à Sérapis dans la ville de Pouzzoles*. Guasco avait en outre traduit en italien, sous la direction de ses amis : l'*Esprit des Lois* de Montesquieu et l'*Histoire de l'Agrandissement et de la Décadence de l'Empire Ottoman* par Demetrius Cantemir, père de l'ambassadeur.

Louis Lacour.

*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XLV.

GUASCO (*Francesco-Eugenio*, marquis de),

Érudit piémontais, cousin du précédent, né à Alexandrie (Piémont), vers 1720. Il se livra à l'étude de l'antiquité et de tout ce qui s'y rattache, littérature, science ou art. Il était président du Musée romain. On a de lui : *Sopra la rinungia fatta da Lucio Corn. Silla della dittatura, Ragionamento* ; 1763 ; — *La Congiura di Catalina* ; trad. de Salluste avec des *Notes* ; Naples, 1763, in-4° ; — *Musæi Capitolini antiquæ Inscriptiones, nunc primum conjunctim editæ notisque illustratæ* ; Rome, 1775-1778, 3 vol. in-fol. ; — *Annæi Senecæ Ludus in mortem Claudii Cæsaris ; notis illustratus* ; Verceil, 1787, in-4°. L—z—e.

*Nuova Enciclopedia popolare* ; Turin, 1848, in-4°.

GUASCONO (*Dominique-François*), savant italien du quinzième siècle, et auteur d'un volume intitulé : *Prognosticon astrologicum super principales partes mundi* ; Venise, 1475, in-4°. On a lieu de croire que Guascono était professeur d'astronomie à Padoue ; mais les renseignements sur son compte manquent. G. B.

*Documents inédits.*

GUASPRE (LE). *Voy.* DUGHET (*Gaspard*).

GUAST (*Louis-Béranger* DU), mignon de Henri III, né vers 1545, assassiné à Paris, le 31 octobre 1575. Il était le premier favori de Henri III, et fut chargé en 1574, conjointement avec Hurault de Cheverny, de demander en mariage pour son maître Louise de Vaudemont et de dresser les articles du contrat de mariage. Il réussit dans cette mission, et après les fêtes de noces (15 février 1575), il rejoignit le duc de Guise, qui tenait la campagne contre les protestants. Il se distingua au combat de Dormans, où Thoré fut mis en pleine déroute (10 octobre 1575). De retour à la cour, il reprit le cours de ses galanteries. Il était brave, mais insolent et fort indiscret : il faisait parade de sa haine pour le duc d'Alençon et pour son favori Bussy d'Amboise. Il alla jusqu'à révéler la liaison amoureuse qui existait entre Bussy et la reine Marguerite de Navarre, et attira à cette princesse de vives réprimandes de la part de sa mère, du roi et de son mari. Marguerite résolut de se venger : sachant que le baron de Vitteaux, qui, quatre années auparavant, s'était signalé par le meurtre d'Antoine d'Aligre, se tenait caché dans le couvent des Augustins de Paris, elle fut l'y trouver : elle lui rappela que du Guast s'était toujours opposé à ce qu'il obtînt sa grâce, et lui proposa de se défaire de leur ennemi commun par l'assassinat. Comme Vitteaux résistait encore, elle fit taire ses scrupules en l'enivrant de caresses. Le meurtre fut résolu. Du Guast avait loué rue Saint-Honoré, proche du Louvre, une petite maison pour donner des rendez-vous à ses maîtresses. Ce fut là que Vitteaux entra à dix heures du soir avec quelques spadassins. Il surprit du Guast dans son lit, et l'égorgea, tandis que les complices du meurtrier éteignaient les flambeaux et massacraient les valets. Vitteaux gagna ensuite les murs de la ville, les franchit au moyen d'une corde et courut joindre le duc d'Alençon. Le roi fit commencer une instruction sur ce crime ; mais il n'y fut donné aucune suite. Henri se borna à faire à la victime un convoi magnifique : il regretta peu [illegible] son favori ; celui-ci commençait à le fatiguer en l'exhortant à montrer plus de courage et d'activité. A. DE L.

Cheverny, *Mémoires*, t. L, p. [illegible]. — De Thou, *Hist.*, lib. LIX, p. 125 ; l. LX, p. 186 ; l. LXI, p. [illegible]. — L'Estoile, *Journal de Henri III*, p. 122. — Marguerite de Navarre, *Mémoires*, t. LII, p. [illegible], 198, 224, [illegible]. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIX, p. [illegible], 340. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

GUAST (DU), capitaine français, parent du précédent, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il était fort avant dans la faveur de Henri III, qui lui confia le commandement de ses gardes à pied. Du Guast prit en cette qualité une part fort active à l'assassinat du duc Henri de Guise, dit *le Balafré* (23 décembre 1588). Louis de Guise, cardinal de Lorraine, et Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, furent arrêtés le même jour et emprisonnés dans les combles du château de Blois. Le lendemain le roi donna ordre à du Guast de tuer le cardinal. Le capitaine se rendit auprès des deux prélats, [illegible] Louis de Lorraine dans une pièce séparée, [illegible] dit de se préparer à la mort. Le cardinal [illegible] à genoux, fit une courte prière, couvrit [illegible] de son manteau et fut tué à coups d'[illegible] par quatre soldats. Henri III n'avait [illegible] huit des prisonniers qu'il avait fait arrêter [illegible] du meurtre des Guises : c'étaient le [illegible] Charles de Bourbon, le jeune prince de J[illegible] devenu duc de Guise par la mort de [illegible] les ducs d'Elbeuf et de Nemours, l'arche[vêque] de Lyon, le président Neuilly, La Chapelle-Marteau, président des Seize, et l'abbé [illegible] Pour démontrer au public la nécessité [illegible] tait vu de frapper les Guises, il fit [illegible] procès de ses captifs. Comme ils ne lui [illegible] pas en sûreté à Blois, il les fit transférer [au] château d'Amboise, dont il donna le commandement à du Guast, croyant avoir en lui [illegible] dien incorruptible. Mais il n'en fut rien ; [le ca]pitaine eut bientôt des pourparlers avec [les pri]sonniers ; déjà il donnait au cardinal de [Bourbon] le titre de majesté, il l'autorisait à [illegible] les ligueurs de Paris, lorsque le roi fut [illegible] la faiblesse de racheter Bourbon et les [illegible] princes de leur geôlier moyennant 30,[illegible] il lui permit même de faire son profit [illegible] çon des quatre autres, et le confirma [illegible] vernement d'Amboise. A. [illegible]

Davila, *Historia*, lib. IX, p. [illegible] ; lib. X, [illegible] Thou, *Histoire*, lib. XCIII, p. 348, 349 ; lib. [illegible] — Pasquier, *Lettre* de Blois du 27 déc., liv. XI[illegible] p. 368, lett. X, p. [illegible]. — Cayet, *Chron[ologie]* [illegible] p. 271, 322, [illegible]. — Sismondi, *Histoire des F[rançais]*, t. XX, p. 464, [illegible].

GUASTALLA (*Ferdinand I, II et III*, [illegible] DE). *Voy.* GONZAGUE.

GUASTAVINI (*Giulio*), médecin [illegible]

à Gênes vers 1580. Il était d'une famille patricienne, mais préféra la science aux armes. Il se fit recevoir docteur en médecine, et alla en 1614 professer à Pise. Ses cours furent très-suivis. On a de lui : *Commentarii in priores decem Aristotelis problematum sectiones*; Lyon, 1608, in-fol.; — *Locorum de Medicina selectorum Liber*; Lyon, 1616, in-4°; second volume, Florence, 1625, in-4°. Haller parle de cet ouvrage avec éloge. A chaque question que l'auteur propose, il joint les opinions de ses devanciers les plus savants, puis il ajoute la sienne. Il se pose comme partisan convaincu de la saignée, et ses préceptes consistent presque exclusivement à combattre les symptômes; il dit, par exemple, que « dans les maux rebelles il faut souvent changer les remèdes et varier la cure pour faire face aux différents accidents qui se présentent dans le cours des longues maladies. » On a aussi de lui : *Annotationi sopra la Gerusaleme del Tasso*; Gênes, 1617, in-fol. : Guastavini a laissé en manuscrit : *Vitæ Medicorum illustrium*. L—z—e.

Éloy, *Dictionnaire hist. de la Médecine*. — Haller, *Bibliotheca Medicinæ practicæ*. — Oldoin, *Athenæum Ligusticum*.

**GUAT.** *Voyez* Le Guat.

* **GUATAVITA**, chef souverain d'une partie de la Nouvelle-Grenade, vivait au quinzième siècle. Ce personnage, revêtu du titre de *usaque*, inférieur à celui de *zipa*, dominait le territoire le plus riche du plateau de Cundinamarca; c'était sur son fertile territoire que s'étendait le lac magnifique qui lui a emprunté son nom. Guatavita avait donné une impulsion extraordinaire à l'industrie naissante des peuples de race *chibcha* qui lui étaient soumis; c'étaient eux qui travaillaient avec le plus d'habileté les métaux précieux qu'ils savaient extraire et qui en fabriquaient ces statuettes d'or, assez grossièrement façonnées, recherchées encore de nos jours avec tant d'empressement par les archéologues des deux mondes. Guatavita signifie littéralement *corniche de la montagne*. Ce chef ne tarda pas à entrer en lutte avec le zipa des Chibchas, chef souverain que l'on nommait Nemequene, *Os de Lion*. Ce despote, pour déclarer la guerre à son feudataire, se targua d'une ordonnance que celui-ci avait rendue récemment. Guatavita en effet avait sévèrement défendu à ceux de ses sujets qui s'étaient rendus habiles dans la fabrication des objets d'or et d'argent de s'éloigner de son territoire; et si les chefs du voisinage prétendaient obtenir leurs services, ils devaient envoyer, en échange du transfuge, deux serviteurs habiles, capables de dédommager le souverain par leur industrie et en état de lui payer un tribut. Le zipa n'attaqua pas ouvertement le chef puissant dont il convoitait les richesses : il se ménagea des intelligences dans la ville où il commandait, fit alliance avec un chef nommé Guasca, et durant une nuit les troupes venues de Bogotá firent irruption sur la ville siége de l'industrie indienne dans ces contrées; la cité tomba au pouvoir de Nemequene, et durant le combat Guatavita perdit la vie. Cet événement dut avoir lieu dans les dernières années du quinzième siècle. Après cette injuste agression, Nemequene poursuivit ses conquêtes; mais il trouva bientôt la mort, et laissa le pouvoir à Thisquezuza, le souverain qui régnait lorsque les Espagnols apparurent sur le plateau de Cundinamarca. Guatavita a imposé son nom au lac sacré dans lequel on prétend que les Chibchas jetèrent toutes leurs richesses au moment de la catastrophe qui faisait tomber le pouvoir entre les mains du Zipa des Chibchas (1). La biographie de ce chef malheureux, qui commandait à des peuples aujourd'hui éteints, est environnée de ténèbres; elle mérite cependant de tenir une place ici, parce qu'elle signale le représentant d'une civilisation tout à fait différente de celle qu'on observa chez les Aztèques et chez les Péruviens, et qui a laissé d'intéressants vestiges. F. D.

Piedrahita (Le Dr D. Lucas Fernandes), *Historia general de las Conquistas del nuevo Reyno de Granada*; Madrid, 1688, in-fol. — Urricœchea, *Memoria sobre las Antiguedades Neo-Granadinas*; Berlin, 1854, in-4°. — J. Acosta, *Compendio historico del Descubrimiento y colonizacion de la Nueva-Granada*; Paris, 1848, in-8°. — El P. F. P. Simon, *Noticias historiales de tierra firme*; in-fol.

**GUATIMOZIN.** *Voy.* Quauhtemotzin.

**GUATTANI**, antiquaire italien, né à Rome, le 18 septembre 1748, et mort à Milan, le 29 décembre 1830. Il étudia le droit, devint secrétaire du célèbre graveur Piranesi, et se mit dès lors avec ardeur à l'étude de l'antiquité. Il découvrit la petite chambre solaire dans les thermes de Caracalla, et poursuivit le grand ouvrage de Winkelmann, auquel il ajouta six autres volumes, qui lui valurent la bienveillance de Lanzi et d'Agincourt. Pie VI l'éleva alors à la charge d'assesseur de la sculpture. Mais à cette époque Guattani, qui avait perdu sa première femme, se remaria avec une jeune et belle cantatrice romaine, Marianna Vinci, et tourna son esprit vers d'autres pensées. Il accompagna sa femme sur les premiers théâtres d'Europe : il voyagea en Sicile, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, dans la Flandre, en France et en Portugal. Enfin, il fut appelé à Paris, en 1811, à la direction du Théâtre-Italien; il retourna à Rome, sur l'invitation du cardinal Caprara, et fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie romaine d'Archéologie, de l'Académie pontificale

(1) M. Alex. de Humboldt, qui n'ignorait aucun de ces faits, les avait signalés au commencement du siècle; il n'en fallut pas davantage pour qu'une compagnie se formât en Europe, à la recherche des richesses du lac: mais les eaux profondes du Guatavita, au fond duquel sont cachées les idoles, ne purent être épuisées, et les fonds des actionnaires disparurent à tout jamais comme elles. Ce qu'il y eut de plaisant dans cette affaire, c'est que les imprudents industriels s'en prirent de leur insuccès au célèbre voyageur! On nous affirme que les tentatives d'épuisement ont été depuis renouvelées. (F. D.)

de S.-Luca et professeur d'histoire et de mythologie. Ses principaux ouvrages sont : *Le Statue del Museo Chiaramonti i monumenti inediti;* — *La Roma antica;* — *Le Memorie enciclopediche;* — *La Descrizione della Galleria dei Quadri del principe di Canino;* — *La Sabina illustrata;* — *La Pittura comparata.*

M. VAN [illegible].

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri.*

GUATTINI (*Michele-Angelo*). Voy. CARLI DE PIACENZA.

GUAY, pseudonyme sous lequel le P. François Garasse fit paraître : *Nouveau Jugement et Censure de la* Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps; 1624, in-12 : c'était une réponse à la critique du prieur F. Ogier, parue sous le titre de *Jugement et Censure de la* Doctrine curieuse, etc. (*Voy.* les art. GARASSE et OGIER.)

GUAY (*Jacques*), graveur français, né à Marseille, vers 1715, mort à Paris, en 1787. Il fut, pour le dessin un des meilleurs élèves de Boucher. Au sortir de l'atelier, il partit pour Rome, où il étudia surtout la glyptique. A son retour en France, il obtint, après la mort de Barrier, la place de graveur en pierres fines du cabinet du roi. Il fut reçu en 1742 membre de l'Académie de Peinture. Guay était l'un des favoris de M[me] de Pompadour.

A. DE L.

*Mémoires de l'Académie de Peinture.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

GUAY-TROUIN (DU). *Voy.* DUGUAY-TROUIN.

* GUAYCAVANU, chef guerrier de Saint-Domingue, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il était de la Vega-Real, et se trouvait à la tête d'une famille composée de seize individus. Ce fut le premier Indien de l'île d'Hispaniola qui accepta les dogmes du christianisme. Le frère Roman Pane, qui sur les ordres de Colomb, avait fait une étude particulière des dialectes de l'île, put le convertir au christianisme de concert avec un autre franciscain, F. Juan Bergognon, qui s'était rendu à Saint-Domingue en 1498. Guaycavanu reçut au baptême le nom de *Juan Mateo*. Il est assez probable qu'il ne poussa point sa carrière au delà des premières années du seizième siècle, s'il ne périt point durant l'effroyable massacre ordonné par Ovando.

F. D.

Munoz, *Historia del Nuevo Mundo*, lib. VI, § 8. — Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb, sa vie et ses voyages*, t. II.

GUAZZESI (*Lorenzo*), poëte et archéologue italien, né à Arezzo, le 26 juin 1708, mort à Pise, le 10 septembre 1764. Il fit ses études à Pise, et, après avoir pris le grade de docteur, il entra dans l'ordre militaire de Saint-Étienne. Comme il possédait une fortune indépendante, il put cultiver librement l'archéologie et les belles-lettres. Sa réputation d'érudit et de poëte agréable passa les Alpes, et ce fut à lui que Frédéric II demanda une épitaphe pour Algarotti. Les poésies de Guazzesi consistent en quelques pièces de circonstance, sonnets, élégies, publiées séparément à Florence, 1730, 1745, 1749. Il traduisit en italien l'*Asinlaria* de Plaute; Florence, [illegible], in-8°; — l'*Iphigénie* de Racine; Arezzo, [illegible], in-8°; — l'*Alzire* de Voltaire; Arezzo, [illegible], in-8°. On a encore de lui : *Lettera critica al dot. Ant. Cocchi, intorno ad alcuni fatti della guerra gallica-cisalpina seguiti l'anno di Roma 529*; Arezzo, 1752, in-8°; — *Osservazioni storiche intorno ad alcuni fatti di Annibale, dedicate al marchese Scip. Maffei*; Arezzo, 1752, in-8°; — *Dissertazione intorno alla disfatta ed alla morte di Totila, re de' Goti*; Arezzo, 1755, in-8°, et plusieurs dissertations insérées dans le *Giornale de' Letterati d'Italia*, *del antico dominio del vescovo di Arezzo in Cortona*; Pise, 1760, in-4°, et dans les *Opuscoli scientifici* de Calogerà. Ses œuvres ont été publiées à Pise, 1766, 4 vol. in-4°. Guazzesi était membre de l'Académie des Arcadi, sous le nom de *Lisimbo Aristoniano*. [illegible]

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. [illegible]

GUAZZO (*Marc*), poëte et historien italien, né à Padoue, vers 1496, mort dans la [illegible] ville en 1556. Il appartenait à une famille [illegible] originaire de Mantoue, et prit dans tous [illegible] vrages le titre de *Mantovano* (Mantouan) [illegible] vie est peu connue. On dit qu'il se signala [illegible] la carrière militaire, et l'on voit par ses [illegible] que la guerre ne lui fit pas négliger les lettres. Comme historien et comme poëte, il ne s'éleva guère au-dessus du médiocre. On a de lui : [illegible] *borioso, che segue alla morte di* [illegible] *conformandosi con la profondissima* [illegible] *del divino Ariosto*; Venise, 1523, in-[illegible] *Tutto riformato ed accresciuto dall'*[illegible] Venise, 1532, in-4° : poëme héroï-comique [illegible] trente-et-un chants; c'est une suite et [illegible] tation de celui d'Arioste; — *Belisardo fr*[illegible] *del conte Orlando, dal strenuo milite* [illegible] *di Guazzi Mantovano*; Venise, 1525, [illegible] 1534, in-4°; autre poëme héroï-comique [illegible] en trois livres, contenant vingt-neuf [illegible] laissé inachevé par l'auteur; — *Errori* [illegible] comédie; Venise, 1526, in-8°; — *La* [illegible] *d'Amore*; Venise, 1528, in-8°; — *Histo*[illegible] *tutte le cose degne di memoria dal* [illegible] 1524 *sino all'* 1540, Venise, 1540, in-[illegible] une continuation jusqu'à 1544, Venise, [illegible] 1549, 1552, in-8°; — *Historia delle* [illegible] *Maometto, imperat. de Turchi, con* [illegible] *ria di Venetie*; Venise, 1545, in-8°; — [illegible] *rie ove si contengono la venuta e* [illegible] *talia di Carlo VIII, rè di Francia, e* [illegible] *acquistò e lasciò il regno di Napoli*; [illegible] 1547, in-12; — *Cronica nella quale* [illegible] *ordinamente l'essere de gli huomini* [illegible] *e i fatti degni occorsi dal principio* [illegible] *mondo sino a questi tempi*; Venise, [illegible] in-fol.

[illegible]

Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini.* — [illegible] *Teatro d'Huomini letterati*, t. II. — Apost. Zeno, *al Fontanini*, t. II, p. 225.

GUAZZO (*Étienne*), littérateur italien, [illegible]

Casal, en 1530, mort à Pavie, le 6 décembre 1593. Issu d'une famille noble et ancienne du Montferrat, il devint le secrétaire de Marguerite, duchesse de Mantoue, puis de Louis de Gonzague, duc de Nevers. Il cultiva les lettres avec succès, et fonda à Casal l'académie *degl' Illustrati*. Il en fut membre, sous le nom de l'*Elevato*. Il fit aussi partie de l'académie des *Affidati* de Pavie. On a de lui : *Lettere volgari da diversi gentilhuomini del Monferrato, raccolte*; Brescia, 1565, in-8°; — *La civil Conversazione, divisa in quatro libri*; Venise, 1574, in-4°; — *Dialoghi piacevoli, nelli quali si tratta : 1° della prudenza del Rè congiunta con le Lettere; 2° del Principe della Valacchia maggiore; 3° del Giudice; 4° della Elezione de' Magistrati; 5° delle Imprese; 6° del Paragone dell' Arme e delle Lettere; 7° del Paragone della Poesia Latina e della Toscana; 8° della Vera fedeltà; 9° dell' Honor universale; 10° dell' Honor delle Donne; 11° del Conoscimento di se stesso; 12° della Morte*; Venise, 1586, in-4°; — *Lettere*; Venise, 1590, in-8°; — *Rime*; Bergame, 1592, in-16; — *La Ghirlanda della contessa Angela-Bianca Beccaria, contesta di madrigali di diversi autori*; Gênes, 1595, in-4°. Z.

Ghilini, *Teatro degl' Huomini letterati*. — Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia*, t. IV, p. 48.

* **GUBAZE**, roi des Lazes de la Colchide (Imérétie), né d'une femme romaine, et chrétien ainsi que son peuple. Ce prince était l'ennemi naturel des Perses et l'allié de Justinien; il recevait même un traitement comme *silentiaire*, ou officier du palais, et comme allié, car son pays était la clé de l'empire, du côté du Caucase et de l'Ibérie. Mais laissé sans secours, lors de l'irruption de Chosroès en 528, il fut obligé de subir le joug des Perses. Quand ce monarque formidable eut été obligé de se retirer, par suite d'une diversion de l'armée d'Orient, commandée par Bélisaire, Gubaze se hâta de renouer l'alliance avec les Romains, et leur demeura fidèle. Il défendit avec opiniâtreté les défilés des montagnes contre de nouvelles invasions des armées persanes. Mais il eut des difficultés avec les généraux romains, qui souvent opprimaient son pays et ne lui donnaient pas l'appui dont il avait besoin. En 554 ou 555, Jean et Rusticus l'assassinèrent, sous prétexte de trahison secrète, et révoltèrent par ce crime les Lazes, dont Gubaze était l'idole. Quoique Justinien accordât d'ordinaire l'impunité pour ces sortes d'excès, il résolut cependant de venger la mort de ce roi. Il envoya le sénateur Athanasius, avec un cortége convenable, en Lazie, pour faire arrêter les coupables, et les mettre en jugement avec le général en chef Martinos, accusé de complicité. Le sénateur établit son tribunal au sein d'une des vallées du Caucase. L'accusation fut soutenue par les commissaires des Lazes; les débats furent publics. L'histoire en a conservé les détails, ainsi que la défense des accusés. Ceux-ci, après un solennel examen, furent déclarés coupables : Jean et Rusticus furent légalement décapités. Un sursis fut accordé à Martinos, qui se trouva renvoyé à la justice de l'empereur. Ce jugement est un des plus mémorables que l'histoire nous ait conservés. Tzath, successeur de Gubaze, lui fit rendre tous les honneurs dus à sa mémoire. ISAMBERT.

Procope, *Guerre des Goths*, IV, 9; *Guerre des Perses*, II, 17 et 29. — Agathias, III, 4 et 14; IV, 1.

**GUBBIO** (*Oderigi* DA). *Voy.* ODERIGI.

* **GUBEN** (*Jean* VON), chroniqueur allemand, vivait à la fin du quinzième siècle. Il était greffier de la ville de Zittau, et écrivit les annales de cette cité; son ouvrage, qui embrasse plus d'un siècle, s'arrête à l'an 1485; il fut continué par divers de ses successeurs jusqu'à l'an 1531, et il a été inséré dans le recueil de Haupt : *Novi Scriptores Lusatici*, t. I, p. 1-203. G. B.

*Documents inédits.*

* **GUCK** ou **GUCKY** (*Valentin*), compositeur allemand, né à Cassel, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Tricinia*, ou chansons profanes à trois voix avec accompagnement; Cassel, 1603; — *Opus Musicum, continens textus metricos sacros festorum Dominicalium et feriarum*, 8, 6 *et* 5 *vocibus inceptum, et a morte illius, illustriss. principis langravii Hessiæ*, etc., *opera absolutum*; Cassel, 1605, in-4°. E. D—S.

Fétis, *Dictionnaire universel des Musiciens.*

**GUDE**, en latin *Gudius* (*Marquard*), archéologue et philologue allemand, né le 1er février 1635, à Rensbourg (Holstein), mort le 26 novembre 1689. Il était fils de Pierre Gude, bourgmestre de Rensbourg. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, sous la direction de Jonsen, il alla les terminer à Iéna, où il soutint une thèse, *De Clinicis veteris Ecclesiæ*, en 1657. Selon le désir de ses parents, il se destinait à la carrière juridique; mais ses lettres à Reinesius de cette époque prouvent que l'étude de l'antiquité l'attirait bien plus que celle du droit. Dès lors déjà il commença à recueillir des inscriptions romaines. En 1658 il se décida à suivre entièrement son inclination pour les belles-lettres; il se rendit en Hollande, où Grævius, dont il avait fait la connaissance à Erfurt, lui faisait espérer un emploi dans l'enseignement. Mais il resta quelque temps sans en trouver; enfin, il fut choisi, en 1659, par l'entremise de J.-Fr. Gronovius, pour accompagner dans ses voyages un jeune homme de famille noble, nommé Samuel Schas. Ils partirent ensemble pour Paris, où Gude se lia avec Ménage et plusieurs autres érudits; ensuite ils parcoururent la France et l'Italie, recherchant partout le commerce des savants et examinant en détail les curiosités de ces deux pays. Gude, toujours préoccupé d'inscriptions, en rassemblait beaucoup et corrigeait sur les originaux celles publiées par Gruter, de même qu'il fit acquisition de nombreux manus-

crits précieux. De retour à Paris en 1663, Gude y trouva sa nomination comme professeur à l'université de Duisbourg. Mais Schas, son élève, qui avait puisé un goût prononcé pour les lettres et même pour l'érudition dans les leçons de Gude; pria ce dernier de ne pas accepter la place qu'on lui offrait; afin qu'ils pussent de nouveau entreprendre ensemble des voyages scientifiques. Gude resta auprès de son élève, et visita avec lui l'Angleterre et l'Allemagne. Isaac Voss, jaloux des richesses archéologiques recueillies par Gude, chercha par les plus basses manœuvres à le brouiller avec Schas, mais sans y réussir. Gude passa ensuite plusieurs années en Hollande, de 1664 à 1671. On lui offrit d'abord une chaire à l'école de Deventer, puis une autre à Amsterdam; mais il n'en accepta aucune. En 1671, il fut nommé bibliothécaire du duc de Holstein, qui l'envoya trois ans après auprès de la cour de Danemark.

Schas vint à mourir en 1675, après avoir légué la plus grande partie de ses biens à Gude, et révoqué des legs qu'il avait faits dans un premier testament en faveur de Grævius et de Heinsius. Le premier n'en resta pas moins en bons rapports avec Gude; mais Heinsius lui en garda toujours rancune, prétendant, peut-être avec raison, que c'était grâce aux suggestions de Gude que Schas avait changé ses premières dispositions. Gude, qui s'était montré très-intéressé dans toute cette affaire de succession, encourut en 1678 la disgrâce du duc de Holstein. Peu de temps après il devint conseiller du roi de Danemark, et on n'a plus de détails sur le reste de sa vie.

Les principaux ouvrages de Gude n'ont paru qu'après sa mort. Il a eu le grand mérite de recueillir avec intelligence une grande quantité de manuscrits et d'autres documents concernant l'antiquité. Il les prêtait avec libéralité, et les principaux philologues de son époque se sont servis avec fruit des trésors amassés par lui, dont la plus grande partie fut incorporée en 1710, sur les instances de Leibnitz, à la bibliothèque de Wolfenbüttel. On a de Gude : *De Clinicis sive Grabatariis veteris Ecclesiæ*; Iéna, 1657; — *Hippolyti Martyris de Antichristo Liber*; Paris, 1661, in-8° : c'est la première édition de l'ouvrage d'Hippolyte; Gude la publia sur le conseil de Pierre Marca et de Henri Valois; — *Antiquæ Inscriptiones, quum græcæ tum latinæ, olim a M. Gudio collectæ*; Leuwaerde, 1731, in-fol., avec des notes de Kool et de Fr. Hessel. Gude avait aussi écrit des notes sur Phèdre, dont il avait découvert quatre fables inédites; ces notes furent publiées par P. Burmann, dans son édition de *Phèdre*; Amsterdam, 1698, in-8°. — P. Burmann a aussi publié les lettres de Gude, sous le titre de : *Marq. Gudii et doctorum virorum aliorum ad eum Epistolæ*; Utrecht, 1697, in-4°; La Haye, 1714, in-4° : ce recueil, qui contient en même temps les lettres de Sarrau, est la source la plus importante à consulter sur la vie de Gude. E. G.

*Éloge de Gudius*, dans le t. X, p. [illegible] de la *Bibliothèque raisonnée*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXVII. — Chauffepié, *Nouveau Dict. hist.* — Moller, *Cimbria literata*, t. III, p. 282. — Saxe, *Onomasticon*, t. V, p. [illegible].

GUDE (*Frédéric*), théologien allemand, né le 1er décembre 1669, à Gerseiffen (en Silésie), mort à Lauban, le 6 mars 1753. Il fit ses études à l'université de Leipzig, et vint en 1695 à Lauban; il y exerça successivement les fonctions de sous-directeur et de recteur du collége, et devint en 1727 premier pasteur de la ville. On a de lui : *De Ebrææ Linguæ variis* [illegible]*bus*; Lauban, 1699; — *Collatio Platonis et Apostoli Pauli*; ibid., 1697; — *Epistola Constantinopolitana a Theodosio Zygomala*; ibid., 1699; — *Der gewissenhafte Schulhalter* (les Devoirs d'un Pédagogue consciencieux); ibid., 1706 et 1742; — *Evangelisches Gedenkbuch der Lehren*, etc. (Souvenirs des doctrines évangéliques, etc.); ibid., 1711; — *Der getreue Gefährte*, etc. (Le Compagnon et le Guide de la Vie du Chrétien); ibid., 1711; — [illegible] *Lehr und Lebensbuch*, etc. (Le Guide de la Vie du Chrétien); Budissin, 1714-1724; — *Selbsterkenntniss*, etc. (La Connaissance de soi-même); ibid., 1716; — *Drei merkwürdige und wahrhafte Erzählungen bei der* [illegible]*digung etlicher Besessenen* (Trois Histoires extraordinaires et véridiques de la guérison de quelques possédés); Budissin et Lauban, [illegible]; — *Weyhnachts-Lieder* (Chants de Noël); Lauban, 1718, 1728 et 1730, 3 vol.; — *Anleitung zu nützlicher und deutlicher Abhandlung der sechs Hauptstücke des Katechismi* (Introduction à l'enseignement des six articles du catéchisme); ibid., 1727; — plusieurs opuscules, programmes et cantiques. V—[illegible]

Samuel Seidel, *Lebensgeschichte Friedrich Gude's*; Lauban, 1753. — *Beitræge zu den Actis hist.* [illegible], vol. III, p. 250-271; — Schmersahl, *Neue Nachrichten von jüngst verstorbenen Gelehrten*, [illegible]

GUDE (*Gottlob-Friedrich*), fils du précédent, né à Lauban, le 25 août 1701, mort dans cette ville, le 20 juin 1756. Il étudia la théologie aux universités de Halle et de Leipzig, pendant quelque temps des cours à l'université de cette dernière ville, et retourna en 17[illegible] dans sa ville natale, où il devint en 1748 premier [illegible] et en 1753 archidiacre. Il collabora d'une manière très-active à plusieurs recueils [illegible], et écrivit en outre plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *De Causis Dissensus inter Scripturæ Interpretes*; Leipzig, [illegible]; — *Der Christen Reise nach dem rechten Vaterland* (Le Voyage du Chrétien à sa vraie patrie); Halle, 1728, in-fol.; — *De Judæorum auctorum Meritis in Scripturam*; [illegible], 1728; — *De mystica Miraculorum et factorum Christi Interpretatione*; Leipzig, [illegible]; — *Katechetischer Unterricht* (Enseignement catéchétique); Lauban, 1730; — *Erbauliche* [illegible]

nungen über wichtige Theile aus der christlichen Glaubens und Sittenlehre (Sermons sur les parties importantes de la religion et de la morale chrétienne); Budissin, 1731; — *Gründliche Erlæuterung des Briefs Pauli an die Epheser* (Commentaires de l'Épître de saint Paul aux Éphésiens); Lauban, 1735; — *Lineæ primæ Theologiæ universalis ex Jobi libro*; Leipzig, 1750; — *Thesaurus Phraseologiæ Ebræo-Biblicæ*; Lauban, 1755, etc. V—u.

Moser, *Jetzlebende Theologen*, p. 234 et 798. — Neubauer, *Jetztl. Theol.*, p. 348. — C.-G. Meissner, *Gedæchtnissrede auf Gude*; Lauban, 1758, in-fol. — Dietmann, *Oberlausitz. Priesterch.*, p. 567-568. — Otto, *Lex. der Oberlausitz. Schriftst.*, vol. I, sect. II, p. 561-574. — Meusel, *Lex. verst. Schriftst.*, vol. IV, p. 442-443.

**GUDELINUS.** *Voy.* GOUDELIN.

**GUDEN** (*Jean-Maurice*, comte), jurisconsulte et historien allemand; né à Heiligenstadt (haute Saxe), le 24 février 1639, mort le 21 avril 1688. Son père, Maurice Guden, avait d'abord été ministre protestant; ensuite il se convertit au catholicisme, et devint bailli dans les États de l'électeur de Mayence (1). Guden, après avoir étudié la philosophie à Wurtzbourg et la jurisprudence à Ingolstadt, pratiqua pendant quelque temps à Spire auprès du tribunal de la chambre impériale. En 1664 il fut nommé assesseur au tribunal d'Erfurt; l'année suivante il fut reçu docteur en droit à l'université de cette ville. En 1667 il y obtint la chaire d'Institutes; en 1676 celle de droit public. En 1679 il fut nommé bourgmestre de la ville d'Erfurt; l'année suivante recteur de l'université de cette ville, et en 1681 comte palatin. On a de lui : *Semidecas quæstionum juridicarum controversarum*; Erfurt, 1667, in-4°; — *Historia Erfurtensis, ab urbe condita ad reductam*; Duderstadt, 1675, in-8°; se trouve aussi dans le tome III de la *Collectio Scriptorum historiæ Moguntinæ*, de J.-Ch. Joannis; Francfort, 1722-1727, in-fol. Guden a encore publié une dizaine de dissertations sur divers sujets de jurisprudence. E. G.

Witte, *Diarium Biographicum*. — Motschmann, *Erfordia litterata*, t. II, p. 260. — Zedler, *Universal Lexicon*. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.*

**GUDEN** (*Valentin-Ferdinand* DE), diplomatiste et antiquaire allemand, de la même famille que le précédent, né à Mayence, le 19 juin 1679, mort le 9 mars 1758. Son père, Urbain-Ferdinand Guden, médecin distingué, avait été anobli. Guden, après avoir fait ses études à Mayence, parcourut l'Italie et la France. De retour en Allemagne, il fut nommé en 1706 conseiller aulique dans le margraviat de Bade. En 1713 il donna sa démission, et fut nommé cinq ans après conseiller de révision à Mayence. En 1724 il fut appelé à siéger comme assesseur à la chambre impériale, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort. Pütter dit avec raison, dans sa *Literatur des deutschen Staatsrechts*, que les collections de diplômes rassemblées par Guden se distinguent par l'exactitude scrupuleuse, par la critique sûre et par l'importance des documents qui s'y trouvent rapportés. On a de Guden : *Sylloge variorum Diplomatum monumentorumque veterum ineditorum et res Germanas, imprimis Moguntiacas*; Francfort, 1728, in-8°; — *Uncialeum selectum Wetzlariense, das ist Beschreibung eines gesammelten Vorraths-Cabinetsthaler* (Uncialeum selectum Wetzlariense, c'est-à-dire description d'une collection de médailles); Wetzlar, 1734, in-4°; — *Codex Diplomaticus, exhibens anecdota ab anno 881 ad 1300, Moguntiaca, Jus germanicum et S. Romani Imperii historiam illustrantia*, t. I; Gœttingue, 1743, in-4°, t. II; Francfort et Leipzig, 1747, in-4°, t. III; ibid., 1751, in-4°; deux autres volumes furent ajoutés par Charles et Antoine Buri, 1758 et 1768, in-4°. E. G.

Oelenschlager, *Vita Gudeni*; dans le t. V du *Codex Diplomaticus* de Guden. — *Nova Acta Eruditorum*, année 1771, p. 138. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.*

**GUDEN** (*Philippe-Pierre*), économiste allemand, né en 1722, à Rockenem (Hildesheim), mort le 7 mars 1794, à Minden (Hanovre). Il étudia le droit à l'université de Gœttingue, et se fixa ensuite dans la ville de Minden, où il exerça pendant une longue série d'années les fonctions de trésorier et de syndic. On a de lui : *Policey der Industrie* (De la Police de l'Industrie); Brunswick, 1768; — *Von den Graenzen der stædtischen und Landhaushaltung* (Des Limites de l'Administration municipale et du gouvernement de l'État); Gœttingue et Gotha, 1772; — *Ueber die Mittel zur Beförderung des Handels*, etc. (Des Moyens de l'augmentation du commerce d'un pays); ibid., 1772; — *Gründliche Theorie der Wittwenkassen* (Théorie d'une Caisse pour les Veuves); Brunswick et Hildesheim, 1782. L'auteur avait traité déjà ce sujet dans un écrit qui parut à Hanovre en 1771; — *Historisch-politische Untersuchung von Frankreichs Staatsvermægen seit 1660 bis auf gegenwærtige Zeit* (Recherches historico-politiques sur les finances de la France depuis 1660 jusqu'à nos jours); Hambourg, 1786; — *Von der Industrie der Teutschen in auswærtigen Landen* (De l'Industrie des Allemands à l'étranger); 1786; — des *Mémoires sur les finances françaises*; dans le *Journal politique de Schirach* de 1784, n[os] 9 et 10; et de 1787, n[os] 8 et 9; — plusieurs articles dans des recueils littéraires. R. L.

Weidlich, *Biograph. Nachricht.*, vol. I, p. 100. — Koppe, *Lex. jurist. Schriftst.*, vol. I, p. 231. — Koppe, *Jurist. Almanach* de 1796, p. 328-331. — Meusel, *Lex. verst. Schriftst.*, vol. IV, p. 443-444.

**GUDENOF.** *Voy.* GOUDENOFF.

**GUDIN** (*Étienne*), général français, né à Ouroux (Nivernais), le 15 octobre 1734, mort vers 1810. Il entra au service comme volontaire au

(1) Voy. *Mensa Neophyti septem panibus instructa a Maur. Gudeno, sive ejusdem De sua ad fidem Romano-Catholicam Conversione*; Duderstadt, 1686, in-8°.

48e d'infanterie, en octobre 1752; devint lieutenant le 6 mars 1757, et sous-aide-major le 1er février 1765. Il fit les campagnes de Portugal en 1762 et 1763, et fut nommé successivement aide-major (16 juin 1765), capitaine (20 avril 1768), chevalier de Saint-Louis (1779), major aux grenadiers royaux de Normandie (3 février 1788), chef de bataillon du Loiret (9 octobre 1790), général de brigade (27 mars 1793), général de division, commandant Maubeuge (21 juillet suivant). Après avoir fait les campagnes contre les Autrichiens et les Prussiens, il passa en 1795 à l'armée des côtes de Cherbourg. En 1802 il fut admis à la retraite, et nommé membre de la Légion d'Honneur après cinquante ans de service. A. de L.

De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux français*.

**GUDIN DE LA SABLONNIÈRE** (*César-Charles-Étienne*, comte), général français, neveu du précédent, né à Montargis, le 13 février 1768, blessé mortellement au combat de Volutina-Gora (Russie), le 19 août 1812. Il fit ses études à l'école de Brienne, entra dans les gendarmes de la garde du roi, le 28 octobre 1782, et passa sous-lieutenant au régiment d'Artois (infanterie), le 8 septembre 1784. Lieutenant le 1er janvier 1791, il alla durant quelque temps tenir garnison à Saint-Domingue. De retour en France (janvier 1793), il fut choisi pour aide de camp par son oncle Étienne Gudin, et passa à l'armée des Ardennes comme chef de bataillon attaché à l'état-major du général Ferrand; il fit les campagnes de 1793 et 1794 aux armées du nord et de Sambre et Meuse. Le 6 avril 1795 il fut nommé au grade d'adjudant général, rejoignit l'armée du Rhin, et servit en Allemagne, sous Moreau, comme chef d'état-major d'une division. En 1796 il passa à l'armée de Rhin et Moselle, et se distingua au combat de la vallée de Kintzig (14 juillet). La même année, sous Duchesne, il prit part à l'enlèvement du camp de Freudenthal et à la prise de Wolfach. Il aida Gouvion-Saint-Cyr dans sa belle retraite de Bavière et participa à la défense de Kehl. En 1797, après le traité de Leoben, il fut envoyé à l'armée destinée à envahir l'Angleterre, et revint en 1798 servir sur le Rhin dans la division Lefebvre. Général de brigade le 6 février 1799, il resta devant Manheim jusqu'en mai, époque à laquelle Masséna lui confia le commandement d'une brigade destinée à agir dans l'Oberland. Il prit le 14 août la position du Grimsel, franchit le Saint-Gothard, et le 16 il vint soutenir Lecourbe, engagé sur les hauteurs de l'Ober-Alp. Les Autrichiens étaient complétement défaits, lorsque les Russes s'avançaient par Bellinzona; Gudin courut à leur rencontre, traversa de nouveau le Grimsel et le Furca, délogea Souwaroff du Saint-Gothard, de la vallée d'Urseren et des gorges qui débouchent sur les Grisons. Gudin, après ces beaux faits d'armes, fut nommé chef d'état-major général des différents corps qui agissaient sur le Rhin. Il combattit devant Philisbourg, au passage du Rhin près de Stein (1er mai 1800), à Engen, Kockach (3 mai), à Moeskirch (5 mai), à Memmingen (10 mai), et franchit le Lech en avant d'Augsbourg. En juin il battit les Autrichiens dans les bois de Blenheim, et traversa le Danube à la suite de l'ennemi. Nommé général de division le 6 juillet, il vainquit encore à Neubourg, à Fuessen, à [illegible] (10 et 11 juillet), passa l'Inn (9 août), et s'avança jusqu'à Salzburghoffen, où il fit de nombreux prisonniers. A la paix, Gudin reçut le commandement de la dixième division militaire (Toulouse). En 1805 il fit la campagne d'Allemagne, puis celle de 1806 contre la Prusse. Arrivé à Naumbourg, le 13 octobre, il passa la Saale à Koesen, et soutint durant quatre heures un combat terrible sur les hauteurs de Hoffenhausen. Après cette glorieuse affaire, le général Gudin, suivant les mouvements de l'armée, traversa Leipzig et Berlin, et vint assiéger Custrin le 29 octobre. Le 1er novembre cette forteresse se rendait, malgré une garnison de 4,000 hommes, et livrait au vainqueur 140 bouches à feu et un matériel considérable. Le 29 du même mois Gudin était à Varsovie, et le 6 décembre battait les Russes sur la Narrew. Il prit ensuite une part distinguée aux combats d'Ochmin, de Nasielsk, de Pultusk, de Lansberg. A Eylau (8 février 1807) il s'empara du village d'Aklapen, et contribua au gain de la bataille. Quelques jours après il [illegible] Friedberg; en juin il passa la Pregel à [illegible] et s'arrêta à Tilsitt, où la paix fut signée [illegible] Gudin devint grand-officier de la Légion d'Honneur (7 juillet), et commandeur de Saint-Henri de Saxe (1808). Le 5 février 1809 il fut nommé gouverneur du palais de Fontainebleau. La même année il reprit le commandement de la division [illegible] corps d'armée de Davout, et se fit remarquer aux combats de Tann (19 avril), d'Abensberg (20), à la prise de Landshutt (21), à la bataille d'Eckmühl (22), à la reddition de Ratisbonne (23). Le [illegible] dirigea avec une grande habileté l'attaque [illegible] îles du Danube situées vis-à-vis de Presbourg [illegible] se couvrit de gloire à Wagram, le 6 juillet. [illegible] Gudin combattit à Smolensk (17 août). Le [illegible] matin il joignit Ney, qui attaquait Volutina [illegible] à six heures du soir, sa division attaqua [illegible] de l'armée russe, et culbuta tout devant elle [illegible] Gudin fut atteint par un boulet qui lui [illegible] la cuisse. Transporté à Smolensk, il y mourut le 22 du même mois. Napoléon, dans son [illegible] letin (23 août), a dit de lui : « Gudin [illegible] des officiers les plus distingués de l'armée [illegible] était recommandable par ses qualités [illegible] autant que par sa bravoure et son intrépidité. » Le nom de ce général figure sur le côté [illegible] l'arc de l'Étoile. A. de Lacaze.

C. Mullié, *Biographie des Célébrités militaires*. — De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux français*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — Ségur, *Histoire de la Campagne de Russie*. — *Archives de la guerre*.

**GUDIN** (*Pierre-César*, baron), général français, frère du précédent, né le 8 décembre 1774, mort vers 1831. Il passa rapidement par les premiers grades, et fut nommé chef de bataillon au 108ᵉ de ligne (4 mars 1807), puis colonel du 18ᵉ à l'armée d'Espagne (1811); il se distingua au siége de Siguenza, où il eut la mâchoire brisée d'un coup de feu. Le 25 octobre suivant, il rejeta les colonnes du général Blacke. Il devint officier de la Légion d'Honneur le 7 mai 1811, et général de brigade le 11 janvier 1812. Il mit encore en fuite les Espagnols à Majamiel, en avant d'Alicante, contint les Anglais les 11, 12 et 13 avril 1813, aux combats de Yecla et de Villena, et ne rentra en France qu'en 1814. Il passa alors sous les ordres d'Augereau, repoussa Wimpfen à Poligny, et combattit à Mâcon. A la restauration, il fut nommé chevalier de Saint-Louis (19 juillet 1814). En 1815, Napoléon l'envoya à l'armée du Rhin, dirigée par Lecourbe. Il se distingua contre les Autrichiens à Sarrebourg et à Binhwalter. En 1816 Louis XVIII lui donna successivement le commandement de la Meurthe, celui des Basses-Pyrénées, et en 1820 celui de la 2ᵉ subdivision de la 11ᵉ division militaire (Bayonne). Nommé lieutenant général le 25 avril 1821, le 25 juillet suivant il prit le commandement de la 7ᵉ division militaire (Grenoble).

A. DE L.

De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux français*. — *Biographie des Hommes vivants* (1817). — *Biographie moderne* (1818).

**GUDIN DE LA BRENELLERIE** (*Paul-Philippe*), littérateur français, né à Paris, le 6 juin 1738, mort à Paris, le 26 février 1812. Il était fils d'un horloger, fit ses études à Genève, et connut particulièrement Voltaire, qui lui conseilla de ne pas s'adonner à la littérature. Gudin ne suivit pas cet avis, et dès son retour de Genève, en 1756, il adressa à son illustre ami plusieurs épîtres, plus remarquables par la morale et l'honnêteté que par le talent et le goût. L'auteur y dit :

> Si le malheur enfin m'assiége ou m'environne,
> Je veux qu'à la vertu mon âme s'abandonne,
> Et que l'on dise un jour chez nos derniers neveux :
> Il fut infortuné, mais il fut vertueux.

En 1760 il présenta aux Comédiens français une tragédie : *Clytemnestre, ou la mort d'Agamemnon*, qui fut reçue, mais jamais jouée. Gudin ne se découragea pas, et composa plusieurs autres pièces, qui eurent plus de succès. Il se livra aussi à des travaux historiques et philosophiques, qui attestent des recherches consciencieuses et ne manquent pas d'un certain mérite. Il était membre de l'Académie de Marseille, de l'Athénée de Lyon, du Lycée de l'Yonne et associé de l'Institut de France. Intimement lié avec Beaumarchais, il lui prêta souvent, dit-on, le secours de sa plume, et publia les *Œuvres complètes* de cet écrivain célèbre; Paris, 1809, 7 vol. in-8°. Sous la terreur, il fut dénoncé par Anacharsis Clootz, mais il réussit à échapper à la proscription. Parmi les nombreuses productions de Gudin de La Brenellerie, on cite : *Lothaire, roi de Lorraine*, tragédie; Genève, 1767, in-8° : cette pièce, bien qu'elle n'ait jamais été représentée, a eu beaucoup d'éditions; la seconde est intitulée : *Lothaire et Valdrade, ou le royaume mis en interdit*, et fut brûlée à Rome par l'inquisition, le 28 septembre 1768. Plusieurs éditions ayant été réimprimées sans la participation de l'auteur, et toujours défigurées par de nouvelles fautes, il résolut de faire réimprimer sa pièce (Rome, 1777, in-8°) sous le titre : *Le Royaume mis en interdit*; il y ajouta une *Préface*, et une *Épître dédicatoire* à Voltaire, avec cette épigraphe :

> C'est la cause des rois que j'ai voulu défendre.

Une dernière édition est sans date (Paris, 1801). — *Coriolan* (Caïus-Marcius), *ou le danger d'offenser un grand homme*, tragédie représentée au Théâtre-Français le 4 août 1776; elle fut imprimée la même année, avec cette épigraphe : « On le peut, je l'essaye; un plus heureux le fasse. » Le succès ne fut pas brillant; — *Lycurgue*, opéra ballet, non représenté; — *Solon*, idem; — *Hugues le Grand, ou le refus du trône*, tragédie, reçue par les Comédiens français, le 18 janvier 1778, mais non représentée; — *Épître à Beaumarchais*, dans *Le Courrier de l'Europe* de 1776; — *Discours de réception à l'Académie de Marseille*, dans le XIIᵉ vol. du *Journal de Lecture*; Paris, 1778, in-12; — *Madame Hermiche*; Paris, 1778 : c'est un pamphlet en forme de conte ou d'apologie; — *Graves Observations faites sur les bonnes Mœurs*; Paris, 1779, in-12 : publiées sous le pseudonyme de *Frère Paul, ermite des bords de la Seine*. Ces *Observations*, qui ne sont que des contes, ont été réimprimées en l'an XII (1804), sous le véritable nom de l'auteur, avec *Les Recherches sur l'Origine des Contes*; — *Discours* (en vers) *sur l'abolition de la servitude*; Paris, 1781, in-8°; on y trouve ce vers souvent cité depuis :

> Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

— *Éloge de Voltaire*, dans lequel l'auteur, en louant le chantre de Henri IV, signale ce monarque comme

> Seul roi de qui le pauvre a gardé la mémoire;

— *Essai sur l'histoire des Comices de Rome, des États Généraux de France et du Parlement d'Angleterre*; Paris, 1789, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit avec clarté, remporta le prix d'utilité à l'Académie Française. Il porte pour épigraphe :

> Si je puis vous servir, qu'importe qui je sois ?

— *Essai sur les Progrès des Arts et de l'esprit humain, sous le règne de Louis XV*, dédié aux mânes de ce roi et des grands hommes qui ont vécu sous son règne; Deux-Ponts, 1776; Lausanne, 1777, 2 vol. in-8° : l'introduction de cet ouvrage en France fut défendue par la police. « Le style, dit Grimm, en est inégal, mais on y trouve des vues, de la chaleur et les sentiments d'un bon citoyen. » C'est, ou plutôt ce devrait être le tableau des progrès de l'esprit humain dans le

dix-huitième siècle. Quérard reproche à l'auteur de louer lorsqu'il fallait peindre, et de prodiguer des éloges avec si peu de discernement, qu'il représente Beaumarchais comme le Caton de la France, pour avoir osé plaider contre un membre du parlement de Paris; néanmoins, Voltaire accueillit très-favorablement le livre de Gudin; — *Supplément à la Manière d'écrire l'histoire, ou réponse à l'ouvrage de M. l'abbé Mably;* Kelh, 1784, in-12 : « Cette critique, a écrit Grimm, aurait pu être plus polie; mais on y trouve des observations importantes et des anecdotes curieuses. Mably n'avait osé attaquer Voltaire qu'après sa mort. Gudin le défendit lorsqu'il ne pouvait plus se défendre lui-même »; — *Supplément au Contrat Social* (de Jean-Jacques Rousseau); Paris, 1790 et 1792, in-12; 1791, in-8°, trad. en allemand par Hübner : dans ce livre, adressé à l'Assemblée constituante, Gudin essaye de démontrer que le gouvernement monarchique est le seul qui puisse convenir à la France; — *Réponse d'un ami des grands hommes aux envieux de la gloire de Voltaire;* 1791, in-8°; — *La Conquête de Naples par Charles VIII,* poëme héroï-comique; Paris, 1801, 3 vol. in-8° : l'auteur travailla durant trente années à ce poëme, qui est maintenant complétement ignoré; il a été traduit en allemand avec quelque succès. Une seconde édition porte le titre de *La Napliade;* — *Contes,* précédés de *Recherches sur l'origine des contes,* pour servir à l'histoire de la poésie et des ouvrages d'imagination; Paris, 1803, 2 vol. in-8°. La versification en est facile, mais les sujets sont peu intéressants et licencieux : l'auteur prétend y être toujours vrai et donner une peinture des mœurs de son temps; — *L'Astronomie,* poëme en III chants, Auxerre, an IX (1801); augmenté d'un quatrième chant, Paris, Firmin Didot, 1811, in-8°. Lalande en loue la versification et l'exactitude. Gudin a laissé en manuscrit une *Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIV.* Cet ouvrage important forme environ trente-cinq volumes; il est déposé à la Bibliothèque impériale.

E. DESNUES.

*Notice sur M. Gudin de La Brenellerie;* Paris, Firmin Didot, 1812, in-8°. — Voltaire, *Correspondance,* t. XII, p. 290 et 349. — Grimm, *Correspondance,* passim. — *Mémoires de l'Académie Française.* — Lalande, *Bibliographie astronomique.* — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.* — Quérard, *La France littéraire.*

* GUDIN (*Jean-Antoine-Théodore*), peintre, né à Paris, le 8 août 1802 (1). Élève de Girodet, il a produit beaucoup d'ouvrages qui se font remarquer par leur saisissant naturel; tels sont, entre autres : *Le Clair de lune sur le bord de la mer,* et *Le Bâtiment en danger.* La vogue méritée dont cet artiste a joui pendant plusieurs années, jointe aux nombreux travaux qui lui furent commandés par le roi Louis-Philippe pour les galeries historiques du palais de Versailles, le força de s'adjoindre le concours d'autres artistes; malheureusement ces associations ont produit souvent un manque d'harmonie dans quelques-unes de ses toiles. Nous nous bornerons ici à l'indication de ses œuvres principales. *Au Salon de* 1822 : Les Suites d'un Naufrage (aquarelle); — Brick en détresse rentrant dans un port du Nord; — Plage à marée basse; — Vue de l'embouchure de la Seine; — Un Brouillard. — *Au Salon de* 1824 : Sauvetage d'un navire naufragé; — Vue du fort Chaput, près de l'île d'Oléron; — Vue d'après nature; — Vue du pont d'Arches; — Vue de Dieppe, prise du Polet; — Vue aux [illegible] de Rochefort; — Vue de l'entrée de La Rochelle; — Plage à marée basse. — *Au Salon de* [illegible] *L'Almeria* visité par des corsaires français ([illegible] duc d'Orléans); — Bateau à vapeur dé[illegible] les passagers devant Douvres; — Le [illegible] la Pêche, soleil couchant (tableau exposé [illegible] de 1855, appartenant à M. le baron de [illegible]schild); — Vue de Grenoble (au duc d'Orléans); — Paysages; — Bords de la Méditerranée; — Navire à la côte après un gros temps; — [illegible] à vapeur sortant du port d'Ostende; — [illegible] pleine mer dispersé par un coup de vent ([illegible] d'Orléans); — Village de Flandres; — [illegible] Mariakerck (au duc d'Orléans); — [illegible] *Kent;* — Vue des Échelles de Savoie et de [illegible] du chemin creusé dans le roc par les Français. *Au Salon de* 1831 : Vue de Caen, prise [illegible] l'église Saint-Pierre; — Coup de vent [illegible] vallée d'Arques, effet de soir; — Vue [illegible] Neuilly; — Environs d'Ostende; — [illegible] pour la Pêche; — Soleil levant sur les [illegible] Méditerranée; — Coup de vent du 16 juin [illegible] Sidi-El-Ferruch; — Côtes de [illegible] couchant; — Le Mont Saint-Michel, [illegible]tante; — Vue d'Afrique, soleil couchant [illegible] au profit des Polonais); — Marines [illegible] — Vue de Port-en-Bessin (Normandie); [illegible]que d'Alger par mer, vue prise des [illegible] dominent la ville; — Vue prise au [illegible] de Lorient. — *Au Salon de* 1834 : [illegible] Philippe Ier et la famille royale se rend[illegible] de la frégate *L'Atalante,* en rade de [illegible] (Galerie de Versailles); — Vue de Venise [illegible] pour la fête du Lido; — Le Pilote [illegible] — Sauvetage sur la côte de Gênes; — [illegible] nuit à Venise. — *Au Salon de* 1835 : [illegible] Havre (ministère de l'intérieur); — [illegible] du 7 janvier 1831, dans la rade d'Alger [illegible] Luxembourg); — Vue des Marais-[illegible] *Au Salon de* 1836 : Vue prise à [illegible] La Détresse; — Clair de Lune. — *Au [Salon] de* 1837 : Vue des environs d'Alger; — [illegible] près de la côte; — Étude de mer. — *Au [Sa]lon de* 1838 : Le Naufragé; — Une Plage [illegible] de soleil couchant; — Explosion du [illegible] l'Empereur, exposé de nouveau en [illegible] *Au Salon de* 1839 : Combat naval de [illegible]vière (Galeries de Versailles); — Prise [illegible]

(1) Date prise sur le registre des actes de naissance du 1er arrondissement de Paris pour l'an X.

seau hollandais par des galères de France (Galeries de Versailles); — Combat du chevalier de Saint-Pol contre une escadre hollandaise (Galeries de Versailles); — Victoire et mort du chevalier de Saint-Pol; — Combat livré sur les côtes d'Afrique par le chevalier des Augers; — Combat livré par le chevalier de Forbin dans la mer du Nord à l'escadre hollandaise (Galeries de Versailles); — Combat du cap Lézard, livré par Duguay-Trouin et le chevalier de Forbin à une escadre anglaise (Galeries de Versailles); — Combat naval d'Ouessant (Galeries de Versailles); — Prise du fort Saint-Jean d'Ulloa (Galeries de Versailles) (MM. Morel Fatio, Couveley, Michel Bouquet et de Rigny ont travaillé avec M. Gudin à l'exécution des neuf tableaux ci-dessus); — Combat de Doël (Maison du roi); — Vue de Tréport, prise de la mer (au duc d'Orléans). — *Au Salon de* 1840 : Bombardement de Gênes (Galeries de Versailles); — Vue de Constantinople prise en face de Péra; — Vue de l'entrée de Barcelonne; — Suite d'un coup de vent dans le golfe de Gascogne; — Gibraltar. — *Au Salon de* 1841 : Combat d'un vaisseau français contre 35 galères espagnoles (Galeries de Versailles); — Bombardement d'Alger par le maréchal d'Estrées; — Combat naval de Cadix (Galeries de Versailles); — Expédition de Malaga (Galeries de Versailles); — Combat dans la mer du Nord (Galeries de Versailles); — Bombardement de Carthagène (Galeries de Versailles); — M. de Pontis, avec cinq vaisseaux, attaque sept vaisseaux anglais (Galeries de Versailles); — Prise de trois vaisseaux anglais par M. de Nesmond (Galeries de Versailles); — Combat de M. d'Iberville contre trois vaisseaux anglais (Galeries de Versailles); — Prise du fort de Bourbon (Galeries de Versailles); — Prise de quinze vaisseaux hollandais par neuf vaisseaux français dans la Manche (Galeries de Versailles); — Le marquis de Coëtlogon prend quatre vaisseaux hollandais et en coule un cinquième à la hauteur de Lisbonne (Galeries de Versailles); — Bataille navale de Malaga (Galeries de Versailles); — Prise de Rio-Janeiro (Galeries de Versailles); — Vue de Salenelles à l'embouchure de l'Orne, effet de lever de lune; — Départ de Canaris pour Ténédos. — *Au Salon de* 1842 : Combat naval de Chio (Galeries de Versailles); — Bombardement de Tripoli (Galeries de Versailles); — Prise de sept vaisseaux par M. de L'Aigle (Maison du roi); — Prise à l'abordage de la goelette anglaise *Hazard* par *Le Courrier*; — Le Détroit de Messine; — Un Soir d'automne sur les côtes de Bretagne; — Barque de pêche danoise, soleil couchant; — Vue de la côte de Sicile, près de Palerme; — Vue de la côte de Carthagène, Méditerranée; — Naufrage. — *Au Salon de* 1843 : Mort de saint Louis devant Tunis (Galeries de Versailles); — Vue de la chapelle Saint-Louis, et transport de la statue de saint-Louis (liste civile); — Fondation de la colonie de Saint-Christophe et de La Martinique (Galeries de Versailles); — La Salle découvre la Louisiane (Galeries de Versailles); — Incendie du quartier de Péra à Constantinople (Maison du roi); — L'Équipage du *Saint-Pierre* sauvé par un brick hollandais (liste civile). — *Au Salon de* 1846 : Sourdis, archevêque de Bordeaux, chasse les Espagnols du port de Rozes (Galeries de Versailles); — Combat d'un vaisseau français contre quatre vaisseaux anglais (Galeries de Versailles); — Combat naval de La Goulette (Galeries de Versailles); — Combat naval entre Nevis et Redonde (Galeries de Versailles); — Combat naval du Texel (Galeries de Versailles); — Bataille de La Martinique (Galeries de Versailles); — Vue de mer sur la côte d'Écosse; — Naufrage; — Nuit de Naples; — Plage d'Afrique; — Lever de lune à Venise; — Effet de brouillard; — Plage de Scheveningue. — *Au Salon de* 1847 : André Doria, amiral de François I^er^, disperse la flotte espagnole devant l'embouchure du Var (Galeries de Versailles); — Jacques Cartier remonte le fleuve Saint-Laurent, qu'il vient de découvrir (Galeries de Versailles); — D'Espineville, de Honfleur, brûle une flotte hollandaise de vingt-deux vaisseaux sur les côtes d'Angleterre (Galeries de Versailles); — Aurore boréale, côte d'Écosse. — *Au Salon de* 1848 : La Fuite d'une esclave chrétienne; — Ango, armateur dieppois, bloque Lisbonne (Galeries de Versailles); — Combat naval de Castel-a-Mare (Galerie de Versailles); — Bataille navale devant Palerme (Galeries de Versailles); — Prise de trois bâtiments hollandais par *La Fidèle*, *La Mutine* et *Le Jupiter* (Galeries de Versailles); — Siége d'Yorktown, combat naval devant le Chesapeack (Galeries de Versailles); — Combat de la frégate française *L'Embuscade* contre la frégate anglaise *Boston*. — *Au Salon de* 1849 : Naufrage d'un des vaisseaux de l'Armada espagnole sur la côte d'Écosse; — Une partie de chasse écossaise. — *Au Salon de* 1850 : Vue prise dans le parc de Seaton (Écosse); — Appareillage forcé d'un bateau; — Vue de Gênes; — Naufragés à la côte d'Amérique; — Le Vésuve. — *Au Salon de* 1852 : Orage au couchant; — Vue de Buchanness, prise du cottage de lord Aberdeen (nord de l'Écosse); — Les Bords du Don, étude prise dans le parc de lord James Hay à Seaton près d'Aberdeen. — *Au Salon de* 1855, un grand nombre de tableaux qui avaient déjà figuré aux expositions précédentes. M. Gudin, officier de la Légion d'Honneur depuis 1841, a été nommé commandeur en 1857. A. SAUZAY.

*Archives de l'état civil et des musées impériaux.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

GUDIUS. *Voy.* GUDE.

GUDME (*Andreas-Christopher*), statisticien danois, né le 1^er^ août 1771, dans la petite île d'Œroe, près de la côte de Sleswig, mort en

juin 1835, à Wiesbaden. Il étudia d'abord la théologie, et exerça pendant deux ans à Copenhague les fonctions de prédicateur. Plus tard il changea de carrière, et entra dans une des administrations de son pays. Il s'occupa d'économie rurale et de statistique, visita l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse pour y faire des études relatives au sujet de ses travaux. Enfin, il devint inspecteur des terres dans les duchés de Sleswig et de Holstein, et garda cette position pendant vingt-neuf ans. On a de lui *Statistisch-geographisch und topographische Beschreibung der Herzogthümer von Schleswig und Holstein* (Description statistique, géographique et topographique des duchés de Sleswig et Holstein), première partie; Kiel, 1833; — *Die Bevölkerung der Herzogthümer Schleswig und Holstein* etc. (Population des duchés de Sleswig et Holstein dans les temps anciens et modernes); Altona, 1819, in-4°, etc. Dr L.

Erslew, *Allg. Forfatter-Lexicon*.

GUDMUNDR OLSSON, érudit islandais, né en 1652, mort à Stockholm, le 10 décembre 1695. Il se rendit à Copenhague en 1680, et l'année suivante, à l'instigation du comte Jean de Gyllenstjerna, ambassadeur suédois, il passa à Stockholm, où il obtint une place aux archives d'antiquités. On a de lui : *Illuga Grydarfostres Saga*, texte islandais et traduction suédoise; Upsal, 1695; — *Sturlang Starfsames Saga*, texte avec notes; Upsal, 1re et 2e édition, 1694, in-4°. Il laissa en manuscrit des traductions de sagas et un traité sur la langue islandaise.

Un autre *Gudmundr* GUDMONDSSON, peut-être le fils du précédent, se rendit à Stockholm en 1687, fut employé aux archives du royaume, et mourut en 1697. Il est auteur de quelques traductions. E. B.

Troil, *Lettres sur l'Islande*, trad. par Lindblom; Paris, 1781, in-8°, p. 168, 170, 171, 211.

* GUDMUNDSSON (*Thorgeir*), érudit islandais, né le 27 décembre 1794, à Olafsvalle, dans le district méridional de l'Islande. Fils d'un ecclésiastique, il devint lui-même pasteur d'abord à Glosbunga (1839), ensuite à Nysted (1849), dans l'île de Laaland. En 1826 il se rendit à Stockholm pour y transcrire d'anciens manuscrits islandais. Président de la Société littéraire islandaise à Copenhague (1831-39), et membre du comité de la Société des Antiquaires du Nord, dont il fut un des fondateurs (1845), il a pris part à la publication de *Islendinga Sœgur* (Sagas islandaises), t. I, II; Copenhague, 1829-32, in-8°, et de *Fornmanna Sœgur* (Anciennes Sagas); ibid., 1825-37, in-8°; 12 vol. in-8°. Il a édité dans cette dernière collection les sagas de saint Olaf (t. IV-V); des rois Magnus le Bon et Harold Hardraad (t. VI), et des pirates de Jomsvik (t. XI). On a encore de lui une traduction latine de *Kormaks Saga*; Copenhague, 1832, in-8°; la traduction islan-

daise de quelques ouvrages de [illegible] et des écrits de circonstance. E. B.

Erslew, *Forfatter-Lexic.*

GUDMUNDUS (*Andréas* ou *Andersen*), érudit islandais, mort à Copenhague, en 1654. Fils d'un pauvre paysan, il ne put aller terminer à Copenhague les études qu'il avait commencées avec succès à Holum; mais, [illegible] aux travaux de la campagne, il publia un traité *De Polygamia et Concubinatu*. Quelques passages de ce livre furent jugés dignes de censure, et l'auteur fut emprisonné d'abord en Islande, ensuite à la tour Bleue à Copenhague. Il employait ses loisirs forcés à l'observation des astres. Mais il se pencha trop en avant pour [illegible], tomba du haut de sa fenêtre, mais il ne se fit aucun mal, et il alla sur-le-champ se remettre au pouvoir du geôlier. Le roi ayant appris cette aventure fit relâcher le prisonnier, et se chargea des frais de son éducation. Gudmundus se fit inscrire à l'université en 1650; il y était encore lorsqu'il mourut, de la peste, [illegible] a de lui plusieurs ouvrages publiés après sa mort par les soins de Resenius, savoir : *Philosophia antiquissima Norvego-Danica* [illegible] *Voluspa*, texte et trad. latine; Copenhague, 1665 et 1673, in-4°; — *Ethices Odini* [illegible] *Eddæ Sæmundi*, vocata *Havamaal*; 1665, in-4°; — *Lexicon Islandico-Latinum*; 1684, in-4°. Cet ouvrage est très-important et assez rare. [illegible]

*Not.* par Resenius, en tête de *Philosoph.* [illegible] *Islands*. — Finnur Johannæus, [illegible], t. III, p. [illegible]. — Nyerup et Kraft, *Literatur-Lex.*, art. *Andersen*.

* GUDULE, GOULE ou [illegible] (sainte), vierge belge, patronne de Bruxelles, née en Brabant, vers 650, morte le 8 janvier 712. Elle était fille de sainte Amalberge, et fut élevée par sa marraine, sainte Gertrude, abbesse du monastère de Nivelle. En 664, après la mort de sa marraine, Gudule quitta le couvent, et vint habiter chez le comte Witger, second mari de sa mère. [illegible] Baillet, elle pratiqua dans le palais de son père des austérités que les anachorètes les plus robustes n'auraient pu supporter, et [illegible] sortes de bonnes œuvres. Aussi Dieu l'honora du don des miracles avant et après sa mort. Elle fut enterrée dans l'église [illegible] qui plus tard prit le nom de la sainte (1). [illegible] est célébrée le 8 janvier. Sainte Gudule est patronne particulière de Bruxelles, et l'objet de la vénération générale en Belgique. La vie de cette sainte a été écrite par Paul-Ernest [illegible], chanoine de Sainte-Gudule; Bruxelles, [illegible] in-12.

Baillet, *Vies des Saints*, t. Ier, 8 janvier. — [illegible] Girard, *Bibliothèque sacrée*. — [illegible] *Gudule*, [illegible] en Belgique, dans les [illegible] 8 janvier. — Une autre *Vie* de [illegible] anonyme, [illegible] *recueil des Vies des Saints*. [illegible]

(1) Ce monument est des plus remarquables [illegible], est ornée de très-belles sculptures en bois. [illegible]

**GUDVERT** (***), théologien français, mort le 3 septembre 1737. Il était curé de Saint-Pierre-le-Vieux à Laon, et se prit de passion pour les doctrines jansénistes. Plusieurs fois il fut admonesté par les adversaires des écrivains de Port-Royal. Il n'en persista pas moins dans son opposition aux décrets de la cour de Rome, et se vit dépouillé de sa cure. En 1734 il fit paraître un in-12 intitulé : *Jésus-Christ sous l'anathème*. Ce livre, condamné d'abord par les autorités ecclésiastiques, puis par le parlement, fut brûlé par le bourreau. Gudvert en appela alors au futur concile, et jusque dans son testament il protesta contre la bulle *Unigenitus*. Parmi les nombreux écrits qu'il fit paraître, aujourd'hui sans intérêt, on cite : *De la Constitution*; — *Entretiens sur les Miracles du diacre Pâris*, etc.

L—z—e.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* (édit. 1810). — Quérard, *La France littéraire*.

**GUÉ** (*Claude* du), en latin *Vadanus*, canoniste français, né à Anvers-le-Hamon, près Sablé (Maine), vivait encore à Paris en 1584. C'était, écrit La Croix du Maine, « un homme docte ès langues hébraïque, grecque et latine ». Il embrassa la carrière ecclésiastique, et créa plusieurs établissements de charité et d'instruction publique dans sa patrie et à Paris. On a de lui : *Le Concile provincial de Cologne, auquel est traicté sainctement et doctement de l'office, doctrine, vie et mœurs des évêques, abbez, archidiacres, doyens, curés, chanoines et autres gens d'église : ensemble la manière d'administrer dûement les sacrements ; avec l'usage et intelligence d'iceux, et des cérémonies de l'église : bref le moyen de légitimement réformer l'Église et remettre sur la discipline ecclésiastique, dissipée par la nonchalance des prélats et malice des hérétiques*; Paris, 1575, in-8° : M. B. Hauréau suppose qu'il s'agit ici du célèbre concile convoqué en 1536 par Herman de Muers; — *Dévotes et chrestiennes institutions pour l'usage de la confrairie de la très-heureuse Vierge Marie*, avec la *Bulle sur la forme de jurement de la profession de foi*; Paris, 1579, in-16; — *Brefve Reigle du Novice spirituel*, trad. du latin de Loys de Blois; — *Histoire tragique des Hérétiques*, trad. du latin de Guill. Lindanus, évêque de Ruremonde; — *Recueil de Prophéties de plusieurs autheurs sur le gouvernement de l'Église*; — *La Défense de l'ordre et honneur sacerdotal contre les haypnestres et hay-messes*. Les quatre derniers ouvrages, s'ils ont été imprimés, sont perdus aujourd'hui.

L. A.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, t. I, p. 152. — Colomiès, *Gallia orientalis*. — Du Verdier de Vauprivas, *Bibliothèque française*, t. II, p. 218. — Gauvin, *Recherches sur les Établissements de Charité et d'Instruction publique*, p. 121. — Barthélemy Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*.

* **GUÉANT** (*Victoire-Melone*), comédienne française, née à Paris, vers 1732, morte dans la même ville, le 31 octobre 1758. Elle était la nièce de M^lle^ Desseine, depuis M^me^ Quinault-Dufresne (*voy.* ce nom). Élevée pour le théâtre, la jeune Guéant avait déjà paru en février 1746, dans le rôle de la petite fille du *Moulin de Javelle*. Elle se fit remarquer plus tard dans les rôles de Junie dans *Britannicus*, de Julie dans *La Pupille*, et de Mélite dans *Le Philosophe marié*. Elle mourut de la petite vérole. Comme elle n'avait pas reçu les sacrements, le curé de Saint-André fit quelque difficulté de lui donner la sépulture; mais les grands-vicaires de l'archevêque décidèrent de l'enterrer comme à l'ordinaire : tolérance que désapprouvèrent les jansénistes, disant que l'exclusion de la sépulture est prescrite en ce cas par les canons, quand les comédiens n'ont pas promis de renoncer au théâtre. Cette actrice fut très-regrettée des amateurs de la Comédie-Française, qui la jugeaient avec raison capable de remplacer dignement quelque jour M^lle^ Gaussin. Dorat en déplore la perte dans son poëme de *La Déclamation*.

Ed. de Manne.

*Almanach des Spectacles*. — Lemazurier, *Galerie des Acteurs du Théâtre-Français*. — *Correspondance de Grimm*. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*.

**GUÉAU DE REVERSEAUX** (*Jacques-Étienne*), jurisconsulte français, né à Chartres, le 8 août 1706, mort à Paris, le 19 avril 1753. Il fut d'abord destiné à succéder à son père dans ses charges de conseiller au présidial et de lieutenant civil et criminel au bailliage de Chartres; mais il préféra les luttes du barreau, où il devint bientôt célèbre. Les causes où il avait plaidé n'ont plus aujourd'hui aucun intérêt. On a de lui : *Mémoire pour les curé et marguilliers de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois*, appelant comme d'abus, contre les doyen, chanoines au chapitre de l'Église de Paris, et le chapitre de Saint-Germain; 1741, in-fol.; — *Mémoire pour J. Bernard, écuyer, seigneur de Ronceray..., contre le duc de Brissac, pair de France*; 1741, in-8°; — *Mémoire pour Dunican de Landivisiau..., contre d'Annebault, maître des comptes*; Chartres, 1742, in-fol.; — *Mémoire pour le marquis de La Ferté contre demoiselle Ch. Virginie de Saint-Mataxance*; 1747, in-fol. L'auteur explique l'origine des registres publics des naissances et décès.

R—n.

Catalogue de la Bibl. de Chartres.

**GUÉBRIANT** (*Jean-Baptiste* Budes, comte de), maréchal de France, né le 2 février 1602, au château de Plessis-Budes (diocèse de Saint-Brieuc), mort à Rothweil, en Souabe, le 24 novembre 1643, des suites d'une blessure reçue au siége de cette ville. Issu d'une ancienne famille de Bretagne, il fut envoyé au collége de La Flèche, fit ses exercices d'académie à Paris et ses premières armes en Hollande. Employé ensuite dans l'expédition du Languedoc, il se signala au siége d'Alet. Un duel qu'il eut

en 1626 le força à s'expatrier. Ses amis ayant réussi à apaiser la colère de Louis XIII, il put revenir d'Italie, et en 1630 il fut pourvu d'une compagnie dans le régiment de Piémont. Il repartit donc pour l'Italie, et, après deux ans de service, il fut nommé capitaine d'une compagnie des gardes du roi. La même année Guébriant se maria avec Renée du Bec-Crespin. Il suivit le roi dans ses voyages de France et de Lorraine, et en 1635 il accompagna le cardinal de La Valette, qui allait commander l'armée d'Allemagne. Pendant la retraite à laquelle l'armée française fut obligée, Guébriant défit quinze régiments impériaux. A son retour, Louis XIII le reçut avec des témoignages de satisfaction, et le chargea, en 1636, d'aller défendre la ville de Guise contre les Espagnols. Sommé par eux de leur rendre la place, sous peine, en moins d'une heure, d'être passé au fil de l'épée lui et sa garnison, il leur répondit que s'ils voulaient lui donner parole d'honneur qu'ils se retireraient après le premier assaut, il ferait, pour les bien recevoir, abattre avant la fin du jour quarante toises de la muraille. Les Espagnols se retirèrent.

Nommé maréchal de camp, Guébriant fut envoyé dans la Valteline, à l'armée du duc de Rohan, en 1637. A la suite du traité conclu par ce duc, le 26 mars, Guébriant ramena l'armée dans la Franche-Comté, où il s'empara de plusieurs places. Il fut alors envoyé en Allemagne, au secours du duc Bernard de Saxe-Weimar, qui dut plusieurs succès à sa coopération. Bernard, pour lui prouver son estime, lui remit en mourant son épée, son cheval et ses pistolets. Guébriant retint au service de la France l'armée du duc de Weimar, prit plusieurs places dans le bas Palatinat, mit garnison dans Brisach, et, le 28 décembre 1639, il opéra à Bacharach ce fameux passage du Rhin qui le couvrit de gloire et lui permit de se joindre à Erfurt au maréchal Baner, commandant des troupes suédoises. Mais ces deux généraux furent loin de s'entendre, et la campagne de 1641 s'ouvrit sous des auspices peu favorables. Chacun d'eux agissait séparément. Cependant, en apprenant que Baner battait en retraite devant les forces réunies de l'Autriche et de la Bavière, Guébriant fit taire son juste ressentiment, et traversant un pays de montagnes où ses soldats avaient de la neige jusqu'aux genoux, il vint à son secours et le dégagea à Zwickau sur la Mulda, le 29 mars 1641. Quelque temps après Baner mourant reconnut ses torts envers Guébriant, et lui légua ses armes.

Guébriant prit alors le commandement des deux armées réunies, troupes indisciplinées qui déjà, sous le général qu'elles venaient de perdre, avaient donné des preuves de jalousie et de mauvais vouloir. Il se trouvait à l'extrémité de l'Allemagne, vis-à-vis d'une armée supérieure en nombre à la sienne et dirigée par Piccolomini. Il remporta d'abord un avantage à Weissenfels, le 18 mai 1641, et le 15 juillet de la même année il gagna la bataille de Wolfenbüttel, où il tua près de 2,000 hommes à l'ennemi et lui enleva quarante-cinq drapeaux. Cette victoire signalée ne fut pourtant pas décisive. « Les succès de Guébriant, dit Voltaire, furent toujours compensés par des pertes. » Néanmoins, cette affaire lui valut le grade de lieutenant général. Il se sépara des Suédois le 3 décembre, et ramena ses troupes dans le duché de Juliers. Il repassa le Rhin à Wesel, et défit les garnisons de [illegible] et de Gueldre. Apprenant que l'armée impériale allait encore recevoir des renforts, il rassembla ses troupes et attaque l'ennemi à Kempen, près de Crevelt, le 18 janvier 1642. Rompant les lignes du général Lamboi, il lui tue 2,000 hommes, et fait prisonniers Lamboi lui-même, Mercy, Landon, tous les colonels, et 5,000 officiers ou soldats. L'artillerie, les provisions, les bagages, les drapeaux, tout fut pris. G[illegible] reçut en récompense le bâton de maréchal.

Pendant la campagne de 1643, après [illegible] secouru le maréchal suédois Torstenson, [illegible] sait le siége de Leipzig, Guébriant vint, [illegible] rant une retraite glorieuse, favoriser [illegible] Thionville, entrepris par le duc d'E[illegible] prince lui amena ensuite lui-même [illegible] avec lequel il assiégea et prit Rothweil [illegible] le 19 novembre. Ce fut son dernier exploit. [illegible] dans la tranchée d'un coup de fauconneau, [illegible] briant se fit transporter dans la ville, et y [illegible] cinq jours après, des suites d'une [illegible] Son corps fut ramené à Paris, et Louis XI[illegible] fit faire de magnifiques funérailles. « [illegible] lités brillantes du général, dit un biogra[illegible] comte de Guébriant joignait l'habileté et l'[illegible] d'un négociateur, l'éloquence de l'orat[illegible] taire, la modestie d'un sage, la vertu [illegible] manité d'un vrai chrétien. Il mourut [illegible] ses troupes, et estimé des ennemis. » Il [illegible] des *Mémoires*, qui ont servi à Le Labou[illegible] la composition de son *Histoire du* [illegible] *de Guébriant*. L. Louv[illegible]

Nic. Grillié, évêque d'Uzez, *Oraison funèbre* [illegible] *réchal comte de Guébriant*, prononcée à Notre-[illegible] Paris, 1643, in-4°. — Jean Le Laboureur, *Histoire* [illegible] *réchal de Guébriant*, avec l'histoire [illegible] *sa maison*; Paris, 1657, in-fol., avec portraits. [illegible] *moires de Richelieu*, *de Pontis*, du marquis de [illegible]

**GUÉBRIANT** (*Renée* DU BEC-C[illegible] réchale DE), femme du précédent, [illegible] mencement du dix-septième siècle, [illegible] rigueux, le 2 septembre 1659. Elle [illegible] René du Bec, marquis de Vardes, et [illegible] René du Bec, deuxième du nom, qui [illegible] comtesse de Moret, maîtresse de H[illegible] qui fut le père du marquis de Vardes, [illegible] ses amours et ses disgrâces sous Lou[illegible] Mariée jeune à un homme dont elle [illegible] bien vite la nullité, Renée du Bec parvint à [illegible] rompre son mariage, et contracta en [illegible] nouvelle alliance avec Guébriant, qui, [illegible] devint maréchal de France. Le [illegible]

que cette dignité appartenait à double titre à Mme de Guébriant, « par participation de son mari, et par la part qu'elle avait méritée dans le bon succès de ses armes ». Devenue veuve en 1643, elle fut deux ans après nommée *ambassadrice* extraordinaire auprès du roi de Pologne. C'était la première fois qu'une femme portait ce titre en France sans le devoir à son mari. C'était du reste affaire de femme, car il s'agissait de conduire la princesse Marie-Louise de Gonzague (*voy.* ce nom) au roi Ladislas IV, qui l'avait épousée par procuration à Paris. En arrivant à Varsovie, la princesse trouva son époux prévenu contre elle. On l'accusait d'avoir éperdûment aimé Cinq-Mars, et elle allait être outrageusement renvoyée en France. Mme de Guébriant déploya une grande dextérité d'esprit, beaucoup de fermeté et de ressources pour empêcher ce scandale; elle réussit tellement que non-seulement la reine fut reconnue, mais que Ladislas donna ordre de rendre à l'ambassadrice des honneurs pareils à ceux qu'avait reçus l'archiduchesse d'Insprück, Claude de Médicis, lorsqu'elle lui avait amené à Varsovie sa première femme, fille de l'empereur Ferdinand III. L'ambassadrice a retracé dans une suite de lettres les détails de sa mission diplomatique; elle y raconte ses conférences, les intrigues de la cour de Pologne contre Marie de Gonzague, les manœuvres d'une princesse polonaise qui voulait supplanter la reine, etc. Ces lettres ont été trouvées dans les papiers de l'abbé de Choisy, dont la mère était liée avec la reine de Pologne. On sait que les imputations calomnieuses répandues contre la princesse de Gonzague avaient leur origine dans une affaire d'amour de Mme de Choisy. Labarde raconte comment, de retour à Paris, la comtesse de Guébriant continua à se mêler des intrigues qui occupaient la cour. Elle mit ses talents au service de la reine mère, et contribua à reprendre Brisach d'une manière singulière, en 1652. Après la mort d'Erlac, qui était gouverneur de cette ville, Charlevoi s'en empara. On craignait qu'il ne fît sa soumission à l'empereur, pour garder cette place. Mme de Guébriant se chargea de la lui enlever : elle emmena avec elle une jolie femme de la cour, et se présenta à Charlevoi pour négocier avec lui. Charlevoi devint bien vite amoureux de la belle suivante. La dame fit la malade, dans une maison de campagne; Charlevoi vint l'y voir, fut pris et emmené à Philipsbourg. Le comte d'Harcourt, nommé gouverneur de Brisach, fit offrir la liberté à Charlevoi s'il lui faisait rendre la place, ce qui s'exécuta. Cette perfidie créa beaucoup d'ennemis à la maréchale, ce qui ne fit qu'augmenter son crédit à la cour. Elle fut attaquée dans les pamphlets de la Fronde; et si l'on en croit le cardinal de Retz, le marquis de Vardes fit couper le nez à un certain Montandré, chef des *criailleurs* du parti des princes, pour quelque méchant libelle écrit contre la maréchale de Guébriant. Elle pensait, dit-on, se faire nommer *gouverneur* de Brisach, lorsqu'elle mourut, à Périgueux, où elle prenait part à la négociation de la paix des Pyrénées, étant désignée pour première dame d'honneur de la jeune reine Marie-Thérèse d'Autriche. Guy Patin raconte que la maréchale mourut sans confession. Elle n'avait jamais eu d'enfants.

L. LOUVET.

*Lettres de Mme de Guébriant à la princesse Palatine Anne de Gonzague.* — *Mémoires de la duchesse de Nemours.* — Laborde, *Histor. de Reb. Gallic.* — Guy Patin, *Lettres.*

*GUÉDIER DE SAINT-AUBIN (*Henri-Michel*), théologien français, né à Gournay-en-Bray, le 17 juin 1695, mort à Paris, le 25 septembre 1742. Il était le cinquième enfant de François Guédier, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, lieutenant général de Gournay, puis conseiller au parlement de Rouen. Lui-même vint achever ses études à Paris, et fut reçu docteur en Sorbonne le 29 octobre 1723. Il devint professeur de cette société en 1730, et bibliothécaire en 1736. Quelque temps après il obtint l'abbaye de Saint-Volmer. Versé dans les langues hébraïque, grecque, latine, française, anglaise et italienne, il connaissait en outre l'histoire, la théologie et les sciences qui s'y rattachent. Durant quatorze années il décida en Sorbonne toutes les questions relatives aux cas de conscience. Sa mort prématurée l'empêcha de terminer de nombreux ouvrages qu'il avait préparés. On a de lui : *Histoire sainte des deux Alliances*; Paris, Didot, 1741, 7 vol. in-12. « Cet ouvrage, dit Moréri, contient toute l'histoire sacrée, et peut être regardé comme une bonne concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament. On y trouve à la fin de chaque livre des réflexions et des dissertations sur le dessein des auteurs sacrés, sur l'authenticité et la divinité des livres de la Bible. » Parmi les manuscrits de Guédier on remarque un grand nombre de décisions de cas de conscience et les deux premiers volumes d'un ouvrage très-utile, qu'il voulait faire imprimer sous le titre d'*Index Sorbonicus* : on reconnaît dans tous les écrits de cet auteur beaucoup de science et une critique judicieuse.

A. L.

Ladvocat, *Dictionnaire historique.* — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*, édit. de 1759.

*GUEEL Y RENTE (Don *José*), littérateur espagnol, né vers 1820, à la Havane. Il passa en Espagne pour y compléter son éducation par l'étude du droit, et prit ses grades à l'université de Barcelone. Jouissant d'une fortune honorable, il inspira une vive passion à une des sœurs du roi d'Espagne, l'infante Josefa de Bourbon, qui ne lui fut accordée en mariage qu'à la suite de longues difficultés (juin 1848). Il vivait fort retiré en province, lorsqu'à la révolution de 1854 il se leva un des premiers pour soutenir le mouvement tenté par les généraux vicalvaristes. Nommé député aux cortès, et réélu en 1857, il s'est associé à toutes les mesures libérales émanées de l'opinion progressiste, à laquelle il appar-

tient. Lorsqu'il aborda la vie publique, il venait de publier un recueil de poésies, *Larmes du Cœur*, Valladolid, 1854, in-4°, qui, par le tour des idées, les belles formes du langage et l'élégance de la métrique, s'adressait surtout à un public d'élite. Dans la même année il fit paraître un second recueil : *Pensées morales et politiques*, Valladolid, in-4°, où, dans une suite d'essais, il passe en revue divers points de morale, de psychologie et d'économie sociale. On a encore de lui : *Guacanajare, roi de Marien*, tableau des mœurs d'Haïti à l'époque de Christophe Colomb ; — *Defensa legal de la infanta dona Josefa de Borbon* ; Paris, 1851, in-4° ; et plusieurs articles de journaux. PAUL L—Y.

*Documents particuliers. — Moniteur, 1856.*

**GUEIDAN** (*Gaspard*, marquis DE), magistrat français, né à Aix (Provence), vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1769. Issu d'une famille qui s'était illustrée par les armes, il préféra la robe, et fut pourvu d'une charge d'avocat général au parlement de Provence. En 1740 il fut nommé président à mortier au même parlement, et la terre de Gueidan fut érigée pour lui en marquisat en 1752. On a de lui : *Discours prononcés au parlement de Provence par un de messieurs les avocats généraux* ; Paris, 1739 et ann. suiv., 5 vol. in-12. Ce recueil renferme non-seulement les discours prononcés par Gueidan aux audiences solennelles de rentrée et aux séances ordinaires, mais encore des réquisitoires, des harangues académiques, notamment son discours de réception à l'Académie de Marseille et un discours sur ce sujet : *Le bon usage de la raison est plus nécessaire aux guerriers qu'au reste des hommes*. Il avait écrit cette dissertation au nom de l'Académie de Marseille, qui était dans l'usage d'envoyer annuellement un hommage en prose ou en vers à l'Académie Française. J. V.

*Dict. de la Provence. — Journal de Trévoux, déc. 1739.*

**GUELDI** (Dom *Gabriele*), théologien italien, né à Padoue, vers 1670. Il était clerc régulier, et professait la théologie dans sa ville natale. Il avait une grande réputation d'éloquence, et passait pour un des plus savants canonistes de son temps. On le connaît surtout pour un ouvrage qui fit sensation lorsqu'il parut : *Baptisma puerorum in uteris existentium assertum, quamvis theologi et canonistæ antiqui per plura sæcula hoc vel negarint vel tacuerint* ; Padoue, 1711, in-8°. L'auteur soutient la validité du baptême donné aux enfants dans le sein de la mère ; il réfute, comme théologien, le sentiment de ceux qui prétendent que l'enfant doit être visible pour recevoir le baptême ; et comme médecin, il enseigne la manière dont il s'y faut prendre pour baptiser les enfants qui se trouvent dans cette position. L—z—E.

*Journal des Savants*, année 1711, p. 111. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**GUELFES, GUELPHES, GUELFI, WELFEN** (Maison des). On désigne sous ces noms une célèbre famille princière qui régna longtemps sur les plus belles contrées de l'Allemagne et qui fleurit encore aujourd'hui dans la branche royale et dans la branche ducale de la maison de Brunswick (Brunswick et Hanovre). L'origine de cette maison remonte aux temps les plus reculés. (Bucelinus, *Chronolog. Monasterior. Germ.*, p. 469 ; — Crusius, *Annal. Suev.*, lib. XII, part. I, c. x, p. 337 ; — Lucæ, *Fürsten-Saal*, tome II, cap. V, § 1, 2, p. 347, 348 ; — Andreas, *Presb. Ratisb.*, p. 25 ; — Bünau, *Leben Friedrichs I*, p. 2, 5 (1).

A partir du neuvième siècle, c'est-à-dire de la dernière période du règne de Charlemagne, les Guelfes commencent à figurer dans l'histoire, où nous trouvons des documents sur les personnages suivants :

*Guelfo* ou *Welfo Ier* vécut au temps de Charlemagne. Il est nommé alternativement duc et comte de Bavière, et posséda de vastes propriétés en Souabe et dans le voisinage du lac de Constance. Il laissa plusieurs enfants, entre autres une fille, *Judith*, épouse de l'empereur Louis le Débonnaire (2). Il eut pour successeur :

*Ethico Ier*, qui, fâché de ce que son fils Henri eût vendu sa liberté à l'empereur, se retira dans [illegible]

(1) Voici ce que les anciennes chroniques rapportent au sujet de l'étymologie du mot *Welf* : Isenbard, seigneur d'Altdorff en Souabe, fils de Warinus, [illegible] de Carloman, irrité de la hauteur d'Ottmar, [illegible] l'abbaye de Saint-Gall, fit saisir ce prélat par ses [illegible], le jeta en prison, et l'y laissa mourir misérablement. Charlemagne, protecteur de l'Église, menaça le seigneur d'Altdorff de sa puissante colère ; mais ce dernier eut le bonheur de sauver la vie de l'empereur, qui dans une partie de chasse avait été attaqué par un taureau sauvage. Charlemagne pardonna au courageux vassal les torts qu'il avait eus envers l'Église, et lui donna pour récompense du service qu'il lui avait rendu la sœur de l'impératrice, Irmentrud, en mariage. Au bout d'un an Irmentrud accoucha de douze enfants, et en fut tellement [illegible] que, pour cacher cet événement extraordinaire à son mari, elle donna onze de ses fils à une fidèle servante avec l'ordre de les jeter au fleuve. Isenbard, revenant de la chasse, rencontra la servante, et lui ayant demandé ce qu'elle portait, elle répondit : « Ce sont des *Welfe* (jeunes chiens) que je dois porter à la rivière. » Isenbard, qui eut une des plus belles meutes de toute la Souabe, voulut choisir les meilleurs chiens pour [illegible], et découvrit ainsi la vérité. Il fit élever ses enfants en secret, et ne les présenta à leur mère que lorsqu'ils eurent atteint l'âge de la puberté. La mère obtint son pardon ; ses fils furent surnommés les *Welfe*, et devinrent de riches et puissants seigneurs, ancêtres des plus grandes maisons de l'Allemagne. Les noms des douze enfants, y compris le fils que la mère avait gardé, sont : Welfus, comte d'Altdorff ; Cuno, duc de [illegible] ; Thassilon, comte de Hohenzollern ; [illegible] de Heiligenberg ; Werner, comte de Toggenburg ; [illegible]belhard, comte de l'Alemannie ; Eberhard, comte d'[illegible]berstein ; Arnold, comte d'Œttingen ; [illegible] de Wölpe ; Adelbert, comte de Calw ; Henri, comte de Katzenellenbogen ; Rodolphe, évêque de W[illegible]. (*Voy.* P. Bucelino, *Historia Agilolfica* ; — [illegible] *Geneal. Historie des Braunschweig-Lüneburg.* [illegible] t. I, p. 5.)

(2) Gebauer (Georg.-Christian), *[illegible] Judithæ-Augustæ Franciæ*, uxoris [illegible] *Pii* ; Leipz., 1720.

les forêts de l'Ammergau en Bavière, et mourut dans la solitude.

*Henri dit au Char d'Or* se mit sous la souveraineté de l'empereur, qui lui donna en récompense des terrains situés entre le Lech, le Glon et l'Amper. Il fonda à Altdorff un couvent, dans lequel plusieurs membres de sa famille ont été enterrés et qui fut habité par des moines de l'ordre de Saint-Benoît. C'est à ces derniers que l'on doit le *Chronicon Weingartense*, qui date de la fin du onzième siècle et qui est une des principales sources de l'ancienne histoire des Guelfes.

La vie de *Rudolf*, fils et successeur de Henri, n'a laissé aucun souvenir remarquable.

*Guelfo* ou *Welfo II*, fils de Rudolf, vécut au commencement du onzième siècle. Il se lia avec le duc Ernest de Souabe contre l'empereur Conrad II, et attaqua, durant l'absence de ce dernier, Bruno, évêque d'Augsbourg, ami intime de Conrad II. Il lui enleva le trésor épiscopal, pilla et ravagea ses terres, et se posa franchement en adversaire décidé de l'empereur. Cette querelle fut le commencement de la longue lutte entre les guelfes et les gibelins. Lorsque Conrad II revint de l'Italie (1027), Welfo II fut jeté en prison et forcé de dédommager l'évêque d'Augsbourg de la perte qu'il lui avait fait subir. Il laissa deux enfants, *Welfo III* et *Cunégonde*.

*Guelfo* ou *Welfo III*, mort vers 1055, fut nommé, par l'empereur Henri III, duc de Carinthie. Cette promotion fut le prix de la valeur qu'il avait déployée dans la guerre de l'empereur contre Aba, roi de Hongrie. A son patrimoine d'Altdorff et à son duché de Carinthie fut jointe la marche de Vérone. Il gouverna ces terres avec modération et sagesse, et transféra le monastère d'Altdorff dans son propre palais, situé sur une montagne voisine, appelé *Weingarten* (Jardin des Vignes). L'empereur Henri III, dans un diplôme donné au mois de novembre 1055, en faveur de l'église de Saint-Zénon de Vérone, parle du duc Welfo avec éloge. Il ne paraît pas qu'il ait prolongé ses jours au delà de l'année suivante. On ignore s'il fut marié; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mourut sans postérité. Par son testament, il avait légué ses vastes domaines à différentes églises; mais Irmengarde, sa mère, empêcha l'exécution de ce testament. Elle rappela de l'Italie son petit-fils Welfo, neveu de Welfo III, qui succéda à son oncle, sous le nom de Welfo IV.

*Guelfo* ou *Welfo IV*, premier de ce nom des ducs de Bavière, dit *le Grand*, mort en 1101. Son père, Azzo ou Ezzelin, de la maison d'Este en Italie, mort en 1097, maître de Milan, de Gênes et d'autres villes de la Lombardie, avait épousé Cunégonde, sœur de Guelfo III et héritière de ses biens. Guelfo IV, qui, grâce à l'intervention de sa grand'-mère Irmengarde, avait été mis en possession de tous les biens de ses ancêtres maternels, vint en 1055 en Allemagne, où il fonda la seconde maison des Guelfes, d'où sont sortis les ducs de Brunswick, les rois de Hanovre et les rois d'Angleterre (1). Henri IV, empereur d'Allemagne, donna à Guelfo IV le duché de Bavière, et celui-ci servit alors l'empereur pendant plusieurs années avec zèle et succès. Il répudia même, pour plaire à ce prince, sa première femme, fille de son prédécesseur Othon de Nordheim, auquel Henri IV venait d'enlever le duché de Bavière. Plus tard cependant il crut devoir se déclarer contre Henri, et à la diète de de Fribourg, tenue à la mi-octobre 1076, il se distingua parmi les partisans de l'anti-césar Rodolphe de Souabe. Henri, pour se venger de son adversaire le plus redoutable, entra en 1078 sur les terres de Guelfo et y fit de grands dégâts. Ce dernier, de son côté, lutta avec une fortune inégale contre l'empereur. Il défit, en commun avec Herman de Luxembourg, une armée de Henri dans la plaine de Hochstet, assiégea la ville d'Augsbourg et s'empara de l'évêque Sigefroi, qui ne parvint à recouvrer sa liberté qu'en payant une très-forte rançon. Un combat acharné entre lui et Henri eut lieu en 1086 sous les murs de Wurtzbourg; l'empereur fut défait, et perdit 4,000 hommes; mais étant revenu avec de nouvelles forces, il prit la ville et força Guelfo à se retirer. En 1097, enfin, les deux ennemis firent la paix, et quatre ans plus tard Guelfo se joignit à la grande armée des croisés qui traversait l'Allemagne sous la conduite de Guillaume le Jeune, duc d'Aquitaine, pour aller à la conquête de la Terre Sainte. Il eut part à la déroute qu'essuya cette armée en traversant l'Asie, et parvint, non sans grande peine, à Jérusalem. En reprenant la route de l'Europe, une maladie l'obligea à s'arrêter en Chypre, où il mourut, en 1101 ou 1102. Il fut enterré à Paphos, mais plus tard son fils fit transporter son corps à Altdorff, où il fut enseveli avec honneur. Guelfo IV laissa la réputation d'un vaillant guerrier et d'un prudent souverain. Durant les dernières années de sa vie, il s'adonna beaucoup à la dévotion. Il avait épousé en premières noces Ethelinde, fille du duc Othon II, qu'il répudia sans avoir eu d'enfants d'elle. De Judith, sa seconde femme, veuve de Toston, frère de Harold II, roi d'Angleterre, et fille de Baudouin V, comte de Flandre, morte en 1091, il laissa : *Guelfo II* ou *V*, *Henri le Noir*, et *Judith*, qui épousa, selon quelques historiens, le duc d'Autriche Léopold le Beau (2).

*Guelfo* ou *Welfo V* (deuxième de ce nom des

(1) La maison de Brunswick, en recouvrant ses possessions de Hanovre, qu'elle fit ériger en royaume, institua, au mois d'août 1815, un ordre de chevalerie, *l'ordre des Guelfes*, dont le nom est un hommage rendu à la mémoire du fondateur de l'illustre lignage des Guelfes. L'insigne de l'ordre est une croix d'or, à huit pointes pommetées, engiée de léopards; au centre est un médaillon de gueules chargé d'un cheval d'argent, lancé sur un tertre de sinople, avec cette légende : *Nec aspera terrent.*

(2) Voir pour le règne de Guelfo IV : Lucæ, *Fürsten-Saal.* — Arenpeck, *Chron. Boicar. ap. Leibnit. Script. Rer. Brunsvic.*, t. III. — Sundheim, *De Guelph.* — Bünau : *Leben Kayser Friedrich I*, p. 6, 358. — Lam-

ducs de Bavière), mort vers 1119, successeur de son père au duché de Bavière, avait été marié, par l'intervention du pape Urbain II, avec la célèbre comtesse Mathilde, la plus riche héritière de l'Europe et veuve, depuis l'an 1076, de Godefroi le Bossu, duc de Lorraine. Dans le contrat de mariage, il était stipulé qu'après la mort de Mathilde tous ses États reviendraient à son époux ; mais le dévouement de cette princesse aux intérêts de l'Église, son attachement au pape Grégoire VII mirent des obstacles à l'exécution de ce contrat. On dit que dès l'an 1077 elle avait fait secrètement donation de tout son patrimoine à l'Église de Rome, et que la découverte de cette disposition, qui frustra Guelfo de l'espérance de recueillir l'immense succession de Mathilde, fut la principale cause qui détermina le duc de Bavière à se séparer de son épouse (1095) et à retourner en Allemagne (1), où il prit parti pour le jeune roi Henri V, révolté contre son père, Henri IV. En 1107 il vint, comme ambassadeur de Henri V, en France pour traiter avec le pape Pascal II de l'affaire des investitures, et en 1111 il accompagna l'empereur à Rome, où il fut témoin de l'arrestation du pape, sans néanmoins s'en rendre complice. L'année suivante il rendit de nouveaux services à Henri V, en l'aidant à combattre les Saxons, et en 1115 il se joignit à l'évêque de Wurtzbourg pour aller traiter de la paix avec ce peuple, irrité de ce que leur duc Lothaire avait été mis au ban de l'Empire.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'année de la mort de Guelfo V, décédé sans laisser de postérité. Il est probable qu'il finit ses jours en 1120, à Kauffingen sur le Lech, d'où son corps fut transféré à l'abbaye de Weingarten en Souabe, pour y être inhumé auprès de celui de son père (2).

*Henri VII*, dit *le Noir*, de 1120 à 1126, successeur de Guelfo V. (Voir *Henri VII*, dit *le Noir*, duc de Bavière.)

*Henri VIII*, dit *le Superbe*, de 1126 à 1138, successeur de *Henri VII*. (Voir *Henri VIII le Superbe*, duc de Bavière.)

*Henri X*, dit *le Lion*, fils de Henri le Superbe, de 1139 à 1195. (Voir *Henri le Lion*, duc de Saxe.)

*Guelfo VI* (troisième duc de Bavière), né en 1115, mort en 1191, fils de Henri le Noir et frère de Henri le Superbe, épousa Uta, fille de Godefroi de Calbe, comte palatin du Rhin, et débuta dans la carrière des armes en luttant victorieusement contre le comte Albert, cousin de sa femme, et qui réclamait en cette qualité une partie de l'héritage de Godefroi de Calbe. Plus tard Guelfo se posa comme protecteur de son neveu Henri le Lion, et demanda pour lui le duché de Bavière, que l'empereur Conrad III avait donné en 1138, après la mise au ban de Henri le Superbe, à Léopold d'Autriche, dit *le Libéral*. Ce dernier prit les armes pour soumettre ceux de ses nouveaux sujets qui ne voulaient pas reconnaître sa souveraineté, et commença les hostilités en 1139 par le siége de la forteresse de Phalei, dans laquelle les deux comtes Othon et Conrad, demeurés fidèles à Henri le Superbe, s'étaient enfermés. Il attaqua la citadelle à différentes reprises, mais avant qu'il eût pu s'en emparer, Guelfo VI attaqua à l'improviste le duc Léopold, et le mit en fuite. Cet événement eut de grandes conséquences, car beaucoup de nobles, qui jusque alors n'avaient pas osé se prononcer contre Léopold, se déclarèrent contre lui et contre ses partisans. [illegible] Guelfo VI, le vainqueur de Phalei, changea [illegible] de langage. Il avait, comme nous l'avons dit, pris les armes pour conduire les affaires de son neveu, le mineur Henri le Lion ; maintenant, comme c'était lui qui soutenait le [illegible] mouvement qui s'élevait en Bavière contre Léopold, il se déclara lui-même duc de Bavière. On ne peut assurer quelles raisons [illegible] sèrent Guelfo à cette conduite. Il est [illegible] qu'il se saisit du duché, préférant opérer [illegible] lui-même que pour son neveu ; mais il se [illegible] aussi qu'il ait été forcé par les ennemis de l'empereur Conrad III et du duc Léopold à [illegible] la dignité de duc. En tous cas il ne parvint [illegible] jouir tranquillement de ses nouvelles possessions ; car à peine eut-il fait valoir ses prétentions à la Bavière, qu'on lui annonça que Conrad [illegible] conjointement avec son frère Frédéric, [illegible] taqué les possessions héréditaires des G[illegible] assiégeait la ville de Weinsberg. Guelfo, [illegible] sa victoire, espérait éloigner l'empereur [illegible] facilement de Weinsberg qu'il avait chassé [illegible] Léopold de Phalei. Il conduisit donc [illegible] ver son armée contre Conrad, et risqua [illegible] sous les murs de Weinsberg, le 21 déc[illegible] 1140. Mais la fortune ne lui fut pas [illegible] Le cri de guerre des siens : *Ici*, *Welfes* [illegible] étouffé par le cri de guerre de ses adver[illegible] « *Ici*, *Waiblingen* (1) ! Il perdit la bataille [illegible] coup des siens y trouvèrent la mort ; [illegible] nombre furent faits prisonniers, et Guelfo [illegible]

bertus Schaffnab, anno 1077, p. 246 ; anno 1076, p. 238. — *Chronic. Weingart. de Guelphis.* — Arnulph, *Hist. media*, t. VI. — Bünting, *Braunscheig Chronik.*, t. IV, p. 559. — Crusius, *Annales*, t. I, vol. 1. — Muratori, *Annali d'Italia*, t. VI, 325. — Berthold. Constant, *Chron.*

(1) Razzi (Silvano), *Vita overo azioni della contessa Matilda* ; Florence, 1587. — Kœler (J.-D.), *Dissertatio de donatione Mathildina pontifici Romano Gregorio VII* ; Altdorff, 1715 ; et Iéna, 1742. — Joachim (Joh.-Fried.), *Dissertatio de spurio Mathildino Dono* ; Halle, 1786. — Erra (C.-A.), *Memorie storico-critiche della gran contessa Matilda* ; Rome, 1768. — Mozzi de Capitani (Ferdinando), *Sulla Contessa Matilda, i suoi contemporanei et l'usanze nostre d'allora.*

(2) Lucæ, *Fürsten-Saal*, II, 3, p. 861 seq. — Krantzius, *Saxon.*, I, 35. — *Chron. Weingart. de Guelphis.* — Adelez, *Annales*, P. I, p. 492. — Leibnitius, *Introductio in T. I, Script. Brunsw.*, n. 40, et p. 785 sq. — Feller, *Genealog. Historie des Braunschw. Hauses VII.* — Bünau, *Leben Kayser Friedrich I*, p. 96.

(1) De ces deux noms *Welfes* et *Waiblingen* [illegible] les expressions *Guelfes* (partisans de l'Église) et G[illegible] (partisans de l'Empire), adoptées par les deux grands [illegible] qui luttèrent l'un contre l'autre pendant [illegible]

se sauva qu'avec peu de monde. Weinsberg tomba entre les mains de Conrad (1). Ce événement détruisit momentanément les espérances du duc Guelfo, mais n'anéantit pas son courage.

Sur ces entrefaites, Léopold, duc de Bavière, vint à mourir (18 octobre 1142). Conrad résolut dès lors de conférer l'investiture du duché de Bavière à son autre beau-frère, Henri d'Autriche, surnommé *Jasomirgott*, et de conclure un mariage entre lui et Gertrude, duchesse de Saxe, veuve de Henri le Superbe, à de telles conditions que, hormis le duc Guelfo, tous les partis seraient contents. Le mariage fut célébré à Francfort aux frais de l'empereur, avec la plus grande magnificence (Pentecôte, 1142).

Le duc Guelfo, irrité, fit irruption en Bavière. La guerre se ralluma, mais n'aboutit à rien de décisif. Enfin la croisade de 1147, pour laquelle Conrad III partit en compagnie de son puissant ennemi, Guelfo, mit une trêve aux hostilités (2). Durant la croisade, l'empereur témoigna de la considération pour le duc Guelfo dans ses discours et sa conduite, comme s'il avait entretenu l'espoir d'apaiser enfin la haine de son ancien adversaire. De son côté Guelfo se conduisit envers Conrad comme s'il avait réellement oublié le passé. Mais lorsque Conrad et Louis, roi des Français, résolurent d'attaquer Damas, Guelfo, prétextant une maladie qui le mettait dans l'impossibilité de prendre part à cette affaire, resta en arrière, et s'embarqua au mois d'août de l'année 1148 pour retourner dans sa patrie. Pendant la traversée il se rétablit, mais ne rejoignit point l'armée des croisés, et dirigea sa course vers la Sicile, pour y visiter le roi Roger, son ancien allié. Reçu avec beaucoup de solennité par Roger, et richement pourvu d'argent, il promit volontiers de renouveler en Allemagne la guerre contre le gibelin Conrad. Il continua son voyage pour Rome; il y arriva secrètement, et fut protégé par les anciens ennemis de l'empereur, à la tête desquels se trouvait alors la maison des Frangipani. Il continua sa route, et dès son arrivée en Allemagne il envahit les terres de Conrad, se rendit maître de quelques biens de la maison des Waiblingen, et commença à assiéger leurs places fortes. Mais il fut interrompu dans ses entreprises par l'arrivée du duc Frédéric de Souabe, qui le décida à conclure en 1150 un traité de paix. Guelfo obtint comme fiefs quelques terres de l'Empire, parmi lesquelles Merdingen paraît avoir été la plus considérable, et renonça, en revanche, à son inimitié contre les Waiblingen, ainsi qu'à ses prétentions sur le duché de Bavière. Les prisonniers furent rendus.

La mort de Conrad III (15 février 1152) mit enfin un terme à la lutte acharnée que Guelfo VI avait soutenue contre l'Empire. Frédéric Barbe-Rousse, fils de Judith, sœur de Guelfo, attacha au contraire son oncle aux intérêts de la couronne impériale. Il l'investit dès 1153 de la marche de Toscane, des biens allodiaux de Mathilde et du duché de Spolète. Guelfo prit en 1154 possession de ses nouveaux biens, et prouva sa reconnaissance à l'empereur en l'aidant en 1159 à réduire la ville de Crême, qui s'était révoltée. Il retourna l'année suivante en Allemagne, laissant Guelfo VII, son fils, pour gouverner la Toscane en son absence. Le jeune Guelfo se comporta de manière à mériter l'affection des peuples, tandis que son père, malgré son âge avancé, parvint à soumettre quelques vassaux qui s'étaient révoltés contre lui. Guelfo VII étant mort en 1167, son père, qui se voyait sans enfants, institua son héritier Henri le Lion, à la charge de lui payer une certaine somme d'argent (1). Mais Henri, négligeant de payer cette somme, Guelfo VI changea de dispositions à son égard, et céda, l'an 1169, tous ses biens à l'empereur Frédéric. Il passa ses dernières années dans le repos fastueux d'un riche souverain, consacrant des sommes considérables à l'entretien de sa maison. La république de Lucques conserve dans ses archives un monument précieux de sa libéralité; c'est un privilége par lequel il lui accorde, dans une étendue de six milles, la juridiction qui lui appartenait dans cette ville et ses environs comme marquis de Toscane. Il mourut en 1191, à Memmingen, âgé de soixante-seize ans, puissant et redoutable jusqu'aux derniers moments de sa vie. A la fin de ses jours, il

moitié du moyen âge, entraînant dans leurs combats la plupart des peuples de l'Europe.

(1) On raconte dans les anciennes chroniques que les femmes de Weinsberg ayant obtenu la permission de sortir de la ville en emportant leurs meilleures richesses, se chargèrent chacune de son mari, qu'elles sauvèrent ainsi d'une mort certaine. Cette légende, très-populaire en Allemagne, ne manque pas d'un certain fondement historique, quoique les auteurs contemporains n'en fassent pas mention. (Arenpeck : *Chron. Baioar ap. Leibnit. Script. Rer. Bruns.*, t. III, p. 664. — *Chron. S. Pantaleon. ad. an.* 1140. Voir aussi l'article CONRAD III de notre dictionnaire.)

(2) « On ne peut, dit Luden, s'empêcher de croire que Conrad, déjà depuis longtemps à Francfort, s'était entendu avec saint Bernard, et avait fait à celui-ci le serment d'une croisade, à la condition que Guelfo, son ennemi le plus dangereux, devait être et serait amené à prendre la croix; que pour cette raison saint Bernard, reconnaissant la justice de cette demande, avait négocié, par l'entremise de ses amis et de ses partisans, avec le duc Guelfo, et que pour la même raison Conrad avait ajourné sa déclaration publique pour attendre l'issue de la négociation. ...... Dans tous les cas, il est certain que le duc Guelfo avait, pendant la nuit de la fête de la naissance du Sauveur, dans la ville de Betengen, prêté le serment d'entreprendre une expédition en Terre Sainte, et avait reçu la croix avec plusieurs de ses partisans; et de ce serment et de cette prise de croix Conrad pouvait sans contredit être instruit le 27 décembre. Quelle que soit cependant la manière dont on raisonne sur ces événements, le lendemain, 28 décembre, eut lieu la déclaration de Conrad. (Luden, *Histoire des Allemands*, t. IV, p. 307).

(1) Les États que Guelfo VI possédait sont connus par les titres qu'il prend en plusieurs documents : telle est, entre autres, la lettre qu'il écrivit au roi Louis le Jeune, et dont l'inscription est dans ces termes : *Welphus, Dei gratia dux Spoleti, marchio Tusciæ, princeps Sardiniæ ac Corsicæ, et dominus totius domus comitissæ Mathildis* (*Origin. Guelph.*, t. II, p. 616).

était devenu aveugle. Son corps fut inhumé dans le couvent de Steingaden, auprès des dépouilles mortelles de son fils (1).

*Guelfo VII*, fils du précédent, gouverna pendant quelque temps la Toscane, lutta en 1164 contre le comte palatin Frédéric de Franconie et contre les comtes de Zollern, et fut défait par eux dans le sanglant combat de Tubingue. Il accompagna plus tard l'empereur Frédéric Barbe-Rousse en Italie, où il mourut de la peste, en 1167. Avec lui et son père le nom de Guelfo s'éteignit (2). R. Lindau.

Eichorn, *Urgeschichte des Hauses der Welfen*. — *Chronicon Weingartense de Guelphis*. — *Constitutio de Expedit. Rom., cum notis Freheri*. — Feller, *Geneal. hist. des Braunsch. Luneb. Hauses*. — Crusius, *Schwab. Chronik. origin. Guelfi*. — M. Mallet, *Histoire de la Maison de Brunswick*. — *L'Art de vérifier les dates*. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*. — Leibnitius, *Scriptores Rerum Brunsw.*

**GUELFO**, peintre italien. *Voy.* Grazia (*Leonardo*).

**GUELON-MARC** (*Pierre-Prosper*), connu par sa lettre au président de la Convention lors du procès de Louis XVI, né à Troyes (Champagne), le 5 septembre 1752, mort dans la même ville, le 24 décembre 1822. Il appartenait à une famille de la bourgeoisie, et ne devait rien au roi ni à son gouvernement. « Étranger à la cour, disait-il lui-même, je n'ai jamais eu de rapports avec Louis; jamais je ne sollicitai sa faveur ni celle de sa maison, ni celle des dépositaires du pouvoir. Je le chéris et le révère, parce que je suis Français, et qu'il serait le plus infortuné des hommes s'il n'était pas le plus vertueux. » Plein d'enthousiasme en effet pour les vertus de Louis XVI, Guelon-Marc se fit inscrire en août 1791 sur la liste des otages qui s'offraient pour obtenir la liberté du roi, et après le 20 juin 1792 il lui envoya une adresse. Quand il sut que Louis XVI, enfermé au Temple, allait être mis en jugement, il écrivit, le 16 décembre 1792, au président de la Convention, une lettre qu'il le priait de mettre sous les yeux de ce corps délibérant : « Elle est, disait-il, l'expression fidèle d'un homme qui n'a prévenu qui que ce soit de sa démarche; son épouse, son fils, ses parents, ses amis l'ignorent; il doit être seul responsable de ses suites. » Voici d'ailleurs comment il plaidait la cause de Louis XVI : « Si Louis périt, la France sera précipitée dans un abîme; des millions de bras s'élèveront pour venger un pareil attentat. Les puissances étrangères, qui ont gardé la neutralité, se coaliseront pour garantir leurs têtes menacées du même sort; elles allumeront le flambeau d'une guerre sanglante, et ne l'éteindront que dans le sang du dernier soldat. la mort... Qui ne frémirait point à l'aspect d'une hache suspendue sur la tête d'un roi que j'ambitionne de soustraire en sacrifiant la mienne! Jamais la France n'eut de plus grands intérêts à ménager qu'au moment où l'univers attend dans une morne stupeur, l'issue des débats dont les préliminaires annoncent l'irrévocable projet d'un assassinat. Que la vie de Louis soit respectée, et les puissances se prêteront à des accommodements qui peuvent seuls mener à la paix. Que le salut du peuple, que la Convention dit être la loi suprême, soit la base du décret qui laisse à Louis la faculté d'aller avec son auguste famille se consoler loin de la terre natale par le souvenir de ses bienfaits. Ne familiarisez pas une nation sensible avec l'ingratitude et le sang. Si, comme l'affirme l'auteur de la *Défense préliminaire inédite* (Foulaines), le décret de mort fut porté dans les assemblées électorales; si ce vote anticipé devint le gage de votre nomination, acceptez une victime fière de se dévouer; que le sang du fidèle sujet soit seul versé. J'offre ma tête pour celle du meilleur des rois... » Cette offre héroïque, comme il était à prévoir, ne fut point acceptée. La lettre de Guelon-Marc ne fut pas seulement lue à la Convention. Guelon-Marc en avait envoyé une copie à Louis XVI, qui le fit remercier par Malesherbes : « Votre action, lui écrivait celui-ci, vous place au rang des plus grands héros! » D'un autre côté, Olympe de Gouges disait que « l'adresse de Guelon-Marc lui avait rappelé qu'elle était Française ». Cependant, Guelon-Marc échappa à la terreur. Au mois d'octobre 1792, il avait déjà écrit en faveur de soixante ecclésiastiques condamnés à la déportation, et il avait eu le bonheur de les sauver du massacre. Au mois de septembre 1795, il réclama la liberté de la fille de Louis XVI, encore enfermée au Temple. La révolution lui avait fait perdre sa fortune. Sous le gouvernement de Napoléon I$^{er}$, il refusa toutes les places qui lui étaient offertes. En 1814, le jour même de l'entrée des alliés à Troyes, il signa le premier de sa ville une adresse à l'empereur Alexandre, pour demander le rétablissement des Bourbons. Ce prince l'accueillit avec distinction, et le surnomma le *Décius français*. Il lui offrit de l'emmener en Russie, de frapper une contribution sur la ville de Troyes pour le dédommager de la perte de ses biens; mais Guelon-Marc refusa, disant qu'il aimerait mieux mourir de faim que d'aggraver le sort de ses concitoyens. Sa démarche faillit lui être funeste, car lorsque les troupes françaises rentrèrent dans la ville de Troyes, il aurait sans doute eu le sort du chevalier de Gounault, coupable d'avoir repris sa croix de Saint-Louis, condamné à mort par un conseil de guerre et exécuté pendant que l'empereur o-

(1) Voyez sur la vie de Guelfo VI : Behrends (Peter-Wilhelm), *Herzog Welf VI, letzter Welfischer Stammherr in Süd-Deutschland und seine Zeitgenossen*; Brunswick, 1835, in-8°. — *Chron. Weing. ap. Leibnit.*, t. I, p. 781 seq. — Lucæ, *Fürsten-Saal*, vol. II, p. 118, p. 360-368. — Feller, *Geneal. Historia des Braunschw. Luneb. Hauses*, t. X. — Von Bunau, *Leben Friedrich I*, p. 80, 87, 118, 120, 185, 207.

(2) Voir pour plus de renseignements sur Guelfo VII : Sundheim, *Hist. de Guelph. ap. Leibnit. Script. R. Brun.*, t. I, p. 804. — Arenpeck, *Chron. Bavarice ap. Leibn.* I, t. III, p. 672-678. — Morena, *Res Laudens. apud Leibnitz*, 1, n. 4. d, p. 846. — Luden, *Histoire des Allemands*, traduction française par M. A. Savagner; Paris, 1844, t. IV.

gnait sa grâce, si un colonel ne l'avait informé qu'il avait l'ordre de l'arrêter. A la seconde rentrée des alliés à Troyes, on joua une pièce en l'honneur de Guelon-Marc sur le théâtre de cette ville ; et on avait gravé cette inscription sur sa maison : « J'offre ma tête pour le meilleur des rois. » Après la restauration, Guelon-Marc vint à Paris. Fêté par les royalistes, son grand dévouement fut tout simplement récompensé par une place de commissaire de police à Troyes, place dont il se contenta et dont il remplit les devoirs avec zèle jusqu'au moment où il obtint une retraite honorable : « Jouissez du repos, lui dit alors un magistrat, vous étiez trop aimable pour faire un commissaire de police. » On a encore de Guelon-Marc : *De l'influence de la morale publique et de la médecine légale sur le jugement par jury*; Paris, 1814, in-8°; — *Lettre de M. Guelon-Marc, otage de Louis XVI, sur l'ouvrage de M. de Foulaines, intitulé : De l'éducation selon l'Évangile, la Charte et l'esprit du siècle*; Paris, 1820, in-8°. L. Louvet.

*Le Moniteur* du 1 janvier 1818.

* GUELPHE (*François*), théologien janséniste français, né à Beauvais, vers 1650, mort à La Ville-l'Évêque, près Paris, le 27 juillet 1720. Il débuta par être enfant de chœur à Notre-Dame de Paris, et fit ses études au collége de Fortet. Ayant refusé de signer le formulaire, il fut expulsé de cette institution, mais Arnauld et Nicole le recueillirent ; il les aida beaucoup dans la transcription de leurs ouvrages. En 1679, il accompagna Arnauld dans ses voyages ; et lorsque ce docteur mourut, ce fut Guelphe qui en rapporta le cœur à Port-Royal-des-Champs (1694). Il prononça à cette occasion une oraison funèbre de son bienfaiteur. Guelphe vécut depuis dans la retraite, quoiqu'il ne cessât pas de prendre une part active à la lutte théologique qui préoccupait alors si vivement tous les esprits. Il mourut fort âgé, chez les bénédictines de La Ville-l'Évêque, et y fut enterré. Ses écrits, publiés sous le nom de *M. François*, ne sont d'aucun intérêt aujourd'hui. On distingue cependant sa *Relation de la Retraite de M. Arnauld dans les Pays-Bas* (posthume); avril 1733, in-12. L—z—e.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*, édit. de 1759.

* GUELVA (*Alonso-Sancho* DE), marin espagnol; il vivait à une époque où sa patrie allait occuper le premier rang parmi les peuples navigateurs, et quelques années avant la découverte du Nouveau Monde il publia un *Compendio del arte de navegar*, imprimé à Barcelone, en 1484, in-folio; on y trouve des détails de quelque intérêt sur la tactique navale. Guelva était natif de l'Andalousie, mais on manque de renseignements sur sa vie; les biographes nationaux et les écrivains qui se sont occupés de l'archéologie nautique l'ont laissé dans l'oubli. G. B.

*Documents inédits.*

GUÉMADEUC (*Baudouin* DE), pamphlétaire français, né en Bretagne, en 1734, mort en 1817. Il fut élevé à Paris, par un de ses oncles, l'abbé Baudouin, chanoine de Notre-Dame, et épousa une fille du fermier général d'Adincourt. Il suivit la carrière de la magistrature, et devint en 1762 maître des requêtes. Il fut obligé de se démettre à la suite d'une accusation de vol et emprisonné à Vincennes (1), puis durant quinze mois au couvent des Cordeliers à Tanlay. Sa détention était très-rigoureuse ; pour en charmer les ennuis, il s'adonna à l'astronomie et à la littérature. Il fit paraître plusieurs pamphlets biographiques, dans lesquels les principaux personnages de la cour et de la magistrature étaient rudement malmenés. Depuis sa sortie de prison, Guémadeuc vécut riche et ignoré. Soulavie écrivait de lui : « C'est un homme instruit et retors, dont la réputation a croulé tout à coup, sans qu'il soit bien prouvé s'il est coupable ou s'il n'est que malheureux. » On a de Guémadeuc des *Dissertations intéressantes sur les étoiles doubles et la planète d'Herschel*, insérées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1782 ; — *L'Espion dévalisé*; Neufchâtel, 1782, in-8°. Les scandaleuses anecdotes, vraies ou supposées, que renferme cet ouvrage le firent rechercher de tous ; mais elles attirèrent contre son éditeur, le libraire Fauche, de Neufchâtel, des persécutions de la part des gouvernements français et prussien. H. Lesueur.

*Nouvelles à la main*, n° 102, du 22 décembre 1779. — *Paris, Versailles et les Provinces*; Paris, 1809, in-8°, t. II, p. 181. — Manuel, *La Police dévoilée*, t. II, p. 82. — *Mémoires secrets de la République des Lettres*, t. XXI, p. 86. — Soulavie, *Mémoires du Ministère du duc d'Aiguillon*, 2e édit., Paris, 1792, p. 90. — F. Bourquelot, *La Littérature contemporaine*.

GUEMPAK (*Srigilæ*). *Voy.* Gempak.

GUEN-KÔ. *Voy.* Gen-Kô.

GUEN-MEI, impératrice du Japon. *Voy.* Gen-Méi-ten-wô.

GUEN-SEI, impératrice du Japon. *Voy.* Gen-séi-ten-wô.

GUÉNARD (*Constance*), en religion le P. *Léandre*, prédicateur français, né à Dôle, en 1584, mort vers 1625. Il était fils d'un pauvre cordonnier, mais doué de grandes facilités naturelles; il trouva de riches protecteurs, qui lui firent faire de brillantes études. Il suivit quelque temps les cours de droit, puis tout à coup se fit capucin à Dôle. Sous le nom de *Père Léandre*, il parcourut la Franche-Comté, et obtint de grands succès comme prédicateur. Il sollicita

(1) Suivant le rédacteur de *Paris, Versailles et les Provinces*, M. de Miroménil, alors garde des sceaux, fut prévenu par son intendant qu'il manquait souvent des pièces d'argenterie après ses réceptions. Il invita alors à ses dîners un agent de police très-adroit : celui-ci ne tarda pas à se convaincre que l'auteur des larcins dénoncés était Baudouin de Guémadeuc. M. de Miroménil prit le coupable en particulier, et lui reprocha sa conduite. Loin de nier ou de s'excuser, Guémadeuc répondit effrontément « que monsieur le garde des sceaux lui ayant annoncé qu'il y aurait toujours à sa table un couvert pour lui, il avait cru pouvoir emporter le sien sans indiscrétion ».

une place de lecteur en théologie ou en philosophie; mais ses envieux, arguant de sa jeunesse, firent avorter son espoir. Il résolut alors de quitter un ordre où le mérite était si mal récompensé, et se rendit à Rome pour obtenir du souverain pontife d'être relevé de ses vœux. Sa demande fut repoussée; il revint dans sa patrie, et entra chez les cordeliers. Les capucins le réclamèrent. Peu soucieux de subir les peines disciplinaires qu'il avait encourues, il s'enfuit à Montbéliard, et se fit protestant. Il se consacra à l'instruction particulière, accompagna des élèves à Bâle et à Genève, où il fit paraître la *Déclaration des causes de la conversion de Constance Guénard*; 1618, in-8°. Cette apologie de sa conduite fut condamnée par le parlement de Dôle et brûlée par le bourreau. Le P. Gratien (Bordey) de Montfort, provincial des capucins, lança, sous l'anagramme de *Denis de Formont*, une violente diatribe contre son ancien subordonné : elle est intitulée *La Tarentule du Guenon de Genève, ci-devant nommé* Léandre, *et à présent* Constance Guénard, *hérétique*, *contenant une entière réponse aux causes impertinentes de sa conversion au calvinisme*; Saint-Mihiel, 1620, in-8°. Le style de cet opuscule était peu fait pour ramener le Père Léandre dans le giron de l'Église. Claude d'Esternod attaqua aussi l'ancien moine dans son *Espadon satirique*; Lyon, 1619, in-12. Guénard était alors correcteur d'imprimerie à Yverdun : il y surveilla plusieurs éditions d'auteurs anciens grecs et latins, entre autres les *Œuvres de Xénophon* (1619). On le perd de vue vers cette époque.

L—A.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique* (édit. de 1759). — Bayle, *Dict. hist.*

GUÉNARD (*Antoine*), littérateur français, né à Damblin (Lorraine), le 25 décembre 1726, mort à Bléville, près Nancy, en 1806. Il fut élevé chez les jésuites, et entra dans leur congrégation. Il se fit remarquer par son érudition et son goût pour la haute littérature. On a de lui : *En quoi consiste l'esprit philosophique, conformément aux paroles de saint Paul : Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem*; Paris, 1755, in-4°. Ce discours, couronné la même année par l'Académie Française, a été réimprimé dans le t. II des *Tablettes d'un Curieux*, 1789, 2 vol. in-12, et dans le t. II de *La Morale en exemples* (compilation de Bérenger); Lyon, 1801, 3 vol. in-12; — *Sommaire de la doctrine* du P. Berruyer, in-12. — Guénard avait composé une *Réfutation des Principes de l'Encyclopédie* : il crut devoir brûler ce travail, en 1793. « On a peine à concevoir, dit La Harpe, qu'un homme qui écrivait si bien soit resté depuis dans une entière inaction, ou du moins dans un silence absolu, et qu'il se soit refusé à son talent ou au public. »

L—Z—E.

Bon de Sainte-Croix, *Notice sur le P. A. Guénard*, dans les *Mélanges de Philosophie*, etc., t. Ier. — *Mémoires de l'Académie Française*, année 1755. — Quérard, *La France littéraire*. — Barbier et Desessarts, *Nouv. Bibliothèque d'un Homme de Goût*, t. III, p. 11.

GUÉNARD (*Élisabeth*), baronne de [illegible], la plus féconde de toutes les romancières françaises, née à Paris, en 1751, morte dans la même ville, le 18 février 1829. Durant trente années elle fut la providence des libraires et des cabinets de lecture, et ses ouvrages inspirèrent souvent les [illegible]teurs de mélodrames. Contrairement au [illegible] ses productions eurent une très-grande [illegible] la plupart furent réimprimées plusieurs fois. [illegible] abondance a été telle que plusieurs biographes [illegible] attribué ses œuvres à divers personnages, [illegible] pouvant croire qu'une seule main ait suffi [illegible] tracer tant de pages. La liste de ses [illegible] est un pêle-mêle étrange, où se trouvent [illegible]dus et côte à côte tous les genres : [illegible] chroniques scandaleuses, romans de [illegible] mémoires plus ou moins véridiques, [illegible] licencieux, contes moraux, allégories [illegible] livres d'éducation. Mme Guénard traitait de [illegible] la vérité et le mensonge, le sacré et le pr[illegible] elle dédiait des vers à Mme la duchesse d'[illegible]goulême et adressait une préface à Pigault-[illegible]brun. Sa vie est peu connue : quelques [illegible] critiques ont insinué que souvent dans [illegible]mans elle n'a été que sa propre histo[illegible] rien ne prouve ce méchant trait, mais [illegible] constater qu'elle avait beaucoup d'ex[illegible] ou une imagination bien active. M. [illegible] nous dit d'elle que « honteuse de sa [illegible] d'une part, et voulant de l'autre conserv[illegible] lecteurs de goûts et de besoins tout à fait [illegible]rents, car cette dame *écrivait à la fois* [illegible] *l'instruction de la jeunesse et pour l'*[illegible]*ment des casernes*, madame Guénard [illegible]vent obligée de publier ses productions [illegible] voile de l'anonyme, ou sous des masques [illegible] comme on doit bien le penser, ne peuvent [illegible] toutes être connues. Elle n'a pas craint [illegible] son nom aux ouvrages composés pour les [illegible]sionnats, les gens du monde et même les [illegible] chambres; mais ses ouvrages graveleux [illegible] anonymes ou ont paru sous le pseudonyme [illegible] *A. L. de Boissy, du chevalier de* [illegible] *Faverolles, ancien capitaine de* [illegible] *J.-H.-F. de Geller*, etc. » On connaît [illegible] *Lise et Valcourt, ou le bénédictin* [illegible] pseudonyme du citoyen G—d); Paris, [illegible] 2 vol. in-8°; — *Zulmé, ou la* [illegible] nouvelle traduite de l'italien (traduction [illegible]sée); Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Les* [illegible]*cins, ou le secret du cabinet* noir [illegible] pseudonyme de *Guénard de Faverolles*, [illegible] *pitaine de dragons*), histoire [illegible] Paris, 1801 et 1815, 2 vol. in-12; 1808, [illegible] 2 vol. in-18; — *Les Forges mysté*[illegible] *ou l'amour alchimiste* (même [illegible] Paris, 1801, 4 vol. in-12; — *Irma*, [illegible] *malheurs d'une jeune orpheline*, [illegible]dienne; Paris, 1801, 2 vol. in-12, ou 4 vol. in-18.

Dans ce roman, qui eut un grand succès et de nombreuses éditions, l'auteur a essayé de retracer les infortunes de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI. Après la Restauration, Mme Guénard ajouta une *Conclusion*, qui porta l'ouvrage à 6 vol. in-8°, Paris, 1815; plus tard elle fit paraître *Le Triomphe d'une auguste Princesse*, suite d'*Irma;* Paris, 1825, 3 vol. in-18, qui compléta enfin son sujet; — *La Malédiction paternelle, ou la perfidie d'une belle-mère :* histoire véritable des malheurs de Hurtado et Miranda; Paris, 1801, 2 vol. in-12; — *Mémoires historiques de Marie-Thérèse-Louise de Carignan, princesse de Lamballe*, etc.; Paris, 1801, 4 vol. in-12 et in-18; 4e édit., 1815, 2 vol. in-12; — *Blanche de Ransi, ou histoire de deux jeunes Françaises dans les déserts et chez les sauvages;* Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Le Captif de Valence, ou les derniers moments de Pie VI;* Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Le Chevalier de Blamont, ou quelques folies de ma jeunesse* (sous le pseudonyme de Faverolles); Paris, 1802, 3 vol. in-12; — *Dialogue de Pie VI avec Tarquin;* ibid.; — *L'Enfant du Prieuré, ou la chanoinesse de Metz;* Paris, 1802, 2 vol. in-12, fig.; 1802, 2 vol. in-18, fig.; — *Histoire de Mme Élisabeth de France, sœur de Louis XVI*, avec des détails sur ce qui s'est passé dans les châteaux des Tuileries et de Versailles, ce qui lui est arrivé de plus remarquable pendant sa détention au Temple, auxquels on a joint un grand nombre de lettres écrites par cette princesse; Paris, 1802, 3 vol. in-12; — *Histoire d'une Chatte*, griffonnée par elle-même; Paris, 1802, in-12; — *Pauline de Ferrière, ou histoire de vingt jeunes filles enlevées de chez leurs parents sous le règne de Louis XIV* (sous le pseudonyme *de Faverolles*); Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Vie du duc de Penthièvre;* Paris, 1802, in-12; — *Hélène et Robert, ou les deux Pères;* Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Chrysostôme, père de* Jérôme (de Pigault-Lebrun), (sous le pseudonyme de *P.-L. B.*) (Boissy); Paris, 1803, 2 vol. in-12; — *Hommage à la Gloire et à la Religion;* Paris, 1803, in-8°; — *Maître Pierre, ou jeunesse et folie :* histoire plus que véritable, précédée d'une *Dédicace à l'auteur de* L'Enfant du Carnaval (Pigault-Lebrun); Paris, 1803, 3 vol. fig.; — *Mémoires d'Athénaïse, comtesse d'Ormont;* Paris, 1803, 4 vol. in-12; réimprimés sous le titre d'*Athénaïse, ou l'orpheline de qualité, pensionnaire de l'abbaye Saint-Antoine;* — *Mémoires de Mlle de Montpensier, petite-fille de Henri IV;* contenant ce qu'elle a vu et ce qui lui est arrivé pendant les dernières années de la vie de Louis XIII, la minorité et le règne de Louis XIV, écrits par elle-même, mis en ordre par *A. L. de Boissy* (pseudonyme); Paris, 1803, 4 vol. in-12; — *Mémoires historiques de Jeanne Gomart de Vaubernier, comtesse Dubarry, dernière maîtresse de Louis XV;* rédigés sur des pièces authentiques; Paris, 4 vol. in-12 : le même sujet a été traité avec autant d'exactitude par le baron de Lamothe-Langon; — *Les trois Moines;* Paris, an XI (1803), 3 vol. in-18, et sous le pseudonyme *de Faverolles;* Paris, 1815 et 1821, 2 volumes in-18; — *Achille, fils de Roberville, ou le jeune homme sans projets;* histoire morale; Paris, 2 vol. in-12; — *Histoire de soixante-trois descentes faites dans les trois royaumes d'Angleterre, par les Français, les Saxons, les Danois, depuis Jules César jusqu'à l'expédition du général Hoche en Irlande;* Paris, 1804, in-18; — *Laure et Hermance, ou les victimes de la cour de Savoie*, fait historique; Paris, 1804, 3 vol. in-12; — *Le Page de la reine Marguerite, ou l'ermite du mont Apennin;* Paris, 1806, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); — *Le Palais royal, ou mémoires secrets de la duchesse d'Orléans, mère de Philippe* (sous le même nom); Paris, 1806, 2 vol. in-12; — *Mystères sur Mystères, ou les onze chevaliers*, histoire merveilleuse, imprimée d'abord sous le titre de *Rodolphe;* Paris, 1807, 4 vol. in-12; — *Mémoires historiques de Mlle Aïssé;* Paris, 1807, 2 vol. in-12; — *Madame de Chaumont, ou les soirées des Alpes;* Paris, 1807, 4 vol. in-12; — *Éléonore, ou la belle blanchisseuse;* Paris, 1807 et 1808, 2 vol. in-12; — *Agathe d'Entragues*, roman historique; Paris, 1807, 6 vol. in-12, avec 6 fig.; — *L'Abbaye de Saint-Remy, ou la fille de l'abbesse*, histoire véritable; Paris, 1807, 4 vol. in-12; — *Émilie de Valbrun, ou les malheurs du divorce;* Paris, 1808, 3 vol. in-12; — *Histoire des amours de Louis XIV, roi de France*, ouvrage contenant des particularités intéressantes sur la minorité du roi, sur ses liaisons avec les nièces du cardinal Mazarin, sur ses amours secrets et publics avec plusieurs filles d'honneur de sa cour et avec la Belle Jardinière; les intrigues galantes de Louis avec différentes princesses, et des détails curieux sur la retraite de Mme de La Vallière, sur celle de Mme de Montespan, et principalement sur la fin malheureuse de la belle de Fontanges, et le mariage secret du roi avec Mme de Maintenon; Paris, 1808, 5 vol. in-12, avec cinq portr. (publiée sous le nom de M. de Boissy); — *Madame Billy, ou les bourgeois de Paris;* Paris, 1808, 4 vol. in-12; — *Les Matinées du Hameau, ou contes d'un grand-père à ses petits-enfants;* Paris, 1808, 4 vol. in-12 et in-18; — *Agnès Sorel, ou la cour de Charles VII;* roman historique; Paris, 1809, 4 vol. in-12 (sous le nom de M. de Boissy); — *Le Parc aux Cerfs, ou histoire de jeunes demoiselles qui y ont été renfermées;* Paris, 1809, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); — *Sophie de Valençay, ou la beauté persécutée;* Paris, 1809, 4 vol. in-12, avec fig. (sous le nom de Faverolles); — *Isaure et Elvire;*

Paris, 1810, 3 vol. in-12; — *Aventine de Mercœur, ou le secret impénétrable*; Paris, 1811, 2 vol. in-12, ou 3 vol. in-18 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Madame de Sainte-Hermine, ou la famille napolitaine; histoire d'Inès et de Clara*; — *Les Princes jumeaux*; Paris, 1811, 4 vol. in-12; — *Les Amies du couvent, ou mémoires de Mlle de Monglas*; Paris, 1812, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Antonine de Châtillon*; Paris, 1812, 4 vol. in-12; — *Le Château de Vauvert, ou le chariot de feu de la rue d'Enfer*, manuscrit trouvé dans les décombres de l'ancien couvent des Chartreux (sous le nom de B***); Paris, 1812, 4 vol. in-12; — *Les deux Filles naturelles, ou bonheur et malheur*; Paris, 1812, 4 vol. in-12; — *L'Enfant du Marché-Neuf, ou les aventures du duc ****; Paris, 1812, 4 vol. in-12; — *Les Repaires du Crime, ou histoire de brigands fameux en Espagne, en Italie, en Angleterre, et dans les principales contrées de l'Europe*, etc., imitation libre de l'anglais et de l'allemand; Paris, 1812; in-18, — *Le Ministre de Wastbury, ou Fanny Balding*; Paris, 1813, 2 vol. in-12; sec. édition, rev., corr. et augm. d'un *Coup d'œil sur les bandes de Schinderhannes et autres associés des bords du Rhin*; Paris, 1814, in-18; — *L'Abbaye d'Harford, ou Lise et Amédée*; Paris, 1813, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de M. de Boissy); — *La Duchesse de Kingston, ou mémoires d'une Anglaise célèbre, morte à Paris en 1789*; Paris, 1813, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Cécile de Châtenay, ou le pouvoir et les charmes de l'harmonie*; Paris, 1814, 2 vol. in-12; — *Eugène de Nerval, ou le tuteur infidèle*; Paris, 1814, 4 vol. in-12; — *Nella de Sorville, ou la victime des événements de 1814*; Paris, 1816, 2 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Les Soirées du château de Valbonne, ou la morale évangélique mise en action*; Paris, 1816, 2 vol. in-18 (sous le nom de Faverolles); — *La Vallée de Mittersbach, ou le château de Blackenstein*; Paris, 1816, 4 vol. in-12 (sous le même nom); — *Lucien de Murcy, ou le jeune homme d'aujourd'hui* (sous le nom de P.-L. Boissy); Paris, 1816, 2 vol. in-12; — *Méline, ou les horreurs de la jalousie*; Paris, 1816, 5 vol. in-12; — *Charles le Mauvais, ou la cour de Navarre*, roman historique; Paris, 1817, 4 vol. in-12; — *Le Charpentier de Saardam*, anecdote du règne de Pierre le Grand; Paris, 1817, 3 vol. in-12; — *Le petit Conteur de poche, ou l'art d'échapper à l'ennui*; 3e édition, rev., corr. et augm., Paris, 1817, in-18; — *Madame Bloc, ou l'intrigante*; Paris, 1817, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); — *Le Prévôt de Paris, ou mémoires du sire de Caparel, sous le règne de Philippe V, dit le Long*; Paris, 1817, 4 vol. in-12; — *La Laitière de Bercy*, anecdote historique du siècle de Louis XIV; Paris, 1817, 2 vol. in-12; — *Les augustes Victimes du Temple*; Paris, 1818, 3 vol. in-12; — *La Fille sans souci*; Paris, 1818, 2 vol. in-12; — *Saint Vincent de Paul, l'apôtre des affligés*; Paris, 1818, 4 vol. in-12; — *Les Enfants voyageurs, ou les petits Botanistes*; Paris, 1819 et 1820, 4 vol. in-18; — *Garde à vous!!!, ou les fripons et leurs dupes*, aventures plaisantes des filous les plus renommés de la capitale, des provinces et de l'étranger; Paris, 1819, in-18; — *La Tour infernale, ou les aventures de Grégoire de Montnègre*; Paris, 1819, 3 vol. in-12; — *La Sœur grise, ou les mémoires de Mme de Cannès*; Paris, 1819, 3 vol. in-12; — *L'Acquéreur, ou le château de Surville*; Paris, 1820, 3 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Allamor, ou les cinq frères*, histoire asiatique, manuscrit trouvé dans les ruines de Delhy, lors de la prise de cette ville par Thamas Koulikan, en 1739; Paris, 1820 et 1821, 3 vol. in-12 (sous le pseudon. de A.-L. Boissy); — *La Bannière noire, ou le siége de Clagenfurth*, suivie du *Baron de Falkenheim*; Paris, 1820, 5 vol. in-12; — *Le Capucin d'Afrique, ou la puissance de la barbe*; Paris, 1820, in-18; — *La Dame masquée, ou malheur et prospérité*; Paris, 1820, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de Boissy); — *Elma, ou la morte vivante*; Paris, 1820, in-18 (sous le pseudon. de J.-H.-F. de Geller); — *Madame de Sedan, ou la cour de François Ier*; Paris, 1820, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Atala et Muscop*, histoire péruvienne, suivie des *Petits Orphelins des hameaux*; Paris, 1821, 2 vol. in-12 (sous le pseudon. de J.-H.-F. de Geller); chacune de ces deux nouvelles a été imprimée aussi séparément la même année en 2 vol. in-18; — *L'Homme au masque de fer, ou les illustres jumeaux*, histoire véritable; Paris, 1821 et 1823, 4 vol. in-12, fig.; — *La jolie Fermière, ou la vertu récompensée*; Paris, 1821, in-18, avec 6 fig.; — *Le fut-il? Ne le fut-il pas? ou Jules et Charles*, suite et conclusion de *L'Égoïsme* de M. Pigault-Lebrun; Paris, 1821, 2 vol. in-12; — *Paul et Virginie, ou les amants des Bermudes*, suivis de *Victor, ou l'enfant des bois*; Paris, 1821, 2 vol. in-12 (sous le pseudon. de J.-H.-F. de Geller); ces deux nouvelles ont été imprimées séparément, 1821 et 1822, 2 vol. in-18; — *Thérèse de Volmar, ou l'orpheline de Genève*; Paris, 1821, 2 vol. in-12; — *La Meunière du Puy-de-Dôme, ou l'innocence et le crime*, histoire véritable de deux forçats; Paris, 1822, 2 vol. in-12; — *Les Petits Amis, ou bonheur et innocence*; Paris, 1822, 1825, in-18, avec 4 fig.; — *Pierre, Paul et Jean, ou le jeune tambour*; Paris, 1822, 2 vol. in-12, fig.; — *Les Souterrains de Birmingham, ou Henriette Herrefort*; Paris, 1822, 4 vol. in-12; — *Vie et Aventures de Marion de Lorme*, contenant l'histoire de ses liaisons avec les plus

grands personnages de la cour de Louis XIV, roman historique, écrit par elle-même; Paris, 1822, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); troisième édition, Paris, 1828; — *Histoire des invasions et des expéditions militaires en Espagne, depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours*, ouvrage donnant un aperçu géographique et statistique de la Péninsule, avec l'origine, les mœurs et le caractère de ses habitants; Paris, 1823, in-18 (sous le nom de Boissy); — *L'Hermite de la forêt de Loizia*; Paris, 1823, 4 vol. in-12; — *Albano, ou les horreurs de l'abîme*, suivi d'une nouvelle espagnole; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Jeanne et Isabelle, ou la cour de Henri IV, roi de Léon*, sujet tiré de l'histoire d'Espagne au quinzième siècle; Paris, 1824, 3 vol. in-12; — *Mahamouth, ou l'aventurier espagnol*; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Précis de l'histoire d'Espagne depuis l'origine de cette puissance jusqu'à ce jour*; Paris, 1825, in-18, avec une carte et une grav. (sous le nom de Boissy); — *Contes à nos enfants*, suivis des *Deux Agneaux*, pastorale en un acte et en prose; Paris, 1825, in-18, avec fig.; — *Les jeunes Pèlerins, ou la famille provençale*; Paris, 1825, in-18, avec 6 fig.; — *Libussa, reine de Bohême*; Paris, 1825, 3 vol. in-12; — *Robert de Neustrie, ou le château d'Annebeau*; Paris, 1825, 4 vol. in-12, avec pl.; — *La Thébaïde, ou le Diable ermite*; Paris, 1825, 3 vol. in-12; — *Vingt Années de captivité, ou mémoires d'une grande dame*; Paris, 1825, 3 vol. in-12; — *Philiberte, ou le cachot*, roman anecdotique du règne de Louis XIII; Paris, 1826, 4 vol. in-12; — *Le Fou criminel, roman historique; ou mémoires d'une jeune Anglaise enlevée à sa famille dans le jardin des Tuileries*; Paris, 1829, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); — *Nouvelles à l'usage de l'enfance*, où l'on a inséré des sentences tirées de l'Évangile; Paris, 2 vol. in-18. C'est à tort que Pigoreau a ajouté à l'immense bagage littéraire de Mme Guénard de Méré, qui ne compte pas moins de cent vingt ouvrages et trois cents vingt volumes : *La Duchesse de Mazarin*, qui est de Nogaret; — *Hippolyte, ou la novice de Saint-Paul* (Paris, 1824, 4 vol. in-12), qui est de Mme de Courval; — *Madame de Lignolles*, qui est de Mme de Renneville; — *Histoire du jeune comte d'Angeli*, qui est du docteur ***, et quelques autres productions anonymes et contemporaines. Après avoir parcouru cette longue liste, on est singulièrement surpris de voir qu'un aussi grand nombre d'ouvrages irréligieux ou obscènes soient sortis de la plume d'une femme. E. [illegible]

Pigoreau, *Bibliographie biographico-romancière*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — [illegible], *Biographie universelle des Femmes célèbres*.

GUENEBAUD ([illegible]). Voy. [illegible].

GUÉNEAU ([illegible]). Voy. [illegible].

GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD (*Philibert*), naturaliste français, né à Semur (Auxois), vers 1720, mort dans la même ville, le 28 novembre 1785. Après avoir, dit Desessarts, passé une partie de sa jeunesse à Dijon et à Paris, parmi les savants de ces deux villes, il revint se fixer sans retour dans sa ville natale. Le premier travail par lequel il s'annonça dans le monde littéraire fut la continuation d'un grand ouvrage commencé par Jean Berryat, sous le titre de : *Collection académique concernant la médecine, l'anatomie, la chirurgie, la chimie, la physique expérimentale*, etc.; Dijon, 1754, 2 vol. in-4°, recueil qui contient un choix de tout ce qu'il y a de plus intéressant dans les mémoires des différentes académies de l'Europe; mais n'ayant pas été assez secondé par les coopérateurs que ce travail exigeait, il se vit obligé de l'abandonner. Ce ne fut pas du moins sans y laisser une preuve de son talent : à la tête du troisième volume, on trouve un discours rempli de vues sages et profondes. L'élégance et la clarté du style y rehaussent des idées philosophiques, que Bacon lui-même n'eût pas désavouées. La destinée de Guéneau était d'inscrire son nom sur des ouvrages qui devaient être des monuments. Lorsque Buffon, pour compléter son œuvre, voulait écrire l'histoire des minéraux, il proposa à Guéneau de Montbéliard, son ami, de s'occuper de la description des oiseaux. Guéneau accepta; mais il laissa paraître les premiers articles sous le nom de l'illustre écrivain qui l'associait à son travail. Sa gloire fut de ne pas être reconnu; le plus grand nombre des lecteurs ne s'aperçut point d'une main étrangère, et ce fut Buffon qui eut le plaisir de nommer au public son collaborateur dans une préface où il écrivait de lui : « C'est l'homme du monde dont la façon de voir, de juger et d'écrire a le plus de rapports avec la mienne. » Lorsque la partie des oiseaux fut achevée, Guéneau s'occupa de celle des insectes, qu'il n'eût pas le temps d'achever.

La sensibilité et la gaieté formaient le caractère de ce savant distingué. Nul ne possédait comme lui le don d'être ami; il aurait tout sacrifié pour ceux qu'il aimait, et en mourant il voulait encore leur sacrifier sa vie même. « Je suis bien aise de cesser de vivre, leur disait-il : vous n'aurez plus à souffrir de mes douleurs! » L'habitude singulière qu'il avait de commencer presque toutes ses journées par un madrigal ou par une chanson n'avait pu le quitter dans ses derniers instants. On a de lui : *Abrégé de l'Histoire et des Mémoires de l'Académie royale des Sciences, contenant l'histoire générale et particulière, la physique, la chimie, la médecine, et toutes les sciences naturelles*; Paris, 1770, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage fait partie de la *Collection académique*; — *L'Homme de Lettres bon citoyen*, discours philosophique et politique, trad. de l'italien du prince Luigi Gonzague de Castiglione; Genève, 1777, in-4°;

*Discours sur la peine de mort*; — un autre *sur l'Inoculation*. Il a donné à l'*Encyclopédie* les articles *Étendue* et *Histoire des Insectes*.

L—z—e.

*Journal de Paris* du 16 décembre 1786. — N.-L.-M. Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

**GUÉNEAU DE MUSSY** (*Philibert*), pédagogue français, parent du précédent, né en Bourgogne, en 1776, mort le 9 février 1834. Il entra à l'École Polytechnique en l'an IV (1795); mais il dut quitter cette institution pour refus de serment à la république. Il se livra alors à la littérature, et fut attaché comme critique à la rédaction du *Mercure* et à celle du *Journal des Débats* (1800). C'est dans les bureaux de ces journaux qu'il fit la connaissance de Fontanes; et lorsque celui-ci devint grand-maître de l'université, il nomma son ami inspecteur général et conseiller ordinaire de l'université. Guéneau en devint secrétaire après 1815. Il sut garder sa place jusqu'à sa mort, et sous tous les nombreux gouvernements qui se succédèrent en France. Il avait été nommé officier de la Légion d'Honneur par les Bourbons. On a de lui : *Discours sur la question des petits séminaires*, inséré par le baron Ambroise Rendu dans son *Code universitaire, ou lois et statuts de l'Université de France* (Paris, 1827 et 1835, in-8°); — *Observations sur les développements présentés à la Chambre des Députés par M. Murard de Saint-Romain sur l'instruction publique et l'éducation*; Paris, 1816, in-8°. Il fit paraître (sous la direction de Fontanes et avec la collaboration de Rendu) une nouvelle édition du *Traité des Études* de Rollin; Paris, 1805, 4 vol. in-12, et des *Mélanges religieux*, par Nathalie P*** (Pitois); Paris, 1827, 2 vol. in-12, et 1833, in-8°.

L—z—e.

*Moniteur universel*, ann. 1834, nos 294 et 342. — Quérard, *La France littéraire*.

**GUÉNEBAULD** (*Jean*), antiquaire français, né à Dijon, dans le seizième siècle, mort dans la même ville, en 1629 ou 1630. Après ses premières études, il se rendit à Padoue, où il apprit la médecine et fut reçu docteur. Il exerça ensuite son art à Padoue et à Rome, et revint à Dijon en 1596. Il s'y maria, et devint médecin de l'écurie du roi et du maréchal de Biron, gouverneur de Bourgogne. Deux ans après son retour, on découvrit dans une de ses vignes un tombeau qui excita la curiosité publique. Casaubon vint exprès de Genève pour examiner ce monument. Saumaise en promit l'explication. De Thou demanda à en faire l'acquisition, mais Guénebauld lui en envoya seulement une copie figurée. Ce tombeau en pierre, de forme ronde, haut de trente centimètres, renfermait une urne en verre. Autour de la pierre se lisait une inscription grecque grossièrement sculptée, que Guénebauld traduisait comme suit : « Dans le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de Chindonax, grand-prêtre. Retire-toi, impie; car les dieux [illegible] gardent mes cendres. » Gruter publia cette inscription; mais Guénebauld y trouva des inexactitudes, et se décida à donner au public un livre qu'il intitula : *Le réveil de Chindonax, prince des Vacies, druydes celtiques dijonnois, avec la sainteté, religion et diversité des cérémonies observées aux anciennes sépultures*; Dijon, 1621, 1623, in-4°, avec la figure du tombeau [illegible] de l'urne. Quelques savants révoquèrent en doute l'authenticité de cette inscription; mais on [illegible] pouvait accuser Guénebauld d'imposture, [illegible] tant que les jésuites, qui possédaient un [illegible] voisin du sien, y découvrirent en 1727 des [illegible] un lacrymatoire et d'autres objets funéraires, [illegible] prouvaient que ce lieu avait servi à des [illegible]tures. Le fils aîné de Guénebauld donna le [illegible] nument qui avait fait la réputation de son [illegible] cardinal de Richelieu; ce monument [illegible] suite à Gaston, duc d'Orléans, et l'abbé [illegible] assurait déjà, dans le *Mercure* du mois [illegible] 1738, avoir vu ce tombeau servant d'[illegible] dans la basse-cour d'un curé de village [illegible] Versailles.

J. V.

*Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*. — P. [illegible] *Bibl. histor. de la France*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Moréri, *Grand Dict. histor.*

* **GUÉNEBAULT** (*Louis-Jean*), archéologue français, né à Paris, le 25 janvier 1789. Il [illegible] depuis longtemps employé au ministère [illegible] finances lorsqu'il donna sa démission pour [illegible] sacrer tous ses moments à l'étude. Il [illegible] membre de la Société des Antiquaires de France, dont il se retira pour faire partie de la [illegible] de Sphragistique de Paris. On a de lui : [illegible] *tionnaire iconographique des Monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge depuis le Bas-Empire jusqu'à la fin du* [illegible] *siècle*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — [illegible] *naire iconographique des attributs, figures et légendes des saints, tant de* [illegible] *cien que du Nouveau Testament*, etc.; [illegible] 1850, in-8°; — *Tableau historique de* [illegible] *fluence des papes sur les beaux-arts* [illegible] *le sixième siècle jusqu'à nos jours*, [illegible] *Annales de Philosophie chrétienne* ([illegible] XI et XIII); — *Glossaire liturgique de* [illegible] *grecque et latine* (ibid., tom. XIV, XVI, [illegible] tom. II de la 3e série); — *Notice sur* [illegible] *et la disposition d'une basilique* [illegible] *des premiers siècles, pour servir à l'*[illegible]*gence des auteurs ecclésiastiques*, [illegible] t. XVIII). M. Guénebault est l'un des [illegible] teurs de la *Revue Archéologique*, de [illegible] *pittoresque* et de la *Revue de Sphragistique*. Il a rédigé les tables des matières [illegible] breux ouvrages, notamment de la [illegible] édition de la *Bible* de Vence, de la [illegible] édition de l'*Histoire des Croisades* de [illegible] de la cinquième édition de l'*Histoire des* [illegible] *de Bourgogne* de M. de Barante, de l'[illegible] *des Révolutions de la Philosophie* [illegible]

*pendant le moyen âge jusqu'au seizième siècle* de M. de Caraman, et de l'ouvrage intitulé : *Les Arts au Moyen Age*, par Du Sommerard. Depuis plusieurs années M. Guénebault s'occupe de la composition d'un *Dictionnaire iconographique et raisonné de la sigillographie, offrant l'inventaire et la description des sceaux, cachets, bagues et autres instruments servant à sceller les actes à toutes les époques de la civilisation*. Des fragments de ce travail ont été insérés dans les trois premiers volumes de la *Revue de Sphragistique*.

E. REGNARD.

*Documents particuliers.*

GUÉNÉE (*Antoine*, abbé), controversiste français, né à Étampes, le 23 novembre 1717, mort à Fontainebleau, le 27 novembre 1803. Il fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, et fut agrégé à l'université de cette ville. Professeur de rhétorique au collège du Plessis pendant vingt ans, il fut déclaré émérite, et se retira avec la modeste pension qui était attachée à ce titre. Profitant d'un voyage qu'il fit avec quelques élèves en Italie, en Allemagne et en Angleterre, pour apprendre les langues de ces pays, il publia à son retour quelques traductions. Plus tard il combattit Voltaire dans ses *Lettres de quelques Juifs*. Le succès de ce livre lui valut un canonicat de la cathédrale d'Amiens, et le cardinal de La Roche-Aymon, grand-aumônier, l'attacha ensuite à la chapelle de Versailles. En 1778 il fut reçu associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et peu après nommé sous-précepteur des enfants du comte d'Artois. En 1785 il obtint l'abbaye de Loroy, au diocèse de Bourges. Il en jouit peu de temps : la révolution changea son existence. Enlevé à ses élèves, il se retira à la campagne, dans un bien qu'il avait acheté près de Nemours. Il approuva la constitution civile du clergé. « Il s'était proposé, disent les *Annales de la Religion*, et avait promis par plusieurs lettres aux évêques réunis de se rendre aux conciles nationaux (1797 et 1801); son grand âge et ses infirmités l'en empêchèrent. » Enfermé à Fontainebleau sous la terreur, il retourna à ses travaux champêtres après dix mois de détention. Il vendit son domaine quand son grand âge lui interdit les soins qu'il exigeait, et se retira avec son frère à Fontainebleau, vivant tous deux des rentes que leur avait assurées la vente de se bien. On a de lui : *Les Témoins de la Résurrection de Jésus-Christ examinés suivant les règles du barreau*, ouvrage traduit de l'anglais de Sherlock contre Woolston, par Lemoine; Paris, 1763, in-12; — *La Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, ouvrage traduit de l'anglais de Lyttleton, auquel le traducteur a ajouté deux discours d'un autre Anglais, Seed, *Sur l'Excellence intrinsèque de l'Écriture*; Paris, 1764, in-12; — *Observations sur l'histoire et sur les preuves de la Résurrection de Jésus-Christ*, ouvrage traduit de l'anglais du chevalier West, contre Woolston; Paris, 1757, in-12; — *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire, avec un petit commentaire extrait d'un plus grand, à l'usage de ceux qui lisent ses œuvres*; Paris, 1769, in-8°; plusieurs fois réimprimées, avec des additions de l'auteur, notamment dix lettres contenant des *Considérations sur la loi mosaïque*, 6e édition, donnée par le baron de Sainte-Croix; précédée d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, Paris, 1805, 3 vol. in-8° et in-12; 7e édition, avec une notice par Dacier, et les *Mémoires sur la fertilité de la Judée*, de l'abbé Guénée, Paris, 1815, 4 vol. in-8°; 8e édition, par Beuchot, Paris, 1817, in-8°, reproduite un grand nombre de fois sous différents formats; nouvelle édition, revue et augmentée de plusieurs notes nouvelles, par M. Desdouits, professeur de physique au collége Stanislas; Lyon et Paris, 1857, 3 vol. in-12. Cet ouvrage parut au moment où Voltaire faisait une guerre acharnée au christianisme et défigurait à plaisir la Bible par des sarcasmes, des traductions inexactes et des travestissements bizarres. Déployant toutes les ressources d'une instruction profonde et étendue, Guénée, comme l'a dit un critique, suit pas à pas son adversaire dans la discussion des faits, lui démontre son ignorance, ses méprises, sa mauvaise foi, ses innombrables contradictions, et le poursuivant sous toutes les formes qu'il se plaît à revêtir successivement, le presse sans relâche et le serre toujours plus fortement dans les liens d'un raisonnement vigoureux, jusqu'à ce qu'ayant forcé ce mobile Protée à redevenir lui-même, il finit par le traiter en dieu, et achève de l'accabler sous une multitude d'hommages d'autant plus désespérants qu'ils sont sincères et que la franchise de l'éloge prouve l'impartialité des censures. « Avec l'arme de la plaisanterie, dit M. Bordas-Demoulin, Guénée défendit la Bible contre les sarcasmes de Voltaire. Il lui fut d'autant plus redoutable, qu'il ne cessa d'applaudir à ses efforts pour réformer la société, établir la tolérance, la liberté et l'égalité civiles, et provoquer toutes les améliorations populaires. » Voltaire rendit justice à l'abbé Guénée, dans une lettre à D'Alembert, où il disait : « Le secrétaire juif n'est pas sans esprit et sans connaissances; mais il est malin comme un singe : il mord jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la main; » mais publiquement il n'en accabla pas moins de moquerie son adversaire, et continua à frapper la religion dans son origine, dans son histoire, dans ses dogmes, dans ses rites, dans les hommes qui lui ont fait le plus d'honneur et dans le peuple qui, au milieu des plus grandes ruines, se prétendait l'unique dépositaire des promesses divines. Le 4 mai 1779 Guénée lut à l'Académie des Inscriptions son premier *Mémoire sur la fertilité de la Judée depuis la*

*captivité de Babylone jusqu'à l'expédition d'Adrien contre les Juifs;* ce mémoire fut suivi de trois autres, où il considère la Judée depuis Adrien jusqu'à la conquête faite par Selim. Ce travail avait été imprimé en 1808, dans le 50e volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, sous ce titre : *Recherches sur la Judée considérée principalement par rapport à la fertilité de son terroir, depuis la captivité de Babylone jusqu'à nos temps*. Dans ces mémoires Guénée cherche à réfuter ce que Voltaire et d'autres écrivains ont avancé, d'après l'état actuel de la Palestine, contre l'autorité de la Bible, et à prouver, par une foule de témoignages, que la Judée était véritablement dans les temps anciens telle qu'elle est représentée dans l'Écriture, c'est-à-dire abondante et fertile.

L. LOUVET.

* Dacier, *Notice sur l'abbé Guénée*, en tête de la 7e édition des *Lettres de quelques Juifs*. — Bordas-Demoulin, *Dict. de la Conversation*. — Quérard, *La France littéraire*.

*GUÉNÉGAUD (DE), famille de financiers français, dont le plus connu est :

GUÉNÉGAUD (*Henri Ier*), marquis DE PLANCY, comte DE MONTBRISON, vicomte DE SEMOINE, baron DE SAINT-JUST, seigneur DU PLESSIS et DE FRESNE, né en 1609, mort à Paris, le 16 mars 1676. Il était fils aîné de Gabriel Ier de Guénégaud, trésorier de l'Épargne. Il servit si utilement dans sa jeunesse, et surtout dans le voyage que la cour fit en Languedoc en 1632, que le cardinal de Richelieu lui accorda la survivance de son père, qui mourut le 6 février 1638. En 1643, le comte de Brienne se démit de sa charge de secrétaire d'État en faveur d'Henri de Guénégaud, qui fut chargé du département de la maison du roi. Celui-ci, dont les biens étaient déjà immenses, les augmenta encore par d'heureuses et adroites spéculations; il aida beaucoup le roi durant les troubles de la Fronde et en reçut de grands honneurs. En 1656, il fut nommé garde des sceaux des ordres royaux. Mais en 1669 il tomba en disgrâce, et fut contraint de se démettre de la secrétairerie d'État : Colbert fut son successeur. Guénégaud avait épousé, en 1642, Isabelle de Choiseul-Praslin (morte en 1677), dont il eut *Gabriel II*, comte *de Montbrison*, blessé d'une grenade devant Candie, le 24 novembre 1668, et mort le 9 décembre suivant; — *Roger*, marquis *de Plancy*, mestre de camp du régiment Royal (cavalerie), mort à Fresne, le 7 septembre 1672; — *Henri II de Guénégaud*, marquis *de Plancy*, etc., né en 1647, mort le 22 mai 1722; il avait épousé, le 11 octobre 1707, Anne-Marie-Françoise, comtesse de Mérode, mais il n'eut pas d'enfants, et en lui s'éteignit la ligne masculine de sa famille; — *César*, vicomte de Semoine, né en 1650, mort en 1668; — *Emanuel de Guénégaud*, dit le *Chevalier de Plancy*, mort à Paris, le 5 avril 1706. Il entra dans l'ordre de Malte; plus tard il servit honorablement en France, comme capitaine des gendarmes de Bourgogne. Il était maréchal de camp lorsqu'il fut blessé dangereusement à la bataille d'Hochstet, en 1704. Fait prisonnier dans Ulm, il fut retenu contrairement à la capitulation; il trouva moyen de s'échapper, en décembre 1705, mais mourut bientôt, des suites de ses blessures; — *Claire-Bénédictine*, née en 1646, morte en décembre 1675; elle avait épousé, en 1665, Just-Joseph François de Tournon, de Cadar d'Ancezune, duc de Caderousse; enfin, *Élisabeth-Angélique*, morte le 11 janvier 1710, après avoir été mariée à François, comte de Boufflers, lieutenant général au gouvernement de l'Isle-de-France.

Henri de Guénégaud aimait le luxe, les arts, et dépensait noblement sa fortune. Il se fit construire, par François Mansard, un hôtel magnifique sur le quai Conti : l'intérieur en était décoré avec autant de faste que de goût. [illegible] monument, remarquable par sa belle [illegible]nance, occupait l'emplacement de l'Hôtel des [illegible]naies. Une rue qui lui est latérale porte [illegible] nom de *Guénégaud*. A. D'E— [illegible]

Fauvelet du Toc, *Histoire des Secrétaires d'É[illegible]*. — Le P. Anselme, *Table chronologique des Gr[illegible]ciers de la Couronne*. — Michel Sangrain, [illegible] *de la ville de Paris*; 1700.

GUÉNEPIN (*Jean-Marie-Auguste*), [illegible]tecte français, né à Paris, le 17 juin 17[illegible], [illegible] le 5 mars 1842. Élève de Peyre, il rem[illegible] 1805 le prix de Rome. Pendant son [illegible] Italie, il mesura et dessina les édifices c[illegible] par Vignole, et fut chargé de restaurer [illegible] triomphe de Titus. De retour en France, [illegible]cuta quelques travaux importants, entre [illegible] l'*Église de Noisy-le-Sec*, le *Maître* [illegible] *l'Église de Saint-Thomas-d'Aquin*; [illegible] *du village de Belle-Vue*; plusieurs [illegible] *battoirs*, etc. Il fut nommé archite[illegible] mairie du 12e arrondissement, et en 1[illegible] au nombre des membres de l'Acad[illegible] Beaux-Arts. G. [illegible]

*Annuaire des Artistes français*, 18[illegible]. — [illegible] *Beaux-Arts*, 1842.

GUÉNIN (*Marc-Claude*), eccl[illegible] journaliste français, plus connu sous [illegible] d'*abbé de Saint-Marc*, né à Tarbes, [illegible] mort à Paris, le 12 avril 1807. Élevé [illegible] d'Auxerre, il se retira en Hollande à [illegible] l'évêque de Montpellier, Caylus, dont [illegible] était devenu un asile pour les opposa[illegible] forma une école dans les Pays-Bas. [illegible] acheva ses études. Après le décès de [illegible] de La Roche, on chargea Guénin de [illegible] continuer les *Nouvelles ecclésiastiqu[illegible]* [illegible]cupa mystérieusement de ce travail, [illegible] alors qu'il prit le nom d'*abbé de Saint*-[illegible] conseil de théologiens lui fut adjoint. [illegible] était une continuelle déclamation [illegible]pes, la cour de Rome, les évêques [illegible] Partisan de la révolution, Guénin [illegible]ment la constitution civile de 1790. [illegible] se maintint jusqu'à la fin de 1793. Après [illegible]

reur, Saint-Marc travailla aux *Annales de la Religion.* J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **GUÉNIOT** (***), poëte français, né à Avallon, mort dans la même ville, vers 1802. Il étudia la médecine à Lyon, se fit recevoir docteur, exerça quelques années dans sa patrie, puis renonça à son art pour se consacrer à la poésie. On a de lui : *Ode sur l'abolition de la servitude dans les domaines du roi, par Louis XVI*, couronnée par l'Académie de Rouen. On y remarque plusieurs belles strophes ; — *Ode sur l'électricité*, pièce pleine de verve ; — de nombreuses poésies fugitives, insérées dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils littéraires du temps. E. D—s.

*Mémoires de l'Académie de Rouen.* — *Dictionnaire historique*, édit. de 1822.

**GUENOËL** ou **GUÉNAU** (1) (Saint), abbé breton, né aux environs de Quimper, mort en Cornouailles (Angleterre), le 3 novembre 570. Il était fils du comte Romual et de Lectice, tous deux de la première noblesse de Bretagne. Il fut élevé au monastère de Landevenec, par saint Guignolé ou Guingalois, qui en était l'abbé. Il y prit l'habit dans la suite, et fut appelé à succéder à Guignolé. Il n'accepta qu'à la condition de se démettre au bout de sept années. Ce temps expiré, il passa en Angleterre avec douze religieux, et prêcha l'Évangile sur les côtes de l'Angleterre. Il alla ensuite en Irlande, y convertit un grand nombre de païens, et rétablit la discipline dans plusieurs monastères : les moines s'étaient écartés de l'esprit de leur institut, et vivaient dans le désordre. De retour en Bretagne, Rualon, seigneur de Quimper, lui donna le territoire de Landevenec, sur lequel Guenoël construisit un monastère. Il en éleva un autre dans l'île de Groix. Le désir de la solitude le fit repasser en Cornouailles, où il termina ses jours, dans un modeste ermitage. Divers miracles rendirent son tombeau célèbre, et une congrégation vint s'y former. Le corps de saint Guénoël fut levé de terre trois cents ans après et inhumé dans la nouvelle église du monastère. En 966, la crainte des Danois décida les moines à transporter en France les reliques de leur fondateur. Elles y furent d'abord déposées à Paris, dans l'ancienne église de Saint-Barthélemy. Peu de temps après, Teudon ou Thiou, prévôt de Paris, les emporta dans sa maison de Cour-Couronne, et leur bâtit une chapelle. Les excursions des Normands nécessitèrent une nouvelle translation ; le corps de saint Guénau fut porté à Corbeil, et placé dans une chapelle du faubourg Saint-Jacques. En 1007, le comte Bouchard lui fit bâtir une église dans l'intérieur de Corbeil ; en 1134, Louis le Gros érigea cette église en prieuré de chanoines réguliers, dépendant de Saint-Victor de Paris. Les reliques de saint Guénau n'ont pas cessé d'être honorées, à Corbeil depuis 966 : « on ne sait donc pourquoi, font remarquer Richard et Giraud, la cathédrale de Vannes prétend posséder le corps du saint abbé, sous l'invocation duquel elle s'est même placée, et qui est en grande vénération dans toute cette partie de la Bretagne. » En présence de ces doubles reliques, il faudrait supposer deux saints du même nom. L'église pourtant n'en honore qu'un : c'est le 3 novembre. A. L.

Godescard, *Vies des principaux Saints*, t. XI, p. 31, au 3 novembre. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 3 novembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

(1) En latin *Guinoëlus*, *Guenaëlus* et *Wenialus*.

* **GUÉNOIS** ou **GUENOYS** (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Issoudun, en 1520, mort vers 1600. Il fut d'abord précepteur de Louis de La Chastre, qui porta depuis le titre de maréchal de France. Sa position dans la maison des La Chastre le mit en relation avec les Guise, et, sur leur recommandation, Henri III lui offrit une charge de conseiller au parlement de Paris ; mais il la refusa pour se livrer tout entier à l'étude. S'il en faut croire La Thaumassière, sa réputation de savant à cette époque était déjà faite. Cependant, il est à présumer que le désintéressement ne fut pas le seul motif qui le guida dans son refus ; car lorsqu'en 1589 Claude de La Chastre, père de son ancien élève et chef de la Ligue en Berry, y tenait levé le drapeau de la révolte en faveur de la Sainte-Union, il accepta de lui les fonctions, bien inférieures, de lieutenant particulier au siége d'Issoudun. Il s'y montra fougueux ligueur, et son premier soin fut de chasser de la ville Claude Dorsanne, le lieutenant général, son ennemi politique. Guénois ne paraît pas avoir depuis lors quitté sa ville natale, où il mourut, dans un âge assez avancé. Étienne Pasquier (*Lettres*, liv. IX, 1), écrivant au président Brisson, dit que Guénois réduisit les royales ordonnances « en ordre un peu plus raccourci ». On a de lui : *La Conférence des Coutumes, tant générales que locales et particulières du royaume de France* ; Paris, 1596, où, avec un nouveau titre, Paris, 1620, 2 vol. in-fol. ; — *La grande Conférence des Ordonnances et Édits royaux distribués en XII livres, à l'imitation et selon l'ordre et disposition du Code de l'empereur Justinian* ; Paris, 1578, Lyon, 1600, et Paris, 1778, 3 vol. in-fol. : ces deux dernières éditions contiennent les notes et observations de Charondas (Le Caron), de N. Frérot, de G. Michel, de Matthieu de La Faye, de L. Bouchel, de J. Joly et de J. Thomas. Guénois a publié et annoté : *Traité des Lois abrogées et inusitées en toutes les cours, terres, juridictions et seigneuries du royaume de France, réduit en cinq livres par Philibert Bugnyon ; dernière édition, revue et augmentée d'un sixième livre* ; Paris, 1602, in-4° ; — *La Practique judiciaire, tant civile que criminelle, reçue et observée par tout le royaume de France, composée par Jean Imbert, illustrée et enrichie de plusieurs doctes commentaires*, etc. ; Paris, 1602, 1604,

1606, 1612, in-4° — *La Pratique de Masuer, traduite de latin en françois, par Antoine Fontanon, augmentée de plusieurs annotations et traités, outre les précédentes éditions*; Paris, 1620, in-4°.

E. R—D, et H. B—R.

La Thaumassière, *Histoire du Berry*. — Bretonnier, *Préface du Recueil des principales Questions de Droit*. —*Catalogue de la bibliothèque de la cour de cassation*. —Camus, *Bibl. choisie des Livres de Droit*. — Dalphonse, *Statistique de l'Indre*.— Chevaliers de St-A., *Biographie Berruyère*.

**GUENZI** (*Jean-François*), humaniste italien, né le 28 décembre 1713, à Frassinetto-del-Po (Montferrat), mort à Turin, le 21 novembre 1753. Après avoir étudié la théologie et les belles-lettres à Casal, et ensuite à Turin, il entra dans les ordres. Il fut plus tard appelé à professer la rhétorique au collége de Verceil. Un an après il fut nommé professeur d'humanités à Turin; au bout de trois ans il y devint professeur de rhétorique. En 1741 Guenzi reçut un canonicat; la même année il fut nommé membre de l'Athénée royal, dont il devint président quelques mois avant sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Demetrio*, tragédie; — *La Cherofila*, comédie; Verceil, in-8°; — *Dissertatio de expolienda oratione et de stilo exercendo*, ouvrage dont on se sert encore en Piémont pour les classes de rhétorique; — *Dialoghi academici sopra la Poesia lirica*; — *Partitiones Oratoriæ M. Tullii Ciceronis notis illustratæ*; — plusieurs morceaux de poésie; — une traduction de *la Religion* de Louis Racine. — Après sa mort furent publiés par les soins du P. Loreri, son ami : *Panegyrici sacri*; Venise, 1756, in-4°; — *Prediche quaresimali*; Venise, 1758, in-4°.

E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III.

* **GUÉPIN** (*Joseph*), sculpteur français, né à Toulouse, en 1559, d'une famille originaire de Touraine, mort à Toulouse, vers 1637. Il entra d'abord dans l'atelier de Bachelier, et parcourut ensuite l'Italie et la France. Des parents qu'il avait en Touraine le retinrent longtemps dans cette province, où il fit plusieurs statues et quelques mausolées. De retour à Toulouse, il y exécuta de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : le buste de *Henri IV*, actuellement au musée de Toulouse; — les statues d'*Apollon*, de *Mercure*, de *Junon*, de *Pallas* pour l'hôtel de M. Clari; — pour la décoration de la place du Pont, deux statues : *La Vengeance foulant aux pieds le monstre de l'hérésie* et *Le Christ tenant sa croix*, copié d'après Michel-Ange; — le buste de *Louis XIII*; — les figures de *captifs* et les *trophées* qu'on voit près de la barrière du Bazacle, à Toulouse; — et quelques autres figures qui faisaient partie d'un monument triomphal encastré dans le mur d'une maison jointe à la culée du pont, du côté de la ville; — la statue qui décore le fronton de l'arc de triomphe du pont, élevé sur les dessins de François Mansart; — le bas-relief représentant *Louis XIII*, qui était placé sur ce dernier monument, du côté de la ville; — la statue équestre de *Louis XIII*; — et celles de *La Force* et de *La Justice*, pour l'ancienne façade du Capitole, à Toulouse. Lorsque cette façade fut rebâtie, sur les dessins de Guillaume Cammas, ces trois dernières statues furent transportées à la place Mage, et firent partie d'un monument élevé en ce lieu à la gloire de Louis XIII; elles subsistent encore, mais la statue de ce roi a été brisée pendant la révolution. Enfin, Guépin est auteur du *mausolée* du savant Sponde, et des *sculptures de la porte d'entrée de l'église Saint-Étienne*, à Toulouse. Il ajoutait indifféremment à sa signature la qualité de *Tolosain* ou de *Tourangeau*; ce qui a occasionné quelque incertitude sur le lieu de sa naissance, et qu'on explique, toutefois, par l'affection qu'il portait à la Touraine, patrie de sa famille et séjour de sa jeunesse.

GUYOT DE FÈRE.

*Biographie Toulousaine*.

**GUÉPIN** (*Jean*), érudit hollandais, né à Flessingue, en 1715, mort en 1766. Il était échevin et conseiller dans sa ville natale. Très-versé dans les littératures grecque et latine, il a laissé des poésies dans ces deux langues, ainsi qu'en français et en hollandais. On connaît aussi de lui plusieurs épigrammes contre Pierre D[illegible] (*voy.* DATHENUS), auteur d'une traduction en vers hollandais des Psaumes de David (Leyde, 16[illegible]) ajustée sur la musique de la traduction française de Th. Bèze et de Marot. L—z—e.

De Vries, *Histoire de la Poésie hollandaise*; [illegible] dam, 1808 et 1810. — *Mnemosyne* (en holland[illegible]) VI° partie, p. 179-202. — Van Kampen, *Histoire* [illegible] *raire de Hollande*, t. II, p. 631.

* **GUÉPIN** (*Auguste*), polygraphe français, né à Pontivy, en 1808. Il étudia la médecine à Paris, et, reçu docteur, il enseigna la chimie à l'école de Médecine de Nantes. En 1848 il remplit les fonctions de commissaire de la république à Nantes et dans le Morbihan. On a de lui : *Histoire de Nantes*; 1831, in-8°; une 2° éd. avec planches, en 1837; — *Statistique des* [illegible] *naux de Bretagne*; 1831, in-8°; — *Stat*[illegible] *de Nantes* (avec M. Bonamy); 1834, in-8°; — *Traité d'Économie sociale* (pour la Bi[illegible] *populaire*); 1834, in-18; — *Lettre à* [illegible] *de Montpellier, sur divers sujets de chi*[illegible]*gie, de médecine et d'hygiène*; 1836, in-8°; — *Voyage de Nantes à Indret*; 1837, in-1[illegible]; — *Notice sur le tombeau de François II*, [illegible] *de Bretagne, par Michel Colomb, placé* [illegible] *l'église cathédrale de Nantes*; 1839, in-8°; — *Monographie de la Pupille*, suivie de la des*cription d'une opération nouvelle qui a* [illegible] *but la distension permanente de la p*[illegible]; 1841, in-8°; — *Étude d'oculistique*; [illegible] in-8°; — *Royalistes et Républicains*; [illegible] in-4°; — *Philosophie du Socialisme*, [illegible] *étude sur les transformations dans le* [illegible] *et l'humanité*; 1850, in-8°; — *Le Socialisme expliqué aux enfants du peuple*; 1851, in-[illegible]

— *Philosophie du dix-neuvième siècle, étude encyclopédique sur le monde et l'humanité*; 1854, in-12; — de nombreux articles dans les *Annales de la Société académique de Nantes*; dans la *Revue encyclopédique*; dans le *Lycée Armoricain*. Guyot de Fère.

*Documents particuliers. — Journal de la Librairie.*

GUEPRATTE (*Charles*), hydrographe français, né à Nancy, le 5 décembre 1777. Il suivit en l'an VI les cours de mathématiques, de physique et de chimie de l'École centrale des Quatre-Nations, fut admis à l'École Polytechnique en l'an VII (1798), et entra le 1er février 1799 dans la 7e demi-brigade d'artillerie de marine, où un examen le fit recevoir sous-lieutenant. Ayant quitté le service militaire, le 23 décembre de l'année suivante, il se livra à l'enseignement des mathématiques dans divers établissements d'éducation, et après avoir suppléé pendant deux ans le professeur Duval-Leroy à l'École d'Hydrographie du port de Brest, il fut nommé directeur de l'Observatoire de ce port, fonctions qu'il a occupées jusqu'à sa retraite, en 1852, et qu'il a cumulées de 1812 à 1815 avec celles de professeur à bord du vaisseau-école *Le Tourville*. On a de lui : *Traité élémentaire et complet d'Arithmétique, à l'usage des écoles secondaires*; Paris, 1809, in-12; — *Problèmes d'Astronomie nautique et de navigation*; Brest, 1816, in-8°, avec pl.; 2e édit., augmentée de la *Description et de l'Usage des Instruments*, et d'un *Recueil de tables nécessaires à la résolution de ces problèmes*; Brest, 1823, 2 vol. in-8°. En 1825 et 1827, l'auteur a publié de nouvelles *additions* à cette seconde édition; — *Abrégé des Problèmes d'Astronomie nautique et de navigation, à l'usage des maîtres au petit cabotage*; Brest, in-8°; — *Instructions sur le planisphère céleste à l'usage de la marine, et déterminant des éclipses de lune, de soleil et des occultations d'étoiles*; Brest, 1826, in-8°; — *Vade-Mecum du Marin, ou manuel de navigation*; Brest, 1852, 2 vol. in-4°, dont un volume de texte et l'autre de tables. C'est un recueil complet des calculs à faire dans toutes les positions à la mer; l'auteur y a rassemblé toutes les tables nécessaires au navigateur, éparses avant lui, et les a complétées. P. Levot.

*Archives de la marine.*

GUER (*Jean-Antoine*), littérateur savoyard, né à Salanches, mort à Paris, en 1764. Il fit ses études à Lyon, s'y fit recevoir avocat, et vint à Paris suivre le barreau. La clientèle lui fit défaut : il était sans ressources, lorsqu'il obtint, vers 1749, un emploi dans les finances. Il put consacrer alors ses longs loisirs à la littérature, et produisit un assez grand nombre de volumes, dont le style ne s'élève guère au-dessus du médiocre. On a de lui *César aveugle et voyageur*; Londres, 1740, in-12, réimprimé sous le titre de *Pinolet*, ou l'*Aveugle parvenu*, histoire véritable, composée sur les faits fournis par Pinolet lui-même, etc.; *Amsterdam* (Paris), 1755, 4 vol. in-12; ce Pinolet était un aveugle du passage des Feuillants, et alors fort connu dans Paris. Fréron cite un jugement rendu sur cet ouvrage, qui y est qualifié « abominable, exécrable, ordurier, sans esprit, ni bon sens et plein de platitudes »; — *Histoire critique de l'âme des bêtes, contenant le sentiment des philosophes anciens et modernes sur cette matière*; *Amsterdam* (Paris), 1749, 2 vol. in-8° : compilation indigeste, sans critique ni but; — *L'Infortuné reconnaissant*, poëme en IV chants, suivi de *pièces fugitives*; Paris, 1751, in-8°. L'*Infortuné reconnaissant* est ici l'auteur, qui raconte ses ennuis passés et dédie son livre à son bienfaiteur, M. de Machault, contrôleur général des finances; — *Mœurs et Usages des Turcs : leur religion; leur gouvernement civil, militaire et politique*, suivis d'un *Abrégé de l'Histoire Ottomane*; Paris, 1746, 2 vol. in-4°, fig., ouvrage vieilli, mais qui contient des documents encore curieux; — *Histoire générale et particulière de l'Électricité*; 1752, 3 vol. in-12. L'auteur parcourt les différentes phases de la science de l'électricité depuis Otto de Guericke jusqu'à Franklin; il rapporte les explications, connues alors, des phénomènes qui s'y rattachent, et croit assez à la puissance médicale de l'électrisation pour proposer l'établissement d'un appareil électrique dans chaque établissement sanitaire; c'est sans contredit l'ouvrage le plus intéressant de Guer; — *La Cour du Soleil*, dédiée à Mme de Pompadour; — *Décameron historique, ou entretiens sérieux et réfléchis sur tout ce que les peuples anciens et modernes ont pensé au sujet de la nature et de l'immortalité de l'âme*; in-4°; — des *Réflexions sur la* Mérope *de Voltaire* et quelques autres écrits cités par l'auteur, s'ils ont été imprimés, sont aujourd'hui perdus. Dans les manuscrits qu'il a laissés on cite un *Pantheisticon* et l'*Histoire des Ambassadeurs de Constantinople* (sic). Il fut le premier éditeur de *Telliamed, ou entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français*, sur la diminution de la mer, la formation de la Terre, l'origine de l'homme, etc.; Amsterdam, 1748, 2 part. in-8°. E. D—s.

Fréron, *Année littéraire*, ann. 1755, t. IV, p. 91. — Grillet, *Dictionnaire du département du Mont-Blanc*, t. III, p. 846. — Quérard, *La France littéraire*.

GUER. Voyez Marnières (*Julien-Hyacinthe*, chevalier de).

GUÉRAÏ *Voy.* Azymet-Guéraï.

GUÉRARD (Dom *Robert*), savant bénédictin français, né à Rouen, vers 1641, mort dans la même ville, en 1715. Il consacra sa vie à l'édition des œuvres de saint Augustin que préparaient les religieux de sa congrégation. Ses premières recherches, commencées avec François Delfau et Jean Durand, furent interrompues lors de la publication de l'*Abbé commendataire*, livre sa-

tirique, dont on accusa Delfau d'être l'auteur. Guérard fut relégué dans l'abbaye d'Aimbournay, où les ouvrages de saint Augustin continuèrent d'être l'objet de sa sollicitude. Il retrouva à la chartreuse des Portes l'*Imperfectum Opus*, connu par d'inexactes copies. Rentré en grâce en 1676, il visita depuis lors les différentes communautés de son pays natal, ne cessant d'étudier son auteur de prédilection et de travailler à un livre qui vit le jour en 1707, et qu'on réimprima à diverses reprises après sa mort : *Abrégé de la sainte Bible, en forme de questions et de réponses familières, avec des Éclaircissements tirés des saints pères et des meilleurs interprètes; divisé en deux parties, l'Ancien et le Nouveau Testament*; 2 vol. in-12.

Louis LACOUR.

Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, éd. 1725, I, p. 80.

**GUÉRARD** (*Benjamin - Edme - Charles*), célèbre archéologue français, né à Montbard (Bourgogne), le 15 mars 1797, mort le 10 mars 1854. Sa famille, depuis plusieurs générations, occupait honorablement les magistratures locales de Montbard, et il eut pour parrain M. Nadault, conseiller au parlement de Dijon, beau-frère de Buffon. Il fut élève du Lycée de Dijon depuis 1807 jusqu'à 1815, et se destinait à l'École Polytechnique; mais une maladie grave l'empêcha de se présenter aux examens. Déjà il avait voulu entrer dans la carrière militaire et s'était même engagé dans les voltigeurs de la garde impériale. En 1815 il venait de perdre sa mère, et l'ardente réaction des premières années de la restauration avait privé son père du modeste emploi de greffier de la justice de paix et secrétaire de la mairie; il lui fallut non plus se préparer pour une carrière, mais trouver sans noviciat une position qui lui permît de ne rien demander à sa famille. Il fut pendant deux ans professeur de mathématiques et maître d'études au collége de la très-petite ville de Noyers. Son père fut nommé commissaire de police à Paris, et il revint vivre auprès de lui. Il suivit alors les cours du Jardin des Plantes, et son ambition était de devenir un de ces voyageurs qui reçoivent du gouvernement des missions scientifiques. Sa santé, qui exigea toujours beaucoup de ménagements, ne lui permettait pas une telle destination, et il se laissa à contre-cœur placer dans les bureaux d'un banquier. Il trouva enfin sa véritable vocation. En 1821 il fut nommé surnuméraire à la Bibliothèque royale, avec quinze cents francs d'appointements, et attaché au département des manuscrits. Dans son ardeur, il entreprit le triage d'une masse énorme de parchemins entassés pêle-mêle dans les combles de la Bibliothèque. En remuant les parchemins poudreux ou moisis, il contracta une maladie dangereuse; mais il était venu à bout de son entreprise, et elle lui avait été utile. L'École des Chartes venait d'être fondée, il y fut nommé élève. Deux ans après il devint un des employés de la Bibliothèque. L'Académie Française avait mis au concours un discours *Sur la Vie et les Ouvrages du président de Thou* (1824), et Guérard reçut une mention honorable. Il fut moins heureux dans le concours de poésie, et son poëme *Sur la bienfaisance de M. de Montyon* n'obtint pas de succès. Dès lors il renonça à faire des vers. On proposa à Guérard de devenir un des collaborateurs du marquis de Fortia, qui, dans son zèle pour la science historique, avait consacré sa fortune et sa vie aux travaux et aux recherches relatifs à ce genre d'études. Sa bibliothèque nombreuse, sa collection de manuscrits, les éditions qu'il préparait faisaient de sa maison un atelier d'érudition. Il employait des jeunes gens à mettre un peu d'ordre dans la confusion de ces innombrables matériaux, et parmi la variété de ses projets et de ses entreprises, Guérard devint le plus laborieux de ses collaborateurs. Il contribua ainsi à la publication des *Mémoires de Jacques de Guise*, en vingt-deux volumes, et aux nouvelles éditions de l'*Art de vérifier les dates*, et de l'*Itinéraire d'Antonin*. Il [illegible] d'abord hésité à accepter une position qui [illegible] semblait subalterne et qui l'inquiétait pour [illegible] indépendance; mais il accepta pour [illegible] petit bâtiment situé dans le vaste jardin de [illegible] Fortia, où il passa quinze ans; il se réserv[illegible] tefois pour ses propres travaux et pour [illegible] voirs de la Bibliothèque et de l'École des [illegible] son temps et ses études. En 1830, l'Académi[illegible] Inscriptions couronna le mémoire de Guér[illegible] *les divisions territoriales de la Gaule*, [illegible] *l'époque romaine jusqu'à Charlemagne*. [illegible] fut à ce moment que ses travaux et ses [illegible] se portèrent sur un sujet spécial, mais [illegible] prit pour l'objet de ses travaux l'état [illegible] la France au moyen âge, la distribution [illegible] propriété, ses conditions, les droits qu'elle [illegible] férait aux uns, la sujétion qu'elle impos[illegible] autres. A cette étude se rattachait la [illegible] du plus ou moins de bien-être ou de liberté [illegible] diverses classes d'une nation qui était en [illegible] pour confondre, dans une seule unité, [illegible] différentes, les Gaulois, les Romains, [illegible] quérants germaniques. La législation, les [illegible] les formes de l'administration se trouv[illegible] cessairement comprises dans cette [illegible] demandait à la fois tant de sagacité et [illegible] Telle fut la tâche à laquelle se dévoua G[illegible] Elle lui donna un rang distingué parmi [illegible] vains qui ont porté le plus de lumière [illegible] anciens temps de la France. A son mémoire [illegible] les divisions de la Gaule, il avait joint [illegible] de la *Statistique de Palaiseau à la* [illegible] *règne de Charlemagne*. Il avait ainsi [illegible] comment une statistique bien faite était [illegible] fidèle tableau de la condition d'un pays. [illegible] mier ouvrage de Guérard attira l'attention [illegible] tous les hommes qui s'occupaient sérieu[illegible]

de l'histoire, et marqua sa place parmi eux. En 1833 il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions, en remplacement d'Abel Rémusat. Les devoirs que lui imposaient ses fonctions à la Bibliothèque et à l'École des Chartes ne l'empêchaient pas de continuer l'ouvrage qui devait être son principal titre à la renommée d'érudit distingué, ouvrage qui a répandu une nouvelle lumière sur les premiers siècles de l'histoire de France.

Dès les premiers temps du moyen âge, les grandes communautés religieuses apportaient un soin extrême à l'administration de leurs vastes domaines. Un registre contenait le dénombrement des terres, des menses, des colons, des serfs, des redevances et des revenus de l'abbaye. Ce registre se nommait *polyptique*; c'est ce que plus tard, sous le régime féodal, on a appelé du nom de *terrier*. D'un tel document, examiné avec sagacité et sans esprit de système, Guérard sut tirer une connaissance non-seulement de l'état de la propriété et de la culture, mais de la condition des personnes, la diversité ou plutôt la confusion des classes qui possédaient ou cultivaient le sol, le titre en vertu duquel les uns étaient propriétaires et les autres sujets ou serfs, les changements et modifications successives d'où résulta le régime féodal. Les garanties accordées à la propriété devenant, par le progrès du temps, la cause et l'origine de l'adoucissement et de l'affranchissement du servage, voilà ce que Guérard déduisit avec certitude du *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, rédigé au commencement du neuvième siècle, par l'abbé Irminon*; Paris, 1844, 2 vol. in-4°. Une longue introduction, où se manifeste cet esprit philosophique qui sait tirer de l'examen des faits la connaissance générale de leurs causes, de leurs conséquences et de leurs liaisons, explique ce qu'il a démêlé dans les titres de propriété, les contrats, les donations, les testaments, les comptes de recettes, les actes de la vie individuelle. Il en composa un tableau du pays et de la nation. Avant lui les questions des origines françaises avaient donné lieu à des systèmes plutôt qu'à des recherches. Boulainvilliers, Dubos, Montesquieu, Mably, Montlosier avaient voulu donner à la féodalité une origine soit germanique, soit romaine. De nos jours M. Guizot et M. Thierry avaient montré que la monarchie, livrée au désordre et à l'anarchie, avait, vers le dixième siècle, commencé à prendre un caractère d'unité, et qu'alors la féodalité était devenue une sorte de constitution, qui ne devait pas tarder à être modifiée et diminuée dès qu'on commencerait à la rendre soumise aux lois et au pouvoir royal, dès que le sentiment de la justice du droit s'éveillerait dans les classes inférieures. Guérard apporta de nouvelles preuves à ce système ou, pour parler plus exactement, à ce récit des faits; mais il avait sur le caractère général de cette époque une opinion à lui qui, sans contredire les deux savants historiens, n'était pas prise au même point de vue. Il se refusait à admettre que l'invasion des barbares eût été un remède nécessaire à la décadence de l'Empire Romain; il n'accordait pas que l'idée fondamentale de la liberté eût été apportée à l'Europe par ses conquérants. Guérard aimait à croire que le droit avait reparu avec le respect de la propriété, devenue plus fixe, et lorsque les conditions de la possession et de l'exploitation devinrent légalement définies. Dans la renaissance de la civilisation, il faisait une grande et juste part à l'influence de la religion chrétienne et au pouvoir de l'Église.

La vie entière de Guérard fut consacrée presque exclusivement à une même tâche; aussi a-t-il réussi à porter la lumière sur l'histoire des deux premières races et à tracer un tableau vivant de cette époque, où il n'y avait pas encore une nation française, où la société et la civilisation ne pouvaient pas même être entrevues dans le chaos d'où elles devaient sortir. Presque tout ce que Guérard a publié sur ce vaste sujet se trouve résumé dans un article de la bibliothèque de l'École des Chartes : *De la Formation de l'état social, politique et administratif de la France*. — Guérard était membre du comité institué au ministère de l'instruction publique pour surveiller la publication des documents de l'histoire de France, et avait contribué à la fondation de la Société de l'Histoire de France. Il donnait à ses collaborateurs l'exemple de l'exactitude et du zèle pour les devoirs qu'il avait acceptés. En 1853 il ne trouva pas le loisir d'aller aux eaux du Mont-Dore, qui lui avaient déjà été salutaires. Après un voyage de peu de jours en 1853, il se remit, avec son ardeur accoutumée, aux travaux qu'il avait entrepris et à ses fonctions de bibliothécaire; un an après il avait cessé de vivre. Au grand regret du monde littéraire et savant, il ordonna expressément de brûler tous ses papiers sans examen, et aussitôt après sa mort; il excepta une *notice sur M. Daunou* (publiée par M. de Wailly, son exécuteur testamentaire). Outre les écrits cités on a de lui : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*; Paris, 1840, 2 vol. in-4°; — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*; Paris, 1840, in-4°; — *Polyptique de l'abbaye de Saint-Remi de Reims*; Paris, 1853, in-4°; — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*; 2 vol. in-4°; — De nombreux articles dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, *La France littéraire*, le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, l'*Annuaire historique*, la *Galerie de Numismatique*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, le *Journal des Savants*, les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, etc. B—E.

M. de Wailly, *Notice sur Guérard*, 1855. — Naudet, *Notice historique sur B. Guérard*, lue à l'Académie des Inscriptions, en juillet 1857.

* **GUÉRARD DE ROUILLY** (Le baron *Antoine*), administrateur français, né à Troyes, le 13 septembre 1777, mort vers 1832. Il fut successivement auditeur au conseil d'État (1810), trésorier de la 15ᵉ division militaire (mars 1812), sous-préfet de Bar-sur-Aube (mars 1814), et auditeur à la section des finances du conseil d'État (1815). Rentré dans la vie privée, il fit paraître plusieurs écrits pleins de sagacité et d'excellentes vues; on remarque surtout : *Principes généraux d'administration, ou essai sur les devoirs et les qualités indispensables d'un bon administrateur*; Paris, 1815, in-8°; — *De l'Esprit public et de la Toute-Puissance de l'opinion*; Paris, 1820 et 1821, in-8°; — *Du Système financier, ou coup d'œil analytique sur le budjet de 1822*; Paris, 1822, in-8°.

L—z—e.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*.

**GUERBOIS** (*Denis-François-Noël*), chirurgien français, né le 17 juillet 1775, mort le 22 octobre 1838. Il fut chirurgien du collége Louis-le-Grand et de l'hospice Cochin, et membre honoraire de l'Académie de Médecine. On a de lui : *Anatomie pathologique des organes les plus importants du corps humain*, trad. de l'anglais de Baillie; 1815, in-8°; — *La Chirurgie d'Hippocrate, extraite de ses aphorismes, examinés sous leur point de vue chirurgical, avec des commentaires*; 1836, in-8°; — *Des Complications des plaies après les opérations, contenant le tétanos, la commotion, la douleur, la phlébite, l'érysipèle, le phlegmon, les hémorrhagies, les caries et la nécrose, la gangrène et l'inflammation, la suppuration, la résorption, la pourriture d'hôpital*; 1836, in-8°.

G. de F.

*Éloge de Guerbois*, 1839.

**GUERCHEVILLE** (*Antoinette* de Pons, marquise de), femme vertueuse française, morte à Paris, en 1632, épousa en premières noces Henri de Silly, comte de La Roche-Guyon, et en secondes, au mois de février 1594, Charles du Plessis, seigneur de Liancourt; mais elle ne voulut point quitter le nom de son premier mari, parce que la duchesse de Beaufort, Gabrielle d'Estrées, avait porté le nom de Liancourt. « La marquise de Guercheville, dit l'abbé de Choisy, étoit une des plus belles femmes de son temps; mais la beauté la rendit moins recommandable que la vertu. Elle échappa à la plus sensible des tentations, aux soins empressés d'un roi le plus galant des rois. Henri le Grand sentit pour elle tout ce que l'estime et l'amitié peuvent inspirer de plus tendre... Il eut de profonds respects pour Mᵐᵉ de Guercheville; il voulut lui faire des présents : elle n'écouta rien, n'accepta rien, et pour lui ôter toute espérance, elle évita de le voir, et se priva des plaisirs de la cour pour se conserver tout entière à son honneur. « Il ne faut pas, disoit-elle, qu'une femme soit assez téméraire pour attendre son ennemi; elle succombera en sa présence; qu'elle évite le combat, si elle veut être la plus forte. Il est de certaines victoires qu'on ne remporte qu'en fuyant. » Mᵐᵉ de Guercheville se confina dans ses maisons de campagne, et ne parla jamais au roi que malgré elle, et toujours avec une fierté respectueuse qui le faisait rentrer en lui-même. « Selon Choisy, elle fit un jour à Henri IV cette réponse que Bayle attribue à Catherine de Rohan, duchesse de Deux-Ponts : « Je ne suis peut-être pas d'assez bonne maison pour être votre femme, et j'ai le cœur trop noble pour être votre maîtresse. » Henri IV ne renonçait cependant pas au dessein de lui plaire et à l'espoir de réussir. Vingt fois il lui fit reprocher sa vie retirée, lui faisant dire que sa place était à la cour, où elle brillerait par sa beauté et son esprit. Elle ne voulut pas quitter sa retraite. Sachant qu'elle était à La Roche-Guyon, près de [illegible], Henri IV feignit une partie de chasse de [illegible] s'éloigna de son monde, et envoya un [illegible] homme à Mᵐᵉ de Guercheville lui [illegible] pour le roi le souper et le couvert pour une [illegible] Elle répond qu'elle sera très-flattée de [illegible] le roi chez elle, et fait préparer un ma[illegible] souper. A la nuit, Henri ne manque [illegible] rendez-vous. Mᵐᵉ de Guercheville se pr[illegible] lui parée et radieuse. Elle le mène à sa ch[illegible] et aussitôt elle ordonne d'atteler son [illegible] Henri, surpris et affligé, accourt lui dire : « [illegible] madame, je vous chasserais de votre mai[illegible] Sire, lui répond Mᵐᵉ de Guercheville, [illegible] doit être le maître partout où il est; [illegible] moi je suis bien aise d'avoir quelque [illegible] dans les lieux où je me trouve. » Et, [illegible] couter davantage, elle part se couch[illegible] une amie à deux lieues de là. « Le [illegible] la même aventure une seconde fois, dit [illegible] et Mᵐᵉ de Guercheville y répondit de la [illegible] manière, toujours honnête, polie, resp[illegible] mais toujours sage (1). Une pareille con[illegible] sarma le roi; et ne voulant pas laisser [illegible] compense une vertu si rare et si bien [illegible] il l'envoya chercher lorsqu'il se mari[illegible] mit auprès de la reine Marie de Médicis, [illegible] disant : « Madame, je vous donne pou[illegible] « d'honneur une véritable femme d'hon[illegible] Ce fut la marquise de Guercheville qu[illegible] duisit l'abbé, depuis cardinal, de Riche[illegible] ce nom), auprès de Marie de Médicis, [illegible] commença la fortune de ce prêtre homme [illegible] dont les sermons l'avaient charmée. Elle [illegible] de son premier mari un fils, mort sans [illegible] en 1594, et du second un autre fils, [illegible] Plessis, duc de Liancourt.

L. L[illegible]

Abbé de Choisy, *Mémoires*, livre XII ([illegible] Choisy, tome Iᵉʳ, fol. 165), collection Petitot [illegible]

(1) On trouve la même anecdote dans l'[illegible] *Amours du grand Alcandre* (*Recueil de div[illegible] servant à l'Histoire de Henri III*; Cologne, [illegible] Mᵐᵉ de Guercheville y est désignée sous le [illegible] *linde*.

*moires relatifs à l'Hist. de France*, 2ᵉ série, tome LXIII, p. 318.

GUERCHIN (*Francesco* BARBIERI, dit LE), célèbre peintre de l'école bolonaise, né à Cento, petite ville entre Bologne et Ferrare, le 2 février 1590, mort à Bologne, le 22 décembre 1666. On raconte que dans son enfance, ayant été réveillé en sursaut par un grand bruit, il eut une convulsion qui le rendit louche de l'œil droit; de là le surnom de *Guercino* (louche), que l'histoire lui a conservé. Ses parents étaient pauvres, et faisaient métier de charroyer du bois à brûler; ils l'envoyèrent dans une modeste école, où il apprit à lire et à écrire : là se borna son éducation. Cependant, dès l'âge de dix ans il attirait déjà l'attention générale par ses heureuses dispositions pour la peinture : il dessina et coloria un jour au-dessus de la porte de la maison paternelle une madone fort remarquable. Son père le plaça alors chez un mauvais peintre de gouache, P. Zagnoni, qui ne lui apprit rien. Quelques biographes lui donnent pour second maître, mais sans preuves, Cremoni de Bologne; toujours est-il qu'à dix-sept ans il était assez habile pour que son compatriote Benedetto Gennari l'associât à ses travaux. Cento et ses environs furent d'abord le théâtre restreint de la réputation naissante du Guerchin; mais vers 1612 ses peintures excitèrent l'enthousiasme d'un chanoine régulier de sa ville natale, le P. Mirandola, prieur du monastère del Santo-Spirito à Cento. Il vanta si bien son protégé que plusieurs peintres en renom vinrent de Bologne voir *Les Vertus cardinales* que le jeune artiste avait peintes à fresque, en clair-obscur, sur une des parois intérieures du monastère, et *Le Triomphe de tous les saints*, tableau à l'huile pour le maître autel du même couvent. L'admiration fut universelle. En mai 1615 le Guerchin se rendit à Bologne, et fit exposer à la procession des Rogations un *Saint Matthieu*, qui fut pris par chacun pour une œuvre des Carrache. Ce fut en effet sous l'inspiration de ces maîtres, dont il étudia le grandiose, et du Caravage, si énergique dans sa couleur, que le Guerchin se perfectionna. Pour se faire connaître tout d'un coup, il fit une exposition publique de toutes ses productions : peintures et dessins de divers genres, figures, animaux, paysages. Ses dessins surtout eurent un immense succès; ils étonnèrent par leur rapidité d'exécution autant que par leur expression. La plupart étaient attaqués à la plume avec une vigueur sans égale; l'effet y était obtenu par des taches d'encre ou de bistre, hardiment jetées dans les fortes ombres et reliées à la lumière par des hachures, tantôt fermes comme des coups de burin, tantôt inégales, libres, saillantes comme les morsures d'une eau-forte.

Sûr de lui, il ne craignit pas d'ouvrir une académie (1616), et aussitôt les élèves y accoururent de toutes parts. Ferrare, Bologne, Reggio, Modène, Rimini, fournirent de nombreux disciples au peintre de Cento. En peu de temps le Guerchin devint riche; il n'en demeura pas moins modeste, généreux et désintéressé. Lorsqu'il avait vendu un tableau, il s'en rapportait pour le prix à l'acheteur lui-même, souvent même il faisait estimer son œuvre par un émule, un rival. C'est ainsi, rapporte M. Charles Blanc, qu'ayant peint à fresque, en une demi-journée, un *Saint Roch*, pour la confrérie de ce nom à Bologne, il s'en remit à l'expertise de Lodovico Carrache, qui déclara loyalement qu'aucune somme d'argent ne pouvait payer une aussi belle peinture : *Che non vi era danaro che lo pagasse*. Mais il faut ajouter que le Guerchin, au lieu de mener la vie turbulente et passionnée des artistes d'alors, fuyait les somptueuses orgies, et coulait ses jours comme un cénobite, entre le travail et la prière. Demeuré célibataire, il employait la plus grande partie de sa fortune au bonheur de sa nombreuse famille, qu'il aimait tendrement, et consacrait le reste en aumônes ou en secours aux jeunes artistes nécessiteux. Ses qualités lui firent cependant plus d'ennemis que d'amis; injurié sans cesse par ses confrères, il ne rendit jamais l'insulte pour l'insulte. Son caractère gai et affable ne se démentit pas un seul instant durant sa longue et glorieuse existence.

En 1619, le Guerchin fit un voyage à Venise, en compagnie du P. Pederzani. Ce religieux le conduisit chez le célèbre Jacobo Palma comme un jeune artiste qui désirait prendre des leçons; en même temps il lui présenta un recueil de principes dessinés par le Guerchin. Mais le peintre vénitien, ayant jeté un coup d'œil sur le livre qu'on lui offrait, leur dit en souriant : « Voilà un élève, mon père, qui en sait beaucoup plus que moi..... qu'en pensez-vous?.. » Le Guerchin fut contraint de se nommer; Palma le serra dans ses bras, et depuis lors la plus vive amitié régna entre ces deux hommes de génie.

A son retour, le Guerchin eut peine à satisfaire aux nombreuses commandes qui lui arrivèrent de tous côtés. Il fit en moins d'une année *Suzanne entre les deux vieillards*, pour le vice-légat de Ferrare; *Apollon et Marsyas*, pour le duc de Toscane; *Tancrède et Herminie*, pour Marcello Provenzale, excellent mosaïste de Cento; *Samson et Dalila*, *Saint Sébastien*, et *l'Enfant prodigue* pour le cardinal légat Serra. Ce prélat fut si satisfait de l'exécution de ces trois dernières productions qu'il obtint du pape des titres de noblesse pour leur auteur. Mais de tous les ouvrages sortis à cette époque (1620) du pinceau du Guerchin, le plus remarquable est le *Saint Guillaume* qui orne la chapelle de' Locatelli à Saint-Grégoire de Bologne. Le saint y est représenté recevant l'habit de moine des mains de saint Félix, évêque. Ce célèbre morceau est composé d'une grande manière. La touche est plus douce que celle des autres tableaux du maître, et les ombres ne sont pas si prononcées : toutefois, il est éclatant de lumière et d'un effet si surprenant qu'il écrase le

*Saint Georges* de Lodovico Carrache, placé dans la même chapelle; aussi Carrache disait-il. « Je ne redoute rien tant que de voir un de mes tableaux dans le voisinage d'une toile du Guerchin, parce que les yeux, une fois fixés sur ses ouvrages, en sont tellement éblouis, qu'ils ne peuvent plus rien regarder. »

En 1621, Grégoire XV appela le Guerchin à Rome; mais la mort prématurée du souverain pontife arrêta les travaux que le peintre avait commencés à la loge *della Benedizione*. Cependant, il laissa de belles traces de son séjour à Rome. En 1623 il revint à Cento, et y fut plus recherché que jamais. Vers 1642 il fut obligé de s'éloigner de sa ville natale, menacée par la guerre. Il se retira à Bologne, où le comte Aldrovandi le logea dans son palais et lui donna la plus magnifique hospitalité, *ove fu accolto e tenuto alla grande*, dit Baldinucci; c'est là qu'il reçut la visite de la reine Christine de Suède, qui lui prit la main, disant « qu'elle voulait toucher une main qui avait peint tant de belles choses ». Jusqu'à sa mort le Guerchin ne cessa de produire et d'enseigner. Il fut inhumé avec de grands honneurs et en habit de capucin, selon sa volonté et l'usage du temps, dans l'église San-Salvatore de Bologne.

Comme la plupart des artistes, le Guerchin eut plusieurs manières : la première se distingue par un ton de couleur bleuâtre; la seconde par un ton rougeâtre, quelquefois descendant au gris. Lié intimement avec le Guide, il s'abstint de l'imiter tant qu'il vécut, pour ne pas nuire aux intérêts de cet ami. « Rien, dit M. Ch. Blanc, ne peut donner une plus brillante idée du génie du Guerchin que sa *Sainte Pétronille*, peinte à Rome pour Grégoire XV et aujourd'hui au Capitole. En homme qui aime la peinture pour la peinture, il s'est fort peu inquiété des lois de l'unité, des lois du costume et des autres convenances; il a voulu produire un puissant effet, et pour cela il a fait jouer dans son tableau une lumière invraisemblable, mais éclatante; il a inventé un idéal de clair-obscur. La scène représente sur le premier plan l'exhumation du corps de sainte Pétronille : beau cadavre, que soutiennent délicatement de rudes fossoyeurs à la peau brune, auprès desquels on remarque un jeune homme élégant. C'est le fiancé de la morte ou plutôt de la sainte ressuscitée; car en levant les yeux on retrouve encore son image dans le haut de la composition : on la voit monter sur les nues vers l'Éternel, entourée d'anges qui lui ouvrent le paradis. Quelle naïveté de conception!.. et comme c'est bien là une idée de peintre! Pour nous faire comprendre qu'une âme s'envole aux cieux, le Guerchin ne s'embarrasse point dans les subtilités poétiques; il nous montre ingénument deux fois la même figure : ici morte, là vivante. En bas, c'est le corps, en haut, c'est l'âme; mais l'âme, aussi bien que le corps, a des formes humaines et s'enveloppe de draperies terrestres; elle est visible à l'œil, sensible au toucher, car il a fallu que le peintre fît passer la peinture avant la poésie. De loin tout le tableau n'est qu'une masse brune, semée confusément de taches blanches; de près, chaque figure se prononce, chaque objet se modèle, s'accentue, chaque détail se caractérise; une exécution chaleureuse et magique enchante le regard, à tel point que le spectateur n'a pas le loisir de se demander si une telle lumière est possible, si une scène en plein air peut offrir des ombres aussi tranchées et des clartés semblables à celles d'une lampe dans un tombeau. » Comme le Caravage, le Guerchin tirait son jour d'en haut, afin d'obtenir des lumières vives et franches et des ombres fortement prononcées. Ce système, bon dans les sujets de lieux fermés, l'égara quand il l'employa pour la représentation d'actions se passant en plein air ou dans les salles spacieuses d'un palais; ces tons noirs à l'aide desquels il a donné à ses ouvrages un magique relief ne se comprennent plus, et laissent indécis une partie des contours et des détails inférieurs. Quoique généralement harmonieux, le Guerchin entendait mieux le clair-obscur simple que le clair-obscur composé; il combinait mieux l'effet des parties que l'ensemble. Il est moins fort dessinateur qu'habile coloriste; cependant, sa manière est large, facile, naturelle. Négligeant trop la partie historique pour l'exacte imitation des objets qu'il représente, il manque souvent d'élévation de style et de noblesse dans l'expression. Ce caractère de trivialité dont toutes ses œuvres ont gardé une certaine empreinte s'explique par les premières impressions de sa vie. Fils d'un pauvre paysan, ses premiers modèles avaient été des rustres; il avait habitué son œil à leurs airs de tête, aux tons que lui offrait leur peau épaisse et hâlée, aux plis grossiers de leurs vêtements, et ces impressions premières, qui sont toujours les plus vives, avaient laissé dans son esprit une trace ineffaçable. Cependant, s'il embellit rarement son modèle, jamais il ne le dégrade et toujours il le rend avec sentiment. Il est remarquable que même lorsqu'il improvisait, ce *magicien de la peinture*, comme on l'appelait, ne se contentait point d'une ébauche mise à l'effet, d'une large et intelligente indication; il finissait tout, et ses héritiers purent dire qu'il ne laissa rien d'inachevé : *Non lascio opera veruna imperfetta*. C'est en parlant de cette faculté rare et heureuse que le Tiarini lui disait : « Vous faites, Seigneur, ce que vous voulez, nous faisons nous ce que nous pouvons! »

L'œuvre du Guerchin s'élève pour les tableaux d'autel seulement à cent six, et pour les autres peintures à cent quarante-quatre. Nous signalerons les plus célèbres : la *Coupole du dôme de Plaisance*, commencée par le Morazzone, peintre milanais, et où le Guerchin représenta les prophètes et les évangélistes groupés avec des anges. Cette coupole fut terminée en six mois, avec une verve et une faci[illegible]

que nul maître ne porta plus loin; — *La Mort de Didon*, exécutée pour la reine de France. Le Guide, qui venait de voir ce tableau, en fut tellement émerveillé, qu'en rentrant chez lui il dit à ses élèves : « Vite, vite, laissez là votre ouvrage, habillez-vous, et courez voir et apprendre comment on manie les couleurs. » — *L'Aurore*, peinture à fresque de la villa Ludovisi : elle est aussi célèbre que celle du Guide et n'est pas moins belle; — *Saint Jean Chrysogone* dans le soffite de l'église de Borghèse; — *Judith mettant la tête d'Holopherne dans un sac, que lui présente Abra, sa servante* (1652); — *Sainte Claire recevant entre ses bras l'Enfant-Jésus, que lui remet la Vierge;* — *Énée portant son père et accompagné de son fils Ascagne;* — *Endymion endormi;* — *Saint Grégoire;* — *Saint Laurent en prière devant la Vierge et l'Enfant-Jésus;* — *Sainte Marie Égyptienne et sa compagne;* — *Saint Pierre martyr* (1623), tableau de la galerie de Modène, plein de chaleur et d'enthousiasme; — *La Mort de Caton d'Utique;* — *Coriolan fléchi par les prières de sa mère;* — *Les Enfants de Jacob lui montrant la robe ensanglantée de Joseph;* — *Saint Pierre ressuscitant Tabitha;* — *Saint Antoine de Padoue;* — *La Vierge apparaissant à trois religieux;* — *La Présentation au Temple;* — *David et Abigaïl*. Le Louvre possède de ce grand maître : *Loth et ses filles*, acheté cent mille francs; — *Hersilie séparant Romulus et Tatius*, superbe toile; — *La Vierge et l'Enfant-Jésus;* — *La Résurrection de Lazare;* — *La Vierge et saint Pierre;* — *Saint Pierre en prière;* — *Saint Paul;* — *Salomé recevant la tête de saint Jean-Baptiste;* — *Une Vision de saint Jérôme;* — *Saint François d'Assise et saint Benoît;* — *Circé;* — *Saint Jean dans le désert;* — enfin, un *Portrait du Guerchin* par lui-même. Il a gravé à l'eau-forte plusieurs pièces très-recherchées, entre autres : *Saint Antoine de Padoue;* — *Saint Jean;* — *Saint Pierre pleurant;* — *Saint Jérôme adorant le crucifix;* — buste d'un *Homme en bonnet*, avec barbe frisée; — buste d'une *Femme en cheveux frisés;* — buste d'un *Homme en costume oriental*. Les dessins du Guerchin ne sont pas rares; on en trouve dans toutes les villes de l'Italie et dans toutes les galeries de l'Europe; leur prix moyen est d'environ cent francs. Il a laissé d'excellents élèves; les plus remarquables furent son beau-frère Ercole Gennari, les deux fils d'Ercole, Benedetto et Cesare Gennari; Fulgenzio Mondini; Cristoforo Serra et Sebastiano Bombelli. A. DE LACAZE.

Comte Cesare Malvasia, *Felsina pittrice;* Bologne, 1678, 2 vol. in-4°. — Filippo Baldinucci, *Notizie de' Professori del Disegno da Cimabue in quà;* Florence, 1681-1688, 6 vol. in-4°. — Lanzi, *Storia di Pittura*, t. II, p. 176; IV, 234. — De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 338. — Soyer, dans *l'Encyclopédie des Gens du Monde*. — Mündler, *Analyse de la Notice des tableaux italiens*. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. 178.

GUERCHOIS. *Voy.* LE GUERCHOIS (*Madeleine*).

GUERCHY (*Claude-François-Louis* RÉGNIER, comte DE), général français, né en 1715, mort à Paris, en 1767. Il appartenait à une ancienne famille de Bourgogne; un de ses ancêtres avait été tué à la Saint-Barthélemy. Entré au service en 1729, il fit ses premières armes sous le marquis de Guerchy, son père. Il passa en Italie en 1734 comme capitaine de cavalerie, et fut blessé à la bataille de Guastalla. Quelques années après le roi lui donna le régiment de Royal-Vaisseaux, qui était en Bohême. S'étant emparé d'Ems, il y soutint un siége, et lorsqu'il se vit sur le point de recevoir le dernier assaut, il s'ouvrit un passage à travers les ennemis, rejoignit l'armée, et entra dans Lintz (1741). Cette ville fut bientôt assiégée; apprenant que les chefs voulaient se rendre, il proposa des sorties, et reprit ainsi une barrière au pouvoir des assiégeants. On capitula malgré lui, et il refusa de signer la capitulation. Il fut employé ensuite en Flandre, dans l'armée commandée par le maréchal de Saxe. A la bataille de Fontenoy, il chargea trois fois, à la tête de son régiment, la colonne anglaise, et fut repoussé malgré des prodiges de valeur. Tous les officiers furent mis hors de combat; Guerchy ne fut point blessé, quoique son habit eût été criblé de balles. Le roi en le voyant après la bataille, lui dit : « Vous venez me demander mon régiment; je vous le donne. » Guerchy prit part encore à la victoire d'Hastembeck (1757), se distingua à Corbach et dans la retraite de Crevelt. Voyant les Français céder le terrain à Minden, il accourut à la tête de l'armée, et jetant sa cuirasse, il dit aux soldats : « Vous voyez que je ne suis pas plus en sûreté que vous. Allons, Français, suivez-moi; venez combattre des gens que vous avez vaincus plus d'une fois. » Après la paix de 1763, il fut envoyé à Londres comme ambassadeur. Le chevalier d'Eon se trouvait dans cette ville. Il contraria le comte de Guerchy de toutes les façons, et envenima leur querelle par des mémoires injurieux. Le roi donna publiquement raison à son ambassadeur, et chargea cependant secrètement d'Éon de le surveiller. Au bout de quatre ans, Guerchy, fatigué, demanda son rappel. Il mourut peu de temps après son retour. J. V.

*Lettres et Mémoires du Maréchal de Saxe*. — Voltaire, *Poème sur la bataille de Fontenoy*.

GUERCHY (*Louis* RÉGNIER, marquis DE), architecte français, né vers 1780, mort à l'Hôtel des Invalides de Paris, le 7 mai 1852. Son père avait été membre de l'assemblée provinciale de l'Ile de France et de la Société royale d'Agriculture, et avait traduit de l'anglais le *Calendrier du Fermier*, publié en 1789. Louis de Guerchy fils se voua à l'architecture, et plus particulièrement à la construction des théâtres. Il restaura la salle du Vaudeville, rue de Chartres, brûlée en 1838; il construisit le théâtre du Gymnase, et dirigea avec Huvé la construction de la salle de l'Opéra-Comique (Ventadour). A. DE L.

*Biographie universelle*, édit. de Bruxelles, 1843-1847. — Quérard, *La France littéraire*.

* **GUÉRECH**, en latin *Guerchus*, *Brechus*, *Warochus*, évêque et comte de Nantes, mort en 988. Il était fils d'Alain Barbe-Torte et frère du comte de Hoël. Son père l'ayant fait élever dans un monastère, il fut, à la première vacance, appelé par les suffrages populaires sur le siége épiscopal de Nantes. Cependant, peu de jours après avoir reçu la nouvelle de son élection, Guérech apprit la mort de son frère. La voix du peuple l'avait fait évêque; la loi du sang le faisait comte. Il prétendit occuper simultanément ces deux emplois. Ses guerres avec Conan le Tors, comte de Rennes, l'ont rendu célèbre. Il le battit dans les landes de Conquereul, près de Guémené. La mort de Guérech a été la matière d'une légende tragique. On assure qu'il fut empoisonné par son médecin, Heroïcus, abbé de Redon. Mais s'il y a du vrai dans cette histoire, il y a certainement aussi du faux. Le cartulaire de Redon ne parle pas de cet abbé Heroïcus. Il y a plus : en l'année 990 nous voyons un certain Arufus, abbé de Redon, se rendant à Rennes auprès de Conan pour être témoin d'une donation faite par ce prince au mont Saint-Michel. On raconte, d'ailleurs, que le corps de Guérech fut, aussitôt après sa mort, transporté de Nantes à Redon. Il n'est guère vraisemblable que le comte Alain, fils de Guérech, ait fait enterrer son père aux lieux mêmes où s'exerçait l'autorité de l'empoisonneur. B. H.

* **GUÉRECH II**, prélat français, né dans la première moitié du onzième siècle, mort le 31 juillet 1079. Il était fils d'Alain, comte de Cornouailles, et de Judith, fille de Judicael, comte de Nantes. Quand des rejetons d'aussi noble race se destinaient alors à l'Église, ils prétendaient au bâton pastoral, et quand les suffrages ne venaient pas les inviter à occuper quelque siége vacant, ils s'imposaient eux-mêmes aux électeurs intimidés. Airard, évêque de Nantes, était chassé de sa ville épiscopale, en l'année 1052, par un mouvement populaire dont les chefs temporels du pays nantais n'avaient pas eu souci de tempérer la violence. Le clergé lui-même avait pris une part très-active à ce soulèvement, ne supportant pas dans la personne d'Airard un évêque étranger, nommé par le pape. Il fut aussitôt remplacé par Guérech, qui, sans attendre sa consécration, occupa le palais épiscopal, et saisit l'administration de l'église. Il n'avait pas encore obtenu l'ordination canonique, lorsqu'il se rendit, en 1059, au concile de Reims. On se trompe cependant lorsqu'on recule à l'année 1063 la date de cette ordination. En rapprochant un acte de l'année 1063 concernant les droits et les usages du chapitre nantais (*Preuves de l'Hist. de Bret.*, t. I, col. 413) et une charte de 1064, relative à l'église de Prugny, que dom Étienne Housseau a tirée des archives du Ronceray, on établit péremptoirement que Guérech fut consacré en 1061. Il était à Angers en 1062, où il entendit les abbés de Redon et de Marmoutiers se disputer si vivement le prieuré de Béré. On le trouve à Tours en 1064 et en 1065; en 1067, à Saumur, à Bordeaux; puis encore à Tours en 1068. C'était un grand ami des moines de Marmoutiers. Non-seulement il leur fit des largesses, mais il soutint leurs prétentions dans toutes les assemblées ecclésiastiques auxquelles il prit part : et ce n'était pas un patron timide et réservé. M. Marchegay, traduisant en français la charte de Prugny (*Revue des provinces de l'Ouest*, t. II), a fait remarquer le ton [illegible] de cette pièce : le fils du comte de Cornouailles ne savait pas s'exprimer autrement. C'est lui qui, dit-on, domina le concile de Tours en 10[illegible], et décida la majorité des juges à terminer enfin au profit de Marmoutiers le long procès de Béré. Il fit aussi quelques libéralités aux moines de Saint-Florent et de Kemperlay. B. H.

N. Travers, *Hist. de l'Église de Nantes*, t. I. — *Preuves de l'Hist. de Bretagne*, t. I. — *Gallia Christiana*, par les frères de Sainte-Marthe, t. III. — Le Baud, *Hist. de Bretagne*.

**GUÉRET** (Le P. *Jean*), jésuite français, [illegible] en Angleterre, en 1595. Il professait depuis plusieurs années la philosophie au collége de Clermont, lorsque le 27 décembre 1594 Jean Chastel porta un coup de couteau au roi Henri IV. [illegible] jeune assassin avait fait ses études chez les jésuites; on prétend que dans les horribles tortures qu'on lui fit endurer, il déclara avoir [illegible] poussé au régicide par ses anciens [illegible] Cette déclaration, vraie ou fausse, fournit [illegible] parlement un prétexte pour sévir contre [illegible] jésuites, qui affectaient de braver la [illegible] magistrature du royaume, d'être au-dessus [illegible] lois et de ne relever directement que de [illegible] de Rome. Le jour même du supplice de C[illegible] (29 décembre), le parlement rendit un arrêt [illegible] donnant « que les prêtres du collége de Clermont [illegible] leurs disciples, et en général tous les [illegible] de la Société de Jésus, sortiroient de Paris [illegible] toutes les villes où ils auraient des [illegible] trois jours après que cet arrêt leur aurait [illegible] gnifié, et dans quinze jours hors du royaume [illegible] comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, et ennemis du roi et de [illegible] En cas de désobéissance, ils devaient être [illegible] comme criminels de lèse-majesté. Le [illegible] 8 janvier 1595 on les vit en effet, au nombre [illegible] trente-sept, les uns dans trois charrettes, [illegible] tres à pied, sortir de Paris, conduits [illegible] huissier de la cour. La veille le P. G[illegible] (*voy.* ce nom), régent du collége de C[illegible] avait été pendu et brûlé en Grève. Le P. G[illegible] sous lequel Jean Chastel avait fait sa [illegible] phie, ainsi que le P. Alexander Hayns, [illegible] furent mis à la question; on ne put leur [illegible] aucun aveu. Ils furent relâchés le 11 [illegible] mais expulsés de France. Guéret se [illegible] Angleterre, où il mourut peu après, [illegible] des mauvais traitements qu'il avait eu à [illegible]

tir, ainsi que de l'émotion violente qu'il avait éprouvée en présence des interrogateurs.

A. D'E—P—C.

L'Estoile, *Journal*, t. III, p. 108-112. — De Thou, *Historia*, l. CXI, p. 536. — Davila, l. XIV, p. 951. — Cayet, *Chronologie*, l. VI, p. 884. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXI, p. 384.

**GUÉRET** (*Gabriel*), jurisconsulte français, né à Paris, en 1641, mort dans la même ville, le 22 avril 1688. Il fut reçu avocat au parlement de sa ville natale en 1660. S'il plaida peu, il fut extrêmement occupé dans le cabinet, où son savoir et son expérience lui amenèrent une nombreuse clientèle. Dans sa jeunesse, il composa beaucoup de poésies, mais n'en fit imprimer aucune. Il était d'un goût excellent, avait un discernement fin, une critique judicieuse, une conversation agréable. Recherché à cause de son esprit, de son égalité d'humeur, il avait été un des premiers que l'abbé d'Aubignac choisit pour former sa réunion académique. Guéret en fut le secrétaire tant qu'elle exista, et y prononça des discours applaudis. Ces distractions littéraires n'entravaient nullement ses travaux de jurisprudence, auxquels il se livra tout entier lorsqu'il eut laissé échapper les premiers traits de son esprit. Gautier, célèbre avocat au parlement, étant mort n'ayant donné au public que le premier tome de ses plaidoyers, Guéret donna le second tome, sur les mémoires manuscrits du défunt, qu'il avait achetés en 1666, et auxquels il fit de nombreuses additions. En 1672, de concert avec Claude Blondeau, aussi avocat au parlement, il entreprit de recueillir les principales décisions de tous les parlements et cours souveraines de France à mesure qu'elles seraient rendues. Ils travaillèrent à ce grand recueil, sous le nom de *Journal du Palais*, si utile alors au barreau et à la magistrature, et le dédièrent à Jean-Jacques de Mesmes, président au parlement. Après la mort de Guéret, le *Journal du Palais* fut continué par Blondeau seul. Guéret a augmenté et annoté les *œuvres* de Bacquet et les *arrêts notables du parlement* recueillis par Le Prêtre. On a de lui : *Les sept Sages de la Grèce*, dédiés à de Caumartin, maître des requêtes; Paris, 1662, in-12; — *Les Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau*, dédiés à Colbert; Paris, 1666; — *La Carte de la Cour*, dédiée au même; c'est un écrit ingénieux, allégorique et critique, qui causa une vive sensation lors de son apparition; — *Le Parnasse réformé*; Paris, 1669, 1697, in-12; — *La Guerre des Auteurs*; Paris, 1671, in-12. Ces deux ouvrages ont été réimprimés ensemble avec beaucoup de changements, sous le titre de *La Guerre des Auteurs, anciens et modernes*; Amsterdam, 1723, in-12. *Le Parnasse réformé*, dédié à l'abbé des Roches, est, suivant Taisand, « une satire très-fine et fort estimée »; — *La Promenade de Saint-Cloud, ou dialogue sur les auteurs*, satire en prose; Guéret l'avait condamnée à demeurer manuscrite, parce qu'elle était écrite contre Boileau-Despréaux, qui y était trop clairement désigné; mais elle fut imprimée après la mort de l'auteur, à la suite des *Mémoires* de Bruys; Paris, 1751; — *L'Orateur*, discours académique, inséré dans les *Divers Traités d'histoire, de morale et d'éloquence*; Paris, 1672; — *Si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour?* autre discours, imprimé dans le même recueil; — *Journal du Palais* (avec Blondeau), de 1672 à 1701, 12 vol. in-4°. Les deux derniers volumes sont de Blondeau seul. Ce *Journal* a été réimprimé, avec augmentations; Paris, 1701, 2 vol. in-fol. Guéret a laissé en manuscrit des *poésies*, des *satires* et plusieurs *commentaires* sur des questions de droit.

L—z—e.

*Journal des Savants*, années 1688 et 1710. — Taisand, *Les Vies des Jurisconsultes anciens et modernes*, p. 298. — *Mercure de France*, juin 1737. — Quérard, *La France littéraire*. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

**GUÉRET** (L'abbé *Louis-Gabriel*), théologien janséniste français, fils du précédent, né à Paris, en 1678, mort dans la même ville, le 9 septembre 1758. Il choisit la carrière ecclésiastique, se fit recevoir docteur en Sorbonne, devint grand-vicaire du diocèse de Rodez, puis curé de Saint-Paul à Paris. Il s'attacha aux jansénistes, et en défendit vivement les doctrines. Son opposition aux propositions des molinistes lui attira souvent les remontrances de ses supérieurs. N'en ayant pas tenu compte, il fut plusieurs fois suspendu de ses fonctions. C'était du reste un homme de bonnes mœurs, sincère dans sa croyance et fort érudit. On a de lui : *Réflexions d'un théologien sur l'instruction pastorale de M. de Cambray*; 1735, in-4°; — *Observations sur le sentiment de M. l'archevêque de Cambray*; in-4°; — *Avis d'un docteur de Sorbonne au sujet de la Déclaration du roi du 17 août 1750 et de la Réponse du clergé de France*; Paris, 1751, in-12; — *Lettre d'un théologien sur l'exaction des billets de confession, pour administrer le saint viatique*; 1751, in-12; — *Mémoire sur les immunités du clergé*; 1751, in-12; — *Éloge de Bernard Couet, en tête du Catalogue de la bibliothèque de ce théologien*; 1751, in-12; — *Mémoire sur le refus des sacrements*; 1752, in-12; — *Lettre au sujet du nouveau Bref de Benoît XIV*; 1756, in-4°; — *Droits qu'ont les curés de commettre leurs vicaires et les confesseurs dans leurs paroisses*, suivi d'une *Dissertation sur les interdits arbitraires des confesseurs* (par Jérôme Besoigne); Paris, 1759, in-12; — plusieurs brochures sur les affaires ecclésiastiques.

A. L.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Quérard, *La France littéraire*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **GUERGUIL** (Abbé, *Jean-Baptiste*), théologien et orateur français, né à Toulouse, dans les premières années du dix-huitième siècle,

mort à Narbonne, en mars 1764. Il professa la théologie avec quelque distinction dans sa ville natale. M. de Beauvau, archevêque de Narbonne, ayant apprécié son mérite, le fit pourvoir d'un canonicat dans le chapitre de sa métropole, qui usa plus tard, en sa faveur, de son droit de collation, en l'appelant aux fonctions de grand-archidiacre. A la mort du vénérable prélat, l'abbé Guerguil exprima dignement les regrets du diocèse et les siens, dans une *Oraison funèbre* qui fut prononcée à Montpellier, devant l'assemblée des états généraux de Languedoc, et qui eut deux éditions dans la même année (Paris, 1740, in-4°). La seconde est ornée du portrait de l'archevêque. L'abbé Guerguil fut encore choisi pour rendre le même hommage à la mémoire de M. de Crillon, successeur de M. de Beauvau. Cette dernière oraison funèbre a été publiée en 1753, in-4°. Le *Journal des Savants* et les *Mémoires de Trévoux* ont rendu un compte favorable de ces deux morceaux oratoires. J. L.

*Bibliothèque historique de la France* des PP. Lelong et Fontette. — Albert, *Dictionnaire des Prédicateurs*.

**GUERICKE** (*Otto* DE), célèbre physicien allemand, né à Magdebourg, le 20 novembre 1602, mort à Hambourg, le 11 mai 1686. Il fit ses études à Leipzig, Iéna, Helmstædt et Leyde, visita ensuite la France et l'Angleterre, et devint, après son retour en Allemagne, membre du sénat et plus tard, en 1646, bourgmestre de la ville de Magdebourg. Il garda cette place pendant trente-cinq ans, et se rendit en 1681 auprès de son fils, à Hambourg, où il mourut.

Les travaux de Guericke font époque dans l'histoire de la physique, et ont rendu son nom à jamais célèbre. Les expériences de Galilée et de Pascal sur la pesanteur de l'air le portèrent à imaginer d'abord un moyen propre à faire le vide. A cet effet, il prit un baril assez solidement fermé pour que l'air du dehors n'y pût entrer; puis il le remplit d'eau, et adapta à la partie inférieure une pompe, pensant qu'à mesure qu'il en retirerait ainsi l'eau par en bas, il se produirait en haut un espace vide. Trois hommes robustes travaillaient à cette pompe; mais pendant l'opération on entendait, sur tous les points du baril un fort sifflement, dû à l'air qui y pénétrait pour remplir le vide qui s'était produit. Le but était donc manqué. Guericke refit l'expérience, en mettant un vase rempli d'eau dans un autre vase plus grand et également plein d'eau, et il opéra sur le premier vase comme dans l'expérience précédente. Mais cette fois encore il fut trompé dans son attente : le petit vase se remplit d'eau. Enfin, il se fit construire un globe de cuivre, susceptible d'être ouvert ou fermé en haut à l'aide d'un robinet; à la partie inférieure il adapta une pompe pour faire sortir l'air du globe comme il avait fait pour l'eau : c'est donc une *pompe à air* : au lieu de pomper l'eau, le même instrument servait à pomper l'air. Dès que les coups de piston ne donnaient plus de courant appréciable, il supposait tout l'air sorti du globe; en effet, dès qu'il ouvrait le robinet l'air s'y précipitait avec sifflement, et son courant était facile à constater. Cependant, Guericke ne tarda pas à voir que le globe vide se remplissait peu à peu lui-même d'air. Il songea donc à le perfectionner, et parvint ainsi, vers 1650, à inventer une machine qu'il appelait *antlia pneumatica* : c'était la *machine pneumatique*. Cette machine de nouvelle invention fit beaucoup de bruit, et l'auteur la fit fonctionner, en 1654, en présence de l'empereur Ferdinand III et des princes allemands réunis à la diète de Ratisbonne.

Jusque là Guericke n'avait, avec tous les physiciens d'alors, regardé l'air que comme un corps pesant. Avec la machine pneumatique, il constata le premier l'élasticité de l'air; il [illegible] montra comment une bulle d'air peut, par sa seule élasticité, faire équilibre à toute la [illegible] atmosphérique. Il varia à ce sujet fort ingénieusement ses expériences (1). Ainsi deux hémisphères en cuivre, d'environ un tiers d'aune de diamètre, parfaitement adaptés l'un à l'autre et dans lesquels il avait fait le vide, ne furent disjoints [illegible] par la force de seize chevaux, et avec un bruit semblable à celui d'un fort pistolet. Cette expérience, connue sous le nom des *hémisphères de Magdebourg*, fut pendant longtemps [illegible] dans les laboratoires de physique.

Ses expériences avec des tubes très-longs remplis d'eau ou d'autres liquides et renversés dans un bain, l'avaient conduit à l'invention d'un instrument qu'il appelait d'abord *semper vivum* : c'était le baromètre, qui reçut [illegible] d'*anémoscope*, à cause d'un petit [illegible] bois qui nageait à la surface du liquide et [illegible] marquait avec le doigt le niveau. [illegible]

Guericke a fait aussi de curieuses observations astronomiques, et paraît avoir eu le premier l'idée de la périodicité des comètes. Les résultats les plus importants de ses recherches se trouvent [illegible] dans l'écrit : *Experimenta nova, ut* [illegible] *Magdeburgica de vacuo spatio*; [illegible] 1672. Il laissa en manuscrit une *Historia* [illegible] *tis Magdeburgensis occupatæ et combustæ* [illegible]

L. et H.

*Conversations-Lexikon*. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.* [illegible] Zedler, *Universal Lexikon*. — *Nova Litter.* [illegible] 1704, p. 356. — Paschius, *De Inventis*, VII, § [illegible] — [illegible] nelle, *Éloges historiques des Académiciens*, [illegible] Stolle, *Hist. der Gelahrt.*, vol. II, cap. I, § [illegible]

* **GUERICKE** (*Henri-Ernest-Ferdinand*) [illegible] théologien protestant allemand, né le 25 [illegible] 1803, à Wettin (Prusse), étudia la théologie à [illegible] et devint, en 1829, professeur extraordinaire [illegible]

(1) Le P. Schott, qui était en correspondance [illegible] Guericke, décrivit le premier la machine pneumatique [illegible] d'abord dans sa *Mechanica hydraulico-pneumatica* [illegible] puis dans sa *Technica curiosa*. C'est par ce [illegible] dant que Robert Boyle en eut le premier connaissance [illegible] en Angleterre.

faculté théologique. Appartenant par ses opinions religieuses aux plus fervents partisans du parti protestant, dit *vieux luthéranisme*, il fut bientôt cité comme un des chefs de cette secte, et s'attira ainsi de nombreuses persécutions de la part de ses adversaires, très-puissants en Prusse vers la fin du règne de Frédéric-Guillaume III. Il perdit successivement ses places d'examinateur (1833), de professeur (1835) et de pasteur (1838), et n'obtint sa réhabilitation qu'en 1840, lors de l'avénement au trône du roi actuel. Ses principaux ouvrages sont : *Beitræge zur historisch-kritischen Einleitung ins Neue Testament* (Études pour servir à l'introduction historique-critique au Nouveau Testament); Halle, 2 parties, 1828 et 1831; — *Historisch-kritische Einleitung in das Neue Testament* (Introduction historique-critique au Nouveau Testament); Leipzig, 1843; — *Handbuch der Kirchengeschichte* (Manuel d'Histoire ecclésiastique); Halle, 1833, 2 vol.; 8e édit., Berlin, 1854, 3 vol.; — *Allgemeine christliche Symbolik* (Symbolique chrétienne générale); Leipzig, 1839 et 1846; c'est un tableau comparé des diverses confessions chrétiennes au point de vue protestant; — *Lehrbuch der christlichen Archæologie* (Traité d'Archéologie chrétienne); Leipzig, 1847; — *Geschichte der Reformation* (Histoire de la Réformation); Leipzig, 1855. M. Guericke a publié avec Rudelbach une revue périodique de théologie intitulée : *Zeitschrift für die lutherische Theologie*. R. L.

*Conversations-Lexikon*. — Kayser, *Index Librorum*. — Gersdorf, *Leipzig. Repertor*. — Hinrichs, *Verzeichniss der Bücher*. — Kirchhoff, *Bücher-Catalog*.

*GUÉRIN ou GARIN (Saint), né vers 626, lapidé en 678. Il était frère de saint Léger ou Léodegaire, évêque d'Autun, et parent de Grimoald, maire d'Austrasie. Il prit part à la lutte que son frère engagea contre Ébroïn, maire de Neustrie, et partagea ses alternatives de triomphe et de persécution. Ébroïn, s'étant emparé de ses rivaux, les fit traduire en justice après avoir fait crever les yeux à saint Léger. Le jugement fut sommaire à l'égard de Guérin, qui, convaincu de complicité dans le meurtre de Childéric II, fut attaché à un poteau et assommé à coups de pierres. L'Église l'honore comme un martyr, le 2 octobre. A. D'E—P—C.

*Vita sancti Leodegarii*, cap. XII-XV, p. 619-623. — Adrien de Valois, *Gesta Francorum*. — Godescard, *Vies des principaux Martyrs*, t. X, p. 54, au 2 octobre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 78.

GUÉRIN ou GARIN, prélat et ministre français, originaire du Limousin, né en 1160, mort le 19 avril 1230. Il fut d'abord frère profès dans l'ordre des Hospitaliers de Jérusalem, et succéda en 1213 à Geoffroi, évêque de Senlis. Il devint un des principaux conseillers de Philippe-Auguste. Ce roi l'employa pour apaiser la querelle d'Hugues de Saint-Paul, qui avait souffleté Renaud, comte de Boulogne. Guérin étant allé trouver Renaud, celui-ci lui répondit : « Je ne pardonnerai jamais à mon ennemi, à moins que je ne parvienne à lui remettre dans le visage le sang qui en est sorti. » Cette réponse déplut au roi, et le comte de Boulogne ainsi que celui de Flandre se liguèrent contre lui, et s'emparèrent de Tournay. Guérin fut envoyé contre eux avec Hugues de Saint-Paul, et il ne tarda pas à recouvrer la place. En 1214, il assistait à la célèbre bataille de Bouvines. Laissons ici parler Guillaume le Breton, auteur contemporain : « Le vicomte de Melun, s'étant avancé vers le côté d'où venait Othon, fut suivi d'un homme très-brave, d'un conseil sage et admirable, prévoyant avec une grande habileté ce qui pouvait arriver, Guérin, l'élu de Senlis, et qui alors, quoique évêque, n'avait point cessé de porter comme auparavant son habit de religieux. Ils s'éloignèrent de plus de trois milles de l'armée du roi, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans un lieu élevé d'où ils pussent voir clairement les bataillons ennemis s'avancer. Le vicomte étant resté quelque temps en cet endroit, l'évêque se rendit promptement vers le roi, lui dit que les ennemis venaient rangés et prêts à combattre, et lui rapporta ce qu'il avait vu, les chevaux couverts de chevaliers et les hommes d'armes à pied, marchant en avant. Les grands du royaume ne conseillèrent pas à Philippe-Auguste d'accepter la bataille; Guérin fut d'un avis contraire, proclamant et affirmant qu'il fallait nécessairement combattre ou se retirer avec honte et dommage. La marche rapide de l'ennemi fit suivre son avis, et il prit place au premier front, non pour combattre, mais pour exhorter les hommes d'armes et les animer pour l'amour de Dieu, du royaume et du roi, et pour leur propre salut. Il voulait exciter surtout le très-noble Eudes, duc de Bourgogne, Gaucher, comte de Saint-Paul, soupçonné de trahison, et qui ce jour-là adressa ces paroles à l'évêque : « Je serai un bon traître »; Matthieu de Montmorency, Jean, comte de Beaumont, etc... Tous ces combattants, ajoute le même chroniqueur, avaient été rangés dans un seul bataillon par l'évêque, qui mit aux derniers rangs quelques-uns de ceux qui étaient à la tête et qu'il savait de peu de courage et d'ardeur. Il plaça sur un seul et premier rang ceux de la bravoure et de l'ardeur desquels il était sûr, et leur dit : « Le champ est vaste, étendez-vous en ligne droite à travers la plaine, de peur que les ennemis ne vous enveloppent. Il ne faut pas qu'un chevalier se fasse un bouclier d'un autre chevalier, mais tenez-vous de manière que vous puissiez tous combattre d'un seul front. » Alors, d'après le conseil du comte de Saint-Paul, il lança en avant cent cinquante hommes d'armes à cheval pour commencer le combat. La bataille gagnée, il livra au prévôt de Paris les prisonniers de Bouvines. A cette même bataille, Philippe-Auguste ayant fait vœu de fonder une abbaye en l'honneur de Dieu et de la Vierge, Guérin lui rappela ce vœu, et l'abbaye fut fondée dans le diocèse de Senlis, sous le nom de Notre-Dame de la

Victoire. Ce fut encore Guérin qui engagea le roi de France à bâtir un lieu destiné à conserver les chartes et les titres de la couronne, qui auparavant suivaient le roi en tous lieux. Il fut du nombre de ceux qui accompagnèrent Louis, fils du roi, envoyé contre les Albigeois, et Philippe-Auguste le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires (1222). Louis VIII étant monté sur le trône en 1223, Guérin lui continua ses services, et en reçut la dignité de chancelier. Il fut également du nombre de ses exécuteurs testamentaires. En 1228, deux ans après la mort de Louis VIII, il se retira du monde, et entra au monastère de Châlis, diocèse de Senlis, où il mourut. Guillaume le Breton a dit de Guérin, pour en compléter l'éloge, qu'il traita les affaires du royaume d'une manière irréprochable, comme étant le second, après le roi, pourvoyant de tout son zèle, comme un homme lettré, aux besoins de l'Église et conservant sains et saufs sous son manteau leurs libertés et priviléges de toutes sortes.

Martial Audoin.

Guillaume le Breton, *De Gestis Philippi-Augusti*. — Guizot, *Collection des Mémoires*, t. II, p. 267 et suiv. — L'anonyme moine de Saint-Denis, *Testament de Philippe-Auguste*. — L'anonyme de la vie de Louis VIII, *Testament de Louis VIII*. — D'Avrigny, *Les Vies des Hom. illust.*, t. I, p. 98 et suiv.

**GUÉRIN, GÉRIN** ou **GUARIN**, dont on ignore le surnom et la patrie, grand-maître de l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, mort en 1243 ou 1244, succéda à Bertrand de Taxis, en 1240. C'était un moment difficile; les templiers et les hospitaliers étaient divisés. Thibaud VI de Champagne étant passé en Palestine à la tête d'une croisade, conclut une trêve avec les infidèles après la perte de la bataille de Gaza. Les templiers souscrivirent à cette trêve, et conclurent même une ligue avec Nasar, émir de Karak, contre le soudan d'Égypte; mais les hospitaliers n'y voulurent point prendre part. Le frère du roi d'Angleterre, Richard, vint ensuite en Palestine, et marcha sur Jaffa. Il conclut un traité avec le soudan d'Égypte, qui rendit Jérusalem : à leur tour les templiers restèrent en dehors de ce traité. Le grand-maître des hospitaliers porta le trésor de l'ordre au patriarche de Jérusalem, pour l'aider à réparer les murailles de cette ville. Mais à peine avait-on fait quelques retranchements que la Palestine se trouva inondée de barbares appelés Kharismiens. Les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, se trouvant à Jérusalem presque sans troupes, pensèrent qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de conduire les habitants à Jaffa. Quelques-uns essayèrent de se défendre à Jérusalem. Ils furent impitoyablement massacrés. Les Kharismiens ayant laissé la croix sur les tours, d'autres chrétiens revinrent et périrent; une troupe de religieuses, d'enfants et de vieillards fut immolée au pied du Saint-Sépulcre. Cependant les templiers ayant appris qu'un détachement des troupes du soudan d'Égypte avait joint les Kharismiens, appelèrent à leur secours les soudans de Damas et d'Émesse, ses ennemis. Ces infidèles leur envoyèrent quatre mille chevaux commandés par Moucha. Les seigneurs chrétiens prirent les armes; il y eut d'abord quelques escarmouches entre les deux partis, combats dans lesquels les Kharismiens perdirent plus de monde que les chrétiens. Enfin, par la précipitation du patriarche, et contre l'avis des principaux officiers, on en vint à une action générale. L'armée chrétienne était partagée en trois corps : le grand-maître des hospitaliers avec ses chevaliers, soutenus par Gautier III, comte de Jaffa, tenait l'aile gauche; Moucha, à la tête de ses Turcomans, commandait la droite; et les templiers, avec les milices du pays, se trouvaient au centre. Les Kharismiens étaient dix fois plus nombreux. Dès qu'on en vint aux mains, la plupart des soldats de Moucha se débandèrent. Les chrétiens n'en parurent point ébranlés. La bataille dura deux jours. Les chevaliers des deux ordres firent des prodiges de valeur; enfin, épuisés de forces et accablés par la multitude, presque tous furent tués ou faits prisonniers, et il n'échappa que [illegible] hospitaliers, trente-trois templiers, et trois chevaliers Teutoniques. Les deux grands-maîtres des Hospitaliers et des Templiers et un commandeur des chevaliers Teutoniques perdirent la [illegible] à la tête de leurs compagnies, en 1243. D'autres historiens disent qu'ils furent seulement [illegible] prisonniers, et que Guérin mourut en 1244 [illegible] esclavage ou peut-être après avoir été [illegible]. Les hospitaliers remplacèrent Guérin par [illegible]trand de Comps.

L. L—t.

Joinville, *Vie de saint Louis*. — Math. Paris, [illegible] *Henr. III*, ad ann. 1241, 1244. — Vertot, *Hist. des Chevaliers de Malte*, liv. III. — Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*.

* **GUÉRIN** *le Brun*, poëte provençal [illegible] douzième siècle, natif du Puy-Sainte-[illegible] (Velay). « Il fut, dit un manuscrit de la [Bi]bliothèque impériale, bon trouveur, non [illegible] ni de chansons, mais de tensons (1). » [illegible] morceaux qui nous sont restés de Guérin [illegible] que la langue provençale était dans sa p[illegible] au douzième siècle et qu'elle était génér[illegible] parlée dans toutes les provinces méridio[illegible] la France et même dans le Roussillon et la [illegible]logne.

E. D—s.

*Manuscrit de la Bibliothèque impériale*, [illegible] Dom Vaissète, *Histoire générale du Languedoc*, [illegible] p. 520.

* **GUÉRIN** *de Gy l'Évêque*, [illegible] français, né vers 1280, mort à [illegible] le 31 juillet 1348. Il tirait son surnom de [illegible] sa naissance, village situé près d'A[illegible] se fit dominicain au commencement du [qua]torzième siècle, et fut reçu docteur en [illegible] par la Faculté de Paris en 1333. Il avait [illegible] telle réputation que la même année Philippe [de] Valois l'appela près de lui pour avoir [illegible]

(1) Le *tenson* était une espèce de poésie par [illegible] et en forme de dialogue.

touchant la vision béatifique. En 1336 il enseigna la théologie à Paris, et en 1338 il fut un des théologiens qui accompagnèrent le général de l'ordre de Saint-Dominique à Avignon, où Benoît XII l'avait mandé pour modifier la discipline de l'ordre. Guérin demeura longtemps à Avignon, où il fut chargé de la conduite des études. En 1343 il fut élu provincial de France, et en 1346 général de tout son ordre. Il s'occupa beaucoup de réformes, et dans trois chapitres généraux promulgua de bons règlements. On a de lui : *La Vie de la bienheureuse Marguerite de Hongrie*. Moréri recommande de ne pas lire cette vie dans Surius, mais dans Bollandus, t. II, p. 900, mois de janvier. A. L.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I. — l'abbé Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, t. II, p. 400.

**GUÉRIN DE LA BONOUVIÈRE** (1), auteur dramatique français du commencement du dix-septième siècle, né à Angers. Il fut d'abord avocat dans sa ville natale, ensuite au parlement de Paris, et plus tard jésuite. On a de lui : *Panthée, ou l'amour conjugal*, tragédie; Angers, 1608, in-8°. « L'enflure, le faux brillant, les épithètes inutiles, les raisonnements à perte de vue, les détails les plus bas et les moins en place, tout est, dit Parfaict, du ressort de cette pièce. » On pourra juger du galimatias de Guérin par cette tirade en manière d'épitaphe qui termine la pièce après la mort des principaux personnages :

Cy gisent deux amans, dont l'un pour l'autre est mort;
Par la mort séparez, et rejoints par la mort,
Deux ! non : car divisez par un mortel encombre,
Rejoints par le trépas, ils ne l'ont pu souffrir :
Morts, non ; car leur vertu ne doit jamais mourir.
Non plus que l'unité ne peut souffrir de nombre.

E. D—s.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre françois*, t. IV, p. 118, 122. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (1810). — Louis-César, duc de La Vallière, *Bibliothèque du Théâtre français, depuis son origine*; Dresde (Paris), 1768, 3 vol., petit in-8°.

* **GUÉRIN** (*François*), controversiste protestant, né dans le Dauphiné, au commencement du dix-septième siècle. On sait seulement qu'il était ministre à Pragelas. On a de lui : *Le Pèlerinage chrétien*; Genève, 1645, in-8°, et sept autres ouvrages de controverse ou d'édification dont Benedict Pircet, dans sa *Théologie chrétienne*, tom. III, pag. 147, donne les titres, sans indiquer le lieu ni l'année de l'impression. Ce que Guy Allard en dit dans sa *Bibliothèque du Dauphiné* est encore moins satisfaisant. M. N.

MM. Haag, *La France protestante*.

**GUÉRIN** (*Gilles*), habile et fécond sculpteur, né à Paris, en 1606, mort dans la même ville, en juin 1678. Il naquit à l'hospice des Quinze-Vingts, dont son père, aveugle, était pensionnaire. Il apprit la sculpture dans l'atelier de Lebrun, statuaire distingué. Ses rapides progrès le mirent bientôt en état de travailler pour son compte. Le comte de Cheverny lui fit exécuter un grand nombre de figures et d'ornements pour la décoration de son château, situé près de Blois. De retour à Paris, Guérin travailla au Louvre d'après les dessins de Sarrazin, et y sculpta les *deux groupes de cariatides*, à gauche du grand pavillon sur la cour, et *La Renommée* qui les domine; les sculptures de droite sont de Buyster. Il travailla ensuite pour l'église Saint-Germain-le-Vieux (1), et y fit au retable six figures de bois de grandeur naturelle représentant *Saint Jean l'Évangéliste*, *saint Germain, évêque de Paris*, et *quatre anges en dévotion*. En 1646, il construisit le *mausolée* en marbre élevé au château de Valery (Gâtinais) à la mémoire de *Henri de Bourbon, prince de Condé*; ce prince, couché sur le côté, reposait sur un plan soutenu par quatre grands termes; de petits génies éplorés portaient l'écusson de Condé; le monument était surmonté de quatre figures de six pieds de haut : *La Force, La Justice, La Prudence* et *La Tempérance*. En 1650, René de Longueil, marquis de Maisons, employa Guérin à la décoration de son château de Maisons, près de Saint-Germain-en-Laye. L'artiste fit dans le vestibule quatre bas-reliefs représentant *les quatres parties du monde*. Des *symboles* et des *ornements* embellissent presque toutes les pièces du château. On remarquait surtout, dans la grande salle du premier étage, des *nymphes* qui portaient des corbeilles de fleurs; elles étaient accompagnées d'enfants qui jouaient avec des guirlandes et des cornes d'abondance : rien n'était plus gracieux que cette composition. Guérin fit aussi pour le président de Maisons les modèles du retable de l'église de Conches (Normandie). Le sujet principal est *Le Christ sortant du tombeau*; deux anges agenouillés sont auprès de lui, et de chaque côté de l'autel s'élèvent un *Saint Pierre* et un *Saint Paul*. Regnaudin exécuta ces figures, qui ont cinq pieds et demi de hauteur. Le maréchal de La Mothe-Houdancourt, vice-roi en Catalogne, confia à Guérin les ouvrages de sculpture de son château de Fayel, près Compiègne. On y voyait, en divers appartements, différentes figures de Renommées et d'esclaves; plusieurs bas-reliefs, où paraissaient des enfants folâtrant parmi des trophées et des attributs guerriers. Un goût parfait avait présidé à cette œuvre. Hesselin, maître de la chambre aux deniers, et grand amateur des arts, eut aussi recours au talent de Guérin pour l'embellissement de son hôtel de l'île Notre-Dame (2). Après en avoir orné la riche façade, l'habile sculpteur exécuta dans le vestibule *huit Termes* groupés et *Atlas portant le globe céleste*, où le cercle du

(1) Le duc de La Vallière le nomme *Guérin d'Aronières*; nous avons suivi l'orthographe la plus usitée.

(1) Aujourd'hui démolie; elle était située rue Saint-Martial, dans la Cité.

(2) Cet hôtel était situé sur le quai dit *des Balcons*, en face de celui de la Tournelle, et devint la propriété de la famille Molé.

zodiaque marquait les heures par le mouvement d'une machine en fer ingénieusement combinée. Dans la cheminée de la salle de réception on voyait en bas-relief *Marcus Curtius* se précipitant, pour le salut de sa patrie, dans un gouffre vomissant des flammes. Un autre immense bas-relief surmontait la porte d'honneur et représentait *Apollon au milieu des Muses;* sur un des côtés, *Homère* et *Virgile* écoutaient le dieu et semblaient être inspirés de l'enthousiasme poétique. Guérin fit aussi d'autres travaux pour la belle maison qu'Hesselin possédait à Essonne. Entre autres morceaux d'élite, on y admirait dans le parterre un enfant de marbre qui portait sur ses épaules une coquille d'où s'élançait un jet d'eau. Cette sculpture avait le cachet de l'antique.

Le 1er février 1648 fut fondée l'Académie royale de Peinture et de Sculpture; Guérin y fut reçu dès le 7 mars suivant, et prit place parmi les professeurs. Il présenta pour œuvre de réception deux statues excellentes et d'un genre bien différent, une *Vierge* et un *Atlas*. Ces deux pièces suffiraient pour prouver la flexibilité de son talent.

La ville de Soissons l'appela pour la décoration de l'église Saint-Gervais. Guérin en dessina le jubé, et y laissa de sa main *Saint Pierre, Saint Paul, Saint Gervais, Saint Protais, Saint Rufin* et *Saint Valère*. Ces statues sont de hauteur humaine. Dans la même cité, au couvent des filles de Notre-Dame, il fit *Saint Benoît, Sainte Scolastique* et tous les ornements de marbre qui encadrent la grille du chœur. Au monastère de Saint-Jean, il exécuta quatre anges et plusieurs autres figures. Les ouvrages du Louvre rappelèrent Guérin à Paris. Il eut la conduite des ornements d'architecture de la chambre du roi. Il y fit un bas-relief de cinq pieds carrés et posé au-dessus de la cheminée; il y représenta, avec les attributs convenables, *La Fidélité, L'Autorité* et *La Justice*. Les quatre enfants qu'on voyait à l'alcôve et qui en soutenaient le pavillon sortaient aussi de son ciseau. Il donna également les modèles des figures et des ornements qui sont à la gorge du plafond. En 1664, le prévôt des marchands de Paris confia un ouvrage capital à Guérin; c'était la *Statue en pied de Louis XIV*, qui fut posée dans la cour de l'hôtel de ville. Le monarque tenait le sceptre en main, et terrassait la Discorde; le piédestal qui le soutenait avait trois de ses faces ornées de trophées; la quatrième portait une inscription latine. Cette statue fut remplacée en 1689 par une de bronze de Coysevox, qui s'y voit encore. Guérin travailla quelque temps après pour l'abbaye de Ferrières près Montargis. Il y fit le retable du grand autel avec cinq figures: *La Vierge, deux anges, Saint Savinien* et *Saint Potentien*. De retour à Paris, il exécuta à Saint-Laurent *Le Christ en croix* qui domine l'entrée du chœur, au grand autel, *Le Christ sortant glorieux du sépulcre* avec *quatre anges en adoration*, et [illegible] *Sainte Apolline* dans la chapelle de cette sainte. Ces diverses figures étaient en bois blanchi. [illegible] président aux enquêtes, lui commanda pour son château de Guermande, près Lagny, deux bas-reliefs de six pieds de long. Il représenta sur l'un des *Amours jouant avec un lion* et sur l'autre *Deux Nymphes qui s'embrassent*. Guérin a aussi beaucoup fait pour l'église des Minimes de la place Royale; au grand autel *La Vierge portant l'Enfant Jésus, Saint François de Paule* et *deux anges en adoration*; dans la troisième chapelle de gauche les *mausolées* [illegible] *de Charles de La Vieuville*, surintendant des finances sous Louis XIII et Louis XIV, et de son épouse, Marie Bouhier, tous deux [illegible] 1653. Des piédestaux de marbre, accompagnés de pilastres et de corniches, portaient les [illegible] agenouillées de l'un et de l'autre, et de grandeur naturelle; ils étaient parés de leurs [illegible] caux. Sur les faces du piédestal, des [illegible] portaient leurs écussons, dans des [illegible] vées, et aux quatre coins de l'autel [illegible] posé *La Justice, La Tempérance, La* [illegible] *dence* et *La Force*, avec leurs symboles [illegible] la voûte de la chapelle, étaient les [illegible] *gélistes* et *plusieurs anges* de [illegible] deur, dont les uns portaient les [illegible] Passion, les autres des couronnes [illegible] semble de cette décoration [illegible] grandiose.

Guérin excellait à sculpter des portraits en bas-relief. La ressemblance s'y trouvait [illegible] accompagnée de la beauté du travail. [illegible] des ouvrages qu'il a exécutés en ce genre [illegible] trop longue pour trouver place ici. [illegible] bornerons à citer un de ses plus [illegible] daillons, c'est celui de *René Descartes*, [illegible] Geneviève-du-Mont (1). Le célèbre philosophe [illegible] de profil; sa physionomie respire le [illegible] comprend merveilleusement quel homme [illegible] en contemplant son image.

Guérin a aussi travaillé pour Versailles [illegible] le bosquet des bains d'Apollon [illegible] deux beaux chevaux de marbre [illegible] tritons. Près de la pyramide d'eau se voit [illegible] du même artiste, *L'Amérique*, avec un [illegible] ses pieds. C'est le dernier de ses [illegible] dant qu'il le finissait, il fut attaqué [illegible] qui mit fin à sa longue et glorieuse [illegible] laissa trois filles, qui furent [illegible]

Alfred [illegible]

*Manuscrit* de Guillet de Saint-Georges [illegible] les *Mémoires inédits* [illegible] *Membres de l'Académie* [illegible] *Peinture* (Paris, 1854, in-8°) [illegible] *cours du même* prononcé à [illegible] let 1681. — Marin Saugrain, [illegible] p. 303, 189, 191, [illegible] *Beaux-Arts*.

**GUÉRIN** (*Gérard*) [illegible] né à Châlon-sur-Saône, en 1666, [illegible]

(1) Aujourd'hui à Saint-Étienne-du-Mont [illegible]

le 11 août 1606. Il entra dans la congrégation des frères Mineurs à Avallon, le 15 juin 1643. Il se fit rapidement une belle réputation comme prédicateur, devint confesseur du cardinal de Janson, qu'il accompagna dans ses voyages et ses ambassades. On a de F. Gérard Guérin : *La Harangue funèbre de Loüis Donis d'Attichy, évêque d'Autun*; Châlons-sur-Saône, 1664, in-4°; — *Oraison funèbre de Loüis de Châlon du Blé, marquis d'Uselles, gouverneur de Châlon*; suivie de l'*Éloge d'Étienne Bernard*; idem *de Jacques de Germigny*; *Histoire de ses négociations*; Lyon et Châlon-sur-Saône, in-4°, imprimé à la suite du 1er vol. de l'*Illustre Orbandale*. A. L.

[illegible], *Catalogue*, p. 266, n° 1614. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

* GUÉRIN D'ESTRICHÉ (*Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth*, née BÉJART, veuve du célèbre *Jean-Baptiste* POCQUELIN DE MOLIÈRE et dame), actrice française, née en Languedoc, vers 1645, morte le 3 novembre 1700. Elle était fille de Joseph Béjart et de Marie Hervé, tous deux comédiens de province (1). Sa sœur, Madeleine Béjart, après avoir longtemps parcouru le midi de la France, jouait les soubrettes dans la troupe de Molière. Pendant ce temps Armande Béjart était élevée avec soin en Languedoc, par une dame noble (2). Sa sœur la fit ensuite venir près d'elle. Molière fit la connaissance des Béjart à Lyon, en 1645. « La jeune Armande, écrit Grimarest, accoutumée avec Molière, qu'elle voyoit journellement, l'appela son *mari* dès qu'elle sçut parler, et à mesure qu'elle croissoit ce nom déplaisoit moins à Molière. Celui-ci passa des amusements que l'on se fait avec un enfant à l'amour le plus violent qu'une maîtresse puisse inspirer. Il voulut remplir sa passion, mais il hésitoit d'en parler à mademoiselle Béjart, qui ne paraissoit pas disposée à lui accorder sa sœur. Cependant la jeune Armande, qui ne s'accommodoit point de la mauvaise humeur de Madeleine (qui sembloit la jalouser de l'affection de Molière) et lui faisoit endurer tous les désagréments possibles, se détermina un matin de s'aller jetter dans l'appartement de Molière, fortement résolue de n'en point sortir qu'il ne l'eût reconnue pour femme, ce qu'il fut contraint de faire (1662). Ce mariage causa un vacarme terrible; Madeleine donna des marques de fureur et de désespoir comme si sa sœur étoit tombée entre les mains d'un malheureux, et Molière perdit par ce mariage tout l'agrément que son mérite et sa fortune pouvoient lui procurer s'il avoit été assez philosophe pour se passer de femme. » Armande ne fut pas plus tôt l'épouse de Molière qu'elle fut entourée d'un grand nombre d'adorateurs. « C'étoit, dit Titon du Tillet, une coquette des plus aimables, qui avoit le talent de plaire à presque toutes les personnes qui la voyoient, et dont l'humeur ne sympathisa nullement avec celle de Molière, qui pourtant l'aimoit avec beaucoup de tendresse. » Les soins extraordinaires qu'elle donnait à sa parure firent naître de douloureux soupçons dans l'esprit de son mari. Elle négligea de le désabuser; et loin de profiter des leçons qu'il lui donnait dans un intérêt mutuel, elle affecta souvent d'exciter sa jalousie. Molière dissimula son chagrin, et chercha à s'en distraire par un excès de travail, qui le conduisit rapidement à la mort (17 février 1673). On prétend qu'Armande regretta sincèrement son mari; pourtant la passion qu'elle conçut pour Guérin d'Estriché, comédien de la troupe du Marais, lui fit bientôt oublier sa douleur. Elle épousa Guérin le 31 mai 1677. On fit sur cette nouvelle union le quatrain suivant, pour être placé au bas du portrait d'Armande :

> Les grâces et les ris règnent sur son visage,
> Elle a l'air tout charmant, et l'esprit tout de feu,
> Elle avoit un mari d'esprit, qu'elle aimoit peu :
> Elle en prend un de chair, qu'elle aime davantage.

Elle vécut en effet très-honorablement avec Guérin, dont elle eut un fils, qui mourut jeune (*voy.* ci-après). Elle avait eu une fille de Molière, qui se nommait Esprit-Marie-Madeleine, et se fit enlever par Claude-Rachel de Montalant, qu'elle épousa dans la suite.

Armande d'Estriché resta au théâtre jusqu'au 14 octobre 1694, époque à laquelle elle obtint son congé, avec une pension de mille livres. Elle jouait avec une grâce parfaite les rôles de coquette, et remplissait fort bien les seconds emplois dans la tragédie. Sans être belle, elle était piquante, avait tout l'esprit qu'il faut pour plaire et séduire. Elle avait une voix très-agréable, et chantait avec beaucoup de goût le français et l'italien. Son portrait a été tracé de main de maître par Molière lui-même dans celui de Lucile, qu'il met dans la bouche de Cléante (*Le Bourgeois gentilhomme*, acte III, scène IX). On a publié sur Armande Guérin d'Estriché un libelle intitulé : *La fameuse Comédienne, ou histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière*; Hollande, 1688, in-12. La plupart des aventures qui y sont rapportées sont de pure invention, les au-

(1) C'est à tort que Grimarest et d'autres biographes ont fait naître Armande Béjart du mariage secret d'un gentilhomme d'Avignon, nommé Raymond de Modène, et de Madeleine Béjart. Cependant, ce bruit était si bien accrédité qu'on prétendit que Molière avait épousé la fille de sa maîtresse. L'acteur Montfleury alla plus loin; il présenta, à la fin de décembre 1663, une requête au roi Louis XIV, dans laquelle il accusait Molière d'avoir épousé sa propre fille. Molière ne crut pas devoir répondre à cette calomnie; mais il paraît qu'il s'en expliqua avec le roi, qui la réfuta en tenant, le 28 février suivant, sur les fonts de baptême, avec la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, le premier enfant de Molière, auquel il donna le prénom de Louis. M. Beffara a jeté la plus grande lumière sur la véritable naissance d'Armande Béjart, en retrouvant et publiant l'acte de mariage de Molière. Or, dans cet acte Marie Hervé est désignée et a signé comme mère de la mariée, et Louis et Madeleine Béjart y figurent et y signent comme frère et sœur d'Armande.

(2) Probablement une parente de M. de Modène, ce qui fit penser qu'Armande était fille de ce gentilhomme.

tres appartiennent à une fille nommée la Tourelle, qui ressemblait si parfaitement à M[lle] Béjart qu'il était difficile de ne pas s'y méprendre, et qui souvent profita de cette ressemblance pour duper les adorateurs de la comédienne. Cette intrigante fut enfin découverte et fouettée par ordre du lieutenant de police devant l'hôtel des comédiens. A. Jadin.

Grimarest, *Vie de Molière*. — Molière, *L'Impromptu de Versailles*, scène 1re. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. XI, p. 305-325. — Grandval père, *Mémoires*. — *Le Parisien*, année 1689. — *Entretiens galants* (Paris, 1681, 2 vol. in-12), tom. II, p. 91-98. — Titon du Tillet, *Parnasse français*, p. 318. — Bellara, *Dissertation sur Molière*. — Taschereau, *Vie de Molière*.

**GUÉRIN** (*Nicolas-Armand-Martial*), auteur français, fils de la précédente et d'Isaac-François Guérin d'Estriché, né à Paris, vers 1678, mort en décembre 1707 ou janvier 1708. Sa mauvaise santé l'empêcha de profiter complétement des soins qui furent donnés à son éducation ; cependant il crut que sa vocation l'appelait à la poésie, et accabla la princesse douairière de Conti d'une quantité de méchants vers. Le précepteur de Guérin ayant été nommé curé à Fucherolle, il l'accompagna dans ce village, devint amoureux de la nièce de cet abbé, et après une liaison assez romanesque, il se maria. Cette liaison lui a fourni le sujet de sa *Psyché de village*. Guérin mourut de la poitrine, à peine âgé de trente ans ; sa veuve fut pendant quelques années folle de douleur. Les railleurs de son temps disaient de lui : « Quoiqu'il tranche du petit maître, il a l'air d'un manche à balai habillé. » On a de lui : *Myrtil et Mélicerte*, pastorale héroïque en vers libres, avec prologue ; janvier 1699 ; — *La Psyché de village*, comédie en quatre actes, avec prologue et intermèdes ; 29 mai 1705, musique de Gilliers. Les pièces de Guérin eurent peu de succès. A. Jadin.

*Mercure Galant*, octobre 1699. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. XIV, p. 366.

**GUÉRIN** (*Jean-Louis*), astronome français, né à Paris, le 21 juillet 1732, mort on ne sait à quelle époque. Son père était receveur des tailles à Amboise, où il occupa la même charge. En 1770, il entra en correspondance avec Lalande, qui l'engagea à travailler pour les *Éphémérides*. Guérin fournit en effet un grand nombre d'observations à ce recueil, qui contient de lui une table d'ascensions droites et de déclinaisons pour toutes les minutes de l'écliptique. J. V.

Lalande, *Bibliographie astronomique*, p. 389.

**GUÉRIN** (*François*), latiniste français, né à Loches (Touraine), en 1681, mort le 19 mai 1751. Il était professeur d'éloquence au collége de Beauvais, à Paris. On a de lui : *Ode ad musam historiæ præsidem* ; 1710, in-4° ; — *Lettre de M*** à un de ses amis, au sujet de l'Oraison funèbre de Louis XIV prononcée par le P. Porée, jésuite* ; 1716, in-12 ; — *Réflexions critiques sur l'éloge funèbre du roi* (Louis XIV) *prononcé par le R. P. P**** (Porée), J. (jésuite) ; 1716, in-12 ; — *De regis a morbo valetudinarum incolumitate, Carmen* ; [illegible] *gratulatoria Ant. Portail de* [illegible] ; 1724, in-12 ; — *Histoire Romaine*, [illegible] tin de Tite Live ; Paris, 1739 ; La Haye, 1740-1741, 10 vol. in-12 ; traduction [illegible] en croit quelques critiques, fidèle, exacte [illegible] même non dépourvue d'élégance [illegible], mais qui fut assez bien accueillie du public. On ne tarda pas néanmoins à s'apercevoir que cette traduction avait besoin de corrections et d'améliorations. L'édition s'en trouvant épuisée, Cosson entreprit de revoir la traduction de Guérin, et la retoucha en entier ; il la fit réimprimer avec les *Suppléments* de Freinshemius ; Paris, 1769-1771 et 1782, 10 vol. in-12 ; — *Les Annales et Histoires de Tacite* avec la *Vie d'Agricola* ; Paris, 1742, 3 vol. in-12 ; [illegible] encore moins estimée et plus diffuse que la précédente. [illegible]

Quérard, *La France littéraire*.

**GUÉRIN** (*Hippolyte-Louis*), imprimeur français, né en 1698, mort en 1765. Reçu imprimeur à Paris en 1718, il a mis son nom à quelques éditions estimées, notamment au *Cicéron* de l'abbé d'Olivet ; 1740-1742, 9 vol. in-4°. [illegible] premiers volumes sortaient des presses [illegible] gnard. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*, [illegible]

**GUÉRIN** (*Nicolas-François*), [illegible] français, né à Nancy, le 20 janvier 1711, [illegible] ris, le 28 avril 1782. Placé au collége des [illegible] à Paris, il fit sa rhétorique au collége des [illegible] sous le père Porée. Ses études terminées, [illegible] maître ès arts, et entra au collége [illegible] comme sous-maître de rhétorique. Peu de temps après il devint maître de quartier des [illegible] ciens au collége du Plessis. On vint [illegible] tous côtés lui demander des harangues, [illegible] cours, des vers, etc., travaux dont il se [illegible] ment rétribuer. Il occupa différentes chaires [illegible] l'université, et fut enfin nommé professeur [illegible] quence au collége Mazarin, en 1761. [illegible] l'université, en 1755, il en fut recteur [illegible] en 1761, puis de 1778 à 1776. Outre [illegible] hymnes insérées dans les bréviaires de [illegible] diocèses, on a de lui : *Discours sur l'*[illegible] *tion* ; — *Oraison funèbre du Dauphin* [illegible] — *Ode sur la paix* ; 1739 ; — [illegible] *Fontenoy*, poëme ; 1745 ; — [illegible] *sur l'éducation d'un prince* ; 1751, [illegible] *Perambulatio poetica*, [illegible] *ornata, amplificata* ; 1757, [illegible] en vers latins des embellissements [illegible] réimprimée en 1768, sous le titre : [illegible] *poetica, sive Lutetia recentiorum* [illegible] *substructionibus his annis* [illegible] *renovata, ornata,* [illegible] in-4°. Il a en outre laissé un grand [illegible] discours sur différents sujets. [illegible]

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist.*, [illegible] — Quérard, *La France littéraire*.

* **GUÉRIN** (*Jean*), [illegible]

le 20 octobre 1703, à La Guerche, où il est mort, le 22 octobre 1789. Il était procureur, notaire et syndic des procureurs de la baronnie de La Guerche. On a de lui : *Histoire généalogique des seigneurs de la ville et baronnie de La Guerche*, en manuscrit in-4°, qui porte la date de 1750. Le marquis de Préaulx en a publié un extrait sous le titre de : *Notice généalogique et historique sur Pouancé et La Guerche*; Paris, 1832, in-8°, avec une vue lithographiée du château de Pouancé.

P. Levot.

*Biographie Bretonne.* — *Documents inédits.*

**GUÉRIN DU ROCHER** (Le P. *Pierre*), archéologue français, né aux environs de Falaise, en 1731, massacré à Paris, le 2 septembre 1792. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et après la dissolution de son ordre il se livra à la littérature et à des recherches d'érudition. Il parcourut l'Italie, l'Allemagne, et s'arrêta en Pologne, où il professa quelques années le droit canonique. Là, retrouvant dans les dialectes des peuples du nord la trace des langues anciennes de l'Orient, il s'occupa exclusivement de cette étude. De retour en France, il mit en usage les observations intéressantes qu'il avait recueillies dans ses voyages. Il prit part à la rédaction de *La Connaissance des Temps*, et fit paraître l'*Histoire véritable des Temps fabuleux*, Paris, 1776, 3 vol. in-fol.; réimprimée avec l'*Histoire véritable des Temps fabuleux confirmée par les critiques qu'on en a faites*, par l'abbé Chapelle, et *Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir*, par l'abbé J.-J. Bonneau, Paris et Besançon, 1824, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage est fort curieux : l'auteur eut pour but de prouver que l'Écriture Sainte a fourni la matière des anciennes histoires et des diverses mythologies, et que celles d'Égypte, en particulier, ne sont qu'un travestissement des faits rapportés dans la Bible. Guérin prétend que les prêtres égyptiens ayant eu connaissance des livres hébreux et s'étant aperçus qu'ils contenaient des détails sur leur patrie, s'en servirent pour se fabriquer des annales et une longue suite de rois, dont les noms, altérés à la vérité, se retrouvent dans l'histoire sacrée. Par suite de ce système, plus ingénieux que vrai, Menès n'est autre que Noé; Mœris devient Mizraïm; Sésostris, Jacob; Protée, Joseph, etc. Le travail du P. Guérin fut loin d'être exempt de critique; mais on ne put s'empêcher d'y reconnaître une grande érudition. Les plaisanteries de Voltaire et les réfutations sérieuses d'Anquetil, de Guignes, de Duvoisin et d'autres savants n'ébranlèrent pas les convictions de l'ex-jésuite. L'ouvrage de Guérin devait comprendre l'histoire des Assyriens, des Babyloniens, des Lydiens, expliquée dans le même système et une partie de celle des Mèdes et des Perses : le tout devait former douze volumes; mais il renonça à publier cette continuation. Une pension qu'il recevait de Louis XVI le mettait à même de vivre obscur et tranquille. A la révolution, il refusa de prêter le serment exigé des ecclésiastiques; il fut arrêté et enfermé au séminaire de Saint-Firmin, situé à Paris, rue Saint-Victor. Il fut une des premières victimes des massacres de septembre. A. L.

Voltaire, *Journal de Politique et de Littérature*, année 1777, n° 15, et *Œuvres complètes* (édit. in-8°), vol. XXXXVIII. — *Journal des Savants* de septembre et de décembre 1777. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouvelle Biographie des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*. — Anquetil Duperron, *Avant-propos* de la *Législation orientale, ou le despotisme considéré dans les trois États : La Turquie, la Perse, et l'Indoustan*; Amsterdam, 1778, in-4°. — J.-B. Duvoisin, évêque de Nantes, *L'Autorité des livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules*; Paris, 1778, in-12. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

**GUÉRIN DU ROCHER** (Le P. *François-Robert*), missionnaire français, frère du précédent, né à Falaise, le 23 octobre 1736, massacré à Paris, le 2 septembre 1792. Il fit profession chez les jésuites en 1761, et obtint d'aller prêcher l'Évangile en Orient. Il y resta plusieurs années après la suppression de son ordre, et ne revint qu'au commencement de la révolution. Avant son départ il s'était occupé avec le P. Jean Grou de la composition d'un *Traité dogmatique de la vraie Religion*, ouvrage étendu, qui fut revu, augmenté et publié par l'abbé Bergier (1) en 1780, 12 vol. in-12. Il refusa de prêter le serment à la constitution, fut emprisonné au séminaire de Saint-Firmin avec son frère, et partagea son triste sort, le 2 septembre 1792. On a de lui : *Lettre d'un Missionnaire apostolique, curé dans le Levant, à monseigneur l'archevêque de Paris, touchant l'état présent de la religion parmi les Grecs*; Paris, 1792, in-8°; — *Architecturæ Leges, seu prima principia*, poëme latin, imprimé dans le *Supplément* aux *Poemata didascalica*; Paris, 1813. A. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouvelle Biographie des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*.

* **GUÉRIN** (*Christophe*), graveur français, né à Strasbourg, en 1758, mort en 1830. Élève de Joubin et de F. Muller, il obtint une médaille à l'exposition de 1810, devint conservateur du musée de Strasbourg et professeur à l'école gratuite de dessin de cette ville. Ses principales gravures au burin sont : *L'Amour désarmé*, d'après le Corrége; — *L'Ange conduisant Tobie*, d'après Raphael; — *La Danse des Muses*, d'après Jules Romain; — deux paysages d'après Loutherbourg, etc. L. L—T.

Soyer, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*.

* **GUÉRIN** (*Jean*), peintre français de miniature et à l'aquarelle, frère du précédent, né en 1760, à Strasbourg, mort à Obernay, en 1836. Ses bril-

(1) Par un procédé blâmable, et malheureusement souvent employé, l'abbé Bergier publia le *Traité dogmatique* sous son nom seul, et ne fit aucune mention des deux véritables auteurs.

lants débuts l'avaient, bien jeune encore, appelé à Paris, et lui avaient valu la protection de la reine Marie-Antoinette. Garde national de la section des Filles-Saint-Thomas, il se trouvait aux Tuileries au 20 juin 1792, et plaça sa poitrine entre la reine et les armes des insurgés. Proscrit pendant la terreur, Jean Guérin revint à Paris au commencement du consulat, et alors il marqua son rang entre Augustin et Isabey dans l'art de la miniature. Il a exposé un grand nombre de portraits en ce genre, de 1800 à 1827; on y distingue ceux du comte Fries, du baron Lejeune, de l'empereur Napoléon et du lieutenant général Damas. Au salon de 1824, on voyait en outre de Jean Guérin une *Mère mourant en présence de sa fille*. L. L—T.

*Moniteur*, 8 nov. 1836. — Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*.

* GUÉRIN (*Gabriel-Christophe*), peintre français, fils du graveur Christophe Guérin, et neveu du précédent, né à Kehl, en 1790, mort à Hornbach (Bavière rhénane), le 20 septembre 1846, par suite d'une chute de voiture. Élève de Regnault, il avait remplacé son père comme professeur de dessin à l'école industrielle de Strasbourg et comme conservateur du musée de cette ville. Ce musée possède de lui un grand tableau ayant pour sujet : *La Mort de Polynice*, qui valut à son auteur une médaille d'or à l'exposition de 1817. Il a encore exposé : *Le Baptême de Jésus-Christ* (1819), qui est à l'église Saint-François d'Assises de Paris; — *Portrait en pied de Louis XVIII* (1819); — *Servius Tullius* (1822); — *L'Invention de la lyre et du chant* (1822); — *Invention de l'imprimerie à Strasbourg en* 1436 (1827); — *Le Compte de la cuisinière*; — *Intérieur de cuisine* (1834); — *Le cardinal de Richelieu chez Mme la duchesse de Chevreuse*; — *Le Prince de Condé arrivant chez Mlle de Montpensier, après sa défaite de la porte Saint-Antoine*; — *Une Alsacienne* (1835); — *La Vierge et l'Enfant Jésus* (1844).

Son frère, *Jean-Baptiste* GUÉRIN, né à Strasbourg, en 1798, a suivi la même carrière. Élève aussi de Regnault, il a exposé plusieurs fois et enseigné la peinture dans sa ville natale. L. L—T.

Soyer, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*. — *Livrets de l'exp.*, 1817, 1819, 1822, 1827, 1834, 1835, 1844.

GUÉRIN (*Pierre-Narcisse*), peintre français, né à Paris, le 13 mai 1774, mort à Rome, le 16 juillet 1833. Ses parents étaient dans le commerce. Sa première éducation fut fort négligée. Comme il montrait des dispositions pour le dessin, il fut placé chez un peintre nommé Brennet. Il se fit renvoyer de l'atelier pour sa négligence, et y rentra lorsque Regnault en eut pris la direction après la mort de Brennet. « Il continua d'étudier assez mollement pendant plusieurs années, dit Miel. Mais si son talent n'acquérait pas toute la consistance qu'une application soutenue peut seule procurer, son esprit se faisait remarquer par une finesse et une sagacité extraordinaires. Il peignit quelques tableaux de chevalet, qui, quoique faibles d'exécution et maigres de style, annonçaient un pinceau facile, de la pensée et du goût. » *La Brouille* et *le Raccommodement*, œuvres de sa jeunesse, sont devenues populaires par la gravure. La première réquisition vint interrompre ses études artistiques. Il partit pour l'armée dans une compagnie dont son frère aîné était le capitaine. Il n'y resta que quatre mois : le comité de salut public ayant accordé des congés aux jeunes gens qui avaient fait preuve de talent dans les arts, Guérin fut compris dans la liste. Le lendemain de son départ, son malheureux frère était tué et sa compagnie presque entièrement détruite dans une chaude affaire.

Revenu à Paris, Pierre Guérin comprit la nécessité d'un travail plus ferme. Il entreprit des études littéraires et historiques, en même temps il s'initiait davantage à la pratique de son art, et bientôt il était en état de tenter l'épreuve du grand concours. La révolution avait supprimé l'école de Rome; mais les études du modèle et les concours d'émulation subsistaient toujours à l'école de Paris. En 1796, Guérin entra en loge, et obtint le second prix : le sujet de la composition était *Le corps de Brutus rapporté à Rome*. Il concourut de nouveau l'année suivante sur le sujet de *Caton d'Utique déchirant ses entrailles*. Trois grands prix étaient arriérés; ils furent décernés tous trois à Guérin, Bouillon et Bouchet. Guérin s'imposa et exécuta volontairement à Paris la tâche qu'il aurait dû remplir à Rome. Son talent grandit. En 1800 il exposa *Marcus Sextus*. La composition primitive était *Retour de Bélisaire dans sa famille*; un [illegible] gré lui donna l'idée de substituer au principal personnage un Romain sauvé des proscriptions, et trouvant à son retour dans ses foyers sa femme morte et sa fille dans la douleur. Son tableau avait cinq figures; il en effaça deux, et ouvrit les yeux de son Bélisaire aveugle, qui devint ainsi *Marcus Sextus*. Cette œuvre pathétique et saisissante, recommandable par des beautés supérieures, dut surtout son immense succès à l'allusion politique; car elle parut au moment où beaucoup d'émigrés rentraient dans la patrie. « Peu de triomphes ont été plus vifs et plus unanimes, dit Miel. Au salon, le tableau fut couvert de lauriers, et pendant toute la durée de l'exposition il ne se passa guère de jour sans qu'on y attachât des vers : c'était l'explosion du sentiment public. Ce fut aussi à qui fêterait le peintre. Les grands théâtres lui donnèrent solennellement ses entrées. Un banquet lui fut offert par les artistes : il y prit place entre Regnault, son maître, et Vien, le maître de Regnault. La satisfaction universelle éclata dans les toasts les plus énergiques, dans les couplets les plus flatteurs. » — « Il faut avoir été témoin de la fr[illegible]

avec laquelle le public admira le *Marcus Sextus* à l'exposition, dit un autre critique, M. Delécluze, pour savoir ce qu'était alors un succès. A la porte du musée, dans l'escalier, dans le grand salon et surtout près du tableau, où s'étouffait, tant la presse était serrée et violente. Or, cet enthousiasme dura tout le temps de l'exposition. Mais ce n'était pas tout : il n'y eut pas un ministre qui n'invitât P. Guérin à dîner; les opulents et les dames à la mode voulurent l'avoir à leur table. »

En 1802, Guérin exposa *Phèdre et Hippolyte*. Cette toile eut encore une grande vogue; cependant on y trouvait trop de réminiscence du théâtre, où Mlle Duchesnois faisait alors valoir la tragédie de Racine. Le jury des prix décennaux, en proposant plus tard ce tableau pour une mention honorable, mit de nombreuses restrictions à son éloge. Mais l'école de Rome s'était reconstituée sous la direction de Suvée; Guérin demanda à jouir des avantages auxquels le prix qu'il avait remporté lui donnait droit : la pension lui fut accordée. Bientôt sa santé s'affaiblit; après six mois de séjour à Rome, il dut aller à Naples pour la rétablir; là il peignit les *Bergers au tombeau d'Amyntas*. Il parcourut ensuite les principales villes d'Italie, et revint à Paris après deux ans d'absence. En arrivant il fut chargé de représenter *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire* (1810). Ce tableau eut moins de succès que les précédents. *Orphée au tombeau d'Eurydice* et l'*Offrande à Esculape* (1802) avaient fait peu de bruit, quoique la composition de ce dernier tableau fût d'une belle simplicité. *L'Aurore enlevant Céphale* (1810) laissa le public froid. La critique fut dure pour *Andromaque* (1810), où l'influence du théâtre était trop marquée. David en fit pourtant l'éloge, et dit devant l'auteur que cette production, comme résultat classique, faisait beaucoup d'honneur à l'école de Regnault. « Monsieur David, répliqua Guérin, quiconque tient un crayon ou un pinceau vous reconnaît pour son maître. »

Vers cette époque, Guérin ouvrit un atelier d'élèves. Cette école fut très-fréquentée. « Mais en vertu de cette loi qui fait qu'assez ordinairement à père avare succède enfant prodigue, il sortit de la placide école de Guérin, dit M. Delécluze, comme de ce lac si calme, situé anciennement auprès de Naples, qui par l'effet subit d'un soulèvement volcanique fut transporté en montagne du jour au lendemain. En effet c'est du sein de l'école du sage et classique Guérin que s'est élevé l'escadron romantique. » Les principaux élèves de Guérin furent Géricault, Scheffer, Léon Cogniet, Orsel, Monvoisin, Alaux, Delacroix, Périn, Potier, Dupont. Admirateur des poëtes anciens, mais ne connaissant leurs œuvres que par la voix des interprètes, « il n'avait lu l'*Énéide*, dit Miel, que dans la traduction de Delille. Sa *Didon*, si tendre, si passionnée, si charmante, se ressent de cette origine; sa *Clytemnestre* est plus caractérisée. » Ces deux ouvrages eurent encore un vrai succès en 1817. L'année précédente Guérin avait été nommé directeur de l'école de Rome : il avait refusé, à cause de sa santé. Il accepta le même poste en 1822, espérant terminer en Italie une vaste composition représentant la *Mort de Priam* et la dernière nuit de Troie, qu'il avait ébauchée à Paris et que les entraînements du monde l'empêchaient de mener à bonne fin. Il n'en fit rien. « Le directorat, devenu difficultueux, exigea tous ses soins, dit Miel; il y déploya une fermeté d'action qui put surprendre dans un être aussi frêle; mais, sous un extérieur doux et timide, il renfermait une ardeur extraordinaire et une grande énergie de volonté. Son administration fut utile à l'établissement, qui avait besoin d'être relevé; mais ses efforts lui occasionnèrent une maladie grave, l'affection même dont il mourut, et ce fut six années perdues pour l'art. » De retour à Paris, Guérin travailla encore à ce tableau pour lequel il s'était livré à de nombreuses et sérieuses études; mais il n'eut pas le temps de l'achever, non plus que *La mort du maréchal Lannes* et *Saint Louis rendant la justice sous un chêne*, ni *Psyché présentée par l'Amour à Jupiter*. Il avait une grande répugnance à faire des portraits; il fit cependant pour la restauration les portraits des deux La Rochejaquelein, et commença celui de Chateaubriand, qu'il ne put terminer. Enfin, il peignit une *Sainte Geneviève*, qui fut exécutée en tapisserie.

Sentant ses forces épuisées, Guérin s'imagina que le climat de l'Italie le rétablirait. Il partit donc pour Rome dans le plus grand mystère avec son successeur, M. Horace Vernet, qui avait fait une courte apparition à Paris. Il éprouva d'abord un peu de mieux; mais au bout de quelques mois son mal s'aggrava, et il mourut à Rome, où il fut inhumé dans l'église de la Trinité-du-Mont. Il avait obtenu toutes les distinctions qu'un artiste peut espérer. Décoré de la Légion d'Honneur en 1803, lorsqu'il était à Rome encore élève pensionnaire, il fut nommé professeur de l'École des Beaux-Arts en 1814 et appelé à l'Institut en 1815, au moment où le nombre des membres de la section de peinture de la classe des beaux-arts fut élevé de huit à quatorze. En 1819 il reçut le cordon de Saint-Michel et en 1829 le titre de baron; enfin, il avait été élevé au grade d'officier de la Légion d'Honneur peu de temps avant sa mort.

Causeur spirituel et bienveillant, connaisseur en musique, bon chanteur, Pierre Guérin fut recherché du monde, dont il aimait les distractions et se plaisait surtout dans un petit cercle d'amis, particulièrement dans la famille des Didot : le jour de la fête de Pierre Didot, Pierre Guérin lui offrit un charmant petit tableau représentant *le Génie de l'Amitié*, s'appuyant sur deux pierres, l'une *grande*, l'autre *petite*, par allusion à la taille des deux amis. Mais les lon-

gues soirées et les distractions de la société nuisirent à ses travaux, comme ils ruinaient sa santé, qui fut toujours chancelante. Sa taille était petite, et sa constitution plus que délicate. Sa physionomie, d'une extrême finesse, a été bien reproduite dans le portrait en pied peint par Robert Lefebvre et dans le buste en marbre sculpté par Dumont. Son talent semble s'être ressenti de son organisation physique : en général il préfère les scènes sentimentales aux actions passionnées. La pureté dans le contour, la mesure dans l'expression, le goût dans les détails, l'harmonie dans la couleur, voilà ce qui le distingue. « Dans ses diverses compositions, qui ne manquent ni de grandeur ni de majesté, il règne cependant deux défauts, dit M. Delécluze, l'appareil théâtral dans l'ordonnance générale, et l'exécution pittoresque, qui est privée de soudaineté et d'énergie. Le peintre de *Marcus Sextus* et de *Phèdre*, dont la gloire viagère fut si éclatante, est mis aujourd'hui au nombre des peintres simplement estimables. » Artisan de son instruction, Guérin lisait beaucoup. Il était ainsi parvenu à bien écrire lui-même. Sa correspondance était pleine de naturel et d'agrément. Il est sorti de sa plume plusieurs morceaux élégants, où il traite de l'art. On cite particulièrement celui qu'il lut dans une séance publique des quatre Académies de l'Institut en 1821, et qui est intitulé : *Réflexions sur une des opérations distinctives du génie.*

Guérin n'avait que des collatéraux éloignés. Il légua presque toute sa petite fortune à trois cousines, qui vivaient l'une d'un travail stérile, les autres de l'enseignement des arts; une petite réserve servit à doter deux filleuls de Guérin et une artiste à qui il laissait 700 fr. de rente comme un *hommage à la vertu, au talent et au malheur*. Neuf de ses élèves héritèrent de ses tableaux, de ses dessins, de ses esquisses; deux amis et son médecin se partagèrent quelques ébauches et des dessins d'après ses tableaux. M. Léon Cogniet acquit en bloc ses plâtres et ses ustensiles d'atelier, les seules choses que Guérin avait ordonné de vendre, avec sa maison.

Le musée du Louvre possède de Pierre Guérin : *Le retour de Marcus Sextus* (1800); — *L'Offrande à Esculape* (1802); — *Phèdre et Hippolyte* (1802); — *Andromaque implorant pour son fils la protection de Pyrrhus* (1810); — *Didon et Énée* (1817); — *Clytemnestre* (1817). *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire* (1810) est au musée de Versailles. A une exposition de la Société des Artistes, on vit figurer de lui une esquisse de *La Mort de Priam* et une autre de *Thésée et le Minotaure*. Il légua le tableau-esquisse de *La Mort de Priam* à son ami Pierre David, et le grand tableau représentant le même sujet, et resté inachevé, est religieusement conservé par son élève Cogniet.

L. Louvet.

Quatremère de Quincy, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de P. Guérin*, lu à la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts en 1833. — [illegible], du *Grand Monde*. — Pierre David, *Nécrologie*, dans le [illegible] du 18 août 1833; et *De Pierre Guérin*, [illegible] *ses ouvrages et de son talent*, dans le *Moniteur* du 17 juillet 1833. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univ. et port. des Contemp.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Delécluze, *Salles du Louvre : École française*, dans le *Journal des Débats* du 18 février 1854.

**GUÉRIN** (*Georges-Maurice* de), poëte français, né le 4 août 1810, au château du Cayla, près d'Albi, mort au même endroit, le 17 juillet 1839. Il descendait d'une ancienne famille, originaire, dit-on, de Venise, et depuis des siècles établie dans le midi de la France. D'après le témoignage de sa sœur, il se montra dès l'enfance rêveur et profondément sensible aux beautés de la nature dans ce qu'elles ont de plus intime et de plus pénétrant. Élevé dans une famille où régnaient les croyances chrétiennes, Guérin annonça du goût pour l'état ecclésiastique. A [illegible] ans il fut mis au petit séminaire de Toulouse. Deux ans plus tard, on l'envoya à Paris, au collège Stanislas. Son âme délicate et précoce, dans un corps frêle, était déjà atteinte de ce vague ennui qui depuis *Werther*, *René* et *Obermann* semblait épidémique parmi les plus nobles intelligences. En 1833 il alla à La Chesnaye en Bretagne, auprès de Lamennais, qui avait le projet de fonder un établissement d'études religieuses; mais Maurice de Guérin était plus propre à la rêverie qu'à l'étude, et Lamennais fut bientôt emporté vers d'autres idées. Il n'avait point deviné les éminentes facultés de son élève. « C'était, disait-il plus tard, un jeune homme [illegible] d'une piété douce et timorée, d'une organisation si frêle qu'on l'eût crue près de se briser à [illegible] instant, et ne montrant point encore les [illegible] d'une intelligence remarquable. » La vie de Maurice de Guérin, après son départ de La Chesnaye, continua d'être très-simple, très-obscure; elle n'offre aucun événement mémorable. Il n'écrivit dans aucun journal, ne [illegible] aucun ouvrage en vue de publication, et [illegible] son temps entre ses lectures, ses études [illegible] courtes ébauches, qu'il n'eut pas le temps d'[illegible]ver et de coordonner. Il se maria à Paris en 1838; mais, déjà atteint d'une maladie de [illegible] il revint dans son pays natal, où bientôt il succomba. Moins d'un an après sa mort, George [illegible] publia, dans la *Revue des Deux Mondes*, [illegible] pages éloquentes sur « ce génie [illegible] sa fleur et ignoré de lui-même ». A la suite de sa notice, elle donna deux fragments [illegible] héritage qu'il laissait, comme malgré lui, à la postérité ». Un de ces fragments, intitulé : *Le Centaure*, « révélait, dit M. Sainte-Beuve, une nature de talent si neuve, si puissante, si [illegible] le mot de génie semblait naturellement s'y appliquer ». — « L'originalité de Maurice de Guérin, ajoute le même critique, était dans un sentiment de la nature tel qu'aucun poëte ou peintre français ne l'a rendu à ce degré, sentiment non pit-

tant des détails que de l'ensemble et de l'universalité sacrée, sentiment de l'origine des choses et du principe souverain de la vie. L'auteur suppose qu'un être de cette race intermédiaire à l'homme et aux puissantes espèces animales, un centaure vieilli raconte à un mortel curieux, à Mélampe, qui cherche la sagesse, et qui est venu l'interroger sur la vie des centaures, les secrets de sa jeunesse et ses impressions de vague bonheur et d'enivrement dans ses courses effrénées et vagabondes. Par cette fiction hardie, on est transporté tout d'abord dans un univers primitif, au sein d'une jeune nature, encore toute ruisselante de la vie, et comme imprégnée du souffle des dieux. Jamais le sentiment mystérieux de l'âme des choses et de la vertu matinale de la nature, jamais la poétique et sauvage jouissance qu'elle fait éprouver à qui s'y replonge et s'y abandonne éperdument, n'a été exprimée chez nous avec une telle âpreté de saveur, avec un tel grandiose et une précision si parfaite d'images. » Maurice de Guérin laissait quelques autres fragments en prose et en vers, dont on promet la publication prochaine. Sa sœur, M^lle Eugénie de Guérin, personne d'une rare distinction d'esprit et de caractère, mérite, elle aussi, de n'être point oubliée. Plus âgée de cinq ans que son frère, elle lui survécut huit ans. Elle veilla sur son enfance, s'inquiéta de le voir dériver vers des idées différentes du christianisme, et se réjouit lorsqu'il se rattacha fortement à ses premières croyances. Elle eut bientôt à pleurer sa mort prématurée. Pieusement dévouée à sa mémoire, elle rassemblait ses essais épars, et caressa l'espoir de voir son nom briller d'une gloire posthume. « Ne soyez pas en peine pour le cours de notre poëte, écrivait-elle à un ami, son lit est creusé dans les pentes où coulent les fleuves d'or, et il n'a qu'à jaillir. » Elle n'eut pas le bonheur de voir réaliser son projet, et mourut avant la publication encore attendue des *Œuvres* de son frère. Les lettres de M^lle Eugénie de Guérin, des pages de son *Journal* ou *Mémorandum*, productions charmantes, qui n'étaient pas destinées à la publicité, mais qui en étaient fort dignes, ont été recueillies par MM. J. Barbey d'Aurevilly et G.-S. Trébutien; Caen 1855, in-8° (volume imprimé à petit nombre). L. J.

Georges Sand, *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 mai 1840, et dans ses *Œuvres complètes*, t. XIV, édit. de 1852. — Sainte-Beuve, *Athenæum français*, n° du 9 février 1856, et dans les *Causeries du lundi*, t. XII.

GUÉRIN (*Joseph-Xavier* BÉNÉZET) (1), médecin, littérateur, historien et naturaliste français, né à Avignon, le 21 août 1775, mort vers 1850. Il fut reçu docteur en médecine à Montpellier, devint médecin en chef de l'hôpital général et de la maison de santé royale d'Avignon. Il professa la physique au collége de la même ville, et la physique et la botanique à l'École centrale de Vaucluse. Secrétaire, puis vice-président de la Société de Médecine d'Avignon et de l'Athénée de Vaucluse, membre de nombreuses académies ou sociétés littéraires, il était en 1836 bibliothécaire conservateur du Musée Calvet. C'est à ses soins qu'est due la création du jardin botanique d'Avignon. On a de ce savant : *Essais de Médecine et d'Histoire naturelle* (ouvrage périodique avec Waton) publié de nivôse an VI à floréal an VII; (1798 et ann. suiv.); Carpentras, 3 vol. in-12; — *Mémoire sur les propriétés hygrométriques du lichen plicatus*, messidor an VI; — *Fragments d'une Topographie physique et médicale du département de Vaucluse;* Montpellier, in-4°; — *Discours sur l'étude de la médecine;* Montpellier, in-8°; l'auteur signale le danger des innovations en médecine; — *Observations sur la Vaccine;* 1802, in-8°; — *Rapport sur la vaccination générale de l'arrondissement d'Orange;* in-8° : ouvrage récompensé par le gouvernement; — *Réflexions sur l'inoculation moderne*, suivies de l'*Instruction du docteur Ed. Jenner, inventeur de cette précieuse découverte;* Avignon, an XI (1803), in-8°; — *Mémoire sur le décroissement des températures souterraines en raison de la hauteur des lieux sur le niveau de la mer;* dans les *Mémoires de l'Athénée de Vaucluse;* — *Descriptions de la fontaine de Vaucluse*, suivie d'un *Essai sur l'histoire naturelle de cette source*, et d'une *Notice sur la vie et les écrits de Pétrarque;* Avignon, 1804 et 1813, in-12, avec 2 pl.; — *Discours sur l'histoire d'Avignon;* Avignon, 1807, in-12; — *Vie d'Esprit Calvet*, suivie d'une *Notice sur ses ouvrages et sur les objets les plus curieux que renferme le muséum dont il est le fondateur;* Avignon, 1825, in-18; — *Voyage à la grande Chartreuse et à la Trappe d'Aigue-Belle*, suivi d'une *Notice sur les pétrifications des environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux;* Avignon, 1826, in-12; — *Panorama d'Avignon, de Vaucluse, du mont Ventoux et du col Longet*, suivi de quelques *Vues des Alpes françaises*, avec 8 pl.; Avignon, 1829, in-12; — *Mesures barométriques suivies d'Observations d'histoire naturelle et de physique faites dans les Alpes françaises* et d'un *Précis de la météorologie d'Avignon;* Avignon, 1829, in-12; — *Observations sur le plus ou moins d'exactitude des mesures barométriques prises à de grandes distances du baromètre sédentaire*, suivies de *Recherches sur la pente du Rhône d'Avignon à la mer et sur la pression moyenne de l'atmosphère au niveau de la Méditerranée;* in-12; — *Observations météorologiques faites à Avignon; suivies d'un Tableau monographique des taches du Soleil, et de Considérations sur l'aspect physique du globe lunaire;* Avignon, 1830, in-18. C'est le résultat de plus de cent

(1) Et non GUÉRIN (*Jean*), comme le nomme M. Quérard.

mille observations météorologiques; — *Preuves de la vérité et de l'excellence du christianisme, d'après les auteurs sacrés et profanes*; Avignon, 1839, in-12; — *Abrégé de l'Histoire d'Avignon*, etc.; Avignon, 1841, in-16; — *Observations météorologiques relatives à l'inondation de 1840*; — divers articles dans les journaux d'Avignon, entre autres les *Biographies de P.-F. de Tonduti-S.-Légier* et *de A.-F. Payen*. L—z—e.

*Messager de Vaucluse*, des 2 et 5 mai 1839. — *L'Écho de Vaucluse*, 29 avril, 6, 16 et 23 mai 1841. — Quérard, *La France littéraire*. — Barjavel, *Dictionnaire historique*, etc., *de Vaucluse*. — Félix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

GUÉRIN (*Camille*), fils du précédent, publiciste et médecin, né à Avignon, a publié *Discours contre l'impiété ou essais sur l'égarement de l'esprit humain*; Avignon, 1819, in-8°; — *Nouveau Cours; Aux amis de la nature, et en particulier à messieurs les élèves en médecine* (programme); Lyon, 1823, in-8°; — *La Légitimité reposant sur sa véritable base*, discours dédié à Charles X; suivi d'un *Essai sur le moyen général de prévenir les résultats, souvent funestes, de l'étude des sciences*; Paris, 1824, in-8°; — *Essai sur l'enchaînement des sciences considérées dans leurs rapports avec l'ordre social*; Avignon, in-8°; — *Esquisse du génie de la liberté*, 1830, in-8°; — *Vers à un méchant poëte qui critique tout*; et autres opuscules politiques, scientifiques et littéraires.

Son épouse, Mme GUÉRIN DE ROBERTY (*Marie*), s'est fait connaître par quelques nouvelles historiques, et par *La sainte Baume et sainte Magdeleine*; Paris, 1838, in-8°, avec 2 grav. L—z—e.

Quérard, *La France littéraire*. — Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse*.

GUÉRIN (*Jean-Baptiste-Paulin*), peintre français, né à Toulon, le 25 mars 1783, mort à Paris, le 16 janvier 1855. Fils d'un serrurier, il apprit d'abord le métier de son père, et l'exerça à Marseille, où ses parents étaient venus s'établir, en 1794. Pendant son apprentissage, il avait fréquenté une école de dessin, et y avait fait des progrès extraordinaires. Tous ses loisirs il les passait à peindre. En 1802, les travaux de serrurerie venant à manquer chez son père, il prit activement ses pinceaux, bien décidé à ne plus les quitter. Un amateur, frappé de ses dispositions, lui commanda une copie de tableau, qu'il paya une centaine d'écus; avec cette petite somme Paulin Guérin vint à Paris. Ses ressources s'épuisèrent rapidement, il tomba malade, et il n'avait d'autre perspective que de reprendre la lime et le marteau quand, après son retour à la santé, il fut présenté à Gérard. Celui-ci lui donna quelques occupations, et vers 1805 il le fit entrer gratuitement dans l'atelier de Vincent; mais Guérin ne put y rester : il fallait vivre, et il revint chez Gérard préparer des toiles, barbouiller des fonds, peindre des fourreaux de sabre, des schakos, des gibernes, des satins, des velours, des broderies, etc. Guérin partageait avec sa famille ce qu'il tirait de ce labeur fastidieux et machinal. Cependant, las de ce travail sans gloire, il se mit à peindre secrètement un sujet dont il s'était inspiré dans la Bible, et en 1812 il exposa *Caïn après la mort d'Abel*, tableau plein d'énergie, qui eut un grand succès et qui fut acheté par le gouvernement. On y remarquait en effet une grande vérité de dessin, une certaine fermeté d'exécution et une admirable entente du clair-obscur. Denon lui proposa de peindre un plafond aux Tuileries. Guérin fit les cartons; mais les événements en empêchèrent l'exécution. En 1814 et 1815 il participa à la restauration des anciennes peintures de Versailles. En 1817 il exposa *Jésus mort et la Mère des douleurs, entourée des apôtres et des saintes femmes*. Ce tableau, destiné à l'église catholique de Baltimore, lui valut une médaille d'or. On vit encore de lui au salon, en 1822, *Anchise et Vénus*, acquis par le gouvernement; — en 1824, *Ulysse en butte au courroux de Neptune*, placé au musée de Rennes; — en 1827, *Adam et Ève exilés du paradis terrestre*, qui est un des bons tableaux de l'école française et fut très-remarqué à cette exposition; — en 1829, *La sainte Famille attristée par le pressentiment de la passion du Sauveur*, placée à la cathédrale de Toulon; — en 1833, *Trait de dévouement du chevalier Roze lors de la peste de Marseille en 1720*, placé à l'intendance sanitaire de Marseille; — en 1834, *Jésus en croix entre le génie du bien et du mal*, envoyé à l'église de La Nouaille, près de Sarlat; — en 1838, *Sainte Catherine*, placée à l'église Saint-Roch; et la *Bravoure*[illegible]; — en 1844, *La Conversion de saint Augustin*. De plus, Paulin Guérin a fait un grand nombre de portraits, parmi lesquels on cite ceux de *Ch. Nodier* (1824), de *Lamennais*, de *Charles X*, du *marquis d'Elbée* (1827), de l'*amiral Truguet*, du *baron Hyde de Neuville* (1833), du *marquis de Dreux-Brézé* (18[illegible]), de M. *de Salinis*, alors évêque d'Amiens, et du *docteur Récamier* (1853). Il a peint aussi *Anne d'Autriche, régente, avec ses deux enfants Louis XIV et le duc d'Orléans*, et plusieurs portraits de la galerie des maréchaux à Versailles. Sous la restauration, il avait été nommé directeur des études de dessin et de peinture à la maison d'éducation de la Légion d'Honneur de Saint-Denis. L. Louvet.

Paul Autran, *Éloge historique de Paulin Guérin* (Marseille, 1857). — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*, tome IV, 1re partie, p. [illegible]. — [illegible] dans l'*Encycl. des Gens du Monde*.

* GUÉRIN (*Adolphe-Claude*), officier supérieur français, né à Mortagne, le 5 novembre 1805, tué devant Sébastopol, le 13 juin 1855. Son père était conservateur des hypothèques de sa ville natale. Il fit ses premières études à C[illegible], entra à l'École Polytechnique, puis le 1er [illegible]

tobre 1826, à l'École d'Application de Metz, en qualité d'élève sous-lieutenant du génie. Nommé lieutenant en 1830, il reçut la croix d'Honneur l'année suivante, et prit part à diverses expéditions en Algérie. Promu au grade de capitaine en 1832, il servit tour à tour en France et en Afrique. Étant chef du génie à Ghelma, qui lui doit ses principaux établissements, il poussa, en 1838, à la tête de quelques hommes, une reconnaissance stratégique contre les Haractas, et contribua à leur soumission. Ses travaux de fortification ont profité, en France, aux places de Sedan, de Bitche, de Condé et de Lyon. Il est l'inventeur du nouveau cavalier de tranchée aujourd'hui adopté par l'arme du génie et beaucoup plus ménager de la vie des hommes que l'ancien. La révolution de février 1848 le trouva à Lyon commandant le fort Lamotte, qui était le grand dépôt d'armes et de munitions de la place : sommé par la multitude de livrer ce dépôt, il répondit qu'il avait donné ordre de faire sauter le fort plutôt que de le rendre. Sa fermeté décida du salut de ce dépôt, qui fut remis intact au nouveau gouvernement. Guérin fut appelé par le suffrage de ses concitoyens du département de l'Orne à l'Assemblée constituante, où il fit partie de plusieurs commissions; il fut nommé rapporteur du budget de la guerre pour 1849, soutint plusieurs amendements, et fit diverses propositions importantes. A l'expiration de son mandat, il rentra dans la vie militaire, fut nommé chef de bataillon au mois de mars 1850 et envoyé en Algérie, comme chef du génie de la subdivision de Tlemcen (province d'Oran). La position de la ville de Tlemcen lui ayant paru favorable à l'établissement d'une citadelle qui commanderait au Maroc, il fit adopter ses plans par le comité du génie, qui lui en confia l'exécution : moins de trois ans lui suffirent pour commencer et mener à fin ce bel ouvrage. Quand on organisa l'armée d'Orient pour faire la guerre à la Russie, en 1854, Guérin fut nommé directeur du parc et commandant de la réserve du génie; il déploya dans ces fonctions les talents d'organisateur et d'administrateur que l'on attendait de lui. Lors de l'incendie de Varna, il se signala par son calme énergique en dirigeant les sapeurs du génie. A la bataille de l'Alma, il était au centre de l'armée, à la tête de son parc, que les Russes canonnèrent un moment avec violence, prenant les prolonges du génie pour l'artillerie française. Arrivé devant Sébastopol avec l'armée victorieuse, il tint à cumuler un commandement de tranchée avec sa direction du parc, voulant partager les fatigues et les périls de ses camarades (1). Les actes de sang-froid et d'intrépidité abondent dans sa vie. Les soldats de l'armée d'Orient le surnommèrent, dans leur langage imagé : *Trompe la mort*, surnom qu'à force d'audace il devait à la fin démentir. Le grade de lieutenant-colonel lui fut conféré le 22 décembre 1854. Cinq jours après il reçut la croix d'officier de la Légion d'Honneur, qui fut bientôt suivie de celle d'officier de l'ordre ottoman du Medjidjé. Nommé chef d'état-major du génie au moment où le général Pélissier succéda au général Forey en qualité de commandant en chef du 1er corps ou corps de siége, Guérin eut alors la direction de tous les travaux de la gauche; sur ses instances réitérées, on se décida à faire cesser les incessants travaux en terre extérieurs du général Totleben, qui peu à peu avaient presque changé les assiégeants en assiégés. Les Russes avaient construit entre autres, à la fin d'avril 1855, entre le bastion Central et le bastion du Mât, un ouvrage de contre-approche qui menaçait sérieusement les travaux français les plus rapprochés de la place et déjà était armé de neuf mortiers. Bientôt cet ouvrage serait devenu une place d'armes d'où les ennemis auraient pu faire des sorties. Après quelques hésitations, inspirées par le désir de ne pas sacrifier un grand nombre d'hommes pour obtenir un résultat qui lui semblait difficile et de moindre étendue que ne le voyait le génie, le général en chef Canrobert, cédant aux instances du colonel Guérin, vivement appuyé par le général Pélissier, donna l'ordre d'attaquer l'ouvrage, confiant la direction du génie au premier instigateur du projet. L'attaque eut lieu, sur trois colonnes, dans la nuit du 1er au 2 mai par un brillant clair de lune. Les troupes emportèrent la position, dont le colonel prit possession, avec ses sapeurs, sous un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie. Les parapets furent retournés avec une célérité inouïe contre l'ennemi, qui, n'ayant pas flanqué son ouvrage, ne pouvait battre d'enfilade les vainqueurs, ce qu'avait habilement prévu le chef d'état-major du génie. Le terrain conquis fut relié en arrière aux parallèles des assiégeants et 380 gabions furent posés sur les lignes tracées par Guérin. On s'était avancé d'un seul bond, par cette conquête, de 150 mètres vers le centre de la place. Le lendemain l'ennemi fit de vains efforts pour reprendre le terrain perdu. Un rapport et un ordre du jour rendirent justice aux talents et à l'intrépidité de Guérin. Quelques jours après cette affaire, qui modifia tout le système adopté jusque alors et rendit aux alliés une attitude décidément offensive, le général Canrobert remit le commandement en chef de l'armée au général Pélissier, qui, poursuivant avec ardeur l'œuvre commencée le 2 mai, ordonna l'attaque du cimetière, et chargea encore le colonel Guérin de la direction du génie. Cette nouvelle attaque commença le 22 mai avec un premier résultat douteux, on n'était parvenu à occuper qu'une faible partie de la position, et bien des opinions penchaient pour l'a-

(1) La *Presse d'Orient* lui attribua, dans ce temps, un trait d'audace reproduit par tous les journaux français, qui prouve au moins ce dont on le croyait capable. Suivant cette feuille, il serait descendu la nuit, accompagné de deux sapeurs seulement, dans le [illegible] pour en étudier les détails.

bandon, Guérin insista pour que l'on conservât ce qui était pris et pour qu'on poursuivît l'attaque le lendemain. En présence de la certitude qu'il donnait de se maintenir, on se rangea à son avis; l'attaque fut reprise le 23 mai, et réussit complétement. Guérin fut de nouveau mentionné avec les plus grands éloges dans le rapport du général en chef, et son nom fut encore mis à l'ordre du jour de l'armée. Il avait conduit les travaux de la gauche jusqu'au pied pour ainsi dire de Malakoff, et venait de recevoir l'avis officieux de sa nomination au grade de colonel, quand, le 13 juin 1855, au matin, en passant, suivant son habitude de chaque jour, l'inspection des tranchées, monté souvent sur les banquettes et dépassant de la tête les parapets, il fut mortellement frappé à la tempe par une balle russe. Le colonel Jourjon et le général Niel rappelèrent sur sa tombe ses éclatants services dans ce siége héroïque. Ses restes mortels reposent au cimetière du Clocheton, auprès du général Bizot, son ami, et du lieutenant-colonel de La Boussinière, de la Sarthe, ses frères d'armes. Sa tombe est marquée par une croix portant ces simples mots : *Le brave Guérin*. Le colonel Guérin a laissé une correspondance précieuse concernant la campagne de 1854-1855, et un manuscrit relatif à des questions de physique et de chimie. H. L.

*Archives de la guerre. — Documents particuliers.*

* **GUÉRIN** (*Léon*), littérateur français, frère du précédent, né à Mortagne (Orne), le 29 novembre 1807. Il fit ses études aux lycées de Caen et d'Angers, entra dans l'administration de l'enregistrement et des domaines, l'abandonna presque aussitôt pour suivre la carrière des lettres, et vint à Paris, où il publia, à l'âge de vingt ans, un premier recueil de poésies, empreint des souvenirs du collége. En 1830 il présenta, sous le patronage de Casimir Delavigne, une pièce de théâtre en cinq actes et en vers, intitulée *Cromwell, ou la mort de Charles Ier*, qui, accueillie et mise sur-le-champ à l'étude, ne fut pourtant pas représentée. Il collabora ensuite au *Voleur*, à *La Mode*, au *Musée des Familles*, à la *Revue de Paris*, où il publia les *Souvenirs du dernier comte de Lyon*; à *L'Europe littéraire*, etc.; beaucoup de ses articles sont signés du pseudonyme : *Léonide de Mirbel*. Plusieurs des nouvelles qu'il avait fait paraître séparément, dans ces divers recueils, ont été réunies, en 1836, sous le titre de *Vieilles et nouvelles Histoires*, avec le pseudonyme de *Guérin-Dulion*. Il fonda, avec M. Lautour-Mezeray, le *Journal des Enfants*; il y publia un grand nombre de contes et nouvelles, tant en prose qu'en vers. Il fonda ensuite la *Gazette des Enfants et des jeunes Personnes*, feuille hebdomadaire. M. Léon Guérin publia beaucoup d'ouvrages destinés à la jeunesse, dont les plus connus et ceux qui ont eu le plus d'éditions ont pour titres : *Les Voies naïves*, contes en vers destinés à l'éducation du comte de Paris; — *Simples récits historiques et moraux*; — *Les bons petits Garçons*; — *Les Jours de Bonheur*; — [illegible] *Tour du Monde illustré*, dix petits volumes; — *Le Conteur des petits Enfants*, huit petits volumes illustrés; *Enfants du Peuple*, [illegible] *fils de leurs œuvres*, *Physiologie des* [illegible] *Les jeunes Navigateurs*, *Les Jours de* [illegible] *La Morale en images*, *Les Veillées du* [illegible] *telet*, *Histoire des Français*, depuis l'or[illegible] *la monarchie française jusqu'à Louis* [illegible] destinée à la jeunesse (sous le pseudonyme [illegible] Léonide de Mirbel). En 1839 M. Léon Guérin [illegible] sous les auspices de la duchesse d'Orléans [illegible] voyage littéraire en Allemagne, d'où il [illegible] manuscrit de la traduction de la naïve [illegible] *Griselidis*, traduction due au professeur [illegible] de Gotha, que publia M. de Latour, [illegible] commandements de M. le duc de [illegible]. L'*Histoire maritime de France*, [illegible] 1842 à 1851 a eu quatre éditions et qui [illegible] maintenant six volumes in-8°, [illegible] cartes et plans de batailles, valut à M. [illegible] Guérin, en 1847, le titre d'historien de la [illegible] et la croix de la Légion d'Honneur. Comme [illegible] à cet ouvrage *Histoire maritime de France* [illegible] l'auteur a publié *Les Marins illustres* [illegible] *France* et *Les Navigateurs français*, [illegible] grand in-8°; ce sont des études biographiques [illegible] des esquisses de voyages, accompagnées [illegible] et commentaires critiques; — les *Prê*[illegible] *tres de la France*, études biographiques [illegible] ques hommes du clergé français, in-8°, [illegible] — *Histoire de Toulon*, dans l'*Histoire* [illegible] *de France*, publiée par Fernoy; — *Histoire* [illegible] *dernière Guerre avec la Russie*, [illegible] l'aide de la correspondance que lui [illegible] colonel du génie Guérin, son frère (sous [illegible] presse).

*Doc. particuliers.*

* **GUÉRIN-MÉNEVILLE** (*Félix-Édo*[illegible]), naturaliste français, né à Toulon, le 10 [illegible] 1799. Son père était ingénieur de la ma[illegible] litaire, et présida à son éducation. [illegible] M. Guérin-Méneville s'initia à la zoologie [illegible] la direction de Cuvier, Latreille et [illegible] Saint-Hilaire. Il professa l'entomologie [illegible] vers établissements, et en 1850 au [illegible] France : chaque année il se rendait [illegible] (Basses-Alpes) pour y faire un cours [illegible] culture. Il est membre d'un grand [illegible] sociétés scientifiques, littéraires, [illegible] conseil de la Société d'Acclimatation [illegible] nistrateur de la Caisse franco-suisse [illegible] et de l'Agriculture. Ses principaux [illegible] sont : *Iconographie du règne* [illegible] *M. le baron Cuvier, ou représentation d'a*[illegible]*près nature, de l'une des espèces* [illegible] *remarquables, et souvent non encore* [illegible] *de chaque genre* : ouvrage pouvant ser[illegible] tlas à tous les traités de zoologie; [illegible] in-8° et in-4°; — *Iconographie des* [illegible] *ou collection de figures repré*[illegible] *reptiles qui, souvent servir de type* [illegible]

*chaque degré d'organisation et de formes*, avec des *détails anatomiques* dessinés sur pierre, accompagnés d'une *Explication des planches* donnant un *Résumé d'Erpétologie*, par le colonel Bory de Saint-Vincent; Paris, 1828, 52 planches; cet ouvrage fait partie de *l'Encyclopédie portative*; — *Iconographie des Mammifères, ou collection de figures représentant les mammifères qui peuvent servir de types pour chaque degré d'organisation et de forme*, et faisant le complément du *Résumé de Mammologie*; Paris, 1828, in-32, avec 48 pl.; — *Magazin de Zoologie, d'Anatomie comparée et de Paléontologie*; recueil destiné à faciliter aux zoologistes de tous les pays les moyens de publier leurs travaux, les espèces nouvelles qu'ils possèdent et à les tenir surtout au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science; Paris, in-8°, 1831-1844, 33 vol., avec 1767 planches; — *Genera des Insectes, ou exposition détaillée de tous les caractères propres à chacun des genres de cette classe d'animaux* (avec A. Percheron); Paris, 1835, 6 vol. in-8°, avec 60 pl.; — *Mémoire sur un insecte et un champignon qui ravagent les cafiers aux Antilles*; Paris, 1842, in-8°, avec 2 pl.; — *Études sur la Maladie de la Vigne et autres végétaux* (qui lui ont valu une médaille décernée par la Société d'Encouragement); — *Études sur les Vers à Soie*, résumées à l'Exposition universelle de 1855, qui lui ont valu une mention honorable et une médaille d'argent au concours de la Société impériale d'Acclimatation. Il a publié, en collaboration avec M. Eugène Robert, un *Guide de l'Éleveur des Vers à Soie, résumé du cours de sériciculture pratique fait à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle*; Paris, in-12, 1856; — *Production de la Soie, situation, maladies et amélioration des races du ver à soie*; in-8°, 1857; — *Notes sur les éducations pour graine qu'il conviendrait de faire pour atténuer les désastreux effets de l'épizootie des vers à soie*; Paris, in-8°, 1857. Enfin, M. Guérin a collaboré à l'*Histoire physique, politique et naturelle de l'île de Cuba*; — au *Voyage autour du Monde* du capitaine Duperrey; — au *Voyage aux Indes orientales* de Bellanger; — à l'*Encyclopédie moderne*; — à l'*Expédition de Morée*; — aux *Instructions pour le peuple* : cent traités sur les connaissances les plus indispensables; — aux *Planches de Seba*; — à la *Revue Zoologique*; — au *Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle*; — à la *Collection des Suites à Buffon* et à divers autres recueils d'histoire naturelle. L—z—e.

Félix Bourquelot, *La Littér. franç.* — *Documents particuliers.*

**GUÉRIN** (*Jules*), médecin français, né à Boussu (Belgique), le 11 mars 1801. Il fut reçu docteur à Paris en 1826. Il se livra de bonne heure à une étude approfondie des vices de conformation de la taille, créa, en 1834, un établissement orthopédique au château de la Muette à Passy, et remporta, en 1836, le grand prix proposé par l'Académie des Sciences sur les déviations de la colonne vertébrale. Il est membre de l'Académie de Médecine (section de pathologie médicale), chargé du service spécial des difformités à l'Hôpital des Enfants, et dirige avec un incontestable talent la *Gazette médicale* de Paris, dont il est un des fondateurs. On a de lui : *De l'Observation en Médecine*, thèse; Paris, 1827; — *Rapport de la Commission chargée par M. le ministre de l'Instruction publique de l'examen préparatoire de toutes les questions relatives à l'organisation de la Faculté de Médecine de Paris*; Paris, 1830, in-4°; — *Mémoire sur l'éclectisme en médecine*, précédé d'un *Rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris*; Paris, 1831, in-8°; — *Appréciation de la doctrine physiologique appliquée au choléra*; 1832; — *Mémoire sur l'établissement des bains de mer de Dieppe*; 1833, in-8°; — *L'Extension sygmoïde et la Flexion dans le traitement des déviations latérales de l'épine*, lu à l'Académie de Médecine en 1835; — *Moyens de distinguer les déviations simulées de la colonne vertébrale des déviations pathologiques*; 1836, présenté à l'Académie, et précédé de trois *Rapports*; — *Détermination rigoureusement scientifique des principes, méthode et procédés de l'orthopédie, sous le double rapport de la pratique et de la théorie*; 1837; — *Mémoire sur la cholérine considérée comme période d'incubation du choléra-morbus*; 1837, in-8°; ce travail, présenté à l'Académie, a obtenu le grand prix de clinique; il se compose de 16 vol. in-fol., de 100 tableaux et de 400 planches; il n'a pas encore été publié intégralement : l'auteur s'est borné à en communiquer de simples fragments à des sociétés savantes ou à en donner des extraits dans des recueils spéciaux; — *Mémoire sur une nouvelle méthode de traitement du torticolis ancien*; 1838, présenté à l'Académie des Sciences, le 2 avril 1838; Paris, 1839, et 2e édit., 1841; — *Mémoire sur l'étiologie générale des pieds-bots congénitaux*; 1838; lu à l'Académie, 2e édit., 1841, in-8°; — *Mémoire sur les variétés anatomiques du pied-bot congénital dans leurs rapports avec la rétraction musculaire*; 1839, in-8°; — *Mémoire sur les caractères généraux du rachitisme*; 1839, in-8°; — *Vues générales sur l'étude scientifique et pratique des difformités du système osseux*; 1839, exposées à l'ouverture des conférences cliniques sur les difformités, à l'Hôpital des Enfants de Paris; suivies du *Résumé général de la première série des conférences cliniques*; 1840, in-8°; — *Mémoire sur l'intervention de la pression atmosphérique dans le mécanisme des exhalaisons séreuses*; 1840; — *Mémoire sur l'étiologie générale des déviations latérales de l'épine*

*par rétraction musculaire active*; 1840, in-8°; — *Cas de luxation traumatique de la seconde vertèbre cervicale, datant de sept mois, et réduite par une méthode particulière*; — *Mémoire sur l'étiologie générale du strabisme*; 1841, 1843, in-8°; — *Nouvelles Recherches sur le Torticolis ancien, et sur le traitement de cette difformité par la section sous-cutanée des muscles rétractés*; — *Recherches sur les luxations congénitales*, exposées dans les conférences cliniques du 29 janvier et du 3 février 1841, à l'Hôpital des Enfants malades; in-8°; — *Mémoire sur le traitement des déviations de l'épine par la section des muscles du dos*; 1843, in-8°; — *Programme des conférences sur la chirurgie sous-cutanée*, ouvertes à l'Hôpital des Enfants de Paris; 1844, in-8°.

L—z—e.

Sachaile (Lachaise), *Les Médecins de Paris*. — Félix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

GUÉRIN. *Voy.* BOSSÉ (Guyon DE).

GUÉRINEAU DE SAINT-PÉRAVI (*Jean-Nicolas-Marcelin*), polygraphe français, né à Janville (Beauce), le 12 octobre 1735, mort à Liége, en 1789. Collaborateur du marquis de Mirabeau et de Dupont (de Nemours) au *Journal de l'Agriculture et du Commerce*, il se livrait avec succès à la littérature lorsqu'en 1779 une affaire d'honneur l'obligea de se réfugier en Belgique. Il y essaya du théâtre, du journalisme, de la poésie, mais sans succès, et mourut d'ennui et de détresse. Il était au surplus très-paresseux, et comme il le dit lui-même, « fait pour le présent, il négligeait l'avenir ». Puis, il ajoutait :

Que m'importent à moi ces chefs-d'œuvre si beaux,
Produits dans les accès d'une céleste fureur?
Valent-ils les douceurs d'un indolent repos
Et les rêves de ma paresse?

On a de lui sept volumes sur la politique, l'agronomie, l'horticulture; ils contiennent aussi de nombreuses poésies en tous genres; odes, épîtres, stances, idylles, élégies, romances, épigrammes : on y remarque, entre autres, des *Stances sur la Vie*; — *Philène et Laure*, idylle; — *Épître sur la Consomption*; Londres et Paris, 1761, in-8°; — *La Poliropédie*, 1761; — *Lucrèce et Tarquin*, romance; — *L'Optique, ou les Chinois à Memphis*; Londres et Paris, 1763, 2 parties, in-12. J.-J. Rousseau lui-même l'attribuait à Voltaire; — *Traité de la Culture de différentes Fleurs* (des narcisses, des tubéreuses, des giroflées, etc.); Paris, 1765, in-12; — *Stances sur une infidélité*; Londres, 1766, in-12; — *Mémoire sur les effets de l'impôt indirect, sur les revenus des propriétaires de biens-fonds*; Londres et Paris, 1768, in-12; — *Zaluka et Joseph*, héroïde suivie de *La Nouvelle Bethsabée* et de quelques autres pièces; Paris, 1769, in-8°; — *Ode sur l'Érection de la Statue du prince Charles de Lorraine*; Bruxelles, 1772, in-8°; — *Le Poëte voyageur et impartial, ou journal en vers*, accompagné de notes et prose; Liége, 1783 et 1784, in-12; — *Principes du Commerce opposé au trafic, développé par un homme d'État*; 1787, in-12; — *Plan de l'Organisation sociale, divisée en ses trois parties essentielles*; Paris, 1790, 2 vol. in-8°; — *Les deux Femmes*, comédie représentée avec succès à Liége; et quelques pièces publiées dans l'*Almanach des Muses*.

E. D[illegible].

[illegible] Vincent, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 253.

GUERRIERI [illegible] (*Giovanni-Francesco*), peintre de l'école romaine, né à Fossombrone (duché d'Urbin), travaillait dans sa patrie dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut élevé ou au moins imita Michel-Ange de Caravage. On voit de lui dans l'église des Philippins de Fano plusieurs traits de la Vie de saint Charles Borromée, un *Songe de saint Joseph*; dans ces peintures on reconnaît une tendance à adoucir le coloris et la dureté du Caravage. A Fossombrone, on remarque, entre autres ouvrages de Guerrieri, *Sainte Irène pansant les blessures de saint Sébastien*, tableau qui approche beaucoup du style du Guerchin. Ses têtes de femme se ressemblent toutes, parce qu'il prenait toujours pour modèle une femme qu'il aimait. E. B[illegible].

Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia* [illegible].

GUERRIERI DEL [illegible]. *Voy.* ROSSANDA [illegible].

GUERRIER. *Voy.* DESMAREST [illegible].

* GUERINOIS (*Jacques-Casimir*), théologien français, né à Laval, en 1640, mort à Bordeaux, le 24 septembre 1703. Admis aux Dominicains, il fit profession d'observer la règle de saint Dominique. Il étudiait alors les belles-lettres au couvent de la rue Saint-Jacques, à Paris [illegible] ensuite professeur de théologie à Bordeaux [illegible] de lui : *Clypeus Philosophiæ Thomisticæ contra veteres et novos ejus impugnatores*; Bordeaux, 1703, in-8°. C'est un écrit dirigé principalement contre le cartésianisme.

Échard, *Script. Ord. Prædic.*, t. II, p. [illegible] — Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III, p. [illegible]

GUERLE. *Voy.* DEGUERLE.

* GUERNERIO DELLI BERNI, chroniqueur italien, du quinzième siècle, né à Gubbio (marche d'Ancône). Il était de famille noble, et vécut à la cour de Federigo, comte de Montefeltro, duc d'Urbin, auquel il dédia en 1472 sa chronique de la marche d'Ancône. La chronique de Guernerio commence en 1350 et s'arrête à [illegible] Muratori l'a insérée dans ses *Scriptores* [illegible] *Ital.*, t. XI.

*Biografia universale*, édit. de Venise.

GUERNES ou GARNIER DE PONT-SAINTE-MAXENCE, poëte anglo-normand [illegible] le douzième siècle. Né dans la [illegible] Saint-Maxence (Beauvaisis), il [illegible] suite moine de Canterbury, et composa [illegible] *de saint Thomas Becket* [illegible] Il la commença deux ans après la mort [illegible] en 1172, et l'acheva en 117[illegible]. On [illegible]

tres détails sur sa vie, et on ne connaît pas de lui d'autre ouvrage. La *Vie de saint Thomas Becket* est surtout importante au point de vue philosophique, et a été publiée par Emmanuel Bekker, d'après un manuscrit de Wolfenbüttel : *Leben des h. Thomas von Canterbury*; Berlin, 1838, in-8°. Z.

Wright, *Biographia Britannica literar.*, t. II. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**GUERNIERI ou WERNER** (*Le duc*), fameux chef de condottieri, commanda en Italie de 1343 à 1348. Il était d'origine allemande, et l'on ne sait de quel droit il portait le titre de *duc*. Il combattait avec assez de fidélité et de courage au service des Pisans, de 1340 à 1342; et lorsque ces derniers eurent fait la paix avec les Florentins et Visconti, seigneur de Milan (10 novembre 1343), il rassembla les soldats licenciés par les deux partis, et s'engagea à leur payer une solde avantageuse s'ils voulaient rester unis et le reconnaître pour chef. Il y réussit facilement, car pour la plupart d'entre eux la guerre était leur seul métier. Guernieri ne se proposait pas de faire des conquêtes, mais seulement de frapper des contributions partout où il en trouverait le moyen. En sortant de Pise, sa troupe, qu'il nomma *la grande Compagnie*, était forte de deux mille chevaux; mais de toutes parts de nombreuses recrues vinrent se ranger sous ses drapeaux. Il marcha aussitôt vers Sienne, dont il mit le territoire au plus affreux pillage : les maisons furent saccagées, le bétail enlevé et les habitants soumis aux plus cruelles tortures s'ils refusaient leur argent. Les Siennois essayèrent en vain de résister. Outre la supériorité du nombre, les agresseurs avaient une habitude des armes que ne pouvaient avoir des miliciens rassemblés à la hâte. Guernieri offrit cependant d'évacuer le territoire de Sienne moyennant la somme, assez faible, de douze mille florins. Elle lui fut payée aussitôt; il se jeta alors sur Monte-Pulciano, Città-di-Castello et Pérouse; ces trois villes furent à leur tour obligées de se racheter. Après avoir désolé le Patrimoine de Saint-Pierre, Guernieri traversa la Romagne en la mettant à feu et à sang. Cette province était alors divisée entre un grand nombre de petits tyrans, ennemis les uns des autres : ils offraient de l'argent à Guernieri pour ruiner chacun son adversaire; puis ils étaient à leur tour forcés par leur condottier à lui payer leur propre rançon. Francesco del Ordelaffi, seigneur de Forli, Malatestino de Malatesti, seigneur de Rimini, Ferrantino Malatesta, seigneur de Cesena, furent ainsi tour à tour aidés et rançonnés par la grande Compagnie. Une licence effrénée régnait dans le camp des brigands qui la composaient. Aucun crime, aucune cruauté ne les arrêtaient; leurs chefs applaudissaient à ces excès, afin de gagner l'affection de leurs soldats et d'attirer de nouvelles recrues. Guernieri lui-même se qualifiait d'*ennemi de Dieu, de la pitié et de la miséricorde*. Il avait fait graver ces titres odieux sur une plaque d'argent qu'il portait sur la poitrine.

Appelé par les exilés de Bologne pour les aider à recouvrer la liberté de leur patrie, Guernieri préféra traiter, moyennant soixante mille livres, avec Taddeo de Pepoli, qui s'était emparé du souverain pouvoir dans cette ville. Il envahit ensuite les territoires de Modène, de Reggio et de Mantoue; mais là il vit venir à sa rencontre le marquis d'Este, les Gonzague, Mastino della Scala, Luchino Visconti et même Pepoli avec des forces considérables. La crainte d'une défaite, qui eût été sans lendemain pour lui et ses bandits, l'empêcha de livrer bataille. Il parlementa, et consentit, moyennant une grosse somme d'argent qui lui fut payée par les princes lombards, à conduire en Allemagne sa formidable troupe et à la distribuer en détachements assez faibles pour ne plus inspirer d'effroi aux provinces qu'il traverserait. Ces conventions furent exécutées de part et d'autre, et jusqu'à ce que Guernieri et les siens eussent dissipé dans le jeu et la débauche l'argent amassé par le pillage, ils ne reparurent plus en Italie.

En 1348, Guernieri offrit ses services au roi Louis de Hongrie, qui allait à Naples venger son frère André, assassiné par Jeanne, sa femme, et Louis de Tarente, cousin et amant de cette reine. Louis de Hongrie, après avoir fait la conquête du royaume de Naples sans coup férir, congédia ses mercenaires. Guernieri s'empressa de réunir les gens de guerre licenciés, et en forma une compagnie nouvelle, qui, plus régulièrement organisée que la première, devait plus longtemps aussi répandre la terreur en Italie. Guernieri entra par Terracine dans les États du pape, et les ravagea, bravant les foudres pontificales. Il se mit ensuite à la solde de Jeanne, et l'assista contre les Hongrois; mais il se laissa surprendre à Carneto par le comte Conrad Wolfart de Souabe, général de Louis de Hongrie, et passa sous les drapeaux de son vainqueur. Cependant, lassé de carnage, gorgé de richesses, il accepta une belle seigneurie dans la marche d'Ancône, où il devint le chef d'une famille qui joua un grand rôle dans l'histoire de son pays. La retraite de Guernieri n'entraîna pas la dissolution de sa bande. Il céda ou vendit son commandement à deux de ses lieutenants, le comte Lando de Souabe et Gianni d'Ornich, qui menèrent la grande Compagnie dans l'Italie septentrionale et y continuèrent le brigandage.

A. D'E—P—C.

Giovanni Villani, *Hist.*, l. XII, p. 883-894. — *Cronica di Pisa*, t. XV, p. 1012. — *Istorie Pistolesi*, p. 487. — Andrea Dei, *Cronica Sanese*, t. XV, p. 106. — *Cronica Riminese*, t. XV, p. 899. — *Cronica di Bologna*, t. XVIII, p. 387. — *Cortusiorum Historia*, lib. VIII, cap. X, p. 903. — *Cronica Estense*, t. XV, p. 408. — Domenico de Gravina, *Chron.*, [illegible] t. XII, p. 253. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. V, p. 370-378; t. VI, p. 24.

* **GUERNON-RANVILLE** (*Martial-Annibal*, comte DE), l'un des derniers ministres de

Charles X, est né à Caen, le 2 mai 1787. Il entra dans les vélites de la garde impériale; mais renonça bientôt au service militaire, et suivit quelque temps le barreau de Caen. Lors du débarquement de Napoléon en 1815, il passa à Gand à la tête d'une compagnie de volontaires royaux, puis il revint en France protester, par un vote énergique, contre l'acte additionnel et le pouvoir dont il émanait. M. de Guernon-Ranville fut nommé, en 1820, président du tribunal civil de Bayonne, puis avocat général à Colmar; en 1822 il fut appelé aux fonctions de procureur général à Limoges, d'où il passa en 1826 en la même qualité à la cour royale de Grenoble, et en 1829 à celle de Lyon. Il se fit remarquer dans ces divers postes par ses talents, par une intégrité rigide et éclairée, et par l'activité de son zèle pour l'administration de la justice. Ces qualités avaient fixé dès longtemps sur lui l'attention du gouvernement royal, pénétré de la nécessité de s'entourer d'hommes habiles et énergiques pour lutter contre les orages que les passions politiques, fortifiées par sa propre imprévoyance, accumulaient autour de lui. Dans son discours d'installation à la cour royale de Lyon, M. de Guernon-Ranville se déclara franchement *contre-révolutionnaire*, qualification à laquelle il n'attachait d'ailleurs aucun sens rétrograde, car personne n'avait plus constamment professé l'amour des institutions constitutionnelles. Ce fut à cet incident qu'il dut d'entrer dans le cabinet du 8 août 1829, comme ministre de l'instruction publique (18 novembre), en remplacement de M. de Montbel. M. de Guernon-Ranville marqua par des règlements sages et utiles la courte durée de son administration. Il améliora le sort des instituteurs et de leurs veuves, et fit rendre, le 14 février 1830, une ordonnance qui étendait libéralement à toutes les communes du royaume le bienfait de l'instruction primaire. Ces vues généreuses furent malheureusement bientôt entravées par les événements qui amenèrent la chute du régime de la restauration. Le comte de Guernon-Ranville combattit avec vigueur le projet d'adresse des 221, comme exprimant une improbation prématurée, et par conséquent injuste, contre le ministère; il s'éleva avec la même chaleur, au sein du conseil, contre le parti extrême de la dissolution d'une chambre dont la majorité, malgré le caractère évident de son opposition, ne lui paraissait pas animée d'un sentiment d'hostilité déclaré contre le trône. Lors de la discussion du projet des ordonnances de Juillet, M. de Ranville se prononça contre ces mesures extrêmes, et démontra que rien, dans l'état actuel des choses, n'en justifiait la nécessité. Quand la royauté vaincue fut contrainte à capituler devant l'insurrection populaire, le comte de Ranville se rendit à Saint-Cloud comme ses collègues, et repoussa avec énergie l'idée d'une transaction avec le parti révolutionnaire, qui dans son opinion n'aurait d'autre effet que de retarder de quelques mois la chute de la monarchie. Après le départ de la famille royale pour Rambouillet, il dut pourvoir à sa sûreté personnelle, et prit à pied, avec M. de Chantelauze, la route de Tours, où ils supposaient que le roi avait l'intention de se rendre pour y établir momentanément le siége du gouvernement. Ils furent arrêtés à l'entrée de la ville et conduits, avec M. de Peyronnet, au donjon de Vincennes, dans la nuit du 25 au 26 août. Quoique M. de Guernon-Ranville n'eût pas approuvé l'adoption des ordonnances de Juillet, il ne crut pas devoir devant la cour des pairs séparer son système de défense de celui de ses collègues, et fut [illegible] d'une condamnation à la prison perpétuelle. Mais, après six ans environ de captivité [illegible] de Ham, il profita du bénéfice de l'amnistie accordée par le roi Louis-Philippe, et se [illegible] dans la tour de Ranville près de Caen, [illegible] constamment habitée depuis lors.

Cet ancien ministre de Charles X fut [illegible] des Français qui portèrent, en décembre 18[illegible] duc de Bordeaux, à Londres, l'hommage [illegible] sentiments de fidélité. M. le comte de [illegible] écrit des mémoires curieux, mais encore [illegible] sur les principales circonstances de sa [illegible]nistérielle, et notamment sur les [illegible] à l'expédition d'Alger et sur la discussion [illegible] donnances qui ont amené la révolution de [illegible]

A. [illegible]

Guernon-Raville, *Mémoires* (inédits). — [illegible] *particuliers*.

* **GUERBAUD** (*Guillaume*), [illegible]çais, vivait au commencement du [illegible] Il étudia la médecine à Caen, sous [illegible] et Noël Étienne. Il pratiqua son art [illegible] et suivit en 1501 les armées françaises [illegible] A son retour il fit paraître plusieurs [illegible] le principal est un commentaire sur [illegible] supposé d'Æmilius Macer, *De Virtutibus [illegible]barum*. Le livre de Guerbaud parut [illegible] in-8° et in-4°, orné de soixante-dix [illegible]ches sur bois, très-médiocres; [illegible] spécialement à l'instruction des jeunes [illegible] il ne contient rien de nouveau. La [illegible] que l'auteur fait de la *mentagre* et [illegible] montre qu'il était assez bien renseigné [illegible]gine de cette dernière maladie.

[illegible]

Reineccius et Baumius, *Epistolæ* VIII et [illegible] *tionnaire historique* (18[illegible]). — La Croix du [illegible] Verdier, *Bibliothèques françaises*, t. I, p. [illegible] sarts, *Les Siècles littéraires*.

**GUÉRONNIÈRE.** *Voy.* [illegible]

**GUEROULT** (*Guillaume*), [illegible] *mus Guervaldus*, littérateur [illegible] zième siècle, né à Caen, vivait [illegible] en 1569. Il apprit la médecine [illegible]tale, et étudia ensuite la botanique [illegible] quelque temps en Italie, s'arrêta [illegible] suivant de Bèze sa vie scandaleuse [illegible] Il se rendit à Lyon, où il changea [illegible]

[illegible] de la révision et de la correction des nombreux ouvrages de science et de théologie qui s'y imprimaient alors. Il fit aussi plusieurs traductions. On connaît de lui : *L'Histoire des Plantes*, mise en commentaires ; Lyon, 1546, in-4°. C'est une traduction incomplète de l'*Historia Plantarum* de Laurent Fuchs ; — *Description philosophale de la Nature des animaux*, en rimes, 2 liv. ; Lyon, 1548-1550, avec figures ; — *Chansons spirituelles*, mises en musique par Didier Lupi second ; Paris et Lyon, 1548, in-8° ; — *Emblèmes*, 1<sup>er</sup> livre ; Lyon, 1550, in-8°, avec figures ; — *Sentences des bons auteurs grecs et latins*, traduites en rhythme françoise, suivies de celles de *Cicéron*, traduites par Pierre Lagnier, de Compiègne ; — *Hymne du temps et de ses parties ; savoir de Lucifer et de l'Aurore, du jour, de la nuit, des heures, de janvier, février et des autres mois de l'an ; avec leurs pourtraits, tirés de l'invention de maître Bernard Salomon, excellent peintre et tailleur d'histoires* ; Lyon, 1552-1560, 2 vol. in-4° ; — *Chroniques et gestes admirables des Empereurs de Rome jusqu'à Charles V* ; Lyon, 1552, 2 vol. in-4°. « Le premier tome est depuis Jules César jusqu'à Charlemagne. Le second décrit ceux qui régnèrent en Occident après la division de l'empire, faite par Michel Curopalates avec Charlemagne ; — *Le premier livre des Narrations fabuleuses, avec le discours de la vérité et Histoire d'icelles, écrites premièrement en grec, par Palephatus, puis en latin, par Philippus Phasianinus, Bouloignois, et de latin en prose françoise, par le dit Gueroult, où sont ajoutées aucunes œuvres poétiques du même traducteur, savoir : Prière de Jonas le Prophète, étant au ventre de la baleine ; Ode à Philippe Robin, baron de Nonnant en Normandie ; Congratulation à Joachim du Bellay, sur sa Lyre chrétienne ; deux Odes ; cinq sonnets* ; Lyon, 1558, in-4°. La Fontaine a emprunté quelque chose aux *Narrations* de Gueroult : le passage suivant en est une preuve, et donne une idée de la manière du fabuliste normand. Il s'agit des *animaux malades de la peste* ; l'âne fait sa confession au milieu de l'assemblée des animaux : il [illegible] qu'un jour son maître l'emmena à la foire ;

[illegible] arrivé, jeun il me laissé là,
[illegible] tandroit à la taverne boire.
[illegible] (car celui qui travaille
[illegible] juste droit doit avoir à manger) :
[illegible] le travail, pour le compte abréger,
[illegible] deux souliers remplis de bonne paille.
[illegible] la mangeai, sans le su de mon maître :
[illegible], l'offensai grandement :
[illegible] pardon très-humblement,
[illegible] espérant plus telle faute commettre.
[illegible] quel forfait ! ô la fausse pratique
[illegible] et malfaiteur.
[illegible] plus pernicieux,
[illegible] le brigand ou larron domestique.
[illegible] la paille aux souliers demeurée
[illegible], mâchée à belles dents !
[illegible]
[illegible] chair est été dévorée !

Le dénoûment est le même dans les deux auteurs. Quoique le récit de l'âne soit plus comique dans La Fontaine, on ne peut contester à Gueroult beaucoup de simplicité dans le récit. — On a enfin de Gueroult une traduction française de la rapsodie politique de Giovanni-Pietro Cermenati : *De recta Regnorum et Rerum publicarum Administratione*, ouvrage très-médiocre, dont Du Verdier donne de longs extraits ; cette traduction est intitulée : *Discours de la droite administration des Royaumes et des Républiques, en quarante-deux chapitres* ; Lyon, 1561 ; — *Huictains françois pour l'illustration, interprétation et intelligence des figures et pourtraits de l'Ancien Testament* ; Lyon, 1565, in-8°. E. D—s.

Th. de Bèze, *Vita Calvini*. — Beiheslus et Daumius, *Epist.* VIII et IX. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, t. I, p. 333 ; IV, 86-102.

GUEROULT (*Pierre-Claude-Bernard*), connu sous le nom de *Gueroult aîné*, érudit français, né à Rouen, le 7 janvier 1744, mort à Paris le 11 novembre 1821. Il était professeur au collége d'Harcourt lorsque éclata la révolution. Il en embrassa les principes, et fit, avec son frère, hommage à l'Assemblée constituante d'un plan d'éducation et d'enseignement national (22 octobre 1790). La Convention lui accorda, comme homme de lettres, une gratification de trois mille francs. Lors de l'ouverture des écoles centrales, il entra dans l'instruction publique, et devint successivement, sous l'empire, proviseur du lycée Charlemagne, à titre de conseiller titulaire de l'université, directeur de la nouvelle École normale, chevalier de l'ordre de la Réunion ; il fut décoré de la Légion d'Honneur par Louis XVIII, en 1814. Il conserva sa place pendant les Cent Jours ; mais il fut destitué lors de la seconde Restauration. On a de lui : *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline* ; 1785, in-8° ; 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1809, 2 vol. in-8°, avec le texte latin. « Les différents morceaux qui composent cette traduction, dit La Harpe, sont choisis avec goût, classés avec méthode. Le style est très-heureusement adapté aux objets qui sont traités, et suppose une égale connaissance des deux langues. » — *Tome VIII de la traduction des œuvres de Cicéron* (avec son frère). Cette traduction, dirigée par Clément de Dijon et Desmeuniers, fut publiée à Paris, 1783-1789, 8 vol. in-12, ou 3 vol. in-4°. Le tome dû à MM. Gueroult frères contient la *Harangue sur les réponses des aruspices*, celle *pour Sextius*, les *Plaidoyers pour Plancius et pour Célius*, et l'*Invective contre Vatinius* ; — *Constitution des Spartiates, des Athéniens et des Romains* ; 1794, in-8° ; — *Nouvelle Méthode pour étudier la Langue Latine*, suivant les principes de Dumarsais ; 1798-1799, in-8°, ouvrage fréquemment réimprimé ; la 8<sup>e</sup> édition a paru en 1805, in-12 ; — *Histoire naturelle des Animaux de Pline* avec le texte en regard ; Paris, 1803, 3 vol. in-8° ;

— *Grammaire Française;* Paris, 1806, in-12, plusieurs fois réimprimée; — *Discours choisis de Cicéron*, traduction nouvelle, avec le texte en regard; Paris, 1819, 2 vol. in-8°. Les discours contenus dans ces deux volumes sont : *le Plaidoyer pour Sextus Roscius;* — la Verrine *de Signis*, — celle *de Suppliciis;* — la *Harangue du peuple* prononcée par Cicéron, après son retour de l'exil; — le *Plaidoyer pour Milon;* — le *Remercîment à César*, au sujet du rappel de Marcellus, le *Plaidoyer pour Ligarius*, les 2e, 9e et 14e *Philippiques*. E. D—s.

La Harpe, *Correspondance*. — Le même, *Cours de Littérature*. — Quérard, *La France littéraire*. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1821.

**GUEROULT** (*Pierre-Remy-Antoine-Guillaume*), érudit français, frère du précédent, né à Rouen, le 16 janvier 1749, mort le 14 décembre 1816. Il étudia au collége d'Harcourt, et professa successivement au collége Louis-le-Grand (1769, 1774) et au collége des Grassins. En 1794 il fut attaché au bureau de la police. Plus tard il écrivit dans le *Journal de Paris*. Sous l'empire, il occupa successivement la chaire d'éloquence latine au lycée Napoléon, puis celles d'éloquence latine au Collége de France et à la Faculté des Lettres. Il reçut du roi Louis XVIII la décoration de la Légion d'Honneur. On a de lui : *Origine de la république une et indivisible*, pièce dramatique, présentée à la Constituante; Paris, 1790; — *Dictionnaire abrégé de la France monarchique;* Paris, 1802, in-8°. Ses autres ouvrages, composés et publiés avec son frère, se trouvent à l'article précédent. Il a laissé en manuscrit la traduction de plusieurs *Discours de Cicéron* et un opéra, *Étéocle et Polynice*, non représenté. E. D—s.

Quérard, *La France littéraire*. — Mahul, *Annuaire nécrologie de* 1821, article de *Gueroult aîné*.

* **GUEROULT D'UBERVILLE** (*Nicolas-François*), né à Abbeville, 17 septembre 1768, est l'un des gardes du corps qui, dans les journées des 5 et 6 octobre 1789, opposa une énergique résistance à la multitude qui vint outrager la famille royale jusque dans le palais de Versailles. Gueroult d'Uberville revenait de porter un ordre : il se fraye avec effort un passage au milieu des groupes qui investissaient le palais; il reçoit à la tête un coup violent, et tombe. Mais apercevant le danger qui menaçait la reine, dont la foule hurlait le nom en se précipitant vers ses appartements, d'Uberville se relève, atteint l'une des portes d'entrée, qu'on lui ouvre de l'intérieur et qu'on referme malgré les assaillants. Il monte dans l'antichambre de la reine, avertit les femmes de service, et la reine, qui entend son récit confirmé par les imprécations de la populace, se précipite, demi-vêtue, vers la chambre du roi, qui au même instant venait par une issue dérobée au secours de cette princesse. D'Uberville barricade les portes avec des meubles, et l'épée à la main reconduit le roi jusqu'à l'appartement où l'auguste famille se réunit. D'Uberville, blessé et que son courage seul avait soutenu, tombe sanglant aux pieds de leurs majestés. La reine le fait secourir et panser dans le palais même, où il subit l'opération du trépan. Louis XVI le nomma chevalier de Saint-Louis et brigadier des gardes du corps. Le brevet de l'ordre mentionne l'importance du service. La reine lui fit écrire par sa première femme de chambre de service, Mme Thibaut, en lui annonçant qu'une pension de 1,000 livres lui était accordée. Cette lettre et le brevet de nomination de *chevalier de Saint-Louis* attestent cette belle action, qu'on retrouve authentiquement signalée dans les pièces de l'enquête sur les journées d'octobre, faite au Châtelet. La famille Gueroult d'Uberville existe encore en Picardie.

DE PONCERVILLE.

*Les Procès-verbaux et enquêtes du Châtelet et les journaux de Picardie.*

* **GUEROULT** (*Adolphe*), publiciste français, né à Radepont (Eure), en 1810. Son père, [illegible] membre du conseil du commerce et des manufactures, a été le fondateur des premières [illegible] tures élevées dans la vallée d'Andelle. Ses [illegible] achevées, le jeune Gueroult entra en 1830 [illegible] la société saint-simonienne. Après la dispersion des saint-simoniens, Bertin l'aîné lui donna [illegible] mission en Espagne, où il resta une année, [illegible] Madrid, tantôt dans les provinces, et d'où il [illegible] vait une correspondance qui fut insérée [illegible] *Journal des Débats*. Il voyagea ensuite en [illegible] et publia pendant six ans, dans le *Journal des Débats*, d'assez nombreux articles sur [illegible] *et son école*, sur *l'Espagne*, sur *Venise* [illegible] *Lombardo-Vénétie*, sur *la question des* [illegible] *sons*, etc. M. Guizot le nomma, en 1842, [illegible] à Mazatlan (Mexique), puis à Jassy, en 184[illegible] titué après la révolution de février 1848, [illegible] fendit néanmoins le gouvernement issu de [illegible] révolution dans *Le Crédit* et dans *La Répu*[illegible] Depuis le 2 décembre 1851 il s'est occupé [illegible] près exclusivement de l'étude des questions [illegible] dustrielles, et devint un des rédacteurs [illegible] actifs du journal *L'Industrie*. Il est [illegible] sous-chef de bureau à la société du Crédit [illegible] cier de France. On a imprimé de lui séparément [illegible] *Lettres sur l'Espagne;* Paris, 1838, in-[illegible] *De la question coloniale en* 1842; *les Co*[illegible] *françaises et le sucre de betterave;* [illegible] 1842, in-8°. L. Lou[illegible]

Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç.* [illegible] — *Renseignements particuliers*.

**GUERRA** (*Giovanni*), peintre, [illegible] graveur de l'école de Modène, né dans cette [illegible] en 1544, mort en 1618. Il fut un des [illegible] qui présidèrent aux travaux commandés [illegible] par Sixte V. Son compagnon et [illegible] Cesar Nebbia, d'Orvieto. Doués d'une [illegible] condité d'invention, jointe à une grande [illegible] d'exécution, sachant confier à chacun [illegible] aides des travaux en rapport avec leur [illegible] ces deux artistes convenaient merveilleusement [illegible] caractère impatient de Sixte V; aussi [illegible]

pace de vingt années, ils exécutèrent à fin les diverses peintures de la chapelle Sixtine à Sainte-Marie-Majeure, de la bibliothèque du Vatican, de la Scala-Santa et des palais du Quirinal, du Vatican et de Latran. Comme architecte, Guerra a donné les dessins de l'église San-Andrea-delle-Fratte, à l'exception de ceux de la coupole et du clocher, qui sont de Borromini, et de la façade, qui n'a été construite qu'en 1826, sur les plans de Valadier. Giovanni était frère de deux autres habiles artistes, Gasparo et Giovanni-Battista Guerra.

Il y eut à Modène, vers la même époque, un autre peintre, nommé également Giovanni Guerra, qui peut-être appartenait à la même famille. Il avait peint en 1626, au chœur de l'église des Bénédictins, quelques figures de saints tellement médiocres qu'on les a badigeonnées en 1697.

E. B—n.

Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi.* — Baglione, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti dal 1572 al 1642.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.*

**GUERRA** (*Giovanni-Andrea*), sculpteur italien, né à Bologne, en 1566, mort en 1646. Dans sa patrie, on ne connaît guère de lui qu'un ornement d'autel à S.-Bartolommeo; mais à Modène il a modelé, de 1623 à 1626, plusieurs statues pour l'église et le monastère des Bénédictins, telles qu'un *Saint Benoît donnant à saint Maur la règle de son ordre* et la *Conception de la Vierge avec deux anges en adoration et deux autres soutenant une couronne.*

E. B—n.

Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti.* — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.* — Lazzarelli, *Vita del P. Giovanni-Grisostomo Barbieri Fontana*, manuscrit de la *Biblioteca Estense.*

**GUERRAPAIN** (*Claude-Thomas*), astronome français, né à Méry-sur-Seine, le 21 décembre 1754, mort à Troyes, le 17 mars 1821. Il fit ses études au collége de Troyes, son droit à Reims, et fut reçu avocat à Paris, en 1781. Nommé bailli de sa ville natale, il conserva cette charge jusqu'à la révolution, où il fut élu procureur syndic d'Arcis, puis administrateur de l'Aube. Sous le consulat, il fut appelé au conseil général du même département, mais il refusa toutes places salariées, qui l'eussent éloigné de son goût pour les sciences naturelles. Il s'adonnait surtout à l'amélioration des prairies artificielles et à l'agriculture. Il possédait au moins neuf cents ruches. En 1807, la Société d'Agriculture de la Seine lui décerna une médaille d'encouragement en or. Lors de l'invasion des coalisés en 1815, Guerrapain vit ses propriétés dévastées et les fruits d'une vie entière d'études et de soins violemment anéantis. Lui-même fut forcé de chercher un refuge à Troyes. Il s'y fixa, dans le faubourg de Preize, et, fécondant par son expérience les débris de sa fortune, il créa encore de belles serres et une riche pépinière. Lorsqu'il mourut, il était membre de la Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube, et correspondant des Sociétés d'Agriculture de Paris, de Châlons-sur-Marne et de Provins. On a de lui : *Notice sur la culture du sophora, du platane et de l'aune*; Paris, 1809, in-8°; — *Almanach des Roses*, dédié aux dames; Paris et Troyes, 1811, in-8°.

L—z—e.

Duhalot, *Notice nécrologique sur Claude-Thomas Guerrapain*; Troyes, 1822, in-8°. — Quérard, *La France littéraire.*

**GUERRAZZI** (*François-Dominique*), littérateur et homme d'État italien, naquit à Livourne, en 1805. Il étudia le droit à l'université de Pise, et consacra ses moments de loisir à la culture des lettres. Une tragédie de *Priam* et une *Ode* à lord Byron furent ses premiers essais littéraires. En 1828, il fut condamné à un exil de six mois pour avoir prononcé l'éloge de Cosme del Fante. À la suite de cette condamnation, un de ses parents, Pierre Guerrazzi, devint fou, et tenta de se donner la mort, le 7 janvier 1830. La sympathie que Guerrazzi montra pour les révolutionnaires du dehors lui valut en 1831 et en 1834 plusieurs emprisonnements. Au commencement de 1848 M. Guerrazzi fut arrêté, dans les circonstances suivantes, dont il s'est fait lui-même l'historien, dans un livre publié en 1851. Le 7 janvier, jour où la ville de Pontremoli, contre la volonté de ses habitants, passa sous la domination du duc de Parme, une proclamation fut répandue à Livourne, dénonçant « la trahison du grand-duc, montrant l'invasion autrichienne comme imminente, et appelant le peuple aux armes ». On reconnut dans cette pièce le style de Guerrazzi; sa voix fut entendue, et le peuple de Livourne se souleva. Mais Ridolfi, envoyé par le grand-duc, et secondé par la garde civique, se saisit de Guerrazzi, qui s'était mis à la tête du mouvement : il fut enfermé de nouveau à Porto-Ferrajo, en attendant qu'on lui fît son procès. Sa captivité se prolongea jusqu'au 17 février, date de la promulgation de la constitution toscane. Bientôt après M. Guerrazzi fut nommé représentant : il commença sa campagne parlementaire par une polémique si vive et si brillante contre les ministres, que le grand-duc dut dissoudre son cabinet et en reconstituer un autre. Des troubles ayant éclaté à Livourne, le 23 août, la chambre de commerce de cette ville fit demander, pour rétablir l'ordre, MM. Guerrazzi et Neri Corsini. M. Guerrazzi se rendit dans la ville, et la gouverna seul pendant plusieurs jours. Dans cet intervalle Montanelli arriva en Toscane, entouré du prestige de son patriotisme. La lutte s'était engagée entre les différents partis au sujet de la formation d'un nouveau ministère. Les modérés portaient MM. Ricasoli, Salvagnoli, Azeglio et Corsini; les candidats démocrates se groupaient autour de MM. Montanelli et Guerrazzi. Après dix jours d'agitation, pendant les-

quels les clubs et les municipalités ne cessèrent d'envoyer à toute heure des députations au grand-duc, ce dernier parti l'emporta. M. Montanelli fut nommé président du conseil et ministre des affaires étrangères, M. Guerrazzi ministre de l'intérieur, M. Mazzoni ministre de grâce et de justice, M. Adami ministre des finances, M. d'Ayala ministre de la guerre, et M. Franchini ministre de l'instruction publique. Ce ministère, qui s'intitulait *ministère démocratique*, publia un programme, rédigé sous l'inspiration de M. Guerrazzi ; il insistait sur l'urgence des réformes et sur la nécessité de convoquer une assemblée constituante.

Cependant M. Guerrazzi, dont le grand-duc s'était d'abord montré fort éloigné, gagna tout à coup les bonnes grâces du prince, tandis que M. Montanelli en était exclu. Cette sympathie inattendue surprenait tout le monde, lorsque le grand-duc, cédant aux menées de son entourage, quitta subitement ses États pour se retirer à Gaète, où le pape s'était déjà réfugié. La retraite du grand-duc donna une nouvelle énergie aux clubs, qui exercèrent une forte pression sur l'assemblée, agitèrent la ville, et provoquèrent la création d'un triumvirat destiné à rétablir l'ordre en Toscane. Ce triumvirat, composé de MM. Montanelli, Guerrazzi et Mazzoni, nomma un nouveau ministère, et adressa un manifeste aux Toscans. Peu de temps après, les intrigues du parti réactionnaire obligèrent le parti démocratique à prendre une mesure extrême ; M. Guerrazzi fut nommé dictateur. A partir de ce moment jusqu'au 12 avril 1849 la responsabilité du gouvernement de la Toscane lui incomba tout entière.

M. Montanelli s'était rendu à Rome, où il travaillait à l'annexion de la Toscane aux États Romains, contre les vues de M. Guerrazzi, qui voyait avec jalousie le pouvoir croissant de son ancien ami Joseph Mazzini. Outre cette dissension, il avait à lutter à l'intérieur contre les dispositions du peuple, qui penchait pour le grand-duc et même pour l'intervention autrichienne, et contre une partie de l'armée, qui, sous les ordres du général de Laugier, s'était prononcé contre le gouvernement dictatorial. A la tête des troupes demeurées fidèles, M. Guerrazzi fut assez heureux pour triompher du général de Laugier. Malgré cet échec, le parti grand-ducal releva la tête lors d'une rixe survenue entre la garde nationale de Florence et les volontaires livournais, à la nouvelle de la bataille de Novare. Si Guerrazzi a voulu jouer le rôle de Monk, sa conduite manqua de décision et d'énergie. Il s'aliéna d'un côté le parti démocratique, en éloignant du pays M. Montanelli, qu'il envoya, dès son retour de Rome, en mission diplomatique auprès du gouverment français ; et de l'autre, en hésitant à dissoudre l'assemblée, devenue un foyer de discordes, et en effrayant par ses proclamations le parti modéré, il perdit tout moyen de se réconcilier avec le grand-duc. Cependant, il sut organiser vigoureusement la résistance contre les forces autrichiennes ; mais il laissa le champ libre aux factions, qui firent marcher les événements plus vite qu'il ne le voulait. Le chef du parti modéré, le comte Serristori, partit pour Gaète ; les constitutionnels, profitant de l'ancienne antipathie de Florence et de Livourne, se réunirent dans l'hôtel de ville de cette dernière cité, proclamèrent la restauration du grand-duc, et soulevèrent les paysans contre Florence. Le conseil municipal, d'accord avec plusieurs membres de l'Assemblée, prit les rênes du pouvoir, et pendant que le peuple renversait les arbres de la liberté ils annoncèrent le rétablissement de l'ancien régime. M. Guerrazzi fut arrêté et enfermé dans la forteresse du Belvédère, où il subit une longue détention, qui se termina par un jugement rendu devant une cour spéciale, et qui lui permit d'échanger la captivité contre l'exil. L'ancien dictateur se retira à Bastia, où il reprit ses occupations littéraires, après avoir publié une apologie dans laquelle il reconnaît que son intention était d'amener par les voies pacifiques la restauration du gouvernement grand-ducal. Ses principaux ouvrages sont : *La Battaglia di Benevento*, *storia del secolo XIII* ; Florence, 1828 ; — *L'Assedio di Firenze, romanzo storico* ; 1834 ; — *Isabella Orsini, racconto* ; — *Veronica Cybo* ; *la Serpicina* ; *I nuovi Tartufi*, nouvelles ; Florence, 18[illegible] — *I Bianchi ed i Neri*, drame, avec quelques pièces traduites de Schiller et de lord Byron ; 3 vol., 1847 ; — *Apologia della sua vita politica* ; Florence, 1850, et des *Mémoires sur lui-même* ; Livourne, 1848. — Des pièces relatives à [illegible] procès : *Prova testimoniale ed atti relativi per la difesa di Guerrazzi* ; — *Collezione di documenti per servire alla storia della Toscana*, etc. ; — *Beatrice Cenci*, *storia del secolo XVI* ; 2 vol., Pise, 1854. M. Guerrazzi a obtenu récemment l'autorisation de s'établir [illegible] Piémont : il s'y occupe à mettre la dernière main à un ouvrage important : *Le Plutarque* [illegible]

G. Vital.

Guerrazzi, *Mémoires écrits par lui-même* ; Livourne, 1848. — Id., *Mon Apologie* ; Florence, 18[illegible]. — [illegible] *Préface* au roman *l'Assedio di Firenze*. — La F[illegible] *Histoire d'Italie*.

**GUERRE** (*Martin*), né à Andaye ([illegible] basque), dans le seizième siècle, tient [illegible] assez large place dans les causes célèbres, [illegible] raison de l'imposture d'Arnaud du Tilh, qui [illegible] été son ami, et dont la trahison a donné [illegible] un procès unique dans les annales de la j[illegible] Marié en janvier 1539, avec Bertrande de [illegible] du bourg d'Artiguat, au diocèse de Rieux, [illegible] Languedoc, il demeura dix ans auprès d[illegible] puis passa en Espagne, où il prit les armes.

Privé d'une jambe à la bataille de Saint-Quentin, il n'en continua pas moins de servir et [illegible] donna plus de ses nouvelles. On le croyait [illegible] lorsque huit ans après son départ, Arnaud [illegible]

Tilh se présenta à Bertrande, en lui disant qu'il était son mari, et son dire fut appuyé de tant de détails et de renseignements particuliers, qu'il tenait de Martin Guerre, qu'elle l'admit chez elle en qualité d'époux. Il portait du reste tous les signes extérieurs qu'on avait pu remarquer sur celui dont il avait pris la place et le nom : deux doubles dents à la mâchoire inférieure, une cicatrice au front, un ongle enfoncé au premier doigt, trois verrues sur la main droite avec une quatrième placée sur le petit doigt; une tache de rouge à l'œil gauche et plusieurs autres marques du même genre servirent à rendre plus ferme la croyance qu'Arnaud du Tilh était bien le véritable Martin Guerre; les sœurs et l'oncle de ce dernier l'avaient reconnu pour tel. Une fille était née de la supercherie; tout allait bien pour lui, lorsque le dessein de s'assurer de la fortune de Bertrande le perdit.

Pierre Guerre lui intenta un procès, dans lequel Bertrande exposa les soupçons qui lui arrivaient en foule depuis quelque temps. Cent cinquante témoins furent entendus : quarante reconnurent l'imposteur pour Martin Guerre; soixante se retranchèrent derrière le doute, à cause de la ressemblance, cinquante autres soutinrent qu'il n'était autre qu'Arnaud du Tilh, dit Paustelle, du bourg de Sagies. L'embarras des juges était grand lorsque, pour y mettre fin, Martin Guerre arriva juste à point de la Flandre, et se fit reconnaître pour le mari véritable.

Arnaud du Tilh, convaincu de mensonge, d'adultère et de sacrilége, fut pendu et son corps livré au bûcher à Artiguat, devant la maison de Martin Guerre, le 16 septembre 1560. Ses biens furent donnés à la fille qu'il avait eue de Bertrande. Th. MIDY.

Richer, *Causes célèbres*, 2e P.

**GUERRE.** *Voy.* JACQUET et LAGUERRE.

**GUERRE-DUMOLARD** (*Jean*), jurisconsulte français, né en 1761, à Allevard (Dauphiné), mort à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône), le 15 août 1845. Avocat au parlement de Grenoble, en 1785, il y acquit une grande réputation d'éloquence et de savoir. Il fut député à l'assemblée de Vizille (1788) et à celle de Romans (1789); il s'y montra partisan de la royauté constitutionnelle. Après la suppression des parlements, Guerre-Dumolard vint habiter Lyon. Lorsque, en mai 1793, cette ville s'insurgea contre la Convention, Guerre fut secrétaire, puis président de sa section. Il fut chargé officiellement par la municipalité de Lyon d'écrire la relation de cet événement mémorable et de ses suites. Après la prise de la ville, il dut sauver sa tête par la fuite. Il ne reparut qu'après la terreur, épousa, en l'an III, Marie-Madeleine Robin, parente du savant Poivre, et reprit ses plaidoieries. En l'an XIII il fut nommé juge par intérim au tribunal d'appel de Lyon; il y siégea jusqu'en 1808, époque à laquelle il rentra pour toujours dans le barreau. Entre autres causes célèbres qu'il plaida il faut citer ses défenses courageuses d'un grand nombre d'accusés devant les cours prévôtales, et notamment plusieurs des accusés politiques compromis dans les affaires de juin 1817. En 1831 il fut élu bâtonnier de son ordre. Il fit partie du conseil municipal de Lyon de 1808 à 1814 et de 1834 jusqu'à sa mort; il était depuis longtemps membre de l'Académie de Lyon. On a de lui : *Histoire de la Révolution de Lyon*; 1793, in-8° : cet ouvrage, très-rare aujourd'hui, contient cent quarante-et-une pièces justificatives, qui sont aujourd'hui un document curieux de l'histoire de cette époque; — *Éloge de M. Bureaux de Puzy*; 1807; — *Considérations sur les taxes extraordinaires de guerre établies ou projetées à Lyon* (anonyme); Lyon, 1815, in-8°; — *Campagnes de Lyon et du midi en 1814 et 1815*; Lyon, 1816, in-8°; — *Dissertation sur l'importance de la pépinière de naturalisation du département du Rhône*; 1823, in-8°; — *Notice historique sur l'Abbaye de Saint-Pierre* (devenue le palais des Arts); Lyon, in-8°; — *Mémoire contre l'opinion qui attribue à L. Manœtius Plancus la fondation de Lyon*; dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie de Lyon*; — *Dissertation sur la manière d'écrire l'histoire*; même recueil; — *Dissertation sur les couleurs royales et nationales de France*; même recueil; — *Notice historique sur la vie de P. Rieussec, conseiller honoraire à la cour royale de Lyon*; Lyon, 1827, in-8°; — *Mémoire sur une fausse accusation de parricide par empoisonnement, avec des Observations sur quelques points de l'administration de la justice en France*; Lyon, 1829, in-8°; — *Discours pour l'organisation intérieure de l'école de La Martinière*, etc.; 1832, in-8°; — *De l'Autorité des lois civiles et politiques de chaque État sur son territoire, à l'occasion d'une contestation existant devant le sénat de Chambéry entre un Français et des Savoisiens*; 1838, in-8°; — *Considérations historiques sur les avantages et les inconvénients des étangs de la Bresse marécageuse*; Bourg, 1833, in-8°; — *Considérations sur le tracé et le mode d'exécution de la grande ligne de communication à établir entre le canal de la Manche et la Méditerranée*; 1842, in-8°; — de nombreux mémoires littéraires ou scientifiques dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie de Lyon*; — des dissertations historiques ou d'économie politique dans les *Archives du Rhône*, etc. Il a laissé en manuscrits ou inachevés plusieurs ouvrages intéressants. L—z—E.

J.-B. Dumas, *Histoire de l'Académie de Lyon*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*. — Félix Bourquelot, *La Littérature française*.

**GUERREIRO** (*Affonso-Alvarez*), théologien et jurisconsulte portugais, né à Almodovas, mort en 1587. Il était docteur en droit, passa de bonne heure en Italie, et alla se fixer dans le

royaume de Naples, où il devint conseiller du roi et président de la chancellerie; on le nomma en 1582 à l'évêché de Menopoli. C'était une des lumières du droit pontifical. On a de lui : *De Administratione Justitiæ*, suivi de *De Bello justo et injusto;* Naples, 1543, in-4°; — *De Modo et Ordine generalis Concilii celebrandi;* Naples, 1543, in-4°; — *Thesaurus christianæ Religionis, et Speculum summorum Pontificum, Imperatorum, Regum et SS. Episcoporum;* Venise, 1559, in-fol.; — *Festas que se fizeram na entrada de Filippe I em Lisboa;* 1581, in-4°. Il a laissé en manuscrits: *Chronica del Rey D. Sebastiam;* — *Chronica da religiaõ da SS. Trinidade em Portugal.* F. D. et L—z—e.

André Schot et Nicolas Antonio, *Bibliotheca hist.* — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 18. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

**GUERREIRO** (Le P. *Fernão*), historien portugais, né à Almodovar (1), vers 1550, mort à Madère, en 1617. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et dirigea le collége à Madère. Ce zélé collecteur de renseignements nous a transmis sur l'état du Japon au dix-septième siècle les plus précieux détails. Ses ouvrages sont : *Relaçam annual des cousas que fizeram os padres da Companhia de Jesus na India e Japão nos annos de 1600 et 1601, e do processo da conversão e christiandade d'aquellas partes; tiradas das cartas geraes que de la vieram, dividida em tres livros, um das causas da India e outro do Japão;* Evora et non Lisbonne (comme le dit Barbosa); 1603, in-4°. Cette première partie fut traduite en espagnol et publiée à Valladolid, en 1604, comme en fait foi le catalogue de Salva; — *Relação annual das cousas que fizeram os padres da Companhia de Jesus nas partes da India oriental, e no Brazil, Angola, cabo Verde e Guine, nos annos de 1602 e 1603, e do processo da conversão a Christiandade d'aquellas partes; tirada das cartas dos mesmos padres, que de la vieram, dividida em quatro livros : o primeiro do Japão, o segundo da China e Maluco, o terceiro da India, o quarto do Brazil, Angola e Guine;* Lisbonne, 1605, in-4°; — *Relaçam annual das cousas que fizeram os padres da Companhia de Jesus nas partes da India oriental, e em algumas outras da conquista deste reino, nos annos de 1604 e 1605, e do processo da conversão e christiandade d'aquellas partes; tirada das cartas dos mesmos padres que de la vieram, dividida em quatro livros : o primeiro de Japão, o segundo da China, terceiro da India, quarto da Ethiopia e Guine;* Lisbonne, 1607, in-4°; — *Relação annal* (sic) *das cousas que fizeram os padres da Companhia de Jesus nas partes da India oriental, e em algumas outras da conquista deste Reino, nos annos de 1606 e 1607... dividida em quatro livros : o primeiro da provincia do Japão e China, o secundo da provincia do Sul, o terceiro da provincia do Norte, o quarto da Guine e Brasil;* Lisbonne, 1609, in-4°; — *Relação annual*, etc., *nos annos 1607 e 1608... com mais uma addiçao a Relaçao d'Ethiopia... dividida em cinco livros : o primeiro da provincia de Goa, em que se contem as missões do Monomotapa, Mogor e Ethiopia; o segundo da provincia de Cochim, em que se contem as cousas do Malabar, Pegu e Maluco; o terceiro das provincias de Japão e China; o quarto em que se referem as cousas de Guine e Serra-Leoa; o quinto em que se contem uma addição a Relação d'Ethiopia;* Lisbonne, 1601, in-4°. F. D.

Barbosa-Machado, *Bib. Lusitana.* — César de Figanière, *Bib. historica.*

**GUERREIRO** (Le P. *Bartholomeu*), jésuite portugais, né à Almodovar, en 1564, mort le 24 avril 1642. Il se fit recevoir dans l'ordre des Jésuites, le 7 décembre 1578. On a de lui: *Jornada dos vassalos da coroa de Portugal para de recuperar a cidadi do Salvador na Bahia de Todos-os-Santos tomada, pelos olandezes a 8 de mayo de 1624, e recuperada a° 1° de mayo de* 1625; Lisbonne, 1625, in-4°; — *Gloriosa Coroa de esforçados religiosos da Companhia de Jesus, mortos pela fe catholica, nas conquistas dos reinos da coroa de Portugal;* 1642, in-fol. F. D.

**GUERREIRO** (Le P. *Francisco*), voyageur portugais du dix-huitième siècle. La relation de son pèlerinage a été écrite par Vict. José da Costa: *Itinerario da viagem que fez a Jerusalem o padre Franc. Guerreiro, racioneiro mestre de capella da santa Igreja de Sevilha, natural da cidade de Beja;* Lisbonne occid., 1734, in-4°. F. D.

***GUERREIRO CAMACHO DE ABOIM** (*Diogo*), jurisconsulte portugais, né à Campo-de-Ourique (province d'Alentejo), mort à Lisbonne le 15 août 1709. Il étudia le droit canon à l'université de Coïmbre, et s'acquit une haute réputation de savoir et d'intégrité. Il fut successivement juge des orphelins à Lisbonne, conseiller au parlement de Porto, et président de celui de Lisbonne. On a de lui : *De Munere judicis orphanorum;* Coïmbre, 1699-[illegible], 6 vol. in-fol.; Lisbonne, 1733-1734, in-fol.; — *De Privilegiis familiarium S. Inquisitionis;* Coïmbre, 1699, in-fol.; Lisbonne, 1735, in-fol.; — *De Recusationibus omnium judicum;* Coïmbre, 1699, in-fol.; — *De Divisione* [illegible]; Lisbonne, 1700; — *Escolla moral, politica, christiad*, etc. (posthume); Lisbonne, [illegible] in-fol.; — *Decisiones et quæstiones forenses* (posthume); Lisbonne, 1738, in fol. L—z—e.

Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana.* — *Summario da bibliotheca Lusitana.*

(1) Petit village voisin du champ d'Ourique, où se donna la bataille qui amena l'indépendance du Portugal.

*GUERRI (*Dionisio*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1610, mort en 1640. Il fut élève de Domenico Feti, qui lui inspira le bon goût du dessin de l'école romaine; puis, de retour dans sa patrie, il s'appliqua à étudier le coloris du Titien et de Paul Véronèse. Tout annonçait en lui un peintre destiné à consoler Vérone de la perte récente de tant de grands artistes, quand il fut lui-même enlevé à l'art par une mort prématurée; aussi possède-t-on peu d'ouvrages de cet artiste, dont les tableaux, peu nombreux, sont presque tous sortis de l'Italie.

E. B—N.

Del Pozzo, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti Veronesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Bennassuti, *Guida di Verona*.

GUERRIC, prédicateur belge, du douzième siècle, né à Tournay, mort vers 1155. Étant chanoine et écolâtre de Tournay, il fut attiré à Clairvaux, en 1131, par la réputation de saint Bernard. Son but n'était que de s'édifier; mais, entraîné par la parole de l'abbé de Clairvaux, Guerric résolut d'embrasser la vie de cénobite sous un si habile maître. Il devint en peu temps un de ses plus dévoués disciples, et l'abbé d'Igni, Humbert, ayant abdiqué en 1138, saint Bernard crut ne pouvoir lui donner un plus digne successeur que Guerric. Celui-ci justifia ce choix. Se voyant près de mourir, il se fit apporter le recueil qu'il avait fait de ses sermons, et le jeta au feu de sa main, dans la crainte, disait-il, d'avoir violé un statut de l'ordre qui défendait de publier aucun livre sans la permission du chapitre général. Sa mort est rapportée dans le nécrologe de Cîteaux au 19 août, mais l'année de cet événement n'est pas certaine. La dernière époque connue de son gouvernement est de l'an 1151 et la première de son successeur est de l'année 1155; c'est tout ce que l'on sait. Les sermons de Guerric furent sauvés au moyen de quatre copies que ses disciples en avaient tirées; elles se multiplièrent beaucoup dans la suite, et l'impression les répandit en tous lieux. On en compte plusieurs éditions. Jean de Gaigny, chancelier de l'église et de l'université de Paris, donna la première, par ordre de François I[er], d'après un exemplaire de l'abbaye de Vauluisant, sous le titre : *D. Guerrici, abbatis Igniacensis, Sermones antiqui, eruditionis et consolationis pleni*; Paris, 1539, in-8°. Cette édition fut réimprimée en 1547, avec une traduction française du même éditeur. Une autre édition, corrigée sur d'anciens manuscrits, parut à Anvers en 1546; la 3[e] fut imprimée à Paris en 1563; la 4[e] à Lyon en 1630. Le texte de l'édition d'Anvers a été reproduit dans les grandes *Bibliothèques des Pères* de Cologne et de Lyon, et dans la *Bibliothèque des Prédicateurs*, du père Combefis, où les sermons de Guerric se trouvent dispersés et mêlés avec d'autres, suivant l'ordre des matières. On les rencontre de plus à la suite des œuvres de saint Bernard recueillies et publiées successivement par Merlon, Horstius et D. Mabillon. « Tous ces sermons ne sont pas d'un égal mérite, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire*. Quelques-uns, quoiqu'en petit nombre, sont obscurs, abstraits, et presque sans ordre. Mais la plus grande partie sont écrits d'une manière claire, solide et touchante. Il n'est pas rare d'y trouver des pensées neuves, des applications heureuses de l'Écriture, des traits sublimes de morale. Le style en est clair, simple et nourri des expressions des livres saints, à l'imitation de saint Bernard, dont Guerric approche le plus de tous les disciples du saint qui ont écrit, quoiqu'il en approche à vrai dire d'assez loin. » On lui attribue en outre un traité ou discours *De Languore Animæ*, que l'on trouve à la bibliothèque de Saint-Martin de Tournay et dans celle des Dunes; — des postilles sur les *Psaumes*, dont il y a un exemplaire en deux volumes à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, sous ce titre : *Postillæ fratris Guerrici super Psalterium*; mais il reste à savoir si ce frère Guerric est l'abbé d'Igni ou Guerric de Saint-Quentin, dominicain du treizième siècle, dont on a divers commentaires sur l'Écriture, entre autres des postilles sur les *Épîtres de saint Paul*; — un *Commentaire sur saint Matthieu*, qui se rencontre parmi les manuscrits de la bibliothèque de Turgovie en Suisse; — un *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul* et un autre sur les *Épîtres* canoniques, qui ne nous sont connus que sur l'attestation de Dom de Visch. En outre Trithème lui attribue un volume de lettres, qu'il déclare cependant n'avoir pas vu.

J. V.

*Histoire littéraire de la France*, tome XII, pages 450 et suiv. — Manriquez, *Annal. Cisterc.*, *ad ann.* 1131 *et seq.* — Sixte de Sienne, *Biblioth. Sancta*. — Valère André, *Biblioth. Belg.* — Charles D. de Visch, *Biblioth. Cisterc.* — Sander, *Manusc. Belg.*

*GUERRIER DE DUMAST (*Aug.-Prosper-François*, baron), né à Nancy, en 1796, polygraphe français. Destiné comme ses ancêtres à la magistrature d'épée, il fit, avec le grade de sous-intendant, la campagne de 1823, en Espagne, et se fit remarquer au siége de Cadix par des qualités administratives et la facilité de son travail. Il quitta bientôt cette carrière pour se livrer tout entier aux lettres et aux fonctions gratuites dans sa ville natale. Il fut le premier des écrivains français qui, en 1821, appela l'attention publique sur la cause de la Grèce par sa traduction du *Salpisma polemisterion* (Fanfare guerrière); ce morceau, auquel le docteur Coray avait joint en grec une chaleureuse préface, traduite à son tour par des Philhellènes, fut répandu dans le Péloponnèse. En 1822, après les massacres de Chios, M. Guerrier de Dumast publia un dithyrambe intitulé *Chios, la Grèce et l'Europe*.

Les écrits historiques de M. Guerrier de Dumast ont pour objet principal la Lorraine, sa patrie, et il rehausse l'importance de cette petite

nation, qui a longtemps joui d'une indépendance offrant quelque analogie avec celle des républiques italiennes et de la Suisse. Orientaliste savant et zélé, il a fourni plusieurs articles intéressants au *Journal Asiatique*, et s'est efforcé de faire sentir l'importance de l'étude des langues de l'Asie dans les écoles publiques.

On a de M. Guerrier de Dumast : *Éloge de Gilbert*; Nancy, 1817, in-8°; — *Le Rime*, épître en vers adressée à Mme la princesse de Salm; Paris, mai 1819, in-8°; — *La Maçonnerie*, poëme en trois chants; Paris, 1820, in-8°; — *Appel aux Grecs*; Paris, 1821, in-8°; — *Chios, la Grèce et l'Europe*, poëme lyrique; Paris, 1822, in-8°; — *Le pour et le contre sur la résurrection des provinces*; Nancy, in-8°; — *Nancy, Histoire et Tableau*; Nancy, 1837, in-8°; — *Mémoire sur la question de l'unité des langues*, dans le volume *Foi et lumières*; Paris, Nancy, 1843, in-8°; — *Le duc Antoine et les Rustauds*; Nancy, Paris, 1849, in-8°; — *L'Orientalisme rendu classique dans la mesure de l'utile et du possible*; Paris et Nancy, 1854, in-8°; — *Maximes traduites des Courals de Tirou Vallouvar, ou la morale des Parias*; Nancy, 1854, in-8°; — *Sur la vraie prononciation du G arabe*; Paris, 1857, in-8°.

A. Fée.

*Documents particuliers.*

* **GUERRINI** (*Giacomo*), peintre de l'école de Crémone, né dans cette ville, en 1718, mort en 1793. Il était encore jeune quand il peignit, dans sa patrie, une décollation de saint Jean-Baptiste pour l'oratoire de Saint-Jérôme. Il fit ensuite pour l'église Saint-Augustin deux tableaux représentant la *Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne* et la *Présentation de la Vierge au temple*. L'église des SS. Quirico et Giuletta de la même ville, et celle de S.-Francesco al Corso de Milan possèdent aussi des ouvrages de ce peintre, qui tient un rang honorable parmi ses contemporains. E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario*. — Grasselli, *Guida di Cremona*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

**GUERRINO** (*Tomaseo*), mathématicien italien du dix-septième siècle, était né à Milan. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort; on sait seulement qu'il fut hallebardier de sa ville natale, qu'il était sans fortune, et que de 1663 à 1668 il fit paraître à Milan divers ouvrages estimés, parmi lesquels on remarque : *Euclide in campagna*, traité d'arpentage; — *Tavole Gnomoniche*; — *Trattato di Geometria*; — *Trattato di Stereometria*; — *Trattato di Geodesia*. J. V.

*Biogr. Universale*, édit. Venise.

**GUERROIS** (*Marie-Nicolas* des), théologien français, né à Arcis-sur-Aube, vers 1580, mort à Paris, le 22 décembre 1676. Il fit ses études à Paris et sa théologie à la Sorbonne, sous André Duval. Il alla ensuite à Troyes, où il fut ordonné prêtre, et obtint un canonicat à Saint-Urbain. En 1617 il passa de cette église à celle Saint-Jean, où il a rempli jusqu'en 1660 la place de pénitencier. Il se distinguait comme prédicateur. Outre une grande connaissance de l'histoire sacrée et profane, qu'il avait puisée dans l'étude des originaux, il savait parfaitement la langue grecque : ce fut lui qui donna l'explication des inscriptions grecques du parement d'autel que l'évêque Garnier avait envoyé de Constantinople à son église de Troyes. On a de l'abbé des Guerrois : *La Sainteté chrétienne*, contenant la vie, mort et miracles de plusieurs saints de France, dont les reliques sont dans le diocèse de Troyes; 1637, in-4°; — la *Vie de saint Gaond* ou *Gon*, qui a été insérée par le P. Martenne dans son *Thesaurus Anecdotorum*; et celle *de saint Alderald*, qui fut imprimée séparément, avec une *Dissertation critique* de Breyer; Troyes, 1724; — *Sancti Lupus et Memorius cum Attila rege, Disquisitio*; Troyes, 1643, in-18; — *Ephemeris Sanctorum insignis ecclesiæ Trecensis, jussu et auctoritate illustrissimi et reverendissimi in Christo patris DD. Renati de Breslay, episcopi Trecensis; suis mendis repurgata, et historiis aucta et illustrata*, etc.; Troyes, 1648, in-12. A. L.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique*.

**GUERSENS** (*Julien*, dit *Caye-Jules* (1) né), auteur dramatique français, né à Gisors, en 1543 ou 1548, mort à Rennes, le 5 mai 1583. Issu d'une bonne famille, il fut envoyé à Paris pour faire ses études. Sa mémoire exceptionnelle lui permit d'apprendre en peu de temps non-seulement les langues anciennes, mais la plupart des langues modernes de l'Europe. Cette facilité polyglotte lui valut un grand renom et la protection du duc de Joyeuse, ainsi que celle d'Arthur de Cossé, évêque de Coutances, qui le firent pensionner par le roi. Il devint amoureux de Catherine Fadonnet-Desroches (*voyez* Desroches), et pour lui plaire il fit des vers et même des œuvres dramatiques, qu'il publia sous le nom de celle qu'il aimait. Mais cette belle et rigide Catherine n'ayant jamais voulu se marier, pour rester auprès de sa mère, à ce que dit Pasquier, « l'historique de cette passion n'a pas eu de retentissement », du moins n'aboutit-elle point au mariage. Guersens se fit recevoir avocat au parlement de Bretagne, et vint s'établir à Rennes, où il obtint la charge de sénéchal. On a de lui : *Penthée*, tragédie; Poitiers, 1571. L'auteur, dans l'Épître dédicatoire adressée à l'évêque de Coutances, déclare qu'il n'a pas d'autre mérite que d'avoir « emprunté son sujet au Grec Xénophon »; puis il ajoute : « Je proteste devant Dieu que cet œuvre n'est jamais sorti de la boutique de mon esprit, mais d'un Jupiter, du cer-

(1) « Son vrai prénom, dit un de ses contemporains, était *Julien*; mais par une affectation ridicule et pédantesque, assez ordinaire cependant à un grand nombre de sçavants, il voulut le changer en un approchant du latin. »

veau duquel la Pallas de notre France l'a fait naistre, et d'après laquelle je l'ai mis en ordre. » En effet cette pièce fut représentée sous le nom de Catherine Desroches. On y trouve ces vers, qui donnent une idée de la morale et de la versification de Guersens :

La richesse corrompt et la terre et les cieux,
Les mânes, les démons, les hommes et les dieux.
Il n'y a rien de saint qui pour or ne se change :
Un diable mesmement par or deviendroit ange !...

Selon Scaliger, les vers de Guersens ne paraissaient passables que lorsqu'il les déclamait lui-même. Baillet ajoute : « C'était un poëte assez mauvais, peu estimé de ses contemporains; sa façon était singulière et même cynique, si on en juge par son poëme intitulé : *Les Cornus*, dans lequel on trouve un éloge des cocus et du cocuage. » A. Jadin.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. III, p. 357. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, p. 40. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, p. 441. — *Scaligerana*. — Baillet, *Jugements des Savants*.

**GUÉRU** (*Hugues*). Voyez Gautier Garguille.

* **GUERRY** (***), appelé communément *le capitaine Guerry*, né à Paris, vivait au milieu du seizième siècle. Il a rendu son nom célèbre par la valeur et l'intelligence qu'il déploya pour le service royal et catholique durant les guerres de religion. En 1567, à la bataille de Saint-Denis, les protestants, irrités de leur défaite, vinrent attaquer dans la plaine un moulin en pierre environné d'un fossé profond et bien percé de tous côtés, d'où l'on tirait sur eux de nombreuses arquebusades : ils l'environnèrent avec toute leur infanterie, commandée par les braves capitaines de Vallefrenières et Beauregard, mais ils en furent toujours repoussés par Guerry, qui défendait ce moulin avec peu de soldats : les protestants regagnèrent Saint-Denis après avoir perdu leurs plus vaillants hommes. Ce moulin fut depuis appelé *le moulin Guerry*, du nom de son vaillant défenseur, que le roi Charles IX, en récompense de cette belle action, éleva au rang de colonel. A. d'E—p—c.

Maimbourg, *Histoire du Calvinisme*.

* **GUÈS-VILLER** (*Antoine*), général français, sénateur, né à Paris, le 10 mars 1791. Entré à l'École Militaire de Saint-Cyr le 1er octobre 1808, il en sortit le 16 janvier 1810 avec le grade de sous-lieutenant dans le 66e de ligne, passa lieutenant en 1811, et fit avec ce corps les guerres d'Espagne de 1810 à 1812. Nommé capitaine le 14 avril 1813, il suivit son régiment à la grande armée, et se distingua pendant les campagnes de 1814 et 1815. Appelé, le 27 mars 1816, à faire partie de la légion de Seine-et-Oise, devenue 38e régiment d'infanterie de ligne, il fut promu au grade de chef de bataillon le 26 juin 1822, et fit la campagne d'Espagne de 1823. Lieutenant-colonel du 62e de ligne le 9 juin 1832, il se signala pendant les campagnes d'Afrique de 1832 à 1840, notamment au combat de la Sickack, le 6 juillet 1836, où il gagna le grade de colonel du 23e. Il se fit remarquer, à la tête de ce régiment, à la défense du camp de Nudjez-Ammar (septembre 1837), à l'expédition des Bibans (octobre et novembre 1839), et à la prise du col de Mouzaïa. Maréchal de camp le 21 juin 1840, il reçut l'année suivante le commandement du département de Loir-et-Cher, qu'il conserva jusqu'à la révolution de février 1848. Le 12 juin de la même année, il fut nommé général de division et mis à la tête de la 3e division du corps expéditionnaire de la Méditerranée. Au retour de la campagne de Rome (1850), il prit le commandement de la 5e division militaire (Besançon). Le prince-président de la république lui confia, en 1851, le commandement supérieur des 15e et 16e divisions militaires (Nantes et Rennes). Le général Guès-Viller a été compris dans le décret du 31 décembre 1852, qui créa trente-huit sénateurs. Placé dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général, par décision du 1er mars 1856, il fut remplacé en 1857 dans le commandement de la 15e division militaire. Le général Guès-Viller est grand-officier de la Légion d'Honneur et grand-officier de l'ordre de Pie IX. Sicard

*États de Services.* — *Documents partic.*

* **GUESDOU** (1) (*Adrien de*), sieur de Saussay, poëte français du seizième siècle, né en Thimerais, peut-être à Châteauneuf. Il y passa une grande partie de son existence. Riche et libre de son temps, il voulut voir l'Italie, et fit un séjour à Rome. Il ne fut pas satisfait de cette capitale du monde catholique, et déplora l'état d'abaissement dans lequel elle était tombée :

Rome, qui fut sans Rome et sans ses habitans,
En lieu d'avoir mes yeux satisfaits et contens,
Qui tant ont désiré de vous voir cette grâce ;
Ne voyant plus de vous qu'un peu d'ombre et de trace,
Qui fustes autres fois terre et mer surmontans,
En lieu de rafraichir mon corps de tant de peines
Que, pour venir icy, j'ay eu par monts et plaines,
Mon cœur pour votre estat est saisi de douleur, etc.

Les discordes religieuses qui ensanglantaient la France troublaient aussi l'Italie. Dégoûté de voir partout les princes s'entr'égorger au nom d'un dieu de paix et de fraternité, il revint chez lui, et y mourut triste et obscur.

On a de lui : *Les Paysages*, contenant 19 odes, 1570, et diverses autres poésies; — *La Marguerite*, autrement *La Jeunesse de l'auteur*, contenant 39 sonnets; 1573; — *L'Hermitage*, compris en 19 sonnets ; — *Répréhension notale pour ce temps de Vetturie, dame romaine, à son fils Coriolan, tenant Rome assiégée*, suivis de plusieurs *sonnets*, composés par l'auteur à Rome, in-4°. E. D—s.

C. Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 170. — Du Verdier, *Bibliothèque française*. — L'abbé Goujet, *Bibliothèque française*. t. XIII, p. 123. — Rigoley de Juvigny, *Les Bibliothèques françaises*, t. I, p. 7. — Dom Liron, *Bibliothèque chartraine*, p. 173.

(1) Quelques auteurs le nomment *de Gados*.

**GUESCLIN** (1) (*Bertrand* DU), connétable de France, le plus grand des généraux français du quatorzième siècle, né en 1320 (2), au château de La Motte de Bron, à six lieues de Rennes, mort le 13 juillet 1380. Il appartenait à une famille ancienne, mais peu riche et jusqu'à lui sans illustration. Son frère avait épousé Jeanne de Malesmains, dame de Sens près de Fougères, dont il avait eu dix enfants, quatre fils et six filles. Le futur connétable grandit au milieu des paysans du voisinage, désolant sa noble famille par sa mauvaise mine, la grossièreté de ses manières et ses combats continuels avec les petits vilains de son âge. Selon le plus ancien de ses chroniqueurs, Cuvelier :

> ..... Il n'ot si lait de Resnes à Disnant.
> Camus estoit et noirs, malostru et massant (nuisant).
> Li pères et la mère si le héoient tant,
> Que souvent en leurs cuers aloient désirant
> Que fust mors ou noiez en une eaue corant.

Bien des légendes se formèrent plus tard au sujet de cette enfance, sombre et maudite. Le barde Merlin avait prédit, dit-on, la grandeur de du Guesclin. Une religieuse, l'apercevant relégué à la table des domestiques, lui prit la main, et y découvrit les signes de la plus glorieuse destinée. En attendant que ces magnifiques présages s'accomplissent, le jeune Bertrand se livrait à de rudes exercices, qui développaient sa force et son adresse. Il soupirait après les luttes, plus nobles, des tournois. Pendant les fêtes célébrées à Rennes en 1338, à l'occasion du mariage de Jeanne de Penthièvre avec Charles de Châtillon, comte de Blois, il entra pour la première fois en lice, et désarçonna les plus brillants chevaliers de la Bretagne. Mais ces combats de parade ne suffisaient pas au sens pratique de ce jeune homme de dix-huit ans, et les sanglantes luttes de la succession de Bretagne allaient le former au métier de la guerre. Charles de Blois et Jean de Montfort, soutenus l'un par la France, l'autre par l'Angleterre, se disputaient la Bretagne. Du Guesclin se jeta dans le parti de Charles de Blois et de la France. Il n'était pas assez grand seigneur pour mener des vassaux aux combats, et il se souciait peu de figurer dans la troupe d'un suzerain. Il se fit donc partisan, et par son audace et son bonheur il attira bientôt autour de lui une foule d'aventuriers. Après une action d'éclat au siége de Vannes, en 1342, on le perd de vue pendant les années suivantes, qui furent signalées en Bretagne d'abord par les succès, puis par la défaite (1347) et la captivité de Charles de Blois, mené prisonnier à Londres. Il est facile de deviner ce que du Guesclin fit dans cette période de sa vie, que son chroniqueur résume ainsi :

> De jour fut ès forès et par nuit chevaucha;
> Et de nuit et de jours plenté d'Anglois greva.

Il allait donc à travers les bois de son pays natal, la hache pendue au cou, l'épée au côté, détroussant et tuant les Anglais, et les partisans de Montfort. Un jour que l'argent lui manquait pour payer ses compagnons, il força la huche de sa mère, et enleva les joyaux et l'or fin qui s'y trouvaient. Heureusement il se signalait vers le même temps par des exploits plus honorables. A la suite du combat de Montmuran, il fut fait chevalier par un Normand nommé Élatre du Marais; peu après il s'empara de Fougeray; et il compta dès lors au premier rang des défenseurs de Charles de Blois. En 1351, il passa en Angleterre avec les principaux seigneurs bretons envoyés pour traiter de la rançon de ce prince. Charles de Blois ne fut rendu définitivement à la liberté que le 10 août 1356, un mois environ avant la bataille de Poitiers, qui assura la suprématie des Anglais. Charles de Blois et le parti français possédaient encore Nantes et Rennes. Cette ville fut assiégée par le duc de Lancastre dès le 3 octobre 1356. Du Guesclin se jeta dans la place avec Bertrand de Saint-Pern, le chevalier de Penhoet et d'autres gentilshommes, et la défendit jusqu'au 30 juin 1357, époque où le siége fut levé, à la suite de la trêve de Bordeaux. Charles de Blois lui donna en récompense de ce service la seigneurie de la Roche-Derrien. L'expiration de la trêve fournit à du Guesclin une nouvelle occasion de se signaler par la défense de Dinan; mais le chevalier breton, sans se lasser de cette guerre d'aventures, qui convenait à sa humeur batailleuse, et sans abandonner son seigneur, s'attacha au service du régent de France. Du Guesclin était alors peu connu hors de la Bretagne, c'est Froissart qui l'assure; aussi n'obtint-il d'abord que le grade de capitaine de cent hommes d'armes et la place de gouverneur de Pontorson. Là encore se rencontre dans la vie de du Guesclin une période obscure. Placé sur un autre théâtre, mêlé à d'autres hommes, il eut pour ainsi dire à recommencer sa carrière. Vers cette époque il se maria, à Dinan, avec Épiphanie ou Tiphaine Raguenel, et célébra, dit-on, ses noces par un combat contre les Anglais. Ces perpétuelles escarmouches n'avaient rien de décisif; il était temps qu'elles fissent place à une guerre féconde en résultats. Le retour du roi Jean à Londres, bientôt suivi de sa mort, laissa le trône de France à un prince débile, maladif, peu courageux, mais plein de sens, de fermeté et de suite dans ses projets. Charles V, qui depuis longtemps avait distingué du Guesclin, le chargea avec Boucicaut de débarrasser le cours de la basse Seine des ennemis qui l'occupaient, et d'enlever la Normandie au roi de Navarre

(1) Le nom du célèbre connétable se trouve écrit de bien des manières différentes dans les documents contemporains : *Claquin*, *Glaicquin*, *Klesquin*, *Gleaquin*, *Cleyquin*, *Clasquin*, *Guescquin*, *Guaquin*, *Glayaquin* ou *Glay-Aquin* (sur cette dernière forme, *voy.* Froissart, l. III, 70). L'orthographe qui a prévalu, et que nous donnons ici, est celle de l'épitaphe de son tombeau à Saint-Denis, de plusieurs actes de famille et de quelques pièces officielles du règne de Charles V.

(2) Il y a incertitude sur la date de la naissance de du Guesclin. Quelques historiens le font naître en 1314 et même en 1311, d'autres en 1324.

Les deux généraux enlevèrent Mantes et Meulan les 7 et 8 avril 1364. Les farouches bandes bretonnes commirent beaucoup de dévastations, et Charles V, pour éloigner ces redoutables auxiliaires, les envoya combattre un lieutenant du roi de Navarre, le captal de Buch, qui venait de débarquer à Cherbourg avec le dessein de pénétrer dans l'Ile de France. Du Guesclin, à la tête de quinze cents hommes environ, rencontra sur les bords de l'Eure, à Cocherel (16 mai 1364), le captal, qui avait des forces à peu près égales. Le combat dura depuis une heure après midi jusqu'au soir, et se termina par la défaite complète des Gascons et des Anglais, qui laissèrent leur chef entre les mains des vainqueurs. La nouvelle de cette victoire arriva à Reims le 18 mai, la veille du sacre de Charles V. Ce prince ne fut pas ingrat envers le vaillant Breton; il le nomma maréchal de Normandie, et l'investit du comté de Longueville, confisqué sur la maison de Navarre. En échange de ce domaine, du Guesclin céda au roi les prisonniers de Cocherel. La guerre un moment interrompue venait de se rallumer en Bretagne; Charles V envoya au secours de Charles de Blois du Guesclin avec mille lances, tandis que de son côté le prince de Galles expédiait à Jean de Montfort deux cents lances et autant d'archers, sous les ordres de Jean Chandos. Les deux partis ainsi renforcés en vinrent aux mains le 28 septembre, auprès d'Auray. Les savantes manœuvres de Chandos l'emportèrent sur les habiles dispositions de du Guesclin, et Jean de Montfort remporta une victoire qui coûta la vie à Charles de Blois, la liberté ou la vie à la plupart des chefs de ce parti. Du Guesclin fut du nombre des prisonniers. La bataille d'Auray termina la guerre; le roi de France abandonna un parti désespéré, et reconnut Jean de Montfort duc de Bretagne par le traité de Guérande (11 avril 1365). Il restait à débarrasser le royaume de ces *compagnies* qui laissées sans emploi par la paix formaient des armées de brigands. « Quand le roi, dit le continuateur de Guillaume de Nangis, donna à Bertrand du Guesclin le comté de Longueville, celui-ci lui promit, en retour, de délivrer le royaume des compagnies; mais, loin de là, il souffrit que ses Bretons enlevassent dans les villages et sur les grands chemins argent, habits, chevaux, bétail; bref, tout ce qu'ils rencontraient. » Charles V songea d'abord à envoyer ces bandes dévastatrices à la conquête de la Terre Sainte, mais il reconnut bientôt que ce projet était impraticable. Heureusement Henri de Transtamare, compétiteur du royaume de Castille, offrit de les prendre à son service, et demanda que du Guesclin les commandât. Le capitaine breton était encore prisonnier des Anglais, qui l'avaient conduit à Niort, et Chandos ne voulait pas le rendre à moins de 100,000 fr. Le roi, le pape et don Henri se cotisèrent pour réunir la somme, dont la plus grande partie fut payée par Charles V, à la condition que le comté de Longueville lui serait rétrocédé, et que du Guesclin emmènerait les compagnies hors de France. En même temps on avait ouvert des négociations avec les principaux chefs des routiers, et Châlon-sur-Saône fut indiqué comme le lieu de rendez-vous général des compagnies, qui y affluèrent, au nombre de trente mille. Du Guesclin s'y rendit, les harangua, leur promit 200,000 florins, l'absolution du pape, et un nouveau pays à piller. Le discours que Cuvelier prête à du Guesclin est caractéristique; en voici la conclusion :

Faisons à Dieu honneur, et le deable laissons.
A la vie visons comment usé l'avons :
Efforcées les dames et arses les maisons,
Hommes, enfans occis, et tous mis à rençons;
Comment mengié avons vaches, buefs et moutons;
Comment pillié avons oies, poucins, chappons,
Et beu les bons vins, fait les occisions,
Eglises violées et les religions.
Nous avons fait trop pis que ne font les larrons;
Pour Dieu, avisons-nous, sur les patens alons;
Je nous ferai tous riches, se mon conseil créons,
Et arons paradis ausi quant nous morrons.

D'aussi puissants motifs entraînèrent les routiers sur les pas de du Guesclin, qui, après la remise au roi des places occupées par les compagnies, marcha vers Avignon. Il réclama du pape l'absolution et 200,000 florins d'or. Il exigea de plus que cet argent ne fût pas levé sur le peuple, mais sur le clergé. Il fallut bien souscrire à ses conditions, et les routiers continuèrent leur marche. Ils franchirent les Pyrénées au cœur de l'hiver, et se trouvèrent réunis à Barcelonne dans les premiers mois de 1366. Don Pèdre, abandonné de presque tous ses sujets, ne put tenir contre cette invasion formidable; il perdit rapidement toutes les provinces de son royaume, s'échappa de Séville, traversa le Portugal, et alla demander asile et protection au prince de Galles en Aquitaine. Don Henri, maître du royaume de son frère, récompensa richement ceux qui l'avaient aidé à le conquérir, mais ne se soucia pas de les garder auprès de lui. Il retint seulement quinze cents hommes d'armes, sous les ordres de Bertrand du Guesclin, qu'il nomma connétable de Castille, et comte de Transtamare. Les compagnies licenciées repassèrent les Pyrénées, et entrèrent en grande partie au service du prince de Galles, qui préparait une expédition pour rétablir don Pèdre. L'armée du prince de Galles descendit en Espagne au mois de février 1367, et passa plus d'un mois à escarmoucher contre les forces de don Henri et de du Guesclin. Une bataille, que la prudence du connétable de Castille aurait voulu éviter, s'engagea le 13 avril 1367, près de Najara et de Navarrette. La cavalerie de don Henri prit la fuite, et laissa tomber tout le faix de la bataille sur quatre mille lances françaises, aragonaises et bretonnes, commandées par du Guesclin et d'Audeneham.

Cette troupe vaillante ne put tenir contre le nombre, et ses deux chefs furent faits prisonniers; mais don Henri parvint à s'échapper, et

la guerre recommença bientôt après. Aussitôt que le prince de Galles eut quitté l'Espagne, don Henri y rentra (septembre 1367). Du Guesclin, rendu à la liberté au prix d'une rançon de 100,000 doubles d'or, dont le roi de France avança encore une fois une grande partie, et à laquelle la princesse de Galles voulut contribuer, repartit pour l'Espagne, emmenant les compagnies licenciées par le prince anglais (octobre 1368). Don Henri avait déjà reconquis presque toute la Castille, et don Pèdre, à bout de ressources, avait appelé à son aide les Maures de Grenade et de l'Afrique. Ces bandes infidèles furent écrasées à Montiel, le 14 mars 1369, par les Castillans de don Henri et les routiers de du Guesclin. Le lendemain de cette action décisive don Pèdre tomba sous le poignard de don Henri, et celui-ci n'eut plus de compétiteur pour le trône de Castille. Le général breton, créé duc de Molinas, passa encore un an environ en Espagne. Il quitta ce pays au mois de mai 1370, sur l'ordre de Charles V, qui, venant de déclarer la guerre à l'Angleterre, l'avait choisi pour connétable de France. De Léon, où l'avaient trouvé les messagers de Charles V, il se rendit directement à Toulouse, auprès du duc d'Anjou, qui l'attendait pour entrer en campagne. En moins de six semaines il réduisit les villes de Moissac, d'Agen, de Tonneins et d'Aiguillon. Puis il quitta le duc d'Anjou pour aller à Limoges, qu'assiégeaient les ducs de Berry et de Bourbon. Sa présence hâta la reddition de cette place. Il ne put empêcher le prince de Galles de la reprendre et de la saccager impitoyablement; mais ce fut le dernier exploit du prince anglais, qui bientôt après quitta la France pour toujours. Bertrand du Guesclin, aussitôt arrivé à Paris, fut déclaré connétable. Il s'excusa grandement, disant qu'il était « un pauvre homme et petit bachelier et de basse venue », en comparaison des grands seigneurs de France, et qu'il n'oserait leur donner des ordres. Charles V triompha de ses scrupules en lui déclarant que tout le monde, même les frères du roi, lui obéiraient. Après avoir prêté serment le 20 octobre, il partit de Paris avec cinq cents lances françaises et bretonnes, commandées en second par Olivier de Clisson, et suivit les Anglais, qui, sous les ordres de Robert Knolles, se retiraient vers le midi; il les atteignit à Pontvalain, et les dispersa. Il revint ensuite à Paris, où il fut accueilli comme un libérateur et choisi pour être le parrain de Louis d'Orléans, second fils de Charles V. Il partit pour l'Auvergne dans les premiers mois de 1371, et fit une de ces campagnes, plus utiles qu'éclatantes, qui remplirent les dernières années de sa vie. Avec un petit nombre d'hommes il attaquait une à une les places que les Anglais occupaient dans l'ouest et le midi de la France : souvent heureux, quelquefois repoussé, mais jamais découragé, il tâchait, à force de courage, de ruse, d'audace, et avec un incontestable génie militaire et politique, de reconstituer l'unité du territoire français. Un publiciste contemporain, M. de Carné, a parfaitement exprimé le caractère et les résultats de ces *campagnes poliorcétiques* que « du Guesclin continua pendant près de dix années en Poitou, en Saintonge, en Guienne, en Auvergne, arrachant toutes ces provinces aux Anglais ville par ville, château par château, et pour ainsi dire bastion par bastion. A chaque marche sur ce sol hérissé de forteresses féodales, on était arrêté par une barrière, et l'on n'avançait qu'à force d'assauts. La mine et l'incendie détruisaient l'une après l'autre ces tours de granit, devenues les derniers asiles de l'étranger. D'affreuses cruautés, d'horribles souffrances, venaient de part et d'autre imprimer à cette guerre un caractère inexorable; elles élevaient une barrière éternelle entre les combattants. A la longue apathie des populations avaient succédé la fureur de l'agression et le désespoir de la résistance. Le cours des idées changeait visiblement, et cette longue lutte se transformait de jour en jour en un immense duel de peuple à peuple. Ce n'étaient plus deux familles rivales qui se disputaient un trône et une suprématie d'hommage, c'étaient la France et l'Angleterre qui se heurtaient avec rage l'une contre l'autre; c'étaient deux nationalités qui naissaient à la fois [illegible] des couches laborieuses et sanglantes. » Pendant cette lutte Jean IV de Montfort, duc de Bretagne, malgré la reconnaissance qui l'entraînait du côté de l'Angleterre, avait été forcé par ses barons à rester neutre. Se sentant menacé par le roi de France, il eut l'imprudence d'appeler les Anglais dans son duché. Charles V, qui attendait cette démarche avec impatience et qui n'avait [illegible] négligé pour gagner les nobles bretons, [illegible] aussitôt contre le duc Jean IV une armée commandée par du Guesclin, et où figuraient [illegible] plus grands seigneurs du duché, les Clisson, [illegible] Rohan, les Laval. Cette armée entra en Bretagne au commencement de 1373, et s'empara de [illegible] le duché, excepté de Brest et d'Auray. Le [illegible] passa en Angleterre pour y chercher des [illegible] Il en revint en 1375 avec des Anglais auxiliaires, qui passèrent par la Picardie et se dirigèrent sur l'Aquitaine à travers toute la France. [illegible] Guesclin conseilla le plan de résistance [illegible] déjà mis en usage dans les expéditions [illegible] dentes; et au lieu de chercher une bataille, [illegible] contenta de harceler les ennemis dans [illegible] marche à travers le territoire; on parle [illegible] dant d'une grande bataille livrée près de [illegible] gueux, mais ce fait est extrêmement douteux. L'armée anglaise arriva épuisée à Bordeaux, [illegible] hors d'état de rien entreprendre. Au mois de [illegible] 1375 une trêve fut conclue entre les parties belligérantes. A l'expiration de la trêve la guerre recommença, sans péripéties éclatantes, [illegible] toujours au désavantage des Anglais. [illegible] par le succès et imprudent pour la première fois, Charles V fit prononcer, le 18 décembre [illegible]

1378, par le parlement de Paris, la confiscation de la Bretagne et sa réunion à la France. Cette mesure injuste et impolitique excita l'indignation générale des Bretons, et une ligue formidable s'organisa pour repousser l'invasion française. Charles V manda à Paris Bertrand du Guesclin et Olivier de Clisson, leur accorda la confirmation de toutes les franchises et priviléges du pays de Bretagne, et leur fit jurer de seconder l'exécution de ses plans. Les deux chefs bretons prêtèrent ce serment avec une profonde répugnance, et Clisson ne s'inquiéta guère de le tenir. Du Guesclin, plus fidèle, essaya vainement de soumettre le comté de Rennes, et demanda qu'on renonçât à une entreprise qui allait livrer la Bretagne à l'Angleterre. Charles V persista dans son projet, et manifesta des soupçons contre du Guesclin. Celui-ci, irrité, renvoya au roi l'épée de connétable, et lui annonça qu'il allait se retirer à la cour de Castille. Charles V, comprenant sa faute, lui dépêcha les ducs d'Anjou et de Bourbon pour le conjurer de reprendre son office. L'on croit que du Guesclin céda; mais, ne voulant pas continuer une guerre que réprouvait son bon sens et son patriotisme, il se rendit dans le midi, qu'infestaient des compagnies anglaises et gasconnes. Au commencement de juillet 1380, il mit le siége devant Château-Neuf de Randon, forteresse située dans les montagnes du Gévaudan, entre Mende et Le Puy. Il tomba malade presque aussitôt, et mourut au moment même où la place capitulait. Tel est du moins le récit de Cuvelier. Suivant la *Chronique* de du Guesclin, les assiégés ne se rendirent que le lendemain de la mort du connétable, et vinrent déposer les clefs de la place sur les genoux du héros.

Le corps du connétable fut déposé dans l'église des jacobins du Puy, et embaumé pour être transporté à Dinan, où il avait choisi lui-même sa sépulture. Charles V fit arrêter le convoi au Mans, et ordonna de le conduire à Saint-Denis, dans la sépulture des rois. « Le roi, dit Froissart, fit faire à messire Bertrand, son connétable, des obsèques aussi honorables que s'il eût été son propre fils, et le fit ensépulturer en l'église Saint-Denis, assez près de sa propre tombe, qu'il avait fait faire de son vivant. » Neuf ans plus tard, le 7 mai 1389, Charles VI fit célébrer avec une pompe extraordinaire un service pour le connétable, et l'évêque d'Auxerre prononça l'oraison funèbre. Ces honneurs étaient dus au gentilhomme breton, qui fut le plus loyal et le meilleur lieutenant de Charles V, au grand capitaine qui, au milieu d'une multitude d'expéditions, travailla toujours à l'affranchissement de la France, et qui mérite d'être compté parmi les fondateurs de l'unité française. En dehors de sa haute importance politique, du Guesclin est extrêmement remarquable par l'originalité de sa physionomie. Ce rude Breton, laid, presque difforme, ne garda des anciens chevaliers que le courage et le respect de sa parole; il n'eut pas ce profond dédain du peuple qui caractérise les héros du moyen âge. Il avait l'instinct de la tactique moderne, et, malgré sa violence de soldat, il fut digne d'être le bras et l'épée de ce Charles le Sage, qui, au quatorzième siècle, sauva par sa prudence la nationalité française de la plus rude épreuve qu'elle eût jamais eu à subir.

Du Guesclin, marié en premières noces à Tiphaine Raguenel, épousa en deuxièmes noces (1373) Jeanne de Laval; il ne laissa pas d'enfant légitime. Son fils naturel, Michel du Guesclin, et son frère, Olivier du Guesclin, héritèrent de ses biens. L. J.

Cuvelier, *La vie du vaillant Bertrand du Guesclin*, chronique en vers, publiée par M. Charrière dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*; Paris, 1839, in-4°. — Froissart, *Chroniques*. — *Chroniques de Saint-Denis*. — *Le Triomphe des neuf Preux, ou histoire de Bertrand du Guesclin, duc de Molines*; Abbeville, 1487, in-fol. — *Le livre des faits d'armes de Bertrand du Guesclin*. — *Histoire des prouesses de Bertrand du Guesclin*; Lyon, 1529, in-4°. — *Histoire de messire Bertrand du Guesclin, connétable de France, duc de Molines, comte de Longueville et de Burgos, escrite en prose, l'an 1387, et mise en lumière par Claude Menard*; Paris, 1618, in-4°. — Paul Hay du Chastelet, *Histoire de Bertrand du Guesclin*; Paris, 1666, in-fol. — Jacques Lefebvre, *Mémoires du quatorzième siècle, depuis peu découverts, contenant la vie du fameux Bertrand du Guesclin*. — Guyard de Berville, *Histoire de Bertrand du Guesclin*; Paris, 1767, 2 vol. in-12. — Auvigny, *Vies des Hommes illustres de la France*, t. VIII. — Mazas, *Capitaines du Moyen Age*, t. III. — Dom Martène, *Thesaurus Anecdotorum*, vol. III, p. 1467. — Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, t. II. — Fréminville, *Histoire de Bertrand du Guesclin*. — De Carné, *Les fondateurs de l'unité française*, t. I.

**GUESLE.** *Voy.* LA GUESLE.

**GUESNAY** (*Jean-Baptiste*), hagiographe français, né à Aix, en 1585, mort à Avignon, le 4 novembre 1658. Il était fils de Jean Guesnay, conseiller du roi, et trésorier général des finances dans le bureau de Provence. Il fit ses études chez les jésuites d'Avignon, et entra dans leur ordre en 1601. Il y professa successivement les belles-lettres, la théologie et la philosophie. Plus tard il fut élevé à la charge de recteur, vint à Marseille, et s'adonna avec succès à la prédication. Il consacrait ses loisirs à l'étude de l'histoire de la Provence. « Mais, dit Lenglet-Dufresnoy, il figure médiocrement par les ouvrages qu'il a publiés ». On a de lui : *Magdalena Massiliensis advena, sive de ejus in Provinciam appulsu; dissertatio theologico-historica in Joannem Launoyum*; Lyon, 1643, in-4°. Le docteur Launoy avait nié la venue de sainte Madeleine en Provence. Le P. Guesnay entreprit de justifier la légende; Launoy répondit au jésuite, qui répliqua à son tour, et pour combattre son contradicteur il opposa autorité à autorité, invective à invective. La dispute finit comme la plupart des disputes d'érudits : chacun resta dans son opinion; — *Auctuarium historicum de Magdalena Massiliensi advena*, etc. (sous le pseudonyme de *Pierre Henri*); Lyon, 1643, in-4°, et 1657, in-fol.; —

*Le Triomphe de la Magdelaine, ou réponse à une lettre intitulée :* Les Sentiments de M. Launoy sur le livre que le P. Guesnay, jésuite, a fait imprimer sous le nom de Pierre Henry : Guesnay prit cette fois le pseudonyme de *Denis de la Sainte-Baume*; Lyon, 1647, in-8°, et 1657, in-fol.; — *S. Joannes Cassianus illustratus, sive chronologia vitæ S. Joannis Cassiani abbatis, et monasterii Sancti-Victoris ab eodem Massiliæ conditi*; Lyon, 1652, in-4°; — *Provinciæ Massiliensis et reliquiæ Phocensis Annales, seu Massilia gentilis et christiana*; Lyon, 1657, in-fol. « Les connaisseurs, dit le P. Le Long, font fort peu de cas des *Annales* de Guesnay, qui sont en effet très-pitoyables. L'auteur est un plagiaire, qui copie souvent d'autres historiens sans les nommer, surtout Antoine de Ruffi. Jamais homme n'a avancé des faits avec moins de preuves ni avec plus de hardiesse. Les conjectures les plus mal fondées sont pour lui des preuves authentiques. » — « C'est ainsi, vient ajouter Pitton, que le P. Guesnay a avancé que sainte Marthe, ayant annoncé l'Évangile à Avignon, passa en 48 à Tarascon; que saint Trophime était un citoyen de Marseille; que l'apôtre saint Paul, allant de Rome en Espagne, s'arrêta à Marseille, et salua saint Lazare, à qui il laissa un de ses disciples nommé *Restitut*. Dans l'histoire de Cassien il n'est pas plus exact; tantôt il le fait arriver à Marseille avec un vent favorable, tantôt il le peint dans les horreurs d'une tempête; les routes qu'il lui fait parcourir dans la Terre Sainte n'ont jamais existé que dans son imagination : aussi ses partisans les plus déclarés n'ont pu s'empêcher d'avouer que ses ouvrages sont remplis de recherches, mais qu'elles sont obscurcies par une foule d'erreurs et de faussetés. » A. L.

Bouche, *Histoire de la Provence*. — V. Pitton, *Sentiments sur les Historiens de la Provence*; Aix, 1682, in-12; — *Dictionnaire des Hommes illustres de la Provence*.

* GUËT (*Charlemagne-Oscar*), peintre français, né à Meaux, le 24 février 1802. Il eut pour maîtres MM. Hersent et Horace Vernet; et, mettant bientôt à profit les conseils de ces habiles professeurs, il ne tarda pas à acquérir une assez belle réputation comme peintre de genre. Ses toiles offrent une heureuse alliance de naturel et de grâce, de sentiment et de verve. Nous ne citerons ici que ses principales productions : Salon de 1822, un *Corps-de-garde de cuirassiers de la garde*, une *Salle de police de dragons*, un *Petit Joueur d'orgue*, pour lesquels il reçut une médaille d'or; — en 1824, un *Goutteux*, quatre scènes de *Pêcheurs de Granville*; — en 1831, *Danse de Montagnards* (acheté par la liste civile); — *Louis XIII et mademoiselle de La Fayette*; — *Le Cacolet* : une médaille d'or de deuxième classe fut décernée à l'artiste pour ces trois tableaux; — en 1833, *Marino-Faliero*; — le *Retour du Petit Savoyard*; — en 1834, *Enfants de Pêcheurs bretons jouant sur la plage*; — *La Fête de la Bonne Maman*; — *Les Contes de la Grande-Tante*; — en 1835, *Adélaïde de Walderf et le Page* (tiré de Gœthe); — *La Confession de Violette* (tiré du *Bravo* de Cooper); — *Petits Paysans béarnais*; — en 1836, un sujet tiré de *Zadig*, et *L'Enfant malade*; — en 1837, *Phébus chez madame de Gondelaurier*; — *Phébus et Esmeralda chez la Falourdel* (tiré de *Notre-Dame de Paris*); — en 1838, une *Porteuse d'eau de Venise*; — des *Glaneuses suisses*; — une petite *Scène suisse*; — en 1839, *La Conversation à la Fontaine*; — *Costume béarnais*; — *Le Convalescent amateur de musique*; — une *Scène d'inondation*, une *Madeleine* : cette exposition mérita à M. Guët une médaille de première classe; — en 1840, *La Récolte des Figues aux environs de Gênes*; — une *Bouquetière, costumes de la Spezia*; — en 1841, *Le Retour au Châlet*; — *Le Repos des Moissonneuses*; — en 1846, *Le Bonheur de la Famille*, scène italienne (achetée par le ministère de l'intérieur); — *La Sieste*; — *La Fiancée d'Abydos*; — *L'Amphore*. A la clôture de cette exposition, M. Guët fut décoré de la Légion d'Honneur. Depuis 1846 il a produit : *Les Plaisirs de l'[illegible]*; *La jeune Mère abandonnée*, tableaux qui appartiennent à la famille impériale de Russie; — Trois gracieuses têtes de femme, faisant partie du cabinet du roi de Hollande, et une *Vierge au bain*, commandé par le ministre de la maison de l'empereur. Ces ouvrages se recommandent par une grande suavité de pinceau et une bonne entente du clair-obscur. A. DE L.

De Vaucher, *Archives des Hommes du Jour*. — L[illegible] des salons de 1822-1846. — *Archives du Musée*. — Documents particuliers.

GUET. *Voy.* DU GUET.

GUETTARD (*Jean-Étienne*), [illegible] français, né à Étampes, le 22 septembre [illegible], mort à Paris, le 7 janvier 1786. Petit-fils [illegible] médecin d'Étampes nommé Descurais, qui [illegible] ses études sur la botanique, avait mérité [illegible] venir le correspondant et l'ami de Bernard [de] Jussieu, Guettard prit dès son enfance, [illegible] conversation de son grand-père, le goût [des] sciences d'observation. Ce fut Bernard de Jussieu qui engagea le jeune Guettard à venir à Paris pour y étudier la médecine. Reçu [illegible] Guettard se livra entièrement à l'histoire naturelle, sous les auspices de Réaumur, et [illegible] 1743 à l'Académie des Sciences, comme [illegible]niste. La science commençait alors à [illegible] écoles, et à devenir un amusement pour les [illegible]sants du monde qui réunissaient, avec [illegible] curiosité que de goût scientifique, les [illegible] d'histoire naturelle remarquables par leur [illegible] ou la singularité de leurs formes. Telle [illegible] collection que le duc d'Orléans, fils du [illegible] avait réunie au couvent de Sainte-Geneviève [illegible] il s'était retiré. Guettard fut choisi par le [illegible] pour garde de cette collection, et pour aide [illegible]

ses travaux scientifiques. Plus tard le duc d'Orléans lui légua un cabinet d'histoire naturelle fort riche pour l'époque. Guettard renonça au legs en faveur du fils du duc d'Orléans, qui le nomma garde de son cabinet, avec une pension modique et un logement au Palais-Royal. C'est dans cette position qu'il passa le reste de sa vie. Les nombreux mémoires de Guettard, consignés dans les recueils scientifiques du temps, constituent sa véritable biographie : ils assignent une place éminente, dans l'histoire scientifique du dix-huitième siècle, à ce savant, trop oublié de nos jours. Guettard appartenait encore à cette première époque de l'histoire des sciences naturelles où le nombre des faits connus n'était pas encore un obstacle à l'universalité des connaissances : il a laissé des mémoires sur toutes les parties de l'histoire naturelle théorique et appliquée : zoologie, botanique, physiologie végétale, paléontologie et géologie, météorologie, médecine.

Plusieurs de ces mémoires sont consacrés à la description des objets de la collection du duc d'Orléans, et ne méritent guère de fixer aujourd'hui l'attention des savants que comme recueils de faits curieux et exceptionnels. Mais à côté de ces mémoires se trouvent des travaux fort importants sur diverses branches d'histoire naturelle, travaux qu'il est bon de rappeler à une génération trop oublieuse du passé.

La botanique avait été l'une des premières études de Guettard. Un de ses premiers ouvrages fut la publication d'un travail de son grand-père, Descurais, sur les plantes des environs d'Étampes, travail qui mérite encore d'être consulté comme flore locale. Il fit de très-longues recherches sur l'organisation des glandes chez les végétaux et sur l'application des caractères que l'on tire de ces glandes à la classification naturelle. Ses mémoires sur la transpiration des végétaux contiennent de très-remarquables expériences, qui l'ont conduit à un résultat longtemps contesté, et que les beaux travaux de M. Duchartre ont récemment établi d'une manière définitive; c'est que l'eau qui pénètre dans les organes des plantes n'y pénètre que par les racines, et que les feuilles ne concourent point à son absorption. On lui doit également des indications curieuses sur les plantes dont les fibres pourraient servir à la fabrication du papier. Partant du principe émis par Jussieu sur la similitude des propriétés des plantes d'une même famille naturelle, il a signalé l'existence d'une matière colorante analogue à celle de la garance dans une rubiacée indigène du genre *galium*. Ce travail a été complétement oublié; les expériences qui y sont mentionnées sont fort intéressantes. Duhamel venait de montrer le parti que l'on pouvait tirer de la coloration des os par la garance, dans l'étude du développement des os. Guettard montra que la racine du galium produit les mêmes phénomènes de coloration : il mentionne également un fait curieux, et qui n'a pas été, que je sache, indiqué par les physiologistes plus récents qui ont répété les expériences de Duhamel. Ayant fait manger de la garance à une lapine pleine, cet animal eut quelque temps après un lait coloré; et les os des petits furent eux-mêmes colorés, tandis que ceux de la mère ne l'étaient pas.

En zoologie, Guettard s'appliqua surtout à la détermination des corps organisés fossiles, question qui occupait alors beaucoup les savants et même le public. La véritable nature de ces corps avait été déjà établie dans l'antiquité par Xénophane, et depuis la renaissance par un grand nombre de savants, et particulièrement par Bernard Palissy. Mais le public et même certains savants ne pouvaient admettre que les fossiles dussent leur origine à des corps organisés, et on continuait à y voir des jeux de la nature. Ces idées avaient pour défenseur Voltaire lui-même. Les nombreux travaux de Guettard contribuèrent efficacement à rectifier sur ce point les idées du public. Dans son mémoire sur les ardoisières d'Angers, il signale le premier l'existence des *trilobites*, dont il a reconnu les affinités avec les crustacés, car il les compare aux poux de mer, ou *cyames*. C'est principalement à Guettard que l'on doit la connaissance de la vraie nature des polypiers et des éponges fossiles, qui jouent un si grand rôle dans les formations géologiques : il faisait aux polypiers fossiles l'application des belles découvertes que Marsigli, Peyssonnel et Bernard de Jussieu venaient de faire sur les polypes vivants. Il faut citer également la découverte faite par Guettard près d'Étampes d'un bois fossile de renne, découverte qui excita vivement l'étonnement du public, et la première indication des ossements fossiles du gypse de Montmartre, dont la détermination devait plus tard porter si haut le nom de Georges Cuvier.

Mais les travaux les plus remarquables de Guettard concernent la géologie ou plutôt la géographie minéralogique. Guettard passa une grande partie de sa vie à voyager en France, pour y étudier la répartition géographique des substances minérales. Il poursuivit ces explorations jusqu'en Allemagne et en Pologne. Tout était alors à faire dans ce genre de travail; car, à l'exception de quelques anciennes indications très-incomplètes de Palissy, dans son *Traité sur la Marne*, et plus tard de l'abbé Coulon, dans son ouvrage sur la *Description des Rivières de France*, la constitution minéralogique de notre patrie était alors aussi inconnue que celle de l'intérieur de l'Afrique l'est de nos jours. Guettard ne pouvait faire un pas en France sans rencontrer des faits nouveaux; aussi ses découvertes en ce genre sont-elles innombrables. Il nous suffira d'indiquer ici les faits les plus saillants. L'un de ces premiers fut de montrer que la France minéralogique se partage en plusieurs régions, qui sont nettement caractérisées

par la nature du sol et par celle des mines que l'on y rencontre. C'est dans ce travail que fut signalée pour la première fois l'analogie remarquable, et qui devait paraître alors bien singulière, entre la disposition des substances minérales en France et en Angleterre, disposition qui paraît indiquer d'une manière bien évidente que ces deux pays ont été jadis réunis l'un à l'autre, puisque nous observons une correspondance parfaitement établie entre les terrains qui bordent les deux côtés de la Manche. On doit aussi à Guettard la découverte des volcans éteints de l'Auvergne, également fort inattendue. C'est à Moulins que Guettard, qui voyageait alors avec Malesherbes, eut la première idée de l'existence de ces volcans. En examinant des pierres de construction, il y reconnut une texture analogue à celle des laves du Vésuve qu'il avait observées dans la collection du duc d'Orléans. Il s'enquit de l'origine de ces pierres, et ayant appris qu'elles venaient de Volvic, ce dernier mot Volvic, *Vulcani vicus*, le confirma dans son hypothèse sur leur origine volcanique. Aussitôt les deux voyageurs se rendirent en Auvergne; et ils ne furent pas médiocrement étonnés de trouver dans la plupart des montagnes de ce pays des traces bien manifestes d'anciens volcans. Cette découverte, bientôt confirmée par celle de Desmarets, qui reconnut que les basaltes, si abondants dans certaines parties de l'Auvergne, ont dans plusieurs points leur origine au centre des volcans et se comportent comme des laves, eut un retentissement d'autant plus grand que des phénomènes volcaniques produits sur divers points du globe (le fameux tremblement de terre de Lisbonne qui se fit sentir dans presque toute l'Europe occidentale et les éruptions du Vésuve) venaient tout récemment d'exciter au plus haut point l'attention et l'effroi du public; et que les convulsions de l'écorce consolidée du globe pouvaient faire redouter en Auvergne l'apparition de nouveaux phénomènes volcaniques. Mais elle eut surtout une grande importance dans l'histoire de la géologie, car elle devint le point de départ de la théorie du *Vulcanisme*, qui cherche dans les phénomènes volcaniques l'explication des faits géologiques, théorie incomplète, sans doute, mais qui, restreinte à ses justes limites, est restée et restera une féconde théorie. On ne doit pas oublier non plus les travaux de Guettard sur les rivières de France, sur la nature des substances minérales qu'elles tiennent en suspension par suite de la nature des terrains dont elles proviennent, ou sur lesquels elles coulent, et sur la nature des dépôts d'alluvion auxquels elles donnent naissance. Il est aussi le premier qui ait cherché à montrer que les eaux thermales sont réparties à la surface du sol suivant certaines lois. Toujours préoccupé des applications utiles de la science, en même temps que des questions théoriques les plus élevées, Guettard ne manquait aucune occasion de signaler sur le sol français les matériaux dont on pourrait tirer parti pour les arts. C'est ainsi qu'il montra que la France contient des granits aussi beaux que ceux de l'Égypte et pouvant leur faire concurrence. On lui doit la découverte en France des matières qui servent à la fabrication de la porcelaine. On sait avec quelle ardeur, en Allemagne et en France, les savants s'occupaient alors de trouver le secret de la fabrication de cette précieuse poterie. On était déjà arrivé en France, depuis un certain nombre d'années, à faire cette espèce de verre que l'on connaît sous le nom de *porcelaine tendre*. Mais la fabrication de la porcelaine dure, à l'imitation de celle de la Chine, était restée un secret. Le duc d'Orléans ayant fait venir de Chine les substances que l'on emploie à la fabrication de la porcelaine dure, Guettard reconnut que cette substance, le kaolin, ressemblait beaucoup à une terre qui existe près d'Alençon; et il parvint, avec l'aide et le concours du duc d'Orléans, à fabriquer de la porcelaine avec le kaolin d'Alençon. Telle est l'origine de l'industrie de la poterie d'Alençon, qui ne donne, il est vrai, qu'une porcelaine de qualité inférieure. Guettard indiqua également dans son travail le gisement de kaolin des environs de Limoges. On sait que ce gisement est devenu le point de départ d'industries qui sont aujourd'hui très-importantes. Toutefois il ne paraît pas que cette indication de Guettard ait été suivie. Ce n'est que quelques années plus tard, que Macquer, alors directeur de la manufacture de Sèvres, constata l'existence de ce gisement d'après l'indication d'un chimiste de Bordeaux, nommé Villaris. Ce dernier le tenait, d'après M. Brongniart (*Traité des Arts céramiques*), d'un chirurgien de Limoges nommé D[illegible]

Ces études avaient conduit Guettard à con[illegible]voir un projet qui n'a été complétement ré[illegible] que de nos jours, celui de faire une carte minéralogique de la France. Ce projet, Guettard l'avait conçu depuis longtemps; mais l'absence de bonnes cartes géographiques en arrêtait l'exécution. « Qu'on me dresse de bonnes cartes, di[illegible] il, et je me charge de faire connaître dessus la nature des terrains qu'elles comprendront. » [illegible] publication de la carte de Cassini permit à Guettard d'entreprendre son travail, qu'il avait [illegible] agréer au ministre Bertin, en lui faisant [illegible] prendre les services qu'il rendrait à l'administration et aux arts utiles. Il commença, [illegible] l'aide de Lavoisier, qui débutait alors dans [illegible] carrière des sciences. Mais l'entreprise était [illegible] dessus de ses forces. Il s'arrêta après la publication des seize premières cartes, qui avaient [illegible] de lui des voyages de plus de seize cents lieues. [illegible] travail fut continué pendant quelque temps [illegible] Monnet, que Guettard s'était adjoint, et qui [illegible] dix-sept nouvelles cartes; mais Monnet, lui [illegible] fut contraint d'y renoncer, et l'ouvrage [illegible] inachevé. Il faut ajouter que la géologie [illegible] encore trop peu avancée pour permettre à [illegible]

lisation complète d'un si grand projet. On ne connaissait pas alors les lois de la superposition des terrains, et par suite on ne pouvait reconnaître d'une manière exacte les terrains appartenant à une même formation. Les beaux travaux de MM. Dufresnoy et Élie de Beaumont sur la carte géologique de France ont laissé bien loin derrière eux les essais de Guettard. Mais Guettard n'en a pas moins l'honneur d'avoir conçu le premier un semblable travail, d'avoir prévu tous les avantages qu'il pourrait présenter, et d'en avoir tenté la réalisation.

La vie de Guettard est toute dans ses travaux scientifiques. Il ne se maria point. Condorcet, qui en a prononcé l'éloge devant l'Académie des Sciences, nous apprend qu'il faisait beaucoup de bien; et que, peu fait au commerce des hommes, il mettait dans ses relations une franchise qui allait jusqu'à la rudesse.

Les principaux ouvrages de Guettard sont : *Mémoires sur les corps glanduleux des plantes et sur l'usage que l'on peut faire de ces parties dans l'établissement des genres* (dix mémoires); publiés de 1749 à 1752 dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences*; — *Mémoire sur la transpiration insensible des plantes*; ibid., 1752-1753; — *Mémoires sur quelques montagnes de France qui ont été des volcans*; ibid., 1752; — *Mémoire et Carte minéralogique sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre*; ibid., 1751; — *Mémoire sur les granits de France comparés à ceux d'Égypte*; ibid., 1755; — *Mémoire sur les avantages que l'on peut retirer pour les ponts et chaussées d'une carte minéralogique de la France*; dans le *Journal Économique*, t. II et III, 1752; — *Expériences par lesquelles on fait voir que les racines de plusieurs plantes de la famille de la garance rougissent aussi les os, et que cette propriété paraît être commune à toutes les plantes de cette classe*; dans les *Mém.* de *l'Ac. des Sc.*, 1751; — *Mémoire sur les effets de la poudre de la racine de caillelait, donnée à une lapine pleine, dont le lait fut coloré en rose assez vif, et les os des petits furent également colorés, sans que ceux de la mère eussent changé de couleur*; ibid., 1752; — *Mémoires sur diverses questions d'histoire naturelle de Science et d'Art*; 6 vol. in-4°; — *Atlas et Description minéralogique de la France entrepris par ordre du roi par MM. Guettard et Monnet, publié par ce dernier d'après ses nouveaux voyages*, 1re partie, comprenant le *Beauvaisis*, la *Picardie*, le *Boulonnais*, la *Flandre française*, la *Lorraine allemande*, la *Lorraine française*, le *Pays Messin* et la *Champagne*; 1 vol. in-fol.; Paris, 1778-1780; — *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné*; un vol. in-4°; Paris, 1779. DAREMB.

Condorcet, *Éloge de Guettard.*

**GUETTE.** *Voy.* LAGUETTE.

**GUETTE** (*Samuel* DE LA). *Voy.* CITRI de LAGUETTE.

**GUEUDEVILLE** (*Nicolas*), littérateur français, né à Rouen, vers 1650, mort à La Haye, vers 1720. Son père était médecin. Il fit ses études dans sa ville natale, et y prit l'habit des Bénédictins. Il se distingua comme prédicateur; mais la hardiesse de ses opinions, en contradiction avec les principaux dogmes acceptés par l'Église, lui attira plusieurs fois des admonitions, puis des punitions de ses supérieurs. Dégoûté des entraves apportées à l'expansion de ses idées et n'écoutant que la fougue de son caractère, il s'évada de son couvent, se réfugia en Hollande, et abjura publiquement en faveur du protestantisme. Vers 1690, il se maria à Rotterdam, et y ouvrit des cours où il enseignait la philosophie, la littérature et les langues anciennes. Le succès ne répondit pas à son attente; il dut chercher dans sa plume un autre moyen d'existence. En 1699, il fonda à La Haye une feuille politique, *L'Esprit des Cours de l'Europe*. Le gouvernement français était surtout l'objet de ses attaques : le comte d'Avaux, ambassadeur de France auprès des états généraux, obtint l'interdiction du journal de Gueudeville. Celui-ci éluda cette suppression en modifiant le titre de sa publication, qu'il nomma *Nouvelles des Cours de l'Europe*; l'esprit en resta le même, et la persécution que son rédacteur venait de subir lui attira une grande vogue. Néanmoins, soit dissipation ou toute autre cause, Gueudeville ne s'enrichit point, et mourut septuagénaire, dans un état voisin de la misère. On a de lui, outre les *Nouvelles*, dont la collection, rare et curieuse aujourd'hui, forme de 1699 à 1710 18 vol. in-12, les ouvrages suivants : *Critique générale des* Aventures de Télémaque; Cologne, 1700, 2 vol. petit in-12. Cette critique eut beaucoup de succès; elle est divisée en cinq parties : la première a eu quatre éditions, et la seconde trois. La cinquième partie, publiée en 1702, a pour titre : *Le Critique ressuscité, ou la fin de la* Critique des Aventures de Télémaque, *où l'on voit le véritable portrait des bons et des mauvais rois*; — *Dialogue de M. le baron de La Hontan et d'un sauvage de l'Amérique*; Amsterdam, 1704, in-8°; réimprimé à la suite du *Voyage de La Hontan*; Amsterdam, 1724, 2 vol. in-12, dont Gueudeville fut l'éditeur. « Ce *Dialogue* est, dit Quérard, une critique très-amère dirigée contre l'Église romaine et ses usages »; — *Le grand Théâtre historique, ou nouvelle histoire universelle, tant sacrée que profane*, avec médaillons; trad. libre de l'allemand de Imhof; Leyde, 1703 et années suivantes, 5 vol. in-fol.; — *Atlas historique, ou nouvelle introduction à l'histoire*, avec un *Supplément*, par Limiers; Amsterdam, 1713-1721, 7 vol. in-fol. : Lenglet-Dufresnoy fait l'éloge de la partie géographique, qui est de Châtelain; — *Éloge de la Folie*, trad.

du latin d'Érasme; Leyde, 1713, in-12, et Amsterdam, 1728, petit in-8°, orné de quatre-vingts figures, d'après Holbein. Cette traduction est médiocre et remplie de froids quolibets; ce n'est qu'à cause des gravures dont elle est illustrée qu'on recherche cette édition. Elle a été corrigée par Meunier de Querlon, Paris, 1751, in-8°, et par Falconet, Paris, 1757, in-12; — *Utopie*, trad. de l'anglais de Thomas Morus; Leyde, 1715, et Amsterdam, 1736, in-12, avec figures; — *Le Censeur, ou le Caractère des mœurs de La Haye;* La Haye et Amsterdam, 1715, in-12; — *Parallèle de Paul III et de Clément XI*, suivi de *Pensées libres*, et imprimé à la suite des *Maximes politiques de Paul III;* La Haye, 1716, in-12; — *Les Comédies de Plaute*, nouvellement traduites en style libre, naturel et naïf, augmentées de *Notes* et de *Réflexions* de critique, d'histoire, de morale et de politique, avec fig.; Leyde, 1719 et 1726, 10 vol. in-12. Pour apprécier cette traduction et l'esprit du traducteur, il ne faut que le laisser parler : « Ma traduction, dit-il, est fort libre; je ne me suis gêné que pour le sens de mon auteur : encore est-il vrai qu'il y a tels endroits obscurs, où je ne sais pas trop moi-même ce que je dis. Du reste, je n'ai rien omis pour habiller ce vieux comique à la mode; j'étends, sans façon, ses pensées, liberté qu'on condamnera comme une licence impardonnable. Mettre du sien à un célèbre auteur, c'est le corrompre, le défigurer, lui ôter tout son prix..... J'ai suivi mon penchant; et je me flatte que les lecteurs de vrai goût, petit troupeau, me sauront gré d'avoir voulu contribuer à les mieux divertir »; — *Colloques*, traduits du latin d'Érasme; Leyde, 1720, 6 vol. in-12, avec figures. « C'est, dit Quérard, plutôt un travestissement des *Colloques* qu'une traduction »; — Traité de Corneille Agrippa, *Sur la Noblesse et l'Excellence du sexe féminin*, suivi d'un autre du même auteur, *Sur l'Incertitude et la Variété des Sciences;* Leyde, 1726, 3 vol. petit in-8°. — Gueudeville fut aussi l'éditeur de l'*Éloge de la Goutte*, par Coulet, suivi de l'*Éloge de la Fièvre quarte*, trad. du latin de Guillaume Menapius. C'est à tort qu'on lui a attribué l'*Éloge de l'Ivresse;* cet opuscule est de Albert-Henri Sallengre (1712, in-12).

L—z—E.

Bayle, *Lettres*. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*. — Leschevin, *Notes* sur le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. — *Catalogue de la Bibliothèque de Mac-Carthy*. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale*. — Barbier, *Critique des Dictionnaires*. — Quérard, *La France littéraire*.

**GUEULETTE**, dit *Desmay* (*Simon*), historien français, né à Noyon, mort à Paris, en 1699. Il fit profession fort jeune dans l'ordre des Bernardins, à Ourscamp, passa dans la congrégation de Cluny, et devint prieur de Courcelles. Sous le pseudonyme de D..... (*Desmay*, qui était le nom de sa mère), il a publié de nombreux ouvrages, la plupart traitant de l'histoire. Parmi ceux qui ont obtenu le plus de succès, on cite : *Méthode facile pour étudier l'histoire de France*, Paris, 1684, in-12; avec des additions, Paris, 1685-1689-1691, 3 vol. in-12; il en fit un *Abrégé*, qui eut plusieurs éditions, 1693, 1696 et 1709, in-12; — *Méthode pour apprendre facilement la fable héroïque ou l'histoire des dieux;* 1692, in-12; — *Méthode pour apprendre l'histoire de l'Église;* Paris, 1693, 3 vol. in-12. Le dernier volume, qui contient l'*Histoire de l'Église gallicane*, a été réimprimé séparément; Paris, 1699, in-12; — *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement l'histoire romaine;* 1694, in-12; — *Abrégé de l'Histoire généalogique de la Maison de France et de ses alliances, avec les noms des grands officiers de la couronne, sous chaque roi;* Paris, 1699, in-12. Le grand ouvrage du P. Anselme a fourni les matériaux de cet *Abrégé*.

L—z—E.

*Journal des Savants*, janvier 1699. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. I, n° 4918; t. II, nos 15633 et 24846; t. IV, n° 15633. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

**GUEULETTE** (*Thomas-Simon*), conteur français, né à Paris, le 2 juin 1683, mort à Charenton, le 22 décembre 1766. Il était fils d'un procureur au Châtelet, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Plus tard il devint substitut du procureur du roi. Il habita longtemps, à Choisy-le-Roi, une fort belle propriété, dans laquelle il avait fait construire un théâtre. Là, avec ses parents et ses amis, il représentait des pièces de sa composition. Plusieurs d'entre elles furent vivement applaudies au Théâtre-Italien. Il s'éteignit plus qu'octogénaire, après une paisible et honorable existence, dont la littérature occupa la meilleure part. Il excellait surtout dans la composition de contes et de nouvelles, qui eurent une grande vogue. Ses principaux ouvrages sont : *Les Soirées bretonnes*, nouveaux contes de fées; Paris, 1712, in-12; réimprimées dans le *Cabinet des Fées*, t. XXX et XXXII; — *Les mille et un Quarts d'heure*, contes tartares; Paris, 1715, 2 vol., 1723 et 1753, 3 vol. in-12, avec fig., réimprimés dans le *Cabinet des Fées*, t. XXI et XXII; — *La Vie est un songe*, tragi-comédie imitée de l'espagnol de Calderon; 1717; — *Les Comédiens par hasard;* 1718; — *Arlequin-Pluton;* 1719; — *Les Aventures merveilleuses du mandarin Fum-Hoam*, contes chinois; Paris, 1723, et Amsterdam, 1728, 2 vol. in-12; réimprimées dans le *Cabinet des Fées*, t. XIX; — *Le Trésor supposé*, comédie en trois actes; Paris, in-12; — *L'Amour précepteur*, comédie en trois actes; Paris, 1726, 1729, 1732, in-12; — *L'Horoscope accompli*, comédie; Paris, 1727, 1729 et 1732, in-12; — *Les Pieds de mouche, ou les nouvelles Noces de Rabelais* (avec Jamet aîné); 1732, 6 vol. in-8°; — *Les Sultanes de Guzarate, ou les songes des hommes éveillés*, contes mogols; Paris, 1732, 3 vol. in-12, réimprimés sous le titre des *Mille*

*et une Soirées;* La Haye (Paris), 1749, 3 vol. in-12; et dans le *Cabinet des Fées*, t. XXII et XXIII; — *Mémoires de mademoiselle Bontemps, ou de la comtesse de Marlou;* Amsterdam, 1738, in-12; — *Les mille et une Heures*, contes péruviens; Amsterdam, 1733, 1734, et 1759, 2 vol. in-12; — *Caracataca et Caracataqui*, parade en trois actes, imprimée dans le *Théâtre des Boulevards;* 1756, 3 vol. in-12; — *Le Muet aveugle, sourd et manchot*, parade, même recueil, et un grand nombre d'autres pièces de divers genres non imprimées. « Ces ouvrages, dit l'abbé Sabatier, sont le fruit d'une plume facile, mais plus attentive à consulter le goût des personnes frivoles et oisives que l'utilité du lecteur éclairé et judicieux. »

Gueulette a édité : *Histoire du petit Jehan de Saintré*, par Antoine de Lasalle, avec l'*Explication des termes de chevalerie*, des *Remarques sur les tournois*, et des *Notes grammaticales;* Paris, 1724, 3 vol. in-12; — *Contes et Fables* de Pilpay et de Lockman; 1724, 2 vol. in-12; — *Histoire de Gérard, comte de Nevers, et d'Euryant de Savoie, sa mye*, par Gibert de Montreuil, avec des *Notes instructives;* 1725, in-8°; — *Essais* de Montaigne; 1725, 3 vol. in-4°; — *Œuvres* de Rabelais; 1732, 6 vol. in-8°; — La farce de *Pathelin*, par Pierre Blanchet; 1748, in-12. E. Desnues.

*Nécrologe des hommes célèbres*, année 1768. — Mayer, *Notice sur Gueulette;* dans le *Cabinet des Fées*, t. XXXVII. — Abbé Sabatier, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

**GUEVARA** (*Antoine* de), historien et moraliste espagnol, né dans la province d'Alava, vers 1490, mort en 1545. Il passa sa jeunesse à la cour de la reine Isabelle. En 1528 il entra dans l'ordre des Franciscains, et n'en continua pas moins de suivre la cour. Il accompagna Charles Quint dans ses voyages en Italie et dans d'autres parties de l'Europe, et fut successivement élevé aux dignités de prédicateur de la cour, d'historiographe impérial, d'évêque de Cadix, d'évêque de Mondonedo. Ses ouvrages sont nombreux, et lors de leur apparition, ils jouirent d'une grande popularité, qui ne s'est pas soutenue. Guevara fut un des écrivains déclamateurs, mais élégants, qui, au commencement du seizième siècle, contribuèrent à fixer la langue espagnole et à lui donner une fermeté plus grande et plus d'éclat. On a de lui : *Relox de principes, o Marco Aurelio;* Valladolid, 1529, in-fol. Guevara nous apprend que cet ouvrage lui coûta onze ans de travail. C'est une espèce de roman, qui rappelle la *Cyropédie* de Xénophon. L'auteur offre à Charles Quint l'exemple du prince le plus parfait de l'antiquité. Il a seulement le tort de vouloir faire passer son roman pour une histoire authentique, et de le donner comme la traduction d'un manuscrit grec qui lui avait été envoyé de Florence. Cette assertion frauduleuse, qui dupa beaucoup de personnes, fut dénoncée, en 1540, par Pedro de Rua, professeur de belles-lettres au collége de Soria, dans une épître bientôt suivie de deux autres, et auxquelles Guevara ne put rien opposer de solide. Il appela alors un singulier paradoxe au secours de son premier mensonge, et prétendit que toutes les anciennes histoires n'étant pas plus vraies que son roman, il avait eu, aussi bien que Tite Live et Hérodote, le droit d'inventer des fictions qui convenaient à son but. Cette polémique, où Guevara eut si évidemment le désavantage, ruina son autorité comme historien, sans nuire immédiatement à la popularité de son *Marco Aurelio*, qui eut les honneurs de la traduction dans plusieurs langues vivantes. La première traduction française parut sous ce titre : *Livre doré de Marc Aurèle, empereur et éloquent orateur, traduict du vulgaire castillian en francoys, par R. B.* (René Berthault de La Grise, secrétaire du cardinal de Gramont); Paris, 1531, in-4°; la seconde traduction est intitulée, *L'Orloge des princes, traduict d'espaignol en langaige françois;* Paris, 1540, in-fol.; elle ne porte pas de nom de traducteur, mais elle paraît être aussi de Berthault, et faite sur une nouvelle édition de l'original. Une troisième traduction, commencée par Herberay des Essars, parut à Paris, en 1555, in-fol. C'est à une de ces versions françaises plutôt qu'au texte espagnol que La Fontaine a emprunté son admirable fable du *Paysan du Danube*. Guevara est l'inventeur de cette heureuse fiction; mais elle a été bien perfectionnée par le fabuliste français. C'est aussi sur une des versions françaises qu'a été faite la traduction anglaise de Th. North; Londres, 1619, in-fol. Enfin il en existe une traduction latine, publiée à Torgau, 1611, in-fol., et plusieurs fois réimprimée; — *Prologo solemne en que el autor toca muchas historias; Una decada de las Vidas de los X Cesares emperadores romanos, desde Trajano a Alexandro; De Monosprecio de la Corte, y alabanza de la Aldea; Aviso de privados, y doctrina de cortesanos; De los inventores del marear y de muchos trabajos que se passan en las galeras;* Valladolid, 1539, in-fol. Le second et le plus important des ouvrages réunis dans ce volume se rapproche du *Marco Aurelio*, par le but; et sans être une fiction, il n'est pas non plus une histoire. L'auteur prétend bien imiter Plutarque et Suétone, et suivre les historiens de l'empire romain, mais il ne résiste pas à la tentation d'insérer dans son récit des lettres fictives et des faits de son invention. La *Decada* et le *Monosprecio* ont été traduits en français (*voy.* Alègre); — *Epistolas familiares;* Valladolid, 1539, in-8°. Beaucoup de ces lettres sont adressées à des personnes considérables du temps, telles que le marquis de Pescaire, le duc d'Albe, Inigo de Velasco, grand-connétable de Castille, et Fadrique Enriquez, grand-amiral. Mais quelques-unes sont évidemment des pièces d'apparat, qui n'ont jamais été envoyées à leur adresse;

d'autres sont de pures fictions, comme par exemple une correspondance de Trajan avec Plutarque et le sénat romain, et une longue épître sur Laïs et d'autres courtisanes de l'antiquité. On ne doit pas chercher dans de pareilles compositions les qualités du bon style épistolaire, mais on y trouve, avec beaucoup de rhétorique, un certain éclat de pensée et de style; elles furent souvent réimprimées en Espagne, et elles ont été traduites dans les principales langues de l'Europe. La traduction française a pour titre les *Épîtres dorées* (1) *et Discours salutaires traduits d'espagnol par Guttery; ensemble La Révolte que les Espagnols firent contre leur jeune prince l'an* 1520, *avec un Traité des travaux et priviléges des galères, le tout du même auteur;* Paris, 1565, in-8°. La traduction de la *Révolte des Espagnols* est de Dupinet. Les *Lettres dorées* ont été traduites trois fois en anglais par Édouard Hellowes, 1574, par Geoffroy Fenton, 1575, et par Savage 1657. — On a encore de Guevara : *Monte Calvario;* Salamanque, 1542, traduit en anglais, 1595; — *Oratorio de religiosos y exercicio de virtuosos;* Valladolid, 1542, in-8°; traduit en français par Dany; Soissons, 1582, in-8°. Plus de deux siècles après la mort de Guevara, on publia en quatre langues, latine, italienne, française et allemande, un recueil de quatre cents maximes et traits d'histoire choisis dans ses lettres et dissertations, sous le titre de l'*Esprit de don Antonio de Guevara;* Francfort-sur-le-Mein, 1760, in-8°. L. J.

*Vie de Guevara*, par lui-même, dans le *Prologue du Monosprecio de Corte.* — *Vie de Guevara*, en tête de ses *Epistolas;* Madrid, 1673, in-4°. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 496. — Bayle, *Diction. hist. et critique.*

**GUEVARA** (*Antoine* DE), théologien espagnol, qu'on a quelquefois confondu avec le précédent, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut chapelain de Philippe II, et prieur de Saint-Michel de Escalada dans le royaume de Léon. Il composa plusieurs *Commentaires* sur l'*Écriture Sainte;* un seul a été publié, sous le titre de : *In Habacuc prophetam Commentarii;* Madrid, 1585, in-4°. L. J.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

**GUEVARA** (Don *Felipe* LADRON Y), peintre espagnol, né vers 1510, mort à Madrid, en juillet 1563. Il était fils (2) de don Jaime de Guevara y Onate, seigneur d'Escalante et de Treceno, conseiller et grand-maître auprès de don Philippe, archiduc d'Autriche, et ambassadeur de Charles V en France. Il reçut une brillante éducation, profita bien de tout ce qui lui fut enseigné, et montra un goût particulier pour le dessin. En février 1530, il suivit Charles Quint en Italie, lorsque ce monarque se rendit à Bologne pour y recevoir la couronne impériale des mains du pape Clément VII. Dans les fêtes qui se donnèrent à cette occasion, don Guevara eut occasion de connaître le Titien, et dès lors devint son ami. Par les conseils de cet illustre maître, il acquit les principes les plus exacts de la peinture et du dessin. Il perfectionna ses idées, son goût, et exécuta de fort beaux morceaux, dont quelques-uns se trouvent encore dans les grandes galeries de l'Espagne. En 1535, Guevara accompagna comme militaire Charles Quint au siége de Tunis; dans une surprise des ennemis, ce fut à son sang-froid et à son courage que la cavalerie espagnole dut son salut. L'empereur récompensa magnifiquement le vaillant peintre, et lui dit : « Il est beau de voir unir le goût des arts à la bravoure. » Guevara mourut d'une maladie épidémique : il a laissé d'excellents commentaires sur la peinture, qui ont été publiés par don Antonio Pons; Madrid, 1788. Cet ouvrage montre combien son auteur était versé dans la connaissance de l'art chez les anciens. A. DE LACAZE.

Don Antonio Pons, *Préface* de *Los Comentarios de la Pintura.* — Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

**GUEVARA** (*Sébastien* VELEZ DE), poëte espagnol, né à Valladolid, en 1558, mort en 1610. Il était prébendaire de la collégiale de Santander. Il continua la collection des romances espagnoles (*Romancero*), dont le premier volume avait paru en 1593; il publia le second volume, sous le titre de *Quarta e quinta parte de flor de Romances;* Burgos, 1594, in-12. On connaît encore quelques poëtes espagnols du nom de Guevara. Z.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 461.

**GUEVARA** (*Juan-Beltran*), prélat espagnol, né à Medina-de-Las-Torres, en 1541, mort en mai 1622. Il se rendit habile dans le droit, reçut les ordres, et fut employé dans les affaires publiques de son pays. Envoyé avec une mission importante dans le royaume de Naples, il écrivit pour le pape Paul V contre les Vénitiens; le souverain pontife récompensa son zèle par l'évêché de Salerne. Guevara fut ensuite nommé à l'évêché de Badajoz, et mourut archevêque de Compostelle. Ses contemporains le peignent comme « étant d'un caractère emporté et donnant beaucoup à son imagination ». On a de lui : *Propugnaculum ecclesiasticæ libertatis adversus leges Venetiis latas*, et quelques autres écrits, un entre autres contre le cardinal Baronius au sujet de la Sicile. A. L.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

**GUEVARA** (*Louis* VELEZ DE), poëte dramatique et romancier espagnol, né à Ecisa (Andalousie), en 1570, mort à Madrid, en 1644. On a peu de détails sur sa vie, sauf quelques anecdotes, qui le représentent comme un joyeux et

(1) Les *Lettres familières* de Guevara étaient généralement désignées sous le titre, beaucoup trop flatteur, d'*Epîtres dorées.* « Ceux qui les ont appelées dorées, dit Montaigne, en faisaient jugement bien autre que celui que j'en fais. » (Mont., *Essais*, l. I, 48.)

(2) Les rédacteurs du *Dictionnaire historique* (édit. 1822) ont attribué à Felipe de Guevara les charges de son père.

spirituel personnage, très-bien accueilli du roi Philippe IV, à cause de ses facéties. On voit dans le *Catalogue dramatique* de Montalvan, publié en 1632, qu'à cette époque, c'est-à-dire douze ans avant sa mort, il avait écrit quatre cents pièces de théâtre; et comme ni la faveur publique ni celle de la cour, qui l'avaient soutenu jusque là, ne semblent l'avoir abandonné dans la dernière partie de sa vie, on peut affirmer qu'il fut un des plus heureux et des plus féconds auteurs de son temps. Ses pièces n'ont jamais été recueillies, et il n'en est venu jusqu'à nous qu'un petit nombre. Parmi ces dernières se trouve heureusement une de ses meilleures, si on en juge par le succès qu'elle obtint lors de son apparition et par la réputation qu'elle conserve encore. Le sujet en est emprunté à la *Cronica de don Sancho el Bravo*. C'est l'histoire bien connue d'Alonzo Perez de Guzman, qui défendit en 1293 la ville de Tarifa contre les Maures commandés par l'infant don Juan, frère du roi don Sanche, et aima mieux abandonner son fils à une mort certaine, que de rendre la ville à l'infant rebelle. La rudesse féroce et le sentiment exalté de fidélité au roi qui respirent dans la vieille chronique sont reproduits avec une vérité frappante, et parfois admirable, dans la pièce de Guevara qui porte le titre de *Mas pesa el rey que la sangre* (Plus importe le roi que le sang). Le style n'est pas exempt d'emphase et d'affectation; mais dans beaucoup de scènes la vigueur des sentiments triomphe du mauvais goût du temps, et se produit par des accents d'une noble fierté. Toutes les pièces de Guevara ne sont pas montées à ce ton de haute tragédie. *La Lune de la Sierra* est une peinture poétique de la loyauté, de la dignité, et de l'énergie du caractère espagnol, jusque dans les classes inférieures. Il s'agit d'un paysan qui, aussitôt après avoir épousé une beauté de ses montagnes, s'aperçoit qu'elle est poursuivie par l'amour d'un grand seigneur, et qui sauve son honneur en réclamant l'intervention de la reine Isabelle. *Le Potier d'Ocana* appartient au même genre d'inspiration; et *L'Empire après la mort* est une mélancolique et douce tragédie, parfaitement en harmonie avec la triste histoire d'Inez de Castro, sur laquelle elle est fondée. Les drames religieux de Guevara, comme les autres pièces espagnoles de ce genre, offrent un singulier mélange d'aventures d'amour avec ce qu'il y a de plus sacré et de plus respectable. Ainsi dans *Les Trois Miracles* on voit d'abord saint Paul amoureux de Marie-Madeleine, et dans *La Cour de Satan* Jonas vit à la cour de Ninive, pendant le règne de Ninus et de Sémiramis, « au milieu de telles atrocités qu'il semble impossible, dit M. Ticknor, qu'on les ait jamais représentées devant un respectable auditoire chrétien ». Les pièces connues de Guevara sont dispersées dans plusieurs recueils, tels que la *Flor de las mejores doce Comedias*, et les *Comedias escogidas*. De tous ses ouvrages il n'en est aucun qui ait plus contribué à maintenir sa réputation que son roman fantastique et satirique intitulé : *El Diablo cojuelo, novela de la otra vida;* Madrid, 1641, in-8°. Un diable boiteux, délivré par un étudiant de la fiole où un magicien l'avait enfermé, reconnaît ce service, en transportant son libérateur au-dessus de Madrid, à travers les airs, et en lui montrant, pendant toute une nuit, les secrets qui se cachent au fond des maisons. Dans ce cadre heureux, Guevara a placé de nombreux tableaux peints en général avec beaucoup d'esprit et d'originalité, mais souvent aussi défigurés par le mauvais goût, si commun à cette époque. Cette ingénieuse fiction a été imitée et fort embellie par Le Sage. L. J.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Montalvan, *Para Todos*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, II, 272; III, 102, 389.

**GUEVARA** (Fra *Juan*), théologien espagnol, né à Tolède, en 1564, mort à Salamanque, en septembre 1660. Il prit l'habit des Ermites de Saint-Augustin dans sa ville natale. Il professa durant trente-six années la théologie à Salamanque, où il mourut, à quatre-vingt-seize ans. Antonio le désigne ainsi : « Singulari vir memoria et doctrina deinde clarus. » On a de fra Guevara : *Commentarii doctissimi in IV lib. Sententiarum;* — *De Sacramentis in genere*.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. III, p. 708. — Herrera, *Alphab. August.*

**GUEZ**. *Voy.* BALZAC.

**GUFFROY** (*Armand-Benoît-Joseph*), publiciste et homme politique français, né à Arras, en 1740, mort à Paris, en 1800. Il exerçait la profession d'avocat, lorsque les états d'Arras le choisirent pour député près du roi en 1787. Chaud partisan de la révolution, il fut nommé en 1790 juge de paix à Arras, et envoyé en septembre 1792 à la Convention nationale. A son arrivée à Paris, il entreprit la rédaction d'un journal qu'il intitula *Rougiff* (1), *ou la France en vedette*, feuille pleine de cynisme et de férocité. « Abattons, disait-il un jour, abattons les nobles, et tant pis pour les bons, s'il y en a; que la guillotine soit en permanence dans toute la république; la France a assez de cinq millions d'habitants. » Il fit aussi paraître un discours contre le roi; et appelé à voter sur la peine qu'on devait appliquer à Louis XVI, il dit : « La vie de Louis est une longue chaîne de crimes; la nation, la loi me font un devoir de voter pour la mort, et point de sursis. »

Le 14 septembre 1793, Guffroy fut nommé membre du comité de sûreté générale. Le 4 octobre, sur sa proposition, la Convention décréta qu'on placerait au Panthéon le buste de Descartes fait par le célèbre Pajou. Il proposa ensuite d'y faire transférer les cendres du sage et vertueux

(1) Anagramme de Guffroy.

Fénelon, mais l'assemblée décréta l'ordre du jour. Le 1er mars 1794, Chasles dénonça au club des Jacobins le journal de *Rougiff* comme « le tombeau du bon sens ». Après la discussion, on demanda que Guffroy fût rayé de la société, mais on arrêta qu'il serait invité à s'expliquer auparavant. Deux jours après il se présenta aux Jacobins; Chasles y soutint que le journal de Guffroy propageait le modérantisme et des principes contre-révolutionnaires. Lecture faite du dernier numéro de *Rougiff*, la société en exclut le rédacteur de son sein; et cependant il semblait avoir donné assez de gages aux montagnards, celui qui à l'occasion du 31 mai et de la chute des girondins avait dit : « Enfin, le peuple triomphe, et les aristocrates courent porter, comme saint Denis, leur tête à madame *la guillotine*. » Au 9 thermidor, Guffroy se vengea de l'affront qu'on lui avait fait aux Jacobins en se jetant parmi les plus furieux réacteurs. Membre de la commission chargée d'inventorier les papiers de Robespierre, il eut soin, dit-on, d'anéantir ce qui pouvait le compromettre lui-même. Le 5 août 1794 Guffroy dénonça à la Convention Jos. Lebon, qui faisait salarier la garde nationale à Arras, donnait une solde aux oisifs et aux femmes, et laissait la guillotine en permanence. Le 21 du même mois il déposa sur le bureau de la Convention des dons patriotiques trouvés dans les papiers de Robespierre. Le 5 janvier 1795 il rentra au comité de sûreté générale. Le 4 février suivant, au nom de ce comité, il rendit compte de la situation de Marseille, et représenta le parti de Robespierre comme la machine oppressive qui avait rempli la république de crimes et de désolation. Le 25 du même mois il fit renvoyer Carentan, secrétaire du comité de salut public, devant le tribunal criminel de Paris; pour un déficit de 138,000 liv. sur 2 millions qu'il avait été chargé de porter le 10 août 1793 à l'armée de Mayence. Le 25 mars suivant il accusa Duhem d'avoir des relations avec « les coquins » en ce moment à la maison d'arrêt de la Bourbe. Le 28 du même mois, il fit décréter que Barère, Collot et Billaud, renvoyés devant le tribunal criminel de la Charente-Inférieure, seraient entendus. Le 2 juillet il fut fortement inculpé par Jos. Lebon, qui, dans sa défense, lui reprocha de s'être emparé de ses papiers, et d'avoir, dans son journal *Rougiff*, dit qu'il fallait dresser soixante-treize guillotines, et faire tomber à la fois les têtes des soixante-treize députés qu'il appelait les « crapauds du marais, des royalistes, des Vendéens, des agents de Pitt et de Cobourg ». Guffroy ne fut pas réélu au Conseil des Cinq-Cents. Le 9 juin 1797, Couchery lui reprocha à la tribune de ce conseil d'avoir dénoncé le fils de Rougeville comme émigré, et de l'avoir fait détenir pendant vingt-trois mois, alors qu'il était le débiteur et après avoir été vingt ans l'homme d'affaires de cette famille. Guffroy se condamna dès lors au silence, et après quelques mois de séjour à Arras, il revint dans la capitale, et se fit nommer, à force de sollicitations, chef adjoint au ministère de la justice.

On a de Guffroy : *Le Tocsin sur la permanence de la garde nationale, sur l'organisation des municipalités et des assemblées provinciales, sur l'emploi des biens de l'Église à l'acquit des dettes de la nation*; 1789, in-8°; — *Lettre en réponse aux observations sommaires de l'abbé Sieyès sur les biens ecclésiastiques*; 1789, in-8°; — *Offrande à la nation*; 1789, in-8°; — *La Sanction royale examinée par un Français*; 1789, in-8°; — *Discours sur ce que la nation doit faire des ci-devant rois*; 1792, in-8°; — *La liberté, Barra et Viala*, ode, par un représentant du peuple, an II (1794), in-8°; — *Censure républicaine, ou lettre de Guffroy aux Français habitants d'Arras et communes environnantes, à la Convention nationale, et à l'opinion publique*, an III (1794), in-8°; — *La Queue de Robespierre*; 1794, in-8°; — *Les Secrets de Joseph Lebon et de ses complices, ou lettre de A.-B.-J. Guffroy à la Convention nationale et à l'opinion publique*; Paris, an III (1794), in-8°. J. V.

*Moniteur*, 1789 à 1800. — Rabbe, Boisjolin, et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy, Norvins, *Biog. Nouv. des Contemp.* — *Documents communiqués.*

**GUGLIELMI** (*Pierre*), compositeur italien, né en mai 1727, à Massa-Carrara, mort à Rome, le 19 novembre 1804. Son père, qui était maître de chapelle du duc de Modène, lui donna les premières leçons de musique. Le jeune Guglielmi fut ensuite envoyé au conservatoire de Loreto, à Naples, où il étudia la composition sous la direction de Durante, et devint un de ses meilleurs élèves. Il avait vingt-huit ans lorsqu'il fit jouer à Turin son premier opéra. Après ce début, qui fut couronné de succès, il visita les principales villes de l'Italie, et se rendit à Venise; partout ses ouvrages furent accueillis favorablement. Appelé à Dresde avec le titre de maître de chapelle de l'électeur, il resta quelques années dans cette ville, puis alla à Brunswick et plus tard à Londres, où il séjourna cinq ans. Enfin, en 1777, après une absence de quinze ans, il revit l'Italie. Guglielmi, dont les ouvrages avaient vieilli, trouva à Naples Cimarosa et Paisiello. Ces deux compositeurs, pleins de verve et de jeunesse, brillaient alors de tout l'éclat de leur talent. Guglielmi avait cinquante ans; il ne se dissimulait pas la lutte redoutable qu'il allait avoir à soutenir; le danger doubla ses forces, et de nouveaux succès vinrent bientôt le placer au rang des premiers artistes italiens de son temps. Moins abondant que Cimarosa en motifs heureux, moins tendre et moins pathétique que Paisiello, il rachetait ce qui lui manquait par de précieuses qualités. Ainsi, dans le genre bouffe, il avait plus d'animation, plus de franche gaieté et d'entraînement que ses deux rivaux. Ses morceaux d'ensemble ont presque

tous un effet vif et pénétrant. Ce compositeur a écrit, dit-on, plus de deux cents opéras sérieux ou bouffes, parmi lesquels on cite particulièrement : *I Viaggiatori ridicoli; La Serva innamorata*; *La bella Pescatrice; I Fratelli Pappa Mosca; Enea e Lavinia*; *La Didone; I Due Gemelli; La Pastorella nobile.* En 1793, Guglielmi ayant été nommé maître de chapelle du Vatican, montra son talent sous un nouveau jour en écrivant plusieurs morceaux de musique d'église; il mourut onze ans après, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Voici l'indication des principales productions de ce compositeur : Opéras : *I Caprici d'una Marchesa* (1759); — *I Due Soldati* (1760); — *Il finto Cicco* (1762), — *Don Ambrogio* (1762); — *Siroe* (1765); — *Tamerlano* (1765); — *Il Matrimonio villano* (1765); — *Farnace;* — *Iphigenia in Aulide;* — *Semiramide;* — *L'Inganno amoroso;* — *Adriano in Siria* (1766); — *La Convenienze teatrali;* — *Lo Spirito di contradizzione* (1766); — *Sesostri* (1767); — *Il Re pastore* (1767); — *I Rivali placati* (1768); — *La Pace tra gli Amici; Il Ratio della Sposa;* — *La Donna Scaltra;* — *L'Impresa d'opera* (1769); — *Ruggiero* (1769); — *L'Amante che spende* (1769); — *Orfeo*, Londres (1770); — *Il Carnavale di Venizia;* ibid. (1770); — *Ezio;* ibid. (1770); — *Le Pazzie d'Orlando*; ibid. (1771); — *Il Desertore* (1772); — *La Sposa fidele;* ibid. (1772); — *I Viaggiatori ridicoli* (1772); — *La Frascatana* (1773); — *Mirandolina* (1773); — *Demetrio* (1773); — *I Ruggieri della Serva* (1774); — *Don Papirio* (1774); — *La Finta Zingara* (1774); — *La Virtuosa in Margellina* (1774); — *Due Nozze ed un sol Marito* (1774); — *La Scelta d'uno Sposo* (1775); — *Le Nozze in Campagna* (1775); — *Il Sedecia* (1775); — *Tito Manlio;* — *Artaserce;* — *Gli Uccellatori;* — *Il Raggiatore di poco fortuna* (1776); — *L'Impostore punito*, Parme (1776); — *Ricimero*, Naples (1778); — *La Serva innamorata* (1778); — *La bella Pescatrice;* — *Narcisso* (1779); — *La Quakera spiritosa*, Naples (1783); — *I Fratelli Pappa Mosca*, Milan (1783); — *La Donna amante di tutti e fidele a nessuno*, Naples (1784); — *Le Vicende d'amore*, Rome (1784); — *Enea e Lavinia*, Naples (1785); — *I finti Amori*, Palerme (1786); — *Didone*, Venise (1785); — *La Clemenza di Tito*, Turin (1785); — *I Fuorosciti*, Castel-Nuovo (1785); — *La Donna al peggior s'appiglio*, Naples (1786); — *Pallade*, cantate, Naples (1786); — *Lo Scoprimento inaspettato* (1787); — *Guerra aperta*, Florence (1787); — *La Vedova contrastata* (1787); — *Le Astuzzie villane* (1787); — *I due Gemelli*, Rome (1787); — *La Pastorella nobile*, Naples (1788); — *Le Nozze disturbate*, Venise (1788); — *Ademira* (1789); — *Arsace*, Venise (1789); — *La Sposa bisbetica*, Naples (1789); — *Rinaldo*, Venise (1789); — *Alvaro*, Vienne (1790); — *La Lanterna di Diogenio*, Naples (1791); — *Lo Stocco poeta* (1791); — *Paolo e Virginia* (1792). — Oratorios : *La Morte d'Abele;* — *Betulia liberata;* — *La Destruzione di Gierusalemme;* — *Le Lagrime di San-Pietro;* — *Debora e Sisara;* ce dernier oratorio a été considéré en Italie comme l'une des plus belles productions musicales de la fin du dix-huitième siècle. — Musique d'église : — *Messa a cinque voci con stromenti;* — *Salmo Laudate, a due cori concertato;* — *In Convertendo, a 8 voci;* — *Miserere, a 5;* — *Motetti a 2, 3 e 4;* — *Regina cœli, a 4;* — *Gratias agimus tibi*, motet à voix seule et orchestre; — *Hymnes* des vêpres et de complies, à quatre voix. — Parmi les œuvres de musique instrumentale de Guglielmi on trouve six divertissements pour clavecin, violon et violoncelle, six quatuors pour clavecin, deux violons et violoncelle; six solos pour le clavecin.

Dieudonné Denne-Baron.

*Notice biographique sur Guglielmi*, publiée par J. Le Breton dans le *Magasin encyclopédique*, 1806, t. VI. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**Guglielmini** (*Domenico*), mathématicien et médecin italien, né à Bologne, le 27 septembre 1655, mort à Padoue, le 12 juillet 1710. Il étudia les mathématiques sous Geminiano Montanari et la médecine sous Malpighi. En 1676 il parut en Italie un météore aussi lumineux que la lune en son plein. Montanari chercha à en fixer la distance de la terre. Cavina, qui avait observé le même phénomène à Faenza, lui donna une distance trois fois plus grande. La discussion s'échauffa; et comme elle dégénérait en injures, Montanari déclara publiquement qu'il y renonçait. Guglielmini demanda à son maître la permission de répondre pour lui; Montanari la lui refusa, dans la crainte qu'on crût voir le maître caché derrière le disciple; mais Guglielmini trouva le moyen de vaincre cette difficulté : il proposa et obtint de soutenir des thèses publiques où Montanari n'assisterait pas et où Cavina serait invité. Celui-ci n'y vint point; « et il paraît qu'il fit bien, » dit Fontenelle. « Il y eut assez d'écrits et d'assez gros sur une matière qui au fond ne les méritoit pas. Deux ou trois pages auroient suffi pour la vérité; les passions firent des livres. » Reçu docteur en médecine à Bologne en 1678, Guglielmini s'occupa en 1680 et 1681 de la nature et de la génération des comètes, à qui il donne des tourbillons fort étendus. Ses connaissances astronomiques se manifestèrent de nouveau dans l'observation qu'il fit à Bologne de l'éclipse solaire du 12 juillet 1684. Le sénat de Bologne nomma Guglielmini premier professeur de mathématiques, et lui donna en 1686 l'intendance générale des eaux de cet État. En 1690 et 1691, il publia un traité d'hydrostatique, dont « le principe fondamental, dit Fontenelle, est que les vitesses d'une eau qui sort d'un tuyau ver-

tical ou incliné sont à chaque instant comme les racines des hauteurs de sa surface supérieure, ce qui amène nécessairement la parabole dans toute cette matière ». Les *Actes de Leipsig* ayant rendu compte du livre de Guglielmini sur la mesure des eaux, Papin fit quelques remarques et quelques objections sur l'extrait qu'il en avait vu, et les fit insérer dans le même journal. Leibnitz en écrivit à Guglielmini, qui eut peur de s'être trompé; mais quand il vit les *Actes de Leipsig*, il se rassura, écrivit à Leibnitz, qu'il rendit juge du différend. En 1692 il adressa une autre lettre à Magliabecchi, sur les siphons, pour combattre Papin qui, dans les *Actes de Leipsig*, avait fait une fausse application de sa doctrine sur la vitesse comparée de l'eau qui sort d'un tuyau plein ou d'un même tuyau lorsqu'il se vide.

A la même époque, une difficulté s'éleva entre les villes de Bologne et de Ferrare à propos de cours d'eaux, et principalement du Reno. Le pape envoya deux cardinaux pour décider la question. « Les deux cardinaux, dit Fontenelle, avec lesquels Guglielmini traita, prirent une si haute idée de sa capacité qu'ils l'employèrent non-seulement pour les eaux du Boulonois, mais encore pour celles du Ferrarais et du territoire de Ravenne, et l'engagèrent à faire des dessins de différents travaux utiles ou nécessaires. Mais il lui arriva ce qui était arrivé à M. Viviani en pareille matière : des projets qui ne regardoient que le bien public n'eurent point d'exécution. Comme Guglielmini avoit porté la science des eaux plus loin qu'elle n'avoit été, du moins en Italie, et qu'il en avoit fait une science presque nouvelle, Bologne fonda dans son université, en 1694, une nouvelle chaire de professeur en *hydrométrie*, qu'elle lui donna. Le nom d'hydrométrie était nouveau, aussi bien que la place, et l'un et l'autre rappelleront toujours la mémoire de celui qui en a rendu l'établissement nécessaire. » Lorsque Cassini retourna à Bologne, en 1695, pour raccommoder la méridienne qu'il avait tracée quarante ans auparavant dans l'église de Sainte-Pétronne, Guglielmini l'aida dans ce travail et fit imprimer un mémoire des opérations qu'avait nécessitées la construction et la vérification de cet instrument, dont il se servit pendant plusieurs années pour observer les mouvements du Soleil et de la Lune.

Guglielmini avait été reçu en 1687 membre de l'Académie de Physique établie à Bologne par le comte Marsigli. Peu de temps après il fut nommé membre de la Société Royale de Londres. Plus tard il fit partie de l'Académie de Berlin. En 1696 l'Académie des Sciences de Paris l'admit au nombre de ses associés, sur la recommandation de l'abbé Bignon, à qui il dédia son traité *Della Natura de' Fiumi*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Après avoir établi les principes de l'écoulement des eaux des fleuves et des rivières, il en fait l'application à tout ce qu'il appelle l'*architecture des eaux*, c'est-à-dire aux ouvrages hydrauliques, aux canaux, aux écluses, au desséchement des marais, etc. « Ce livre original eut un grand éclat, dit Fontenelle. Crémone, Mantoue et quelques autres villes eurent recours au fameux architecte des eaux. Il ordonna les travaux qui leur étoient nécessaires; mais son art brilla principalement dans des levées qu'il fit au Pô, au-dessous de Plaisance, où ce fleuve faisoit de grands ravages et menaçoit d'en faire encore de plus grands. » La république de Venise lui donna en 1698 la chaire de mathématiques à Padoue. Cependant Bologne voulut qu'il gardât le titre de professeur dans son université, avec les émoluments qui y étaient attachés. En 1700 Venise l'envoya en Dalmatie réparer les ruines de Castel-Novo, et quelque temps après dans le Frioul, où un torrent impétueux menaçait la forteresse de Palme.

En 1702 Guglielmini prit la chaire de médecine théorique à Padoue, vacante par la démission de Pompeo Sacchi, et quitta celle qu'il avait auparavant. Il publia encore différents ouvrages; le grand-duc de Toscane lui fit des offres considérables pour l'attirer auprès de lui en qualité de son médecin et de son mathématicien. Le pape Clément XI lui fit aussi offrir une place de camérier d'honneur à Rome. En 1709 des vertiges le forcèrent à abandonner son cours, et il mourut l'année suivante, d'une hémorragie. L'abbé Felix Viali, son ami, professeur de botanique, lui fit élever un monument de marbre blanc dans l'église de Saint-Antoine, à Padoue, où il avait été inhumé. « Sa vie entière, dit Fontenelle, a été dévouée aux sciences. Ceux qui les aiment avec moins d'emportement pourroient lui reprocher ses excès, qui à la vérité minèrent en lui un tempérament très-robuste, mais qui cependant ne peuvent être blâmés qu'avec respect. Il avoit cet extérieur que le cabinet donne ordinairement, quelque chose d'un peu rude et d'un peu sauvage, du moins pour ceux à qui il n'étoit pas accoutumé; il méprisoit, dit le *Journal des Savants* d'Italie, cette politesse superficielle dont le monde se contente, et s'en étoit fait une autre, qui étoit toute dans son cœur. » On a de Guglielmini : *Volantis flammæ a D. G. Montanario, Bononiensis Archigymnasii professore mathematico, optice, geometrice examinatæ Epitropeia, conclusiones a D. Guglielmino propugnandæ*; Bologne, 1677, in-4°; — *Volantis flammæ Epitropeia, sive propositiones geographico-astronomico-geometrico-opticæ a D. G. D. Montanarii discipulo demonstratæ*; Bologne, 1677, in-4°; — *De Cometarum natura et ortu epistolica Dissertatio, occasione novissimi cometæ sub finem superioris anni et inter initia currentis observati conscripta*; Bologne, 1681, in-4°; — *Observatio solaris eclipsis anni 1684 Bononiæ habita die 12 julii ejusdem anni*; Bologne, 1684, in-4°; — *Riflessioni philosophiche dedotte dalle figure de' sali, espresse*

*in uno discorso recitato nella Academia filosofica esperimentale di Monsign. Marsigli, la sera delli* 21 *marzo* 1688; Bologne, 1688, in-4°; Padoue, 1706, in-4°; traduit en latin par Fiot; — *Aquarum fluentium Mensura nova methodo inquisita;* Bologne, 2 parties, 1690-1691, in-4°; — *Epistolæ duæ hydrostaticæ, altera apologetica adversus observationes contra Mensuram aquarum fluentium a C.-V. Dionysio Papino factas; altera de velocitate et motu fluidorum in syphonibus recurvis ductoriis;* Bologne, 1692, in-4°; — *Della Natura de' Fiumi, trattato physico-mathematico;* Bologne, 1697, in-4°; trad. en latin par Fiot, nouv. édit., comprenant le texte et la traduction, avec une préface et des additions d'Eustache Manfredi, Bologne, 1739, in-4°; — *De Sanguinis Natura et constitutione, exercitatio physico-medica;* Venise, 1701, in-8°; Utrecht, 1704, in-8°; — *Pro theoria medica adversus Empiricam sectam, prælectio habita Patavii, dum a mathematicarum scientiarum Cathedra ad primam Theoricæ medicinæ transitum fecit;* Venise, 1702, in-8°; Utrecht, 1704, avec l'ouvrage précédent; — *De Salibus dissertatio epistolaris physico-medico-mechanicha;* Venise, 1705, in-8°; — *Exercitatio de idearum vitiis, correctione et usu ad statuendam et inquirendam morborum naturam;* Padoue, 1707, in-8°; Leyde, 1709, in-8°, avec le traité de Louis Testi : *De Saccharo lactis;* — *De principio sulphuræo;* Venise, 1710, in-8°. On lui attribue aussi un ouvrage intitulé : *Julii Monilieni ad D. Franciscum-Alfonsum Donnoli Profes. Patav., de ejus Bello civili medico Epistola;* Padoue, 1705, in-8°; mais le *Journal de Venise* dit qu'à en juger par le style cette pièce n'est point de lui. On lui attribue également *Josephi Donzellini Symposium medicum*, ouvrage dans lequel il s'agit de l'utilité des mathématiques pour la médecine; et une pièce qui traite des règles morales de la critique, écrite à l'occasion d'une dispute fort vive entre Sbaralea et Malpighi. Quelques-unes des lettres de Guglielmini ont été imprimées avec celles de G. Deanoues, à Rome en 1706. Enfin, on a fait un recueil de tous ses ouvrages sous ce titre : *D. Guglielmini, etc., Opera omnia, mathematica, hydraulica, medica, et physica; accessit vita auctoris a Joan. B. Morgagni, M. D., scripta;* Genève, 1719, 2 tomes in-4°; nouv. édit., 1740 : on y trouve des lettres inédites, deux dissertations : *De Materiæ affectionibus primis et de earum origine et proprietatibus;* une lettre sur le *quinquina*, datée de 1702. Il avait aussi commencé deux autres ouvrages, l'un *De Febribus*, l'autre *De Methodo medendi*. L. Louvet.

J.-B. Morgagni, *Vie de Guglielmini*, en tête de ses œuvres. — *Éloge de Guglielmini*, dans le *Journal de Venise*, tome III. — Fontenelle, *Éloge de Guglielmini*, *Hist. de l'Acad. des Sciences*, 1710. — *Acta Erud. Lips.*, janvier 1711. — *Mémoires histor. et crit.*, du 1er juin 1722. — Chauffepié, *Nouv. Dict. hist. et crit.* — P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la républ. des lettres*, tome I, p. 98, tome X, p. 10. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, tome III, p. 691 et suiv. — Bossut, *Hydrodynamique*, tome II, p. 445.

**GUGLIELMO** *de Bergame. Voy.* Bergamasco (*Guglielmo*), et Bergamo (*Guglielmo* da).

**GUGLIENZI** (*Jean-Paul*), astronome italien, mort à Vérone, en 1750. Il était de Vérone, gentilhomme, et se livra avec succès à l'étude de la physique et de l'astronomie. On lui doit quelques opuscules insérés dans le recueil de Calogera. On cite surtout ses *Osservazioni della cometa dell' anno 1744, e di due eclissi lunari, fatte in Verona da Gian-Paolo Guglienzi e da Gian-Francesco Seguier, con la posizione geografica di detta città;* Vérone, 1744, in-8°. J. V.

Lalande, *Bibliogr. Astronomique.*

* **GUHRAUER** (*Gottschalk-Édouard*), écrivain allemand, est né en 1809, à Bojanowo (grand-duché de Posen). Il étudia à Breslau et à Berlin, et occupa, de 1836 à 1837, une place de professeur au collége de Cologne. Il séjourna ensuite pendant deux ans à Paris, où il continua des études, commencées en Allemagne, sur les œuvres de Leibnitz, et se fixa enfin en 1841 à Breslau, où il remplit actuellement les fonctions de conservateur de la bibliothèque et de professeur extraordinaire d'histoire littéraire universelle. Ses principaux ouvrages sont l'édition critique des *Deutsche Schriften* (Œuvres allemandes) de Leibnitz; Berlin, 1838-1840, 2 vol.; — *Leibnitz;* Breslau, 1842, 2 vol., excellente étude biographique; — *Quæstiones criticæ ad Leibnitii Opera philosophica pertinentes;* Breslau, 1842; — édition critique d'après un manuscrit inédit des *Leibnitii Animadversiones ad Cartesii principia philosophica;* Bonn, 1844; — *Goethe's Briefwechsel mit Knebel* (Correspondance de Gœthe avec Knebel); Leipz., 1852, 2 vol. R. L.

*Conv.-Lex.*

I. Gui *souverains ou seigneurs*, classés par ordre alphabétique de pays.

**GUI Ier**, comte d'*Auvergne*, mort en 989. Il était fils de Robert II, vicomte d'Auvergne, et d'Ingelberge de Beaumont (Châlonais). Il fut pourvu, en 979, du comté d'Auvergne par Guillaume IV, dit *Taille-Fer*, comte de Toulouse, qui s'était emparé de l'Auvergne après la mort de Guillaume III, dit *Tête d'Étoupe*. Le règne de Gui Ier ne présente aucun fait saillant. Il avait épousé Ausinde, dame auvergnate, dont il n'eut pas d'enfants.

**GUI IIe**, comte d'Auvergne, mort en 1224. Il était second fils de Robert IV et de Mahaud de Bourgogne. Il succéda à son frère aîné, Guillaume X d'Auvergne, mort en 1194. A l'instigation de Richard Ier, dit *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, il voulut se soustraire à l'hommage-lige envers la France. Philippe-Auguste entra aussitôt en Auvergne, et le réduisit bientôt à implorer sa clémence. Gui n'obtint son

pardon que par la cession d'importants territoires. Une rupture éclata en 1197 entre le comte Gui et Robert, évêque de Clermont, son frère. Le prélat, après avoir excommunié Gui, soudoya des bandes de *cottereaux*, avec lesquelles il dévasta les terres du comte. Celui-ci s'adressa à Innocent III, afin que le pontife interposât son autorité et fît cesser les brigandages de tous genres dont se rendait coupable l'évêque. La réponse se fit attendre. Gui, poussé à bout, dispersa les bandits de Robert, et le fit prisonnier. Innocent III rompit aussitôt le silence; il réclama la mise en liberté du prélat, et donna pouvoir aux évêques de Riez et de Conserans et à l'abbé de Cîteaux d'absoudre le comte Gui « moyennant une pénitence et une satisfaction proportionnée aux excès qu'il avait commis ». Le comte refusa de se soumettre à un arrêt qui intervertissait si étrangement les rôles. Enfin, Henri de Sully, archevêque de Bourges, parent des deux frères, vint à bout de les réconcilier, en juillet 1199. La réconciliation fut sincère de la part du comte, qui donna en garde à Robert sa ville et ses sujets de Clermont, jusqu'à ce que lui ou les siens eussent aplani leurs différends avec la couronne de France. Forts de ce traité, les évêques de Clermont se crurent autorisés à conserver la seigneurie de cette ville jusqu'en 1562, époque où ils en furent évincés par arrêt du parlement rendu en faveur de Catherine de Médicis, comme régente de France. En 1206, les conflits recommencèrent entre Gui et son frère : le comte se vit forcé d'emprisonner une seconde fois le turbulent évêque. Robert invoqua Innocent III et Philippe-Auguste. Tous deux répondirent à son appel. Le pape excommunia Gui, et le roi de France entra en Auvergne avec une forte armée. Gui fut obligé de relâcher son prisonnier et de donner caution pour le payement des frais de guerre. En 1208, Gui augmenta ses domaines du comté de Rodez, que le comte Guillaume de Rouergue lui laissa en mourant; mais l'année suivante il le vendit à Raimond VI, dit de *Saint-Gilles*, comte de Toulouse et de Rouergue, qui en possédait déjà une partie. Cette même année, il prit parti dans la croisade contre les Albigeois; mais il semble que ce fut plutôt par crainte que par zèle. En 1211 son frère se révolta de nouveau; Gui, exaspéré, détruisit l'abbaye de Mausac, l'une des résidences de l'évêque. Philippe-Auguste intervint encore en faveur de Robert. Par ses ordres Gui de Dampierre, sire de Bourbon, envahit l'Auvergne, et enleva rapidement cent vingt places, entre autres le fort de La Tourniole, dont le roi gratifia le vainqueur. Quoique toujours battu, Gui d'Auvergne continua cette lutte inégale jusqu'à sa mort. Il fut enterré à l'abbaye du Bouschet. Il avait épousé, en 1180, Pernelle de Chambon et de Combraille, dont il eut *Guillaume XI*, qui lui succéda; *Hugues*, qui vivait encore en 1239; *Gui*; *Hélis*, mariée à Raymond IV, comte de Turenne; *Marguerite*, femme d'Eracle de Montflour, et une autre fille, qui prit le voile.

A. D'E—P—C.

Baluze, *Histoire de la Maison d'Auvergne*, t. I, p. 8, t. II, p. 82. — *Bibliothèque impériale* : Mss. du fonds de Saint-Germain, n° 100. — Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, p. 800-845. — Bernard Ithier, *Chronique*.

**GUI Ier** *de Châtillon*, comte de Blois, mort en 1342. Il succéda à son père Hugues dans les comtés de Blois, de Dunois et dans la seigneurie d'Avesnes. Philippe le Bel le fit chevalier le jour de la Pentecôte de l'an 1313. Gui accompagna Philippe de Valois dans les guerres contre les Anglais, et se distingua en maintes occasions, disent les chroniqueurs, « par ses rudes coups de lance ». Il fut enterré à La Guiche. Il avait épousé, le 22 juillet 1309, Marguerite de Valois (morte en juillet 1342), dont il eut *Louis Ier*, qui lui succéda; *Charles* de Blois, duc de Bretagne; et *Marie*, qui épousa Raoul, duc de Lorraine.

**GUI II** *de Châtillon*, comte de Blois, de Soissons et seigneur de Chimay, mort à Noir, le 22 décembre 1397. Il succéda en juin 13[illegible] à son frère Jean II de Châtillon. Gui avait été l'un des otages donnés aux Anglais pour la délivrance du roi de France Jean; et quoique le monarque ne fût pas remis en liberté, lui-même fut obligé, pour payer sa rançon, de céder son comté de Soissons au roi d'Angleterre, Édouard III (15 juillet 1367). Il alla ensuite guerroyer en Prusse, et mérita des grades élevés dans l'ordre des chevaliers Teutoniques. A son retour, il suivit les ducs d'Anjou et de Berry dans la guerre qu'ils firent aux Anglais en Guienne. En 1[illegible] il commandait l'arrière-garde de l'armée française à Rosebecque. L'année suivante, quoique malade, il joignit l'armée de Charles VI, qui entrait en Flandre; « et si par nulle manière, dit Froissart, ne pouvant endurer le chevaucher, mais il se mit en litière, et partit de son [illegible] de Beaumont (Hainault). » Malgré sa faiblesse de santé, le roi n'hésita pas à lui confier le commandement de l'aile gauche des troupes françaises. Gui passait pour un des plus vaillants hommes de son temps; mais l'économie et la sobriété n'étaient pas ses vertus : il était tellement adonné à la bonne chère qu'il devint gros « comme un tonneau ». C'était enfin un vrai dissipateur; se voyant accablé de dettes, il céda en 1391 ses comtés de Blois, de Dunois, de Romorantin et de Château-Renaud à Louis de France, duc d'Orléans, moyennant deux cent mille francs d'or. Il avait épousé, le 22 août 1374, Marie de Namur, dont il eut un fils *Louis*, comte de Dunois, mort sans enfants, le 16 juillet 1391. A Gui II s'arrête la série des comtes de Blois. A. D'E—P—C.

Jean-Joseph Expilly, *Dictionnaire géographique*, [illegible] — Froissart, *Chronique*, passim.

**GUI Ier** (*Geoffroi*), premier seigneur de L[illegible], vivait au commencement du onzième siècle. [illegible] qualifié de *potentissimus* dans une charte d'Avesgaud, évêque du Mans, qui contient les conventions matrimoniales de Mathilde, fille d'[illegible]

seigneur de Mont-Jean : « Ita quod nos, y est-il dit, et potentissimum virum Gaufridum Guidonem, dominum de Valle de præfato conventu tenendo plegios posuerunt. » La date de cet acte porte : « Anno quinto regnante glorioso rege Roberto, indictione XV. » Ce qui revient à l'an 1002. C'est tout ce qu'on sait de Gui Geoffroi.

GUI II, seigneur de Laval, fils, selon toute apparence, du précédent, mort vers 1067. Il fonda, l'an 1040, à la prière de Richilde, première abbesse de Ronceray, le prieuré de Notre-Dame d'Avenières, avec plusieurs franchises et coutumes. On lui attribue la construction des murs de Laval. Il eut des démêlés avec Robert, seigneur de Vitré, qu'il fit prisonnier lorsqu'il revenait du pèlerinage de la Terre Sainte. Ynogen de Fougères, mère de Robert, obtint sa délivrance en payant sa rançon. Gui II fut inhumé à Marmoustier. Il avait épousé Berthe, qui lui donna *Jean*, religieux de Marmoustier ; *Hamon*, qui lui succéda; et *Hildelingue;* et de Rotrude de Chateau-du-Loir, sa seconde femme, il eut *Gui*, *Gervais*, *Agnès*, prieure d'Avenières, et *Hildeburge*. Rotrude survécut à son époux.

GUI III, dit *le Jeune* et *le Chauve*, seigneur de Laval, mort en 1095. Fils aîné d'Hamon et d'Hersende, il avait accompagné son père en Angleterre, et mérité par sa valeur l'estime de Guillaume le Conquérant. Ce monarque lui en donna la preuve en lui faisant épouser, en 1078, Denyse, sa nièce, fille de Robert, son frère utérin, comte de Mortain, et de Mahaut de Belême. En 1080 Gui III succéda à son père. En 1085 il eut guerre avec le seigneur de Château-Gonthier. « Fuit bellum, dit sur cette année la *Chronique de Saint-Aubin*, inter Castro-Gontherianos et Lavallenses. » Gui fit à divers monastères, et surtout à celui de Marmoustier et à ceux de Saint-Serge et de Ronceray d'Angers, des libéralités consignées dans les cartulaires de ces maisons. On y remarque qu'il avait épousé en secondes noces Cécile, que quelques-uns font sortir de la maison de Mayenne. Gui fut enterré à Marmoustier, auprès de sa première femme. De ses deux mariages il laissa un grand nombre d'enfants, dont les principaux furent *Gui IV*, *Gervais*, *Bannor*, *Hamon*, *Jean*, et une fille, *Agnès*, femme de Hugues, sire de Craon.

GUI IV, seigneur de Laval, fils aîné du précédent, mort en 1146. Il succéda à son père en 1095, et était à peine en jouissance de la terre de Laval lorsque la première croisade fut prêchée. Il prit la croix avec cinq de ses frères dans l'église de Saint-Julien du Mans, et partit l'année suivante pour la Terre Sainte, à la tête d'un grand nombre de ses vassaux. Il se signala dans toutes les entreprises des croisés, jusqu'à la prise de Jérusalem. Il revint en France, et vit, en passant à Rome, le pape Pascal II, qui lui fit un accueil distingué. Robert, dans la *Gallia Christiana*, à l'article de Pierre de Laval, archevêque de Reims, dit que Pascal ordonna que le nom de *Gui* serait désormais affecté au possesseur de la terre de Laval. Il ne paraît pas qu'aucun des frères de Gui IV revint de la Terre Sainte, soit qu'ils y aient péri, soit qu'ils s'y fussent établis.

En 1110 les habitants de Laval demandèrent à leur seigneur un emplacement dans la ville pour y construire une église. Gui leur accorda le mont Jupiter; ce fut là qu'ils élevèrent l'édifice sacré qui fut dédié à la Trinité. Gui prit parti pour Foulques V, dit *le jeune*, comte d'Anjou, contre Henri I^er^, roi d'Angleterre. En 1118, il eut part à la victoire que Foulques remporta sur le monarque anglais, entre Seez et Alençon. En 1129 Gui se ligua avec le vicomte de Thouars, les seigneurs de Mirebeau, de Parthenay, de Sablé, d'Amboise et d'autres vassaux de l'Anjou, contre Geoffroi V *Plantagenet*, qui venait de succéder à Foulques le jeune, son père. Geoffroi vint assiéger Gui IV dans le château de Menlais, qu'il prit d'assaut. Le sire de Laval obtint néanmoins un généreux pardon. En 1135, Robert de Vitré, dépouillé de sa vicomté par Conan le Gros, duc de Bretagne, vint chercher un asile auprès de Gui IV, qui était son cousin germain. Celui-ci l'accueillit d'abord, et lui prêta même ses châteaux de La Gravelle et de L'Aulnaie, afin qu'il fût à même de recouvrer son patrimoine. Mais Conan gagna Gui en lui donnant les terres enlevées à Robert. Cette trahison ne porta pas d'heureux fruits. Plantagenet se rangea du côté du vicomte de Vitré, qui fut également soutenu par son beau-frère, le seigneur de La Guerche, et Thibault de Mâte-Felon, son gendre. Après une guerre de huit années, le sire de Laval et Conan, vaincus en 1143, durent restituer Vitré et son territoire. Gui IV fut inhumé à Marmoustier : il avait épousé Emme, dont il laissa *Gui V; Hamon*, qui s'illustra en Terre Sainte (1158), et *Emma*, abbesse de Ronceray.

GUI V, sire de Laval, fils aîné du précédent, mourut vers 1170. Il succéda à son père en 1146. Il avait, en 1144, épousé Emme Plantagenet, fille du comte d'Anjou. Les vexations qu'il exerça contre l'abbaye de Marmoustier lui attirèrent, en 1150, l'excommunication de Guillaume Passavant, évêque du Mans, dûment autorisé à cela par le pape Eugène III. Gui obtint sa réhabilitation en 1152, moyennant la fondation de l'abbaye de Clair-Mont, à deux lieues et demie de Laval. Il y installa des moines cisterciens, qu'il dut doter de mille arpents en prés, terres labourables et bois. Henri II Plantagenet, son beau-frère, duc de Normandie et d'Aquitaine et comte d'Anjou, étant parvenu, en 1154, au trône d'Angleterre, le nomma lieutenant général régent des provinces d'Anjou et du Maine. La fin de la vie de Gui V n'offre plus de remarquable que des fondations religieuses à Laval, à Saint-Thugal, etc. Sa femme, qui lui survécut, lui avait donné *Gui VI; Geoffroi*, évêque du Mans, et *Agnès*, qui épousa Éméric, vicomte de Thouars

**GUI VI**, dit *le Jeune*, sire de Laval, fils aîné du précédent, mourut en 1210. Il succéda à son père en 1170; il était alors en bas âge, car ce ne fut qu'en 1190 qu'il épousa Havoise de Craon. Gui VI fut un des plus braves chevaliers de son temps. Il suivit son suzerain, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, dans toutes ses guerres; mais on n'a pas de preuves qu'il l'ait accompagné en Terre Sainte. Lorsque Richard eut, en 1196, attaqué Constance, veuve de Geoffroi Plantagenet, son frère, duc de Bretagne, et épouse séparée de Ranulfe, comte de Chester, le seigneur de Laval seconda les entreprises des Anglais commandés par Marcadé, contre André de Vitré, partisan de la duchesse. Cependant, après quelques hostilités, un accommodement intervint en 1197, par lequel il fut convenu que les vassaux des deux seigneuries auraient sauf-conduit réciproquement sur leurs terres et qu'ils se prêteraient un secours mutuel contre leurs ennemis anglais ou bretons. Gui, par un désintéressement bien rare à son époque, abolit la même année dans toute sa seigneurie le droit de main-morte établi par son père, et qu'il nommait *pravam consuetudinem*. Il confirma cette abolition entre les mains de Barthélemy, archevêque de Tours, et de Hamelin, évêque du Mans, dans une assemblée de tous ses vassaux, se soumettant à l'excommunication s'il rétablissait cet impôt. Gui était fort attaché à Artus, duc de Bretagne, dont il défendit énergiquement les droits contre son oncle Jean sans Terre. Après l'assassinat d'Artus, le sire de Laval se joignit avec les barons d'Anjou et du Maine au roi Philippe-Auguste pour tirer vengeance du meurtrier. Gui fut inhumé à Clair-Mont. De sa femme Havoise, qui lui survécut et se remaria avec Ives le Franc, l'un de ses gentilhommes, il laissa *Guionnet*, qui lui succéda et mourut en bas âge, en 1213; *Emme*, mariée 1° à Robert III, comte d'Alençon, 2° à Matthieu de Montmorency, connétable de France, 3° à Jean, baron de Choisy et de Tocy, seigneur de Puisaye; et *Isabelle*, mariée à Bouchard VI, baron de Montmorency.

**GUI VII**, *de Laval de Montmorency*, petit-fils du précédent, mourut en janvier 1267. Il était fils de Matthieu de Montmorency et d'Emme de Laval : il succéda à son père en 1230, et devint la tige des LAVAL-MONTMORENCY (*voy.* ce nom). Dans la suite, la seigneurie de Laval passa entre les mains de plusieurs maisons alliées (*voy.* MONTFORT, LA ROCHE-BERNARD, SAINT-MAURE, COLIGNY, LA TRÉMOUILLE). A. d' E—P—C.

Jean de Marmoustier, *Chronic.* — *Cartulaires* de Marmoustier. — *Chronique* de Saint-Aubin, an 1085. — *Cartulaires* de Saint-Serge et de Ronceray d'Angers. — Robert, *Gallia Christiana.* —*Gesta Cons. Andegav.* — Chopin, *De Doman.*, lib. IV, tit. ultimo. — *Archives* de Laval et de Vitré. — Hérouval, *Manuscrits.* — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique.* — Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 42-130. — Froissart, *Chron.* — Le P. Anselme, *Chronologie historique des grandes Maisons de France.* — Blondel, *Assertio Genealogiæ Franciciæ.* — *L'Art de vérifier les dates*, t. XIII, p. 108-141. —Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.* — L'abbé Foucher, *Histoire* (manuscrite) *des Sires et Comtes de Laval.*

* **GUI I<sup></sup>**er, vicomte de *Limoges*, mort le 27 octobre 1026, était fils de Gérard, vicomte de la même ville, et de Rothilde. Il épousa la fille d'Aymar, la belle et pieuse Emma, qui lui apporta en dot le vicomté de Ségur. Gérard étant mort en l'an 1000, une ligue formidable de seigneurs se forma contre Gui, pour lui ravir l'héritage qu'il tenait de sa mère, c'est-à-dire la moitié du château de Brosse. Gui n'attendit pas ses ennemis sur la brèche : il fit une sortie contre eux, et, après un combat meurtrier, les força à lever le siége. Il avait été secondé dans cette lutte par son fils Adémar, non moins ambitieux et [illegible]cieux que lui. Cette victoire remportée, il obtint de Geoffroy, son frère, abbé de Saint-Martial, la justice du château de Limoges, et pour contenir plus facilement les habitants de cette ville, il transmit ses droits de haut-justicier à dix des plus nobles et des plus puissants de l'endroit, les appela *vigiers*, et leur [illegible] le tiers des amendes et des confiscations, à la charge « par eux, *leurs hoirs et successeurs de rendre foi* et hommage aux vicomtes ». [illegible] se rendit ensuite à Rome. Dans cet interv[illegible] Adémar envahit les propriétés de ses [illegible]sins, s'empara de l'autre moitié du château [illegible] Brosse, appartenant à Hugues de Gargilesse, [illegible] mit le siége devant la ville et le prieuré de Saint-Benoît-du-Saut. Gui, en faisant son voyage [illegible] Rome « espérait, dit Aimoin, donner le [illegible] et faire croire à sa pénitence, tandis qu'il [illegible]seillait à son fils de nouveaux attentats ». [illegible] un autre auteur, le voyage de Rome [illegible] un motif différent. Gui, qui convoitait [illegible] longtemps le monastère de Brantôme, ce [illegible] avait amené entre lui et Boson II une [illegible] fort sanglante, n'avait pas renoncé à ses pro[illegible] malgré sa défaite. Toujours désireux de [illegible]der ce monastère, propriété de Grimoard, [illegible]que de Périgueux, il s'était saisi de ce [illegible] l'avait enfermé dans la tour de Limoges, afin [illegible] obtenir par force ce qu'il n'avait pu en [illegible] par persuasion; mais le peuple prit la [illegible] de l'évêque, qu'il fit relâcher sous certaines [illegible]ditions. Grimoard, étant de retour chez lui, [illegible] son adversaire devant le pape Sylvestre II. [illegible] le pape, disait-il à Gui, consent à ce [illegible] renonce à mon abbaye en votre faveur [illegible] faveur de vos enfants, je n'y mettrai [illegible] obstacle. » Le vicomte de Limoges eut l'[illegible]dence d'obéir à cette citation, et ce fut en [illegible] consistoire, en présence de Sylvestre II [illegible] tous les cardinaux, que Grimoard raconta [illegible]tention et ses souffrances dans la tour de [illegible]moges. La cour romaine, transportée d'[illegible]tion, condamna sur-le-champ le vicomte à [illegible] écartelé par des chevaux, puis jeté à la [illegible] exemple mémorable de la puissance [illegible] au onzième siècle et d'une barbarie telle [illegible] auteurs de l'*Art de vérifier les dates* [illegible]

croire; mais un auteur presque contemporain, Adémar de Chabanais, rapporte cette sentence, qui s'étendait à tous ceux qui oseraient attenter à la liberté d'un évêque. L'exécution devait avoir lieu trois jours après, et Gui fut mis sous la garde de Grimoard. Ce dernier, trouvant le châtiment trop terrible et craignant que les parents du vicomte de Limoges et les hauts seigneurs de ce pays n'usassent de sanglantes représailles, se réconcilia avec son prisonnier, et s'évada nuitamment avec lui. Ils rentrèrent tous les deux en France, où ils vécurent depuis en bonne amitié. Le malheur, dit Jean Besly, en voulait à la maison des vicomtes de Limoges. Emma étant allée à Saint-Michel-en-L'Herm pour y expier les crimes de son mari, fut rencontrée par des pirates normands qui l'enlevèrent et qui la tinrent trois ans en captivité au delà des mers. Il fallut payer pour sa rançon une somme considérable, et le trésor de l'église Saint-Martial fut mis à contribution. On détacha même de cette antique basilique une image en or de saint Michel. Les pirates touchèrent la rançon, et refusèrent de rendre leur captive, et la pieuse Emma serait morte en esclavage, sans le duc de Normandie, Richard le Bon, qui en obtint la délivrance. Ce fut pour remercier le ciel de cette faveur, que les deux époux firent divers dons à l'abbaye d'Uzerche, entre autres celui de l'église Saint-Pardoux (1002), et que plus tard Gui I[er] alla en pèlerinage à Jérusalem. Ce vicomte, qui sur la fin de ses jours avait cherché à se réconcilier avec Dieu et avec les hommes, donna encore à l'abbaye d'Uzerche le monastère de Tourtoyrac, sous la condition expresse qu'on y maintiendrait sévèrement la discipline de Saint-Benoît. Il restitua, à titre de donation, ce qu'il avait usurpé des biens de l'Église, et mourut peu de mois après.

Martial AUDOUIN (de Limoges.)

Adémar de Chabanais. — Aimoin, *De Mirac. S. Benedicti*, liv. V, ch. V. — Labbe, *Bib. nov. mss.*, t. I, p. 201. — *Chron. Vosiens, ap. Labbeum*, t. II, p. 147. — Jean Besly, *Hist. des Comtes du Poitou*, chap. 16, p. 52; et chap. 18, p. 61. — Dupuy, *État de l'église du Périgord.* — Amable Bonaventure, *Annal. des Lim.*, p. 368, 379 et suiv. — Bouquet, t. X, p. 146. — Duroux, *Essai hist. sur la Sénatorerie de Limoges*, p. 128 et 129. — Deverneilh-Puiraseau, *Hist. d'Aquitaine*, t. II, p. 126. — Marvaud, *Hist. du Bas-Limousin*, t. I, p. 148 et suiv. — Leymarie, *Hist. du Lim.*, t. II, p. 182.

GUI *de Lusignan*, roi de Jérusalem et premier roi de Chypre, né vers 1140, mort en 1194. Il appartenait à une ancienne famille du Limousin (*voy.* LUSIGNAN), et ses ancêtres s'étaient distingués dans les premières croisades. Ce fut à la réputation de sa famille, beaucoup plus qu'à son mérite personnel, qu'il dut d'épouser, en 1180, Sibylle, sœur de Baudouin IV, roi de Jérusalem, et veuve de Guillaume de Monferrat. Cette princesse lui apporta en dot le comté d'Ascalon et de Joppé, et Baudouin, atteint d'une maladie incurable, lui conféra la régence du royaume de Jérusalem. Mais son incapacité et son orgueil le rendirent insupportable aux seigneurs qui se partageaient et se disputaient les faibles restes de la puissance franque en Orient. Baudouin ne tarda pas à regretter son choix, et, en 1183, il retira la régence à Gui de Lusignan pour la rendre au comte de Tripoli. Ce fut l'occasion d'une nouvelle guerre civile dans le petit royaume de Jérusalem; elle durait encore lorsque Baudouin IV mourut, en 1185. Il eut pour successeur Baudouin V, enfant de six ans, fils de Sibylle et de Guillaume de Montferrat. Cet enfant survécut peu à son oncle: il mourut au commencement de septembre 1186. On pensa qu'il avait été empoisonné par Gui de Lusignan; Sibylle elle-même ne fut pas à l'abri des soupçons, que sa conduite postérieure sembla justifier. Devenue l'héritière du trône de Jérusalem, la sœur de Baudouin IV annonça l'intention de se séparer de son mari et de donner au plus digne des seigneurs français sa main et la couronne. En effet, dans l'église du Saint-Sépulcre, elle fit le simulacre d'un divorce solennel. Héraclius, patriarche de Jérusalem, prononça la séparation, et remit la couronne à la reine, en lui recommandant de la confier au plus digne; Sibylle, après l'avoir reçue, couronna à son tour Gui de Lusignan, et déclara qu'elle le reconnaissait pour son mari et pour roi de Jérusalem. Cette singulière cérémonie et l'élévation peu méritée de Gui indignèrent la plupart des seigneurs français. Geoffroi, frère du nouveau roi, s'écria, en apprenant ce couronnement: « S'ils ont fait un tel homme roi, sans doute ils me feront Dieu. » Gui justifia bientôt tout ce qu'on pensait de son incapacité. Des déprédations de Renaud de Châtillon, baron de Krak ou Kerek, commises contre des caravanes de Saladin avaient amené une rupture entre ce prince et les chrétiens, vers la fin du règne de Baudouin V. Saladin dévasta les environs de Kerbek et de Schambek, tandis que son fils Al. Afdhal, passant le Jourdain, battit à Nazareth, le 1[er] mai 1186, quelques centaines de chrétiens qui succombèrent après des prodiges de valeur. Le grand-maître du Temple et deux de ses chevaliers échappèrent seuls à un désastre qui coûta la vie à cent-quarante chevaliers des deux ordres de Jérusalem et du Temple. Deux mois après, Saladin prit Tibériade, et mit le siége devant la citadelle de cette ville. Gui de Lusignan résolut de la délivrer, malgré le danger d'attaquer les forces très-supérieures de Saladin et de traverser avec une armée, au milieu des plus brûlantes chaleurs d'un été de Syrie, la plaine sans eau qui s'étend de Séphoris à Tibériade. Il rassembla tout ce que son royaume put lui fournir de soldats, et il se mit en marche avec vingt mille hommes environ, faisant porter devant lui le bois de la vraie croix. Raymond, comte de Tripoli, représenta les périls de cette agression imprudente, et demanda que l'armée chrétienne restât à Séphoris, où elle avait de

l'eau et des vivres. Le grand-maître des templiers accusa Raymond de trahison, et Gui donna l'ordre d'avancer. Les chrétiens quittèrent Séphoris dans la matinée du 3 juillet 1187; mais ils furent arrêtés près de la colline de Hottéin par les musulmans, qui leur fermèrent l'approche du lac de Tibériade. Les soldats de Lusignan passèrent une nuit affreuse, tourmentés par la soif, accablés de flèches que leur lançaient les mahométans, et, pour comble de malheur, enveloppés de flamme et de fumée : car Saladin avait fait mettre le feu aux bruyères qui couvraient la plaine où les chrétiens étaient campés. Le matin venu (4 juillet), Saladin se précipita sur l'armée chrétienne, qui fit une vaillante mais inutile résistance. Le bois de la vraie croix tomba aux mains des infidèles. Gui de Lusignan fut pris avec Renaud de Châtillon, Geoffroi, prince d'Antioche, Boniface, marquis de Montferrat, Josselin de Courtenay, comte d'Édesse, Amaury de Lusignan, connétable du royaume, le grand-maître des templiers, et presque toute la noblesse. Saladin usa cruellement de sa victoire à l'égard des chevaliers du Temple et de Jérusalem; mais il se montra humain pour Gui de Lusignan. Ce prince, aussi faible dans le malheur que dans la prospérité, acheta sa liberté en livrant au vainqueur la ville d'Ascalon. Jérusalem capitula le 2 octobre 1187. Ainsi finit, après une durée de quatre-vingt-neuf ans, le royaume fondé par Godefroy de Bouillon. En Europe la chute de la ville sainte causa une immense consternation, et provoqua une nouvelle croisade. En attendant l'arrivée des chrétiens d'Occident, Gui de Lusignan, qui, après avoir juré de ne plus porter les armes contre Saladin, s'était fait relever de son serment par le patriarche de Jérusalem, vint avec une petite armée mettre le siége devant Saint-Jean-d'Acre (Ptolémaïs) vers la fin de l'année 1188. Des secours lui arrivèrent d'Europe; mais il ne sut pas en tirer parti. Le siége se prolongea indéfiniment au milieu des plus rudes souffrances de l'armée des croisés. Sibylle mourut sur ces entrefaites, et sa couronne, qui n'était plus qu'un vain titre, fut disputée entre Gui de Lusignan et Conrad de Montferrat, mari d'une sœur de Sibylle. Pendant ces déplorables contestations, Philippe, roi de France et Richard, roi d'Angleterre, arrivèrent devant Ptolémaïs, et dès lors le faible Gui n'eut plus aucune autorité sur les assiégeants. Le seul usage qu'il fit de son titre de roi de Jérusalem fut de le céder en 1192 à Richard pour prix de la souveraineté de l'île de Chypre que ce prince venait d'enlever au petit tyran grec Isaac Comnène; il s'engagea de plus à payer vingt-cinq mille marcs que les templiers avaient prêtés à Richard. Gui trouva Chypre dévastée et presque déserte; il la repeupla avec des colons tirés d'Arménie et d'Antioche. Il offrit aussi un asile à beaucoup d'habitants de la Palestine qui fuyaient la domination musulmane. Après un règne paisible de deux ans, il transmit sa couronne à s… frère Amaury. Tel fut le commencement d… royaume de Chypre, qui après avoir subsisté tr… cents ans, sous dix-sept rois, passa par donatio… au pouvoir de la république de Venise. Z. …

Guillaume de Tyr, l. XXI-XXIII. — Bernard le Tre… rier, *De Acquisitione Terræ-Sanctæ*, cap. 14… — Michaud, *Histoire des Croisades*, t. VII, VIII. — … latrie, *Histoire de la Domination française dans l… de Cypre*.

GUI *de Lusignan* (en arménien Goviden … *Gid*), aussi appelé *Sirgius* (1), roi de la pe… Arménie, tué en 1345. Il était le plus jeune … trois fils d'Amauri (Maurice), comte de Tyr … de Sidon, et d'Isabelle (Zabloun), fille de Léon … roi de Cilicie. Amauri détrôna son frère Henri … roi de Chypre, et s'empara du trône; mais il … assassiné en 1310, et sa famille fut envoyée … Cilicie. Longtemps après, Isabelle et ses … mécontents de ce que le roi Oschin, prince … Gorigos, écartait systématiquement des p… et des honneurs les princes d'origine latine, … citèrent ces derniers à la révolte. Leur appel … entendu; mais cette tentative n'eut point … heureuse issue. Les rebelles furent vaincus; … belle et l'un de ses fils tombèrent entre les m… du roi vainqueur, tandis que Gui se réfugi… Chypre avec son frère Jean. Ne recevant a… secours de son oncle Henri II, il accepta … lontiers l'invitation de sa tante Marie, veuve … dronic II, qui, sur le bruit de ses exploits, … pela à Constantinople auprès d'Andronic … son fils, en 1326. Il épousa la fille d'un sei… grec, appelé Sergianus, et obtint le gouver… ment de l'Achaïe. Un grand nombre d'Armé… vinrent se joindre aux troupes grecques, … avait sous son commandement. Gui s'acqui… ses fonctions avec honneur et pour le bi… ses administrés. Il fit également preuve de … lité envers son souverain. En 1341, Jean … tacuzène essaya de l'entraîner dans sa ré… contre Jean, fils d'Andronic III. Irrité de c… ses propositions avaient été rejetées avec … gnation, il alla assiéger la ville de Phéra… Gui le repoussa vigoureusement; il le v… en plusieurs rencontres, et rentra à Phéra … des dépouilles de l'ennemi, en 1343. La … année les Ciliciens déposèrent son frère … qu'ils avaient élu en 1342, et qui s'était f… ronner sous le nom de Constantin III. Ils … rent le trône à Gui, qui l'accepta et se … immédiatement à Sis. La prudence et la … qui l'avaient jusque alors distingué sem… avoir abandonné le nouveau monarque. L… férence injuste qu'il accorda aux nobles … gine latine le rendit odieux aux Arméniens … fut une source de discordes. Le sultan … d'Égypte profita de ces divisions pour … la Cilicie, qu'il ravagea tout à son aise, … que le roi était enfermé dans une forte…

(1) Ce nom ne lui vient pas de ce qu'il avait … fille de Sergian; c'est tout simplement une forme … du nom de *Gui*, précédé du mot *sire*.

evint l'année suivante et s'en retourna encore vec un butin considérable. Incapable de résister ar ses propres forces, Gui demanda des secours u pape; et pour exciter davantage l'intérêt, l s'engagea à réunir l'Église arménienne à celle le Rome. Le souverain pontife répondit avec mpressement à ces ouvertures; il envoya au oi des membres de son clergé, et lui promit un ecours de 1,000 cavaliers. Mais avant d'avoir reçu ce secours, Gui fut massacré, en 1345, vec son frère, par les princes, qui blâmaient e projet d'union. Il ne laissa qu'une fille, qui ut mariée à Manuel, fils de Jean Cantacuzène. Un de ses parents, Constantin IV, lui succéda.

E. Beauvois.

Vahram, *Chronique du royaume de Cilicie*, trad. par Ch.-Fréd. Neumann, dans *Translations from the Chinese and Armenian*; Londres, 1831, in-8°. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III. — Cantacuzène, *Hist.*, l. III, ch. 31. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, rééditée par Saint-Martin et Brosset, t. XX, p. 62, 63, 510.

**GUI**, comte de *Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre*, né vers 1153, mort le 18 octobre 1175. Il était fils de Guillaume III, comte de Nevers et d'Auxerre, et d'Ide de Carinthie. Il succéda fort jeune à son frère Guillaume IV (1168). Il était alors en Palestine. De retour en 1170, il servit Louis le Jeune, roi de France, contre Geoffroi, baron de Donzi, et se trouva le 11 juillet à la prise de cette ville, dont le roi fit raser le château. Il confirma en 1171 les immunités du monastère de Saint-Étienne de Nevers, à la charge par le prieur de lui payer trois mille sous *nivernois* dans les trois cas suivants : s'il était fait prisonnier, s'il mariait son fils à naître, et s'il entreprenait de nouveau le voyage de Terre Sainte. Il se porta à de telles attaques contre le temporel du clergé d'Auxerre et des moines de Vézelay qu'il s'attira une excommunication. Une maladie dangereuse, qui vint le frapper sur ces entrefaites, lui fit croire à l'intervention céleste : il demanda l'absolution aux évêques de Nevers et d'Auxerre, et l'obtint à la condition de restituer tout ce qu'il avait levé sur les ecclésiastiques. En 1174 il convertit la taille arbitraire qu'il percevait à Tonnerre en une redevance de la dixième partie du blé, du vin et des légumes, plus une prestation annuelle de cinq sous par maison habitée. Gui ayant refusé de rendre hommage à son beau-frère Hugues III, duc de Bourgogne, pour quelques terres qu'il possédait en Bourgogne, du fief de sa femme, une guerre s'en suivit : Gui fut battu et fait prisonnier dans l'Auxerrois. Le sire de Beaujeu se porta médiateur, et amena une paix signée à Beaune en 1174. Le comte Gui s'y reconnut homme-lige du duc pour les terres dont la mouvance était en litige entre eux, s'engagea à détruire les forteresses d'Argenteuil-sur-Armanson, de Saint-Cyr et quelques autres aux environs de Vézelay. En 1175, il voulut introduire quelques changements dans la Coutume d'Auxerre; mais l'évêque de cette ville s'y opposa. L'affaire fut portée devant le conseil du roi de France, qui prononça en faveur de l'évêque. Gui mourut peu après. Il avait épousé Mahaut de Bourgogne, dont il eut *Guillaume V*, qui lui succéda, et *Agnès*, qui épousa Pierre de Courtenay et gouverna après la mort de son frère.

A. d'E—p—c.

*Gallia Christiana*, t. XII, col. 343. et *prob.*, col. 135, n° 1. — *Bibliothèque des Chartes : Archives du comté de Tonnerre.* — Chambre des Comptes de Paris, *Fiefs de Bourgogne*, fol. 9, v°. — Le Beuf, *Histoire d'Auxerre*, t. II. — Plancher, *Hist. de Bourgogne*, t. II, p. 170-197.

**GUI**, empereur *d'Occident* et roi d'*Italie*, mort près de Taro, en 894. Il était fils de Gui duc de Spolète et d'Adélaïde fille de Pépin roi d'Italie. Gui descendait par les femmes de la maison souveraine de France, et jouissait des terres dont Charles le Chauve l'avait investi. A la mort de Charles III, dit *le Gros*, il s'entendit avec son parent Bérenger, duc de Frioul, et tous deux résolurent de se partager l'Empire. Ils convinrent que Gui aurait le titre d'empereur avec la France, et que Bérenger régnerait sur l'Italie. Ils trouvèrent un redoutable compétiteur dans Arnoul, roi de Germanie. Bérenger se soumit à Trente, et obtint d'Arnoul la continuation de la possession de ses États, à la charge d'en rendre hommage. Gui en appela aux armes. Battu d'abord sous les murs de Brescia, il fut complétement victorieux sur les bords de la Trebia (889). Il assembla aussitôt une grande diète à Pavie, et s'y fit proclamer. N'espérant faire aucun progrès du côté de la France, il se rabattit sur l'Italie, attaqua Bérenger, et le vainquit en deux sanglantes batailles (890). Il se rendit alors à Rome, et se fit couronner par le pape Étienne V, le 21 février 891. Là s'arrêtèrent ses succès : Arnoul lui enleva Pavie, le chassa de toute la Lombardie, et le contraignit à se retirer dans Spolète (893). Il travaillait à réunir une nouvelle armée, lorsqu'il mourut d'une hémorrhagie. Il avait épousé Agiltrude, fille d'Adelgise, prince de Bénévent, dont il eut Lambert, qui lui succéda.

A. d'E—p—c.

Luitprand, *Chronicon ad Tractemundum illiberitanum*, etc., liv. I. — Othon de Frisingen. *Chronicon*, lib. IV, cap. x et seq. — Léon d'Ostie, *Chron. Cassinense*, lib. I. — Sigonius, *De Regno Ital.*, lib. III. — Aventin, *Annales*, lib. IV. — Muratori, *Ann. Ital.*, t. IV. — Anonyme, *De Laudibus Berengeri Augusti*, cap. VI. — Leo et Botta, *Storia d'Italia*, t. I, lib. III, cap. v, p. 162-165.

**GUI Ier**, duc de *Spolète*, né vers le commencement du neuvième siècle, mort en 866. Il est probable qu'il était Allemand d'origine. Vers 838 il reçut de l'empereur Lothaire la moitié du duché de Spolète. En 843 Radelgise, duc de Bénévent, étant assiégé par Siconulfe, prince de Salerne, beau-frère de Gui, implora le secours de ce dernier, lequel, après avoir reçu soixante-dix mille écus de Radelgise, empêcha par ruse Siconulfe de poursuivre ses succès jusqu'au bout.

E. G.

*Art de vérifier les dates*, t. V, p. 12.

**GUI**, marquis de *Toscane*, né dans la seconde moitié du neuvième siècle, mort en 929. Il succéda à son père, Adalbert II, vers 917. Deux

Fabricius, *Bibliotheca Latina med. et inf. æt.* — *Gallia Christiana*, t. XII. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de la Bourgogne*, t. I.

**GUI DE DOUCIÉ** (Le frère), poëte français du quatorzième siècle, plus souvent désigné par les anciens biographes sous le nom de *Gad de Ouciu*, né en Franche-Comté, mort après 1336. Il entra chez les dominicains de Poligny, et n'est connu que par une traduction du traité de Boëce *De Consolatione Philosophiæ*. Cette traduction, dont il existe une copie à la Bibliothèque impériale de Paris, a pour titre : *Cy commence Boece de Consolation :*

Si vous voulez savoir l'année
Et la ville et la journée
Ou li freres parfist sentence
L'an mil CCC et chix et trente
Le darrenier jour de may,
Si saurez quant à fin menez
Fut cil romans à Pouloignie,
Dont li frère est peu eloignie
Qui le roman en rime a mis,
Dieu gart au frère ses amis !

On lui attribue un autre poëme en vers de huit syllabes : il a pour sujet la rivalité de Marguerite de France et d'Isabelle, dauphine du Viennois ; plusieurs parties de ce poëme ont été imprimées dans les *Mémoires de la république séquanoise* de Gallut, pages 493-498. L—z—E.

Prosper Marchand, *Dictionnaire critique*, art. *Gad d'Ouciu*. — Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 590.

**GUI I**, hagiographe français du quatorzième siècle, fut abbé de Saint-Denis, entre Gilles de Pontoise, mort en 1325, et Gauthier de Pontoise, qui succéda à Gui en 1333. Dom Félibien dit que l'abbé Gui, élu en 1326, fut très-ardent à faire observer la constitution du pape Benoît XII sur les études. Il l'appelle *Gui de Castres*, comme s'il eût été de Castres en Languedoc, tandis que c'était de Châtres, au diocèse de Paris, qu'il avait pris son surnom. Gui avait composé un recueil de vies des saints, en latin, sous le titre de *Sanctilogium*, qui est resté manuscrit et qui se trouvait dans la Bibliothèque de l'abbaye Saint-Victor : ce sont des observations sur le martyrologe d'Usuard, religieux de Saint-Germain-des-Prés au neuvième siècle. Elles forment une sorte de légende partagée en quatorze livres, compris en deux tomes. On attribue aussi à Gui différents sermons. J. V.

Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du quatorzième siècle*. — Dom Félibien, *Histoire de Saint-Denys*, p. 267. — Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. III, p. 207.

**GUI II**, abbé de Saint-Denis, mort le 28 avril 1398, était du conseil des rois Charles V et Charles VI. Docteur en droit canon et civil, et très-versé dans les lettres sacrées et profanes, il assista en 1380 au sacre de Charles VI et en 1389 au couronnement d'Isabelle de Bavière. J. V.

Dom Félibien, *Hist. de Saint-Denys*.

**GUI DE BOULOGNE** ou **D'AUVERGNE**, prélat français, né en 1320, mort à Lerida, le 25 novembre 1373. Fils de Robert, comte d'Auvergne, et de Marie de Flandre, sa seconde femme, il était oncle du roi Jean, qui avait épousé en secondes noces sa nièce Jeanne de Boulogne ou d'Auvergne. Entré dans les ordres, il devint chanoine, puis chancelier de l'église d'Amiens. En 1340 il fut élu archevêque de Lyon, et deux ans après nommé cardinal par Clément VI. Ce pape, ayant réduit le jubilé de cent ans à cinquante, envoya en 1350 le cardinal Gui de Boulogne avec le cardinal de Ceccan à Rome pour y faire l'ouverture de l'année sainte. Ils y apaisèrent en même temps une sédition. Peu de temps après, Gui fut envoyé comme légat en Hongrie pour pacifier le différend qui s'était élevé entre Louis, roi de Hongrie, et la reine Jeanne de Naples au sujet de la mort violente du roi André, frère de Louis. A son retour en France, il assista au pardon accordé par le roi à Charles, roi de Navarre, à cause de l'assassinat de Charles d'Espagne, connétable de France, et ce fut lui qui prononça l'acte de grâce. Grégoire XI l'envoya en Espagne pour travailler à réconcilier les rois de Castille et de Portugal, qui étaient en guerre. Il vint heureusement à bout de cette mission, et mourut en revenant en France. Il fut inhumé à l'abbaye du Bouchet, diocèse de Clermont. J. V.

Bosquet, *In vita Clementis VI*. — Justel, *Hist. d'Auvergne*. — Frizon, *Gall. Purpurata*. — Aubert, *Hist. des Cardinaux*. — *Gallia Christ.*, tome IV.

* **GUI** (*Pierre DE*), philosophe espagnol, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il était prêtre à Montalban (Andalousie), et composa divers ouvrages, qui révèlent un homme laborieux et un penseur qui était initié à tout ce que l'on savait de son temps sur les matières métaphysiques, à l'égard desquelles le dix-neuvième siècle ne sait guère davantage. Les idées de Raymond Lulle attirèrent surtout l'attention de Gui. Les historiens de la philosophie ne paraissent pas avoir connu les ouvrages de Gui, qui ne s'élèvent point d'ailleurs au-dessus des théories de la scolastique et qui sont devenus très-rares. En voici les titres : *[illegible] tatus de Differentiis* ; Jaen, 1500, in-4° ; — *In Artem magnam Lulli Tractatus* ; [illegible], 1489, in-8° ; — *Janua Artis* ; Barcelone, [illegible] in-4° ; Séville, 1491, in-4° ; — *Metaphysica de Formalitatibus* ; Séville, 1491, 1495, in-4°. G. B.

N. Antonio, *Biblioth. Hisp. vetus*.

**GUI**. *Voy.* GUIDO.

**GUI-PAPE**. *Voy.* PAPE.

**GUI DE CRÊME**. *Voy.* PASCAL.

**GUIB**. *Voy.* GIBBS.

**GUIARD** (*Antoine*), écrivain religieux, né à Saulieu (diocèse d'Autun), en 1692, mort à Dijon, en 1760. Il était bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. On a de lui : *Entretiens d'une dame avec son directeur sur les modes du siècle* ; Nancy, 1736, in-12 ; — *Réflexions politiques sur la régie du temporel des bénéfices consistoriaux*, sans lieu, 1738, in-12 ; — *Dissertation sur l'honoraire des messes* ; sans lieu, 1748, in-8° ; 1757, in-8°.

livre il blâme l'usage de faire payer une rétribution pour offrir le sacrifice de la messe dans un but déterminé. J. V.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.*

**GUIART** (*Guillaume*), chroniqueur français, né à Orléans, vers la fin du treizième siècle. Il était sergent d'armes. A la bataille de Mons-en-Puelle, lors de l'attaque de la maison Haignerie ou Hainguerie, il fut blessé

> Du fer d'un quarrel el pié destre
> Et d'un épée el bras senestre.

Il se fit soigner à Arras, et ce fut dans cette ville qu'il versifia une histoire de France, sous le titre de *La Branche des royaux Lignages*. Cet ouvrage est composé sur le modèle de la Chronique latine de Guillaume le Breton, que Guiart avait lue dans l'abbaye de Saint-Denis. Dans le prologue l'auteur indique son nom et sa patrie :

> Par quoy, je, Guillaume Guiart,
> D'Orliens né, de La Guillerie, etc.

Son récit commence à la naissance de Philippe-Auguste, c'est-à-dire vers 1165, et s'arrête après 1306; il n'a pas moins de vingt mille six cents quarante vers. On y trouve l'histoire du règne de Louis IX, dont Du Cange a inséré un extrait dans la *Vie* de ce monarque publiée à Paris en 1668. Le style de Guiart est assez correct pour l'époque, mais il manque de chaleur. L'auteur rapporte beaucoup de faits qui ne se trouvent point ailleurs et qui offrent beaucoup d'intérêt. A. D'E—P—C.

D. J.; dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I^er^, p. 103.

**GUIBAL** (*Barthélemy*), sculpteur et architecte français, né à Nîmes, en 1699, mort à Nancy, en 1757. Il passa en Lorraine avec Dumont, premier sculpteur du duc Léopold, qui lui conféra ce même titre à la mort de son maître. Le roi Stanislas ajouta à cette charge celle de son second architecte. C'est à ces titres qu'il coopéra avec Chifflet à l'érection du monument élevé en l'honneur de Louis XV sur la place de Nancy.

Barthélemy fut le maître de son fils *Nicolas*, qui abandonna la sculpture pour la peinture. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura.*

**GUIBAUD** (*Eustache*), écrivain ascétique français, né à Hières, le 20 septembre 1711, mort en 1794. Sa mère était une cousine de Massillon. Après être entré dans la congrégation de l'Oratoire, Guibaud fut professeur d'humanités et de philosophie dans plusieurs colléges de son ordre. On a de lui : *Gémissements d'une âme pénitente*; Bruxelles, 1778, in-18 : cet ouvrage, qui a eu beaucoup d'éditions, a été traduit en italien; — *Explication du Nouveau Testament, à l'usage principalement des colléges*; Paris, 1785, 8 tomes formant 5 volumes in-8°; — *La Morale en action*; Lyon, 1787, in-12; publiée ensuite sous le titre de *Élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives contenant le manuel de la jeunesse française*; Paris, 1824, in-12; Lyon, 1830, in-12; ibid., 1836, in-32. — Guibaud a encore publié plusieurs articles dans le *Dictionnaire historique* de l'abbé Barral, notamment une longue notice biographique sur l'abbé de Saint-Cyran. E. G.

Chaudon, *Dictionnaire*. — Quérard, *Bibliographie de la France.*

* **GUIBÉ** (*Robert*), cardinal français, né à Vitré, mort à Rome, le 9 septembre 1513. Il était fils d'Adenet Guibé et d'Olive Landais, sœur du célèbre trésorier de Bretagne. Cette parenté fit le commencement de sa fortune. Son ambition, son aptitude à conduire les affaires les plus difficiles et les plus audacieuses intrigues le rendirent ensuite un des personnages les plus considérables de son temps. Nommé évêque de Tréguier en 1483, il obtint ses bulles le 20 mai; mais comme il n'avait pas atteint l'âge requis par les canons, le pape confia le gouvernement du diocèse à un administrateur provisoire. Au mois de février 1485 Guibé se rendait à Rome comme ambassadeur du duc François, chargé d'une nouvelle mission près de la cour romaine. En 1499 il revint en Bretagne pour être élevé du siége de Tréguier à celui de Rennes. Il prêta serment au roi comme évêque de Rennes le 21 mai 1502. Presque aussitôt après il partit de nouveau pour Rome, comme nous l'apprennent des lettres de ses vicaires généraux données en son absence, le 13 juillet. Jules II le nomma cardinal au titre de Sainte-Anastasie, le 1^er^ janvier 1506. Le 24 janvier 1507, d'autres lettres apostoliques l'appelaient sur le siége épiscopal de Nantes. Mais il ne résida pas dans sa nouvelle église, préférant le séjour de Rome, où il était puissant dans les conseils du pape. Il remplit les fonctions de légat d'Avignon en 1511. C'est alors que le roi de France et le pape se brouillèrent. Guibé oublia, dans cette délicate circonstance, les serments qu'il avait prêtés au roi de France, et se prononça pour le pape. Le roi, pour se venger, mit aussitôt la main sur les revenus des bénéfices du cardinal : c'était une riche proie et que le fisc pouvait envier, car, outre l'évêché de Nantes, Guibé possédait encore les abbayes de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Melaine, de Saint-Gildas de Ruis et plusieurs prieurés. Guibé se démit alors de l'évêché de Nantes en faveur de François Hamon, son neveu. Enfin, en 1512, il assistait au concile de Latran. B. H.

*Gallia Christiana*, t. XIV. — Dom Morice, *Hist. de Bretagne*. — L'abbé Tresvaux, *L'Église de Bretagne*. — Nic. Travers, *Hist. de l'église de Nantes.*

**GUIBERT**, anti-pape, né à Parme, au onzième siècle, et mort en 1100, à Ravenne. Il s'appelait Correggia, et sa famille, qui descendait, dit-on, des comtes d'Augsbourg, s'était attachée à la fortune des empereurs d'Allemagne. Créé archevêque de Ravenne par la protection d'Henri IV, il fut élu pape dans le conciliabule tenu en 1080 à Brescia, et prit le nom de *Clément III*. Son premier acte fut d'excommunier Grégoire VII, le pape légitime, qui à son tour le mit en interdit

et ne voulut jamais l'absoudre. Guibert se rendit maître de Rome par les armes, et mourut misérablement, après avoir mené une vie des plus scandaleuses. C'était au reste un homme éloquent et lettré. L'élection de Guibert donna lieu au schisme des *Henriciens*, condamnés par divers conciles, et qui soutenaient qu'à l'empereur seul appartenait le droit de nommer le pape et les évêques; ce schisme s'éteignit à la fin du douzième siècle. P. L—Y.

Artaud, *Histoire des souverains Pontifes*, t. II. — *Art de vérifier les dates*. — *Dictionnaire des Hérésies*.

**GUIBERT** *de Nogent*, célèbre philosophe scolastique et historien, né près de Clermont (Beauvaisis), en 1053, mort en 1124. Il fut élevé à l'abbaye de Saint-Germer, où il reçut les leçons de saint Anselme (1064). Quoiqu'il n'aimât pas à faire parler de lui (*delectabar esse modicus*), il accepta, à l'âge de cinquante ans, la direction de l'abbaye de Notre-Dame de Nogent; c'est là qu'il composa la plus grande partie de ses nombreux ouvrages. Guibert de Nogent est un des rares écrivains de son temps qui aient fait preuve de critique. On mentionne comme exemple son *Traité des Reliques des Saints* (*De Pignoribus Sanctorum*), où il discute avec beaucoup de bonne foi et de sagacité quelles peuvent être les vraies et les fausses reliques; mais généralement il les blâme toutes. « Qu'on en pense ce qu'on voudra, pour moi j'avance hardiment que ce ne fut jamais une chose agréable à Dieu et à ses saints d'ouvrir leurs tombeaux, d'en tirer leurs corps et d'en diviser les membres. » Les inventeurs de miracles lui semblent mériter un blâme sévère : « Dieu par leur bouche ment, dit-il, autant qu'eux-mêmes. » Puis il se récrie contre les moines de Saint-Médard de Soissons, qui prétendaient avoir une dent du Christ, et il les rejette au rang de ceux qui honorent le nombril de Notre-Seigneur. Sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, Guibert a donné une histoire estimée de la première croisade. C'est celui de tous les anciens chroniqueurs qui fasse partir sa narration d'un acte authentique : il commence à la lettre que l'empereur de Constantinople, Alexis, écrivit au comte de Flandre pour implorer le secours des chrétiens contre les musulmans. Il raconte en détail le concile de Clermont, les prédications de Pierre l'Ermite, le voyage; il nomme et il dépeint les seigneurs qui en firent partie. Ce livre, divisé en huit chapitres, fut écrit de 1105 à 1111 et publié en 1112. Un anonyme a publié un neuvième chapitre, que l'on joint ordinairement à l'ouvrage de Guibert. L'abbé de Notre-Dame de Nogent avait lu les auteurs de la bonne latinité; mais il ne s'était point inspiré de leur style : le sien est lourd et obscur : « *Multa ille scripsit non inerudite, sed scabroso stilo* », a dit Mabillon; il faut se ranger à ce jugement. Ses autres ouvrages, la plupart inférieurs aux précédents, sont : *Vie de Guibert*, autobiographie très-confuse et inspirée à l'auteur par les Confessions de saint Augustin; — *Sermon* prononcé le jour de Sainte-Madeleine; — *Traité sur la manière de prêcher*; — Dix livres de *Commentaires moraux sur la Genèse*; — *Commentaires tropologiques sur les prophètes Osée et Amos et sur les Lamentations de Jérémie*; — *Traité sur l'Incarnation, contre les Juifs*; — *Sur le Morceau de pain trempé donné à Judas durant la Cène*; — *Traité des Louanges de la vierge Marie*; — *Traité de la Virginité*. Tous ces écrits ont été réunis par D'Achery, sous le titre : *Venerabilis Guiberti abbatis B. M. de Novigento, Opera*, etc.; Paris, 1651, in-fol. Guibert a encore composé des *Commentaires sur les petits prophètes*, conservés autrefois en manuscrit dans les bibliothèques de Vauclair et de Pontigny; au premier livre de sa vie, il dit aussi avoir écrit : *Capitularis libellus de diversis Evangeliorum et propheticorum voluminum*: cet ouvrage ne s'est point retrouvé. On lui attribue faussement : *Elucidarium, sive dialogus summam totius christianæ religionis complectens*, livre qui ne paraît pas être non plus de saint Anselme ni d'Honoré d'Autun. L. L—t.

*Guiberti Opera*, etc. — Charma, *Vie de saint Anselme*. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. [illegible], 92, 118, 124, 146; IX, 433. — *Gesta Dei per Francos*, *sive orientalium expeditionum historia*, etc.; Hanau, 1611, in-fol.

* **GUIBERT**, abbé de Gembloux et de Florennes, né vers l'an 1120, dans le Brabant, mort le 22 février 1208. Il vécut quelque temps dans l'abbaye de Saint-Martin de Tours. En [illegible], il fut élu abbé de Florennes, et cinq ans plus tard il fut mis à la tête du monastère de Gembloux; il gouverna avec sagesse ces deux communautés, mais il abdiqua, peu de temps avant sa mort; il avait composé de nombreux ouvrages, notamment un poëme sur saint [illegible], une vie de sainte Hildegarde, de nombreuses lettres (dont la plupart ont été publiées par dom Martenne, *Amplissima Collectio*, t. [illegible], p. 916). Un incendie survenu dans le monastère de Gembloux, à la fin du dix-septième siècle, a détruit presque tous les ouvrages de Guibert. G. B.

*Histoire littéraire de la France*, tom. XVI, p. [illegible].

* **GUIBERT DE TOURNAY**, théologien français; on ignore l'époque de sa naissance, [illegible] on sait qu'il mourut en 1270. Il était entré [illegible] l'ordre des Cordeliers. Il est auteur d'une vie [illegible] saint Éleuthère, évêque de Tournay, [illegible] dans la collection des *Acta Sanctorum* [illegible] par le jésuite Bolland et ses continuateurs, réimprimée dans la *Bibliothèque des* [illegible] t. VIII. Il composa également deux recueils [illegible] sermons qui ont été imprimés à la fin du [illegible]zième ou au commencement du seizième [illegible]. D'autres sermons, un grand nombre de [illegible] sur des sujets de piété, des vies de saints [illegible] vers autres ouvrages sortis de la plume de [illegible] écrivain laborieux, sont restés inédits. G. B.

Oudin, *Comment. de Scriptorib. Eccles.*, t. III, p. 499. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 896. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 128.

GUIBERT (*Nicolas*), médecin alchimiste, né vers 1547, à Saint-Nicolas (Lorraine), mort à Vaucouleurs, vers 1620. Il fit ses études à l'université de Pérouse, s'occupa surtout d'alchimie, et parcourut l'Italie, l'Allemagne, la France et l'Espagne pour se perfectionner dans cet art. Il fit à cette occasion la connaissance de François de Médicis, du cardinal de Granvelle, vice-roi de Naples, d'Altovitus, archevêque de Florence, du cardinal d'Este et de plusieurs autres grands personnages qui s'étaient comme lui lancés à la recherche de la pierre philosophale. Guibert s'établit ensuite à Casteldurante, petite ville d'Italie, où il exerça la médecine pendant plusieurs années. Il se fit connaître dans cette modeste position comme habile praticien, et fut appelé à Rome, où il occupa, pendant les années 1578 et 1579, l'emploi de médecin provincial de l'état ecclésiastique. Il abandonna cette place pour se livrer de nouveau à l'alchimie, et se lia d'amitié avec Othon de Truchsès, cardinal d'Augsbourg, qui travaillait comme lui au *grand œuvre*. Guibert abusa longtemps encore de la crédulité publique; mais enfin il fit des réflexions sérieuses sur l'obscurité de l'art qu'il pratiquait, et cessa de faire de nouvelles dupes. Depuis cette époque il devint le plus zélé adversaire des alchimistes. Il se retira dans son pays, et se fixa à Vaucouleurs, où il mourut, dans un état voisin de la misère. On a de lui : *Assertio de murrhinis, sive de iis quæ murrhino nomine exprimuntur*; Francfort, [illegible], in-12; — *De Balsamo, ejusque lacrymæ, quod opobalsamum dicitur, natura, viribus et facultatibus admirandis*; Strasbourg, 1603, in-8°; — *Alchymia, ratione et experientia, ita demum viriliter impugnata et expugnata, una cum suis fallaciis et deliramentis, quibus homines imbobinarat, ut numquam in posterum se erigere valeat*; Strasbourg, 1603, in-8°. Ce livre fut vivement attaqué par André Libavius, alchimiste allemand; — *De Interitu alchymiæ, metallorum transmutatione, tractatus aliquot multiplici eruditione referti : accedit Apologia in sophistam Libavium alchymiæ refutatæ furentem calumniatorem, quæ loco Præfationis esse possit*; Toul, 1614, in-8°; — *Grammaire guibertine, dédiée à Nicolas-François de Lorraine, évêque de Toul*; Toul, 1618. Dr L.

Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*. — Thillaye, dans la *Biographie médicale*. — Hyde, *Bibl. Bodlej*. — Barth, *Biblioth*. — Kestner, *Medic. Gelehrten-Lexik*. — Van der Linden, *De Scriptor. medic.*

GUIBERT (*Charles-Benoît*, comte DE), général français, né à Montauban, en 1715, mort à Paris, le 8 décembre 1786. Il entra en 1731 dans la compagnie des cadets gentilshommes établie à Metz. Il fit ensuite avec distinction les campagnes d'Italie, de Bohême et de Flandre. En 1757, le maréchal de Broglie le choisit pour son major général. Guibert, fait prisonnier à la bataille de Rosbach, le 5 novembre 1757, profita de son séjour forcé en Prusse pour étudier la tactique militaire du grand Frédéric. Au bout de dix-huit mois, il fut rendu à la liberté, et reprit son service auprès du maréchal de Broglie. A la paix, il se retira à Montauban, où il s'occupa, sur la demande du duc de Choiseul, de rédiger les ordonnances du service des places et de campagne. Il consacra ensuite à l'agriculture ses loisirs de général en retraite. Le ministère français le tira de ses terres en 1782 pour lui confier le gouvernement des Invalides. Guibert mourut après quatre ans d'une honorable administration. Il était lieutenant général et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Il fut enseveli dans l'église des Invalides. Son tombeau, brisé pendant la révolution, fut rétabli en 1805 par l'ordre de l'empereur Napoléon. N.

E. Forestié neveu, *Biographie de Tarn-et-Garonne*.

GUIBERT (*Jacques-Antoine-Hippolyte*, comte DE), général et littérateur français, fils du précédent, né à Montauban, le 11 novembre 1743, mort le 6 mai 1790. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il suivit en Allemagne son père, major général du duc de Broglie, et après la bataille de Berghen (12 avril 1759) il entra lui-même dans l'état-major comme aide de camp de son père. Tout en faisant son service avec une rare intelligence, il étudia la tactique prussienne, et conçut dès lors le projet de l'introduire en France. La paix conclue en 1763 lui fournit des loisirs pour méditer sur ce grand sujet. En 1769 il fit la campagne de Corse comme aide de camp du comte de Vaux. Sa brillante conduite dans toute cette expédition, et particulièrement au combat de Ponte-Nuovo, lui valut la croix de Saint-Louis et le grade de colonel commandant d'un régiment nouvellement levé sous le nom de *légion corse*. De retour en France, il publia son *Essai général de Tactique*. Cet ouvrage est précédé d'un *Discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe*, discours qui contient, au milieu de beaucoup de passages emphatiques et déclamatoires, des vues fermes et pénétrantes. S'appropriant une idée de Montesquieu, Guibert prétend que les nations modernes, énervées par leurs mœurs et leurs gouvernements, sont dans une mutuelle impossibilité de s'agrandir par des conquêtes. Il se demande ce qu'il arriverait « si rompant ce singulier équilibre d'impuissance, un peuple s'élevait en Europe, vigoureux de génie, de moyens et de gouvernement; un peuple qui joignît à des vertus austères, à une milice nationale, un plan fixe d'agrandissement. On le verrait subjuguer ses voisins et renverser nos faibles constitutions comme l'aquilon plie de frêles roseaux ». Les guerres de la révolution montrèrent vingt ans plus tard ce qu'il y avait de prophétique dans ces paroles. A la fin de son discours l'auteur fait des vœux pour qu'il se trouve sur le trône de

France un prince qui limite lui-même ses prérogatives, et qui partage le pouvoir avec la nation. L'*Essai sur la Tactique*, qui heurtait les préjugés et la routine des officiers généraux, souleva de nombreuses susceptibilités, et donna lieu à d'interminables discussions. Dénigré avec injustice par les uns, loué par les autres avec enthousiasme, Guibert vit son livre interdit par le pouvoir et recherché par toute la haute société de Paris. Il reçut les compliments du grand Frédéric, et Voltaire lui adressa une épître étincelante d'esprit, qui se terminait par ces vers :

> Je conçus que la guerre est le premier des arts,
> Et que le peintre heureux des Bourbons, des Bayards,
> En dictant leurs leçons, était digne peut-être
> De commander déjà dans l'art dont il est maître.
> Mais, je vous l'avoûrai, je formai des souhaits
> Pour que cet art si beau ne s'exerçât jamais;
> Et qu'enfin l'équité fît régner sur la terre
> L'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre.

« L'*Essai de Tactique*, dit le général Bardin, a survécu et survivra à ses antagonistes : c'est le traité militaire qui, sous le rapport didactique et littéraire, a le premier excité une vive attention. Sauf quelques erreurs maintenant démontrées, les propositions de l'auteur ont fait règle, ou sont restées comme des jalons plantés dans l'avenir. » Enfin Napoléon I[er] a fait le plus bel éloge de cet ouvrage en disant « qu'il était propre à former de grands hommes ». Au moment où ce livre était dans toute sa vogue, vers septembre 1772, Guibert fit la connaissance de M[elle] de Lespinasse, et inspira à cette personne distinguée une passion ignorée des contemporains et révélée à la postérité par la correspondance de M[elle] de Lespinasse. Cette liaison, qui ne tint jamais une grande place dans sa vie, durait depuis cinq ou six mois, lorsqu'il entreprit un voyage en Allemagne. Très-bien accueilli du grand Frédéric et de l'empereur Joseph II, il revint à Paris au mois d'octobre 1773 avec un nouvel éclat. Jusque là tout lui avait réussi. On prononçait volontiers à son sujet le mot de gloire, et lui-même, par une illusion excusable, espérait, selon l'expression de Frédéric, aller à la gloire par tous les chemins. Il avait composé des tragédies nationales, et allait concourir à l'Académie pour l'éloge de Catinat. « Il ne prétend à rien moins, disait La Harpe, qu'à remplacer Turenne, Corneille et Bossuet. » Ces hautes prétentions n'aboutirent qu'à de tristes échecs. L'Académie n'accorda que l'accessit à l'*Éloge de Catinat* en 1774, et *Le Connétable de Bourbon* fut joué sans aucun succès, le 27 août 1775. Malheureux dans les lettres, Guibert put espérer une éclatante revanche dans la haute administration militaire. Le comte de Saint-Germain, arrivé au ministère en octobre 1775, avec l'intention d'opérer de grandes réformes dans l'armée, s'adjoignit aussitôt l'auteur de la *Tactique*. Celui-ci fut le collaborateur le plus intelligent du ministre, et prit surtout une part très-active à la rédaction de la belle ordonnance de 1776 sur les manœuvres d'infanterie, reproduite avec de légères modifications dans les ordonnances de 1791 et de [illegible] sur le même objet. Mais bientôt le comte de Saint-Germain quitta le ministère, et Guibert [illegible] revenir aux fonctions, peu remarquées, de colonel commandant du régiment de [illegible]. En 1779, il appela encore une fois l'attention sur lui par sa *Défense du système de guerre moderne*, dans lequel il soutenait « l'ordre mince » contre « l'ordre profond », qu'on appelait aussi système français. Cet ouvrage, écrit avec plus de simplicité et de modération que la *Tactique*, passe aux yeux de beaucoup de militaires pour être le chef-d'œuvre de l'auteur. Nommé brigadier le 5 décembre 1781, inspecteur des invalides en 1782, rapporteur du conseil de la guerre en 1787, maréchal de camp en [illegible], Guibert ne trouva point cette occasion de s'illustrer qu'il attendait avec tant d'impatience. Son dernier succès fut sa réception à l'Académie Française, où il succéda à Thomas, le 13 [illegible] 1786. Lors de la convocation des états généraux, en 1789, il brigua les honneurs de la députation, et se présenta devant la réunion des électeurs du bailliage de Bourges. Mais d'odieuses calomnies avaient été répandues sur son compte. On prétendait qu'il avait voulu qu'on mît les officiers aux fers, que l'on coupât les jarrets aux déserteurs, etc. On refusa même de l'admettre à la réunion. Cette révoltante injustice porta un coup terrible à cette âme délicate et fière, qui vit fuir son dernier espoir de gloire. Pour tromper son désappointement, il multiplia les apologies et les mémoires adressés à l'Assemblée nationale. Au milieu du tumulte général, ces écrits, quelque fût leur mérite, passèrent inaperçus. Le mal qui minait Guibert fit de grands progrès, et au commencement de mai le malheureux écrivain expira, en s'écriant : « On me connaîtra un jour, et on me rendra justice. » La postérité a réalisé ce vœu de Guibert. On reconnaît aujourd'hui en lui un des plus beaux caractères de son [illegible] et un talent supérieur dans tout ce qui touche à l'art militaire. Dans ses productions [illegible], il eut des idées, de généreuses inspirations, mais non du génie, pas même le talent qui [illegible] longue durée aux œuvres de l'esprit. [illegible] titres de ses ouvrages : *Essai général de tactique, précédé d'un Discours sur l'état actuel de la politique et de la science* [illegible] *Europe, avec le plan d'un ouvrage* [illegible] *La France politique et militaire*; [illegible] (Liége), 1772, 2 vol. in-4°; — *Éloge du maréchal Catinat*; Édimbourg (Paris), [illegible], in-8°; — *Le Connétable de Bourbon*, [illegible] en cinq actes; Paris, 1775, in-[illegible]; — [illegible] *Michel de l'Hôpital*; [illegible]; — [illegible] *tions sur la constitution* [illegible] *litaire des armées de S. M.* [illegible] *quelques anecdotes de la vie* [illegible] *narque; suivies de l'État militaire* [illegible] *Prusse en 1774*; [illegible] ([illegible]), [illegible]

in-12; — *Défense du système de guerre moderne, ou réfutation complète du système de M. de Mesnil-Durand*; Neufchâtel, 1779, 2 vol. in-8°; — *Discours prononcé à la réception du comte de Guibert*; Paris, 1786, in-4°; — *Éloge du roi de Prusse*; Londres (Paris), 1787, in-8°; — *Précis de ce qui s'est passé à l'assemblée du Berry*; 1789; — *Discours aux trois ordres*; id.; — *Discours de l'orateur des trois ordres aux États généraux*; id.; — *Lettre à l'Assemblée nationale* (sous le pseudonyme de G.-T. Raynal); 1790, in-8°; — *Mémoire adressé au public et à l'armée sur les opérations du conseil de la guerre*; sans lieu, ni date, probablement vers la fin de 1789, in-8°; — *De la Force publique*; Paris, 1790, in-8°; — *Œuvres militaires de Guibert publiées par sa veuve, sur les manuscrits de l'auteur*; Paris, 1803, 5 vol. in-8°. Le cinquième contient une *Histoire de la Constitution militaire de France*; un *Tableau de la Décadence de l'Empire Romain*, etc.; — *Journal d'un Voyage en Allemagne, fait en 1773*; Paris, 1803, 2 vol. in-8°; — *Voyages dans diverses parties de la France et en Suisse, faits en 1775, 1778, 1784 et 1785*; Paris, 1806, in-8°; — *Éloges de Catinat, de l'Hospital, de Thomas; suivis de l'Éloge inédit de Claire-Françoise de Lespinasse*; Paris, 1806, in-8°; — *Œuvres dramatiques*; Paris, 1822, in-8°. Ce volume renferme *Le Connétable de Bourbon*, *Les Gracques*, *Anne de Boleyn*, tragédies; *Apelle et Campaspe*, opéra. — Guibert ne laissa de son mariage avec M^lle Boutinon de Courcelles qu'une fille, *Apolline-Charlotte*, née en 1776, morte en 1852. Elle épousa son cousin, le comte René de Villeneuve, aujourd'hui sénateur. N.

M^me de Staël, *Éloge de Guibert*. — Toulongeon, *Notice historique sur Guibert*; Paris, 1802; — Le général Bardin, *Notice hist. sur Guibert*; Paris, 1836, in-8°, et dans *Le Plutarque français*. — Fr. d'Aldéguier, *Discours sur la vie de Guibert*; Toulouse, 1855, in-8°; — Forestié neveu, *Biographie du comte de Guibert*; Montauban, 1855, in-8°.

* **GUIBERT** (*Alexandrine-Louise* Boutinon de Courcelles, comtesse de), femme de lettres française, épouse du précédent, née vers 1765, morte à Saint-Ouen, près Paris, en janvier 1826. Elle se distingua toujours par son goût pour la littérature, et parlait avec facilité plusieurs langues modernes. On a d'elle les romans suivants, annoncés comme traduits de l'anglais : *Margaretha, comtesse Rainsfort*; Paris, 1797, 2 vol. in-12; — *Agatha, ou la religieuse anglaise*; Paris, 1797, 3 vol. in-12; — *Fedaretta*; Paris, an XI (1803), 2 vol. in-12; — *Leçons sur la Nature, ou description morale de quelques objets de physique et d'histoire naturelle*; Paris, 1806, in-18. M^me de Guibert a édité plusieurs ouvrages de son mari, cités dans l'article précédent, et les *Lettres de M^lle de L'Espinasse, avec une préface* par Barrère de Vieuzac; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; 1812, 2 vol. in-12. E. Desnues.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1826. — Quérard, *La France littéraire*.

**GUIBERT** (Madame), femme auteur française, née à Versailles, le 31 mars 1725, morte vers 1788. Sa vie est inconnue : on sait seulement qu'elle était pensionnaire du roi Louis XV. D'après *Les Siècles littéraires*, « il y a beaucoup d'esprit dans les ouvrages de M^me Guibert; elle en dut le succès autant à l'intérêt qu'ils inspiraient qu'aux agréments de sa figure, qui lui faisaient des partisans nombreux ». On a de M^me Guibert : *Poésies et Œuvres diverses*; Amsterdam, 1764, in-8°; — *Le Sommeil d'Amynthe*; Amsterdam, 1768, in-8°; — *Les Filles à marier*, comédie en un acte, en vers; Amsterdam, 1768, in-8°; — *Pensées détachées*; Bruxelles, 1770, in-12; — *Les Philéniens, ou le patriotisme*; 1775, in-8°; et beaucoup de poésies insérées dans l'*Almanach des Muses*. N.

Desessarts, *Siècles littéraires*.

* **GUIBOURT** (*Nicolas-Jean-Baptiste-Guillaume*), chimiste français, né à Paris, en 1790. Il est professeur d'histoire naturelle à l'École de Pharmacie de Paris et membre de l'Académie de Médecine. On a de lui : *Histoire des Drogues simples* : cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la dernière est de 1849, en 3 vol. in-8°; — *Pharmacopée raisonnée, ou traité de pharmacie théorique et pratique*; 2^e édit., en 1834, in-8°; — *Observations de Pharmacie, de Chimie et d'Histoire naturelle* (avec M. F. Henry); 1838, in-8°; une 3^e édition, revue et considérablement augmentée par M. Guibourt, 1840, un vol. grand in-8°, avec 22 pl.; — *Recherches expérimentales sur les oxides de fer considérés comme contre-poisons arsénicaux*; 1839, in-8°; — *Mémoire sur les caractères distinctifs des térébenthines*, etc.; 1839, in-8°; — *Mémoire sur les astringents connus sous les noms de* Cachou, Gambir *et* Kino; 1847, in-8°; — *Note sur la mousse du Dafna ou de Ceylan, et sur les nids des salanganes*; 1832, in-8°. Il a collaboré au *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques* et au *Journal de Chimie médicale*. Enfin, M. Guibourt est l'auteur de nombreux rapports à l'Académie de Médecine. G. de F.

*Renseignements particuliers*.

**GUICHARD**, archevêque de Lyon, mort vers 1180. On n'a aucun détail sur le lieu de sa naissance ni sur les premières années de sa vie. Il entra dans l'ordre de Cîteaux, devint abbé de Pontigny, et fut en 1165 promu par le pape Alexandre III à l'archevêché de Lyon, en remplacement d'un autre prélat, déposé à cause de ses relations avec l'empereur d'Allemagne. Guichard rendit d'utiles services à son église; il termina, en 1173, à l'amiable avec le comte de Forez, des contestations qui depuis longtemps troublaient la province. Il s'est conservé quelques-unes de ses lettres, et Dom Martène a publié

(*De antiq. Eccles. Ritibus*, t. III) des statuts promulgués par cet archevêque et qui, relatifs pour la plupart au service divin, ont de l'intérêt pour les études liturgiques. G. B.

*Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 179.

**GUICHARD** (*Claude*), érudit français, né à Saint-Rambert (Bugey), mort à Turin, le 15 mai 1607. Il fut docteur en droit civil et en droit canon de l'université de Turin. Secrétaire d'État, grand-référendaire et historiographe de Savoie, il joignit à une solide érudition une parfaite intelligence des langues grecque et latine. Il débuta dans les lettres par une traduction de Tite Live qu'il présenta à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, vers 1578. On s'est livré à des recherches opiniâtres sans avoir pu retrouver des preuves de l'existence réelle de cette traduction, soit imprimée, soit manuscrite. Il nous reste de Guichard : *Funérailles et diverses Manières d'ensevelir des Romains, Grecs et autres nations, tant anciennes que modernes;* Lyon, 1581, in-4°. Dans cet ouvrage Guichard interprète les lois romaines, les médailles et inscriptions antiques d'une manière habile, qui prouve ses profondes connaissances de l'histoire et du droit. Il a reproduit, chap. 6°, les diverses espèces de couronnes militaires, avec de petites estampes sur bois très-gracieuses. Il s'en trouve quinze dans le chap. 13, où il traite de la *Consécration* et de l'*Apothéose* des empereurs; l'une d'elles porte le nom de *Cruchi,* dont le burin a aussi reproduit les figures du cirque, chap. 14. Ce livre mérite d'être recherché; il est dédié à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et daté de Lagnieu, le 1er juin 1581. Guichard était aussi excellent poëte français et latin. Il a composé en vers français l'*Alphabet moral*, qu'il a dédié au dauphin, depuis Louis XIII. Enfin, on a du même auteur : *Agréables nouvelles à tous bons catholiques, de la conversion du duché de Chamblais;* Chambéry, 1598. R.—R.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Guichenon, *Hist. du Bugey.*

**GUICHARD** (*Étienne*), linguiste français, vivait au commencement du dix-septième siècle, à Paris, où il enseignait les langues étrangères. On a de lui : *Harmonie étymologique des Langues, où se démontre que toutes les langues sont descendues de l'hébraïque;* Paris, 1606, 1610, 1618 et 1619, in-8°. L'auteur fait dériver le grec et le latin de l'hébreu, de même qu'il fait dériver toutes les langues modernes du grec et du latin. H.

Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

**GUICHARD** (Le P. *Louis-Anastase*), écrivain ecclésiastique, mort à Paris, le 15 août 1737. Il était religieux du tiers ordre de Saint-François, dit de Picpus, et a publié, sous le voile de l'anonyme : *Histoire du Socinianisme;* Paris, 1723, in-4°; — *Traité anonyme sur les livres défendus;* 1721; — *Histoire de Sens*, restée inédite.

*Diction. des Anonymes* t. IV.

**GUICHARD** (*Jean-François*), littérateur français, né le 5 mai 1731, à Chartrette, près Melun, village où il est mort, le 23 février 1811. Successivement employé dans la marine, les finances et les vivres, il mena une vie obscure, et fut réduit, après avoir été réformé en 1790, à vivre d'une petite pension qui lui fut accordée à titre de secours. Malgré sa pénurie, il ne put se résoudre à se séparer d'une assez belle collection de livres et d'estampes, dont on lui offrit plusieurs fois un prix élevé. Il se disait élève de Piron, auquel il ressemblait par l'insouciance du caractère et aussi par la forme épigrammatique et licencieuse de ses écrits. On a de Guichard : *Ode sur la paix;* 1748; — *L'Amant statue*, opéra-comique; 1759; — *Le Bûcheron, ou les trois souhaits* (avec Castel); 1763 : une des plus jolies productions du répertoire de l'ancien Théâtre-Italien; — *Fables et autres poésies;* 1802, in-12: il y en a cent quatre-vingt-seize, divisées en huit livres, et se distinguant moins par la naïveté que par le tour épigrammatique; — *Contes et autres, poésies;* 1802, in-12 : où l'on trouve des passages d'un goût équivoque; — *Épigrammes faites dans un bon dessein;* 1809 : dirigées contre le critique Geoffroy; — plusieurs Odes à la louange des victoires de l'empire. Enfin, Guichard avait préparé une édition complète de ses œuvres, sous le titre de : *Le Dessert des Muses;* elle n'a pas été imprimée. P. L—t.

Quérard, *France littéraire.* — *Biographie univ. des Contemporains.* — *Biographie ancienne et modern.*

**GUICHARD DE BEAUJEU.** *Voy.* BEAUJEU.

**GUICHARDIN**, en italien GUICCIARDINI (*François*), célèbre historien italien, naquit à Florence, le 6 mars 1482, d'une famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et mourut le 22 mai 1540. Il était le troisième fils de [illegible] Guichardin, connu par ses ambassades auprès de l'empereur Maximilien Ier et de [illegible]. Sa mère était Simone de Gianfigliazzi. Le jeune Guichardin s'appliqua d'abord à l'étude du droit; il suivit tour à tour les cours faits à Florence, à Ferrare, et enfin à Padoue. Il avait à peine [illegible] trois ans lorsqu'il fut, par un choix exceptionnel, chargé d'enseigner la jurisprudence. Mais il quitta bientôt l'enseignement pour suivre la [illegible] plus active du barreau. Il y donna des preuves éclatantes de cette éloquence qui nous a [illegible] beaux discours, taillés sur l'antique, de son histoire. La cause de la patrie ne tarda pas à [illegible] exclusivement les services de Guichardin. [illegible] une rare exception, une dispense d'âge leva l'obstacle qui s'opposait à son entrée aux affaires; il fut envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de Ferdinand V, roi de Castille et d'Aragon, prêt à venir exécuter avec une armée l'[illegible] papal que Florence avait attiré sur sa tête par son alliance imprudente et généreuse avec Louis XII. Guichardin fit dans cette négociation, que les circonstances rendaient très-délicate, preuve d'une habileté et d'une expérience [illegible]

y fut utile à son pays, sans cesser d'être agréable à Ferdinand.

Au retour de cette mission, qui dura deux ans, le pape Léon X, qu'il était allé recevoir à Cortone (1515), le nomma *avocat consistorial*, puis l'appela à Rome, et lui donna le gouvernement de Modène et de Reggio (1518). Il le revêtit bientôt après de la charge de commissaire général de ses troupes en Lombardie, avec des pouvoirs illimités et la prééminence sur le marquis de Mantoue, qui les commandait en qualité de capitaine général. Guichardin conserva le gouvernement de Modène et de Reggio durant le pontificat d'Adrien VI. Sa faveur ne fit qu'augmenter sous Clément VII, qui lui confia la difficile, pour ne pas dire impossible, administration de la Romagne, alors comme aujourd'hui le pays le plus indisciplinable du monde. Guichardin, qu'aucun devoir ne faisait reculer, accepta la dangereuse mission de pacifier cette province, vouée aux factions, où de nombreuses bandes de brigands ajoutaient leurs attentats aux représailles sanglantes des deux partis en guerre, les guelfes et les gibelins. La seule nouvelle de l'arrivée de Guichardin fit autant d'effet qu'une armée. Chacun pressentait dans le nouvel envoyé un juge inflexible. Aussi quand le magistrat redouté arriva dans ce pays, qu'il était chargé de réduire, il n'y avait plus à combattre, il n'y avait plus qu'à punir. Guichardin, qui avait dans le caractère cette inexorabilité stoïque des hommes de l'ancien temps, envoya au supplice chefs de bande et chefs de parti. Puis le juge fit place à l'administrateur, et il embellit par des routes et des édifices le pays qu'il venait de pacifier. Une nouvelle mission de Clément VII, qui venait de se liguer avec la France, l'arracha à des loisirs si bien employés. Guichardin, sous le titre de lieutenant général du saint-siége, reçut le commandement des troupes pontificales. Cet homme, né pour toutes les gloires, avait déjà fait ses preuves de capitaine et même de soldat, et le choix de Clément VII était justifié par la défense de Parme, qu'il avait dirigée contre les Français. Les évolutions imprévues de la politique papale ne surprirent point l'âme inébranlable de Guichardin, et les Français apprécièrent dans leur allié les mêmes qualités qu'ils avaient appris à redouter dans leur ennemi. Les Florentins ne furent pas moins bien inspirés que le pape en déférant à leur compatriote le commandement de ces fameuses *bandes noires* qui avaient le droit, après avoir obéi à un Jean de Médicis, d'être difficiles sur leur nouveau chef. Guichardin ne leur parut pas indigne du héros qu'elles avaient perdu, et elles regrettèrent moins le grand capitaine si bien remplacé, sans cesser cependant de porter son deuil dans la couleur si éloquente de leurs drapeaux.

Cependant le pape Clément VII le réclamait encore aux Florentins, jaloux enfin de conserver pour leur service ce concitoyen précieux qui était, selon l'occasion, ambassadeur habile, administrateur d'élite, ou général victorieux. Une dernière fois, Guichardin prêta à ce Médicis de Rome un concours désormais réservé aux Médicis de Florence. Il fallait faire à Bologne ce qu'il avait déjà fait dans la Romagne, des prodiges d'habileté; il fallait réduire au silence un peuple mutiné, auquel un sénat anarchique et une famille ambitieuse (les Pepoli) promettaient l'indépendance, dans le seul but de la lui ravir. Guichardin remplit si bien cette mission compliquée que la mort du pape Clément VII lui-même ne put troubler la paix qu'il avait rétablie. Paul III, successeur de Clément VII, aurait bien voulu conserver à son service un homme si précieux, mais Guichardin était fatigué d'honneurs qui lui coûtaient si cher. Le capitaine, en lui, se ressouvenait avec envie des lauriers pacifiques de l'université, et l'administrateur regrettait les succès de l'avocat. Il refusa les offres pontificales.

Guichardin voulait désormais n'appartenir qu'à lui-même. Il avait depuis longtemps voué la dernière partie de sa vie à une retraite qu'il se proposait d'occuper par la rédaction de ses *Mémoires*, cette consolation ou cette vengeance de tous les hommes d'État. Il avait d'abord borné ces mémoires à sa personne et à sa vie, lorsque son ami Nardi l'engagea à l'étendre en horizon, et à élever jusqu'à la hauteur de l'histoire un récit purement autobiographique. Telle est l'origine de cette belle histoire d'Italie qui demeure le principal titre de Guichardin à l'immortalité. C'est dans sa délicieuse villa d'Aratri que Guichardin entreprit, à la fin de 1534, de couronner sa vie par ce chef-d'œuvre. Il n'avait cependant pas fait vœu si exclusif de solitude qu'il ne sortît de temps en temps de son cabinet d'historien pour rentrer dans les conseils du gouvernement. Il s'était imposé le noble et difficile devoir, justifié par la confiance des Médicis, de surveiller et de modérer la fougueuse jeunesse d'Alexandre, duc de Florence, pour lequel il obtint et à qui il conserva la protection de Charles Quint. Après la fin tragique d'Alexandre, assassiné le 6 janvier 1536, par son cousin Lorenzo, le cardinal Cibo assembla les principaux citoyens pour déterminer la forme qu'on donnerait à l'État en de si pressantes conjonctures. La majorité inclinait vers la république, lorsque Guichardin fit comprendre aux délibérants les dangers d'une forme de gouvernement qui avait toujours été si fatale à Florence ; Côme de Médicis fut élu souverain. Après ce grand acte, Guichardin rentra dans la retraite, pour n'en plus sortir. Il mourut dans la cinquante-huitième année de son âge, donnant par cette fin prématurée quelque consistance à des soupçons d'empoisonnement qui se réveillaient si facilement en cette époque orageuse. Il ne laissa pas de postérité masculine; mais Marie d'Alamanno Salviati, qu'il avait épousée en 1506, lui avait donné sept filles, dont trois furent mariées dans les

plus grandes maisons de Florence; les autres l'avaient devancé dans la tombe. Guichardin voulut être inhumé modestement pour rester jusqu'au bout fidèle à ses habitudes, et il défendit expressément qu'on lui fît une oraison funèbre. Son corps fut, selon ses désirs, porté sans pompe à Sainte-Félicité et mis dans le tombeau de ses ancêtres, fondateurs de cette Église.

Ses contemporains eux-mêmes, dont nous analysons le témoignage, n'ont pu nous laisser que peu de renseignements sur la vie intime et domestique de Guichardin. Il était d'ailleurs, par caractère, d'une réserve qu'augmentaient ses efforts incessants pour dominer un tempérament naturellement irascible, et les obligations d'une politique où le secret jouait un si grand rôle. Magistrat inflexible, général inexorable, il devait porter dans ses sentiments quelque peu de cette austérité qui régnait dans ses actions et se reflétait jusque sur ses traits.

Son *Histoire d'Italie*, qui commence à l'année 1494 et va jusqu'en 1532, a mérité les éloges de la plupart des savants et des politiques. Guichardin joignait en effet à l'impartialité d'un juge l'exactitude d'un homme à qui une position privilégiée permettait les informations les plus directes et les plus sûres. Aussi son neveu, Agnolo Guicciardini, qui s'était chargé de mettre ses papiers en ordre et de publier son œuvre, disait-il avec raison, dans sa dédicace de 1561 (3 septembre), à Cosme de Médicis : « Il est peu d'hommes qui aient eu plus que Francesco Guicciardini les moyens de remonter à la vérité des choses. » Les plus grands ennemis de Guichardin eux-mêmes rendent justice à cette double qualité de sincérité et d'impartialité, qui est le mérite universellement reconnu de son livre et son trait saillant comme historien. Ils conviennent qu'il n'y a rien d'aussi achevé que les cinq premiers livres, dont la perfection a même paru si intolérable à quelques-uns qu'ils en ont fait le fruit d'une collaboration inavouée, en l'attribuant aux corrections d'un savant ami, peut-être à Nardi lui-même. Ils ajoutent que les autres livres, qu'il n'a pas revus, en portent la preuve dans leur infériorité. Mais ces critiques oublient que Guichardin fut surpris par la mort au milieu de son ouvrage. Les suites de cette brusque interruption étaient même si marquées dans les derniers livres de l'*Histoire d'Italie*, qu'Agnolo n'osa publier, en 1561, que les seize premiers, de peur de compromettre, peut-être avant de l'avoir établie à jamais, la gloire littéraire de son oncle. Les quatre derniers livres, qui, de l'aveu de l'exécuteur testamentaire, n'étaient qu'ébauchés, ne furent publiés par lui qu'en 1564, avec toutes sortes d'excuses de sa « témérité ». Les critiques n'ont pas eu de peine à fonder leurs reproches sur la partie du livre en quelque sorte désarmée, mais il y avait peu de justice à le faire. Parmi les détracteurs de Guichardin, les uns l'accusent d'être généralement hostile à la France, d'autres se contentent de relever contre lui un excès de partialité dont aurait à se plaindre le duc François-Marie d'Urbin. Ils attribuent cet écart de l'historien à des rancunes personnelles contre le duc, qui lui en aurait donné le motif par quelques paroles blessantes prononcées dans un conseil de guerre. Pour ce qui concerne les Français, nous avons tenu à vérifier un grief qui nous touche de plus près. Nous avons ouvert au hasard l'*Histoire d'Italie*, et nous y avons trouvé l'éloge de l'armée française, supérieure, selon Guichardin, à toutes les autres. Nous y trouvons un portrait parfait de l'aventureux Charles VIII; mais il est encore moins bien traité par les historiens français eux-mêmes. Louis XII y est apprécié à sa valeur, et il rend justice à la prudence de La Trémoille et à l'héroïsme de François Ier et de Gaston de Foix. Il n'y a que deux hommes qu'il ait représentés sans défauts, dit le vieil Antoine Teissier, c'est Gaston de Foix et Jean de Médicis. Lui reprocherait-on de raconter froidement et comme malgré lui les avantages les plus signalés des Français, tandis qu'il enregistre [illegible] les moindres revers ? Mais Guichardin, après tout, est un Italien, et doit recevoir le contrecoup des malheurs de sa patrie. Ce qui prouve du reste que le reproche est peu fondé, c'est que le P. Daniel n'a pas hésité à copier littéralement Guichardin en ce qui concerne la France. La controverse est plus vive encore relativement au rang à accorder à Guichardin parmi les historiens anciens et modernes.

Ceux qui estiment le plus Guichardin ne peuvent s'empêcher de blâmer la diffusion de son récit, peu proportionné à l'importance des événements, et l'abondance parfois stérile, souvent inopportune, de ses harangues. Ce double défaut suffirait à le placer au-dessous des anciens; car il n'a ni la clarté concise de Thucydide, ni le mouvement de Xénophon, ni la profondeur de Tacite, ni la mâle élégance de Salluste. Celui dont il se rapprocherait le plus, ne fût-ce que par le goût des harangues, c'est Tite-Live. Mais ce qui lui manque surtout, c'est cette qualité toute grecque, l'ordre. Il s'attarde à propos du moindre incident, sur la prise d'un [illegible] par exemple, et l'histoire des guerres de Pise est interminable. Les Italiens eux-mêmes [illegible] nent volontiers de ces défauts, rachetés par tant de qualités. Ils ont donné lieu à la plaisanterie de Boccalini, qui, dans ses *Ragguagli di Parnaso*, feint qu'un bourgeois de Lacédémone ayant dit en trois mots ce qu'il pouvait dire en deux (crime capital à Sparte), fut condamné à lire la guerre de Pise, écrite par Guichardin. Il lut avec une sueur mortelle les premières pages, puis n'y pouvant plus tenir, il courut se jeter aux pieds des juges, les suppliant de l'enfermer, fût-ce aux galères, ou même de l'écorcher tout vif plutôt que de prolonger le lent supplice de sa [illegible]. Ses harangues ne sont pas toutes sans mérite. Il en est de remarquables, notamment celle de [illegible]

ton de Foix, au camp de Ravenne, et celle du duc d'Albe à Charles Quint pour le dissuader de rendre la liberté à François I^er.

Voilà les jugements sur Guichardin, éloges et critiques qu'on peut lire dans Bodin (*Méthode pour lire l'histoire*, p. 70), qui le préfère aux anciens, et le trouve le mieux informé et le plus sincère des trente auteurs italiens à peu près qui ont écrit sur les affaires d'Italie; dans Juste Lipse (*Notes sur le chapitre IX du livre I^er de ses Politiques*), qui voit en lui, comparé aux modernes, le plus philosophe des historiens, mais qui en avoue l'infériorité comparativement aux anciens; dans Sponde (*Hist. Eccles.*, année 1534) qui ne le sacrifie qu'à très-peu d'anciens, et le disculpe de cette âpreté critique dont ses modèles, et non lui, doivent porter la faute. Antoine Teissier, dans ses *Additions aux Éloges de M. De Thou* (t. II), se fait l'écho de tous les reproches faits à Guichardin à l'égard des Français et du duc d'Urbin, ce qui ne l'empêche pas de l'admirer vivement. Il en est de même de Gilbert Burnet, de Du Verdier, de La Popelinière, de Lenglet, de Sorel, du P. Nicéron, du P. Daniel, etc..., cités par le P. Lelong. Le meilleur jugement sur Guichardin a peut-être été énoncé par Montaigne, bien que la conclusion nous en paraisse trop sévère. « Il est, écrivait l'auteur des *Essais* sur son exemplaire, historiographe diligent et duquel, à mon advis, autant exactement que de nul autre, on peut apprendre la vérité des affaires de son temps; aussi en la pluspart en a-t-il esté acteur luy-mesme et en rang honnorable. Il n'y a aulcune apparence que par haine, faveur ou vanité, il ayt desguisé les choses. De quoy font foy les libres jugements qu'il donne des grands, et notamment de ceulx par lesquels il avait esté advancé et employé aux charges, comme du pape Clément septiesme. Quant à la partie de quoy il semble se vouloir prévaloir le plus, qui sont ses digressions et ses discours, il y en a de bons et enrichis de beaux traicts; mais il s'y est trop pleu. Car, pour ne vouloir rien laisser à dire, il en devient lasche et sentant un peu le cacquet scholastique. J'ay aussi remarqué cecy que de tant de causes et d'effets qu'il juge, de tant de mouvements et conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, à la religion et conscience, comme si ces parties-là estoient du tout esteinctes au monde, et de toutes les actions, pour belles par apparence qu'elles soient d'elles-mêmes, il en rejette la cause à quelque occasion vicieuse ou à quelque proufit..... Cela me fait craindre qu'il y aye un peu du vice de son goust, et peult estre advenu qu'il ayt estimé d'aultruy selon soy. » C'est là un reproche digne de Montaigne, et qui fait honneur au moraliste. Peut-être est-il mérité jusqu'à un certain point. Pourquoi s'en étonner? Guichardin était en politique de l'école de Machiavel. Il avait beaucoup vécu parmi les hommes, et il savait comment on les mène. Il avait vu, sous les Borgia, la corruption triomphante et érigée en système. Il avait vu l'Italie, assaillie de tous côtés, prendre les mœurs d'un camp comme elle en avait la figure. Il avait servi successivement trois pontifes. Il savait de quels ressorts se composait la politique papale, la plus artificieuse de toutes. Mais ces moyens immoraux, dont il avait dû se servir lui-même quand il avait acheté, au prix de deux cent mille ducats, la grâce d'Alexandre, n'atteignirent pas cette honnêteté inaccessible à toute contagion. Pourquoi lui reprocher un désabusement qu'il ne pratiqua point? Il n'eut que plus de mérite à demeurer fidèle à la vertu sans y croire chez les autres.

L'édition originale de l'*Histoire d'Italie*, recherchée, quoique incomplète, est intitulée: *Della Historia dell' anno* 1494, *fin all' anno* 1526. *Libri sedeci da Francesco Guicciardini, gentilhuomo Fiorentino;* Florence, chez Torrentino, 1561, in-fol. d'abord, puis in-8°, 2 vol. A cette édition il faut joindre, pour avoir l'*Histoire* complète, l'édition de Porcacchi ou l'édition des quatre derniers livres publiés séparément à Venise chez Giolito di Ferraro, in-4°, 1564 (et non 1567). La même édition des quatre derniers livres parut aussi à Parme, avec des annotations en marge et un sommaire à chaque livre, par Papirio Picedi, chez Viotti, 1564, in-4°. Dès 1563 Remy Narmi, religieux dominicain de Florence, avait, pour la troisième fois, publié les seize premiers livres in-4°, avec des notes, à Venise, chez Nicolas Bevilacqua. En 1567 et en 1569, le même Remy publia deux éditions nouvelles de l'*Histoire d'Italie* avec les vingt livres complets, in-4°, chez Giolito. Enfin parut (1574) à Venise, chez Georges Angelieri, une édition de Tomaso Porcacchi, avec des notes précieuses. Cette édition, qui, selon Bayle, est la meilleure, fut renouvelée à Genève (1610), in-4° et in-8° (1621). En 1583 parut la grande édition du même Porcacchi : *Historia d'Italia di M.-F. Guicciardini*, *gentilhuomo Fiorentino*, *divisa in vinti libri*, *riscontrata con tutti gli oltri historici ed autori per Tomaso Porcacchi da Castiglione*, *Arretino*. Cette édition contient des jugements sur les principales beautés du livre, un recueil des sentences qui s'y trouvent, deux tables, l'une des auteurs cités en marge, l'autre des événements les plus mémorables, et enfin la vie de Guichardin par Remy de Florence. L'auteur-éditeur a relevé fort à propos plusieurs méprises de l'historien. Il y a des éditions subséquentes en 1587, 1590, 1599, 1610, 1616, 1623. Curtio Marinello en avait, de son côté, donné en 1580 son édition in-4°, avec un discours sur la manière d'étudier l'histoire pour gouverner les États. F. Sansovino publia aussi des éditions en 1621, sans nom de lieu (à Genève), et à Venise, 1636, 1645, in-4°, 2 vol. La même édition, augmentée de tous les morceaux retranchés dans les

précédentes, a été réimprimée *con le considerazioni di Giov. Bat. Leoni, presso Jacopo Stoër*, à Genève, 1636, in-4°; et ensuite en 2 vol. in-8°. Une édition publiée en 1748, à Venise, contient une vie de l'auteur, par Guis. Manni, qui est la seconde après celle de Remy et celle de Sonsovino (1645). En 1740, à La Haye et à Venise, on publia un fragment de 12 pages contenant quelques passages inédits. Parmi les éditions tout à fait modernes, il faut citer celle de Fribourg en Brisgau (Florence), 1775-1776, 4 vol. in-4°, publiée sur le manuscrit autographe de la bibliothèque Magliabecchi, par les soins du chanoine Bonso-Pio Bonsi. Il ne manque rien à cette édition. Le professeur Rosini a publié la sienne (Pise, 1819, 10 volumes), et M. Botta a dignement continué Guicciardini, 1834, 6 vol. in-8°.

La première traduction de Guichardin est latine, Bâle, 1566, in-fol., et 1567, in-4°, par Cœlius Secundus Curio. La première traduction française est de 1568; Paris, in-fol., ibidem, 1577; Genève, 1577, 1583, in-8°. Cette traduction est de messire Jérôme Chomedey, gentilhomme et conseiller de la ville de Paris; elle est faite sur la première édition de Genève, d'où il n'a été rien retranché. Elle a reparu, avec des remarques de François de La Noüe, à Genève, 1593, in-8°, 2 vol., et à Paris, 1612, in-fol. La traduction la plus moderne est la préférable : elle avait été trouvée manuscrite dans les papiers d'un nommé Favre, qui avait été intendant de quelque maison noble. Elle fut trouvée trop littérale, et remise entre les mains de M. Hippolyte-Louis Guérin, qui la confia à M. Gargeon et non Georgeon, comme le disent M. Buchon et la *Biographie* Michaud. Les passages retranchés y furent compris. M. de Vicquefort les avait fait imprimer à la suite du *Thuanus restitutus* (Amsterdam, 1663). Cette traduction française a paru à Londres (Paris), 1738, in-4°, 3 vol.; elle a été corrigée et donnée par M. Buchon dans le *Panthéon littéraire*, Paris, 1839. Nous avons cité deux publications des passages retranchés de la plupart des éditions. Ils se trouvent encore à la suite de l'ouvrage intitulé : *Augusti Thuani Recensio, auctore Joann. Petro Titio*; Sedan, 1685, in-12. Au sujet de ces paralipomènes, d'un morceau retranché du livre IV, et d'une dissertation de M. Pithou sur ce morceau, consultez la vie de MM. Pithou par Grosley (t. II, p. 76). Ces passages sont, dit le P. Lelong, satiriques de l'autorité des papes. On trouve à la fin : *Josephi Scaligeri Scazon in curiam romanam*. Deux autres morceaux, retranchés *dolo malo*, ont été publiés, Bâle, 1569, in-8°, et Francfort, 1609, in-4°.

Remy de Florence a publié, outre la vie de Guichardin, des considérations sur plusieurs histoires de Guichardin (Venise, 1582 et 1603), traduites par Gabriel Chappuys; Paris, 1583. Plusieurs passages de l'*Histoire d'Italie*, hostiles à la république de Venise, ont été réfutés par J.-B. Leoni; Venise, 1583, 1599, 1600, in-4°. Girolamo Canini a donné des aphorismes politiques tirés de Guichardin; Venise, 1625, in-12 (1). — Guichardin passe aussi pour l'auteur des *Consigli aurei ed avvertimenti politici*; traduits en français; Paris, 1577, in-8°. La date de l'édition italienne nous est inconnue. Au recueil, contenant la quintessence de la philosophie politique de Guichardin, il faut ajouter le Discours sur la réforme politique de Florence et plusieurs Lettres. On a même imprimé à Paris, d'abord en 1664, puis sous la rubrique de Cologne, 1758, un volume intitulé : *Il Sacco di Roma*, attribué à Francesco Guicciardini. L'éditeur de 1758 prétend même que c'est d'après cet ouvrage que Jacques Buonaparte a écrit celui que nous connaissons sur le même sujet, et qui avait été publié deux ans auparavant, en 1756. Quant à la ressemblance des deux ouvrages, elle s'explique facilement, leurs deux auteurs ayant été témoins de ce qu'ils racontent. Quant à savoir si François Guichardin en est l'auteur, la science italienne a repoussé cette hypothèse, réduite à l'absurde.

M. DE LESCURE.

Nicéron, *Mémoires*, etc., tome XVII. — *Archivio storico*. — Antoine Teissier, *Éloges des hommes savants tirés de l'histoire de M. De Thou*, etc. — F. Sansovino, *Vie de Guichardin*, en tête de l'édition de [illegible]. — G. Manni, *Vie de Guichardin*, en tête de l'édition de Venise, 1738. — Remigio, *Vie de Guichardin*; Venise, 1569, Préface de l'édition publiée avec la traduction française par M. Gargeon. — Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*. — Zirardini, *Italia letteraria*, p. [illegible] — G. Rosini, *Saggio sulle azioni e sulle opere di F. Guicciardini*; Pise, 1822.

**GUICHARDIN** (*Louis*), neveu du précédent, naquit à Florence, en juin 1523, de Jacques Guichardin, et mourut en 1589. Il occupa des emplois sous Cosme de Médicis. Puis il se mit à voyager, et finit par s'arrêter à Anvers, où il [illegible] la faveur du duc d'Albe. Il ne tarda pas à perdre les bonnes grâces de ce protecteur [illegible] frayé encore plus qu'épris de la vivacité [illegible]. Il lui avait donné de ces conseils [illegible] qui entraînent tôt ou tard une disgrâce : il l'avait engagé, dit De Thou, à abolir le [illegible] avait même mis son sentiment par écrit; quoique ce conseil fût *très-salutaire*, [illegible] l'historien, il lui coûta cher, et il ne tarda [illegible] aller l'expier en prison. Le duc d'Albe [illegible] poussé à cette vengeance, moins par [illegible] contre un avis qu'il partageait, sans [illegible] crètement, que par mécontentement d'avoir été trahi innocemment par Guichardin. [illegible] en effet, avait cru pouvoir confier à [illegible] avec son manuscrit, le secret [illegible] l'adhésion du duc, que la crainte de [illegible] rendit inexorable. La vie politique de Guichardin se résume dans cette malencontreuse [illegible] Il mourut loin de l'amitié, si dangereuse [illegible] grands, à Anvers, où il avait fixé sa demeure.

(1) Il existe de Guichardin une traduction [illegible] Londres, 1618, in-fol.; allemande, Bâle, [illegible] mande, Dordrecht, 1599, in-4°; espagnole, [illegible] 1581, in-fol.

Guichardin a donné une description complète des Pays-Bas, sous le titre : *Descrizione di tutti i Paesi Bassi, altrimente Germania inferiore;* Anvers, 1567, in-fol. Il fut traduit en latin par Jean Branzius et Reiner Vitellius; Amsterdam, 1635, 2 vol. in-12; en français par Fr. de Belleforest, avec figures nombreuses; Paris, 1612, in-fol. On a aussi de lui : *Commentarie delle cose memorabili accadute nell' Europa e massime nella Fiandra dell' anno* 1530 à 1565; Anvers, 1665, in-4°; — *Racolta dei Detti e fatti Memorabili;* 1581, in-8° : recueil assez intéressant de sentences et d'anecdotes; — *Hore di Recreazione, detti e fatti piacevoli e gravi raccolti dal Guichardin, e ridotti a moralità;* Florence, 1660. Ce livre amusant a été traduit en français; 1576, in-16. M. DE L.

Teissier, *Les Éloges des hommes sçavants, tirés de l'histoire de M. De Thou*, avec des additions, etc.

**GUICHE** (*Diane* D'ANDOUINS, dite *la belle Corisande*, veuve de Philibert de Gramont, comte DE), née vers 1554, morte en 1620. Elle était fille unique de Paul d'Andouins, vicomte de Louvigny, et épousa fort jeune encore, en 1567, le comte de Guiche, gouverneur de Bayonne, qui fut tué au siége de La Fère en 1580, la laissant veuve à l'âge de vingt-six ans. Comme elle était encore pourvue de toute sa fraîcheur et qu'elle était douée d'une grande beauté, Henri IV en devint fort amoureux, à ce point que, voulant la prendre pour femme, il demanda l'avis de d'Aubigné sur ce mariage. C'était peu après 1586, époque à laquelle le roi de Navarre s'était éloigné de son camp pour aller mettre aux pieds de la belle Corisande quelques-uns des drapeaux pris devant Castels.

D'Aubigné, en fidèle et sage conseiller, répondit à Henri, qui lui citait bon nombre de princes ayant donné la main à leurs sujettes : « Sire, vous n'avez plus qu'un pas à faire pour monter sur le trône. Si vous devenez l'époux de votre maîtresse, vous vous le fermez pour jamais. Ce n'est qu'après avoir subjugué le cœur des Français et mérité leur estime par de grandes vertus et de belles actions, que vous pourrez contracter un mariage qui aujourd'hui ne ferait que vous avilir à leurs yeux. » Henri abandonna donc son projet et peu après Diane elle-même. Elle mourut survivant à sa beauté, disparue; car non-seulement elle était devenue obèse, mais encore sa peau avait acquis un teint cuivré qui ne permettait de retrouver en elle aucune trace de sa beauté primitive. Sully dit qu'elle avait honte qu'on pût dire que le roi l'avait aimée, surtout depuis que sa laideur éloignait d'elle ceux qui auraient pu la consoler de l'inconstance de Henri.

Diane laissa du comte de Guiche, *Antoine de Gramont*, *II*^e du nom, et une fille nommée *Catherine*, qui épousa le comte de Lauzun, François-Nompar de Caumont. Les lettres de Henri IV à la belle Corisande passèrent de la bibliothèque des comtes d'Argenson dans celle du président Hénault, qui les communiqua à La Place; celui-ci les publia dans le *Mercure* de 1765. Prault fils les recueillit dans le livre intitulé : *L'Esprit de Henry IV;* 1775, in-8°. Revenues dans la Bibliothèque de M. de Paulmy, elles se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal. Ces lettres ont été publiées dans la *Correspondance de Henri IV*. Th. MIDY.

*Mémoires* de Sully. — D'Aubigné, *Mémoires*.

**GUICHE** (*Armand*, comte DE). *Voyez* GRAMONT.

**GUICHE** (Seigneurs DE LA). *Voy.* LA GUICHE.

**GUICHEN** (*Luc-Urbain* DU BOUEXIC, comte DE), lieutenant général des armées navales françaises, né à Fougères, en 1712, mort à Morlaix, en 1790. Il entra dès 1730, comme garde de la marine, dans la carrière qu'il a parcourue si honorablement, et passa par tous les grades jusqu'à celui de capitaine de vaisseau, qu'il reçut en 1756. L'année suivante il obtint le commandement de la frégate *L'Atalante*, avec laquelle il s'empara de quatre corsaires anglais et de neuf navires marchands. En 1778 il fut nommé chef d'escadre et commandeur de Saint-Louis. La guerre s'étant allumée de nouveau, la même année, il fut employé sous les ordres du comte d'Orvilliers, et se trouva le 27 juillet au combat qui se livra à la hauteur d'Ouessant entre la flotte française et celle de l'amiral anglais Keppel. Le comte du Chaffaut de Besné, qui commandait l'arrière-garde des Français, ayant été blessé, Guichen lui succéda dans sa division, et la conserva lors de la réunion des flottes espagnole et française. En 1779 il obtint le grade de lieutenant général et la direction de la marine de Brest. En 1780 il partit de ce port avec quinze vaisseaux pour remplacer d'Estaing dans son commandement des Antilles. Il escortait en même temps un convoi considérable destiné aux colonies américaines. Arrivé heureusement en mars à La Martinique, Guichen en fit voile le 13 avril, avec vingt-deux vaisseaux et cinq frégates ou cutters. Le 17 il rencontra la flotte anglaise de l'amiral Rodney. Un combat très-vif s'engagea sous le vent de La Dominique; l'avantage resta aux Français. Le 15 mai suivant il y eut une seconde rencontre entre les deux armées; enfin, une troisième le 19. Rodney, cette fois encore, fut forcé d'abandonner le champ de bataille après avoir perdu le vaisseau *Cornwall*, de 74, qui coula avec son équipage. Le temps dont l'amiral anglais eut besoin pour remettre ses navires en état fut mis à profit par Guichen, qui protégea l'arrivée d'une escadre espagnole de douze vaisseaux, portant douze mille hommes de débarquement, que don Solano conduisait à La Havane et de laquelle Rodney avait annoncé assez publiquement la capture. Guichen avait espéré que cette jonction lui permettrait de faire des tentatives sur les îles anglaises; mais les instructions précises de don Solano, qui avait ordre de

conquérir La Jamaïque, et les maladies qui vinrent assaillir les équipages alliés entravèrent ses dispositions; il profita néanmoins de l'inaction forcée de Rodney pour réunir tous les bâtiments de commerce des îles françaises et espagnoles, et les convoya sans coup férir jusqu'en Europe.

En 1781, Guichen fut nommé grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, le 10 décembre, et chargé d'escorter un immense convoi de bâtiments chargés de troupes, de munitions et de marchandises, pour l'Inde et les îles d'Amérique. Il partit de Brest avec dix-neuf vaisseaux de ligne. L'amiral Kempenfeld, sorti des ports anglais le 2 du même mois, épiait son passage : profitant habilement d'une brume qui, accompagnée d'un coup de vent, avait mis du désordre dans la flotte française, il tomba sur le convoi, en amarina rapidement quinze navires, et s'éloigna aussitôt. Le comte de Guichen se porta avec célérité à la poursuite des Anglais, mais ne put parvenir à les atteindre. Quoique le gros temps eût contribué à cet échec, l'amiral français doit être blâmé de n'avoir pas maintenu son escorte au vent de son convoi. Cette position eût fait échouer l'entreprise de Kempenfeld, qui, inférieur en forces, n'eût pas osé risquer un combat; mais à cette époque, l'escorte des navires de charge était devenue pour les officiers de la marine royale une chose secondaire, un soin même au-dessous de leur dignité.

En 1782, la flotte de Brest fut encore une fois sous les ordres de Guichen. Il prit la mer en juin avec dix-huit vaisseaux, et vint rejoindre sous Cadix don Luiz de Cordova. Ils espéraient porter des coups terribles à l'Angleterre. Les cinquante voiles qu'ils commandaient vinrent croiser à la hauteur des Sorlingues, et forcèrent l'escadre de Darby à se renfermer dans Torbay; l'alarme fut générale sur les côtes britanniques; mais Guichen ne put faire prévaloir ses avis, et les vents contrarièrent les alliés : ils rentrèrent dans leurs ports respectifs sans avoir rien accompli de sérieux. La paix ayant été signée au mois de janvier suivant, Guichen quitta le service actif. Louis XVI, par une faveur insigne, le fit, en 1784, chevalier du Saint-Esprit, cette décoration n'étant pas ordinairement réunie avec la grand' croix de Saint-Louis.

Alfred DE LACAZE.

*Archives de la marine.* — Gérard, *Vies des plus célèbres Marins français*, p. 183-186. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. III, 380-384. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

**GUICHENON** (*Samuel*, comte DE), généalogiste français, né à Mâcon, le 18 août 1607, mort le 8 septembre 1664. Son père, Grégoire Guichenon, natif de Châtillon-lès-Dombes, était chirurgien; professant la religion réformée, il avait dû quitter Bourg en Bresse, où il s'était établi, et était allé se fixer à Mâcon. Après avoir terminé ses études, Guichenon visita l'Italie; il y abjura, en 1630, le calvinisme, et embrassa la religion catholique. De retour en France, il étudia la jurisprudence, et fut ensuite pendant quelque temps avocat au présidial à Bourg en Bresse. Ayant épousé une riche veuve, il consacra le reste de sa vie à des travaux historiques très-estimés. Vers 1640, il fut nommé historiographe de France. Il alla présenter le manuscrit de son *Histoire de la Maison de Savoie* à Christine, mère du duc de Savoie, laquelle lui fit donner le brevet d'historiographe de Savoie et la croix de Saint-Maurice, qui n'était accordée qu'aux nobles. En [illegible] l'empereur Ferdinand III nomma Guichenon à la dignité de comte palatin, et enfin Louis XIV lui donna des lettres d'anoblissement en [illegible]. Les ouvrages de Guichenon contiennent beaucoup de documents intéressants. Il [illegible] d'une impartialité consciencieuse, lorsque, [illegible] par mademoiselle de Montpensier d'écrire l'histoire de la principauté de Dombes, appartenant à cette princesse, il ne déguisa nullement que la souveraineté de Dombes n'était que le résultat d'usurpations successives. Guichenon a cependant été accusé de plagiat par Varillas, qui lui reprochait d'avoir copié dans son *Histoire de Savoie*, sans en citer l'auteur, des passages de l'historien Nani; mais l'ouvrage de ce dernier ne parut que deux ans après celui de Guichenon. On a de cet historien : *Episcoporum Bellicensium chronologica Series*; [illegible] *talogus Priorum Charitatis-ad-Ligerim*, [illegible] *Prioratuum et aliarum ecclesiarum* [illegible] *dependentium*; Paris, 1642, in-4°; — [illegible] *de l'Histoire de Bresse et de Bugey*; [illegible] in-4°; — *Histoire de Bresse et de Bugey jusqu'à l'échange du marquisat de Saluces, avec les fondations des abbayes*, [illegible] *des villes, châteaux, principaux* [illegible] *néalogies de toutes les familles nobles* [illegible] *tifiés par chartes*; Lyon, 1650, in-fol.; [illegible] main Guichenon, religieux augustin, [illegible] un abrégé de cet ouvrage; Lyon, 1709, [illegible] Philibert Collet fit une critique [illegible] deux livres : il reproche à Guichenon, [illegible] autres, d'avoir fait remonter très-haut les [illegible] logies de plusieurs familles [illegible] blies; le manuscrit de cette critique [illegible] à la bibliothèque publique de la ville d'[illegible] *Dessein de l'Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*; Lyon, 1653, in-4°; — [illegible] *sein de l'Histoire de la Souveraineté de Dombes*; Lyon, 1659, in-4° : l'histoire [illegible] de la principauté de Dombes fut remise [illegible] chenon à la grande Mademoiselle, qui [illegible] imprimer cet ouvrage, parce que [illegible] l'avons rapporté, Guichenon s'était borné [illegible] les faits tels que l'histoire les lui présentait [illegible] manuscrit original de cette *Histoire de* [illegible] se trouve en double à la bibliothèque de [illegible] de Médecine de Montpellier; — *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*; [illegible] 1660, 3 vol. in-fol.; les manuscrits [illegible] recueillis par Guichenon pour la [illegible] de cette histoire se trouvent aussi à la [illegible] thèque de l'École de Médecine de Montpellier;

Ils forment trente-quatre volumes in-fol., et in-4°; — *Bibliotheca Sebusiana, seu variarum chartarum, diplomatum centuriæ II*; Lyon, 1660, in-4°, ibid., 1666, in-4°; augmentée de deux cent quatorze chartes; un abrégé étendu s'en trouve dans la *Nova Scriptorum Collectio* de *Chr.-God. Hoffmann*; Leipzig, 1731, in-4°. Dans cet ouvrage Guichenon a réuni les pièces justificatives à l'appui de son *Histoire de la Bresse*. —Enfin, Guichenon a laissé en manuscrit des *Remarques sur Mézeray* et une *Histoire de Christine de France, duchesse de Savoie*. — Il existe deux volumes manuscrits in-4° de lettres adressées à Guichenon par divers érudits à la bibliothèque de l'Institut de France. E. G.

Bayle, *Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXI. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

GUIDACERIO (*Agathon*), hébraïsant italien, né à Rocca-Coragio (Calabre), vivait encore en 1539. On a prétendu qu'il était juif; mais il nous apprend lui-même, dans la préface de sa première grammaire, qu'il était chrétien et né de parents chrétiens. Après avoir pris les ordres, il étudia l'hébreu à Rome, sous un rabbin portugais, et fut ensuite chargé d'enseigner publiquement cette langue. Sa vie fut fort exposée lors du sac de Rome en 1527. S'étant retiré à Avignon, il trouva un protecteur dans l'évêque d'Apt, Jean Nicolaï, qui le tira de la misère profonde où il était tombé et le conduisit à Paris. Guidacerio fut nommé professeur royal par François Ier, en 1530. Il expliquait au Collége de France, en même temps que Paul Paradis et Vatable, le texte hébreu et le texte grec de l'Écriture Sainte. On a de lui: *Grammatica Ebraicæ Linguæ*, 1re édition, dédiée à Léon X, Rome, 1514; 2e édition, abrégée et refondue, Paris [1529], in-4°; 1539 et 1546, in-8°; 3e édition, sous le titre de *Peculium*, Paris, partie Ire, en latin, 1537; part. II, en latin et en hébreu, 1539, in-8°; — une dizaine de traités, ou de commentaires, d'éditions et de traductions d'un ou de plusieurs psaumes: quelques-uns de ces écrits ont eu jusqu'à trois éditions; — *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, avec le texte hébreu et latin; Rome, 1524; Paris, 1531 et 1539, in-4°; et *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, 1531 et 1539, in-4°. E. B.

Lelong, *Bibliotheca sacra*, 78, 79, 201, 187. — Goujet, *Mém. histor. sur le Collége de France*, part. I, p. 60-87. — J. Fuerst. *Biblioth. Hebraica*, t. I.

GUIDAL (*Maximilien-Joseph*), général français, né à Grasse, en 1765, fusillé dans la plaine de Grenelle, à Paris, le 29 octobre 1812. Entré de bonne heure au service comme simple soldat, il parvint jusqu'au grade de général de brigade. Il se fit remarquer dans la guerre contre les Vendéens, et détruisit en l'an VIII une bande de chouans commandée par Charles. D'un caractère fier et violent, il eut des démêlés avec différents ministres de la guerre; et enfin son peu de ménagement dans l'expression de sa haine contre l'empereur Napoléon le fit arrêter et enfermer à la prison de la Force. Il devait être transféré à Marseille, comme impliqué dans un complot jacobin, quand, le 24 octobre 1812, Malet (*voy.* ce nom) vint à la tête de 1,200 hommes le délivrer ainsi que le général Lahorie. Sans leur laisser le temps de se reconnaître, car ils étaient sans doute étrangers à la conspiration, Malet leur remet ce qu'il appelle leurs instructions, partage avec eux l'effectif de la cohorte, et leur enjoint de se rendre maîtres du préfet de police, des ministres de la police et de la guerre. Guidal conduisit en effet le préfet de police à la prison d'où lui-même venait de sortir. Mais le succès des conjurés fut court. Mis en jugement avec Malet, Lahorie et d'autres accusés, il fut condamné à mort comme complice de l'attentat de Malet contre la sûreté intérieure de l'État et dont le but était de détruire l'ordre de successibilité au trône et d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité impériale. Guidal ne sut pas, en allant au supplice, imiter le calme et la dignité que gardèrent ses deux principaux compagnons, et jusqu'à ses derniers instants on l'entendit vociférer contre Napoléon. L. L—T.

*Moniteur*, 1812, p. 1199-1201. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, tome XIV. — Norvins, *Hist. de Napoléon*. — Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*.

GUIDALOTTI (*Diomède*), littérateur italien, né à Bologne, vers 1482, mort en 1526. Après s'être fait recevoir docteur en philosophie à l'université de sa ville natale, il y enseigna successivement la langue grecque et la rhétorique. On a de lui: *Il Tirocinio delle cose volgari*; Bologne, 1504, in-4°, rare: c'est un recueil de sonnets, sestines, et de pièces poétiques de divers autres genres; ces pièces sont assez médiocres au jugement de Tiraboschi; — *Commentaria in eclogas Calpurnii et Nemesiani*; Bologne, 1504, in-4°; réimprimé dans les *Poetæ latini Rei Venaticæ*, publiés à Leyde en 1728. On a encore de Guidalotti deux sonnets remarquables, insérés dans la *Scelta di sonetti e canzoni di piu eccellenti rimatori d'ogni secolo*; Venise, 1739. E. G.

Quadrio, *Storia della Letteratura*, t. II.

GUIDE (*Philibert*), fabuliste français, né le 22 mars 1535, à Châlons-sur-Saône, mort à Mâcon, le 29 novembre 1595. Son père remplissait les fonctions du procureur du roi au bailliage de Châlons-sur-Saône. Philibert lui succéda, et sut allier ses devoirs avec la culture de la poésie et l'amour de la retraite. A la fin de sa vie, il embrassa les doctrines de Calvin, et mourut en revenant d'un voyage à Genève. Philibert Guide a imprimé sous le nom grec d'*Hegemon*, qui est la traduction du sien: *La Colombière et Maison rustique, contenant une description des douze mois et des quatre saisons de l'année, avec enseignement de ce que le laboureur doit faire par chacun mois; plus L'Abeille françoise; Fables morales et autres poésies*; Paris, 1583, in-8°. Ce petit volume,

très-rare, renferme vingt-deux fables. Quelques-unes ont été imitées par le P. Desbillons dans ses *Fabulæ Æsopicæ*. Guide avait encore composé une *Paraphrase des Psaumes et du Cantique des Cantiques*, qui périt dans un incendie après sa mort. Le père Jacob lui attribue une traduction française de l'ouvrage de Guillaume Paradin : *De Rebus in Belgio gestis*. J. V.

Jacob, *De claris Scriptor. Cabilonensib.* — Goujet, *Bibl. franç.*, tome XIII, p. 440.

* **GUIDE** (*Philippe*), médecin français, arrière petit-fils du précédent, mort à Londres, en 1718. Il pratiqua la médecine à Paris jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. On lui attribue : *Observations anatomiques sur plusieurs animaux au sortir de la machine pneumatique;* Paris, 1674, in-12; — *Du mal vénérien;* Paris, 1676, in-8°; — *Expérience de la vertu singulière du vin rouge pour guérir la rétention d'urine;* Paris, 1685, in-12; — *Observations des bons et mauvais usages du quinquina dans les fièvres intermittentes;* Paris, 1685, in-12; réimpr. avec l'ouvrage précédent, 1688, in-8°; — *An essay concerning nutrition in animals;* Londres, 1699, in-8°; — *Warning to patients;* Londres, 1710, in-8°.

Son père, aussi nommé *Philippe* GUIDE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, poète comme son aïeul, composa un grand nombre de vers en latin et en français et un *Examen omnium quæ præter Hippocratis et Galeni mentem in universa medicina vel admissa vel rejecta sunt*. Aucun de ses écrits n'a été imprimé. J. V.

MM. Haag, *La France protestante*.

**GUIDE** (LE), célèbre peintre italien, dont le nom véritable est RENI (*Guido*), né à Calvenzano, près de Bologne, en 1574 ou 1575, mort en 1642. Son père, bon musicien, le destina à sa profession, et lui apprit le clavecin, mais Guido montrant plus de goût pour le dessin que pour la musique, il le plaça chez Denis Calvart, peintre flamand établi à Bologne, et demeuré plus connu par la célébrité de ses élèves que par le mérite de ses propres ouvrages. Aussi Guido avait-il à peine vingt ans qu'il quittait son maître pour entrer dans l'école des Carrache, alors les *princes* de l'art en Italie. Son amabilité, sa beauté remarquable, l'élégance de ses manières, ne tardèrent pas à lui attirer l'affection de ses nouveaux maîtres, qui en firent d'abord leur élève de prédilection et l'initièrent aux grands secrets de l'art; mais ils ne tardèrent pas à se repentir lorsqu'ils découvrirent en Guido un génie aussi rare qu'avide de gloire. Ses premiers pas se marquaient par des efforts qui prouvaient combien il aspirait à produire quelque chose de grand, de neuf, et de ses maîtres il ne prit guère que les conseils, car il s'écarta bientôt de leur manière pour imiter les formes du Cesi. Comme le Passeri, il s'appliqua ensuite à l'anatomie, à la représentation du jeu des muscles; puis il adopta le style fier, coloré, et souvent surchargé d'ombres du Caravage. On voit dans le palais Bonfiglioli et dans d'autres galeries choisies des essais de Guido, tantôt se rapprochant, tantôt s'éloignant de chacun de ces maîtres et cherchant toujours un mieux que son génie ne lui révélait pas. Ce mieux, un conseil, ou plutôt une réflexion d'Annibal Carrache le lui fit rencontrer. Il y avait à cette époque des *réalistes* en Italie; Caravage en était le chef, et gagnait chaque jour des admirateurs. Annibal dit un jour qu'il faudrait pouvoir opposer à la manière du Caravage une manière absolument contraire, c'est-à-dire opposer la douceur à la rudesse, une lumière ouverte, franche, à ses lumières incertaines et hésitantes, substituer à ses contours vagues et obscurs des lignes nettement accusées et changer ses formes communes en d'autres élégantes et mieux choisies. Ces paroles pénétrèrent Guido, qui s'appliqua aussitôt au style qui lui était indiqué. La douceur en fut le but; il le chercha dans le dessin, dans la touche du pinceau, dans le coloris, et il commença dès lors à faire usage du blanc de céruse, couleur négligée jusque alors; il prédit que ses toiles seraient durables : le temps a confirmé sa croyance. Cependant, la transformation de sa peinture ne fut pas immédiate; il mit plusieurs années pour atteindre la délicatesse qu'il ambitionnait; aussi, après des essais multipliés de genres si divers, distingue-t-on encore deux manières ou plutôt deux époques dans la vie artistique du Guide. Il en existe une troisième, celle de sa vieillesse prématurée, mais elle n'appartenait plus à l'art.

Sûr de lui, Guido se laissa emmener à Rome par l'Albane, son émule alors, son ennemi plus tard. Là il fut accueilli avec joie par le Josépin, qui vit en lui non un talent supérieur, mais un homme capable de servir la haine qu'il portait au Caravage. Celui-ci fut d'abord désarmé par la jeunesse et la douceur du rival qu'on lui opposait; mais quand, sur la demande du cardinal Borghèse et à la recommandation du Josépin, Guido eut peint dans le goût du Caravage *Le Martyre de saint Pierre* (aujourd'hui au Vatican), composition où brille une élévation d'idée, une pureté de dessin et une noblesse d'ordonnance que jamais le Caravage n'atteignit, ce maître se porta à de telles extrémités, que Guido n'eut que la fuite pour préserver ses jours. Il retourna à Bologne, et augmenta sa réputation à un tel point que Paul V crut devoir le rappeler à Rome, en l'assurant de sa protection. Le souverain pontife récompensait magnifiquement les moindres productions de son peintre favori, ce qui n'empêcha pas Guido d'avoir une querelle avec le trésorier du saint-père et de retourner brusquement à Bologne. Il fallut que le pape entamât une véritable négociation pour regagner l'artiste. Fier dans son atelier, le Guide disait : « Je n'échangerais pas mon pinceau contre la barrette d'un cardinal. » Il céda cependant, et se trouva, par un sort singulier,

encore en rivalité à Rome avec les meilleurs peintres de son temps. L'Albane vit ses pinceaux dédaignés : de grands travaux dont il espérait être chargé furent accordés au Guide ; et le Dominiquin trouva un concurrent pour peindre, à l'église Saint-Grégoire, *Le Martyre de saint André*. De cette dernière lutte le Guide sortit encore vainqueur : car Annibal Carrache, entre tous ses contemporains, lui refusa seul son suffrage. Le Guide est moins profond, moins naturel que le Dominiquin, mais il n'est pas moins savant, et il lui est supérieur sous le rapport de la composition, de l'élégance et du coloris.

Après avoir achevé les travaux de la chapelle Sainte-Marie-Majeure, qu'il exécuta avec le Josépin et Civoli, le Guide abandonna encore une fois Rome, et résolut de finir ses jours dans sa patrie. D'une modestie charmante dans la société, il s'était fait aimer de tous ses concitoyens les plus nobles, les plus distingués et les plus riches. Il refusa les offres magnifiques de plusieurs princes qui voulaient l'attirer à leur cour. « Mais, dit un de ses contemporains, il était célibataire et de mœurs irréprochables : l'ennui le prit ; il se laissa tenter encore une fois, et fut à Naples pour prendre part aux magnifiques travaux de la chapelle du trésor de Saint-Janvier. » Là il se vit menacé par Corenzio, Bellisario, l'Espagnolet, Caccaciolo et d'autres peintres napolitains (1) ; il craignit même d'être empoisonné. L'énergie n'était pas la qualité dominante chez le Guide, il quitta Naples. Malheureusement il s'arrêta à Rome, et le grand artiste, qui n'avait jamais connu qu'un mobile, l'ambition ou plutôt la gloire, succomba à une triste passion, au jeu. Ce fut le terme de sa prospérité ; il avait reçu cinq cents écus d'arrhes pour peindre dans Saint-Pierre l'*Histoire d'Attila*, il les perdit ; au lieu de regagner cette somme par son travail, il emprunta, désintéressa la fabrique papale, puis la tête perdue effaça un groupe d'anges déjà commencé, et s'enfuit dans la crainte d'être poursuivi. De ce moment le jeu fut son existence ; il y perdit des sommes considérables, et avec elles l'estime de ses amis. Délaissé de tous, cet illustre maître, qui avait longtemps dédaigné de mettre un prix à ses chefs-d'œuvre, qui par respect pour son art se couvrait pour travailler même devant le pape, fut réduit dans sa vieillesse à marchander pour placer ses œuvres méprisées. Il mourut trop tard, dans la misère et l'oubli.

Le nombre de ses productions est immense : il se compose de plus de cent tableaux de piété, d'histoire, de mythologie, et d'une quantité de figures à mi-corps, modèles de grâce, de beauté ou d'expression. Les plus remarquables sont, à Rome : *La Fortune*, au Capitole ; — *Le Crucifiement de saint Pierre*, au Vatican ; — *L'Aurore* au palais Rospigliosi ; — *Hérodiade*, des Corsini ; — *La Madeleine*, des Barberini ; — — *Portrait du cardinal Spada* ; — *Saint Michel*, d'une grâce parfaite ; — *Le Portrait de Sixte V*, dans le palais Galli, à Ravenne ; — *Le Miracle de la Manne*, à Forli ; — *La Conception*, à Bologne ; — *Le Massacre des Innocents* ; — *Job*, et le célèbre tableau de *Saint Pierre et saint Paul*, peint par les Sampieri ; — à Pesaro, *Saint Thomas*, apôtre ; — à Gênes, *L'Assomption* : cette toile est une des plus étudiées du Guide ; — au couvent de Saint-Michel de Bosco, *La Vie de saint Benoît* ; — au Louvre de Paris, quatre tableaux représentant des *Scènes de la vie d'Hercule* ; — *La Purification* (n° 252, venant de Modène) ; — *Repos de la sainte Famille* (n° 396, faussement attribué au Pesarèse) ; — *L'Enlèvement d'Hélène* (n° 271, venant de la galerie des Spada à Rome) ; — à Dresde, *Le Christ couronné d'épines*.

Suivant l'usage des maîtres italiens, Le Guide a gravé à l'eau-forte, et avec talent, un grand nombre d'estampes, tant d'après ses propres inspirations que d'après les Carrache, Le Parmesan, Luca Cambiasi et autres bons peintres italiens. Le Guide enseigna à Rome et à Bologne ; ses élèves furent nombreux. Si l'on en croit Crespi, il n'en eut pas moins de deux cents. Ce n'est point d'après le nombre des élèves que l'on doit mesurer le mérite du maître ; mais on doit le considérer surtout comme l'un des chefs d'école les plus importants, parce qu'il introduisit dans la peinture une manière plus suave, plus douce, dont ses rivaux mêmes profitèrent. On distingue parmi ses meilleurs disciples, Giacomo Semenza, Francesco Gessi, Giandomenico Cerrini, et Luigi Scaramuccia.

Alfred DE LACAZE.

Vasari, *Vite de' più eccellenti Pittori*. — Baldinucci, *Notizie de' Professori*, etc. — Raphael Mengs, *Opere diverse*. — Lanzi, *Storia della Pittura*, t. II, 206-390 ; IV, 310. — Malvasia, *Felsina pittrice*. — Lazzarini, *Pitture di Pesaro*, p. 29. — Crespi, *Vite de' Pittori Bolognesi* ; Rome, 1769, in-4°. — Lebreton, dans la *Galerie historique*, etc. — L.-C. Soyer, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Otto Mündler, *Analyse critique de la notice des tableaux italiens du Louvre*.

**GUIDETTO**, sculpteur et architecte lucquois du treizième siècle. On lui doit la façade ajoutée en 1204 à la cathédrale de Lucques, dont la construction remontait à 1060. L'année précédente, Guidetto avait dessiné la façade et sculpté l'architrave de l'église de *S.-Pietro-Somaldi*.

E. B—N.

Mazzarosa, *Guida di Lucca*.

**GUIDI** (*Tommaso*), dit MASACCIO, peintre de l'école florentine, né en 1402, à San-Giovanni di Val d'Arno à dix-huit milles de Florence, mort en 1443. Guidi est un de ces hommes qui font époque dans l'histoire de l'art ; il fut le premier, selon Stendhall, qui ait passé « du mérite historique au mérite réel ». Il était fils de ser Giovanni di Mone-Guidi, qui, bien que notaire, aimait aussi à cultiver la peinture, et petit-fils de Si-

(1) Deux inconnus accablèrent de coups son valet, et lui firent dire qu'il devait se préparer à mourir ou partir sur le champ.

mene, de l'illustre famille des Guidi della Scheggia, dont les membres ont joué un rôle important dans la république florentine. Le nom de *Tommaso*, réduit, selon l'usage italien, à celui de *Maso*, fut à son tour changé en celui de *Masaccio*, sous lequel seul cet artiste est connu. Cet *augmentatif de mépris* ne doit point être pris pour une satire contre son caractère, car il était bon et serviable, mais bien pour le témoignage de ses bizarreries. Complétement indifférent à tout ce qui était en dehors de l'art, il ne pouvait se résoudre à s'occuper de la moindre affaire, et se serait presque laissé mourir de faim plutôt que de demander de l'argent à ses débiteurs.

Il est probable que Masaccio reçut de son père les premières notions de l'art, puisqu'on conserve encore dans l'église de San-Giovanni di Val d'Arno, et dans la maison où il naquit, quelques essais qui datent de sa première jeunesse. Il se forma ensuite sur les ouvrages des sculpteurs Ghiberti et Donatello, et cultiva même leur art pendant quelque temps. On lui attribue un *Crucifix* sculpté en bois placé au-dessus de la porte de la sacristie de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence. Brunelleschi lui montra la perspective, dont Masaccio sembla plus tard prendre plaisir à affronter les plus grandes difficultés. Nul doute aussi que pendant le temps qu'il passa à Rome il n'ait étudié l'antique et reçu les conseils de Gentile da Fabriano et de Vittore Pisanello. Pour la peinture, il fut l'élève favori de Masolino da Panicale.

Presque tous les premiers ouvrages de Masaccio sont perdus, et nous ne les connaissons que par la description qu'en a donnée Vasari. Ainsi nous ignorons le sort d'un tableau du *Christ guérissant un possédé* et d'une *Annonciation* dont il avait enrichi l'église Saint-Nicolas de Florence. Nous ne sommes pas mieux renseignés sur plusieurs de ses fresques; le *Saint Yvon* de Bretagne de la *Badia*, la *Trinité* de Sainte-Marie-Nouvelle, la *Vierge avec sainte Catherine et saint Julien*, et la *Nativité de Jésus-Christ*, de Sainte-Marie-Majeure de Florence, n'ont laissé aucune trace, non plus que *la Vierge et plusieurs saints* qu'il avait peints pour l'église del Carmine de Pise et *une Femme et un Homme nus*, de grandeur naturelle, qu'il fit à son retour à Florence. Ce fut après avoir exécuté ces divers travaux qu'entraîné par l'amour de son art, Masaccio se décida à partir pour Rome. On pense que ce voyage eut lieu sous le pontificat de Martin V, c'est-à-dire avant 1431. Pendant son séjour dans la capitale du monde chrétien, Masaccio fut chargé par Gabriel Condulmero, qui depuis fut le pape Eugène IV, mais qui alors n'était que le cardinal titulaire de la curieuse et primitive église de Saint-Clément, d'y décorer la chapelle de la Passion. Masaccio y représenta le *Crucifiement de Jésus-Christ*, et divers traits de la vie de sainte Catherine d'Alexandrie. La *Décollation de la sainte*, et surtout le *Déluge d'Alexandrie* conservent encore les traces de l'ancien style; mais dans son plus beau temps la peinture a produit peu de chefs-d'œuvre comparables à *La dispute* et au *Supplice des roues*. Ces fresques, maladroitement et trop souvent restaurées, ont perdu une grande partie de leur mérite original; cependant, plusieurs têtes, qui ont été moins retouchées, suffisent encore pour donner la mesure du talent de l'artiste. Les *Docteurs* et les *Évangélistes* de la voûte sont intacts, et conservent encore vierge la touche originale du maître. Les fresques du Masaccio à Saint-Clément ont été publiées à Rome in-fº, en 1809, sous ce titre : *Le Pitture di Masaccio esistenti in Roma nella basilica di S.-Clemente, colle teste lucidate del signor Carlo Labruzzi e pubblicate da Giovanni dall' Armi*. Les sujets entiers sont gravés au simple trait et de petite proportion, et toutes les têtes séparément en grand en manière de crayon. L'ensemble de l'intérieur de la chapelle a été plus récemment gravé, au trait, par Ferrari et Fontana.

Plusieurs tableaux en détrempe que Masaccio fit à la même époque se sont égarés ou ont été détruits au milieu des bouleversements de Rome; au seizième siècle, il en existait cependant encore un à Sainte-Marie-Majeure, dans une petite chapelle près la sacristie; il représentait le pape *Martin V accompagné de l'empereur Sigismond et de plusieurs saints traçant avec une pioche le plan de l'église*. « Un jour, dit Vasari, Michel-Ange donna en ma présence les plus grands éloges à ces figures, qui, dit-il, devaient être vivantes au temps de leur auteur. »

Masaccio quitta Rome vers 1434, pour retourner dans sa patrie, où venait de rentrer son protecteur Cosme l'Ancien; lorsqu'il revint à Florence, son maître était mort, laissant inachevée la chapelle des Brancacci dans l'église del Carmine. Masaccio fut chargé de la terminer. Avant d'y mettre la main, et comme pour prouver d'avance ce dont il était capable, il commença à peindre dans un autre endroit de la même église un *Saint Paul*, qui a été détruit en même temps que le *Saint Pierre* de Masolino, lorsqu'en [illegible] on construisit la somptueuse chapelle de [illegible] André Corsini. A l'époque où Masaccio [illegible] prit les fresques del Carmine, cette église [illegible] d'être consacrée; il représenta cette [illegible] en camaïeu de terre verte au-dessus de la [illegible] qui conduit au couvent. Nous devons [illegible] plus regretter la perte de cette fresque, [illegible] lement disparu, que Masaccio y avait [illegible] les portraits de divers personnages [illegible] son temps, entre autres ceux de *Bru*[illegible] et de *Masolino da Panicale*. Enfin, [illegible] cette chapelle, qui devait être son plus [illegible] à l'immortalité. Les sujets qu'il peignit [illegible] l'exception de la *Punition d'Adam et* [illegible]

tirés de la vie de saint Pierre. Plusieurs de ces peintures avaient été commencées par Masolino, et furent terminées par Masaccio. Les deux principales fresques, la *Mort de saint Pierre* et la *Résurrection d'un enfant*, sont celles où il développa surtout ces qualités sublimes qui lui ont assuré une place au premier rang parmi les artistes du quinzième siècle. Il n'avait pas encore terminé la dernière, qui fut achevée plus tard par Filippino Lippi, quand une mort impitoyable vint l'enlever à l'âge de quarante-et-un ans. Masaccio, comme tant d'autres jeunes gens de cœur et de génie, mourut empoisonné.... Par qui? C'est ce que l'histoire ne nous a point révélé; mais c'est sans doute à la jalousie qu'il faut attribuer ce forfait. A cette époque, Florence, la ville des gibelins, ne voyait que trop souvent le stylet et le poison à l'ordre du jour quand il s'agissait de se débarrasser d'un rival en gloire ou en amour.

Quand Brunelleschi apprit la mort de Masaccio : « C'est, s'écria-t-il, la plus grande perte que l'art ait pu faire! » Peu célèbre pendant sa vie, Masaccio fut enterré sans honneurs dans l'église del Carmine; plus tard les poëtes s'exercèrent à l'envi à lui composer des épitaphes; la meilleure est d'Annibal Caro :

Pinsi e la mia pittura al ver fù pari;
L'atteggiai, l'avvivai, le diedi il moto
Le diedi affetto; insegni il Buonarotto
A tutti gli altri e da me solo impari.

Des deux derniers vers, il ne faut pas conclure que Masaccio ait été le maître de Michel-Ange, né seulement en 1474; Masaccio a été le maître de Michel-Ange comme il l'a été de tous les grands peintres de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième, qui ne cessèrent d'étudier ses fresques à l'église del Carmine, devenue le rendez-vous de tous ceux qui dans les progrès que le peintre avait fait faire à l'imitation voyaient les pas nouveaux qu'elle était encore appelée à faire. Un seul peintre, Filippo Lippi, fut réellement élève du Masaccio, dont il saisit le faire avec une telle perfection qu'il est souvent fort difficile de distinguer les ouvrages du maître de ceux de l'élève. « Raphael lui-même, dit Vasari, nous a montré et l'estime qu'il avait pour ces peintures et le parti qu'il en avait tiré.... Ses *Adam* et *Ève* des loges du Vatican et l'*Ange* qui tient l'épée flamboyante sont plus que de simples souvenirs du même sujet traité par Masaccio. » Raphael copiant Masaccio! n'est-ce pas là le plus beau tribut d'éloges payé à son génie? C'est une sorte de réparation accordée au peintre et à la postérité que d'avoir sauvé les admirables chefs-d'œuvre del Carmine du terrible incendie qui dévora l'église entière en 1771, et n'épargna que la seule chapelle des Brancacci.

Toutes les qualités qui constituent le grand peintre se retrouvent dans Masaccio. Mengs le place au premier rang parmi ceux qui tracèrent à l'art une route nouvelle, et dit que la vue de ses œuvres et de celles du Frate donna à Raphael les premières idées du clair-obscur, que jusque là il avait complétement ignoré. Le premier il sut, qu'on me pardonne cette expression énergique d'atelier, il sut *camper* d'aplomb les figures, qui chez ses prédécesseurs posaient presque toujours sur la pointe des pieds. Ses raccourcis sont admirables, ses poses variées; les nus que les anciens maîtres évitaient le plus possible d'attaquer, sont traités avec une vérité et un art infinis. Certaines têtes, telles que celle de sainte Catherine, de la *Dispute*, de saint Clément, montrent que si cent ans plus tard, Masaccio eût été un rival redoutable pour Raphael lui-même. Il fut encore le premier à donner aux draperies des plis amples et majestueux, à en bannir ces détails mesquins qu'on y prodiguait avant lui; il avait su joindre à une entente parfaite de la perspective et au style simple et naïf de son siècle plus de pensée, plus d'expression, plus de variété d'ajustements, plus de vigueur de ton; son coloris est riche, vrai, harmonieux et plein de relief. « Masaccio, dit Borghini, est celui à qui doivent avoir obligation tous les peintres qui sont venus et qui viendront après lui; le premier il a ouvert la voie vers la bonne et moderne manière de peindre, et détruit une grande partie des imperfections et des difficultés de l'art; il fut le premier qui donna de la beauté aux attitudes, de la noblesse, du relief et de la grâce aux figures; enfin il traita les raccourcis mieux qu'aucun de ses devanciers. » — « Il n'a pas moins peint l'âme que le corps de ses personnages, » a dit Raphael Mengs. Enfin, pour résumer en un seul mot tous les éloges dont fut digne ce grand homme, disons, avec Vasari, que tout ce qu'on avait fait avant lui était peint, « que tout ce qu'il a fait est vrai et animé comme la nature même ».

Les ouvrages de Masaccio sont en très-petit nombre. La grande galerie de Florence ne nous offre que son portrait peint à fresque sur une toile, et à la galerie de l'Académie des Beaux-Arts de la même ville il n'existe qu'un seul tableau, mais du premier ordre, *La Vierge*, *l'Enfant*, *sainte Anne et un chœur d'anges*, tableau que Masaccio avait fait pour l'église Saint-Ambroise. D'Agincourt a publié un tableau sur bois qui, à la fin du siècle dernier, faisait partie de la collection de M. Curti Lepri, à Rome, un *Miracle de saint Zénon ressuscitant un enfant*. La Pinacothèque de Munich renferme une *Tête de moine* peinte à fresque, un *Saint Antoine de Padoue convertissant un hérétique*, et le portrait du peintre vêtu de la barrette rouge des Florentins, comme Dante et Pétrarque, tableau peint sur bois à la détrempe.

Masaccio eut un frère, nommé *Giovanni*, qui exerça également la peinture, mais dont les œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

E. Breton.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — D'Agincourt, *Histoire de l'Art par les Monuments*. — Mengs, *Opere diverse*. — Benvenuto Cellini, *Memorie*. — Borghini, *Il Riposo*. — Roger de Beauvoir, *Musées d'Italie*. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogues de Florence et de Munich*. — Ernest Breton, *Notice sur Tommaso Guidi, dit le Masaccio*, insérée dans le *Journal de l'Institut historique*, 1850.

**GUIDI** (*Charles-Alexandre*), poëte italien, né à Pavie, le 14 juin 1650, mort le 12 juin 1712. A l'âge de seize ans il se rendit à Parme, où il entra en faveur auprès du duc Ranuccio II, qui l'estimait à cause de son talent pour la poésie. En 1681 il fit représenter sur le théâtre du Collége des Nobles son opéra d'*Amalsunta*, vivement applaudi. En 1683 on le retrouve à Rome; ses poésies l'y firent bien venir de Christine, reine de Suède, qui le retint auprès d'elle et le nomma membre de son académie, en 1685. Plusieurs hommes éminents de Rome, avec lesquels il entra en relation, l'engagèrent à s'opposer, par des œuvres conçues sur le modèle des anciens, au mauvais goût toujours croissant qui régnait alors dans la poésie italienne. Il suivit ces conseils, se pénétra de Pindare et d'Horace, et étudia à fond le Dante, Pétrarque et Chiabrera. Rompant entièrement avec le style affecté des imitateurs de Marini, il composa bientôt des poésies, remarquables par l'élévation des idées et la noblesse de l'inspiration, mais qui péchaient par une certaine rudesse du style. En 1691 l'Académie des Arcades, fondée l'année précédente dans le but de réformer le goût littéraire en Italie, l'appela à siéger parmi ses membres. En 1700 le cardinal Albani, depuis longtemps le protecteur de Guidi, devint pape, sous le nom de Clément XI; Guidi eut l'idée malheureuse de mettre en vers six homélies prononcées autrefois par ce pape : il s'attira par cette paraphrase de nombreuses épigrammes de la part des disciples de l'ancienne école poétique. Il aurait encore plus prêté le flanc à la critique s'il n'avait pas abandonné, sur l'instance de ses amis, son projet de composer des tragédies. Sur l'avis de Crescimbeni, il se mit alors à traduire les Psaumes de David, son genre d'esprit le rendant très-apte à rendre avec fidélité les ouvrages bibliques. Mais il interrompit ce travail en 1709, pour se rendre à l'appel de ses concitoyens, qui le députèrent auprès de l'empereur, pour réclamer contre les nouveaux impôts dont le Milanais était accablé. Guidi réussit complétement dans sa mission. De retour à Rome, il fit imprimer sa paraphrase des homélies du pape Clément XI. Le 10 juin 1712, il se mit en route pour Castel-Gandolfo, où le pape avait sa résidence d'été, pour lui remettre un exemplaire de cette paraphrase. Pendant le voyage, il s'aperçut d'une grosse faute typographique qui s'y trouvait. Il en fut si fortement contrarié que le lendemain il eut une attaque d'apoplexie, et mourut après quelques heures de souffrances. Sur l'ordre du pape, il fut enterré à Saint-Onuphre, près du tombeau du Tasse. Guidi avait un extérieur disgracié de la nature; il était borgne et bossu. Ses poésies ont contribué à faire bannir de la littérature italienne les *concetti* précieux et les pointes péniblement recherchées; mais elles ont, d'un autre côté, ouvert la porte à l'affectation de la fausse grandeur, poussée par les imitateurs de Guidi jusqu'à l'enflure. On a de Guidi : *Poesie liriche*; Parme, 1681, in-12; — *Amalsunta in Italia*; Parme, 1681, in-4°; — *Endimione*; Rome, 1692, in-4° : pastorale écrite par Guidi sur le désir de la reine Christine, recommandée comme modèle du genre par Vincent Gravina dans son *Ragionamento sopra l'Endimione*; — *La Dafne*, *cantata*; Rome, 1692, in-4°; — *Rime*; Rome, 1704, in-4°; — *Sei Omelie di N. S. Clemente XI, spiegate in versi*; Rome, 1712, in-fol.; — *Poesie*; Vérone, 1726, in-12; Padoue, 1818, in-8° : recueil complet des œuvres de Guidi. E. G.

*Le Vite degli Arcadi illustri*, t. III. — Crescimbeni, *Vita di Guidi* (en tête des *Poesie de Guidi*). — Niceron, *Memoires*, t. XXVII. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XI.

**GUIDI** (*Jean-Baptiste*), écrivain ascétique, né à Bologne, au commencement du dix-huitième siècle, mort dans la même ville, le 15 avril 1771. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit de bonnes études, reçut les ordres sacrés, remplit des fonctions ecclésiastiques dans différentes paroisses, et fut enfin nommé archiprêtre de l'église Sainte-Marie des Allemands. On a de lui : *Duplicato annuale di parochiali discorsi, per tutte le domeniche e solennità del Signore*; Bologne, 1745, revu et augm.; Venise, 1782, 2 vol. in-4°; — *Discorsi per tutte le feste della beata Vergine et dei santi*; Venise, 1781, in-4°. J. V.

*Biografia univ.*; édit., Venise.

**GUIDI** (*Louis*), écrivain religieux français, né à Lyon, en 1710, d'une famille originaire de l'Italie, mort à Paris, le 7 janvier 1780. Il enseigna pendant dix ans les humanités dans le collége des Oratoriens, prit l'habit ecclésiastique, et fit au collége de Juilly des conférences qui eurent de la réputation. Ayant remis avec éclat un acte d'appel entre les mains de M. Soanen, il dut chercher un asile dans diverses maisons de son ordre, puis il vint se cacher à Paris, où il travailla à la *Gazette ecclésiastique*, et composa différents ouvrages. On cite de lui : *Vues proposées à l'auteur des Lettres pacifiques*; 1753, in-12; — *Lettres à l'auteur de l'écrit intitulé : Légitimité et la nécessité de la loi du silence*; 1759, in-12; — *Jugement d'un philosophe chrétien sur les écrits pour et contre la Légitimité de la loi du silence*; 1760, in-12; — *Lettres à un ami sur le livre de D'Alembert : Sur la destruction des Jésuites en France*; 1765, in-12; — *Réflexions sur le despotisme des évêques et les interdits arbitraires*; 1768, in-12; — *Lettres à M. le chevalier de* ***, [illegible]

traîné dans l'irréligion par un libelle intitulé : Le Militaire philosophe ; 1770, in-12 ; — *Entretiens philosophiques sur la religion ;* Paris, 1772, 1781, 3 vol. in-12 ; — *Dialogue entre un curé et un évêque sur le mariage des protestants ;* Paris, 1775, in-12 ; suite, 1776, in-12 : dans ce livre Guidi établit la nécessité d'autoriser le mariage des protestants devant les magistrats ; — *Lettre à l'auteur de la prédication sur les moyens de réformer les mœurs ;* 1780, in-12 ; — *L'Ame des Bêtes ;* Paris, 1783, in-12. Le P. Guidi a laissé de nombreux manuscrits. J. V.

Dessarts, *Les Siècles littéraires de la France.*

**GUIDI** (*Jean-Baptiste-Marie*), écrivain français, neveu du précédent, né vers 1732, mort à Paris, en juin 1816, doyen des gentilshommes ordinaires du roi et des censeurs royaux. Le garde des sceaux l'ayant chargé d'examiner *Le Mariage de Figaro*, Guidi refusa son approbation à cette pièce, la trouvant contraire à la morale ; et sous le rapport littéraire, il y signalait des longueurs qui devaient nuire au succès. Il assista cependant à la représentation de cette comédie de Beaumarchais, jouée malgré son avis, et il y rit beaucoup. L'auteur se permit alors de lui rappeler son jugement ; Guidi lui répondit : « Si l'on affichait que tel jour les nymphes de l'Opéra danseront sans prendre les précautions qu'exige la décence, croyez-vous, monsieur, que le parterre ne serait pas plein, et qu'on n'y rirait pas aux éclats ? » On a de Guidi : *La véritable Dévotion*, traduite de l'italien de Muratori ; 1778, in-12 ; — *Lettres contenant le journal d'un voyage fait à Rome* en 1773 ; Genève (Paris), 1783, 2 vol. in-12. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliog.*

**GUIDI** (*Guido*). *Voy.* VIDIUS.

**GUIDICCIOLO** (*Levanzio* DA), conteur italien, vivait en Lombardie au milieu du seizième siècle. On manque de renseignements sur son compte ; il n'est connu que comme l'auteur d'un recueil de contes en prose intitulé : *Antidoto della gelosia, distinto in dei libri ;* Brescia, 1565 ; quelques exemplaires de la même édition portent la date de 1566 et l'épître dédicatoire a été changée : l'imprimeur E. Rumpazatto, à Venise, s'était hâté de réimprimer, en 1565, l'ouvrage sous sa forme primitive. Les Nouvelles que contient ce volume ont d'ailleurs reparu dans le *Novelliero Italiano ;* Venise, 1754. Circonstance assez curieuse, mais dont le seizième siècle offre plusieurs exemples ; quoique la décence y soit très-peu respectée, ces nouvelles virent le jour revêtues de l'approbation de l'inquisition de Brescia. G. B.

Gamba, *Bibliografia degli Novellieri Italiani.*

**GUIDICCIONI** (*Jean*), prélat et littérateur italien, né à Lucques, le 25 février 1500 (1), mort à Macerata, au mois d'août 1541. Son oncle, Barthélemy Guidiccioni, nommé cardinal par la suite, lui fit donner une éducation soignée. Guidiccioni fit des études brillantes aux universités de Pise, de Bologne et de Ferrare, où il obtint le grade de docteur en droit, puis il se rendit à Rome, où il se lia avec les principaux littérateurs, notamment avec Annibal Caro.

Bientôt après il entra au service du cardinal Farnèse, auquel son oncle, alors vicaire général de ce cardinal, l'avait recommandé. En 1534, le cardinal Farnèse, étant devenu pape sous le nom de Paul III, nomma Guidiccioni gouverneur de Rome, et l'appela la même année à l'évêché de Fossombrone (1). L'année suivante Guidiccioni fut envoyé comme nonce auprès de Charles Quint, qu'il accompagna dans l'expédition de Tunis et ensuite dans la campagne de Provence ; il fit des efforts infructueux pour terminer le différend entre Charles Quint et François I^er^. De retour à Rome, il fut envoyé en 1539 dans la Romagne comme gouverneur de cette province, où il parvint à apaiser les troubles qui y régnaient. Un spadassin payé par les rebelles, s'étant un jour approché de lui pour l'assassiner, se sentit saisi de respect à la vue de la figure bienveillante du prélat, se jeta à ses pieds, et lui avoua son projet criminel ; doucement repris par Guidiccioni, il alla racheter les fautes de sa vie dans un cloître. Après avoir été en 1540 commissaire général dans la guerre de Paliano, Guidiccioni fut nommé gouverneur de la Marche d'Ancône en 1541. Il mourut quelques mois après. Il avait cultivé les lettres pendant toute sa vie. Les poésies que nous avons de lui, sur des sujets graves et élevés, sont remarquables par la noblesse des pensées ; mais elles sont quelquefois entachées d'obscurité, à cause de l'extrême concision du langage. Guidiccioni réussit moins dans la poésie légère. Ses lettres, qui ont trait aux événements de l'époque, sont instructives et remplies d'esprit. Ses ouvrages ont pour titres : *Orazione alla Republica di Lucca ;* Florence, 1558, in-8° : c'est avant d'être évêque qu'il prononça ce discours, dans lequel il indique la manière de remédier à plusieurs abus existant dans le gouvernement de Lucques ; — *Rime ;* Bologne, 1709, in-12 ; Bergame, 1753 : ces poésies avaient paru par parties à Venise, 1567, in-12, avec celles de Bembo et de La Casa, ainsi que dans divers recueils ; — *Lettere*, dans la collection de lettres publiée par Dolce ; Venise, 1554 ; — les Œuvres complètes de Guidiccioni ont été réunies par le P. Al.-Pomp. Berti ; Naples, 1718 ; Gênes, 1749 et 1767, in-8° ; — *Lettere inedite ;* Lucques, 1855. E. G.

Ghilini, *Teatro d'huomini letterati.* — Ughelli, *Ital. sacra*, t. II, 835. — Niceron, *Mémoires*, t. XII. — *Giornale de' Letterati d'Italia*, t. I, p. 194. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, parte III, p. 8. — J.-B.

(1) C'est la date que porte son acte de baptême, conservé aux archives de l'église S.-Frediano de Lucques.

(1) C'est alors seulement, et non en 1524, comme on l'a souvent écrit, que Guidiccioni fut nommé évêque, ainsi que le prouve Rota dans sa biographie de Guidiccioni, qui rectifie beaucoup d'erreurs admises auparavant sur le compte de ce dernier.

Rota, *Vita di Guidiccioni*; en tête de l'édition des *Rime* de Guidiccioni; Bergame, 1753.

**GUIDICCIONI** (*Christophe*), prélat et littérateur italien, né à Lucques, en 1536, mort en 1582. Après avoir été recteur de l'église de Saint-Synesius de Lucques, il fut nommé en 1578 évêque d'Ajaccio en Corse. On a de lui : *Tragedie trasportate dalla greca nell' italiana favella*; Lucques, 1747, in-4°; ce recueil contient la traduction de l'*Electre* de Sophocle, des *Bacchantes*, des *Suppliantes*, de l'*Andromaque* et des *Troyennes* d'Euripide, en *versi sciolti*, en décasyllabes non rimés. On reproche à Guidiccioni de trop laisser apercevoir dans son style les efforts du travail. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*. — D. Fél. Leonardi, *Vita di Guidiccioni*, en tête des *Tragedie* de ce dernier.

**GUIDICCIONI** (*Zelio*), littérateur italien, né à Lucques, vivait dans le dix-septième siècle. En 1635 il obtint un canonicat à Sainte-Marie-Majeure de Rome. On a de lui : *De Paulo V oratio*; Rome, 1623, in-fol.; — *Rime*; Rome, 1637, in-12; — *L'Eneide tradotta in versi sciolti*; Florence, 1701. Guidiccioni a encore laissé en manuscrit : *Vita Pauli V*; — *Latinæ Epistolæ*; — *Censura de' Poeti*; — *Lettere volgari*. E. G.

Allatius, *Apes urbanæ*. — Rossi, *Pinacotheca*, parte II, n° 40.

**GUIDO D'AREZZO** ou **GUI**, moine bénédictin de l'abbaye de Pompose, célèbre dans l'histoire de la musique au moyen âge par les inventions qui lui sont attribuées, naquit vers l'an 990, à Arezzo, petite ville de Toscane; on ignore l'époque de sa mort. Deux lettres, citées par Baronius et Mabillon, sont les seules sources où l'on trouve des renseignements sur sa vie et sa personne. Il résulte de ces deux lettres, et particulièrement de la dernière, que Gui d'Arezzo, qui jeune encore était entré au monastère de Pompose, n'aurait pas tardé à s'y faire remarquer par ses connaissances, surtout dans la musique et dans le chant ecclésiastique, qu'il fut chargé d'enseigner dans son couvent. Frappé des difficultés que présentait le mode d'enseignement musical usité de son temps, il imagina divers procédés, qui par leur simplicité permettaient d'apprendre en un an ce qui exigeait auparavant dix années de pénibles études. Les progrès de l'art musical au onzième siècle, la révolution qui s'opéra alors dans le système de notation et dans l'enseignement de la musique, l'invention de l'harmonie même et du contre-point, toutes ces innovations ont été considérées comme étant dues à Gui d'Arezzo, quoiqu'il soit constant, par la lecture de ses ouvrages, qu'il a ignoré les unes et que les autres étaient connues avant lui. Mais ce qui ne peut lui être contesté, c'est le système à l'aide duquel ce moine ingénieux simplifia la notation. Avant lui, on employait, pour désigner les sept sons compris dans l'octave, les lettres A, B, C, D, E, F, G. En l'absence du maître, il n'existait aucun moyen d'étude pour les élèves, faute d'un instrument qui pût servir à régler les intonations. Le *monocorde* dont on a attribué l'invention à Gui d'Arezzo était connu depuis longtemps (1), mais il n'avait servi jusque là qu'à faire des recherches spéculatives sur les proportions de l'échelle des sons. Gui en fit un régulateur du chant, en faisant construire un monocorde d'une forme simple, sur lequel les lettres représentatives des sons étaient marquées; un chevalet mobile se plaçait sur la lettre de la note que l'on cherchait et la corde pincée donnait l'intonation. A ce moyen, Gui joignit l'usage d'une certaine mnémonique des sons qui consistait à apprendre par cœur une mélodie connue, pour s'en servir comme d'un point de comparaison, en donnant pour nom aux notes de cette mélodie les syllabes placées sous chacune d'elles, afin de conserver ces mêmes sons à toutes les notes semblables. Dans la lettre à son ami Michel, il dit qu'il avait l'habitude de se servir, dans l'école qu'il dirigeait, du chant de l'hymne de saint Jean-Baptiste :

*Ut* queant laxis *Resonare* fibris
*Mira* gestorum *Famuli* tuorum,
*Solve* polluti *Labii* reatum,
Sancte Johannes.

Au commencement et à la fin de la leçon, Gui d'Arezzo faisait chanter à ses élèves cette strophe, dans laquelle l'intonation de la note, s'élevant d'un degré sur chacune des syllabes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, correspondait à une des lettres de l'échelle diatonique que nous avons dit. On a conclu de là qu'il avait voulu désigner par ces syllabes les notes de l'échelle, bien que dans aucun de ses traités il ne se soit servi de ces noms, ce qui tendrait à prouver, comme le pense M. Fétis, que Gui d'Arezzo n'avait eu d'autre intention que de créer une méthode d'enseignement par analogie et ayant uniquement pour but de graver l'intonation des sons dans la mémoire de ses élèves. De là aussi l'opinion généralement admise qu'il fut l'inventeur de la *gamme* à laquelle il donna ce nom, à cause de la lettre grecque appelée *gamma* qu'il aurait ajoutée, dit-on, au-dessous de la note la plus grave de l'ancien système de saint Grégoire; mais Gui d'Arezzo nous apprend lui-même que cette adjonction avait eu lieu avant lui : *In primis ponatur* Γ *græcum a modernis adjunctum*, dit-il au deuxième chapitre de son traité intitulé *Micrologue*. Il paraît toutefois que les syllabes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, furent bientôt [illegible] pour indiquer les six notes de la gamme du plain-chant, car Jean Cotton, qui écrivait dans

(1) On trouve la description du *monocorde* dans le huitième chapitre des *Harmoniques* de Ptolémée, dans le *Traité de Musique* de Boèce et dans d'autres écrits antérieurs à Gui d'Arezzo. Ce moine n'est donc pas plus l'inventeur de cet instrument qu'il ne l'est du clavecin, du *clavicorde* et d'autres instruments dont on lui fait honneur; mais il est le premier qui enseigna l'usage du monocorde pour apprendre la musique pratique.

la seconde moitié du onzième siècle, dit que de son temps ces noms, dont il rapporte l'origine à l'hymne de saint Jean-Baptiste, étaient déjà en usage en France, en Allemagne et en Angleterre.......

La méthode de Gui d'Arezzo était simple et claire, en comparaison de celle qu'on suivait avant lui; elle était cependant très-incomplète, car elle n'offrait que les six syllabes *ut, re, mi, fa, sol, la*, pour solfier les sept notes de la gamme, Gui n'ayant pas donné de nom au son correspondant à la lettre B que nous désignons aujourd'hui par la syllabe *si*. L'absence de cette septième note, nécessaire pour arriver au complément de l'octave, et après laquelle seulement les tons et demi-tons se représentent dans un ordre régulier comme dans la formule grégorienne A, B, C, D, E, F, G, donna naissance à une méthode de *solmisation* hérissée de difficultés et digne des temps barbares. On ne trouva rien de mieux que de substituer à la division de l'échelle par tétracordes des Grecs, et à celle que saint Grégoire avait faite par octaves, conformément à la constitution des tons du chant d'église, une autre division, qui ne comprenait que six notes, et qui fut appelée *hexacorde*. L'échelle des sons alors employée dans la musique comprenait une étendue de deux octaves et une sixte, du *sol* grave de la voix de basse au *mi* supérieur de la voix de femme ou d'enfant; on la divisa en sept hexacordes, dont le premier commençait au *sol* grave, le second à l'*ut*, le troisième au *fa*, le quatrième au *sol* au-dessus de ce *fa*, le cinquième à l'*ut* de l'octave supérieure, le sixième au *fa* de la même octave, et le septième au *sol* aigu. Dans cette nouvelle division, la gamme, qui commençait par *ut*, ne contenait pas le septième son que nous appelons *si :* on lui donnait à cause de cela le nom d'*hexacorde naturel;* la gamme qui commençait par *fa* avait pour quatrième note le *si* bémol : on l'appelait *hexacorde bémol;* celle qui commençait par *sol* avait pour troisième note le *si* bécarre; on lui donnait le nom d'*hexacorde dur*. De là sont venues les expressions que l'on trouve souvent chez les anciens auteurs, *chanter par nature, par bémol, par bécarre*. Toutes les fois que la mélodie dépassait les limites d'un hexacorde, soit en haut, soit en bas, on était obligé de passer à un autre hexacorde; ces transitions, qui se rencontraient fréquemment dans le cours d'un même chant, et qui forçaient de changer à chaque instant le nom des notes selon l'ordre dans lequel elles se présentaient, étaient appelées *muances*. Pour aider à reconnaître les sons dans la solmisation, on avait imaginé de tracer une main gauche ouverte, sur les doigts de laquelle étaient représentés les sons de l'échelle générale; on avait établi des règles pour le passage d'une note à l'autre, et cette main, qu'on appelait *main harmonique*, était placée comme un indicateur universel dans toutes les écoles et dans tous les traités de musique élémentaire. On disait d'un musicien qui possédait toutes les règles des muances *qu'il savait bien sa main*. La chronique de Sigebert de Gembloux, terminée en 1112, et Angelbert d'Aimont, écrivain du treizième siècle, donnent la théorie de la solmisation par l'hexacorde et par les muances, dont la main harmonique est une conséquence, comme une invention de Gui d'Arezzo, bien que ce moine déclare dans ses ouvrages qu'il y a sept sons dans la musique de même qu'il y a sept jours dans la semaine, et qu'il faut sept lettres ou caractères pour représenter ces sons, preuve évidente qu'il reconnaissait les sept degrés de la gamme (1).

On a dit que pour la notation Gui d'Arezzo substitua des points aux lettres latines, et plaça ces points sur des lignes de différentes couleurs et entre les intervalles qui les séparent, afin de rendre sensible à l'œil les divers degrés de l'intonation. Les clefs d'*ut* et de *fa* déterminant la portée des voies dans l'étendue de l'échelle générale, lui sont aussi attribuées, de même que l'invention de l'harmonie et du contre-point, mais il est certain que les notes ou *neumes*, dont Gui recommande l'usage dans ses ouvrages, existaient avant lui. Réginon, abbé de Prum, qui écrivait en 885, a donné, à la suite de son exposition des huit tons du chant grégorien, les formules des neumes d'un grand nombre d'antiennes et de répons tirés en partie du chant de l'Église grecque, et Jean Cotton, que nous avons cité plus haut, avoue qu'il existait déjà avant Gui d'Arezzo une manière de noter les neumes par des lignes de convention dont on trouve l'explication dans le traité de musique d'Hermann, surnommé Contract. Dans son *Micrologue*, Gui d'Arezzo a traité de la *diaphonie*, sorte d'harmonie grossière, composée de successions de quartes et de quintes qui était alors en usage dans la musique d'église; de là est venu sans doute que l'on a considéré ce moine comme l'inventeur de l'harmonie et du contre-point; la diaphonie était cependant bien plus ancienne que Gui d'Arezzo; Isidore de Séville, écrivain de la fin du septième siècle, en parle dans ses sentences sur la musique, et Hucbald, moine de Saint-Amand au dixième siècle, en donne les règles dans son livre intitulé *Musica enchiriadis*. Quant à l'harmonie régulière, désignée communément sous le nom de contre-point, il n'en est pas question dans les ouvrages de Gui d'Arezzo, bien qu'elle fût connue à deux parties antérieurement à lui. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus grands détails sur le mérite des inventions de ce

(1) L'usage incommode des muances ne fut abandonné qu'au dix-septième siècle, époque à laquelle la septième note de la gamme reçut le nom de *si*. Brossard dit que ce nom lui fut donné par un musicien nommé Lemaire, qui vivait en 1666. — Diverses tentatives du même genre avaient déjà été faites, mais sans succès. Les Allemands sont les derniers qui aient continué à se servir des lettres de l'alphabet pour solfier.

main célèbre; on peut voir à ce sujet la savante dissertation de Forkel dans son *Histoire de la Musique*, t. II, p. 339.

Quoi qu'il en soit des inventions attribuées à Gui d'Arezzo, les succès qu'il obtenait par sa méthode dans l'école qu'il avait fondée à l'abbaye de Pompose avaient répandu son nom dans toute l'Italie. Quelques-uns de ses confrères, possédés d'une basse jalousie, lui suscitèrent de cruelles tracasseries, et parvinrent à lui nuire dans l'esprit de son abbé. Les continuelles persécutions auxquelles il était en butte l'obligèrent de quitter son monastère et de chercher dans l'exil une retraite plus tranquille, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa lettre à Michel. Il se retira à Arezzo, dans un couvent de son ordre. Mais le bruit des merveilles qu'il opérait par son mode d'enseignement était parvenu aux oreilles du pape Jean XIX; ce pontife, qui régna de 1024 à 1033, lui envoya un message pour l'inviter à se rendre à Rome. Ce ne fut qu'après trois invitations semblables que Gui d'Arezzo se décida à faire ce voyage. Il partit accompagné de Grimoald, son abbé, et de Pierre, doyen du chapitre d'Arezzo. Gui présenta lui-même au pape un antiphonaire qu'il avait noté d'après sa méthode; le saint-père se mit à le parcourir; et après quelques explications, il fut à même de faire l'application de la nouvelle méthode à un verset qu'il chanta de suite avec facilité. Saisi d'admiration, il voulut déterminer Gui d'Arezzo à se fixer à Rome; mais la santé de celui-ci, dérangée par les chaleurs de l'été et les fièvres qui règnent à certaines époques dans cette ville, ne lui permit pas d'y rester. Gui avait retrouvé à Rome son ancien abbé du monastère de Pompose, qui se réconcilia avec lui, approuva ses travaux et lui exprima le regret d'avoir écouté ses ennemis; il l'invita à retourner à son ancien couvent, lui représentant que pour un homme tel que lui la vie paisible d'un monastère était préférable aux honneurs de l'épiscopat auxquels il pouvait prétendre. Dans la lettre que Gui d'Arezzo écrivit ensuite à son ami Michel, on voit que son intention était de suivre cet avis; mais on ignore s'il la réalisa. Ici se terminent les renseignements authentiques sur la vie de ce moine, dont les dernières années ne sont pas connues. Les annalistes de l'ordre des Camaldules ont dit que Gui d'Arezzo aurait été s'enfermer dans un monastère de Sainte-Croix d'Avellano, et serait mort en 1050, prieur de ce couvent; des opinions contradictoires ont été soutenues par d'autres écrivains, mais tout cela se borne à de simples conjectures.

Dans sa collection des écrivains ecclésiastiques sur la musique, le savant Gerbert, prince abbé de Saint-Blaise, a réuni sous les titres suivants tous les ouvrages de Gui d'Arezzo qu'il a pu trouver : *Micrologus de Disciplina Artis Musicæ;* ce traité, écrit vers 1030 et dédié à Théobald, évêque d'Arezzo, est le plus important des ouvrages du moine de Pompose. Dans beaucoup de manuscrits, particulièrement dans celui de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 7211, le *Micrologue* est divisé en vingt chapitres; ce nombre a été diminué ou augmenté dans d'autres manuscrits; mais le contenu en est le même, et ne diffère que par la division des chapitres. Guy d'Arezzo y traite de la nature des notes, de leur disposition sur le monocorde, de l'octave et pourquoi elle ne renferme que sept notes, de la division des quatre modes qu'il sous-divise en huit, des tropes, de la composition du chant, de la diaphonie, et enfin de l'invention de la musique par le bruit des marteaux; — *Versus de musicæ explanatione, suique nominis ordine*, suivi des *Regulæ Rhythmicæ in Antiphonarii sui prologum prolatæ;* — *Aliæ Regulæ de ignoto Cantu, identidem in Antiphonarii sui prolatæ*. Ce traité est suivi de : *Epilogus de Modorum Formulis et cantuum qualitatibus;* — *Epistola Guidonis Michaeli monacho, de ignoto Cantu directa.* Le commencement de cette lettre avait déjà été publié par Baronius et Bernard Pez; Gerbert a donné en entier ce document important, dans lequel Gui d'Arezzo a expliqué sa méthode; — *Tractatus correctorius multorum errorum qui fiunt in cantu Gregoriano in multis locis;* ce traité a été publié d'après un manuscrit du quatorzième siècle; — *Quomodo de arithmetica procedit musica :* mais Gerbert n'est pas certain que ce dernier ouvrage, dont la copie se trouve à la suite du *Micrologue*, dans un manuscrit du couvent de Saint-Emmeran, soit de Gui d'Arezzo. Les catalogues de plusieurs grandes bibliothèques indiquent sous des titres différents des ouvrages de *Guido* ou *Wido*, mais ce sont ou des extraits de ceux que nous venons de citer, ou des écrits faussement attribués à cet auteur. Les ouvrages qui lui appartiennent incontestablement sont le *Micrologue*, précédé de l'épître dédicatoire à l'évêque Théobald, l'*Antiphonaire* avec deux préfaces, l'une en vers, l'autre en prose, la lettre au moine Michel, et un petit traité intitulé *De sex Motibus Vocum ad invicem*, dont Gerbert a supprimé le titre ainsi que la division. Dieudonné DENNE-BARON.

Burney, *A general History of Music*. — Le P. Martini, *Storia della Musica*. — Gerbert, *Scriptores ecclesiastici de Musica sacra*. — Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — De Coussemaker, *Mémoire sur Hucbald et sur ses traités de musique, suivi de Recherches sur la notation et sur les instruments de musique*. — Le même auteur, *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*. — Le P. Lambillotte, *Esthétique du Chant grégorien*.

* **GUIDO DA COMO**, sculpteur lombard du treizième siècle. Il sculpta en 1250, et non en [illegible], comme le dit par erreur Vasari dans la vie d'Andrea Tafi, une chaire de marbre blanc, qui existe encore dans l'église de S.-Bartolommeo in Pantano de Pistoja. L'artiste y a représenté grossièrement en huit bas-reliefs le commencement

de la vie de Jésus-Christ avec cette inscription :

Sculptor laudatus qui doctus in arte probatur,
Guido de Como quem cunctis carmine promo.
Anno Domini MCCL. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*. — Cicognara, *Storia della Scultura*.

**GUIDO DA SIENA** ou **GUIDONE DA GHEZZO**, peintre de l'école siennoise, vivait de 1221 à 1230. Il fut le contemporain de Giunta Pisano; mais ce dernier était déjà connu en 1210, quand le plus ancien tableau de Guido, la *Madone*, ne date que de 1221. Cette madone fameuse dans l'histoire de l'art est placée à Sienne, dans la chapelle Malevolti de l'église Saint-Dominique; elle porte cette inscription :

Me Guido de senis diebus depinxit amœnis,
Quem Christus lenis nullis velit agere pœnis.
MCCXXI.

La célébrité de Guido était telle en 1230 qu'à cette époque il fut, comme Giunta, appelé à décorer l'église des Franciscains d'Assise; il y peignit des fresques qui, toutes défigurées qu'elles sont par les retouches les plus maladroites, n'en sont pas moins supérieures à celles de son prédécesseur. On voit que s'il ne put parvenir à secouer la manière des maîtres grecs, il s'efforça au moins de ne leur emprunter que ce qu'ils avaient de meilleur. Sa composition est souvent mieux entendue, et quelquefois ses figures ne manquent ni de grâce ni de noblesse. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — P. Angeli, *Storia del Duomo d'Assisi*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico artistici di Siena*. — D'Agincourt, *Histoire de l'Art par les Monuments*.

**GUIDO GUERRA**, capitaine italien du treizième siècle, était le chef de la branche des comtes Guidi attachée au parti guelfe et alliée aux Florentins. Plusieurs fois il commanda les troupes florentines, notamment en 1254. En 1260 il ne put s'opposer à une expédition dans l'État de Sienne, qui fut si fatale aux guelfes, et qui se termina par leur déroute à Monte Aperto, près de l'Arbia. Guido Guerra quitta alors Florence, et se retira dans ses châteaux du Cosentin, où il offrit asile aux débris de son parti. Charles d'Anjou étant entré dans le royaume de Naples, Guido Guerra alla le rejoindre avec quatre cents gentilshommes guelfes, à la tête desquels il prit part à la victoire de Grandella, en 1266. Dante place Guido Guerra dans l'Enfer, avec Jacques Rusticucci, en punition d'un vice honteux, quoiqu'il le cite en même temps comme un des plus grands hommes de l'Italie. J. V.

Sismondi, *Hist. des Républ. italiennes*, tome III, p. 190. — Giovanni Villani, *Stor. Florent.*, livr. VI. — Leonardo Aretino, liv. II. — Dante, *Enfer*, ch. XVI, v. 41.

**GUIDO NOVELLO**, capitaine italien du treizième siècle, appartenait à la famille des Guidi. Il s'attacha au parti gibelin, contribua en 1260 à la victoire de l'Arbia, et entra à Florence; il y présida l'assemblée où l'on discuta si l'on raserait cette ville. Dévoué à Mainfroi, il gouverna la Toscane jusqu'à la mort de ce prince. En apprenant la perte de la bataille de Grandella, Guido Novello voulut faire sa paix avec les guelfes. Mais ceux-ci insurgèrent le peuple de Florence; Guido Novello abandonna cette ville le 11 novembre 1266, et se retira à Prato. Le lendemain il voulut rentrer dans Florence, mais il fut repoussé et dut chercher un refuge dans les montagnes. J. V.

Sismondi, *Hist. des Républ. italiennes*, tome III, p. 388. — Giov. Villani, *Stor. Florent.*, liv. VI.

* **GUIDO DELLE COLONNE** (en latin *de Columnis* ou *de Columna*), historien et poëte italien du treizième siècle. Peut-être appartenait-il à l'illustre famille romaine des Colonna; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Messine, où probablement il était né, et y exerça de hautes fonctions dans la magistrature : le titre de *Messanensis judex* qu'il se donne lui-même, et qui lui est conservé par tous les écrivains qui font mention de lui, entre autres par Dante, ne permet point de doute à cet égard. Ce fut aussi à Messine qu'il mourut, si nous en croyons une préface des savants académiciens de cette ville. Sa naissance est placée par Fazellus, auteur d'une histoire de la Sicile, sous le règne de l'empereur Frédéric II. Il composa son principal ouvrage sous le pontificat de Nicolas IV. La date de sa mort est inconnue. Guido se livra à l'étude avec autant de succès que d'ardeur, et acquit bientôt une grande réputation d'érudit. Le jésuite Oudin prétend même, d'accord en cela avec Vossius, qu'Édouard d'Angleterre, en traversant la Sicile au retour de la croisade, se prit pour le juge de Messine d'une admiration passionnée et l'emmena avec lui dans son pays; mais cette assertion, fondée sur le témoignage d'un moine anglais du quatorzième siècle, Jean Boston, a été victorieusement combattue par Tiraboschi. Nous croyons encore que Vossius s'est trompé quand il a attribué à Guido une Histoire d'Angleterre (*De Regibus et Rebus Anglorum*) et une Grande Chronique (*Chronicon magnum*) en vingt-six livres; et nous pensons que ces deux ouvrages, que nous n'avons rencontrés nulle part, ne sont autre chose que la fameuse *Histoire de Troie* dont nous parlerons plus bas. Peut-être le texte de cette romanesque compilation, tel que nous le possédons aujourd'hui, n'est-il pas complet; peut-être la rédaction primitive, comme une vieille traduction espagnole que nous avons lue, commençait-elle par un préambule remontant au déluge, et poursuivait-elle l'histoire des descendants d'Énée jusqu'à la fondation de l'empire breton par les Brutus des légendes. Ajoutons que dans certains manuscrits, et spécialement dans le n° 5697 de la Bibl. imp., l'*Historia Trojana* est immédiatement suivie de l'Histoire des Bretons par Geoffroy de Monmouth; et l'on comprendra comment le savant hollandais a pu être induit en erreur, soit qu'il ait attribué au jurisconsulte sicilien l'œuvre du prélat anglais, soit qu'il ait pris pour des ouvrages différents les diverses rédactions d'un même ouvrage.

En revanche, on ne peut douter que Guido delle Colonne n'ait composé quelques poésies en italien sur le modèle des *chansons provençales*, et Léon Allatius dans ses *Poeti antichi* (Naples, 1661, in-8°, page 421) nous a donné, d'après les manuscrits du Vatican, deux de ces petites pièces, dont l'une commence ainsi : *La mia gran pena e la gravosa affanno*, et la seconde : *Giojosamente canto*. Le juge de Messine se montre ici le fidèle disciple des troubadours, et traite comme eux, sans beaucoup d'originalité, les lieux communs de la métaphysique amoureuse : nous citerons pourtant quelques-uns de ses vers qui nous ont paru curieux à plus d'un titre, soit à cause de la bizarre idée qu'ils expriment, soit comme spécimen de la langue italienne de cette époque. « Votre visage, dit Guido à sa dame, est plus frais que les roses, *votre bouche embaumée exhale un plus doux parfum que ne fait cet anim l qu'on appelle la panthère* » :

Ben passa rose et fiori
La vostra fresca cera,
Lucente più que spera;
E la bocca aulitosa
Più rende aulente audore
Che non fa una fera
Ch' a nome la pantera.

Dante, dans son traité *De Vulgari Eloquentia*, lib. II, cap. 5, cite comme exemple d'une certaine disposition métrique une pièce qu'il attribue au juge de Messine, *Judex de Columpnis de Messina*, et dont il donne le premier vers :

Amor che lungiamente m' ai menato.

Enfin, dans le même ouvrage, il mentionne, sans en nommer l'auteur, une chanson que le Trissin croit être de Guido, et qui commence ainsi :

Ancor che l' aigua per lo foco lassi.

Mais le principal ouvrage de Guido delle Colonne, c'est son Histoire de la guerre de Troie, en latin; traduit ou imité dans presque toutes les langues de l'Europe, ce livre jouit au moyen âge d'une vogue immense. Il eut l'honneur de fournir à Boccace le sujet de son *Filostrato*, et par suite d'inspirer à Chaucer son poëme de *Troilus et Cresside*, et à Shakespeare son drame de *Troilus et Cressida*, sans parler des écrivains moins célèbres qui, comme Lydgate ou Caxton, puisèrent largement dans la vaste composition de notre auteur, et comme maître Jacques Milet, *lo mirent tout entière par personnages*. L'*Historia Trojana* ou *Historia Destructionis Trojæ* (on trouve les deux titres) se compose de trente-cinq livres, et renferme tous les événements de la guerre de Troie, depuis l'expédition des Argonautes et la première destruction de cette ville par Hercule, jusqu'à la mort d'Ulysse, tué par son fils, Telegonus. Dans une sorte d'avant-propos, intitulé *Prologus*, Guido déclare suivre Dictys et Darès, de préférence à Homère, à Virgile, et à Ovide de Sulmone, dont il trouve les récits entachés de mensonge. Il ajoute que le traducteur de Darès le phrygien, Cornelius Nepos, dans son amour excessif de la brièveté, a écourté l'original et supprimé mal à propos (*indecenter*) bien des détails qui auraient pu intéresser les lecteurs : c'est pourquoi il croit devoir raconter de nouveau l'histoire de la chute de Troie, pour divertir ceux qui entendent *la grammaire*, c'est-à-dire la langue latine. Mais Darès et Dictys ne sont pas les seules sources où Guido ait puisé : Tiraboschi a émis à cet égard un soupçon (1) que nos études personnelles nous mettent en mesure de confirmer; le juge de Messine doit beaucoup à un poëte anglo-normand, Benoît de Sainte-More, auteur du roman de Troie, dont nos bibliothèques possèdent de nombreux manuscrits, et qui florissait vers le milieu du douzième siècle. Guido suit pas à pas notre trouvère; il commence au même endroit et s'arrête au même point; enfin, il reproduit jusqu'à ses erreurs. Ainsi Benoît donne le nom de Peleus à Pélias, oncle de Jason; Colonna commet la même méprise. A la fin du roman français, Diomède se fait l'auxiliaire d'*Eneas*, demeuré à Troie et inquiété par ses voisins; le même fait se trouve raconté dans l'*Historia Trojana*, tandis que Dictys conduit tout simplement le fils de Tydée au secours du roi d'Étolie Œneus. En voyant notre auteur se laisser ainsi tromper par le poëte anglo-normand, on serait tenté de croire qu'il s'est borné à le traduire, sans remonter aux deux écrivains qu'il prétend avoir consultés. Cependant Guido connaissait parfaitement Darès et Dictys. Il indique avec une grande exactitude à la fin de son ouvrage les points sur lesquels le prétendu compagnon d'Idoménée et le [illegible] Phrygien ne sont pas d'accord : il signale [illegible] eux des différences que Benoît de Sainte-More n'avait point constatées. Le juge de Messine était d'ailleurs beaucoup plus savant que le trouvère : il cite souvent des écrivains de l'antiquité qu'il paraît avoir lus; il étale [illegible] érudition et interrompt sa narration, soit pour conter l'histoire de l'idolâtrie, soit pour [illegible] dans quelque digression géographique ou [illegible] une étymologie. Ainsi, après avoir nommé [illegible] il ajoute : « *Delos* dicit quasi manifestatio; *delon* grece manifestum dicitur. » Il est vrai que, trompé par la ressemblance des mots, il confond Delos avec Delphes, et pense que le second de ces deux noms, qui pour lui désigne une même île, doit son origine à une erreur d'écriture [illegible] *scriptoris* ». Il savait le grec, comme on [illegible] de le voir, ou du moins il savait du grec; [illegible] ne doit point nous surprendre, puisque [illegible] langue était restée longtemps l'idiome [illegible] la Sicile. Il serait possible aussi qu'il eût [illegible] entre les mains le texte grec de Dictys et de [illegible] rès : Mongitore a vu dans la bibliothèque [illegible]

(1) In alcune edizione e in alcuni esemplari [illegible] opera ci si dà, come una traduzione dal greco [illegible] due storici, fatta dal nostro Guido, benchè per [illegible] tre cose vi aggiugnesse presa da altri scrittori.

Frères Prêcheurs à Padoue un manuscrit de l'histoire de Troie ainsi intitulé : *Clarissimi Guidonis de Columnis Translatio Ditis Cretensis e græco in latinum de Historia Trojana*. Dans une espèce d'épilogue qui termine l'ouvrage, Guido nous donne quelques renseignements précieux sur les circonstances dans lesquelles il l'a composé : il l'avait commencé à l'instigation de l'archevêque de Salerne, Matthieu della Porta (1263-1272). Ce prélat étant mort, il suspendit son travail ; le regret de voir cette mémorable histoire défigurée par d'illustres écrivains comme Homère, Virgile, etc., le lui fit reprendre ; et pour être sûr de le mener à bonne fin, il s'interdit toutes les digressions et les ornements qui auraient pu retarder l'accomplissement de sa tâche. Et en effet, par la grâce du Saint-Esprit, *Spiritus sancti gracia ministrante*, il termina son livre en trois mois, du 15 septembre au 25 novembre de l'année 1287.

L'*Historia Trojana* nous a été conservée par un grand nombre de manuscrits : l'un des plus beaux et des plus anciens est assurément celui que nous avons trouvé à la Biblioth. imp. sous le nº 5694 : il porte le nom du copiste et la date de sa transcription : « Finitum est hoc opus per manus Theoderici de Virginum Castello, anno Domini millesimo tricentesimo trigesimo quarto. » Cette histoire a été imprimée plusieurs fois, à Cologne, en 1476, in-fol. ; à Strasbourg, en 1488, également in-fol. Elle a été traduite en italien par Bellebuoni, en 1333 ; cette traduction est conservée, manuscrite, à Florence, dans la biblioth. Ricardi. Une autre version italienne, attribuée à Philippe Cetti, a été imprimée à Venise, en 1481, in-fol. La bibliothèque de l'Arsenal possède, sous le nº 253, une traduction française du livre de *maistre Guy de Coulompnes* qui paraît avoir été écrite au commencement du quinzième siècle. Nous avons parlé plus haut de la version anglaise de Caxton, qui a été souvent réimprimée ; nous connaissons aussi une traduction hollandaise faite en 1479 par Gheraert Leeu, à Goude, in-fol., et une espagnole par Nuñez Delgado, imprimée à Séville, en 1545, également in-fol.

Léon Allatius, à la page 500 de ses *Poeti antichi*, cite deux chansons d'un *Odo delle Colonne* de Messine, que Crescimbeni donne pour un frère et Tiraboschi pour un fils ou un neveu de Guido.

Alexandre Pey.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, tom. I, p. 265. — Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ ætatis*, liv. II. — Vossius, *De Historicis latinis*, II. — Tiraboschi, *Histoire de la Littérature italienne*. — Crescimbeni, *Comment. Poes. volg.*, I. — *Documents inédits*.

* **GUIDO** *de Bologne*, peintre de l'école bolonaise, vivait à la fin du quinzième siècle. Élève d'Ercole Grandi de Ferrare, il peignit en 1491, sous le portique de Saint-Pierre de Bologne, un *Christ sur la croix avec les Marie, les larrons et plusieurs autres figures*, fresque qui, au dire de Vasari, ne manquait pas de mérite. Malheureusement Guido n'avait commencé le dessin qu'à dix-huit ans ; et pour gagner le temps perdu il se livra à un travail si opiniâtre ; se soumit à tant de privations, qu'il mourut à l'âge de trente-huit ans. S'il eût vécu, nul doute qu'il n'eût surpassé son maître.

E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

**GUIDO UBALDI** (Le marquis), mathématicien italien, né à Urbin, vers 1540, mort au château de Monte-Baroccio, vers 1601. Il appartenait à la maison del Monte, qui possédait alors de grands biens en Italie. Son goût pour les sciences exactes se développa de bonne heure, et il y fit de grands progrès, sous la direction de Frédéric Commandin. Exempt d'ambition, Guido Ubaldi passa paisiblement sa vie, livré à l'étude, dans son château de Monte-Barroccio. On a de lui : *Planispheriorum universalium Theoria*; Cologne, 1560, 1581, in-8°; Pise, 1579, in-4°; — *Mecanicorum Libri VI*; 1577. « Cet ouvrage, dit Montucla, contient sur plusieurs points une doctrine judicieuse et solide. Ubaldi y fait usage de la méthode employée, au rapport de Pappus, par les mécaniciens anciens, savoir, de réduire toutes les machines au levier, et il l'applique heureusement à quelques puissances mécaniques, entre autres aux poulies, dont il examine avec soin la plupart des combinaisons. Ce livre du reste n'est pas entièrement exempt d'erreurs » ; — *De ecclesiastici Calendarii Restitutione*; Pise, 1580, in-4°; — *Perspectivæ Libri VI*; Pise, 1600, in-fol. « Il est le premier, dit Montucla, qui ait entrevu la généralité des principes de la perspective. Dans ce traité, il établit ce principe extrêmement fécond, savoir que toutes les lignes parallèles entre elles et à l'horizon, quoiqu'inclinées au plan du tableau, convergent toujours vers un point de la ligne horizontale, et que ce point est celui où cette ligne est rencontrée par celle qui est tirée de l'œil parallèlement à ces premières ; » — *Problematum astronomicorum Libri VII*; Venise, 1609, in-fol.; — *De Cochlea*; 1615, ouvrage posthume, publié par son fils, et qui traite de la vis d'Archimède; — *In Archimedem De Æquiponderantibus Paraphrasis*.

L. L—t.

Bernard Baldi, *Chronica Mathem.* — Montucla, *Hist. des Mathém.*, tome 1er, p. 691, 709.

**GUIDO GUIDUCCIO**. *Voyez* Guiduccio.

**GUIDO DI GHEZZO**. *Voy.* Guido da Siena.

**GUIDOBONO** (*Bartolommeo*), dit *le Prêtre de Savone*, prêtre et peintre italien, né à Savone, en 1654, mort en 1709. Il travailla d'abord pour la cour de Savoie avec son père, peintre de faïences d'un talent médiocre. Quelques heureux essais qu'il fit de la peinture à l'huile l'encouragèrent à persévérer dans cette voie. Il alla à Parme et à Venise se former par l'étude du Corrége et du Titien. Il copia aussi des tableaux du Castiglione avec une telle perfection que l'on distingue difficilement les copies des originaux. De retour en Piémont, il obtint à Savone, à Turin et à Gênes de nombreuses

commandes, qu'il exécuta avec succès et qui lui valurent une brillante réputation. Ses figures sont loin d'être irréprochables, mais il savait embellir ses compositions de charmants accessoires, de fleurs, de fruits et d'animaux, qui faisaient oublier ce que les personnages pouvaient avoir de défectueux. Il joignait une grande suavité de pinceau à une entente parfaite du clair-obscur, ainsi que l'attestent l'*Ivresse de Loth* et plusieurs autres tableaux sacrés et profanes conservés à Gênes dans le palais Brignole-Safé, aussi bien que ses fresques au chœur de l'église de La Trinité. Un bien triste événement termina la carrière de cet artiste : pendant le mémorable hiver de 1709, il glissa dans son escalier; n'ayant pu se relever ni appeler du secours, il mourut de froid. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Genovesi.* — Soprani, *id.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

**GUIDOBONO** (*Domenico*), peintre de l'école génoise, frère et élève du précédent, né à Savone, en 1670, mort en 1746. Il peignit dans la cathédrale de Turin une *Gloire d'anges*, qui rappelle la manière du Guide, tant est grande la délicatesse et la grâce de son pinceau. S'il eût persévéré dans cette voie, il eût certainement fini par être supérieur à son frère; mais il a laissé à Gênes et dans d'autres villes du Piémont, parmi quelques ouvrages dignes de louange, une foule de peintures au dessous du médiocre. E. B—N.

Ratti, *Vite de' pittori genovesi.* — Soprani, *id.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

**GUIDON.** *Voy.* CHAULIAC.

**GUIDONIS** (*Bernard*), célèbre dominicain et prélat français, naquit aux environs de Limoges, près La Roche-L'Abeille, en 1260, et mourut le 30 décembre 1331. Il entra au couvent des Dominicains de Limoges, le 16 septembre 1279. Là il connut Pierre de Saint-Astier, qui, après avoir vieilli dans l'épiscopat, avait pris le froc de Saint-Dominique. Les premiers emplois qu'il eut dans son ordre furent ceux de professeur et de prieur. En 1293 il enseignait la théologie au couvent d'Alby, et lorsque l'évêque de cette ville, suivi des prêtres et des moines, fut poser la première pierre de l'église des frères Prêcheurs, Bernard Guidonis l'assista dans cette cérémonie, en qualité de diacre. Nommé prieur de cette communauté (1294), il en remplit les fonctions jusqu'en 1297, et y reçut Nicolas Bocasini, qui fut plus tard pape, sous le nom de Benoît XI. Il l'accompagna ensuite jusqu'à Narbonne. De retour à Carcassonne, il y trouva le célèbre Bernard Deliciosi, dont les discours soulevaient le peuple contre les Dominicains et les ministres du pape. Nommé au prieuré de Castres, en 1301, il ne le quitta qu'en 1305, pour passer à celui de Limoges. Le 21 avril 1306 Clément V, étant venu dans cette ville, mit pied à terre au couvent des frères Prêcheurs; Guidonis le complimenta, et tous les Dominicains [illegible] les indulgences qu'ils demandèrent. Peu de [illegible] après, le pape l'ayant chargé de fonctions inquisitoriales contre les Albigeois, Guidonis se [illegible] à Toulouse (1307), et y exerça pendant dix [illegible] son triste ministère. Ce fut dans cette ville qu'il composa son *Sanctoral*, ou miroir des saints. Élu en 1317 procureur général de son ordre [illegible] la cour de Rome, il fut chargé par le pape Jean XXII de plusieurs négociations. L'Italie était alors troublée non-seulement par Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, tous deux prétendants à l'Empire, mais encore par les [illegible] factions des guelfes et des gibelins. Il reçut [illegible] pouvoir de casser tous les traités faits au préjudice du bien public et contraires à l'[illegible] de la religion. Une trêve de six mois fut accordée, et le pape menaça de l'anathème quiconque oserait la violer. Guidonis fut encore [illegible] d'une mission de Jean XXII, ayant pour but de conclure un traité de paix entre le roi de France et la Flandre. Jean XXII, pour le récompenser des services qu'il en avait reçus, le nomma [illegible] de Tuy en Galice (1323), et l'année suivante l'appela à l'évêché de Lodève (bas Languedoc).

Guidonis avait passé quarante-quatre [illegible] comme dominicain prédicateur et inquisiteur de la foi, puis huit comme évêque, lorsqu'il [illegible] une indulgence plénière de ses péchés [illegible] envoyée par le pape. Son corps, ainsi qu'il l'avait demandé, fut transféré de Lodève à Limoges, au couvent des frères Prêcheurs (1). Plusieurs ouvrages de Guidonis ont été [illegible] dans les œuvres de Baluze, du P. [illegible] François Bosquet, de Surius, de Catel, [illegible] tène, de Bollandus. Les autres sont restés manuscrits; ils se trouvaient avant la [illegible] dans la bibliothèque des frères Prêcheurs [illegible] louse et dans plusieurs autres bibliothèques de France. Quelques-uns avaient passé de la bibliothèque de Colbert dans celle du roi. Voici les principaux : *Traités théologiques sur les articles de foi*; — *Traité de la* [illegible] *de Jésus-Christ*, contre les *Fratricelles*; — *Pratique de l'office d'Inquisiteur*; — [illegible] volumes de *Sermons*; — *Le Miroir des* [illegible] — *La vie de saint Fulcran et celle de* [illegible] *Thomas d'Aquin*; — une *Chronique des* [illegible] *verains Pontifes depuis Jésus-Christ jusqu'en* 1331; — une *Description des Gaules* [illegible] *rigine de la Monarchie française*; — [illegible] *néalogie des Comtes de Toulouse*; — [illegible] de la *Fondation de l'ordre de Grandmont*; — *Traité chronologique des Conciles généraux*; — les *Vies de Clément V et de Jean XXII*.

(1) On lisait cette inscription sur son tombeau [illegible] *humili loco jacet frater Bernardus Guidonis* [illegible] *fratrum Prædicatorum, post nonnullas per* [illegible] *Galliam et Flandriam legationes apostolicas,* [illegible] *Tudensis in Gallæcia, deinde Lodovensis* [illegible] *Gallia Narbonnensi, qui animam suis reddidit* [illegible] *salutis M. CCCXXXI, die XXX decembris.* [illegible] *in pace.* Amen.

Baillet a dit de cet auteur : « Il avait plus d'érudition et de jugement que le commun des savants de son temps ; et l'on prétend qu'il s'est montré plus exact et plus sévère sur les fables et les faits incertains que ceux qui l'avaient devancé. Il s'est attaché principalement à recueillir les actes anciens, mais au lieu de les donner en entier, il semble avoir voulu abréger ceux qui étaient longs et retrancher ce qui lui paraissait suspect et superflu. »

Martial Audoin (de Limoges).

*Gallia Christiana*, t. I et VI. — Rabard, t. I, p. 224 et suiv. — Bernard Guidonis, *In Hist. Conv. Lemov. ord. Pred.*, ap. Baluz., t. I, *Pap. Aven.* — Odoric, *ad an.* 1323, 1317 et 1324. — Sponde, *ad ann.* 1323. — Bzovius, *ad ann.* 1317. — Baillet, *Discours sur la Vie des saints*, t. I, in-fol. — *Histoire générale du Languedoc*, t. IV, p. 155. — Le R. P. Touron, *Hist. des Hom. illust. de l'Ord. de Saint-Domin.*, t. II.

**GUIDOTTI-BORGHÈSE** (*Paolo*), peintre, sculpteur, architecte italien, né à Lucques, en 1569, mort à Rome, en 1629. Dès son enfance il fut envoyé à Rome, où il apprit le dessin et la peinture, sous divers maîtres. Sixte V avait conçu pour lui une grande estime, et l'employa, quoique bien jeune encore, dans presque tous les édifices élevés sous son règne. Malheureusement entraîné aux études les plus opposées par une imagination ardente, Guidotti ne sut en poursuivre aucune avec une assiduité suffisante ; et dans aucun art, dans aucune science il ne put arriver à la perfection. Ses peintures sont en général assez médiocres de couleur et de dessin. Telles sont les fresques à la bibliothèque du Vatican, à la Scala Santa, et à Saint-Jérôme des Esclavons, où il a peint à la voûte d'une chapelle *Le Père éternel dans une gloire*, et sur les murailles plusieurs traits de la vie de saint Jérôme. A Reggio de Modène, on voit de lui au fond du chœur de l'église *Saint Jean* une *Résurrection de Jésus-Christ*, également à fresque, et dans la cathédrale de Pise un grand tableau représentant les *Noces de Cana*.

Guidotti s'adonna aussi à la sculpture, et un groupe de six figures qu'il exécuta pour le cardinal Scipion Borghèse lui valut la faveur de Paul V, qui lui permit d'ajouter à son nom celui de Borghèse, le nomma chevalier du Christ et conservateur du Capitole. Dans ce poste éminent, Guidotti sut se concilier tous les suffrages, et c'est sur ses instances que fut rendu le décret qui rappelait l'Académie de Saint-Luc à la stricte observation de ses statuts. Comme architecte, il donna des dessins de décorations pour plusieurs canonisations et autres solennités. Il commença un poëme épique intitulé : *Gerusalemme distrutta*, étudia la musique, la jurisprudence, les mathématiques, l'astrologie, l'anatomie, etc. Enfin il lui prit même la fantaisie de voler ; il se fabriqua des ailes, avec lesquelles il se lança du haut d'un édifice de Lucques ; il se soutint quelques instants, puis tombant sur une maison, il enfonça le toit et se cassa une cuisse, accident qui abrégea sa carrière. E. B—n.

Baglione, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti dal 1572 al 1642*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Morrona, *Pisa*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

* **GUIDOTTI** *de Boulogne*, littérateur italien, vivait au commencement du quinzième siècle. Il enseigna la grammaire dans sa ville natale, et entra dans l'ordre des Dominicains. Un de ses ouvrages, *Fiore de Rettorica*, publié vers 1490, sans lieu ni date, a paru digne d'être remis en lumière et a été réimprimé à Venise en 1821. On conjecture que c'est également à Guidotti qu'il faut attribuer une traduction de la *Rhétorique* de Cicéron dont on connait trois éditions anciennes, sans lieu ni date (entre 1478 et 1490), in-4°. Cette version porte le nom de *Galeoto da Bologna, eximio maestro*. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VIII, p. 345. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. IV, p. 387.

**GUID'UBALDO.** *Voy.* Guido Ubaldi.

* **GUIDUCCIO** (*Guido*), l'un des plus anciens peintres de l'école romaine. De 1110 à 1120 il travaillait à Rome avec Pietro di Lino, et son nom se voit encore sur une peinture de la tribune de l'église des Quattro-Santi-Coronati. E. B—n.

Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

**GUIENNE** (*Éléonore* de). *Voy.* Éléonore de Guienne.

**GUIENNE** (*N.*... de). *Voy.* Guyenne.

* **GUIFFART** (*Pierre*), naturaliste français du dix-septième siècle. Né dans la religion protestante, il se convertit au catholicisme, et devint doyen en charge du collége de Rouen. Il a laissé entre autres écrits : *Discours du vide sur les expériences de Pascal et le traité de Pierius* ; Rouen, 1647, in-8° ; — *Motifs de ma conversion à la religion catholique*. Partisan zélé des opinions de Pecquet, il avait écrit un livre pour défendre les ouvrages de ce dernier. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.*

**GUIGNARD** (*Jean*), nommé quelquefois *Briquanel*, jésuite français, condamné au dernier supplice sous Henri IV, comme coupable du crime de lèse-majesté, né à Chartres, exécuté à Paris, le 7 janvier 1595. Il était à l'époque de la Ligue régent et bibliothécaire du collége de Clermont à Paris. Après l'attentat de Jean Châtel sur la personne de Henri IV, les jésuites furent impliqués dans son procès, parce qu'il avait étudié chez eux et qu'il déclarait leur avoir entendu dire « que c'était une action méritoire devant Dieu que de tuer un roi hérétique ». On fit chez les jésuites une visite sévère, et l'on trouva dans les papiers du père Guignard des écrits injurieux contre le dernier roi et le roi régnant, qu'il donnait pour thèmes à ses élèves, s'il faut en croire le *Journal* de L'Étoile. Un de ces écrits portait : « Ni Henri III, ni Henri IV, ni la royne Elisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe ne sont de véritables rois. Henri III est un Sardanapale, le

Béarnois un renard, Élizabeth une louve, le roi de Suède un griffon, l'électeur de Saxe un porc.... Jacques Clement a fait un acte héroïque, inspiré par le Saint-Esprit... Si on peut guerroyer le Béarnois, qu'on le guerroye; si on ne peut le guerroyer, qu'on le fasse mourir. » Guignard fut arrêté. Interrogé sur ces écrits, il ne les désavoua pas, mais il soutint qu'ils avaient été composés avant la conversion du roi et la réduction de Paris, et que par conséquent il était couvert par le pardon général que le roi avait accordé. Il prétendait que depuis la conversion du roi il avait été d'avis qu'on devait lui obéir et prier Dieu pour lui, ajoutant que personnellement il ne l'avait jamais oublié au *memento* de la messe. On lui répondit qu'il avait au moins contrevenu aux ordonnances qui défendaient de conserver des écrits injurieux au roi et prescrivaient de les détruire. Le procès de Guignard fut vite instruit, et le 7 janvier 1595 un arrêt de la cour du parlement le déclara « atteint et convaincu du crime de lèse-majesté », et pour réparation d'icelui le condamna « à faire amende honorable, nu, en chemise, la corde au cou, devant la principale porte de l'église de Paris, tenant de sa main une torche ardente; de là être conduit en place de grève pour y être pendu, et son corps réduit en cendres. » L'arrêt fut exécuté le même soir. Lorsqu'on lut à Guignard la formule pour l'amende honorable, où il était dit qu'il demandait pardon à Dieu, au roi et à la justice, il répondit qu'il demandait pardon à Dieu, mais que pour le roi, ne l'ayant point offensé, il n'avait point de pardon à lui demander. Sur la place de Grève il protesta encore de son innocence, pria à haute voix pour le roi, parla au peuple en faveur des jésuites, le conjurant de ne pas croire aux rapports mensongers de leurs ennemis, et subit son supplice avec résignation. Le lendemain, les jésuites, bannis à perpétuité par l'arrêt prononcé contre Jean Châtel, sortirent de Paris. Rien ne prouvait certainement une participation réelle des Jésuites au crime de Châtel; tout au plus aurait-on pu les accuser de complicité morale. On sacrifia le Père Guignard pour faire un exemple et pour intimider les fanatiques. Ravaillac prouva bientôt qu'on n'y avait pas réussi. Depuis, quelques jésuites, le père Jouvency par exemple, dans l'histoire de son ordre, ont mis Guignard au rang des martyrs. L. L—T.

Sully, *Œconomies royales*. — L'Étoile, *Journal de Henri III*. — De Thou, *Hist.*, liv. CXI. — Sismondi, *Hist. des Français*, tom. XXI, p. 322.

**GUIGNES** (*Joseph* DE), orientaliste français, né à Pontoise, le 19 octobre 1721, mort à Paris, le 22 mars 1800. A l'âge de quinze ans, il étudia sous Fourmont (*voy.* ce nom) les langues orientales. Le chinois (1) surtout eut pour lui le plus grand attrait. A la mort de son maître, il fut, à peine âgé de vingt ans, nommé à sa place de secrétaire-interprète pour les langues orientales. En 1752 la Société royale de Londres le reçut parmi ses membres, et en 1754 l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de [illegible] l'accueillit dans son sein. Deux ans plus [illegible] sut justifier le choix dont il avait été l'objet [illegible] publiant son *Histoire générale des Huns*, qui lui valut surtout la réputation qu'il a conservée jusqu'à nos jours. En 1757 la chaire de syriaque du Collége royal de France vint à vaquer, par la mort de Jault; Joseph de Guignes fut nommé pour lui succéder. Enfin, il [illegible] successivement les fonctions de censeur [illegible] de garde des antiques du Louvre, de membre du comité de publication des *Notices et extraits des Manuscrits* et de celui du *Journal des Savants*. — Son *Histoire générale des Huns, Turcs, Mogols et autres Tartares occidentaux avant et depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, Paris, 1756-1758 (4 [illegible] 5 vol. in-4°) (1), rédigé en grande partie d'après les ouvrages des Orientaux, est un travail [illegible] mement remarquable et de la plus haute importance pour l'étude des révolutions [illegible] des peuples européens et asiatiques; il [illegible] compagné de tables chronologiques, qui facilitent considérablement les recherches, et permettent d'atteindre presque toujours (2) une [illegible] exactitude sous le rapport des dates. Les [illegible] brables recherches et les veilles que [illegible] la rédaction de cette histoire firent [illegible] de Guignes dans un épuisement à la [illegible] quel il eût sans doute succombé sans les [illegible] sidus dont il fut l'objet de la part de [illegible] née Hochereau de Gassonville, à laquelle [illegible] à la fois redevable de la santé et du [illegible] sa vie. Les principaux ouvrages de [illegible] Guignes qu'il nous reste à citer sont [illegible] *de la Vie d'Étienne Fourmont*, avec [illegible] *de ses ouvrages*; Paris, 1747, in-4°; [illegible] *moire historique sur l'origine des Huns et des Turcs*; Paris, 1748, in-12, publié en [illegible] sorte comme annonce de son *Histoire des* [illegible] — *Principes de composition typographique* [illegible]

(1) M. Jourdain, auteur de l'article *Jos. de Guignes* dans la *Biographie universelle* (Michaud), a pensé, mais bien gratuitement, que ce savant, guidé « par le célèbre Fourmont, acquit en peu de temps une grande connaissance de la langue chinoise et des [illegible] l'Orient ». (DE R.)

(1) Une addition à cet ouvrage fut publiée [illegible] dans le courant de 18[illegible], sous le titre suivant : [illegible] *ment à l'Histoire générale des Huns, des Turcs et des Mogols*, contenant un abrégé de l'histoire de la [illegible] nation des Uzbeks dans la grande Boukharie, depuis [illegible] établissement dans ce pays jusqu'à l'an 1709 [illegible] hammed-Youssouf el Mounschi, fils de [illegible] une continuation de l'Histoire de Kharizm [illegible] d'Aboul-Ghazi-Kan, jusqu'à la même époque [illegible] Senkowski; Saint-Pétersbourg, de l'impr. [illegible] in-4° (de [illegible] p. et [illegible] p. de texte [illegible]

(2) Je dis presque toujours, parce que [illegible] d'impression suffisent pour corrompre l'[illegible] mière d'un travail de chronologie. [illegible] commence soixante années trop tôt [illegible] telle sorte qu'il y a une erreur de [illegible] trop chaque fois qu'on emploie la table de [illegible] chinoise cyclique. (DE R.)

diriger un compositeur dans l'usage des tières orientaux de l'Imprimerie royale; 1790, in-4°; — *Mémoire dans lequel prouve que les Chinois sont une colonie tienne*; Paris, 1759-1760, in-12: ce travail sé sur des raisonnements et des faits aujour- inadmissibles. Deshauterayes, autre élève mont, publia sur ce sujet: *Doutes sur la rtation de M. de Guignes qui a pour titre: oire dans lequel*, etc., *proposés à Mes- rs de l'Académie des Belles-Lettres*; 1759, Cette critique combattait de point en point its et les hypothèses présentés par M. de Gui- Celui-ci crut devoir y répondre; mais les s qu'il allégua pour sa défense ne contri- nt qu'à prouver le peu de solidité de ses ments dans cette voie trompeuse où s'étaient engagés plusieurs savants, et entre autres qui s'efforçait de déduire de grandes consé- ces de divers rapports plus ou moins réels les hiéroglyphes des anciens Égyptiens et les tères idéographiques de la Chine. De Guignes st également l'éditeur de l'*Éloge de Mouk-* le P. Amyot (1770) et de la traduction du *-King*, un des livres sacrés des Chinois, le par le même missionnaire apostolique. Joseph de Guignes publia successivement nd nombre d'articles et de notices dans *urnal des Savants*, dans les *Mémoires de démie des Inscriptions et Belles-Lettres* les *Notices et extraits des Manuscrits Bibliothèque du Roi*. Il a laissé plusieurs crits, dont on trouve un catalogue détaillé tome premier du *Voyage à Canton*, pu- son fils. A sa haute réputation d'homme res Joseph de Guignes joignit celle ertueux. La révolution, qui lui ravit toute sa fortune et ne lui laissa pour ue le plus strict nécessaire, ne l'empêcha poursuivre ses beaux travaux et de sup- noblement les privations qu'il dut s'im- rs la fin de sa noble et laborieuse exis-

L. DE ROSNY.

*ires de l'Académie des Inscriptions et Belles-* tome XLVIII. — Quérard, *La France lit-* — *Docum. partic.*

GUIGNES (*Chr.-Louis-Joseph* DE), orien- français, né à Paris, le 25 août 1759, mort le 9 mars 1845. Il était fils du précédent, reçut les premières leçons de langues s, et notamment de chinois, dont il vou- sa spécialité. En 1784 il fut nommé ré- France en Chine et consul à Canton; départ, l'Académie des Sciences et Inscriptions et Belles-Lettres lui accor- et l'autre le titre de correspondant. années 1794 et 1795, il accompagna hollandaise envoyée à Péking, au- empereur de la Chine, et eut occasion quelques services importants à cette e. Enfin, après avoir habité dix-sept Chine, il retourna en Europe. Louis de Guignes avait débuté dans la carrière littéraire par deux articles qui furent insérés dans le tome X (1785) du Recueil des mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie des Sciences: le premier *Sur le planisphère céleste chinois*, le second sur *Les comètes connues et observées par les Chinois*. Quelque temps après il publia, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, des *Observations sur l'ouvrage manuscrit d'un historien arabe nommé Masoudi, concernant l'histoire de Chine* (t. XLV, 1793). Ses *Observations sur le Voyage de Barrow à la Chine*, en 1794 (Paris, 1809, in-8°), furent aussi accueillies favorablement du public. En 1808 les presses de l'Imprimerie impériale mirent au jour ses *Voyages à Péking, Manille et l'Ile de France, faits dans l'intervalle des années* 1784 *à* 1801 (3 vol. in-4° et atlas in-fol. de 6 cartes et 59 planches). Enfin, cinq ans plus tard parut une édition du Vocabulaire Chinois-Latin du P. Basile de Glemona, que l'éditeur crut devoir intituler: *Dictionnaire Chinois-Français et Latin, publié d'après l'ordre de S. M. l'empereur et roi Napoléon le Grand*, par M. de Guignes, résident de France à la Chine, attaché au ministère des relations extérieures, etc.; Paris, de l'Imprimerie impériale, 1813, in-fol. Comme c'est à cet ouvrage, qualifié, par un bibliographe juge peu compétent en ces matières, d'*immense, le plus complet de ce genre qui existe en Europe*, que de Guignes fils doit en grande partie sa réputation de sinologue, nous nous y arrêterons un instant, afin de rendre justice à qui de droit, et afin d'éclairer la religion de ceux qui s'intéressent à l'étude du chinois.

Au nombre des importants projets littéraires conçus sous le grand règne de Louis XIV se trouvait la publication d'un dictionnaire de la langue chinoise. Malheureusement les circonstances ne permirent pas de réaliser tout d'abord cet utile dessein; et l'entreprise paraissait abandonnée, lorsqu'en 1801 on se décida de nouveau à en ordonner la rédaction. On fit venir à cet effet un étranger de Londres (voy. *Hager*), qui après avoir résidé quatre années consécutives à Paris se retira sans avoir fait avancer le travail dont il avait été chargé. Sept ans après, c'est-à-dire en 1808, on proposa au ministre de l'intérieur de choisir M. Antonio Montucci, de Sienne, pour composer le dictionnaire chinois en question. Au moment où cette présentation allait être agréée, on se figura que l'honneur national recevrait quelque atteinte si un pareil ouvrage n'était pas rédigé par un Français. En conséquence, on fit de nouvelles recherches pour trouver un sinologue capable de satisfaire les vues du gouvernement. On eut l'idée de s'adresser à de Guignes fils; et, par un décret du 22 octobre 1808, ce savant reçut l'ordre de rédiger un dictionnaire chinois-français-latin, et d'en suivre l'impression, qui serait faite avec les gros caractères chi-

nois gravés sur bois dès 1742 en un assez grand nombre d'exemplaires sous la direction d'Étienne Fourmont (*voy.* ce nom). Afin d'éviter des longueurs justement regrettables et pour assurer à la publication projetée une exactitude très-grande on résolut de donner à de Guignes fils pour base de son travail un exemplaire manuscrit du Vocabulaire Chinois-Latin du père Basile de Glemona, religieux de l'ordre des Mineurs de l'étroite observance et missionnaire apostolique en Chine, lequel exemplaire provenait de la riche bibliothèque du Vatican. Ce vocabulaire chinois du P. Basile, connu sous le nom de *Hán-tsé-sī-yĭh*, c'est-à-dire « interprétation occidentale (européenne) des caractères chinois », était considéré comme le meilleur des lexiques chinois composés par les missionnaires, tant par l'heureux choix des signes qui y sont expliqués, que par l'exactitude de la plupart des définitions. Aussi les copies s'en étaient-elles assez rapidement propagées, et celle du Vatican eût pu fournir un livre à la sinologie à peine naissante, si l'on s'était contenté de le publier dans un format modeste et commode, et sans le détériorer tout en voulant le perfectionner. C'est à la connaissance de tous les sinologues, notamment depuis 1819, que de Guignes fils a publié sous le titre de *Dictionnaire Chinois, etc.*, le Vocabulaire Chinois-Latin du P. Basile de Glemona, tout en omettant sur le titre de l'ouvrage le nom du modeste et laborieux auteur, et que cet ouvrage a été peu amélioré par l'éditeur, auquel on doit, au contraire, quelques erreurs et des suppressions maladroites, dont il faut lui laisser toute la responsabilité. Du reste, il faut l'avouer, la postérité, qui est appelée à rendre justice au mérite des hommes, a suffisamment puni de Guignes fils de son injustice envers le modeste religieux : le nom de ce dernier serait resté peut-être perpétuellement ignoré des lecteurs du *Dictionnaire Chinois* sans les critiques sévères dont fut l'objet celui qui avait substitué son nom à la place due au savant auteur du *Hán-tsé-sī-yĭh*. Après avoir ainsi établi les droits de chacun, il est juste de savoir gré à Chr.-Louis-Jos. de Guignes du petit nombre d'additions utiles qu'il a faites au Vocabulaire du P. Basile, ainsi que de ses divers ouvrages et mémoires dont nous avons cité ci-dessus les plus importants et les plus appréciés.

L. Léon de Rosny.

*Biographie nouvelle des Contemporains* (Arnault). — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Quérard, *La France littéraire.* — *Examen critique de l'édition du Dictionnaire Chinois du P. Basile de Glemona*, publié par M. de Guignes (rédigé par Abel Rémusat). — Klaproth, *Supplément du Dictionnaire Chinois-Latin du P. Basile*, etc. (Paris, 1819, in-fol.). — *Documents particuliers.*

GUIGNET (*Adrien*), peintre français, né à Annecy (Savoie), le 24 décembre 1817, mort à Paris, le 19 mai 1854. Son père, intendant d'un château, l'avait placé chez un géomètre arpenteur ; mais, entraîné par un goût invincible pour la peinture, il s'échappa, vint à Paris, et entra dans l'atelier de Blondel. Après mille privations, il parvint à se faire un nom en suivant les traces de Salvator Rosa et de Decamps. Il a exposé en 1840 : *Moïse exposé sur le Nil* ; — *Voyageurs égarés surpris par un ours* ; — *Joseph expliquant ses songes à ses frères* ; — *Agar dans le désert* ; — en 1841, *Cambyse et Psamménite* ; — en 1842, *Saint Jean-Baptiste prêchant* ; — *Combat de barbares* ; *dans un défilé* ; — en 1843, *Épisode de la retraite des Dix mille* ; — en 1844, *Une Mêlée* ; — *Salvator Rosa chez les brigands* ; — en 1845, *Joseph expliquant les songes de Pharaon* ; — en 1846, *Xerxès pleurant sur son armée* ; — *Condottieri après un pillage* ; — en 18[illegible], *Paysage*, une *Forêt*, un *Gaulois* ; — en [illegible] *Don Quichotte faisant le fou* ; — *Le* [illegible] *vais Riche* ; — *La Fuite en Égypte* ; — [illegible] *Philosophes* ; — *Un Chevalier errant.* Il [illegible] cuté pour le château de Dampierre, à M. [illegible] de Luynes : *La Défaite d'Attila par* [illegible] *Le Festin de Balthazar*, et *Les J*[illegible] *d'Armide*, telle qu'il n'a pas eu le temps de [illegible]ner complétement.

Son frère aîné, *Jean-Baptiste* Gui[illegible] Autun (Saône-et-Loire), en 1807, mort [illegible] 1857, à Viriville (Isère), a exposé [illegible] tableaux d'histoire et un grand nombre [illegible] traits, entre autres ceux du général [illegible] M. Duprez, de M. de Falloux, etc. Élève [illegible]guault et de Blondel, il avait remporté [illegible] cond grand-prix à l'école des Beaux-[illegible] 1837.

L. L—[illegible]

*Documents particuliers.* — *Livrets du Salon.*

† GUIGNIAUT (*Joseph-Daniel*), [illegible] archéologue français, né à Paray-le-[illegible] (Saône-et-Loire), le 15 mai 1794. Après achevé ses études au lycée impérial, il [illegible] 1811 à l'École Normale. De 1813 à 18[illegible] seigne les humanités au lycée Charle[illegible] en 1818 il fut nommé maître de [illegible] d'histoire à l'École Normale par Roy[illegible]lard. Après la suppression de cette é[illegible] 1822, il demeura en disponibilité ; il y [illegible] 1826, comme maître de conférences [illegible]ture grecque. En 1828 il devint direc[illegible] études de la même école, et suppléant [illegible] de littérature grecque de Boissonade [illegible]culté des Lettres. En 1830, après la ré[illegible] de Juillet, il fut nommé directeur de l'É[illegible]male, rétablie sous son vrai titre : il y [illegible] souvenir de ses savantes leçons et de [illegible] administration. En 1835 M. Guignia[illegible] l'École Normale, lorsqu'il fut nommé p[illegible] de géographie à la Faculté des Lettres [illegible] en remplacement de M. Barbié du B[illegible] entra en 1837 à l'Académie des Inscr[illegible] Belles-Lettres, et reçut en 1847 la cr[illegible]cier de la Légion d'Honneur. Il rem[illegible] 1848 à 1850 les fonctions de secrétaire [illegible] du conseil de l'université ; enfin, en 18[illegible] chargé temporairement au Collége de F[illegible]

du cours d'histoire et de morale. Les travaux de M. Guigniaut sont : *Dissertations sur la Vénus de Paphos et sur le dieu Sérapis, son origine et son histoire;* Paris, 1826 et 1828. Ces dissertations ont été publiées à la suite du *Tacite* de M. Burnouf; — Édition du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, texte et variantes; Paris, 1829; — deux autres dissertations, l'une en latin : *De 'Ερμοῦ, seu Mercurii mythologia*; l'autre en français : *La Théogonie d'Hésiode*; Paris, 1835; thèses composées pour le doctorat; — *Les Religions de l'antiquité*, formant 10 volumes in-8°, avec un grand nombre de planches; Paris, 1851. Cette savante publication avait été commencée par M. Guigniaut dès 1825, et deux volumes avaient paru dès lors. Elle fut continuée de 1829 à 1851. L'ouvrage, dans son ensemble, est une traduction développée, avec notes et éclaircissements, de la *Symbolique* de Fr. Creuzer. M. Guigniaut a coopéré, en outre, à la rédaction de divers ouvrages périodiques ou recueils, tels que l'ancien *Globe*, depuis 1824; le *Lycée*, l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, où il a inséré de nombreux articles de littérature ancienne, d'archéologie et de géographie, entre autres sur *Homère, Hésiode, Hérodote, Xénophon, Strabon, Ptolémée* et sur la *Mythologie* en général. C. Mallet.

*Docum. particuliers.*

**GUIGNON** (*Jean-Pierre*), violoniste italien, né à Turin, le 10 février 1702, mort à Versailles, le 30 janvier 1774. Venu de bonne heure en France, il fit de si rapides progrès sur le violon qu'il devint bientôt l'émule de Le Clair. Du concert spirituel, où il s'était acquis une grande réputation, Guignon passa à la musique de la chapelle du roi, en 1733, et ensuite à celle de la chambre du roi. Le dauphin, père de Louis XVI, et M^me^ Adélaïde, à qui il donna des leçons, lui firent obtenir de fortes pensions. Depuis longtemps il n'existait plus de *roi et maître des ménestriers;* le 15 juin 1741 Guignon fut nommé pour occuper ce trône vacant, et essaya d'en faire revivre les prérogatives. Il assigna en conséquence les musiciens de l'Opéra pour qu'ils eussent à verser entre ses mains les droits annuels fixés par les anciens statuts. Ces statuts, qui avaient reçu autrefois la sanction royale, portaient défense à tout musicien d'exercer ses talents dans l'enceinte de Paris sans la permission du chef de la confrérie des Ménétriers, qui ne l'accordait que moyennant une rétribution au profit de la communauté. Ce droit avait d'abord été confirmé par un arrêt du parlement du 22 août 1659; mais les musiciens de la chapelle du roi, qui avaient toujours décliné l'autorité du chef des ménétriers, en avaient été définitivement affranchis par un arrêt de 1695. Un arrêt du parlement du 30 mai 1750 repoussa les prétentions de Guignon sur les musiciens de l'Opéra. On trouve toutes les pièces de ce procès dans le *Recueil d'édits, arrêts du conseil du roi, lettres patentes, mémoires et arrêts du parlement, etc., en faveur des musiciens du royaume;* Paris, 1751, in-8°. En 1773 Guignon se démit de sa place de roi des ménétriers, et ce titre fut définitivement supprimé par un édit du mois de mars de la même année. Guignon avait d'abord joué du violoncelle, puis il avait abandonné cet instrument pour le violon. Laborde accorde beaucoup d'éloges à la qualité des sons que Guignon tirait du violon et à la légèreté de son archet. Il excellait aussi à conduire un orchestre. Sa maison fut pendant toute sa vie une sorte d'école publique et gratuite où il enseignait son art aux jeunes gens qui semblaient annoncer des talents. Il mourut d'apoplexie. On a de lui des *Sonates* et des *Concertos* estimés de son temps. « C'est à Guignon, dit l'abbé de Fontenay, qu'on doit attribuer les progrès des musiciens français sur le violon. » J. V.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Fayolle, *Histoire du Violon*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel historique, critique et bibliographique*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**GUIGOUD-PIGALE** (*Pierre*), auteur dramatique français, né à Lyon, en 1748, mort dans la même ville, le 20 août 1818. Il débuta vers 1788, par *Le Baquet magnétique*, pièce en deux actes et en vers, qui fut suivie d'*Arlequin à Genève*. Ayant embrassé le parti de la révolution, il fit imprimer, en 1790, une *Adresse aux Lyonnais, à l'occasion de l'installation de leur municipalité*. Cette brochure lui valut une place de secrétaire en chef de l'administration du département. Le 31 mai de la même année, à l'occasion de la fédération des gardes nationales, il fit jouer un impromptu intitulé : *Le Camp de Salente*. En 1793 il fit imprimer à *Commune affranchie*, nom que Lyon venait de recevoir de la Convention, une autre pièce patriotique, ayant pour titre : *Le Triomphe de la raison publique, dédié aux sans-culottes*. Il garda sa place jusqu'à la réaction, et devint ensuite secrétaire du général Moncey, qu'il suivit à Paris lorsque celui-ci, nommé maréchal de France, fut appelé à l'inspection générale de la gendarmerie. Guigoud resta secrétaire de Moncey jusqu'en 1814. Il revint alors à Lyon, où il obtint avec peine un modeste emploi dans les bureaux de la préfecture. Il laissa en manuscrit sept comédies, dont voici les titres : *Les Fous, ou le bâton de l'Oripeau;* — *Les Folles Épreuves;* — *Les Protecteurs, ou l'appel du bon goût;* — *La Famille extravagante;* — *Les Quiproquo;* — *Guerre au mélodrame;* — *Le Fat, ou l'école des veuves.* J. V.

Beuchot, *Journal de la Librairie*, année 1818, n° 10.

**GUIGUES I^er^**, dit *le Vieux*, souche des dauphins du Viennois, mort vers 1063, possédait le comté d'Albon et quelques autres terres dans les environs de Grenoble, vers 1044. Avant lui cette ville appartenait à son évêque. « N'est-il pas connu, dit saint Hugues, évêque de Grenoble, dans une charte écrite sous le règne de Gui-

gues III, qu'il n'y avait point de comte au temps de l'évêque Isarn, et qu'il possédait en alleu, et sans aucun trouble de la part de personne, toute la terre de son évêché qu'il avait délivrée des barbares. Mais Guigues le Vieux, père de Guigues le Gras, commença à posséder injustement ce que les comtes tiennent aujourd'hui à Grenoble. » Profitant des troubles qui amenèrent la chute du second royaume de Bourgogne, Guigues accrut ses domaines, et les fit ériger en principauté. Il fonda le prieuré de Saint-Robert dans son château de Cornillon près de Grenoble, et dota plusieurs établissements pieux. En 1063 Guigues fit certaines donations à l'église d'Oux, en qualité de comte d'Albon. Vers la même époque il entra dans l'abbaye de Domène, de l'ordre de Cluny, et la chronique de cette abbaye raconte qu'en prenant l'habit, il avait mis pour condition qu'il conserverait ses étoffes de soie sur la chair. L'abbé Hugues y consentit, et lui permit de porter, sous l'habit religieux, les mêmes tuniques précieuses qu'il portait dans le monde. Mais Guigues, voyant l'austérité de ses frères, rougit de sa mollesse, et se dépouilla de ces restes mondains, qui le distinguaient de la communauté. Guigues mourut après n'avoir vécu qu'environ vingt jours dans sa retraite. J. V.

**GUIGUES II**, dit LE GRAS (*Guigo Pinguis*), fils du précédent, mort vers 1080. Sa vie est enveloppée de la plus épaisse obscurité : Guigues II ne paraît s'être occupé qu'à augmenter ses possessions territoriales aux dépens des évêques de Grenoble, Arthaud, Ponce I et Ponce II.

R—s (de Die).

**GUIGUES III**, fils du précédent, mort en 1125. Sa vie racontée avec quelques détails offrirait un tableau curieux des mœurs féodales au douzième siècle. Continuant le système d'usurpations et d'empiétements commencé par ses pères, il arriva à jouir par indivis avec les évêques de Grenoble de presque tout le patrimoine de cette église. Saint Hugues, qui en occupait alors le siége, incapable de lui résister par les armes, eut recours aux foudres spirituelles, et l'excommunia; au lieu de se soumettre, Guigues arma ses vassaux, alla attaquer le prélat jusque dans son palais épiscopal, et le chassa de Grenoble. Un accommodement eut lieu entre les deux adversaires en 1098; mais leur bonne intelligence ne fut pas de longue durée. Le seigneur féodal recommença ses usurpations; l'évêque l'excommunia de nouveau, et une seconde fois le saint prélat fut chassé de son siége. Un traité de paix définitif termina, en 1116, cette querelle, qui durait depuis plus de vingt ans (1). Peu de temps après, ayant promis sa fille à deux gendres à la fois, Guigues fut entraîné contre le comte de Genève dans une guerre dont les succès et les revers sont diversement racontés par les chroniqueurs dauphinois et savoyards. Sur la fin de sa vie, il fonda près de Voreppe (Isère) le monastère de Chalais, à la sollicitation de sa femme, Mathilde, que de vieux cartulaires disent issue du sang royal d'Angleterre. ROCHAS (De Die).

**GUIGUES IV**, dauphin du Viennois, fils du précédent, mort en 1142, à la fleur de l'âge. C'est lui qui le premier porta le titre de dauphin : il est nommé ainsi dans un acte passé, vers l'an 1140, entre lui et Hugues II, évêque de Grenoble (1). C'était, selon les historiens, un grand homme de guerre, qui passa toute sa vie dans les camps militaires. Il mourut d'une blessure reçue au siége de Montmélian, dans un combat contre le comte de Savoie, Humbert III. Il avait épousé Marguerite, fille d'Étienne, comte de Bourgogne, et nièce du pape Calixte II. Il en eut Guigues V, qui suit; Marchèse, femme de Robert III, comte d'Auvergne; et Béatrix, femme de Guillaume de Poitiers, comte de Valentinois. Après la mort de son époux, la princesse Marguerite prit soin de l'éducation de ses enfants, et administra leurs biens avec sagesse pendant leur minorité. J. V.

**GUIGUES V**, comte de Viennois, fils du précédent, né en 1132, mort au château de [illegible] en 1162. Très-jeune encore, il se rendit, [illegible] conseils de sa mère, à la cour de l'empereur [illegible] déric I, qui l'accueillit avec distinction, [illegible] chevalier, et lui fit épouser Béatrix, fille de [illegible] laume III, marquis de Montferrat, sa [illegible] lui donnant une mine d'argent qui était à [illegible] dans le Briançonnais, avec le droit de [illegible] monnaie. Guigues V prit le premier de [illegible] le titre de comte de Viennois, en vertu de [illegible] cession que lui fit en 1155 Berthold IV, [illegible] Zæhringen, de tous les droits que ses [illegible] avaient possédés dans la ville de Vienne [illegible] mourant, Guigues laissa la régence du [illegible] à sa mère, avec le soin d'élever une [illegible] aussi du nom de Béatrix. La régente mourut [illegible] tour en 1163. La jeune dauphine épousa [illegible] Albéric-Taillefer, fils de Raymond V, [illegible] Toulouse, pendant la jeunesse duquel [illegible] oncle, administra le Dauphiné. Albéric [illegible] mort sans enfant, en 1180, Béatrix se [illegible] en 1183, à Hugues III, duc de Bourgogne [illegible] perdit ce second mari en 1192, et [illegible] troisièmes noces, Hugues de Coligny, [illegible] vermont. Béatrix mourut en 1228, [illegible] second mariage André ou Guigues VI et [illegible] nommée Mahaut, et de son troisième [illegible] Marguerite, femme d'Amédée III, comte [illegible] voie. J. [illegible]

**GUIGUES VI** ou [illegible] ou palatin de Viennois, mort le 5 [illegible] Fils de Béatrix et de Hugues III, duc de [illegible]

(1) Albert Du Boys, *Vie de saint Hugues*, ch. VII, VIII et IX.

(1) « La raison de cette dénomination est [illegible] problème aujourd'hui, disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. Ce qu'on avance de plus [illegible] qu'elle lui vient d'un dauphin qu'il portait [illegible] dans les tournois, où il se signala. On [illegible] chevalier du *dauphin*, et ce nom [illegible] de dignité pour ses descendants. »

gogne, il succéda à sa mère dans le Dauphiné, du vivant même de cette princesse. Il épousa Semnoresse, fille d'Aimar de Valentinois, dont il n'eut point d'enfant, puis Marie de Sabran, de Castellar, dite *de Claustral*, petite-fille de Guillaume IV, comte de Forcalquier, d'Avignon, d'Embrun et de Gap, qui lui apporta en dot l'Embrunois et le Gapençois, comtés qui restèrent depuis unis au Dauphiné. Dégoûté de cette seconde épouse, Guigues la répudia, en 1210, sous prétexte de parenté, quoiqu'il en eût une fille, qui épousa successivement Amaury, fils aîné de Simon, comte de Montfort, et Démétrius de Montferrat. Guigues se remaria à Béatrix, fille de Boniface le Géant, marquis de Montferrat. Il eut de cette troisième femme Guigues VII, qui suit. Béatrix, sa fille, étant veuve de ses deux maris, lui fit cession de tout ce qui lui appartenait du chef de sa mère. Dès 1210, avec le consentement de sa seconde femme, il avait cédé la suzeraineté du comté d'Embrun à Rémond, archevêque de cette ville, et à ses successeurs, pour le reprendre d'eux en fief. En 1225, Guigues VI acquit de Guillaume Ier, dauphin d'Auvergne, les terres de Voreppe et de Varacoin. L'année suivante il établit à Champagnier un chapitre de treize chanoines, qu'il transféra en 1227 à Saint-André de Grenoble. J. V.

GUIGUES VII, dauphin de Viennois, comte d'Albon, de Gap et d'Embrun, fils du précédent, mort vers la fin de 1269, succéda à son père en 1237. En 1248 il fit hommage de ses comtés de Vienne et d'Albon à l'archevêque de Vienne, et en 1245 il reçut de l'empereur Frédéric II, comme roi d'Arles, l'investiture des comtés de Gap et d'Embrun. Charles d'Anjou, comte de Provence, fit à cette occasion revivre ses prétentions sur ces deux comtés, et fut sur le point d'en venir à une guerre ouverte avec le dauphin. Les choses s'arrangèrent en 1257, par un acte qui assurait au comte de Provence l'hommage des domaines contestés. Ce traité fit naître une nouvelle difficulté avec l'archevêque d'Embrun, qui prétendait que cet acte portait atteinte à ses droits. Le pape se déclara en faveur du prélat, et l'affaire n'était point terminée à la mort de Guigues. De Béatrix, fille de Pierre, comte de Savoie, que Guigues avait épousée, le 3 décembre 1241, il laissa Jean, qui lui succéda, et Anne, qui succéda à son frère. Quelques auteurs regardent Guigues VII comme le huitième du nom, en comptant Hugues de Bourgogne pour le sixième, Guigues André pour le septième. Jusqu'à Guigues VII, les dauphins de Viennois avaient toujours gardé les armes des comtes d'Albon, qui étaient un château à trois tours crénelées de trois pièces. Guigues VII est le premier dauphin de Viennois qui ait pris un dauphin dans son sceau privé, ce qu'il paraît avoir imité des dauphins d'Auvergne; mais son grand sceau portait les armes d'Albon. J. V.

GUIGUES VIII, dauphin de Viennois, né en 1310, tué devant le château de La Perrière, près de Voiron, le 28 juillet 1333. Fils aîné de Jean II, il lui succéda, à l'âge de neuf ans, sous la tutelle et régence de Henri de la Tour, son oncle, élu évêque de Metz. Il épousa, en 1323, Isabelle, troisième fille du roi Philippe le Long (1). En 1325 Guigues se déclara pour Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, son vassal, contre Édouard, comte de Savoie, qui lui faisait la guerre. Édouard les battit deux fois; mais la même année ils remportèrent sur lui une victoire importante, le 9 août, dans la plaine de Saint-Jean-le-Vieux, devant le château de Varey, dont il faisait le siége. Robert de Bourgogne, comte de Tonnerre, Jean de Châlons, comte d'Auxerre, et Guichard, sire de Beaujeu, furent faits prisonniers. Guigues ne les rendit que contre une forte rançon; il amena des troupes à Charles IV, roi de France, et commanda la septième ligne à la bataille de Cassel, en 1328 (2). Le comte de Savoie, Aymon, successeur d'Édouard, voulant le contraindre à lui faire hommage des villes qu'il possédait dans le Genevois, Guigues marcha à sa rencontre, et périt dans cette guerre. Il ne laissa point d'enfant de son mariage, et son héritage passa à son frère Humbert. Isabelle, veuve de Guigues, se retira en Franche-Comté, où elle épousa en secondes noces Jean, baron de Faucognie. J. V.

Valbonnays, *Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de Dauphins*. — Claude de Rubys, *Histoire des Dauphins et des Vicomtes de Viennois*. — Frieaut, *Histoire des Dauphins français*. — André Duchesne, *Histoire généalogique des Dauphins*. — Lequien de La Neuville, *Histoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France*. — Gaya, *Histoire généalogique des Dauphins*. — *Chronologie des Dauphins*, dans l'*Art de vérifier les dates*. — *Historia Delphinorum* (Manuscrit de la Bibliothèque de Lyon). — *Mercure* d'avril 1711. — *Histoire du Dauphiné* par Fontanieu (Manuscrit de la Bib. imp.). On trouve en tête du 1er vol. de cet ouvrage une savante dissertation sur l'origine et les ancêtres de *Guigues le Vieux*. — A. Lancelot, *Recherches sur Guy Dauphin*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VIII.

GUIGUES Ier, surnommé selon les uns *du Châtel*, et selon les autres *du Pin*, cinquième prieur de la *Grande Chartreuse*, né en 1083, à Saint-Romain (Dauphiné), mort à la Grande Chartreuse, le 27 juillet 1137. Né de parents nobles, il reçut une bonne éducation, et au moment de s'établir dans le monde, il préféra entrer chez les chartreux. Occupé d'abord à copier des livres, il amassa ainsi un trésor de science,

(1) Mézeray raconte que le seigneur de Sassenage, l'un des vassaux du dauphin, étant venu faire la demande de la princesse, un maître d'hôtel du roi lui dit brutalement « qu'une si belle dame n'était pas faite pour un gros cochon comme le dauphin, » injure dont l'ambassadeur tira aussitôt vengeance en perçant de son épée le maître d'hôtel. Le comte de Savoie, qui se trouvait alors à Paris, donna retraite au meurtrier, et lui fit faire sa paix avec le roi.

(2) Le roi, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui donna une maison située à Paris, sur la place de Grève, et nommée la maison aux Piliers. Cette maison, achetée par le prévôt des marchands, pendant la captivité du roi Jean et démolie ensuite sous François Ier, occupait l'emplacement de l'hôtel de ville actuel. ROCHAS (de Die).

et il y avait à peine trois ans qu'il avait pris l'habit religieux lorsque ses pieux compagnons le mirent à leur tête. La sagesse de son gouvernement contribua à l'accroissement de son ordre, qui était encore renfermé dans la Grande Chartreuse. Pressé par des personnes de mérite et de crédit, il envoya successivement sept colonies de son désert en différentes contrées de la France. En même temps il fit reconstruire les édifices de la Grande Chartreuse, renversés en 1133 par un accident terrible, et leur donna une forme plus commode. Loin de mettre son ordre au-dessus des autres religieux, il avait pour les cisterciens une vénération particulière. Pierre le Vénérable et saint Bernard vinrent le visiter. « Les fréquents entretiens que j'ai eus avec cet homme incomparable, dit l'abbé de Cluny, m'enlevaient comme hors de moi-même. Ses paroles m'enflammaient comme si c'eût été des étincelles sorties de sa bouche. Je ne tenais plus à la terre en l'écoutant, et toutes les idées de ce monde s'évanouissaient de mon esprit. »

Guigues s'est distingué dans la carrière littéraire comme éditeur et comme auteur. « Ses ouvrages sont en petit nombre, lisons-nous dans l'*Histoire littéraire de la France*, mais ils suffisent pour justifier les éloges qui ont été donnés de tous temps à la beauté du génie et à l'excellence de la piété de Guigues. On y aperçoit en effet de très-beaux sentiments, un certain air de noblesse, et de ces traits vifs et perçants que saint Bernard admirait dans les lettres qu'il reçut de lui. La liberté avec laquelle il s'élève contre les abus de la cour de Rome, en écrivant au cardinal Haimeric, montre une âme élevée au-dessus des préjugés de son siècle et incapable de déguiser la vérité. Il fut le seul qui osa blâmer ouvertement l'usage que faisoit le pape Innocent II des armes temporelles pour la défense de sa cause. Sa morale est puisée dans les grands principes de la religion. Les applications qu'il fait de l'Écriture sont fréquentes, et presque toujours heureuses. Sa diction n'est pas la même dans tous ses écrits. Elle est plus correcte dans ses lettres, parce qu'elles étoient adressées à des personnes instruites; ailleurs elle est plus négligée. » Comme éditeur, Guigues prit soin de réunir en un seul corps les lettres de saint Jérôme, auparavant éparses en divers manuscrits, d'en corriger le texte, et d'en retrancher celles qui ne lui paraissaient pas appartenir au célèbre Père de l'Église. Il rend compte de ce travail dans une lettre aux chartreux du Durbon. Comme auteur, Guigues composa une grande quantité de lettres, dont six seulement ont échappé aux injures du temps. Il rédigea par écrit les coutumes de son ordre, que saint Bruno s'était contenté de tracer de vive voix. Dom Griot, prieur de la chartreuse du Mont-Saint-Jean, près de Fribourg, les mit à la tête de son Recueil des anciens et nouveaux Statuts des Chartreux, imprimé en 1510, à Bâle, in-fol. L'auteur du premier volume des *Annales des Chartreux*, publié en 1683, à la Correri, a réimprimé le texte des coutumes de Guigues, dans sa pureté originale, avec un commentaire. Enfin, dom Innocent Masson renouvela l'édition de 1510, avec une préface et des remarques de sa façon, sous ce titre : *Disciplina Ordinis Cartusiensis*; Paris, 1703, in-fol. Guigues écrivit, à l'invitation du pape, la *Vie de saint Hugues*, premier du nom, évêque de Grenoble. On la trouve dans Surius et Bollandus. Guigues composa aussi des méditations qui ont eu un grand nombre d'éditions, imprimées à Anvers, en 1550, 1554 et 1589, in-24, avec celles de Guillaume de Saint-Thierry; elles furent réimprimées à Paris, en 1600, dans un format plus petit. On joignit à l'écrit de Guigues, dans une quatrième édition, qui parut à Munich, en 1683, deux autres opuscules, l'un de saint Eucher de Lyon, l'autre de saint Martin de Brague. Enfin, ces méditations ont été placées dans les trois grandes Bibliothèques des Pères. Elles sont distribuées en vingt chapitres, dont chacun, à l'exception des trois derniers, qui forment des discours suivis, consiste en pensées détachées, mais relatives à un même sujet. Ces pensées, courtes, nobles et solides, sont exprimées avec force et onction. On a encore attribué à Guigues différents ouvrages, qui ne sont sans doute pas de lui. La lettre aux chartreux du Mont-Dieu *Sur l'excellence et les devoirs de la vie solitaire* a été restituée par dom Mabillon à Guillaume de Saint-Thierry. *L'Échelle du Paradis* ou *L'Échelle du Cloître* appartient plus vraisemblablement au second Guigues, prieur des Chartreux.

*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. [illegible]. — Labbe, *Bibl. manusc.* — Mabillon, *Annal.* — Saint Bernard, *Opera*.

**GUIGUES II**, prieur de la *Grande Chartreuse*, mort vraisemblablement vers 1188 ou [illegible]. Ce prieur, sur le nom duquel il y a eu quelque doute, succéda au prieur Basile, mort le 14 juin 1173. Un anonyme qui a composé vers le milieu du quinzième siècle une petite histoire des Chartreux l'appelle *Hugues*, et cette erreur est cause que dans aucun des historiens de l'ordre il n'est parlé de Guigues II. C'est pourtant à Guigues, prieur de la Chartreuse, qu'est adressée une bulle du pape Alexandre III, en 1176. Le Guigues à qui cette bulle est adressée ne pouvant être le prieur du même nom qui mourut en 1137, on a dû en [illegible] qu'il a existé un second Guigues, et ce qu'on dit du Hugues qui se serait démis de sa [illegible] après deux ans de prélature peut être [illegible] à Guigues. La bulle d'Alexandre III [illegible] même de lui accorder une prélature plus [illegible] et l'on accorde qu'il vécut encore une [illegible] d'années après sa déposition. C'était un homme entièrement livré à la contemplation des choses du ciel et peu propre à gouverner les affaires de la terre : ce qui l'a fait regarder non comme un homme, mais comme un ange. On lui

attribue : *Scala Paradisi*, ou *Scala Claustralium, sive tractatus de modo orandi*, que l'on trouve sous l'un ou l'autre titre dans les éditions de saint Augustin et de saint Bernard. Les éditeurs de saint Augustin et dom Mabillon s'accordent à dire que ce traité n'est ni de saint Augustin ni de saint Bernard; et comme dans un manuscrit de la Chartreuse de Cologne ce traité a pour titre : *Epistola domni Guigonis Cartusiensis ad fratrem Gervasium de vita contemplativa*, les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* l'ont attribué à Guigues II. Le Père F. Chifflet attribue aussi à Guigues II un ouvrage plus considérable, intitulé : *De quadripartito exercitio cellæ*, qu'il a publié sur des manuscrits anonymes, mais qui a beaucoup d'analogie avec le précédent; il semble pourtant plus raisonnable de le regarder comme une amplification du premier ouvrage de Guigues faite par un chartreux de Wittenham inconnu. Cet ouvrage, imprimé par Chifflet, à Dijon, en 1657, dans un volume in-8° auquel il a donné pour titre : *Manuale Solitariorum, e veterum patrum cartusiensium cellis depromptum*, a été ensuite réimprimé dans la grande *Bibliotheca maxima Patrum*, édit. de Lyon. J. V.

*Histoire littéraire de la France*, tom. XV, p. 11 et suiv.

GUIJON, nom d'une famille française dont les membres plus remarquables sont :

GUIJON (*Jean*), médecin et orientaliste, natif de Saulieu (Bourgogne), vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il entreprit un voyage en Orient, pendant lequel il étudia « moins les monuments des villes que les mœurs des hommes ». C'était au moment où les Turcs chassèrent de l'île de Rhodes les chevaliers de Saint-Jean-de Jérusalem; il prit du service sous Philippe de Villiers de L'Isle-Adam, grand-maître de l'ordre, et en 1522 assista à la défense de l'île, où il fut blessé de telle sorte qu'il boita le reste de sa vie. Il rapporta en France une version du Nouveau Testament, manuscrit grec du onzième siècle. Il se retira à Autun, où, tout en cultivant les langues orientales, il exerça la profession de médecin. Il a laissé quatre fils, qui méritent tous, le premier surtout, d'être mentionnés dans cette Biographie.

GUIJON (*Jacques*), jurisconsulte et poëte, fils aîné du précédent, naquit à Autun, en 1542, et mourut en octobre 1625. Un biographe le fait avocat au parlement de Dijon; mais ce qui est certain, c'est qu'il fut lieutenant criminel au bailliage de sa ville natale. Ses principaux ouvrages, auxquels sont joints ceux de ses trois frères, ont été réunis par les soins de leur ami Philibert de La Mare, conseiller au parlement de Dijon, en un volume in-4° de 612 pages, dont ils occupent les deux bons tiers, et dont voici le titre : *Jacobi, Joannis, Andreæ, et Hugonis fratrum Guijonorum Opera varia. Ex bibliotheca Philiberti de La Mare, senatoris Divionensis*; Dijon, 1658. Ces ouvrages se composent de divers morceaux en prose, dont deux seulement en français, et d'une assez grande quantité de pièces de poésie latine, adressées à de notables contemporains ou célébrant la mort de personnes aimées. De ce nombre est l'*Éloge funèbre de Marguerite de Busseul, épouse d'Héliodore de Thiard de Bissy*. Parmi les autres poésies latines de Jacques Guijon, on remarque une traduction en distiques, et par conséquent un peu concise, des *Quatrains de Pibrac*, — une paraphrase élégante de l'*Ecclésiaste*, — et surtout l'*Oceanus*, commencement de Denis d'Alexandrie, dit le *Périégète*. — Parmi ses opuscules français, on doit citer *Le Devoir du Sujet vray françois*, etc., éloquent plaidoyer, en réponse à Me E. B., avocat au parlement de Dijon, qui ne voulait point d'Henri IV pour roi, parce qu'il n'était pas catholique. Il a laissé aussi une *Grammaire Arabe*.

GUIJON (*Jean*), jurisconsulte, botaniste et géographe, frère du précédent, né à Autun, en 1544, et mort en décembre 1605. Il professa avec éclat la rhétorique, et devint un profond légiste. Versé dans la connaissance des plantes, il avait rédigé une nomenclature botanique en plusieurs langues. Il était des plus savants en mathématiques, en astronomie et en géographie, et les plans et cartes qu'il avait lui-même dressés, dessinés et calligraphiés, faisaient un des plus beaux ornements des bibliothèques du conseiller Jean Bouhier et du jurisconsulte J. A. Chevanes. Comme son frère, il a laissé des travaux en prose et en poésie latines. On remarque dans la première catégorie *Dissertation et Pronostic sur l'éclipse de soleil de l'année* 1605, et dans la seconde plusieurs *Éloges funèbres* qui ne manquent pas de mérite.

GUIJON (*André*), prélat et orateur, frère des précédents, né à Autun, en novembre 1548, et mort en septembre 1631. Il devint grand-vicaire du cardinal de Joyeuse, puis évêque d'Autun. Il fit un voyage à Rome pour y revêtir sa nouvelle dignité, et revint en France en 1586. On a de lui : *Remontrance à la cour de Parlement de Normandie sur l'octroy des sentences fulminatoires*. On regrette son *Éloge funèbre de Pierre Jeannin*, qui ne nous est pas parvenu. Cl. Perry et Jacq. Vignier ont tous deux écrit la vie d'André Guijon; mais ces études sont restées inédites.

GUIJON (*Hugues*), jurisconsulte, le dernier des quatre frères, né à Autun, en 1552, mort à Paris, en 1622. Il occupa tout jeune un rang distingué dans le barreau de Paris, où il professa le droit. C'est lui qui, lorsqu'il fut question de vendre à vil prix le Pré aux Clercs (propriété de l'université) à Marguerite de Valois, sœur du roi, s'y opposa énergiquement, eut gain de cause, et se concilia au plus haut degré les bonnes grâces du docte corps, auprès duquel il fut toujours en grande estime. On a de lui trois

opuscules latins sur *l'Origine*, *l'Excellence*, *l'Utilité*, etc., *du Droit canon*.

**GUIJON** (*Jacques*), prélat et écrivain de la famille des précédents, né à Noyers, en 1663, et mort en 1739. Il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint des succès dans la carrière de l'enseignement. On a de lui : *Apophthegmes, ou les belles paroles des saints*; Paris, 1709, in-12; — *Éloge de Rassicod,* avocat au parlement (*Journal des Savants,* 1718); — *Longueruana*; Paris, 1754, in-12, et un travail manuscrit assez important, intitulé : *Réflexions sur les Mœurs des Français*. F. FERTIAULT.

*Œuvres des frères Guijon.* — Philibert de La Mare, *Vitæ Guijoniorum.* — *Documents inédits.*

**GUILANDINUS** ou **GUILANDINI** (*Melchior*), naturaliste allemand, dont le vrai nom était *Wieland*, né à Kœnigsberg, au commencement du seizième siècle, mort le 25 décembre 1589. Né de parents pauvres, il se livra avec ardeur à l'étude, apprit le grec et le latin, suivit un cours de philosophie, et passionné pour l'histoire naturelle, il partit pour l'Italie. Il était à Rome, dans une extrême détresse, vivant du produit de la vente de quelques herbes médicinales, lorsque l'ambassadeur de Venise le prit sous sa protection. Ce seigneur pourvut aux besoins du jeune naturaliste, et l'emmena avec lui lorsqu'il retourna dans sa patrie. Guilandinus trouva un autre protecteur dans le sénateur Marie Cabello, un des directeurs de l'université de Padoue. Celui-ci lui procura les moyens d'exécuter un voyage en Asie et en Afrique. Il revenait chargé des productions les plus curieuses lorsqu'un corsaire s'empara de son vaisseau, près de Cagliari. Emmené comme esclave en Barbarie, il y resta longtemps. Enfin, Gabriel Fallope en paya la rançon. De retour à Padoue, Guilandininus obtint, en 1561, la direction du jardin botanique. A la mort de Fallope, la chaire de botanique lui fut confiée. Il conserva cette place jusqu'à sa mort, qui fut causée par l'administration d'un purgatif trop violent. Il légua sa bibliothèque à la république de Venise. On a de lui : *De Stirpium aliquot nominibus vetustis ac novis, quæ multis jam sæculis aut ignorarunt medici, vel de iis dubitarunt, ut sunt mamiras, moles, oloconites, doronicum,* etc.; Bâle, 1557, in-4°; — *Apologiæ adversus Petrum-Andream Mathiolum Liber primus qui inscribitur Theon; item de stirpibus epistolæ quinque; præterea manucodiatæ, hoc est aviculæ Dei descriptio*; Padoue, 1558, in-4°; — *Papyrus, hoc est commentarius in tria Caii Plinii majoris de papyro capita;* Venise, 1572, in-4°; Amberg, 1613, in-8°. Il avait entrepris un travail dans lequel il cherchait à établir la correspondance des noms vulgaires des plantes avec leurs noms grecs. J.-G. Schenetz l'a fait paraître longtemps après la mort de Guilandinus, sous ce titre : *Conjectanea Synonymica Plantarum, cum horti Patavini catalogo sub annum* 1591; Francfort, 1600, in-8°. Linné a consacré à ce savant botaniste le genre *Guilandina*. J. V.

*Histor Gymnas. Patav.* — Manget, *Biblioth. Scriptor. medicor.* — De Thou, *Hist.* — Vander Linden, *De Script. medic.* — Moréri, *Grand Dict. histor.* — *Biogr. médicale.*

**GUILBERT** (*Pierre*), écrivain religieux, né à Paris, en 1697, mort le 20 octobre 1759. Il était clerc tonsuré et précepteur des pages du roi. On a de lui : *Offices propres de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois*; 1729, in-12; — *Description de Fontainebleau*; Paris, 1731, 2 vol. in-12; — *Jésus au Calvaire*; 1731, in-16; — *L'Amour pénitent*, traduit du latin de Jean Neercassel, évêque de Castorie; Utrecht, 1741, 3 vol. in-12; — *Mémoires historiques et chronologiques de Port-Royal*; 3e partie, de 1668 à 17[illegible]; Utrecht, 1755, 7 vol. in-12; 1re partie, depuis l'origine jusqu'à 1632; 1758, 2 vol. in-12; la 2e partie n'a pas été imprimée. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.*

**GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT** (*René-Charles*), le plus fécond des dramaturges français, surnommé plaisamment le *Shakspeare* et le *Corneille des boulevards*, né le 22 janvier 1773, à Nancy, mort dans la même ville, en 1844. Fils d'un ancien major au régiment de Royal-Roussillon, « il fut, selon Rabbe, élevé très-durement par son père, ce qui paraît avoir singulièrement influé tant sur son caractère que sur le genre d'ouvrages pour lequel il a eu une prédilection marquée et qui a le plus contribué à sa fortune et à sa réputation. Il venait de faire son droit lorsque la révolution éclata : il suivit son père à Coblentz, et fit comme officier au régiment de Bretagne, sous les ordres des princes de Bourbon-Condé, la campagne de 1792 contre la France. Après le licenciement de l'armée royaliste, Guilbert ne craignit pas de venir à Paris sous un nom supposé, et écrivit pour le théâtre. Mais ses productions ne furent pas jouées, et il fut obligé, pour vivre, d'enluminer des éventails. *La Forêt de Sicile*, *Victor, ou l'enfant de la forêt*, et *Les Petits Auvergnats* lui ouvrirent enfin la carrière dramatique, et dès lors il obtint dans l'opéra, dans le vaudeville, mais surtout dans le mélodrame, des succès aussi brillants que productifs. » — « Pendant trente ans, dit-il, j'ai travaillé seul; j'ai produit cent-onze pièces, dont soixante-neuf ont été imprimées; j'ai gagné jusqu'à vingt-cinq mille francs par an. Depuis [illegible] seulement, j'ai été forcé, par les habitudes nouvelles, de m'associer, contre mon gré, avec quelques confrères. Qu'en est-il résulté? Des ouvrages frêles. » Guilbert eût été plus équitable en constatant que le goût général s'était épuré, et que ses intrigues ténébreuses, ses dénoûments sanglants étaient passés de mode. Lorsqu'il fit représenter ses premières pièces, la révolution finissait : le besoin des émotions fortes, que l'on ne rencontrait plus dans les clubs, dans les rues, sur le places publiques, les fit rechercher sur la

héâtre, et le mélodrame devint la tragédie du peuple.

Dans les productions de Guilbert de Pixérécourt, et encore moins dans celles de ses imitateurs, il ne faut chercher la raison ni la vraisemblance; mais on trouve du moins chez lui du mouvement, des situations pathétiques, des contrastes, des surprises, une grande entente des effets dramatiques, un enchaînement heureusement ménagé des événements. Ajoutez à ces éléments un dialogue heurté, parfois solennellement emphatique, exerçant en conséquence un puissant effet sur la foule, et l'on aura l'explication de l'immense succès qu'obtinrent la plus grande partie des mélodrames de Guilbert. Quant au fond, c'est toujours le même canevas, sur lequel ressortent un tyran des plus barbares, un traître lâche et dissimulé, une innocente héroïne, s'exposant plus ou moins volontairement à des dangers de toutes espèces; un niais, le personnage de prédilection du parterre et du paradis, qui vient, par des lazzis d'un comique douteux, jeter çà et là quelques lueurs de gaieté sur la noire intrigue qui se développe en cinq longs actes; enfin, la Providence, qui, dans un invariable dénoûment, vient punir le crime et venger la vertu. Guilbert dirigea en 1827 et 1828 l'Opéra-Comique, et de 1832 à 1835 la Gaieté. Il fut malheureux dans ces deux opérations, et l'incendie de la Gaieté en 1835 lui enleva la plus grande partie de sa fortune. Il se retira alors dans sa ville natale, sans cesser toutefois de s'occuper de littérature. Il aimait beaucoup les livres, avait rassemblé une fort belle bibliothèque, et fonda la *Société des Bibliophiles français*. Parmi ses nombreuses productions en divers genres, nous citerons : *Seligo, ou le nègre généreux*, drame en quatre actes, tiré de Florian; Nancy, 1793; — *Claudine, ou l'Anglais généreux*, comédie mêlée de couplets tirée du même; — *Alexis, ou la maisonnette dans les bois*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes; — *Jacques et Georgette;* comédie mêlée d'ariettes, deux actes; — *Marat Mauger, ou le jacobin en mission*, fait historique mêlé de vaudevilles; Nancy, 1794 : défendu par le comité révolutionnaire; — *Sot-Car, ou le mari complaisant*, parodie d'*Oscar*, deux actes; — *Zamor et Almé*, ballet pantomime, trois actes; 1796; — *Le Docteur amoureux, ou les vieillards dupés*, comédie en trois actes et en vers; — *Le Mannequin vivant, ou le mari de bois*, opéra-bouffon, en vers, musique de Gaveaux; — *Auguste et Sophie*, vaudeville; — *Les Fausses déclarations, ou la veuve*, comédie en vers; — *Le Moine, ou la victime de l'orgueil*, en quatre actes et à grand spectacle; — *La Forêt de Sicile*, drame lyrique en deux actes; Paris, an VI (1798), in-8°; — *Victor, ou l'enfant de la forêt*, mélodrame en trois actes, an VI (1798), et an XI (1803), in-8° : durant trente ans cette pièce attira le public; elle fut un des grands succès du commencement du siècle; — *Les Petits Auvergnats*, vaudeville; Paris, an VII (1799), in-8°; — *Le Château des Apennins, ou le Fantôme vivant*, drame en cinq actes; Paris, an VII (1799), in-8°; — *Rosa, ou l'ermitage du torrent*, drame en trois actes; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *La Soirée des Champs-Élysées*, comédie épisodique, mêlée de vaudevilles; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Zozo, ou le malavisé*, comédie; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Le petit Page, ou la prison d'État*, comédie mêlée d'ariettes; Paris, an VIII (1800), et an XIII (1805), in-8°; — *Le Chansonnier de la Paix*, impromptu-vaudeville (avec Lambert et Pillon); Paris, an IX (1801), in-8°; — *Flaminius à Corinthe*, opéra en vers (avec Lambert); Paris, an IX (1801), in-8°; — *Le Pèlerin blanc*, drame en trois actes à grand spectacle; Paris, an IX (1801), in-8°; — *L'Homme à trois visages, ou le proscrit*, drame en trois actes; Paris, an X; — *Cœlina, ou l'enfant du mystère*, drame en trois actes; Paris, an IX (1801) et an XI (1803), in-8°; — *Le vieux Major*, vaudeville (avec F.-P.-A. Léger); Paris, an IX (1801), an X (1802), in-8°; — *La Peau de l'Ours*, folie-vaudeville; Paris, an X (1802) in-8°; — *Les Mines de Pologne*, mélodrame en trois actes; Paris, 1803, in-8°; — *Pizare, ou la conquête du Pérou*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1803, in-8°; — *Raymond de Toulouse, ou le retour de la Terre Sainte*, drame lyrique en trois actes; Paris, 1803, in-8°; — *Les Deux Valets*, comédie; Paris, an XI (1803), in-8°; — *La Femme à deux maris*, mélodrame en trois actes; Paris, 1803, 1813 et 1822, in-8°; — *Avis aux Femmes, ou le mari en colère*, comédie mêlée d'ariettes; Paris, an XIII (1804), in-8°; — *Le grand Chasseur, ou l'île des Palmiers*, mélodrame en trois actes (avec Joseph-Marie Loisel de Tréogate); Paris, 1804, in-8°; — *Les Maures d'Espagne, ou le pouvoir de l'enfance*, mélodrame en trois actes; Paris, 1804, in-8°; — *Tekeli, ou le siége de Montgatz*, mélodrame en trois actes; Paris, 1804 et 1811, in-8°; — *Souvenirs de Paris en 1804*, trad. de l'allem. de Kotzebue; Paris, 1805, 2 vol. in-12; — *Robinson Crusoé*, mélodrame en trois actes; Paris, 1805 et 1813, in-8°; — *La Forteresse du Danube*, mélodrame en trois actes; Paris, 1805, in-8°; — *Souvenirs d'un Voyage en Livonie, à Rome, et à Naples;* etc., trad. de l'allem. de Kotzebue; Paris, 1806, 4 vol. in-12; — *Le Solitaire de la Roche Noire*, mélodrame en trois actes; Paris, 1806, in-8°; — *Koulouf, ou les Chinois*, opéra comique en trois actes; Paris, 1807, in-8°; — *L'Ange tutélaire, ou le démon femelle*, mélodrame en trois actes et à grand spectacle; Paris, 1808, in-8°; — *La Rose blanche et la Rose rouge*, drame lyrique en trois actes; Paris, 1809, in-8°; — *Les Ruines de Babylone, ou Giafar et Zaïda*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1810.

in-8° ; — *Les trois Moulins*, divertissement allégorique, mêlé de chants (avec J.-B. Dubois); Paris, 1810, in-8°; — *Vie de Dalayrac*, etc., contenant la liste complète des productions de ce célèbre compositeur; Paris, 1810, in-12; — *Marguerite d'Anjou*, mélodrame historique en trois actes, sec. édit.; Paris, 1810, in-8°; — *Le Berceau*, divertissement, à l'occasion de la naissance du roi de Rome; Paris, 1811, in-8°; — *Le Fanal de Messine*, mélodrame en trois actes; Paris, 1812, in-8°; — *Le petit Carillonneur, ou la tour ténébreuse*, mélodrame en trois actes; Paris, 1812, in-8°; — *Le Précipice, ou les forges de Norvège*, mélodrame en trois actes; Paris, 1812, in-8°; — *Charles le Téméraire, ou le siége de Nancy*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1814, in-8°; — *Le Chien de Montargis, ou la forêt de Bondi*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1814, in-8° : le succès de ce drame se renouvelle chaque fois qu'un intelligent quadrupède peut remplir le rôle du principal acteur; — *L'Ennemi des Modes, ou la maison de Choisy*, comédie en trois actes; Paris, 1814, in-8°; — *Christophe Colomb, ou la découverte du Nouveau Monde*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1815, in-8°; — *Le Suicide, ou le vieux sergent*, mélodrame en trois actes; Paris, 1816, in-8° (sous le pseudonyme de *Charles*); — *Le Monastère abandonné, ou la malédiction paternelle*, mélodrame en trois actes (sous le même pseudonyme); Paris, 1816 et 1821, in-8°; — *Des Faits opposés à des Mensonges, ou réponse à un libelle intitulé :* « Confidences de l'hôtel Bazancourt » (par *Pigeon*); Paris, 1818, in-8°, attribué à de Pixérécourt; — *Guerre au mélodrame!* Paris, 1818, in-8°; — *La Chapelle des Bois, ou le témoin invisible*, mélodrame en trois actes; Paris, 1818, in-8°; — *Le Belvéder, ou la vallée de l'Etna*, mélodrame en trois actes; Paris, 1819, in-8°; — *Bouton de Rose, ou le pêcheur de Bassora*, mélodrame-féerie en trois actes; Paris, 1819, in-8°; — *Les Chefs écossais*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1819, in-8°; — *La Citerne*, mélodrame en quatre actes; Paris, 1819, in-8°; — *La Fille de l'Exilé, ou huit mois en deux heures*, mélodrame en trois actes; Paris, 1819, in-8°; — *Le Mont Sauvage*, mélodrame en trois actes, 1821, in-8°; — *Valentine, ou la séduction*, mélodrame en trois actes; Paris, 1821, in-8°; — *Ali-Baba, ou les quarante voleurs*, tiré des *Mille et une Nuits*, mélodrame en trois actes; Paris, 1822, in-8°; — *Charles XII*, roman trad. de l'allem.; Paris, 1822; — *Le Château de Loch-Leven*, mélodrame historique en trois actes, imité de W. Scott.; Paris, 1822, in-8°; — *Le Pavillon de Fleurs, ou les pêcheurs de Grenade*, comédie-vaudeville; Paris, 1822, in-8°; — *La Place du Palais*, mélodrame en trois actes; Paris, 1824, in-8°; — *Le Baril d'olives*, comédie-vaudeville (avec Brazier); Paris, 1825, in-8°; — *La Tête de Mort, ou les ruines de Pompéia*, mélodrame en trois actes; Paris, 1827, in-8°; — *Le Moulin des Étangs*, mélodrame en quatre actes; Paris, 1827, in-8°; — *Les Natchez, ou la tribu du Serpent*, mélodrame en trois actes; Paris, 1827, in-8°; — *Guillaume Tell*, mélodrame en six parties, imité de l'allem. de Schiller (avec Benjamin Antié); Paris, 1828, in-8° : cette pièce a eu trois éditions la même année; — *La Muette de la Forêt* (avec M. Antié); 1828; — *La Peste de Marseille*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1828, in-8°; — *Polder, ou le bourreau d'Amsterdam* (avec Victor Ducange), mélodrame en trois actes; Paris, 1828, 1840 et [illegible] in-8°; — *L'Aigle des Pyrénées*, mélodrame en trois actes (avec Melesville); Paris, 1829, in-8°; — *Alice*, mélodrame en trois actes; Paris, [illegible] in-8°; — *Ondine, ou la nymphe des eaux*, féerie en quatre actes; Paris, 1830, in-8° : grand succès; — *Judacin, ou la fille de la veuve*, mélodrame en six tableaux; Paris, 1830, in-8°; — *Fénelon*, tragédie de Chenier, réduite en trois actes; Paris, 1830, in-8°; — *Le Jésuite*, drame en trois actes et en six tableaux (avec Victor Ducange), tiré du roman des *Trois Filles de la Veuve*; Paris, 1830, et 1840, in-8°; — *L'Oiseau bleu*, vaudeville-féerie en trois actes; Paris, 1831, in-8°; — *La Lettre de Cachet*, drame en trois actes; Paris, 1831, in-8°; — *L'Abbaye-aux-Bois, ou la femme de chambre*, histoire contemporaine (avec H. Martin); [illegible]; — *Six Florins, ou le broc et la dame*, mélodrame en six tableaux; Paris, 1832, in-8°; — *L'Allée des Veuves, ou la justice en [illegible]*, mélodrame en trois actes; Paris, 1833, in-8°; — *Valentine, ou le château et la ferme*, mélodrame en cinq actes (avec Francis Cornu); Paris, 1834, in-8° et in-12; — *Latude, ou trente-cinq ans de captivité*, mélodrame en cinq actes (avec Anicet Bourgeois); Paris, [illegible]; — *Bijou, ou l'enfant de Paris*, féerie-vaudeville en quatre actes (avec Brazier et Duval); Paris, 1838, in-8°; — *Théâtre choisi*, précédé d'une *Introduction* par Charles Nodier, accompagnée de *Notices* par des membres de l'Académie et autres hommes de lettres; Nancy, 1841-1842, 4 vol. in-8° : c'est le recueil des productions de l'auteur qui ont eu le plus de vogue. Comme morceaux inédits, on y remarque une notice de l'auteur sur lui-même intitulée : *Souvenirs du jeune âge*; *Benserade, ou une visite à Mme de La Vallière*; *L'Évasion de Marie Stuart* et quelques *Réflexions de M. Sedaine sur l'Opéra Comique*. — *Esquisses et Fragments de voyages en France, à Bade, en Suisse et à Chamouny*, avec un plan du souterrain des Francs-Juges; Paris, 1842, in-8°; — *Le petit Homme rouge*, féerie (avec Brazier et Carmouche). Enfin, Guilbert de Pixérécourt a édité, en 1801, l'*Almanach des Spec-*

tacles de Paris et les Œuvres inédites de Florian ; Paris, 1824, 4 vol. in-18, avec fig. Il a donné *Le Mélodrame* dans le *Livre des Cent-et-un*, t. VI, p. 319. E. Desnues.

Guilbert de Pixérécourt, sa *Notice* écrite par lui-même, sous le titre de *Souvenirs*, dans le t. Ier de son *Théâtre choisi*. — Ch. Nodier, dans la *Revue de Paris*, juillet 1835. — *Journal des Débats* du 19 août 1841. — Jules Janin, *Histoire de la Littérature dramatique*. — Quérard, *La France littéraire*. — Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — Félix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

**GUILFORD.** *Voy.* North.

**GUILHEM DE CLERMONT.** *Voyez* Sainte-Croix.

**GUILHEN ou GUILLEN DE CASTRO.** *Voy.* Castro.

* **GUILHERME** (Frà *Manoel*), hagiographe portugais, né en 1658, mort à Lisbonne, en 1730. Il entra dès l'âge de dix-huit ans chez les frères Prêcheurs. Sa science lui acquit bientôt une grande réputation. Il prêcha plus de quarante ans à Lisbonne, dans la chapelle royale. Ses sermons et ses ouvrages lui procuraient des sommes assez considérables, qu'il employa soit à l'accroissement d'une riche bibliothèque, soit à l'achat d'œuvres d'art d'une grande valeur, dont il se plaisait à orner divers établissements religieux. Il mourut dans le couvent des Dominicains de Lisbonne. Guilherme est l'auteur de *l'Agiologio Lusitano* ; Lisbonne, 1709, première part.; les parties seconde et troisième parurent successivement jusqu'à la quatrième, qui fut imprimée en 1712. Ce vaste travail est complété par celui de F. Manoel de Lima. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

**GUILHERMY** (*Jean-François-César*, baron de), homme politique et archéologue français, né dans le Languedoc, vers 1750, mort le 12 mai 1829 (1). Il descendait d'une ancienne famille de robe, et fut successivement conseiller au présidial de Castelnaudary, lieutenant particulier en 1783 et procureur du roi l'année suivante. En 1789, il fut envoyé par le tiers état de la sénéchaussée de Castelnaudary aux états généraux. Il s'y montra zélé défenseur de la monarchie et ennemi des idées nouvelles. Dans la séance du 21 octobre 1790, au sujet de la substitution du pavillon tricolore au pavillon blanc sur les vaisseaux de la marine française, il interrompit Mirabeau aîné, qui parlait en faveur du projet, par les épithètes d'assassin et de scélérat. Sur la proposition de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Guilhermy fut condamné aux arrêts pour trois jours. Il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791, et à la fin du même mois il vota pour que l'assemblée nationale présentât à la nation le compte des finances. Il émigra ensuite en Allemagne, où il se mit à la solde des princes frères de Louis XVI. Il était à Mittau le 10 juin 1799, et assista comme témoin au mariage du duc d'Angoulême et de sa cousine, Madame de France. Il passa en Angleterre vers 1803, et se trouva mêlé à toutes les intrigues politiques de l'époque. Le comte d'Escars, de La Puisaye, d'Entraignes, l'abbé Montgaillard, Fauche-Borel étaient ses intimes; cependant, il fit plusieurs voyages en France sans être inquiété par la police impériale. Il ne rentra officiellement en France qu'en 1814, à la suite de Louis XVIII, et fut nommé maître des requêtes honoraire au conseil d'État et intendant à la Guadeloupe (13 juin 1814). Il arriva dans cette colonie le 20 janvier suivant; mais s'y trouvant en rivalité avec le contre-amiral Linois et l'ordonnateur, il en résulta un conflit scandaleux et des désordres des plus regrettables. L'annonce du retour de Napoléon (29 avril 1815) vint encore compliquer les embarras causées par l'incapacité, l'avidité, et la faiblesse des autorités. Le 18 juin, le colonel Boyer, commandant de la Pointe-à-Pître, ayant décidé un mouvement impérialiste, Guilhermy se sauva d'abord à Capesterre, puis aux Saintes, où il essaya de rallier les royalistes. Il ne craignit même pas de solliciter le secours de l'amiral anglais Leith pour rentrer dans la colonie. Chassé des Saintes, il se réfugia à la Martinique, et rentra à la Guadeloupe après que les Anglais s'en furent emparés (août 1815). Il fut alors un des plus vifs accusateurs de Linois et de Boyer. Remplacé dans l'intendance par Foullon d'Écotier, Guilhermy revint en France (mai 1816). Louis XVIII le créa baron, et le nomma successivement conseiller maître en 1821, président à la cour des comptes, commandeur de la Légion d'Honneur, membre de la commission de l'indemnité des émigrés, de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, etc. On a de lui : *Monographie de l'église royale de Saint-Denis*, tombeaux et figures historiques, avec pl.; Paris, 1838, in-18° ; — *Mémoire sur les antiquités de Montmartre*, couronné par l'Académie des Inscriptions et inséré dans les *Mémoires des savants étrangers à l'Institut*, t. Ier ; — des documents dans le *Bulletin du Comité des Arts et Monuments* ; — des notices *Sur l'iconologie au moyen âge* et une *Explication du lay d'Aristote* dans la *Revue d'Architecture* ; — un Mémoire *Sur le jubé de Saint-Fiacre* de Tahouet (Bretagne), dans les *Annales archéologiques*. — Il a laissé en manuscrit des *Recherches historiques* ayant pour but de démontrer l'identité d'origine entre la seconde et la troisième race des rois de France. François Hue a donné un extrait de cet ouvrage dans ses *Dernières années de Louis XVI* ; Londres, 1806, trad. en anglais. H. Lesueur.

*Le Moniteur universel*, ann. 1790, nos 295-296 ; ann. 1791, n° 273. — Montgaillard, *Mémoires*, 1807. — Fauche-Borel, *Précis historique des différentes missions de l'auteur* ; Paris, 1815, in-8°, fig. — *Archives du ministère de la marine*, ann. 1814, 1815 et 1816. — Baron Boyer de Peyreleau, *Histoire des Antilles*.

(1) C'est à tort que la *Biographie moderne* (Paris, 1806) le fait mourir « dans sa terre, écrasé par la chute d'un escalier, en 1806 ».

**GUILLAIN** (Saint). *Voy.* GHISLAIN.

**GUILLAIN** (*Simon*), sculpteur français, né à Paris, en 1581, mort dans la même ville, en 1658. Fils d'un sculpteur de Cambray, qui avait acquis quelque réputation, le jeune Guillain apprit de son père les éléments du dessin, et se rendit à Rome, où pendant plusieurs années il travailla sous des maîtres habiles. De retour à Paris, il fut chargé de travaux importants. Le premier, avec Sarrasin, il imagina de former une réunion composée des meilleurs artistes du temps, dont les réflexions et les lumières pouvaient servir au progrès des arts. Les assemblées se tinrent d'abord dans des maisons particulières; mais Le Brun, en revenant d'Italie, obtint des lettres patentes, qui donnèrent une existence réelle et officielle à cette académie de peinture et de sculpture, dont Guillain fut un des premiers recteurs. Il laissa une fortune considérable. Parmi ses ouvrages on cite les quatre statues en marbre qui décoraient les niches du portail de l'église de la Sorbonne et des statues en pierre de Tonnerre représentant des apôtres et des anges, dans les niches de l'intérieur de ce monument; les statues de la Vierge et de saint François de Paule dans les niches de côté du maître autel du couvent des Minimes de la place Royale; les quatre Évangélistes qu'on voyait à Saint-Gervais; le maître autel de Saint-Eustache, etc. On lui attribue aussi le monument qui avait été élevé à l'extrémité du pont au Change, du côté de la rue Saint-Denis ou du grand Châtelet, contre une maison faisant face à la chaussée du pont et qui a été démolie en 1787. On y voyait la statue du roi Louis XIV, à l'âge de dix ans environ, couronné de lauriers par les mains d'une Victoire. Cette statue était élevée sur un piédestal, d'un côté duquel se trouvait le roi Louis XIII, et de l'autre la reine Anne d'Autriche, représentés en bronze de grandeur naturelle, sur un fond de marbre noir. Ces statues étaient posées sous un arc orné de deux pilastres ioniques et d'un fronton dans lequel étaient les armes de France et d'Autriche accolées. Il y avait au bas des captifs représentés en demi-relief. Une inscription du piédestal rappelait que le pont au Change avait été bâti de 1639 à 1647. Germain Brice dit que ce monument était de *Thomas* GUILIN. Presque tous ces morceaux ont été dispersés et détruits pendant la révolution. Alex. Lenoir en avait réuni quelques-uns au Musée des Monuments français, ainsi qu'un bas-relief représentant le dernier combat de Louis Potier, marquis de Gesvres, dans lequel on remarquait les figures de la Renommée et des Parques. L'entrée de l'hôtel Baillet, où siégeait le tribunal de commerce avant la construction de la Bourse actuelle, était aussi ornée d'une figure de Louis XIII de Guillain (1).

L. L—T.

Alex. Lenoir, *Musée des Monuments français*, tome V. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ., hist., crit. & bibliogr.* — G. Brice, *Description de la ville de Paris*.

***GUILLARD** (*Charles* DE), magistrat français, né à Souligné-sous-Vallon (Maine), mort au même lieu, le 13 novembre 1537. Il était fils de Jean Guillard, secrétaire du roi. Reçu conseiller au parlement de Paris, le 30 décembre 1482, il fut nommé maître des Requêtes le 27 août 1496, et président du parlement en 1508. En 1515 il allait en ambassade en Allemagne, pour y négocier la paix avec l'Empire. On l'honora longtemps comme un des magistrats qui avaient protesté le plus vivement contre la vente des offices; aussitôt que cet abus eut été consacré, il prit sa retraite. La Croix du Maine lui attribue une *Oraison* prononcée devant François I^er^ à son retour d'Espagne. Elle n'a pas été imprimée.

B. H.

La Croix du Maine, *Bibl. française*. — Blanchard, *Généalogie des Maîtres des Requêtes*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV.

**GUILLARD** (*Nicolas-François*), poète lyrique français, né à Chartres, le 16 janvier 1752, mort à Paris, le 26 décembre 1814. Il était fils de François Guillard, secrétaire de la chambre ecclésiastique du diocèse de Chartres, et de Marie-Aimée Brissard. Élève du collége de Chartres, il fit de bonnes études, et montra dès sa jeunesse un goût particulier pour les poètes grecs. A quatorze ans il gagna un prix de poésie sur le sujet proposé de *La Mort de Charles I^er^, roi d'Angleterre*. En 1771, il publia une *Épître sur l'exil du duc de Choiseul*; cette petite pièce, remarquable par des pensées nobles et généreuses, valut à son auteur une place à l'intendance. Ami de Colin-Harleville, de l'abbé Barthélemy et de Favart fils, il fut bientôt en relation avec l'élite des littérateurs de la capitale; il fut admis membre de la société fondée sous le nom de la *Table ronde* par la marquise de Turpin, et l'abbé de Voisenon le fit travailler à un petit recueil intitulé *La Journée de l'Amour* (1776). Guillard néanmoins restait confondu dans la foule des versificateurs agréables lorsqu'une circonstance fortuite vint décider sa vocation pour la tragédie lyrique. Après avoir vu une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, il conçut le plan d'une *Iphigénie en Tauride*, et en composa aussitôt les deux premiers actes : il les porta au bailli du Rollet, qui le conduisit chez Glück. Ce célèbre compositeur accueillit favorablement le jeune poète, et écrivit pour sa pièce un chef-d'œuvre musical. Encouragé par ce brillant début, Guillard fit de nombreux opéras, qui presque tous eurent de beaux succès et furent traduits en diverses langues. Il manquait d'invention et était fort paresseux; mais son dialogue a de la noblesse, de la chaleur sans enflure, et son style, élégant et correct, sait se plier aux diverses inflexions du chant.

Rejeté par l'Institut, il n'en obtint pas moins

(1) Guillain a aussi gravé à l'eau-forte, en 20 planches, l'histoire de saint Dominique, d'après Annibal Carrache et l'Albane, et les fêtes de Bologne en 11 pièces, gravées sous la direction de l'Algarde. E. B—J.

des pensions du gouvernement et de l'Académie de Musique, qui lui permirent de vivre honorablement, et jusqu'à sa mort il fut membre du comité de lecture de l'Opéra. On a de lui : *Iphigénie en Tauride*, tragédie lyrique, en quatre actes et en vers libres ; Paris, 1779, in-4° ; 1781, in-8° ; Bordeaux, 1786, in-8° ; — *Chimène, ou Le Cid*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres ; Paris, 1783, in-8°, et 1784, in-4° ; — *Émilie*, comédie lyrique en vers libres, faisant partie de *La Fête de Mirza*, ballet de Gardel ; 1781 ; — *Électre*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres ; Paris, in-8° ; — *Les Horaces*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres, mêlée d'intermèdes ; Paris, 1786, in-4° et in-8° ; an IX (1801), in-8° ; — *Œdipe à Colone*, opéra en trois actes et en vers libres, couronné par l'Académie Française ; Paris, 1786, et an X (1802), in-8° ; 1787, in-4° ; — *Arvire et Évélina*, tragédie lyrique en trois actes, couronnée par l'Académie Française ; Paris, 1788, in-8° ; réduite en deux actes ; Paris, 1820, in-8° ; — *Louis IX en Égypte*, opéra en trois actes et en vers libres (avec Andrieux) ; Paris, 1790, in-8° ; — *Elfrida*, représentée au Théâtre-Italien, 1791 ; — *Miltiade à Marathon*, opéra en deux actes et en vers libres ; Paris, 1794, in-4° et in-8° ; — *Olympie*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres : Paris, an VII (1799), in-4° ; — *La Mort d'Adam et son Apothéose*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres ; Paris, 1809, in-8° ; — des Poésies fugitives dans divers recueils périodiques ; — *Orosta*, tragédie lyrique non représentée, quoique couronnée par l'Académie Française. — Enfin, Guillard a retouché et remis au théâtre *Dardanus*, opéra de La Bruère, 1784, et *Proserpine*, opéra de Quinault, 1803. E. DESNUES.

Quérard, *La France littéraire*. — Met.-Gaubert, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 271.

GUILLARD (*Nicolas-Antoine*), mathématicien français, né à Orbais (Aisne), mort à Paris, le 26 octobre 1820. Il commença ses études à Soissons et les termina au collége Louis-le-Grand à Paris. Admis en 1783 à ce collége comme maître d'études et maître de conférences de philosophie, il garda ces doubles fonctions jusqu'à la révolution. Pour vivre, il dut alors donner des leçons de mathématiques. Employé au cadastre en 1794, il fut attaché par Prony au calcul des grandes tables logarithmiques. En 1803 il fut nommé professeur supplémentaire de mathématiques au Prytanée (depuis Lycée impérial et Collége Louis-le-Grand) ; à la création de l'université, il reçut le titre d'agrégé de mathématiques, et fut chargé d'une classe dont il devint professeur titulaire en 1816. On a de lui : *Traité élémentaire d'Arithmétique décimale*, spécialement destiné aux orfèvres et autres personnes qui font le commerce des matières d'or et d'argent ; Paris, 1802 ; — *Traité des opérations de change et des arbitrages de change*, etc. ; Paris, 1803, in-8° ; — *Arithmétique des premières écoles et des écoles secondaires*, approuvée par le ministre de l'intérieur, contenant un grand nombre d'applications au commerce, aux impositions et aux mesures de superficie et de solidité, et terminée par une instruction familière sur le mode de peser et de calculer avec les nouveaux poids ; Paris, 1803, in-8°. Guillard a en outre publié une nouvelle édition du *Cours de Mathématiques* de Bezout ; Paris, an VIII (1800).

Son fils, aussi professeur de mathématiques au collége Louis-le-Grand, a publié un recueil intitulé : *Le Géomètre*, la *Gazette des Écoles*, et plusieurs mémoires à propos de ses démêlés avec le conseil de l'instruction publique. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

*GUILLARD (*J.-Cl.-Achille*), statisticien et naturaliste français, docteur ès sciences, né à Marcigny-sur-Loire, le 28 septembre 1799. Il a fondé dans les bâtiments dits du Verbe-Incarné à Lyon l'institut qui porte ce nom, et qui a pour objet spécial de « répandre dans l'enseignement privé la méthode d'émancipation intellectuelle ». On a de lui : *Exposé et Rappel de la* Méthode d'émancipation intellectuelle, *avec Application à la lecture et aux* cinq langues *française, italienne, espagnole, allemande et anglaise* ; 1829, Lyon, 5 vol. in-12 ; — *Analyse de la Langue Latine* ; 1830, in-8° ; — *De la Moelle des Plantes ligneuses et des cohortes foliales* ; dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1847 ; — *Formules botaniques et Mémoire sur la formation des organes floraux* ; in-4°, 1834 ; — *Fragment de Statistique humaine* ; 1853, in-8° ; — *Éclaircissements sur les Tables de Survie* ; dans l'*Annuaire de Statistique* ; 1854 ; — *Éléments de Statistique humaine, ou démographie comparée* (science de la population) ; 2 vol. in-8°, Paris, 1855 ; — divers articles sur l'enseignement dans *Le Précurseur*, et sur la *Démographie* dans le *Journal des Économistes*.

*Documents particuliers.*

GUILLAUME (*Guilielmus*, *Wilhelm*, *William*), nom commun à un grand nombre de personnages de tous pays, classés ci-dessous en *Guillaume* saints, *Guillaume* princes ou souverains, et *Guillaume* historiens, savants, littérateurs, etc., par ordre chronologique pour chaque classe.

## I. GUILLAUME saints.

GUILLAUME (Saint), duc d'Aquitaine, surnommé *le Grand*, mort le 28 mai 812 ou 813. Fils du comte Thierry, qu'on croit avoir été parent de Charlemagne, il fut honoré de la bienveillance de cet empereur, qui le fit entrer dans son conseil, lui donna le titre de comte, puis celui de duc d'Aquitaine, en récompense des services qu'il avait rendus en forçant les Sarrasins à se retirer en Espagne. Guillaume fonda un monastère à Gellone, petite vallée sur les confins du diocèse

de Lodève, et y entra nu-pieds et revêtu d'un cilice en 806, après avoir pourvu ses enfants et obtenu le consentement de sa femme. Saint Benoît d'Aniane lui donna l'habit monastique, et depuis ce moment sa vie ne fut plus qu'un exercice continuel de pénitence. Guillaume se soumit aux travaux les plus pénibles. Après trois ou quatre ans passés dans ces emplois laborieux, son abbé, Juliofroi l'obligea de se retirer dans une cellule près de la chapelle de Saint-Michel, pour y vaquer uniquement à la prière et à la lecture des livres saints. Il y pratiqua de grandes mortifications, se tenant par exemple dans l'eau glacée en hiver, et se faisant donner rudement la discipline par un religieux. Son corps fut trouvé, en 1679, sous le grand autel de l'église du monastère de Gellone, qui prit le nom de Saint-Guillaume ou Saint-Guillem du Désert. J. V.

Dom Mabillon, *Acta Sanct. Ordinis Sancti Benedicti*. — Orderic Vital, *Hist. eccles.*, l. VI. — Bulteau, *Hist. Benedict.*, l. V. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, tome VI de ihal. — Baillet, *Vies des Saints*, 1er février.

GUILLAUME (Saint), abbé de Saint-Benigne de Dijon, né en 961, près de Novarre (Italie), mort à Fécamp (Normandie), le 1er janvier 1031. Il appartenait à une noble et riche famille de Souabe. Voué à Dieu dès sa naissance, il fut élevé avec soin dans l'étude des lettres sacrées et profanes. Désirant se retirer à Cluny, il s'attacha à saint Mayeul, qui l'emmena avec lui. Nommé abbé titulaire de Saint-Benigne, et supérieur d'un grand nombre de monastères, il y introduisit des réformes avec autant de prudence que de zèle. De concert avec ses frères, il fonda dans une terre de leur patrimoine l'abbaye de Frutare, vulgairement Saint-Balain, au diocèse d'Yvrée. Il établit encore d'autres monastères dans le même pays. Une de ses maximes était d'instituer des écoles dans tous les couvents de sa réforme : il y en avait d'intérieures pour les moines et d'extérieures pour les personnes du dehors; il voulait aussi que ses disciples qui avaient les dispositions nécessaires étudiassent les lettres et les sciences, la médecine même. Possédant à fond le plain-chant et la musique, il corrigea et rectifia les offices divins. De son temps on joignait dans ses monastères la culture des beaux-arts à la culture des sciences. Il mourut dans le cours de ses visites abbatiales. Il avait été toute sa vie un modèle de perfection chrétienne et religieuse. On a de lui quelques lettres rapportées par Glaber, dans la vie du saint abbé, et par Hugues de Flavigny dans la *Chronique de Verdun*, imprimée dans la Bibliothèque des manuscrits donnée par le père Labbe. J. V.

Glaber, dans Mabillon, *Acta Sanct.*, tome VII, p. 380. — P. Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, tome VIII. — Dom Rivet, *Hist. littér. de la France*, tome VII, p. 318.

GUILLAUME (Saint) *d'Hirsauge*, célèbre abbé et mathématicien allemand, né vers le commencement du onzième siècle, mort le 4 juillet 1091. Il fit profession dans l'abbaye de Saint-Emmeramne près de Ratisbonne. Nommé en 1068 abbé d'Hirsauge, il envoya plusieurs moines à Cluny, afin d'y prendre connaissance de la règle qui avait été introduite dans ce couvent, pour rétablir l'ancienne discipline. A leur retour il réforma son monastère d'après les préceptes de cette règle, qu'il sut faire observer strictement. L'austérité de mœurs maintenue ainsi par lui dans ce couvent y fit affluer de nombreux cénobites, ce qui nécessita, en 1082, l'agrandissement des bâtiments du monastère. Trois ans après, Guillaume fit terminer l'église abbatiale, dont les ruines existent encore aujourd'hui. Sa réputation d'homme pieux et savant s'étendit bientôt dans toute l'Allemagne; à tous moments il était consulté sur les mesures à prendre pour remettre dans sa première autorité la règle de Saint-Benoît. Le couvent d'Hirsauge devint sous sa direction une pépinière d'hommes éminents, dont un grand nombre arrivèrent plus tard aux fonctions d'évêque ou d'abbé. Pour son époque Guillaume possédait les connaissances les plus étendues; versé dans toutes les sciences du quadrivium, il était de plus renommé pour la finesse des raisonnements philosophiques. On a de lui : *Prologus Consuetudinum Monachorum Hirsaugiensium*, dans le t. IV des *Analecta* de Mabillon; — *Consuetudines seu Constitutiones Monachorum Hirsaugiensium*, inséré à la p. 375 de la *Vetus Disciplina monastica* de Marquard; — *Philosophicarum et astronomicarum Institutionum Libri VIII*, Bâle, [illegible], in-8°; — *De Musica et Tonis*, inséré dans le t. VI des *Scriptores ecclesiastici de Musica sacra* de Gerbert; cet ouvrage, dans lequel Guillaume traite longuement des tons du plain-chant, prouve que la méthode de solmisation [illegible] les nuances attribuée à Guido d'Arezzo [illegible] nom) n'était pas encore adoptée en Allemagne [illegible] fin du onzième siècle. On a encore de Guillaume en manuscrit : *De Correctione Psalterii*; — *Quæstiones de Computo*; — *De Horologio*; — *Epistolæ ad diversos et ad Anselmum Cantuariensem* (1).

E. G.

Trithème, *Chronicon Hirsaugiense*, p. [illegible] — [illegible] *De Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 352. — *De [illegible] illustribus Benedictinis*, lib. II, cap. 102. — [illegible] *Hist. des Auteurs sacrés*, t. XXI, p. 78. — [illegible] *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, [illegible]

GUILLAUME (Saint), fondateur de la congrégation religieuse appelée du Mont-Vierge, né à Verceil (Piémont), mort à Salerne, le [illegible] 1142. A l'âge de onze ans, il entreprit le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, à la suite duquel il voulait aller en Palestine; mais ayant changé d'avis, il se retira dans une solitude du royaume de Naples appelée le *Mont-Vergine*; il y fit bâtir une église, et ce lieu se nomma depuis le *Mont-Vierge*. Plusieurs personnes y étant venues, il jeta en 1119 les fondements de l'ordre [illegible]

(1) Dans le recueil de lettres de S. Anselme il y en a quelques-unes qui sont adressées à ce Guillaume.

grégation qui porta ce nom. Ceux qui composaient cette communauté s'étant révoltés contre lui, à cause de l'austérité de sa règle, il les abandonna, établit plusieurs autres monastères d'hommes et de filles, passa en Sicile, et y fonda un couvent à Salerne, où il termina saintement sa vie. J. V.

*Vie de saint Guillaume*, par Félix Rehda, abrégée par Sylvestre Marulli. — Baronius, *Annal. eccles.*, douzième siècle. — Baillet, *Vies des Saints*.

**GUILLAUME** (Saint), *de Malaval*, fondateur des *Guillemites* ou *Guillemins*, mort le 10 février 1157. C'était, à ce qu'on croit, un gentilhomme français, qui avait embrassé le parti des armes et vécu dans la dissipation. Voulant faire pénitence, il alla à Rome, où le pape Eugène III lui ordonna le pèlerinage de Jérusalem, vers l'an 1145. Revenu en Toscane, en 1153, il se fixa, en 1155, dans une vallée déserte du territoire de Sienne et du diocèse de Grosseto, qu'on appelait alors *Étable de Rhodes*. Au mois de janvier de l'année suivante, il s'associa un disciple nommé Albert. Guillaume passait sa vie à prier et à travailler des mains. Il mourut dans les bras de son disciple. Un médecin, nommé Reinald ou Renaud, s'étant joint à Albert, ils bâtirent un ermitage avec une chapelle sur le tombeau de leur maître. Ce fut le berceau de l'ordre des Guillemites, qui se répandit en Allemagne, en Flandre et en France. On croit que ce fut Innocent III qui canonisa Guillaume de Malaval. J. V.

Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

**GUILLAUME** (Saint), chanoine régulier, sous-prieur de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris, puis abbé d'Eskild en Danemark, né à Saint-Germain près de Crépy, vers 1105, mort en Danemark, en 1203. Élevé dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, par les soins de Hugues, son oncle, qui en était abbé, il fut nommé chanoine de l'église collégiale de Sainte-Geneviève-du-Mont; mais ne pouvant souffrir le relâchement de discipline de ses religieux, il accepta la prévôté d'Espinac. Dans l'intervalle la réforme et la régularité furent établies dans l'église de Sainte-Geneviève par les religieux de l'abbaye de Saint-Victor. Guillaume y revint alors, et fut élu sous-prieur de la maison en 1148. Vers le même temps, Absalon, évêque de Roeskild, en Danemark, voulant réformer un monastère de chanoines réguliers qui était dans l'île d'Eskild; il demanda des moines à l'abbé de Sainte-Geneviève. Guillaume y fut envoyé avec trois autres chanoines, qui l'abandonnèrent. Arrivé en Danemark en 1171, il fut fait abbé de Saint-Thomas du Paraclet. Il rétablit la discipline dans cette maison, et vécut dans les plus grandes austérités jusqu'à un âge avancé. Honorius III le mit au rang des saints, en 1224. On connaît de saint Guillaume plus de cent lettres publiées en 1786, dans les *Rerum Danicarum Scriptores*, tome VI, et quatre opuscules sur lesquels dom Brial a lu une courte notice à l'Institut le 2 septembre 1814. J. V.

Baillet, *Vies des Saints*, 6 avril.

**GUILLAUME** (Saint), prélat français, né au bourg d'Arthel (Nivernais), mort en 1209. Il appartenait à une noble famille : Pierre de Courtenay, qui fut en 1217 nommé empereur de Constantinople, était un de ses neveux. Élevé par Guillaume l'Ermite, archidiacre de Soissons, son oncle, Guillaume fut d'abord chanoine de l'église de Paris et de Soissons. Puis il prit l'habit de religieux dans l'ordre de Grammont, au diocèse de Limoges; d'où il passa dans celui de Cîteaux à l'abbaye de Pontigny. Il fut en 1181 élu abbé de Fontaine-Jean au diocèse de Sens, puis de Charlieu ou Châlis. C'est là que le choix d'Eudes de Sully, évêque de Paris, et celui des chanoines de Saint-Étienne de Bourges vinrent le prendre pour le mettre sur le siége épiscopal de cette dernière ville, en 1199. Il fut sacré par Élie de Malmort, archevêque de Bordeaux, qui revendiqua cet honneur comme le premier suffragant de la province. L'épiscopat de Guillaume fut marqué par des discussions avec Philippe-Auguste au sujet de la répudiation de la reine Ingeburge. L'évêque, qui prenait le parti de la reine, fut menacé d'exil et de confiscation; mais il tint bon contre la colère royale, et Philippe s'étant décidé à reprendre Ingeburge, l'accord se rétablit entre lui et le prélat. Guillaume mourut au moment où il se disposait à marcher contre les Albigeois, dont l'hérésie s'était propagée jusqu'en Berry. Neuf ans après, Honorius III le canonisa. Son corps, qui reposait dans la crypte de la basilique de Saint-Étienne de Bourges, en fut retiré et élevé sur deux colonnes derrière le maître autel, où il resta exposé, dans une châsse d'argent, jusqu'en 1562, où les huguenots, s'étant emparés de la ville, brûlèrent ces reliques. B—R.

P. Anselme, *Hist. généalogiq.* — Labbe, *Nova Bibliotheca*. — Fleury, *Hist. ecclésiastique*. — Raynal, *Hist. du Berry*.

* **GUILLAUME PINCHON** (Saint), prélat français, né en 1184, dans la paroisse de Saint-Alban, diocèse de Saint-Brieuc, mort en 1234. Son père s'appelait Olivier Pinchon, sa mère Jeanne Fortin. C'étaient de pauvres agriculteurs. Admis dès sa jeunesse parmi les clercs de l'église de Saint-Brieuc, Guillaume ne tarda pas à se distinguer entre tous ses collègues. Sa bonne renommée lui mérita d'abord un canonicat : quelque temps après, en 1220, il fut salué évêque de Saint-Brieuc. Les évêques de Bretagne avaient alors de graves démêlés avec Pierre Mauclerc. Guillaume, sommé d'obéir aux impérieuses injonctions de ce redoutable maître, osa lui répondre par une sentence d'excommunication. La réplique de Pierre Mauclerc fut l'exil du prélat et l'emprisonnement des prêtres signalés comme ses plus dévoués partisans. Mais la cour de Rome ayant pris la défense de Guillaume, son exil dura peu de temps. Il avait quitté son diocèse en 1229 : il y reparaît en l'année 1231, car

nous le voyons alors sceller un accord entre le prieur de Lamballe et un certain Guillaume Jean. Une lettre d'Innocent IV, du 17 des calendes de mai 1247, annonce à l'archevêque de Tours que, sur le rapport du patriarche de Constantinople, l'Église de Rome vient d'inscrire le nom de Guillaume Pinchon au catalogue des saints confesseurs, et ordonne que sa fête soit célébrée le 4 des calendes d'août. B. H.

Ch. Guimart, *Hist. des Év. de S.-Brieuc.* — M. l'abbé Tresvaux, *Église de Bretagne*, p. 312. — *Le même*, *Vies des Saints de Bretagne*, t. II.

II. GUILLAUME princes souverains, classés par ordre alphabétique de pays : les princes non souverains sont placés les derniers.

### A. *Guillaume d'Angleterre.*

GUILLAUME Ier, dit *le Conquérant* ou *le Bâtard*, roi d'Angleterre et septième duc de Normandie, né en 1027, mort en 1087. Il était fils de Robert *le Magnifique* ou *le Diable*, sixième duc de Normandie. Celui-ci l'avait eu d'une jeune Normande, nommée Arlette, fille d'un pelletier de Falaise, et ses hautes destinées furent, dit-on, révélées à sa mère dans un songe au début de sa grossesse : elle rêva qu'elle voyait sortir de son sein un arbre immense qui tenait l'Angleterre et la Normandie sous son ombre. On dit encore qu'au moment où l'enfant vint au jour et fut mis à terre, il saisit de ses deux mains les roseaux qui, selon l'usage à cette époque, recouvraient le sol de l'appartement, et retint avec force ce qu'il avait pris. Ce fait fut considéré comme un présage heureux, et chacun se mit à prédire qu'assurément cet enfant serait un roi. Quoi qu'il en soit, Guillaume donna de bonne heure des signes d'une grande capacité et fut élevé avec le plus grand soin. Il avait sept ans lorsque son père entreprit le voyage de Jérusalem pour la rémission de ses péchés; et comme ses barons voulaient le retenir, afin que l'État ne fût pas sans chef : « Je ne vous laisserai point sans seigneur, répondit Robert en leur présentant son fils ; il grandira s'il plaît à Dieu, acceptez-le dès à présent, et il sera mon successeur. » Robert fut d'abord obéi, mais après sa mort à Nicée (1035), ses barons et ses proches se ravisèrent. « Un bâtard, dirent-ils, n'était pas digne de les commander. » Quoique l'illégitimité de la naissance chez les peuples du Nord ne fût point une cause d'exclusion du trône, les seigneurs normands voilèrent de ce prétexte les criminels motifs de leur révolte, et donnant l'essor à leurs passions anarchiques, ils eurent d'abord recours à la trahison et au meurtre. Gilbert, comte d'Eu, tuteur du jeune prince, Théroude, son précepteur, et Osbern, intendant de sa maison, sont tour à tour assassinés. Ce dernier même est frappé dans la chambre de son maître; enfin, Roger de Toeni, porte-enseigne général de Normandie, leva le premier l'étendard de l'insurrection. Sa défaite et sa mort n'arrêtèrent pas les révoltes et les conspirations, qui se succédèrent pendant quinze années, contre l'autorité du jeune duc. Les barons normands, dévorés d'ambition et de cupidité, se faisaient en même temps entre eux une guerre sanglante, signalée par d'effroyables cruautés. Toute la France était à cette époque affligée des mêmes maux, et les populations avaient accueilli comme un bienfait céleste la paix imposée par le clergé et dite *paix de Dieu*; mais tel était l'état de la Normandie que cette trêve, qui durait du mercredi soir au lundi matin de chaque semaine, ne put être établie que cinq ans plus tard et à la suite d'une peste terrible. Encore fallut-il l'autorité d'un concile tenu à Caen en 1042. Pendant ces temps d'anarchie, les forces et l'intelligence de Guillaume se développaient chaque jour; il venait d'atteindre sa vingtième année, et c'était, disent les historiens contemporains, le plus redoutable chevalier de la Gaule, quand une vaste conspiration, dont son cousin Guy de Bourgogne était l'âme, éclata en basse Normandie. A cette nouvelle le duc, hors d'état de résister seul, sollicite et obtient le secours du roi de France Henri Ier, dès 1047 leurs armées réunies rencontrent les rebelles au Val des Dunes, à trois lieues de Caen. Là s'engage aussitôt une bataille acharnée, dans laquelle Guillaume déploya un courage indomptable. On le vit toujours au milieu de la mêlée cherchant [illegible] adversaires dignes de lui jusqu'à ce que la victoire lui fût assurée. Cette seule journée ruina [illegible] projets des insurgés; un grand nombre en fuyant se noyèrent dans la rivière d'Orne, les [illegible] furent dispersés et massacrés. Guy de Bourgogne, qui avait fui des premiers, s'était retiré dans [illegible] château de Brionne; son cousin courut l'y assiéger, et le força de se rendre.

Guillaume ne tarda pas à s'acquitter [illegible] son suzerain, en l'aidant à soumettre le [illegible] comte d'Anjou, Geoffroi Martel; mais celui-ci ne pardonna pas au prince normand sa coopération, et bientôt après, en 1048, envahissant ses [illegible] il s'empara de Domfront et d'Alençon, qu'il abandonna toutefois à l'approche de Guillaume, [illegible] essayer de combattre.

L'année suivante, de redoutables conspirations troublèrent de nouveau la Normandie; [illegible] encore elles étaient formées par des parents [illegible] prince, portant même son nom : c'étaient [illegible] laume comte d'Eu et Guillaume comte d'Arques, l'un petit neveu de Richard Ier et l'autre [illegible] fils de Richard II. Tous deux échouèrent [illegible] leur tentative, et le vainqueur généreux se contenta de les exiler comme Guy de Bourgogne. On remarque en effet que Guillaume, si [illegible] et même si cruel, pardonna presque toujours [illegible] famille, dont il eut souvent à se plaindre. [illegible] indulgence ne l'empêcha pas cependant de [illegible] déposer, par un concile, son oncle Mauger, archevêque de Rouen, que le scandale de [illegible] mœurs rendait indigne d'occuper ce siége.

Le sentiment de sa force, joint à l'horreur [illegible] l'anarchie, dont il eut tant à souffrir dans [illegible] enfance, concourut, avec un naturel altier [illegible] fougueux, à rendre toute opposition intolérable

à Guillaume. Il résista même à l'Église dans quelques circonstances importantes, quoique d'ailleurs il lui fût soumis et qu'il secondât l'action civilisatrice du clergé; c'est ainsi que voulant conclure un mariage où le portaient son inclination et l'intérêt politique, il ne fut pas arrêté par la défense du pape Léon IX, et épousa, malgré le pontife, Mathilde, fille du comte Beaudouin de Flandre. Excommunié pour cette cause, tout orgueilleux et tout irritable qu'il était, il évita prudemment de provoquer de nouveau les foudres du saint-siége. Il garda sa femme, mais en même temps il mit tout en œuvre pour fléchir le pouvoir qui avait voulu l'en séparer. Cette réconciliation du duc avec la cour romaine fut l'œuvre du célèbre Lanfranc, et devint l'origine de la haute fortune de ce prêtre, qui fut tout ensemble habile et savant homme d'Église et homme d'État. Mais un plus grand danger menaçait alors la couronne de Guillaume. Plusieurs seigneurs bannis de Normandie s'étaient réfugiés à la cour du roi de France, et animaient ce prince contre son ancien allié, en lui montrant la puissance toujours croissante de ce vassal. Il se forma alors entre le roi et ses autres feudataires, jaloux de la prépondérance de Guillaume, une ligue redoutable, destinée à chasser de France tous les descendants de Rollon. Outre les forces de la couronne, celles de la Bourgogne, de l'Auvergne, du Poitou, de l'Anjou, de l'Aquitaine, de la Gascogne et même de la Bretagne s'ébranlèrent à la fois, et envahirent le duché au midi et à l'est. Au milieu d'un péril si imminent, Guillaume ne désespéra pas de la fortune. Il fit face à l'ennemi vers les deux frontières, et grâce à sa prudence, à son habile stratégie et à la téméraire confiance de ses ennemis, il détruisit complétement à Mortemer, près Neufchâtel, l'une des deux armées alliées; la seconde, que commandait le roi de France en personne, effrayée par ce désastre, plie bagage et évacue le territoire ennemi. Une seconde coalition l'envahit de nouveau, en 1058. L'armée royale pénétra cette fois jusqu'aux bords de la Dive, petit cours d'eau de la vallée d'Auge. Déjà la moitié de l'armée avait traversé la rivière, quand le flux de la mer, en grossissant tout à coup les eaux, rendit la Dive non guéable. A ce moment, Guillaume, qu'on croyait loin de là, apparait avec ses Normands sur la rive gauche, et se jetant sur les troupes qui y étaient restées, il en fait un affreux carnage, sans que les autres puissent les secourir. Après cet échec il fallut se retirer pour la seconde fois, et une paix définitive ne tarda pas à être conclue à Fécamp entre le puissant vassal et son suzerain. Pendant les quatre années suivantes, la Normandie fut en paix avec ses voisins, mais désolée à l'intérieur par des violences et des meurtres effroyables, auxquels, il faut le dire, Guillaume ne resta pas toujours étranger; son autorité, d'abord méprisée puis combattue, grandissait chaque jour; tous les moyens lui étaient bons pour la rendre absolue, et bientôt prêtres et laïques durent s'humilier sous sa main de fer. Mais ce n'était pas assez pour ce prince, dévoré d'ambition; il voulait aussi reculer les bornes de ses États. La mort d'Herbert, dernier comte du Maine, lui en offrit une première occasion. Malgré le testament de ce prince, qui instituait Guillaume son héritier, et au mépris d'une antique donation faite à Rollon par Charles le Simple, Gauthier, comte de Mantes, oncle du défunt, osa lui disputer sa succession; mais la mort subite et mystérieuse de ce compétiteur laissa le duc de Normandie en paisible possession de cette belle province, qui fut annexée à son duché. Insatiable de conquêtes, Guillaume songeait à envahir la Bretagne, quand une autre entreprise, plus digne de son génie et de son ambition, s'offrit à lui. Pour bien comprendre cet immense événement, quelques détails sont nécessaires.

Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre, venait de mourir. Ce prince, l'un des derniers rejetons de la race du Saxon Cerdic, avait été chassé de sa patrie pendant la seconde domination danoise. Réfugié en Normandie, contrée à laquelle il appartenait par sa mère Emma, sœur du duc Richard II, il y vécut jusqu'au jour où la mort de Hardi Canut, dernier roi danois, lui ouvrit le chemin du trône. A peine proclamé roi, Édouard songeait à appeler près de lui les amis et les compagnons de sa jeunesse, et des rapports fréquents s'établirent dès lors entre la Grande-Bretagne et la Normandie. Les seigneurs saxons et surtout le célèbre comte Godwin voyaient avec ombrage cette influence étrangère, et leurs murmures dégénérèrent bientôt en révolte ouverte. Ce fut encore aux Normands qu'Édouard s'adressa pour le soutenir contre ses sujets insurgés. Guillaume régnait alors; il se hâta de répondre à l'appel de son parent, dont déjà il convoitait l'héritage, et aborda en Angleterre avec une flotte nombreuse. Reçu par Édouard comme un frère, il parcourut en voisin et en ami le pays qu'il devait bientôt fouler en conquérant, et prétendit plus tard en avoir remporté la confirmation d'une ancienne promesse de succession qu'Édouard lui avait faite durant son séjour en Normandie. La révolte des seigneurs saxons avait été comprimée avant même l'arrivée de Guillaume; mais la disgrâce passagère de Godwin ne lui fit rien perdre de son influence; il avait déjà marié sa fille Édith au roi, et partagea entre ses enfants toutes les grandes charges du royaume; après sa mort, son fils Harold hérita de son crédit et de sa popularité, et Édouard étant mort sans enfant et sans désigner son successeur, le grand conseil se réunit à Londres et proclama Harold roi, en 1066. Ce même Harold, dans une excursion maritime, peu d'années auparavant, jeté par la tempête sur la côte de Normandie, avait été forcé par Guillaume de lui jurer sur des reliques de seconder ses efforts pour monter sur le trône d'Angleterre (*voy.* HAROLD). Le messager qui

porta à Guillaume la nouvelle de cette élection le trouva près de Rouen au moment de partir pour la chasse. Quand le duc l'eut entendu, il demeura pensif, disent les chroniqueurs, déposa l'arc qu'il tenait à la main, et, traversant la Seine, il alla sur l'autre bord, en son hôtel, en proie à la plus vive agitation. Tous ceux qui le voyaient gardaient le silence et nul n'osait l'approcher, mais sa résolution éclata bientôt; toutefois, aussi prudent que hardi, il négocia avant de combattre. Il envoya donc un messager au nouveau roi d'Angleterre pour lui rappeler son serment. Harold répondit qu'en promettant le trône il avait promis ce qui ne lui appartenait pas; « car, dit-il, ma royauté n'est point à moi et je ne saurais l'abdiquer sans la volonté de la nation ». Après cette réponse il ne restait à Guillaume, pour soutenir ses prétendus droits, qu'à recourir aux armes. L'entreprise était gigantesque et entraînait des frais immenses. Guillaume convoqua donc, selon l'usage, l'assemblée générale, composée des principaux d'entre les gens de guerre, les prêtres et les marchands. Il obtint ainsi de l'argent, des vaisseaux et des soldats; à ces moyens matériels de succès le duc en joignit un tout puissant alors sur les esprits. Il connaissait la force qui réside dans le bon droit, et ne négligea rien pour faire reconnaître son entreprise comme juste et légitime. Il fut servi surtout en cela par l'opinion dominante à cette époque, qui faisait considérer comme inviolable et sacré tout serment prononcé sur les reliques, comme l'avait été celui d'Harold; on reconnut donc à Rome pour valable le legs supposé qu'Édouard aurait fait à Guillaume de sa couronne, et il fut décidé que le duc de Normandie étant parent du feu roi d'Angleterre par sa mère devait être son héritier, et pouvait avec justice s'emparer du royaume. Cette décision fut transmise en forme de bulle au futur conquérant; le pape Alexandre II lui envoya en même temps un cheveu de saint Pierre enchâssé dans un anneau, et une bannière à l'effigie de l'apôtre, dont la vertu devait le garantir de tout mal.

Pendant ce temps, Français, Bretons, Poitevins, Bourguignons accouraient sous les drapeaux de Guillaume, aspirant avec avidité à la proie que leur offrait l'Angleterre; les uns demandaient une ville, les autres un château, un domaine, et le duc ne rebutait personne. De toutes parts il rassemblait l'immense matériel nécessaire à son expédition, de sorte qu'au mois d'août 1066 le duc de Normandie possédait plus de neuf cents navires à grandes voiles, sans compter les transports, et réunissait à l'embouchure de la Dive, assignée pour rendez-vous, cinquante mille cavaliers et dix mille hommes de pied de toute nation.

La flotte normande, contrariée par les vents, dut relâcher à Saint-Valery-sur-Somme; mais le 29 septembre 1066 elle appareilla de nouveau, et aborda sans résistance à Pevensey, dans le comté de Sussex; le duc descendit à terre le dernier. On raconte qu'il fit un faux pas en touchant le rivage, et tomba. Mais se relevant aussitôt, et s'adressant gaiement à ses compagnons pour détruire l'effet d'un fâcheux présage, il s'écria : « J'ai saisi cette terre de mes mains, et aussi loin qu'elle peut s'étendre elle est à nous. » Ce qui explique le facile débarquement des Normands, c'est qu'à ce moment l'armée saxonne était occupée au nord à repousser l'invasion du roi de Norvège, qui, à l'instigation de [illegible] Tosti, frère de Harold, avait abordé sur la côte septentrionale et investi la ville d'York. Les armées s'étaient rencontrées à Stamfordbridge, où les Norvégiens essuyèrent une défaite complète; mais cette victoire fut fatale au vainqueur. Harold avait été blessé et son [illegible] était épuisée par une marche forcée et par [illegible] combat meurtrier; néanmoins, sans perdre [illegible] instant, à la nouvelle du débarquement de Guillaume, le roi saxon traverse toute l'Angleterre et vient établir son camp près d'Hasting, [illegible] face de celui de Guillaume.

Avant d'en venir aux mains, les deux [illegible] s'envoyèrent sans résultat plusieurs messages. Guillaume offrait, dit-on, de s'en rapporter [illegible] pape ou de terminer le différend par un combat singulier; mais les négociations ayant [illegible] des deux parts on fit les apprêts de la [illegible]. L'armée normande fut divisée en trois corps [illegible] tête et sur les ailes étaient les archers et les [illegible] létriers, l'infanterie formait la seconde ligne [illegible] cavalerie la troisième. Le duc parcourait [illegible] rangs portant à son cou les reliques sur lesquelles Harold avait juré. A ses côtés un [illegible] nommé Toustain, portait l'étendard bénit [illegible] pape. Les Saxons, tous à pied sur le [illegible] Senlac, leur hache d'armes à la main, [illegible] ciers serrés l'un contre l'autre, se tenaient [illegible] et immobiles comme un mur d'airain. [illegible] nière royale flottait au centre et [illegible] étaient le roi Harold, ses frères et les [illegible] paux chefs. L'attaque commença par [illegible] de traits que lancèrent les archers de [illegible] normande; ceux-ci, après les avoir [illegible] replièrent derrière l'infanterie qui se [illegible] les lignes des Saxons; la cavalerie [illegible] tour, et son choc fut effroyable. Mais [illegible] le soutinrent sans fléchir. Étonnés d'une [illegible] trépide résistance, les assaillants se [illegible] à reculer, leur aile gauche lâcha pied, [illegible] banda; le duc lui-même fut un moment [illegible] et son cheval s'abattit sous lui. Guillaume [illegible] le bruit de sa mort se répandit, et le [illegible] ment s'empara de toute l'armée. [illegible] cheval aussitôt, et se jetant le visage [illegible] au milieu des fuyards, le duc s'écria : « [illegible] dez-moi, je vis, et avec l'aide de Dieu [illegible] vainqueur. » Sa vue rendit courage et [illegible] à ses soldats; ils se rallièrent : un gros de [illegible] lerie chargea les Anglais attachés à la [illegible] des fuyards, et les extermina. Ce premier [illegible]

suggéra au duc un heureux stratagème : il donna l'ordre à un corps de cavaliers d'attaquer les Saxons et de les attirer après eux par une fuite simulée. Cette ruse de guerre réussit. Lorsque les Saxons virent fuir les assaillants, ils se crurent vainqueurs, et un grand nombre se détachant de la masse impénétrable s'engagea témérairement à la poursuite. Les fuyards s'arrêtèrent, et en même temps un corps nombreux aposté par Guillaume chargea ceux qui venaient après, et en fit un grand carnage ; ce stratagème fut renouvelé deux fois avec le même succès.

Cependant l'armée saxonne, quoique affaiblie, n'était point vaincue, et la victoire demeurait indécise. Harold avait perdu ses deux frères, tombés morts au pied de son étendard ; mais lui combattait toujours, et nul ne l'approchait impunément. Un seul guerrier, ce jour-là, lui fut comparable ; ce fut Guillaume, son rival. Trois chevaux tombaient tués sous lui, mais rien n'ébranlait son courage héroïque. Vers le soir, comme il vit l'épaisse phalange des Saxons toujours inébranlable, malgré d'immenses pertes, il tenta un dernier effort, et ayant fait avancer pour la deuxième fois ses archers ; il leur commanda de viser en l'air et par dessus les premiers rangs pour atteindre par cette pluie de fer le centre de l'armée ennemie. Une flèche atteignit ainsi Harold à l'œil, et pénétra jusqu'au cerveau ; il mourut sur le coup, et sa chute donna la victoire à Guillaume. Profitant du désordre qu'elle occasionna, les chevaliers normands s'élancèrent de nouveau, forcèrent les retranchements, et se firent jour jusqu'à la bannière royale, qui fut abattue après une lutte désespérée. Les Saxons alors lâchèrent pied, et s'enfuirent dans les bois. Telle fut la bataille d'Hastings, qui décida du sort de l'Angleterre. Avec Harold et ses frères tomba, moissonnée, toute la jeunesse saxonne ; à côté d'elle quinze mille étrangers, le quart de l'armée normande gisaient morts ou mourants. Guillaume passa la nuit en ce lieu, et depuis il y fit construire une célèbre abbaye, nommée abbaye de la Bataille, et dans laquelle un registre conservait les noms de tous ceux qui avaient combattu dans cette mémorable journée.

La nation anglo-saxonne ne se releva point du grand désastre d'Hastings ; mais elle était encore en mesure d'opposer au vainqueur une résistance formidable : la population de la ville de Londres avait pris les armes ; les deux frères Edwin et Morcar, comtes de la Northumbrie et de la Mercie, s'y étaient enfermés, et de tous côtés arrivaient des renforts. Mais il manquait aux Saxons un chef ; les frères d'Harold étaient morts avec lui, et ses fils étaient trop jeunes pour lui succéder ; les suffrages des *wittans* (1) proclamèrent l'étheling Edgar, petit-neveu d'Édouard le Confesseur, seul et dernier descendant de Cerdic ; mais ce prince, dégénéré, ne disputa pas longtemps la couronne à son terrible rival.

Guillaume attendit quelques jours immobile après sa victoire, espérant que les habitants de Londres lui enverraient leur soumission. Trompé dans son attente, il marcha sur cette capitale après s'être ménagé, en cas de revers, un refuge dans la ville de Douvres, dont il se rendit maître. Ayant trouvé Londres bien défendue, il n'essaya point d'y entrer de vive force, et se borna à l'investir. Le duc fit alors porter aux habitants des paroles de paix ; il ne prétendait point, disait-il, leur imposer un maître, il les invitait à ratifier, par leurs suffrages, le don de la couronne qu'il affirmait lui avoir été fait par le roi Édouard. Cette conduite habile entraîna le peuple et les grands ; ils retirèrent leur obéissance au faible Edgar, qui ne savait ni gouverner ses sujets ni vaincre les ennemis, et résolurent de prêter serment au conquérant. Edgar vint lui-même déposer sa couronne entre les mains de Guillaume. Celui-ci reçut ces hommages avec une apparente modestie ; il feignit de consulter ses barons, et s'étant fait presser par eux pour accepter le trône qu'on lui offrait, il parut céder à leurs désirs en y montant. Le couronnement eut lieu le jour de Noël 1066, dans l'église de Westminster, selon les rites en usage pour le sacre des rois saxons. Trois mois s'étaient écoulés depuis le débarquement des Normands à Pevensey. La conduite du nouveau souverain fut, à cette époque, prudente et louable ; il s'efforça d'arrêter les violences et les rapines inséparables d'une conquête et de se concilier les cœurs des vaincus par sa justice et sa modération ; il ne distribuait à ses compagnons que les biens du domaine royal ou ceux des Anglais tués à Hastings. Puis il revint jouir sur le continent de son triomphe, emmenant à sa suite les principaux chefs soumis. Une prompte révolte des Saxons le rappela en Angleterre ; l'étheling Edgar s'était enfui, et avait trouvé en Écosse un asile ; de là il appela à lui les Danois, et avec leur aide il s'empara de la ville d'York, où trois mille Normands périrent égorgés. Guillaume étouffa cette première insurrection dans des flots de sang ; tout le territoire insurgé fut partagé entre les chefs et les soldats de son armée, et bientôt tout le pays entier des anciens royaumes anglo-saxons fut subjugué sinon soumis.

La cupidité et la violence des vainqueurs s'accrurent avec leurs succès, et provoquèrent de nouveaux et nombreux soulèvements ; mais la résistance ne se montra nulle part aussi acharnée que dans l'île d'Ély, située au milieu des marais du comté de Cambridge. Là, sur un sol fangeux, impraticable aux chevaux et aux hommes pesamment armés, une foule de Saxons fugitifs se rendirent par l'embouchure des fleuves avec leurs familles et les débris de leur fortune. Ils y élevèrent des fortifications de terre et de bois, et y établirent un vaste camp retranché, qui prit

(1) Le mot *wittan* en saxon signifie sage. On appelait *wittena gemot* l'assemblée des évêques et des thanes à qui appartenait l'élection des rois.

le nom de *Camp du Refuge*. Des prêtres, des évêques chassés de leur siége, des chefs renommés, et parmi eux le plus populaire de tous, le célèbre Hereward, se retirèrent dans ce dernier asile de l'indépendance nationale. La flotte danoise vint de nouveau prêter aux insurgés sa coopération; de tous côtés l'Angleterre s'agitait sous le joug, et la ville de Londres elle-même menaçait les conquérants d'une rébellion redoutable. A ces nombreux périls Guillaume opposa d'abord sa dissimulation habituelle; il appela autour de lui à Berkamsted les chefs saxons encore indécis, et les consulta sur les intérêts du pays, puis il jura sur les Évangiles d'observer les lois établies par ses prédécesseurs. Ces anciennes lois n'étaient point écrites; par ordre du roi on en fit un code, qui fut publié dans toute l'Angleterre. Cette satisfaction accordée aux vœux du pays affaiblit les ressentiments populaires; en même temps Guillaume achetait la neutralité des Danois, et se défaisait par la ruse ou par la corruption d'un grand nombre de chefs rebelles. Quand il eut ainsi tout préparé, jugeant le moment venu de détruire le foyer de l'insurrection, il fit construire à travers les marais, avec des efforts inouïs, une immense chaussée destinée à joindre l'île d'Ély à la terre ferme. Les insurgés, privés de tout secours, épuisés par les combats et la famine, finirent par se rendre, à l'exception d'Hereward, qui parvint à s'échapper, et se montra encore, dans plus d'une rencontre, terrible aux oppresseurs de son pays.

Avec le Camp du Refuge tomba la dernière espérance du peuple anglo-saxon; la conquête était désormais consommée, et le roi Guillaume eut d'autres adversaires à combattre. Après avoir forcé le roi d'Écosse Malcolm à lui rendre hommage et étouffé une révolte des Manceaux, il vit ses anciens compagnons d'armes se soulever contre lui; quelque généreux qu'il eût été à leur égard, leur ambition était plus grande que ses largesses et causa enfin la rébellion de 1072. Les conjurés normands associèrent à leurs projets ambitieux le comte saxon Waltheof, gouverneur de la Northumbrie, qui jouissait chez ses compatriotes d'une immense influence, espérant par son nom donner à leur rébellion l'apparence d'une guerre nationale. L'arrestation de Waltheof, trahi par sa femme, hâta l'explosion de la conspiration, mais elle fut étouffée par l'évêque de Bayeux, Odon, frère de Guillaume, et par le primat Lanfranc, qui gouvernait le royaume en l'absence du roi. Celui-ci, à la première nouvelle des troubles, repassa en Angleterre, et cita devant sa cour les auteurs du complot. Le comte de Norfolk fut banni à perpétuité; Roger, comte d'Hereford, perdit ses biens et mourut en prison; enfin, au bout d'un an, Waltheof comparut à son tour, et fut condamné à perdre la tête. Le roi, en l'année 1081, conduisit une armée nombreuse dans la Cambrie contre les Gallois, et soumit une grande partie du pays. Ses plus graves alarmes lui vinrent ensuite des Danois; et dans les dernières années de son règne, Guillaume se vit encore sérieusement menacé par ce peuple. Canut le Jeune éleva des prétentions à la couronne d'Angleterre; il projeta de conquérir ce royaume, et fit alliance, dans ce but, avec le roi de Norvège, Olaüs, et avec son beau-père, Robert, comte de Flandre, qui lui promit six cents vaisseaux. Guillaume conçut les plus vives craintes de cet armement formidable, auquel il opposa une foule immense de mercenaires rassemblés de toutes les parties de l'Europe et soldés avec l'or des Anglais. L'armée danoise se dispersa comme les précédentes, sans avoir combattu, soit par défaut de vivres, par insubordination ou par trahison, soit peut-être par toutes ces causes réunies. Mais là s'arrêta le cours des prospérités du conquérant; depuis lors sa vie fut empoisonnée par les troubles domestiques. Sa femme Mathilde lui avait donné quatre fils. En partant pour la conquête de l'Angleterre, Guillaume avait confié à Robert, l'aîné, le gouvernement de la Normandie; plus tard, quand il voulut ressaisir ses domaines héréditaires, son fils éclata en plaintes et en menaces, qui se traduisirent bientôt en rébellion ouverte. Toujours faible pour sa famille, Guillaume pardonna deux fois à son fils, qui, rebelle une troisième fois, s'exila de la Normandie jusqu'à la mort de son père. L'ambition de son frère Odon, évêque de Bayeux, fut pour le roi une nouvelle source d'inquiétude. Ce prélat aspirait à la tiare malgré sa défense; il fallait le tenir prisonnier, et personne n'osant exécuter l'ordre de Guillaume, celui-ci l'arrêta de sa propre main.

Le roi, dans l'année 1087, quitta encore une fois l'Angleterre, qu'il ne devait plus revoir. [illegible] après son arrivée sur le continent, une contestation s'éleva entre lui et le roi de France, Philippe, son suzerain, au sujet du comté de Vexin. [illegible] ces débats Guillaume tomba malade; et [illegible] il avait un embonpoint excessif, Philippe [illegible] plaisanta, et dit que Guillaume était en [illegible] Le propos rapporté au roi malade [illegible] fureur. « Par la vertu de Dieu, s'écria-t-il, je [illegible] qu'à la messe des relevailles j'irai présenter à Philippe cent mille lances en guise de cierges. » [illegible] sitôt rétabli, il se mit en marche et ravageant [illegible] sur son passage, il fond sur Mantes avec son armée, et livre la ville au pillage et à l'incendie; mais comme il courait à travers les débris enflammés, son cheval, posant le pied sur des charbons ardents, bondit, et jetant le roi sur le pommeau de la selle lui occasionna une grave blessure. On le ramena à Rouen. Là, sentant la mort approcher, il exprima un profond repentir de ses injustices et de ses cruautés, et pour les réparer en partie il donna l'ordre de mettre en liberté les prisonniers. Puis, il désigna son fils Guillaume pour lui succéder sur le trône d'Angleterre, laissa à Robert son duché de Normandie. [illegible] à Henri, son troisième fils, il ne reçut que [illegible]

mille livres d'argent. Mais son père lui prédit un avenir plus brillant que celui de ses deux frères aînés. Ses enfants n'attendirent pas son dernier soupir pour s'éloigner : Henri courut recevoir son or ; Guillaume franchit le détroit pour saisir une couronne.

Le jeudi 9 septembre 1087, après une dernière prière, Guillaume expira. Aussitôt les médecins et les autres assistants s'éloignèrent pour mettre leurs biens en sûreté ; les domestiques d'un rang inférieur, se voyant seuls, pillèrent les armes, les vases, les vêtements, et s'enfuirent laissant le corps du roi presque nu gisant sur le plancher. Un chevalier du pays, nommé Herluin, touché de compassion, se chargea seul du soin des funérailles, et conduisit jusqu'à Caen le corps de son maître. Tous les évêques et les abbés de Normandie se réunirent pour faire au roi de splendides funérailles dans l'église Saint-Étienne, où il devait être enseveli. Mais avant que le corps ne fût descendu dans la fosse un homme, nommé Ascelin, se leva au milieu de la foule, et dit : « Cette terre où vous êtes fut l'emplacement de la maison de mon père ; Guillaume la lui enleva, lui refusant toute justice ; c'est pourquoi je revendique ce terrain. Je m'oppose au nom de Dieu à ce que le corps du ravisseur soit enseveli dans mon héritage. » Les évêques et les grands, entendant confirmer par les assistants ces paroles d'Ascelin, lui payèrent sur la tombe entr'ouverte le prix de son bien. Puis on descendit le corps dans la fosse, qui se trouva trop étroite ; et comme on le foulait il se rompit, et l'odeur qui s'en exhala mit en fuite tout l'assemblée. L'historien auquel ces détails sont empruntés termine par les réflexions suivantes : « Ainsi, dit-il, un monarque si terrible aux peuples nombreux de tant de provinces resta nu sur le carreau, délaissé par ses enfants et par ceux qu'il avait nourris. Il eut besoin de l'argent d'autrui pour ses funérailles. Il fut porté à l'église à travers l'incendie par un cortége tremblant, et celui qui avait été le prince de tant de villes et de tant de places fortes n'eut pas même un terrain libre pour recevoir la sépulture ; son corps, nourri de tant de délices, se déchira ignoblement, et apprit aux sages comme aux insensés ce qu'est la gloire charnelle. »

C'est de Guillaume surtout qu'on peut dire qu'il ne laissa rien au hasard de ce qu'il put lui ravir par la prudence. Son ambition insatiable fut servie par une persévérance invincible. Il réussit parce qu'aidé de la fortune il s'empara des événements avec l'habileté qui les dirige et la volonté qui les domine. C'était assez pour vaincre, il fallait davantage pour imprimer la durée aux faits accomplis, pour fonder après avoir conquis : il déploya dans ce but des vues élevées, une fermeté incroyable et une sorte de grandeur morale visiblement imprimée sur ses traits comme dans son âme, et que n'effacèrent jamais complétement les sombres passions auxquelles il s'abandonna. S'il employa souvent pour s'élever et s'affermir des moyens criminels, il fit voir aussi dans plusieurs actes de sa vie un respect sérieux, un zèle sincère pour la religion et pour la justice ; sa sagesse, enfin, consolida ce que la violence avait établi. Il avait reçu de la nature une organisation physique en harmonie avec ses facultés intellectuelles et morales. Son front large et dépouillé annonçait une pensée vaste et toujours agissante ; son regard, sévère et dur, imprimait la terreur et commandait l'obéissance. Sa taille était haute, sa force prodigieuse, et sa corpulence, qui s'accrut avec l'âge, n'était rien à son activité. Dans quelque condition que le sort l'eût placé, il serait parvenu à s'agrandir : il était né conquérant.

Il nous reste maintenant à dire un mot des institutions de Guillaume ; et cette étude mérite une grande attention, car l'histoire de l'Angleterre en grande partie est là. Son système politique reposa sur trois fondements principaux : la force militaire, les tribunaux, l'Église, et tous les trois sur la *propriété*. Il profita des rapports nombreux qui existaient entre les institutions saxonnes et celles des Normands pour déguiser les changements qu'il fit aux premières. Il conserva donc dans les anciennes institutions du pays tout ce qui pouvait s'accorder avec sa situation et faire illusion aux vaincus, et s'associa pour complices le grand conseil national, d'origine à la fois saxonne et normande, dont il choisit à son gré les membres, et qui, après un certain temps, composé presque tout entier de spoliateurs, eut intérêt à maintenir les spoliations. Les divisions territoriales, les formes administratives, les tribunaux, les procédures judiciaires, les usages qui réglaient les transactions des citoyens, et les rapports hiérarchiques des hommes entre eux, tout cela était à peu près établi de même chez les deux peuples, tout cela fut donc à peu près conservé ; mais sous le respect apparent et facile pour les choses établies, Guillaume déguisa des changements qu'il introduisit graduellement durant une période de vingt années. Il fit ainsi, au profit de la couronne, une révolution véritable, et pour la juger il ne faut point oublier que dans les derniers temps de la monarchie anglo-saxonne, à la mort d'Édouard le Confesseur, tout tombait en dissolution, l'Église, l'aristocratie et le trône.

Dans les institutions des Anglo-Saxons, les germes de la féodalité, sinon la féodalité, existaient déjà. Ce peuple en connaissait les principaux caractères, surtout en ce qui touchait la dépendance et la subordination des personnes ; il connaissait le serment qui liait l'homme libre au seigneur, et le châtiment qui en punissait l'infraction ; c'étaient là autant de pierres d'attente pour l'édifice politique de Guillaume ; il en profita avec une habileté extrême pour établir en Angleterre le système féodal, tel à peu près qu'il était en vigueur en Normandie, toutefois

utilement modifié dans l'intérêt de son pouvoir. Lorsqu'il se crut suffisamment affermi dans sa conquête pour en disposer, lorsque d'une part l'espoir du gain et d'autre part la crainte d'une spoliation totale lui eurent donné un pouvoir à peu près absolu sur ses compagnons d'armes et sur ceux des vaincus qui avaient conservé leurs biens, il se fit reconnaître pour le seul roi propriétaire du sol, dont il distribua de vastes parts aux principaux chefs de son armée, à charge d'hommage et de service militaire. Un grand nombre de seigneurs anglo-saxons furent maintenus dans leurs possessions à des conditions semblables : ils devinrent ainsi ses hommes en le reconnaissant pour le maître et le seigneur dont ils tenaient en don les terres qu'ils possédaient auparavant à titre d'héritage. Guillaume se reserva ou s'adjugea ainsi à lui-même le *domaine direct* de toutes les terres de son royaume dont il laissa à ses sujets normands ou anglo-saxons le *domaine utile*. Tous ceux qui rendirent ainsi directement hommage à Guillaume pour leurs biens furent les principaux vassaux, les tenanciers directs de la couronne, et ils s'engagèrent chacun à fournir un nombre déterminé d'hommes qui devaient se rendre à cheval et en armes au lieu désigné par chaque convocation royale. Les seigneurs normands partagèrent leurs vastes domaines en un grand nombre de parcelles : ils en donnèrent une partie, à condition d'hommage de fidélité et de services de différentes natures, à des hommes nouveaux, Normands comme eux, et laissèrent le reste, à des conditions semblables, à leurs anciens possesseurs. Les uns et les autres devinrent les tenants ou les vassaux des tenanciers directs de la couronne, et parmi eux ceux dont les domaines furent assez étendus les partagèrent de la même manière, et les sous-divisèrent d'après les mêmes principes.

Toutes ces parcelles des grands fiefs primitifs ne furent pas concédées à charge des mêmes services, et toutes les tenures n'obligeaient point au service militaire. Lorsque les tenants ou propriétaires avaient distrait de leurs domaines ou fiefs militaires autant de terre qu'il en fallait pour entretenir le nombre de chevaliers qu'ils s'étaient engagés à fournir, ils disposaient du reste, soit en le réservant pour leur propre entretien, soit en le donnant à charge de rente ou d'autres services. Il y eut ainsi diverses sortes de tenures, qui avec le temps reçurent différents noms. Ce furent les tenures en *chevalerie*, *en grande et en petite sergenterie*, *en franche aumône*, *en bourgage*, *en soccage* et *en villenage*.

Les trois premières seules étaient réputées tenures nobles et militaires. Les terres données en franche aumône étaient certaines concessions faites volontairement aux églises à titre de charité ou de don gratuit : leurs tenures dispensaient du service de guerre ; les tenures en bourgage étaient restreintes au droit d'habitation dans les villes ; les terres tenues en *soccage* étaient cédées à charge de rente ou de tout autre service libre et conditionnel ; enfin, les tenures en *villenage* obligeaient à tous les services inférieurs que rendaient ordinairement les *vilains*. Elles étaient en général possédées par des *ceorls* (1) de la plus basse condition, qui, libres de leur personne, prêtaient serment de fidélité au seigneur, et avaient ainsi des droits à sa protection. Un grand nombre obtinrent de transmettre leurs ténements à leurs enfants, qui prononçaient le même serment. Leurs terres restèrent ainsi durant plusieurs générations dans les mêmes familles, qui avec le temps furent censées en avoir obtenu la propriété légale, et ces mêmes tenures devinrent ensuite célèbres sous le nom de tenures en *copy hold*.

On vit en Angleterre ce qu'on avait vu sur le continent dans l'anarchie du dixième siècle. Beaucoup d'hommes libres allèrent au-devant de cette servitude nouvelle, et échangèrent contre la protection des hommes puissants le titre de propriété de leurs *alleux*, qu'ils reçurent d'eux ensuite à titre de fiefs ; de telle sorte qu'un siècle plus tard aucun homme descendant de la nation romaine et possédant une propriété territoriale ou toute autre, ne fut considéré comme propriétaire au seul titre d'héritage ou succession paternelle. Dans le double but d'établir une taxe proportionnelle par toutes les terres et de régulariser le nouvel état de la propriété dans le royaume, Guillaume fit faire une enquête territoriale et dresser un registre de toutes les mutations opérées dans la propriété depuis la conquête. Là fut consigné dans quelles mains avaient passé les domaines des Saxons, et combien d'entre eux gardaient encore leurs héritages ; le nombre d'arbres et d'arpents que renfermait chaque domaine et qui suffisait à l'entretien d'un homme d'armes ; à quelle somme pouvait être évalué le produit des cités, des villes, des bourgs et des hameaux ; combien chaque propriétaire foncier, prêtre ou laïc, avait de terres, d'hommes assujettis au service féodal, de serfs et d'animaux. Les commissaires préposés à cette enquête eurent l'ordre de former partout où ils se transporteraient et sur tous les points du royaume, dans les villes comme dans les campagnes, un jury composé de Normands et d'Anglais, sur le témoignage desquels les rôles devaient être établis. Ce registre fameux, et dont la rédaction demanda cinq années, devint le grand livre de la conquête, et fut soigneusement conservé dans la cathédrale de Winchester. Les Normands le nommèrent le *Livre royal* ; il fut appelé par les Anglo-Saxons le *Domesday Book* (livre du jugement), sans doute parce que leur sort y fut fixé d'une manière irrévocable. L'Angleterre comprit 60,215 fiefs de chevalerie, dont les [illegible]

(1) Les *ceorls* formaient chez les Saxons la classe des hommes libres au dessous des thanes ou seigneurs.

ciers parurent en armes sous la bannière des dignitaires spirituels ou temporels, à la grande réunion convoquée par Guillaume en 1086, à Winchester. Les titres des nouveaux possesseurs y furent solennellement vérifiés, et tous ceux qui en obtinrent la confirmation se reconnurent les hommes-liges du roi et prêtèrent serment en ses mains pour les terres qu'ils tenaient de lui. Là peut-être fut promulguée la *Charte* dite de Guillaume, par laquelle ce prince s'obligeait à respecter les droits de chacun et rappelait les obligations de tous envers lui. « Nous ordonnons, disait le conquérant, que tous les hommes libres de ce royaume se considèrent comme frères d'armes unis pour le défendre. Nous voulons que tous les hommes libres de notre royaume jouissent de leurs terres en paix, qu'ils soient exempts de toute taille, de toute exaction injuste, de sorte qu'il ne soit rien exigé d'eux que le service qui nous est légalement dû selon le droit et selon qu'il a été établi par le grand conseil. »

Outre le service militaire, que tous les tenants des fiefs en chevalerie devaient au roi, les vassaux directs de la couronne, nommés aussi *barons*, étaient tenus de se rendre à la cour du prince trois fois par an ou de justifier de leur absence. Là ils délibéraient avec le monarque, *in communi concilio*, sur les lois comme sur les matières qui intéressaient la sûreté de l'État et formaient le tribunal judiciaire le plus élevé du royaume. Les attributions de ce grand conseil étaient à peu près semblables à celles du *wittenagemot* des Anglo-Saxons, et ses membres constituèrent ce qu'on appela le *baronnage* d'Angleterre. Diverses causes ayant dans la suite diminué les biens d'un grand nombre, ceux-ci furent moins assidus, et finirent par s'exclure eux-mêmes des assemblées de leurs collègues mieux partagés de la fortune : de là vint la distinction des grands et petits barons, et avec le temps les premiers furent seuls considérés comme membres du baronnage d'Angleterre. C'est ainsi que la main ferme et victorieuse de Guillaume établit dans toute sa vérité le système féodal en Angleterre; la vassalité y devint réelle, de personnelle qu'elle était auparavant. La subordination des personnes les unes aux autres y dépendit des choses ou des terres possédées; celles-ci furent classées hiérarchiquement, et elles réglèrent les rangs de leurs possesseurs. Ce système se présentait ainsi en Angleterre à peu près tel qu'il subsistait dans le royaume de France, et pourtant il en différait sous deux points d'une importance extrême. En France, au commencement de la troisième race, les grands vassaux ni leurs tenanciers n'étaient pas réputés tenir en réalité leurs hommes et leurs titres de possession du roi lui-même : c'était lui au contraire qui tenait d'eux sa couronne; mais en Angleterre la main toute-puissante du roi avait seule distribué les dignités et les terres. Cette situation si différente des deux couronnes amena dans les deux pays des conséquences très-diverses. Elle eut les résultats suivants : c'était en France à leur seigneur direct que les sous-tenanciers rendaient hommage pour leurs fiefs, tandis qu'en Angleterre les sous-tenanciers se considéraient tous comme possesseurs par permission ou confirmation royale, et c'était au roi lui-même que l'hommage pour leurs terres était rendu. Cette première différence en amena une seconde, plus importante encore. Le serment de fidélité, depuis la chute de la dynastie carlovingienne, se prêtait en France par les sous-vassaux à leur seigneur direct : il fut prêté par eux en Angleterre à la personne même du souverain. Guillaume ne négligea rien pour maintenir l'ancien usage du serment prêté à la personne du prince, usage en vigueur sous les rois saxons, dans la Grande-Bretagne jusqu'à la conquête normande, et qui dans l'ancienne Gaule s'était conservé en Normandie durant les dixième et onzième siècles. Il résulta de ce fait important que la couronne eut en Angleterre une influence et une force très-supérieures à celles qu'elle possédait sur le continent. Le vassal guerroyait en France contre le roi lui-même, sous la bannière de son seigneur, tandis qu'en Angleterre la place de bataille de tout franc tenancier était sous la bannière royale, et quiconque tirait l'épée contre le roi était rebelle et traître à son serment. En France la féodalité devait sa naissance à l'aristocratie; en Angleterre elle fut régulièrement établie par le monarque. Elle prit en France des forces aux dépens de l'autorité du souverain; elle fut en Angleterre sous la main du prince un instrument de pouvoir et de despotisme.

Guillaume, en organisant la justice, ne se montra pas moins supérieur qu'en disciplinant la féodalité; il comprit qu'après avoir promis aux vaincus de maintenir leurs lois, le plus sûr moyen de prolonger leur illusion était de conserver à peu près intacts les tribunaux qui les appliquaient : il eut d'ailleurs à cet égard peu d'efforts à faire. Sa politique fut secondée par la grande ressemblance entre les tribunaux des Saxons et ceux des Normands. Les rapports entre les institutions des deux peuples n'étaient sur aucun point plus nombreux que sur celui-là.

Guillaume conserva donc soigneusement toutes les juridictions inférieures de cours du manoir ou *hall-motes*, qui furent appelés après la conquête *cours barons* ou *courts leet;* il maintint également les cours du *Hundred* et les *shire motes* ou cours du comté. Les attributions de toutes ces cours demeurèrent à peu près telles qu'elles étaient sous les rois saxons; c'est-à-dire que les premiers continuèrent à connaître des affaires civiles et criminelles, tandis que dans les dernières on décidait des questions qui intéressaient l'Église, la couronne et les particuliers; mais si les attributions subsistèrent en partie, les hommes furent changés; c'était bien comme

autrefois le seigneur du manoir qui habituellement présidait la *cour baron*, c'étaient encore les francs tenanciers qui siégeaient dans celles du *hundred* et du comte; mais la plupart étaient, depuis la conquête, des étrangers, et il y avait entre les juges et les justiciables la distance qui sépare les vainqueurs des vaincus. La langue française fut seule autorisée dans les débats judiciaires, et il fallut que les Anglo-Saxons apprissent l'idiome des conquérants pour ne pas succomber sous leurs subtiles chicanes comme sous leurs armes. Il introduisit, selon la coutume normande, quelques changements importants soit dans la procédure judiciaire, soit dans la composition des cours de comté. L'appel au combat judiciaire y fut admis et l'épreuve des Normands par le duel y fut substituée dans beaucoup de cas aux anciennes épreuves germaniques par le feu et l'eau.

Les assistants ou assesseurs des cours saxonnes étaient souvent autrefois tous les hommes libres du canton; mais les jurateurs étaient des hommes presque toujours appelés par l'accusé à témoigner pour lui : les uns et les autres furent graduellement remplacés par des jurés limités à douze, au choix de l'assemblée ou de l'officier du prince d'après l'usage de Normandie. Guillaume contribua ainsi à établir en Angleterre, au moins en principe, l'institution du jury, quoique sous une forme encore très-imparfaite; mais l'ancienne coutume prévalut longtemps, et l'usage normand ne devint universel que sous Henri II. Le changement le plus grave introduit par Guillaume dans les tribunaux de comté fut la distinction qu'il établit de fait, et pour les laïcs comme pour les clercs, entre la justice temporelle et la justice spirituelle, en séparant la cour du comte ou du sheriff de celle de l'évêque. La coutume qu'il introduisit à cet égard, innovation dans le pays conquis en ce qui touche les laïcs, était depuis longtemps en vigueur dans celui des conquérants; elle était favorable à l'Église, et il n'eut aucune peine à la faire prévaloir. En conservant les cours locales en Angleterre, Guillaume n'oublia point la plus importante des prérogatives dont il jouissait comme duc de Normandie; il maintint soigneusement son droit de juridiction suprême, et en dernier ressort sur tous les appelants, à son propre tribunal, et cette prérogative, dont lui-même et ses successeurs abusèrent tant de fois, eut néanmoins pour la nation, dans les premiers temps surtout, d'incontestables avantages.

A la suite du bouleversement général qui suivit la conquête, une foule de nouveaux propriétaires étaient des étrangers dans leurs domaines; il n'y avait aucun lien fondé par l'habitude, les souvenirs ou la sympathie entre eux et les anciens habitants, qui, en butte à des violences perpétuelles, rencontraient souvent leurs oppresseurs sur le siége des juges; et tandis que les conquérants guerroyaient et se déchiraient entre eux, les tribunaux des *hundreds* (1) et des comtés étaient impuissants contre les désordres. Cette situation violente donna une très-grande importance aux tribunaux où la justice du prince était rendue : ce n'était pas que l'équité y fût beaucoup plus respectée pour elle-même; mais les juges royaux avaient un intérêt moins direct à l'enfreindre, et tandis que dans les tribunaux inférieurs l'homme dépendant et pauvre obtenait rarement justice contre l'homme riche et puissant, la couronne au contraire trouvait souvent son avantage à soutenir le faible contre le fort. C'est là surtout ce qui fit la fortune du tribunal célèbre connu sous le nom d'*aula* et de *curia regis*. Cette cour dans l'origine n'était pas distincte du parlement, ou grand conseil national, qui réunissait sous la domination normande, comme auparavant le *wittenagemot* du temps des Saxons, les attributions législatives et judiciaires. Le grand conseil présidé par le monarque tenait ses séances solennelles trois fois l'an, aux fêtes de Noël, de Pâques, et de la Pentecôte, et les causes les plus importantes y étaient appelées. Dans la suite, la multiplicité des appels et le nombre toujours croissant des affaires firent sentir la nécessité d'établir un haut tribunal qui, composé du chancelier, des principaux officiers de la couronne, de quelques hommes versés dans l'étude des lois et d'un certain nombre de barons désignés par le roi, qui siégeait dans la résidence royale et qui retint le nom de cour du roi (*aula* ou *curia regis*). On confondit souvent encore ce tribunal avec le parlement ou grand conseil national, parce qu'aux jours où le parlement s'assemblait les barons d'Angleterre, qui tous en étaient membres, avaient aussi droit de siéger dans la *curia regis* et jugeaient en commun avec les juges ordinaires les grands procès d'État. « C'était, dit le [illegible] Madox, un privilége très-envié que celui [illegible] n'être jugé qu'en la *cour du roi*; elle était [illegible] les premiers rois normands l'asile des opprimés, et pour que les sujets vécussent en paix et [illegible] tégés, il importait qu'elle fût puissante et [illegible] raine. Avec le temps elle dégénéra, ses abus [illegible] vinrent intolérables; et après avoir été une [illegible] rantie contre la tyrannie locale, elle fut dans [illegible] mains du prince un redoutable instrument de [illegible] potisme et d'oppression. Toute l'Angleterre [illegible] soumise à sa juridiction, sauf quelques [illegible] du territoire les plus exposées aux invasions [illegible] il était nécessaire que l'autorité locale fût [illegible] active et plus forte. Guillaume accorda pour [illegible] cause des *droits réguliers* aux comtés de [illegible] ter et de Durham; dans la suite l'île d'Ely [illegible] comtés de Pembroke et de Lancastre les [illegible] également : ces divers comtés furent [illegible] sous le nom de *palatins*.

Une autre cour, non moins digne d'[illegible] que la cour du roi, était celle qui reçut le [illegible]

(1) On appelait *hundred* chez les Saxons la [illegible] de cent familles.

de l'*échiquier*, emprunté à la cour célèbre ainsi nommée en Normandie. Mais il y avait une différence capitale entre l'échiquier normand et l'échiquier d'Angleterre. Le premier était la cour suprême et d'appel de toutes les juridictions inférieures, le second limitait sa compétence aux causes qui intéressaient les revenus de la couronne, qu'il avait pour objet de défendre et d'accroître. Il était composé à peu près des mêmes membres que la cour du roi, mais il s'assemblait dans un lieu différent, dit *ad scaccarium* ou *à l'échiquier*. Les barons, presque tous complétement étrangers à la science des lois, étaient peu jaloux de leur droit de présence dans ces cours. Le roi désignait pour chaque session ceux d'entre eux qu'il invitait à y siéger. La plupart des causes étaient débattues en présence seulement du grand-justicier et des légistes ses assesseurs. Ceux-ci bientôt furent seuls arbitres des jugements; ils n'avaient d'autre mandat que celui qu'ils tenaient du bon plaisir du roi, dont l'autorité acquit ainsi rapidement une extension prodigieuse.

Parmi les lois ou ordonnances empruntées par le roi Guillaume aux règlements en vigueur en Normandie, il faut compter la célèbre ordonnance du *couvre-feu*, qu'il avait depuis longtemps fait observer dans son duché, et qui, là comme en Angleterre, obligeait les habitants à rentrer dans leurs maisons et à éteindre leurs feux et leurs lumières à une certaine heure après le coucher du soleil: cette ordonnance eut pour but d'empêcher les meurtres et les brigandages nocturnes.

Guillaume, si habile à importer de Normandie en Angleterre les lois favorables à son autorité, ne se montra pas moins politique dans les emprunts qu'il fit aux anciens codes anglo-saxons. Il laissa le taux des amendes, tel qu'il était fixé par les lois *saxonnes*, *suéviennes* et *danoises*, varier comme avant la conquête selon l'ancienne division des grandes provinces: cependant il marqua en toute occasion une grande préférence pour la loi danoise. C'était, disait-il, en vertu de l'origine commune des Norvégiens et des Anglo-Saxons; mais son véritable motif fut l'élévation des peines plus fortes, pour la plupart des cas, dans cette loi que dans les autres.

Sous la domination danoise, les Anglo-Saxons de chaque *hundred* étaient responsables du meurtre d'un Danois commis sur leur territoire, et devaient produire le coupable ou payer une amende. Guillaume appliqua aux Normands ou Français le bénéfice de cette loi.

Il conserva une autre loi, dont le maintien établissait entre les deux peuples une différence à l'avantage des Normands: par cette ancienne loi du pays, les Saxons accusés de brigandage ou de meurtre n'étaient admis à se justifier que par l'épreuve du feu ou de l'eau; mais les Normands sous le poids d'accusations semblables purent, en vertu de leurs propres coutumes, se défendre par le duel ou par le serment.

Au nombre des ordonnances les plus rigoureuses de Guillaume sont celles qui interdirent la chasse dans ses forêts; et c'est à tort qu'il en a été dit l'auteur. Leurs dispositions sévères contre les infracteurs furent extraites presque en totalité du code foncier de Canut le Grand. Tout homme libre durant la domination saxonne devait donner des cautions de sa conduite non-seulement pour le passé, mais encore pour l'avenir: Guillaume conserva soigneusement une telle loi, si avantageuse au pouvoir absolu. Les cautions d'un homme libre devaient le produire en justice à chaque sommation, prouver en cas de fuite qu'elles le croyaient innocent ou acquitter une amende: tout homme enfin sommé de comparaître était tenu de se présenter ou de payer pour son absence. Une loi enfin, qui fut comme la clef de tout l'édifice, rendit le roi seul et souverain juge de toute infraction commise par les dépositaires de l'autorité. Tout officier royal, comte, sheriff ou prévôt, n'était justiciable que de la cour du roi. C'est par de tels moyens qu'il parvint à rétablir la paix publique et qu'il mit un terme dans son royaume aux brigandages et aux meurtres.

Guillaume avait eu recours à la religion pour préparer sa conquête; il ne négligea aucun des moyens qu'elle lui offrit pour le consolider, et il fit dans ce but de grands efforts. Nous avons vu qu'il sépara le tribunal de l'évêque de la cour du comté, et en cela sa conduite fut d'accord avec l'intérêt réel de l'Église. Cette séparation, qui n'avait été précédemment établie en Angleterre qu'en ce qui touche les ecclésiastiques, devint sous Guillaume permanente et complète; elle eut pour effet de soustraire au jugement d'hommes trop souvent cupides, ignorants et grossiers, les causes qui semblaient plus spécialement du ressort de la religion et de la morale. Le clergé plus tard en profita pour attirer à lui toutes les causes et pour se rendre tout à fait indépendant non-seulement des tribunaux laïcs, mais de la couronne. Cet abus ne pouvait se produire sous un prince aussi vigilant et aussi ferme que Guillaume; il était d'ailleurs trop grand politique pour séparer entièrement l'Église de l'État, et il eut recours à plusieurs mesures fort importantes pour conserver sur le clergé la portion d'influence qu'il jugeait nécessaire à son pouvoir. La première de ces mesures fut de transférer la plupart des évêchés et des abbayes à des prélats normands, sur l'obéissance desquels il comptait à proportion des besoins qu'ils avaient de son appui: la seconde fut de soumettre d'une manière plus étroite et plus précise que sous la domination saxonne tout le clergé de l'Angleterre à une direction unique et centrale sous un chef spirituel de son choix; mais il fit voir aussi dans ce choix même une piété sincère, une sollicitude véritable pour le progrès de la foi et de l'enseignement religieux dans son royaume: il montra que les grands hommes ne craignent pas de faire

approcher d'eux de grandes lumières, et s'honora lui-même en élevant sur le siége de Cantorbéry l'illustre Lanfranc. ( *Voy.* LANFRANC. ) Autorisé par le souverain pontife et par le roi, il remplit une mission sévère, mais il y apporta beaucoup plus de modération qu'on ne l'a dit, et plus de sympathie pour les Saxons qu'on n'aurait pu l'attendre du ministre d'un conquérant. C'est à lui surtout qu'ils furent redevables des franchises qu'ils conservèrent, et c'est grâce à sa sagesse et à sa pieuse influence qu'en introduisant de si grands changements dans l'Église, Guillaume parut agir plus en réformateur qu'en tyran. Convaincu de l'importance et de l'utilité des anciennes prérogatives de l'église de Cantorbéry, Lanfranc porta Guillaume à désirer qu'elles fussent affermies et même augmentées, afin que l'autorité métropolitaine de ce siége s'étendît sur tous les siéges épiscopaux du royaume, et depuis lors le siége épiscopal de Cantorbéry obtint d'une manière durable sur celui d'York une autorité qui auparavant avait été accidentelle ou temporaire, souvent même plus nominale que réelle. Guillaume contribua ainsi pour une forte part à consolider et à rendre permanent cet établissement hiérarchique qui soumit toutes les églises d'Angleterre à une seule, et qui eut plus tard des résultats si considérables et si imprévus. Les prélats étaient tenus de prêter serment de fidélité à Guillaume; ils devaient, comme tous les tenanciers de la couronne, le service militaire pour leurs fiefs : ce furent là autant de liens par lesquels il eut soin de les assujettir. Le résultat néanmoins ne répondit pas dans la suite à son attente, et les intérêts du clergé furent unis d'une manière indissoluble à ceux de l'aristocratie. Les évêques, comme les barons temporels, plièrent sans doute sous le sceptre de Guillaume; mais plus tard, lorsque l'aristocratie laïque se souleva contre ses successeurs, le clergé, qui n'avait en Angleterre, comme ordre distinct, aucun pouvoir politique, fit longtemps cause commune avec les barons, et leur union devint dangereuse pour la couronne. Guillaume était trop puissant pour redouter ce péril; et quoiqu'il eût rendu la juridiction des congrès indépendante des officiers royaux et qu'il eût écrit dans ses lois que pour les délits spirituels tout laïc serait jugé par le tribunal ecclésiastique, il n'entendait nullement rendre les prélats indépendants de lui-même, et il cita les évêques coupables à son propre tribunal. Enfin, et malgré son désir très-sincère d'affermir la religion dans son royaume, il osa résister au pape Grégoire VII; et ce pontife si absolu, qui s'était prêté aux désirs de Guillaume, ne put le faire plier aux siens. Le roi lui paya, comme il s'y était engagé, le denier de saint Pierre; mais lorsque Grégoire le somma de se reconnaître pour son vassal, de lui faire hommage de son royaume comme d'un fief du saint-siége, la fierté du conquérant se révolta, et il opposa un refus péremptoire aux demandes du pontife. Guillaume restreignit les droits de l'Église sur trois points capitaux au profit de sa prérogative : 1° il fit défense de reconnaître dans ses domaines l'autorité d'aucun pontife sans son assentiment préalable, et il ordonna que toutes les lettres venant de la cour de Rome seraient soumises à son approbation royale; 2° il ne permit point que les décisions des synodes nationaux ou provinciaux fussent mises à exécution sans son aveu; 3° il défendit aux cours ecclésiastiques de poursuivre ou d'excommunier aucun individu relevant du chef de la couronne jusqu'à ce qu'il eût reconnu lui-même la nature de l'offense.

Ce tableau que nous avons tracé des institutions de Guillaume ne serait pas complet si nous ne terminions par quelques mots sur les résultats généraux de sa conquête. La conquête normande mit fin aux invasions danoises et affranchit la contrée d'un péril jusque là aussi persistant que redoutable : elle doubla les forces de l'Angleterre, qui posséda la Normandie plus qu'elle n'en fut possédée, et qui pesa d'un poids nouveau dans les intérêts européens : il y eut peu de grandes affaires ou de négociations importantes où elle n'intervînt, et son commerce maritime prit alors, soit en Europe, soit en Asie, un immense développement.

A l'intérieur, dans sa constitution religieuse, civile et politique, l'Angleterre retira de la conquête d'autres avantages, dont quelques-uns cependant ne furent aperçus qu'à une époque beaucoup plus avancée. Quant à la religion, les Normands, étant plus rapprochés que les Saxons du temps de leur conversion au christianisme, avaient une foi plus vive, sinon plus pure, et peu après la conquête le clergé normand se montra supérieur à celui de l'Église saxonne par ses lumières et par la discipline. Le corps ecclésiastique fut en majeure partie renouvelé, instruit et discipliné par Lanfranc, qui fit pour l'Église anglo-normande ce que le primat Théodore avait fait, plusieurs siècles avant lui, pour l'Église anglo-saxonne; la foi se manifesta par un grand zèle pour les fondations pieuses, et la contrée se couvrit rapidement des beaux monuments qui ont fait une de ses gloires.

Dans l'ordre civil et politique, l'avantage le plus immédiat de la conquête de l'Angleterre, lorsque le temps eut mis un terme aux spoliations et aux ravages, fut l'établissement d'une police supérieure, rendue facile par la constitution hiérarchique et régulière de l'aristocratie terrienne et mieux encore par son étroite dépendance de la couronne. La paix publique fut ainsi maintenue et tous les ressorts de la société raffermis; on vit même disparaître sous l'autorité du conquérant un usage abominable : Guillaume défendit de vendre à l'étranger les jeunes gens des deux sexes, source de honteux profits pour les seigneurs saxons; et tout oppresseur qu'il était, il fit à Londres comme Gélon à Car-

thage, des décrets pour l'humanité. Pour être obéi dans la situation exceptionnelle où le plaça la victoire, il avait besoin d'une puissance à peu près sans limites, et ce fut à l'accroissement indéfini de la prérogative royale que tendaient la plupart des modifications qu'il apporta aux lois saxonnes. Sa main de fer s'appesantit également sur les Normands et sur les Saxons; il fut imité en cela par ses successeurs, et le peuple vaincu se montra d'abord envers ses nouveaux princes plus fidèle et plus soumis que la nation victorieuse. Cependant, c'est le propre du despotisme que le bien qu'il fait soit inséparable de grands maux, et il était dans la nature des choses que le pouvoir des rois anglo-normands, sans contrepoids et oppressif pour tous, devînt promptement intolérable. Il en résulta deux faits d'une extrême importance, savoir : en premier lieu, la fusion rapide du peuple conquérant et du peuple conquis, rendue d'ailleurs plus facile par les nombreux rapports d'origine, de coutumes, de mœurs et de culte qui existaient entre eux, et en second lieu, lorsque cette fusion fut accomplie, le rapprochement de toutes les classes, aristocratie et bourgeoisie, grande et petite propriété, contre l'oppresseur commun, circonstance rare, et qui fut singulièrement propice à la renaissance des vieilles franchises nationales, à leur développement et à leur durée.

Émile de Bonnechose.

Malmesbury, *De Rebus gestis Regum Anglorum*. — Idem, *De Gestis Pontificum Anglorum*. — Ordéric Vital, *Historiæ ecclesiasticæ*. — Guillaume de Poitiers, *Vie de Guillaume le Conquérant*. — Matthieu Pâris, *Historia major Angliæ*. — *Anglia sacra*. — Aug. Thierry, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*. — Hequet, *Histoire du Duché de Normandie*.

**GUILLAUME II**, dit *le Roux*, roi d'Angleterre, né en 1056, mort en 1100, était fils puîné du précédent. Son père, à son lit de mort (1087), écrivit à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, pour lui désigner son successeur au trône d'Angleterre, et remit sa lettre, signée de son sceau, à son fils Guillaume le Roux, en lui prescrivant de passer sur-le-champ en Angleterre. Ce prince obéit, et, sans attendre la mort du roi, il traversa la mer, et son premier soin fut de communiquer les dernières volontés de son père au primat. Celui-ci, avant de le sacrer, exigea de lui la promesse de gouverner toujours selon la justice, la miséricorde et la loi. Serment dérisoire, que le prince, qui n'avait de son père que les vices, se hâta d'oublier.

Une révolution s'était opérée en Normandie après la mort du Conquérant, auquel son fils aîné, Robert, avait succédé dans son duché; les barons, que l'autorité de son père avait contenus dans le calme et la soumission, reprirent aussitôt leurs habitudes de guerre et de brigandage. Ceux qui possédaient en outre des biens en Angleterre, comprenant que sujets de deux maîtres ils seraient exposés, dans les rivalités qui s'élevaient déjà entre les enfants du Conquérant, à perdre soit leur ancien patrimoine, soit leurs nouvelles acquisitions, résolurent de réunir les deux États dans une seule main. Préférant le facile et indulgent Robert pour souverain, à cause des défauts même qui le rendaient impropre à régner, ils conspirèrent contre le roi Guillaume avec ses deux oncles, Robert, comte de Mortagne, et Odon, évêque de Bayeux.

Guillaume le Roux sollicita dans ce péril l'assistance de la population vaincue; il promit aux Saxons les meilleures lois qu'ils voulussent choisir : il leur rendit le droit de porter les armes et la jouissance des forêts; il arrêta la levée des tailles et de tous les tributs odieux. Les Saxons accoururent à l'appel royal; ils marchèrent avec joie contre les Normands, parmi lesquels ils voyaient quelques-uns de leurs anciens et cruels oppresseurs. Guillaume leur dut la conservation de son trône, et il oublia bientôt ce qu'il leur avait promis. Il passa en Normandie, et rendit avec usure à son frère tous les maux qu'il en avait reçus. Robert appela à son aide le roi de France, son suzerain, dont Guillaume acheta ensuite la neutralité au poids de l'or. La paix fut enfin conclue. Guillaume garda les places par lui conquises en Normandie, et pour lesquelles il promit d'indemniser le duc. Le traité, juré par douze barons des deux partis, stipulait ces indemnités et portait que le survivant des deux frères hériterait de l'autre (1090). A peine les deux frères furent-ils réconciliés, qu'ils se liguèrent contre le troisième, Henri. Celui-ci n'avait reçu de son père que 5,000 livres d'argent; mais avec cet or il avait obtenu de Robert la cession de tout le Cotentin. Néanmoins il n'en demeura pas longtemps possesseur. Guillaume et Robert se réunirent pour l'en chasser; ils prirent ses châteaux, et l'assiégèrent au Mont-Saint-Michel. Henri capitula, et accompagna bientôt son frère en Angleterre. Mais la paix entre le roi et le duc ne fut pas de longue durée : Robert, n'obtenant pas les indemnités promises par le roi Guillaume, déclara son frère faux et parjure, et fit appel à l'épée. Guillaume vint plaider sa cause devant les vingt-quatre barons signataires du traité. Condamné par eux, il recommença la guerre. Le roi de France vint de nouveau en aide au duc de Normandie, son vassal. Guillaume, pour le désarmer, eut recours à un expédient honteux : il avait appelé 20,000 hommes sous son étendard; au moment où ceux-ci se disposaient à s'embarquer, ils furent sommés de payer chacun dix shellings au roi et renvoyés dans leurs foyers : avec l'argent qu'il acquit ainsi, Guillaume acheta une seconde fois la neutralité de Philippe.

Le but de l'ambition de Guillaume était de dépouiller son frère et de réunir le duché de Normandie à son royaume d'Angleterre : il n'avait pu réussir par la violence, il obtint davantage d'un accord volontaire. C'était le temps de la première croisade. Le chevaleresque Robert

partagea l'enthousiasme général; mais manquant d'argent à l'époque où il résolut de se joindre aux princes confédérés, il vendit à son frère Guillaume, moyennant mille marcs d'argent, le gouvernement de ses États pour cinq années, et aussitôt après son départ Guillaume vint prendre possession de la Normandie et du Maine (1095).

Les Manceaux, refusant de reconnaître l'autorité du roi d'Angleterre, avaient adopté pour souverain un chevalier nommé Hélie de La Flèche, neveu de leur ancien comte, et mis le siége devant la ville du Mans, défendue par une garnison normande. La nouvelle en vint au roi pendant qu'il chassait à peu de distance de la côte méridionale de l'Angleterre; tournant aussitôt son cheval vers la mer, il galopa jusqu'au rivage, où il s'embarqua sur le premier navire qu'il rencontra. Ce prince violent et esclave de tant de passions mauvaises montra cependant quelques traits d'une âme grande et royale : le patron du navire, menacé de la tempête, hésitait à tenter un passage dangereux : « Sois sans crainte, lui dit Guillaume, je n'ai jamais ouï dire qu'un roi ait fait naufrage. » Il débarqua le lendemain à Honfleur, où il rassembla quelques troupes à la hâte; à leur tête il fondit sur le Maine avant que le bruit de sa présence sur le continent s'y fût répandu, et ravageant tout sur son passage, il courut au secours de la garnison assiégée dans la ville du Mans. Hélie osa combattre, et fut vaincu; son armée se dispersa, et lui-même tomba aux mains des vainqueurs.

Outre les guerres que Guillaume le Roux fit sur le continent pour étendre sa domination, il en soutint d'autres pour s'affermir contre ses voisins les Écossais et les Gallois. Il contraignit le roi d'Écosse Malcolm à lui rendre l'hommage qu'il avait rendu à Guillaume le Conquérant (1091). Les frontières de l'ouest, exposées aux incursions des Gallois, étaient le théâtre des plus affreux ravages. Guillaume, reconnaissant son impuissance à vaincre dans leur pays ces terribles montagnards, dut se borner à les contenir par une chaîne de forteresses gardiennes des frontières. L'audace des barons normands fut plus redoutable sur le sol anglais à Guillaume le Roux, comme à son père, que le ressentiment des vaincus; il eut à combattre un puissant vassal, Robert Mowbray, comte de Northumberland, coupable dans son gouvernement de déprédations et de tyrannie. Mowbray opposa au roi, dans ses châteaux de Tinmouth et de Bamborough, une longue résistance; il fut pris enfin, et Guillaume découvrit la trame d'une vaste conspiration qui avait pour but de le renverser du trône, et dans laquelle Mowbray avait pour complices plusieurs puissants barons normands. Les coupables expièrent leur crime, les uns par des supplices, les autres par la prison et surtout par d'énormes amendes, dont Guillaume garnit son trésor (1095). Ce roi prodigue était insatiable de richesses, et ne reculait devant aucun moyen, quelque odieux qu'il fût, d'amasser de l'or pour le jeter ensuite aux compagnons de ses débauches. Le primat Lanfranc, qu'il écoutait peu, mais qu'il respectait, avait contenu dans de certaines limites les penchants vicieux du prince; il mourut en 1089; et après sa mort Guillaume lâcha la bride à toutes ses passions, et prit pour ministre un homme avide et sans conscience, nommé Ralf, dont il fit un justicier et un évêque, et à qui ses rapines valurent le surnom de *Flambard* ou *Torche ardente*. Guillaume, par ses conseils, ordonna de réviser le cadastre au profit du fisc, imposa sur les riches et sur les pauvres des taxes inusitées, et porta une main violente sur les bénéfices de l'Église. Ces coupables abus provoquèrent la courageuse résistance de l'archevêque de Cantorbéry, Anselme, ancien abbé du Bec, honoré pour sa science et sa vertus, refusa de confirmer l'aliénation perpétuelle d'une partie des biens appartenant à son église, et ne put se soustraire que par l'exil au courroux du prince.

Guillaume, chasseur jaloux et cruel, osa rétablir les lois impitoyables dont il avait juré de maintenir l'abolition et qui protégeaient ses sauvages plaisirs dans les forêts. Ce fut là que la justice divine l'atteignit : il trouva une mort violente dans la forêt neuve que son père avait plantée sur les ruines d'une population entière. Des charbonniers y découvrirent un soir son corps gisant sur la terre et souillé de sang : une flèche lui traversait le cœur. On ne sut [illegible] d'une manière certaine de quelle main elle [illegible] partie. On dit qu'un chevalier français, Guillaume Tyrrel, avait été vu seul dans la forêt [illegible] le prince, et l'on crut qu'une flèche lancée par lui sur une biche avait frappé un arbre et [illegible] le roi en rebondissant sur lui. Ce [illegible] confirmé par la fuite précipitée de Tyrrel, [illegible] passa sur le continent aussitôt après la mort [illegible] Guillaume. Le corps du roi fut rapporté [illegible] chariot à Winchester, et enterré sans [illegible] pompe, dans la cathédrale (1100).

On découvre dans l'histoire de ce prince [illegible] rares éclairs indices d'une certaine g[illegible] naturelle, et quelques-unes de ses paroles [illegible] sent entrevoir une flamme dont l'activité [illegible] dirigée eût produit de grandes choses; [illegible] eut des qualités, il n'eut rien de ce qui les [illegible] utiles et en fait des vertus. Les chroniqueurs nous représentent ce prince, depuis la mort [illegible] primat Lanfranc, comme un tyran [illegible] barbare. « Sa cruauté, dit Matthieu Pâris, [illegible] tait hors du genre humain : il avait pris [illegible] terre à la gorge, et ne la laissait pas [illegible] Son règne, marqué par beaucoup de [illegible] tations et de guerres, ne le fut par aucune [illegible] titution utile ou durable. Émile de [illegible]

Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*. — [illegible] *De Gestis Regum Anglorum*. — Mathieu Paris, [illegible] *major Angliæ*.

**GUILLAUME III**, roi d'Angleterre, successeur de Jacques II, né le 14 novembre 1650, de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange et stathouder des Provinces-Unies, et de Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, élu stathouder de Hollande en 1672, proclamé roi d'Angleterre en 1689, mort le 19 mars 1702. Son père était mort quelques jours avant sa naissance, et les partisans de la maison d'Orange espéraient que le jeune prince obtiendrait le stathoudérat. Mais l'influence de Cromwell venant appuyer le parti anti-orangiste, les états généraux des Provinces-Unies s'engagèrent à ne jamais donner à un seul homme la charge de stathouder et d'amiral. Le rétablissement de Charles II sur le trône d'Angleterre ranima en Hollande le zèle des amis du prince d'Orange. La guerre qui recommença entre les deux nations (1665-1667) sembla d'abord devoir déranger leurs projets; mais les revers, en affaiblissant le gouvernement établi, fortifièrent leurs espérances; les états, effrayés, rendent en 1667 le fameux *édit perpétuel*, qui supprime encore une fois la charge de stathouder. Quelques années après (1672), Louis XIV envahit la Hollande. L'Espagne, gouvernée par un jésuite, le P. Nithard, confesseur de la régente, n'était plus que l'ombre d'elle-même; l'Angleterre, prête à rompre l'alliance conclue avec la Hollande en 1667 et à s'unir à la France, ne fournit aucun secours; les armées françaises arrivèrent aux portes d'Amsterdam. Le peuple croit l'État trahi ou mal gouverné; d'une voix unanime, il demande un stathouder. Jean de Witt et son frère Corneille, derniers soutiens de la république, sont massacrés, et Guillaume, vivement soupçonné d'avoir ordonné ce crime, est élu. Le nouveau stathouder nourrissait, sous le flegme hollandais, un ardent désir d'ambition et de gloire; son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant; son énergie indomptable fit supporter à son corps languissant des fatigues inouïes; courageux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste, né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant à la fois les affaires et la guerre, tel est le prince que les Hollandais opposèrent à Louis XIV. Le roi de France passe le Rhin (1672), et envahit les provinces d'Utrecht, de Gueldres et d'Over-Yssel; les habitants se montrent disposés à traiter, mais la dureté des conditions imposées et surtout les efforts de Guillaume arrêtent les négociations. Aussitôt, le stathouder abandonne au trésor public ses biens et le revenu de ses charges; par son ordre, les digues sont abattues, les écluses ouvertes, et partout l'armée française se trouve arrêtée par l'envahissement des eaux, pendant que Ruyter soutient vaillamment sur mer sa vieille réputation. L'année 1673 se passe en actions sans résultats, mais en 1674 la paix est signée avec l'Angleterre; Guillaume voit sa force morale doublée par l'affection des Hollandais, qui se donnent à lui sans réserves et déclarent le stathoudérat héréditaire dans la maison d'Orange. L'Europe, heureuse d'abord de voir humilier les Provinces-Unies, commence à redouter l'agrandissement de la France, et se ligue tout entière contre elle par le traité de Londres, le 19 février. Conduite par le prince de Condé, par Turenne, la guerre dura trois ans encore, léguant à l'histoire un nombre considérable de batailles inutiles. Guillaume, souvent vaincu, mais toujours prêt à combattre, et opérant des retraites qui valaient des victoires, sort avec gloire de la lutte; car le traité de Nimègue, signé le 10 août 1678, respecte l'intégrité de la Hollande. Trois jours après, Guillaume, feignant d'ignorer la signature du traité, fond près de Mons sur le maréchal de Luxembourg, tranquille dans ses quartiers, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, qui n'eut d'autre résultat que la mort de quatre mille hommes. Lorsqu'on lui reprocha cette infraction, il répondit « qu'il n'avait pu se refuser cette dernière leçon de son métier ». Désormais, c'est vers l'Angleterre que Guillaume va diriger son infatigable activité.

Le prince d'Orange avait épousé Marie Stuart, fille de Jacques II, dans un temps (1677) où ce roi n'avait pas d'enfant mâle; les droits éventuels que ce mariage donnait au stathouder sur le trône d'Angleterre lui avaient fait ménager son beau-père, malgré la différence de leurs principes religieux : Jacques soutenait avec ardeur le catholicisme, qu'il s'efforçait de mettre au-dessus de l'Église anglicane; Guillaume, au contraire, dont la foi protestante avait un caractère plus politique que religieux, s'appuyait sur la Réforme parce qu'elle représentait la majorité, et proclamait en même temps des idées de large tolérance, afin de ne pas trop éloigner les catholiques. La naissance d'un fils de Jacques II (1688) vint enlever au stathouder l'espoir de régner en Angleterre sous le nom de sa femme; la faute et l'aveuglement de Jacques II, dont il sut habilement profiter, lui montrèrent le chemin du trône. Le clergé anglican, cruellement persécuté, reporta toutes ses espérances sur le prince d'Orange; la plus grande partie de la nation se joignit à ces vœux. Guillaume fomente habilement le mécontentement général, pendant qu'en secret il réunit une flotte de cinq cents voiles et une armée de quatorze mille hommes. Le 15 novembre 1688 il débarque à Torbay; l'élite de la noblesse anglaise s'empresse vers lui; il entre triomphalement à Londres, et chasse Jacques II, qui, abandonné par tous, va se réfugier en France. Le prince d'Orange, trop politique pour s'emparer illégalement d'une couronne qui était à ses pieds, convoque un parlement sous la forme de *convention nationale* pour délibérer sur les derniers événements. Les communes déclarent « qu'il y avait un contrat national entre le roi et le peuple, et que le roi ayant rompu ce contrat, le trône est vacant ».

Guillaume refuse la régence; le parlement lui donne le trône conjointement avec Marie, sa femme. Guillaume toutefois était seul investi du gouvernement. Mais en même temps on adopte un bill qui fixe les bornes de la puissance royale: il réglait l'ordre de successibilité au trône dans la ligne protestante; il supprimait les cours ecclésiastiques, garantissait la liberté des élections, celle de la tribune, et prescrivait la convocation des parlements à des intervalles rapprochés; il établissait que le parlement seul pouvait fixer l'impôt et permettre l'entretien d'une armée permanente en temps de paix; il accordait à tous les citoyens le droit de présenter des pétitions au roi, qui, en revanche, était maître de dissoudre les parlements, d'apposer son *veto* sur les bills et de conférer tous les emplois. Tels sont, en substance, les résultats de cette fameuse révolution de 1688, bases de la liberté actuelle de la Grande-Bretagne. Dès les premières années du règne de Guillaume les parlements se montrèrent bien résolus à ne céder sur aucune de leurs prérogatives; le roi obtint avec peine les subsides nécessaires pour rembourser à la Hollande les frais de son expédition, et les revenus de la liste civile furent soumis à un sévère examen. L'Écosse accepta presque sans lutte la nouvelle forme de gouvernement; la catholique Irlande résista. Jacques, soutenu par Louis XIV, se rendit à Dublin à la tête d'une forte escadre; il lutta d'abord avec quelque avantage contre les généraux du roi; mais Guillaume passe en Irlande, et détruit l'armée de Jacques à la bataille de La Boyne (1690), où fut tué le maréchal de Schomberg, qui commandait les troupes anglaises; le roi accorda aux Irlandais amnistie complète et liberté de conscience. Guillaume fit à La Boyne des prodiges de valeur. Blessé à l'épaule dès le commencement de l'action, il se fit panser au milieu de ses troupes, et resta à cheval jusqu'à ce que la bataille fût gagnée: « Changeons de roi, disaient le lendemain les prisonniers irlandais aux Anglais, nous vous livrerons bataille, et nous sommes sûrs de vous battre. » Cette victoire est du reste la seule que Guillaume ait remportée pendant sa vie, si remplie. Turenne avait dit déjà que le prince d'Orange pouvait se vanter d'une chose, c'est qu'aucun général à son âge n'avait levé tant de siéges et perdu tant de batailles. En 1692, pendant que Guillaume avait été visiter la Hollande, Louis XIV fit de nouveaux efforts pour replacer Jacques sur le trône: Tourville fut vaincu à La Hogue pendant que Louis XIV prenait Namur, et que le duc de Luxembourg battait les Hollandais à Steinkerque. Guillaume est encore battu l'année suivante à Nerwinde, mais il reprend Namur; la guerre continua pendant quatre années stériles en événements importants, et se termina en 1697, par le traité de Riswyck. Louis XIV abandonnait toutes ses conquêtes et reconnaissait Guillaume comme roi d'Angleterre. La paix fut courte. Charles II, roi d'Espagne, n'avait pas d'enfant, et sa mort menaçait de détruire l'équilibre européen, car Louis XIV et l'empereur Léopold étaient ses parents au même degré. Guillaume et Louis entreprennent de partager l'Espagne du vivant même de Charles. Par le traité de 1698, la France et l'Empire d'Allemagne s'attribuent une portion de la Péninsule. Charles, indigné, jure de briser cette ligue; il consulte Innocent XII, et sur ses avis nomme, en 1700, pour son héritier le duc d'Anjou, fils puîné du dauphin. Après de longues hésitations, Louis XIV accepta le testament; c'était accepter une guerre européenne. Guillaume conservait dans un corps usé une incroyable activité; ses intrigues ne restent pas stériles: l'Angleterre, la Hollande et l'Empire s'unissent contre la France. Louis XIV, pour toute réponse, donne le titre de roi d'Angleterre au fils de Jacques, qui venait de perdre son père. Le parlement anglais, d'abord opposé aux vues de Guil[...] se regarde comme insulté, et accorde tous [...] subsides nécessaires. La guerre allait [...] quand Guillaume, dont le délabrement de [...] annonçait la fin prochaine, mourut à la [...] d'une chute de cheval. Sa femme était morte [...] 1695: ce fut la princesse Anne Stuart, sa [...] sœur, qui lui succéda. Guillaume n'avait [...] des qualités qui font aimer l'homme et le [...] aussi les Anglais, d'abord éblouis [...] gloire, cessèrent-ils de l'aimer dès qu'il [...] maître; l'opposition qu'il rencontra [...] dans les parlements fit dire de lui qu'il [...] que stathouder en Angleterre, et qu'il [...] en Hollande. Sa haine contre la France [...] seul titre qui lui attachât les Anglais; [...] même temps cette haine lui créa des [...] qui, châtiés par les armes, se vengèrent [...] sanglants pamphlets; on peut voir dans [...] zième chapitre des *Caractères* de La Bruy[...] jugement on portait alors sur son [...] et le volume d'Arnauld qui le qualifie de [...] *Absalon, nouvel Hérode, nouveau* [...] un immense retentissement, sans faire [...] leurs grande impression sur celui qui [...] l'objet. Cette indifférence lui inspira [...] paroles qu'on croirait sorties d'un plus [...] cœur: Duclos raconte que Guillaume [...] vant à la représentation d'un opéra dont [...] logue était à sa louange, s'écria, en [...] l'acteur: « Qu'on me chasse ce drôle: [...] il pour le roi de France? » Dans une autre [...] tance, un de ses courtisans qui revenait [...] sailles, lui disant que ce qu'il avait vu [...] plaisant à la cour de France, c'était que le [...] une vieille maîtresse et un jeune ministre [...] bezieux). « Cela doit vous apprendre, [...] ment Guillaume, qu'il ne se sert ni de [...] de l'autre », mot plus ingénieux que vrai. [...] d'Angleterre n'était pas traité en France [...] tant d'indulgence; à sa mort la cour [...] point le deuil, et Louis XIV défendit au [...]

s et aux La Trémoille, alliés de la maison Orange, de le porter. Le génie militaire de illaume ne saurait être contesté; ses ennemis me lui ont rendu justice à cet égard; on ne it oublier qu'il lutta, non sans succès, contre s XIV et ses généraux les plus habiles : on it de lui qu'avec de grandes armées il fai- t admirablement la petite guerre, comme Tu- ne faisait admirablement la grande guerre c de petites armées. Il sut enfin s'attacher les landais, auxquels il laissa de larges libertés, ; qu'ils lui eussent accordé une autorité ab- e, basée sur l'estime et la confiance.

Alfred Franklin.

, Harris, *History of the Life and Reign of William* *y, prince of Nassau and Orange, king of En-* *l*; Dublin, 1749, in-fol. — A. Montanus, *Leven en* *(?)daden van Willem Hendrick III*; Amsterd., 1703, , — H. Trevor, *Life and Times of William III, of England and stathoulder of Hollande*; Londres, 2 vol. in-8°. — Arnaud, *Le véritable Portrait de* *ume de Nassau, nouvel Absalon, nouveau Crom-* *nouveau Néron*; Bruxelles, 1689, in-12. — *Apo-* *contre un infâme libelle intitulé* Véritable Por- *(?)ait*; La Haye, 1699, in-16. — P. Samson, *Histoire* *llaume III, prince d'Orange, depuis roi d'An-* *re.....*; La Haye, 1703, 3 vol. in-12. — Raynal, *His-* *du Stathoudérat*; La Haye, 1748, in-12, p. 141. *taire*, *Siècle de Louis XIV*. — Abel Boyer, *His-* *de Guillaume III*; Londres, 1702, 3 vol. in-8°. — *es*, *Relation du voyage de S. M. Britannique en* *nde et de la réception qui lui a été faite*; La Haye, 1-12. — *Histoire véritable et secrète des Vies et* *des tous les Rois et Reines d'Angleterre*; Amsterd., , 7, in-12; t. III, p. 154. — *Le Roi prédestiné par* *de Louis XIV*; Cologne, 1688, in-18. — Lacroix, *ées anglaises*; Paris, 1768, in-12. — J. Mackin- *History of the Revolution in England in 1688*; *p, 1834*, in-4°. — Smolett, Millot, Larrey, G. Bur- pin Toyras, Th. Lediard, B. de Molleville, P. d'Or- *Turpin, Histoires d'Angleterre*. — Macaulay, *England*.

**ILLAUME IV**, roi d'Angleterre, troisième Georges III, et successeur de Georges IV, **indsor**, le 21 août 1765, roi depuis le 28 juin **mort** le 20 juin 1837. Dès l'âge de qua- **ns**, Guillaume IV, alors duc de Clarence, **dans** la marine; il fit ses premières armes **(?)on** pendant la guerre d'Amérique, à bord *al-George*; nommé lieutenant en 1785 et **e. en** 1786, en 1790 il commandait *Le* **t.** La révolution française venait d'é- **les mauvaises** dispositions du ministère **d du** duc de Clarence, qui était zélé par- **s wighs**, le forcèrent, pendant les années **s, à abandonner** momentanément la ma- **e mécontentement** que lui fit éprouver **èce de** disgrâce, les loisirs de la vie inoc- **ccédant** à la vie si active qu'il avait **usque** là, le jetèrent dans des dissipa- **nt la** famille royale chercha vainement **ser.** Il ne tarda pas à se lier avec la cé- **rice** mistriss Jordans; cette liaison, qu'on **d'abord** comme passagère, prit rapide- **autre** caractère; le duc de Clarence, re- **à la** vie publique, se consacra tout en- **maîtresse**; six enfants naquirent de cette **rganatique**, qui dura de 1792 à 1817. **cette** époque toute l'insistance du par- lement pour décider Guillaume à rompre une liaison qui lui avait donné vingt-trois années de bonheur. Les considérations politiques finirent par l'emporter, et le 11 juin 1818 le duc épousa Adélaïde-Louise-Thérèse-Caroline-Amélie de Saxe-Meiningen; mistriss Jordans mourut de douleur. La vie de Guillaume resta fort retirée, et bien qu'il se soit parfois mêlé aux discussions de la chambre des lords, aucun événement important n'interrompit sa calme existence jusqu'à la mort de Georges IV, qui lui donnait le trône. Les principes du prince s'étaient en partie modifiés sous l'influence de sa femme, dont le torysme était fort prononcé. La chute de Charles X, qui inaugura le nouveau règne, fut apprise sans peine par Guillaume, car elle lui faisait espérer la rupture de l'alliance franco-russe; le cabinet anglais s'empressa de reconnaître le gouvernement de Juillet et accepta la révolution belge, première et grave infraction aux traités de 1815, mais qui allait mettre sur le trône de Bruxelles le prince de Cobourg, dévoué aux intérêts anglais. L'effet produit par ces révolutions sur les nouvelles élections anglaises fut très-défavorable au ministère; Guillaume, en montant sur le trône, avait trouvé un cabinet tory, et l'avait conservé par égard surtout pour le duc de Wellington, son président, dont les antécédents militaires pouvaient intimider la Russie. Mais l'opinion publique se prononça si énergiquement contre les torys qu'ils durent céder, et lord Grey, chef du parti wigh, fut chargé de former une nouvelle administration; lord Brougham, lord Althorp, le duc de Richmond, sir J. Graham, lord Holland et lord John Russel en firent partie. Après l'acceptation du bill de régence, par lequel la duchesse de Kent devenait, en cas de mort du roi, régente de la princesse Victoria, le cabinet eut à soutenir une lutte opiniâtre pour le projet de réforme électorale. Des bourgs insignifiants, qui comptaient à peine quelques maisons, jouissaient des droits électoraux, tandis que des villes considérables en étaient privées; le ministère proposait de dépouiller de sa franchise électorale toute localité qui n'aurait pas une population de deux mille habitants, et de la transmettre aux villes importantes qui n'en jouissaient point, ainsi qu'à certains quartiers de Londres; il voulait augmenter le nombre des électeurs et rectifier le mode d'élection. Ces propositions donnèrent lieu à une fermentation extraordinaire dans tout le royaume. Les grandes familles, qui disposaient souverainement de l'élection dans les *bourgs pourris*, comprirent combien leur influence diminuerait sous l'empire de cette loi; aussi les torys firent-ils une résistance opiniâtre. Dans une première lutte, le ministère fut défait et le bill rejeté après de violents débats; le roi sentit qu'il jouait sa popularité : il dissout le parlement, et le convoque pour le 14 juin (1831). Le bill de la réforme est présenté à la nouvelle chambre avec quelques

modifications; quoique vivement combattu par Georges Murray, Robert Peel et lord Brougham, le projet fut accepté à une majorité de cent neuf voix. Restait à obtenir l'assentiment de la chambre haute; soutenu par lord John Russel et lord Grey, combattu par le duc de Wellington, le marquis de Lansdown, le marquis de Londonderry et lord Plunkett, le projet fut ajourné à six mois. Les réformistes prennent alors une attitude menaçante, des cris de révolte se font entendre; le duc de Wellington et le marquis de Bristol voient leurs fenêtres brisées à coups de pierres par la foule; le duc de Cumberland et le marquis de Londonderry ne doivent la vie qu'à la protection active de la police; toute l'Angleterre est en émoi. L'Irlande, par la voix d'O'Connell, profite de ces troubles pour demander la révocation de l'union et la restitution de ses anciens priviléges. O'Connell, traduit devant le grand jury, est acquitté; l'esprit de résistance semble se fortifier partout. La seule ressource qui restât au ministère était une création de pairs pour changer la majorité de la chambre haute; Guillaume IV refuse cette mesure: lord Grey donne sa démission (9 mai 1832). Wellington cherche vainement à composer un cabinet tory : il faut revenir à lord Grey et aux wighs. Renonçant à lutter, cent membres de la chambre haute se retirent enfin; la majorité est dès lors acquise au ministère, et le bill est adopté (1832). Les élections commencèrent aussitôt, et furent partout favorables aux wighs. Le premier parlement réformé s'ouvre le 19 janvier 1833.

Une grave question surgit alors, celle de l'Irlande. O'Connell demande que l'acte d'union, obtenu, dit-il, par les moyens les plus déshonorants, soit déchiré, et que l'Irlande, arrachée au gouvernement despotique de ses maîtres, soit remise en possession de sa législation nationale. Ces prétentions rencontrèrent naturellement peu de défenseurs. Robert Peel et Canning énumérèrent les avantages que l'Irlande avait retirés de l'union et firent ressortir les dangers d'une rupture. Guillaume répondit dans le même sens à une adresse qui lui fut présentée par la majorité de la chambre des communes et qu'avait approuvée l'unanimité de la chambre des lords. Décidé à ne point céder sur ce terrain, le cabinet se montra moins absolu sur un autre; les vices que présentait l'organisation de l'Église d'Irlande furent habilement montrés comme étant la cause des troubles et de la misère qui affligeaient l'île. On nomma une commission chargée de présenter un rapport à ce sujet; mais d'autres événements vinrent distraire l'opinion, et malgré les efforts d'O'Connell, le bill relatif à la dîme d'Irlande fut rejeté. L'Église d'Angleterre allait à son tour occuper les chambres. Les communions dissidentes de l'Église anglicane, privées d'un grand nombre de priviléges civils, se plaignaient qu'on les forçât de soutenir une institution dont elles ne faisaient point partie; elles demandaient à être exemptées des taxes ecclésiastiques; les dissidents réclamaient surtout contre la loi qui les empêchait d'être admis dans les universités d'Oxford et de Cambridge à moins qu'ils ne consentissent à signer une déclaration de conformité avec l'Église anglicane. L'effervescence fut extrême; le projet rencontra les défenseurs les plus intrépides et les adversaires les plus ardents; mais sir Robert Peel se fit inutilement le champion de l'*Église établie* : le bill fut adopté après la troisième lecture. Il rencontra une opposition si vive à la chambre des pairs que le gouvernement ne jugea pas à propos de poursuivre la question; elle fut ajournée, et les dissidents, qui comptaient peu alors sur un entier succès, se contentèrent du petit avantage qu'ils avaient remporté à la chambre des communes.

Quelques divisions dans le cabinet amenèrent en 1834 la retraite de lord Grey et de plusieurs de ses collègues (juin 1834), et lord Melbourne fut le chef du cabinet pendant quelques mois. Ce ministère ne tarda pas à recevoir de graves atteintes; les tentatives inutiles qui furent faites pour reviser les lois sur les céréales et sur l'importation et l'exportation du blé, pour remédier à la détresse de l'agriculture, des manufactures et du commerce, altérèrent vite sa popularité. Guillaume forma un nouveau cabinet, en l'absence du duc de Wellington, avec sir Robert Peel pour chef (décembre 1834); mais voulant se concilier à la fois les torys et les whigs, il mécontenta les premiers sans inspirer de confiance aux seconds, et se vit bientôt abandonné des deux partis; le roi, au milieu de ces difficultés, prit le parti de dissoudre le parlement, ajourné au 19 février 1835.

La session de 1835 se présenta [...] pour le ministère; les radicaux, en [...] torys, s'étaient ralliés aux whigs, contre [...] ils s'étaient déchaînés pendant leur [...] pouvoir. Guillaume fit lui-même l'ouverture des chambres, et dans son discours il [...] vement l'opposition; le ministère [...] longer son existence par quelques [...] populaires; sur sa proposition, on [...] dissidents de l'obligation de célébrer [...] riages dans les églises protestantes; on [...] ensuite des revenus du clergé d'Irlande [...] foule d'autres mesures qui avaient [...] résoudre des questions restées en [...] qu'alors; mais tous les plans qui [...] le système administratif de Robert Peel [...] si souvent contrariés et entravés par [...] de l'opposition que le ministère dut [...] 9 avril 1835, lord Melbourne, chargé de [...] un cabinet, s'adjoignit lord Palmerston [...] John Russel. L'opposition s'affaiblit [...] forme municipale fut votée, malgré [...] du duc de Wellington et de lord Lyndhurst [...] le roi, en prorogeant le parlement, [...]

à la nation qu'il avait conclu avec le Danemark; la Suède et la Sardaigne, des traités pour l'abolition complète de l'esclavage. L'accord des radicaux et des wighs ne se maintint pas pendant la session suivante; cependant, on abolit la loi absurde qui déclarait nuls les mariages contractés entre catholiques et protestants, et une convention postale entre la France et l'Angleterre fut signée par lord Grenville et M. Thiers. La mauvaise santé de Guillaume ne lui permit point d'ouvrir en personne le parlement de 1837. Les questions qui y furent discutées avaient peu d'importance en elles-mêmes, mais il devenait évident que le vieux torysme ranimait ses forces à mesure que la santé du roi déclinait; l'influence de la reine et de la baronne de Lisle, sa fille, n'étant plus balancée par l'extrême prudence du prince, reprenait le dessus. Guillaume, comme son frère Georges IV, était atteint d'une maladie de cœur: son âge la rendit incurable, elle l'emporta en quelques jours. Le rôle effacé que la constitution anglaise fait au souverain rend difficile une appréciation exacte de sa conduite politique; Guillaume surtout, par ses goûts, ses habitudes, sa prédilection pour la vie privée, échappe souvent aux investigations de l'histoire. Deux choses lui concilièrent pendant tout son règne les sympathies de la nation, sa réputation comme marin et son éloignement calculé pour les torys, éloignement que les idées contraires de sa famille firent d'ailleurs paraître plus grand qu'il n'était en réalité. Alfred FRANKLIN.

P. Goldsmith, *Histoire d'Angleterre*, continuée par Alex. Aragon; Paris, 1837, 4 v. in-8°. — J. Graenne, *O' Connell, his contemporaries and career*; Dublin, 1842, 3 v. in-8°. — O. d'Haussonville, *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848*; Paris, 1850, 2 v. in-12. — Friedrich Gleich, *Geschichte Wilhem's IV Königs von England, und Ludwig Philipp's, Königs der Franzosen*; Leipzig, 1830, 2 vol. in-8°. — W. Harvey, *Life of the right hon. sir R. Peel, baronet, political and social, as subject and citizen, as legislator and minister....*; Londres, 1850, in-12.

### B. *Guillaume ducs d'Aquitaine et comtes d'Auvergne.*

GUILLAUME Ier, dit *le Pieux*, né dans la seconde moitié du neuvième siècle, mort le 6 juillet 918. Il commença de régner en 886. Les faits importants de sa vie sont des fondations de monastères, au nombre desquelles l'abbaye de Cluny, le 11 septembre 910. Il fut enterré dans l'église Saint-Julien de Brioude. L. L—R.

GUILLAUME II, dit *le Jeune*, fils du comte de Carcassonne, Alfred, et d'Adelinde, sœur de Guillaume Ier, mort le 16 décembre 926. Il succéda à son oncle, et aussitôt il eut à entreprendre diverses guerres contre les Bourguignons et les Normands. Son refus de reconnaître Raoul comme roi de France fut suivi d'une invasion; il se soumit, et le Berry, qui venait de lui être enlevé, lui fut rendu. Sa conduite n'avait pas été sincère; quand il se vit affermi de nouveau, il se révolta, et Raoul allait diriger ses armes contre lui, lorsqu'une irruption bien plus menaçante des Hongrois l'appela vers le Rhin. Guillaume le Jeune mourut sur ces entrefaites. L. L—R.

GUILLAUME III, auquel la couleur de ses cheveux valut le surnom de *Tête d'étoupe*, naquit à Poitiers, au commencement du dixième siècle, et mourut dans la même ville, en 963. Peu de temps après la mort du roi Raoul, il fut contraint par Louis d'Outre-mer de céder à Hugues le Grand une part des pays soumis à sa domination. Il parut le faire de bonne grâce; son intimité avec ce dernier ne dura pas. Hugues mit le siége devant la ville de Laon, et allait s'en emparer, lorsque Guillaume, secondé par le roi de France, le fit battre en retraite. Désormais, Guillaume fut seul comte de Poitiers, et il hérita de l'Auvergne et de l'Aquitaine, en 951, à la mort de Raymond Pons. Après la mort de Louis, Lothaire, conduit par Hugues le Grand, que les immenses possessions de Guillaume inquiétaient, vint assiéger Poitiers (août 955). La ville, bien défendue, résista; mais en bataille rangée Guillaume fut complétement battu par Lothaire et Hugues. Après la mort de ce dernier, Hugues Capet fut pourvu du duché d'Aquitaine; néanmoins, il n'y régna pas, Guillaume s'étant réconcilié avec le roi de France. Il eut d'une fille de Rollon, duc de Normandie, *Guillaume*, qui suit, et *Adèle*, femme de Hugues Capet. L. L—R.

GUILLAUME IV, dit *Fier-à-bras* (*Ferox brachium*), né vers 935, mort le 3 février 994. On croit que son père abdiqua en sa faveur pour se retirer à l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers. Dès le commencement de son règne il eut à soutenir plusieurs guerres; la première, contre le comte d'Anjou, qui lui prit Loudun; la seconde (988), contre Hugues Capet, lequel renouvela contre Poitiers l'inutile tentative de son père. Cependant les soldats de l'occupant du trône de France furent vainqueurs dans les plaines de la Loire. Guillaume se soumit, tout en ouvrant les portes de son palais et en rendant des honneurs royaux aux fils de Charles de Lorraine, qu'il regardait comme les seuls héritiers de la couronne. Guillaume Fier-à-bras alla, comme son prédécesseur, finir ses jours dans un monastère. Sa femme, Emmeline, fille de Thibaut le Tricheur, comte de Blois, lui donna deux fils. L. L—R.

GUILLAUME V, surnommé *le Grand*, né vers 960, mort à Maillezais, le 31 janvier 1030. Son père lui céda le trône en 990: il commença dès lors à se distinguer dans les armes par ses victoires sur Boson, comte de la Marche, qui, sur la fin du règne de son père, avait fait en Aquitaine des incursions multipliées. Il ne réussit pas si bien à contenir les Normands que chaque année voyait paraître menaçants sur les côtes de ses États. La paix fleurit sous son règne; les belles-lettres et les arts trouvèrent en lui un protecteur expert et vigilant. Séduits par les nombreuses qualités de ce prince, les Italiens lui proposèrent de le mettre à leur tête; il refusa pour lui et pour sa race;

L'amitié des monarques ses contemporains suffisait à l'ambition de Guillaume : il faisait chaque année un pèlerinage à Rome ou en Espagne, et était reçu dans ces contrées avec une pompe toute royale. Henri, empereur d'Allemagne, Robert, roi de France, Alphonse, roi de Castille, Canut, roi de Danemark, se faisaient représenter auprès de lui par des ambassadeurs. Il était lié avec tous ceux de ses contemporains que leur goût portait vers l'étude : Fulbert et Reinold ou Renaud trouvèrent en lui un Mécène. L'Église lui doit la fondation des abbayes de Maillezais (1010) et de Bourgueil, ainsi que la reconstruction de la cathédrale et de divers autres monuments religieux de Poitiers, détruits par un incendie.

L'*Histoire littéraire de la France* a consacré à Guillaume V une notice où elle a analysé ses lettres, au nombre de six, et la plupart relatives aux propositions que lui firent les Italiens de la couronne de leur pays. Duchesne les a insérées dans son *Recueil des Hist. des Gaules*, t. IV, 191-194 ; Besly, dans ses preuves de l'*Histoire des Comtes de Poitiers*. L. L—R.

GUILLAUME VI, dit *le Gras*, né au commencement du onzième siècle, mort en mars 1038. On suppose qu'il succéda à son père en 1025. Son règne fut court. En 1034 (20 septembre), il demeura prisonnier dans les plaines de Moncontour, à la suite d'un combat contre Geoffroi Martel, comte de Vendôme, lequel prétendait au gouvernement de la Saintonge. On acheta la délivrance de Guillaume par la cession des comtés de Bordeaux et de Saintes. Il mourut en rentrant à Poitiers ; son corps fut inhumé à Maillezais. L. L—R.

GUILLAUME VII, dit *le Hardi*, frère consanguin du précédent, né vers 1025, mort dans l'automne de l'année 1058, succéda en 1040 à un autre de ses frères, nommé Eudes. Son beau-père, Geoffroy Martel, ne lui laissa pas de repos qu'il n'eût obtenu de lui une part de ses États. Guillaume ne se rendit à ce désir qu'avec l'arrière-pensée de rentrer par force en possession de son patrimoine. Il attaquait inopinément Geoffroy Martel, renfermé dans Saumur, lorsqu'une dyssenterie l'emporta. L. L—R.

GUILLAUME VIII, frère du précédent, né vers 1027, mort le 24 septembre 1086, avait été duc d'Aquitaine avant d'hériter du comté de Poitiers, et il portait alors le nom de Gui Geoffroy : l'histoire nous le montre d'abord, en cette qualité de duc de Guienne ou d'Aquitaine, au sacre du roi Philippe Ier : il y tint le premier rang après le clergé. Nous le retrouvons ensuite disputant Saintes aux neveux et successeurs de Geoffroy Martel, les fameux Foulques le Rechin et Geoffroy le Barbu, qui le 20 mars 1061 mettent ses troupes en déroute, non loin de Chef-Boutonne. Il reconquit Saintes l'année suivante, et la soif des conquêtes le poussa jusqu'en Espagne. Il bat les Sarrasins, pille plusieurs de leurs villes, brûle Balbastro, et revient dans sa patrie pour s'emparer des châteaux de Saumur et de Luçon, d'où Foulques le Rechin menaçait de descendre pour ravager le Poitou. Il mourut au château de Chizé, et fut enseveli dans l'église de Moustier-Neuf, sous un mausolée de marbre que la chute de la voûte détruisit au milieu du dix-septième siècle. L. L—R.

GUILLAUME IX, né le 22 octobre 1071, mort le 10 février 1126 ou 1127. Héritier du [illegible] l'âge de quinze ans, il dut faire preuve d'une énergie peu commune pour repousser les tentatives de ses grands vassaux, qui, profitant à sa jeunesse, voulaient le forcer à des concessions onéreuses. En 1096 il préside à Bor[illegible] une assemblée de barons, et prend indûment la qualité de comte de Toulouse. Le maître [illegible] riche domaine, Raymond IV, était à la croi[illegible] bientôt après Guillaume, honteux [illegible] de faire parade d'un vain titre, s'empa[illegible] riche territoire dont il s'était donné le [illegible] mais son usurpation, combattue par les [illegible] Bertrand, fils de Raymond, fut de courte [illegible] Il se démit du comté de Toulouse en 110[illegible] même année prit la croix à la tête d'une [illegible] formidable. Ordéric Vital la fait mo[illegible] 300,000 hommes ; l'historien du Langue[illegible] 30,000. Guillaume se joignit en Allema[illegible] duc de Bavière et à Ide, marquise d'Au[illegible] Leurs troupes pouvaient alors se compo[illegible] 160,000 personnes de l'un et de l'autre [illegible] Alexis, empereur de Constantinople, le reç[illegible] joie ; mais un but ambitieux conduisait [illegible]laume ; il ne voulut pas promettre de faire h[illegible]mage de ses conquêtes au souverain qui l'a[illegible]lait : de là sa ruine. Alexis entrava la [illegible] des soldats du duc d'Aquitaine, et les fit [illegible] dans les embûches des Turcs ; l'armée [illegible] fut mise en pièces. Le duc de Bavière et [illegible]laume trouvèrent leur salut dans la f[illegible] marquise d'Autriche fut faite prisonnière. [illegible] de pays en pays, Guillaume trouve enfin [illegible] auprès du prince d'Antioche, qui le c[illegible] Jérusalem, où il assiste aux fêtes de Pâ[illegible] l'an 1102. De retour dans sa patrie, [illegible]duite désordonnée provoqua son excom[illegible]tion. Aussitôt (1114), comme pour [illegible] pouvoir ecclésiastique, il s'empara une [illegible] fois du comté de Toulouse, et s'y main[illegible] qu'en 1120. L'année précédente Alph[illegible] d'Aragon, avait sollicité son aide pour [illegible] les Maures. Leurs armées réunies les [illegible] près de Cordoue ; mais durant ce temps [illegible]lousains expulsaient Montmaurel, capi[illegible] Guillaume avait mis à leur tête. En 112[illegible] d'Aquitaine, de concert avec Louis [illegible] marcha contre les Allemands, prêts à [illegible] Champagne. Ce fut la dernière affaire à [illegible] il assista. On déposa son corps au [illegible] Moustier-Neuf.

Quoique les contemporains de Guillaume [illegible] regardent comme un prince des plus habi[illegible]

d'art de la guerre, il paraît avoir été aussi bon poëte que bon soldat. C'est l'un des plus anciens versificateurs en langue provençale. Il rimait certainement déjà avant de partir pour la croisade. Une seule de ses chansons est parvenue jusqu'à nous; c'est le manuscrit 7225 de la Bibliothèque impériale qui nous l'a conservée; en tête on le qualifie de *Bon troubadour*.

Guillaume IX se maria trois fois; celui de ses fils qui lui succéda naquit de sa seconde femme, Philippe ou Mathilde, fille de Guillaume IV, comte de Toulouse. L. L—R.

GUILLAUME X, né à Toulouse, en 1099, mort le 9 avril 1137. Aussi ambitieux que son père, il voulut d'abord s'emparer de l'Aunis; il prit par la famine le maître de ce riche domaine, et le força à capituler. En 1131 il embrassa le parti de l'antipape Anaclet; ce fut saint Bernard qui, en 1135, le contraignit de se ranger à l'obédience d'Innocent II. L'année suivante, uni à Geoffroi Plantagenet, il ravage la Normandie, et meurt dans un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. La fameuse Éléonore, épouse répudiée de Louis le Jeune, roi de France, était sa fille.

Louis LACOUR.

Bouquet, *Rec. des Hist.* — Duchesne, *Script. Hist. Gall.* — J. Besly, *Hist. des Comtes de Poitou*, 1647, fol. — D. Vaissette, *Hist. du Languedoc.* — Thibaudeau, *Abr. de l'Hist. du Poitou*, éd. de Vaudoré, 1839, 3 vol. in-8°. — Guerinière, *Hist. du Poitou*, 1840, in-8°. — *Hist. de l'Abb. de Cluny.* — Orderic Vital, éd. de la Soc. de l'Hist. de France. — *Art de vérifier les dates*, éd. 1784, II, p. 352. — *Hist. litt. de la France*, VII, 284, XI, 37.

C. *Guillaume de Bade. Voy.* BADE.

D. *Guillaume de Brunswick. Voy.* BRUNSWICK.

E. *Guillaume d'Écosse.*

GUILLAUME *le Lion*, roi d'Écosse, monta sur le trône le 9 décembre 1165, mourut le 14 décembre 1214. Il succéda à Malcolm IV, son frère. Il réclama de Henri II, roi d'Angleterre, la restitution du Northumberland; il ne put l'obtenir, et fut même obligé de venir au couronnement de ce prince et de lui jurer fidélité. Malgré son serment, il entra dans une ligue contre Henri II, et envahit l'Angleterre. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Alnwick, en 1174, par Ranulphe de Glanville, transporté en Normandie et enfermé dans la tour de Falaise. Le roi ne lui rendit la liberté qu'aux conditions suivantes : le 8 décembre 1174, dans la petite ville de Valognes, Guillaume plia le genou devant Henri, et se déclara son homme lige et son vassal. On stipula en outre que, sur la réquisition du roi d'Angleterre, le clergé écossais et la noblesse feraient serment d'allégeance et jureraient que si Guillaume rompait ses engagements, ils soutiendraient Henri contre leur souverain même. Comme garantie du traité, les cinq châteaux de Roxburgh, Berwick, Jedburgh, Edinburgh et Stirling seraient confiés à des garnisons anglaises. Guillaume fut aussitôt après remis en liberté. Ce célèbre traité, qui l'année suivante fut solennellement ratifié à York, plaça l'Écosse sous la suzeraineté de l'Angleterre. Mais en 1190 Richard Cœur de Lion, fils et successeur d'Henri II, sur le point de partir pour la croisade, rendit à Guillaume ses places fortes pour la somme de dix mille livres et le releva de son serment d'allégeance. Le roi d'Écosse ne fut plus vassal de l'Angleterre que pour les fiefs qu'il possédait dans ce pays. Ce fut à ce titre seulement qu'il rendit hommage au roi Jean à Lincoln, en 1200. Il mourut à Stirling, après un règne de quarante-neuf ans, laissant un fils, qui lui succéda, sous le nom d'Alexandre II. Guillaume le Lion fut enterré à l'abbaye cistercienne d'Arbroth, qu'il avait fondée en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry. Z.

Hoveden, *Annales*; dans la collect. des *Scriptores post Bedam.* — Rad. de Diceto, *Historia de Regibus Britonum*; dans les *Hist. Angl. Script.*, X. — Buchanan, *Historia Scotica.*

F. *Guillaume de Hesse.*

GUILLAUME IV, landgrave de Hesse-Cassel, surnommé *le Sage*, fils de Philippe le Magnanime, né le 14 juin 1532, mort le 25 août 1592. Il eut de bonne heure le goût des sciences, et il n'avait pas quatorze ans lorsqu'il fut envoyé à Strasbourg pour achever son éducation pendant la guerre que son père soutenait contre l'empereur. Le landgrave Philippe ayant été fait prisonnier à la bataille de Muhlberg, le jeune prince Guillaume revint dans son pays; au bout de quatre années, il obtint la liberté de son père, lui rendit le pouvoir, et retourna à ses études. A la mort de son père, en 1567, il eut en partage la basse Hesse, dont Cassel était la capitale, avec le comté de Ziegenhain, et une partie de la seigneurie d'Itter. Guillaume ne tarda pas à se faire une grande réputation par sa prudence et son habileté. A la politique il joignit l'étude des mathématiques, et s'occupa d'astronomie avec succès. En 1561, il avait fait élever à l'une des portes de Cassel une tour où il vint lui-même sans aucun aide observer les astres pendant lontemps. Ensuite il associa à ses travaux le savant mathématicien Christian Rothmann, et un habile constructeur d'instruments de mathématiques, Juste Byrge. Le pape Grégoire XIII ayant publié, en 1582, la réforme du calendrier, avec ordre à tous les peuples de l'adopter, l'électeur de Saxe écrivit au landgrave Guillaume, comme à un des plus habiles astronomes de son temps, pour le consulter à ce sujet. Guillaume, sans entrer dans l'examen de la réforme grégorienne, fut d'avis de ne point adopter le nouveau calendrier à cause du ton impérieux que prenait le pape dans sa bulle. Cet avis, qu'il soutint surtout à la diète de Ratisbonne, fut adopté par tous les princes protestants. Guillaume s'était également occupé de déterminer la valeur des monnaies, afin d'empêcher leur altération, et il avait soumis un tableau de leurs valeurs diverses à la diète de Worms.

Guillaume laissa de Sabine, fille de Christophe, duc de Wurtemberg, Maurice, qui lui succéda, et trois filles. Il avait augmenté ses États de plu-

sieurs domaines, qui lui vinrent par succession. Le résultat de ses recherches astronomiques a été publié par W. Snellius, sous ce titre : *Cœli et Siderum in eo errantium Observationes Hassiacæ;* Leyde, 1628, in-4° : ce recueil, que Lalande trouve très-important, a été inséré dans l'*Historia Cœlestis* d'Albert Curtius ou Lucius Barretus. On y trouve un catalogue des étoiles fixes. Le landgrave Guillaume était en correspondance avec Tycho-Brahé, et quelques-unes de ses lettres ont été publiées dans la première centurie de celles du célèbre astronome danois.

J. V.

Freher, *Theatrum Erudit.* — Hubner, *Polit. hist.* — Peckenstein, *Wittikindeæ Familiæ illustr. Sax. Prosapia.* — Ruchenbecker, *Analecta Hassiaca.* — *L'Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XV, p. 18. — *Conversat.-Lexikon.*

**GUILLAUME Ier**, électeur de Hesse, né le 3 janvier 1743, mort le 27 février 1821. Il était fils de Frédéric II, landgrave de Hesse-Cassel. Après avoir épousé, en 1764, une fille de Frédéric V, roi de Danemark, il fut chargé du gouvernement du comté de Hanau. En 1778, il prit part à la guerre de la succession de Bavière en qualité de major général prussien. Dès lors se manifesta chez lui le goût d'avoir de nombreuses troupes, bien organisées. Son père étant venu à mourir, il lui succéda, en 1785, et prit alors le nom de Guillaume VIII. Il commença par défendre à tous ses sujets de porter les modes françaises et par introduire à la cour une économie rigoureuse. Il prit beaucoup de mesures utiles à son pays, chercha surtout à améliorer le sort des agriculteurs, à répandre l'instruction, et à empêcher les abus de pouvoir dont les fonctionnaires étaient devenus coutumiers. Mais il dépensa, d'un autre côté, de fortes sommes pour augmenter son armée et pour construire des palais. Il conclut en 1787 avec l'Angleterre un traité par lequel il s'engageait à fournir à cette puissance 12,000 hommes de troupes, moyennant une rétribution de près de deux millions de francs par an. L'idée de la prérogative suprême des princes, dont il se montra imbu pendant toute sa vie, lui fit prendre une part active à la ligue qui se forma contre la révolution française; c'est lui qui reprit Francfort, en décembre 1792. Après avoir combattu encore pendant deux ans et demi en Flandre et en Westphalie contre les armées de la république, il fit en 1795 la paix avec la France. Ayant abandonné à ce pays une petite partie de ses États, il reçut huit ans après en compensation le titre d'électeur ainsi que quelques districts de l'électorat de Mayence. Il prit dès lors le nom de Guillaume Ier. Il ne voulut pas entrer en 1806 dans la Confédération du Rhin, et il se rapprocha de plus en plus de la Prusse. Dans la guerre de 1806, il garda une neutralité armée; mais Napoléon prétendit découvrir, peut-être avec raison, dans cette attitude de Guillaume, que celui-ci avait seulement voulu attendre que la Prusse obtînt quelques succès afin de se déclarer pour elle, et fit marcher son huitième corps d'armée contre l'électeur. Ce dernier s'enfuit en Danemark, avec les trésors qu'il avait amassés; son pays fut peu de temps après incorporé au royaume de Westphalie. Plusieurs tentatives eurent lieu pour rétablir Guillaume dans ses droits; elles échouèrent. Leurs auteurs, proscrits par la police française, ayant perdu tout ce qu'ils possédaient, se présentèrent devant l'électeur, qui les reçut très-froidement et les laissa dans la misère, donnant ainsi raison à ceux qui l'accusaient d'une avarice sordide. Il abandonna de même sans la secourir l'armée qu'il avait réunie en 18[illegible], dans le but, qu'il ne put atteindre, pour prendre part à la guerre contre Napoléon. En novembre 1813 Guillaume rentra dans ses États; l'année suivante vingt mille hommes, sous le commandement de son fils, furent envoyés par lui contre les Français. En 1815 il fit marcher contre eux douze mille hommes. Dans son exil Guillaume n'avait rien appris ni rien oublié; il ne songea plus qu'à remettre l'organisation de son pays juste dans le même état où elle se trouvait lors de sa fuite en 1806. L'avancement que les fonctionnaires avaient obtenu pendant l'occupation française fut regardé par lui comme non avenu; toutes les dispositions législatives et administratives prises par le roi Jérôme furent abolies, excepté cependant le mode des impôts, [illegible] qu'il était d'un excellent rapport. Les [illegible] aliénés en 1810 rentrèrent dans la posse[illegible] l'État, sans que les acheteurs aient [illegible] obtenir la moindre compensation. Guill[illegible] jusqu'à rétablir dans l'habillement de ses [illegible] la poudre et la queue. Après avoir convoqu[illegible] états dans leur ancienne forme, il leur pr[illegible] un projet de constitution, qui allait être vo[illegible] quelques modifications, lorsque des diff[illegible] graves s'élevèrent entre l'électeur et les éta[illegible] derniers demandaient à pouvoir contrôler l[illegible]tune du pays, et exigeaient que la cassette [illegible]culière du prince fût dorénavant séparée d[illegible] de l'État. L'électeur prononça alors en [illegible] clôture de la session, et depuis il ne convoq[illegible] une seule fois cette assemblée. Le [illegible] charte qu'il octroya en 1817 à ses sujets [illegible]nait le droit de lever les impôts et de déc[illegible] lois selon son bon plaisir. On ne peut [illegible] qu'il ait par trop abusé de ce droit. G[illegible] mourut subitement, d'une attaque d'apopl[illegible] intentions étaient bonnes; mais son intel[illegible] bornée ne put jamais s'accommoder aux e[illegible] de l'époque. Grand travailleur, sobre d[illegible] il aurait pu faire le bonheur de son pays[illegible] plongea au contraire dans un malaise [illegible] par son obstination contre les réformes [illegible] légitimes et par sa parcimonie excessive (1).

E. G[illegible]

*Zeitgenossen*, n° XXXIV. — *Convers.-Lexikon* [illegible] mel, *Wilhelm der Erste;* Cassel, [illegible], in-8°. — [illegible] *vérifier les dates.*

(1) Voici un trait plaisant de son avarice. Après [illegible] établi une loi très-sévère sur la presse, il ne [illegible]

**GUILLAUME II**, électeur de Hesse, fils du précédent, né le 28 juillet 1777, mort le 20 novembre 1847. Il épousa, en 1797, la princesse Auguste, fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II. Les Français s'étant emparés des États de son père, il se rendit d'abord à Prague, puis à Berlin. Après avoir combattu à la bataille de Leipzig, dans les rangs de l'armée prussienne, il prit en 1814 le commandement des troupes hessoises, chargées de surveiller les forteresses de Metz, Thionville et Luxembourg. Ayant succédé en 1821 à son père, il fit disparaître un certain nombre d'abus, sans cependant vouloir consentir à rétablir les états abolis par Guillaume Ier, et sans faire la moindre concession aux idées libérales. Le mécontentement atteignit son comble lorsque Guillaume, ayant donné le titre de comtesse de Reichenbach à sa favorite, Émilie Orlop, eut mis la désunion dans sa propre famille. Une lettre de menaces qui lui fut adressée à ce sujet, sous le couvert de l'anonyme, fut cause que pour en découvrir l'auteur Guillaume soumit un grand nombre de ses sujets à des mesures arbitraires. En septembre 1830 des émeutes ayant éclaté sur plusieurs points de la Hesse, Guillaume se décida enfin à convoquer les états; il leur soumit un projet de constitution, laquelle fut publiée le 9 janvier 1831. La comtesse de Reichenbach étant revenue à Wilhelmshöhe, fut forcée, par un mouvement populaire, d'en repartir aussitôt. Guillaume, irrité, quitta sa capitale, et alla résider à Hanau; toutes les instances des états ne purent le faire retourner à Cassel; il préféra remettre à son fils Frédéric-Guillaume l'administration de l'électorat, ne se réservant que l'usufruit des biens de sa maison. Il vécut depuis tantôt à Hanau, tantôt à Francfort. En 1841 il épousa la comtesse de Reichenbach.

E. G.

*Conversat.-Lexik.*

*G. Guillaume de Hollande.*

**GUILLAUME Ier**, comte de Hollande, fils de Florent III, né vers 1165, mort en 1223. Il accompagna son père à la croisade en 1189, et se signala surtout au siége de Damiette, où il inventa une machine pour couper les chaînes qui fermaient l'entrée du port. Revenant en Europe après la mort de son père, en 1190, il passa par l'Allemagne, et épousa une fille de Frédéric, duc de Souabe. De retour en Hollande, il essaya de reprendre sur son frère Thierry une partie de l'héritage paternel. Un accord survenu entre les deux frères assura à Guillaume l'Ost-Frise et la West-Frise. Thierry mourut en 1203, ne laissant qu'une fille, nommée Ada, qui lui succéda. Guillaume profita de la faiblesse de sa nièce pour envahir la Hollande. Il s'en empara, et s'y maintint malgré les efforts de Louis, comte de Loos, mari d'Ada. En 1213, il se ligua avec Jean sans Terre, Ferrand, comte de Flandre, et l'empereur Othon contre Philippe, roi de France. Il fut fait prisonnier à la bataille de Bouvines (27 juillet 1214). Il ne tarda pas à être mis en liberté, et dès l'année suivante il s'allia avec la France contre l'Angleterre. En 1217 il partit pour la croisade, accompagna Jean de Brienne en Égypte, et contribua beaucoup à la prise de Damiette (9 novembre 1219). Depuis son retour dans ses États jusqu'à sa mort, son règne n'offre plus rien de remarquable. Il laissa de son second mariage, avec Adélaïde, fille d'Othon III, comte de Gueldre, trois fils, dont l'aîné lui succéda, sous le nom de Florent IV.

Z.

François Le Petit, *La grande Chronique de Hollande et de Zélande*, t. I. — Kluit, *Historia critica Comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*.

**GUILLAUME II**, comte de Hollande et empereur d'Allemagne, fils et successeur de Florent IV, né vers 1227, mort le 28 janvier 1256. Agé de six ou sept ans à l'époque de son avénement, il eut pour tuteur Othon III, évêque d'Utrecht. En 1247, après la mort de Henri, landgrave de Thuringe, compétiteur de l'empereur Frédéric II, plusieurs seigneurs allemands, à l'instigation du pape Innocent IV, l'élurent roi des Romains. Il s'empara d'Aix-la-Chapelle, et s'y fit couronner par l'archevêque de Cologne, le 1er novembre 1248. La plupart des villes du Rhin le reconnurent; mais en son absence ses États héréditaires furent envahis par Marguerite, comtesse de Flandre. Il fit un accommodement avec Marguerite, par l'intervention du légat du pape, et après la mort de Frédéric II, en 1250, il fut proclamé empereur. La victoire d'Oppenheim, au mois de mars 1251, amena la soumission du margrave de Brandebourg et du duc de Saxe. En 1252, à la diète de Francfort, Guillaume déclara Conrad son compétiteur déchu du duché de Souabe, et priva de leurs fiefs tous les vassaux de l'Empire qui pendant un an et un jour, à partir de son couronnement, ne lui auraient pas rendu hommage. Il confisqua ensuite une partie des domaines de Marguerite. Celle-ci appela à son secours Charles d'Anjou, auquel elle céda le Hainaut. Malgré les renforts que lui amena Charles d'Anjou, Marguerite n'en fut pas moins vaincue, et vit ses États envahis en 1254. La même année la mort de Conrad laissa Guillaume en paisible possession du titre d'empereur. Mais ce prince, que ses contemporains appelaient ironiquement *le roi des prêtres*, s'occupait bien plus de ses guerres avec ses voisins que des affaires générales de l'Empire. Depuis longtemps il travaillait à réduire les Frisons, petit peuple qui, protégé par des marais, défendait courageusement son indépendance. Au mois de janvier 1256, l'empereur profita de la gelée qui avait raffermi le sol, et pénétra dans la West-Frise. Après quelques escarmouches heureuses, il se dirigeait vers Hoochtwoud, et marchait assez en avant de ses soldats, lorsque

se décider ni à payer des censeurs ni à acheter, pour les faire examiner, les livres nouveaux qui venaient de paraître en Europe.

la glace se rompit sous les pieds de son cheval. L'empereur s'enfonça dans la boue du marais, sans qu'il fût possible de lui porter secours. « Los Frizons, dit François Le Petit, embuschez ez rozeaux et ozierages, voyans cest homme de cheval ainsi embourbé, y accoururent, et l'assommèrent povrement à coups de massue, ne pensant point que ce fût il; mais après qu'ils eurent veu son esceu et son baudrier, ils aperçurent que ce devoit estre quelque grand seigneur..... Quand ils sceurent que c'étoit le roy Guillaume, comte de Hollande, il n'y eut celuy vieil, ni jeune, qui n'en fût fort triste et desplaisant; puis s'estans sur ce fait conseillez par ensamble, ils advisèrent de l'enterrer secrètement en une maison à Hoochtwoud; enfin qu'en temps advenir la mémoire et la vengeance en fust estainte. » Guillaume avait épousé à Brunswick, le 25 janvier 1252, Élisabeth, fille d'Othon, duc de Brunswick, morte en 1266, dont il eut un fils, qui lui succéda, sous le nom de Florent. V. Z.

Meerman, *Vita Guilleimi*. — Franc. Le Petit, *Grande Chronique de Hollande et Zélande*. — Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*.

**GUILLAUME III**, *le Bon*, comte de Hollande et de Hainaut, fils du comte Jean II et de Philippine de Luxembourg, né vers 1280, mort le 7 juin 1337. Il succéda à son père en 1304, et l'année suivante il se rendit à Paris, où il épousa la princesse Jeanne, fille de Charles de France, comte de Valois. Son règne, comme celui de la plupart de ses prédécesseurs, fut rempli par de longues guerres contre la Flandre. Enfin, un traité signé à Paris en 1322 termina ces différends en accordant la Zélande à la Hollande et le comté d'Alost à la Flandre. En 1326, Guillaume maria sa fille Philippine avec le jeune Édouard d'Angleterre, et quelques années plus tard il s'allia contre la France avec son gendre, devenu roi d'Angleterre. La mort l'empêcha de voir les effets de cette ligue. Il laissa un fils (*Guillaume IV*), qui lui succéda, et quatre filles: *Marguerite*, depuis comtesse de Hollande; *Jeanne*, mariée à Guillaume, comte de Juliers; *Philippine*, femme d'Édouard III, et *Élisabeth*, morte sans enfants.
Z.

Oudegherst, *Chronique de Flandre*. — Goudhoveden, *Chronique de Hollande*.

**GUILLAUME IV**, comte de Hollande, fils du précédent, né vers 1307, mort en 1343. Il succéda à son père, et entra aussi dans la ligue formée par le roi d'Angleterre contre la France, mais il n'y prit pas une part active, et alla guerroyer en Espagne contre les Maures. Puis il continua sa route jusqu'à Jérusalem; et après avoir visité le saint-sépulcre, il retourna dans son pays. En 1341 son humeur belliqueuse le poussa jusqu'en Prusse, au secours des chevaliers de l'ordre Teutonique, « où il se fit tellement valoir, dit François Le Petit, que longtemps après on ne parloit que de la proësse et vertus du comte Guillaume de Hollande. Et après avoir couru toute la Lithuanie, il fait bonne guerre aux Russes et autres payens infidelles; il retourna en Hollande chargé des riches dépouilles de ces barbares. » A peine revenu, Guillaume s'engagea dans une guerre contre l'évêque d'Utrecht, et mit le siége devant cette ville. Les soumissions des assiégés le décidèrent à se retirer, et il tourna ses armes contre les Frisons, toujours indomptables dans leurs marais. Le comte Guillaume II ne fut pas plus heureux que son aïeul l'empereur: il tomba dans une embuscade près de Staveren, et fut tué. Il ne laissa pas d'enfant; sa sœur Marguerite lui succéda.
L.

Kluit, *Historia critica Hollandiæ*. — François Le Petit, *Grande Chronique de Hollande*.

**GUILLAUME V**, *l'Insensé*, comte de Hollande, second fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite, comtesse de Hollande, né vers 1330, mort en 1389. Sa mère, par lettres du 5 janvier 1349, données à Munich, céda à Guillaume la propriété de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, sous la réserve d'une pension viagère; puis comme cette condition ne fut pas observée, et pour divers autres motifs, tirés de la mauvaise conduite du jeune prince, elle rétracta sa donation. Guillaume résista, et, soutenu par la noblesse, il remporta, le 4 juillet 1351, une grande victoire navale sur sa mère, qui fut forcée de se réfugier en Angleterre. Ce succès rendit Guillaume odieux à la plupart de ses sujets, et quoiqu'il eût obtenu son pardon de sa mère en 1354, il n'en parut pas moins frappé par la malédiction divine. En 1357, au retour d'un voyage à Londres, il donna de telles preuves de démence que l'on fut obligé de l'enfermer au château du Quesnoy, où il mourut après une longue captivité. Il eut pour successeur son frère Albert, qui depuis 1357 gouvernait la Hollande.
L.

Van Mieris, *Historia Hollandiæ*, t. II. — [illegible], *Histoire générale des Provinces-Unies*.

**GUILLAUME VI**, comte de Hollande et de Hainaut, fils aîné d'Albert, né vers 1364, [illegible] le 31 mai 1417. Le 12 avril 1385, il épousa Marguerite, fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Il succéda à son père en 1404. Un de ses frères était évêque de Liége; mais ce personnage, qui n'avait d'ecclésiastique que le nom, [illegible] était en réalité un chef de bande, fatigua [illegible]ment ses diocésains par ses exactions [illegible] l'expulsèrent. Le comte de Hollande [illegible] cause de son frère, mais ne se sentant pas [illegible] fort pour faire le siége de Liége, il dévasta [illegible] une atroce cruauté tout le territoire du [illegible]. L'intervention du duc Jean de Bourgogne [illegible] la soumission de Liége, qui fut traitée [illegible] dernière rigueur. Il maria sa fille à Jean, [illegible]trième fils de Charles VI et d'Isabeau de [illegible] et en 1416 donna un asile à son gendre. Il [illegible] força de le réconcilier avec la reine, et [illegible] entre elle et le jeune prince une entrevue à [illegible] piègne. Le comte d'Armagnac, qui avait [illegible]térêt à entretenir la discorde entre la mère [illegible]

le fils, voulut faire arrêter le comte de Hainaut; mais celui-ci, prévenu à temps, s'enfuit. Il mourut peu après. Z.

Froissart, c. 231. — Monstrelet, c. 46, 168. — Religieux de Saint-Denis, l. XXVIII. — Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. III. — Dujardin, *Histoire générale des Pays-Bas*. — *Art de vérifier les dates*, art. *Comtes de Hollande* et *Comtes de Hainaut*.

**GUILLAUME LE TACITURNE.** *Voy.* NASSAU.

H. *Guillaume de Normandie.*

**GUILLAUME**, surnommé *Longue Épée*, deuxième duc de Normandie, mort en 943, était fils de Rollon Ier, duc de Normandie, et de la fille de Bérenger, comte de Rennes. Ce prince, en faveur de qui son père avait abdiqué en 927, eut dès le commencement de son règne à repousser une invasion des Bretons conduits par son propre aïeul, le comte de Rennes, et Alain, comte de Vannes. Guillaume, victorieux, s'empara d'Avranches et du Cotentin, pénétra jusqu'en Bretagne, et força les deux ennemis à reconnaître sa suzeraineté. A peine cette guerre fut-elle terminée qu'une révolte y succéda. Riulf, lieutenant de Guillaume dans le Cotentin, vint à la tête des mécontents camper sous les murs de Rouen, où il essuya une défaite complète au lieu appelé encore aujourd'hui *Pré de la Bataille*. Vainqueur des Bretons et maître à l'intérieur, Guillaume, dont les états comprenaient alors toute la Normandie, le Maine et une partie de la Bretagne, était devenu, avec Hugues le Grand, le plus puissant vassal de la couronne de France. Profitant de la faiblesse du roi Louis d'Outre-mer, infortuné successeur de Charles le Simple, le duc de Normandie se réunit à Hugues le Grand, au comte de Vermandois et à Othon Ier, empereur d'Allemagne, pour ravir les restes de son héritage. La lutte dura trois ans avec des chances diverses, et l'intervention du pape put seule, en 940, arrêter les hostilités. Mais Guillaume ne tarda pas à s'engager dans une nouvelle guerre contre Arnould, comte de Flandre, qui, vaincu par les armes, eut recours à la trahison. Sous prétexte d'une entrevue, il attire son ennemi dans une île de la Somme, près Pecquigny; là il feint de se soumettre, et reçoit le baiser de paix. On se sépare, déjà Guillaume touchait à la rive opposée, lorsqu'il est rappelé. Sans défiance, le duc, laissant débarquer sa suite, retourne seul vers l'île. A peine y est-il descendu qu'il tombe égorgé aux yeux de son armée, rangée sur la rive et impuissante à le secourir. Son corps fut ramené à Rouen, et inhumé dans la cathédrale, à côté de celui de Rollon. Telle fut la fin de ce prince, que les historiens du temps font de grands éloges comme législateur et comme guerrier; on prétend même que Louis d'Outre-mer et l'empereur Othon ne restèrent pas étrangers à ce meurtre, qui les délivrait d'un rival redoutable et plaçait la Normandie entre les mains de son fils Richard, encore enfant.

ÉMILE DE BONNECHOSE.

Dudon de Saint-Quentin, *Historiæ Normanorum Scriptores*. — *Chronique* de Frodoard, *Chronique* de Guillaume de Jumièges. — Licquet, *Histoire du Duché de Normandie*.

**GUILLAUME** *de Tello*, comte d'Arques, fils de Richard II, duc de Normandie, et de Papie, sa troisième femme, né vers 1020, mort vers 1070. Oncle de Guillaume le Bâtard, il réclama à titre d'enfant légitime l'héritage de Richard II, dont Guillaume était en possession depuis longtemps. Quoique soutenu par le roi de France Henri Ier, il échoua dans ses prétentions, fut fait prisonnier par Guillaume, et dut se contenter du comté d'Arques. N.

Licquet, *Histoire de Normandie.*

**GUILLAUME-ADELIN**, fils d'Henri Ier, roi d'Angleterre, né en 1102, mort en 1120. Il n'avait que dix-huit ans lorsque, à la suite du combat de Brenneville, il reçut du roi de France l'investiture du duché de Normandie. Son père, dont cet événement comblait l'ambition, résolut de revenir en Angleterre, qu'il n'avait pas vue depuis quatre ans, et Guillaume dut l'accompagner. Harfleur fut choisi pour le point de départ. Les vaisseaux qui devaient transporter les nobles passagers allaient mettre à la voile, lorsqu'un marin normand, Fitz-Stephen, sollicita l'honneur de conduire dans son vaisseau, appelé *La Blanche-Nef*, Henri Ier et la famille royale. Le roi déclara qu'il ne pouvait pas accepter pour lui-même, mais qu'il confierait à *La Blanche-Nef* son fils Guillaume et ses deux enfants naturels, Richard et Adèle. En effet, tous ces jeunes princes avec une suite nombreuse prirent place sur *La Blanche-Nef*. Guillaume fit distribuer aux matelots trois tonneaux de vin, de sorte qu'au moment du départ tous les marins étaient ivres. Fitz-Stephen n'en mit pas moins à la voile, et se plaçant lui-même au gouvernail, il dirigea hardiment son vaisseau le long de la côte de Normandie. *La Blanche-Nef*, emportée par le courant, alla donner contre le rescif de Raz de Gatte (aujourd'hui Raz de Gatteville), et s'entrouvrit. Fitz-Stephen fit descendre dans une chaloupe le prince et quelques-uns de ses compagnons, et leur cria de faire force de rames vers la terre. Mais Guillaume, voyant que sa sœur Adèle était restée à bord, revint pour la prendre. Aussitôt beaucoup de passagers se précipitèrent dans la chaloupe, qui s'engloutit. Le vaisseau sombra peu d'instants après. Un seul homme, Berold, boucher de Rouen, se soutint sur l'eau, et fut recueilli le lendemain par des pêcheurs. C'est de lui que l'on apprit les détails de cet affreux événement, qui priva le roi d'Angleterre de son seul fils légitime. N.

Ordéric Vital, *Historia*. — *Chronicon Saxonicum*.

**GUILLAUME CLITON**, ou *le Normand*, comte de Flandre, fils de Robert Courte Heuse, duc de Normandie, et de Sibylle de Conversano, né en 1102, mort en 1128. Robert, vaincu et fait prisonnier en 1106 par son frère Henri, roi d'Angleterre, perdit le duché de Normandie, et alla

mourir captif dans un donjon du pays de Galles. Le vainqueur trouva le jeune Guillaume au château de Falaise, et le confia à la garde de Hélie de Saint-Saën, qui avait épousé une fille naturelle de Robert. Plus tard il regretta cet acte de générosité, qui pouvait lui donner à lui et à ses enfants un redoutable compétiteur. Il essaya donc de reprendre Guillaume en l'absence de Hélie; mais ce projet échoua. Guillaume, aimable et insinuant, trouva de puissants protecteurs. Louis le Gros, roi de France, et Foulques, comte d'Anjou, prirent en main sa cause, et attaquèrent la Normandie. La guerre durait depuis deux ans lorsque Foulques d'Anjou fit sa paix avec Henri. Guillaume, privé par cette défection de son plus puissant défenseur, se retira à la cour de Baudouin, comte de Flandre, qui lui fit un très-bon accueil. Cependant le roi de France, qui n'avait point abandonné les intérêts du jeune fils de Robert, parvint à reformer contre Henri une ligue puissante, dans laquelle figuraient Foulques d'Anjou et Baudouin de Flandre; mais la mort de Baudouin, une nouvelle défection de Foulques et la défaite de Louis le Gros à Brenneville (1119), délivrèrent Henri de cette confédération et lui laissèrent la paisible possession de la Normandie. Après la mort de Guillaume, fils de Henri, le fils de Robert essaya encore une fois de faire valoir ses droits sur ce duché; mais un troisième abandon de Foulques le força d'y renoncer pour un temps. Il reçut de Louis le Gros le comté de Vexin en 1126. Le même prince le fit élire comte de Flandre, l'année suivante. Son oncle Henri d'Angleterre ne le laissa pas tranquille dans cette province : il suscita contre lui divers seigneurs, dont le principal était Thierry d'Alsace. Guillaume défit Thierry le 21 juin 1128, et l'assiégea dans Alost. Il était sur le point de s'emparer de cette ville lorsqu'il fut mortellement blessé, le 27 juillet 1128. A ses derniers moments, il écrivit à son oncle pour lui demander la grâce des seigneurs normands qui avaient embrassé sa cause, et particulièrement de Hélie de Saint-Saën, son fidèle tuteur. Henri, heureux d'être débarrassé d'un si redoutable rival, se hâta d'accorder l'amnistie que lui demandait son neveu mourant.

N.

Ordéric Vital, *Historia*, l. XI, XII. — Guillaume de Malmesbury, l. V. — Hen. de Huntington, l. VII. — Oudegherst, *Chronique de Flandre*. — Suger, *Vita Ludovici Grossi*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. V.

### I. *Guillaume des Pays-Bas.*

**GUILLAUME Ier**, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, naquit à La Haye, le 24 août 1772, et mourut à Berlin, en 1843. Il était fils de Guillaume V, stathouder de Hollande, qui fut dépossédé du stathoudérat par les Français en 1795, et mourut sur les côtes d'Angleterre, en 1806. Sa mère, Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, était une nièce du grand Frédéric. Guillaume épousa, en 1791, Frédéricque-Louise de Prusse, fille de Frédéric-Guillaume II. Dans sa jeunesse, il s'occupa d'études sérieuses, et montra de bonne heure du goût pour les affaires publiques. La rude école de l'adversité trempa son caractère. Il servit avec zèle en 1793 et 1794, sous le prince de Saxe-Cobourg. Vainement essaya-t-il de disputer la Hollande à l'invasion française; obligé de se réfugier en Angleterre, puis en Prusse, il se vit dépouillé en 1806 de ses possessions patrimoniales en Allemagne, pour avoir refusé d'accéder à la Confédération du Rhin. Il rentra en Hollande après la bataille de Leipzig, et y prit le titre de *prince souverain des Provinces-Unies*. La rapide succession de différents pouvoirs avait désorganisé ce pays. Le premier soin de Guillaume fut de former une armée, qui coopéra à la conquête de la Belgique; et comme cette province se trouvait en litige, les puissances alliées lui en confièrent l'administration provisoire jusqu'à ce que le congrès du 9 juin 1815 eut réuni les dix-sept provinces séparées depuis près de trois siècles, et créé le royaume des Pays-Bas. Ce fut après la bataille de Waterloo, où le prince d'Orange fut blessé en combattant vaillamment à la tête de ses troupes, qu'il monta sur le trône, sous le nom de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas. En décrétant la réunion de la Belgique et de la Hollande, les puissances alliées avaient eu en vue de récompenser les services rendus à la coalition par la maison d'Orange et de maintenir un juste équilibre en Europe. Dans leur pensée, cette réunion devait être intime et complète, de façon que les habitants des deux pays jouiraient d'une protection et de droits égaux, sans qu'aucune entrave ou restriction pût être imposée aux uns au profit des autres. Si cette fusion avait pu s'opérer de la sorte, nul doute que les Pays-Bas ne fussent devenus un État prospère. En effet, la Hollande, épuisée par une longue suite de bouleversements, avait perdu une grande partie de son importance politique; ses finances étaient délabrées, sa marine et son commerce déchus de leur ancien éclat. La Belgique, de son côté, pouvait craindre de retomber sous la domination de l'Autriche ou d'être [illegible] à la Prusse. En s'identifiant, au contraire, les [illegible] nations constituaient un État viable : en [illegible] nant leurs forces, elles étaient capables de [illegible] au dedans et de se faire respecter au [illegible] L'une possédait d'immenses ressources [illegible] relles, l'autre les moyens de les faire valoir [illegible] ne fallait, pour assurer leur union [illegible] qu'un bon contrat qui consacrât leurs droits [illegible] pectifs, et la ferme volonté de l'observer. [illegible] événements en disposèrent autrement. [illegible] peut méconnaître que le roi Guillaume [illegible] sincère volonté de consolider son [illegible] royaume sur des bases solides; la sage [illegible] tution et le gouvernement représentatif [illegible] corda aux Pays-Bas témoignent de ses [illegible] intentions. Il était d'ailleurs populaire en [illegible] gique aussi bien qu'en Hollande, plein de [illegible]

citude pour le commerce et l'industrie, qui se développèrent d'une manière remarquable par la libre navigation de l'Escaut et par la création d'un grand nombre de routes et de canaux. Des mesures politiques arbitraires, dues moins au roi qu'à des ministres impopulaires, succédèrent bientôt à ces bienfaits, et amenèrent l'antipathie entre les Belges et les Hollandais. Le culte catholique fut inquiété, la presse atteinte par des lois repressives; la langue française proscrite des actes administratifs et des tribunaux; la langue nationale, c'est-à-dire hollandaise, déclarée obligatoire pour l'obtention des places ou emplois, le fisc rendu plus intolérant et plus dur, la partialité établie ouvertement en faveur des sujets des provinces septentrionales au détriment de ceux des provinces méridionales. Entraîné dans cette voie déplorable, le gouvernement ne levait plus s'y arrêter. Le ministère ne tint compte ni de l'opposition déjà ferme qu'il rencontrait au sein de la législature, ni des énergiques réclamations de la presse belge, écho de l'opinion publique, de jour en jour plus menaçante. Lorsque le pouvoir se vit enfin au bord de l'abîme, il commença par faire droit à quelques griefs, mais il était trop tard. Il ne fallait qu'une occasion pour que le mécontentement fît explosion. Elle s'offrit tout à coup : la révolution de juillet, qui engloutit le trône des Bourbons, fut le signal de l'insurrection belge. Le 26 septembre 1830, les Belges, dans un moment de colère et d'enthousiasme, brisèrent l'œuvre du congrès de Vienne et conquirent leur indépendance. Malgré la longue et énergique résistance que leur opposa le roi Guillaume, la séparation des deux pays fut définitivement consommée; il n'y donna toutefois son assentiment qu'en 1838. Fatigué du trône, il abdiqua peu de temps après (1840), en faveur du prince d'Orange (Guillaume II), et se retira à Berlin, après avoir épousé en secondes noces une dame belge et catholique, la comtesse d'Oultremont. Il laissa une fortune de plus de 00 millions. François DRIESEN.

De Gerlache, *Histoire du Royaume des Pays-Bas*; Bruxelles, 1842, 3 vol. in-8°. — Nothomb, *Essai historique et politique sur la Revolution belge.* — *Guillaume Frédéric d'Orange-Nassau avant son avénement au trône des Pays-Bas*, par un Belge. — Thonissen, *La Belgique sous le règne de Léopold Ier*; Liége, 1855, 4 vol. in-8°.

**GUILLAUME II** (*Frédéric-Georges-Louis*), roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg (1840-1849), fils du roi Guillaume Ier, né le 6 décembre 1792, mort le 17 mars 1849. Il fit ses études à l'École militaire de Berlin et à l'université d'Oxford, embrassa la carrière militaire, et devint en 1811 lieutenant-colonel. Nommé aide de camp du duc de Wellington, il se distingua par sa bravoure à l'assaut de Ciudad-Rodrigo, à la prise de Badajoz et dans la bataille de Salamanque. Lors de l'avénement de son père au trône des Pays-Bas (1815), il fut chargé du commandement des armées de ce pays. Il assista ensuite au combat de Quatre-Bras, et à la bataille de Waterloo, où il fut blessé, rejoignit les alliés à Paris, et épousa, le 21 février 1816, la grande-duchesse Anna Pawlowna, sœur de l'empereur Alexandre de Russie. Lors de la révolution de 1830, il essaya vainement d'amener les affaires à une solution pacifique : ses actes, par lesquels il avait reconnu la liberté des Belges, furent désavoués par son père. Il passa alors un an en Angleterre. En 1831 il revint en son pays, pour prendre le commandement en chef de l'armée hollandaise. Victorieux dans la courte campagne du mois d'août, il dut se retirer devant l'intervention armée de la France.

Le 7 octobre 1840, il succéda à son père au trône de la Hollande. Il introduisit quelques réformes dans l'administration des finances, mais ne put se résoudre à aller aussi loin que les circonstances semblaient l'exiger. La révolution de 1848 le força enfin à faire de larges concessions, qui eurent pour suite le remaniement complet de l'administration des finances et des douanes.

Guillaume laissa deux fils : *Guillaume III* (voy. l'article suivant) et le prince *Henri*, né le 13 juin 1820, stathouder de Luxembourg, et une fille, *Sophie*, née le 8 avril 1842, épouse du grand-duc régnant de Saxe-Weimar.

V—u.

*Conversations-Lexikon*.

* **GUILLAUME III**, roi des Pays-Bas, fils du précédent, né le 19 février 1817. Ayant succédé à son père en mars 1849, il se vit forcé d'appeler aux affaires un ministère libéral, sous la présidence de M. de Thorbecke. Ce ministère prit à cœur de mettre toute l'organisation politique du royaume en harmonie avec la nouvelle constitution et de relever la prospérité matérielle du pays par des lois de finance opportunes, par des traités de commerce et par de grandes entreprises de chemins de fer et de canaux. Lors du rétablissement des évêques de Hollande, obtenu par le pape en 1853, le ministère Thorbecke crut devoir rester fidèle à ses principes de tolérance religieuse, inscrits dans la constitution, en ne s'opposant pas à la reconstitution de la hiérarchie catholique. Mais le parti réactionnaire exploita habilement le ressentiment que l'allocution du pape avait fait naître chez les protestants zélés; par suite de la pression exercée par ce parti sur l'opinion publique, le roi fut obligé de s'entourer d'un ministère rétrograde, dont firent partie entre autres MM. Donker Curtius, van Hall et van Doorn. Mais ce ministère ne put éviter de faire de nombreuses concessions à l'esprit libéral; les tarifs des douanes furent modifiés dans le sens du système du libre échange, l'abolition de l'esclavage dans les colonies fut décrétée pour l'année 1860, les impôts furent répartis d'une manière plus équitable. En juin 1856, l'administration fut confiée à des hommes décidés à couper court à cette tendance et à renverser même la constitution. Mais les chambres résistèrent

avec énergie contre leurs projets; elles refusèrent entre antres de voter une loi sur l'enseignement, marquée de l'intolérance la plus oppressive contre les catholiques. Cette loi, entièrement modifiée selon les idées libérales, fut enfin décrétée vers le milieu de l'année 1857. Le parti ultra-protestant vit ses manœuvres échouer entièrement; le représentant le plus prononcé de ce parti, M. Grœn van Prinsterer, vient de donner sa démission, comme membre de la chambre, abandonnant le terrain à ses adversaires. Dans le grand-duché de Luxembourg, au contraire, le système réactionnaire obtint un triomphe complet en 1856; dans le mois de novembre de la même année, la constitution de ce pays fut abolie d'un trait de plume par le roi, qui y gagna entre autres avantage une augmentation de sa liste civile.

Guillaume a épousé en 1839 la princesse Sophie, fille du roi de Wurtemberg. Il cultive beaucoup la musique; des couplets composés par lui ont été chantés sur les théâtres de Paris. E. G.

*Conversations-Lexikon.*

### K. *Guillaume ducs de Pouille.*

**GUILLAUME** *Bras de Fer*, fondateur de la puissance normande dans l'Italie méridionale, mourut en 1046. Il était l'aîné des douze fils de Tancrède de Hauteville. On raconte de différentes manières l'événement qui inspira aux gentilshommes normands l'idée d'aller chercher fortune en Italie. D'après le récit le plus accrédité, sous le règne de Pandulfe III, prince de Bénévent, quarante chevaliers revenant du pèlerinage du mont Gargan, pénétrèrent dans Salerne assiégée par les Sarrasins, en 1016. Ils demandèrent à Guaimar (*voy.* ce nom), prince de cette ville, de leur donner des armes, firent une sortie, et mirent les assiégeants en déroute. Ils retournèrent en Normandie, comblés des présents de Guaimar, et parlèrent à leurs compatriotes de la beauté de l'Italie méridionale, de ses richesses et de la faiblesse des Grecs qui la possédaient. Dès l'année suivante une nombreuse troupe d'aventuriers normands vint se mettre au service de Melo, un des chefs de la Pouille, et guerroya contre les Grecs avec des alternatives de succès et de revers. Après la mort de Melo, les Normands passèrent au service des princes de Capoue et de Salerne, et se grossirent successivement de nouveaux aventuriers de leur pays. L'Italie méridionale était alors dans la plus complète anarchie. Les Grecs, l'empereur Henri et les seigneurs des petites principautés de Salerne, Capoue, Bénévent, Naples s'en disputaient la possession. Les Normands, passant tour à tour dans chaque parti, finirent par obtenir de Sergius, duc de Naples, un terrain fertile situé entre Naples et Capoue. Ils y fondèrent la ville d'Aversa, et leur chef, Rainulf, prit le titre de comte. Sur ces entrefaites arrivèrent en Italie, en 1036, les trois fils aînés de Tancrède d'Hauteville : Guillaume, Drogon et Humfroi. Ils se mirent à la solde du général grec Maniacès, qui s'efforçait de reconquérir la Sicile sur les Sarrasins, et se signalèrent surtout à l'assaut de Syracuse en 1039. Guillaume mérita à cette occasion le surnom de Bras de Fer. Grâce à la valeur des Normands, l'île entière allait être reconquise, lorsque Maniacès, devenu suspect à la cour de Constantinople, fut privé du commandement, en 1040. Le nouveau général, Docean, n'ayant pas voulu donner aux Normands une assez large part de butin, ceux-ci s'insurgèrent, repassèrent le détroit de Rhegium, prirent Amalfi, et se partagèrent d'avance la Pouille et la Calabre, qu'ils se proposaient de conquérir. Docean les poursuivit, mais il fut défait en plusieurs rencontres par Guillaume et ses frères. Exaugust, qui lui succéda, n'eut pas plus de succès; il tomba même entre les mains de Guillaume, et les Grecs ne conservèrent que les quatre grandes villes de Tarente, Brindes, Otrante et Bari. La cour de Constantinople, effrayée, rendit le commandement à Maniacès, dans l'espoir que cet habile [illegible] arracherait aux conquérants les possessions de l'empire. Maniacès en effet commença par remporter sur ces aventuriers la brillante victoire de Matera, en 1042, et il les aurait probablement chassés d'Italie, si la crainte d'un second rappel ne l'avait décidé à se révolter contre l'empereur Monomaque. Cette sédition, quoique bientôt terminée par la mort de Maniacès, annula les efforts des Grecs, et permit aux Normands d'asseoir solidement leur domination. Ils se partagèrent les villes conquises, auxquelles ils attachèrent le titre de comtés. Sans [illegible] comtes l'un à l'autre, ils nommèrent un chef, et conférèrent, en 1043, cet honneur à Guillaume Bras de Fer, avec le titre de comte de Pouille. La ville d'Amalfi fut choisie pour être la capitale de cette aristocratie militaire. Guillaume remporta encore à Trani une victoire sur les Grecs, le 8 mai 1046, et mourut sans laisser d'enfants. Suivant un poëte contemporain (Guillaume de Pouille), il était « un lion dans le combat, un agneau dans la vie ordinaire, un ange dans le conseil ». Son frère Drogon lui succéda. [illegible]

Léon d'Ostie, *Chronicon Montis Cassini.* — [illegible] *morie di Benevento.* — De Blasio, *Scrip. Princ.* [illegible] — Geoffroi Malaterra, *Hist.* — Cedrenus, *Comp*[illegible], t. II, édit. de Bonn. — Le Beau, *Histoire du Bas-*[illegible], l. LXXVII, LXXVIII.

**GUILLAUME**, duc de Pouille, petit-fils de [illegible]bert Guiscard, né en 1097, mort le 20 juillet [illegible]. Il succéda à son père, Roger, dans le [illegible] Pouille et de Calabre, et reçut en 1114, du pape Pascal II, l'investiture de ses États. Fidèle [illegible] ditions de sa famille, il aurait voulu [illegible] Allemands de s'établir en Italie, et pri[illegible] ment le parti de Calixte II contre l'[illegible] goire VIII, qui était protégé par l'empereur [illegible]. Il profita de la minorité de son cousin [illegible] Sicile pour s'emparer de quelques places qui appartenaient au jeune prince. Plus tard [illegible], profitant à son tour d'un voyage que [illegible]

fit à Constantinople, reprit ces places, et probablement quelques autres qui dépendaient du duché de Pouille. Cette guerre se termina promptement, par un traité qui rétablit Roger dans tout ce qu'avait possédé son père; mais beaucoup de vassaux de Guillaume s'étaient révoltés. Pour les réduire, ce prince fut obligé d'emprunter à Roger une somme de 60,000 pièces d'or, qu'il hypothéqua sur la Calabre. Il mourut peu de temps après, sans laisser d'enfant. Sa mort fut le signal d'une révolte générale dans le duché de Pouille. Mais Roger, qui le réclamait à titre d'héritier de Guillaume, accourut de Sicile, et fit reconnaître son autorité. Ainsi se trouvèrent réunies sur une seule tête les conquêtes des descendants de Tancrède d'Hauteville. N.

Romuald de Salerne, *Chronicon*; dans les *Rerum Italicarum Scriptores*, t. VII.

### II. *Guillaume rois de Sicile.*

**GUILLAUME Ier**, dit *le Mauvais*, roi de Sicile, né vers 1120, mort le 7 ou le 15 mai 1166. Après la mort de ses deux frères aînés, il fut, en 1151, associé au gouvernement par son père, Roger II. L'année précédente, il avait épousé Marguerite, fille de Garcia V, roi de Navarre. Ayant succédé, en 1154, à son père, il fit demander au pape Adrien IV l'investiture de la Sicile. Celui-ci la lui refusa, et ne lui donna dans ses lettres que le simple titre de seigneur. Guillaume, en fureur, chasse le légat du pape; ce dernier excommunie alors le roi, et soulève contre lui les barons de l'Apulie et de la Calabre, que Roger avait soumis au régime d'une administration régulière. Adrien engagea ensuite l'empereur Frédéric Barbe Rousse à venir faire la conquête de la Sicile pour le compte du saint-siége; Frédéric déclina cette proposition, mais s'allia à l'empereur grec pour partager en commun les États de Guillaume. En 1155 ce dernier, qui s'était retiré en Sicile, avait perdu presque toutes ses possessions d'Italie; mais Frédéric ayant dû retourner en Allemagne, Guillaume passa la mer en 1156; et après avoir remporté une grande victoire sur les barons et les Grecs, il fit rentrer en peu de temps toute l'Apulie sous sa domination. Dans le mois de juin de la même année, une alliance fut conclue entre lui et le pape, qui, devinant les projets d'envahissement de Frédéric, voulut se ménager un auxiliaire fidèle pour la lutte qui allait s'engager entre l'Allemagne et l'Italie. Guillaume reçut d'Adrien, moyennant un tribut annuel, la confirmation de ce que ses ancêtres avaient possédé. Dans la guerre que ce traité occasionna entre Frédéric et le saint-siége, Guillaume, disposant d'une très-grand nombre de vaisseaux, fut d'un grand secours aux papes. Après avoir ensuite mis fin pour toujours à la domination des Grecs en Italie, ce prince alla s'enfermer dans son palais de Palerme, où il s'était formé un sérail à l'imitation des souverains musulmans. Le grand-chancelier Maione et l'archevêque Hugo administraient le royaume de la manière la plus tyrannique. La désunion se mit parmi eux en 1160; Maione fit donner du poison à l'archevêque. Mais, avant de mourir, ce dernier fit éclater contre son adversaire une conspiration conduite par un certain Bonnello, qui tua le chancelier de sa propre main. Trois ans après, ce même Bonnello se mit à la tête des grands, qui ne voulaient plus supporter le gouvernement arbitraire des odalisques de Guillaume; celui-ci fut emprisonné et son fils Roger, âgé de neuf ans, proclamé roi. Mais le peuple et le clergé se déclarèrent pour Guillaume, lequel fut rétabli sur le trône. Dans sa première colère, il donna à Roger un coup de pied d'une telle violence, que ce malheureux enfant en mourut peu de temps après. En 1164 une nouvelle révolte, suscitée par Bonnello, fut promptement étouffée, et dans les deux dernières années Guillaume put s'abandonner librement à son penchant pour la volupté et la cruauté. Avide comme tous les Normands de son temps, il ne se fit jamais scrupule de violer les coutumes qu'il avait juré de maintenir, et de faire peser sur ses sujets les exactions les plus arbitraires. Un des grands griefs des barons contre lui était qu'il n'autorisait le mariage des filles nobles que lorsqu'elles étaient arrivées à un âge très-avancé; comme elles restaient ainsi presque toujours sans enfants, leurs fiefs faisaient retour dans les mains du roi. Après sa mort, la reine empêcha pendant quelques jours que le bruit ne s'en répandît dans le public, de crainte que le peuple ne se soulevât en apprenant qu'il était délivré. Guillaume fut enseveli à Montréal, où la reine lui fit élever un tombeau de porphyre, qui subsiste encore aujourd'hui. En 1810, lors de l'incendie de l'église de Montréal, le corps fut transféré dans un autre lieu jusqu'en 1845; il était d'une conservation parfaite. On trouva un cadavre gigantesque, sur les traits duquel régnait un caractère d'affreuse férocité. E. G.

Hugo Falklandus, *Historia Sicula*; dans le t. VII des *Scriptores* de Muratori. — Romuald de Salerne, *Chronicon*; dans le même volume. — *Art de vérifier les dates*. — Raumer, *Geschichte der Hohenstauffen*, t. II.

**GUILLAUME II**, dit *le Bon*, roi de Sicile, fils du précédent, né selon Romuald de Salerne en 1152, selon Hugues Falcland en 1154, mort le 16 novembre 1189. Couronné roi en juillet 1166, il gouverna d'abord sous la tutelle de sa mère, Marguerite de Navarre. Les premières mesures qu'il prit, ce fut d'ouvrir les prisons, remplies par son père, et d'abolir les impôts illégaux introduits par celui-ci. Mais l'affection que les peuples en conçurent pour lui cessa bientôt lorsque la régente se mit à favoriser outre mesure son cousin Étienne de Perche et plusieurs autres Français. En 1169 une révolte ayant éclaté à Palerme, Étienne fut forcé de se retirer en Syrie, après quoi la tranquillité se rétablit. Fidèle à la politique de son père, Guillaume soutint le pape Alexandre III contre Frédéric Barbe-Rousse, et ne voulut pas conclure avec celui-ci une paix

séparée, que l'empereur lui avait offerte, avec la main de sa fille. En 1177 il épousa Jeanne, fille de Henri II, roi d'Angleterre; le seul enfant qu'il eut d'elle mourut peu de temps après sa naissance. En 1185 Guillaume soutint par les armes les droits d'Alexis, neveu de l'empereur grec Manuel, contre l'usurpateur Andronic. L'armée sicilienne avait déjà fait la conquête de presque toute la Grèce, lorsqu'elle fut battue à Démétrice par les troupes d'Isaac l'Ange, successeur d'Andronic; Guillaume l'envoya alors contre le roi du Maroc, qui fut forcé de lui rendre la ville de Media, comme rançon de sa fille, faite prisonnière par les Siciliens. Il expédia ensuite en 1188 une flotte nombreuse au secours de la ville de Tyr, assiégée par Saladin. Il mourut l'année suivante, léguant son royaume à l'empereur Henri VI, mari de Constance, fille de Roger II, acte qui amena le malheur de la Sicile. L'époque de Guillaume est célèbre dans l'histoire de ce pays; les chroniqueurs la prônent comme un temps de prospérité générale, due à la sollicitude du roi pour ses sujets et à son amour de la justice. « La durée si courte de ce règne ajouta sans doute à son prestige, dit M. de Saint-Priest (*Histoire de la Conquête de Naples*), et d'ailleurs, pour y voir une ère de bonheur, il suffit de penser à celle qui la précéda et la suivit. » Une tradition généralement acceptée fait naître à la cour brillante de Guillaume les premiers essais de la poésie italienne; mais Fauriel (*Dante*, t. I, p. 320) a parfaitement établi que ce n'est guère qu'à l'époque de Frédéric II qu'on a commencé à se servir du dialecte sicilien pour des compositions en vers. E. G.

Romuald de Salerne, *Chronicon*. — Muratori, *Scriptores*, t. VII, p. 208. — Hugues Falcand, *Historia*. — Muratori, *Scriptores*, t. VII, p. 302.

**GUILLAUME III**, roi de Sicile, né vers la fin du onzième siècle, mort dans le commencement du douzième. Il était fils de Tancrède, roi de Sicile, auquel il succéda en 1194, sous la tutelle de sa mère Sibylle. La même année l'empereur Henri VI lui enleva toutes ses possessions en Italie, ainsi que Messine et Palerme. En 1195 Sibylle et Guillaume firent avec lui un accord, moyennant lequel l'empereur devait avoir le royaume de Sicile, et Guillaume la principauté de Tarente. Mais bientôt après, Henri fit arrêter Guillaume, l'envoya dans la forteresse de Hohen-Ems, dans le pays des Grisons, et lui fit crever les yeux. Le malheureux prince passa le reste de ses jours dans sa prison. E. G.

Otton de Saint-Blaise, *Chronicon*. — Jean de Ceccan, *Chronicon Fossæ-Novæ*.

*II. Guillaume roi de Wurtemberg.*

* **GUILLAUME Ier**, roi de Wurtemberg, est né le 27 septembre 1781, à Luben, petite ville de Silésie, où son père, depuis roi de Wurtemberg, sous le nom de Frédéric Ier, était en garnison en qualité de général major prussien et de chef d'un régiment de dragons. Son enfance fut rudement éprouvée. Après avoir longtemps erré avec ses parents de Silésie en Russie, puis en Allemagne, en Suisse et sur les bords du Rhin, ce ne fut qu'en 1790 qu'il lui fut permis de se fixer en Wurtemberg. Il perdit sa mère, la princesse Auguste-Caroline-Frédérique-Louise de Brunswick-Wolfenbuttel, le jour même où il atteignait sa septième année.

Le duc (depuis roi) Frédéric aimait sincèrement ses enfants; il les remit en de bonnes mains, et leur donna d'excellents précepteurs; mais il était d'une sévérité outrée, fort irritable et d'un despotisme inouï dans sa famille. Les études du prince Guillaume furent deux fois interrompues par les invasions des Français dans le duché de Wurtemberg, gouverné depuis 1795 par son grand-père, Frédéric-Eugène, auquel succéda, en 1797, le duc Frédéric. Toute sa famille se vit forcée de quitter le duché en 1796 et en 1799, et en 1800 le prince Guillaume entra comme volontaire dans l'armée autrichienne, commandée par l'archiduc Charles. Il se distingua à la bataille de Hohenlinden. Son père voulant toujours le maintenir dans une grande dépendance, le jeune prince reconnut que le mieux pour lui était de s'éloigner de la cour, et en 1803 il entreprit en France et en Italie un voyage qui eut les plus heureux résultats pour son instruction. Il ne revint en Wurtemberg qu'en 1806, après que son père, électeur depuis 1803, eut reçu de Napoléon le titre de roi. Le prince royal vécut dans la retraite la plus profonde à Stuttgard, entouré seulement d'un petit cercle d'amis, jusqu'en 1812. L'alliance qu'il contracta, en 1808, avec la princesse Caroline-Auguste de Bavière n'apporta guère de changement dans sa manière de vivre et ne fut pas heureuse; d'un commun accord les deux époux rompirent leur union, en 1814.

Lorsqu'en 1812 Napoléon lança toutes les forces de l'Europe contre la Russie, 15,000 Wurtembergeois formèrent le contingent du roi Frédéric, et le prince royal, conformément au désir de son père, se mit à la tête de ces troupes. A peine entré sur le territoire russe, il tomba dangereusement malade; forcé de s'arrêter à Wilna, il retourna dans sa patrie dès qu'il fut rétabli. Il reprit les armes après la bataille de Leipzig, mais pour une cause qui paraissait avoir toutes ses sympathies. Son père, à l'exemple des autres princes allemands, venait d'accéder à la coalition contre la France : le prince royal de Wurtemberg fut chargé du commandement d'un corps d'armée composé des troupes wurtembergeoises et de plusieurs régiments russes et autrichiens. Il fit preuve de talents militaires dans la campagne de France et contribua puissamment aux succès remportés par les alliés à Épinay, Brienne et Sens, et couvrant leur retraite à Montereau, il arrêta tout un jour l'armée française, plus forte que la sienne et conduite par Napoléon en personne. Dans la campagne de 1815, il commandait encore le

corps d'armée considérable, à la tête duquel il refoula le général Rapp derrière les murailles de Strasbourg. Ces faits d'armes, en l'associant à la délivrance de l'Allemagne, augmentèrent beaucoup la popularité du prince royal. Arrivé à Paris, il y fit la connaissance de la grande-duchesse de Russie, Catherine Paulowna, princesse douairière de Holstein-Oldembourg, avec laquelle il se maria en 1816, mais qui mourut le 9 janvier 1819, après lui avoir donné deux filles, les princesses Marie et Sophie.

Bientôt après la conclusion de son second mariage, la mort de son père, arrivée le 30 octobre 1816, appela le prince Guillaume au trône. Une amnistie générale fut l'un des premiers actes de son règne, et à la suite de nombreuses délibérations il promulgua, le 25 septembre 1819, la nouvelle constitution, qui fut suivie d'importantes réformes administratives. Sous le règne de Guillaume Ier, le Wurtemberg marcha dans la voie du progrès et jouit d'une des constitutions les plus libérales de l'Allemagne. La révolution de Juillet y agita à peine les esprits. On découvrit seulement à Ludwisbourg, en 1833, une espèce de conjuration militaire, mais qui n'avait aucune portée. A la diète de Francfort, le Wurtemberg se fit remarquer par son opposition aux mesures de la politique rétrograde du prince de Metternich. En 1848, le Wurtemberg eut bien à souffrir de l'effervescence générale, mais ce fut un des premiers États où le calme se rétablit. Le roi prit d'abord un ministère de l'opposition, et entra largement dans la voie des réformes; mais en même temps il s'opposa de toutes ses forces à l'omnipotence prussienne dans les affaires de l'Allemagne. Il contint la révolution dans le Wurtemberg, et s'opposa aux mesures démocratiques du parlement de Francfort; mais après la compression de la révolution le Wurtemberg garda sa constitution. Certains droits seigneuriaux avaient été rachetés par la nation; les seigneurs firent des réclamations, et la diète germanique soutint leur cause; comme les chambres repoussaient leurs prétentions, il en résulta des difficultés constitutionnelles assez graves, qui n'empêchèrent pas cependant le roi d'instituer le mariage civil, de promulguer une nouvelle loi sur la presse et de négocier un concordat avec Rome, en même temps qu'il augmentait le réseau des chemin de fer. Roi constitutionnel dans son pays, il a exprimé dans une lettre célèbre au prince de Schwarzenberg le vœu de réformes utiles et nécessaires dans la représentation fédérale de l'Allemagne.

En 1820, Guillaume Ier épousa en troisièmes noces sa cousine Pauline, fille de son oncle le duc Louis de Wurtemberg, de laquelle il eut deux filles et un fils, le prince royal de Wurtemberg, Charles, né le 6 mars 1823, marié en 1846 avec la grande-duchesse Olga, fille de l'empereur Nicolas. La sœur du roi Guillaume, Catherine, morte en 1835, avait épousé le prince Jérôme Bonaparte, alors roi de Westphalie, frère de Napoléon. Depuis le rétablissement de l'empire, le ro. de Wurtemberg a visité deux fois la France en 1856 et 1857. L'empereur Napoléon III lui a rendu visite le 25 septembre 1857 à Stuttgard, où il s'est rencontré avec l'empereur Alexandre II de Russie.

L. L—T.

*Conversations-Lexikon.*

### III. GUILLAUME *princes non souverains.*

**GUILLAUME** (*Frédéric-Guillaume-Charles*), prince de Prusse, frère du roi Frédéric-Guillaume III, né à Berlin, le 3 juillet 1783, mort dans son domaine de Fischbach (Silésie), le 28 septembre 1851. Quatrième fils du roi Frédéric-Guillaume II, il épousa, le 12 janvier 1804, Amélie-Marianne, fille du landgrave Frédéric-Louis de Hesse-Hombourg, de laquelle il eut dix enfants. Entré en 1799 dans la garde, il commanda une brigade de cavalerie, dans la guerre de 1806, avec le grade de lieutenant-colonel, et se distingua particulièrement à la bataille d'Auerstædt par une brillante charge sur l'infanterie française. Au mois de décembre 1807, il vint à Paris solliciter du vainqueur quelques adoucissements aux dures conditions que celui-ci avait imposées à la Prusse; mais il obtint seulement la réduction de la contribution de guerre à 140,000,000 au lieu des 154,500,000 fr. qui avaient été demandés. A la fin de 1808, le prince Guillaume accompagna à Saint-Pétersbourg le roi et la reine de Prusse. Dans la campagne de 1813, il fit partie du quartier général de Blücher; à la bataille de Lützen, il commandait, à l'aile gauche de l'armée, la réserve de la cavalerie, et enfonça un carré d'infanterie à la tête de ses cuirassiers. Il ne prit pas une part moins importante à la campagne de Silésie. A la journée de Leipzig, il facilita la jonction des corps de Blücher et du prince royal de Suède à Breitenfeld, ce qui décida du sort de la bataille. Plus tard il fut chargé du commandement d'une brigade du corps d'armée aux ordres du général York, et lui fit franchir le Rhin. Le 30 mars 1814, il prit part à l'attaque des villages de La Villette et de La Chapelle, attaque à la suite de laquelle les Prussiens s'emparèrent des hauteurs de Belleville et de Montmartre. Dans la campagne de 1815, au combat de Belle-Alliance (Waterloo), il commandait la cavalerie de réserve du quatrième corps, et dans la nuit il poursuivit les Français en déroute. Il marcha ensuite à l'avant-garde sur la capitale de la France. Après la seconde paix de Paris, le prince de Prusse vécut alternativement à Berlin et au château de Fischbach, en Silésie. C'est là qu'il se trouvait lorsque éclata la révolution de Juillet. La situation critique dans laquelle cet événement plaça aussitôt les provinces rhénanes engagea le roi de Prusse à lui en confier le commandement général. Le prince vint alors habiter Cologne pendant une année. En mars 1834 il fut nommé gouverneur de la forteresse fédérale de Mayence, fonctions qu'il avait déjà remplies de 1824 à 1829. Mais quand la mort lui eut enlevé sa femme, il ne

quitta presque plus son domaine de Fischbach.
L. L—T.

*Conversat.-Lexik.*

**GUILLAUME** (*Frédéric-Louis*), prince de Prusse, frère du roi Frédéric-Guillaume IV, aujourd'hui régnant, est né le 22 mars 1797. Second fils du roi Frédéric-Guillaume III, il prit part aux campagnes de 1813 et de 1814. Promu à de hautes charges militaires et politiques depuis l'avénement de son frère au trône, nommé alors gouverneur de Poméranie et appelé à faire partie de la première diète convoquée en Prusse, il prit depuis une part importante aux affaires de son pays. La prédilection qu'il manifestait en toute occasion pour l'état militaire et tout ce qui s'y rattache le fit considérer comme l'un des principaux soutiens du gouvernement absolu, et dans les sanglantes journées de mars 1848 ce préjugé provoqua dans les masses une vive irritation contre lui. Les choses en vinrent à ce point qu'il crut alors prudent de quitter la Prusse, et pour donner aux passions le temps de se calmer il se rendit en Angleterre; mais le ministère Camphausen travailla à faciliter son retour, qui eut lieu en effet dès le mois de juin. Élu député à l'assemblée nationale, il accepta ce mandat, mais n'alla pas siéger. Quand, au printemps de 1849, la Prusse réunit une armée pour réprimer la révolution au sud de l'Allemagne, le prince Guillaume en reçut le commandement. En quelques semaines il mit fin au mouvement insurrectionnel du Palatinat et du grand-duché de Bade. Nommé, en 1849, gouverneur militaire de la Westphalie et des provinces du Rhin, il alla s'établir à Coblentz. En 1854 il fut nommé colonel général de l'infanterie prussienne et gouverneur de la forteresse fédérale de Mayence. Lorsqu'en 1855 la guerre éclata entre la Russie et les puissances occidentales, il aurait voulu, dit-on, que la Prusse prît un parti plus énergique et renonçât à la neutralité pour soutenir l'Empire Ottoman.

Le prince de Prusse, qui est l'héritier présomptif du trône de son frère, s'est marié en 1829, avec Marie-Louise-Auguste, princesse de Saxe-Weimar, de laquelle il a eu deux enfants : le prince *Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles*, né le 18 octobre 1831, qui vient d'épouser la princesse royale d'Angleterre, fille aînée de la reine Victoria et du prince Albert, et la princesse Louise-Marie-Élisabeth, née le 3 décembre 1838 et mariée au grand-duc de Bade. J. V.

*Conversations-Lexikon.*

IV. GUILLAUME *historiens, savants, littérateurs, etc.*, rangés par ordre chronologique.

**GUILLAUME** *de Chester*, poëte latin du onzième siècle. On n'a pas de détails sur sa vie. L'*Histoire littéraire* suppose avec vraisemblance qu'il était Normand et moine du Bec. Il fut sans doute un des moines de cette abbaye que saint Anselme transporta à Chester. On a de lui deux petits poëmes en vers élégiaques latins, l'un sur l'élévation de saint Anselme à l'archevêché de Canterbury, l'autre sur la mort de ce prélat; ils ont été insérés dans les *Miscellanea* de Baluze, t. IV, in-fol., p. 15, 16, sous le titre de *Carmen in obitum sancti Anselmi, archiepiscopi Cantuariensis; Epicedion in obitum ejusdem.* Z.

Saint Anselme, *Epist.*, l. III, ep. 34. — Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis.* — *Histoire littéraire de la France*, t. X. — Wright, *Biographia Britannica lit.*, t. II.

**GUILLAUME** *de Poitiers*, historien français, né au village de Préaux, près de Pont-Audemer (diocèse de Lisieux), vers 1020, mort on ne sait à quelle époque. De Normandie il alla étudier à Poitiers, d'où il prit son surnom. Il reçut dans cette école tous les éléments du *quadrivium*. Bientôt il embrassa la profession des armes, qu'il suivit pendant quelques années, et se trouva à plusieurs actions vives et périlleuses. Ayant conçu du dégoût pour cet état, il le quitta pour se [illegible] clerc. Devenu prêtre, il fut longtemps chapelain du duc Guillaume, depuis roi d'Angleterre. Enfin Hugues, évêque de Lisieux, lui ayant donné un archidiaconat dans son diocèse, Guillaume s'y fixa pour le reste de ses jours. Il continua ses fonctions sous Gilbert Maminot, successeur de Hugues, et rendit à l'un et à l'autre de grands services dans l'administration de leur diocèse. Dom Mabillon s'est trompé lorsqu'il dit que Guillaume avait même gouverné ce diocèse en qualité d'évêque. Gilbert aimait l'astronomie et les mathématiques; il réunit autour de lui quelques dignitaires de sa cathédrale qui avaient le même goût que lui pour les lettres et les sciences, et forma ainsi dans sa maison une sorte d'académie dont Guillaume faisait partie. Il n'était pas seulement philosophe et mathématicien, il possédait encore l'histoire ancienne et connaissait bien les bons auteurs grecs et latins. Sur la fin de ses jours, il fit sa principale occupation de la prière. Le plus considérable des ouvrages de Guillaume de Poitiers et le seul qui soit venu jusqu'à nous est son *Histoire de Guillaume le Conquérant*. Guillaume de Jumiéges avait déjà écrit la même histoire jusqu'à la conquête de l'Angleterre. Guillaume de Poitiers écrivit la sienne peu de temps après la mort de son héros. Personne n'était plus propre à réussir dans ce travail. Il avait vu par lui-même tous les faits qu'il raconte. Malheureusement ce qui nous en reste ne va que jusqu'aux événements de l'année 1070, et les [illegible] manuscrits qui contiennent son ouvrage le présentent mutilé au commencement. André Duchesne l'a publié dans cet état. Le [illegible] de la Bibliothèque cottonienne, qu'il a [illegible] paraît être l'original même de l'auteur. Ordéric Vital dit que Guillaume de Poitiers avait [illegible] du talent pour la poésie, et qu'il [illegible] vent des pièces de vers, où l'on trouvait de la délicatesse, de l'harmonie, de la douceur; [illegible] peut-on se fier au goût d'Ordéric Vital? On a [illegible]

sait pas du reste sur quels sujets roulaient ces poésies, dont il ne nous reste rien. On trouve dans les manuscrits de quelques bibliothèques un *Traité de la Profession monastique* et une *Somme Théologique* qui portent le nom de Guillaume de Poitiers, mais ce théologien est fort différent de l'historien, et lui est postérieur de plus d'un siècle. J. V.

Ordéric Vital, *Hist.* — Dom Rivet, *Hist. littér. de la France*, tome VIII, pag. 192 et suiv.

GUILLAUME *le Wallon*, abbé de Saint-Arnoul de Metz, mort vers 1089. On ne sait rien de sa famille ni du lieu de sa naissance. On le croit cependant Lorrain. On pense qu'il reçut l'instruction à l'école de Liége. A la fin de ses études, il se retira dans un cloître. Son maître lui écrivit une lettre pour l'engager à quitter la retraite et à entrer dans le clergé séculier; mais Guillaume ne s'attacha que davantage à l'état qu'il avait embrassé, et à son tour il tâcha, par les motifs les plus puissants, de porter son maître à suivre son exemple. On croit que ce fut à Saint-Arnoul de Metz qu'il se retira. En 1050, il y succéda à Warin dans la dignité d'abbé. Il gouverna cette maison avec sagesse; l'étude faisait une de ses principales occupations. En 1073, Guillaume fut élu abbé de Saint-Remi de Reims. Depuis 1071, ce monastère était sans chef et exposé aux pillages de l'archevêque Manassé. Guillaume eut de vifs démêlés avec l'archevêque, et voulut abdiquer; il écrivit au pape, et ne recevant point de réponse, il partit pour Rome. Le pape l'accueillit avec bonté, et à son retour l'archevêque Manassé le fit remplacer. Guillaume se retira à Metz, et quoiqu'il aimât l'évêque Hermann, il eut la faiblesse de se laisser placer à sa place, lorsque l'empereur Henri IV eut chassé Hermann de son siége, en 1085. Dès l'année suivante, Guillaume alla trouver cet évêque, et en présence des principaux membres du clergé, il renonça solennellement à l'épiscopat. Pour preuve de son repentir, et par pénitence, il se retira à l'abbaye de Gorze. On lui confia le soin des enfants qu'on y élevait, et au bout de quelque temps l'évêque Hermann lui rendit l'abbaye de Saint-Arnoul. On a de Guillaume le Wallon un recueil de sept lettres à diverses personnes, dont une à Grégoire VII et deux à l'archevêque Manassé, lettres dans lesquelles il l'admoneste sévèrement et lui reproche ses vices avec beaucoup de véhémence. On lui doit en outre une belle prière en l'honneur de saint Augustin. Dom Mabillon a trouvé ces opuscules dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, qui paraissait être du temps même de l'auteur, les a publiés dans le premier volume de ses *Analectes*, et accompagnés de savantes observations. J. V.

Mabillon, *Anal.*, tome I<sup>er</sup>, p. 247-251. — *Hist. littéraire de la France*, tome VIII, p. 208.

GUILLAUME, moine français, prélat anglais, né au diocèse de Bayeux, dans la première moitié du onzième siècle, mort à Windsor, le 2 janvier 1096. Nous le trouvons d'abord moine dans l'abbaye de Saint-Calais au Maine. Cependant rejetons le témoignage de Guillaume de Malmesbury, qui l'inscrit au nombre des abbés de cette maison : la plus haute dignité qu'il y occupa fut celle de prieur. Il fut abbé de Saint-Vincent, dans la ville du Mans. On l'y voit transiger, à ce titre, avec l'évêque Arnauld, au sujet de terres situées à Coulaines. Guillaume le Conquérant le choisit pour évêque de Durham, le 9 novembre 1080. L'historien de cette église, Siméon ou Turgot, loue beaucoup le zèle de Guillaume dans l'administration de son diocèse. Il commença la nouvelle cathédrale de Durham, et bâtit un nouveau monastère dans la même ville. Cependant sous Guillaume le Roux, suspect d'avoir pratiqué quelques intrigues avec Odon, évêque de Bayeux, il fut exilé sur le continent. Cet exil dura du mois de mars 1089 au mois de septembre 1091. Rétabli sur son siége, Guillaume paraît s'y être comporté dans la suite en plus fidèle sujet : il fut même un des prélats normands qui se déclarèrent avec le plus d'énergie contre Anselme, dans l'assemblée de Rockingham, en 1095. Guillaume a laissé des *Lettres*, et un écrit intitulé : *Opus Wilhelmi de S. Carilefo in triennio exilii sui*. Ces ouvrages sont mentionnés parmi les manuscrits de l'église de Durham. B. H.

Simeonis Mon., *Dunelmensis Hist.* — *Anglia Sacra*, t. I. — *Hist. littér. de la France*, t. VIII, p. 488. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 467.

GUILLAUME *de Jumiéges*, historien français, vivait dans la seconde moitié du onzième siècle. Il avait le surnom de *Calculus*, provenant, dit-on, de ce qu'il souffrait de la gravelle. Après avoir fait profession dans le monastère des bénédictins de Jumiéges, il y rédigea ses *Historiæ Normannorum Libri VII*, qu'il dédia à Guillaume le Conquérant. Un passage de cette histoire prouve que Guillaume commença son livre après 1070; il a dû le terminer avant 1087. Il existe un huitième livre de cette histoire; on s'accorde à l'attribuer non à Guillaume, mais à un moine inconnu de l'abbaye du Bec. Le style est différent de celui des livres précédents, et on y trouve rapportés des faits datant de 1137, époque où Guillaume devait déjà être mort selon toute vraisemblance. Plusieurs interpolations ont été constatées dans l'ouvrage de Guillaume, notamment dans le chapitre IX du livre VI, et dans les chapitres XII, XXII, XXV et XXXVIII, du livre VII (1). Dom Rivet reproche à tort à Guillaume d'avoir rapporté sur les premiers temps de l'histoire des Normands des récits fabuleux, puisque personne ne pouvait lui fournir

(1) *Voy.* dans la 2<sup>e</sup> partie du *Mercure* de décembre 1723 : *Lettre à l'abbé Vertot, touchant un manuscrit de l'abbaye de Saint-Victor, qui contient l'histoire des premiers ducs de Normandie par Guillaume de Jumiéges sans aucune des interpolations ni additions qu'on remarque dans les éditions de Camden et de Duchesne.*

des faits authentiques sur cette époque de barbarie. Pour l'histoire des deux derniers Richard de Normandie, Guillaume est la principale et presque unique source. « Non-seulement, dit M. Guizot, il nous a conservé sur l'histoire des ducs de Normandie des détails qu'on ne trouve pas ailleurs, mais il peint avec plus de vie et de vérité qu'aucun autre les mœurs nationales, les caractères individuels, et sa narration ne manque pas d'intérêt. » L'*Historia Normannorum* fut publiée la première fois par Camden dans les *Angliæ Scriptores*, etc. Duchesne en donna une édition relativement meilleure, mais encore défectueuse dans ses *Normannorum antiqui Scriptores*; Paris, 1619, in-fol. La traduction de l'ouvrage de Guillaume se trouve dans le t. XXIX de la *Collection de Mémoires* publiée par M. Guizot; elle est précédée d'une *Notice sur Guillaume*. E. G.

*Histoire littéraire de France*, t. VIII, p. 187.

**GUILLAUME** *de Pouille*, historien italien (1), vivait à la fin du onzième siècle. Aucun détail sur sa vie n'est parvenu jusqu'à nous. On croit, avec vraisemblance, qu'il était ecclésiastique et qu'il assista au concile de Bordeaux tenu en 1096; les actes de ce concile en effet sont signés par un clerc de second ordre, nommé *Willelmus Apulus*. Guillaume nous apprend lui-même que ce fut sur l'ordre de Roger, duc de Calabre, et sur les instances du pape Urbain II qu'il entreprit d'écrire en vers l'histoire de la conquête de l'Italie par les Normands. Son ouvrage, dont la rédaction a dû être commencée après 1087 et terminée avant 1099, est intitulé : *De Rebus Normannorum in Sicilia, Appulia et Calabria gestis*; il fut d'abord publié par J. Tiremois, en 1582, à Rouen, in-4°, et reproduit dans le tome Ier des *Scriptores Rerum Brunswicarum* de Leibnitz, dans le tome Ier des *Scriptores Historiæ Siciliæ* de Carusio, et dans le tome V des *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori. Le poëme de Guillaume, assez purement versifié pour l'époque, n'est pas une épopée, mais une relation généralement fidèle de faits historiques; c'est une des sources les plus importantes sur l'histoire de l'Italie au onzième siècle. Il est divisé en cinq livres. Dans les deux premiers se trouvent racontées les premières expéditions des Normands en l'Italie; dans les trois derniers Guillaume fait le récit des conquêtes de Robert Guiscard; il s'arrête à la mort de ce dernier. E. G.

*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 488. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. III, p. 206.

***GUILLAUME**, abbé de Saint-Florent, né dans la première moitié du onzième siècle, mort le 30 ou le 31 mai 1118. Il était d'une illustre naissance. Son père, Rivallon, nous est bien connu, ainsi que ses frères Jean et Gilduin. Rivallon était seigneur de Dol, en Bretagne. A la mort de Sigon, en 1070, les moines de Saint-Florent choisissent Guillaume pour leur abbé. On le voit dès cette année, dans les titres de son abbaye, recevant de Geoffroy, évêque de Paris, l'église de Bruyères. Guillaume jouit bientôt d'une grande renommée : elle se répandit si loin, qu'en l'année 1080 Raimond, évêque de Bazas, ayant à se plaindre des moines de Saint-Ferme, lui soumit cette abbaye et le chargea de la réformer. Vers le même temps Robert Guiscard, duc d'Apulie, lui envoyait les plus riches présents, et Alain, duc de Bretagne, lui donnait une église qu'il avait construite à Dol sous l'invocation de Saint-Florent. Nous voyons Guillaume en [illegible] au concile de Bordeaux, en 1104 au concile de Troyes, en 1105 au concile de Nantes. L'historien de Saint-Florent, l'abbé Michel, célèbre dans les termes les plus pompeux les vertus et la renommée de Guillaume. Ce fut en effet un des hommes les plus considérables de son temps. B. H.

D. Huynes, *Hist. de S.-Florent*, manuscrit des Arch. de Maine-et-Loire. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. [illegible]. — *Hist. S.-Florentii*, a Michaele abbate, inter *Rer. Gall. Script.*, t. XI, XIV.

***GUILLAUME**, abbé de Marmoutiers, né vers la seconde moitié du onzième siècle, mort le 23 mai 1124. Il était Breton d'origine, et son père s'appelait Apengrin, sa mère Aremburge. Avant de prendre la robe noire, il avait été archidiacre de Nantes. Les moines de Marmoutiers le choisirent pour leur abbé, en 1104, après la mort d'Hilgode. Entre ces moines et l'archevêque de Tours il y avait alors un grave débat. Raoul, qui tenait le siége métropolitain, exigeait que les abbés nouvellement élus, dans la cérémonie de leur consécration, lui prêtassent serment de fidélité à haute voix et la main [illegible]. Très-fiers de leurs richesses et de leur puissance, les moines refusaient cet hommage, qu'ils déclaraient humiliant. Sur le refus de Guillaume, Raoul porte ses plaintes devant le pape. Yves de Chartres défend la cause des moines. Rainaud, évêque d'Angers et Hildebert, du Mans, s'efforcent, mais en vain, d'apaiser le différend. Pendant que la question s'agite, et que la province de Tours est tout entière troublée par les discours, par les écrits des uns et des autres, Guillaume se rend à Rome, et se fait consacrer par le pape. Ainsi la solution du débat fut encore ajournée. Les titres de Marmoutiers nous font connaître que Guillaume était de retour dans son abbaye en 1105. En 1106 il siége au concile de Poitiers, et attaque vivement un seigneur [illegible]ceau qui s'était emparé de l'église de [illegible]gnes; le concile rend cette église à Marmoutiers. En 1108 Guillaume obtint de Benoît, évêque d'Aleth, l'église de S.-Malo de Dinan. En [illegible] on le voit au concile de Laon, plaidant contre les chanoines de Chemillé; en 1123, au concile de Chartres, Guillaume fut, parmi les abbés de Mar-

(1) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* prétendent qu'il était Normand de naissance; mais Tiraboschi a trouvé dans un vers du poëme de Guillaume la preuve qu'il était d'origine italienne.

moutiers, un de ceux qui eurent le plus de renom. Fort occupé des affaires de son abbaye, il soutint pour elle tant de procès, il reçut pour elle tant de domaines et tant d'églises, que la reconnaissance des moines l'a rendu célèbre.

B. H.

Martène, *Hist. de l'Abbé de Marmout.*, manuscrit de la Biblioth. impériale. — *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 218.

**GUILLAUME** *de Saint-Thierry*, théologien belge, né à Liége, à la fin du onzième siècle, mort en 1150. Après avoir fait ses études à l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, dont il fut nommé prieur en 1112, il devint huit ans après abbé de Saint-Thierry près de Reims. En 1134 il se retira dans le monastère de Ligny, de l'ordre de Cîteaux. Ami intime de saint Bernard, il combattit les opinions d'Abailard et de Guillaume de Conches. On a de lui : *Orationes sive Meditationes*; Louvain, 1546, in-16; Anvers, 1550 et 1590, in-16; et dans la *Bibliotheca Patrum*, t. XXII, p. 1142. — Les autres ouvrages de Guillaume se trouvent dans le t. IV de la *Bibliotheca Cisterciensis*; ce sont pour la plupart des traités ascétiques, parmi lesquels on remarque : *Disputatio catholicorum Patrum contra dogmata Petri Abailardi*; — *De Erroribus Guillelmi de Conchis*. Le *S. Bernardi Vita et Res gestæ* se trouve dans les *Acta Sanctorum* au 20 août, et dans diverses éditions de saint Bernard, notamment dans celle de 1690, t. VI, col. 1061. On avait encore au dix-huitième siècle, à l'abbaye de Ligny, en manuscrit, un ouvrage de Guillaume intitulé *Sententiæ de Fide*.

E. G.

S. Bernardi *Epistolæ* (les lettres 78, 88, 84, 85 et 88). — De Visch, *Bibl. Scriptorum Cisterciensium*, p. 137. — Ceillier, *Hist. générale des Auteurs sacrés*, t. XXII, p. 207. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. II, p. 207.

**GUILLAUME** *de Malmesbury*, célèbre historien anglais, né dans la seconde moitié du onzième siècle, mort vers 1150. On n'a sur sa vie que quelques renseignements, recueillis dans ses ouvrages. Destiné à l'Église, il consacra sa jeunesse à l'étude, acquit les diverses connaissances qui constituaient alors une bonne éducation, et s'appliqua particulièrement à l'histoire. Il lut d'abord les principaux écrivains de l'histoire étrangère, puis passant aux annales de son propre pays, et les trouvant très-imparfaites, il recueillit les matériaux d'un ouvrage plus complet sur le même sujet. Il entra dans l'ordre des Bénédictins, et fit profession à l'abbaye de Malmesbury; il en devint bibliothécaire et *precentor*, et en aurait été élu abbé en 1140, s'il n'eût résigné ses prétentions en faveur de son compétiteur l'abbé Jean. C'est le seul événement de la vie de Guillaume dont on connaisse la date précise. Pour tout le reste, on est réduit à des inductions. Dans son histoire des rois anglais, ouvrage de sa jeunesse, on voit qu'il fut contemporain de Guillaume le Roux et de Henri, et dans son *Commentaire sur Jérémie*, qu'il n'avait pas encore quarante ans à la mort de ce dernier prince. Son *Histoire des Évêques anglais* ne peut avoir été écrite avant 1140, et son *Histoire nouvelle* après 1147; et ce fut postérieurement à cette date qu'il composa son *Histoire de Glastonbury*, qui paraît être son dernier ouvrage. Guillaume de Malmesbury est le premier écrivain anglais qui depuis le temps de Bède ait réussi à faire de l'histoire autre chose qu'une sèche et indigeste chronique. Il se vante, avec raison, du zèle qu'il a mis à rassembler des matériaux. Pour toute la partie ancienne, il n'employa cependant que des autorités bien connues; mais il vivait à une époque où existaient encore un grand nombre de traditions et de légendes des temps saxons, et il en a recueilli et conservé un grand nombre dans son ouvrage, qui à cet égard est après la *Chronique Saxonne* l'autorité la plus précieuse pour l'histoire anglo-saxonne. Son récit de la période normande est judicieux et, autant qu'il était possible alors, exempt de préjugés. Son latin est correct et son style plus agréable que celui d'aucun historien anglais précédent. Guillaume de Malmesbury avait beaucoup écrit, et plusieurs de ses ouvrages sont venus jusqu'à nous. Voici les titres de tous ceux que l'on connaît : *Historia Regum Anglorum*, en cinq livres, s'étendant depuis la première entrée des Saxons jusqu'à l'année 1120, imprimé; — *Historia novella*, en deux livres, renfermant l'histoire d'Angleterre depuis 1126 jusqu'à 1143, imp.; — *De Gestis Pontificum Anglorum*, en quatre livres, imp.; — *De Antiquitatibus Glastoniensis Ecclesiæ*, imp.; — la *Vie d'Aldhelm*, aussi imprimée et généralement considérée comme le cinquième livre du *De Gestis Pont.*; — *Vie de Wulstan*, dans l'*Anglia sacra* de Wharton; — la *Vie de Dunstan*, manuscrit; — Quatre livres de *Commentaires sur les Lamentations de Jérémie*, man.; — *De Miraculis S. Andreæ*, man.; — *Abbreviatio Amalarii De ecclesiasticis Officiis*, man.; — *Epitome Historiæ Aimonis Floriacensis*, man.; — *Le Martyre de saint Indractus*, man.; — une *Vie de saint Patrick* : Leland en a donné des extraits dans ses *Collectanea*, vol. II, p. 236; — La *Vie de saint Benigne*, que l'auteur mentionne dans son *Histoire de Glastonbury*; — une *Collection des Miracles de la Vierge*, citée par Leland; — un *Récit du Voyage de Jean, abbé de Malmesbury, jusqu'à Rome*; cité par Leland; — un poëme en quinze livres, intitulé : *De Serie Evangelistarum*, cité par Leland. Les trois premiers livres de l'*Historia Regum Anglorum* furent publiés sans nom d'auteur, d'après un manuscrit mutilé, dans les *Rerum Britannicarum..... Scriptores vetustiores* de Jérôme Commelin; Leyde, 1587, in-fol., p. 281-348. Les cinq livres de l'*Hist. Reg. Ang.*, les deux des *Historia novella*, et les quatre premiers livres du *De Gestis Pontificum* parurent dans les *Rerum Anglicarum*

*Scriptores post Bedam præcipui*, publiés par Savile; Londres, 1596, in-fol., p. 6-294. Le *De Antiquit. Glastoniensis Ecclesiæ*, et le cinquième livre du *De Gestis Pont.* (la vie *d'Aldhelm*) furent insérés dans les *Historiæ Britannicæ, Saxonicæ, Anglo-Danicæ, Scriptores quindecim*, de Thomas Gale; Oxford, 1691, in-fol., 3 vol. p. 291-381; — la *Vie d'Aldhelm* et la *Vie de Wulstan* parurent dans l'*Anglia Sacra* de Wharton; Londres, 1691, in-fol.; seconde partie, p. 1-49, 239-270; — le *De Antiquit. Eccles. Glast.* a été réimprimé en tête de l'*Historia de Rebus gestis Glastoniensibus* d'Adam de Domerham; Oxford, 1727, in-8°, vol. I, p. 1-122. Les deux principaux ouvrages de Guillaume de Malmesbury ont été reimprimés sous le titre de *Willelmi, Malmesbiriensis monachi, Gesta Regum Anglorum, atque Historia novella. Ad fidem codicum manuscriptorum recensuit Thomas Duffus Hardy*; Londres, 1840, 2 vol. in-8°; ils ont été traduits en anglais par le révérend John Sharpe; Londres, 1815, in-4°. Z.

Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. II, p. 1089. — Leland, *Collectanea*, vol. II, p. 236; vol. III, 264, 272; vol. IV, p. 155. — Tanner, *Bibliotheca*, p. 360. — Bale, *Illustrium Majoris Britanniæ Scriptorum Summarium*. — Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*. — Ziegelbauer, *Historia lit. Ordinis S.-Benedicti*, t. IV. — Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II.

GUILLAUME *de Conches*, célèbre grammairien et philosophe français, né à Conches, en Normandie, en 1080, mort vers le milieu du douzième siècle : en 1150, suivant Fabricius; après 1154, suivant Albéric de Trois-Fontaines. Il eut une chaire à Paris, où il enseigna avec beaucoup d'éclat, en observant, comme nous l'atteste Jean de Salisbury, la méthode de Bernard de Chartres. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* répètent, d'après Oudin, qu'il eut pour disciple Henri II, roi d'Angleterre; mais c'est une erreur, déjà signalée par le président Bouhier à la marge d'un manuscrit de la bibliothèque de Troyes. Oudin, au lieu de Henri II, aurait dit avec plus de vérité Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, père de Henri. Geoffroy le Bel a été choisi par Guillaume de Conches pour son interlocuteur, dans le dialogue qui a pour titre : *Dragmaticon Philosophiæ*. On a signalé dans les écrits de Guillaume de Conches plus d'une nouveauté, et même plus d'une hérésie. Ajoutons que cette accusation n'a pas été mal justifiée. Dès l'ouverture des écoles, le but de l'étude de la science fut signalé par quelques hommes fiers et entreprenants, et ils cherchèrent aussitôt dans les livres des philosophes la vérité nue, dégagée des voiles que lui prêtent toutes les religions. Noble et laborieuse recherche, qui ne pouvait cependant mener fort loin des intelligences dépourvues de toute discipline. On s'empressa d'ailleurs de les arrêter. Aussitôt que l'Église entendit parler une autre langue que celle des saint Augustin et des saint Ambroise, elle fut saisie de terreur, et criant d'une voix lamentable qu'on avait vu paraître à l'horizon les signes précurseurs de l'Antechrist, elle demanda le châtiment des profanes. Cette satisfaction ne lui fut pas refusée; mais elle y eut peu de profit. Nos docteurs changèrent simplement le ton de leurs discours. L'école eut alors des théologiens qui prétendaient expliquer les mystères en suivant les principes d'Aristote, et des philosophes, zélés partisans de Platon, qui invoquaient l'autorité des dogmes catholiques pour justifier les thèses les plus aventureuses de leurs condisciples, les Alexandrins. Guillaume de Conches fut de ce dernier parti. C'est en effet un prétendu platonicien. Mais vainement il s'efforça de mettre toujours d'accord sa religion et sa philosophie; il sacrifia plus d'une fois l'une à l'autre. Pour la philosophie personne ne devait réclamer. Guillaume de S.-Thierry se porta vengeur de la religion outragée.

Si la vie de Guillaume de Conches est mal connue, le recensement de ses ouvrages authentiques ou apocryphes présente, d'autre part, d'assez grandes difficultés.

L'*Histoire littéraire de la France* lui attribue d'abord un grand traité philosophique intitulé *Magna de Naturis Philosophia*, publié, dit-on, vers 1474, en deux volumes in-fol., sans date, et sans nom d'imprimeur ni de lieu. Mais cette attribution est douteuse. Fabricius, qui avait parlé du même ouvrage avant les Bénédictins, l'a confondu avec le *Speculum* de Vincent de Beauvais. Les Bénédictins n'ont-ils pas à leur tour commis quelque autre et semblable erreur? L'édition qu'ils signalent était, disent-ils, fort rare en 1763 : on ne trouvait déjà à Paris qu'un seul des deux volumes, [illegible] dans la bibliothèque du collége de Navarre; [illegible] ce volume a lui-même disparu depuis l'année 1788; on ne le rencontre, du moins, dans aucune des grandes bibliothèques de Paris. [illegible] ce pas le même ouvrage qui est mentionné [illegible] le *Répertoire* de Hain sous cet autre [illegible] *De Opere sextæ diei et primo de animali[illegible]* Cela est vraisemblable; mais la collation [illegible] deux écrits est bien difficile. Aucun des catalogues de la Bibliothèque impériale, ni ceux [illegible] livres imprimés, ni ceux des manuscrits, ne [illegible] offre soit le *Magna de Naturis Philosophia*, soit le *De Opere sextæ diei*. Non-seulement [illegible] est permis de supposer que ces deux titres appartiennent au même ouvrage, puisque le *Répertoire* de Hain omet le *Magna de Naturis Philosophia*; mais on peut conjecturer [illegible] que l'un et l'autre titre désignent un traité [illegible] proprement inscrit parmi les œuvres de Guillaume de Conches. Ces encyclopédies, ou recueils [illegible] traits sur toutes matières, se rencontrent [illegible] dans les manuscrits du douzième et du treizième siècle, ornées des titres les plus variés, et attribuées aux auteurs les plus différents.

Voici un exemple éclatant de ces [illegible] confusions. On trouve dans les *Œuvres* d[illegible]

*Beda*, édition de 1612, in-fol., un ouvrage ayant pour titre : Περὶ Διδαξέων, *sive quatuor libri de elementis philosophiæ*. Le même ouvrage est inséré dans le *Maxima Bibliotheca Patrum*, édition de Lyon, t. XX. pag. 995, sous le titre de : *De Philosophia Mundi, libri quatuor*, et sous le nom d'Honoré d'Autun. Enfin, il se rencontre dans plusieurs manuscrits, et notamment dans le num. 796 de Saint-Victor, sous le nom de Guillaume de Conches, et sous le titre de : *Tractatus Philosophiæ*. Les éditeurs de Beda le Vénérable, avant de lui attribuer cet ouvrage, l'avaient-ils lu ? Il faut le croire. Ils étaient alors ou peu attentifs, ou peu clairvoyants. Non-seulement en effet ni l'esprit ni le style même du livre ne se rapportent au temps de Beda ; mais on y trouve cités des auteurs qui ont vécu trois ou quatre siècles après lui, comme le moine Constantin et Joannicius. « Sunt quidam qui neque Constantini scripta, neque alterius physici unquam legerunt... ; » au livre I du traité, chap. 21 : et quelques lignes plus bas : « Reclamant iterum ore Joannicii, qui « in Isagogis suis... » En ce qui regarde Beda la question est donc résolue : sans hésiter, retranchons le Περὶ Διδαξέων du catalogue et de l'édition de ses œuvres. Mais les mêmes arguments ne peuvent pas être invoqués contre Honoré d'Autun, et la discussion de ses droits sur le *De Philosophia Mundi* est une affaire beaucoup plus délicate. L'*Histoire littéraire de la France* ne vient pas ici à notre secours. Par une singulière inadvertance, les auteurs de l'*Histoire littéraire* ont deux fois analysé le même ouvrage dans leur douzième tome ; et la première fois, pag. 178, ils l'attribuent à Honoré d'Autun, la seconde, pag. 457, à Guillaume de Conches, oubliant à la page 457 ce qu'ils avaient dit à la page 178, et croyant successivement parler de deux traités différents. Eh bien, c'est à la page 178 qu'ils se sont trompés. Non, l'ouvrage n'est pas d'Honoré d'Autun. Dans son traité *De Luminaribus Ecclesiæ*, Honoré d'Autun dresse lui-même le catalogue de ses propres ouvrages. Or, on n'y trouve point le *De Philosophia Mundi*. Jean de Tritenheim a plus tard reproduit le même catalogue, et il n'a pas non plus compris le *De Philosophia Mundi* parmi les manuscrits laissés par Honoré. Sur quel témoignage se sont donc fondés les éditeurs de la Bibliothèque des Pères pour insérer ce traité dans la collection de ses œuvres ? Sur un témoignage bien équivoque. Honoré se déclare l'auteur d'un traité qu'il intitule : *Clavis Physicæ de naturis rerum* : or, les éditeurs de la Bibliothèque des Pères, ne possédant aucun manuscrit de ce traité, et voulant, autant qu'il était possible, compléter leur édition des écrits d'Honoré, ont supposé que sous ce titre bizarre pouvait bien se cacher le *De Philosophia Mundi*, et par cette conjecture, assez légère, ils se sont crus, ou plutôt ils se sont dits autorisés à introduire le *De Philosophia Mundi* dans le fatras de ses œuvres. Mais sur ce point ils sont formellement contredits par Bernard Pez. Ce dernier a découvert le *Clavis Physicæ* dans le monastère de Zuetlen, et l'a fait connaître par une courte analyse, se proposant d'en donner plus tard une édition. Cette édition est encore attendue. Il résulte toutefois des explications données par B. Pez que le *Clavis Physicæ* et le *De Philosophia Mundi* sont deux ouvrages absolument distincts. Ainsi tombe l'unique raison que les éditeurs de la Bibliothèque des Pères avaient eue de placer le second de ces ouvrages parmi les œuvres d'Honoré. Maintenant est-il bien de Guillaume de Conches ? Cela nous est d'abord attesté par le numéro 796 du fonds de Saint-Victor. Mais voici un autre témoin plus authentique : c'est Guillaume de Saint-Thierry. Quelque moine ayant transmis à Guillaume de Saint-Thierry un ouvrage de Guillaume de Conches où étaient agitées diverses questions théologiques, celui-ci se troubla quand, lisant cet ouvrage, il y vit de graves et anciens problèmes résolus en des termes nouveaux et contraires à la foi. Ce fut le sujet d'une de ses lettres à saint Bernard. Il dénonce dans cette lettre Guillaume de Conches comme auteur de propositions paradoxales et dangereuses sur la Trinité, sur l'âme du monde, sur les démons et sur la création de la première femme. Or, où se trouvent réunies ces propositions, censurées par Guillaume de Saint-Thierry sous le nom de Guillaume de Conches ? Elles appartiennent textuellement au *De Philosophia Mundi*. Voilà certes une preuve décisive. Eh bien, nous en possédons une qui l'est plus encore. Ces erreurs dont le *De Philosophia Mundi* nous offre la série, Guillaume de Conches déclare qu'il les a commises dans un écrit de sa jeunesse intitulé *De Philosophia*, qu'on l'en a justement accusé, et qu'il les condamne lui-même avec la sincère contrition d'un vrai chrétien. Et où cette déclaration se rencontre-t-elle ? Dans le *Dragmaticon Philosophiæ*, ouvrage dont nous parlerons tout à l'heure, et qui présente sans équivoque le nom de Guillaume de Conches. De tout ce qui précède il résulte que le *De Philosophia Mundi* est incontestablement de cet illustre écrivain.

Cela prouvé, lisons attentivement quelques passages du *De Philosophia Mundi*. Au livre Ier, ch. 15, dissertant sur l'âme du monde, il s'exprime en ces termes : *Hanc dicit Plato ex dividua et individua substantia esse excogitatam, et ex eadem natura et diversa. Cujus expositionem si quis quærat in Glossulis nostris super Platonem inveniet*. Guillaume de Conches avait donc commenté quelques livres de Platon. Il avait aussi commenté quelques chapitres de Priscien, comme nous l'apprennent les dernières lignes du même traité : *Et cum in omni doctrina grammatica præcedit, de*

*ea dicere proposuimus, quam etsi Priscianus... Tamen obscuras dat definitiones... Antiqui vero glossulatores satis bene litteram continuaverunt...; sed in expositione accidentium erraverunt. Quod ergo ab istis minus bene dictum est, dicere proposuimus...* »

Parlons d'abord des gloses sur Platon. Lorsque M. Cousin étudiait les archives, encore inexplorées, de la philosophie scolastique, préparant son éloquente Introduction aux ouvrages inédits de Pierre Abélard, il rencontra dans le numéro 1095 des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés un commentaire anonyme sur le *Timée*, qui lui sembla, par la date de l'écriture, remonter au douzième siècle. Qui avait laissé ce commentaire? M. Cousin, sur la foi des Bénédictins, n'hésita pas à l'attribuer à Honoré d'Autun, auteur supposé du *De Philosophia Mundi*. Mais c'est une supposition à laquelle M. Cousin ne s'arrêta pas longtemps. M. Ch. Jourdain ayant en effet revendiqué le *De Philosophia Mundi* pour Guillaume de Conches, dans sa *Dissertation sur l'état de la Philosophie naturelle au douzième siècle*, M. Cousin admit aussitôt, avec M. Ch. Jourdain, que le commentaire du manuscrit de Saint-Germain devait passer au catalogue des œuvres du même docteur (*Fragments philosophiques*, 1840, p. 371). Plus tard, M. Ravaisson, retrouvant dans la Bibliothèque d'Avranches un exemplaire plus complet de la glose renfermée dans le numéro 1095 de Saint-Germain, signala l'identité des deux manuscrits, mais n'osa pas se confier entièrement à l'hypothèse de MM. Cousin et Ch. Jourdain, et rendre avec eux ce travail à Guillaume de Conches. C'est que l'hypothèse était justifiée d'une manière insuffisante. On prouvait bien en effet que Guillaume de Conches avait commenté Platon; mais on ne démontrait pas aussi clairement que ce commentaire sur Platon (*Glossulæ nostræ super Platonem*) était précisément la glose sur le *Timée* offerte par les manuscrits de Saint-Germain et d'Avranches. Eh bien, cette démonstration que M. Ravaisson attendait pour être convaincu, la voici. Une des habitudes de Guillaume de Conches est de se copier lui-même : il transporte, sans en prévenir, de longs fragments de ses écrits précédents dans ses écrits postérieurs. Or à la page 58, *verso*, de la glose sur le *Timée*, manuscrit de Saint-Germain, se présente une dissertation sur les éléments qui se retrouve tout entière et littéralement reproduite dans le livre I du *De Philosophia Mundi*, chap. 21. Le commencement du même chapitre est lui-même emprunté au feuillet 29, *verso*, de la glose sur *Timée*. C'est ce qu'on n'avait pas encore remarqué. Maintenant, nous le croyons du moins, tous les doutes sont levés. C'est bien à Guillaume de Conches qu'appartient l'intéressante glose sur le *Timée* des manuscrits de Saint-Germain et d'Avranches.

Quant aux gloses sur Priscien, nous croyons les avoir récemment découvertes. En effet après le commentaire sur le *Timée*, dans le manuscrit de Saint-Germain, on lit un long discours intitulé : *Glossæ super Priscianum de Constructione*, qui paraît tout à fait se rapporter au passage cité plus haut du *De Philosophia Mundi*. Ces gloses sont anonymes, mais elles suivent d'autres gloses qui appartiennent à Guillaume; elles sont, comme l'écriture l'atteste, du même temps; enfin, on y trouve les explications les plus étendues sur tout ce qui regarde les accidents, matière grave et délicate, suivant Guillaume, et que les anciens glossateurs avaient trop négligée. Voilà des circonstances que l'on jugera peut-être concluantes. Abstenons-nous de conclure, puisqu'en ces matières on ne saurait avoir trop de prudence. Que d'attributions incontestées se fondent sur de moindres arguments! Voici les premiers mots des gloses sur Priscien : *Materia Prisciani : in hoc libro sunt quatuor genera constructionis : transitiva, retransitiva, reciproca et intransitiva constructio.*

Un des écrits les plus intéressants de Guillaume de Conches est celui qui a pour titre *Dragmaticon Philosophiæ*, imprimé à Strasbourg en 1566, in-8°. Nous avons analysé cet écrit (*[illegible] la Philos. scolast.*, t. I, p. 290 et suiv.). [illegible] la Bibliothèque impériale possède un [illegible] manuscrit, n° 6415 de l'ancien fonds. Il en existe un autre à la bibliothèque de Troyes (*Catal. génér. des Mss. des biblioth. publiques*, [illegible] p. 558). Aucune discussion ne s'étant élevée [illegible] l'auteur du *Dragmaticon*, il n'est pas nécessaire de prouver que les manuscrits et l'édition [illegible] l'attribuent légitimement à Guillaume de Conches.

Parmi les autres écrits du même auteur, [illegible] signalerons : *Secunda Philosophia G[illegible] Conchis*. Cet ouvrage, qui est inédit, [illegible] offert par un manuscrit du Roi, sous le [illegible] Il y porte le nom de Guillaume de Conches [illegible] y trouve des passages entiers du *De Phil[illegible] Mundi*, entre autres une analyse [illegible] des opérations de l'âme, empruntée [illegible] philosophe au célèbre voyageur qui le [illegible] introduit dans l'Occident les doctrines [illegible] des Arabes, le moine Constantin. Ce [illegible] encore partie du numéro 1112 de Saint-G[illegible] des-Prés. M. Cousin en a publié quelques [illegible] ments dans l'Appendice de son recueil [illegible] *Ouvrages inédits d'Abélard*, p. 670. — [illegible] logue récemment imprimé de la bibli[illegible] Troyes indique, page 773, des fragments [illegible] phiques, *Quædam Philosophica*, [illegible] Guillaume de Conches par l'ancien [illegible] Clairvaux. Cette attribution est exacte. [illegible] nous apprend l'*Incipit* de ces fragments [illegible] appartiennent au traité de Guillaume [illegible] ches qui a pour objet la *Philosophie* [illegible] et se retrouvent dans les manuscrits [illegible] et de Saint-Germain que nous avons [illegible]

*Tertia Philosophia Guillelmi de Conchis*. Cette troisième partie de la philosophie est la physique. L'auteur disserte sur la constitution du monde, la pluie, l'arc-en-ciel, la neige, le tonnerre, etc., etc. Inédit comme le précédent, cet ouvrage nous a été aussi transmis par le num. 6588 du Roi et le num. 1112 de Saint-Germain. — *Guillelmi de Conchis Glossulæ super Boetium, De Consolatione Philosophiæ*. Ces gloses inédites sont conservées dans la bibliothèque de Troyes, qui les a reçues de l'abbaye de Clairvaux. M. G. Haënel en désigne un autre exemplaire, à la bibliothèque d'Orléans.

Nous venons pour ainsi dire de dresser le catalogue des Œuvres de Guillaume de Conches. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ayant déjà retranché de ce catalogue un commentaire sur les Évangiles, mentionné par le P. Lelong, nous acceptons cette rectification, comme bien fondée.

B. Hauréau.

*Hist. littér. de la France*, t. XII, p. 455. — M. V. Cousin, *Ouvrages inédits d'Abélard*, append. — M. Ch. Jourdain, *Dissertation sur l'état de la philosophie naturelle en Occident pendant la première moitié du douzième siècle*. — M. X. Rousselot, *Études sur la Philosophie dans le moyen âge*. — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. I, p. 288. — *Dictionn. des Sciences philosoph.*, au mot *Guillaume de Conches*.

**GUILLAUME DE PASSAVANT**, prélat français, né en Saintonge, dans les premières années du douzième siècle, mort à Yvré, au Maine, le 26 janvier 1187. Son père s'appelait aussi Guillaume de Passavant et sa mère Lucie de Martigné. Rainaud de Martigné, son cousin, ayant été nommé archevêque de Reims, Guillaume le suivit dans cette église, et y remplit les fonctions d'archidiacre, jusqu'au mois de janvier 1144. Il fut alors appelé par les suffrages des clercs et du peuple sur le siége épiscopal du Mans. On le trouve dans les titres dès l'année 1145, où il souscrivit la charte de fondation de la célèbre abbaye de Perseigne. C'était un homme fier, âpre défenseur des priviléges ecclésiastiques. Prié par les moines de Marmoutiers d'intervenir en leur faveur contre Guy de Laval, qui s'était emparé d'un de leurs prieurés, il n'hésita pas à excommunier ce puissant seigneur. Quelque temps après, en 1151, une église vassale, l'église de Brûlon, avait refusé l'hommage à sa suzeraine, l'église abbatiale de la Coûture. Guillaume ordonna par sentence que l'église rebelle fût rasée. Cette sévérité fut bientôt taxée d'intolérance, et Guillaume fut obligé d'aller à Rome justifier sa conduite. Saint Bernard écrivit en sa faveur à Hugues, évêque d'Ostie, et au pape Eugène III. En 1158 Guillaume est à Mayenne, où il bénit solennellement les armes des croisés partant pour la Terre Sainte. Un contemporain nous a transmis le détail de cette cérémonie. L'année suivante, Guillaume reçoit au Mans Henri, roi d'Angleterre. Ce prince faisait grand cas de l'évêque du Mans, et lui demandait volontiers des conseils, avec l'intention de les suivre. Cependant ce fut en vain que Guillaume lui recommanda d'épargner Thomas Becket. En 1172, Henri, se décidant à faire la paix avec Louis le Jeune, roi de France, Guillaume est un des ambassadeurs qu'il charge de cette difficile négociation. Elle réussit : la paix fut signée vers la fin de septembre. Les autres affaires auxquelles ce prélat fut employé dans les dernières années de sa vie sont de moindre importance. Les plus anciens annalistes de l'église du Mans célèbrent sa magnificence, sa charité, sa paternelle bienveillance pour les faibles et pour les pauvres. Sa mort fut un grand événement.

B. H.

*Gesta Pontif. Cenom.*; in *Analect.* Mabillonii, t. III. — Le Corvaisier de Courteilles, *Hist. des Év. du Mans.*; *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 383.

**GUILLAUME** *de Tyr*, prélat et historien français, né vers 1130, mort à une époque incertaine. Il y a quelque incertitude sur la patrie de Guillaume; on ne peut douter, il est vrai, qu'il ne fut Français, mais on ignore s'il naquit en France ou s'il reçut la vie de parents français, à Tyr ou à Jérusalem. De ces deux opinions la première a été admise dans l'*Histoire littéraire*, bien que la seconde paraisse plus probable. Étienne de Lusignan dit dans son Histoire de Cypre que Guillaume de Tyr tenait par le sang aux premiers seigneurs du royaume de Jérusalem. Lui-même nous apprend que, encore enfant, il vit Raoul, patriarche d'Antioche, qui fut déposé en 1141 et mourut en 1142; plus tard, il vint en France, et il y étudiait (sans doute à l'université de Paris) lorsqu'eut lieu le divorce d'Amaury Ier, roi de Jérusalem, et d'Agnès de Courtenay, fille du comte d'Édesse. De retour en Palestine, il fut archidiacre de Tyr, à la demande d'Amaury Ier, qui le chargea bientôt après d'aller négocier à Constantinople une alliance entre l'empire grec et le royaume de Jérusalem. Le même prince lui confia l'éducation de son fils Baudoin, alors âgé de neuf ans. Guillaume de Tyr a raconté les belles espérances que donnait cet enfant, ses heureuses dispositions et sa bonté. Mais le prélat fut averti de bonne heure par les compagnons de Baudoin que celui-ci était insensible aux coups et à tout ce qui touchait sa peau. Cette étrange insensibilité, vainement combattue par les soins de la médecine, se changea avec le temps en éléphantiasis, espèce de lèpre dont les progrès privèrent le jeune prince de l'usage de presque tous ses membres. A la suite de discussions qui s'élevèrent entre son archevêque et lui, Guillaume fit le voyage de Rome. Presque aussitôt après l'avénement de Baudoin, en 1173, il fut nommé chancelier du royaume de Jérusalem, et au mois de mai de l'année suivante, il devint archevêque de Tyr. En cette qualité il assista au concile tenu à Rome dans l'église de Saint-Jean-de-Latran en 1179. En revenant du concile, il passa plusieurs mois à Constantinople, auprès de l'empereur Manuel. Il était à peine de retour à Tyr lorsque la mort du patriarche Amaury fit vaquer le siége de Jérusalem. Guillaume, qui prétendait

à cette haute dignité, fut évincé par Héraclius, archevêque de Césarée. L'archevêque de Tyr en appela de cette élection, et alla porter lui-même ses plaintes à Rome. On prétend qu'il y trouva la mort, en 1180 ou 81, et qu'il fut empoisonné par un agent d'Héraclius. Le témoignage du continuateur français de Guillaume de Tyr est formel : « Quand Eracle, dit-il, sut qu'alé à Rome, dist à un sien fisicien, qu'il alast après et qu'il l'empoisonast, et cil si fist, si fu mort. » A ces paroles si précises on oppose qu'un Guillaume archevêque de Tyr alla en 1188 solliciter les secours des chrétiens d'Europe. L'identité de cet archevêque avec le prélat historien est probable, sans être certaine. Dans tous les cas Guillaume de Tyr mourut avant 1193, puisqu'à cette époque le siége archiépiscopal de cette ville était occupé par un autre prélat. Guillaume de Tyr a écrit l'histoire des événements survenus dans la Terre Sainte depuis la première croisade, en 1095, jusqu'en 1184, année qui précéda la mort de Baudoin IV. Il divisa son ouvrage en vingt-trois livres, mais il n'eut pas le temps de terminer le vingt-troisième livre, qui fut achevé par Hérold. Ce dernier y en ajouta six autres, qui conduisent l'*Histoire* de Guillaume jusqu'en 1321. Un écrivain français du treizième siècle, Hugues Plangon, l'avait déjà continuée jusqu'en 1275. L'ouvrage de Guillaume de Tyr est un des plus intéressants de ceux qui nous restent sur l'époque des croisades. L'auteur, sincère et plein de bon sens, ne se laisse pas aveugler par sa piété et par son enthousiasme, d'ailleurs bien naturel, pour les croisades. Il rapporte franchement ce qu'il a entendu raconter, ou ce qu'il a vu, sans dissimuler les fautes et quelquefois les crimes des chrétiens, sans refuser à leurs adversaires les éloges qu'ils méritèrent souvent. La latinité du prélat n'est pas irréprochable, mais elle est simple, énergique et même élégante pour le temps. L'*Histoire* de Guillaume de Tyr fut publiée pour la première fois au seizième siècle par Philibert Poyssenot, sous ce titre : *Belli sacri Historia, libris XXIII comprehensa, de Hierosolyma ac Terra Promissionis, adeoque universa pene Syria, per occidentales principes recuperata, narrationis serie usque ad regnum Balduini quarti, per annos LXXXIIII continuata.......*; Bâle, 1549, in-fol. Pantaléon, médecin de Bâle, en donna une seconde édition, sous le titre de *Historia Belli sacri verissima, lectu et jucunda et utilissima...*; Bâle, 1556, in-fol. Ce volume contient aussi la continuation de Jean Hérold. Bongars inséra l'*Histoire* de Guillaume de Tyr, mais non la continuation, dans son grand recueil des *Gesta Dei per Francos*. La plus ancienne traduction française de l'*Histoire* de Guillaume de Tyr date du treizième siècle : elle est de Hugues Plagon, et a été imprimée dans l'*Amplissima Collectio* de dom Martène. Il existe encore deux autres traductions de cet ouvrage, savoir celle de Gabriel du Préau : *Histoire de la Guerre sainte, dite proprement la Franciade orientale*; Paris, 1574, in-fol., et celle de M. Guizot, publiée dans les tomes XVI, XVII, XVIII de sa *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*. Joseph Horologgi publia une traduction italienne de l'*Histoire* de Guillaume; Venise, 1562, in-4°. Thomas Baglioni en donna une seconde, à Venise, 1610, in-4°. Guillaume de Tyr avait composé plusieurs autres ouvrages, dont le plus important, cité par lui-même, était une *Histoire des Princes d'Orient et de leurs actions*. On l'a confondu quelquefois avec un autre Guillaume archevêque de Tyr, né en Angleterre et mort vers 1130. [illegible]

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*. — Lemire, dans la *Bibliotheca ecclesiast.* de Fabricius. — Bongars, *Præfat.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XIV. — Guizot, *Notice sur Guillaume de Tyr*, en tête de sa traduction.

GUILLAUME *aux blanches Mains*, de Blois, dit *le cardinal de Champagne*, né en 1135, mort à Laon, vers 1202 ou 1203, premier ministre sous Philippe-Auguste, quatrième fils de Thibault III, le Grand ou le Vieux, comte de Champagne, dont le roi Louis VII avait épousé la fille. Dès sa jeunesse il fut recommandé par son père à saint Bernard, qui lui inspira l'amour de l'étude et de la vertu. Après avoir été chanoine de Saint-Quiriace de Provins, prévôt des églises de Soissons et de Troyes, Guillaume aux Blanches Mains fut, en 1164, élu évêque de Chartres. Sacré archevêque de Sens par le vénérable Maurice, évêque de Paris, le 11 des calendes de janvier 1168, il cumula les revenus de l'évêché de Chartres jusqu'en 1176, époque où il le résigna en faveur de Jean de Salisbury. En [illegible] il dressa, concernant la résidence des chanoines, des statuts qui ont été approuvés par le chapitre de Chartres. Après avoir réuni à la mense capitulaire les prévôtés et justices de cette église, il ordonna, en 1174, que plusieurs chanoines mettraient ensemble pour faire valoir leurs prébendes en commun, et que ces prébendes [illegible] seraient au nom du chapitre, tant au spirituel qu'au temporel. En 1168 le pape Alexandre, qui se trouvait alors en France, le choisit pour légat à l'occasion du différend survenu entre Thomas, archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, et le roi Henri II. La prudence [illegible] zèle qu'il apporta dans la manière dont il [illegible] sa mission le firent appeler au siége archiépiscopal de Reims. Peu de temps après, il [illegible] Angleterre pour être témoin des miracles [illegible] s'opéraient sur le tombeau de l'archevêque de Cantorbéry. Le roi Henri II, qui [illegible] témoigner un profond repentir de son [illegible] fit une réception magnifique, alla au-devant de lui avec toute sa cour, et le combla de présents. Après un court séjour en Angleterre, Guillaume revint en France, et se rendit à [illegible] où il eut bientôt après l'honneur de sacrer son neveu Philippe-Auguste, associé au trône [illegible] père Louis le Jeune. Guillaume, profitant du crédit dont il jouissait près de Louis le Jeune

obtint de lui un règlement qui assurait à perpétuité aux archevêques de Reims le privilége de pouvoir seuls sacrer les rois de France ; ce règlement fut après confirmé par une bulle du pape.

Disgracié au commencement du règne de Philippe-Auguste, il tourna son attention du côté de la cour de Rome, qui lui donna peu après le chapeau de cardinal. Il prit alors le nom de *cardinal de Champagne*. Enfin, Philippe-Auguste, rendant justice à son mérite et à sa capacité, l'appela près de lui et le fit membre du conseil. Alors le cardinal s'occupa uniquement de réparer les désordres qui s'étaient glissés dans les affaires, et à extirper l'hérésie des Vaudois. Il employa pour cela le moyen ordinaire dans ce siècle de barbarie : par son ordre, et à la sollicitation du comte de Flandre, un grand nombre d'hérétiques furent brûlés à Arras. En 1183 il porta Philippe-Auguste à faire la guerre au comte de Flandre, et après une lutte sanglante, il amena le roi à conclure la paix. Comme le pape cherchait à attirer le cardinal auprès de lui, Philippe-Auguste, qui avait besoin de ses services, écrivit au pape une lettre dans laquelle il lui dit « qu'il ne peut consentir à laisser partir un homme qui était l'œil de ses conseils et le bras droit de ses desseins ; qu'il l'avait rendu le dépositaire et le défenseur de ses intérêts, qu'il le regardait comme aussi vaillant que la lance qu'il portait, et reconnaissait que sans lui il se croirait incapable de faire la guerre ou la paix ». Malgré la lettre du roi, le pape Lucius III insista pour que le cardinal de Champagne se rendît auprès de lui. Le roi se décida à laisser son ministre faire le voyage de Rome, en 1185. Le pontife mourut peu de jours après l'arrivée du cardinal, qui assista à l'élection d'Urbain III, son successeur. Le cardinal fit dans la suite un second voyage en Italie. En 1190, Philippe-Auguste partant avec Richard Cœur de Lion pour la Terre Sainte confia la régence de son royaume à sa mère, Alix de Champagne, et au cardinal de Champagne, frère de cette princesse ; il reçut ensuite à Saint-Denis le bourdon, la besace et les sandales de pèlerin des mains du cardinal. Au retour de Philippe-Auguste, il négocia avec beaucoup d'habileté un accommodement entre le roi de France et le comte de Flandre, Baudouin IV. Il fit ensuite un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. En 1193, il montra une servile condescendance au roi en déclarant nul son mariage avec Engelburge, fille du roi de Danemark. Le pape, bien qu'il n'eût pas approuvé la conduite du légat dans cette affaire et qu'il eût obligé Philippe-Auguste de reprendre Engelburge, nomma Guillaume son légat dans toutes les Gaules. Il ne survécut pas longtemps à ce surcroît d'honneur. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Reims, où il a été enterré. On lui reproche d'avoir montré une dureté odieuse à l'égard de l'évêque-prince de Liége, persécuté par l'empereur, qui s'était réfugié à Reims, et qu'il y laissa mourir de faim. Cependant, presque tous les contemporains parlent de Guillaume avec estime. Pierre de Blois, qui lui adressa deux lettres, fait un grand éloge de ses vertus (1). Étienne de Tournay lui en écrivit vingt-cinq, sur divers sujets. Pierre Comester lui dédia son *Histoire scholastique* et le poëte Gautier son *Alexandriade*

R.

D'Auvigny, *Vie des Hommes illustres de la France*, t. I, p. 72. — Mss. de la *Bibliothèque de Chartres*.

GUILLAUME *de Newbury*, historien anglais, né à Bridlington (comté d'York), en 1136, mort en 1208. Il fut élevé dans le monastère de Newbury, et en devint chanoine. On l'appelle quelquefois *Guillaume le Petit* (Guilielmus Parvus). Il eut pour protecteur Roger, élu abbé de Byland en 1141, et, sur sa demande, il compila un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*. A un âge plus avancé, il entreprit d'écrire une histoire de son temps, et voulut s'élever au-dessus du commun des chroniqueurs et des annalistes. Dans sa préface il proteste contre l'absurdité de l'histoire fabuleuse du roi Arthur et les prophéties de Merlin, et traite avec le plus grand mépris l'autorité de Geoffroy de Monmouth. Son ouvrage se divise en cinq livres : le premier, après un court récit de l'histoire anglo-normande, comprend le règne d'Étienne ; le second et le troisième contiennent l'histoire d'Henri II ; le quatrième et le cinquième sont consacrés au règne de Richard I[er] jusqu'en 1197, époque où s'arrête le récit de Guillaume. Son style est correct, et beaucoup plus simple que celui de la plupart de ses contemporains. Le *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, qui du temps de Leland existait dans la bibliothèque de Newbury, paraît être perdu aujourd'hui. L'*Histoire* ou *Chronique* fut publiée pour la première fois à Anvers, 1567, in-8°, réimprimée en 1577 et 1587, dans la *Collection des Chroniques anglaises* de Heidelberg. Le texte de ces premières éditions est incorrect et incomplet. Les autres éditions, bien préférables, sont : *Guilielmi Neubrigensis Angli... De Rebus Anglicis sui temporis, libri quinque ; nunc primum auctiores XI capitulis hactenus desideratis et notis Joannis Picardi Bellovaci æque canonici S.-Victoris Parisiensis* ; Paris, 1610, in-8° ; — *G. N. Historia sive Chronica Rerum Anglicarum... studio atque industria Thomæ Hearnii. Accedunt Homiliæ tres eidem Guilielmo a viris eruditis adscriptæ* ; Oxford, 1719, 3 vol. in-8°. On trouve des extraits de l'*Histoire* de Guillaume de Newbury dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* ; Paris, 1822, in-fol., t. XVIII, p. 1-58.

Z.

Cave, *Historia literaria*. — Leland, *Comment. de*

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 246.

*Script. Britannicis.* — Tanner, *Bibliotheca.* — Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II.

**GUILLAUME** *le Breton*, chroniqueur et poëte célèbre du moyen âge, né dans le douzième siècle, dans la Bretagne armorique, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la préface de son *Histoire en prose des Gestes de Philippe-Auguste*, où il se nomme *Brito Armoricus*. On ignore le lieu de sa naissance; on sait seulement qu'il dut naître de 1165 à 1170; c'est ce que fait connaître un passage de sa *Philippide*, composée de 1218 à 1224 : il avait alors cinquante-cinq ans. Envoyé à Nantes à l'âge de douze ans pour achever ses études, il y cultiva les dispositions poétiques par lesquelles il s'était déjà fait remarquer dans le sein de sa famille. Entré dans les ordres, il fut très-promptement appelé, en qualité de clerc ou de chapelain, à la cour de Philippe-Auguste, qu'il suivit dans plusieurs expéditions, notamment, en 1202, au siége de La Roche-Gaillard, dont il nous a laissé un récit touchant. Guillaume accompagna encore le roi à la guerre de Flandre en 1213, et il se trouva, le 27 juillet de l'année suivante, à la bataille de Bouvines, où il remplit les fonctions de sa charge au milieu des combattants. Le roi, qui avait une confiance absolue en lui, l'envoya plusieurs fois à Rome pour obtenir du pape l'approbation de son divorce avec Ingelburge de Danemark. Cette mission, qui lui a été reprochée par un de ses amis, Gilles de Paris, prouve à la fois son habileté et la complaisance de son zèle; et quoi qu'il ait pu dire de son influence dans les conseils, on est fondé à croire que son crédit auprès du roi tenait à des services plus intimes. Il fut le précepteur de Pierre Charlot, fils naturel de Philippe, mort en 1249, évêque de Noyon. Il semblerait qu'il n'avait pas profité de sa position pour se faire conférer aucune dignité ecclésiastique, car il n'était que chanoine de Notre-Dame de Senlis, et encore devait-il son canonicat à l'évêque Guérin, qui le lui conféra en 1219. On ignore l'époque de sa mort; on sait toutefois qu'il survécut à Louis VIII, mort en 1226.

Ses ouvrages sont : *Historia de Vita et Gestis Philippi-Augusti*. C'est une chronique en prose faisant suite à la Vie de ce prince écrite par Rigord jusqu'en 1208. Les *Gestes de Philippe-Auguste* s'arrêtent en 1219, époque où très-vraisemblablement Guillaume publia pour la première fois cette Histoire. La continuation, de 1219 à 1223, est d'un anonyme, moine de Saint-Denis. On trouve le travail de Guillaume jusqu'à l'année 1215, à la suite de l'Histoire de Rigord, dans toutes les éditions et traductions de cet auteur. Le premier éditeur de Rigord, P. Pithou, avait attribué cette continuation à Rigord lui-même, et n'avait fait des deux chroniques qu'un seul et même ouvrage, dans sa *Collection des Historiens de France* publiée en 1596. Cette erreur, qu'aurait dû prévenir la simple lecture des premières phrases de Guillaume le Breton, s'est continuée assez longtemps dans les écrits des commentateurs. Duchesne la releva le premier, et laissa pourtant les deux Chroniques réunies dans le t. V de sa collection. La chronique de Guillaume a été publiée par D. Brial, dans le t. XVII des *Historiens de France*; elle y a même été complétée et corrigée d'après un manuscrit conservé dans la bibliothèque Cottonienne. Ces corrections et additions, renvoyées à la fin de ce volume du *Recueil des Historiens de France*, déjà imprimé lorsqu'on eut connaissance pour la première fois du manuscrit, ont été rétablies dans la traduction de la chronique de Guillaume le Breton publiée dans le t. II de la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France jusqu'au treizième siècle*, par M. Guizot. Plus animé que Rigord, Guillaume le suit fidèlement jusqu'à 1201; il ne s'est guère permis d'additions qu'en faveur de son pays natal. Le soin qu'il a pris de raconter certains événements accomplis de 1163 à [illegible] dans le pays de Léon, son récit de la mort de l'évêque Hamon, qu'il dit avoir été assassiné à Reims en 1191, celui de la prise d'Angers par Arthur de Bretagne, en 1199, et celui de la prise de Dol et de Fougères, en 1202, par Jean, roi d'Angleterre, en font un annaliste de la province de Bretagne, si pauvre en historiens au douzième siècle. La partie de cette histoire qui lui appartient en propre est très-intéressante, par les développements qu'il a su donner à sa narration, et elle forme le véritable canevas sur lequel il a brodé le poëme suivant : *Philippidos Libri duodecim, sive gesta Philippi-Augusti versibus heroicis descripta.* Cette chronique retrace, en plus de neuf mille vers, les événements si importants de la vie de Philippe-Auguste. Supérieur à son époque, Guillaume est vraiment poëte; s'il ne s'affranchit pas toujours du mauvais goût alors dominant, il s'élève pourtant quelquefois jusqu'au sublime, et se fait toujours remarquer par une grande fidélité dans les détails qui concernent la topographie, la stratégie, la poliorcétique, etc. « *La Philippide*, dit M. Guizot, est supérieure en importance [illegible] mérite au poëme d'Ermold le Noir et à [illegible] d'Abbon. Cette chronique, sous le point de vue moral et littéraire aussi bien qu'historique, [illegible] d'une grande valeur. Si elle ne porte pas l'em[illegible]preinte du génie de l'auteur, elle atteste les pro[illegible]grès de la civilisation et de l'esprit humain [illegible] son pays et de son temps. *La Philippide* [illegible] la sécheresse d'une pure narration. Si le [illegible] peint pas, du moins il décrit les mœurs des [illegible]ples, la situation des lieux, la forme des [illegible] des machines. Les phénomènes de la [illegible]trent dans sa composition, et y font passer [illegible] chose du monde intellectuel, qui commen[illegible] produire en France. Deux faits importants [illegible]vèlent d'ailleurs dans ce poëme : la [illegible] complétement démontrée du lien féodal [illegible]

naissance d'un sentiment national, complétement démontrée par plusieurs passages. » *La Philippide*, adressée par Guillaume à son élève Charlot, parut pour la première fois du vivant de Philippe. L'auteur y ajouta en 1224 tout ce qui a rapport aux derniers moments et aux obsèques de ce prince, mort l'année précédente, et il en fit alors hommage, par une nouvelle dédicace, au roi Louis VIII. Elle a été imprimée, d'abord en 1596, dans la *Collection des Historiens de France* de Pithou, ensuite, en 1649, dans celle de Duchesne, t. V, p. 93. Gaspard Barthius en a donné une édition avec un commentaire de près de 1,000 pages, sous ce titre : *Speculum boni, pii, cordati et fortunati principis, qualis describitur et revera fuit Francorum rex Philippus-Augustus, a Deo datus, qui regnavit ab anno Christi* 1180 *usque ad annum* 1223 *semi inclusum*; Zwickau (Cygneæ), 1697, in-4°. Ce commentaire, d'une grande érudition, rapporte tous les passages de l'histoire en prose de Guillaume le Breton, de celle de Rigord et des autres auteurs qui peuvent jeter quelque lumière sur les faits dont il est parlé dans le poëme. Enfin, un long fragment de *La Philippide*, comprenant la guerre que Philippe-Auguste fit à l'empereur Othon, en 1214, a été publié par Jacques Meyer, sous ce titre : *Bellum quod Philippus, Francorum rex, cum Othone, Anglis Flandrisque gessit*; Anvers, 1634, in-8°.

GUILLAUME *le Breton*, que M. Miorcec de Kerdanet place au nombre des Bretons armoricains, et que la *Biographie universelle* (t. XIX, p. 160) fait vivre dans le pays de Galles, où l'on croit qu'il mourut, en 1356, appartenait à l'ordre des frères Mineurs. On lui doit : *Synonyma Britonis, nec non duodecim decades Johannis de Gallandia*, etc.; Paris, 1496, 1498, et 1504, in-4°. Ce n'est ni à lui ni à l'auteur de *La Philippide* qu'il faut attribuer la Chronique dont parle Lacurne-Sainte-Palaye. Cette chronique manuscrite, qui existe à la Bibliothèque impériale, est écrite en latin; elle commence au déluge et s'arrête à Philippe de Valois. On y lit, à la fin, qu'elle fut terminée la veille de l'Ascension de l'an 1484, par un Guillaume le Breton, dont on voit à la fin deux signatures. Pour que cette chronique fût de l'auteur des *Synonymes*, il faudrait que le manuscrit de la Bibliothèque impériale fût une copie de l'original composé par cet écrivain, qui du reste était contemporain de Philippe de Valois.

P. LEVOT.

M. Guizot, *Notice sur Guillaume le Breton*; dans le t. II des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France jusqu'au treizième siècle*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXVIII. — Lacurne-Sainte-Palaye, *Mémoire*; t. XII des *Mémoires de l'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — *Bibliothèque des frères Mineurs*. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*. — C. Giesl, *de Guillelmo Britone*, 1857.

* GUILLAUME, juif de Bourges, d'origine espagnole, dont on ignore le nom hébreu, il prit celui de saint Guillaume, archevêque de Bourges de 1199 à 1210, qui le convertit au christianisme, le mit au nombre de ses disciples et lui conféra le diaconat. Guillaume fit ses études à Paris. Il est auteur d'un *Traité contre les Juifs*, imprimé dans le *Supplementum Patrum* de J. Hommey, Paris, 1624, in-8°. On lui a reproché d'avoir fait tourner son apostasie contre ses anciens coréligionnaires.

H. BOYER.

*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 336. — Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiq.*

* GUILLAUME, abbé de Saint-Denis, né à Gap, vivait au douzième siècle. Il paraît qu'après avoir étudié la médecine il embrassa la vie monastique; tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il fut mis, en 1178, à la tête de cette célèbre abbaye, qu'il gouverna avec zèle et avec sagesse; mais il déplut au roi Philippe-Auguste, et il abdiqua en 1186. C'était un homme fort instruit pour l'époque; il s'était appliqué à l'étude du grec, genre de connaissance très-peu répandu alors en Europe; il traduisit en latin l'éloge de saint Denis l'Aréopagite, composé par Michel Syncelle, patriarche de Jérusalem, et une vie anonyme du philosophe Secundus. Ces écrits et plusieurs autres qu'on lui attribue sont restés inédits.

G. B.

*Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 374.

* GUILLAUME, abbé d'Auberive et théologien français, vivait au douzième siècle. Tout ce qu'on sait à son égard, c'est qu'en 1165 et en 1180 il était à la tête de cette abbaye, qui était de l'ordre de Cîteaux et dans le diocèse de Langres. Il composa divers ouvrages, qui sont demeurés manuscrits; on cite entre autres quatre lettres sur le jugement dernier et un traité sur les nombres, dans lequel, à côté d'observations justes et qui révèlent une connaissance approfondie de l'arithmétique, on rencontre aussi de bizarres rapprochements de texte suivis d'explications mystiques tout à fait arbitraires. Il suffira, pour donner une idée de ces rêveries, de rappeler qu'en combinant de diverses manières le chiffre parfait 28 (produit du nombre virginal 7 multiplié par le nombre évangélique 4) l'auteur arrive à penser que le nombre 130,816 doit être le chiffre exact des saints du Paradis.

G. B.

*Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 200.

GUILLAUME *de Blois*, bénédictin et poëte latin du douzième siècle. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; mais on sait qu'il était frère puîné de Pierre de Blois, archidiacre de Bath, l'un des meilleurs écrivains du douzième siècle, lequel mourut vers 1198. Après avoir pris le grade de docteur à l'université de Paris, Guillaume de Blois se fit bénédictin : son frère, qui aurait voulu le pousser dans les honneurs ecclésiastiques, le vit avec regret négliger l'étude de la théologie et se livrer à son goût pour la poésie, et pour la poésie du genre le plus léger. Ayant été appelé en 1167 en Sicile comme précepteur du roi Guillaume II, Pierre de Blois l'emmena avec lui, et le fit nommer abbé de Sainte-Marie de Maniaco, dans le diocèse de

Messine : ni l'un ni l'autre ne firent un long séjour en Sicile; Pierre revint en France en s'écriant : « Qu'ils vivent en Sicile, ceux qui aiment les trahisons et les empoisonnements, ceux qui se plaisent à caresser de leurs adulations les oreilles des grands! » ( *Epist.* 93 ). Guillaume ne tarda pas à résigner son abbaye et à rejoindre son frère (1169). Guillaume de Blois est l'un des principaux auteurs de ces sortes de poëmes élégiaques, moitié narratifs, moitié dialogués, si répandus au douzième siècle, sous le titre de *tragédies* et de *comédies*, et qui n'ont de ces ouvrages que le nom. Jusqu'à ces dernières années on ne connaissait ceux qu'il avait composés que par la mention qu'en fait Pierre de Blois dans une de ses lettres ( *Epist.* 93 ). On a perdu, et la perte n'est pas grande, ses *Vers sur la Puce et la Mouche*, sa *Tragédie de Flora et Marcus*, ses *Sermons*. M. Thomas Wright a récemment édité ( *A Selection of latin Stories of the thirteenth and fourteenth centuries*; in-8°, 1842, Londres) sa *Comédie d'Alda*. C'est une œuvre peu digne d'un prêtre; en vain Guillaume de Blois nous dit dans son *Prologue* :

Lector, materiæ non mea culpa fuit.

Comme un auteur est toujours libre de choisir son sujet, il est responsable lorsque ce sujet est licencieux : or le sujet de l'*Alda* a de grands rapports avec celui de l'*Eunuque* de Térence, dont c'est peut-être une imitation :

Dum parit Alda, perit : Ulfus pro conjuge natam
Diligit, atque vices in patre matris agit.
Ne vir eam videat, aut ipsa virum, pater illam
Claudit; Pirrus eam nomine captus amat,
Servus eam fallit, anus adjuvat; hanc mulierem
Mentitam sentit clausa puella marem.
Concipit illa; pater queritur, tandemque reperto
Artifici fraudis fit socer; acta placent.

Ces vers du Prologue suffisent à donner une idée du sujet, du style, et de la prosodie, qui est loin d'être correcte. L'*Alda* est du reste un ouvrage faible et mal conçu, où la grâce ne rachète nulle part la licence : il n'y a pas d'image lascive que l'auteur n'aime à présenter tout au long, pas de mot obscène qui le fasse reculer : Boccace et l'auteur de *Daphnis et Chloé* sont réservés auprès de lui. M. Th. Wright lui attribue, mais sans preuve autre que la ressemblance du mètre et du style, une tragédie d'*Affra et Flavius*, où l'on voit une mère, pressée par la faim, dévorer son enfant. A. Chassang.

*Hist. littér. de la France*, t. XV, p. 413-418, et XXII, p. 39-54.

* GUILLAUME *de Ferrières*, dit aussi *Guillaume de Chartres* et plus fréquemment le *Vidame de Chartres*, poëte français, vivait au commencement du treizième siècle. Le titre de Vidame de Chartres était depuis longtemps héréditaire dans sa famille. Lors de la quatrième croisade, il prit les armes, et partit pour l'Orient, sous les ordres et à la sollicitation de Louis, comte de Chartres et de Blois. A peine arrivé sous les murs de Zara, il profita du départ de quelques-uns de ses amis pour quitter l'armée et revenir en France : c'était moins l'amour du pays que celui de sa dame qui le faisait agir. Ses poésies nous font connaître qu'il n'eut pas à se féliciter de l'accueil qu'il reçut d'elle :

Li plus des confortés du mont
Sui, et si chant come en voisiés,
Ne ja Diex joie ne me doint
De ce dont je vueil estre liés,
S'unes autres n'en fust enragiés;
Mais ma loiauté me confont :
Or voi bien que li amant sont
Mort et trai,
Qu'a guerredon ai failli,
Pour ce que j'ai trop servi.

Après un court séjour dans sa patrie, il reprit la croix, et arriva en Palestine exténué de fatigue : on possède quelques dispositions du testament qu'il écrivit étant à Saint-Jean-d'Acre.

M. P. Paris, qui s'est occupé de Guillaume de Ferrières à trois reprises différentes, croit pouvoir reconnaître notre chansonnier dans un grand-maître des templiers nommé Guillaume de Chartres, vivant en 1217, il y a quelques probabilités pour cette opinion; mais nous n'y trouvons pas assez de caractères de certitude pour la mentionner autrement que comme une fort ingénieuse hypothèse. Les chansons de Guillaume de Ferrières, que le châtelain de Coucy n'eut certes pas reniées, se trouvent éparses dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale sous les numéros suivent : 184, suppl. fr. — 65, Cangé — 66, id. — 67, id. — 59, la Vall. — 7222, anc. fonds. — 7613, id. — 8, Mouchet ( Copies des mss. de Berne ). — 1989. — 7182. — 7363. — On peut consulter aussi le n° 63 des mss. de la Bibl. de l'Arsenal.

Nous venons de publier les œuvres de Guillaume de Ferrières, dans le *Trésor des Pièces rares*, avec des notes et une introduction, à laquelle nous renvoyons pour de plus longs détails.

Louis Lacour.

Fauchet, *Œuvres*, in-4°, 1610, p. [illegible]. — [illegible] *Bibliothèque Chartraine*. — Doyen, *Histoire de Chartres*, t. II. — Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la Bibl. du Roi* : tables. — Le même, *Le Romancero français*, p. 111. — *Histoire littéraire de la France*, tom. XXIII (1856). — *Chansons et Saluts d'amour de Guillaume de Ferrières, dit le Vidame de Chartres*, réunis et publiés pour la première fois d'après les manuscrits; Paris, 1856, in-12.

* GUILLAUME *le Clerc*, poëte normand, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Quoiqu'il fût clerc, il écrivit en français au lieu d'écrire en latin (1). D'après l'*Histoire litté-*

(1) Il nous apprend lui-même, dans un de ses ouvrages, qu'il avait passé quelques années à Paris, où il avait entendu les sermons du bon évêque [illegible] Sully, qui occupa le siége épiscopal de [illegible] à [illegible]. Il composa son *Bestiaire divin* au temps où l'Angleterre gémissait sous l'interdit dont le pape Innocent [illegible] l'avait frappée, par suite du refus fait par le roi Jean sans Terre de reconnaître l'élévation d'Étienne de Langton à l'archevêché de Cantorbéry, c'est-à-dire en [illegible] :

Ceste ovraigne fu faite nueve,
Ou tans que Phelippes tint France;
Ou tans de la grant mésestance,
Qu'Angleterre fu entredite,
Si qu'il n'i avoit messe dite
Ne cors mis en terre sacrée.

rdire, on ne peut douter « qu'il n'ait vécu sous le roi anglais Jean sans Terre, lorsqu'il avait la Normandie, et ensuite sous Philippe-Auguste, sous Louis VIII, et même sous saint Louis ». Son poëme le plus populaire au moyen âge, à en juger par le grand nombre des manuscrits, a pour titre : *Li Bestiaire divins*. C'est une espèce d'histoire naturelle, où les descriptions des différents animaux sont suivies de moralités et d'interprétations symboliques. L'auteur commence par le lion, et passe en revue les principaux animaux, oiseaux, poissons, alors connus; il en décrit aussi d'imaginaires, mais qui prêtent aux leçons du moraliste, comme les sirènes, par exemple :

La sereine, qui si haut chante
Que par son chant les gens enchante,
Done essample à ceus chastier
Qui par cest mont deivent nagier.
Nos qui par cest munde passon
Sommes deceüz par tel son,
Par la glorie, par le délit
De cest munde qui nos ocit.

Dans un âge avancé, Guillaume composa le *Besant de Dieu*, autre poëme moral. Le titre est symbolique. Le poëte entend par *Besant de Dieu* les facultés que chaque homme en naissant a reçues de Dieu, comme un don, pour l'employer à de bonnes actions, et il se demande comment il a usé de ce don du créateur. Entre autres péchés dont il s'accuse, il se reproche d'avoir consacré sa plume à des sujets profanes, contes et fabliaux :

Guillaume un clers qui fu Normans,
Qui versifia en Romans
Fables et contes, soleit dire
En fole et en vaine matire,
Pecha sovent; Deus li pardont!
Mult aima les délits del mond.

Comme expiation, Guillaume pense à faire un ouvrage moral capable d'inspirer la haine du monde et le désir de servir Dieu. Il commence par décrire les devoirs des rois et princes, et de leurs courtisans, blâme leur amour de la guerre, s'indigne contre l'ambition du pape et les exactions de ses légats. Guillaume exprime la plus forte désapprobation de la croisade contre les Albigeois,

Quant Franceis vont sur Tolosains,
Qu'il tiennent à publicains,
Et la legacie Romaine
Les i conduit et les i maine,
N'est mie bien, ce m'est avis;

probablement vécu sous Philippe-Auguste, Louis VIII saint Louis. Son poëme le plus populaire au moyen , à en juger par le grand nombre des manuscrits venus jusqu'à nous, a pour titre *Li Bestiaire divins*, une sorte d'histoire naturelle, comme on l'entendait au moyen âge, c'est-à-dire une suite de descriptions animaux, d'oiseaux et de poissons, réels ou imaginaires, servant de thèmes à des enseignements moraux ou à des interprétations symboliques. Des publications récentes fait connaître l'importance de ces sortes d'ouvrages, pas au point de vue scientifique, mais comme pouvant faire apprécier l'état des connaissances en histoire naturelle à l'époque où ils ont été écrits, et la tendance générale des esprits à faire tout concourir à l'enseignement religieux ; on peut donner pour exemple ce qu'il des syrènes.

Bons et mals sont en toz païs;
Et per ceo velt Deus qu'on atende,
Car mult li plaist que home amende.

Guillaume est aussi l'auteur d'un roman qui appartient au cycle de la Table ronde, et qui est intitulé : *Li Romans des Aventures de Fregus*. La scène de cette histoire se passe en Écosse. Fregus est le fils d'un paysan. Il désire devenir chevalier, honneur qu'il reçoit de la main du roi Arthur. Il se met alors en quête d'exploits et d'aventures, défait le chevalier Noir, qui avait insulté le monarque breton. Dans le cours de ses aventures, il obtient l'amour d'une jeune dame d'une grande beauté, nommée Gallienne. La séparation des deux amants et leurs courses à la recherche l'un de l'autre occupent la plus grande partie du poëme. — On a encore de Guillaume deux fabliaux : *De la mal Honte ; Du Prestre et d'Alison*; ils ont été insérés dans les *Fabliaux et Contes des Poëtes françois*, de Barbazan, (édit. de Méon); Paris, 1808, in-8°, t. III, p. 210-215, t. IV, p. 227-241. *Le Roman des Aventures de Fregus* a été publié par M. Francisque Michel; Édimbourg, 1841, in-4°. Le *Bestiaire divin* et le *Besant de Dieu* ont été publiés par M. Hippeau, avec une introduction sur les bestiaires volucraires et lapidaires du moyen âge; Caen, 1852, in-8°. Z.

*Histoire littéraire de la France*, t. XIX. — Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II. — L'abbé De La Rue, *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*, t. III, p. 12 et suiv.

*GUILLAUME *de Carmin*, surnommé le Grand, sixième abbé de Loos (Flandre), né à Carmin, vivait dans la première moitié du treizième siècle, et mourut le 30 décembre de l'an 1251. Cet abbé est l'un des plus célèbres dans les fastes de l'abbaye de Notre-Dame de Loos (ordre de Cîteaux et filiation de Clairvaux); on lui doit d'immenses agrandissements dans ce monastère. C'est également Guillaume (de Carmin) qui fit construire le vaisseau de l'église, qui existait encore en 1623. Ce supérieur de l'abbaye de Loos, à une époque où les moines envahissaient la France et agrandissaient chaque jour leurs domaines, sentit que le moment était propice d'enrichir la communauté qu'il dirigeait et d'étendre ainsi son influence sur les populations avoisinantes. Il se hâta donc d'acquérir les propriétés qui entouraient le monastère, partie en argent comptant, partie en rentes de diverses natures, et partie, non moins grande, en promesse d'indulgences. La crainte de l'excommunication lui assurait une tranquille jouissance de ces propriétés « quelles que fussent les circonstances qui pussent advenir ». — « C'était assez l'usage, dit l'abbé Ignace Delfosse, que lorsque nous faisions quelque acquisition, l'on nous mettait en possession du bien que nous avions acquis *per virgam et cæspitem*, que l'on prenait sur le grand autel de la paroisse où le bien était situé; et le curé, revêtu de ses ornements sacerdotaux, portait à haute voix l'excommuni-

cation devant le peuple, contre tous ceux qui viendraient nous troubler dans cette possession! » Guillaume avait également acquis la confiance de Marguerite, comtesse de Flandres. Lorsque celle-ci fonda, bientôt après (en 1247), l'hôpital de Seclin, elle jeta de suite les yeux sur l'abbé de Loos pour lui en confier l'administration, charge qui deviendrait héréditaire parmi ses successeurs; et en leur donnant ce témoignage de son affection, elle gratifia l'abbaye d'une partie des marais qui entouraient sa nouvelle fondation. Au milieu de toutes les donations qui signalent l'administration de Dom Guillaume, on voit que cet abbé, fort économe de son temps, se plaint au pape de ce que le grand nombre d'affaires religieuses qu'on soumettait à sa décision en vertu des bulles du saint-siége troublaient la vie contemplative du cloître. Le pape Honoré III, par bulle du 15 février 1226, se rendit à sa prière en l'affranchissant de juger les causes religieuses, à moins qu'un bref spécial ne dérogeât à la présente bulle dans des circonstances exceptionnelles. P. F.

*Histoire de l'Abbaye de Notre-Dame de Loos*, par Lucien de Rosny, pages 58 et suiv. — *Archives du département du Nord.*

**GUILLAUME** *de Ramsey*, hagiographe anglais, vivait dans la première moitié du treizième siècle. On croit qu'il était né dans la localité dont il porte le nom, et l'on voit par le seul ouvrage de lui qui soit venu jusqu'à nous qu'il était moine de Croyland. Cet ouvrage est une *Vie du Saxon Watheof*, qui fut décapité par l'ordre de Guillaume le Conquérant, et enseveli à Croyland, dont il avait été le bienfaiteur. Guillaume de Ramsey avait aussi écrit en vers latins les *Vies de saint Guthlæ*, *du roi Edmond le Martyr*, *de saint Bivin* et *de saint Fremund*; mais le manuscrit qui les contenait a péri dans un incendie. La *Vie de Watheof* a été publiée par M. Fr. Michel, sous le titre de *Vita et Passio Waldevi comitis. Miracula sancti Waldevi, gloriosi martyris*, dans son recueil des *Chroniques Anglo-Normandes*; Rouen, 1836, in-8°, t. II, p. 99-142. Z.

Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II.

**GUILLAUME** *de Beaumont*, prélat français, né en 1177, mort le 31 août 1240. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* inscrivent sa mort au 2 septembre; mais c'est une erreur, qu'il faut corriger, puisque le nécrologe de son église dit expressément: *Decessit pridie cal. septembris, sub occasu solis, anno* 1240. Il appartenait à l'illustre famille des vicomtes de Beaumont. Son oncle Raoul était mort évêque d'Angers, le 3 des ides d'avril 1197, et il avait eu pour successeur Guillaume de Chemillé. Après le décès de Guillaume de Chemillé, qui eut lieu le 8 des calendes de juin 1202, Guillaume de Beaumont réunit les suffrages du peuple et du clergé, et fut sacré le 23 septembre 1203. « L'histoire, suivant M. Petit-Radel, ne nous a rien transmis sur sa vie, et ses titres littéraires ne sont point importants. » Ces termes manquent d'exactitude. Les chartes où est écrite l'histoire de l'Église d'Angers nous parlent souvent de Guillaume, et, sans répéter tout ce qu'elles nous apprennent de lui, nous ferons du moins connaître quelques actes de sa vie épiscopale. En 1209 il met fin à un grand procès entre les religieuses du Ronceray et les frères de l'hôpital Saint-Jean. En 1218 il consacre l'église de la Boissière; en 1219 l'église de Saint-Nicolas, à Craon. En 1220 il est à Saumur, où il assiste aux obsèques de l'abbé Michel; en 1222 il accorde les honneurs d'une splendide sépulture au célèbre sénéchal Guillaume des Roches. En 1223 il prête serment au roi Louis VIII. Enfin, en 1236 il établit les Frères Prêcheurs dans la ville d'Angers. Quant à ses œuvres littéraires, elles sont, il est vrai, peu considérables. M. Petit-Radel a mentionné ses Statuts, publiés en 1680, par un de ses successeurs, Henri Arnauld. Diverses chartes, la plupart inédites, peuvent être jointes aux Statuts de Guillaume, pour compléter la liste de ses écrits; mais au point de vue littéraire elles n'ont pas d'intérêt. B. H.

*Hist. littér. de la France*, t. XVIII, p. [illegible]. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. [illegible].

**GUILLAUME** *d'Auvergne*, dit aussi *de Paris*, prélat et théologien français, né à Aurillac, vers la fin du douzième siècle, mort à Paris, le [illegible] mars 1248. Il était signalé parmi les plus doctes régents de l'école de Paris quand, en l'année 1228, à la mort de l'évêque Barthélemy, il fut élu son successeur. On le voit figurer dans plusieurs actes de cette année. En 1229, il autorise la construction du prieuré de Sainte-Catherine dans la paroisse de Saint-Paul. Vers le même temps, il accorde aux religieux de La Sainte-Trinité l'église de Saint-Mathurin. Ce sont là les premiers actes de sa vie épiscopale. Mais déjà il prenait déjà part aux grandes affaires de l'État. Envoyé par le roi Louis IX dans la province de Bretagne, où le comte Pierre, allié des Anglais, cherchait ardemment à recruter des complices, il fit déclarer par l'assemblée d'Ancenis, au mois de juin 1230, que ce comte rebelle était déchu de tous ses droits. La même année, ayant la plus haute opinion de sa prudence, le connétable Matthieu de Montmorency le nommait un des exécuteurs de son testament. On sait combien au moyen âge les moines étaient jaloux de leurs franchises, combien ils redoutaient les empiétements de l'Église séculière, et avec quelle énergie ils la repoussaient, aussitôt qu'elle s'approchait d'eux avec la prétention de les dominer. Eh bien, tel était le crédit de Guillaume, même chez les moines, qu'en 1231 les religieux de Lagny [illegible]lurent de recevoir un abbé de sa main. Il n'y a pas beaucoup d'exemples d'une semblable abdication. Guillaume consacra le 2 juin [illegible] la nouvelle église de Saint-Antoine-des-Champs. Dans les années suivantes, il intervint de la manière la plus active dans les débats qui s'[illegible]

vèrent au sujet de la pluralité des bénéfices, et personne ne poursuivit cet abus avec plus de constance et de vigueur. Il soutenait qu'on ne pouvait sans péché mortel posséder deux bénéfices dès que l'un d'eux rapportait quinze livres de Paris. Quand l'autorité des papes et plus tard celle des rois prévalurent dans l'Église gallicane, le relâchement des mœurs y fit de si grands progrès, que tout clerc de qualité réunit alors en sa main le titre et les fruits d'au moins huit ou dix bénéfices. La corruption atteignit alors sa limite extrême. Tous les historiens félicitent Guillaume d'avoir prévu les funestes conséquences des premières concessions faites à l'esprit mondain. C'était un ferme censeur de tous les écarts. Une autre preuve de cette fermeté est la sentence qu'il fit publier en 1243 contre quelques propositions téméraires. On trouvera le détail de ces propositions dans la Bibliothèque des Pères, t. XXV, et dans plusieurs éditions des *Sentences* de Pierre Lombard. Nous ne les reproduirons pas ici, parce qu'il serait long de les expliquer, et plus long de motiver la sentence même qui les a condamnées. Disons simplement que Guillaume se montra dans cette affaire moins homme de parti que pasteur prudent. Très-fervent réaliste, comme ses écrits nous le font connaître, il censura le même jour et ceux de ses adversaires et ceux de ses adhérents dont le langage lui parut suspect d'hérésie.

En février 1244, il baptisa le fils aîné de Louis IX. En 1245 nous le trouvons à Cluny, présent à l'entrevue de Louis IX et d'Innocent IV, et travaillant à dissuader le roi d'entreprendre une nouvelle croisade. C'était son plus sage conseiller, et le pape n'avait pas en lui moins de confiance. On le vit bien en 1247, quand il fut désigné par le saint-siége comme un des juges de Gilles, archevêque de Sens. Après sa mort, dont nous avons plus haut marqué la date, les victorins réclamèrent ses dépouilles, pour les ensevelir dans leur église. Son prédécesseur et son successeur furent déposés sous les dalles de Notre-Dame. Pourquoi les obsèques de Guillaume étaient-elles célébrées à Saint-Victor? Cette circonstance pourrait faire supposer qu'il était sorti de cette illustre école, supposition que ses écrits ne démentent pas. Guillaume est un théologien de la secte des mystiques, et l'on sait que dès le douzième siècle le cloître de Saint-Victor fut leur séminaire, ou plutôt leur académie.

Il y a plusieurs éditions des Œuvres de Guillaume d'Auvergne. La dernière et la plus complète a été publiée en 1674, à Orléans, par les soins du chanoine Blaise Leféron, en deux volumes in-fol. Ces deux volumes renferment un grand nombre de traités séparés, qui pour la plupart sont peu considérables. On regrette de n'y pas trouver en outre divers autres opuscules transcrits sur le vélin, ou même imprimés séparément sous le nom de Guillaume d'Auvergne. Cependant l'authenticité des attributions est loin d'être prouvée : il paraît même certain que plusieurs ouvrages insérés dans l'édition de Leféron sont de Guillaume Pérault, ou de quelques autres docteurs portant le même surnom. On sait combien les erreurs de ce genre sont fréquentes dans les manuscrits. M. Daunou, à qui nous devons la notice de Guillaume d'Auvergne dans l'*Histoire littéraire*, n'aurait peut-être pas dû négliger l'examen de cette question, car elle est fort intéressante; et que recherche-t-on d'abord dans l'*Histoire littéraire*, après la biographie des écrivains, si ce n'est la distinction de leurs œuvres sincères et de leurs œuvres supposées? Quoi qu'il en soit, le plus authentique, le plus considérable et le plus important des ouvrages de Guillaume est son traité *Du Tout* (*De Universo*). C'est là qu'on trouve, avec d'abondants détails, une exposition complète de sa doctrine. Entre les deux partis qui se disputent l'école de Paris, il est réaliste, il réalise dans le monde des choses des abstractions intellectuelles : c'est, il est vrai, le procédé commun des théologiens. Mais Guillaume raisonne en philosophie comme en théologie. Après avoir disserté sans le moindre trouble sur l'entité des substances transphysiques, comme Dieu, les anges, les démons et les âmes séparées, il prétend démontrer de la même manière que les espèces, les genres subsistent au sein de la nature absolument comme l'esprit les conçoit et les nomme. L'ontologie et l'idéologie sont, dans ce système, une même science. Guillaume l'accorde volontiers, et cette concession ne le gêne guère. Est-ce toutefois un simple sectaire, qui s'engage témérairement en des voies inconnues, à la suite de quelque maître renommé? Il fut, il est vrai, le contemporain d'Alexandre de Halès, et il y a beaucoup de rapports entre leurs opinions; mais il y en a moins entre leurs méthodes. Alexandre méprisait l'antiquité : Guillaume a lu tous les écrits d'Aristote traduits par les Juifs et les Arabes et transmis par eux à la chrétienté latine. C'est un érudit, presque un libre penseur. S'il interprète si mal Aristote, ce n'est pas sa faute, puisqu'il n'a dans les mains qu'un Aristote falsifié. B. HAURÉAU.

*Gallia Christ.*, t. VII, col. 94. — *Hist. littér. de la France*, t. XVIII, p. 357. — Jourdain, *Recherches critiques*. — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. I, p. 432-456. — A. Javary, *Guillelmini Arverni Psychologica Doctrina* (1850).

*GUILLAUME *de Rennes*, frère prêcheur, qui vivait vers 1250, est auteur d'une *Glose* de la *Somme* de Raymond de Peñafort, *De Pœnitentia et Matrimonio*, glose dont l'importance nous a été révélée par le savant Daunou. Guillaume y touche plusieurs points du droit coutumier français, peu connu de Raymond, notamment en ce qui concerne l'usure, la légitimité des enfants, la faute grave des clercs qui assistent par curiosité à un supplice ou à un duel judiciaire, etc. Cette glose est insérée dans le *Speculum doctrinale*, ou *Miroir scienti-*

*fique*, formant la seconde partie de la vaste encyclopédie rassemblée, au treizième siècle, par Vincent de Beauvais, sous le titre de *Speculum quadruplex, naturale, doctrinale, morale, historiale*; Argentinæ, 1473 et 1476, 7 vol. grand in-fol. D. Luvec.

*Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, p. 403-406. — Quétif et Échard, *Biblioth. FF. Prædic. auct.*, t. I, p. 109. — *Biographie Bretonne.*

**GUILLAUME** *de Lorris*, l'un des auteurs du fameux *Roman de la Rose*, mort vers 1260. Sa mémoire est restée populaire à Lorris, sa ville natale, et l'on y montre encore aujourd'hui sa maison. Sa vie a été écrite par Guillaume Colletet; mais ni Méon, ni Lenglet-Dufresnoy, ni aucun des érudits qui se sont occupés depuis du *Roman de la Rose*, n'ont cru devoir tenir compte de cette biographie peu vérifiqué; et tout ce que nous savons de positif sur notre auteur se trouve renfermé dans quelques vers de son continuateur, Jean de Meung. L'Amour, dans ce passage si précieux pour nous (édit. Méon, v. 10583 et suiv.), prédit qu'un jour Guillaume de Lorris commencera « *li Romans où seront mis* tous ses *commans* », et le poursuivra jusqu'à l'endroit où il dira à Bel-Accueil :

> James n'iert riens qui me confort,
> Se ge pers vostre bienveillance,
> Car ge n'ai mes aillors fiance;

C'est-à-dire jusqu'au vers 4068 de l'édition citée plus haut (vol. I, p. 460). « Ici se reposera Guillaume, continue Amour; puisse son tombeau être plein de baume, d'encens, de myrrhe et d'aloès, pour le récompenser de m'avoir si bien servi, si bien loué! Et ensuite viendra Jehan Clopinel, qui se chargera de parfaire ce roman » :

> Car quant Guillaume cessera,
> Jehan le continuera
> Apres sa mort, que ge ne mente,
> Ans trespassés plus de quarente.

Or ces vers si concluants ont dû être écrits entre 1300 et 1305, comme nous le prouverons quand nous nous occuperons de leur auteur; ils nous autorisent donc à placer, comme nous l'avons fait, la mort de Guillaume de Lorris vers 1260. Ils nous apprennent aussi, ce qui n'est guère moins important, la part qui revient à notre poëte dans la composition du vaste *Roman de la Rose*, environ quatre mille vers sur plus de vingt-deux mille, un peu moins du cinquième! Il est vrai qu'il peut revendiquer l'honneur d'avoir conçu le plan général de l'ouvrage et dessiné le cadre dans lequel Jean de Meung est venu plus tard jeter les trésors de son érudition un peu confuse et de sa verve satirique. Mais croit-on qu'une gracieuse mais froide allégorie eût suffi pour assurer la fortune du poëme, et ne voit-on pas qu'il a dû sa vogue immense moins à l'ingénieuse idée de Guillaume qu'aux hardis développements qu'elle a reçus de son continuateur, à ses peintures cyniques, à ses sanglantes invectives contre les femmes et contre le clergé, contre les moines et contre les grands? Si le *Roman de la Rose* a servi de texte aux discussions des théologiens et aux commentaires des savants, c'est à Jean de Meung que doit en remonter la responsabilité; c'est lui seul qui a encouru les foudres de Jean Gerson et les vengeances des dames de la cour (1). L'honnête poëte de Lorris ne mérita jamais

> Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Rien en effet de plus innocent que la partie du poëme dont il est l'auteur : nous allons en donner une rapide analyse.

Guillaume songea qu'il était allé se promener hors de la ville, que cette promenade l'avait insensiblement conduit dans une prairie [illegible] par une petite rivière; que de là il était [illegible] à l'entrée d'un beau jardin, entouré de murailles sur lesquelles étaient peintes, en or et en azur, la *Haine*, la *Félonie*, l'*Avarice*, la *Vilenye*, la *Convoitise*, l'*Envie*, la *Tristesse*, la *Vieillesse*, la *Papelardie*, et la *Pauvreté*. Description de ces dames. L'auteur passe ensuite à celle du jardin dont la porte fut ouverte par *Oyseuse*, qui le conduisit aussitôt près du maître de ces beaux lieux, nommé *Déduit*. Cet aimable bachelier était en train de se divertir avec quelques amis; près de lui était *Liésse*, sa maîtresse, une autre dame appelée *Courtoisie*, et enfin l'*Amour*. Le Dieu faisait porter ses armes par *Doulx-Regard*, qui tenait deux arcs, l'un [illegible] et l'autre laid, et dix flèches, cinq dorées, dont les noms étaient : *Toute-Beauté*, *Simplesse*, *Franchise*, *Compagnie* et *Beau-Semblant*; cinq de fer noir et rouillé : *Orgueil*, *Vilenie*, *Honte*, *Convoitise* et *Désespoir*. Tandis que, sans songer à mal, notre auteur considérait l'Amour et son cortége, le dieu malin ordonne à son écuyer de tendre son arc, et saisissant ses flèches, il s'apprêtait à en percer l'imprudent visiteur. Celui-ci prit la fuite à travers le jardin; mais arrivé près d'un beau rosier, chargé de fleurs, il ralentit un instant sa course pour considérer un délicieux bouton, qu'il brûlait de cueillir. Aussitôt il se sentit frappé d'une flèche, puis successivement de cinq autres. Vaincu, il se jette aux pieds de son irrésistible [illegible] lui fait hommage humblement, suivant le cérémonial consacré, et lui donne comme gage de sa foi son cœur, que le Dieu, pour plus de précautions, ferme avec une petite clef d'or « tout [illegible] sans entamer la chemise ». L'Amour donne à son nouveau vassal plusieurs conseils, lui enseigne comment il doit se conduire avec les dames, et disparaît. Resté seul, l'amant ne peut résister au désir de se rapprocher du charmant bouton de rose. Il rencontre *Bel-Accueil*, fils de *Courtoisie*, qui lui facilite l'accès du [illegible] condition pourtant « qu'il se gardera de [illegible] Mais respirer le parfum de la fleur ne lui suffit pas, et au moment où il étend une main téméraire, sort d'un buisson un grand [illegible]

(1) Voy. la notice sur Jean de Meung.

et hérissé, au visage hideux, aux yeux « rouges comme feu ». C'était *Dangier*, un des portiers du jardin, qui d'une voix menaçante ordonne à l'Amant de se retirer. Cet homme si discourtois avait avec lui *Male-Bouche*, *Honte*, et une autre femme dont le nom était la *Peur*. *Honte* avait eu de son mariage une fille, à qui l'on avait donné le nom de *Chasteté*; Vénus lui faisait une guerre continuelle. L'Amant expulsé par cet impitoyable gardien se désespère, et reçoit assez mal les conseils de *Raison*; il écoute plus volontiers un *Ami*, qui l'engage à tout mettre en œuvre pour fléchir *Dangier*; il y réussit, aidé par *Franchise* et *Pitié*, et pénètre de nouveau auprès du rosier, toujours guidé par le complaisant *Bel-Accueil*. Cependant la condescendance de celui-ci ne va pas jusqu'à autoriser notre amoureux à donner, comme il le désire, un baiser à la rose. Vénus intervient en faveur du nouveau vassal de son fils, et lui obtient la permission tant souhaitée. Mais à peine en a-t-il profité, que *Male-Bouche* va tout conter à *Jalousie*. Cette méchante dame accable *Dangier* de reproches, et enferme *Bel-Accueil* dans une haute tour, dont elle fait garder les portes par *Peur*, *Honte*, *Male-Bouche* et *Dangier*, qui a promis de ne plus se laisser séduire. L'Amant est au désespoir; il regrette surtout d'avoir causé le malheur de *Bel-Accueil*, et déclare que rien au monde ne le consolera s'il perd sa *bienveillance*. C'est ici que notre poëte s'est arrêté, comme nous l'avons dit plus haut, et comme l'ont fort bien fait remarquer les transcripteurs de divers manuscrits, avertis sans doute par Jean de Meung.

> Cy endroit trespassa Guillaume
> De Lorris, et n'en fist plus pseaulme;
> Mais après plus de quarante ans,
> Maistre Jehan de Meung ce Roumans
> Parfist, ainsi que je treuve;
> Et ici commence son œuvre.
>
> Méon, vol. II, p. 1.

« Guillaume de Lorris », a dit un critique contemporain, « avait intention de composer un Art d'aimer. Pour les détails, souvent il imite, il traduit même Ovide; pour la forme générale, il s'inspire de la poésie des Provençaux. C'est un trouvère d'un esprit délicat et doux, plus ingénieux que savant, plus naïf que hardi. » A la vraie inspiration poétique, qui lui manque, il supplée par de l'esprit et de la grâce; il prodigue les descriptions, « cette ressource des décadences, où les poëtes s'amusent à analyser comme pour se dispenser d'analyser ». Mais ce qu'il est surtout important de constater, ce qui caractérise vraiment la période littéraire dont le *Roman de la Rose* est le premier et le principal monument, c'est la substitution des êtres symboliques, des abstractions personnifiées aux héros historiques et fabuleux; mais toujours vivants, qui animaient les épopées chevaleresques. L'œuvre de Guillaume est aux chansons de geste ce que les froides ballades de Charles d'Orléans seront aux poésies de Thibaut de Champagne, ce que sur le théâtre les moralités seront aux mystères. L'enthousiasme s'éteint; la foi hésite et chancelle, la poésie devient raisonneuse: Luther n'est pas loin. Il est curieux de rencontrer de pareils symptômes dès le siècle de saint Louis: nous nous bornons à les signaler. Nous ne croyons pas non plus devoir nous occuper ici de tout le bruit qui se fit autour du *Roman de la Rose* dans le monde philosophique et même religieux du moyen âge. On sait combien est petite la part qui revient à notre auteur dans cet immense succès de scandale ou de gloire. Mais l'allégorie qui fait le fond même du poëme lui appartient sans conteste, et nous ne pouvons nous dispenser de rappeler à quels étranges commentaires elle a donné lieu. Jean Molinet, chanoine de Valenciennes et historiographe de Maximilien, y découvrit des intentions pieuses, auxquelles assurément Guillaume de Lorris n'avait point songé. Clément Marot fit plus; il consacra une longue préface à exposer la portée morale et religieuse du très-profane poëme. « Je dis premièrement que par la Rose est entendu l'estat de sapience... secondement, on peult entendre par la Rose l'estat de grâce... tiercement nous povons entendre par la Rose la glorieuse vierge Marie.... quartement nous povons par la Rose comprendre le souverain bien infiny et la gloire d'éternelle béatitude, etc.... » Et pour faciliter la lecture de ce livre si édifiant, il se mettait à en rajeunir le langage vieilli, et suivant ses expressions « à le restituer en meilleur estat et plus expédiente forme pour l'intelligence des lecteurs et auditeurs ». Il tenait notre poëte en haute estime, comme le prouvent ces deux vers:

> Nostre Mestre Guillaume de Lorris
> Qui du roman acquist si grand renom.
>
> (*Compl. au Gén. Preudhomme.*)

Il rendit pourtant un médiocre service à l'objet de son admiration en traduisant dans la langue du seizième siècle le poëme de Guillaume et de Jean de Meung. Il supplanta complétement le texte primitif, qui à partir de 1527 ne fut plus imprimé. Ce ne fut qu'en 1734 qu'il en parut une édition assez médiocre, publiée par Lenglet-Dufresnoy; celle de 1799, en cinq grands volumes in-8°, ne fut guère meilleure; mais en 1814 parut l'excellent travail de Méon, et le public français put enfin se flatter de connaître un poëme qui avait exercé sur la littérature française une si grande influence et joui pendant plusieurs siècles d'une immense popularité. Alexandre PEY.

*Le Roman de la Rose par Guillaume de Lorris et Jehan de Meung*, par M. Méon; Paris, 1814, 4 vol. in-8°. — Lantin de Damerey, *Dissertation sur Le Roman de la Rose*. — Ampère, *Histoire de la littérature française*; Paris, 1868. — D. Nisard, *Hist. de la Litt. fr.*

*GUILLAUME, patriarche de Jérusalem et légat du pape en Palestine, mourut à Saint-Jean-d'Acre, en 1270. Évêque d'Agen vers 1247, il fut souvent choisi comme arbitre dans les querelles qui s'élevaient autour de lui. Jacques Pantaléon,

patriarche de Jérusalem, devenu pape sous le nom d'Urbain IV, le désigna en 1262 pour son successeur au patriarchat, et, lui conférant le titre de légat, il l'envoya à Paris pour recevoir les subventions qu'il demandait pour la Terre Sainte; réunis par le légat le 30 et 31 août, les prélats de France lui refusèrent tout secours pécuniaire. Débarqué le 25 septembre 1263 à Saint-Jean-d'Acre, dont il était chargé d'administrer l'Église, tant pour le temporel que pour le spirituel, il prit, de concert avec Jeoffroy de Sergines, sénéchal du royaume de Jérusalem, la direction des affaires de Palestine.

On a de Guillaume diverses lettres. Saint Louis l'autorisa, avant sa seconde croisade, à contracter en son nom plusieurs emprunts pour l'entretien de la vaillante troupe de chevaliers qui combattaient à Acre. — Les frères Sainte-Marthe l'ont confondu avec Guillaume de Pontoise, prieur du monastère de La Charité-sur-Loire, abbé de Cluny en 1244, évêque d'Olena, ville d'Achaïe, en 1250, mort en 1264.

G. SERVOIS.

*Gallia Christiana*, t. II, col. 918. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici*, éd. de Mansi (1747-56), t. III, p. 73 (note dans laquelle Mansi relève les erreurs de H. de Sponde, des Bollandistes et des Pagi), p. 102, 104, 109, 271, 300. — Lequien, *Oriens Christianus*. — Eudes Rigaud, *Historiens de France*, t. XXI, p. 587; ibid., p. 8. — Martène, *Amplissima Collectio*, t. V, col. 738. — *Art de vérifier les dates*, éd. in-fol., t. I, 305. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 806. — Archives de l'empire, J, carton 385, pièce 5; cart. 478, p. 21.

* GUILLAUME *de Tripoli*, écrivain latin, né vers 1220, dans la ville de Syrie, dont il porte le nom, vivait encore en 1273. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et fit profession à Saint-Jean-d'Acre. Il affirme avoir baptisé plus de mille infidèles. En 1271, Thébalde ou Grégoire X, qui se trouvait en Palestine et qui venait d'être élu pape, le députa au khan des Tartares et l'adjoignit avec un autre frère prêcheur à Marco Polo et à ses compagnons. Mais les deux dominicains, effrayés des périls du voyage, n'allèrent pas plus loin que Laiasso ou Isaac en Cilicie. On a de lui : *De Statu Saracenorum et de Mahomete, pseudopropheta eorum, et eorum lege et fide*, ouvrage qui est resté manuscrit, mais dont un fragment, relatif à l'état des Sarrasins après 1250 et aux invasions des Tartares en Galilée, a été inséré par Duchesne dans les *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 432. L'auteur rapporte bien des faits qui ne méritent aucune confiance. On lui attribue : *Clades Damietæ*.

E. B—s.

Marco Polo, *Voy.* — Quétif et Échard, *Script. Ord. Prædicatorum*, t. I, p. 264. — Michaud, *Bibliogr. des Croisades*, t. VI, p. 205.

GUILLAUME *de Chartres*, historien et prédicateur français, né dans la ville dont il porte le nom, vers 1225, mort vers 1280. La reine Blanche l'avait attaché à la chapelle de son fils; il accompagna en Orient Louis IX, et y fut captif avec lui (1250). De retour en France, le roi récompensa le dévouement de son aumônier en l'instituant trésorier d'une abbaye que l'on croit être celle de Saint-Quentin. Cinq ou six ans après, il entra dans l'ordre des frères Prêcheurs, et bientôt suivait saint Louis dans sa nouvelle croisade. Il assista le roi au lit de mort, et en ramena les dépouilles (1270). Peu de temps après, il écrivit diverses particularités de la vie du monarque, dont il avait été l'ami. On regrette qu'il l'ait plutôt envisagé comme saint que comme roi. L'administration de la reine Blanche durant la minorité de son fils y est complétement passée sous silence. L'ouvrage de Guillaume de Chartres et celui de Geoffroy de Beaulieu (Gaufridi de Belloloco *Liber de Vita sancti Ludovici*), dont il semble être le complément, furent imprimés d'abord par Mesnard, à la suite de l'histoire de Joinville; on les trouve encore dans Duchesne, *Script. Rer. Gallic.*, V, 477-480, dans les Bollandistes et dans le tome X de la grande collection des historiens de France. Guillaume de Chartres a laissé en outre trois sermons, autrefois conservés en manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne.

Louis LACOUR.

*Collectio de Rebus Gall.*, XX, 21-44. — *Scriptores Ord. Præd.*, I, 267, 361. — Bollandistes, *Acta Sanctorum*, août, 216. — *Hist. litt. de la France*, IX, 22.

* GUILLAUME *l'Amant*, prieur de Saint-Aubin-des-Bois, ordre de Cîteaux, diocèse de Saint-Brieuc, en 1280, a translaté du latin en prose française le *Roman des Bannerets de Bretagne*, qu'un autre moine, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, mit en vers en 1377. Jacques Moïsant de Brieux donna la première édition de ce curieux opuscule dans l'ouvrage intitulé : *Les Origines de quelques Coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers bannerets de Bretagne*; Caen, 1672, petit in-12 de 200 pages. Cette rareté bibliographique a été réimprimée au nombre de cent exemplaires, par les soins de M. G. Duplessis, sous ce titre : *L'Ordre des Bannerets de Bretagne, avec leur origine, translaté sur le latin, mis en rimes françoises*; Caen, 1827, in-8° de [illegible] pages. On trouve aussi le *Roman des Bannerets* dans le t. III des *Preuves de l'Histoire de Bretagne* de Dom Morice, col. 1761-[illegible]; mais le texte qu'il en a donné est très-incorrect comparé à celui des éditions de 1672 et de [illegible].

P. LEVOT.

*Biographie Bretonne.*

GUILLAUME *d'Auxerre*, prélat français, mort à Saint-Cloud, le 23 novembre 1223 (1). Il était de la maison de Seignelay, et parent de saint Bernard. Il eut quelques différends avec les chanoines de son église, ce qui obligea le pape Honorius III à le transférer à l'évêché de Paris. Vincent de Beauvais le nomme *libertatis ecclesiæ defensor mirabilis* (2). Il est auteur [illegible]

(1) Et non 1240, comme l'a dit Bellarmin.

(2) Jean de Saint-Victor, dans sa Chronique [illegible], dit de ce prélat : « Tunc Guillelmus Autissiodorensis [illegible]

ouvrage non imprimé intitulé : *De Officiis ecclesiasticis*. On lui attribue une *Summa Theologiæ*, 1500, in-fol., imprimée sous le nom de Guillaume d'Auxerre, mais elle est du prélat dont le nom suit. A. L.

*Histoire de l'Église d'Auxerre*, p. 479. — Rigord, *Vita Philippi Augusti*. — Vincent de Beauvais, liv. XXXI, ch. XXIV. — *Chroniques* de Flandre, de Tours et d'Auxerre. — Pierre Moine des Vaux de Cernay, *Historia Albig.*, cap. LXIX, CXXI, CXXII. — Trithème et Bellarmin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Robert de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. — Le P. Desmolets, *Dissertation sur Guillaume d'Auxerre*, t. III, p. 11 de ses *Mémoires*.

**GUILLAUME** *d'Auxerre*, théologien français, mort à Rome, en 1230. Il était professeur de théologie à Paris, et avait une grande réputation de savoir. Albéric, dans sa *Chronique*, le qualifie de « théologien très-connu et très-profond dans ses questions ». Milon de Châtillon ou de Nanteuil l'attacha à sa personne, et le fit archidiacre de son évêché de Beauvais. Il l'emmena ensuite à Rome, où Guillaume mourut. Ce théologien a laissé une *Summa Theologica, in quatuor libros distributa*, composée à Paris, vers 1216, elle a été abrégée par un prélat italien et par le célèbre Denis le Chartreux. A. L.

L'abbé Lebeuf, *Dissertation sur Guillaume d'Auxerre*; dans les *Mémoires du* P. Desmolets, t. III, part. II. — *Catal.* de la bibliothèque de Chartres. — Bellarmin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*.

**GUILLAUME** *d'Auxerre*, prédicateur français, mort en 1294. Il appartenait à l'ordre des Dominicains, dont il devint provincial; il avait professé avec distinction la théologie à Paris. Il n'est connu que par quelques sermons, dont les manuscrits se trouvent à la bibliothèque de la Sorbonne. A. L.

Le P. Desmolets, *Mémoires de Littérature*, t. III, part. II, p. 317.

**GUILLAUME** *de Bapaume*, trouvère artésien, vivait au treizième siècle. Il cultiva l'épopée romane, et composa l'une des branches de l'ancienne connue sous le nom de Guillaume d'Orange, dit au Court Nez, qui appartient au cycle carlovingien. Son style si pur a fait penser qu'il vécut à la cour de France, dont il a tracé un tableau pompeux. Plusieurs manuscrits du *Roman de Guillaume au Court Nez* sont à la Biblioth. impér. de Paris. Parmi les auteurs qui se sont occupés de ce trouvère, nous citerons Sinner, qui a donné un long extrait de son poëme dans le Catalogue des manuscrits de Rome, tome III, p. 333, et le baron de Reiffenberg, qui en a publié un fragment d'environ 150 vers dans son introduction à la *Chronique rimée de Philippe Mouskes*; Bruxelles, 1836, in-4°, tome Ier, p. CLIX et suiv. J. PERIN.

A. Dinaux, *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France*, *Artésiens*, tome III.

**GUILLAUME** *de Limoges*, troubadour au treizième siècle; il ne reste de lui qu'un *Sirventès* contre les barons et les clercs. G. B.

Raynouard, *Choix des Poésies des Troubadours*, t. V.

**GUILLAUME** *de Tournay*, théologien du treizième siècle; on ignore la date de sa naissance; il mourut vers l'an 1293; sa patrie est indiquée par le surnom qu'il porte. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et il y occupa un rang distingué. Il laissa de nombreux ouvrages, entre autres des sermons, des commentaires sur la Bible et sur les livres des *Sentences* de Pierre Lombard, un traité sur l'instruction à donner aux enfants. Tous ces écrits sont restés inédits. B.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 344. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 208.

**GUILLAUME** *de Nangis*, chroniqueur français, mort vers 1302. Ses contemporains ne nous ont pas laissé de renseignements sur sa vie, et lui-même n'a pas été plus explicite à ce sujet. Dans son histoire de saint Louis, il se qualifie de « frère Guillaume de Nangis, moine indigne, de l'église de Saint-Denis en France. » Il est probable qu'il était né dans la bourgade dont il porte le nom. Il vécut sous saint Louis, et son existence se prolongea au moins jusqu'en 1301, époque où finit sa chronique. C'est par conjecture seulement qu'on le fait mourir l'année suivante. On a de lui une histoire de saint Louis, sous le titre de *Gesta S. Ludovici IX, Francorum regis*. Gilon de Reims, moine de Saint-Denis, avait entrepris d'écrire la *Vie* de saint Louis : il mourut avant d'avoir achevé son œuvre, dont il ne reste plus rien aujourd'hui; Geoffroy de Beaulieu écrivit aussi une *Vie* du saint roi; Guillaume reprit la tâche de ses deux prédécesseurs, ou plutôt il fondit leurs deux ouvrages dans une composition dénuée d'élégance et souvent de clarté, mais instructive et exacte (1). Son *Histoire* est un complément indispensable de l'œuvre touchante, mais trop exclusivement hagiographique, de Geoffroy de Beaulieu. « Guillaume de Nangis, dit Daunou, sans négliger les faits et les détails de ce genre, s'est tracé un plan moins resserré, plus historique, qui embrasse au moins en partie les affaires militaires et civiles. Il n'a pas, comme Joinville, le talent d'intéresser, d'attacher les lecteurs : son langage a moins de naïveté, moins de charme; ses récits ont moins d'entraînement. Le métier des armes n'est pas le sien; il n'a été le témoin d'aucune croisade, ni pu même observer d'assez près les penchants, les habitudes et les actions du prince qu'il entreprend de célébrer. Malgré ces désavantages, il est encore après Joinville le plus utile des historiens originaux de ce règne. » Sa *Vie* de saint Louis a été insérée dans la *Collection des Historiens de France* de Pithou; Francfort, 1596, in-fol., p. 400, et dans celle de Duchesne, t. V,

... translatus est ad cathedram Parisiensem; vir quidem ... severus, et regi Philippo infensus, et universitati ... arium Parisiensi, cujus improbitate est actum ut ... unum annum Parisius cessaretur a lectionibus. »

(1) Comme Guillaume de Nangis ne dit rien de la canonisation de Louis IX, on doit supposer qu'il écrivit son livre avant 1297, peut-être avant 1282.

p. 326. MM. Daunou et Naudet en ont donné une nouvelle et excellente édition dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XX; Paris, 1840, in-fol. (p. 309-462). Guillaume de Nangis traduisit lui-même son ouvrage en français. Sa traduction fut publiée par Capperonnier, en 1761, à la suite de Joinville; elle a été réimprimée par MM. Daunou et Naudet en regard du texte latin; — *Gesta Philippi III, Audacis dicti* (Histoire de Philippe III, le Hardi). Guillaume de Nangis, qui dans son précédent ouvrage n'avait guère fait que transcrire Gillon et Geoffroy de Beaulieu, a été plus original dans celui-ci. Il parle de ce qu'il a vu ou de ce qu'il a appris des personnes qui prenaient le plus de part aux affaires du royaume; malheureusement son *Histoire* n'est qu'un abrégé succinct, souvent aride et quelquefois obscur. Les *Gesta Philippi III* ont été insérés dans la collection de Pithou, dans celle de Duchesne, t. V, p. 516, et dans le *Recueil des Hist. des G. et de la Fr.*, t. XX, p. 466, 1540. L'auteur avait traduit son *Histoire* en français. Il ne reste aucun manuscrit particulier de cette traduction. On peut y suppléer par la partie correspondante des *Grandes Chroniques* de Saint-Denis, traduction quelquefois littérale, plus souvent libre, du texte latin. Ainsi traduite, cette *Vie* de Philippe le Hardi se lit à la suite du Joinville de Capperonier; elle a été réimprimée par MM. Daunou et Naudet en regard du texte. M. Guizot a donné une traduction française des *Vies* de saint Louis et de Philippe III dans sa *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XIII; — *Chronicon Guillelmi de Nangiaco*, *ab anno* 1112 *ad annum* 1301. Cette *Chronique* commence à la création du monde, et va jusqu'à l'année 1301. Le P. D'Achery, qui la publia le premier, dans son *Spicilegium*, t. XI, a omis tout ce qui précède l'an 1112, parce que ce n'est qu'une répétition de Sigebert de Gemblours. Le reste de la *Chronique* est compilé d'après divers auteurs, entre autres Rigord; pour les règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi, Guillaume n'a fait qu'abréger ce qu'il avait dit dans ses *Vies* de ces deux princes. La partie qui s'étend depuis 1285 jusqu'en 1301 est la plus originale et la plus intéressante de tout l'ouvrage. Guillaume de Nangis est en général judicieux, mais sa narration, sèche et confuse, manque de clarté. Sa *Chronique* fut continuée par un moine de l'abbaye de Saint-Denis, de 1301 à 1340. Un autre moine de la même abbaye conduisit l'ouvrage jusqu'en 1368. Ces deux continuations ont été publiées dans le *Spicilegium* de D'Achery, t. XI, p. 603. MM. Daunou et Naudet ont publié la seconde section de cette chronique, celle qui s'étend de 1226 à 1328. Ils ont aussi publié en partie un opuscule attribué au même Guillaume et portant aussi le titre de *Chronique* (1). C'est une sorte d'abrégé historique, qui remonte à l'an 845 avant J.-C., va jusqu'à l'an 1300 de l'ère vulgaire, et atteint [illegible] au moyen de continuations anonymes (1). Il [illegible] que l'auteur avait écrit ce livre d'abord en [illegible], puis en français; mais le texte latin ne se retrouve nulle part. Voici le jugement que Lacurne de Sainte-Palaye a porté sur les premiers articles de cet *epitome*: « L'auteur débite toutes les fables si souvent rebattues sur l'origine des Français venus des Troyens et des Parisiens descendus de Pâris. Tout ce qu'on lit ensuite jusque dix avant dans la troisième race ne contient qu'un abrégé très-succinct des choses les plus connues de notre histoire (2) ». Si Guillaume de Nangis a lui-même traduit en français sa *Chronique* latine, on ne connaît aucun manuscrit particulier de cette version; mais on peut la trouver dans les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, auxquelles cet historien a [illegible]ment coopéré. La *Chronique* de Guillaume de Nangis avec les continuations a été publiée par Hercule Géraud, pour la Société de l'Histoire de France; Paris, 1843, 2 vol. grand in-8°. On attribue à Guillaume de Nangis des fragments relatifs aux années de 977 à 990; une *Vie* de Robert, fils de saint Louis et chef de la branche royale des Bourbons, et un traité de [illegible] des rois France. On n'a trouvé nulle part [illegible] ce traité, mentionné seulement par Duchesne [illegible] prétendue *Vie de Robert* n'existe pas [illegible]. Quant aux fragments qui concernent l'avènement d'Hugues Capet, ils sont apocryphes.

Félibien, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denys*, [illegible]. — Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXVIII. — Lacurne de Sainte-Palaye, dans les *Mémoires de l'Académie des* [illegible], t. VIII. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. II, 1696. — Daunou, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 133.

GUILLAUME *de Bresse* ou *de* [illegible], en latin *Guillelmus de Bressia*, médecin [illegible], vivait au quatorzième siècle. Il fut [illegible]gent de la faculté de Montpellier, et [illegible] être, selon Astruc, né à Bresin, dans le [illegible] d'Uzès. Joubert prétend qu'il est le [illegible] ce *Guillelmus Brixiensis* qui fut [illegible] et dont on a un ouvrage: *Practica ad* [illegible] *quamque ægritudinem, a capite ad* [illegible]; Venise, 1508, in-fol. Si cela est, ce [illegible] vait être déjà âgé en 1308, puisque Clément [illegible] parle comme de son médecin et de son [illegible]lain, dans une bulle datée de cette année, accordée à la faculté de Montpellier sur le [illegible] de « promouvoir les bacheliers à la [illegible] ».

L—e—t.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine* [illegible].

* GUILLAUME *de Guilleville*, moine de [illegible]teaux vers l'an 1310. On a de lui, en vers [illegible]

(1) *Recueil des Hist. des G. et de la F.* t. XX, p. 543-583.

(1) *Ibid.*, 567-634.

(2) « A l'égard des faits anciens, dit Daunou, Guillaume de Nangis est aussi crédule qu'aucun des historiens que nous avons nommés avant lui; il l'est à tel point qu'il [illegible] pas que Jean des Temps n'ait vécu depuis Charlemagne jusqu'à l'an 1138, c'est-à-dire au moins trois cent [illegible] cinq ans. »

*Le Livre ou Romans fait aussy comme par manière de songe, qui en rappelle la voye et la dreste de povreté et de richesse* (mss.); — *Le Romans fait aussy comme par manière de songe, que fist un religieux de l'abbaye de Chaalit, appellé le* Livre du Pèlerinage du Monde, en quatre livres; Lyon, 1499, et Paris 1511. R—R.

Moréri, *Grand Dictionnaire.* — *Catal. des mss. de la Bibl. publ. de Chartres*, pag. [illegible], n° [illegible].

* GUILLAUME *de Mandagot*, prélat et canoniste français, né d'une famille illustre de Lodève, mort à Avignon, en novembre 1321. Il fut successivement archidiacre de Nîmes, prévôt de l'église de Toulouse (1), archevêque d'Embrun vers l'an 1295, et créé cardinal et évêque de Palestrine en 1312, par Clément V. En 1296, Boniface VIII le choisit pour composer le sixième livre des Décrétales, avec Bérenger de Frédol et Richard de Sienne. L'année suivante, il leur adjoignit Dinus, professeur de droit romain à Bologne, qui selon Savigny a rédigé le titre *De Regulis Juris*, presque entièrement extrait des textes du droit romain. Mais Dinus en attribue la composition à ce pape même. « Bonifacius VIII, dit-il, lux mundi, regula morum, Ecclesie decor, patrie honor, et jurium illuminatio, post precedentes tractatus posuit titulum *De Regulis*, in quo, sub brevitate verborum, *collegit* ea que in aliis jurium partibus proverbia plura et varia disseruntur (2). » Si, comme le croit Savigny, Dinus est l'auteur de ce titre du *Sextus*, Boniface VIII n'en a pas moins recueilli la gloire; et ce professeur s'est contenté de celle que lui a value son commentaire sur le même sujet. Guillaume de Mandagot fit preuve d'une grande habileté en droit canon dans l'exécution du *Sextus*, et se concilia l'amitié de Bérenger de Frédol, qui lui dédia son *Œil* sur la somme du cardinal d'Ostie. Il a joui d'un grand crédit auprès de Boniface VIII, à cause de la manière nette et ferme avec laquelle il avait posé dans le *Sextus* des décisions et des lois qui proclamaient l'omnipotence du pape et le plaçaient au-dessus de tous les rois. Guillaume de Mandagot composa vers 1308 *Summa Libelli Electionum*, ouvrage curieux sur l'une des matières spéciales du droit canonique, où se trouvent des détails très-intéressants sur l'église de Toulouse. Jean Andreæ l'a retouché dans la suite; il est dédié à Bérenger de Frédol. Ce traité a été imprimé à Cologne, en 1573, et a eu depuis d'autres éditions. R—R.

Fr. Walter, *Manuel du Droit eccl.*; Paris, 1840, in-8°, pag. 142, note 112. — Moréri, *Grand Dictionnaire*, mss. de la Bibl. publ. de Chartres, n° 287. — Ell. Dupin, *Bibl. des Aut. eccles. du quatorzième siècle.*

(1) Al. du Mège ne le désigne pas dans sa liste des prévôts de l'église de Toulouse; mais Guillaume de Mandagot dit dans son *Traité des Élections* qu'il a été chargé de cette dignité. *Hist. des Institut. de Toulouse*, t. III, page 1348.

(2) *Tractatus super titulo de Regul. Juris*, man. à la Bibl. publ. de Chartres, n° 287, in-4°.

* GUILLAUME (Maître), grammairien français, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il est indiqué comme auteur de trois petits ouvrages transcrits dans un manuscrit latin que conserve la Bibliothèque impériale. Le premier est une Liste des mots contenus dans chacune des déclinaisons latines; le second est un Exposé de quelques règles grammaticales; le troisième est un Traité de l'art d'écrire des lettres. G. B.

*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 28.

GUILLAUME *de Machau*, en latin *Guillelmus de Mascaudio*, en italien *Guglielmo de Francia*, poëte et musicien français, né à Machau près Rethel (Champagne), en 1284, vivait encore en 1370. En 1301 il était attaché au service de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, roi de France. Il devint valet de chambre de ce monarque, et conserva son emploi jusqu'à la mort de Philippe, arrivée en novembre 1314. En 1316, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, le prit pour *clerc* (secrétaire). Ce nouvel emploi l'obligea à quitter la France; il a exprimé dans des vers touchants le chagrin qu'il eut de s'éloigner de sa patrie. Il demeura trente ans en Bohême, et ne se fixa en France que lorsque son maître eut été tué, à la bataille de Crécy (1346). Bonne de Luxembourg, duchesse de Normandie, le prit alors à son service. Après la mort de cette princesse, il fut secrétaire de Jean le Bon, duc de Normandie, et continua à lui être attaché lorsque ce prince eut succédé comme roi de France à son père, Philippe de Valois. Jean le Bon ayant cessé d'exister, Guillaume conserva sa charge auprès de Charles V; il l'exerçait encore en 1369, époque à laquelle il composa un poëme intitulé *La Mort de Pierre, roi de Jérusalem et de Chypre*. Guillaume avait alors plus de quatre-vingt-cinq ans. Il a laissé un grand nombre de poésies de tous genres, parmi lesquelles on remarque *Li Tems pastour*. Dans le chapitre qui a pour titre : *Comment li amant fut au dîner de sa dame*, l'auteur donne le nom et la description des instruments de musique de son temps. Les compositions musicales de Guillaume consistent en *motets* français et latins, à deux ou trois voix; en *ballades* à une ou deux voix; en *rondeaux*; en *chansons badines* et en une *messe* à quatre parties exécutée à Reims lors du sacre de Charles V. Les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris n[os] 7609, 7612, 7995, 7221 (ancien fonds) et 2771 (fonds de La Vallière) contiennent le plus grand nombre de ces curieuses pièces. Perne a lu à l'Institut de France, en 1817, un mémoire intéressant sur la *messe* du poëte musicien qu'il a mise en partition et traduite avec exactitude en notation moderne. E. DESNUES.

Comte de Caylus, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Guillaume de Machau.* — L'abbé Rive, *Idem.* — Fétis, *Revue musicale*, p. 106-113. — Le même, *Biographie universelle des Musiciens.* — *Catalogue de la Bibliothèque impériale.* — Kalkbrenner, *Histoire de la Musique*,

pl. 8. — Kiesewetter, *Histoire de la Musique européenne.* — *Mémoires de l'Institut,* année 1817. — Roquefort, *De l'État de la Poésie française dans les douzième et treizième siècles,* p. 108-118.

**GUILLAUME** (Frère), architecte et peintre français, né à Marseille, en 1475, mort à Arezzo, en 1537. Compagnon de Claude de Marseille, il fut appelé par Jules II à partager les travaux de Michel-Ange et de Raphael. A la fois architecte, peintre à l'huile, à fresque et sur verre, il portait en arrivant à Rome la robe de dominicain, qu'il avait prise pour assoupir une affaire fâcheuse. Après la mort de Claude, Guillaume redoubla d'efforts pour justifier les encouragements donnés par le cardinal de Cortone et la république d'Arezzo, dont il reçut un domaine en reconnaissance de ses beaux travaux à la cathédrale et à l'église de Saint-François de cette ville. Rome possédait du frère Guillaume des vitraux merveilleux au Vatican et aux églises de l'*Anima* et de *La Madona del Popolo*. Florence et Cortone s'enrichirent aussi de ses travaux en divers genres. Il fonda une école, à laquelle Vasari reconnait que la Toscane doit d'avoir porté l'art de peindre sur verre au plus haut degré de délicatesse et de perfection. Vasari reçut lui-même les leçons de Guillaume. Les vitraux peints par Claude et Guillaume au Vatican furent brisés lors du siége de Rome par les Impériaux, en 1527. Guillaume avait été successivement chanoine et prieur d'Arezzo. J. V.

Vasari, *Vies des Peintres, Sculpteurs et Architectes les plus illustres.*

**GUILLAUME** (Maître), l'un des derniers fous en titre d'office qui se soient montrés à la cour des rois de France, naquit à Louviers, vers 1550, et mourut en 1605. Son nom de famille était *Marchand*; il exerçait la profession d'apothicaire, et habitait Lisieux, où il se faisait remarquer par la bizarrerie de sa conduite; il était le jouet de ses concitoyens. Une blessure qu'il reçut au milieu des guerres civiles de l'époque acheva de déranger son cerveau. Le jeune cardinal de Bourbon le prit à son service; de là Guillaume passa à la cour d'Henri IV, amusant les courtisans par ses saillies, presque toujours hardies, souvent grossières, rarement spirituelles, tourmenté par les laquais et les pages, avec lesquels il échangeait des coups et des invectives: entre la valetaille des châteaux royaux et lui il y avait une guerre continuelle. A peine fut-il mort, qu'on s'avisa de le présenter comme l'auteur d'opuscules satiriques dont les véritables écrivains ne se souciaient pas d'être connus. Cette idée fut trouvée heureuse, et pendant vingt années au moins maître Guillaume enfanta une multitude de pamphlets sur les affaires du temps. La collection de ces écrits serait curieuse, mais elle serait bien difficile à former; quelques-uns sont en vers; il en est où se montrent en germe le style et les principes démocratiques des feuilles de 93. On y trouve souvent de la verve, de la gaieté, des détails curieux sur les mœurs et les événements de l'époque. M. Weiss en a donné dans la *Biographie universelle* de Michaud une liste qu'il avait cherché à rendre complète, mais qui est bien loin de l'être, quoiqu'il y ait ajouté quatorze autres ouvrages à l'article consacré à P. de L'Hospital. Nous ne le reproduisons point, mais nous y ajouterons l'indication de quelques pièces qui ne sont point sans intérêt: *Voyage de maistre Guillaume en l'autre monde vers Henri le Grand*; 1612; — *Articles des Cayers généraux présentés par maistre Guillaume aux Estats*; 1615; — *Le Pétard d'éloquence de maistre Guillaume*; 1621; — *Révélations de maistre Guillaume estant ravi au grand couvent des Cordeliers de Paris*; 1622. On avait donné pour devise à ce pauvre fou, qui appelait le roi *son ami*, deux flacons mi-partis l'un de vin blanc, l'autre de clairet, et pour devise: *Tout est de caresme prenant.*

G. Brunet.

*Perroniana,* 1691, p. 154. — Dreux du Radier, *Récréations historiques.* — De Reiffenberg, *Histoire des fous en titre d'office,* dans le *Lundi*; Paris, 1837, p. 100. — M. Brunet, *Manuel du Libraire,* t. II, p. 200. — Leber, *Catalogue de sa bibliothèque,* t. II, p. 203. — E. Fournier, *Les Caquets de l'Accouchée,* édition de 1855, p. [illegible].

**GUILLAUME** (*Edme*), musicien français, de la fin du seizième siècle. Chanoine d'Auxerre, il était commensal d'Amyot, qui en avait fait son économe. Ce prélat aimait beaucoup la musique. Vers 1590, Guillaume inventa un nouvel instrument pour soutenir le chant grégorien: c'était une sorte de cornet, qu'il avait trouvé le moyen de tourner en forme de serpent. On s'en servit d'abord dans les concerts donnés chez l'évêque Amyot. Perfectionné ensuite, cet instrument devint commun dans les églises; puis on l'employa comme basse dans la musique militaire. Ses imperfections lui ont fait substituer l'ophicléide et le basson russe. J. V.

Abbé Lebeuf, *Histoire d'Auxerre.* — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

**GUILLAUME** (*Jacquette*), femme de lettres française, née à Paris, vivait au milieu du dix-septième siècle. On a d'elle: *Les Dames illustres, où, par bonnes et fortes raisons, il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin*; Paris, 1665, in-12. Ce livre, dédié [illegible] lençon, est un mélange indigeste de vers et de prose, au milieu duquel se trouvent [illegible] portraits de femmes célèbres présentés [illegible] assez d'art sous le voile transparent de [illegible] nyme.

Une autre Guillaume (*Marie-Anne*) [illegible] *Discours sur le sujet que le sexe* [illegible] *vaut mieux que le masculin*; Paris, [illegible] in-12. [illegible]

Menard et Desenne, *Dictionnaire historique* [illegible]

**GUILLAUME** (*Jean-Baptiste*), [illegible] français, né à Besançon, en 1728, mort [illegible] Dijon, en 1796. Il s'appliqua dès [illegible] aux études paléographiques, et dressa [illegible]

taire des archives de l'officialité de sa ville natale. En récompense il obtint un bénéfice, et bientôt après il embrassa l'état ecclésiastique. Vers 1760, il vint à Paris, où le comte de Saint-Florentin le nomma son archiviste. Il obtint en outre quelques emplois lucratifs, dont la révolution le priva. Il se retira alors près de Dijon. On lui doit : *Histoire des Sires de Salins, au comté de Bourgogne, avec des notes historiques et généalogiques sur l'ancienne noblesse de cette province*; Besançon, 1757-1758, 2 vol. in-4°. Dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, dont il était membre, on trouve de lui : *Dissertation sur l'usage de la preuve du duel, tel qu'on l'observoit anciennement en Franche-Comté*; — *Éloge historique de Jean de Vienne, amiral de France*; — *Éloge de Guy Arménie, président du parlement des deux Bourgognes*; — *Dissertation sur une statue antique trouvée à Mandeuze en 1753*. Parmi les manuscrits de l'abbé Guillaume, on cite une *Généalogie de la Maison de Bauffremont* et des *Notes sur le Nobiliaire de Franche-Comté*; 4 vol. in-fol. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains*.

*GUILLAUME (*Claude-Jean-Baptiste-Eugène*), sculpteur français, né à Montbard (Côte-d'Or), le 4 juillet 1822. Élève de Pradier, il exposa au salon de 1852 *Anacréon*, statue en marbre, qui fut achetée par l'État; — en 1853, *Un Faucheur*, statue en bronze, et le *Tombeau des Gracques*; — en 1855, à l'exposition universelle, buste en marbre de *M. Hittorff*, architecte. Th. M.

*L'Artiste*. — *Livrets du Salon*.

GUILLAUME DE CHAMPEAUX. *Voy.* CHAMPEAUX.

GUILLAUME DE SAINT-AMOUR. *Voy.* AMOUR.

*GUILLAUMET, troubadour du treizième siècle; il n'est connu que par une satire dirigée contre un prieur, dont il attaque l'avarice. G. B.

Raynouard, *Choix de Poésies*, t. V, p. 176. — Millot, *Hist. des Troubadours*, t. III, p. 46. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 610.

GUILLAUMET (*Thévenin* selon Éloy, ou *Tanneguy* selon d'autres biographes), chirurgien français, vivait de 1560 à 1630. Il était né à Nîmes, et fut chirurgien juré de cette ville. Il est connu par les ouvrages suivants, qu'Éloy qualifie de puérilités et de préjugés insoutenables : *Traité sur les Plaies d'armes à feu* : l'auteur, critiquant l'ouvrage de Jacques Veyras sur le même sujet, prétend que les plaies d'armes à feu sont produites par la brûlure, et non par la contusion. Jacques Veyras lui démontra combien cette prétention avait peu de fondement. Guillaumet publia alors une *Réplique à la Réponse de Jacques Veyras*; Lyon, 1590, in-8°; — *Traité de la Maladie nouvelle appelée cristalline*; Lyon, 1611, in-12 : il s'agit d'un mal vénérien qui selon l'auteur venait de se révéler au siége de Naples, parce que des soldats avaient mangé de la viande humaine; — *Livre Xénodochal*, c'est-à-dire *Hospitalier, ou lieu de pauvre séjour*; Lyon, 1611, in-8°; — *Traité des Ouvertures, trous et ulcères spontanés*; Lyon, 1611, in-8°. L—z—E.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Thillaye, dans la *Biographie médicale*.

GUILLEBAUD (*Pierre*), en religion *Pierre de Saint-Romuald*, historien français, né à Angoulême, le 21 février 1585, mort à Paris, le 29 mars 1667. Il avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique comme prêtre séculier et obtenu un canonicat dans sa ville natale; mais étant venu à Paris, il y entra, en 1615, dans la congrégation des Feuillants. Il consacra une grande partie de son temps à l'étude, et publia de nombreux ouvrages, qui témoignent d'une immense lecture; mais qui manquent de critique; et si on les consulte encore, c'est parce qu'ils renferment des dates et des particularités qu'on ne trouverait pas ailleurs. On a de lui : *Hortus Epitaphiorum selectorum, ou Jardin d'épitaphes choisies, où se voyent les fleurs de plusieurs vers funèbres, tant anciens que nouveaux, tirés des plus fleurissantes villes de l'Europe*, deux parties; Paris, 1648, 1666, in-12 : ce travail est divisé en deux parties; l'une contient les épitaphes latines, l'autre les épitaphes françaises; — *Trésor chronologique et historique, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable et curieux dans l'État, tant civil qu'ecclésiastique, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1647*; Paris, 1642-1647, 3 vol. in-fol., 2e édit., revue et augm., Paris, 1658, in-fol.; — *Abrégé du Trésor chronologique et historique*; Paris, 1660, 3 vol. in-12; — *Éphémérides, ou journal chronologique et historique pour tous les jours de l'année, depuis le commencement des siècles jusqu'en 1648*; Paris, 1664, 2 vol. in-12; extrait du *Trésor*; — *Historiæ Francorum, seu Chronici Ademari epitome, a Faramundo usque ad annum 1029, cum continuatione usque ad annum 1652*; Paris, 1652, 2 vol. in-12; traduite en français par l'auteur, Paris, même année et même format. Cet ouvrage fut condamné par l'archevêque de Paris Jean-François de Gondi, comme renfermant plusieurs erreurs et des assertions injurieuses aux papes, aux conciles et aux souverains. Guillebaud appela de cette censure au parlement, et eut la satisfaction de la voir réformée par un arrêt. J. V.

Nicéron, *Mémoires*, tom. XIX, p. 187.

*GUILLEBERT *de Metz*, vivait au commencement du quinzième siècle. Il n'est connu que par une description de Paris qu'il écrivit de 1422 à 1427, et dont un manuscrit (le seul connu) existe à la bibliothèque royale de Bruxelles, avec la date de 1434. Cette description, divisée en dix chapitres, vient à la suite de détails sans in-

térêt sur l'histoire générale de la France, empruntés à divers auteurs; elle mérite d'être lue, car elle est importante pour la connaissance de l'état de Paris à cette époque et renferme des particularités curieuses. Signalé pour la première fois en 1845 par M. Bonnardot, l'ouvrage de Guillebert a été publié en 1855; Paris, in-12, par M. Leroux de Lincy, qui y a joint une introduction et des notes; le travail du savant éditeur ajoute à l'utilité que peut offrir cet ancien texte.

G. B.

*Revue Archéologique*, 1855, p. 441.

**GUILLEMAIN** (*Charles-Jacob*), auteur dramatique français, né à Paris, le 23 août 1750, mort dans la même ville, le 25 décembre 1799. Quoique né de parents sans fortune, il reçut une instruction variée, et demanda à sa plume les moyens de vivre. Aussi mourut-il dans l'indigence, en ne laissant à ses trois sœurs, qu'il soutenait de son travail, que quelques pièces manuscrites. On porte à près de quatre cents le nombre des pièces qu'il fit jouer, presque toujours avec succès. Parmi les plus connues, nous citerons : *Annette et Basile*, représentée en 1786 sur le théâtre de Beaujolais, où elle eut plus de cent représentations, et reproduite en 1793 sous le titre du *Nid d'oiseau, ou Collin et Colette*; — *Les Cent Écus*, comédie, 1783; — *L'Enrôlement supposé*, comédie, 1781; mise en vaudeville par Maignan, en 1799; — *Le Mensonge excusable*, comédie; 1783; — *Le Vannier et son seigneur*, comédie; 1783; — *L'Auberge isolée*; comédie-vaud.; 1794; — *Encore les bonnes gens*; id., 1792; — *Les Émigrés chassés de Spa*; id., 1793; — *Le Nègre aubergiste*, fait historique; 1793. Guillemain fut aussi le fournisseur le plus actif du spectacle de marionnettes fondé par Dominique Séraphin. « Il faisait pour les *Ombres-Chinoises*, dit Dumersan, de petites pièces dans lesquelles il y avait toujours une idée comique, qu'on lui payait 12 francs, qu'on jouait cinq cents fois et qu'on joue encore; le soir, il en composait pour le Vaudeville, les Variétés-Amusantes, les Jeunes-Artistes; elles étaient plus littéraires, et cependant elles ne l'ont pas immortalisé comme sa *Chasse aux Canards*. » Il fit représenter, en 1795, sur cette scène enfantine, *Le Directeur forain*, pièce épisodique, jouée en 1783, qui prit alors le titre de *L'Entrepreneur de spectacle*. Il composa *La Mort tragique de Mardi-Gras*, en vers; *Le Gagne-Petit* et *L'Écrivain public*.

Ed. de Manne.

Quérard, *La France littéraire*. — *Catalogue de la Bibliothèque de M. de Soleinne*. — Charles Magnien, *Histoire des Marionnettes*.

***GUILLEMAIN** (*Gabriel*), violoniste et compositeur français, né à Paris, le 15 novembre 1705, mort près de Châville, le 1er octobre 1770. Il dut son talent à une étude approfondie des ouvrages de Corelli. Il se distinguait surtout par la dextérité de la main gauche, qui lui permettait de doigter des passages dont la difficulté rendait impossible l'exécution à ses contemporains. En 1738, il fut admis comme musicien ordinaire dans la chapelle et à la chambre du roi Louis XV. Malgré ses succès, le caractère sombre et [illegible] de Guillemain l'éloignait de ses confrères. Une extrême défiance en lui-même ne lui permit jamais de jouer au concert spirituel; sa tête finit par se déranger complétement, et lorsqu'il se rendait de Paris à Versailles, il se tua de quatorze coups de couteau. On a de lui *Dix-sept œuvres* de musique instrumentale, consistant en *sonates et trios pour le violon et le clavecin*; publiés de 1735 à 1759; — *La [illegible]*, divertissement musical; 1749.

E. D[illegible].

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

***GUILLEMARD** (*Louis-Nicolas*), [illegible]teur français, né vers 1729, à Rouen, où l'on croit qu'il est mort, dans les premières années du dix-neuvième siècle. Il servit successivement dans la cavalerie, dans l'artillerie et dans l'administration de la marine, d'où il prit sa retraite en 1802, comme sous-commissaire. On a de lui : *Caton d'Utique*, tragédie, traduite de l'anglais d'Addisson; Brest, 1767, in-8°. « Ses vers, dit Fréron, sont nobles, soutenus, mâles, [illegible] de force et de pensées; son ton est celui de la véritable grandeur et de la bonne tragédie; en un mot, on croit lire Corneille quand Corneille écrit bien. » — *L'Odyssée ultra[illegible]*; Avignon, Brest, 1791, in-8°; — *Le [illegible] le Loup*; ibid., 1795, in-8°; — *Épître d'un [illegible] à son fils, Prisonnier en Angleterre*; [illegible], in-8°.

P. Levot.

Fréron, *Année litt.* — M. de Kerdanet, *Notices [illegible]*.

**GUILLEMARDET** (*Ferdinand-[illegible] Marie-Dorothée*), homme politique [illegible], né en 1765, mort à Moulins, vers [illegible]. Il [illegible] médecin à Autun lorsque éclata la révolution. Député à la Convention, il vota la mort de Louis XVI. Sur sa proposition, la Convention [illegible] frapper une médaille en l'honneur du [illegible] pour être distribuée aux députés des assemblées primaires. C'est encore sur sa proposition [illegible] Convention décréta la création d'une [illegible] de santé correspondant avec les hôpitaux, [illegible] pression des chirurgiens majors. En [illegible] (décembre 1794), il fut envoyé en mission dans les départements de Seine-et-Marne, de [illegible] et de la Nièvre. A Nevers il fit arrêter les [illegible] bres du comité révolutionnaire qui [illegible] rendus coupables de dilapidations et [illegible] tions. De retour au sein de la Convention, [illegible] manda, le 29 floréal an III (18 mai 1795), [illegible] blissement de l'impôt en nature. Le 1er [illegible] suivant (20 mai), il insista pour que [illegible] l'entrée de la grande tribune aux [illegible], troublaient les séances de la Convention par cris répétés : « Du pain! du pain! » Le [illegible] même mois il appuya Lanjuinais, qui [illegible] reconnaître le libre exercice des cultes. [illegible] midor suivant (25 juillet 1795), il prit part [illegible] discussion de la constitution, et [illegible]

fixât le traitement des membres de l'assemblée. Le 2 fructidor suivant (19 août 1795) il demanda que les assemblées électorales choisissent parmi les membres de la Convention les deux tiers des membres de la législative, et s'opposa à la proposition de conférer à la Convention le droit d'opérer elle-même sa réduction. Envoyé en mission au Havre en vendémiaire an IV (septembre et octobre 1795), il s'entendit avec le général Huet pour la défense des côtes de l'Océan contre les attaques des Anglais. Réélu au Conseil des Cinq Cents, il défendit Barbé-Marbois contre les attaques de Tallien, proposa de laisser au Directoire la faculté de diminuer les droits de poste sur les journaux pour propager non les principes de la terreur, mais ceux de la véritable liberté, et combattit une proposition de Dumolard relative aux radiations des listes d'émigrés. Le 8 thermidor an V (juillet 1797), il proposa de célébrer dans l'enceinte du conseil la journée du 9 thermidor an II par un discours commémoratif du président. Le 23 pluviôse suivant il fit hommage au conseil d'un ouvrage intitulé : *Journée du 18 fructidor*. Après avoir fait un rapport sur les opérations électorales de la Seine et fait valider celles de la salle de l'Institut, Guillemardet sortit du Conseil des Cinq Cents. En mai 1798, nommé par le Directoire ambassadeur en Espagne, il partit, le 14 juin suivant, pour Madrid, où le roi d'Espagne lui fit un accueil distingué. Rappelé par le premier consul, à cause de l'inertie qu'il montrait au milieu des troubles de l'Espagne, il fut nommé préfet de la Charente-Inférieure. Passé en juillet 1806 à la préfecture de l'Allier, il ne s'y comporta pas très-prudemment, et mourut deux ans après atteint d'aliénation mentale. Auguste ROULLIER.

*Moniteur universel. — Correspondance inédite et manuscrite du général Huet.*

GUILLEMEAU (*Jacques*), chirurgien français, né à Orléans, vers 1520, mort à Paris, le 13 mars 1613. Il étudia à Paris sous d'habiles professeurs, Riolan, Courtin et Ambroise Paré, qui le prit surtout en affection. Il fut attaché au service du comte de Mansfeld, et servit pendant quatre années l'armée espagnole en Flandre. En 1581 on le retrouve chirurgien de l'hôtel-Dieu à Paris. Le roi Charles IX l'avait attaché à sa personne, et il remplit le même emploi de chirurgien ordinaire auprès de Henri III et de Henri IV. « Guillemeau guérissait les anévrismes, dit la *Biographie médicale*, en liant d'abord l'artère au-dessus et au-dessous de la tumeur, et en ouvrant ensuite ou en extirpant le sac, procédé qui a été adopté généralement jusqu'à Anel, Desault et Hunter. » Il ne se borna pas seulement aux études scientifiques et à celles des langues savantes, qui lui étaient familières, il s'appliqua aussi aux belles-lettres, qu'il cultiva avec succès. On a de lui : *Ambroise Paré*, traduction latine ; Paris, 1582, in-fol. ; — *Traité de la Chirurgie françoise* ; Paris, 1594, traduit en anglais et imprimé à Londres, en 1612 ; — *Traité des Maladies de l'œil* ; Paris, 1585, in-8°, trad. en flamand et en allemand ; — *Tables anatomiques, avec les pourtraitures* ; Paris, 1571-1586, in-fol., ouvrage dédié au roi Henri III ; — *Apologie pour les Chirurgiens* ; Paris, 1593 ; — *La Chirurgie françoise, recueillie des anciens médecins et chirurgiens, avec plusieurs figures des instruments nécessaires pour l'opération de la main* ; Paris, 1594, in-fol. ; — *De la Grossesse et Accouchement des Femmes, du gouvernement d'icelles, et moyens de subvenir aux accidents qui leur arrivent* ; Paris, 1609, in-8°, avec figures ; — *Œuvres de Chirurgie* ; Paris, 1598-1612 ; Rouen, 1649, in-fol., qu'il présenta, en 1612, à Louis XIII.

H. H.

*Les Hommes illustres de l'Orléanais. — Biographie médicale.* — Dom Géron, *Dictionnaire historique*, tom. I.

GUILLEMEAU (*Charles*), chirurgien français, fils du précédent, né à Paris, en 1588, mort dans la même ville, le 21 novembre 1656. Habile praticien, il devint premier chirurgien du roi. En 1626 il se fit recevoir docteur en médecine, et fut nommé, en 1634, doyen de la faculté de Paris. Il défendit sa compagnie contre la faculté de Montpellier, qui lui contestait la prééminence. Guillemeau se distingua dans cette lutte par de nombreux écrits, pleins de verve et d'esprit, mais injurieux, suivant le goût du temps, et composés dans le style dont Molière a donné un échantillon célèbre dans son *Malade imaginaire*. Son adversaire était J. Courtaud. Le parlement mit fin à la querelle en condamnant la faculté de Montpellier (1er mars 1644). On a de Charles Guillemeau : *Histoire des Muscles du Corps humain*, dissertation imprimée dans les *Œuvres* de son père ; Paris, 1598-1612, et Rouen, 1649, in-fol. ; — *Ostomyologie, ou discours sur les os et les muscles* ; Paris, 1615, in-8° ; — *Aphorismes de Chirurgie* ; Paris, 1622, in-12 ; — *Cani injurio, sive Curto fustis, hoc est responsio pro se ipso ad alteram apologiam impudentissimi et importunissimi Curtii, Monspelliensis canis cellarii, hoc est J. Courtaud, medici Monspelliensis* ; Paris, 1654, in-4° ; — *Defensio altera adversus impias, impuras et impudentes, tum in se, tum in principem medicinæ Scholam Parisiensem, anonymi Copreæ* (nominatim J. Courtaud, med. Monspel.) *calumnias et contumelias* ; Paris, 1655, in-4° ; — *Margarita, scilicet e sterquilinio et cloaca Leonis..... Colyttii, baptæ, spurcidici, barbari, solæcistæ, imo holobarbari, holosolæci, verberonis Curti* (sive ejusdem Joh. Courtaud, med. Monspel.), *Herouardi, verissimi aniatri, indignissimi, quos fuerunt, archiatri, ut vulgo loquuntur, nepotis purulentia. Ad stolidos, lividos, indoctos, absurdos ejus amatores, admiratores, buccinatores et infamis operæ diribitores* ; 1655, in-4°.

L—Z—E.

Baron, *Notices des Médecins de Paris.* — Gui Patin, *Lettres.* — Guillié, *Histoire de la Chirurgie.* — Éloy,

*Dictionnaire historique de la Médecine.* — L.-J. Bégin, dans la *Biographie médicale.*

**GUILLEMEAU** (*Jean-Jacques-Daniel*), érudit français, né à Niort, en 1736, mort dans la même ville, en octobre 1823. Il descendait d'une famille dont les membres exercent sans interruption la médecine depuis plus de trois siècles. Lui-même étudia cet art, compléta son éducation scientifique et littéraire par des voyages en Angleterre et en Italie, et noua des relations suivies avec les savants les plus distingués de ces deux pays. Il entra ensuite dans le service de santé des armées, qu'il quitta pour exercer la pratique particulière dans sa ville natale. Il avait des idées fort libérales, devint maire de Niort en 1793, et montra beaucoup d'énergie et de patriotisme durant les guerres de la Vendée. Il fonda l'Athénée de Niort, et en fut le président plusieurs années. En mourant il légua à sa ville natale sa bibliothèque, composée de plus de trois mille volumes. Il a composé un grand nombre d'ouvrages ; parmi ceux qui ont été imprimés on cite : *Mémoire sur l'Égypte et la Guyane ;* — *Moyens pour cultiver avec succès la garance dans le département des Deux-Sèvres ;* — *Conjecture sur le but, les motifs et la destination du monument souterrain découvert à Niort, hors de la porte Saint-Gelais, en* 1818 ; — *Notice sur Jacques Gateau de Niort, mort en* 1628, *prêtre de l'Oratoire, et sur ses divers établissements dans les villes de Niort et de La Rochelle ;* — *Mémoire sur les chats*, que l'auteur propose gravement de remplacer par des serpens ; et quelques autres productions fort médiocres et parfois bizarres, qu'il écrivit lorsqu'il était octogénaire. Il a laissé en manuscrit *Nosologie méthodique, ou classification de toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine ;* — *Histoire de la Ville de Niort ;* — *Jeanne de Fouquet, ou le Siége de Beauvais*, tragédie en cinq actes et en vers ; — *Histoire des Sommeils extrêmement longs, avec leurs causes ;* — *Vies de la Comtesse de Caylus, d'Isaac de Beausobre et de quelques autres personnages nés à Niort ;* — *Notice sur la Famille de Théodore-Agrippa d'Aubigné ;* — *Mémoire sur la manière de guérir à volonté les fièvres intermittentes*, etc. L—z—e.

H.-A. Briquet, *Biographie des Deux-Sèvres.* — Félix Bourquelot, *La Littérature fr. contemp.*

**GUILLEMEAU** (*Jean-Louis-Marie*), médecin et naturaliste français, parent du précédent, avec lequel il a été souvent confondu, né à Niort, le 6 juin 1766, mort vers 1850. Il fit ses études chez les oratoriens de sa ville natale, sa philosophie à Poitiers, et fut reçu médecin à Montpellier, le 10 juillet 1789. De retour à Niort, il adopta les principes démocratiques, et fut élu procureur de la commune, puis conseiller municipal. Il exerçait les fonctions de médecin des hôpitaux lorsqu'en 1793 il fut appelé pour le même service à l'armée du Rhin ; six mois après, il passa à l'armée de l'ouest. Durant quarante années, il pratiqua ensuite la médecine dans sa ville natale. Il fut l'un des fondateurs et le premier président de la société de médecine de Niort, et publia pendant dix-huit ans le *Journal des Deux-Sèvres*. On a de lui : *Quod cogitant auctores de hymene et de signis virginitatis diversis ;* Montpellier, 1788, in-8° ; — *Le Vasselage*, poëme en douze chants, trad. de l'italien de *Il Fodero ;* Niort, 1791, in-12 ; — *Coup d'œil historique, topographique et médical sur la ville de Niort et ses environs ;* Niort, 1792, in-12 ; réimprimé, sous le titre de *Coup d'œil sur Niort ;* 1795, in-18 ; — *Essai sur les minéraux et les fossiles des départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne ;* Niort, 1798, in-8° ; — *Histoire naturelle de la Rose*, où l'on décrit ses différentes espèces, sa culture, ses vertus, ses propriétés ; suivie de la *Corbeille de Roses, ou choix de ce que les anciens et les modernes ont écrit de plus gracieux sur la Rose et de l'Histoire des insectes qui vivent sur le rosier ;* Paris, 1800, in-12, et 1801, in-8°, avec fig. ; — *Calendrier de Flore des environs de Niort, ou temps approximatif de la floraison d'à peu près onze cents plantes*, décrites méthodiquement d'après le système sexuel de Linné, et précédé d'un *Abrégé élémentaire de Botanique ;* Niort et Paris, 1801, in-12 ; — *Annuaire statistique du département des Deux-Sèvres ;* Niort, 1802-1803, 2 vol. in-12 ; — *Histoire naturelle de la marguerite ;* Paris, 1803, in-12 ; — *Essai sur l'histoire naturelle des Oiseaux du département des Deux-Sèvres ;* Niort, 1806, in-8° : dans cet ouvrage les oiseaux sont classés d'après la méthode dichotomique ; elle permet de déterminer très-aisément le nom de l'oiseau inconnu que le hasard a fait tomber entre ses mains ; — *Les Aphorismes d'Hippocrate*, etc. ; Niort, 1807, in-12 ; — *Constitutions médicales et météorologiques de la ville de Niort et de ses environs durant les années 1804, 1805 et 1806*, 3 vol. in-8° ; — *Notes et observations sur l'Astrologie et ses différentes branches ;* Niort, 1818, in-8° ; — *Sur le Choléra-Morbus ;* Niort, 1831, in-8° ; — *Exposé analytique de l'Essai sur les Dyssenteries, et particulièrement sur celle qui a régné épidémiquement à Niort et dans quelques cantons du département des Deux-Sèvres pendant les mois d'août et de septembre de l'année 1804 ;* Niort, 1838, in-8° ; — *Notice sur la situation ancienne et actuelle des forêts des Deux-Sèvres ;* 1838, in-8° ; — *Notices sur quelques manuscrits de la bibliothèque de Niort ;* 1840, in-8° ; — *Tableau de la Vie des Champs ;* 1840, in-8° ; — *Le Marché aux Légumes, ou aux herbes potagères du célèbre Linné ;* 1841, in-8° ; — *Petit Catéchisme d'Agriculture ;* 1842, in-8° ; — *Des Inconvénients de la Saignée dans les apoplexies ;* 1843, in-8° ; — *Météorologie élémentaire*, terminé par un [illegible]

*Traité d'Uranographie*; Paris, 1846, in-8°, avec 4 tableaux et carte; — *Quelques Fables du docteur Guillemeau*; Niort, 1846, in-12. L—z—x.

Quérard, *La France littéraire*. — H.-A. Briquet, *Biographie des Deux-Sèvres*. — Félix Bourquelot, *La Littérat. franç. contemporaine*.

**GUILLEMEAU DE FRÉVAL** (*Claude-François*), mathématicien français, né à Paris, le 26 juillet 1745, mort le 2 octobre 1770. Il était conseiller au parlement de Paris, charge dont il se démit pour voyager en Europe. Il unissait à la culture des sciences celle des lettres, et faisait partie de plusieurs sociétés savantes. On a de lui: *Histoire raisonnée des Discours de Cicéron*; 1765, in-12; — *Essais métaphysico-mathématiques*; Amsterdam, 1764, où il démontre que tout vient de l'unité et y retourne:

Omnia sunt unum, respondet et omnibus unum.

G—B—C.

*Dict. histor., critique et bibliographique.*

**GUILLEMETTE.** Voy. GUILLEMINE.

**GUILLEMIN** (*Jean-Antoine*), naturaliste français, né à Pouilly-sur-Saône, le 20 janvier 1796, mort en janvier 1842. Il fit ses premières études au collége de Seurre, apprit la pharmacie à Dijon, et étudia plus tard la botanique, sous la direction de J.-P. Vaucher et P. Decandolle à Genève. Vers 1818 il vint à Paris, et fut employé aux collections botaniques de Benjamin Delessert, dont il devint, en 1827, conservateur. Peu de temps après, il fut nommé aide-naturaliste au Muséum, et enseigna de 1830 à 1834 la botanique à l'Institut horticole de Fromont. Il était lié d'amitié avec le célèbre botaniste voyageur Auguste Saint-Hilaire, qui paraît l'avoir le premier engagé à se rendre au Brésil, pour en rapporter des plants de thé en qualité telle qu'on pût en essayer la culture sur divers points de la France. Le ministère de l'agriculture et du commerce l'ayant chargé de cette mission, Guillemin partit le 10 août 1838 pour Rio-de-Janeiro, en compagnie de M. Houllet, jardinier sous-chef des serres du Muséum. Son voyage fut des plus heureux. Favorisé par les autorités locales et par quelques compatriotes éclairés, en tête desquels il se plaisait à nommer les membres de la famille Taunay, et le docteur Sigaud, mort récemment directeur de l'Institut des Aveugles de Rio, il commença d'abord par visiter les plantations de thé à Rio-de-Janeiro, puis se rendit à Saint-Paul, où ce genre de culture a créé une branche de commerce bien plus fructueuse qu'on ne le croit en Europe. Il revint ensuite dans la capitale du Brésil, visita la Serra dos Orgãos, où M. de March faisait de si belles tentatives d'acclimatation, et il se trouva prêt le 20 mai 1839 pour prendre la mer à bord du vaisseau commandé par le capitaine Cécille. Il amenait dix-huit caisses remplies d'échantillons de plantes plus ou moins rares. Malheureusement les vents, l'absence de lumière, l'air de la mer, en firent avarier un assez grand nombre. A son arrivée en France, le 24 juillet 1839, Guillemin ne comptait guère plus de quinze cents plants de thé; le voyage de mer en avait détruit plus des deux tiers. La réunion de 150 espèces de bois, provenant des forêts du Brésil, l'envoi d'une foule de gommes, de résines, d'écorces et de fruits choisis avec discernement, furent une sorte de compensation aux pertes éprouvées durant l'expédition. Souffrant depuis longtemps, Guillemin se retira à Montpellier, pour rétablir sa santé; et c'est là qu'il mourut. On a de lui: *Mém. sur l'hybridité des plantes, et partic. des gentianes*, avec J. Dumas; dans les *Mém. de la Soc. nat. de Paris*, t. I, 1823; — *Notice sur une monstruosité des fleurs de* l'Euphorbia esula; ibid.; — *Recherches microscopiques sur le pollen*; Paris, 1825, in-4°, avec planch.; — *Icones lithographicæ Plantarum Australiæ rariorum, decades duæ*; ibid., 1832, in-4°; — *Notice sur une monstruosité du* Syringa vulgaris; dans les *Mém. de la Soc. d'Hist. nat.*, 1828; — *Considérations sur l'amertume des végétaux*; Paris, 1832, in-4°; — *Énumération des plantes découvertes dans les îles de la Société et surtout à Taïti*; dans les *Annal. de la Nat.*, 1836 et 1837; — *Rapport à M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur la mission au Brésil ayant pour objet principal des recherches sur les cultures et la préparation du thé et le transport de cet arbuste en France*; inséré dans la seizième livraison de la *Revue agricole*. Guillemin a collaboré à *Floræ Senegambiæ Tentamen*; Paris, 1830 à 33, aux *Icones Plantarum* de B. Delessert; aux *Plantes grasses* de Redouté; au *Dict. des Drogues* de A. Chevallier et A. Richard. Il a dirigé les *Archives de Botanique*, et publié beaucoup d'articles dans les *Annal. des Sc. nat.* F. D.

*Documents particuliers.*

**GUILLEMIN** (*Alexandre-Marie*), peintre français, né à Paris, le 15 octobre 1817. Élève de Gros, il exposa en 1840: *Premier succès* (souvenir d'atelier); — *Chasseurs et Laitière*; — en 1844, *Dieu et le Roi*; — *Les Bleus sont là!* épisode de la guerre de Vendée; — *La Consultation*; — *Le vieux Matelot*; — en 1845, *L'Avare*; — *La Lecture de la Bible*; — *Le Marchand d'images*; — *Pâques fleuries*; — *La petite Frileuse*; — en 1849, *Milton*; — *Une Heure de liberté*; — en 1852, *L'Empirique*; — *La Vierge*; — *Après le repas*. Un dessin correct, l'étude constante de la nature, un coloris brillant, distinguent les productions de cet artiste. TH. MIDY.

*Renseignements particuliers.*

**GUILLEMINE** ou **GUILLEMETTE**, visionnaire bohême du treizième siècle, morte en 1280, selon Moréri, et en 1300 suivant la chronique de Bossi. Venue de la Bohême à Milan, elle s'y donna pour la fille de la reine de Bohême Constance, prétendant qu'elle avait été conçue d'une

manière miraculeuse, comme Jésus-Christ; que l'archange Raphael l'avait annoncée à sa mère neuf mois avant sa naissance, le jour de la Pentecôte; et qu'elle était le Saint-Esprit incarné que Dieu le Père avait envoyé à son tour sur la terre pour consommer la rédemption du genre humain, en sauvant les mauvais chrétiens, les Sarrasins et les juifs. Prenant un langage d'inspirée et les dehors d'une pénitence austère, elle fit beaucoup de prosélytes parmi les femmes et les jeunes gens, et avant de les admettre dans le temple souterrain où elle avait établi son culte, elle soumettait ses adeptes à des épreuves. Les femmes elles-mêmes n'étaient point dispensées du signe d'initiation qu'elle avait prescrit, et qui consistait en une sorte de tonsure, qu'elles devaient par prudence tenir cachée sous la tresse de leur chevelure. On se réunissait de grand matin, avant le lever du soleil; la salle était faiblement éclairée. Guillemine commençait par une exposition de sa doctrine qu'elle terminait par une exhortation; alors elle revêtait les ornements du sacerdoce, récitait quelques prières analogues à ses dogmes devant un autel, et disait la messe. Ensuite on éteignait la lumière, et chacun se trouvait libre de se livrer aux penchants du cœur ou de la nature. Enfin, chacun allait vaquer à ses affaires domestiques.

Guillemine avait pour adjoint un prêtre nommé André Saramita; mais ce prêtre n'eut guère qu'un ministère obscur et subalterne tant qu'elle vécut. Les exercices de la secte étaient toujours présidés par elle. Il y avait déjà cinq ans qu'elle les continuait sans être inquiétée quand elle mourut. Saramita prit alors plus d'importance; mais le premier rôle était réservé à une religieuse de l'ordre des frères humiliés, nommée Mainfrède Pirovana, que Guillemine avait choisie en mourant pour la remplacer comme vicaire du Saint-Esprit. Les adeptes de Guillemine croyaient qu'elle n'était morte que pour ressusciter, et que, comme le Christ, elle monterait bientôt au ciel en leur présence. Son tombeau devait être honoré comme celui du Sauveur; Pirovana devait un jour y dire la messe, elle devait même être appelée à la célébrer sur l'autel de la métropole de Milan, et enfin à Rome, où elle devait ceindre la tiare et siéger sur la chaire de saint Pierre; alors elle chasserait les cardinaux, et leur substituerait quatre docteurs de la secte, qui deviendraient quatre nouveaux évangélistes. Le corps de Guillemine, qui avait été porté avec la plus profonde vénération dans une église de la ville, passait pour y opérer des miracles, et les offrandes y abondaient. Les religieux du monastère de Chiara-Valle, fondé par saint Bernard, près de Milan, voulurent avoir chez eux le corps de cette thaumaturge. Ils l'obtinrent facilement, à raison du crédit dont ils jouissaient, et la translation s'en fit avec une très-grande solennité. Ils instituèrent même dans l'église de leur couvent une fête pour honorer la gloire de cette sainte.

Il y avait déjà six ans que Guillemine était morte, et sa secte continuait à prospérer sous la direction de Saramita et de Pirovana, lorsqu'un marchand de Milan, nommé Coppa, curieux de savoir ce que sa femme allait faire de si grand matin dans les assemblées de ses coreligionnaires, s'avisa de l'y suivre et s'y introduisit furtivement. Témoin des scènes lubriques auxquelles on s'abandonnait dans ce lieu quand la lumière était éteinte, il avertit d'autres maris intéressés, et tous ensemble provoquèrent l'action de l'autorité. Les femmes furent saisies, emprisonnées et condamnées à diverses peines. Saramita et Pirovana furent livrés à l'inquisition de Milan, qui commença leur procès : ils furent condamnés à être brûlés avec le corps de Guillemine, qu'on enleva à son tombeau du couvent des Bernardins. Leurs cendres furent jetées au vent; la maison où la secte se réunissait fut rasée, et à la place on éleva un petit ermitage, qui fut plus tard compris dans un couvent de Carmes. Quelques historiens ont cependant cherché à disculper Guillemine et ses partisans des reproches d'impudicité. J.-V.

Bossi, *Chron.* — Charles Torre, *Ritratto di Milano*. — Mabillon, *Museum Ital.*, tome Ier. — Bayle, *Dict. histor.*

**GUILLEMINOT** (*Armand-Charles*, comte), général et diplomate français, né à Dunkerque, le 2 mai 1774, mort à Bade, le 14 mars 1840. Il servit d'abord en Belgique, dans les rangs des Brabançons soulevés contre l'Autriche. Il rentra ensuite en France. Nommé sous-lieutenant le 23 juillet 1792, il était à l'armée du nord quand eut lieu la défection du général Dumouriez. A la suite de cet événement, il fut, ainsi que beaucoup d'autres officiers, arrêté comme suspect, puis réintégré bientôt après, et adjoint à l'état-major général de cette armée, qui venait de passer sous le commandement de Pichegru. Promu capitaine en l'an VI, il fut envoyé à l'armée d'Italie, où il devint chef de bataillon et aide de camp du général Moreau, qu'il suivit à l'armée du Rhin pendant les campagnes de l'an VII, de l'an VIII et de l'an IX. Après la paix d'Amiens, il fut attaché au dépôt de la guerre pour la mise au net de la carte de Souabe, et ces travaux l'occupaient encore lorsqu'on découvrit la conspiration de Georges Cadoudal, dans laquelle se trouvaient impliqués les généraux Pichegru et Moreau. Les liaisons que Guilleminot avait conservées avec ces deux généraux le firent mettre en réforme; mais à la reprise des hostilités contre l'Autriche, en 1805, ses connaissances topographiques lui valurent d'être employé au grand quartier général de l'armée, et les services qu'il y rendit le firent nommer adjudant commandant. Au commencement de 1808, il passa de l'état-major du prince de Neuchâtel à celui du maréchal Bessières, qui commandait un des

corps destinés à agir en Espagne sous les ordres immédiats de l'empereur. Sa valeur au combat de Medina del Rio-Seco, le 14 juillet 1808, attira sur lui l'attention de Napoléon, qui le créa général de brigade cinq jours après. L'année suivante, il servit à l'armée d'Italie; en 1810 il revint à l'armée de Catalogne, et en 1812 il passa à l'état-major général de la grande armée en Russie. Il se trouvait à la bataille de la Moskowa, avec le corps sous les ordres du vice-roi d'Italie, et dans la retraite il remplit auprès de ce prince les fonctions de chef d'état-major.

Nommé général de division le 28 mars 1813, il se distingua en différentes occasions, notamment à Zahna, à Dessau, à Lambof, à Hochheim. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le gouvernement royal nomma Guilleminot chef d'état-major de l'armée réunie sous les ordres du duc de Berry pour marcher contre l'empereur. Après la bataille de Waterloo, il remplit les mêmes fonctions dans l'armée rassemblée sous les murs de Paris aux ordres du prince d'Eckmuhl. Désigné pour la délicate mission de commissaire du gouvernement provisoire, chargé de traiter avec les généraux étrangers, il se rendit avec Bignon et le comte de Bondy à Saint-Cloud, où Blucher avait établi son quartier général. Il y signa la suspension d'armes du 3 juillet 1815, et plus tard il suivit l'armée sur les bords de la Loire. Le général Guilleminot ne resta pas inactif sous la Restauration. Au mois de mai 1816 il fut chargé d'aller établir la ligne de démarcation des frontières de l'est de la France, du pays de Bade au Piémont, d'après les traités de 1814 et 1815. A son retour, il reçut la direction générale du dépôt de la guerre. Il eut ainsi une grande part à la réorganisation de cet établissement. Lorsque en 1823 le gouvernement français eut décidé l'invasion de l'Espagne, le général Guilleminot, consulté par Louis XVIII, lui présenta un plan de campagne d'une exécution facile, qui le fit choisir pour en diriger l'exécution sous les ordres du duc d'Angoulême. « Son caractère ferme et loyal, ses idées libérales surtout, déplurent aux hommes du parti ultra-royaliste, dit M. Dolly; de toutes parts on entendit s'élever des récriminations, et comme le roi persistait dans son choix, on eut recours, pour le faire changer d'avis, aux moyens les plus ridicules. Des caisses remplies d'uniformes, de cocardes et de drapeaux tricolores furent expédiées à Bordeaux, et saisies à l'adresse d'un aide de camp du général : on voulut y voir une conspiration; et malgré les observations judicieuses émises en conseil par M. de Villèle, une ordonnance royale remplaça le général Guilleminot par le maréchal duc de Bellune, ministre de la guerre. Dans cette circonstance délicate, le duc d'Angoulême sut montrer de la fermeté : non-seulement il ordonna au major général de ne remettre ses pouvoirs qu'au général en chef et de continuer ses fonctions jusqu'à son arrivée; mais il ajouta que si on lui enlevait son lieutenant, il quitterait l'armée avec lui. Cette persistance du prince eut le succès qu'il en avait espéré : la nomination du duc de Bellune fut révoquée, et le général Guilleminot, tout en conduisant l'armée victorieuse à Cadix, sut en même temps accorder une protection généreuse au parti libéral et s'opposer aux vengeances des soldats de la foi. La proclamation d'Andujar, noble inspiration à laquelle le général Guilleminot eut une grande part, fit naître contre lui de nouvelles défiances; on résolut de l'éloigner de l'armée; et pour que cet éloignement n'eût point le caractère d'une disgrâce, on lui donna l'ambassade de Turquie. » Il venait aussi d'être élevé à la pairie, le 9 octobre 1823.

A son arrivée à Constantinople, en 1824, le général Guilleminot trouva Mahmoud II tout occupé de la réforme de son empire. L'ambassadeur français profita de cette disposition pour maintenir l'influence de la France. Il donna des conseils pour la réorganisation d'une armée à l'européenne. Malgré la bataille de Navarin, l'expédition de Morée et la conquête d'Alger, la France resta l'alliée de la Turquie. Le général Guilleminot avait dû, à la vérité, quitter Constantinople, par suite du refus de la Porte de souscrire aux stipulations du traité de Londres du 6 juillet 1827; mais il y était retourné en 1829, et avait amené un arrangement amiable de concert avec les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie. Après la révolution de 1830, la Russie semblait vouloir se mettre en hostilité avec la France; Guilleminot prit aussitôt ses précautions pour le cas d'une rupture éventuelle, et usa de son influence auprès de la Sublime Porte pour la mettre dans les intérêts de son pays. « On assure même, ajoute M. Dolly, que sa prévoyance s'étendit sur la Perse et sur d'autres États voisins de la Russie. Il préparait ainsi une diversion d'autant plus formidable qu'en peu de jours une grande partie de ces populations pouvait donner la main aux Polonais, dont l'insurrection ne tarda pas à éclater. Le 19 mars 1831 il remit au réis-effendi une note confidentielle pour lui annoncer une conflagration imminente et exhorter la Porte à se tenir prête à entrer en campagne; cette note, à laquelle aucune instruction positive n'autorisait l'ambassadeur, parvint à la connaissance du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui, effrayé de ces projets, s'en plaignit au gouvernement français, qu'il avait reconnu, exigeant le rappel de son représentant. » Appuyé par les autres puissances, le gouvernement russe obtint facilement ce rappel. Le 2 novembre 1831 le général Guilleminot, qui venait de reprendre sa place à la chambre des pairs, donna des explications sur sa conduite. Il se déclara prêt à prouver, par des documents officiels, qu'à la fin de février 1831 il était en droit de regarder la guerre comme imminente, malgré le manque d'instructions dont il avait à se plain-

dre de la part de son gouvernement. Le maréchal Sebastiani, ministre des affaires étrangères, protesta contre toute communication de ce genre, et, rendant hommage aux talents de l'ambassadeur, déclara expressément que son rappel n'était pas une destitution. Le général Guilleminot resta longtemps en disponibilité. En 1839 il fut nommé président d'une nouvelle commission chargée de fixer en quelques points la ligne de nos frontières de l'est et membre de la commission de défense du royaume. Il remplissait sa mission lorsqu'il mourut, des suites d'une inflammation de poitrine. On voit encore son tombeau dans le cimetière de Bade.

Accusé avec le général Bordesoulle d'avoir trempé dans les marchés Ouvrard (*voy.* ce nom), conclus à l'occasion de la guerre d'Espagne, le général Guilleminot publia pour sa justification un mémoire intitulé : *Campagne de 1823; exposition sommaire des mesures administratives adoptées pour l'exécution de cette campagne*; Paris, 1826, in-8°. La cour des Pairs déclara qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre les deux officiers généraux. L. Louvet.

C. Dolly, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — *Dict. de la Conversation*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires des armées de terre et de mer*, de 1789 à 1850.

*GUILLEMOT (*Alexandre-Charles*), peintre français, né en 1787, à Paris, où il est mort, en novembre 1831. Élève de David, il fut admis à l'âge de douze ans comme élève à l'École des Beaux-Arts; à vingt-et-un ans il y obtint le premier grand prix sur le sujet de *Philippe, médecin d'Antiochus, découvrant la cause de sa maladie dans son amour pour Stratonice*. Après son retour de Rome, il exposa en 1819 : *Jésus ressuscitant la fille de la veuve de Naïm*, grande composition, pour laquelle il reçut une médaille de première classe; — un tableau de la *Mort d'Hippolyte*, exécuté par lui vers la même époque, mérita d'être placé au Luxembourg. Chargé de peindre les fresques de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul, dans l'église de Saint-Sulpice, il représenta *Saint Vincent près de Louis XIII malade*; *Saint Vincent haranguant les dames de charité qu'il a rassemblées pour décider du sort des enfants trouvés*; enfin, l'*Apothéose de saint Vincent de Paul*. Il exposa aussi les esquisses de ces trois tableaux au salon de 1824, avec un sujet de la *Prise de Loria* et le portrait équestre de *René d'Anjou*. Il peignit ensuite, dans la première salle du conseil d'État, au Louvre, un tableau ayant pour sujet la *Clémence de Marc-Aurèle envers les rebelles de l'Asie*. En 1817 il exposa au Salon : *Le Combat d'Hercule et de Mars sur le corps de Cyanus*; — *Les Amours d'Acis et Galatée*; — *Mars et Vénus surpris par Vulcain*, et une *Adoration de la Vierge*. Enfin, il fit paraître deux tableaux au Salon de 1829 : *Saint Étienne lapidé* et *Jésus avec les trois Marie*. Guyot de Fère.

*Annuaire des Artistes*, 1832. — *Archives de l'École imp. des Beaux-Arts*.

* GUILLEMS (*Peire*), troubadour languedocien, né à Toulouse, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle. Il fut recherché des personnages les plus élevés de sa patrie, qu'il charmait par ses poésies, mais il s'abandonnait trop à sa facilité. Suivant un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 7225, où l'on trouve sa vie et ses poésies « il était homme affable et courtois, faisait de bons couplets, mais par trop emphatiques ». On ajoute « qu'il fit des *sirventés jongleurs*, qu'il médit des barons et qu'il se mit de l'ordre de l'Épée ». Le manuscrit rapporte trois de ses chansons ou pièces de vers, et, à la tête de sa vie, il est représenté avec l'habit de l'ordre des chevaliers de l'Épée. Il porte, sur cette vignette, une grande [illegible], un bonnet vert, une robe de couleur [illegible] une chape blanche. A son côté droit est [illegible] une longue épée, dont le fourreau est de couleur rouge, la poignée, en forme de croix, dépasse le coude. E. D—s.

*Vies des Troubadours*. — Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, 319. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Biographie Toulousaine*.

*GUILLEN (*Filippe*), mathématicien, et naturaliste espagnol, né à Séville, vers 1492, mort après 1561. Il se livra d'abord à l'étude des sciences naturelles, et tint boutique de pharmacien dans sa ville natale. La culture des sciences mathématiques ayant bientôt pris tous ses instants, il se livra à la solution de certains problèmes fort en vogue à son époque; il acquit la renommée du plus habile joueur d'échecs que l'on connût dans la ville : il inventa en même temps un instrument décrit par Navarrete, pour observer la longitude en mer. Bientôt son [illegible] devint très-populaire parmi les navigateurs. Il passa alors en Portugal, et il fut attaché, en 1527, aux bureaux chargés de l'administration des Indes. En 1538, il s'embarqua pour le Brésil avec sa famille, sur la flotte qui commandait Vasco Fernandes. Là commencèrent ses premières explorations minéralogiques; il est [illegible] certain que dès 1552 le premier évêque du Brésil, Fernandes Sardinha, écrivant au roi de Portugal, s'engageait à faire connaître [illegible] haut en Europe les découvertes métalliques [illegible] venaient d'être faites à San-Vicente. Les connaissances scientifiques de Guillen étaient mises à profit vers ce temps à Bahia. Ayant perdu sa femme dans cette capitale naissante, il alla avec trois fils qui lui restaient se fixer dans la province déserte de Porto-Seguro; il y remplit un emploi dans les finances, et il est infiniment probable qu'il eut vaguement connaissance alors des gisements aurifères des régions appelées plus tard *Minas* par les Indiens, qui communiquaient du littoral avec l'intérieur par [illegible]

Rio doce et le *Giquitinhonha* (1). En 1551 Guillen fut créé chevalier du Christ, et il recevait du gouvernement portugais une pension de 30,000 réaux. Sur sa demande, en 1555, il fut choisi par Thomé de Souza pour commander une grande expédition destinée à explorer les régions auxquelles son établissement était limitrophe; mais ayant été tout à coup frappé d'une cécité presque complète, il fut contraint d'abandonner cette importante mission à Georges Dias, qui à la tête de douze hommes seulement ne craignit pas d'explorer ces parages inconnus, et se rendit avec le P. Azpilcuelta Navarro jusqu'au San-Francisco. Guillen, après avoir recouvré la vue, retourna à Bahia, où il s'occupa de l'amélioration des travaux publics et traça le chemin de la Ribeira. Vers la même époque, Braz Cubas et un certain mineur, nommé Martins, venu récemment du Portugal, s'occupaient de la recherche de l'or; et ce furent, avec Guillen, les premiers hommes intelligents qui s'occupèrent de l'exploitation systématique de ce métal. Guillen eut aussi l'occasion d'observer durant leur invasion primitive ces terribles Aymorès dont les Botocondos descendent, et le premier il décrivit les mœurs sauvages de cette race impitoyable : ceci avait lieu en 1561. A cette époque le minéralogiste espagnol était fixé de nouveau, par un emploi important, dans cette province de Porto-Seguro, où les Aymorès exerçaient leurs ravages. Ces terribles Indiens ne commencèrent à être réprimés que vers l'année 1589, par Alvaro Rodriguez. Cet explorateur des forêts de la côte orientale était parvenu à se faire prendre par eux pour le fils du Soleil.

Guillen ne revit pas l'Europe, mais il est probable que ses études minéralogiques furent mises à profit, vers la fin du siècle, par un gouverneur qui n'eut d'autre but que de découvrir des gisements aurifères. D. Francisco de Souza, nommé en 1591, subordonna tout en effet à ce genre d'exploration; il s'était fait accompagner par un autre mineur, nommé Godoy, et par un lapidaire expert dans la connaissance des émeraudes. On a aujourd'hui la certitude que c'est aux connaissances positives de ces hommes pratiques qu'on doit l'extraction considérable de métaux précieux obtenue sur toute l'étendue de l'Amérique portugaise pendant le dix-septième siècle. Dès cette époque la péninsule possédait en métallurgie un guide excellent dans le *Quilatador de Oro y Plata*, Valladolid, 1560, petit in-4°, publié par Juan de Arphe y Villafañe, l'essayeur de la monnaie de Philippe II. Arphe était un artiste éminent : ses compatriotes l'ont surnommé le Benvenuto Cellini de l'Espagne. Guillen et ses successeurs durent tirer un grand profit de son traité spécial.

Ferdinand DENIS.

Fernandez de Navarete, *Historia de la Nautica*. — Adolfo de Varnhagen, *Historia do Brasil*; Madrid, 1856, in-8°, t. I. — Cean Bermudez, *Diccionario de los Professores*, etc.

* **GUILLEN** (*Moïse-Francisco*), peintre espagnol, né à Valence, vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il a orné les principaux monuments de sa ville natale de plusieurs belles toiles.

A. DE L.

Don Felipe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Las Constituciones y actas de la Academia de Santa-Barbara* de Valence.

* **GUILLEN** (*Pedre*), peintre espagnol, né à Séville, et mort dans la même ville, en 1793. Il était élève de Salvador de Illanes, et a laissé plusieurs tableaux, aussi remarquables par le coloris que par le dessin.

A. DE L.

*Viage artistico a varios pueblos de España*, etc.; Madrid, 1804. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

**GUILLERAGUES** (*Gabriel-Joseph* DE LAVERGNE, comte DE), diplomate français, né à Bordeaux, mort à Constantinople, le 5 mars 1684. Il était premier président de la cour des aides de Bordeaux, lorsqu'il s'attacha au prince de Conti. Après avoir successivement rempli les fonctions de secrétaire des commandements de ce prince, puis celles de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, il fut nommé en 1677 ambassadeur à la cour ottomane. Cette charge lui fut donnée à la prière de M^me^ de Maintenon, qu'il avait connue du vivant de Scarron et dont il fut toujours l'admirateur passionné. Guilleragues ne se rendit à son poste qu'en 1679. Dès son arrivée à Constantinople, il manifesta l'intention de se soustraire au cérémonial avilissant que les fonctionnaires de la Porte avaient imposé aux représentants des puissances chrétiennes. Déjà son prédécesseur Nointel avait eu de grandes difficultés à ce sujet; et malgré ses démarches, il n'avait pu obtenir que son sofa fût placé, dans les audiences solennelles, au même niveau que celui du grand-vizir. Ce dernier résista également aux mêmes prétentions, renouvelées par Guilleragues, et il ne lui accorda qu'une entrevue particulière, où il ne pouvait être question de sopha et de prééminence : c'était tourner la difficulté au lieu de la résoudre. Une autre circonstance donna lieu à de nouvelles complications. En 1681, Duquesne avait poursuivi des pirates tripolitains jusque dans le port de Khio, et lancé contre leurs vaisseaux 4,000 boulets dont une partie atteignit la ville. Le vizir demanda 75,000 écus à titre d'indemnité. Guilleragues ayant refusé de payer cette somme fut mis aux arrêts; il n'obtint la liberté que sur la promesse de faire un présent au grand-seigneur. Comme la valeur n'en avait pas été fixée, elle fut l'objet de vives discussions. Après plusieurs débats, il fut convenu que Guilleragues donnerait pour 12,000 écus de pierreries et

(1) Ou *Jiquitinhonha*. Ce beau fleuve, dont le nom est presque toujours altéré dans nos géographies, prend la dénomination de *Belmonte* en se jetant à la mer. Il prend naissance à huit lieues du Serro do Frio, et traverse le district diamantin.

d'objets d'ameublement. La fermeté dont il fit preuve dans ces diverses affaires plut fort au sultan, qui voulut avoir son portrait. Dans la suite, il le traita avec beaucoup de faveur, parce qu'il avait besoin de l'appui de la France, et il lui fit enfin accorder les honneurs du sofa, dans une grande audience tenue à Andrinople, le 28 octobre 1684. Guilleragues obtint en outre plusieurs firmans, dont les principaux sont ceux qui accordent à la France la protection des lieux saints, et qui défendent aux corsaires barbaresques d'attaquer les vaisseaux français sous les canons des ports ottomans. Il mourut d'apoplexie peu de temps après, et fut remplacé, d'abord provisoirement par le négociant Fabre, ensuite par le conseiller de Girardin. On a publié sur son ambassade : *Relation de l'audience donnée sur le Sopha*; dans *Curiosités historiques*, Amsterdam, 1759, 2 vol. in-12, t. I, p. 55-87; — *Ambassades du comte de Guilleragues et de M. de Girardin auprès du Grand-Seigneur*; Paris, 1687, in-12. Les instructions qui lui furent données lors de son départ se conservent aux manuscrits de la Bibliothèque impériale.

Guilleragues avait l'intention d'établir à Galata, dans la maison des jésuites, une école où les futurs missionnaires étudieraient le grec, le slavon, l'arabe, le turc, le persan et l'arménien, et où l'on enseignerait les sciences naturelles à de jeunes Turcs. Mais ces projets s'évanouirent à la mort de celui qui les avait conçus. Il écrivait avec facilité, et il dirigea pendant quelque temps la *Gazette de France*, où il publia l'éloge de Turenne. On le regarde comme l'un des auteurs du sonnet contre le duc de Nevers, et on lui attribue, en même temps qu'à Subligny, la traduction des *Lettres d'une religieuse portugaise*. Son esprit, sa politesse exquise et la délicatesse de son goût le faisaient rechercher de la cour et des meilleures sociétés. Boileau lui dédia sa cinquième épître, qui commence par ces vers :

> Esprit né pour la cour et maître en l'art de plaire,
> Guilleragues, qui sais et parler et te taire,
> Apprends-moi si je dois ou me taire ou parler.

Saint-Simon le donne également pour un homme d'esprit, mais le représente comme un Gascon gourmand et dissipateur, qui vivait en parasite. On rapporte de Guilleragues plusieurs bons mots. C'est lui qui a dit « que Pellisson abusait de la permission que les hommes ont d'être laids ». Lors de son départ pour Constantinople, le roi lui dit qu'il espérait être plus content de lui que de son prédécesseur. « Sire, répliqua-t-il, je ferai en sorte que vous ne fassiez pas le même souhait à mon successeur. » E. BEAUVOIS.

De Flassan, *Histoire de la Diplomatique française*, IV, p. 40, 90. — De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, trad. par Hellert, XII, p. 55-59, 166-7, 189. — Lacroix, *Turquie chrétienne*; Paris, 1695, in-12. — *Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, t. I, p. 320, 382. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Mme de Caylus, *Souven.* — Saint-Simon, *Mém.* — *Lettres d'une Religieuse portugaise* (dans la collection de la Bibliothèque de ... ele); Paris, 1853, in-16, préf.

**GUILLERAULT-BACOIN** (*Jean-Guillaume*), homme politique français, né à Pouilly-sur-Loire, en 1752, mort dans la même ville, en août 18.. Il était avocat avant la révolution, et jouissait d'une réputation d'orateur et de légiste. Il accepta les principes nouveaux, et fut élu procureur syndic du district de La Charité, puis député à la Convention nationale pour la Nièvre. Sa ... leur démocratique se refroidit bientôt, et à l'assemblée il siégea dans *la plaine* (1). Lors du jugement de Louis XVI, il vota pour la ... en ces termes : « J'ai reconnu Louis coupable du crime de haute trahison; c'est dire que je le juge à mort. » Mais il demanda l'appel au peuple. Après le 9 thermidor il fut envoyé en mission dans le département de l'Allier; sa conduite attira l'accusation de royalisme. En 17.. il entra par le sort dans le conseil des Cinq-Cents. Sa carrière législative terminée, il fut ... vement président de l'administration ... de la Nièvre, juge au tribunal civil de Nevers, après le 18 brumaire an VIII juge au tribunal d'appel de Bourges; il ne fut pas compris dans la réorganisation de 1811, et rentra ... nément dans la vie privée. La Restauration le fit conseiller à la cour royale de Bourges; ... la loi d'amnistie du 12 janvier 1816 l'atteignit comme régicide, et il fut obligé de se réfugier momentanément en Suisse. Rappelé d'exil en ..., il mourut quelques mois après. H. L...

*Moniteur universel*, an II, n° 20; an V, n° ... — *Galerie historique des Contemporains* (1818). — ... Jay, Jouy et Norvins, *Nouvelle Biographie des Contemporains* (1822).

**GUILLERVILLE** (FOURCROY DE). *Voyez* FOURCROY DE GUILLERVILLE.

**GUILLERY** (Les), fameux brigands ... commencement du dix-septième siècle ... daient la terreur dans une partie de l'ouest de la France. Ils étaient trois frères, issus d'une famille de gentilshommes bretons, dont les historiens ont caché le nom; celui qu'ils adoptèrent était célèbre bien avant eux dans les ... saintongeoises et vendéennes. Les Guillery se battirent d'abord brillamment pour la ... la Ligue sous les ordres du gouverneur de Bretagne. Comme la plupart des soldats indisciplinés, pour lesquels la guerre civile ... qu'un moyen de vivre impunément de ... ils ne voulurent pas se soumettre à Henri ... rallièrent autour d'eux leurs anciens compagnons d'armes. Organisés en bandes, ils construisirent des retraites fortifiées dans les ... de Machecoul, des Essarts, de la Châtaigneraie ...

(1) C'était ainsi que l'on nommait alors les ... férieurs de l'assemblée, où siégeaient les modérés. Ce mot de *plaine* avait été adopté par opposition à celui de *montagne*, qui désignait dans l'assemblée législative les gradins élevés sur lesquels s'agitaient les ... publicains exaltés. Par mépris, ceux-ci donnaient quelquefois aussi le nom de *marais* à la place ... leurs adversaires politiques.

au bas Poitou. Chacun des trois frères commandait un corps d'armée destiné, soit à dévaliser les voyageurs, soit à piller les riches châteaux d'alentour ; on cite parmi ceux qu'ils dévastèrent Saint-Hermine et Mareuil. « Dans ces derniers temps, dit L'Estoile, personne n'ose négocier ni aller aux foires à trente et quarante lieues de la retraite de ces voleurs. » Bientôt ils furent cinq cents, leurs incursions durèrent dix ans. Enfin, Parabère, gouverneur de Niort, reçut d'Henri IV l'ordre de les exterminer à tout prix. Avec des hommes et du temps on vint à bout de leur résistance acharnée. Pendant le siége de la principale forteresse, le cadet des Guillery, le plus féroce d'entre eux, tenta une sortie : lui et quatre-vingts des siens, faits prisonniers, furent conduits sous bonne escorte à Saintes et roués. D'autres subirent le même supplice à La Rochelle. Quelques-uns parvinrent à s'échapper ; mais leur existence vagabonde se termina bientôt comme celle de leurs compagnons.

L'histoire du capitaine Guillery et de sa bande a été racontée dans plusieurs ouvrages, intitulés : *La Prinse et Deffaicte du capitaine Guillery, qui a été pris avec soixante-deux volleurs, qui ont estez roués le 25 novembre 1608, avec la complaincte qu'il a faict avant que mourir* (1) ; Paris, 1609, in-8° ; — Rosset, *Histoires tragiques*, dix-neuvième histoire ; Lyon, 1701, in-8°, p. 349 ; — *Histoire de Guillery*, livre populaire, qui se réimprime sans cesse à Épinal ; — *Histoire véridique des grandes et exécrables voleries et subtilitez de Guillery, depuis sa naissance jusqu'à la juste punition de ses crimes* ; Fontenay, 1848, in-8°. Louis Lacour.

L'Estoile, *Journal de Henri IV*, année 1608. — *Histoire du capitaine Guillery*, 4e pièce des 19 du ms. des Minimes, 58, Bibliothèque impériale. — *Prise, Deffaicte et Punition des Guilleris, fameux voleurs*, *Choix des journaux*, tom. VI, p. 88. — Fournier, *Variétés historiques et littéraires* (*Bibl. Elzevirienne* de P. Jannet, t. I, p. 289.)

* **GUILLERY** (*Pierre*), théologien français, né à Beauvais, en 1617, mort à La Ferté-Milon, le 15 février 1673. Il fit ses études dans sa ville natale, et entra chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, en 1636. Il y fit sa philosophie et sa théologie. Malgré sa jeunesse, il fut envoyé à Rouen pour y réformer les chanoines. En 1653, il accepta le prieuré de Saint-Ferréol-d'Essôme, près Château-Thierry. En 1659 il était député au chapitre général de sa congrégation, et en fut élu secrétaire. Peu après on le fit prieur de Saint-Lô ; il y organisa des conférences de morale pour les ecclésiastiques du diocèse de Coutances. En 1661 il revint à Paris, et ne tarda pas à occuper la cure-prieuré de La Ferté-Milon. On a de lui : *Instructions catholiques des mystères de la foi, en faveur de ceux qui sont parmi les religionnaires* : cet ouvrage eut plusieurs éditions. La *Vie de Guillery* a été écrite, et se trouve en manuscrit à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

A. L.

Blondel, à la fin de sa *Vie des saints pour chaque jour de l'année*, Paris, 1722, in-fol. ; — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

**GUILLET** (*Pernette du*), femme poëte, née à Lyon, vers 1520, morte en 1545. Durant une carrière si courte, elle se distingua par son esprit, son goût pour la musique, et par les qualités les plus aimables. Plusieurs de ses compatriotes lui ont décerné les plus grands éloges, mais ils n'apprennent rien de bien positif sur sa vie. Elle se maria, et, après une carrière irréprochable, elle mourut à la fleur de l'âge, très-regrettée de son mari, qui réunit ce qu'il trouva des poésies de sa femme et qui les fit paraître dans l'année même où il l'avait perdue. Pernette est loin d'égaler sa compatriote Louise Labbé, mais elle a de la naïveté, de la grâce, de la gaieté ; elle badine avec l'amour, tandis que la belle cordière retrace avec une chaleur émouvante les entraînements de la passion. L'édition originale des poésies de cette muse lyonnaise, publiée chez Jean de Tournes, 1545, est devenue d'une rareté extrême ; un exemplaire avait été payé 3 francs à la vente du duc de La Vallière, en 1784 ; un autre s'est élevé à 1,005 fr. en 1847, à la vente des livres de M. Aimé Martin : exemple frappant du surcroît de valeur qu'ont acquis les raretés bibliographiques. Une seconde édition, augmentée de quelques pièces, qui ne sont pas sorties de la plume de Pernette du Guillet, vit le jour à Paris, en 1546. Enfin, une troisième, plus complète que les deux précédentes, sortit en 1552, à Lyon, des presses de Jean de Tournes. On assure qu'on ne connaît qu'un seul exemplaire de ce volume ; M. Coste n'avait pu le placer dans sa Bibliothèque lyonnaise, qui possédait les éditions de 1545 et de 1546. En 1830, quelques bibliophiles lyonnais firent réimprimer, d'après l'édition originale, les *Rymes* de leur compatriote ; on y joignit des notes, un glossaire et une notice sur Pernette, extraite du travail de Colletet, sur les *Vies des Poëtes français*, dont le manuscrit fait partie de la bibliothèque du Louvre. Ce volume, exécuté avec grand soin, n'a été tiré qu'à cent exemplaires (1). G. Brunet.

Goujet, *Bibliothèque française*. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 179. — Dugas-Montbel, dans le *Bulletin* de M. de Férussac, *Sciences historiques*, t. XVIII, p. 106.

**GUILLET** (*Benoît*), moraliste savoyard, et fondateur d'établissements ecclésiastiques, né à Chambéry, le 2 juin 1759, mort le 7 novembre 1812. Il prit la carrière ecclésiastique, reçut les ordres, et entra en 1782 comme directeur au sé-

(1) Ce livre a été intitulé inexactement dans quelques recueils : *Prise et Lamentation du capitaine Guillery* (L. L.).

(1) M. de Monfalcon, bibliothécaire de Lyon, a publié en 1857 : *Rymes de gentille et vertueuse dame Pernette du Guillet, Lyonnaise, première édition complète* ; Lyon, 1857, in-8°, tirés à 125 exemplaires. L. L—T.

minaire d'Annecy. En 1792 il s'enfuit devant les armées françaises, et se réfugia à Turin. Il rentra clandestinement dans sa patrie; mais il y fut arrêté le 20 mars 1798, sous la prévention d'exercer un culte sans autorisation légale. Il fut transporté à l'île de Ré, d'où il s'évada et revint en Savoie. Il réunit quelques jeunes gens à Saint-Ombre près Chambéry, et forma un petit établissement ecclésiastique occulte. Il ne fut pas inquiété, et en 1808 M. de Mérinville, évêque de Chambéry, le nomma supérieur du séminaire des cordeliers de sa ville épiscopale. Depuis, Guillet organisa le petit séminaire de Neuilly, et fonda à ses frais celui de Saint-Louis-du-Mont. Former des disciples capables de répandre la foi catholique était la constante préoccupation du P. Guillet. On a de lui : *Projets pour un cours complet d'instructions familières, à l'usage des ecclésiastiques*; Paris, 1815; Lyon et Paris, 1825, 4 vol. in-12; — *Petit règlement de vie, à la portée des gens de campagne*; Poitiers et Dijon, 1818; Rodez, 1827, in-24. A. L.

Quérard, *La France littéraire*.

GUILLET DE SAINT-GEORGES (*Georges*), historiographe français, né à Thiers (Auvergne), vers 1625, mort à Paris, le 6 avril 1705. Il fut le premier historiographe de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture de Paris, où il fut reçu le 31 janvier 1682. Il s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns sont fort estimés, moins pour l'érudition que pour la clarté du style et l'ordre du récit. Tels sont : *Les Arts de l'Homme d'Épée, ou le dictionnaire du gentilhomme, qui traite de l'art de monter à cheval, de l'art militaire et de la navigation*; Paris, 1670, 3 vol. in-12, avec fig.; — *Histoire de Castruccio Castracani, souverain de Lucques*, trad. de l'italien de Machiavel; Paris, 1671, in-12; — *Histoire des grands-visirs Mahomet Coprogli bacha et Achmet Coprogli bacha, son fils*, avec l'*Histoire des trois derniers Grands-Seigneurs, de leurs sultanes, etc.*; Paris, 1676, in-12; — *La vie de Mahomet II*; 1681, in-12; — *Athènes ancienne et nouvelle*, et l'*État présent de l'empire des Turcs, contenant la vie du sultan Mahomet IV*; Paris, 1675 et 1676, in-12. Guillet de Saint-Georges prétendit qu'il avait tiré ses documents des Mémoires de son frère Guillet de La Guilletière, qu'il disait avoir été prisonnier quatre ans à Tunis et visité l'Italie septentrionale, la Hongrie, la Grèce, la Turquie et une partie de l'Asie Mineure. Ce livre eut un grand succès; mais la fraude fut découverte : le prétendu voyageur n'était jamais sorti de son cabinet, ce qui n'empêcha pas Guillet de publier l'année suivante *Lacédémone ancienne et nouvelle, où l'on voit les mœurs et les coutumes des Grecs modernes, des mahométans et des juifs du pays*, suivie de la *Relation d'un voyage de Napoli de Malvoisie*; Paris, 1676, 2 volumes in-12. Cet ouvrage eut autant de vogue que le précédent. Jacob Spon cependant l'attaqua vivement dans ses *Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* (Lyon, 1677, 3 vol. in-12); il y releva de nombreuses inexactitudes, soutint que l'auteur n'avait jamais mis le pied en Grèce, et avait composé son histoire sur les rapports des missionnaires. Loin de se laisser battre, Guillet répliqua par ses *Lettres écrites sur une Dissertation d'un voyage de Grèce, publiée par M. Spon, médecin antiquaire, avec des remarques sur les médailles, les inscriptions, l'histoire ancienne et la moderne, la géographie, la chronologie, et une carte des détroits de Constantinople, selon les nouvelles découvertes de l'antiquaire*; Paris, 1679, in-12. Si dans ce livre l'auteur ne fit [illegible] preuve de bonne foi, au moins montra-t-il [illegible] voir, beaucoup d'esprit et de convenance; il [illegible] vint ainsi à se faire de nombreux partisans, [illegible] après que Spon eut fait paraître une *Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur le* Voyage de Grèce *de Jacob Spon, avec* [illegible] lettres *sur le même sujet; le Journal d'*[illegible] terre *du sieur Vernon, et la liste des* [illegible] *commises par M. Guillet dans son Athènes an-*cienne et nouvelle (Lyon, 1679, in-12).

J.-J. L.

Bayle, *Lettres*. — Des Maizeaux, *Notes sur les Lettres de Bayle*. — Chateaubriand, *Itinéraire*.

GUILLE-VILLE (*Guillaume DE*), [illegible] *Guilelmus de Deguilla-Villa*, poète [illegible] né à Chaliz, en 1295 (1), vivait encore [illegible] Il était moine du couvent de [illegible] l'ordre de Cîteaux. On a de lui un [illegible] tulé *Le Pèlerinage de l'Homme*, [illegible] rigé par un moine de Clairvaux, [illegible] Paris en 1511. Ce même ouvrage [illegible] avait déjà été imprimé à Lyon, 1485, [illegible] figures, sous le titre de *Pèlerinage de la vie humaine*. Ces deux éditions [illegible] L'ouvrage de Guille-Ville est plus [illegible] appelé le *Roman des trois Pèlerinages*; [illegible] premier traite de l'homme durant [illegible] second de l'âme séparée du corps; [illegible] de Jésus-Christ et de sa gloire. Il [illegible]

Cy fine le Romant du moine
Des Pelerins de vie humaine.

E. D.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. [illegible] p. 329. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, [illegible]

GUILLEM DE BALAUN. *Voy.* [illegible]

GUILLIAUD (*Maximilien*), [illegible] compositeur français, né à Châlons-sur-[illegible] vers 1522, mort à Sens, en août 1597. [illegible] premières études dans sa ville natale, [illegible] dier la philosophie à Paris. Il [illegible] théologie en 1560, et docteur de la maison de Na-varre en 1562. On lui confia l'éducation de Charles, cardinal de Bourbon. Guilliaud [illegible]

(1) Quelques auteurs le font naître en [illegible].

successivement grand-archidiacre de Cave (diocèse de Rouen), chanoine et chantre de Châtillon-sur-Loire, chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, et prieur de Sainte-Geneviève près Sens. Il avait beaucoup de goût pour la musique et composa avec succès divers morceaux dans le style ecclésiastique. On a de lui : *Rudimens de Musique pratique, réduits en deux briefs traittez. Le premier contenant les préceptes de la plaine, l'autre de la figurée, dédiés à excellent musicien M. Claude de Sermisy, maître de chapelle du roi et chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris*; Paris, 1554, in-4° oblong. Ces traités, divisés en vingt chapitres, renferment des explications fort claires sur les diverses proportions de la notation. On trouve plusieurs compositions de Guilliaud dans le *Recueil de douze Messes à quatre parties*; Paris, 1554. Il fut l'éditeur de plusieurs ouvrages de son parent Claude Guilliaud, entre autres du *Commentaire sur saint Mathieu*; Paris, 1562, in-fol., qu'il mit en ordre et auquel il ajouta une *préface*; — et des *Homiliæ quadragesimales*; Paris, 1568, in-4° et in-8°. Il y joignit quatre *distiques* latins et une *Préface* adressée à Pierre Hennequin, conseiller au parlement de Paris.

A. L.

Bernard Durand, *Deffense pour la préséance de Châlon*, p. 46. — Jacob, *De claris Scriptor. Cabilon.*, p. 62. — De Launoy, *Histoire du Collège de Navarre*, p. 758. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de la Bourgogne*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

*GUILLIAUD (*Christophe*), industriel français, né à Saint-Étienne, en 1753, mort le 18 décembre 1821. Il embrassa de bonne heure la profession de fabricant d'armes, et contribua puissamment à l'extension des manufactures de sa ville natale. Guilliaud, qui avait d'abord embrassé les principes de la révolution, prit, dit-on, parti contre la Convention lors de l'insurrection de Lyon ; arrêté après la reddition de la ville, il était condamné à mort lorsque la chute de Robespierre lui sauva la vie. Il ne se mêla plus de politique, et, sa fortune faite, il tomba dans une grande dévotion. Deux fois il entreprit le voyage de Rome pour en rapporter des indulgences et y acheter des statues de Vierges et de saints, dont il orna sa maison de campagne. En 1814, il rétablit à ses frais auprès de Lyon un calvaire avec des croix de fer et des figures de marbre. On a de lui : *Moyens de porter l'agriculture, les manufactures et le commerce de France au plus haut degré de splendeur et d'utilité publique*; Paris et Lyon, 1797, in-8°. Ce travail portait pour épigraphe cette phrase de l'ouvrage même : « Quand le gouvernement le voudra, le peuple français sera l'agriculteur le plus actif, l'artiste le plus ingénieux et le premier commerçant du monde » ; — *Mémoire sur la mise en œuvre de tous les métaux du département de la Loire*.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouv. Biogr. des Contemporains*.

*GUILLIM (*John*), héraldiste anglais, né en 1565, dans le comté d'Hereford, et mort le 7 mai 1621, à Londres. Il fit ses études à Oxford, devint membre du collége héraldique de Londres, et y remplit depuis 1617 l'emploi de rose-rouge poursuivant d'armes. On a sous son nom un ouvrage de blason : *The Display of Heraldry*; 1610, in-fol., dont le manuscrit lui fut donné par le chanoine Barkham, et qui a eu de nombreuses éditions ; la cinquième, augmentée par le capitaine Loggan d'un *Treatise of Honour civil and military*, 1679, est la plus estimée.

P. L—y.

*Noble College of Arms*. — *Biographia Britannica*. — Chalmers, *Biographical Dictionary*.

GUILLIMAN (1) (*François*), historien suisse, né vers le milieu du seizième siècle, à Romont (canton de Fribourg), mort selon les uns en 1612, selon les autres en 1623. Il devint professeur d'histoire à Fribourg en Brisgau, et fut nommé en 1609 historiographe de la maison d'Autriche. On a de lui : *De Rebus Helvetiorum Libri V*; Fribourg, 1598, in-4°; S. Vittorino, 1627, in-4°; inséré dans le *Thesaurus Historiæ Helveticæ*, et réimprimé à Leipzig, en 1710, in-fol., avec les *Annales Boiorum* d'Aventinus, par les soins de N.-H. Gundling; — *Habsburgica, seu de vita et gestis comitum Habsburgicorum*; Milan, 1605, in-4°, inséré dans le *Thesaurus Historiæ Helveticæ*; — *De Episcopis Argentinensibus*; Fribourg, 1608, in-4°; — *De Origine et Stemmate Conradi VI, imperatoris Salici*; Fribourg, 1609, in-4°; inséré dans le tome III des *Selecta Juris et Historiarum* de M. Chr. Senkenberg.

E. G.

Gastler, *Abhandlung über Fr. Guilliman's Leben und Schriften*; Vienne, 1783, in-8°. — Gundling, *Præfatio*, en tête de l'édition faite par cet auteur du *De Rebus Helvetiorum* de Guilliman. — D. Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. IX, p. 312.

*GUILLO (*Vincente*), peintre espagnol, né à Alcala-de-Gibert, vers 1660, mort à Valence, en 1701. Il peignait la fresque avec beaucoup de facilité, et était heureux dans le choix de ses compositions et de son coloris. Quoiqu'il mourut dans la force de l'âge et de son talent, il a laissé de nombreux ouvrages. On en voit plusieurs à Barcelone, où il résida quelques années ; à Taragone, il fit pour l'hôpital de Sainte-Thècle l'*Adoration des Mages*; à Valence il décora l'ermitage de Saint-Paul et une partie de l'église San-Juan-del-Mercado ; mais dans ce dernier monument s'étant vu préférer l'habile don Antonio Palomino y Velasco pour la peinture des voûtes, il mourut de dépit.

A. de L.

Raphaël Mengs, *Las Obras*. — Don Felipe Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

*GUILLO (*Agostino*), peintre espagnol, fils du précédent, né à Valence, vers 1690. Sa vie est peu connue; son talent était médiocre; cependant, on cite de lui quelques bons tableaux dans

(1) Son vrai nom était *Vuillemin*.

l'église San-Juan-del-Mercado de Valence et une fresque dans le couvent des Dominicains de la même ville. A. de L.

Don Felipe Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Las Constituciones y actas de la Academia de San-Carlos de Valence*.

* **GUILLO** (*Florent*), peintre espagnol, fils du précédent, mort vers 1750. Il fut élève de son père, et ne le dépassa pas pour le mérite. Ses meilleures compositions se voient à Valence, dans les couvents des Franciscains, des Dominicains et des Carmes déchaussés. A. de L.

Don Felipe Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Las Constituciones y actas de la Academia de San-Carlos de Valence*.

* **GUILLON** (*René*), grammairien français, né à Saint-Osmanne (bas Vendômois), en 1500, mort à Paris, le 6 décembre 1570, fut attaché à Guillaume Budé, et apprit le grec sous cet habile maître. On a de lui une traduction latine des lettres d'Isocrate : *Isocratis, oratoris Atheniensis, Epistolæ græcæ;* Paris, 1547; in-4°. L'année suivante il publiait un traité sur la prosodie grecque, divisé en deux parties, qui sont intitulées *Gnomon* et *De Generibus Carminum græcorum*. Il a commenté la grammaire de Nicolas Clénard : *Institutiones in Linguam Græcam, Nic. Clenardo auctore, una cum Ren. Guillonii Annotationibus;* Paris, 1606, in-8°. Du Verdier indique encore parmi les œuvres de René Guillon : *De Dialectis Verborum et Nominum;* Paris, 1561, et *Tabulæ monstrantes viam qua itur in Græciam;* Paris, 1567. B. H.

*Bibliothèques* de La Croix du Maine et de Du Verdier. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. I, p. 201.

**GUILLON** *de Montléon* (*Aimé*), écrivain controversiste, théologien et historien français, né à Lyon, le 24 mars 1768, mort à Paris, le 12 février 1842. Il fit ses études dans un des colléges de sa ville natale, entra ensuite au séminaire, et fut ordonné prêtre en 1782. Il commença par la prédication, et obtint du succès, puis il se mit à écrire contre la révolution, et atteint par la loi qui, après le 10 août 1792, prononçait la déportation contre les prêtres qui n'avaient pas voulu prêter serment à la constitution civile du clergé, il se réfugia d'abord à Chambéry. L'entrée en Savoie de l'armée du général Montesquiou le força de fuir vers la Suisse. Il y passa les années 1793 et 1794, et revint à Lyon en 1795; mais s'y trouvant sans ressources, il résolut de venir à Paris, avec un passe-port de marchand, s'étant véritablement occupé de négoce pendant son séjour en Suisse. Avec les notes qu'il avait recueillies sur le siége de Lyon en 1793, il écrivit une relation de ce siége qui, après le 18 fructidor, fut signalée au Directoire comme une machine de guerre lancée contre la république. Ce livre était anonyme; mais le libraire fit connaître l'auteur, qui était déjà emprisonné pour un petit livre qu'on lui attribuait, et dans lequel on cherchait à tourner en ridicule le pouvoir exécutif, et particulièrement son président, La Revellière-Lepeaux, fondateur de la religion théophilanthropique. Le soi-disant marchand Aimé Guillon eut donc à subir pour ces deux ouvrages deux procès successifs devant le tribunal criminel, le même jour 10 septembre 1798. Le jury ne pouvant s'accorder pour le reconnaître l'auteur de ces livres jugés contre-révolutionnaires, Guillon échappa à une condamnation; mais il fut livré au bureau central de la police, qui voulait le faire déporter comme ecclésiastique. Il parvint à se soustraire à ce danger, et quelques mois après il créa un journal caustique, qui fut bientôt supprimé. En 1800 il révéla dans une brochure un secret qu'il tenait de l'abbé Bernier, suivant lequel le premier consul avait le projet de se faire nommer empereur, le pape ayant pris l'engagement de venir le sacrer. Alors Aimé Guillon fut arrêté comme rédacteur et distributeur d'un journal clandestin. Il resta dix-huit mois en prison à Sainte-Pélagie, et à la fin il fut conduit pour le fort Saint-Georges, près de Mantoue. A Milan, le vice-président de la république italienne, Melzi, ayant pitié de lui, le garda dans la geôle de cette ville, et six mois après il obtint de n'avoir d'autre prison que les murs de la ville. Étranger et sans ressources, il se résigna pour vivre à donner des leçons de langue française à quelques Italiens; il publia aussi quelques ouvrages philologiques. Son sort s'améliora lorsque, en 1805, Napoléon se fut fait couronner roi d'Italie. Le vice-roi, Eugène de Beauharnais, voulant alors relever la rédaction du journal officiel, en chargea l'abbé Guillon, qui fut en même temps nommé professeur de langue et de littérature françaises des pages de la maison [illegible]. Après la restauration, l'abbé Guillon [illegible] Paris. Il n'obtint rien d'abord du nouveau gouvernement, et se mit à écrire des livres poli[illegible]. En 1816, M. de Vaublanc lui donna [illegible] ploi de conservateur à la bibliothèque [illegible]. Guillon s'occupa dès lors plus particu[illegible] de matières religieuses. Attaché aux [illegible] l'Église gallicane, il attaqua vigoureuse[illegible] jésuites et les évêques sans diocèse. La [illegible] tion de Juillet lui laissa sa place, qu'il [illegible] jusqu'à sa mort. Pour se distinguer de [illegible] monyme, qui devint évêque de Maroc, [illegible] Aimé Guillon ajouta à son nom, à partir de [illegible] le nom *de Montléon*, qui lui venait de [illegible] avait été prieur de l'abbaye de Saint-[illegible] Monteleone.

On lui doit : *Tribut de l'amitié à la mémoire de M. Borde, réfutateur de J.-J. Rousseau, éloge historique;* Lyon, 178[illegible]; — *Ressemblances historiques entre les commencements de la révolution française et ceux de la révolution d'Angleterre qui fit périr Charles Ier;* Lyon, 1789, in-8° : [illegible] après les journées des 5 et 6 octobre; — [illegible] *tation royaliste prêchée à Lyon le* [illegible]

*cembre* 1790; Lyon, 1790, in-8°; — *Lettre à M. C. (Charrier), curé d'A... (Ainay), député à l'Assemblée nationale*; 5 janvier 1791; — *Seconde Lettre à M. Charrier de La Roche, curé d'Ainay de Lyon*; Paris, 1791, in-8°; — *Épître à M. Lamourette, évêque de Rhône-et-Loire, sur son instruction pastorale du 16 juillet* 1791; Paris (Vienne en Dauphiné), 1791, in-8° : brochure qu'il ne faut pas confondre avec une brochure anonyme qui porte le même titre, et qui est de Camille Jordan et de Degerando; — *Nouvelle Lettre à M. Lamourette*; Paris (Lyon), 1791, in-8°; — *Lettre du Chevalier *** à M. l'abbé Charrier, au sujet de son écrit de janvier* 1792, *sur sa conduite dans la démission de l'évêché constitutionnel de Rouen*; Lyon, 6 février 1792, in-8°; — *Tableau historique de la ville de Lyon*; Lyon, 1792, in-12; réimprimé, avec des additions, sous ce titre : *Lyon tel qu'il est et tel qu'il était*; Paris, 1797, 1807, in-12; — *Histoire du Siége de Lyon, des événements qui l'ont précédé et des désastres qui l'ont suivi*; Paris, 1797, 2 vol. in-8°; — *La Politique chrétienne, ouvrage périodique*, par Aimé G.; Paris, 1797, in-8° : cet ouvrage, par lequel l'abbé Guillon débuta à son arrivée à Paris, eut du succès; mais la catastrophe du 18 fructidor le fit supprimer. En 1798 et 1799, il fit paraître *Feuille impartiale et Variétés morales*; Paris, 3 vol. in-8° : cette feuille périodique subsista jusque après le 18 brumaire. Napoléon la comprit dans le nombre des journaux qu'il supprima dès qu'il fut premier consul. L'année suivante l'abbé Guillon publia la *Politique chrétienne et Variétés morales et littéraires pour l'an* 1800, *par l'auteur de celle de* 1797; Paris, 1800, in-8° : dirigé, en faveur de la légitimité, contre les promesses et serments de fidélité que Napoléon exigeait du clergé, cet écrit fut bientôt supprimé par Fouché. Au commencement de 1815, l'abbé Guillon reprit encore une fois la publication de cet ouvrage, sous le titre de *La Politique chrétienne de* 1815, *et Variétés morales et littéraires, faisant suite à celles de* 1797 *et* 1800; mais le 20 mars arriva, et l'abbé Guillon arrêta sa publication : 4 livraisons avaient paru; — *Étrennes aux amis du 18 fructidor, ou almanach pour l'an de grâce* 1798, avec cette épigraphe : Le vrai seulement est aimable; Paris, de l'imprimerie des Théophilanthropes, à l'enseigne de Polichinelle, an VII de la république (1799), in-8°; en face du frontispice se trouvait une gravure où l'on voyait un polichinelle en costume de directeur (La Revellière-Lepeaux), posé sur le point le plus élevé d'un quart de cercle figurant une portion de calendrier républicain avec ces mots en bas : *Mahomet théophilanthrope*; — *Le grand crime de Pépin le Bref, dissertation historique et critique sur l'usurpation et l'intronisation du chef de la seconde dynastie française*, Londres (Paris), 1800, in-8° : publiée sous le pseudonyme de G. Andry, P. D. L. E. M. D. P. A. (prêtre de Lyon, et membre de plusieurs académies)... : cette brochure, qui révélait un arrangement suivant lequel Napoléon devait se faire porter au trône de France par une décision du pape Pie VII, fut saisie par ordre du gouvernement; on n'en sauva qu'un petit nombre d'exemplaires; — *Le Sylphe, ou journal invisible*; Paris, 1800, in-8° : « ce journal, dit M. Quérard, tendait à détromper le public de l'illusion que lui faisait Bonaparte et à déconcerter les manœuvres de son ministre Fouché »; — *Lettre à l'abbé Valdastri, secrétaire perpétuel de l'Académie Virgilienne de Mantoue, sur quelques propriétés de la langue française comparativement à la langue italienne*; Milan, 1805; — *De quelques préventions des Italiens contre la langue et la littérature françaises, lettre à M. Denina*; Milan, 1805, in-8° : c'est une réponse à l'opuscule que l'abbé Denina avait composé par ordre de Napoléon, et qui avait pour titre « *Dell' Uso della Lingua Francesa nel Piemonte*; — *L'Abréviateur Grammatical, ou la grammaire française réduite à ses plus simples éléments, en italien et en français, à l'usage des pages d'Italie*; Milan, 1807, in-12; — *Belisario, romano istorico, trad. del francese*; Milan, 1808, in-8°; — *Réflexions sur la compétence ou l'incompétence en fait de jugements littéraires, à l'égard d'une littérature étrangère, en italien et en français*; Milan, 1808, in-8°; — *Le Cénacle de Léonard de Vinci, rendu aux amis des beaux-arts, essai historique sur ce chef-d'œuvre et ses copies*; Milan, 1811, in-8°; — *Sulle sedici Colonne corintie antiche di marmo stanti in Milano, volgarmente chiamate Colonne di San-Lorenzo, e sulle terme Ercolee cui appartenevano, Dissertazione*, etc.; Milan, 1812, in-8° : imprimée aux frais du gouvernement du royaume d'Italie; — *Machiavel commenté par Napoléon Bonaparte, manuscrit trouvé dans le carrosse de Bonaparte, après la bataille de Mont-Saint-Jean, le* 15 *juin* 1815; Paris, 1816, in-8°; le même traduit en espagnol; Paris, 1827, 2 vol. in-12; — *Preuve de la fidélité des Français à leurs rois légitimes, lors du passage de la première à la seconde dynastie, résultant de l'examen de cette question, encore indécise : Est-il vrai que Pépin ait été autorisé par le pape Zacharie à s'emparer de la couronne des Mérovingiens?* Paris, 1817, in-8°; cette dissertation fut reproduite la même année sous ce titre : *Pépin et le pape Zacharie, ou la consultation dans laquelle le premier aurait été autorisé par le second à s'emparer de la couronne des descendants de Clovis démontrée fausse*, etc.; Paris, in-8°; — *Sur l'ancienne copie de la Cène de Léonard de Vinci qu'on voit maintenant au Musée royal*,

*comparée à la plus célèbre de toutes, celle des chartreux de Pavie, et à la copie récente d'après laquelle s'exécute à Milan une mosaïque égale en dimensions à l'original;* dissertation lue à la quatrième classe de l'Institut de France, le 15 février 1817; Paris, 1817, in-8°; — *Les Martyrs de la foi pendant la Révolution française, ou martyrologe des pontifes, prêtres, religieux, religieuses, laïques de l'un ou de l'autre sexe qui périrent alors pour la foi;* Paris, 1820-1821, 4 vol. in-8°; — *Notice sur l'édition princeps du recueil des œuvres de Cicéron, et sur Alexandre Minutianus, auteur de cette édition;* Paris, 1820, in-8° : extrait de la *Bibliographie de la France* des 10 et 17 juin de la même année; — *Sur deux traductions nouvelles de l'Imitation de Jésus-Christ, et principalement sur celle de M. Genoude. Lettre d'un docteur en théologie à M. l'abbé de Bonnev.... à Vienne en Autriche;* Paris, 1820, in-8° : extrait de la *Chronique religieuse;* — *Histoire générale de l'Église pendant le dix-huitième siècle, dans laquelle s'expliquent les causes, l'origine, les développements et les catastrophes de la Révolution française* (tome Ier et unique); Besançon et Paris, 1823, in-8° : cet ouvrage devait avoir six volumes, mais l'éditeur s'arrêta au premier, parce qu'il crut voir que ce livre ne plaisait point au clergé, à cause des principes gallicans que l'auteur y professe; — *Des conflits de la juridiction de l'ordinaire avec les prétentions des grands-aumôniers de France;* Paris, 1824, in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon;* Paris, 1824, 3 vol. in-8° : les deux premiers volumes font partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française* des frères Beaudouin; le troisième volume, allant du 5 décembre 1793 au 28 avril 1794, a paru séparément; — *Basilidès, évêque grec de Carystos en Eubée, tant en son nom qu'en celui de la plupart des archevêques et évêques de l'Église grecque, à M. le comte de Montlosier sur son Mémoire à consulter* (relativement aux jésuites), *et sur les raisonnements que lui opposent les prélats qui, sans clergé ni troupeau, se parent commodément en France du titre de nos églises, sans vouloir en supporter les charges ni courir les dangers, trad. du grec moderne, par N.....;* Paris, 1826, in-8°; — *Seconde Lettre du même, adressée à son drogman de Marseille, en février* 1828, *trad. du grec moderne par ledit drogman, sur le triomphe indestructible de l'ultramontanisme en France, par la puissance du seigneur d'Hermopolis et les manéges patents ou secrets des autres évêques in partibus et ci-devant in partibus;* Paris, 1828, in-8°; — *Raoul ou Rodolphe, devenu roi de France l'an 923, ne serait-il pas le même personnage que Rodolphe II, roi de Bourgogne Transjurane? et d'où vient que le cinquième de nos rois du nom de Charles n'est pas appelé Charles IV, dissertation historique;* Paris, 1820, in-8°, avec des figures de médailles et des tables généalogiques; — *De la fraternité consanguine du peuple lyonnais avec la nation [illegible] milanaise, dissertation;* Lyon, 1828, in-8°; — *De quatre tableaux attribués à Léonard de Vinci, dans lesquels la sainte Vierge, assise, se penche vers son enfant qui joue avec un agneau, mais en deux desquels est intercalée une sainte Anne,* dissertation; Paris, 1836, in-8°. En outre, l'abbé Aimé Guillon publia pendant son exil en Italie une *Lettre aux académiciens de Mantoue sur la mort du célèbre Bettinelli,* insérée dans le recueil de *Prose e Poesie in morte dell' abbate Bettinelli;* Mantoue, 1808. De 1805 à 1814 il rédigea la majeure partie des articles de littérature italienne dans le *Giornale italiano.* Plus tard, il travailla en France à *La Quinzaine littéraire,* et à *La France catholique,* dont il était le principal rédacteur, et donna à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin un article sur les [illegible] gallicanes. Comme éditeur il a fait paraître une nouvelle édition corrigée et augmentée de l'*Éloge de madame Élisabeth, sœur de Louis XVI,* par M. Ferrand (1795), et l'ouvrage de M. [illegible] intitulé : *Réclamation pour l'Église de France et pour la vérité,* auquel il ajouta une [illegible] (1821). L. Louvet.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour,* tome II, 2e partie, p. [illegible] — Quérard, *La France littéraire.*

GUILLON (*Marie-Nicolas-Silvestre*), [illegible] professeur, humaniste français, né à Paris, le 1er janvier 1760, mort à Montfermeil, le 15 octobre 1847. Il commença ses études au collège du Plessis, et les termina au collége Louis-le-Grand, où il eut pour condisciples Robespierre et le cardinal de Cheverus. Puis, il suivit les cours d'éloquence sacrée et profane, en même temps que des cours sur la médecine, sur les sciences naturelles et sur les sciences [illegible]. Nommé agrégé de rhétorique dans l'université [illegible] 1789, et entré dans les ordres, il s'était fait connaître par quelques publications, [illegible] l'archevêque de Paris, de Juigné, le plaça [illegible] premier élève dans l'établissement fondé [illegible] en faveur des aspirants à la chaire. Le jeune abbé se livra avec succès à la prédication. La princesse de Lamballe se l'attacha comme [illegible] titre auquel elle ajouta bientôt ceux de [illegible] caire et d'aumônier, qu'il conserva jusqu'à la sanglante catastrophe de septembre 1792. [illegible] alors se soustraire aux proscriptions en [illegible] giant à Sceaux, sous le nom de *Pastel,* [illegible] celui de sa mère, et en exerçant [illegible] la médecine, substituant ainsi, selon ses [illegible] expressions, un autre genre de [illegible] celui dont l'exercice public était devenu [illegible] sible, parfois même faisant de l'un le [illegible]

de l'autre. Plus tard il se retira à Meaux, où il continua de s'occuper du soin des malades, et en 1798 il revint à Paris pour s'y créer une clientèle. Ses *Recherches sur le concordat, la pragmatique et les élections populaires* lui valurent de la part de Fouché une détention de quatre mois au Temple. Rendu à la liberté, il publia des *Entretiens sur le Suicide*, à l'occasion de la tentative de suicide d'un jeune écrivain dont il avait pansé les blessures et relevé le courage. A la même époque l'abbé de Fontenay l'attacha à la rédaction du *Journal général de Littérature, des Sciences et des Arts*.

Après le rétablissement du culte, l'abbé Guillon reprit l'habit ecclésiastique, et le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, le nomma chanoine honoraire bibliothécaire de l'archevêché. Bientôt le premier consul le désigna pour accompagner à Rome le cardinal Fesch, en qualité d'auditeur théologien de la légation française. De retour à Paris au bout d'une année, l'abbé Guillon se livra au double ministère de la prédication et de l'instruction publique. Il se fit entendre dans les principales chaires de la capitale, et prononça en plusieurs occasions l'éloge du chef que la France s'était donné. Fontanes, devenu grand-maître de l'université, nomma l'abbé Guillon professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, et lorsqu'il s'agit, quelque temps après, de rétablir la faculté de théologie, il l'appela à la chaire d'éloquence sacrée, en y joignant les fonctions d'aumônier au lycée Louis-le-Grand. A la restauration, l'abbé Guillon se rangea bien vite du côté des vainqueurs, et le 22 décembre 1814 il disait dans son cours d'ouverture : « Avec les Bourbons l'esprit de vie est rentré dans tous les membres du corps politique; la patrie se sent renaître, et voit chaque jour se cicatriser quelqu'une de ses nombreuses plaies; la religion a recouvré ses antiques domaines; elle est allée d'elle-même se rasseoir sur le trône de nos rois, et l'impiété a fui avec l'usurpation. »

La réputation de l'abbé Guillon fixa sur lui l'attention du duc d'Orléans, qui lui confia la direction de l'instruction religieuse de ses enfants et le fit nommer en 1818 aumônier de la duchesse. L'abbé Frayssinous le porta au nombre des inspecteurs de l'académie de Paris, mais sans qu'il cessât de professer en Sorbonne. Après la révolution de Juillet, l'abbé Guillon s'empressa de montrer son dévouement à la dynastie nouvelle par un discours prononcé dans l'église de la Sorbonne sur l'avénement de Louis-Philippe au trône. Ce discours lui suscita de violentes persécutions de la part du clergé; elles éclatèrent surtout lorsque le roi, qui n'avait déjà pu le faire agréer pour l'évêché de Cambray, le nomma évêque de Beauvais. « M. Guillon, disait *L'Avenir* du 15 juin 1831, est l'élu premier-né de l'alliance d'un gouvernement légalement athée avec la religion catholique, apostolique et romaine. Ce choix est le symbole vivant de la conscience ministérielle, la prophétie de l'épiscopat qu'il nous destine. Or n'est-il pas singulièrement remarquable que le clergé de la ville qui devait subir ce premier essai en matière d'épiscopat ait été conduit à protester contre cette *nomination modèle*. » Vers la même époque l'abbé Grégoire (*voy.* ce nom), sentant sa fin s'approcher, réclama de l'abbé Guillon les consolations du saint ministère. L'abbé Guillon répondit à cet appel, et sur le refus du curé de l'Abbaye-aux-Bois, il administra l'extrême onction au mourant, après avoir rappelé ces paroles du pastoral de Paris : « Tout prêtre qui se trouve présent peut administrer l'extrême onction, de peur que le malade ne meure privé du secours de ce sacrement. » Il fit dresser procès-verbal de cette cérémonie religieuse, et transmit des duplicata de ce procès-verbal au roi, à la reine et à l'archevêque de Paris. M. de Quélen répondit : « Mon silence me rendrait votre complice; je dois à mon diocèse, à l'Église de France, au saint-siége, à l'Église universelle de le rompre de la manière la plus solennelle, et de demander en leur nom une réparation éclatante. » L'abbé Guillon se hâta de déclarer en toute humilité qu'il soumettait sa conduite à la censure de M. de Paris, comme à celle de *son évêque* et de *son juge*. Il se présenta le soir même à l'archevêché; le prélat délégua un de ses grands-vicaires pour poser les conditions auxquelles l'ancien conventionnel pourrait se réconcilier avec l'Église. L'abbé Grégoire ne les accepta pas. L'archevêque fulmina une pastorale à son clergé par laquelle il enveloppa dans une condamnation générale toutes les personnes qui avaient assisté M. Grégoire dans ses derniers moments, et qui avaient ainsi *méconnu leurs devoirs*.

L'abbé Guillon en appela d'abord à la cour de Rome, et sans en attendre la décision il donna sa démission de l'évêché de Beauvais. Il publia en outre un exposé de sa conduite, dans lequel se trouvent reproduites toutes les hésitations qui l'avaient agité dans cette circonstance. Enfin, s'humiliant devant son supérieur, il vint faire amende honorable de sa conduite, et fut pardonné. L'orage s'étant calmé, la cour intervint auprès du saint-siége, et l'abbé Guillon fut promu évêque de Maroc *in partibus infidelium*. Il fut sacré le 7 juillet 1833, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, en présence des princes de la famille royale. En 1837, il devint doyen de la faculté de théologie; mais lorsque le gouvernement de Louis-Philippe crut devoir se rapprocher du clergé, l'abbé Guillon fut en quelque sorte sacrifié : nommé doyen honoraire de la faculté de théologie de Paris, il fut envoyé comme dans une sorte d'exil à la garde de la chapelle mortuaire de Dreux, qui venait de recevoir coup sur coup les restes de plusieurs enfants du roi. Il y languit quelques années, et vint finir sa vie à sa maison de Montfermeil. Châteaubriand maltraite l'abbé Guillon,

qui a cependant laissé la réputation d'un prêtre instruit et tolérant.

On a de lui : *Nouveaux Contes arabes, ou Supplément aux Mille et une Nuits*, par M. l'abbé *** ; Paris, 1788, in-12 ; — *Mélanges de Littérature orientale, traduits de l'arabe, suivis de Lettres et Dissertations* ; Paris, 1788, in-8° ; — *Qu'est-ce donc que le pape ? par un prêtre* ; Paris, 1789, in-8° ; — *Collection ecclésiastique, ou recueil complet des ouvrages faits depuis l'ouverture des états généraux relativement au clergé* ; Paris, 1791 et ann. suiv., 7 vol. in-8° : publiée sous le nom de l'abbé Barruel ; — *Parallèle des Révolutions sous le rapport des hérésies qui ont désolé l'Église* ; Paris, 1791, in-8° ; réimpr. plusieurs fois depuis ; — *Rapprochements de la lettre des évêques soi-disant constitutionnels au pape Pie VI avec des lettres de Luther à Léon X* ; Paris, 1791, in-8° ; — *Recherches sur les maladies nerveuses*, par le docteur Pastel, insérées dans le *Journal encyclopédique* ; Paris, 1792, in-8° ; — *Brefs et instructions du saint-siége relatifs à la Révolution française ; collection accompagnée de discours, notes et dissertations qui en prouvent l'authenticité* ; Paris, 1799, 2 vol. in-8° ; — *Promenade savante des Tuileries, ou notice historique et critique des monuments du jardin des Tuileries, dans laquelle sont relevées les erreurs commises dans les précédentes descriptions*, par M. N. S. G. P*** (Pastel) ; Paris, an VII (1799), in-8° ; — *Sur le respect dû aux tombeaux et sur l'indécence des inhumations actuelles*, par le C. N. S. G. ; Paris, 1799, in-8° ; — *De la nomination aux évêchés dans les circonstances actuelles, ou recherches historiques et critiques sur les élections populaires, la pragmatique sanction, le concordat* ; Paris, an IX (1801), in-8° ; — *Discours prononcé dans l'église de Saint-Sulpice sur l'autorité de l'Église romaine* ; Paris, 1802, in-8° ; — *Entretiens sur le Suicide, ou courage philosophique opposé au courage religieux, et réfutation des principes de J.-J. Rousseau, de Montesquieu, et de Mme de Staël, en faveur du suicide* ; Paris, an X (1802), in-18 ; 1809, in-18 ; nouv. édition, considérablement augmentée, Paris, 1836, in-8° ; — *La Fontaine et tous les fabulistes, ou La Fontaine comparé avec ses modèles et ses imitateurs* ; nouv. édit., avec des observations critiques, grammaticales, littéraires et des notes d'histoire naturelle ; Paris, 1803, 2 vol. in-8° ; nouv. édit., Paris, 1829, 2 vol. in-12 ; — *Discours pour la fête de l'Assomption de la sainte Vierge et de la naissance de S. M. l'empereur et roi* ; Paris, 1805, in-8° ; — *Discours pour l'anniversaire du sacre de S. M. l'empereur et roi, et de la victoire d'Austerlitz, prononcé dans l'église paroissiale de Saint-Roch, le 7 décembre 1806* ; Paris, 1807, in-8° ; — *Éloge de M. d'Orléans de Lamotte, évêque d'Amiens*, suivi de notes historiques, discours qui a remporté le prix à l'Académie des Sciences et Lettres d'Amiens en 1809 ; Paris, 1809, in-8° ; — *Discours prononcés à l'ouverture des cours de la faculté de théologie de Paris* ; Paris, 1814 et ann. suiv., in-8° ; — *Chant funèbre sur la mort de Louis XVI, exécuté dans l'église royale de Saint-Germain-l'Auxerrois*, traduit du français de Baour-Lormian en latin ; Paris, 1817 ; — *Discours du pape Pie VI sur la mort de Louis XVI*, traduit du latin et accompagné de notes ; Paris, 1818 ; — *Panégyrique de saint Louis, roi de France, prononcé le 25 août 1818 devant Messieurs de l'Académie* ; Paris, 1818, in-8° ; — *Dissertation sur les Psaumes*, traduite du latin, avec des notes ; 1822 ; — *Du rétablissement des études*, discours suivi de notes, [illegible] *Tableau historique et chronologique des plus célèbres docteurs de l'université et de la faculté de théologie (de la Sorbonne), depuis le neuvième siècle jusqu'à nos jours* ; Paris, [illegible] in-8° ; — *Discours prononcé en l'église de la Madeleine, au service de M. Charles [illegible]malle, procureur général en la cour royale d'Angers* ; Paris, 1827, in-8° ; — [illegible] *monseigneur l'archevêque de Paris* ; Paris, 1828, in-8° ; — *Collectio selecta SS. [illegible] Patrum, complectens exquisitissima [illegible] tum dogmatica et moralia, tum apologetica et oratoria* (avec M. Caillau et plusieurs autres membres du clergé français) ; Paris, [illegible] et ann. suiv., in-8° ; — *Histoire générale de la Philosophie ancienne et moderne jusqu'à nos jours, ou supplément à la Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins* ; Paris, [illegible] 2 vol. in-8° et 4 vol. in-12 ; 1848, 4 vol. [illegible] — *Histoire de la nouvelle Hérésie du dix-neuvième siècle, ou réfutation complète des ouvrages de M. l'abbé de La Mennais* ; Paris, 1835, 3 vol. in-8° ; — *Lettre pastorale de [illegible] S. Guillon, par la miséricorde divine [illegible] grâce du saint-siége apostolique [illegible] Maroc, aux prêtres et fidèles [illegible] répandus dans le royaume de Maroc* ; [illegible] 1836, in-8° ; — *De la prédication [illegible] Discours prononcé à l'ouverture du [illegible] d'éloquence sacrée en Sorbonne* ; Paris, [illegible] in-8° ; — *Modèles de l'éloquence chrétienne en France, après Louis XIV, ou année apostolique, composée des sermons des orateurs les plus renommés depuis [illegible] Bourdaloue et Massillon, pour chaque dimanches et fêtes de l'année* ; précédée d'un discours préliminaire contenant l'histoire abrégée de la prédication en France depuis saint Bernard jusqu'à nos jours ; Paris, [illegible] 2 vol. in-8° ; la couverture porte [illegible] *du Clergé* ; — *Comparaison de la [illegible] des Pères avec celle des prédicateurs du [illegible] septième siècle* ; Paris, 1837, in-8° ; — [illegible]

*complètes de saint Cyprien*, traduction nouvelle, précédée d'une notice historique sur la vie du saint docteur et accompagnée de remarques critiques; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Observations au sujet des nouveaux sermons publiés sous le nom de saint Augustin*; Paris, 1838, in-8°; — *Oraison funèbre de Mme la princesse Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg*; Paris, 1839, in-8°; — *Manuel chrétien des enfants, livre d'office et de prières pour le premier âge, à l'usage des colléges et des maisons d'éducation*; Paris, 1839, in-24; — *Examen critique des doctrines de Gibbon, du docteur Strauss et de M. Salvador sur Jésus-Christ, son Évangile et son Église*; Paris, 1841, in-8°; — *Regrets sur la mort prématurée de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans*; Paris, 1842, in-8°; — *Pèlerinage de Dreux, dédié à S. M. le roi des Français*; Paris, 1846, in-12.

L'abbé Guillon a en outre revu, corrigé et augmenté le *Manuel chrétien des Étudiants* de l'abbé Yves Bastiou; 1814 et 1825. Il a enrichi d'un Discours préliminaire une édition du *Dictionnaire apostolique à l'usage des Curés des villes et des campagnes* du P. Hyacinthe de Montargon. Il a donné une édition des *Sermons du père Lenfant*, 1818; des Œuvres complètes de Massillon, avec un discours préliminaire sur sa vie et sur ses écrits, 1828. Il a fourni des articles à l'*Encyclopédie des Gens du Monde* et à d'autres recueils. Il avait préparé une nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury, qu'il avait soumise à l'abbé Émery, supérieur général de Saint-Sulpice; mais ce travail, fruit de quarante années de recherches, a péri durant la seconde invasion, en 1815, dans l'incendie de sa bibliothèque à Montfermeil. L. LOUVET.

Léon Laya, *Notice biogr.*, dans le *Moniteur* du 16 décembre 1847. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, tom. III, 2e partie, pages 111 et suiv. — *Encyclopédie des Gens du Monde*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemp.* — Chateaubriand, *Mém. d'outre-tombe*, 4e volume.

GUILLON (*L.-Gabriel*), chirurgien français, né à Chanay, près de Tours, en 1798. D'abord chirurgien dans les hussards de la garde royale, il fut reçu docteur à Paris en 1820. Le zèle qu'il montra en 1830 pour les blessés de Juillet, et pendant le choléra de 1832, lui mérita la nomination de chirurgien consultant du roi Louis-Philippe et la croix d'Honneur. Il démontra dans sa thèse inaugurale, contrairement à l'opinion de ses maîtres, qu'on peut sans danger redresser les os des membres accidentellement courbés. Parmi ses inventions et ses travaux qui ont particulièrement servi aux progrès de la chirurgie, nous signalerons : l'invention d'une ceinture orthopédique pour le redressement de la taille; un bandage pour les fractures de la clavicule; le forceps dit *arsenal*; l'*ephelcomètre*, pour diriger et redresser l'utérus; ses bougies en baleine à renflements successifs qui lui ont valu en 1857 une récompense Montyon à l'Académie des Sciences; ses procédés, aussi ingénieux que patients, pour surmonter des rétrécissements urétraux qu'on regardait jusque alors comme incurables; sa méthode de *stricturotomie*; le *speculum uteri, vesicæ et urethri*; son *brise-pierre* à levier avec évacuateur, au moyen duquel la lithotritie est rendue plus prompte et moins douloureuse (prix Montyon en 1847). Les perfectionnements apportés à la lithotritie des enfants lui ont fait décerner par l'Institut en 1850 un autre prix Montyon. Le jury pour l'Exposition universelle de 1856 a mentionné honorablement son lithotriteur pour le cheval, animal souvent calculeux, surtout en Angleterre, à raison d'une nourriture trop substantielle et trop azotée. Enfin, M. Guillon a été des premiers à employer les insufflations de nitrate d'argent dans la gorge des diphtériques, de même qu'à employer l'iodure de fer, dont on fait aujourd'hui un grand abus; l'*insufflateur* de son invention est d'une grande utilité dans le croup commençant. Le Dr Guillon est un praticien aussi habile que modeste et désintéressé.

*Documents particuliers.*

GUILLORÉ, prédicateur français, né au Croisic, en 1615, mort à Paris, le 9 juin 1684. Il entra novice chez les jésuites en 1635, et enseigna durant onze années la rhétorique et les belles-lettres dans divers établissements de leur ordre. Il s'acquit surtout la réputation d'un bon prédicateur, et devint supérieur de la maison de Nantes. Ses contemporains le regardaient comme un mystique profond : quelques critiques ont pensé, sans beaucoup de raison, qu'il tendait vers le quiétisme. On a de lui : *Maximes spirituelles pour la conduite des âmes, également utiles aux directeurs et aux pénitents*; Nantes, 1668-1671, in-12; Paris, 1670-1671, 1673, 1674, 1687, 1703 et 1841, 2 vol. in-12; — *Les Progrès de la vie spirituelle selon les différents estats de l'âme*, suivis des *Secrets de la vie spirituelle qui en découvrent les illusions*; Paris, 1675, 1676, 1703, in-12; Évreux, in 8°; Paris, 1842, in-8°; les *Secrets de la Vie spirituelle* ont été imprimés séparément; Paris, 1673, in-12, et trad. en italien; — *La Manière de conduire les âmes dans la vie spirituelle*, suivie d'une *Retraite pour les prêtres*; Paris, 1676, in-12; nouvelle édition, augmentée d'une *Retraite pour les religieuses*, d'une *Retraite pour les dames*, d'*Entretiens sur divers sujets de sainteté*; Paris, 1842, in-8°; la *Retraite pour les dames* a été imprimée séparément, Paris, 1684 et 1685, in-12; la même, refondue complétement par l'abbé A. Ch.; Tours, 1842, 1843, in-18; — *Conférences spirituelles pour bien mourir à soi-même et pour bien aimer Jésus*; Paris, 1683, 2 vol. in-12; et 1841, in-8°; — *Entretiens curieux pour les dames*; Paris et Louvain, 1746,

in-12; trad. en italien sous le titre de *Ritiramento per le dame, con gl' Esercizj da farsi in esso*, par Bernardino Pomatelli; Ferrare, 1702, in-12; Venise, 1705, in-12. — Les *Œuvres spirituelles* de Guilloré ont été publiées par lui-même; Paris, 1684, in-fol., et Paris, 7 vol. in-12. A. L.

Nicole, *Traité de l'Oraison*, dans les deux derniers livres. — *Nouvelles ecclésiastiques* du 8 juin 1780. — Sotwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Augustin et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Société de Jésus*, 1re série.

* **GUILLOT-GORJU** (*Bertrand* HARDOIN DE SAINT-JACQUES, dit), célèbre farceur et comédien français, né d'une bonne famille, vers 1598, mort à Paris, en 1648. Il commença par faire ses humanités, puis ses parents l'obligèrent à étudier en médecine, ce qui devait lui être fort utile plus tard, sur les planches, pour se moquer, en fils ingrat, de la Faculté qui l'avait nourri dans son sein. Hardoin de Saint-Jacques manquait de vocation; aussi ne tarda-t-il pas à quitter secrètement Paris pour courir la province avec des *opérateurs*, comme on disait alors, c'est-à-dire avec des charlatans nomades qui allaient débiter partout la panacée universelle et guérir tous les maux du genre humain. Ces opérateurs avaient coutume, pour attirer la foule, de s'entourer de singes, de Marocains et de Mores plus ou moins postiches, et surtout d'acteurs bouffons; Hardoin de Saint-Jacques prit le rôle de celui qui annonce les drogues et qui amuse le public par ses lazzis. Dans cet emploi il montra une véritable supériorité, et trouva moyen de surpasser tous ses prédécesseurs. Après quelques années de ce métier, Saint-Jacques revint à Paris. C'était en 1634; Gaultier Garguille était mort depuis quelque temps, et l'hôtel de Bourgogne pleurait sa perte, qu'il croyait irréparable. Notre héros se présenta pour le remplacer. Ce fut sous le nom de *Guillot-Gorju* qu'il débuta dans la farce, avec un grand succès. Comme ses prédécesseurs, il avait adopté un rôle qu'il jouait de préférence : c'était celui d'un médecin ridicule. On voit qu'il précéda Molière dans ses escarmouches contre la Faculté, et peut-être même ne lui fut-il pas inutile, car notre grand comique était certainement un des auditeurs les plus attentifs de Guillot-Gorju, à l'hôtel de Bourgogne, où le menait son grand-père. Guillot-Gorju était doué d'une éminente mémoire, qui lui permettait de débiter avec une volubilité surprenante les noms d'une multitude de drogues, de simples, d'instruments de chirurgie, comme font souvent les docteurs ridicules de Molière. De haute taille, noir, fort laid, avec ses yeux enfoncés, son nez très-long (son nez de pompette, comme dit Sauval), et sa grosse perruque, il ne ressemblait pas mal à un singe. Il jouait toujours sous le masque.

Au bout de huit ans, Guillot-Gorju quitta l'hôtel de Bourgogne, où il avait éprouvé quelques désagréments de la part de ses camarades, et alla professer la médecine à Melun, étrange détermination, qui a tout l'air d'une plaisanterie, et qu'on prendrait volontiers pour une nouvelle raillerie contre la Faculté. Mais il ne tarda pas à s'ennuyer de cette vie et à retourner à Paris; il se logea dans la rue Montorgueil, tout près du théâtre de son ancienne gloire, qu'il regrettait sans doute, mais où il ne devait pas remonter. Il mourut peu de temps après, n'ayant pas plus de cinquante ans, et il est permis de croire que l'ennui et le chagrin abrégèrent ses jours. Il fut enterré, comme Gaultier Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin, en l'église Saint-Sauveur, ce Saint-Denis des rois de la farce. On a son portrait, gravé par Rousselet.

Victor FOURNEL.

Sauval, *Antiquit.* — Parf., *Hist. du Th. fr.*

**GUILLOT DE LA CHASSAGNE.** Voy. LA CHASSAGNE.

**GUILLOTIN** (*Joseph-Ignace*), médecin français, né à Saintes, le 28 mai 1738, mort à Paris, le 26 mars 1814. Il entra d'abord chez les Jésuites, et professa pendant quelques années au collége des Irlandais à Bordeaux; mais l'indépendance de son caractère l'ayant fait renoncer à la vie religieuse, il étudia la médecine à Paris, où il fut élève assidu et distingué d'Antoine Petit. En 1770 il obtint le grade de docteur à la faculté de Reims, puis il devint bientôt, à la suite d'un concours, régent de la faculté de Paris. Nommé l'un des commissaires chargés d'examiner le système du magnétisme animal introduit en France par Mesmer, ce fut lui surtout qui, par d'ingénieuses épreuves, essaya d'en démontrer le peu fondement.

Au commencement de la révolution, Guillotin publia une brochure connue sous le nom de *Pétition des six corps*, dans laquelle il demandait notamment que le nombre des députés du tiers état fût au moins égal à celui des députés des deux autres ordres. Cité devant le parlement à raison de cet écrit, Guillotin fut acquitté, et reconduit en triomphe par le peuple. La pétition avait été imprimée sous ce titre : *Pétition des citoyens domiciliés à Paris; résultat du conseil d'État du roi, et très-humble adresse de remercîment présentée au roi par les six corps de la ville de Paris*; 1788, in-8°.

Député de Paris aux états généraux, Guillotin s'occupa d'objets d'utilité publique, et notamment de l'organisation de la médecine et de la pharmacie. Le 10 octobre 1789 il proposa, pour détruire le préjugé des peines infamantes, de réduire toute exécution à mort au genre de supplice qui n'emportait pas infamie (c'était alors la décapitation par la hache), et il exprima le vœu qu'on pût substituer au bourreau une machine dont l'action serait plus rapide, mais dont il ne donna aucune description. Cette demande ayant été ajournée jusqu'à la discussion du Code Pénal, il fit décréter, le 1er décembre

la même année, l'égalité des peines, sans distinction de rang ou d'état. En 1791, lors de la discussion du Code Pénal, l'Assemblée constituante, sur la demande de Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau, adopta pour la peine de mort la décapitation. Le 20 mars 1792 l'Assemblée législative, après avoir pris l'avis du docteur Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, décréta que l'article du Code Pénal portant que tout condamné à la peine de mort aurait la tête tranchée serait exécuté « suivant la manière indiquée et le mode adopté par la consultation signée du secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie ». La machine de mort fut construite sous la direction du docteur Louis, par Schmitt, mécanicien allemand, qui se trouvait alors à Paris, et le charpentier du domaine. Guillotin fut donc étranger au plan et à la construction de l'instrument qui porte cependant son nom, après avoir été d'abord appelé *Louison* ou *Louisette* (1). Emprisonné pendant la terreur, Guillotin ne recouvra la liberté qu'à la mort de Robespierre. Il se livra de nouveau à la pratique de l'art de guérir, et vécut estimé du public et de ses confrères. Il avait fondé, après la destruction des sociétés savantes, la réunion connue sous le nom de l'*Académie de Médecine*, depuis confondue avec le *Cercle médical*, sous cette dernière dénomination. É. REGNARD.

Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemp.* — *Éloge funèbre de Guillotin, par un de ses condisciples et de ses amis*; Paris, 1814, in-4°. — *Le docteur Guillotin*, dans la *Revue de Paris*, 1844, t. Ier, p. 542 et 846. — Réveillé-Parise, *Étude biographique, sur Guillotin*; Paris, 1851, in-8°. — *Notice historique et physiologique sur le supplice de la guillotine*; Paris, 1830, in-8°. — *Sur la Potence et la Guillotine*; dans la *Revue Britannique*, mars 1841. — Louis Du Bois, *Recherches historiques et physiologiques sur la guillotine, et détails sur Sanson*; Paris, 1843, in-8°. — Croker, *The Guillotine, an historical essay*; Londres, 1850, in-18.

(1) Le nom de *guillotine* avait été inventé par les rédacteurs d'un journal royaliste, fort connu alors, *Les Actes des Apôtres*, lesquels insérèrent dans leur feuille une chanson intitulée : *Sur l'inimitable Machine du médecin Guillotin, propre à couper les têtes, et dite de son nom guillotine.*

Un voleur de grand chemin, nommé Pelletier, exécuté le 25 avril 1792, fut le premier individu guillotiné. Le 21 août suivant, Louis-David Collenot d'Angremont, condamné par le tribunal criminel extraordinaire chargé de juger les prétendus crimes du 10 août, ouvrit la longue et déplorable liste des accusés de délits politiques tombés sous le fer de la guillotine.

Après l'époque de la terreur, une vive discussion s'engagea entre divers médecins (Sue, Œlsner, Sœmmering, Cabanis, etc.) sur l'insoluble problème de savoir si la tête séparée du corps survivait à l'amputation, et si, par conséquent, la douleur se prolongeait après la décapitation. On pourrait former une collection nombreuse en réunissant les volumes, les brochures et les articles de journaux que firent éclore les diverses questions relatives à l'instrument de mort inauguré en 1792. Il faut observer d'ailleurs que la *guillotine*, si l'on peut s'exprimer ainsi, existait bien avant Guillotin; une machine semblable avait été plusieurs fois employée dans les Pays-Bas, et surtout en Écosse, pour la décapitation : le chroniqueur Jean d'Auton décrit le supplice de Giustiniani, qui eut lieu à Gênes, en 1507, au moyen d'un instrument semblable. De vieux graveurs, tels que Pencz et Aldegrever, montrent l'un un des douze apôtres, et l'autre, Manlius Torquatus, décollés au moyen d'un couperet contenu entre deux coulisses. Il serait facile de citer d'autres exemples du même genre. G. B.

GUILLOU (*Jean-René*), prédicateur français, né à Châteaudun, en 1730, mort aux Essarts-le-Roy, en 1776. Il était curé des Essarts-le-Roy, et a publié : *Oraison funèbre de feu monseigneur le Dauphin, prononcée le 27 février* 1766, *dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Remy-des-Landes, paroisse de Sonchamp*; Chartres, 1766, in-8°. La dauphine après avoir lu cette oraison funèbre dit à l'abbé Soldini : « Hélas! c'est la seule où j'aie reconnu mon mari. » En 1768 Guillou prononça l'*Oraison funèbre* de la feue reine dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Cyr. R—R.

Doyen, *Hist. de Chartres*, II, p. 461.

*GUILMOT (*Pierre-Joseph*), archéologue français, né à Douay, le 27 novembre 1753, mort le 22 juin 1834. Son père, pauvre maître tailleur, réussit à lui faire donner de l'éducation. Ardent à l'étude, le jeune Guilmot suivait les cours de sa ville natale. Il devint plus tard membre de la commission administrative des hospices, fonctions auxquelles il renonça en 1819, pour se livrer à des travaux littéraires. Il s'attachait à recueillir des matériaux sur l'histoire et les antiquités de sa province. On a de lui : *Mémoire sur les habitations rurales du département du Nord, sur les terres qui étaient affectées à chacune d'elles et sur la diversité de leurs mesures*; 1806, in-8°; réimprimé en 1832, dans les *Archives historiques du Nord*; — *Dissertation sur le* Vicus Helena, *lieu par lequel les Francs entrèrent dans la Gaule* (*Magasin encyclopédique* de Millin). Les commentateurs ne sont pas d'accord sur ce lieu cité par Sidoine Appollinaire. A l'aide de quelques données et d'ingénieuses déductions, Guilmot a voulu prouver que cet endroit est le village d'Hévin, ou Évin, selon l'orthographe la plus ordinaire, et qu'on voit inscrit sur de très-anciennes cartes sous le nom d'*Hévic*, syncope d'*Helena vicus*. Ce lieu faisait partie de l'Artois; c'est aujourd'hui une commune du département du Pas-de-Calais. L'opinion de Guilmot fut combattue par MM. Mangon-Delalande en 1823, par M. de Caumont en 1832, et par M. Vincent en 1840; — *Mémoire historique sur le Wede ou pastel employé autrefois dans les teintureries de la ville de Douay*; 1838, in-8°; — *Dissertation sur la fondation de Valenciennes*, dans l'*Annuaire statisque du dép. du Nord pour l'année* 1833. Guilmot a fourni une partie importante des matériaux qui ont servi à la statistique du département du Nord et les deux tiers des notices du troisième volume du *Supplément au Glossaire de la Langue Romane*, sans que MM. Roquefort et Dieudonné l'aient nommé. Les *Petites Histoires de la Flandre et de l'Artois*, publiées par M. Duthilhœul, sont extraites en grande partie de ses manuscrits.

Le docteur GUILMOT, son fils, est auteur de

*Recherches et Doutes sur la naissance du duc de Bordeaux*; 1834, in-8°; d'une *Explication philosophique du musée de Versailles, ou paradoxes sur la politique et le pouvoir royal*; 1841, in-18; — d'une brochure intitulée : *Préservation de la famine; Des Céréales par rapport aux indigents; Moyen d'assurer le pain aux ouvriers pendant les années de disette*; 1841, in-8°, etc.

GUYOT DE FÈRE.

*Archives histor. du Nord*, t. II.

* GUIMAN ou WIVANNE, religieux de l'abbaye de Saint-Vast d'Arras, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle, et mourut en 1182. Il compila un cartulaire, à la tête duquel il plaça l'histoire de la fondation de son monastère. Ce recueil a été fort utile à l'auteur d'une histoire de l'abbaye de Saint-Vast, écrite en 1583, et conservée à la Bibliothèque impériale.

*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 98.

GUIMARD (*Mlle*). *Voy.* DESPRÉAUX (*Marie-Madeleine*).

* GUIMET (*Jean-Baptiste*), chimiste français, né le 10 juillet 1795, à Voiron (Isère). Il fit de bonnes études à l'École Polytechnique, entra dans l'administration des poudres et salpêtres, et obtint, après quelques années de service, la place de commissaire adjoint à Toulouse. Ce fut là qu'il découvrit, à la fin de l'année 1826, la fabrication de l'outremer artificiel, composé, en 100 part., de 31 à 37 de silice, 20 à 26 d'alumine, 7 à 12 de soufre, et 17 à 20 de soude. Cette substance colorante fut dès 1827 employée par deux peintres célèbres, MM. Ingres et Horace Vernet, qui déclarèrent qu'elle pouvait rivaliser avec l'outremer naturel. Ancien président de l'Académie des Sciences de Lyon, M. Guimet habite actuellement cette dernière ville, dans les environs de laquelle il possède une fabrique d'outremer artificiel. A l'exposition universelle de Londres de 1851 il a obtenu la grande médaille (*council-medal*), et à l'exposition universelle de Paris de 1855 la grande médaille d'honneur et la croix d'officier de la Légion d'Honneur. « Il existe maintenant en Europe, dit le rapport du jury, soixante à quatre-vingts fabriques d'outremer artificiel, produisant annuellement 2,500,000 kilogr. au prix moyen de 2 fr. 10 cent. le kilogr. Si l'on compare ce résultat à la consommation de l'outremer naturel, dont il s'employait à peine trois kilogr. par an, au prix moyen de 3,000 fr. le kilogr., on appréciera l'importance des résultats économiques et industriels réalisés par cette invention qui a permis de livrer à un prix très-modique une des plus belles et la plus durable de toutes les couleurs. » R. L.

*Rapport du Jury de l'exp. univ. de 1855.* — *Unsere Zeit*. livrais. n° 6, article *Ultramarin*.

GUIMOND DE LA TOUCHE (*Claude*), poëte français, né à Châteauroux (Berry), le 17 octobre 1729, mort le 14 février 1760. Son père était procureur du roi au bailliage; il fit ses études à Rouen, chez les jésuites, et entra dans leur société le 14 septembre 1739. Il étudia les lettres, l'histoire, la philosophie, et professa ces sciences au collége de Rouen jusqu'en 1748. A la suite de tracasseries ordinaires dans les congrégations religieuses, il rentra dans la vie civile, et se consacra aux lettres. On a de lui : *Mars au berceau*, ode sur la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne; 1751, in-8°; — *Épître à l'Amitié*; Londres (Paris), 1756, in-8° : cette épître eut une vogue de salon; — *Iphigénie en Tauride*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1758, 1784, 1811, 1815, 1818; Amsterdam, 1758, in-8°; et dans la *Petite Bibliothèque des Théâtres*, 17[illegible], in-18 : cette tragédie offre de grandes beautés, particulièrement dans la scène où Oreste et Pylade se disputent à qui sacrifiera sa vie pour sauver celle de l'autre. Cette pièce eut un grand succès, et se joue encore fréquemment; — *Les Soupirs du Cloître, ou le triomphe du fanatisme*; épître de 750 vers, où l'auteur attaque avec violence les ordres monastiques; Londres, 1765, 1770; Paris, 1795, in-8°. Cette dernière édition, avec une *Notice sur la vie et les ouvrages* de l'auteur, par Mercier de Compiègne; Paris, 1795, in-18.

E. D—s.

*Catalogue des Jésuites*, p. 92. — La Harpe, *Cours de littérature*. — Mlle Clairon, *Mémoires et Réflexions sur la Déclamation théâtrale*. — Fréron, *Année littéraire*, t. V, ann. 1758. — *Journal des Débats* du 11 janvier [illegible].

* GUINACCIA (*Deodato*), peintre de l'école napolitaine, né à Messine, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut l'élève favori à Messine de Polydore de Caravage, dont, après sa fin déplorable, il termina les ouvrages, et entre autres *La Nativité* de l'église d'Alto Basto, regardée comme l'une de ses meilleures peintures. Les compositions originales de Guinaccia rappellent la manière de son maître; parmi celles-ci le premier rang appartient à une Transfiguration qu'il peignit pour l'église de San-Salvatore de' Greci. Il tint une école, de laquelle sortirent d'habiles élèves, qui pendant longtemps maintinrent en Sicile le bon goût de l'école romaine, qu'y avait importé Polydore de Caravage.

E. B—n.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* GUINAMARD, architecte et sculpteur français de la fin du onzième siècle, était moine à l'abbaye de La Chaise-Dieu. Un document récemment découvert le présente comme un fort habile homme (*peritissimus*). Il enrichit de ses ouvrages la célèbre cathédrale de Périgueux, et l'on connaît même le nom d'un de ses protecteurs : Étienne Itier, chanoine. C'est sous ses auspices qu'il sculpta, de 1077 à 10[illegible], le *Tombeau de Saint-Front*, ouvrage remarquable si l'on en croit une pièce publiée par le P. Labbe.

L. L.

Dom Genoux, mss. S. G. lat. [illegible] — Ph. Labbe, *Nova Bibliotheca Manuscriptorum* [illegible]

in-fol.; t. II, p. 738. — De Montaiglon et Guigue, Arch. de l'Art franç., t. VII, p. 30.

**GUINAND** (*N*.....), opticien suisse, né vers 1745, mort en 1825. Fils d'un menuisier des Brenets (canton de Neuchâtel), il s'occupa d'abord de la fabrication des boîtes de pendule en bois. Il y joignit bientôt la fabrication des moulures en métal et des boîtes de montre. Ayant eu l'occasion de voir et de démonter un télescope anglais, il se mit à en faire un semblable, et Droz, reconnaissant en lui un génie inventif, l'initia aux lois de l'optique. Guinand, qui avait mauvaise vue, se fit des lunettes pour lui-même, puis il en fit pour les autres, et pensa enfin à faire des lentilles pour les lunettes astronomiques et pour les télescopes. Droz lui montra des verres achromatiques; aussitôt Guinand fit des essais, et chercha pendant sept ans un verre qui pût remplacer le flint-glass des Anglais. Ces expériences étaient loin de l'enrichir; il entreprit alors de faire, sur commandes, des timbres de pendule, et recommença ses recherches de vitrification dans un établissement qu'il forma auprès des Brenets sur le Doubs. Il y construisit lui-même un énorme fourneau, et parvint, à force d'essais, à fondre un morceau de verre assez grand et assez pur pour servir aux télescopes. Vers 1798 il apporta à Lalande, à Paris, des disques de verre de quatre à six pouces. Il fit mieux encore, et perfectionna le sciage et le polissage du verre. A la même époque, Fraunhofer (*voy.* ce nom) arrivait à des résultats analogues en Bavière. En 1805 Guinand fut appelé à seconder Fraunhofer et ses associés. Un établissement se créa dans l'ancienne abbaye de Benedict-Beuern; Guinand y resta neuf ans, mais en sous-ordre. De retour aux Brenets, il y fabriqua des lunettes, et prépara du flint-glass et du crown-glass. En 1824 il avait obtenu un disque de plus d'un pied de diamètre et d'un pouce trois lignes d'épaisseur. Il en fit de plus grands encore, et le roi Louis XVIII ayant vu de Guinand un superbe objectif achromatique adapté à une lunette de grande ouverture, offrit au fils de l'opticien de faire les frais de l'établissement de son père en France; mais le vieillard n'était plus de force à se déplacer, et mourut dans son pays.

Guinand obtint un des premiers sur le continent du flint-glass égal à celui de l'Angleterre. On admire les lunettes qu'il était parvenu à fabriquer avec des ressources et des connaissances aussi bornées; mais ses verres manquaient quelquefois d'exactitude dans les courbures. Son fils continua ses travaux d'opticien. P. A.

*Notice dans la Bibliothèque universelle de Genève*, t. XXV. — *Some Account of the late M. Guinand and the important discovery made by him*; Londres, 1825, in-8°.

**GUINAND.** *Voy.* GIENANTH.

* **GUINARD** (*Auguste-Joseph*), homme politique français, né à Paris, le 28 décembre 1799. Son père, qui fut successivement membre du Conseil des Cinq Cents et du Tribunat, lui laissa de la fortune. Condisciple de Godefroy Cavaignac et de Charles Thomas au collége Sainte-Barbe, il fut un des fondateurs de la charbonnerie française sous la Restauration, et se trouva impliqué dans les conspirations de Nantes, de Béfort, et du général Berton. En juillet 1830 il combattit avec les insurgés. Après la victoire il fut appelé à faire partie de la commission des récompenses nationales. Depuis que la loi interdisait les réunions politiques, il se réfugia, avec beaucoup de républicains, dans l'artillerie de la garde nationale; il y devint capitaine, et se fit remarquer dans les insurrections qui amenèrent en 1832 la dissolution de ce corps spécial, qu'une propagande active avait entièrement converti aux idées républicaines. Arrêté à la suite des événements d'avril 1834, M. Guinard parvint à s'échapper de la prison de Sainte-Pélagie, avec ses coaccusés, au moyen d'un souterrain creusé de leurs mains et aboutissant dans le jardin d'une maison voisine. Il passa une dizaine d'années exilé en Angleterre. Le 24 février 1848, on le retrouve dans les rangs des combattants. A la tête de quelques hommes, il s'empara de la caserne des Minimes, et avec la huitième légion il marcha sur l'hôtel de ville, où il proclama le premier la république. Aussitôt le gouvernement provisoire institué, il fut nommé adjoint au maire de Paris, puis préfet de police, place qu'il refusa, et enfin chef d'état-major de la garde nationale de la Seine. La légion d'artillerie ayant été reconstituée, il en fut élu colonel; mais il préféra garder son poste à l'état-major. Après le 15 mai il donna sa démission, et fut rappelé au commandement de la légion d'artillerie. Il avait été élu à l'Assemblée constituante par plus de 106,000 voix dans le département de la Seine. Il ne trouva pas l'occasion de se faire remarquer à l'Assemblée, et ne fut pas réélu à la législative. Le 13 juin 1849 il reçut l'ordre de réunir sa légion au Palais-Royal, et bientôt après celui de la congédier. Il assembla alors ses hommes autour de lui, et leur dit qu'il allait marcher vers le Conservatoire des Arts et Métiers, invitant ceux qui ne partageaient pas ses opinions à se retirer. La colonne traversa Paris avec quelques représentants à sa tête. Lorsqu'ils furent arrivés au Conservatoire, l'artillerie de la garde nationale essaya en vain de protéger les délibérations qui devaient se faire sous la présidence de M. Ledru-Rollin (*voy.* ce nom). Sans munitions, abandonnés en quelque sorte à eux-mêmes, attaqués bientôt par la troupe de ligne et la garde nationale, les artilleurs cédèrent la place, et se dispersèrent. Accusé d'avoir pris part à cette échauffourée, M. Guinard fit insérer au *National* une lettre dans laquelle il cherche à expliquer sa conduite. Il renvoyait, dit-il, sa légion, lorsque des gardes nationaux sans armes vinrent à passer dans le jardin du Palais-Royal en criant à l'assassinat et disant qu'on frappait des gens inoffensifs sur le boulevard. Des représentants lui demandèrent alors protection; croyant la constitution en danger, il courut où il pensait pouvoir la défendre.

Du reste, il ne fit rien pour s'échapper, et le 8 juillet il obtint encore 94,634 voix aux élections complémentaires pour la Législative à Paris. Ce n'était pas assez pour être élu, et pourtant son nom se trouvait sur toutes les listes républicaines et socialistes, même sur celle de M. Proudhon, qui lui faisait représenter la réconciliation de la garde nationale et du peuple. Un mois après, M. Guinard était mis en accusation pour complot et attentat contre le gouvernement et renvoyé devant la haute cour de Versailles. Devant cette cour, les défenseurs ne crurent pas devoir prendre la parole dans les limites qu'on leur imposait. M. Guinard fut condamné à la déportation, et enfermé à Doullens, d'où il fut transféré à Belle-Isle-en-Mer au mois d'octobre 1850. Il a été rendu à la liberté après le rétablissement de l'empire. L. Louvet.

C. M. Lesaulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Assemblée nationale*. — *Biogr. impartiale des Représ. du peuple à la Constituante*. — Noël Ségur, *Biogr. des Représ. du peuple à l'Ass. nationale*, p. 97. — *Dict. de la Conversation*. — Pouillet, brochure *Sur les Événements de juin 1849*. — *National* du 23 juin 1849. — *Moniteur*, 1848, 1849.

GUINCHARD (*François-Marie*), traducteur, théologien et philanthrope français, né à Arpajon, le 2 septembre 1754, mort à Paris, le 6 juin 1858. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, où il fut ordonné prêtre, et devint vicaire à Saint-Jean-en-Grève, puis curé d'Arpajon. En 1789, il refusa le serment civil, émigra en Angleterre, de là en Suisse, où le nonce Gravina le prit pour son théologien. De retour à Paris, Guinchard fonda une institution, qui vit sortir de son sein plusieurs sujets distingués. Il agrandit aussi l'hôpital de sa ville natale, y créa une école de charité et d'autres établissements utiles, qui lui méritèrent la croix d'Honneur. On a de lui : *Extrait poétique et Morceaux choisis dans les meilleurs Poètes anglais*; Paris, 1807, in-12; — *Supplément au Catéchisme de l'empire français*; Paris, 1807, in-12. A. L.

Quérard, *La France littéraire*.

GUINDEY (*Laurent*), officier français, né à Vendôme, en 1784, tué à Hanau, le 30 octobre 1813. Il était maréchal des logis au 10e hussards lors de la campagne de Prusse en 1806. Au combat de Saalfeld (Saxe-Meiningen), livré le 9 octobre 1806, la cavalerie prussienne, commandée par le prince Louis-Ferdinand de Prusse, fut mise en déroute. Atteint par Guindey, qui lui cria de se rendre, le prince fit volte-face, et chargea son adversaire. « Rendez-vous ! » lui répéta Guindey, qui le prenait pour un simple officier. Louis de Prusse lui répondit par un coup de sabre sur la figure; Guindey riposta par un coup de pointe qui renversa le prince roide mort : on trouva dans ses habits des lettres fort importantes. Guindey entra depuis lors dans les grenadiers à cheval de la garde, et mérita un grade à chaque affaire. A la bataille de Hanau, séparé des siens par un gros de cuirassiers bavarois, il tomba criblé de douze ou quinze blessures. Il était capitaine et officier de la Légion d'Honneur. A. de L.

*Victoires et Conquêtes des Français*. — Le Bas, *Dictionnaire historique de la France*. — Documents particuliers.

GUINES (*Adrien-Louis* de Bonnières, comte, puis duc de), diplomate français, né à Lille, le 14 avril 1735, mort à Paris, le 21 décembre 1806. Il servit dès sa première jeunesse dans la maison du roi, fit la guerre de Sept Ans sous le nom de *comte de Souastre* et en qualité de colonel dans le régiment des grenadiers de France; nommé au régiment de Navarre, le 28 février 1761, il rétablit la discipline, et fut créé brigadier des armées du roi le 29 décembre 1762. En 1766 il fit un voyage en Prusse pour assister aux grandes manœuvres de Frédéric II. Le roi le reçut avec distinction, et se prit d'amitié pour lui, ce qui contribua à faire nommer le comte de Guines ambassadeur à Berlin, en 1768. Il ne réussit pas à rétablir la bonne intelligence entre les deux cours; il eut des discussions d'étiquette, aida à faire rentrer en France bon nombre de déserteurs français enrôlés dans les troupes prussiennes, et étudia surtout l'organisation militaire de la Prusse. Depuis que Frédéric le recevait avec froideur, le comte de Guines se borna au simple rôle d'observateur, jusqu'à ce que son gouvernement le rappela, au mois de décembre 1769. En novembre 1770 le comte de Guines fut nommé ambassadeur à Londres, poste qu'il occupa jusqu'en 1776. Il n'y fit rien d'important : le gouvernement anglais ne voulut rien entreprendre pour empêcher le partage de la Pologne, et les sympathies de la France pour les Américains insurgés devaient nécessairement nuire à toutes les négociations que l'ambassadeur français aurait voulu entamer avec l'Angleterre. Le comte de Guines fut d'ailleurs ramené en France par un procès assez désagréable que lui suscita son secrétaire, Tort de la Sonde, lutte judiciaire qui se termina à son avantage. Le duc de Lauzun raconte que Guines faillit avoir une autre affaire en Angleterre, pour conversation criminelle avec la fameuse lady Craven. Le mari voulait demander aux tribunaux une indemnité de 250,000 fr. Lauzun prétend l'avoir sauvé de ce mauvais pas, ce qui serait d'autant plus généreux qu'à l'entendre, le comte de Guines poursuivait en même temps la princesse Czartoryska, dont Lauzun était épris. Du reste, la galanterie du comte de Guines s'était déjà révélée à Berlin : Mme de Hatzfeld, dame d'honneur de la reine de Prusse, avait été l'objet de ses recherches. Louis XVI dédommagea de Guines de la perte de son ambassade de Londres par le cordon de l'ordre du Saint-Esprit et le brevet de duc. Il rentra dans la carrière militaire comme lieutenant général, fut nommé l'un des inspecteurs généraux de l'armée, et à la mort du duc de Lévis, en 1788, il reçut le gouvernement général de l'Artois. A la révolution, le duc de Guines émigra en Allemagne; il rentra en France à l'époque du consulat

nlat. Il avait épousé, vers 1762, une demoiselle e Montmorency, de la branche de Flandre, œur de la comtesse de Broglie et du père de princesse de Vaudemont. Il en eut deux filles; une épousa le duc de Castries, l'autre le marquis de Juigné. J. V.

Plassen, *Hist. de la Dipl. française*. — Lauzun, *Mémoires*. — *Archives du ministère des affaires étrang.*

**GUINET** (*Nicolas*), jurisconsulte français, é dans le comté de Charolais, dans la seconde oitié du seizième siècle, mort vers 1630. Après voir fait ses études à l'université de Paris, il t pendant vingt ans professeur d'éloquence au ollége royal de Navarre. Le cardinal Charles e Lorraine, un de ses élèves, ayant été chargé e la direction de l'université de Pont-à-Mousson, Guinet y fut nommé en 1601 professeur de oit canon. On a de lui : *Pacti nudi Vindiciæ, s nomocanonica prælectio in titulum de Pact apud Gregorium*; Pont-à-Mousson, 1629, 12. E. G.

Calmet, *Bibliothèque Lorraine*.

**GUINET** (*François*), avocat français, fils du récédent, né à Pont-à-Mousson, le 4 mars 04, mort le 13 septembre 1681, à Nancy. A t-huit ans il obtint le grade de docteur en it. Après avoir été pendant quelque temps fesseur de droit à l'université de sa ville nate, il alla se fixer à Nancy comme avocat, et y uit bientôt une très-grande réputation. Malles nombreux procès dont il fut chargé, il uva le temps d'acquérir une connaissance rofondie de la théologie. On a de lui : *Justianus Magnus, seu vita Justiniani*; Nancy, , et 1628, in-8°; — *Caroli IV, ducis Loringiæ, auspiciis Astræa revocata*. On ncore de Guinet plusieurs opuscules imprit manuscrits. E. G.

Calmet, *Bibliothèque Lorraine*.

**GUINET** (*Nicolas*), canoniste français, frère précédent, né à Nancy, en 1621, mort le 25 ier 1696. Il entra dans l'ordre des Prémontrés Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, en 1639. r docteur en théologie, il professa cette nce avec succès dans les principales maisons on ordre. Il fut successivement prieur de Jvy, de Belleval, abbé de Sainte-Marie de t-à-Mousson (1653), et vicaire général de ordre. On a de lui : *Vie de Philippe de ldre*, femme de René II, duc de Lorraine et r, roi de Sicile, 1685, et 1691 avec une ad n de douze chapitres; — la *Liste des Ab du monastère de Sainte-Claire de t-à-Mousson*; — *Ramusculus, sive suc abbatum regularium Sanctæ-Mariæ*; ize *Mémoires pour la défense de l'ordre Prémontrés*; Pont-à-Mousson, in-4°; — *La nne du bon Religieux en la mort du Louis Bosimon, prieur de Cuisy*; — rand nombre de *Mémoires* et d'opuscules. A. L.

*Annales Præmonst.*, t. II, p. 219. — Dom Calmet, *Bibliothèque Lorraine*.

**GUINICELLI** (*Guido*), célèbre poëte italien, né à Bologne, dans la première moitié du treizième siècle, mort en 1276. Il était de la célèbre famille de' Principi. Son père, après avoir exercé des fonctions élevées dans le gouvernement de Bologne, entre autres celles de podestat de Varni, tomba dans un état d'idiotisme complet. Guinicelli étudia la jurisprudence, et fut bientôt promu à la dignité de juge. En 1274 il fut exilé avec toute sa famille, attachée aux gibelins. Il mourut deux ans après, dans la force de l'âge. Guinicelli fut le fondateur de la seconde école de la poésie italienne; tout en imitant les troubadours provençaux, comme les Siciliens, ses devanciers, il fit preuve d'une certaine originalité, tandis que ces derniers en manquaient complétement. C'est avec raison que le Dante (1) l'appelle « son père ainsi que celui des autres poëtes italiens ». Il nous reste une vingtaine de pièces de poésie de Guinicelli; l'amour chevaleresque est le sujet de toutes. Les raffinements platoniques de sa muse n'empêchèrent pas Guinicelli d'être très-adonné à la volupté, ainsi que nous l'apprend Benevenuto d'Imola, dans son *Commentaire sur Dante*. « Dans ses poésies, dit Fauriel, on trouve plus de suite et plus d'art dans l'ensemble que chez les Siciliens, plus d'imagination et de traits ingénieux dans les détails, plus d'élévation de sentiments et d'idées. La langue est incomparablement plus souple, plus polie, plus grammaticale. Certains vers de Guinicelli pourraient être regardés comme les premiers beaux vers qui aient été faits en langue italienne; comme les premiers d'un tour libre, élégant et vraiment italien. » La révolution opérée par Guinicelli dans la poésie italienne est indiquée par le sonnet suivant, qui lui fut adressé par son contemporain Bonagiunta Urbiniani, de Lucques. « O vous qui pour éclipser tous les autres troubadours avez changé la première manière, l'ancienne forme des plaisants dires d'amour, vous avez fait comme la lumière, qui dissipe l'obscurité à distance, mais qui ne se laisse point regarder elle-même. Vous surpassez tout le monde en subtilité et en savoir, mais votre langage est si obscur qu'à peine se trouve-t-il quelqu'un qui le comprenne. » Par ces derniers mots Bonagiunta fait allusion à ce que Guinicelli avait introduit dans la poésie amoureuse des idées philosophiques, peu accessibles au vulgaire. On a de Guinicelli : quatre *canzone* dans le livre IX du recueil des *Giunti*; une dans celui d'Alacci; deux autres et cinq sonnets à la fin de la *Bella-Mano* de Giusto di Conti (2); enfin, plusieurs pièces inédites, conservées dans les manuscrits de la bibliothèque du Vatican, portant les n°s 3214 et 3753, ainsi que dans le

(1) *Purgatorio*, ch. XXVI.

(2) Dans les anciennes éditions de la *Bella Mano*, ces poésies sont faussement attribuées à Guido Ghisilieri.

manuscrit n° 37 de la Bibliothèque Laurentienne (1). E. G.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. IV. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. I, p. 400. — Fauriel, *Dante*, t. I, p. 387.

**GUINIFORTE**, surnommé *Barzizio* ou *Barzizza*, orateur et diplomate italien, né à Pavie, en 1406, mort vers 1460. Fils du savant philologue Gasparino Barzizio, il montra une telle précocité d'esprit que son père lui donna le surnom de *divin*. Il termina ses études longtemps avant l'âge où les règlements universitaires de Padoue permettaient de prendre le grade de docteur. Malgré d'aussi brillants succès, il ne put obtenir à Milan la chaire d'éloquence, vacante par la mort de son père (1430). Il alla professer à Novarre, où il expliqua le *De Officiis* de Cicéron et les *Comédies* de Térence. Son séjour dans cette ville fut de courte durée, puisqu'au mois de mars 1432 on le trouve à Barcelone haranguant le roi d'Aragon Alphonse, qui lui donna le titre de conseiller. En cette qualité, Guiniforte accompagna Alphonse dans une expédition sur la côte de Tunis, et le suivit ensuite en Sicile. Le soin de sa santé le rappela dans sa patrie, vers la fin de la même année. Le duc de Milan, Philippe-Marie, le nomma son vicaire général. Cette dignité ne l'empêcha pas d'occuper la chaire de philosophie morale à l'université de Pavie et de remplir plusieurs missions que le duc Philippe-Marie lui confia auprès des papes Eugène IV et Nicolas V et du roi Alphonse. Après la mort de Philippe-Marie, Guiniforte fut pendant quelque temps au service du marquis de Montferrat, et du duc Borso d'Este, mais François Sforza le rappela à Milan, et lui conféra le titre de secrétaire ducal. On ignore la date de sa mort; mais comme à partir de 1459 il n'est plus fait mention de lui, il est probable qu'il mourut vers cette époque. Ses ouvrages, qui consistent en lettres et en discours, sont écrits dans une latinité élégante, et contiennent des faits intéressants pour l'histoire du temps; ils ont été recueillis par le cardinal Furietti, à la suite des *Œuvres* de Gasparino Barzizio; Rome, 1723, in-4°. Z.

Tiraboschi, *Storia della Let. Ital.*, t. VI, p. II, p. [illegible]

(1) Il importe de remarquer que Guinicelli fut le premier Italien qui ait fait mention de la boussole. Dans une de ses chansons il dit positivement que l'aiguille est attirée vers le nord parce qu'il y a là des montagnes de *calamite*, rattachant ainsi la propriété directrice de l'aiguille à l'attraction magnétique. Voici les vers de Guinicelli :

« In quelle parti sotto tramontana
Sono li monti della calamita,
Che dan virtute all' aere
Di trarre il ferro; ma perche lontana,
Vole di simil pietre havere aita :
A farla adoperare
Et dirizare l'ago inver la stella. »

A. DE L.

Voy. notre article GIOJA et M. Libri, *Histoire des Sciences mathématiques*; Paris, 1838, 4 vol. in-8°, t. II, p. 66-67.

**GUINIGI** (*Paul*), seigneur de Lucques de 1400 à 1430. Seul membre survivant d'une famille guelfe puissante, que les dissensions domestiques et la peste de 1400 avaient presque entièrement détruite, il se fit décerner le titre de capitaine de la ville et des soldats (14 octobre 1400), et s'empara peu à peu du pouvoir suprême. Il l'exerça pendant trente ans d'une manière peu glorieuse, mais modérée et intelligente. Au milieu des guerres perpétuelles qui déchiraient les petits États d'Italie, il resta neutre, et fit jouir ses sujets des bienfaits d'une excellente administration. Mais les richesses que la paix avait répandues dans Lucques tentèrent la cupidité des États voisins. Le condottiere Forte-Braccio, engagé au service de la république florentine, envahit, le 22 novembre 14[illegible], le territoire de Lucques, et bientôt après les Florentins eux-mêmes prirent directement part à la guerre. Les Lucquois se défendirent [illegible] temps, grâce aux armes à feu, dont l'usage [illegible] peu connu, et qu'ils employèrent avec [illegible] contre les assiégeants. L'ingénieur florentin [illegible] neleschi essaya de submerger Lucques [illegible] de grands travaux hydrauliques, qui [illegible] inutilement beaucoup d'argent. Enfin F[illegible] condottiere, qui du service du duc [illegible] passa à celui de Guinigi, força les Florentins à lever le siége. Mais le petit prince de [illegible] laissa bien vite de payer François Sforza, [illegible] Florentins achetèrent chèrement le [illegible] Lucquois, se voyant abandonnés par [illegible] voulurent pas soutenir la lutte plus [illegible]. Ils arrêtèrent Paul Guinigi et son fils [illegible] et les livrèrent au duc de Milan, qui les [illegible] fermer dans une prison de Pavie. Gui[illegible] après deux ans de captivité.

Neri Capponi, *Commentari*. — Léonard d'Arez[illegible] *ment*. — Pogge, *Hist. Florent.*

**GUION** (*François*). Voy. G[illegible] *thaler*).

**GUIOT** (*Georges*), poëte latin, né à [illegible] (Franche-Comté), dans les premières [illegible] du seizième siècle, mort à Bruxelles, [illegible] Il fit ses études à l'université de Dôle, [illegible] prêtre, et vint professer à Paris, d'abord [illegible] lége du cardinal Lemoine, puis en S[illegible] Son compatriote le cardinal Antoine [illegible] de Granvelle, qui l'honorait de sa pr[illegible] l'appela dans les Pays-Bas durant [illegible] (1550), et lui fit obtenir la charge de [illegible] la duchesse d'Arschot. Gilbert Cousin ([illegible]*tus*), son ami, eut la douleur de le per[illegible] moment où, poursuivi par les inqui[illegible] aurait pu faire un utile appel à sa pr[illegible] Outre un petit poëme à la louange de [illegible] *De Anton. Perrenoti cardin. Gra[illegible] vellum Burgundiæ*, 1562, in-8°, on a de [illegible] *De Pacis in Europam reditu et Bellon[illegible] pulsione Dialogus*; Thiers, 1559, in-8°; [illegible] *nalis christiana*; Louvain, 1562, in-8°;

*Diana christiana parthymphus*; Louvain, 1582, in-8°. L. L—r.

Moréri, *Le grand Dictionn. historique.*

GUIOT (L'abbé *Joseph-André*), littérateur français, né à Rouen, le 31 janvier 1730, mort à Bourg-la-Reine, le 21 septembre 1807. Il fut successivement vicaire de Saint-Ouen-le-Jeune; secrétaire de l'Académie de l'Immaculée Conception (1763-1788); bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor (1768), et prieur de Saint-Guénault à Corbeil (18 mai 1785). Il se cacha durant la terreur, et, ce mauvais temps écoulé, obtint la cure de Bourg-la-Reine, où il finit ses jours. L'abbé Guiot était très-versé dans la littérature latine et dans l'archéologie française. On a de lui : *Tumulus Joannis Sane*, dans le *Recueil de l'Académie de l'Immaculée Conception*; année 1774, page 148; — *Gallicus ad oras debellatus Anglus*, inséré dans le même *Recueil* sous le titre d'*Épigrammes sur Saint-Cast*; l'auteur chante dans cette pièce la victoire remportée à Saint-Cast, sur les Anglais, lors de leur descente sur les côtes de France, le 4 septembre 1758; — *Sancti Christophori, Parisiensis, Elegia*; Paris, 1784, in-8° : cette élégie est relative à la statue colossale de Saint-Christophe qui était adossée à l'un des piliers de Notre-Dame de Paris; — *Nouveau Supplément à la France littéraire*; Paris, 1784, en deux parties, petit in-8°. L'origine de *La France littéraire* remonte à 1753; elle fut fondée par J.-H.-Sam. Formey, et réimprimée en 1757; Berlin, in-8°. Une nouvelle édition en avait été donnée, refondue par les abbés Hébrail et de Laporte, 1769, 2 vol. petit in-8°. C'est à ces trois vol. que fait suite le travail de Guiot, qui pour l'exactitude est bien inférieur aux premiers volumes; — *Cantiques en l'honneur de saint Spire ou Exupère, premier évêque de Bayeux, patron de Corbeil et de Palluau*; Corbeil, 1788, in-8°, avec musique; — *Almanach de la ville, châtellenie et prévôté de Corbeil, pour l'année 1789*; Paris, Didot, 1789, in-16 : ce petit almanach est de beaucoup supérieur aux Annuaires statistiques publiés longtemps après; — *Notice périodique de l'histoire moderne et ancienne de la ville et district de Corbeil*; Paris, Didot, 1792, in-8° ; cet ouvrage fait suite à l'*Almanach*, et contient des recherches et renseignements intéressants sur les antiquités civiles et ecclésiastiques de Corbeil, sur l'histoire littéraire de cette ville, etc.; — *Fasti Corbolienses* : ce sont de très-courts fragments de cet ouvrage, qu'il a publiés sous les titres suivants : *Majoris Instauratio*; in-18; — *Typographia Corbolii instituta*; 1799, in-18; — *Bibliotheca Corboliana publici juris facta*; 1799, in-18; — *Joannis de Labarre Antiquitates Corbolienses, bibliothecæ Corboliensi publicæ hacce donatæ die*; in-18; — *Georgius Ambrosius, cardinalis Lugduni, 25 maii extinctus, olim Corbolii captivus*, in-12 : c'est à Corbeil que, sous le règne de Charles VIII, Georges, cardinal d'Amboise, fut emprisonné, en 1488. Ces cinq fragments en vers latins sont accompagnés d'une traduction en prose française, et suivis d'une imitation en vers français; — *Petit Manuel scholastique pour apprendre facilement à lire*; Corbeil, an VIII (1800), in-8°; — *Mélanges historiques, oratoires et poétiques, relatifs à quelques événements de la fin de l'an* VIII *et du commencement de l'an* IX; Corbeil, 1800, in-12; — *Hymnes et Proses en l'honneur et pour les fêtes de saint Spire et de saint Leu, patrons de Corbeil*; 1801, in-18, mises en vers français : c'est la traduction des hymnes qu'avait composées Simon Gourdan pour ces deux saints; — *Cantiques nouveaux, à l'usage des catéchismes, en l'église paroissiale de Saint-Spire à Corbeil*; Paris, 1801, in-16; — *Adieux d'un curé à ses paroissiens, le dimanche veille de la Toussaint*; Corbeil, 1802, in-8° : imprimés en faveur des absents et à la prière des présents; — *Le Présent de Noces, ou almanach historique et moral des époux*; Hyménopolis et Paris, 1802, in-8° : ce volume, attribué à l'abbé Guiot, donne à chaque jour de l'année des anecdotes assez curieuses et relatives au mariage : le genre de quelques-unes de ces anecdotes autorise à douter qu'un ecclésiastique en soit l'auteur; — *Sermons sur l'altération de la foi*; Paris, 1805, in-8°; — *Discours sur la translation des reliques de saint Étienne, pape et martyr, en l'église de Marly-la-Ville, le 7 mai 1805*; Paris, 1805, in-8°; — *Abrégé de la vie du vénérable frère Fiacre, contenant plusieurs traits d'histoire et faits remarquables, arrivés sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV; ceux aussi relatifs à son ordre et à sa maison, sous Louis XV, sous Louis XVI et Napoléon*; Paris, 1805, in-8°; — *Translation du tombeau de sainte Geneviève en l'église de Saint-Étienne-du-Mont*, traduction libre d'un poëme latin; Paris, 1804, in-8°. Le poëme latin dont il s'agit ici est anonyme et du traducteur. Il a paru avec ce titre : *B. Genovefæ Tumulus in eccl. S.-Stephani-de-Monte translatus; carmen*; Paris, 1805, in-8°. A. L.

Quérard, *La France littéraire.*

* GUIOT (.....), mathématicien français, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il était garde-marteau de la maîtrise des eaux et forêts de Rambouillet, et géographe du duc de Penthièvre. On a de lui : *L'Arpenteur forestier, ou méthode nouvelle de mesurer, calculer, et construire toutes sortes de figures, suivant les principes géométriques et trigonométriques, avec un Traité d'Arpentage très-utile, tant aux arpenteurs et géographes qu'aux marchands et propriétaires de bois*; Paris, 1764, in-8°. R—n.

*Journal de Verdun*, 1764, juillet, pag. 12-3.

GUIOT. Voy. GUYOT.

* **GUIRAGOS** ou **CYRIAQUE**, patriarche d'Arménie, né à Kharabasd, dans la province de Khadjperouni, mort vers 1143. Il résida trente-deux ans dans le couvent de Khor-Virab, d'où lui vient le surnom de *Virabetsi*. C'était un homme humble, pieux et très-versé dans l'Écriture Sainte. Il fut élu patriarche en 1141, lorsque Grégoire IX, patriarche d'Arménie, résidant à Sis (Cilicie), eut refusé de transporter son siége à Edchmiadzin (Grande Arménie). Guiragos est le premier patriarche qui ait résidé à Edchmiadzin; il y fit élever des couvents, des églises, répara la cathédrale, et fit cesser le schisme qui séparait le patriarche d'Aghthamar du reste de l'Église. Un certain Marcus, évêque géorgien, mécontent de cette réconciliation, prétendit que l'élection de Guiragos était nulle, parce qu'il n'avait pas été préalablement consacré évêque. On ajouta même qu'il n'avait pas été baptisé. Zacharie, évêque de Havouts-Tharhah, se joignit aux ennemis du patriarche qu'il avait fait élire, et se rendit à Edchmiadzin pour le déposer en 1143. Il était à la tête de trente évêques. Yacoub, khan d'Érivan, s'opposa d'abord à ce changement; mais séduit par les présents de Zacharie, il l'autorisa à recommencer l'élection. Les suffrages se portèrent sur Grégoire X. Guiragos, qui s'était caché durant les troubles, se retira dans un couvent, où il mourut, peu de temps après. E. B.

Thomas de Medzop, *Hist. des Invasions de Timour en Arménie*. — Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. III.

* **GUIRAGOS GANDZAGUETSI**, historien arménien, né à Gandzag, vivait au treizième siècle. Il fut disciple de Jean Vanagan, et moine au monastère de Kédig. On a de lui une *Histoire d'Arménie*, qui embrasse la période comprise entre les années 300 et 1260. Elle contient des détails assez curieux; mais elle est moins estimée pour la partie contemporaine que l'histoire des Mongols par Malachie le Moine. Le style en est d'ailleurs très-simple. On en trouve un fragment traduit en russe dans le *Courrier de Sibérie*. Le même morceau, traduit du russe en français par Klaproth, a été inséré dans le *Journal Asiatique* de Paris, 1833, t. II, p. 279-289.

Sukias Somal, *Quadro*, p. 112. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, préface.

**GUIRAN** (*Gaillard*), jurisconsulte et antiquaire français, né à Nîmes, vers 1600, et mort dans cette ville, le 10 décembre 1680. Jeune encore, il fut conseiller au présidial de sa ville natale. En 1651 il résigna cette charge en faveur de son fils. Deux ans auparavant il avait été nommé par Henri Frédéric de Nassau conseiller au parlement d'Orange. Louis XIV, qui l'avait en quelques occasions employé dans des négociations avec les protestants du bas Languedoc, lui avait permis, en récompense de ses services, d'accepter cette charge, tout en continuant de remplir ses fonctions de conseiller au présidial de Nîmes. Il professait la religion réformée; mais il était de ceux qui espéraient qu'on obtiendrait plus sûrement la liberté de conscience en se soumettant au gouvernement qu'en lui résistant à main armée. L'étude des antiquités avait pour lui un charme particulier. Il avait fait de sa maison un véritable musée archéologique: il avait réuni, entre autres, une magnifique collection de médailles. Il déposa le fruit de ses travaux en ce genre dans un grand ouvrage divisé en trois parties. La première, sous le titre de *Antiquitates Nemausenses*, traitait des édifices, statues, bas-reliefs, pierres gravées, etc., de la ville de Nîmes. Dans la seconde, intitulée *Inscriptiones antiquæ urbis et agri Nemausensis, nec non locorum et oppidorum* [illegible] *tertium et quartum lapidem*, il avait [illegible] les inscriptions trouvées en ces lieux en [illegible] pièces, dont chacune occupait un chapitre. [illegible] la troisième, sous ce titre : *De Re Nummaria veterum*, était un traité de numismatique [illegible] se terminait par l'explication des médailles [illegible] cueillies dans le territoire de la ville de [illegible] Cet ouvrage, achevé en 1652, et formant [illegible] in-fol., n'a jamais été publié. Vendu [illegible] après la mort de l'auteur, à A.-H. de [illegible] il passa plus tard du cabinet de ce savant [illegible] celui du baron de Hohendorf, et de là [illegible] Bibliothèque impériale de Vienne. La bibliothèque de la ville de Nîmes en possède deux [illegible] (nos 13799 et 13800 de son Catalogue), [illegible] in-fol. et l'autre in-4°. Cette dernière, [illegible] le manuscrit autographe de Guiran, [illegible] nombreuses notes de la main de Séguier, [illegible] vient de la bibliothèque du président de [illegible]gues. Guiran se contenta de faire [illegible] plan de cet ouvrage, à la suite d'une [illegible] productions intitulée : *Explicatio* [illegible] *fustorum numismatum Nemausensium* [illegible] *ære*; Araus., 1655, et 1657, in-4°, [illegible]mée plusieurs fois dans divers recueils [illegible] autres dans le *Novus Thesaurus* [illegible] *tatum Romanarum*, de Sallengre, [illegible] présidial de Nîmes le chargea de [illegible] d'un ancien ouvrage de pratique qui [illegible] titre : *Style formulaire des lettres* [illegible] *dépêchent ès cours du sénéchal de* [illegible] Nîmes, 1597, in-12. Il le publia avec [illegible] en 1659. Sept ans après, il donna une [illegible] édition de ce livre, augmentée de [illegible] *historiques et chronologiques sur* [illegible] *sement et la suite des sénéchaux* [illegible] *caire et de Nîmes*. Cette notice est [illegible] pleine d'intérêt, malgré quelques er[illegible] faudrait y relever. Michel Nicolas.

Ménard, *Hist. de la Ville de Nismes*, t. [illegible] Michel Nicolas, *Hist. litt. de Nîmes*, t. I. — [illegible] *La France protest.*

**GUIRAND** (*Claude*), physicien [illegible] à Nîmes, à la fin du seizième siècle, [illegible] la même ville, au mois de mars 16[illegible] modeste, il mit ses lumières à la [illegible] de tous ceux qui s'occupaient de la sc[illegible] cultivait. Descartes, le père Mersenne [illegible]

Sorbière ne dédaignaient pas de le consulter; c'est sur les observations de Guiraud que Gassendi corrigea son *Traité de la Grandeur apparente du Soleil*. Il avait composé différents ouvrages, mais il défendit à son héritier de les publier, et sa volonté fut respectée. C'était une *Dissertation sur le son*; — *Cinq traités sur l'optique, la catoptrique et la dioptrique*; — *Plusieurs dissertations sur le mouvement*, dans lesquelles il réfutait les opinions de Hobbes. J. V.

MM. Haag, *La France protestante*.

GUIRAUD (*Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre*, baron), poëte et auteur dramatique français, né à Limoux, le 25 décembre 1788, mort à Paris, le 24 février 1847. Fils d'un riche fabricant de draps, il fut élevé au sein de sa famille, sous la direction d'un précepteur; ensuite il alla suivre pendant trois ans les cours de l'école de droit à Toulouse. A la mort de son père, il vint diriger ses manufactures; mais l'amour des lettres l'entraînait: il adressa à l'Académie des Jeux Floraux des vers, qui furent couronnés. Encouragé par ces premiers succès, il prit confiance en son talent, et livrant à des mains amies le soin de sa fortune, il s'adonna complétement à la poésie. Il vint à Paris en 1813. Ses premiers essais furent dédiés à M^me^ de Staël, proscrite; les seconds furent en faveur des Grecs, dont le premier il chanta les exploits, en 1820. « La première tragédie d'Alexandre Guiraud, *Frédégonde et Brunehaut*, fut arrêtée encore en germe, dit M. J. Janin, par la *Frédégonde* de Népomucène Lemercier. Alfieri lui inspira un drame, *Myrrha*, espèce de Phèdre virginale, qui manqua d'interprète. *Pélage* n'a pas été représenté, non plus que *Frédégonde* et *Myrrha*. Il est fâcheux que la censure ait mis obstacle à la représentation de cette tragédie de *Pélage*, que les salons avaient approuvée. Mais le moyen, en 1820, de tolérer sur la scène un *archevêque de Tolède*! Il fallut renoncer à cette gloire décevante et tenter une autre composition, moins vaste, moins fière, moins *romantique*, comme on disait alors, et Guiraud fit représenter à l'Odéon *Les Machabées*. Cette pièce, un instant compromise par le brancard d'hôpital sur lequel se faisait apporter Joanny au sortir de la torture, se releva grâce au cinquième acte, qui fut applaudi à outrance... Après *Les Machabées* vint *Le comte Julien*, qui avait été emprunté par le poëte à sa tragédie de *Pélage*; la pièce est bien faite: elle ne manque ni de mouvement, ni de passion, ni de terreur; elle réussit, mais ce fut un de ces succès pénibles, qui laissent le public froid et mécontent. » La mort de Talma, qui devait jouer le rôle de *Virginius* dans une tragédie classique de ce nom par Alex. Guiraud, empêcha peut-être le succès de cette pièce, qui fut jouée par Joanny.

C'était la mode sous la Restauration de lire des vers dans les salons. Alexandre Soumet obtenait ainsi beaucoup de succès. Guiraud le suivait de loin. Son petit poëme intitulé *Élégies savoyardes*, vendu au profit de l'œuvre des petits Savoyards, produisit plus de 4,000 fr. Il est encore populaire dans les écoles. Guiraud publia ensuite des *Poëmes et Chants élégiaques*. Il travailla avec Ancelot et Soumet à l'opéra de *Pharamond*, joué à l'occasion du sacre de Charles X. Cette œuvre était bien faite pour nuire à la réputation de ses auteurs; et cependant elle fut peut-être pour beaucoup dans l'élection de Guiraud à l'Académie Française, où il remplaça, en 1826, M. de Montmorency. Son discours de réception renfermait quelques vérités timides, qui semblaient hardies à cette époque de réaction religieuse. Guiraud avait été nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1824; le roi lui conféra en outre le titre de baron en 1828. Après la révolution de Juillet, Guiraud publia un roman psychologique intitulé *Césaire*, qui fut recherché dans les salons aristocratiques. A la mort du duc de Reichstadt, il fit paraître son ode *Les deux Princes*. Plus tard il publia, sous le titre de *Flavien*, un ouvrage romanesque sur les origines du christianisme. Des salons de Paris, où Guiraud était recherché, il passait avec bonheur à sa terre de Villemartin, dont il a consacré le nom dans ses vers. — Les ouvrages de Guiraud ont pour titres: *Les Machabées, ou le martyre*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée à l'Odéon en 1822; Paris, 1822, in-8°; — *Le Comte Julien, ou l'expiation*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée au même théâtre, en 1823; Paris, 1823, in-8°; — *Élégies savoyardes*; Paris, 1823, in-8°; — *Cadix, ou la délivrance de l'Espagne*, ode; Paris, 1823, in-8°; — *Chants hellènes: Byron, Ipsara*; Paris, 1824, in-8°; — *Poëmes et Chants élégiaques*; Paris, 1824, in-8°; — *Discours prononcé dans la séance publique tenue par l'Académie Française pour la réception de M. Guiraud, le 18 juillet 1826*; Paris, 1826, in-4°; — *Le Prêtre*, en vers; Paris, 1826, in-8°; — *Virginie*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée au Théâtre-Français; Paris, 1827, in-8°; — *Césaire, révélation*; Paris, 1830, in-8°; — *La Communion du duc de Bordeaux*; Nantes, 1832, in-12; — *Les deux Princes*, ode; Paris, 1832; — *De la vérité dans le système représentatif*; Paris, 1834, in-8°; — *Flavien, ou Rome au désert*; Paris, 1835, 3 vol. in-8°; — *Poésies dédiées à la jeunesse*; Paris, 1836, in-18; — *Philosophie catholique de l'histoire*; Paris, 1839-1841, 3 vol. in-8°; — *Le Cloître de Villemartin*, poésie; Limoux, 1843, in-8°. En 1845, on a publié les Œuvres de Guiraud en 4 vol. in-8°. Enfin, Guiraud a donné des articles à *la Jeune France*, à la *Revue européenne*, à *L'Université catholique* et à d'autres revues religieuses. L. Louvet.

Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, tome III, 1^re^ partie, page 90. — Ampère, *Discours de réception à l'Académie Française*, prononcé dans la séance publique du 18 mai 1848.

GUIRAUDET (*Charles-Philippe-Toussaint*),

littérateur et administrateur français, né à Alais, en 1754, mort à Dijon, le 5 février 1804. Quelques années avant la révolution, il avait accompagné, comme gouverneur, le prince de Rohan-Rochefort dans ses voyages; de retour à Paris, il devint lecteur de Madame. Ayant embrassé les principes de la révolution, il fut envoyé, comme député extraordinaire de la ville d'Alais, près de l'Assemblée constituante. Il se lia avec Condorcet, La Rochefoucauld, Marie-Joseph Chénier, et surtout avec Mirabeau, qu'il aida quelquefois de sa plume. D'abord secrétaire en chef de la mairie de Paris, il devint secrétaire général du ministère de la marine, et occupa ensuite la même place au ministère des Relations extérieures. Après le 18 brumaire, il devint préfet de la Côte-d'Or, et remplissait encore ces fonctions au moment de sa mort. Il était membre de l'Académie de Dijon. Ses principaux écrits sont ; *Contes en vers*, suivis d'une *Épître sur les Bergeries*; Amsterdam, 1780, in-12; — *Qu'est-ce que la nation, et qu'est-ce que la France?* 1789, in-8°; — *Erreurs des Économistes sur l'Impôt, et Nouveau Mode de Perception, qui remédie à l'un des principaux vices de l'Impôt prétendu direct*; 1790, in-8°; — *De la Famille, considérée comme l'élément des sociétés*; Paris, 1797, in-18; — *Œuvres de Machiavel, traduites de l'italien*; Paris, an VII (1799), 9 vol. in-8°, reproduits avec de nouveaux titres portant : *seconde édition*; Paris, 1803. Cette traduction ne comprend ni les contes, ni les poésies, ni les pièces de théâtre de Machiavel. — Guiraudet est l'auteur des trois derniers volumes de la traduction (restée inachevée, et publiée sous le nom de Mirabeau), de l'*Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques Ier jusqu'à la révolution*, par Mme Macaulay-Graham; Paris, 1791-1792, tom. I-V, in-8°. « Ils offrent, dit M.-J. Chénier, un assez grand nombre de termes impropres et même d'incorrections évidentes. » Guiraudet avait travaillé au *Journal de la Société de* 1789, commencé en juin 1790, et dont il n'a paru que quinze numéros in-8°.

E. Regnard.

Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemp.* — M.-J. Chénier, *Tableau hist. de l'état et des progrès de la Litt. franç. depuis* 1789. — Barbier, *Diction. des Auteurs anonym.*

**GUIROY** (*Antoine*) abbé, paléographe français, né au commencement du dix-huitième siècle, dans la principauté de Bidache (basse Navarre), mort à Paris, en janvier 1778. Il fut le premier collaborateur de M. de Sainte-Palaye dans l'entreprise du *Glossaire de l'ancienne Langue Française, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XII*. Malheureusement l'impression de cet ouvrage, commencée seulement en 1780, fut interrompue à la syllabe Asт (p. 736), in-fol. Elle n'a pas été achevée, et peu d'exemplaires de cet essai ont échappé à la destruction. Le *Projet d'un Glossaire français*; Paris, 1756, in-4°, est également rare. On lit dans la préface de cet opuscule que M. de Sainte-[illegible] avait inutilement « sollicité un grand nombre de gens de lettres de se joindre à lui pour [illegible] dans son entreprise, et qu'il désespérait [illegible] de trouver jamais celui qu'il cherchait, [illegible] l'abbé Guiroy a bien voulu s'offrir ». L'[illegible] du projet lui rend ce témoignage que [illegible] pareil second il n'aurait pu qu'avec [illegible] de temps et des peines au-dessus de ses [illegible] mettre son dessein à exécution. L'abbé [illegible] s'occupa de cet ouvrage comme s'il en [illegible] lui-même formé le plan. M. Mouchet fut [illegible] associé aux travaux des deux savants [illegible] aucun d'eux ne devait les mettre à fin. [illegible] mourut en 1778, M. de Sainte-Palaye en [illegible] Mouchet, qui lui survécut plus d'un [illegible] siècle, ne laissa pas même des matériaux [illegible] sants pour compléter l'impression du [illegible] volume. L'abbé Guiroy fut censeur [illegible] publié un *Calendrier de l'ordre de* [illegible] Paris, 1760, in-12.

L. [illegible]

P. Lelong, *Bibliothèque historique de la* [illegible]

* **GUIRRI** (*Le P. Vicente*), peintre [illegible] né à Valence, vers 1580, mort dans la [illegible] ville, en 1640. Il peignait depuis long[illegible] portrait, mais sans talent, lorsqu'une [illegible] en amour le détermina à faire ses vœux, le [illegible] 1608, dans le couvent des augustins de [illegible] Suivant le P. Jordan, il passa le reste [illegible] à prier, à faire pénitence et à peindre. [illegible] tous les saints qui ornent les hauts d[illegible] couvent de Saint-Augustin sont dus à [illegible] Guirri mourut dans son couvent, et, [illegible] tout religieux qu'il était, il n'en fut [illegible] leur peintre.

A. [illegible]

Felippe de Guevarra, *Los Comentarios de la* [illegible] — Le P. Jordan (*Historique du Couvent des* [illegible] *de Valence*). — Quilliet, *Dictionnaire des* [illegible] *espagnols*.

* **GUIRRO** (*Francisco*), peintre espa[illegible] à Barcelone, en 1630, mort dans la même [illegible] en 1700. Il est classé au nombre des bons [illegible] espagnols. Cependant, on ne connaît [illegible] tail sur sa vie, et on ne cite de lui que [illegible] tableaux exécutés pour le couvent des [illegible] de Barcelone.

A. de L. [illegible]

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura.* — [illegible] *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **GUISAN** (*Samuel*), ingénieur [illegible] en Suisse (canton de Berne), mort à [illegible] tache (petites Antilles), vers la fin du dix-[illegible] siècle. Il était employé comme régisseur [illegible] sucrerie à Surinam, et joignait à cet [illegible] fonctions de lieutenant des milices et [illegible] des travaux agraires, lorsque [illegible] en 1777, visiter la colonie hollandaise [illegible] server les cultures des terres basses, [illegible] perfectionnements de l'industrie [illegible] les introduire à la Guyane française. [illegible] nécessité de s'attacher un homme [illegible] aux talents de l'ingénieur joignît la [illegible] cultivateur, il s'adressa dans ce but [illegible] comme aux adversaires du gouvernement [illegible]

rêta son choix sur Guisan, qui lui fut unanimement désigné des deux côtés. Après que Ma- l'eut engagé au service du gouvernement nçais, avec un traitement de mille écus et la omesse d'un brevet d'ingénieur, ils partirent ur Cayenne, où ils arrivèrent le 22 septembre 77. Guisan parcourut immédiatement la colo- dans tous les sens, examina les différentes tures de terrains, et leur assigna, en raison leur fertilité, une classification justifiée par atre-vingts ans d'expérience. Ses premiers travaux furent des desséchements dans les environs la ville, qu'il assainit au moyen de canaux coulement; le premier qu'il exécuta fut le ca- Sartine, servant au desséchement des sa- les voisines et à la navigation. Le terrain pris entre le prolongement de ce canal et lui des Marais fut aussi desséché. En même ps il forma une habitation normale, où tous colons pouvaient s'instruire dans l'art de sécher les terres et de les mettre en valeur. nt reconnu que de toutes les rivières celle prouague offrait le plus d'avantages pour issement d'une colonie agricole, et con- que si des communications faciles étaient tes de Caïenne à cette rivière, toutes les ures se porteraient de ce côté, il conçut le t de relier ces deux points extrêmes par canaux de desséchement et de navigation, r s'assurer de la possibilité d'exécution, il lora, de concert avec MM. de Bois-Berthelot uturier, habitants de Caïenne, très-aptes et l'autre à le seconder, les immenses savanes prises entre Mahuri et Approuague. Après ante-neuf jours d'exploration, ils étaient ar- s sur les bords de la Kaw, et avaient déter- l'emplacement d'un canal, dont ils avaient ré l'axe sur une longueur de dix-huit mille s. On peut lire dans les *Mémoires de Ma- sur l'administration des colonies* (t. II. 3-235), le rapport de Guisan sur cette sion; rapport daté du 3 mai 1778, et inti- *Journal d'un Voyage fait dans les sa- noyées comprises depuis la rive droite rivière de Mahuri à la rive gauche de de Kaw*, etc. La lecture de ce journal fait connaître les souffrances, les fatigues privations qu'éprouvèrent les trois explo- rs, marchant bien souvent dans l'eau et la jusqu'à la ceinture, réduits à se nourrir ents gâtés par les pluies, dévorés par des ldes de maringouins, de macks et de tiques. La reconnaissance de ces marécages d'une si grande importance pour l'avenir Guyane, et les explorateurs avaient donné grandes preuves de zèle et de dévouement cette entreprise, hérissée de difficultés de s espèces, que Fiedmond et Malouet, le ier gouverneur, le second administrateur Guyane, déclarèrent officiellement *qu'ils nt bien mérité de la colonie*, et expé- t à Guisan le brevet d'ingénieur; Couturier obtint celui de sous-ingénieur. Les marais compris entre Kaw et Approuague furent aussi explorés. La possibilité des communications de Caïenne à cette dernière rivière étant reconnue, des concessions sur ses bords furent délivrées, et les défrichements commencèrent immédiatement. Pour encourager les cultures et l'émigration des colons à Approuague, le gouvernement y fonda une habitation modèle, avec un moulin à marée pour l'exploitation des cannes à sucre. Cette habitation, qui reçut le nom de *collège*, était un établissement vraiment monumental, dont Guisan avait tracé le plan, et dont il avait dirigé la construction avec un soin tel que pas une pièce du moulin, pas une pierre, pas une brique n'avait été mise en place que sous ses yeux et après qu'il l'avait lui-même vérifiée. Tous les bâtiments en étaient coordonnés avec une admirable intelligence; le moulin à marée était surtout remarquable par sa puissance et par la perfection du travail. On créa aussi un bourg; on bâtit une église ainsi que des casernes, et l'on éleva une batterie à la pointe de l'Ilot Aiproto. A tous ces travaux Guisan avait projeté d'ajouter l'établissement d'une ville sur le versant occidental de la montagne Carimaré, importante oasis qui domine la vaste étendue des terres basses comprises entre le Courouaye, l'Approuague et la mer, ville qui aurait communiqué par un large canal avec la rivière. Cette grande et belle conception n'a pas été réalisée.

Après avoir exécuté ces immenses travaux et avoir formé la plupart des colons à la pratique des desséchements, Guisan consigna les principes de la culture des terres basses dans un livre intitulé : *Traité sur les terres noyées de la Guyane, appelées communément* terres basses, *sur leur desséchement, leur défrichement, leur culture et l'exploitation de leurs productions, avec des Réflexions sur la régie des esclaves et autres objets, par M. Guisan, capitaine d'infanterie*; Caïenne, 1788, in-4°. Ce livre, que le baron Milius, gouverneur de Caïenne, eut l'heureuse idée de faire réimprimer en 1824, est le meilleur guide que les colons puissent suivre dans leurs travaux de culture. Guisan avait en outre dressé les cartes topographiques de toutes les parties de la Guyane qu'il avait explorées, les plans de tous les desséchements exécutés par ses soins et un grand nombre de dessins de machines et usines propres aux exploitations coloniales. Ces cartes, plans et dessins existent au dépôt géographique de Caïenne. Il avait enfin composé sur les productions animales et végétales de la colonie divers mémoires, dont le plus remarquable a pour objet des expériences sur la gymnote électrique, ou *anguille tremblante* de la Guyane. Les travaux de cette colonie ayant été forcément suspendus par les événements de la révolution, Guisan vint en France en 1791. Le roi le récompensa de ses services par la croix de Saint-Louis, et le chargea

d'examiner les marais de Rochefort, afin d'en proposer un plan de desséchement. Celui qu'il présenta a été exécuté depuis. Après un court séjour dans son pays natal et dans les États du prince de Saxe-Gotha, qui l'avait appelé près de lui, il se rendit à Saint-Eustache, et y mourut. Son nom n'est prononcé à Caïenne qu'avec admiration et reconnaissance. Malouet a fait de lui le plus beau et le plus juste éloge en disant : « Le plus grand bien que j'ai fait à la Guyane est de lui avoir donné Guisan. » En effet, grâce à ses travaux, la Guyane était parvenue avant 1789 à une grande prospérité, et elle en aurait atteint une plus grande encore si tous ses plans avaient été exécutés. P. Levot.

Noyer, *Notice sur la vie et les travaux de Samuel Guisan, ingénieur agraire à Caïenne*; dans les *Annales maritimes*, t. LV, p. 531-548. — Malouet, *Collection de Mémoires et Correspondances officielles sur l'Administration des Colonies, et notamment sur la Guyane française et hollandaise*; 5 vol. in-8°. — H. Ternaux-Compans, *Notice historique sur la Guyane française*; Paris, Firmin Didot frères, 1843, in-8°.

GUISARD (*Henri*), controversiste protestant français, ministre du Vigan au milieu du dix-septième siècle. Il n'est connu que par une discussion qu'il eut, en 1656, avec Ph. Codurc, autrefois professeur d'hébreu à l'Académie protestante de Nîmes et alors zélé catholique, et par l'ouvrage suivant de controverse auquel elle donna lieu : *Vindiciæ testamentariæ, seu dissertationis cujusdam in IX caput Epistolæ ad Hebræos a Ph. Codurco concinnatæ confutatio; hisce Vindiciis Dissertatio Codurciana subjungitur*; Genève, 1656, in-8°. M. N.

MM. Haag, *La France protest.*

GUISCARD (*Robert*), conquérant normand, le premier-né du second lit, le sixième des douze fils de Tancrède de Hauteville (1), et le plus glorieux des dix frères qui sortirent successivement de l'obscur manoir paternel pour naturaliser en Italie, par la victoire, leur famille de héros. Il n'y avait pas longtemps qu'il était venu se rallier aux drapeaux de ses aînés lorsque se livra la fameuse bataille de Civitella (1053) ; les précédentes avaient fait de ces soldats aventuriers des conquérants : celle-ci décida que les conquérants seraient fondateurs de royaumes et chefs de dynastie. Les guerriers d'Allemagne, avec leur pape allemand (Léon IX), venaient d'être vaincus comme l'avaient été les troupes des Grecs. Robert servait alors sous les ordres de Humfroi, et il alla, comme son lieutenant, porter la guerre en Calabre. Peut-être se montra-t-il trop brave et trop fier aussi : il irrita son frère et son général, qui dans une rixe, au milieu d'un repas, se précipita sur lui l'épée à la main, et l'aurait tué si l'on ne se fût jeté entre eux deux. Robert languit en prison durant sept mois, et recouvra ensuite sa liberté par une réconciliation qui laissait à l'offensé si peu de ressentiment, à l'offenseur si peu de défiance, que le premier reçut en don tout ce qu'il avait soumis dans la Calabre (1054). Humfroi mourut trois ans après; son fils, dans des circonstances ordinaires, aurait pu hériter de son titre de comte de la Pouille; mais les Normands avaient besoin de conquérir encore pour conserver. Il leur fallait un grand capitaine, un prince habile : Robert avait fait ses preuves de vaillance, et on le surnommait déjà du nom d'*Avisé* (*Wiscard*) (1), qu'il mérita si bien. Il prit le rang et les honneurs de son frère, le poste d'aîné de la famille (1057). Des avantages et des inconvénients de sa position, aucun n'échappa tout d'abord à sa sagacité. Les Normands étaient des nouveaux venus, des barbares, des intrus, dans l'opinion des indigènes, et ne possédaient, à l'exception d'Aversa, que ce qu'ils avaient pris de vive force. Robert avait de plus contre lui toujours un parti grec dans les villes, souvent l'humeur ambitieuse et rétive de ses principaux compagnons dans les camps et dans les citadelles; mais il avait pour lui de dépouiller les Grecs, souveraineté en décadence, lointaine, odieuse à cause du schisme; il avait pour lui sa supériorité incontestable et avouée, avec l'épée de son jeune frère Roger, l'Achille de cette Iliade scandinave, comme il en était lui-même l'Agamemnon. Ne laissons point passer sans l'observer ce trait de mœurs si remarquable, cette déférence constante pour le droit d'aînesse de la part de guerriers si braves et si entreprenants, pendant la succession de ces Hauteville, Guillaume Bras-de-fer, Drogon, Humfroi, Guiscard, Roger; mais le droit d'aînesse était constamment soutenu par une rare valeur. Les Grecs tenaient encore presque toutes les côtes, Bari, Brindes, Otrante, Gallipoli, Tarente, Squillace, Reggio, toute l'extrémité méridionale de la Péninsule. Guiscard comprit qu'il était nécessaire d'appuyer la force des armes sur une puissance morale, et, pour cela, de cesser d'être un étranger sur la terre d'Italie et de faire légitimer sa seigneurie de fortune par la grande autorité de ces temps-là. Les prétextes ne lui manquent pas pour répudier la Normande Alberalde (1058), et il épouse la fille du prince de Salerne et d'Amalfi, Gaymar IV, précisément l'héritier de ceux auxquels les Normands avaient enlevé la suzeraineté de la Pouille. La Calabre tout entière tombe sous son obéissance, après la prise de Reggio et de Cosenza (1060) : alors il se nomme duc, va faire hommage à Nicolas II, qui le proclame et l'institue duc de Pouille, de Calabre et de Sicile. Il n'en coûtait rien à Nicolas de lui donner ce qui appartenait encore aux Grecs et aux Sarrasins; mais il donnait beaucoup à Guiscard, aidé de Roger, capables l'un et l'autre de passer en Sicile et de prendre des villes (Messine, Palerme), et d'exterminer, non pas des bataillons, mais des armées nombreuses,

(1) Hauteville, bourg de Normandie, près de Coutances.

(1) *Wise*, en vieil allemand signifie *sage*, et non pas *rusé*, signification qu'on attribue communément au nom de Guiscard ou Wiscard.

avec moins de deux cents soldats. Pendant vingt ans les deux frères, tantôt séparés, tantôt réunis, passant d'Italie en Sicile, de Sicile en Italie, ne cessèrent point de combattre et Grecs et Sarrasins, taillant en pièces leurs troupes, chassant leurs garnisons, dispersant leurs flottes, presque toujours un contre cent.

Cependant les prospérités de Guiscard ne furent pas exemptes d'alarmes : Roger leva une fois l'étendard de la révolte, et mit son suzerain en grand péril (1062). Au milieu de ces épreuves, Guiscard demeurait intrépide, et même quelquefois la sagesse du prince se laissait emporter aux élans de témérité de l'aventurier, qui se réveillait tout à coup. La discorde éclata entre les deux frères au sujet de la Calabre, dont la moitié était promise à Roger; tandis que Guiscard l'assiége dans Melito, Gierace prend parti pour le rebelle : Guiscard vole pour châtier les mutins, mais on lui ferme les portes; on se défend. Impatient d'une attaque inutile, il entre, sous un déguisement, dans la ville, où il cherchait à se ménager des intelligences; mais il est reconnu : on le jette dans les fers; on veut le mettre à mort. Roger, à cette nouvelle, accourt à Gierace, et il use de son influence sur l'esprit des habitants pour rendre la liberté à son frère. Guiscard lui accorde, par un juste retour, cette moitié de la Calabre à laquelle Roger ne tiendra plus bientôt, quand il sera devenu maître au delà du détroit. Désormais rien ne troubla l'union par laquelle ils étaient invincibles. L'an 1072 Guiscard eut encore à réprimer les complots de plusieurs comtes normands et lombards qui s'étaient ligués avec Abagilard, son neveu. Sa politique autant que son courage désarma ses ennemis, et réduisit à la fuite et enfin à l'inaction, dans un exil obscur, Abagilard, le plus acharné de tous. Il en était arrivé à ce point de grandeur qu'il avait pu donner à son frère l'investiture de la Sicile, en se réservant Messine et Palerme, intervenir comme arbitre et comme protecteur du peuple, puis comme vainqueur, dans les démêlés des citoyens d'Amalfi avec leur seigneur, le prince de Salerne, et braver les excommunications du terrible Grégoire VII, qui s'efforçait en vain d'obtenir de lui l'hommage de vassal et de l'arracher du siége de Bénévent. Alors Guiscard régnait sans contestation et sans partage sur l'Italie méridionale et dominait médiatement sur la Sicile; alors (1077-80) un empereur d'Orient, Michel Ducas, lui demandait une de ses filles en mariage pour un prince impérial, et ses deux autres filles entraient l'une dans la maison des marquis d'Este, l'autre dans celle des comtes de Barcelone. Alors, par un de ces changements si fréquents dans les intérêts et les relations des princes, il se déclarait l'asile et le rempart du pape contre l'empereur d'Allemagne; et quarante ans seulement s'étaient écoulés depuis le jour où Conrad avait confirmé l'investiture d'Aversa au premier comte normand, trente-deux depuis que Drogon avait fait hommage à Henri III pour quelques villes de la Pouille. Guiscard et Grégoire VII, longtemps inconciliables, furent amenés à s'entendre, l'un par la peur de l'anti-pape Guibert, que soutenaient les Allemands, l'autre par sa politique ambitieuse, qui se trouvait à l'étroit dans les limites d'un duché. Guiscard fit hommage au pape, avec promesse d'un tribut de 12 deniers par charrue; Grégoire, disait-on, flattait le duc de le couronner roi d'Italie. Quelle que fût cette espérance, Guiscard obtenait dès à présent la confirmation entière de tous les États à lui concédés par Nicolas II et Alexandre II, et même de ses usurpations récentes, Salerne, Amalfi et partie de la marche de Fermo. Il voyait de plus dans cette alliance une caution sacrée pour ses conquêtes futures; car il convoitait plusieurs provinces de l'empire d'Orient, et, qui sait? peut-être l'empire même, à la faveur des déchirements et des scandales de la cour de Constantinople. Un imposteur qui se donnait pour Michel, l'empereur détrôné, fut reçu par lui avec trop d'empressement et d'éclat pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il l'avait lui-même suscité. Il part à la tête d'un puissant armement, déclarant son fils Roger prince de Pouille et de Calabre, et son héritier; Bohémond, né d'Albérade, l'accompagne dans cette expédition, où il se montrera digne de commander sous lui et pour lui en son absence. Corfou, Butronto, La Vallone, passent en son pouvoir; il met le siége devant Durazzo; et Alexis Comnène, dans l'espace de deux ans, est défait en trois grandes batailles, d'abord par lui, ensuite par Bohémond, tandis qu'il retourne en Italie pour dompter et punir des rebelles (1081-1083). Mais les cris de détresse de Grégoire VII l'appellent à Rome (1084) : l'empereur y tenait le pape assiégé dans le château Saint-Ange. L'ancien vassal des Césars annonce à Henri IV qu'il marche au secours du pape; trois jours avant qu'il parût, les Allemands s'étaient retirés. L'auteur contemporain fait remarquer que presque dans le même jour l'empereur d'Occident était mis en fuite par le père et l'empereur d'Orient taillé en pièces par le fils. Mais les libérateurs du pontife, reçus en ennemis par le peuple, se conduisent en ennemis : Rome est incendiée depuis le palais de Latran jusqu'au château Saint-Ange, et la population livrée aux horreurs du massacre et du pillage. Grégoire, pour se dérober à la vengeance des Romains, suit ses terribles auxiliaires, qui l'emmènent, avec leur immense butin et une multitude de citoyens réduits en esclavage, d'abord au mont Cassin, puis à Salerne, où il meurt, moins d'une année après (1085). L'exilé précéda de peu de mois le vainqueur. Guiscard avait traversé de nouveau l'Adriatique avec des forces imposantes; il avait battu les flottes combinées des Vénitiens et des Grecs, et il envahissait l'île de Céphalonie, lorsqu'une maladie mit fin subitement à ses

vastes projets (17 juillet 1085). Telle était la croyance et la foi des soldats en son génie, qu'au premier bruit de sa mort l'armée se rembarqua en tumulte; il y eut un sauve-qui-peut instantané, comme si les armes et le cœur leur manquaient avec Guiscard. Cependant le corps de ce puissant maître faillit être privé de sépulture : le vaisseau qui le portait fit naufrage sur les côtes de la Pouille; il fut retrouvé à grande peine et inhumé à Venouse. Guiscard laissait deux fils : il avait préféré le jeune Roger, né de son mariage italien et princier, à Bohémond (*voy.* ce nom), l'aîné, le plus brave, mais fils du simple gentilhomme normand; et Roger lui succéda dans le duché de Pouille et de Calabre, ainsi qu'il l'avait ordonné. [M. Naudet, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.*]

Guillaume de la Pouille, *De Rebus Normannorum*, lib. II, V. — Gaufridus a Mala-Terra, *De Gestis Roberti Guiscardi.* — *Ystoire de li Normant, avec la Chronique de Robert Viscart*; 1 vol. in-8°.

**GUISCARD** ou **GUICHARD** *de Beaulieu*, poëte anglo-normand du douzième siècle. Il est connu par un poëme intitulé *Le Sermon de Guiscard*. Lui-même nous dit qu'il passa sa jeunesse dans les amusements du siècle, et que, s'étant dégoûté ensuite des vanités du monde, il se retira dans un monastère. Son *Sermon* est une longue satire contre les vices du siècle. On a dû longtemps se contenter de ces renseignements insuffisants, mais on peut les compléter aujourd'hui par le témoignage d'un écrivain contemporain ou presque contemporain, Gautier Mapes. D'après ce dernier, Guiscard était un homme riche, distingué par sa valeur. Dans sa vieillesse, il abandonna ses biens à son fils Imbert, prit l'habit de moine de l'ordre de Cluny, et composa des poëmes en français anglo-normand. Informé que son fils n'avait pas su défendre contre d'injustes ennemis les biens paternels, il revint dans le monde, prit les armes, et réinstalla son fils sur ses terres; il rentra ensuite dans son cloître, où il resta jusqu'à sa mort. L'abbé De La Rue induit du surnom de Guiscard qu'il fut moine dans le prieuré de Beaulieu, qui dépendait de la grande abbaye de Saint-Albans; mais Wright fait observer que l'abbaye de Beaulieu n'appartenait pas à l'ordre de Cluny, et il pense que Beaulieu était le nom de famille de Guiscard. On présume, d'après le récit de Gautier Mapes, que Guiscard vivait sous le règne d'Étienne, et qu'il mourut au commencement de celui d'Henri II. On ne connaît de Guiscard que son *Sermon*. Ce poëme est écrit dans la même forme de versification qui caractérise beaucoup d'anciens *romans* français, par exemple *La Chanson de Roland*; cependant les rimes de Guiscard sont plus parfaites que les assonnances de Turold, et son style n'est dépourvu ni d'élégance ni d'énergie. Le *Sermon* de Guiscard ou Guichard de Beaulieu a été publié pour la première fois par M. Achille Jubinal; Paris, 1834, in-8°. Z.

Gautier Mapes, *De Nugis Curialium, distinct.* I, c. 12. — Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II.

**GUISCARD** (*Antoine de*). *Voy.* Bourlie.

**GUISCHARDT** (*Carl-Gottlieb*), savant tacticien allemand, plus connu sous le nom de *Quintus Icilius*, né à Magdebourg, en 1724, mort à Berlin, le 13 mai 1775. Il fit ses études aux universités de Halle, de Marbourg et de Leyde. Dénué de fortune, il eut d'abord l'idée d'entrer dans la carrière de l'enseignement public, mais les grandes guerres qui survinrent à cette époque le firent renoncer à ce projet et embrasser l'état militaire. Il entra en 1747 dans un régiment d'infanterie hollandaise, et y obtint dès 1751, grâce à la protection du stathouder Guillaume-Charles-Henri de Frise, le grade de capitaine. Encouragé par un avancement rapide et par les éloges que lui valurent ses connaissances philologiques, il se livra à des études approfondies sur l'ancien art militaire, et publia à ce sujet des mémoires qui furent favorablement accueillis par tous les connaisseurs. En 1757 le roi de Prusse, Frédéric le Grand, l'appela auprès de lui, le nomma major, et l'attacha à sa personne en lui donnant le surnom du meilleur aide de camp de César, *Quintus Icilius*, surnom qui lui est resté. Depuis 1758 jusqu'en 1763 Guischardt prit une part très-active à la guerre que le roi de Prusse soutint alors, et après la paix de 1763 il s'installa à Potsdam, et fit pendant douze ans partie du petit cercle de Sans-Souci qui formait la société ordinaire du roi. Ce prince l'aima beaucoup; cependant Thiébault rapporte dans ses *Souvenirs* qu'il ne permit jamais à son favori d'user d'une trop grande liberté auprès de lui. Guischardt mourut à l'âge de cinquante-un ans, laissant pour toute fortune une belle collection de médailles et une bibliothèque choisie, que Frédéric II acheta pour 12,000 écus, et en fit donation à la Bibliothèque de Berlin. Durant son séjour à Potsdam, Guischardt avait été nommé successivement colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre du Mérite et membre de l'Académie des Sciences de Berlin. Durant les dernières années de sa vie il endura de cruelles souffrances corporelles, causées par les désordres de sa jeunesse et par les fatigues de la guerre. Ses ouvrages sont : *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains, pour servir de suite à l'Histoire de Polybe, commentée par le chevalier Folard; avec une Dissertation sur l'attaque et la défense des places des anciens, la traduction d'Onosandre de la Tactique d'Arrien, et l'Analyse de la campagne de Jules César en Afrique*; La Haye, 1757, 3 vol. avec figures; Lyon, 2e et 3e édit., 1760, 2 vol. in-4°; — *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires*; Berlin, 1773, 4 vol. in-8°, ou 1 vol. in-4° avec figures. R. L.

Von Buchholz, *Lebensbeschreibungen*, partie II, p. [illegible]. — Buchholz, *Geschichte der Kurmark Brandenburg*, vol. VI. — Büsching, *Wöchentliche Nachrichten*, 1775, p. 185-188, p. 189-190. — Nicolai, *Anecdoten vom König* [illegible]

*Friedrich II von Preussen*, cah. VI, p. 129-144. — Hirsching, *Handbuch*.

GUISE, nom d'une branche de la famille ducale de Lorraine, dont les principaux membres sont :

GUISE (*Claude* DE LORRAINE, premier duc DE), pair et grand-veneur de France, comte *d'Aumale*, marquis *de Mayenne* et *d'Elbeuf*, baron *de Joinville*, gouverneur de Champagne, de Brie et de Bourgogne, né au château de Condé, le 20 octobre 1496, mort en avril 1550. Il quitta son pays natal à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui et Antoine, son frère aîné. René II, duc de Lorraine, leur père, avait répudié, sous prétexte de stérilité, Marguerite d'Harcourt, sa première femme, et pris en mariage Philippe de Gueldre, dont il eut ces deux princes. Claude, venu au monde depuis la mort de Marguerite, réclama pour lui le duché de Lorraine, au détriment de son frère, qu'il disait bâtard, pour être né quand l'épouse délaissée vivait encore. L'échec que subirent ses prétentions le détermina à venir demeurer en France. Il accompagna François I^er en Italie, et reçut vingt-deux blessures à la bataille de Marignan (1515). Huit ans plus tard il chassait les Allemands de la Champagne. En 1542 on le voit combattre dans la Flandre sous les ordres du duc d'Orléans, et l'année suivante il alla rassurer les Parisiens, qu'effrayait l'approche des Impériaux. Le roi reconnut ses services, et l'érection du comté de Guise en duché-pairie (1527) fut au nombre des faveurs qu'il lui prodigua. Il se refroidit dans la suite, lorsqu'il découvrit sous ce dévouement une ambition profonde, qu'expliquaient, du reste, de réels talents, d'illustres alliances et une fortune considérable soutenue des revenus du riche cardinal de Lorraine, Jean, son frère, dévoué aux intérêts de sa maison (*voy.* plus loin). Vers la fin de son règne, le roi l'éloigna de la cour; et peu de jours avant sa mort il aurait, dit-on, donné conseil à son successeur de ne point admettre les Guise au gouvernement de l'État. Il est du moins certain qu'il pénétra leur esprit envahisseur, comme le prouve ce quatrain populaire :

> François premier predict ce poinct,
> Que ceulx de la maison de Guyse
> Mettroyent ses enfants en pourpoinct
> Et son pauvre peuple en chemise.

Claude désirait fort le titre de prince, et s'en fit quelques fois malgré la défense royale. Pierre Lizet, premier président du parlement de Paris, qui refusa constamment d'aider à cette prétention, fut persécuté par la famille des Guise, et mourut pauvre : « Monsieur de Saint-Paul, écrit à ce sujet de La Planche, n'ouït jamais le duc de Guise, Claude de Lorraine, s'apeler prince, qu'en soubzriant il ne dist à quelcun des siens qu'il parloit alemant en françois. » Antoinette de Bourbon, sœur de Charles, duc de Vendôme, qu'il épousa, le 18 avril 1513, lui donna douze enfants, dont huit fils, nommément : François, duc de Guise; Charles, cardinal de Lorraine; Louis, cardinal de Guise; François, grand-prieur et général des galères, et René, marquis d'Elbeuf, tige des ducs d'Elbeuf. Marie, l'une de ses filles, mariée en 1534, à Louis II d'Orléans, duc de Longueville, épousa quatre ans après Jacques Stuart, cinquième du nom, roi d'Écosse, et fut mère de Marie Stuart. Il eut encore un fils naturel, Claude de Guise, dont nous parlons plus bas (1).

Il y a différentes versions sur la cause de sa mort. François de Guise, son fils, assure dans ses Mémoires qu'on l'empoisonna. Plusieurs discours solennels furent prononcés en cette circonstance; en voici les titres : *Oraison panégyrique pour Claude de Lorraine, duc de Guyse*, par Pierre Doré; Paris, 1550, pet. in-8°; — *Oraison funèbre de Claude de Lorraine, prononcée à Joynville* par maistre Claude Guilliaud; Paris, 1550, pet. in-8°; — *Le très-excellent Enterrement de Claude de Lorraine*, par Ed. du Boullay; Paris, 1550, pet. in-8°.

LOUIS LACOUR.

Louis Regnier de La Planche, *Histoire de l'état de France sous François II*, passim. — De Thou, *Historia*, lib. XXIV, p. 489 et ann. 1560. — *Collection des Mémoires*, ed. par Petitot, 1^re série, t. XVI, p. 100, et t. XVII, p. 161-162. — D'Auvigny, *Vie de Claude de Lorraine*, t. X, p. 263-281 de ses *Hommes illustres*. — Anselme, *Hist. généalog.*, in-fol., t. III, p. 485. — Mézeral, *Abregé chronol.*, IV, 480. — Bayle, *Dictionnaire historique*, au mot *Guise*. — René de Bouillé, *Histoire des Ducs de Guise*; Paris, 1849, 2 vol. in-8°.

GUISE (*Jean* DE LORRAINE, dit DE), cardinal, frère du précédent, né en 1498, mort le 18 mai 1550. De son vivant on ne l'appelait que *le cardinal de Lorraine*; toutefois, comme, au lieu de rester en son pays natal, il vint s'établir en France, et contribua puissamment à l'élévation de Claude de Lorraine, son frère, premier duc de Guise, et de sa famille, on conçoit que depuis longtemps on ait pu le classer parmi les Guise. Au mois d'avril 1536, François I^er l'envoya vers Charles Quint pour négo-

(1) C'est Claude de Lorraine qui fit construire à Joinville le château, qui s'est conservé presque en entier; sur la porte est gravé le millésime 1546, et sur les pilastres on lit les devises TOVTES POVR VNE, — LA ET NON PLVS. Les lettres C. A., initiales de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon, sont souvent reproduites en sculpture. Voici l'origine de cette devise :

« Claude de Lorraine, quoique marié à Antoinette de Bourbon, avait remarqué dans la baronnie de Joinville une humble beauté, qu'il visitait secrètement et auprès de laquelle il oubliait, dit la chronique, le luxe de son palais et le rang élevé de son épouse. Celle-ci ne tarda pas à découvrir les faiblesses de son mari, et résolut de l'en faire repentir; mais un noble cœur ne peut recourir qu'à une généreuse vengeance. La jeune fille était pauvre, simple dans ses atours et modestement logée : la duchesse changea tout à coup cette misère en richesse; à l'insu de son époux, elle fit porter à sa rivale brillante parure et somptueux ameublement. Touché de ce procédé, Claude de Lorraine abjura, dit-on, ses erreurs, et résolut d'être désormais un modèle de fidélité conjugale. En mémoire de cette détermination, il fit élever le château du grand jardin, sur les murs duquel on grava, par son ordre, les devises TOVTES POVR VNE, faisant allusion à la foi donnée; LA, ET NON PLVS, indiquant qu'un repos champêtre sera désormais son seul plaisir. » (A. F.-D., *Notice sur Joinville*.)

cier un accommodement. « Le dix-septiesme jour de may, le cardinal, de retour à la cour, fit rapport au roy de tout ce qu'il avoit recueilli... en substance ; que de bonne composition avecques l'empereur il n'en falloit espérer aucune, et que sa délibération estoit de venir faire la guerre en France. » (Du Bellay). Vers 1542, le roi s'effraya du crédit du cardinal, et l'éloigna de la cour. Jean de Lorraine est surtout connu pour ses excessives libéralités, auxquelles une multitude de bénéfices lui donnaient les moyens de pourvoir. Il possédait en effet les archevêchés de Lyon, de Reims et de Narbonne, les évêchés de Metz, de Toul, de Verdun, de Thérouanne, de Luçon et de Valence, et les abbayes de Gorze, de Fécamp, de Cluny, de Marmoutiers, de l'Isle-Barbe près Lyon, etc. On dit qu'un jour, se trouvant à Rome, il donna à un pauvre une aumône considérable, et que celui-ci s'écria : « Tu es le Christ ou le cardinal de Lorraine. » On trouve dans le *Recueil des Œuvres de feu Bonaventure des Périers*, donné à Lyon par Jean de Tournes, en 1544, le récit d'un voyage à Notre-Dame de l'Isle, occasionné par une fête magnifique dont les deniers du cardinal avaient fait les frais : il suffisait de parler de *la main lorraine*, pour comprendre aussitôt qu'il s'agit de Jean de Guise. François Ier n'avait eu que trop de motifs pour redouter un si puissant seigneur ; sa disgrâce fut un acte de haute politique. Ce fut aussi un trait d'ingratitude, si l'on s'en rapporte à d'autres chroniqueurs, qui louent hautement le cardinal de Lorraine d'avoir servi de second au galant roi de France en certaines circonstances assez peu avouables. Plusieurs pages des *Dames* de Brantôme ont détaillé les « joyeusetés » auxquelles nous faisons allusion. Le lecteur curieux peut y recourir. Louis Lacour.

G. du Bellay, *Mémoires*, coll. Petitot, 1re série, t. XVIII, p. 362-418. — De Thou, *Histoire universelle*; Londres, 1734, in-4°, t. I, 188. — Anselme, *Histoire généalogique*, 1726, in-fol., t. II. — Des Périers, *OEuvres françoises*, t. I, dans la *Bibliothèque Elzévirienne* de M. P. Jannet — Brantôme, *Dames galantes*, l. VII, p. 321, éd. Garnier, 1841, 1 vol. in-12. — Sismondi, *Histoire des Français*.

**GUISE** (*Antoinette* de Bourbon, duchesse de), née le 24 décembre 1493, de François de Bourbon, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg, morte le 22 janvier 1583. Louis XII lui fit épouser, en 1513, Claude de Lorraine, comte et depuis duc de Guise. Sa vie simple et charitable a mérité des éloges. On a dit que « ses habits estoient de serge, soit quelle fût en cour, soit en sa maison de Joinville », et qu'elle s'interdisait constamment l'usage de la soie. « Souvent on l'a veüe, durant le temps de la famine et de la guerre, distribuer aux pauvres artisans le pain, le vin, la viande et le salaire de leur travail. Faisant ces libéralités, elle vouloit que ses petites-filles (entre lesquelles estoit feu madame Marie de Lorraine d'Aumale, abbesse de Chelles, de qui je l'ay appris) fussent présentes, afin qu'estant grandes elles fussent soigneuses d'assister les pauvres. Elle visitoit les malades aux hôpitaux, nourrissoit les pauvres honteux et estropiés et faisoit apprendre quelque mestier aux enfants orphelins qui estoient en ses terres (Hil. de Coste). » Sa devise était : « *Foy montre, espérance, charité surmonte* ». Plusieurs églises furent enrichies par ses donations. Après sa mort, le monastère des religieuses de Notre-Dame-de-Pitié et celui des Cordeliers de Saint-Amé eurent « la dépouille de sa chambre et de son cabinet ». L. L.

Hilarion de Coste, *Vies des Dames illustres*; Paris, [illegible], in-4°, p. 55-59.

**GUISE** (*François* de Lorraine, deuxième duc de), prince *de Joinville*, duc d'Aumale, marquis *de Mayenne*, pair, grand-maître, grand-chambellan et grand-veneur de France, gouverneur du Dauphiné et lieutenant général du royaume, né au château de Bar, le 17 février 1519, de Claude de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, mort le 24 février 1563. Au double point de vue du caractère et des talents, c'est le plus grand homme que la maison de Guise ait produit. Il s'acquit comme général une renommée européenne ; et les Espagnols, ses ennemis, l'appelaient « *el gran capitan de Guysa* ». Montmédy (1542), Landrecies (1543), Saint-Dizier (1544), et Boulogne (1545), servirent de théâtre à ses premiers exploits ; mais ce fut la défense de Metz (1552-1553) qui attira sur lui l'attention de la France. Charles-Quint, arrivé devant la place avec une armée formidable, leva le siége au bout de deux mois, après avoir tiré onze mille coups de canon et perdu trente mille hommes. A la bataille de Renty (1554), il se signala de nouveau contre les Impériaux. En 1556, Henri II, cédant aux sollicitations de Caraffa, cardinal-légat, se ligua avec le pape Paul IV pour conquérir le royaume de Naples, et donna au duc de Guise le commandement de l'armée d'Italie. On a dit que cette expédition, désapprouvée par le connétable de Montmorency, fut décidée sur les seules instances du duc, dont la famille élevait des prétentions à la couronne de Naples. Les dépêches des ambassadeurs du temps démentent cette assertion. Quoi qu'il en soit, l'échec fut complet ; trahi par ceux qui le devaient soutenir, François de Guise s'emporta jusqu'à injurier et frapper le marquis Antoine Caraffa. Une pareille offense « à celuy dont la plus part de l'entreprise despendoit (*Mém. de Tavannes*) » ne pouvait manquer de lui devenir fatale, quand on le fit appeler pour « restaurer » la France après la défaite de Saint-Quentin (août 1557). Créé lieutenant général du royaume, il ramena la confiance par la prise, en moins d'un mois, de Calais, de Guines et de Ham, trois places jugées imprenables, et dont la première appartenait depuis 1347 aux Anglais. Thionville tomba aussi entre ses mains. La bat-

de paix de Câteau-Cambrésis vint mettre un terme à ses succès (1559) : cette paix fut d'ailleurs conclue malgré son avis et après ces paroles au roi : « Mettez-moy dans la piré ville de celles que vous voulez rendre, je la conserveray plus glorieusement sur la bresche que je ne ferois jamais parmy une paix si désavantageuse qu'est celle que vous voulez faire ; vous avez, sire, assez d'autres serviteurs qui en feront autant que moy et deçà et delà les monts (*Mém. de Villars*). » Cependant Brantôme nous dit tenir de bon lieu qu'en récompense de ses grands services, le roi, à la veille de sa mort, poussé par le connétable et Diane de Poitiers, ennemis des Guise, se proposait de les chasser de sa cour. Avec François II, dont leur nièce Marie Stuart était la femme, ils acquirent un réel pouvoir. La duchesse de Valentinois et Montmorency durent s'éloigner, et François de Guise, nommé une seconde fois lieutenant général, se vit sans rival à la tête du parti catholique : lui et son frère le cardinal gouvernaient le royaume. La conjuration d'Amboise, qu'ils surent déjouer (1560), ne fit que grandir leur influence. Mais la mort du jeune roi y porta une soudaine atteinte. Le duc se retira dans ses terres, « résolu de n'en partir de longtemps ; et il n'y eut pas demeuré quinze jours » que, sur la crainte d'un soulèvement des huguenots, le roi lui envoya trois courriers « coup sur coup », le prier de revenir en toute hâte. Sa présence rétablit le calme. Mécontent du colloque de Poissy (1561), qui eut lieu peu après, il s'en alla de nouveau en ses maisons de Champagne et de Lorraine, « d'où il ne bougea que la guerre civille ne s'accomançast à esmouvoir, et ce six ou sept mois après. Il fut envoyé querir par le roy et la royne aussy tost, et passant par Vassy, arriva l'esmeute et le désordre que les huguenots, depuis et alors, ont tant appelé, crié et renommé le massacre de Vassy (Brantôme). » Les protestants, exaspérés par ce guet-apens, — que l'état des esprits explique sans le justifier, — s'emparèrent de plusieurs places importantes. François de Guise leur reprit Rouen, puis gagna la bataille de Dreux, malgré les débuts malheureux de l'armée catholique ; le connétable était déjà prisonnier et le maréchal de Saint-André tué, quand il rétablit le combat. Le prince de Condé, chef des huguenots, tomba en son pouvoir. Ce fait d'armes rendit au duc tout son crédit. Il est vrai « qu'il réussit à ceste bataille mieux qu'il n'eust sceu souhaitter, son compétitteur le connestable pris, ses ennemis, les forces et l'autorité estant entre ses mains (*Mém. de Tavannes*). » « Il alloit mettre le comble à sa fortune par la prise d'Orléans, boulevard des réformés, lorsque, le 18 février 1563, s'en retournant le soir à son logis, il fut blessé par ce maraut de Poltrot qui l'attendoit à un carrefour luy donna à l'espaule, par le derrière, de son pistollet, chargé de trois balles (Brantôme). » Il expira de ses blessures, six jours après. Catherine, constante ennemie des Guise, « ne put se tenir de dire qu'elle avoit perdu un des hommes du monde qu'elle haïssoit le plus (L'Estoile). » Malgré les haines qui le poursuivirent, on ne peut lui refuser une âme grande et souvent généreuse. On connaît sa réponse à don Louis d'Avila, général de Charles Quint, qui lui réclamait un esclave fugitif : « La France ne veut recevoir nul esclave chez soy ; et quand ce seroit le plus barbare et estranger du monde, ayant mis seulement le pied dans la terre de France, il est aussy tost libre et franc ! » Les soins qu'il prit au siége de Metz des ennemis blessés ou demi-morts de froid ne furent point oubliés plus tard au siége de Therouanne. « Nos gens... prests à estre mis tous en pièces s'advisèrent à cryer : « Compaignons, souvenez-vous de la courtoysie de Metz ! » « Soudain les Espaignols, qui faisoient la première poincte de l'assault sauvèrent soldats et gentilshommes, et sans leur faire aucun mal les receurent tous à rançon (Brantôme). » On l'accusa plus d'une fois de jouer au grand homme ; mais si ses paroles adressées, lors du siége de Rouen, au gentilhomme qui le voulut tuer, visaient à l'effet et ont quelque chose de théâtral, sa conduite le soir de la bataille de Dreux, en recevant dans son lit le prince de Condé, son prisonnier, est celle d'un héros. Quant aux actes d'ambition personnelle qu'on peut lui reprocher, ils furent presque toujours, et de l'aveu des chroniqueurs, l'effet des conseils de son frère le cardinal de Lorraine.

François de Guise avait du goût pour les lettres. Tacite lui servait, dit-on, de lecture favorite. Il a laissé des *Mémoires*, véritable journal, retraçant les événements accomplis de 1547 à 1563, sans charme de rédaction, mais avec tout l'intérêt des révélations historiques. On les trouve imprimés dans la *Nouvelle Collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France* de MM. Michaud et Poujoulat ; Paris, 1839, in-4°, 1re série, t. IV, p. 1-539. Les manuscrits qui ont servi à cette édition consistent en deux volumes in-fol. On y remarque deux écritures distinctes ; l'une appartient au duc de Guise ; l'autre, plus fréquente, est celle de Millet, son secrétaire. Les nombreuses lettres royales qui accompagnent ces mémoires témoignent de l'habileté de François de Lorraine et de la confiance du monarque. Elles nous apprennent que les affaires importantes du royaume, les dépêches graves des ambassadeurs et des gouverneurs de province étaient, par ordre de Henri II, communiquées soigneusement au duc de Guise ; et qu'à plusieurs reprises, se trouvant absent lors de circonstances alarmantes, il fut mandé de venir « incontinent et en toute diligence, afin qu'en entendant l'estat des choses il peust conseiller le roy ».

Anne d'Este, fille d'Hercule II d'Este, duc de Ferrare, qu'il épousa en 1549, lui donna six

fils, parmi lesquels Henri, duc de Guise, Louis II, cardinal de Guise, et Charles, duc de Mayenne; enfin, une fille, Catherine, célèbre pendant la Ligue sous le nom de duchesse de Montpensier. L. L.

Brantôme, *Vies des grands Capitaines*. — L'Estoile, éd. Lenglet-Dufresnoy, t. II, p. 280. — *Mémoires de Gaspard de Saulx* (Coll. Petitot, 1re série, t. XXIV, p. 189, 190, 379, 380). — Du Villars, *Mémoires* (même collection, t. XXX, 267). — *Discours au vray de ce qui est advenu à Vassy*; Paris, 1562, in-8°. — Du Trousset de Valincourt, *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*; Paris, 1681, in-12. — Bertrand de Salignac, *Siége de Metz*; Metz, 1665, in-4°. — Théodore de Bèze, *Hist. des Égl. réformées, de 1521 à 1563*; Anvers, 1580, 3 vol. in-8°. — Bayle, *Dictionnaire historique*. — Michaud et Poujoulat, *Notice sur François de Guise* (collect. de *Mém.*, t. VI, 1re série).

**GUISE** (*Charles* DE LORRAINE, cardinal DE), frère du précédent, plus connu sous le nom de *cardinal de Lorraine*, qu'il prit à la mort de Jean, son oncle, archevêque-duc de Reims et pair de France, naquit à Joinville, le 17 février 1524, et mourut le 26 décembre 1574. Dès 1538 il obtint les bulles qui le nommaient à l'archevêché de Reims, dont Jean de Lorraine se démit en sa faveur. Créé chancelier de l'ordre de Saint-Michel en 1547, il sacra Henri II, le 26 juillet de la même année, et fut créé cardinal le lendemain de cette cérémonie. « Comme il avoit un esprit fort subtil, parlant très-bien de toutes choses, entendant les affaires de la France, voire d'autres pays estrangers, » on lui confiait assez volontiers les négociations difficiles; mais sa conduite équivoque diminua, par la suite, son crédit à la cour. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il avait imprudemment remis en jeu les prétentions de sa famille sur le comté de Provence, en prenant le titre de *cardinal d'Anjou*. « On sçait en quel danger il cuida tomber pour cette folie, et sans la duchesse de Valentinois il n'eust osé revenir. » Quelques années après, dans une entrevue avec le cardinal Granvelle à Péronne (1558), il jeta les fondements de cette alliance des Guise et de la maison d'Espagne qui devait durer autant que les guerres civiles. On le tenoit du reste « pour fort caché et hipocrite en sa religion, de laquelle il s'aydoit pour sa grandeur », et Brantôme avoue qu'il l'a « veu souvent discourir de la confession d'Ausbourg et l'approuver à demy, voire la prescher, pour plus plaire à aucuns messieurs les Allemans que pour autre chose ». Son immense fortune servait aisément ses ambitieux projets. Des gens, « ses pensionnaires et gagés », lui transmettaient des nouvelles « de toutes les parts de la chrestienté... S'il eut esté aussy vaillant que M. son frère, il se fust faict chef de party; mais de nature il estoit fort poltron, mesmes il le disoit ». Sous François II il reprit faveur, et reçut ou plutôt usurpa l'administration des finances. Dans l'assemblée de Fontainebleau en 1560, il parla des libelles répandus contre lui à Paris et ailleurs, — vingt-deux étaient entre ses mains, — « marques éclatantes, ajoutait-il, de mon zèle pour la religion et de ma fidélité au roi ». Le 15 mai 1561, il sacra Charles IX, comme il avait sacré le père et le frère de Charles IX. Son intervention au concile de Trente (1562) fut ce que sa conduite offrit de plus remarquable sous le nouveau règne. Il y déclara, inspiré, il est vrai, par sa seule ambition, que « si le concile n'étoit pas reconnu supérieur au pape, il rédigeroit une protestation que six-vingts prélats signeroient avec lui ». Un curieux incident signala son retour en France. Au mépris d'un édit récent, qui défendait à qui que ce fût d'entrer en armes dans les villes, il se présenta aux portes de Paris avec une escorte. François de Montmorency, gouverneur de la ville et son ennemi personnel, tomba sur ses gens, dont il tua quelques-uns et le contraignit à se réfugier dans une boutique. Le cardinal, humilié, quitta la capitale, et resta deux ans dans son diocèse. Le 29 septembre 1568, on le revoit à Paris, portant le saint-sacrement en chasuble et nu-pieds. L'année suivante il négociait à Madrid le mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche, qu'il couronna reine dans Saint-Denis, le 25 mars 1571. Il paraît qu'il se trouvait à Rome quand éclata la Saint-Barthélemy; mais on ne peut douter qu'elle ne reçût son approbation, puisque, à plusieurs reprises, il tenta d'introduire l'inquisition en France. Après la mort de Charles IX, que, sur des bruits mal fondés, on a dit empoisonné par lui, il se rendit au-devant de Henri III, et fut pris dans Avignon de la maladie dont il mourut. Il se troubla tellement à ses derniers soupirs « qu'on l'entendit invoquant les diables. Ce jour-là, la royne-mère, se mettant à table, dit : « Nous aurons la paix à ceste heure! »

Le cardinal de Lorraine a été sévèrement jugé par les contemporains. « Le bon arbre, écrit L'Estoile, se connoist au fruict; pour luy ce fruit estoit, par le tesmoignage de ses gens, que pour n'estre jamais trompé, il falloit croire le contraire de ce qu'il disoit. » « M. le cardinal, [illegible] Brantôme, pourtant admirateur des Guise, [illegible] l'âme fort barbouillée, tout ecclésiastique qu'il estoit. » Toutefois, il faut avouer qu'il protégea les lettres. La ville de Reims lui doit son université (1547-1549). Orateur célèbre et [illegible] de lui-même, partout et toujours il parlait avec talent. Ainsi fit-il au concile de Trente, comme « en plusieurs endroicts et ambassades vers les papes, les potentats et républiques d'Italie, vers le roy d'Espaigne, aux congrégations des prélats, au colloque de Poissy, aux mercuriales des cours de parlemens, aux grandes assemblées et recueils d'ambassadeurs ».

Ses efforts pour replacer, en 1565, les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun sous la protection de l'Empire suscitèrent contre lui un pamphlet intitulé *La Guerre cardinale*. L'auteur présumé (de Salcède), qui déjoua ces projets, paya de la vie son audace, au massacre de 1572. Une harangue sur le grand nombre des bénéfices du cardinal, attribuée à Théodore de Bèze, [illegible]

vers la même époque (*Harengue....*; *Rhemis* in Campania, MDLXVI, pet. in-8°). Enfin, deux ans après sa mort, une satire, œuvre probablement de L. Regnier de La Planche, se répandit sous le titre : *Légende de Charles cardinal de Lorraine et de ses frères...*, *descrite en trois livres* par François de L'Isle; Reims, de l'imprimerie de Jacques Martin, 1576, in-8°. Ces trois écrits ont été réimprimés dans les *Mémoires de Condé*; Londres et Paris, 1743-1746, in-4°, t. VI, 1re partie, p. 1-115 et suiv.

Le cardinal de Lorraine a laissé plusieurs lettres, harangues ou sermons, dont voici les titres : *Oraison prononcée au colloque de Poissy*; Paris, 1562, in-8°; Reims, même année, in-4° et in-12; — *Harangue au roi Charles IX à son entrée en la ville de Rheims*; Reims, 1561; — *Harangue au sujet de la religion, prononcée en présence du roi*; dans les *Commentaires de l'état de la religion sous Charles IX*, par de La Place; 1565, fol. 22; — *Oratio habita in concil. Trident.*, 23 nov. 1562; dans *Concilium Trident.*, *Orationes*, Louvain, 1567, in-fol., et dans les *Instructions sur le concile de Trente* par Dupuy; 1654, in-4°, p. 328; — *Lettre à mad. de Guise sur le trespas de feu son frère François de Lorraine, duc de Guise*; Lyon, 1563; — *Harangue faite au roi au département du clergé de Fontainebleau*, le 28 mai 1573; Paris, 1573; — *Sermon enseignant par quel moien nous devons préparer nos consciences pour recevoir Jésus-Christ venant à nous*; — *Ordinationes monasterii Cluniacensis*, editæ an. 1554 a Card. Loth. abb. — On conserve à la Bibliothèque impériale plusieurs recueils de ses lettres et négociations, fonds de Mesmes, Baluze et Gaignières; d'autres dépêches portent le nº 9739; son testament se trouve aussi dans le même dépôt. — On lui attribue 1° la harangue que Charles IX prononça au parlement en 1571; 2° une *Lettre d'un seigneur du païs de Hainaut envoyée à un sien voisin et ami* : voy. la critique de ce livre intitulée : *Réponse à l'épître de Charles de Vaudemont, cardinal de Lorraine, jadis prince imaginaire de Jérusalem et de Naples, duc et comte par fantaisie d'Anjou et de Provence, et maintenant simple gentilhomme de Hainaut*; 1563, in-8°; 3° *Henrici II Elogium, Effigies et Tumulus*; Paris, 1560, in-8°; ne serait-ce pas ce livre que, selon Joli, le cardinal aurait confié en mourant à Charles Pascal? Louis LACOUR.

Brantôme, *Vies des grands Capitaines.* — L'Estoile, *Journal de Henri III*, tables. — *Mémoires de Condé*; 1743, in-4°, p. 1-100. — D'Auvigny, *Hommes illustres*; Amsterdam et Paris, 1739, in-12, t. II, p. 205, 436. — Bayle. *Dict. hist.* — Anselme, *Hist. généal.*, 1726, in-fol., t. II, p. 71-73. — Papire Masson, *Eloges*, t. I, p. 443. — Joli, *Éloges de quelques Auteurs françois*; 1742, in-8°.

GUISE (*Louis Ier* DE LORRAINE, cardinal DE), frère des précédents, archevêque de Sens, évêque de Troyes, de Metz et d'Alby, abbé de Saint-Victor de Paris, de Moissac et de Saint-Pierre de Bourgueil, né le 21 octobre 1527, mort à Paris, le 24 mars 1578. Créé cardinal le 22 décembre 1553, il assista à l'élection du pape Paul IV, qui lui donna le titre de Saint-Thomas in-Parione. Ce fut lui qui sacra le roi Henri III, le 13 février 1575. On lit dans plusieurs conteurs de l'époque, dont L'Estoile s'est fait l'écho, « qu'il aimoit fort à rire et à boire, et qu'il s'entendoit bien en cuisine ». Le peuple l'appelait « le cardinal des bouteilles (1) ». Quoi qu'il en soit, il aimait aussi les arts, et Brantôme peut sans injustice l'apprécier plus favorablement que l'annaliste de Henri III. « Sa jeunesse, écrit-il, fut un peu légère, mais sur ses vieux jours il se mit aux affaires, et il est mort en réputation d'un très-habile prélat et qui avoit (contre l'opinion vulgaire) aussi bon sens et jugement solide que M. le cardinal son frère, et qui avec sa lentitude donnoit d'aussi bons advis... qu'aucun qui fust parmy les affaires et conseils du roy. » L. L.

Brantôme, *Vies des grands Capitaines.* — *Journal de Henri III*, tables. — Le même ouvrage, coll. Petitot, 1re série, t. XLV, p. 165-166. — *Gallia Christiana.* — Anselme, *Hist. généal.*, p. 485. — *Anti-Choppinus*; *cui accedit Epistola Benedicti Passavantii*; Willorbani, 1593, in-8°.

GUISE (*Claude* DE), abbé de Cluny, né vers 1540, mort le 28 mars 1612. Il était fils naturel de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, et d'une fille du président des Barres de Dijon. Charles, cardinal de Lorraine, qui protégea son enfance, le fit élever au collége de Navarre et lui donna l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims. Nommé plus tard coadjuteur à Cluny, Claude en devint titulaire en 1574. Ses nombreuses exactions firent éclore plus d'un libelle. Il faisait de tout argent; et quand éclata la Saint-Barthélemy, les huguenots de sa circonscription qui purent acheter leur vie furent tous épargnés. Il fallut en effet qu'il se montrât un bien mauvais sujet pour que le cardinal de Pellevé, idolâtre des Guise et leur client, osât lui écrire en avril 1593 : « Je vous supplie treuver bon que je vous die le désir que j'ay que mettiez peine de vous maintenir en bonne opinion vers nostre saint-père... J'ay ouy vent qu'il y en avoit quelques plaintes que je me suis efforcé d'excuser et d'assoupir. » Cette même année, saisie fut faite de son temporel et de son spirituel. Il est vrai qu'il obtint main levée en 1594. On conserve à la Bibliothèque impériale, parmi les manuscrits de Béthune, plusieurs lettres de lui. D'après une histoire de sa vie dont on va parler, il ne serait devenu abbé de Cluny qu'en administrant du poison à son oncle le cardinal de Lorraine. Le même document le fait naître d'un palefrenier,

(1) A son passage à Genève on lui fit goûter les truites du lac : « Ah! dit-il, il fait bon manger ici. Les habitants sont hérétiques; mais les poissons n'en peuvent mais! » Voy. aussi H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXII : *De la Gourmandise et Yvrognerie des Gens d'Église.*

et Claude, duc de Guise, l'aurait cru son fils par erreur. Cette légende renferme trop d'injures pour mériter toute confiance. Elle parut en 1574, sous le titre de *Légende de saint Nicaise*, in-8°, puis sous celui de *Légende de dom Claude de Guyse, abbé de Cluny*; sans lieu d'impression, 1581, pet. in-8°. On l'attribue avec beaucoup de vraisemblance à Jean Dagonneau; mais l'édition de 1581 fut certainement donnée par Gilbert Regnault, seigneur de Vaux, qui y fit des additions considérables. Cette légende a été réimprimée dans le sixième volume des *Mémoires de Condé*. Louis Lacour.

*Mémoires de Condé*, éd. Lenglet-Dufresnoy; Londres et Paris, 1743-1745, in-4°, VI° vol., 1re partie, p. X–XIII, et 2e part., p. 86-139. — Manusc. de Béthune, à la Bibl. impér., vol. 9146, p. 19 et suiv. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

* **Guise** (*Anne* d'Este et de Ferrare, duchesse de), née en 1531, d'Hercule II d'Este, duc de Ferrare, et de Renée de France, morte à Paris, le 17 mai 1607. Un mariage semblait arrêté entre elle et l'unique héritier de Sigismond Ier, roi de Pologne, quand Henri II, roi de France, la demanda, et l'obtint pour le fils aîné de Claude de Lorraine, duc de Guise. Ce fut en 1549, à Saint-Germain-en-Laye, qu'Anne d'Este épousa François de Lorraine, duc d'Aumale et depuis duc de Guise. Ronsard a dit d'elle :

Vénus la sainte en ses grâces habite,
Tous les amours logent en ses regards :
Pour ce, à bon droit, telle dame mérite
D'avoir esté femme de nostre Mars.

On prétend qu'à ses derniers moments François de Lorraine lui recommanda « d'entretenir ses fils en l'obeissance du roy, de la royne et de messieurs ses enfants ». Ces paroles, s'il les prononça, furent peu respectées. La duchesse de Guise ne cessa de réclamer justice contre l'amiral de Coligny, qu'elle accusait de la mort de son mari. Un jour, elle se jeta aux pieds du roi, vêtue de deuil et entourée de sa famille. La cour n'osa satisfaire à sa requête, et s'efforça de ménager entre elle et l'amiral une réconciliation, qui eut lieu en effet à Moulins, mais plus apparente que réelle. Vers la même époque, Anne d'Este, peu soucieuse des regrets qu'elle avait manifestés, épousa au château de Saint-Maur, près Paris, Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Genevois. De ce nouveau mariage naquirent une fille, morte en bas âge, et deux fils : *Charles-Emmanuel*, duc de Nemours, né en 1567, mort à vingt-huit ans; et *Henri*, marquis de Saint-Sorlin, puis duc de Nemours, né en 1572, mort en 1632. Jacques de Savoie décéda dans le courant de l'année 1585. Anne d'Este, veuve pour la seconde fois, survécut encore à deux fils de son premier mari, le duc et le cardinal de Guise, les victimes de Blois. Arrêtée elle-même et prisonnière au château de cette ville, elle s'écria, dit-on, devant la statue de Louis XII, son aïeul maternel : « Ah! grand roy, avez-vous fait bastir ce chasteau pour y faire périr les enfants de vostre petite-fille? » Avant de mourir, elle vit l'illustre maison d'Este s'éteindre avec Alfonse II, cinquième et dernier duc de Ferrare. Le cœur d'Anne d'Este fut, selon ses vœux, porté au château de Joinville, près de François, duc de Guise; on inhuma ses entrailles en l'église des Augustins de Paris, et l'église de Notre-Dame d'Annecy (Savoie), où reposait déjà Jacques de Nemours, reçut le reste de sa dépouille mortelle.

L. L.

Hilarion de Coste, *Dames illustres*; Paris, 1647, in-4°, t. I, p. 60-66.

**Guise** (*Henri Ier* de Lorraine, troisième duc de), prince de *Joinville*, pair et grand-maître de France, gouverneur de Champagne et de Brie, né le 31 décembre 1550, d'Anne d'Este et de François de Lorraine, mort à Blois, le 23 décembre 1588. Avec lui la fortune des Guise fit chanceler la royauté. Traits nobles, taille haute et souple, parole persuasive, courage, action prompte et sûre, il avait tout ce qui captive la foule; mais sous ces brillants dehors se cachait l'ambition profonde et persévérante d'un cardinal de Lorraine. La mort de son père, dont le bruit public accusa Coligny, le plaçait doublement à la tête du parti catholique. Avec un nom à soutenir, l'opinion lui confiait une vengeance. On ne le vit point en effet prendre part à la réconciliation qui eut lieu sous les auspices de la cour à Moulins, entre sa famille et le chef des protestants. Ce fut en Hongrie, à l'âge de seize ans, durant la guerre contre les Turcs, qu'il essaya ses premières armes. Trois années plus tard il se signalait en France aux journées de Jarnac et de Moncontour, et forçait Coligny à lever le siége de Poitiers (1569). Ses prétentions mal dissimulées à la main de Marguerite de Valois faillirent lui devenir fatales. Un mariage précipité, conclu la nuit, en quelques heures, avec Catherine de Clèves, put seul le soustraire à la colère de Charles IX (1570). Mécontent des faveurs accordées aux protestants, il quitta la cour, mais sut revenir à temps pour diriger le massacre du 24 août 1572. « L'heure de ceste sanglante feste, dit Brantôme, estant venue, M. de Guyse, bien ayse de l'occasion de venger la mort de M. son père, s'en alla très-bien accompaigné au logis de M. l'admiral, » et, tandis qu'on égorgeait celui-ci, il attendait à cheval dans la cour, et criait : « Est-il mort? » On jeta le cadavre à ses pieds : alors, suivi de ses sicaires, il courut au faubourg Saint-Germain, où d'autres victimes l'attendaient. C'était lui qui, l'avant-veille, avait commencé la tragédie en postant Maurevers près du Doyenné; il tenait à jouer son rôle jusqu'au bout. En 1575 il battit les huguenots non loin de Château-Thierry, et atteint d'un coup de feu au visage, recevait le surnom de *Balafré*, qu'a conservé l'histoire. L'année suivante la *Ligue* ou *Sainte-Union* s'organisa par son influence, et devint en peu de mois capable d'équiper 26,000 fantassins et 5,000 cavaliers. La défense de la religion catholique en fut le prétexte; son but fut

dévoilé par un mémoire adressé à Grégoire XIII et surpris par les protestants. Les Guise, qui se disaient issus de Charlemagne, se voulaient faire rois comme Pépin, et comme lui réclamaient l'appui du saint-siége. Henri III s'en effraya : pour balancer l'ascendant de son rival, il signe la Ligue à Blois, puis la proscrit à Poitiers, par un édit de pacification. Le faible monarque devint suspect aux catholiques et aux protestants par sa légèreté, et méprisable par sa vie licencieuse. La mort du duc d'Anjou en 1584, qui promet à un huguenot, Henri de Navarre, l'héritage du trône, rapproche plus étroitement les ligueurs. Soutenu de l'approbation du pape et de l'argent du roi d'Espagne Philippe II, le duc de Guise ne cache plus ses projets. A son instigation, le vieux cardinal de Bourbon, personnage ridicule, réclame pour sa part, dans un manifeste du mois de mars 1585, la succession à la couronne de France. La guerre civile éclate. La Champagne et la Picardie sont soulevées par les Guise : Toul, Verdun et d'autres villes tombent en leur pouvoir. Henri III conclut le traité de Nemours, qui fortifie la Ligue au lieu de la briser et fait reprendre les armes aux protestants. Pendant qu'un de ses favoris, Anne de Joyeuse, perd la bataille de Coutras contre le roi de Navarre, Henri de Guise défait les Allemands venus pour rejoindre celui-ci, aux deux combats de Vimory et d'Auneau (1587). Inquiet des troubles que fomente la faction des Seize, le roi refuse aux vainqueurs l'entrée de la capitale ; ses ordres sont méconnus, et le peuple le fait prisonnier dans son palais, à la journée des Barricades (12 mai 1588). Ce jour-là le duc de Guise, maître d'une foule enthousiaste, serait devenu roi de France, s'il eût osé davantage. Mais on négocia. Henri III, parvenu à s'échapper, signe à Rouen l'édit de réunion qui confirme la Ligue, exclut Henri de Navarre de la succession au trône, donne au duc de Guise des places de sûreté et le nomme lieutenant général du royaume. Aux états de Blois décembre (1588), Henri de Lorraine se flatta de ressaisir l'occasion qu'il avait perdue. Le roi le prévint. Henri III ne pouvait plus ignorer les projets du Lorrain ; déjà, sur la fin de 1587, un secret avis l'informait que « le pape avoit envoyé au duc l'épée gravée de flammes et que le prince de Parme lui avoit envoyé ses armes, lui mandant qu'entre tous les princes de l'Europe, il n'appartenoit qu'à Henry de Lorraine de porter les armes et d'estre chef de l'Église (L'Estoile) ». La même année la Sorbonne avait, à son intention, sans aucun doute, déclaré « que l'on pouvoit ôter le gouvernement aux princes que l'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au tuteur qu'on avoit pour suspect ». Sa mort fut résolue ; les avis que ses partisans lui prodiguèrent ne servirent de rien ; le 22 décembre, en se mettant à table, il trouva sous sa serviette ce billet : « Donnez-vous de garde : on est sur le point de vous jouer un mauvais tour ; » il écrivit au bas : « On n'oseroit ! » et le jeta. Le lendemain matin, au moment où il se présentait au conseil, il fut mandé par Henri III. « Comme il entroit en la chambre du roy, un garde luy marcha sur le pied ; et cependant continua de marcher en le cabinet, et soudain par dix ou douze des quarante-cinq fut saisi aux bras et aux jambes et massacré... Sur ce pauvre corps fut jeté un méchant tapis et là laissé quelque temps exposé aux mocqueries des courtisans qui l'appeloient « le beau roy de Paris... » Sa Majesté estant en son cabinet en sortit, et donna un coup de pied par le visage de ce pauvre mort... » (L'Estoile). On découvrit sur lui un papier écrit de sa main, portant ces mots : « Pour entretenir la guerre en France il faut sept cent mille livres tous les mois. » (Miron.) Ceux de sa famille qui se trouvaient au château de Blois se virent faits prisonniers. Seul, le cardinal de Guise partagea le sort du duc son frère. Le soir du 24 décembre, leurs corps furent brûlés, et leurs cendres jetées au vent. Ce double assassinat provoqua contre Henri III une multitude de libelles. Voici les titres des plus remarquables ; presque tous sont anonymes : *Le Martyre des deux frères* ; 1589, in-8° ; — *La Récompense du tyran de la France envers le Guyse* ; 1589, in-8° ; — *La double Tragédie jouée à Blois le 23 et 24 décembre 1588* ; Paris, 1589, chez Fleurant des Monceaux, in-8° ; — *Sermon funèbre pour l'anniversaire de Henri et de Louis de Lorraine*, par Le Bossu ; 1590, in-8° ; — *La Guisiade*, tragédie, obtint un succès prodigieux. Trois éditions parurent dans la même année. La première sans nom d'auteur ; mais l'épître dédicatoire, datée de Lyon, 1589, est signée I. R. D. L. (Jacq. Roussin de Lyon). La deuxième, imprimée à Toulouse, est une copie de la précédente. Le nom de l'auteur : « Pierre Mathieu, docteur en droict et advocat à Lyon, » se trouve dans la troisième édition (Lyon, J. Roussin, 1589), pet. in-8°.

Henri I[er] de Guise eut de Catherine de Clèves quatorze enfants, dont sept fils, parmi lesquels nous citerons : *Charles*, duc de Guise ; *Louis*, cardinal de Guise ; *Claude*, duc de Chevreuse, pair, grand-chambellan et grand-fauconnier de France, et *François-Alexandre-Paris*, chevalier de Malte, né posthume. L'une de ses filles, mariée, en 1605, au prince de Conti, est, dit-on, l'auteur de l'ouvrage intitulé : *les Amours du grand Alcandre*.

Louis Lacour.

L'Estoile, *Journal de Henri III* ; La Haye, 1744, in-12, t. I, p. 433 ; II, 138-148, 406 et 469 ; III, in fine. — Brantôme, *Vie de l'admiral de Chastillon*. — J. de Mergey, *Mém.* ; Coll. Petitot, 1re sér., XXXIV, 70. — *Discours déplorable du meurtre de Henri, duc de Guise* ; Paris, 1589 ; in-8°. — *Procédures faites au parlement de la Ligue après la mort des duc et cardinal de Guise* ; Bibl. imp., mss Brienne, n° 187. — Miron, *Relation de la Mort de MM. de Guyse* (Petitot, *Mém.*, 1re série, XLV). — *Introduction aux Économies royales* (Petitot, *Mém.*, 2e série, I).

**GUISE** (*Louis II* de Lorraine, cardinal de),

frère du précédent, archevêque-duc de Reims et pair de France, né à Dampierre, le 6 juillet 1555, mort à Blois, le 24 décembre 1588. Le cardinal de Lorraine, son oncle, le fit nommer, en 1572, son coadjuteur à l'abbaye de Saint-Denis, et lui transmit, à sa mort, avec l'archevêché de Reims, les abbayes de Fécamp et de Montier-en-Der (1574). Il reçut le chapeau de cardinal en 1578. Pendant le cours de l'année suivante, Nicolas Fumée, évêque de Beauvais, l'ordonna prêtre et Henri III le créa commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Sacré archevêque à Saint-Denis, le 17 février 1583, par le cardinal de Bourbon, il alla, quelques jours après, tenir son concile provincial à Reims, puis revint à Paris se mêler aux intrigues de la Ligue. On le voit en 1585 assister à la réunion ecclésiastique de Saint-Germain-en-Laye. Les Allemands et les Suisses ayant, vers le milieu d'octobre 1587, incendié son abbaye de Saint-Urbin en Champagne, le cardinal de Guise, pour s'en venger, « fit brûler en sa présence le château de Brème, sis à trois ou quatre lieues de Château-Thierry, appartenant au duc de Bouillon, et n'en partit qu'il ne fust réduit en cendre (L'Estoile) ». Aux états de Blois de 1588, il présidait l'ordre du clergé. Le jour où le duc de Guise fut assassiné on retint le cardinal prisonnier, « en un galetas bâty peu auparavant pour y loger des Feuillans et Capucins (23 décembre) ». Avant de le faire assassiner, Henri III voulut chercher un semblant de légalité dans les avis de son conseil : on lui dit que le cardinal, s'il était épargné, deviendrait un nouveau péril pour l'État. Le soir même quatre sbirres se vendaient à la royauté au prix de quatre cents écus, et Louis II expirait sous leurs coups (voy. GUAST [Du]). Le cardinal de Guise laissa d'Aymerie de Lescherenne, dame de Grimancourt, un fils naturel, nommé *Louis* de Guise, baron d'Ancerville, puis prince de Phalsbourg, mort à Munich, en 1631, sans enfants. LOUIS LACOUR.

L'Estoile, *Journal de Henri III*. — *Relation de la mort de MM. de Guise* par Miron, médecin du roi. — *Cruautés plus que barbares exercées envers le cardinal de Guyse*; 1589, in-8°. — Henrico Caterino Davila, *Historia delle Guerre civili di Francia*; Lyon, 1644, 2 vol. in-fol. — Anselme, *Hist. généal.*, t. II, p. 78, et III, 486.

**GUISE** (*Catherine* DE CLÈVES, duchesse DE), naquit vers 1548, de François de Clèves, duc de Nevers, et de sa première femme, Marguerite de Bourbon-Vendôme, et mourut à Paris, le 11 mai 1633. Dans le courant d'octobre 1560, elle épousa Antoine de Croy, prince de Portien, qui lui persuada d'embrasser le calvinisme. Devenue veuve, en 1566, elle abjura dans la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye, sur les instances de Catherine de Médicis, sa marraine. En 1570, elle contracta un second mariage, avec Henri de Lorraine, troisième duc de Guise. On connaît les légèretés de sa jeunesse. Elle et sa sœur aînée, la duchesse de Nevers, portaient leurs amants « peints en crucifix dans leurs *Heures* » (L'Estoile). Le comte de Saint-Mégrin, que favorisait Catherine, ayant été tué par ordre du duc de Guise, un soir qu'il sortait du Louvre, le roi de Navarre se prit à dire : « C'est ainsy qu'il faudroit accoustrer tous les petits galans de cour qui se meslent d'approcher les princesses ». La duchesse subit, pour sa part, un châtiment fort singulier : son mari entra dans sa chambre à quatre heures du matin avec un poignard, d'une main, et une écuelle d'argent remplie d'une liqueur noirâtre, de l'autre. Il la réveilla, lui reprocha son infidélité, puis l'avertit de s'apprêter à mourir, lui donnant le choix entre le poignard et le poison. Catherine essaya en vain de fléchir son époux ; elle prit l'écuelle, en avala le contenu et se mit à genoux devant son oratoire. Au bout d'une heure, le duc lui vint apprendre que ce poison était le meilleur consommé qu'on eût pu préparer. Un mois après la mort d'Henri de Lorraine (janvier 1589), elle accoucha d'un fils, dont la naissance excita l'enthousiasme dans Paris, François-Alexandre-Paris de Lorraine, tué d'un éclat de canon, en 1614. La soumission des Guise à Henri IV est due en grande partie aux efforts de Catherine de Clèves. En 1595, elle recueillit dans la succession de Catherine de Bourbon, sa nièce, le comté de Beaufort, qu'elle vendit plus tard pour payer les nombreuses dettes de son mari. Pendant le règne d'Henri IV, elle fit construire à Paris le riche hôtel de Clèves, où se trouvait une galerie de portraits figurant les plus illustres personnages des maisons de Guise, de Lorraine, de Nevers et de Clèves. Sur la fin de sa vie, les églises ne cessaient d'enregistrer ses prodigalités ; sans doute elle voulait racheter ses erreurs passées. Les jésuites furent les plus favorisés. Aussi la dit-on, dans plusieurs inscriptions, « brûlante d'amour pour la Société de Jésus (*amore incensa Societatis Jesu*) ». Ce fut à Eu, dans l'église du collége des Pères jésuites, fondée par ses soins, qu'on porta ses dépouilles mortelles. « Son mausolée, dit un critique moderne, est aujourd'hui dans l'église d'Eu, en face de celui du héros de la Ligue. Ils sont d'un excellent travail tous les deux ; mais, par un caprice ridicule ou par une singulière bévue de l'artiste, la balafre est sur le visage de la duchesse. » L. L.

Hilarion de Coste, *Dames illustres*, p. 290, 303. — Varillas, *Hist. de Henri III*, l. XII. — Bayle, *Dict. hist.*, art. *Henri de Lorraine*, notes. — Vanel, *Galanteries de la Cour de France*. — Tallemant, *Historiettes*, éd. Paulin-Pâris, 1854 et suiv., t. I, p. 79 et 80.

**GUISE** (*Charles* DE LORRAINE, quatrième duc DE), prince *de Joinville*, duc *de Joyeuse*, comte *d'Eu*, pair et grand-maître de France, amiral des mers du Levant, gouverneur de Champagne et de Provence, né le 20 août 1571, d'Henri Ier, troisième duc de Guise, et de Catherine de Clèves, mort à Cuna (Siennois), en 1640. Arrêté à Blois le jour où l'on assassina son père, il fut transféré au château de Tours, et y demeura prisonnier jusqu'à son évasion, en 1591. Trois ans de captivité nuisirent à sa fortune. Le duc

de Mayenne, son oncle, avait su rallier à lui tous ceux qui prétendaient arracher au roi de Navarre l'héritage de Henri III. Le conseil de l'Union et le parlement de Paris étaient dévoués au duc de Mayenne. Il ne restait à l'héritier de Guise que la faction des Seize, ennemie du lieutenant général et soutenue par la populace. Sa présence, comme l'avait prévu Henri IV, ne fit qu'augmenter les divisions intestines. Un instant aux états de Paris on agita la question de l'élire roi, en lui donnant pour femme la fille de Philippe II. Le duc de Mayenne déjoua cette tentative. Ce fut la deuxième et dernière fois que les Guise se virent proches du trône. Quand Henri IV eut acquis une supériorité réelle, Charles de Lorraine se reconnut son sujet (1594), et témoigna de son nouveau zèle en tuant de sa main le maréchal de Saint-Pol, vieux ligueur qui lui reprochait de mentir à la mémoire de son père. En 1595 le roi, qui voulait l'opposer à d'Épernon, lui retira le gouvernement de Champagne et lui confia la Provence, sur laquelle, pourtant, il n'ignorait pas, selon l'énergique expression du cardinal d'Ossat, « la vieille et rance prétention » des Guise.

L'année suivante, Charles de Lorraine réussit à remettre Marseille entre les mains de Henri IV, et contraignit d'Épernon à faire sa soumission. En 1611, il épousa la fille du fameux Henri de Joyeuse, madame de Montpensier « tenue alors pour le plus grand party de France.., veufve d'un prince du sang et qui avoit une fille accordée au second frère du roy ». Le rôle politique des Guise avait visiblement pris fin. Tel était cependant le souvenir de leur ancienne influence que ce mariage rencontra les oppositions les plus vives « à cause des advantages que la maison des Guyse en pourroit recevoir, se trouvant en beaucoup meilleurs termes (sy monsieur venoit à estre roy) que sous François second » (Fontenay-Mareuil). Vers 1615 on voit le duc de Guise épouser par procuration à Burgos, au nom de Louis XIII, l'infante Anne d'Autriche, puis diriger l'armée, qui couvre la marche du roi, de Bordeaux à Châtellerault. Un an après, la cour l'opposait, avec le comte d'Auvergne et le maréchal de Montigny, aux seigneurs rebelles que mécontentait l'emprisonnement du prince de Condé. En 1622 il battit les Rochellois sur mer. Le feu ayant pris à son vaisseau, M. de La Rochefoucauld lui vint dire : « Ah, monsieur, tout est perdu ! » — « Tourne ! tourne ! dit-il au pilote, autant vaut être rôti que bouilli ! » (Tallemant). Durant les divisions qui survinrent entre Louis XIII et Marie de Médicis, il se déclara pour la reine mère. Contraint par Richelieu de sortir du royaume, il alla, vers 1631, s'établir à Florence avec les siens. C'est de là qu'il écrivait un jour à Bassompierre, prisonnier dans la Bastille : « Je suis ici pour n'estre pas *là !* » Charles de Lorraine ne rappelait son père ni par les talents ni par la figure. « Il étoit camus et petit » ; malgré cela « fort aimable » et, dit-on, libéral jusqu'à la prodigalité. Pour compléter ce portrait, ajoutons qu'il était « grand menteur (1), et que souvent à force de dire un mensonge, il croyoit enfin ce qu'il disoit » (Tallemant). Il eut de Henriette de Joyeuse, veuve du duc de Montpensier, dix enfants, dont sept fils, entre autres : *Henri II*, duc de Guise; *Roger*, chevalier de Malte, mentionnés plus loin, et *Louis*, duc de Joyeuse. Parmi ses filles nous citerons *Françoise-Renée*, abbesse de Montmartre, et *Marie*, qui succéda aux biens de sa maison après la mort de son petit-neveu François-Joseph (*voy.* ci-après). L. L.

Coll. Petitot, Fontenay-Mareuil, *Mém.*, 1re série, t. L, p. 129 et 315. — Tallemant, *Historiettes*, éd. 1840, in-8°, t. II, p. 22-29. — Sully, *Mém. de Henri le Grand*, 1824, 6 vol. in-8°. — Petitot, *Collection de Mém.*, introd., 1567-1604, 1re série, XX, 252. — Hénault, *Abrég. chron.*, 1821, in-8°; II, 676, etc. — *Discours veritable de la délivrance miraculeuse de M. le duc de Guise, naguères captif au chasteau de Tours*; Lyon, 1591, in-8°.

**GUISE** (*Louis III* DE LORRAINE, cardinal DE), frère du précédent, archevêque-duc de Reims, pair de France, né suivant les uns le 22 janvier 1575 (Moréri), ou suivant d'autres au mois de mai 1585 (Anselme), mort le 21 juin 1621. Il obtint en 1594 les abbayes de Saint-Denis et de Montier-en-Der, et, sept ans après, celle de Châlis. On le voit posséder encore, vers 1612, les abbayes de Cluny, de Corbie, d'Orcamp et de Saint-Urbin de Châlons. Sans avoir été jamais sacré, il prêta serment en qualité d'archevêque de Reims, et jouissait des honneurs de la pairie. Au mois de décembre 1615, le pape Paul V le créa cardinal. Ce fut contre son gré qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Son humeur était celle d'un soldat, et plus d'une fois il en donna les preuves. Un jour qu'il prétendait conférer à l'un des fils de madame des Essarts le prieuré de La Charité, le duc de Nevers éleva des difficultés. Louis de Guise proposa de terminer le différend par les armes, et les deux adversaires étaient sur le terrain quand le roi fit arrêter le cardinal, qui « fut mis à la Bastille, et de là au bois de Vincennes pour quelques jours (*Mém.* de Richelieu) ». En 1621 il suivit le roi dans son expédition de Poitou. Tombé malade au siége de Saint-Jean-d'Angely, il mourut peu après. Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin et l'une des maîtresses de Henri IV, qu'il épousa, dit-on, clandestinement, le 4 février 1611, lui donna cinq enfants, dont trois fils : *Charles-Louis* de Lorraine, évêque de Condom, mort en 1668; *Achille* de Lorraine, comte de Romorantin, tué en Candie, vers 1648; et *Henri*, chevalier de Lorraine, mort en 1668. Ses deux filles furent : *Charlotte*, abbesse de Saint-

(1) Un jour il racontait à quelques grands seigneurs qu'il avait une levrette laquelle courant après un lièvre se jeta dans les ronces; « une ronce coupa le corps de la levrette par le milieu, et la partie de devant alla happer le lièvre ».

Pierre de Lyon, et *Louise de Lorraine*, mariée, en 1639, à Claude Pot, seigneur de Rhodes.

Trois discours solennels furent prononcés à sa mort, puis imprimés; savoir : *Oraison funèbre du cardinal de Guise*, par Gabriel de Sainte-Marie ou Guillaume de Giffort; Reims, 1621, in-8°; — *Harangue funèbre* (par Giffort) *prononcée à l'enterrement du cœur de messire Louis, cardinal*, etc.; Paris, 1621, in-8°; — *La Mort généreuse d'un Prince chrétien*, etc., par André Chavyneau, de l'ordre des Minimes; Paris, 1623, in-12. Louis LACOUR.

Richelieu, *Mémoires*, coll. Petitot, 2e série, t. XXII, p. 132 et 206. — Mezeray, *Abrégé chronol.*; Amst., 1702, in-12, 6 vol. — Anselme, *Hist. généal.*, t. II, p. 88, 89. — Moréri, *Dict.*, art. *Lorraine*.

* GUISE ( *François-Alexandre-Paris* DE LORRAINE, chevalier DE), frère des précédents, né posthume, en 1589, mort en juin 1614. Les Parisiens, consternés encore de l'assassinat des Guise (23 et 24 décembre 1588), accueillirent sa naissance avec un enthousiasme superstitieux. Des fêtes s'organisèrent et l'enfant adopté par la ville « fust appellé Paris, de la grande amitié qu'ils portèrent au père (Brantôme). » La mort des de Luz l'a rendu célèbre. Le baron de Luz, vieux serviteur de la reine, avait eu, dit-on, connaissance des propos hostiles au gouvernement tenus par les Guise chez le duc d'Épernon. Pour prévenir une indiscrétion, le chevalier de Guise le tua un jour qu'il passait en carrosse dans la rue Saint-Honoré (5 janvier 1613), « sans lui donner le temps de descendre et quand ce bonhomme avoit encore un pied dans la portière (Tallemant des Réaux). » On prétendit, pour justifier l'agresseur, que le baron s'était vanté d'avoir eu quelque part au drame de décembre 1588; mais tous les mémoires de l'époque s'accordent à regarder cet acte comme un assassinat. La reine, courroucée, voulut faire juger le meurtrier par le parlement, puis « la crainte que ce démélé ne causât de nouveaux troubles l'engagea de lui accorder sa grâce et de ne marquer plus de ressentiment contre sa famille (*Mém.* de Pontchartrain ). » Plusieurs jours après (31 janvier), le chevalier de Guise donna la mort au fils de sa victime, mais en un duel régulier cette fois, et l'on fit silence. Vers le milieu de l'année 1614, « estant en un chasteau près d'Arles, nommé Le Baux, un canon... auquel il voulust mettre le feu, ayant crevé, un des esclats luy rompit la cuisse, dont il mourust aussitost après! Cette fin... fust attribuée par beaucoup de gens à un jugement de Dieu pour le sang des deux barons de Luz qu'il avoit respandu (*Mém.* de Fontenay-Mareuil). » Selon Tallemant, « il étoit brave, beau, bien fait et de bonne mine, et quoiqu'il eût l'esprit fort court, sa maison, son air agréable, sa valeur et sa bonté (car il étoit bienfaisant) le faisoient aimer de tout le monde. » Louis LACOUR.

Brantôme, *Vie de M. de Guyse le Grand*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes* (éd. 1840, in-12), t. II, p. [illegible]. — Cardinal de Richelieu, *Mém.*, coll. [illegible], 2e série, t. XXI bis, p. 182 et 208; t. XVII, p. [illegible]; t. XX, p. 1; 1re série, t. L, p. [illegible] et [illegible].

GUISE (*Louise-Marguerite* DE), sœur des précédents et princesse de Conti. *Voy.* CONTI.

GUISE ( *Henriette-Catherine* DE JOYEUSE, duchesse DE). *Voy.* JOYEUSE (*Henriette-Catherine* DE).

GUISE ( *Henri II* DE LORRAINE, cinquième duc DE ), prince *de Joinville* et comte d'Eu, naquit à Blois, le 4 avril 1614, de Charles, quatrième duc de Guise, et d'Henriette de Joyeuse, duchesse de Montpensier, et mourut le 2 [illegible] 1664. On le destina dès sa naissance à l'Église. A douze ans il possédait neuf abbayes; à [illegible] il devint archevêque de Reims. La mort de son frère aîné, le prince de Joinville, et celle de son père, survenue peu après (1639-1640), lui [illegible] mirent, en le faisant duc de Guise, de [illegible] un état qu'il détestait. Beau, chevaleresque, d'humeur aventureuse (1), « c'estoit, dit [illegible] dame de Motteville, le véritable portrait de [illegible] anciens paladins ». Ses nombreuses [illegible] l'ont rendu célèbre. Aimé d'Anne de Gonzague, fille du duc de Mantoue, il l'abandonna [illegible] quement, et, sans sujet, se jeta dans le [illegible] comte de Soissons, puis s'enfuit à Bruxelles, où, le 11 novembre 1641, il épousa [illegible] Glimes, fille de Geoffroy, comte de [illegible] et veuve d'Albert-Maximilien de Hennin, [illegible] de Bossut. La condamnation capitale [illegible] contre lui par le parlement de Paris le [illegible] gnit à séjourner longtemps en Allemagne. [illegible] la mort de Louis XIII, il revint en [illegible] « dégoûté de sa femme », dont il avait [illegible] fortune. Une passion violente l'entraîna [illegible] vers mademoiselle de Pons, fille d'honneur de la reine. Il se mit en tête de l'épouser, [illegible] parloit de ce mariage comme s'il n'eût [illegible] été marié ». Cette fantaisie ne l'empêcha [illegible] d'aller prendre part, en qualité de volontaire, aux campagnes de 1644 et 1645. Il y montra [illegible] témérité aussi stérile qu'éclatante, puis [illegible] à la cour, toujours amoureux, et cette [illegible] cidé à rompre son union avec la comtesse de Bossut. Le tribunal de la Rote, auquel il [illegible] dressa, traînant l'affaire en longueur, il [illegible] à Rome dans l'espoir que sa présence [illegible] tous les obstacles. Son attente fut trompée [illegible] demoiselle de Pons, inquiète d'un [illegible] prolongé, pressa son retour par des [illegible] multipliées. Il allait obéir (juillet 1647), [illegible] il apprit de mariniers napolitains que le [illegible] de Naples s'était, à la voix de Mazaniello, [illegible] contre les Espagnols. L'idée lui vint alors [illegible] son épée, son nom, et le souvenir [illegible] core des prétentions de sa maison au [illegible]

(1) Nous ne parlons pas de son duel avec [illegible] des Coligny, qu'il faut placer à cette époque, [illegible] loin d'avoir l'importance que certains [illegible] talistes ont voulu lui attribuer. Coligny [illegible] tôt de chagrin que des suites de sa blessure (1[illegible] bre 1643 ). (L. L.)

de Naples, il pourrait conquérir un trône et l'offrir à sa maîtresse. Il communiqua son projet à la cour de France ; on l'encouragea. Le 13 décembre 1647 il quitta Rome, suivi de vingt-deux personnes, et n'emportant avec lui que quelques barils de poudre et plusieurs milliers de pistoles. Son passage sur une simple felouque, à travers l'armée navale de don Juan, révèle une surprenante audace. Les Napolitains le reçurent comme « un Dieu eschappé des flots ; » on brûla de l'encens « au nez de son cheval (1) ». Henri de Guise se crut roi. Il écrivit à la cour en langue napolitaine, comme s'il eût traité de puissance à puissance, et posa sur ses armes la couronne fleurdelisée des anciens monarques de Sicile ; on prétend qu'il chargea le duc de Brancas d'épouser mademoiselle de Pons, avec une procuration écrite au nom « de Henri, par la grâce de Dieu, roi de Naples ». Mais ses galanteries imprudentes, les rivalités de la noblesse, le manque de secours, son attitude de souverain chez un peuple qui croyait accueillir en lui l'envoyé de la France, ruinèrent rapidement son crédit. Durant une sortie qu'il fit pour introduire un convoi dans Naples, on livra la ville aux Espagnols. Il tenta de rentrer, et fut pris (6 avril 1648). Transféré en Espagne, il y demeura prisonnier plusieurs années. Le prince de Condé demanda sa liberté en 1651, et l'obtint le 3 juillet 1652, par une lettre du roi d'Espagne, ainsi conçue : « Monsieur, la présente est pour vous donner avis qu'à votre instance j'ay consenti que le duc de Guise retourne en France ; et je laisse à votre discrétion de l'employer à ce que vous jugerez digne de lui. » Dans les premiers jours du mois d'août, Henri de Guise était à Bordeaux. Il publia aussitôt et répandit à profusion une pièce où il annonçait et sa délivrance et sa réunion aux ennemis de la cour et de Mazarin. Deux mois après il trahit cette cause, et rentre à Paris avec le roi (21 octobre). Il se trouva remplacé dans les bonnes grâces de mademoiselle de Pons par son propre écuyer, de Malicorne. Une accusation de vol, qu'il eut le mauvais goût d'intenter à sa maîtresse pour se venger, le couvrit de ridicule. Sur ces entrefaites, plusieurs lettres lui persuadèrent que le peuple napolitain le désirait. Une flotte fut mise à sa disposition. Il partit de Toulon en octobre 1654, vint débarquer à Castel-a-Mare, s'empara de la ville et du château ; mais il ne put s'y maintenir, et se vit contraint de regagner la mer. A son retour on le nomma grand-chambellan. Les fêtes brillantes de Louis XIV, qu'il dut diriger en cette qualité, lui permirent de se livrer encore à ses goûts chevaleresques. Il parut avec éclat dans une course de bague en 1655, et conduisit l'un des cinq quadrilles du fameux carrousel de 1662. Depuis on n'en parle plus. Tallemant a tracé de lui le portrait suivant : « Il a la mémoire excellente ; son grand jugement ne l'empêche pas d'en avoir beaucoup. Il sait quelque chose, a de l'esprit, dit les choses agréablement, n'est pas méchant, a de la générosité, du cœur, et est fort civil. C'est dommage qu'il est fou. » Voici, enfin, son épitaphe satirique, telle que nous l'a conservée Jean Mégret ; elle dit toute sa vie :

> Sans le nommer vous le pouvés connoistre !
> Prince acolit, archevesque amoureux,
> Mari sans femme et bien fasché de l'estre,
> Il vient en cour pour se faire paroistre
> Et s'élever au nombre des nepveux.
> Rome ne veut le dispenser des vœux,
> Et le remet aux censures d'un prestre.
> Il quitte Dieu, sa maistresse et son roy,
> Trompe un grand prince en luy donnant sa foy ;
> Et pour monstrer où sa rage l'emporte,
> Dans le conseil il conclud à sa mort.
> Après ce coup, jugez si l'on a tort,
> En le voyant, de luy fermer la porte.

Henri de Guise mourut sans postérité. Son neveu Louis-Joseph (*voy.* ci-après) recueillit sa succession. Il laissa des mémoires sur sa première expédition de Naples, qui furent publiés après sa mort par Saint-Yon, son secrétaire, sous le titre de : *Mémoires de feu M. le duc de Guise, contenant son entreprise sur le royaume de Naples jusqu'à sa prison* ; Paris, 1668, in-4° ; Cologne, même année, 2 part., in-12 ; ibid., 1669, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12 ; Paris, 1681, in-12 ; Amsterdam, 1703, 2 part. in-12. Un nommé Sainte-Hélène, dont le frère, employé par le duc, est maltraité dans ces *Mémoires*, prétendit qu'ils étaient l'œuvre de Saint-Yon. Cette opinion est sans fondement (*Journal de Trévoux*, décembre 1703, art. 210). Esprit de Raymond de Mormoiron, comte de Modène, qui s'attacha au duc de Guise et le suivit à Naples, a composé sur cette première expédition un écrit fort estimé, sous le titre de : *Histoire des Révolutions du royaume et de la ville de Naples* ; en trois parties, dont la première fut publiée en 1665 ; les deux autres parurent en 1667 (Paris, 3 vol. in-12). On réimprima cet ouvrage en 1668, et une édition en a été donnée par le marquis de Fortia ; Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Enfin, on possède une relation de la deuxième expédition de Naples imprimée séparément, dans un recueil historique, Cologne, 1666, in-18, et publiée sous ce titre : *Suite des Mémoires de Henri de Lorraine, ou relation de ce qui s'est passé au voyage de Naples en 1654* ; Paris, 1687, in-12.

Louis LAÇOUR.

Mme de Motteville, *Mémoires*, coll. Petitot, 2e série, XXXVII, p. 60 et 307. — L'abbé Arnauld, *Mémoires*, ibid., XXXIV, 256-268. — Mongtat, *Mémoires*, ibid.,

(1) D'autres excentricités avaient eu lieu en son absence. Depuis onze ans Mignard habitait Rome ; en passant par cette ville, Henri de Guise avait sollicité du grand artiste l'honneur d'inspirer son pinceau : une excellente toile, sortie des mains de Mignard, fut envoyée à Naples. « L'espérance dont le peuple fut flatté de posséder dans peu son défenseur fit rendre à ce portrait une espèce d'hommage, jusque-là que les femmes se mettaient à genoux en le regardant, et y faisaient toucher leurs chapelets ». (*Vie de Mignard*, manuscrit de l'École des Beaux-Arts.)

XLIX, 316-390. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Monmerqué, 1840, t. VII, p. 111-122. — *Notice sur le duc de Guise*, coll. Petitot, 2e série, LV, p. 1-63. — Duc de Saint-Aignan, *Éloge du duc de Guise*, ibid., p. 65-67. — *Mémoires du duc de Guise*, ibid. — La relation originale du Carrousel de 1662, conservée à la bibl. publ. de Versailles, in-fol., et notre article GUISE (*Marie* DE).

* **GUISE** (*Roger* DE LORRAINE, chevalier DE), frère du précédent, né le 21 mars 1624, mort à Cambray, le 6 septembre 1653. A l'âge de vingt ans, il servit au siége de Gravelines. En 1649 on le voit se mêler aux factions qui signalèrent la régence d'Anne d'Autriche. Un refus qu'il subit à propos d'une abbaye fut cause d'une scission entre Mazarin et lui : « De ce pas, il alla faire offre de son service et de son amitié à M. le Prince, qui le reçut avec joie. » Une réconciliation eut lieu ; car la veille du jour des Rois de l'année 1651 il soupait chez le cardinal avec le roi et le duc d'Orléans. « Là, s'animant tout de bon, il commença de chanter des chansons qu'on avoit faites contre le duc de Beaufort ; et dit tout haut qu'il falloit jeter le coadjuteur par les fenêtres (Mme de Motteville). » Ce discours, traité « d'illustre », mit un moment le chevalier de Lorraine à la mode. Quelques mois après il expirait d'une fièvre continue. L. L.

Mme de Motteville, *Mémoires*, coll. Petitot, 1re série, t. XXXVIII, p. 387, et t. XXXIX, p. 111-112. — *Mercure françois*, depuis l'année 1610. — Michel Le Vassor, *Histoire du Règne de Louis XIII* ; Amsterdam, 1720, 10 vol. in-12. — Anselme, *Hist. gén.*, t. III, p. 488.

**GUISE** (*Honorée de Glimes*, comtesse de Bossut, puis duchesse DE). *Voy.* GLIMES (*Honorée* DE).

* **GUISE** (*Louis-Joseph* DE LORRAINE, sixième duc DE), duc *de Joyeuse* et *d'Angoulême*, naquit le 7 août 1630, de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, et de Françoise-Marie de Valois d'Angoulême, et mourut à Paris, le 30 juillet 1671. Il recueillit, en 1644, la succession de son oncle Henri II de Lorraine, cinquième duc de Guise, décédé sans enfants, et, vers 1667, épousa Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, fille puînée de Gaston de France, duc d'Orléans, dont il eut un fils, mort en bas âge ; sa courte existence est sans intérêt. Toutefois, nous trouvons quelques lignes sur lui dans les *Mémoires* de Mlle de Montpensier. « M. de Guise, y lisons-nous, n'osoit rien faire sans le congé de Mlle de Guise (Marie de Lorraine, sœur de Henri II, cinquième duc de Guise) ; il avoit été élevé dans cette soumission, qui lui donnoit un air ridicule dans le monde. On disoit qu'il n'osoit parler à madame sa femme sans lui en avoir demandé la permission. » Après quatre ans de mariage, il mourut de la petite vérole. L. L.

Mlle de Montpensier, *Mémoires*, coll. Petitot, 2e série, XLIII, p. 127. — Anselme, *Hist. généal.*, t. III, p. 496.

**GUISE** (*Élisabeth* D'ORLÉANS, duchesse D'ALENÇON et DE), née vers 1652, de Gaston de France, duc d'Orléans, morte le 17 mars 1696. En 1667, elle épousa Louis-Joseph de Lorraine, sixième duc de Guise, dont elle eut, au mois d'août 1670, François-Joseph de Lorraine, septième et dernier duc de Guise. Quand son mari fut atteint de la petite vérole qui le devait emporter, elle s'enferma quatorze jours auprès de lui sans craindre la contagion, et recueillit son dernier soupir (juillet 1671). L'éducation de son fils occupa dès lors tous ses instants. Quatre ans plus tard le jeune duc suivit son père au tombeau. Élisabeth demanda des consolations à la solitude. Chaque jour elle se retirait plusieurs heures dans ses appartements, et priait. Au dehors, ses moments, comme sa fortune, [illegible] consacrés au soulagement des pauvres. Ainsi fit-elle jusqu'à sa mort. Ses funérailles ne ressemblèrent point à celles d'une princesse : elle voulut les cérémonies en usage pour les filles de Sainte-Thérèse. Par testament son palais d'Alençon fut destiné à servir d'hôpital. Les [illegible] oraisons funèbres prononcées à cette [illegible] ont été imprimées : *Oraison funèbre de la duchesse de Guise, prononcée dans l'église de Chartres, le 12 mai 1696*, par [illegible] Paris, 1697, in-4° ; — *Oraison funèbre prononcée dans l'église de l'hôpital d'Alençon, le 11 mai 1696*, par le P. Yérothée (1) de [illegible]tagne, capucin ; Alençon, 1696, in-12 ; — *Oraison funèbre prononcée dans l'église de Notre-Dame d'Alençon*, par le P. de La Noe, [illegible] Alençon, 1696, in-12. Louis L[illegible].

Anselme, *Hist. généal.*, t. III, p. [illegible].

* **GUISE** (*François-Joseph* DE L[illegible], septième et dernier duc DE), prince de [illegible]ville, duc *d'Alençon*, *de Joyeuse* et *d'Angoulême*, *comte d'Aleth* et pair de France, [illegible] 28 août 1670, de Louis-Joseph de Lorraine [illegible] d'Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, mort au palais d'Orléans dit *de Luxembourg*, [illegible] 16 mars 1675. Après lui, l'héritage des [illegible] tomba entre les mains de Marie de L[illegible], sœur de Henri II de Lorraine, cinquième [illegible] de Guise. L. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.*, art. *Lorraine*. — [illegible] *Hist. généal.*, III, 492.

* **GUISE** (*Marie de Lorraine*, duchesse [illegible] dite *mademoiselle de Guise*, *princesse de* [illegible]*ville* et *duchesse de Joyeuse*, naquit le [illegible] 1615, de Charles de Lorraine, quatrième [illegible] de Guise et d'Henriette de Joyeuse, [illegible] du Bouchage, et mourut à Paris, le 3 [illegible]. La mort de son petit-neveu, François-Joseph, la rendit héritière des titres et de la fortune [illegible] Guise (1675). Son testament, fait le [illegible] 1686, donne une idée de ses revenus. [illegible] trouve un legs de 150,000 livres à l'abbaye [illegible] Montmartre pour vingt demoiselles de [illegible] de Bar et de ses terres, et un autre de [illegible] devant servir à fonder un séminaire de [illegible] gentilshommes originaires des mêmes [illegible]. Elle laissait encore au fils du duc de Lorraine [illegible] porterait le nom de Guise, une rente de 35,[illegible]

(1) Et non *Dorothée*, comme l'ont écrit [illegible] biographes.

qu'elle possédait sur les gabelles du Languedoc. Enfin, chacune des demoiselles de L'Isle-Bonne devait recevoir 100,000 l. si elles ne se mariaient pas, etc. Par un codicille du 28 février 1688, elle nomma les administrateurs de l'hôtel-Dieu de Paris ses exécuteurs testamentaires (1). Quelques années auparavant elle s'était vue au moment de ne posséder plus un seul bijou. Henri de Guise, dont elle n'avait pas approuvé l'amour pour M^lle^ de Pons, accourut chez elle un jour, réclamant toutes les pierreries de la maison qui lui appartenaient; il y en avait pour 100,000 l. Après une courte résistance, elle les lui promit, moins un collier qu'elle avait l'habitude de porter. Il l'exige, elle allait le détacher, quand le pauvre amoureux, par une de ces lubies qui lui étaient si familières, la quitta pour ce futile motif, et ne lui parla plus de rien. Marie de Lorraine mourut sans alliance, ayant refusé la main du roi de Pologne, Wladislas VII. On vantait la sagesse de sa conduite : elle vivait en effet sans luxe, tantôt à l'hôtel de Guise, tantôt au couvent de Montmartre, qu'elle affectionnait et où elle désirait être inhumée. Les discussions religieuses lui étaient chères, et sur ce sujet elle écrivit de nombreuses lettres, que l'on conserve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

Avec Marie de Lorraine s'éteignit l'illustre maison des Guise. On vendit peu après aux Rohan-Soubise l'ancien hôtel de la famille, qui avant de passer dans les mains de François de Guise avait appartenu au connétable de Clisson. Avec les dépendances, c'était un immense enclos borné par les rues du Chaume, des Quatre-Fils, Vieille-du-Temple et de Paradis. De nombreux et superbes bâtiments y avaient été construits jadis par les maisons de Laval et de La Roche-Guyon, auxquelles on les avait achetés. Les Soubise changèrent complétement la physionomie de ces édifices par de nouvelles constructions : c'est aujourd'hui le Dépôt des Archives de France. La porte de l'École des Chartes, en face la rue de Braque, date seule d'une époque reculée : les armes des Guise y brillent encore, comme il y a trois siècles. Louis LACOUR.

M^lle^ de Montpensier, *Mémoires*, coll. Petitot, 2^e^ série, t. XLIII, 127. — Anselme, *Hist. généal.*, III, 488. — Moréri, *Dict. hist.*, art. *Lorraine*. — *Correspondance manuscrite* de Marie de Lorraine, à la Bibl. imp. — *Inventaire après décès de M^lle^ de Guise*, mss., aux Archives de l'État.

GUISE. *Voy.* GUYSE.

GUISNÉE (*N*.....), mathématicien français, mort en 1718. Disciple de Varignon, qui le fit admettre en 1702 au nombre des élèves de l'Académie des Sciences, il fut appelé à faire partie de cette société en 1707, à la place de Carré, comme mécanicien pensionnaire. En 1704, il publia dans les *Mémoires* de cette Académie : *Manière générale de déterminer géométriquement le foyer d'une lentille formée par deux courbes quelconques, de même ou de différente nature, telle que puisse être la raison de la réfraction, et de quelque manière que puissent tomber les rayons de lumière sur une des faces de cette lentille, c'est-à-dire soit qu'ils y tombent divergents, parallèles ou convergents*. En 1705 parut à Paris la première édition de son *Application de l'Algèbre à la Géométrie, ou méthode de démontrer par l'algèbre les théorèmes de géométrie, et d'en résoudre et construire tous les problèmes*. Aucun libraire ne voulut courir le risque de l'impression de cet ouvrage, et ce fut un des amis de l'auteur qui en fit les frais. Le livre fut apprécié cependant, et une seconde édition, in-4°, parut en 1733, avec des corrections nombreuses. Une autre édition, in-4°, parut encore en 1753. Guisnée a de plus fait imprimer dans les Mémoires de l'Académie des Sciences : *Observations sur les méthodes de maximis et minimis, où l'on fait voir l'identité et la différence de celle de l'analyse des infiniment petits avec celles de MM. Fermat et Hude* (1706); — *Théorie des Projections, ou du jet des bombes, selon l'hypothèse de Galilée* (1707); — *Sur les Courbes de la plus vite descente* (1709). J. V.

Montucla, *Hist. des Mathém.*, t. II, p. 169. — Quérard, *La France littéraire*.

* GUITART (*Pierre*), peintre espagnol, probablement d'origine française, né en Catalogne, vers 1540. De 1576 au 2 août 1579, il peignit pour la cathédrale de Reuss six grands tableaux à l'huile, représentant des traits de la vie de saint Pierre. Ces peintures sont aussi remarquables par la composition que par l'exécution. Il est fâcheux que les autres œuvres de ce peintre soient demeurées inconnues. Peut-être ont-elles été attribuées à quelqu'un de ses contemporains. A. DE L.

F. Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* GUITER, abbé de Saint-Loup à Troyes, depuis l'an 1153 jusqu'à l'an 1197; il est auteur d'une petite histoire de son monastère publiée par Nicolas Camusat, dans son *Promptuarium Antiquitatum Tricassinæ Diœcesis*; Troyes, 1610, in-8°. G. B.

*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 288.

GUITON (*Jean*), amiral et maire de La Rochelle, né dans cette ville, où il fut baptisé, le 2 juillet 1585, et où il mourut, le 15 mars 1654, appartenait à une famille qu'on y trouve établie dès les premières années du seizième siècle. Son grand-père, Jacques, écuyer, sieur de La Valade, mort le 27 septembre 1584, échevin, était du corps de ville en 1558. Il fut nommé juge consulaire en 1571 et maire en 1575, en récompense vraisemblablement de sa conduite pendant le siége mémorable de 1573. Son fils aîné, Jacques le jeune, qui prit à la mort de son père le titre de sieur de La Valade, né en 1545, mort le 5 mai 1607, était entré au corps de ville en 1573,

(1) La plupart des terres provenant de sa succession passèrent à sa nièce, mademoiselle de Montpensier, et à la princesse de Condé, descendante du duc de Mayenne.

et fut choisi en 1581 pour être trésorier de la commune. Nommé échevin le 20 octobre 1584, et co-élu en 1585, il devint maire en 1586, et fut, en février 1593, l'un des six députés désignés par le conseil pour aller, au nom de la ville, saluer Henri IV à Saumur. Jean, sieur de L'Houmeau, né en 1547, mort en 1608, frère puîné du précédent, le remplaça comme échevin en 1584 et comme maire en 1587. La mairie des deux frères fut, comme celle de leur père, tourmentée par les guerres de la Ligue; ce fut sous l'administration de Jacques, en 1586, que les Rochellois tentèrent de fermer le port de Brouage, refuge des vaisseaux du roi, en faisant couler à son entrée vingt navires chargés de pierres, « fâcheux accident, qui fut la cause primitive de la détérioration de ce port », dit le P. Arcère, et cause indirecte, aurait-il pu ajouter, de la digue qui fut si funeste à La Rochelle. Jean mérite de fixer l'attention non-seulement parce qu'il fut le père de notre Guiton, mais plus encore en raison des services qu'il rendit pendant son administration. Il fit entièrement réparer les fortifications de la ville, releva le bastion de l'Évangile, foudroyé pendant le siége de 1573, commença le fort de Saint-Nicolas, et procura, par l'ordre qu'il mit dans les finances, les moyens de payer les dépenses occasionnées par ces travaux, de libérer la ville de nombreuses dettes et de recouvrer plusieurs revenus, engagés par ses prédécesseurs.

Jean Guiton, après avoir fait ses études au collége de La Rochelle, fut employé dans la maison de commerce de son père, et il fit probablement quelques voyages maritimes de 1600 à 1610. Or, comme pendant cette période de temps il n'y eut pas de guerre, et que la ville, protégée par Sully et par l'édit de Nantes, vivait en paix et se livrait avec sécurité au commerce, il est permis de croire que les expéditions de Guiton, s'il en fit quelques-unes, eurent un caractère exclusivement commercial et non belliqueux, comme le prétend Pontis, qui, cédant à son penchant pour l'exagération, lui attribue maintes conquêtes douteuses. Quant à l'intervalle qui s'écoula de 1610 à 1621, Guiton semble l'avoir passé à La Rochelle, dont il était un des principaux armateurs. Comme il avait peu de fortune patrimoniale, il dut, pour y suppléer, faire d'autant plus d'affaires que dès 1619 il avait déjà cinq filles issues d'un premier mariage, et qu'il lui fallait beaucoup travailler pour élever et entretenir cette famille. Investi de la confiance de ses confrères, il avait bien été nommé par eux, le 20 mai 1620, aux fonctions de juge consul; mais rien n'avait encore présagé en lui l'homme politique lorsque, bientôt après, le négociant pacifique fit place à l'échevin patriote et à l'amiral intrépide.

Louis XIII s'étant décidé, en 1621, à investir La Rochelle par terre et par mer, le corps de ville donna commission, le 22 août, à Guiton et à Jacques Ozanneau, pair, de rassembler le plus de navires possible, et, le 5 septembre, il nomma Guiton amiral de la flotte rochelloise, composée de seize navires seulement. Quoique ces navires ne fussent armés que de 90 canons, ils attaquèrent et mirent deux fois en fuite, le 6 octobre, ceux des royalistes, qui en portaient 124. Dans la seconde affaire, Guiton se voyant menacé par les forces réunies de Razilly et de Saint-Luc, vice-amiral du duc de Guise, évita leur premier choc par une manœuvre adroite, saisit l'avantage du vent, leur donna la chasse, et s'empara du navire l'*Avant-Garde*, monté par le chevalier de Rez; puis, apprenant que la flotte de Saint-Luc, renforcée des vaisseaux de M. de [illegible], était à se radouber devant Brouage, il s'y [illegible] le 6 novembre, tomba à l'improviste sur les [illegible] cinq navires qui s'y trouvaient, en prit deux [illegible] bordage, et pour empêcher la sortie des [illegible] il fit couler à l'entrée du canal dix-[illegible] ments, malgré le feu des vaisseaux, de la [illegible] du fort aux Coquittes.

Guiton, qui, après s'être ravitaillé, avait [illegible] la mer avec trente-neuf petits navires [illegible] par 5,000 hommes et armés de 500 canons, [illegible] tint, le 27 octobre 1622, un combat [illegible] duc de Guise, sous les ordres duquel [illegible] de quarante vaisseaux armés de 643 [illegible] portant 40,000 hommes. Les Rochellois [illegible] sèrent vigoureusement la flotte royale; [illegible] accablés par le nombre, ils durent [illegible] retraite et se réfugier dans la petite [illegible] Saint-Martin-de-Ré. L'année suivante, [illegible] devenu d'amiral négociateur, fut envoyé [illegible] en septembre et octobre pour prendre [illegible] intérêts de ses coréligionnaires [illegible] Louis XIII et terminer quelques [illegible] cernant la ville. Dix-huit mois plus [illegible] bise ayant relevé l'étendard de la [illegible] Rochelle, qui ne pouvait obtenir qu'on [illegible] la démolition du fort Louis, se joignit [illegible] calviniste, et confia de nouveau à Guiton, [illegible] mai 1625, le commandement de sa flotte. [illegible] que les royalistes eussent soixante-six [illegible] tant français que hollandais et anglais, [illegible] laissait à Guiton aucun espoir de [illegible] décida audacieusement, le 17 septembre, [illegible] de forcer la ligne formidable qui lui [illegible] l'entrée du port de La Rochelle. Le [illegible] rible. Contrarié par le vent, Guiton se [illegible] désespéré, presque corps à corps, et se [illegible] jusqu'à la nuit, dont il voulut profiter [illegible] retirer et sauver sa flotte, désemparée; [illegible] lune ayant trahi ses projets, il fut [illegible] outrance par l'ennemi, qui lui prit [illegible] dont un, *La Vierge*, le plus puissant [illegible] eût encore vu en France, armé de [illegible] *fonte verte*, fut englouti avec ses [illegible] lants. Guiton, après avoir gagné les [illegible] gleterre avec les vingt-deux navires qui [illegible] taient, rentra à La Rochelle à la faveur [illegible] paix du 5 février 1626.

Il avait repris ses occupations commerciales lorsque ses concitoyens lui donnèrent de nouvelles preuves significatives de leur confiance, en le présentant, en 1627, comme l'un des candidats à la mairie, et en le chargeant, au mois de septembre de la même année, d'aller, ainsi que David de Fos, traiter avec Buckingham, qui assiégeait Saint-Martin. Échappé, à son retour, au feu des royalistes, qui coulèrent sa frêle embarcation, il fut nommé président du bureau de la mairie le 18 décembre, et maire le 2 juin 1628. Les circonstances étaient des plus graves. Assiégée depuis neuf mois par 40,000 hommes, entourée d'une ligne de circonvallation de trois lieues, que flanquaient dix-sept forts et un plus grand nombre de redoutes; privée de ses fontaines, dont les canaux venaient d'être coupés et détournés, La Rochelle était en outre menacée d'une prochaine et inévitable disette, et 28,000 âmes étaient enfermées dans ses murs! Aussi Guiton hésita-t-il à accepter une mission qui exigeait des qualités plus qu'ordinaires. Il se rendit pourtant aux instances de ses collègues, et, saisissant son poignard : « Je serai maire, puisque vous l'exigez, s'écria-t-il lors de son installation, mais à condition qu'il me sera permis d'enfoncer ce fer dans le cœur au premier qui parlera de se rendre; qu'on en use de même envers moi, si jamais j'en fais la proposition, et que ce poignard demeure sur la table de nos délibérations! » Ce discours énergique s'adressait aux pouvoirs intérieurs de la ville, jaloux les uns des autres. Une volonté inflexible devait, dans l'intérêt commun, dominer ces éléments de désordre et substituer l'unité du commandement à l'anarchie. A cette condition, les Rochellois, déterminés d'ailleurs, comme le maire, à périr jusqu'au dernier plutôt que de consentir à la chute des murs et des privilèges de la ville, avaient quelque chance de prolonger la lutte avec assez de succès pour être admis à conclure un traité consacrant le droit qui leur avait tant de fois été reconnu d'exercer le culte de leur religion. Puis, par une convention conclue, le 28 janvier 1628, avec le roi d'Angleterre, la ville s'était engagée à ne prêter l'oreille à aucun accommodement que de concert avec lui.

Après avoir pourvu à la sûreté de la place contre les attaques du dehors et les intrigues du dedans, Guiton s'occupa des approvisionnements, tellement réduits, qu'ils furent épuisés avant la fin de juin. Une flottille anglaise parut bien sur la rade, et y séjourna du 11 au 18 mai; mais comme elle n'essaya même pas d'introduire des provisions (les boulets et les bombes de l'armée royale y eussent d'ailleurs mis obstacle), ce ne fut là, à bien dire, qu'une parade, d'autant plus malencontreuse que les mécontents s'en firent, dans la ville, un prétexte pour entraver Guiton par leurs criailleries ou leurs coupables menées. On tenta plusieurs fois de mettre le feu à sa maison; des menaces de mort furent même proférées contre lui. Un caractère moins bien trempé que le sien se serait laissé abattre, mais ni sa vigilance ni sa fermeté n'en furent affaiblies. L'une et l'autre s'accrurent, au contraire, en proportion des difficultés de la tâche du maire lorsque les assiégés, jouet de la politique anglaise, destitués de tout secours et réduits à manger jusqu'au parchemin de leurs contrats, jusqu'à du plâtre, du bois pilé, de la fiente, et même de la chair humaine, ne furent plus que des squelettes qui tombaient par quatre cents par jour sur les places publiques, où ils gisaient sans sépulture, formant des monceaux de cadavres dont on peut se faire une idée quand on pense que les 28,000 habitants existant au commencement du siége, étaient réduits, lors de la reddition de la place, à environ 5,400, dont 1,000 succombèrent encore presque aussitôt après. Au milieu de ces effroyables calamités, Guiton et MM$^{mes}$ de Rohan soutenaient seuls les courages ébranlés. Maîtrisant sa douleur (il avait perdu deux de ses filles), le maire était jour et nuit sur pied, dirigeant tout par lui-même, inspirant aux autres une confiance qu'il n'avait plus, et dissimulant ses chagrins sous une gaieté étudiée. Enfin, la ville se trouva réduite à une telle extrémité que les quelques soldats qui existaient encore (64 Français et 90 Anglais), ne pouvant qu'avec peine se soutenir à l'aide d'un bâton, succombaient, pour la plupart, sous le poids de leurs armes. Alors Guiton, abandonné par les Anglais, qui venaient de traiter avec Louis XIII, se résigna à capituler. « Mieux vaut, dit-il, traiter avec le roi, qui a su vaincre La Rochelle qu'avec celui qui n'a su ni la défendre ni la secourir! » Le conseil, partageant cette opinion, envoya à Richelieu une députation qui négocia la convention du 29 octobre 1628, par laquelle Louis XIII accorda aux Rochellois, *de sa pure grâce*, la vie, les biens et la liberté de conscience. Guiton s'était abstenu d'accompagner ses compatriotes. L'un d'eux l'excusa en disant qu'il était resté en ville pour y recevoir S. M. et faire abattre à cet effet un pan de mur et une porte, *ce que le roi eust à gré*. Néanmoins Guiton ne reçut ni le roi ni le cardinal à leur entrée, le 30 octobre. Richelieu lui avait prescrit de ne plus prendre le titre de maire, sous peine de la vie, et le roi lui avait enjoint, ainsi qu'à douze autres habitants, « de changer d'air pour quelque temps ». Le surlendemain Guiton se rendit à Surgères, à quelques lieues d'Angoulême, avec l'intention d'habiter chez des gens de sa religion; mais personne ne voulut le recevoir. Ce fut au point qu'il lui fallut s'éloigner en toute hâte pour se soustraire aux coups d'un aubergiste chez lequel il voulait descendre. Il s'embarqua alors pour l'Angleterre, et revint plusieurs fois à La Rochelle dans l'intervalle de 1628 à 1636, époque où Richelieu, devenu l'allié des protestants d'Allemagne, de Hollande et de Suède, employa ceux de France qui s'étaient fait un nom dans les guerres civiles. Le cardinal ne pou-

vait laisser de côté un homme aussi brave et aussi expérimenté que Guiton. Aussi ce dernier reprit-il du service, et l'on croit qu'il participa aux attaques que l'archevêque de Bordeaux et le comte d'Harcourt dirigèrent de 1636 à 1638 contre les îles Sainte-Marguerite et les ports d'Espagne. Huit ans plus tard (1646) il combattait aux côtés de l'amiral de Brezé à la bataille d'Orbitello. Depuis, on en perd la trace, et il y a tout lieu de croire qu'il cessa alors de paraître sur mer.

Les jugements les plus divers ont été portés sur Guiton. Raphael Colin, assesseur criminel du présidial de La Rochelle, son antagoniste pendant le siége de cette ville, en fait « un tyran qui ne respectait ni les autorités ni les malheurs du peuple...., qui, cherchant à accroître ces malheurs pour assurer sa cruelle puissance, faisait manger le blé en herbe et les légumes à ses bestiaux, qu'il vendait au poids de l'or à ses concitoyens affamés... C'était un lâche, un homme sans considération... incapable... bouffi d'orgueil, quoique gueux de son chef, un traître, etc. » Ce jugement, dicté par le ressentiment (Guiton avait été obligé de mettre en prison Colin, qui entravait l'exercice de son autorité), ce jugement n'est pas adopté par d'Arcère, qui se borne à dire qu'il était d'une humeur impérieuse et sauvage, et qui, comme le P. Griffet, Mézeray, Moréri, Mervault, etc., nous montre en lui « un républicain zélé, vif, impétueux, ferme jusqu'à l'opiniâtreté, d'une insensibilité à l'épreuve de tout, petit de taille, mais grand par le cœur et l'esprit », par le cœur surtout, comme il le prouva, en repoussant avec indignation, au plus fort du siége de La Rochelle, de seconder ou d'approuver des propositions d'assassiner Richelieu : « L'assassinat, disait-il, est une voie trop odieuse et que Dieu ne voudrait pas prendre pour la délivrance de la ville. » Sa terrible inflexibilité, secondée par l'énergie de la parole et du geste, exerçait sur les masses une influence irrésistible. Bien souvent sa simple apparition au milieu de l'émeute fit renaître soudain le calme et reculer le flot populaire. Quoi qu'il en soit, son obstination à prolonger une lutte que La Rochelle était impuissante à soutenir ne saurait trop faire regretter que le fanatisme l'ait conduit à attirer sur cette ville des calamités sans compensation possible.

P. Levot.

Charles Bernard, *Histoire de Louis XIII*. — Bassompierre, *Mémoires*. — De Pontis, *Mémoires*. — *Journal de Pierre Mervault sur le siége de 1628* (édit. de 1644 et de 1671. — Le P. Arcère, *Histoire de la Ville de La Rochelle et du Pays d'Aunis*, 2 vol. in-4°. — P. S. Callot, *Jean Guiton, dernier maire de l'ancienne commune de La Rochelle*; 1847, in-8°. — Haag, *La France protestante*.

**GUITTONE D'AREZZO**, poëte italien, né à Arezzo, vers 1230, mort en 1294. Il était fils de Vivo di Michele, un des principaux magistrats d'Arezzo. Il entra, assez jeune, dans l'ordre des *Frati Gaudenti*. Cet ordre, dont le nom véritable était *Ordo militiæ Virginis Mariæ*, avait été institué pour maintenir la paix publique et défendre les opprimés. Pendant plusieurs années il sut remplir dignement sa mission; mais ensuite, sans déchoir complétement, il donna prise à la raillerie populaire, par laquelle il fut qualifié de *Frati Gaudenti* ou des Frères de la joie. La vie de Guittone fut conforme aux prescriptions primitives de son ordre; dans sa vieillesse il se retira à Florence, où il fonda, en 1293, un monastère de Camaldules. Guittone, qui dès sa jeunesse avait appris à fond la langue provençale, a composé de nombreuses poésies, dont une partie nous a été conservée. Chef de l'école toscane, il a exercé une grande influence sur le développement de la littérature italienne. Dans ses sonnets surtout on aperçoit combien il était supérieur, par son originalité, à ses contemporains, presque tous imitateurs des froides [illegible] teries des troubadours. Il y a déjà chez lui, [illegible] l'expression des sentiments amoureux, de [illegible] et de la variété. « Sa dame, dit Fauriel, [illegible] pas tout à fait une divinité, à laquelle il n'y a que des hymnes à adresser; c'est une [illegible] laquelle il peut plaire, qu'il peut offenser, [illegible] moins sans en avoir l'intention, à laquelle [illegible] avoir à demander pardon, qu'il peut [illegible], avec laquelle en un mot il peut éprouver [illegible] contrastés de l'amour. Il y a çà et là dans [illegible] sonnets quelques traits d'une délicatesse [illegible] de Pétrarque. » La langue de plusieurs [illegible] de Guittone est remarquable par la pureté [illegible] correction du style. Guittone a aussi [illegible] recueil de trente-deux lettres, qui sont, [illegible] Chronique de Malespina, le plus ancien [illegible] ment de la prose italienne. Ici le style de [illegible] tone est au contraire encore très-rude, [illegible] mauvais goût y règne presque [illegible]. Ces lettres sont écrites pour recommander [illegible] aux républiques, tantôt aux particuliers, [illegible] et la concorde, que Guittone s'était [illegible] rétablir en entrant dans son ordre. On a [illegible] tone trente-cinq sonnets, quatre canzoni, [illegible] lis dans la collection des *Giunti*, dont [illegible] sies forment le huitième livre, [illegible] sous le titre de *Rime*; Florence, 1527. [illegible] lettres ont paru avec des notes [illegible] Bottari à Rome, 1745, in-4°.

Mazzuchelli, *Scrittori Italiani*, t. I, parte [illegible] — Mario Fiori, *Vita di Guittone d'Arezzo*; [illegible] *Lettere di Guittone*. — Tiraboschi, *Storia* [illegible] *Ital.*, t. IV. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, [illegible] p. 417. — Fauriel, *Dante*, t. I, p. [illegible]

**GUITTONE.** *Voy.* Gui, Cino et [illegible]

***GUIZURDINUS**, légiste italien, [illegible] cement du treizième siècle; il professa [illegible] à Bologne de 1216 à 1222, et [illegible] grande réputation; ses écrits sont [illegible]

Sarti, *De claris Archigymnasii Bononiensis professoribus*, t. I, p. 111. — Savigny, *Hist. du Droit romain au moyen âge*, t. V, p. 71.

**GUIZOT** (Madame [*Élisabeth-Char*[illegible]

*Pauline* DE MEULAN]), née à Paris, le 2 novembre 1773, morte dans la même ville, le 1er août 1827. Fille de Charles de Meulan, receveur général de la généralité de Paris, elle fut élevée au sein d'une société brillante et spirituelle, qui accueillait avidement les idées nouvelles, sans en prévoir les conséquences. Fort intelligente, mais un peu languissante et maladive, elle n'annonça pas d'abord les rares qualités qui la distinguèrent plus tard. Il fallut les rudes épreuves de la vie pour mettre au jour et développer l'énergie de son caractère, et l'originalité de son esprit. Elle avait seize ans lorsque la révolution éclata. Ce grand événement bouleversa le monde où elle vivait; son père mourut en 1790, laissant une fortune très-compromise; et au milieu de la perturbation publique, Mlle de Meulan eut à lutter contre de graves embarras domestiques. Elle se dévoua généreusement aux besoins de sa famille, et régla, au prix d'une activité incessante de plusieurs années, les affaires qui suivaient la ruine d'une grande fortune. Les faibles débris qu'elle parvint à sauver ne suffisant pas à ses parents, elle demanda des ressources au travail littéraire. D'anciens amis de son père, Suard, Devaines, lui en donnèrent l'idée et lui en facilitèrent les moyens. Elle débuta en 1800 par un petit roman ironique et spirituel intitulé *Les Contradictions*. On trouve dans cet ouvrage une foule d'observations fines, de pensées ingénieuses, qui révèlent un moraliste, et le style en est clair, net, rapide. *La Chapelle d'Ayton*, le second roman de Mlle de Meulan, offre des qualités toutes différentes. C'est un récit pathétique, sans aucune affectation sentimentale. « Il est peu de romans plus attachants, dit M. de Rémusat, quoiqu'il n'y ait ni sentiments exagérés, ni situations violentes.... Dans *La Chapelle d'Ayton*, la sensibilité de l'auteur se montre tout entière, et même avec cet excès qui n'appartient qu'à la jeunesse. » Ce qui manque à ces deux premiers ouvrages, c'est ce talent créateur qui donne la vie aux personnages. La véritable supériorité de Mlle de Meulan n'était pas dans le domaine de l'invention, et le journalisme littéraire lui fournit bientôt une meilleure occasion de montrer ses éminentes facultés. Suard venait de fonder, sous le nom du *Publiciste*, un journal consacré à la défense des idées du dix-huitième siècle, dans ce qu'elles avaient de plus modéré. Mlle de Meulan s'associa à la rédaction du *Publiciste*, et composa sur la littérature, les mœurs, le théâtre, un grand nombre d'articles, qui la placèrent au premier rang des critiques et des moralistes de son temps. La critique littéraire n'est pour elle que l'accessoire; son principal objet est l'étude de la nature; elle ne juge pas les ouvrages de l'esprit d'après certaines règles établies, mais d'après les sentiments qu'ils sont destinés à peindre ou à exciter. Les articles de Mlle de Meulan la mirent en rapport avec M. Guizot (*voy.* ce nom), et un mariage unit, le 9 avril 1812, ces deux personnes également distinguées. Devenue mère en 1819, Mme Guizot dirigea son activité intellectuelle vers l'éducation des enfants. « A partir de ce temps, dit M. Sainte-Beuve, une seconde époque commence pour Mme Guizot. La chaleur des affections se fortifie en elle de l'ardeur des convictions, et ce double feu, moins brillant qu'échauffant, va jusqu'au bout animer et nourrir ses années de sérieux bonheur; ce n'est plus à un moraliste de la fin du dix-huitième siècle que nous aurons affaire, c'est à un écrivain de l'ère nouvelle et laborieuse, à une mère attentive et enseignante, qui sait les épreuves et qui prépare les hommes; à un philosophe vertueux occupé de faire sentir, en chaque ordre, l'accord du droit et du devoir, de l'examen et de la foi, de la règle et de la liberté. Sa forme sera moins vive que par le passé, moins incisivement paradoxale, moins insouciante avec légère ironie. Le sentiment continu du réel, du vrai, du bien, dominera et dirigera en tout point l'ingénieux. » *Les Enfants*, les *Nouveaux Contes* et *L'Écolier* furent en fait d'ouvrages d'éducation les premiers essais de Mme Guizot; puis vinrent *Une Famille* et les *Lettres sur l'Éducation domestique;* ces diverses compositions ont le rare mérite de concilier l'intérêt littéraire avec la pureté morale et la clarté de la leçon; elles tendent surtout à développer chez l'enfant l'intégrité et la vigueur du caractère, et mettent en lumière cette grande idée, « qu'aucun mal moral n'est sans remède, et que la nature humaine, même sous le poids d'un tort grave, doit se relever et le peut toujours par ses propres forces ». Indépendamment de ses travaux personnels, Mme Guizot, associée aux convictions politiques de son mari, prit une part active à ses travaux sur l'histoire et la littérature anglaises. Mais bientôt ses forces, consumées par une lente maladie, ne suffirent plus à son activité. Une main filiale a retracé les derniers jours de Mme Guizot. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ces lignes touchantes : « Elle lutta longtemps, et avec une persévérance passionnée : il lui en coûtait beaucoup de quitter ceux qui lui étaient chers, de laisser sa tâche inachevée. Quand elle fut convaincue que tout effort pour retenir la vie était vain, elle ne s'occupa plus que de l'avenir de son mari, de son fils, toujours animée auprès d'eux, malgré son excessive faiblesse, et leur souriant encore comme pour leur parler d'espérance. Mais déjà dans ce sourire la souffrance éclatait, et les traits se refusaient à rendre cette volonté si tendre de l'âme. Enfin le 1er août 1827 elle s'éteignit tranquillement, au milieu des siens, en écoutant son mari lire un sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme : exemple aussi rare que beau des facultés les plus vives et les plus entraînantes constamment dirigées vers le triomphe de la raison et la sagesse de la vie. »

On a de Mme Guizot : *Les Contradictions*; Paris, 1799, in-12; — *La Chapelle d'Ayton*;

Paris, 1800, 5 vol. in-12; — *Essais de Littérature et de Morale;* Paris, 1802, in-8° (tiré à petit nombre, et non vendu); — *Les Enfants;* Paris, 1812, 2 vol in-12; — *L'Écolier, ou Raoul et Victor;* Paris, 1821, 4 vol. in-12; — *Nouveaux Contes;* Paris, 1823, 2 vol. in-12; — *Éducation domestique, ou lettres de famille sur l'éducation;* Paris, 1826, 2 vol. in-8°; — *Une Famille;* Paris, 1828, 2 vol. in-12; — *Conseils de Morale, ou essais sur l'homme, la société, la littérature;* Paris, 1828, 2 vol. in-8°; — un grand nombre d'articles insérés dans le *Publiciste*, les *Annales de l'Éducation*, les *Archives philosophiques et littéraires*. Beaucoup de ses articles donnés au *Publiciste* ont trouvé place dans les cinq volumes de *Mélanges* publiés par M. Suard (1803-1804). La plus importante des pièces de ce recueil : l'*Histoire du Théâtre-Français*, passe pour être de M[lle] de Meulan. N.

*Dictionnaire de la Conversation.* — Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains.*

**GUIZOT** (*François-Jean*), fils unique de M[me] Pauline Guizot, né le 11 août 1815, se distingua dans ses études, et donnait les plus heureuses espérances, lorsqu'il mourut, à l'âge de vingt-deux ans. Il n'a laissé qu'une notice sur sa mère, écrite avec talent et délicatesse, et publiée dans le *Dictionnaire de la Conversation*. N.

Charles de Rémusat, *Notice sur Mme Guizot*, dans ses *Mélanges*. — Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes*.

**GUIZOT** (*Marguerite-Andrée-Éliza* DILLON), nièce de la précédente, née le 30 mars 1804, morte le 11 mars 1833. Elle épousa en secondes noces M. Guizot. Une mort prématurée l'enleva à l'affection de son mari, à la société, dont elle était l'ornement, et aux lettres, qu'elle cultivait avec une rare distinction. Elle n'a laissé que quelques articles, insérés d'abord dans la *Revue française* et recueillis dans un volume publié à Paris, 1834, in-8°. Ce volume contient sept essais; savoir : *De Corinne;* — *De lord Byron;* — *De la Charité et de sa place dans la vie des femmes;* — *Un Mariage aux îles Sorlingues;* — *Le Maître et l'Esclave;* — *L'Orage;* — *Caroline, ou l'effet d'un malheur.* Ce dernier écrit a été publié séparément; Paris, 1837, in-18. N.

M[me] Amable Tastu, *Notice sur Mme Guizot;* dans la *Biographie des Femmes contemporaines.*

***GUIZOT** (*François-Pierre-Guillaume*), célèbre historien et homme d'État, né à Nîmes, le 4 octobre 1787. Sa famille était ancienne et fort considérée dans la bourgeoisie protestante du midi. Son père, François-André Guizot, occupait un rang distingué au barreau de Nîmes, et il embrassa avec un dévouement bien naturel les principes de la révolution de 1789, qui, complétant l'édit de Louis XVI sur l'état civil des protestants, les mettait en pleine possession du droit commun. Mais les excès et les crimes de la révolution rencontrèrent dans le père de M. Guizot la courageuse résistance de l'honnête homme, et cette résistance lui coûta la vie. Il monta sur l'échafaud, le 8 avril 1794. Il eût pu sauver sa tête : un gendarme qui, sans le vouloir, avait découvert sa retraite, lui proposa de le soustraire par la fuite au sort qui l'attendait; mais Guizot, trouvant cette offre trop dangereuse pour celui qui la lui faisait, n'accepta pas cette chance de salut. Cette généreuse [illegible] a laissé dans le pays le plus honorable souvenir.

Lorsqu'elle eut perdu si tragiquement son mari, madame Guizot (Élisabeth-Sophie [illegible]) n'eut plus qu'une pensée, de se consacrer entièrement à l'éducation de ses fils (1). Elle tourna les yeux vers Genève, qui lui parut offrir un système, un centre de fortes et de sérieuses études, qu'à cette époque elle eût inutilement cherché en France. Élevé au gymnase de Genève, le jeune François Guizot montra une application soutenue, dont ses maîtres tirèrent pour lui [illegible] les plus favorables pronostics. En 1803 le jeune Guizot commença son cours de philosophie; il quitta Genève en 1805, après avoir parcouru le cercle entier des études académiques. C'est [illegible] cette forte éducation qu'il vint à Paris.

Cependant, elle ne suffisait pas à l'esprit ardent et grave de ce jeune homme de vingt ans. M. Guizot voulut recommencer ses études classiques, et lire ou relire tous les grands [illegible] de l'antiquité grecque et latine. En même temps il devait à l'amitié, au commerce intime de M. Stapfer, ancien ministre de Suisse à Paris, les moyens de s'initier à la littérature allemande, au système de Kant, et aux questions de philosophie religieuse. Ces graves études [illegible] puissants préservatifs contre la frivolité et le scepticisme de la société du dix-huitième siècle, dont M. Guizot voyait alors les derniers représentants. Vingt ans plus tard il en parlait [illegible] « Une femme de soixante-dix-neuf ans, [illegible] académiciens, l'un de quatre-vingt-[illegible], l'autre de soixante-seize, voilà quels [illegible] restaient en 1809 à cette société qu'en [illegible] de gens, et de si puissants, de [illegible] pressaient d'attirer et de grouper autour [illegible]. Le salon de madame d'Houdetot, [illegible] Suard, celui de l'abbé Morellet [illegible] que les seuls asiles où l'esprit du [illegible] se déployait encore à l'aise et avec [illegible]. Parmi les jeunes gens dont Suard encourageait le talent avec une bienveillance [illegible] vait rien de banal (3) », M. Guizot [illegible] premier rang. Dans le salon de Suard, il entendit pour la première fois parler de [illegible] line de Meulan, qu'il devait épouser [illegible] années plus tard, après lui avoir rendu [illegible] délicat des services.

(1) Le frère cadet de M. Guizot, M. [illegible] a été maître des requêtes et chef du cabinet du [illegible] de l'intérieur, après la révolution de [illegible].

(2) *Revue française*, n° XI, septembre [illegible] la *Correspondance de Grimm* [illegible] *dix-huitième siècle.*

(3) Ibidem.

Mlle Pauline de Meulan, qui demandait à sa plume une modeste et honorable existence, et qui écrivait dans *Le Publiciste*, recueil fondé par Suard, tomba malade, et tout travail lui devint impossible. Elle reçut alors et elle accepta l'offre d'une collaboration, d'une suppléance mystérieuse qui devait durer tant qu'elle ne pourrait reprendre la plume. Cet anonyme si dévoué était M. Guizot. De cette époque datent ses premiers travaux littéraires. En 1809 il publia le *Dictionnaire des Synonymes*, qu'il fit précéder d'une *Introduction philosophique sur le caractère particulier de la langue française*. Il donna une nouvelle édition de la traduction française de l'*Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire Romain* par Gibbon, en l'accompagnant de notes qui révélaient déjà des études profondes. Un volume *De l'État des Beaux-Arts en France*, à l'occasion du salon de 1810, une introduction à la *Vie des Poëtes français du siècle de Louis XIV*, les *Annales de l'Éducation*, continuées jusqu'en 1815, témoignent de l'activité littéraire du jeune écrivain.

Sa réputation naissante éveilla l'attention et l'intérêt de M. de Fontanes, qui commença par lui confier la suppléance de la chaire d'histoire qu'occupait M. de Lacretelle. Après quelque temps d'épreuve, le grand-maître de l'université divisa la chaire, et institua M. Guizot professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres de Paris. Voilà le point de départ de l'enseignement célèbre qui donna aux études historiques une si féconde impulsion. Il était passé en usage que le discours d'ouverture d'un nouveau professeur contînt un tribut d'admiration officielle adressé à l'empereur. M. Guizot refusa de se soumettre à cet usage. On ne sut pas alors si Napoléon avait ignoré ou amnistié ce trait d'indépendance.

Avec l'année 1814 commença la vie politique de M. Guizot, qui se sentit de bonne heure appelé par la nature de son esprit non-seulement à écrire l'histoire, mais à se mêler aux affaires. Royer-Collard, dont il était devenu le collègue à la Faculté des Lettres de Paris, le présenta à l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur pendant la première restauration, et celui-ci nomma le jeune professeur secrétaire général de son département. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, M. Guizot reprit son cours à la Faculté des Lettres. Dans les derniers jours du mois de mai 1815, il se rendit à Gand, auprès du roi Louis XVIII.

Ce voyage fut l'objet de vives accusations. Le parti libéral reprocha à M. Guizot d'avoir émigré et d'avoir rédigé le *Moniteur de Gand*. Ce dernier reproche tombe devant le fait prouvé, et reconnu de tous, que le *Moniteur de Gand* n'a jamais reçu un article, une ligne de M. Guizot. Mais que signifiait le voyage de Gand au moment où la France était engagée dans une dernière lutte contre l'Europe? Le parti libéral voyait, dénonçait dans ce voyage une sorte de trahison. Vingt-cinq ans plus tard M. Guizot, au pouvoir et ministre des affaires étrangères du roi Louis-Philippe, crut trouver dans une interruption parlementaire une occasion favorable, que, dit-il, il attendait depuis longtemps pour expliquer son voyage. Après avoir protesté qu'il n'avait pas été à Gand pour quitter, mais pour servir son pays, il continua en ces termes : « Le lendemain du 20 mars, je suis retourné à la Sorbonne, à ma vie obscure, littéraire; je l'ai reprise paisiblement; je suis rentré dans la condition d'un simple citoyen, soumis aux lois et associé au sort de son pays. A la fin du mois de mai, quand il a été évident pour tout homme sensé qu'il n'y avait pas de paix possible pour la France avec l'Europe; quand il m'a été évident que la maison de Bourbon rentrerait en France, j'ai été à Gand alors, non pas dans un intérêt personnel, mais pour porter au roi Louis XVIII quelques vérités utiles; pour lui faire comprendre que dans la pensée du parti constitutionnel, dans la pensée de la France, son gouvernement avait en 1814 commis des fautes qu'il était impossible de recommencer; pour lui faire comprendre que s'il reparaissait sur le trône de France, il y avait des libertés, non-seulement celles que la Charte avait consacrées, mais des libertés nouvelles, qui devaient être accordées au pays; qu'il y avait à l'égard des intérêts nouveaux, à l'égard de la France nouvelle, une autre conduite à tenir, une conduite qui inspirât plus de sécurité, qui dissipât les méfiances et les passions que la première restauration avait suscitées. Et pour aboutir à quelque chose de plus précis, je suis allé dire au roi Louis XVIII qu'il avait auprès de lui tels hommes, tels ministres qu'il aurait tort de vouloir garder, qu'il devait éloigner de sa personne et de toute grande influence sur les affaires. C'est au nom des royalistes constitutionnels, c'est dans l'intérêt de la Charte, c'est pour lier l'affermissement et le développement de la Charte au retour probable de Louis XVIII en France, que j'ai été à Gand (1). »

La seconde restauration mit nécessairement en présence les partis politiques. Les royalistes revinrent plus ardents que jamais pour la défense du trône; les libéraux se retranchèrent dans la Charte, et en firent le rempart des intérêts et des principes de la révolution; enfin, entre les libéraux et les royalistes s'éleva un parti intermédiaire, qui déclara ne pas séparer les droits de la couronne des droits du pays, mais les servir, les vouloir également, et avoir ainsi la véritable intelligence de la Charte, de la constitution. Ce parti reçut de très-bonne heure le nom de *doctrinaires*, qu'il ne répudia pas, parce que le mot indiquait qu'il avait des doctrines. Dans la

(1) *Moniteur universel* du 26 novembre 1840.

chambre des députés, ce parti était représenté par Camille Jordan et Royer Collard; à la chambre des pairs par M. le duc de Broglie; dans la presse, par M. Guizot. A côté d'eux, il y avait d'autres personnes distinguées, qui se recommandaient surtout par l'expérience des affaires, par un esprit pratique, comme M. Pasquier, M. Decazes. Ces derniers se proposaient le même but, l'affermissement de la monarchie constitutionnelle; mais ils ne s'accordèrent pas toujours sur les moyens avec les *doctrinaires*, et ils en furent tantôt les alliés, tantôt les adversaires.

Après avoir occupé quelques mois la place de secrétaire général du ministère de la justice auprès de M. Barbé-Marbois, il se retira en même temps que ce ministre (mai 1816), avec le simple titre de maître des requêtes en service extraordinaire. C'est alors qu'il commença d'écrire sur les questions politiques. M. de Vitrolles avait publié un pamphlet assez vif contre les institutions constitutionnelles; M. Guizot lui répondit par une brochure intitulée : *Du Gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France.* Peu de temps après, il publia un *Essai sur l'histoire de l'état actuel de l'instruction publique en France*, où il défendait l'indépendance morale de l'université contre des tendances rétrogrades.

La chambre dite *introuvable* de 1815 fut dissoute par une ordonnance royale du 5 septembre 1816. Le roi Louis XVIII ne se détermina à cette mesure qu'après avoir pris l'avis de MM. Decazes, Pasquier, Royer-Collard, Camille Jordan, de Serre, chefs de la minorité constitutionnelle de la chambre. A cette occasion M. Guizot fut chargé par ses amis de rédiger un mémoire que M. Decazes mit sous les yeux du roi. Il se trouva de nouveau mêlé aux affaires, quand une majorité plus modérée, au lieu d'entraver le gouvernement, lui prêta son appui. Maître des requêtes, conseiller d'État, il concourut à l'élaboration de plusieurs lois importantes, entre autres à la loi d'élection du 5 février 1817, à celle sur le recrutement de l'armée, enfin aux lois qui, en 1819, abolirent la censure et introduisirent le jugement par jurés en matière de presse. Dans cette même année M. Guizot avait été nommé par M. Decazes directeur général de l'administration communale et départementale.

Malgré la marche constitutionnelle du gouvernement, l'opinion libérale multipliait ses exigences et commettait des imprudences, des fautes (1), dont le côté droit cherchait à profiter. Au milieu de ces inquiétudes, de ces agitations, un événement sinistre, l'assassinat du duc de Berry, vint, le 13 février 1820, déterminer une réaction complète. Le gouvernement n'appartint plus qu'au côté droit, et tous les membres du parti doctrinaire sortirent des affaires. MM. Royer-Collard, Camille Jordan, de Barante perdirent leur siége au conseil d'État, et M. Guizot, voulant se retirer avec ses amis, envoya sa démission.

Dès ce moment il entra dans l'opposition, mais comme il convenait à la nature et à l'élévation de son esprit. Il écrivit, il s'adressa au pays, non pas pour l'irriter contre son gouvernement, mais pour l'éclairer sur la situation et sur ses droits. Il publia en 1820 un écrit intitulé : *Du Gouvernement de la France depuis la Restauration et du Ministère actuel*, et il disait dans sa préface : « Les ministres ont manifesté quelque surprise de ce que je me proposais d'écrire. C'est trop méconnaître, ce me semble, la nature de notre gouvernement. Les hommes ne s'y rangent point aux hommes; ils se rangent sous la bannière de certains principes et de certains intérêts généraux, qu'ils ne doivent pas cesser de défendre quand ils ont une fois embrassé leur cause. Je crois ces principes offensés et ces intérêts compromis par la conduite du ministère. Il sait que je le pense : peut-il s'étonner que je le dise? » L'année suivante, M. Guizot fit paraître un autre écrit politique, sous le titre : *Des Moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France.* Il y développa les mêmes principes et les mêmes intentions; mais il s'établissait d'une manière plus dogmatique entre le gouvernement et l'opposition, pour leur donner à tous les deux des conseils dont ils avaient besoin. Il disait au pouvoir qu'il n'aurait de force qu'en cherchant ses moyens de gouvernement au sein de la société même, en s'inspirant de ses idées et de ses intérêts, et en même temps il avertissait l'opposition qu'elle était tenue, comme le gouvernement, d'avoir un système et un [illegible], et qu'à côté de la critique des actes du pouvoir elle devait mettre des principes et des [illegible].

Dans le même temps, M. Guizot professait avec éclat l'histoire moderne à la Faculté des Lettres. Il faisait passer dans l'enseignement la connaissance du régime municipal de l'empire romain et de l'état social de la France du cinquième jusqu'au dixième siècle; [illegible] les causes qui avaient permis au gouvernement représentatif de s'enraciner fortement en Angleterre, pendant qu'en France, en [illegible], les états généraux, les cortès ne furent que des institutions éphémères et irrégulières. Cet enseignement nouveau, si parfaitement [illegible] aux besoins de l'époque, non-seulement [illegible] la jeunesse studieuse, mais inspirait à [illegible] esprits sérieux un intérêt profond. Il [illegible] à porter ombrage au gouvernement, [illegible] M. Guizot vit son cours suspendu, [illegible] après sa sortie du conseil d'État.

Dans le cours de l'année où il [illegible] comme professeur, M. Guizot avait [illegible] un remarquable écrit : *De la Peine de* [illegible]

(1) En particulier l'élection de l'abbé Grégoire comme député de l'Isère.

*en matière politique*, qui était comme le complément d'un autre ouvrage publié en 1820 : *Des Conspirations et de la Justice politique*. Mais dès la fin de 1822 M. Guizot se consacra uniquement à des travaux historiques et littéraires. Il avait jugé la situation ; il avait reconnu qu'on ne pouvait plus espérer de retenir le gouvernement dans la voie funeste où il était engagé, et qu'il irait jusqu'au bout. Il commença par publier les *Œuvres complètes de Shakspeare*, en revisant avec M. Pichot la traduction de Letourneur, et en la faisant précéder d'une introduction, où partant de ce point que la critique littéraire avait changé de terrain et ne pouvait plus demeurer dans les limites où elle se renfermait jadis, il étudiait la nature de la poésie dramatique dans ses rapports avec la civilisation des peuples. Après la publication du théâtre de Shakspeare, M. Guizot donna la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de la Révolution d'Angleterre* (1823, 26 volumes). D'intéressantes notices firent connaître au lecteur la physionomie des principaux acteurs de la révolution de 1640, et formèrent comme la préface de la grande histoire dont les deux premiers volumes parurent en 1827, et que M. Guizot a continuée, après avoir été interrompu par deux révolutions.

Cependant l'histoire nationale avait sa part dans les travaux si considérables de M. Guizot. Il publia en 31 volumes la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au treizième siècle*, en mettant à côté des textes traduits, des introductions et des notes. A la même époque il faisait paraître une nouvelle édition des *Observations sur l'Histoire de France de Mably*, en y joignant ses propres *Essais sur l'Histoire de France du cinquième au dixième siècle*, excellent volume, qui était le résultat de son enseignement à la Faculté des Lettres. N'oublions pas quelques fragments isolés, comme une *Notice sur Calvin*, qu'on trouve dans le *Musée des Protestants célèbres*, et deux articles, *Abrégé* et *Encyclopédie*, insérés dans l'*Encyclopédie progressive*, qui, malgré son titre, dut s'arrêter après deux ou trois livraisons.

Dans les derniers mois de l'année 1824, de jeunes écrivains se réunirent pour rédiger une modeste feuille qui ne devait s'occuper que de littérature. *Le Globe*, c'était le nom du journal, acquit rapidement une véritable autorité. Par leur bonne foi, par leur talent, les jeunes rédacteurs se trouvèrent les sincères interprètes de l'opinion, qui, dans le domaine littéraire comme dans la sphère politique, demandait à une sage liberté une sorte de rénovation morale. Parmi les écrivains du *Globe*, M. Guizot comptait soit des amis, soit des disciples, et plus d'une fois il s'unit à leurs efforts. Ainsi, quand mourut le général Foy, il fit de ce grand citoyen dans les colonnes du *Globe* un éloge qui fut remarqué (1). C'était une franche adhésion aux principes de l'opposition modérée.

Au commencement de janvier 1828, M. Guizot fonda la *Revue française*, qui parut tous les deux mois, par livraison de 300 pages, à l'instar des revues anglaises. Là les questions n'étaient plus seulement indiquées, mais approfondies, et la critique prenait une autorité et des proportions considérables. C'est dans les pages de la *Revue française* que M. le duc de Broglie consigna de si excellents essais de science législative. Dans le cours de la même année, M. Guizot reparut dans sa chaire. Le ministère de M. de Martignac s'honorait en donnant à MM. Guizot, Villemain et Cousin l'autorisation de reprendre leurs cours depuis longtemps interrompus. Cette juste réintégration fut un véritable triomphe, non-seulement pour le talent des trois célèbres professeurs, mais pour les idées et les doctrines chères aux jeunes générations. La part de M. Guizot était belle ; il était l'interprète de l'histoire ; il reprenait ce haut enseignement qu'il avait déjà rendu si fécond, et il le reprenait avec la même mesure, avec la même gravité, la même sagesse. On put en être convaincu dès le premier jour, quand, après avoir été accueilli par d'unanimes applaudissements, il demanda à son jeune auditoire d'apporter dans ses réunions, dans ses études, le même calme, la même réserve que lorsqu'on redoutait chaque jour de les voir entravées ou suspendues. Il y ajouta « que la bonne fortune est chanceuse, délicate, fragile, que l'espérance a besoin d'être ménagée comme la crainte, que la convalescence exige presque les mêmes soins, la même prudence que les approches de la maladie. *Vous les aurez, messieurs, j'en suis sûr.* » Ces sages et ingénieuses paroles, que nous abrégeons, furent comprises par l'auditoire, et pendant deux ans M. Guizot put, au milieu de l'attention la plus recueillie, développer ces belles leçons d'histoire qui sont aujourd'hui dans toutes les mains. L'enseignement de 1828 à 1830 a produit l'*Histoire générale de la Civilisation en Europe*, 1 vol. in-8°, et l'*Histoire de la Civilisation en France*, 4 vol. in-8°.

Avant d'arriver à l'année 1830, où M. Guizot devint tout à fait un homme politique, d'abord par la députation, puis par le ministère, indiquons un événement important de sa vie privée. A la fin de 1828, M. Guizot épousa en secondes noces M[lle] Élisa Dillon, belle-fille de M. Devaisne, ancien préfet de la Nièvre, et nièce de M[lle] de Meulan, qui en mourant avait pressé son mari de former cette nouvelle union. C'est au mois de janvier 1830 que M. Guizot fut pour la première fois nommé député. Il s'était associé en 1827 aux efforts de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, dont le but irréprochable et légal était

(1) Numéro du 3 décembre 1825.

de défendre la liberté des élections. En 1830 les électeurs de Lisieux (Calvados) l'envoyèrent à la chambre. Il y arrivait à la veille des plus graves événements. Par la chute d'une administration modérée à laquelle succédait le ministère de M. de Polignac, la question se trouvait posée entre la monarchie constitutionnelle et la contre-révolution. La chambre répondit au discours de la couronne par la mémorable adresse dite *des deux cent vingt-et-un*. Un amendement, proposé par M. de Lorgeril, proposait d'en adoucir les termes: M. Guizot le combattit: « Gardons-nous, dit-il, d'atténuer la force de nos paroles; gardons-nous d'énerver nos expressions;... *La vérité a* déjà assez de peine à pénétrer jusqu'au palais des rois; ne l'y envoyons pas timide et pâle; qu'il ne soit pas plus possible de la méconnaître que de se méprendre sur la loyauté de nos sentiments. » La chambre fut dissoute, et M. Guizot fut réélu à Lisieux, pendant qu'il exerçait à Nîmes ses droits électoraux. De retour à Paris, le 26 juillet, il se trouva au milieu de la crise révolutionnaire, et prit une part active à tous les actes de la chambre. Il rédigea la proclamation par laquelle la chambre appelait le duc d'Orléans à la lieutenance générale du royaume. Le 30 juillet la commission municipale qui siégeait à l'hôtel de ville avait nommé M. Guizot ministre de l'instruction publique, sous le titre de commissaire provisoire. Comme lieutenant général du royaume, le duc d'Orléans l'appela, avec le même titre, au département de l'intérieur (1$^{er}$ août); devenu roi, il le nomma ministre de l'intérieur, (11 août). La révolution de 1830 scinda en deux fractions l'opposition libérale. Ceux qui avaient travaillé sincèrement à établir la monarchie constitutionnelle comprirent qu'ils devaient soutenir et défendre la royauté nouvelle, et souscrire à une révolution qu'ils n'avaient point appelée, mais que les fautes, l'aveuglement des ultra-royalistes avaient rendue inévitable. C'était le parti constitutionnel, qui reçut plus tard le nom de *juste milieu*, et qui avait pour chefs Casimir Périer, le comte Molé, le duc de Broglie, M. Guizot, qui, avec des nuances diverses, poursuivaient le même but, l'accord de l'ordre, de la stabilité avec une liberté sage et pratique. L'autre fraction de l'opposition libérale, *la gauche* proprement dite, tout en acceptant la nouvelle royauté, prétendait lui imposer des concessions démocratiques et profiter de la victoire du peuple. Enfin, aux deux extrémités de l'échiquier politique, le parti républicain et le parti légitimiste se préparaient à faire au gouvernement nouveau une guerre implacable. Le premier cabinet que forma le roi Louis-Philippe après son avénement au trône (ministère du 11 août 1830) devait vis-à-vis l'Europe maintenir la paix avec dignité et rétablir l'ordre à l'intérieur. C'est à quoi travaillèrent habilement MM. Molé et Guizot. Ministre des affaires étrangères, M. Molé posa le principe de non-intervention; ministre de l'intérieur, M. Guizot réorganisa l'administration, et [illegible] la chambre plusieurs lois que la charte de 1830 avait solennellement promises. Ces lois réglaient l'application du jury aux délits de presse et aux délits politiques, la réélection des députés promus à des fonctions publiques salariées, le vote annuel du contingent de l'armée, enfin la situation des officiers de tous grades de terre et de mer, qui désormais était [illegible] d'une manière légale. En se retirant le 3 novembre, avec ses collègues, devant un ministère présidé par M. Laffitte, M. Guizot put annoncer à la chambre qu'il avait fait préparer une loi municipale et départementale, une loi électorale et une loi sur l'imprimerie.

Mais le temps n'était pas venu de ces pacifiques travaux. L'émeute grondait; l'effervescence révolutionnaire, loin de s'éteindre, semblait redoubler, et pour la calmer, pour lui ôter tout prétexte, le roi Louis-Philippe prenait le parti d'appeler la gauche aux affaires. Le 3 novembre 1830 le ministère de M. Laffitte fut installé. [illegible] de le combattre, M. Guizot et ses amis le soutinrent quelque temps; mais lorsque les [illegible] plus tristes, notamment la démolition de l'archevêché, eurent démontré l'impuissance du nouveau cabinet à réprimer l'anarchie, M. Guizot regarda comme un devoir de dire sa pensée sur la situation. « Je crois fermement, dit-il à la tribune, que nous sommes dans une mauvaise direction, que l'ordre et la liberté chez nous sont en péril et non en progrès... J'en étais convaincu il y a trois mois, lorsque avec mes honorables amis nous sortîmes du ministère. D'autres hommes, honorables comme nous, [illegible] comme nous, comme nous dévoués au pays et au pays, en ont jugé autrement; ils ont cru la tâche possible aux conditions auxquelles nous l'avions jugée impossible. Je ne leur demande pas ce qu'ils en pensent aujourd'hui... Pour mon compte, je ne crois pas qu'il soit possible de rester dans cette situation. »

En effet on n'y resta pas. Un homme qui [illegible] sa haute position comme banquier et comme membre de l'opposition avant la révolution de 1830, se trouvait le rival de Laffitte, Casimir Périer, fut unanimement appelé à former, à présider un ministère. On avait foi dans la loyauté de ses intentions, dans la fermeté de son caractère. Personne ne pouvait le soupçonner de sentiments contre-révolutionnaires; mais on savait aussi qu'il s'opposerait avec énergie à toutes les entreprises qui tenteraient d'aller au delà de la monarchie constitutionnelle. Cette [illegible] fit l'homme nécessaire, que la royauté [illegible] mit à la tête du ministère du 13 mars 1831, et qu'appuyèrent avec une entière franchise les membres les plus éminents de la chambre. M. Thiers, M. Guizot tinrent à honneur de parler, de combattre comme des lieutenants de Casimir Périer. M. Guizot [illegible]

ministère du 13 mars, mais il prit l'offensive contre la gauche : dans la discussion sur l'hérédité de la pairie, il en réclama le maintien, en faisant remarquer que cette hérédité recevrait toujours l'impulsion de la démocratie, qui aurait nécessairement la voix prépondérante.

Casimir Périer avait pris le pouvoir le 13 mars 1831; il mourut le 16 mai 1832. Son ministère avait été un dévouement, un sacrifice, et il expira sur le champ de bataille. Quand il eut disparu, une administration intérimaire s'efforça de soutenir le fardeau de la situation; enfin, après plusieurs mois, un véritable ministère fut formé le 11 octobre 1832, ministère considérable, qui réunissait le maréchal Soult, le duc de Broglie, M. Guizot, M. Thiers, et qui pendant plus de trois ans suffit à la difficile mission de défendre la monarchie nouvelle contre les entreprises du parti légitimiste et du parti républicain. Dans le cabinet, M. Guizot occupa toujours le département de l'instruction publique, et il eut le double caractère d'un ministre spécial, dont la compétence, la supériorité étaient incontestables, d'un orateur, d'un homme politique dont la parole exerçait dans les débats parlementaires une grande autorité. Un des premiers actes du ministre de l'instruction publique fut de rétablir au sein de l'Institut la classe des Sciences morales et politiques (1). « Lorsque les principes du gouvernement, disait M. Guizot dans son rapport au roi, ne sont pas conformes aux droits de l'humanité, il peut redouter la raison humaine. Elle peut l'ébranler même quand elle ne l'égare pas, et l'inquiéter même en le respectant....... Des idées saines se sont répandues; les lumières deviennent de jour en jour l'une des meilleures garanties de l'ordre; la raison s'honore de consolider les fondements des plus nobles croyances de l'humanité; et les sciences morales et politiques serviront désormais, on doit l'espérer, à raffermir ce qu'elles ont jadis ébranlé. » C'est plein des mêmes espérances que M. Guizot entreprit d'organiser l'instruction primaire (2) en la fondant sur les principes élémentaires de la morale. « Pas d'esprit de secte ou de parti, disait M. Guizot dans sa circulaire à tous les instituteurs des communes de France; l'instituteur doit s'élever au-dessus des querelles passagères qui agitent la société. La foi dans la Providence, la sainteté du devoir, la soumission à l'autorité paternelle, le respect dû aux lois, au prince, aux droits de tous, tels sont les sentiments qu'il s'attachera à développer. » M. Guizot ne se contenta pas de ces recommandations générales; il veilla à l'exécution de la loi nouvelle, en adressant aux préfets, aux recteurs, aux maires les instructions les plus détaillées.

Pour les questions politiques, M. Guizot prit une grande part à toutes les mesures du ministère du 11 octobre, qui eut à combattre les sociétés secrètes descendant sur la place publique, tant à Lyon qu'à Paris (avril 1834), qui fit instruire et juger par la chambre des pairs un immense procès, réprima d'intolérables scandales par la loi sur les crieurs publics, et qui enfin, après l'attentat de Fieschi, demanda aux chambres et en obtint le vote des *lois de septembre* 1835. Dans cette dernière et grave question les meilleurs esprits étaient partagés. Plusieurs voyaient dans les lois nouvelles des remèdes impuissants et funestes. Royer-Collard se déclara contre elles, et en combattant certaines considérations présentées par M. le duc de Broglie, il les qualifia « d'illusions d'un homme de bien irrité ». M. Guizot releva le mot : « On a parlé, dit-il, de l'irritation d'hommes désillusionnés; je désavoue pour mes amis et pour moi cette imputation. Non, nous ne sommes pas surpris de ce qui nous arrive; nous n'avions pas d'illusions, nous ne subissons pas de désenchantement. Et quant à de l'irritation, je crois pouvoir me rendre à moi-même cette justice que je n'en ressens pas. » Quelques mois après le vote des lois de septembre, le ministère du 11 octobre n'existait plus : une question de finance, la conversion des rentes fut la cause ou plutôt le prétexte de sa dissolution. Depuis longtemps il y avait au sein du cabinet une scission intime, qui sans le triste épisode de l'attentat de Fieschi eût éclaté plus tôt. M. Thiers cherchait à introduire dans le gouvernement le *tiers parti*, que plus tard on appela *centre gauche*; M. Guizot ne voulait pas laisser entamer la majorité qui depuis le ministère et la mort de Casimir Périer avait soutenu le pouvoir. Ce dissentiment fut la véritable cause de la dissolution du ministère du 11 octobre; la question de la conversion des rentes n'en fut que l'occasion.

Quand M. Thiers eut formé le ministère du 22 février 1836, M. Guizot, loin de s'en déclarer brusquement l'adversaire, fit connaître que si le nouveau cabinet restait fidèle aux principes de la majorité, il le soutiendrait. Pendant la session il ne parla qu'une fois. Mais après la session les questions étrangères devinrent pour le nouveau ministère plus périlleuses que les affaires intérieures. L'Espagne était le théâtre des complications les plus sérieuses; le gouvernement de la reine Christine était également menacé par don Carlos et par l'esprit révolutionnaire, qui invoquait la constitution de 1812. M. Thiers était convaincu que la France était engagée par la quadruple alliance à secourir l'Espagne, et que le meilleur moyen de prévenir les excès révolutionnaires était de réprimer l'insurrection carliste. Aussi posa-t-il nettement dans le conseil la question de l'intervention. Au même moment on apprenait l'insurrection de La Granja. Était-ce le moment d'intervenir? M. Thiers lui-même reconnut que non; mais il demanda qu'au moins le corps des auxiliaires qu'on avait réunis

(1) Loi du 28 juin 1833.
(2) Ordonnance du 26 octobre 1832.

à Pau fût conservé. Le roi ne voulut pas y consentir, et la retraite de M. Thiers amena la dissolution du ministère du 22 février, qui paraissait à son début pouvoir compter sur un long avenir.

Six mois après avoir quitté le pouvoir, M. Guizot y rentrait, et il reprenait le portefeuille de l'instruction publique, dans le ministère du 6 septembre, présidé par M. Molé, qui avait le département des affaires étrangères. Ainsi se trouvaient réunis dans le même cabinet les deux hommes éminents qui devaient bientôt se combattre si vivement. C'est à cette époque que M. Guizot, remplaçant M. de Tracy, vint prendre séance à l'Académie Française (1), en prononçant un éloquent discours, où il se montra très-favorable au dix-huitième siècle. Cependant, des tiraillements intérieurs rendaient difficile la marche du ministère du 6 septembre, quand un échec parlementaire sur une loi de procédure, provoquée par un procès célèbre, détermina sa retraite. Ainsi le ministère du 6 septembre n'avait pas plus vécu que le cabinet du 22 février : il tombait au bout de six mois, cette fois sur une question intérieure.

Le roi Louis-Philippe s'adressa successivement au maréchal Soult, à M. Guizot, à M. Molé pour former un nouveau cabinet. Les démarches près du maréchal furent sans succès. M. Guizot pensa qu'on pouvait réunir encore les éléments qui avaient fait la force du ministère du 11 octobre, et il proposa à M. Thiers d'entrer tous les deux dans le même cabinet. Mais M. Thiers était déjà trop engagé avec le centre gauche, et il déclina cette offre. Vint alors M. Molé, qui chercha des collègues dans le centre droit, dans la majorité, et dont la combinaison fut acceptée par la couronne. Le nouveau ministère s'installa le 15 avril 1837. Il débuta par une mesure heureuse, par l'amnistie; il prit une brillante revanche de la première expédition de Constantine, et après avoir dissous la chambre, il se présenta devant un parlement nouveau, au commencement de l'année 1838, avec des projets d'amélioration intérieure, notamment avec une grande loi sur les chemins de fer. Nous n'avons pas ici à raconter les débats qui s'élevèrent sur ces propositions importantes. Il nous suffit de constater que dans sa première session la chambre nouvelle soutint le ministère du 15 avril. Néanmoins ce ministère avait une faiblesse originelle; en se formant il n'avait pas fait une assez large part à la chambre des députés. Les deux ministres principaux, M. Molé, M. de Montalivet, appartenaient à la pairie; et quelque honorables que fussent les ministres pris dans la chambre des députés, comme M. de Salvandy et M. Martin (du Nord), il fallait bien reconnaître qu'ils ne suffisaient pas à représenter dans le gouvernement la légitime importance de la chambre des députés. Ce reproche fut adressé au ministère du 15 avril dès son début, et il ne tarda pas à devenir le thème des commentaires, des attaques de la presse. La presse demanda comment un ministère pourrait vivre sans avoir pour chef un des deux hommes principaux de la chambre, M. Guizot ou M. Thiers, et ce grief prit de nouvelles forces dans l'intervalle qui sépara la première et la seconde session de la chambre nouvelle de 1837.

Les deux hommes principaux que nous venons de nommer, M. Guizot et M. Thiers, se sentirent profondément blessés de se trouver exclus du gouvernement, et ce sentiment engendra la *coalition*. Ce fut pour la monarchie de 1830 un événement funeste; elle s'était regardée jusque alors comme assez libre, assez forte pour choisir les hommes avec lesquels elle [illegible] gouverner, et cependant elle vit d'[illegible] tres lui déclarer qu'elle n'était pas en [illegible] de se passer de leurs services. Quand la chambre revint pour tenir la seconde session, la discussion de l'adresse fut un véritable champ de bataille où les chefs des divers partis, M. Thiers, M. Guizot, M. Berryer, M. Odilon Barrot [illegible] guèrent contre le cabinet en l'accusant d'insuffisance, en lui reprochant de ne pas donner au pays la réalité du gouvernement représentatif. M. Molé tint ferme, et la discussion de l'adresse se termina par un vote qui donna au ministère deux cent vingt-et-un adhérents et une majorité de huit voix. M. Molé trouva cette majorité trop faible, et il obtint de la couronne la dissolution de la chambre. Les élections se firent [illegible] des passions les plus vives, et la fameuse lettre de M. Guizot adressée au maire de Lisieux n'était guère faite pour les apaiser (1). Les [illegible]

(1) Le 22 décembre 1836.

(1) Cette lettre fut sévèrement jugée par un [illegible] dont les sentiments monarchiques ne devaient [illegible] suspects à M. Guizot. « La coalition, disait le Journal des Débats, a songé à rassurer les électeurs. [illegible] Barrot, malgré ses protestations pacifiques, [illegible] offrir une garantie suffisante, M. Thiers [illegible] peut-être. On a choisi M. Guizot comme plus [illegible] ses antécédents à parler de la paix en homme qui l'aimerait et qui la voudrait sérieusement. [illegible] c'est donc de sa députation que M. [illegible] se présente au nom de la coalition, [illegible] la main. Sa lettre a un double but : établir que la coalition ne veut pas la guerre, et que c'est le [illegible] ministère qui nous y mène. La coalition ne [illegible] guerre : pour preuve, M. Guizot [illegible] magnifique éloge de la paix et [illegible] dant le temps qu'il a été ministre. C'est le [illegible] ministère qui nous mènerait à la guerre [illegible] pour donner quelque vraisemblance à [illegible] paradoxe, s'appuie sur la conduite [illegible] à tenue en Suisse, en Belgique et au Mexique... [illegible] rassurer complétement, M. Guizot n'a [illegible] à faire : qu'il sorte de la gauche, [illegible] M. Thiers, qu'il désavoue la dépêche [illegible] tique de la propagande, si justement flétrie par [illegible] zot, qui donc l'a soutenue avec [illegible] gauche. Qui donc tous les jours [illegible] de *système de la peur* au système de paix dont M. Guizot démontre avec tant d'éloquence la bienfaisante influence? C'est la gauche. M. Guizot [illegible] tion, nous le savons. Mais, qui donc l'a [illegible] M. Thiers. Que M. Guizot se mette lui-même d'accord avec ses paroles; qu'il ne reproche plus au [illegible]

tions ne donnèrent pas au ministère cette majorité incontestable dont il avait besoin, et quand tous les résultats de la lutte électorale furent connus, M. Molé déposa sa démission entre les mains du roi (31 mars 1839).

Pour les hommes qui voulaient sincèrement le maintien de la monarchie de 1830, et qui l'avaient défendue courageusement au milieu des circonstances les plus périlleuses, la coalition fut une grande faute : elle porta un coup fatal à la royauté de Juillet. M. Guizot expliquera peut-être dans ses *Mémoires* les motifs qui lui ont fait si gravement compromettre les intérêts de la dynastie qu'il voulait servir, dans ce qui ne semblait être qu'une simple question de portefeuille. Pendant les interminables négociations qui devaient remplacer par un cabinet sérieux le ministère intérimaire, composé d'hommes sans importance politique, immédiatement après la retraite du cabinet du 15 avril, l'insurrection du 12 mai (1839) éclata. La coalition, les ardents débats qu'elle souleva, la passion extraordinaire avec laquelle les défenseurs les plus autorisés de l'ordre, comme M. Guizot, attaquèrent des ministres qu'avait librement choisis la couronne, et qui n'avaient pas perdu la majorité, l'anarchie politique et morale au sein du pouvoir, l'impuissance des coalisés après leur triomphe, huit semaines d'interrègne ministériel, tout cela fut interprété par les républicains comme d'irrécusables symptômes de la dissolution de la monarchie, et ils tentèrent l'insurrection du 12 mai. Elle fut promptement réprimée; le même jour, le maréchal Soult fut définitivement chargé par le roi de former un cabinet, dont il prit la présidence, en ayant pour principaux collègues MM. Duchâtel, Dufaure, Passy et Villemain.

C'est pendant le ministère du 12 mai que la question d'Orient, qui depuis quelque temps préoccupait la diplomatie européenne, prit de grandes proportions. Entre la Porte et le pacha d'Égypte la lutte était vive et après la victoire de Nézib ce dernier eut la prétention d'étendre son pouvoir jusque sur la Syrie. L'Europe dut songer sérieusement à intervenir. A cette époque la santé du maréchal Sebastiani ne lui permettait plus d'occuper activement son poste d'ambassadeur à Londres, poste dont l'importance se trouvait encore augmentée par la gravité de la question orientale. Dans les derniers jours de son ministère, le maréchal Soult offrit cette grande situation à M. Guizot, qui l'accepta.

Voici une phase nouvelle dans la carrière de l'homme d'État. Jusque alors M. Guizot, tout en accordant aux questions de politique extérieure l'attention qu'un esprit aussi étendu que le sien ne pouvait leur refuser, n'y avait pas pris une part directe, personnelle. Ambassadeur à Londres (1), où sa célébrité lui valut l'accueil le plus flatteur, il se trouva en rapport avec ce que l'aristocratie de l'Angleterre et de l'Europe avait de plus élevé, et aussi au milieu, dans le secret des plus grandes affaires. C'est dans cette situation qu'il assista et prit part aux évolutions inattendues de la question d'Orient. M. Thiers avait succédé au maréchal Soult dans la présidence du conseil (ministère du 1er mars 1840), et dans la question d'Orient il apportait des vues particulières. Il voulait faire la part de Méhémet-Ali la plus grande possible, lui assurer la possession héréditaire de la Syrie, et en même temps arriver à ces résultats par un arrangement direct avec le sultan. Sur ce dernier point, les soupçons s'éveillèrent à Londres, et rendirent assez difficile la situation de M. Guizot, qui assurait, comme le lui prescrivaient ses instructions, que la France ne songeait pas à se faire une politique isolée, un succès isolé. Mais, ainsi qu'il le dit quelques mois plus tard à la tribune, *on ne le crut pas*. Sous l'empire de leurs soupçons, l'Angleterre, la Russie et, entraînées par elles, l'Autriche et la Prusse, se réunirent dans la pensée de résoudre la question d'Orient sans la France, et elles signèrent le traité du 15 juillet 1840. Une situation nouvelle commençait.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire des mesures que prit alors le ministère du 1er mars; nous n'avons qu'à suivre la situation diplomatique. Dans ses communications avec M. Guizot, lord Palmerston exprimait toujours le regret que la France n'ait pu être partie contractante au traité du 15 juillet, et il faisait remarquer que les quatre puissances n'avaient fait que maintenir à l'égard de la Turquie les principes que plus d'une fois la France elle-même avait déclaré être les siens. M. Guizot, dès qu'il avait connu l'existence du traité du 15 juillet, avait tenu à lord Palmerston un langage digne et ferme; il lui avait fait entendre que dans une affaire aussi grave l'Europe ne pourrait se passer de la France; il mandait en même temps à M. Thiers qu'à son sens la France n'avait d'autre attitude à prendre qu'une observation calme et forte, et sans désapprouver les armements, il était d'avis qu'on s'abstînt d'inquiéter l'Europe et d'agiter l'intérieur. Il y avait ainsi entre l'ambassadeur et le président du conseil du 1er mars deux politiques différentes en présence.

A la veille de la réunion des chambres, il s'éleva entre le roi et M. Thiers d'assez sérieux dissentiments, tant sur l'importance des armements que sur le langage à tenir dans le discours de la couronne. On ne put s'entendre; le cabinet du 1er mars donna sa démission, et le 29 octobre 1840 un nouveau ministère fut formé sous la présidence du maréchal Soult, ministre de la

comme des concessions et des lâchetés, sa fidélité à remplir les engagements de la France. On maintient la paix par des actes, et non par des phrases de sentiment sur les avantages de la paix... » (*Journal des Débats*, 26 février [illegible].)

(1) On remarqua que depuis Sully M. Guizot était le seul ambassadeur protestant que la France eût envoyé à la cour d'Angleterre.

guerre. Les affaires étrangères étaient naturellement dévolues à M. Guizot, l'intérieur était donné à M. Duchâtel, les finances à M. Humann, l'instruction publique à M. Villemain, la justice à M. Martin (du Nord), la marine à l'amiral Duperré, le commerce à M. Cunin-Gridaine, les travaux publics à M. Teste. Ce cabinet, composé d'hommes considérables, devait être le dernier ministère de la monarchie de 1830. Nous devons en suivre rapidement les phases principales.

Le ministère du 29 octobre n'accepta la succession du ministère du 1er mars que sous bénéfice d'inventaire. Il adopta le projet de fortifier Paris, mais au nom d'une politique dont la sage fermeté n'avait rien d'alarmant pour l'Europe. Les fortifications de Paris étaient présentées tant comme une garantie de paix que comme une preuve de force, un acte d'énergie morale, de puissance matérielle; et c'est à ce double point de vue qu'elles furent votées par les chambres. La grande affaire était de mettre un terme à l'isolement diplomatique de la France, sans qu'il en coûtât rien à sa dignité. Le ministère du 29 octobre y réussit, et par la convention des détroits du 13 juillet 1841 la France rentra dans le concert européen. Aussi put-il affirmer aux chambres, dans les débats de l'adresse qui eurent lieu au mois de janvier 1842, que la question d'Orient était terminée.

Sur plusieurs questions, comme le droit de visite, le recensement à l'intérieur, le ministère avait trouvé dans la majorité de la chambre des députés des divergences d'opinion qui l'inquiétèrent, et il se détermina à une dissolution. Des élections générales eurent lieu le 9 juillet 1842. A peine en connaissait-on les résultats qui ne modifiaient pas sensiblement l'état moral de la chambre, qu'un lamentable événement vint consterner Paris et la France. Le soir du 13 juillet, Paris apprit la mort du prince royal, du duc d'Orléans. Il fallut songer à pourvoir à l'avenir, et une loi de régence devint l'objet de toutes les préoccupations. C'est toujours pour un état monarchique une question délicate à réglementer et à résoudre. Dans la discussion de la loi qui fit dériver ses dispositions de l'assimilation fort juste de la régence avec la royauté, les discours de MM. Guizot, de Lamartine et Thiers produisirent une sensation très-vive. « Nous demandons à la chambre, dit M. Guizot, de voter cette loi aussi librement, aussi sévèrement que toute mesure politique, sans rien accorder à la circonstance, aux exigences du moment; nous ne demandons à personne une concession, une complaisance : nous n'en avons pas besoin. » Dans le cours des débats, M. Guizot développa cette considération qu'en raison même de l'état démocratique de la France, il fallait une régence de droit qui pût opposer aux passions individuelles une règle fixe, immuable. La loi fut votée par les deux chambres à une immense majorité.

Les chambres furent prorogées au 9 janvier 1843. Le ministère put se convaincre, quand elles se réunirent, que les élections de 1842 ne lui avaient pas donné cette majorité compacte qu'il avait espérée. Aussi il évita de prendre l'initiative sur les questions politiques; il présenta à l'activité parlementaire un ensemble de projets et de travaux; il voulut jeter les chambres dans les affaires positives. Mais il ne put supprimer une question dans laquelle sa situation était des plus difficiles et des plus délicates. Le 20 décembre, l'ambassadeur français M. de Sainte-Aulaire, avait signé à Londres un nouveau traité sur l'exercice réciproque du droit de visite. On voulait arriver à une répression plus efficace de la traite des nègres. Quand la nouvelle de ce traité parvint à Paris, elle souleva un véritable orage. L'opposition fut telle au sein des chambres et aux débats, que le ministère dut déclarer à l'Angleterre qu'il était dans l'impossibilité de ratifier le traité du 20 décembre 1841, parce qu'il se trouvait sous la pression d'une force majeure. Dans le discours de la couronne, du 9 janvier 1843, la question avait été laissée à l'écart; mais la majorité voulut donner une satisfaction positive au sentiment public, et elle exprima le désir que des négociations fussent ouvertes avec l'Angleterre pour arriver à la suppression du droit de visite qu'avaient établi les traités de 1831 et 1833. M. Guizot déclara, au nom du cabinet, qu'il prenait en grande considération le sentiment public, l'état des esprits, le vœu de la chambre, et que lorsqu'il croirait que la négociation réclamée par la chambre pût réussir, il l'ouvrirait. « Nous acceptons, dit-il, la situation que nous fait la chambre. » Ce ne fut pas la seule question dans laquelle le ministère du 29 octobre fut obligé de se conformer docilement aux intentions de la majorité, de peur de la diviser, ou de se l'aliéner. On vit plusieurs fois la majorité, sans retirer son appui au cabinet, apporter dans ses votes un grand esprit d'indépendance et d'impartialité; quelques projets de loi furent rejetés.

Dans la session de 1844, la majorité montra les mêmes dispositions, et n'épargna point les dissentiments à M. Guizot, qui même quelquefois était contrarié par ses collègues. Nous trouvons sur cette situation le jugement d'un homme éminent, qui pouvait l'apprécier mieux que personne; nous en devons la connaissance aux révélations que les révolutions entraînent souvent avec elles. Voici ce qu'écrivait à M. Guizot, à la date du 30 octobre 1844, M. le duc de Broglie, qui se trouvait alors à Coppet (1), pour lui conseiller de ne pas accepter le double de la dernière session, et de mettre de bonne heure le marché à la main à ses collègues et à la majorité des députés : « Vous avez un ministère qui a l'avantage d'être une coalition d'hommes distingués qui se soutiennent l'un et l'autre, comme

(1) *Revue rétrospective*, publiée après la révolution de 1848, par M. Taschereau, pag. 111.

était le ministère du 11 octobre, ni celui d'être une troupe de subalternes entre les mains d'un chef, comme le 15 avril et le 1<sup>er</sup> mars. Vos collègues sont, du moins pour la plupart, des hommes assez importants pour vous rendre tous les partis à prendre plus ou moins difficiles, pour vous obliger à faire céder votre jugement, et puis ils vous laissent en plein le fardeau sur les épaules; quand vient le moment de la lutte, chacun tire son épingle du jeu. C'est un métier de dupe, que vous ne devez pas faire plus longtemps; il faut vous en expliquer clairement avec eux, et les avertir que la première fois que vous ne serez pas soutenu, vous prendrez résolument votre parti. J'en dis autant de la majorité de la chambre des députés; elle veut bien haïr vos ennemis, elle veut bien que vous les battiez, mais elle s'amuse à ce jeu-là, et toutes les fois qu'ils reviennent à la charge, fût-ce pour la dixième fois, non-seulement elle les laisse faire, mais elle s'y prête de bonne grâce, comme on va au spectacle de la Foire. C'est également une habitude qu'il faut lui faire perdre en lui en laissant, si cela est nécessaire, supporter les conséquences; sans quoi vous y perdrez à la fois votre santé et votre réputation. Tout s'use à la longue, et les hommes plus que tout le reste, dans notre forme de gouvernement. Il y a quatre ans que vous êtes au ministère; vous avez réussi au delà de toutes vos espérances; vous n'avez point de rivaux : le moment est venu pour vous d'être le maître, ou de quitter momentanément le pouvoir. Pour vous, il vous vaudrait mieux quelque temps d'interruption : vous vous remettriez tout à fait, et vous rentreriez promptement avec des forces nouvelles et une situation renouvelée. Pour le pays, s'il doit faire encore quelque sottise et manger un peu de vache enragée, il vaut mieux que ce soit du vivant du roi, et lorsque rien ne le menace que lui-même. Je ne puis donc trop vous conseiller de faire, avant l'ouverture de la session, vos conditions à tout le monde; de les faire sévères, et de les tenir, le cas échéant, sans vous laisser ébranler par les sollicitations et les prières. Gouvernez votre ministère et la chambre, ou laissez-les se tirer d'affaire. Dans l'un comme dans l'autre cas, la chance est bonne, et la meilleure pour vous serait une sortie par la grande porte ».

On serait tenté de croire que la gravité de ces conseils produisit quelque impression sur l'esprit de M. Guizot, quand on le voit, au milieu de la session de 1845, manifester l'intention de se retirer. Il fit connaître à ses amis politiques qu'il ne trouvait pas un appui suffisant dans la majorité, qui chaque jour s'amoindrissait. La majorité s'effraya à l'idée de perdre un pareil défenseur, et elle chargea ses principaux membres de conjurer M. Guizot, au nom de l'intérêt commun, de rester aux affaires. M. Guizot finit par y consentir, et il instruisit la chambre de sa résolution dans un discours où il interpréta le vœu de la majorité comme une preuve que ses amis et lui étaient seuls en situation de représenter et de défendre les intérêts conservateurs. L'homme d'État qui avait présidé le ministère du 15 avril, le comte Molé, ne voulut pas paraître, par son silence, souscrire à une pareille déclaration, et à la tribune de la chambre des pairs il nia hautement que la politique du cabinet du 29 octobre fût l'expression fidèle ou la seule expression possible du parti conservateur; il ajouta qu'elle le compromettait au contraire et répandait dans le pays une irritation fâcheuse. M. Guizot repoussa énergiquement de pareils reproches. La lutte de ces deux hommes d'État, qui quelques années auparavant s'étaient trouvés réunis dans le même cabinet, affligea les sincères amis de la monarchie de 1830. Elle n'était pas un des moindres symptômes des complications inquiétantes de la situation.

En 1846 la chambre fut dissoute, et cette fois encore, comme en 1842, les élections ne changèrent par les forces respectives des partis. Seulement, plusieurs des anciens députés restèrent sur le champ de bataille électoral, et furent supplantés par des hommes nouveaux. Dans les premiers moments le gouvernement se déclara satisfait du résultat, et le roi Louis-Philippe écrivait du château d'Eu, à la date du 5 août 1846, au ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, qu'il n'y avait pas encore eu depuis 1830 une aussi grande victoire électorale pour le gouvernement; il ajoutait qu'il fallait en jouir, la faire sonner à toutes les oreilles, et *ne pas la décolorer par la crainte, dénuée aujourd'hui de toutes chances rapprochées, du triomphe des projets et idées démocratiques de désorganisation sociale* (1). Il était difficile de moins pressentir l'avenir. Trois semaines après, le *Moniteur* annonçait le double mariage de la reine d'Espagne avec l'infant don François d'Assise, et de l'infante Luisa avec le duc de Montpensier. Cette question était pendante depuis plus de trois ans entre les deux gouvernements de France et d'Angleterre. Dès les premiers moments, le roi Louis-Philippe avait déclaré qu'il n'ambitionnait pas de donner pour mari à la reine d'Espagne un de ses fils, et qu'il ne demanderait la main de l'infante pour le duc de Montpensier que lorsque la reine serait mariée et aurait des enfants. Seulement il mettait une condition à cet engagement, c'est que le mari de la reine d'Espagne serait pris parmi les descendants de Philippe V, parmi les princes de la maison de Bourbon. S'il en était autrement, si le gouvernement français pouvait craindre le mariage de la reine d'Espagne avec un prince étranger à la descendances de Philippe V, il reprenait toute sa liberté, et se réservait d'agir

(1) *Revue rétrospective*, publiée en 1848, par M. Taschereau, page 269.

comme il l'entendrait. La question en était là quand lord Palmerston, succédant à lord Aberdeen, écrivit, le 19 juillet 1846, à sir Henri Bulwer, ministre d'Angleterre à Madrid : « Les candidats à la reine d'Espagne se réduisent à trois : le prince Léopold de Saxe-Cobourg et les deux fils de l'infant don François de Paul.... ». Lorsque le gouvernement français eut connaissance de cette dépêche, où un prince allemand était mis en première ligne, il y vit l'intention de faire sortir le trône d'Espagne de la maison de Bourbon, contrairement au principe qu'il avait posé dès le début. Le roi Louis-Philippe et M. Guizot tombèrent d'accord qu'il fallait presser la conclusion immédiate du double mariage de la reine d'Espagne avec l'infant don François d'Assise, et de l'infante avec le duc de Montpensier. La cour d'Espagne, qui attendait avec impatience un dénoûment, accepta avec empressement cette solution, et les deux mariages furent conclus. Quand on a sous les yeux les pièces de cette longue négociation, on demeure convaincu que le gouvernement français resta fidèle à ses engagements, et ne fit que maintenir le principe qu'il avait posé. Mais le résultat blessa profondément le gouvernement anglais ; l'alliance entre les deux peuples fut altérée, et peut-être l'histoire indiquera-t-elle un jour parmi les causes de la révolution de 1848 l'inimitié de l'Angleterre.

Dès le commencement de la première session de la chambre sortie des élections de 1846, le ministère put se convaincre qu'il y avait au sein de la majorité un élément qui pouvait amener de dangereuses divisions. C'étaient les hommes nouveaux qui avaient succédé à d'anciens membres de la majorité, et qui s'appelaient *le jeune parti conservateur*. Ils avaient toute l'ardeur et aussi toute la présomption de la jeunesse. Ils ne craignirent pas, en plusieurs circonstances, de se séparer des chefs de la majorité. Ils prétendaient, en restant conservateurs, être progressistes avec sagesse, et ils s'autorisaient d'un discours qu'avait prononcé M. Guizot au milieu de la lutte électorale. Dans une harangue à ses électeurs, M. Guizot avait dit : « Toutes les politiques vous promettront le progrès, la politique conservatrice seule vous le donnera. » Cette phrase eut un grand retentissement dans le pays. Elle devint comme le mot d'ordre du jeune parti conservateur, qui se mit à réclamer une réforme électorale modérée. Tel n'était pas l'avis du gros de la majorité, et M. Guizot dut se décider entre ses anciens appuis et quelques jeunes amis qui se montraient assez indisciplinés. Son choix ne fut pas longtemps douteux, et tout en maintenant que la politique conservatrice n'était ni immobile, ni exclusive, et qu'elle pouvait et devait donner au pays les améliorations nécessaires, il déclara que ce n'était pas dans une première session qu'il fallait songer à toucher à la loi électorale, et qu'il s'opposait à ce qui pourrait amener la désorganisation de la majorité et jeter le trouble dans son union avec le gouvernement. Un semblable résultat ne serait-il pas un singulier progrès ? Toutes les propositions relatives à des modifications de la législation électorale furent écartées.

Dans la même session, le ministère fut assailli par des accusations de corruption administrative qui passèrent de la presse quotidienne dans les débats parlementaires. L'opposition se montra infatigable à répandre les plus graves soupçons sur l'honnêteté des hommes publics, sur la probité des fonctionnaires. A la tribune, M. Guizot repoussa énergiquement ce que ces accusations avaient d'excessif, de calomnieux, et en même temps il protesta que le gouvernement n'hésiterait jamais à poursuivre la corruption ; il en donnait pour preuve l'affaire dont depuis quelques jours était saisie la cour des pairs. C'était le triste procès Cubières et Teste, qui produisait le plus déplorable effet sur l'opinion, que vint encore émouvoir plus vivement la tragique histoire de la duchesse de Praslin.

C'est à la fin du mois de septembre 1847 que M. Guizot prit le titre de président du conseil, mais depuis sept ans qu'existait le ministère du 29 octobre il en était le véritable chef, et il avait tout l'honneur comme tous les dangers de la responsabilité. Cependant, après la session, l'agitation politique, loin de se calmer, se changea en une sorte d'exaltation révolutionnaire. L'opposition, tant parlementaire que républicaine, [illegible] à agiter le pays par des démonstrations [illegible] très-nouvelles. On fit des banquets ; les [illegible] des différents partis y prononcèrent des [illegible] véhéments, passionnés, où ils réclamaient la réforme électorale et tonnaient contre la [illegible] tion. Dans le même temps le livre des Girondins enflammait les imaginations, et la presse quotidienne alimentait, augmentait cette effervescence. C'est au milieu de ces symptômes alarmants que s'ouvrit la session de 1848. Le ministère [illegible] résolu à tenir tête aux orages qui se [illegible] Il rédigea un discours de la couronne [illegible] fermeté, où il était dit que l'opposition [illegible] des passions *ennemies ou aveugles*. L'opposition se tint pour offensée par ce langage, et le [illegible] injurieux. Elle y trouva de nouveaux [illegible] redoubler la violence de ses attaques. [illegible] ouvertement le pouvoir de gouverner [illegible] corruption, qui descendait de haut dans les parties du corps social. Le ministère, [illegible] l'organe de M. Guizot, reprocha à son [illegible] position de diffamer les pouvoirs [illegible] chambres, les majorités, le gouvernement, [illegible] ministration, les personnes, et de travailler [illegible] discréditer, à les détruire par la calomnie. [illegible] question des banquets vint accroître [illegible] ritation réciproque. L'opposition annonça l'intention de se réunir dans un grand banquet [illegible] y proclamer l'urgence de la réforme : le ministère déclara qu'il s'y opposerait, et que [illegible] les chambres étaient réunies, les [illegible]

extra-parlementaires étaient non-seulement inutiles, mais dangereuses. Nous touchons aux trois journées de février. Il n'y eut pas de banquet le 22 février, mais il y eut quelque chose de plus grave : une manifestation populaire qui fit descendre au sein de Paris les populations des faubourgs, et dans laquelle il était facile de reconnaître le prélude d'une vaste insurrection. Le lendemain 23 elle était générale ; et devant elle le roi Louis-Philippe crut devoir de renvoyer son ministère : au milieu de la journée M. Guizot montait à la tribune pour annoncer que le roi avait chargé M. le comte Molé de former un nouveau cabinet. L'opposition poussa un cri de triomphe, la majorité un cri de douleur (1). Le 24, la monarchie tombait, et la république était proclamée.

M. Guizot passa en Angleterre, et y resta environ une année. Il y fut l'objet, comme il l'a dit lui-même, d'un accueil plus empressé, plus amical dans l'adversité que dans la haute fortune. Pendant l'automne de 1848, il passa quelques jours chez sir Robert Peel, qui le reçut avec la plus sincère cordialité dans son manoir de Drayton. A la vie politique M. Guizot fit succéder sur-le-champ l'activité littéraire. Dès le mois de janvier 1849 il publia un écrit intitulé : *De la Démocratie en France*, remarquable page de philosophie politique; en 1850, un *Discours sur l'Histoire de la Révolution d'Angleterre*, où il expliquait pourquoi cette révolution avait réussi, morceau d'une véritable profondeur, sur lequel l'historien reprenait une œuvre interrompue depuis vingt-cinq ans. Il avait en 1827 publié l'histoire de Charles Ier depuis son avénement jusqu'à sa mort; depuis 1850, il a donné quatre nouveaux volumes, deux sur la république d'Angleterre et Cromwell; deux autres sur le protectorat de Richard Cromwell, et le rétablissement des Stuarts. Ces six volumes doivent être suivis de trois autres, comprenant l'histoire des règnes de Charles II, de Jacques II, et de la révolution de 1688. Ainsi se trouvera terminé un des plus beaux monuments de l'art et de la science historique dans notre siècle. Au milieu de ces grands travaux, M. Guizot a trouvé le temps d'écrire sur notre époque plusieurs morceaux, parmi lesquels on a particulièrement remarqué l'article intitulé *Nos Craintes et nos Espérances*, de prononcer au sein de l'Institut de remarquables discours, de composer sur sir Robert Peel une excellente étude, de publier des impressions, devenues nécessaires, d'anciens ouvrages. Les œuvres de M. Guizot forment aujourd'hui vingt-trois volumes in-8°. M. Guizot ne tardera pas à publier la collection complète de ses discours politiques, et il s'occupe en ce moment d'écrire un ouvrage qui aura pour titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps*.

(1) C'est dans la soirée du 23 février que devant l'hôtel des affaires étrangères, qui maintenant n'existe plus, fut tiré un coup de pistolet auquel répondit une décharge de la troupe : ce fut comme le signal de la reprise de l'insurrection.

Dans ses *Mémoires* M. Guizot exposera sa politique, en donnera les raisons, expliquera ses actes, fera connaître comment il a compris son époque et les devoirs qu'elle lui imposait. C'est dire assez qu'il serait prématuré de vouloir aujourd'hui juger l'homme d'État : il faut attendre qu'il ait parlé lui-même dans ses *Mémoires*, qui ne manqueront pas de susciter d'intéressants débats. D'ailleurs, il n'appartient pas à la biographie, surtout quand elle s'occupe des contemporains, d'usurper le rôle de l'histoire et de prétendre en anticiper les jugements. Mais nous pouvons dès aujourd'hui apprécier dans M. Guizot l'orateur, l'historien, le penseur. L'éloquence que M. Guizot a déployée à la tribune est assurément la justification la plus éclatante du mot de Quintilien : *Fiunt oratores*. Dans la chaire de la Sorbonne, l'exposition historique de M. Guizot était pour le fond grave, intéressante, nouvelle; mais dans la forme elle était parfois monotone, et elle était loin de produire sur l'auditoire le même effet que la vive improvisation de M. Villemain, que la parole, le geste dramatique de M. Cousin. Mais quand, à la chambre, M. Guizot se trouva au milieu des partis et de leurs attaques, au milieu des affaires et de leurs difficultés, quand il eut le pouvoir à défendre, l'opinion à persuader, une majorité à guider et à maintenir, sa parole devint par degrés plus nette, plus incisive, plus puissante : il semblait que chaque jour amenait un progrès. Enfin, lorsqu'à la fin de 1840 M. Guizot, devenu en réalité premier ministre, eut tout le poids des affaires, et dut faire face à tous, repousser sur tous les points les agressions d'adversaires aussi redoutables que MM. Berryer, Thiers, on vit, avec une surprise que nous pouvons appeler de l'admiration, l'orateur grandir chaque jour, gagner chaque jour un don, une qualité, et au milieu des plus vives ardeurs de la lutte, arriver presque à la perfection. Nous rencontrons dans l'historien la même supériorité. Il y a chez M. Guizot le savant et l'artiste. Personne n'ignore tout ce que l'histoire de France doit au savant. Dans l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, M. Guizot a montré un talent d'écrivain, d'artiste qui rappelle souvent la manière des anciens. Dans son récit il caractérise, il juge en passant les hommes qu'il rencontre, avec la profondeur, avec la finesse la plus équitable ; souvent il les peint d'un trait, d'un mot. Pour arriver à cette sobriété puissante, il faut une grande force dans la pensée; aussi la trouvons-nous chez M. Guizot. Il a toujours consacré une attention profonde aux grands problèmes de la destinée et de la nature humaine. Il n'a pas abordé les questions métaphysiques proprement dites; mais c'est un moraliste éloquent et persuasif. Il s'est toujours attaché à l'étude de l'homme, ayant une autre destinée que les so-

ciétés elles-mêmes, et cherchant un monde invisible au delà de sa vie d'un jour. Quand il traite les questions religieuses, il institue pour ainsi dire un grave et sincère arbitrage entre le rationalisme et la foi. C'est le point de vue de Pascal disant « que la dernière démarche de la raison, c'est de connaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent ».

Le fils de M. Guizot, M. Guillaume Guizot, a déjà pris un rang distingué parmi les jeunes hommes qui sont l'espoir de notre littérature. L'Académie Française a couronné son *Ménandre*, savante et spirituelle étude sur la comédie et la société grecques. LERMINIER.

Lorain, Notice dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — *Histoire contemporaine*. — *Renseignements particuliers*.

* GULDBERG (*Ove* HOEGH-), homme d'État et écrivain danois, né à Horsens, le 1er septembre 1731, mort à Hovedgaarden-Hall, le 7 février 1808. Fils d'un marchand, qui s'appelait Hœgh, il ajouta à ce nom celui de sa mère, lorsqu'il eut été anobli, en 1773. Nommé professeur d'éloquence à l'académie de Sorœ, en 1761, il dut à sa réputation d'écrivain le titre de précepteur du prince Frédéric, second fils de Frédéric V (1764). La mère de son élève, la reine Julie-Marie de Brunswick-Wolfenbüttel l'associa aux projets ambitieux qu'elle avait formés en faveur de son fils. On accuse Guldberg d'avoir favorisé les débauches du prince royal Christian, l'héritier présomptif, afin de le rendre indigne du trône. Christian VII succéda néanmoins à son père; mais, incapable de gouverner, il laissa l'exercice du pouvoir à sa femme, la reine Caroline-Mathilde, et à son favori, Struensée. Cette combinaison était trop contraire aux intérêts de la reine douairière pour qu'elle ne s'efforçât pas de la détruire. Guldberg, qui avait du talent pour l'intrigue, fut chargé de former une conjuration avec Rantzau, contre Caroline et Struensée. Ses manœuvres déterminèrent la chute de Caroline et de Struensée et l'élévation du prince Frédéric aux fonctions de régent, en 1772. Nommé secrétaire du cabinet du régent (1772) et du roi (1773), secrétaire d'État (1776) et enfin ministre d'État (1783), il gouverna sous le nom de son ancien élève, qui était un homme de peu de valeur. Son ministère fut une réaction contre les réformes libérales dont Struensée avait été le zélé promoteur. C'est à son instigation que fut rendue, le 24 janvier 1774, la loi de l'indigénat, qui réservait aux Danois toutes les dignités, les charges et même le droit de faire partie des corporations, et qui fut suivie de la retraite d'un grand nombre d'étrangers industrieux. L'affranchissement des paysans fut révoqué et la liberté de la presse fut restreinte en 1773. Le ministre encouragea néanmoins l'étude des sciences, surtout de l'histoire naturelle, de l'archéologie, de la jurisprudence. L'ordonnance de 1775 établit que la langue danoise serait enseignée dans toutes les écoles. Guldberg fut obligé de donner sa démission, lorsqu'en 1784 le frère du roi eut été dépossédé de la régence par son neveu, le prince Frédéric, héritier présomptif. Mais peu de temps après il fut nommé grand-bailli de Aarhuus, charge qu'il conserva jusqu'en 1802. Dans les diverses fonctions qu'il remplit, il employa toujours son autorité en faveur de la religion.

Guldberg s'est acquis une place dans l'histoire non-seulement comme homme d'État, mais aussi comme écrivain. Il est l'un de ceux qui ont le plus contribué au perfectionnement de la langue danoise. Son chef-d'œuvre est : *Verdens Historie* (Histoire du Monde), part. I, t. 1, 2; part. II, t. 1; Sorœ, 1768-1772. Cet ouvrage, malheureusement inachevé, est composé d'après les meilleures sources. L'auteur y fait preuve d'une perspicacité remarquable. Il prend pour modèles les écrivains de l'antiquité classique, et particulièrement Tacite, dont il s'efforce d'imiter la concision. Son style pur, noble et vigoureux, est parfois entaché d'affectation, et tombe dans la sécheresse. On a encore de Guldberg : *Tanker om Milton og saa kaldte hellige Poesie* (Pensées sur Milton et sur la Poésie sacrée); Sorœ, 1761; trad. [illegible] allemand, 1766; — *Breve over vigtige Sandheder* (Lettres sur des vérités importantes); ibid.; trad. en allem., Hambourg, 1768; — [illegible] *naturlige Theologie* (La Théologie naturelle); ib., 1763; — *Den Aabenbarede theologie* [illegible] Théologie expliquée); ib., 1773; — *Tidsregnelse af de Ny Testaments Bøger* (Détermination de l'époque où furent composés les livres du Nouveau Testament), ouvrage estimé; [illegible] 1785. Guldberg a en outre publié une traduction danoise du panégyrique de Trajan et du Nouveau Testament, et plusieurs des discours [illegible] ques qu'il prononça en danois ou en [illegible] lui attribue : *Letters from an english* [illegible] *man concerning the late transaction* [illegible] *penhagen*; Londres, 1772.

E. [illegible]

*Minerva*, 1801, v. 1808, I; 1807, IV. — [illegible] *Hœegh-Guldberg*, considéré comme homme [illegible] *Fædrelandet*, n° 642. — P. Paludan-Müller, [illegible] (Bemærkninger) sur les art. de Plough; Odense, [illegible] — H.-P. Giessing, *Struensee og Guldberg*; Copenhague, 1849, in-16. — Helweg, *Den danske Kirkes Hist.*, t. [illegible] Barfod, *Fortællinger af Fædrel. Hist.*, p. [illegible] *Dansk Convers.-Lex.* — Nyerup et Kraft, [illegible]

* GULDBERG (*Christian* HOEGH-), [illegible] précédent, né à Fredensborg, le 1er [illegible] fut nommé lieutenant général le 2 [illegible] et reçut le commandement des troupes [illegible] et de l'île de Fionie. On a de lui : *Et* [illegible] (Éloge d'*Ove Hœegh-Guldberg*); Odense, [illegible] — et de nombreux articles dans [illegible] *for militair Videnskabelighed* ([illegible] les Sciences militaires).

E. [illegible]

Erslew, *Alm. Forf.-Lex.* — Thortsen, *Hist. de la littérat. danoise*.

* GULGDBERG (*Frédéric* HOEGH-), [illegible] Ove Guldberg, littérateur danois, né à Copenhague, le 26 mars 1771, mort le 21 septembre [illegible]

était maître de danois dans une école normale inférieure lorsqu'il fut nommé précepteur de la princesse Caroline, en 1803. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1810, et à partir de 1806 il habita Kiel, où la cour s'était transportée. Il fut ensuite professeur de danois à l'Institut des Cadets d'Artillerie (1813-1830); puis à la haute École Militaire (1830-1836). On a de lui un grand nombre d'écrits dans différents genres. Plusieurs de ceux qu'il publia à ses débuts décèlent un vrai poëte; mais ses derniers ouvrages renferment des particularités de style qui ont nui à leur succès, quoique d'ailleurs ils témoignent du zèle de l'auteur pour les beautés littéraires. Parmi ses six pièces de théâtre il suffit de citer : *Lise og Peter* (Lise et Pierre), opéra en deux actes; Copenhague, 1793; — *Skrivefriheden* (La Liberté de la Presse), comédie; ib.; — *Aften er ikke Morgen lig* (Le soir ne ressemble pas au matin), comédie en quatre actes; ib., 1817. La plupart de ses premières poésies ont été réunies dans les recueils suivants : *Samlede Digte* (Poésies complètes); Copenhague, 1803, 2 vol.; seconde édition, augmentée, sous le titre de *Samlede Smaating i bunden og ubunden Tale* (Recueil de petites pièces en vers et en prose); ib., 1815-1816, 3 vol.; — *Patriotiske Digte af blandet indhold for aar* 1807 (Poésie patriotique sur divers sujets, pour 1807); Kiel, 1807; — *Den store Stad, en Samling Smaadigte* (La grande Ville, recueil de petites poésies); Copenhague, 1818; *Kjærminderne eller de lykkelige Dage* (Souvenirs chéris, ou les jours heureux); ib., 1828; — *Roser og Torne* (Roses et Épines); ibid., 1829; — *Psalmodia*; ib., 1835; — *Blomsterkurven* (La Corbeille de Fleurs); ib., 1850. On estime beaucoup ses traductions danoises d'auteurs latins, savoir : *Tibul's Elegier*, avec le texte; Copenhague, 1803, 2 vol.; — *Terents's Skuespil*; ib., 1805, 2 vol.; — *Plautus*; ib., 1812-13, 4 vol. — Il a aussi traduit de l'allemand et du suédois des ouvrages de religion ou d'éducation et des pièces de théâtre. — Enfin, il a composé plusieurs ouvrages grammaticaux, entre autres : *Dannersprogets Retskrivning og Toneklang* (Orthographe et Prononciation de la Langue Danoise); Kiel, 1809; 3e édition, refondue; Copenhague, 1812. — Il a fourni des articles à une trentaine de journaux ou revues, et rédigé *Zeitung für Literatur und Kunst in den Königl. Dänischen Staaten* (Journal pour les Lettres et les Arts dans les États danois); Kiel, 1807-1810. On lui attribue *Epistler fra Underverdenen af baron Holberg* (Épîtres de l'autre monde, par le baron Holberg); Copenhague, 1837.

Son fils, *Ove-Emmerich* HOEGH-GULDBERG, né à Copenhague, le 28 septembre 1798, mort le 8 février 1843, a été avocat à la cour suprême (1823) et conseiller de justice (1833). On a de lui quelques opuscules, dont la plupart sont restés inédits.
E. B.

(Sur le père : Kofod, *Convers.-Lex.*, XXIII, p. 467-9. — Lübker et Schröder, *Lex.*, p. 228-4. — *Dansk Convers.-Lex.* — Rahbek, *Erindringer*, V, 8-11. — Hoest, *Erindringer*, p. 139-150. — Erslew, *Forf.-Lex.*

Sur le fils : *Dansk Pantheon*, art. de Plough. — *Dansk Convers.-Lex.* — Erslew, *Forf.-Lex.*

* GULDENLOVE (*Woldemar-Christian*, comte de SCHLESWIG-HOLSTEIN), fils naturel de Christian IV, roi de Danemark et de Christine Munk, alla à Moscou en 1648, pour épouser Irène, fille du premier des Romanof. Le tzar désirait vivement cette union; mais le clergé, encore tout puissant en Russie, ne voulut pas la bénir avant que le prince danois n'eût changé de religion, et celui-ci aima mieux renoncer à ce mariage que d'abjurer sa foi. Ce n'est pas le seul cas où l'intolérance ait mis obstacle au succès de la politique russe. Une main anonyme a tracé une narration de cet épisode, qui abonde en détails fort intéressants; elle a été intercalée par Büsching dans son *Magazin für die neue Historie und Geographie*; Hambourg, 1767, t. X.
Pce A. G—N.

Gebhardi's *Gesch. der Königreiche Danemark*, II, 320. — Richter, *Gesch. der Medizin in Russland*, II, 67.

GULDENSTÆDT (*Jean-Antoine*), médecin et naturaliste russe, né à Riga, le 29 avril 1745, mort le 23 mars 1781. Après avoir achevé ses études à Berlin et gagné ses degrés à Francfort-sur-l'Oder, il prit part, de 1768 à 1775, aux explorations savantes que l'impératrice Catherine fit faire dans les contrées les plus reculées de son empire. De 1775 à 1780, il professa l'histoire naturelle et présida la Société Économique de Saint-Pétersbourg, où il mourut, d'une fièvre pernicieuse qu'il avait gagnée en exerçant avec zèle son ministère. Studieux à l'excès, il a eu le temps de laisser : *Mémoires* latins, touchant l'histoire naturelle et la botanique, insérés dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*; — *Mémoires* allemands, historiques, géographiques, économiques, enrichis de cartes, insérés dans le *Calendrier historique et géographique de Saint-Pétersbourg*; — *Mémoire* français *sur les produits de la Russie propres à tenir la balance du commerce toujours favorable*; Saint-Pétersbourg, 1777, in-4°; — *Voyage en Russie et dans les montagnes du Caucase*, ouvrage posthume, aussi érudit que curieux, orné de figures, de plans et de cartes, écrit en allemand; Saint-Pétersbourg, 1787-1791, 2 vol. in-4°. La première partie, où il s'était glissé un grand nombre de fautes, a été réimprimée avec goût par les soins de Jul. Klaproth, sous ce titre : *Voyage en Géorgie et en Imirétie, par Guldenstædt, revu et corrigé d'après ses papiers, et accompagné d'une carte*; Berlin, 1815, in-8°. La seconde partie contient de précieux vocabulaires des dialectes du Caucase, qui ont été intercalés, en abrégé et avec peu d'intelligence, dans les *Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*; Paris, 1797,

in-4°, et qui ne sont en réalité que la traduction du premier volume de Guldenstædt.

P^ce A. G—n.

*Annales de la Société Géographique de Saint-Pétersbourg.* — Gadebusch, *Livl. Biblioth.*, t. I, p. 463-466. — Bernoulli, *Reisen*, t. IV, p. 30; t. V, p. 152. — *Schrift. der naturf. Freunde zu Berlin*, t. II, a. 1781. — *Acta Acad. Petropol. pro a.* 1781. — Adelung, *Gel.-Lex.* — Meusel, *Lex.*, t. IV, p. 468. — Pallas, *Biographie de G.* — *Journal Encyclopéd.*, 1789, avril, p. 19.

**GULDIN** (*Habacuc*, et plus tard *Paul*), mathématicien suisse, né à Saint-Gall, en 1577, mort à Gratz, le 3 novembre 1643. Il appartenait à la religion réformée, et exerça d'abord la profession d'orfèvre. A l'âge de vingt ans il abjura, et entra chez les jésuites, sous la simple qualité de frère ou de coadjuteur temporel. C'est alors qu'il prit le nom de *Paul*. Il s'adonna à l'étude des mathématiques, et à partir de 1609 il se livra à leur enseignement dans les colléges de la Société, d'abord à Rome et ensuite à Gratz. Son nom est surtout connu à cause du théorème auquel il est resté attaché. Voici ce théorème : « Toute figure formée par la rotation d'une ligne ou d'une surface autour d'un axe immobile est le produit de la quantité génératrice par le chemin de son centre de gravité. » Cette proposition générale n'appartient pas cependant à Guldin, puisqu'elle se trouve déjà consignée dans les *Collectiones mathematicæ* de Pappus. Le Père Guldin ne put même la vérifier que dans quelques cas particuliers, et la première démonstration complète en fut donnée par Antonio Roccha. Lorsque Cavalieri publia sa *Géométrie des Indivisibles*, Guldin eut encore le tort de se ranger parmi ses adversaires. On a de Guldin : *Refutatio Elenchi Calendarii Gregoriani a Setho Calvisio conscripti*; Mayence, 1618; — *Problema arithmeticum de rerum combinationibus quo numerus dictionum seu conjunctionum diversarum quæ ex XXIII alphabeti litteris fieri possunt indagatur*; Vienne, 1622; — *Dissertatio physico-mathematica de motu Terræ ex mutatione centri gravitatis ipsius provenienti*; Vienne, 1622; — *Problema geographicum de discrepantia in numero ac denominatione dierum quam qui orbem terrarum contrariis viis circumnavigant, et inter se et cum iis qui in eodem loco consistunt, experiuntur*; Vienne, 1633; — *Centrobarytica, seu de centro gravitatis trium specierum quantitatis continuæ libri IV*; Vienne, 1635-1642, 2 vol. in-fol.

L. L—t.

Montucla, *Histoire des Mathématiques*, tome II, p. 32 et suiv. — Ed. Merlieux, *Diction. de la Convers.*

**GULER DE WEINECK** (*Jean*), militaire et historien suisse, né en 1562, à Davos (ligues Grises), mort à Coire, en 1637. Après avoir été nommé en 1591 landamman dans sa ville natale, il fut mis en 1607 à la tête du régiment chargé d'arrêter les Espagnols dans la Valteline. Son canton l'envoya en 1637 comme député auprès de Louis XIII. On a de lui : *Beschreibung von Rhætia* (Description de la Rhétie); Zurich, 1616, in-fol.; cet ouvrage, dédié à Louis XIII, est devenu rare; il contient des recherches historiques sur le pays de Guler; — *Büchsenmeisterey* (L'Art du Canonnier); Hambourg, 1618, in-4°.

E. G.

Fischer, *Allgem. Gel.-Lexikon.*

**GULUSSA** (Γολόσσης, Γολοσσῆς), prince numide, second fils de Massinissa et frère de Micipsa et de Mastanabal, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. En 172, il fut envoyé par son père à Rome pour répondre aux plaintes des ambassadeurs carthaginois contre les Numides. L'année suivante, il dénonça les Carthaginois comme méditant une attaque contre les Romains, et le sénat accueillit ses accusations avec faveur. Après la mort de Massinissa, en 149, Scipion partagea la souveraineté entre ses trois fils, donnant à Gulussa, qui était un habile général, le droit de faire la paix et la guerre. En 148, celui-ci assista au siége de Carthage comme allié des Romains, et tenta vainement de se porter pour médiateur entre Scipion et Asdrubal. Par sa mort et par celle de Mastanabal, Micipsa se trouva investi de tout le pouvoir royal.

Y.

Tite-Live, XLII, 23, 24; XLIII, 3. — Polybe, XXXII, 2. — Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 10. — Appien, *Pun.*, [illegible] 111, 126. — Salluste, *Jug.*, 5, 35.

**GUMILLA** (Le P. *José*), missionnaire espagnol, né vers 1690, mort vers 1758. Il entra dans la Société des Jésuites, et demanda à être envoyé prêcher la foi catholique en Amérique. [illegible] sur la Nouvelle-Grenade dès son arrivée à Carthagène, il s'appliqua à apprendre [illegible] dialectes des Indiens, et put ainsi voyager dans l'intérieur et entrer en relations directes [illegible] naturels. Ce fut de préférence les bords de l'Orénoque qu'il parcourut. Il y observa les [illegible] des habitants et l'histoire naturelle du pays [illegible] parmi les tribus qu'il visita, il fait l'[illegible] Salivas; il constate que les Guahibos [illegible] thropophages et mangent les corps des [illegible] rejetés par la mer. La misère et la [illegible] les seules causes de cet usage, qui ne [illegible] trouve pas dans l'intérieur des terres. [illegible] Gumilla ne semble pas s'être douté d'[illegible] munication entre la rivière des [illegible] l'Orénoque, quoiqu'il ait remonté ce [illegible] d'eau à une grande distance. Il rapporte [illegible] vit une si grande quantité de tortues [illegible] serait aussi difficile de les compter [illegible] compter les sables de ses rivages ». [illegible] sage doit mettre en garde contre les [illegible] P. Gumilla. Le merveilleux et le [illegible] prennent trop souvent la place de l'[illegible] et de la vérité. Cependant, dans ses [illegible] du Tunja, du Bogota, de l'Anzerma, [illegible] des Musos, ses détails sont certifiés par [illegible] Julian et par La Condamine. Dans l'[illegible] le Cartama, le Zenu, et les contrées [illegible] enterrait encore les chefs avec [illegible] leurs domestiques, leurs armes, [illegible] des plats et des cruches remplis de [illegible]

étaient aussi placés sous les énormes pierres et les arbres qui recouvraient leurs sépultures. Le vol, le meurtre, l'adultère y étaient punis de mort, la sodomie entraînait la dégradation du coupable, qui, relégué à l'état des femmes esclaves, broyait le blé, filait et apprêtait les aliments. La polygamie était d'un usage général; ordinairement les alliances se faisaient entre les parents les plus proches, frères et sœurs, cousins et cousines, oncles et nièces, etc. Le P. Gumilla croit trouver là une réminiscence de l'hébraïsme, et pense que les Américains descendent de Cham, et ont une origine asiatique. Humboldt a jeté la lumière sur ces spéculations sans fondement.

Gumilla séjourna trente années dans l'Amérique méridionale; en 1738, il était recteur de la maison des jésuites à Carthagène. De retour en Espagne, il publia le fruit de ses observations sous le nom d'*El Orenoco illustrado y defendido, historia natural, civil y geographica de las naciones situadas en las riveras de esto gran rio*; Madrid, 1745, et Barcelone, 1791, 2 vol. in-4°, avec 8 pl.; trad. en français par Eidous, Paris, 1758, 3 vol. in-12.

Alfred de Lacaze.

La Condamine, *Relation d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, depuis la côte de la mer du Sud jusqu'aux côtes du Brésil et de la Guiane en descendant la rivière des Amazones* (Paris, 1745, in-8°, avec carte). — *Voyage* de Humboldt et Bonpland, relation historique, t. I, II et III (1814-1825, in-4°). — Raynal, *Histoire du Commerce des Européens dans les deux Indes*, t. IX, p. 9.

* GUMPRECHT (*Théodore-Godefroy*), agronome allemand, né le 14 octobre 1793, à Hambourg. Il fit de bonnes études à Hanovre et à l'Académie d'Économie rurale de Flottbeck, pratiqua ensuite l'agriculture pendant plusieurs années, et se fixa en 1818 dans le grand-duché de Weimar, où il administra jusqu'en 1833 des terres appartenant à la couronne. En 1835 il devint fermier général du domaine Pelse; mais lorsque cette propriété eut été vendue, il se fixa en 1851 à Berlin. M. Gumprecht a fondé en Silésie un institut d'économie rurale et a exercé pendant quelques années les fonctions de secrétaire général de la Société Agronomique centrale de Prusse. Il a rédigé successivement les revues périodiques : *Landwirthschaftliche Berichte aus Mitteldeutschland* (Comptes-rendus de l'Économie rurale en Allemagne centrale); Weimar, 1832-1842, 26 livraisons; et *Neue landwirthschaftliche Zeitung* (Nouvelle Gazette d'Économie rurale), Berlin, 1852 et s.; et a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Die enthüllten Betrügereien der Schaefer* (Les Tromperies des Bergers dévoilées); Eisenach, 1825; — *Mittheilungen aus der Generalversammlung deutscher Landwirthe* (Compte-rendu de l'Assemblée générale des Agriculteurs allemands); Leipzig, 1839; — *Bemerkungen über Trockenlegung der Felder* (Observations sur le Dessèchement des terres); Berlin, 1852, avec 16 gravures; — *Des Landwirths Wanderschaft* (Le Voyage de l'Agriculteur); Glogau, 1852; guide à l'usage des jeunes agronomes pour pouvoir voyager avec fruit; — *Chili-Salpeter*; Berlin, 1855; — *Nützliche und kurzweilige Gespraeche der Bauern* (Les Conversations utiles et amusantes des cultivateurs); Berlin, 1854.

R. L.

Brockhaus, *Conv.-Lex.* — Kayser, *Index libr.* — Kirchhoff, *Katalog.* — Hinrichs, *Bücher Verzeichn.* — Gersdorf, *Leipz. Report.*

GUNDAHAIRE. *Voy.* Gondicaire.

GUNDELFINGER (*Henri*), historien allemand, né à Kostnitz, mort vers la fin du quinzième siècle. Il fut professeur de littérature et chapelain de l'église de Fribourg en Suisse; il écrivit en latin une Histoire d'Autriche, où l'on trouve beaucoup de fables et qu'il divisa en trois parties; la dernière seulement a été imprimée dans le recueil de Kellar, *Annalecta Vindobonensia*, 1761, t. I, p. 728; on rencontre aussi dans cette collection, t. I, p. 821, un autre ouvrage de Gundelfinger : *Tractatus de successione Comitum Teriolensium*.

G. B.

Lambecius, *De Biblioth. Vindobon.*, t. VI, p. 166.

* GUNDERODE (*Caroline* de), femme de lettres allemande, née à Carlsruhe, en 1780, morte, par suicide, en 1806. Fille d'un conseiller et chambellan de cour, sa naissance et l'état médiocre de sa fortune lui firent accepter le titre de chanoinesse d'un chapitre noble de Francfort-sur-le-Mein. Liée avec la célèbre Bettina d'Arnim (*voy.* ce nom), l'amie passionnée de Gœthe, elle brilla pendant quelque temps dans la pléiade littéraire de son temps sous le nom de *Liane*, et publia des poésies remarquables par une certaine originalité, un sentiment profond et une grande habileté dans l'expression. « Malheureusement, dit M^lle Élise Voiart, chez elle l'imagination, cette brillante faculté qui fait les poëtes, n'était pas toujours dirigée par la raison; une sensibilité surexcitée par des chagrins de cœur, et par une fausse appréciation de sa position, lui rendit la vie amère à tel point, qu'elle mourut à vingt-six ans, d'une manière tragique, en se frappant le sein d'un poignard. »

J. V.

Élise Voiart, *Dict. de la Conv.*, Suppl. à la 1^re édition.

* GUNDLING (*Wolfgang*), théologien allemand, né vers le commencement du dix-septième siècle, mort le 31 juin 1689. Ses ancêtres appartenaient à une famille noble de Bergen (Brabant), dont un membre se fixa en Allemagne du temps de Maximilien et s'insinua dans les bonnes grâces de cet empereur, ce qui lui fit donner le nom de *Günstling*, c'est-à-dire favori, changé plus tard en celui de Gundling. Gundling, d'abord nommé ministre protestant à Kirchensittenbach, fut ensuite appelé comme pasteur à l'église Saint-Laurent de Nuremberg. On a de lui : *Eustratii Johannidis Zialowski Rutheni Brevis Delineatio Ecclesiæ orientalis græcæ numquam antehac, nunc vero cum notis évulgata*; Nuremberg, 1681, in-8°; — *Canones græci con-*

*cilii Laodicensis, cum versionibus et observationibus*; Nüremberg, 1684, in-8°; — *Annotationes in concilii Gangrensis Canones XX*; Altorf, 1695, in-8° : publié par les soins de Jean Fabricius. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon.*

**GUNDLING** (*Nicolas-Jérôme*), polygraphe allemand, fils du précédent, né à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, le 25 février 1671, mort le 16 décembre 1729. Après avoir fait des études de théologie et de belles-lettres à Altorf, à Iéna et à Leipzig, de 1690 à 1696, il se rendit ensuite à Nuremberg, où il commença à s'exercer dans la prédication. Chargé quelque temps après de l'éducation de plusieurs jeunes gentilshommes, il les conduisit en 1699 à Halle. C'est là qu'il se lia avec le célèbre Chrétien Thomasius, qui le détourna de continuer ses études de théologie et le détermina à se consacrer à la jurisprudence. En 1703 Gundling se fit recevoir docteur en droit. Après avoir donné ensuite des cours d'histoire, d'éloquence et de droit, il fut appelé en 1705 comme professeur extraordinaire de philosophie à Halle, quoiqu'il n'eût pas le grade de maître ès arts, exigé régulièrement de ceux qui devaient occuper une chaire. L'année suivante il devint professeur ordinaire de cette science; en 1707 il obtint de plus la chaire d'éloquence et peu de temps après encore celle de droit naturel. Le roi de Prusse lui offrit ensuite un emploi à la cour; mais Gundling refusa, et resta jusqu'à sa mort à l'université de Halle, où ses leçons, remplies d'idées paradoxales et de traits plaisants, attiraient beaucoup d'étudiants. Plus tard il fut nommé professeur de droit ordinaire et conseiller intime de la cour de Prusse. Gundling possédait à un haut degré plusieurs qualités qui ne sont pas ordinairement réunies; très-prompt à discerner par un coup d'œil de critique la vérité dans une question embrouillée, doué d'une mémoire excellente, il avait encore une imagination brillante et le don de s'exprimer agréablement et avec beaucoup d'esprit. Il travaillait avec une ardeur infatigable sur les sujets les plus divers. Comme son maître Thomasius, il prit à tâche de contrôler avec hardiesse les opinions scientifiques généralement admises, et de secouer le joug du pédantisme, si longtemps à la mode en Allemagne. Par excès de zèle, il tombait alors quelques fois dans des paradoxes, qu'il soutenait avec opiniâtreté dans un langage souvent satirique et blessant pour ses adversaires. Mais il faut reconnaître qu'en ce qui concerne l'histoire, le droit public et l'histoire du droit germanique, Gundling a réussi à dissiper plusieurs erreurs qui avaient cours avant lui. Son principal mérite est d'avoir donné aux érudits allemands l'exemple de l'indépendance d'esprit, et de leur avoir appris à raisonner sur les faits, tandis qu'ils ne savaient auparavant que les rassembler. Éclectique en philosophie, Gundling alliait la théorie de Locke sur la formation des idées à la théologie naturelle de Leibnitz. Mais il était original en enseignant, comme plus tard Kant, que les principes de la connaissance n'ont qu'une valeur objective, ou, en d'autres mots, qu'ils ne nous apprennent rien sur la réalité des choses. Comme publiciste, il se rapprochait beaucoup du système de Hobbes, et admettait, comme celui-ci, la légitimité du despotisme. On a de lui : *Neue Unterredungen, darinnen sowohl schertz-als ernsthaft über gelehrte und ungelehrte Bücher raisonniret wird* (Nouveaux Entretiens, dans lesquels on raisonne joyeusement et sérieusement sur des livres savants et ceux qui ne le sont pas); Leipzig, 1702, in-8° : revue mensuelle, dont trois numéros seulement ont paru; la publication en fut ensuite interdite par la censure, sur la réclamation de plusieurs savants, violemment attaqués par Gundling; ce qui a paru fut réimprimé plus tard dans les *Satyrische Schriften* de Gundling; — *Historia Philosophiæ moralis apud Orientales*; Halle, 1706, in-4°; — *Otia*; Francfort et Leipzig, 1706-1707, 3 vol. in-8°; recueil de dissertations écrites en allemand sur divers sujets de physique, de morale et d'histoire; — *Schediasma de jure oppignorati territorii, secundum jus gentium et feudalicum*; Halle, 1706, in-4° : Gundling y soutient, contre l'opinion de Grotius, la validité des engagements de souverainetés; — *Status naturalis Hobbesii in corpore juris civilis defensus*; Halle, 1706, in-4°; — *De Statu reipublicæ Germanicæ sub Conrado I*; Halle, 1706, in-4°; ouvrage qui fut critiqué par Ludwig [illegible]; — *Observationum selectarum ad rem litterariam spectantium Collect.*; Francfort, 17[illegible], in-8° : ce recueil contient, outre six dissertations, une biographie de Conrad Celtes; — *Historische Nachricht von der Grafschaft Neufchâtel und Vallangin* (Notice historique sur le comté de Neuchâtel et Vallengin); Halle, 17[illegible], in-4°; — *Historiæ Philosophiæ moralis Pars prima*; Halle, 1708, in-8°; — *De Henrico Aucupe rege, in quo reipublicæ facies ex diplomatibus, chartis scriptoribusque coævis in luce collocatur*; Halle, 1711, in-4°; — *Via ad Veritatem*; Halle, 1713, 3 vol. in-8° : cours de philosophie, dont le premier volume traite de la logique, le second de la morale, et le troisième du droit naturel, que l'auteur base sur le principe de la coercition, nécessaire pour empêcher la guerre de tous contre tous. Le second volume fut de nouveau publié à Halle en [illegible], in-8°, sous le titre d'*Ethica seu Philosophia moralis*; le troisième volume parut une seconde fois en 1769, à Halle, in-8°, sous le titre de *Jus Naturæ et Gentium nova methodo elaboratum*; — *Diatribe de feudis* [illegible]; Halle, 1715, in-4°; — *Gundlingiana*; Halle, 1715-1732, 45 pièces, in-8° : recueil de dissertations curieuses sur des matières de philosophie, d'his-

teim, de littérature et de jurisprudence, qui fut suivi d'un appendice publié sous le titre de *N.-H. Gundlings Sammlung kleiner deutscher Schriften* (Collection des petits Écrits allemands de Gundling); Halle, 1737, in-8°; — *De emptione uxorum dote et morgengaba ex jure germanico*; Halle, 1722, in-4°; — *Digesta*; Halle, 1723, in-4°; ouvrage resté inachevé. Après la mort de Gundling on publia plusieurs cours tenus par lui à l'université de Halle; nous citerons parmi eux : *Discours über die sämmtlichen Pandecten* (Cours complet des Pandectes); Francfort, 1738-1739, 2 vol. in-4°; — *Discours über den jetzigen Zustand denen europæischen Staaten* (Cours sur l'état actuel des États européens); Francfort, 1733, in-4°; — les leçons faites par Gundling sur le *Conspectus Reipublicæ litterariæ* de Heumann furent publiées sous le titre de *Vollständige Historie der Gelahrtheit* (Histoire complète de l'Érudition); Francfort et Leipzig, 1734-1736, 5 vol. in-4°; recueil indigeste, dont les quelques parties passables pourraient tenir en un volume. Gundling a encore publié une vingtaine de dissertations sur divers points de jurisprudence, de même qu'il a fait réimprimer, avec d'excellentes préfaces, l'*Historia Belgica* de Nic. Burgundus, les *Annales Boiorum* d'Aventinus, etc. — Le catalogue de la bibliothèque de Gundling fut publié par Chr.-B. Michel, Halle, 1731, in-8°. E. G.

Schneider, *Programma in funere N.-H. Gundlingii*; Halle, 1729, in-fol. — Wideburg, *Memoria Gundlingii*; Halle, 1729, in-4°. — Hempel, *Gundling's umständliches Leben*; Francfort et Leipzig, 1736, in-4°. — *Bibliothèque Germanique*, t. XXIII. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXI. — Brucker, *Historia critica Philosophiæ*, t. V, [illegible] p. [illegible]; t. VI, p. [illegible]. — [illegible], *Abbildungen*, [illegible]. — [illegible], *Hist. litter. Handbuch*. — Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 25.

**GUNDLING** (*Jacques-Paul*, baron DE), homme d'État et historien allemand, né à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, le 19 août 1673, mort à Potsdam, le 11 avril 1731. Il fit ses études dans différentes universités, et voyagea ensuite en qualité de gouverneur avec deux jeunes gentilshommes en Hollande et en Angleterre. En 1705, Frédéric Ier, roi de Prusse, ayant établi à Berlin une académie pour la jeune noblesse, Gundling y fut nommé professeur d'histoire et de politique. A son avénement au trône, Frédéric-Guillaume Ier supprima cet établissement, et pour dédommager Gundling de la perte de sa place, il lui donna les titres d'historiographe et de conseiller aulique. Le nouvel historiographe était d'un caractère bizarre; son extérieur pédantesque, sa vanité ridicule, des accès de colère comiques le rendirent bientôt l'objet des mystifications du prince et des rieurs de la cour. Il devint ainsi le conseiller [illegible] ou fou de la cour du roi de Prusse. Un jour, Gundling s'échappa; il voulait s'en aller à [illegible]; on le rattrapa à Breslau; et ne pouvant résister aux offres que le roi lui faisait, il revint à Berlin. Au retour, sa pension fut élevée, il reçut les titres de baron, de conseiller intime, de conseiller de guerre, des finances et de la justice, et de président de la Société royale des Sciences. En 1726, Gundling fut nommé chambellan. On n'en continua pas moins de lui jouer les plus drôles de tours, et s'il se fâcha quelquefois, il ne les endura pas moins; sa femme, fille de l'historien Larrey, était traitée à peu près de la même façon. Après sa mort, on le mit dans un cercueil qui avait la forme d'un tonneau, peint en noir, avec des inscriptions grossières et bachiques. Beaucoup de courtisans assistèrent à ses funérailles; mais le clergé protestant refusa de prêter son concours. On a de Gundling : *Geschichte und Thaten der Kayser Friederichs I, Henrici VII, Conradi IV, Wilhelmi, Richardi und Conradi III* (Histoire et actions des empereurs Frédéric Ier, Henri VII, Conrad IV, Guillaume, Richard et Conrad III); Halle et Berlin, 1715-1719, 4 vol. in-8°); — *Auszug der churbrandenburgischen Geschichte* (Extrait de l'histoire des Électeurs de Brandebourg); 1722, in-8°; — *Leben und Thaten Friederichs II, Joachimi I, Joachimi II und Johann Georgen, Churfürsten zu Brandenburg* (La Vie et les actions de Frédéric II, Joachim Ier, Joachim II et Jean-Georges, électeurs de Brandebourg); Potsdam, 1725, in-8°; — *Nachricht vom Lande Tuscien oder Florentz* (Notice historique sur la Toscane ou le grand-duché de Florence); Francfort, 1717, in-8°; 1723, in-4°; — *Nachricht von Parma und Piacenza*, etc. (Notice historique de Parme et de Plaisance, et de leur dépendance de l'Empire Germanique); Francfort, 1723, in-4°; — *Brandenburgischer und Pommerischer Atlas*, etc. (Atlas du Brandebourg, ou description géographique de la marche électorale de Brandebourg; Atlas de la Poméranie, ou description géographique de ce duché et de la noblesse de ce pays); Potsdam, 1714-1724, in-8°; — *Dissertatio epistolaris de numo Vizonis, Obotritarum regis, ad Joh. Rau*; Berlin, 1724, in-fol.; — *Sur l'origine du titre d'empereur de Russie*; Riga, 1724, in-8°; — *Description géographique du duché de Magdebourg*; Leipzig et Francfort, 1730, in-8°; — *Origines Marchionatus Brandenburgensis, ex diplomatibus*; Berlin, 1726, in-fol. On lui doit en outre une *Carte de la Marche de Brandebourg, exécutée de 1713 à 1715*, et gravée en deux feuilles, par J.-C. Busch. W.

Will, *Dict. des Savants nurembergeois*. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

**GUNNERUS** (*Jean-Ernest*), évêque et naturaliste norvégien, né à Christiania, le 26 février 1718, mort à Christiansand, le 23 septembre 1773. Après avoir commencé ses études sous la direction de son père, qui était médecin de la ville de Christiania, il alla les continuer à Copenhague. En 1742 le roi lui accorda une subven-

tion qui le mit en état de se rendre à Halle, puis à Iéna, où il fut reçu maître ès arts et nommé adjoint de la faculté de philosophie. De retour à Copenhague, en 1755, il devint professeur extraordinaire de théologie à l'université. L'évêché de Drontheim lui fut donné en 1758; il occupait ce poste élevé depuis deux ans lorsqu'il prit le grade de docteur en théologie, en 1760. La même année Gunnerus concourut avec Suhm et Schøning à la fondation de la Société des Sciences de Norvège, ou de Drontheim, qui l'élut vice-président. Appelé à Copenhague par Struensée, il fut chargé de rédiger un projet pour l'établissement d'une université norvégienne et pour la réforme de celle de Christiania. Mais la chute du ministre entraîna celle des entreprises qu'il avait formées. L'évêque de Drontheim parcourut plusieurs fois son immense diocèse, qui s'étendait à cette époque jusqu'au cap Nord, et c'est dans l'une de ses tournées épiscopales qu'il mourut; il mit toujours beaucoup de zèle à s'acquitter de ce pénible devoir de sa charge. Ces voyages lui fournissaient l'occasion d'éclairer ses administrés, de faire des actes de bienfaisance et d'observer les productions de la nature boréale. Le fruit de ces études a été le grand ouvrage intitulé : *Flora Norvegica*, part. Iʳᵉ ; Nidrosia (Drontheim), 1766; part. II, Copenhague, 1776, in-fol. Il y décrit, non pas suivant l'ordre systématique, mais suivant l'ordre de ses recherches, à peu près 1,200 espèces de plantes, dont il indique les propriétés médicales, industrielles et économiques. Linné, dont il était correspondant, donna le nom de *Gunnera* à une plante du Chili. On a encore de Gunnerus : *Hyrdebrev* (Mandement pastoral); Drontheim, 1758, in-8°, trad. en allemand par l'auteur avec des additions; ibid., 1759; — *Klagtale over Kong* (Oraison funèbre sur le roi) *Frédéric V*; ibid., 1766; — des mémoires, dans *Norsk Videnskabernsselskabs Skrifter* (Écrits de l'Académie des Sciences de Norvège), t. I-V, et t. I de la nouvelle série; et dans les *Acta* de l'Académie des Sciences de Stockholm. Il a écrit des remarques sur *Leem's Beskrivelse over Finmarken* (Description du Finmark par Leem); 1767, et publié plusieurs dissertations à Copenhague et à Iéna.

E. BEAUVOIS.

J.-E. Gunnerus, autobiogr. dans *Forsøg til et Lexicon over danske, norske og islandske lærde Mænd*, de Worms, t. III. — Schøning, *Lovtale* (Éloge de Gunnerus); Drontheim, 1774, in-8°, et dans le t. V de *Norsk Videnskabersselskabs Skrifter*, p. 41-96. — N.-D. Gunnerus (neveu de l'évêque), Notice sur son oncle, dans le t. II de *Flora Norvegica*.

*GUNNING (*Pierre*), prélat anglais, né en 1613, dans le Kent, et mort en 1684, à Ely. Après avoir professé la théologie à Cambridge, il passa à Oxford, fut créé docteur en 1660, et devint en 1670 évêque de Chichester; en 1674 il fut transféré au siége d'Ely. Prédicateur éloquent, il prit une part active aux querelles religieuses de son temps, et se fit remarquer par la violence de ses poursuites contre les non-conformistes. On a de lui : *A Contention for truth*; Londres, 1658, in-4°; — *Schism unmasked*; Paris, 1650, in-8°; — *A View and Correction of the Common Prayer*; Londres, 1662; — *The Paschal or Lent fast*; ibid., 1662, in-4°.

P. L—Y.

Bentham, *History of Ely*. — Salmon, *Lives of the Bishops*. — Burnet, *Own Times*. — *Athenæ Oxonienses*, t. II.

*GUNNLAUG, surnommé *Ormstunga* (langue acérée), scalde islandais, mort en 1013. Fils de l'un des chefs du canton de Borgfiord, il fut fiancé à Helga, fille d'un chef voisin, et reçut la promesse de lui être uni, si au bout de trois ans il était de retour d'un long voyage. Il se rendit d'abord en Norvège, auprès de Erik Jarl. Ses talents poétiques le firent accueillir avec faveur de tous les souverains qu'il honora de ses visites. Le roi saxon d'Angleterre, Ethelred II, l'admit au nombre de ses gardes (1006), et lui fit présent d'un magnifique manteau de pourpre. A la cour du roi Olof de Suède, Gunnlaug eut quelques disputes avec un de ses compatriotes, le scalde Rafn Aunundsson, qui jura de se venger. Rafn passa en Islande, et obtint la main de Helga, tandis que son adversaire, retenu en Norvège par la crainte de tomber entre les mains des pirates, laissait passer le terme convenu. Retourné dans sa patrie, Gunnlaug appela son rival en duel, et fut mis hors de combat par une légère blessure. Mais Rafn, irrité de ce qu'il continuait ses assiduités auprès de Helga, l'appela de nouveau sur le terrain. Les deux champions se rendirent en Norvège, parce que l'usage des combats singuliers venait d'être aboli en Islande au sujet de leur querelle. Le provocateur, blessé au pied, surprit son adversaire, tandis que celui-ci lui présentait de l'eau dans son casque. Gunnlaug le mit à mort, pour le punir de sa trahison; mais il mourut lui-même des suites de ses blessures. La saga qui rapporte ces événements ne s'arrête pas à la mort des personnages dont elle porte le nom. Après avoir raconté la vengeance exercée par les parents de Gunnlaug sur la famille de Rafn, elle termine par l'histoire de Helga, à la naissance de qui elle commence. Mariée de nouveau à un poëte riche et distingué, cette dernière ne pouvait oublier la mémoire de Gunnlaug. Sa seule consolation était de contempler le manteau d'écarlate qu'elle en avait reçu. Un jour qu'elle était malade, elle le fit déployer de tout son large, et expira doucement en tenant les regards fixés sur le cadeau de son premier fiancé.

On le voit, cette saga n'est consacrée qu'à la vie de personnages privés; mais elle porte un tel cachet d'antiquité et dépeint les mœurs du temps avec de telles couleurs de vérité, qu'on la considère à juste titre comme un précieux document historique. Ses héros paraissent avoir réellement existé; le plupart du moins sont déjà

connus par d'autres sagas. On attribue cet ouvrage au célèbre historien Are Frode. Elle a été éditée avec luxe et traduite en latin par Erichsen, sous le titre de *Sagan of Gunnlaugi Ormstunga ok Skald-Rafni, sive Gunnlaugi Vermilinguis et Rafnis poetæ vita*; Copenhague, 1775, in-4°. On en trouve encore le texte dans *Islendinga Sœgur*; ibid., t. II, 1843, in-8°; et des traductions libres dans le t. II de *Historiske Fortællinger om Islændernes Færd hjemme og ude* (Récits historiques sur les exploits des Islandais, dans leur patrie et à l'étranger), par Petersen; ibid., 1839-1844, 4 vol. in-8°, et dans *Saga*, par Grundtvig, 1812. E. B.

P.-Er. Müller, *Saga-Bibliothek*; Copenh., 1817-1820, t. I, p. 69-76.

* **GUNNLÖGSSEN** ou **GUNLAUGSSON** (*Björn*), topographe islandais, né à Gaardien-Tannstadir, le 25 septembre 1788. Quoique fils d'un paysan, il reçut une éducation littéraire, et se rendit en 1817 à l'université de Copenhague. Après avoir travaillé pendant deux étés aux opérations géodésiques dirigées par l'astronome Schumacher, il fut nommé en 1822 adjoint à l'école de Bessestad, et en 1851 maître supérieur à l'école latine de Reykiavik. Il est chevalier du Danebrog depuis 1846. La Société littéraire islandaise l'ayant chargé en 1831 de mesurer la partie intérieure de l'Islande, il consacra plusieurs étés à parcourir cette île et à visiter des contrées inhabitées et presque inaccessibles. C'est d'après ses données qu'a été construite, sous la direction du colonel O.-N. Olsen, la belle carte d'Islande (*Uppdrattr Island*), publiée en 4 feuilles (1 : 480,000); Copenhague, 1845-1849; et une autre carte réduite de moitié, 1849, en une feuille. On a de lui : *De Mensura et Delineatione Islandiæ interioris*; Videy-Kloster, 1834, in-4°; et d'autres écrits en islandais, qui traitent d'astronomie. E. B.

Erslew, *Forf.-Lex.*

**GUNTER** (*Edmond*), mathématicien anglais, né dans le Herfordshire, en 1580, mort au collége de Gresham, le 10 décembre 1626. Il fut d'abord destiné à la carrière ecclésiastique, et reçut même les ordres sacrés; mais de bonne heure il avait annoncé des dispositions pour les sciences exactes. Ses travaux, marqués au coin du génie de l'invention, le mirent vite en rapport avec les savants les plus distingués de son siècle, et on lui confia en 1619 la chaire d'astronomie au collége de Gresham. On lui doit l'invention de plusieurs instruments géométriques, notamment celle d'un secteur, à l'aide duquel il traçait les lignes des cadrans solaires. Pendant que H. Briggs calculait les logarithmes des nombres naturels, Gunter se chargea de ceux des sinus et des tangentes, et en publia la table en 1620. Les logarithmes y sont exprimés en sept chiffres. Il eut aussi l'idée de transporter les logarithmes des nombres, ainsi que des sinus et tangentes, sur une règle, qui sert à faire avec la règle et le compas, et par simple addition et soustraction, les opérations différentes qui exigent l'emploi des logarithmes. Cet instrument, nommé *règle logarithmique* ou *échelle de Gunter* fut très-bien accueilli en Angleterre. Depuis, cette ingénieuse machine, publiée en 1624 par Gunter, a reçu des perfectionnements divers. En 1622, il fit l'importante découverte que la variation de l'aiguille aimantée n'était pas constante pour un même lieu. Il fut amené à faire cette découverte par les travaux préalables du cours qu'il fit à Deptford au sujet de ces variations, et à l'occasion desquelles il remarqua que la déclinaison de l'aiguille avait changé de près de cinq degrés dans l'espace de quarante-deux années. La vérité de cette découverte fut plus tard démontrée et confirmée par Gellibrand, son successeur dans la chaire d'astronomie du collége de Gresham. Les ouvrages de Gunter ont eu de nombreuses éditions; la cinquième a été donnée par Leybourn, en 1673, in-4°. On y trouve son livre *De Sectore et Radio*, son *Canon of Triangles*, et la description de quelques autres instruments, comme le *cross-staff*, qui diffère peu de l'arbalestrille dont se servaient les pilotes au seizième siècle; le *cross-bow*, ou arc en croix, et le *quadrant*, ou quart de cercle. P. A.

Nicholson, *Encyclopædia*. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. II, p. 20 et suiv.

**GUNTHER**, nom commun aux princes d'une maison souveraine d'Allemagne, qui s'est divisée en deux branches : celle de Schwartzbourg-Rudolstadt, et celle de Schwartzbourg-Sondershausen.

**GUNTHER**, comte *de Schwartzbourg*, empereur de Germanie, né en 1304, mort à Francfort, le 14 juin 1349. Il avait fait preuve de bravoure et de capacité dans l'administration de son petit État de Schwartzbourg, et avait rendu d'importants services tant à l'empereur Louis de Bavière qu'à l'archevêque Henri de Mayence lorsqu'il fut élu roi des Germains, en 1343. L'année suivante il se distingua dans la guerre dite des comtes de Thuringe, avec les comtes de Weimar, d'Orlamunde, etc., contre le landgrave Frédéric de Thuringe, lutte de laquelle ces petits seigneurs étaient sortis victorieux, et qui les avait affranchis des droits de suzeraineté que le landgrave exerçait sur eux auparavant. A la mort de Louis de Bavière, en 1347, le roi Édouard d'Angleterre et le margrave Frédéric de Misnie ayant refusé la couronne impériale, Gunther, qui avait d'abord repoussé les avances qui lui avaient été faites, fut élu empereur, le 30 janvier 1349, à Francfort, par les électeurs de Mayence, de Brandebourg et de Bavière, et opposé à Charles IV (*voy.* ce nom), qui avait déjà pris possession du trône, grâce à l'appui du pape et de la France. Charles IV, qui prévoyait une lutte, eut recours aux négociations, et réussit à gagner en peu de temps à sa cause le landgrave Frédéric et ses

fils, puis le comte palatin Rodolphe, et enfin le margrave de Brandebourg lui-même. Gunther se prépara néanmoins à la guerre. Au moment où il allait entrer en campagne, il fut saisi tout à coup d'une indisposition légère. Il eut recours à un médecin de Francfort, qui l'empoisonna, dit-on. Sentant sa fin prochaine, et songeant à ses enfants et à ses créanciers, il consentit à abdiquer la couronne impériale moyennant une indemnité de 20,000 marcs d'argent et mourut deux jours après. Il fut enterré dans la cathédrale de Francfort, où on éleva un monument à sa mémoire en 1352. J. V.

Heckel, *Programma de Gunthero Schwarzburgico, Romanorum imperatore*. — Fritsch, *Guntherus Schwartzburgicus*. — Eyben, *Syntagma historicum de Gunthero Schwartzburgico*. — Em. Weber, *Kurzgefasstes Memoire vom Leben und Thaten Guntheri Bellicosi, Grafen von Schwarzburg*. — J.-L. Hesse, *Ueber den Character Kaiser Guenther's*; Id., *Schwarzburgische Geschicte*. — F.-L. Hoffmann, *Guenther von Schwartzburg*.

* GUNTHER (*Frédéric*), prince régnant de Schwartzbourg-Rudolstadt, est né le 6 novembre 1793. Fils de Louis-Frédéric, prince de Schwartzbourg-Rudolstadt, et de Caroline-Louise de Hesse-Hombourg, il succéda à son père le 28 avril 1807, sous la tutelle de sa mère. Son éducation fut dirigée avec soin. Après avoir terminé ses études, il entreprit un voyage en Suisse en 1810, et revint dans son pays l'année suivante. En 1813 il demanda à servir pour la cause de l'Allemagne, et fut attaché à l'armée autrichienne, avec laquelle il entra à Lyon en 1814. Après la paix de Paris, il vint visiter cette capitale. De retour à Rudolstadt, il fut déclaré majeur, le 6 novembre 1814, et prit les rênes du gouvernement de la principauté. Le retour de Napoléon le rappela à l'armée : il fit la campagne de 1815 sous les ordres du prince Philippe de Hesse-Hombourg, et s'avança jusqu'à la Loire. La paix le rendit enfin à sa principauté, que sa mère avait parfaitement gouvernée jusque alors. Son premier soin fut de régler par une convention les rapports de la principauté avec la Saxe royale et le duché de Saxe-Gotha. En 1816, il réforma la constitution des états. Enfin, un traité de douanes avec la Prusse facilita les transactions commerciales et accéléra le mouvement industriel du pays, pendant que de sages économies diminuaient la dette publique. Le 10 mars 1848 le peuple lui adressa une pétition pour lui demander une nouvelle constitution avec des ministres responsables, l'institution du jury, l'abolition des droits féodaux, la création d'une garde nationale, la diminution des droits du sel, etc. Le prince, bon et humain, accorda le même jour tout ce qu'on lui demandait; mais la population se laissa entraîner à des excès tels qu'on dut requérir l'intervention de la force armée et même des troupes fédérales. Une nouvelle assemblée se réunit en octobre 1848; mais les travaux relatifs à la constitution ne furent terminés qu'en 1854, et le prince jura la nouvelle charte le 21 mars de la même année. Il avait épousé, le 21 avril 1816, la princesse Amélie-Auguste d'Anhalt-Dessau, dont il eut plusieurs enfants, tous morts à un âge peu avancé. Ayant perdu sa femme en 1854, le prince épousa l'année suivante, en secondes noces, la princesse Hélène d'Anhalt. J. V.

*Conversat.-Lexikon*. — Birague, *Annuaire histor. et biogr. des Souverains*, etc.

* GUNTHER (*Frédéric-Charles*), prince régnant de Schwartzbourg-Sondershausen, est né le 24 septembre 1801. Fils du prince de Schwartzbourg, Gunther-Frédéric-Charles, mort à Ebeleben, le 22 avril 1837, il fut élevé sous la direction de sa mère, la princesse Caroline de Schwartzbourg-Rudolstadt, séparée juridiquement de son mari en 1816. Un mouvement populaire donna le pouvoir au prince actuellement régnant. Son père, parvenu à un âge fort avancé, avait perdu une grande partie de ses facultés intellectuelles, et livré à des favoris, il laissait les abus les plus criants peser sur le pays. Dans la journée du 18 août 1835 les individus les plus compromis dans l'entourage du vieux prince furent arrêtés, à la suite d'un soulèvement du peuple, opéré de concert avec le prince héréditaire et les notables. Le lendemain le vieux prince Gunther abdiqua par écrit en faveur de son fils, qu'il avait refusé d'admettre comme co-régent la veille dans le gouvernement de la principauté. Le 24 septembre 1841, ce prince octroya une constitution représentative à son pays. En 1848, à la suite d'un mouvement populaire, la principauté fut occupée par les troupes de la Saxe et de Reuss. Des lois libérales furent accordées, notamment pour l'abolition de la peine de mort, des fidéicommis et des droits féodaux. Après le rétablissement de la tranquillité, la constitution fut révisée (2 août 1852 et 28 mars 1854), et une nouvelle loi sur les impôts établie, laquelle pesant surtout sur les classes pauvres et les propriétaires fonciers eut pour suite une forte émigration. Il avait épousé en premières noces, le 12 mars 1827, la princesse Caroline-Irène-Marie de Schwartzbourg-Rudolstadt, née en 1809, morte en 1833, et en secondes noces, le 29 mai 1835, la princesse Mathilde de Hohenlohe-Œhringen, née le 3 juillet 1814. Il a trois enfants du premier lit et deux du second. Ce dernier mariage a été rompu judiciairement le 5 mai 1852. J. V.

*Conversat.-Lexikon*.

GUNTHER ou GONTHIER (1), hagiographe belge, vivait pendant la seconde moitié du onzième siècle, mourut un peu après 1107. Il fut moine de l'abbaye des bénédictins de Saint-Amand dans le diocèse de Tournay. On a de lui : *Historia Miraculorum sancti Amandi*, insérée dans les *Œuvres* de l'abbé Ph. de Bonne-Espérance; Douay, 1621, in-fol., et dans les *Acta Sanctorum*, février, t. I, p. 900. E. G.

(1) On a plusieurs fois confondu ce Gunther avec les deux suivants.

Trithemius, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 384. — *Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 381.

**GUNTHER**, poëte allemand, vivait vers la fin du douzième siècle. On n'a aucun détail sur sa vie ; on présume seulement, avec vraisemblance, qu'il était ecclésiastique. Gunther a composé un poëme héroïque sur Frédéric Barbe-Rousse, poëme dans lequel l'auteur relate avec exactitude des événements historiques. Le style de Gunther est de beaucoup supérieur à celui de ses contemporains ; sa versification élégante, ses pensées fortes, ses images heureuses ont été louées avec raison par Vossius et Juste Lipse. On ne peut reprocher à Gunther qu'une trop grande partialité pour les gibelins. Son poëme est intitulé : *Ligurinus, sive de gestis ... Frederici I libri X*; le titre de *Ligurinus* vient de ce que Gunther décrit la guerre de Frédéric Ier contre les Milanais, qu'il appelle *Ligures*. Cet ouvrage fut publié en 1507, à Augsbourg, en un volume in-folio, par Pentinger, auquel Conrad Celtes avait remis le manuscrit du *Ligurinus*, qu'il venait de découvrir dans un couvent. D'autres éditions suivirent ; Strasbourg, 1531, in-fol., avec des notes de Spiegel ; Bâle, 1569, in-fol., par les soins de Pithou, avec la biographie de Frédéric Ier par Otto de Freisingen ; Tubingue, 1598, in-8°, avec des notes de Ritterhusius ; Heidelberg, 1812, in-8°, avec les notes de Dünge. L'œuvre de Gunther se trouve aussi dans *Veteres Scriptores Germanici* de Reuber, p. 407, avec de nombreuses annotations. J.-H. Withof a réuni les notes de Casaubon, de Juste Lipse et de Heinsius sur le *Ligurinus*, et les a publiées avec les siennes dans son *Specimen Emendationum ad Guntheri Ligurinum* ; Duisbourg, 1731, in-4°.

E. G.

Fabricius, *Bibl. Latina mediæ et infimæ ætatis*, III. — Senkenberg, *Conjecturæ de Gunthero Ligurini scriptore supposito* ; dans les *Parerga Gottingensia* ; Gœttingue, 1737, in-8°.

**GUNTHER**, historien allemand, vivait dans le treizième siècle. Après avoir été écolâtre pendant quelque temps, il entra dans l'ordre de Cîteaux, et se retira à l'abbaye de Paris, dans le diocèse de Bâle. On a de lui : *Historia Constantinopolitana sub Balduino circa annum 1203* ; inséré dans les *Antiquæ Lectiones* de Canisius, t. V de la première édition de ce recueil. Gunther rédigea son récit d'après la relation de son abbé Martin, qui avait assisté au siége de Constantinople ; — *De oratione, jejunio et eleemosyna, libri XIII* ; Bâle, 1504 et 1507, in-4°.

E. G.

Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. II, p. 1681.

**GUNTHER** (*Jean-Christian*), botaniste allemand, né à Jauer (Silésie), le 10 octobre 1769, mort à Breslau, le 18 juin 1833. Fils d'un apothicaire ; il fit ses études d'histoire naturelle à Berlin, sous le célèbre Willdenow, et vint en 1796 s'établir comme pharmacien à Breslau. Il se fit connaître par la publication de la Flore de la Silésie (*Herbarium vivum*), dont il donna la liste dans *Enumeratio Stirpium phanerogamarum quæ in Silesia sponte proveniunt* ; Breslau, 1824.

X.

Rœmer, *Geschichte der Botan.*

* **GUNTHER** (*Jean-Chrétien*), poëte allemand, né le 8 avril 1695, à Strigau (basse Silésie), mort à Iéna, le 15 mars 1723. Il étudia d'abord la médecine à Wittemberg, et occupa ses loisirs à composer des satires qui le firent connaître. Il se rendit ensuite à la cour de Dresde, auprès du roi de Pologne, auquel il avait été recommandé. Ayant paru devant le roi dans un état d'ivresse complet, il fut chassé de la cour. Cet événement eut une influence fatale sur le reste de sa vie. Il jura « de supporter les plus mauvais destins en souriant, de ne plus rougir, de mépriser les grands, les arts et le travail, et de se soucier de la honte tout aussi peu que de l'honneur et de la morale ». A partir de ce moment sa vie fut une suite de malheurs. Il mourut à l'âge de vingt-huit ans, dans la plus profonde misère et abandonné de tous. La vie de Gunther se réflète dans ses poésies. On y trouve de belles pages à côté de pensées et d'expressions d'un cynisme révoltant. Ses œuvres ont surtout de l'intérêt lorsqu'on les compare aux autres productions poétiques de son temps, qui appartiennent pour la plupart au genre descriptif. Sa manière de parler sans cesse de lui-même, de révéler au public ses sentiments les plus intimes, de se considérer comme un être en dehors de la vie commune et de prêcher l'émancipation des femmes dans le sens que les modernes attachent à ce mot, a fait dire à Gervinus que « Gunther rappelle fidèlement les tendances de la *Jeune Allemagne* ». La meilleure poésie de Gunther est l'*Ode sur la Paix de Passarowitz*, dans laquelle quelques scènes de la guerre et de la paix se trouvent admirablement décrites. Ses œuvres, recueillies après sa mort, ont paru à Breslau, 1723-1735 ; 6e édit., 1764. Un choix de ses poésies a été fait par Muller, dans la *Bibliothèque des Poëtes allemands du dix-septième siècle* (vol. 10). On lui attribue aussi une Histoire de sa vie qui fut publiée à Leipzig, en 1732.

R. LINDAU.

Hoffmann, *Joh.-Chr. Günther, ein liter. hist. Versuch* ; Breslau, 1833. — Hoffmann, *Spenden zur deutsch. lit. Gesch*, 2 vol. — Gervinus, *Gesch. d. deutsch. Dichtung* ; Leipzig, 4e édit., 1853, vol. III, p. 493-500. — *Conv.-Lex.*

* **GUNTHER** (*Antoine*), théologien et philosophe allemand, né en 1785, à Lindenau (Bohême). Il étudia à l'université de Raab (Hongrie), se fit ordonner prêtre en 1820, et s'établit à Vienne, où il demeure encore aujourd'hui : M. Günther appartient au parti du clergé catholique allemand qui s'occupe sérieusement de questions philosophiques. La plupart de ses écrits traitent des rapports qui existent entre la philosophie et le dogme, et attaquent surtout la philosophie de Hegel et de Herbart. Ses idées à ce sujet ont été résumées par M. Merten,

dans les *Grundriss der Metaphysik* (Éléments de la Métaphysique); Trèves, 1846. M. Günther lui-même a publié : *Vorschule zur speculativen Theologie* (Introduction à la Théologie spéculative); Vienne, 1840; 2e éd., 1846-1848, 2 parties; — *Peregrin's Gastmahl* (Le Repas de Pérégrin); Vienne, 1830; — *Süd-und Nordlichter am Horizonte speculativer Theologie* (Aurores australes et boréales à l'horizon de la Théologie spéculative); Vienne, 1832; — *Janus Köpfe für Philosophie und Theologie* (Têtes de Janus), ouvrage publié en commun avec Pabst; Vienne, 1834; — *Thomas a scrupulis*; Vienne, 1835; — *Die Juste-Milieus in der deutschen Philosophie gegenwärtiger Zeit* (Les Justes-milieux de la Philosophie allemande de notre époque); Vienne, 1838; — *Eurystheus und Herakles*; Vienne, 1843. R. L.

*Conv.-Lex.*

* GUNTHER (*Charles-Frédéric*), jurisconsulte allemand, est né à Leipzig, en 1786. Il fit ses études au collége de Grimma et à l'université de sa ville natale, obtint en 1808 le grade de docteur en droit, et exerça pendant plusieurs années la profession d'avocat. En 1826 il embrassa la carrière de l'enseignement public, et fut bientôt nommé premier professeur de droit à l'université de Leipzig. Envoyé à la première chambre pour y représenter le corps académique de sa ville natale, il parvint à introduire des réformes salutaires dans le code pénal du royaume de Saxe. Ses principaux ouvrages sont : *Lehrbuch des sächsischen Rechts* (Traité de Droit saxon), fait d'après l'ouvrage de Haubold; Leipzig, 1829; — *De documenti notione recte constituenda*; ibid., 1832; — *Die neuen Criminalgesetze des Königreichs Sachsen erläutert* (Commentaires des nouvelles lois pénales du royaume de Saxe); ibid., 1838; — *Betrachtungen über das Gesetz im Staate* (Observations sur la loi dans l'État); Leipzig, 1842; — *Der Concurs der Gläubiger* (Le Concours des Créanciers); ibid., 1852; — *De usuris moræ in concursu creditorum*; ibid., 1855; — *Responsum, quo quæstiones quædam de negotiis prodigorum tractantur*; ibid., 1855; — *De herede ex re certa instituto, eoque legatis vel fidei-commissis onerato*; ibid., 1856; — un grand nombre de programmes, tels que : *De Jure Aquarum*; — *De Sententia Regulæ : Scriptura non probat pro scribente*, etc.; — plusieurs articles dans des recueils de jurisprudence : *Jahrbücher* de Politz, *Rechts-Lexikon* de Weiske, etc. R. L.

*Conv.-Lex.*

GUNTHER D'ANDERNACHT. *Voy.* GONTHIER (*Jean*).

GUNZ (*Juste-Godefroy*), anatomiste allemand, né à Kœnigstein, en 1714, mort à Dresde, en 1754. Il reçut de son père, qui était ministre protestant, les premiers éléments de son instruction. Il était encore étudiant à Leipzig lorsqu'il fut désigné pour examiner les eaux thermales qui existent dans le pays. A peine était-il reçu docteur que l'électeur de Saxe le prit sous sa protection et créa pour lui une chaire de professeur extraordinaire d'anatomie et de chirurgie à l'université de Leipzig. Gunz ne prit possession de sa chaire qu'après avoir visité plusieurs universités allemandes, Paris et Leyde. Ses leçons publiques et ses travaux lui acquirent bien vite une grande réputation, et l'Académie des Sciences de Paris le choisit pour associé. Après dix ans de professorat, Gunz fut appelé à Dresde comme premier médecin de l'électeur. Il était très-considéré comme praticien lorsque la mort l'enleva. Gunz s'était occupé de l'anatomie avec une grande ardeur. Son cabinet contenait plus de 2,000 pièces anatomiques, dont la description a été donnée dans un livre intitulé : *Præparata Anatomica in liquore, sicca et ossa Gunziana*; Dresde, 1756, in-12. Sa bibliothèque était aussi très-précieuse; on en a imprimé le catalogue à Dresde, en 1755, in-8°, avec son portrait. Ses ouvrages sont : *De Mammarum Fabrica et lactis secretione*; Leipzig, 1734, in-4°; — *In Hippocratis librum de dissectione*; Leipzig, 1738; — *De derivatione puris ex pectore in bronchiis*; Leipzig, 1738, in-4°; — *De calculum curandi viis quas chirurgi Galli repererunt*; Leipzig, 1740, in-8°; — *De commodo parturientium situ*; Leipzig, 1742, in-8°; — *Observationum anatomico-chirurgicarum de herniis Libellus*; Leipzig, 1744, in-4°; — *Commentaria in librum Hippocratis de humoribus*; Leipzig, 1745, in-8°; — *Observationes circa hepar factæ*; Leipzig, 1748, in-8°; — *Observationes ad ozænam maxillarem ac dentium ulcus*; Leipzig, 1753, in-4°; — *Observationes de utero et naturalibus feminarum*; Leipzig, 1753, in-4°. W.

J.-A. Ernesti, *Éloge de Gunz*; dans les *Opuscula oratoria*.

* GURDESTIN (*Gurdestinus* ou *Wrdestinus*), abbé du monastère de Landevenec en 884, est auteur d'une Vie inédite de Saint Gwennolé, insérée au cartulaire de ce couvent, manuscrit du onzième siècle, conservé à la bibliothèque publique de Quimper. Ce cartulaire est un document d'autant plus précieux qu'il est à peu près le seul à donner quelques notions sur l'histoire de la Bretagne armoricaine au cinquième siècle. Aussi versé dans la connaissance des Saintes Écritures et des principaux docteurs et chroniqueurs ecclésiastiques que familiarisé avec l'antiquité classique, Gurdestin était assez instruit pour son temps, comme l'atteste sa Vie de saint Gwennolé, écrite tantôt en prose, tantôt en vers. P. Levot.

M. Arth. de la Borderie, *Biographie Bretonne*.

* GURJÃO (*Hilario-Maximiano-Antunes*), voyageur brésilien, né vers 1800. Il occupe dans l'armée brésilienne le rang de major d'artillerie. En 1854 il reçut une mission spéciale

pour aller explorer la province de Rio-Negro, sur laquelle on a jusqu'à ce jour si peu de documents; il a fait un rapport succinct, mais plein d'intérêt, sur cette région : *Descripção da Viagem que fiz desde a cidade da Barra do Rio Negro pelo rio do mesmo nome até a serra do Cucui indo em commissão*, etc.; Rio-de-Janeiro, 1855. F. D.

*Instituto historico geographico de Rio-de-Janeiro, Revista trimensal*, t. XVIII.

* GURLITT (*Jean-Godefroy*), archéologue allemand, né à Halle (Prusse), le 13 mars 1754, mort à Hambourg, le 14 juin 1827. Il étudia la philosophie et la théologie à Leipzig, remplit pendant vingt-trois ans (1779-1802) les fonctions de recteur du Pædagogium de Kloster-Bergen près Magdebourg, et vint en 1802 au lycée Johanneum de Hambourg, qui sous sa direction devint une des meilleures écoles de l'Allemagne. On a de lui : *Abriss der Philosophie* (Éléments de Philosophie); Magdebourg, 1788; — *Biographische und literarische Nachricht von Winckelmann* (Notice biographique et littéraire sur Winckelmann); Magdebourg, 1797, in-4°; suivie de deux *Suppléments*, Hambourg, 1820 et 1821; — *Ueber die Gemmenkunde* (De la Science des Gemmes); Magdebourg, 1798; — *Ueber Mosaik* (De la Mosaïque); Magdebourg, 1798; — *Allgemeine Einleitung in das Studium der schönen Künste des Alterthums* (Introduction générale à l'étude des beaux-arts de l'antiquité); Magdebourg, 1799; — *Verschiedene Schriften* (Mélanges); Magdebourg, 1801, 2ᵉ vol., publié par Cornelius Muller, 1829; — *Hercules*; Magdebourg, 1801, in-4°; — *Oratio de usu librorum sacrorum ad humanitatem*; Hambourg, 1803, in-4°; — *Ueber einige Vorzüge des verwichenen Jahrhunderts* (De quelques avantages du siècle passé); Hambourg, 1804, in-4°; — *Leben des Aonius Palearius* (Vie d'Aonius Palearius); Hambourg, 1805, gr. in-4°; — *Narratio de vita P.-H. Brodhagenii*; Hambourg, 1806, in-4°; — *Narratio de vita Hermanni Doormanni*; Hambourg, 1806, in-4°; — *Archæologische Schriften* (Écrits archéologiques), publiés après la mort de l'auteur par Cornelius Muller; Altona, 1831, gr. in-8°. On doit en outre à Gurlitt la publication des études historiques de Spittler sur *Les Templiers*, Hambourg, 1824; — *Les Bénédictins*, ibid., 1823; — *Les Ordres mendiants*, ibid., 1822; — et *Les Jésuites*, ibid., 1822. R. L.

*Conv.-Lex.* — Kayser, *Index Libror.*

* GURLT (*Ernest-Frédéric*), agronome et vétérinaire allemand, né le 13 octobre 1794, à Drentkau près Grünberg (Silésie). Il étudia la médecine à l'université de Berlin, et y obtint en 1819 le grade de docteur. Il est aujourd'hui directeur de l'école vétérinaire à Berlin. Ses principaux ouvrages sont : *Handbuch der vergleichenden Anatomie der Haussaugethiere* (Manuel d'Anatomie comparée des animaux domestiques); Berlin, 1822, 2 vol.; 3ᵉ édit. 1843-1844, suivi d'un atlas intitulé : *Anatomische Abbildungen der Haussaugethiere*; Berlin, 2ᵉ édit., 1843-1844, avec 150 planches; supplément, Berlin, 1848, avec 25 planches; — *Lehrbuch der pathologischen Anatomie der Haussäugethiere* (Traité d'Anatomie pathologique des Animaux domestiques); Berlin, 1831-1832; supplément, ibidem, 1849; — *Lehrbuch der vergleichenden Physiologie der Haussäugethiere* (Traité de Physiologie comparée des animaux domestiques); Berlin, 1837; 2ᵉ éd., 1847; — *Chirurgische Anatomie und Operationslehre für Thierärzte* (Anatomie chirurgicale et acurgie à l'usage des vétérinaires); Berlin, 1847, gr. in-fol. avec 10 gravures : ouvrage fait en commun avec Chr. Hartwig; — *Anatomie der Hausvögel* (Anatomie des Oiseaux domestiques); Berlin, 1849. Depuis 1835 M. Gurlt rédige en commun avec M. Hartwig une revue périodique intitulée : *Magazin für die gesammte Thierheilkunde* (Magasin de la Science Vétérinaire). R. L.

*Conv.-Lex.* — Kayser, *Index Libror.*

GURNEY (*Joseph-John*), philanthrope anglais, né le 2 août 1788, à Earlham-Hall, près Norwich, et mort dans sa ville natale, le 4 janvier 1847. Il fit à l'université d'Oxford d'excellentes études, et acquit de bonne heure une connaissance approfondie des langues hébraïque et syriaque; en 1818 il fut reconnu ministre de la Société des Amis, à laquelle il appartenait. De cette époque date la série de continuels voyages entrepris en compagnie de sa sœur, mistress Élisabeth Fry, sur presque tous les points du continent, dans le but philanthropique de réformer le régime des prisons. Il commença par visiter l'Écosse en 1818 et l'Irlande en 1827; dix ans après il passa aux États-Unis, où il séjourna trois ans et s'employa de tout son pouvoir à l'abolition de l'esclavage. Il parcourut ensuite les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse et la France, et intercéda vivement auprès du gouvernement de Louis-Philippe pour obtenir l'affranchissement des nègres dans les colonies. Sa participation aux travaux des nombreuses sociétés de bienfaisance, d'instruction et de propagande religieuse, ne fut pas moins considérable; joignant l'exemple au précepte, il n'hésita pas en mainte circonstance à faire de ses propres biens l'usage le plus libéral et le mieux entendu. On a de lui de nombreux ouvrages, aussi fortement conçus que clairement écrits; nous citerons entre autres : *Report addressed to the marquis of Wellesley*; 1818 : sur les prisons d'Irlande; — *Observations on the distinguishing views and practices of the Society of Friends*; 1824 : dont il a été fait sept éditions successives; — *Notes et Dissertations sur la Bible*; — *Hints on the portable evidence of the christianity* : titre bizarre, qui signifie que tout homme porte en soi et dans son expérience personnelle la

preuve de la divinité de la Bible; — *Pensées sur l'habitude d'une discipline*; — *Essais sur l'exercice habituel de l'amour de Dieu*; — *Le Puséisme pris dans sa racine*; — *Lettres à Henri Clay*, sur l'esclavage; — et une foule de brochures de piété et d'éducation.

Paul Louisy.

*Memoirs of J.-J. Gurney, with selections from his journal and correspondence*; 2 vol. in-8°.

**GURTLER** (*Nicolas*), philologue et historien allemand, né à Bâle, le 8 décembre 1654, mort à Franeker, le 28 septembre 1711. Élevé dans sa ville natale et reçu ministre de l'Église réformée, il voyagea dans divers pays protestants, prêchant et professant tour à tour. Il enseigna successivement la philosophie et l'éloquence à Herborn, la théologie à Hanau, à Brême, à Deventer et enfin à Franeker. D'après Chauffepié, « Gurtler était savant dans toutes les sciences, et surtout dans celles qui convenaient à sa profession. » Outre quelques harangues académiques, on a de Gurtler : Un *Lexique Grec, Latin, Allemand et Français*; Bâle, 1682, in-8°; — *Historia Templariorum, observationibus ecclesiasticis aucta*; Amsterdam, 1691, in-8°; — *Institutiones Theologicæ*; Amsterdam, 1694, in-4°; — *Voces typico-propheticæ*; Brême, 1698, in-4°; — *Systema Theologiæ propheticæ, cum Indice omnium locorum S. Scripturæ*; Amsterdam, 1702, in-4° : « Ce système de théologie prophétique passe, dit Chauffepié, pour un des meilleurs ouvrages qu'il y ait en ce genre »; — *Origines Mundi, et in eo regionum, rerum publicarum, populorum, horumque duces, migrationes, dii, religio, mores, instituta*.....; Amsterdam, 1708, in-4°; *Forma sanorum Verborum*; Franeker, 1709, in-12. — *Dissertationes de Jesu-Christo in gloriam evecto*; Franeker, 1711; — Gurtler publia aussi, sous le voile de l'anonyme, un traité historique en allemand : *Sur l'État des Réformés en France*; 1685, in-12 : cet ouvrage fut composé à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes.

Z.

Van der Waeyen, *Oratio funebris in obitum Nicolai Gurtleri*; Franeker, 1712. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XLI. — Chauffepié, *Nouveau Dictionnaire historique et critique*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lex.*

**GUSIKOW** (*Michel-Nicolas*), musicien polonais, né en 1806, à Sklow, petite ville de la Russie Blanche, mort à Aix-la-Chapelle, le 21 octobre 1837. Il appartenait à une famille juive, qui depuis plusieurs siècles comptait des musiciens dans son sein. Son père, pauvre ménétrier, jouait de la flûte et du tympanon. La faiblesse de la poitrine du jeune Michel ne lui ayant pas permis de jouer de la flûte, il s'attacha avec amour au *claque-bois*, instrument grossier, originaire de la Chine et de l'Inde, et répandu chez les Tartares, les Cosaques, les Russes, les Lithuaniens, et jusque dans la Pologne. Cet instrument est composé de barreaux de bois sonore, tel que le plus. Gusikow augmenta le nombre des barreaux de bois, et les posa sur de légers rouleaux de paille cousue; il réussit ainsi à isoler les vibrations et à les rendre plus puissantes. Enfin, il acquit tant d'habileté à jouer de cet instrument qu'en 1833 il put se faire entendre sur le Théâtre-Italien d'Odessa, où il obtint un immense succès. Il ne fut pas moins bien accueilli plus tard à Vienne, ainsi que dans la tournée artistique qu'il entreprit en Allemagne et en France.

J. V.

Schlesinger, *Ueber Gusikow*; Vienne, 1836, in-8°. — *Conversations-Lexikon*. — Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens*.

**GUSMAN**. *Voy.* GUZMAN.

**GUSMAN** ou **GUSMÃO** (*Bartholomeu Lourenço*, DE), célèbre ingénieur brésilien, né à Santos, vers 1685, mort après 1724. Sa famille était établie dans le sud du Brésil. Fils de Francisco Lourenço de Gusmão, chirurgien en chef du presidio de Santos, il se destinait à l'état ecclésiastique, et vint de bonne heure en Europe suivre les cours de l'université de Coïmbre, où se manifesta son goût pour les sciences physiques. Voué presque exclusivement à la philologie et aux sciences mathématiques, Bartholomeu semble avoir été beaucoup moins propre que son frère Alexandre aux négociations de la diplomatie; car il échoua dans une mission à Rome dont l'avait chargé le roi Jean V. Lorsqu'il était encore à Lisbonne, c'est-à-dire dès les premières années du dix-huitième siècle, Gusman avait conçu le dessein de construire une machine au moyen de laquelle on pût s'élever dans les airs : il paraît que l'ingénieux inventeur fut puissamment servi dans ses projets par une princesse dont le mari régnait alors sur une partie de l'Espagne, Élisabeth de Brunswick-Blankenbourg, épouse de Charles VI et mère de Marie-Thérèse, qui écrivit en sa faveur au roi de Portugal et lui accorda une protection efficace. Ce qui est tout à fait hors de doute, c'est que vers le milieu l'année 1709 sa machine était achevée et pouvait fonctionner.

L'un des membres les plus accrédités de l'Académie des Sciences de Lisbonne, Freire de Carvalho, qui semble avoir épuisé tous les documents relatifs à ce fait scientifique, dit positivement que « de l'examen de divers mémoires, soit imprimés soit manuscrits, il ressort bien que le père Gusman avait inventé une machine à l'aide de laquelle on pouvait se transporter dans les airs d'un lieu dans un autre »; mais il ajoute aussitôt « qu'il est impossible, par ces mêmes descriptions, de prendre une idée exacte de la machine en elle-même; » — « Il semble, dit-il, que Gusman appliquait à ce genre d'aérostat l'électricité et le magnétisme combinés, combinaison qui de nos jours a été appliquée à certains véhicules pour suppléer l'action de la vapeur. D'après ces descriptions, la machine offrait l'aspect d'une espèce de barque ou de conque; mais

le moyen par lequel on prétend qu'elle se mouvait dément les principes vulgaires de la mécanique. On en peut conclure qu'il n'est plus possible de connaître aujourd'hui les procédés dont le mécanicien s'est servi alors pour l'exécution de son invention. »

Quelques étrangers sont moins réservés dans la description de la machine : « elle avait, disent-ils, la forme d'un oiseau criblé de tubes multipliés, par lesquels le vent passait pour emplir d'air une espèce de panse saillante, au moyen de laquelle elle s'élevait. Si le vent faisait défaut, l'inventeur obtenait le même effet par le moyen de machines métalliques disposées dans le corps de la machine. L'ascension devait aussi se produire par l'attraction électrique de certaines pièces d'ambre établies vers la partie supérieure et par deux sphères situées de même et pleines d'aimant. Une pareille description paraîtra bien étrange sans doute aux hommes de la science. On a été plus loin : un dessinateur du dix-huitième siècle a donné une représentation minutieuse de l'aérostat, et tout le monde peut voir cette gravure à la Bibliothèque impériale (section des estampes). Ce dessin, dépourvu d'explication, n'est qu'une curiosité à peu près inutile. En présence de pareilles descriptions on conçoit à merveille la prudente circonspection de M. Freire de Carvalho. Autant il reste de doute sur le mode de construction que Gusman adopta pour sa machine, autant il y en a peu sur le résultat de ses expériences. Porté par sa nacelle, il s'élança, le 8 août 1709, de la tourelle da Casa da India, et franchit l'espace assez étendu qui existe entre cet édifice et le terreiro de Paço, derrière lequel il alla descendre. Le peuple de Lisbonne lui donna dès ce moment un surnom significatif, il l'appela *o Voador* (1).

Non-seulement une tradition constante a conservé le souvenir de cet événement, mais il reste à l'appui des faits une requête de Gusman lui-même, dans laquelle il sollicite un privilége qui lui garantisse les avantages de son invention. En conséquence de cette demande, le privilége est concédé, et, ce qui pourra paraître étrange, la peine capitale menace quiconque transgressait l'ordonnance du souverain; en outre, le même document concède comme récompense à l'heureux inventeur un canonicat, dont il peut cumuler les produits avec le traitement qu'il doit recevoir désormais à l'université de Coimbre : ce traitement annuel est fixé à 600,000 reys.

Les témoins ne manquèrent point à cette ascension merveilleuse, dont le bruit se répandit bientôt dans la péninsule et même à l'étranger; toutefois, on ne donna pas suite à l'expérience. Moins avides de nouvelles que nos journaux, les gazettes du temps se turent sur ce qui avait eu lieu à la Casa da India. Nous nous trompons; un poëte comique bien connu en Portugal, et qui a une sorte de parenté avec notre ingénieur, Thomas Pinto Brandão, avait vu s'élever dans les airs Bartholomeu de Gusman, et il signale cet événement dans sa chronique versifiée, qui fut imprimée à Lisbonne; ce témoignage d'un contemporain est irrécusable, puisque toute la ville pouvait le démentir (1).

Gusman continua ses ingénieux travaux sur la mécanique; mais son esprit inventeur, s'il ne s'arrêta pas, se dirigea vers un but moins difficile à atteindre; il abandonna la navigation aérienne, pour s'occuper d'une des branches les plus secondaires de la construction navale : des avis bienveillants lui avaient déjà fait comprendre le péril qu'il y avait à poursuivre ses expériences merveilleuses dans un pays où ses ennemis pouvaient faire sévir contre lui le Saint-Office. Son compatriote le vicomte de S.-Leopoldo n'hésite pas à dire que l'expérience aérostatique du digne père fut regardée comme n'étant pas étrangère aux *pratiques de la magie* : l'inaction de l'habile physicien s'explique dès lors; quelques mots de Barbosa Machado la font mieux comprendre. Gusman était de la race de ces grands inventeurs qui, une fois leur pensée réalisée, l'abandonnent au monde. A voir sa modestie, on pourrait presque ajouter son humilité, on n'eût jamais supposé que ce pauvre prêtre fût préoccupé de la moindre renommée. Il en cherchait une peut-être d'ailleurs qu'il n'obtint pas, celle d'écrivain. Sans cesser d'entreprendre des travaux de pure mécanique, il continua à lire des mémoires à l'Académie d'Histoire, et dans ses recherches il n'avait pas toujours la pensée heureuse; telle est, entre autres, sa dissertation lue en 1721 : il cherche à prouver qu'il n'y avait jamais eu au temps de Diniz un évêque de Coimbre auquel pût s'appliquer le nom de *D. Henrique*, ou plutôt d'*Aimerico*; et il oublie, ou du moins on ignorait alors, qu'Aymeric d'Heberard, l'un des savants les plus renommés du Quercy, avait occupé au treizième siècle le siége de la ville universitaire, et pouvait être considéré, avec son royal élève D. Diniz, comme le premier fondateur de l'université elle-même.

Ces travaux, ceux qui sont relatifs aux évêques de Porto, semblent avoir occupé tous les instants de Gusman jusqu'en l'année 1724. A cette époque, on le voit quitter clandestinement le Portugal : il perd son titre d'académicien, et passe en Espagne. Tâchait-il d'échapper par la

(1) La correspondance de B. de Gusmão avec sa royale protectrice existe encore dans les archives de Brunswick. Cette princesse y désigne l'aérostat du moine sous le nom de navire volant. Si l'affaire de la succession n'eût pas fait naître d'autres préoccupations dans l'esprit d'Élisabeth de Brunswick et ne l'eût pas ramenée en Allemagne, où la couronne impériale l'attendait, il paraît bien certain que l'expérience du 8 août 1709 ne serait pas demeurée isolée; la princesse dit que le navire s'était élevé triomphalement; mais, malheureusement pour la science, bien peu de temps après, le trône espagnol autrichien s'écroulait, devant les efforts de Louis XIV.

(1) *Pinto renascido*; Lisbonne, 1732.

fuite à un châtiment qu'on ne saurait trop s'expliquer, mais que certains préjugés régnant alors dans la péninsule pouvaient rendre redoutable, ou faisait-il une tentative pour se rendre dans le pays de Brunswick, pays qui lui présentait un asile sûr? C'est ce qu'il nous est impossible d'éclaircir. On sait seulement, grâce à une note du poëme des *Argonautes*, qu'il mourut à l'hôpital de Séville. Sa correspondance qui se trouve aux archives de Brunswick, et qu'on annonçait devoir être publiée, lèverait probablement tous les doutes qui nous restent encore sur ce point.

A des titres divers, les deux Gusman (comp. l'article suivant) occupent beaucoup les esprits depuis quelques années; une circonstance nouvelle vint ajouter en ces derniers temps à l'intérêt qu'inspire leur double illustration, et il paraît qu'ils tenaient à une famille de Santos (celle des Andrade) à laquelle le Brésil doit ses principales illustrations politiques. Les deux frères, dont les occupations étaient de nature si différentes, paraissent avoir vécu ensemble dans la meilleure intelligence et conservé tous les deux le goût le plus vif pour les recherches littéraires. On se demande cependant comment il se fait que le ministre, esprit si fin et si positif à la fois, n'ait pas constaté par quelques phrases la grande découverte qui venait de s'accomplir dans sa famille. Il est probable qu'en cette circonstance l'homme d'État aura été arrêté par les préjugés funestes qui faillirent rendre Vieira lui-même victime de l'inquisition. L'union des frères Montgolfier a fait leur force et a rendu leur nom immortel. Si la priorité d'invention ne leur appartient plus, il est incontestable qu'ils ont été inventeurs eux-mêmes et que les procédés suivis par leur prédécesseur leur ont été complétement inconnus; leur double persévérance a triomphé de tout. Qui sait ce qui fût arrivé si Alexandre de Gusman eût mis à seconder le génie de son frère une portion du talent qu'il déployait dans les missions politiques qu'on lui confiait? On doit à Bartholomeu Gusman : *Varios modos de esgotar sem gente as náos que fazem agua*; Lisbonne, 1710, in-4° : l'auteur a fait paraître en même temps la traduction latine de ce livre : *Variæ rationes Antlias pro navibus automatas construendi*; Lisbonne, 1710, in-4°, fig.; — *Sermão da virgem Maria N. S. em huma festa, que a devoção de Sua Magestade lhe dedicou em Salvaterra aos 26 de abril deste presente anno 1712*; Lisbonne, 1712, in-4°; — *Sermão na ultima tarde do triduo com que os academicos ultramarinos festejão a Nossa Senhora do desterro pregado na parrochial de S. João de Almedina a 9 de janeiro de 1718*; in-4°; — *Sermão pregado na festa do corpo de deos da figuezia de S. Nicolao desta cidade*; Lisbonne, 1721, in-4°; — *Conta dos seus estudos academicos em a Academia-Real a 16 de setembro de 1722* : voy. le t. III *da Collecção dos documentos da mesma Academia*; Lisbonne, 1723, in-fol.

Il y a un autre écrivain portugais de ce nom, *Bartholomeu Gusman*, religieux de l'ordre Séraphique établi à S.-Miguel en Castille, professeur de théologie, qui a écrit un livre intitulé : *Expositio in controversiam de Immaculata Virginis Mariæ Conceptione breviter et copiose ambiens omnia quæ sancti patres et alii doctores usque adeo scripsere*; Madrid, 16[illegible], in-4°.

Ferdinand Denis.

*Encyclopædia Britannica, or a dictionary of arts, sciences*, etc.; Édimbourg, 1797, t. I, 3[e] édit. — *Encyclopædia Edinensis*, by James Millar; Édimbourg, 18[illegible]. — *Encyclopædia Americana*, édit. Francis Lieber. — *O Panorama*, ann. 1838. — Jozé-Agostinho de Macedo, *O Novo Argonauta*; Lisbonne, 1809, p. 24. — Diog. Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Francisco Freire de Carvalho, *Memorias da Academia das Sciencias de Lisboa*. — Vie de São-Leopoldo, *Ostensor Brasileiro*; Rio-de-Janeiro (1845-1846), p. 337 et suiv. — Le comte Eugène de Civry, dans *Le Pays*, article du 25 juillet 18[illegible].

GUSMAN ou GUSMÃO (*Alexandre de*), frère du précédent, homme d'État brésilien, né à Santos, au dix-septième siècle, mort le 3 décembre 17[illegible]. Il vint très-jeune en Europe, et fut d'abord attaché à l'ambassade portugaise à Paris. Il mit à profit son séjour dans cette ville pour continuer des études sérieuses commencées au Brésil et en Portugal, et se fit bientôt recevoir docteur en lois en 1714. Sa science bien connue et son aptitude pour les affaires le firent choisir pour devenir un agent diplomatique des plus actifs, sur lequel roulaient les affaires les plus importantes de la France et de Rome durant la première moitié du dix-huitième siècle. Dès 1720 il était retourné à Lisbonne, lorsqu'il fut chargé d'aller [illegible] au congrès de Cambray; on annula bientôt sa nomination, et il fut expédié à Rome, où il traitait avec le pape de l'Église patriarcale et des priviléges qu'il réclamait pour elle. Grâce à la manière habile dont cette grande affaire fut menée par le jeune diplomate, le roi de Portugal n'eut plus rien à souhaiter, et il put réunir dans Lisbonne toutes les magnificences pontificales du sacré collége. Gusman dut résider [illegible] pendant sept ans à Rome, auprès de Benoît XIII, mais ce fut en vain qu'il postula le chapeau pour le nonce Bichi, auquel Jean V voulait le faire obtenir. Il fut nommé néanmoins chevalier de l'ordre du Christ, et reçut en propriété l'office d'[illegible] l'Ouvidorie de Villa-Ruiva, dont son frère Barthélemy devait toucher l'usufruit. Il s'était [illegible], et son beau-père avait participé aux [illegible] ministérielles uniquement à cause de lui; [illegible] on peut ajouter que les grâces qu'on lui accordait étaient bien peu en rapport avec les services qu'il avait rendus : c'est lui, entre autres [illegible], qui obtint du sacré collége que les archevêchés de Portugal revinssent à la nomination du roi; il obtint également du saint-père que le monarque portugais prît pour lui et ses successeurs le titre de Majesté très-fidèle. De retour en Portugal, on lui confia presque toutes les affaires importantes

ministère des affaires étrangères, sans qu'il eût toutefois le titre de ministre, et il montra surtout un grand talent dans la discussion qui s'éleva entre les deux couronnes, à propos des limites définitives qui devaient séparer le Brésil des provinces de la Plata. Il obtint alors qu'en échange de la colonie do Sacramento, que le Portugal restituait à l'Espagne, la première de ces puissances gagnât dans l'Amérique du Sud un territoire beaucoup plus considérable que celui dont elle faisait la cession; c'était travailler alors, sans qu'il s'en doutât, à la prospérité future de sa véritable patrie. Dès l'année 1734 A. de Gusman avait eu dans ses attributions les affaires du Brésil. A l'exception d'un moment où le cardinal da Motta s'en était emparé, il les avait dirigées. A la mort de ce ministre, elles lui revinrent complétement, et ce fut alors que Minas-Geraes, cette source abondante de richesse, put se louer de voir un Brésilien à la tête de l'administration. Grâce à lui tout se ranima dans cette province, naguère opprimée, et dont les trésors venaient s'engloutir, sans profit ni pour le Portugal ni pour le Brésil, dans les constructions du monastère de Mafra, construction gigantesque et inutile: Gusman s'occupa essentiellement aussi de la colonisation du pays où il était né, et il nous dit lui-même quels soucis et quelle fatigue lui causèrent le transport au Brésil de diverses familles qu'il y introduisit. Après vingt-cinq ans de services, il se trouvait chargé de famille, et sa santé était ruinée; il sollicita avec beaucoup de dignité une position qui lui permît de prendre quelque repos; il resta simplement conseiller du conseil d'outre-mer, bien que sous ce titre modeste il remplît les fonctions de ministre. Dès l'époque où il était rentré à Lisbonne il s'était vu admis en qualité de membre effectif à l'Académie d'Histoire portugaise, et on le chargea d'écrire en latin l'histoire des contrées possédées au delà des mers par les Portugais. Il ne paraît pas qu'il ait donné suite à ces injonctions académiques, que contrariaient ses autres travaux. Il mourut de la goutte, à cinquante-huit ans; les enfants qu'il avait eus de son mariage avaient succombé dès les premières années.

Gusman, qui savait les langues anciennes et mêmes les langues orientales, s'exprimait avec facilité dans les principales langues de l'Europe, et s'était occupé avec passion de l'étude des sciences physiques; ses écrits sont néanmoins peu nombreux. On suppose qu'un incendie terrible, qui détruisit sa maison et qui consuma sa riche bibliothèque, n'épargna pas ses manuscrits. On a de lui quelques opuscules, devenus fort rares, et dont le suivant fut composé dès les premiers jours de son séjour à Paris : *Relação da entrada publica que fez em Paris aos 18 de agosto* 1715 *o excellentissimo S. D. Luiz da Camara, conde da Ribeira, grande do conselho del rey, mestre de campo general e general da artilharia nos exercitos de Portugal, seu embaixador extraordinario a corte de França;* Paris, 1715, in-4°. Cette relation renferme de curieux documents sur le cérémonial tel qu'il était pratiqué à la fin du règne de Louis XIV pour la réception des ambassadeurs; — *Aventuras de Diofanes por Dorothea Engracia Tavareda Dalmira*, s. l. n. d. La première édition de ce roman pseudonyme s'étant écoulée, il fut réimprimé. Il y a entre autres une édition de Lisbonne, 1790, faite bien longtemps après la mort de l'auteur; les éditeurs ont soin de rappeler que cette œuvre d'imagination n'ayant pas paru assez grave à son auteur, il avait adopté un nom supposé. On a encore de lui : *Oração com que, depois de feita a declaraçao pelo conde de Ericeira, director da Academia Real da Historia Portugueza, de achar se elle admittido para consocio, congratulou Gusmão a mesma academia em* 13 *de março de* 1732; — *A Conta dos seus estudos academicos em sessão de* 24 *de julho* 1732. (dans les *Mémoires de l'Académie d'Histoire*, t. XI); — *Panegyrico a Magestade del rey D. Joao V, recitado no Paço a* 22 *de outubro de* 1739, *em que compriò seus annos;* même recueil, t. XII. Parmi ses œuvres manuscrites, on cite surtout des mémoires relatifs aux limites des possessions espagnoles et portugaises en Amérique. On vient de réunir ses lettres, vraies modèles de style enjoué; elles ont été récemment publiées à Lisbonne. Ferd. Denis.

*O Panorama*, jornal literario, parte 37, maio de 1840. — Visconde de S.-Leopoldo. *Vida e Feitos de Alexandre de Gusmão*; dans le journal *Ostensor Brasileiro*. — *Instituto historico de Rio-de-Janeiro, revista trimensal*.

GUSTAFSCHOELD ([ce nom signifie *bouclier de Gustave*] *Abraham* Hellichius, anobli en 1772, sous le nom ci), général suédois qui joua un grand rôle dans le coup d'État de 1772, né le 6 janvier 1723, mort le 26 octobre 1792. Fils d'un pasteur de Scanie, il entra comme volontaire au régiment du Prince royal en 1741, devint officier en 1747, et fut nommé chevalier de l'ordre de l'Épée en 1767. Il était commandant de la place de Christianstad, en Scanie, lorsque le roi Gustave III lui confia son projet d'anéantir le pouvoir du sénat et de reprendre l'autorité absolue. Hellichius lui promit sa coopération; il s'attacha à mériter, par ses manières bienveillantes, l'affection des officiers placés sous ses ordres, et gagna, par des banquets, le reste de la garnison, qui ne se composait que de trois cents hommes. Lorsqu'il crut le moment favorable arrivé, il se déclara en insurrection, le 12 août 1772, fit fermer les portes de la ville, et, avec l'assentiment des habitants, déposa les autorités civiles. A cette nouvelle, le sénat décréta que la place serait assiégée; mais peu de jours après survint le coup d'État du 19 août, qui amena le triomphe de la cause embrassée par Hellichius. En récompense de ses services, il fut anobli et nommé colonel. Il se

retira du service en 1792, avec le grade de lieutenant général. E. B.

*Biog.-Lex.*, V, 262-3.

**GUSTAVE Ier WASA** (1), roi de Suède, naquit, selon les plus meilleurs historiens suédois, le 12 mai 1496, au château de Lindholmen, dans le Roslagen, et mourut à Stockholm, le 29 septembre 1560. Il était fils aîné (2) d'Erik Johansson, sénateur et gouverneur de l'île d'Aland, que les chroniqueurs qualifient de « seigneur jovial et chatouilleux », mais qui n'a marqué dans l'histoire que par plusieurs actes de violence. Sa mère se nommait Cécile d'Eka, et appartenait à une famille dévouée à la domination danoise. Le grand-père de Gustave, Hans Christersson, avait épousé Brite, sœur du régent Sten Sture Ier, et ce fut sous les yeux de cet homme illustre que Gustave fut élevé. En 1509, il fut envoyé étudier à Upsala, et montra dès lors plus de goût pour l'indépendance que pour l'étude. Il ne dissimulait pas sa haine pour les Danois. En 1514 il entra au service du régent Sten Sture II, et se distingua dans la lutte que soutint son protecteur contre l'archevêque Gustave Trolle. Il repoussa à Dufvenäs les troupes danoises envoyées au secours du prélat dans l'été de 1517. L'année suivante (le 22 juillet) lorsque le roi de Danemark, Christian II, vint assiéger Stockholm, Gustave portait l'étendard suédois au combat de Brännkyrka, où furent défaits les Danois. Une trêve eut lieu : Christian demanda des otages à Sture pour conférer avec lui. Le régent ne fit aucune difficulté de lui envoyer six des principaux nobles de sa cour. Gustave était de ce nombre; mais à peine sortis du port ils furent traîtreusement saisis et envoyés en Danemark. Le jeune Wasa fut confié à la garde de l'un de ses parents, Erik Baner, seigneur de Kallö (Jutland septentrional), chez lequel il vécut pendant un an avec une certaine liberté. Mais tout ce qu'il entendait dire des immenses préparatifs qu'on faisait pour subjuguer sa patrie ne lui laissait pas un instant de repos. Un matin il revêtit des habits de paysan, atteignit le même jour, malgré les plus grands périls, Flensbourg, à douze milles de Copenhague, s'y mit au service de marchands de bœufs du Jutland, et avec eux parvint sans être découvert jusqu'à Lubeck (30 septembre 1519). Là il fut reconnu, et son ancien hôte, Erik Baner, ne tarda pas à venir le réclamer. Mais le sénat lubeckois le prit sous sa protection et lui promit même de l'aider dans ses projets, que désormais il ne cachait plus. Ce fut alors que Gustave apprit que Sture, après avoir été vaincu sur le lac glacé d'Asunden, était mort des suites de ses blessures, et que les Danois avaient presque achevé la conquête de la Suède. Les châteaux de Stockholm et de Kalmar étaient les seules places qui tinssent encore contre l'ennemi. Deux femmes y commandaient : à Stockholm, Christina Gyllenstjerna, veuve de Sture; à Kalmar, Anne Bjelke, veuve de [illegible] Månsson. Gustave voulut gagner Stockholm; la flotte danoise l'en empêcha. Il offrit alors son épée à Anne Bjelke, mais la garnison de Kalmar, qui était allemande, avait résolu de se rendre : elle refusa de prendre le parti d'un [illegible], et Gustave ne dut la vie qu'à l'intervention des bourgeois.

De nouveau fugitif et proscrit, il erra dans le pays, repoussé de ses amis, qui redoutaient la vengeance de Christian. Vingt fois il fut sur le point d'être pris ou livré. Pendant tout l'été il se tint caché dans les bois et les [illegible]. Au mois de septembre, il se rendit à Tärna (Sudermanie), auprès de son beau-frère Joachim [illegible], qu'il voulut, mais en vain, détourner de se rendre à Stockholm pour assister au couronnement de Christian. Il se réfugia alors à Räfsnäs, dans ses terres de Wasa, et y resta quelque temps. Il se découvrit au vieil archevêque Jacques [illegible]son, qui le renseigna sur la position [illegible] des patriotes suédois; le prélat l'engagea à se soumettre au nouvel ordre de choses, et lui offrit sa médiation auprès du roi (30 octobre [illegible]). Gustave connaissait trop la mauvaise foi de son ennemi pour céder facilement à ces conseils. La terrible nouvelle des massacres de Stockholm vint prouver combien il avait été prudent. Il s'enfuit avec un seul serviteur, qui l'abandonna au bac de Kolsund après l'avoir volé. C'est vers la fin de novembre qu'il arriva à Kopparberg (*montagne de cuivre*), en Dalécarlie. Là il travailla quelque temps à battre le blé et à couper du bois (1). Une paysanne le reconnut au col de sa chemise, qui était brodé; Anders [illegible], riche mineur qui l'occupait, ne voulut pas lui donner asile. Il fut recueilli par Arendt [illegible], son compagnon d'études à Upsala; mais [illegible]

(1) On n'est pas d'accord sur l'origine et l'étymologie de ce nom de *Wasa*, qui signifie également *gerbe*, *fascine* et *gazon*; quelques auteurs le font dériver de la terre seigneuriale de Wasa, située dans la province d'Upland; d'autres l'expliquent par la composition des armoiries des ancêtres de Gustave. Suivant Geyer cette maison portait dans son blason une de ces fascines dont on comble les fossés pour monter à l'assaut; d'où l'on nommait cette famille *Storm Wase* (fascine d'assaut). Originairement cette fascine était noire, Gustave la fit jaune, et depuis ce temps on la considéra comme une gerbe.

(2) Gustave avait un frère, Magnus, seigneur de Rydboholm, mort en 1529, et qui n'a laissé aucune trace historique.

(1) Les granges dans lesquelles il a travaillé sont encore aujourd'hui conservées comme des monuments nationaux. Le grenier d'Isola, où Gustave [illegible] appartient aujourd'hui à la famille de Sven [illegible]. [illegible] le visita en 1681. Gustave III y fit élever un [illegible] en porphyre. L'édifice d'Ornäs, où sa vie fut sauvée par la présence d'esprit d'une femme; l'endroit [illegible] de Marnäs (paroisse de Svärdsjö) où il se tint caché pendant trois jours, sous un sapin abattu; la [illegible] entourée de marais sur le territoire de Isby ([illegible] Leksand) où il séjourna aussi quelque temps; [illegible] du village d'Utmedland (paroisse de Mora) [illegible] aux poursuites des Danois, la pierre de [illegible] à Mora où pour la première fois il harangua les [illegible] sont restés les objets de la vénération des Dalécarliens.

fide ami le dénonça aussitôt à Benoît Brunsson, agent du roi, qui accourut avec vingt hommes pour s'emparer du prince. Par bonheur la femme du traître (1), touchée des malheurs et de la bonne mine de Gustave, le prévint, et lui donna les moyens de fuir. Le chasseur Sven Elfsson conduisit le proscrit à Marnäs. Wasa fit ce trajet caché dans une voiture de fourrage : des soldats danois survinrent, et l'un d'eux sondant la voiture avec sa lance l'atteignit. Le sang qui coulait sur la neige eût infailliblement fait découvrir le prince si le fidèle Sven Elfsson n'eût blessé aussitôt son cheval, ce qui donna le change aux sbires. La présence de Gustave connue, les Danois le poursuivirent sans relâche. Ce fut une lutte de chaque jour qu'il eut à soutenir; quelques amis se joignirent à lui, et souvent il surprit et tua ceux qui le cherchaient. Il appela le peuple aux armes et à la liberté, à Rättwik d'abord, puis à Mora; mais ses paroles eurent peu d'effet. Il se disposait à gagner la Norvège, lorsque cent cavaliers vinrent pour l'arrêter. Les paysans dont il avait gagné l'affection prirent sa défense, et repoussèrent les étrangers. Le premier pas était fait : bientôt Gustave se vit à la tête de six cents hommes déterminés. Au commencement de février 1521, il s'empara du château de Kopperberg et du gouverneur, Christophe Olsson. Le Helsingland et le Gestrikland lui fournirent de nouveaux partisans. Les habitants des côtes se déclarèrent aussi en sa faveur. La révolte se propagea rapidement. L'habile Gustave ne laissa pas à ses ennemis le temps de se reconnaître. Profitant de l'ardeur de ses soldats improvisés, il chassa les Danois de position en position, les défit en bataille rangée à Vesterås (29 avril), et s'empara d'Upsala en juillet 1521. Dès ce moment il eut une armée, et ses entreprises furent une suite de succès. Il commença le siége de Stockholm le 26 juin, mais il ne put y entrer que deux années plus tard. Il convoqua pour le 24 août une assemblée des états à Vadstena. Les députés présents lui offrirent la couronne, qu'il refusa : il se contenta provisoirement du titre de régent, et reçut comme tel le serment de fidélité. Il s'était déjà fait reconnaître en cette qualité dans l'Upland (Suède supérieure); le Götaland et la Gothie suivirent cet exemple; les Danois furent chassés de la Vestrogothie et du Småland; la guerre fut transportée en Finlande. En avril 1522, Christian cependant prit l'offensive, mais les pillages et les cruautés qui suivirent ses succès passagers ne firent qu'exaspérer davantage les Suédois. Ce fut vers cette époque qu'il fit périr la mère et les deux sœurs de Gustave; enfin, les Danois eux-mêmes, fatigués du joug de ce tyran, le déposèrent (20 avril 1523), et proclamèrent roi son oncle Frédéric, duc de Holstein (*voy.* Christian II). Les partisans de Christian, dégagés de leur serment, se rallièrent à Gustave, qui fut élu roi dans la diète de Strengnäs, le 7 juin 1523. Le nouveau monarque fit son entrée solennelle à Stockholm le 20 juin suivant, et avant la fin de l'année le royaume entier fut pacifié. Néanmoins, Wasa différa la cérémonie du couronnement, pour ne pas être obligé de jurer le maintien des priviléges exorbitants du clergé, dont les membres, à la fois seigneurs temporels et spirituels, formaient un État dans l'État. Ils possédaient plus de la moitié des biens du royaume, et étaient là, comme partout alors, exempts des charges publiques. Les évêques habitaient des forteresses, y entretenaient de nombreuses garnisons, donnaient asile aux rebelles dans les temps de troubles ou conspiraient avec l'étranger. Les derniers événements avaient prouvé que les archevêques de Stockholm et d'Upsala étaient plus puissants que les régents eux-mêmes. Le roi comprit que l'intérêt du peuple et celui de la royauté exigeaient un changement dans la position du clergé.

Mais vouloir restreindre la puissance du clergé, c'était le mécontenter, et le mécontenter sans le détruire eût été aussi inutile que dangereux. Gustave le sentit, et résolut d'opérer une réforme radicale. Il exécuta ce projet hardi par la supériorité de sa politique, plus encore que par la force. D'après les conseils de son chancelier, Lars Anderson, il se servit de la doctrine de Luther pour arriver à son but, et en favorisa la propagation en Suède. Il ne jugea pas d'abord à propos d'embrasser lui-même la nouvelle religion : il conféra même l'archevêché d'Upsala au nonce Jean Magnus, après que ce ministre, envoyé de Rome pour pacifier les esprits, eut déclaré l'archevêque Gustave Trolle justement déposé. Cependant, dès 1522, Gustave commença à taxer le clergé et les biens de l'Église; en 1523 il mit sur les couvents un nouvel impôt, déguisé sous le titre d'emprunt. En 1524 il demanda de nouveaux subsides, pour l'expédition de Gottland. Dans cette circonstance il fit monnayer sa propre argenterie; « il ne pouvait, disait-il avec raison, demander qu'à ceux qui possédaient », et sous prétexte de soulager le peuple, il chargea le clergé de l'entretien et de la subsistance des troupes. Cette mesure excita les murmures de ceux qu'elle grevait, mais elle fut applaudie de la masse, qui trouvait avec le roi que « les ecclésiastiques ne se battant point, il était juste qu'ils payassent, chaque citoyen devant à la patrie son sang ou son argent ». En même temps Gustave distribuait à ses partisans tous les bénéfices vacants. En 1525 il publia trois édits qui subordonnaient dans divers cas la puissance cléricale à l'autorité civile. En 1526 il convoqua le sénat à Stockholm, et en obtint par un édit une année des dîmes, toute l'argenterie dont l'Église pourrait disposer et une cloche par paroisse. Les paysans, excités par les prêtres, s'opposèrent à l'exécution de la der-

(1) Elle se nommait Barbro Stigsdotter.

nière partie de cet édit, et tentèrent de se révolter à Upsala. Le roi se transporta lui-même dans cette ville avec une bonne escorte, et obligea sans coup férir les séditieux à demander grâce. Peu après, on vit paraître un imposteur, nommé Hans, qui se donnait pour Nils Sture, fils de l'administrateur Sten Sture II, quoique la mort eût enlevé ce fils un an auparavant. A l'aide du mécontentement du clergé et de la disette (1), il trouva des partisans et fit quelques progrès en Dalécarlie; mais, poursuivi par Gustave, il se sauva en Norvège, et chassé de là par le roi de Danemark Frédéric I[er], il passa à Rostock, dont les magistrats, pour complaire au monarque suédois, l'année suivante, lui firent trancher la tête. Le 16 juin 1527, Wasa, dans les états qu'il tint à Westerås, proposa aux évêques de lui céder de bonne grâce leur fortune et de renoncer à leurs priviléges. Ils refusèrent par l'organe de Thure Jönsson, doyen du sénat, et de l'évêque de Brask; les autres ordres, composés de la *noblesse*, les *bourgeois*, les *mineurs* et les *paysans*, demeurèrent indécis: « Alors, s'écria Gustave, il m'est impossible d'être plus longtemps votre roi »; et il quitta la salle les larmes aux yeux. La consternation fut à son comble; la nuit porta conseil, et le lendemain les ordres irrésolus la veille votèrent contre le clergé (2). On accorda tout ce que le roi demandait, et l'ordre des *évêques* fut depuis lors exclu du sénat. Le roi fit immédiatement occuper militairement les forteresses des prélats; ceux qui se soumirent de bonne grâce conservèrent leurs charges et leurs traitements; les récalcitrants, tels que l'évêque de Lincoping et l'archevêque Magnus, se retirèrent à Dantzig. Gustave, vainqueur du clergé, se crut alors roi, et se fit couronner à Upsala (12 janvier 1528), par Laurent Petri, archevêque luthérien, qu'il avait nommé archevêque d'Upsala. Il avait en même temps nommé Olaüs Petri, éloquent disciple de Luther, pasteur de Stockholm. Le grand-maréchal Thure Jönsson, l'évêque de Scara, quelques prêtres et quelques nobles catholiques levèrent l'étendard de la révolte en Dalécarlie, et égarèrent l'esprit des belliqueux paysans de cette contrée sauvage. Gustave y courut à la tête de quatorze mille hommes, et dissipa facilement les rebelles. Deux de leurs chefs les plus actifs, Måns Bryntesson (Liljehök) et Nils Olsson (Vinge), furent punis de mort; les autres furent graciés ou seulement privés de leurs dignités. Le roi parcourut ensuite l'Helsingie et la Gestricie, et y rétablit l'ordre sans effusion de sang.

Pendant ce temps le luthéranisme se répandait avec rapidité, et Gustave se crut assez affermi pour frapper le dernier coup sur le clergé catholique. A cet effet, il assembla une espèce de concile national, à Œrebro (Néricie), dans lequel il fit recevoir la confession d'Augsbourg comme religion d'État; il adopta lui-même une règle de foi qui était devenue celle de la majeure partie de ses sujets. Après avoir, de cette manière, disait-il, « conquis [illegible] royaume une seconde fois », il lui restait à assurer l'avenir. Il s'en occupa avec intelligence et énergie. Ce n'est pas que, depuis, Gustave n'ait plus eu à combattre; dès 1533 une nouvelle révolte éclatait en Dalécarlie; il l'étouffa avec sa célérité ordinaire, mais dut se montrer sévère. Christian II, roi détrôné de Suède et de Danemark, fit à la même époque une tentative [illegible] Norvège pour reprendre le pouvoir. [illegible] émigrés suédois se joignirent à lui; parmi eux se trouvaient le comte Jean de Hoya, beau-frère de Wasa, Bernhard de Melen et Gustave Trolle. Lubeck se déclara aussi en faveur de Christian. Le danger rapprocha Gustave et Frédéric [illegible] Lubeckois furent chassés de la Scanie, [illegible] Halland et du Bleking par l'armée [illegible] leur flotte fut dispersée par les flottes [illegible] des deux rois, et Gustave Trolle fut [illegible] blessé mortellement en Fionie. Les rebelles [illegible] cus, recoururent alors à l'assassinat; [illegible] tentatives furent découvertes, et les [illegible] presque tous bourgeois allemands, reçurent [illegible] châtiment, en 1536. La même année, Wasa [illegible] clut avec Christian III, à Brömsebro, [illegible] pour cinquante ans, et avec la Russie [illegible] soixante-dix. Il eut ensuite à réprimer [illegible] dace et les empiétements de son clergé [illegible] testant, qui exaspérait le peuple par des [illegible] gements brusques et irréfléchis dans les [illegible] rites. « La cause des troubles et des [illegible] écrivait-il à Laurentius Petri, premier [illegible] vêque protestant de Stockholm, est dans [illegible]

(1) Le peuple n'avait d'autre pain que celui qu'il faisait avec de l'écorce de bouleau. Grand nombre de personnes et d'animaux périrent de faim dans le Roslagen et sur les côtes. En même temps régnait une maladie pestilentielle, nommée *sueur anglaise* ou *sueur froide*. Le roi fit venir de Livonie quelques milliers de *lastes* de blé, qu'il fit vendre par paroisse à un marc le tonneau, en faisant veiller à ce qu'on ne l'enchérît pas sur les pauvres. Mais les ennemis du roi ne l'en surnommèrent pas moins *roi de famine et d'écorce*.

(2) Voici ce discours remarquable, tel qu'il nous a été conservé par les historiens suédois: « Le roi demanda au sénat et à la noblesse si la réponse du clergé leur paraissait satisfaisante. Thure Jönsson, doyen du sénat et *riks hofmästare* (grand-maître de la maison du roi), répliqua qu'il n'y avait rien de mieux à dire. « Alors, dit Gustave, il m'est impossible d'être plus longtemps votre roi. J'attendais de vous une autre réponse; je ne m'étonne plus que les paysans montrent tant de désobéissance et m'opposent tant d'entraves quand ils ont de pareils conseillers. Ils ne reçoivent pas une goutte de pluie, un nuage n'obscurcit pas le soleil qu'ils ne m'en accusent: les temps sont-ils durs, la famine et la peste viennent-elles fondre sur eux, c'est encore moi qui en suis cause. Tout le monde se mêle de censurer mon administration: je vois au-dessus de moi des moines, des clercs, des créatures du pape; et pour les soins que je vous prodigue je n'ai d'autre récompense à attendre que la hache que vous voudriez voir brandir sur ma tête, quoique aucun de vous n'ose en tenir le manche; mais je saurai me soustraire à une telle récompense. Qui voudrait être votre roi à cette condition? Le démon dans l'enfer ne le voudrait pas; à plus forte raison un homme!... Je vous prie donc de penser à me rembourser tout ce que j'ai dépensé pour vous, afin que je puisse fuir une patrie ingrate, que je ne veux revoir jamais! »

rance du peuple : il fallait enseigner d'abord et réformer après. Vous êtes des prédicateurs, et non des hommes de guerre. Ne croyez pas que nous serons jamais assez faible pour remettre l'épée aux mains des évêques. » Le roi donna au clergé une nouvelle constitution : Georges Norman fut nommé surintendant général de la religion pour tout le royaume (1540); l'archevêque d'Upsala conserva seul le titre d'évêque; les autres prélats furent appelés *ordinarii* (1544). Après avoir apaisé le clergé, il porta son attention sur les nobles, dont les exactions soulevaient le peuple de toutes parts. « Vous et vos pareils, mandait-il à Georges Gyllenstjerna, vous vivez comme si le pays était sans roi ni loi. Vous avez la main prompte à saisir les propriétés du clergé; mais à cet égard seulement vous êtes tous chrétiens et disciples de l'Évangile; vous oubliez trop que la vertu, l'intelligence et la bravoure constituent seules la vraie noblesse. » En 1537 des troubles agitèrent le Småland. Les paysans déclarèrent qu'ils voulaient « détruire la noblesse jusqu'à la racine ». Ils fléchirent un moment devant la force; mais en 1542 le soulèvement devint général. L'insurrection avait à sa tête Nils Dacke, paysan qui, pour échapper à la punition d'un meurtre, s'était jeté dans les forêts. Souvent son armée s'éleva jusqu'à dix mille hommes. Il tint tête à toutes les troupes de Gustave. « Les paysans ne se montraient jamais en rase campagne; quand ils étaient attaqués par les gens de guerre, ils faisaient comme les loups, et se retiraient dans les bois. » Cette révolte s'étendit par le Småland, la Vestrogothie et l'Ostrogothie jusqu'à la Sudermanie. Les prêtres catholiques maudissaient le roi dans les églises et faisaient rejeter ses offres d'amnistie. Les réfugiés suédois, le duc Albrecht de Mecklenbourg, le comte palatin Frédéric, qui anoblit Dacke, et l'empereur Charles V, par son chancelier Granvelle, entrèrent en négociations avec les révoltés. A plusieurs instants, Gustave désespéra de sa couronne et de sa vie. Mais, flattant les ambitieux, prévenant les mécontents, encourageant les faibles et les fidèles, il triompha enfin par la force et l'adresse, dans l'été de 1543. Dacke, abandonné de tous, erra quelque temps dans les forêts de Bleking; un coup de flèche termina sa vie et la révolte.

Gustave respira alors : le 4 janvier 1540, à Œrebro, il avait fait reconnaître par les états ses deux fils en qualité d'héritiers du trône. Le 13 janvier 1544, à Vesterås, il fit déclarer la couronne héréditaire dans sa famille. Il s'occupa activement de réparer les maux de la guerre. L'agriculture eut ses premiers soins; il donna lui-même l'exemple par la bonne administration des biens domaniaux, et fit une répartition plus équitable de l'impôt foncier. L'exploitation des mines fut aussi l'objet de sa sollicitude. Il appela de l'Allemagne d'habiles ouvriers, fit rouvrir les mines d'argent abandonnées, et introduisit un meilleur système dans l'exploitation du fer, l'un des principaux produits de la Suède. Le commerce ne fut pas négligé. Profitant de l'affaiblissement de la ligue Anséatique, qui jusque là avait monopolisé le commerce de la Baltique et du nord de l'Europe, Gustave encouragea la marine marchande de ses États. Il lia des relations amicales avec les Hollandais, et en 1542 et 1559 fit des traités avantageux avec la France et l'Écosse. En 1561, il traita également avec l'Angleterre. Les artisans eurent aussi part à ses soins : s'il les renferma dans les villes, s'il rendit souvent des ordonnances contraires aux idées actuelles sur la liberté du commerce et des arts, il ne faut pas oublier dans quel pays et à quelle époque il vivait : ce que nous regarderions aujourd'hui comme tyrannique ou vexatoire était alors un protectorat intelligent. Les routes et les canaux qu'il fit exécuter par les communes sur toute la surface du pays suffiraient déjà à perpétuer la mémoire de Gustave Wasa. Des places d'armes reliaient ces voies de communication et servaient de points de ralliement aux milices nationales. Une armée permanente et soldée fut établie (1), et une marine militaire organisée : jusque alors, on s'était contenté, en cas de guerre, d'armer les bâtiments marchands qui se trouvaient dans les ports.

En 1555 la guerre s'était rallumée avec la Russie. Les Suédois attaquèrent Orchez, mais ils furent obligés d'en lever le siége. Les Russes envahirent la Livonie; Gustave marcha contre eux, et après des succès variés il conclut la paix de Moscou, le 2 avril 1557. Le reste de ses jours fut empoisonné par des querelles de famille, provoquées par le caractère odieux de son fils, Erik (*voy.* ce nom), et le vieux roi s'affligeait de laisser son royaume entre les mains d'un tel successeur.

Gustave s'était marié trois fois : 1° avec Catherine, fille du duc de Saxe-Lauenbourg, dont il eut *Erik*, qui lui succéda; 2° en 1536, avec Marguerite, fille d'Abraham de Laholm, gouverneur de Sudermanie, qui lui donna *Jean*, duc de Finlande, *Magnus*, duc de Gothie, *Charles*, duc de Sudermanie, et cinq filles; 3° en 1552, avec Catherine, fille de Gustave-Olaüs de Torpe, morte sans enfants. Depuis la mort de Marguerite l'humeur du roi était devenue sombre et inégale. Enfin, sentant sa fin prochaine, il fit son testament, apanagea chacun de ses fils, et convoqua le 25 juin 1560 les états à Stockholm; là, dans un discours touchant, il fit ses adieux à son peuple, et demanda la ratification de ses dernières volontés. L'ayant obtenue, il recommanda l'union à ses enfants, pardonna à ses ennemis,

(1) Elle s'élevait à 12,934 fantassins et 1,379 cavaliers, sans compter la garde allemande de 800 hommes, dont un tiers monté. La solde d'un capitaine était d'environ 12 francs par mois, celle du lieutenant de 10, celle du soldat de 8. On s'étonne du peu de différence entre l'officier et le subalterne; mais le premier élevait sa paye aux dépens du second.

et demanda de l'indulgence pour ses propres fautes. « Je sais, disait-il, qu'aux yeux de beaucoup d'entre vous je passe pour un roi sévère; mais un temps viendra où les enfants de la Suède me tireraient du tombeau s'ils le pouvaient »; puis il étendit les mains, bénit l'assemblée, et se retira dans son palais. Il fit élargir les prisonniers politiques et remit les créances de ses débiteurs personnels. Il exhortait surtout ses fils à ne jamais s'écarter des règles de la morale; car, leur répétait-il, « un homme est un homme; la comédie finie, nous sommes tous égaux. » Vers la mi-septembre il perdit la parole; il avait refusé de se confesser, mais il priait souvent; à son dernier moment, son chapelain lui adressa des exhortations : Sten Eriksson lui fit observer que le roi ne paraissait plus entendre; le prêtre se pencha à l'oreille du moribond en disant : « Croyez-vous en Jésus-Christ? Faites-nous un signe. » « Oui, » répondit le roi d'une voix ferme; et il expira.

Pierre Brahe, neveu de Gustave, a tracé le portrait de ce monarque, qui selon lui pouvait passer pour un des hommes les plus beaux et des mieux faits de son royaume. Quoique économe, il aimait la munificence, la société et surtout la conversation des dames. Facile à se laisser aller à la colère, il redevenait bientôt enjoué et aimable. Il excellait dans tous les exercices du corps, affectionnait la musique et jouait bien du luth. Doué d'une mémoire prodigieuse, il reconnaissait après dix ans une personne qu'il n'avait vue qu'une fois. D'une activité sans égale, il traitait et écrivait tout lui-même, et se faisait remarquer par un style clair et pur. Il parlait bien et avec éloquence. « Gustave, dit l'abbé de Vertot, ne dut la couronne qu'à sa valeur. Il régna avec une autorité aussi absolue que s'il était né sur le trône. Il disposa à son gré de la religion, des lois et des biens de ses sujets, et cependant il mourut adoré du peuple et révéré de la noblesse. » Il laissa son royaume en paix avec tous ses voisins, fortifié par l'alliance de la France et en relations de commerce avec toutes les nations de l'Europe; le domaine royal de beaucoup augmenté et florissant, le trésor national rempli, les arsenaux abondamment pourvus, une flotte considérable dans les ports, les places fortes bien armées, les prisons d'État vides : en un mot la Suède prospère à l'intérieur et redoutable à l'extérieur. A. DE LACAZE.

Peringskold, *Monumenta Uplandica*, p. 70. — Rasmus Ludwiksson et Peder Brahe, *Chroniques manuscrites de Gustave Ier*. — Erik Jövansson Tegel, *Histoire de Gustave Ier* — O. Celsius, *Gustavi I Historia*; Stockholm, 1775. — *Archives de Suède*, années 1520 à 1560, et en particulier la *Correspondance* de Gustave Wasa. — Clemens Rensel et Troll, *Handlingar, till skandinaviens Hist.*, t. II, p. 282; t. III, p. 4; t. IV, p. 352-386. — *Svenska folkvisor*, 2 dra Delen. — Hvitfeld, *Histoire*; Copenhague, 1652. — Laurent Siggesson Sparre, *Notes*; dans les manuscrits de la Bibliothèque d'Upsala. — *Handlingar, till sveriges Historia*, t. XIII, p. 88, 114-120; t. XIV, p. 56, 60; t. XVII, p. 83, 206. — Lenköpings, *Bibliotheks handlingar*, t. I, p. 191; t. II, liv. 188, 202. — Fant, *Dissert. de caussis ob quas Gustavo Io, contra Christiernum II, opitulati fuerint Lubecenses*; Upsala, 1781. — Sartorius, *Gesch. des Hans Bundes*, t. III, p. 1[illegible]. — [illegible], *Riksdagars och mötens beslut*, t. I, p. [illegible]. — [illegible], *De la Valeur des Monnaies et des Marchandises pendant le règne de Gustave Ier*. — Holberg, *Hist. de Danemark*, t. II, p. 266, 378. — Palmsköld, *Collection de lettres* dans la Bibliothèque d'Upsala. — [illegible], *Chronique des Évêques*, p. 344. — Celse, *Monumenta politico-ecclesiastica*, p. 41. — Hallman, *Vie des frères Olaus et Laurentius Petri*, p. 96. — Du Mont, *Corps diplomatique*, t. IV, p. 228. — Charles Dairval, *Correspondance*. — Abbé Vertot, *Histoire des Révolutions de Suède*. — A. Fryxell, *Berattelser ur svenska historica* (Récits de l'hist. suéd.); Stockholm, 1828-1848. — E.-G. Geyer, *Svea Rikas Häfder* (Chroniques du royaume de Suède); Upsala, 1825. — Strinnholm, *Svenska Folkets Historia* (Hist. du Peuple suéd.); Stockholm, 18[illegible]. — Le Bas, *Suède*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 43-6[illegible]. — Geyer, *Histoire de Suède*, trad. de J.-F. de Lundblad, chap. VIII, p. [illegible].

**GUSTAVE II ADOLPHE**, dit *le Grand*, roi de Suède, né à Stockholm, le 9 décembre 15[illegible], tué le 6 novembre 1632, à Lützen (Saxe). Il était fils de Charles IX et de Christine de Schleswig-Holstein. Sa première jeunesse fut confiée aux soins de Jacques Schut, de Jean Kytte et d'Othon de Morner; il accompagna ensuite son père dans ses guerres et ses voyages. Cette [illegible] éducation donna à son esprit une maturité précoce (1); la nature avait aussi beaucoup fait pour lui du côté de la noblesse des sentiments, du courage, de l'intelligence, de la force du corps et de la beauté du visage. A seize ans il était déjà bon officier, savait presque toutes les langues d'Europe, paraissait au conseil, à la tête des armées, et dirigeait les affaires. Son coup d'essai fut la prise de Christianstadt sur les Danois, entreprise dans laquelle il déploya autant de valeur que d'[illegible]. Le 8 novembre 1611, avant d'avoir dix-sept ans, il succéda à son père, qui l'avait déclaré majeur en présence des états dès le 24 avril 1611, et fait grand-duc de Finlande, duc d'[illegible] et de Vestmanland. Il ne prit pas immédiatement le titre de roi; ce ne fut que le 26 décembre que la diète convoquée à Nyköping lui prêta serment en qualité de *roi élu et prince héréditaire de Suède, des Goths et des Vendes*. Il choisit pour son premier ministre son ami Axel Oxenstiern, âgé seulement de vingt-huit ans, mais non moins habile dans le cabinet que sur les champs de bataille, et continua vigoureusement la guerre engagée contre la Russie, le Danemark et la Pologne. Obligé de mettre en œuvre toutes ses ressources, il rétablit la noblesse dans ses priviléges, et en obtint de précieux secours en hommes et en argent. Cependant, trop faible pour lutter contre ses trois ennemis, il conclut le [illegible] janvier 1613 avec le Danemark la paix de [illegible]röd (Knœred), moyennant un million de [illegible] qu'il donna pour recouvrer Calmar, [illegible] Risbi. Il chassa ensuite les flottes [illegible] Baltique, et enleva au tsar Michel [illegible] l'Ingrie, la Carélie et une partie de la [illegible]

(1) Souvent lorsque Charles IX ne pouvait [illegible] un de ses projets, il mettait la main sur la tête du jeune Gustave-Adolphe en disant : *Ille faciet*.

Il eut le bon esprit de repousser le projet, plus brillant que solide, du vieux général Jacques de La Gardie, qui lui conseillait de se faire couronner empereur de Russie, et fit en 1617, à Stolbova, un traité avec Michel, par lequel il lui rendait une partie des territoires conquis, mais obtenait l'éloignement des Russes des bords de la Baltique. Le 12 octobre 1617 il se fit couronner, par l'évêque d'Upsala.

En 1620 l'énormité des impôts et leur mode vexatoire excitèrent un mécontentement général et quelques révoltes, que Gustave-Adolphe réprima avec sévérité. A la même époque il épousa Éléonore de Brandebourg. Ebba, fille du comte Brahé, avait été l'objet de son premier amour, et la correspondance des deux amants, qui a été conservée, prouve combien cet amour était sincère; Gustave néanmoins sut le sacrifier à l'intérêt de l'État.

La guerre contre Sigismond, roi de Pologne, se continuait toujours avec acharnement. De 1625 à 1626 Gustave se rendit maître de toute la côte de Riga à Dantzig. Il emporta successivement Nierdorff, Felburg, Dunebourg, Erpte, Persau, Pillau et la plus grande partie de la Prusse. En février 1627, il fut blessé devant Dantzig, d'un coup de mousquet, au ventre. Mais les Polonais furent défaits à Vende, à Christbourg et sur mer (13 mai 1627). Repoussés à leur tour devant Dantzig, les Suédois prirent une revanche à Kasammarkt; leur roi y fut blessé de nouveau, d'une arquebusade (juillet 1627). Le 23 septembre il reçut encore une balle, qui lui perça l'épaule. Le 30 septembre une bataille générale et meurtrière resta sans résultat. L'empereur Ferdinand II se mêla alors de la querelle: il ordonna à son général, le célèbre comte de Waldstein, d'entrer en Poméranie, et mit Gustave-Adolphe au ban de l'Empire. Gustave répondit à cette attaque par de nouvelles victoires, et Waldstein dut lever le siége de Stralsund, après avoir perdu vingt mille hommes. Le roi de Suède prit ensuite Neubourg, Marienverder, Graudentz, etc. L'électeur de Brandebourg, fort incommodé de ces hostilités, réussit à faire conclure un armistice entre les parties belligérantes (8 mars-1er juin 1629). A l'expiration de cette suspension d'armes les hostilités recommencèrent, mais Louis XIII (de France) et Charles Ier (d'Angleterre) s'interposèrent, et le 15 septembre une trêve très-avantageuse pour la Suède fut signée à Altmarkt.

En 1626, 1627, 1628, Gustave avait eu à réprimer des séditions dans le Småland et la Dalécarlie: elles étaient causées par les contributions de guerre. Le roi employa tour à tour la force et la clémence, et parvint ainsi à rétablir le calme à l'intérieur. Il résolut alors de tourner toutes ses forces contre l'Autriche: l'empereur Ferdinand II, égaré par les jésuites, ne dissimulait pas sa haine pour les protestants. Les cruautés les plus atroces frappaient les religionnaires en Bohême, en Hongrie, en Tyrol, partout enfin où la libre discussion des dogmes trouvait des adeptes. « L'inquisition espagnole, dit un contemporain, fut alors dépassée, et les jésuites n'eurent plus rien à envier aux dominicains. Des supplices nouveaux furent inventés, et la confiscation enrichit les persécuteurs et les bourreaux.... Plusieurs milliers de malheureux erraient sans asile et sans patrie. » Non content d'exterminer les protestants dans ses États, l'empereur voulut les expulser de l'Allemagne entière, et convoqua une diète à Ratisbonne (19 juin 1630). Il y proposa une ligue catholique: elle fut signée d'un grand nombre de princes allemands; mais les électeurs de Brandebourg et de Saxe et les représentants des villes anséatiques n'y parurent point. La Bavière s'était alliée à la France, et les électeurs ecclésiastiques suivirent son exemple. Dans cet instant d'une lutte suprême les protestants espéraient surtout dans la Suède, qui, débarrassée de ses ennemis, offrait, sous son jeune roi, un adversaire redoutable (1). Gustave n'hésita pas à accepter le rôle de chef de la ligue protestante. Le Danemark, quoique jaloux de la Suède, se sentait réduit à un tel état d'épuisement qu'il sollicita lui-même l'intervention de Gustave, afin d'empêcher la maison d'Autriche de former un établissement solide sur la Baltique en s'emparant de la Poméranie, que Ferdinand II convoitait. En France, par une de ces contradictions qui se trouvent souvent en politique, le cardinal de Richelieu, qui venait de soumettre les huguenots à l'intérieur, se montrait disposé à les soutenir à l'extérieur, quoiqu'il refusât d'allouer alors aux Suédois un subside annuel de 600,000 écus. D'ailleurs, la guerre entre la France et et l'Autriche venait de se rallumer au sujet de la succession de Mantoue et du Montferrat, et occupait une grande partie des forces de l'Empire. Gustave-Adolphe, sûr de la neutralité de l'Angleterre et de la bienveillance des Hollandais, n'hésita pas à porter la guerre en Allemagne. Le 19 mai 1630, il assembla les états dans le château de Stockholm, et leur présenta sa fille, Christine, alors âgée de six ans, comme héritière du royaume, et la confia à leur fidélité. Il leur fit ensuite des adieux touchants; après avoir pris Dieu à témoin qu'il ne faisait cette guerre que pour secourir les Allemands de la nouvelle communion contre les violences des catholiques, il ajouta, comme prévoyant son sort: « J'ai l'espoir d'arriver à faire triompher la cause des opprimés; mais comme il arrive qu'à force de porter la cruche à l'eau elle se brise, je crains que telle ne soit aussi ma destinée. Moi, qui ai exposé ma vie au milieu de tant de dangers et

(1) Le cardinal de Richelieu écrivait alors : « Ce roi de Suède est un nouveau soleil qui vient de se lever, jeune, mais d'une vaste renommée. Les princes maltraités ou bannis de l'Allemagne ont, dans leur malheur, tourné leurs regards vers lui, comme le marin vers l'étoile polaire. »

qui ai versé tant de fois mon sang pour la patrie sans avoir été, grâce à Dieu, blessé à mort, je dois à la fin faire le sacrifice de ma personne; c'est pourquoi je vous fais mes adieux, espérant vous revoir dans un monde meilleur. » Le 30 mai il s'embarqua à Elfsnabben : sa flotte se composait de 28 bâtiments de guerre de divers numéros et d'un grand nombre de transports. Elle portait environ 15,000 fantassins, 3,000 cavaliers et une belle artillerie. Des vents contraires la retinrent cinq semaines en mer; ce fut le 24 juin seulement que Gustave jeta l'ancre sur la petite île de Rugen à l'embouchure occidentale de l'Oder. Malgré une violente tempête, l'armée fut aussitôt débarquée, et dès le 10 juillet elle occupait Stettin, Damm, Stargard et presque toute la Poméranie. « Ferdinand, dit M. Michelet, s'effraya peu d'abord : il disait que ce *roi de neige* allait fondre en s'avançant vers le midi. On ne savait pas encore ce que c'était que ces hommes de fer, cette armée héroïque et pieuse, en comparaison des troupes mercenaires de l'Allemagne. Peu après l'arrivée de Gustave-Adolphe, Torquato Conti, général de l'empereur, lui demandant une trêve à cause des grands froids, Gustave répondit que les Suédois ne connaissaient point d'hiver. Le génie du conquérant déconcerta la routine allemande par une tactique impétueuse, qui sacrifiait tout à la rapidité des mouvements, qui prodiguait les hommes pour abréger la guerre. Se rendre maître des places fortes en suivant le cours des fleuves, assurer la Suède, en fermant la Baltique aux Impériaux, leur enlever tous leurs alliés, cerner l'Autriche avant de l'attaquer, tel fut le plan de Gustave : s'il eût marché droit à Vienne, il n'apparaissait dans l'Allemagne que comme un conquérant étranger; en chassant les Impériaux des États du nord et de l'occident, qu'ils écrasaient, il se présentait comme le champion de l'Empire contre l'empereur. »—« Quant à la personne de ce roi, écrit le cardinal Richelieu, on ne voyait en ses actions qu'une sévérité inexorable envers les moindres actions des siens, une douceur extraordinaire envers les peuples et une justice exacte en toutes occasions. » Sa maxime était « que pour se rendre maître des places la clémence ne vaut pas moins que la force ». Une semblable conduite attira à Gustave de nombreux partisans, et le mit à même de lutter avec avantage contre des adversaires bien supérieurs en nombre, mais dont les excès inouïs faisaient autant d'ennemis que d'habitants. Les scènes d'horreur qui suivirent la prise de Magdebourg par Tilly (14 mai 1631) sont regardées comme les plus révoltantes de cette guerre, si longue et si acharnée, et pourtant dans cette occasion les Impériaux ne s'écartèrent pas de leur façon d'agir habituelle. Les récits du catholique Khevenküller et ceux de Schiller (1) ne peuvent paraître suspects de partialité; nous y renvoyons nos lecteurs.

Dès la fin de 1630 Gustave-Adolphe avait dissipé les armées de Conti et Schaumburg. Le 13 janvier 1631, à Beerwald, il conclut un traité pour six ans avec la France; il toucha comptant 160,000 thalers; 40,000 thalers devaient lui être comptés chaque année suivante, à la charge de mettre en campagne 30,000 d'infanterie et 6,000 de cavalerie. Le libre exercice des cultes était aussi stipulé. Gustave prit en mars et avril 1631 Colberg, Neu-Brandenbourg, Loitz, Malchin, Demmin, Greifswald, Francfort-sur-l'Oder et les principaux magasins des Impériaux. Il força alors les princes allemands, qui hésitaient encore, à se décider en sa faveur. Le duc de Poméranie lui céda de bonne grâce; l'électeur de Brandebourg y fut contraint par les armes; l'électeur de Saxe lui donna ses propres troupes (20,000 hommes) à commander (5 septembre) et l'électeur palatin, dépossédé par l'empereur, vint combattre sous les étendards suédois. Le 7 sept. Gustave remporta une victoire complète sur Tilly à Leipsick. Les Saxons, nouvellement levés, prirent la fuite dès le commencement de la bataille; mais le courage et la discipline des Suédois réparèrent ce contretemps. Après l'affaire, Gustave chargea l'électeur de Saxe de porter la guerre dans la Silésie, dans la Bohême et dans les pays héréditaires de l'empereur. Il marcha lui-même contre la ligue catholique, et occupa la Franconie, le Palatinat et l'évêché de Mayence. Cette tactique a été critiquée par des militaires et des hommes d'État, surtout par Axel Oxenstjerna, qui trouvant son roi à Francfort-sur-le-Mein, lui dit : « Sire, j'aurais voulu vous féliciter de vos victoires non à Mayence, mais à Vienne. » Quoi qu'il en soit, Gustave continua sa marche victorieuse vers le Rhin; il battit encore Tilly à Wurtzbourg, occupa Nuremberg, franchit le Rhin à Oppenheim, où les Espagnols commandés par don Philippe de Sylva ayant voulu lui refuser le passage furent vaincus, le 8 décembre. Il s'arrêta à Mayence, et y présenta un spectacle imposant : son épouse était près de lui : les grands-officiers de sa couronne venaient de lui amener d'importants renforts; il était entouré de princes et de ministres étrangers, qui le regardaient comme l'arbitre de l'Europe septentrionale. Durant ce temps ses lieutenants soumettaient tout le pays depuis la Vistule jusqu'au Danube. Horn se montrait au delà du Necker; Tott achevait la conquête du Mecklembourg et prenait Rostock, Wismar et Dömitz. Baner rentrait dans Magdebourg et les Saxons s'avançaient jusqu'à Prague.

Ferdinand II remit alors le sort de son empire aux mains de l'homme redoutable qu'il avait sacrifié quelques mois auparavant à des craintes vraies ou fausses. Il rappela Waldstein : c'était

(1) A propos de la prise de Magdebourg. Schiller s'exprime ainsi : « Ici commence une scène de sang pour laquelle l'histoire n'a point d'expressions et la poésie de pinceaux, etc. Trente mille personnes avaient péri dans ce massacre. »

en effet le seul homme de guerre capable d'arrêter Gustave; mais avant qu'il ne fût arrivé avec une nouvelle armée sur le théâtre des hostilités, le rapide Gustave venait attaquer Tilly sur le Lech (10 avril). Les Impériaux furent écrasés; leur général tomba frappé à mort, et le vainqueur fit une entrée solennelle à Augsbourg, où il proclama la liberté de religion. Gustave se porta ensuite devant Ingolstadt. Selon son usage, il alla (20 avril) reconnaître en personne une fortification qu'il voulait faire attaquer. Un boulet emporta la croupe de son cheval, et le renversa; se relevant, couvert de sang et de boue : il s'écria : « La pomme n'est pas encore mûre. » Gassion (voy. ce nom) fut un des premiers qui accoururent auprès du roi; cet empressement lui valut un régiment (1).

Le 17 mai, Gustave occupa Munich, qui fut imposé pour 300,000 thalers; 140 canons trouvés dans l'arsenal furent déclarés de bonne prise. « *Surgite a mortuis*, dit le vainqueur, *et venite ad judicium.* » Toute la Souabe protestante se déclara pour Gustave. Bernhard de Saxe-Weimar porta les armes suédoises jusqu'aux rives du lac de Constance et au pied des montagnes tyroliennes. Les paysans luthériens de l'Autriche supérieure avaient pris les armes. Ils envoyèrent plusieurs députés vers le roi pour solliciter son secours. Gustave négocia une alliance avec les Suisses, qui lui permirent des enrôlements sur leur territoire. « Alors, dit le cardinal Richelieu, l'Italie commença de trembler, pendant que Vienne exprimait hautement ses craintes. »

En ce moment apparut enfin le duc de Friedland, Waldstein. A la tête de 40,000 hommes, il tomba d'abord sur les Saxons, et les chassa de la Bohême. Entré à Prague le 4 mai, le 11 juin il fit à Egra sa jonction avec l'électeur de Bavière, tandis que Pappenheim reprenait l'offensive dans la basse Saxe et sur le Rhin. Gustave n'avait alors que 8,000 soldats. Entouré d'ennemis, il se replia sous Nuremberg, et s'y retrancha (19 juin). Waldstein l'y suivit avec 60,000 hommes (30 juin), mais n'osa pas l'attaquer : il se fortifia lui-même dans une position inexpugnable. « Mon armée est brave, disait-il; si elle est battue, l'Allemagne est perdue, et l'Italie est en danger. Si je suis vainqueur, les Suédois trouveront dans Nuremberg une retraite assurée. Je veux apprendre au roi de Suède une nouvelle manière de faire la guerre. » Cette nouvelle tactique était la disette, la maladie, les privations de toutes espèces. Et les deux plus grands capitaines de l'Europe restèrent en présence et l'arme au bras plus de six semaines voyant périr sans gloire leurs meilleurs soldats. Gustave se fatigua le premier de cette inaction : rallié par Axel Oxenstjerna, Baner, et les ducs de Weimar, il donna l'assaut au camp de son adversaire; mais il fut repoussé, après six heures d'une mêlée furieuse. Les deux armées firent des pertes considérables, surtout en officiers supérieurs. Un boulet emporta la semelle de la botte du roi. Gustave se décida à jeter une forte garnison dans Nuremberg, et le 8 septembre commença une retraite en bon ordre par Neustadt, Nordlingen et Donauwerth. Le 22 octobre Waldstein, après avoir dévasté la Westphalie, occupa Leipzig et Halle. Gustave se vit contraint de quitter la haute Allemagne pour couvrir la Saxe et d'interrompre les conférences d'Ulm. Ayant appris la séparation de Pappenheim et de Waldstein, il quitta son camp de Naubourg le 16 novembre, et attaqua Waldstein. Nous laisserons à Schiller le soin de retracer ce mémorable combat, si glorieux et si funeste pour le héros des protestants.

On a raconté la mort de Gustave de diverses manières, on l'a même attribuée à l'assassinat; nous en rapportons ici les détails d'après les documents les plus authentiques. Après une brillante attaque, quelques régiments d'infanterie suédoise plièrent. Gustave se saisit d'une demi-pique, et se portant au milieu d'eux s'écria : « Si après avoir traversé tant de fleuves, escaladé tant de murailles et forcé tant de places, vous n'avez pas le courage de vous défendre, tournez la tête au moins pour me voir mourir. » Ces paroles rendirent le courage aux fuyards, qui franchirent de nouveau les retranchements des Impériaux. Gustave remonta à cheval, se mit à la tête de la cavalerie smålandaise pour soutenir cette infanterie. Un épais brouillard couvrait le champ de bataille. Le roi, entraîné par son ardeur, s'écarta de ses soldats, et se heurta contre les cuirassiers autrichiens. Son cheval fut blessé au cou d'une balle de pistolet; lui-même en reçut une qui lui fracassa le bras gauche, de sorte que l'os perçait la manche de l'habit. Il pria le duc de Saxe-Lauenbourg de l'emmener hors de la mêlée. Au même moment un coup de feu le frappa dans le dos, au dessous de l'épaule droite (1); il tomba de cheval, et son pied se trouvant engagé dans l'étrier, il fut traîné à quelque distance. Le chambellan Truchsess déclara avoir vu tirer ce coup, d'environ dix pas, par un officier impérial (Falkenberg, lieutenant-colonel), qui tourna bride aussitôt, mais fut immédiatement poursuivi et tué lui-même d'un coup d'épée par Luchau, écuyer du duc de Saxe. Cet écuyer fut pris par les Impériaux. Un des palefreniers qui accompagnaient le roi tomba mort, l'autre blessé (Jacques Eriksson). De toute sa suite, il ne resta auprès de lui qu'un page allemand, Leubelfing, qui voyant le roi lui tendre la main s'efforça de le soulever. Trois cui-

(1) Gustave, qui avait le talent heureux de relever le prix des tous les grades qu'il donnait, lui dit : « Colonel, votre corps sera un régiment de chevet : on pourra dormir auprès dans une entière sécurité. »

(1) Puffendorf accuse positivement le duc de Saxe-Lauenbourg d'avoir tiré le second coup, celui mortel.

Le matin du combat, le roi avait refusé d'endosser sa cuirasse. « Dieu est ma cuirasse, disait-il. Une armure le gênait beaucoup depuis la blessure qu'il avait reçue à Dirschau.

[illegible] autrichiens demandèrent à Leubelfing le nom du blessé ; il refusa de le déclarer, et reçut un coup de pistolet et deux estocades, dont il mourut cinq jours après. Gustave se nomma lui-même : les Autrichiens, voyant la cavalerie suédoise accourir, lui déchargèrent un pistolet dans la tempe, lui donnèrent quelques coups d'épée, et le dépouillèrent, ne lui laissant que sa chemise (1). Plusieurs charges s'exécutèrent sur son corps, qui fut retrouvé après la bataille, couvert de blessures et de meurtrissures. Il était méconnaissable. Transporté d'abord à Meuchen, il fut embaumé à Weissenfels, par l'apothicaire Casparus, qui y compta neuf blessures ouvertes, et treize anciennes cicatrices. Son inhumation solennelle eut lieu dans l'église de Ridderholm à Stockholm, le 21 mars 1634. Suivant Geyer, treize paysans roulèrent une grosse pierre à l'endroit où était tombé le roi : c'est la pierre qu'on nomme *Schwedenstein* (pierre du Suédois) ; mais le véritable lieu où Gustave rendit le dernier soupir doit être à quarante pas de là, sur la lisière d'un champ où fut planté depuis un acacia.

Telle fut la mort de ce grand roi, justement surnommé le *boulevard du protestantisme*. Quoique l'histoire de ce prince soit pour ainsi dire toute militaire, il ne négligea pas les affaires intérieures de son pays. Le 6 juin 1616, il organisa la noblesse, et la divisa en trois classes : 1° les comtes ou barons ; 2° ceux qui comptaient parmi leurs ancêtres des sénateurs ou des conseillers ; 3° le reste des titrés. Il protégea le commerce, activa l'industrie, fit de bons règlements pour l'exploitation des mines, sur le cours des monnaies, et dota son pays d'un code militaire. Il défendit le duel sous peine de mort, et fut exact à faire exécuter sa loi. On a beaucoup répété que Gustave apporta des changements importants dans la tactique militaire. Ces changements sont aujourd'hui presque inappréciables, à cause des nouveaux moyens de destruction inventés chaque jour. Gustave, comme tous les bons généraux, sut choisir habilement les terrains sur lesquels il voulait combattre, mais il ne dut réellement ses succès qu'à son courage personnel et à l'impulsion qu'il savait donner à ses troupes. Il mêlait à ses piquiers et à sa cavalerie des files de mousquetaires, qui par leur feu incessant causaient des vides dans les rangs ennemis et permettaient aux soldats munis d'armes blanches d'y pénétrer. Mais ce moyen était employé en Espagne depuis longtemps. Ce qui lui revient plutôt, c'est d'avoir enseigné à sa cavalerie les *charges à fond*, tandis que jusque là les cavaliers s'éparpillaient devant le front de l'infanterie, tiraillant avec leurs armes à feu et ne chargeant qu'isolément ou par groupes, ce qui nuisait essentiellement à leur effet. Gustave sut aussi tenir son armée sous une ferme discipline, et sans bagages inutiles, il ne permit jamais de sortir des rangs pour dépouiller les morts, et ne prenait pas de quartiers d'hiver, ce qui lui donnait un avantage énorme sur ses antagonistes, habitués à ne se battre que quelques mois de l'année. — Le nom de Gustave-Adolphe est aujourd'hui attaché à une vaste association protestante, dont le but se rapproche de celle que les catholiques ont formée sous le patronage de saint Vincent de Paul.

Christine, fille unique de Gustave, et à peine âgée de six ans, succéda à son père, sous la tutelle des grands fonctionnaires de l'État : l'amiral, le chancelier et le trésorier. (*Voy.* CHRISTINE.)

Alfred DE LACAZE.

[illegible], *Riksdagar och mötes* [illegible], t. I, p. [illegible] 728. — Ekholm, *Kritiska och historiska Handlingar*; Stockholm, 1760. — *Handlingar till Skandinaviens historia*, t. II, p. 81 ; t. VIII, p. 38. — *Manuscrits* de [illegible], passim. — *Archives de Suède*, [illegible] à 1632. — Hallenberg, *Gustaf Adolfs Historia*. — Peleus, *Histoire de la dernière Guerre de Suède*; Paris, 1622. — R. de Prade, *L'Histoire de Gustave-Adolphe, dit le Grand*; Paris, 1686; in-8°. — *Bibliothèque universelle et historique de l'année* 1686, p. [illegible]. — [illegible]lersparre, *Historiska Samlingar*, t. I, p. [illegible]; t. III, p. [illegible]. — Axel Oxenstjerna, *Histoire de la Jeunesse de Gustave-Adolphe*. — Jahn, *Historie om Kalmar-Krigen*; Copenhague, 1820, p. 191. — Geyer, *Histoire de Suède*, [illegible] Lundblad, chap. XV, p. 274-379. — *The Swedish Intelligencer*; Londres, 1634, t. I, p. 31. — Raumer, *Geschichte Europas seit dem fünfzehnten Jahrhundert*, t. [illegible], p. 386. — Jean Botvide, *Oraison funèbre de Gustave-Adolphe*. — *Historia grasbergs Götheborgs*, t. I, p. [illegible]. — Richelieu, *Memoires*; Paris, 1813, t. VI, p. 419. — Gfrörer, *Gustav-Adolf, König von Schweden*. — Schiller, *Hist. de la guerre de Trente ans*.

GUSTAVE III, roi de Suède, fils d'Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, princesse de Prusse, né à Stockholm, le 24 janvier 1746, mort dans la même ville, le 29 mars 1792. Il eut pour premier gouverneur le comte Charles-Gustave Tessin, homme de mérite, protecteur des lettres, et un des chefs du parti politique des chapeaux, parti libéral et dévoué à la France. Son premier précepteur fut l'élégant poëte Dalin, dont les mordantes épigrammes n'épargnaient ni la noblesse ni le clergé. Lorsque les changements politiques amenèrent la disgrâce de ces deux hommes remarquables, ils furent remplacés auprès du jeune prince par Scheffer et le [illegible] Klingens. Les leçons de ces maîtres habiles eurent encore moins d'influence sur Gustave que les événements dont il fut témoin. Il vit la royauté humiliée par les partis, et se promit de les écraser. Doué de brillantes qualités, que l'éducation fortifia sans les rendre jamais [illegible], il montra de bonne heure cet amour des lettres, ces idées de tolérance, ce goût d'administration équitable qui distinguèrent les princes les plus éminents du dix-huitième siècle. Il fit aussi preuve de résolution en prenant, à l'âge de vingt-deux ans, une part importante aux affaires de son pays. La Suède était alors gouvernée par le sénat, où dominait le parti des *bonnets*. Pour mettre fin à la suprématie de ce corps, Gustave persuada à son père de convoquer les états, et d'abdiquer

(1) Son collet de buffle, ensanglanté, d'abord porté à Piccolomini, fut envoyé à Vienne, où on le conserve encore

si le sénat s'opposait à cette convocation. Les états, rassemblés en 1769, malgré le mauvais vouloir du sénat, ne répondirent pas à l'attente de Gustave, qui, pensant que la constitution suédoise avait besoin d'être réformée, mais que le moment de la réforme n'était pas encore venu, entreprit un voyage à l'étranger. Sous le nom de comte de Haga, il visita Paris, et y reçut cet accueil flatteur que les littérateurs philosophes savaient ménager à leurs royaux adhérents. Il s'y lia aussi d'une amitié intime avec le dauphin, depuis Louis XVI. Informé à Paris de la mort de son père, il reprit en toute hâte la route de Stockholm, et ouvrit la diète le 25 juin 1771. Le parti aristocratique s'empara de la direction des affaires, et ne laissa pas même à Gustave l'apparence du pouvoir. Ce prince, cachant ses projets de coup d'État sous un air d'apathie, sembla tout entier aux plaisirs de la campagne, et affecta la plus grande indifférence pour le gouvernement; mais en même temps il envenimait sous main le mécontentement du peuple contre la diète, et se ménageait l'appui des soldats. M. de Vergennes, ambassadeur de France en Suède, mit à la disposition du roi toute l'influence de la cour de Versailles. Ainsi soutenu, Gustave jugea que le moment d'agir était venu. Ses frères Charles et Frédéric, complices de son entreprise, partirent l'un pour la Scanie, l'autre pour l'Ostrogothie, et attendirent le signal qui fut donné par le commandant de la forteresse de Christianstad. Le prince Charles rassembla aussitôt cinq régiments, et le duc Frédéric se mit à la tête des troupes d'Ostrogothie. Bien que le mouvement s'accomplît au nom de la royauté et contre les états, Gustave, qui se sentait surveillé, ne sortit pas de son indifférence habituelle. Le 18 août 1772, il assista à la représentation de *Thétis et Pélée*, et parut plus occupé de cet opéra que des circonstances politiques. Le lendemain, tandis que le comité des états, inquiet des progrès de l'insurrection, songeait à s'assurer de la personne du roi, celui-ci se présenta hardiment devant ses soldats, les harangua, les entraîna, et se saisit de la dictature. Le 21 août, sous la pression de la force armée, les états acceptèrent la nouvelle constitution. Elle conférait au roi le pouvoir exécutif dans toute son étendue, et ne laissait aux états que le droit de voter les impôts. Gustave n'abusa pas de l'autorité dont il s'était emparé, et les six premières années de son règne furent pour la Suède une époque de repos et de prospérité. Il améliora les finances, encouragea le commerce, l'exploitation des mines, et abolit la torture. Pour plaire à ses amis les philosophes, il décréta la liberté de la presse en 1774; mais il la supprima six ans plus tard, quand il vit que les partis s'en servaient contre lui. A l'extérieur sa politique ne manquait pas d'habileté. En 1780 il forma avec le Danemark et la Russie la neutralité armée dirigée contre les prétentions maritimes de l'Angleterre. Le bonheur de son gouvernement ne désarma pas les partis, et à la diète rassemblée en 1778 le colonel Axel de Fersen, l'ancien chef des *chapeaux*, se mit à la tête des mécontents, qui de quelques griefs de détail passèrent à une critique générale de la constitution. Le roi prononça la dissolution des états le 26 janvier 1779. Il n'en convoqua de nouveaux que le 28 mai 1786, ne parvint pas à s'entendre avec l'opposition, toujours formée par la noblesse, et prononça encore une dissolution, en déclarant « qu'il espérait ne pas revoir les états de longtemps ». Il était fatigué de la parcimonie de cette assemblée, qui refusait de sanctionner les déplorables mesures auxquelles il avait recours pour subvenir à ses dépenses excessives. Il attendait donc avec impatience l'occasion de s'affranchir de tout contrôle; mais l'opinion, qui lui avait d'abord été favorable, ne le suivit pas dans ses nouveaux projets. « Le roi, dit l'historien suédois Geyer, n'était plus ce prince aimable et libéral qui avait détruit l'hydre des dissensions : il commençait à gouverner sans tenir compte de l'opinion publique. Il mit à la tête des affaires des jeunes gens et des favoris, qu'il substituait à d'anciens employés blanchis dans l'administration et formés pendant l'époque de la liberté. » Gustave, qui voyait la popularité s'éloigner de lui, espéra la ressaisir par des actions d'éclat, et il déclara la guerre à la Russie en 1788. Il donna pour prétexte à cette prise d'armes l'envahissement de la Crimée par Catherine II. L'impératrice de Russie n'avait rien préparé contre une agression à laquelle elle ne s'attendait pas. Si les 30,000 Suédois réunis en Finlande s'étaient portés rapidement sur Frédérikshamm et Wiborg, ils auraient trouvé ces villes sans défense et auraient probablement enlevé Saint-Pétersbourg. Catherine songeait à quitter sa capitale, lorsque des avis précis sur l'état des esprits dans le camp suédois l'arrêtèrent. Les soldats, mal payés, mal commandés, révoltés de voir autour du roi des jeunes gens qui ne devaient leurs grades qu'à leur bonne mine, n'avaient plus pour Gustave ni affection ni estime. Rien n'était plus facile que de transformer ces mauvaises dispositions en complot. Deux colonels, Hästko, chef du régiment d'Abo, et Otter, chef de celui de Björnborg, déclarèrent nettement au roi que cette guerre, entreprise sans l'assentiment des états, était contraire à la constitution, que les soldats refusaient d'aller plus loin, qu'ils se contenteraient de défendre leur patrie si elle était attaquée. Gustave essaya de haranguer les soldats; mais son éloquence n'eut aucun effet. Les chefs du mouvement, secrètement soutenus par le duc Charles de Sudermanie, transmirent à Catherine la déclaration de l'armée, et ramenèrent les troupes en Finlande. Gustave, renfermé dans sa tente, n'osant donner aucun ordre, car la moindre fausse démarche pouvait amener sa déchéance, ne savait quel parti prendre. Il son-

geait à abdiquer et à se retirer en France, lorsqu'il apprit que le Danemark venait de lui déclarer la guerre. A la nouvelle d'un événement qui semblait devoir mettre le comble à son malheur, il s'écria : « Je suis sauvé ! » En effet, il trouvait là un excellent prétexte de quitter l'armée de Finlande pour courir au secours de la Suède, et il savait que le peuple n'approuvait pas une insurrection dont la noblesse avait été l'instigatrice. Laissant le commandement de l'armée de Finlande au duc de Sudermanie, il partit pour la Dalécarlie, leva un corps volontaire de 3,000 hommes dans ce pays, qui avait fourni une armée au premier Gustave Wasa, et courut au devant des Danois, qui menaçaient Gothembourg. En même temps l'Angleterre et la Prusse firent au Danemark les plus vives représentations sur cette guerre sans motif, et obtinrent que l'armée danoise évacuât le territoire suédois. Vainqueur sans combat, Gustave rentra dans sa capitale, le 20 décembre 1788, au milieu des plus vives acclamations populaires. Il se crut alors assez puissant pour punir les auteurs du mouvement militaire de Finlande et pour se débarrasser des faibles restes de la constitution. Des libelles diffamatoires contre l'armée et la noblesse furent distribués dans toutes les provinces du royaume, afin d'exaspérer le peuple contre ceux qu'on lui représentait comme vendus à la Russie. Après avoir ainsi préparé l'opinion publique, Gustave convoqua la diète pour le 2 février 1789. La noblesse se montra dès le début décidée à la résistance contre des projets qu'elle devinait ; mais son opposition, prévue, n'arrêta point le roi. Il s'assura de l'assentiment de l'ordre roturier, et présenta à la noblesse et au clergé une nouvelle loi fondamentale, nommée *loi de sûreté et d'amour*. Cette nouvelle constitution se résumait toute dans cet article : « Le roi peut administrer les affaires de l'État comme il lui convient. » La noblesse se souleva avec énergie contre de pareilles prétentions, sans que l'arrestation de ses principaux membres mît fin à sa résistance. Mais le roi se passa de son consentement, et après avoir fait régler les impôts par une majorité qui lui était dévouée, il prononça la dissolution de la diète, et reprit la guerre contre la Russie. Toute la campagne de 1789 se passa sans incident important. Celle de 1790 fut plus fertile en événements, sans être plus décisive. La flotte suédoise, forte de vingt-et-un vaisseaux de ligne et de huit frégates, pénétra dans le golfe de Wiborg, et se présenta devant Revel le 13 mai 1790 ; mais cette fois encore les Suédois ne mirent pas le temps à profit ; ils se laissèrent enfermer dans le golfe de Wiborg par des forces supérieures, et ils durent s'ouvrir passage le 3 juillet, en perdant six vaisseaux de haut bord et 5,000 hommes. Quelques jours après, les Russes, enhardis par leur succès, attaquèrent la flotte canonnière de Gustave à Svenskeund, et perdirent 52 chaloupes, 643 canons et 6,000 prisonniers. Ces deux batailles amenèrent la paix, qui fut conclue à Verelä, le 14 août 1790, et les puissances belligérantes rentrèrent dans l'état où elles se trouvaient avant une guerre qui coûta à la Suède 15 vaisseaux de ligne, 50,000 hommes et un énorme accroissement de sa dette. Un des deux colonels qui avaient voulu s'opposer à cette folle entreprise, Hästko, fut condamné à mort et décapité.

Après cette guerre, aussi mal conçue que mal conduite, Gustave aurait dû chercher dans la paix les moyens de réparer le mal dont il était le principal auteur ; loin de là, il ne songea qu'à se lancer dans une nouvelle aventure. La révolution française, par ses progrès menaçants, provoquait contre elle une coalition des principaux États de l'Europe ; il conçut l'espoir insensé d'en être le chef, et se flatta de devenir pour la cause monarchique ce que Gustave-Adolphe avait été pour la réforme. Il fit un voyage à Aix-la-Chapelle dans l'été de 1791, négocia avec les princes français, avec la Prusse, l'Autriche, et conclut un traité d'alliance avec la Russie (19 octobre 1791). Il était plein d'enthousiasme et d'espoir. « Si je vous avais ici, écrivait-il au général suédois Pawli, avec votre brave régiment de Westro-Gothie et mes Dalécarliens, j'affronterais à leur tête cette armée de gardes nationaux français, et je les mettrais bientôt en déroute. » Pour réaliser ces beaux projets, il fallait de l'argent, et pour en obtenir il fallut encore assembler les états. Le roi les convoqua dans la petite ville de Gefle, en janvier 1792, au nord du royaume, espérant que la rigueur du climat et de la saison rendrait la diète moins nombreuse. Ce calcul se vérifia, sans que pourtant les débats fussent moins orageux. Le roi n'obtint que d'assez faibles secours, et son impopularité s'augmenta de cet appel inutile à l'esprit national. Il était depuis quelques jours revenu à Stockholm, lorsque plusieurs membres du parti aristocratique, les comtes de Horn et de Ribbing, les barons Bielke et Pechlin, le lieutenant-colonel Liliehorn et Ankarstroem résolurent de mettre à exécution un complot qu'ils tramaient depuis longtemps. Un bal qui devait avoir lieu à l'Opéra, dans la nuit du 15 au 16 mars, fut fixé pour le moment du meurtre. Le roi, quoique vaguement averti du projet des conjurés, se rendit à l'Opéra avec le comte d'Essen, vers onze heures, et entra dans une loge ; puis voyant que tout était tranquille dans la salle, il se hasarda d'y descendre. Il fut aussitôt entouré de personnes masquées, et l'une d'elles, le comte de Horn, lui frappant sur l'épaule, s'écria : « Bonne nuit, beau masque ! » A ces mots, Ankarstroem décharge à bout portant son pistolet sur Gustave, qui tombe mortellement blessé. L'infortuné prince vécut encore treize jours. Pendant cette longue agonie, il mit ordre aux affaires d'État, fit décerner la régence à son frère le duc de Sudermanie, jusqu'à la

majorité de son fils Gustave, le seul enfant qu'il eût eu de la princesse Sophie-Madeleine de Danemark. Il ordonna aussi de renfermer tous ses papiers dans une caisse, qui devait être transportée à Upsal et n'être ouverte que cinquante ans après sa mort.

Ainsi finit, par une tragique catastrophe, frappé à l'Opéra, au milieu d'un bal masqué, un prince dont toute la vie avait eu quelque chose de théâtral. Les commencements de son règne furent heureux, et jusque dans ses dernières années il garda des qualités dignes d'estime, l'amour des lettres, la tolérance, l'humanité. Malheureusement, s'il eut les lumières de son temps, il en eut aussi, il en dépassa même la corruption, et les vices de sa vie privée rejaillirent sur son gouvernement, qui fut trop abandonné à des favoris. Intelligent, mais avec plus d'imagination que de raison, brave, mais avec plus de hardiesse que de fermeté, capable de coups d'audace, incapable du travail continu qu'exige l'exercice du pouvoir, il conçut des projets grandioses, et ne sut pas exécuter les choses simples, modestes, sensées, qui auraient fait sa gloire et le bonheur de la Suède.

Gustave, épris de la littérature française, composa dans cette langue plusieurs ouvrages, écrits avec infiniment moins d'esprit que ceux de Frédéric II, mais non pas sans talent. Il eut aussi à cœur de relever la littérature suédoise. Sa cour, une des plus somptueuses de l'Europe, était remplie de poètes. Les noms de Creutz, d'Oxenstjerna, de Léopold de Kellgren furent l'ornement de l'académie qu'il fonda en 1786. Le premier sujet proposé par ce corps littéraire fut l'éloge de Torstenson. Gustave concourut, sous le voile de l'anonyme, et remporta le prix. Ses *Écrits politiques, littéraires, et dramatiques*, suivis de sa *Correspondance*, ont été publiés par Dechaux, secrétaire du roi et traducteur de ses *Œuvres*; Stockholm et Paris, 1803, 5 vol. in-8°. L. J.

Posselt, *Geschichte Gustavs III*. — Geisler, *Leben des Königs von Schweden, Gustavs III*. — Oxenstjerna, *Minnesblad öfver Konung Gustaf*. — Aguila, *Histoire des événements mémorables du règne de Gustave III*. — Geyer, *Histoire de la Suède*, trad. par J.-F. de Lundblad. — Nordström, *Bidrag till Svenska Samhälls-författningens Historia* (Hist. de l'état social de la Suède); Helsingfors, 1839-1840. — E.-G. Geyer, *Gustaf III Efterlemnade Papper* (Papiers laissés par Gustave III); Upsal, 1843-1844. — Lagerbring et O. Dalin, *Svea Rikes Historia*; Stockholm, 1747, 1762, 1769 et 1783.

**GUSTAVE-ADOLPHE IV**, plus tard connu sous le nom de colonel *Gustafson*, roi de Suède, né le 1er novembre 1778, mort en mars 1837. Il succéda à son père Gustave III, en 1792, sous la régence de son oncle paternel Charles, duc de Sudermanie. Il eut pour précepteurs le baron Frédéric Sparr et le général d'Armfeldt. A peine âgé de douze ans il fut promu à la dignité de chancelier de l'université d'Upsal. Le commencement de son règne se présenta sous un aspect bien sombre, à cause des deux principaux partis qui déchiraient l'État. Le premier était composé des amis de la Russie et des favoris du roi défunt; l'autre, comparativement plus faible, de ceux qui se montraient favorables aux idées du progrès, dont le foyer se trouvait en France. Toutefois, grâce à la prudence et à la modération du régent, le nouveau gouvernement parvint à rétablir l'ordre, soit par de sages réductions dans les dépenses publiques, soit par l'abrogation des lois qui, dans le but d'enchaîner la liberté de la pensée, avaient été promulguées sous le règne précédent. Par suite de quelques mesures d'économie fiscale, l'administration put, entre autres, achever les bâtiments de l'école militaire avec les matériaux préparés pour la construction d'un vaste palais près de Haga. Voyant ses vues entravées, le parti russe, dirigé par le général d'Armfeldt, se tourna contre le régent, et travailla à sa chute. Catherine II, impératrice de Russie, envoya à Stockholm le comte de Stackelberg, célèbre par le rôle qu'il avait joué en Pologne lors du premier partage (1772) de cet État; il était chargé d'appuyer d'Armfeldt et son parti dans leurs efforts pour éloigner le régent, et d'assurer le mariage entre le jeune roi et la princesse Alexandra, fille du grand-duc Paul. Stackelberg fut bientôt rappelé, à cause de sa violence, et remplacé par le comte Romanzof; au moment où ce dernier allait être à son tour rappelé, pour le même motif que son prédécesseur, on découvrit la conspiration de d'Armfeldt, dirigée contre le duc de Sudermanie. Étant parvenu à s'échapper, ce conspirateur fut jugé par contumace et condamné à la peine de mort. Le régent, pour mettre un terme à tant d'intrigues, se détermina à marier le jeune roi avec une princesse de Mecklembourg. Ce mariage fut officiellement notifié à toutes les cours européennes; Catherine fit refuser l'entrée de ses frontières à l'envoyé chargé de lui faire connaître cette nouvelle. Elle adressa aussitôt aux cabinets européens une note dans laquelle le régent de Suède était accusé d'être lié avec les révolutionnaires français et d'avoir pris part à l'assassinat du roi son frère. Les intrigues du cabinet de Saint-Pétersbourg réussirent si bien auprès de la cour de Mecklembourg, que la princesse fiancée du roi de Suède ne voulut plus de ce mariage. Les agents russes firent aussi répandre en Suède les bruits les plus absurdes sur l'amour du jeune roi pour la princesse Alexandra et sa correspondance romanesque. Quelque temps après l'impératrice Catherine écrivit elle-même au jeune roi pour l'inviter à lui faire une visite; le régent voulut accompagner son neveu dans ce voyage. Ils partirent donc tous deux pour Pétersbourg, et y arrivèrent vers la fin du mois d'août 1796. Au milieu des fêtes brillantes le mariage du roi fut arrêté, et on fixa le 21 septembre pour sa célébration solennelle. Pour faire mieux saisir les résultats de cette visite, nous dirons quelques mots sur les principes

politiques du roi Gustave IV, qui lui avaient été inculqués dans sa jeunesse, et auxquels il tenait alors plus que jamais. Profondément antipathique à la France et à ses édits révolutionnaires, il redoutait en même temps le duc de Sudermanie, son oncle, qui avait combattu le système absolutiste du roi défunt. Cette haine prenait en lui d'autant plus de racine qu'il était obligé de la cacher. D'un autre côté, bien que la Russie lui semblât être la seule puissance capable de le protéger contre ses ennemis, il détestait l'orthodoxie grecque, qui y domine. De là vint que malgré les charmes de la princesse Alexandra, âgée alors de près de quinze ans, Gustave s'accorda enfin avec son oncle pour que, sur leurs instances, la nouvelle épouse embrassât le luthéranisme, culte officiel de la Suède.

Les ministres de Catherine commirent une faute grave en introduisant dans le contrat de mariage des conditions différentes de celles qui avaient été stipulées avec le roi de Suède. Les principales de ces conditions étaient « que la princesse pourrait avoir dans son palais une chapelle avec un clergé grec, et que le roi déclarerait immédiatement la guerre à la république française ». Aussi, au jour fixé pour la célébration du mariage, le roi refusa de signer le contrat qu'on lui avait présenté. Il ne se rendit pas non plus à la cour, où toute la famille impériale l'attendait. Ce refus exaspéra tellement Catherine, qu'au dire des témoins oculaires, il contribua beaucoup à sa mort, arrivée deux mois plus tard. Toutefois, elle dissimula sa colère, et, en faisant renouer les négociations, elle consentit même à ce que la question religieuse de sa petite-fille fût décidée par les états de Suède. Mais le mariage resta rompu. Peu de temps après son retour de la Russie, le roi Gustave atteignit sa majorité, et prit les rênes du gouvernement. On le vit alors abandonner le système suivi par le régent son oncle, et renvoyer les ministres de ce dernier. Il rappela aussi de l'exil le général d'Armfeldt, lui fit restituer ses biens, et voulait même que sa condamnation fût effacée des registres du tribunal qui l'avait jugé ; cependant, grâce à l'énergique opposition du chancelier d'État, comte de Wachtmeister, cette dernière demande n'eut pas de suite. Bientôt après, le roi Gustave fit annoncer son mariage avec une princesse de Bade, sœur de celle que venait d'épouser le grand-duc Alexandre, fils de l'empereur Paul Ier. Ce mariage malheureux fut célébré le 31 octobre 1797.

Gustave joignait à un caractère violent et fantasque les prétentions de prophète, de pontife et de grand monarque. Et comme son humeur capricieuse ne permettait pas à ses ministres de lui faire des représentations, il en résulta que des hommes serviles pouvaient seuls s'approcher de lui. Devenu en peu d'années insupportable à sa famille non moins qu'à la nation, qu'il accablait de vexations arbitraires et de charges onéreuses, il ne tarda pas à se brouiller avec les principaux souverains de l'Europe. Ainsi, il blessait la France en même temps qu'il s'emportait contre la politique ambitieuse de l'Angleterre. Membre de la seconde coalition du Nord, il ne cessait de crier contre le Danemark, dont le gouvernement soutenait la neutralité armée. Après la paix d'Amiens, il travailla à former une nouvelle coalition contre la France. Irrité par un passage du *Moniteur*, il renvoya de Stockholm l'ambassadeur français, et fit détruire les portraits de l'empereur Napoléon : il voulait à tout prix rétablir les Bourbons sur le trône de France. A la suite de tant d'inconséquences, on vit la Prusse suspendre toute communication avec la Suède. La Russie allait en faire autant; pour empêcher cette dernière rupture, Gustave signa, le 14 janvier 1805, une alliance qui lui imposait l'obligation de se mettre à la tête d'une armée anglo-russo-suédoise dirigée sur la république batave. Cependant, à peine l'armée moscovite fut-elle arrivée sur les bords de l'Elbe, qu'il renonça, par méfiance envers la Prusse, au commandement de l'armée coalisée, défendit à tout Suédois d'en faire partie, et fit ainsi manquer toute l'expédition.

Lorsque le Hanovre, évacué par les Français en 1806, fut occupé par les Prussiens, le roi de Suède voulut se maintenir dans le duché de Lauenbourg en qualité de protecteur, en dépit des protestations du ministre anglais. Mais le faible corps suédois qui entra dans ce pays ne parvint à se retirer sans perte que grâce à la connivence des Prussiens. Après la paix conclue à Tilsitt, en 1807, entre la France, la Russie et la Prusse, Gustave renouvela, contre l'avis des deux dernières puissances, son alliance avec l'Angleterre, qui s'engageait à lui payer des subsides; il provoqua ainsi une nouvelle collision avec la France, à la suite de laquelle un corps, sous le commandement du maréchal Brune, entra en Poméranie. Le roi de Suède envoya alors au maréchal un parlementaire pour l'arrêter; Brune n'en continua pas moins sa marche, et le roi s'enfuit de Stralsund, place forte, qu'il abandonna presque sans défense. De cette manière la Suède perdit toute la Poméranie, y compris la ville de [illegible].

D'après le traité de Tilsitt, la Russie [illegible] de faire adopter à la Suède et au Danemark le système continental, qui excluait les produits anglaises du commerce européen. Comme Gustave s'obstinait à refuser d'y souscrire, l'empereur de Russie, Alexandre, fit, en 1808, [illegible] la Finlande, qui ne tarda pas à être conquise. Les mauvaises dispositions de Gustave, les diverses humiliations qu'il faisait [illegible] aux officiers de l'armée suédoise, avaient paralysé la défense de ce pays. D'un autre côté, le Danemark restant fidèle à son alliance avec la France, le roi de Suède lui déclara la guerre, et peu de temps après il se brouilla avec l'Angleterre en insistant sur l'[illegible]

des subsides. Plusieurs tentatives furent faites pour démontrer au roi les dangers dont la Suède se trouvait menacée par sa conduite; mais ces démarches n'ayant eu aucun succès, le mécontentement arriva bientôt à son comble. Une conspiration militaire, ayant pour but de détrôner Gustave, fut formée au commencement de 1809, et le baron d'Adlersparr, qui en était l'âme, après avoir conclu un armistice avec les Danois, s'approcha de Stockholm à la tête de l'armée de Norvége. Les principaux conjurés, informés que le roi voulait s'emparer de la caisse de la Banque nationale et quitter secrètement la capitale, y entrèrent le 13 mars. Le général Adlerkreutz se mit à la tête du complot, et après avoir fait arrêter le roi dans son palais, il en informa le duc de Sudermanie, qui accepta les fonctions d'administrateur du royaume.

Transféré au palais de Gripsholm, le roi Gustave y signa l'acte d'abdication dont voici le texte :

« Au nom de la très-sainte Trinité. Nous, Gustave-Adolphe, roi de Suède, des Goths et des Vandales, duc de Schleswig, de Holstein, etc., savoir faisons : Après avoir été proclamé roi, il y a aujourd'hui dix-sept ans, et avoir hérité, le cœur encore saignant, du trône ensanglanté d'un père chéri et respecté, notre intention a cependant été de concourir au bien et à la gloire de cet antique royaume, comme étant inséparables du bonheur d'un peuple libre et indépendant. Ne pouvant plus, conformément à notre pure intention, continuer plus longtemps nos fonctions royales et conserver le bon ordre et la tranquillité dans le royaume, par ces motifs nous regardons comme un devoir sacré d'abdiquer notre dignité et notre couronne royale, ce que nous faisons par les présentes librement et sans y être forcé, pour consacrer à la gloire de Dieu les jours qui nous restent; appelant sur tous nos sujets la miséricorde et la bénédiction de Dieu, leur souhaitant un avenir plus heureux pour eux et pour leurs descendants :

« Oui, craignez Dieu et honorez *le roi*.

« Fait, écrit et signé de notre propre main et revêtu de notre grand sceau royal, au château de Gripsholm, le 29 mars de l'an de grâce 1809, après la naissance de Notre-Seigneur et sauveur Jésus-Christ.

« Signé : Gustave-Adolphe. »

Cet acte ayant été communiqué aux états de Suède, ils déclarèrent, le 10 mai 1809, Gustave et sa famille déchus de tous les droits à la couronne de ce royaume, et ils lui accordèrent, outre sa fortune particulière, une rente annuelle de 66,666 écus (144,000 francs), qui fut capitalisée plus tard. Ensuite, après avoir élevé au trône le duc de Sudermanie, administrateur du royaume, ils laissèrent au roi détrôné la liberté de s'établir, avec sa famille, en telle autre partie de l'Europe qu'il lui plairait. Ce prince quitta la Suède, le 6 décembre 1809, et parcourut, sous le nom de comte de *Gottorp*, l'Allemagne, la Suisse, la Russie et l'Angleterre. Lorsque le congrès de Vienne fut réuni en 1814, il lui adressa, sous le nom de duc de Holstein, une réclamation en faveur de son fils unique, qui aurait, d'après lui, conservé ses droits au trône de Suède; mais cette démarche ne produisit aucun résultat. En 1818 la ville de Bâle conféra le droit de bourgeoisie à l'ex-roi de Suède, qui prit, vers ce temps, le nom de *colonel Gustafson*. Après avoir habité pendant quelque temps Leipzig et Francfort-sur-le-Mein, il s'établit, en 1836, à Saint-Gall, où la mort le frappa, peu de temps après.

Gustave laissa, outre le fils qui porte aujourd'hui le titre de *prince de Wasa*, trois filles, mariées à des princes allemands. On a de lui quelques écrits, qu'il fit publier après son abdication; les principaux sont : *Mémoires du colonel Gustafson*; Leipzig, 1823; — *Nouvelles Considérations sur la liberté illimitée de la presse*; Aix-la-Chapelle, 1833; — *La Journée du 13 mars* 1809; Saint-Gall, 1835. N. Kubalski.

Ph. Le Bas, *Suède et Norvége*. — *Zeitgenossen*, n° XXVII. — *Conversations-Lexikon*.

**GUSTAVE ÉRICSON**, prince royal de Suède, né en 1568, mort en 1607. Fils du roi Éric XIV (voir ce nom), il fut déclaré héritier du trône immédiatement après sa naissance. Toutefois, son père ayant été déposé, en 1569, par les états de Suède, et remplacé par son frère Jean, prince de Finlande, les partisans d'Éric crurent devoir cacher le jeune Gustave à l'étranger. Il passa les premières années de sa vie d'abord en Allemagne, puis en Pologne et en Russie, au milieu d'une telle indigence, qu'on le vit quelquefois servir comme domestique d'auberge pour gagner sa vie. Après avoir subi une captivité de plusieurs années en Moscovie pendant les troubles dont ce pays fut le théâtre, vers la fin du seizième siècle, Gustave Ericson ne parvint à recouvrer sa liberté que pour finir ses jours dans la misère. Les historiens contemporains représentent ce prince comme cultivant les sciences et surtout l'alchimie, qui l'occupait presque exclusivement. La bibliothèque de l'université d'Upsal possède un manuscrit qui appartenait à Gustave Ericson; c'est un journal rédigé en latin par son père, et qui avait fait partie de la bibliothèque du roi de Pologne Sigismond III, fils du roi de Suède Jean III. N. K.

A. Geffroy, *Histoire des États Scandinaves*.

**GUTBERLETH** (*Henri*), philosophe allemand, né à Hirschfeld, en 1592, mort à Deventer, le 27 mars 1635. Il dirigea successivement l'école de Dillenbourg, celle de Herborn, celle de Ham, et enfin celle de Deventer. A Herborn et à Deventer, il joignit à sa place de recteur les fonctions de professeur de philosophie. Ses principaux ouvrages sont : *Pathologia, hoc est doctrina de humanis affectibus physice et ethice tractata*; Herborn, 615; — *Institutiones*

*physica*; Herborn, 1623; — *Ethica*; Herborn, 1630; — *Chronologia*; Amsterdam, 1639. Z.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.*

**GUTBERLETH** (*Tobie*), érudit néerlandais, né à Lewarde (Frise), vers 1674, mort à Franeker, le 8 janvier 1703. Après avoir obtenu le grade de docteur en droit, il fut chargé en 1697 de l'administration de la bibliothèque publique de Franeker. Ses savantes dissertations sur divers points d'antiquité ont fait regretter qu'il soit mort si jeune. On a de lui : *De Mysteriis Deorum Cabirorum*; Franeker, 1703, in-8°; réimprimé dans le t. II des *Supplementa utriusque Thesauri Antiquitatum* de Polenus; — *Animadversiones in antiquam inscriptionem græcam Smyrnæ repertam*; — *Conjectanea in monumentum Heriæ Thisbes monodiariæ et Titi Claudii Glaphyri choraulæ, in quibus multi veterum auctorum loci, inscriptiones et numi illustrantur et emendantur*; dans le t. IV du recueil précité de Polenus; — *De Saliis, Martis sacerdotibus apud Romanos*, dans le t. V du même recueil, en un volume, et sous le titre de *Opuscula*; Franeker, 1704, in-8°. Gutberleth a aussi édité : les *Juris civilis Amœnitates* de Ménage; — la *Grammatica Philosophica* de Scioppius; — et la *Geschiedenis van Vriesland* de Gabbema. E. G.

Emo Lucius Vriemoet, *Athenæ Frisiacæ*, p. 696.

**GUTBIRIUS** ou **GUTBIER** (*Ægidius*), orientaliste allemand, né à Weissensée (Thuringe), le 1er septembre 1617, mort le 27 septembre 1667, à Ulfhofen, où son frère était pasteur. Il fit ses études aux universités de Rostock, de Kœnigsberg, de Leyde, visita ensuite Oxford, Lubeck et Hambourg. Nommé, en 1652, professeur de langues orientales au gymnase de cette dernière ville, il cumula avec cette charge celle de professeur de métaphysique et de logique, à partir de 1660. On a de lui : *Novum Testamentum Syriacum*; Hambourg, 1664, in-8°, et 1749, in-8°, ouvrage qu'il imprima lui-même, dans une imprimerie qu'il possédait; — *Lexicon Syriacum, continens omnes Novi Testamenti dictiones et particulas*, avec un traité sur la ponctuation du texte syriaque du Nouveau Testament, et un recueil des mots étrangers et des noms propres qui s'y trouvent; Hambourg, 1667 et 1694; — *Notæ criticæ in Novum Testamentum Syriacum*; Hambourg, 1667, in-8°. Ces deux derniers ouvrages, revus par J.-M. Gutbirius, professeur à Weissenfeld, ont été réédités ensemble sous le titre de *Clavis operis*; Naumbourg, 1706, in-8°; — *Novem Musæ orientales*; — *De Angelis*; — *De Controversia Rebaptizationis*; — *De Sibyllis et earum oraculis*. Il laissa en manuscrit une grammaire syriaque, une traduction latine de la version syriaque du Nouveau Testament, un traité sur l'utilité des langues orientales, un traité de l'accentuation des Hébreux, etc. E. B.

Gœtze, *Elogia Philologorum quorumdam Hebræorum*; Lubeck, 1708, in-8°. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

**GUTENBERG** (*Jean* ou *Hans* GENSFLEISCH, dit), inventeur de l'imprimerie, né vers 1400, à Mayence, où il mourut, en février 1468. Son père, Jean Gensfleisch, dit Friele (1), était d'une famille patricienne de Mayence; il épousa Else Gutenberg ou de Gutenberg (*Boniemtis*). On ignore pourquoi leur fils Jean est beaucoup plus connu sous le nom de Gutenberg, qui était celui de sa mère, que sous celui de Gensfleisch, que portait son père (2).

Depuis quatre siècles, des jubilés solennels en l'honneur de l'invention de l'imprimerie proclament le nom de Gutenberg, et cependant les nuages qui entourent cette découverte et nous voilent encore la personnalité de l'inventeur sont loin d'être dissipés (3). En vain l'importance de

(1) Friele est un diminutif de Frederic, comme Else est un diminutif d'Elizabeth ou d'Élise. Une des branches de la famille Gensfleisch portait le prénom de [illegible].

(2) Dans un acte daté de 1434 (Schœpflein, Doc. n° [illegible]) Gutenberg est ainsi désigné : *Johannes Gensfleisch der Junge, genant Gutenberg*; « Jean Gensfleisch le jeune, nommé Gutenberg ». Il est question ailleurs d'un Gensfleisch *senior*; c'était probablement son frère aîné (V. Schelhorn, *Observ.*, p. 15, et Meerman, *Origines Typ.*, t. I, p. 166, note.)

(3) Un siècle après l'invention de l'imprimerie, la ville de Wittemberg a donné, en 1540, le premier exemple de ces jubilés. En 1640, les 18 et 25 août et le 1er septembre, Strasbourg a célébré son premier jubilé; Breslau et Iéna en ont fait autant aux mêmes dates. Le siècle suivant, en 1740, Strasbourg a réitéré cette solennité aux mêmes époques. Ce fut Schœpflein qui rédigea lui-même le programme de la fête, à laquelle pour la première fois les habitants de Mayence assistèrent, représentés par une députation solennelle. A cette même époque un semblable jubilé fut célébré à Francfort-sur-le-Mein et simultanément à Leipzig, à Dresde, à Wittemberg et à [illegible]. A Erfurt, dans l'église évangélique, le discours [illegible] fut prononcé par le magister Jean Melchior [illegible].

En 1840, Strasbourg a célébré son quatrième anniversaire par l'inauguration, sur la place d'armes, de la statue en bronze de Gutenberg, d'après le modèle [illegible] par David d'Angers et fondu par Soyer et Ingé, au moyen de souscriptions des imprimeurs [illegible] français et des amis des lettres. Cette cérémonie se fit avec une grande pompe. Les armes octroyées aux imprimeurs par Frédéric III flottaient à côté de l'antique bannière de Strasbourg et de celles de Paris et de Lyon. M. [illegible]tenberger, M. le maire de la ville, et M. Silbermann, imprimeur, et ordonnateur de la fête, prononcèrent [illegible] discours, qui pour être d'apparat n'en produisirent pas moins d'effet sur la foule assemblée. M. [illegible] M. de Salvandy, membres de l'Académie Française, [illegible] représentaient à cette cérémonie, assistèrent au [illegible].

M. E. Duverger, auquel l'imprimerie est redevable de notables progrès, composa alors, à Paris, en l'honneur de Gutenberg et de cette solennité un album [illegible]phique d'une exécution très-remarquable, où il [illegible] en *fac-simile* parfaitement identiques des pages [illegible] de la Bible de trente-six lignes et de celle de quarante-deux lignes, attribuées avec raison à Gutenberg, opinion [illegible] partage, et qu'il expose avec une grande [illegible] série de lettres qui font suite à sa *Légende de Gutenberg*.

La ville de Mayence ne se décida que fort tard à élever un monument à Gutenberg; en 18[illegible] une [illegible] se forma dans ce but, mais la guerre fit [illegible] projet. Enfin, en 1837 les fonds rassemblés par souscription permirent de le réaliser. Le célèbre Thorwaldsen fit à Rome le modèle de la statue, qui fut coulée en bronze à Paris par M. Crozatier. L'inauguration en eut lieu le 14 août 1837, et la fête les 13, 14 et 15 août. Le jubilé séculaire fut célébré les 24, 25 et 26 juin 1840.

Le 1er janvier 1848 une statue de Gutenberg, en [illegible] bronze sur le modèle de David d'Angers, a été érigée à Paris, dans la cour d'honneur de l'Imprimerie royale.

bienfait et la reconnaissance pour le bienfaiteur ont fait de tous temps multiplier les recherches en France, en Allemagne et dans tous les pays civilisés pour pénétrer dans les mystères où il semble que Gutenberg ait voulu cacher et son nom et ses ouvrages; loin de rien éclaircir, ces recherches ont plutôt augmenté les doutes, en remettant en question des faits que la tradition avait acceptés et consacrés. On se sent même découragé quand le résultat de nouvelles études sur un sujet qui a enfanté un millier de volumes (1) nous fait voir dans chacun des documents qui vers la fin du dernier siècle semblaient apporter quelques lumières sur la vie de Gutenberg autant d'ingénieuses mystifications d'un savant archiviste de Mayence. Accusé de négligence pour n'avoir découvert, dans les archives de cette ville, aucun document nouveau sur Gutenberg, Bodmann fit preuve de savoir et d'esprit, mais aussi d'improbité littéraire, en se servant de son érudition et de son habileté de calligraphe pour fabriquer des actes qui trompèrent les savants tels qu'Oberlin et Fischer, dont les obsessions furent ainsi la cause de ce méfait. Mais en 1830 Schaab, dans son ouvrage en trois volumes, dont l'un est consacré tout entier à cette question, et en 1836 Wetter, dans son énorme volume de huit cents pages, et quelques autres critiques, parvinrent à démontrer la fausseté de ces pièces.

A l'aide de nouveaux systèmes, on a même cherché, dans ces derniers temps, à enlever à Gutenberg le mérite de ses différentes impressions, pour en gratifier un imprimeur de Bamberg connu à peine par quelques productions, qui sont bien plutôt celles d'un fabricant d'images que celles d'un véritable imprimeur; et c'est à ce personnage, nommé Pfister, que l'on voudrait attribuer l'impression de la grande Bible de trente-six lignes, et à un autre imprimeur, plus inconnu encore, la grande édition du *Catholicon* de Janua. De son côté, la Hollande, saisie d'un enthousiasme qui n'est fondé sur aucune preuve positive, sur aucun témoignage contemporain, prétend que Coster est le véritable inventeur de la gravure et de la fonte des caractères et même de la *presse*. Bien plus, une fable absurde, et qui se trouve *répétée par l'Angleterre*, en faveur d'un personnage nommé Corsellis, voudrait faire croire que c'est Gutenberg qui est venu voler à Coster son invention et ses ustensiles d'imprimeur, pour les transporter de Harlem à Mayence.

D'après de semblables prétentions, que reste-t-il à Gutenberg? Rien. Ce serait un mythe! mais la voix publique, qui de tous temps a rendu le nom de Gutenberg inséparable de celui de l'imprimerie; mais les procès qu'il soutint contre ses associés, d'abord à Strasbourg, puis à Mayence; mais les témoignages de ses contemporains nous le montrent tel que le représentent les statues élevées en son honneur à Strasbourg et à Mayence, appuyé sur sa presse, d'où rayonne la lumière, et découvrant le secret de l'imprimerie par la fonte des caractères mobiles.

Au milieu de tant d'assertions contraires et des diverses prétentions des villes qui, au nombre de sept, revendiquent l'honneur de la découverte de l'imprimerie (1), il est difficile d'entrevoir la vérité. Ne nous en étonnons pas : les inventions ne sont jamais isolées; elles résultent d'un concours de circonstances dont les combinaisons répondent à un besoin devenu général. L'usage de plus en plus fréquent du papier, récemment introduit en Europe, devait précéder l'imprimerie, et en lui donnant naissance faire naître des tentatives simultanées, qui ont rendu difficile de reconnaître les droits de chacun. C'est ainsi que de nos jours nous voyons les découvertes les plus grandes et les plus utiles à l'humanité, celle du télégraphe électrique, qui supprime les plus grandes distances; celle du chloroforme, qui anéantit complétement la douleur, enveloppées de ténèbres dès leur origine par les prétentions plus ou moins légitimes de tous ceux qui ont contribué à ces inventions miraculeuses. Essayons néanmoins de constater les droits de Gutenberg, qui, comme la plupart des inventeurs, eut le malheur d'être supplanté par ceux auxquels le manque de fortune le força de recourir.

### *Anciens témoignages.*

La chronique allemande imprimée à Cologne en 1499, chronique très-estimée, contient un précieux renseignement, que l'auteur déclare tenir d'Ulrich Zell de Hanau, qui le premier introduisit dans Cologne, en 1462, l'art de l'imprimerie, dont il avait appris les procédés à Mayence, probablement chez Gutenberg, puisqu'il ne parle ni de Füst ni de Schœffer.

« Ce noble art fut inventé pour la première fois en Allemagne, à Mayence sur le Rhin, et fit grand honneur à la nation allemande. Cela arriva vers l'année 1440; et à dater de là jusqu'à l'année 1450 cet art et tout ce qui s'y rattache furent perfectionnés. On commença à imprimer l'an 1450, qui était l'année du jubilé, et le premier livre mis sous presse fut la Bible latine, en grands caractères, tels que ceux avec lesquels on imprime maintenant les missels. Quoique cet art ait été inventé à Mayence, ainsi que nous l'avons dit et comme on le croit généralement aujourd'hui, cependant sa première forme existait en Hollande, dans les Donat qu'on y imprimait antérieurement à cette époque : c'est d'eux et d'après eux que l'art d'imprimer prit son origine; mais *l'invention nouvelle fut bien plus importante et plus ingénieuse*

(1) La liste seule des titres des ouvrages qui ont traité l'origine de l'imprimerie occuperait un volume, dit Léon de Laborde.

(1) Daunou, dans son *Analyse des Opinions diverses sur l'Origine de l'Imprimerie*, énumère quinze villes qui prétendent à cet honneur, et dit que la liste des personnages désignés comme inventeurs est bien plus nombreuse. (P. 58.)

*que la première.* Le premier inventeur de la typographie fut un citoyen de Mayence, né à Strasbourg, nommé Jean Gudenburch; il était noble. Ledit art fut transporté de Mayence à Cologne, ensuite à Strasbourg (1), puis à Venise. C'est de l'honorable maître Ulrich Zell de Hanau, actuellement imprimeur à Cologne (en l'an 1499), que je tiens le récit de l'invention et des progrès de cet art, dont l'établissement dans cette ville lui est dû. Il est des insensés qui prétendent que *l'impression des livres date d'une époque plus reculée, mais cela est contraire à la vérité; en aucun pays du monde on ne connaissait alors de livres imprimés.* »

Voici le témoignage de Wimpfeling, savant alsacien, né à Strasbourg, en 1451, et par conséquent presque contemporain de Gutenberg.

« En l'année 1440, sous le règne de Frédéric III, un bienfait presque divin fut accordé à l'univers par Jean Gutenberg, inventeur d'un nouveau mode d'écrire. Il fut le premier qui découvrit l'art d'imprimer, dans la ville de Strasbourg. Étant ensuite allé à Mayence, il y apporta le dernier complément. Pendant ce temps, Jean Mentelin, ayant entrepris ce genre d'industrie, imprima très-correctement, et devint bientôt fort riche. Adolphe Rusch lui succéda, puis Martin Flach, tous deux de Strasbourg, qui exercèrent cette profession dans leur ville natale, avec honneur et gloire, etc. »

Voici ce que dit dans ses annales (2) Trithème, né en 1462, mort en 1516; comme il tenait de Pierre Schœffer ses renseignements sur l'imprimerie, son récit doit naturellement lui être favorable:

« A cette époque, ce fut à Mayence que fut imaginé et inventé par Gutenberg, citoyen de Mayence, cet art mémorable, et jusque alors inconnu, d'imprimer les livres au moyen de caractères en relief. Gutenberg, après avoir risqué pour le succès de son invention presque tous ses moyens d'existence, se trouvant dans le plus grand embarras et manquant tantôt d'une chose, tantôt d'une autre, était sur le point, par désespoir, d'abandonner son entreprise. Il put cependant, à l'aide des conseils et de la bourse de Jean Faust, comme lui citoyen de Mayence, achever son œuvre. Ils imprimèrent d'abord un *Vocabulaire*, appelé *Catholicon*, en caractères écrits régulièrement sur des tables de bois et avec des formes composées. Mais ils ne purent se servir de ces formes pour imprimer d'autres livres, puisque les caractères ne pouvaient se détacher des planches, mais étaient sculptés à même, comme je l'ai dit. D'autres inventions plus ingénieuses succédèrent à ce procédé, et ils *trouvèrent le moyen de fondre toutes les lettres de l'alphabet latin* (3). A ces formes ils donnèrent le nom de *matrices*, et c'est dans ces matrices qu'ils fondaient des caractères d'airain ou d'étain, qui avaient la dureté nécessaire pour supporter toute la pression, lesquels caractères *étaient auparavant gravés par eux à la main*. En effet, ainsi que je l'ai entendu dire il y a environ trente ans à Pierre Schœffer de Gernsheim, citoyen de Mayence, qui était gendre du premier inventeur, ce procédé d'impression offrait de grandes difficultés à son début; car, avant d'avoir achevé le troisième cahier de quatre feuilles de la Bible latine qu'il s'agissait d'imprimer, ils avaient dépensé plus de quatre mille florins. Mais Pierre Schœffer, alors ouvrier et ensuite gendre, comme nous l'avons dit, du premier inventeur, Jean Faust, unissant l'habileté à la prudence, *inventa une manière plus facile de fondre les caractères, et compléta l'art*, en le portant au point où il est aujourd'hui.

« Tous trois gardèrent quelque temps secrète cette manière d'imprimer, jusqu'à ce qu'elle fut divulguée par leurs ouvriers, sans l'aide desquels ils ne pouvaient pratiquer cet art, d'abord à Strasbourg et puis après dans les autres pays du monde.

« Ce que je viens de dire sur cette ingénieuse merveille est suffisant. Ses premiers inventeurs furent des citoyens de Mayence. Or, ces trois premiers inventeurs, Jean Gutenberg, Jean Faust et Pierre Opilio (Schœffer), gendre de ce dernier, habitaient à Mayence la maison connue sous le nom de *Zum Jungen*, qui ensuite prit le nom d'*Imprimerie*, nom qu'elle conserve encore. »

Ces témoignages sont contemporains, ces témoignages sont désintéressés; on pourrait y en ajouter un grand nombre qui leur sont postérieurs, et qui tous reconnaissent et proclament Gutenberg comme l'inventeur de l'imprimerie; les uns à Strasbourg, les autres à Mayence; mais, à leur défaut, un seul suffit, c'est celui du fils même de Pierre Schœffer. Voici ce que déclare Jean Schœffer, petit-fils de Faust, dans l'avis placé en tête de l'édition d'une traduction allemande de Tite Live, in-fol., imprimée par lui à Mayence, en 1505 :

« C'est à Mayence que primitivement l'art admirable de l'imprimerie a été inventé, surtout par l'ingénieux JEAN GUTENBERG, l'an 1450; il fut postérieurement amélioré et propagé pour la postérité par les *capitaux* et les *travaux* de Jean Füst et de Pierre Schœffer (1). »

Voilà toute la vérité! elle est exposée par le fils même de celui qui toujours affecta de s'attribuer, ainsi qu'à son beau-père, Füst, l'invention de l'imprimerie.

Cette déclaration, si tardive, si inattendue, qui explique si bien, quoique trop succinctement, les faits concernant l'origine de l'imprimerie et les droits de chacun, constate :

1° Que l'art typographique a été créé à Mayence;

2° Que l'invention en est due avant tout à *l'ingénieux* Jean Gutenberg;

3° Que les capitaux ont été fournis par Jean Füst;

(1) Le chroniqueur dit avec raison que l'art d'imprimer fut transporté de Mayence à Strasbourg; mais il aura oublié d'indiquer que les premières impressions furent faites par Gutenberg à Strasbourg.

(2) *Annales Monast. Hirsaug.*, ad annum 1450-1516; *typis monast. S. Galli*; 1690. 2 vol. in-fol.

(3) W. Ern. Tentzelius, historiographe du prince de Saxe, dans une dissertation sur l'origine de l'imprimerie, qu'il publia en 1700, remarque avec quelle précaution Trithème, probablement sous la dictée de Schœffer, parle de l'introduction des perfectionnements à l'art typographique, afin d'amener ensuite le nom de Schœffer, « pour consommer l'art, et non pour l'inventer ». (Tentzelius, dans les *Monumenta typographica de Wolf*, t. II, p. 661 et 662; *voy.* aussi Daunou, *Analyse*, etc., p. 130.)

(1) « In welcher stadt Mentz auch anfenglich die wunderbahr Kunst der Truckerey, und im ersten von dem kunstreichen Johan Guttenbergk, da man zalt nach Christi unsers Herren Gebert tausend vierhundert und funfftzig Jar erfunden, und darnach mit Fleyss, kost und arbeyt Johan Fausten und Peter Schoeffers zu Mentz gebessert und bestendig gemacht ist worden. »

4° Enfin, que les travaux, c'est-à-dire le perfectionnement de l'exécution, appartiennent à Pierre Schœffer.

Comment se fait-il donc que Jean Schœffer se trouve ici en contradiction manifeste avec ce que son père, Pierre Schœffer, avait déjà déclaré publiquement et avec ce que lui, Jean Schœffer, déclarera plus tard? Personne n'en a recherché la cause; mais, moi, j'y vois un aveu auquel Jean Schœffer aura été contraint par le mécontentement manifesté dans ses propres ateliers contre la spoliation des droits de Gutenberg? Ce qui me donne lieu de le croire, c'est que la préface où Jean Schœffer proclame Gutenberg l'inventeur de l'imprimerie est écrite en *allemand*, langue du peuple et des ouvriers, qui, sachant mieux que tous autres ce que Gutenberg avait fait, ne pouvaient être trompés par Schœffer. Et en effet quand plus tard, en 1509, en 1515, et en 1518, on le voit imprimer tout le contraire, c'est en *latin* qu'il s'exprime, langue incomprise du peuple et des ouvriers. Ainsi, quatre ans après, en 1509, il dit dans la souscription d'un Bréviaire latin que « ce livre a été imprimé à Mayence, aux frais « et par le labeur de l'honnête et vigilant Jean « Schœffer, citoyen de Mayence, dont l'*aïeul in-* « *venta le premier* l'art de l'imprimerie et le « mit à exécution ». En 1515, dans une sorte de notice biographique sur sa famille, placée comme un hors-d'œuvre à la fin du *Breviarum Historiæ Francorum* de Trithème, notice qu'il réimprima l'année suivante, à la suite du bréviaire de l'église de Minde, il déclare Jean Füst le *premier auteur de cet art mémorable* (1). Enfin, chose encore plus étrange! le privilége que l'empereur Maximilien accorde à Jean Schœffer, en 1518, pour l'impression d'une édition latine de Tite-Live porte en tête : « Attendu que, sur la foi de di- « gnes témoins, l'ingénieuse invention de la « chalcographie est due à votre aïeul, qui en est « l'auteur, et attendu que cette divine inven- « tion, etc. »

Je ne vois point d'autre moyen d'expliquer ces contradictions. Les ouvriers imprimeurs savaient que Gutenberg était le véritable inventeur de l'imprimerie, et dès lors dans un livre imprimé en allemand Jean Schœffer disait la vérité; mais il la déguisait dans les livres en latin.

Quoique Pierre Schœffer n'ait jamais mentionné Gutenberg, une fois cependant il paraît l'avoir laissé entrevoir, en parlant de deux JEAN dans les vers barbares qu'un de ses correcteurs a mis à la fin de sa belle édition des Institutes de Justinien, publiée en 1468. Dans ces vers presque inintelligibles (1), c'est à deux JEAN nés à Mayence, qu'est attribuée l'invention de l'imprimerie : ce qui semble indiquer Jean *Gutenberg* et Jean *Füst*; toutefois, le poëte ajoute que Pierre Schœffer, quoique venu après eux, a surpassé en mérite l'un et l'autre Jean. Nous tâcherons de donner la traduction de ces vers, composés dans l'atelier de Schœffer :

« Moïse dans la construction de son tabernacle et Salomon en élevant son temple n'ont accompli que des œuvres ingénieuses, dont la gloire de l'Église s'est accrue. Mais, plus grande que Salomon, l'Église renouvelle Beleseleel et Hiram (2) en offrant à celui qui aime voir à prospérer quiconque se distingue dans son art ces deux JEAN nés à Mayence, illustres premiers fabricateurs de livres au moyen de caractères. Pierre vint se joindre à eux dans l'*atelier* (3) où il était désiré; mais Pierre, parti le dernier, entra le premier. Instruit dans l'art de la gravure par celui qui seul donne et la lumière et le génie, il leur était supérieur..., etc. »

*Gutenberg à Strasbourg.*

C'est à l'époque des troubles survenus à Mayence en 1420, lors de l'entrée solennelle de l'empereur Ruprecht en cette ville, pour y installer Conrad III, récemment nommé à l'électorat de Mayence, que l'on fixe généralement le départ de Gutenberg pour Strasbourg avec sa famille, qui fut alors exilée. En 1430 Conrad rappela à Mayence les émigrés; mais quoique la famille de Gensfleisch fût comprise dans cette amnistie, Gutenberg n'en voulut pas profiter. Un acte public, daté de 1434, constate qu'il habitait alors Strasbourg et qu'il était même riche, puisque par égard pour le sénat de cette ville, qui l'en avait prié, il tint quitte et fit sortir de prison le greffier Niclaus, qui lui retenait une somme de 310 florins dont l'administration municipale de Mayence lui était redevable (4). Cette somme, composée en partie de rétributions et intérêts (*zinsse und gülte*) qui lui étaient dus depuis longtemps par les *burgmeister* et *rath* de la ville de Mayence, provenait probablement d'une retenue faite sur ses

(1) « Impressum Moguntiæ, impensis et opera *honesti* et *providi* viri Johannis Schœffer, civis Moguntini, cujus avus *primus* artis impressoriæ fuit inventor et auctor. » *Honestus* et *providus!* porte cette souscription. — Passe pour *prévoyant* : Jean Schœffer ne l'était pas moins, lui qui par ces manœuvres espérait, à l'exemple de son père et de son aïeul, faire attribuer à sa famille l'honneur qui était dû à Gutenberg; mais certes le procédé est peu *honorable*. (*Essai sur la Typographie*, p. 611.)

(1) *A nemine intellecta hactenus verba postrema*, dit Meerman.

(2) Hiram, neveu de Moïse, architecte et fondeur en *métaux*, fut employé par son oncle à la construction et à l'ornementation du temple. Est-ce une allusion à Füst, l'associé peut-être de son frère l'orfèvre? Beleseleel, roi de Tyr, avait fourni des matériaux pour la construction du palais de David et du temple de Salomon.

(3) *Polyandrum*. Ce mot, qui signifie *où se réunissent beaucoup d'hommes*, fut employé souvent au moyen âge dans le sens de *sepulchrum*, *monumentum* (voy. Du Cange, à ce mot). Il y a ici une allusion à l'évangile de saint Jean XX, 3,6, et au passage de l'hymne *O filii et filiæ* où il est dit que Jean devança Pierre pour entrer au saint sépulcre :

Sed Johannes Apostolus
Cucurrit Petro citius,
Ad monumentum venit prius.
Alleluia.

(4) Schœpflein, *Vindic. Typ.*; Strasbourg, 1760, p. 16, et Doc. n° I. Il dit que cet acte se trouve (usque hodie) *in libro Contractuum*.

biens pendant son exil. Cette même année, le dimanche après la Saint Urbain, par un accord dont Wetter rapporte les actes, il voulut réduire à 12 florins, au lieu de 14 florins, la rente annuelle qui lui revenait d'un partage, afin de favoriser son frère Frielo (1). On voit par là combien Gutenberg était peu soucieux de ses intérêts pécuniaires.

En 1436 Gutenberg est inscrit à Strasbourg parmi les constables.

En 1437 une plainte est portée contre lui devant le juge ecclésiastique, par une demoiselle noble, Anne *à la Porte de Fer* (Enneline ou Anna zu Iseren Thure), réclamant l'exécution d'une promesse de mariage. Il paraît qu'il l'épousa, puisqu'on voit le nom de sa femme remplacer le sien sur les registres de Strasbourg (2).

En 1439 s'engage le procès jugé à Strasbourg, le 12 décembre de la même année, au sujet de l'exploitation de procédés secrets inventés par Gutenberg. Ses associés étaient André Dritzehen, noble de naissance comme Gutenberg, et qui dérogeait comme lui en s'occupant d'industrie, mais qu'on voit plein d'enthousiasme ainsi que ses associés, Hans Riffe et André Heilmann, tous Strasbourgeois. C'était au couvent abandonné de Saint-Arbogaste que les travaux s'exécutaient, avec le plus grand secret. Dans ce procès, où le vague de l'exposé des faits et du jugement semble avoir pour but de ne pas révéler ce qui devait rester ignoré du public, on voit qu'il est question de plomb et d'ustensiles, et que l'œuvre devait être prête pour la foire d'Aix-la-Chapelle. On y voit aussi que Gutenberg était doué du génie de l'invention, et qu'il l'appliquait à divers procédés secrets. A cette époque toute industrie s'entourait de mystère.

Mais les dépositions des témoins sont un peu plus explicites que les actes mêmes ; il est parlé plusieurs fois d'une presse et de quatre pièces posées *sur* ou *dans* cette presse, pièces qui, maintenues par des vis, pouvaient être détachées, afin que personne ne connût le procédé. De plus, Gutenberg avait défendu à Dritzehen, son principal associé, de montrer à qui que ce fût la presse qu'il avait mise sous sa garde, et qui avait été construite par le charpentier Conrad Sachpach. Dans la sentence il est fait mention de plomb acheté par Dritzehen et d'autres objets (non déterminés) *nécessaires au métier*. Enfin, la déposition de Hans Dünn, l'orfèvre, porte qu'il a reçu de Gutenberg depuis trois ans près de 100 florins pour des choses qui concernent *l'imprimerie* (*das zu dem trucken gehöret*). Il y est aussi question de la vente des miroirs, *spiegeln*, lors du pèlerinage d'Aix-la-Chapelle, et même de la crainte d'être accusé de sorcellerie (3). Le mot *spiegel*, miroir, qui figure en effet dans ce procès, a fait supposer à quelques personnes, particulièrement, en Hollande, aux partisans de Coster, que l'association formée par Gutenberg avait pour principal but de fabriquer et polir des miroirs. M. Paul Lacroix a émis à ce sujet une opinion très-ingénieuse, et qui assurément n'est pas dépourvue de vraisemblance : parmi les premiers livres imprimés, d'abord sur planches de bois et ensuite par les procédés typographiques, figurent les Donat, les Bibles des pauvres et autres ouvrages usuels, tels que les Heilspiegel (*Speculum humanæ Vitæ*), ou *Miroir de la Vie humaine* : n'est-il pas probable, pense M. Lacroix, que c'était à quelques-uns de ces *Miroirs de la Vie humaine* que Gutenberg appliquait alors ses nouveaux procédés, plus expéditifs et plus économiques ?

Dans ces derniers temps, M. Sotzmann a prétendu qu'il ne s'agissait pas de l'imprimerie dans les pièces de ce procès (1), et il a même attaqué l'authenticité des originaux conservés précieusement à Strasbourg ; mais M. de Laborde, qui sur les lieux mêmes a examiné ces actes avec le soin le plus minutieux et avec l'autorité de son savoir et de son expérience, a démontré leur incontestable authenticité ; on ne doit donc mentionner cette opinion que comme un exemple de ce désir immodéré de tout remettre en question lorsqu'il s'agit de Gutenberg. M. Wetter dit que les pièces du procès ne présentent que des renseignements confus concernant l'impression au moyen de planches en bois d'une seule pièce.

Quelle que soit la manière d'interpréter ces pièces, ce procès prouve que Gutenberg est l'inventeur du secret d'imprimer au moyen d'une presse, secret auquel il initia successivement, et sur leurs vives instances, plusieurs associés, qui espéraient en obtenir des bénéfices considérables lors de la foire des pèlerins à Aix-la-Chapelle en 1440.

Cette association, qui dura trois ans (2), ne pouvait avoir seulement pour but l'exécution de quelque Donat, de la Bible des Pauvres, ou du *Speculum humanæ Salvationis*, livres de peu d'importance, que la xylographie exécutait alors en Hollande et probablement en Allemagne, et qui n'exigeaient ni d'aussi grands travaux ni autant d'associés. Les espérances qu'on voit manifestées

(1) Wetter, *Erfindung der Buchdrucker Kunst* ; Mayence 1836, p. 38 et 54.

(2) Schœpflein, p. 17, et doc. VII, à la fin.

(3) L'animosité des scribes contre une invention qui les suppléait et qui détruisait leur industrie était un motif de plus pour que cette invention, préjudiciable à tant d'intérêts, fût exécutée dans le plus grand secret. Pouvait-on en effet attendre plus de raison, à cette époque, de la multitude de scribes que n'en eut de nos jours la classe, non moins nombreuse, qui se crut intéressée à briser les mécaniques, en menaçant même la vie des imprimeurs qui voulaient défendre leurs presses ?

(1) Sur le procès et sur les premiers essais de Gutenberg il faut surtout consulter l'écrit de M. Léon de Laborde, publié en 1840, sous le titre de *Débuts de l'Imprimerie à Strasbourg*. On y trouve le texte exact et la traduction fidèle en français des pièces du procès, publiées d'abord en allemand (texte original) par Schœpflein, qui en fit la découverte en 1745, et ensuite en latin par Meerman.

(2) Dans le procès, l'orfèvre Dünn déclare que depuis trois ans il a gagné avec Gutenberg environ cent florins, pour ce qui concerne seulement *l'imprimerie*.

par l'un des associés, Dritzehen, ne pouvaient être réalisées que par l'impression de la Bible, livre cher, d'un débit considérable, dont la transcription occupait alors des milliers d'écrivains.

Mais il fallait obtenir par la typographie une parfaite imitation des manuscrits; or, les procédés auront probablement été jugés trop imparfaits pour produire une complète illusion; et en effet Trithème dit que l'on fut obligé de recommencer à Mayence les douze premiers feuillets, qui déjà avaient coûté 4,000 florins. Si l'on en croyait même sur ce point le récit de Trithème, tout aurait été à faire quand Gutenberg quitta Strasbourg, puisque ce n'aurait été qu'à Mayence que les trois associés Gutenberg, Füst et Schœffer auraient imprimé d'abord un *Vocabulaire* ou *Catholicon* et un *Donat* sur des planches, dont chaque page était formée d'une seule pièce; que ce serait à Mayence qu'ils auraient trouvé le moyen de *fondre les matrices* dans lesquelles ils auraient coulé des lettres en airain ou en étain, lesquelles auparavant étaient gravées à la main; qu'enfin ce serait postérieurement que Pierre Schœffer aurait complété l'art en trouvant un moyen de fonte beaucoup plus facile.

Il résulterait de cet exposé, qui indique tous les degrés franchis successivement par la typographie, que les essais faits à Strasbourg se seraient bornés aux premiers éléments: la gravure des planches en bois (la xylographie). Mais je ne puis admettre un résultat aussi minime de l'association formée pour *les choses concernant l'imprimerie*, et un si grand secret exigé des associés; il me semble que les motifs de l'association étaient au moins l'idée de la mobilisation des lettres de l'alphabet, gravées d'abord sur des pièces de bois, puis séparées en parallélipipèdes par deux traits de scie, l'un longitudinal, l'autre horizontal, et probablement encore l'idée de la gravure du poinçon sur acier et de la fonte des lettres dans des matrices; enfin très-certainement l'INVENTION DE LA PRESSE.

Dans les divers récits, plus ou moins confus, de tous ceux qui ont parlé de l'origine de l'art typographique, il est fait mention en effet de pièces de bois représentant des lettres, soit en pages d'une pièce, soit découpées en lettres mobiles, percées même d'un trou par où l'on faisait passer un fil, une ficelle ou un fil de fer pour les lier ensemble (1). Mais indépendamment du travail personnel de Gutenberg et de celui de ses associés, parmi lesquels se distingue Dritzehen, qui, plein d'enthousiasme, travaille jour et nuit et meurt à la peine, il y eut des dépenses considérables faites à Strasbourg; et s'il était vrai que tout se fût borné à des essais d'impression au moyen de planches ou de lettres en bois, pourquoi verrait-on figurer au procès un orfèvre parmi ceux qui coopérèrent à ces travaux, et pourquoi des fournitures de plomb? N'en doit-on pas conclure que l'exécution des matrices en sable ou en plomb (1), ou même en cuivre, dans lesquelles on fondait des lettres que l'on retouchait ensuite à la main, aura été tentée à Strasbourg, si même les deux gros caractères dits *missals* (2) qu'on voit figurer dans l'impression des *Lettres d'Indulgences*, et qui servirent ensuite à imprimer la Bible de trente-six lignes et celle de quarante-deux lignes, n'y ont pas été fondus?

En effet Ulrich Zell, après avoir mentionné les *Donat* imprimés en Hollande antérieurement à l'invention de Gutenberg, ajoute: *L'invention nouvelle fut bien plus importante et plus ingénieuse que la première, et le premier inventeur de la typographie fut Gutenberg.*

Si donc, faute de pouvoir reconnaître ce qui a dû être imprimé à Strasbourg, on est forcé pour résumer les prétentions de cette ville et celles de de Mayence de répéter ce qui a été dit à l'Institut par Schaab, dans sa discussion à ce sujet avec Kœnig: *Oui, je vois le berceau de l'enfant à Strasbourg, mais je n'y vois d'enfant qu'à Mayence*, il est un fait incontestable, qui résulte du procès même jugé à Strasbourg, c'est que la presse appliquée à l'impression typographique a été inventée par Gutenberg à Strasbourg. Cela seul suffit à la gloire de cette ville.

Cette application de la presse est d'ailleurs attestée par Arnold Bergellanus, dans son poëme *en l'honneur de l'imprimerie*, dédié à l'archevêque de Mayence Albert, et imprimé en 1541, à Mayence même.

Bergellanus, à l'époque où il a composé son ouvrage, a dû certainement s'enquérir des faits. Les informations alors étaient faciles, sur les lieux mêmes, auprès des contemporains de Gutenberg, encore vivants. Enfin, le poëme s'adressait à l'archevêque de Mayence, personnage éclairé et assurément bien informé de ce qui concernait l'impression des livres de théologie, Bibles, Psautiers, Missels, etc., qui avaient occupé presque exclusivement l'imprimerie dès son origine:

« On cherche quel est celui qui le premier découvrit les principes de l'imprimerie, et se plaça au premier rang. Deux villes considérables se disputent un tel honneur, en revendiquant chacune l'invention de cet

(1) M. Wetter a donné le spécimen d'une page composée de lettres en bois dont chacune est percée d'un trou où passe une ficelle qui les réunit et en forme des lignes. M. de Laborde a donné aussi un spécimen d'impressions exécutées avec des lettres mobiles en bois séparées par deux traits de scie de la planche où il les avait gravées.

(1) On peut dans des matrices en plomb fondre un nombre de lettres assez considérable, en ayant soin de *poncer* de temps en temps les matrices et de les laisser refroidir. Seulement la forme de la lettre, devenant de moins en moins nette, s'altère sensiblement; c'est ce qu'on aperçoit dans le *Donat* et même dans la Bible de trente-six lignes, mais beaucoup moins dans ce dernier ouvrage. (*Voy.* Prunelle, *Magas. encycl.* de 1808, et Wetter.)

(2) Ce mot, que je trouve employé par M. Léon de Laborde pour désigner la forme des caractères d'un gothique carré, consacré plus spécialement à cette époque à l'impression des psautiers et des livres de liturgie, convient parfaitement aux deux caractères employés pour les Bibles de trente-six lignes, et de quarante-deux lignes,

art sublime. Quelques-uns, ô Germanie, tourmentent tes annales, et nous inondent d'absurdes rêveries. Mais ne te laisse pas entraîner par les trompeuses croyances du vulgaire. Je vais rapporter la véritable origine de cet art. C'est de l'illustre Jean Gutenberg, que, comme d'un fleuve vivifiant, a découlé cette œuvre. C'est à Strasbourg qu'il conçut les premières idées de sa découverte, et c'est à Mayence qu'il la perfectionna..... Puis examinant les presses de Bacchus, il dit : Que telle soit la forme de ma nouvelle presse. » (1)

Mais il sera toujours difficile et peut-être impossible de déterminer exactement ce qui appartient à Gutenberg dans les longs travaux exécutés soit à Strasbourg, soit à Mayence, travaux qui constituèrent enfin la typographie au point où les *Lettres d'Indulgences* et les *Bibles* la montrent déjà parvenue en 1454. Gutenberg dut probablement traverser les phases suivantes : 1° gravure de lettres mobiles en bois, puis en plomb, et ajustage plus ou moins régulier de ces lettres pour l'impression; 2° fonte de ces lettres au moyen de matrices en sable, en terre cuite, en plomb ou en étain; 3° retouche après la fonte de ces caractères, *sculpto fusi*, comme les désigne Meermann; 4° gravure des lettres sur acier non trempé, puis trempé après la gravure, et frappe de ces lettres dans des matrices en cuivre; 5° moules, dont le mécanisme probablement fut semblable d'abord à ceux que les anciens connaissaient pour la fonte des médailles, et qui fut successivement perfectionné, surtout par Pierre Schœffer; 6° composition de l'encre siccative, quoique visqueuse, et préparation de cuirs d'une nature convenable pour étendre cette encre au moyen de tampons sur les caractères, sans les empâter; 7° enfin la PRESSE, qui à elle seule semble résumer toute l'imprimerie, dont elle termine les différentes opérations. L'imagination, vivement frappée en voyant pour la première fois des *feuilles entières* écrites d'un seul coup sortir de la presse comme par miracle, reconnut dès lors dans Gutenberg le véritable inventeur de l'imprimerie.

On peut donc laisser à Harlem et à Coster (si l'on en croit le récit tardif de Junius) l'exécution typographique du *Speculum humanæ Salvationis* (2), qui nous offre la réunion dans un même ouvrage de la xylographie et de la typographie, mais dont l'impression n'a été faite qu'au *frotton* ou plutôt au *rouleau* (1), ainsi que nous imprimons quelquefois encore nos épreuves; et il restera encore à Strasbourg une grande part dans l'invention de l'imprimerie, celle de la PRESSE.

L'association formée par Gutenberg à Strasbourg fut dissoute en 1438, par la mort de Dritzehn; et le jugement prononcé le 12 décembre [illegible] fixa le règlement de compte dans l'apport [illegible] en espèces par chaque associé.

Gutenberg continua-t-il seul ou avec ses anciens associés à perfectionner son invention, ou bien appliqua-t-il l'activité de son esprit à d'autres recherches? C'est ce qu'on ignore; on le voit seulement emprunter en 1442 au chapitre de Saint-Thomas à Strasbourg la somme de 80 livres, pour laquelle il vend une rente qui lui avait léguée un de ses oncles. Sur les rôles d'imposition de Strasbourg, il figure encore en 1441, 1442, 1443 et 1444. Passé cette époque, il disparaît des registres, où son nom est remplacé par celui de sa femme, Enneline ou Anne de Gutenberg.

*Gutenberg à Mayence.*

Le premier acte qui constate la présence de Gutenberg à Mayence est daté du 6 octobre 1448 (2). Il s'agit d'un emprunt de 160 florins, duquel un de ses parents, Arnulphe Gelthus, dut se porter garant. Cette somme était-elle destinée à la continuation des travaux typographiques de Gutenberg (3)? On doit le croire; mais elle fut bientôt insuffisante, puisqu'on le voit recourir à Jean Fust; [illegible]

(1) Auctorem quærunt primos qui repperit hujus
Archetypos artis primaque puncta tulit.
Decertantque duæ non parvi nominis urbes
Quælibet artificem vendicat usque sibi.
Annalesque tuos quidam, Germania, torquent,
Bullatas nugas hac quoque parte vomunt.
Sed te ne fallat mendacis opinio vulgi;
Illius referam quæ fit origo rei.
Clarus Johannes en Gutenbergius hic est
A quo, seu vivo flumine, manat opus.
Primitias illic (à Strasbourg) cœpit formare laboris,
Ast hic (à Mayence) maturum protulit artis opus.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Robora perspexit dehinc torcularia Bacchi,
Et dixit : Preli forma sit ista novi. . . . .

(2) Cet ouvrage ne porte aucune date; et l'on sait que l'emploi de la xylographie, qui a précédé l'invention de l'imprimerie, ainsi que nous l'a dit Ulrich Zell, s'est conservé longtemps même après cette invention pour exécuter certains ouvrages qui s'imprimaient à [illegible] nombre, tels que les *Donat* et la *Bible des pauvres*. On ne peut donc rien en conclure relativement à l'époque où la Hollande aurait essayé l'emploi des caractères mobiles fondus dans des moules, et rien n'indique [illegible] tivement que le *Speculum* regardé par Heinecke [illegible] comme postérieur aux travaux de Gutenberg ait été exécuté à Harlem. Le seul fait qui puisse être considéré comme une preuve est la forme particulière qu'offre partout la lettre *t*, laquelle [illegible] se retrouve semblable en Hollande, dans quelques documents, ainsi que le prouve M. de Laborde. Je vois également cette forme dans un fragment de Donat que je possède, lequel par conséquent aurait été imprimé en Hollande. Si cette forme ne se rencontrait pas dans d'autres monuments en Allemagne, ce serait [illegible] raison pour attribuer à la Hollande l'exécution de ce précieux exemple de la transformation des caractères immobiles de la xylographie en caractères mobiles de l'imprimerie. C'est donc particulièrement sur ce point que doivent se porter les recherches des savants bibliographes hollandais, tels que MM. de Vries et [illegible], qui par des études aussi zélées que consciencieuses se sont efforcés de revendiquer en faveur de la Hollande l'exécution du *Speculum humanæ Salvationis*.

(1) L'examen attentif de ce document prouve que la *cache* mobile, posée à la main chaque fois, au lieu de *frisquette*, préservait sur le papier les bords de la page des atteintes de l'*encrage*; mais cet appareil simple, bien qu'ingénieux pour le temps, ne remplit parfaitement son but que lorsqu'il fut adapté au train de la presse.

(2) Schœpflin, *Vindic. Typog.*, p. [illegible].

(3) Schaab, *Die Geschichte*, t. II, n° [illegible].

Jacques Füst l'orfèvre, et former avec lui, à la fin d'août 1450, une association pour mettre à exécution les procédés d'imprimerie (1), dont il lui montra les produits obtenus, soit pendant sa première association à Strasbourg, soit postérieurement. Gutenberg avait établi son imprimerie dans une maison appartenant à son oncle, à Mayence; cette maison, connue sous le nom de *Zum jungen*, prit ensuite le nom de *Maison de l'Imprimerie*, ainsi que nous l'avons déjà dit. Füst, par son traité, s'était engagé à verser d'abord 800 florins, puis 300 autres chaque année, pour les frais de main-d'œuvre, de loyer, le chauffage, pour le parchemin, le papier et l'encre. Le matériel lui avait été affecté en garantie. Cette somme ne suffisant pas, Füst fit, en décembre 1452, un second prêt, de pareille importance, et ces deux sommes, y compris les intérêts pendant cinq ans, formèrent un total de 2,026 florins.

La somme convenue ayant été dépassée, Gutenberg fut appelé par Füst devant le tribunal à Mayence, lequel l'obligea, par le jugement du 6 novembre 1455, à rendre compte de toutes les *recettes* et dépenses faites pour l'ouvrage au profit commun, et à défalquer ce qu'il aurait reçu en argent au-dessus des 800 florins prêtés par Füst (2).

Une transaction eut sans doute lieu entre les associés après l'apurement des comptes. La plus grande partie de l'imprimerie et des impressions, qui revenaient à Füst pour sa part dans l'association et pour la somme que Gutenberg ne pouvait lui restituer, furent transportées dans la maison dite *Zum Humbreicht*, appartenant à Füst (3). Gutenberg, trouvant alors trop considérable la maison *Zum Zungen* du moment où il ne lui restait plus qu'une très-faible partie de l'imprimerie sociale, vint s'établir dans la maison dite de Gutenberg (*Bonimontis* (4)), appartenant à sa mère. D'après un acte de 1468, il paraît qu'il s'associa, soit alors, soit plus tard, avec le docteur Homery, qui après la mort de Gutenberg prit possession de l'imprimerie.

Cet établissement conserva, du moins pendant quelque temps, une certaine activité, puisque Philippe Lignamine, dans sa chronique, imprimée par lui-même, à Rome, en 1474, dit, à la date de l'année 1468, que tandis que Jean Füst imprimait à Mayence trois cents feuilles jour, Jean Gutenberg en imprimait tout autant de son côté.

On croit que c'est dans la maison de sa mère qu'il imprima, en 1460, en petits caractères, le *Catholicon* (1) de Janua. Il est probable qu'il fut alors aidé dans ses travaux par son parent d'alliance Bechtermuntze, qui établit peu de temps après une imprimerie dans une petite ville près de Mayence, à Eltvil, où celle de Gutenberg fut transportée après sa mort, au commencement de 1468. Mais il ne paraît pas que ces travaux aient été plus profitables à Gutenberg que ne l'avaient été les précédents, puisqu'en 1461 le chapitre de Strasbourg le fit assigner en payement de la rente de quatre livres qu'il devait, et dont il avait cessé d'acquitter le payement dès 1457. Ni lui ni sa caution, Martin Brechter, ne pouvant remplir leurs engagements, le chapitre dut cesser ses poursuites.

Ce triste état de la fortune de Gutenberg n'était pas un motif pour qu'il déchût dans la considération publique, puisqu'en 1465 Adolphe de Nassau lui accorda, par un diplôme, le titre de gentilhomme de sa cour, avec une rémunération d'un costume de cour, de vingt *matters* de blé et de deux foudres de vin pour le service de sa maison.

Gutenberg dut à cette époque s'associer avec le docteur Conrad Homery, car on voit par un acte daté du commencement de l'année 1468 ce docteur reconnaître que le prince Adolphe, archevêque de Mayence, le fit mettre en possession de quelques formes, caractères, outils, instruments et autres objets relatifs à l'imprimerie laissés par Gutenberg lors de sa mort, et qui appartenaient en toute propriété à Homery, lequel s'engage par cet acte à ne les employer que dans la ville de Mayence et à céder aux bourgeois de cette ville avant d'en distribuer à tout autre les ouvrages qu'il pourra imprimer.

Gutenberg fut enterré au couvent des Franciscains (2), où l'un de ses parents, Adam Gelthus, lui consacra l'épitaphe suivante, que Wimpfeling dit avoir vue encore au commencement du seizième siècle :

D. O. M. S.
JOANNI GENSZFLEICH
ARTIS IMPRESSORIE REPERTORI
DE OMNI NATIONE ET LINGUA OPTIME MERITO
IN NOMINIS SUI MEMORIAM IMMORTALEM
ADAM GELTHUS POSUIT.
OSSA EJUS IN ECCLESIA FRANCISCI MOGUNTINA
FELICITER CUBANT.

(1) C'est postérieurement qu'on a voulu rattacher au magicien ou sorcier Faust l'existence de Jean Füst ou Faust, l'un des inventeurs de l'imprimerie, « inculpé de sorcellerie par quelques moines, dit Prosper Marchand, en haine de sa découverte ».
(Prosper Marchand, *Dict. hist.*, t. I, p. 249. — Daunou, *Analyses*, etc., p. 79.)
Livres à consulter à ce sujet : Zetner, *Schediasma de Fausto præstigiatore ex Joh. Fausto a quibusdam ficto*; — Durrius, *Epistola de Joh. Fausto*; dans les *Amænitates litterariæ*, t. V, p. 50-80; — Georges Neumann, *Dissertatio historica de Fausto præstigiatore*; 1711, in-4°.

(2) Le mot *recettes* semble indiquer qu'il y avait eu des ventes effectuées, probablement d'exemplaires de la Bible de trente-six lignes.

(3) Rue des Cordonniers, n° 88.

(4) *In domo Bonimontis* (Gutenberg), *in qua hodie est collegium juristarum, ea ars* (*impressoria*) *completa fuit.* — Wimpfeling, *Cat. Episc. Argentin.*; Strasbourg, 1660, p. 109.

(1) Cet abrégé est connu sous le nom de *Ex quo* : ce sont les deux premiers mots du vocabulaire, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris.

(2) Ce couvent était situé près de la maison dite *Zum Zungen*, où était l'imprimerie de Gutenberg.

Serrarius (1) rapporte cette autre inscription, placée par Ivo Wittich dans la maison occupée en dernier lieu par Gutenberg, et où l'on croit qu'il mourut :

JO. GUTENBURGENSI · MOGUNTINO
QUI PRIMUS OMNIUM LITERAS AERE IMPRIMENDAS INVENIT
HAC ARTE DE ORBE TOTO BENE MERENTI
IVO WITIGISIS HOC SAXUM
PRO MONUMENTO POSUIT MDVII.

De tous les portraits de Gutenberg qui ont été gravés, soit en bois, soit en cuivre, aucun n'offre un véritable caractère d'authenticité. Un des plus anciens, et qui avec raison a été adopté généralement, comme réunissant le plus de probabilités, nous a été donné par Roth-Scholtz, dans sa collection de portraits des typographes (Nuremberg, 1730) (2).

Le beau portrait donné, en 1855, par M. Gama, à la Bibliothèque impériale de Paris n'offre malheureusement aucun degré de certitude. Les armoiries même qu'on y a découvertes ne sont pas celles de la famille des Gensfleisch.

*Revendication en faveur de Gutenberg.*

Dans ces derniers temps, l'examen auquel on s'est livré sur les *incunables* (3) a fait découvrir dans quelques-uns l'emploi des caractères dont s'est servi Gutenberg. Deux imprimeurs, presque entièrement inconnus jusque alors, l'un à Bamberg, nommé Pfister, l'autre à Eltvil, près Mayence, et nommé Bechtermuntze, ont en effet imprimé, le premier avec les caractères de la *Bible* de trente-six lignes, le second avec ceux du *Catholicon* de Janua. On s'est empressé d'en conclure que puisque ces caractères se trouvaient chez ces deux imprimeurs, et que la souscription placée aux livres imprimés par eux avec ces mêmes caractères portait leur nom d'imprimeur et celui de la ville où l'impression en avait était faite, c'était conséquemment à eux qu'on devait attribuer l'exécution de la *Bible* et celle du *Catholicon*, bien que la voix publique eût jusque alors reconnu Gutenberg comme l'imprimeur de ces deux ouvrages. Mais un examen plus sérieux des monuments typographiques nous amène à une conclusion tout à fait opposée.

Les deux plus anciens documents typographiques qui portent une date sont les éditions des *Lettres d'Indulgences* datées de 1454 et 1455, faites à Mayence, sur la demande du délégué du pape Nicolas V et du roi de Chypre. Ce délégué, Paulinus Chappe, vint en effet à Mayence faire reconnaître ses pouvoirs et nommer des sous-délégués chargés de la distribution en Allemagne de ces cédules à ceux qui voudraient venir, par une somme quelconque (*laissée en blanc dans l'imprimé*), au secours du roi de Chypre, menacé par les Turcs (1).

L'imprimerie, qui était encore un secret, fournissait l'idée qu'on eut alors de l'appliquer à la multiplication de copies reproduisant l'original d'une manière identique, ce qui mettait un obstacle à la fraude. Le succès fut complet : ces *Lettres d'Indulgences* eurent un tel débit, qu'il fallut faire jusqu'à trois éditions dans l'espace des deux années 1454 et 1455. Ce fait est constaté 1° par l'emploi différent de deux séries de gros caractères, dits *missals*, qui dans ces *Lettres* servent à distinguer certains mots, et dont l'un est plus gros que l'autre ; 2° par le nombre des lignes du texte, qui n'est (2) pas toujours le même ; 3° par la disposition de ces lignes et par l'orthographe de quelques mots.

On ne saurait mettre en doute l'authenticité des dates de 1454 et 1455 qui se trouvent sur ces précieux monuments typographiques, qui sont en effet des contrats synallagmatiques passés entre les donateurs, l'un pour la concession de l'indulgence, l'autre pour l'argent donné en échange ; or, le nom du donataire, celui de l'agent du pape, le montant de la somme versée, le lieu où l'acte a été fait, sont *écrits* sur ces contrats et confirment la date qu'on y voit imprimée. De plus, chaque acquéreur de la *Lettre d'Indulgence* a écrit de sa main, à côté du millésime de l'année (qui est imprimé) le mois et le jour laissés en blanc. Il faudrait donc supposer que Chappe de connivence avec chaque signataire eût fait un faux. Cette supposition serait absurde.

M. Léon de Laborde, par le soin qu'il a pris d'examiner ces *Lettres d'Indulgences*, sur les lieux mêmes où elles sont disséminées, et de les en donner la description, accompagnée du fac-similé de plusieurs d'entre elles (3), a contribué plus que tout autre à éclaircir cette question. Il réfute l'opinion de ceux qui prétendent que ces pièces sont exécutées xylographiquement, et les raisons qu'il en donne sont péremptoires. L'examen des pièces pour quiconque s'est occupé de la gravure et de la fonte des caractères montre même, fait très-remarquable, que ces impressions de 1454 et 1455 sont d'une parfaite exécution sous tous les rapports typographiques. Mais j'ai expliqué cette sorte de phénomène par l'importance même de l'acte, dont il s'agissait

(1) Dans son ouvrage intitulé : *Moguntiacarum Rerum Libri V*; in-4°, 1604.

(2) Ce portrait est conforme à celui qui est gravé en tête du traité de Malinerot sur l'origine de l'imprimerie, Cologne, 1640, et à celui que Maittaire a donné en 1719.

(3) On donne ce nom aux livres qui sont regardés comme étant sortis du berceau de l'imprimerie, c'est-à-dire à ceux qui ont été imprimés dans les premières années de l'introduction de cet art dans chaque ville.

(1) L'archiviste [illegible] a parlé le premier de ces impressions, dans l'ouvrage intitulé *[illegible] Hauses Hohenlohe*, p. [illegible].

(2) Ce nombre des lignes varie : trente, trente-et-un ou trente-deux. L'édition de la *Lettre d'Indulgence* qui a trente-trois lignes n'a pas été réimprimée, mais on a réimprimé les deux premières, ce que prouve la différence de la date : l'une, au lieu de MCCCCLIIII, porte un I de plus ; à l'autre le chiffre V remplace les quatre III : ce qui fait en tout cinq éditions ou réimpressions.

(3) Le sceau qui y était apposé se trouve encore à plusieurs d'entre elles.

reproduire le plus exactement possible l'écriture par un *fac-simile*. C'était en effet une sorte de papier-monnaie, que la typographie exécutait pour la première fois; et l'on sait quel soin on apporta en tous temps à la confection des billets de banque, assignats et papiers semblables exécutés typographiquement. Tout me confirme dans cette opinion (1).

On s'est étonné de n'avoir jamais vu paraître le petit caractère, si bien gravé et fondu, qui a servi à l'impression du texte de ces *Lettres d'Indulgences* (2) : n'en pourrait-on pas conclure qu'étant destiné à un but tout spécial, il aura été détruit par ordre de Chappe, ainsi qu'on le fait toujours en pareille circonstance dès que le résultat est atteint, afin d'éviter tout abus? Les seules lettres dites *missals* qui avaient servi pour distinguer quelques mots ont été conservées; et l'on s'est servi plus tard du plus gros caractère pour l'impression de la Bible de trente-six lignes, et de l'autre pour celle de quarante-deux lignes (3).

Par qui ces *Lettres d'Indulgences*, d'une exécution si remarquable et qui sont antérieures de trois ans au *Psautier de Mayence*, auraient-elles été imprimées, si ce n'est par Gutenberg, dont elles auront attesté le mérite? On ne connaissait alors que Gutenberg comme imprimeur: et cette perfection était le résultat de ses persévérants travaux. Les deux caractères dits *missals*, qu'on vit reparaître dans l'impression des deux Bibles, sont donc l'œuvre de Gutenberg, ou du moins, si la *Bible de quarante-deux lignes* a été imprimée par Schœffer postérieurement à la dissolution de la société, soit pour faire concurrence à celle de *trente-six lignes*, soit parce que l'édition en était épuisée, le caractère dont il s'est servi avait été gravé antérieurement et fondu par Gutenberg. L'autorité de la tradition en ce qui concerne ces deux Bibles se trouve ainsi confirmée par l'apparition de ces deux caractères dans les *Lettres d'Indulgences* de 1454 et 1455. Car supposez que Gutenberg n'est l'imprimeur ni de ces *Lettres d'Indulgences* ni des deux grandes *Bibles*, imprimées cependant chacune avec les caractères qui figurent dans ces *Lettres*, à quoi donc attribuer l'immense réputation dont il a joui universellement? Tandis que Pfister et Bechtermuntze, auxquels on voudrait concéder à l'un l'impression de la *Bible* de trente-six lignes, et à l'autre l'impression du *Catholicon*, auraient au contraire tout fait; et pourtant tous deux seraient restés jusqu'à ces derniers temps presque entièrement inconnus! Comment imaginer que Pfister, qui n'a produit que quelques livres à figures, a dû imprimer la Bible de trente-six lignes en trois vol. in-fol., par la seule raison que le caractère de cette Bible est semblable à celui qui a servi 1° au texte qui accompagne les figures en bois du *Joyau de Boner*, petit volume imprimé par lui en 1461, 2° au *Livre des quatre Histoires*, autre petit volume à figures, également imprimé par lui, en 1462? Ces dates sont postérieures à l'impression de la Bible, et les caractères dont Pfister s'est servi paraissent tout à fait usés : Gutenberg ne les aurait-il pas cédés après l'achèvement de sa Bible, précisément parce qu'ils étaient usés et qu'ils ne pouvaient plus lui servir pour d'autres impressions? D'ailleurs, on remarque qu'après l'impression des Bibles, tout ce qui est sorti des presses de Gutenberg, Füst et Schœffer, a été imprimé avec des caractères beaucoup plus petits et d'une forme plus lisible, à l'exception toutefois des réimpressions du Psautier, livre dont la nature exigeait des caractères plus gros et d'une forme de gothique en quelque sorte monumentale.

La conséquence du raisonnement qui voudrait gratifier Pfister de l'impression de la grande *Bible* serait nécessairement que tout ce qu'on connaît d'imprimé antérieurement avec ce caractère devrait également lui être attribué : ainsi seraient sorties de ses presses non-seulement les éditions des *Lettres d'Indulgences* datées de 1454 et 1455, celle du *Donat*, celle de l'*Appel contre les Turcs*, celle du *Calendrier*, mais encore tout ce qu'on a pu et tout ce qu'on pourra découvrir d'imprimé avec ce même caractère de la Bible, caractère qui selon moi ne doit appartenir qu'à Gutenberg. On ne peut cependant admettre que Pfister ait fait tout cela *incognito*, et que Gutenberg, qu'on voit sans cesse occupé de l'imprimerie, n'ait rien fait du tout. Cette erreur, que je regrette de voir partagée en partie par M. Bernard, dont les opinions en ce qui concerne l'*origine de l'imprimerie* doivent être prises en grande considération, devient encore plus manifeste par l'application qu'on veut en faire au *Catholicon* de Janua. D'après ce système, ce volume grand in-fol., daté de 1460, que de tout temps l'on crut imprimé par Gutenberg, ne sera plus son œuvre, mais bien celle des frères Bechtermuntze (1), par cela seul que les caractères qui ont servi à l'impression de ce grand ouvrage se retrouvent dans un abrégé imprimé par eux à Eltvil en 1467. Le traité de Matheus *De Cracovia* et la *Somme de saint Thomas d'Acquin*, imprimés aussi avec ce caractère, seraient nécescairement encore leur œuvre, et non celle de Gutenberg! Ce serait, enfin, à Bamberg et à Eltvil, et non plus MAYENCE, que l'imprimerie serait née!

(1) *Essai sur la Typographie*, publié en 1851.

(2) Quelque soin que M. de Laborde ait apporté à la reproduction lithographique de ces *Lettres d'Indulgences* dans son écrit sur les *Débuts de l'Imprimerie*, on ne peut juger de l'exécution typographique avec autant de certitude que sur les originaux eux-mêmes. C'est donc avec la plus grande attention que j'ai examiné à Londres et à Paris les *Lettres* de 1454 et 1455. La première, celle de 1454, se trouve à notre Bibliothèque impériale; l'on possède aussi un exemplaire, malheureusement incomplet.

(3) L'exécution au moins de l'une des deux devait être déjà commencée.

(1) Henri et Nicolas Bechtermuntze.

Cette similitude, provenant soit des mêmes caractères, soit de fontes exécutées dans les mêmes matrices, me paraît cependant facile à expliquer. Une partie du matériel de l'imprimerie resta à Gutenberg après son procès avec Füst, particulièrement les matrices nécessaires à l'achèvement de la Bible de trente-six lignes. C'est probablement au moyen de cette *frappe* (1) qu'il a pu céder une fonte de caractères à divers imprimeurs : justement comme cela arriva quand Robert Estienne quitta la France emportant une frappe des poinçons gravés par Garamond; mais les poinçons originaux ainsi qu'une frappe de ces poinçons étaient restés en France, d'où résultait qu'à Genève et à Paris on imprimait simultanément avec des caractères identiques;

*Et si parva licet componere magnis.*

c'est ainsi que nous avons approvisionné des fontes de nos caractères presque toutes les imprimeries du monde civilisé, en sorte que des impressions identiques à celles de nos presses se sont reproduites et se reproduisent encore en tous lieux. Je rappellerai encore que Bechtermuntze était parent de Gutenberg : il n'y a donc rien de surprenant que sept ans après la publication du *Catholicon* de Janua, Bechtermuntze pour en imprimer un abrégé se soit servi des mêmes caractères.

Mais pourquoi, dira-t-on, ne voit-on figurer le nom de Gutenberg sur aucune de ses œuvres? Ce mystère n'a jamais été éclairci, et très-probablement il ne le sera jamais. Il faut donc se borner aux conjectures suivantes :

1° Gutenberg et ses associés lors de leurs premières impressions cachèrent soigneusement leurs procédés, pour ne point éveiller la malveillance des scribes et pour faire passer leurs livres pour des manuscrits. Cela est conforme à la tradition, et se trouve confirmé par les changements ou plutôt les dérangements dans la disposition des lignes, et quelquefois même dans l'orthographe des mots, que l'on remarque entre les divers exemplaires d'une édition, ce qui ne peut s'expliquer que par l'intention de faire croire que les exemplaires portant ces différences n'étaient pas le produit d'un art mécanique, mais bien celui de la calligraphie (2).

2° Gutenberg étant noble, sa qualité lui interdisait l'apposition de son nom à des œuvres industrielles. La nomination de gentilhomme du prince Adolphe, sur la fin de sa carrière, semble confirmer cette opinion, qui est ancienne.

3° Forcé, par l'arrêt du 6 novembre 1455 de céder à Füst, et à Schœffer le matériel qui était le gage de sa dette, mais ayant néanmoins obtenu, par transaction, la rétention d'une partie de ce matériel, Gutenberg consentit à n'apposer son nom à aucun des ouvrages qu'il imprimerait postérieurement, et ainsi que les ouvrages commencés en commun parussent sans aucun nom ni indication, excepté toutefois le Psautier, où Schœffer mentionnerait l'ingénieuse combinaison qui lui était personnelle pour l'impression en couleur des lettres capitales, procédé qui, ainsi que je l'ai dit ailleurs (4), n'a été retrouvé que dans ces dernières années.

4° Gutenberg, par excès de modestie (et en effet dans les nombreux procès qu'il eut à soutenir, on ne voit paraître en lui aucun sentiment d'orgueil, mais il montre beaucoup de simplicité et de bonne foi), dédaigna de proclamer publiquement ses droits à la reconnaissance universelle.

La souscription qu'on lit à la fin du *Catholicon* de Janua, le dernier et l'un des plus importants ouvrages qu'il ait imprimés, nous confirme dans cette idée. Cette sorte d'hymne pieuse en l'honneur de la découverte de l'imprimerie a souvent été citée avec éloges. Elle commence par des actions de grâce que *Gutenberg*, d'un cœur plein de reconnaissance, rend à Dieu et à la sainte Trinité; puis il déclare que « l'exécution « de son livre est due à la protection suprême « de celui qui d'un signe rend disertes la « voix des enfants et qui révèle souvent au « moindre d'entre eux ce qu'il cache aux sa« vants (2). C'est, ajoute-t-il, en l'an de l'incar« nation divine 1460 que ce livre remarquable, « le *Catholicon*, sortit de Mayence, cette célèbre « ville de la Germanie sur laquelle la clémence « divine daigna s'abaisser pour la faire briller « entre toutes les nations par le don gratuit de ce « profond éclair de génie. C'est sans le secours « de la plume, du style, ou du calame, que ce « livre a été imprimé, mais par l'admirable ac« cord des patrons (poinçons) et des formes (ma« trices) et de leur proportion et module (3). »

*Ouvrages imprimés par Gutenberg.*

Les droits de Gutenberg à l'invention de l'imprimerie étant ainsi constatés, quelles sont maintenant les œuvres qui lui appartiennent? Ce sont d'abord, ainsi que le déclare Ulrich Zell :

1° Un petit vocabulaire dit *Catholicon*, imprimé peut-être à Strasbourg, mais dont aucune feuille ne nous est parvenue.

2° Une ou plusieurs éditions de *Donat*, imprimées peut-être à Strasbourg, avec le caractère qui servit plus tard à la Bible de trente-six lignes (4).

(1) On appelle *frappe* un assortiment de matrices en cuivre frappées en creux au moyen de poinçons d'acier. C'est dans ces matrices que sont fondus les caractères, dont l'alliage se compose de plomb et d'antimoine.

(2) Mentelin n'a commencé à *dater* ses impressions qu'en 1473. Il est cependant certain qu'il a imprimé à Strasbourg presqu'en même temps que Gutenberg à Mayence. Les partisans de Mentelin et ses descendants ont même soutenu publiquement que l'honneur de l'invention de l'imprimerie lui appartenait.

(1) *Essai sur la Typographie*, p. [illegible]; publié en [illegible] dans l'*Encyclopédie moderne*.

(2) « A cujus nutu infantium linguæ fiunt disertæ. »

(3) « Sed mira patronarum formarumque concordia, proportione et modulo impressus. »

(4) J'en possède un *fragment*; la Bibliothèque impériale

3° Les *Lettres d'Indulgences*, de 1454 à 1455.

4° Le *Calendrier* de 1457, imprimé avec le caractère de la Bible de trente-six lignes : la Bibliothèque impériale de Paris en possède une page.

5° L'*Appel contre les Turcs*, qui parut en 1454 et forme 6 feuilles in-4° : il est imprimé avec le caractère de la Bible de trente-six lignes; on n'en a retrouvé qu'un seul exemplaire : il est à la bibliothèque de Munich.

6° La *Bible* de trente-six lignes, 3 vol. in-fol. à deux colonnes, dont les premiers essais, tentés peut-être à Strasbourg, purent déterminer Jean Füst à s'associer à Gutenberg pour l'exécution de cette grande œuvre.

Cette Bible fut probablement imprimée à un très-petit nombre d'exemplaires. La dépense en peaux vélins et en papier, alors rare et cher, était considérable; et comme on voulait faire passer chaque exemplaire pour manuscrit, un trop grand nombre d'exemplaires mis en vente aurait appelé l'attention et fait baisser le prix. Aussi cette Bible, imprimée la première, est-elle d'une telle rareté qu'on n'en connaît que trois ou quatre exemplaires. On voit d'ailleurs par le catalogue qu'a donné l'évêque d'Aleria des livres imprimés beaucoup plus tard à Subiaco et à Rome, que les tirages ne dépassaient pas encore le nombre de 250 à 300 exemplaires au plus. Il paraît que le débit de cette Bible fut prompt, puisqu'une seconde édition fut bientôt entreprise et qu'elle fut exécutée avec le plus petit des deux caractères *missals*, ce qui permettait de diminuer le nombre des feuilles (1282 pages, au lieu de 1764), et réduisait la dépense de près d'un quart.

C'est pendant le cours de cette impression que survint la sentence du 6 novembre 1455 qui donnait gain de cause à Füst et à Schœffer; or à la fin d'un exemplaire de cette Bible le rubricateur Cremer dit qu'il a *illuminé* le premier volume le jour de la fête de la Saint-Barthélemy 1456, et le second le jour de la fête de la Vierge 1456. Ces deux dates prouvent que l'impression de cette Bible était déjà achevée ou qu'on l'achevait lors de la dissolution de la société (6 novembre 1455).

Il est présumable que Füst et Schœffer laissèrent à Gutenberg le vieux matériel qui avait servi à l'impression de l'ancienne Bible, et qu'ils gardèrent les poinçons, les matrices et la fonte du petit caractère *missal*, ainsi que ce qui pouvait être déjà imprimé de la seconde Bible. Il est même probable que les parties de cette Bible qui contiennent des rubriques *imprimées* en rouge auront été exécutées par Schœffer et Füst (1) postérieurement à la dissolution de leur société.

en possède un autre. Tous deux sont de la même édition. La Bibliothèque impériale a aussi des fragments de plusieurs éditions de Donat imprimées avec le caractère de la Bible de trente-deux lignes.

(1) Si l'on remarque que quelques exemplaires seulement ont le sommaire du premier chapitre *imprimé* en rouge, tandis qu'aux quatorze chapitres suivants il est écrit à la main, c'est la preuve que Schœffer n'a réimprimé que pour quelques exemplaires cette première feuille, et cela dans le but d'avoir des exemplaires qui parussent différents.

Ainsi s'expliquent tout naturellement l'apparition d'abord de la Bible en gros caractères, et par conséquent d'une exécution plus dispendieuse, puis sa réimpression, d'une manière plus *économique* et d'une *exécution plus parfaite*.

7° *Le Psautier de Mayence.* Cet ouvrage, quant à la gravure et à la fonte du caractère, beaucoup plus gros que celui des Bibles, est inférieur aux précédentes impressions; c'est pourquoi M. Bernard l'attribue à Gutenberg; d'ailleurs, ajoute-t-il, Schœffer, à qui l'on voudrait en faire honneur, n'aurait pu graver, fondre ces caractères, et imprimer ce livre dans les dix-huit mois qui s'écoulèrent entre la date du jugement qui dépouilla Gutenberg (6 novembre 1455) et celle de l'impression du livre (le 15 août 1457) (1).

Les variations qu'un examen attentif des caractères du Psautier fait remarquer dans les mêmes lettres, et leur peu de netteté comparativement aux impressions antérieures et postérieures, me font croire que les types primitifs ou poinçons auront été gravés sur bois et enfoncés dans du plomb au moment de sa fusion afin d'obtenir des matrices en ce métal. Les lettres y auront été fondues, et retouchées ensuite, et les matrices auront été renouvelées selon les besoins. Mais les procédés employés pour l'impression des lettres initiales en couleur sont très-ingénieux et méritaient d'être signalés par Schœffer, qui du reste dans la souscription ne se déclare pas l'inventeur de l'art de l'imprimerie, mais seulement celui des lettres rubriquées.

« Voici le livre (2) des Psaumes, embelli par l'élégance des lettres capitales, que leur couleur rend surtout remarquables; c'est le résultat de l'ingénieuse invention qui permet d'imprimer sans avoir recours à aucun tracé à l'aide de la plume. Il a été exécuté, à la gloire de Dieu, par l'industrie de Jean Füst et de Pierre Schœffer, de Gernsheim, l'an du Seigneur 1457, la veille de l'Assomption. »

Les deux Bulles du pape en faveur de l'évêque Adolphe de Nassau contre Dietrich, datées du 12 septembre 1461, ont-elles été imprimées par Gutenberg ou par Schœffer? Je l'ignore. Le caractère est encore plus petit que celui des *Lettres d'indulgences* et l'exécution est aussi parfaite; à cette époque quelques autres imprimeries avaient pu s'établir à Mayence.

Il est probable que plusieurs impressions de Gutenberg auront complétement disparu, comme tant d'autres livres de l'origine de l'imprimerie (3).

(1) Tom. I, p. 192.

(2) C'est la seule fois que Schœffer emploie le mot *codex* (manuscrit); désormais il le remplacera par les mots *opus* ou *opusculum*, même pour des livres énormes.

(3) Ulrich Gering cite en effet dans sa préface deux ou-

Tels sont les faits qui me semblent résulter des documents connus jusqu'à ce jour. Le mystère, en grandissant la figure de Gutenberg, a fait naître des enthousiasmes qui se sont manifestés par une foule innombrable de poëmes dans toutes les langues et d'écrits en prose plus ou moins poétique. L'histoire doit constater ce mouvement général des esprits, qui atteste l'importance du bienfait et la reconnaissance universelle due à l'invention de cet art que, par une prescience de l'avenir, les papes ont déclaré divin dès son apparition.

Bernard (Auguste), *De l'Origine et des Débuts de l'Imprimerie en Europe*; 2 vol. in-8°, Paris, impr. impériale, 1853. — Brunet, *Manuel du Libraire*, art. *Biblia* et *Catholicon de Janua*. — Breitkopf, *Uber die Geschichte der erfindung der Buchdruckerkunst*; Leipzig, 1779, in-4°. — Bergellanus, *De Chalcographiæ Inventione, poema encomiasticum*; in-4°, Mayence, 1541, apud Fr. Behem. — *Chronique de Cologne*; imprimerie de Jean Kœlhoff à Cologne, in-fol., 1499, p. 312. — Camus, *Notice d'un livre imprimé a Bamberg*; Paris, an VII, in-4°. — Carro, *Jean Gutenberg*. *Voy.* WINARICKY. — Duverger, *Histoire de l'Invention de l'Imprimerie par les monuments*; Paris, in-fol., 1840. — Daunou, *Analyse des Opinions diverses sur l'Origine de l'Imprimerie*; Paris, 1802. — Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana*, t. I, p. 363. — Didot (Ambr.), *Essai sur la Typographie* (dans l'Encyclopédie moderne), t. XXVI; Paris, 1851. — Dupont, *Histoire de l'Imprimerie*; 2 vol. in-12, 1854. — Falkenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst*; Leipzig, in-4°, 1840. — Fischer, *Beschreibung einiger typographischen Seltenheiten* (Curiosités typographiques); Nuremberg, 1801-1804, in-8°, avec pl.; — du même, *Essai sur les Monuments typographiques de Gutenberg*, et pl.; Mayence, 1802, in-4°; — du même, *Notice sur le premier Monument typographique en caractères mobiles*, etc., avec *fac-simile* du calendrier de 1457; Mayence, 1804; — du même, *Geschichte der seit dreyhundert Jahren in Breslau befindlichen Stadtbuchdruckerey, al sein Beiträg zur Allgemeinen Geschichte der Buchdruckerkunst*; Breslau, 1804. — du même, *Einige Worte an die Mainzer, bei der Feierlichkeit des dem Erfinder der Buchdruckerkunst, Johannes Gutenberg in Mainz zu errichtenden Denkmals*; in-4°, Moscou, 1836; — du même, *Notice sur la Bibliothèque du comte Razomowski*; Moscou, 1810, etc. — Fournier, *De l'Origine et des Productions de l'Imprimerie*, etc.; Paris, Barbou, 1759, in-8°. — Guicciardini, *Descrizione de tutti Paesi Bassi*; Anvers, 1567, p. 180. — Guichard, *Notice sur le* Speculum humanæ Salvationis; in-8°, Paris, 1840. — Gamu (J.-P.), *Essai historique de Gutenberg*; Paris, in-8°, 1857. — Heinecke, *Idée générale d'une Collection d'Estampes*; 1 vol. in-8°. — Jensen, *Essai sur l'Origine de la Gravure en bois*, etc.; 2 vol. in-8°, Paris, 1808. — Junius (Hadrien), *Batavia*, chronique imprimée chez Plantin en 1588, petit in-4°. — Köning, *Dissertation sur l'Origine de l'invention et le perfectionnement de l'Imprimerie*; Amsterdam, 1819, in-8°. — Köler, *Ehren rettung Johann Guttenberg's*; Leipz., 1741, in-4°. — Lambinet, *Origine de l'Imprimerie*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. — Laborde (Léon), *Debuts de l'Imprimerie à Strasbourg, ou recherches sur les travaux mystérieux de Gutenberg en cette ville*, etc.; Paris, 1840, gr. in-8°; — du même, *Débuts de l'Imprimerie à Mayence et à Bamberg, ou description des Lettres d'Indulgences du pape Nicolas V pro regno Cypri*; grand in-4°, avec planches, Paris, 1840. — Laserna Santander, *Dictionnaire Bibliographique*; 1805, in-8°, 3 vol. (t. I, p. 93). — Lichtenberger, *Initia Typographica*; Argentorati (Strasbourg), 1811, in-4°. — *Indulgentiarum Litteras Nicolai V, impressas anno 1454, vindicavit*, etc.; Strasbourg, 1816, in-4°, Treuttel et Würtz; — du même, *Histoire de l'Invention de l'Imprimerie pour servir de défense à la ville de Strasbourg contre les prétentions de Harlem, avec une préface de Schweighæuser*; Strasbourg, 1825, in-8°. — Lamartine, *Gutenberg, inventeur de l'Imprimerie* (dans le *Civilisateur*), publié aussi in-12, en 1853. C'est le plus bel éloge de l'imprimerie et de « Gutenberg, son inventeur, qui a spiritualisé le monde ». — Meermann, *Origines Typographicæ*, 2 vol. in-4°; La Haye, 1765, 2 vol. in-4°. — Marchand (Prosper), *Annales Typographici, ab artis inventæ origine*, vol. in-4°, La Haye, 1719. — Marchand, *Histoire de l'Origine et des premiers Progrès de l'Imprimerie*; in-4°, La Haye, 1740. — Mercier, abbé de Saint-Léger, *Supplément à l'Histoire de l'Imprimerie de Marchand*; Paris, Barrois et Nyon, 1775, in-4°. — Mallinkrot, *De Ortu ac Progressu Artis Typograph.*; Cologne, 1640, in-4°. — Munster, *Cosmographia Universalis*, in-fol., 1550: il ne parle que de Gutenberg *seul*, comme premier auteur de l'invention de l'imprimerie; les éditions postérieures y adjoignent Jean Fust et Jean Mentelin. — Née de la Rochelle, *Éloge historique de Gutenberg*; Paris, 1811, in-8°. — Noordziek et De Vries, *Éclaircissements sur l'Invention de l'Imprimerie*; La Haye, 1843, grand in-8°. — Ottley, *An Inquiry into the Origin and early History of Engraving upon Copper and Wood*; London, 1816, 2 vol. in 4°. — Oberlin (Jacques), *Essai d'Annales de la vie de Gutenberg*; in-8°, Strasbourg, an IX (1801). — Reif, *De Originibus Typographicis*; in-4°, Ingolstadt, 1785, et suite en 1790. — Schœpflin, *Vindiciæ Typographicæ*; Argentorati, 1760, in-4°. — Schaab, *Die Geschichte der erfindung der Buchdruckerkunst, durch Gutenberg*; Mayence, 1830-1833, t. III. — Solzmann, *Historisches Taschenbuch*, etc., t. VIII des Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik, n° 236. — Schwarz, *Primaria quædam Monumenta de Origine Typographiæ*; Altorfii, in-4°, 1740 (recueil de trois mémoires par Munch, par Schauber, et par Hegelein). — Sotheby, *The Typography of the Fifteenth Century*; London, 1845, grand in-4°. — Schmidt, *Nouveaux Détails sur la Vie de Gutenberg*; Strasbourg, 1841, in-8°. — Schulz, *Gutenberg, ou Histoire de l'Imprimerie* (en allemand); Leipz., 1840, in-8°. — Seemiller, *De antiquis, latin. Bibliorum Editione, ceu primo artis typogr. fetu*; Ulm, 1785, in-4°. — Schweighæuser. *Voy.* LICHTENBERGER. — Storchius (Pierre), *Bericht vom Erfindung der Buchdruckerey in Strasbourg*; in-4°, Strasbourg, 1640; dans cet écrit, publié à l'occasion du jubilé, l'invention de l'imprimerie est attribuée à Gutenberg et à Mentelin et revendiquée en faveur de Strasbourg. — Trithème, *Annales Hirsaugienses*, 2 vol. in-fol., p. 421; *Chronicon Sponheimense*; Francfort, 1601, in-fol., p. 366. — Teissier, *Dissertat. de Inventione Typogr.*; 1700, in-12; insérée au *Monum. Typ.* de Wolf. — Wetter, *Kritische Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst durch Johann Gutenberg zu Mainz*; in-8°, Mayence, 1836, avec pl. — Wolf, *Monumenta Typographica*; 2 vol. in-8°: c'est un recueil de presque tous les écrits publiés antérieurement à la date de ce recueil. — Van Praet, *Catalogue des Vélins de la Bibliothèque du Roi*. — Wurdtwein, *Bibliotheca Moguntina*, etc.; Augsbourg, 1787, in-4°. — Vries et de Noordziek, *Éclaircissements sur l'Histoire de l'Invention de l'Imprimerie*, La Haye, 1843, in-8°. *Arguments des Allemands*, in-8°, La Haye, 1845. — Winaricky (Charles), *Jean Gutenberg, né en 1412, à Kuttenberg en Bohême; essai historique*; Bruxelles, in-8°, 1847. — Westreenen de Tielland, *Rapport sur les recherches relatives à l'Invention première*, etc.; La Haye, in-8°, 1833, en hollandais et en français. — Wimpheling, *Catalogus Episcop. Argentin.*; Strasbourg, 1651, in-4°, p. 109. — Zapf (Wilhelm), *Annales Typographiæ*, *Älteste Buchdruckergeschichte von Mainz*, in-4°, 1790. Ulm (Histoire des anciens livres imprimés à Mayence jusqu'en 1499).

vrages, *L'Orateur* de Cicéron et *Valère Maxime*, qu'il avait imprimés, et qui depuis longtemps sont tout à fait inconnus. On ne possède même qu'un ou deux exemplaires de quelques autres ouvrages imprimés par lui, tels que le *Florus*, etc.

Ambroise FIRMIN-DIDOT.

**GUTENBERG** (*Charles-Gottlieb*), graveur allemand, né dans un faubourg de Nuremberg, en 1743, mort à Paris, en 1792. Son père était manœuvre. Le jeune Gutenberg reçut les premiers principes de dessin à l'école de Preisler. Après avoir ensuite passé six ans à Bâle chez le graveur Mechel, il se rendit à Paris et

il devint l'élève de Wille, et en peu de temps un des graveurs les plus distingués de l'époque. Ses principales productions sont les planches du *Voyage pittoresque dans le Royaume de Naples*, de Saint-Non; — des gravures d'après Rembrandt, Miéris; — la *Mort du général Wolf*, d'après Woollet; — *Guillaume-Tell*, d'après Fuessli; — et le *Portrait de l'impératrice Catherine*. W. B.

*Die nürembergischen Künstler geschildert nach ihrem Leben und ihren Werken.* — Nagler, *Künstler-Lexicon.*

* **GUTENBURCH** (*Ulrich* von), l'un des *minnesänger* ou troubadours allemands du treizième siècle; il était originaire de la Souabe; il reste de lui trois pièces de vers insérées dans le recueil des poésies des *Minnesänger* publié par Hagen, t. IV, p. 119, et dans l'ouvrage de Beneke: *Beyträge zur Kenntniss der altdeutschen Sprache und Literatur*; 1810, t. I, p. 134. G. B.

Lassberg, *Liedersaal*, t. II, p. 22.

**GUTHRIE** (*Guillaume*), historien anglais, né à Brichen (comté d'Angus), en 1708, mort à Londres, le 9 mars 1770. Il fut élevé au collége du Roi à Aberdeen, et, après avoir exercé pendant quelque temps dans cette ville la profession de maître d'école, il se rendit à Londres, et se fit écrivain pour vivre. A un grand nombre de compilations, généralement fort médiocres, il ajouta quelques pamphlets politiques, qui lui valurent du gouvernement une pension de deux cents livres. Il rédigea, avant le docteur Johnson, les débats parlementaires dans le *Gentleman's Magazine*, et il écrivit aussi dans la *Critical Review*. On a de lui : *Two Friends, a sentimental history*; 1754, 2 vol. in-12; — *History of English Peerage*; — *History of the World*; 1765, 12 vol. in-8°; — *History of England*; vol. in-fol.; — *History of Scotland*; 1770, 10 vol. in-8°; — *Geographical Grammar*: c'est le plus connu des ouvrages de Guthrie; et l'on prétend qu'il n'y a mis que son nom. Le libraire Knox passe pour être le véritable auteur de *Geographical Grammar*, qui a été traduit en français par Noël, Soulès et Cantwel, Paris, 1807, 3 vol. in-8°; 4e édition très-augmentée, Paris, 1800, 9 vol. in-8°. Z.

D'Israeli, *Calamities of Authors.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

* **GUTIERREZ** (*André*), littérateur espagnol, né à Zerezo, près de Burgos, mort au commencement du seizième siècle, à Salamanque, où il professait la rhétorique. Il écrivit sur la grammaire, et il cultiva la poésie latine, sans perdre de vue toutefois l'idiome de son pays. Nous connaissons de lui les ouvrages suivants, qui eurent quelque succès lors de leur apparition et qui sont aujourd'hui introuvables : *Opus grammaticale, excerptum ex Prisciano, Alexandro aliisque*; Burgos, 1485, in-fol.; ibid., 1486, in-fol.; — *Paucissimi Sudores in laudem Virginis Mariæ*; *Catonis Disticha*; *Æsopi Fabulæ metris latinis*; Venise, 1491, in-4°; Lucronii, 1506, in-4°; — *Vida, Martyrio, y Translacion de S. Victores natural de la villa de Zerezo*; Burgos, sans date, in-fol. G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, p. 49.

* **GUTIERREZ** (*Juan-Simon*), peintre espagnol, né à Séville, vers 1644, mort dans la même ville, vers 1706. Il était élève de Murillo, et sut imiter parfaitement le coloris de ce grand maître, mais il lui resta très-inférieur comme dessinateur. Gutierrez fut en 1664 un des fondateurs de l'Académie de Séville. Il a laissé de nombreux tableaux dans presque tous les monuments de sa ville natale. A. de L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

**GUTS-MUTHS** (*Jean-Christophe-Frédéric*), pédagogue allemand, né à Quedlimbourg, le 9 août 1759, mort le 21 mai 1839. Pendant qu'il faisait ses études au gymnase de sa ville natale, il fut choisi par le médecin Ritter pour être le précepteur de ses enfants. S'étant rendu en 1779 à Halle, il y étudia pendant trois ans la théologie, après quoi il retourna dans la maison de Ritter en son ancienne qualité de précepteur. Plus tard il conduisit le troisième fils de Ritter, le futur célèbre géographe, à l'institut de Schnepfenthal, dont le fondateur, Salzmann, l'engagea, en 1786, à diriger les exercices gymnastiques des élèves, qui devaient, selon les idées de Guts-Muths, former un objet essentiel dans l'éducation de la jeunesse. Cette opinion de Guts-Muths fut bientôt généralement acceptée en Allemagne; en 1814 la *Turnkunst* ou gymnastique devint même le point de ralliement des patriotes de ce pays, qui s'élevèrent contre la domination étrangère. Guts-Muths, qui s'était associé de cœur à cette tendance qu'avait prise alors la gymnastique, resta étranger aux idées libérales qui s'y rattachèrent plus tard sous l'influence de Jahn (*voy.* ce nom). S'étant marié en 1797, il acheta une petite propriété dans les environs de Schnepfenthal, où il se rendait deux fois par semaine, pour y présider aux exercices des élèves et pour y enseigner la géographie et la technologie. On a de lui : *Allgemeines Sach-Register über die wichtigsten deutschen Zeitschriften* (Table des matières des principaux Écrits périodiques allemands); Leipzig, 1790; — *Gymnastik für die Jugend* (Gymnastique de la jeunesse); Schnepfenthal, 1793; ibid., 1804; — *Spiele zur Uebung und Erholung des Körpers und Geistes für die Jugend* (Jeux pour l'exercice et la récréation du corps et de l'esprit, destinés à la jeunesse); Schnepfenthal, 1796; 3e édit., en 1802; — *Kleines Lehrbuch der Schwimmkunst* (Petit Manuel de Natation); Weimar, 1798; — *Meine Reise im deutschen Vaterlande* (Mon Voyage dans la patrie allemande); Breslau, 1799; — *Bibliothek für Pädagogik, Schulwesen und die gesammte*

*pädagogische Literatur Deutschlands* (Bibliothèque de la pédagogie des écoles et de toute la littérature pédagogique de l'Allemagne); Gotha, Leipzig et Neustadt, 1800-1819, 52 vol.; — *Mechanische Nebenbeschäftigungen für Jünglinge und Männer, enthaltend eine praktische Anweisung zur Kunst des Drehens, Metallarbeitens und des Schleifens optischer Gläser* (Amusements mécaniques de la jeunesse et de l'âge viril; contenant une instruction pratique dans l'art du tourneur, dans l'art de travailler les métaux et dans celui de polir les verres optiques); Altenbourg, 1801; Leipzig, 1816; — *Spiel-Almanach* (Almanach des Jeux); Brême, 1802; Francfort, 1809; — *Handbuch der Geographie für Lehrer* (Manuel de Géographie à l'usage des professeurs); Leipzig, 1810; quatrième édition, ibid., 1826; — *Turnbuch für die Söhne des Vaterlands* (Livre de Gymnastique, destiné aux fils de la patrie); Francfort, 1817; — *Deutsches Land* (Le Pays allemand); 1821-1832, quatre parties. Outre plusieurs ouvrages à l'usage de la jeunesse, Guts-Muths a encore publié dans le *Vollständiges Handbuch der neuesten Erdbeschreibung* de Jacobi, les volumes XIX et XX, qui contiennent la description des États de l'Amérique du Sud. E. G.

*Zeitgenossen*, n° LXXI. — *Conversat.-Lex.*

GUTTERI ou GUTTERY (*Gabriel* DE), polygraphe français, né à Cluny, vers 1550. Il était attaché à la maison des Guise, mais ne paraît pas avoir joué de rôle politique. Il n'est connu que par ses écrits, dont les principaux sont : *La Camiletta all' illustrissimo signor d'Alincourt*; Paris, 1586; — *La Priapeia*; Paris, 1586, in-8°; — *Histoire et Vie de Marie Stuart, reine d'Écosse, en laquelle est clairement justifiée la mort du prince d'Aslay, son mari*, trad. du latin de Robert Turner; Paris, 1589, in-12. L—Z—E.

*Catalogue de la Bibliothèque impériale.*

* GUTTINGUER (*Ulric*), littérateur français, né en 1785, à Rouen. Fils d'un ancien tribun sous le consulat, il s'adonna de bonne heure à la culture des lettres, écrivit, sous l'inspiration des anciens auteurs classiques : *Goffin, ou les mineurs sauvés*, 1812, poëme anonyme, et se rallia plus tard au mouvement littéraire dont *La Muse française* était l'organe. Les pièces qu'il fit insérer dans ce recueil eurent un certain succès, et furent réunies par lui sous le titre de *Mélanges poétiques*; 1826, in-8°; 3e édit., 1828; elles se distinguent par une facture élégante, harmonieuse, des idées délicatement rendues, et une certaine nonchalance de style qui ne messied pas à son genre de talent. Dans ces derniers temps, il s'est mêlé à la politique, et a fourni un grand nombre d'articles pleins de verve à la presse légitimiste, notamment au *Corsaire*. On a encore de lui : *Charles VII à Jumièges* et *Édith*, poëmes; 1826, in-8°; — *Recueil d'Élégies*; 1829, in-8°; — *Fables et Méditations*; 1837, in-8°; — *Les deux Âges du Poëte*; 1844, in-8°; — *Dernier Amour*; 1852. Parmi ses ouvrages en prose on remarque: *Nadir*, recueil de lettres; 1822, in-12; — *Amour et Opinion*, roman; 1827, 3 vol. in-12; — *Arthur*, roman; 1836, in-8°; — *Pensées et Impressions d'un Campagnard*; 1847, in-18, etc. P. L—Y.

Rabbe, *Biographie des Contemporains.* — *Littérature française contemporaine.* — *Journal de la Librairie.*

* GUTZKOW (*Charles-Ferdinand*), littérateur allemand, né à Berlin, le 17 mars 1811. Fils d'un employé au ministère de la guerre, il fit ses études dans sa ville natale, et publia à l'âge de dix-neuf ans une dissertation *De Diis fatalibus*, qui obtint le prix proposé par l'université de Berlin pour le meilleur travail sur ce sujet. En 1833 il vint à Stuttgard concourir avec Wolfgang Menzel à la rédaction du *Literaturblatt*, du *Morgenblatt* et de la *Allgemeine Zeitung* (Gazette d'Augsbourg). Deux ans plus tard il rompit ses relations avec Menzel, qui le dénonça comme coupable « d'irréligiosité française et de travailler au renversement de la société et de la religion chrétienne ». Cette accusation, appuyée sur des passages extraits du roman *Wally*, valut à M. Gutzkow des tribulations de toutes espèces. Ses écrits, prohibés en Prusse, furent soumis à une censure sévère, et l'auteur fut condamné à une détention de trois mois pour délit de presse. Après avoir subi cette peine dans la prison de Mannheim, M. Gutzkow se fixa à Francfort, où il résida jusqu'en 1847. Dans cette année il fut attaché au théâtre de la cour de Dresde, et en 1849 il se démit de ces fonctions pour se livrer exclusivement à des travaux littéraires.

M. Gutzkow fut, après 1830, l'un des chefs de l'école appelée *la jeune Allemagne*, et il représente encore aujourd'hui d'une manière assez fidèle les tendances littéraires de son pays. C'est un homme d'un esprit distingué et un écrivain habile, mais chez lequel le savoir-faire tient trop souvent lieu des qualités sérieuses qui rendent les œuvres durables. On a de lui : *Briefe eines Narren an eine Närrinn* (Lettres d'un Fou à une Folle); Hambourg, 1832; — *Maha-Guru, Geschichte eines Gottes* (Maha-Guru, histoire d'un Dieu), roman fantastique; Stuttgard, 1833, 2 vol.; — *Novellen*; Hambourg, 1834, 2 vol.; — *Soireen*; Francfort, 1835, 2 vol.; — *Öffentliche Charactere* (Caractères publics); Hambourg, 1835; — *Nero*, drame politique; Stuttgard, 1835; — *Vorrede zu Schleiermachers Briefe über F. Schlegels Lucinde* (Préface aux *Lettres* de Schleiermacher sur la *Lucinde* de Schlegel); Hambourg, 1835; — *Wally, die Zweiflerinn* (Wally, la femme qui doute); Mannheim, 1835 : roman philosophique, qui a été refondu dans l'ouvrage *Vergangene Tage* (Jours passés); Francfort, 1852; — *Zur Philosophie der Geschichte* (De la Philosophie de l'Histoire);

Hambourg, 1836 : écrit dans lequel l'auteur attaque les idées philosophico-historiques de Hegel; — *Beitræge zur Geschichte der neusten Literatur* (Documents pour servir à l'Étude de la Littérature moderne); Stuttgard, 1836, 2 vol.; — *Die Zeitgenossen* (Les Contemporains); Stuttgard, 1837, 2 vol.; — *Séraphine*, roman; Hambourg, 1838; — *Götter, Helden, Don Quixote* (Dieux, Héros, Don Quichote), ouvrage contenant un recueil d'études critiques et littéraires; Hambourg, 1838; — *Blasedow und seine Söhne* (Blasedow et ses fils), roman comique; Stuttgard, 1838-1839, 3 vol.; — *Die rothe Mütze und die Kapuze* (Le Bonnet rouge et le Capuchon), écrit polémique; Hambourg, 1838; — *Skizzenbuch* (Esquisses); Cassel, 1839; — *König Saül* (Saül, roi), drame; Hambourg, 1839; — *Richard Savage*, tragédie; Hambourg, 1839; 3e édit., Leipzig, 1850; — *Werner, oder Herz und Welt* (Werner, ou le cœur et le monde), drame en cinq actes; 3e édit., Leipzig, 1850; — *Börne's Leben* (Vie de Börne), étude biographique; Hambourg, 1840; — *Patkul*, tragédie politique, 1841; nouvelle édit., Altona, 1847; traduction française par Louis Simon, Altona, 1847; — *Die Schule der Reichen* (L'École des Riches), drame; 1841; — *Ein Weisses Blatt* (Une Feuille blanche), drame; 1842; 3e édit., Leipzig, 1850; — *Der dreizehnte November* (Le Treize Novembre); tragédie; 1842; nouvelle édit., Leipzig, 1847; — *Zopf und Schwert* (Perruque et Épée), comédie historique; 1843; 3e édit., Leipzig, 1850; — *Briefe aus Paris* (Lettres de Paris); Leipzig, 1842, 2 vol.; — *Vermischte Schriften* (Mélanges littéraires); Leipzig, 1842-1852, 4 vol.; — *Das Urbild des Tartüffe* (Le Prototype du Tartufe), comédie; 1845; — *Aus der Zeit und dem Leben* (Le Temps et la Vie), recueil d'anciens articles insérés par M. Gutzkow dans différents journaux allemands; Leipzig, 1846; — *Uriel Acosta*; Leipzig, 1847; tragédie qui passe pour un des meilleurs travaux dramatiques de M. Gutzkow, et qui a eu un très-grand succès en Allemagne; — *Wullenweber*, tragédie; Leipzig, 1848; — *Ansprache an das Volk* (Discours au Peuple); Berlin, 1848; — *Deutschland an Vorabend seines Falls und seiner Groesse* (L'Allemagne à la veille de sa chute et de sa grandeur); Francfort, 1848; — *Ottfried*, comédie; Leipzig, 1849; — *Liesli*, tragédie populaire; Leipzig, 1850; — *Die Ritter vom Geist* (Les Chevaliers de l'Esprit); Leipzig, 1850-1852 : 3e édit., 1854-1855, 9 vol. : grand roman social et politique, qui a fait beaucoup de sensation en Allemagne; — *Der Königslieutenant* (Le Lieutenant du Roi), comédie; Leipzig, 1852; — *Mädchen aus dem Volke* (Jeunes Filles du Peuple); Francfort, 1852; — *Aus der Knabenzeit* (Scènes de la vie de jeunesse), mémoires de l'auteur; Francfort, 1852; — *Die Diakonissin* (La Diaconesse), roman; Francfort, 1855; — *Kleine Narrenwelt*; Leipzig, 1856, 3 vol., recueil d'études littéraires et philosophiques; — *Lenz und seine Söhne* (Lenz et ses fils), comédie; Leipzig, 1856.

M. Gutzkow rédigea aussi plusieurs journaux et revues périodiques, notamment *Le Télégraphe* et les *Unterhaltungen am hæuslichen Herde* (Conversations au foyer domestique). Cette dernière feuille paraît depuis 1852, et est assez répandue en Allemagne. Une édition des *Œuvres complètes* de M. Gutzkow se prépare depuis 1845 (*Gesammelte Werke*; Francfort, 1845-1846, 12 vol.; 1852, 13e vol.)

R. LINDAU.

Jul. Schmidt, *Gesch. d. deutsch. Lit. d. XIX Jahrh.* — Th. Mundt, *Gesch. d. Liter. d. Gegen.* — R. Gottschall, *Gesch. d. Liter.* — *Conversat.-Lexik.* — Gersdorf, *Repertorium.*

**GUTZLAFF** (*Charles*), voyageur et missionnaire allemand, né en Poméranie, en 1803, mort le 6 août 1851, à Victoria Hong-Kang. Il se consacra au ministère évangélique, et fut envoyé dans les possessions néerlandaises par la Société des Missions des Pays-Bas. De Batavia il se rendit ensuite à Singapore et dans le royaume de Siam. Il employa trente années à parcourir ce curieux pays, encore si imparfaitement connu des Européens, et poussa même jusque dans le Laos et à la frontière qui sépare la Chine de l'Empire des Birmans. Le résultat de ses observations se trouve consigné dans le *Journal de la Société de Géographie de Londres*, t. VIII (année 1848). En 1831 il se rendit en Chine, et pendant deux années il visita les provinces du littoral. Il réunit sur la Chine, ses institutions, son histoire, un grand ensemble de documents, qui ont fourni la matière des ouvrages suivants : *Journal of thrie Voyages long the coast of China, with notices of Siam, Corea and the Loo Choo islands*; Londres, 1833; — *Sketch of Chinese, history ancient and moderne*; Londres, 1834, 2 vol. in-8°; — *China opened, or display of the topography, history, customs, manners, arts, manufactures, commerce, literature, religion, jurisprudence of the Chinese Empire*; Londres, 2 vol. in-8°, 1838; — *The Life of Taoa Kwang, the late emperor of China*; Londres, 1852, in-8°; — *History of the Chinese Empire*, 2 vol. in-8°. Cette histoire a été aussi publiée en allemand. Ces ouvrages sont encore aujourd'hui rangés parmi les meilleurs que l'on ait écrits sur la Chine.

Le séjour prolongé de Gutzlaff dans le royaume du Milieu l'avait assez familiarisé avec la langue chinoise pour qu'il ait pu faire en cette langue une traduction du Nouveau Testament. En 1834, à la mort de Morison aîné, Gutzlaff, qui avait été quelque temps magistrat civil à Chusan, fut employé en qualité d'interprète par la surintendance du commerce anglais. La connaissance approfondie qu'il avait acquise des hommes et des choses en Chine lui valut naturelle-

ment un grand crédit chez les Européens. Aussi ne tarda-t-il pas à être élevé au poste de plénipotentiaire et de surintendant du commerce près du secrétariat en Chine, poste qu'il a gardé jusqu'à sa mort. Vivant au milieu des Chinois, parlant leur langue, ce missionnaire s'initia aux mœurs de toutes les classes, et pénétra notamment dans l'organisation des nombreuses sociétés secrètes répandues à la surface de l'empire, et qui ont tant contribué aux révolutions politiques auxquelles il est en ce moment en proie. La *Société Asiatique de* Londres a publié dans le VIII$^{e}$ vol. de son *Journal* (1846) un mémoire de Gutzlaff, rédigé d'après des documents authentiques trouvés à Hong-Kong, et qui donne l'organisation de la *Société de la Triade*, la plus célèbre d'entre toutes ces associations secrètes. Gutzlaff avait aussi visité la Cochinchine; il en a fait paraître une description en 1849, dans le *Journal de la Société de Géographie de Londres* (t. IX). Bien que dans les dernières années de sa vie il ne se considérât plus comme missionnaire, Gutzlaff ne perdit jamais aucune occasion de répandre les lumières du christianisme dans la population chinoise, et l'on a expliqué par l'influence qu'il exerça de la sorte l'analogie qu'avaient avec l'Évangile les doctrines professées par le chef de la dernière insurrection chinoise, et au nom desquelles il prétendait régénérer l'empire. Gutzlaff fit un voyage en Angleterre en 1850. L'impression qu'il produisit sur ses concitoyens d'adoption fut des plus favorables. Les Anglais furent frappés de la distinction de ses manières et de sa conversation. Il était depuis peu de retour en Chine dans un des ports ouverts aux Européens lorsque la mort vint l'atteindre. — Gutzlaff a déployé durant sa vie une prodigieuse activité, mais son imagination l'emportait quelquefois au delà du vrai. Son zèle ne se ralentit jamais, et l'intérêt qu'il portait à la Chine était tel qu'il ne la désignait que par l'expression, un peu emphatique, de « notre contrée ». Les Anglais ont consacré la mémoire de Gutzlaff en imposant son nom à une île qui se trouve à dix-sept milles du cap situé au sud de l'embouchure du Yang-tsé-Kiang. E. JONVEAUX.

*Docum. partic.*

GUY (*Thomas*), philanthrope anglais, né à Londres, en 1643, mort dans la même ville, le 17 décembre 1724. Destiné au commerce de la librairie, il le commença avec une somme de 200 livres; et comme il était aussi actif qu'économe, il réalisa des bénéfices considérables. Il se livra ensuite à des opérations financières fort lucratives. Il acheta des billets de la marine sous le règne de la reine Anne, et spécula sur les actions de la mer du Sud dans la mémorable année de 1720. Quand il mourut sa fortune s'élevait à plus de 300,000 livres sterling. Il n'avait pas d'héritiers directs, et plus des deux tiers de sa succession revinrent à un hôpital qu'il avait fondé quelques années avant sa mort, et qui porte encore aujourd'hui le nom de *Guy's Hospital*. On voit dans la cour de cet édifice une statue du donateur. Guy fonda aussi une maison d'asile à Tamworth (comté de Stafford), lieu de naissance de sa mère, et qu'il représentait au parlement. Z.

Noorthouck, *History of London*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GUY *de Tours*, poëte français, vivait à la fin du seizième siècle. On manque de détails sur sa vie; on sait seulement qu'il était avocat à Tours. Il reste de lui un volume de vers intitulé : *Les Premières Œuvres poétiques* et *Soupirs amoureux*; Paris, 1598, in-12. Ce recueil est divisé en sept livres; les cinq premiers contiennent des sonnets, des élégies, etc., en l'honneur de cinq maîtresses différentes; la décence y est fort peu respectée. Le sixième livre est composé de mélanges; des traductions d'Ovide et d'Aristote y occupent la place principale; le dernier livre ne renferme que des épitaphes. Il y a parfois de la poésie et de la variété dans ces écrits, mais l'ensemble ne s'élève pas au-dessus du médiocre. G. B.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIII. — *Annales poétiques*, t. X, p. 173-182. — Violet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 316.

GUY. *Voy.* GUI et GUIDO.

GUY PATIN. *Voy.* PATIN.

GUY DE DAMPIERRE. *Voy.* DAMPIERRE.

GUYARD (*Bernard*), théologien français, né à Craon, en 1601, mort à Paris, le 19 juillet 1674. Il se consacra dès sa jeunesse à l'état religieux, et prit l'habit des Frères prêcheurs au couvent de Rennes. Plus tard, nous le voyons étudier à Paris, au grand collége de la rue Saint-Jacques; et quand la mort vint le surprendre, il était à la fois premier régent dans ce collége, conseiller et prédicateur du roi. On l'appelait le docteur *Pouf*. L'interprétation de cet étrange surnom se trouve sans doute dans la phrase suivante d'Échard : *Obesus fuit facie et corpore*.

Le premier écrit de Bernard Guyard a pour titre : *La Vie de saint Vincent Ferrier*; Paris, 1634, in-4°. Neuf ans après il publia : *Oraison funèbre prononcée à Paris, en l'église de la Magdelaine, au service de Louis le Juste, roi de France*; Paris, 1643, in-4°. On avait accusé saint Thomas de jansénisme : en zélé dominicain, Guyard s'efforça de le justifier de cette accusation, dans un opuscule intitulé : *Discrimen inter doctrinam thomisticam et jansenianam*; Paris, 1655, in-4°. D'autres écrits de Guyard sont une continuation de cette apologie de saint Thomas. Ils sont intitulés : *Dissertatio utrum S. Thomas calluerit linguam græcam*; Paris, 1667, in-8°; — *In primam magistri Launoii epistolam ad Antonium Fabrum*; — *In secundam Launoii quæ est ad Ant. Fabrum epistolam*. Il est aujourd'hui bien prouvé, quel qu'ait été sur cette question le sentiment de Guyard, que saint Thomas ne savait pas le grec

Le P. Jean de Nicolaï lui répondit sous le pseudonyme d'*Honoré de Saint-Grégoire*. Guyard publia pour sa réplique : *Adversus metamorphoses Honorati a S.-Gregorio*; Paris, 1670, in-8°. On doit encore à Bernard Guyard : *Contre la nouvelle apparition de Luther et de Calvin, sous les réflexions faites sur l'édit touchant la réformation des monastères*, Paris, 1669, in-12, et *La Fatalité de Saint-Cloud près Paris*, 1672 : l'objet de ce dernier libelle est de prouver qu'Henri III n'est pas mort de la main d'un jacobin; et que Jacques Clément a été légèrement et sans preuves accusé de ce crime. On retrouve *La Fatalité de Saint-Cloud* parmi les pièces justificatives de la *Satire Menippée*. Jean Godefroid a réfuté l'étrange assertion de Guyard dans : *La véritable Fatalité de Saint-Cloud*; 1715, in-8°. B. H.

Échard, *Script. Ord. Prædic.*, t. II, p. 653. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III, p. 408.

**GUYARD DE BERVILLE** (***), historien français, né à Paris, en octobre 1697, mort à l'hospice de Bicêtre, en 1770. Sa vie est demeurée inconnue; il était plus que sexagénaire lorsqu'il commença à publier ses ouvrages, et mourut à l'hôpital. On connaît de lui : *Histoire de Pierre Terrail*, dit le chevalier Bayard, sans peur et sans reproche; Paris, 1760, 1817, 1819, 1820, 1822, 1824, 1826, 1827, in-12. Malgré ses nombreuses réimpressions, le mérite de cet ouvrage reste contestable : le style manque d'énergie et d'élégance; cependant, la vérité y est respectée ;— *Histoire de Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, connétable de France*; Paris, 1767 et 1826; Lyon, 1817 et 1821, 2 vol. avec fig. « Le sujet, dit Desessarts, est intéressant; mais le style de l'historien ne l'est point : il est diffus, peu heureux dans le choix des détails, et encore moins dans celui des réflexions. » A. D'E—P—C.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

**GUYARD** (*Laurent*), sculpteur français, né à Chaumont en Bassigny, le 12 juillet 1723, mort à Carrare, le 31 mai 1788. Il était entré d'abord dans l'atelier du peintre Lallier, et y avait fait de rapides progrès; mais préférant la sculpture à la peinture, il s'attacha à un sculpteur d'ornements nommé Landsmann. Plus tard, il vint à Paris étudier sous Bouchardon, et en 1750 il obtint le premier prix de sculpture. Pendant le séjour qu'il fit à Rome comme pensionnaire, il exécuta des copies des meilleures statues antiques. De retour à Paris en 1767, il fit un *Mars au repos*, que les intrigues de Bouchardon, devenu jaloux de son élève, firent refuser à l'Académie. Guyard s'en vengea en écrivant une diatribe contre ses ennemis. Justement, en ce moment il recevait des propositions du grand Frédéric et du duc de Parme, auquel avait plu son groupe d'*Énée et d'Anchise*. Il se décida pour l'Italie, où il trouva l'accueil le plus flatteur, mais où il mourut pendant un voyage qu'il fit à Carrare pour certains travaux. É. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. —Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Émile Follbois, *Notice sur Laurent Guyard*; Rethel, 1861.

**GUYARDIN** (1) (*Louis*), homme politique français, né à Dommarien, près Langres, le 28 janvier 1758, mort à Fribourg, vers le milieu de 1816. Son père pratiquait la chirurgie, et lui-même était conseiller au bailliage de Langres, lorsque éclata la révolution. Il en accepta les principes, et fut élu député suppléant à l'Assemblée nationale de 1789. Il y remplaça La Luzerne, évêque de Langres, lorsque ce prélat donna sa démission. En 1792 le département de la Haute-Marne l'envoya à la Convention nationale; il y vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis (2). En 1793 il fut chargé de plusieurs missions à l'armée de Rhin et Moselle et dans l'intérieur de la France. A la suite du 9 thermidor on l'accusa de terrorisme et d'avoir écrit « qu'il rivalisait d'énergie avec Saint-Just et Le Bas dans les départements du Rhin ». Il se défendit en rappelant à l'assemblée dans quelles circonstances la France se trouvait lorsqu'il traçait ces lignes. Il devint membre du Conseil des Cinq Cents, et siégea jusqu'en 1797. A cette époque le Directoire l'employa en qualité du commissaire départemental. Après le 18 brumaire, il fut nommé successivement président du tribunal criminel de la Haute-Marne, juge d'appel à Dijon, conseiller à la cour impériale, et chevalier de la Légion d'Honneur. Destitué en 1815, il fut atteint, le 14 février 1816, par la loi d'amnistie, et mourut quelques mois après, à Fribourg, où il s'était réfugié. H. LESUEUR.

*Petite Biographie Conventionnelle*. — *Le Moniteur universel*, an 1er, n° 308; an II, nos 48, 87, 283, 331; an III, 89, 255; an IV, 251; an V, 348. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie des Contemporains* (1820).

**GUYART** (*Jean*), historien français, né à Tours, vers le milieu du seizième siècle, mort aux environs de Lucé, vers 1600. Il exerça la profession d'avocat au Mans, et acquit de la réputation. Du fruit de ses épargnes, il acheta un petit domaine près du bourg de Lucé, où il se retira sur la fin de sa vie. On a de lui : *Traité de l'origine, ancienne noblesse et droits royaux de Hugues Capet, souche de nos rois*

(1) *Le Moniteur* et la *Petite Biographie Conventionnelle* le nomment GUILLARDIN.

(2) Il formula ainsi son vote : « Louis est déclaré convaincu de haute trahison et d'attentats contre la sûreté générale de l'État : déjà Laporte, d'Angremont, Bachmann et autres, convaincus des mêmes crimes, ont été punis de mort; c'était pour lui, par lui, et avec lui que ces conjurés subalternes agissaient; il répugne à ma raison de pardonner au chef lorsque j'ai condamné les complices. Toutes les considérations politiques sont ici lâcheté ou perfidie; elles peuvent convenir aux despotes; je les crois indignes d'un peuple libre : tout délai serait une faiblesse. L'avantage qu'on prétend en tirer vis-à-vis des ennemis extérieurs est illusoire ou incertain. En conséquence, je demande que Louis soit condamné à mort et que le jugement soit exécuté dans les vingt-quatre heures » (*Moniteur* du 20 janvier 1793).

*de la Maison de Bourbon; extrait des Paradoxes de l'histoire françoise;* Tours, 1590, in-4°. Guyart dédia ce livre au cardinal de Vendôme, son protecteur; et pour lui faire sa cour il ne nomma pas Henri II, prince de Condé, parmi les princes du sang; mais l'imprimeur, Jean Richer, en fit tirer un certain nombre d'exemplaires dans lesquels il rétablit le nom du jeune prince de Condé en tête des six autres princes qui lui contestaient son rang. Quant aux *Paradoxes de l'histoire françoise*, annoncés sur le titre de ce livre, il paraît qu'ils n'ont jamais été publiés, et on ignore ce que le manuscrit est devenu; — *Traité de l'origine, vérité et usance de la Loi Salique, fondamentale et conservatrice de la monarchie françoise;* Tours, 1590, in-4°. Bouchet a donné un extrait de cet ouvrage dans sa *Bibliothèque du Droit françois.* Un passage du *Traité de la Loi Salique* de Guyard nous apprend qu'il avait fait une *Préface sur la traduction françoise du faux Bérose.* J. V.

Chalmel, *Biogr. de Touraine.* — Amelot de La Houssaye, *Mémoires.*

*GUYBERT (*Nicolas*), sculpteur et imagier français, né à Chartres, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il était élève de Jean Soulas, imagier de Paris, et aida François Marchand, d'Orléans, dans l'exécution des sculptures du jubé de l'abbaye de Saint-Père en Vallée et de deux groupes dans l'église de Notre-Dame de Chartres. Il fit marché en 1542 avec le chapitre de cette église pour sculpter le groupe formant la quinzième niche du tour du chœur représentant le *Baptême de Jésus-Christ*. Ce sujet est réputé l'un des meilleurs des quarante-et-un qui décorent le chœur de la cathédrale de Chartres. En 1543 Guybert entreprit la décoration du sanctuaire de l'église d'Ablis (Ile-de-France), et y fit des travaux d'art très-remarquables, qui ont éprouvé des mutilations en 1550, de la part des partisans de la réforme, qui avaient établi à Ablis un consistoire. R—R.

M. Lecoq, *Dépouillement des baux et contrats des archives du dép. d'Eure-et-Loir.*

GUYENNE (*Étienne-Louis* DE), jurisconsulte français, né à Orléans, en 1712, mort à Paris, le 23 avril 1767. Après de bonnes études préliminaires, il fit son droit, et devint en 1737 avocat au parlement de Paris, où il se distingua surtout dans la consultation. La conformité de goûts et d'opinions qui existait entre lui et le célèbre Pothier, son compatriote, fit naître entre eux des relations d'étroite amitié, qu'ils conservèrent toute leur vie. De Guyenne eut une grande part à la publication des *Pandectæ Justinianæ in novum ordinem digestæ*, Paris, 1748, 3 vol. in-fol., dont il revit et corrigea les épreuves. Il rédigea les tables soit des lois, soit des divisions de cet ouvrage, et la notice des jurisconsultes cités par Pothier. Enfin, il est auteur de la belle préface latine placée en tête des Pandectes et du commentaire sur la loi des Douze Tables, à laquelle il ajouta les Fragments de l'Édit perpétuel, publiés par Ranchin. Ces travaux occupèrent de Guyenne pendant dix années. Il a laissé beaucoup de mémoires imprimés, parmi lesquels on cite : *Mémoire sur la Juridiction de la Prévôté de l'Hôtel;* — *Mémoire sur les droits des officiers du guet à Paris;* — *Consultation sur la défense de lire le livre des* Réflexions morales du père Quesnel *et les* Nouvelles ecclésiastiques. Cette consultation, rédigée en 1757, fut imprimée à Paris, 1758, in-12. E. Regnard.

Le Trosne, *Éloge de Pothier*, en tête des *Œuvres de Pothier*, édit. in-4° de Paris, 1781. — *Note sur MM. de Chevigny et de Guyenne*, en tête des *Pandectæ Justinianæ*; édit. de Paris, 1818, 3 vol. in-fol. — *Tableau des Avocats au Parlement*; Paris, 1766, in-8°.

GUYET (*Lézin*), géographe et poëte français, conseiller au présidial d'Angers, né à Angers, le 13 février 1515, mort vers 1580, que Ménage confond avec le fils de Lezin Guyet, échevin en 1493. Il est auteur de la première carte de la province d'Anjou, publiée en 1573, sous le titre d'*Andegavensium ditionis vera et integra Descriptio, Licinio Guyeto auctore*, titre qui a causé la méprise de quelques bibliographes, qui ont pris cette carte pour un livre. Elle est d'ailleurs peu exacte, et fut rééditée avec des corrections par Ortelius (1578-1603) et par de Blaeu (1637). Lézin Guyet a donné aussi, quoiqu'on ait contesté l'affirmation du P. Lelong, la carte de la province du Maine. Ces deux cartes parurent à Tours.

Son frère, *Martial*, né à Angers, vers 1520, s'était aussi consacré à l'étude des lettres. « En 1550, dit un vieil auteur inédit, fleurissoient à Angers Lézin et Martial les Guyets. L'un a fait en vers le *Dialogue des Moynes*, et l'autre le *Monde renversé;* lesquels poëmes ont esté représentez publiquement en la place Neuve de la ville d'Angers, par le temps et espace de trois jours consécutifs. Les préparatifs en furent faits par un nommé Jouberd, marchand d'Angers. Les traits joyeux, brocards et facéties un peu trop libres ont rendu rares les copies qui en ont été communiquées; entre autres, ils disoient que tout passoit par un fil de Lyon, pour *fidelium*. » Poursuivis comme hérétiques, les deux frères furent brûlés en effigie, le 22 août 1556, sur la place des Halles, par sentence de René Ambrois, président d'Aix, commissaire député par le roi à Angers pour détruire les opinions nouvelles. — Martial Guyet, outre le poëme du *Monde renversé*, dont il est question ici, a traduit du latin le poëme de *Pandore*, composé par l'évêque d'Angers Jean Olivier (Janus Olivarius). L'abbé Coupé, dans ses *Soirées littéraires*, a donné une analyse. Célestin Port.

Bruneau de Tartifume, *Philandinopolis*, [illegible] mss. de la Bib. d'Angers. — Ménage, *Remarques sur la Vie de G. Ménage*, p. [illegible] et [illegible]. — La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise.*

GUYET (*François*), commentateur et poëte latin français, né à Angers, en 1575, mort

Paris, le 12 avril 1555. Orphelin de très-bonne heure, il perdit la plus grande partie de son bien par la mauvaise administration de ses tuteurs. Ses études achevées, il vint à Paris, en 1599, et s'y lia avec tout ce qui s'y trouvait d'hommes distingués, notamment avec de Thou, du Puy, Balzac et Ménage. Il se rendit en 1608 à Rome, où il retrouva le poëte Regnier, qu'il avait connu à Paris. Guyet profita de son séjour à Rome pour se perfectionner dans la connaissance de l'italien, au point de composer des vers estimés dans cette langue, alors à la mode. A son retour, il entra chez le duc d'Épernon pour diriger les études de l'abbé de Grandselve, qui fut plus tard le cardinal de La Valette; il l'accompagna à Rome, revint à Paris, et pour reprendre sa liberté, il se retira au collége de Bourgogne. On a de lui un poëme latin : *Superstitio furens, sive de morte Henrici Magni carmen; accedit Genethliacon Ludovici XIII*; Paris, 1610, in-4°; — des épigrammes, deux épitaphes du poëte Bourbon, et d'autres poésies latines sous le titre : *Monobiblos, sive generosæ poeseos Specimen*, Paris, 1602, qui n'est mentionné par aucun bibliographe. Quoique son bagage littéraire fût léger, sa réputation était grande; il la devait surtout à ses opinions de critique exagérée, qui lui faisaient d'un seul coup rejeter comme supposés le plus grand nombre des livres de l'*Énéide*, une comédie de Térence et bon nombre d'anciens écrits. « Que ne travaillez-vous sur le bréviaire, lui disait Jacques du Puy, chanoine de Chartres, vous nous rendriez service. » Les louanges de Balzac pouvaient également servir à le mettre en crédit; mais Guyet se gardait de rien imprimer de ces opinions, par crainte, dit-on, de Saumaise, qui l'avait menacé d'un livre dans une de ces conférences quotidiennes qui réunissaient à la Bibliothèque du Roi les principaux amis des du Puy. Guyet du moins travaillait sans cesse; il avait entrepris un ouvrage pour démontrer que la langue latine n'est qu'une corruption du grec, qui à la mort de l'auteur remplissait vingt-cinq mains de papier in-fol. d'une écriture nette et fort lisible. Ses livres, achetés par Ménage, étaient couverts de notes marginales, qui furent publiées plus tard par Boecler, Grævius, de Marolles et d'autres savants, dans leurs éditions de *Térence* (Strasbourg, 1657, in-12), de *Valère Maxime* (Leyde, 1726, in-4°), de *Stace* (Paris, 1658, in-8°), de *Phèdre* (Upsal, 1663, in-8°), de *Lucien* (1687, in-8°), de *Martial* (Leyde, 1670, in-8°), d'*Hésiode* (Amsterdam, 1667, in-8°), d'*Hesychius* (Leyde, 1668, in-4°), de *Lucain* (Leyde, 1728, in-4°), etc. Franc, sincère et homme de bien, Guyet, quoique prieur de Saint-Andrade, dans le diocèse de Bordeaux, portait dans la critique religieuse la même liberté que dans les discussions littéraires, et tenait sa place dans la société de Lailliery de Nandet et autres libertins précurseurs des dîners du Temple; « s'il eût été Juif, disait-il, il eût appelé de la sentence de Pilate *a minima* ». Il s'était fait tailler de la pierre en 1636, et avait supporté avec une fermeté incroyable les douleurs de l'opération. Il mourut en trois ou quatre jours, d'un catarrhe, qui, sans le faire souffrir, « donna lieu, dit Bayle, aux fonctions accoutumées du curé de la paroisse ». On ne sut que par ses héritiers son âge, qu'il cachait avec le plus grand soin. Sa vie a été écrite en latin par Portner, sénateur de Ratisbonne, sous le nom de *Periander Rhætus*, et se trouve imprimée en tête des notes dans l'édition de Térence, Strasbourg, 1657, in-12.

Célestin Port.

Bayle, *Dictionnaire*. — Huet, *Commentarii de rebus ad eum pertinentibus*, p. 64, 296. — Tallemant des Réaux, édit. de Paulin; Paris, t. IV, p. 198 et 502.

**GUYET** (*Charles*), liturgiste français, né à Tours, en 1600, mort dans la même ville, le 30 mars 1664. Il entra dans la Société de Jésus en 1621, y enseigna les belles-lettres pendant cinq ans et la théologie morale pendant dix ans. Il s'attacha ensuite à la prédication et à l'étude des cérémonies de l'église. On a de lui : *Ordo generalis et perpetuus divini Officii recitandi*; Paris, 1632, in-8°; — *Heortologia, sive de festis propriis locorum et ecclesiarum : hymni propriæ variarum Galliæ ecclesiarum revocati ad carminis et latinitatis leges*; Paris, 1657, in-fol.; Urbin, 1728; Venise, 1729, in-fol.

J. V.

Sotwel, *Bibl. Script. Societ. Jesu*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Journal des Savants*, 1707 et 1708.

* **GUYET** (*Isidore*), journaliste français, né en 1779, mort le 29 août 1854. Il avait débuté en 1805 et 1806 dans *La Décade philosophique* et dans *Le Publiciste*, par des articles sur les beaux-arts et sur les antiquités de Paris. Recherché pour ces articles par le baron Denon, il devint son secrétaire particulier, et conserva cette place jusqu'au moment où Denon fut obligé de quitter la direction des musées, à la restauration. Pendant les Cent Jours Guyet se lança dans la polémique, et concourut à la rédaction du *Nain jaune*. Au retour des Bourbons, il se retira à Bruxelles, où il fonda successivement, avec M. Cauchois-Lemaire, *Le Nain jaune réfugié*, *Le Libéral* et *Le vrai Libéral*, ayant pour collaborateurs Arnault, Harel et Teste. Revenu en France en 1819, la direction de *La Renommée* lui fut confiée; il fut ensuite adjoint à Châtelain pour la rédaction du *Courrier français*. Guyet cessa d'écrire dans les journaux en 1843; il vécut depuis dans la retraite, occupant ses loisirs à retracer ses impressions de journaliste sur les hommes politiques du temps. On lui doit aussi les explications ajoutées aux gravures au trait de l'arc de triomphe de l'Étoile par Normand; Paris, 1810-1811, in-4°.

L. Louvet.

*Journal des Débats*, du 1 sept. 1854.

**GUYETAND** (*Jean-François*), médecin français, né en 1742, à Lons-le-Saulnier, mort dans la même ville, en 1816. Il fit ses études à Besançon, où il fut reçu docteur en médecine, et devint premier médecin de l'hôpital de Lons-le-Saulnier. En 1784 la Société royale de Médecine l'admit au nombre de ses correspondants, et plus tard l'Académie d'Arras et la Société d'Émulation de Bourg le comptèrent parmi leurs membres. En 1816, il fut nommé médecin de l'administration centrale du Jura. On a de lui : *Mémoire sur la topographie médicale et l'histoire naturelle du bailliage et de la ville de Lons-le-Saulnier*; 1784 : couronné par la Société royale de Médecine ; — *Essai sur la topographie du bailliage d'Orgelet*; 1785 : également couronné; — *Essai sur les traitements des maladies épidémiques*; 1786 : couronné par la même société ; — *Observations sur quelques plaies extérieures de la tête*; dans le *Journal de Médecine*, juin 1777 ; — *Réflexions sur une nouvelle méthode propre à guérir les plaies extérieures de la tête*; dans le même journal, juillet 1777 ; — *Lettre sur une extirpation de la mamelle, suivie, peu de temps après, de la mort*; même journal, janvier 1778. Il a laissé en manuscrit : *Mémoire sur la nyctologie*, etc.

L—z—e.

Félix Bourquelot. *La Littérature contemporaine.*

* **GUYETAND** (*Sébastien*), naturaliste et médecin français, fils du précédent, né à Lons-le-Saulnier, en 1777. Il fut reçu docteur en médecine à Paris, en 1801, exerça longtemps à Lons-le-Saulnier, fut nommé médecin des épidémies de son arrondissement et secrétaire de la Société d'Émulation du Jura. Il a déployé le plus grand zèle pour la propagation de la vaccine : le département du Jura lui doit plus de vingt mille vaccinations. De 1807 à 1831 il a obtenu dix médailles et un premier grand prix de vaccine. Il vint se fixer à Paris vers 1836. On a de lui : *Prospectus de la Flore du Jura*; 1808; — *Catalogue des Plantes et fleurs visibles qui croissent dans les montagnes du Jura jusqu'à la Saône*; 1808; — *Mémoire sur l'agriculture du Jura* : couronné par la société d'Émulation en 1822; — *Mémoire sur l'industrie du Jura* : couronné par la même Société en 1825; — *Tableau de l'état actuel de l'économie rurale dans le Jura*; Lons-le-Saulnier, 1834, in-8°; — *Le Médecin de l'âge de retour et de la vieillesse, ou conseils aux personnes des deux sexes qui ont passé l'âge de quarante-cinq ans*; Paris, 1835, in-8°, 1844, in-12; — *Conseils aux femmes sur les moyens de se préserver et de se guérir de la leucorrhée*; Paris, 1837, in-12; — *Le Guide médical des curés, des dames de charité, des gardes-malades, des chefs d'établissement, des maîtres et des maîtresses de pension, et de toutes les personnes qui, sans avoir fait une étude spéciale de l'art de guérir, veulent néanmoins se rendre utiles à l'humanité souffrante*; Besançon, 1838, et Paris, 1842, in-8°; — *Nouvelles Considérations sur le traitement qu'exigent les ulcères anciens des jambes, etc.*; Paris, 1843, in-12; — un grand nombre de mémoires adressés par lui à plusieurs sociétés savantes, sur la médecine, l'histoire naturelle, l'agriculture et la statistique.

L—z—e.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — Félix Bourquelot, *La Littérature contemporaine.*

**GUYETAND** (*Claude-Marie*), poëte français, parent des précédents, né à Septmoncel, près Saint-Claude (Franche-Comté), en 174[illegible], mort à Paris, en 1811. Il commença ses études à Saint-Claude et les termina au séminaire de Besançon, qu'il quitta pour professer la littérature et les mathématiques. Un de ses compatriotes, Jean-Nicolas Demeunier (*voy.* ce nom), l'emmena à Paris, et lui fit connaître l'abbé Sabatier et La Harpe. Guyetand fit quelques poésies, qui eurent du succès; mais, pressé par le besoin, il dut se contenter d'entrer commis chez un libraire. Plus tard le marquis de Villette le prit pour secrétaire. Quelques railleurs dirent à ce propos « que M. de Villette n'avait d'esprit que lorsque Guyetand écrivait ». A la mort du marquis, Guyetand obtint une place au ministère des affaires étrangères; mais la perte d'une jambe le mit dans le cas de renoncer à tout avancement et de prendre une retraite [illegible]. Cet accident et la gêne, qui fut la compagne [illegible] fidèle de son existence, contribuèrent sans doute à entretenir chez Guyetand un caractère naturellement satirique et morose. Ses amis l'appelaient *L'Ours du Jura*. On a de lui : *Essai raisonné du Plan d'Imposition* [illegible]; 1774, in-4°; — *Le Génie vengé*; 1780, in-8°; — *Poésies satyriques du dix-huitième siècle*; Paris, 1782, in-8°; — *Poésies diverses*; Paris, 1790, in-8°; ce sont des morceaux que l'auteur avait fait paraître dans divers écrits périodiques. On y remarque *Le Doute*, dédié à M. [illegible]; — *Les Noces de Rosine*, élégie; Paris, [illegible], in-8°. Guyetand a publié plusieurs [illegible] sous le nom du marquis de Villette, tout le temps qu'il était son secrétaire. Il avait composé une *Satyre contre le genre humain*, un *Poëme sur la Navigation de l'Escaut*, des *Éléments de Mathématiques*; mais ces ouvrages ont été perdus.

E. D—s.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.* — Quérard, *La France littéraire.*

**GUYMOND DE LA TOUCHE.** *Voy.* GUIMOND DE LA TOUCHE.

**GUYNAUD** (*Balthasar*), écrivain [illegible] français, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il prend dans son livre la qualité d'écuyer, [illegible] qu'il avait rempli pendant plusieurs années la charge de gouverneur des pages de la chambre du roi Louis XIV. Lorsqu'il eut obtenu sa retraite, il employa ses loisirs à commenter les centuries

Nostradamus, et publia un livre intitulé : *La Concordance des Prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Louis le Grand* ; Paris, 1693, in-12. Cet ouvrage, dédié à Louis XIV, est rare. La première partie contient la vie du célèbre médecin de Salon, d'après Chavigny ; la seconde partie cherche à prouver que les prophéties de Nostradamus se sont toujours accomplies, et au besoin le commentateur altère le texte primitif pour assurer la concordance. Dans la troisième partie Guynaud explique les prophéties qui n'étaient pas encore arrivées. Il attaque avec violence ceux qui ne croient pas aux prédictions de Nostradamus, et surtout Sponde, Gassendi et Bouche. En tête du livre se trouvent bon nombre de pièces latines et françaises en l'honneur de Guynaud, entre autres un sonnet de Lamotte-Houdart, qui lui dit que :

Ses sublimes écrits
Seront le charme des esprits
Et passeront pour un miracle.

Le P. Ménétrier, plus sage, le traite autre part d'explicateur de mystères ridicules. J. V.

P. Ménétrier, *Traité des Énigmes*. — Abbé d'Artigny, *Nouv. Mémoires de Littérature*, t. II et III.

**GUYON** (*Féry*), général bourguignon, né en 1505, à Bletterans (Bourgogne), mort à Pesquencourt-lès-Denay, en 1567. De simple soldat il s'éleva au grade de général dans les armées impériales. Il se distingua par son intrépidité à la bataille de Pavie, et suivit ensuite le connétable de Bourbon au sac de Rome. Attaché à l'expédition d'Afrique, il obtint à son retour une pension de retraite et des lettres de noblesse en considération des grands services qu'il avait rendus. Bientôt après il fut nommé bailli de Pesquencourt, et se maria. Les protestants étant entrés en armes sur le territoire de Marchiennes, en 1566, Guyon fit sonner le tocsin, et, à la tête d'environ sept cents hommes, marcha à leur rencontre, les battit et les dispersa. Cet exploit lui valut une lettre flatteuse de la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, qui, quelques mois après, lui donna le commandement du château de Bouchain. Il allait s'y rendre quand une attaque d'apoplexie l'enleva subitement. Il laissait en manuscrit des *Mémoires contenant les batailles, sièges de villes, rencontres, escarmouches où il s'était trouvé tant en Afrique qu'en Europe*. Son petit-fils, P. de Cambry, chanoine de Renay, les a publiés à Tournay, en 1664, in-12. J. V.

*Mémoires de Fery Guyon.*

**GUYON** (*Louis*), sieur DE LA NAUCHE, médecin français, né à Dôle, mort dans la même ville, vers 1630, dans un âge avancé. Il fit ses études dans sa ville natale, visita l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, et vint se fixer à Uzerche (Limousin), où il se maria. Il acheta alors une charge de conseiller royal, sans pourtant cesser la pratique de son art. Il alla terminer ses jours dans sa patrie. C'était, au rapport de Guy Patin, un homme très-érudit, très-sensé et connaissant, outre l'hébreu, le grec et le latin, presque toutes les langues de l'Europe. On a de lui : *Discours de deux fontaines médicinales du bourg d'Encausse en Gascogne* ; Limoges, 1595, in-8° ; — *Diverses Leçons*, contenant plusieurs discours, histoires et faits mémorables ; Lyon, 1604, in-8° ; 1613, 1617, 1625, 2 vol. in-8° ; — *Le Miroir de la Beauté et Santé corporelle*, contenant toutes les difformités, maladies, qui peuvent survenir au corps humain, avec leurs définitions, causes, signes et remèdes, etc. ; Lyon, 1615, 1625, 1643, 2 vol. in-8° ; réimprimé avec des additions de Laurent Meyssonnier, sous le titre de *Le Cours de Médecine*, contenant *Le Miroir*, etc. ; Lyon, 1664, 1671, in-4°. L—z—e.

Guy Patin, *Lettres*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

**GUYON** (*Symphorien*), historien français, né à Orléans, mort dans la même ville, en 1657. Entré dans la congrégation de l'Oratoire en 1625, il fut envoyé quelque temps après, avec le père Bourgoing, à Malines, pour y établir une maison de son ordre. Nommé curé de Saint-Victor d'Orléans en 1638, il se démit de cette cure en faveur de son frère trois mois avant sa mort. On a de lui : *Notitia Sanctorum Ecclesiæ Aurelianensis, et historia chronologica episcoporum ejusdem ecclesiæ, utraque e probatis auctoribus collecta, opera et studio Symphoriani Guyon* ; Orléans, 1637, in-8° ; — *Histoire de l'Église et Diocèse, Ville et Université d'Orléans* ; Orléans, 1647, in-fol. La seconde partie de cet ouvrage, depuis l'an 1201 jusqu'en 1650, parut en 1650, avec une préface de Jacques Guyon, son frère, auteur d'un petit ouvrage intitulé : *Entrée solennelle des Évêques d'Orléans* ; Paris, 1660, in-8°, composé à l'occasion de l'entrée de l'évêque d'Elbène. J. V.

Moréri, *Grand Dict. histor.*

**GUYON** (*Jeanne-Marie* BOUVIER DE LA MOTTE M^me^), célèbre mystique française, née à Montargis, le 13 avril 1648, morte à Blois, le 9 juin 1717. Son père, Claude Bouvier, seigneur de La Motte Vergonville, était maître des requêtes. D'une complexion délicate, elle fut placée successivement dans deux couvents de sa ville natale pour faire son éducation, et rappelée dans sa famille à l'âge de douze ans. Elle montrait alors de grandes dispositions pour la vie ascétique, et lisait avec délices les œuvres de saint François de Sales et la vie de M^me^ de Chantal. Elle voulut même se faire religieuse de la Visitation ; mais ses parents s'y opposèrent. Des partis se présentèrent, et le 18 janvier 1664 elle épousa Jacques Guyon, fils de l'entrepreneur du canal de Briare. Son mari était alors âgé de trente-huit ans. De cette union naquirent cinq enfants, dont trois seulement survécurent. M^me^ Guyon venait d'accoucher de sa seconde fille, depuis comtesse de Vaux et

ensuite duchesse de Sully, lorsqu'elle perdit son mari, après douze ans d'union. Elle quitta sa belle-mère en 1680, et partit pour Paris. Pendant le court séjour qu'elle fit alors dans la capitale, elle se rencontra avec d'Aranthon, évêque de Genève, qui, ainsi que la supérieure des Nouvelles Catholiques, lui assurèrent que Dieu l'appelait à Genève. Deux religieux qu'elle consulte la confirment dans cette idée. Le père La Motte, barnabite et son frère consanguin, lui conseille d'écrire au père Lacombe, autre barnabite, dont le couvent était à Thonon. Celui-ci lui répond qu'il a consulté plusieurs saintes filles, et que toutes s'accordent à dire qu'elle est destinée à un ministère extraordinaire. Ce ne fut pas cependant sans de vifs regrets qu'elle remit en d'autres mains le soin de l'éducation de ses enfants. Elle abandonna leur garde-noble, ses propres biens, et, ne se réservant qu'une modique pension, elle se rendit à Annecy, le 21 juillet 1681. N'ayant pu consentir à devenir supérieure de la nouvelle communauté des Converties établie à Gex, et les règles de cette communauté n'étant point de son goût, elle se retira chez les Ursulines de Thonon.

Le Père Lacombe, homme aussi ardent alors dans la dévotion qu'il l'avait été pour les plaisirs dans sa jeunesse, devenu le directeur de Mme Guyon, lui communique toutes ses rêveries. « Dieu m'a fait la grâce de m'*obombrer* par le Père Lacombe, » disait la mystique. Ces deux enthousiastes prêchèrent chez les Ursulines le renoncement entier à soi-même, le silence de l'âme, l'anéantissement de toutes les forces de la volonté, une indifférence totale pour la vie ou la mort, pour le paradis ou l'enfer. Cette vie n'était, suivant leur doctrine, qu'une anticipation de l'autre, et ne devait être qu'une extase sans réveil. L'évêque de Genève, instruit du progrès que faisaient ces deux apôtres d'un nouveau quiétisme, cessa de les favoriser. Ils passèrent à Turin, de Turin à Grenoble, de Grenoble à Verceil. C'est pendant son séjour en ces divers pays que Mme Guyon composa ses deux premiers ouvrages. Les jeûnes, les voyages, la persécution achevèrent de l'exalter. Elle se donnait des titres aussi pompeux que bizarres, se qualifiant de *femme enceinte de l'Apocalypse*, de *fondatrice d'une nouvelle Église*. Elle prophétisa que *tout l'enfer se banderait contre elle*, que *la femme serait enceinte de l'esprit intérieur*, mais que *le dragon se tiendrait debout devant elle.*

Étant venue à Paris le 21 juillet 1686, sur le conseil des médecins, elle fut enfermée chez les filles de la Visitation de la rue Saint-Antoine, au mois de janvier 1688. Elle en sortit huit mois après, sur les sollicitations de Mme de Miramion et des religieuses du monastère, qui rendirent témoignage de sa vertu. Mme de Maintenon s'intéressant à elle, elle parut à Versailles et à Saint-Cyr. Les duchesses de Béthune-Charost, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Mortemart, touchées de l'onction de son éloquence et de la chaleur de sa piété douce et tendre, la regardèrent comme une sainte, faite pour amener le ciel sur la terre. Fénelon, alors précepteur des enfants de France, se fit un plaisir de former avec elle un commerce d'amitié, de dévotion et de spiritualité, inspiré et conduit par la vertu et qui fut depuis fatal à tous deux. « Il était étrange, dit Voltaire, qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties et à galimatias, qui suffoquait de la grâce intérieure, qu'on était obligée de délacer, et qui se vidait, à ce qu'elle disait, de la surabondance de grâce, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle; mais Fénelon dans l'amitié était ce que l'on est en amour : il excusait les défauts, et ne s'attachait qu'à la conformité du fonds des sentiments qui l'avaient charmé. » Mme Guyon, sûre et fière de son illustre disciple, se servit de lui pour donner de la vogue à ses idées. Elle les répandit surtout dans la maison de Saint-Cyr. L'évêque de Chartres, Godet-Desmarets, s'éleva contre la nouvelle doctrine. Un orage se forma. Pour le conjurer, Mme Guyon écrivit à Mme de Maintenon, la suppliant de lui faire donner des commissaires, moitié laïques, moitié ecclésiastiques, pour informer sur ce qu'on lui imputait. Mme de Maintenon, qui ne croyait pas ce qu'on disait sur les mœurs de Mme Guyon, demanda seulement un examen dogmatique de ses livres, et en parla au roi. L'examen fut ordonné et commis à Bossuet, évêque de Meaux, à l'évêque de Châlons, depuis cardinal de Noailles, à l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, et à Fénelon. Cet examen, qu'on nomma les *conférences d'Issy*, du nom de l'endroit où il eut lieu, dura plusieurs mois, et en attendant le jugement Mme Guyon se retira volontairement au monastère de Sainte-Marie, à Meaux, de l'agrément de Bossuet. Ce prélat dressa trente articles, qu'il crut suffisants pour détruire ce qu'il pouvait y avoir de mauvais dans les nouvelles doctrines, et mettre à couvert les saines maximes des auteurs mystiques. Fénelon en ajouta quatre autres, et ces trente-quatre articles furent signés à Issy par les quatre examinateurs le 10 mars 1695. On les trouve dans l'instruction pastorale de Bossuet contre les erreurs des quiétistes. Dès le 16 octobre 1694, M. de Harlay, archevêque de Paris, prévint le jugement des examinateurs dans un mandement où il condamnait le *Moyen court de faire oraison* et l'*Explication du Cantique des Cantiques*; après cet arrêt, plusieurs autres évêques donnèrent de pareils mandements. Mme Guyon souscrivit cependant les trente-quatre articles. Elle signa de même les censures que Messieurs de Châlons et de Meaux publièrent de ses ouvrages, et, par suite, Bossuet lui donna, signée de sa main, une attestation de la pureté de ses mœurs et de la droiture de ses intentions. Elle eut alors l'autorisation de se retirer où elle

voudrait; elle vint à Paris, où on ne la laissa pas longtemps tranquille.

Vers la fin de l'année 1695, elle fut enfermée au château de Vincennes, puis à la Bastille. Fénelon refusait de donner son approbation à une instruction pastorale de Bossuet sur les états d'oraison, au sujet des ouvrages de Mme Guyon examinés à Issy. L'archevêque de Cambray trouvait que son amie y était injustement traitée, et déclarait « qu'il avait promis de condamner les erreurs de Mme Guyon, mais non sa personne; qu'il témoignait publiquement son estime pour cette dame, et que sur ce point il ne fléchirait jamais; qu'il ne pouvait dénoncer à l'Église comme digne du feu celle qui n'avait d'autre tort à ses yeux que de ne pas s'être exprimée assez clairement; qu'il connaissait suffisamment les sentiments pour suppléer aux expressions; que, d'après cela, il ne condamnait pas ses sentiments à cause des expressions ». L'archevêque de Paris, de Harlay, était venu à mourir en 1695; son successeur, de Noailles, obtint que Mme Guyon sortît de la Bastille, et la plaça chez les filles de Saint-Thomas à Vaugirard, sous la direction du curé de Saint-Sulpice. Deux femmes étaient chargées de la surveiller. Le 28 août 1696, Mme Guyon signa une déclaration rédigée par Fénelon et Tronson. L'*Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure*, de Fénelon, parut en janvier 1697. Tandis que le procès de ce livre était pendant à Rome, on arracha au père Lacombe, détenu à Vincennes, un écrit portant la date du mois d'août 1698, par lequel il exhortait Mme Guyon à se repentir de leur coupable intimité. « Le pauvre homme, dit-elle en riant, est devenu fol. » Et en effet le père Lacombe mourut à Charenton, peu de temps après. Le roi vit cet écrit, et ordonna de remettre Mme Guyon à la Bastille. « Libre au milieu de ses chaînes, dit un biographe, elle composait des cantiques où elle se livrait aux transports que lui inspirait l'amour pur. » Fénelon avait été renvoyé dans son diocèse. Un des fils de Mme Guyon, qui servait avec distinction dans les gardes françaises, fut renvoyé de son régiment et du service. Trois dames de Saint-Cyr en furent bannies, notamment Mme de La Maisonfort, cousine de Mme Guyon. Cependant, ni les allégations du Père Lacombe ni une autre pièce, que l'on produisit contre Fénelon, ne portèrent atteinte à sa réputation non plus qu'à celle de Mme Guyon; la pureté des mœurs de cette dernière fut même reconnue dans l'assemblée du clergé tenue à Saint-Germain en 1700, et où Bossuet porta la parole. Le 12 mars 1699, le saint-siége avait condamné le livre des *Maximes des Saints*. Fénelon se soumit. Mme Guyon sortit de la Bastille vers 1702, et fut exilée à Diziers près de Blois, chez son fils aîné, Armand-Jacques Guyon. Elle prit ensuite une maison à Blois, et y vécut une quinzaine d'années, dans la retraite et l'exercice des œuvres de charité. Elle fut inhumée dans l'église des Cordeliers de cette ville, où l'on voyait une épitaphe à sa louange.

« Tous les jours du dernier âge de sa vie, dit un de ses panégyristes, se passèrent dans la consommation de son amour pour Dieu. Ce n'étoit pas seulement plénitude, elle en étoit enivrée. Ses tables, les lambris de sa chambre, tout ce qui tomboit sous sa main, lui servoit à y écrire les heureuses saillies d'un génie fécond et plein de son unique objet. » Après sa sortie de la Bastille, elle vécut dans un oubli entier, et mena la vie la plus retirée et la plus uniforme. L'archevêque de Cambray conserva jusqu'à la fin pour elle la plus singulière vénération. Sur le point de mourir, Mme Guyon fit son testament, en tête duquel elle mit sa profession de foi. « Je proteste, dit-elle, que je meurs fille de l'Église catholique, apostolique et romaine, n'ayant point d'autres sentiments, ne voulant point en admettre aucun autre que les siens, condamnant sans nulle restriction tout ce qu'elle condamne, ainsi que je l'ai toujours fait. Je dois à la vérité, pour ma justification, de protester avec serment qu'on a rendu de faux témoignages, ajoutant à mes écrits, me faisant dire et penser ce à quoi je n'avois jamais pensé et dont j'étois infiniment éloignée; qu'on a contrefait mon écriture diverses fois, qu'on a joint la calomnie à la fausseté, me faisant des interrogatoires captieux, ne voulant point écrire ce qui me justifioit, et ajoutant à mes réponses; mettant ce que je ne disois pas, supprimant les faits véritables : je ne dis rien des autres choses, parce que je pardonne tout, et de tout mon cœur, ne voulant pas même en conserver le souvenir. » On peut conclure de cette protestation que la condamnation de sa doctrine lui avait laissé des impressions bien défavorables contre ceux qui avaient contribué à les faire proscrire. Elle attribua en grande partie ses malheurs à l'inimitié du Père La Motte, son frère, à qui elle avait refusé une somme qu'elle destinait à payer les dettes de sa fille, qui voulait se faire religieuse. Devenu supérieur de son ordre, le Père La Motte ne cessa d'animer contre sa sœur l'archevêque de Paris, de Harlay, dont il était confesseur.

L'abbé de La Bletterie a écrit trois lettres estimées et rares, dans lesquelles il justifie Mme Guyon des impostures que ses ennemis avaient inventées pour noircir sa vertu. « La pureté singulière de cette femme, dit M. Michelet, la rendait intrépide dans l'exposition des idées les plus dangereuses. Pure d'intérêt, elle le fut aussi d'imagination. Elle n'eut jamais besoin de se représenter sous forme matérielle l'objet de son pieux amour. C'est ce qui élève son mysticisme bien au-dessus des grossières et sensuelles dévotions du sacré Cœur, commencées par la visitandine Marie Alacoque vers le même temps. Mme Guyon fut trop spirituelle pour donner figure à son Dieu; elle aima vraiment un esprit. De là une confiance, une hardiesse illimitée. Elle aborde bravement,

sans se douter qu'elle est brave, les pas les plus hasardeux; elle va en haut et en bas, jusqu'aux lieux les plus évités, là où tout le monde s'effraye et s'arrête; elle va encore, semblable à la lumière qui éclaire toute chose, sans pouvoir jamais se souiller elle-même. Ces hardiesses, innocentes dans une femme si pure, n'en eurent pas moins sur les faibles une dangereuse action. Son confesseur, le Père Lacombe, fit naufrage en cet abîme; s'y absorba, y périt. » — « Si Mme Guyon s'attira, dit l'abbé de Bausset, une partie de ses malheurs par un zèle indiscret et des démarches imprudentes, par un langage peu correct et des maximes répréhensibles, elle était loin de mériter les cruels traitements qu'elle eut à essuyer. Si elle n'était pas tout à fait digne d'avoir un ami aussi distingué que Fénelon; elle fut au moins bien à plaindre d'avoir pour ennemi un homme aussi supérieur que Bossuet. » Grande et bien faite, avec de la noblesse dans les traits, Mme Guyon était douée d'une éloquence persuasive et d'une douceur inaltérable. Voltaire lui refusait de l'esprit; mais Saint-Simon lui en trouvait beaucoup.

Les principaux ouvrages de Mme Guyon sont : *Moyen court et très-facile pour l'oraison;* Lyon, 1688 et 1690; — *Le Cantique des Cantiques interprété selon le sens mystique;* Grenoble, 1685; Lyon, 1688; in-8°; — *Les torrents spirituels :* ce livre, qui avait couru longtemps manuscrit, paraît avoir été imprimé pour la première fois dans l'édition des *Opuscules spirituels* de Mme Guyon; Cologne, 1704, in-12. C'est à la recommandation du Père Lacombe, alors à Rome, qu'elle écrivit ce livre, au couvent des Nouvelles Converties, où on la traitait assez mal, l'obligeant à travailler des mains au delà de ses forces, de blanchir et de balayer. Son directeur lui avait dit d'écrire ce qui lui viendrait à l'esprit. « C'est pour obéir, dit-elle, que je vais commencer à écrire ce que je ne sais pas moi-même. » Les torrents qu'elle décrit sont nos âmes, qui par leur pente naturelle ont hâte de retourner se perdre en Dieu. Pour revivre, l'âme doit mourir. Devenue cendre et poussière, elle se réchauffe, se ranime; mais elle ne jouit plus de sa vie propre, mais de la *vie en Dieu.* Elle n'a plus rien à elle, ni volonté ni désir. Elle n'a rien à faire pour posséder ce qu'elle aime : « L'âme a maintenant Dieu pour âme; il est désormais son principe de vie, lui est un et identique. Dans cet état, rien d'extraordinaire. Point de visions, de révélations, d'extases, de ravissements. Tout cela n'est point dans cette voie, qui est simple, pure et nue, n'y voyant rien qu'en Dieu, comme Dieu se voit et par ses yeux. » « Le livre finit ainsi, dit M. Michelet, après tant de choses immorales et dangereuses, dans une pureté singulière, dont la plupart des mystiques n'ont pas approché. Une douce renaissance sans vision ni extase, une vue divinement nette et sereine devient le partage de l'âme qui aura traversé tous les degrés de la mort »; — *Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, traduits en français, avec des explications et des réflexions qui regardent la vie intérieure;* Cologne, 1713-1715, 20 vol. in-8°. « Dans son explication de l'*Apocalypse,* elle fait la prophétesse, dit le Père d'Avrigny, raconte des visions, et il y en a qu'on ne pourrait rapporter sans salir l'imagination la plus pure, quoiqu'elle dise après cela qu'elle avait l'esprit si net qu'il ne lui restait nulles pensées que celles que notre seigneur lui donnoit. » — Elle a encore donné un *Recueil de Poésies spirituelles;* Amsterdam, 1689; 5 vol. in-8°; — des *Cantiques spirituels, ou emblèmes sur l'amour divin;* 5 vol.; — *Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure;* Cologne, 1716; Paris, 1790, 2 vol. in-8°; — *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme;* Cologne, 1717, 4 vol. in-8°; — *L'Ame amante de son Dieu représentée dans les emblèmes de Hermannus Hugo sur ses pieux désirs, et dans ceux d'Othon Vænius sur l'amour divin, avec des figures accompagnées de vers;* Cologne, 1716, in-8°; — *Opuscules spirituels,* contenant le *Moyen court de faire oraison, les Torrents spirituels;* etc.; Cologne, 1704; in-12; 1720, 2 vol. in-12; Paris, 1790, 2 vol. in-8°. — Elle a laissé en manuscrit ses *Justifications* et des vers mystiques, dont quelques-uns sont des parodies d'opéras. On remarque dans tous ses écrits de l'imagination, du feu, mais encore plus d'extravagance, un style emphatique, des applications indécentes de l'Écriture Sainte, etc. Voltaire dit que « Mme Guyon faisait des vers comme Cotin et de la prose comme Polichinel ». La *Vie de Mme Guyon, écrite par elle-même,* qui a été imprimée après sa mort, n'est peut-être pas entièrement son ouvrage. On pense que c'est une composition faite par Poiret avec différents mémoires qu'elle avait fournis d'abord à l'official de l'archevêque de Paris, Cheron, et depuis à l'évêque de Meaux, lors des conférences d'Issy. Ce travail parut à Cologne, en 1720, 3 vol. in-12. On s'étonne en effet que son nom y soit défiguré, que les événements les plus importants de sa vie y soient omis; mais il est du moins permis d'y trouver ses idées mystiques. Elle dit qu'elle voyait clair dans le fond des âmes, sur lesquelles elle recevait une autorité miraculeuse aussi bien que sur les corps; que Dieu l'avait choisie pour détruire la raison humaine et rétablir la sagesse divine. « Ce que je lierai, ajoute-t-elle, sera lié, ce que je délierai, sera délié; je suis cette pierre fichée par la croix sainte, rejetée par les architectes. » Elle se croyait arrivée à un tel point de perfection qu'elle ne pouvait plus prier les saints ni même la sainte Vierge. La raison de cette impuissance, dit-elle, « c'est que ce n'est pas à l'épouse, mais aux

domestiques de prier les autres de prier pour lui. » Enfin, elle affirme que son oraison était vide de toutes formes, espèces et images.

L. Louvet.

*Vie de madame Guyon, écrite par elle-même.* — Le P. d'Avrigny, *Mémoires.* — Bossuet, *Relation du Quiétisme.* — De Bausset, *Histoire de Fénelon* et *Hist. de Bossuet.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Phélipeaux, *Lettres sur l'hist. du Quiétisme.* — Dom Toussaint Du Plessis, *Hist. de l'Église de Meaux.* — Ramsay, *Vie de Fénelon.* — Le Masson, *Vie de M. d'Aranthon*, évêque de Genève. — Saint-Simon, *Mémoires.* — Moréri, *Grand Dictionn. histor.* — Michelet, *Du Prêtre, de la Femme, et de la Famille*, chap. VII, p. 180.

**GUYON** (*Claude-Marie*), historien français, né à Lons-le-Saulnier (Franche-Comté), le 13 septembre 1699, mort à Paris, en 1771. Il embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans la congrégation de l'Oratoire; il en sortit bientôt, et vint se fixer à Paris. Il y travailla d'abord pour l'abbé Desfontaines, et publia ensuite quelques ouvrages. Son zèle pour la défense de la religion lui valut quelques sarcasmes de Voltaire et une pension du clergé. On a de lui : *Continuation de l'Histoire Romaine*, de Laurent Échard, *depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II*; Paris, 1736 et ann. suiv., 10 vol. in-12 : « c'est une espèce d'histoire du Bas-Empire, écrite, dit Voltaire, d'un style digne du titre; » — *Histoire des Empires et des Républiques, depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ*; Paris, 1736, 12 vol. in-12, traduite en anglais avec des corrections, 1737 et ann. suiv. Cet ouvrage, moins bien écrit que celui de Rollin, est pourtant écrit avec les auteurs anciens et a dû coûter beaucoup plus à son auteur. Le reproche de partialité envers le roi Persée que Guyon fait à Tite Live lui attira une vive discussion avec Crevier; on en trouve les pièces dans les *Observations sur les écrits modernes*, tome XXXIII; — *Histoire des Amazones anciennes et modernes*; Paris, 1740, 2 vol. in-12; Bruxelles, 1741, in-8°; Amsterdam, 1748, 2 tomes en un vol. in-12; — *Histoire des Indes*; Paris, 1744, 3 vol. in-12. Rédigé sur des mémoires peu exacts et sur des renseignements fournis par des personnes intéressées à déguiser la vérité, cet ouvrage eut peu de succès. Cossigny, ingénieur en chef à Besançon, releva plusieurs erreurs dans une *Lettre sur l'Histoire des Indes, supplément curieux et essentiel à cette histoire*; Genève, 1744, in-12. Guyon répondit, et Cossigny fit paraître une *Réplique à la Réponse injurieuse de l'historien des Indes*; Francfort, 1744, in-12 : ces trois pièces intéressantes sont devenues rares; — *Essai critique sur l'établissement et la translation de l'empire d'Occident en Allemagne, avec les causes singulières qui l'ont fait perdre aux Français*; Paris, 1753, in-8°; — *L'Oracle des nouveaux Philosophes*; Berne, 1759-1760, deux parties in-8° : « La fiction qui sert de cadre à ce livre est maladroite et odieuse, dit le *Dictionnaire* de Chaudon et Delandine, le style pesant, les plaisanteries lourdes; mais il y a de la force dans les réfutations, et en rassemblant les principes épars de Voltaire, il le met souvent en contradiction avec lui-même. Ce dernier opposa à l'abbé Guyon, pour toute réponse, des injures, auxquelles celui-ci fut d'autant moins sensible que son livre eut le plus grand succès »; — *Bibliothèque ecclésiastique, par forme d'instructions dogmatiques et morales sur la religion*; Paris, 1771-1772, 8 vol. in-12. Goujet attribue encore à l'abbé Guyon l'*Apologie des Jésuites, convaincus d'attentat contre les lois divines et humaines*; 1763, trois parties in-12, anonyme; mais Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, indique comme auteur de ce livre dom Mongenot, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes. L'abbé Guyon promettait une *Histoire de l'Idolâtrie*, qui n'a pas paru. J. V.

Désessarts, *Les Siècles littéraires de la France.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor., crit. et bibliogr.*

* **GUYON** (*Richard* Debaufre), général hongrois, d'origine anglaise, né le 31 mars 1813, à Walcot, près Bath, mort à Constantinople, en octobre 1856. Fils d'un capitaine de la marine royale, il prit part aux expéditions entreprises contre don Miguel, entra en 1832 au service de l'Autriche en qualité de cadet, et devint aide de camp du feld-maréchal baron Splenyi, qui en 1838 lui donna sa fille en mariage. A cette époque il donna sa démission de major pour aller cultiver ses terres, situées en Hongrie, dans le comitat de Komorn. Lorsque éclatèrent les événements de 1848, il embrassa avec ardeur les nouvelles destinées de sa patrie adoptive, reprit du service dans l'armée révolutionnaire, et contribua, avec son bataillon d'hommes mal armés, à la défaite de Jellachich à Sukaro. Au mois d'octobre, il assistait à la bataille de Schwachat, livrée sous les remparts de Vienne, et fut le héros de cette journée : trois fois il chargea les Croates à la baïonnette, eut un cheval tué sous lui, et prit d'assaut le village de Mannswerth. Nommé colonel, il fut attaché au corps d'armée de Gœrgey, et pendant la campagne d'hiver défendit Tyrnau, ville ouverte, contre Simonich, qui disposait de 15,000 Impériaux (18 décembre), et prit d'assaut Branyisko (5 février 1849). A Debreczin il fut élevé au rang de général. Peu de temps après il battait Schlick, et s'emparait de Tarczal. La valeur et le patriotisme de Guyon portaient ombrage à Gœrgey, qui saisit toutes les occasions de le desservir auprès du gouvernement central. Quant à Guyon, adoré de ses soldats, dont il partageait toutes les fatigues, il avait pénétré les projets ambitieux de son chef; il le dénonça hautement comme un futur traître, et refusa de servir plus longtemps sous ses ordres. On l'investit alors du commandement de Komorn, place déjà bloquée par des forces supérieures et dans laquelle il réussit à s'introduire avec une vingtaine de hussards (22 avril). Envoyé dans le sud, il s'efforça de neutraliser les progrès du

ban Jellachich; puis, à la tête de dix bataillons de *Honveds*, il rejoignit, le 19 juillet, l'armée principale de Dembinski, prit part aux combats de Szæveg et de Temeswar, livrés le 5 et le 9 août, et fut, à la suite de la trahison de Gœrgey, un des chefs qui insistèrent pour la prolongation de la lutte. Il gagna, en compagnie de Kossuth, le territoire ottoman, et obtint du sultan un commandement militaire sous le nom de *Kourchid-Pacha*, sans être astreint à embrasser la religion musulmane. Il gouverna quelque temps la ville de Damas, et lorsque la guerre éclata avec la Russie, il fut envoyé en novembre 1853 à l'armée d'Anatolie, et gagna Kars à marches forcées. Devenu chef d'état-major et président du conseil de guerre, ce fut lui qui organisa les premières défenses de cette place et qui établit quelque discipline parmi les 15,000 soldats amenés par une vingtaine de pachas. Paul Louisy.

*Conversations-Lexik.* — *Men of the Time.* — *Illustrated London News*, 1856. — Hardwick, *Annual Biography for* 1857. — A. Kinglake, *General Guyon on the battle-fields of Hungary and Asia.*

**GUYON.** *Voy.* Bouscal (*Guérin*).

**GUYONNET DE VERTRON.** *Voy.* Vertron.

**GUYOT** (*Judith* de Nevers, plus connue sous le nom de Mademoiselle), actrice française, née à Châlons-sur-Saône, morte à Paris, le 30 juillet 1691. L'amour décida sa vocation. Vers 1671, s'étant éprise d'un comédien nommé Fiacre Casteja, qui donnait quelques représentations à Châlons-sur-Saône, elle ne trouva rien de mieux à faire, pour ne pas se séparer de celui qu'elle aimait, que de s'engager dans la troupe à laquelle il appartenait. Elle y débuta; quoique devenue enceinte, et malgré une promesse de mariage contractée devant le vicaire général de Châlons-sur-Saône, le 6 septembre 1672 (1), les deux amants restèrent séparés. Pour se consoler, sans doute, Judith de Nevers vint à Paris; et dès le commencement de l'année 1673 elle entrait dans la troupe du Marais, où elle prit le nom de *Guyot*. Elle se passionna bientôt pour un de ses camarades, nommé Guérin d'Etriché (*voy.* ce nom); mais cette passion n'eut pas un meilleur sort que la première, car Guérin épousa bientôt Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth Béjard, veuve Molière. En 1673 M^lle^ Guyot passa dans la troupe du Palais-Royal, et fut conservée lors de la réunion de cette troupe avec celle des comédiens du roi (5 janvier 1681). Congédiée par ordre royal le 19 juin 1684, elle fut mise à la pension de mille francs le 5 avril 1685, lors du nouveau règlement que la dauphine, Anne-Christine-Victoire de Bavière, imposa aux Comédiens Français. M^lle^ Guyot fut de plus chargée du contrôle de la recette, aux appointements de trois livres par jour. Elle sut rendre ce modeste emploi très-lucratif, et avait amassé une fortune assez ronde, lorsqu'un jour, étant à cheval et rentrant dans sa maison, elle n'eut pas la précaution de baisser la tête, et se heurta si violemment contre le fronton de la porte qu'elle en mourut quelques jours après. Dans son testament, daté du 27 juillet 1691, elle dit que « pour satisfaire à l'acquit de sa conscience elle institue les Comédiens Français ses légataires universels, » leur restituant ainsi une partie de ce qu'elle leur avait dérobé. On ne peut mieux juger son talent que par ces vers que l'on fit sur elle en 1680 :

De la Guyot je ne vous dirai rien,
De tout ce que j'en sais on doit faire mystère;
Quand on ne peut dire du bien,
On fait beaucoup mieux de se taire.

A. Jadin.

*Mercure galant*, années 1681 et suivantes. — Chappuzeau, *Théâtre-Français*, liv. III, an. 1676. — Les frères Parfaic, *Histoire du Théâtre français*, tome XII, p. 118, 478 et 566.

(1) Elle est ainsi conçue : « Cette permission de mariage est donnée à Fiacre Casteja, engagé dans une troupe de comédiens, qui convient que Judith de Nevers, native de Châlons-sur-Saône, était enceinte de son fait, et nous a fait voir qu'il n'était point engagé par mariage et voulait bien mettre à couvert l'honneur de la dite Judith. »

**GUYOT** (*Germain-Antoine*), jurisconsulte français, né en 1694, à Paris, où il mourut, le 27 juillet 1750. Fils d'un procureur au parlement de Paris, il étudia le droit, et devint en 1713 avocat à la même cour souveraine. On le surnomma Guyot *des Fiefs*, parce qu'il s'était surtout appliqué à l'étude du droit féodal. On a de lui : *Traité des Fiefs, tant pour le pays coutumier que pour les pays de droit écrit*, avec des *observations*; Paris, 1738-1751, 5 vol. in-4°, dont le dernier, divisé en deux parties, fut publié, après la mort de l'auteur, par Bouchez d'Argis, qui fit aussi paraître l'ouvrage suivant : *Observations sur le droit des patrons et des seigneurs de paroisse aux honneurs dans l'église, et sur la qualité de seigneur sine* addito, *c'est-à-dire seigneur purement et simplement de tel village*; Paris, 1751, in-4°.

Guyot a publié et annoté : *Coutumes des Comtés et bailliages de Mantes et Meulan, sièges particuliers et ressorts, avec les notes de Dumoulin*; Paris, 1739, in-12; — *La Coutume de Paris, rédigée dans l'ordre naturel de la disposition de ses articles*, etc., par P. Le Maistre; Paris, 1741, in-fol.; Guyot ne mit point son nom à ce travail; — *Coutumes de la Marche, avec les observations de Barthélemy Jabely*; Paris, 1744, in-12. E. Regnard.

*Préfaces des Observations sur le droit des patrons et des seigneurs*, etc. — Blanchard, *Liste des avocats au Parl. de Paris*, manusc. de la bibl. de la cour de cassation. — *Catalogue de la bibliothèque Mazarine.*

**GUYOT** (*Edme*), savant français, mort vers 1740. Il était conseiller du roi et président du grenier à sel de Versailles. Par un goût assez rare chez les gens de finance, il s'adonna aux sciences, et crut avoir fait quelques découvertes. On cite de lui : *Nouveau Système du Microcosme, ou traité de la nature de l'homme*, sous le pseudonyme de *Tymogue*; La Haye, 1727, in-8°. Il s'y montre partisan du grand nombre

*sit verminosa*; il attribue aux vers presque toutes les maladies humaines, et prétendait qu'un père infirme et vicieux pouvait procréer des enfants vertueux et parfaits si les molécules créatrices sortaient du côté droit, tandis qu'un père vertueux et parfait ferait des enfants infirmes et vicieux si l'engendrement provenait du côté gauche; — *Traité du Microcosme*; La Haye, 1727, in-8°. Il a participé à la rédaction du *Mercure historique et politique*. Guyot avait aussi découvert un instrument pour seringuer par la bouche la trompe d'Eustache; une machine à nettoyer les ports de mer et les grands canaux, et d'autres inventions, dont l'application fut reconnue impossible. L—z—e.

*Recueil de l'Académie des Sciences*. — Quérard, *La France littéraire*.

GUYOT (*Alexandre*), marin français, vivait en 1766. Il était lieutenant de la frégate *L'Aigle*, et fit en 1766 un voyage au détroit de Magellan. A son retour, il publia un extrait de la relation de son voyage. Cet extrait, inséré dans le *Journal des Savants* de mai 1767, p. 288-292, contient des renseignements curieux et véridiques sur la Patagonie et ses habitants. A. de L.

Quérard, *La France littéraire*.

GUYOT (*Daniel*), chirurgien génevois, né à Pragelas, en 1704, mort à Genève, en 1780. Il était maître en chirurgie et associé de l'Académie royale de Chirurgie et de Médecine de Paris. Il parcourut une grande partie de l'Europe, et par une pratique heureuse et répétée s'acquit une grande réputation. « Son génie, dit Senebier, dirigeoit sa main et dictoit ses conseils : il s'est distingué surtout dans l'art des accouchements. » On a de lui : *Mémoire historique sur l'inoculation, pratiquée à Genève depuis* 1750-1752; dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, t. II; — *Dissertation sur les remèdes anodins*, couronnée par l'Académie de Chirurgie de Paris; 1757; — *Dissertation sur les remèdes émollients*, couronnée par la même académie; 1757; — *Observation sur un polype utérin*; dans les *Mémoires de l'Académie*, t. III; — *Lettre à M. Levret, sur l'usage du forceps courbe dans les accouchements*; dans le *Journal de Médecine*, t. I. L—z—e.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, t. III, p. 299. — Quérard, *La France littéraire*.

GUYOT (L'abbé *Guillaume-Germain*), prédicateur français, frère du précédent, né à Orléans, le 21 juin 1724, mort dans la même ville, en 1800. Il prit la carrière ecclésiastique, et fort jeune encore devint aumônier du duc d'Orléans. Il fut successivement curé en Normandie, où il demeura longtemps, doyen de la cathédrale de Soissons, membre de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, des Académies de Soissons, de Caen et de Besançon. Il se distingua d'abord comme prédicateur; mais plus tard il consacra ses loisirs à la littérature et aux sciences. Il fut admis dans l'intimité du roi de Pologne Stanislas, et prit la plus grande part à la rédaction du *Journal de Trévoux* de septembre 1764 jusqu'en octobre 1765. On a de lui : poëme latin *Sur la Convalescence du roi Louis XV*; en 1744, Caen, in-4°; — *Epithalame* (latin) *sur le Mariage de monseigneur le Dauphin*; Caen, 1747, in-4°; — *Ode sur la Naissance du duc de Bourgogne*; Paris, in-4°; — *Vers sur le Rétablissement de monseigneur le Dauphin*; Paris, in-4°; — *Hymnes pour l'office du Sacré Cœur de Jésus*; Caen, 1748, in-12; — *Exercices spirituels pour le sacrifice de la messe*; Paris, 1751, in-8°; — *Panégyrique de saint Louis*, prêché devant les Académies; 1758, in-4°; — *Réflexions sur les moyens qui conduisent aux grandes fortunes*; 1758, in-8°; — *Discours sur les ressources nécessaires à l'homme de génie*; Nancy; — *Oraison funèbre de Stanislas Ier, roi de Pologne*; 1766, in-4°; — *Discours sur un statut particulier à plusieurs Académies du royaume*; 1768, in-4°; — *Discours sur le projet d'une histoire philosophique*; Paris, 1770, in-8°; — *Panégyrique de la bienheureuse de Chantal*; 1772, in-12; — *Oraison funèbre de Louis XV*; Soissons, 1774, in-4°; — *Recueil de Panégyriques et d'Oraisons funèbres*, suivi d'un *Sermon sur le Jubilé*; 1776, in-12; — *Éloge historique de feu M. Carrelet de Rosoy, doyen de l'église de Soissons*, suivi d'une *Lettre des Champs Élysées*. Ersch attribue encore à l'abbé Guyot un *Essai sur la construction des ballons et sur la manière de les diriger*. Guyot a donné une nouvelle édition de l'*Essai sur le Beau* du P. André, 1763, et une édition complète des *Œuvres* du même auteur, 1766. A. L.

*La France littéraire de 1769*. — Ersch et Quérard, *La France littéraire*.

GUYOT DE FOLLEVILLE (Abbé), connu dans le parti royaliste sous le nom d'*évêque d'Agra*, né en Bretagne, guillotiné à Angers, le 5 février 1794. Il appartenait à une famille qui se distingua par son opposition aux idées démocratiques. Vicaire à Dol au commencement de la révolution, il prêta d'abord le serment constitutionnel, et s'empressa bientôt de le retirer. Adroit et d'un esprit insinuant, il résolut de tirer profit du désordre social qui régnait alors. Après avoir erré quelque temps dans Paris, il se rendit à Poitiers, où il rassembla un certain nombre de dévotes et de religieuses chassées de leurs couvents, et abusa de leur crédulité pour se faire passer comme évêque *in partibus infidelium*. Cette ruse lui fut profitable en tous points. Il exploitait les villes environnantes, lorsqu'il fut pris à Thouars par les partisans vendéens de M. de Villeneuve. L'abbé portait alors l'habit militaire républicain; il prétendit l'avoir endossé pour sauver ses jours. Amené devant M. de Villeneuve, celui-ci le reconnut pour son ancien camarade de collége. Guyot lui conta qu'il était évêque d'Agra, que quelques prélats insermentés s'étaient réunis en secret à Saint-Germain-en-Laye, et lui avaient

conféré l'épiscopat; que non-seulement le pape Pie VI avait confirmé son élection, mais l'avait chargé de réchauffer dans les provinces de l'ouest le zèle des amis de la royauté et du catholicisme. Cette fable fut-elle crue par les chefs vendéens, ou résolurent-ils d'en tirer parti? Ce point est resté obscur; toujours est-il que, sentant l'effet que pourrait produire un prélat d'un haut rang au milieu de leurs paysans fanatiques et superstitieux, ils attachèrent, presque par contrainte, Guyot à leur état-major, et présentèrent sa venue « comme un signe manifeste de la protection divine ». Malgré sa répulsion pour un rôle auquel il ne se sentait pas appelé, il officia pontificalement, et fut installé président du conseil administratif et religieux des pays insurgés. Il trouva un rival acharné dans l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud; qui, plus préoccupé de sa propre ambition que du scandale et du désordre qu'il allait jeter dans les rangs royalistes, déclara que le soi-disant évêque d'Agra n'était qu'un « imposteur sacrilége, qu'un intrigant maladroit, sans esprit, sans caractère, sans capacité ». La présence de Guyot devenait dès lors dangereuse et nuisible parmi les siens : il n'en continua pas moins à suivre l'armée vendéenne, et assista à tous ses désastres, depuis la levée du siége de Granville jusqu'à la déroute du Mans. Il se cacha ensuite quelque temps; mais il fut pris aux environs d'Angers, et amené dans cette ville. Il essaya de se faire passer pour le secrétaire de M. de Lescure; mais son identité fut facilement constatée. Condamné à mort, il subit courageusement le supplice.

H. Lesueur.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Cretineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*. — Théodore Muret, *Histoire des Guerres de l'ouest*.

GUYOT (*Edme-Gilles*), géographe et physicien français, né à Paris, en 1706, mort en la même ville, le 28 octobre 1786. D'abord employé au bureau général des postes à Paris, il en devint directeur. Pénétré de l'embarras où étaient les commerçants et les employés des postes dans l'adresse ou la direction à donner aux lettres, il publia le premier un livre donnant par ordre alphabétique tous les lieux de France avec leur bureau de poste, sous ce titre : *Dictionnaire géographique et universel des postes et du commerce, contenant les noms des villes, bourgs, paroisses, châteaux..., les provinces où ils sont situés, et leurs distances au plus prochain bureau des postes*; Paris, 1754, in-4°; 1782, 1787, 2 vol. in-8°. Guyot a dédié cet ouvrage au comte Voyer d'Argenson, ministre de la guerre, surintendant général des postes. Ce dictionnaire contient des renseignements très-intéressants sur l'état industriel et politique de la France avant 1789. Les manufactures, les usines et les produits de l'industrie de chaque localité y sont indiqués avec beaucoup de soin. Outre les abbayes et prieurés, on y trouve les duchés, marquisats, baronnies, châtellenies, présidiaux, bailliages et autres juridictions. Mais l'auteur ne dit pas un mot des postes aux chevaux, sans doute parce qu'à cette époque la poste aux lettres et la poste aux chevaux formaient deux établissements distincts et séparés. On a encore de lui : *Étrennes des Postes, contenant l'ordre général du départ et l'arrivée des courriers*; Paris, 1768, in-4°; elles ont été réimprimées sous le titre de *Guide des Postes*, avec des additions et une carte de France; Paris, 1785, 4 vol. in-8°; — *Nouvelles Récréations physiques et mathématiques, contenant ce qui a été imprimé de plus curieux dans ce genre et ce qui se découvre journellement; auxquelles on a joint leurs causes, leurs effets, la manière de les construire, et l'amusement qu'on en peut tirer pour étonner et surprendre agréablement*; 2e édition, Paris, 1782, 4 vol. in-8°. *La France littéraire* de 1769 lui attribue encore : *Observations sur les fleurs et sur la cause de la variété de leurs couleurs*.

R—z.

Ersch et Quérard. *La France littéraire*.

GUYOT (1) (*Joseph-Nicolas*), jurisconsulte français, né à Saint-Dié (Lorraine), le 2 décembre 1728, mort à Paris, le 7 mars 1816. A l'âge de seize ans, durant la guerre de la succession d'Autriche, il obtint une lieutenance, et servit quelque temps dans le régiment de Monteux (infanterie), qui fut réformé à la paix de 1748. Il étudia ensuite le droit, obtint à l'université de Pont-à-Mousson le grade de licencié, et fut admis au serment d'avocat le 16 décembre 1748 par la cour souveraine de Lorraine et Barrois. Des lettres patentes du roi Stanislas, du 12 octobre 1753, le pourvurent de l'office de conseiller de l'hôtel de ville de Bruyères en Lorraine, et des lettres patentes du 10 juin 1757 lui conférèrent l'office de conseiller au bailliage de la même ville, qu'il exerça jusqu'en 1768, époque à laquelle il vint se fixer à Paris, où il s'occupa de la composition d'ouvrages importants. Au commencement de 1795, la Convention nationale nomma Guyot juge au tribunal de cassation, en même temps qu'Andrieux et François de Neufchâteau; mais il en fut bientôt exclu, comme parent d'émigré. L'année suivante, Merlin, alors ministre de la justice, le fit entrer dans ses bureaux, où il devint membre du bureau de consultation et de révision, place qu'il conserva jusqu'au moment de sa mise à la retraite, en juillet 1814.

On a de Guyot (en société avec Chamfort, Duchemin, La Chenaye et autres) : *Le grand Vocabulaire français*, etc., par une société de gens de lettres; Paris, 1767-1774, 30 vol. in-4°; — *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale, ouvrage de plusieurs jurisconsultes*.

(1) Nous ne connaissons aucune notice exacte sur Guyot, que Camus, dans sa *Bibliothèque choisie des Livres de Droit*, et la *Biographie universelle* de Michaud confondent avec GUYOT (*Pierre-Jean-Jacques-Guillaume*).

*mis en ordre et publié par M. Guyot, écuyer, ancien magistrat*; Paris, 1775-1783, 64 vol. in-8° et 17 de supplément; nouv. édit., Paris, 1784-1785, 17 vol. in-4° : on trouve en tête du premier volume de cette édition la liste des jurisconsultes qui ont concouru à la composition de l'ouvrage. C'est une erreur accréditée, même au barreau, que ce répertoire est devenu sans utilité depuis la publication des nouvelles éditions que Merlin, collaborateur des deux premières, en a données, sous son nom, à partir de 1807. Sous le rapport purement méthodique, le premier de ces recueils est fort supérieur au second; ses diverses parties sont mieux coordonnées; leurs proportions relatives sont plus exactes; on n'y trouve pas ces longs plaidoyers, pleins de logique et de savoir sans doute, mais qui font perdre de vue l'objet exposé, et qui auraient eu si naturellement leur place dans les *Questions de Droit* du même auteur. De plus, le nouveau répertoire est loin de reproduire tout ce qui offrait de l'intérêt dans l'ancien; on y chercherait vainement, par exemple, la plupart des excellents articles sur le droit féodal ou sur le droit canonique qui sont l'œuvre d'Henrion de Pansey et d'Henrion de Saint-Amand, de l'abbé Remy, de l'abbé Bertolio, etc.

Guyot fut l'un des auteurs de l'*Encyclopédie méthodique (Jurisprudence)*; Paris, 1782-1789, 8 vol. in-4°. Il fit paraître avec Merlin, et avec la collaboration de plusieurs jurisconsultes : *Traité des Droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et priviléges annexés en France à chaque dignité, à chaque office et à chaque état, soit civil, soit militaire, soit ecclésiastique*; Paris, 1786-1788, tom. I-IV, in-4°, qui, des douze livres dont l'ouvrage devait se composer contiennent seulement le premier, et deux chapitres du second. (Sur le titre des deux premiers volumes se trouve le seul nom de Guyot, auquel est ajouté celui de Merlin sur le titre des troisième et quatrième volumes.) Il est regrettable que cette publication n'ait pas été terminée suivant le plan tracé à la suite du *Discours préliminaire* de Robin de Mozas, page XIX. M. Mignet, dans ses *Notices et Portraits historiques et littéraires*, tom. Ier, dit par erreur que Merlin avait presque entièrement écrit ces quatre volumes; il se trompe également en présentant cet ouvrage comme destiné à remplacer le *Traité des Offices* de Loyseau.

Enfin, on doit à Guyot, en société avec plusieurs collaborateurs : *Dictionnaire raisonné des Lois de la République française*; Paris, 1796-1797, 3 vol. in-8°; — *Annales du Droit français, ou recueil analytique et raisonné des actes, tant législatifs qu'administratifs et judiciaires, émanés des principales autorités de la république*; Paris, an XI-XII, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage périodique, qui parut de nivôse an XI à prairial an XII inclusivement, est devenu très-rare. E. Regnard.

*Archives municipales de Saint-Dié. — Archives de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois. — La France littéraire* de 1769. — *Avertissement* en tête de l'*Encyclopédie méthodique (Jurisprudence)*. — *Mercure universel* du 16 nivôse an III. — Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages anonymes. — Documents particuliers.*

**GUYOT** (*Henri-Daniel*), philanthrope belge, né en 1753, à Trois-Fontaines (duché de Limbourg), mort le 10 janvier 1828. Il fit ses études à Maestricht et à l'université de Franeker, fut nommé ministre de l'église wallonne et ensuite professeur de théologie à Grœningue. Il remplissait depuis vingt-huit ans ces fonctions lorsque, sur de faux rapports, le roi de Hollande Louis-Napoléon le destitua. Il consacra dès lors tous ses instants à l'institution des sourds-muets qu'il avait fondée en 1790. L'idée de se vouer à l'enseignement des malheureux privés de l'ouïe et de la parole lui était venue à Paris, en 1785, en assistant à une leçon de l'abbé de l'Épée. Par des procédés ingénieux, il arrivait à faire parler un certain nombre de ses élèves. Après la restauration du royaume des Pays-Bas, le roi Guillaume accorda sa protection à l'institution Guyot. Un monument a été élevé par souscription à ce philanthrope. J. V.

Lulofs, *Gedenkrede op H. D. Guyot*; Grœningue, 1828, in-8°, avec portrait.

**GUYOT** (*Claude-Étienne*, comte), général français, né le 5 septembre 1768, à Villevieux (bailliage de Lons-le-Saulnier), mort à Paris, le 28 novembre 1837. Placé en 1784 dans une maison de commerce de Lyon, il entra en 1790 dans un régiment de chasseurs à cheval, servit dans les armées du Rhin, de la Moselle, de la Vendée et d'Italie, et parvint au grade de capitaine. Admis en 1801 dans les chasseurs à cheval de la garde des consuls, il fut deux ans après nommé chef d'escadron, puis major. A la journée d'Eylau, il exécuta plusieurs charges brillantes à la tête du 1er régiment de chasseurs de la garde, et remplaça le colonel du 2e régiment de chasseurs, qui avait été tué. Il accompagna ensuite en Espagne le général Lefèbvre-Desnouettes. Ce général ayant été fait prisonnier à Benavente, le colonel Guyot prit le commandement du corps qu'il avait sous ses ordres, et le conserva jusqu'en 1809. Il rejoignit alors la grande armée en Allemagne, et se distingua à la tête des chasseurs et chevau-légers polonais à la bataille de Wagram, ce qui lui valut le grade de général de brigade. Nommé général de division en 1811, il fit la campagne de Russie, et s'avança jusqu'à Moscou. En 1813, il combattit à Lützen et à Leipzig; l'empereur lui donna alors le titre de comte, et le nomma colonel des grenadiers à cheval de la garde. Dans la campagne de France, il se distingua de nouveau à Brienne, Montereau, Craonne, et força les alliés à abandonner Reims. Après l'abdication de Napoléon, il conserva le commandement des grenadiers à cheval, qui prirent le nom de cuirassiers de France. Il était à Arras quand l'empereur lui ordonna de continuer son service. Au mois de juin, il se porta en avant

de Charleroy, à la tête d'une division de grenadiers et de dragons. Le 16, il chassa les Prussiens de Ligny. A Waterloo, il chargea trois fois, sans canons, la ligne anglaise, soutenue par une forte artillerie. Il eut deux chevaux tués sous lui, et reçut plusieurs blessures. Il ne voulut pourtant pas abandonner sa division, qu'il conduisit derrière la Loire; plutôt que de la licencier, il envoya sa démission, et se retira dans un domaine qui lui appartenait à Cachan, près de Paris, où il s'occupa d'agriculture et de l'éducation de ses enfants. La révolution de 1830 lui permit de reprendre du service, et il reçut le commandement de la 10e division militaire, à Toulouse. En 1833 l'âge le força à prendre sa retraite. Il revint habiter Paris, et le 28 juillet 1835, se trouvant dans le cortége qui suivait le roi Louis-Philippe à la revue sur le boulevard lorsque Fieschi alluma sa machine infernale, il reçut un projectile dans son chapeau. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — C. Mullié, *Biog. des Célébrités militaires de 1789 à 1850.* — *Nécrologie* dans le *Moniteur* du 14 décembre 1837.

**GUYOT DE PROVINS**, poëte français, contemporain de Louis VII et de Philippe-Auguste. Provins était alors ainsi que Troyes le rendez-vous des trouvères et des jongleurs, qu'y attiraient les libéralités des comtes de Champagne, des sires de Joinville et autres seigneurs généreux. Encouragé par des circonstances aussi favorables, Guyot se consacra à la *gaie science*; mais il ne l'exerça pas longtemps dans sa ville natale. Dès 1181 nous le trouvons à Mayence, où il assiste au couronnement du nouveau roi des Romains, Henri, fils aîné de Frédéric Barbe-Rousse. Puis son humeur voyageuse le promène dans tout le midi de la France, à Clermont, à Montpellier, à Arles; il visite chez eux une foule de seigneurs, dont nous pourrions donner, d'après lui, la longue énumération. Enfin, il s'en va en Terre Sainte, et pousse ses pérégrinations jusqu'à Jérusalem. Nous n'ignorons pas que ce dernier voyage a été contesté par les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*: ils ne veulent voir qu'une forme oratoire dans ces déclarations si précises de notre auteur : « *J'ai vu en Syrie; j'ai vu à Jérusalem* », et s'appuient sur l'aveu qu'il nous a fait lui-même de sa *couardise*, pour nier qu'un homme aussi lâche ait pu se croiser contre les infidèles. Mais cette objection ne nous semble pas sérieuse. Tous ceux qui se rendaient en Palestine n'y allaient pas pour combattre, et les riches barons emmenaient avec l'homme d'armes, qui les servait de son épée, le ménestrel, qui les récréait par ses chansons. Guyot accompagna sans doute en Terre Sainte un des seigneurs que les rois de France et d'Angleterre entraînèrent à la troisième croisade (1189-1193), Geoffroy de Joinville, par exemple, qui se distingua aux côtés de Richard Cœur de Lion et que notre poëte proclame un des meilleurs chevaliers qui fut jamais. Il y connut le bouillant rival de Philippe-Auguste, et le roi de Syrie, Amaury II de Lusignan, dont il déplore la mort, arrivée en 1205. On a donc eu tort de placer, comme on l'a fait jusqu'ici, en 1204 la composition du poëme de Guyot de Provins; il faut reculer cette date au moins d'un an. Nous savons d'ailleurs qu'au moment où il écrivait l'inconstant ménestrel était depuis douze ans revêtu du noir costume des moines de Cluny; il avait passé quatre mois à Clairvaux, où il n'avait pu rester; et rien ne prouve qu'il fût entré en religion immédiatement après son retour de la croisade, qu'on ne peut guère placer avant 1191 ou 1192.

C'est là, selon nous, tout ce qu'on peut affirmer sur Guyot de Provins. Encore [illegible] prendre à la lettre toutes les assertions contenues dans son unique ouvrage. Si nous nous [illegible] gagner par le scepticisme des auteurs de l'*Histoire littéraire*, nous ne nous bornerions pas comme eux à en repousser quelques-unes, nous croirions devoir les suspecter toutes, aucune d'elles n'étant ni mieux établie ni moins vraisemblable que les autres. Il nous faudrait douter de la présence de Guyot au couronnement de Henri, aussi bien que de son pèlerinage en Palestine, renoncer par conséquent à déterminer, même approximativement, l'époque où il vivait, et nous contenter de faire connaître le poëme en tête duquel on lit son nom dans tous les manuscrits.

C'est une espèce de satire, en 2,691 vers de huit syllabes, à laquelle l'auteur a cru devoir donner le nom de *Bible*, pour inspirer plus de confiance en sa véracité.

> « Dou siecle puant et orrible
> M'estuet commencier une *Bible*,
> Qui ne sera pas *losengiere* (menteuse),
> Mais *fine* et *voire* et *droituriere*. »

Après ce début énergique et une courte invocation à Dieu « de qui vient tout enseignement », Guyot cite les philosophes anciens, dont il a oï conter la vie à Arles, et parmi lesquels il place, à côté de Platon, d'Aristote et de Sénèque, Virgile et Horace, Ovide et Stace. Ces [illegible] courageux ne craignaient pas de dire la vérité aux rois « *qui volontiers les vousissent avoir morz* »; lui aussi dira hardiment la vérité aux mauvais princes, dont le monde est maintenant rempli. Leurs prédécesseurs étaient [illegible] lois et généreux pour les « *conteors* »; [illegible] eux ils ne se souviennent plus comment [illegible] leur cour le roi *Artu*, *Alixandre* et *Jules*, *Assuerus* et l'*empereor Ferri* (Frédéric Barbe-Rousse). Guyot a assisté aux fêtes [illegible] que ce dernier prince donna à Mayence, et il trouve que depuis tout est bien changé, « li [illegible] *gens est devenuz plons* ». Suit une longue liste de princes et de barons trépassés, qui [illegible] rent des modèles de vertu, qui tous se montrèrent généreux envers notre poëte :

> « Ja ne vous ai baron nommé
> Qui ne m'ait veu ou donné. »

Puis il commence sa curieuse et mordante revue de toutes les puissances, de tous les *ordres* laïques ou religieux. C'est d'abord notre père *l'Apostole*, qui devrait être pour les fidèles ce qu'est pour les marins (1) la « *tresmontaigne* » ; s'il ne l'est point, il faut s'en prendre à la pernicieuse influence des Romains qui l'entourent : mauvais peuple que ces Romains, mauvaise ville que cette Rome, où Romulus tua son frère, où Néron tua sa mère, où saint Pierre, saint Paul et saint Laurent furent martyrisés. Les cardinaux conseillent mal notre père l'Apostole. Les légats et les archevêques, les évêques, les prêtres, les abbés perdent l'Église. A la place des trois belles dames qu'avaient intronisées leurs prédécesseurs, « *Charité, Vérité, Droiture* », ils ont couronné trois femmes laides et vieilles, « *Traïson*, *Ypocrisie*, et *Symonie* ». A Clairvaux, il n'y a que Félonie ; là les abbés et cé-leriers boivent le vin clair, et envoient le vin trouble au réfectoire. A Grand-Mont, les religieux peignent et lavent leur barbe et l'enveloppent la nuit, afin qu'elle soit bien luisante. A Cluny, le simple moine y est fort mal, et on peut en croire notre auteur, car voilà douze ans passés « qu'il est dans les noirs draps » de cet ordre. Quand il veut manger, il lui faut jeûner ; quand dormir, veiller « nul n'y a repos ». Toute la nuit « *ils braient au mostier* », et au réfectoire, on vous sert des « *hues* (œufs) *pugnais* » et des fèves et « *du vin moilliez* ». Guyot aimerait mieux être chez les templiers, qui sans doute se nourrissaient autrement ; mais dans leur ordre on est trop exposé : Je crains les coups, dit-il naïvement, etc. :

> « Mieux vueil estre coarz et vis,
> Que mors li plus prisiez du mont. »

D'ailleurs, si les templiers sont hardis et vaillants, ils sont orgueilleux et convoiteux. Quant aux hospitaliers, ce sont gens de grand sens, mais il leur manque la charité, et « un religieux a beau prier, chanter, jeûner,

> « Se il n'a charité en sot,
> Moit li valt pou, si com je croi. »

Les religieuses sont plus épargnées ; le seul reproche que Guyot trouve à faire aux nonnains, c'est qu'elles tiennent leurs maisons malpropres. En revanche, il prend vigoureusement à partie trois autres classes de la société, les devins, les *légitres* (gens de loi), et les médecins, qu'il appelle, comme on le faisait de son temps, des *fisiciens*. Il joue pendant sept ou huit vers sur la première syllabe de ce mot, déclarant que ce n'est pas sans raison que leur nom commence par *fi* ! et qu'il n'y a pas de danger que jamais en eux il se *fie*. Il aime mieux un chapon gras que toutes leurs boîtes..... Et le poëme finit brusquement.

« Le style de Guyot de Provins est vif et original, mais âpre et dur ; on s'aperçoit en le lisant que c'est la production d'un moine irrité contre le monde, au milieu duquel il ne peut pas vivre. » Ce jugement, porté sur notre poëte par les auteurs de l'*Histoire littéraire*, nous semble beaucoup plus juste que celui de Legrand d'Aussy, qui veut voir dans la *Bible* l'œuvre consciencieuse d'un honnête homme révolté par la corruption de son temps. Guyot n'attaque guère que les abus ou les vices dont il a eu à souffrir : les souverains sont devenus parcimonieux ; les hospitaliers ne sont pas assez charitables ; les moines de Cluny vous font boire du vin trempé ; les médecins vous mettent à la diète ; et l'ancien jongleur, qui a gardé sous le froc sa gourmandise, sa paresse et son avidité, s'indigne contre tout ce qui met obstacle à ses penchants favoris. Mais si ce point de vue étroit et personnel où notre auteur s'est presque toujours placé doit diminuer l'autorité de son témoignage et nous mettre en garde contre ses exagérations, son livre n'en est pas moins une des plus curieuses productions du moyen âge, et tous ceux qui veulent connaître la société du douzième et du treizième siècle feront bien de lire la *Bible* de Guyot de Provins. Elle a été imprimée, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale (ms. de Notre-Dame E. 6, et n° 2707 cat. de La Vallière), dans les *Fabliaux et Contes des Poëtes français des onzième, douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles* publiés par Barbazan, nouvelle édition, revue par Méon ; Paris, 1808, in-8°, tome II, p. 307.

Alexandre Pey.

*Histoire littéraire de la France*, tom. XVIII. — Fauchet, *Origine de la Langue et de la Poésie françoises*, 1581. — Legrand d'Aussy, *Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, V.

**GUYOT DE MERVILLE** (*Michel*), littérateur français, né à Versailles, le 1er février 1696, mort le 4 mai 1755. Jeune encore, il eut le goût des voyages, et parcourut l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre. Dès son retour à Paris, il se livra à la carrière dramatique. Trois tragédies furent refusées par les Comédiens Français : il en prit de l'humeur, et quitta de nouveau la France pour aller chercher fortune en Hollande. Ce pays était alors l'asile de la liberté littéraire ; il s'y faisait un prodigieux commerce de livres, surtout de livres prohibés. Guyot ouvrit une boutique de librairie à La Haye ; il ne se contenta pas d'imprimer les œuvres d'autrui, ne put résister à la tentation de puiser dans son propre fonds pour alimenter son commerce. Il fit paraître un journal sous le titre d'*Histoire littéraire de l'Europe* ; mais l'écrivain nuisait au libraire. Le commerce des livres ne s'accommodait pas des soins donnés à la rédaction du journal. D'autre part, malgré quelques succès, ce journal, trop impartial, ne put vivre au delà d'un an (1726).

(1) Le poëte de Provins donne ici une description de la boussole, qui a été souvent citée, à cause de son importance pour l'histoire de la marine. Elle prouve que cet instrument était déjà employé au douzième siècle, et que par conséquent il n'en faut attribuer l'invention ni à Marco Polo, qui voyageait au treizième, ni au Napolitain Gioja, né en 1300.

Enfin, Guyot revint à Paris, un peu moins riche qu'auparavant.

L'abbé Desfontaines le fit alors écrire dans ses feuilles, où Voltaire n'était pas ménagé, ce qui valut à Guyot la haine du philosophe. Cette circonstance eut plus tard une triste influence sur la destinée de Guyot. Cependant, son penchant le ramenait toujours au théâtre. Maltraité jadis par les Comédiens Français, il se présenta au Théâtre-Italien, et y fit jouer *Les Mascarades amoureuses*, en 1736, *Les Impromptus de l'Amour*, en 1737. La première de ces pièces eut un succès de style et de sentiment. Ces débuts réconcilièrent l'auteur avec les Comédiens Français, qui représentèrent de lui, le 10 octobre 1737, *Achille à Scyros*, comédie héroïque, imitée de Métastase. Elle ne dut son court succès qu'à une pompeuse mise en scène. Enfin, le 13 août de l'année suivante parut sur la Scène Française le chef-d'œuvre de Guyot, *Le Consentement forcé*, comédie en un acte et en prose. Simple, bien conçue, habilement conduite, pleine d'intérêt, cette pièce eut le succès qu'elle méritait. L'auteur y avait retracé l'histoire de ses propres sentiments et de la lutte que jadis il avait eu à soutenir contre sa famille à l'occasion de son mariage. On retrouve fréquemment des situations analogues dans les pièces de Guyot. Il aimait à peindre l'amour triomphant des obstacles que lui opposent fréquemment les distinctions sociales. Après *Le Consentement forcé*, les Comédiens Français représentèrent encore de Guyot : *Les Époux réunis*. *Le Dédit inutile*, reçu d'abord, puis rejeté par eux, les brouilla de nouveau avec l'auteur, qui porta sa pièce aux Italiens. Ceux-ci représentèrent les dernières compositions de Guyot. A dater du *Consentement forcé*, son talent ne fit que décliner, et il n'y eut plus que *L'Apparence trompeuse*, représentée en 1744, qui fut digne de quelque attention. A propos de cette comédie, écrite en prose ainsi que *Le Consentement forcé*, il est à remarquer que, malgré la prédilection de l'auteur pour les vers, ses deux meilleurs ouvrages sont en prose. Guyot imaginait bien une intrigue, et la conduisait avec adresse. Il se plaisait à reproduire les sentiments délicats et gracieux, et soutenait bien ses caractères; mais il était incapable d'aborder les sujets élevés. Son vers était facile, trop facile; aussi était-il fréquemment faible et négligé.

Avec ses courts succès Guyot vit disparaître ses ressources, et les mauvais procédés des comédiens l'obligèrent de nouveau à renoncer au théâtre. Alors commença pour lui une vie tourmentée et attristée par le spectacle des privations que partageaient sa femme et sa fille. Inquiet, aventureux, il chercha dans le mouvement l'allégement de ses peines, et reprit la route d'Italie. Il y fit rencontre d'un gentilhomme du canton de Vaud, dont il gagna l'amitié par son esprit et son humeur douce. Cette amitié attira Guyot à Genève en 1750. Mais un besoin incessant d'activité le poussait : il recommença à voyager, visita Francfort, revit la Hollande, théâtre de son insuccès commercial, et rentra en France par la Provence, après un long détour. Bientôt après il retourna en Suisse. Voltaire s'était établi près de Genève. L'influence du philosophe augmentait à l'entour, et Guyot comprit combien sa protection lui eût été précieuse. Il rêva une réconciliation avec celui qu'il avait jadis critiqué. Il lui écrivit, il s'humilia, offrant de supprimer les vers satiriques, et priant Voltaire d'accepter la dédicace de ses œuvres. Cette lettre a été conservée. « Ne savez-vous pas, monsieur, dit le malheureux Guyot, qu'il est plus grand de reconnaître ses fautes que de n'en jamais faire et plus glorieux de pardonner que de se venger ? » Voltaire répondit : « Mon amitié est peu de chose, et ne vaut pas les grands sacrifices que vous m'offrez. Si la satire que Rousseau et Desfontaines vous suggérèrent contre moi est agréable, le public vous applaudira ; il faut, si vous m'en croyez, le laisser juge. La dédicace de vos ouvrages n'ajouterait rien à leur mérite et vous compromettrait auprès du gentilhomme à qui cette dédicace est destinée. Je ne dédie les miens qu'à mes amis. Ainsi, monsieur, si vous le trouvez bon, nous en resterons là. » — Guyot ne se tint pas encore pour battu, et alla voir le philosophe, qui le reçut poliment, mais avec froideur. Guyot en revint désespéré, alla passer dix jours chez son ami, et retourna chez lui à Genève. Le 4 mai 17[illegible] il sortit en disant qu'on ne l'attendît point le lendemain. Contre l'ordinaire il était vêtu d'une mauvaise capote, et ne portait pas son épée. On ne le revit plus. Quand on fit l'ouverture de son domicile, on trouva sur son bureau plusieurs lettres, dont l'une était adressée à un magistrat de ses amis, qu'il chargeait de l'exécution de ses volontés. Elle était accompagnée d'un bilan constatant que le prix de la vente de ses effets devait suffire à l'acquittement de ses dettes. Guyot était un homme plein d'honneur; ce trait fait l'éloge de ses sentiments. Il ne disait rien de ses projets; mais il paraissait évident qu'il avait mis fin à ses jours par le suicide. On prit des informations. Les uns dirent que Guyot était mort d'une colique de miséréré sur le grand chemin de Genève, près du village de Coppet; d'autres assurèrent qu'il s'était retiré dans un couvent près de Gex, où il n'avait pas tardé à mourir. Ces résultats étaient contradictoires et improbables. L'agent de France à Genève fit des recherches, et l'on sut alors qu'à l'époque précise de la disparition de Guyot un cadavre avait été trouvé sur les bords du lac de Genève, auprès de la petite ville savoyarde d'Évian. La coïncidence des dates et le signalement de l'homme noyé ne permirent pas de douter que le malheureux Guyot n'eût mis lui-même un terme à ses peines en se précipitant dans le lac. Aucun des biographes ne dit ce que devinrent sa femme et sa fille. On trouva dans les papiers de Guyot des écrits

qui n'ont jamais été imprimés, une critique des œuvres de Voltaire, un ouvrage intitulé *L'Esprit d'Horace*, et un autre *Les Veilles de Vénus*. Voici la nomenclature de ses œuvres imprimées : *Histoire littéraire de l'Europe*, 6 vol. in-8°; La Haye, 1726; — *Voyage historique d'Italie*, 2 vol. in-12; La Haye, 1729; — *Les Mascarades amoureuses*; Paris, 1736; — *Les Impromptus de l'Amour*; Paris, 1742; — *Achille à Scyros*, comédie en trois actes; Paris, 1738; — *Le Consentement forcé*; Paris, 1738; — *Les Époux réunis*, comédie en trois actes; Paris, 1739; — *Le Dédit inutile, ou les vieillards intéressés*, comédie en un acte; Paris, 1742; — *Les Dieux travestis, ou l'exil d'Apollon*, comédie en un acte; Paris, 1742; — *Le Roman*, comédie en trois actes; Paris, 1748; — *L'Apparence trompeuse*, comédie en un acte; Paris, 1745; — *Les Talents déplacés*, comédie en un acte; Paris, 1744; — ses *Œuvres de Théâtre*, recueillies en 3 volumes in-12; Paris, 1766; le troisième volume contient quelques poésies et quatre pièces qui n'ont pas été imprimées séparément : 1° *Les Tracasseries, ou le mariage supposé*, comédie en cinq actes, en vers; 2° *Le Triomphe de l'Amour et du Hazard*, comédie en trois actes, en vers; 3° *La Coquette punie*, comédie en un acte, en vers; 4° *Le Jugement téméraire*, comédie en un acte, en vers. Cette dernière édition des œuvres de Guyot porte des corrections considérables, qu'il avait faites à ses pièces anciennes.

Louis Fortoul.

[1] *Les Trois Siècles de la Littérature française*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Le Plutarque français*. — Voltaire, *Correspondance*.

* **GUYOT-DUCLOS** (*Pierre-Nicolas*), navigateur français, né à Saint-Malo, le 14 septembre 1722, mort à Saint-Servan, le 10 mars 1794. Il n'avait que douze ans lorsqu'il fut embarqué, comme pilotin, sur le vaisseau de la Compagnie des Indes *La Duchesse*, destiné pour le Bengale. De 1737 à 1748, il fit huit campagnes comme pilotin et lieutenant, soit sur des vaisseaux de la Compagnie, soit sur des navires particuliers, en Chine, au Bengale, dans la Méditerranée et sur les côtes d'Espagne et de Portugal, où pendant la guerre de 1744 il soutint plusieurs combats et fit un grand nombre de prises. Il employa les loisirs de la paix à faire divers voyages, au retour de l'un desquels il découvrit, le 9 juin 1756, en revenant de Lima, une nouvelle terre, située à trente lieues vers l'est de celle des États, terre qu'il nomma *Ile Saint-Pierre*, et qui porte aujourd'hui le nom d'Ile *Georgia* ou *de Grande*. Pourvu, au commencement de la guerre de 1756, du brevet de lieutenant de frégate, et chargé d'abord du commandement d'une division de chaloupes canonnières stationnées aux Sables d'Olonne, pour protéger le commerce, ensuite des canonnières préposées à la défense du fleuve Saint-Laurent et de Québec, il fit établir, sur ses plans, une batterie de 18 canons de 24, qui protégea les lignes de Bon-Port jusqu'à la reddition de la place. Il fit beaucoup de prises dans ces deux missions, comme dans sa course sur le corsaire de 18 canons *La Victoire*, de Saint-Malo, avec lequel il prit un corsaire de Guernesey, armé de 10 canons, et cinq autres corsaires, les deux premiers armés de 20 canons, les trois autres de 12. Il venait d'être fait capitaine de brûlot lorsqu'il prit, au mois de septembre 1763, le commandement de la frégate *L'Aigle*, montée par de Bougainville, commandant de l'expédition chargée d'aller fonder une colonie aux îles Malouines. *L'Aigle* et la corvette *Le Sphinx*, commandée par Chenard de La Giraudais, de Saint-Malo, après avoir pris possession des îles Malouines, par 51° 30′ de lat. sud et 61° 50′ de long. ouest, y fondèrent un établissement où ces deux navires portèrent, à deux reprises, de nouveaux colons, le 6 octobre 1764 et le 5 octobre 1765; puis elles visitèrent le pays des Patagons. Mais les Espagnols, jaloux de la colonie qui venait de se former dans le voisinage de leurs grands établissements, firent valoir auprès de la cour de France leurs droits sur les îles qu'elle occupait, et les réclamèrent. On crut devoir faire droit à leurs réclamations, et de Bougainville eut ordre de remettre lui-même ces îles, à condition que la cour d'Espagne le dédommagerait des dépenses qu'il avait faites en fondant l'établissement à son compte. Le roi lui confia la frégate *La Boudeuse* et la flûte *L'Étoile*, commandées, la première par Guyot-Duclos, la seconde par Chenard de La Giraudais. Ce fut après avoir effectué cette remise que de Bougainville fit le voyage autour du monde, dont le récit, publié par lui-même, a illustré son nom, et dans lequel il fut efficacement secondé par Guyot-Duclos, comme il le reconnaît lui-même à la page 17 de sa relation. En témoignage de l'affection qu'il avait conçue pour son second, il donna le nom de *Duclos* à la baie située à peu près à sept lieues nord-nord-ouest du cap Nord.

Embarqué à l'île de France, comme passager sur la frégate *La Belle-Poule*, en 1777, il eut le bonheur de sauver cette frégate, qui se trouvait, par un coup de vent et un temps brumeux, en état de se perdre entre les Açores. Invité par le commandant à se charger de la direction de la frégate, il sut, par une manœuvre habile, la faire passer entre l'île du Pic et celle de Fayal, faute de quoi elle se serait perdue sur les brisants. Ce fait a été certifié par MM. Altart, Kergariou de Loemaria, de La Pérouse et Chenard, qui, tous, le danger passé, saluèrent Guyot-Duclos du nom de leur sauveur. Nommé chevalier de Saint-Louis le 31 mai 1777, Guyot-Duclos fut nommé pendant la guerre de 1778 au commandement du vaisseau rasé *Le Flamand*, de 64 canons, chargé de porter des troupes et des munitions à l'île de France. Depuis son arrivée dans la colonie jusqu'à son départ, il y remplit les fonctions de capitaine de port, et à son retour en France il

obtint le brevet de lieutenant de vaisseau, avec une pension de 1,500 fr., réduite à 1,200 le 1er juillet 1788. Le 31 juillet de l'année suivante, il fut élu colonel de la garde nationale de Saint-Servan. Il exerçait ces difficiles fonctions avec une prudence et une fermeté qui lui conciliaient l'estime et l'affection de ses concitoyens, lorsque Louis XVI, informé de l'insuffisante récompense qu'avaient obtenue ses services, lui conféra le grade de capitaine de vaisseau, et le nomma, malgré son âge avancé, au commandement du vaisseau *L'America*, faisant partie de la première expédition de Saint-Domingue. P. Levot.

*Archives de la marine.* — Bougainville, *Voyage autour du Monde.* — *Documents inédits.*

**GUYOT DES HERBIERS** (*Claude-Antoine*), homme politique et poëte français, né à Joinville, le 25 mai 1745, mort au Mans, le 3 mars 1828. Malgré son penchant pour le culte des Muses, il suivit d'abord la carrière du barreau, dans laquelle il obtint quelque succès. Reçu avocat au parlement de Paris en 1782, il fut appelé, lors de la nouvelle organisation judiciaire de 1790, aux fonctions de juge suppléant au tribunal de district du deuxième arrondissement de Paris, et ensuite de juge titulaire. Il devint chef de division au ministère de la justice lorsque Merlin de Douay fut chargé de ce département. Lors des élections de l'an VI (1798), il fut nommé, avec Cabanis, Andrieux, Chénier, etc., membre du Conseil des Cinq Cents, par l'assemblée scissionnaire de l'Oratoire, qu'il avait présidée. Il fit paraître à cette occasion un écrit assez vigoureux sur les opérations électorales du département de la Seine. Choisi pour secrétaire, aussitôt après son admission, il célébra les exploits des troupes républicaines qui avaient repoussé les Anglais à Ostende. Il parut d'ailleurs très-peu à la tribune. D'un caractère vif et impétueux, il eut une altercation avec Briot, dans un banquet de six cents personnes donné au *Jardin Biron* : ce fut à l'occasion d'un toast porté à la loi du 22 floréal, qui annulait les opérations des assemblées électorales dans un grand nombre de départements (1). Après le 18 brumaire, il fut compris par le sénat conservateur au nombre des nouveaux membres du corps législatif. Il n'y resta que jusqu'en l'an XI, où il fit partie du cinquième sortant. Depuis lors il paraît n'avoir exercé aucunes fonctions publiques, mais il continua de cultiver les lettres. Avant l'âge de vingt ans, il s'était fait connaître, comme poëte, par deux odes intitulées : *Les Chancelières*, dirigées contre la personne du chancelier Maupeou et son système d'administration. Quoique bien inférieures aux *Philippiques* de Lagrange-Chancel, on avait remarqué dans ces odes quelques strophes vraiment lyriques. Le poëme des *Heures*, dont Guyot des Herbiers lut plusieurs chants dans les séances de quelques sociétés littéraires, n'a pas été publié en entier : il n'en a paru que quelques fragments insérés dans plusieurs journaux du temps, tels que le *Magasin encyclopédique* et *La Décade philosophique*. Le poëme des *Chats*, qu'il avait composé pour plaire à une dame distinguée par son esprit et son amabilité (1), n'a paru aussi que par lambeaux.

Guyot des Herbiers ne manquait pas de verve, il a même quelquefois de l'éclat dans les pensées; mais il pèche par le coloris poétique, et souvent il termine une tirade ambitieuse par un tour burlesque ou de mauvais goût. En général ses productions sont marquées d'un cachet particulier d'originalité. C'est par le même esprit de bizarrerie qu'il se passionna pour un personnage plus connu par sa vie aventureuse que par les souvenirs de la gloire qu'il avait acquise sur les champs de bataille de Fleurus et de Péterwaradin, gloire célébrée par J.-B. Rousseau, dans deux de ses odes (2). Guyot des Herbiers, plein d'enthousiasme pour son héros, publia une nouvelle édition des *Mémoires du comte de Bonneval, officier général au service de Louis XIV, lieutenant-feld-maréchal au service de Joseph Ier et de Charles VI, empereurs, et bacha à trois queues, gouverneur de l'Arabie Pétrée, etc.*; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Il a enrichi ces mémoires de notes historiques pleines d'intérêt sur les personnages divers et les principaux faits mentionnés dans l'ouvrage. On doit encore à Guyot des Herbiers une édition des *Lettres de Ninon de l'Enclos*, composées par Damours; Paris, 1800, 3 vol. in-18, qu'il publia conjointement avec M. Auguste de La Bouisse, et la traduction de *L'État restitué, ou le comte de Bourgogne*, drame historique en quatre actes de Kotzebue; Paris, 1804, in-8°. On lui attribue un pamphlet qui a pour titre : *Robespierre aux frères et amis, et Camille Jordan aux fils légitimes de la monarchie et de l'Église*; Paris, an VII (1799), in-8°. Le but de cet écrit, répandu avec profusion par les soins du Directoire exécutif, était d'engager les électeurs à ne nommer pour représentants du peuple ni anarchistes ni royalistes. Guyot des Herbiers était intimement lié avec Roucher, qui a fait souvent mention de lui dans ses lettres à sa fille Eulalie, sous le nom de l'*oncle d'amitié*. Il avait composé une notice historique sur ce poëte, dont la fin fut si déplorable. Mais cette notice n'a pas été imprimée. Guyot des Herbiers fut l'aïeul maternel d'Alfred de Musset.

Justin Lamoureux.

*Documents particuliers.* — *Moniteur*, an VI. — *Le Tribunal d'Apollon*, tom. I. — S. de Rochefort, *Souvenirs et Mélanges*, 1825, tom. II.

**GUYOT DE SAINT-FLORENT** (***), connu durant la révolution sous le nom de Florent-

(1) Les élections du département des Landes furent annulées entièrement. Le général Bonaparte avait été nommé par une des assemblées scissionnaires.

(1) Madame Anson.

(2) Ode III du livre III : *A M. le comte de Bonneval*; Ode X du même livre, *Sur la Bataille de Péterwaradin*, où le poëte donne au comte le titre de *Nouvel Alcide*.

GUYOT (1), homme politique français, né à Semur, en 1756, mort à Avallon, le 18 avril 1834. Il exerçait la profession d'avocat dans sa ville natale lorsqu'il fut élu député du tiers état aux états généraux (avril 1789). Il y vota toutes les propositions démocratiques. Envoyé par le département de la Côte-d'Or à la Convention nationale, il se prononça dans le procès de Louis XVI pour la peine de mort sans appel ni sursis. En 1794 il fut envoyé en mission auprès de l'armée du nord, et rendit compte de l'exécution de Lejosne et de quelques autres individus, convaincus de conspiration (30 pluviôse an II, février 1794). Au 9 thermidor il prit parti contre Robespierre. Chargé d'une nouvelle mission dans le Pas-de-Calais, il sut y ramener l'ordre sans employer la violence, et mérita une adresse de la commune de Saint-Omer. Plus tard (1795), il s'opposa avec force à la rentrée des émigrés, et dénonça les faux certificats de résidence produits par les ducs de Croy d'Havré et de Castries. A l'époque du 13 vendémiaire, il se montra l'un des plus courageux députés pour résister à l'insurrection populaire. Le 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795), il fut nommé membre du comité des cinq chargé de proposer des mesures contre les efforts des royalistes tendant à entraver le gouvernement directorial. La Convention n'adopta que la loi du 3 brumaire, qui excluait de tous les emplois les parents d'émigrés et les signataires de pétitions contre-révolutionnaires. Nommé au Conseil des Anciens, il en fut secrétaire, et cessa d'en faire partie le 20 mai 1797. Il fut alors nommé représentant diplomatique de la France près la ligue des Grisons. Réélu en germinal an VI (mars 1798), député au Conseil des Cinq Cents, il préféra à ce poste celui de ministre plénipotentiaire à La Haye. Après le 30 prairial an VII, il fut porté sur les listes des candidats au Directoire, mais ne réunit pas le nombre de suffrages nécessaire pour être élu. Au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), appelé au corps législatif, il refusa d'y siéger, se retira de la vie politique, et fonda modestement un cabinet de lecture à Paris. Il fut emprisonné lors de la conspiration de la machine infernale; mais nulle charge ne s'éleva contre lui. Il subit une longue détention, qui ne cessa que par l'intervention de Merlin de Douay. Cependant, Guyot ne tint pas rigueur à Bonaparte, et accepta de lui, en 1806, la place de secrétaire du conseil des prises, et plus tard celle de substitut du procureur général impérial près le même conseil. Frappé par la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, il se retira à Bruxelles. Vers la fin de janvier 1819, il obtint son rappel, et vint finir ses jours dans sa patrie. On a de lui : *Motion d'ordre proposée dans l'affaire du procès de Louis XVI;* 1792, in-8°. H. LESUEUR.

*Petite Biographie Conventionnelle.* — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822).

(1) Sacrifiant au ridicule du temps, il avait supprimé la particule et le mot *saint* de son nom.

*GUYOT DE FÈRE (*François-Fortuné*), littérateur français, né le 30 août 1791, à Paris. La conscription le força de quitter l'étude du droit, qu'il avait commencée. Il servit depuis 1811 jusqu'en 1814, et remplissait en dernier lieu les fonctions d'officier payeur, auxquelles il avait été appelé pendant le blocus de Mayence. Ces nominations n'ayant pas été confirmées par le nouveau gouvernement, il quitta le service. Au retour de l'empereur Napoléon, il eut à remplir quelques missions relatives à la réorganisation de l'armée; et après la chute du gouvernement impérial, il fut chargé de divers travaux de comptabilité pour les régiments de l'ancienne garde. Bientôt quelques travaux littéraires, que lui confia le marquis de Fortia d'Urban, pour son *Histoire de Portugal* et sa continuation de l'*Art de vérifier les dates*, ouvrirent à M. Guyot de Fère la carrière des lettres. De 1819 à 1821, il donna quelques articles au *Journal de Paris*, aux *Tablettes universelles* de Gouriet, à l'*Observateur de l'Industrie et des Arts*, à la *Revue encyclopédique*, etc. En 1825, il fonda un ouvrage périodique ayant pour titre *Le Philanthrope, journal du bien public*, qui eut 2 vol. in-8°. En 1826 il commença le *Journal des Arts et Métiers*, qui, après quelques changements de titre, paraît encore aujourd'hui sous celui de *Journal des Arts, des Sciences et des Lettres*, et forme une collection d'environ 50 vol. in 8° et in-4°. Les autres travaux littéraires de M. Guyot de Fère sont : *Histoire du prince Eugène Beauharnais ;* 1821, in-12; — *Lettres d'un ancien commerçant contenant des vues d'amélioration, des documents pour le commerce et l'industrie, etc.*; 1825, in-8°; — *Des Routes à ornières en fer, canaux artificiels et autres moyens de communication;* 1826, in-8°; — *Anecdotes contemporaines, ou souvenirs d'un ancien officier ;* 1827, in-18; — *Étrennes morales, choix de belles actions et d'anecdotes nouvelles ;* 1828, in-18; — *Étrennes curieuses et instructives, souvenirs offerts par l'année 1828 à l'année* 1829; 1829, in-18; — *De l'abolition de la peine de mort;* 1830, in-8°; — *Notice histor. et physiologique sur le supplice de la guillotine;* 1830, in-8°; — *Archives curieuses de l'Histoire, de la Littérature et des Sciences ;* 1830, in-8°; — *Annuaire des Artistes français ;* 1832, in-18; 1833, in-16; 1836, in-8°; — *Statistique des Beaux-Arts en France;* 1835, in-8°; — *Statistique des Gens de Lettres et des Savants existant en France ;* 1834, 1836, 1840, 2 vol. in-8°; — *De la Peinture à l'encaustique ;* 1837, in-8°; — *Annales de la Légion d'Honneur* (recueil mensuel avec M. d'Olincourt); 1840, 2 vol. in-8°; — *Biographie des Artistes vivants ;* 1842, in-8°; — *Biographie des Gens de Lettres et des Artistes ;* 1843, in-8° (collection non continuée); — *Observations sur la manière dont les*

*sujets religieux doivent être traités par les artistes*; 1844, in-8°; — des articles dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, dans la *Nouvelle Biographie générale*, dans divers journaux et recueils périodiques.

*Documents particuliers.*

**GUYOT-GRANDMAISON** (*Pierre-Jean-Jacques-Guillaume*), jurisconsulte français, né à Orléans, le 3 mars 1719, d'un procureur au Châtelet, mort le 18 avril 1784. A peine âgé de vingt-trois ans, il fut nommé à la suite d'un concours, et au moyen de dispense d'âge, docteur agrégé de l'université d'Orléans, puis il obtint, en 1742, à la même université, une chaire de professeur. Après avoir été l'élève de Pothier, il était devenu son ami et vivait dans son intimité. Guyot fut l'éditeur des *Œuvres posthumes* de cet éminent jurisconsulte, publiées à Paris et Orléans, 1776-1778, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-12. En outre, ayant acquis un exemplaire des *Pandectæ Justinianæ in novum ordinem digestæ* chargé de corrections et d'additions de la main de Pothier, il s'en servit pour la seconde édition de cet ouvrage, qu'il donna à Lyon, 1782, 3 vol. in-fol. Guyot, dont les descendants habitent encore aujourd'hui Orléans, se distinguait des autres membres de sa famille par le surnom de *Grandmaison*. *Les Siècles littéraires de la France* de Desessarts, la *Bibliothèque choisie de Livres de Droit* de Camus, la *Biographie universelle* de Michaud et *La France littéraire* de Quérard le confondent avec GUYOT (*Joseph-Nicolas*), dont ils lui attribuent par erreur divers ouvrages. E. REGNARD.

Archives municipales d'Orléans, *Registres de la paroisse de Saint-Donatien*, année 1719. — *Journal de l'Orléanais*, année 1784. — R. Bimbenet, *Histoire de l'Université de Lois d'Orléans*, pag 390. — *Documents particuliers.*

**GUYOT**. *Voy.* DESFONTAINES.

**GUYS** (*Joseph*), archéologue français, né à La Ciotat, en 1611, mort le 30 janvier 1694. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1622, fit avec succès de nombreuses missions en Provence, et mourut en odeur de sainteté. On a de lui : *Description des Arènes ou de l'Amphithéâtre d'Arles*; Arles, 1675, in-4°, avec fig. Cette description est encore fort estimée. L.

Lelong, *Bibl. hist.*

**GUYS** (*Jean-Baptiste*), auteur dramatique français, parent du précédent, né à Marseille, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il n'est connu que par quelques pièces non représentées et d'un mérite au-dessous du médiocre, telles que : *Abailard et Héloïse*, drame en cinq actes et en vers libres; Londres (Paris), 1752, in-12; réimprimé en 1753 dans le *Théâtre bourgeois* de Duchesne; — *Térée*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1753, in-12; — *La Baguette mystérieuse, ou Abizaï*, histoire orientale; Paris, 1755, deux parties in-12. E. D—s.

Quérard, *La France littéraire.*

**GUYS** (*Pierre-Alphonse*), littérateur français, second fils du précédent, né à Marseille, le 27 août 1755, mort à Tripoli (Syrie), le 13 septembre 1812. Attaché d'abord aux ambassades françaises de Constantinople et de Vienne, il devint successivement secrétaire d'ambassade à Lisbonne, consul en Sardaigne, consul général à Tripoli (Barbarie), et enfin chargé d'affaires à Tripoli (Syrie). On a de lui : deux *Lettres sur les Turcs*, écrites de Constantinople, en 1776; — *Éloge d'Antonin le Pieux*; 1786, in-8° : l'auteur y relève une erreur de Gibbon, qui a prétendu que cet empereur avait préféré Marc-Aurèle à son propre fils; — *Antonin*; Paris, 1787, in-8°. Suivant Quérard, un sieur Moulin de La Chesnaye eut l'audace de faire réimprimer cet opuscule sous son propre nom; Caen, 1819, in-8°. Ce plagiaire dit du reste dans sa préface que cet ouvrage *a coulé sans peine de sa plume*; — *La Maison de Molière*, comédie en quatre actes, imitée de Goldoni, représentée, sous le nom de S.-L. Mercier, au Théâtre-Français, en 1787; in-8°. Elle est mentionnée dans l'*Almanach des Théâtres* sous les initiales de *M. de La R.* Guys a laissé en manuscrit des *Mémoires sur la Sardaigne*; *sur les révolutions de Tripoli de Barbarie*; *sur la Cyrénaïque*; et sur quelques autres pays qu'il avait parcourus. A. DE L.

Quérard, *La France littéraire.*

**GUYS** (*Pierre-Augustin*), helléniste et voyageur français, de la famille des précédents, né à Marseille, en 1720, mort à Zante, en 1799. Il suivit la carrière du commerce, et fut assez intelligent pour y réaliser une belle fortune. Il avait fait de nombreux voyages en Grèce, dans le Levant, et jusqu'en Syrie; il conçut l'idée de comparer les Grecs anciens aux modernes et de rechercher parmi ces derniers les traces de grandeur, le genre d'esprit, les institutions de leurs ancêtres. Homère à la main, il parcourut plusieurs fois tout l'Archipel. Dans ces voyages il fut bien accueilli des Grecs, qui lui accordèrent droit de cité à Athènes. Guys était correspondant de l'Institut national de France, de l'Académie de Marseille, de celle des Arcades de Rome. On a de lui : *Mémoire sur le Commerce d'Angora*; 1780, trois parties, in-12; — *Mémoires et observations en faveur des négociants de Marseille*; 1760, 2 vol. in-12; — *Éloge de René Duguay-Trouin*; 1784, in-8°; — *Marseille ancienne et moderne*; Paris, 1786, in-8°; — *Voyage littéraire de la Grèce, ou lettres sur les Grecs anciens et modernes, avec un Parallèle de leurs mœurs*; Paris, 1771, 2 vol. in-12; seconde édition, considérablement augmentée et contenant un *Voyage de Sophie* (capitale de la Bulgarie) *à Constantinople*, écrit par lettres en l'année 1748; un *Voyage d'Italie par lettres*, écrites en 1772; un poëme sur les *Saisons*, en vers irréguliers; une traduction de l'*Élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle*; Paris, 1776, 2 vol. in-8°, avec fig.; Paris, 1783, 4 vol. in-8° et in-4°, avec fig. Cet ouvrage se compose de quarante-six lettres : Guys y

cite avec profusion ; mais ses citations sont intéressantes, puisqu'elles peignent les mœurs et les usages modernes des habitants de la Morée et de l'Archipel. Le *Voyage de la Grèce* valut à Guys de jolis vers de Voltaire. Quelques observations, où il cherchait à prouver que la prononciation des Grecs modernes était la meilleure, furent critiquées par le savant helléniste Larcher, auquel Guys répondit par une lettre adressée à son fils, mais qui n'est pas démonstrative sur ce point. L'auteur se préparait à publier une troisième édition de son *Voyage*, pour laquelle il avait amassé de nouveaux matériaux depuis douze ans, lorsque la mort le surprit ; — *Essais sur les* Élégies de Tibulle, suivis de quelques *Poésies légères* ; La Haye et Paris, 1779. « Cette traduction, dit Quérard, est loin d'être parfaite ; cependant elle exprime avec assez de sensibilité les idées gracieuses du poète latin » ; — *Le Bon vieux Temps* ; dans cet opuscule l'auteur soutient que le *bon vieux temps* n'est qu'une chimère des vieillards, qui regrettent en lui *leur bon jeune temps* ; — un mémoire *Sur les hôpitaux*, dans lequel il propose de vendre ces établissements au profit et *dans l'intérêt des pauvres*. Il a laissé en manuscrits : *Éloge historique de l'Anglais Silethrop* ; — *Mémoire sur les Écrivains de la Grèce*, etc. Alfred de Lacaze.

Quérard, *La France littéraire*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (1810). — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

**GUYSE** ou **GUISE** (*Jean* de Nouelles ou Desnouelles, dit de), chroniqueur français, qu'il faut se garder de confondre avec le suivant (1), né vers 1330, mort en 1396. On ne connaît que deux phases de sa vie. En 1367 il devint abbé de Saint-Vincent de Laon, et ce fut dans la vingt-et-unième année de son gouvernement qu'il « ordena et fit escripre » l'ouvrage que nous croyons à propos de mentionner ici. Son livre, resté manuscrit, se conserve aujourd'hui à la Bibl. impériale, registré in-4°, de 181 feuillets, coté S. F. 98²². Il offre un récit des principaux événements survenus de 1224 à 1328, comme l'indique ce titre : « Ciilz livres contient les histoires de C et IIII ans, esquelz regnerent les empereurs en partie Féderic le IIe, Willem landegrave, Raoul, Adulphe, Aulbert, Henry de Lucembourc et Lois de Baviere, et depuis le pappe Grégoire le IXe jusques au pappe Jehan le XXIIe, et depuis le roy de France Lois, fil de Philippe dit Auguste, jusques au roy Charle fil de Philippe le Bel. » C'est en somme une compilation faite avec assez de soin, d'après un texte latin qui paraît avoir existé aussi à la Bibl. impériale. Le père Lelong intitule le travail en question : *Miroir historial, compilé et ordonné du latin en françois*, etc. ; et Prosper Marchand cite Jean de Guise comme l'auteur d'un *Collectarium historiæ universalis* et d'un *Miroir historial ordonné du latin en françois*, etc., ajoutant : « peut-être est-ce le même ouvrage ». Mais le manuscrit en trois vol. in-fol. que le père Lelong indique comme faisant partie des manuscrits Colbert n'a pas pu se retrouver. Florent Chrestian, le savant précepteur d'Henri IV, s'est servi de l'exemplaire cité, il l'annota même en plusieurs endroits, et écrivit à la fin ces mots, accompagnés d'un paraphe : « Achevé de le lyre le 10e octobre 1565. » Louis Lacour.

(1) Sandius et d'autres écrivains, ses copistes, sont tombés dans cette erreur.

Sandius, *Notæ et Animadvers. in Vossium de Histor. latinis*, p. 242. — Prosper Marchand, *Dict. hist.*; La Haye, 1758, in-fol., t. I, p. 304. — Lelong, *Bibl. hist.*, II, 15670. — *La Chronique de Jean de Guise*, S. F. 98²² ; fol. 1, 119, 181, v°, etc.

**GUYSE** ou **GUISE** (*Jacques* de), annaliste flamand, né à Mons (Hainaut), dans la première moitié du quatorzième siècle, mort à Valenciennes, le 6 février 1399. L'ancienneté de sa famille et la protection que les princes du Hainaut n'avaient cessé de lui marquer assuraient à Jacques de Guyse une place honorable dans le monde. La retraite convint mieux à ses goûts. Il prit l'habit des religieux de Saint-François. Reçu docteur en théologie, il enseigna cette science pendant vingt-cinq années, concurremment avec les mathématiques et la philosophie, dans les différents monastères de son ordre. Le Hainaut manquait d'annales particulières : Jacques de Guyse résolut de combler cette lacune, et consacra dès lors à des recherches historiques les loisirs que lui laissaient ses occupations obligées. D'ailleurs, il voulait, comme il le dit lui-même, apporter son tribut de reconnaissance aux princes protecteurs de sa famille. Les lignes où se trouve cet aveu nous semblent assez intéressantes pour mériter d'être citées : « Jaloux de suivre les traces de ses aïeux, et privé des moyens de servir dignement les chefs de sa patrie, parce qu'il vit pauvre et misérable, Jacques s'en est allé, comme le Moabite, aux champs de Booz. Là, derrière les moissonneurs, il a glané, non sans peine, quelques épis, qu'ensuite il a liés en gerbe, et il vient aujourd'hui déposer humblement le denier de la veuve dans le trésor du prince. » Cet ouvrage acquit une telle réputation qu'à Valenciennes, où le corps du religieux fut inhumé, on écrivit sur la pierre tumulaire ces mots : « Chy gist maistre Jacques de Guise, autheur des Cronicques de Haynnau. » Le manuscrit 5995 de la Bibliothèque impériale contient une autre épitaphe fort singulière : elle est en vers latins et l'œuvre de celui dont nous traçons la vie. Le livre de Jacques de Guyse valait moins que sa renommée. La critique y fait défaut, et Auber le Mire, qui avait lu le manuscrit au couvent des Cordeliers de Mons, dit avec raison que « la partie relative à l'époque romaine a besoin d'être entièrement refondue ». Toutefois, André Duchesne en a tiré l'histoire de l'abbaye de Liessis (Hainaut), qu'il inséra au tom. IX de la 2e partie des *Historiæ Francorum Scriptores*. L'auteur s'arrêta dans son travail à l'année 1390, et l'intitula ;

*Annales Hannoniæ, seu chronica illustrium principum Hannoniæ, ab initio rerum usque ad annum Christi* 1390. Loin de se restreindre à sa province, comme un titre aussi précis semblerait l'indiquer, il a parlé des Bas-Pays, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et du monde presque entier. Le manuscrit cru autographe des chroniques du Hainaut existe vraisemblablement encore à Valenciennes. Longtemps on a pensé que les franciscains de Mons le possédaient et l'avaient perdu au siége de cette ville par Louis XIV, en 1691. Cette opinion renferme une double erreur. Le manuscrit qui se trouvait entre les mains des moines était seulement une copie; et, loin d'avoir disparu pendant le siége, il avait été trente ans auparavant acquis et porté à la Bibliothèque du Roi. On l'y conserve aujourd'hui, sous le n° 5995 (3 vol. in-fol.), et Fortia d'Urban en a fidèlement reproduit le texte dans son édition. Au commencement du seizième siècle, on imprima de cet ouvrage une traduction française, dont voici l'intitulé : *Illustrations de la Gaulle Belgique, antiquitez du païs de Hainnau et de la grande cité des Belges, à présent dite Bavay,... et aultres choses advenues jusques au duc Philippe de Bourgogne, dernier décédé;* Paris, 1531-1532, pet. in-fol., goth., à 2 col.; ibid., 1571, in-fol. Une personne inconnue l'entreprit, à la sollicitation de Simon Norkart, clerc du bailliage de Hainaut et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; abandonnée un instant, cette version fut continuée sur l'ordre de ce prince, vers 1446. Ce Philippe, le même que mentionne l'intitulé, étant mort en 1467, le traducteur a dû, sous le nom de Jacques de Guyse, faire des additions considérables aux chroniques terminées par l'auteur à l'année 1390. Ajoutons que ces additions existèrent uniquement en projet, puisque la traduction n'a pas même l'étendue de l'original et s'arrête à l'année 1243. Le cardinal Dubois possédait dans sa bibliothèque un exemplaire de l'édition de 1531, imprimé sur vélin avec figures peintes d'or et de couleurs. Une compagnie de libraires hollandais l'acheta après la mort de ce ministre. Fortia d'Urban a, de nos jours, édité l'ouvrage latin de Jacques de Guyse, en l'accompagnant d'une traduction complète; Paris, 1826-1838, 21 vol. in-8°. Les tomes XVI, XVII, XVIII et XIX contiennent les *Annales du Hainaut de Jean Lefèvre, publiées pour la première fois pour servir de supplément aux annales de Jacques de Guyse.* Il paraît que Jacques de Guyse a produit un second ouvrage. Le catalogue des manuscrits des Petits-Augustins de Lyon lui attribue : *Chronique des Comtes et Princes de Flandre, commençant par Liédris, premier comte, et finissant par Louis deuxième, comte de Flandre,* dit *Le Masle*. A côté on lit : « Ce manuscrit fut fait l'an 1346, par ordre de Marie de Bourgogne; il est d'un très-beau caractère, et toutes les batailles qu'ils ont eues avec les Français, tant par terre que par mer, sont représentées en miniatures d'un goût merveilleux. Jacques de Guyse, qui a composé ces chroniques, mourut l'année 1398. » Si la première de ces dates était exacte (1346), Jacques de Guyse aurait écrit ce livre bien jeune, puisqu'il mourut cinquante-trois ans après; mais comme il y a certainement erreur sur la seconde date, 1398, qu'il faut remplacer par 1399, la première peut aussi manquer de justesse. Louis Lacour.

Foppens, *Biblioth. Belgica*, Bruxelles, 1739, in-4°, t. I. — Pr. Marchand, *Dict. hist.*, La Haye, 1758, [illegible]. — De Bure, *Bibliogr. instruc.*, sect. *Histoire*, Paris, 1768, in-8°, t. II, n° 5310. — Bayle, *Dict. hist.* — Lelong, *Bibl. hist.*, éd. 1771, [illegible]. — [illegible] Fortia d'Urban, [illegible]. — *Première Lettre sur J. de Guyse, annaliste du Hainaut, à M. de Stassart, direct. de l'Ac. de Brux.*, par A. Aubenas; Paris, [illegible]. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, [illegible].

GUYSE ou GUISE (*Nicolas* DE), chroniqueur belge, parent du précédent, né à Mons, mort le 17 juin 1621. Docteur en droit et chanoine de Cambray, il fut aussi le secrétaire particulier de François Buisseret, archevêque-duc de cette ville. Sa position auprès de ce personnage et les bienfaits qu'il en reçut lui inspirèrent la pensée d'écrire son éloge et sa vie. On lui doit encore une histoire de la cité de Mons, œuvre plus importante, et pour laquelle il reconnaît lui-même s'être souvent aidé des *Chroniques* de Jacques de Guyse. Voici les titres de ces deux ouvrages : *Vit. et panegyr. Francisci Buisseretii, archiep. et ducis Camerac.*; 1616, in-4°. — *Mons, Hannoniæ metropolis, sive interjecta comitum Hannoniæ chronologia brevi usque ad Philipp. II, Hispaniæ regem*; Cambray, 1621, in-4°. Ce livre a été imprimé depuis avec les *Antiquitates Belgicæ* de Gramaye; Louvain, 1708, in-8°. Louis Lacour.

Foppens, *Biblioth. Belgica*; Bruxelles, 1739, in-4°, t. II, p. 914. — Lelong, *Bibl. hist.*, éd. 1771, III, [illegible]. — P. Marchand, *Dict. hist.*; La Haye, 1758, [illegible].

GUYTON-MORVEAU (*Louis-Bernard*), chimiste français, né à Dijon, le 4 janvier 1737, mort à Paris, le 2 janvier 1816. Son père, Antoine Guyton, professeur en droit, le destina à la magistrature, et en [illegible] il obtint, par dispense d'âge, la charge d'avocat général au parlement de Dijon. Ses plaidoyers et discours montrent qu'il était orateur et savant dans le droit; quelques vers de sa jeunesse disent aussi qu'il était bon littérateur. Mais la physique et la chimie formaient ses études de prédilection. Membre et chancelier de l'Académie de Dijon, il obtint des états de Bourgogne, en 1774, la fondation de cours publics de chimie, de minéralogie et de matière médicale, et il se chargea lui-même du cours de chimie. Plein d'ardeur pour la science, il apprit plusieurs langues vivantes, et traduisit divers ouvrages de Bergman, de Scheele et de Black, qu'il accompagna de notes. En 1773 il reconnut le pouvoir désinfectant de l'acide muriatique oxygéné (*chlore*), et appliqua sa découverte à l'assainissement d'un caveau de la cathédrale de Dijon et aux prisons de cette ville. Pendant long-

temps ces fumigations gardèrent le nom de *fumigations guytoniennes*. Malgré les services que Guyton rendait ainsi à l'humanité, ses confrères du parlement lui suscitèrent quelques désagréments, et il donna sa démission en 1782, gardant seulement le titre d'avocat général honoraire. Partageant son temps entre Paris et Dijon, il proposa en 1782 un plan de nomenclature méthodique pour la chimie, et s'appliqua d'abord à la théorie de [illegible]; mais Lavoisier comprit immédiatement tous les avantages que l'on pouvait tirer de cette idée, et réuni à Guyton et à quelques autres chimistes, il créa la nomenclature qui porte son nom, et qui domine encore aujourd'hui dans la science. Vers le même temps, Guyton s'occupa du *Dictionnaire de Chimie* pour l'*Encyclopédie méthodique*; il y rassembla les documents les plus nouveaux, et l'Académie des Sciences lui décerna le prix qu'elle décernait tous les ans à l'ouvrage le plus utile.

Lorsque la révolution éclata, Guyton en adopta tous les principes. En 1790 il fut élu procureur syndic de son département, et en 1791 député à l'Assemblée législative, dont il devint président l'année suivante. Réélu à la Convention nationale, il prit place sur les bancs de la Montagne, et vota avec les membres les plus avancés de ce parti. Dans le procès de Louis XVI, il s'opposa au renvoi du jugement aux assemblées primaires, et vota sur toutes les questions avec la majorité. En 1793 il entra dans les comités de défense générale et de salut public. La tourmente politique ne le détournait cependant pas absolument de l'étude des sciences, et il profita de son crédit pour sauver les jours de quelques savants. Voulant utiliser l'invention des aérostats, il chercha d'abord à les appliquer à l'extraction des eaux des mines, puis il imagina de les employer à la guerre. Dès 1783 et 1784 il fit faire à Dijon quelques expériences sur la direction des aérostats. Sur son rapport, le gouvernement décida la formation d'un corps d'*aérostiers* [illegible], destiné au service d'aérostats à l'armée. Guyton fut chargé de diriger les travaux préparatoires, qui se firent à Meudon, et envoyé en [illegible] avec le titre de commissaire à l'armée du [illegible], [illegible] des ballons pour les reconnaissances militaires à la bataille de Fleurus. Vers le même temps, Guyton rendit de grands services [illegible], en perfectionnant les procédés pour la fabrication des poudres et du salpêtre.

Après le 9 thermidor, Guyton, réélu membre du comité de salut public, fit plusieurs rapports sur des objets relatifs à l'industrie, aux sciences et aux arts. Membre du Conseil des Cinq Cents, [illegible] de faire partie le 20 mai 1797, il s'occupa des finances et de la navigation intérieure. Il prit une part importante à la création de l'École Polytechnique, dont il devint professeur et directeur. Comme administrateur des monnaies (1800-1814), il contribua puissamment à l'établissement du nouveau système monétaire. Nommé membre de l'Institut de France à sa formation, en 1796, il présenta à ce corps savant un grand nombre de mémoires. Parmi ses travaux on cite ses expériences sur la combustion du diamant, ses recherches sur les ciments propres à bâtir sous l'eau, ses observations sur la théorie de la cristallisation en général, et de celle des métaux en particulier, où l'on trouve la première indication du moiré métallique; sur le dissolvant naturel du quartz, sur la fusibilité des terres, sur la congélation de l'acide sulfurique concentré, sur le spath pesant et la manière d'obtenir la baryte pure, sur l'acide succinique, sur les affinités chimiques, sur la composition des sels, sur celle de différents gaz, sur la nature de l'acier, sur le platine, le bleu de Prusse, le caméléon minéral et l'acide oxalique, etc., etc. On doit encore à Guyton un pyromètre et de nouveaux procédés pour la fabrication du rouge à polir les glaces et l'acier. Enfin, par ses procédés de désinfection, il mérite d'être regardé comme un bienfaiteur de l'humanité. Toutes ses recherches n'ont pas cependant ce caractère d'exactitude sévère qu'exige la chimie; et plusieurs des résultats auxquels il était parvenu ont été justement contestés.

Membre de la Société royale de Londres et de plusieurs autres sociétés savantes, créé baron et officier de la Légion d'Honneur sous l'empire, il perdit à la Restauration sa place d'administrateur des monnaies; mais il en conserva les émoluments. Un affaiblissement graduel, auquel les événements n'étaient sans doute pas étrangers, le conduisit lentement au tombeau. Il avait épousé en 1798 M^me Claudine Poullet, veuve en premières noces de Picardet, membre de l'Académie de Dijon, et ancien conseiller à la table de marbre de cette ville. Cette dame, qui survécut à son second mari, l'avait secondé dans ses travaux et surtout dans ses traductions : c'est à elle que l'on doit la traduction des *Mémoires de Chimie* de Scheele, 1785, et celle du *Traité des Caractères extérieurs des Fossiles* de Werner; 1790.

On a de Guyton-Morveau : *Le Rat iconoclaste, ou le jésuite croqué*, poëme héroï-comique en vers et en six chants; Paris, 1763, in-12; Paris, 1810, in-8°; — *Mémoire sur l'Éducation publique*; Paris, 1764, in-12; — *Plaidoyer dans la cause entre le général de l'ordre de Cîteaux et les premiers Pères*; Dijon, 1766, in-4°; — *Éloge du président Jeannin*; Paris, 1766, in-8°; — *Éloge de Charles V*; Paris, 1767, in-8°; — *Discours sur l'état actuel de la jurisprudence*; Paris, 1768, in-8°; — *Discours sur les mœurs, prononcé à l'ouverture des audiences du parlement de Bourgogne*; Paris, 1770, in-12; — *Digressions académiques, ou essais sur quelques sujets de physique, de chimie et d'histoire naturelle*; Dijon et Paris, 1772, in-12; — *Défense de la volatilité du phlogistique, ou*

*lettres de l'auteur des Digressions académiques à l'auteur du Journal de Médecine*; sans lieu ni date (Dijon, 1772), in-12; 1773, in-8°; — *Nouveau moyen de purifier absolument et en très-peu de temps une masse d'air infectée*; Dijon, 1773, in-8°; — *Discours publics et Éloges, auxquels on a joint une lettre où l'auteur développe le plan annoncé dans l'un de ses discours pour réformer la jurisprudence*; Paris, 1775-1782, 3 vol. in-12; — *Instruction sur le mortier de Loriot*; Dijon, 1775, in-8°; — *Mémoire sur l'utilité d'un cours de chymie dans la ville de Dijon*; Dijon, 1775, in-4°; — *Éléments de Chymie théorique et pratique rédigés dans un nouvel ordre, pour servir aux cours publics de l'Académie de Dijon* (avec Maret et Durande); Dijon, 1776-1777, 3 vol. in-12 : c'est le résumé du cours de Guyton; — *Opuscules chimiques et physiques*, traduits du latin de Bergmann (avec des notes); Dijon, 1780-1785; — *Mémoire sur les dénominations chimiques, la nécessité d'en perfectionner le système, les règles pour y parvenir, suivi d'un tableau d'une nomenclature chimique*; Dijon, 1782, in-8°; — *Description de l'aérostat de l'Académie de Dijon, contenant le détail des procédés, la théorie des opérations, les dessins des machines, et les procès-verbaux d'expériences, etc.; suivie d'un essai sur l'application de la découverte de MM. de Montgolfier à l'extraction des eaux des mines* (avec Chaussier et Bertrand); Dijon et Paris, 1784, in-8°. Guyton était monté à plusieurs reprises avec l'abbé Bertrand dans le ballon à gaz inflammable construit par les soins de l'Académie de Dijon. Il avait fait construire, pour essayer de le diriger, une machine armée de quatre rames. Au moment du départ, un coup de vent endommagea l'appareil et mit deux rames hors de service. Cependant, Guyton assure avoir produit avec les deux rames qui restaient un effet sensible sur les mouvements du ballon. Ces expériences furent continuées encore longtemps par l'Académie de Dijon; elle fit à ce sujet de grandes dépenses, qui restèrent inutiles; — *Plaidoyers sur plusieurs questions de droit*; Dijon, 1785, in-4°; — *Dictionnaire de Chimie* de l'*Encyclopédie par ordre des matières*; Paris, 1786, in-4°; — *Méthode d'une Nomenclature chimique* (avec Lavoisier, Laplace, Monge, Berthollet et Fourcroy); Paris, 1787, in-8°; — *Essai sur le Phlogistique*, traduit de l'anglais de Kirwan, avec des notes; Paris, 1788, in-8°; — *Opinion dans l'affaire de Louis XVI*; Paris, 1793, in-8°; — *Traité des moyens de désinfecter l'air, d'éviter la contagion ou d'en arrêter les effets*; 1801, in-8°; 3e édition, avec des planches donnant la description des appareils permanents de désinfection, et des augmentations considérables relatives à l'extirpation de la fièvre jaune; Paris, 1805, in-8°; — *Rapport fait à l'Institut sur la restauration du tableau de Raphaël connu sous le nom de la Vierge de Foligno* (avec Vincent, Taunay et Berthollet); 1802, in-4°. Ce mémoire est d'un grand intérêt pour les peintres; Guyton y explique fort au long les causes de l'altération des couleurs dans la plupart des tableaux modernes, et au moyen de l'analyse des couleurs employées par les anciens maîtres, il indique comment on peut prévenir cette altération. Guyton-Morveau a en outre donné un grand nombre d'articles à différents recueils, notamment à la *Collection académique de Dijon*; au *Journal de Physique*, au *Journal des Savants*, au *Bulletin des Sciences de la Société Philomatique*, aux *Annales de Chimie*, dont il fut un des principaux collaborateurs, au *Journal des Mines*, au *Journal de l'École Polytechnique*, aux *Mémoires de l'Institut* et à quelques journaux allemands.

L. Louvet.

Berthollet, *Éloge historique de Guyton-Morveau*. — Ferd. Hoefer, *Histoire de la Chimie*. — Dessessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Gaultier de Claubry, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — J. Turgan, *Les Ballons*.

**GUYTON** (*N...*), frère du précédent, a publié sous le pseudonyme de Brumore : *Traité curieux des Charmes de l'Amour conjugal*, extrait du latin de Swedenborg; Berlin et Bâle, 1784, in-8°; — *Vie privée d'un prince célèbre, ou détails des loisirs du prince Henri de Prusse dans sa retraite de Reinsberg*; Berlin, 1784, in-8°, et 1785, in-18. L. L—t.

Quérard, *La France littéraire*.

**GUZMAN**, noble famille espagnole, qui remonte aux anciens comtes goths du royaume de Léon. Les principaux personnages de cette famille sont :

**GUZMAN** (*Alfonse Perez de*), *le Bon* (*el Bueno*), fameux capitaine espagnol, né à Valladolid, en 1268, mort en 1309, tige des comtes de Niebla, ducs de Medina-Sidonia, était fils naturel de Pierre de Guzman, gouverneur de la Castille. Connu par ses succès contre les Maures, il quitta l'Espagne lorsqu'il vit le roi Alfonse X s'allier avec les infidèles pour réprimer la révolte de l'infant don Sancho, son fils, qui tentait de le détrôner. Humilié par ses frères, qui lui reprochaient sa naissance, et en défaveur auprès du roi, il passa en Afrique. Abenjusaf, roi de Maroc, lui confia le commandement de ses troupes. Vainqueur des souverains de Fez et de Tripoli, Guzman rentra en Espagne comblé d'honneurs et chargé de richesses, qu'il employa à l'acquisition de la seigneurie de San-Lucar de Barrameda. Il conseilla à don Sancho, qui venait de monter au trône de Castille, la conquête de l'importante place de Tarifa (1292), et solda de son propre argent les troupes à la tête desquelles il réalisa lui-même cette entreprise. Les Maures firent les plus grands efforts pour ressaisir cette clé de l'Espagne, cette porte de l'Andalousie. L'infant don

Juan, qui voulait détrôner don Sanche, son frère, s'allia avec ces infidèles, et vint l'assiéger à leur tête. Irrité de ne pouvoir l'emporter, à cause de la vigoureuse résistance de Perez de Guzman, chargé de la défendre, il s'avance au pied des murs, et montrant à cet intrépide guerrier son fils, qu'il venait de lui ravir, il menace de l'égorger si on ne lui ouvre les portes de Tarifa. Ainsi placé entre le sacrifice du sang ou de l'honneur, Guzman ne cède qu'à l'indignation que soulève en lui cette lâche intimidation. « Tu auras l'arme pour égorger mon fils, répond-il à son interlocuteur, mais la place jamais ! » Cela dit, il lui lance le poignard qu'il portait avec lui, puis va tranquillement s'asseoir à table avec Marie Coronel, son épouse, sans prononcer une parole. Un cri d'horreur le rappelle au haut des murs ; l'infant venait d'exécuter sa menace. A la vue de ce spectacle, Guzman se contente de dire aux siens : « Veillez au salut de la place : le devoir avant tout ». Le roi voulut récompenser cet acte de fidélité, célébré depuis par les vers de Lope de Vega (*voy.* ce nom). Il donna à son auteur le surnom de *le Bon*, *el Bueno*, et lui permit de porter sur son blason une tour surmontée d'un cavalier qui lance un poignard, avec cette devise : « *Mas pesa el rey que la sangre* » (mon roi a plus de poids que mon sang), paroles qu'il avait prononcées à Tarifa à la vue de son fils égorgé.

Pendant la minorité de Ferdinand IV, Guzman se rangea du parti de la reine mère Marie, régente, et eut la garde des tours de Léon jusqu'à la majorité du roi. Sur ces entrefaites les Maures envahirent la Castille, et tuèrent le grand-maître de Calatrava. Chargé de les repousser, Guzman court vers l'Andalousie, et livre aux infidèles un combat près d'Arjona, où il sauva la vie à l'infant don Henri. En 1308, il fut chargé du commandement des troupes que Ferdinand IV envoya assiéger Algésiras. Il poussa une pointe sur Gibraltar, qu'il enleva ; mais l'année suivante, s'étant jeté dans les montagnes de Gausin, lieux escarpés, où n'avaient jamais pénétré les étendards chrétiens, il fut assailli par un gros de musulmans, et atteint au côté d'une flèche. Il parvint cependant à dégager ses gens malgré sa blessure et mourut peu de moments après. Le monastère de Saint-Isidore, qu'il avait fondé près de Séville, reçut ses dépouilles mortelles.

V. MARTY.

Prudencio de Sandoval, *Cron. del Emperad. Alonso VII de Esp.* — *Cronica de D. Sancho el Bravo*; Valladolid, 1554, in-fol., fol. 76. — Mondejar, *Mem. d'Alfonso el Sabio.* — Don Manuel-Josef Quintana, *Vidas de Españoles celebres.*

**GUZMAN** ou **GUSMAN** (*Leonora* DE), dame de Medina-Sidonia ; elle naquit vers 1310 ou 1312, et mourut en 1350. Elle fut mariée, très-jeune, à don Juan de Velasco. Il paraît qu'elle était déjà veuve lorsque, en 1330, le roi de Castille Alfonse XI, dit *le Vengeur* ou *le Justicier*, la vit, et fut frappé de sa beauté. Leonora, devenue maîtresse du roi, exerça sur lui un pouvoir tel que la reine, Marie de Portugal, se trouva réduite, dans sa propre cour, à un rôle secondaire. Pendant vingt années, Marie dévora en silence les ennuis et les humiliations dont l'abreuva cette favorite. Leonora, enivrée de son triomphe sur la mère de l'héritier présomptif du trône de Castille, doublement fière de la constance du roi et de la nombreuse famille qu'elle lui avait donnée, Leonora ne songea pas qu'un jour peut-être cette reine aurait la possibilité de punir son arrogance. Ce jour vint. Le 26 mars 1350, Alfonse mourut, de la peste, dans son camp, devant Gibraltar, qui appartenait aux Maures, et dont les Espagnols faisaient alors le siége. Les yeux de Leonora s'ouvrirent soudain sur le danger de sa situation ; elle quitta le camp, où elle avait suivi Alfonse, et prétendit vouloir accompagner le corps du monarque jusqu'à Séville, où résidaient la reine et son fils don Pedro, auquel on ne tarda pas de donner le surnom de *Cruel*. Mais, changeant de dessein, elle laissa le funèbre cortége poursuivre sa route vers Séville, et alla s'enfermer dans la ville de Medina-Sidonia, qui lui appartenait. C'était une des plus fortes places de l'Andalousie ; toutefois, elle ne crut pas prudent d'y rester. Sur la nouvelle qu'Albuquerque s'avançait avec des troupes pour l'assiéger, elle ne prit plus conseil que de sa témérité habituelle, et se rendit à Séville pour se présenter au nouveau roi, dont elle espérait être honorablement traitée. Mais Pedro satisfit sa cruauté naturelle aussi bien que le ressentiment de sa mère en faisant arrêter et jeter en prison la maîtresse de son père. On la transféra ensuite à Talavera, dans le royaume de Tolède, dont le gouverneur était Olmeida. Ce dernier reçut peu après l'ordre de faire mourir Leonora de Gusman. Elle avait eu d'Alfonse le Justicier cinq fils : Henriquez, comte de Transtamare, qui, dans la suite monta sur le trône de Castille ; Tello, comte de Biscaye, Sanche, Juan et Pedro. C'est par erreur que quelques historiens ont compté parmi les enfants de Leonora don Fadrique ou Federic, que Pierre le Cruel tua de sa propre main. Fadrique était, comme le roi son frère, fils d'Alfonse XI et de Marie de Portugal.

Camille LEBRUN.

Mariana, *Histoire d'Espagne.* — *Chronique d'Alonso XI.*

**GUZMAN** (Don *Fernand Perez* DE), seigneur de Batres, poëte et chroniqueur espagnol, né en 1405, mort en 1470, à Batres ; fils de don Pedro Suarez de Guzman, grand-notaire ou chancelier de la province d'Andalousie, et de dona Elvira de Ayala. Célèbre à la cour lettrée de Jean II, roi de Castille, il prit tour à tour place dans les conseils et dans les armées de son roi. Lorsque le connétable Alvarez de Luna dirigea une expédition contre les Maures de Grenade, il vint se ranger sous les drapeaux castillans à la tête d'un corps de troupes qu'il avait levées à ses

frais, et prit part, en 1431, à la bataille de Higueruela. Mais sa parenté avec l'évêque de Valence, sous les ordres duquel il servait, le fit soupçonner d'avoir conspiré avec ce prélat une haine contre le connétable, pour servir les desseins de l'Aragon et de la Navarre contre les intérêts du roi. Arrêté, il n'eut pas de peine à se disculper, et fut remis en liberté. Dès lors, dégoûté de la vie publique par les intrigues de cour, il se retira à Batres, où il cultiva exclusivement, et avec beaucoup de succès, la poésie, la philosophie et l'histoire.

C'est en remémorant les événements de son temps auquel il avait pris plus ou moins de part, qu'il s'est acquis les droits les plus légitimes à l'estime de la postérité. La *Chronique de Jean II*, qu'il a compilée, refondue et complétée, commencée par Alvar Garcia, fut successivement continuée par le poète Jean de Mena, par Pedro Carrillo de Albornoz, et frère Lope de Barrientos. Perez de Guzman la reprit, et lui donna la précision et la forme la plus convenable (1456). Son style est concis et clair. On y reconnaît l'impartialité d'un philosophe, qui ne dissimule ni vices ni vertus, dans la peinture si vraie qu'il nous donne d'un temps rempli de conspirations et d'intrigues. Quoique ennemi du connétable, bien qu'il blâme l'influence absolue de ce favori sur l'esprit du roi son maître, il ne laissa pas de réprimander la conduite des infants et des grands, leurs conseils et leurs complices ainsi que les moyens violents qu'ils employèrent pour enlever leurs adversaires de la cour. Mais c'est surtout dans ses portraits des rois et des grands hommes de son époque que Guzman met au jour toutes les ressources de son style, à la fois énergique, élégant et pittoresque. Plus d'une fois sa sévère franchise irrita la cour. Ses poésies traitent de sujets moraux ou mystiques. Les plus célèbres sont les sept cents couplets sur l'art de bien vivre, et les éloges des hommes illustres de l'Espagne. Il a décrit en soixante-quatre stances les quatre vertus cardinales, mis en vers le *Pater noster* et de nombreuses hymnes à la Vierge et à différents saints. La plupart des poésies de Guzman se trouvent dans les cancioneros espagnols. Sa chronique a pour titre : *Cronica del señor don Juan Segundo deste nombre, rey de Castilla*; — *Las generationes, semblanzas e obras de los excellentes reyes de España D. Enrique el Tercero, e D. Juan el Segundo, y de los venerables prelados, y notables cavalleros que en los tiempos de estos reyes fueron*. Ses poésies sont : *Las Sentencias coplas de bien vivir*; Lisbonne, 1564; — *Loo de los claros Varones de España*; — *Confesion rimada*; — *Coplas contra los que dizen que Dios en este mundo nin do bien por bien, nin mal por mal*; — *Coronacion de las cuatro Virtudes cardinales*; — *Coplas à la morte del obispo de Burgos don Alonso de Cartagena*; — *Exposicion del* Pater noster *y* Ave Maria, *y Confessionario*; *Las 50 Coplas de vicios y virtudes*; — *Los Proverbios*, etc.

[illegible] Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Eugenio de Ochoa, *Coleccion de los mejores Autores Españoles*, tomes XII et LI.

GUZMAN (Don *Henri* de), deuxième duc de Medina-Sidonia, capitaine espagnol, fils naturel du premier duc de ce nom, mort en 1492. A l'avénement d'Isabelle au trône de Castille, il s'était établi à Séville pour défendre la cause de cette reine contre Rodrigue Ponce de Léon, marquis de Cadix, qui, établi à Xérès, appelait [illegible] l'Andalousie au parti de l'infante Jeanne (voy. ce nom). A l'arrivée d'Isabelle de Castille (voy. ce nom), Guzman dénonça aux pieds de cette reine tous les méfaits du marquis, qui sut si bien rentrer en grâce, que les deux rivaux reçurent l'ordre de quitter Séville. A la reprise de la guerre contre les Maures, Ponce de Léon surprend Alhama, et s'y renferme. Le roi de Grenade revint l'assiéger avec toutes ses forces; la situation du marquis est désespérée, s'il n'obtient le plus prompt secours. Le duc de Medina-Sidonia, dans ce moment extrême, oublie le passé pour répondre à l'appel de la marquise de Cadix. A la tête de 5,000 hommes de cavalerie, de 50,000 fantassins, levés à la hâte et à grands frais, il [illegible], suivi de l'élite des chevaliers andaloux, [illegible] Séville, et vient délivrer Alhama et son défenseur; le duc se retira comblé de remercîments et réconcilié avec celui qui lui devait un si [illegible] et si généreux service.

Au siége de Malaga, le duc de Medina-Sidonia vint, en simple volontaire, avec cent vaisseaux de toutes grandeurs, armés et abondamment approvisionnés; il amenait, en outre, [illegible] levé à ses frais, un nombreux corps de troupes, et apportait à Leurs Majestés Catholiques un don de vingt mille doublons d'or. Henri de Guzman mourut après avoir pris une part glorieuse à la conquête de Grenade.

[illegible] Hernando del Pulgar, *Chronica de los Reyes Catolicos*.

GUZMAN (Don *Ferdinand-Nuñez* de), en latin *Nonnius Pincianus*, célèbre philologue espagnol, né à Pincium, dont le nom moderne est Valladolid, en 1488, mort à Salamanque, en 1552. Il était de l'illustre famille des Guzman, et son père était surintendant des recettes royales à Valladolid. Il eut pour maître Élie-Antoine de Lebrixa, en latin Nebrissensis (voy. ce nom), latiniste élégant et pur, et habile grammairien. Il passa ensuite à l'université de Bologne, et étudia avec tant d'ardeur et de succès la langue grecque, qu'au bout de peu d'années il [illegible] ses savants maîtres, Josien du Péloponnèse et Philippe Béroald. Pendant son séjour en Italie, il acheta à grands frais bon nombre d'ouvrages rares qu'il rapporta en Espagne. Le cardinal Ximenès, qui venait de fonder l'université d'Alcala de Henarès, où il attirait les plus habiles professeurs par les traitements qu'il leur offrait, avait ordonné la publication d'une bible polyglotte.

Attaché à cet important travail, le jeune Nuñez traduisit en latin la plus grande partie de l'édition grecque des Septante. Jaloux ensuite de propager par ses travaux l'étude de la langue grecque, il occupa la chaire inaugurée, dans la nouvelle université, par Démétrius Lucas. Des discussions, qu'il engagea avec ses collègues, l'amenèrent à se transporter à Salamanque. Il continua dans cette université l'enseignement du grec, et dans sa chaire de rhétorique, qu'il occupait en même temps, il expliqua et commenta l'histoire naturelle de Pline et de Sénèque le philosophe. L'historien Zurita, le cardinal de Mendoça et beaucoup d'autres célébrités se formèrent à son école. Ce savant philologue légua sa riche et précieuse bibliothèque à l'université de Salamanque et ses autres biens aux pauvres. Philosophe austère, il ordonna de graver sur son tombeau ces mots : *Maximum vitæ bonum mors*. On a de lui : *Annotationes in Senecæ philosophi Opera*; Venise, 1536, in-4°; — *Observationes in Pomponium Melam*; Salamanque, 1543, in-8°; — *Observationes in loca obscura et depravata Historiæ Naturalis C. Plinii, cum retractationibus quorumdam locorum Geographiæ Pomponii Melæ, locisque aliis non paucis in diversis utriusque linguæ auctoribus castigatis et expositis*; Salamanque, 1544; Anvers, 1547; Francfort, 1569, in-fol.; — *Glosa sobre las Obras de Juan de Mena*; Séville, 1528, in-fol.; Tolède, 1547, in-fol.; Alcala, 1566, in-8°; — *Refranes y Proverbios glosados*; Salamanque, 1555, in-4°. V. MARTY.

Teissier, *Éloges des Savants*. — Chauffepié, *Dictionnaire historique*. — N. Antonio, *Bibliotheca Hispania*.

**GUZMAN OLIVARÈS** (DE). *Voy.* OLIVARÈS.

**GUZMAN** (Dona *Ana* ou *Louise* DE), reine et régente de Portugal, fille de Juan-Perez de Guzman, duc de Medina-Sidonia, morte en 1666. Elle contribua beaucoup à l'élévation de Jean de Bragance, son époux, au trône de Portugal (1640), et poussa en même temps son frère, le duc de Medina-Sidonia, à soulever l'Andalousie. Après la mort de son époux, en 1656, Dona Guzman prit la régence, soutint avec fermeté la lutte contre les Espagnols, et finit par assurer l'indépendance du Portugal, dont la couronne resta sur la tête de son fils aîné. Accablée de douleur par la conduite de son fils, elle se retira dans un cloître, où elle mourut. Lorsque le duc de Bragance se demandait s'il céderait aux invitations de la noblesse portugaise, en prenant la couronne, ou aux ordres de la cour d'Espagne, en se rendant à Madrid, cette femme, qui avait le courage et la détermination d'une Guzman, lui dit : « Mon cher, si tu vas à Madrid, tu cours à la mort; si tu t'avances à Lisbonne, tu cours au trépas : une mort glorieuse dans ta patrie est préférable à une mort honteuse en Espagne. » V. M.

F. Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*.

**GUZMAN** (*Francisco* DE), poëte espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle; il n'est connu que comme auteur des *Trionfos morales*; Séville, 1581, imitation des *Trionfi* de Pétrarque. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 19.

* **GUZMAN** (*Juan* DE), littérateur espagnol, contemporain de Philippe II. Il existe de lui une *Rhetorica* (Alcala, 1590, in-8°), divisée en quatorze *combites*, ou invitations à des fêtes. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 167.

**GUZMAN** (*Pèdre* DE), surnommé *el Coxo* (1), peintre espagnol, né vers 1557. Il fut un des meilleurs élèves de Patricio Cosès. Il aida son maître dans la décoration du Prado, et peignit seul le plafond du cabinet du roi Philippe III. Ce monarque choisit Pèdre de Guzman pour son peintre particulier, le 10 février 1601. Guzman professa avec distinction, et fit de nombreux élèves. Ses tableaux, presque tous des portraits, accusent un bon dessinateur et un coloriste maître de ses tons. A. DE L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

**GUZMAN** (*A.-M.*), démagogue espagnol, né à Grenade, en 1752, guillotiné à Paris, le 16 germinal an II (5 avril 1794). Il se fit naturaliser français en 1781, et se montra l'un des partisans les plus fougueux de la révolution. Après avoir servi quelque temps dans les armées républicaines, il revint à Paris, en 1793, et se lia avec Hébert (*le P. Duchesne*), Desfieux et les principaux membres de la commune de Paris, qui en firent un de leurs agents les plus actifs. Il devint membre du comité révolutionnaire central, séant à l'archevêché, et parmi des insurgés en permanence il sut encore se faire distinguer. Il était à Marat ce qu'était Saint-Just à Robespierre. Il se montra l'un des ennemis les plus acharnés des girondins dans les clubs et les réunions publiques, et fut surnommé par les faubouriens *don Tocsinos*, par allusion au tocsin, qu'il avait fait sonner le 31 mai au soir pour assembler la populace et la précipiter contre les députés accusés de modérantisme et de fédéralisme. Le triomphe de Guzman dura peu. Denoncé le 2 juin 1793 par Barrère comme l'un des instigateurs des mouvements populaires, il ne fut pas poursuivi alors; mais le comité de salut public résolut d'abattre la faction qu'il dirigeait : il fut arrêté dans la nuit du 15 germinal an II. Traduit au tribunal révolutionnaire, il fut condamné le lendemain, « comme conspirateur, ayant d'abord été complice de d'Orléans et Dumouriez; puis ayant voulu massacrer les patriotes des comités de salut public, de sûreté générale et les jacobins ». Il fut exécuté le même jour (2), sur la place de la Révolution. Henri LESUEUR.

(1) *Le Boiteux*. Peut-être le nom de son maître, Cosès, contribua-t-il à lui faire donner ce surnom.

(2) Avec lui, et comme ses complices, furent exécutés P.-F. Fabre d'Églantine, J. Delaunay, F. Chabot, F. Ca-

Le *Moniteur universel*, an 1er, nos 158; an IX, nos 106-107. — *Biographie moderne*; Paris, 1806. — *Galerie historique des Contemporains*; Bruxelles, 1819. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*; Paris, 1822. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, passim. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VI, p. 61.

* **GWILYM** (*David Ap.*), célèbre barde gallois, né en 1340, à Brogynin (comté de Cardigan), mort vers 1400. Il fut élevé, jusqu'à l'âge de quinze ans, à Emlyn, dans la famille de de Llewelyn Ap., Guilym Tychan, lord Cardigan; il devint ensuite intendant et précepteur particulier dans la maison d'Hoel. Il est généralement connu sous le nom de *David de Glamorgan*, et du *Rossignol de Taivi Vale*, dans le comté de Cardigan. Les poëmes de Gwilym ont été publiés par Owen Jones et William Jones; 1792, in-8°. Wil. Owen pense que pour l'invention, l'harmonie, la clarté et l'élégance du langage, Gwilym n'a été surpassé par aucun des poëtes gallois venus après lui. Z.

*Vie de Gwilym*, en tête de ses *Œuvres*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**GWINNE** (*Matthieu*), médecin et poëte dramatique anglais, né à Londres, vers 1554, mort dans la même ville, en 1627. Il acheva ses études au Saint-John's college d'Oxford, et en devint plus tard membre agrégé. Il pratiqua pendant plusieurs années la médecine à Oxford, et accompagna ensuite sur le continent sir Henry Unton, ambassadeur d'Élisabeth à la cour de France. Lors de l'établissement du collége Gresham, il fut appelé à y professer la médecine, et en 1605 il fut élu membre du Collége des Médecins. Gwinne était instruit, mais il a peu écrit sur son art; ses ouvrages appartiennent à la littérature oratoire et pratique; son style, qui ne manque pas de vivacité, est plein de mauvais goût et de jeux d'esprit. Parmi ses écrits on remarque deux pièces de théâtre : *Nero*, tragédie; 1603, in-4°; — *Vertumnus, sive annus recurrens Oxonii*; 1607, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Ward, *Lives of the Gresham professors*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *Biographia Britannica*.

**GYAC**. *Voy.* GIAC.

* **GYGÈS** (Γύγης), premier roi de Lydie de la dynastie des Mermnades, détrôna Candaule, et lui succéda en 716 avant J.-C. d'après la chronologie d'Hérodote, en 718 d'après Diodore, et en 700 suivant Eusèbe. Hérodote le fait régner trente-huit ans et Eusèbe trente-six, ce qui place sa mort en 678 ou en 664 avant J.-C. Les anciens nous ont transmis sur Gygès des légendes très-curieuses, mais qui n'appartiennent pas à l'histoire; les seuls faits de ce règne qui méritent d'être mentionnés sont les suivants : les Lydiens étaient disposés à lui refuser l'obéissance; un oracle leur prescrivit de se soumettre, et Gygès exprima sa reconnaissance en faisant au temple de Delphes de magnifiques présents. Il fut en guerre avec diverses villes de l'Asie Mineure, telles que Milet, Smyrne, Colophon et Magnésie. Les richesses de Gygès étaient passées en proverbe.

Hérodote, I, 7-14, avec les notes de Baehr. — Justin, I, 7. — Pausanias, IV, 21. — Nicolas de Damas, *Frag.* 49, 63; dans les *Frag. Hist. Græc.*, édit. Didot, t. III. — Creuzer, *Frag. Hist.*, p. 208; *Meletem.*, I, p. 72, note 2.

* **GYLDENLOEVE** (1) (*Ulrich-Christian*, comte), grand-amiral danois, fils naturel de Christian V et de Sophie-Amélie Moth, né en 1685, mort en 1719. Il écrivit, en français, un journal du voyage qu'il fit en 1704 (mai-septembre), à la suite du roi Frédéric IV. Ce monarque visita Frederikstad, Christiania, Kongsberg, Toensberg, d'où il suivit les côtes jusqu'à Stavanger. De là il se rendit par mer à Bergen, puis à Drontheim, d'où il revint à Christiania par le Guldbrandsdalen et la vallée du Glommen jusqu'à Kongsvinger. L'intéressante relation de Gyldenloeve a été traduite en danois, sous le titre de : *Dagregister over K. Friderich IV des Reise i Norge*; Christiania, 1770. E. B.

Nyerup et Kraft, *Litt.-Lex.* — Baden, *Danmarks Riges Historie*, t. V, p. 240, 259.

**GYLDENSTOLPE** (*Michel-Olai* WEXIONIUS, anobli en 1647, sous le nom de), publiciste et érudit suédois, né le 9 février 1609, à Pjetterydes (Småland), où son père était chapelain, mort le 28 juin 1670. Après avoir été reçu docteur en philosophie à l'université d'Upsal, en 1632, il obtint une subvention pour voyager quatre ans à l'étranger, et parcourut l'Allemagne et la Hollande, où il se lia avec Heinsius et Vossius. De retour dans sa patrie, en 1636, il devint secrétaire de l'amiral Gyllenhielm, et fut successivement recteur de l'école de Wexiö ([illegible]), professeur de politique et d'histoire (1640), et professeur de droit (1647) à l'université d'Abo. Dans l'un de ses ouvrages, intitulé *Politica Præcepta*, il disait que le *drots* (grand-chancelier) est un vice-roi, et qu'il a mission de rappeler au monarque ses devoirs. Charles X prit ombrage de ces maximes, et pour empêcher que le professeur ne les inculquât à la jeunesse, il l'éloigna honorablement de l'université, en le nommant assesseur au tribunal supérieur de Abo, en 1657. Gyldenstolpe devint *haeradshoefding* (juge territorial) de Wettle, Haskim et Hising dans la province de Elfsborgen 1667, et obtint en récompense

mille Desmoulins, C.-P. Lacroix, P. Phelipeaux, C. Bazire, M.-J. Hérault de Séchelles, G.-J. Danton, M.-R. Sahuguet d'Espagnac, S.-J. Frey, L. Frey, et C.-F. Diederichsen. On leur adjoignit le général Westermann.

(1) Ce nom, qui signifie *lion d'or*, était spécialement affecté aux fils naturels des rois de Danemark, comme celui de *Gyllenhielm* (casque d'or) l'était aux bâtards des rois de Suède. L'histoire mentionne plusieurs Gyldenloeve : *Ulrich-Christian*, fils naturel de Christian IV, se distingua comme général au siége de Copenhague par les Suédois, en 1658; — *Ulrich-Frédéric*, fils naturel de Frédéric III, mort à Hambourg, en 1704. Il fut longtemps gouverneur de Norvége, et il usa fort mal de son autorité et de la faveur dont il jouissait auprès de son frère Christian V. Il contribua puissamment à la chute du célèbre Griffenfeld; — *Christian*, fils naturel de Christian V, et frère de Frédéric IV, dont il fut le favori dans sa jeunesse. Il était grand-connétable

de ses services l'affranchissement de plusieurs de ses domaines. Ses principaux ouvrages sont : *Politica Præcepta ad statum imperii Gothico-Suecici accomodata, domesticis passim exemplis illustrata*; Abo, 1647, et 1667 : l'un des premiers ouvrages qui aient été publiés en Suède sur cette matière; — *Epitome Descriptionis Sueciæ, Gothiæ, Fenningiæ et subjectarum provinciarum*; Abo, 1650; et dans la *Collectio Monumentorum* de Hahn; Brunswick, t. II; 1726 : ce travail estimé avait déjà été publié sous forme de dissertations; il traite de la géographie et de l'ethnologie des États du roi de Suède, des antiquités qui s'y trouvent, des langues qui y sont parlées, de l'administration civile et ecclésiastique, de l'état des finances, des familles illustres et enfin des rois de Suède; — *Synopsis Œconomiæ*; Abo, 1646; — *Ethices Præcepta*; Abo, 1620; — *De Jurisprudentia*; 1646 et 1650.

E. Beauvois.

Stiernman, *Bibl. Suio-Gothica*, t. II, p. 880-886. — *Biogr. Lex.*, t. V, p. 264-274.

* **GYLDENSTOLPE** (*Nils*), fils du précédent, homme d'État suédois, né à Abo, le 5 novembre 1648, mort le 4 mai 1709. Après avoir achevé ses études, il entra à la chancellerie, en 1668, et fut nommé secrétaire d'ambassade en France. Plusieurs missions diplomatiques lui furent confiées : en 1674, il conclut des traités avec la Hollande et le Palatinat; en 1680 il fut chargé de représenter Charles XI comme médiateur entre le roi de Danemark et le duc de Holstein. Ayant succédé à Lindskold comme gouverneur du prince Charles (XII), il fut l'un de ceux que Charles XI désigna pour exercer la régence durant la minorité de son fils. Gyldenstolpe devint en 1705 président du collége de chancellerie. Il présida la diète en 1690, et fut créé comte en 1690. La même année l'université de Lund le choisit pour son chancelier. Au milieu de ses nombreuses fonctions, il ne négligea pas les intérêts de cet établissement; il fit un programme d'études, s'efforça d'apaiser les discordes qui s'élevaient fréquemment entre les professeurs, répara et augmenta la bibliothèque; mais, malgré ses efforts, il ne put élever cette université au niveau de celles d'Allemagne. Charles XII accordait une préférence marquée aux candidats qui avaient fait leurs études à Greifswald, dans la Poméranie suédoise. Gyldenstolpe jouit constamment de la faveur de Charles XI. Il fut chef du parti français.

E. B.

Gjœrwell, *Sv.-Bibl.*, t. V, p. 146. — Fryxell, *Hist. de Suède*, t. II, p. 487, 488. — *Biogr. Lex.*, t. V, 274-280.

* **GYLIS, GYLLIS** ou **GYLLUS** (Γύλις, Γύλλις, Γύλλος), général spartiate, tué en 394 avant J.-C. Il était polémarque sous Agésilas, à la bataille de Coronée, livrée par les Spartiates à l'armée des États grecs confédérés. Le lendemain de la bataille, Agésilas, grièvement blessé, et voulant voir si les Thébains étaient disposés à renouveler le combat, ordonna à Gylis de ranger les Spartiates en bataille, et de leur faire élever un trophée de victoire. Les Thébains se reconnurent vaincus, en demandant la permission d'enterrer leurs morts. Bientôt après Agésilas, se rendant à Delphes pour y dédier à Apollon le dixième des dépouilles conquises en Asie, laissa à Gylis le soin d'envahir le territoire des Locriens Opuntiens, qui avait été l'occasion de la guerre. Les Lacédémoniens recueillirent un grand butin dans cette expédition; mais à leur retour, ayant été attaqués par les Locriens, ils perdirent beaucoup de monde, et entre autres leur général.

Y.

Xénophon, *Hell.*, IV, 3; *Ages.*, 2. — Plutarque, *Ages.*, 19. — Pausanias, III, 9.

**GYLIPPE** (Γύλιππος), général spartiate, fils de Cléandridas, né vers 465, mort vers 400. Dans la dix-huitième année de la guerre du Péloponnèse, le gouvernement lacédémonien résolut de suivre le conseil d'Alcibiade et d'envoyer un commandant spartiate à Syracuse. Gylippe, chargé de cette mission, partit avec deux galères laconiennes, fut rejoint par deux navires corinthiens, sous les ordres de Pythen, et fit voile pour Leucade. Là diverses nouvelles lui firent croire que l'investissement de Syracuse par l'armée athénienne était complet. Jugeant dès lors que tout secours sur ce point était inutile, et voulant maintenir la suprématie dorienne sur les colonies grecques de l'Italie, il se dirigea vers Thurium, qui refusa de le recevoir, et se rendit ensuite à Tarente, puis à Locres, où il apprit que les lignes de circonvallation autour de Syracuse n'étaient pas achevées. Cette nouvelle le décida à débarquer sur la côte occidentale de la Sicile. Au premier bruit de son arrivée, les troupes d'Himère, de Sélinonte et de Géla le rejoignirent. Il s'avança vers Syracuse, et pénétra dans la ville du côté des Épipoles, où la ligne de blocus était incomplète. Il s'occupa aussitôt d'élever des défenses en face des lignes ennemies, puis il attaqua ces lignes elles-mêmes. Ses premières dispositions ne furent pas heureuses, et il échoua. La seconde fois il prit mieux ses mesures, et réussit complétement. Les lignes de défense furent complétées; les attaques de l'ennemi coupées et détruites sur plusieurs points, les Épipoles débarrassées des Athéniens. Après cet avantage décisif, Gylippe voyant Syracuse hors de danger s'en éloigna, et alla chercher des auxiliaires dans le reste de la Sicile.

De retour au printemps de 413, il résolut d'attaquer les Athéniens avant qu'ils eussent reçu des renforts. Tandis que le général syracusain Hermocrate sortait avec quatre-vingts galères du port d'Ortygie, Gylippe marchait contre Plemmyre, promontoire situé à l'entrée de la baie de Syracuse, et où se trouvaient les magasins des Athéniens. La flotte syracusaine fut battue, et perdit quatorze vaisseaux. Cet échec fut compensé par le succès de Gylippe, qui s'empara de trois forts contenant des munitions de guerre, des vivres et une grande somme d'argent. Cette victoire en amena d'autres, auxquelles Gylippe prit une part

considérable, mais qui nous est imparfaitement connue. Il n'eut pas de commandement dans la grande bataille navale qui força les Athéniens à tenter les chances d'une retraite par terre, mais il fut mis à la tête des troupes siciliennes qui les poursuivirent. Il reçut les capitulations successives de Démosthène et de Nicias, et fit tous ses efforts pour sauver les généraux captifs que les Syracusains condamnèrent impitoyablement à mort.

Jusque ici nous avons eu pour retracer la vie de Gylippe les récits suivis et étendus de Thucydide; nous n'aurons plus à partir de la délivrance de Syracuse qu'un petit nombre d'indications. Les Syracusains ne furent pas reconnaissants pour leur sauveur; ils redoutaient sa sévérité, et tournaient en ridicule ses habitudes spartiates. Dès qu'ils furent délivrés des Athéniens, ils l'insultèrent ouvertement. Gylippe se hâta de ramener sa flotte dans le Péloponnèse. Après la prise d'Athènes, il reçut de Lysandre la mission de rapporter à Sparte les trésors conquis. En route il décousit par-dessous tous les sacs, tira de chacun une assez grande somme, et les recousit ensuite. Il ignorait qu'il y avait dans chaque sac un inventaire de ce qu'il contenait. Arrivé à Sparte, il cacha sous le toit de sa maison l'argent dérobé, et remit les sacs aux Éphores. Les inventaires trahirent le vol, et un esclave de Gylippe en fit connaître l'auteur. D'après Diodore de Sicile la somme dérobée s'élevait à 300 talents (1,700,000 fr.). Le général concussionnaire s'enfuit, et fut en son absence condamné à mort. Il finit ses jours en exil, et mourut de faim. Élien prétend que Gylippe, Lysandre, et Callicratidas étaient tous trois de la classe des *mothaces*, c'est-à-dire des Hilotes de naissance, qui, élevés avec les enfants de la maison à laquelle ils appartenaient, recevaient la même éducation que ceux-ci, et obtenaient plus tard la liberté. Cette assertion doit être inexacte quant à Gylippe, puisque son père occupait une haute position auprès du roi Plistonax. Cependant Gylippe, sans être mothace lui-même, pouvait appartenir à une famille de mothaces.

Thucydide, VI, 93, 104; VII, 1-7, 22, 23, 46, 50, 53, 65, 70, 74, 79, 81-86; VIII, 13. — Plutarque, *Nicias*, 19, 21, 28; *Lysand.*, 16, 17. — Diodore de Sicile, XII, 28; XIII, 106. — Polyen, I, 42. — Athénée, VI. — Élien, *Var. Hist.*, XII, 43. — Müller, *Dor.*, III, 3.

GYLLENBORG (Comtes DE), famille d'origine allemande, qui s'établit, au dix-septième siècle, en Suède et y fut anoblie. Ses principaux membres sont :

GYLLENBORG (*Olof*), poëte suédois, né le 21 août 1676, mort le 28 mai 1737. Après avoir été juge provincial (*lagman*) en divers districts, il fut nommé gouverneur de la province d'Elfsborg en 1729, puis de celle de Nykoeping en 1733. On a de lui des poésies insérées dans *Samling af nu varande Svenska Rim och Dikter* (Recueil de vers et de poëmes choisis), par Carl Carlsson, Stockholm, 1737-38, in-4°, et dans *Samling af Verser paa Svenska* (Recueil de vers), par Sahlstedt, 1751-53, 2 vol. in-8°. Les vers de Gyllenborg sont [illegible], son style est ferme, concis et rempli d'images choisies avec goût. — *Skuggan af den doeda Argus* (L'Ombre d'Argus); Stockholm, 1735, journal satirique mensuel, destiné à remplacer *L'Argus* de Dalin, mais qui ne réussit pas, parce que l'auteur manquait de verve comique. E. B.

[illegible], *Svenska* [illegible] — [illegible], *Svenska Poesiens Hist.*, p. [illegible]. — *Biogr. Lex.*, V, [illegible].

GYLLENBORG (*Charles*, comte DE), littérateur et homme d'État, frère du précédent, né à Upsal, le 11 mars 1679, mort le 20 septembre 1746. Après avoir achevé ses études dans sa ville natale, il embrassa la carrière militaire, qu'il quitta bientôt pour suivre celle de la diplomatie. Nommé, par Charles XII, d'abord secrétaire d'ambassade près de la cour de Londres, puis résident (1703-1717), il exerça ces importantes fonctions avec tant de zèle qu'il devint suspect au gouvernement anglais, qui le fit arrêter. Il se justifia et rentra bientôt dans sa patrie. Il fut ensuite (1719-1739) secrétaire et conseiller d'État, chancelier, président du conseil des ministres, et chancelier de l'université d'Upsal, dignités dont il conserva la dernière jusqu'à sa mort. Il était le chef du parti des *chapeaux*. On a de lui : *Disputatio de Regno Ostro-Gothorum*; Upsal, 1696. Sa correspondance avec le baron de Goertz fut aussi publiée, en 1717, par ordre de la cour de Londres. Enfin, on lui attribue un pamphlet qui parut vers 1710, à Londres, sous le titre : *Remarques d'un marchand anglais*. N. K.

Gezelius, *Biogr. Lex.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexicon.*

GYLLENBORG (*Frédéric* DE), frère du précédent, né vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1759. Il était membre de l'Académie des Sciences de Stockholm, fondée en 1740, et exerça dans les dernières années de sa vie les fonctions de président du collége des mines. N. K.

GYLLENBORG (*Jean* DE), frère des précédents, conseiller d'État, né en 1682, mort en 1762. Il suivit d'abord, sous Charles XII, la carrière militaire, et fut fait prisonnier par les Russes à la bataille de Poltava (1709). Envoyé en Sibérie, il ne revint dans sa patrie qu'après dix ans de captivité. N. K.

Gezelius, *Biogr. Lex.*

GYLLENBORG (*Gustave-Frédéric*, comte DE), cousin des précédents, poëte suédois, né en 1731, mort en 1808. Entraîné par la vivacité de son imagination, il quitta les emplois publics pour se livrer à la poésie. Lorsque le roi Gustave III fonda, en 1786, l'Académie de Stockholm, Gyllenborg en fut un des premiers membres. On a de lui plusieurs odes, tragédies, satires, fables et poëmes, dont quelques-uns furent traduits en danois et en allemand. On remarque surtout son poëme épique sur le fameux passage des

Bittes par Charles X, et sa tragédie de *La mort de Swerker*. N. K.

Gezelius, *Biogr. Lex.*

* **GYLLENBOURG-EHRENSVÆRD** (*Thomasine-Christine* BUNTZEN, M^me^), célèbre romancière danoise, née le 9 novembre 1773, morte le 2 juillet 1856. En 1790, elle épousa Pierre-André Heiberg, littérateur estimé, qui fut banni, le 24 novembre 1799, pour quelques opinions libérales qui se trouvaient dans ses écrits. Elle ne l'accompagna pas dans son exil; et comme son mariage se trouvait dissous par le fait de ce bannissement, elle put se remarier, en 1801, avec Charles-Frédéric Ehrensvärd, comte suédois, qui avait pris part à la conjuration contre Gustave III. Après l'assassinat de ce monarque, il était venu s'établir en Danemark (1792), et avait pris le nom de Gyllenbourg-Ehrensværd. Il mourut en 1815, à l'âge de quarante-neuf ans. On a de lui : *Strödda Anmärkningar öfver Sveriges Ställning i Sommaren 1809* (Remarques détachées sur la position de la Suède dans l'été de 1809, après la déposition de Gustave IV), et quelques écrits sur l'économie rurale.

Épouse et mère d'écrivains distingués, Mme Gyllenbourg publia elle-même des nouvelles, qui ont eu beaucoup de succès. Cachant son véritable nom sous le pseudonyme de *L'Auteur d'une Histoire de chaque jour* (Forfatteren til en Hverdags Historie), elle garda si bien le secret, que les critiques ne purent le dévoiler, malgré tous leurs efforts. Enfin, elle éclaira elle-même le public à ce sujet par une lettre trouvée après sa mort, et où elle se déclare auteur des ouvrages suivants, qui ont été publiés par son fils, M. Louis Heiberg : *Gamle og Nye Noveller af Forfatteren til en Hverdags Historie* (Nouvelles anciennes et récentes, par l'auteur d'une Histoire de chaque jour); Copenhague, 1833-34 et 1835-36, 3 vol. in-8°; suivies de *Tolv Skizzer* (Douze Esquisses); ibid., 1838. Plusieurs de ces nouvelles parurent d'abord dans *Kjøbenhavns flyvende Post*, journal rédigé par J.-L. Heiberg, 1820-1830. Elles ont été traduites par Edm. Zoller, dans *Das belletristische Ausland*, recueil de romans étrangers, publié par Spindler, fascicules, 1619-1629, 1739-1744; quelques-unes l'ont été par Christiani, Leipzig, 1835; par L. Kruse, ib., 1834-36, et en français par M. Marmier, sous le titre de *Nouvelles danoises*, dans la *Bibliothèque des Chemins de Fer*; Paris, 1855, in-12; — *Skuespil* (Comédies); ib., 1834; — *Nye Fortællinger* (Nouveaux Récits); ib., 1835-36; 2^e^ édit., 1839-40, 3 vol. in-8°; — *To Noveller* (Deux Nouvelles); 1837, in-8°; trad. en allemand par Christiani, 1838; — *Maria*; ib., 1839, in-8°; trad. en allem. par Christiani, Leipzig, 1839; — *Een i alle* (Un en tout); ib., 1840; en allem., Grimma, 1844, gr. in-8°; — *Nær og fjern* (Près et loin); ib., 1841, in-8°; trad. en allem. par G. Jacke, Grimma, 1845-46, in-8°; — *En Brevvexling* (Une Correspondance); ib., 1843; — *Korsveien* (Le Chemin croisé); 1844, in-8°; trad. en allem., Oldenbourg, 1845, gr. in-8°; — *To Tidsaldre* (Deux Époques); ib., 1845, in-8°; trad. en allem. par Gott. von Leinburg, Francfort-sur-le-Mein, 1848, in-12. Ces écrits ont été réunis sous le titre de *Skrifter af Forfatteren til en Hverdags Historie samlede og udgivne af J.-L. Heiberg* (Ouvrages de l'auteur d'une Histoire de chaque jour, réunis et publiés par J.-L. Heiberg); Copenhague, 1849-1851, 12 vol. in-8°. E. BEAUVOIS.

O. P. Sturzenbecher, *Hinsidan Sundet*, t. II, p. 215-216. — *Fædrelandet*, 1856, n° 153. — *Berlingske Tidende*, 1856, n^os^ 155, 157. — Erslew, *Forfatter-Lexic.*

* **GYLLENHAAL** (*Léonhard*), entomologiste suédois, né dans la paroisse d'Algustorp (Westgothland), le 3 décembre 1752, mort le 13 mai 1840. Fils d'un officier qui n'avait pas de fortune, il ne put rester qu'une année à l'université. Il entra à l'armée en 1769, avec le grade de sous-officier, et il en sortit en 1799, avec celui de major. Gyllenhaal se consacra à l'agriculture; il exploita son domaine de Høgberg (situé non loin de Skara). Ses travaux agricoles ne l'empêchaient pas de se livrer aux études d'histoire naturelle, continuées à Upsal (1789) sous Linné et Thunberg. Il passait des journées entières à parcourir les campagnes et les bois, pour y faire la collection d'insectes dont il fit présent à l'Académie des Sciences d'Upsal. Ses recherches entomologiques le firent connaître dans toute l'Europe. Il était chevalier de Wasa (1807), membre des Académies des Sciences d'Upsal (1792), de Stockholm (1807); de la Société entomologique de Paris, etc. On a de lui : *Insecta Suecica*, t. I-III; Skara, 1808, 1810, 1813; t. IV; Leipzig, 1827. Cet ouvrage est remarquable par l'abondance des détails, l'exactitude des observations, la précision et la clarté des descriptions; — des mémoires dans les *Transactions* (Handlingar) de cette académie; dans *Nova Acta regiae Societatis Scientiarum Upsaliensis*, t. VII, 1799; dans *Genera et Species Curculionidum*, publié par Schœnherr; Paris, 1833, t. I; dans la *Synonymia Insectorum* du même, t. I; Skara, 1817. E. BEAUVOIS.

*Biog. Lex.*, t. V, p. 312-316. — Not. par Schœnherr, dans *Skara Tiding*, 6 juin 1840. — *Mém. de l'Acad. des Sciences de Stockholm*, 1840, p. [illegible]. — Dejean, *Système général des Coléoptères*, préf., p. [illegible].

**GYLLENHJELM** (*Carl Carlsson*, baron), dignitaire suédois, né à Nykoeping, le 4 mars 1574, mort sans postérité, à Carlberg, le 7 mars 1650. Fils naturel du prince qui fut depuis le roi Charles IX et de Catherine ou Karin Nilsdotter, il reçut une éducation soignée, qu'il vint compléter en France, de 1594 à 1597. Il entra dans l'armée, et se fit remarquer de Henri IV. De retour dans sa patrie, il suivit son père dans la campagne de Finlande, et fut ensuite nommé gouverneur de Stockholm. Les habitants de cette ville se déclarèrent pour Sigismond III, roi de Suède et de Pologne, et privèrent de la liberté le fils du prétendant. Gyllenhjelm ayant réussi à

effectuer son évasion, fut envoyé en Dalécarlie pour entretenir le zèle que les habitants de cette province montraient pour la cause de Charles ; sa mission eut un plein succès. Nommé lieutenant général, en 1600, il fit une campagne en Livonie, conquit Félin, Dorpat et d'autres villes ; mais, vaincu par les Polonais à Kockenhusen, il fut forcé de se réfugier à Wolmar, avec Jacques de La Gardie. Cette place tomba entre les mains de Zamoiski, général polonais, qui ne retint en captivité que les deux généraux. Ces derniers furent traités avec beaucoup de rigueur. Charles IX refusa de faire aucune démarche pour la délivrance de son fils, qui ne recouvra la liberté qu'en 1613. Gyllenhjelm fut enchaîné, les six dernières années, dans une masure où l'on ne faisait jamais de feu. Il se consola de ses misères par l'étude et la composition d'écrits religieux. Quelques jésuites entreprirent de lui faire abjurer le luthéranisme; mais comme il était fort versé dans la théologie, il répondit avec force à tous leurs arguments. De retour en Suède, il fut récompensé généreusement, par son frère Gustave-Adolphe II, des peines qu'il avait endurées pour la cause de sa famille. Créé baron en 1615, il fut nommé maréchal de camp en 1618, conseiller du royaume et gouverneur général de Narwa, Ivanogorod, etc., grand-amiral en 1620 ; enfin, en 1627, il fut mis au nombre des tuteurs de Christine. Au conseil d'État, il défendait les libertés populaires. C'était un homme pieux, brave et fort instruit, qui avait conservé la simplicité des mœurs antiques. On a de lui : *Schola Captivitatis illustris et generosi cujusdam herois*, etc., en suédois et en latin, ouvrage rempli de controverses théologiques; Strengness, 1632, in-4° et in-8°; Stockholm, 1644, in-4°; — *Autobiographie*, en vers suédois d'une médiocre valeur; Upsal, 1635; 2e édit., sous le titre de *Nosce te ipsum*, 1644, in-8°; — Des psaumes traduits en suédois, d'après la version allemande de Lobwasser, et publiés à la suite de la première édition de *Schola Captivitatis* et dans le psautier édité par Kempe; Stockholm, 1650, in-8°. Il a laissé en manuscrit des relations de la campagne de Finlande en 1599; de la bataille de Kockenhusen et du siége de Wolmar; des guerres de Sigismond contre la Suède. E. Beauvois.

Grothusius, *Orat. funebris*; Upsal, 1651, in-fol., et dans Stjernman, *Bibl. Sueo-Gothica*, p. 619. — Magnus Lehnberg, *Éloge*; dans les *Mém. de l'Acad. des Sc. de Suède*, et dans *Æreminnen*; Stockholm, 1799, in-8°. — Fryxell, *Hist. de Suède*, IV, 277-281, 313-319; V, 6-13; VIII, 186, 231, 87, 264. — Geyer, *Hist. de Suède*. — Hammarskœld, *Svenska Vitterheten*, p. 303. — *Biogr. Lex.* V, 316-323.

**GYLLENSTJERNA** (*Jean-Jœransen*, comte), homme politique suédois, né le 18 février 1635, à Ekesjo, près Stockholm, mort à Landscrona, le 10 juin 1680. Après avoir fait ses études à Upsal, il voyagea en Italie, dans l'île de Malte et en Espagne. A son retour, il assista au siége de Copenhague (1658), et devint chambellan du roi. Sous le règne de Charles XI, il fut successivement nommé conseiller de chancellerie (1660), conseiller d'État et président de la diète (1668); enfin, en 1674, il fut élevé au rang de comte, et jouissait de toute la faveur de Charles XI. Ce monarque ne faisait rien que d'après son conseil. En 1677 il l'emmena dans la campagne contre les Danois en Scanie, et lui laissa la direction de la guerre. Quoique assez mal conduite, elle se termina à l'avantage des Suédois, qui comprimèrent la révolte des paysans de la Scanie, et chassèrent l'ennemi hors de la péninsule scandinave. Gyllenstjerna reçut, en 1679, le gouvernement des provinces reconquises, avec un pouvoir illimité, dont le roi seul pouvait lui demander compte. La même année il fut nommé ambassadeur à Copenhague, et chargé d'aller chercher la princesse Ulrique-Éléonore, fiancée du roi. C'était l'homme qui convenait le moins pour une telle mission; Doué d'une force herculéenne et taillé comme un géant, il se fit mépriser à la cour de Danemark par ses manières rudes et grossières. Dans un grand festin qu'il donna au corps diplomatique, il trouva plaisant de faire servir à boire dans des canons de fusil chargés. Mais s'il manquait des façons d'un homme de cour, il avait les talents d'un homme politique. Il avait formé de grands projets, qui pour la plupart ont été réalisés, mais seulement après sa mort. C'est à son instigation que le roi força la noblesse à restituer les domaines qu'elle avait usurpés. Gyllenstjerna voulait en outre que la Suède devînt une puissance exclusivement maritime, et qu'elle évitât de s'engager dans des guerres ruineuses contre les puissances continentales; il désirait, en conséquence, que le roi abandonnât ses provinces d'Allemagne, et s'attachât à conquérir la Norvége, lasse de la domination danoise.

E. Beauvois.

Fryxell, *Handlingar*, t. I. — Gjörwell, *Sv. Bibl.* — *Svenskt Pantheon*, livr. 14. — *Skandinaven*, 1788. — *Biog. Lex.*, V, 338-353.

**GYLLIUS.** *Voy.* Gilles.

* **GYONGYOSSY** (*Étienne*), poëte hongrois, né en 1620, dans le comitat de Gömör, mort en 1704. A l'âge de vingt ans, il attira par son esprit l'attention du comte François Wesselényi, qui le nomma intendant de son château de Fulek. Après être resté treize ans dans cette position, ayant dans le comte bien plus un ami qu'un maître, il fut élu par le comitat de Gömör assistant à la table du comitat, plus tard député à la diète d'Œdenbourg, et en 1686, à l'unanimité, vice-président du comitat, fonctions dans l'exercice desquelles il fit preuve d'autant de tact que d'habileté. « Grand admirateur de l'antiquité, dit M. C. Laget, si Gyongyossy a montré peu de goût dans ses éternels emprunts faits à la mythologie ancienne, il ne manque pourtant ni de sentiment ni d'esprit descriptif. » Il est remarquable surtout par la manière heureuse dont il se sert du langage populaire. Ce fut le sentiment de la recon-

naissance qui éveilla chez lui le talent poétique. Son poème intitulé : *Muranyi Venus* (La Vénus de Murany), Leutschau, 1664, est une épopée dont l'héroïne est Maria Szecsy, femme du comte François Wesselenyi, et le sujet la prise par ce dernier du château de Murany, dont elle était châtelaine. Après un long silence, Gyoengyoesy fit paraître *Kosza Lessoru*, 1690; — *Kemeny Janos* (La Kemenyade), poëmes épiques en trente chants; 1693; — *Cupido Csalard-sagai*, poëme en quatre chants; 1694; — *Amagyar Nympha Palinodiaja*; 1696; — *Kariklia*; 1700.

W.

*Conversations-Lexikon*. — Georges Sciwiner et J.-Fr. Schedel, *Manual de la Poésie hongroise*. — Leguet, *Encycl. des Gens du Monde*, art. HONGROISES.

**GYRALDUS**. *Voy* BARRY (*Gerald*).

* **GYROWETZ** (*Adalbert*), musicien compositeur bohême, né le 19 février 1763, à Budweis (Bohême), mort à Vienne, en 1850. Fils d'un chef de chœur de l'église de Budweis, il fut élevé au collége de cette ville, et alla ensuite faire ses études de philosophie et de droit à l'université de Prague. Mais bientôt une grave maladie et l'exiguité de ses ressources le forcèrent de retourner dans sa famille, où l'art musical devint sa principale occupation. Le comte François de Funkirchen, seigneur d'une terre voisine de Budweis, charmé des morceaux que le jeune artiste avait composés, le prit sous sa protection et l'employa comme maître de chapelle et comme secrétaire. Plusieurs productions musicales de Gyrowetz eurent tant de succès, que les copies s'en répandirent et qu'on les imprima à l'insu de l'auteur. A partir de ce moment la publication de ses œuvres lui procura des avantages qui lui permirent d'entreprendre un voyage en Italie, et de passer deux années à Naples, où il étudia le contrepoint sous la direction de Sala. Il vint ensuite à Paris, et y composa plusieurs symphonies, qui lui valurent les applaudissements du public. Les troubles de la révolution le décidèrent à se rendre à Londres, où il écrivit quelques cantates et l'opéra de *Semiramide*, qui eut du succès. Le talent de Gyrowetz comme compositeur, son esprit cultivé, ses manières distinguées l'avaient fait rechercher de la haute société, et lui avaient attiré la faveur du prince de Galles; il avait l'intention de se fixer en Angleterre, mais sa santé, altérée par l'humidité du climat, l'obligea de retourner trois ans après en Allemagne. Il se rendit à Berlin, puis à Vienne, où, en 1804, il fut nommé chef d'orchestre du Théâtre-Impérial, pour lequel il a écrit un grand nombre d'opéras. Mis à la retraite avec pension, en 1827, il vécut encore longtemps après, et mourut à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Parmi les ouvrages que Gyrowetz a composés pour le théâtre, on remarque particulièrement *L'Oculiste*, *Félix et Adèle*, *Agnès Sorel*; mais c'est surtout dans le genre de la symphonie qu'il a obtenu le plus de succès. Sa musique se distingue par d'agréables mélodies; elle est écrite avec intelligence et bien instrumentée.

Voici la liste des principales productions de ce compositeur : *Semiramide*, opéra, à Londres; — *Les Métamorphoses d'Arlequin, ou Arlequin perroquet*, pantomime en deux actes; — *Le Trompeur trompé*, mélodrame en un acte, à Vienne (1810); — *Agnès Sorel*, opéra en trois actes, à Vienne; — *Marina*, mélodrame en un acte; — *Ida*, opéra en deux actes; — *Le Ménage de Garçon*, un acte; — *Selico*, opéra en trois actes; — *L'Oculiste*, idem en deux actes; — *Il Finto Stanislas*, op. italien, en trois actes; — *Aladin, ou la Lampe merveilleuse*, opéra en trois actes; — *Le Harpiste aveugle*, opéra, à Prague (1824); — *Aménie*; ballet; — *Les Noces de Thétis et Pélée*, idem; — *Les Pages du duc de Vendôme*, opéra-ballet; — *La Laitière suisse*, idem; — *La Fée et le Chevalier*, idem; — *Gustave Wasa*, idem; — *Le Sommeil magique*, idem; — *Hélène*, opéra; — *Frederica et Adolphe*, idem; — *Emerita*, idem; — *L'Époux par hasard*, idem; — *L'Épreuve*, idem; — *Le Quartier d'hiver en Amérique*, idem; — *Le Fantôme*, idem; — *Le treizième Manteau*, idem; — *Félix et Adèle*, idem; — *L'Embarras*, idem; — des scènes italiennes et allemandes; des recueils de chansons et de romances avec accompagnement de piano; — un grand nombre de musique d'église, dont neuf messes; — beaucoup de sonates, de concertos, de duos, de trios, de quatuors et de symphonies. Gyrowetz a écrit lui-même sa biographie, qu'il a publiée à Vienne, en 1848.

Dieudonné DENNE-BARON.

*Dictionnaire de la Conversation*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Documents inédits*.

* **GYSEN** ou **GYZEN** (*Pierre*), peintre flamand, né à Anvers, en 1636, mort vers 1700. Il était élève de Jean Breughel, dit *de Velours*, et aurait égalé son maître s'il avait su fondre davantage ses couleurs, qui sont trop crues et nuisent à l'harmonie générale de ses peintures. Cependant les paysages de Gysen sont recherchés, à cause de leur fini sans sécheresse. La composition en est heureuse et les figures bien posées. Les ouvrages de ce peintre sont d'ailleurs assez rares, et ne se trouvent guère qu'en Hollande. Les plus connus sont, à La Haye, galerie Dacosta : un *Paysage* très-fin avec figures; — galerie Verschuring : une *Chasse*; — galerie van Bremen : un *Paysage* avec un torrent; — au musée de Cassel : un fort joli *Paysage* dans la manière de Breughel.

A. DE LACAZE.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc. — Houbraken, *Konst-Schilders*.

**GYULAY** (*Marosh Nemath* DE), ancienne famille magyare de Transylvanie, élevée, vers la fin du dix-septième siècle, au rang de barons (1694) et de comtes (1704). Ses membres les plus distingués sont :

* **GYULAY** (*Paul*), chancelier d'Étienne Ba-

tory, prince de Transylvanie et roi de Pologne, mourut assassiné, à Abafa (Hongrie), vers 1587. Il fit ses études aux universités d'Italie, et publia : *Commentarium rerum a Stephano rege adversus magnum Moscoviæ ducem gestarum a.* 1580; Koloschvar, 1581, in-4°. On a aussi de lui une lettre adressée, en 1585, à Georges Sibrik, gouverneur de Transylvanie, et qui servait d'instruction aux gouverneurs de ce pays. Traduite du latin en magyar, par Michel Turkowitch, cette lettre fut imprimée dans le recueil de documents officiels ayant pour titre : *Tantsi Tukor* ou *Consilii Speculum*; Hermannstadt, 1663, in-4°. N. K.

Horanyi, *Mem. Hungar.* — Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelerh.-Lexikon.*

GYULAY (*Ignace*, comte), feld-maréchal général au service de l'Autriche, né en 1763, mort en 1831. Ayant embrassé fort jeune la carrière militaire, il fit comme officier supérieur la campagne contre les Turcs, ainsi que toutes celles qui depuis 1793 eurent lieu contre la France. Promu au grade de général major, il eut le commandement de l'arrière-garde dans les campagnes de 1799 et 1800. Peu de temps après, nommé feld-maréchal-lieutenant, il parvint à conclure, avec le prince Lichtenstein, la paix de Presbourg, en 1805. Un an plus tard on lui confia l'important poste de ban de Croatie, de Dalmatie et d'Esclavonie, qu'il conserva jusqu'à l'année 1809, époque où il fut placé à la tête du neuvième corps, chargé de couvrir la retraite de l'archiduc Charles. Les fautes stratégiques dont on accusait alors le comte Ignace Gyulay retardèrent son avancement : il ne fut élevé au grade de feld-maréchald général qu'en 1813. Il prit part à la bataille de Leipzig, où on lui reproche d'avoir laissé échapper l'empereur Napoléon, cerné de tous côtés. Il se distingua, plus tard, à Brienne et à Bar-sur-Aube. Après la paix de 1815, ayant repris les fonctions de ban, le comte Ignace Gyulay ne quitta ce poste que pour prendre, en 1823, le commandement supérieur en Bohême. Nommé, en 1830, président du conseil aulique, il conserva jusqu'à sa mort cette charge élevée. N. K.

* GYULAY (*François*, comte), feld-maréchal-lieutenant au service de l'Autriche, fils du précédent, naquit en 1799. Il suivit, comme son père, la carrière militaire, et parvint en 1839 au grade de général major. Nommé en 1846 feld-maréchal-lieutenant et chargé peu de temps après du commandement militaire de *Trieste* et du territoire maritime de l'Adriatique, le comte François Gyulay rendit à l'Autriche un immense service, en sauvant sa marine pendant la révolution italienne (1848-49). C'est à lui qu'on doit aussi les fortifications de Trieste, de Pola et d'autres villes maritimes. Il fut chargé en 1855-56 d'importantes négociations avec la cour de Saint-Pétersbourg, au sujet de la question d'Orient. N. K.

*Conversat.-Lexikon.* — *Dictionnaire de la Conversation.* — J. Laprade, *Illustration* de [illegible].

FIN DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

